QH1
YS
826
Vol. 39
No. 11
1905

Digitized by the Internet Archive
in 2013

http://archive.org/details/documents25a27s1905cana

D.P.

351.7
c16
1905
V. ~~XXXIX~~. N. 11.

DOCUMENTS DE LA SESSION

VOLUME 11

PREMIÈRE SESSION DU DIXIÈME PARLEMENT

DOCUMENTS OFFICIELS
JUL 24 1961
GOVERNMENT PUBLICATIONS
BIBLIOTHÈQUE DE DROIT
U.of O.
O.U.
LAW LIBRARY

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1905

VOLUME XXXIX

200598

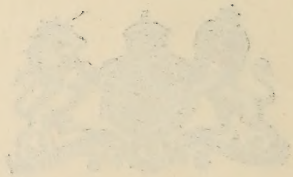

☞Voir aussi la liste numérique, page 5.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

DU

PARLEMENT DU CANADA

PREMIÈRE SESSION, DIXIÈME PARLEMENT, 1905.

A

Accident du *Canada-Cape-Breton* 65, 65*a*
Accidents sur les chemins de fer 75
Acte de la marque des fruits 87
Actionnaires des banques chartrées 6
Affaires indiennes, rapport annuel 27
Agents commerciaux 77, 77*a*
Agriculture, comité de l' 100
Agriculture, rapport annuel 15
Alberta, opérations des postes dans l' 73
Aluminium 86
Anthracite, houille 113
Arbitrage, Intercolonial *vs* le Grand-Tronc. 50
Archives du Canada 18
Arpenteur général, rapport de l' 25*a*
Assurances, rapport annuel 8
Assurances, relevé des 9
Aubains, emploi des 36*c*
Auditeur général, rapport annuel 1
Autonomie dans le Nord-Ouest 53

B

Baie d'Hudson, exploration de la 146
Baie Georgienne, îles dans la 141
Banques chartrées 6
Banques, soldes impayés dans les 7
Bateaux à vapeur, accidents sur les 75
Beurier, J.-P 58*d*
Bétail canadien 56
Bibliothèque du Parlement, rapport annuel. 33
Blain, Honorable A. G 54
Bouées de ports 82
Budgets ..... 3 à 5*a*

C

Câbles de l'empire 88
Canada-Cape-Breton, accident du 65, 65*a*
Canada-Est, chemin de fer du 101
Canadien du Pacifique, chemin de fer du :—
Affaires avec le ministère de l'Intérieur .. 51
Terres vendues par le 52

C

Canal Welland 94
Caplin et Paspébiac, chemin de fer de 124
Château-Richer 63
Chemins de fer et Canaux, rapport annuel .. 20
Commerce, rapport annuel 10
Commerce et navigation, rapport annuel 11
Commission des chemins de fer 57, 57*a*, 62*b*
Commission de géologie, rapport de la 26
Commissaires des ports 23
Compagnie de prêts et de placements britannique canadienne 84
Comptes publics, rapport annuel 2
Congélateur de boëtte 108
Conseil du Trésor, décisions du 38
Contrat, *Dominion Coal Co* 142
Coombs, Henry F 145

D

Décisions du Conseil du Trésor 38
Dépenses imprévues 40
Directeur général des Postes, rapport annuel 24
District fédéral 96
Dividendes impayés dans les banques 7
Dominion Coal Company 142
Données thermographiques ..... 93 à 93*b*
Dorchester, élection de 68
Drummond, chemin de fer du comté de 120
Dumping Clause (Tarif des douanes) 67

E

Echiquier, cour de l' 106
Edifices publics 121
Elections de 1904 37
Elections générales, 1904 37
Electeurs, liste des ..... 78, 112 à 112*b*
Emigration au Canada 139
Esquimalt, défenses d' 128
Etats-Unis, importations et exportations .. 114
Experts en grains 123
Exportations aux Etats-Unis 114

F

Falsification des substances alimentaires ... 14
Fermes expérimentales ... 16
Formules d'élections ... 59
Fort-William, Havre de ... 119
Fort-William, système de téléphone de ... 104

G

Gaz, inspection du ... 13
Gendarmerie à cheval ... 28
Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest ... 28
Géographie, commission de ... 21*a*
Graham, W. M., rapport de ... 140
Grand Tronc Pacifique, chemin de fer du :—
Commissaires et personnel ... 62
Commission de construction ... 62*a*
Emploi d'aubains ... 36*a*
Rapport de l'intérieur, commissaire du Transcontinental ... 62*c*
Obligations contractées par le Canada ... 111
Greene, George S ... 90*a*

H

Halifax et Esquimalt, défenses d' ... 128
Halifax, sentence arbitrale sur les pêcheries ... 109, 109a
Homesteads, Territoires du Nord-Ouest ... 131
Hôtel de la monnaie au Canada ... 125
Hôtel royal de le monnaie ... 125
Houille anthracite ... 113

I

Ile Bizard ... 92, 115
Immigration italienne ... 36*b*
Importations des Etats-Unis ... 114
Impressions et papeterie publiques ... 32
Intérieur, rapport annuel ... 25
Intercolonial, chemin de fer :—
Arbitrage avec le Grand-Tronc ... 50
Wagons fermés et plates-formes ... 74
Réclamations d'indemnité ... 79
Odbur White ... 58
Transport du foin ... 76, 76*a*

J

Joliette, tracé de chemin de fer de ... 62*b*
Justice, rapport annuel ... 34

K

Kaministiquia, rivière ... 119

L

Lawson, Henry Curtis ... 58*e*
Légumes, venant des Etats-Unis ... 55
Lot 4438-A., Québec ... 144
Lumière électrique, inspection de la ... 13
Lyall, P. and Sons ... 90

M

Macdonald, liste des électeurs de ... 112*a*
Manitoba, frontières du ... 102
Marine et Pêcheries, contrats ... 95
Marine et Pêcheries, phares ... 137
Marine, rapport annuel ... 21
Marquette, liste des électeurs de ... 112*b*
Matheson, M., rapport de ... 105
Médailles, guerre du Sud-africain ... 129
Médecines brevetées ... 85
Mémoire du conseil de la Milice ... 130
Mesures, inspection des ... 13
Milice et Défense, rapport annuel ... 35
Milice, règlements de la ... 43
Monnaie royale, succursale de la ... 126
Montréal, Commission des chemins à barrières de ... 91
Montréal, hangars dans le port de ... 83, 90, 90*a*
Moodie, surintendant, J. D ... 138
Mutual Reserve Fund Life Association ... 127, 127*a*

N

Navires, liste des ... 21*b*
North Atlantic Trading Co ... 139

O

Obligations et garanties ... 45
Opérations des postes dans l'Alberta ... 73
Ottawa, district fédéral d' ... 96

P

Paris, exposition de ... 145
Pêcheries, rapport annuel ... 22
Pénitenciers, rapport annuel sur les ... 34
Père-Marquette, chemin de fer de ... 36*c*, 36*d*
Permis de pâturages, T. N.-O ... 143
Phares ... 137
Poids, mesures, etc ... 13
Police fédérale ... 44
Port-Arthur, port de ... 119
Port-Arthur, système de téléphone ... 104
Postes, rapport annuel du Directeur général des ... 24
Primes de pêche ... 46, 105

Prince-Edouard, Ile-du :—
Charlottetown, gare de ... 103
Chemin de fer ... 79
Communication en hiver ... 89, 116
Embranchements de lignes de ch. de fer ... 136
Grand-View, gare de ... 118
Règles de la Cour Suprême ... 61
Subvention additionnelle ... 134
Village Green ... 125

Q

Québec, lot 4438-A ... 144

R

Rébellion de 1885 47
Règlements de la Milice 43
Rets à enclos, permis de pêcher avec des ... 110
Revenus dans les territoires du Nord-Ouest 60
Revenu de l'Intérieur, rapport annuel 12
Ritchie, James 58*b*

S

Sainte-Geneviève 92
Secrétaire d'Etat, rapport annuel 29
Service civil :
  Assurances 42
  Examinateurs 31
  Liste 30
  Nominations et promotions 69, 132
  Pensions 39
Service météorologique 71
Shakin, Ivan 107
Shelburne, maître de poste de 58*a*
Soldes non réclamés dans les banques 7
Sorel, chantier de navires de 70
Statistique criminelle 17
Submarine Signal Co., Boston 72
Subventions aux chemins de fer et canaux. 111
  " aux provinces 99
  " provinciales 99
Sud-Africain, médailles de la guerre du 129

T

Tarif des Douanes, modifications au 67

T

Téléphone, système de 104
Terres dans le Nord-Ouest 66, 66*a*
Terres dans les districts provisoires 80
Terres des écoles dans le Nord-Ouest 135
Terres fédérales 48, 49, 131

Territoires du Nord-Ouest :
  Autonomie 53
  Districts provisoires 97
  Droits riverains 117
  Gendarmerie à cheval 28
  Listes des électeurs 112
  Permis de pâturages 143
  Terres 66, 66*a*
  Terres de l'artillerie 98
  Terres des écoles 135
Thessalon, bureau de poste de 122
Transcontinental, chemin de fer, *voir* Grand-Tronc-Pacifique.
Travail, rapport annuel du département du 36
Travaux publics, rapport annuel 19

V

Verdun, inondations à 81

Y

Yukon :
  Décrets de l'exécutif 147
  Ordonnances 41
  Télégrammes au sujet de l'Election 64

Voir aussi l'Index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION.

Arrangés par ordre numérique, avec leurs titres au long ; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et présentés aux deux Chambres du parlement ; le nom du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

Vol. II.—Quatrième recensement du Canada, 1901. Produits naturels. Présenté le 16 janvier 1905, par l'hon. S. A Fisher..... .....*Voir Vol. B., document de la session de 1904.*

VOLUME N° 1.

(Ce volume est relié en deux parties).

1. Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 30 juin, 1904. Rapport partiel présenté le 23 janvier et le 30 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier ; et aussi le 20 février, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 2.

2. Comptes publics du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présentés le 16 janvier 1905, par l'hon. W. Paterson..... ..*Imprimés pour la distribution et les documents de la session,*

3. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1906. Présenté le 18 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 30 juin 1905. Présenté le 17 mai 1905, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

4*a*. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expiré le 30 juin 1904. Présenté le 4 juillet 1905, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5. Budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906. Présenté le 4 juillet 1905, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

5*a*. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1906. Présenté le 12 juillet 1905, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

6. Listes des actionnaires des banquss chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1904. Présentées le 12 avril 1905, par l'hon. W. S. Fielding. *Imprimées pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 3.

7. Rapport des dividendes restant impayés et des montants ou soldes non réclamés et des traites et lettres de change impayées depuis cinq ans ou plus, avant décembre 1904, dans les banques chartées du Canada. Présenté le 9 juin 1905, par l'hon. W. S. Fielding.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

8. Rapport du Surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1904.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9. Sommaires des rapports des compagnies d'assurances en Canada pour l'année 1904. Présentés le 17 avril 1905, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimés pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 4.

10. Rapport du département du Commerce, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présenté le 31 janvier 1905, par l'hon. W. Paterson.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 5.

11. Tableaux du Commerce et de la Navigation du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904. Présentés le 16 janvier 1905, par l'hon. W. Paterson.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 6.

12. Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.—Partie I, Accise. Présentés le 16 janvier 1905, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

13. Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présentée le 16 janvier 1905, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

14. Rapport, relevés et statistiques pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Partie III.—Falsification des substances alimentaires. Présentés le 7 avril 1905, par l'hon. L. P. Brodeur.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

15. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1904. Présenté le 31 janvier 1905, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la sessions.

16. Rapport du directeur et des officiers des fermes expérimentales pour l'année 1904. Présenté le 11 mai 1905, par l'hon. S. A. Fisher .....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 7.

17. Statistique criminelle pour l'exercice terminé le 30 septembre 1904.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

18. Rapport sur les Archives du Canada, pour 1904. Présenté le 31 mai 1905, par l'hon. S. A. Fisher.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 8.

19. Rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1904. Présenté le 9 février 1905, par l'hon. C. S. Hyman.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

20. Rapport annuel du ministre des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice 1903-1904. Présenté le 13 février 1905, par l'hon. H. R. Emmerson.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 9.

21. Rapport du ministre de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.—Présenté le 23 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

21*a*. Cinquième rapport de la Commission de géographie du Canada jusqu'au 30 juin 1904. Présenté le 7 février 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

21*b*. Liste des navires enregistrés en Canada à la date du 31 décembre 1904. Présentée le 5 janvier 1905, par l'hon. J.-R.-F. Préfontaine.....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

22. Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.—Pêcheries. Présenté le 16 mars 1905, par l'hon. J.-R.-F. Préfontaine.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 10.

23. Rapport des Commissaires des ports, etc., 1904.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

24. Rapport du maître général des Postes pour l'année terminée le 30 juin 1904. Présenté le 17 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.. .... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

25. Rapport annuel du ministre de l'Intérieur pour l'exercice 1903-04. Présenté le 2 février 1905, par sir Wilfrid Laurier. ..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

VOLUME N° 11.

25a. Rapport de l'arpenteur général des terres fédérales, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

26. Rapport sommaire de la Commission de Géologie, pour l'année civile 1904.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

27. Rapport annuel du département des Affaires indiennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.—Présenté le 23 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 12.

28. Rapport de la Gendarmerie royale du Nord-Ouest, 1904. Présenté le 21 mars 1905, par sir Wilfrid Laurier. ..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

29. Rapport du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1904. Présenté le 4 mai 1905, par sir Wilfrid Laurier..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

30. Liste du service civil du Canada, 1904. Présentée le 16 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

31. Rapport du Bureau des examinateurs du service civil, pour l'année 1904. Présenté le 4 mai 1905, par sir Wilfrid Laurier..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

32. Rapport annuel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques pour l'exercice 1903-1904. Présenté le 19 avril 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

33. Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, pour l'année 1904. Présenté le 12 janvier 1905, par l'orateur. *Imprimé pour les documents de la session.*

34. Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présenté le 30 janvier 1905, par l'hon. C. Fitzpatrick.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 13.

35. Rapport du département de la Milice et de la Défense du Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1904. Présenté le 14 avril 1905, par sir Frederic Borden.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

36. Rapport du département du Travail pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présenté le 17 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

36a. Rapport du commissaire et autres documents au sujet de la Commission royale chargée de faire une enquête sur le prétendu emploi d'étrangers pour faire les explorations relatives au chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique projeté. Présenté le 1er mars 1905, par sir William Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

36b. Commission royale nommée pour s'enquérir de l'immigration des ouvriers italiens à Montréal, et des prétendues pratiques frauduleuses des agences de placement. Rapport du commissaire et preuv Présenté le 19 mai 1905, par sir William Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session

36c. Rapport du commissaire enquêteur sur l'emploi d'aubains par la Compagnie du chemin de fer Père-Marquette. Présenté le 19 mai 1905, par sir William Mulock.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

36d. Témoignages, chemin de fer Père-Marquette.
Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

VOLUME N° 14.

37. Rapport concernant la dixième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada, tenue les 27 octobre et le 3 novembre 1904, suivi d'un rapport au sujet des élections partielles tenues durant le neuvième Parlement. Présenté le 23 juin 1905, par sir Wilfrid Laurier.
Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

38. Rejet par le conseil du Trésor des décisions de l'Auditeur général entre les sessions de 1904 et 1905 Présenté le 16 janvier 1905, par l'hon. W. Paterson..... *Pas imprimé.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

39. Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année terminée le 31 décembre 1904. Présenté le 18 janvier 1905, par l'honorable W. Paterson. *Pas imprimé.*

40. Etat indiquant les dépenses imprévues du 1er juillet 1904 au 11 janvier 1905, conformément à l'Acte de 1904. Présenté le 16 janvier 1905, par l'honorable W. Paterson..... *Pas imprimé.*

41. Ordonnances du Territoire du Yukon pour 1904. Présentées le 17 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimées.*

42. Relevé conforme à l'article 17 de l'Acte d'Assurance du Service civil pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Présenté le 17 janvier 1905, par l'honorable W. Paterson.....*Pas imprimé.*

43. Règlements et ordres du Roi pour la milice du Canada. Présentés le 17 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimés.*

44. Rapport du Commissaire de la police fédérale pour l'année 1904. Présenté le 17 janvier 1905, par l'honorable C. Fitzpatrick .....*Pas imprimé.*

45. Etat en détail de toutes les obligations et les garanties enregistrées au département du Secrétaire d'Etat du Canada depuis le dernier état (23 mars 1904) soumis au Parlement du Canada en vertu de l'article 23 du chapitre 19 des Statuts Revisés du Canada. Présenté le 24 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimé.*

46. Relevé des dépenses concernant les primes de pêche pour l'exercice 1903-04. Présenté le 24 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimé.*

47. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 9 mai 1904.—Copie de tous papiers, lettres, pétitions et résolutions concernant le paiement de réclamations pour pertes subies par suite du soulèvement en 1885 dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 25 janvier 1905.—*M. Davis* *Pas imprimée.*

48. Etat donnant les ordres en conseil publiés dans la *Gazette du Canada* et la *Gazette de la Colombie Anglaise*, entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, aux termes du paragraphe (*d*) de la clause 38 des règlements concernant l'arpentage, l'administration, l'affectation et la gestion des terres fédérales dans les limites de la zone de 40 milles des chemins de fer dans la province de la Colombie-Britannique. Présenté le 27 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimé.*

49. Décret du conseil publié dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er janvier et le 17 décembre 1904, conformément aux dispositions de la clause 91 de l'Acte des terres fédérales, chapitre 54 des Statuts Revisés du Canada, et ses amendements. Présenté le 27 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimé.*

50. Papiers dans l'affaire d'arbitrage entre l'Intercolonial et la Compagnie du Grand-Tronc. Présentés le 31 janvier 1905, par l'honorable C. Fitzpatrick.....*Pas imprimés.*

51. Etat donnant en ce qui concerne le ministère de l'Intérieur, la correspondance, les décrets du conseil, plans et papiers, etc., depuis le dernier état présenté au Parlement en vertu de la résolution du 20 février 1882. Présenté le 31 janvier 1905, par sir Wilfrid Laurier.....*Pas imprimé.*

52. Relevé de toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique depuis le 1er octobre 1903 jusqu'au 1er octobre 1904. Présenté le 1er février 1805, par sir Wilfrid Laurier. *Pas imprimé.*

53. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée depuis la prorogation du dernier Parlement entre le gouvernement du Canada, ou aucun de ses membres, et le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, ou aucun de ses membres, au sujet de l'octroi de l'autonomie provinciale aux dits Territoires. Présentée le 8 février 1905.—*M. Monk*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

54. Réponse à adresse de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Copie de la lettre de l'honorable Andrew G. Blair donnant sa démission comme président du Bureau des commissaires des chemins de fer et de toute correspondance se rapportant à la dite démission. Présentée le 9 février 1905.—*M. Monk*.....*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

55. Réponse à ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 janvier 1905.—Etat indiquant la valeur des légumes importés des Etats-Unis et déclarés aux ports de Montréal et de Toronto pendant l'exercice terminée le 30 juin 1904, et donnant séparément la dite valeur pour le premier et le dernier semestres de la dite année. Aussi, état indiquant la valeur des légumes en boîte ou séchés déclarés aux dits ports pendant le dit exercice, et le montant des droits perçus sur ces produits à chacun de ces ports. Présentée le 9 février 1905.—*M. Monk*.....*Pas imprimée*

56. Rapport du comité de l'honorable Conseil privé du 8 janvier 1905 concernant l'embargo du Canada. Présenté le 10 février 1905, par l'hon. S. A. Fisher..... *Imprimé pour les documents de la session.*

57. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes en date du 1er février 1905.—Etat donnant les noms de tous les officiers, commis et employés sur la feuille de paie du Bureau des commissaires des chemins de fer pour le Canada à la date du 1er janvier 1905, et le chiffre des appointements de chacun d'eux. Présentée le 13 février.—*M. Perley*.....*Imprimée pour les documents de la session.*

57*a*. Rapport du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada. Partie I.—Minutes du bureau, du 1er février au 30 juin 1904. Partie II.—Minutes du bureau, du 1er juillet au 31 décembre 1904. Présenté le 22 mai 1905, par l'hon. H. R. Emmerson.....*Pas imprimé.*

58. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1905.—Copie des lettres de M. Tiffen, gérant-général du trafic, et de J. E. Price, surintendant général de l'Intercolonial, faisant rapport que Odbur White, chef de gare à Frédéricton, N.-B., ne possédait pas les aptitudes nécessaires à son emploi, et de toute autre correspondance adressée au gouvernement ou au département des Chemins de fer et Canaux, concernant la destitution du dit Odbur White. Présentée le 12 février 1905.—*M. Crocket*.....*Pas imprimée*

58*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et aucunes personne ou personnes concernant la destitution du maître de poste de Shelburne, Ontario, le ou vers le 7 mars 1903. Présentée le 28 février 1905.—*M. Barr*.....*Pas imprimée.*

58*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1905.—Copie de toute correspondance avec le ministre des Chemins de fer et Canaux ou aucun officier de son département au sujet de la destitution de James Ritchie, inspecteur de maçonnerie sur le canal de la Vallée de la Trent, à Gamebridge, et de la nomination de son successeur. Présentée le 5 avril 1905.—*M. Foster.* *Pas imprimée.*

58*c*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance, papiers, lettres, recommandations, rapports, pétitions, etc., en la possession du gouvernement ou d'aucuns de ses membres ou officiers, concernant la destitution de Henry Curtis Lawson comme maître de poste de Stanhope, I.-P.-E., et la nomination de son successeur. Présentée le 1er mai 1905.—*M. Martin (Queen)*.....*Pas imprimée.*

58*d*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses membres et toutes autres personne ou personnes concernant la révocation du maître de poste de Saint-Claude, Manitoba, (M. J. P. Bernier). le ou vers le 1er jour de novembre 1904. Présentée le 28 juin 1905.—*M. Staples*.....*Pas imprimée.*

59. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1905.—Copie de toutes formules et instructions adressées aux officiers-rapporteurs dans les diverses provinces et territoires pour servir lors des dernières élections générales pour la Chambre des Communes. Présentée le 15 février 1905.—*M. Barker*.....*Pas imprimée.*

60. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Etat indiquant le chiffre des recettes perçues (1) par le département du Revenu de l'Intérieur, et (2) par le département des Douanes pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, aux endroits suivants dans les Territoires du Nord-Ouest, savoir :—Edmonton, Strathcona, Red-Deer, Calgary, Medicine-Hat, Maple-Creek, Lethbridge, Coutts, Cardston et Macleod. Présentée le 15 février 1905.—*M. Roche (Marquette)*.....*Pas imprimée.*

61. Copie des règles faites par la Cour Suprême de judicature de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, conformément à l'article 533 du Code criminel, 1892. Présentée le 16 février 1905 par l'Orateur. *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

62. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Etat indiquant quelles sont les dates respectives de la nomination des Commisssires du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique et du personnel qui est employé par la commission; quel montant total a été dépensé jusqu'au 31 décembre 1904 pour la dite commission sous les rubriques de (*a*) traitements des commissaires; (*b*) appointements des employés; (*c*) dépenses; et (*d*) loyers de bureaux. Présentée le 17 février 1905.—*M. Foster*..... *Imprimée pour les documents de la session.*

62*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1905.—Etat indiquant: 1. Quel est le nombre total d'officiers, ingénieurs civils et autres personnes actuellement employés aux explorations concernant le chemin de fer Transcontinental et les entreprises qui s'y rattachent, sous le contrôle de la commission de construction du dit chemin de fer. 2. Quels étaient les noms et domicile de chacune des personnes ci-dessus mentionnées lors de leur nomination. 3. Quelles sont les fonctions et les salaires de chacune des dites personnes. Présentée le 9 mars 1905.—*M. Gervais.* *Imprimée pour les documents de la session.*

62*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Etat indiquant: 1. Les noms des ingénieurs et autres personnes employés par la Commission des chemins de fer dans les mois d'octobre et de novembre derniers (1904), dans le comté de Joliette, pour faire des tracés de chemin dans le dit comté; 2. Les montants payés à chacun des dits employés pour ouvrages faits par eux dans le dit comté de Joliette; 3. La durée des travaux faits par les dites personnes dans le dit comté; 4. Copie des instructions données aux dits ingénieurs et du rapport fait par eux avec plan et relevé; 5. Un état indiquant les dépenses (autres que salaires), encourues pour la confection des dits travaux ainsi faits dans le dit comté de Joliette. Présentée le 23 mars 1905.—*M. Monk.* *Pas imprimée.*

62*c*. Rapport préliminaire des Commissaires du chemin de fer Trancontinental. Présenté le 22 mai 1905, par l'hon. H. R. Emmerson..... *Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

63. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 23 janvier 1905.—Etat indiquant le montant d'argent dépensé par le gouvernement ou aucun de ses départements dans la paroisse de Château-Richer, comté de Montmorency, pour construire des quais, jetées, docks, brise-lames, etc., ou pour enlever des cailloux ou roches de la grève, en face de la dite paroisse, ou pour tous autres travaux publics, entre le 1er septembre 1904 et le 15 novembre de la même année. Présentée le 17 février 1905.—*M. Morin*..... *Pas imprimée.*

64. Copie de télégrammes concernant la dernière élection dans le Territoire du Yukon. Présentée le 17 février 1905, par sir Wilfrid Laurier..... *Pas imprimée.*

65. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, etc., échangés entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou son député ou tout autre officier de ce département et le capitaine R. Salmon, ci-devant commissaire des sinistres maritimes au sujet de l'enquête *re Canada-Cape-Breton* et de la démission du capitaine Salmon de sa charge comme commissaire des sinistres maritimes. Présentée le 20 février 1905.—*M. Ames*..... *Pas imprimée.*

65*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Etat faisant connaître l'exposé des faits dans l'affaire de l'accident *Canada-Cape-Breton* tel que communiqué par le capitaine Reid, de Montréal, à des témoins dont le certificat ou la licence pouvait être mis en cause en rapport avec l'enquête au sujet de cet accident. Présentée le 4 avril 1905.—*M. Ames*..... *Pas imprimée.*

66. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905,—Etat donnant le nombre total d'acres de terres publiques dont on n'a pas encore disposé dans les divers districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest. Présentée le 22 février 1905. *M. McCarthy (Calgary).* *Imprimée pour les documents de la session.*

66*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1905.—Copie de tous arrêtés du conseil et rapports du ministre recommandant ou autorisant la vente de terrains du gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les années 1903 et 1904. Aussi, un relevé de tous les terrains vendus, s'il en est, les prix et conditions auxquels ils ont été vendus et le nom de l'acquéreur dans chaque cas. Présentée le 9 mars 1905.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

67. Réponse à une adresse de la Chambre de Communes, en date du 8 février 1905.—Copie de toutes circulaires ou instructions ou règlements du département des Douanes et de tous arrêtés du conseil concernant l'article 19 de l'Acte modifiant le Tarif des douanes, 1897, sanctionné le 10 août 1904, connu généralement sous le nom de *Dumping clause.* Présentée le 23 février 1905.—*M. Kemp.* *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

68. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou aucun officier à l'emploi du gouvernement, concernant la nomination d'un officier-rapporteur pour le comté de Dorchester, Québec, pour l'élection générale de 1904, et la démission de toute personne ainsi nommée. Présentée le 23 février 1905.—*M. Morin* ..... *Pas imprimée.*

69. Relevé des noms et appointements de toutes personnes nommées ou promues dans les divers départements du service civil du Canada pendant l'année 1904. Présenté le 23 février 1905, par sir Wilfrid Laurier ..... *Pas imprimé.*

70. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat indiquant,—1. Le montant total dépensé pour gages des ouvriers employés dans le chantier de navires de Sorel du 30 juin 1904 au 1er février 1905, et donnant séparément le montant ainsi dépensé pour chaque mois. 2. Le montant total dépensé pendant la même période pour l'achat des matériaux nécessaires pour le dit chantier. Présentée le 27 février 1905.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*

71. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Etat donnant les noms de toutes personnes ajoutées permanemment ou temporairement à la feuille de paie du service météorologique, depuis le 30 juin 1904, et le montant reçu pour chacune d'elles jusqu'à date. Présentée le 27 février 1905.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*

72. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries et la *Submarine Signal Company*, de Boston, Etats-Unis, y compris tous contrats ou convention conclus entre les parties susmentionnées. Présentée le 27 février 1905.—*M. Monk* ..... *Pas imprimée.*

73. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Etat des transactions opérées pendant chacune des dix dernières années, et pendant la totalité de cette période, en ce qui concerne la transmission des matières postales, et l'émission et le paiement des mandats-poste et bons de poste à chacun des bureaux de poste dans le district provisoire d'Alberta. Présentée le 28 février 1905.—*M. Roche* (*Marquette*) ..... *Pas imprimée.*

74. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 février 1905,—Etat donnant le nombre de fourgons et de trucks ajoutés au matériel de l'Intercolonial, chaque année, depuis 1900 jusqu'à 1904 inclusivement ; le nombre total au 1er janvier 1900 et au 1er janvier 1904, respectivement ; et le nombre en service sur des lignes autres que l'Intercolonial à la date du 1er janvier 1900 et du 1er janvier 1904, respectivement. Présentée le 1er mars 1905.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

75. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat indiquant le nombre des accidents de chemins de fer et de vapeurs arrivés en Canada pendant 1904 ; le nombre d'accidents qui ont fait le sujet d'enquêtes, et la cause de l'accident ; les moyens, s'il en est, pris par les autorités compétentes pour prévenir le retour de semblables accidents quand ils résultent de causes que l'on peut prévoir ; les méthodes adoptées en Angleterre où les accidents sont si rares, et tous autres renseignements de nature à protéger la vie et la propriété des Canadiens obligés de se servir de ces moyens de transports. Présentée le 1er mars 1905.—*M. Foster* ..... *Pas imprimée.*

76. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 janvier 1005.—Copie de toutes circulaires et de tous avis émis par le chemin de fer Intercolonial concernant le transport gratuit du foin en vertu de l'arrêté du conseil à cet effet en date de 1904 et de tous certificats signés par des municipalités ou des particuliers auxquels du foin a été délivré aux termes du dit arrêté du conseil. Présentée le 1er mars 1905.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

76*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1905.—Copie de toute correspondance avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou avec aucun officier de l'Intercolonial au sujet du transport du foin, en 1904, entre des localités dans les provinces de l'Ontario et de Québec et des localités situées le long de l'Intercolonial, y compris le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard ; aussi, copie du rapport du ministre au conseil et de l'arrêté du conseil, s'il en est, recommandant ou autorisant une réduction des taux de transport du dit foin. Aussi, les noms des personnes auxquelles a été accordée une réduction des dits taux, et les quantités de foin expédié à chacune d'elles. Présentée le 31 mars 1905.—*M. Foster*..... *Imprimée pour la distribution.*

77. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1905.—Etat donnant (1) les noms de tous les agents commerciaux du Canada ; (2) le lieu où ils sont employés ; (3) leur domicile antérieur, profession et aptitudes ; (4) le chiffre du salaire de chacun ; (5) le chiffre des autres dépenses en rapport avec leur emploi ; (6) la classe de produits qu'ils sont chargés de placer sur les

VOLUME N° 14—*Suite.*

marchés ; (7) leur manière de procéder dans les divers endroits où ils se trouvent ; et (8) les résultats pratiques ou autres qu'ils ont obtenus. Présentée le 1er mars 1905.—*M. Martin (Queen).*

Imprimée pour les documents de la session.

77*a*. Réponse supplémentaire au n° 77. Présentée le 28 avril 1905.

Imprimée pour les documents de la session.

78. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance au sujet de l'arrêté du conseil du 25 août 1904 pourvoyant à la préparation des listes de votation dans les territoires d'Ontario non organisés, et du dit arrêté du conseil, ainsi que de toute correspondance concernant les listes de votation préparées en conformité du dit arrêté. Aussi, copie de toute correspondance entre aucun des ministres ou leurs députés ou officiers, dans aucun des départements, et les personnes suivantes, savoir :—Son Honneur Edward O'Connor, juge puîné d'Algoma ; W. A. Quibell, magistrat de police, Saut-Sainte-Marie ; W. H. Carney, shérif d'Algoma ; J. J. Kehoe, greffier de la paix, Algoma ; Jacob Stevenson, Saut-Sainte-Marie, et toutes autres personnes au sujet de la préparation ou de la revision des dites listes de votation. Aussi, copie de toutes instructions adressées ou remises à aucune des dites personnes, ou à aucunes autres personnes, touchant la préparation ou revision des dites listes de votation ou d'aucunes des dites listes. Présentée le 1er mars 1905.—*M. Boyer*..... ..... *Pas imprimée.*

79. Béponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1905 :—1. Etat indiquant les montants d'argent payés par l'Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard, du 30 juin 1904 au 1er janvier 1905, au sujet des réclamations produites pour dommages, remboursements de toute espèce et compensations pour blessures. 2. La nature et le montant de la réclamation dans chaque cas. 3. Le nom de la personne ou des personnes, de la maison d'affaires où corporation auxquelles ces montants ont été payés. 4. La date à laquelle la réclamation pour dommages, remboursements ou compensation pour blessures a été produite dans chaque cas. 5. La date du paiement de chaque réclamation. Présentée le 3 mars 1905.—*M. Kemp*..... .....*Pas imprimée.*

80. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Etat indiquant le nombre d'acres dans chaque township, dans le district provisoire d'Alberta et dans les parties des districts provisoires de Saskatchewan et d'Assiniboïa situées à l'ouest du rang 13, à l'ousst du 3me méridien, d'après le système d'arpentage de terres fédérales, dont il a été disposé des diverses manières suivantes, savoir :—(*a*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés, soit comme homesteads, soit comme terres vendues. (*b*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres n'ont pas été délivrés, mais qui sont inscrits comme homesteads ou terres achetées. (*c*) Le nombre d'acres pour lesquels des titres ont été délivrés ou qui ont été réservés comme subventions en terres aux chemins de fer. Aussi, indiquant le nombre d'inscriptions pour homesteads jusqu'à date dans les agences de terres qui suivent :—Edmonton, Red-Deer, Calgary, Lethbridge et les parties de Battleford et Régina sises à l'ouest du rang 13, à l'ouest du 3me méridien. Présentée le 3 mars 1905.—*M. Roche (Marquette)*..... ....*Pas imprimée.*

81. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 2 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée entre des particuliers de la ville de Verdun, comté de Jacques-Cartier et le Bureau de la commission du havre ou le département de la Marine et des Pêcheries au sujet des moyens à prendre pour protéger Verdun contre les inondations qui se produisent le long de la rive du Saint-Laurent. Présentée le 3 mars 1905.—*M. Monk*..... ....*Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Etat faisant connaître tous les contrats qui, depuis le 1er juillet 1903, ont été conclus ou renouvelés par le département de Marine et des Pêcheries avec toute personne ou compagnie pour la mise en place, l'entretien ou la garde de bouées de port, donnant, dans chaque cas, le nom de l'entrepreneur, le montant annuel de son contrat et la date de son expiration ; indiquant aussi en quels cas des soumisions publiques n'ont pas été demandées et en quels cas la plus basse soumission n'a pas été acceptée. Présentée le 3 mars 1905.—*M. Ames*..... ....*Pas imprimée.*

83. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1905.—Copie de toute correspondance échangée depuis le 1er octobre dernier entre (*a*) P. W. St. George, ingénieur-surintendant des hangars du port de Montréal, et l'honorable ministre de la Marine et des Pêcheries, et entre (*b*) l'honorable ministre ou le député-ministre de la Marine et des Pêcheries et les commissaires du

VOLUME N° 14—*Suite.*

havre de Montréal au sujet des plans, devis ou contrats pour les nouveaux hangars dans le port de Montréal. Présentée le 3 mars 1905.—*M. Ames*..... *Pas imprimée.*

83*a*. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 25 janvier 1905.—Copie de toute correspondance entre le bureau des Commissaires du havre de Montréal et le département de la Marine et des Pêcheries au sujet de l'érection de hangars permanents sur les quais, dans le port de Montréal, de la correspondance entre le gouvernement et la fédération des expéditeurs et des rapports adressés au gouvernement sur le même sujet. Aussi, copie de la correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et F. D. Monk sur le même sujet. Présentée le 7 mars 1905.—*M. Monk*..... *Pas imprimée.*

84. Etat d'affaires de la Compagnie de prêts et de placements Britannique Canadienne (à responsabilité limitée) pour l'année expirée le 31 décembre 1904. Présentée (au Sénat) le 14 février 1905, par l'hon. président..... *Pas imprimé.*

85. Réponse à une adresse du Sénat en date du 5 août 1904, demandant un état indiquant les noms de toutes les mixtures liquides, connues comme médecines brevetées, supposées guérir les maladies les plus variées du corps humain et rendre à celui-ci sa force et sa vigueur première, s'il est affaibli par quelque maladie, abus, mauvaise habitude ou accident ; le dit état indiquant aussi les sommes payées au gouvernement par l'importateur, le fabricant de ces mixtures ou le vendeur, à titre de taxe spéciale ou de licence, et à qui elles ont été payées ; si le gouvernement connaît les ingrédients employés dans la fabrication de ces médecines, et si cette connaissance lui est venue des déclarations des propriétaires des formules, ou d'une analyse qualitative et quantative de l'analyste fédéral ou quelque autre chimiste pratiquant ; aussi, quelles quantités des ingrédients suivants contiennent une quantité déterminée, soit une once liquide, de la médecine analysée :—1, eau ; 2, alcool, sous toute forme autre que l'alcool absolu, méthylique ou de preuve ; essences, éther ou tout autre dissolvant ; matières colorantes ou aromatiques et, en dernier lieu, ingrédients solides. Présentée le 28 février 1905.—*Hon. M. Sullivan.* ..... *Imprimée pour les documedts de la session.*

86. Réponse à une adresse du Sénat en date du 14 février 1905, demandant un état indiquant :—L'importation en Canada de l'aluminium : en barres ou en lingots ; en fil, feuille, ou autre forme ; d'oxyde d'alluminium ; d'alumina ; les quantités, exprimées en poids ; les pays d'importation, les ports d'entrée au Canada et les pays de production ; les exportations d'aluminium, en barres ou en lingots ; l'aluminium manufacturé sous quelque forme que ce soit ; les pays d'exportation et les ports d'expédition en Canada ; les quantités, exprimées en poids et en valeur, pour l'année 1904. Présentée le 28 février 1905.—*Hon. M. Domville*..... *Pas imprimée.*

87. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 février 1905.—Etat donnant : le nombre d'inspecteurs ou autres personnes nommées pour veiller à l'application de l'Acte de la marque des fruits, 1901 ; les noms des dits inspecteurs ou autres personnes et des salaires de chacun ; le montant total payé aux dites personnes à titre de salaires jusqu'au 1er janvier 1905 ; le montant payé aux dites personnes pour frais de voyage et autres dépenses jusqu'au 1er janvier 1905. Présentée le 9 mars 1905.—*M. Taylor*..... *Pas imprimée.*

88. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905. Copie de toute correspondance ahressée au gouvernement ou à aucun de ses ministres au sujet des câbles télégraphiques dans l'Empire. Présentée le 9 mars 1905. *M. Logan. Pas imprimée.*

89. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Copie de toute correspondance au sujet de la construction d'un nouveau bateau devant servir à maintenir les communications en hiver entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le continent. Aussi, copie du rapport de l'inspecteur sur la condition actuelle du steamer *Stanley* faisant le service sur cette route, les réparations faites au dit steamer et les avaries causées par les glaces. Aussi, tous autres renseignements en la possession du gouvernement quant à la date de la construction, la classe, etc. Présentée le 10 mars 1905. *M. Martin* (*Queen*)..... *Pas imprimée.*

90. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat indiquant le montant et la nature de toute réclamation faite par la maison P. Lyall et Fils pour travaux supplémentaires se rattachant à son entreprise pour la construction des hangars en acier dans le port de Montréal ; et spécifiant, dans chaque cas, si la réclamation a été acceptée et approuvée par les commissaires du havre ou l'ingénieur en chef, si elle a été recommandée pour paiement par l'ingénieur-surintendant du gouvernement, et, dans le cas de conflit entre les ingénieurs, quelle décision a été

VOLUME N° 14—*Suite.*

donnée, dans chaque cas, par le ministre de la Marine et des Pêcheries, et le montant payé ou à être payé à l'entrepreneur en rapport avec chaque réclamation. Présentée le 10 mars 1905.—*M. Ames.*
Pas imprimée.

90*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1905.—Copie de toute correspondance entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou aucun officier de son département, et M. S. Greene, junior, de New-York, concernant les hangars à marchandises en acier du havre de Montréal, et du rapport du dit George S. Greene, junior, sur les plans qui lui ont été soumis pour son opinion. Présentée le 10 avril 1905.—*M. Ames*..... .....*Pas imprimée.*

91. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 1er février 1905.—Etat indiquant :—Le montant dû actuellement au gouvernement fédéral par la Commission des chemins à barrières de Montréal (*a*) à compte du capital, (*b*) pour arrérages d'intérêts ; les montants perçus à chaque barrière appartenant à la dite commission pendant l'année civile 1904 ; les noms de toutes les personnes qui ont obtenu une commutation de péage et le chiffre payé dans chaque cas pour cette commutation ; les montants dépensés sur chaque section ou division de chemins sous le contrôle de la dite commission pendant la dite année 1904, et les contrats donnés pendant l'année, ainsi que le nom de l'entrepreneur, la date et le montant de chaque contrat ; les montants dépensés pendant la dite année à chaque barrière pour salaire des gardiens de jour et de nuit, et toutes autres dépenses encourues pour chaque barrière ; les noms de toutes les personnes qui ont eu des permis de circulation gratuite sur les chemins de fer contrôlés par la dite commission au cours de la dite année ; les dépenses de la dite commission pendant la dite année pour loyer et salaires de ses bureaux, ainsi que le nom et le salaire de chaque employé ; la dette actuelle détaillée de la dite commission en dehors des obligations dues au gouvernement du Canada ; les montants perçus chaque année depuis 1896 des municipalités, en vertu de conventions spéciales comme étant leur quote-part au *pro rata* de la dette de la commission des chemins à barrières. Présentée le 15 mars 1905.—*M. Monk*...*Pas imprimée.*

92. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Etat indiquant les montants dépensés depuis le 30 juin 1902 jusqu'au 1er février 1905 pour les deux quais et approches à Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, dans le comté de Jacques-Cartier. Aussi, copie de toutes lettres adressées au ministre des Travaux publics au cours de l'année 1904 au sujet des dites dépenses, ainsi que les relevés et estimations se rapportant à ces travaux. Présentée le 16 mars 1905.—*M. Monk.*
Pas imprimée.

93. Réponse à un ordre de la Chambre de Communes, en date du 27 février 1905.—Copie de toutes les données thermographiques recueillies à bord des steamers transatlantiques au cours de l'année civile 1903, et faisant connaître (1) le nom du steamer ; (2) la date de l'installation de l'appareil ; (3) la date à laquelle le steamer a quitté le port ; (4) si le compartiment était (*a*) à air froid, (*b*) à air frais, (*c*) à ventilation mécanique, (*d*) à ventilation ordinaire, ou si les données ont été prises sur le pont ou autre endroit où la température naturelle pouvait être enregistrée à l'abri des rayons du soleil ; (5) dans quelle partie du compartiment l'appareil thermographique était placé. Présentée le 17 mars 1905.—*M. Henderson*..... .....*Pas imprimée.*

93*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1905.—Etat donnant tous les systèmes thermographiques en usage pour le transport des produits périssables du Canada dans les compartiments frigorifiques ou ventilés ou à air frais. Aussi, copie de tous contrats passés entre le gouvernement et quelque compagnie de steamers en vertu desquels la compagnie reçoit une subvention pour installer sur ses navires un système frigorifique ou la ventilation à air frais ou la ventilation ordinaire. Présentée le 17 mai 1905.—*M. Armstrong*.... .....*Pas imprimée.*

93*b*. Réponse supplémentaire au n° 93*a*. Présentée le 6 juin 1905..... *Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Etat faisant connaître tous les pouvoirs d'eau loués sur le canal Welland non compris dans la réponse à un ordre de la Chambre du 3 avril 1901, les noms des locataires, la quantité de force accordée dans chaque bail, le chiffre du loyer mentionné dans chaque bail ainsi que la durée du bail, et le montant de ces loyers restant impayés, s'il en est. Présentée le 17 mars 1905.—*M. German.*
Imprimée pour les documents de la session.

95. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Etat indiquant quels contrats pour travaux ou approvisionnements ont été accordés depuis le 1er juillet 1903 à d'autres personnes que les plus bas soumissionnaires dans le département de la Marine et des Pêcheries par l'autorité du gouverneur en conseil en la manière énoncée dans l'article 6 de l'Acte 55-56 Vic., chap.

VOLUME N° 14—*Suite.*

17. Aussi, les noms et les offres de tous les soumissionnaires écartés dans chaque cas, et les motifs pour lesquels la plus basse soumission n'a pas été acceptée. Présentée le 17 mars 1905.—*M. Lewis.*
Pas imprimée.

96. Réponse à une adresse du Sénat en date du 1er mars 1905, demandant copie de la correspondance échangée entre le gouvernement et la corporation de la cité d'Ottawa relative à la création d'un district fédéral. Présentée le 17 mars 1905.—*Hon. M. Bernier*..... ..... *Pas imprimée.*

97. Etat indiquant la superficie des districts provisoires des Territoires du Nord-Ouest.—Présenté le 20 mars 1905, par l'hon. W. S. Fielding.....*Imprimé pour la distribution et les documents de la session.*

98. Ordonnances concernant les écoles, Territoires du Nord-Ouest, chapitres 29, 30 et 31, passées en 1901. Présentées le 20 mars 1905, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimées.*

99. Précis de législation concernant les subsides aux provinces. Présenté le 20 mars 1905, par l'hon. W. S. Fielding.....*Pas imprimé.*

100. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—État indiquant le nombre de témoins appelés devant le comité d'Agriculture dont les dépenses ont été payées par le gouvernement, chaque année, depuis 1890 jusqu'à 1904 inclusivement, le montant payé à chacun des dits témoins, les noms de chacun d'eux, le domicile de chacun à l'époque de son assignation, et le nom des personnes qui ont demandé leur comparution. Présentée le 22 mars 1905.—*M. Wilson (Lennox et Addington)* .....*Pas imprimée.*

101. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 9 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le gouvernement ou aucun de ses départements ou membres et la compagnie dite *The Alexander Gibson Railway and Manufacturing Company* ou toutes autres corporation ou corporations, personne ou personnes, non comprises dans l'état présenté à la Chambre le 29 juillet 1904, au sujet de l'achat et de la prise de possession par le gouvernement du chemin de fer du Canada-Est, et de tous papiers en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses départements non compris dans le dit état de juillet 1904, se rapportant à l'achat et à la prise de possession du dit chemin de fer et de son coût. Aussi, un état indiquant (1) le nombre d'officiers et employés au service du dit chemin de fer à l'époque de son transfert au gouvernement, leurs noms et salaires ou gages respectifs ; (2) le nombre d'officiers employés actuellement au service du dit chemin de fer avec leurs noms et salaires ou gages respectifs ; (3) le coût de l'exploitation du dit chemin de fer depuis la date de son transfert au gouvernement jusqu'au 1er février courant, et le chiffre des recettes brutes du dit chemin de fer pendant la même période. Présentée le 23 mars 1905.—*M. Crockct*.....*Pas imprimée.*

102. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Copie de toutes pétitions, mémoires et résolutions de l'Assemblée législative du Manitoba et de l'Exécutif de cette province, et de toute correspondance relative à l'extension des limites du Manitoba vers l'ouest ou le nord. Présentée le 3 avril 1905.—*M. Roche* (*Marquette*).
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

102*a*. Réponse supplémentaire au n° 102. Présentée le 5 avril 1905.
Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

103. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 janvier 1905.—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement ou aucun de ses membres ou officiers concernant la construction et le site d'une gare de chemin de fer à Charlottetown, I.-P.-E., et de tous rapport ou rapports ou mémoires de quelque ministre ou officier du gouvernement au sujet de la délégation de la province de l'Ile-du-Prince-Edouard, demandant la construction des dits travaux. Présentée le 22 mai 1905.—*M. Martin* (*Queen*).....*Pas imprimée.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance et de tous documents concernant une requête adressée au Bureau des commissaires des chemins de fer relativement à une demande soumise récemment au dit bureau par les villes de Port-Arthur et Fort-William aux fins de pouvoir installer leur réseau de téléphone municipal dans les bureaux des stations du chemin de fer du Pacifique Canadien dans ces deux villes. Aussi, copie de toute correspondance entre les dites villes de Port-Arthur et Fort-William et leurs officiers et le gouvernement au sujet de la dite demande, ou antérieurement ou subséquemment à cette demande. Aussi, copie de tout rapport ou recommandation, décision ou instruction de la part des commissaires des chemins de fer concernant cette ou ces demandes s'y rattachant. Présentée le 5 avril 1905.—*M. Boyer*. .... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1905.—Copie du rapport de M. Matheson sur les fraudes présumées dans le paiement des primes de pêche. Présentée le 5 avril 1905.—*M. Ganong* ..... *Pas imprimée.*

106. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1905.—Etat indiquant les causes portées devant la Cour de l'Echiquier du Canada en vertu de sa juridiction en Amirauté depuis que l'Acte d'Amirauté de 1891 est venu en force, donnant par district,—1. Le nombre de causes instituées ? 2. *(a)* Le nombre de demandes interlocutoires, et *(b)* de procès ; 3. Les montants compris dans les causes. Présentée le 6 avril 1905.—*M. Clarke (Essex).*
Imprimée pour les documents de la session.

107. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1905.—Copie de toute correspondance entre le département de l'Intérieur et Robert Buchanan, Peter Veregin, Simeon Rieben et le Bureau des terres fédérales à Yorktown, ou autres, concernant la réclamation produite par Ivan Shukin pour le titre du quart nord-ouest de la section 23, township 31, rang 6, 2me méridien ouest, et tous procédés d'annulation en rapport avec la dite propriété. Présentée le 7 avril 1905. *M. Lake* ..... *Pas imprimée.*

108. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Etat faisant connaître le nombre et la situation, le coût et les recettes des établissements frigorifiques en Canada pour la conservation de la boitte, et copie certifiée des rapports de tous ces établissements depuis 1900. Aussi, les noms et les salaires de tous les surintendants, officiers et gardiens des dits établissements, et le nombre de livres des différentes espèces de poissons qui y sont emmagasinés, la quantité de boitte tirée de ces établlssements par des pêcheurs pour leur usage, et les noms de ces pêcheurs. Aussi, tous renseignements de nature à faciliter une étude complète de la question des établissements frigorifiques aidés par le gouvernement. Présentée le 11 avril 1905.—*M. Martin (Queen).*
Pas imprimée.

109. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, écrits, documents, mémoires, arrêtés du conseil ou renseignements, manuscrits ou imprimés de toute espèce non encore soumis à la Chambre qui ont été échangés entre le gouvernement du Canada ou aucun de ses membres ou officiers et le gouvernement de l'Ile-du-Prince-Edouard ou aucun de ses membres ou officiers, se rapportant en quelque manière à la demande produite par la dite province pour avoir sa quote-part de l'indemnité fixée par la sentence arbitrale de la Commission des pêcheries de Halifax. Présentée le 12 avril 1905.—*M. McLean (Queen)* ..... *Pas imprimée.*

109*a*. Réponse supplémentaire au n° 109. Présentée le 10 mai 1905..... *Pas imprimée.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Copie de toute correspondance entre le département de la Marine et des Pêcheries et M. A. E. Dyment, M.P., et aussi entre le dit département et le ci-devant commissaire des pêcheries pour Ontario (l'honorable M. Latchford) au cours des quatre dernières années, au sujet de l'octroi de licences pour faire la pêche avec des rets à enclos à l'est de Little-Current, île Manitouline, à M. T. H. Jackman, de Killarney, Ontario. Présentée le 12 avril 1905.—*M. Crocket* ..... *Pas imprimée.*

111. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1005.—Etat indiquant séparément le montant dépensé par le gouvernement fédéral depuis le 1er juillet 1873, pour construire, équiper et subventionner les chemins de fer et les canaux du Canada, la valeur des terres données à titre de subventions, sur le pied de une piastre l'acre, et l'estimation des obligations totales contractées par le Canada pour la construction du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Aussi, état indiquant séparément la partie des dites dépenses qui ont été faites ou qui sont à faire, comme susdit, pour les chemins de fer et canaux, dans chaque province du Canada et les Territoires du Nord-Ouest, en en déduisant les sommes qui ont pu être portées au débit d'aucune des dites provinces ou des dits Territoires du Nord-Ouest dans le compte de leur dette envers le gouvernement du Canada. Présentée le 12 avril 1905. *M. Martin (Queen)* ..... *Imprimée pour les documents de la session.*

112. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 février 1905.—Copie de toutes les listes de votation telles que préparées par les énumérateurs des diverses subdivisions de votation des districts électoraux des Territoires du Nord-Ouest qui ont servi pour les dernières élections fédérales. Présentée le 17 avril 1905.—*M. McCarthy (Calgary)* ..... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

112*a*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 février 1905.—1. Copie des listes de votation pour le district électoral de Macdonald, Manitoba, fournies au greffier de la Couronne en chancellerie avant les élections générales de 1904. 2. Copie des listes de votation fournies par le greffier de la Couronne en chancellerie à l'officier-rapporteur pour le district électoral de Macdonald pour les dites élections. 3. Copie des listes de votation fournies aux divers sous-officiers-rapporteurs par l'officier-rapporteur dans le dit district électoral de Macdonald. Présentée le 27 avril 1905. *M. Roche (Marquette).* ..... *Pas imprimée.*

112*b*. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 19 janvier 1905.—Copie de la liste originale des électeurs de Marquette fournie au greffier de la Couronne en chancellerie, copie de la liste qui a été envoyée à l'officier-rapporteur ; aussi, copie des listes fournies par l'officier-rapporteur aux divers députés officiers-rapporteurs. Présentée le 27 avril 1905.—*M. Roche (Marquette).* *Pas imprimée.*

113. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat indiquant les quantités de charbon anthracite employées dans les divers départements du gouvernement, dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et de l'Ile-du-Prince-Edouard en 1900, 1901, 1902, 1903 et 1904. Aussi, état donnant la dépense totale, chaque année, dans chacune des dites provinces pendant la dite période, et donnant séparément les noms des personnes auxquelles ces deniers ont été payés et le prix, par tonne, payé à chacune. Présentée le 17 avril 1905.—*M. McLean (Queen).* ..... *Pas imprimée.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1905.—Etat indiquant, par province, la quantité des produits suivants importés des Etats-Unis en Canada et exportés du Canada aux Etats-Unis pour la consommation, ainsi que le montant des droits perçus dans ces deux pays en 1903 et 1904 respectivement, savoir :—lard, de toute espèce ; pommes ; maïs ; fèves, en conserves ou autrement ; tabac brut en feuilles ; bestiaux ; chevaux ; laines ; peaux ; betteraves à sucre ; foin ; œufs ; beurre et volailles. Présentée le 25 avril 1905.—*M. Clements...Pas imprimée.*

115. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 6 mars 1905.—Relevé détaillé des divers montants dépensés depuis deux ans pour le quai et ses approches à l'île Bizard, comté de Jacques-Cartier, P.Q. Présentée le 27 avril 1905.—*M. Monk.* ..... *Pas imprimée.*

116. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 mars 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, rapports, estimations et autres documents ou renseignements échangés entre aucun ministre ou fonctionnaire du gouvernement et des ingénieurs ou autres concernant des sondages ou autres travaux à faire dans le but de prendre les meilleurs moyens de s'assurer de l'endroit le plus propice à y construire une jetée ou un brise-lames dans le voisinage de Carleton-Point ou du Cap-Traverse, I.-P.-E., afin de faciliter les communications entre l'Ile-du-Prince-Edouard et le continent en hiver et en été. Présentée le 27 avril 1905.—*M. Lefurgey* ..... *Pas imprimée.*

117. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 30 février 1905.—Copie de tous rapports faits par M. Burley ou tout autre officier concernant les droits de prise d'eau réservés pour fins d'élevage dans les Territoires du Nord-Ouest pendant les cinq dernières années. Présentée le 27 avril 1905.—*M. Roche (Marquette)* ..... *Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1905,—Copie de toute correspondance, lettres, rapports, pétitions et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres ou officiers concernant le site et la construction d'une gare de chemin de fer à Grand-View, sur l'embranchement vers Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Présentée le 28 avril 1905.—*M. Martin (Queen).* ..... *Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat faisant connaître,—1. Quel montant a été dépensé par le gouvernement fédéral depuis 1896 dans chacun des endroits suivants : (*a*) Havre de Port-Arthur ; (*b*) havre de Fort-William ; (*c*) rivière Kaministiquia, indiquant séparément les dépenses (1) pour dragage ; (2) pour brise-lames ; (3) pour autres fins. 2. Quelles quantités des travaux d'excavation ont été exécutées en 1905-06 dans chacun des endroits susnommés, indiquant séparément les quantités des excavations dans la vase et le sable, la glaise, le tuf et le roc. 3. Quels sont les termes et dates des contrats passés avec les entrepreneurs de dragage aux endroits ci-dessus nommés en 1903-04 et 1904-05. 4. Si le gouvernement déposera ces contrats sur la Table de la Chambre. 5. Quelle est la force, le tonnage et les dimensions des dragueurs employés à ces travaux. 6. Quel est le coût des dragueurs de construction récente du même modèle que ceux qui sont employés aux trois endroits susnommés. Présentée le 28 avril 1905.—*M, Hughes (Victoria).* ..... *Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1905.—Etat indiquant pour chacune des années fiscales depuis le 1er juillet 1897 jusqu'au 30 juin 1904, le montant des dépenses faites à compte du capital pour le chemin de fer du comté de Drummond, et donnant la description des travaux et matériaux pour lesquels ces dépenses ont été faites. Présentée le 9 mai 1905.—*M. Foster*..... *Pas imprimée.*

121. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 20 février 1905.—Etat indiquant séparément, sous forme de tableau, le montant voté en premier lieu pour édifices publics dans des villes du Canada ne comptant pas plus de 5,000 habitants ; l'année dans laquelle le premier montant a été voté dans chaque cas ; le montant total dépensé pour compléter chaque édifice ; l'année dans laquelle il a été complété ; le montant des recettes retirées séparément des bureaux de poste, douane et revenu de l'intérieur au cours de l'année dans laquelle le premier crédit a été voté ; le chiffre de loyer payé pour les édifices servant aux bureaux ci-dessus pendant la dite année, et la population de chaque ville pour la dite année. Le dit état devant couvrir la période comprise entre le mois de janvier 1888 et le mois de février 1905, inclusivement. Présentée le 19 mai 1905.—*M. Foster*..*Pas imprimée.*

122. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 26 mai 1905.—Pour copie de la correspondance, etc., concernant le bureau de poste de Thessalon. Présentée le 26 mai 1005.—*Sir William Mulock*.... .....*Pas imprimée.*

123. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 février 1905.—Copie de toutes pétitions et correspondance entre les Chambres de Commerce de Toronto et de Montréal, respectivement, et le Gouverneur en conseil au sujet de la nomination d'experts en grain, sous l'Empire de l'Acte d'inspection des grains, à Toronto et Montreal. Aussi, copie des arrêtés du conseil en vertu desquels ces nominations ont été faites. Présentée le 6 mai 1905.—*M. Ames*.....*Pas imprimée.*

124. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1905.—Etat donnant les documents suivants concernant les paiements faits à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac :—1. Copie du mandat décerné au commissaire Mothersill et de toutes les instructions qui lui ont été données. 2. Rapport et décisions du commissaire Mothersill. 3. Dépositions assermentées des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Mothersill, telles que prises par le sténographe Roy. 4. Copie du mandat décerné au commissaire Langelier et de toutes les instructions qui lui ont été données. 5. Rapport et décisions du commissaire Langelier. 6. Dépositions assermentées, s'il en est, des réclamants qui ont comparu devant le commissaire Langelier. 7. Copie des affidavits présentés au commissaire Langelier, et subséquemment. 8. Copie de la résolution ou de l'arrêté du conseil adoptant le rapport du commissaire Langelier. 9. Etat indiquant chaque paiement fait par le gouvernement depuis le 1er juillet 1901 à compte du crédit voté en 1901 pour une ligne de chemin de fer entre Caplin et Paspébiac, et faisant connaître, pour chaque paiement, à qui, par qui, à quelle date, pour quelle partie du chemin, la date de la production de la réclamation et sur quelle recommandation chaque paiement a été fait. 10. Copie de toute correspondance échangée entre le département des Chemins de fer et Canaux, ou toute personne relevant de ce département, et le commissaire Langelier au sujet de l'enquête et du paiement des dites réclamations ; aussi, de toute correspondance entre le député du comté de Bonaventure et le département, et entre le dit député et le commissaire Langelier à ce sujet ; ainsi que par les syndics du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, C. M. Armstrong, T. C. Casgrain, H. C. J. Gilindez ou toute autre personne en leur nom et le département. Présentée le 15 juin 1905. *M. Ames*.... ..... *Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1805.—Copie de toutes correspondance, lettres, pétitions, etc., addressées au gouvernement ou à quelqu'un de ses membres ou officiers au sujet de demandes d'indemnité formulées par Thomas Curley, Charles Mitchell et autres, de Village-Green, I.-P.-E., pour dommages causés à leurs propriétés et pour expropriation pour les fins de l'embranchement sur Murray-Harbour du chemin de fer de l'Ile-du-Prince-Edouard. Présentée le 30 juin 1905. *M. McLean (Queen)*.....*Pas imprimée.*

126. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 13 juillet 1905.—Copie de toutes correspondance et dépêches échangées entre le gouvernement du Canada et les autorités impériales au sujet de l'établissement en Canada d'une succursale de la Monnaie royale. Présentée le 4 juillet 1905. *M. Monk*.....*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

127. Copie du compte de l'avocat et du témoin expert, tel que certifié par le président du comité spécial nommé durant la session dernière du Sénat pour s'enquérir de la situation en Canada de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York. Présentée (au Sénat) le 28 juin 1905, par l'hon. R. W. Scott..... *Pas imprimée.*

127*a*. Lettre de C. J. Coster au greffier du Sénat accusant réception d'un chèque de $500 étant accompte de ses honoraires comme conseil du comité spécial chargé de l'enquête de la *Mutual Reserve Fund Life Association*, de New-York, et aussi une lettre de A. Power, faisant fonction de député-ministre de la Justice, relative à nombre de comptes en rapport avec l'enquête faite par le dit comité qui ont été envoyés au département de la Justice pour y être taxés. Présentée (au Sénat) le 29 juin 1905, par l'hon. R. W. Scott.....*Pas imprimée.*

128. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 12 mars 1905.—Copie de toute correspondance, arrêté du conseil, arrangements, rapports, etc., au sujet des travaux de défense d'Halifax et d'Esquimalt dont le gouvernement a pris charge. Présentée le 7 juillet 1905. *M. Foster* .....*Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

129. Réponsé à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 25 mars 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, papiers, mémoires, etc., envers le gouvernement et le ministère de la Guerre et entre le gouvernement et les membres de la milice canadienne au sujet de l'octroi de la médaille royale Sud-africaine aux Canadiens qui ont fait dix-huit mois de service dans la guerre de l'Afrique du Sud. Présentée le 18 juillet 1905. *M. Worthington*.....*Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre da la Chambre des Communes, en date du 10 juillet 1905, pour copie du mémoire adressé par les membres du conseil de la Milice au ministre de la Milice et de la Défense ; aussi, copie du mémoire du ministre de la Milice et de la Défense au sujet du budget de la Milice. Présentée le 10 juillet 1905. *Sir Frederick Borden. Imprimée pour la distribution et les documents de la session.*

131. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 8 mars 1905—.Etat donnant les noms des colons des Territoires du Nord-Ouest n'ayant pas droit à un second homestead, qui ont été autorisés par le département à acquérir de nouveaux quarts de sections aux conditions ordinaires de culture ; les dates auxquelles cette autorisation a été accordée ; les terres achetées par ces colons par suite de cette autorisation, le prix convenu et la somme versée. Aussi, la manière dont les agents locaux des terres fédérales ont été notifiés de l'autorisation donnée pour opérer ces ventes. Présentée le 10 juillet 1905. *M. Lake*.....*Pas imprimée.*

132. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 mars 1905.—Etat faisant connaître (1) le nombre d'employés permanents, hommes et femmes, respectivement, nommés dans le service intérieur du service civil à Ottawa depuis le 1er juillet 1896 ; (2) le nombre actuel des employés permanents, hommes et femmes, respectivement, dans le service intérieur à Ottawa ; (3) le nombre des surnuméraires, hommes ou femmes, inscrit sur la feuille de paie du service intérieur à Ottawa pour janvier 1905 ; (4) le nombre de surnuméraires, hommes et femmes, nommés depuis le 1er juillet 1896 ; (5) le nombre d'ouvriers, journaliers ou autres travailleurs employés à Ottawa pendant le mois de janvier, en sus des employés permanents ou surnuméraires actuellement à l'emploi du gouvernement à Ottawa, avec indication du département où ils sont employés. Présentée le 10 juillet 1905.—*M. Sproule*.....*Pas imprimée.*

133. Règles de la Cour Suprême de l'Ile-du-Prince-Edouard relatives aux causes criminelles. Présentées (au Sénat) le 10 juillet 1905, par l'honorable Président.....*Pas imprimées.*

134. Réponse à une adresse de la Chambre des Communes, en date du 27 mars 1905.—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres, mémoires, arrêtés en conseil, rapports, etc., etc., en la possession du gouvernement ou de quelqu'un de ses membres ou officiers, au sujet de l'octroi d'un subside additionnel à la province de l'Ile-du-Prince-Edouard en 1901 au montant de $30,000 par année, et des motifs pour lesquels il a été convenu de payer le dit subside à la province. Présentée le 11 juillet 1905.—*M. Martin*.....*Pas imprimée.*

135. Réponse à une adresse du Sénat en date du 6 juillet 1905, demandant un état indiquant :—1. L'étendue, en acres, des terres scolaires vendues dans les Territoires du Nord-Ouest depuis l'union. 2. Le montant du principal, s'il en est, et de l'intérêt payé au gouvernement des Territoires. 3. L'étendue, en acres, des terres vendues et le prix moyen par acre, pour chaque année. 4. Le montant restant au crédit du fonds des écoles. 5. Le montant dû sur ventes, à être porté au crédit de ce fonds. Présentée le 12 juillet 1905.—*Honorable M. Lougheed*.....*Pas imprimée.*

VOLUME N° 14—*Suite.*

136. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 13 février 1905.—Copie de toute correspondance, pétitions, résolutions, rapports et mémoires en la possession du gouvernement ou d'aucun de ses membres, concernant le tracé et la construction de chemins de fer d'embranchements dans la province de l'Ile-du-Prince-Edouard. Aussi, état indiquant le nombre d'explorations faites dans la province depuis 1900, les routes étudiées et le coût de chacune. Présentée le 14 juillet 1905.—*M. Martin (Queen)* ..... *Pas imprimée.*

137. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 juillet 1905.—Pour copie des détails de l'item 3 de la résolution 107 du budget supplémentaire de 1905-06 : "Construction de phares et auxiliaires de la navigation, y compris appareil, $675,000", département de la Marine et des Pêcheries. Présentée le 14 juillet 1905.—*Honorable J. R. F. Préfontaine*..... .... *Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre des Communes, en date du 14 juillet 1905.—Pour copie du rapport du surintendant J. D. Moodie, sur le service dans la Baie d'Hudson par le steamer *Neptune*, 1903-04. Présentée le 14 juillet 1905.—*Honorable J. R. F. Préfontaine.*
Imprimée dans le document de la session n° 28.

139. Extraits de rapports de comités de l'honorable Conseil privé approuvés par Son Excellence le Gouverneur général le 31 mai 1902, et le 20 septembre 1904, respectivement, concernant certaine propagande faites dans certains pays d'Europe pour encourager l'immigration en Canada par la *North Atlantic Trading Company of Amsterdam*, Hollande. Présentés le 11 juillet 1905, par l'honorable F. Oliver..... *Pas imprimés.*

140. Rapport de W. M. Graham, inspecteur d'agences sauvages dans l'agence de l'Assiniboine et aussi dans l'agence de la Montagne de l'Orignal. Présenté le 19 juillet 1905, par l'honorable F. Oliver.
Pas imprimé.

141. Correspondance concernant la vente de certaines îles dont la possession est contestée dans la Baie Georgienne, au sud de la Pointe de l'Orignal. Présentée le 19 juillet 1905, par l'honorable F. Oliver..... *Pas imprimée.*

142. Copie d'un acte passé entre Sa Majesté le Roi Edouard VII et la *Dominion Coal Company* (limitée). Présentée le 19 juillet 1905, par l'honorable F. Oliver ... . *Pas imprimée.*

143. Réponse à une adresse au Sénat en date du 7 juillet 1905, demandant un état indiquant :—Le nombre de baux de pâturages, à terme, accordés depuis 1897 par le gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest, et aussi,—Le nombre d'acres compris dans chaque bail ; la date et la durée du bail ; les noms du locateur et du locataire actuels ; le montant du loyer par acre ; le township et le rang où les pâturages sont situés. Présentée le 14 juillet 1905.—*Honorable sir Mackenzie Bowell*..*Pas imprimée.*

144. Réponse à une adresse du Sénat en date du 6 avril 1905, demandant copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications reçus par le ministère des Travaux publics ou quelqu'un de ses fonctionnaires, ou par tout autre ministère du gouvernement ou ses fonctionnaires, de l'honorable sénateur Philippe Auguste Choquette, se rapportant de quelque manière que ce soit au lot 4438A des plan et livre de renvoi officiels du quartier Montcalm de la cité de Québec, et à l'achat de ce terrain par Sa Majesté le Roi Edouard VII, et aussi, copie des dépêches, lettres, télégrammes et autres correspondance et communications adressées par quelqu'un de ces ministères ou de leurs fonctionnaires à l'honorable sénateur Choquette à ce sujet ; aussi, copie de tous plans, s'il en est, déposés pour les fins de l'expropriation du dit terrain, dans la division d'enregistrement où ce terrain est situé ; copie de toutes procédures en expropriation autorisées ou requises par la loi dans les cas d'expropriation de terrains pour les fins publiques, et se rapportant de quelque manière que ce soit au lot ci-dessus mentionné ; copie des nominations d'évaluateurs au sujet de ce lot ; copie des demandes faites pour la nomination de ces évaluateurs, et de toute correspondance, lettres et télégrammes se rapportant à ces nominations ; copie des évaluations du dit lot faites par des évaluateurs ; copie des arrêtés du conseil relatifs à ces transactions et à l'achat de cet immeuble ; copie des actes, procurations, rapports et arrêtés du conseil passés, faits ou rendus, relativement à l'achat ou acquisition du dit lot par Sa Majesté le Roi Edouard VII. Présentée le 18 juillet 1905.—*Hon. M. Landry*..... *Pas imprimée.*

145. Réponse à une adresse du Sénat en date du 16 mai 1905, demandant copie de toute correspondance échangée entre Henry F. Coombs, de Saint-Jean, N.-B., et le ministère de l'Agriculture du Canada ou quelqu'un des fonctionnaires de ce ministère, relativement à des articles expédiés par le dit

VOLUME N° 14—*Fin.*

Henry F. Coombs, à l'exposition de Paris, en 1900, et à sa réclamation pour dépenses faites à cet égard et pour le paiement d'articles endommagés ou non retournés. Présentée le 19 juillet 1905.—*Hon. M. Landry*.....*Pas imprimée.*

146. Réponse à une adresse du Sénat en date du 14 juin 1904, demandant :—1. Un état indiquant en autant de colonnes distinctes les noms et prénoms, l'âge, le grade, le domicile, l'origine, de tous les officiers, sous-officiers et hommes d'équipage du navire envoyé en 1903 en exploration à la Baie d'Hudson. 2. Le nom du navire frété pour cette expédition, son tonnage, le nom de son propriétaire, le prix affecté pour son service, la durée de ce service. 3. Le terme de service de chacun des hommes (officiers, sous-officiers, matelots, etc.), qui composent l'équipage de ce vaisseau. 4. Toute la correspondance relative à cette expédition, y compris les instructions données. 5. Copie de tout rapport fait par les autorités du bord depuis le commencement de cette expédition. Présentée le 18 juillet 1905.—*Hon. M. Landry*.....*Pas imprimée.*

147. Décrets du conseil rendus depuis la dernière session soumis à cette Chambre, en conformité à l'article 5 du chapitre 34 des Statuts de 1902. Présentés le 18 juillet 1905, par l'hon. F. Oliver...*Pas imprimés.*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

RAPPORT

DE

L'ARPENTEUR GÉNÉRAL

DES

TERRES FÉDÉRALES

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

1904

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1905

RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
SERVICE TECHNIQUE,
OTTAWA, 31 octobre 1904.

M. JAMES A. SMART,
Sous-ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant sur les opérations du service technique de ce ministère au cours de l'exercice clos le 30 juin 1904.

NATURE DE L'OUVRAGE.

L'arpentage des townships destinés à la colonisation constitue la partie la plus importante des travaux du service technique. L'on emploie deux catégories de partis d'arpentage. Dans l'une de ces catégories, l'arpenteur et ceux qui travaillent sous sa direction sont rémunérés à la journée; dans l'autre, l'arpenteur entreprend de faire l'arpentage à des taux déterminés par mille de ligne arpentée, ces taux étant proportionnés aux difficultés que présente l'arpentage. Avant de procéder à la subdivision d'un township, on en marque sur le terrain les limites de ligne de contour extérieures, puis celui qui est chargé de la subdivision, un entrepreneur ordinairement, établit les limites ou les lignes de section. Il faut ensuite faire le levé des lacs ou des rivières du township pour déterminer l'étendue des quarts de section fractionnaires aboutissant à ces lacs ou rivières. Ce genre d'arpentage s'appelle un "relevé". La même désignation s'applique à l'arpentage des chemins, des défrichements faits par les colons, etc. Les travaux dans les townships comprennent aussi le rétablissement des lignes oblitérées ou des lignes qui sont presque entièrement disparues, le nouvel arpentage des lignes perdues ou des lignes qui sont entièrement disparues, et le nouveau tracé des lignes erronées fait dans le but de préparer des plans exacts de ces lignes. Les trois sortes d'arpentages sont groupés ensemble dans le présent rapport sous la désignation générale de "réarpentages".

ARPENTAGES DE 1903.

Cinq cent trente-cinq townships entiers et dix-huit townships fractionnaires ont été complètement subdivisés au cours de l'année 1903, et soixante-six l'ont été partiellement. Durant la même période on a aussi complètement réarpenté soixante-un townships et partiellement vingt-huit autres. Sur les soixante-neuf partis d'arpenteurs employés, soixante-six ont travaillé à l'arpentage des townships, et trois aux autres arpentages. Seize des partis étaient rémunérés à la journée et cinquante-trois travaillaient à l'entreprise. Deux des partis rétribués à la journée se trouvaient au Manitoba, onze dans les Territoires du Nord-Ouest, et trois à la Colombie-Britannique. Les cinquante-trois entrepreneurs ont tous travaillé à l'arpentage de subdivision des townships dans les Territoires du Nord-Ouest. Les seize partis d'arpenteurs rémunérés à la journée se répartissaient ainsi :

1. W. A. Ducker.—Lignes de contour dans la partie sud-est du Manitoba.
2. C. F. Aylsworth.—Subdivision et autres arpentages dans la partie occidentale du Manitoba.
3. P. R. A. Bélanger.—Réarpentages au nord de Qu'Appelle, Assiniboïa.
4. A. Saint-Cyr.—Ligne de contour au nord de Battleford, Saskatchewan.

5. J. J. Dalton.—Lignes de contour et autres arpentages près de Fort-Petit, Saskatchewan.

6. J. K. McLean.—Lignes de contour au nord d'Edmonton, Alberta.

7. G. J. Lonergan.—Réarpentages près d'Edmonton, Alberta.

8. E. W. Hubbell.—Réarpentages au sud d'Edmonton, Alberta.

9. J. N. Wallace.—Lignes de contour à l'ouest du cinquième méridien, Alberta.

10. L. E. Fontaine.—Subdivision dans la partie méridionale de l'Alberta.

11. J. E. Ross.—Subdivision dans la partie orientale de la Colombie-Britannique.

12. J. A. Kirk.—Subdivision près de Revelstoke.

13. A. W. Johnson.—Subdivision dans la partie occidentale de la Colombie-Britannique.

14. A. S. Weeks.—Inspecteur-adjoint des arpentages.

15. C. E. Bourgault.—Inspecteur-adjoint des arpentages.

16. A. O. Wheeler.—Lever topographique dans les montagnes Rocheuses.

Les arpentages à l'entreprise ont été faits sous la direction de MM. William Pearce, inspecteur en chef des arpentages, et Thomas Turnbull, inspecteur des arpentages. Ces deux inspecteurs ont chacun un arpenteur et un parti pour les aider à inspecter les travaux.

Je donne plus bas un résumé des opérations des partis employés aux arpentages de townships au cours de 1903; j'y ai ajouté les chiffres de 1902 pour les fins de comparaison. Ces chiffres diffèrent quelque peu de ceux publiés dans le rapport de 1902, mais comprennent tous les partis employés aux arpentages de townships :

		1903.	1902.
Nombre de partis		65	37
Lignes extérieures de townships	Milles	833	1,919
Lignes de sections	"	25,982	5,867
Relevé	"	4,050	1,282
Réarpentage	"	5,390	3,269
Total pour la saison	"	36,255	12,337
Moyenne par parti d'arpenteur	"	558	333

L'augmentation dans la moyenne par parti d'arpenteurs, de 333 milles en 1902 à 558 milles en 1903, s'explique par la nature de la région arpentée, laquelle était plus ou moins boisée en 1902, tandis qu'en 1903 une partie considérable se composait de prairies découvertes. Les pluies, les inondations et les hautes eaux de 1902 ont également nui à l'avancement des travaux.

Les travaux des arpenteurs rétribués à la journée et des entrepreneurs se comparent de la manière suivante :

Travail de P. R. A. Bélanger (rémunération à la journée).

		1903.	1902.
Réarpentages	Milles	3,100	2,878
Lignes de sections	"	28	
Relevé	"	6	

Travaux des partis rémunérés à la journée.

		1903.	1902.
Nombre de partis		12	17
Lignes extérieures de townships	Milles	632	1,214
Lignes de sections	"	478	1,188
Relevé	"	236	489
Réarpentages	"	497	374
Total pour la saison	"	1,843	3,265
Moyenne par parti d'arpenteurs	"	154	192

Travaux des partis d'arpenteurs (à l'entreprise).

		1903.	1902.
Nombre de partis		52	19
Lignes extérieures de townships	Milles	201	705
Lignes de sections	"	25,476	4,679
Relevé	"	3,808	703
Réarpentages	"	1,793	17
Total pour la saison	"	31,278	6,194
Moyenne par parti d'arpenteurs	"	601	326

Les détails concernant le travail de chaque arpenteur sont énumérés sous forme de tableau dans l'annexe n° 3 du présent rapport. En exceptant M. P. R. A. Bélanger, dont le travail a consisté presque entièrement en réarpentages, le tableau nous frappe par la grande différence dans le coût du travail fait à la journée et celui à l'entreprise. Cette différence est encore démontrée par les chiffres mentionnés plus haut indiquant le résultat des travaux des partis d'arpenteurs, soit une moyenne de 192 et de 154 milles pour le parti rémunéré à la journée, contre 326 et 601 milles pour l'entrepreneur. Il faut cependant tenir compte que les arpentages ne sont pas de la même nature. L'arpenteur rétribué à la journée établit les bases ou les lignes régulatrices du système des terres fédérales, lesquelles ont besoin d'être tracées avec plus de soin et d'exactitude qu'on ne pourrait s'y attendre de la part d'un entrepreneur. Il subdivise les terres situées dans les montagnes, et en général fait tous les arpentages qui, par suite de difficultés particulières, ne peuvent être donnés à l'entreprise à des prix fixes. Ces arpentages sont naturellement dispendieux ; serait-il même possible de les faire faire à l'entreprise que le coût en serait plus élevé que celui représenté par les chiffres contenus dans le tableau pour l'ouvrage accompli à l'entreprise. Il est évident cependant que le système de l'entreprise est le plus économique, et, règle générale, chaque arpentage est donné à l'entreprise, sauf lorsqu'il y a des raisons spéciales pour qu'il soit fait autrement.

Le topographe du ministère, M. A. O. Wheeler, a complété le lever des montagnes Selkirk. Son rapport se publie actuellement, et l'on est à graver la carte qu'il a préparée. M. Wheeler est maintenant à faire dans les parcs des Montagnes-Rocheuses et Yoho le même ouvrage que dans les montagnes Selkirk.

ARPENTAGES DE 1904.

Un changement remarquable se manifeste dans la perfection et l'exactitude des arpentages, lequel est dû en grande partie aux meilleures méthodes prescrites pour la gouverne des arpenteurs dans l'édition publiée l'année dernière. Il est à noter que l'amélioration s'est produite nonobstant la somme énorme d'ouvrage accompli et la difficulté d'exercer un contrôle efficace sur des opérations de cette importance.

La température a été en général favorable aux travaux d'arpentage, bien que du retard ait été causé au printemps par les inondations des rivières Saskatchewan et Qu'Appelle, et l'interruption du service sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les arpenteurs étaient sous la direction et le contrôle directs de ce bureau. Il a été inauguré une excellente méthode d'inspection des entreprises d'arpentage, et quatre inspecteurs ont été employés à cette fin. Les inspecteurs doivent veiller à ce que les lignes soient établies correctement et les monuments d'arpentage bien bâtis; ils recueillent aussi des renseignements suffisants pour contrôler l'exactitude des notes d'arpentages des entrepreneurs et pour vérifier leurs comptes. On ne peut attacher trop d'importance à cette vérification, lorsque les taux varient de $6 à $38 par milles.

Avant le 1er juillet 1904 soixante-quinze partis d'arpenteurs étaient à l'œuvre, soixante-dix pour les arpentages des townships et cinq pour les autres. Vingt et un des partis employés étaient rétribués à la journée et cinquante-quatre travaillaient à

l'entreprise. Quarante-huit des entreprises comprenaient la subdivision des townships dans les Territoires du Nord-Ouest, et les six autres concernaient la province du Manitoba. Les vingt partis rétribués à la journée se répartissaient ainsi :

1. W. A. Ducker.—Arpentage des lignes extérieures de townships dans la partie sud-est du Manitoba.
2. C. F. Aylsworth.—Subdivision et divers arpentages dans la partie centrale du Manitoba.
3. L. T. Bray.—Réarpentages dans la partie sud du Manitoba.
4. P. R. A. Bélanger.—Rétablissement des arpentages dans l'Assiniboïa, au nord-est de Qu'Appelle.
5. J. J. Dalton.—Divers arpentages de subdivision dans la sud de l'Alberta.
6. G. J. Lonergan.—Renouvellement des arpentages dans le district d'Edmonton.
7. E. W. Hubbell.—Renouvellement des arpentages au sud-ouest d'Edmonton.
8. J. K. McLean.—Lignes extérieures au nord d'Edmonton.
9. L. E. Fontaine.—Lignes extérieures dans la partie du nord de l'Alberta.
10. Edgar Bray.—Lignes extérieures au nord-ouest d'Edmonton.
11. A. Saint-Cyr.—Lignes extérieures dans la région de la rivière La-Paix.
12. J. N. Wallace.—Lignes extérieures dans la région de la rivière La-Paix.
13. H. B. Selby.—Lignes extérieures dans la région de la rivière La-Paix.
14. J. E. Ross.—Subdivision près de Kamloops, Colombie-Britannique
15. A. W. Johnston.—Subdivision près du lac Harrison, Colombie-Britannique.
16. J. A. Kirk.—Subdivision près de Revelstoke.
17. J. D. Craig.—Inspecteur des arpentages, section de l'est.
18. E. H. Phillips, Inspecteur des arpentages, au sud de Battleford.
19. T. S. Nash.—Inspecteur des arpentages, partie orientale de l'Alberta et région du lac aux Oignons.
20. G. H. Watt.—Inspecteur des arpentages, région d'Edmonton et de Calgary.
21. A. O. Wheeler.—Lever topographique dans les montagnes Rocheuses.

Outre les partis énumérés ci-dessus, quelques arpenteurs font partie du personnel local du Territoire du Yukon; ces derniers reçoivent leurs instructions du Commissaire du Territoire, mais ils sont rétribués à même le crédit pour l'arpentage des terres fédérales. La même remarque s'applique à ceux employés aux arpentages d'irrigation sous la direction du sous-commissaire des travaux publics des Territoires du Nord-Ouest.

DESCRIPTION DES TOWNSHIPS.

Les descriptions des townships dans lesquels des arpentages ont été faits au cours de l'année 1903 ont été compilées d'après les rapports des arpenteurs et sont données comme annexe n° 11. Afin de faciliter la consultation de ces descriptions, elles ont été classées par townships et rangs.

PRIX POUR LES ARPENTAGES DE SUBDIVISION.

En expliquant dans le rapport de l'année dernière qu'on avait adopté une nouvelle liste de prix pour le paiement des arpentages exécutés à l'entreprise, il était dit que la classification étant tout à fait nouvelle et quelque peu compliquée on pouvait s'attendre à ce que l'expérience pourrait démontrer la nécessité d'y apporter des modifications. Les changements ont ééé réellement moins nombreux qu'on s'y attendait, et le principe de la nouvelle classification a été trouvé bon.

Après une année d'expérience, demande a été faite à chaque entrepreneur d'exprimer son opinion, de présenter ses objections et de suggérer des modifications. La lecture des réponses reçues démontre qu'à part les vices inhérents au système des arpentages à l'entreprise, et auxquels il est impossible de remédier, la nouvelle classification est presque aussi parfaite qu'il est possible de l'établir, et que la plupart des arpenteurs l'approuvent. Naturellement, il se trouvera toujours des arpenteurs qui, par

suite de mauvaise administration ou dincompétence, échoueront lorsque d'autres obtiendront de gros profits; nulle échelle de prix que l'on pourrait adopter ne remédierait à ces cas.

MANUEL DES ARPENTEURS.

Le premier manuel d'instructions aux arpenteurs a été publié en 1871, par le colonel J. S. Dennis, l'arpenteur général alors en exercice.

Le soussigné a compilé les deux éditions suivantes de 1881 et de 1883. L'édition publiée en 1892 était une revision préparée d'après les instructions du sous-ministre par l'astronome en chef, M. W. F. King, et l'inspecteur en chef des arpentages, M. J. S. Dennis. La dernière édition préparée par le soussigné, a été publiée en 1903, et il en a été question au long dans le rapport de l'année dernière. Plusieurs changements importants ayant été faits aux méthodes employées jusqu'ici, on a trouvé, après une année d'expérience, qu'on avait laissé échapper quelques détails et que de légères modifications au manuel seraient à propos. Ces modifications ont été publiées au commencement de l'année 1904.

Le bureau a imprimé des tables astronomiques commodes à l'usage des arpenteurs en campagne. Ces tables, imprimées sur une seule feuille de fort papier de 15 x 6 pouces, se pliant à 3 x 6 pouces, pour les porter dans la poche d'habit, contiennent toutes les données nécessaires dans les subdivisions des townships.

Grâce à ces tables et au théodolite nouveau modèle fourni par le bureau, le travail astronomique des arpenteurs est excessivement simple, et ces derniers peuvent prendre fréquemment des observations sans retarder d'aucune façon l'arpentage. La feuille pliée contient une table pour trouver l'étoile polaire et le méridien astronomique, une liste des étoiles servant à déterminer l'heure, une table de l'ascension droite apparente du soleil au midi apparent de Greenwich, une petite carte indiquant les relèvements magnétiques du nord astronomique dans la partie occidentale du Canada, et des diagrammes montrant dans un coup d'œil la latitude, la longitude et la convergence des méridiens pour tout township ou rang.

TRAVAIL DE BUREAU.

Un certain nombre de changements ont eu lieu dans le personnel de la division. Au bureau de la rue Metcalfe Mlle J. W. Barrie, sténographe et clavigraphiste, a donné sa démission et elle a été remplacée par Mlle G. B. Campbell. F. T. Ellis a été nommé messager. MM. J. D. Craig, A. T. F., G. H. Watt, A. T. F., E. H. Phillips, A.T.F., et T. S. Marsh, A.T.F., ont la direction des partis faisant l'inspection des arpentages à l'entreprise. M. P. W. Currie, A.T.F., a été transféré au bureau des archives des arpentages, M. N. B. Sheppard, à la division des lettres patentes, et M. John Macara au bureau de l'astronome en chef, M. M. M. L. Cordon, A.T.F., G. A. Grover, et R. H. Knight, A.T.F., ont donné leur démission pour entreprendre des arpentages. Les personnes suivantes remplissent temporairement les fonctions d'aides aux arpenteurs ; M. M. J. C. Baker, E. L. Burgess, T. H. G. Clunn, F. G. D. Durnford, John Empry, C. C. Smith, A. G. Stacey et J. E. Unbach. MM. E. B. Bolger, F. J. Hethrington, F. H. MacLaren, A. L. MacNaughton, R. H. Montgomery et N. J. Ogilvie ont quitté le bureau. Dans le cours de l'année le personnel s'est accru de MM. E. M. Dennis, B. ès S., J. V. Dillabough, gradué de l'école des mines de Kingston, G. B. Dodge, autrefois du corps des ingénieurs hydrographes de l'amirauté de Terre-Neuve, A. J. Elder, H. Fitzsimons, M. L. Gordon, gradué du collège militaire royal, S. N. Hill, B. T. Horsey, H. G. Jackson, B. ès S., R. H. Knight, B. ès A et S., F. H. Mackie, B. ès S., F. A. Moore, gradué de l'école des sciences pratiques, J. P. McCormick, S. S. McDiarmid, B. ès S., G. G. McNab, M. ès A., D. H. Philp, gradué de l'école des sciences pratiques, D. F. Robertson, Alex. Roger, G. S. Roxburgh, I. J. Steele, gradué de l'école des sciences pratiques, et E. E. D. Wilson, MM. Jas. Bennie, R. J. Craig, Robt. Fraser, S. J. Gagnon, J. P. McElligott et Chas. J. Wood ont été ajoutés au per-

sonnel du géographe. Dans l'atelier de lithographie G. Beeson, J. D. Blais et G. J. H. Lemaître ont donné leur démission ; A. Kilmartin et R. Moore ont été transférés à l'atelier de photographie, et A. Groulx au bureau du dessinateur en chef. Outre les deux employés de l'atelier de lithographie permutés, A. L. Devlin a été nommé dans l'atelier de photographie. M. F. Clayton, l'ancien commis préposé au bureau des archives des arpentages, est mort en 1903, et M. C. J. Steers l'a remplacé. M. P. W. Currie, A.T.F., a été nommé son adjoint, et M. E. J. Bolger ajouté au personnel.

M. Clayton appartenait au service depuis 1872, pendant plusieurs années à titre de commis préposé au travail général du bureau des dessinateurs, y compris l'examen des relevés des arpenteurs, etc., et par la suite à titre de conservateur des archives des arpentages, tout en ayant la direction d'une somme considérable de travaux divers. Etant parfaitement au fait des arpentages, qu'il avait presque vu commencer, et ayant une mémoire extraordinairement sûre, de bonnes habitudes de travail et un jugement sain, sa mort est une perte sérieuse pour le personnel du ministère.

BUREAU DE LA CORRESPONDANCE ET DE LA COMPTABILITÉ.

La correspondance s'est ainsi répartie :

Lettres reçues	10,645
Lettres envoyées	11,312

Les registres du comptable accusent :

Nombre de comptes réglés	776
Montant	$705,202.66
Chèques expédiés	2,383

Le personnel se compose d'un commis préposé à la correspondance, d'un comptable, de deux sténographes et clavigraphistes et de deux messagers.

BUREAU DU DESSINATEUR EN CHEF.

L'annexe n° 7 comporte une liste des travaux faits au bureau du dessinateur en chef. Ce dernier fait le rapport suivant :

Il s'est fait beaucoup plus de travail dans le courant de cette année que l'année dernière. Quand les travaux d'arpentage augmentent, l'ouvrage du bureau s'accroît d'une manière correspondante. Par exemple, le nombre des arpentages de subdivisions de townships examinés durant les derniers douze mois est quatre fois plus grand que celui mentionné dans le rapport de l'année dernière. Le nombre des plans de townships prêts à livrer aux imprimeurs est plus de deux fois celui de l'année dernière, augmentation qui s'accuse également dans le nombre des épreuves de plans de townships examinées. Les croquis de contours préparés dans le but de renseigner les arpenteurs en campagne dépassent de plus de 300 ceux préparés l'année dernière. Il a été reçu des arpenteurs presque deux fois plus de croquis provisoires, et la même augmentation a eu lieu pour le nombre des déclarations faites par les colons, aux termes de la loi, et envoyées au bureau par les arpenteurs. Le nombre des carnets et plans d'arpentage reçus du bureau des archives et employés en raison de l'ouvrage du bureau excède aussi de beaucoup celui de l'année et a presque atteint le chiffre de deux mille.

On a reçu environ 950 demandes de renseignements auxquelles on a répondu. Ces demandes se rapportaient à une grande variété de sujets, tels qu'arpentages, réarpentages ou rétablissement de lignes oblitérées, les étendues et les descriptions des lopins de terre, questions de bornage et monuments s'y trouvant, etc., etc.

Les rapports des arpentages de 55 lots dans le Territoire du Yukon ont été reçus et confirmés. On a reçu également 26 plans représentant les tracés de voies publiques et des lignes de base reliant ensemble différents groupes de lots dans le Territoire du Yukon. Des listes de ces arpentages sont données dans les annexes 5 et 6.

Les cartes régionales, dressées d'après une échelle de deux milles au pouce, ont été mises à jour à mesure que de nouveaux arpentages ont été complétés. Ces cartes couvrent maintenant le pays presque entier où des arpentages ont été faits et où des établissements se forment. De nouvelles éditions de ces cartes, d'après une échelle de trois milles au pouce, ont été publiées après l'achèvement des arpentages dans la région ou lorsque les éditions antérieures se sont trouvées épuisées. Les feuilles publiées comprennent : Montagne-des-Bois, Tramping-Lake, Lac-Sullivan, Sicamous, Régina, Winnipeg, Calgary, Edmonton, Buttes-de-la-Paix, Spillmacheen, Lytton, Cyprès, Montagne-à-la-Tortue, Mauvaises-Buttes, Sounding-Creek, Swift-Current, Rivière-aux-Coquilles, Portage-la-Prairie, Brandon, Montagne-L'Orignal, Bouton-de-Rose, Manitoba-House, Morley, Fairford, Montagne-du-Dauphin, Fort-Alexandre, Rivière-du-Cygne, Lac-La-Selle et Sainte-Anne. Chiffre total, 29.

Le personnel du bureau à la fin de juin comprenait le dessinateur en chef et cinquante dessinateurs. Le personnel est encore séparé, une partie occupe le bloc de Orme sur la rue Sparks, et l'autre partie le bâtiment situé à l'angle des rues Metcalfe et Slater. Outre le personnel mentionné, douze de nos hommes font campagne, quatre remplissant les fonctions d'inspecteurs des arpentages et huit d'aides aux arpenteurs de contours. On s'attend à ce que la plupart reviennent au bureau quand les travaux en campagne seront terminés.

Le système actuel d'examiner les relevés d'arpentage et de préparer les plans diffère de la méthode suivie antérieurement à 1903. Jusqu'à cette époque l'arpenteur était obligé d'envoyer au bureau ses notes d'arpentages et les plans y correspondant. Ils étaient alors examinés puis renvoyés à l'arpenteur, qui y faisait des corrections ou y ajoutait des renseignements. L'arpenteur les renvoyait ensuite au bureau, où ils étaient de nouveau examinés, et quand ils donnaient satisfaction on les lui renvoyait de nouveau pour lui permettre de prêter serment. Dans la plupart des cas cette procédure occasionnait beaucoup de retards dans l'approbation et la ratification de l'arpentage. La pratique actuelle de disposer des arpentages de subdivision peut se résoudre brièvement ainsi : Les arpenteurs sont tenus d'envoyer au bureau, au moins une fois par mois, un rapport de leurs travaux, accompagné de croquis de chaque township arpenté. Le croquis provisoire d'un township indique maintenant les lignes arpentées ainsi que leur chaînage et direction, et les lacs qui ont été relevés. Il indique de plus les quarts de sections qui ne renferment point la pleine étendue de 160 acres. Ce croquis est envoyé au bureau aussitôt que l'ouvrage est terminé. Sur sa réception, des avances s'élevant jusqu'à 75 pour 100 du total acquis sont faites à compte de l'arpentage, si le croquis fournit les renseignements dont on a besoin et n'indique pas d'erreurs dans l'arpentage. Si le croquis ne donne pas satisfaction, il est renvoyé à l'arpenteur, à qui l'on demande de le corriger ou de donner de nouveaux renseignements. Les plans préliminaires sont dressés d'après ces croquis, un exemplaire étant envoyé à la division des lettres patentes et un autre à l'agent des terres fédérales du district dans lequel le township est situé. Les terres de ce township, à l'exception des quarts de sections entrecoupés de lacs ou de rivières, sont alors disponibles pour inscription de homesteads. L'arpenteur envoie au bureau une copie de ses notes d'arpentage d'un township aussitôt qu'il le peut commodément, et certifie leur exactitude par une déclaration assermentée. Le carnet d'arpentage, après avoir été inscrit dans le registre, est examiné à la hâte afin de voir s'il y a des erreurs ou omissions patentes, et si l'on y découvre quelque chose de très inexact, le carnet est immédiatement renvoyé à l'arpenteur pour qu'il le corrige. Les observations astronomiques servant à déterminer la direction des lignes arpentées dans un township sont rapportées dans le carnet d'arpentage du township. Ces observations sont soigneusement vérifiées lors du rapide examen qui est fait afin de voir si les directions données dans les notes concordent avec le résultat des observations. Après ce rapide examen, on étudie le compte donné dans le carnet d'arpentage; s'il est trouvé exact, on autorise une nouvelle avance à compte des frais de l'arpentage. Puis l'on procède à un examen approfondi des notes d'arpentage, tout en ébauchant en même temps un plan du township

sur une échelle de 30 chaînes au pouce. Un mémoire des erreurs, des omissions ou des différentes découvertes est alors envoyé à l'arpenteur, avec la demande de nouveaux renseignements. Sa réponse reçue, les corrections qu'il indique sont faites dans son carnet d'arpentage. Puis l'on dessine soigneusement une copie de l'ébauche pour la photo-zincographie. Cette copie est réduite au moyen de la photographie à une échelle de 40 chaînes au pouce et transférée directement à la plaque de zinc, de laquelle le plan est imprimé.

Les plans de townships donnent les étendues des quarts de sections entières à l'acre la plus rapprochée. Les étendues des quarts de sections entrecoupés par des lacs ou de grandes rivières sont données en subdivision légales au dixième le plus rapproché d'une acre. Les plans indiquent les longueurs et les directions de toutes lignes de sections et la nature des monuments placés aux angles.

Ces changements dans la pratique du bureau ont eu beaucoup de résultats très désirables. Les terres arpentées peuvent être de suite livrées à la colonisation. On obtient une exactitude plus grande dans les plans d'arpentage et le calcul des étendues. Les plans sont uniformes ; ils contiennent tous les renseignements nécessaires pour définir exactement les limites de chaque portion de terres, et la manière d'après laquelle ces limites sont marquées sur le terrain.

ATELIER DE PHOTOGRAPHIE.

Un relevé des travaux exécutés est fourni dans l'annexe n° 9 du présent rapport ; il accuse un total de 5,356 impressions et négatifs, contre 3,608 l'année dernière. On se sert maintenant de la photographie pour réduire à l'échelle des plans de townships les levers des lacs et rivières fournis par les arpenteurs en même temps que leurs notes d'arpentage ; ces réductions sont employées pour dresser les plans des townships. Autrefois ces levers étaient réduits au moyen du pantographe ; l'emploi de la photographie a eu pour résultat d'épargner beaucoup de temps et de travail.

Le personnel se compose d'un photographe ayant charge de l'atelier, d'un photo-lithographe et photo-graveur, de deux photographes et de trois aides.

ATELIER DE LITHOGRAPHIE.

On a substitué la photo-zincographie à la photo-lithographie, comme il en était question dans mon rapport de l'année dernière. Les plans de townships étaient autrefois imprimés en quatre, cinq et six couleurs ; pour imprimer les 490 plans publiés durant l'année il aurait donc fallu préparer 2,500 pierres. C'était plus que l'atelier pouvait entreprendre, et il aurait fallu un très grand établissement. Les 490 plans ont été imprimés sans difficulté au moyen de la photographie, et l'on aurait pu imprimer plusieurs fois ce nombre sans trop surcharger de travail le bureau. Le procédé consiste à sensibiliser une mince feuille de zinc et à l'exposer à l'action d'un négatif. Après développement la feuille est passée au rouleau portant l'encre à imprimer, étendue sur un cadre en fer et mis dans la presse L'impression s'en fait comme d'une pierre lithographique. La méthode a été trouvée extrêmement commode ici; les résultats ne sont pas absolument parfaits, mais seront meilleurs quand l'on connaîtra davantage tous les détails du procédé.

L'annexe n° 10 du présent rapport contient un état des travaux exécutés ; cet état indique que l'on a imprimé 81 cartes contre 74 l'année dernière, et 490 plans de township contre 219.

Le personnel comprend un contremaître, un préposé aux transferts, un pressier, un polisseur de pierre et deux autographistes.

COMMISSION D'EXAMEN POUR ARPENTEURS FÉDÉRAUX.

Le nombre des candidats, tant à l'examen préliminaire pour admission à titre d'élève agrégé qu'à l'examen final, accuse une forte augmentation. La somme consi-

dérable de travaux d'arpentages faits dans le cours des deux dernières années a eu pour effet d'engager les jeunes gens à embrasser cette profession. Trente-sept ont passé l'examen préliminaire et quatorze l'examen final.

L'assemblée régulière de la commission a eu lieu, comme le prescrit l'article 101 de l'Acte des Terres fédérales, le deuxième lundi de février 1904 et les jours suivants, et des assemblées spéciales ont été tenues, du 4 au 10 mai, le 9 juin, et du 16 au 21 juin.

Les examens réguliers ont eu lieu à l'époque de l'assemblée du mois de février. Il y a eu également des examens spéciaux à Vancouver, du 9 au 16 février, par E. B. Hermon; à Ottawa, du 23 au 27 avril, par l'arpenteur général; à Winnipeg, du 25 avril au 3 mai, par M. J. L. Doupe, et à Toronto, le 2 mai, par le professeur L. B. Stewart.

Les candidats suivants ont subi leur examen à la satisfaction de la commission :

Examen préliminaire pour l'admission à titre d'élève agrégé.

H. G. Barber, Ottawa, Ont.
J. E. Morrier, Ottawa, Ont.
D. H. Nelles, Ottawa, Ont.
G. McMillan, Ottawa, Ont.
J. Waldron, Pine-Grove, Ont.
F. H. Mackie, Welland, Ont.
J. L. R. Parsons, Toronto, Ont.
J. E. Umbach, Ottawa, Ont.
A. Prevost, Ottawa, Ont.
S. Farley, Tétreauville, Qué.
R. D. Wilson, Winnipeg, Man.
A. Findlay, Winnipeg, Man.
F. R. Smith, Ingersoll, Ont.
A. Thomson, Bendall, Ont.
C. L. Coulson, Welland, Ont.
D. H. Philp, Ottawa, Ont.
P. C. Coates, Victoria, C.-B.
E. Wade, Welland, Ont.
D. A. Smith, Claude, Ont.
S. N. Graham, Kingston, Ont.
P. Gillespie, Toronto, Ont.
W. M. Edwards, Iroquois, Ont.
J. Parke, Oil-City, Ont.
F. G. Reid, Bowmanville, Ont.
H. L. Chilver, Walkerville, Ont.
A. J. Campbell, Collingwood, Ont.
U. W. Christie, Chesley, Ont.
J. D. Shepley, Leamington, Ont.
J. V. Dillabough, North-Williamsburg, Ont.
J. G. McMillan, Toronto, Ont.
J. C. Gardner, Chutes-Niagara, Ont.
W. N. Moorhouse, Toronto, Ont.
F. A. Moore, Toronto, Ont.
T. H. Plunkett, Meaford, Ont.
G. G. McNab, Kingston, Ont.
A. C. Garner, Qu'Appelle-Sud, Assa.
M. Kimpe, Régina, Assa.

Examen final pour obtenir la commission d'arpenteur fédéral.

H. Bigger, A.T.O., Ottawa, Ont.
W. B. Anderson, A.T.O., Ottawa, Ont.
D. D. James, A.T.O., Toronto, Ont.
M. L. Gordon, Ottawa, Ont.
R. Knight, Ottawa, Ont.
T. S. Nash, Ottawa, Ont.
G. A. Grover, Ottawa, Ont.
H. H. Moore, Toronto, Ont.
J. G. Cummings, A.T.P., Kingston, O.
C. Harvey, Toronto, Ont.
F. C. Swannell, A.T.P., Victoria, C.-B.
A. Taylor, A.T.P., Winnipeg, Man.
J. E. Beatty, Sarnia, Ont.
J. D. McLennan, Ottawa, Ont.

Des cautionnements au montant de mille dollars chacun ont été fournis, comme le prescrit l'article 115 de l'Acte des Terres fédérales, par dix candidats qui avaient subi l'examen nécessaire pour obtenir la commission d'arpenteur fédéral, et onze commissions ont été délivrées. Aux termes de l'article 125 de l'Acte des Terres fédérales chaque arpenteur est tenu d'avoir en sa possession un exemplaire de mesure de longueur obtenu du secrétaire de la Commission d'examen. Quinze de ces mesures étalonnées ont été délivrées aux arpenteurs dans le courant de l'année. Douze mesures étalonnées ont également été fournies au gouvernement de la Colombie-Britannique pour les distribuer aux arpenteurs de la province. L'annexe n° 4 donne une liste des arpenteurs qui ont reçu ces mesures étalonnées jusqu'au 30 juin 1904.

Afin de faire subir l'examen aux candidats à Vancouver, C.-B., un décret de l'Exécutif, en date du 21 janvier 1904, a nommé en vertu du paragraphe 5 de l'article 101 de l'Acte des Terres fédérales, M. E. B. Hermon, arpenteur fédéral, examinateur spécial. M. J. L. Doupe, arpenteur fédéral de Winnipeg, Man., a été aussi nommé examinateur spécial par le décret de l'Exécutif du 30 mars 1904.

Les programmes d'examen sont contenus dans l'annexe n° 21.

Suit un état de la correspondance de la commission :

Lettres reçues	557
Lettres envoyées	543

ANNEXES.

On trouvera ci-annexés les documents suivants:

N° 1.—Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet 1903 au 31 décembre 1903.

N° 2.—Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er janvier 1904 au 30 juin 1904.

N° 3.—Tableau indiquant le nombre de milles arpentés des lignes de subdivision de townships, lignes extérieures des townships, relevés de lacs et rivières et réarpentages par chaque arpenteur employé au cours de 1903, ainsi que les frais de ces arpentages.

N° Liste des arpenteurs fédéraux auxquels il a été fourni des mesures étalonnées.

N° 5.—Liste des lots dans le Territoire du Yukon dont les arpentages ont été confirmés durant l'exercice terminé le 30 juin 1904.

N° 6.—Liste des différents arpentages dans le Territoire du Yukon dont les rapports ont été reçus au cours de l'exercice terminé le 30 juin 1904.

N° 7.—Relevé des travaux exécutés au bureau du dessinateur en chef.

N° 8.—Relevé des travaux exécutés au bureau des archives des arpentages pendant les douze mois finissant le 30 juin 1904.

N° 9.—Tableau de l'ouvrage exécuté dans l'atelier de photographie pendant les douze mois terminés le 30 juin 1904.

N° 10.—Tableau de l'ouvrage exécuté dans l'atelier de lithographie pendant les douze mois terminés le 30 juin 1904.

N° 11.—Description des townships dans lesquels il a été fait des arpentages au cours de l'année 1903.

N° 12.—Rapport de M. P. R. A. Bélanger, A.F.

N° 13.—Rapport de M. J. J. Dalton, A.F.

N° 14.—Rapport de M. L. E. Fontaine, A.F.

N° 15.—Rapport de M. E. W. Hubbell, A.F.

N° 16.—Rapport de M. A. W. Johnson, A.F.

N° 17.—Rapport de M. G. J. Lonergan, A.F.

N° 18.—Rapport de M. J. E. Ross, A.F.

N° 19.—Rapport de M. Arthur Saint-Cyr, A.F.

N° 20.—Rapport de M. J. N. Wallace, A.F.

N° 21.—Programmes d'examen de la Commission des examinateurs pour les arpenteurs fédéraux.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. DEVILLE,

Arpenteur général.

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet au 31 décembre 1903.

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Abrey, G. B..... ..	Toronto-Jct., Ontario..	Entreprise n° 4 de 1903. La subdivision des townships 37 et 38, rang 24 ; des townships 41 et 42, rangs 18, 19 et 20 ; du township 43, rangs 21 et 22, et townships 43 et 44, rang 23, le tout à l'ouest du deuxième méridien.
Aylsworth, C. F	Madoc, Ont.....	Subdivision des townships 27 et 28, rang 29A. Subdivison et arpentage partiels de la ligne extérieure nord du township 26, rang 26. Rebornage des angles dans certaines parties du township 27, dans les rangs 29 et 30. Arpentage de la ligne extér. nord du township 26, rang 25, le tout à l'ouest du mérid. principal ; aussi, réarpentage de parties des limites nord et est du tp. 10, rang 11, à l'est du méridien princ.
Beatty, David	Parry-Sound, Ont,. ..	Entreprise n° 11 de 1903. Subdivision des townships 41, 42, 43 et 44, rangs 10 et 11, et du township 45, dans les rangs 9 et 10, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Beatty, Walter. ...	Delta, Ont.....	Entreprise n° 10 de 1903. Subdivision des townships 46, 47, rang 6, township 47, rang 7, townships 41, 42, 43, 44 et 45, rang 8, et townships 41, 42, 43 et 44, rang 9, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Bélanger, P. R. A ..	Ottawa, On.....	Renouvellement des bornes d'angles au cours de 1903 dans le township 26, rang 30, à l'ouest du méridien principal, et dans le township 24, dans les rangs 1, 12, 13, 14 et 15 ; township 25, dans les rangs 1, 2, 12, 13, 14, 15 et 16 ; dans le township 26, dans les rangs 12, 13, 14, 15 et 16 ; dans le township 27, dans les rangs 7 et 15 ; dans le township 28, dans les rangs 2, 3, 6, 13, 14 et 15 ; dans le tp 29, dans les rangs 13, 14, 15 et 16 ; dans le tp 30, dans les rangs 13 et 14 ; dans le tp 31, dans les rangs 9, 10, 11, 12 et 13, et dans le township 32, dans les rangs 9, 10 et 11 ; le tout à l'ouest du 2e méridien. Relevé de la rivière Qu'Appelle à travers le township 19A, rang 11, et subdiv. de partie du tp 26, dans les rangs 15 et 16, à l'ouest du 2e mérid.
Bolton, Lewis.....	Listowel, Ont.....	Entreprise n° 43 de 1903. Subdivision des townships 43, 45, 46, 47 et 48, rangs 1 et 2, à l'ouest du quatrième méridien.
Bourgeault, A.. ...	St-Jean-Port-Joli, Qué.	Entreprise n° 19 de 1903. Subdivision des townships 35 et 36, rang 9, et township 35, rang 10, le tout à l'ouest du 2e méridien. Réarpentage de la limite nord du township 23, rang 9. Arpentage de correction du township 24, rangs 8 et 9, et du township 35, rang 10, le tout à l'ouest du 2e méridien.
Bourgault, C. E.....	St-Jean-Port-Joli, Qué.	Adjoint de Wm. Pearce, inspecteur en chef des arpentages dans le cours de 1903.
Bowman, H. J.....	Berlin, Ont.....	Entreprise n° 50 de 1903. Subdivision des townships 40, 41 et 42, dans les ranges 24, 25 et 26, à l'ouest du 3e méridien.
Bray, Edgar.....	Oakville, Ont...	Entreprise n° 1 de 1903. Subdivision des townships 34 et 35, rangs 1 et 2 ; arpentage de la limite orientale du township 36, rang 2, le tout à l'ouest du 2e méridien.
Bray, L. T	Amherstburg, Ont. .	Entreprise n° 33 de 1903. Subdivision des townships 39, 40, 42, 43 et 44, rang 23 ; des townships 43, 44 et 45, rangs 24 et 25, et des townships 44 et 45, rang 26, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Carbert, J. A.....	Lacombe, Alta..	Entreprise n° 37 de 1903. Subdivision du township 37, rangs 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16 et 17, et du township 38, rangs 11, 12, 15 et 16, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Côté, J. A.....	Québec, Qué..... .	Entreprise n° 46 de 1903. Subdivision des townships 34, 35 36, rangs 21, 22 et 23, tous à l'ouest du deuxième méridien.
Côté, J. L.....	Pakan, Alta.....	Entreprise n° 52 de 1903. Subdivision du township 59, rang 16, à l'ouest du quatrième méridien.
Dalton, J. J.....	Milton-West, Ont.	Subdivision de partie du township 52, rang 15, à l'ouest du 3e méridien. Arpentage de correction de partie de la subdivision du township 50, rang 28, à l'ouest du 3e méridien et des townships 49 et 50, rang 1, à l'ouest du 4e méridien. Arpentage de l'emplacement de ville de Lloydminster dans la section 2, township 50, rang 28, à l'ouest du 3e méridien. Arpentage de la limite orientale du township 50,

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet au 31 décembre 1903.—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
		rang 18, des townships 51 et 52, rangs 16, 17, 18, 19, 20 et 21, du township 53, rang 24, et du township 54, rangs 24 et 25 ; aussi la limite septentrionale du township 51, rang 17, le tout à l'ouest du 3e méridien. Arpentage des limites orientales du township 56, rangs 5, 6, 7 et 8, et de la 15e ligne de base à travers les rangs 5, 6, 7 et 8, tous à l'ouest du 4e méridien.
Deans, W. J.....	Brandon, Man.....	Entreprise n° 16 de 1903. Subdivision des townships 45 et 46, rangs 11 et 12, à l'ouest du 3e méridien, et du township 46, rang 15, à l'ouest du 2e méridien. Arpentage de la limite orientale des townships 47 et 48, rang 12, à l'ouest du 3e méridien.
Dickson, Jas.....	Fenelon-Falls, Ont....	Entreprise n° 3 de 1903. Subdivision des townships 30, 31 et 32, rang 2, et des townships 31 et 32, rang 1, tous à l'ouest du 3e méridien, et des townships 37 et 38, rang 23, et du township 37, rang 22, à l'ouest du 2e méridien.
Driscoll, A.....	Edmonton, Alta	Entreprise n° 36 de 1903. Subdivision des townships 46, 47 et 48, rangs 3 et 4, à l'ouest du 4e méridien,
Drummond, Thos. ..	Montréal, Qué..	Entreprise n° 23 de 1903. Subdivision du township 40, rangs 8, 9, 11, 12, 13, 14 et 15, et du township 41, rangs 8, 9 et 10, le tout à l'ouest du 4e méridien.
Ducker, W. A.....	Winnipeg, Man.....	Arpentage des lignes extérieures de townships de la partie est du Manitoba. Pas de rapport.
Dumais, P. T. C....	Hull, Qué..... ...	Entreprise n° 2 de 1903. Subdivision des townships 33, 34 et 35, rangs 6 et 7, et du township 36, rang 6, à l'ouest du deuxième méridien.
Edwards, Geo	Ottawa, Ont.....	Arpentage des lots près Field, dans le Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada. Subdivision des townships 38 et 39, rangs 7 et 8, à l'ouest du 4e méridien. Entreprise n° 60 de 1903, au nord-ouest de Daim-Rouge. Pas de rapports.
Fairchild, C. C.	Brantford, Ont.....	Entreprise n° 29 de 1903. Subdivision des townships 49 et 50, rang 9, du township 50, rang 10, et des townships 42 et 43, rangs 5, 6 et 7, le tout à l'ouest du 4e méridien.
Fawcett, Thos... .	Chutes-Niagara, Ont..	Entreprise n° 5 de 1903. Subdivision des townships 35 et 36, rangs 24, 25, 26, 27, 28 et 29, des townships 37 et 38, rangs 13 et 14, de la limite orientale des townships 39 et 40, rang 15, le tout à l'ouest du 2e méridien.
Fontaine, L. E.	Lévis, Qué.....	Subdivision partielle des townships 8, 9, 10, 11, 12, 15 et 16, rang 1, et du township 16, rang 2, tous à l'ouest du 5e méridien, et du township 11, rangs 29 et 30, à l'ouest du 4e méridien.
Francis, J....	Pointe-aux-Peupliers, Man.	Entreprise n° 18 de 1903. Subdivision des townships 34, 35 et 36, rang 3, du township 36, rang 4, à l'ouest du 2e méridien.
Gordon, R. J.....	Stirling, Alta.....	Entreprise n° 39 de 1903. Subdivision du township 46, rangs 7, 8, 9, 10, 11 et 12, et du township 48, rang 5, tous à l'ouest du 4e méridien.
Gore, T. S.....	Victoria, C.B.....	Entreprise n° 35 de 1903. Subdivision du township 50, rangs 16 et 17 ; des townships 49 et 50, rang 18 ; des townships 48, 49, 50 et 51, rang 19 ; des townships 49, 50 et 51, rang 20 ; des townships 49 et 51, rang 21, et des townships 50 et 51, rang 22. Arpentage de parties des limites nord et est du township 49, rang 22, et des limites orientales du township 50, rangs 19 et 20, et du township 52, rang 22, le tout situé à l'ouest du 3e méridien.
Hopkins, M. W... .	Hamilton, Ont.....	Entreprise n° 31 de 1903. Subdivision des townships 49, 50 et 51, rangs 3 et 4, du township 51, rang 5, et des townships 49 et 50, rang 6, le tout à l'ouest du 4e méridien.
Hubbell, E. W.....	Ottawa, Ont.....	Le renouvellement des angles dans le township 45, rangs 16, 17, 18, 20 et 21, et dans le township 46, rangs 15, 16, 17, 18, 19 et 21, le tout à l'ouest du 4e méridien.
James, S.....	Toronto, Ont.	Entreprise n° 34 de 1903. Subdivision des townships 39, 40 et 41, rangs 18 et 19, du township 38, rangs 18 et 21, du township 41, rang 17, du township 35, rang 21, du township 42, rang 19, et des townships 36 et 37, rang 21, le tout à l'ouest du 3e méridien.

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet au 31 décembre 1903.—*Suite.*

Arpentage.	Adresse.	Description des travaux.
Johnson, A. W.	New-Westminst'r, C.-B	Subdivision partielle des townships 5 et 6, rang 1, à l'ouest du septième méridien, et des townships 16 et 17, rang 21, des townships 14 et 15, rang 22, des townships 4, 5, 6 et 7, rangs 28 et 29, et des townships 4 et 6, rang 30, à l'ouest du sixième méridien.
Kirk, J. A.....	Revelstoke, C.-B	Divers arpentages dans la Col.-Britannique. Pas de rapport.
Lemoine. C. E	Beaulieu, Qué.....	Entreprise n° 20 de 1903. Subdivision des townships 29, 30, 31, 32 et 33, rangs 20 et 21, du township 39, rang 17, et subdivision partielle du township 38, rang 17, le tout à l'ouest deuxième méridien. Arpentage des lignes de contour de townships à l'est des townships 29 et 40, rang 18 ; des townships 32 et 33, rang 20, des townships 29, 30, 31, 32 et 33, rang 21, et des townships 30, 32 et 33, rang 23 ; aussi des limites septentrionales des townships 28 et 32, rangs 20 et 21, le tout à l'ouest du deuxième méridien.
Lendrum, R. W.....	Strathcona, Alta.....	Entreprise n° 28 de 1903. Subdivision des townships 51 et 52, rangs 9 et 10, à l'ouest du quatrième méridien.
Lonergan, G. J.	Buckingham, Qué....	Renouvellement des angles dans les townships 54, 55, 56, 57, rang 20, dans les townships 56 et 57, rang 21, dans le township 57, rangs 18, 19 et 22, et dans le township 56, rang 19, le tout à l'ouest du quatrième mérid. Relevé du lac Bert, dans le township 57, rang 23, à l'ouest du quatrième mérid.
Lucas, S. B.....	Ponoka, Alta.....,...	Entreprise n° 24 de 1903. Subdivision du township 43, rangs 11, 12, 13 et 14, du township 42, rangs 11 et 12, à l'ouest du quatrième méridien, et du township 46, rang 2, à l'ouest du cinquième méridien.
Mailhiot, J. E.....	Trois-Rivières, Qué....	Entrep. n° 42 de 1903. Pas de rapp. (M. Mailhiot est mort après s'être rendu s. le champ d. opér. mais sans av. rien fait).
Martin, A. F..... ..	Winnipeg, Man.....	Entreprise n° 8 de 1903. Subdivision partielle des townships 29 et 30, rang 29, subdivision des townships 29 et 30, rangs 28, 27, 26 et 24, du township 30, rang 25, des townships 35 et 36, rang 20, du township 35, rang 19, du township 37, rangs 12, 16 et 17, et du township 38, rang 12, le tout à l'ouest du deuxième méridien et des towships 27 et 28, rang 1, à l'ouest du troisième méridien.
Michaud, A....	Edmonton, Alta	Entreprise n° 27 de 1903. Subdivision des townships 51, 52, 53 et 54, rang 11, et des townships 53 et 54, rang 12, tous à l'ouest du quatrième méridien. Réarpentage de la limite orientale du township 51, rang 12, à l'ouest du quatrième méridien.
Miles, C. F.....	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 38 de 1903. Subdivision du township 41, rangs 11, 12, 13 et 15, et du township 42, rangs 13, 14 et 15, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Moberly, H. K.....	Innisfail, Alta.....	Adjoint de A. Driscoll durant 1903.
Molloy, John.....	Winnipeg, Man..	Entreprise n° 12 de 1903. Subdivision du township 44, rangs 12, 13 et 14 ; du township 43, rangs 12, 13 et 14 ; du township 42, rang 12 ; du township 47, rang 10, et du township 48, rangs 11 et 12, le tout à l'ouest du troisième méridien.
McAree. John	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 47 de 1903. Subdivision des townships 29, 30, 31, 32 et 33, rang 22, et des townships 29, 30, 31, 32, rang 23, le tout à l'ouest du deuxième méridien.
McFee, A....	Innisfail, Alta	Entreprise n° 21 de 1903. Subdivision du township 36, rangs 15, 16, 17 et 18, et du township 35, rangs 17 et 18, à l'ouest du quatrième méridien.
McGrandle, H	Huntsville, Ont.....	Entreprise n° 25 de 1903. Subdivision du township 45, rangs 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, et 13, et du township 46, rangs 13 et 14, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
McKenna, J. J. ...	Dublin, Ont.... .. .	Entreprise n° 15 de 1903. Subdivision des townships 45 et 46, rangs 13 et 14, et du township 47, rang 12. Arpentage de la limite septentrionale du township 44, rangs 13 et 14, et de la limite orientale des townships 45 et 46, rang 15, le tout situé à l'ouest troisième méridien.
McLatchie, John....	Nelson, C.-B	Subdivision partielle du township 10, dans les rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien.

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet au 31 décembre 1903.—*Suite.*

Arpentage.	Adresse.	Description des travaux.
McLean, J. K	Elora, Ont	Arpentage des limites du township au nord du township 48, rang 5, au nord du township 52, rangs 6 et 7, des limites orientales du township 58, rang 3, des townships 46, 47, 48, 57 et 58, rang 4, du township 51, rang 5, et des townships 51 et 52, rangs 6 et 7, le tout à l'ouest du cinquième méridien. Relevé des lacs dans le township 52, rang 2, à l'ouest du cinquième méridien.
Pearce, Wm.....	Calgary, Alta..... ...	Inspecteur en chef des arpentages durant 1903.
Proudfoot, H. B.....	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 35 de 1903. Subdivision du township 38, rangs 12, 13, 14, 20, 23 et 24 ; du township 39, rang 14 ; du township 37, rangs 12, 20, 23 et 24 ; du township 36, rangs 14, 20 et 23, et du township 35, rangs 13, 14, 20, 23 et 24, le tout à l'ouest du troisième mérid. Renouv. des angles dans le township 39, rang 14, à l'ouest du troisième méridien.
Rainboth, E. J.	Ottawa, Ont...	Entreprise n° 7 de 1903. Subdivision des townships 31 et 32, rangs 24, 25, 26, 27, 28 et 29, le tout à l'ouest du deuxième méridien.
Rainboth, G. C.,....	Aylmer, Qué...	Entreprise n° 45 de 1903. Subdivision des townships 37, 40, 41, et 42, rang 1, et des townships 37, 40, 41 et 42, rang 2, à l'ouest du quatrième méridien, et des townships 35, 36, 37, 38, 40, 41 et 42, rang 28, à l'ouest du troisième méridien.
Reilly, W. R.....	London, Ont.	Entreprise n° 13 de 1903. Subdivision des townships 47 et 48, rangs 13 et 14, et des townships 52 et 53, rangs 23 et 24, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Richard, J. F.....	Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.	Entreprise n° 49 de 1903. Arpentage des lignes extér. nord, sud et est du township 33, rang 8, à l'ouest du deuxième méridien. Subdivision des townships 34, 35 et 36, rang 8, à l'ouest du deuxième méridien.
Roberts, S. A.	Victoria, C.-B..... ..	Entreprise n° 14 de 1903. Subdivision du township 49, rangs 16 et 17, à l'ouest du troisième méridien.
Ross, Geo.....	Welland, Ont..... ...	Entreprise n° 51 de 1903. Subdivision des townships 41 et 42, rangs 21, 22 et 23, à l'ouest du deuxième méridien.
Ross, J. E	New-Westminst'r,C.-B	Subdivision partielle du township 17, rang 14, du township 19, rang 23, et du township 18, rang 25. Arpentage des lots 472, 518 et 520, et subdiv. partielle dans le township 17, rang 12. Arpentage du lot 518, dans le township 18, rang 12. Arpent. des lots 472, 458, 460, 461 et 471, dans le township 17, rang 13. Subdiv. part. et tracé de la r. muletière d. le township 18, rg 23. Subdiv. part. et tracé de la rou. muletière dans le town. 18, rg 24. Relevé du bord occid. de la riv. Thompson à travers les townships 19 et 20, rg 24. Subdiv. part. et arpent. du lot 19 d. le township 19, rg 25, subdiv. part. et arpent. des lots 14 et 376 dans le township 20, rang 25, tous ces arpent. et travaux se trouvant à l'ouest du 6e méridien.
Roy, G. P	Québec, Qué.....	Entreprise n° 22 de 1903. Subdivision du township 39, rangs 13, 14, 15, 16 et 17, du township 38, rangs 9, 10, 13, 14 et 17, et subdivision partielle du township 39, rang 9, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Saint Cyr, A.. ...	Ottawa, Ont.....	Arpentage de la quatorzième ligne de base à travers les rangs de 5 à 21 inclusiv. Arpent. des lignes extér. méridiennes à l'est des rangs 9 et 13, à travers les townships 49, 50, 51 et 52, à l'ouest du troisième méridien.
Saint Cyr, J. B.....	Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué.	Entreprise n° 26 de 1903. Subdivision du township 47, rangs 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13 et 14, et du township 48, rangs 6, 8, 11 et 14, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Selby, H. W.....	Toronto, Ont.	Entreprise n° 44 de 1903. Subdivision des townships 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42 et 43, rang 3, des townships 35, 36, 37, 38, 39, 42, et 43, rang 4, et arpentage de la limite septentrionale du township 34, rang 4, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Sewell, H. de Q....	Toronto, Ont.	Entreprise n° 32 de 1903. Subdivision du township 44, rangs 1, 2, 3, 4, 5, et 6, et du township 45, rangs 3 et 4, à l'ouest du quatrième méridien, et du township 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du troisième méridien.
Turnbull, Thos.. ...	Winnipeg, Man.....	Inspecteur des arpentages durant 1903.

ANNEXE N° 1 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er juillet au 31 décembre 1903.—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Tyrrell, J. W.....	Hamilton, Ont.....	Entreprise n° 41 de 1903. Subdivision des townships 35 et 36, rangs 17, 18, 19 et 22, du township 37, rangs 15, 16, 17, 18, 19 et 22, du township 38, rangs 15, 16, 19 et 22, et des townships 39 et 40, rangs 15 et 16, le tout à l'ouest du troisième méridien.
Wallace, J. N	Hamilton, Ont.....	Arpentage des limites orientales des townships 35, 36, 41 et 42 dans le rang 6, des townships 27, 28, 29, 30, 31, 33, 34, 35, 41, 42, 43 et 44 dans le rang 7, et des townships 29, 30, 31, 32, 33 et 34, rang 8, de la limite septentrionale du township 44, rang 6, et du township 32, rang 7, le tout à l'ouest du cinquième méridien.
Warren, James	Walkerton, Ont.....	Entreprise n° 9 de 1903. Subdivision des townships 29 et 30, rangs 6 et 7, à l'ouest du troisième méridien, du township 34, rangs 18, 19 et 20, et des townships 25 et 26, rangs 21 et 22, à l'ouest du deuxième méridien.
Weeks, A. S.....	Whitemouth, Man	Adjoint de M. Thos. Turnbull, inspecteur des arpentages durant 1903.
Weeks, M. B.....	Brantford, Ont.....	Entreprise n° 30 de 1903. Subdivision des townships 48, 49 et 50, rang 7, des townships 44, 49 et 50, rang 8, et du township, 44, rang 9, à l'ouest du quatrième méridien.
Wheeler, A. O...	Calgary, Alta.....	Topographe du ministère de l'Intérieur. Lever des montagnes Rocheuses près du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Wilkins, F. W	Norwood, Ont	Entreprise n° 40 de 1903. Subdivision des townships 39, 40, 41, 42, 43 et 44, rangs 20, 21 et 22, à l'ouest du troisième méridien.
Woods, J. E.....	Frank, Alta	Entreprise n° 6 de 1903. Subdivision des townships 33 et 34, rang 24, et du township 33, rang 25, à l'ouest du deuxième méridien, aussi des townships 27 et 28, rangs 19 et 20, à l'ouest du quatrième méridien.

ANNEXE N° 2 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

LISTE des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er janvier 1904 ou 30 juin 1904.

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Abrey, G. B.	Toronto-Jct., Ont.	Entrepr. n° 10 de 1904. A l'est de Prince-Albert. Pas de rap.
Aylen, John	Aylmer, Qué.	Entrepr. n° 52 de 1904. Au n.-ouest de Calgary. Pas de rap.
Aylsworth, C. F	Madoc, Ont.	Arp. de l'emplacement de ville de Riverton, dans le township 23, rang 4, à l'est du méridien principal, et subdivision du township 21, rang 7, à l'ouest du méridien principal.
Beatty, David	Parry-Sound, Ont.	Entreprise n° 15 de 1904. Subdivision des townships 49 et 50, rang 1, et arpentage de la limite orientale des townships 51 et 52, rang 2, à l'ouest du troisième méridien. Entreprise n° 23 de 1904. Au sud-ouest de Battleford. Pas de rapp.
Beatty, Walter	Delta, Ont.	Entreprise n° 14 de 1904. Subdivision du township 50, rangs 26, 27 et 28, et du township 51, rang 27, à l'ouest du troisième méridien. Entreprise n° 24 de 1904. Au sud-ouest de Battleford. Pas de rapport.
Bélanger, P. R. A.	Ottawa, Ont.	Ren. des angles dans les townships 24 et 25, rang 10, dans les townships 23, 24, 25 et 26, rang 11, et dans le tp 23, rangs 12, 13, 14 et 15, le tout à l'ouest du deuxième méridien.
Bolton, Lewis	Listowel, Ont.	Entreprise n° 29 de 1904. Au nord-ouest de Battleford. Pas de rapport.
Bourgault, C. E.	St-Jean-Port-Joli, Q.	Entreprise n° 43 de 1904. Subdivision des townships 51 et 52, rang 4, et subdivision partielle du township 52, rang 5, le tout à l'ouest du cinquième méridien.
Bourgeault, A.	" "	Entrepr. n° 7 de 1904. Au nord de Yorkton. Pas de rapport
Bowman, H. J	Berlin, Ont.	Entreprise n° 20 de 1904. Subdivision du township 30, rang 18, à l'ouest du troisième méridien.
Bray, Edgar	Oakville, Ont.	Arpentage des limites de township au nord-ouest d'Edmonton. Pas de rapport.
Bray, L. T.	Amherstburg, Ont.	Nouveau tracé des anciens arpentages de subdivision dans la partie sud-est du Manitoba. Pas de rapport.
Carbert, J. A.	Lacombe, Alta.	Entreprise n° 39 de 1904. Subdivision du township 32, rang 22, à l'ouest du quatrième méridien.
Cautley, R. W.	Pakan, Alta	Entreprise n° 34 de 1904. Subdivision du township 58, rangs 13, 14, 15, 16 et 18, et du township 57, rang 13, et subdivision partielle du township 59, rang 17, le tout à l'ouest du quatrième méridien.
Cavana, A. G.	Orillia, Ont.	Entreprise n° 8 de 1904. Au sud-est de Prince-Albert. Pas de rapport.
Côté, J. A.	Québec, Qué.	Entreprise n° 18 de 1904. Dans les buttes de l'Ours. Au sud de Battleford. Pas de rapport.
Côté, J. L.	Pakan, Alta.	Entreprise n° 35 de 1904. Subdivision du township 58, rangs 19 et 20, et du township 59, rangs 18 et 19, à l'ouest du quatrième méridien.
Craig, J. D.	Ottawa, Ont.	Inspecteur des arpentages. Section de l'est.
Dalton, J. J.	Milton-Ouest, Ont.	Div. arpentages de subdiv. dans l'Alberta-Sud. Subdivision partielle du tp 22, rang 9, à l'ouest du quatrième méridien.
Dickson, Jas.	Chutes-Fénelon, Ont.	Entrepr. n° 64 de 1904. Région du lac Dauphin. Pas de rap.
Drummond, Thos.	Montréal, Qué.	Entrepr. n° 40 de 1904. Subdivision du tp 57, rang 3, et du township 58, rangs 2 et 3, à l'ouest du cinquième méridien.
Ducker, W. A	Winnipeg, Man.	Arpentage des lignes extérieures à l'est des townships 7 et 8, rangs 9 et 10; de parties des lignes extérieures à l'est des townships 7 et 8, rang 8, et au nord du township 8, rang 10; arpentages de la ligne de correction au sud du township 7, rangs 8, 9 et 10, et au nord du township 6, rangs 9 et 10, le tout à l'est du méridien principal.
Dumais, P. T. C.	Hull, Qué.	Entrepr. n° 4 de 1904. Région du lac Dauphin. Pas de rap.
Edwards, Geo.	Ottawa, Ont.	Entreprise n° 46 de 1904. (Extension de l'entreprise n° 60 de 1903.) Subdivision du township 41, rang 5, à l'ouest du cinquième méridien.
Fairchild, C. C.	Brantford, Ont.	Entreprise n° 37 de 1904. Subdivision du township 44, rangs 11, 12, 13 et 14, à l'ouest du quatrième méridien.
Farncomb, A. E.	Daim-Rouge, Alta.	Entreprise n° 48 de 1904. Subdivision des townships 36, 37 et 38, rang 5, et du township 35, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien.
Fawcett, Adam	Dawson, T. Y.	Entrepr. n° 28 de 1904. Près du lac aux Oignons. Pas de rap.
Fawcett, Thos.	Chutes-Niagara, Ont.	Entrepr. n° 36 de 1904. Au nord de Medicine-Hat. Pas de rap.

ANNEXE N° 2 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er janvier 1904 au 30 juin 1904.—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Fontaine, L. E.....	Lévis, Qué.....	Arpentage des lignes extérieures de township dans l'Alberta-Nord, à l'ouest du 5e méridien. Pas de rapport.
Francis, J.....	Pointe-aux-Peupliers, Man.	Entreprise n° 58 de 1904. A l'ouest de la montagne du Dauphin. Réserve de bois. Pas de rapport.
Gordon, M. L.....	Ottawa, Ont.....	Entreprise n° 16 de 1904. Au sud-ouest de Saskatoon. Pas de rapport.
Gordon, R. J.....	Stirling, Alta	Entr. n° 62 de 1904. Au sud-est de Lethbridge. Pas de rapp.
Gore, T. S.....	Victoria, C.-B.....	Entreprise n° 27 de 1904. Subdivision du township 52, rangs 21 et 22, à l'ouest du 3e méridien.
Grover, G. A.	Ottawa, Ont.....	Entr. n° 17 de 1904. Au sud-ouest de Saskatoon. Pas de rapp.
Harvey, Chas.....	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 5 de 1904. Subdivision partielle du township 34, rang 27, du township 33, rang 28, du township 32, rang 29, et du township 31, rang 30, le tout à l'ouest du méridien principal.
Holcroft, H. S.....	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 11 de 1904. Subdivision du township 46, rang 14, à l'ouest du 2e méridien.
Hopkins, M. W.....	Hamilton, Ont.....	Entreprise n° 56 de 1904. A l'est d'Edmonton. Pas de rapp.
Hubbell, E. W.....	Ottawa, Ont.... .. .	Renouvellement des angles dans le township 50, rangs 27 et 28, à l'ouest du 4e méridien, et dans le township 50, rang 1, à l'ouest du 5e méridien.
Johnson, A. W.....	New-Westminst'r, C.-B	Arpentages près du lac Harrison, dans la C.-B. Pas de rapp.
Kirk, J. A.....	Revelstoke, C.-B.....	Divers arpentages dans la Col.-Britannique. Pas de rapport.
Knight, R. H.....	Bruce-Mines, Ont.....	Entreprise n° 54 de 1904. Subdivision des townships 31 et 32, rang 28. à l'ouest du méridien principal.
Lemoine, C. E	Beaulieu, Qué.....	Entreprise n° 9 de 1904. A l'est de Saskatoon. Pas de rapp.
Lendrum, R. W....	Strathcona, Alta.....	Entreprise n° 31 de 1904. A l'est d'Edmonton. Pas de rapp.
Lonergan, G. J. ...	Buckingham, Qué.....	Travaux dans la région d'Edmonton. Renouvellement des angles dans le township 48, r. 24 et 25, à l'ouest du 4e mér.
Martin, A. F.....	Winnipeg, Man.....	Entr. n° 63 de 1904. Au sud de Mâch.-d'Orignal. Pas de rap.
Michaud, A.....	Edmonton, Alta....	Entreprise n° 33 de 1904. Subdivision du township 53, rang 10, à l'ouest du 4e méridien.
Miles, C. F..... . .	Toronto, Ont.....	Entr. n° 51 de 1904. Au nord-ouest de Calgary. Pas de rapp.
Molloy, J.....	Winnipeg, Man.....	Entreprise n° 3 de 1904. Subdivision du township 1, rang 14, à l'est du méridien principal.
McLean, J. K.....	Elora, Ont.....	Arpent. des lim. de township au nord d'Edmonton. Pas de r.
Nash, T. S.....	Ottawa, Ont.....	Inspecteur des arpentages, 1904. Section centrale de l'est.
O'Hara, W. F	Ottawa, Ont.....	Entr. n° 45 de 1904. Au sud-ouest d'Edmonton. Pas de rapp.
Phillips, E. H	Ottawa, Ont.....	Inspect. des arpent., 1904. Sect. centr. de l'est. Pas de rapp.
Ponton, A. W	Macleod, Alta	Entr. n° 50 de 1904. Au nord-ouest de Calgary. Pas de rapp.
Proudfoot, H. B....	Toronto, Ont..... ...	Entreprise n° 53 de 1904. Subdivision des townships 32, 33, 34 et 35, rang 5, du township 34, rang 4, et du township 32, rang 6, le tout à l'ouest du 5e méridien.
Rainboth, G. C.....	Aylmer, Qué.....	Entr. n° 25 de 1904. A l'ouest de Saskatoon. Pas de rapp.
Reilly, W. R.....	London Ont	Entr. n° 13 de 1904. Au nord-est de Saskatoon. Pas de rapp.
Richard, J. F.....	Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Qué.	Entreprise n° 6 de 1904. Au nord de Fort-Pelly. Pas de rapport.
Rinfret, Raoul.....	Edmonton, Alta	Entreprise n° 41 de 1904. Subdivision du township 56, rangs 1, 2 et 3, et arpentage de la ligne extérieure septentrionale du township 55, rang 3, le tout à l'ouest du 5e méridien,
Ross, Geo.....	Welland, Ont	Entrepr. n° 22 de 1904. A l'ouest de Saskatoon. Pas de rapp.
Ross, J. E.....	New-Westminst'r, C.-B	Subdivision partielle du township 19, rang 15, du township 21, rang 17, du township 13, rang 23, et relevé de partie du lac Shuswap et subdivision partielle du township 21, rang 8, relevé de partie de la rivière Thompson, dans le township 20, rang 17 ; arpentage de la limite de la zone du ch. de fer, à travers le township 14, rang 22, subdivision partielle et relevé de la riv. Nicola, dans les townships 14 et 15, rang 23, et relevé le long de la riv. Nicola à travers les townships 15, 16 et 17, r. 24, et le township 17, r. 25, le tout à l'O. du 6e m.
Roy, G. P	Québec, Qué.....	Entreprise n° 42 de 1904. Subdivision des townships 51 et 53, rang 5, et subdivision partielle du township 51, rang 6, à l'ouest du 5e méridien.
Saint Cyr, A.....	Ottawa, Ont..... .	Arp. des lignes ext. de tp dans la rég. de riv. La Paix. P. de r.

ANNEXE N° 2 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Liste des arpenteurs fédéraux employés et description des travaux exécutés par eux du 1er janvier 1904 au 30 juin 1904.—*Suite.*

Arpenteur.	Adresse.	Description des travaux.
Saint-Cyr, J. B.....	Sainte-Anne-de-la-Pérade, Qué.....	Entr. n° 32 de 1904. A l'est d'Edmonton. Pas de rapport.
Saunders, B. J.....	Régina, Assa.....	Entreprise n° 2 de 1904. Subdivision des townships 45 et 46, rang 3, et subdivision partielle du township 47, rang 2, à l'ouest du 5e méridien.
Selby, H. W.....	Toronto, Ont.....	Entreprise n° 49 de 1904. Subdivision du township 35, rangs 6 et 7, et subdivision partielle du township 36, rang 7, à l'ouest du 5e méridien. Arpentage des lignes extérieures de townships dans la région de la riv. La-Paix. Pas de r.
Thompson, W. T....	Qu'Appelle-Sud, Assa.	Entreprise n° 55 de 1905. Subdivision partielle des townships 26 et 28, rang 16, subdivision du township 27 et 27A, rang 16, et du township 27, rang 15, arpentage des lignes extérieures méridionales et occidentales du township 27A, rang 15, à l'ouest du 2e méridien.
Tyrrell, J. W.....	Hamilton, Ont.....	Entrepr. n° 26 de 1904. A l'ouest de Saskatoon. Pas de rap.
Wallace, J. N.....	Hamilton, Ont.....	Arpentage des lignes extérieures de township dans la région de la riv. La-Paix. Pas de rapport.
Warren, James.....	Walkerton, Ont.....	Entreprise n° 19 de 1904. Au sud de Battleford. Pas de rap.
Watt, B. H.....	Ottawa, Ont.....	Inspecteur des arpentages, 1904. Section de l'ouest.
Weekes, A. S.....	Glencoe, Ont.....	Entreprise n° 1 de 1904. Subdivision du township 10, rang 11, à l'est du méridien principal. Entreprise n° 21 de 1904. Au sud de Battleford. Pas de rapport.
Weekes, M. B.....	Brantford, Ont.....	Entreprise n° 30 de 1904. Subdivision du township 56, rang 5, à l'ouest du 4e méridien.
Wheeler, A. O.....	Calgary, Alta.....	Topographe du ministère de l'Intérieur. Levé des montagnes Rocheuses près du ch. de fer P.C.
Wilkins, F. W.....	Norwood, Ont.....	Entreprise n° 38 de 1904. Au sud-est d'Edmonton. Pas de rapport.

ANNEXE N° 3 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL.

TABLEAU indiquant le nombre de milles arpentés des lignes de subdivision de townships, lignes extérieures de townships, relevés de lacs et rivières, et réarpentages par chaque arpenteur employé au cours de 1903, ainsi que les frais de ces arpentages.

Arpenteur.	Milles de subdivision.	Milles de lignes extérieures.	Milles de relevé.	Milles de réarpentage.	Nombre total de milles arpentés.	Total des frais.	Frais par mille.	Méthode d'arpentage.
						$ c.	$ c.	
Abrey. G. B.	791·34	6·00	186·18	23·00	1,006·52	17,112 17	17 00	A l'entreprise.
Aylsworth, C. F	38·00	12·00	.....	82·50	132·50	6,500 00	49 05	A la journée.
Beatty, David	473·04	6·00	51·93	16·02	546·99	7,268 71	13 28	A l'entreprise.
Beatty, Walter	440·70	.....	182·13	23·00	645·83	8,661 17	13 41	"
Bélanger, P. R. A	28·00	.....	6·00	3,100·00	3,134·00	18,813 01	6 00	A la journée.
Bolton, Lewis	424·66	.....	51 75	114·00	590·41	5,932 59	10 05	A l'entreprise.
aBourgault, C. E	.....	.....	.....	.....	.....	2,087 00	.....	A la journée.
Bourgeault, A	193·90	.....	42·29	157·61	393·80	7,560 84	19 20	A l'entreprise.
Bowman, H. J	420·30	.....	159·89	15·55	595·74	6,034 63	10 13	"
Bray, Edgar	204·00	18·04	14·40	.....	236·44	6,692 10	28 30	"
Bray, L. T	633·95	.....	78·49	23·05	735·49	6,350 16	8 63	"
Carbert, J. A	571·06	.....	52·43	4·00	627·49	5,300 64	8 45	"
Côté, J. A	415 76	.....	38·77	62·76	517·29	8,499 80	16 43	"
Côté, J. L	48·30	.....	.....	2·00	50·30	1,446 70	28 76	"
Dalton, J. J	6·00	144·50	.....	22·00	172·50	6,950 97	40 29	A la journée.
Deans, W. J	175·48	12·08	14·80	42·00	244·36	3,533 26	14 45	A l'entreprise.
Dickson, Jas	523·31	.....	26·09	4·00	553·40	4,631 77	8 37	"
Driscoll, A	408·24	5·94	63·56	24·00	501·74	6,769 33	13 51	"
Drummond, Thos	527·11	.....	120·93	84·00	732·04	9,865 61	13 48	"
Ducker, W. A	.....	75·50	.....	.....	75·50	2,876 00	38 09	A la journée.
Dumais, P. T. C	413·05	24·00	37·52	26·00	500·57	13,936 16	27 84	A l'entreprise.
Edwards, Geo	217·96	.....	11·20	1·00	230·16	1,996 84	8 67	"
Fairchild, C. C	607·74	.....	92·81	48·16	748·71	8,566 18	11 44	"
Fawcett, Thos	642·99	12·73	159·93	.....	815·65	9,604 12	11 77	"
Fontaine, L. E	233·00	6·00	.....	.....	239·00	7,728 75	32 33	A la journée.
Francis, J	235·85	18·00	.....	.....	253·85	6,531 71	25 73	A l'entreprise.
Gordon, R. J	365·62	.....	37·36	.....	402·98	3,849 88	9 55	"
Gore, T. S	746·69	24·13	74·78	77·88	923·48	16,039 12	17 37	"
Hopkins, M. W	540·98	.....	86·39	6 00	633·37	6,674 27	10 53	"
Hubbell, E. W	.....	.....	.....	91·50	91·50	5,755 00	62 89	A la journée.
James, S	728·24	.....	102·15	15·00	845·39	6,415 49	7 59	A l'entreprise.
Johnson, A. W	85·00	.....	81·00	.....	166·00	9,055 80	54 55	A la journée.
Kirk, J. A	6·00	.....	2·00	.....	8·00	525 00	65 62	"
Lemoine, C. E	686·86	.....	61·45	102·65	850·96	10,625 66	12 48	A l'entreprise.
Lendrum, R. W	194·95	6·00	19 09	36·00	256·04	5,344 30	20 87	"
Lonergan, G. J	.....	.....	5·00	301·00	306·00	8,570 10	28 00	A la journée.
bLucas, S. B	402·00	.....	.....	.....	402·00	2,529 00	.....	A l'entreprise.
cMailhiot, J. E	.....	.....	.....	.....	.....	660 00	.....	"

ANNEXE N° 3 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL—*Fin.*

TABLEAU indiquant le nombre de milles arpentés des lignes de subdivision de townships, lignes extérieures de townships, relevés de lacs et rivières, et réarpentages par chaque arpenteur employé au cours de 1903, ainsi que les frais de ces arpentages—*Fin.*

Arpenteur.	Milles de subdivision.	Milles de lignes extérieures.	Milles de relevé.	Milles de réarpentage.	Nombre total de milles arpentés.	Total des frais.	Frais par mille.	Méthode d'arpentage.
						$ c.	$ c.	
Martin, A. F	939·89	12·00	36·51	81·00	1,069·40	16,111 87	15 07	A l'entreprise.
Michaud, A	287·03	.....	129·71	40·00	456·74	9,798 94	21 45	"
Miles, C. F	389·08	.....	8·41	84·00	481·49	4,906 65	10 19	"
Molloy, John	424·06	.....	29·01	72·00	525·07	7,729 17	14 72	"
McAree, John	469·57	.....	22·19	.....	491·76	3,588 03	7 30	"
McFee, A	250·94	.....	40·95	2·00	293·89	2,437 03	8 29	"
McGrandle, H	583·50	.....	100·39	80·00	763·89	9,254 82	12 12	"
McKenna, J. J	224·18	.....	26·93	66·20	317·31	4,516 85	14 23	"
McLatchie, John	11·00	2·00	4·90	.....	17·90	341 10	19 07	"
McLean, J. K	.....	83·00	13·00	.....	96 00	8,237 03	85 80	A la journée.
Proudfoot, H. B.	1,404·80	.....	253·72	22·00	1,680·52	13,442 71	8 00	A l'entreprise.
Rainboth, E. J	446·67	.....	51·00	45·00	542·67	4,342 49	8 02	"
Rainboth, G. C	850·31	.....	172·47	35·00	1,057·78	9,311 17	8 80	"
Reilly, W. R	439·64	6·00	40·82	6·00	492·46	7,113 64	14 44	"
Richard, J. F	151·45	24·00	2·46	18·00	195·91	5,828 37	29 75	"
Roberts, S. A	84·45	.....	.....	23·00	107·45	2,572 32	23 94	"
Ross, Geo	233·20	.....	141·11	.....	374·31	7,869 64	21 02	"
Ross, J. E	110·00	.....	135·00	.....	245·00	7,718 71	31 50	A la journée.
Roy, G. P	593·84	.....	64·00	36·50	694·34	8,162 26	11 75	A l'entreprise.
Saint-Cyr, A	.....	154·00	.....	.....	154·00	9,407 47	61 08	A la journée.
Saint-Cyr, J. B	576·85	.....	88·44	62·00	727·29	9,101 10	.....	A l'entreprise.
Selby, H. W	927·68	12·11	180·92	14·00	1,134·71	11,019 09	9 71	"
Sewell, H. de Q	433·28	.....	127·87	1·00	562·15	7,041 75	12 53	"
Tyrrell, J. W	1,194·59	.....	261·41	80·43	1,536·43	13,058 36	8 50	"
Wallace, J. N	.....	157·00	.....	.....	157·00	8,296 73	52 84	A la journée.
Warren, Jas	571 82	12·00	18·74	30·00	632·56	5,567 19	8 80	A l'entreprise.
*a*Weekes, A. S	.....	.....	.....	.....	.....	1,801 00	.....	A la journée.
Weekes, M. B	388·14	.....	59·45	60·00	507·59	5,822 11	11 47	A l'entreprise.
*d*Wheeler, A. O	.....	.....	.....	.....	.....	4,931 00	.....	A la journée.
Wilkins, F. W	853·73	.....	75·22	26·00	954·95	7,405 42	7 75	A l'entreprise.
Woods, J. E	712·01	.....	105·43	1·00	818·44	6,789 62	8 29	"
	25,981·79	833·03	4,050·38	5,389·81	36,255·01	490,817 48	.....	

Nombre total de milles arpentés ..... 36,255·01
Total des frais $490,817 48
Frais par mille 13 54

a Inspecteur adjoint des arpentages. *b* Le rapport final n'a pas été reçu, les chiffres sont approximatifs. *c* Aucun arpentage fait, est mort avant d'avoir commencé les travaux. *d* Lever topographique des parcs des Montagnes-Rocheuses et Yoho.

Nom.	Adresse.	Date de la nomination.	Observations.
Abrey, G. B.	Toronto-Jct., Ont	14 avril '72	
Austin, G. F	Dewdney, Alta	14 " '72	
Aylen, J	Aylmer, Qué	29 mai '85	
Aylsworth, C. F	Madoc, Ont	17 " '86	
Barwell, C. S. W	Dawson, Territ. du Yukon	21 août '94	
Bayne, G. A	Winnipeg, Manitoba	14 avril '72	
Beatty, D	Parry-Sound, Ont	14 " '72	
Beatty, W	Delta, Ont	14 " '72	
Bélanger, P. R. A.	Ottawa, Ont	17 mai '80	Pers. des arpenteurs, minist. de l'Int.
Belleau, J. A	"	15 " '83	" " "
Bigger, C. A.	"	30 mars '82	Astronome " "
Bolton, L.	Listowel, Ont	14 avril '72	
Boswell, E. J	Winnipeg, Man	18 fév. '03	
Bourgeault, A.	Saint-Jean-Port-Joli, Qué	29 mars '83	
Bourgault, C. E.	" "	21 fév. '88	
Bourget, C. A	Sainte-Adélaïde-de-Pabos, Q	14 mai '84	
Bourne, R.	Fort-Rouge, Winnipeg, Man.	17 juin '75	
Bowman, H. J	Berlin, Ont	16 fév. '88	
Brabazon, A. J	Medicine-Hat, Assa	12 mai '82	Ingénieur de district, T.N.-O.
Bray, S.	Ottawa, Ont	14 nov. '83	Département des Affaires des Sauvages.
Bray, E	Oakville, Ont	14 avril '72	
Bray, L. T	Amherstburg, Ont	18 fév. '03	
Brodie, S.	Fort-Qu'Appelle, Assa	14 avril '72	
Brownlee, J. H.	Victoria, C.-B	15 " '87	
Burke, W	Minnedosa, Man	14 " '72	
Burnet, H	Victoria, C.-B	22 juin '85	
Burwell, H. M.	Vancouver, C.-B	17 fév. '87	
Carbert, J. A.	Saut-Sainte-Marie, Ont	12 mai '80	
Carroll, C	Prince-Albert, Sask	14 avril '72	Ingénieur de district, T.N.-O.
Cautley, R. W	Dawson, Territ. du Yukon	2 sept. '96	
Cavana, A. G.	Orillia, Ont	16 nov. '76	
Charlesworth, L. C.	Régina, Assa	27 fév. '03	
Cleveland, E. A	Vancouver, C.-B	27 juin '99	
Côte, J. A	Quebec, Que	14 mai '84	
Côte, J. L	Dawson, Territ. du Yukon	21 mars '90	
Cotton, A. F	New-Westminster, C.-B	11 mai '80	
Craig, J. D	Ottawa, Ont	24 fév. '02	Insp. des arpentages, minist. de l'Int.
Dalton, J. J	Milton, Ont	17 avril '79	Ingénieur topographe fédéral.
Deans, W. J	Brandon, Man	13 mai '86	
Dennis, J. S	Calgary, Alta	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral, inspecteur des travaux d'irrigation et commissaire des terres de la Colombie-Britannique, C.C.P.
Denny, H. C	"	1 avril '82	
Desmeules, J. C.	Malbaie, Qué	14 " '72	
Dickson, H. G.	Whitehorse, Ter. du Yukon	19 mars '89	
Dickson, J	Chutes-Fénelon, Ont	14 avril '72	
Doupe, J.	Winnipeg, Man	14 " '72	
Doupe, J. L.	"	6 oct. '88	Com.-adjoint des terres, ch. de fer C.P.
Drewry, W. S	Victoria, C.-B	14 nov. '83	
Driscoll, A	Edmonton, Alta	23 fév. '87	Ingénieur de district, T.N.-O.
Drummond, T	Montreal, Qué	24 juin '78	Ingénieur topographe fédéral.
DuBerger, C. C.	Waterloo, Qué	17 nov. '81	
Ducker, W. A	Winnipeg, Man	30 mars '83	Commissaire des terres marécageuses.
Dumais, P. T. C	Hull, Qué	29 " '82	
Edwards, G	Thurso, Qué	14 avril '72	
Ellacott, C. H	Regina, Assa	22 fév. '99	
Fairchild, C. C.	Simcoe, Ont	20 " '01	
Farncomb, A. E	Regina, Assa.	12 mars '02	
Fawcett, T.	Chutes-Niagara, Ont	18 nov. '76	Ingénieur topographe fédéral.
Fawcett, A.	Dawson, Territ. du Yukon	22 fév. '93	
Fitzpatrick, J. D. A	Kildare, Qué.	23 " '87	
Fontaine, L. E.	Lévis, Qué	13 août '92	
Foster, F. L.	Toronto, Ont	14 " '72	
Francis, J	Pointe-aux-Peupliers, Man.	17 juin 75	
Garden, J. F	Vancouver, C.-B	13 mai 80	
Garden, G. H.	Lethbridge Alta	14 avril '72	

Nom.	Addresse.	Date de la nomination.	Observations.
Garden, C.	Winnipeg, Man.	14 avril '72.	
Gauvreau, L. P.	Québec, Qué.	14 " '72.	
Gibbon, J.	Dawson, Territ. du Yukon.	12 fév. '91.	
Gordon, M. L.	Toronto, Ont.	18 " '04.	
Gordon, R. J.	Stirling, Alta.	12 mars '02.	
Gore, T. S.	Victoria, C.-B.	19 avril '79.	
Green, T. D.	Dawson, Territ. du Yukon.	19 mai '84.	
Grover, G. A.	Kingston, Ont.	18 fév. '04.	
Harris, J. W.	Winnipeg, Man.	14 avril '72.	Ingénieur de la ville de Winnipeg.
Harvey, C.	Indian-Head, Assa.	17 fév. '04.	
Henderson, W.	Chilliwack, C.-B.	17 nov. '83.	
Holcroft, H. S.	Toronto, Ont.	18 fév. '03.	
Hopkins, M. W.	Hamilton, Ont.	20 " '01.	
Hubbell, E. W.	Ottawa, Ont.	19 mai '84.	Pers. des arpentages, minist. de l'Int.
James, S.	Toronto, Ont.	14 avril '72.	
Jephson, R. J.	Dawson, Territ. du Yukon.	12 mai '80.	
Johnson, A. W.	Kamloops, C.-B.	12 mars '02.	
Kirk, J. A.	Revelstoke, C.-B.	11 mai '80.	
Klotz, O. J.	Ottawa, Ont.	19 nov. '77.	Ingénieur topographe fédéral, astronome, ministère de l'Intérieur.
Knight, R.	Bruce-Mines, Ont.	18 fév. '04.	
Latimer, F. H.	Détroit, Mich.	13 " '85.	
Laurie, R. C.	Battleford, Sask.	27 avril '83.	Ingénieur de district, T.N.-O.
Lawe, H.	Winnipeg, Man.	14 " '72.	
Lemoine, C. E.	Québec, Qué.	31 mars '82.	
Lendrum, R. W.	Edmonton, Alta.	15 mai '80.	
Lonergan, G. J.	Buckingham, Qué	28 fév. '01.	
Lucas, S. B.	Ponoka, Alta.	14 avril '72.	
Lumsden, H. D.	. . .	14 " '72.	
MacPherson, C. W.	Dawson, Territ. du Yukon.	7 mars '00.	
Magrath, C. A.	Lethbridge, Alta.	16 nov. '81.	Ingénieur topographe fédéral, commissaire des terres, Cie de ch. de fer et de houille de l'Alberta.
Malcolm, L.	Blenheim, Ont.	14 avril '72.	
Martin, A. F.	Winnipeg, Man.	14 " '72.	
Michaud, A.	Montréal, Qué.	18 fév. '03.	
Miles, C. F.	Portage-du-Rat, Ont.	14 avril '72.	
Moberly, H. K.	Innisfail, Alta.	27 fév. '03.	
Molloy, J.	Rosser, Man.	14 avril '72.	
Moore, H. H.	Township d'York, Ont.	17 fév. '04.	
McArthur, J. J.	Ottawa, Ont.	17 " '79.	
McFadden, M.	Neepawa, Man.	14 " '72.	
McFee, A.	Innisfail, Alta.	19 " '79.	
McGrandle, H.	Huntsville, Ont.	30 moi '83.	
McKenna, J. J.	Dublin, Ont.	14 avril '72.	
McKenzie, J.	New-Westminster, C.-B.	18 nov. '88.	Agent des terres fédérales, New-Westminster.
McLatchie, J.	Nelson, C.-B.	14 avril '72.	
McLean, J. K.	Elora, Ont.	1 " '82.	
McPherson, A. J.	Dawson, Territ. du Yukon.	21 fév. '01.	
McPhillips, G.	Windsor, Ont.	17 juin '75.	
McVittie, A. W.	Blairmore, Alta.	12 mars '02.	
Nash, T. S.	Morrisburgh, Ont.	18 fév. '04.	Insp. des arpentages, minist. de l'Int.
Ogilvie, W.	Ottawa, Ont.	14 avril '72.	
O'Hara, W. F.	Chatham, Ont.	19 fév. '95.	
Patrick, A. P.	Calgary, Alta.	19 nov. '77.	Ingénieur topographe fédéral.
Pearce, W.	Calgary, Alta.	10 mai '80.	
Phillips, E. H.	Minden, Ont.	24 fév. '02.	Insp. des arpentages, minist. de l'Int.
Proudfoot, H. B.	Toronto, Ont.	28 mars '82.	
Rainboth, E. J.	Aylmer, Qué.	19 mai '81.	
Rainboth, G. C.	Aylmer, Qué.	14 avril '72.	
Ralph, Wm.	. . .	14 " '72.	
Reid, J. L.	Prince-Albert, Sask.	14 " '72.	
Reilly, W. R.	London, Ont.	17 nov. '81.	
Richard, J. F.	Ste-Anne-de-la-Pocatière, Q.	13 mai 82.	
Rinfret, R.	Dawson, T. du Y.	20 fév. '00.	

Nom.	Adresse.	Date de la nomination.	Observations.
Ritchie, J. F.	Nelson, C.-B.	7 janv. '89	
Robertson, H. H.	Montmagny, Qué	14 avril '72	
Roberts, S A.	Victoria, C.-B.	16 mai '85	
Roberts, V. M	Sturgeon-Falls, Ont.	17 " '86	
Robinson, F. J	Macleod, Alta.	20 fév. '00	Ingénieur de district, T.N.-O.
Rombough, M. B.	Morden, Man.	14 avril '72	
Rorke, L. V.	Sudbury, Ont.	13 août '91	
Ross, G	Welland, Ont.	21 nov. '82	
Ross, J. E	New-Westminster, C.-B.	12 fév. '91	
Roy, G. P.	Québec, Qué	17 nov. '81	
Saint-Cyr, J. B.	Ste-Anne-de-la-Pérade, Qué.	17 fév. '81	
Saint-Cyr, A.	Ottawa, Ont.	17 " '87	
Saunders, B. J.	Régina, Assa.	16 nov. '84	
Seager, E.	Portage-du-Rat, Ont.	14 avril '72	
Selby, H. W	Wabigoon, Ont.	15 nov. '82	
Sewell, H. de Q.	Toronto, Ont.	16 mai '85	
Shaw, C. A. E	Victoria, C.-B.	10 " '80	
Speight, Thos	Toronto, Ont.	16 nov. '82	
Starkey, S. M.	Starkey's P.-O., N.-E	14 avril '72	
Stewart, G. A.	Calgary, Alta.	14 " '72	
Stewart, L. B	Toronto, Ont	22 nov. '82	Ingénieur topographe fédéral : professeur, école de sciences pratiques, Toronto.
Stewart, E	Ottawa, Ont.	14 avril '72	Inspecteur en chef des bois et forêts.
Talbot, A. C.	Calgary, Alta.	13 mai '80	Ingénieur de district, T.N.-O.
Thompson, W. T.	Fort-Qu'Appelle, Assa.	19 nov. '77	Ingénieur topographe fédéral et ingénieur de district, T.N.-O.
Tremblay, A. J.	Les Eboulements, Qué.	18 fév. '90	
Towle, C. E.	Waterloo, Qué.	14 avril '72	
Turnbull, T.	Winnipeg, Man.	29 mars '82	
Tyrrell, J. W.	Hamilton, Ont.	16 fév. '87	
Vaughan, J. W.	Vancouver, C.-B.	11 juin '78	
Vicars, J	New-Westminster, C.-B.	17 mai '86	
Wallace, J. N.	Hamilton, Ont.	20 fév. '00	
Warren, J.	Walkerton, Ont.	14 avril '72	
Watt, G. H	Ottawa, Ont.	24 fév. '02	Inspect. des arpent., minist. de l'Intér.
Weekes, A. S.	Clinton, Ont.	11 " '92	
Weekes, M. B.	Brantford, Ont.	18 " '03	
Wheeler, A. O.	Calgary, Alta.	21 nov. '82	Topographe du ministère de l'Intérieur
White-Fraser, G.W.R.	Dawson, Territoire du Yukon	21 fév. '88	Ingénieur topographe fédéral.
Wiggins, T. H.	Régina, Assa.	18 fév. '96	
Wilkins, F. W.	Norwood, Ont.	18 mai '81	Ingénieur topographe fédéral.
Wilkinson, W. D.	Toronto, Ont.	22 fév. '93	
Woods, J. E.	Frank, Alta.	14 nov. '85	

GROUPE N° 1.

Lot n°	Superficie en acres.	Arpenteur.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
32	40·00	T. D. Green	1903	15 mai '04...	Siener Carlson et Johans'n	
33	Chemin.	" "	1903	15 " '04...	Falcon Joslin et J. A. Williams.....	
34	10·00	" "	1903	15 " '04...	Falcon Joslin.....	

GROUPE N° 2.

55	27·459	A. J. McPherson..	1903	4 mai '04...	N.W.M.P. Reserve.....	
122	19·69	Geo. White-Fraser	1903	11 déc. '03...	A. L. Stephens et A. H. Anderson	
168	29·42	Raoul Rinfret.....	1903	6 oct. '03...	R. Auzias Turenne	
169	21·13	" " ...	1903	8 sept. '03...	G. V. Stevens	
170	6·226	Geo. White-Fraser	1902-04	25 mai '04...	E. Vachon.....	
171	51·6	Adam Fawcett ...	1904	16 mars '04...	Phil. S. Wilkins.....	
172	50·7	" "	1904	16 " '04...	" "	
175	19·12	T. D. Green	1900	2 juil. '03...	Lars. Netland, R. R. Campbell et A. J. Bannerman	
181	51·65	"	1901	11 déc. '03...	H. G. Blankman, J. C. Phillip et D. W. Cullen	Annulé à la dem. du directeur des arpent. le 12 déc. 1903.
182	44·63	"	1901	24 nov. '03...	D. W. Cullen.....	
213	44·37	R. J. Jephson	1903	8 sept. '03...	F. A. Cleveland.....	
214	50·62	" "	1903	8 " '03...	Mme J. Cleveland	
229	9·7	Jas. Gibbon.....	1903	4 mai '04...	Thos. Wilson.....	
239	2·343	A. J. McPherson..	1903	19 oct. '03...	.....	Addition à l'emplacem. de ville de Bonanza.
240	7·023	" " .	1903	19 " '03...	.....	Addition à l'emplacem. de ville de Bonanza.
246	45·14	T. D. Green.....	1904	27 juin '04...	Louis A. Herdt.....	
247	42·07	Adam Fawcett....	1903	10 sept. '03...	F. G. Fleming.....	
248	50·6	" "	1903	24 juil. '03...	H. Pinkiert et C. M. Preitz.....	
249	51·09	" "	1903	24 " '03...	F. W. Arnold, G. M. Hill et H. Pinkiert	
257	10·00	Geo. White-Fraser.	1903	10 déc. '03...	John Young.....	
260	80·00	Adam Fawcett ...	1903	21 sept. '03...	John P. Snyder.....	
262	55·75	Raoul Rinfret. ...	1903	9 nov. '03. .	R. Auzias Turenne.....	
263	2·21	R. J. Jephson	1903	23 mars '04...	Antone Vernurier.....	
264	1·805	" "	1903	23 " '04..	" "	
266	46·22	A. Fawcett.....	1903	16 sept. '03...	N. E. King.....	
267	44·22	"	1903	16 " '03...	L. B. Smith.....	
268	43·07	"	1903-04	25 avril '04...	Fred. Elliot	
269	51·1	"	1903	21 sept. '03...	Laura B. Smith.....	
270	51·65	"	1903	21 " '03...	Joseph T. Moore.....	
271	20·00	"	1903	8 " '03...	Robert Riddel.....	
273	46·31	"	1903	21 " '03...	E. D. Blanchfield.	
274	47·0	"	1903	7 déc. '03...	W. J. Dernier.....	
275	17·0	R. J. Jephson .. .	1903	6 fév. '04...	H. McDougal.....	
276	36·26	" "	1903	6 " '04...	R. H. Cavill.....	
281	51·65	T. D. Green.....	1903	11 janv. '04...	M. R. Boyd et C Lowney	
282	2·32	R. J. Jephson	1903	16 déc. '03...	Hugo Brachfeld.....	
283	18·7	Adam Fawcett....	1904	25 mai '04...	Laura B. Smith.....	
284	51·46	R. J. Jephson	1903	25 " '04...	" "	

GROUPE N° 5.

Lot n°	Superficie en acres.	Arpenteur.	Année de l'arpentage.	Date de l'approbation.	Réclamant.	Observations.
58	51·65	H. G. Dickson...	1903	21 sept. '03...	W. G. McGee et Robert Lowe.....	
59	51·65	" "	1903	21 " '03...	J. Lauderdale et W. G. McGee.....	
60	29·03	" "	1903	21 " '03...	W. G. McGee, Robt. Lowe et J. Lauderdale.	

GROUPE N° 7.

4	160·00	A. J. McPherson..	1903	9 mai '04...	Réserve des sauvages....	
5	160·00	" " .	1903	9 " '04...	" "	
6	41·94	C. W. MacPherson	1903	25 fév. '04...	Réservedela R.G.C.N.-O.	

GROUPE N° 10.

7	19·96	Adam Fawcett....	1903	12 août '03...	Otto Zitska.....	
8	160·00	" "	1903	15 " '03...	"	
9	160·09	" "	1903	14 " '03...	"	
10	119·38	R. J. Jephson	1903	18 déc. '03...	Mme E. J. Miller.....	
11	160·43	" "	1903	18 " '03...	" "	
12	38·1	" "	1903	11 " '03...	Réserve de la G.C.N.-O..	
14	80·0	" "	1903	18 " '03...	Chas. H. Maas...	

GROUPE N° 13.

3	40·03	Raoul Rinfret....	1903	9 nov. '03...	Thomas Smith.....	

Description de l'arpentage.	Arpenteur.	Année.
Lignes de base sur Petit Shookum, etc., tribut. du cr. Bonanza..	C. W. MacPherson....	1901
" le creek Allgold	Jas. Gibbon	1902
" " aux Ours	"	1902
" " Duncan, etc	A. J. McPherson	1903
" " "	Raoul Rinfret	1902-03
" partie du creek Hunter, etc	Jas. Gibbon	1901-02
" le creek Gold-Run, etc	C. W. MacPherson....	1901-02
" " Montana, etc	" "	1902
" " Keystone, etc	A. J. McPherson	1903
" " Christal	"	1903
Tracé du chemin Dernière-Chance	Jas. Gibbon	1902
" de la voie publique conduisant au claim Copper-King	H. G. Dickson	1903
Relevé de référence à Whitehorse	"	1903
Tracé de la voie publique conduisant au claim Grafter	"	1903
Lignes de base sur les creeks Haggart et Dublin	A. J. McPherson	1903
" partie du creek Bonanza	C. W. MacPherson....	1901
Tracé de partie du chemin Bonanza	" "	1902
" du chemin Hunker	Jas. Gibbon	1902*
" " Goldbottom	"	1902
" " depuis le bief de partage de Hunker jusqu'au creek Dominion, etc	"	1902
Lignes de base sur le creek aux Chardons, etc	A. J. McPherson	1902
" sur partie du creek Bonanza	"	1901
" Livingstone, lac du Sommet, etc	C. W. MacPherson....	1902

* En quatre sections.

ANNEXE N° 7 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

ETAT du travail accompli dans le bureau du dessinateur en chef.

Relevé des arpentages examinés :—

Subdivision de townships	640
Lignes extérieures de townships	149
Concessions minières	14
Rectifications et autres arpentages divers	97
Plans de townships achevés pour l'impression	490
Plans préliminaires de townships préparés	140
Plans préliminaires de townships reçus des inspecteurs	450
Epreuves de plans examinés	569
Croquis de lignes extérieures préparés	1,799
Plans de lots du Yukon reçus	55
Plans de divers arpentages du Yukon reçus	26
Tracés de plans d'arpentages du Yukon faits	95
Nouveaux plans de groupes de lots du Yukon compilés	4
Cartes régionales revisées et réimprimées	29
Déclarations de colons reçues	336
Croquis provisoires reçus et produits	952
Divers plans et tracés exécutés	328
Demandes de différents renseignements auxquelles il a été répondu, environ	
Carnets d'arpentage reçus du bureau des archives des arpentages et utilisés pour le travail du bureau	1,555
Plans reçus du bureau des archives des arpentages et utilisés pour le travail du bureau	437

P. B. SYMES,
Dessinateur en chef.

ANNEXE N° 8 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

ETAT du travail accompli dans le bureau des archives des arpentages pendant les douze mois se terminant le 30 juin 1904.

Dossiers reçus et dont il a été disposé	1,749
Lettres rédigées	2,112
Rapports, brouillons, mémoires au conseil	23
Plans, tracés, etc., copiés ou compilés	419
Déclarations statutaires copiées et envoyées par la poste	428
Plans expédiés aux agents, aux enregistreurs, etc	18,240
Pages de notes d'arpentages transcrites	1,320
Plans imprimés reçus et mis en lieu sûr	51,441
Plans originaux reçus et consignés	644
Carnets d'arpentages originaux reçus et consignés	327
Lettres écrites aux agents, aux enregistreurs, etc	798
Colis enregistrés envoyés par la poste	939

C. J. STEERS,
Préposé aux archives des arpentages.

ANNEXE N° 9 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL.

ETAT du travail exécuté dans l'atelier de photographie pendant les douze mois terminés le 30 juin 1904.

POUR LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

	4 × 5	5 × 7	8 × 10	10 × 12	11 × 14	18 × 20	24 × 30	× 36	36 × 42	42 × 48	Total.
Epreuves négatives sur plaques humides	.....	.....	92	.....	106	694	.....	.....	.....	.....	847
Copies sur papier à lithographie	.....	.....	.....	.....	2	145	.....	.....	.....	.....	147
Copies sur zinc	.....	.....	4	.....	4	459	.....	.....	.....	.....	467
Epreuves négatives sur plaques sèches	96	153	2	.....	71	.....	.....	.....	.....	.....	322
Impressions au bromure	.....	106	.....	56	367	173	87	67	21	.....	877
Impressions Vandyke	.....	.....	26	.....	511	.....	468	14	.....	.....	1,019
Impressions sur plaques d'argent	275	889	8	.....	121	.....	.....	.....	.....	.....	1,293
Total	371	1,148	132	56	1,182	1,426	555	81	21	.....	4,972

POUR LA COMMISSION DE GÉOLOGIE.

	4 × 5	5 × 7	8 × 10	10 × 12	11 × 14	18 × 20	24 × 30	30 × 36	36 × 42	42 × 48	Total.
Epreuves négatives sur plaques humides	.....	.....	1		1		.....	.....	.....	.....	9
Epreuves négatives sur plaques sèches	60	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	76
Impressions au bromure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....	2	3	10
Impressions Vandyke	.....	.....	.....	.....	10	28	.....	4	.....	.....	42
Impressions sur plaques d'argent	30	89	92	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	211
Total	90	105	93	1	22	33	5	4	2	3	384

ANNEXE N° 10 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

ETAT du travail exécuté dans l'atelier de lithographie pour les douze mois terminés le 30 juin 1904.

Mois.	Cartes.		Plans, townships		Formules, etc.	
	Nombre.	Copies.	Nombre.	Copies.	Nombre.	Copies.
1903.						
Juillet	9	1,710	24	2,400	—	
Août	1	100	32	3,200	—	
Septembre	6	2,575	22	2,200	4	1,450
Octobre	3	570	53	5,300	6	2,800
Novembre	2	1,000	52	5,200	1	35
Décembre	2	2,100	46	4,600	11	4,240
1904.						
Janvier	6	2,500	28	2,800	4	1,470
Février	10	2,990	46	4,600	2	600
Mars	17	4,900	28	2,800	7	5,950
Avril	4	1,200	60	6,000	1	1,000
Mai	11	2,320	52	5,200	1	250
Juin	10	5,575	47	4,700	2	7,000
Totaux	81	27,540	490	49,000	39	24,795

RÉCAPITULATION pour l'année.

—	Nombre d'originaux.	Nombre de copies.	Nombre d'impressions.	Coût.	Coût par carte ou formule.
				$ c.	$ c.
Cartes	81	27,540	32,495	2,046 70	25 27
Townships	490	49,000	49,300	3,765 25	7 68
Formules, etc	39	24,795	24,795	600 30	15 39
Totaux	610	101,335	106,590	6,412 25	

NOTE.—Dans le tableau ci-dessus le coût ne represente que les salaires ; il ne comprend pas les fournitures et les matériaux.

ANNEXE N° 11 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

Description des townships dans lesquels il a été fait des arpentages dont les rapports ont été reçus au cours de l'exercice se terminant le 30 juin 1904.

TOWNSHIPS À L'EST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL.

Rang 8.

Township 2.—Le sol entier de ce township est de troisième classe. Le coin sud-ouest se compose principalement de muskegs et de touffes d'épinettes rouges et de trembles. Le coin sud-est contient des muskegs, des touffes de trembles et d'épinettes blanches, et la moitié nord est à peu près semblable. Le centre est quelque peu onduleux. Il n'y a aucun colon. Le township ne renferme aucun cours d'eau.—*C. F. Aylsworth, A. T. F., 1902.*

Township 3.—Les deux tiers de la partie est de ce township au nord de la rivière du Rat renferment des touffes d'épinettes rouges, d'épinettes blanches, de cyprès, de trembles, de bouleaux, de cèdres et des muskegs. Ces différents bois sont mentionnés aussi près que possible dans l'ordre d'abondance. Le tiers de la partie ouest au nord de la rivière du Rat contient des plateaux de saules ainsi que des épinettes rouges, des épinettes blanches, des cyprès, des trembles, etc. La partie du township au sud de la rivière du Rat se compose de prairies de foin, de muskegs avec des touffes de trembles, d'épinettes rouges, de cyprès, etc. Quelques-unes de ces prairies de foin sont les plus belles que j'aie vues dans l'Ouest. L'eau de la rivière du Rat est claire et pure, mais il est possible que la rivière déborde au printemps et inonde de grandes étendues de terrains, particulièrement sur le côté sud. Il n'y a pas encore de colons dans le township.—*C. F. Aylsworth, A.T.F., 1902.*

Rang 9.

Township 3.—La majeure partie du quart nord-ouest de ce township consiste en hauteurs sablonneuses onduleuses, en partie recouvertes de cyprès, pour la plupart brûlés. Il y a une zone de marais d'un quart de mille à un mille de largeur s'étendant dans une direction sud à travers la partie de l'est du township. Un individu du nom de Walton possède un chantier et une étable en troncs d'arbres bâtis sur le coin sud-est de la section 21. La plus grande partie du quart nord-est renferme des épinettes blanches et rouges, des marais, et quelques bons cèdres sans nœuds le long de la limite de l'est, ainsi que des collines sablonneuses onduleuses en partie boisées de cyprès dans le coin sud-ouest. La rivière au Sable, une branche de la rivière du Rat, traverse ce township dans une direction sud. (Quart sud-est)—La rivière du Rat traverse la limite orientale de ce quart de township à environ un demi-mille au nord de l'angle sud-est, et y coule dans une direction ouest et nord-ouest. La rivière au Sable coule vers le sud, traversant la limite nord de la section 14 près de l'angle nord-est pour aller se jeter dans la rivière du Rat. Presque toute la partie située au sud de la rivière du Rat se compose de terres sablonneuses boisées de cyprès et de trembles. Il y a beaucoup de marais à l'est de la rivière au Sable et au nord de la rivière du Rat. Le reste du quart de township consiste en grande partie de hauteurs sablonneuses boisées de cyprès morts, avec d'étroites lisières irrégulières de marais les séparant. (Quart sud-ouest.)—La rivière du Rat traverse ce quart de township dans une direction ouest, coulant hors du quart nord-ouest de la section 7. Toute cette partie au sud de la rivière se compose d'un marais, de saules ou d'épinettes rouges ; au nord de la rivière le terrain est de nature différente et consiste en petites élé-

vations sablonneuses entrecoupées de marécages, particulièrement le long de la rivière. Il y a à peu près un mille en largeur de marais d'épinettes blanches et rouges au nord de la rivière, le long de la limite occidentale du township.—*W. A. Ducker, A.T.F., 1902.*

Township 5.—La surface de la section 4 est onduleuse et montueuse, avec quelques marais d'épinettes blanches et rouges le long de sa limite occidentale, mais la plus grande partie consiste en collines sablonneuses onduleuses boisées ici et là de petits cyprès. Le chemin de fer *Canadian-Northern* traverse la moitié de ce township, du nord au sud.

La surface de la section 5 est très unie, étant en majeure partie composée de savanes d'épinette rouge et blanche avec de petits cèdres en certains endroits. Presque toute l'épinette rouge mesure moins de 12 pouces de diamètre, mais en général ce bois est très dense et fournirait une grande quantité d'excellent combustible. La majeure partie de la section 6 est marécageuse et couverte de petites épinettes rouges desséchées. Presque tout le reste de la section est bien boisé en épinettes rouges dont le diamètre atteint 12 pouces; elle contient en outre une quantité considérable d'épinette blanche et un peu de cèdre. Presque toute la partie ouest de la section 7 est un marais parsemé de petites épinettes rouges qui ont cessé de vivre ; le reste est épaissement boisé en épinettes rouges et blanches et en cèdres, bien que peu d'arbles atteignent 12 pouces de diamètre. Presque toute la moitié ouest de la section 9 est un savane d'épinettes blanches et rouges avec une épaisse croissance d'arbres ayant moins de 12 pouces de diamètre. La moitié est se compose principalement de coteaux de sable onduleux boisés de cyprès rabougris et clairsemés. Le chemin de fer *Canadian-Northern* traverse cette section du nord au sud, et la gare de Belford est située dans le quart sud-ouest. La section 16 est presque entièrement composée d'une savane d'épinettes blanches et rouges et de cèdres, et une partie considérable du bois a été débitée en bois de corde. Le chemin de fer *Canadian-Northern* la traverse dans la direction du sud-est. Les sections 17 et 18 sont des savanes très humides d'épinettes blanches et rouges entremêlées de quelques cèdres. Le bois y est petit, mais il y en a beaucoup qui pourrait servir pour les clôtures. Les sections 19, 20, 21, 27, 28, 30, 31, 32, 33 et 34 sont basses et marécageuses, bien qu'il y ait quelques buttes étroites boisées de peuplier et de cyprès dans la partie nord-ouest du township. Ue partie considérable du bois dans le quart nord-ouest du township a été noirci par le feu et se compose de petites épinettes rouges et blanches. Le reste du bois sur cette partie est composé d'épinettes blanches et rouges et de cèdres pouvant fournir du bois de chauffage, des billots de construction et des piquets de clôture, les plus gros ayant été en grande partie pris pour en faire du bois de construction ou des traverses. Les sections 1, 2, 3, 10, 12, 13, 14, 15, 22, 23, 24, 35 et 33 sont situées sur le versant occidental des montagnes aux Cyprès et composées principalement de coteaux de sable onduleux, boisés de cyprès rabougris et clairsemés, avec quelques épinettes rouges et blanches d'assel bonne taille dans les ravins.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 6 (lignes extérieures sud et ouest).—La majeure partie de la section 1 et certaines parties des sections 2 et 12 sont situées sur le versant occidental de la montagne aux Cyprès et composées de coteaux de sable onduleux avec quelques cyprès clairsemés. Le reste du township est très uni et marécageux, la moitié est étant boisée de petits massifs et îlots d'épinettes rouges de petite taille et quelques épinettes blanches, entrecoupés de marais découverts. Presque tout le bois sur la moitié est du township est noirci, une partie considérable de ce bois est propre à servir de combustible, mais le prochain incendie qui passera par là le détruira tout. En général, le township est recouvert d'une épaisse croissance de mousse recouvrant un terreau humide et tourbeux, à l'exception de quelques buttes peu élevées qui sont très rocheuses.—*W. A. Ducker arpenteur fédéral, 1902.*

(Ligne extérieure du nord.)—Le meilleur moyen d'atteindre ce township est d'y arriver par la station Marchand, sur le chemin de fer *Canadian-Northern*, mais une

partie considérable du township serait inaccessible en été, vu sa nature marécageuse. Environ un tiers du township est formé de muskegs, et la majeure partie du reste est marécageuse. Sur les quelqus coteaux qui sont à sec, le sol est rocheux et peu profond. La surface est très unie et marécageuse, et la majeure partie du bois propre au combustible ou à d'autres fins a été enlevée, le township ayant été durant plusieurs années compris dans un permis de coupe de bois. La majeure partie de ce qui reste est petit et noirci. On ne trouverait que très peu de foin dans le township, presque tout le terrain ouvert étant composé de muskegs. Il n'y a pas de cours d'eau de quelque importance dans le township, mais l'eau y est abondante et de bonne qualité en hiver. Il y a encore une quantité considérable de bois mort pouvant servir de combustible s'il est utilisé avant qu'il ne pourrisse. On n'y a pas trouvé de minéraux. Ce township est tout près de la voie ferrée, mais il y a encore là des orignaux et autres cerfs, avec des poules de prairie, des perdrix, des lièvres et quelques lynx. Le township n'a que peu de valeur sous quelque rapport que ce soit, à moins qu'il ne produise une nouvelle croissance de bois.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 7.—(Lignes extérieures sud et ouest.)—Il serait difficile en été de se rendre à ce township, le meilleur chemin étant probablement à partir de la route Dawson jusqu'à Sainte-Anne. A l'exception d'une langue de mauvaise terre sablonneuse le long de la limite nord, presque tout le township est très marécageux et contient une grande étendue de muskegs. Si l'on en excepte les muskegs, la majeure partie de la surface et boisée de cyprès sur les coteaux et d'épinettes rouges et blanches dans les ravins. Tout le plus gros bois a été enlevé, et la majeure partie du reste est noirci, mais l'épinette rouge est encore saine. Il y a peu ou pas de foin dans le township. La rivière de la Tête-Ouverte, petit cours d'eau d'environ 20 chaînons de largeur, prend sa source dans un lac peu profond ayant environ 60 acres de superficie dans la partie sud-est du township. Elle a un petit tributaire, et l'eau est abondante et de bonne qualité. Il n'y a pas de chute d'eau. On n'a pas trouvé de minéraux et pas de roche de fond. On y trouve des orignaux et d'autres cerfs, des poules de prairie, des perdrix, des lièvres et des lynx. Le township n'a que très peu de valeur au point de vue de la colonisation.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 8.—La route de Dawson rend ce township d'un accès facile à partir de Sainte-Anne. La majeure partie de la moitié nord et du quart sud-ouest est basse et marécageuse, avec des côtes de sable dont quelques-unes ont une étendue assez considérable dans le quart sud-ouest. La majeure partie du quart sud-est se compose de terres hautes, onduleuses et sablonneuses, et toutes les parties les plus élevées sont très rocheuses, bon nombre des blocs de granit étant de dimensions énormes. A l'exception du quart sud-est, qui est onduleux, la majeure partie de la surface est unie et marécageuse, couverte d'épinettes blanches et rouges dans les bas-fonds, et de cyprès et de peupliers sur les hauteurs. Il y a dans la moitié nord des hauteurs boisées de bons peupliers de 6 à 8 pouces de diamètre, mais la majaure partie du bois dans cette moitié se compose d'épinettes blanches et rouges et de cèdres de moins de 10 pouces de diamètre. La majeure partie du quart sud-est est couverte de cyprès de moins de 3 pouces, et la majeure partie du bois sur le quart sud-ouest a été calciné, les meilleurs arbres ayant été enlevés. On peut couper une faible quantité de foin près de la route Dawson dans la partie ouest du township. La rivière de la Tête-Ouverte (avec quelques petits tributaires) coule à travers le township. Elle a environ 20 pieds de largeur à l'endroit où elle coupe la limite nord, et sa profondeur est probablement d'environ 2 pieds. L'eau semble abondante et de bonne qualité. Il n'y a pas de chutes d'eau. Pour le cumbustible, il y a une grande quantité de bonne épinette rouge dans la moitié nord et de cyprès dans le quart sud-est. L'hiver dernier on y a coupé plusieurs centaines de cordes de bois, mais le chemin de fer est trop éloigné pour que ce bois ait beaucoup de valeur au point de vue agricole.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

TOWNSHIPS À L'EST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL.

Rang 10.

Township 3.—(Quart nord-ouest.)—Il y a une langue de savane d'environ un demi-mille de largeur le long de la limite ouest de ce quart de township ; le reste est en majeure partie composé de coteaux de sable onduleux entrecoupés de petites savanes. Le bois est principalement composé de cyprès et de peupliers, excepté dans les parties marécageuses mentionnées ci-dessus, où il y a de l'épinette blanche et rouge et du cèdre d'assez bonne taille. Plus de la moitié du bois de ce quart de township a été tué par le feu.

(Quart nord-ouest.)—Ce quart de township est très accidenté ; il est composé de coteaux et de buttes de sable entrecoupés d'étendues irrégulières de savane et de muskegs. Il y a du cyprès vert et du peuplier vert sur les buttes, mais la majeure partie du bois a été tué par le feu, et l'épinette rouge dans les savanes est très petite et très clairsemée.

(Quart sud-est.)—La rivière au Rat coule vers le sud-ouest à travers ce quart de township. Il y a une langue étroite de terrain marécageux le long de la rivière et un peu de savane au nord de cette bande de terre, bien que la majeure partie de ce quart de township soit composée de buttes de sable léger couvertes de petits peupliers et de petits cyprès, dont presque tous ont été desséchés par le feu.

(Quart sud-ouest.)—La rivière au Rat coule vers l'ouest à travers ce quart de township, et ses rives ont de 20 à 30 pieds de hauteur à certains endroits. Un coteau de sable élevé traverse le quart de township dans la direction du sud. A l'ouest de ce coteau et le long de la limite ouest, au nord de la rivière au Rat, il y a une lisière de savane d'épinette rouge et blanche ou presque tout le bois a été calciné. La majeure partie du reste est composée de terre onduleuse et sablonneuse partiellement boisée de cyprès et de peupliers rabougris et clairsemés, dont une proportion considérable a été desséchée par le feu.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 5.—La majeure partie de ce township est située sur les montagnes aux Cyprès, et offre une surface onduleuse avec quelques ravins profonds. Les sections 25, 35 et 36 sont presque toutes en savanes d'épinettes blanches et rouges avec une quantité considérable de cèdres propres à faire des poteaux de clôture et des blocs de pavage. La savane est couverte d'une épaisse couche de mousse recouvrant un dépôt de marne tourbeuse très humide. Le sol du reste du township et presque entièrement composé de sable pur sur un sous-sol de sable et de gravier en certains endroits. Dans l'angle sud-est il y a de nombreux petits marécages bordés d'épinettes rouges et blanches, les côtes de sable étant épaissement boisées de cyprès de 6 à 8 pouces de diamètre, entremêlés de gros peupliers. Le reste du township est partiellement boisé de cyprès rabougris, avec de petites épinettes blanches dans les ravins. On a fait une grande quantité de traverses de chemins de fer le long de la limite est du township. Il y a encore une quantité considérable d'épinette rouge propre à faire des traverses dans les parties marécageuses. A l'exception du cèdre, le reste du bois n'est propre qu'au chauffage.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 6.—La montagne aux Cyprès s'étend vers le nord-est à travers la partie centrale du township. Il y a une étroite lisière de savane d'épinettes rouges et blanches le long de la ligne centrale du township de l'est à l'ouest. A cette exception près cette partie du township est composée de coteaux sablonneux et onduleux, avec une croissance clairsemée de cyprès rabougris dont la valeur est à peu près nulle. Les sections 18, 19, 30, 31 et 32 du côté ouest, et les sections 1, 2, 12, 13 et 24, du côté est des collines, sont presque entièrement composées de savanes d'épinettes blanches et rouges. Il y a sur les sections 1 et 2 du bon cèdre propre à faire des poteaux et des blocs de pavage. Presque tout le reste du bois est petit et propre seulement au chauffage.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

(Ligne extérieure nord.)—La route la plus commode pour atteindre ce township est à partir de la gare de Bedford, sur le chemin de fer *Canadian Northern*, par l'an-

cienne route Mennonite. Le chemin y est beau durant tout l'été. Une grande partie de ce township est montueuse et le sol y est de qualité très médiocre, étant léger et sablonneux, excepté dans les savanes, qui sont trop humides pour être cultivées avant que d'avoir été égouttées. La majeure partie de la surface est partiellement couverte de cyprès et de broussailles, mais les savanes sont boisées en épinettes blanches et rouges. Presque tout le gros bois de quelque valeur a été enlevé, mais il y a abondance d'arbres de 10 pouces de diamètre pour le combustible, les clôtures et les petits billots de construction. Il y a quelques petites prairies à foin disséminées dans le township. Il n'y a pas de cours d'eau permanents, mais l'eau des bas-fonds est généralement de bonne qualité. Il n'y a pas de chutes d'eau. Il y a du bois de chauffage en abondance disséminé par tout le township. Il n'y a pas d'indices de carrières de pierre ni de minéraux. On trouve dans le township l'orignal, le caribou et l'élan, ainsi que la poule de prairie, la perdrix, le lièvre et le lynx. Ce township n'a que très peu de valeur, excepté comme réserve de combustible.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 7.—(Lignes extérieures nord, sud et ouest.)—Le meilleur chemin pour se rendre à ce township est la route Dawson à partir de Sainte-Anne, le chemin étant très bon. Environ les deux tiers de la surface offrent un sol très léger, sablonneux et rocheux, un grand nombre des blocs de granit étant très gros. Le reste est généralement marécageux et impropre à la culture, à moins qu'il ne soit drainé. Les hauteurs sont onduleuses et généralement boisées en cyprès, et les savanes, là où elles ne dégénèrent pas en muskegs, sont boisées d'épinettes blanches et rouges. Presque tout le bois laissé dans le township a moins de 10 pouces de diamètre. Il n'est propre à fournir que du combustible, du bois de clôture et des billots de construction. Il n'y a que peu de foin dans ce township. Il semble y avoir de bonne eau partout à peu de profondeur. Le combustible est abondant. On n'y a vu ni carrières de pierre ni minéraux. Le township n'a que très peu de valeur, si ce n'est comme réserve de bois de chauffage.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 8.—On peut se rendre très facilement à ce township par la route Dawson, le chemin étant beau à partir de Sainte-Anne. Environ les deux tiers de la surface offrent une savane d'épinettes blanches et rouges, trop humide pour la culture à moins qu'elle ne soit drainée. Le reste est composé de côtes de sable, le sol étant très léger et très rocheux. Les bas-fonds sont boisés en épinettes blanches et rouges, et la plupart des coteaux, de cyprès, bien qu'il y ait quelques clairières ouvertes. La majeure partie du bois a moins de 10 pouces de diamètre, mais il y a une grande quantité de bonne épinette rouge pour le combustible. On pourrait récolter environ 20 tonnes de foin chaque année, principalement sur les sections 12 et 13. Il y a de petits creeks dans la partie nord-ouest du township, et l'on peut obtenir de bonne eau à peu de profondeur dans presque toutes les parties du township. On n'a pas vu de chutes d'eau utilisables comme force motrice. Le combustible est abondant dans toutes les parties du township, et il y a une grande quantité de bonne épinette rouge, principalement dans la moitié nord. On n'y a vu ni carrières de pierre ni minéraux. Ce township n'a guère de valeur excepté pour le combustible, et il est maintenant trop éloigné de la voie ferrée pour que le bois puisse être transporté avec profit.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 11.

Township 3.—(Quart nord-ouest.)—Il y a un peu de savane et de petites épinettes rouges desséchées le long de la limite ouest de ce quart de township, bien que la majeure partie en soit onduleuse ou montueuse, et partiellement boisée de petits cyprès et de petits peupliers, dont les trois quarts au moins ont été noircis par le feu.

(Quart nord-est.)—Ce quart de township est onduleux et montueux. Il y a une petite savane d'épinettes blanches et rouges dans l'angle nord-est, le reste étant partiel-

lement boisé de cyprès morts et de quelques peupliers. Le sol est composé de sable presque pur.

(Quart sud-est.)—Ce quart de township est onduleux et montueux et partiellement boisé de cyprès et de peupliers morts. Il y a encore un peu de cyprès verts dans l'angle sud-est. Le sol y est très léger et sablonneux.

(Quart sud-ouest.)—Ce quart est onduleux et légèrement montueux, avec de petites étendues de terres basses, partiellement couvertes de saules rouges. Le bois est composé de cyprès et de peupliers qui ont presque tous été noircis par le feu. Le chemin de fer du Sud-Est traverse le township dans la direction du sud-est à partir de la limite ouest de la section 31 jusqu'à la limite est de la section 12.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 12.

Township 3.—La surface de ce township est onduleuse et montagneuse. Il y a très peu de bois sur la moitié ouest. La moitié est est partiellement boisée de cyprès et de peupliers, et il y a une étendue considérable de savane d'épinettes blanches et rouges du côté est. Excepté dans cette savane le sol est très léger et sablonneux. Le bois dans la savane est presque tout de petite taille, propre au combustible. Un petit affluent de la rivière Whitemouth coule vers le nord à travers le quart nord-est. La voie de garage de Summit est située entre les sections 6 et 7, et une route à partir de cette voie de garage conduit vers le nord-est au lac Whitemouth.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 4.—Un coteau de sable bien caractérisé traverse ce township à partir de la section 13 dans la direction de l'ouest, et l'on y a établi la route entre le lac Whitemouth et Woodridge. Au nord du coteau le terrain est principalement composé de savanes très humides boisées d'épinettes rouges et blanches, n'ayant aucune valeur au point de vue de la colonisation. Au sud de ce coteau, le terrain est plus onduleux, et il est boisé de peuplier, cyprès, épinettes blanches et rouges dans les terres basses, bien qu'il y ait beaucoup de brûlé, surtout dans la partie sud-ouest. Le sol de cette partie varie entre le sable et la marne sablonneuse sur sous-sol de sable et d'argile sablonneuse, et l'on en trouve des parties assez bonnes pour la culture. Il y a abondance de bois propre à faire des billots de construction, du bois de chauffage et du bois de clôture.—*W. A. Ducker, apenteur fédéral, 1902.*

Rang 13.

Township 2.—La partie ouest de ce township est onduleuse, montueuse et en grande partie composée de brûlé. Le ruisseau de la Vase coule vers le sud à travers la partie centrale, et la majeure partie du terrain situé le long de ses rives est bas et marécageux. Une partie considérable de la moitié est du township est une savane d'épinettes blanches et rouges où le bois est très petit. La majeure partie du terrain onduleux et sablonneux et de qualité très médiocre. Le chemin de fer *Canadian Northern* traverse l'angle sud-ouest du township ; la gare de Vassar y est située. Il y a d'assez bonne terre dans la partie nord et près de la gare Vassar, mais une faible partie seulement du township est propre à la colonisation.—W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.

Township 3.—Le lac Whitemouth occupe plusieurs sections dans la partie est du township. La qualité de l'eau du lac est très bonne, et sa profondeur atteint un maximum de 14 pieds, bien que la majeure partie du lac n'ait que 4 pieds de profondeur. Le fond est généralement vaseux et très mou. Le lac est passablement peuplé de brochets, de brochetons et de mulets. Presque toute la moitié se compose d'une savane d'épinette blanche et rouge et n'est d'aucune valeur pour les fins agricoles. La moitié nord est plus onduleuse et elle est boisée de peupliers, d'épinette blanche

et de cyprès, avec de l'épinette rouge dans les bas-fonds. Le sol de cette partie varie entre le terrain sablonneux et la marne sablonneuse, et il y en a des parties qui ont un sous-sol d'argile. Une petite colonie pourrait être établie dans cette partie, bien qu'elle soit d'un accès un peu difficile en été.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 4.—L'angle sud-est de ce township est entrecoupé par le lac Whitemouth, qui dans cette partie est très peu profond, vaseux, avec des rives marécageuses. Un coteau de sable bien caractérisé traverse le township depuis la section 12 jusqu'à la section 18, et sur ce coteau il y a une assez bonne route allant du lac à Woodridge, bien que la route fasse un détour. Presque toute la partie du township située au nord de ce coteau est une savane d'épinette blanche et rouge ou un muskeg, et n'est d'aucune valeur pour la colonisation. Le sol le long du coteau est très léger et sablonneux, mais au sud du coteau il est de qualité un peu meilleure et pourrait être cultivé avec succès. —*W. A. Ducker ,arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 14.

Township 4.—Le ruisseau de la Vase coule vers le sud à travers ce township et l'on s'en est servi dans la partie sud depuis plusieurs années pour faire le flottage des billots. Le chemin de fer Canadian-Northern traverse la partie centrale du township de l'est à l'ouest et la gare de Sprague est située dans la section 15. Des parties de la moitié ouest sont onduleuses et partiellement boisées de peuplier, de bouleau, etc., et un certain nombre de quarts de sections dans cette partie seront probablement jugés propres à la colonisation, mais le township en général est plat et marécageux, avec de grands muskegs et des savanes très humides d'épinette rouge et blanche. Le bois a été en grande partie coupé par la construction et le chauffage.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 2.—Presque tout ce township est composé de savanes d'épinette blanche et rouge où le bois est très petit et clairsemé. Le township est trop humide pour être propre à l'agriculture.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 3.—La partie nord-ouest de ce township est très accidentée par le lac Whitemouth. L'eau de ce lac est d'assez bonne qualité, mais la majeure partie du lac est très peu profonde, avec un fond mou et vaseux. Le lac est assez peuplé de brochet, brocheton et mulet. Le terrain sur l'île dans les sections 31, 32 et 33 est assez sec et bien boisé de peuplier, bouleau, cyprès et épinette blanche, avec quelques épinettes rouges. Le reste du township est bas et marécageux; il est boisé de petites épinettes blanches et rouges, dont la plupart sont trop petites pour être d'aucune utilité même comme combustible.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 4.—L'angle sud-ouest de ce township est accidenté par le lac Whitemouth, qui est en majeure partie très peu profond, avec un fond vaseux. La rivière Whitemouth prend sa source dans le lac et coule vers le nord à travers le township. Il y a un peu de terrain sec près de la rive nord du lac et un peu le long des bords de la rivière, mais la majeure partie du township est composée de basses savanes d'épinette blanche et rouge, où le bois est très petit, une proportion considérable de ce bois ayant été noirci. Le township n'est pas propre à la colonisation.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL.

Rang 1.

Township 22.—La route de la rivière Fisher à la rivière des Irlandais, embranchement de la Grande Route du Nord qui se dirige vers le nord à partir de Teulon, traverse les parties sud et est de ce township. Le sol est une marne noire argileuse avec

sous-sol d'argile propre à toutes les fins agricoles. A l'exception des grands muskegs, la surface est bien boisée en peuplier, baume de Gilead, épinette blanche et rouge, qui se trouvent à peu près dans l'ordre cité plus haut et également distribués. On peut couper de bon foin de savane autour de la plupart des fondrières, mais la surface des grands muskegs est en majeure partie recouverte de mousse épaisse, et ces muskegs étant très mous, ils ne pourront guère être utilisés pour le foin tant qu'ils n'auront pas été drainés. Un ruisseau considérable, servant de décharge au lac de l'Ile-du-Chêne, traverse la partie ouest de ce township, coulant vers le nord-est, et se perd dans le grand muskeg sur la limite nord. Un autre ruisseau coule vers l'ouest à partir de la grande savane sur la limite est, et se perd aussi dans le même muskeg. L'eau est partout bonne et fraîche. La surface étant unie, il serait impossible d'y développer une force hydraulique quelconque. Le climat est bon et il n'y a pas de gelée en été. Il y a abondance de bois de chauffage, comme il a été dit ci-dessus, mais il n'y a ni carrières de pierres ni minéraux. Il y a abondance de perdrix, poules de prairie, orignaux, élans et quelques caribous.—*H. B. Proudfoot, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 2.

Township 23.—Le chemin de colonisation allant de Teulon à la rivière Fisher, établi sous la direction des commissaires des terres marécageuses, traverse la section 36 de ce township et offre le meilleur moyen de s'y rendre à partir du chemin de fer. Le sol est en argile avec un dépôt d'alluvion de 6 à 10 pouces de marne noire ou argileuse, et lorsqu'il aura été défriché et drainé il fera d'excellente terre agricole. La surface est onduleuse et couverte d'une croissance de peuplier, de baume de Gilead et d'épinette blanche où l'on trouve un certain nombre de gros arbres. Une grande partie du township est occupée par deux grandes fondrières ou lacs qui sont impassables en été. Le peuplier et l'épinette sur la majeure partie du terrain pourraient être utilisés comme bois marchands, mais devraient être réservés pour les constructions des colons, vu qu'en général le bois est rare dans cette région. On peut récolter une grande quantité de foin autour des fondrières et des étangs. C'est le foin ordinaire des savanes. Sur les hauteurs, là où le terrain est découvert, l'herbe est courte. En été l'eau n'est que trop abondante, toutes les fondrières contenant de l'eau douce; mais en hiver, les puits seuls peuvent offrir un approvisionnement certain, les ruisseaux et les lacs étant généralement gelés jusqu'au fond. Le terrain est trop uni pour qu'il puisse y avoir des chutes d'eau. Le climat est le climat ordinaire, mais l'on n'a constaté aucune gelée durant l'été précédent. Il y a abondance de bois de chauffage, mais pas de charbon. On a remarqué du calcaire en certains endroits sur les sections 12 et 14. On n'a pas découvert de minéraux. L'orignal et le caribou abondent, ainsi que le petit gibier, tel que poules de prairie, perdrix et lièvres.—*H. B. Proudfoot, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 9.

Township 19.—Ce township est situé sur la rive ouest du lac Manitoba et a une bonne pente vers le lac, bien qu'il soit en grande partie très humide par suite de l'écoulement des eaux venant de l'ouest. La majeure partie du township est boisée de petits peupliers et de petits saules, bien que quelques peupliers aient jusqu'à 8 et 10 pouces de diamètre sur les sections 4 et 5, et quelques peupliers clairsemés et quelques épinettes blanches se trouvent dans la partie nord. Le sol est généralement une marne noire de 6 à 8 pouces de profondeur sur sous-sol d'argile. Une vieille route carrossable allant à Manitoba-House passe près de la rive du lac, mais elle a été en majeure partie couverte d'eau durant tout l'été par suite de la grande crue du lac, et pour la même raison la plupart des colons établis le long de la grève ont dû abandonner leurs maisons. Il y a de bonnes prairies de foin disséminées par tout le township, mais cette

année il a été impossible de couper du foin près du lac, par suite de la hauteur de l'eau.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 10.

Township 18.—La surface de ce township est très accidentée par des marais et des lacs très profonds. Un coteau de gravier bien caractérisé de 6 à 8 pieds de hauteur s'étend vers le nord à travers la partie nord du township et le sentier conduisant à Kinesota passe sur ce coteau, qui forme une excellente chaussée naturelle. Le sol est généralement composé d'une bonne marne noire de six à huit pouces de profondeur sur sous-sol d'argile, mais à caute des lacs et des marais, le township (à l'exception de la partie située le long de la route de Kinesota) est presque inaccessible durant la saison d'été. Le bois est presque entièrement composé de petits peupliers de moins de 4 pouces de diamètre entremêlés de saules. Il y a quelques peupliers de 12 pouces de diamètre et moins le long du coteau, et aussi quelques chênes rabougris de 8 à 10 pouces de diamètre. Une très faible partie du township est propre à la colonisation, et il en sera de même jusqu'à ce que les marais soient assainis.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 19.—La route Kinesota est située sur un coteau graveleux de 6 à 10 pieds de hauteur s'étendant vers le nord à travers la moitié est du township. Un muskeg presque ininterrompu, ayant une largeur moyenne d'environ 20 chaînes, s'étend le long du côté est de ce coteau, rendant la partie ouest de ce township presque inaccessible en été. Il y a une pente rapide à partir du coteau vers l'est, mais le volume d'eau considérable qui est amené par un ou deux ruisseaux, ou qui suinte à travers le sol, se répand sur cette pente et y entretient l'humidité durant la majeure partie de l'été. Le sol est généralement composé de marne noire de 6 à 8 pouces de profondeur sur sous-sol d'argile et est de bonne qualité. La majeure partie du bois est composée de petits peupliers (mêlés de saules) et n'est propre qu'au chauffage et aux clôtures. Il y a quelques épinettes blanches clairsemées sur la moitié nord, mais pas assez pour qu'elles aient une valeur commerciale. Il ne serait pas difficile de drainer le township, et il serait alors très propre à la colonisation.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 11.

Township 18.—Le quart sud-est de ce township est presque entièrement recouvert par le marais de la Grande-Herbe et les basses terres à foin y adjacentes. Presque tout le quart nord-est du township est bas et partiellement boisé de saules, avec quelques peupliers sur les buttes peu élevées. Ce quart est très entrecoupé de marais et de lacs peu profonds. La moitié ouest du township est unie ou légèrement onduleuse. Elle est généralement boisée de petits peupliers entremêlés de saules et de broussailles. Une très faible proportion du peuplier dépasse 4 pouces de diamètre. La rivière Herbeuse coule vers le sud-est à travers la section 6, et il y a un certain nombre de lacs peu profonds avec de bonne eau dans cette moitié du township. Excepté dans les marais et les terres basses, le sol est généralement composé d'une bonne marne noire de 6 à 10 pouces de profondeur sur sous-sol d'argile. Quelques-unes des buttes peu élevées sont un peu rocheuses. La moitié ouest du township serait très propre à la colonisation si la rivière Herbeuse était améliorée de façon à prévenir ses débordements. Il y a une immense quantité de foin sur la moitié est et sur les sections 4, 9, 16 et 21, mais presque toute cette étendue a été sous l'eau durant tout le mois de juin dernier, et à moins que le marais de la Grande-Herbe ne soit drainé, les colons ne pourraient y demeurer, bien que de grandes quantités de foin puissent y être coupées chaque année. Les sections 6 et 18 sont occupées par des colons qui y font faire des améliorations considérables et qui ont une bonne étendue de terrain en culture.—*W. A. Ducker, arpenteur fédéral, 1902.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL.

Rang 22.

Township 32.—Une partie de ce township est composée de fondrières, de muskegs et de terres basses couvertes d'une épaisse croissance de saules. Les muskegs sont boisés d'épinette rouge rabougrie, propre seulement au chauffage et aux clôtures. Le sol est une tourbe noire avec sous-sol de sable. Il y a une lisière de bonne terre d'environ 40 chaînes de largeur le long du chemin de fer et le long de la limite sud du township. Il y a aussi une lisière de terre sèche boisée d'épinette blanche, de cyprès, d'épinttes rouge, de peuplier et de baume de Gilèad, tous de petite taille.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 24.

Township 24.—Les sections 31, 32, 29, 30, 19, 20, 17 et 18, et les moitiés nord des sections 7 et 8 sont unies, avec des massifs de peupliers ; des arbres ayant jusqu'à 10 pouces de diamètre, disséminés pour la plupart ; d'autres étendues de petits taillis de peupliers et de saules, avec de longues herbes dans les endroits humides. Il y a des clairières avec des pièces de broussailles, mais très peu de prairie ouverte; cependant, il y a beaucoup de terrain qui pourrait être défriché à peu de frais, de fait, la majeure partie est dans ce cas. A une exception près, les fondrières que nous avons vues étaient à sec. Il y a suffisamment de bois pour le chauffage et pour les constructions sur ces sections, pour suffire d'ici à longtemps aux besoins des colons. Les sections 5 et 6 et les moitiés sud des sections 7 et 8 avaient beaucoup de bois, mais le feu en a balayé la majeure partie il y a quelques années. Il y pousse une luxuriante croissance de jeunes peupliers et il y a peu de rase campagne. En certains endroits, le sol contient du gravier calcaire et il est composé de marne argileuse très forte. Les bestiaux trouvent un bon pacage à travers les bois, l'herbe y étant abondante. On trouve de bonne eau en creusant à environ 20 pieds de profondeur. Les récoltes sont bonnes cette année, bien que la moisson ait été quelque peu retardée, le printemps ayant été tardif. La proximité de la voie ferrée est d'un grand avantage pour les colons, Grand-View n'étant qu'à environ huit milles de distance par la ligne de section à partir de l'angle nord-ouest du township.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 26.—Les sections arpentées contiennent un peu de bois marchand ainsi que de petits peupliers et des broussailles, avec de la prairie et des fondrières à foin. Une source qui surgit sur le quart sud-est de la section 6, coule vers l'est jusqu'à la section 5, et fournit de la bonne eau en abondance. Cette source dépose un peu de mine de marais. Grand-View n'étant qu'à dix milles de distance, les colons du voisinage n'éprouvent aucune difficulté au sujet du transport, vu surtout que le chemin de fer Canadian-Northern doit établir une voie de garage sur le quart sud-est de la section 1, dans le township 26, rang 25, à l'ouest du méridien principal.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 25.

Township 26.—J'ai arpenté les sections 1, 2, 11, 12, 13 et 14 de ce township. La section 2 et la moitié sud de la section 12 sont concédées. Le terrain est plat, avec de nombreux marais à foin. Une description générale serait comme suit : terrain uni, sol d'argile noire en certains endroits, et marne sablonneuse noire en certains autres endroits ; bouquets de peupliers ayant jusqu'à 14 pouces de diamètre, avec de jeunes peupliers et des broussailles de saule, clairières de prairie, fondrières à foin, herbe épaisse parmi les broussailles et les saules, avec des étendues quelque peu considérables de bois sur les sections 13 et 14 et sur le quart nord-ouest de la section 12. Les moitiés sud des sections 1 et 2 étaient couvertes d'un épais massif de peupliers qui, à l'exception de quelques arbres disséminés, a été détruit par les feux de forêt. Les colons qui ont pris des terres dans cette localité ont été bien partagés, puisque le che-

min de fer Canadian-Northern traverse les sections 1, 2, etc., de ce township. Le terrain est propre à la culture mixte ou à l'élevage. On peut se procurer de l'eau en creusant à une profondeur d'environ 20 pieds.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1902.*

Rang 30.

Township 29.—Les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 17, 18, 19 et 20 ont été arpentées. Le reste du township n'est pas aussi attrayant pour la colonisation, étant couvert de brûlé et de chablis à travers lesquels pousse une nouvelle croissance de jeunes peupliers et d'épinette blanche. Je crois que c'est en majeure partie du bon terrain, mais, naturellement, il faut le défricher avant de pouvoir y récolter quelque chose. Les sections 17, 18, 19 et 20 sont en partie accidentées et interrompues par le ravin du petit ruisseau Marécageux, mais il a été jugé opportun de les arpenter à cause des avantages qu'elles offrent pour l'élevage, étant traversées par le cours d'eau cité plus haut. Les sections arpentées sont composées de prairies et de bois, ce dernier étant presque exclusivement composé de peupliers dont la taille varie entre de tout petits arbres et des arbres mesurant jusqu'à 12 pouces de diamètre. Le long du ruisseau Marécageux il y a eu une croissance de gros peupliers et d'épinettes blanches et rouges, etc., mais les bonnes épinettes blanches ont été enlevées par les marchands de bois et le feu a calciné la majeure partie de ce qui restait. Le long de la vallée du petit ruisseau Marécageux, surtout du côté sud, il y a de petits massifs disséminés ou des arbres isolés d'épinette et de peuplier qui fourniraient du bois de chauffage ou de construction ; mais en somme, sur les sections arpentées, la quantité de bois est relativement minime. Le ruisseau Marécageux prend sa source dans ce township, dans un lac sur les sections 15 et 16, et se déverse dans un autre lac qui doit être à 150 pieds plus bas que la prairie au sud. Au nord du lac, la région est couverte de brûlé et s'élève encore plus haut. La vallée du petit ruisseau Marécageux est à environ 200 pieds plus bas que la région environnante, et vu qu'elle contient de l'eau et des prairies à foin, elle offre de grands avantages aux éleveurs. Le petit ruisseau Marécageux est un beau cours d'eau de 25 à 30 chaînons de largeur, avec de très bonne eau. Au printemps il y passe assez d'eau pour le flottage des billots. Il y a sur ses bords une étroite lisière de bois, épinettes blanches et rouges, peupliers, etc., dont la plupart ont été enlevés ou noircis par le feu. Il y a une étendue de bois marchand sur les sections 4 et 5, des peupliers pour la plupart, avec des arbres qui atteignent jusqu'à 10 ou 12 pouces de diamètre. En dehors des ravins du ruisseau Marécageux et du petit ruisseaux Marécageux, la partie arpentée du township est légèrement onduleuse, avec un sol de marne argileuse brune ou noire avec sous-sol d'argile. Elle devrait donner d'excellentes récoltes. Dans quelques parties, il y a quelques blocs de pierre disséminés, mais ce n'est pas là un désavantage sérieux, excepté peut-être sur quelques petites étendues. Il y a des fondrières à foin avec de longues herbes dans la plupart des massifs de peupliers. Traversant les parties ouest des sections 6, 7 et 18, se trouve un escarpement qui est le versant oriental d'un tributaire du petit ruisseau Marécageux, lequel tributaire, venant du sud, traverse les sections 6 et arrose la vallée à travers laquelle passera le chemin de fer Canadian-Northern. Il y a des fondrières à foin ou des prairies le long des platières, et les versants eux-mêmes ne sont pas escarpés. L'aspect général du terrain couvert de broussailles et de taillis semblerait d'abord peu attrayant aux agriculteurs habitués seulement à la prairie ouverte. Mais le désavantage résultant de l'augmentation du coût de la préparation du terrain pour la culture est, de l'avis de la plupart des gens, compensé par les avantages que procure la présence d'arbres et d'arbustes vivants. Il est évident que ces terres si rapprochées de la voie ferrée devront être prise très rapidement par des colons.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1902.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL

Rang 32.

Township 30.—Une particularité remarquable de la topographie de ce township est la rivière du Sable-Blanc, qui le traverse du sud-est au nord-est et le divise au point de vue agricole autant qu'au point de vue topographique en trois étendues, savoir : la vallée de la rivière alle-même, l'importance étendue à l'ouest de celle-ci, et l'étendue de terres élevées dans le quart nord-est du township. L'étendue de l'ouest comprend les sections 5, 6, 7, 8, 18 et 19 et constitue une espèce de platière élevée le long du côté ouest de la vallée du Sable-Blanc, à une hauteur d'environ 75 pieds au-dessus de cette vallée. La surface est légèrement onduleuse et se compose de prairie et d'étendues plus ou moins couvertes de taillis de peupliers et de saules. La plus grande étendue de prairie se trouve dans la partie sud, où se trouvent aussi de grandes fondrières à foin. Les étendues couvertes de taillis de peuplier sont en réalité des étendues de brûlé dont le bois a été détruit il y a quelques années. Toute cette partie du township semble avoir été boisée jusqu'à un certain point, car on peut y voir disséminés çà et là des peupliers morts.

Il y a quelques fondrières dont la plupart produisent du foin. Le sol est une marne de couleur sombre avec sous-sol d'argile et est généralement d'excellente qualité. La construction du chemin de fer rend ces terres très avantageuses. Le terrain entre la rivière au Sable-Blanc et la rivière Assiniboine est une prairie unie avec beaucoup de broussailles, saules, etc., et quelques étendues de jeunes peupliers ayant jusqu'à 3 pouces de diamètre. Il n'y a que quelques massifs disséminés, avec des arbres assez gros pour le bois de chauffage. Le sol offre la même marne argileuse, mais pas uniformément aussi profonde que sur la côte à l'ouest de la rivière au Sable-Blanc. Il y a de beaux terrains dans certaines parties des sections 29, 30, 31 et 32. Il y a quelques fondrières à foin, surtout le long de l'Assiniboine, où le terrain n'a de valeur qu'à cause de cela et pour le pâturage. Une étendue plate et rocheuse se trouve entre la rivière au Sable-Blanc et le coteau ouest décrit ci-dessus, depuis la limite sud jusqu'à l'endroit où l'ancienne route Pelly traverse la rivière. Le sol est plutôt humide et c'est le terrain le plus pauvre du township, étant une prairie ouverte.

L'Assiniboine coule avec ses méandres ordinaires à travers le township. Ses rives ont de 6 à 12 pieds de hauteur et elles sont bordées d'une lisière de saules très hauts et très épais, comprenant la variété du saule gris qui croît jusqu'au bord de l'eau. A l'étiage, le courant semble faible, et nous avons remarqué deux rapides à l'endroit où les routes traversent. Comme il a déjà été dit, les grandes fondrières à foin le long de la rivière offrent de grands avantages aux éleveurs. A certains endroits le long du cours d'eau, l'on trouve quelques érables de l'ouest. La rivière au Sable-Blanc a de 50 à 100 chaînons de largeur ; ses rives ont de 8 à 12 pieds de hauteur et elle coule lentement sur un lit d'argile. Aux endroits peu profonds, il y a des cailloux. La bordure de saules est légère, et en certains endroits absolument nulle. Au passage d'eau de l'ancienne route Pelly, les côtes sont passablement escarpées pour une voiture chargée. En somme, ce township est, du moins en grande partie, très précieux pour la colonisation, offrant l'excellente étendue agricole à l'ouest de la rivière au Sable-Blanc, et les terres arables et les terres à foin des autres parties, le tout étant bien arrosé par les deux grands cours d'eau. Un désavantage évident est le manque de bois de construction. Il faudrait le faire venir de la montagne du Canard, à l'est. Il y a évidemment eu autrefois une forêt de peuplier sur les hautes terres à l'ouest de la rivière au Sable-Blanc, mais il n'en reste plus que quelques arbres secs disséminés, que l'on est à enlever pour servir de combustible dans le village doukhoborste.—*John McAree, arpenteur fédéral 1902.*

Rang 33.

Township 30.—Ceci est un township fractionnaire adjoignant le deuxième méridien, et composé d'un simple rang de quarts de section interrompus. La limite est

TOWNSHIPS À L'OUEST DU MÉRIDIEN PRINCIPAL—RANG 33.

a été tirée parallèlement au deuxième méridien. La surface est une prairie haute, ouverte, avec quelques broussailles et quelques fondrières à foin. Le sol est une belle marne argileuse et est tout ou presque tout de première classe. Le seul bois se réduit à de rares peupliers secs disséminés. Tout le township est composé de bonne terre arable.—*John McAree, arpenteur fédéral, 1902.*

TOWNSHIP À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN.

Rang 1.

Township 34.—Un sentier assez rude, traversant les sections 36 et 35, et connu sous le nom de route de la rivière du Cygne à partir de Fort-Pelly, est la meilleure route pour se rendre à ce township. Le sol est une riche marne argileuse d'une bonne profondeur, et remarquablement exempte de sable et de gravier, et il est très propre à toute espèce de culture. La rivière du Cygne coule à travers la section 36, et la vallée de cette rivière ayant de 250 à 270 pieds de profondeur, cette section et les sections adjacentes sont très accidentées. Le reste du township est légèrement onduleux et est en majeure partie couvert de broussailles (noircies pour la plupart), avec çà et là un massif de peuplier ou d'épinette blanche. On y a trouvé quelques bosquets d'épinette blanche et de peuplier de petite taille, mais ils ne sauraient suppléer qu'aux premiers besoins des colons. On trouve, en plusieurs endroits dans le township, des marais qui, dans une saison moins humide, pourraient produire une grande quantité de foin. L'eau, dans la rivière du Cygne et dans la ruisseau de l'Epinette-Blanche cours d'eau qui coule à travers les sections sud, est très bonne et offrira un approvisionnement permanent. Les autres cours d'eau plus petits ont un goût de marais, et l'on ne saurait compter sur eux pendant une saison de sécheresse, bien que, apparemment, certains lacs ne soient jamais à sec. Il n'y a pas d'eau d'une importance suffisante pour fournir des chutes d'eau d'une valeur quelconque. La température a été bonne, sauf peut-être que les pluies ont été un peu trop abondantes. La première gelée s'est produite le 26 août, mais elle ne semble pas avoir causé de dommages. On peut trouver une quantité limitée de bois dans le township, mais les colons devront tirer de l'ouest leur approvisionnement permanent. Il n'y a pas d'affleurements de rochers, et par conséquent pas de carrières de pierre. On n'a pas remarqué de minéraux ayant quelque valeur économique. On a trouvé des traces d'orignaux et de chevreuils, mais cette espèce de gibier devient rare dans les environs. Par contre, les canards, les poules de prairie et les perdrix sont très abondants durant leur saison. Un grand incendie a parcouru cette région le printemps dernier, noircissant la majeure partie des broussailles, consumant toutes les branches sèches et les arbres renversés, laissant le terrain nettoyé de tout à l'exception des broussailles noircies. Il n'a pas repoussé de nouvelle croissance, de sorte qu'une grande partie de ce township se change en prairie; un autre incendie achèverait d'effectuer ce changement. Même sans un autre incendie, il ne serait pas difficile de défricher certaines étendues sur la plupart des sections. Pour cette raison, ce township semble offrir des avantages tels que l'on peut compter avec certitude sur son prochain établissement.—*Edgar Bray, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Une route carrossable venant du Fort-Pelly pénètre dans ce township dans la sction 2, et, traversant le township, en ressort dans la section 31. Cette route est raboteuse ou montueuse en certains endroits, mais il est facile d'y transporter des charges d'un poids modéré. Le sol est une profonde marne argileuse d'excellente qualité ; il est propre à toute espèce de culture ou à l'élevage, à la culture surtout sur les hauteurs, et à l'élevage dans la vallée de la rivière du Cygne. Cette dernière pénètre dans le township près de l'angle des sections 31 et 32 et, coulant vers le sud-est, en ressort entre les sections 1 et 2. Sur une distance d'environ un mille de chaque côté de cette rivière, le terrain est raboteux et s'élève jusqu'à une hauteur de

250 à 270 pieds, et dans cette vallée nous avons trouvé des taillis de peupliers avec des clairières plus ou moins couvertes de broussailles et entrecoupées çà et là de marais de foin. Le terrain à l'ouest de cette vallée est en majeure partie onduleux et couvert de broussailles desséchées. A l'est de la vallée, le terrain est aussi légèrement onduleux et couvert de broussailles vertes, avec des massifs disséminés de peupliers. On trouve du peuplier et de l'épinette blanche de bonne qualité dans certaines parties des sections 31, 30 et 19. Le peuplier est également abondant le long de la rivière du Cygne, mais il est trop petit pour avoir beaucoup de valeur. On n'a pas vu d'autre bois de quelque importance. On trouve des marais à foin dans presque toutes les sections. Cette année, c'étaient de véritables marais, mais lorsque la saison est sèche il devrait y avoir du foin en quantité suffisante pour répondre à tous les besoins. L'eau de la rivière du Cygne est douce et très bonne, et l'on peut compter qu'elle fournira un approvisionnement permanent. L'eau des autres sources a un goût de marais, et il est probable qu'elle disparaît complètement lorsque la saison est sèche. Le courant de la rivière est trop lent pour offrir des avantages appréciables comme force motrice ; d'ailleurs le volume n'est pas suffisant en hiver ou durant les périodes de sécheresse pour être utilisé de cette manière. Le climat ne semble pas différer beaucoup de celui des terres cultivées au sud, excepté peut-être en ce qui concerne la chute de pluie qui, ici, est abondante. On peut trouver presque partout un approvisionnement abondant de combustible pour les besoins du moment dans la vallée de la rivière du Cygne, et l'on peut aussi s'en procurer dans un grand nombre d'endroits sur les hauteurs. Il n'y a pas d'affleurements de rochers, et conséquemment pas de carrières de pierre. On n'a pas trouvé de minéraux ayant quelque valeur. On a vu fréquemment des traces d'original et de chevreuil, et les canards, les poules de prairie et les perdrix abondaient durant leur saison. La vallée de la rivière du Cygne est, en plusieurs endroits, trop raboteuse pour être cultivée, bien qu'elle puisse être entièrement utilisable pour les fins du pâturage lorsqu'on l'aura débarrassée des broussailles. Même dans son état actuel, un grand nombre de bestiaux pourraient trouver d'excellents pâturages le long de la rivière. D'un autre côté, les hauteurs, tant à l'est qu'à l'ouest de cette vallée, attireront des colons de la classe agricole. Elles sont en majeure partie couvertes de broussailles qui, en général, peuvent être enlevées en moins de temps et à moins de frais qu'on ne saurait défricher les terres boisées.—*Edgar Bray, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 2.

Township 34.—Ce township peut être atteint en partant du Fort-Pelly par une route qui pénètre dans le township par la section 2, ou en traversant le rang 4 à partir de la route de la rivière du Cygne. La première est marécageuse, mais c'est la route préférable pendant la sécheresse, étant plus courte que la route de la rivière du Cygne. La surface est en général légèrement onduleuse et fréquemment entrecoupée de savanes, surtout dans les sections du nord-ouest. La moitié est du township est couverte de broussailles, avec ds massifs de peupliers ou d'épinettes blanches, ces broussailles et un grand nombre des massifs ayant été noircis par le feu. La moitié ouest est composée de bois de peuplier, alternant avec des broussailles, avec çà et là des bosquets d'épinette blanche partiellement noircis par l'incendie. Le bois se trouve principalement dans la moitié ouest du township, et est principalement composé de peupliers de petite taille, bien qu'il y ait quelques faibles étendues d'épinette blanche d'assez bonne taille, mais partiellement desséchée, dans les sections 32, 33, 34, 21, 22, 17 et 8. Ce bois sera d'une valeur considérable pour les colons, tant pour la construction que pour le chauffage. Les marais fourniront d'excellent foin, et l'on en trouve dans toutes les sections du township, mais ils sont généralement de peu d'étendue. Un certain nombre de lacs et d'étangs dans ce township assurent un approvisionnement permanent de bonne eau fraîche. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat ne semble différer

sous aucun rapport important de celui de la région située plus au sud, que l'on cultive maintenant avec succès. Le seul combustible disponible est le bois, dont le township offre un approvisionnement assez considérable. Il n'y a pas de carrières de pierre. On n'a trouvé aucun indice de minéraux ayant quelque valeur. Il y a quelques orignaux et quelques chevreuils dans cette localité, mais le gros gibier devient généralement rare. Les canards, les poules de prairie et les perdrix étaient très abondants et les lièvres étaient nombreux. Le sol est propre à toute espèce de culture, étant une riche marne argileuse d'une bonne profondeur et généralement dépourvue de pierres et de gravier. Plus de la moitié de ce township étant couverte de broussailles noircies, des étendues considérables pourraient à peu de frais être défrichées et préparées pour la culture, et pour cette raison ce terrain est très propre à la colonisation.—*Edgar Bray, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Pour se rendre à ce township on peut suivre la route de la rivière du Cygne à partir du Fort-Pelly. Elle est en certains endroits assez raboteuse et travers le township adjacent à l'est. Le sol est une riche marne argileuse d'une bonne profondeur et convient à toute espèce de culture. La partie est de ce township, contenant environ un tiers de sa superficie totale, est couverte de broussailles, avec çà et là des massifs de peupliers et un peu d'épinette blanche, tandis que les deux tiers situés à l'ouest offrent un mélange de bois de peuplier et de broussailles avec quelques massifs d'épinette blanche. La surface est en majeure partie légèrement onduleuse, et l'on y rencontre souvent des savanes. Une quantité limitée d'épinette et de peuplier d'assez bonne taille a été remarquée dans les sections 36 et 35, ainsi que dans les sections 4 et 5. Ailleurs, le bois est composé de peuplier, avec quelques épinettes blanches çà et là, généralement de petite taille, et n'ayant aucune valeur excepté pour les colons. On a trouvé des marais dans presque toutes les sections, et durant une saison normale la plupart de ces marais fourniraient de grandes quantités de foin de très bonne qualité.

En général, l'eau peut être considérée comme potable, mais elle a un goût de marais, et l'on ne saurait compter sur un approvisionnement permanent. Il n'y a aucune chute d'eau. La pluie semble être extrêmement abondante dans cette localité, mais à cela près le climat ne semble pas différer de celui des régions cultivées dans d'autres parties des territoires. Le bois est le seul combustible disponible, et il se trouve presque partout en quantités considérables. Il n'y a pas de pierre bonne pour les carrières. On n'y a trouvé aucun minéral de quelque valeur. Quelques chevreuils, orignaux et ours peuvent être trouvés, mais ces animaux sont maintenant rares. Cependant, les canards et les perdrix sont très abondants. La partie est de ce township est en majeure partie couverte de broussailles mortes et des étendues considérables pourraient être défrichées à peu de frais. D'un autre côté, les sections de l'ouest, contenant environ les deux tiers du township, et étant en partie boisées, ne sont pas d'un accès aussi facile, mais la valeur du bois pourra être un avantage pour les colons et autres. Cependant, à l'exception des marais, tout le township est composé d'excellentes terres, singulièrement exemptes de pierres et de gravier. La gelée a été d'abord remarquée le 26 août et elle a été fréquentée après cette date.—*Edgar Bray, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—(Ligne extérieure de l'est.) On se rend à cette région par une route raboteuse mais passable à partir de Fort-Pelly, route connue sous le nom de route de la rivière du Cygne. Le sol est une bonne marne argileuse, propre, sur les hauteurs, à la culture du grain ou à la culture mixte, bien que la vallée de la rivière du Cygne soit trop accidentée pour la culture, tout en étant propre à l'élevage. Toute la ligne traverse des broussailles ou des taillis de peuplier, avec çà et là des massifs d'arbres plus gros. Le bois a peu de valeur commerciale, mais sera avantageux pour les colons. Les savanes à foin ne sont pas abondantes, mais lorsqu'on en trouve l'herbe y est de bonne qualité. La rivière du Cygne et l'un de ses tributaires qui traverse la section 6 fourniront un approvisionnement permanent de bonne eau fraîche.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 2.

La rivière du Cygne n'offre pas de chutes d'eau. Le climat est à peu près le même que celui des régions cultivées plus au sud. Le seul combustible disponible est le bois, que l'on trouve facilement en quantité suffisante pour les besoins actuels des colons. On n'a vu ni roche de fond ni rien de convenable pour des carrières de pierre. Je n'ai pas trouvé de minerai ayant quelque valeur. On a remarqué des orignaux, des chevreuils et des ours, mails le gros gibier est rare, tandis que le canard, les poules de prairie et des perdrix abondent durant cette saison.—*Edgar Bray, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 3.

Township 34.—Ce township est excellent pour la culture et l'élevage des bestiaux. De nombreuses fondrières et des marais à foin fournissent de grandes quantités de fourrage, tandis que les terres sèches, bien qu'elles soient couvertes de broussailles, pourraient être défrichées à peu de frais et feraient d'excellentes terres agricoles. Une route qui pénètre dans le township près du centre de la limite sud, et qui communique avec les routes de Yorkton et de Pelly, traverse le township et se termine près du centre de la limite nord. Le sol est une marne noire végétale reposant sur un sous-sol d'argile, et est très propre à la culture du grain. La surface est légèrement onduleuse et couverte de broussailles sur la moitié est de l'angle nord-ouest. Quelques pièces de prairie entremêlée de broussailles existent au centre du township et dans l'angle sud-ouest. On trouve un peu d'épinette blanche propre à la construction le long des bords des fondrières, mais pas en grande quantité. On en trouve en quantité considérables, mais noircies, sur diverses sections, mais surtout sur les sections 12 et 13 et sur la moitié de la section 2. Des quantités considérables de foin se trouvent dans chaque section dans les nombreuses fondrières, mais surtout dans les sections 9 et 16. Ces fondrières à foin sont à cette saison et à cette date (juillet) trop humides pour y récolter le foin. Toute l'eau est fraîche et bonne. Il y a plusieurs petits ruisseaux, le cours d'eau principal étant le bras ouest du ruisseau Rocheux. Dans la plupart des cas, les ruisseaux et fondrières sont exposés à s'assécher durant une période de sécheresse, à en juger par le fait que l'on trouve au fond des fondrières de vieilles herbes ou des racines d'herbes mortes. Les bords des ruisseaux sont exposés à être inondés, mais ceci, dans la saison convenable, donne une forte croissance de foin. L'eau n'est pas assez continue pour donner une force hydraulique. Jusqu'à présent, le climat a été semblable à celui du Manitoba, mais le temps a été très pluvieux en juillet. Il y a du combustible sur presque toutes les sections. Il consiste en gaules de peuplier noircies et en taillis verts. On n'a remarqué aucune pierre à carrière, mais on peut se procurer des cailloux dans le lit des ruisseaux. On n'a remarqué aucun minéral quelconque. Nous n'avons pas vu beaucoup de gibier, à l'exception de quelques canards. On trouve beaucoup de framboises, de groseilles et quelques groseilles noires. Les bas-fonds de ce township pourraient être drainés.—*John Francis, arpenteur fédéral, 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN.

Township 35.—On peut se rendre à ce township par le sud en suivant le bras ouest du ruisseau Rocheux jusqu'à la limite nord. Son état, lorsqu'il pleut, n'est pas bon. Le sol est en majeure partie une marne noire végétale de 6 à 12 pouces de profondeur; le sous-sol est une argile graveleuse. La surface est légèrement onduleuse et très embroussaillée, avec de nombreuses platières et fondrières. Il n'y a pas beaucoup de bois, et tous les gros peupliers qu'on y trouve ont le cœur pourri. Dans les saisons de sécheresse ordinaire, les fondrières fourniront une abondance de foin, mais elles sont toutes actuellement trop humides pour que l'on puisse y faucher. L'eau est partout potable, et cet été elle est très abondante. Le bras ouest du ruisseau Rocheux pénètre dans ce township sur la section 34, et coule vers le sud et le sud-ouest, pour ressortir sur la section 4. En certains endroits ses rives sont sujettes à l'inondation,

mais pas dans une grande mesure. Il n'y a pas de chute d'eau. La température a été très pluvieuse cet été ; il y a eu de légères gelées les 22 et 26 août et le 4 septembre. Il y a abondance de peuplier ; on peut se procurer des gaules et des saules pour le chauffage sur chaque quart de section. On n'a pas trouvé de carrières de pierre, mais il y a quelques blocs de pierre dont la plupart sont en calcaire. On n'a pas remarqué de minéraux. On n'a vu que très peu de gibier, mais il y avait beaucoup de traces d'ours et de chevreuils. Les baies, framboises et canneberges se trouvent en quantités considérables en certains endroits.—*John Francis, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Ce township est broussailleux, avec de nombreuses fondrières et bas-fonds. Le sol est d'argile recouverte d'un léger terreau végétal de 2 à 3 pouces de profondeur. La surface est légèrement onduleuse et l'on y trouve quelques cailloux. Il n'y a pas de route régulière pour se rendre à ce township, mais on peut en ouvrir une à partir du sud le long du méridien central. La surface est légèrement onduleuse et embroussaillée, la rangée est de sections contenant quelques peupliers propres à fournir du bois de corde, mais pas de bois de quelque valeur excepté pour le combustible. On trouve de nombreuses fondrières dans tout le township, mais elles sont toutes trop humides pour être fauchées durant cette saison. Toute l'eau est potable et abondante, mais il n'y a pas de chutes d'eau. *Climat.*—Gelée légère le 22 août, mais généralement semblable à celui du nord du Manitoba. *Combustible.*—Petits peupliers, tant verts que secs, sur toutes les sections. On n'a pas trouvé de carrières de pierre; on a vu quelques gros blocs de pierre, de calcaire pour la plupart. On n'a trouvé aucune espèce de minéraux. Le principal gibier rencontré était composé de quelques canards et d'un grand nombre de perdrix et de lièvres.—*John Francis, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 4.

Township 35.—La meilleure route pour se rendre à ce township est celle qui remonte les rives nord et ouest des rivières Assiniboine et Etoimami jusqu'au ranche de Wright, sur les sections 24, 35 et 5; puis, vers l'est, sur la route muletière jusqu'au ruisseau Kop; le long du côté ouest de ce ruisseau le pays est plus ou moins ouvert et une voiture peut y passer soit au nord soit au sud. Le sol est une marne argileuse de 2 à 15 pouces de profondeur sur un sous-sol d'argile graveleuse, et il est très propre à la culture mixte. La surface est légèrement onduleuse et plus ou moins couverte de broussailles. Il reste très peu de bois marchand. On peut se procurer quelques billots de construction en divers endroits sur les deux rangées est de sections. Il y a un grand nombre de petits marais à foin. Le ruisseau Kop, coulant vers le sud à travers le township, est un beau cours d'eau ayant une largeur moyenne de 12 pieds, avec 12 pouces d'eau et un courant de 2½ milles à l'heure. Très peu de terrain sur ce ruisseau est sujet à l'inondation. Au moment actuel l'approvisionnement d'eau est continu. On pourrait obtenir une chute d'eau sur la section 4, vu que la vallée se rétrécit sur cette section. Le climat est semblable à celui du Manitoba. Les mois de mai et de juin ont été secs, mais il y a eu abondance de pluie durant le reste de l'été. Il y a abondance de combustible, peuplier vert et sec, en quantité suffisante sur chaque section. On n'a remarqué ni minéral ni houille. On n'a pas trouvé de carrière de pierre, mais il y a quantité de gros blocs, tant de calcaire que de granit, le long des rives et dans le lit du ruisseau Kop. Les poules de prairie et les lièvres sont abondants. On a vu quelques canards et des traces d'orignaux et d'élans.—*John Francis, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Pour se rendre à ce township il serait facile d'ouvrir une route le long de la rive ouest du ruisseau Kop, de la limite nord à la limite sud du township. On peut y passer maintenant lorsque le temps est sec. Le sol est en majeure partie composé de marne argileuse, couverte de marne végétable de 3 à 12 pouces, et il est propre à la culture mixte. La surface est légèrement onduleuse et est très embrous-

saillée sur tout le township. Il y a abondance de petits peupliers bons pour le chauffage, et l'on en peut trouver sur toutes les sections. Il y a un grand nombre de marais à foin; il y en a sur chaque quart de section, mais ils sont humides à cette date (10 juin). Toute l'eau est douce et elle est abondante, mais il n'y a pas de chutes d'eau. Gelée légère les 10 et 13 juin, mais le climat est semblable à celui du Manitoba. On n'a vu ni houille ni autres minéraux. Il n'y a pas de carrières de pierre, mais on peut trouver des blocs de pierre le long des rives et dans le lit du ruisseau Kop. On a vu des poules de prairie et quelques canards ainsi que des ttraces d'orignaux et d'élans.—*John Francis, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 6.

Township 33.—Une assez bonne route à partir du lac du Bon-Esprit, laquelle passe sur les sections 2, 3 et 10, et offre le meilleur moyen de se rendre à ce township. Le township est légèrement onduleux, avec des pièces de prairie et de broussailles, étant un peu plus accidenté dans la partie nord-est. Il y a des massifs disséminés de bon peuplier propre à la construction sur presque toutes les sections. On trouve en abondance du foin de bonne qualité dans les nombreuses fondrières et le long des ruisseaux. Le ruisseau des Buttes-Croches au nord-est et le ruisseau de l'Esprit au sud-est fournissent de l'eau en abondance. Le climat est le même que celui du nord du Manitoba. Il n'y a pas de chutes d'eau, pas de houille, pas de carrières de pierre et pas de minéraux dans le township. Le peuplier pour le chauffage n'est encore devenu rare dans aucune partie du township. Les poules de prairie, les coqs de bruyère et les lièvres représentent le gibier. M. Richard Mitchell s'est établi sans autorisation sur la section 15 il y a cinq ans; il a une maison et des écuries. Il a 5 chevaux et 75 têtes de bétail. Il a ouvert récemment un magasin général et a demandé un bureau de poste. Presque tous les homesteads de ce township ont été pris par des Galiciens l'été dernier. —*P. T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 34.—Une assez bonne route venant de Yorkton passe sur les sections 1, 12, 13, 24, 25 et 36. C'est la route la plus facile pour se rendre à ce township. La surface est légèrement onduleuse, étant plus accidentée le long du Conjuring-Creek, où l'on trouve des pièces de prairie, surtout dans la partie est. Il y a de bon peuplier pour la construction sur presque toutes les sections, et environ 200 à 250 épinettes blanches mesurant en moyenne de 8 à 20 pouces de diamètre, disséminées dans la partie nord-ouest. Des taillis de peuplier, des saules et des broussailles couvrent tout le township. Le Conjuring-Creek et le ruisseau du Cheval, dans la moitié nord du township, fournissent un bon approvisionnement d'eau permanent. Le climat est le même que celui du nord du Manitoba. Il n'y a pas de chutes d'eau, pas de carrières de pierre, pas de houille et pas de minéraux économiques dans ce township. Des épinettes rouges et blanches desséchées, propres au chauffage, se trouvent dans presque toutes les sections. Le gibier comprend les perdrix, poules de prairie, martre, rat musqué, etc.—*Paul T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Une route carrossable assez bonne offre le moyen le plus facile de se rendre à ce township. Le sol est d argile, avec quelques pouces de marne noire, et dans beaucoup d'endroits l'on trouve du gravier. La surface est légèrement onduleuse, étant quelque peu accidentée le long de la rivière Assiniboine et des lacs qui l'avoisinent. Elle consiste en pièces de prairie de chaque côté de la rivière, et en taillis et broussailles dans les angles nord-est et sud-ouest. On trouve du peuplier de 6 à 15 pouces de diamètre sur les sections 1, 3, 4, 9, 10, 15, 16, 17, 20, 21, 29, 22, 28, 33, 32 et 31. Il y a quelques épinettes blanches disséminées le long de la rivière. On trouve de bon foin en quantité abondante dans les nombreuses fondrières sur tout le township et le long du creek Robinson. L'eau est douce et permanente. L'Assiniboine pénètre dans ce township dans le quart nord-est de la section 33 et la traverse dans la direction du sud-est jusqu'au quart sud-est de la section 12, où elle traverse la limite est

du township. Elle se replie de nouveau sur une longueur de quelques chaînes dans la section 1. L'eau du lac Lomond est très haute sur les sections 10, 11, 12, 1, et 2. Les squatters n'ont pu faire de foin dans la baie à l extrémité nord-ouest, qui dans les années de sécheresse est une prairie à foin. La décharge est à l'extrémité sud-est, sur la section 1. Le creek Robinson pénètre dans le township sur la section 31 et se décharge dans le lac Lomond sur la section 10. Sa largeur moyenne est de 15 pieds et sa profondeur de 4 pieds. Il y a peu à dire au sujet du lac n° 4, si ce n'est qu'il était couvert de mouettes lorsque je l'ai arpenté. Il a une prise d'eau et une décharge qui se jette dans le creek Robinson. Le lac n° 3, dans la section 14, n'a ni prise d'eau ni débouché, mais on suppose qu'il est relié à l'Assiniboine par un passage souterrain, car il se tient au même niveau que la rivière. Il a 53½ pieds de profondeur vers le centre. La rivière et ces trois lacs sont remplis de poisson consistant en brochet, brocheton, carpe ou goujons. L'Assiniboine a de 40 à 100 pieds de largeur dans ce township, et dans les sections 27 et 22 elle s'élargit en deux lacs que j'ai numérotés 1 et 2. Il y a un petit rapide sur la section 23, mais il n'a pas d'importance. Le climat est le même que celui du Manitoba. Il y a eu des gelées l'été dernier, mais il en a été de même dans tout le nord-ouest. On trouve presque partout du combustible sous forme d'épinette blanche et rouge, de peuplier et de liard secs. Le gibier y est représenté par les canards et les coqs de bruyère, mais les poules de prairie et les lièvres y sont également abondants. Les frères Robinson se sont établis sans autorisation sur la section 11 il y a sept ans ; ils ont environ 300 bêtes à cornes et 20 chevaux. Ils ont fait sur la section 14 un premier labour qui leur a donné une assez bonne récolte cette année.—*Paul T. C. Dumais arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Une assez bonne route venant de Yorkton passe sur les sections 24 et 23, township 35, rang 6, d'où il est facile de se rendre aux sections sud de ce township. Le sol est d'argile recouvert de 3 à 6 pouces de marne noire. J'ai trouvé du gravier en plusieurs endroits. La partie sud-est est plus convenable pour l'agriculture. La surface du township est légèrement onduleuse, plus accidentée près de l'Assiniboine. Dans la section 20, il y a une colline haute d'environ 300 pieds que l'on nomme "La Butte". Le township est couvert d'épais taillis de peuplier dans les parties nord et ouest. La partie sud-est est couverte de petits peupliers et de taillis de saules. Il y a de la prairie sur les sections 4, 9, 17 et 8. Des peupliers de 8 pouces de diamètre couvrent la moitié nord du township, et les sections 6, 7, 18 et 15 et parties des sections 5, 8 et 16 sont aussi couvertes de peupliers, dont quelques-uns sont bons pour la construction. On trouve du foin de bonne qualité dans les nombreuses fondrières dans tout le township. La rivière Assiniboine pénètre dans le township dans l'angle sud-ouest de la section 30 et le traverse dans la direction du sud-est. Elle quitte le township sur le quart sud-est de la section 4. Elle contient quelques petits rapides de peu d'importance. Sa profondeur varie entre 3 et 15 pieds ; sa largeur, de 40 à 100 pieds ; le courant est de 1 à 5 milles à l'heure. Il n'y a pas de chutes d'eau et pas de terres sujettes à l'inondation. Le climat du nord du Manitoba règne ici. On peut trouver en abondance du peuplier pour le bois de chauffage. Il n'y a ni houille, ni carrières de pierre, ni minéraux dans le township. Le gibier comprend les poules de prairie, les coqs de bruyère et les lièvres.—*P. T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 7.

Township 33.—Une assez bonne route venant de Yorkton passe sur les sections 2, 3, 10, 15, etc., du township 33, rang 6, d'où il est assez facile de se rendre à ce township. La surface, qui est légèrement onduleuse, est couverte d'épais taillis de peuplier et de saule. De nombreux feux de forêt ont détruit le gros bois qui se trouvait là il y a quelques années. Le climat est le même que celui du nord du Manitoba. Il n'y a ni houille, ni carrières de pierre, ni chutes d'eau, ni minéreaux dans ce township. Le sol est une marne noire ayant une profondeur moyenne de 4 à 10 pouces, avec sous-

sol d'argile, et est propre à la culture. Pendant que j'arpentais le township, on y a vu des chevreuils et des élans. On trouve dans les fondrières et les petits creeks de la bonne eau fraîche en quantité suffisante et permanente.—*Paul T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 34.—Un assez bon sentier venant de Yorkton passe sur les sections 1, 12 et 11, township 35, rang 6. A partir de la section 11, un sentier de prairie conduit aux sections 5 et 6, d'où l'accès de la partie nord-est du township 37, rang 7, est facile. La surface est légèrement onduleuse, étant plus accidentée le long du Conjuring-Creek, et couverte principalement d'une épaisse croissance de jeunes peupliers et de saules, avec des épinettes blanches disséminées, ayant un diamètre moyen de 6 à 18 pouces. Le sol est d'argile, recouvert de 2 à 3 pouces de marne noire, et en certains endroits l'on trouve du gravier. Je ne crois pas que ce township soit propre à la culture. On trouve du foin en petite quantité le long du Conjuring-Creek et de ses tributaires. Ce creek fournit un bon approvisionnement d'eau permanent. Sa largeur est de 20 à 25 pieds et sa profondeur de 2 à 6 pieds. Le climat est le même que celui du nord du Manitoba. Il n'y a pas de chutes d'eau, pas de carrières de pierre, pas de houille et pas de minéraux dans ce township. On y trouve, dans chaque section, de l'épinette blanche et des peupliers secs pour le combustible. Le gibier est représenté par le daim rouge, l'antilope et l'élan. On a aussi vu des traces d'ours.—*P. T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Une assez bonne route conduit de Yorkton à la section 11, township 35, rang 6, et de là un sentier de prairie conduit aux sections 5 et 6, d'où le rang 7 est d'un accès comparativement facile. Le sol est une argile jaune avec 2 ou 3 pouces de marne noire, et je le crois propre à la culture. La surface est légèrement onduleuse et embroussaillée dans la moitié sud, tandis que la moitié nord est couverte d'un bois épais de peupliers ayant une moyenne de 4 à 18 pouces de diamètre. On n'y trouve du foin que dans la partie sud et il n'y est pas abondant. L'approvisionnement d'eau est suffisant et permanent. Le climat est le même qu'au nord du Manitoba. Il n'y a ni chutes d'eau, ni houille, ni carrières de pierre, ni minéraux dans ce township. Il y avait des ours dans le nord du township, et l'on y a vu aussi des traces d'élan, de renard, de vison, etc.—*Paul T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 8.

Towship 24.—La majeure partie de ce township est occupée par des Galiciens et quelques anglophones. Ces derniers s'y sont établis il y a de longues années, et se sont livrés à l'élevage des animaux, mais ils s'occupent actuellement de culture. On ne trouve du bois pour les constructions que dans les sections 31, 32, 28 et 29, mais on y a coupé de grandes quantités de saule pour les clôtures, et il en reste encore beaucoup. Le sol est de première classe, propre à toutes les fins agricoles, et convient particulièrement aux Galiciens, vu qu'il est onduleux, alternant entre le sable et la marne sablonneuse, ce qui leur permet de récolter toute espèce de légumes. Le sol est cependant de première classe. La majeure partie du township serait peut-être très sèche durant une année de sécheresse. Tous les Galiciens semblent prospères et satisfaits de leurs fermes et de leur entourage.—*A. Bourgeault, arpenteu fédéral, 1903.*

Township 33.—Les lignes extérieures est et nord sont entièrement couvertes de peuplier de 2 à 4 pouces de diamètre, avec des broussailles de saule et de peuplier. Le sol est une marne noire, avec sous-sol d'argile sablonneuse. On peut trouver du foin dans presque tous les marais, mais sa qualité n'est que moyenne. Les canards, les perdrix et les poules de prairie sont assez nombreux.—*J. F. Richard, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 34.—Ce township varie entre un sol presque plat et des terrains légèrement onduleux, et il est entièrement recouvert de taillis de peupliers de 2 à 4 pouces de diamètre, avec des saules très forts et des broussailles de peuplier. Dans la moitié

ouest on trouve une croissance plus forte, avec plus de gros peupliers. Le sol est en majeure partie composé de marne noire de 2 à 4 pouces de profondeur avec un bon sous-sol d'argile sablonneuse, et il est très propre aux fins générales de la culture. On peut trouver du foin dans presque tous les marais et fondrières, mais il est de qualité moyenne. Plusieurs ruisseaux traversent le township vers l'est ou le sud-est. L'eau est bonne. On n'y trouve ni chutes d'eau, ni minéraux d'aucune sorte, ni carrières de pierre. Il y a abondance de canards sauvages, de perdrix et de poules de prairie. La dernière gelée a eu lieu le 3 juin, et la première le 3 septembre. L'hiver a commencé vers la mi-novembre.—*J. F. Richard, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Le township est accessible par le sentier allant de Sheho, Assiniboïa, au lac Stonewall, en suivant la rive sud du lac jusque chez M. Walter Tullock, puis, vers l'est jusqu'au township 33, rang 8, puis franc nord jusqu'au township 35. Le chemin est assez bon jusque chez M. Tullock, mais au delà il est très raboteux et c'est moi qui l'ai ouvert. Ce township est en général légèrement onduleux, et le sol est de bonne argile sablonneuse. Les fondrières avec de bonne eau sont très nombreuses Il est bien boisé, avec une épaisse croissance de taillis de 1 à 6 pouces de diamètre, des broussailles de peuplier et de saule et quelques massifs d'épinette blanche. On trouve du foin dans presque toutes les fondrières, mais il n'est que de qualité moyenne. Deux ou trois creeks avec de bonne eau coulent à travers le township vers l'est et le sud-est. Il n'y a pas de chutes d'eau, pas de minéraux d'aucune sorte, et pas de carrières de pierre. L'été a été très humide. La dernière gelée s'est produite le 7 juin et la première le 8 septembre. Il y a abondance de canards sauvages, de perdrix et de poules de prairie, et l'on a vu des traces d'ours et d'orignaux. Ce township est très propre aux fins générales de la culture.—*J. F. Richard, arpenteur fédéral 1903.*

Township 36.—La route qu'il faut suivre pour se rendre à ce township a été décrite en ce qui concerne le township 35, rang 8. Le sol est de bonne qualité, étant d'argile sablonneuse et très propre à la culture en général et à l'élevage des animaux. Les fondrières, marais et savanes de saule, avec de bonne eau fraîche, sont très nombreux. Ce township est légèrement onduleux et en majeure partie couvert de peupliers de 2 à 4 pouces, et de broussailles de peuplier et de saule. Sur la section 36 et sur une partie de la section 25, les peupliers sont gros, quelques-uns mesurant de 18 à 24 pouces de diamètre. Dans les sections 6, 7, 18, 19 et 17 on a trouvé des pièces de prairie, et les sections 18 et 19 sont en majeure partie composées de prairie. Dans la partie nord-ouest du township il y a de nombreuses savanes d'épinette blanche avec des bosquets d'épinettes blanches de 8 à 12 pouces de diamètre. On trouve du foin dans les marais ou fondrières, mais pas en grande quantité ni de très bonne qualité.

Les creeks qui traversent ce township ont d'assez bonne eau et ne tarissent jamais. Leur largeur moyenne est de 6 à 10 pieds, avec une profondeur de 18 pouces et un courant d'un mille et demi à l'heure. L'été a été très humide et très chaud, surtout durant les mois de juillet et d'août. La dernière gelée a eu lieu le 8 juin et la première au commencemet de septembre. L'automne a été très beau et la première neige est tombée vers la mi-novembre. Il y a abondance de bois pour le chauffage dans tout le township. On n'a vu ni minéraux d'aucune sorte, ni carrières de pierre. Les canards sauvages, les poules de prairie et les perdrix abondent; on a aussi vu des traces d'orignaux et d'ours.—*J. F. Richard, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 9.

Township 24.—La majeure partie de ce township a été colonisée par des Galiciens, et il y a peu d'anglophones. Tous se livrent à la culture mixte. Il n'y a pas de bois qui vaille la peine d'être mentionné, le seul peuplier propre à la construction étant dans de petits massifs disséminés. En général, la région est onduleuse et couverte de broussailles. Le sol est considéré de première classe et propre à toutes les fins agricoles, surtout pour les besoins des Galiciens, vu qu'il alterne entre un terrain sablonneux et

une marne sablonneuse propre à la culture de toutes les sortes de légumes qui constituent leur principale nourriture. Je crois que ces gens deviendront de bons cultivateurs.—A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903.

Township 35.—Ce township est onduleux, plus ou moins boisé et embroussaillé, en certains endroits recouvert de taillis, de peuplier ayant en moyenne de 3 à 4 pouces de diamètre ; cependant, il y a des massifs de peuplier bon pour la construction, surtout sur les sections 2, 6, 7 et 18, le reste étant de peu d'utilité, excepté pour les perches. Il y a aussi quelques épinettes blanches sèches, quelques-unes ayant été renversées par le vent. Quant au sol, il est de première classe, mais, pris dans son ensemble, il n'est pas très propre aux fins agricoles, à cause des nombreuses fondrières et savanes qui, cependant, sont bonnes pour le foin ou le pâturage. Les sections 30, 31 et 32 sont assez propres à la culture. L'eau des fondrières et des lacs est excellente. Si ce township était complètement balayé par le feu, il deviendrait précieux pour les fins agricoles.—*A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Ce township est plus ou moins boisé, le bois propre à la colonisation y est en quantité très limitée, mais on peut y couper des grandes quantités de perches de clôture. La surface est onduleuse, avec une pente vers la limite nord. Il y a de très belles pièces de prairie. Vu la qualité hors ligne du sol de ce township, il est fortement à désirer qu'un feu y détruise la croissance des broussailles. L'automne dernier, après l'arpentage, j'ai vu un exemple de la manière dont le feu peut amener ce résultat. Il y a, se dirigeant vers le nord-ouest, quelques creeks qui, avec un peu de travail contribueront considérablement à drainer la partie sud du township. L'eau dans les creeks et les fondrières est bonne; je n'y ai pas remarqué le moindre goût d'alcali. D'après mon expérience, ce township est particulièrement bon pour la culture mixte, vu que de grandes quatités de foin peuvent être récoltées dans les nombreux marais et fondrières et aussi sur des terres à foin.—*A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903*

Rang 10.

Township 35.—Ce township est entièrement couvert de bois ou de broussailles. Les sections 17, 18, 19, 20, 21 et la moitié ouest de la section 16 pourraient être conservées comme réserves de bois, le peuplier y étant bon et ayant un diamètre moyen de 10 à 15 pouces. L'avantage qu'il y aurait de garder ces sections comme réserve de bois provient du fait qu'elles sont presque entourées de lacs, de marais et de savanes qui assureraient une bonne protection contre l'incendie. Le sol est de première classe, étant un alluvion de marne noire sur sous-sol de marne argileuse. Il est facile de s'y procurer du bois de chauffage et de construction. L'eau dans ce township est partout très bonne.—*A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Ce township est assez bien boisé ; de grandes quantités de perches et un peu de bois de construction peuvent être tirées surtout de la partie ouest. Il y a deux ou trois massifs d'épinette blanche bonne pour la construction dans les sections 17 et 20. Le sol est de première classe, étant une bonne marne noire d'une profondeur satisfaisante, avec sous-sol de marne argileuse ; il n'y a pas de pierres. Lors de l'arpentage, le terrain était très humide ; toutes les fondrières étaient remplies et les bas-fonds submergés. La moitié nord de ce township, jusqu'à un mille de la base, incline vers le nord ; cela sera à l'avenir d'une grande utilité pour le drainage. L'énorme travail fait il y a de longues années par les castors a eu pour effet d'emmagasiner l'eau et de submerger une bonne partie de la moitié sud, mais aujourd'hui, avec comparativement peu de travail, la majeure partie de ce terrain pourra être drainée. Je présume qu'en peu de temps le feu balayera tout le bois qui reste et laissera une prairie couverte. L'eau est très bonne dans les fondrières et les creeks, et l'on peut se procurer une quantité abondante de foin. En somme, ce township sera bientôt assez avantageux pour les fins agricoles. Durant l'arpentage, j'ai rencontré des gens qui étaient à la recherche de terres arables.—*A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN.

Rang 11.

Township 27.—Il est facile de se rendre à ce township par une route se dirigeant vers le nord-est à partir de Qu'Appelle, ou par une route se dirigeant vers le sud à partir du bureau de poste du lac de l'Ecume. Toutes deux sont fréquentées et en bon état lorsque la saison n est pas trop humide. Le sol est en général une marne noire jusqu'à une profondeur variant de 3 à 12 pouces, avec sous-sol d'argile dans la moitié ouest du township. La moitié est est plus sablonneuse et plus graveleuse. Il y a six ans, un éleveur s'est établi sans autorisation sur la section 17. Il a environ 60 chevaux et 250 bêtes à cornes. Il m'a dit que la culture ne lui avait jamais réussi. S'il en est ainsi, cela prouve que ce township est plus propre à l'élevage qu'à la culture. La surface est onduleuse, et dans la partie sud elle est plus accidentée par de petites buttes et des chaînes de collines. Il y a quelques pièces de prairies dans la partie sud-ouest. Le nord est boisé et couvert de taillis de peupliers et de saules. Il y a un grand ombre de massifs de peupliers propres à la construction, disséminés dans tout le township, surtout sur les sections 30 et 31, où l'on a coupé des arbres de 12 à 15 pouces de diamètre. On trouve du combustible en abondance dans presque toutes les sections. Le foin est abondant sur toutes les sections, à cause des nombreuses fondrières que l'on rencontre dans tout le township. L'eau est douce et bonne partout, sauf dans le lac du Cheval, où elle est alcaline. L'approvisionnement semble permanent. Cependant, on dit qu'il y a sept ou huit ans on ne pouvait abreuver les animaux ailleurs que dans le lac du Cheval. Il n'y a ni cours d'eau, ni creeks de quelque importance, à l'exception d'un ruisseau qui coule vers le sud-est et se décharge dans le lac Veilleux (ainsi nommé du nom de son découvreur), lequel est traversé par la limite nord de la section 25. Les saisons humides amollissent le sol, mais il est torp élevé pour être inondé. Quant au climat, les gelées d'été sont fréquentes et sont un obstacle à la culture des céréales. Il y avait encore de la terre gelée à 8 pouces de profondeur le 10 mai. Il n'y a pas de chutes d'eau. Les seules espèces de bois de chauffage sont le peuplier et le liard; un grand nombre d'arbres ont été renversés là où le feu a passé. Il n'y a ni mine ni carrière dans le township. Le gibier est abondant; il y a beaucoup de canards, de poules de prairie, de coqs de bruyère, de grues, d'oies et de dindes sauvages, surtout en automne.—*Paul T. C. Dumais, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 12.

Township 37.—Le sol est partout composé d'une riche marne noire avec sous-sol d'argile. Cependant, le terrain, lors de l'arpentage, était couvert de grandes fondrières d'eau profonde. Un petit creek venant du sud-est dans la section 3 a débordé et, en conséquence, tous les bas-fonds ont été inondés. Les anciens colons affirment qu'il y a environ sept ans il n'y avait pas une goutte d'eau là où un lac profond d'une étendue assez considérable couvre une partie des sections 32 et 29. Ce lac a été arpenté, mais on n'a pas fait les levés des grandes fondrières. Il y a une quantité considérable de bois de peuplier, mais il n'y en a pas qui ait beaucoup de valeur. Le bois est entièrement composé de peuplier ayant un diamètre moyen de 4 pouces. La région est couverte d'épaisses broussailles et de saules. Il n'y a pas de minéraux d'aucune sorte. Je dois dire qu'à mon avis si le creek mentionné ci-dessus était élargi et creusé, une grande partie des nombreuses fondrières pourraient être drainées, et il serait alors possible de récolter une grande quantité de foin.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 38.—Le terrain s'élève en amphithéâtre à partir du centre vers l'est et l'ouest. Le ruisseau de la Pipe entre dans ce township dans la section 3 et se jette dans le lac aux Noix dans la section 32. L'eau de ce ruisseau est bonne. Lors de l'arpentage, le ruisseau a débordé et a inondé les terres adjacentes. Il y a une bonne pente jusqu'au lac aux Noix, et l'on croit que tout le terrain humide peut être drainé, donnant ainsi une grande étendue de terres de première classe qui sont maintenant

inaccessibles par suite du débordement du ruisseau de la Pipe. Le sol est entièrement composé d'une riche marne noire avec sous-sol d'argile et serait considéré comme étant de première classe s'il n'était pas si rocheux. Il n'y a pas de bois ayant une grande valeur commerciale, mais il y a une bonne quantité de bois très utile au colon tant pour la construction que pour les clôtures. Les deux rangées est de sections sont bien boisées de peuplier dont le diamètre varie de 3 à 6 pouces. Tout le terrain est très embroussaillé. La partie nord du township, ou du moins la majeure partie de la partie nord, est réservée pour les sauvages. Cette réserve est bornée au sud par une ligne droite à travers partie des sections 26 et 29 et à travers les sections 27 et 28 ; au nord-est par le ruisseau de la Butte-de-Prairie qui coule jusqu'à la ligne de vérification à travers les sections 34 et 35, et au nord-ouest par le ruisseau de la Pipe et le lac aux Noix. Il n'y a pas d'indices de minéraux.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 45.—Il est difficile de se rendre à ce township par la route. J'y ai réussi en suivant celle qui part du lac de la Pêche, passe au nord par le lac aux Noix jusqu'à la rivière de la Barrière, traversant alors aux plaines Croches, et de là le long de la limite est du rang. Ceci ne peut être fait que durant la période sèche de la saison. Il est probable que le chemin de fer Canadian-Northern sera achevé cette année à travers le centre du township, et cela offrira un meilleur accès. Le sol est généralement un terreau de feuilles peu profond. Pour le moment, il n'est propre à aucune industrie agricole. La surface est généralement unie, mais elle est légèrement onduleuse à certains endroits. Elle est plus onduleuse dans le quart sud-ouest du township. Il n'y a pas de prairie, car le township est entièrement couvert de peupliers, brisés en grande partie, de saules épais, de coudriers et d'autres broussailles. Il y a beaucoup d'épinette blanche disséminée par tout le township et variant de 4 à 30 pouces de diamètre, et beaucoup de muskeg, surtout dans le quart nord-est, recouvert de plusieurs pieds de mousse au-dessous de laquelle il y a de la glace durant toute l'année. Le seul bon foin se trouve à la limite des sections 5 et 6, où il y en a environ 15 acres. L'eau est bonne, les cours d'eau coulant généralement vers le nord. Le ruisseau Croche, le plus grand, ayant 7 pieds de largeur et 2 pieds de profondeur, avec un courant très lent, coule à travers les sections 5 et 6; il déborde et inonde peut-être 30 ou 40 acres de ces sections. D'après les apparences, l'hiver commence ici plusieurs jours plus tôt qu'à 100 milles plus au sud. Je n'ai pas vu d'indices accentués de gelées d'été. Le combustible est le bois cité plus haut, vu qu'il n'y a pas d'indices de houille ou de lignite. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Les perdrix, les martres et les visons sont nombreux; on trouve aussi quelques orignaux et quelques ours. On voit très rarement des poules de prairie.—*John J. Dalton, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 13.

Township 37.—On se rend au township en passant par Sheho, terminus de l'embranchement Manitoba et Nord-Ouest du chemin de fer Pacifique Canadien. Le chemin est assez bon, sauf lorsque la saison est humide comme l'année dernière. Le sol est une riche marne noire avec sous-sol d'argile et est très fertile. La surface est légèrement onduleuse et très accidentée par des étangs, des fondrières et des marais. Ces derniers, durant des saisons modérément sèches, produiraient de bon foin en grande quantité. On trouve partout de l'eau de surface avec quel ques coulées de drainage, mais pas de cours d'eau de quelque importance. Le grain mûrit dans les townships adjacents, et la liberté ne semble pas sujette aux gelées d'été. Le peuplier sec, propre au chauffage, abonde dans toutes les parties du township, et l'on peut trouver du peuplier vert propre à la construction dans les massifs. La majeure partie de la surface est couverte de taillis de peuplier et de saule. On n'a vu ni minéraux, ni affleurements de rochers. Les canards, les poules de prairie et les perdrix abondent, et les étangs et marais semblent être remplis de rats musqués.—*Thos. A. Fawcett, arpenteur fédéral, 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN —RANG 13.

Township 38.—On se rend maintenant à ce township en passant par l'embranchement Manitoba et Nord-Ouest du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Shebo, puis par la route carrossable jusqu'au lac aux Noix, et par une vieille route indienne qui se dirige vers l'ouest jusqu'au lac Ponass. Le sol est une marne noire sur un sous-sol d'argile, et il est d'une qualité très productive. Là où elle n'est pas recouverte d'eau, la majeure partie de la surface est couverte de taillis de peuplier et de saule. Quelques massifs contiennent des arbres assez gros pour la construction et les clôtures, et une partie considérable de peuplier (noirci) est propre au chauffage. Plusieurs des étangs qui, l'année dernière étaient remplis d'eau, fourniraient, dans des saisons ordinaires, assez de foin pour les besoins des éleveurs locaux. Durant les saisons humides les terres à foin seraient rares. L'eau douce est abondante dans les fondrières et les étangs, mais il n'y a pas d'eau courante dans le township. Les conditions climatériques semblent favorables à la maturation des légumes et des céréales. Il n'y a pas d'indices de houille ni de minéraux d'aucune sorte, mais le combustible sera abondant d'ici à de longues années sous forme de peuplier sec. Vu la proximité de la réserve des sauvages du Lac-aux-Noix, le gros gibier est en grande partie disparu, mais les canards, les perdrix et les poules de prairie abondent. Le rat musqué, la zibeline, le renard et le vison représentent les animaux à fourrure.—*Thos. Fawcett, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 14.

Township 31.—Ce township peut être atteint par la route allant du bureau de poste du Lac-à-la-Pêche aux Buttes-du-Tondre, qui traverse l'angle sud-est du township, Je crois qu'il y a maintenant une nouvelle route à partir du bureau de poste du Lac-de-l'Ecume, qui est un peu plus courte pour les gens qui viennent de l'est. Le sol est généralement léger, noir et marneux, ayant une profondeur moyenne de 10 à 12 pouces, avec un sous-sol variant entre le sable léger et l'argile forte, et il est propre à la culture mixte. La surface est une prairie légèrement onduleuse, avec de nombreuses petites fondrières, généralement avec beaucoup de peupliers et d'autres taillis disséminés en pièces à travers le township. Sur la section 19, il y a environ 10 acres de bois de peupliers ayant un diamètre moyen de 10 à 12 pouces ; à part cela, il n'y a que quelques arbres disséminés dans la région. Le foin est généralement bien distribué, mais ne se trouve pas en grandes étendues. Il est de bonne qualité. L'eau est bonne et fraîche, mais il y en avait une grande surabondance lors de l'arpentage, et les cours d'eau débordaient. Les principaux cours d'eau avaient environ 5 pieds de profondeur, tandis que, dans leur état normal, ils ont une moyenne d'environ 25 chaînons de largeur et 12 pouces de profondeur. Je ne crois pas que le terrain soit exposé à être inondé plus que les notes de campagne ne le constatent. Il n'y a pas de chutes d'eau ni d'emplacements de moulins. Il n'y a rien de remarquable dans le climat, et l'on n'a pas constaté de gelées d'été durant mon séjour dans les environs. Le seul combustible que l'on puisse se procurer dans ce township et les townships adjacents est le peuplier, et ce bois est abondant bien qu'il soit de petite taille. Il n'y a ni houille, ni carrières de pierre, ni minéraux. Le petit gibier, tel que les poules de prairie et les canards, est abondant. On a vu des chevreuils et des renards. Il n'y a pas d'indices de poisson dans les cours d'eau, et l'on dit que ce fait singulier s'applique à tous les cours d'eau qui se jettent dans les lacs de la Plume.—*John J. Dalton, arpenteur fédéral, 1902.*

Township 34.—Ce township est une prairie ouverte, à l'exception de quelques pièces de saule et de quelques massifs disséminés de peuplier sec à peine dignes d'une mention. Le sol est en majeure partie composé de marne noire avec sous-sol d'argile, propre à toutes les fins de la culture, bien que dans la rangée nord de sections le sol soit composé d'argile forte. Il est bien arrosé par des cours d'eau et des marais de bonne eau. Le petit lac de la Plume, dans l'angle sud-ouest, occupe environ dix sections.

Le long des bords du lac on peut se procurer du foin en quantité. Les rives du lac sont composées de cailloux et de gravier.—A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1902.

Township 37.—Pour se rendre à ce township on passe par l'embranchement Manitoba et Nord-Ouest du chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Shebo, de là par le chemin du lac aux Noix jusqu'à un point situé à moins de sept milles du township. Le chemin de fer Canadian-Northern est à moins de 12 milles de l'angle nord-ouest. Le sol est partout une riche marne noire, avec sous-sol d'argile. La surface est généralement unie, avec peu d'ondulations. Durant la dernière saison, une proportion considérable du terrain plat était couverte d'eau. Toute l'étendue non couverte d'eau, à l'exception de quelques pièces, est couverte de taillis, dont la majeure partie est repoussée, le gros bois ayant été noirci par le feu il y a quelques années. Il y a des massifs de peupliers dont le diamètre atteint 12 pouces, tandis que les taillis dépassent rarement 6 pouces de diamètre. Dans les saisons sèches ordinaires, une grande quantité de foin pourrait être récoltée sur les bords du lac Ponass et des fondrières adjacentes. L'eau fraîche abonde dans les lacs et les étangs; il n'y a pas de cours d'eau d'une importance considérable, mais il y a des coulées de drainage vers le sud. La végétation est luxuriante, et il n'y a pas d'indices de dommages causés par les gelées d'été. Le peuplier sec abonde pour le chauffage dans toutes les parties du township. On n'a vu ni affleurements de rochers, ni minéraux ayant quelque valeur économique. Les lacs et les étangs étaient remplis de canards et autres oiseaux aquatiques, et les poules de prairie et les perdrix sont nombreuses dans les bois et les brûlés du township. Le lac Ponass semble être le domicile du rat musqué ; ses loges se comptent par milliers dans les endroits peu profonds.—*Thos. Fawcett, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 38.—Du lac aux Naix, on se rend à ce township par un vieux sentier qui va de là aux plaines de la Plume, durant les saisons sèches, en traversant une pointe étroite du lac Ponass. Le chemin est assez bon durant les saisons ordinaires. Le sol est une riche marne noire avec sous-sol d'argile propre à faire croître tout ce qui exige un sol très riche. La surface, là où elle n'est pas couverte par l'eau, est presque entièrement boisée de peuplier et de saule, le premier variant entre de petits taillis et des arbres d'un diamètre de 10 à 12 pouces. Il y a des pièces de bois noirci par le feu, dans lesquelles les petits arbres seuls sont restés verts. Lorsque le sol n'est pas trop humide on peut se procurer du foin en abondance le long du lac Ponass.

Depuis deux ou trois ans le lac a franchi ses limites ordinaires. Toute l'eau des lacs et des étangs est douce durant les saisons pluvieuses, mais durant les saisons sèches elle est plus ou moins alcaline. Il n'y a ni cours d'eau ni chutes d'eau dans le township, mais l'eau du lac Ponass semble de décharger tant au nord-est qu'au sud-est, de sorte qu'il forme une espèce de bassin d'écoulement. Le lac, qui s'étend sur toute la longueur du township et près de 4 milles dans le township voisin au sud, couvre plus d'un tiers de la superficie totale. Les conditions climatériques semblent être favorables à la maturation des légumes et des grains. Le bois sec bon pour le chauffage y est assez généralement distribué. Pas d'indices de houille, d'affleurement de rochers, ni de minéraux. Ce qui est maintenant le lac Ponass ferait d'excellentes terres de prairie s'il était drainé, et pourrait être considéré comme presque aussi précieux que la partie la plus élévée du township, vu que le coût du drainage ne serait pas très considérable, comparé à la grande superficie de terrain qui serait assaini. Les étangs et les lacs durant la saison d'été sont couverts de canards, et les bois sont bien peuplés de coqs de bruyère, tandis que toute la région pullule de rats musqués, de putois, de visons et de renards.—*Thos. Fawcett, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 15.

Township 34.—Les seules parties de terrain propres à la culture dans ce township fractionnaire sont les sections 36 et 35; la moitié nord de la section 34 est considérée comme terre à foin de première classe. Le reste est alcalin. Les rives du

petit lac de la Plume sont généralement graveleuses, et à certains endroits de gros cailloux de couleur rougeâtre sont empilés.—*A. Bonrgeault, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 16.

Township 26.—Les deux rangées de sections dans ce township ont été en grande partie défrichées par le feu, et elles sont aujourd'hui presque prêtes pour la colonisation. Le sol est assez bon, excepté dans le voisinage de la réserve des sauvages, où le terrain devient montueux, très accidenté par des fondrières, et partiellement couvert de taillis de peuplier et de saule. Quant aux rangées de sections du centre, comprenant les sections 13, 14, 15, 22, 23 et 24, elles sont encore couvertes de peupliers secs mêlés d'épais taillis de peuplier et de saule. Le terrain devient très montueux près de la réserve et est partout très accidenté par des lacs et des fondrières. La qualité du sol va aussi en diminuant. Le bois que l'on trouve dans ce township est sec en majeure partie et bon surtout pour le chauffage, une certaine quantité étant utilisable pour la construction.—*P. R. A. Bélanger, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 37.—Les deux milles au sud de ce township sont en majeure partie couverts d'une croissance de saules et de broussailles, et les quatre milles au nord sont fortement boisés de taillis de peuplier. On trouve çà et là un massif de peupliers de 4 à 5 pouces de diamètre. Le bois serait d'un grand avantage pour le colon en ce qui concerne la construction et les clôtures. Le sol est composé d'une riche marne noire avec sous-sol d'argile. Il y a un grand nombre de bas-fonds et de fondrières. Il est très difficile de se procurer de bonne eau. On peut trouver du foin en petites quantités dans les fondrières et leurs environs. Il n'y a pas d'indices de minéraux.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 17.

Township 34.—La seule partie de ce township qui soit propre aux fins agricoles est la moitié nord de la section 36. Quant au reste de ce township fractionnaire, le sol y est alcalin et marécageux. Le grand lac de la Plume est une jolie nappe d'eau dont les bords sont généralement graveleux et rocheux.—*A. Bourgeault, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 37.—De fréquents incendies ont détruit la majeure partie du gros bois. A certains endroits, le chablis est empilé jusqu'à une hauteur de 6 à 15 pieds. Une épaisse croissance de taillis de peuplier a remplacé la haute futaie d'antan. Il y a encore une grande quantité de peupliers de 4 à 6 pouces de diamètre. Ce bois n'a aucune valeur commerciale, mais sera utile aux futurs colons, tant pour la construction que pour le chauffage. Le terrain est couvert d'une épaisse croissance de saules. Le sol consiste en une riche marne noire avec sous-sol d'argile, et il pourrait être considéré comme étant de première classe sans les nombreuses fondrières disséminées par tout le township. Il n'y a pas d'indices de minéraux. On peut se procurer partout de l'eau excellente en creusant. Le foin est très rare.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 38.—Ce township est situé à environ 125 milles de la station du lac au Canard, sur le chemin de fer Pacifique Canadien, et à environ 12 milles du nouveau chemin de fer maintenant en voie de construction; la route qui nous y a conduit est très bonne. Le sol est une marne noire de 6 à 18 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile grise; le terrain est uni et entièrement couvert de haute futaie ou de gros saules de taille élevée; environ la moitié du township est couverte de grands marais. Le bois a de trois à sept pouces de diamètre ; il y a une grande quantité de bon gros bois sec, dont la moitié mesure de 8 à 15 pouces de diamètre. Il n'y a pas de marais à foin. Il n'y a pas de pierre ni d'indices de minéraux. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon; on n'y a pas remarqué de gelées d'été. Le gibier y est abondant—

chevreuil, antilope, renard, loup, rat musqué, blaireau et bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral 1903.*

Rang 18.

Township 34. Les parties ouest et nord-ouest de ce township contiennent d'assez bonnes terres qui seraient propres à la culture. La partie est, aboutissant au Grand lac à la Plume, est très plane, très basse, et en grande partie imprégnée d'alcali, ce qui la rend impropre à la culture. L'eau du lac est alcaline. Le lac a très peu de profondeur sur une bonne distance à partir de la rive. Le township est en grande partie composé de prairie, sauf la partie nord-ouest, qui offre quelques massifs de peupliers dont la taille n'est pas assez forte pour qu'ils aient quelque valeur. Il n'y a pas de marais à foin dans le township, bien qu'il y ait d'assez bonne herbe dans les parties ouest et nord-ouest. Il n'y a pas un grand nombre d'étangs dans le township, at les quelques-uns qui s'y trouvent sont en grande partie alcalins, de même que le lac. Il n'y a pas de cours d'eau ni de chutes d'eau. Le combustible y est très rare. On n'en trouve que dans les rares et petits massifs de peupliers. Il n'y a nulle part le moindre indice de houille ou de lignite. On n'y a vu ni pierre ni minéraux d'aucune sorte. Le gibier est rare. A peine quelques canards sur le lac, et l'on n'a remarqué ni chevreuils ni antilopes.—*James Warren, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 39.—Ce township est situé à environ 100 milles de la station du lac au Canard. Le meilleur moyen de s'y rendre est de prendre la route du lac au Canard en passant par Batoche et par la réserve de "Une-Flèche", puis par la route de Prince-Albert et Troy jusqu'à la section 5, township 39, rang 24, où j'ai ouvert un bon sentier à travers les townships 37, 38, 39, rangs 20, 19 et 18. Le sol est de la marne noire de 10 à 13 pouces de profondeur avec sous-sol d'argile jaune et de première classe pour la culture. Il est presque entièrement composé de prairie onduleuse avec quelques petits coteaux dans la partie nord-est, le reste étant une prairie ouverte. Les peupliers ont de 3 à 5 pouces de diamètre et se trouvent dans la partie est du township. Il n'y a qu'un seul marais à foin et il a six milles de longueur, de 20 chaînes à un mille de largeur, allant du nord au sud, et il contient de 10,000 à 15,000 tonnes de foin. Il est situé dans les sections 4, 5, 8, 9, 16, 17, 20, 21, 28, 29, 32 et 33. L'eau est abondante, bonne et permanente. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon et il n'y a pas de gelées d'été. Le combustible est abondant et il peut être tiré des townships adjacents. Il n'y a pas de carrières de pierre et pas d'indices de minéraux. Le gibier abonde ; on y trouve le chevreuil, l'antilope, le renard, le loup, le blaireau, les grues et les bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 40.—Ce township est situé à environ 100 milles de la station du lac au Canard, sur le chemin de fer Pacifique Canadien. Le meilleur chemin pour s'y rendre est la route du lac au Canard passant à travers Batoche, jusqu'à la réserve de "Une-Flèche", puis par la route de Prince-Albert à Troy jusqu'à la section 5, township 39, rang 24, où j'ai ouvert un bon sentier à travers les townships 37, 38 et 39, rangs 20, 19 et 18. Le sol d'alluvion est une marne noire de 6 à 18 pouces, mais il est impropre à la culture, vu qu'il est entièrement couvert de chablis et de grands saules, excepté en ce qui concerne les sections 3, 2 et 1. La partie ouest est onduleuse ; le centre contient un grand lac, des marais et des muskegs; le bois est sec, à l'exception de quelques petits massifs de peupliers qui sont entourés de marais et que le feu n'a pu atteindre. Le bois est composé de peupliers et de quelques liards de 5 à 8 pouces de diamètre situés sur la section 31, le reste du bois étant de petits peupliers de 2 à 3 pouces de diamètre. Il n'y a pas de prairies à foin. L'eau est abondante, bonne et permanente. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon et l'on n'y a pas remarqué de gelées d'été. Le combustible est abondant et peut être tiré des townships environnants. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Le gibier est abondant ;

il y a un grand nombre de chevreuils, d'antilopes, de renards, de loups, de canards, de grues et de bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 41.—Je me suis rendu à ce township par le chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Saskatoon, sur l'embranchement de Prince-Albert. J'ai complété mon équipement à ce dernier endroit, et ayant traversé la Saskatchewan je suis allé vers l'est le long d'un sentier, rejoignant le troisième méridien à la limite entre les townships 37 et 38. A partir de cet endroit j'ai continué plus ou moins vers l'est le long du même sentier, faisant des arpentages en route, jusqu'au township 38, dans le rang 24, à Mont-Carmel. De Mont-Carmel, nous avons continué vers l'est le long d un sentier bien battu jusqu'à un point au nord du lac de l'Orignal Mort. Nous avons alors quitté le sentier principal et nous sommes allé vers le nord-est jusqu'à l'extrémité sud du lac Lenore, et nous avons contourné le côté est de ce lac jusqu'à la limite sud du township 41, dans le rang 20. Nous avons recommencé à arpenter dans ce dernier township. Nous sommes remontés à travers le centre du rang 20, à travers le township 20, puis à l'est à travers le rang 19 et partie du rang 18 jusqu'au milieu du township ci-après décrit. La route était mauvaise et il a fallu beaucoup de travail pour en faire un chemin passable. On trouve, à partir du nord, une meilleure route pour se rendre à ce township (Flett's-Springs ou Melfort). Le sol est une marne noire avec sous-sol d'argile. Une certaine partie du township pourrait être consacrée à la culture ; l'autre partie à l'élevage. Certaines parties sont en prairie, par pièces ; en général le township est couvert de broussailles et de peupliers. La partie embroussaillée est plus étendue. Le bois est composé de peuplier et de baume de Gilead. Il y a des arbres de bonne taille, quelques-uns atteignent jusqu'à 15 pouces de diamètre; le gros bois se trouve en massifs disséminés par tout le township. Il n'y en a pas assez pour le réserver comme bois marchand. Les marais et les parties les plus plates donnent de l'herbe qui peut être transformée en foin. On voit généralement des lentilles parmi les broussailles là où le sol n'est pas trop humide. L'eau est propre aux usages généraux. Une étendue considérable est couverte de lacs; je suppose qu'ils ne tarissent pas. Il n'y a pas de cours d'eau dignes de remarque. Durant les saisons pluvieuses, les terrains les plus bas et les plus plats seraient couverts d'eau. L'inondation ne se produirait qu'à la suite de pluies excessives. Il n'y a pas de chutes d'eau. Je n'ai pas vu d'indices spéciaux de gelées d'été. On peut se procurer partout du peuplier pour le chauffage. On n'a trouvé ni houille ni lignite. Il n'existe pas de carrières de pierre. On n'a pas vu de minéraux économiques. Les canards sont nombreux. Il y a beaucoup d'ours. Le township est probablement le meilleur pour la colonisation de tous ceux que j'ai arpentés jusqu'ici durant cette saison.—*G. B. Abrey, arpenteur fédéral. 1903.*

Township 42.—Je me suis rendu à ce township en passant par Saskatoon, sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Pacifique Canadien, où je me suis procuré des chevaux et des chariots, et après avoir traversé la Saskatchewan je me suis dirigé vers l'est le long d'un sentier jusqu'au troisième méridien, que j'ai rejoint à la limite entre les townships 37 et 38. J'ai continué vers l'est, suivant parfois le sentier, subdivisant des township sur ma route et établissant mo ndernier camp à Mont-Carmel, dans le rang 24. De Mont-Carmel j'ai continué vers l'est le long du même sentier jusqu'à un endroit situé au nord du lac de l'Orignal-Mort; j'ai ensuite abandonné le sentier principal et je me suis rendu à l'extrémité sud du lac Lenore, où je suis encore tombé sur un sentier. J'ai suivi ce sentier jusqu'à la limite sud du township 41, rang 20.

J'ai recommencé ici à subdiviser, et j'ai ouvert, garni de fascines et ponté des chemins conduisant dans ce township. Cette construction de chemins passables pour notre équipement a nécessité beaucoup de travail, et ne nous a donné qu'un chemin très médiocre. Une route bien meilleure pour pénétrer dans cette région est celle qui vient du nord, par Flett's-Springs ou Melfort. Le township est généralement plat et hu-

mide ; on y trouve quelques coteaux dans la partie nord. La partie sud est très humide et très marécageuse. Le sol de surface est une marne noire d'une bonne profondeur avec sous-sol d'argile, et la région est plutôt propre à l'élevage qu'à la culture. Dans la partie nord on trouve çà et là des pièces de prairie avec du chablis, des taillis et des hautes futaies. La partie sud est généralement couverte de taillis de saule et d'autres arbustes. On n'y trouve pas de très gros bois ; on n'y trouve que du peuplier, du baume de Gilead et des broussailles. Durant les saisons sèches, il est probable que l'on pourrait couper de grandes quantités de foin dans la partie sud. On a trouvé de bonne eau en abondance durant l'arpentage, et il est probable qu'elle ne tarit pas. La rivière de la Barrière traverse le township. Elle est guéable, ayant un fond rocheux en certains endroits. A d'autres endroits, elle est marécageuse et difficile à traverser. A l'un des endroits guéables, le cours d'eau peut avoir 20 pieds de largeur et 1 pied de profondeur, avec un bon courant. Le township (dans les parties les plus plates) serait inondé durant les saisons pluvieuses et les pluies abondantes. Les cours d'eau ne sont pas suffisants pour fournir une force hydraulique. Rien de particulier à noter en ce qui concerne le climat; nous n'avons pas relevé d'indices de gelées d'été. Il est facile de se procurer du peuplier pour le chauffage. On n'a vu ni houille ni lignite. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux économiques. On a vu des canards dans les endroits humides et des poules de prairie dans les parties les plus sèches. On a fait les levés de trois lacs.—*G. B. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 19.

Township 34.—Pris dans son ensemble, ce township peut être considéré comme étant de première classe, bien que, dans la partie nord, il y ait beaucoup d'étangs et de fondrières. Une partie du marais à l'extrémité nord-est du lac Jansen s'étend dans ce township et fournit des terres à foin. La majeure partie du sol est une marne argileuse et serait propre à la culture du grain et des racines de toutes sortes. Il y a un grand nombre de massifs de petits peupliers n'ayant aucune valeur commerciale et ne pouvant servir qu'aux petites constructions. Il y a quelques marais à foin dans les parties nord et nord-ouest du township. Il y a un grand nombre d'étangs dont l'eau est partout bonne et fraîche, sans alcali. Plusieurs de ces étangs fourniraient un approvisionnement permanent. Il n'y a pas de cours d'eau, et par conséquent pas de chutes d'eau. Le climat est assez bon et n'est pas plus sujet aux gelées d'été que celui de la région environnante. Le seul combustible que l'on puisse se procurer se trouve dans les petits massifs de peupliers au nord, mais l'approvisionnement en est limité. Il n'y a pas d'indices de minéraux d'aucune sorte. Le gibier est rare; seulement quelques canards dans les étangs. Il n'y a ni chevreuils ni antilopes. Certaines parties de ce township seraient très propres au pâturage. En somme, si ce township était bien cultivé, il offrirai de bons avantages aux colons.—*James Warren, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Le sol est partout composé d'un riche marne noire avec sous-sol généralement d'argile. Le terrain est couvert de massifs de peuplier de deuxième pousse, de saules et de broussailles entrecoupés de petites clairières. Un ruisseau ayant de très bonne eau coule sur la ligne entre les sections 26 et 27, et vers le sud à travers la section 12. Les deux rangées de sections de l'ouest sont passablement accidentées et embroussaillées, mais le terrain y est de première classe. On trouve des billes de construction sur les sections 30 et 31, mais le reste du bois n'est propre qu'à servir pour le chauffage et les clôtures. En somme, ce township est considéré comme l'un des plus avantageux pour les colons. Il est très propre à la culture et à l'élevage. On peut y recueillir une grande quantité de foin de la plus belle qualité. L'eau dans les puits et dans les fondrières est bonne. Une partie des sections 2 et 3 est couverte par une grande fondrière. Il n'y a aucune espèce de bois.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 19.

Township 40.—Ce township est situé à environ 100 milles de la station du lac au Canard, sur le chemin de fer Pacifique Canadien. Le meilleur chemin pour s'y rendre est celui qui, partant du lac au Canard passe par Batoche jusqu'à la réserve de "Une-Flèche", et de là, par le chemin de Prince-Albert et Troy, va jusqu'à la section 5, township 39, rang 24, où j'ai ouvert un bon sentier à travers les townships 37, 38 et 39, rangs 20, 19 et 18. Le sol alluvial est une marne noire de 6 à 15 pouces de profondeur. Il est entièrement recouvert de chablis et de peuplier vert. Le bois est composé de peuplier de 3 à 7 pouces de diamètre. Il n'y a pas de marais à foin. L'eau est bonne, abondante et permanente. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon; on n'a pas remarqué de gelées d'été. Il n'y a pas d'indices de minéraux ou de roche de fond. Le gibier est abondant ; on y trouve des chevreuils, des antilopes, des renards, des loups, des canards, des grues et des bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 41.—Nous avons atteint ce township par le chemin de fer Pacifique Canadien en passant par Winnipeg et Régina jusqu'à Saskatoon. A ce dernier endroit nous avons quitté le chemin de fer, et après avoir traversé la Saskatchewan nous sommes allés vers l'est jusqu'au troisième méridien sur une route bien tracée et en assez bon état. Cette route rejoint le troisième méridien à la limite entre les townships 37 et 38. J'ai continué à suivre ce chemin vers l'est, subdivisant des townships sur ma route et établissant mon dernier camp à Mont-Carmel. De là j'ai continué vers l'est passant à peu de distance du lac de l'Orignal-Mort. Près de cet endroit j'ai quitté la route principale et je suis allé vers le nord-est, dépassant l'extrémité sud du lac Lenore et contournant le côté est du lac jusqu'à la limite sud du township 41. dans le rang 20. J'ai recommencé à subdiviser ici et j'ai dû construire des chemins pour transporter les approvisionnements, en ouvrant la voie, en posant des fascines, en pontant les endroits humides, etc. La région est difficile à traverser. On peut atteindre plus facilement cette région en passant par Flett's-Springs ou Melfort.

Le sol est une marne noire d'une bonne profondeur, généralement sur un sous-sol d'argile. Les buttes et coteaux sont rocheux et graveleux en certains endroits. Etant très entrecoupé de fondrières et d'endroits humides, il conviendrait au pâturage durant les saisons sèches. On ne trouve que très peu de prairie, bien que nous ayons traversé quelques clairières. Il a poussé beaucoup de broussailles et il y a beaucoup de bois d'assez bonne taille disséminé par pièces dans tout le township. Le bois se compose de peuplier et de baume de Gilead assez gros pour les constructions, mais pas assez pour faire du bois marchand. Les taillis sont composés de saules, de peupliers et de baume de Gilead. On pourrait couper du foin dans tous les marais durant les saisons sèches, mais durant la saison actuelle, la région est trop humide pour que l'on puisse y récolter beaucoup de foin. Les herbes dans les endroits humides appartiennent aux variétés ordinaires des marais. On trouve fréquemment de la lentille sur le terrain plus élevé parmi les taillis. L'eau peut, en général, servir aux usages domestiques. Sauf durant les saisons très sèches, je crois qu'on en trouvera en permanence dans les lacs et les plus grandes fondrières. Il n'y a pas de cours d'eau ayant quelque importance; le terrain n'est pas exposé à être inondé, si ce n'est lors des pluies excessives. Il n'y a pas de chutes d'eau exploitables. Le climat est le même que celui des autres régions de cette latitude et de cette localité. Je n'ai pas remarqué d'indices de fréquentes gelées d'été. On peut trouver partout du peuplier pour le chauffage. On n'a vu ni houille ni lignite, ni carrières de pierre ni minéraux économiques. Les canards abondent dans les lacs et les marais, et les ours sont nombreux.—*G. B. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 42.—Je suis allé à ce township par le chemin de fer Pacifique Canadien jusqu'à Saskatoon, sur lembranchement de Prince-Albert de cette voie ferrée, où je me suis procuré des chevaux et des voitures. J'ai traversé à l'est du bras sud de la Saskatchewan et j'ai pris un chemin allant vers l'est pour me rendre au troisième mé-

ridien, que j'ai rejoint à la limite entre les townships 37 et 38. J'ai fait des arpentages de townships sur un parcours d'environ 30 milles à l'est de ce méridien, suivant de près le sentier, et établissant mon dernier camp à Mont-Carmel, dans le rang 24. A partir de ce camp, j'ai continué vers l'est le long du sentier jusqu'au nord du lac de l'Orignal-Mort, où j'ai quitté le sentier principal, me dirigeant vers le nord-est jusqu'à l'extrémité sud du lac Lenore jusqu'à une autre route. J'ai suivi cette route vers le nord-est, contournant le lac, jusqu'à la limite sud du township 41, rang 29, où j'ai commencé de nouveau à subdiviser. En transportant mon équipement plus loin, j'ai dû faire des chemins presque tout le long, en ouvrant la voie, pontant et remplissant de fascines les ruisseaux et marais, ce qui a pris beaucoup de temps. J'ai traversé vers le nord le township 41, vers l'est le rang 18, puis je me suis porté au centre de ce township. Une bien meilleure route pour se rendre dans ces townships est celle par Flett's-Springs ou Melfort, sur la ligne du chemin de fer Canadian-Northern. Ce township est accidenté et entrecoupé d'un grand nombre de lacs et de marais, avec des collines et des coteaux rocheux. Dans les parties basses et unies, il y a une bonne profondeur de sol, mais pour le moment, il n'est pas propre à la culture en général. Il pourrait être utilisé pour l'élevage en certains endroits. Il n'y a pas de prairie. On a coupé et enlevé une certaine quantité de peuplier et de baume de Gilead de bonne taille, et on l'a transportée dans la partie nord pour la scier en bois de construction. Il reste encore une quantité considérable de gros bois de même espèce disséminé dans tous le township, mais pas suffisante pour qu'on en fasse une réserve de bois marchand; il y a du chablis partout, et la surface est partout couverte de broussailles. Je ne crois pas que l'on puisse y faire beaucoup de foin. L'eau est abondante, permanente, et n'est pas alcaline. On y trouve plusieurs lacs, avec un bon nombre de petits ruisseaux passant à travers des muskegs et des lacs. Il n'y a pas de chutes d'eau. Rien de particulier à noter en ce qui concerne le climat. On peut trouver partout du peuplier pour le chauffage. Il n'y a pas de carrières de pierre et pas de minéraux économiques. On n'a trouvé ni houille ni lignite. Le canard abonde dans les lacs. Les ours sont nombreux et nous ont donné beaucoup de tracas durant l'arpentage.—*G. B. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 20.

Township 29.—Ce township est situé à 54 milles au nord de Craven, station du chemin de fer Pacifique Canadien. La meilleure route pour s'y rendre est le chemin de Troy et Prince-Albert, qui est très bon jusqu'à la réserve de "Pauvre-Homme" De là un très bon sentier traverse le township. Le sol est une marne noire de 5 à 14 pouces, avec sous-sol d'argile grise. Les deux premières rangées de sections de 1 à 12 sont entrecoupées par deux grands ravins de 30 à 50 pieds de profondeur, au fond desquels coule un petit filet d'eau douce que je crois être permanent. Le reste du township est la prairie nue et dépourvue de bois. Il n'y a qu'un seul marais à foin, qui se trouve dans les sections 20, 29 et 32. Il contient environ 1,000 tonnes de bon foin. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon ; on n'a remarqué aucune gelée d'été. Le seul combustible que l'on puisse se procurer se trouve aux Buttes-de-Tondre. Il n'y a aucun indice de houille ou de lignite, pas de pierre et pas d'indices de minéraux. Le gibier est abondant ; on y trouve le chevreuil, l'antilope, le renard, le loup, le blaireau, les oies, les canards, les grues et les bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 30.—Ce township est situé à 60 milles au nord de Craven-Junction. Le meilleur moyen pour s'y rendre est de prendre le chemin de Qu'Appelle et Prince-Albert, qui est très bon jusqu'à la réserve de "Pauvre-Homme" ; de là un très bon sentier traverse le township 29, rang 30. Le sol est une marne noire de 3 à 10 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile grise, jaune et blanche. Le township est une prairie nue. Il n'y a pas de bois. Il est bien pourvu d'eau qui, bien que n'é-

tant pas très bonne est cependant potable. Il y a un grand lac d'environ 15 milles de circonférence et quelques coulées. Il y a quatre grands marais à foin situés comme suit : section 34, 200 tonnes ; sections 36 et 25, 500 tonnes ; sections 15, 16, 21 et 22, 800 tonnes ; sections 20 et 17, 100 tonnes, le tout de bonne qualité. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le climat est bon ; on n'a pas eu connaissance de gelée d'été. Le seul combustible que l'on puisse se procurer se trouve dans les Buttes de Tondre. Il n'y a pas d'indices de houille ni de lignite, ni de pierre ni de minéraux Le gibier est abondant ; il y a beaucoup de chevreuils, de renards, de loups, de blaireaux, d'antilopes, d'oies, de canards, de grues et de bécassines de toutes sortes.—*C. F. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 31.—Ce township est situé à environ 90 milles de la station de Qu'Appelle, par le chemin de Qu'Appelle et Prince-Albert, qui est la route la plus courte et la meilleure pour s'y rendre. Le sol est une marne noire de 5 à 12 pouces de profondeur sur sous-sol d'argile grise. Le township est en prairie nue et il n'y a pas de bois. La majeure partie du township est composée de terre à foin et trop humide pour la culture. L'eau douce est abondante, et on la trouve dans toutes les sections, dans les profonds marais à foin. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon et l'on n'a pas remarqué de gelée d'été. Le seul combustible que l'on puisse avoir doit être tiré des buttes de Tondre. Il n'y a aucun indice de houille, de lignite, de pierre du de minéraux. Le gibier est abondant; on y trouve le chevreuil, l'antilope, le renard, le loup, le blaireau, l'oie, le canard, la grue et les bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 32.—Ce township est situé à peu près à mi-chemin entre la ville de Prince-Albert et la station de Qu'Appelle, chemin de fer du Pacifique Canadien. Le meilleur chemin pour s'y rendre est la route de Qu'Appelle et Prince-Albert, qui est très bonne en cette saison sèche, mais ne le serait pas autant si la saison était humide. Ce township est composé d'environ moitié de bonne terre et moitié de mauvaise terre. La partie nord est très bonne pour la culture, mais la partie sud est située dans la prairie salée et n'est propre qu'à l'élevage des bestiaux. Le sol est composé de 4 à 10 pouces de marne noire avec sous-sol d'argile blanche. Il y a quelques massifs de saules dans l'angle nord-ouest des sections 30, 31, 32 et 29, mais rien qui soit propre au chauffage. La seule bonne eau que l'on puisse y trouver est dans les rares petits marais et dans les grandes fondrières au centre, mais durant la sécheresse cette eau ne serait bonne que pour les bestiaux. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon; on n'a pas remarqué de gelée d'été. Il n'y a pas d'indices de houille ni de lignite, et il n'y a pas de pierre. Le gibier est abondant ; il y a beaucoup de chevreuil, d'antilope, de blaireaux, de canards, de grues, de bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 33.—Le sol est une marne noire de 4 à 10 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile blanche. Il est bon pour la culture. Il est à moitié prairie, avec des saules et quelques massifs de peupliers. Il est très bien pourvu d'eau douce dans les grands marais de saules, et dans le lac situé dans les sections 31 et 32. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le climat est bon ; on n'a pas remarqué de gelée d'été. Le seul combustible est le saule et le peuplier. Il n'y a ni pierre ni minéraux d'aucune sorte. Le gibier est abondant ; il y a beaucoup de chevreuils, d'antilopes, de blaireaux, de canards, de grues et de bécassines de toutes sortes. —*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 34.—Les parties nord-ouest et sud-est de ce township sont couvertes de petits massifs de peupliers, avec de nombreux petits étangs. Il y a beaucoup d'herbe et le pâturage y est très bon, car les animaux y trouveraient beaucoup d'abris. Le sol est de première classe, bien qu'il soit couvert de massifs en plusieurs endroits, et serait très propre à la culture du grain. Les massifs dans le township sont composés de petits arbres, ne pouvant servir qu'aux petites constructions. Il n'y a pas de marais à

foin dans le township, excepté au nord-est du lac Jansen, qui est surtout un grand marais couvert de foin pouvant être coupé lorsque les eaux du lac sont basses. Il y a dans le township un lac long et étroit qui se trouve vers le nord-est et dont la largeur est d'un quart de mille à un demi-mille. L'eau en est très alcaline et impropre aux usages domestiques. Il n'y a ni cours d'eau ni ruisseaux d'aucune sorte, vu que le township est tout à fait plat. Le seul combustible se trouve dans les massifs du township. On n'a trouvé ni houille ni lignite, ni aucun indice de leur existence. Pas de minéraux d'aucune sorte. Il n'y a pas de gibier, seulement quelques poules de prairie et quelques canards sur le lac. Nous avons vu un ou deux chevreuils, mais ils ne semblaient pas être nombreux. En somme, ce township peut être considéré comme étant de première classe et très propre au pâturage.—*James Warren, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 35.—Le sol consiste partout en une riche marne noire avec sous-sol d'argile. Cependant, la surface en est si interrompue par des buttes élevées que le terrain ne peut en être que de deuxième classe. Entre les coteaux, le terrain est recouvert d'une dense végétation de broussailles et de saules. Il y a de nombreux massifs de taillis de peupliers, surtout dans la moitié est du township. Ce peuplier peut servir pour le chauffage ou les perches de clôtures. Il n'y a pas de gros bois. On peut s'y procurer une bonne quantité de foin, mais il faudra débarrasser le terrain des broussailles et des saules avant de la récolter. L'eau est partout très alcaline, surtout dans les puits. Dans les fondrières de surface, cependant, l'eau est douce. Il est douteux que l'on puisse trouver de l'eau dans ces fondrières durant une saison sèche. Il n'y a pas de minéraux. Un ruisseau que je crois être un bras du creek Volverenne (*Wolverine*) coule vers le sud à travers les sections 31, 30, 19, 18, 7 et 6, et son eau est très alcaline.—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 36.—Le sol consiste en une riche marne noire avec sous-sol d'argile. La région étant entrecoupée de nombreuses buttes et de fondrières, le terrain ne peut être considéré que comme étant de deuxième classe. On trouve beaucoup de foin dans les fondrières. Le bois consiste en peupliers, jeunes pour la plupart, en massifs, Entre les buttes, le terrain est recouvert d'une épaisse croissance de saules et de broussailles. Un ruisseau, coulant vers le sud à partir de la section 33, à travers le township, porte environ deux pieds d'eau, mais cette eau est très alcaline. L'eau est douce dans toutes les fondrières. mais il est difficile de se procurer de bonne eau en creusant. Il n'y a pas de minéraux. Le creek mentionné plus haut est, croit-on, un bras du creek Volverenne, (*Wolverine*).—*A. F. Martin, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 41.—Je suis parti de Toronto pour me rendre à cet arpentage, en passant par la baie du Nord, par le chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à Saskatoon, sur l'embranchement de Prince-Albert. A Saskatoon, j'ai traversé la Saskatchewan et je me suis dirigé vers le long du dit chemin, subdivisant plusieurs townships de prairie sur ma route, terminant ces arpentages à partir d'un camp à Mont-Carmel, dans le township 38, rang 24; le même chemin passe près de Mont-Carmel et continue le long d'un sentier passant au nord et non loin du lac de l'Orignal-Mort. De là, nous avons quitté la route principale et nous sommes allés vers le nord-est, passant à l'extrémité sud du lac Lenore, et nous avons continué dans la même direction jusqu'à la limite sud du township ci-après décrit.

A partir de Saskatoon, la majeure partie du chemin était assez bonne. A partir de la limite sud de ce township, il a fallu faire des chemins en défrichant, en mettant des fascines dans les muskegs et les marais, et en construisant des ponts sur les cours d'eau. Le township est humide, en grande partie composé de muskegs et de marais et utilisable seulement pour l'élevage durant les saisons de sécheresse. La surface est couverte de peupliers et de taillis de saule, et dans les parties les plus sèches, il y a du peuplier assez gros pour le chauffage et les pans de cabanes en bois rond. Ces endroits sont distribués partout où le terrain est assez sec. Les marais à foin sont abondants.

L'eau est généralement douce et propre aux usages domestiques, et on la trouve partout, excepté durant les saisons sèches. Les cours d'eau ne sont pas grands et leur courant n'est pas rapide ; il n'est pas probable qu'ils inonderaient beaucoup de terrain; le terrain est inondé principalement parce qu'il est plat. Les chutes d'eau n'existent pas. Le climat est semblable à celui des autres parties du pays situées sous la même latitude. Le peuplier pour le chauffage abonde partout. On n'a vu ni houille, ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux économiques. Les ours et les canards abondent.—*G. B. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 42.—Nous avons atteint cette région par le chemin de fer du Pacifique Canadien jusqu'à Régina et par l'embranchement de Prince-Albert de cette voie ferrée jusqu'à Saskatoon. A partir de ce dernier endroit j'ai pris deux chariots, j'ai traversé la Saskatchewan et je me suis dirigé vers l'est le long d'un sentier qui coupe le deuxième méridien à la limite entre les townships 37 et 38. De là, j'ai continué vers l'est le long d'un sentier, subdivisant des townships sur ma route, achevant l'arpentage de townships de prairie à un camp près de Mont-Carmel, dans le township 38, rang 24. A partir de Mont-Carmel, j'ai pris un sentier passant près du camp et j'ai continué plus ou moins vers l'est, passant au nord et près du lac de l'Orignal-Mort. J'ai alors quitté la route principale et je suis allé vers le nord-est, passant près de l'extrémité sud du lac Lenore. Continuant à contourner le côté est, j'ai atteint la limite sud du township 41, rang 20. Sur la majeure partie de cette distance, les chemins étaient assez bons. A travers le township 41, rang 20, il a fallu construire des chemins en déblayant la voie, en jetant des ponts sur les creeks, et des fascines dans les marais et les muskegs. Près du sud de ce township, le terrain est devenu plus sec et l'on a trouvé un vieux sentier allant vers le nord à travers le centre du township. Un meilleur chemin pour se rendre à cette région est celui qui y conduit par le nord en venant de Flett's-Springs. Le sol de surface est une marne noire d'une bonne profondeur, avec, en général, un sous-sol d'argile. Il y a une grande proportion de muskegs qui n'est d'aucune utilité dans les conditions actuelles du climat. Des buttes rocheuses séparent les muskegs. On pourrait y faire de l'élevage, bien que les muskegs ne donnent pas d'herbe et soient impassables. Le bois et les broussailles sont partout, et alternent par pièces, mais l'on n'a trouvé que peu de gros bois. Le bois est composé de peuplier et de baume de Gilead. Les taillis sont des mêmes essences, avec, en plus, des saules. Ces derniers couvrent aussi les parties les plus fermes des muskegs. On n'a pas trouvé un grand nombre de marais à foin. On trouve de l'eau dans les muskegs, les lacs et les marais, et cette eau doit être permanente dans les lacs et les muskegs. Elle est propre aux usages domestiques. Il n'y a pas de cours d'eau, et le terrain n'est pas plus exposé à être inondé qu'il ne l'était alors. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est comme à l'ordinaire dans cette région et sous cette latitude. Je n'ai pas vu d'indices spéciaux de gelées d'été. Le combustible est fourni par le peuplier, qui abonde partout. On n'a vu ni houille, ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux ayant une valeur économique. Les ours sont nombreux. On trouve des canards dans les nappes d'eau.—*G. A. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 43.—J'ai fait cet arpentage avec d'autres au sud. Je me suis rendu sur les lieux comme suit : de Toronto en passant par Saskatoon en chemin de fer, et de là par un sentier à travers pays. Il est probable que bien peu viennent par cette route. Il est facile de s'y rendre en passant par le sentier à partir de Flett's-Springs, sur la route de Melfort et Prince-Albert. La partie du township adjacent et d'autres townships au nord étant déjà colonisés, les chemins donnent accès dans cette direction. Quelques parties de ce township feront de bonnes terres cultivables. Le tout convient à l'élevage. La surface est onduleuse, et le sol est une marne noire d'une bonne profondeur sur un sous-sol d'argile. Il y a de la terre de prairie, de la terre où il pousse du bois d'assez bonne taille, et il y en a une plus grande étendue qui est couverte de broussailles. La prairie est en petites pièces sur le terrain le plus élevé dans la partie sud ; le bois et les broussailles sont généralement distribués. Quelques-uns des peu-

pliers sont assez gros pour les maisons en bois rond des colons. Tout le bois est composé de peuplier ou de baume de Gilead. Les terres marécageuses se trouvent partout et fournissent de l'herbe dont on peut faire du foin, mais on n'a vu que peu de lentille. Toute l'eau est douce ; un petit ruisseau traverse le township. Deux lacs ont été relevés. Le ruisseau et les lacs semblent permanents. Les autres endroits humides tariraient peut-être durant les saisons de sécheresses. Je crois qu'il y aurait peu d'inondations, excepté à la suite de pluies excessives. Il n'y a pas de chutes d'eau ni d'indices de gelées d'été. Il y a partout du peuplier pour le chauffage, mais on n'a vu ni houille ni lignite. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux économiques. Les ours et les canards sont nombreux. On a vu quelques poules de prairie sur les coteaux, mais la région est trop basse et trop plate pour le gibier qui se plaît sur les terrains élevés.—*G. A. Abrey, arpenteur fédéral, 1903.*

Rang 21.

Township 25.—Ce township est très montueux et accidenté ; quelques-uns des coteaux sont très élevés et couverts de massifs de peupliers de petite taille, les arbres de 6 pouces de diamètre y étant rares. Il n'y a pas de bois ayant une valeur commerciale. Il y en a qui pourrait servir pour les petites constructions. Le sol est très dur et impropre à la culture, à peu d'exceptions près. La Dernière-Montagne se trouve principalement comprise dans ce township—une faible partie seulement dans le township 24—et il n'y en a presque pas dans le township 26 au nord.

Il n'y a ni marais ni prairies à foin, mais on pourrait trouver d'assez bons pâturages parmi les massifs, où les animaux seraient presque partout bien abrités. Il y a un grand nombre d'étangs qui sont généralement profonds. L'eau y est bonne et comparativement exempte d'alcali. Aucune partie du terrain ne serait exposée à être inondée. Il n'y a pas de cours ni de chutes d'eau dans le township. Le climat est trop sec pour qu'il y ait danger de gelées. Il n'y a pas de carrières de pierre, mais en certains endroits il y a beaucoup de pierres des champs qui pourraient être utilisées pour la construction. On n'a pas vu de minéraux. On peut se procurer du combustible sans trop de difficultés, vu qu'il y a beaucoup d'arbres renversés en certains endroits. Le gibier est rare ; nous n'avons pas vu de chevreuil, quelques poules seulement, mais il y avait beaucoup de canards dans les lacs et étangs. Ce township pourrait être très avantageusement utilisé pour l'élevage en grand, vu qu'il y a d'assez bons pâturages et de bonne eau ; l'inconvénient serait qu'il n'y a pas de foin. Il faudrait hiverner les bestiaux ailleurs. Il y a un bon établissement dans le township 24, où les colons sont généralement prospères. Ils sont Allemands pour la plupart, venant directement d'Europe, et ils sont très industrieux. Les récoltes cette année sont très fortes et le grain est d'une bonne qualité. Il y a un bureau de poste, " Strasbourg ", dans le township 24, rang 21, vers la section 29 qui est d'une grande commodité pour les colons.—*James Warren, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 26.—Le sol de ce township est d'assez bonne qualité, et la majeure partie en serait propre à la culture du grain et des racines. La surface est une prairie ouverte et généralement unie. La Dernière-Montagne ne fait que toucher la partie sud du township, et non la partie nord, tel qu'indiqué sur les cartes publiées. Il n'y a pas de bois dans ce township. Il n'y a que de rares marais à foin et ils sont très petits ; il n'y en a pas assez pour qu'ils aient beaucoup de valeur. Il y a quelques étangs de bonne eau douce, dont quelques-uns sont profonds et gardent leur eau durant toute la saison. Sur les sections 1 et 12 il y a une longue et étroite fondrière ou étang profond qui fournira toujours de l'eau. Il n'y a pas de cours ni de chutes d'eau dans le township. Le climat est bon, d'après les apparences, et il ne doit pas y avoir de gelées d'été. Il n'y a pas de combustible dans le township, mais on peut en trouver une assez bonne provision sur le township 25, où il y en a en quantité limitée. Il n'y a pas de pierres dans le township. Le gibier est rare, il n'y a que quelques canards

dans les étangs et les marais. En somme, le township peut être considéré comme étant de première classe, bon pour la colonisation. Il y a une ligne d'étude de chemin de fer sur le township 27, immédiatement au nord, et si cette voie ferrée était construite cela offrirait un bon marché.—*James Warren, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 29.—Ce township est situé à environ 90 milles de la station de Qu'Appelle, sur le chemin de fer du Pacifique Canadien. Le meilleur moyen de s'y rendre est par le chemin allant de la station à Prince-Albert, vu qu'il n'est qu'à 8 milles à l'ouest de ce chemin, qui est très bon, excpté là où il traverse les plaines salées sur un parcours d'environ 7 milles. Cette partie peut être évitée en suivant, à partir de la réserve du "Pauvre-Homme", un vieux chemin carrossable qui va directement vers l'ouest et qui est très bon. Le sol est bon pour la culture, étant une marne noire de 5 à 12 pouces d'épaisseur avec sous-sol d'argile grise. Il est légèrement onduleux, avec quelques collines. Il n'y a pas de bonnes terres à foin ni de bonne eau, à l'exception de l'eau de pluie recueillie dans environ une douzaine de petits marais. Durant une saison sèche, il n'y aurait pas de bonne eau. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon ; pas de gelées d'été. Il n'y a pas de bois, et l'endroit le plus rapproché d'où l'on puisse se procurer du combustible est aux Buttes-de-Tondre. Nous n'avons eu aucun indice de houille ni de lignite ; pas de pierre ni de minéraux. Le gibier est abondant; il y a beaucoup de chevreuils, d'antilopes, de blaireaux, de renards, de loups, de canards, de poules de prairie et de bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 30.—Ce township est situé à environ 90 milles de la station de Qu'Appelle, chemin de fer du Pacifique Canadien, par le chemin de Prince-Albert et de Qu'Appelle, qui est le meilleur pour s'y rendre. Il n'est qu'à 3 milles à l'ouest de ce chemin, qui est très bon, excepté là où il traverse des plaines salées sur un parcours d'environ 7 milles. Le sol est bon, étant composé de marne noire de 5 à 12 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile jaune; en très peu d'endroits le sous-sol est de sable ou de gravier. C'est une région acçidentée, mais il y a quelques sections plates au centre. Les sections 1, 2, 11, 12 et la moitié sud des sections 14 et 13 ne sont d'aucune utilité, étant des terres basses et marécageuses avec quelques coteaux sablonneux et rocheux. Un ruisseau salin traverse cette partie. Bien qu'accidenté, le reste du township est bon pour la culture en général et pour l'élevage. C'est une prairie ouverte sans marécages de grande étendue. Il n'y a pas de bonne eau, excepté l'eau de pluie recueillie dans environ une douzaine de petits marais. Durant une saison sèche il n'y aurait pas de bonne eau. Le climat est bon; on n'a remarqué aucune gelée d'été. Il n'y a pas de bois et les Buttes-de-Tondre sont l'endroit le plus près où il soit possible de se procurer du combustible. Il n'y a pas d'indices de houille, de lignite, de pierre ni de minéraux. Le gibier abonde; on y trouve beaucoup de chevreuils, d'antilopes, de blaireaux, de renards, de loups, de canards, de poules de prairie et de bécassines de toutes sortes.—*C. E. Lemoine, arpenteur fédéral, 1903.*

Township 31.—Ce township est situé à environ 90 milles de la station de Qu'Appelle par le chemin de Prince-Albert à Qu'Appelle, la meilleure route à suivre pour y parvenir. Il ne se trouve qu'à trois milles à l'ouest de ce chemin, qui est très bon, sauf lorsqu'il traverse des plaines salées sur un parcours d'à peu près sept milles. Le sol est pauvre, plus particulièrement au centre, où se trouvent de grands marécages et des étangs d'eau salée. Les seules sections propres à la culture sont les suivantes : 31, 32, 33, 19, 30, 29, 3, 2, 1, 10, 11, 12, 13, 14, les autres peuvent servir à l'élevage du bétail. Le township n'est qu'une prairie découverte, avec environ deux milles en superficie de bonnes terres à foin. Il n'y a pas de bonne eau à part de l'eau de pluie qui s'amasse dans à peu près une douzaine de petits marais. Dans un temps de sécheresse il n'y aurait pas de bonne eau du tout. Le climat est bon sans aucune gelée d'été. Il n'y a aucun bois quelconque, et l'endroit le plus rapproché pour se procurer le combustible est aux Buttes-de-Tondre. Pas d'indice de houille ou de lignite, et on n'y voit ni

pierre ni minéraux. Le gibier abonde; on y rencontre le daim, l'antilope, le blaireau, le renard, le loup, les canards, les poules de prairie et les bécassines de toutes sortes. —*C. E. Lemoine, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Ce township est situé à environ mi-chemin entre la ville de Prince-Albert et la station de Qu'Appelle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. La meilleure manière de s'y rendre est par le chemin allant à Prince-Albert, qui est très beau par ce temps de sécheresse, mais l'est moins quand la saison est humide. Le sol se compose d'une couche de 5 à 8 pouces de terre noire avec sous-sol d'argile, mais à certains endroits le sous-sol consiste en sable et gravier. C'est un bon township pour la culture et l'élevage du bétail. La plus grande partie est de la prairie, avec quelques touffes de trembles ayant de 2 à 5 pouces de diamètre ; au centre l'on trouve quelques saules. La zone couverte par ce bois est d'à peu près deux milles de largeur, couvert de l'est à l'ouest. L'eau est très rare. Il n'y a pas de grands marais, mais quelques petits étangs formés par l'eau de pluie. On rencontre deux savanes considérables, mais l'eau y est alcaline. Le climat est bon, et l'on n'a pas remarqué de gelée pendant l'été. Le seul bois de chauffage est le tremble et les saules qui croissent au centre du township. Il n'y a ni pierres ni minéraux. Le gibier abonde, et on y trouve des daims, des antilopes, des blaireaux, des canards, des grues, des bécassines de toutes sortes et des oies.—*C. E. Lemoine, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est situé à environ mi-chemin entre la ville de Prince-Albert et la station de Qu'Appelle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Le meilleur chemin pour s'y rendre est la route muletière de Qu'Appelle et Prince-Albert, qui est très bonne, par ce temps de sécheresse, mais l'est moins quand la saison est humide. Le sol d'alluvion se compose de 7 à 12 pouces de terres noire, avec sous-sol d'argile blanche. La plus grande partie du township est de la prairie, avec de petites touffes de jeunes trembles et saules. La lisière de terrain couverte par ces touffes d'arbres a environ deux milles de largeur et court à un angle de 45 degrés à partir du coin sud-ouest jusqu'au coin nord-ouest; il y existe aussi quelques touffes de tembles et de saules, et des arbustes dans la partie septentrionale des sections 31, 32, 33, 34 et 35. Une grande coulée traverse le centre de ce township, et quelques grands marais à foin de 2 à 3 pieds de profondeur contiennent de l'eau toujours fraîche et douce. Dans la partie méridionale du township, il y a aussi quatre ou cinq étangs de 4 à 5½ pieds de profondeur renfermant de la bonne eau. Pas de source de puissance hydraulique. Le climat est bon et il n'a pas été observé de gelée pendant l'été. Le seul combustible se compose de petits trembles et saules. Il n'y a aucun indice de houille ou de lignite, ni de minéraux, et aucunes pierres. Le gibier abonde et comprend les daims, les antilopes, les blaireaux, les canards, les grues et les bécassines de toutes sortes et les oies.—*C. E. Lemoine, A.T.F., 1903.*

Township 34.—On peut atteindre ce township par la route muletière de Prince-Albert qui suit la ligne télégraphique. Le sol consiste en terre noire, avec sous-sol d'argile sablonneuse et d'argile convenant à la culture mixte et aux pâturages. La surface es couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules, avec des étendues de prairie, et onduleuse. Le seul bois consiste en trembles d'un diamètre de 2 à 6 pouces et de saules par touffes. Il y a un grand nombre de petites fondrières où l'on pourrait couper du foin dans une saison de sécheresse. Il n'existe aucun approvisionnement permanent de bonne eau; les nombreux petits étangs et lacs sont fortement alcalins. Il y a abondance d'eau douce dans les fondrières, mais il n'y en aurait pas dans un temps de sécheresse. Pas de source de puissance hydraulique. L'été dernier a été froid et humide, mais il n'y a pas eu de gelée.

Le seul combustible consiste en trembles et en saules. Il n'a été trouvé ni houille ni lignite, ni carrière de pierre, ni minéraux. Les poules de prairie, les canards et les lièvres ne sont pas rares.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 35.—On peut se rendre à ce township par la route muletière de Prince-Albert qui suit la ligne du télégraphe. Le sol se compose de terre noire avec sous-

sol sablonneux et argileux, convenant à la culture mixte. La moitié sud du township est propre à la culture et la moitié nord aux pâturages. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules, avec des étendues de prairie, et est onduleuse. Les seuls bois consistent en trembles de 2 à 6 pouces de diamètre et en saules par touffes. Il y a un grand nombre de fondrières dans les quelles l'on pourrait couper du foin lorsque les saisons seraient sèches. Il n'existe aucun approvisionnement permanent de bonne eau dans le township. Les nombreux petits étangs sont alcalins. Il y a abondance d'eau douce dans les fondrières, mais dans une saison de sécheresse on n'y trouverait pas d'eau douce. Pas de cours d'eau, ni sources de puissance hydraulique dans ce township. La saison a été froide et humide, mais il n'y a pas eu de gelée d'été. Le seul combustible consiste en trembles et en saules. On n'a pas découvert de houille, de lignite, de carrières de pierre ni de minéraux. On trouve des poules de prairie, des canards et des lièvres.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On peut atteindre ce township par la route muletière de Prince-Albert qui suit la ligne du télégraphe. Le sol se compose de terre noire avec sous-sol sablonneux et argileux convenant à la culture mixte et aux fins de pâturage. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules avec des étendues de prairie, et est onduleuse. Les seuls bois consistent en trembles de 2 à 3 pouces de diamètre et en saules par touffes. Il y a un grand nombre de fondrières dans lesquelles l'on pourrait couper du foin pendant les saisons de sécheresse. Il n'y a pas d'approvisionnement permanent de bonne eau dans le township; les nombreux petits étangs sont tous alcalins. Il y a abondance d'eau douce dans les fondrières, mais pendant les saisons de sécheresse on n'en trouverait pas. Le township ne renferme ni cours d'eau, ni source de puissance hydraulique. L'été dernier a été froid et humide, mais il n'y a pas eu de gelée. Les seuls bois sont du tremble et du saule. On n'a pas observé de houille, de lignite, de carrières de pierre, ni de minéraux. Les poules de prairie, les canards et les lièvres sont communs.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive à ce township par la route de Flett's-Springs. Ce chemin est en bon état, et les colons dans les townships au nord et au sud s'en servent. Le sol se compose d'une couche de terre noire de 2 à 18 pouces d'épaisseur avec sous-sol de terre glaise ou autre argile. A différents endroits l'argile apparait à la surface. Le sol est très propre à la culture, et la plus grande partie est de première ou de deuxième qualité. Cependant, à beaucoup d'endroits la terre est basse et devient humide pendant les saisons pluvieuses, et comme elle n'est pas fort au-dessus du niveau du lac Lenore, la culture ne pourrait s'y faire. La surface est en grande partie boisée de bois rabougris. Dans les sections 29, 30 et 28 il y a quelques petites étendues de terre de prairie d'à peu près 200 acres. Le long du rivage oriental du lac Lenore il y a beaucoup de terre de prairie. Cela se présente dans les sections 2, 11, 23, 34 et 35. Le bois (des trembles) et les broussailles sont dans la proportion d'à peu près 2 à 1. Le bois est disséminé, bien qu'il y en ait des étendues compactes dans la partie nord-ouest du township. Les broussailles consistent principalement en épaisses touffes de saules, de noisetiers, de cerisiers et de trembles. Le chablis se trouve partout en plus ou moins grande quantité. Les marais à foin et les prairies s'étendent à certains intervalles tout le long du lac Lenore. Dans les sections 22, 23 et 14 il y a une étendue de marais où le foin croît en très grande abondance. On a trouvé dans ce marais plusieurs meules de foins appartenant à des colons des townships voisins. Le marais a une étendue d'à peu près 350 acres. On trouve aussi du foin de bonne qualité le long du lac dans les sections 2, 11, 27, 34, 35, 26, 33, 28, 29 et 30. Les sections bordant le lac Lenore sont les mieux approvisionnées d'eau. L'eau de ce lac est douce et peut servir à toutes fins. L'eau dans les autres lacs et étangs est douce également, mais quelques-unes des sections en ont très peu. Un creek de 4 à 10 pieds de largeur et d'une profondeur de 2½ pieds traverse les sections 31 et 30 pour se décharger dans le lac Lenore. Le courant est d'environ 2 milles à l'heure et l'eau est claire et froide l'année entière.

Ce ruisseau fournit à peu près la meilleure eau de la région. Un autre creek un peu plus petit, sort apparemment de l'extrémité sud du lac Norona dans la section 25, traverse les sections 26 et 36 et se décharge dans le lac Lenore. A l'époque de l'arpentage ce creek était gelé jusqu'au fond. Dans une saison de sécheresse, il se desséchera presque. Beaucoup des terres dans le voisinage du lac Lenore, tant sur les côtés est que ouest, sont exposées aux inondations pendant les saisons humides. Il n'existe aucune source de puissance hydraulique. Le combustible se trouve partout et se compose de trembles et de bois chablis. Il n'y a aucune carrière de pierre, ni minéraux d'une valeur économique. On n'a pas vu de gros gibier dans ce township, mais on sait qu'il y existe des antilopes et qu'on y voit parfois des ours noirs. Des autres animaux à fourrures, le renard rouge, le rat musqué et les lièvres, sont communs, et il en est de même du coyote. Le vison, la belette, le lynx et le blaireau ne sont pas aussi communs, mais on en trouve quelques-uns. Les canards sauvages de différentes espèces et les perdrix sont en grand nombre. Le poisson abonde dans le lac Lenore. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 42, rang 21, à l'ouest du deuxième méridien.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Les moyens d'arriver à ce township sont par une route muletière dans la partie de l'est, venant de Flett's-Springs. Cette route est en bon état et est fréquentée toute l'année. C'est la seule qui permet actuellement de se rendre à ce township. Le sol est mélangé dans toute son étendue. Dans bon nombre d'endroits le sol se compose d'une terre noire et d'un sable noir de deux à dix-huit pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile ou quelque sorte de marne. Dans quelques sections l'argile ou la marne légère forme le sol. Il convient parfaitement aux fins de culture générale, et dans la plupart des endroits il est classé de première ou de deuxième qualité. La surface est couverte de bois rabougris, à l'exception d'une étendue de prairies dans les sections 25, 26, 35 et 36. Une partie de cette terre est couverte de broussailles que l'on pourrait facilement enlever dans une année. Dans les sections mentionnées plus haut, il y a environ six cents acres de terres à prairie, dont la plus grande partie se trouve dans les moitiés ouest des sections 25 et 36. Dans les sections 2 et 3, le long du lac Lenore, il y a une petite étendue de prairie entre les marais et les broussailles. Le reste du township, en exceptant les lacs, les étangs et les marais, est couvert de bois rabougri en proportion à peu près égale. Les broussailles et le bois rabougri se trouvent principalement dans la partie centrale du township, et consistent en cerisier, saule, noisetier et jeunes trembles. Il y a beaucoup de chablis partout. Le bois comprend des trembles et des peupliers baumiers. Ces arbres ont en moyenne de trois à dix pouces de diamètre. Dans la partie occidentale du township les bois sont assez épais, mais dans la partie orientale ils sont plus dispersés. Il y a bon nombre de marais à foin et d'étangs marécageux dans la moitié ouest. Ces marais et étangs sont tous ou presque tous profonds, et ne peuvent être utilisés dans les saisons humides. Mais dans les saisons de sécheresse, lorque l'eau serait basse, on pourrait en tirer une grande quantité de foin. Des marais se présentent dans les moitiés ouest des sections 4, 6, 8, 9, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 29, 30, 31, 32, 33. Le foin est de bonne qualité, et l'on pourrait dans une saison de sécheresse en tirer d'une étendue d'à peu près quinze acres en moyenne dans chaque marais. Dans la partie est du township, au nord du lac Lenore, il y a un marais à foin dans parties des sections 23, 24, 25 et 26. Comme dans les autres marais, la plus grande partie de ce foin ne pourrait s'obtenir que dans les saisons de sécheresse. Dans la partie sud de la moitié est, le long du lac Lenore, il croît plus de foin. Dans les sections 2 et 3 on trouve une lisière de marais à foin de chaque côté du lac. L'étendue de ces deux lisières est d'à peu près cent acres. On peut s'approvisionner d'eau dans les étangs, les lacs et les creeks. L'eau est partout douce et d'excellente qualité. Il y a plusieurs petits creeks, ayant en moyenne de deux à dix pieds de largeur. Ces creeks traversent les sections 30, 19, 32, 34, 35, 26, 27, 22, 15, 10, 11 et 6. La profondeur at-

teint en moyenne un pied, et le courant est d'à peu près un mille et demi à l'heure. Le volume d'eau n'est pas considérable. Dans les saisons de sécheresse l'approvisionement d'eau serait limité aux grands lacs. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique dans le township. Le climat ressemble à celui des townships de prairie avoisinant cette région, où l'on cultive une quantité considérable de blé, d'avoine, de pommes de terre, de fèves et d'oignons, et qui poussent très bien. L'été dernier il y a eu des gelées, mais on n'a pas remarqué qu'elles avaient nui à la végétation, et des légumes tendres, comme les fèves, croissant dans les townships voisins, n'en ont aucunement souffert.

La pluie a été excessive l'été dernier; en conséquence, il y avait à la surface plus d'humidité que d'habitude, en sorte que quand le terrain sera nettoyé et drainé il n'y aura pas à craindre de dégâts par suite des gelées d'été. La glace s'est formée sur les plus petits étangs le 8 novembre, et y est demeurée tout l'hiver. Vers le 15 novembre, la glace sur les étangs et lacs était très solide. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux d'une valeur économique dans le township. Le combustible se trouve partout en grande quantité et se compose de trembles et de chablis de trembles. Le gros gibier est rare, mais il y a quelques orignaux et élans à queue noire, et l'on voit quelquefois des ours noirs. Les renards, les rats musqués, les mouffettes et les lièvres existent en grand nombre. On trouve des visons, des belettes, des blaireaux et des coyotes, mais ils sont rares. Le gibier à plumes comprend différentes variétés de canards, sauvages. Ces oiseaux sont très nombreux dans la région. Les perdrix sont nombreuses. Les poissons doivent se trouver en grand nombre dans les lacs, car les creeks étaient tous remplis de vairons.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township a été arpenté après d'autres situés plus au sud. La route pour arriver est celle de Flett's-Springs se raccordant à la route muletière de Prince-Albert à Melfort. L'on est à ouvrir des sentiers traversant les établissements près de la limite du nord de ce township. Le township peut recevoir quelques cultivateurs, et il y aurait place pour un plus grand nombre si l'on déboisait la terre. Il y a quelques collines élevées. Le township convient à l'établissement de ranches et à la culture mixte. Le sol de surface se compose de marne noire avec sous-sol d'argile. Quelques-unes des élévations sont pierreuses et le sol y est moins épais et plus léger. Il y a très peu de prairies, et la plus grande partie de la surface est couverte d'arbres et de bois rabougri. On rencontre du chablis. Le bois est mêlé généralement aux broussailles et se compose de trembles et de baume de Gilead. On peut s'en procurer en quantité suffisante de dimension convenable pour les maisons en troncs d'arbres des colons. Les marais et les muskegs sont fréquents, bien qu'il ne soient pas aussi nombreux que dans les townships au sud-ouest. Les terrains bas produisent des herbes dont on pourrait faire du foin. Les marais à foin ne sont pas très étendus. On rencontre de nombreux petits creeks. Levé hydrographique fait d'un lac. Toute l'eau est douce. Je croirais qu'il y aura toujours de l'eau. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique. La terre n'est pas exposée à être beaucoup inondée, sauf par les pluies à différents endroits. Il n'y a pas d'indications spéciales de gelées d'été. Le bois de tremble pour le combustible peut être obtenu partout. Il n'a pas été trouvé de houille ni de lignite. Pas de carrières de pierre, et l'on n'a pas vu de minéraux ayant une valeur économique. Les ours sont communs. Les canards habitent les endroits humides, et l'on trouve des perdrix dans les bois.—*G. B. Aubrey, A.T.F., 1903.*

Rang 22.

Township 25.—Le sol dans ce township est de bonne qualité pour la plus grande partie, et convient parfaitement à la culture du grain et des racines. La surface se compose entièrement de prairies découvertes et la partie nord-est est onduleuse ; le reste est en général uni. Il n'y a pas de bois d'aucune sorte dans le township. La limite orientale est montueuse. Dans le coin nord-est du township, il y a un grand marais

ou étang qui, d'après les bords environnants, paraît avoir été à une époque un grand lac, mais n'a maintenant qu'à peu près 6 pouces d'eau et est couvert de roseaux et d'herbes. Il n'y a pas de prairies à foin dans le township, quelques étangs renfermant seulement de longues herbes. Pas d'eau, sauf celle de quelques étangs, et celle-ci est douce. Pas de cours d'eau d'aucune sorte, ni de source de puissance hydraulique. Le climat paraît être bon, et à en juger par les environs on n'est pas exposé à avoir des gelées d'été. Le township ne contient pas de combustible, mais il est possible de s'en procurer en quantité suffisante dans le township 25, rang 21, voisin. Il n'y a aucune apparence de houille ou de lignite dans aucune partie du township. On n'y voit pas non plus de minéraux. Le gibier est rare. Nous n'avons vu que des canards dans le marais dans la partie nord-est de la section 36. Ce township convient passablement à la colonisation, car le sol y est généralement de bonne qualité, et il est avantageusement situé en camparaison de quelques-uns des établissements environnants.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 26.—Ce township est de qualité passable; la plus grande partie pourrait convenir à la culture du grain ou des racines, car le sol est généralement bon. Dans la section 1, il y a un grand marais, ou ce qui était autrefois le lit d'un grand lac, lequel n'a maintenant qu'environ 6 pouces d'eau et est couvert d'herbe et de roseaux. Les anciens rivages sont bien dessinés par un bord escarpé d'à peu près 6 pieds de hauteur. La surface est en général plane, une partie du nord est un peu onduleuse, mais on ne pourrait dire montueuse. Il n'y a pas de bois d'aucune sorte dans le township. Les marais à foin sont rares et petits. Il y a quelques étangs d'eau, laquelle est généralement douce et ne contient aucun alcali. L'approvisionnement d'eau est généralement limité. Il n'y a pas de cours d'eau, et en conséquence pas de chute d'eau d'aucune sorte. Les indications climatériques sont bonnes, et le township devrait être comparativement exempt des gelées d'été. Pas de combustible, mais on peut s'en procurer du township 25, rang 21, lequel en est bien approvisionné. Il n'y a pas de pierre ni de minéraux d'aucune sorte dans le township, non plus qu'aucun indice de houille. Le gibier est rare; on n'a vu que quelques canards dans les étangs ou marais. A tout prendre ce township contient des terres de bonne qualité et pourrait être propre à la colonisation.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 29.—Ce township se compose entièrement de prairie, et il n'y a pas de bois du tout, sauf de petits groupes de saules et quelques groupes épars de trembles brûlés vers le nord. La surface des deux tiers du sud du township est plane ou légèrement onduleuse, avec des élévations unies et d'immenses bas-fonds. Il y a quelques fondrières, mais sans foin. Les deux rangées de sections à l'extrémité nord ont une surface légèrement onduleuse, et la terre est généralement sèche et pour la plus grande partie de première classe. Les deux tiers sud, d'autre part, ne sont que de troisième classe. Le township renferme d'immenses bas-fonds d'argile tendre (alcalinsî. Ces bas-fonds sont rarement de quelque utilité pour les fins de culture. Il y a par places quelques petits cailloux. Le township peut être décrit, somme toute, comme pauvre. Le sol varie d'une forte argile dans les bas-fonds à une marne ou marne sablonneuse dans les endroits plus élevés. L'accès à ce township s'obtient actuellement de Davidson, sur la voie du chemin de fer de Régina à Prince-Albert, au moyen d'une route muletière qui contourne l'extrémité nord du lac de la Dernière-Montagne et continue dans une direction est jusqu'à la région des Buttes-de-Tondre. Il n'y a pas de colons dans le township. Le lac du Poulain est une nappe d'eau sur la section 19, l'eau étant un peu saumâtre. Il a pour la plus grande partie des bords élevés.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Ce township se compose entièrement de prairies, à l'exception de trois ou quatre petites touffes de saules et de trembles sans importance, et dans la partie nord, il n'y a pas de bois du tout. La surface est légèrement onduleuse ou bien unie, et le sol d'argile et de terre glaise ou de marne sablonneuse. Une bonne quantité

des terres sont de première qualité. Il y a quelques petites fondrières, mais pas de fondrières à foin considérables. L'eau dans ce township est généralement assez bonne, ne contenant pas d'alcali. Quelques petits cailloux se voient çà et là dans la partie nord du township, où il y a aussi quelques petites collines et monticules. Pas de colons ou d'autres habitants. La route du township va dans une direction ouest jusqu'à la partie sud du township 30, rang 22, et de là dans une direction sud-ouest jusqu'au chemin se rendant à Davidson, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert. Nous avons vu quelques poules de prairie et des antilopes, et dans les plus grandes fondrières un grand nombre de canards, de lièvres, de grues américaines, d'oies sauvages, de pélicans, de bécasses, de bécassines, de pluviers, d'alouettes des près, etc. L'herbe sur les plateaux est courte et rampante.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 31.—Ce township se compose entièrement de prairies; il n'y existe aucun bois à l'exception de deux ou trois petits groupes de jeunes trembles et de saules à peu près dans le centre. La surface est unie ou bien très légèrement onduleuse. Il y a ci et là des fondrières, quelques-unes sur le côté ouest du township pouvant être désignées comme des fondrières à foin. Outre les fondrières il y a d'autres bas-fonds sur presque chaque section auxquels on pourrait, pendant les années très humides, appliquer le terme de fondrières, mais qui, les années de pluies ordinaires, seraient de bonnes terres arables. Le sol est pour la plus grande partie de marne argileuse, de marne et de marne sablonneuse dans les environs des touffes d'arbres; au centre du township on rencontre une étendue sablonneuse. Le sol a en bénéral une bonne profondeur—de 8 à 18 pouces—avec sous-sol d'argile, d'argile ou de gravier ou de sable. De petits cailloux sont parsemés partout dans le township, mais règle générale, il y en a peu. Une étendue d'environ 20 chaînes de longueur courant dans une direction sud-ouest à partir de la section 34 à travers le township, contient une série de collines de pierre et de gravier s'élevant jusqu'à environ 30 pieds de hauteur. Les hauteurs ne sont pas continues, mais son interrompues, et leur sommet se compose pour la plus grande partie de pierre et de gravier. Il n'y a pas de cours d'eau dans le township, le creek Herbeux passe en dehors du coin sud-est, mais dans les fondrières l'eau est toute assez bonne. Aucun doute que l'on pourrait trouver de l'eau en creusant à quelques pieds.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Le coin nord-ouest du township, se composant des sections 5, 6, 7, 8, 18, est de marne argileuse. La partie est du township, comprenant la rangée est des sections et les sections 2, 3, 10, 11, 14, 15, 23, 26, est de marne argileuse avec quelques pierres. Le reste du township est pour la plus grande partie de marne noire sablonneuse. La surface consiste presque entièrement de prairies légèrement onduleuses. Le tiers nord du township est plat. De petits groupes de saules se rencontrent le long de la limite est des stctions 20, 29, et 32; également dans les sections 34 et 35. Les terrains bas produisant du foin. La partie nord du township paraît être humide, si l'on en juge d'après une tempête récente. Quelques cailloux sont répandus sur le sol dans les sections 1, 3, 5 et 9.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est de la prairie découverte, sauf le long des deux rangées de sections du nord traversant le rang, où il y a de nombreuses touffes de trembles et de saules. Ce tremble sera utile comme bois de chauffage, mais il y en a à peine assez de grosseur suffisante pour les fins de construction. Vers le milieu du township se trouve une zone de terres basses qui conviendraient à la culture du foin ; il y a un certain nombre de ces étendues de terres à foin. La partie sud du towinship ship est sablonneuse par endroits ; à tout prendre le sol peut être décrit comme sablonneux pour devenir marne sablonneuse. Quelques-unes des petites élévations sont de gravier. Le creek Volverenne traverse le township, et il y a quelques fondrières et des fondrières à foin dans son voisinage. De belles terres à foin se trouvent le long du rivage nord du lac au Hibou. L'eau dans les fondrières est assez bonne. Lors de

notre arpentage, on aurait pu traverser le creek Volverenne presque partout avec un attelage. Il existe de belles terres le long du côté est du township. Quelques-unes des sections parmi les touffes de trembles conviendraient pour l'établissement de petits ranches, le foin et le bois de chauffage y étant abondants et le sol convenable. A tout prendre le township serait propre à la culture mixte.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 34.—L'accès à ce township a lieu par la route muletière de Prince-Albert, qui le traverse du nord ou sud-est. Le sol est une terre noire avec sous-sol d'argile, de sable et de gravier. Couvenant à la culture mixte et aux fins de pâturage. La surface de la moitié est est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules avec des étendues de prairie; la moitié ouest est de la prairie onduleuse. Le seul bois consiste en trembles de 2 à 6 pouces de diamètre. Il y a un grand nombre de fondrières où l'on pourrait couper du foin pendant les saisons de sécheresse. Il n'existe pas d'approvisionnement permanent de bonne eau, et les nombreux petits étangs sont alcalins; les fondrières renferment de l'eau douce en abondance, mais dans une saison de sécheresse il ne s'en trouverait point. Pas de source de puissance hydraulique. La saison a été froide et humide, mais il n'y a pas eu de gelée d'été. Le seul combustible se compose de trembles et de saules. On n'a pas observé de houille, de lignite, de carrières de pierre ni de minéraux. On trouve des poules de prairies, des canards et des lièvres.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 35.—La manière d'atteindre ce township est par la route muletière de Prince-Albert, qui le traverse du nord au sud-est. Le sol est de terre noire avec sous-sol de sable et de gravier, d'argile sablonneuse et d'argile convenant à la culture mixte et aux fins de pâturage. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules avec des étendues de prairie, et est onduleuse sauf dans la partie nord-ouest. Le seul bois consiste en trembles de 2 à 6 pouces de diamètre. Il y a un grand nombre de fondrières où l'on pourrait couper du foin dans les saisons de sécheresse. Pas d'approvisionnement permanent de bonne eau dans le township ; les nombreux petits étangs sont alcalins. Les fondrières renferment de l'eau douce en abondance, mais on n'en trouverait pas les années de sécheresse. Il n'y a dans le township ni cours d'eau ni source de puissance hydraulique. La saison a été froide et humide, mais il n'y a pas eu de gelées d'été. Le seul bois de chauffage consiste en trembles et en saules. On n'a trouvé ni houille ni lignite, ni carrières de pierre ni minéraux. Les poules de prairie, les canards et les lièvres sont communs.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On peut atteindre ce township par la route muletière de Prince-Albert, qui en traverse le coin sud-ouest. Le sol est de terre noire avec sous-sol d'argile, de sable et de gravier, convenant à la culture mixte et aux pâturages. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules avec des étendues de prairie et est onduleuse. Le seul bois consiste en trembles de 2 à 3 pouces de diamètre et en saules par touffes. Il y a un grand nombre de fondrières où l'on pourrait couper du foin les années de sécheresse. Les sections 30, 31, 32, 33 et 34 renferment un approvisionnement permanent de bonne eau. Il y a abondance d'eau douce dans les fondrières, mais on n'en trouverait pas les années de sécheresse. Le township n'a ni cours d'eau ni source de puissance hydraulique. La saison a été froide et humide, mais il n'est pas survenu de gelée d'été. Le seul bois de chauffage consiste en trembles et en saules. Il n'a été découvert dans le township ni houille ni lignite, ni carrières de pierre ni minéraux. On trouve des poules de prairie, des canards et des lièvres.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 37.—C'est un township de première classe. Lorsque j'en ai fait d'arpentage, en septembre dernier, 30 colons s'y trouvaient. Tous étaient des Allemands venant des Etats-Unis, à l'exception d'une famille, qui était polonaise. Ces colons sont arrivés au cours de l'été dernier et étaient tous bien pourvus de bétail et d'instruments aratoires. Ceux qui étaient venus au commencement de la saison ont tous eu des récoltes de pommes de terre, d'orge, d'avoine et de lin. Je n'ai jamais vu un plus beau

champ d'avoine qu'à cet endroit pendant la troisième semaine de septembre. L'avoine était presque mûre et avait été semée le 21 mai. Les autres récoltes étaient également bonnes. Le terrain est pratiquement uni, avec quelques petites fondrières. Il y a assez de bois par touffes dispersées pour fournir le combustible pendant nombre d'années à venir, pourvu qu'il ne se déclare pas de feux de forêts. Ce bois consiste entièrement en petits trembles et saules. Le sol est une riche argile. Il y a un ruisseau de bonne eau qui se déverse dans le lac Humboldt. Ce lac est une belle nappe d'eau, mais l'eau y est très amère. Les canards et les oies y foisonnent. La plus grande partie du lac est dans le township 36, rang 22. Tous les colons avaient fait une quantité considérable de défrichements pour la récolte de la saison suivante. Presque toutes les fondrières contenaient de la bonne eau, et tous les colons avaient d'excellents puits d'une profondeur ordinaire. L'état florissant des récoltes témoigne amplement de la douceur du climat. Les gens parlaient avec enthousiasme de la région. La station la plus rapprochée est à Rosthern, où l'on peut se rendre par une bonne route pour les voitures. Le tracé du chemin de fer Canadian-Northern traverse le township et se trouve pour la plus grande partie dans la deuxième rangée de sections à partir de la limite sud, mais comme il se peut qu'il ne soit pas choisi d'une façon permanente, je n'en ai pas tenu compte. Les poules de prairie, les canards, les rats musqués et les blaireaux vonstituent le seul gibier. Il n'y a ni carrières ni minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La meilleure route à suivre pour parvenir à ce township est la suivante : partant du lac aux Canards et allant dans une direction est jusqu'à Batoche, de là le long de l'embranchement de Batoche de la route muletière de Qu'Appelle à Prince-Albert jusqu'à la route principale de Qu'Appelle à Prince-Albert, de là dans une direction nord et au sud du lac Wakaw par une route non tracée jusqu'au point dans le township 43, rang 25, où cette route frappe un ancien chemin allant de Prince-Albert au lac du Bassin, de là dans une direction sud en passant au sud du lac Shannon, du lac du Bassin et le long du rivage occidental du lac du Milieu, entrant dans le township dans la section 6. Cette route est actuellement en bon état. Le sol se compose principalement de terre noire de 2 à 18 pouces de profondeur, avec sous-sol de marne sablonneuse ou de marne ou d'argile. Beaucoup du sol dans la partie sud du township est de première classe et ferait une bonne terre arable en la nettoyant des broussailles et du bois qui s'y trouvent. A certains endroits l'argile et différentes marnes forment le sol de surface. La surface est presque partout boisée de bois rabougri. Dans la partie sud se trouvent de petites étendues de terres de prairie de 2 à 15 acres. C'est ce qui se voit dans les sections 5, 6, 7 et 8. Dans les sections 32 et 33, il y a aussi de petites étendues de prairie. Dans la section 25 (la moitié est) il existe une étendue de prairie d'à peu près 100 acres. Il y a aussi une lisière de terre à prairie le long du rivage nord du lac Lenore dans les sections 26 et 27. Le restant du township, dans les endroits non entrecoupés par des étangs ou marais à foin, est couvert de broussailles et de bois. Vingt pour cent à peu près du township sont couverts de trembles de 2 à 18 pouces de diamètre. On trouve du bois dans les sections 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17, 21, 22, 23, 25, 26, 33, 34, 35, 36, et dans la section 18, sur l'île aux Groseilles. Il y a partout beaucoup de chablis en partie brûlé. Du foin de très bonne qualité peut être obtenu dans ce township. Dans la partie sud des sections 5 et 6 il y a environ 500 acres de terres à foin. Pendant l'été et l'automne cette terre est passablement sèche, et l'on peut en sortir facilement le foin. Une autre grande étendue de marais à foin et de prairie s'étend à partir du prolongement ouest du lac Lenore à travers les sections 28, 29, 20 et 19, coulant dans le lac du Milieu, dans la section 18. Cette étendue de terre équivaut à peu près à une section. Le marais se dessèche assez pendant l'été pour qu'on puisse y couper du foin. On peut obtenir du foin d'une qualité inférieure le long du rivage est du lac du Milieu et le long des rivages nord et sud du lac Lenore. L'approvisionnement d'eau est abondant et il y a

plusieurs grands étangs dans le township. Dans le lac du Milieu l'eau est amère et ne peut servir aux fins domestiques. Celle du lac Lenore est douce et on peut s'en servir. Au sud, deux creeks se jettent dans le lac du Milieu. Un de ces creeks, qui traverse la section 6, a environ 3 pieds de largeur et 1 pied de profondeur, le courant ayant à peu près un mille à l'heure. Un autre creek de 3 à 5 pieds de largeur, avec une profondeur moyenne de 1½ pied, traverse les sections 5, 6 et 7 pour aller se jeter dans le lac du Milieu. Ces deux creeks contiennent de la bonne eau. Les autres creeks du township sont décrits dans les notes d'arpentage. Tous les creeks seraient asséchés pendant les années de sécheresse. La terre n'est pas exposée aux inondations. Il n'existe pas de source de puissance hydraulique. Pas de carrières de pierre ni de minéraux non plus d'une valeur économique. Le bois est le seul combustible que l'on puisse trouver, et il y a partout des trembles verts ou secs. Le plus gros gibier comprend des antilopes et élans à queue noire. Le gibier plus petit est nombreux et comprend les canards, les gélinottes, les perdrix, les lapins et les lièvres. Les rats musqués abondent dans les étangs. On trouve en petit nombre d'autres animaux à fourrures: renard, vison, belette et coyote. Les lacs du Milieu et Lenore contiennent du poisson. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 42, rang 24, à l'ouest du deuxième méridien.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Il n'existe pas actuellement de route régulière se rendant dans ce township, bien qu'une ancienne route muletière partiellement oblitérée entre dans le township dans la partie nord de la section 31. L'endroit où cette route traverse la limite n'a pu être découverte. Elle part de Flett's-Springs ou Kinistino. Le sol est pour la plus grande partie d'argile, de marne argileuse ou de marne légère pierreuse, et beaucoup est impropre à la culture. Pour la culture, ce township a le grand désavantage d'être accidenté et montueux, tandis que certaines parties sont basses et marécageuses. Toutefois, il y a quelques terres de première classe, ainsi que l'indiquent les notes d'arpentage. La surface du township est en grande partie converte de bois rabougri. Une étendue d'environ 8 pour 100 est couverte de peupliers des essences trembles et peuplier baumier. Le peuplier croît en plus ou moins grande quantité dans les sections 1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 24, 25, 33 et 36. Les arbres, qui sont assez épars, ont en moyenne six pouces de diamètre. Le township a été entièrement brûlé il y a quelques années, et il y a poussé depuis beaucoup de jeunes trembles qui ont de 1 à 3 pouces de diamètre. Des trembles, des saules, des cerisiers et des noisetiers et beaucoup de chablis couvrent la surface entière. Il y a très peu de terres à foin. De petits marais existent dans les sections 22, 28, 31, 32 et 36. Le foin qui y croît ne peut être coupé que dans les années de sécheresse. Il y a le long d'un creek sortant du petit lac de l'Orignal et coulant à travers les sections 8, 7 et 6 une lisière de terre couverte de foin et d'une herbe courte. Cette lisière a de deux à vingt chaînes de largeur. Dans le quart sud-est de la section 5 il y a un grand marais herbeux contenant de l'herbe de très bonne qualité. Beaucoup d'eau partout dans les étangs ou les lacs. Toute l'eau est douce. Les creeks, qui sont petits, contiennent de la bonne eau. Leur largeur varie de trois à cinq pieds et leur profondeur est en moyenne de un pied à peu près. Un creek dans la partie nord prend sa source dans un lac marécageux peu profond situé dans les sections 29 et 32. Il coule à travers parties des sections 29, 30 et 19. Après avoir traversé la limite occidentale de la section 19, ce creek se jette évidemment dans le lac du Bassin. Un creek ayant sa source dans le petit lac de l'Orignal, dans la section 8, coule à travers les sections 8, 7, 5 et 6 et traverse la limite méridionale. Ce creek, en s'élargissant, ferme des étangs à plusieurs endrots. Le courant à environ deux milles à l'heure, et le volume d'eau est très considérable pendant les années pluvieuses. Deux autres petits creeks se jetant dans le petit lac de l'Orignal traversent les sections 15 et 16 et pénètrent dans le lac dans le quart nord-est de la section 9. Dans une année de sécheresse ces creeks n'auraient que peu ou pas d'eau.

Le bois de chauffage consistant en trembles et chablis de trembles existe en quantité considérable. Le chablis se voit plus ou moins dans toute l'étendue du township.

Il n'y a ni minéraux d'une valeur économique non plus qu'aucune carrière de pierre. Le gros gibier, sans être très abondant, comprend l'antilope et l'élan à queue noire. Le petit gibier consiste en lapins, lièvres, canards, perdrix et quelques visons, rats musqués, renards et coyotes. On rencontre parfois le lynx. Nous n'avons découvert aucun poisson dans les lacs, bien qu'il en puisse exister quelques-uns. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 42, rang 21, à l'ouest du deuxième méridien.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Après avoir terminé certains autres arpentages, je me suis rendu à ce township par voie de Flett's-Springs, un tablissement situé sur le chemin de Prince-Albert à Melfort. Une voie muletière, fourche de la voie principale, allant dans une direction sud et traversant le centre du township, et est passablement tracée et en bon état. Ce township renferme une bonne profondeur de sol de surface en terre noire, sauf dans les endroits entrecoupés par des collines, sur les versants desquelles le sol a été emporté par des causes naturelles. Un profond et large ravin s'étend à travers le township du nord au sud, et dans ce ravin coule un petit creek. Le ravin a à peu près un mille de large et sa profondeur est de 250 pieds, d'après des mesurages au moyen du baromètre. Une partie des versants des bords du ravin est très raboteuse et entrecoupée par d'autres ravins. Le fond du ravin est raboteux et entrecoupé de collines et de muskegs. Sur le côté ouest du ravin, lequel s'étend jusqu'à la limite ouest du township, la terre est humide et entrecoupée de marais et de muskegs. Certaines parties pourraient servir les années de sécheresse pour des ranches, et l'on pourrait naturellement les drainer toutes dans les vallées et en faire de bonnes terres arables. On ne voit aucune prairie. Des arbres rabougris et du chablis couvrent toute la partie sèche. Le bois consiste en tremble et baume de Gilead. On peut couper du foin dans les marais lorsqu'ils ne sont pas trop humides, mais ce ne peut être en grande quantité. L'eau abonde dans les ruisseaux et les marais. Il y en aura d'une façon permanente dans les creeks ; l'eau n'est pas alcaline. Les ruisseaux sont tous petits et ne suffisent pas pour former une source de puissance hydraulique. La terre ne pourra être inondée d'une manière considérable. Il n'y avait aucun indice spécial de gelée d'été. On peut se procurer du tremble pour bois de chauffage dans tout le township. Il n'a été vu ni houille ni lignite. Aucune carrière de pierre n'apparaît, et l'on n'a pas vu de minéraux d'une valeur économique. Les ours sont communs. On a vu quelques canards et trouvé des perdrix sur les bords du ravin.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 23.

Township 29.—Ce township est entièrement de la prairie, à l'exception d'une couple de petites touffes de saules et de jeunes trembles et parfois des buissons de saules. Le township est tout à fait dépourvu de bois. La surface est en général une prairie unie, avec un sol d'argile molle et brune. Vers les quarts nord-ouest et nord-est du township, le terrain est légèrement onduleux. Au coin nord-ouest, le sol est sablonneux. Sur les hauteurs ou étendues plus élevées, le sol est d'argile ou de marne argileuse, tandis que dans les bas-fonds il est d'argile et quelquefois d'argile molle pâteuse ou ce que l'on appelle alcali. En conséquence, la plus grande partie de cette terre doit être classée comme de troisième qualité, et le reste de deuxième. Le creek Volverenne traverse le township et rencontre le creek Salin coulant du nord-est. Il n'y a pas de fondrières à foin qui valent la peine d'être mentionnées. Au point de vue de l'agriculture, le township est très bon. On a actuellement accès à ce township par la route muletière de Davidson, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert. Cette route muletière contourne la partie nord-ouest du lac de la Dernière-Montagne et passe près du coin sud-ouest du township, puis s'éloigne pour conduire à la région de la colline Sandwood. Pas de colons dans le township.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 23.

Township 30.—Ce township est uni ou que très légèrement onduleux sur toute son étendue ; c'est tout de la prairie découverte et entièrement dépourvue de bois de toute sorte, à l'exception de par-ci par-là un creek herbeux contenant des saules. Un ruisseau de 10 chaînes de largeur, de 2 pieds de profondeur, ayant un courant de un mille à l'heure, serpente à travers le quart sud-est du township. Le lac au Caillou, une belle nappe de bonne eau, se trouve sur le côté ouest. Il y a aussi un long lac marécageux dans la section 20, etc. Le creek Volverenne draine le lac du Caillou et est un beau cours d'eau. Dans la section 31, et sur un parcours d'un mille à l'est du lac, le long de la limite nord, les cailloux sont très nombreux. Le sol dans les plus hauts endroits varie de la terre noire à une marne noire sablonneuse, ou même à une terre plus sablonneuse, mais dans les bas-fonds c'est de la marne ou marne argileuse. Il y a très peu de fondrières à foin, mais dans quelques-unes l'herbe croît à environ 9 pouces de hauteur, mais ce n'est presque entièrement que des feuilles. L'herbe est très courte dans les endroits secs. L'eau dans toute cette région est assez bonne. Ce township conviendrait aux ranches d'été, par suite de l'abondance de l'eau, et une forte proportion pour cent de son étendue serait propre aux récoltes générales. Il n'y a pas de colons. On a aujourd'hui accès à ce township par la route muletière de Davidson, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 31.—C'est un township consistant en prairie, car il n'y a pas de bois à l'exception de quelques petits groupes de jeunes trembles. La surface est unie ou légèrement onduleuse avec des bas-fonds. Ces bas-fonds ne sont pas assez humides pour être désignés comme des fondrières, cependant l'herbe qui y pousse diffère de celle des terrains plus élevés et a ordinairement une teinte jaunâtre. Ces bas-fonds seraient probablement trop humides pour les récoltes générales pendant les années pluvieuses. Il y a quelques petites fondrières, mais très peu de fondrières à foin—ce qui est un grave désavantage pour l'établissement de ranches dans ce township. Quelques-unes des fondrières paraissent être virtuellement des sources. Le sol est pour la plus grande partie une terre noire argileuse contenant une proportion considérable de sable, ce qui le rend léger. Dans les terrains plus élevés ce sol prévaut, mais dans les terrains plus bas il contient plus d'argile. Le sol dans le quart sud-ouest du township se compose d'une argile brune ou noire et de marne argileuse, mais une épaisse couche de cailloux couvre le terrain. Cette étendue pierreuse se trouve dans les sections 6, 7 et 10 et les moitiés ouest de 5, 10 et 17. Le reste du township ne contient comparativement que peu de pierres, sauf sur quelques monticules dans la partie sud-est. Le creek Volverenne, qui traverse la partie ouest du township, est un beau ruisseau d'à peu près 20 à 30 pouces de profondeur et de 10 pieds de largeur. Il y a quelques fondrières le long de son cours. Le township conviendrait plutôt à la culture des grains ou aux ranches. Tant qu'il n'aura pas été construit un autre chemin de fer, ce township sera tributaire de Davidson, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Il n'y a pas de colons.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Ce township se compose entièrement d'une prairie découverte, légèrement onduleuse ou unie. Il y a une touffe de jeunes trembles, de saules, etc., de quelques acres au coin sud-ouest; à part cela le township est dépourvu de bois. On rencontre quelques élévations de gravier et de pierres, mais ailleurs le terrain est presque tout de première classe. Le sol se compose de marne sablonneuse, de marne et de marne argileuse avec sous-sol d'argile. Il existe quelques bonnes fondrières à foin; le foin se trouve également sur des hauteurs. Le township est bien arrosé par le creek Volverenne, qui le traverse dans une direction diagonale. Il y a de bonnes terres à foin le long de ce ruisseau. A tout prendre le township est désirable pour l'établissement de ranches ou pour la culture du grain.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est de la prairie découverte, à l'exception d'une étendue sur les quatre sections environnant le coin nord-est de la section 11, où il y a quelques touffes de trembles dont les arbres ont jusqu'à 6 pouces ; il existe aussi quelques

petites touffes d'arbres autour du coin nord-est de la section 10. Il y a des groupes de saules rabougris répandus dans les parties de l'est et du sud du township. Le terrain est uni ou légèrement onduleux, et il y a très peu de fondrières. En général, le sol ne contient pas de cailloux, mais il y a sur quelques-unes des petites élévations étroites de courte étendue des couches de beau gravier, tantôt dans le sous-sol et tantôt à la surface. Le sol est généralement sablonneux et de marne sablonneuse, avec un peu de marne argileuse. Dans les touffes de trembles et de saules, sur le quart sud-est du township, le sol est absolument sablonneux. Ce township serait propre à la culture mixte, à part de quelques étendues sablonneuses qui resteront probablement vacantes pendant quelques temps quand les sections de plus de valeur auront été prises. La rareté des terres à foin empêchera que l'on y établisse des ranches importants.—*John McAree, A.T.F., 1903.*

Township 34.—On parvient à ce township par la route muletière de Prince-Albert, qui suit la ligne du télégraphe. Le sol est de terre noire avec sous-sol d'argile sablonneuse, d'argile, de sable et de gravier convenant à la culture mixte et aux pâturages. La surface de la moitié sud est une prairie onduleuse et la moitié nord se compose d'une prairie basse unie. Il n'y a pas de bois. On rencontre un grand nombre de fondrières dans lesquelles on pourrait couper du foin les années de sécheresse. Il y a un approvisionnement permanent de bonne eau dans le creek qui court au sud-ouest en traversant les sections 5, 6, 8, 16, 17, 21, 28, 33 et 34. Les fondrières contiennent de l'eau douce en abondance, mais quand la saison sera sèche il n'y en aura pas. Le township ne possède pas de source de puissance hydraulique. L'été dernier a été froid et humide, mais sans gelée. Il n'a pas été trouvé de bois pour le combustible, ni de houille ni de lignite non plus que de carrières de pierre ni de minéraux. On a vu des poules de prairie et des canards.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 35.—L'accès à ce township a lieu par la route muletière de Prince-Albert, qui suit la ligne du télégraphe. Le sol est de terre noire avec sous-sol d'argile, de sable et de gravier, convenant à la culture mixte et aux pâturages. La surface, dans la moitié nord-ouest, est couverte de forts trembles et saules avec des étendues de prairie; la partie du sud-est consiste en une prairie onduleuse qui devient unie. Le seul bois consiste en trembles de 2 à 6 pouces de diamètre. Il existe un grand nombre de fondrières dans lesquelles on pourrait couper du foin les années de sécheresse. Pas d'approvisionnement permanent de bonne eau; les nombreux petits étangs sont tous alcalins. Les fondrières contiennent de l'eau douce en abondance, mais les années de sécheresse on n'en trouverait pas. Le township ne possède ni cours d'eau ni source de puissance hydraulique. Nous avons eu une saison froide et humide, mais pas de gelées d'été. Les seuls bois de chauffage sont le tremble et le saule. Il n'a été trouvé ni houille ni lignite, ni carrières de pierre ni minéraux. Les poules de prairie et les canards sont nombreux.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On peut parvenir à ce township par la route muletière de Prince-Albert, qui en traverse le coin nord-ouest. Le sol est de terre noire, avec sous-sol d'argile, de sable et de gravier, et convenable à la culture mixte et aux pâturages. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de saules, avec des étendues de prairie, et est onduleuse puis unie. Le seul bois consiste en tremble de 2 à 6 pouces de diamètre. Il existe un grand nombre de fondrières dans lesquelles on peut couper du foin pendant les années de sécheresse. Pas d'approvisionnement permanent de bonne eau; les nombreux petits étangs et lacs sont alcalins. Les fondrières contiennent de l'eau douce en abondance, mais dans les années de sécheresse on n'en trouverait pas. Le township ne possède ni cours d'eau ni source de puissance hydraulique. L'été a été froid et humide, mais il n'y a pas eu de gelée. Les seuls bois de chauffage sont le tremble et le saule. Il n'a été observé ni houille ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux. On trouve des poules de prairie, des canards et des lièvres.—*J. A. Côté, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 23.

Township 37.—On peut le désigner comme un township de première classe. Il y a très peu de quarts de sections qui ne feraient pas de bonnes fermes. Le sol se compose soit d'argile noire, soit de marne argileuse. Il y a suffisamment de bois pour le chauffage des colons pendant un certain nombre d'années. Ce bois consiste en trembles et en saules, mais je n'ai pas trouvé d'arbres ayant plus de 8 pouces de diamètre, et les plus gros étaient en majeure partie morts. Tous les arbres sont par touffes dispersées, la plupart au sud de la corde nord. Le reste du terrain est tout de la prairie découverte à peu près unie. Il existe un certain nombre de petites fondrières, ainsi que deux petits lacs suffisamment grands pour qu'il ait fallu en faire le levé. Je n'ai pas trouvé de prairie à foin, mais l'on pourrait en couper de grandes quantités dans les endroits élevés. Un certain nombre de colons sont établis dans la partie du nord, et tous m'ont fait les déclarations requises. La route des Buttes-du-Tondre et de Prince-Albert pénètre dans le township sur la section 3, et le quitte sur la section 30. Il y a une ligne de télégraphe à une courte distance à l'ouest de cette route et qui la suit parallèlement, pour bien dire. J'ai aussi trouvé que le tracé du chemin de fer Canadian-Northern traversait ce township, mais comme je n'étais pas certain qu'on en ferait le choix d'une façon permanente, je n'en ai pas tenu compte. Il n'y a pas de cours d'eau, mais les colons ont tous trouvé un approvisionnement suffisant de bonne eau à une profondeur de 10 à 12 pieds. Les stations de chemins de fer les plus rapprochées sont Saskatchewan et Rosthern, et une bonne route muletière se rend à chacune d'elles. Un seul colon était arrivé dans l'endroit à temps le printemps dernier pour y faire des semences. Il a obtenu une excellente récolte de pommes de terre dans ce gazon fraîchement retourné. Le climat est bon et il n'y a pas d'indices de gelées d'été. Il n'y avait ni carrières de pierre ni minéraux. Le seul gibier que j'y ai vu était des poules de prairie et des rats musqués. Mais il y en avait en abondance.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Dans ce township, la terre est presque entièrement de première classe. Il y a à l'est du lac Gertrude une grande fondrière très humide et alcaline, et à l'ouest du même lac une autre plus sèche mais plus petite. Le terrain est par monticules et raboteux le long d'une partie considérable de la limite occidentale. Sauf ces exceptions, la terre est en grande partie de première classe, et se compose d'une belle marne argileuse presque noire. Il n'y a pas de bois au sud de la corde sud. Au nord, de même que dans les environs du côté de l'est du lac Gertrude, se trouvent des touffes de petits trembles et de baumiers de Gilead en quantité suffisante pour fournir du bois pendant des années. Les lacs de l'Orignal-Mort et Gertrude sont de belles nappes d'eau claire comme le cristal, mais amère et absolument inutilisable. Ni l'un ni l'autre de ces lacs n'a de débouché. Un beau creek contenant de la bonne eau se jette dans le lac de l'Orignal-Mort dans la section 34. Un autre petit ruisseau venant de l'est s'y jette dans la section 36. J'ai trouvé vingt-quatre colons dans le township. J'ai obtenu les déclarations de vingt d'entre eux. Les quatre autres ont dit qu'ils n'avaient pas l'intention de s'y établir d'une façon permanente. Tous sons venus des Etats-Unis l'été dernier. Ce sont des Allemands et des Autrichiens qui semblent former une classe de personnes très désirables. Ils sont bien pourvus de bétail et d'instruments aratoires et enthousiastes du pays. Ceux qui étaient arrivés assez à bonne heure avaient fait un peu de semences qui ont donné d'excellentes récoltes. Il n'y a pas de prairies à foin, mais l'on coupe la quantité de bon foin que l'on veut sur les terres élevées. L'eau des fondrières est bonne, et un certain nombre de colons ont de bons puits à une profondeur ordinaire. La station de chemin de fer la plus rapprochée est Rosthern, et à partir de là il y a une bonne route de voiture. Le climat est bon ; les récoltes en témoignent amplement. Les canards, les oies, les poules de prairie, les rats musqués et les blaireaux abondent. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La meilleure route à suivre pour parvenir à ce township est la suivante : partant du lac aux Canards et allant dans une direction est jusqu'à Batoche ;

de là le long de l'embranchement de Batoche de la route muletière de Qu'Appelle à Prince-Albert jusqu'à la voie principale de Qu'Appelle à Prince-Albert ; de là dans une direction nord-est et au sud du lac Wakam par une route non tracée jusqu'à l'endroit du township 43, rang 25, où elle frappe une ancienne route muletière conduisant de Prince-Albert au lac du Bassin, de là dans une direction sud en passant au sud du lac Shannon et du lac du Bassin. La route entre dans le township au sud du lac du Bassin dans la section 30. Cette route est actuellement en bon état. Une terre noire de 2 à 18 pouces de profondeur forme le sol dans presque chaque partie du township. Le sous-sol est ordinairement une marne ou argile légère dans quelques cas sablonneuse et parfois pierreuse. Le sol convient parfaitement à la culture du grain et à la culture en général. La surface est pour la plus grande partie couverte de broussailles et de bois et il y a très peu de prairie découverte. Le township renferme à peu près 600 acres de prairie découverte située dans partie du quart nord-ouest de la section 34, dans parties des sections 33, 32, 31, 30 et 29, dans les parties ouest des sections 18 et 19 ainsi que dans parties des sections 10, 11, 12, 1 et 5. Le bois, qui est du tremble, avec quelques bouleaux épars dans le sud, se rencontre surtout par groupes dans les endroits du centre et du sud du township. Le diamètre moyen est d'à peu près 6 pouces. On trouve du bois dans les sections 5, 6, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 21, 26, 27, 34 et sur l'île du Pélican. Il y a des groupes d'arbres ici et là dans les autres sections. Tout compté, le township renferme 2,200 acres de bois compact et par touffes éparses. Le restant, dans les endroits non entrecoupés de marais, de lacs ou d'étangs, est couvert de taillis de trembles, de saules, de noisetiers ou de cerisiers et d'autres arbustes, et dans les sections 36 il y a du chablis. Il n'y a pas beaucoup de foin dans le township, et on le trouve généralement dans les petits marais ou le long des bords des lacs et des étangs. Il existe cependant dans la section un grand marais à foin dont l'étendue est d'environ 200 acres. Le long du lac du Milieu, dans les sections 12, 13, 14 et 22 se trouve une lisière de marais à foin, variant de 2 à 20 chaînes de largeur. L'étendue de cette lisière est d'environ 300 acres. Le restant du foin est obtenu dans de petits marais de 2 à 30 acres d'étesdue. Ces petits marais sont situés dans les sections 5, 6, 7, 8, dans la section 4 au nord du lac Numéro 1, dans les sections 9, 10, 15, 16, 21, et 28, et le long du lac du Milieu, dans les sections 27, 34 et 35. La qualité est moyenne et le foin n'est pas très long. Dans les sections où il y a des étendues de prairie découverte, l'herbe est de très bonne qualité comme fourrage. Il y a un approvisionnement abondant d'eau douce dans les nombreux étangs et creeks du township. L'eau dans les lacs du Milieu et du Bassin ne peut servir aux fins domestiques par suite de son goût amer. La chose est due évidemment au tremble mort qui se trouve dans l'eau. Les creeks sont petits et se dessèchent parfois. Deux se déversent dans le lac du Bassin, l'un coulant à travers le quart nord-ouest de la section 31. La largeur de ce creek est d'à peu près 2 pieds, et sa profondeur d'environ 1 pied. Le courant est lent. Un autre creek ayant sa source dans la section 30 traverse les sections 30, 31 et 32 près de la cinquième ligne de section méridionale et se décharge dans le lac du Bassin. Ce ruisseau a en moyenne 2 pieds de largeur, 2 pieds de profondeur et son courant est d'environ 2 milles à l'heure. Le cours de ce ruisseau est en partie sous terre. Les autres ruisseaux ne contiennent de l'eau que pendant les saisons humides, et ils ont en moyenne de 1 à 3 pieds de largeur et une profondeur de 6 pouces à 2 pieds. Le terrain n'est pas exposé aux inondations. Pour le chauffage, on peut surtout se procurer du bois de tremble. Il n'y a ni houille ni filons de lignite dans le township. Pas de carrières de pierre ni de minéraux d'une valeur économique. Il existe beaucoup de petit gibier comprenant les nombreuses espèces de canards sauvages, les perdrix, les gélinottes, les poules de prairie, les lapins et les lièvres. Bien qu'on n'ait pas vu de gros gibier, je sais que la région renferme des antilopes et des élans à queue noire. Parmi les animaux à fourrures, on trouve des visons, des renards et des rats musqués; ces derniers sont très nombreux. Il y a aussi quelques coyotes,

des belettes et des bêtes puantes. Le lac du Bassin renferme quelques poissons, et on trouve un grand nombre de carpes noires. Les colons établis dans le voisinage du lac du Milieu nous ont dit qu'il contenait du poisson. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 42, rang 21, à l'ouest du deuxième méridien.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On peut atteindre avec aise ce township par une route muletière partant de Kinistino ou de Flett's-Springs. Cette route traverse le township 43, rang 22, entrant dans le township par l'est. On n'a pu découvrir l'endroit précis où cette route traverse la limite, ni la direction qu'elle suit ensuite, car n'étant pas souvent fréquentée, elle est en partie oblitérée. Mais l'on pourrait y ouvrir une route muletière sans beaucoup de peine. Comme la partie du sud du township est entrecoupée de lacs, de collines et de marais, on ne pourrait facilement y pénétrer par le sud. Il y a dans la partie nord-ouest bordant le lac du Bassin quelques étendues de prairie ayant de cinq à vingt-cinq acres. En tout, cependant, ces étendues couvrent cent acres au plus. Le restant du township non submergé est couvert de trembles ou de broussailles et de chablis dans la proportion d'à peu près cinq à un. On trouve des étendues de bois considérables dans toutes les sections au nord du lac du Bassin, ainsi que dans les sections à l'est, sauf 1, 2, 3, 10 et 11, dans lesquelles il y en a très peu. Les broussailles consistent en saules, jeunes trembles, noisetiers et cerisiers. Le seul foin de quelque valeur se trouve dans le marais bordant le rivage nord du lac du Milieu, dans les sections 2 et 3. Cinquante acres couvrent approximativement l'étendue de la terre à foin. Le sol dans ce township est généralement de première ou de deuxième classe, consistant d'une couche de surface de terre noire, de marne sablonneuse ou de marne noire variant en profondeur de deux pouces à deux pieds. Le sous-sol est ordinairement d'argile ou d'une marne argileuse. Dans les endroits montueux, l'argile et le sable se montrent à la surface dans beaucoup de places, et sont généralement mêlés à des pierres. Dans la partie nord il y a beaucoup de bonnes terres. La partie sud, bien que le sol y soit bon, est fort accidentée et montueuse, et il n'y a que de petits morceaux de terre dispersés qui soient propres à la culture. L'eau de tous les lacs, à part ceux du Bassin et d'Elkona, est douce et de bonne qualité. Au nord, il y a deux petits lacs, l'un dans les sections 33 et 34, et l'autre dans la section 32. A l'extrémité sud de chacun d'eux se trouve un petit creek qui coule vers le lac du Bassin. Un autre petit creek coule dans le lac du Bassin à travers la section 31, prenant naissance dans un muskeg sur la limite nord. Les ruisseaux ont en moyenne deux pieds de largeur et à peu près un pied de profondeur. Le courant doit avoir probablement en moyenne à peu près deux milles à l'heure. L'eau dans les lacs d'Elkona et du Bassin est amère. Cela est dû évidemment à la présence d'une grande quantité de trembles morts. On peut obtenir du bon bois de chauffage partout, du chablis et des trembles verts. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux d'une valeur économique. Le gibier consiste en canards sauvages, perdrix et gélinottes, lapins, lièvres, et quelques antilopes et élans à queue noire. Il y a beaucoup d'animaux à fourrure. Les rats musqués sont très nombreux. Le vison, le renard rouge, le blaireau, le lynx, la belette et la bête puante sont plus rares. Il y a du poisson dans le lac du Bassin. Les carpes noires sont peut-être les plus nombreuses. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 42, rang 21, à l'ouest du deuxième méridien.—*George Ross, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Après avoir terminé d'autres travaux, j'ai commencé l'arpentage de ce township à partir de Flett's-Springs, sur le chemin de Prince-Albert à Melfort; je me suis rendu parmi les colons par des sentiers dans le voisinage des bords est et sud du lac de la Poule-d'Eau, et j'ai pu arriver ainsi par un assez bon chemin jusqu'au centre, à peu près, du rang 22, township 44. A partir de cet endroit il a fallu ouvrir et nettoyer un chemin à travers une épaisse forêt de trembles. Le sol de surface se compose d'une terre noire de bonne profondeur avec sous-sol généralement d'argile.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 23.

S'il était defriché, le pays conviendrait à la culture générale, mais tant qu'il ne le sera pas il n'est propre à rien. Le bois couvre presque entièrement le township, et consiste en trembles, baumiers de Giléad et bouleaux. Les arbres ne sont pas assez gros pour en obtenir du bois de construction, mais on en retire du très bon bois de corde. Il existe très peu de terre à foin. L'eau est toute bonne. Quelques petits creeks traversent le township. Un lac marécageux occupe des parties des sections 33 et 34, un autre couvre des parties des sections 24 et 25, et deux beaux lacs étroits, ayant des bords élevés, s'étendent dans le township, du township voisin au sud. Ce township ne sera pas exposé aux inondations. Il n'y a aucune source de puissance hydraulique. Je n'ai pas vu d'indices de gelées d'été. On trouve partout du bois de tremble pour le chauffage. Il n'a pas été découvert de lignite, et on ne sait pas s'il y existe des carrières de pierre. On n'a pas vu de minéraux d'une valeur économique. Les ours sont très communs, et à en juger par les pistes, il doit y avoir un grand nombre de daims de toutes espèces à certaines saisons de l'année. On a vu des perdrix.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Après avoir terminé l'arpentage d'autres townships situés à l'est de celui-ci, je me suis rendu ici par voie de Flett's-Springs, sur le chemin de Prince-Albert à Melford, en suivant les côtés est et sud du lac de la Poule-d'Eau. Beaucoup des terres arpentées jusqu'à ce township et dans son voisinage étant occupées par des colons, qui y ont ouvert des routes muletières ou chemins, l'accès à ce township est facile. A partir du centre à peu près du rang 22, j'ai dû ouvrir et nettoyer un chemin à travers une forêt continue pour faire mon arpentage. Deux endroits de ce township contiennent de la prairie, l'un se trouve dans le coin nord-ouest, dans le voisinage de la rivière aux Carottes, et l'autre sur le côté sud-est; c'est le prolongement d'une lisière de prairie partant du rang 22. Cette prairie a très peu d'étendue. Le restant du township se compose de forêts continues; si l'on défrichait, la terre conviendrait à la culture générale. Le township n'est propre à aucune fin avec le bois debout. Le sol consiste en une terre noire de bonne profondeur avec sous-sol d'argile. Le bois est du tremble et du baume de Giléad, avec quelques bouleaux. Les arbres ont souvent jusqu'à 12 pouces de diamètre. Ils ne sont pas assez gros pour en obtenir du bois de sciage, mais on en retire d'excellent bois de corde. Cette description est générale pour le township. On trouve très peu de terre à foin. Toute l'au est bonne. On n'a pas trouvé d'eau alcaline. L'eau existe probablement d'une manière permanente. A l'exception des quelques lacs et ruisseaux, on n'a pas trouvé beaucoup d'eau. La rivière aux Carottes traverse le coin nord-ouest du township. On rencontre quelques autres petits ruisseaux ; on a fait le levé de deux lacs. Le terrain n'est pas exposé aux inondations. Il n'y a aucune source de puissance hydraulique, à moins que ce ne soit par l'établissement de barrages dans la rivière aux Carottes. Cette rivière a un fort courant, et à certaines époques le volume d'eau est considérable. La rivière coule entre des bords élevés. Je n'ai pas vu d'indices de gelées d'été. Le tremble pour bois de chauffage abonde partout. Il n'a pas été vu de lignite, et l'on ne sait pas s'il existe des carrières de pierre. On n'a pas trouvé de minéraux d'une valeur économique. Les ours sont nombreux. A en juger par les nombreuses pistes de daim, il doit y en avoir beaucoup à certaines saisons de l'année.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 24.

Township 29.—La moitié est du township est couverte de plusieurs grandes fondrières alcalines. Dans la moitié ouest, le sol est de bonne qualité et cette partie du township est bien adaptée à la culture, bien que le sol demande beaucoup d'humidité. Le foin est très rare. Toutes les fondrières et tous les étangs disséminés dans le township contiennent de la bonne eau. On peut aussi obtenir de la bonne eau en creusant à quelques pieds de la surface. Il n'y a ni bois ni minéraux d'aucune sorte.—*A. F. Martin, A.F.T., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN.—RANG 24.

Township 30.—Une vaste fondrière alcaline couvre la plus grande partie de la moitié est de la section 29, ainsi que le quart nord-ouest de la section 22. La terre est onduleuse et le sol consiste en une très bonne marne argileuse. La section 36 est très pierreuse. La bonne eau est rare et ne se peut trouver que dans les quelques fondrières dispersées dans le township. Il existe bon nombre de fondrières à foin qui étaient cependant submergées lors de l'arpentage. Il n'y a ni bois ni minéraux d'aucune sorte. Un grand lac couvre la plus grande partie des sections 36 et 25.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—J'ai fait le voyage à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert), dans une région de prairie onduleuse, ne renfermant aucune route, jusqu'à ce township, soit un parcours d'à peu près soixante milles. Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile et de gravier, de deuxième ou troisième classe, convenant aux pâturages ou à la culture. La surface est une prairie légèrement onduleuse, et l'on trouve de la bonne eau douce dans les fondrières, autour desquelles on peut en général obtenir du foin. Il n'existe ni combustible, ni carrières de pierre, ni minéraux, ni sources de puissance hydraulique. Un lac d'environ deux milles de longueur et d'une largeur de dix à quinze chaînes est situé sur les sections 28, 29 et 32, s'étendant dans une direction nord-ouest. Les canards sauvages abondent et l'on voit parfois des antilopes.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—On parvient à ce township à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert), en traversant une région de prairie onduleuse, ne renfermant aucune route, soit un parcours d'à peu près 60 milles. Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile et est classé de première ou de deuxième qualité, propre aux pâturages ou à la culture. La surface est une prairie unie ou légèrement onduleuse, avec de nombreuses fondrières contenant de la bonne eau douce, autour desquelles se trouve généralement une bonne venue d'herbe longue ou de foin. Il n'existe ni combustible, ni carrières de pierre, ni minéraux, ni sources de puissance hydraulique. Les canards sauvages abondent et il y a quelques antilopes.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Le township est situé à environ 60 milles à travers la prairie de la station de Dundurn. Le sol est principalement de la marne argileuse avec sous-sol d'argile. Il y a plusieurs élévations se composant de gravier et de pierre impropres à la culture, mais sur lesquelles croissent une herbe d'excellente qualité, ce qui permettrait d'y établir des ranches. La surface est une prairie élevée onduleuse avec quelques champs de terre unie. Il n'y a pas de grandes prairies à foin. L'eau dans les lacs est toute fortement alcaline. Comme tous les petits étangs d'eau douce se dessèchent en été, il faudrait obtenir l'eau en perçant des puits. Le pays est élevé et est probablement exposé aux gelées d'été. Il n'y a ni bois de chauffage, ni houille, ni carrières, ni minéraux, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 34.—Le township est situé à environ 60 milles à l'est de la station de Dundurn, à travers la prairie. Le sol est principalement d'argile, avec de vastes élévations de terrain pierreux et de gravier qui conviendraient mieux aux ranches qu'à la culture. La surface est pour la grande partie une haute prairie onduleuse avec quelques morceaux de terrain bas par-ci par-là. Il y a quelques bouquets de saules dans les sections 20, 21, 28 et 29. Pas de prairies à foin de quelque étendue. L'eau dans tous les lacs est acaline, et c'est une question de savoir si l'on pourrait obtenir de la bonne eau en creusant des puits. Le pays est élevé et probablement exposé aux gelées d'été. Il n'y a ni bois de chauffage, ni houille, ni carrières, ni minéraux, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—La surface de ce township est onduleuse et montueuse, et abonde en étangs d'eau douce et de marais à foin. Plusieurs des collines sont épaissement couvertes de cailloux. Les sections dans la partie nord-est du township contiennent

quelques forêts de trembles de peu de grosseur, ainsi que des broussailles de saules et de trembles. Le sol de surface est une marne brune sablonneuse ou argileuse, de 6 à 10 pouces de profondeur, tandis que le sous-sol est une forte argile mêlée quelquefois de gravier. Quelques sections sont adaptées à la culture, et toutes conviennent aux fins de pâturages. Quant à la qualité, la terre pourrait être rangée dans la deuxième classe. Une ancienne route muletière non fréquentée traverse le township dans une direction nord-ouest, allant à Batoche, mais il n'y a aucune route en usage à présent. L'on n'éprouve aucune difficulté à voyager dans toute direction à travers la prairie, le pays à l'ouest jusqu'à Saskatoon étant comparativement uni, et le chemin de Prince-Albert à Qu'Appelle passe en deçà de sept milles du coin nord-est du township. Il n'y a aucun ruisseau, ni de lacs permanents, et pas d'indices de minéraux d'une valeur économique, mais on trouve des cailloux de pierre calcaire et de granit propres à la construction. On a vu des élans et des antilopes; les canards et les poules de prairie abondaient, et les renards et les rats musqués étaient très nombreux. La végétation n'a pas souffert par suite des gelées d'été lorsque le beau temps a commencé vers la fin de mai. Le commencement de la vraie température de printemps a été plus tardif que d'habitude cette année, bien que la neige soit disparue les premiers jours d'avril. L'approvisionnement de foin suffira probablement aux besoins du pays si l'on y fait la culture mixte. Il faudra charroyer le bois de construction de 20 milles ou plus dans le nord-est, et apporter du même endroit le bois pour le chauffage, car il n'en existe pas en qualité suffisante pour les besoins dans le township.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Dans la partie ouest de ce township, la surface est très montueuse et onduleuse; les crêtes s'élèvent en moyenne à 50 pieds au-dessus des endroits plus bas. La moitié orientale est de la terre plus ou moins planche. Quelques sections contiguës à la limite est contiennent une certaine quantité de petits trembles, mais les arbres ne dépassent pas 10 pouces de diamètre. Il y a aussi des broussailles considérables de saules et de trembles. Le sol est une marne noire sablonneuse ou argileuse d'environ 8 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile. La végétation indique une grande fertilité. Il y a d'excellent foin dans les marais, et de l'eau douce en abondance dans les étangs et les fondrières. Bien que certaines parties conviennent à la culture, le township est plus spécialement adapté à l'élevage du bétail et à la culture mixte. Dans les parties montueuses se trouve une certaine proportion pour cent de terre pierreuse. La terre est partout d'une bonne seconde classe moyenne. Une route muletière non fréquentée traverse le township, se rendant à Batoche. Aucune route n'est en usage à présent, mais l'on peut avoir accès au township de toutes les directions. Le bois mentionné plus haut fournira en partie ce qu'il faudra, mais on pourra s'en procurer tout un approvisionnement en allant à 20 milles au nord-est. Il n'y a ni ruisseaux ni lacs permanents. On ne voit aucun indice de minéraux d'une valeur économique, ni d'affleurement de roc pour en tirer la pierre à bâtir, mais on trouve dans quelques sections des cailloux qui rempliraient le but. Il a été vu dans le township du gibier consistant en élans, antilopes, daims rouges, renards et loups, ainsi que des canards et des poules de prairie.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Je me suis rendu de Toronto, par le chemin de fer Canadien du Pacifique, à Saskatoon. A cet endroit, je me procurai des chevaux et des voitures, traversai la rivière Saskatchewan, et gagnai l'est le long d'une route muletière se rendant au troisième méridien, qu'elle croise près de la limite nord du township 37. J'ai commencé les travaux d'arpentage de l'année à cet endroit, et les ai continués le long ou près de cette route jusqu'au campement, à partir duquel le township a eté subdivisé. La route suivie est tout à fait suffisante pour les besoins des premiers colons. Le sol de surface, de la terre noire, a en moyenne environ quatre pouces de profondeur recouvrant un sous-sol sablonneux. Les sommets des collines sont généralement pierreux et couverts de cailloux, avec sous-sol de gravier recouvert d'une marne moins profonde. Si ce n'était de la nature accidentée du pays, une grande partie pourrait

être classée comme numéro un. Le terrain est trop accidenté et raboteux pour la culture générale, mais il est propre à l'élevage du bétail et des chevaux. On peut dire que c'est tout de la prairie, car il n'y a pas de bois et très peu de broussailles. Les bords des nombreux marais et fondrières produisent une herbe que l'on pourrait convertir en foin. Il n'y a pas de ruisseaux, et l'eau, tout en étant abondante, ne se trouve que dans les bas-fonds. En général, cette eau ne renfermait pas d'alcali nuisible, et nous l'avons employée. Il n'y a pas de source de puissance hydraulique à développer. Nous n'avons pas trouvé que les gelées d'été s'y faisaient sentir. On peut obtenir des trembles pour le chauffage dans quelques-uns des townships voisins. Il n'a été vu ni houille ni lignite. Des pierre calcaires et d'autres cailloux sont répandus sur les collines, et peuvent servir pour la chaux et les constructions, mais il n'a été vu aucuns autres minéraux de valeur économique, et nul roc n'affleure à la surface. On peut se procurer beaucoup de canards et de poules de prairie; on a vu des antilopes et d'autres daims, et les renards et les blaireaux sont très nombreux.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Je me suis rendu par la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique de Toronto à Saskatoon; de là je traversai la rivière Saskatchewan et me dirigeai à l'est le long d'un chemin ou route muletière jusqu'au troisième méridien, le traversant près de la limite sud du township 38, continuant toujours dans une direction est le long d'une route qui subdivise les rangs intermédiaires jusqu'au rang 24, où nous campâmes sur le mont Carmel, et la subdivision a été fait de cet endroit. Cette route a été suivie avec aise, elle était passable, et assez bonne pour les besoins des premiers colons. Le sol est une terre noire et semblable à celui que l'on rencontre généralement dans cette localité, ayant en moyenne à peu près quatre pouces de profondeur, le sous-sol étant sablonneux. Il existe bon nombre d'élévations et de collines de gravier et de pierre. On peut décrire le pays comme se composant entièrement de collines et de bas-fonds, et il est mieux adapté à l'établissement de ranches que pour les fins d'agriculture. Un quart environ de la surface est couvert de trembles et de bois rabougris, le reste étant de la prairie. Une bonne partie des trembles peuvent servir à la construction de maisons en troncs d'arbres et d'abris pour les bestiaux, constructions qui sont ordinaires dans le pays. Le bois de chauffage abonde. Des étangs et petits marais à foin se rencontrent partout entre les collines. L'eau se trouve entièrement dans les étangs et marais, et elle est en général potable et propre aux fins domestiques. Les étangs sont ordinairement profonds, avec des bords abrupts, et leur étendue ne peut varier beaucoup avec le changement des saisons. Il n'y a dans ce township aucun ruisseau. Nous n'avons pas éprouvé de gelées d'été pendant que nous avons fait l'arpentage. Aucune houille ou lignite n'affleure à la surface. Des cailloux de pierre calcaire sont répandus à la surface et peuvent être convertis en chaux pour servir avec les autres pierres aux fins de construction. Il n'a pas été vu de roche fixe. On trouve bon nombre de canards et de poules de prairie. Il y a des antilopes et d'autres espèces de daim, et les renards et blaireaux sont nombreux.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Rang 25.

Township 29.—Le township entier est de la prairie découverte, avec quelques petits étangs par-ci par-là. Le sol consiste en marne argileuse avec sous-sol d'argile dans la prairie unie, et avec sous-sol sablonneux sur les hauteurs. Le foin est rare. Il n'y a pas de bois d'aucune sorte. L'eau est bonne dans tous les étangs. Il n'a pas été remarqué de minéraux. Ce township est bien adapté à la culture, mais le sol exige beaucoup d'humidité.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Le sol se compose de marne argileuse, avec sous-sol d'argile dans les terrains bas et avec sous-sol sablonneux sur les élévations. Le pays est partout de la prairie découverte onduleuse. Le foin est très rare. On trouve de la bonne eau dans tous les nombreux petits étangs répandus dans le township. Il n'existe aucun

bois. Pas de minéraux d'aucune sorte non plus. Ce pays est généralement sec et convient parfaitement à la culture, mais la terre a besoin de beaucoup d'humidité.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—On parvient à ce township à travers un pays de prairie onduleuse, sans aucune route de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert), un parcours d'environ 55 milles. Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, classé de deuxième et de troisième qualités, convenant aux pâturages ou à la culture. La surface est une prairie légèrement onduleuse, avec des groupes épais de petits trembles et de saules propres à servir de bois de chauffage ou à la construction de clôtures. De la bonne eau douce se trouve dans les petits étangs ou fondrières autour desquels on peut se procurer une petite quantité de foin. Le township ne renferme ni carrières de pierre, ni minéraux, ni source de puissance hydraulique. Les canards sauvages, les poules de prairie et les orignaux abondent.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—On est parvenu à ce township en voyageant à travers un pays de prairie onduleuse, ne contenant aucune route à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert), parcours d'à peu près 55 milles. Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol de marne argileuse et des pièces de terre couvertes de cailloux. Il est classé de deuxième et de troisième qualités et convient aux fins de pâturage ou de culture. La surface est une prairie onduleuse, avec des groupes épais de petits trembles et de saules pouvant servir comme bois de chauffage ou pour les clôtures. On trouve de l'eau douce dans les petits étangs ou fondrières, où il y a aussi une lisière contenant de petites quantités de foin. Il n'a pas été trouvé de carrières de pierre, ni de minéraux, ni source de puissance hydraulique. Le petit lac Manitou, dont l'eau est alcaline, s'étend à travers la partie du sud du township. Les canards, les poules de prairie et les orignaux abondaient.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township, situé à 50 milles de Dundurn, est accessible en voyageant à travers la prairie. Le sol, qui est principalement de l'argile avec des petites pièce de terre se composant de gravier, est bien adapté à la culture. A l'exception du quart sud-est du township, la surface est entièrement de la prairie onduleuse. Le quart sud-est est pour la plus grande partie couvert de broussailles de saules et de trembles, quelques-uns convenant pour bois de chauffage. Il n'y a que quelques petites prairies à foin qui n'ont pas d'importance. Il n'y a pas de nappes d'eau permanentes. La végétation paraissait en retard, mais je n'ai pas de renseignements au sujet des gibiers d'été. Il n'y a pas de houille, de carrières, de minéraux ni de gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 34.—Ce township est situé à environ 50 milles de Dundurn, à travers la prairie. Le sol se compose principalement d'argile, avec par-ci par-là de pièces de terrain de gravier contenant une grande quantité d'argile. Il est bien adapté à la culture. La surface est de la prairie onduleuse, sans bois ni broussailles. De nombreuses petites prairies à foin sont répandues dans le township, principalement dans la partie du nord. Il n'y a aucune nappe d'eau permanente. Le printemps a été froid et tardif, mais je n'ai aucun renseignement au sujet des gelées d'été. Il n'y a ni bois de chauffage, ni carrières, ni minéraux, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—La surface de ce township est onduleuse et montueuse dans le voisinage des limites nord et sud, tandis que près du centre quelques-unes des sections sont comparativement planes. L'eau de surface abonde dans les fondrières et les étangs pendant les premiers mois de l'été. Une partie considérable du terrain est couverte de cailloux erratiques ayant en moyenne de 6 à 8 pouces de diamètre, et quelquefois enfoncés dans le sol. Il n'y a de bois d'aucune sorte ni de ruisseaux dans le township. Le pays convient parfaitement à l'établissement de ranches grâce à ses pâturages, ainsi qu'à la culture mixte. Quant à sa classification pour les fins agricoles, la

terre est de deuxième ou de troisième qualité. On n'a pas vu de minéraux ayant une valeur économique, ni d'indices qu'il en existait. L'endroit le plus rapproché pour obtenir du bois serait à 12 milles au nord. On arrive facilement à ce township par voie de Saskatoon, mais il n'y a pas de chemins qui le traversent. L'antilope paraît abonder dans la localité, et il en est de même des renards, des rats musqués, des canards, des oies et des pluviers.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Aucun chemin ne traverse le township, mais il est facile d'y avoir accès de toutes les directions. Saskatoon forme la base la plus rapprochée de ravitaillement dans le moment. Le sol de surface est une marne noire et sablonneuse de 6 à 12 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile. Quelques-unes des collines sont couvertes de cailloux, de granit et de pierres calcaires qui fourniront les matériaux pour les bâtiments. Le township est adapté à la culture mixte. La surface est onduleuse et fortement entrecoupée de fondrières et de lacs. Il n'y a de bois d'aucune sorte, l'endroit le plus rapproché pour s'en procurer est à peu près à 12 milles au nord-ouest. Il y a des marais et des bas-fonds dans la plupart des sections, lesquels fourniront une quantité limitée de foin. Il y a durant les premiers mois du printemps et de l'été un approvisionnement abondant d'eau douce dans les étangs et les marais. Les lacs permanents sont en général alcalins. Il n'y a pas de cours d'eau, et nous n'avons pas non plus observé de sources. La végétation au mois de juin était très développée, et n'indiquait pas qu'il y eut des gelées d'été. Il n'y a pas d'indices de houille ni de minéraux d'une valeur économique. Le bois sera le moyen de chauffage le moins dispendieux pendant un certain temps. Le daim rouge, l'antilope, l'élan, les renards, les rats musqués, les putois et les loups fréquentent la prairie. Les renards, les oies et les pluviers abondent.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Je me suis rendu pour faire l'arpentage de ce township, à partir de Toronto par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Saskatoon, et de là je traversai la rivière Saskatchewan avec mon équipage, me dirigeant à l'ouest par un chemin ou route muletière jusqu'au troisième méridien, croisant la limite nord du township 37 près de ce méridien. Je subdivisai alors les différents townships intermédiaires en suivant la route muletière, auprès de laquelle je campai pour faire l'arpentage de ce township. Cette route est suivie avec facilité et est assez bonne pour les fins des premiers colons. Le sol de surface est de la terre noire ayant en moyenne à peu près 4 pouces de profondeur sur un sous-sol sablonneux. Il y a plusieurs collines et élévations se composant de gravier, avec moins de sol de surface, et les collines sont ordinairement couvertes de pierres et de cailloux. Plusieurs colons sont venus dans le voisinage pendant que l'arpentage se faisait, mais n'y avaient pas pris de terres. Le township est en général trop entrecoupé par des collines et des bas-fonds, ainsi que par des étangs, pour convenir à la culture, et il est plutôt propre à l'élevage du bétail et des chevaux. C'est tout de la prairie sans bois ni broussailles. On peut se procurer le bois de chauffage dans le township voisin à l'est et dans d'autres directions. De petits étangs et des marais à foin sont très nombreux dans les bas-fonds situés entre les élévations et les collines. L'eau convient en général aux fins domestiques, et mon parti n'a pas trouvé d'effets alcalins en l'employant. Il n'y a pas de cours d'eau. Comme les rivages des étangs sont souvent escarpés, les changements des saisons humides ou sèches ne feront pas varier de beaucoup l'étendue de l'eau. Je ne crois pas que les gelées d'été fassent grand dommage aux récoltes des espèces ordinaires. Il n'a été vu ni filons de houille ou de lignite ni de minéraux de valeur. Des pierres calcaires et d'autres cailloux jonchaient la surface et pourraient servir pour la chaux et les fins de construction ; il n'a été vu aucun rocher fixe. On peut se procurer beaucoup de canards et de poules de prairie. On a vu des antilopes et d'autres daims, tandis que les renards et les blaireaux sont très communs.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Je suis parti pour cet arpentage de Toronto, par le chemin de fer Canadien du Pacifique, et me rendis à Saskatoon, où j'ai complété mon équipage. Je

traversai ensuite la rivière Saskatchewan et me dirigeai à l'est par une route muletière se rendant au troisième méridien, y parvenant près de la ligne qui divise les townships 37 et 38. Je commençai les arpentages à cet endroit en suivant ou en demeurant près de cette route dans une direction est jusqu'au campement, à partir duquel ce township a été subdivisé. La route peut se suivre facilement et convient aux besoins des premiers colons. Le sol de terre noire a une profondeur moyenne d'environ 4 pouces et ressemble à tous égards à celui que l'on rencontre généralement dans toute cette partie du pays. Le sous-sol est sablonneux; les endroits plus élevés sont souvent composés de gravier, avec une couche plus mince de sol de surface, et en général les sommets des collines sont couverts de pierres. Le pays est fortement entrecoupé de collines et de bas-fonds, et la surface est très inégale. Il est trop raboteux et accidenté pour être désirable pour la culture, et mieux adapté à l'élevage du bétail et des chevaux. La plus grande partie du township est de la prairie, mais on y trouve quelques bois de tremble et des broussailles. On peut se procurer du foin le long des rivages de plusieurs étangs et marais. Il n'y a pas de ruisseaux, car toute l'eau se trouve dans les étangs, fondrières et marais. Elle abonde et convient généralement aux fins domestiques, car elle ne contient pas assez d'alcali pour être nuisible. Il n'y a pas de source de puissance hydraulique. Les gelées d'été ne paraissaient pas se faire sentir. On peut se procurer du tremble pour le chauffage en quantité suffisante pour le besoin. Il n'a été vu ni houille ni lignite. On peut recueillir des pierres calcaires et autres cailloux pour la chaux et la construction, mais il n'a pas été trouvé de minéraux d'une valeur économique, et nul rocher fixe n'affleure à la surface. Quelques colons commençaient à faire des défrichements pendant que l'on poursuivait l'arpentage. On peut se procurer bon nombre de canards et de poules de prairie. Il a été vu des antilopes et d'autres daims. Tous les endroits secs sont criblés de trous et terriers de renards et de blaireaux.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 26.

Township 29.—Un profond ravin pénètre dans ce township dans la section 34 et court dans une direction sud-est à travers les sections 35, 26, 23, 14, 13, 12 et 1. Le fond du ravin est couvert soit par des lacs soit par des muskegs contenant de l'eau très alcaline. La partie du township située sur le côté occidental du ravin est très raboteuse et montueuse et contient plusieurs fondrières et étangs dans tous lesquels on trouve de la bonne eau. Le pays sur le côté oriental du ravin subit une transformation soudaine. Il devient plus égal et la terre est de beaucoup meilleure qualité. Les monticules élevés cessent au ravin. Il y a toute une venue de trembles de 3 à 6 pouces de diamètre le long du bord occidental du ravin dans les sections 34, 27 et partie de 22. On peut trouver une bonne quantité de foin dans les environs des fondrières. Il n'y a pas de minéraux d'aucune sorte. Le pays du côté est du ravin est de troisième classe, et de deuxième sur le côté ouest. Tous les étangs et fondrières contiennent de la bonne eau douce.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Un profond ravin court à partir de la section 33, inclusivement, dans une direction sud à travers les sections 28, 21 et 16, puis dans une direction sud-est à travers les sections 9 et 3. Un grand lac couvre une partie des sections 28 et 29, et s'étend au nord et au sud en suivant le ravin. L'eau de ce lac est tout à fait rougeâtre et très salée. De grandes troupes de canards et d'oies sauvages abondent dans ce lac. Le pays du côté ouest du ravin est très accidenté et montueux, mais il devient plus uni sur le côté est. On peut ramasser une grande quantité de bon foin près des nombreuses fondrières qui s'y trouvent. Un bouquet de bonne grandeur d'une deuxième venue de trembles se trouve sur le versant des bords du ravin sur la limite est des sections 4 et 9. Il n'y a pas de minéraux d'aucune sorte. L'eau est très bonne dans toutes les fondrières et étangs. Le sol sur le côté ouest du ravin est composé d'une mince couche de marne sablonneuse avec sous-sol sablonneux. Dans les sections 29

et 33 et dans le voisinage du lac en question, la terre est littéralement couverte de pierres ; sur les hauteurs le sol est graveleux et pierreux.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—Nous sommes parvenus à ce township en parcourant à peu près 50 milles, sans aucune route à travers une prairie onduleuse à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert). Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol de marne argileuse et quelques cailloux épars, de deuxième et de troisième classes, convenant aux fins de pâturage ou de culture. La surface est une prairie onduleuse. De l'eau douce se trouve dans un certain nombre d'étangs ou de fondrières entourés d'une lisière de foin, et l'on a rencontré un petit lac dans la section 9. Il n'y a pas de carrières de pierre, ni combustible, ni minéraux, ni source de puissance hydraulique. Les canards et les poules de prairie abondaient.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Nous sommes parvenus à ce township en parcourant environ 50 milles à travers un pays de prairie onduleuse, sans aucune route, à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert). Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol de gravier, de deuxième, troisième et quatrième classes, et quelques petites pièces couvertes de cailloux. Il convient pour les pâturages et la culture. La surface est une prairie onduleuse, et l'on trouve de l'eau douce dans un certain nombre de petits étangs ou fondrières autour desquels il y a une petite quantité de foin. Il n'a pas été découvert de carrières de pierre, de combustible, de minéraux, ni de sources de puissance hydraulique. Le petit lac Manitou s'étend à l'est et à l'ouest à travers le milieu du township. Son eau est alcaline. Les canards et les poules deprairie abondaient.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est situé à environ 40 milles franc est à travers la prairie de Dundurn. Le sol est principalement d'argile, quelque peu pierreuse sur les élévations, et est très propre à la culture. La surface est de la haute prairie onduleuse, avec de nombreux petits étangs au commencement du printemps. Il n'y a ni bois, ni prairies à foin de quelque étendue, ni nappes l'eau permanentes, ni combustible, ni houille, ni carrières de pierre, ni minéraux. Le seul gibier qu'on ait vu est quelques antilopes.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 34.—Je suis parvenu à ce township en voyageant à travers la prairie depuis Dundurn; la prairie était dure et le parcours très beau. Le sol est principalement de l'argile, avec quelques élévations graveleuses et pierreuses, convenant à la culture du blé. La surface est entièrement une prairie onduleuse, dépourvue de bois ou de broussailles. Il n'y a pas beaucoup de terre à foin; ce qu'il y en a est par petites pièces. L'eau est toute alcaline, sauf quelques petits étangs qui se dessèchent pendant l'été. Je n'ai pas eu connaissance de gelées d'été dans cette région. Les indices sont que le climat est sec et froid en hiver. Je n'ai pas vu d'approvisionnement de combustible, sauf la houille, que l'on peut charroyer du chemin de fer. Il n'y a ni carrières, ni minéraux, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—Ce township est facilement accessible de Saskatoon, situé à 40 milles à l'ouest, la ville la plus rapprochée actuellement qui possède des facilités de chemin de fer. Il n'y a pas de chemin qui traversent le township, mais l'accès en est facile de toute direction. Le sol est partout une marne brune sablonneuse ou argileuse et entrecoupée par des lacs et des étangs. Le township est adapté à la culture mixte. Il n'y a pas de bois, l'endroit le plus rapproché pour s'en procurer serait à environ 15 milles de distance dans une direction nord-ouest. Des marais à foin, qui sont assez généralement dispersés dans le township, produiront assez de foin pour la consommation locale. L'eau douce abonde dans les plus petits étangs et marais. Les plus grands lacs sont très fortement imprégnés de substances alcalines. Il n'y a pas de ruisseaux d'eau courante, et nous n'avons observé non plus aucunes sources. La végétation luxuriante de l'herbe, etc., indiquerait des conditions climatériques favo-

rables. Il n'a été vu aucun indice de houille ou d'autres minéraux d'une valeur économique. Des pierres propres aux fondations ou autres fins de construction, comme granit et pierre calcaire, s'y trouvent sous la forme de cailloux. Le daim rouge, l'antilope, les renards, les loups et les rats musqués paraissent abonder, tandis que les lacs et les marais sont bien peuplés de canards, de pluviers et quelquefois d'oies. Il y a aussi des poules de prairie, mais on en trouve en plus grande abondance là où le pays est colonisé.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Le township entier est de la prairie onduleuse découverte, en partie entrecoupé par des fondrières et étangs d'eau, qui fournissent l'approvisionnement pendant les premiers mois d'été, et quelques années, tout le temps. Le sol est une argile noire ou marne sablonneuse recouvrant un sous-sol d'argile. Plusieurs des collines et quelques parties de la surface plane sont couvertes de cailloux ronds très usés.

La végétation paraît florissante et indique un sol fort fertile. Le pays est bien adapté aux pâturages, et quelques-unes des fondrières fourniront un bon approvisionnement de foin, mais il n'y a pas de raisons pour qu'une forte proportion pour cent de la terre ne convienne aux fins agricoles. La terre peut être en général classée de seconde qualité. Il n'y a pas de chemin qui traverse le township, mais on peut facilement y avoir accès dans toutes les directions. Pas de bois, mais on en trouve en quantité considérable à une journée de marche (aller et retour) dans l'ouest. Il n'a pas été vu de minéraux d'une valeur économique, mais on trouvera des pierres à bâtir et de la chaux en abondance sous la forme de cailloux et de blocs erratiques. Quant au gibier, on peut s'attendre à y trouver l'élan, le daim rouge, l'antilope, les canards, les poules de prairie, les renards, les loups et les rats musqués. Aucun ruisseau d'eau courante ne traverse le township, mais on pourrait rodinairement obtenir de la bonne eau en creusant.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Je me suis rendu pour faire cet arpentage de Toronto à Saskatoon par le chemin de fer Canadien du Pacifique. Je traversai la rivière Saskatchewan à Saskatoon, puis voyageai dans une direction est avec mon équipage le long d'une route muletière ou chemin se rendant au troisième méridien, y parvenant près de la limite nord du township 37. J'ai fait les subdivisions des townships de cet endroit en continuant à l'est et le long de la route jusqu'au campement à une petite distance au sud du chemin, à partir duquel la subdivision de ce township a été faite. Ce chemin a été suivi facilement, et suffit pour les besoins des premiers colons. Le sol de ce township est semblable à celui d'autres townships dans la localité, et a une profondeur moyenne d'à peu près 4 pouces de terre noire sur un sous-sol d'une nature sablonneuse. Les collines contiennent souvent du gravier et sont presque toujours couvertes de pierres et cailloux. Par suite de la nature accidentée de sa surface, le township n'est pas adapté à la culture générale, mais convient mieux à l'établissement de ranchos pour le bétail et les chevaux. Presque tout le township est de la prairie, il n'y a que par-ci par-là quelques bois de trembles et broussailles. On trouve partout de petits étangs et des marais parmi les collines, et l'eau est abondante. Les marais à foin ne sont pas grands, mais l'herbe pousse sur les bords des endroits les plus humides, et on peut s'y procurer du foin. Il n'y a pas de ruisseaux, et toute l'eau se trouve dans les étangs et les marais ; elle est ordinairement potable et convient à tous les usages domestiques. Les étendues d'eau ne sont pas aussi exposées à subir des variations par suite des changements de saisons que dans le cas d'un pays plus plat. Je n'ai pas observé que les gelées d'été puissent faire tort à la production des récoltes propres au pays. Il n'a été vu ni houille, ni lignite. On peut recueillir des cailloux de pierre calcaire et les convertir en chaux en les brûlant, et on peut s'en servir avec d'autres cailloux pour la construction. On n'a pas vu de roche fixe, ni trouvé de minéraux d'une valeur économique. Il y a beaucoup de canards et de poules de prairie. On a vu des antilopes et d'autres daims, et les canards et les blaireaux étaient nombreux.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU DEUXIÈME MÉRIDIEN—RANG 26.

Township 38.—Je me suis rendu, pour faire cet arpentage, de Toronto à Saskatoon, par le chemin de fer Canadien du Pacifique; je traversai la rivière Saskatchewan et me dirigeai vers l'est le long d'une route muletière ou chemin se rendant au troisième méridien, y parvenant près de la limite sud du township 38. Je commençai de cet endroit la subdivision des townships, que je continuai vers l'est le long de la route jusqu'à une petite distance au nord du campement, à partir duquel l'arpentage de ce township a été fait. Cette route muletière a été facilement suivie; elle était en bon état et suffisante aux besoins des premiers colons. Le sol a en moyenne environ 4 pouces de terre noire avec sous-sol sablonneux; comme le restant de cette partie montueuse du pays, les collines contiennent souvent du gravier et sont couvertes de cailloux. Par suite de sa nature accidentée, il ne convient pas à la culture générale, et serait plus propre aux ranchos. Le pays est généralement de la prairie, mais une partie considérable est couverte de broussailles de trembles et de saules; le tremble est de grosseur suffisante pour servir aux bâtiments des colons. De petits étangs et marais sont parsemés en grand nombre parmi les collines, et l'eau est abondante. On peut couper du foin autour des marais. Toute l'eau est contenue dans ces étangs et marais. Il n'existe pas d'eau courante. Les étendues couvertes d'eau subiront les mêmes variations que dans le cas d'un pays plat. L'eau convient en général à l'usage domestique, et il n'y en a que très peu qui soit alcaline. Je n'ai pas eu la preuve que les gelées d'été feraient tort aux récoltes. Il n'a pas été vu de houille ni de lignite. On peut employer les cailloux de pierre calcaire à faire de la chaux, qui, avec les autres cailloux, pourront servir à bâtir. Il n'a pas été vu de roche fixe, et aucuns minéraux de valeur économique n'existent. On trouve bon nombre de canards et de poules de prairie. Il y a des antilopes ainsi que les autres espèces de daims. Les renards et les blaireaux sont très communs.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 27.

Township 29.—Ce township est couvert d'une succession non interrompue d'étangs, de fondrières et de monticules d'une hauteur variant de vingt à soixante-quinze pieds. On pourra se procurer une bonne quantité de foin dans les fondrières et aux alentours. Il n'y a ni bois ni minéraux d'aucune sorte. Le township entier est couvert d'une végétation luxuriante de chiendent. Le sol se compose généralement de sable sur le sommet des collines, tandis que l'on trouve la marne argileuse entre les collines. Le sol est partout de troisième classe. On trouve de la bonne eau douce dans tous les rangs et fondrières.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Ce township est raboteux et montueux, avec de nombreux étangs, fondrières et monticules d'une hauteur variant de vingt à soixante-dix pieds. Ces monticules, quelques-uns avec pics élevés, d'autres ayant la forme d'élévations, et d'autres de barrages de castors, ressemblent aux montagnes Rocheuses en miniature. A une certaine distance le pays paraît comme une vaste mer hachée. L'eau est bonne dans tous les étangs et fondrières. Du bon foin pousse autour des fondrières, et on peut s'en procurer un fort approvisionnement. Dans le coin nord-est du township les collines sont moins raides, et le pays semble prendre une forme plus unie, bien qu'il garde toujours un haut niveau. Il n'y a ni bois ni minéraux d'aucune sorte. L'antilope paraît faire sa demeure des collines. Le sol est très léger partout. Ce pays n'est propre qu'à l'établissement de ranchos.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—Nous sommes parvenus à ce township en parcourant à peu près 45 milles d'une prairie onduleuse, à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert). Le sol varie d'une marne sablonneuse à une marne argileuse, pour la grande partie de deuxième classe, convenant à la culture et aux pâturages. La surface est une prairie découverte onduleuse, et l'on trouve de l'eau douce dans les étangs et marais épars, les marais contenant en général une bonne venue de foin. Il n'a été trouvé ni carrières, ni combustible, ni

minéraux, ni sources de puissance hydraulique. Les canards abondaient, et l'on voit parfois des antilopes.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Nous sommes parvenus à ce township en parcourant environ 45 milles de prairie onduleuse, à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert). Le sol est de morne sablonneuse et de marne argileuse avec cailloux, classé de deuxième, troisième et quatrième qualités, convenant mieux, à tout prendre, à l'élevage du bétail qu'à la culture. La surface est une prairie onduleuse. On trouve de l'eau douce en abondance dans les nombreux étangs et marais à foin, et il y a un petit lac dans les sections 26, 27 et 34. Aucune carrière, ni combustible, minéraux ou sources de puissance hydraulique n'ont été découverts. Les canards sont nombreux, et l'on rencontre parfois des antilopes.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Dundurn est la station de chemin de fer la plus rapprochée et est située à environ 45 milles à travers la prairie. Le sol est principalement de l'argile forte, très sèche, qui deviendra certainement friable par la culture, et fera de la bonne terre à blé. Il y a plusieurs bas-fonds alcalins qui indiquent que le terrain doit être soigneusement choisi, car l'alcali se trouve dans la terre même, aux endroits où il n'en apparaît pas à la surface. La surface est toute en prairie onduleuse, avec quelques élévations pierreuses. Il y a de bonnes prairies à foin dans les sections 31, 32, 20 et 29. Il n'existe ni bois, ni combustible, ni carrières de pierre, ni houille, ni minéraux, ni cours d'eau, ni nappes d'eau douce permanentes; les lacs permanents sont tous fortement alcalins. Les premiers jours du printemps ont été froids, avec gelées et il n'a pas été vu de gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 34.—Je suis parvenu à ce township en voyageant à travers la prairie à partir de Dundurn, un parcours d'à peu près 40 milles. Le sol est de la bonne argile, plutôt dure, mais qu'on améliorerait par la culture et qui convient à la production du blé. La surface est toute de la prairie, en partie onduleuse, avec certaines étendues légèrement onduleuses entre les élévations. Il n'y a ni bois, ni terres à foin, ni nappes d'eau permanentes. Il y a eu des gelées vers le milieu de mai, mais aucune après cette date. Il n'existe ni bois de chauffage, ni houille, ni carrières, ni minéraux. On a vu au loin quelques antilopes.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—La surface de ce township est montueuse et la majorité des sommets des collines sont pierreuses. La terre est à peine propre à la culture, mais convient au pâturage. Chaque section doit probablement renfermer assez de terre arable pour les besoins locaux, si la culture mixte y est pratiquée. Les étangs et fondrières d'eau douce sont nombreux, et quelques marais produiront un bon approvisionnement de foin. Le sol est en général une marne argileuse avec sous-sol de forte argile. Il y a quelques groupes de trembles et de saules chétifs mais aucun bois qui puisse être utile. L'endroit le plus rapproché pour s'en procurer un approvisionnement convenant à la construction serait à environ 12 milles au nord. Il n'a été vu aucuns minéraux, ni affleurement de roc. Le township est de facile accès de tous côtés, mais aucune route muletière fréquentée ne le traverse. O a vu des antilopes et des daims rouges ; les étangs sont bien peuplés de canards et de pluviers. Les renards et les rats musqués sont très nombreux. Il y a quelques loups et des blaireaux.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est une prairie découverte onduleuse, fortement entrecoupée par des fondrières et des lacs alcalins, plus particulièrement dans le quart sud-est. Dans d'autres parties se trouvent plusieurs marais à foin et étangs, contenant généralement de l'eau douce. Le pays convient mieux à la culture mixte qu'à tout autre genre particulier de travaux agricoles. Il n'y a de bois d'aucune espèce; l'endroit le plus rapproché pour s'en procurer est à environ six milles de la limite nord. Pas de ruisseaux d'eau vive ni de sources, mais les étangs et les fondrières renferment une quantité suffisante d'eau douce pour les années ordinaires. La végétation a été

très faible cette année jusqu'au 24 mai, mais elle a été très rapide après cette date et n'a pas été retardée par les gelées ou le froid. Le bois sera le combustible le moins dispendieux pendant un certain temps. Il n'y a pas d'indices de houille ni de minéraux d'une valeur économique. Le gibier consistait en élans, daims rouges, antilopes, coyotes, rats musqués, blaireaux, etc. Il y a des canards, des gélinottes, des pluviers et des oies pendant certains temps de l'année. Aucune route muletière fréquentée ne traverse le township, qui est cependant de facile accès de tous côtés. L'endroit le plus rapproché pour se procurer les approvisionnements nécessaires est Saskatoon, à une distance d'environ 40 milles.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Je me suis rendu à ce township par le chemin de fer Canadien du Pacifique de Toronto à Saskatoon ; de là je traversai la rivière Saskatchewan, me dirigeant vers l'est par une route muletière ou chemin bien tracé jusqu'au troisième méridien, que je traversai près de la limite nord du township n° 37, et je continuai à l'est le long de cette route jusqu'au campement à partir duquel le township a été subdivisé. Ce chemin, à partir de Saskatoon, était en bon état et tout à fait suffisant pour les besoins des premiers colons. Le sol a une profondeur moyenne d'à peu près 4 pouces de terre noire avec sous-sol d'une nature en général sablonneuse; les collines et élévations sont couvertes d'une couche moins profonde de marne et sont ordinairement pierreuses, avec un sous-sol de gravier. La profondeur de marne est suffisante, mais comme la surface est entrecoupée par des collines et étangs, le pays ne convient pas au labourage ou à la culture, mais est mieux adapté pour les ranches. La surface est généralement de la prairie, mais à certains endroits elle est couverte de broussailles et de bois. Dix pour cent probablement de l'étendue contiennent du bois rabougri, ou sont boisés. Ces bois se composent de trembles et de saules. Quelques-uns des trembles sont assez gros pour servir aux fins de la construction. Les parties du nord de ce township sont celles qui contiennent la plus grande partie du bois. De petits marais à foin abondent presque partout. L'eau se trouve toute dans les marais, étangs et petits lacs, et mon parti s'en est servi en général pour le boire et n'a éprouvé aucun mauvais effet de l'alcali. Quelques-uns des étangs sont très profonds, mais cela variera suivant que les années seront sèches ou pluvieuses. Il n'y a pas de ruisseaux, ni eau courante. Pas de sources de puissance hydraulique non plus. Nous n'avons pas éprouvé de gelées dommageables au cours de l'été de 1903, pendant qui nous faisions l'arpentage. Le tremble propre à faire du bois de chauffage se trouve dans les parties du nord du township. Il n'a été vu ni houille ni lignite. Des cailloux de pierre calcaire sont répandus à la surface et peuvent être utilisés pour en faire de la chaux. Il n'a été vu ni roche fixe ni minéraux d'une valeur économique. On peut y trouver bon nombre de canards, de poules de prairie, d'antilopes et quelques autres espèces de daims.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Je me suis rendu à ce township par le chemin de fer Canadien du Pacifique de Toronto à Saskatoon ; de là je traversai la rivière Saskatchewan, me dirigeant vers l'est le long d'une route muletière ou chemin, assez bien tracé, jusqu'au troisième méridien, que je traversai près de la limite sud du township n° 38, et je continuai à l'est le long de cette route jusqu'à près du campement, à partir duquel le township a été subdivisé. Ce chemin, à partir de Saskatoon, était en bon état et tout à fait suffisant pour les besoins des premiers colons. Le sol a une profondeur moyenne d'environ 4 pouces de terre noire; le sous-sol est ordinairement sablonneux. Les sommets de collines sont généralement couverts de pierres, et il y a bon nombre d'élévations composées de gravier, endroits dans lesquels le sol de marne est moins profond. La profondeur du sol est suffisante pour en obtenir des récoltes, mais comme le pays est entrecoupé de collines abruptes et élevées, avec étangs intermédiaires, le township ne convient pas à la culture, mais serait plus propre à l'établissement de ranches. La surface est généralement de la prairie, mais il y a dans certains endroits du bois et des broussailles; un sixième à peu près du township est boisé ou couvert de bois ra-

bougri. Ce bois consiste en trembles et en saules, et beaucoup de trembles pourraient servir à la construction des maisons des colons. Le bois est assez uniformément distribué par groupes dans le township. Il y a partout de petits marais à foin; le foin couvre les marais moins profonds et les bords de ceux qui le sont davantage. Toute l'eau est contenue dans les marais, les étangs et les petits lacs. Mon parti a bu en général cette eau, et n'a éprouvé aucun mauvais effet de l'alcali. Quelques-uns des étangs sont très profonds, mais le seront plus ou moins, suivant que les saisons seront sèches ou pluvieuses. Il n'y a ni ruisseaux ni creeks d'eau vive. Pas de sources de puissance hydraulique à développer. Nous n'avons pas éprouvé de gelées dommageables pendant l'arpentage. On peut se procurer du tremble pour le chauffage presque partout dans le township. Il n'a été vu ni houille, ni lignite. Des cailloux de pierre calcaire sont répandus à la surface, et pourraient être utilisés pour faire de la chaux. On n'a vu ni roche fixe ni minéraux de valeur économique. Bon nombre de canards, de poules de prairie, d'antilopes et d'autres espèces de daims habitent le township.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 28.

Township 29.—Ce township est littéralement couvert de monticules d'une hauteur variant de vingt à quatre-vingts pieds, avec de nombreuses fondrières et étangs. Au pied de presque chaque monticule se trouve un étang ou une fondrière, et tous contiennent de la bonne eau. Une vallée d'à peu près 140 pieds de profondeur pénètre dans le township dans la section 32, et s'étend au sud-est à travers les sections 29, 30, 19, 20, 17, 16, 15, 9, 10, 4 et 5. La rivière du Bras, petit cours d'eau dont le courant est très lent, coule au centre de cette vallée. L'eau en est très alcaline. Ce township est complètement dépourvu de bois de toute sorte. On peut recueillir un approvisionnement passable de bon foin dans les environs des fondrières. Il n'y a de minéraux d'aucune sorte. Les antilopes et les canards sont très nombreux. Le sol se compose généralement d'une légère couche de marne argileuse avec sous-sol de sable. Il est classé partout de troisième qualité.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Ce township est un véritable réseau de monticules, de fondrières et d'étangs, qui se rencontrent alternativement à environ chaque cinq chaînes dans toute direction. Les monticules varient en hauteur de ving à soixante-quinze pieds et prennent toutes sortes de formes. La rivière du Bras prend sa source dans une grande fondrière, située dans une vallée profonde ou ravin, dans la section cinq, et coule dans une direction sud-est. Ce ravin se ramifie, dans une direction ouest et nord-est, à une courte distance au nord de la section 5. L'eau est bonne et douce dans tous les étangs et fondrières, mais elle est amèrement alcaline dans la rivière du Bras. Le sol est partout sablonneux et est classé de troisième qualité. Les antilopes et les canards sont très nombreux. Tout le township est couvert d'une végétation abondante de chiendent. On peut se procurer du foin en quantité passable dans les environs des fondrières. Il n'y bois ni minéraux d'aucune sorte.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—On est parvenu à ce township de la station de Dundurn, sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, de laquelle il est séparé par environ 40 milles de prairie découverte onduleuse. La surface est montueuse et il y a de la prairie découverte onduleuse, avec de nobreux marais à foin contenant de la bonne eau douce. Pas de bois, de minéraux ou de sources de puissance hydraulique. Le sol est une marne sablonneuse et marne argileuse, avec des étendues de cailloux sur le sommet des monticules, et est classé de deuxième et troisième qualités. Il est propre à la culture, mais convient plutôt aux fins du pâturarge. Un petit lac, dont on a fait le levé, est situé dans la section 28.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Ce township est une prairie onduleuse découverte avec une bonne venue d'herbe et de nombreux marais et fondrières contenant de l'eau douce. Pas de bois. Le sol est de deuxième classe et se compose d'une marne argileuse. Un petit

lac alcalin d'environ 400 acres d'étendue est situé dans la partie nord-est du township. Le township est propre à la culture ou aux fins du pâturage.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est accessible en voyageant à travers la prairie à partir de Dundurn. Le sol est principalement de l'argile avec quelques élévations de gravier, convenant à la culture du blé. La surface est toute de la prairie onduleuse dépourvue de bois et broussailles. La terre à foin est toute par petites pièces. L'eau est toute alcaline, à l'exception de celle de quelques petits étangs, qui se dessèchent en été. Je n'ai pas vu de gelées d'été; les indices sont que le climat est sec en été, avec peu de neige en hiver. Il faudra charroyer le combustible du chemin de fer. Il n'y a ni carrières, ni minéraux, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 34.—Ce district est accessible en traversant une prairie fortement onduleuse à partir de Dundurn. Le sol est principalement de l'argile avec des étendues pierreuses, convenant à la production du blé. La surface est de la prairie onduleuse, dépourvue de bois ou de broussailles. La terre à foin est par petites pièces. Les nappes d'eau permanentes sont toutes alcalines. Je n'ai pas vu d'indices de gelées d'été. Le climat paraît excessivement sec, et il fait probablement très froid en hiver. Il faudra charroyer le combustible du chemin de fer. Il n'y a ni carrières, ni minéraux. Il y avait un bon nombre de canards dans les lacs.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—La surface est partout onduleuse et de prairie montueuse, et il n'y a pas de bois à l'exception de quelques groupes de trembles et de saules rabougris dans le quart nord-est du township. On peut cependant se procurer du bois à environ 10 milles au nord. Le sol est de l'argile ou de la marne sablonneuse jusqu'à une profondeur de 6 à 12 pouces, avec sous-sol d'argile. Quelques parties du township sont très pierreuses ; il en est ainsi particulièrement sur les collines, où se trouvent de nombreux petits cailloux dépassant rarement 12 pouces de diamètre. Pendant les premiers mois d'été il y a un approvisionnement abondant d'eau douce dans les nombreux étangs et fondrières qui entrecoupent la surface. On rencontre trois ou quatre lacs permanents de peu d'étendue qui sont alcalins. Le township n'est traversé par aucun chemin ou route fréquenté, et ne renferme aucun ruisseau d'eau courante. Quant à la qualité, la terre est de deuxième et de troisième classe. Des marais à foin se présentent dans presque chaque section du township. Il n'y a pas d'indices de minéraux d'une valeur économique. On a vu des antilopes et des daims rouges, aussi des canards, des oies, des pluviers, des gélinottes, des renards, des rats musqués et des loups.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 36.—La surface de ce township est en général de la prairie onduleuse devenant montueuse, avec de nombreux étangs d'eau douce et quelques marais à foin. Bon nombre des collines contiennent des dépôts de gravier et de cailloux enfoncés dans le sol, ce qui rend ces endroits impropres à tout, sauf comme terre à pâturage. Le sol de surface varie d'une marne noire sablonneuse à une marne argileuse d'environ 8 pouces de profondeur ordinairement, avec sous-sol d'argile. Il y a plus de collines dans le nord et sur le côté est du township que dans les autres endroits. Les sections les plus planes conviendraient à la culture, tandis que le terrain montueux fournirait d'excellents pâturages. Il n'y a pas de ruisseaux d'eau courante dans la localité, non plus que de bois d'aucune sorte. L'endroit le plus rapproché pour s'en procurer est situé à environ 6 milles au nord. Il n'y a pas d'indices de minéraux d'une valeur économique. Pas de chemins fréquentés qui traversent le township, lequel est cependant de facile accès à partir de Saskatoon, comme de tous côtés. On a vu des antilopes, des orignaux, des renards, des loups et des rats musqués, ainsi que des canards et des poules de prairie.—*Thos. Fawcett, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Je me suis rendu de Toronto à Saskatoon, par le chemin de fer Canadien du Pacifique, traversai la rivière Saskatchewan, et de là en gagnant l'est le long d'un chemin ou trail jusqu'au troisième méridien, le croisant près de la limite

nord du township, et de là au campement, à partir duquel j'ai fait la subdivision. Ce chemin était en bon état et assez bien tracé pour répondre aux besoins des premiers colons. Le sol est une marne noire d'environ 4 pouces de profondeur avec un sous-sol sablonneux (il y a souvent une quantité considérable de gravier sur les élévations), et les collines sont couvertes de pierres et de cailloux. Le sol est suffisant pour la culture, mais comme le pays est tellement entrecoupé de collines, de bas-fonds et de marais, il convient mieux pour les ranches que pour l'agriculture. Le township est de la prairie sans broussailles. Il n'y a de bois d'aucune sorte. Les petits marais et étangs abondent, et leurs bords produisent des herbes pour le foin. L'eau est toute contenue dans les petits lacs, étangs et marais. Mon parti n'a pas éprouvé les effets alcalins en buvant l'eau. Plusieurs des étangs sont très profonds, et leurs rivages sont en pentes abruptes; il est probable que leur étendue et profondeur varieront suivant que les saisons seront sèches ou pluvieuses. Il n'y a pas de ruisseau d'eau vive. Nous avons éprouvé des gelées en mai, pendant la saison d'arpentage. On peut se procurer le tremble pour bois de chauffage au nord-est, à une distance raisonnable. Il n'a été observé ni houille ni lignite ; pas de minéraux d'une valeur économique non plus. La pierre calcaire pourrait être convertie en chaux en la brûlant. Pas de roche fixe observée. On a rencontré bon nombre de canards et de poules de prairie. Les antilopes et les autres espèces de daim parcourent le pays ; les renards, les blaireaux et les autres animaux qui se terrent sont communs.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Je me suis rendu de Toronto à Saskatoon, par le chemin de fer Canadien du Pacifique; de là je traversai la rivière Saskatchewan et me dirigeai à l'est le long d'un chemin ou route muletière passablement bien tracé se rendant au troisième méridien, que je croisai près de la limite sud de ce township, et de là au campement à partir duquel le township a été subdivisé. Cette route muletière est suffisamment bonne pour les besoins des explorateurs et des premiers colons. Le sol est une terre noire ayant une profondeur moyenne d'à peu près 5 pouces avec un sous-sol sablonneux; il y a du gravier sur les élévations et des pierres détachées et des cailloux sur les collines. Le sol de surface a une profondeur suffisante pour permettre d'y faire la culture, mais comme le pays est de nature accidentée, se composant de collines, de bas-fonds et d'étangs, le township convient mieux à l'établissement de ranches qu'à la culture du blé ou aux travaux agricoles en général. Le township est de la prairie, avec à peine du bois. De petits marais à foin se rencontrent presque partout. L'eau est toute contenue dans les étangs et petits lacs, et mon parti n'a éprouvé aucun mauvais effet en le buvant. Quelques-uns des étangs sont très profonds et leurs rivages abruptes; leur étendue et profondeur varieront probablement suivant que les saisons seront sèches ou pluvieuses. Il n'y a aucun ruisseau ni eau courante. Des gelées ont eu lieu en mai pendant que nous faisions l'arpentage. On peut se procurer du tremble pour le chauffage en se rendant à une courte distance, soit au nord soit à l'est. Il n'a pas été vu de houille ni de lignite. Des cailloux de pierre calcaire sont répandus sur la surface des collines et pourraient être utilisés à faire de la chaux. On n'a pas observé de minéraux d'une valeur économique. Pas de roche fixe non plus n'était visible. On a aussi vu bon nombre de canards, de poules de prairie, d'antilopes et d'autres daims.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 29.

Township 29.—Ce township peut être mieux décrit comme un pays montueux et raboteux, entrecoupé de nombreux étangs, fondrières et monticules, d'une hauteur variant de 25 à 75 pieds, très rapprochés les uns des autres. Ces monticules paraissent avoir été plantés confusément, les laissant croître en toutes sortes de formes fantastiques. Ils représentent les montagnes Rocheuses en miniature. Il existe de la bonne eau douce dans tous les étangs et fondrières. On trouve au sommet même de haut monticules des étangs ayant la forme de fontaines artificielles, mesurant en-

viron 50 chaînons de diamètre, et contenant de la bonne eau pure et douce. A une altitude de 100 pieds le pays paraît comme une mer hachée. Une végétation luxuriante de chiendent croît dans tout le pays. Entre les collines le sol est de qualité passable, mais le pays est mieux adapté à l'établissement de ranches. On peut se procurer du bon foin en assez grande quantité autour des nombreuses fondrières situées entre les collines. Il n'existe pas de bois (pas même pour le chauffage) dans ce township. Il n'y a non plus ni minéraux ni carrières. Ce pays semble être l'habitat de l'antilope, que l'on voit souvent en grands nombres.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Ce township fractionnaire se compose de monticules élevés de toutes sortes de formes variant en hauteur de 25 à 75 pieds. Le coin nord-ouest de ce township, principalement, n'est qu'un réseau de monticules et de fondrières. Ces monticules sont si rapprochés les uns des autres qu'il est impossible, à certains endroits, d'obtenir une base convenable pour la triangulation. On rencontre de nombreuses fondrières entre les collines, et l'ont peut trouver des étangs au sommet même d'un haut monticule. Le pays est très raboteux et accidenté. L'eau est bonne en général dans tous les étangs et fondrières. Deux lacs d'une étendue considérable se trouvent dans les sections 12, 13 et 14. Ils sont à cinquante chaînons de distance l'un de l'autre. L'eau des deux lacs est très alcaline. Sur le rivage sud du lac n° 2 et au coin sud-est de ce lac on peut trouver une petite quantité d'érables rouges et de trembles. C'est le seul bois qui existe dans le township, et il ne peut servir qu'au chauffage. Il n'y a pas de minéraux. On ne peut se procurer qu'une petite quantité de foin autour des fondrières. Il y a de bons pâturages partout. Le township ne convient qu'aux ranches.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 31.—La surface est onduleuse et montueuse et toute de prairie découverte, avec une excellent végétation d'herbe. L'eau douce abonde dans les nombreuses fondrières. Le sol est en général une marne argileuse, mais très pierreuse, de deuxième et de troisième classes, et ne convient que pour le pâturage. Pas de bois.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 32.—La surface est onduleuse, de prairie découverte, avec de la bonne herbe et du foin autour des nombreux marais ou fondrières d'eau douce. Il n'y a ni bois, ni minéraux, ni sources de puissance hydraulique. Le sol est de la marne argileuse et de la marne sablonneuse, pour la plus grande partie de deuxième classe. Le township est propre à la culture et au pâturage. Il est facilement accessible de la station de Dundurn, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique (embranchement de Prince-Albert), soit à une distance d'environ 35 milles à travers un pays onduleux sans aucune route muletière.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 33.—Ce township est situé à environ 30 milles à travers la prairie de Dundurn. Le sol est de l'argile et très propre à la culture. La surface est de la prairie élevée onduleuse. Il n'y a pas de prairie à foin de quelque étendue. Pas de bois. Il n'y a pas de prairies à foin de quelque étendue. Pas de bois, ni de nappes d'eau permanente, ni combustible, ni houille, ni minéraux, ni carrières de pierre, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 37.—On est parvenu à ce township par une route muletière courant à l'est à partir de Saskatoon, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Cette route croise la ligne séparant les townships 37 et 38, et les années ordinaires serait un chemin très passable. Le sol est de la terre noire d'une bonne profondeur, avec sous-sol sablonneux, de gravier et pierreux sur les collines. Le pays est fort entrecoupé par des collines, fondrières et marais et conviendrait mieux à l'établissement de ranches qu'à la production du blé ou à la culture générale. Le pays est de la prairie sans bois. On trouve du bois rabougri sur les bords des fondrières et les versants des collines. Du foin peut être coupé dans les marais, et l'on trouve la plupart des espèces d'herbes ordinaires dans le pays. Mon parti n'a pas souffert en faisant usage de l'eau trouvée partout. Il n'a pas été vu d'eau courante ni de ruisseaux, et les années de

sécheresse une bonne partie de l'eau pourrait s'évaporer, mais il y avait beaucoup de terrains humides et de nombreuses fondrières lorsqu'on a fait l'arpentage. Il y a eu des gelées la nuit durant le mois de mai. On peut se procurer du tremble pour le chauffage à une distance pas trop éloignée au nord. Il n'a été vu ni houille ni lignite. Aucune roche fixe n'a été observée, mais on peut recueillir des pierres pour la chaux ou les fins de construction à la surface. Il n'a pas été vu de minéraux d'une valeur économique. On trouve des canards, des poules de prairie, des antilopes et quelques daims.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Township 38.—On est parvenu à ce township par une route muletière se dirigeant vers l'est à partir de Saskatoon, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique. Cette route fait intersection près du coin sud-ouest du township, et dans les saisons ordinaires serait un assez bon chemin. Le sol est de la terre noire de quelques pouces de profondeur, avec un sous-sol sablonneux et de gravier et de pierres sur les élévations. Le pays est fort entrecoupé de collines, fondrières et marais, et convient mieux aux ranches qu'à la culture générale. La surface est de la prairie sans bois. Quelques arbres rabougris apparaissent quelquefois sur les bords des fondrières et les versants des collines. On peut faire du foin dans les marais, et la plupart des espèces d'herbes ordinaires aux prairies croissent ici. Personne de mon parti n'a souffert de l'usage de l'eau que l'on trouve partout. Il n'existe pas de ruisseau d'eau vive, et il est probable que les années de sécheresse beaucoup des étendues d'eau doivent se dessécher. Lors de notre arpentage beaucoup du pays était humide et couvert d'eau. Les gelées ont été générales au cours de mai. On peut se procurer des trembles pour le chauffage à peu de distance dans la direction nord. Il n'a été vu ni houille ni lignite. Je n'ai pas vu de roche fixe, mais on peut ramasser à la surface des pierres propres à confectionner de la chaux ou pouvant servir aux constructions. Il n'a pas été vu de minéraux d'une valeur économique. Il y a des canards, des poules de prairie, des antilopes et d'autres daims.—*G. B. Abrey, 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN.

Rang 1.

Township 27.—Le sol se compose d'une terre noire légère avec un sous-sol sablonneux. L'eau peut être obtenue en creusant, mais la bonne eau est rare. On peut se procurer une petite quantité de foin dans les fondrières et leurs environs. Il n'y a ni forêt ni bois d'aucune sorte. Pas de signes non plus de minéraux. L'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique traverse ce township dans une direction nord-ouest à partir de la section 1. Dans tout ce township la terre a besoin de beaucoup d'humidité.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 28.—Le sol se compose d'une légère couche de marne sablonneuse avec un sous-sol de sable. Le coin nord-est du township est quelque peu entrecoupé par des monticules, c'est le commencement de la chaîne de monticules gagnant le nord. La bonne eau est rare; l'eau de pluie même est alcaline. Il n'y a de bois d'aucune sorte, et le foin est également rare. Il n'existe aucun indice de minéraux d'aucune sorte. Le temps, à l'époque de l'arpentage, était à l'orage et nuageux.—*A. F. Martin, A.T.F., 1903.*

Township 29.—Dans les endroits de ce township où le sol n'est pas pierreux ou composé de gravier, il consiste en marne argileuse, avec parfois des étendues de sable. La terre est toute de la prairie, avec par-ci par-là des groupes isolés d'aulnes et de saules. Presque tout le pays est par monticules, mais c'est à peine si l'on pourrait dire qu'il est montueux. Les petites fondrières sont nombreuses, mais il n'y en a pas de grandes. Pas de prairies à foin, mais on trouve une petite lisière de foin autour de presque toutes les fondrières. Toutes sont remplies d'herbe d'une variété inférieure, et que l'on ne peut d'ailleurs couper à cause de la profondeur de l'eau. Le terrain est trop

raboteux, par monticules et pierreux pour convenir à la culture, mais ferait un bon ranche d'été. On pourrait ainsi y garder un troupeau modéré de bétail durant l'hiver si l'on pouvait suppléer au foin disponible des racines. La route la plus directe pour parvenir au township part de la station Bonnington, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert. Il n'y a pas de bois; l'on devra en conséquence y importer le combustible. Pas de cours d'eau, mais on peut se procurer de la bonne eau en creusant des puits à une profondeur ordinaire. Je n'ai pas eu connaissance de gelées d'été, mais le temps était froid, et il y a eu de très grands vents et des pluies froides. Je suis d'avis que la saison a été exceptionnellement froide. Les antilopes étaient nombreuses, de même que les rats musqués, les renards et les canards. Il n'existe ni minéraux ni carrières de pierre.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 30.—La partie de l'est de ce township peut être décrite comme se composant de monticules, bien qu'aucun d'eux ne soient élevés. Le sol, aux endroits où il n'est pas pierreux, est principalement de la marne argileuse. Les marais sont petits mais très nombreux. Le bon foin est rare et il ne s'en trouve que sur les bords des marais et étangs. Quelques quarts de sections dans la partie occidentale du township se composent d'assez bonnes terres. On pourrait établir ici quelques fermes et employer le reste du township aux fins des ranches, car le pâturage est excellent. L'eau est également bonne et abondante. On peut se rendre à ce township par la station de Bonnington, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert. A partir de cet endroit existe une bonne route de voiture qui conduit au township sans difficulté. Il n'y a pas de bois, sauf quelques touffes d'aulnes ou de saules isolées, et en conséquence il faudra importer le combustible. Pas de cours d'eau, mais l'eau contenue dans les étangs et les fondrières est toute bonne. Il n'y a pas eu de gelées durant ma campagne, mais de grands vents froids persistants. Les pluies étaient également froides. Les antilopes, les rats musqués, les bêtes puantes, les renards, les blaireaux et les canards étaient nombreux. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 31.—C'est un pauvre township; cependant, une lisière d'assez bonne terre, comprenant les deux rangées de sections du centre, s'étend d'un bout à l'autre. Le terrain est par monticules, mais le sol est une bonne marne argileuse. Les autres parties sont montueuses, raboteuses et fortement pierreuses. Les marais sont nombreux. Dans le rapport sur les lignes extérieures, il est dit qu'il y a de "nombreux lacs, dont quelques-uns n'ont pas moins de un demi-mille carré". Cela est certainement faux. J'ai pris le soin de m'assurer de leur étendue. Le plus grand lac se trouve sur le méridien est, à l'intersection du coin sud-est de la section 23 et du coin nord-est de la section 14, et il n'a pas une étendue de plus de 12 à 15 acres. Presque tous les autres ne sont simplement que des fondrières, l'eau dans la plupart des cas étant complètement couverte d'une longue herbe épaisse. On indique de nombreux petits lacs le long de la limite occidentale. Pas un de ces derniers n'est autre qu'une petite fondrière sans importance contenant du très gros foin. Le lac sur la section 19 est une petite fondrière presque sèche, d'environ six acres d'étendue, et située à dix chaînes au nord de la corde. A cet endroit la ligne est un sol dur complètement sec. Il n'y a pas de prairies à foin. La terre est toute de la prairie découverte. Le climat est bon et je n'ai pas eu connaissance de gelées d'été. Pas de ruisseaux, mais l'eau des fondrières est presque toute bonne. Le township est facilement accessible à partir de la station de Hanley, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert. Les antilopes et les rats musqués sont nombreux. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 32.—La partie sud de ce township est raboteuse et couverte de monticules avec de nombreux petits marais. Le sol est pierreux ou de gravier, ne convenant pour la plus grande partie qu'aux pâturages. Les deux rangées de sections du nord inclinent légèrement au nord, et le sol se compose d'une riche marne argileuse très

propre à la culture. La terre est toute de la prairie découverte. Il n'y a ni prairies à foin ni bois. On ne trouve pas de ruisseau d'eau vive, mais l'eau des fondrières est bonne. Je crois qu'on peut trouver de l'eau en abondance à une profondeur ordinaire dans presque toutes les parties du township. L'accès est facile à partir de la station de Dundurn, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert, et il n'est pas nécessaire d'y ouvrir un chemin. L'antilope, les rats musqués et le petit gibier abondent. Pas de carrières de pierre ni de minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Nous sommes parvenus à ce township par une route muletière se dirigeant vers l'est à partir de Saskatoon, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, et faisant intersection près du coin sud-est. Ce chemin serait assez bon les années de sécheresse. Le sol de surface est de terre noire de quelques pouces de profondeur. Le sous-sol est sablonneux, et sur les élévations il est de gravier et de pierre. Le pays est fort entrecoupé de collines et de marais, et n'est pas bien adapté à la culture générale, mais il conviendrait à l'établissement de ranches. La terre est de la prairie sans aucun bois. Quelques arbres rabougris croissent autour de quelques-uns des marais et sur les versants des collines. On peut faire du foin dans les marais, et la plupart des espèces d'herbes ordinaires aux prairies s'y trouvent. L'eau trouvée partout n'a causé aucun inconvénient à mon parti. Il n'existe pas de ruisseaux d'eau vive, et beaucoup de l'eau doit probablement s'évaporer les années de sécheresse. Pas de sources de puissance hydraulique. Les gelées ont été générales durant la campagne (du 11 au 13 mai). On peut se procurer du tremble, pour le chauffage, à une courte distance au nord. Il n'a été trouvé ni houille ni lignite. Pas de roche fixe non plus, mais on peut recueillir des pierres et des cailloux pouvant être convertis en chaux ou servir à la construction. Il n'a pas été vu de minéraux d'une valeur économique. Il existe des canards, des poules de prairie, des orignaux et des antilopes.—*G. B. Abrey, A.T.F., 1903.*

Rang 2.

Township 29.—Le chemin de fer de Régina à Prince-Albert traverse le coin sud-ouest du township, y pénétrant au coin sud-est de la section 4, et le quittant dans le quart de section sud-ouest 30. La route de voiture conduisant de Régina à Saskatoon court aussi parallèlement au chemin de fer, à quelques chaînes de distance sur le côté est. La station de Bennington se trouve dans le quart de section nord-ouest 19. Le sol est pour la grande partie de la marne argileuse, mais à certains endroits il est de gravier ou pierreux. Les sections croisées par le chemin de fer, ainsi que celles situées à l'ouest, se composent de bonnes terres arables, mais le reste est raboteux, accidenté et couvert de monticules, ne convenant qu'aux pâturages. Il y a un nombre considérable de fondrières, mais pas grandes, et bien que toutes soient entourées de bords étroits où l'herbe croît, on ne pourrait les désigner comme prairies à foin. Pas de bois d'aucune sorte, à l'exception parfois d'un groupe d'aulnes ou de saules, ni eau courante à part de deux petits ruisseaux, dont l'un traverse la limite occidentale dans la section 7, l'autre dans la section 19. Chaque ruisseau est absorbé par une petite fondrière. Il n'y a pas eu de gelées dont il vaille la peine de parler au cours de ma campagne. Le temps a été froid et il a fait de très grands vents. Je ne crois pas que cela représente justement la saison moyenne. L'eau que j'ai goûtée dans toutes les fondrières était bonne, et on peut s'en procurer partout en abondance en creusant à une profondeur ordinaire. L'antilope abondait; il en était de même des rats musqués et des canards. Il y avait aussi quelques renards, bêtes puantes et blaireaux. Les poules de prairie étaient rares. Il faudra importer le bois de chauffage. J'ai dû compter exclusivement sur les vieilles traverses de chemin de fer pour mon combustible dans les huit townchips que j'ai arpentés ici. Il n'y a ni minéraux ni carrières de pierre.—*James Dickson, A.T.F., 1003.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 2.

Township 30.—Le township est montueux à l'ouest, de même qu'à l'est, bien qu'aucune des élévations ne soit haute. Dans ces endroits la terre est pierreuse et couverte de gravier, ne convenant pas aux travaux d'agriculture. La terre est toute de prairie découverte, ne contenant aucun bois quelconque, et il y a tout juste assez d'aulnes et de saules pour servir de points de repère. Les marais sont petits et nombreux, mais il n'y a pas de prairie à foin. Le sol est pour la plus grande partie de la marne argileuse légèrement alcaline dans les sections 33 et 34. Il existe de la bonne terre arable dans l'intérieur du township. Le lac Cygnet, sur la limite nord des sections 33 et 34 est de monticules et à plusieurs endroits pierreuses; quand il n'en est pas ainsi, le sol est alcalin. Sauf cette exception et très peu d'autres l'eau est bonne, mais on ne rencontre pas de ruisseau d'eau courante. Il faudra importer le combustible. On peut trouver un bon chemin à partir de la station de Bonnington sans aucune dépense. Les antilopes, les rats musqués, les renards, les bêtes puantes, les blaireaux et les canards sont en grand nombre. Il n'existe ni minéraux ni carrières de pierre.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 31.—Les parties est et ouest de ce township sont toutes deux couvertes de monticules et à plusieurs endroits pierreuses; quand il n'en est pas ainsi, le sol est de l'argile ou de la marne. Bien que peu de la terre soit propre aux travaux de l'agriculture, elle ferait un excellent ranche. Les marais sont nombreux, mais il n'y a pas de prairies à foin. Le township renferme plusieurs petits étangs et presque toute l'eau est bonne à l'exception de celle du lac Cygnet et du petit lac dans les sections 4 et 5. Dans ces deux lacs l'eau est mauvaise. Pas de ruisseaux. La terre est toute de la prairie découverte, et comme il n'y a pas de bois il faudra importer le combustible. Je n'ai pas eu connaissance de gelées d'été, et je considère le climat salubre, bien que la saison ait été exceptionnellement froide et venteuse. On trouve ici en abondance les mêmes espèces de gibier que dans les townships avoisinants. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. La route la plus commode conduisant dans le township part de la station de Hanley, sur le chemin de fer de Régina. Aucun travail ne sera nécessaire pour en faire un bon chemin de voiture.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Township 32.—Une forte proportion pour cent de ce township se compose de bonne terre, très propre aux travaux d'agriculture. Les sections nord de la corde nord inclinent vers le nord. Au sud de cette ligne le pays est couvert de monticules, mais le sol est presque tout bon, consistant en grande partie en marne argileuse. Les petits marais et fondrières sont nombreux, et l'on peut couper du foin en quantité considérable autour de presque tous, mais il n'y a nulle part ce que l'on pourrait appeler une prairie à foin. J'ai trouvé deux ou trois cours d'eau desséchés, dans lesquels l'eau ne doit couler que pendant une courte période du printemps, car leurs lits sont tous remplis d'herbe. On peut se procurer de la bonne eau en abondance en creusant. La route la la plus directe pour se rendre dans le township est celle partant de la station de Dundurn, sur le chemin de fer de Régina à Prince-Albert; c'est une bonne route pour les voitures. La terre est toute de la prairie découverte, sans forêt ni bois de chauffage. Le climat est certainement bon. Je n'ai pas vu d'indices de gelées d'été. Dans le rapport sur les lignes extérieures fait par l'arpenteur il est dit que les sections 32 et 33 sont entrecoupées par des étangs considérables. Cela est erroné, car il n'y en a pas maintenant. Les antilopes et le petit gibier sont en grand nombre. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux.—*James Dickson, A.T.F., 1903.*

Rang 4.

Township 28.—Ce township est d'accès facile, étant situé à environ 10 milles dans une direction sud-ouest de Bonnington-Station, sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il y a une bonne route muletière sur la plus grande partie du parcours, et comme la prairie était sèche nous n'avons eu aucune difficulté à nous y rendre. Le sol est bon, c'est principalement de la marne argileuse, et il

convient parfaitement à la production du blé et des autres espèces de grains et de racines. Il n'y a pas dans le township une seule section entière qui ne pourrait être cultivée avec grand profit. La surface est légèrement onduleuse et est une prairie découverte, dont aucune partie n'est basse ou humide. On ne peut trouver de bois d'aucune sorte dans aucune partie du township. Pas de marais ni prairies à foin non plus. La seule eau qui existe se trouve dans quelques étangs ni considérables ni profonds, mais elle y est très douce et bonne. Pas d'alcali nulle part. L'approvisionnement d'eau n'est pas grand, et les années de sécheresse elle doit être rare. Il n'y a ni ruisseaux, ni sources dans aucune partie du township, et pas de source de puissance hydraulique. Le climat paraît être beau, et il ne paraît pas y avoir plus de danger pour les gelées d'été que dans le pays avoisinant. Le grain mûrira à bonne heure par suite de la nature sèche du sol. On ne peut se procurer de combustible d'aucune sorte dans aucune partie du township car il n'y a pas de bois, ni d'indices à la surface de houille ou de lignite. Les minéraux de tous genres manquent entièrement, on n'en voit nulle part. Le seul gibier que l'on rencontre parfois est une poule de prairie et une antilope. Il n'y a pas de canards, car il n'existe pas de grands étangs dans lesquels ils pourraient se rendre. A tout prendre, le township peut être rangé dans la première classe ; et il est très propre à la colonisation, situé à une distance commode du chemin de fer et du marché. Je n'ai aucun doute que le township sera colonisé dans un avenir prochain.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Rang 5.

Township 28.—Ce township est d'accès facile à partir de la station Bonnington, sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, étant situé à environ 20 milles dans une direction sud-ouest de cette station. C'est un township de prairie découverte, légèrement onduleux, sauf dans la partie nord ouest, où il est plus montueux. Le sol se compose principalement de marne argileuse, et est bien adapté à la production du blé et des autres grains, ainsi que des racines. Il n'y a ni bois, ni broussailles dans aucune partie du township, la surface étant entièrement de la prairie découverte. On ne rencontre aucune prairie à foin, et l'herbe est en grande partie courte et ne convient pas pour le foin. L'eau ne peut être obtenue que dans les étangs ou fondrières, qui sont en petit nombre. L'eau est bonne et ne contient pas d'alcali. Il n'y a pas de ruisseaux, et naturellement pas de sources de puissance hydraulique d'aucune sorte. Le climat conviendrait à la production du grain, et il n'est pas probable qu'il y ait des gelées d'été, car le sol est sec. Le bois de chauffage est rare; on ne peut s'en procurer d'aucune sorte dans le township, et il n'y existe non plus aucune trace de houille ou de lignite. Les pierres sont rares, il n'y en a que quelques-unes répandues dans la prairie et l'on ne trouve ni roche fixe ni carrières. Il n'a pas été trouvé de minéraux nulle part. Le gibier de toute sorte est rare, il n'a été vu qu'un petit nombre d'antilopes et de poules de prairie. C'est un township que l'on peut ranger dans la première classe, car le sol est bon presque partout, sauf dans la partie nord-ouest, où il est plus dur et contient du gravier. Ce township est très propre à la colonisation.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 52 (ligne extérieure nord).—Au nord de la ligne de base dans ce rang se trouve un lac étroit de plusieurs milles de longueur, appelé le lac aux Souches, ainsi nommé à raison des nombreuses souches que l'on rencontre sur ses bords. Les rivages ont été inondés, ce qui a détruit presque toutes les épinettes qui s'y trouvaient. L'extrémité ouest de ce lac se trouve dans la section 35 et dans la partie de la section 36. La limite nord de la section 31 coupe l'extrémité nord d'un lac de un mille de longueur et d'environ un quart de mille de largeur. Près du coin nord-est de la section 32, il y a un autre lac, mais plus petit, et la limite ouest d'une coupe de bois, qui comprend les sections entières 33, 34, 35 et 36 dans ce rang. Le pays est onduleux et entrecoupé de plusieurs lacs et grands marais entourant des forêts dans

lesquelles on peut encore trouver des épinettes de fort diamètre, bien qu'une grande partie des arbres aient été détruits par le feu. Le sol est sablonneux et de terre noire, avec sous-sol de gravier.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 6.

Township 28.—Ce township est plutôt montueux et quelque peu accidenté, et la qualité générale du sol n'est pas très bonne, car dans plusieurs endroits c'est de l'argile dure ou du gravier, convenant peu à la culture. La surface est de la prairie découverte, et il n'y pousse du bois d'aucune sorte. En conséquence, le combustible y sera très rare. On ne voit aucune trace de houille ou de lignite. Il faudra donc aller chercher le combustible à une certaine distance. La vallée de la Saskatchewan se trouve à peu près à 6 milles à l'ouest, et l'on pourrait peut-être s'y procurer du bois de chauffage. Il n'y a dans le township aucuns marais ou prairies à foin, en sorte que le fourrage y sera rare. Bon nombre de pierres sont répandues dans certains endroits, mais on ne voit pas de roche fixe. Il n'y a pas trace non plus de minéraux. Le township étant sec, aucun ruisseau ou source n'existe, et en conséquence il n'y a ni source de puissance hydraulique ni chute d'eau. L'approvisionnement actuel d'eau est dans les étangs ou fondrières. D'après les apparences de la surface, on pourrait obtenir de l'eau en creusant. Le climat conviendrait à la culture quand le sol le permettrait, et serait aussi comparativement exempt des gelées d'été. Le gibier de toute sorte est rare. On n'y voit que quelques antilopes et poules de prairie. Ce township est situé à environ 20 milles de l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique et de la station Hanley, où l'on peut avoir un marché pour les produits.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 29.—Quoique l'on y trouve du terrain de qualité médiocre, ce township est considéré comme étant de premier ordre, vu que le sol est généralement bon et propre à la culture du blé, des autres grains et des racines. Il est avantageusement situé, à environ 20 milles d'un petit village prospère et d'une station de chemin de fer, Hanley, qui offrirait au colon un accès facile au marché lorsque le grain serait prêt à être vendu. Sa surface ondulée n'est qu'une vaste prairie ; il n'y a aucune sorte de bois dans ce township. Il n'y a pas à proprement parler de marais à foin, de sorte que le fourrage serait en quelque sorte rare pour hiverner les bestiaux. L'eau n'est pas abondante; il ne s'en trouve que dans de petits étangs, et par une saison de sécheresse elle serait rare. Je crois que l'on peut trouver de l'eau en creusant à une profondeur raisonnable. Il n'y a pas de cours d'eau, et par conséquent pas de sources de puissance hydraulique ou de chutes. A en juger par les régions voisines, le climat est bon et l'on n'y serait pas exposé aux gelées d'été. Le grain mûrirait de bonne heure, parce que le sol est sec. Le combustible fait entièrement défaut, car il n'y a pas de bois ni apparence de houille ou de lignite dans aucune partie de ce township. Il n'existe pas de roche fixe ; on n'y trouve que quelques roches disséminées dans la prairie dont on pourrait se servir pour les fins de construction. Aucune trace non plus de minéraux de quelque sorte. Le gibier est rare; les seuls animaux que nous avons vus étaient des antilopes et des poules de prairie. Il n'y a ni canards ni oies sauvages, comme il n'existe pas d'étangs ou de lacs. Somme toute, ce township est propre à la colonisation.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 30.—Ce township est situé à environ 15 milles au sud-ouest de la station de Hanley, sur l'embranchement Prince-Albert du Pacifique Canadien, et l'on y parvient en suivant un sentier bien battu. La surface, en général, est légèrement onduleuse et n'est qu'une prairie découverte. Le sol, en grande partie de marne argileuse, est propre .à la culture du blé, de l'avoine, des autres grains et des racines Aucune sorte de bois, arbrisseau ou saule ne croissent dans ce township. Il y a un petit marais à foin ou pré dans les sections 7, 18 et 19, où des propriétaires de ranchos ont fauché du foin pour nourrir leurs bestiaux. C'est la seule prairie à foin du town-

ship. En général l'eau est bonne, mais on ne la trouve que dans les étangs ou les marais, vu qu'il n'y a aucun cours d'eau. Si l'on en juge par les endroits voisins, le climat est bon et le township serait comparativement exempt des gelées d'été, vu que le sol est sec. Par suite de l'absence du bois, il n'existe aucune sorte de combustible, et il n'y a nul indice de houille ni de lignite. Pas de roc solide, mais seulement quelques pierres isolées dans la prairie, et nulle trace non plus de minéraux d'aucune sorte. Le gibier est très rare. On rencontre de temps à autre une antilope ou quelques poules de prairie. Ce township, en somme, excepté toutefois, la partie sud-est, convient parfaitement à la colonisation et pourrait être rangé parmi ceux de première classe, et il est d'un accès facile.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 46.—On peut parvenir à ce township en suivant un bon sentier conduisant à partir du lac au Canard jusqu'au Bureau de poste d'Aldina. Le sol est de première qualité, pour la plus grande partie de la prairie unie et en certains endroits onduleuses ou doucement ondulée. Il y a de bons marais à foin dans le nord, ainsi que des touffes de trembles ici et là. Beaucoup de ce terrain est occupé et l'on y a fait quelques légères améliorations.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On parvient à ce township par des sentiers partant des réserves sauvages; la terre est d'assez bonne qualité, couverte de nombreux bouquets de trembles et de quelques bonnes épinettes.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—Dans ce rang, on trouve plusieurs lacs et de grands marais séparés par des bas fonds couverts d'une légère venue de trembles et il pousse du bois rabougri sur le chablis en quantité considérable. Les deux tiers à peu près de la section 35 se trouvent dans les limites d'un grand lac. Une lisière d'épinettes couvre la section 36 et s'étend au sud à une distance de deux milles. Le sol est composé de terre noire et sablonneuse de sept à douze pouces d'épaisseur, reposant sur un sous-sol d'argile.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 7.

Township 29.—C'est un assez bon township, quoique le sol en certains endroits soit quelque peu dur; cependant, dans une saison tant soit peu humide on pourrait le cultiver avec profit. Il est assez bien situé sous le rapport des facilités de chemins de fer et d'accès au marché, car la station de Hanley, sur l'embranchement Prince-Albert, n'est éloignée que de 25 milles, et il y a un bon sentier sur la plus grande partie du parcours. La surface est légèrement ondulée, et c'est tout de la prairie découverte, dont aucune partie ne contient de bois rabougri ou de broussailles. Il n'y a aucune sorte de bois dans ce township; ce n'est qu'une prairie découverte. Il n'existe de marais à foin nulle part. L'eau est rare ; le seul approvisionnement actuel ne consiste qu'en quelques étangs où il y a une certaine quantité d'eau, mais elle est bonne, ne contenant aucune trace d'alcali. Je crois qu'il serait facile d'obtenir de l'eau en creusant des puits. Il n'y a pas de cours d'eau dans tout le township, et par conséquent pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales sont à l'effet que le climat est bon et que ce township n'est pas plus exposé aux gelées d'été que la contrée voisine en général. Le sol étant sec le grain mûrirait vite. Il n'y a pas de combustible dans le township, comme il n'existe pas de bois, et l'on 'a vu aucun indice de houille ou de lignite. Il faudrait s'approvisionner de combustible de très loin. Il n'y a pas de pierre, excepté quelques roches qui peuvent servir à la construction ; il n'y a pas, non plus, de minéraux d'aucune sorte. Le gibier est rare ; nous n'avons rencontré que quelques antilopes et quelques poules de prairie. Comme il n'y a pas de grands étangs ou lacs où ils peuvent se rendre, les canards et les oies sauvages ne se trouvent nulle part. Dans son ensemble, ce township est propre à la colonisation. La Saskatchewan n'est qu'à trois ou quatre milles de la limite occidentale du township et pourra être utilisée comme débouché, et comme elle renferme

un grand nombre de poissons les colons pourraient en profiter.—*James Warren, A.T.F., 1903,*

Township 30.—En général, ce township est très bon, ne contenant que très peu de terre de deuxième qualité. Le sol est d'argile ou de marne sablonneuse de bonne épaisseur et qualité, sauf dans la partie nord, où il est quelque peu léger et sablonneux, doucement ondulée; c'est tout de la prairie découverte, sans aucun bois ou broussailles. Il y a un bon pré ou marais à foin dans les sections 12, 13 et 24, où les propriétaires de ranches qui hivernent des bêtes à cornes et des chevaux dans les environs ont récolté une bonne quantité de foin. On n'y trouve pas l'eau en abondance, mais ce que l'on en trouve est de bonne qualité, ne contenant pas d'alcali. On peut facilement obtenir de l'eau, je crois, en creusant à quelques pieds. Comme il n'y a pas de cours d'eau dans aucune partie du township, il n'y a, conséquemment, aucune source de puissance hydraulique ou chute d'eau. Le climat, à en juger par les environs, est bon, et le township ne serait pas plus exposé aux gelées d'été que dans la région voisine. Il n'y a de combustible d'aucune sorte dans ce township, qui n'est qu'une vaste prairie. On n'y trouve non plus aucune trace de houille ou de lignite. Il faudrait s'approvisionner de combustible en dehors du township. Il pourrait y en avoir dans la vallée de la Saskatchewan, située à courte distance seulement à l'ouest. Il n'existe point de carrières de pierre ni de roche fixe d'aucune sorte, ni minéraux. Le gibier est rare ; on y rencontre de temps à autre une antilope ou une poule de prairie. Ce township n'est qu'à 20 milles de la station Hanley, sur l'embranchement Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, petit village entreprenant et prospère qui sans aucun doute deviendra le marché central de ce township et des autres. A tout prendre, on peut classer ce township comme très bon, c'est-à-dire très propre à la colonisation. Les circonstances de sol et de climat sont favorables sous tous les rapports.—*James Warren, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—Le pays à l'est de la Grande-Rivière a un aspect bien différent de celui situé à l'ouest. Dans la section 31 le terrain s'élève par de douces ondulations jusqu'à un plateau qui s'étend à l'est à travers le rang tout entier. La plus grande partie du bois, se composant de trembles, a été récemment détruite par le feu, mais les arbres restent encore debout. La partie est de la section 33, ainsi qu'une lisière étroite de la section 34, sont couvertes par le lac aux Lézards, qui s'étend à plusieurs milles au delà de la ligne de division. C'est une contrée de marais et de tourbières où l'on peut se procurer un approvisionnement illmité de foin. Les hauteurs sont couvertes de chablis en quantité considérable. Le sol est une marne noire et sablonneuse avec sous-sol d'argile.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 8.

Township 41.—On arrive facilement à ce township en suivant un sentir qui part de Rosthern jusqu'au passage d'eau de la Saskatchewan, à une distance d'environ vingt-cinq milles de ce village; de là, par un chemin à travers la partie sud du township, dans la direction du passage d'eau au coude ou à la grande courbe de la rivière, aussi jusqu'à Battleford. Le sol, dans la plupart des endroits, se compose d'une marne brunâtre sur sous-sol sablonneux. Ce township est assez propre à l'agriculture, excepté une petite portion de la partie sud-est qui est trop rocheuse. La surface est assez unie, mais en quelques endroits elle est légèrement accidentée. Il y a, dans le township, quelques lacs dont l'eau est légèrement alcaline. Il y a quelques petites touffes de trembles et de broussailles de saules, mais très peu de trembles utilisables comme combustible ou pour perches de clôtures. On y rencontre de petites étendues de terres à foin.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On peut arriver à ce township en partant de Carlton par le sentier de Battleford-Carlton, passant à six milles et demi à l'est de l'angle sud-est du township précédent. Il n'y a aucun sentier dans ce township, ni aucun

moyen d'y parvenir excepté en se battant soi-même un chemin à partir de la route ci-dessus mentionnée et qui est beaucoup fréquentée. La surface est une prairie onduleuse, couverte de nombreuses touffes de broussailles, de trembles et de saules, séparées par de nombreuses fondrières, couvertes de saules, et de petits lacs. Il y a deux lacs : le lac au Lièvre et le lac Redberry, le premier couvrant des parties des sections 10, 11, 12, 13 14 et 15; l'autre couvre la plus grande partie du quart nord-ouest du township. Pas de bois assez gros pour servir à la construction; ce n'est en grande partie que des broussailles et des saules. Il n'existe pas de marais à foin, et l'eau, dans les grands lacs, est alcaline ; elle est aussi légèrement alcaline dans les petits lacs et dans les marais. Le climat est bon sans aucun indice de gelées d'été. Le sol est en grande partie de deuxième qualité, excepté dans la partie sud-est du township, où il est de première qualité. Le bois, étant en grande partie composé de broussailles et de trembles, a peu de valeur comme combustible. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux dans ce township. A l'époque de l'arpentage il n'y avait pas de gibier. On peut dire que ce township est assez propre à l'agriculture. *Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On arrive à ce township en traversant là Saskatchewan à Carlton, puis en suivant la route de Carlton et de Fort-Pitt, qui passe à une distance d'un quart de mille à un mille de la limite septentrionale. Cette route est en bon état. Le sol est en grande partie de deuxième qualité et sablonneux, bien propre au pâturage, mais on y trouve aussi de la bonne terre arable, spécialement dans la partie sud-est du township. La surface est entrecoupée de nombreuses fondrières, d'étangs et de petits lacs. Le lac Redberry couvre la plus grande partie du sud-ouest du township. Le bois se compose en grande partie de trembles de petite dimension et de broussailles de saules plus propre à servir de combustible que pour la construction. Il n'y a pas de marais à foin ni de chutes d'eau. L'eau du lac Redberry est bonne ; mais, dans les fondrières et les étangs, elle est légèrement alcaline. Le climat est bon et les gelées d'été hâtives sons inconnues dans cette région. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Le bois pourrait servir comme combustible et pour faire des clôtures, mais d'une manière très restreinte. Ce township, qui est en partie couvert d'un grand lac pourrait accommoder un certain nombre de colons; le reste du terrain pourrait servir de pâturage.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est accessible en traversant la Saskatchewan à Carlton; de là, en suivant le chemin de Carlton et de Fort-Pitt, qui en traverse de l'est à l'ouest la partie sud. Le sol est de première et de deuxième qualités, et consiste, pour la plus grande partie, d'une marne brune propre à l'agriculture. On rencontre aussi des pierres et du gravier dans la partie nord-ouest, qui est très montueuse. Ce township est occupé par les Doukhobors, qui en ont cultivé de grandes étendues. Il y a un village de Doukhobors dans les sections 35 et 26, et on a construit un petit moulin pour moudre le grain, mû par une chute d'eau, dans la section 27. Il y a de bons prés à foin, principalement dans les sections 24 et 25. Il existe un grand lac, le lac Blaine, qui couvre des parties des sections 11, 12, 13, 14 et 24. L'eau de ce lac est alcaline; elle est de la même qualité dans les autres petits lacs et les nombreux étangs et fondrières. La surface de ce township est couverte de nombreuses touffes de trembles et de broussailles de saules, mais on n'y trouve aucun bois assez gros pour la construction. Il n'y a ni carrières de pierre, ni minerai, ni gibier, à l'exception des oiseaux. En terminant, je puis dire que ce township est propre à la colonisation, sauf dans la partie nord-ouest, qui est plutôt rocailleuse et sablonneuse.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903..*

Township 45.—On peut parvenir à ce township en traversant la Saskatchewan, à Carlton, puis en suivant le sentier nord de Carlton à Fort-Pitt, lequel traverse la limite sud de ce township à plusieurs endroits. Le sol se compose d'une marne sablonneuse brune, mais, dans la partie ouest, il est pierreux et sablonneux, et

n'est propre qu'au pâturage. La surface est onduleuse, sauf dans les parties sud-est et nord-ouest, où elle devient très montueuse et accidentée. La surface est couverte d'une épaisse venue de trembles et de broussailles de saules, mais on n'a pas rencontré de gros bois, excepté de bois brûlé et du chablis. La surface est entrecoupée de nombreux lacs, étangs et fondrières, et les plus petits contiennent de l'eau légèrement alcaline. L'eau que l'on trouve dans les creeks, dans les sections 14 et 23, est fraîche et bonne. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux, et que du menu gibier dans ce township. Le climat est bon.—*Walter Beatty, A.T.F., 1093.*

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—La ligne sur l'étendue presque entière de ce rang se trouve dans la réserve des sauvages n° 118. A partir de l'angle nord-est du township 52, rang 9, le pays s'élève doucement vers l'est, sur un parcours d'un demi-mille, alors qu'il devient montueux et pierreux et est couvert de broussailles de saules et de bouquets de petits trembles. Une partie de la section 35 et la moitié ouest de la section 36 sont couvertes d'une grande tourbière qui s'étend le long du bord ouest de la Grande-Rivière, laquelle en cet endroit coule à travers une large vallée de marais à foin. La Grande-Rivière traverse la ligne de base à un endroit situé à cinq chaînes à l'ouest du quart de section au nord de la section 36. La limite est de la réserve des sauvages croise la ligne à un endroit situé à onze chaînes et soixante et six centièmes à l'est du quart de section au nord de la section 36. A une courte distance à l'est de cette limite se trouve un chemin qui conduit au lac de Roche, un district qui est aussi compris dans la réserve. Les sauvages se procurent dans les grands marais à foin situés dans le voisinage de la Grande-Rivière le fourrage nécessaire pour hiverner leurs chevaux. A un endroit situé à dix chaînes à l'ouest du poteau du quart de section sur la limite nord de la section 36, le chemin de voitures de Carlton au lac Vert traverse la ligne, tandis qu'à trois quarts de mille plus loin, à l'est, une voie secondaire, plus fréquentée que la route principale, traverse la limite nord de la section 34. Le sol est une marne noire sablonneuse ou noire, sur un sous-sol d'argile et de pierres ou de gravier.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 9.

Township 41.—On peut arriver à ce township en suivant un bon chemin à partir de Saskatoon jusqu'au passage d'eau de la Saskatchewan, à son grand [illegible] de là par un bon sentier battu par les colons et les chasseurs jusqu'à l'intérieur du township. Le sol est bon et propre à l'agriculture. L'eau dans les étangs et dans les fondrières est légèrement alcaline. Il n'y a pas de cours d'eau ni de chutes d'eau dans le township. La surface est légèrement onduleuse, avec des petites touffes de trembles et de saules, mais la plus grande partie du township est de la prairie découverte. Il n'y a pas de bois et très peu de trembles pour les clôtures. Le township ne renferme ni carrières de pierre ni minéraux.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On arrive à ce township en partant de Carlton en suivant le sentier de Battleford et Carlton, qui passe à environ douze milles et demi l'angle est; ou bien en traversant la Saskatchewan à Carlton et en suivant la route de Fort-Pitt et de Carlton, qui passe au nord du lac Redberry, dans le township 43, rang 9, et de là, voyageant à travers la contrée jusqu'au township 42. Ce dernier chemin est à six milles de la limite nord du township 42. Le sol est en grande partie de deuxième qualité, excepté dans la section 4, où il est de première qualité; c'est de la terre assez propre à l'agriculture. La surface est couverte de nombreuses touffes de trembles, de saules, ainsi que de broussailles de trembles, entrecoupées de fondrières, d'étangs et de petits lacs. On a trouvé des trembles de 10 pouces de diamètre dans la section 32, et assez gros dans un ravin dans la section 29. La partie nord-est de ce township est assez fortement boisée de petits trembles qui peuvent servir pour le chauffage et pour faire des clôtures. Il n'y a pas de marais à foin ; l'eau du lac Redberry est alcaline, mais dans le grand creek qui se jette au sud-ouest du lac l'eau est assez bonne. On

pourrait développer une bonne chute d'eau en barrant convenablement ce creek. Le climat est bon sans aucune indication de gelées d'été. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux dans ce township. A l'époque de l'arpentage, nous n'avons vu que du petit gibier.—*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On peut arriver à ce township en traversant la Saskatchewan à Carlton, puis en suivant le sentier de Carlton et de Fort-Pitt, qui pénètre dans le township à la limite nord de la section 36 et qui traverse la partie nord-ouest du township. Le sol est sablonneux, et en certains endroits pierreux. La surface est onduleuse et entrecoupée par de nombreux lacs, étangs et fondrières ; la terre est couverte de nombreuses touffes de trembles et de broussailles de saules, avec quelques bouquets de gros arbres convenant aux fins de construction. Il y a aussi quelques petites pièces de terres à foin. L'eau du lac Redberry est douce et bonne, mais dans les plus petits lacs et les fondrières elle est légèrement alcaline. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux, et lorsqu'on en a fait l'arpentage il n'y avait que du petit gibier. Ce township est bon pour le pâturage, mais il est torp sablonneux pour l'agriculture —*Walter Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On peut arriver à ce township à partir de Carlton par le sentier de Carlton et de Fort-Pitt après avoir traversé la Saskatchewan à Carlton. Cette route traverse le township près de l'angle sud-est. Le sol est très sablonneux et pierreux, et par places de deuxième et de troisième qualités. La surface est onduleuse et entrecoupée par de nombreux étangs, fondrières et lacs. Cette contrée est couverte de nombreuses touffes de broussailles et de trembles desséchés. Le bois est partout de petite dimension et ne pourrait être utilisé que pour le chauffage et pour faire des clôtures. L'eau des plus grands lacs est bonne et fraîche, mais dans les fondrières et les petits lacs et les étangs elle est légèrement alcaline. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux. On n'a aperçu que du petit gibier lorsqu'on en a fait l'arpentage. Ce township est propre aux fins de pâturage, mais il est trop sablonneux pour l'agriculture. Le climat est bon.—*Walter Beatty, A.T.F , 1903.*

Township 45.—On peut arriver à ce township en suivant un bon sentier qui le traverse à partir du lac au Canard et qui y pénètre par le côté est dans la section 1, en se dirigeant vers le nord-ouest et traversant la section 18 sur le côté ouest du township. Le sol est généralement léger, et dans plusieurs endroits il est pierreux et ne convient pas à l'agriculture. Il y a dans ce township plusieurs lacs dont l'eau est légèrement alcaline, mais l'eau d'un ruisseau, large de vingt chaînons, qui traverse le township du nord au sud, du côté de l'est, est fraîche. La plus grande partie de ce township est couverte de bois de tremble et de broussailles. La surface est onduleuse partout, avec plusieurs hautes collines. Il n'y a ni chutes d'eau ni minéraux et je n'ai pas vu de gibier, si ce n'est des oiseaux.

Township 52.—(Ligne extérieure-nord.)—A travers la plus grande partie de ce rang la contrée est très montueuse et pierreuse et entrecoupée de lacs, de grands marais, d'épinettes rouges et de tourbières. Presque toute la section 32 est couverte par un lac entouré de vastes tourbières. A l'ouest de la rivière du Marais, qui traverse la ligne de base à un endroit situé à 35 chaînes à l'est de l'angle nord-est de la section 35, la contrée est montueuse. La rivière, en cet endroit, a une largeur d'une chaîne à peu près, et le 3 octobre sa profondeur moyenne était d'environ huit pieds. Le courant est rapide et est souvent arrêté par des cailloux. Les collines, sur le côté ouest, atteignent jusqu'à 125 pieds de hauteur, et avec souvent une montée escarpée à partir du bord de l'eau. Sur le côté est de la rivière le pays est de la prairie unie. La limite ouest de la réserve des sauvages n° 118 croise la ligne de base à une endroit situé à 11 chaînes et vingt et un centièmes à l'est de l'angle nord-est de la section 35. Le bois est de l'épinette rouge de dix-huit pouces de diamètre, avec du tremble et des arbres rabougris. Le sol est de marne noire ou sablonneuse jusqu'à une profondeur de quatre à six pouces, avec sous-sol d'argile et de pierres.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN.

Rang 10.

Township 35.—On arrive à ce township à partir de Saskatoon par un sentier courant franc ouest sur un parcours de 14 milles; de là, en gagnant le sud-ouest jusqu'à la ligne de division des townships 35 et 36, qu'il suit jusqu'à la ligne séparant les rangs 9 et 10. Le sol est composé principalement de marne sablonneuse ou d'argile sablonneuse recouvrant du sable d'une profondeur considérable, et l'argile le rend hautement propre à la culture de toutes sortes de grosses céréales. Toute la surface est de la prairie découverte et ondulée, excepté lorsqu'elle est coupée par le creek des Buttes-de-l'Aigle. Dans la vallée de ce creek ou trouve du bois rabougri, mais il n'y a pas de gros arbres. Près de l'eau on voit quelques petits frênes et peupliers rabougris. Mais ils ne conviennent ni pour le chauffage ni pour la construction. Par l'apparence de l'herbe morte sur la prairie, je ne crois pas qu'elle soit propre au fourrage, et comme ce township est très sec, il n'y a pas de marais à foin. L'eau des fondrières est généralement fraîche et douce. Dans le creek des Buttes-de-l'Aigle elle est légèrement alcaline, et on peut en dire autant du creek coulant dans l'angle nord-ouest du township, et l'on me dit que ces deux cours d'eau sont exposés à se dessécher dant les saisons de sécheresse. Au moment où j'écris ceci (mai) le creek des Buttes-de-l'Aigle baisse de deux pouces par jour. Ce creek, grâce à son lit très profond, n'est pas exposé à déborder, et le creek dans la partie nord-ouest ne pourrait non plus inonder les terres du township. Il n'y a pas de chutes d'eau, et je ne crois pas qu'il serait possible d'en obtenir en construisant des barrages sans inonder de grandes étendues de terres. Dans le mois de mai, lorsque nous étions à faire l'arpentage, la glace se formait dans nos seaux, la nuit, tandis que dans le jour la température était de 80 degrés à l'ombre. La saison n'est pas assez avancée pour décider s'il gèle pendant l'été. Il n'y a pas de bois pour le chauffage, et je n'ai pas entendu dire qu'il y avait de la houille ou du lignite dans cette localité. Il n'a été remarqué ni carrières de pierre ni minéraux. Nous avons vu des antilopes, des canards, des oies et des poules de prairie, ces dernières étaient très nombreuses. On trouve du brochet dans le creek des Buttes-de-l'Aigle. A l'heure actuelle, ce township est envahi par des chercheurs de homesteads et des spéculateurs de terrains. Un de ces premiers est à se construire une maison, dans la section 2, mais il n'était pas chez lui lorsque je faisais l'arpentage. —*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On arrive à ce township à partir de Saskatoon par un sentier courant franc ouest sur un parcours de 14 milles ; de là, en se dirigeant au sud-est jusqu'à la ligne de division des cantons 35 et 36, qu'ils suit jusqu'à la ligne séparant les rangs 9 et 10. Le sol est principalement de marne sablonneuse ou d'argile sablonneuse recouvrant du sable et à une profondeur considérable de l'argile, ce qui le rend hautement propre à la culture de toutes sortes de grosses céréales. Toute la surface est de la prairie onduleuse, excepté lorsqu'elle est coupée par le creek des Buttes-de-l'Aigle. Dans la vallée de ce creek, on trouve des saules rabougris, et en quelques endroits du frêne, mais il n'y a pas de gros arbres. Dans le quart nord-ouest du township il y a quelques touffes de petits trembles, mais le bois semble se désécher avant de grandir. D'après l'apparence de l'herbe morte dans la prairie, elle est trop courte et trop mince pour le fourrage, et comme le township est très sec il n'y a que très peu de fondrières dans lesquelles l'on peut faucher du foin. L'eau des fondrières est en général, fraîche, mais dans le creek des Buttes-de-l'Aigle elle est légèrement alcaline. On peut dire la même chose pour le creek qui coule dans le creek des Buttes-de-l'Aigle à l'angle sud-ouest du township, et l'on m'a dit que dans les saisons de sécheresse ces deux creeks ont une tendance à tarir. Au moment où j'écris ces lignes, l'eau du creek des Butte-de l'Aigle baisse de deux pouces par jour. Ce creek a un lit très profond, et n'est pas exposé à déborder. Il en est de même du creek coulant au sud-ouest, qui ne pourrait non plus inonder aucune terre du township. En construisant de grands barrages dans les biefs d'aval du creek des Buttes-de-l'Aigle, dans le township 39, rang

10, on pourrait obtenir une chute d'eau, mais pour avoir des renseignements précis sur ce sujet, il serait nécessaire de faire, à chaque saison, des observations complètes sur les fluctuations de ce cours d'eau. Dans la mois de mai, lorsque je faisais l'arpentage, la glace se formait dans nos seaux, la nuit, tandis que dans le jour la température était de 80 degrés à l'ombre; mais la saison n'est pas assez avancée pour parler des gelées d'été. Il y a très peu de bois pour le chauffage et je n'ai pas entendu dire qu'il y avait de la houille ou du lignite dans la localité. Il n'y a été remarqué ni carrières de pierre ni de minéraux. Le gibier comprenait l'antilope, le canard, l'oie et des poules de prairies, ces dernières étaient très nombreuses. On trouve du brochet dans le creek des Buttes-de-l'Aigle. Actuellement, le township est envahi par des chercheurs de homesteads et des spéculateurs de terrains, quoiqu'il n'y ait pas encore été fait d'améliorations permanentes. J'ai remarqué en divers endroits qu'on avait passé la charrue. —*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On peut arriver à ce township aisément en partant de Saskatoon en suivant un bon sentier courant à l'ouest sur un parcours de 26 milles jusqu'au passage d'eau de la Saskatchewan situé à la grande courbe, et de là, par un sentier se dirigeant au nord et à l'ouest ouvert par des colons et des chasseurs, et qui conduit jusqu'au township qu'il traverse. Le sol est généralement de marne sablonneuse, et à certains endroits on trouve une riche terre noire mélangée de sable avec sous-sol d'argile convenant aux fins de l'agriculture. La surface est généralement onduleuse, mais sans collines; c'est de la prairie avec de nombreuses étendues de terrains couverts de trembles et de broussailles de saules dispersés partout.. Le bois le plus gros ne dépasse pas huit pouces de diamètre; il est dispersé en petits bosquets, mais il n'est bon que pour les clôtures et le chauffage. Il y a de nombreuses petites étendues de terres à foin. L'eau des étangs et des fondrières est légèrement alcaline. Il n'y a qu'un lac de bonne grandeur dans tout le township; il occupe des parties des sections 5 et 6, mais ce lac se trouve pour la majeure partie dans le township voisin au sud. Son eau est légèrement alcaline. Il n'y a ni creeks, ni chutes d'eau, ni minéraux ou carrières de pierre, et que du petit gibier. Il n'a pas gelé pendant l'été. Plusieurs colons sont établis dans ce township.—*David Beatty, A.T.F , 1903.*

Township 43.—On peut arriver à ce township en traversant la Saskatchewan à Carlton, et de là en suivant le sentier de Carlton et de Fort-Pitt qui passe à environ un mille de l'angle nord-ouest du township. Le sol est généralement de troisième qualité; il y en a un peu de deuxième qualité, mais il est très sablonneux. La surface est une prairie onduleuse composée de collines de sable, avec des étendues de prairie découverte où il y a de nombreuses touffes de broussailles de trembles, de trembles et de saules rabougris. Elle est entrecoupée par de nombreux étangs, de fondrières et petits lacs. Un grand creek d'eau douce, avec des bords de trente pieds de hauteur, se jette dans le lac Redberry, situé dans la partie nord-ouest de ce township. Le tremble n'est pas assez gros pour servir à la construction, mais il serait bon pour les clôtures et le chauffage. Il n'existe ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux. Lorsqu'on faisait l'arpentage il n'a été vu que du petit gibier. Le climat est bon. Comme conclusion, ce township peut être classé comme étant plus propre au pâturage qu'à l'agriculture.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On parvient facilement à ce township en partant de Rosthern par un bon sentier traversant une contrée bien colonisée presque franc ouest sur un parcours de 25 milles jusqu'à un passage d'eau de la Saskatchewan ; de là par un autre bon sentier dans une direction nord sur un parcours d'environ treize milles jusqu'à l'intersection du chemin de Carlton et Battleford, et de là dans une direction ouest le long de ce dernier chemin, qui traverse le township 42, rang 10, à trois milles environ ou sud de ctownship. Le sol, dans la partie ouest, ou la moitié du township, est passable, la majeure partie se composant de marne brune avec sous-sol d'argile, mais en quelques endroits il est léger et sablonneux. Il convient à l'agriculture. La

moitié est du township possède un sol plus léger et qui est en plusieurs endroits graveleux. Ce ne sont pas de bonnes terres arables. La surface est onduleuse, avec beaucoup de broussailles et des étendues de petits trembles bons pour le chauffage, mais dont très peu sont assez gros pour les fins de construction. Il n'y a pas de grandes prairies à foin, mais un assez grand nombre de petites étendues sont dispersées tout le long du township. L'eau est assez bonne, mais en certains endroits elle est alcaline. Nous n'avons pas eu de gelées d'été. Il n'y a ni carrières de pierre, ni minéraux, ni chutes d'eau. Nous n'avons pas vu de gibier, excepté des canards et des poules de prairie; ces dernières étaient nombreuses.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On peut arriver à ce township en traversant la Saskatchewan à Carlton et, de là, en suivant le sentier de Carlton à Fort-Pitt, qui passe à deux milles et demi environ au sud de l'angle sud-est du township. Le sol de première et de deuxième qualités, avec des endroits qui sont quelque peu pierreux, mais la majeure partie est propre à l'agriculture. La surface est onduleuse, couverte de nombreuses étendues de broussailles, de saules et de trembles, très denses en quelques endroits. La surface est entrecoupée par de nombreux étangs, fondrières et petits lacs. La section 1 contient une partie du lac des Prés, dont l'eau est de bonne qualité. L'eau des fondrières et des petits lacs est légèrement alcaline. Il y a une petite quantité de chablis qui peut servir de combustible. Pas de foin, ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On peut parvenir à ce township en traversant la Saskatchewan à Carlton; de là, en suivant le sentier nord de Carlton à Fort-Pitt, lequel traverse ce township dans la partie nord, de l'est à l'ouest. Le sol est de la marne brune et sablonneuse, un peu pierreuse en certains endroits, mais, dans l'ensemble, assez bonne pour la culture ou le pâturage. La surface est en général de la prairie ondulée, excepté dans la partie de l'est, qui est plus ou moins accidentée et montueuse. La surface est couverte de nombreuses touffes de trembles et de broussailles de saules, entrecoupées de fondrières, étangs, de bons marais à foin et de versants herbeux. Le bois n'est bon que pour le chauffage. Il y a un grand marais à foin dans la section 30. Le lac Gordon, qui couvre des parties des sections 22, 23, 14 et 15, contient de la bonne eau fraîche; l'eau dans les autres petits lacs et les étangs est légèrement alcaline. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni minéraux, et on ne trouve que du petit gibier dans le township. Le climat est bon.—*David Beatty, A.T.F., 1903,*

Township 47.—Le sol de ce township est tout de première qualité, étant pour la plus grande partie de la marne noire avec sous-sol de marne sablonneuse ou argileuse. Ce serait un bon township pour la culture du grain, mais il est en grande partie couvert de buissons. Il y a cependant très peu de buissons dans la partie sud, qui est couverte d'une venue d'épaisses touffes de saules, mais comme ce fourré a été ravagé par le feu il y a quelques années, il disparaîtra bientôt. Le bois, dans ce township, se trouve dans les quatre rangées nord des sections ; c'est principalement du tremble d'un diamètre moyen d'environ 7 pouces. Il y a aussi un assez grand nombre d'épinettes. Il n'y a pas, à proprement parler, de foin dans ce township, mais à quelques milles au sud il y en a en abondance. Deux ou trois petits creeks coulent dans une direction sud-est, dans la partie sud du township, et l'eau que nous trouvons dans les fondrières et les creeks est de première qualité. Il existe un bon approvisionnement de bois partout dans ce township. Pas de roches, excepté quelques-unes à la surface, dans l'angle sud-ouest du township. Pas de minéraux d'aucune sorte. Les poules de prairie et l'antilope sont les seules espèces de gibier. Il y a un bon chemin connu sous le nom de Jackfish, à environ six milles au sud ; un de ses embranchements traverse l'angle sud-ouest du township.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—Ce rang croise les collines Thickwood, qui sont richement boisées d'épaisses touffes de trembles de quatre pouces de diamètre. La surface de la contrée est très pierreuse et entrecoupée par de nombreux lacs, étangs, marais à foin et tourbières d'épinette rouge, formées par des barrages de

castor que l'on trouve dans toutes les directions, et sans lesquelles nous aurions eu beaucoup de difficultés à poursuivre l'arpentage. Tous les cours d'eau coulent vers le nord. Nous n'avons pas trouvé de sentiers. Dans les sections 31, 32 et 35 le sol est une marne sablonneuse de cinq à huit pouces d'épaisseur avec un sous-sol de sable et d'argile. Dans les sections 33, 34 et 36 le sol est de la terre noire variant de 4 à 6 pouces d'épaisseur avec un sous-sol d'argile. D'épais chablis couvrent la terre.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 11.

Township 35.—La route conduisant à ce township suit les sentiers ordinaires à partir de Saskatoon. Le pays est une prairie onduleuse avec un sol de surface de marne sablonneuse et sous-sol d'argile. On ne trouve aucune sorte de bois. On peut couper un peu de foin autour de chaque fondrière, mais il n'y a pas de marais de grande étendue. L'eau, dans toutes les fondrières, est douce. Le creek ou ruisseau sur le côté est du township tarit de bonne heure dans l'année. Il n'existe pas de chutes d'eau dans le township. Il a gelé une fois en mai. Il n'y a aucun combustible quelconque. Pas de minéraux ou d'affleurements de roc. Il y a des canards et des poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On arrive à ce township en partant de Saskatoon par le sentier courant franc ouest sur un parcours d'à peu près 14 milles, et de là dans une direction nord-ouest jusqu'à la limite nord du township 35, et le long de cette ligne jusquà l'angle sud-est du township. Le sol est principalement de terre noire ou marne sablonneuse de 6 à 18 pouces d'épaisseur, avec sous-sol sablonneux ou argileux, mais il y a toujours de l'argile à une profondeur considérable, ce qui en fait un bon district pour la culture du grain. La surface est de la prairie découverte onduleuse, et l'on n'y a rencontré ni bois ni arbustes. Quelques petits trembles par touffes poussent au bord du lac. Il n'y a pas de marais à foin. L'eau des petites fondrières est fraîche et douce, mais elle est alcaline dans le grand lac et dans le creek. Le creek ne contient pas un volume d'eau suffisant pour développer la force hydraulique. Pas de bois d'aucune sorte. Il n'a pas été découvert de carrières ni de minéraux. Nous avons vu des antilopes, des oies, des canards et des poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive facilement à ce township par un bon sentier allant de Saskatoon au passage d'eau au grand coude de la Saskatchewan. Un très bon chemin que les colons et les chasseurs ont ouvert tout récemment part de ce passage d'eau et se rend dans ce township et les townships voisins. Quelques colons se sont établis dans la partie sud du township. La majeure partie du township renferme de bonnes terres arables ; il y a çà et là des broussailles de trembles et de saules. Dans la partie nord-est il y a une quantité considérable de trembles pouvant servir au chauffage et pour les clôtures. Presque toutes les sections renferment de petites téendues de terres à foin. Il y a quelques petits lacs dans le township. L'eau est assez bonne, mais légèrement alcaline.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On peut arriver à ce township à partir de Carlton en traversant la Saskatchewan à cet endroit et en suivant le sentier de Carlton et de Fort-Pitt, qui passe tout près de l'angle nord-est du township. Le sol est de première et de deuxième qualités avec aussi un peu de la troisième qualité, et il est propre à l'agriculture. La surface est en grande partie de la prairie onduleuse, avec de petites étendues de prairie unie découverte, contenant cependant de petites touffes de trembles et de saules entrecoupées par quelques marécages, fondrières et étangs ou petits lacs. L'eau est un peu alcaline dans les fondrières, mais elle est généralement bonne et douce dans les lacs et les étangs. Il s'en trouve dans tout le township en quantité suffisante pour les besoins de colons. Pas de chutes d'eau ni carrières de pierre, ni minéraux, et que du petit gibier dans ce township. Du tremble assez gros pour les clôtures se trouve

dans un ravin de 50 pieds de profondeur dans la partie ouest de la section 22, mais le meilleur de ce bois ne serait bon que pour le chauffage. On pourrait obtenir une petite quantité de foin dans les marécages. En terminant, je puis dire que ce township est propre à la colonisation.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On arrive à ce township à partir de Carlton en traversant la Saskatchewan à cet endroit et en suivant le sentier, de Carlton à Fort-Pitt, qui traverse la partie sud du township. Le sol est de la marne brune de première qualité avec sous-sol d'argile. La surface est de la prairie ondulée avec des parties unies. Il y a çà et là des touffes de broussailles de trembles et de saules, mais pas de gros bois. Il y a un assez bon approvisionnement d'eau dans les quelques étangs et fondrières, mais dans ces dernières l'eau est légèrement alcaline. Il y a un peu de foin, mais pas de chutes d'eau ni minéraux, et que très peu de bois pour le chauffage. On a vu quelques antilopes. Ce township est propre à l'agriculture. Le climat est bon.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On arrive à ce township en traversant la Saskatchewan à Carlton, puis en suivant le sentier, de Carlton à Fort-Pitt, qui passe à environ cinq milles au sud de la limite sud du township. Le sol est composé de bonne terre noire et brune de première qualité, propre à l'agriculture. La surface est de la prairie onduleuse et unie à quelques endroits et couverte de nombreuses pièces de boussailles de trembles et de saules entrecoupées par deux petits lacs dans les sections 23 et 24, ainsi que par quelques petits étangs et fondrières. Il n'y a pas de foin, ni chutes d'eau, et que très peu de bois même pour le chauffage. Pas de carrières de pierre ni minéraux, et que du petit gibier. Le climat est bon. Le township est propre à l'agriculture.—*David Beatty, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Ce township est de la prairie onduleuse, avec des touffes de petits trembles et de saules. Il existe un assez grand nombre de lacs et de fondrières dont l'eau est douce. Le sol se compose de terre noire dont l'épaisseur, en moyenne, est de huit pouces, avec sous-sol d'argile. Sur les hauteurs on trouve beaucoup de roches, mais ces roches sont toutes à la surface. Il y a assez de bois dans les touffes pour les clôtures et le chauffage. Le bois de construction est rare. Dans les prés, il y a du foin en abondance. Cette partie du pays paraît être exempte des gelées d'été. Il y a un bon sentier qui traverse la rangée nord des sections jusqu'au Lac-au-Canard, une station sur l'embranchement de Prince-Albert du Pacifique Canadien. Il n'y a pas de cours d'eau ni de chutes d'eau dans ce township. Le petit gibier, comme les canards, les oiest et les poules de prairies, abonde. Je n'ai pas vu de gros gibier. Il n'y a pas de minéraux ni de carrières de pierre.—*W. J. Deans, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Ce township est de la prairie onduleuse, avec beaucoup de saules et de trembles rabougris. Il y a un certain nombre de prés à foin dans la partie sud et de nombreux étangs et lacs d'eau fraîche dans la partie nord. Le sol, en général, est de la terre noire dont l'épaisseur, en moyenne, est de huit pouces. Le sous-sol est d'argile. Ce township convient parfaitement à la culture mixte. Il y a assez de bois dans ce township pour le chauffage et les clôtures, mais aucun pour les fins de construction. Il n'y a qu'un petit cours d'eau de six chaînons de largeur qui se jette dans le lac des Iles. Pas de chutes d'eau ni de minéraux d'aucune sorte. Le petit gibier comme les poules de prairie et les canards abonde. Cette partie du pays paraît très sèche et exempte des gelées d'été. Il y a un bon chemin de la station du Lac-au-Canard à la partie sud du township. Actuellement, il n'y a pas de colons dans le township.

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—La surface continue à être unie à travers ce rang, mais à l'exception de la section 31, qui est marécageuse, le pays est plus sec et plus propre à l'agriculture, étant drainée par une rivière d'une chaîne de largeur et de six pieds de profondeur, à fond pierreux, et qui, après avoir pris sa source dans un grand lac, traverse la ligne de base à un endroit situé 55 chaînes à l'est de

l'angle nord-est de la section 32. La surface est couverte d'une légère venue de trembles et de quelques touffes éparses d'épinettes et de saules rabougris. A l'ouest de la rivière, le terrain est uni et l'on voit des bouquets et d'étroites lisières d'épinettes et de trembles de dix pouces de diamètre. La section 36 est pierreuse et la surface onduleuse et entrecoupée par des ravins profonds. Un vieux chemin de voitures venant du sud croise la ligne de base près de l'angle nord-est de la section 32 et rejoint le chemin de Carlton et du lac Vert à quelques milles plus loin au nord. Le sol est une terre noire de 6 à 14 pouces d'épaisseur avec un sous-sol d'argile ou d'argile et de roches.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903,*

Rang 12.

Township 35.—La manière de parvenir à ce township est de prendre soit le sentier courant à l'ouest à partir de Saskatoon, ou le sentier partant du coude de la Saskatchewan, lequel traverse la neuvième (9ème) ligne de correction, à environ un mille à l'est de l'angle sud-est du township. Le sol, dans la partie du sud-est, est principalement une marne argileuse sur un sous-sol d'argile, et forme d'excellente terre arable quand il n'est pas gâte par l'alcali. Dans la partie nord-ouest du township le sol est d'une nature plus sablonneuse et pierreuse sur les coteaux. La surface du pays est toute de la prairie découverte. La limite nord et une partie de la limite orientale sont situées dans les buttes de l'Aigle, mais le reste est de la prairie onduleuse n'ayant aucune sorte de bois. Il y a quelques grandes fondrières alcalines et de nombreux petits étangs d'eau douce, mais pas de rivières ou de ruisseaux. La première semaine de juin 1903 a été marquée par des journées chaudes et des nuits froides, et de grands vents, mais il n'a pas gelé durant cette période. Il n'y a pas de combustible dans ce township. On n'a remarqué ni carrières de pierre ni minéraux. Le gibier se compose d'antilopes, de canards et de poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Un bon sentier traverse ce township à partir de la coulée du Télégraphe et je crois que c'est la meilleure route à suivre pour y parvenir. Le sol est généralement de la terre noire ou marne sablonneuse, avec un sous-sol quelquefois sablonneux, mais généralement argileux. A cause de la nature raboteuse de sa surface, ce township est plus propre au pâturage qu'à la culture du grain, et l'on trouve de la bonne herbe dans les vallées des Buttes-de-l'Aigle. La surface est toute de la prairie découverte, et comme le township est situé dans les Buttes-de-l'Aigle il est très raboteux et montueux; les sommets des éminences et des monticules sont très pierreux, mais on ne trouve que peu de roches dans les vallées. On peut faucher une quantité considérable de foin le long du creek et autour de quelques-uns des lacs, mais il n'y pas de grands prés à foin. Il y a trois lacs très considérables dans le township, presque tous alcalins, mais le creek qui les réunit ne saurait être une source de puissance hydraulique, parce qu'il y a peu d'eau et pas de chute. Aucune grande étendue de terrain serait affectée en cas d'inondation. Dans la dernière semaine de mai 1903, nous avons eu des journées chaudes et des nuits froides, et de grands vents, mais pas de gelées. Pas de combustible, ni de carrières de pierre, ni de minéraux dans le township. Les antilopes, les canards, les oies et les poules de prairie abondent.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Un sentier courant à l'ouest à partir de Saskatoon traverse le township 36, rang 12, à environ deux milles au sud de ce township, fournissant la voie la plus facile pour s'y rendre. A l'est des Buttes-de-l'Aigle, le sol est de la terre noire ou marne argileuse, avec sous-sol d'argile, ce qui en fait un bon district pour la culture du grain. Dans les Buttes-de-l'Aigle le sol est léger, mais pierreux sur le sommet des élévations; cependant, comme il y a de l'herbe excellente dans les vallées, cette contrée deviendra très propre au pâturage. La surface est toute de la prairie découverte; il y a absence complète de bois, si ce n'est quelques petites touffes de

trembles autour des lacs 1 et 3. On peut couper du foin autour des fondrières, mais il n'a pas été vu de grands marais. Il y a très peu d'eau courante. L'eau des petites fondrières était douce, mais très alcaline dans le lac n° 3. Il n'y a pas de chutes d'eau. Au mois de juillet il faisait très chaud pendant le jour, mais les nuits étaient froides. Il n'y a pas de combustible en quantité plus près qu'au township 38, rang 13. Pas de minéraux ni d'affleurements de roche. L'antilope, les canards, les poules et les perdrix étaient assez nombreux.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Un vieux sentier, une bifurcation du sentier de Saskatoon et de Battleford, traverse ce township; il est un peu usé, mais encore en assez bon état. Le sol est de la marne noire et argileuse, avec sous-sol d'argile qui devient plutôt sablonneux vers la limite occidentale, mais convient à la culture du grain. Il y a quelques platières alcalines de nulle valeur. La surface est de la prairie onduleuse. Il n'y a pas de bois. On peut trouver du bon foin autour de la plupart des fondrières et des lacs, mais l'herbe de la prairie est courte et claire. L'eau, dans les grands lacs, est très alcaline, mais bonne dans les petits lacs et dans les fondrières. Un petit creek traverse le township, mais il ne contient pas assez d'eau ou n'a pas assez de chute pour devenir une source de puissance hydraulique. Le climat est bon; il n'a pas été observé de gelées d'été pendant que l'on faisait l'arpentage (en juillet). On peut obtenir abondance de bois pour le chauffage dans le township 38, rang 13, mais il n'y en a pas dans celui-ci. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. On y a vu des canards et des poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township est propre à l'agriculture, quoique le sol ne soit pas aussi humide qu'il serait désirable pour la culture du blé ; il est légèrement sablonneux, avec sous-sol pour la plus grande partie d'argile. La majeure partie du township est de la prairie plane ou ondulée, en partie couverte d'épais fourrés de saules dispersés également dans le township. Il n'y a, à proprement parler, aucune sorte de bois. Le township ne renferme que très peu de prairies à foin, bien qu'il soit couvert d'une bonne venue d'herbe formant d'excellents pâturages. Pas de cours d'eau dans ce township, mais il y a un assez grand nombre de fondrières qui, dans la saison d'été, fournissent toute l'eau nécessaire, quoiqu'elle ne soit pas de première qualité pour l'usage domestique. On peut, cependant, obtenir de la bonne eau en creusant de vingt à trente pieds. Il n'y a pas de bois propore au chauffage, mais on peut se procurer du tremble à environ douze milles au sud, ainsi que de l'épinette blanche et de l'épinette rouge et du tremble à environ trente milles au nord. Les colons trouveront dans ce township assez de roches de surface pour la construction, mais qui cependant ne nuiront en rien à la culture du sol. Il n'y a pas de minéraux dans ce township. Le seul gibier que l'on trouve consiste en poules de prairie, canards sauvages, et quelques antilopes. Le climat de ce district est plutôt doux; il ressemble à celui du Manitoba, excepté, toutefois, qu'on n'y a pas les violents *blizzards* si fréquents au Manitoba. Il n'y a pas de gelées d'été. Le township est d'accès facile. Il y a un bon sentier qui part de Saskatoon et qui pénètre dans le township dans la section 32. Le sentier de Fort-Pitt et Carlton court aussi le long de limite septentrionale du township.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township est très bien situé et propre à l'agriculture, quoique dans la partie nord il soit un peu montueux. Le sol est pour la plus grande partie de la terre noire avec un sous-sol d'argile, mais en quelques endroits il est de marne sablonneuse. Il produit de l'excellente herbe pour le pâturage, mais à cause de la rareté des prés à foin le township conviendra peu à l'élevage, et vu qu'il n'y en a que deux ou trois situés dans la partie sud. La majeure partie de ce township est de la prairie raboteuse, onduleuse ou montueuse, sans bois et très peu d'arbustes, sauf sur les bords des fondrières. Il y a un ou deux petits creeks dont l'eau est excellente. On rencontre un lac dans partie des limites septentrionales des sections 32 et 33. L'eau y est de très bonne qualité. Il y a une autre grande nappe

d'eau à l'angle sud-ouest du township, mais comme elle n'est pas permanente on ne pourrait pas la désigner sous le nom de lac; son eau est alcaline, et impropre à l'usage. Dans les saisons de sécheresse ce marais donnera une quantité immense de foin. Il n'y a pas de roche qu'il vaille la peine de mentionner ni de minéraux d'aucune sorte. Les seuls gibiers sont les poules de prairie et les canards sauvages. Le climat, qui est modéré, ressemble à celui du Manitoba, à l'exception que les *blizzards* sont moins fréquents et moins sévères et que les vents y sont moins forts en été. Il ne gèle pas pendant l'été. Le sentier de Fort-Pitt et Carlton traverse ce township dans la moitié nord. C'est un excellent chemin, car il a été beaucoup fréquenté pendant les quelques dernières années.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est à la fois très propre à l'agriculture et à l'élevage, la culture en particulier, car le sol se compose principalement d'une profonde terre noire avec un bon sous-sol d'argile; cependant, dans l'angle nord-ouest, et dans une partie de la portion méridionale, le terrain devient montueux à cet endroit. Le sol est de la marne sablonneuse avec sous-sol d'argile. Tout le reste du township est doucement onduleux avec une colline par-ci par-là. Il n'y a presque pas de bois, mais beaucoup de saules et de trembles rabougris, spécialement autour des fondrières, qui sont très nombreuses. Il y a cependant quelques touffes de trembles dans la partie nord-ouest du township, mais pas en assez grande quantité pour le chauffage; on peut s'en procurer autant qu'il faut à trente milles plus loin au nord. Il n'y a pas beaucoup de foin, mais dans les saisons de sécheresse on peut en avoir dans les fondrières actuellement couvertes d'eau. L'approvisionnement d'eau est assez considérable, vu qu'il y a un assez grand nombre de fondrières contenant de l'eau douce un peu partout ainsi qu'un assez grand lac dans la partie sud-ouest. Il y a aussi deux ou trois petits creeks, mais ils ne contiennent de l'eau que pendant une partie de la saison. On peut se procurer assez de roches pour les fins de la construction pendant quelques années, dans les parties montueuses du township. Pas de minéraux d'aucune sorte. Les seuls gibiers sont les poules de prairie et les canards sauvages. Le sentier de Jackfish et Carlton, qui est en excellent état, passe à environ six milles au sud.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Ce township est pour la plus grande partie de la prairie unie. Dans la partie nord il y a quelques touffes de petits trembles bons pour les clôtures et le chauffage. Je n'ai pas vu de bois propre à la construction. Le sol est une terre noire d'une épaisseur moyenne de six pouces ; le sous-sol est d'argile. Il y a un petit ruisseau variant de 15 à 30 chaînons de largeur coulant à l'ouest à travers la partie nord de ce township. Dans la partie ouest se trouvent de nombreux lacs et étangs d'eau douce, mais il ne paraît pas y avoir beaucoup de prés à foin. Le township est borné à l'ouest par une chaîne de collines ayant de 80 à 125 pieds de hauteur. Le township est bien adapté aux fins de la culture ; toutes les espèces de grains ordinaires y poussent bien. Il n'y a pas de gelées d'été dans cette partie du pays. Pas de chutes d'eau ni de minéraux d'aucune sorte. Les poules de prairie et les canards abondent. Un sentier partant du Lac-au-Canard traverse le township. Un colons était établi dans le township lorsque je fis mon travail de subdivision ; il s'occupait d'élevage de bestiaux et avait ensemencé quelques arpents de blé, lequel avait bonne apparence.—*W. J. Deans, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Ce township est presque entièrement de la prairie unie, excepté dans la partie nord-est, où elle est onduleuse. En certains endroits la surface est couverte de petits trembles et de saules, mais en général le township est de la prairie découverte. Il y a épars dans le township quelques prés qui produisent une grande quantité de foin. Le sol en général est une terre noire de 2 à 2 pouces d'épaisseur sur un sous-sol d'argile. Le terrain, à certains endroits est pierreux, mais pas assez pour empêcher la culture et la production de bonnes récoltes de grain. Quelques petits cours d'eau traversent le township mais se dessèchent en été. Il n'y

a pas assez de bois pour le chauffage ou les clôtures, et pas d'arbres assez gros pour la construction. Pas de chutes d'eau ni de minéraux d'aucune sorte. Le petit gibier abonde, et il en est ainsi des baies. Un certain nombre de lacs et d'étangs en général de peu d'étendue sont répandus partout dans la partie nord du township. Le terrain, à tout prendre, est bon et propre à l'agriculture. Cette partie du pays semble être exempte des gelées d'été. Il y a un bon sentier à partir de la station du Lac-au-Canard jusqu'à ce township.—*W. J. Deans, A.T.F., 1903.*

Township 47.—(Ligne extérieure est.)—La section 38 renferme un assez grand lac ; la limite est traverse un bouquet d'épinettes blanches dont le diamètre moyen est de 8 pouces. Les sections 25, 24, 13, 12 et 1 sont couvertes d'une épaisse venue de saules et de petits trembles. Il y a de nombreux étangs et fondrières tout le long de la limite est de ce township. Le sol est de première et de deuxième qualités.—*W. J. Deans, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—La route suivie pour atteindre ce township fut celle qui part de Rosthern, sur l'embranchement de Prince-Albert du Pacifique Canadien, traversant dans une direction ouest la Saskatchewan au passage d'eau des Doukhobors, et de là, gagnant le nord-ouest jusqu'à l'angle sud-est du township 45, rang 13, à l'ouest du troisième méridien, et dans une direction nord à travers les townships 45 et 46. Le sol de ce township est de la marne argileuse d'environ six pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile, et convient à la culture du grain et à l'établissement de ranches. La surface est de la prairie onduleuse alternant avec des toffes de trembles e tdes broussailles de saules et de trembles en proportion à peu près égales. Le bois est du tremble ayant de 2 à 8 pouces de diamètre, et il est dispersé plus ou moins çà et là dans ce township presque entier. Il y a très peu de prés à foin, mais de l'herbe bonne et longue croît partout. L'eau des creeks, qui sont assez nombreux, est douce. L'eau des lacs et des étangs est alcaline. Les creeks sont petits, n'ayant que de 10 à 15 chaînons de largeur et environ trois pieds de profondeur. Je crois qu'il y a toujours de l'eau. Le terrain n'est pas exposé aux inondations. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat, en été, est doux. La première gelée eut lieu pendant la nuit du 1er septembre. Il y a du bois de tremble, pour le chauffage, en quantité suffisante partout dans le township. Pas de veines de houille ou de lignite, ni de carrière de pierres ni de minéraux ayant une valeur économique. Le seul gibier que j'ai vu consistait en canards, oies et poules de prairie. Il n'y a pas de colons dans ce township.—*J. J. McKenna, A.T.F., 1903.*

Township 48.—(Ligne extérieure est.)—La limite est de la section 36 traverse sur un parcours de 64 chaînes d'épais bois de trembles dont le diamètre moyen est de six pouces. Au bout de ces 64 chaînes le rivage nord du lac de la Rencontre (*Meeting*) croise la ligne. Ce lac a environ 3 milles de longueur sur un à deux de largeur. L'eau est fraîche et les brochets et le dorés y abondent. Les rivages du lac sont généralement pierreux et élevés de quelques pieds au-dessus de l'eau. La ligne au sud du lac de la Rencontre court à travers une contrée couverte d'une épaisse venue de saules, et dans la section 24 des trmebles d'environ six pouces de diamètre. Il y a des épinettes blanches dans la section 25, près des rivages du lac, mais ces arbres sont petits. Les sections 13, 12 et 1 sont couvertes d'une épaisse venue de saules et de petits trembles. Le sol est de première et de deuxième qualités.—*J. J. Deans, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—C'est un township de première classe pour l'agriculture ou les ranches. Le sol est de terre noire profonde avec sous-sol d'argile. La surface est ondulée, couverte presque partout de saules rabougris (dont la plus grande partie a été détruite par le feu tout récemment) et d'un bon nombre de touffes de trembles. Vers la partie nord du township les épinettes blanches sont en assez grande quantité, et cela particulièrement dans les sections 30, 31 et 32. Le township ne contient pas de foin, mais on peut en trouver en quantité considérable à quelques milles plus loin, au sud. Toute l'eau des creeks et du lac de la Rencontre est de première qualité. Il existe un

bon approvisionnement de bois dans tout le township, et tout le pays au nord semble être fortement boisé d'épinettes blanches et de trembles. Pas de roches ni de minéraux d'aucune sorte. Les poules de prairie et l'antilope sont le seul gibier que l'on y voit. Quelques poissons dans le lac de la Rencontre, qui baigne la plus grande partie des sections 25, 26, 34, 35 et 36. Une bfurcation du sentier Jackfish, qui va de Carlton au Lac-au-Canard, traverse la partie sud du township.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Ligne extérieure nord.)—Dans ce rang le pays est uni, et une grande partie se compose de terres à foin ou est couverte de bois épais de saules. Lorsque la nature du terrain le permet ou lorsqu'il existe de légères éminences, il est boisé de trembles de huit pouces de diamètre, ainsi que de bouleaux et de gros aunes. La contrée est parsemée de petits étangs et de marais couverts d'épinettes rouges. La moitié est de la section 31, et presque toute la section 32, se trouvent dans un marais d'un demi-mille de largeur et qui s'étend vers le sud presque trois milles. Un autre grand marais couvre la moitié ouest de la section 35. Dans les sections 31, 32, 33 et 34 le sol sur les hauteurs est composé de terre noire de six à quatorze pouces d'épaisseur, avec sous-sol d'argile. Dans les sections 35 et 36 le sol se compose de terre noire sablonneuse jusqu'à une profondeur de six pouces, avec un sous-sol d'argile et de sable. —*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 13.

Township 35.—Un sentier partant de la coulée du Télégraphe qui se relie au sentier Battleford-Saskatoon traverse l'angle nord-est du township; c'est une voie commode pour s'y rendre. Le sol est composé de marne noire ou argileuse recouvrant un sous-sol d'argile ou de sable, et c'est une bonne localité pour cultiver le grain aux endroits qui ne sont pas trop montueux. Un contrefort des buttes de l'Aigle traverse la partie nord-ouest du township et accidente considérablement la surface par ses hautes élévations pierreuses. Le reste du township est de la haute prairie onduleuse. On n'y a trouvé de bois d'aucune sorte. Le foin est très rare et l'herbe est claire et pauvre. Un lac salin, d'une étendue considérable, couvre les sections 19, 20, 29 et 30, avec des sources le long du rivage; mais, à part cela, l'eau est très rare, car il n'y a pas d'eau courante et que très peu de fondrières. La dernière sémaine du mois de juillet 1903 a été très humide ; il a plu tous les jours et il faisait froid ; cependant il n'a pas gelé. Il n'y a aucune sorte de combustible. On n'a remarqué ni carrières de pierre ni minéraux. On a aperçu quelques antilopes, des canards, des oies et des poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Le sentier de la coulée du Télégraphe, sur la Saskatchewan, traverse ce township; c'est la voie la plus facile pour parvenir à cette partie de la contrée. Le sol est en général léger et très pierreux. Un contrefort des buttes de l'Aigle traverse la partie ouest du township, ce qui rend la surface très raboteuse et accidentée, et par conséquent impropre à la culture du grain. Cependant, comme il y de l'herbe et de l'eau excellente dans les différentes vallées, l'élevage des bestiaux serait profitable. La surface est toute de la prairie découverte, tout le bois consistant en quelques touffes de petits trembles et saules qui ne sont propres ni au chauffage ni pour les clôtures. Il n'y a pas de marais à foin. Un lac très salin, mais d'étendue considérable, a été relevé, et tout le township est parsemé de petits étangs et fondrières d'eau douce. On n'a pas vu d'eau courante. Au commencement de juin nous avons eu du beau temps chaud, mais les nuits étaient froides. Il n'y a pas de combustible. Aucun indice de carrières de pierre ni de minéraux. Le gibier comprend l'antilope, les canards, les poules de prairie et quelques oies.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Un sentier conduisant de Saskatoon à Battleford traverse le township 38, rang 13, à environ deux milles de son angle nord-est. A l'exception d'une certaine période de la saison pendant laquelle l'eau est haute dans le creek des buttes de l'Aigle au printemps, ce sentier est en très bon état, et c'est la route la plus com-

mode. Le sol est de la marne noire ou sablonneuse formée de dépôts d'alluvion recouvrant un sol d'argile. Par suite de la nature de la surface—haute prairie onduleuse avec de nombreux petits étangs et fondrières—ce township est plus propre au pâturage qu'à la culture du grain. La surface est de la prairie découverte avec quelques touffes de petits trembles, etc., près de l'angle sud-est. On peut faucher du foin aux alentours des étangs et des fondrières. Dans plusieurs endroits on peut récolter le scirpe de prairie, qui fait un excellent fourrage pour les chevaux pendant l'hiver. Il n'y a pas de grands marais à foin. L'eau dans les fondrières et les étangs est douce; nous n'avons vu qu'un petit ruisseau d'eau courante. Le climat, au mois de juin, était beau et chaud, avec des nuits fraîches, mais sans gelées. On peut se procurer du bon bois pour le chauffage dans la partie nord du township 38, rang 13, mais il n'y en a pas dans le township 37, rang 13. Pas de carrières de pierres ni minéraux. On a vu un grand nombre de canards et de poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le sentier sud, de Saskatoon à Battleford, traverse ce township diagonalement; quoiqu'il ne soit pas beaucoup fréquenté il est en bonne condition et c'est une voie commode pour arriver à ce township. Le sol est composé de marne noire et sablonneuse, avec, règle générale, sous-sol d'argile. La surface est fort entrecoupée de petites collines abruptes, entremêlées de nombreux étangs et fondrières. La moitié sud-ouest est de la prairie, avec des étangs et des fondrières bordés de saules. La partie nord-est est presque toute couverte de touffes de trembles et de saules, avec d'épaisses forêts dans les quatre sections du nord-est. La plus grande partie des forêts ont cependant été brûlées, et il ne reste que très peu de bois propre à la construction. Il y a abondance de bois pour clôtures; tout le gros bois de construction est du tremble. On a récolté autrefois de grandes quantités de foin, comme en témoignent les vieilles clôtures et les obstacles à la propagation du feu, mais par suite de la hauteur de l'eau dans les fondrières et les platières, les meilleures terres à foin sont inondées. Toute l'eau des lacs et des fondrières que l'on a goûtée est douce; les étangs sont nombreux et l'on a relevé quelques grands lacs. Un creek d'environ 15 chaînons de largeur coule dans la direction est, venant du grand lac situé dans la partie nord du township, mais il n'a pas l'eau nécessaire pour les besoins de l'exploitation aux endroits que l'on a vus. Au commencement de juillet des orages, presque toujours accompagnés de tonnerre, sont tombés tous les jours, de temps à autre ; il n'a pas gelé, cependant, mais la température était froide. On trouve du tremble sec et vert en abondance dans la partie nord-est du township ; mais pas de houille. Il n'y a ni minéraux ni carrières de pierre. On a vu quelques antilopes. Les canards et les poules de prairie sont nombreux.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township est de première classe pour la culture. Le sol est en grande partie de la terre noire avec sous-sol de marne sablonneuse ou d'argile. La moitié nord des sections 34, 35 et 36 est quelque peu montueuse, et il y a un grand marais dans l'angle sud-ouest ; sauf ces exceptions, le reste du township est tout de première classe pour les fins de la culture du grain. A l'exception de quelques trembles qui croissent le long des rivages d'un lac situé dans parties des sections 17, 18, 19 et 20, il n'y a pas de bois qu'il vaille la peine de mentionner. Quelques saules épars poussent autour des fondrières. Il n'y a que peu ou même pas de foin dans ce township, excepté dans les saisons de très grandes sécheresses. Lorsque le marais qui se trouve dans la partie sud-est deviendra sec, il produira d'immenses quantités de foin. Ce township ne renferme aucun creek, mais il y a un assez grand nombre de fondrières. L'eau n'est pas très bonne, mais elle peut servir aux fins domestiques. On peut se procurer de l'excellente eau en creusant environ 30 pieds. Il y a très peu de bois de chauffage, mais on peut s'en procurer à une distance de 35 à 40 milles. Les premiers colons trouveront assez de roches à la surface pour leurs constructions. Pas de minéraux d'aucune sorte. Le seul gibier consiste en poules de prairies et ca-

nards sauvages. Le climat est modéré; cette partie du pays n'est pas exposée aux grands vents pendant l'été, ainsi qu'aux *blizzards* pendant l'hiver qui sont si fréquents et violents au Manitoba. Le sentier de Carlton et Fort-Pitt traverse le centre de ce township. C'est un chemin de premier ordre et en excellente condition, la circulation y ayant été très considérable les deux ou trois premières années.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est très médiocre, étant très montueux, et pour cette raison, complètement impropre à l'agriculture. Il produit de l'herbe de première qualité pour le pâturage, mais comme les prairies à foin y sont rares, on peut difficilement dire qu'il est bon pour l'élevage. Les collines ont de 50 à 200 pieds de hauteur, sont très escarpées, et presque toutes couvertes sur leurs versants du nord d'une épaisse venue de trembles. On trouve aussi un nombre considérable de saules qui croissent principalement autour des fondrières. La plus grande partie du township est de la prairie. Il n'y a pas de bois assez gros pour les fins de construction, et qu'à peine pour le chauffage. Bon nombre de grandes fondrières se trouvent dans les vallées, entre les collines ; on rencontre aussi un grand lac dans la partie nord-est du township, lequel contient de la bonne eau. On n'a pas vu de creeks. On trouve des pierres en quantité assez considérable pour les fins de construction, autant, au moins, que les premiers colons en auront besoin pendant quelques années, mais il n'y en a pas au point de nuire à la culture du sol. Il n'a été trouvé de minéraux d'aucune sorte. Le seul gibier que nous avons vu comprenait les poules de prairie et les canards sauvages. Le chemin de Fort-Pitt et Carlton passe à quelques milles au sud de ce township, et le chemin de Jackfish et Carlton à environ 12 milles au nord.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Je quittai Rosthern, situé sur l'embranchement de Prince-Albert du Pacifique Canadien, le jeudi, 21 mai 1903, et je gagnai l'ouest, traversant la Saskatchewan au passage d'eau des Doukhobors, sur la section 30, township 42, rang 6, à l'ouest du troisième méridien; de là je me dirigeai au nord-ouest pour atteindre l'angle sud-est du township 45, rang 13, à l'ouest du troisième méridien, où je commençai mes travaux. Le chemin était boueux et couvert d'eau par suite des pluies récentes. Le sol de ce township est généralement composé de marne argileuse, avec sous-sol d'argile, et convient parfaitement à la culture du grain et aux ranches. La surface est de la prairie onduleuse, excepté dans la partie nord, où il y a quelques collines. Ici et là, dans tout le township, se trouvent des touffes de trembles propres à la construction, et des étendues de broussailles, de trembles et de saules. Il n'y a pas assez de bois de chauffage pour les colons du township et pas beaucoup de marais à foin. Par contre, il y a tout partout de la bonne herbe. L'eau est bonne, excepté dans quelques lacs et étangs, où elle est alcaline. Il n'y a pas d'eau courante, sauf un creek qui traverse l'angle nord-ouest du township. Pas de chutes d'eau. Le climat, en été, est doux. Les premières gelées eurent lieu dans la nuit du 1er septembre. Il pousse du tremble en abondance dans le township 45, rang 14, à l'ouest du troisième méridien; c'est l'endroit le plus rapproché où l'on puisse se procurer du combustible. Il n'y a pas de veines de houille dans le township, ni de carrières de pierre; seulement des roches à la surface sur le sommet des coteaux. Pas de minéraux d'une valeur économique, et le gibier que j'ai vu consistait en canards, poules de prairie et oies sauvages. Aucun colon n'est établi dans ce township.—*J. J. McKenna, A.T.F., 1903.*

Township 46.—La route suivie pour arriver à ce township partait de Rosthern, sur l'embranchement de Prince-Albert et du Pacifique Canadien, et gagnait l'ouest, traversant la Saskatchewan au passage d'eau des Doukhobors; de là elle allait au nord-ouest jusqu'à l'angle sud-est du township 45, rang 13, puis continuait cette direction à travers le township. Le sol se compose de marne argileuse avec sous-sol d'argile et convient à la culture du grain et à l'élevage, à l'élevage particulièrement, car il y a de l'eau et de l'herbe en abondance. La surface est de la prairie montueuse au nord et au

sud, mais presque unie au centre. Dans la moitié sud du township on trouve quelques touffes de trembles et des étendues de broussailles de trembles et de saules. Les arbres, dans ces touffes, mesurent de deux à huit pouces de diamètre. L'herbe qui croît dans ce township n'est pas d'aussi bonne qualité que celle du township 45, rang 13, et on ne peut en faire du foin, attendu qu'elle n'atteint pas une hauteur suffisante. L'eau dans les creeks est fraîche et, dans mon opinion, ne tarit pas. La largeur des creeks est à peu près de 40 chaînons, avec une profondeur de 3 pieds; le courant n'est pas fort. Aucun danger que la terre soit inondée. Il y a quantité de petits lacs et étangs dans lesquels l'eau est surtout alcaline. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est doux en été; on n'y voit pas de gelée d'été. La première gelée est arrivée le soir du premier (1er) septembre. Le combustible le plus à la portée est dans le township 45, rang 14. Il n'y a pas de houille ou de lignite dans le township; pas de carrières de pierre, rien que des roches détachées sur les coteaux. On n'y voit pas de minéraux d'une valeur appréciable. Les canards, les poules de prairie et les oies sont les seuls gibiers que j'y ai vus. Le chemin de Carlton au lac du Brochet traverse le township. Il n'y a pas de colons dans ce township.—*J. J. McKenna, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Les sections des côtés nord et ouest sont onduleuses; le terrain du reste du township est, en général, raboteux, inégal et pierreux; la partie centre et sud-ouest du township est très raboteuse et coupée de petits creeks et ravins profonds. On y trouve des touffes éparses de broussailles dans la partie sud. En gagnant le nord on remarque des bosquets de tremble et des broussailles épaisses; environ 50 pour 100 de la partie nord du township sont couverts de bosquets et de broussailles. Les roches disparaissent en allant vers le nord; il n'y a comparativement pas de roches dans la partie septentrionale du township. Le sol est presque partout d'un riche humus sablonneux de quatre à six pieds de profondeur, avec un fond de sable ou d'argile, classé 3 et 4 vu les pierres et la surface raboteuse, bon pour les pâturages, mais pas pour la culture en général. Pas beaucoup de bourbiers et très peu de foin dans ce township. L'eau est fraîche et abondante dans les creeks et bourbiers; elle peut être rare dans les saisons sèches. Il n'y a pas de bois de construction, pas de carrières, ni minéraux. Le climat est bon; ondées fréquentes, journées claires, nuits fraîches et pas de gelées. Les canards et poules de prairie y sont rares. On y voit un daim de temps à autre. Un vieux chemin de voiture traverse diagonalement le township de la section 4 à la section 34.—*Wm. S. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Beaucoup de différence entre ce township et ceux situés au sud et à l'ouest. La surface est onduleuse. La partie nord est presque entièrement couverte de broussailles et de bosquets de tremble de trois à huit pouces de diamètre. Ces bosquets fournissent en abondance du combustible, de quoi faire les clôtures, et du bois de construction pour les cabanes. Dans la partie sud on voit des bosquets de tremble et des broussailles de saule et de tremble avec des éclaircies de prairie. Il y a plus de saule que de tremble dans la partie sud-st du township. Un vieux chemin de voiture passe dans la partie sud-est du township. Le sol en général est d'un riche humus avec fond argileux presque partout, de quatre à six pouces de profondeur; pas de roches, et des classes deux et trois. Le township est propre aux fins agricoles. Il y a un grand lac dans la moitié nord de la section 33, avec marais à foin dans les parties est et sud. Il y a bien peu de bourbiers. Un petit creek a son cours dans la section 7 du township. Le foi n'est pas abondant. Dans les saisons sèches, on peut en couper une quantité autour du lac dans la section 33. Le climat est bon, orages fréquents, journées brillantes et pas de gelée. Il n'y a pas de bois de construction, pas de carrières ou minéraux. Le gibier est rare, des blaireaux, poules de prairie, coyotes et un ours ont été vus dans la partie nord du township. Ce township a été le cimetière favori des sauvages, car on y remarque un grand nombre de tombes.—*W. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contour nord.) La partie ouest de ce rang est une contrée unie et couverte, dans les sections 31 et 32, d'une forêt épaisse de tremble de six pouces

de diamètre et de baume de Gilead. Dans les parties basses et marécageuses il y a des épinettes mesurant en moyenne dix pouces de diamètre. Au nord de la section 33 presque tout le bois a été brûlé, bien qu'au sud de la ligne la forêt de tremble, le baume de Gilead et l'épinette continuent. La partie ouest de la section 34 est humide et marécageuse. Dans les sections 35 et 36, il y a de nombreux petits étangs et marais entourés de bosquets de trembles et de toffes d'épinettes; il y a aussi de grands marais à foin, excepté dans la section 33, où le sol est léger. Un bon chemin partant de Battleford et des lacs au Brochet et au Bouleau jusqu'au grand coude du chemin des lacs Carlton et Green traverse la ligne principale à un point situé à dix chaînons à l'est de la section 32. Le sol consiste en marne sablonneuse de quatre à dix pouces de profondeur avec sous-sol argileux et pierreux.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 14.

Township 31.—Un chemin qui passe à l'ouest de Saskatoon traverse ce township et fournit un moyen aisé de l'atteindre. Le sol est généralement de l'humus argileux avec un fond argileux; cependant, dans la partie ouest, il n'y a presque pas autre chose que du sable. On peut dire que ce township est un district pour y cultiver du blé. Dans la partie nord-ouest, quelques collines ; elles se rencontrent dans la partie tout à fait sur des buttes de l'Aigle. Il y a ausssi une haute colline dans le centre du canton qui est tout à fait isolée. Tout le township est une prairie ouverte. On n'y voit pas de bois ni de broussailles, même des saules. On peut y couper du bon foin autour des bourbiers et des lacs, mais il n'y a pas de marais à foin appréciables. Nous n'avons pas rencontré d'eau courante. Dans le commencement d'août, nous avons eu plusieurs grosses gelées durant la nuit, mais les jours étaient brillants et chauds. Pas de combustible plus près que la section 36, rang 12. Il y a des trembles verts dans le coin sud-ouest du township; ils ne sont pas assez gros, cependant, pour les utiliser comme combustible ou pour fins de clôturage. Pas de minéraux. On a remarqué quelques canards, poules de prairie et antilopes.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Un chemin de Saskatoon au lac Tramping passe environ à un mille au sud de la limite sud de ce township. A l'exception de quelques sections dans l'angle sud-est du township (qui sont dans les buttes de l'Aigle, où le sol est très léger), ce dernier est éminemment propre aux fins agricoles, soit pour cultiver le grain ou faire du pâturage. Hors l'exception déjà citée, la surface est une prairie unie; il n'y a pas le bois d'aucun essence. Du bon foin de marécage peut être coupé autour de presque tous les bourbiers, mais on n'y trouve pas de grands marais à foin Pas d'eau courante trouvée ; l'eau dans les bourbiers était géséralement fraîche. Nous avons eu une gelée au commencement d'août, mais, dans mon opinion, pas assez forte pour causer du tort. Les jours ont été chauds. Le combustible le plus près est dans le canton 38, rang 13; il y a là du tremble, baume de Gilead, etc. Pas de carrières ni minéraux. L'antilope, la poule de prairie et la perdrix s'y trouvent en quantité.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Un chemin partant de l'ouest de Saskatoon, et passant à travers le township 35, rang 14, est le meilleur pour atteindre ce township. Dans la saison humide, cependant, ce chemin peut devenir très mou en passant par le rang 13. Le sol consiste en un dépôt d'alluvion d'humus noir et sablonneux avec sous-sol d'argile—une bonne contrée pour le grain. C'est une prairie ouverte; pas de buisson d'aucune bourbiers et étangs. Pas d'eau courante. Pas de chutes d'eau. Au milieu de juin d'assez grande étendue dans les sections 36, 35 et 26. L'eau est fraîche dans tous les bourbiers et étangs. Pas d'eau courante. Pas de pouvoirs d'eau. Au milieu de juin, nous avons eu des journées très chaudes, les nuits étaient fraîches, mais pas de gelées. Le combustible le plus à la portée est dans le canton 38, section 13, où il y a beaucoup de trembles bons pour bois de construction, clôturage et combustible. Pas

de carrières ni minéraux. Les antilopes, poules de prairie et canards sont en abondance.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le chemin Saskatoon et Battleford passe à travers la partie nord-est de ce township, donnant un moyen aisé de l'atteindre. Le sol est en général de l'humus noir et argileux avec fond argileux, pierreux en certains endroits; en général, c'est une bonne terre pour fins agricoles et la culture des céréales. L'herbe n'est pas haute sur les hauteurs, mais elle est forte et riche dans les vallées. A l'exception de la section 36, la surface est une prairie unie, mais le long des limites est et ouest, elle est montueuse. Sur les sections 25 et 36 on trouve du petit tremble touffu, mais pas sur une grande surface dans ce township. Des marais à foin d'une assez grande dimension, sur lesquels la récolte a été faite pendant des années, ont été trouvés dans les sections 1 et 2. On peut aussi couper du bon foin autour des nombreux bourbiers et étangs. Nous n'avons pas rencontré d'eau courante. Les bourbiers et étangs d'eau fraîche sont très nombreux; un grand lac qui contient aussi de l'excellente eau est en partie dans la section 36. Ce lac a été mesuré. En juin 1903, il y a eu des journées chaudes, des nuits fraîches, mais pas de gelée. A l'exception du tremble, etc., dans les sections 36 et 25, il n'y a pas de bois d'aucune espèce. Pas de trace de charbon, carrières ou minéraux. On a vu des antilopes et des canards. Les poules de prairie, qui sont nombreuses dans les buttes de l'Aigle et à l'est, sont rares ici.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Le chemin sud de Saskatoon à Battleford passe par ce township diagonalement du sud-est au nord-ouest. Le sol est de l'humus noir et argileux avec fond d'argile, et très propre pour la culture du grain. Environ la moitié (la partie nord-est) du township est souverte de trembles de seconde croissance et de saules; la surface est tantôt plane tantôt montueuse, avec un ravin profond dans les sections 25, 26 et 27 où l'on trouve d'excellente eau de source. La partie sud-ouest est ouverte, c'est une prairie tantôt montueuse, tantôt unie. Quelques vieux arbres (du tremble jusqu'à 10 pouces de diamètre et du bouleau) sont encore verts, mais la plus grande partie du bois se compose de tremble et de saule de seconde croissance. Dans les années passées, on a récolté de grandes quantités de foin, mais à présent l'eau très haute des bourbiers et marais a inondé les bas-fonds. On n'y rencontre pas d'eau alcaline, les bourbiers et étangs renferment de l'eau fraîche et, comme dit ci-haut, des sources se trouvent dans les sections 25, 26 et 27. Il y a quelques lacs de dimension raisonnable ; pas d'eau courante excepté quelques petits ruisseaux. Pas de gelée dans le cours de juin dernier mais beaucoup de temps humide. Il y a du tremble en masse pour faire du combustible, mais pas pour en faire des réserves. Pas de carrières ni minéraux. On y a vu des antilopes, des canards et des poules.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township est de première qualité pour fins agricoles et élevage de bestiaux. Le sol consiste principalement en humus noir profond avec sous-sol d'argile; avec une belle surface unie ou ondulée. L'herbe est magnifique, il y a peu de bourbiers; mais cependant ils sont en quantité suffisante pour abreuver les bestiaux. On trouve de l'excellente eau en creusant de 25 à 30 pieds. Une partie considérable du township est couverte de broussailles et d'une forêt de trembles de seconde croissance. Il y a une petite quantité de trembles dans le coin nord-ouest; ils sont convenables pour la construction et serviront aux premiers colons. A part cela, il y a peu de bois qui soit convenable pour le combustible ou la construction. On peut en trouver cependant à 35 milles au nord, environ. Quoiqu'il y ait de bons pâturages, on ne peut récolter que peu de foin. Pas de creeks d'aucun genre dans ce canton, mais tous les bourbiers contiennent de la bonne eau. On trouve à la surface quelques pierres qui peuvent être utilisées pour la construction. Pas de minéraux d'aucun genre. Le seul gibier qu'on y voit est la poule de prairie, le canard sauvage et quelques daims. Le chemin Fort-Pitt et Carlton, qui va aussi à Battleford et Saskatchewan, passe à travers le centre du canton, de l'est à l'ouest.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 14.

Township 44.—Ce township est magnifique pour l'agriculture ou l'élevage, quoique les deux milles du nord sont un peu montueux. Le reste est uni ou ondulé, et la plus grande partie est une prairie, quoiqu'il y ait une portion considérable qui soit ouverte de petits bosquets de trembles et de saules épais, particulièrement dans les rangées ouest et nord des sections. Le sol consiste principalement en humus noir, avec fond d'humus sablonneux ou argileux. Le bois n'est pas assez gros ou en quantité suffisante pour fournir aux premiers colons le chauffage ou le bois de construction. Il y a nombre de bourbiers et un grand lac le long de la ligne nord qui fourniront l'eau nécessaire aux bestiaux. On peut obtenir de la bonne eau en creusant de 20 à 30 pieds. On n'y trouve pas de creeks. Il y a suffisamment de pierres de surface pour être utilisées pendant des années pour la construction ; ce sont les premiers colons qui en profiteront ; il n'y a pas de minéraux. En fait de gibier, il y a la poule de prairie, ds canards sauvags et quelques daims. Le chemin de Fort-Pitt et Carlton passe quelques milles au sud, et une de ses branches passe à travers le township qui y entre par la section 2 et se continue dans une direction nord-ouest. Le chemin Jackfish et Carlton est environ à 12 milles au nord.—*John Molloy, A.T.F., 1903.*

Township 45.—La route suivie pour arriver à ce township a été la suivante : De Rosthern, sur l'embranchement Prince Albert du Pacifique Canadien, traversant à l'ouest la rivière Saskatchewan au passage des Doukhobors, ensuite du nord-ouest au coin sud-est du canton 45, rang 13, enfin vers l'ouest à travers le susdit township. Le sol consiste surtout en argile mêlée avec des pierres sur les collines, avec fond argileux ; il n'est pas bon pour fins agricoles. La moitié sud lu township est divisée par deux grands lacs. Ces lacs sont entourés de trembles. Le reste de ce canton est presque tout en prairie montueuse avec bosquets de trembles et broussailles et de saules un peu partout. Le bois consiste en tremble de 2 à 12 pouces de diamètre et entoure les lacs dans la moitié sud ; il y a aussi des bosquets de peuplier, et des broussailles de peuplier et de saule alternant avec la prairie dans le reste du township. Il y a un creek d'environ 30 chaînons de largeur et trois pieds de profondeur qui traverse une petite portion du coin nord-est de ce township ; l'eau est fraîche. L'eau dans les lacs est alcaline. Je crois qu'il y a de l'eau en permanence. La terre n'est pas sujette aux inondations; il n'y a pas de chutes d'eau. La température est douce en été; la première gelée s'est fait sentir dans la soirée du 1er septembre. Il y a assez de tremble dans le township pour l'approvisionnement des colons et de ceux des townships environnants. Pas de veines de charbon ni de lignite, pas de carrières de pierre ou de minéraux d'une valeur appréciable. Les seuls gibiers étaient les canards, oies et poulets de prairie. Pas de colons dans le township. Vu que la surface de ce township est entrecoupée de beaucoup de collines et de lacs et qu'il y a beaucoup de bois, je crois qu'il serait bon de le garder comme réserve de bois de chauffage pour les townships adjacents.—*J. J. McKenna, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Le sol de ce township est généralement de l'humus argileux avec fond d'argile, convenable pour la culture du grain et l'élevage des bestiaux, car il y a abondance d'eau et de pâturage. La surface est une prairie ondulée, avec collines dans les parties nord et sud. Il y a beaucoup de trembles dans la partie sud du township. Les trembles sont de 2 à 8 pouces de diamètre ; il n'y en a pas en assez grand nombre pour le combustible de la moitié sud du township où ils se trouvent. Il y a du bon foin presque partout, mais spécialement dans le coin nord-ouest du township, où il y a un grand marais à foin. Trois creeks traversent ce township; il y a aussi quelques petits lacs et étangs. L'eau des creeks est fraîche; elle est alcaline dans la plupart des lacs et étangs. Les ruisseaux sont petits, 30 à 40 chaînons de largeur environ, et trois pieds de profondeur, avec peu de courant. Pas de danger que les terres adjacentes soient inondées. Pas de chutes d'eau dans ce township. Le climat est doux en été et pas de gelée. La première gelée est arrivée dans la nuit du premier septembre. Le bois situé le plus près est dans le township 45, rang 14, à l'ouest du troisième méridien;

il y en a là beaucoup qui pousse. Il n'y a pas de carrières de pierre, rien que des pierres détachées sur les collines. Pas de minéraux d'une valeur appréciable dans le township. Des oies sauvages, canards et poules de prairie; voilà tout le gibier qu'on y voit. Le vieux chemin de Carlton au lac au Brochet traverse le township; pas de colons.—*J. J. McKenna, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Ce township est très semblable à ceux situés au nord et à l'ouest. La surface des rangées de sections sur les côtés est et ouest est ondulée et rocheuse ; le reste du township est abrupte, montueux et pierreux. Des touffes de bouleaux, des broussailles de tremble et d'aulne et des bosquets de tremble de 2 à 8 pouces de diamètre sont répandus par tout le township; le tremble fournira du bon combustible et du bois pour les clôtures et la construction de cabanes. Les plus grandes étendues de trembles sont dans la partie nord-ouest du township. Un grand creek entre dans le township par le quart nord-est de la section 33, et coule dans direction sud à travers le centre du township dans une vallée profonde dans la partie nord, puis s'élargi graduellement jusqu'à une platière dans le sud du township. Cette vallée est formée par une succession de collines et n'a pas un contour bien défini. Le ruisseau dans le nord du township est de 6 à 8 pieds de largeur, de 1 pied à 1½ pied de profondeur, et a un très fort courant. Il devient plus profond graduellement, s'élargit et s'écoule très lentement quand il laisse le township dans la partie sud-est de la section 5. On peu développer un pouvoir dydraulique dans la partie nord du township, mais je ne crois pas que l'eau du ruisseau y demeure en permanence. De grands lacs avec bords marécageux se trouvent dans les sections 30 et 31. Ils n'ont pas été traversés, vu qu'ils n'ont pas paru être permanents. L'eau est fraîche dans les creeks et petits bourbiers qu'on trouve dans presque toutes les sections du township. Le sol est de l'excellent humus avec fond argileux et sableux. Il est très rocheux et presque pas cultivable, mais bon pour les pâturages. On voit une grande quantité de foin le long des creeks et autour des bourbiers, mais il sera difficile à récolter, vu la grande quantité de pierres. Il n'y a pas de carrières de pierre dans ce township, ni minéraux ni bois de construction. Le climat est bon, avec de la pluie en suffisance et beaucoup de rayons de soleil; les nuits sont fraîches, mais pas de gelée. Le gibier est rare, on y a vu quelques canards, poules de prairie et un daim ou deux.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Les deux rangées de sections sur le côté ouest du township sont ondulées et pas aussi rocheuses que le reste du township. La moitié est abrupte, montueuse et rocheuse. Un grand creek de 8 à 10 pieds de largeur et de 1 à 1½ pied de profondeur, ayant un fort courant, entre dans le township ; ses rivages sont bas dans le quart nord-est de la section 34 ; il coule vers le sud dans une vallée étroite et bien définie à travers les sections 34, 35, 27, 22, 15, 10 et 3 ; il est rejoint dans les sections 22 et 23 par de petits creeks venant de l'est, et il quitte le township dans la partie sud-est de la section 4. La vallée devient plus profonde graduellement, de 20 pieds dans le nord à 150 pieds dans le sud. On dirait que le creek tarit durant les saisons sèches, car en plusieurs endroits des broussailles croissent sur tout son lit. Si c'est un courant à eau permanente, il serait d'une bonne valeur pour un pouvoir hydraulique. Au moment de l'arpentage, on aurait pu y développer de 50 à 150 chevaux-vapeur avec une chute de 10 à 30 pieds. Le sol par tout le township est d'un riche humus noir de 4 à 10 pouces de profondeur sur un fond de sable ou d'argile ; mais vu le grand nombre de pierres il n'est pas cultivable en général. Il y a abondance d'herbe et il est très propre aux pâturages. On ne voit dans ce township que peu d'étangs ou de bourbiers, et rien qu'une quantité très limitée de foin. Des touffes épaisses de broussailles et des bosquets de tremble de 4 à 6 pouces de diamètre sont répandus par le township. Les bosquets de tremble fourniront du bon combustible et du bois pour la construction de cabanes. L'endroit où il y a le plus de tremble est dans la partie nord-est du township. Nous n'avons pas trouvé de minéraux ni de carrières de pierre. Pas de bois de construction. L'eau dans tous les bourbiers et creeks est fraîche et bonne. Il y a

beaucoup de canards et de poules de prairie dans le township. On y a vu quelques blaireaux et un daim de temps à autre. Le climat est bon : abondance de pluie, beaucoup de soleil, nuits fraîches et pas de gelée.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contour nord.)—On traverse dans ce township le bord ouest des collines Thickwood, la hauteur des terres se trouvant dans les sections 31 et 32. La moitié ouest de la section 31 est montueuse. L'est est ondulé, brisé par de nombreuses et grandes fondrières, s'étendant à travers les sections 32 et 33, où se trouve la hauteur des terres entre le bassin de la Saskatchewan et les eaux allant au nord. La surface de ces sections est très rocheuse, couverte d'une épaisse forêt de pins de 10 pouces de diamètre, bouleau de 8 pouces de diamètre, tremble de 6 pouces de diamètre, épinette et baume de Gilead, s'étendant vers le sud sur une distance de 3 ou 4 milles. La bordure est de cette forêt suit en général une direction sud-est du lac au Bouleau. Les sections 34, 35 et 36 sont couvertes de rangées de pins séparées par des fondrières de mélèze. La terre est très rocheuse et couverte de broussailles épaisses. Au sud de la ligne de base, dans la section 35, se trouve une rangée de collines allant dans une direction sud-ouest, formant la continuation de la hauteur des terres traversée dans la section 33. Au nord de la ligne de base, à environ 2 milles de distance, on voit une forte dépression occupée par un lac ayant 3 ou 4 milles de longueur. Ce lac, qui semble s'étendre à l'est à travers la frontière du rang 14, est alimenté par un cours d'eau qui traverse la ligne de base à un quart de mille à l'ouest du coin nord-est de la section 34. Un sentier de sauvages qui conduit à ce lac traverse la ligne au sud, à un quart de mille à l'ouest du coin nord-est de la section 34. Il y a des collines élevées dans la section 36. Le sol est d'un humus sablonneux, de 6 à 10 pouces de profondeur, avec fond d'argile et de pierre.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 15.

Township 35.—Ce township est situé à 60 milles environ à l'ouest de Saskatoon et 50 milles au sud de Battleford ; on peut y pénétrer par de bons chemins de voiture de l'un ou l'autre endroit. De Saskatoon, qui est la meilleure station d'approvisionnement, la route d'approche est celle connue sous le nom de vieux chemin d'Edmonton, d'aussi loin que la traverse du creek des Buttes-de-l'Aigle, qui peut être passé à gué en tout temps excepté lors d'une très grande crue des eaux; il n'y a pas de pont. A deux milles environ à l'ouest de la traverse, on y rencontre le vieux chemin du lac aux Lézards et d'Edmonton, allant au sud-ouest. On le suit à travers les collines de l'Ours passant au nord-ouest du lac aux Lézards. Ces collines sont bien nommées, car elles ont une apparence sauvage, n'offrant au voyageur nul combustible et bien peu d'eau. En approchant la frontière du township 35, rang 15, on rencontre quelques petites étendues de trembles et des broussailles de bouleau, et la contrée présente une apparence plus productive. Le chemin entre dans le township par la section 13 au moyen d'un étroit col de terrain entre deux lacs alcalins, puis continue dans une direction ouest à travers le township, à deux milles environ au nord de la frontière sud, bordant le nord du "fourré de 60 milles" (60-mile bush), dont l'extrémité est commence sur la section 2 et s'étend à l'ouest, convrant en partie les sections 3, 4, 5, 7, 8, 9 et 10. Le sol consiste surtout en de l'humus sablonneux léger avec fond d'argile, et peut être classé presque partout dans la seconde classe. Des parties des sections 2, 11, 10, 9, 8, 7, 16, 21 et 29 peuvent être mises dans la première classe, et devraient être bonnes pour la culture en général. Au nord du vieux chemin d'Edmonton la surface du township est celle d'une prairie ondulée, tandis qu'au sud du chemin les parties mentionnées plus haut sont couvertes de buissons de trembles. La plus grande partie de ce qui est connu comme le "fourré de 60 milles" (60-mile bush) se trouve au sud-ouest du township, couvrant partie des sections 3 à 10 inclusivement. Cette superficie boisée est en partie couverte de petits trembles de 2 à 6 pouces de diamètre, quelques-uns ayant jusqu'à 8 pouces. Peu d'arbres, s'il y en a, sont de grosseur suffisante

pour servir de bois de construction. Quoique ce fourré soit de peu de valeur pour bois de construction, il est d'une grande valeur locale pour fournir le combustible au district. Pas de marais à foin sauvage de quelque étendue ont été observés, quoique l'herbe de prairie soit partout bonne et abondante pour fins de pâturage. Il y a un grand lac d'eau alcaline sur ce township. Il couvre la plus grande partie des sections 13 et 23, de même que partiellement 12, 14, 24, 26, 22 et 27. Quoique claire en apparence, l'eau de ce lac n'est pas bonne à boire, étant fortement alcaline. Partie d'un autre grand lac salin s'étend aux sections 1 et 12, tandis qu'au sud-ouest du township il y a un petit lac d'eau fraîche qui couvre partie des sections 5 et 6. De petits étangs d'eau fraîche s'y trouvaient cependant en assez grand nombre durant le mois de mai. Rien qui peut s'appeler une chute d'eau existe dans ce township. Le combustible qui se trouve dans le "60-mile bush" est très à la main et suffisant pour quelques années à venir. Il se compose principalement de tremble de petite dimension, mais fait un excellent combustible quand il est sec. On trouve de la pierre à chaux en certains endroits sur la frontière sud de la section 3. Aux bords des bois la poule de prairie y est en abondance, et beaucoup de variétés de canards se trouvent sur tous les lacs et étangs du township. De petites oies blanches ou "wavies" ont été vues en grand nombre sur les bords des lacs alcalins durant le mois de mai. Deux cygnes ont aussi été aperçus au même temps et au même endroit. Plus tard dans la saison on a aussi remarqué quelques grosses oies sauvages. Des courlis et plusieurs variétés de la famille des pluviers sont très communs dans le district. On a vu quelques antilopes aux alentours du "60-mile bush", et quoique nous n'ayons pas rencontré de chevreuils, nous y avons vu beaucoup d'andouillers qui indiquent leur existence récente à cet endroit. D'autres petits animaux tels que blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes, "gophers", sont très nombreux. Pour la description du climat, *voyez* celui donné pour le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est situé à 60 milles environ de Saskatoon, et 45 milles au sud de Battleford; il est accessible par les deux endroits au moyen d'assez bons chemins de voiture. Saskatoon possède le chemin de fer le plus près, mais Battleford a le plus proche bureau de poste et de télégraphe. Le chemin de Battleford à Swift-Current passe le long de la frontière sud du township et offre la route la plus convenable. Le sol est surtout de l'humus sablonneux avec fond d'argile, et dans plusieurs endroits, particulièrement sur les hauteurs, on y trouve plusieurs fragments de roche détachée. Les meilleures sections du township sont convenables pour la culture en général, tandis que les autres sont meilleures pour l'élevage des bestiaux. La surface est de la prairie ouverte, ondulée, montueuse dans quelques localités, particulièrement près de la rive et vers l'extrémité sud-est d'un grand lac alcalin occupant une position centrale dans le township, de même que sur les rivages d'un petit lac d'eau fraîche sur les sections 11 et 12. Il y a une petite quantité de tremble et de bouleau, mais il n'y en a pas assez pour être d'une valeur appréciable. Ce sont les seuls arbres dans tout le township; ils sont tellement petits et chétifs qu'ils ne peuvent seulement pas servir de combustible. Le township renferme bien peu de prairies ou marais à foin; on y voit cependant une belle croissance de foin de prairie. La plus grande étendue d'eau est sans contredit un lac calin couvrant partie des sections 9, 10, 15, 16, 17, 20 et 21. Un autre petit lac d'eau alcaline extrêmement amère est situé dans la partie ouest de la section 30 et s'étend dans le rang 16 ; mais dans la partie sud-est du township, dans les sections 11 et 12, il y a un lac d'eau fraîche d'environ un mille et quart de longueur et un quart de mille de largeur ; aussi un autre plus petit couvrant partie des sections 1 et 12. En dehors de ces lacs, il y a de nombreux étangs d'eau fraîche dans différentes parties du township ; ceux remarqués se trouvent sur les sections 4, 7, 19, 20, 23, 28, 30, 34 et 35. Il y a de l'eau en permanence dans la plupart de ces marais. Pas de chute d'eau à développer dans le

township. On n'y trouve pas de combustible, mais il y a du bois en abondance dans le township situé immédiatement au sud. On n'y connaît pas de veines de charbon ou de lignite, de même qu'il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux d'une valeur appréciable. Les poules de prairie y sont comparativement nombreuses, tandis qu'une grande variété de canards se trouve sur tous les lacs et marais du township. Au printemps et à l'automne on peut y voir en grand nombre de petites oies blanches ou *wavies* ; la grosse oie sauvage visite la localité, mais en moins grand nombre, durant les mêmes saisons. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier sont très nombreux par le district. On y voit des antilopes de temps à autre, mais ils sont plus nombreuses dans les sections boisées de la contrée; d'autres petits animaux tels que les blaireaux, le loup de prairie, le renard, la bête puante et le " gopher " y sont en grand nombre. Pour la description du climat, *voyez* celle donnée pour le township 35, rang 16, troisième méridien ouest.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township, qui est situé à 60 milles environ à l'ouest du village de Saskatoon et 40 milles au sud de Battleford, est accessible de ces deux endroits par de bons chemins de voiture. Il est plus accessible de Battleford, non seulement parce que la distance est plus courte que celle de Saskatoon, mais le chemin est plus direct et en meilleure condition pour y faire passer les lourdes charges. Le sol est en grande partie d'argile et d'humus argileux ; il y a aussi particulièrement sur les hauteurs, beaucoup de cailloux. Quelques sections sont bien convenables pour la culture en général, et d'autres sont plus propres ou pâturage. La surface est entièrement ouverte et varie d'onduleuse à ce qui peut être décidément appelé montueuse. Pas de bois d'aucune description sur ce township. Pas de marais à foin non plus, mais l'herbe des prairies était bonne dans la plupart des sections. Comme c'est le cas pour la majorité des townships dans cette contrée, les plus grandes pièces d'eau sont alcalines ou salines. Le plus grand lac du township est situé dans les sections 22 et 23, et couvre environ 200 acres. Ce lac est fortement alcalin. Un autre plus petit mais de même nature couvre partie des sections 23 et 24. Un grand lac étroit d'eau saline se trouve sur les sections 28, 29, 32 et 33, tandis qu'un autre de dimensions beaucoup plus petites se trouve aux angles des sections 29, 30, 31 et 32. En dehors de ces lacs ne contenant pas d'eau potable, il y a plusieurs marais ou étangs contenant de l'eau fraîche. Un de ceux-là a été traversé par la ligne entre les sections 9 et 16 ; un autre par la ligne divisant les sections 19 et 20, et un autre a été trouvé sur les parties nord-ouest de la section 24. Pas de chute d'eau dans ce township. Il ne se trouve pas de combustible non plus, mais il y en a suffisamment pour usage immédiat dans le 60 *mile bush* à une distance seulement au sud. On ne conaît pas l'existence du charbon dans le voisinage. Aucune carrière de pierre ni minéraux quelconques n'ont aussi été remarqués. Les poules de prairie étaient comparativement nombreuses et des canards d'une grande variété se trouvent sur tous les lacs et étangs du township. On y voit beaucoup de petites oies blanches au printemps et à l'automne ; les grosses oies sauvages y viennent aussi, mais en moins grand nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier sont abondants dans le district. On y voit des antilopes de temps à autre, mais elles se tiennent surtout dans les parties boisées de la contrée ; d'autres petits animaux comme les blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes et " gophers " y sont en grand nombre. Pour la description du climat, *voyez* celle donnée dans le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est situé à 60 milles environ au nord-ouest du village de Saskatoon et 30 milles au sud de Battleford ; de ce dernier endroit il est aisément accessible au moyen d'un vieux chemin de voiture conduisant de Battleford à Swift-Current. Saskatoon est la plus proche station de voie ferrée, mais Battleford est la plus convenable station de télégraphe et bureau de poste. Le sol est en grande

partie d'humus argileux ou de l'argile forte contenant beaucoup de cailloux. Les meilleures sections du canton peuvent être utilisées pour fins agricoles, mais la plupart des sections sont tellement rocheuses et montueuses qu'elles conviendraient mieux aux pâturages. La surface du township est une prairie ouverte, montueuse, plusieurs collines s'élevant de 50 à 100 pieds au-dessus des terrains bas. On n'y trouve pas de bois d'aucune sorte. Plusieurs marais à foin d'une assez grande étendue se trouvent dans les sections 2, 3, 10, 11, 8, 17, 15, 22, 23, 35 et 36. L'eau est fraîche en général, la plus grande étendue se trouvant sur les sections 2, 3, 10 et 11. Le lac est peu profond et d'un caractère herbeux, mais il fournit de l'eau en permanence. Un autre lac marécageux d'un caractère semblable se trouve sur les sections 8 et 17, tandis que d'autres petits étangs et marais se voient sur les sections 11, 12, 13, 14, 15, 22, 23, 26, 27, 32, 33, 35 et 36. En outre de cela, un petit ruisseau connu sous le nom de creek aux Grues coule à travers une vallée profonde bien définie sur les sections 31 et 32, et fournit une excellente eau fraîche durant la plus grande partie de l'année, quoique cette eau disparaisse presque entièrement durant une saison très sèche. Pas de chute d'eau dans le township. On n'y trouve pas de bois de construction ni de combustible; la source d'approvisionnemtnt la plus convenable est le township 40, rang 15, immédiatement au nord. On ne connaît pas l'existence de carrières de pierre ni de minéraux d'une valeur appréciable. Des canards en grande variété se trouve sur les lacs et étangs, beaucoup de petites oies blanches durant les saisons d'automne et de printemps, et la grosse oie sauvage y vient aussi, mais en plus petit nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier sont nombreux dans le district. On y voit l'antilope de temps à autre, cependant elle se tient en plus grand nombre dans les sections boisées de la contrée; d'autres animaux plus petits comme les blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes et "gophers" y sont en abondance. Pour la description du climat, *voyez* celle donnée pour le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est situé à 70 milles environ au nord-ouest du village de Saskatoon, la gare de chemin de fer la plus proche et à 30 milles au sud-est de Battleford le bureau de poste et station d'approvisionnement les mons éloignés. On atteint ce township sans misère en partant de l'un ou l'autre de ces endroits, car un bon chemin de voiture conduisant de Saskatoon à Battleford passe près de l'angle nord-est du township. Le chemin de Battleford à Swift-Current est aussi convenable, et passe environ quarte milles à l'ouest. Les chemins conduisant à Battleford sont quelque peu montueux, mais autrement en très bonne condition durant la plus grande partie de l'année pour le passage de charges ardinaires. On peut appeler de première classe la plus grande partie du sol, tandis que d'autres sections peuvent être considérées comme de seconde et de troisième classes. Le sol est en général de l'humus argileux avec fond d'argile. De l'humus noir sablonneux avec bon fond se trouve dans quelques localités, particulièrement le long de la vallée de ce qui a été nommé creek aux Grues, qui coule d'une manière sinueuse par le township. Le sol de ce township, comme celui immédiatement au nord, est particulièrement propre aux fins d'agriculture en général, et comme il est près du village de Battleford, c'est, dans mon opinion, une localité de première classe pour s'établir. Il est bon de mentionner ici qu'un tracé de chemin de fer a été fait à travers les sections 13, 14, 22, 23, 27, 28, 32 et 33 de ce township. La surface se compose presque entièrement de prairie ouverte, on n'y trouve pas de bois de construction, quelques broussailles seulement dans la vallée du creek aux Grues. La plus grande partie du township est unie, mais est coupée à travers par la vallée du creek aux Grues, qui, dans la partie sud du township, est profonde, de 50 à 100 pieds. Les sections coupées par la vallée de ce creek sont principalement les sections 35, 26, 24, 14, 15, 16, 9, 4 et 5. Il y a plusieurs grands marais à foin dans le township; un couvre la partie nord-est de la section 36; un autre, partie des sections 8 et 17; un autre est sur la ligne entre les sections 33 et 34, et un autre d'environ 180

acres d'étendue est sur les sections 10 et 3. En outre de cela, beaucoup de la vallée du creek aux Grues contient une grande quantité de bon foin, et par tout le township il y a une belle croissance d'herbe de prairie. Ce township est bien approvisionné d'eau fraîche, le creek aux Grues le traversant du nord-est au sud-ouest. En outre de ce creek, on trouve de l'eau fraîche dans les marais à foin sur les sections 3 et 10, 8 et 17, et dans de nombreux petits étangs le long de la frontière nord du township. Les sections sud-est et nord-ouest sont comparativement sèches. Les indications sont que le climat de cette localité est favorable à la culture des produits de la ferme en général. Nous n'avons pas eu de gelées d'été durant le temps que nous étions engagés à subdiviser le township, mais le ou vers le 9 juin, alors que nous arpentions à 18 ou 20 milles plus au sud, il est venu une forte gelée d'été qui a détruit plusieurs des fleurs sauvages, et particulièrement les vesces sauvages (*pea vines*). Nous n'avons pas trouvé de combustible dans le township, mais il y a en quantité du bon bois sec dans le township situé immédiatement au nord. Il n'existe pas de veines de charbon ou de lignite dans le township, ni de carrières ni de minéraux de quelque valeur. On y rencontre parfois l'antilope ; les blaireaux, renards et loups de prairie y sont en nombre. Très abondants sont aussi les canards d'un grand nombre de variétés.—*J. W. Tyrell, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Ce township est situé à 70 milles environ au nord-ouest du village de Saskatoon, où se trouve la gare de chemin de fer la plus rapprochée, mais il n'est qu'à 25 milles environ au sud -est de Battleford, où se trouvent le bureau de poste et la station d'approvisionnement, et est immédiatement adjacent au sud et à l'est de la réserve des sauvages de Faisan-Rouge. Il est à moins de 6 ou 8 milles de la branche nord de la rivière Saskatchewan, et la partie nord est en dedans de la zone boisée de la vallée de la rivière. Il y a de bons chemins de voiture qui passent diagonalement à travers le township du nord-ouest au sud-est, conduisant d'un côté à Battleford et de l'autre à Saskatoon. Le nouveau chemin du gouvernement passe seulement à trois ou quatre milles au nord du township, et du côté ouest, à quatre milles et demi environ de distance, il y a le vieux chemin de Battleford à Swift-Current, de sorte qu'il peut être aisément approché par plusieurs chemins partant soit de Battleford soit de Saskatoon. Les chemins partant de Battleford sont quelque peu montueux, mais très bons durant les saisons les plus sèches de l'année. Je considère ce township comme particulièrement bon pour la culture en général, car la croissance naturelle de l'herbe et autres végétations est très luxuriante. Le sol est en général de première classe, consistant en grande partie d'humus noir ou humus sablonneux avec fond d'argile; en quelques localités le sol argileux contient du galet. Sur la section 11, une petite étendue de terrain comprenant environ 3 acres est déjà sous culture; la récolte promet bien. Cependant, on n'a pas rencontré de colons. La partie sud consiste en prairie ouverte quelque peu entrecoupée et ondulée, mais cependant pas montueuse. Une grande quantité de broussailles et de saules se trouve sur les sections 13, 14 et 23, mais les sections 24, 25, 26, 35 et 36 sont presque entièrement couvertes de trembles, avec une petite quantité de bouleaux. Des feux de forêts, il n'y a pas beaucoup d'années, ont détruit tout le plus gros bois; on en voit partout les vestiges. Plusieurs vieilles souches de bouleaux et d'arbres morts ont de 12 à 15 pouces de diamètre. Je crois qu'environ un quart de ce township est couvert de bois, les autres trois quarts étant de prairie ouverte ou de la prairie contenant quelques saules et broussailles. Comme dit ci-haut, les sections 24, 25, 26, 35 et 36 sont couvertes de bois, mais une bien petite proportion est assez grosse pour être manufacturée, presque tous les gros arbres ayant été détruits il y a quelques années par les feux de forêts; cependant, il en reste encore quelques-uns; ce sont surtout des trembles. La dimension moyenne des arbres dans cette section boisée est probablement de 3 pouces, certainement pas plus que quatre. De beaux marais à foin ou prairies se trouvent partout dans les sections ouvertes du township. On y a vu

une grande quantité de beau foin sur les sections 13, 14 et 23, les sauvages ou des colons de quelques localités en récoltaient pour leur fourrage d'hiver. La qualité du foin ainsi coupé et séché paraissait très bonne; mes chevaux semblaient l'apprécier beaucoup quand nous avons passé par le township. Le township est particulièrement bien approvisionné d'eau fraîche à toutes les saisons de l'année. Des bourbiers herbeaux contenant de l'eau fraîche apparaissent dans presque toutes les sections, et quelques petits ruisseaux prennent leur source dans les sections nord, l'un apparemment dans les étangs des sections 23 et 36, et il coule dans une direction sud à travers les sections 14, 11 et 2, passant dans la section 35 du township 39. Ce ruisseau est le même qui a été nommé "creek aux Grues" dans la partie la plus au sud par où il passe. Deux ou trois autres petits cours d'eau fraîche prennent leur source dans les sections nord du township, et coulant vers le nord-est, se jettent dans la Saskatchewan. Le débit de tous ces cours d'eau est petit mais il est constant, et il y a ainsi un approvisionnement continu et permanent d'eau fraîche pour les futurs colons ou les éleveurs de bestiaux. Ce township, à en juger par son excellent approvisionnement d'eau fraîche et la bonne qualité de son sol est, je considère, un des meilleurs endroits du district pour la culture des produits de la ferme. Les cours d'eau sont tous trop petits ou insignifiants pour être développés en pouvoir dydraulique. Les indices sont que le climat est bon pour les fins de l'agriculture ou de l'élevage des animaux. Il est considérablement mis à l'abri du côté nord par la ceinture de bois qui le borde sur la Saskatchewan; cette rivière même, par elle-même, influe modérément sur le climat. Pendant que nous avons arpenté le township, nous n'avons pas eu de gelée d'été. Il possède un approvisionnement abondant de bon bois sec de même qu'une forêt qui pousse. Les cinq sections septentrionales du townsip, de même que celles des townships adjacents au nord et à l'est sont bien couverts de bois vert et sec. On n'a pas trouvé de carrières de pierre ni de minéraux de quelque valeur. Comme c'est généralement le cas dans les Territoires du Nord-Ouest, le gibier est beaucoup plus abondant dans les districts boisés ou broussailleux que dans la contrée ouverte. Les canards de plusieurs variétés sont en grand nombre; on y trouve aussi la poule de prairie dans les sections à broussailles. On y rencontre l'antilope dans les bois de la partie nord ; quelques membres de mon équipe ont relevé les traces d'un ours noir. Les lapins sont en grand nombre dans les bois.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Nous prîmes le chemin de Carlton le mardi, 28 avril, mais arrivés à la traverse nous avons trouvé la rivière remplie de glace; il nous a été impossible de traverser avant vendredi, le 1er mai. Le chemin était très mou par endroits, les cours d'eau gonflés, tout ceci rendant le voyage très lent. Le township est une prairie abrupte, accidentée, montueuse et pierreuse, couverte de touffes épaisses de saules et broussailles d'aunaies, et quelques trembles par ci par là. On trouve dans tout le township de nombreux bourbiers d'eau fraîche. Le creek du Cheval-Perdu entre dans le township par la partie nord-ouest de la section 33 et traverse les deux rangs ouest des hections, laissant le township dans le quart sud-ouest de la section 6. Le creek coule dans une vallée de un quart à un tiers de mille de largeur, avec rivages bien définis de 100 à 150 pieds de hauteur. Le courant est rapide; sa largeur varie de 8 à 20 pieds et la profondeur de 1 à 2 pieds, suivant la force du courant. Si le cours d'eau est permanent, ce serait une puissance hydraulique de valeur, vu la grande chute qu'il fait dans le township; il pourrait être utilisé au moyen de digues, et développerait de 75 à 275 chevaux-vapeur avec une chute de 10 à 30 pieds; mais comme cette saison-ci est trtès humide, le creek peut être gonflé plus que sa grosseur naturelle, et ce n'est peut-être qu'un très petit cours d'eau dans les saisons sèches. Le tremble varie en grosseur, depuis le petit arbre chétif jusqu'à celui de dix pouces dediamètre; il peut fournir le bois suffisant pour le chauffage et la construction des cabanes pour les colons. Les plus grandes étendues se trouvent dans la partie nord-est du township.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 15.

Le sol est un bon humus noir, avec fond presque tout d'argile; la présence d'une grande quantité de pierre le rend cependant impropre à la culture. Il a une belle végétation, bien adaptée pour les pâturages. Un grand bourbier à foin se trouve dans la moitié est de la section 36; une cabane primitive y a été construite; il y a preuve qu'un éleveur de bestiaux s'est servi de ce foin il y a quelque temps passé. En dehors de ce bourbier on trouve peu de foin dans le township. Les pierres de champ peuvent servir à la construction, mais il n'y a pas de minéraux ou de carrières de pierre dans le township. Les canards, poules de prairie, un daim vu de temps à autre, sont les seuls gibiers. Le climat a été très variable, beaucoup de pluie et de tempêtes de neige en mai, des averses fréquentes en juin, abondance de pluie en juillet, mais pas de gelées d'été.—*Wm R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Ce township est très semblable au township 47, rang 15. Le surface est abrupte, accidentée, avec prairie montueuse et pierreuse couverte de touffes de broussailles de saules et de trembles. Les bourbiers ne sont pas aussi nombreux que dans le township 47, rang 15, mais nous y avons rencontré et traversé trois grands lacs. L'un de ces lacs est une expansion du creek du Cheval-Perdu, et est principalement situé dans le quart sud-ouest de la section 17. C'est un beau lac d'eau douce, contenant du brochet en abondance. Le creek du Cheval-Perdu entre dans le township par la moitié ouest de la section 33 et le quitte dans la moitié ouest de la section 4, traversant les second et troisième rangs des sections de la frontière ouest dans sa course vers le sud. La vallée du creek n'est pas si bien définie que dans le township 47, rang 15, le contour de la vallée étant plutôt une succession de collines ayant de 50 à 100 pieds qu'une rive continue. Le volume du cours d'eau est très semblable à celui du township 47, rang 15, mais le courant lui-même est plutôt lent, coulant à travers des bas-fonds marécageux excepté dans la section 4 il ne pourrait fournir de puissance hydraulique à moins de dépenses, et alors il serait semblable à celui du township 47, rang 15. Le sol est de l'excellent humus, avec fond d'argile presque partout, et il y a une belle croissance d'herbe. Cependant il est trop rocailleux pour servir aux fins de la culture, et n'est conséquemment bon que pour l'élevage des bestiaux. Une quantité très limitée de foin se trouve dans le township. L'eau dans tous les bourbiers et creeks est fraîche. On n'y trouve pas de minéraux ou de carrières, mais la pierre des champs est abondante et propre à la construction. Des canards, poules de prairei, blaireaux et quelques chevreuils sont le seul gibier.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903,*

Township 52.—(Contour nord.)—Toute la section 31 est dans le lac, le rivage est de ce dernier coupe la ligne de base à un point situé à 18 chaînons à l'est du coin nord-est de la section 31. La section 32 est marécageuse et rocailleuse, couverte par endroits de petits bouleaux, de broussailles, saules et quelques trembles. La section 33 est très rocailleuse et ondulée avec une pente générale du côté de l'est. Une forêt de trembles de 8 pouces de diamètre, épinettes de 10 pouces de diamètre, bouleaux de 8 pouces de diamètre et pins gris de 12 pouces de diamètre croît en ligne droite sur une étendue de 40 pieds, couvre la moitié de cette section et le tout des sections 34, 35 et 36. Ici la contrée devient plus montueuse et en quelques endroits pleine de fondrières. La brousse dans cette forêt est très épaisse, consistant en hautes tiges de trembles et saules épais. Les chemins de voiture dans cette contrée fortement boisée, à l'exception de celui fait par nous-mêmes, ne s'étendent pas plus loin que les chantiers. Un chemin fait par les sauvages traverse la ligne à 10 chaînons environ à l'ouest du poteau de la frontière nord de la section 36. Le sol est de l'humus noir et sablonneux variant de 4 à 10 pouces de profondeur, avec un fond d'argile et de pierres.

Rang 16.

Township 35.—Ce township est situé à environ 65 milles à l'ouest de Saskatoon et 50 milles au sud de Battleford; en partant de l'un au l'autre de ces endroits, il peut être atteint par de bons chemins de voitures. De Saskatoon, qui est de beaucoup la

meilleure station d'approvisionnement, la route d'approche est par le vieux chemin de Battleford aussi loin que la traverse du creek des Buttes-de-l'Aigle, où quoi qu'il n'y ait pas de pont, il peut être passé à gué en tous temps excepté quand l'eau serait extrêmement haute. A deux milles environ à l'ouest de la traverse on rencontre le vieux chemin du lac aux Lézards et Edmonton, venant du sud-ouest. Il est suivi à travers les collines de l'Ours passant au nord-ouest du lac aux Lézards. Ces collines ont une apparence très sauvage, le voyageur n'y trouve pas de combustible et très peu d'eau. Le vieux chemin Edmonton entre dans le township sur la section 13, d'où il continue sa course vers l'ouest à travers le township à deux milles environ au nord de la frontière sud. Le sol est généralement du l'humus sablonneux et argileux, ayant un fond d'argile, et l'on peut dire qu'il est de la première à la troisième classe; comme terre de culture, il doit être bon pour la production de toutes nos céréales communes et des racines. La surface de ce township est de la prairie ouverte, ondulée, quoique les sections 11, 12, 13 et 14 sont surtout couvertes de bois de tremble. Le seul approvisionnement de bois de construction dans cette localité est celui qui se trouve dans le "bois de 60-milles" oui couvre les sections 11, 12, 13 et 14, et qui s'étend dans le rang 15. Le bois trouvé dans ce fourré est cependant très petit, de 2 à 6 pouces de diamètre, et il est par conséquent de peu de valeur pour le chauffage. Quoiqu'on ait observé partout et en plein du beau foin, il n'y a pas dans le township de grands étangs ou marais à foin. L'eau est presque toute fraîche et en abondance dans les petits étangs et bourbiers. Rien de ce qui peut ressembler à une chute d'eau n'existe dans le township, et il n'y a ni carrières de pierre ni traces de minéraux. Les poules de prairie abondent sur les bords des bois. De petites oies blanches ou "wavies" ont été vues en grand nombre sur les bords des lacs alcalins durant le mois de mai ; deux cygnes ont aussi été remarqués en même temps et aux mêmes endroits. Quelques grosses oies sauvages ont été vues plus tard. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier sont très communs dans le district. En ce qui regarde les animaux, on a vu quelques antilopes aux abords du "bois de 60-miles", et quoi qu'aucun daim n'ait été aperçu, on a trouvé des bois indiquant leur récente existence, à cet endroit. D'autres animaux plus petits, tels que les blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes et "gophers" sont en grand nombre. Pour le climat, l'année 1903 a été très exceptionnelle, et aussi tard que le 22 mai, il y est tombé six pouces de neige. Le printemps a été tard et froid, de sorte qu'il n'y a pas eu d'herbe pour nos chevaux avant la fin de mai. Juin a été un beau mois d'été sec, mais durant juillet la pluie a été abondante, faisant pousser partout beaucoup de belle herbe. Les 10 et 26 juillet nous avons eu orages avec grêle, et vers le 9 juin une grosse gelée d'été qui a endommagé les vesces et quelques fleurs. En dépit de ceci, cependant, dans le voisinage à quelques milles seulement au nord, on a eu à l'automne une excellente récolte de blé et d'avoine; ce qui prouve que de telles gelées n'étaient pas suffisantes pour faire un dommage sérieux. Ce township est exceptionnellement bien situé pour le combustible, car du bois en abondance pour usage immédiat se trouve dans le "bois de 60-milles" dont il a été déjà question. Il n'existe pas de houille dans le township.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Le township est situé 65 milles environ à l'ouest de Saskatoon et 45 milles au sud de Battleford, et on peut y arriver de ces deux endroits par d'excellents chemins de voiture. Saskatoon est la gare de chemin de fer la plus près ; à Battleford se trouve le bureau de poste et la station de télégraphe la plus rapprochée: de cet endroit on atteint le township plus aisément par le vieux chemin de Battleford et Swift-Current, qui passe à travers le rang est des sections du township. Le sol est de l'argile sablonneux et humus sablonneux léger avec fond argileux, et contient beaucoup de cailloux en plusieurs endroits. Il est probablement convenable pour la culture, mais l'existence d'un grand lac fortement alcalin, avec de l'eau très méchante et malsaine, rend ce township peu propre à la colonisation, mais bon pour les pâturages, car l'herbe y pousse forte et bien, en général jusqu'aux bas-fonds boueux du lac. La surface est

une prairie ouverte, ondulée, coupée seulement par la dépression où se trouve le lac Whiteshore, dont les rives ont de 50 à 100 pieds de hauteur. Ni prairie ni marais à foin naturels, quoique l'herbe y pousse bonne et vigoureuse. Pas de bois de construction d'aucune sorte dans le township. Comme dit ci-haut, la grande étendue d'eau qui a été nommée lac Whiteshore est dans la partie nord de ce township, couvrant parties des sections 19, 20, 21, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32 et 34. et il renferme de l'eau excessivement mauvaise, qui peut être sentie à une distance de deux ou trois milles quand le vent est favorable. Les composés chimiques de cette eau sont principalement du sulfate aqueux de sodium, mais il contient aussi des traces de sulfate de magnésie et de chlorure de sodium, et apparemment la combinaison n'est pas heureuse. Sur la section 11 il y a aussi un petit lac salin et sur la section 5 il y en a un autre, couvrant peut-être 200 acres, d'une eau extrêmement salée. Le fond de ce lac est couvert d'un dépôt blanc de sel fortement cristallin. A la jonction des sections 28, 29, 32 et 33 il y a un autre petit lac, ou peut-être plus probablement un bourbier, contenant de très mauvaise eau alcaline. Sur la ligne, entre les sections 2 et 3, deux autres petits lacs alcalins ont été trouvés. En outre de cela, quelques petits étangs d'eau fraîche se trouvent, un sur la section 15, un autre sur la section 16, d'autres sur les sections 35 et 36. Il n'y a pas de chute d'eau dans le township. Pas de combustible d'aucune sorte, le plus près se trouve dans le "bois de 60 milles", dans le township immédiatement au sud. Il n'y a pas de carrières ou minéraux de valeur appréciable. Les poules de prairie sont comparativement nombreuses. Des canards en grande variété se trouvent sur tous les lacs et bourbiers. De petites oies blanches ou "wavies" peuvent être vues en grand nombre au printemps et à l'automne; les grosses oies sauvages visitent aussi les mêmes endroits au même temps, mais en plus petit nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier sont très nombreux dans le district. On y voit l'antilope de temps à autre, quoiqu'elle soit plus nombreuse dans les sections boisées de la contrée; quelques autres petits animaux comme le blaireau, loups de prairie, renards, bêtes puantes et "gophers" sont en grand nombre. Pour la description du climat, *voir* celle donnée pour le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township qui est situé 65 milles à l'ouest de Saskatoon et 40 milles au sud de Battleford, est accessible par d'assez bons chemins de voiture de chacun de ces endroits. Saskatoon est l'endroit préférable d'approvisionnement; il est situé sur l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Pacifique Canadien, quoique le township est atteint plus facilement de Battleford, car le chemin est très bon et la distance beaucoup plus courte. Le vieux chemin principal de Battleford à Swift-Current passe directement à travers le township du nord au sud. Le sol varie de l'humus léger sablonneux à l'argile à gros galets avec fond d'argile; comme il y a de l'eau en abondance il est très convenable pour l'élevage des bestiaux, quoiqu'en certains endroits il soit bon pour la culture. La surface est une prairie ouverte, légèrement ondulée, bien qu'un peu montueuse dans certaines sections. Aucun bois d'aucune sorte ne se trouve dans le township, mais il y a de la terre à foin excessivement bonne, spécialement le long de la vallée du petit cours d'eau appelé creek aux Grues, qui traverse le township de la partie nord-est dans un cours sinueux à travers la plupart des sections centrales. Des bourbiers herbeux ou marais à foin ont été aussi trouvés sur les sections 10, 11, 20, 28 et 29. La plus grande étendue d'eau est dans la section 35; elle est un peu alcaline, quoique beaucoup moins que celle des autres lacs appelés alcalins. L'eau du creek aux Grues est potable, quoique son volume soit petit; durant les saisons les plus sèches de l'année, l'eau disparaît complètement. Aucune puissance hydraulique ne saurait être développée dans ce township. Pas de combustible, mais une source convenable dans le "bois de 60 milles", à une petite distance au sud. Il n'y a ni charbon, ni carrières, ni minéraux. Des canards en grande variété

se trouvent sur tous les lacs et bourbiers du township, et les poules de prairie y sont aussi comparativement nombreuses. De petites oies sauvages blanches sont vues en grand nombre au printemps et à l'automne; la grosse oie sauvage y vient en même temps, mais en plus petit nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier y sont nombreux. On y voit des antilopes, qui se tiennent surtout dans les sections les plus boisées de la contrée; d'autres plus petits animaux: blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes et "gophers" y sont nombreux. Pour description du climat, *voir* celle pour le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est à 65 milles environ au nord-ouest de Saskatoon et à 30 milles au sud de Battleford; de cet endroit on s'y rend facilement par le vieux chemin de voitures conduisant de Battleford à Swift-Current; ce chemin passe à travers le township du nord au sud. A Battleford se trouve le plus proche bureau de poste et de télégraphe; à Saskatoon la plus proche gare de chemin de fer. Le sol est tantôt de l'humus sablonneux ou de l'argile forte ; il contient beaucoup de galets. Les meilleures sections du township sont bonnes pour la culture, mais la plus grande partie est meilleure pour l'élevage des bestiaux. C'est une prairie ouverte, ondulée, mais un peu montueuse vers le nord-ouest. Il n contient ni bois, ni broussailles d'aucun genre. Le township renferme de bonnes terres à foin, particulièrement un grand marais d'environ 20 0acres sur les sections 12, 13 et 14, près d'un grand lac. On trouve un autre marais à foin de peut-être 150 ou 200 acres d'étendue sur les sections 27 et 28 ; d'autres prairies plus petites ont été trouvées sur les sections 29, 30, 31, 32, 33 et 34. La vallée du creek aux Grues, qui passe à travers les sections 14, 23, 26, 25 et 36, produit aussi une grande quantité de foin de marais. Le township est exceptionnellement bien approvisionné d'eau, dont un peu est fortement alcaline et pas potable. L'eau du plus grand lac du township est cependant potable quoiqu'un peu saline. Ce lac est sur les sections 2, 10, 11, 14 et 15, et il est alimenté et s'écoule par le creek aux Grues. L'autre lac qui vient après lui en dimension est dans les sections 30 et 31, et il est fortement alcalin. Il y a un autre petit lac alcalin à la jonction des sections 29, 30, 31 et 32, et un autre aux coins des sections 14, 15, 22 et 23. En outre, un petit lac d'eau salée est sur la ligne entre les sections 3 et 4. Des étangs et bourbiers d'eau fraîche sont assez bien distribués sur la surface du township; il y en a dans les sections 1, 2, 8, 9, 10, 14, 15, 17, 21, 22, 23, 29, 32, 33 et 34. Le creek aux Grues coule dans une direction sud à travers les sections 36, 25, 26, 23 et 14. Il n'y a pas de chute d'eau; pas de combustible, le plus près se trouvant sur le canton 35, rang 15. Durant l'arpentage, nous n'avons rencontré ni charbon, ni carrières, ni minéraux. Les poules de prairie sont nombreuses; des canards de tous genres se trouvent sur les lacs et bourbiers. De petites oies sauvages blanches sont vues en grand nombre au printemps et à l'automne; la grosse oie sauvage y vient en même temps, mais en plus petit nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier y sont nombreux. On y voit des antilopes, qui se tiennent surtout dans les sections les plus boisées; d'autres petits animaux: blaireaux, loups de prairie, renards, bêtes puantes et "gophers" y abondent. Pour description du climat, *voir* celle donnée pour le township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est situé à 25 milles au sud de Battleford, où se trouvent le bureau de poste et de télégraphe le plus près, et à 75 milles au nord-ouest de Saskatoon, la plus proche gare de chemin de fer. Le vieux chemin de voiture de Battleford à Swift-Current passe à travers la partie ouest du township et est d'un accès facile du village de Battleford. Le sol est de l'argile et de l'humus argileux, et très pierreux en certains endroits; il est de la 2e, 3e et 4e classes. Je le considère bon pour la culture en général et pour le pâturage. La surface est une prairie ouverte, ondulée; il n'y a pas de bois, et bien peu de broussailles sur ls bords de quelques étangs ou

bourbiers. Les marais à foin sont rares, mais il y a une bonne croissance d'herbe de prairie sur toute la surface. On y trouve de l'eau fraîche et alcaline dans plusieurs petits lacs et étangs, mais pas en très grande quantité. La plus forte étendue d'eau est un lac alcalin d'une grande superficie situé au coin sud-ouest de la section 6, mais dont la majeure partie est dans les cantons adjacents. Il y a un autre petit lac alcalin dans les sections 18, 19 et 20, et de petits étangs d'eau fraîche sur les sections 4, 5, 9, 16, 29, 30, 31, 32 et 36. Sur la section 36 est un lac d'eau fraîche qui s'étend dans le township 40, le second en étendue dans le township. Quoique limitée, l'eau dans ces lacs et étangs semble y être en permanence. Pas de cours d'eau dans le township, et bien peu de terrain serait inondé, au cas où il y en aurait. Les indices sont que le climat de ce township est le même que celui des townships adjacents; il est donc propre à la culture et à l'élevage des animaux. Durant l'arpentage du township nous n'avons pas eu de gelée d'été, mais vers le 6 juin, deux gelées ont fait périr les fleurs et les vignes sauvages. Les vieux colons nous ont rapporté que la saison en était une exceptionnellement froide. Il n'y a pas de combustible, le plus près se trouvant dans le township 40, rang 15, sur la réserve de Faisan-ouge. Il n'y a pas de charbon ou lignite. Le seul gros gibier est l'antilope, quoique de plus petits animaux comme le blaireau, le renard et le loup soient nombreux. Une grande variété de canards se voit sur les étangs et lacs durant leurs saisons de migration ; l'oie est en abondance. Les poules de prairie sont rares. Il n'y a pas assez de broussailles pour leur fournir nourriture et abri.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Ce township, qui n'est que fractionnel, étant coupé sur le côté nord par les réserves de Faisan-Rouge et de Maringouin, est situé 20 milles au sud de Battleford, où se trouve le plus proche bureau de poste et de télégraphe. Il est à 75 milles au nord-ouest de Saskatoon, où passe la plus proche voie ferrée. Le chemin de Battleford à Swift-Current passe à travers la partie ouest du township et donne un accès facile de Battleford. Le sol est principalement de l'argile forte contenant beaucoup de galets, quoique l'humus sablonneux se rencontre en quelques endroits. Pour la plus grande partie, le sol de ce township est de la troisième et quatrième classes. Il est probablement meilleur pour l'élevage des animaux que pour la culture en général, excepté peut-être dans les sections sud, qui sont plus unies que le reste du township. La surface est très rugueuse et montueuse, particulièrement dans les parties nord. Elle consiste entièrement en prairie ouverte, avec peu de broussailles et pas de bois, excepté ici et là, quelques petits trembles ou saules entourant quelques-uns des bourbiers. Quelques-uns de ces derniers, entourés de saules et petits trembles, ont été trouvés dans les sections 17 et 20, près du chemin. Un autre, entouré d'une rangée de saules, est sur la section 12, et la frontière nord de la section le traverse. Il y a plusieurs petits marais à foin dans ce township, dans les vallées entre les nombreuses collines, mais ils n'ont pas une grande étendue. Plusieurs sont près du chemin de Battleford, sur les section 17 et 20, et on en a remarqué d'autres sur les sections 12, 22, 27 et 28. Plusieurs petits bourbiers d'eau fraîche ont été trouvés dans les sections montueuses. La plus grande étendue d'eau est située à l'angle sud-ouest du township, et consiste en un petit lac d'eau fraîche de moindre étendue que le quart d'une section. Ce lac est assez profond et donne de l'eau en permanence, comme plusieurs bourbiers dans d'autres parties du township. Il n'y a pas de cours d'eau, et bien peu de danger d'inondation en n'importe quelle saison. Pas d'eau alcaline dans ce township. Les indices sont que le climat est favorable à la culture de presque tous les produits de la ferme qui se récoltent habituellement dans le district de Saskatchewan. On a eu deux gelées d'été vers le 9 juin, mais il est généralement admis dans cette partie de la contrée que l'été a été exceptionnellement froid. Il n'y a pas de combustible dans le township, mais on peut se procurer du bois sec en quantité, soit sur la réserve de Faisan-Rouge ou dans la partie nord du township 40, rang 15. Aucune trace de houille ou

lignite n'a été vue. Pas de carrières de pierre ni de minéraux dans le township. L'antilope s'y voit, mais les blaireaux, renards et loups de prairie sont en grande quantité. Des canards de toutes variétés sont nombreux sur tous les étangs, de même que les oies durant leurs saisons de migration. On y voit quelques poules de prairie, qui sont cependant plus nombreuses à quelques milles plus au nord aux bords des bois.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 49.—De Battleford, Saskatchewan, nous atteignons ce township en traversant par bateau la rivière Saskatchewan, puis en gagnant le nord-ouest à quelques 15 milles par le chemin du lac aux Oignons, puis au nord par le chemin du lac au Brochet, longeant le côté est de ce lac pour 15 milles environ. De là, il faut se diriger au nord-est par le chemin du lac des Bouleaux,qui passe, vers le milieu, à travers le township 48, rang 16, traverse des terrains marécageux, et est difficile à suivre. Après une ascension difficile de 300 pieds jusqu'au haut du plateau, le chemin devient meilleur et conduit à la section 4, et par le nord-est à travers le township. On dit que le chemin continue jusqu'au lac des Bouleaux, à quelques 15 milles dans la direction nord-est. Dans les sections du nord, le sol est un argile sablonneux et pierreux. Dans les sections du centre et du sud, c'est de l'humus et de l'argile riche. Il paraît plus convenable pour l'élevage des animaux, mais s'il était égoutté il rapporterait probablement de bonnes récoltes de céréales dans la partie sud. Le township est très accidenté; il y a plusieurs marécages, de profonds ravins, et il est couvert de petits peupliers et d'une épaisse venue de broussailles. A peu près 80 pour 100 de ce township sont ainsi couverts. Il n'y a presque pas de bois pour le commerce; quelques peupliers et cotonniers, appelés aussi peupliers du Canada, dans la partie nord, mesurent quelquefois douze pouces de diamètre. Règle générale, le gros peuplier mesure 5 à 7 pouces de diamètre. Le foin pousse facilement dans les marais, et aussi sur les versants des ravins mais, il est généralement très gros. Il y a de l'eau fraîche assez bonne en grande quantité, surtout dans les étangs et les petits lacs. Le seul ruisseau qui fournit l'eau durant les mois d'été est celui mentionné dans les sections 7, 17 et 18. La terre n'a pas à craindre d'être inondée. Il n'y a aucune chute ou rapide; aucun ruisseau ne contient assez d'eau pour fournir une puissance hydraulique quelconque. Il a venté beaucoup du 15 au 30 de mai, surtout du nord, nord-est et nord-ouest ; de grandes chaleurs succédaient aux brouillards de neige et à de gros froids. Le mois de juin a été sec, nuageux et assez chaud; durant les nuits d'été, il y a eu souvent de la gelée. Le peuplier est le seul bois de chauffage. Ce bois est tiré des townships situés plus au nord, près du lac au Bouleau. On ne voit aucune trace de houille ; il n'y a pas de carrières ni de minéraux. Le gibier consiste en canards, poules de prairie et en pluvier. On y voit pas de daims.—*Sydney A. Roberts, A.T.F., 1903.*

Township 50.—La route du lac au Bouleau passe à travers la partie est du township. C'est un mauvais chemin, et on y passe guère. Le sol est généralement composé d'une riche terre glaise noire mêlée de pierres, et propre à la culture du grain et des légumes. La surface est quelque peu accidentée par de grandes étendues de terrains marécageux qui deviennent souvent des muskegs. Elle est entièrement couverte de broussailles ; il y a des peupliers qui ont jusqu'à 18 pouces de diamètre ; on y voit aussi beaucoup de bois mort, provenant d'anciens feux de forêt. Le seul bois est le peuplier et un peu d'épinette, dont le diamètre varie jusqu'à 18 pouces. Ce bois est répandu en bosquets sur tout le township. On peut dans les années sèches récolter une bonne qualité de foin dans les marais, qui sont cette année couverts d'eau. L'eau est fraîche ; il y en a constamment dans les petits étangs et les fondrières sur le township. Le ruisseau du Brochet coule près de la frontière nord du township. Cette année il a un fort courant d'une largeur de 25 chaînons et d'une profondeur d'un pied. Une grande partie des terrains qui avoisinent les marais est, cette année, couverte d'un ou de deux pieds d'eau dans les broussailles. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. On n'a pas constaté de

gelées durant l'été. La première glace s'est formée le 4 septembre. Il y a eu pendant l'été de grandes pluies. Le peuplier est le seul bois de chauffage ; il y en a sur tout le township. Il n'y a pas de carrières ni de minéraux. Quelques daims et des canards sont tout le gibier.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903*

Township 51.—(Côté est et ouest.)—Le lac du Bouleau occupe 700 acres sur le côté nord-est du township. Le lac du Bouleau s'étend au loin du côté nord-est dans le rang 15, et y couvre probablement 15,000 acres. Sur la frontière de l'est, le terrain est onduleux ; il y a beaucoup de marais et de fondrières. Il y a beaucoup de terrain propre à la culture, et de grandes étendues sont couvertes de broussailles et de peupliers; pas de bois de construction, mais beaucoup de bois de chauffage pour un grand nombre d'années à l'avenir. La partie nord du township est unie et couverte de marais et de fondrières. Au sud-ouest, il y a de belles prairies sur les hauteurs, avec des bosquets de peupliers et des terrains couverts de petites broussailles. Le ruisseau du Bouleau égouitte la partie sud du township, que l'on peut considérer comme de deuxième classe au point de vue de l'agriculture.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contour de l'est.)—Le coin nord-est est couvert par un lac qui s'étend sur une longueur de plusieurs milles plus au nord. Au sur-est, plusieurs parties du township sont traversées par le lac du Bouleau et par un marais causé par ce lac. Le lac Minuit couvre de grandes étendues dans la partie sud-ouest. Les deux premiers lacs sont les sources de ruisseaux qui se jettent dans le lac Minuit ; ces ruisseaux ont 50 chaînons de largeur et deux pieds de profondeur. Le sol est généralement couvert de broussailles très épaisses. Le foin et les pâturages sont d'une qualité inférieure, et sont très rares. Le bois amené par le lac Minuit fournit abondamment aux colons du lac au Brochet les moyens de construire; l'épinette est grosse et abondante, mais pas assez grosse pour en faire des billes. Il n'y a rien dans ce township qui puisse attirer qui que ce soit.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Contour nord.)—Sur ce rang, le terrain est plus élevé; on voit souvent sur les hauteurs du pin de douze pouces de diamètre. La section 31 est rocheuse et couverte de peupliers et de broussailles. Dans la section 32, beaucoup de ce bois, épinette et peuplier, a été endommagé par le feu. De légères étendues de pins et d'épinette de 10 pouces de diamètre et de peupliers de huit pouces de diamètre y subsistent encore. La section 33 est très bien boisée avec de l'épinette et du pin de 10 pouces de diamètre. La section 34 et la moitié ouest de la section 35 sont couvertes de broussailles et de quelques peupliers. On trouve dans cette section beaucoup de roches. La moitié est de la section 35 et une partie de la section 36 sont couvertes d'un muskeg de trois milles de largeur. Plus loin, on voit des peupliers, des broussailles, et de grandes quantités de chablis sur une largeur d'un demi-mille, s'étendant jusqu'au bord du lac au Bouleau. Le coin de ce township arrive juste à ce lac. Deux routes coupent la ligne principale de ce rang. La première part d'un lac au sud, et traverse quinze chaînes à l'est du coin nord-est du township 52, rang 17, après quoi elle rejoint l'autre chemin, qui est très fréquenté et suit la rive sud du lac au Bouleau ; puis il prend la direction de l'ouest, traverse la ligne principale à douze chaînons à l'est du coin de la section 34, et semble se rendre à la partie nord du lac à la Tortue. Il y a aussi une route muletière près du rivage fangeux à l'ouest du lac au Bouleau. Le sol est une marne sablonneuse, le sous-sol est formé d'un sable à gros grains, et saturé d'eau.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 17.

Township 35.—Ce township est situé à environ 70 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 50 milles au sud de Battleford ; on y arrive de ces deux localités par de bonnes routes carrossables. Le vieux chemin d'Edmonton passe à travers la partie sud du township, et le chemin de Battleford et de Swift-Current passe à 5 ou 6 milles à l'est du township. La gare de chemin de fer la plus proche est à Saskatoon, et Battleford

st le bureau de poste et de télégraphe le plus voisin. Le sol est d'une rande variété, depuis une terre grasse et sablonneuse jusqu'à une terre glaiseuse et orte, avec sous-sol glaiseux, et semble propre à l'agriculture. Le terrain est ouvert t forme des prairies légèrement onduleuses. Cependant, au nord-ouest et au sud-est, n voit deux vallées étroites d'une profondeur de 75 à 100 pieds et qui contiennent les lacs longs, étroits, profonds, et fournissant une eau très salée. Ces lacs sont plût remarquables ; ils ne sont pas environnés de terrains accidentés ou montueux ; ls offrent l'apparence de canaux grands et profonds creusés sur ce terrain comparaivement uni ; à quelques endroits, ils sont si étroits que souvent on s'en approche de quelques verges sans en soupçonner l'existence. Sur le côté sud de ces lacs longs et troits tels que décrits plus haut, il y a une étroite rangée de petits peupliers de 2 ou pouces de diamètre ; os en obtient une légère quantité de bois de chauffage. Il y a es marais remplis de foin naturel dans le township ; mais ils sont d'une faible tendue et se trouvent sur les sections 8, 9, 16 et 32. L'eau dans ces deux lacs longs t étroits est très salée, et ne peut servir comme breuvage. Un troisième lac rempli l'une eau semblable se trouve dans les sections 10 et 11 ; ces trois lacs composent les randes étendues d'eau dans le township. De petites sources d'eau fraîche se trouvent dans les sections 4, 5, 8, 9, 12, 16, 17, 24, 25, 29 et 32, et ne semblent pas se desséher. Il n'y a pas de puissance hydraulique dans le township. Une faible quantité de ois de chauffage existe sur le côté sud des lacs, où une rangée de petits peupliers grandit rapidement. Une particularité remarquable à propos de ces peupliers: c'est qu'ils sont tous du côté sud des lacs; pas un seul n'a poussé sur le côté nord, où l'on pourrait croire qu'ils pousseraient mieux, vu qu'ils seraient plus exposés au soleil et qu'il y fait plus chaud. Outre la petite quantité de bois de chauffage prise sur les bords des lacs de ce township, les colons peuvent faire leur provision au "bois de 60-milles", dans le township. Les poules de prairie sont relativement en grande quantité. On trouve dans les marais et les lacs du township une grande variété de canards. A l'automne et au printemps, on y avoit une foule d'oies blanches; au même temps, d'autres oies, plus grosses, mais moins nombreuses, y apparaissent. Des courlis et toutes espèces de pluviers abondent dans tout le township. On y voit quelquefois des antilopes ; ces dernières sont plus nombreuses dans les parties boisées du township. D'autres petits animaux, tels que blaireaux, des loups de prairie, des renards, des moufettes et des rats musqués y foisonnent. Quand à ce qui concerne le climat, *voyez* ce qui a été dit du township 35, rang 16.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est situé à environ 70 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 45 milles au sud de Battleford ; on peut y venir de ces deux localités par de bonnes routes carrossables. Saskatoon est la station de chemin de fer la plus rapprochée ; mais Battleford est plus commode pour son bureau de poste et celui du télégraphe. Le vieux chemin de Battleford et de Swift-Current passe tout à fait à l'est du township, à 4 ou 5 milles de distance. Le sol se compose d'une terre glaiseuse ; en plusieurs endroits, surtout au nord, cette terre est imprégnée d'alcali. La proximité de ce township des eaux malsaines du lac Whiteshore le rendent inutile aux fins de l'agriculture, mais on y trouve de bons pâturages. La surface du sol est légèrement onduleuse, souvent coupée au nord par la ligne irrégulière des rivages du lac Whiteshore. On n'y voit aucune trace de bois ou de broussailles. Le township contient quelques prairies de foin naturel d'une certaine étendue. Toute la surface est cependant couverte d'un épais gazon. Ce township, comme le township 36, rang 16, abonde en eau de mauvaise qualité ; les sections 24, 25, 26 28, 29, 30, 32, 33, 34, 35 et 36 sont plus ou moins couvertes par les eaux malsaines du lac Whiteshore. L'eau de ce lac est fortement imprégnée de sulfate aqueux de sodium et d'un peu de sulfate de magnésie et de chlorure de sodium; l'odeur qui provient des eaux de ce lac est tellement forte qu'on la sent à une distance de deux ou trois milles. Outre ce grand lac, il

y en a de petits dans les sections 27 et 28; quelques sources d'eau fra che existent dans les sections 8, 9, 16, 17, 20, 21 et 28. Ces sources, de même que les petits lacs, ne tarissent pas. Il n'y a pas de puissance hydraulique dans le township. Il n'existe pas non plus de bois de chauffage; il faut, pour en avoir, aller le chercher au "bois de 60 milles", dans le township 36, rang 16. Il n'y a aucuns minéraux d'une valeur quelconque, ni aucune carrière. Les poules de prairie y sont en grande abondance; on trouve toute espèce de canards dans les lacs et les étangs du township. On y voit beaucoup de petites oies blanches au printemps et à l'automne ; à la même période, des oies, d'une qualité supérieure, mais moins nombreuses, y font leur apparition. On y voit des courlis, et toute espèce de pluviers. Quelquefois on y rencontre l'antilope, surtout dans les parties boisées du pays. On y trouve aussi beaucoup d'autres petits animaux, tels que les blaireaux, les loups de prairie, les renards, les putois et les rats musqués. —*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township, qui est situé à environ 70 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 40 milles au sud de Battleford, peut être atteint de ces deux endroits par de bonnes routes carrossables. La distance est bien moins grande de Battleford que de Saskatoon; le chemin y est plus direct, en meilleur état, et on y peut bien mieux s'approvisionner. La vieille route de Battleford à Swift-Current passe à environ quatre milles à l'est du township; une branche de ce vieux chemin traverse en ligne diagonale la partie nord-ouest du township. Le sol est léger, et composé généralement de sable et de glaise sablonneuse avec un sous-sol de terre glaise; le terrain semble favorable à l'agriculture, et surtout aux légumes. La surface est légèrement onduleuse, presque unie à certains endroits; il n'y a aucun bois ou broussailles d'une valeur quelconque. Il y a dans le township plusieurs petits marais couverts de foin. On envoit un dans la section 2, un autre dans la section 16, un dans la section 17, et un dans les sections 19 et 30. La quantité de foin dans ces marais n'est pas considérable ; la qualité est la même que celle que l'on trouve dans tous les marais de ce district. La seule vaste étendue d'eau dans le township se trouve dans les sections 4 et 5. Elle forme partie d'un grand lac d'eau excessivement impure. Il y a de petites sources d'eau fraîche dans les sections 2, 4, 5, 8, 9, 16, 17, 19, 30, 31 et 32. Il n'existe aucune chute d'eau dans le township. On ne peut pas non plus s'y procurer de bois de chauffage; il faut aller le chercher dans le "bois de 60 milles", dans le township 35, rangs 15 et 16. Il n'y a dans le township ni minéraux ni carrières. Les poules de prairie sont relativement nombreuses; une grande variété de canards se rencontre dans tous les lacs et les marais. Au printemps et à l'automne, on voit une grande quantité de petites oies blanches; au même temps, de grosses oies sauvages, mais moins nombreuses, y font leur apparition. Des courlis et des pluviers de toute espèce foisonnent dans le district. On y rencontre quelquefois des antilopes, surtout dans les parties boisées du pays; il y a une foule d'autres petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Parti de Battleford au commencement de mai, j'arrivai, en suivant le chemin du gouvernement, au village des Assiniboines. Le chemin était en certains endroits très humide, mais nous n'eûmes que peu de difficultés à y voyager. A partir du village, nous traversâmes au nord du lac Puant; mais il est bien plus simple de suivre le chemin du gouvernement plus au sud, et de gagner l'ouest, pour arriver en peu en bas du lac aux Oies. Ce chemin ainsi raccourci est relativement uni. Le sol est plutôt sablonneux et rocailleux; mais, si on enlevait les roches il serait très favorable à l'agriculture. La surface du sol est une prairie découverte et onduleuse. Le bois et le foin y sont en petite quantité. Dans les petites nappes d'eau, cette dernière est froide et abondante. L'eau du lac aux Oies est mêlée d'alcali. La provision d'eau est abondante et dure toute l'année. Sur le côté ouest du lac aux Oies il y a une source d'eau froide. Il n'y a pas de ruisseaux, ni de terres inondées, ni de puissance

hydraulique. La gelée a commencé vers le 2 septembre. Il y a eu de la neige tard dans le mois de mai; l'été a été rendu humide par une petite pluie fine. On obtient du bois de chauffage le plus près des réserves des sauvages des alentours. On n'y voit ni minéraux, ni carrières. Les oies, les canards et les renards forment le gros du gibier.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 39.—A partir de Battleford, je me suis servi du chemin du gouvernement jusqu'au village des Assiniboines. Ce chemin était humide en certains endroits, mais nous y pûmes voyager facilement. Du village, nous traversâmes au nord du lac Puant jusqu'au township 40, rang 17; mais il est bien plus simple de suivre le chemin du gouvernement plus au sud, et de traverser vers l'ouest la partie la plus unie du township 39. Les parties nord et ouest de ce township sont couvertes de collines et de rochers. Mais ces collines ont de plus beaux versants que dans le township 40. Les sections 1 à 14 sont relativement unies et moins rocailleuses. Ces dernières sections peuvent former de belles fermes; mais la balance de ce township est si inégale et si couverte de rochers qu'elle ne peut servir qu'à l'élevage des animaux. Ici, les nombreux marais fournissent durant l'été un épais gazon, alors que celui des collines est tout desséché. Il n'y a ni bois, ni broussailles, ni foin. L'eau des lacs aux Oies et Puant est remplie d'alcali. Les autres nappes d'eau sont fra ches, ou à peu près. La provision en est abondante et continuelle; il y a aussi une foule de sources temporaires. Aucun danger d'inondation; aucune chute d'eau, non plus. Le printemps a été tardif; beaucoup de vent; les gelées ont commencé aux premiers jours de septembre; pendant l'été, il est tombé souvent une pluie très fine. Il n'y a aucun bois de chauffage dans le township ; le bois le plus près est sur la réserve des sauvages. Il n'y a aucunes carrières ni minéraux. On y voit quelques oies et des canards.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 40.—De Battleford j'ai suivi le chemin du gouvernement jusqu'au village des Assiniboines. Ce chemin était humide en certains endroits ; mais nous eûmes peu de difficultés à y voyager d'une manière ou d'une autre. A partir du village nous piquâmes vers le lac Puant; nous avons trouvé la dernière partie de notre route tout à fait sinueuse et rocailleuse, vu les collines abruptes et les nombreux marais. Le sol est plutôt sablonneux, couvert de cailloux, et impropre à la culture. La surface est très montueuse ; le tout ressemble à une mer clapoteuse. Il y a au nord certaines étendues de terre unies, ainsi qu'à l'ouest du lac Puant, et au nord du lac au Cheval. Il n'y a ni bois, ni broussailles, ni foin. Le lac Puant renferme beaucoup d'alcali. Les eaux ailleurs sont très fraîches; il y a plusieurs grandes nappes d'eau d'une nature permanente, et d'autres qui se dessèchent. Il n'y a pas de ruisseaux, ni de terres inondées. Il est tombé de la neige pendant une couple de jours à la fin de mai, et en quantité considérable, six pouces; mais le soleil la fit rapidement disparaître. Il n'y existe pas de bois de chauffage, pas de carrières, pas de minéraux. On y voit des renards, des loups de prairie et des canards. Les bestiaux errent à travers le pays. Aux endroits où l'inégalité du terrain a pu conserver l'eau du printemps, le gazon est très riche ; mais partout ailleurs, le pâturage est bien pauvre.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Pour y arriver de Battleford, le chemin le plus court est celui du gouvernement, qui passe à travers les réserves des sauvages et le village des Assiniboines à l'est du township. Ce chemin devient mauvais quand le temps est humide; on y rencontre plusieurs fondrières qui peuvent facilement être évitées. Le sol se prête à l'agriculture; mais on y rencontre plusieurs marais, surtout le printemps. Pas de bois, ni broussailles. Peu de terre à foin. L'eau dans les marais est fraîche; à plusieurs endroits elle y séjourne continuellement. Comme les cinq sections visitées sont plus basses que celles des environs, celles de l'ouest sont sujttes à l'inondation. On ne voit aucune chute d'eau dans le township. Une forte tempête de neige à la fin de mai a causé une surprise générale. La première gelée a eu lieu le 2 septembre, et

elle a été très forte. On a souvent souffert pendant l'été d'une petite pluie fine; cette saison a été trop froide pour beaucoup de moustiques; il a beaucoup vanté. L'automne a commencé à bonne heure; mais les froids n'ont commencé qu'en octobre, alors que tous les travaux d'arpentage étaient terminés. Le bois de chauffage le plus proche s'obtient de la réserve des sauvages Maringouins ; il est d'une qualité inférieure. Pas de carrières, ni minéraux. On y voit des dindons et des canards.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 49.—De Battleford, sur la Saskatchewan, nous avons franchi cette rivière sur le bac, puis nous avons atteint le lac aux Oignons en suivant une route sur une distance de 15 milles; puis, nous avons pris une branche de cette route du côté nord-est jusqu'au lac du Brochet puis, nous avons suivi une route du côté est du lac du Brochet, puis suivi du côté nord-est pendant trois ou quatre milles jusqu'à la partie est de ce township par un chemin conduisant au lac du Bouleau, soit du côté nord-est et nord du lac au Brochet sur une distance de quatre milles, jusqu'au côté ouest de ce township par un chemin conduisant au lac Minuit. Le pont sur le ruisseau du Brochet n'est pas sûr pour les voitures chargées. Le sol est composé généralement d'une légère glaise sablonneuse. Dans l'angle sud-ouest, une certaine partie du terrain est très marécageuse et comprend de la terre grasse, noire et sablonneuse. Le township est propice à l'élevage des animaux; le terrain est très inégal, traversé par des collines et des ravins; 70 pour 100 sont couverts de broussailles et de petits peupliers. Dans la partie sud-ouest le terrain, qui est bas et uni, est couvert de gazon. Il n'y a pas de bois utile au commerce. Il y a quelques épinettes de 15 pouces de diamètre, quelques peupliers, appelés peupliers du Canada, dont le diamètre varie de deux à quatre ou cinq pouces. Le foin sauvage pousse bien dans les marécages, mais il est très gros. L'eau est abondante, froide et bonne, excepté dans la partie sud-ouest, où les marais sont imprégnés d'alcali. Les grands marécages contiennent plusieurs étangs de bonne eau. Le ruisseau du Brochet, qui est de la largeur d'une chaîne, et d'une profondeur d'environ six pieds, charrie une bonne quantité d'eau douce, et coule durant toute l'année; mais le courant est faible et les terres voisines sont sujettes à être inondées. Il y a si peu de chute dans ce ruisseau (le seul d'aucune importance) que je crois qu'il ne pourrait actionner aucune force motrice. Le temps a été très sec dans le mois de juin; mais dans le mois de juillet il y a eu des tempêtes de grêle et de tonnerre, et il est tombé une grande quantité de pluie. Il y a eu en juillet plusieurs gelées d'été. Il n'y a pas de houille ; seulement quelques petits peupliers et du tremble. Le bois de chauffage provenant de peupliers plus gros s'obtient des townships plus au nord. On a vu en juillet une petite bande de daims rouges, probablement des wapitis. Il y a abondance de canards, de pluviers, et quelques poules de prairie. D'après mes renseignements, il paraîtrait que les sauvages tuent quelquefois l'élan; on prend aussi au piège quelques lapins. On voit dans le jardin de Louis Bourrit, sur la section 8, des légumes remarquables ; il n'a en apparence eu aucune difficulté à récolter de l'avoine et des pommes de terre dans les terrains bas près de sa maison.—*Sydney A. Roberts, A.T.F., 1903.*

Township 50.—La route de l'établissement du Lac-au-Brochet au lac Minuit traverse ce township du sud au nord. Ce chemin est bon, excepté dans les temps pluvieux, alors qu'il faut passer à travers plusieurs bourbiers. Le sol est d'une bonne terre glaise, et peut donner tous les produits ordinaires du pays. Il est cependant plutôt rocailleux. Toute la surface est couverte de peupliers et de broussailles sauvages ; dans plusieurs endroits, le peuplier atteint 10 pouces de diamètre. Le terrain est élevé et plutôt uni; la terre est molle et humide à la surface. Le côté ouest du township est traversé de ravins qui aboutissent au ruisseau du Brochet. Il y a une énorme quantité de bois tombé à terre à la suite des feux de forêt. Le seul bois, excepté quelques petites épinettes au fond des ravins, est du petit peuplier qui se trouve un peu partout dans le township. Il n'y a pas de terre à foin, malgré que le gazon soit très long et bien

fourni; on voit çà et là des bosquets de saules. L'eau dans les marais et les étangs est fraîche; mais il y en a bien peu durant les sécheresses de l'été. Le ruisseau du Brochet coule à travers les parties nord et ouest du township. Cette année, il a une largeur de 25 chaînons et une profondeur de 2 ou 3 pieds. Son courant a une vitesse de trois ou quatre milles à l'heure. On dit qu'il y reste bien peu d'eau à la fin de la saison chaude. Il contient de la bonne eau froide. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le climat change souvent; cette année, il est froid et humide; mais aucune trace de gelées d'été. Le seul bois de chauffage est le peuplier, et il se trouve un peu partout dans le township. Il n'y a ni carrières ni minéraux. On y voit peu de gibier; on y rencontre quelques daims.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 51.—(Contours nord, est et ouest.) Ce township est d'une nature tout à fait différente de celui qui est situé plus au nord. Il se compose d'une prairie généralement onduleuse, avec des bosquets de peupliers et de grandes étendues de broussailles; c'est une bonne terre pour la culture. Le peuplier fournit en abondance le bois de chauffage et le bois de construction; on peut en outre l'exploiter facilement. Le lac de la Jeune-Fille est la seule nappe d'eau d'une certaine grandeur, et couvre à peu près 1,400 acres dans les sections 33, 34, 27 et 28. La partie nord est couverte de marécages; mais les parties sud et sud-est invitent les colons à aller y exercer leurs goûts pour la culture. Ces parties du township ont de magnifiques versants, quelques petits ravins, un sol d'une magnifique marne noire, et un sous-sol très varié. C'est un township véritablement propre à l'agriculture. On peut se procurer du foin dans les marais de la partie nord du township.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contours est, ouest et sud.) Ce township est traversé sur sa frontière ouest par un lac qui couvre une partie des sections 12, 13, 18 et 19, ce qui gâte beaucoup la moitié ouest de ces sections. Au sud-est, nous y voyons le lac Minuit ; de fait, ce lac et le marécage couvrent une étendue de cinq milles sur la frontière de l'est. Ce lac s'étend presque jusqu'à la frontière de l'ouest, mais il est finalement absorbé par la branche sud de la rivière du Lac-à-la-Tortue. Le lac de la Jeune-Fille traverse la section sud du township sur une distance d'un mille et trois quarts environ. La partie nord du township contient des coteaux et des muskegs, avec quelques étangs et fondrières. Une grande partie est recouverte d'épais taillis de petits peupliers. Il y a plusieurs bosquets d'épinette et quelques cyprès dans l'angle nord-est du township. On peut se procurer du foin dans les environs des lacs ; mais ailleurs il est rare.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Contour nord.)—Sur ce rang, on voit un terrain plein de marais couverts d'épinette rouge ; ces marais sont séparés les uns des autres par de petits coteaux et couverts de bois abattu par le vent. Le seul bois est le petit peuplier et le baume de Gilead, sur les hauteurs. L'épinette rouge et quelques épinettes blanches poussent ici et là dans la partie basse des sections 31, 32, 33 et 34. A une distance de trente chaînes à l'est de l'angle nord-est de la section 34 commence une lisière d'une largeur d'un demi-mille d'épinettes d'un diamètre de 10 pouces; on y trouve aussi du peuplier d'un diamètre de 8 pouces. Il y a encore ici beaucoup de bois qui a été abattu par le vent; il en est de même dans la section 36 jusqu'à l'angle nord-est du township. Il n'y a pas de chemins sur cette triste étendue de terre. Le terrain va en s'abaissant du côté des marais, où se déversent plusieurs ruisseaux de peu d'importance, et qui coulent à travers les marais. Au sud de la ligne, le pays est découvert et va en s'inclinant considérablement; on y trouve de grandes nappes d'eau qui sont parallèles à la ligne de base. Le sol est composé d'une marne noire et sablonneuse, de quatre à dix pouces de profondeur; le sous-sol est d'argile, ou d'argile mêlée de pierres. Les coteaux sont rocailleux et sablonneux.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 18.

Township 35.—Ce township est situé à environ 80 milles à l'ouest de Saskatoon et à environ 60 milles au sud de Battleford. On atteint ce township de ces deux localités

par de bonnes voies carrossables, sur le vieux chemin d'Edmonton à Saskatoon, qui passe tout près de la limite sud du township. La gare de chemin de fer la plus proche est à Saskatoon ; mais Battleford fournit le bureau de poste et le bureau de télégraphe les plus proches. Le sol est d'argile sablonneuse avec un sous-sol argileux ; mais sur la limite nord, la terre est plus forte, et se compose d'une glaise pesante, très propice pour la culture et l'élevage des animaux. La surface est une prairie ouverte et onduleuse ; elle est souvent traversée par une série de ravins en ligne parallèle, d'une largeur de 50 à 100 pieds, et qui contiennent des lacs étroits et remplis d'une eau extrêmement salée. Ces vallées courent dans la direction nord-ouest et sud-est ; elles offrent ceci de remarquable, qu'elles ont l'apparence de grands canaux creusés sur un terrain bien uni. On trouve sur le côté sud de quelques uns de ces lacs salés quelques petits peupliers, qui ne peuvent servir à la construction, mais d'une grosseur suffisante pour servir comme bois de chauffage. " Le bois de 60 milles ", dans le township 35, rang 16, peut néanmoins fournir la provision nécessaire. On peut à peine dire que l'on trouve dans ce township des marais produisant du foin naturel ; mais toute la surface est couverte d'un épais gazon de bonne qualité. Les dix lacs situés dans ce township contiennent tous une eau extrêmement salée, et qu'on ne peut boire. Ces lacs sont dans les sections 2, 3, 10, 16, 17, 18, 20, 21, 22, 25, 26, 29, 30, 32, 33, 34 et 35. Outre ces lacs, cependant, on a découvert plusieurs sources de bonne eau fraîche sur les sections 1, 4, 5, 6, 10 et 13. On ne trouve aucuns minéraux d'une valeur quelconque, ni carrières, dans le township. Il y a une grande abondance de poules de prairie ; une grande variété de canards fréquente les lacs et les marais. On voit en grand nombre le printemps et l'automne de petites oies blanches ; il y a aussi de grosses oies, mais elles sont moins nombreuses. Les courlis et le pluvier de plusieurs espèces y abondent. On rencontre quelquefois des antilopes, surtout dans les endroits boisés du township ; les petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers y foisonnent. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit à propos du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est situé à environ 80 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 45 milles au sud de Battleford ; on peut y venir de ces deux localités par un bon chemin carrossable. Le vieux chemin central de Saskatoon à Swift-Current passe à environ 10 milles à l'est du township ; un embranchement de ce chemin traverse en ligne diagonale la partie nord-ouest du township. Cela permet d'aller à Battleford et d'en revenir facilement ; Battleford possède le bureau de poste et de télégraphe le plus proche ; la première gare de chemin de fer est à Saskatoon. Le sol consiste surtout en terre grasse, ou en glaise très forte ; cependant, dans quelques-unes des sections du centre du township. On y trouve un terrain sablonneux et plus léger. Ce township a tout ce qui est nécessaire pour les fins de l'agriculture ; il est bien situé pour la culture du grain, surtout celle du blé et de l'avoine. La surface du sol est unie et légèrement onduleuse; dans quelques sections, cependant, on y voit des coteaux de 50 à 100 pieds de hauteur. Ce township est peu coupé de lacs ou de ravins. Les plus grandes étendues d'eau sont situées dans les sections 5 et 6, et 26 et 16. Il n'y a pas de bois d'une valeur quelconque. Il y a beaucoup de foin de marais ; la plus grande de ces prairies est située dans les sections 26 et 27, et couvre une étendue d'environ 150 acres. Les autres marais produisant le foin en moindre quantité se trouvent sur les sections 5, 15, 16, 21, 25, 27, 28, 33, 34, 35 et 36. Malheureusement, ici comme dans la plupart des autres townships, on ne peut se servir pour l'usage domestique de l'eau des grands lacs. Le lac qui est situé dans la partie sud-ouest du township, et couvre en partie les sections 5 et 6 contient de l'eau extrêmement salée, et les seuls autres lacs d'une grandeur quelconque sont situés dans les sections 25 et 26, et leurs eaux ont un goût prononcé d'alcali. Il existe cependant en plusieurs endroits du township des marais d'eau douce; mais, durant l'été, plusieurs deviennent complètement desséchés.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 18.

Dans le cours du mois d'août, alors que nous étions à faire notre exploration du township, nous avons trouvé de l'eau douce dans des marais sur les sections suivantes : 5, 15 16, 21, 25, 26, 27, 33, 34, 35 et 36. Il n'existe aucune chute d'eau dans le township. On n'y trouve pas de bois ; pour s'en approvisionner, il faut aller au "bois de 60-milles", sur le township 35, rang 16. Il n'y a pas de charbon, ni de couches de lignite, ni de carrières dans la localité, ni minéraux d'une importance quelconque. Les poules de prairie y sont en grande abondance ; on y voit aussi sur tous les lacs et les marais des canards de toute espèce. Pendant le printemps et l'automne, on y voit en grande quantité de petites oies blanches; à la même époque, on rencontre en moins grand nombre de grosses oies sauvages. Des courlis et toute espèce de pluvier y abondent. On y rencontre quelquefois des antilopes, surtout dans les sections boisées ; d'autres petits animaux tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers y foisonnent. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est situé à environ 80 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 40 milles environ au sud de Battleford ; on peut s'y rendre de ces deux localités par d'assez bons chemins de voiture. Saskatoon, situé sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, est sans doute le meilleur endroit pour s'y approvisionner ; mais Battleford étant bien plus près, sert mieux comme marché local ; on y arrive aussi par un meilleur chemin, savoir, celui qui conduit de Battleford à Swift-Current. Le sol est composé de terre grasse et de glaise ; il doit être excellent pour les fins de la culture. La surface est une prairie légèrement onduleuse ; on y voit quelques coteaux près des grands lacs du township. Le plus grand de ces lacs est situé dans les sections 16, 21, 22, 27 et 28, et l'autre dans les sections 23, 10 et 11. Dans ce dernier lac, on voit une île couverte d'épais taillis de peupliers ; cependant, on ne peut pas atteindre ce bois, vu la position particulière de cette île, la nature vaseuse du fond et des bords de ce lac. On comprend que l'exubérance de la végétation dans cette île est due au fait que cette dernière est complètement isolée; on en peut conclure qu'il serait très facile de protéger les forêts et de les renouveler, si l'on n'avait pas si souvent à craindre les feux. C'est le seul bois que l'on ait trouvé dans ce township, et comme on peut difficilement l'atteindre, il sert à peu de chose. Ce township possède beaucoup de prairies à foin. Une de ces grandes prairies est située dans les sections 24 et 25; les autres sont sur les sections 8, 9, 22, 23 et 27. Par malheur, l'eau des deux grands lacs de ce township est très mauvaise; le plus grand de ces lacs est situé au centre du tonship; son eau est extrêmement salée. L'eau du plus petit de ces deux lacs goûte l'alcali, et ne peut servir de breuvage. Nous avons trouvé de la bonne eau fraîche dans les fondrières entourées de gazon ou dans des marais à foin seulement. Cependant, en creusant des puits à travers ces fondrières, nous avons réussi à avoir une quantité suffisante de bonne eau fraîche. Il n'y a pas de chute d'eau dans le township. Le seul bois de chauffage est celui qu'il y a sur l'île dont nous avons parlé plus haut. Le meilleur moyen de s'approvisionner de bois est d'aller le chercher au "bois de 60 milles", dans le township 35, rangs 15 et 16. Il n'y a pas de charbon dans la localité. On n'y voit non plus aucune carrière, ni minéraux de quelque importance. Les poules de prairie y sont relativement en grand nombre ; les lacs et les étangs reçoivent la visite de canards de toute espèce. Au printemps et à l'automne, on y voit une foule d'oies blanches (oies de neige) ; de grosses oies sauvages visitent aussi la localité, mais en plus petit nombre. On rencontre partout dans ce pays des courlis et une grande variété de pluviers. On y voit quelquefois des antilopes, surtout dans les parties boisées, et aussi un grand nombre de petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers. Quant à ce qui concerne le climat, voir ce qui en est dit du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.F.T., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 18.

Township 38.—Pour y arriver de Battleford, on peut suivre soit le chemin du gouvernement, soit la route du lac Tramping. L'un est aussi bon que l'autre. Au printemps, ces deux chemins sont difficiles à suivre, surtout aux endroits bas, et il y a plusieurs côtes à gravir. Le chemin du gouvernement est le plus court ; mais pour un étranger, l'autre semble préférable ; car, il y a deux séries d'indicateurs, l'une sur la route elle-même, et l'autre, immédiatement à droite. Cette droite est l'angle d'un township, l'angle nord-est du township 40, rang 19. Le sol est bon pour la culture partout où la nature du sous-sol et un bon examen en révèlent les bonnes qualités. La surface est unie, sans broussailles ; quelques arbustes à peine suffisants pour faire des piquets ; pas de bois. Presque pas de foin. Le lac Aroma contient de l'alcali. L'eau du lac Horse-Hoof est presque fraîche. La provision d'eau est suffisante et continue. Il y a des sources dans les ravins sur la rive est du lac Aroma. Il n'y a pas de cours d'eau, pas de chutes d'eau, pas d'inondations. A la fin de mai, il est tombé une forte *bordée* de neige ; cela arrive rarement. La première gelée a eu lieu vers le 2 septembre ; elle a été très forte. L'été, avec une pluie fine, a été humide, et trop froid pour qu'il y eut des moustiques. Pour avoir sa provision de bois, il faut aller à la réserve des Assiniboines. On n'y voit ni minéraux ni carrières. On y trouve des canards et quelques dindons. Les antilopes fréquentent les ravins autour du lac Aroma.—*S. James A.T.F., 1903.*

Township 39.—Le chemin de Battleford au lac Tramping est passable. Il y a une rude ascension à faire un peu en dehors de Battleford ; lorsque le temps est humide, le chemin est difficile à suivre ; mais ordinairement il est assez bon, surtout si l'on considère qu'on ne l'améliore pas. Il y a deux séries d'indicateurs sur la route elle-même, la dernière à l'angle nord-ouest du township 40, rang 18. Tout cela est très utile pour guider les étrangers. Le sol de ce township n'est pas partout propre à la culture, mais il peut servir pour l'élevage des animaux. La surface est unie partout, et les arbustes peuvent à peine servir de jalons pour les travaux d'arpentage. Il n'y a pas de bois, ni foin en quantité. Il y a de l'eau fraîche, et d'autre avec un goût alcalin. On y trouve continuellement en abondance de l'eau fraîche. Il n'y a pas de cours d'eau, pas d'inondation, pas de chutes d'eau. Il y a eu une forte tempête de neige à la fin de mai ; mais cela arrive rarement. La première gelée, qui a été forte, a eu lieu vers le 2 septembre. L'été a été rendu humide par une pluie fine ; beaucoup de vent, et le froid a été trop grand pour qu'il y eut beaucoup de moustiques. Le froid de l'automne a commencé à bonne heure, mais après que nous avions fini nos travaux. Pour avoir du bois de chauffage, il faut se rendre à la réserve des sauvages, les Maringouins, et on n'y trouve pas du bois de première qualité. Pas de minéraux ni de carrières. On y voit des canards, des dindons et des antilopes. L'antilope habite les bords du lac Aroma. A l'est de ce lac, il y a une source près du rivage, et à peu près un demi-mille du township. On voit une splendide fontaine d'eau glacée sur le bord du lac Coldspring, sur la section 16 du township 39, rang 19; elle est tout près de la limite, et on y peut arriver par la section 18 de ce township. Cette fontaine coule continuellement et en abondance ; elle étend ses eaux en plusieurs endroits et forme un marais tout près du lac.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 40.âLe chemin de Battleford au lac Tramping touche à l'angle nord-ouest de ce township. Il y a une rude ascension à faire un peu en dehors de Battleford; lorsque la température est humide, le chemin est difficile à suivre; mais en temps ordinaire il est assez bon, surtout si l'on considère que l'on n'y fait aucune amélioration. La série d'indicateurs de l'angle nord-ouest de ce township se trouve aussi près du chemin qu'il est possible, sans l'occuper cependant; aucun voyageur ne peut faire autrement que de l'apercevoir. Le sol ne se prête pas à la culture; la profondeur de la terre grasse n'est pas assez grande; la surface, bien que découverte, est plutôt rocailleuse. Comme township, on peut le classer comme montueux, comme le township 40, rang 17, et comme une plaine généralement unie. La moitié ouest con-

tient la hauteur connue sous le nom de "Spy hill"; c'est la plus rude. La partie est contient quelques coteaux, mais chacun de ces coteaux est isolé et entouré d'une jolie plaine. Il y a juste assez d'arbustes pour faire nos jalons d'arpentage. Pas de bois. Pas de grands plateaux où pousse le foin. Sur la section 35, il y a plusieurs marais ou terrains de forme inégale qui donnent le foin et un bon pâturage. L'eau des fondrières est fraîche, et y séjourne constamment; cependant, dans quelques-uns de ces grands marais, entourés de saules, l'eau s'y dessèche. Une belle source a été trouvée sur la section 3. Les sections 34 et 33 sont sujettes à être inondées. Pas de chutes d'eau. Une forte tempête de neige a eu lieu à la fin de mai, mais cela arrive rarement. La première gelée, qui a été très forte, s'est fait sentir le 2 septembre. L'été a été humide à cause des brouillards; beaucoup de vent, et le froid a été trop grand pour qu'il y eut beaucoup de moustiques. Le froid a commencé assez tôt; mais le froid rigoureux n'est pas venu avant octobre, alors que nous avions terminé nos travaux. Le bois le plus proche, et qui est d'une qualité inférieure, s'obtient de la réserve des sauvages, les Maringouins. Pas de carrières. Pas de minéraux. On y voit des canards et des dindons.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La route de Battleford au lac Tramping permet de se rendre facilement à ce township. On aperçoit très bien le township du chemin, car il y a plusieurs séries d'indicateurs près de la route, et si voyantes qu'il est impossible à l'œil du voyageur de ne pas les apercevoir. Le sol se prête bien à la culture; la surface est assez unie et découverte. Les arbustes ont juste la grosseur voulue pour en faire des piquets pour nos travaux. Pas de bois. Pas de grandes prairies à foin. Il existe un grand marais sur les sections 13 et 14; on dit qu'il y a déjà poussé du foin. L'eau dans les marais est fraîche, et y demeure constamment presque partout. Les sections 14 et 23 seront encore plus sujettes à être inondées, si le marais empiète davantage sur ce terrain sec; mais il est plus probable que dans les étés très chauds ce marais devra disparaître. Pas de chutes d'eau. Il est tombé une grande quantité de neige à la fin de mai; mais cela arrive rarement. La première gelée, qui a été très forte, s'est fait sentir le 2 septembre. L'été a été plutôt pluvieux; les vents l'ont rendu très désagréable. Le froid de l'automne a commencé à bonne heure; mais pas assez tôt pour nous empêcher de finir nos travaux. Le bois de chauffage se prend à la réserve des sauvages, les Maringouins, située à dix milles à l'est. C'est du bois de qualité inférieure. Pas de carrières ni de minéraux. Le gibier consiste en dindons, canards, perdrix et poules de prairie.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 49.—Le chemin du lac à la Tortue traverse la partie sud-ouest du township; c'est un assez bon chemin, mais peu fréquenté. Il se sépare du chemin du lac aux Oignons à l'extrémité sud-ouest du lac au Brochet. La partie est du township est plutôt sablonneuse; mais la partie ouest est composée d'une bonne terre grasse, noire, sablonneuse, propre à la culture du grain et des légumes. La surface est accidentée et montueuse, moins quelques sections à l'angle sud-ouest; mais cette dernière partie est remplie de marais et de fondrières. Les coteaux sur le côté ouest du ruisseau du Brochet sont coupés par des ravins nombreux et profonds, quelquefois de 200 pieds de profondeur, et d'où s'échappent les eaux de quelques petits ruisseaux. Environ un quart du terrain est couvert de petits peupliers et de petits arbustes de peupliers et de saules; la partie est est plus dénudée. Le bois consiste en peuplier. qui ont de deux à huit pouces de diamètre, et qui poussent çà et là dans le township. L'eau est généralement assez froide; il y a de l'alcali dans l'eau de quelques-uns des marais. Le ruisseau du Brochet traverse la partie est du township. Il a environ 35 chaînons de largeur, une profondeur de un à six pieds, et un courant d'une vitesse de deux à trois milles à l'heure. Il n'y a pas d'inondation à craindre, excepté près des prairies à foin. Pas de chutes d'eau dans le township. L'été a été humide; mais, il n'y a pas eu de gelées. Le seul bois de chauffage est le petit peuplier épars çà et là. Pas de carrières ni de minéraux. Le gibier consiste en canards, poules de prairie, et

quelques daims. Les pâturages sont splendides, et il y a du foin de bonne qualité partout dans le township.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 50.—On atteint ce township par la route au nord du lac au Brochet, à travers le milieu du township. Le sol se compose d'argile et de marne sablonneuse ; cependant, il y a beaucoup de pierres, et l'on ne peut y cultiver le grain et les légumes qu'en petite quantité. La surface est onduleuse et recouverte de petits peupliers et de saules, de broussailles et d'arbustes; on y voit quelques prairies découvertes. Ce township contient beaucoup de ravins. Le bois est le peuplier, de 2 à 10 pouces de diamètre; il pousse çà et là, mais il est plus épais dans la partie est du township. Il y a bien peu de foin; quelques petits lopins de terre en donnent une faible quantité. L'herbe est courte, mais bien fourni ; elle est entremêlée de vesces partout. Il y a peu d'eau dans ce township; pendant la sécheresse, je ne crois pas qu'il y en ait ailleurs qu'au ruisseau du Brochet, qui traverse la partie sud-est du township. Ce ruisseau a environ 25 chaînons de largeur et 18 pouces de profondeur; son courant a une vitesse de cinq milles à l'heure. Son eau est très fraîche. Aucune partie du township n'est exposée aux inondations. Pas de chutes d'eau. La pluie tombe abondamment; aucune trace de gelées pendant l'été. Le seul bois de chauffage provient de petits peupliers qui poussent un peu partout. Il n'y a pas de carrières ni de minéraux. Pas de gibier; on prétend cependant y avoir vu quelques daims. Ce township se prête bien au pâturage pendant l'été.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 51.—(Contours de l'est et de l'ouest.) Ce township est très favorable à l'agriculture; sa surface est onduleuse; le bois de chauffage y est abondant; il y a aussi du bon bois de construction et de la bonne eau; la terre y est grasse jusqu'à une assez grande profondeur, et il y a beaucoup de prairies. Le foin abonde dans la partie sud-ouest du township. Il n'y a pas d'eau contenant de l'alcali, pas de carrières, de charbon, de lignite ou de pétrole. On pourrait avoir des chutes d'eau à chaque branche de la rivière du lac à la Tortue, vu que le courant y est très rapide en certains endroits. Nous n'avons rencontré que quelques daims, un ours et quelqeus petits oiseaux, en fait de gibier. On peut passer à gué le bras sud de la rivière du Lac-à-la-Tortue, à la limite du rang 19, et en outre à environ un demi-mille à l'est du grand lac dans le township 52; ailleurs, il n'y a pas de gués.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contours est et ouest.) La partie nord est aussi peu habitable et aussi rocailleuse que celle du township 52, rang 19. Le bras sud de la rivière du Lac-à-la-Tortue se déverse dans ce township dans un lac d'une longueur d'environ trois milles et d'une largeur de deux milles et demi ; elle coule à l'est de la ligne dans le rang 17 sur une longueur d'environ 50 chaînes, de là elle se répand à l'ouest sur les sections 24, 13, 12 et autres. Au sud du lac, il y a du bon foin et de bons pâturages ; le sol se compose d'une terre grasse et profonde ; le terrain est onduleux ; il y a des bosquets de peupliers et des taillis remplis d'arbustes. Le bois y est abondant, surtout dans le bord du lac.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Contour nord.)—Le Lac-à-la-Tortue couvre à peu près le tiers de la section 31. A l'est de ce lac, le terrain est rocailleux et très dénudé. Il s'élève graduellement à partir des bords du lac, et il est en divers endroits couvert d'arbustes dans les sections 32, 33, et dans la plus grande partie de la section 34; là, le pays devient marécageux, et l'on y voit des bosquets de peupliers. En plusieurs endroits au nord de la ligne, et à une distance d'un quart de mille, on trouve de bonnes étendues d'épinettes dont le diamètre cependant ne dépasse pas douze pouces. Les sections 35 et 36 sont en grande partie couvertes de peupliers; il y a aussi de petits bosquets d'épinettes, et beaucoup de broussailles. Le pays est très humide ici. Le sol, qui contient généralement beaucoup de roches, est composé d'une terre grasse et sablonneuse de six pouces d'épaisseur; le sous-sol se compose de glaise et de pierres. Un vieux chemin de voiture qui suit de très près le bord du lac traverse la ligne principale à une distance de dix

chaînes à l'ouest de la borne du quart de section sur la limite nord de la section 31; en outre, deux vieux chemins qui conduisent probablement à l'extrémité supérieure du lac la traversent à moins de dix chaînons de l'angle nord-est de la section 33 et de chaque côté de cet angle.—*A. Saint Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 19.

Township 35.—Ce township est situé à environ 85 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 50 milles au sud de Battleford; on atteint ce township de ces deux localités par de bons chemin carrossables. Le vieux chemin de Saskatoon à Edmonton passe dans les directions est et ouest à travers la partie sud du township. Battleford offre plus d'avantages pour son bureau de poste et son bureau de télégraphe, vu que c'est bien plus proche que Saskatoon. Les sections au nord du township sont composées surtout d'un sol de glaise pierreuse, mais ailleurs la terre est plus légère ; elle se compose de glaise et de sable, et se prête très bien aux besoins de la culture et du pâturage. La surface de ce township comme dans les autres immédiatement à l'est, est une prairie légèrement onduleuse, traversée en lignes parallèle par plusieurs étroits ravins d'une profondeur de 50 à 100 pieds. Dans ces ravins il y a des lacs longs et étroits, où il y a de l'eau très salée et qu'on ne peut boire. Sur les bords de quelques-uns de ces lacs on y voit quelques bosquets de peupliers et quelques arbustes, tels que saules; mais tout ce bois est si petit et si rare qu'il n'a aucune valeur. Il n'y a dans le township aucun bois digne d'être mentionné; il n'y a pas non plus de marais produisant le foin. On y trouve sept lacs d'une étendue considérable, dont l'eau est extrêmement salée, et impropre aux usages domestiques; cependant, il existe quelques sources d'eau fraîche, notamment dans les sections 1, 2, 15, 24, 25, 26 et 30; toutes ces sources gardent constamment leur eau. Aucune chute d'eau dans ce township. On peut obtenir une bien petite quantité de bois de chauffage sur les bords de quelques-uns de ces lacs salés; mais pour faire une ample provision de ce bois, il faut aller le chercher au "bois de 60 milles", sur le township 35, rang 16. Pas de carrières ni de minéraux de quelque importance. Il y a en abondance des poules de prairie. Les lacs et les marais sont le refuge de canards d'une grande variété. Au printemps et à l'automne, on voit en grand nombre de petites oies blanches (oies de neige); les grosses oies sauvages y viennent en moins grand nombre. Le district fourmille de courlis et de pluviers de toute espèce, on rencmontre des antilopes, surtout danse les parties boisées du township, ainsi que d'autres petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit à propos du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est situé à 85 milles à l'ouest de Saskatoon, et à 45 milles au sud-est de Battleford ; on y arrive facilement de ces deux localités, car il y a de bons chemins de voitures venant de ces deux villes et qui passent à peu de distance du township. Battleford, étant la ville la plus proche, offre plus d'avantages pour le bureau de poste et le bureau du télégraphe. Le sol se compose d'une forte glaise, bien qu'en quelques endroits cette glaise soit plus légère et plus sablonneuse. Le township, d'après moi, semble bien se prêter à tous les besoins de la culture. La surface est unie et légèrement onduleuse; cependant, plusieurs des sections du centre sont montueuses, et surtout les sections 11, 14, 15, 16, 17, 28 et 29. Le township ne fournit ni bois, ni arbustes. On y voit quelques marais produisant le foin, mais ils ne sont pas bien grands. Il y a cependant beaucoup d'herbe de prairie sur toute l'étendue du township. Il y a une grande quantité d'eau contenant de l'alcali; beaucoup d'eau fraîche aussi; il y a beaucoup de petits lacs distribués un peu partout dans tout le township. Le plus grand de ces lacs n'a pas de bonne eau, et s'étend sur quelques parties des sections 28, 29 et 33; il a une superficie d'à peu près 200 acres. D'autres petits lacs contenant de l'alcali sont situés sur les sections 4, 5, 9, 11, 12, 14, 16, 21, 23, 24 et

32. Ces lacs conservent leurs eaux continuellement. Pas de chutes d'eau. Il n'y a pas de bois de chauffage ; il faut aller s'approvisionner au " bois de 60-milles ", dans le township 35, rang 16. Le township ne contient ni houille ni lignite. Il n'y a pas de carrière ni de minéraux d'une valeur quelconque. Quant au gibier, il faut dire que les poules de prairie y abondent. Dans les mares et les lacs, il y a une grande variété de canards. Au printemps et à l'automne on y voit en abondance de petites oies blanches, ou oies de neige; à la même époque, on y voit aussi de grosses oies sauvages, mais en moindre quantité. Il y a aussi des courlis et toute espèce de pluvier. On y rencontre quelquefois des antilopes, surtout dans la région boisée; on y voit beaucoup d'autres petits animaux, entre autres des blaireaux, des loups de prairie, des renards, des putois et des gophers. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit au sujet du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est situé à environ 85 milles à l'ouest de la ville de Saskatoon, et à environ 40 milles au sud-ouest de la ville de Battleford ; on y vient de ces deux villes par des chemins de voiture ; Battleford, étant la ville la plus rapprochée elle est préférable sur le marché local et pour le bureau de poste et de télégraphe. Le sol se compose de glaise sablonneuse et de marne argileuse ; il se prête bien, je crois, à tous les besoins de la culture. La surface est unie ; c'est une prairie légèrement onduleuse; il n'y a ni arbres ni arbustes. Il n'y a pas de bois non plus. On y voit très peu de marais produisant le foin; cependant tout le township est recouvert de prairie. On voit dans la section 2 un petit marais produisant du foin. Le plus granr lac du township est situé sur les sections 5 et 8 ; il a la forme d'une mare longue et étroite, et contient de l'eau alcaline. Situé précisément au centre du township, par les sections 15, 21 et 22, il y a un lac long et étroit qui contient de l'eau extrêmement bonne ; il fournit la plus forte provision d'eau fraîche du township. D'autres sources d'eau fraîche se trouvent aussi dans les sections 1, 2, 23, 24, 25, 27, 28, 31, 32 et 33. Elles paraissent contenir de l'eau durant toute l'année. Pas de chutes d'eau dans le township. Il n'y a pas non plus de bois de chauffage ; pour s'en approvisionner il faut se rendre au " bois de 60 milles ", dans le township 35, rangs 15 et 16, ou dans le township 40, rang 15, près de la réserve du Faisan-Rouge. Il n'y a pas de charbon dans la localité. On n'y trouve pas non plus de carrières ni de minéraux d'une valeur quelconque. Les poules de prairie sont en grand nombre ; les mares et les lacs regorgent de canards de toutes les variétés. Au printemps et à l'automne, on voit beaucoup de petites oies blanches, ou oies de neige ; à la même époque, on rencontre de grosses oies sauvages, mais en petit nombre. Les courlis et plusieurs variétés de la famille du pluvier y abondent. On rencontre quelquefois des antilopes, surtout dans les parties boisées du pays ; il y a aussi en abondance beaucoup d'autres petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, renards, putois et gophers. Quant à ce qui concerne le climat, *voyez* ce qui a été dit à propos du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien. —*J. W. Tyrrell, A.F.T., 1903.*

Township 38.—Ce township est situé à environ 90 milles à l'ouest de Saskatoon, et environ 35 milles au sud-ouest de Battleford ; on atteint facilement cette dernière localité, qui offre un bureau de poste et un bureau de télégraphe tout près. La gare de chemin de fer la plus proche est à Saskatoon. Le sol, dans la partie centrale, et la partie sud du township, se compose de glaise très forte, et de marne argileuse en quelques endroits. Les sections du nord du township sont sablonneuses et graveleuses ; elles peuvent très peu servir à la culture ou au pâturage. La surface est légèrement onduleuse ; elle est très unie à quelques endroits. Un ravin d'une profondeur de 75 à 100 pieds traverse les sections 3, 4, 9 et 8 ; un autre petit ravin traverse la limite nord des sections. On ne trouve dans le township aucun bois d'une valeur quelconque. On rencontre une quantité considérable de foin dans les sections du centre et dans celles plus au sud ; la partie nord est tout à fait dénudée ; le sol est

mposé de sable et de gravier. On n'y voit pas de larges nappes d'eau ; mais un etit ruisseau avec de l'eau fraîche coule à travers le ravin susmentionné dans les secons 8, 9, 4 et 3. D'autres petites mares d'eau fraîche se trouvent sur les sections 6, 7, 12, 13, 18, 19, 20, 22, 23, 24, 27 et 32. Comme j'ai visité ces mares durant le mps le plus sec de l'année, j'ai tout lieu de croire qu'il y a continuellement de l'eau ; pendant, chacune de ces mares n'en renferme pas une grosse quantité. Le township e contient pas de chutes d'eau. Il n'y a pas non plus de bois de chauffage ; il faut, our s'en approvisionner, se rendre au township 40, rang 15, ou " au bois de 60-milles", ır le township 35, rangs 15 et 16. Pas de carrières ni de minéraux d'une valeur ıelconque. Les poules de prairie y sont relativement en grand nombre ; les canards , toute espèce affluent dans les lacs et les mares. Au printemps et à l'automne, on oit un grand nombre de petites oies blanches, ou oies de neige ; aux mêmes saisons, ı y rencontre de grosses oies sauvages, mais en plus petit nombre. Les courlis et ute espèce d'oiseaux de la famille du pluvier abondent dans ce district. On y renntre quelquefois des antilopes, surtout dans les parties boisées du pays, et aussi, en rand nombre, plusieurs autres petits animaux, tels que blaireaux, loups de prairie, nards, putois et gophers. Quant à ce qui concerne le climat, voyez ce qui a été dit u sujet du township 35, rang 16, à l'ouest du troisième méridien.—*J. W. Tyrrell, .T.F., 1903.*

Township 39.—La route de Battleford au lac du Marcheur passe à travers ce ownship. Il y a une rude ascension à faire, un peu en dehors de Battleford; lorsque le mps est humide, le voyage se fait difficilement; autrement, on voyage aussi bien ue possible dans un chemin où il ne se fait pas d'améliorations. Il y a deux séries e marques pour indiquer le chemin dans le chemin lui-même. La deuxième série u'on voit en venant de Battleford marque l'angle nord-ouest du township 40, rang 8. Ces indications sont précieuses pour le voyageur. Le sol de ce township semble lus fertile que d'autres; la preuve en est dans une abondante récolte de champignons certains endroits que des bisons avaient probablement souvent fréquentés. Le sol oit être propre à la culture. La surface est une prairie continuelle, presque comlètement unie. Nous n'avons trouvé que des arbustes juste assez gros pour faire des iquets pour nos travaux; il n'y a pas de bois du tout. Il y a une grande prairie à oin sur la section 6; elle s'étend aussi loin que l'on puisse voir de la ligne. Il y a le l'eau fraîche et de l'eau mêlée d'alcali. La provision d'eau fraîche est abondante t dure toute l'année. Il y a une splendide source d'eau glacée sur les bords du lac Coldspring, sur la section 13. L'eau déborde en plusieurs endroits et forme un petit narais séparé du lac. Pas de cours d'eau. La section 6 est très sujette aux inondaions. Lors de notre exploration, l'eau dans ce marais atteignait la hauteur de la aille d'un homme. Pas de chutes d'eau. (On croit que le lac Plat est desséché depuis ongtemps.) Une tempête de neige survenue à la fin de mai a causé une surprise générale. La première gelée, qui a été très forte, a eu lieu le 2 septembre. L'été a été plutôt humide, avec des brouillards; il a beaucoup venté, et le froid a chassé les noustiques. Le temps d'automne a commencé à bonne heure; mais le gros froid n'a réellement commencé qu'à la fin de nos travaux. Le bois de chauffage est fourni par la réserve des sauvages, les Maringouins. Ce bois paraît y pourrir rapidement. Pas de carrières. Pas de minéraux. On y voit des canards, des dindons et des antilopes.—*S. James, A.T.S., 1903.*

Township 40.—La route de Battleford au lac du Marcheur passe à travers ce township, près de son angle nord-est, afin que personne ne puisse ignorer les marques érigées pour conduire le voyageur. Il y a une rude ascension à faire un peu en dehors de Battleford; lorsque le temps est humide, il est difficile d'y voyager; en temps ordinaire, on y voyage aussi bien qu'un chemin qui n'est pas amélioré peut le permettre. Le sol se prête bien à la culture. La surface est une prairie presque complètement unie. Il n'y a pas de bois. On trouve des arbustes à peine capables de nous servir

de piquets. Un marais à foin, et bon pour le pâturage, s'étend à travers la partie nord de la section 11, et se continue sur une longueur de 80 acres dans le quartier sud-est de la section 16. Partout l'eau est fraîche, ou à peu près. (L'eau du lac Highbank nous a servi pour faire le thé.) L'approvisionnement d'eau fraîche est suffisante et dure toute l'année. Pas de chutes d'eau. Une forte tempête de neige à la fin de mai a été considérée comme un fait rare. La première gelée, qui a été forte, a eu lieu vers le 2 septembre. L'été a été humide, avec des brouillards; il a beaucoup venté, et le froid a chassé beaucoup de moustiques. La température d'automne s'est fait sentir à bonne heure; mais le gros froid n'a réellement commencé qu'à la fin de nos travaux. Le bois de chauffage est fourni par la réserve des sauvages, les Maringouins. Ce bois paraît y pourrir rapidement. Pas de carrières. Pas de minéraux. On y voit beaucoup de canards et de poules de prairie.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La route de Battleford au lac du Marcheur passe à l'angle sud-est de ce township, où les indicateurs sont à côté du chemin. Il y a une rude ascension à faire un peu en dehors de Battleford ; en quelques endroits, le chemin est difficile quand la température est humide; à part cela, il est praticable. C'est une bonne terre pour la culture. La surface est une prairie continuelle, découverte, et presque complètement unie. Le peu d'arbustes qui y poussent peut à peine suffire à nous faire des piquets pour nos travaux. Pas de bois de chauffage ou de construction; pas de marais à foin. L'eau du lac Etroit est quelque peu mêlée d'alcali; mais ailleurs elle est très fraîche. La quantité d'eau fraîche est abondante, et dure toute l'année. Pas de chutes d'eau. Il y a eu une forte tempête de neige à la fin de mai, mais elle a causé une surprise. La première gelée, qui a été très forte, a eu lieu vers le 2 septembre. L'été a été humide, à cause des brouillards, mais l'automne a été beau et pas très froid. On se procure le bois de chauffage à la réserve des sauvages, les Marigouins, mais ce n'est pas du bon bois. Pas de carrières. Pas de minéraux. On rencontre fréquemment des canards et des poules de prairie.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Un chemin, venant de Battleford, traverse la partie nord-ouest de ce township, et lui donne un accès facile. Ce chemin est en aussi bon état qu'on peut l'espérer, et, à cette époque de l'année, n'offre aucune difficulté. La terre et la végétation du township étaient meilleures que d'habitude; le sol se prête bien à la culture. La surface est une prairie découverte, mais non pas complètement unie. Il n'y a pas d'arbustes; on y voit quelques broussailles, mais point de gros bois. Sur les sections 2, 10 et 11, et pénétrant même dans la section 14, il y a un grand bas-fond qui produit du foin; je n'ai pas jugé à propos d'en faire le relevé. L'eau est fraîche et abondante. On doit probablement voir des sources d'eau fraîche dans ces endroits creusés qui semblent servir de ruisseaux lors des saisons pluvieuses. La provision d'eau fraîche est abondante, et dure toute l'année. Aucun terrain ne semble exposé aux inondations. Pas de chutes d'eau. Il est tombé une forte couche de neige à la fin de mai; mais ceci paraît arriver rarement. La première gelée, qui a été très forte, a eu lieu vers le 2 septembre. L'été a été humide, à cause des brouillards, et il a beaucoup venté. La température de l'automne n'a pas été bien froide. On se sert du bois de chauffage coupé à la réserve des Maringouins (c'est le plus proche, dit-on). Le bois de cette réserve, cependant, pourrit rapidement, et ne pèse presque pas. Pas de carrières. Pas de minéraux. En fait de gibier, on voit souvent des poules de prairie, des perdrix et des canards. —*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Le chemin de Battleford au lac aux Oignons, passe sur ce township. C'est un bon chemin. Le sol est tantôt sablonneux, tantôt glaiseux, avec du sable noir; il est propre à la culture en général, et excellent pour le pâturage. Le tiers du township, à l'est, est un terrain onduleux et sablonneux, mais le reste est presque uni. La prairie abonde en broussailles et en petits peupliers. Le seul bois est du petit peuplier qui a de deux à huit pouces de diamètre; il y en a un peu partout, mais particulièrement dans les parties est et sud-ouest du township. Dans

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 19.

ut le township, il y a du bon foin qui pousse sur les terrains bas près des marais. eau est généralement fraîche, et semble séjourner constamment dans les mares et les tits lacs. La rivière à la Tortue touche à la limite ouest; cette année, elle a une ofondeur de cinq ou six pieds, et une largeur d'environ une chaîne; son courant a ne vitesse d'environ quatre milles à l'heure. Son eau est bonne. Les terrains ne nt pas exposés aux inondations. Pas de chutes d'eau. L'été a été froid et humide. as de traces de gelées durant l'été. Le seul bois de chauffage provient du petit peu- ier qui pousse dans les taillis des alentours. Il n'y a pas de carrières, ni de miné- ux. Le seul gibier qu'on y voit consiste en canards et en poules de prairie.— *. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 49.—Le chemin de Battleford au lac aux Oignons, touche au coin sud- est de ce township; le chemin du lac à la Tortue, qui se sépare du chemin du lac aux ignons à l'extrémité sud-ouest du lac au Brochet, entre dans le township sur la sec- on 13, et en sort sur la section 35. Ce sont deux chemins assez bien faits. Le sol, ns la moitié est du township, est léger et sablonneux; dans la moitié ouest, le ter- in est d'une assez bone qualité, mais il est coupé par des mares et des marais fan- ux. La terre est favorable aux pâturages et à la culture du foin. Le tiers du town- ip est couvert d'arbustes, de petits peupliers et de saules. La surface est générale- ent onduleuse. Le bois consiste en peuplier rabougri de deux à huit pouces e diamètre; il y en a des bosquets dans tout le township. Il y a une grande quantité e bon foin sur toutes les sections. Il y a un petit ruisseau avec de la bonne eau; il a) chaînons de largeur; il coule du côté du sud en passant par la limite ouest des sec- ons suivantes, savoir, de la section 31 à la section 18; il y a encore un autre ruisseau, peu près de la même grandeur, qui coule du côté du sud à travers la limite est des ctions; on trouve dans les sections 23 et 24 un lac avec de l'eau fraîche, un rivage t un fond sablonneux. Il y a de petites mares un peu partout dans le township; elles ontiennent généralement de la bonne eau. Il y a des mares et des sources avec de eau mêlée d'alcali. Pas de chutes d'eau. La température, cet été, a été très fraîche, t il est tombé beaucoup de pluie. Pas de traces de gelées durant l'été. Le seul bois e chauffage est le petit peuplier qui pousse ici et là dans le township. Il n'y a ni arrières ni minéraux. Il y a une grande quantité de canards, de poules de prairie et e daims.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 50.—Le chemin du lac à la Tortue passe au nord de ce township à partir e la section 2 jusqu'à la section 35. C'est un assez bon chemin, mais peu fréquenté. l quitte le chemin de Battleford et du lac aux Oignons, à l'extrémité sud-ouest du lac u Brochet. Le sol consiste généralement en une riche terre glaiseuse ; il devient ocailleux lorsque le terrain est plus onduleux. C'est une terre qui se prête à toute es- èce de culture. La surface est onduleuse dans les parties sud et ouest du township; elle evient rude et accidentée près du ruisseau qui coule au sud entre les deux parties les lus au sud des sections; les sections nord et est du township sont basses et maréca- euses. Un tiers de ce township est couvert de petits peupliers, de saules et de brous- ailles ; presque tout ce bois se trouve dans la moitié ouest du township. Le bois est u peuplier en arbustes de deux à huit pouces de diamètre, en grande partie sur la noitié ouest du township. Il y a quantité de bon foin ; la moitié de l'étendue des leux rangs est des sections étant des terres à foin; il y a partout dans le township le petites mares d'eau fraîche; un ruisseau, contenant de la bonne eau, d'une largeur l'environ 15 chaînons, coule au sud entre les deux rangées ouest des sections; un autre petit ruisseau, dans lequel il n'y a pas d'eau durant l'été, passe entre les deux rangées est des sections. Il n'y a pas de chutes d'eau. La saison d'été a été plutôt fraîche. Il n'y a eu aucune trace de gelées durant l'été. Le seul bois de chauffage est le petit peuplier qui pousse un peu partout dans le township. Il n'y a pas de carrières, et on n'a découvert aucuns minéraux. Il y a beaucoup de poules de prairie et de canards, et quelques daims. Le terrain se prête mieux à l'élevage des animaux et au pâturage des vaches à lait qu'à la culture du grain.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 19.

Township 51.—(Contours est et ouest.)—Il y a beaucoup de prairies près de la limite de l'est; tout ce township est plus découvert que celui situé au nord. Il est bien meilleur aussi pour la culture du grain et pour l'élevage des animaux. Il y a beaucoup de foin et de bois de chauffage, mais bien peu de bois de construction ; cependant sur la section 19, à l'est de la limite susdite, il y a une jolie petite forêt d'épinettes. Le terrain est onduleux ; la terre est noire et grasse, et le sous-sol est léger. —*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—Le chemin du lac à la Tortue franchit la limite est de ce township. C'est un assez bon chemin. Le sol varie beaucoup ; sur les hauteurs, il est plutôt rempli de graviers; dans les terrains bas la terre est glaiseuse et pesante. Les légumes en certains endroits poussent très bien. A peu près tout le tiers sud-est du township consiste en marais et en terres à foin ; il y a un peu partout des bosquets de saules et des broussailles de peupliers. La partie située au nord et à l'ouest d'une ligne partant de la section 36 et allant à la section 5 est accidentée, et plus ou moins couverte de saules et de bosquets de peupliers ; à quelques endroits, le peuplier et l'épinette atteignent jusqu'à 14 pouces de diamètre. Les bois sont du peuplier rabougri, et un peu d'épinette qui atteignent jusqu'à 14 pouces de diamètre : ce bois est dispersé dans la moitié nord-ouest du township. Il y a beaucoup de foin sur toute la partie sud-est, mais d'une bien pauvre qualité. L'eau se tient dans des étangs et des marais peu profonds, et n'est pas très bonne ; elle est très dure, et elle doit contenir une petite quantité d'alcali. Presque toute la partie sud-est, mentionnée comme marécageuse, est exposée durant les étés humides à être couverte d'un ou deux pieds d'eau. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat varie beaucoup, mais les gelées d'été ne sont pas à craindre. Le seul bois de chauffage est le peuplier de petits bosquets situés dans les deux tiers nord-ouest du township et des townships voisins. Il n'y a pas de carrières ni de minéraux. Le gibier consiste en canards et en bécasses. Ce township ne peut servir qu'à nourrir les vaches à lait ou l'élevage, et sur une petite échelle.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Contours est et ouest.)—Le lac à la Tortue coupe profondément l'angle nord-est de ce township, ce qui ruine plusieurs sections. Le lac est magnifique, et s'étend au nord-est sur une distance de plusieurs milles. On dit même qu'il a 20 milles de long. Le poisson y abonde; de beaux bosquets d'épinette s'élèvent sur ses bords : c'est une nappe d'eau très remarquable. Le terrain est d'une qualité inférieure près de la limite est, et aussi au nord de l'embranchement sud de la rivière du Lac-à-la-Tortue ; la bonne terre y est peu profonde, et elle est couverte de broussailles. Au sud de la rivière il y a de 200 à 300 acres de bonne prairie avec profonde marne noire et sous-sol d'argile légère. Il y a dans ce township du peuplier en abondance pour le chauffage et un peu d'épinette pour le bois de construction. Le foin est abondant.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Ligne extérieure nord.) Le lac à la Tortue est situé dans l'angle nord-est de ce township. La section 31 est entrecoupée de collines. A travers les sections 32 et 33, le terrain est passablement uni, bien qu'il soit rocheux en certains endroits ; il est couvert de massifs de peupliers et de baume de Gilead entourés d'épais chablis. La section 34 est onduleuse, et à partir de son angle nord-est jusqu'à la rive ouest du lac de la Tortue le sol porte une forêt de peupliers de 6 à 8 pouces de diamètre. La section 36 et une étroite lisière de la section 35 se trouvent dans le lac de la Tortue, lequel s'étend jusqu'à six milles au nord de la ligne, avec une baie profonde au nord-est, et jusqu'à environ 2½ milles au sud, où commence sa décharge, la rivière de la Tortue. Les bords de ce lac, comme ceux d'un bon nombre de grands lacs de cette région, semblent être formés par une jetée de cailloux qui ont été poussés et empilés à 5 ou 6 pieds de hauteur par la pression de la glace, et qui se sont cimentés ensemble, formant une chaussée naturelle entre le lac proprement dit et les marécages qui l'avoisinent. Cette jetée, de 5 à 10 pieds de largeur, est partout boisée de bouleaux, de peupliers et

liards. On n'a pas vu de bois ayant une valeur marchande près du lac dans le voinage de la ligne, mais une quantité de gros billots (épinette blanche, peuplier et n) flottent près de ses rives. Ceci semble indiquer qu'il y a près de son extrémité ord de beaux bois de construction, mais pour une raison quelconque ces billots n'ont as été retirés, bien que la rivière de la Tortue semble être bien appropriée à cette fin, e sol de ce tonwship est une marne sablonneuse de 6 à 9 pouces de profondeur, courant un sous-sol d'argile ou d'argile sablonneuse.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 20.

Township 35.—A présent, la meilleure manière de se rendre à ce township est e se diriger vers l'ouest le long de l'ancien sentier près de la 9e ligne de vérification partir de la route militaire entre Battleford et le Courant-Rapide. Le lac du Marheur coupe ce township dans une vallée de 100 à 200 pieds de profondeur. A cette xception près, la surface de la région est une prairie onduleuse. Le sol est de prenière et de deuxième classes, et est éminemment propre à la culture du blé. Sur le verant des collines, autour du lac du Marcheur, on trouve du bois (en majeure partie omposé de peuplier et d'étable), mais la quantité et la taille des arbres ne sont pas uffisantes pour fournir des matériaux de construction. Il n'y a pas de grandes praies à foin dans le township. Outre le lac du Marcheur, un autre petit lac a été reevé sur la section 24. Il n'y a pas d'eau courante en quantité suffisante pour fourir la force motrice dans ce township. A l'exception du peu de bois qui se trouve rès du lac du Marcheur, il n'y a pas de combustible dans le township. Il n'y a pas e carrières de pierre, ni minéraux. Il y a des canards, des poules de prairie et quelques antilopes dans le township.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—La route la plus facile pour se rendre à ce township est le senier à partir de Saskatoon qui passe à environ 6 milles au sud de la limite sud. Le ol est entièrement composé de marne sablonneuse, avec un dépôt alluvial de marne oire. Sauf quelques massifs de peupliers et d'érables sur la rive est du lac du Marheur, il n'y a pas de bois dans le township. Il n'y a pas d'eau courante; l'eau des ondrières est douce, mais dans le lac du Marcheur elle est très alcaline. Le climat st bon; il y a eu quelques gelées durant l'arpentage, mais pas assez fortes pour endommager le grain. Le seul combustible que l'on puisse se procurer est l'érable et le peuplier morts sur la rive est du lac du Marcheur. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Les oies, les canards et les poules de prairie constituent le gibier du township.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Un sentier venant de Battleford traverse l'angle nord-ouest du township 38, rang 30, et offre le moyen le plus facile de se rendre à ce township. Le sol est entièrement composé de marne argileuse ou de marne noire, ce qui en fait une région de première classe pour le blé. Sauf ce qui se trouve sur la rive est du lac du Marcheur, il n'y a pas de bois dans le township. La majeure partie du bois au lac du Marcheur a été noircie par le feu. On peut couper du foin autour des quelques fondrières. L'eau des petits lacs et des fondrières est douce, mais dans le lac du Marcheur elle est très alcaline. Il n'y a pas de chutes d'eau. On a remarqué quelques gelées durant l'arpentage (août), mais je ne crois pas que la région soit sujette aux gelées d'été. Sauf le bois ci-dessus mentionné au lac du Marcheur, il n'y a pas de combustible. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. On y trouve l'antilope, le canard, l'outarde et la poule de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Un sentier en très bon état, venant de Battleford, traverse l'angle nord-ouest de ce township, offrant la route la plus commode pour s'y rendre. Le sol est en général d'argile, avec un dépôt alluvial de marne noire ou de marne argileuse. A l'exception de la vallée du lac du Marcheur, toute la surface est en prairie onduleuse, accidentée ou plate. Il y a une petite quantité de bois, presque tout mort, le long du côté est du lac du Marcheur, et dans quelques-uns des ravins du côté ouest. Il y

en a à peine qui soit propre à la construction. On peut couper du foin autour de la plupart des fondrières. Il n'y a pas de marais à foin de quelque étendue, et l'herbe des prairies est à la fois courte et clairsemée. L'eau est en majeure partie douce dans les petites fondrières, mais elle est très alcaline dans les lacs; on n'y a pas vu d'eau courante. Au commencement de septembre, il a commncé à geler la nuit, mais les jours étaient beaux. Le seul combustible qu'il y ait est la quantité limitée de bois qui se trouve autour du lac du Marcheur. On n'a trouvé ni minéraux ni carrières de pierre. Gibier: antilope, canard et outarde.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1093.*

Township 39.—Ce township est situé au sud-est-quart-sud de Battleford, et est traversé par la route du Cyprès depuis la section 25 jusqu'à la section 4, et étant très bonne, c'est le meilleur chemin pour s'y rendre, la distance de Battleford étant d'environ 32 milles. Le sol de ce township est en majeure partie composé d'une forte marne argileuse, d'excellente qualité, admirablement propre à la culture de tous les produits récoltés au Canada. Le township est entièrement situé dans une région de prairie, et l'on n'y voit nulle part la moindre croissance de bois. La surface est en général légèrement onduleuse et accidentée. Il n'y a pas de grands prés, mais d'après les apparences (il était trop tôt pour qu'il me fut possible d'en juger avec certitude) je crois que l'on pourrait y récolter beaucoup de foin, composé en grande partie d'herbe des terres hautes, autour des marais qui se trouvent dans le township en assez grand nombre, bien qu'il n'y en ait pas de très grands. L'eau était assez abondante lors de mon séjour dans le township au commencement de juin, et je suppose qu'une quantité assez considérable de cette eau est permanente. Elle est bonne et douce, excepté celle que l'on trouve dans la vallée Croche, large et profond ravin le long duquel coulent les eaux-mères du ruisseau de l'Aigle. L'eau de ce ruisseau, et celle des marais et ruisseaux reliés à cette vallée, est saline et désagréable, bien qu'elle puisse servir à abreuver les animaux. Quant aux chutes d'eau, le seul moyen d'en avoir d'utilisables serait de construire un barrage à travers la vallée Croche déjà mentionnée. La vallée a environ 6 milles de longueur dans le township, et sa largeur moyenne est de près d'un demi-mille. Sa profondeur à l'ouest, au-dessous du niveau de la prairie, est de 60 à 80 pieds, là où elle quitte le township. Un barrage pour retenir la masse d'eau qu'elle contiendrait serait une affaire assez dispendieuse, les rives étant de terre, trop dispendieuse de fait pour que ce projet soit pratiquable. D'ailleurs, je suis d'avis qu'il faudrait l'eau des pluies de deux années pour remplir ce réservoir. S'il s'agissait de construire un pareil ouvrage, l'emplacement qui conviendrait au barrage de cette vallée ne se trouverait pas dans ce township, mais à un endroit situé à environ 20 milles au sud, où le niveau de la région descend du troisième au deuxième steppe de prairie. Cela créerait un lac de 15 milles carrés et de pas moins de 60 pieds de profondeur si l'on profitait de tout l'avantage de la situation. Vu le peu d'abondance des pluies dans cette région, l'alimentation annuelle ne dépasserait probablement pas le tiers du volume d'eau ainsi retenu. D'après les indices généraux du climat, l'humidité y dure peu et les gelées persistent assez longtemps. Je ne considère pas que la région soit bonne pour le grain, mais comme pâturage d'été pour les animaux, elle ne saurait être surpassée; le pâturage est exceptionnellement bon. Je ne sache pas qu'il y ait du combustible dans le township ni à proximité; pas d'affleurements de houille ou de lignite. On n'a pas vu d'affleurements de rochers, de sorte que, selon toute probabilité on ne saurait y établir des carrières de pierre. Il y a un grand nombre de grosses pierres (cailloux) tout le long des côtés de la vallée Croche, et l'on pourrait en fabriquer de grandes quantités de pierre à construction. Une partie considérable de ces pierres sont de calcaire et de marbre, et si l'on pouvait se procurer du combustible on en ferait d'excellente chaux. Nous n'avons pas vu de minéraux ayant quelque valeur. Les astilopes étaient assez nombreuses et d'immenses quantités de canards, outardes, cygnes, etc., se réunissent dans les lacs et les marais de la vallée Croche. Le seul cours d'eau du township nommé le ruisseau de l'Aigle est très petit

i, et il est représenté par un débit d'eau de 3 pieds de largeur et de 10 pouces de pro-
ndeur, avec un courant d'un demi-mille par heure le 1er juin, et probablement par
ien du tout le 1er septembre.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 40.—De Battleford, le meilleur moyen de se rendre à ce township est
e prendre la route du Cyprès ou de la Fourche du Daim-Rouge qui passe près de son
ngle sud-est. La distance de Battleford est d'environ 30 milles et la route est bonne.
e sol est bon dans tout le township, étant en grande partie composé de marne argi-
use de qualité splendide et très propre à la culture de tous les produits ordinaire-
ent récoltés au Canada. La surface est en prairie en majeure partie onduleuse,
vec quelques coteaux. On y a vu du terrain rocheux, et en général on peut voir des
ierres presque partout dans le township. Cela est plutôt utile que nuisible, vu que
es pierres seraient d'une grande valeur pour la construction dans une région aussi
épourvue de bois, sans compter que, même lorsqu'il y a abondance de bois, il faut que
es fondements soient construits avec des matériaux plus durables, et c'est là où ces
ierres auraient leur utilité. Il n'y a aucune croissance de bois dans le township. Il
a d'assez grandes étendues de terres à foin sur les sections 35 et 20 le long des lacs
°s 1 et 3. Je n'ai pu juger exactement de la quantité que l'on pourrait y récolter, la
aison n'étant pas assez avancée lorsque je suis passé par là, mais il doit y en avoir
es centaines de tonnes. L'eau, qui semble être abondante, est assez bien distribuée,
pparemment permanente et de bonne qualité, sauf dans le lac n° 2, sctions 34 et 35,
ù elle est saumâtre et désagréable. Il n'y a pas de cours d'eau, et par conséquent pas
e chutes d'eau. Les indices climatériques sont en général la sécheresse et la fré-
uence des gelées. Il n'y a aucune espèce de combustible que l'on puisse se procurer
acilement. Pas de veines ni de couches de houille ou de lignite que l'on l'on ait pu
oir. Il n'y a pas d'affleurements de rochers dans le township, et par conséquent on ne
aurait indiquer d'endroits propres à l'établissement de carrières de pierre. On n'a
as trouvé de minéraux ayant une valeur économique. On a vu quelques antilopes, et
'immenses quantités de canards, de pluviers et d'autres oiseaux aquatiques fourmil-
aient dans les divers lacs du township.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 41.—De Battleford on se rend le plus facilement à ce township en
assant par la route du lac Qui-Résonne. On suit ceette route sur un parcours d'en-
iron 20 milles, jusqu'à la bifurcation d'une autre route dont la direction est plus mé-
idionale et qui traverse la partie nord-ouest du township; la distance de Battleford
u centre du township est d'environ 28 milles. Le sol du township est d'une nature
rès variée; il y a d'excellente marne argileuse, de la marne sablonneuse et beaucoup
le terre saline dont le sol est d'une valeur médiocre. En somme, le township vaut
eaucoup mieux pour le pâturage que pour la culture du grain. La surface est entière-
nent composée de prairie sans la moindre croissance de bois. Il n'y a pas de grandes
rairies à foin, mais il y en a de petites disséminées dans le township où l'on pourrait
n récolter une quantité assez considérable. L'eau est assez bien distribuée.
Celle qui se trouve dans la partie centrale du township, du nord au sud, est saumâtre;
illeurs l'eau est bonne et douce. Il n'y a pas de cours d'eau permanents et pas de
hutes d'eau. Je crois qu'il gèle l'été dans cette localité. Autant que l'on a pu en
juger, le climat est très sec, l'altitude de cette région en étant évidemment la cause.
Il n'y a aucune espèce de combustible dans le township, et je n'ai pas été informé que
l'on put s'en procurer en quantité considérable dans les environs. On n'y a vu ni
houille, ni lignite, ni aucun indice indiquant leur présence. On n'a vu ni roche de
fond, ni affleurements de rochers. Il n'est pas probable qu'il existe des carrières de
pierre dans le township. On n'a pas vu de minéraux ayant quelque valeur économique.
Il y a de grandes quantités de canards dans les marais salins de la partie centrale du
township, et c'est le seul gibier que nous ayont vu.—

Township 42.—La route du lac Qui-Résonne, traversant la partie centrale de ce
township de l'est à l'ouest, offre le meilleur moyen de s'y rendre. La distance de

Battleford est d'environ 20 milles et la route est bonne. Sauf une faible étendue de terre saline dans les sections 4, 32 et 33, le sol est bon partout, étant une marne argileuse et sablonneuse d'excellente qualité, propre à la culture de tout ce que l'on récolte en Canada. Toute la surface est en prairie et il n'y a pas la moindre croissance de bois. Il n'y a pas de grandes prairies à foin, mais une assez bonne quantité de foin, tant de l'espèce appelée foin de fondrière que du foin provenant des terres élevées, peut être récoltée çà et là dans le township. Il y a un petit cours d'eau (qui ne coulait pas lors de l'arpentage en août) dans le township, allant du nord au sud près du côté est. L'eau de ce cours d'eau dans les mares) n'est pas bonne, mais elle serait saine pour les animaux, et le reste de l'eau qu l'on a trouvée est douce et bonne. L'approvisionnement est assez bon, et permanent slon les apparences. Il est assez bien distribué, de sorte qu'il n'y a aucun doute que l'on trouverait ici un bon pacage d'été pour les animaux. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township, et il n'y a pas de perspective de pouvoir en former en construisant des barrages. D'après les apparences, je crois que l'été est en général très sec dans cette localité, et que les gelées n'y sont pas inconnues. Il n'y a pas de combustible dans le township, et je ne sache pas que l'on puisse s'en procurer facilement ailleurs. Nous n'avons vu aucune couche de houille ou de lignite. On n'a remarqué aucun affleurement de rocher ni aucun endroit où l'on pourrait ouvrir des carrières de pierre. On n'a pas vu de minéraux économiques. Tout le gibier que l'on a vu se réduit à quelques canards.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Le meilleur moyen de se rendre à ce township est de partir de Battleford par la route du lac Qui-Résonne. On suit cette route sur un parcours de 14 milles, puis on la quitte à gauche pour se diriger franc sud à travers une prairie unie sur une distance de six milles, alors que l'on atteint le township près de son angle sud-est. La route est bonne sur tout son parcours. Le sol est à peu près également divisé en marne argileuse et marne sablonneuse, avec un peu de terre saline. En général il est bon et propre à la culture de tout ce que l'on récolte ordinairement sur une ferme canadienne. La surface du township est virtuellement composée en entier de prairie en général légèrement onduleuse ou accidentée, les seules exceptions étant la vallée ou le ravin du creek Cutknife et une chaîne de collines connues sous le nom de Sliding-Hills. Il n'y a pas de croissance de bois dans le township à l'exception de quelques pièces d'épaisses broussailles et de saules le long du creek Cutknife, dans la partie nord-est du township, et la superficie couverte par ces broussailles se réduit à quelques acres. Il n'y a pas de grandes prairies à foin ; mais on pourrait récolter une assez bonne quantité de foin sur quelques petites prairies qui se trouvent çà et là par tout le township. L'eau, tant douce que saumâtre, se trouve dans tout le township en assez bonne quantité, et elle ne tarit pas. Le ruisseau Cutknife cesse de couler vers la fin de l'été, mais on trouve alors, tout le long de ce cours d'eau, une eau abondante, d'un goût un peu saumâtre, dans de petites mares. C'est le seul cours d'eau du township, et il le traverse dans sa partie centrale de l'ouest à l'est, se tournant vers le nord. On ne trouverait pas dans le township de chutes d'eau utilisables, l'approvisionnement d'eau étant trop précaire. Vu l'altitude (troisième steppe de prairie), je suis d'avis que les gelées d'été sont trop fréquentes pour que l'on puisse y récolter du grain avec succès. Une quantité limitée de bois (peuplier) se trouve dans le township (44) situé au nord de celui-ci, mais il est difficile de l'atteindre à cause du ravin du creek Cutknife qui est difficile à traverser. Ce bois ne sera pas longtemps disponible, vu qu'il est virtuellement tout mort et sec et presque tout abattu. Le premier feu de prairie le balayera probablement en entier. Il n'y a dans le township aucun affleurement de houille ou de lignite. On n'a pas trouvé de roche de fondé en en conséquence il n'est guère probable que l'on y puisse ouvrir des carrières de pierre. Les roches de surface sont abondantes en certains endroits, et l'on en voit généralement un bon nombre partout. On pourrait les utiliser pour la maçonnerie en les fen-

dant. On n'a pas remarqué de minéraux utiles et il n'est pas probable qu'il en existe dans le township. Il y a en abondance des canards de diverses espèces et des poules de prairie (coqs de bruyère à queue pointue). Ce township est excellent pour le pâturage, et fournirait un bon pacage d'été pour les bêtes à cornes et les chevaux, vu qu'il est en général assez éloigné du bois pour être exempt des mouches noires, qui sont un véritable fléau dans les régions plus boisées. Il y a cependant beaucoup de moustiques.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est situé un peu au nord-ouest de la ville de Battleford, point central de la région où il est situé, et son point le plus rapproché de cet endroit en est éloigné de 20 milles. Pour m'y rendre, je préférerais aller vers le sud-ouest à partir de Battleford, comme point de départ, en passant par la route du lac Qui-Résonne et en la suivant sur un parcours de 15 milles, puis tournant à droite, me diriger franc-nord à travers la prairie sur une distance de 9 milles, atteignant l'angle sud-est du township, immédiatement à l'est du coude du creek Cutknife. De là on peut atteindre plus ou moins facilement la partie nord du township (nord des sections 1 et 6), c'est-à-dire la partie située au nord du creek. Pour atteindre la rangée sud des sections, il en est autrement ; car le ravin du creek Cutksife la sépare du reste et il n'est pas facile à traverser avec un équipement de prairie. Je suppose que l'on pourrait trouver un passage au coude même, en descendant au fond et en remontant une pente sur la section 2, un peu à l'ouest des fosses du quart de section, du côté est de cette section. Ailleurs, je ne connais pas d'endroit dans un township où l'on pourrait traverser. Faute de cela, la seule alternative est de tourner au sud-ouest à partir du coude et de faire environ 6 milles en passant sur l'extrémité nord des buttes Sliding, township 43, dans le même rang. Ici l'on peut traverser le même creek Cutknife qui s'est replié dans sa partie supérieure, et se dirigeant franc nord sur un parcours d'environ 4 milles on arrive aux sections 4 et 5 du township. On voit par ce qui précède que ce township est extrêmement divisé en deux parties (la rangée sud des sections étant séparée des autres) par le ravin ou la vallée du creek mentionné en premier lieu. Le ruisseau est petit, mais il est évident qu'au cours des siècles il a creusé dans cette région élevée un fossé très profond pour la drainer. Il se jette dans la rivière Bataille à en viron 15 milles de l'endroit que j'ai appelé le "coude", et sur environ 15 milles de son cours il coule au fond de ce que l'on pourrait presque appeler un canyon, jusqu'à ce qu'il sorte du troisième plateau de prairie (colline de l'Aigle) dans la section 22, township 44, rang 21. Dans les deux tiers sud de ce township le sol est splendide (une marne argileuse), et il n'y en a pas de meilleur sous le soleil. Le tiers nord, au pied de l'escarpement du steppe de prairie, est tout simplement un lit de sable jeté par le vent en buttes, crêtes ou bancs plus ou moins hauts, et le sol est ici virtuellement inutile. Dans la partie du township mentionnée en premier lieu le sol est éminemment propre à toutes les fins agricoles. La rangée sud de sections (de 2 à 6), à l'exception de la section 1, qui est en majeure partie située dans le canyon du creek Cutknife, et en majeure partie composée de prairie onduleuse, et la partie sud des sections de 26 à 30 est aussi une étendue de prairie; le reste du township est ce que l'on pourrait appeler un grand parc, environ un sixième de la surface étant occupée en majeure partie par des pièces ou îlots de bois de saule mêlé de petits peupliers, cette croissance étant apparemment âgée d'environ huit ans. On trouve dans quelques-uns de ces massifs beaucoup de bois mort, renversé en majeure partie, et à en juger par ce fait, et aussi vu qu'il y a une épaisse couche de vieille herbe sèche représentant la production de plusieurs années, outre l'herbe vivante qui pousse à travers cette couche, je suppose qu'il y a sept ou huit ans un feu de prairie a passé par là et a tué la croissance d'arbres (les arbres secs avaient jusqu'à environ 9 pouces de diamètre) qui existait alors, et que la croissance actuelle a poussé depuis. Aucuns de ces taillis n'ont atteint une taille utilisable, et il est probable qu'ils ne l'atteindront jamais. L'affluence de chercheurs de terres et d'autres nouveaux venus aura

sans doute pour effet de causer un autre incendie, et alors, comme il y a beaucoup de matières inflammables, toute la croissance de bois sera balayée. Ce qui précède s'applique particulièrement à la partie centrale du township, où le sol est bon. Dans la partie nord, où le sol est léger et sablonneux, la croissance du bois est plus claire et les peupliers des bosquets sont plus gros (jusqu'à 8 pouces de diamètre), mais leur taille est rabougrie. Dans ces parties, les massifs de bois étant pour la plupart isolés par des clairières de sable où il ne pousse pas d'herbe, il n'y a guère de danger que le peu de bois qui s'y trouve soit endommagé. Dans le canyon du creek Cutknife on trouve aussi un grand nombre de massifs de taillis (saule et peuplier), avec quelques petits bosquets d'arbres plus gros, d'environ 8 ou 9 pouces de diamètre, mais la quantité en est faible. Il n'y a rien dans le township en fait de bois qui vaille la peine d'être réservé. Tout ce qu'il y a, c'est un peu de bois de chauffage, quelques perches de clôture et quelques billots de construction, et ces derniers sont presque inaccessibles dans la gorge du creek ci-dessus mentionné. Il n'y a pas de terres à foin dans ce township—je veux dire par là pas de prairies naturelles à foin. Il y a dans le township une abondance d'eau qui est presque partout bonne et douce. Le long de la limite nord du township se trouvent plusieurs lacs assez grands ayant l'eau la meilleure et la plus claire que j'aie trouvée dans les Territoires du Nord-Ouest. Je crois qu'il y a du poisson dans ces lacs, car j'ai ramassé un goujon sur la rive de l'un d'eux, mais je ne saurais dire de quelle espèce sont ces poissons. Ce sont de belles nappes d'eau avec de belles et longues étendues de grèves de sable. Il n'y a pas d'endroit offrant des emplacements naturels de chutes d'eau utilisables sur le seul cours d'eau (creek Cutknife) du township, mais le canyon à travers lequel il coule pourrait être endigué près de la limite ouest du township et l'on pourrait créer ainsi un étang ayant peut-être 15 milles de longueur (refoulant dans le township 43, rang 20) sur une moyenne de 30 chaînes de largeur, avec une profondeur variant de quelques pouces à l'extrémité supérieure jusqu'à 80 à 100 pieds au barrage. Le débit de l'eau pourrait être, disons de trois fois celui de l'étiage, qui, cette année, donnait un cours d'eau de 3 pieds de largeur et 6 pouces de profondeur, avec un courant d'un mille à l'heure. Cependant, je crois que le meilleur usage que l'on pourrait faire de ce creek serait de lui fournir l'eau pour l'irrigation le long de la vallée de la rivière Bataille, où il y a sans doute du terrain qui pourrait être atteint par ce cours d'eau. Les indices généraux quant au climat sont une grande sécheresse et, vu l'altitude (troisième plateau de prairie), la probabilité de gelées d'été. Il existe virtuellement partout dans le township du combustible, sous forme de bois de peuplier, en quantité suffisante pour les besoins immédiats des colons, mais je ne saurais dire où l'on en trouverait un approvisionnement permanent. On n'a découvert ni veines ni couches de houille ou de lignite. On n'a vu aucun minéral d'une valeur économique et nul endroit où l'on pourrait ouvrir des carrières de pierre. Quant au gibier, quelques antilopes ont été vues dans le canyon du creek Cutknife, et beaucoup de canards dans tous les lacs et étangs, avec quelques outardes et quelques cygnes. On n'a vu que très peu de poules de prairie.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 49.—De Battleford on se rend à ce township par la route du lac aux Oignons, qui le traverse à partir de la section 13 jusqu'à la section 31. Le chemin est bon. Dans la partie sud du township, le sol est léger et sablonneux, mais les parties nord et sud sont meilleures. Il convient au pâturage, et en certains endroits à la culture en général. La surface est en général onduleuse, avec de grandes platières et des fondrières. Sur environ le tiers ou un peu plus de sa surface, il est couvert de massifs de petits peupliers et de petits saules disséminés un peu partout. Le reste est composé de prairie, de petits étangs et de fondrières. Le bois consiste en petits peupliers rabougris, dépassant rarement 6 ou 7 pouces de diamètre. Il est disséminé çà et là dans le township, la majeure partie tant dans les sections 15, 16, 17, 18, 19, 20 29 et 30. On peut récolter une quantité abondante de bon foin presque dans tout le

township, particulièrement sur la section 24. L'eau est douce et il y a peu d'alcali. La rivière à la Tortue serpente à travers le township depuis l'angle nord-ouest jusqu'au sud-est. Elle a environ une chaîne de largeur, de 3 à 6 pieds de profondeur, et coule à raison de 2½ milles à l'heure. Je ne crois pas qu'il y ait danger d'inondation sur ses rives. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon; je n'ai pas vu d'indices de gelées d'été. Le seul combustible est le peuplier que l'on trouve dans des massifs disséminés par tout le township. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Un éleveur s'est établi sur la section 32; il y est depuis huit ans. Il a acheté d'un autre occupant. Il élève un assez grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes et il dit qu'il a environ 40 acres en culture.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 50.—Ce township est situé à environ 4 milles au nord de la route de Battleford au lac aux Oignons, et il est d'un accès facile à partir de cette route. Le chemin est en assez bon état. Le sol est en général une marne argileuse, bien qu'il soit sablonneux en certains endroits dans le voisinage de la rivière à la Tortue. Il est propre à la culture générale. La surface est onduleuse et il y en a environ un quart qui est couvert de broussailles et de petits peupliers; la majeure partie des broussailles est située dans les parties nord et est du township. Le seul bois est du peuplier mesurant jusqu'à 6 pouces de diamètre et disséminé çà et là, surtout près de la partie nord du township. Il y a très peu de foin; on pourrait en récolter une petite quantité autour des fondrières dans tout le township. L'eau des étangs est douce. La rivière à la Tortue coule le long du côté ouest du township et, cette année, elle a environ une chaîne de largeur et 4 pieds de profondeur. L'eau est bonne. Le courant est d'environ 2½ milles à l'heure. Le terrain n'est pas exposé aux inondations. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat, cet été, a été froid et humide. Il n'y a pas d'indices de gelée d'été. Le petit peuplier est le seul combustible. Il est disséminé par tout le township, mais il est plus abondant dans la partie nord. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Le seul gibier que l'on ait vu est le canards et la poule de prairie.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 51.—(Lignes extérieures de l'est et de l'ouest.)—Ce township est de beaucoup meilleur que celui qui est situé au nord. Le long de la limite est il est embroussaillé, avec beaucoup de peuplier disséminé des deux côtés de la limite est. A l'est, la région semble plus ouverte et offre de meilleures perspectives agricoles. Le township semble être généralement montueux avec un grand nombre de fondrières. Il n'y a pas de foin. La rivière du lac à la Tortue traverse l'angle nord-est de ce township; elle est rapide et n'est pas guéable pour les chevaux.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—La route du bureau de poste d'Emmaville traverse l'angle sud-ouest du township, et c'est un assez bon chemin. Le sol est une riche marne noire, et il est propre à la culture en général. La surface est onduleuse et en grande partie couverte de taillis de peuplier et de saule et de petits peupliers disséminés partout, mais en plus grande quantité sur la moitié est du township. Le bois se compose de peuplier rabougri mesurant jusqu'à 10 pouces de diamètre et disséminé par tout le township, mais moins épars sur la moitié est. Il n'y a pas beaucoup de foin, mais il est de bonne qualité, et il est disséminé çà et là surtout dans la partie sud. Le pâturage est excellent. L'eau dans les fondrières et les étangs est douce et bonne, et il y en a en abondance. La rivière à la Tortue coule à travers la partie nord du township. Elle a environ une chaîne de largeur et de 3 à 5 pieds de profondeur; son courant est d'environ 3½ milles à l'heure; l'eau y est bonne mais dure. Les terrains adjacents ne sont pas exposés à être inondés. Il n'y a pas de chute d'eau. Le climat est variable; il n'y a pas d'indices de gelées d'été. Le seul combustible est le peuplier disséminé township semble être généralement montueur, avec un grand nombre de fondrières. et le canard sont le seul gibier que nous ayons vu. Il y a une bonne croissance d'herbe des terres hautes et des vesces dans tout le township, et grâce à l'excellent abri offert

par les épaisses broussailles et les taillis, le township offrirait un excellent pâturage d'hiver pour les chevaux.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Lignes extérieures de l'est et de l'ouest.)—Ce township est onduleux, embroussaillé et montueux, avec des massifs de petits peupliers, des taillis de peuplier, de nombreux étangs profonds et des fondrières. Le sol est très mince partout le long de sa limite est, et il n'est bien approprié ni à la culture, ni à l'élevage. Le combustible est abondant et l'on peut trouver du bois de construction en petites quantités seulement. Le foin est rare.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Ligne extérieure du nord.)—Sur une partie de ce rang, la région continue d'être onduleuse. Elle devient tout à fait montueuse dans la moitié est, et elle est généralement couverte de pièces de taillis de peupliers et de saules, entre lesquelles il y a un grand nombre de petites clairières de prairie. A un demi-mille au nord de la ligne se trouve situé le lac Rond Sablonneux, qui a, dit-on, 4 milles de diamètre. Près de son extrémité sud, dans la section 3, township 53, se trouvent quelques huttes habitées durant certaines saisons de l'année par des sauvages à la recherche du poisson qui abonde dans ce lac comme dans un grand nombre d'autres lacs dans cette région. Trois chemins venant du sud coupent la limite nord de ce township. Le chemin central coupe la ligne près du milieu de la section 34 et mène, à travers le pays ouvert, à ces cabanes. Le chemin carrossable de l'est serpente parmi les côtes près de l'angle nord-est du township, et le troisième est un nouveau sentier qui traverse la ligne près de l'angle nord-est du township 52, rang 21. Il n'y a pas de cours d'eau de quelque importance qui sont coupé par cette ligne. Le sol dans les sections 31 et 32 est une marne sablonneuse de 11 pouces de profondeur, sur un sous-sol d'argile.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 21.

Township 5.—Le township est élevé, sec, onduleux, et composé de terrain de prairie dénudé. On y trouve quelques petites fondrières.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 6.—Le township est traversé par la rivière du Français Sur les bords de la rivière, dans la partie nord-ouest du township, se trouve situé le bureau de poste de East-End. Des éleveurs se sont emparés des meilleurs endroits le long des bords de la rivière. On ne trouve pas de bois dans le township.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 7.—Le township est une haute prairie onduleuse. Il est bien arrosé par la rivière du Courant-Rapide, qui coule à travers la partie nord-est, et par de nombreuses sources et ruisseaux que l'on trouve dans la moitié est du township. On trouve de bon bois de construction dans les profonds ravins de la partie nord du township. On y a trouv trois colons qui paraissaient prospères.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 8.—Ce township est une prairie dénudée, haute et onduleuse. La rivière du Courant-Rapide prend sa source dans la section 10, puis coule vers le sud, laissant ainsi très peu d'endroits disponibles pour l'élevage. Le reste du township ne saurait être recommandé pour l'élevage, vu qu'il n'y a pas d'eau.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 35.—Une route venant de Battleford conduit à une bifurcation avec la route de Saskatoon, qui traverse le township. La route conduitant à Saskatoon a été utilisée par d'autres entrepreneurs. La route conduisant à Battleford n'a pas été améliorée, mais elle est bien située et passable en majeure partie. Le sol est propre à la culture. Le township est entièrement composé de prairie ouverte, mais très accidenté, comme le démontre la carte topographique, par une série de ravins et de coulées. Des taillis, à peine suffisants pour fournir des piquets de qualité médiocre, et pas de bois de construction. Tout le foin ayant quelque valeur se trouve sur la section 9, sur une étendue de vingt à quarante acres. Les fondrières sont presque complètement asséchées ; cependant, il y a deux bons lacs qui offrent de l'eau en permanence,

ainsi qu'une fondrière sur la section 22 et sur la section 11. Il se peut que l'eau tarisse durant les saisons sèches. Il n'y a pas de terrain sujet à être inondé. Il n'y a pas de chute d'eau. Il y a eu une forte chute de neige à la fin de mai ; il est probable que cela est exceptionnel. La première gelée a eu lieu vers le 2 septembre, mais il n'y a pas eu de chute de neige sérieuse durant l'automne, qui a été doux. La saison a été brumeuse et humide. On s'est procuré du combustible sur la rive la plus proche du lac du Marcheur, mais il n'était pas très bon. Pas de carrières de pierre. On a trouvé du sulfate de sodium (ou salignon) cristallisé sur le scailloux des bords du lac au Sulfate-de-Sodium. On n'a pas vu de gibier.—*J. James, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Une route venant de Battleford traverse le township. C'est une route non améliorée, mais bien qu'elle soit humide et difficile en certains temps, il serait difficile d'améliorer sa position. Elle va plus loin au sud jusqu'à la bifurcation d'une route conduisant à Saskatoon. Le sol de ce township est propre à la culture. Il est tout en prairie ouverte (à l'exception des collines aux Deux-Oreilles) et n'a pas assez d'arbustes pour faire des mires. Pas de bois. Pas de foin en quantité. Les fondrières sont maintenant passablement sèches, mais il y a de bonne eau dans la fondrière sur la section 17, où le parti a campé ; aussi sur la section 31. Il se peut cependant que cette eau ne soit pas permanente durant les saisons plus sèches. Pas de terrain apparemment sujet aux inondations et pas de chutes d'eau. Il y a eu une forte chute de neige à la fin de mai, mais il est probable que cela n'est pas ordinaire. La première gelée a eu lieu vers le 2 septembre, mais il n'y a pas eu de sérieuse chute de neige durant l'automne, qui a été doux. La saison a été brumeuse et humide. On s'est procuré du combustible d'excellente qualité du côté est du lac du Marcheur. Pas de carrières de pierre. Pas de minéraux. On n'a pas vu de gibier.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Une route venant de Battleford traverse ce township. C'est une route non améliorée, mais bien qu'elle soit humide et difficile en certains temps, il serait difficile de l'améliorer ou de la raccourcir beaucoup. Elle continue jusqu'à la bifurcation d'une route conduisant à Saskatoon, route qui a été utilisée par d'autres entrepreneurs mais pas par notre parti. Le sol est propre à la culture, mais il y a des pierres en certains endroits. Le township est tout en prairie ; il n'y a pas assez d'arbrisseaux pour faire des piquets et il n'y a pas de bois. Il y a un marais ou une fondrière à foin sur les sections 10 et 15, et aussi sur les sections 22 et 23. Le premier contient environ 100 acres, et le dernier peut-être 50 acres. Il y a de bonne eau dans ces deux fondrières, aussi dans les fondrières sur la limite nord de la section 8 et sur les sections 9 et 15. Ailleurs, il a été difficile de trouver de l'eau. Sur la section 15, la majeure partie de la moitié sud de la section est sujette aux inondations. Pas de chutes d'eau. La forte chute de neige de la fin de mai était probablement exceptionnelle. La première gelée a eu lieu vers le 2 septembre et elle a été très forte. Nous avons eu une saison humide, brumeuse et venteuse. L'automne s'est prolongé assez tard et n'a pas été trop dur. On s'est procuré du combustible de l'autre côté du lac du Marcheur, et c'était du beau peuplier sec de 5 à 7 pouces de diamètre. Pas de carrière de pierre ni de minéraux. On n'a pas vu de gibier.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Une route venant de Battleford traverse ce township. Elle n'a pas été améliorée, mais bien qu'elle soit humide et boueuse en certains temps, elle ne saurait être beaucoup améliorée ou modifiée. Elle continue jusqu'à la bifurcation d'une route conduisant à Saskatoon, qui a été utilisée par d'autres entrepreneurs, mais non par l'auteur de ce rapport. Le sol est propre à la culture, mais il est quelque peu rocheux en certains endroits. Tout le township est en prairie ; il n'y a pas assez d'arbustes pour faire des piquets d'arpentage, et il n'y a pas de gros bois. Il y a un marais ou fondrière à foin d'environ 20 acres dans la section 1, mais la perspective n'y est pas très encourageante. L'eau, lorsqu'il en avait, était douce, mais il a fallu la transporter dans des bidons pour faire le thé de la collation. Sur les sec-

tions 1 et 22 (le camp était sur cette dernière) on a pu se procurer de l'eau fraîche. Il n'y a pas de terrain sujet à l'inondation et pas de chutes d'eau. Il est tombé beaucoup de neige à la fin de mai, mais cela n'est pas ordinaire. La première gelée s'est produite vers le 2 septembre et elle a été forte. La saison a été humide, brumeuse et venteuse. L'automne n'a pas été très froid et il s'est prolongé assez tard. On s'est procuré du combustible du côté est du lac du Marcheur et on l'a flotté à travers le lac au moyen d'un bateau emprunté de M. Proudfoot. C'était du beau bois de chauffage. Pas de carrières de pierre; pas de minéraux. On n'a pas vu autant de poules de prairie, de canards et d'outardes qu'à l'ordinaire.—*S. James, A.T.F., 1903.*

Township 39.—La manière la plus rapide de se rendre à ce township est de se diriger vers le sud-ouest à partir de Battleford, en passant par la route du Cyprès et des Fourches du Daim-Rouge, en suivant cette route sur un parcours d'environ 30 milles, puis en se dirigeant franc ouest à travers la prairie sur une distance d'environ 7 milles, alors que l'on atteint l'angle nord-est du township. Le sol est virtuellement composé en entier d'une forte marne argileuse d'excellente qualité et très propre sous tous les rapports à l'exploitation agricole et à la culture de tout ce que produisent ordinairement les fermes canadiennes. La surface est une prairie ouverte sur toute l'étendue du township; il n'y a pas la moindre croissance de bois. Il n'y a pas de grandes prairies à foin, mais on peut se procurer d'assez grandes quantités de foin autour de quelques-uns des petits marais à l'intérieur du township, notamment à la rencontre des sections 23, 24, 25 et 26. Il y a eu de l'eau en abondance partout dans le township durant le temps que j'y ai passé, et je m'imagine que les marais, etc., qui en contiennent ne tarissent pas tous complètement. Le cours d'eau (ruisseau de Aigle) mentionné dans ce township n'a presque pas de courant, et je suppose qu'il ne coule réellement que durant un certain temps lors de la fonte des neiges au printemps. Il n'y a pas de chutes naturelles d'eau dans le township, mais il est possible que l'on puisse en créer une en barrant la vallée Croche, formant ainsi un étang ou un lac d'une étendue considérable dont on pourrait utiliser la force motrice. Ce travail serait dispendieux, et l'on ne saurait se faire qu'une faible idée de sa valeur sans savoir quelle quantité de pluie tombe dans la région. Cette quantité paraît très faible. D'après les apparences, le climat est en général très sec, et les gelées d'été doivent être fréquentes. On ne trouve aucune espèce de combustible dans le township et l'on n'y a remarqué ni veines ni couches de houille ou de lignite. On n'y a pas vu de roche de fond, et en conséquence on ne saurait indiquer d'endroits propres à l'ouverture de carrières de pierre. On n'a pas trouvé de minéraux. Les antilopes sont assez nombreuses et l'on a vu un grand nombre de canards dans tous les lacs et marais.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Il y a deux manières d'atteindre très facilement ce township. D'abord, en suivant la route du lac Qui-Résonne sur un parcours d'environ 27 milles à partir de Battleford, puis en allant franc sud sur une distance d'environ 6 milles. L'autre moyen est de prendre la route du Cyprès ou route des fourches du Daim-Rouge en parcourant la même distance que sur l'autre route à partir de Battleford, puis de se diriger franc-ouest sur un parcours de 7 ou 8 milles. Les deux routes sont bonnes. Mais après les avoir quittées, la prairie est raboteuse et la route difficile. Le sol de la majeure partie du township est une bonne marne argileuse, propre à la culture de tous les produits ordinaires de la ferme. Cependant, dans la partie sud-ouest il y a une assez grande étendue de très mauvaise terre saline et marécageuse. Les sections 5, 7, 8, 17 et 18 sont presque toutes de cette nature, et parties des sections 4, 6, 9 et 19 sont également comprises dans cette région stérile. La surface de ce township est entièrement composée de prairie ouverte, sans la moindre croissance de bois. Il n'y a pas de grandes prairies à foin, et il serait impossible de se procurer beaucoup de foin dans cette localité. Il y avait abondance d'eau durant l'arpentage (juin), mais je suppose qu'elle devient assez rare vers la fin de l'été. Là où il y en

avait, dans la meilleure partie du township, l'eau est de bonne qualité, mais dans la partie saline mentionnée ci-dessus elle est mauvaise. Il n'y a ni cours ni chute d'eau dans le township. Apparemment cette région est sèche, et je crois qu'elle est sujette aux gelées d'été. Je ne sache pas qu'il y ait du combustible que l'on puisse facilement se procurer. On n'a remarqué ni affleurements de rocher ni aucun endroit où l'on pourrait établir des carrières de pierre. Pas de minéraux. On a vu quelques antilopes, mais pas beaucoup d'autre gibier. On pourrait faire de bonne brique avec la terre glaise qui se trouve presque partout. Dans la partie saline ci-dessus mentionnée se trouvent de grandes étendues d'argile très plastique de couleur jaune qui aura peut-être quelque valeur pour la fabrication du ciment ou de la poterie.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 14.—Ce township est entièrement composé de prairie ouverte, avec une surface en général légèrement onduleuse. Deux coteaux graveleux peu élevés se trouvent dans le township, l'un au nord-est et l'autre dans la partie sud-ouest. Dans bon nombre d'endroits il y a beaucoup de roches, et l'on en voit plus ou moins partout dans le township. L'eau n'est pas abondante, mais celle qu'on y trouve est de bonne qualité. Il n'y a pas de prairies à foin dans le township. Le sol, en général une bonne marne noire, est d'excellente qualité, et si les conditions climatériques sont favorables, il ne saurait être surpassé pour les produits ordinaires de la ferme. Je suis porté à croire que les gelées sont trop fréquentes pour que la culture du grain puisse réussir. Il n'y a dans le township ni chutes d'eau ni combustible d'aucune sorte. On n'y a pas vu de minéraux utiles, ni de carrières de pierre ni roche de fond. Il n'y a aucune espèce de croissance de bois dans le township, et autant que je sache on ne saurait nulle part se procurer facilement du combustible. On a vu quelques antilopes près du côté sud du township. Les moustiques sont très nombreux et très entreprenants. La route du lac Qui-Résonne, qui traverse la partie nord, est une très bonne route, et la distance à partir de Battleford est d'environ 30 milles.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 42.—La route du lac Qui-Résonne traverse la partie sud-est de ce township. Cette route est très bonne, et la distance pour se rendre à Battleford est de 28 milles environ. Le sol est en général composé d'une excellente marne argileuse, bien que l'on trouve quelques pièces de terre saline dans la partie nord. Si le climat est convenable, le sol de ce township ne peut guère être surpassé pour les produits ordinaires de la ferme. La surface de ce township est toute entière en prairie ouverte, sans aucune croissance de bois. Il n'y a pas de prairies à foin. L'eau n'est pas abondante. mais à l'exception de celle que l'on trouve dans les terres salines elle est de bonne qualité et assez bien distribuée. Il n'y a pas de cours d'eau permanents et pas de chutes d'eau dans ce township. Je crois que le climat doit être sujet à la gelée en été, l'altitude (troisième steppe de prairie) étant très considérable. Aucune espèce de combustible n'a été vue dans le township, et l'on n'y a pas remarqué de couches de houille. Le combustible n'est pas facile à obtenir, et autant que je sache il n'y en a pas à proximité. Il n'y a dans le township ni carrières de pierre ni roche de fond, bien qu'il y ait un peu partout des pierres des champs que l'on pourrait fendre et utiliser pour construire des murs. Ces pierres sont pour la plupart de roc granitique ou gneissoïde ; il y en a très peu qui soient de calcaire de la variété saccharoïdale. On n'a pas vu de minéraux d'une espèce utile. On n'a presque pas rencontré de gibier. En général, on peut trouver des terres hautes en étendues limitées dans toutes les parties du township.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township n'est pas traversé par un chemin fréquenté, mais on peut s'y rendre à partir de Battleford en passant par la route du lac Qui-Résonne. Il est probable que le meilleur moyen serait de partir de Battleford par la route en question, de la suivre sur une distance de 14 ou 15 milles, puis de la quitter pour se diriger franc ouest, où l'on arrive bientôt en vue des monts Sliding, dans le township

43, rang 20. En passant au sud de ces monts, l'on pénètre à deux milles plus loin dans la partie sud du township. La distance totale de Battleford est de 27 milles, le sentier est bon et le reste de la route n'est pas très mauvais. Le sol de ce township est en général exceptionnellement bon, étant en majeure partie composé de marne argileuse et sablonneuse d'une grande profondeur; on trouve des terres salines; pauvres et rocheuses le long de la limite sud, dans les sections 3, 4 et 5 principalement. En général, le sol est tout ce que l'on pourrait désirer de mieux pour les fins agricoles, et convient à tous les produits ordinairement cultivés sur les fermes canadiennes. Le township est entièrement composé de prairie ; à l'exception de quelque petits massifs de saules dans la partie sud, il n'y a pas de croissance de bois dans ses limites. Sur les sections 23 et 26, il y a un très bon marais à foin qui fournirait peut-être 25 acres de foin à couper. Cependant, il n'y a pas de grands prés dans ce township, mais on y trouve un certain nombre d'endroits marécageux, surtout dans la partie sud, qui fourniraient aux colons une quantité considérable de foin. Il y a une quantité considérable d'eau permanente dans le township. Le creek Cutknife traverse de l'ouest à l'est. Il ne coulait pas lors de l'arpentage, mais il contenait une grande quantité d'eau dans les mares. Cette eau, ayant un goût un peu saumâtre, est assez bonne pour les animaux. Dans les grandes mares, elle est même assez bonne pour les usages domestiques. Ailleurs, l'eau dans les mares et les fondrières est douce et bonne, et l'approvisionnement en est assez bon dans tout le township. Comme il n'y a pas de cours d'eau permanent dans le township, il serait impossible d'y développer des chutes d'eau, et il n'y a ni rapides, ni chutes naturelles dans l'unique cours d'eau de cette localité, le creek Cutknife. Il n'est pas facile de se procurer du combustible dans le township, et l'on n'y a pas encore trouvé jusqu'à présent de veines de houille ni de lignite. Il est probable qu'en traversant deux ou trois des townships situés au nord on pourrait se procurer du bois le long de la rivière Bataille, mais cela obligerait à le transporter sur une longue distance. A l'est et au nord du creek Cutknife, dans le township 44, rang 20, il y a un peu de bois, en majeure partie mort et sec, mais je ne crois pas que l'on puisse l'utiliser dans ce township, vu la grande difficulté de traverser la vallée du creek Cutknife, et vu qu'il est très probable que des feux de prairie auront balayé ce bois avant que les colons en aient besoin. On n'a vu dans le township ni affleurements de rocher ni minéraux utiles. On n'a pas remarqué de gros gibier, mais les canards, les petits oiseaux aquatiques et les bécassines étaient abondants en certains endroits. Le township ferait un bon pâturage d'été pour les animaux.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est situé à l'ouest et un peu au nord de Battleford, le point central de ce district, et le meilleur moyen de s'y rendre est probablement de partir de cette ville par la route conduisant à la réserve de Poundmaker, et de suivre cette route sur une distance d'environ 30 milles, ce qui conduit à une bonne distance à l'intérieur de la réserve. Un détour vers le sud conduit alors à la limite sud de la réserve, distance d'environ 4 milles, et ce township se trouvant ici immédiatement au sud de la réserve, en partant d'ici l'on peut atteindre à tout endroit situé dans la partie nord-est du township. Pour se rendre à la partie nord-ouest, la route en question devrait être suivie un peu plus loin de l'autre côté du creek Cutknife jusqu'à ce que l'on atteigne le plateau à l'ouest de la butte Cutknife, puis, tournant de nouveau vers le sud, on atteint de nouveau le township à environ deux milles plus loin. Pour se rendre aux parties sud et ouest du township, après avoir quitté la route à l'endroit mentionné en premier lieu, il faut se diriger vers le sud-ouest, et en arrivant au coteau de l'Aigle (troisième steppe de prairie), longer ce coteau à l'ouest sur une distance d'environ un demi-mille, et voir à traverser le creek Cutknife par un vieux sentier très peu battu qui semble se diriger presque franc sud en remontant la vallée du creek. L'ascension de la côte (environ 150 pieds) pour sortir de la vallée du creek est ici comparativement facile, et conduit au niveau des parties du township que l'on

veut atteindre. Le coteau de l'Aigle mentionné ci-dessus s'étend presque franc est et ouest sur une distance de plusieurs milles. Il s'élève jusqu'à 150 ou 200 pieds, et c'est un sérieux obstacle à surmonter. Il est très difficile de voyager dans ce township à cause de ce coteau, de la profonde vallée du creek Cutknife et d'une douzaine de ravins presque impassables qui y pénètre. La route mentionnée ci-dessus (venant de Battleford) est bonne, et après avoir quitté cette route le voyage serait encore facile sans les terribles côtes qu'il faut surmonter pour pénétrer dans le township. On trouve toute espèce de sol dass le township; il y en a qui est sans valeur, et il y en a beaucoup de première classe est capable de produire de bonnes récoltes dans de bonnes conditions climatériques. Le township est virtuellement un township de prairie, mais il est affreusement entrecoupé de ravins extrêmement profonds, très difficiles à franchir. Dans ces ravins, mais toujours invisibles jusqu'à ce que l'on arrive au bord, se trouvent de petits bosquets de peuplier, de baume de Gilead et quelques bouleaux blancs, les plus gros atteignant environ 10 pouces de diamètre, mais ils sont souvent d'une bonne longueur. En certains endroits, ces ravins sont remplis des pires espèces de saules enchevêtrés et d'autres fourrés. Le bois dont je viens de parler n'a réellement que peu de valeur, vu qu'il est presque impossible de le sortir des affreux endroits où il se trouve. Il n'y a pas de danger que les feux de prairies puissent jamais entamer ou endommager beaucoup ces bosquets, vu qu'il y a si peu de chose qui puisse conduire le feu en bas des parois de ces gorges creusées dans l'argile nue. Il n'y a pas de terres à foin dans le township. L'eau y est abondante; on y trouve un assez bon nombre d'étangs et de mares, et il coule un petit filet d'eau de presque tous les ravins, outre le creek Cutknife et l'un de ses tributaires venant de l'ouest. Celle qui se trouve dans les creeks et ravins est tellement difficile à obtenir qu'elle n'est guère utilisable. Toute l'eau est bonne et saine. Il n'y a pas de chutes d'eau naturelles, mais l'on pourrait barrer le creek Cutknife et obtenir un débit d'eau de plus de 100 pieds. Naturellement ce serait là une entreprise dispendieuse, mais il n'y a aucun doute que l'on pourrait produire ainsi une grande puissance hydraulique. L'étiage de ce cours d'eau est d'environ 3 pieds de largeur et 6 pouces de profondeur, avec un courant d'environ un mille à l'heure; la moyenne de l'année est probablement de trois fois cette quantité d'eau. Il n'y a pas de terrain dans ce township qui soit sujet aux inondations. D'après les indices généraux le climat est sec et les gelées sont fréquentes. Je ne crois pas que le grain puisse être cultivé avec succès dans cette localité. Quant au combustible, il y en a certainement une assez bonne quantité dans les ravins cités plus haut, si l'on peut l'en tirer, mais je puis assurer qu'il n'est pas facile de s'en procurer dans le township; je ne sache pas que l'on puisse s'en procurer facilement ailleurs. On n'a observé ni couches de houille ni lignite, ni endroits où l'on pourrait ouvrir des carrières de pierre, ni affleurements de rocher. Il ne semble pas y avoir de pierre dans le banc ou l'escarpement (troisième steppe de prairie) du coteau de l'Aigle. J'ai examiné avec soin, à ce propos, plusieurs côtes très fortes qui s'y adossent. On n'a pas découvert de minéraux utiles. Les canards et les poules de prairie étaient abondants.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 50.—La route du lac aux Oignons venant de Battleford traverse ce township de l'angle sud-est au centre de la limite ouest, et c'est un très bon chemin sur presque tout son parcours. Le sol est une riche marne argileuse et sablonneuse, avec sous-sol d'argile, et en certains endroits de sable et de gravier mêlés à l'argile, les terres hautes étant généralement rocheuses. Propre au pâturage et au foin. La surface est légèrement onduleuse ; environ les deux tiers sont en prairie et un tiers en taillis de saule et de peuplier. Il y a de nombreux petits étangs et marais. Le bois est composé de petits peupliers dépassant rarement 5 pouces de diamètre, et de taillis de saule ; ces derniers sont très denses. Le bois est disséminé en petits massifs ou bosquets. On peut se procurer du foin en abondance autour de la plupart des marais dans tout le township, mais il est plus particulièrement abondant dans une

vallée à environ 75 pieds au-dessous de la surface générale, traversant les sections 7, 8, 9 et 13. Il y a de l'eau douce en abondance dans les marais. La rivière de la Tortue, un cours d'eau rapide d'environ 50 chaînes de largeur et de 3 pieds de profondeur, touche à l'angle nord-est du township ; son eau est bonne et douce. La rivière des Anglais coule à travers les côtés est des sections 7 et 6 et se jette dans la Saskatchewan ; elle contient de bonne eau. C'est un cours d'eau rapide d'environ 25 chaînons de largeur et de deux pieds de profondeur. Le terrain n'est pas sujet à être inondé par ces deux cours d'eau. Cette année, il y a eu de fortes bourrasques du nord, avec de la neige et de la pluie jusqu'au 25 mai. Je ne saurais dire s'il y a ou non des gelées d'été. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le combustible consiste en petit peuplier que l'on prend dans les massifs disséminés çà et là. On n'a remarqué ni carrières de pierre ni minéraux. Il y a de nombreux canards et poules de prairie, et l'on dit que le chevreuil abonde. La vallée de la rivière des Anglais est entrecoupée d'éboulis qui semblent se produire fréquemment. En général, le township est plus approprié à l'élevage qu'à la culture, bien que certaines parties puissent être avantageusement cultivées.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 51.—(Ligne extérieure de l'est.)—Le township est généralement montueux sur la limite est. Cette limite traverse la rivière du Lac-à-la-Tortue à la limite nord des sections 19 et 24. Le cours d'eau est trop rapide pour être guéable pour les hommes à cet endroit, et ses rives sont trop molles pour que les chevaux puissent y passer à gué sur une distance de plusieurs milles en amont et en aval de cette limite. A partir de cet endroit en allant vers le sud la région est généralement composée de prairie ouverte et montueuse, avec des broussailles dans les ravins et de nombreux massifs de peupliers à l'est. A mesure que l'on se rapproche du côté sud du township, le terrain devient onduleux et moins montueux. Le sol est en général une profonde marne noire avec sous-sol léger et variable. Le bois de chauffage n'est pas très abondant, et je ne sache pas qu'il y ait du bois de construction.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—L'embranchement de la route du lac aux Oignons conduisant au bureau de poste d'Emmaville traverse l'angle sud-ouest de ce township. Ce chemin est plutôt mauvais. Le sol est une marne noire et une marne sablonneuse, et il est propre à la culture mixte en général. Il y a beaucoup de prairie ouverte à travers le milieu du township, mais les parties est et ouest sont presque entièrement couvertes de broussailles et de taillis de peuplier. Dans les rangées de sections nord et ouest il y a du peuplier propre à la construction en quantité suffisante pour l'usage local. Il y a du bon foin le long du petit ruisseau qui se décharge dans la rivière à la Tortue et dans les petites fondrières adjacentes disséminées dans tout le township. L'eau est douce et généralement bonne. Un petit ruisseau qui apparemment ne tarit pas, dont la largeur est d'environ 10 pieds et la profondeur de 3 pieds, vient du nord dans la section 33, passe à travers le centre du township et se jette dans la rivière à la Tortue dans la section 12. La rivière à la Tortue, ayant environ une chaîne de largeur et 4 pieds de profondeur, pénètre dans le township le long de sa limite, et en ressort par la même limite. Le climat a été humide et froid cet été, mais on n'a pas vu d'indices de gelée. Le seul combustible est le peuplier, que l'on peut trouver dans toutes les parties du township. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le seul gibier que l'on ait vu était des poules de prairie et des canards.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Ligne extérieure de l'est.)—Ce township est très montueux, avec beaucoup de broussailles le long de sa limite nord, mais le long de sa limite est la terrain est en prairie ouverte et onduleuse, avec de légères broussailles et quelques fondrières disséminées sur un parcours de 2½ milles, puis le terrain devient bas, avec des lacs de chaque côté de la ligne. Sur les sections 13 et 18, il y a un grand lac de 36 chaînes de largeur et d'environ 1½ mille de longueur. Au sud de ce lac, le terrain est bas et humide sur un mille de distance, puis il y a une succession de buttes et de

hauteurs jusqu'à l'angle sud-est du township et s'étendant au loin de chaque côté de la limite est. Il y a plusieurs massifs de bonne épinette blanche et de bon peuplier propres à la construction. Le bois de chauffage n'est pas abondant ici, mais on peut en trouver à quelques milles au nord-est. Le sol est généralement une marne noire de 8 à 10 pouces de profondeur, avec un sous-sol variable mais léger.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Ligne extérieure du nord.)—A l'exception de la section 36, qui est une prairie unie, la limite nord de ce township passe à travers une région onduleuse couverte de massifs de peupliers de 6 pouces de diamètre, entrecoupés de petites pièces de prairie, et de saules épais le long des marais et des lacs. Dans les sections 31, 32, 33 et 34, le sol est une marne noire ou sablonneuse de 6 à 18 pouces de profondeur, avec sous-sol d'argile et de gravier. Dans les sections 35 et 36, le sol, bien que plus léger, est encore de bonne qualité. De gros blocs de granit gris apparaissent fréquemment à la surface. Un ruisseau entre dans ce township dans la section 32 et, coulant vers le sud au fond d'une vallée étroite, il relie des lacs situés aux côtés nord et sud de la ligne de base. Un autre cours d'eau plus important, décharge du lac Rond-Sablonneux, dans le township 53, rang 20, traverse la limite nord de la section 35. Il se jette dans un autre lac à environ 3 milles au sud de la ligne. Ces ruisseaux et le lac fournissent un bon approvisionnement d'eau douce dans ces townships, où l'on trouve aussi du bon foin. C'est une bonne région pour l'élevage, comme l'est aussi la vallée de la rivière des Anglais dans le rang 22, où se trouve située Emmaville. A l'ouest de la décharge du lac Rond-Sablonneux, les collines s'élèvent jusqu'à une hauteur de 135 pieds et sont épaissement boisées de peupliers. Une nouvelle route carrossable venant d'Emmaville traverse ce township de l'ouest à l'est à une distance moyenne de 2 milles de la limite nord du township.—*A. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 22.

Township 5.—Le township est une haute prairie dénudée et onduleuse, avec un grand nombre de grandes fondrières. Les éleveurs qui demeurent dans le township récoltent leur provision de foin dans le township 5, rang 21.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township. 6.—Le township est traversé par un grand ravin au fond duquel coule la rivière du Français. Quelques colons sont établis le long de la rivière, où ils s'occupent d'élevage. On trouve quelques massifs de bois dans la vallée.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 7.—Le township est une prairie haute, nue et onduleuse. Un grand ruisseau en traverse le centre dans la direction du sud et se jette dans la rivière du Français. De grandes platières dans la vallée peuvent être facilement irriguées au moyen de ce ruisseau. On trouve de petits massifs de bois sur les versants des coteaux. Le bureau de poste d'East-End est situé sur la section 32.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 35.—Ce township est situé à environ 110 milles à l'ouest de Saskatoon, la ville la plus rapprochée qui soit située près d'une voie ferrée, et à 60 milles au sud-ouest de Battleford, le bureau de poste et l'endroit d'approvisionnement le moins éloigné, et l'on s'y rend des deux endroits par une bonne route carrossable—celle de Battleford traversant le township du nord-est au sud-ouest. Dans les parties nord et est du township, le sol est une forte argile sur sous-sol d'argile, mais dans les parties situées plus au sud et à l'ouest le sol est passablement sablonneux, avec sous-sol d'argile ou de gravier en certains endroits. La partie nord est haute, onduleuse et monueuse, mais à environ deux milles de la limite nord le terrain devient plus uni et beaucoup plus bas. Vers la limite sud, la surface est en certains endroits entrecoupée de buttes et de coteaux de sable. On n'a trouvé ni bois ni broussailles d'aucune sorte. Il y a de nombreux marais à foin dans toutes les parties de ce township, et quelques-

uns sont d'une étendue très considérable, couvrant de 50 à 100 acres. L'un des plus grands se trouve dans les sections 22 et 27, adjacent à la route de Battleford au fort Walsh. Ce marais, ou prairie à foin, comme la plupart des autres en ce district, produit du foin très grossier, tel qu'on en trouve dans les marais des prairies, mais sur les sections 11, 14 et 15 il y a une grande prairie d'herbe à lien d'une très belle qualité et dont la croissance est luxuriante. La plus grande nappe d'eau est un lac alcalin qui couvre une partie des sections 9 et 10. On trouve plusieurs autres petites fondrières alcalines dans les sections 16, 8, 17, 18, 20, 29 et 30, et sur la section 16, tout près de la route, on a trouvé une petite fondrière d'eau douce à près de 100 pieds d'un autre étang salin. C'était à la fin de septembre, la partie la plus sèche de la saison. Il n'y a aucun doute que durant le printemps et le commencement de l'été l'eau douce serait assez abondante dans les fondrières et marais. D'après ce qui a déjà été dit, il est facile de conclure qu'il n'y a pas de chute d'eau dans le township. Lorsque ce township a été subdivisé, le temps était agréablement chaud durant le jour et frais la nuit. A en juger d'après la croissance luxuriante du foin dans les prés et les fleurs sauvages dans la prairie, je crois que le climat est propre à la culture du blé, de l'avoine et de toutes les autres céréales et racines ordinairement cultivées dans les Territoires du Nord-Ouest. On ne trouve aucune espèce de combustible, et l'approvisionnement local le plus près se trouve le long de la rive sud-ouest du lac du Marcheur, où il y a une quantité limitée de peuplier et de cornouiller. Un approvisionnement quelque peu plus abondant de combustible se trouve dans ce que l'on appelle le "bois de 60 milles", situé dans le township 35, rangs 15 et 16, mais même ceci n'est pas suffisant pour les besoins futurs du pays, si ce n'est pour un temps très court. La houille semble être à l'avenir le seul approvisionnement de combustible de cette localité, et autant que l'on sache maintenant la rivière Saskatchewan est l'endroit le plus près d'où l'on puisse la faire venir. On a remarqué que le gibier à plume était très abondant, surtout l'oie de Hutchins, l'oie de neige et plusieurs espèces de canards sauvages. On a vu de temps à autres des grues du Canada, mais on n'y a pas remarqué de poules de prairie. On a trouvé quelques antilopes dans la région, bien qu'on n'en ait pas remarqué dans le township. Cette remarque s'applique également aux blaireaux, renards et loups de prairie, dont on remarque les terriers partout dans les endroits où le sol est le plus léger.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est situé à environ 110 milles à l'ouest de Saskatoon, la ville la plus rapprochée où passe une voie ferrée, et à 60 milles au sud-ouest de Battleford, le bureau de poste et l'endroit d'approvisionnement le moins éloigné. On s'y rend à partir de ces deux endroits par de bonnes routes carrossables, toutes deux traversant directement le township vers l'est et vers l'ouest, celle de Saskatoon allant de l'est à l'ouest, et celle de Battleford traversant l'angle sud-est du township. Le sol du township est en majeure partie composé d'argile forte sur sous-sol d'argile, et je le crois propre à la culture du blé et des produits de la ferme en général. Il y a de nombreux marais où l'on trouve une luxuriante croissance de foin. En conséquence il serait également propre au pâturage. La surface est une prairie onduleuse, avec çà et là des hauteurs de 50 à 75 pieds au-dessus de la région environnante, et de nombreux marais à foin dans les bas-fonds. Il n'y a aucune espèce de bois dans le township, le bois le plus rapproché étant dans la vallée du lac du Marcheur, à 12 eu 14 milles vers le sud-ouest, où se trouve une quantité limitée de peuplier et de cornouiller et où nous nous sommes approvisionnés de combustible. Les nombreux petits marais à foin sont disséminés assez généralement sur tout le township ; il s'en trouve un nombre asez considérable dans les sections situées plus à l'est, et un grand marais est situé sur les sections 28, 29 et 32. Le foin est le foin ordinaire des marais de prairie. Durant la saison de sécheresse l'eau est rare, mais au printemps et au commencement de l'été on en trouve en abondance dans les marais à foin. Durant toute la saison de 1903 on a trouvé quelques fondrières d'eau douce sur les sections 4,

5, 8, 23, 26 et ailleurs. On n'a pas trouvé d'eau alcaline dans ce totwnship, et bien que l'eau ait été rare durant la dernière partie de l'été il est très probable que lorsque le printemps est humide des étendues assez considérables seraient inondées, surtout les parties décrites ci-dessus comme étant des marais à foin, car la forte glaise doit avoir une tendance à garder l'eau à la surface durant un temps considérable. Comme on peut en juger par la description ci-dessus, il n'y a pas de chutes d'eau. D'après l'apparence générale du township, vu la luxuriante croissance de foin et de la végétation en général, telle que les nombreuses fleurs sauvages, etc., je suis porté à croire que le climat de cette région n'est pas trop rude pour la culture du blé, de l'avoine et d'un grand nombre d'autres produits de la ferme. Ce township ayant été arpenté par moi à la fin de septembre, je ne suis pas en mesure de me prononcer au sujet des gelées d'été. Au moment actuel, le combustible que l'on peut se procurer avec le plus de facilité se trouve, comme je l'ai déjà dit, dans la vallée du lac du Marcheur, laquelle s'étend à travers les townships 35, 36, 37 et 38, rang 20, et n'est par conséquent éloignée que de quelques milles à l'est. Cependant, la quantité de bois dans cette vallée est très limitée, et n'est pas du tout suffisante pour les besoins futurs de la région. Une étendue de bois plus considérable, connue sous le nom de "bois de 60 milles", se trouve dans les township 35, rangs 15 et 16, à l'ouest du 3ième méridien, et c'est de là que l'on tire actuellement le combustible pour la région qui l'environne immédiatement dans un rayon de 39 à 40 milles. Autant que l'on sache maintenant, il n'y a dans le township ni couches de houille ni lignite, mais lorsque les voies de transport auront été améliorées, l'on pourra se procurer dans la vallée de la rivière Saskatchewan ce dernier genre de combustible. On n'a trouvé ni carrières de pierre ni minéraux. La seule espèce de gros gibier qu'il y ait dans ce township est l'antilope, que l'on rencontre parfois dans la prairie. A en juger par les nombreuses et profondes foulées que l'on rencontre partout dans la prairie, il est évident que cette région était autrefois habitée par d'innombrables bisons, mais naturellement, ils appartiennent maintenant à l'histoire. Il y a une grande variété de gibier à plume, de canards sauvages surtout, que l'on trouve en très grand nombre dans presque toutes les fondrières, et à certaines saisons de l'année les outardes sont aussi très nombreuses. On rencontre quelquefois des poules de prairie, bien qu'elles soient moins nombreuses dans ce township que dans d'autres localités où il y a du bois ou des broussailles.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est situé à environ 110 milles à l'ouest de Saskatoon, la ville de chemin de fer la plus rapprochée, et à 55 milles au sud-ouest de Battleford, le bureau de poste et le centre d'approvisionnement le plus voisin, et l'on peut s'y rendre de ces deux endroits par d'assez bonnes routes carrossables, celle de Battleford traversant la partie sud-ouest du township 38, rang 21, et celle de Saskatoon traversant le township 36, rang 22. La route conduisant de Battleford à ce township est un peu meilleure que l'autre, et la distance étant beaucoup plus courte, c'est le chemin le plus avantageux. Le sol est principalement composé de forte argile avec sous-sol d'argile, et aux endroits les plus élevés il contient parfois un grand nombre de cailloux. Comme le township 38, celui-ci est très propre au pâturage, mais je crois qu'il est également propre à la culture en général, surtout celle du foin, du blé et des autres céréales. La terre me paraît trop forte pour être très propre à la culture des racines. La surface est en prairie ouverte, et il n'y pousse aucune espèce de bois ou de broussailles. Les parties est et sud du township sont très unies, mais les parties centrale et du nord-ouest sont très accidentées et très montueuses, et un grand lac herbeux dont l'eau est légèrement alcaline est situé dans les sections 19, 20, 29, 30, 31 et 32. Près des rives de ce lac il y a une étendue considérable de terre basse et plate qui paraît être inondée lors des crues. Ces platières basses sont composées d'argile boueuse si molle qu'il est presque partout impossible d'atteindre l'eau du lac. En s'efforçant de se rendre au lac, l'un de mes chevaux s'est tellement embourbé que nous n'avons pu

le dégager qu'avec les plus grandes difficultés et après plusieurs heures d'un rude travail. Le township est particulièrement bien pourvu de marais à foin naturel, les principaux étant situés sur les sections 3, 4, 10, 14, 15, 22, 23 et 33. Le foin de ces marais est gros et rance, mais c'est l'espèce dont on se sert ordinairement dans les Territoires du Nord-Ouest pour hiverner les animaux, et il semble faire un excellent fourrage. En tout, je crois qu'il y a environ deux milles carrés de prairies à foin naturel dans les diverses parties du township, et la surface montueuse fournit une bonne croissance d'herbe de prairie très propre au pâturage. Le township est assez bien pourvu d'eau douce, que l'on peut trouver dans tous ou presque tous les marais à foin. L'eau du grand lac mentionné ci-dessus n'est pas assez douce pour être potable, bien qu'elle ne soit que légèrement alcaline. Il y a deux petits ruisseaux, mais lorsque nous les avons visités durant le mois d'octobre, ils étaient presque secs, l'eau ne se trouvant que çà et là dans les mares du fond des ruisseaux. L'un de ces ruisseaux traverse les sections 9 et 16 et se jette dans le grand lac. L'autre traverse les sections 23, 26, 27 et 35, et se jette dans le lac Vaseux, dans le township suivant. Durant le printemps et le commencement de l'été, le township est abondamment pourvu d'eau douce, et en certains endroits des étendues considérables doivent être inondées. On n'a pas trouvé de chutes d'eau dans le township. La subdivision ayant été faite durant le mois d'octobre, je ne suis pas en mesure de fournir des données exactes en ce qui concerne le climat, mais je crois qu'il n'est pas assez rigoureux pour nuire à la culture des produits ordinairement récoltés sur les fermes du Nord-Ouest. Naturellement, il y a eu des gelées durant mon arpentage, mais je ne saurais dire s'il y a eu des gelées d'été. Il n'y a pas de bois de chauffage dans le township; l'endroit le plus près où l'on peut s'en procurer se trouve dans la vallée du lac du Marcheur. Toutefois, la quantité en est très restreinte, et pour avoir une quantité de bois plus considérable il faut aller à la réserve des sauvages du Faisan-Rouge. A cet endroit l'on trouve de grosses épinettes, du peuplier et du merisier, comme il s'en trouve d'ailleurs dans la vallée de la rivière Saskatchewan. Il ne semble pas exister de charbon dans cet endroit. Nous n'y avons pas trouvé de minéraux ayant une valeur industrielle. Le seul gros gibier dans ce township est l'antilope, que l'on rencontre parfois, avec des loups de prairie et des renards, qui sont très nombreux. Les oiseaux aquatiques étaient nombreux sur le lac et les étangs, surtout les canards et les oies sauvages. Nous n'avons pas vu de poules de prairie.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est situé à environ 110 milles à l'ouest de Saskatoon, la station de chemin de fer la plus rapprochée, et 50 milles au sud-ouest de Battleford, le bureau de poste le plus plus rapproché, et que l'on peut atteindre par de bonnes voies carrossables. La voie qui vient de Battleford traverse le township 36, rang 22. Le chemin qui part de Battleford pour se rendre à ce township est la meilleure des deux routes; la distance à parcourir étant plus courte, elle est nécessairement la plus avantageuse. Le sol est principalement de l'argile forte avec des roches dans certaines localités. Tel qu'il se trouve maintenant, il est bien adapté à l'élevage des bestiaux, attendu que le sol produit une forte moisson d'herbe. Cependant, il est propre à la culture du blé, de l'avoine, et d'autres céréales que l'on produit dans le district de la Saskatchewan, bien qu'il ne soit pas des plus favorables pour cette culture. Comme il y a abondance d'eau, je crois que l'endroit est très propre au pâturage. La surface du sol est accidentée de nombreuses collines et de ravins profonds, dont la plupart se dirigent vers le nord-ouest dans la direction d'une nappe d'eau considérable connue sous le nom de lac Vaseux, qui se trouve dans la partie nord-ouest du canton. Plusieurs de ces collines ont une élévation de 75 à 100 pieds au-dessus du niveau des terres basses, et les ravins sont très profonds, et à certains endroits très abrupts. Dans quelques-uns de ces ravins, on a trouvé une quantité très limitée de petits arbres, des peupliers et des saules ; toutefois pour fournir notre campement de combustible, mais assez, loin d'une quantité suffisante pour fournir du combustible pour les années futures. Les

terrains marécageux où il pousse du foin ne sont pas aussi nombreux que dans d'autres townships, mais l'herbe de prairie y est d'une excellente venue et très abondante dans la plupart des vallées, et même en maints endroits sur les terres élevées; de sorte que le township produit abondamment de l'herbe pour l'élevage des animaux, mais relativement peu de foin. Le township est aussi exceptionnellement bien pourvu d'eau. Dans la partie nord-ouest se trouve une nappe d'eau connue sous le nom de lac Vaseux. Cette eau est douce et parfaitement propre aux besoins domestiques. A part ce lac, il y a plusieurs autres petits étangs, ainsi que trois ou quatre petits cours d'eau douce qui vont tous se jeter dans le lac Vaseux. L'eau de ces ruisseaux est très potable et ne contient que de faibles traces d'alcali. Ces ruisseaux sont d'un faible volume, mais l'eau y coule constamment. Bien que quelques-uns de ces cours d'eau suivent une pente très raide, ils sont totus d'un volume si faible qu'on ne peut s'en servir comme puissance hydraulique. Comme ce township a été subdivisé dans la première partie du mois d'octobre, je ne suis pas en état de faire un rapport quant au climat, mais je crois qu'il sera favorable à la production de toutes les cultures qui se font dans le district. Au moment où j'ai fait mon arpentage, il y a eu des gelées, mais je ne saurais dire si c'était des gelées d'été ou non. Ainsi que je l'ai dit plus haut, plusieurs des ravins ne contiennent qu'une faible quantité de combustible. Si le besoin se faisait sentir d'une plus grande quantité, il faudrait aller dans la vallée du lac du Marcheur, et si le combustible venait à épuiser là, il faudrait recourir à la réserve des sauvages du Faisan-Rouge, où se trouvent des épinettes, des peupliers et des merisiers de bonne dimension. Le charbon semble ne pas exister dans ce district. Il n'y a pas de carrières de pierre, ni de minéraux de valeur économique. Le seul gros gibier que l'on rencontre quelquefois dans ce township et dans le township voisin est l'antilope; mais les blaireaux, les loups de prairie et les renards sont très nombreux; les oiseaux aquatiques sont aussi très nombreux sur la lac Vaseux et les autres étangs. Nous avons vu un grand nombre de canards de diverses variétés ainsi que des oies. Nous avons trouvé quelques poules de prairie parmi les saules et les broussailles dans quelques-uns des ravins.—*J. W. Tyrrell, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Le moyen le plus facile de se rendre dans ce township est de partir de Battleford en se dirigeant vers le sud-ouest par la route du lac Qui-Résonne sur une distance d'environ vingt milles. De là on peut prendre une autre route, moins importante, qui se dirige à gauche dans une direction plus au sud. En suivant cette dernière route, qui tout d'abord est bien marquée et d'un parcours facile, mais qui l'est moins bien ensuite, après un parcours d'environ vingt-deux milles, l'on arrive à un endroit appelé les "Saules", près du lac Killsquaw, près de la limite nord de ce township. Cette route, ainsi que celle du lac Qui-Résonne, est très bonne, peu ondulée, avec abondance d'eau et de pâturages des deux côtés. Le sol dans ce township comprend du sable très léger et de l'argile très compacte; elle est si dure que pour la travailler il faut se servir d'un pic. Cette argile compacte trouvée dans cette partie des Territoires du Nord-Ouest appartient, je crois, à l'âge crétacé, et je ne doute pas qu'il existe des lits de cette argile qui auront beaucoup de valeur pour la manufacture de briques, de tuiles et de ciment, et probablement aussi pour la poterie grossière. Les terre à foin de ce township se trouvent dans la partie sud, près du lac Vaseux, et n'ont qu'une superficie de peu d'étendue. Le sol très léger dont il a été parlé plus haut comprend une lisière d'environ trois milles de longueur par deux de largeur, au sud-est du lac Killsquaw. C'est dans les sections 13, 14, 22, 23, 24, 26, 27, 28, 35 que se trouve principalement ce sol léger, dont l'étendue se trouve d'environ 3,000 acres. Ce sol est presque d'aucune utilité, et en plus d'un endroit le vent y a creusé des ravins, et ailleurs, a créé de petites collines. On y trouve toutefois un peu de pâturage ici et là. Il s'y trouve aussi certaines parties couvertes de saules et de petits cerisiers, ainsi que quelques petits peupliers et baumes de Gilead, mais la quantité en est si peu forte et les dimensions si faibles qu'ils n'ont aucune valeur, et je n'en ai fait mention que dans le but de faire voir que des arbres pousseraient si l'on pouvait

supprimer les feux de prairie. A l'est de Battleford, j'ai voyagé ce printemps pour me rendre dans ce township et d'autres, pour en faire l'arpentage, sur certaines étendues de terrains, maintenant en prairie, mais que j'ai dû contourner en 1879 à cause des arbres qui y étaient. Ces feux de prairie, qui détruisent toute végétation, continuent constamment à faire leurs ravages. Dans le reste du township, à l'exception d'une lisière sur les bords du lac Vaseux, où se trouvent des pierres, des sources salées et des marécages, il existe un sol excellent de marne argileuse et de marne sablonneuse qui avec suffisamment d'humidité et les gelées d'été exceptées, peut produire de bonnes récoltes des grains généralement cultivés au Canada. La surface du township est pour ainsi dire toute de la prairie d'un caractère légèrement onduleux, dénudé d'arbres, à l'exception des petits bosquets déjà mentionnés. Sur les bords du lac Killsquaw, au sud et à l'est, se trouve une certaine étendue de terres basses où il pousse une quantité considérable de foin, soit sur une superficie de cent à deux cent acres, où le foin rapporte de une à deux tonnes par acre. Je ne sais pas le nom de cette herbe, et je ne peux me prononcer sur sa valeur comme fourrage, mais je crois, toutefois, qu'elle fournira du bon fourrage; ce n'est pas le foin ordinaire des marécages, ni le foin des terres élevées. On trouve un très bon marais à foin sur les sections 16 et 17, lequel produirait probablement de 30 à 50 tonnes de foin de bonne qualité; ailleurs dans le township, le foin est rare. Il y a dans ce township, abondance d'eau; il s'y trouve un bon nombre de marais d'eau douce ainsi que les deux grands lacs mentionnés plus haut. L'eau dans ces lacs est un peu saumâtre, mais toute l'eau dans le township est parfaitement bonne pour abreuver les animaux. Il ne s'y trouve pas de ruisseaux dans lesquels l'eau coule constamment; et il n'y a ni chute, ni rapide, ni les autres moyens ordinaires de développer des forces hydrauliques. A en juger par les apparences, je crois que le climat y est sec et que les gelées s'y produisent dans le cours de l'été. On n'y trouve pas de combustible, et j'en ignore l'existence dans les environs de ce township. Il n'y a pas non plus de houille, de lignite, ni de carrières de pierre, mais tout le long de l'escarpement (troisième steppe de la prairie), qui s'étend parallèlement au côté nord du lac Vaseux, à une distance d'environ trois quarts de mille, l'on rencontre çà et là en quantité de grosses pierres granitiques et des roches cristallines qui pourraient servir à des fins de construction. L'escarpement mentionné plus haut et qui se trouve le long, dans les environs et au nord du lac Vaseux, représente indubitablement la descente du troisième au deuxième plateau de la prairie. Cet abaissement du sol est de 150 à 200 pieds ; il est abrupt, rugueux, entrecoupé de ravins et très pierreux. Nous n'avons vu aucuns minéraux utiles, ni d'indices qui aurait pu nous porter à croire qu'il y en avait. Nous avons remarqué quelques antilopes et, sur les lacs, un nombre immense de canards et d'oiseaux aquatiques.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Comme Battleford est l'endroit d'approvisionnement pour le district dans lequel ce township se trouve, le meilleur moyen de s'y rendre c'est de se servir de la route du lac Qui-Résonne, laquelle commence au sud-ouest de cette ville. A environ 43 milles au sud de Battleford, on atteint sur cette route un point qui se trouve à environ trois milles au nord du centre de sa limite septentrionale. A partir de ce point, comme le pays avoisinant est tout de la prairie, il est facile d'atteindre quelque point que ce soit du township. La route ci-dessus mentionnée offre des avantages pour le voyage. Il s'y trouve de l'eau, du fourrage, etc ; il faut en excepter le bois, qui disparaît à quelques milles de Battleford. A l'exception d'une certaine étendue de terrain mesurant de 1,500 à 2,000 acres, et qui se trouve dans la partie nord-ouest, principalement dans les sections 25, 26, 27 et 28, dans lesquelles le sol est une argile compacte et généralement saline, les terres du township sont de la bonne marne argileuse et de la marne sablonneuse très propres à la culture de toutes les espèces de grains généralement produits en Canada, si les conditions climatériques sont favorables. La surface entière du township est de la prairie découverte généralement onduleuse ; il n'y a pas de bois, à l'exception de deux ou trois bosquets de saules.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 22.

Dans les sections 3, 4, 8, 29 et 10, qui se trouvent sur les bords d'un assez grand lac, on rencontre une étendue considérable de terre à foin. J'ai donné à ce lac le nom de "Killsquaw", à la suite d'une tradition sauvage allant à dire que dans les jousr de la chasse au bison, seize sauvagesses de la nation des Cris furent surprises en l'absence des chasseurs de la tribu par un certain nombre de Pieds-Noirs, cruellement massacrées, et jetées dans ce lac, près duquel elles étaient campées pendant que les hommes chassaient le bison. Il est probable que l'on puisse récolter ici de 500 à 1,000 tonnes de fourrage composé d'une herbe qui m'est inconnue, mais qui j'en suis sûr nourrirait bien nos bestiaux. Partout dans ce township, on rencontre de petits marais et des étangs dont la plupart contiennent de l'eau douce et en permanence. Il y a une grande région de marais dans l'étendue de terrain dont le sol est de l'argile compacte mentionnée ci-dessus. L'eau qui s'y trouve est saumâtre et non potable; un petit ruisseau qui coule à partir de ce point vers le sud jusqu'au lac "Killsquaw" est aussi d'une nature saline et l'eau en est mauvais. Le lac "Killsquaw" lui-même est un peu saumâtre et d'une saveur étrange, mais je crois que l'eau en est saine. Je suis certain qu'elle peut servir à l'abreuvage des bestiaux. Il ne se présente aucun endroit où l'on puisse développer des forces hydrauliques dans le township. Quant à la pluie, elle tombe rarement dans ce district ; cependant, il en est tombé suffisamment cet été pour tous les besoins. Il y a lieu aussi de craindre les gelées d'été. On ne trouve pas de combustible dans le township, ni bois, ni charbon, ni lignite. Je ne sache pas où l'on peut s'en procurer facilement hors du township. Je n'ai vu nulle part de pierre à carrière, ni aucun minerai ayant une valeur économique. Je n'ai pas vu de gros gibier, mais les canards et autres oiseaux aquatiques ont été vus en grand nombre sur les lacs et les marais. Ce township serait un excellent district pour l'élevage des bestiaux, pourvu qu'on y érige de grandes étables destinées à les abriter pendant l'hiver. Quant aux pâturages d'été, ils ne peuvent être surpassés, et l'on peut se procurer une abondante quantité de fourrage pour l'hiver.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Le meilleur chemin à prendre pour arriver à ce township est la route du lac Qui-Résonne, qui le traverse diagonalement du nord-est au sud-ouest. C'est une bonne route pour le voyageur. Le sol est généralement composé de marne argileuse forte de la meilleure qualité et pouvant produire les grains, etc., cultivés ordinairement sur une ferme, si les conditions climatériques sont favorables. La surface de ce township est modérément onduleuse et le tout est de la prairie. Il ne s'y trouve pas de bois à l'exception de quelques bosquets de saules près de la limite nord. Il n'y a pas de prés à foin mais l'on peut couper presque partout dans le twonship une quantité relativement considérable de foin sur les hautes terres. L'eau n'est pas abondante excepté dans la partie septentrionale, où il y en a une quantité suffisante dans les étangs ; elle est de bonne qualité. Il n'y a pas de ruisseaux où l'eau coule constamment et pas de chutes d'eau. Selon moi, il est à craindre qu'il y ait trop de gelées d'été pour cultiver les céréales avec succès. Il n'y a pas que je sache de combustible, ni de charbon, ni de lignite. Il n'y a pas non plus de pierre propre à établir des carrières. Il y a beaucoup de pierres de surface disséminées ici et là, lesquelles pourraient à la rigueur servir à la construction de murs. On n'y a découvert aucun minérai économique. On a rencontré quelques antilopes et quelques canards ; le gibier d'autre espèce y est très rare.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Le moyen le plus facile d'atteindre ce township est de se servir de la route du lac Qui-Résonne à partir de Battleford. Cette route, qui se dirige vers le sud-ouest, devra être parcourue sur une distance d'environ trente-deux milles, puis être abandonnée à gauche, et le voyageur traversera la prairie dans une direction franc ouest sur une distance d'environ quatre milles, pour aboutir au township vers son angle sud-est. Le voyage sur cette route se fait bien, et les quatre milles de prairie se trouvent être un terrain élevé et sec, bien qu'un peu raboteux. Dans tout le township le sol est bon; il se compose surtout de bonne marne argileuse de grande fertilité, capable de produire les grains ordinairement cultivés en Canada, si

les conditions climatériques sont favorables. Ce township est exclusivement de la prairie, sans bois d'aucune sorte, et ayant une surface onduleuse en général. Dans la partie méridionale se rencontre une couple de crêtes basses et formées de gravier, mais elles ne nuisent pas aux sections dans lesquelles elles se trouvent. Au contraire, elles pourront être plus tard d'une grande valeur pour la construction des chemins, des édifices en béton, etc. Il n'y a pas de grandes terres à foin ; cependant on en peut récolter, ici et là dans le township, une bonne quantité; toutefois le sol est rugueux et pourrait endommager les faucheuses. Comme le sol est fort et pesant, il se trouve recouvert d'un gazon très compact. L'eau se trouve généralement bien répartie dans le township. Il y en a une bonne quantité dans les lacs et les marais, et autant que j'ai pu voir dans le cours de cette saison, l'eau s'y trouve en permanence. A l'exception de celle qui se trouve dans deux petits lacs, dans les sections 19 et 20, l'eau dans le township est bonne et pure. Les lacs mentionnés sont salins et répandent une très mauvaise odeur. Il n'y a aucune chute d'eau dans le township, et aucun moyen d'en établir. Tout indique que le climat y est sec, avec probabilité de gelées d'été. On peut difficilement se procurer du combustible, car il n'y a pas de bois dans le township ni dans les environs. On n'y a découvert aucun lit de charbon, ni autre combustible de cette nature, ni de lits de pierre où l'on aurait pu ouvrir des carrières. On n'y a trouvé aucuns minéraux ayant quelque valeur, et je n'ai rencontré aucun indice qui aurait pu me faire croire à l'existence probable de tels minéraux. Quelques antilopes ont été vues et l'on a trouvé sur les lacs un nombre immense de canards et d'autres oiseaux aquatiques.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township, qui se trouve presque directement à l'ouest de la ville de Battleford, peut-être le plus facilement atteint de cette ville par la route du lac Qui-Résonne allant au sud-ouest. Cette route est facile à parcourir, et en la suivant sur une distance d'environ 30 milles à partir de Battleford, puis en s'en éloignant vers le nord-ouest sur un parcours d'environ 8 milles sur un bon terrain de prairie, on arrive dans la voisinage de l'angle sud-est, et de là il est facile d'atteindre n'importe quelle partie du township. Le sol y est partout bon, et en grande partie de marne argileuse. Dans des conditions climatériques favorables, il peut produire en abondance toutes les céréales ordinairement cultivées au Canada. Le township cimprend exclusivement des terres de prairie; il n'y a pas de bois et sa surface est en général onduleuse. Dans les parties nord-ouest et sud-ouest on rencontre quelques petites collines sur lesquelles sont disséminées un bon nombre de pierres de surface. On n'y rencontre pas de grandes étendues de prairies; cependant on peut y récolter, ici et là, une quantité de foin suffisante pour les premiers besoins des colons. Toute l'eau trouvée dans ce township est bonne et pure. En général, il s'y trouve en maints endroits un assez bon nombre d'étangs et de marais dans lesquels il y a toujours de l'eau. Toutefois, sous ce rapport, la partie nord-est n'est pas aussi favorisée que le reste du township. Il n'y a d'ailleurs aucune possibilité d'y développer des forces hydrauliques. On n'y rencontre aucun combustible, ni indices de l'existence de charbon ou de lignite. Le bois pour toutes fins est rare dans cette localité, et je ne sais pas où l'on peut s'en procurer facilement. On me dit qu'il y a du bois le long de la rivière Bataille, deux townships plus au nord. Il y a aussi au nord-est, dans le township 44, rang 21, dans la vallée du ruisseau Cutknife, quelques bocages de peuplier d'assez bonne dimension, mais il est très difficile de se procurer de ce bois, à cause de la profondeur et de la descente escarpée des ravins où croît ce bois. On n'y a trouvé aucun lit de pierre ni aucun endroit propre à ouvrir des carrières, ni aucuns minéraux utiles. On n'y a rencontré aucun gros gibier, mais sur les lacs, dans la partie sud-ouest, on a vu des canards de diverses espèces en grand nombre, ainsi que d'autres oiseaux aquatiques. Ce township a de la valeur pour l'élevage des bestiaux, vu que le pâturage est splendide et que l'eau est suffisamment abondante.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 22.

Township 44.—On peut atteindre facilement ce township en partant de Battleford et en suivant la route qui traverse la réserve de Poundmaker. Cette route d'un parcours facile passe à l'ouest le long et un peu au nord de ce township. Entre Battleford et le point le plus rapproché de ce township la distance est d'environ 36 milles. On y trouve toutes les différentes sortes de sol, à l'exception du plus léger et du plus compact, de sorte que, en moyenne, le sol y est vraiment bon. Dans l'Ontario, du sol de cette nature serait considéré comme bien bon et propre à toutes sortes de cultures. Le township est tout en prairie, sans bois, excepté un peu de broussailles de saules près de deux petits lacs dans la partie sud du township et deux bosquets de saules sur la limite nord, dans les sections 34 et 35. Il ne s'y trouve pas de grandes étendues de terres à foin, cependant on peut en trouver une certaine quantité sur certaines lisières de terrains bas le long des divers ruisseaux et des fossés d'égouttement que l'on trouve un peu partout. Le township contient de l'eau en abondance. Il s'y trouve partout des ruisseaux et des marais à eau permanente, et, sauf très peu d'exceptions, l'eau est bonne et pure. Il y a dans le township un cours d'eau qui est plus important que les autres, sans être toutefois d'un fort volume, et il n'y a pas de chutes le long de son cours. La vallée qu'il traverse est très profonde, et il serait possible d'y construire un barrage qui permettrait de créer un étang ayant une étendue de 50 à 100 acres. Le cours d'eau alimentant cet étang ne mesurerait probablement jamais moins que 4 pouces de profondeur et 2 pieds de largeur, avec un courant d'un mille à l'heure. Je ne saurais dire de combien son volume serait plus considérable à l'époque de la crue des eaux, ni combien de temps l'eau y resterait haute. Peut-être la quantité moyenne de l'eau amenée par ce ruisseau au cours de l'année serait-elle du double, car je suppose que l'eau n'y resterait pas haute plus d'un mois au printemps. On trouverait dans les sections 25 et 26 des endroits favorables pour y construire ce barrage. Les observations que j'ai faites me portent à croire que le climat y est sec et qu'il y a à craindre des gelées d'été. Lors de mon examen du township, je n'ai pu en juger, parce qu'il y avait eu des averses tout l'été dans ce district. Je n'ai trouvé aucun combustible, ni gisements de houille ou de lignite. L'on m'a dit que l'on pouvait se procurer une assez bonne quantité de bois le long de la rivière Bataille, à six milles plus au nord, mais je n'ai pu m'assurer de la chose. Je n'ai vu aucun lit de pierre propre à y ouvrir des carrières. On n'y a découvert aucuns minéraux utiles. Je n'ai pas rencontré de gros gibier, mais les canards étaient très nombreux dans les marais et les lacs. Depuis que j'ai terminé l'arpentage de ce township, j'ai appris que trois "squatters" s'y sont établis. L'un d'entre eux y a ouvert un magasin assez considérable, dans le but de précéder les colons et de faire, en attendant, le commerce avec les sauvages qui sont sur les réserves non loin d'ici, ainsi qu'avec les quelques colons blancs établis au nord et au sud de l'endroit.—*Fred. W. Wilkins, A.T.F., 1903.*

Township 50.—La route du lac aux Oignons commençant à Battleford traverse le township. C'est une assez bonne route, avec de bons ponts. Le sol est généralement une bonne marne argileuse de couleur foncée, avec sous-sol d'argile. Les parties les plus élevées sont passablement pierreuses. La surface est onduleuse et se compose d'environ deux tiers de prairie et d'un tiers de sol couvert de petits peupliers et de saules. Il s'y trouve un bon nombre de petits étangs et de marais contenant de l'eau douce. La vallée de la Saskatchewan est très raboteuse et profonde ; les versants ont une hauteur de 200 à 250 pieds. Les sommets de ces versants sont espacés d'un mille. Elle coupe le township depuis un point au milieu de la limite ouest jusqu'à l'angle sud-est. Le bois comprend surtout du peuplier allant jusqu'à huit pouces de diamètre, et d'une forte quantité de broussailles de saules. Il y a une certaine quantité de liards propres à la construction le long de la rive sud de la rivière. On peut obtenir une bonne quantité de foin sur de petites lisières de terrains bas autour des marais. L'herbe est très longue et bien fournie partout dans le township, et pourrait probablement être recueillie pour servir de fourrage sur les hautes terres. Il y a abondance d'eau four-

nie par la rivière de l'Anglais, cours d'eau rapide mesurant 50 chaînons de large et 3 pieds de profondeur. L'eau est aussi fournie par la Saskatchewan et de nombreux étangs. Le township est hors de danger d'inondation. Le climat est variable, mais il n'y a guère à craindre les gelées d'été. Il n'y existe pas de chutes d'eau. Le combustible est fourni par de petits peupliers disséminés partout dans le township. On n'y rencontre pas de carrières de pierre ni de minéraux. On y a vu de nombreux canards, des poules de prairie et quelques daims. Ce township est propre à l'élevage sur une petite échelle ainsi qu'à la culture mixte.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Township 51.—La route entre Battleford et le lac aux Oignons coupe l'angle sud-ouest de ce township et est très bonne. Dans les deux rangées de sections le plus à l'est le sol est bon, mais dans les parties du centre et de l'ouest il est plus sablonneux et pierreux. Le township est plutôt adapté au pâturage. La partie est est assez boisée de peuplier de 2 pouces à 10 pouces de diamètre. Le centre se compose de terres de prairie ouverte, et la partie ouest de prairie avec des bosquets de peupliers et de saules. Il s'y trouve une assez forte quantité de bon foin, surtout le long de la rivière de l'Anglais, des lacs, et sur les lisières basses autour des étangs. Il y a abondance d'eau douce et permanente dans les étangs et les lacs, ainsi que dans la rivière de l'Anglais, qui est un cours d'eau rapide ayant environ 40 chaînons de largeur et 3 pieds de profondeur. Après de fortes pluies, il y a danger d'inondation sur de grandes étendues dans les terres basses du voisinage de la rivière de l'Anglais. Il n'y a pas de chutes d'eau. L'été a été très humide et froid. Le seul combustible est le peuplier, que l'on trouve en plus ou moins grande quantité sur presque chaque section du township. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Durant la belle saison l'on rencontre beaucoup de canards et de poules de prairie partout dans le township.—*T. S. Gore, A.T.F., 1903.*

Rang 23.

Township 35.—Une route allant de Battleford aux fourches de la rivière du Daim-Rouge passe à un mille et demi à l'est de l'angle sud-est de ce township. A l'exception de la traverse à l'extrémité nord du lac du Marcheur, laquelle peut être molle dans la saison des pluies, cette route est en très bon état et la plus commode pour arriver au township. Le sol est surtout de l'argile avec un dépôt de marne noire ou argileuse à la surface, et de première classe pour la culture du blé. Le township et tout en prairie onduleuse ; il n'y a aucun bois. On peut récolter du foin autour de tous les étangs, dont plusieurs s'assèchent en été, mais l'herbe de prairie est courte et peu fournie. On n'y a rencontré aucun grand marais à foin. Dans tous les étangs l'eau était douce, mais dans les lacs elle était légèrement alcaline. Pas d'eau courante. Au mois de septembre il y a eu des gelées plus ou moins fortes chaque nuit, mais les journées étaient belles et chaudes. On peut se procurer une faible quantité de combustible près du lac du Marcheur, mais s'il est nécessaire d'en avoir plus abondamment il faut se rendre à la rivière Bataille. Il n'y a pas de carrières de pierre. On a rencontré beaucoup de canards et d'oies, et quelques antilopes.—*H. B. Proudfoot, A.T.F. 1903.*

Township 36.—Une route qui croise celle qui va de Battleford à Swift-Current, près de la neuvième ligne de connection, traverse ce township, et se trouve par conséquent la plus commode pour l'atteindre. Cette route est trtès ancienne, et n'est que faiblement marquée à certains points, mais elle est assez sèche. Il s'y trouve des côtes assez raides dans la partie sud du lac du Marcheur. Le sol est exclusivement d'argile, avec en certains endroits un dépôt alluvial de marne argileuse en couches plus ou moins profondes, ce qui constitue un excellent terrain pour la culture du blé. La surface est toute de la prairie onduleuse ; il n'y a aucun bois. On peut y récolter du foin autour de la plupart des étangs, mais l'herbe de prairie y est courte et peu fournie. Pas d'eau courante. Dans les petits étangs l'eau était douce, mais dans les lacs

elle était très alcaline. Il n'y a pas de chutes d'eau. Climat: au commencement de septembre le temps était très beau, mais il y a eu de fortes gelées chaque nuit. On a trouvé un peu de bois sec autour du lac du Marcheur, dans le rang 20; pas d'autre combustible plus rapproché. Il n'y a ni carrières de pierre, ni minéraux. Gibier : des canards et quelques antilopes.—*H. B. Proudfoot, A.T.F. 1903.*

Township 37.—La route allant de Battleford au lac du Marcheur passe à quelques milles à l'est de la limite est de ce canton, et se trouve la route la plus commode pour l'atteindre. Le sol se compose surtout d'argile reposant sur un dépôt alluvial de marne argileuse éminemment propre à la culture de toute espèce de grain. La surface du township est toute de la prairie onduleuse et il n'y a pas de bois. On peut récolter du bon foin autour de la plupart des étangs. Dans la rangée sud des sections se trouve un marais à foin considérable. Il était comparativement sec à l'époque de l'arpentage (octobre). A l'exception du grand lac sur la frontière ouest et dont l'eau était très alcaline, l'eau de tous les marais et étangs était douce. Pas d'eau courante. Durant la seconde semaine d'octobre, 1903, les jours étaient beaux et chauds, mais il y a eu de très fortes gelées chaque nuit. Le combustible le plus rapproché se trouvait au lac du Marcheur, dans le rang 20 ; il y a là une petite quantité de peupliers et d'érables. Il n'y a ni carrières de pierre, ni minéraux. On y a rencontré quelques antilopes, des canards et des oies.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 38.—La route allant de Battleford au lac du Marcheur passe à environ 10 milles à l'est de l'angle sud-est de ce township, et est plus commode pour l'atteindre. Le sol est surtout de l'argile sur un sous-sol alluvial de marne argileuse, bien propre à la culture du blé. La surface est toute de la prairie découverte, onduleuse sur le côté ouest du grand lac, avec collines sur le côté est. Il n'y a aucun bois. On peut récolter du blé autour des fondrières et des étangs, mais il ne s'y trouve pas de marais de grande étendue. Dans tous les petits lacs et les étangs l'eau est douce, mais dans le grand lac, elle est quelque peu alcaline. Il n'y a pas d'eau courante. Au commencement du mois d'octobre 1903, les jours ont été beaux et chauds, mais nous avons eu de fortes gelées chaque nuit. Il n'y a pas de bois dans le township. Le combustible le plus rapproché est le bois mort autour du lac du Marcheur. Il n'y a ni carrières de pierre, ni minéraux. On y trouve quelques antilopes, des canards et des oies en grand nombre, mais nous n'y avons pas vu de poules de prairie.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 39.—On atteint ce township par la route allant de Battleford au lac Qui-Résonne, dont on retrouve les traces jusque dans le township 41, rang 23. Elle est en bon état. La surface est de la prairie découverte, onduleuse dans les parties nord et ouest. Le sol varie entre la marne sablonneuse et l'argile, de deuxième et de troisième classes; il est propre à la grande culture. Le tiers sud-est du township est de la prairie découverte, raboteuse, parsemée de collines inégales et de lacs, avec pierres et alcali dans le fond. Le sol est grande partie de l'argile alcaline ; il est presque de quatrième classe. Cette partie du township pourrait servir à l'élevage des moutons. Il y a peu de bois, à l'exception de quelques peupliers pouvant mesurer six pouces de diamètre et que l'on trouve dans les parties nord des sections 27 et 28 sur le versant qui descend au lac du Geai. L'eau des lacs est très alcaline. On y trouve peu d'eau douce excepté dans les étangs. Un petit ruisseau d'eau douce prend sa source dans le quart nord-ouest de la section 28 et va se jeter dans le lac du Geai. Un autre ruisseau d'eau douce part de la section 24 et se jette dans le lac End. Le combustible comprend du peuplier sec que l'on se procure dans les parties nord des sections 27 et 28. Il n'y a dans le township ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni foin, ni indices de la présence de minéraux. Le climat est très bon. Le gibier consiste surtout en canards sauvages. La section n° 1 est de la prairie découverte, parsemée de collines et de ravines. On trouve dans les bas-fonds des pierres, des cactus sauvages et des traces d'alcali. Une route pour les voitures traverse le quart sud-est de cette section. La section n° 2 et la moitié est de la section n° 3 sont très rugueuses

et parsemées de collines inégales et de gorges. On trouve des pierres sur le sommet de ces collines. Dans les fonds se trouvent des traces d'alcali. On pourrait sans doute y réussir dans l'élevage des moutons. La moitié ouest de la section 3 est presque toute occupée par le lac de l'Oreille. Les sections n°s 4, 5, 6, 7, 8 et 9 sont de la prairie découverte modérément onduleuse. Les sections 6 et 7 contiennent plusieurs petits étangs. Les sections 5, 9, 8 et 4 penchent vers le lac de l'Oreille ; elles sont toutes propres à la grande culture. Le quart nord-ouest de la section 10 est de la prairie découverte, onduleuse, avec des collines de gravier; il est propre au pâturage. Le quart de section sud-ouest est entrecoupé par le lac de l'Oreille; il y a un bon pâturage autour de ce lac. La moitié est est entrecoupée de collines et de ravins et est propre à l'élevage des moutons. Les sections 11, 12, 13, 14, 15 et la moitié est de 16, sont de la prairie découverte très raboteuse, entrecoupée de collines inégales et de ravins dans lesquels on trouve des pierres, de l'alcali et des cactus sauvages. Elles sont propres à l'élevage des moutons. La section 14 et le quart nord-ouest de la section 13 sont entrecoupés par le lac End. La moitié ouest de 16 et la moitié de 17 sont des terres basses, humides, contenant plusieurs marais alcalins et des pierres détachées. Le quart nord-ouest de la section 17 est occupé en partie par le lac des Roseaux. La moitié sud de 17 est de la prairie modérément onduleuse, avec des bouquets disséminés de broussailles de saules, et est propre à la grande culture. La moitié nord de la section 18 est occupée en partie par le lac des Roseaux; le reste de la seconde est de la prairie découverte, onduleuse, et est propre à la grande culture. Les sections 19 et 20 sont de la prairie découverte, onduleuse, élevée avec des collines de gravier, et sont propres au pâturage. La moitié sud de 19 et le quart sud-ouest de la section 20 sont occupés en partie par le lac des Roseaux. La section 21 est de la prairie onduleuse, élevée et découverte, avec des collines de gravier; elle est propre à l'élevage des moutons. Les sections 22, 23 et 24 sont très rugueuses, entrecoupées de collines inégales et de ravins; elles sont propres à l'élevage des moutons. On trouve dans les baisseurs des traces d'alcali. La section 23 et la moitié ouest de 24 sont presque totalement occupées par le lac End. La section 25 et la moitié sud de 26 sont entrecoupées par une coulée contenant de petites collines inégales, des pierres et de l'alcali. La moitié nord de 26 est de la prairie découverte, onduleuse et propre au pâturage. La section 27 et la moitié sud de 28, sont de la prairie découverte, modérément onduleuse, contenant plusieurs étangs, et propres à la grande culture. Le quart de section nord-ouest de 28 est entrecoupé par un ravin qui aboutit au lac du Geai, et le quart de section nord-est, par le lac lui-même. Sur le côté sud de ce lac croissent quelques peupliers qui peuvent mesurer jusqu'à six pouces de diamètre. Un ruisseau d'eau douce prend sa source dans le quart de section nord-ouest et va se jeter dans le lac du Geai. Les sections 29 et 30 sont de la prairie modérément ondulée, propres au pâturage. Les sections 31, 32 et 33 sont de la prairie découverte, légèrement ondulée et propre à la grande culture. La moitié sud et le quart nord-est de la section 34 sont occupés en partie par le lac du Geai. Le quart de section nord-ouest est de la prairie découverte légèrement ondulée et propre à la grande culture. La section 35 est entrecoupée dans sa moitié ouest par le lac du Geai; les terres avoisinant le lac sont raboteuses, mais à une certaine distance règne de la prairie découverte, légèrement ondulée, propre à la grande culture. La moitié est de la section 35 et la moitié ouest de la section 36 sont coupées au milieu par un ravin qui part du lac du Geai. En arrière du ravin, la terre est propre à la grande culture. La moitié est de 36 est coupée par un ravin profond contenant des pierres et de l'alcali. C'est ce même ravin qui traverse diagonalement le township 40, et semble aboutir au lac End, bien qu'il s'y trouve plusieurs passages étroits qui sont tournés vers le lac Vaseux.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 40.—On atteint ce township par la route allant de Battleford au lac Qui-Résonne. Cette route pénètre dans le township 41, rang 22. On n'a pu en trouver de traces dans le township 40, rang 23. Les sections 1, 12, 13, 14, 23, 24, 22, 27,

26, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 sont rugueuses et coupées par une large vallée qui contient des marais alcalins, des pierres et des broussailles de saules. La partie de ce township au nord de cette vallée est de la prairie découverte, presque plane, et propre à la grande culture. La partie au sud est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, et généralement propre à la grande culture. Le sol est une marne riche et profonde, avec un sous-sol sablonneux et de première, deuxième et troisième classes. On trouve des peupliers en quantité limitée dans les ravins qui se trouvent dans la partie est de la section 33 et sur le versant de la vallée qui se trouve dans les parties nord des sections 28 et 29. Quelques-uns de ces arbres avaient un diamètre de 8 pouces. L'eau dans les lacs de ce township est très alcaline, mais on trouve de l'eau dans les étangs, qui sont nombreux dans le centre de la partie sud. Un ruisseau d'eau douce qui part de la section 27 coule dans une direction nord-ouest à travers les sections 28, 33 et 32 et se jette dans le lac des Mouettes. La partie est de la section 26 se compose de bonnes terres et de marécages produisant du bon foin ; il en est de même de encore du foin dans le quart de section nord-est de la section 4. Le combustible consiste en peuplier sec qui provient des parties nord des sections 28 et 29. Il n'y a dans ce township ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni indices de la présence de minéraux. Le gibier comprend le canard sauvage, le rat musqué et l'antilope. Le climat est très bon. La section n° 1 est coupée dans sa moitié est par une large vallée contenant des pierres et des marais alcalins. Sa moitié ouest est de la prairie découverte, onduleuse, propre à la grande culture. Les sections 2 et 3 sont de la prairie découverte, légèrement onduleuse, propre à la grande culture. Le quart de section nord-ouest de la section 3 et le quart de section nord-est de la section 4 sont coupés par un grand marécage produisant du bon foin sur son côté ouest. Les moitiés ouest des sections 4, 5 et 6 sont de la prairie découverte, onduleuse, avec quelques étangs, et sont propres à la grande culture. Les sections 7, 8 et 9 sont de la prairie découverte, onduleuse, avec un certain nombre d'étangs; elles sont propres à la grande culture. Le quart de section sud-ouest de la section 10 est presque tout occupé par le lac des Microbes. Le reste de la section et la section 11 sont de la prairie découverte, onduleuse, avec un certain nombre d'étangs, et sont propres à la grande culture. La section 12 est coupée par une large vallée contenant des marais alcalins et des pierres, dans sa partie centrale, et par des collines de sable dans sa partie ouest. La partie centrale au nord renferme le lac Sink. Ce qui reste de la partie est est de la prairie découverte, légèrement onduleuse. La section 13 est coupée dans sa moitié ouest par une large coulée contenant des lacs, des pierres et de l'alcali. Le lac Sink occupe la plus grande partie de cette moitié. La moitié est est entrecoupée sur son côté est par des ravins qui viennent aboutir à la coulée. Le reste de cette moitié est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, propre à la grande culture. La section 14 est coupée dans sa moitié nord par une coulée. Le lac Gordon occupe une partie du quart de section nord-est. Le quart de section sud-est est entrecoupé de collines de sable. Le quart de section sud-ouest est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, avec quelques étangs, et propre à la grande culture. La section 15 est entrecoupée dans son quart de section nord-est par de petites collines de sable. Le reste de cette section est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, et propre à la grande culture. Les sections 16, 17 et 18 sont de la prairie découverte, légèrement onduleuse, avec un certain nombre d'étangs, et sont propres à la grande culture. Les sections 19 et 20 sont de la prairie onduleuse, avec des bouquets de saules et des broussailles de peuplier disséminés ici et là; elles sont propres à la grande culture. La section 21 est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, avec quelques étangs, et propre à la grande culture. Section 22 ; la moitié nord et le quart de section sud-est sont entrecoupés de vallons et de collines de sable. Le quart de section sud-ouest est de la prairie découverte, légèrement onduleuse, et propre à la grande culture. La section 23 est fréquemment entrecoupée par des coulées. Le lac Gordon couvre la plus grande prairie découverte légèrement onnduleuse et propre à la grande culture. La section 24 est entrecoupée dans son quart de section sud-ouest par la coulée et des ravins. La

moitié est et le quart de section nord-ouest sont de la prairie découverte, légèrement onduleuse, propre à la grande culture. La section 25 est de la prairie presque plane couverte d'un pré à foin et d'un marais. La section 26 est entrecoupée dans le coin sud-ouest par des ravins qui aboutissent à la vallée. Le reste de la section est de la prairie découverte presque plane propre à la grande culture. La moitié est est en partie couverte par une prairie à foin. La section 27 est dans son quart de section nord-est de la prairie découverte, presque unie, et propre à la grande culture. Le reste de cette section est entrecoupé de ravins et de coulées. Un ruisseau d'eau douce part de ce quart de section et coule jusqu'à la section 28. Le quart de section sud-ouest de la section 28 est de la prairie légèrement onduleuse, avec des bouquets de saules et de broussailles de peuplier disséminés ici et là. Le reste de cette section est entrecoupé par la coulée et des collines de sable. Dans la moitié nord de cette section croissent quelques peuliers, dont quelques-uns atteignent un diamètre de 8 pouces. La moitié nord est traversée par un ruisseau d'eau fraîche de source. Dans leurs moitiés sud, les sections 29 et 30 sont de la prairie légèrement onduleuse, avec des bouquets de saules et des broussailles de peupliers, et sont propres à la grande culture. Les moitiés nord sont entrecoupées de collines de sable et de ravins qui aboutissent à une coulée. Dans la moitié nord de la section 29 croissent quelques peupliers dont quelques-uns atteignent un diamètre de 8 pouces. La section 31 est entrecoupée de collines de sable. Le lac des Mouettes couvre une partie du quart de section nord-est. La section 32 se trouve dans la vallée. Elle est entrecoupée dans sa moitié sud par des collines de sable, et dans sa moitié nord par le lac des Mouettes. Un ruisseau d'eau fraîche de source coule à travers le quart de section nord-est et va se jeter dans le lac des Mouettes. La section 33 est entrecoupée par des ravins profonds et une vallée ; dans quelques-uns des ravins on a trouvé des peupliers mesurant jusqu'à 8 pouces de diamètre. Le quart de section nord-est est de la prairie découverte presque unie. Un ruisseau d'eau fraîche de source coule dans une direction nord-ouest à travers la moitié sud de cette section. Le coin sud-ouest de la section 34 est entrecoupé de ravins qui aboutissent à une coulée. Le reste de cette section et la section 35 sont de la prairie découverte presque unie et propres à la grande culture. Dans sa moitié nord et le quart de section sud-ouest, la section 36 est de la prairie découverte, presque unie, et propre à la grande culture. Dans le quart de section sud-est se trouvent de bonnes terres à foin et un marais.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On atteint ce township par la route allant de Battleford au lac Qui-Résonne, et qui pénètre dans le township 41, rang 22, mais dont on perd les traces dans le township 41, rang 23. Elle est en bon état. Le sol varie entre une marne légère sur un sous-sol de sable blanc et une marne compacte sur un sous-sol d'argile. La partie est est de la prairie découverte, à surface presque unie et et bien que le sol en soit léger, tout semble indiquer qu'elle est propre à la grande culture, vu l'abondance de l'herbe. La partie ouest est coupée par une large coulée qui contient des lacs, des pierres et de l'alcali, avec plusieurs ravins profonds qui aboutissent à cette coulée. On trouve dans quelques-uns de ces ravins des peupliers mesurant jusqu'à huit pouces de diamètre. Cette partie du township est propre à l'élevage en grand des bestiaux. Le seul bois qui croisse dans le township se trouve dans les ravins des parties ouest des sections 4, 9 et 18; c'est du peuplier, et quelques-uns de ces arbres mesurent jusqu'à 8 pouces de diamètre. Toutefois la quantité en est restreinte. On trouve du foin, mais d'une qualité inférieure, dans les sections 7 et 18, autour des lacs; on en trouve aussi dans la section 37, sur les parties basses de la coulée. L'eau des lacs de la coulée est très alcaline. L'eau du lac aux Rats-Musqués est moins alcaline, et l'on peut s'en servir. Un ruisseau d'eau douce part de la section 33, et traverse dans une direction ouest les sections 32 et 31 ; un autre part de la section 4, coule vers l'ouest et va se jeter dans le lac des Mouettes ; un autre part du lac aux Rats-Musqués, coule vers le sud et sort du township près de son angle

sud-est. Dans les parties plus élevées du township l'eau des étangs est douce, mais dans la vallée elle est très alcaline. Le combustible consiste en peuplier sec que l'on peut se procurer dans les ravins de la section 4. Il n'y a dans ce township ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni indices de la présence de minéraux. Le climat est bon. Le gibier consiste en canards sauvages, en oies, en rats musqués et en antilopes. Les sections n°s 1, 2, 3, 10, 11, 12, et les moitiés est des sections 9 et 4, sont de la prairie découverte et unie, coupée par le lac aux Rats-Musqués, et est propre à la grande culture. Les sections 14 et 15 sont de la prairie unie contenant des broussailles de saules, et sont propre à la grande culture. Les sections 16 et 17 sont de la prairie découverte, légèrement ondulée, et propres à la grande culture. Le quart de section sud-ouest de 17 est entrecoupé par une coulée et des ravins. On trouve dans ces ravins quelques peupliers dont les diamètres vont de 6 à 8 pouces. La moitié ouest de la section 20 est de la prairie découverte et onduleuse. La moitié est de la section 24 et les sections 21 et 22 sont de la prairie légèrement ondulée, et propres à la grande culture. Les sections 23 et 24 sont de la prairie découverte légèrement ondulée. La section 23 est coupée dans sa moitié est par le lac aux Rats-Musqués, et la section 24 est coupée dans son quart de section sud-ouest par le même lac. Ces sections sont propres à la grande culture. Les sections 25, 26 et 27 sont de la prairie découverte légèrement ondulée, avec quelques étangs, et propres à la grande culture. Les sections 28 et 29 sont de la prairie découverte, ondulée, propre à la grande culture. La moitié ouest de la section 34 et les sections 33 et 32 sont de la prairie entrecoupée de ravins et de collines, et sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Un ravin profond qui commence dans la section 33 court à l'ouest à travers les sections 32 et 31. Ce ravin contient du peuplier qui mesure jusqu'à 6 pouces de diamètre et un ruisseau d'eau fraîche de source. Les moitiés ouest des sections 4 et 9 sont très raboteuses et entrecoupées de ravins profonds dans lesquels on trouve du peuplier mesurant jusqu'à 8 pouces de diamètre. Elles sont plutôt propres à l'élevage en grand des bestiaux. La section 5 et la moitié est de la section 6 se trouvent comprises dans une large coulée, et sont très raboteuses et entrecoupées par des hautes collines et le lac des Mouettes. La moitié ouest de la section 6 est très raboteuse et entrecoupée par des collines de sable. La section 8 est très raboteuse et entrecoupée par une coulée et des ravins profonds dans lesquels croissent des peupliers dont le diamètre atteint jusqu'à 8 pouces. La section 7 est très raboteuse et entrecoupée dans sa moitié est par des ravins profonds. La moitié ouest se trouve dans le creux d'une coulée; elle est marécageuse et couverte d'alcali. Il y pousse du foin, mais d'une qualité inférieure. Le quart de section nord-ouest est coupé par le lac Seul. La section 18 est coupée dans sa moitié ouest par le lac Seul, et cette moitié se trouve dans le fond d'une coulée qui est couverte d'alcali; cependant il y pousse du foin. La moitié est de la section 18 est coupée par des ravins profonds. Les moitiés ouest sont très raboteuses et entrecoupées par une coulée et des ravins profonds. Ces sections sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Un ruisseau d'eau fraîche de source coule vers l'ouest à travers la section 31. Cette vallée, qui commence à la frontière sud de la section 4 et passe à travers la rangée ouest des sections, contient des marais alcalins et des pierres. Ses flancs sont élevés et très raboteux. Elle porte le nom de "Vallée Croche."—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On se rend à ce township par la route de Battleford au lac Qui-Résonne, et dont on trouve les traces dans le township 41, rang 22. Elle est en bon état. Le sol varie entre une marne riche et profonde sur un sous-sol d'argile sablonneuse, et une argile compacte sur un sous-sol de gravier. Les parties sud-est et centrale de ce township sont de la prairie découverte et presque unie et sont propres à la grande culture. La partie nord-est est de la prairie découverte entrecoupée de nombreuses collines et de quelques étangs. Cette partie est propre au pâturage. La partie ouest est de la prairie découverte, raboteuse, entrecoupée de ravins et de collines, avec des crêtes pierreuses, et propre au pâturage. Le bois y est rare. Les ravins

des parties ouest des sections 6, 7 et 18 contiennent du peuplier dont le diamètre atteint jusqu'à 8 pouces ; cependant, la quantité en est très restreinte. Il y a du foin d'assez bonne qualité dans le quart de section nord-ouest de la section 32 et dans le quart de section sud-est de la section 25. Il n'y a pas d'eau dans la partie sud-est. Dans les parties centrale et septentrionale il y a quelques étangs contenant de l'eau douce. Un ruisseau d'eau fraîche de source part de la section 26 et se jette dans le lac Clair, qui lui-même contient de l'eau douce. L'eau des lacs Scrub et Schmidt est très alcaline. Un bon ruisseau d'eau fraîche de source part de la section 18 et coule vers le sud-ouest à travers la section 7. Un autre ruisseau d'eau de source part de la section 5 et coule vers l'ouest à travers la section 6. Le combustible consiste en peuplier sec provenant des ravins dans les parties ouest des sections 6, 7 et 18. Il n'y a dans ce township ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni indices de la présence de minéraux. Le climat est bon. Le gibier comprend surtout des canards sauvages. Les sections 1 et 2 sont de la prairie découverte, presque unie, propre à la grande culture. Les sections 3 et 4 sont de la prairie découverte légèrement ondulée. Une série de collines peu élevées traverse l'angle sud-est de la section 3. Ces sections sont propres à la grande culture. Les sections 5 et 6 sont de la prairie élevée, ondulée, entrecoupée de petites collines et de ravins, et sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Un ravin contenant du peuplier dont le diamètre atteint jusqu'à 8 pouces à son point de départ dans la section 5, traverse la moitié nord de la section 6 dans une direction est et ouest. Il y a dans ce ravin un ruisseau d'eau fraîche de source. Le quart de section sud-est est entrecoupé par des collines et est propre à l'élevage en grand des bestiaux. La section 8 est coupée dans la moitié ouest par un vallon. La moitié est est de de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage en grand des bestiaux. Les sections 9 et 10 sont de la prairie découverte, légèrement ondulée, propres à la grande culture. Les sections 11, 12, 13, 14, 15 et 16 sont de la prairie découverte presque unie, propre à la grande culture. Une série de collines basses traverse les prairies nord de 14 et 15. La section 17, ondulée dans sa moitié est, est de la prairie découverte, propre à la grande culture. Les moitiés ouest des sections 17 et 18 sont raboteuses et entrecoupées par un vallon, des ravins et des collines à crêtes pierreuses. Elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Un ravin qui part de la moitié ouest de 18 et s'étend vers le sud contient du peuplier dont le diamètre atteint jusqu'à 8 pouces. Un ruisseau d'eau fraîche de source coule dans ce ravin. Les sections 19 et 20 sont de la prairie découverte, entrecoupée par des collines à crêtes pierreuses; elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. La section 21 est entrecoupée dans la partie nord-ouest par de petites collines. Le reste est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage en grand des bestiaux. La section 22 est de la prairie découverte, légèrement ondulée, propre à la grande culture. Les sections 23, 24, 25 et 26 sont de la prairie découverte, raboteuse et entrecoupée par de petites collines et des étangs; elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Les sections 25 et 26 sont coupées dans les quarts de section nord-ouest par le lac Clair. Un ruisseau d'eau fraîche de source part du quart de section nord-ouest de la section 26, et se jette dans ce lac. La section 27, à l'exception d'une série de basses collines partant de l'angle sud-ouest et se dirigeant vers le nord-est, est de la prairie presque unie, et est propre à la grande culture. La section 28, dans la moitié nord, est de la prairie découverte, ondulée, et, dans la moitié sud, entrecoupée de collines; elle est propre à l'élevage en grand des bestiaux. La section 29, dans la moitié est, est entrecoupée par de petites collines; dans la moitié ouest, c'est de la prairie découverte, ondulée; elle est propre à la grande culture. Les sections 30 et 31 sont de la prairie découverte, raboteuse et entrecoupée par des étangs et des collines à crêtes pierreuses ; elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. La section 32 est de la prairie découverte; dans la moitié ouest elle est entrecoupée par de petites collines, et dans la moitié est par le lac Scrub. La section 33 est de la prairie découverte, presque unie, dans la moitié nord, et légèrement ondulée vers le sud. Dans le quart de section nord-ouest se trouve

dans la moitié nord et le quart de section sud-ouest. Le lac Clair occupe presque tout une petite étendue de terre à foin. La partie ouest est coupée par le lac Scrub. Cette section est propre à la grande culture. La section 34 est de la prairie découverte, avec beaucoup d'étangs. Une rangée de basses collines traverse le quart de section nord-est. La section 35 est de la prairie découverte, légèrement ondulée, avec plusieurs étangs le quart de section sud-est. Cette section est propre à l'élevage en grand des bestiaux. La section 36 est raboteuse et entrecoupée par des collines et des étangs dans la moitié sud. Le lac Clair occupe une partie du quart de section sud-ouest. Cette moitié est propre à l'élevage en grand des bestiaux. La partie nord est de la prairie découverte, légèrement ondulée, et propre à l'élevage en grand des bestiaux.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On atteint ce township par la route alant de Battleford au ruisseau Ribstone, laquelle traverse le township 45, rang 23, à environ un mille au nord de sa limite sud. Il y a aussi une ancienne route pour voitures pénétrant dans ce township près du quart de section nord-est de la section 35 et qui en sort près du quart de section nord-ouest de la section 7. Toutefois, cette route est à peine marquée. Il est évident qu'elle a été un ancien sentier allant de la réserve sauvage de Poundmaker à Calgary. Le sol est une bonne marne grasse avec un sous-sol tantôt d'argile, tantôt de sable. La surface est de la prairie découverte, légèrement ondulée dans les parties sud-est et est du canton, mais elle est coupée par un vallon qui part d'un endroit rapproché de la limite nord et se dirige vers un point situé près du coin sud-est du township. Le reste du township est de la prairie découverte, ondulée, entrecoupée de petites collines et de plusieurs étangs ; la partie nord-ouest est très raboteuse et entrecoupée d'étangs et de collines qui s'élèvent à près de 50 pieds de hauteur. On peut récolter du foin autour des étangs partout dans la partie ouest du township. Dans le quart de section sud-ouest de la section 3 se trouve une petite étendue d'excellente terre à foin. Toute l'eau que l'on peut se procurer dans le township provient exclusivement des étangs ; elle est abondante et douce pour la plus grande partie. Mais l'eau des lacs est alcaline. Il n'y a dans le township ni bois de construction, ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni combustible, ni indices de la présence de minéraux. Le combustible le plus rapproché que l'on puisse se procurer provient des sections 5 et 6, township 43, rang 24, et c'est du peuplier sec. La quantité en est restreinte. Le climat est bon. Le gibier comprend le canard sauvage et le rat musqué. Commençant sous la forme d'un petit ravin dans la moitié ouest de la section 36, une vallée traverse, en un cours sinueux, les sections 25, 26, 23, 24, 13, 12, et sort du township dans la section 1. Les versants de cette vallée mesurent 100 pieds en certains endroits. Elle contient une couple de lacs d'assez forte étendue. Il s'y trouve aussi des étangs sur divers points de sa longueur, ainsi que des pierres et des traces d'alcali. La section n° 1 est de la prairie découverte, ondulée. Un lac alcalin couvre la plus grande partie du quart de section sud-ouest. La moitié est est plus ou moins entrecoupée par des étangs. Le quart de section nord-ouest est plus compact et pourrait être livré à la grande culture. Dans sa moitié est, la section n° 2 est de la prairie découverte, ondulée ; en allant vers l'ouest elle devient presque unie. Il y a plusieurs étangs et elle est propre à la grande culture. Dans le quart de section sud-ouest, la section n° 3 est de la prairie découverte, ondulée, entrecoupée de petites collines et d'étangs; le reste est de la prairie presque unie, avec un grand nombre d'étangs, et le tout est propre à la grande culture. Dans le quart de section sud-ouest, on rencontre une certaine étendue d'excellente terre à foin. Les sections 4, 5, 6, 7, 8, 9 et la moitié ouest de la section 10 sont de la prairie découverte, ondulée, entrecoupée de petites collines et d'étangs, et elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. La moitié est des sections 10 et 11 et la moitié ouest de la section 12 sont de la prairie découverte, légèrement ondulée, propres à la grande culture. La section 13 et la moitié est de la section 12 sont coupées par la vallée. La section 14 et la moitié est de la section 15 sont de la prairie découverte légèrement ondulée, propres à

la grande culture. La moitié ouest de la section 15, et les sections 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23 sont de la prairie découverte, ondulée, entrecoupée de collines et d'étangs, et sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. Le lac aux Framboises occupe une partie du quart de section nord-ouest de la section 23. Le coin sud-ouest de la section 24 et le coin nord-ouest de la section 25 sont coupés par des vallons. Les autres parties des moitiés ouest de ces sections sont de la prairie légèrement ondulée, et sont propres à la grande culture. Les moitiés est de ces sections et une partie du quart de section sud-ouest de la section 36 sont raboteuses et entrecoupées par un vallon qui confine à la limite est du township. Le quart de section nord-est de la section 36 est admirablement adapté à la grande culture. La moitié ouest de cette section est entrecoupée par le vallon et le lac de la Couleuvre-Jaune. La section 26 est raboteuse et entrecoupée par des ravins et les lacs aux Framboises et de la Couleuvre-Jaune. Le quart de section sud-est de la section 35 est coupé par le lac de la Couleuvre-Jaune. Le quart de section sud-ouest est coupé par le lac Un. La moitié nord de cette section est de la prairie découverte, ondulée, propre à la grande culture. Les moitiés est des sections 22 et 27 sont raboteuses et entrecoupées par des ravins. Les moitiés ouest de ces sections, ainsi que la section 34, sont de la prairie découverte, ondulée, avec quelques étangs, et sont propres à la grande culture. Les sections 28, 29, 30, 31, 32 et 33 sont de la prairie découverte, raboteuse et entrecoupée d'étangs et de collines; elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On atteint le plus facilement ce township par la route allant de Battleford au ruisseau Ribstone, laquelle traverse le township 45, rang 23, à environ 1 mille au nord de la limite sud. Il y a aussi une route pour voitures qui traverse les sections 35, 34, 27 et 21 de ce canton, et qui commence à une hutte et "corral" abandonnés dans le quart de section sud-est de la section 21. Elle se joint à la route de Battleford et du ruisseau Ribstone à quelque point de la section 2, township 45. Le sol de ce township est une marne riche sur un sous-sol dargile sablonneuse. Certaines parties des sections dans la partie est du township sont de la prairie découverte et propres à la grande culture. Dan la partie ouest du township la surface est découverte, très raboteuse et entrecoupée par des lacs, des collines et des étangs. Dans la partie sud-est de la section 34 et dans la partie est des sections 27, 22 et 15, s'étend une large étendue de bonnes terres et un marécage à foin. Ce foin est de bonne qualité, et, dans le cours des années précédentes, on en a fait la récolte. Il y a dans le township plusieurs lacs d'assez bonne étendue, mais l'eau en est stagnante et alcaline. Cependant l'on peut se procurer de l'eau douce dans quelques-uns des petits étangs. Il n'y a dans le township ni bois de construction, ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni indices de la présence de minéraux. Pour combustible, il y a du peuplier sec que l'on peut se procurer vers le centre du township 45, rang 23. Le climat est très bon. On trouve des canards sauvages et des rats musqués. La section 1 est de la prairie découverte légèrement ondulée, propre à la grande culture. Le quart de section sud-est est entrecoupé de plusieurs petits ravins qui conduisent vers le nord. La section 2 est de la prairie découverte, légèrement ondulée, propre à la grande culture; le quart de section nord-est est plus fortement ondulé et contient de petites collines et des étangs. Dans la moitié sud, la section 3 est de la prairie découverte, légèrement ondulée, propore à la grande culture. La moitié nord est plus fortement ondulée. Dans la section 4, le quart de section sud-est est de la prairie découverte, légèrement ondulée, et propre à la grande culture; le reste est de la prairie élevée, ondulée, propre à l'élevage en grand des bestiaux. Les sections 5, 6 et 7 sont de la prairie découverte, raboteuse et entrecoupée par des étangs et des collines qui s'élèvent jusqu'à 50 pieds de hauteur; ces sections sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. La section 8 est de la prairie découverte avec des collines, coupée dans sa partie centrale par un lac alcalin, et dans sa partie est par des étangs. La section 9 est de la prairie découverte, ondulée dans sa moitié est, et dans le quart de section nord-ouest, entrecoupée de collines et d'étangs. Le quart de sec-

tion sud-ouest est presque entièrement couvert par un lac alcalin. La section 10 est de la prairie découverte, ondulée, propre à la grande culture. Les sections 11, 12, 13 et 14 sont de la prairie presque unie, avec ici et là une colline ou un étang; elles sont propres à la grande culture. La section 15 est de la prairie légèrement ondulée, propre à la grande culture. Le quart de section nord-est est presque tout composé de bonnes terres à foin et d'un marécage également à foin. Les sections 16, 17, 18 et 19 sont de la prairie découverte, raboteuse, et entrecoupée par des étangs et des collines ; elles sont propres à l'élevage en grand des bestiaux. La section 17 est coupée dans sa partie centrale méridionale par un lac alcalin. La section 20 est coupée par un lac alcalin qui en couvre la partie centrale et qui, dans le sens de sa longueur, court nord-ouest et sud-est. Au nord-est de ce lac la surface est légèrement ondulée ; on peut y faire avec facilité la grande culture. Au sud-ouest du lac, la surface est raboteuse et entrecoupée. Dans le quart de section sud-ouest, la section 21 est coupée par un lac alcalin qui occupe aussi une partie de la section 20. Son quart de section sud-est est presque entièrement occupé par un autre lac alcalin. Le reste de la section est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Une route pour les voitures part d'une hutte et d'un " corral " abandonnés, situés dans le quart de section sud-est et va vers le nord-est jusqu'à la frontière nord de ce township. Dans sa partie sud-ouest, la section 22 est coupée par un lac alcalin qui occupe aussi une partie de la section 21. Sa moitié est renferme une bonne étendue de terre à foin et un marécage également à foin. Le reste de cette section est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Les sections 23, 24, 25 et 26 sont de la prairie découverte, légèrement ondulée, avec ici et là une colline ou un étang; elles sont propres à la culture. Dans le quart de section nord-ouest, il y a presque partout de bonnes terres et des marécages à foin. Il en est de même pour la moitié est de la section 27. La moitié ouest est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Une route pour les voitures traverse la section dans une direction nord-est. Dans le quart de section sud-ouest, la section 28 est de la prairie découverte, légèrement ondulée. La partie nord-ouest est coupée par un lac alcalin; le reste de la section est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Dans sa partie nord-est, la section 29 est coupée par un lac alcalin qui occupe une partie de la section 28; le reste de la section est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Les sections 30, 31 et 32 sont de la prairie découverte, raboteuses et entrecoupées de collines et d'étangs; elles sont propres à l'élevage des bestiaux. La section 33 est de la prairie découverte, ondulée, entrecoupée par des collines et des étangs. Dans son quart de section sud-ouest, elle est coupée par un lac alcalin qui couvre aussi une partie de la section 28; son quart de section nord-ouest est presque entièrement couvert par un autre lac alcalin. La section 34 est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Son quart de section sud-est est moins ondulé, et il est propre à la culture. Une route pour voitures traverse ce quart de section dans une direction nord-est. Dans sa moitié sud, la section 35 est de la prairie découverte, légèrement ondulée; elle est propre à la culture. La partie sud de cette moitié renferme de bonnes terres et marécages à fois. La moitié nord est de la prairie découverte, ondulée, propre à l'élevage des bestiaux. Un ruisseau, dont l'eau semble stagnante, part du marécage à foin, pénètre dans la section 36, puis dans le quart de section nord-est de 35, d'où il sort à la limite nord du township. Une route pour voitures traverse cette section en se dirigeant vers le nord. La section 36 est de la prairie ondulée, entrecoupée par quelques collines, et il s'y trouve ici et là des bouquets de broussailles de saules; elle est propre à l'élevage des bestiaux. Un ruisseau, venant de la section 35, pénètre dans le quart de section sud-ouest de 36, et en sort à la limite ouest du quart de section nord-ouest. L'eau de ce ruisseau semble stationnaire.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 52.—Nous avons atteint ce township en suivant l'ancienne route de la Compagnie de la Baie-d'Hudson allant de Carlton à Fort-Pitt, qui longe la rive sud du

lac au Brochet, puis se sépare de la route d'Emmaville et pénètre dans le township par la section 13. La route suivait un terrain sec, mais l'embranchement d'Emmaville, était très raboteux. La surface de ce township varie, tantôt c'est de la prairie ondulée, tantôt de la prairie semée de collines ; il s'y trouve des broussailles de peuplier et de saules, et des bosquets de peupliers. Les sections 6 et 7 sont presque complètement couvertes de bosquets et de broussailles de peuplier. Là où les arbres forment des bosquets, on en retirera du bon combustible, du bois de clôture et du bois pour les constructions grossières. Il existe deux grands lacs, dont l'un couvre en partie les sections 23, 24, 25 et 26. Un grand ruisseau venant du nord se jette dans ce lac dans le quart de section nord-est de la section 26, et en sort à l'extrémité sud-est du lac. Le second lac se trouve dans les sections 32 et 33 et n'a pas de décharge. L'arpentage de ces deux lacs s'est fait à la marche. Dans les sections 10, 16, 20, 29 et 30 se trouve un grand marécage à foin. De nombreux étangs se trouvent partout dans le township, et dans les saisons sèches ordinaires, on peut couper, dans ce township, de 300 à 600 tonnes de foin, dont la plus forte partie le long du ruisstau dans les sections 26, 35 et 36, et autour de l'étang qui se trouve au centre du township. Dans les saisons pluvieuses on ne pourrait en récolter autant. Le sol est une assez bonne marne sablonneuse, sur un sous-sol de sable surtout, qui ferait très bien pour du pâturage, mais qui ne serait pas propre à la culture. L'eau est bonne dans tous les lacs, les ruisseaux et les étangs. Il n'y a pas de bois de construction. On ne trouve dans le township ni minéraux, ni carrière de pierre. Nous avons eu une température humide et froide, et de fréquentes gelées dans la dernière moitié du mois d'août. Les canards et les poules de prairie sont nombreux ; pas de daims. Dans la partie sud-ouest de ce township un ours a été vu sur la colline de l'Ours. Une route, qui a été arpentée, allant de Battleford au lac aux Oignons, pénètre dans le township par le quart de section sud-ouest de la section 3, et en sort par le quart de section sud-ouest de la section 30. La route suivie par le courrier de la malle, entre Emmaville et le lac aux Oignons, traverse diagonalement, dans une direction nord-ouest, le quart de section 13 et en sort par la section 33. Un propriétaire de ranche s'est établi dans la section 26.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 53.—Ce township comprend de la prairie ondulée et de la prairie semée de collines. Il y a des bosquets de peupliers qui mesurent de 3 à 8 pouces de diamètre, et des broussailles de saule et de peuplier. Les bouquets les plus fournis se rencontrent dans l'angle nord-est du township, les autres arbres sont répandus à peu près uniformément partout dans le township. Les arbres qui forment des bosquets pourront fournir du bon combustible, du bois de clôture et du bois pour des constructions en bois rond. Il y a dans ce township un nombre considérable de ruisseaux, de lacs et d'étangs. Nous avons arpenté cinq lacs à la marche. L'un se trouve sur la limite de l'est, dans les sections 1 et 12. Un autre, sur la limite sud, dans les sections 4 et 5. Un autre, sur la limite ouest, dans les sections 7 et 18. Un autre, dans le quart de section sud-est de la section 18, et un dans les sections 27 et 28. Un large ruisseau entre dans le township par le nord, dans le quart de section nord-est de la section 36, et coule vers le sud presque en ligne droite. Il sort du township par la section 2 et va se jeter dans un grand lac qui se trouve dans le township voisin au sud. Un autre large ruisseau entre dans le township par le quart de section nord-ouest de la section 33 et coule presque dans une direction sud jusqu'au lac qui se trouve dans les sections 27 et 28, pour en sortir et aller se jeter dans le lac sur la limite ouest, dans la section 18. Le terrain est plus plat le long des ruisseaux et sur la rive ouest du lac dans la section 28, et autour du lac dans la section 18. Dans les saisons favorables on peut couper une grande quantité de foin tout le long des ruisseaux et autour des lacs en question. Dans la moitié sud du township se trouvent plusieurs étangs, autour desquels il pousse beaucoup de foin, surtout dans les sections 9 et 10. Je crois que l'on peut récolter de 1,000 à 1,500 tonnes de foin dans ce township. L'eau de tous les ruisseaux, les lacs et les étangs est bonne. Le sol est de la marne sablonneuse

noire, épaisse de 2 à 6 pouces, sur un sous-sol d'argile sur le côté ouest. Il peut être classé n°s 1, 2 et 3. On ne peut rien trouver de mieux que ce township pour l'élevage des bestiaux, pour l'abondance de l'herbe, du foin, de l'eau, du combustible, du bois propre à construire des clôtures et des constructions grossières, mais il n'est pas propre à la culture. Il n'y a ni minéraux, ni pierre de carrière, ni bon bois de construction. La route suivie par le courrier de la malle entre Emmaville et le lac aux Oignons passe dans une direction nord à travers les sections 4, 5, 8 et 7. Une ancienne route passe dans une direction est à travers les sections 17, 21, 22, 27, 26, et 25, avec un embranchement qui part dans la direction 27 et se dirige presque franc nord. Les canards et les poules de prairie sont nombreux. On a vu quelques daims dans le nord du township, mais pas d'autre gibier important. Climat humide et froid, avec alternance de beau temps et d'averses ; quelques gelées. Un propriétaire de ranche s'est établi dans la section 18.—*W. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Rang 24.

Township 35.—Actuellement, le meilleur moyen d'atteindre ce township est de suivre l'ancienne route militaire qui va de Battleford à Swift-Current. Le sol, qui est une argile riche, est des plus propres à la culture du blé. Tout le township est de la prairie ondulée; il n'y a aucun bois de charpente que ce soit. Un cours d'eau traverse ce township, mais il est évident que l'eau n'y coule qu'au printemps et que cette eau est bonne. Aucune chute d'eau. Passé le premier septembre, nous avons eu des gelées chaque nuit. Il n'y a ni combustible, ni indices de la présence de pierres ou de minéraux. Il y a quelques canards dont la chasse est des plus difficiles.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On atteint le plus facilement ce township en se servant de la route qui part de Battleford dans une direction sud-ouest et qui passe par l'extrmité nord du lac du Marcheur, et dont un embranchement traverse ce township dans une direction ouest. Le sol est de l'argile et très propre à la culture des céréales. La surface est de la prairie découverte, ondulée. Il n'y a aucun bois de charpente que ce soit. L'eau des étangs, etc., est généralement bonne; nous n'avons trouvé que très peu d'eau alcaline. On peut récolter du blé autour de tous les étangs. Cette année (1903), les étangs étaient presque tous à sec, ce qui a rendu facile la coupe du foin. Pas d'eau courante. L'arpentage du township s'est fait dans la dernière partie de septembre. Les jours étaient beaux et chauds, mais il a gelé chaque nuit. Pas de combustible plus rapproché que le lac du Marcheur, dans le rang 20, et encore en petite quantité. Pas de minéraux ni d'indice de pierre de carrière.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 37.—On arrive dans ce township en partant de Battleford et en voyageant dans une direction sud-ouest sur la route qui passe près des collines de l'Oreille, puis dans une direction ouest jusqu'au township. Le sol est une argile riche favorable à la culture des céréales. La surface est généralement de la prairie élevée, ondulée, avec quelques ravins vers la partie nord du township. Il n'y a pas de bois de charpente. Dans les sections 5 et 6, il y a un grand marécage à foin, et l'on peut récolter du foin avec profit autour de tous les étangs. Il semble exister un cours d'eau dans le township, mais à l'époque de l'arpentage, il n'y avait aucune eau courante. L'eau dans les étangs est généralement bonne. A l'époque de l'arpentage (septembre), nous avons eu des journées chaudes, mais de la gelée chaque nuit. Il n'y a pas de combustible; il nous a fallu l'aller chercher au lac du Marcheur. Il n'y a ni minéraux, ni pierre de carrière en vue. Nous avons vu quelques antilopes, et très peu de canards, de poules de prairie et d'oies.—*H. B. Proudfoot, A.T.F. 1903.*

Township 38.—On arrive le plus facilement à ce township en suivant la route qui va de Battleford au lac Qui-Résonne. Elle passe à environ huit milles au nord de la limite nord. La surface est toute de la prairie ondulée. Il n'y a aucun bois de charpente. Le sol, généralement de la marne argileuse, sur un sous-sol d'argile grasse, est

des plus favorables à la culture des céréales. Nous n'avons vu ni marais à foin, ni minéraux, ni carrières de pierre, ni chutes d'eau. Les antilopes et les canards sont nombreux, mais les poules de prairie sont rares. L'eau des étangs est bonne.—*H. B. Proudfoot, A.T.F., 1903.*

Township 40.—La route allant de Battleford au lac Qui-Résonne entre dans ce townhip à l'angle sud-est de la section 25, et en sort à l'angle sud-ouest de la section 5. La dernière partie de la route est peu marquée et l'on s'en sert guère. La plus grande partie du township est de la marne argileuse ; elle est propre au pâturage, et là où il n'y a pas trop de collines elle peut servir à la grande culture. Toutefois, les sections 35 et 36 sont sablonneuses et ne peuvent servir ni à l'une ni à l'autre de ces fins. Une vallée d'environ 250 pieds de profondeur s'étend depuis la section 25, dans une direction sud-ouest, jusqu'au lac Edouard, sur la limite ouest du township dans la section 7. Cette vallée a environ un mille de largeur, le fond et les versants sont en grande partie marécageux et impropres à la culture. Un bras de cette vallée, ayant à peu près la même largeur, court dans une direction nord à partir d'un point près du centre du township, comprend la plus grande partie des sections 27, 28, 33 et 34, et va se terminer dans le township 41. La plus grande partie des sections 29, 30, 31 et 32 est de la prairie et propre à la culture. Toute la partie au sud de la vallée est une prairie ondulée, propre soit à la grande culture, soit au pâturage. Les parties sablonneuses du township et les versants des collines sont assez abondamment couverts de petits peupliers et de broussailles; il n'y a pas de gros bois de charpente. Il ne pousse pas de foin dans le township. Les parties élevées du township possèdent de nombreux étangs qui fournissent de l'eau en abondance, mais il n'y en a pas la même quantité durant toutes les saisons. L'eau des lacs est fortement alcaline. Il y a deux bonnes sources dont l'eau coule vers le lac au Renard, près du centre de la section 4, township 41. Pas de chutes d'eau. Tout porte à croire que la belle saison est tardive. Le 22 mai il y eut une forte tempête de neige, et de la gelée au commencement de juin. Il n'y eut plus d'autre gelée avant la première semaine de septembre. Le seul combustible est le bois de peuplier, que l'on peut se procurer aisément, à l'exception des parties sud et sud-est du township. On ne voit pas de trace de roches, ni d'indices de la présence de minéraux. Les canards, les oies et les poules de prairie étaient communs; on a vu également des renards, des loups et des chevreuils.—*Herbert J. Bowmand, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On parvient au township est par la route du lac Qui-Résonne partant de Battleford et se rendant jusqu'au township 40, rang 23; la route est très peu fréquentée. Le township presque entier n'est qu'une succession de collines de sable entremêlées de nombreux étangs et lacs dont quelques-uns ont une étendue considérable. Des parties des sections 5, 6, 7 et 8 se composent cependant d'une marne argileuse et conviennent aux fins du pâturage, et la plus grande partie des sections 25 et 36 situées dans la vallée, à l'extrémité sud du lac Seagram, est très fertile et convient parfaitement à la culture. On trouve des touffes de trembles sur les collines de sable et les versants de ces collines dans tout le township, mais les arbres sont presque tous rabougris et atteignent rarement un plus grand diamètre que 6 pouces. L'approvisionnement de bois de chauffage est considérable, mais il n'y a pas de bois pour la construction. Certaines parties des sections 24, 25 et 36 produisent du foin de bonne qualité, mais la quantité n'est pas grande. Il y a très peu de foin dans les autres endroits du township. Les petits étangs d'eau douce sont communs dans toutes les parties du township, mais les plus grands et tous les lacs sont fortement alcalins. Une bonne source permanente court dans une direction sud à partir de près du centre de la section 4, et un petit creek d'eau douce coulant de l'est dans la section 36 se jette dans le lac Seagram. L'approvisionnement d'eau est suffisant et permanent partout. La terre sur un petit parcours depuis l'extrémité est du lac Seagram et plus près du lac Henry et du lac Ahrens sera probablement couverte de dix pouces d'eau

jusqu'à la fin de mai. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique. D'après les indications générales la saison est quelque peu tardive. Il y a eu une forte tempête de neige le 22 mai ainsi qu'une grosse gelée au commencement de juin, mais pas d'autres gelée jusqu'à la première emaine de septembre. Le seul bois de chauffage est le tremble, que l'on peut facilement se procurer dans presque tout endroit du township. A certains endroits dans les sections 2, 3, 4, 9 et 10 il est sec, ayant été dutruit par des feux. Il n'y a pas d'affleusements de roche dans le township non plus que de minéraux. On peut trouver un grand nombre de canards dans tous les étangs et lacs. Les poules de prairie, les courlis, les bécassines et les pluviers abondent également. Ce township est situé dans une immense vallée désignée quelquefois comme la " Vallée Ronde ", et qui s'étend au nord-ouest vers le lac Manitou. Le fond de la coulée est à plus de 200 pieds au-dessous du niveau de la prairie, à l'est. La limite de l'est du township suit sur un certain parcours le versant de la colline, en particulier le long des limites est des sections 24 et 25.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On parvient à ce township à partir de Battleford par la route du lac Qui-Résonne, laquelle est très bien tracée jusqu'au township 42, rang 21, à l'ouest du troisième méridien. A partir de cet endroit on peut suivre une direction franc ouest à travers la prairie. La partie du township au sud du lac Seagram est entièrement de buttes de sable, avec beaucoup de broussailles et bois rabougri, mais pas de grands arbres. La partie du nord renferme une marne argileuse, et sauf dans le voisinage des lacs Seagram et McLean, où c'est très montueux, la terre est une prairie fortement onduleuse convenant assez bien à la culture et aux pâturages, bien qu'à certains endroits ce soit un peu trop pierreux. Dans les sections 3, 4, 5, 7, 8 et 9, il y a de petites touffes de tremble, ne pouvant servir que pour bois de chauffage. Il y a dans la section 6, au bord du lac Clare, quelques trembles et baumes de Gilead, convenables à la construction de petits bâtiments. On peut aussi avoir du bois pour de petits bâtiments dans les ravins et sur les versants des collines qui s'étendent en arrière des lacs Seagram et McLean, dans les sections 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Il y a aussi de petites touffes d'arbres rabougris dans la partie nord-ouest du township. On ne rencontre pas de bas-fonds ni de marais de quelque étendue produisant le foin. Dans la partie nord du township il y a de nombreux étangs et fondrières d'eau douce. Bon nombre sont très grands et probablement permanents, mais les plus petits se dessèchent. Dans les collines qui traversent le township de l'est à l'ouest vers le centre, on trouve un certain nombre de sources d'excellente eau. Un creek dont le cours dépend beaucoup de la température coule à partir du lac Clare, dont l'eau est douce, pour se jeter dans le lac Seagram, à son extrémité de l'ouest. La partie du lac Seagram située à l'ouest de la ligne médiale du township est très saline, tandis que le reste ainsi que le lac McLean sont alcalins. Aucune partie du township ne sera vraisemblablement inondée. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison est un peu tardive, Il y a eu une forte tempête de neige le 22 mai, ainsi qu'une gelée au commencement de juin. Nous n'avons pas eu d'autres gelées ensuite avant la première semaine de septembre. Le seul bois de chauffage est le tremble et le baume de Gilead. Sauf dans le quart nord-est du township, on peut se procurer commodément une quantité suffisante de bois de chauffage. Il n'existe pas de signes de roche fixe, mais la partie nord du township contient un approvisionnement illimité de cailloux de granite pour les fins de construction. Il n'y a pas de minéraux; cependant l'aiguille magnétique indiquait la présence de fer dans la section 16 du lac Seagram. Un grand nombre de canards habitent les étangs et les lacs; les poules de prairie sont aussi nombreuses. Au nord on a vu des renards, des loups, des antilopes et des chevreuils.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 43.—La meilleure manière d'arriver à ce township est de suivre la route de Battleford au creek Ribstone, que traverse la rangée sud des sections, dans

le township 45, rang 24. Il y a aussi un sentier qui n'est pas très distinct traversant dans une direction sud-ouest la section n° 1, qui, aux dires des sauvages, conduit de la réserve de Faiseur-d'Etangs à Calgary. Le sol de ce townhip se compose d'une bonne et riche marne avec sous-sol d'argile et de sable, mais comme la surface est accidentée et inégale, il ne convient pas à la culture ; on pourrait toutefois l'utiliser pour les fins de ranchos. La surface est entrecoupée de collines ayant de vingt à cinquante pieds de hauteur et de nombreuses petites fondrières. On rencontre quelques broussailles de trembles et de saules dans la rangée ouest des sections, ainsi que dans les sections 4, 5, 8 et 9. Le restant du township est de la prairie découverte. Il n'y a pas de bois, à l'exception de quelques petites touffes de trembles mesurant au-dessous de 6 pouces de diamètre situées dans les sections 5 et 6. On trouve du bon foin dans le quart sud-ouest de la section 14 et le quart nord-ouest de la section 11 ; il s'en rencontre également sur la moitié ouest de la section 2 et la moitié est de la section 3, dans le quart nord-est de la section 25 et le quart sud-ouest de la section 25. Le seul bois de chauffage dans ce township est du tremble sec obtenu dans les sections 5 et 6, et il ne s'en trouve que peu. L'eau que l'on trouve dans les fondrières est douce et abondante. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique dans le township, ni carrières de pierre, et on n'a pas trouvé d'indices de minéraux. Le climat est bon. Les canards sauvages abondent. La section n° 1 est une prairie légèrement onduleuse convenant à la culture. Un sentier conduisant de la réserve de Faiseur-d'Etangs à Calgary traverse cette section et la section n° 2 dans une direction sud-ouest. Les moitiés sud des sections n°s 2 et 3 sont de la prairie légèrement onduleuse convenant à la culture. Bien que le restant du township se compose d'un sol assez bon, il est trop raboteux et accidenté pour être cultivé.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On parvient à ce township en suivant la route de Battleford au creek Ribstone, qui traverse le quart nord-ouest de la section 31, et dans une direction est et ouest le township n° 45, dans le rang 24, à environ un demi-mille au nord de la limite septentrionale du township n° 44, dans le rang 24 ; cette route est en bon état. Le sol de ce township est très bon, se composant d'une riche marne profonde sur un bon sous-sol dargile; mais comme il y a un grand nombre de petites collines et de fondrières, le township ne convient pas à la culture. On pourrait cependant l'utiliser pour les pâturages et les ranchos. La surface est très inégale et entrecoupée par des collines et de nombreuses petites fondrières. La partie nord-ouest est couverte de broussailles de trembles et de saules par pièces. On peut trouver des trembles ayant jusqu'à 8 pouces de diamètre dans différents endroits des sections 28, 29, 32 et 33, mais c'est en petite quantité. Une grande prairie et marais à foin couvre la majeure partie du quart sud-ouest de la section 24. Le foin est de bonne qualité. On trouve également un peu de foin dans le quart nord-ouest de la section 7 et le quart sud-ouest de la section 18. L'eau des fondrières est douce partout. L'approvisionnement est plus que suffisant, mais quant à sa durée c'est difficile à dire. Ces fondrières sont pour la plupart d'une nature particulière, leur surface peut n'être que peu d'étendue, mais quelques-unes ont une profondeur de 10 pieds. Le bois de chauffage comprend le tremble séché, et l'on peut s'en procurer dans les sections 20, 21, 28, 29, 32 et 33. Ce township ne renferme ni sources de puissance hydraulique, ni carrières de pierre ni signes indiquant l'existence de minéraux. Les canards sauvages et les rats musqués sont très abondants. Le climat est très bon. Les sections n°s 16, 17, 18, 19, 20, 21, 28, 29, 30, 31, 32 et 33 sont couvertes de pièces de saules rabougris et sont raboteuses et entrecoupées par des collines et de nombreuses fondrières. Le quart sud-ouest de la section 25 et le quart nord-ouest de la section 24 sont presque plans, et on y trouve une bonne prairie et marais à foin. Les autres parties de ce township sont plus ou moins de la prairie découverte entrecoupée par des collines et de nombreuses fondrière.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On parvient à ce township par une route de voiture qui conduit de Battleford au creek Ribstone, croisant le township sur la limite est de la section n° 1. La route traverse le township dans une direction ouest, le quittant de

nouveau à la limite sud de la section 6. Le chemin est en bon état. Le sol du township est en général très bon, consistant en une riche marne avec presque toujours un sous-sol de bonne argile. Cependant, comme la surface est très inégale, quelques sections seulement conviennent à la culture, ainsi qu'il est dit plus bas. On ne rencontre pas de bois d'une certaine étendue dans ce township. Il y a quelques petites touffes de trembles mesurant de 3 à 6 pouces de diamètre dans la moitié sud de la section n° 31. Il y a aussi quelques trembles mesurant de 3 à 9 pouces de diamètre dans les ravins qui traversent les sections 27 et 33 pour se rendre à la coulée. Il n'existe pas de foin, à l'exception d'une petite quantité que l'on trouve près de la limite est de la section 25. L'eau que l'on trouve principalement dans les fondrières est douce et alcaline, elle est douce dans les fondrières situées dans les parties plus élevées du township, et alcaline dans les fondrières situées dans la coulée. Un petit creek rempli de sources contenant de l'eau douce traverse les sections 33 et 34, et un autre les sections 24 et 25. Le climat est très bon. Le bois de chauffage est du tremble sec obtenu des ravins conduisant à la coulée. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique, ni de carrières de pierre, ni d'indices de minéraux. On trouve des canards sauvages et des rats musqués. Ce township est très raboteux et entrecoupé de nombreuses collines et fondrières dans ses sud et est, et par une coulée et des ravins y conduisent à partir du centre jusqu'au coin nord-est. Dans cette coulée la terre s'élève cependant graduellement vers la limite nord, devient très bonne et convient à la culture. La section n° 1 est traversée dans un direction est et ouest par la route de Battleford à Ribstone. Cette section est fort entrecoupée par de nombreuses collines de 20 à 60 pieds de hauteur et de nombreuses petites fondrières avec des pièces éparses de taillis de saules, et convient aux fins de pâturages. Les sections 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 sont toutes semblables à la section 1. Les sections 13, 14, 15 et 16 sont entrecoupées par de nombreuses collines et fondrières, et une coulée avec des ravins qui y conduisent. Ces sections renferment des pièces éparses de broussailles de saules et conviennent aux fins de pâturages. Les sections 17 et 18 sont de la prairie onduleuse avec des pièces éparses de broussailles de trembles et de saules, et quelques élévations pierreuses. Des parties de ces sections conviennent à la culture. Les sections 19 et 20 sont découvertes, consistent en prairie légèrement onduleuse, avec quelques élévations pierreuses, et conviennent à la culture. La section 21 est semblable à la section 19, et est raboteuse. La section 22 est entrecoupée à l'ouest par des ravins conduisant à la coulée qui contiennent des trembles de 3 à 9 pouces de diamètre. Cette section se trouve dans la partie basse de la coulée, et certains endroits sont humides et marécageux. On trouve de l'alcali aux endroits plus bas. La section 23 est également dans la partie basse de la coulée. Elle est découverte, consiste en prairie onduleuse, avec certaines portions humides et marécageuses ; on trouve de l'alcali dans les endroits plus bas. Un creek d'eau douce rempli de sources coule vers le nord dans la section convenant à la culture. Il existe un peu de foin dans la section 25 près de la limite est. Un creek d'eau douce rempli de sources coule dans cette section à partir de la section 24, et de là dans une direction nord-est vers la rivière Bataille. Les sections 27 et 34 sont de la prairie découverte dans leurs moitiés est et conviennent à la culture, tandis que leurs moitiés ouest sont raboteuses et entrecoupées par des ravins qui contiennent du tremble de 3 à 9 pouces de diamètre. Un creek d'eau douce rempli de sources coule dans la section 39 à partir de la section 33, et de là dans une direction nord-est vers la rivière Bataille. La section 28 est entrecoupée dans sa moitié est par des ravins contenant des trembles de 3 à 9 pouces e diamètre. Dans sa moitié ouest c'est de la prairie onduleuse découverte convenant à la culture. Les sections 29 et 30 sont de la prairie onduleuse découverte contenant quelques élévations pierreuses dans leurs moitiés sud. Au nord elles deviennent plus onduleuses, avec des pièces de broussailles de saules, et elles conviennent à la culture. Les sections 31 et 32 sont de la prairie onduleuse, avec des

saules dans leurs moitiés sud, devenant moins onduleuses au nord, avec des pièces de saules et de trembles. Ces sections conviennent à la culture. Quelques petites touffes de trembles existent dans la moitié sud de la section 31.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 52.—Les sections sur les côtés nord et ouest de ce township sont raboteuses, accidentées et montueuses; le reste du township est onduleux. Le versant de la colline de l'Ours traverse les sections 33, 34, 35, 36 et 25. Le terrain s'élève graduellement à partir du lac et du creek au nord jusqu'à une hauteur de 300 pieds. La pente de la colline est couverte d'épais trembles de quatre à huit pouces de diamètre et de fortes broussailles. 60 pour 100 environ du township sont couverts de touffes de trembles et de bois rabougris, avec des clairières de prairie. Le côté ouest du township est plus découvert que le côté est. Quelques groupes d'épinettes, de 6 à 12 pouces de diamètre, se trouvent le long du creek dans les sections 32 et 33. Les arbres ne sont pas plus gros (de 6 à 8 pouces de diamètre) que dans les townships à l'est et au nord de celui-ci, mais les touffes sont beaucoup plus grandes et plus épaisses. Les touffes les plus grandes sont dans les sections 22, 23, 26 et 27. Les touffes fourniront une immense quantité de bois de chauffage, de bois à clôture et de bois de construction. Le sol est une riche terre noire de 4 à 6 pouces de profondeur, avec presque partout un sous-sol d'argile, des classes deux, trois et quatre, et à l'exception des sections sur les côtés nord et ouest du township, est très bon pour les fins de culture. Le défrichement de la terre n'occasionnera pas beaucoup de travail. Il y a dans l'intérieur du township un certain nombre de sections où il se trouve à peine un pied de terre qui ne soit pas bonne. Une grande fondrière dans les sections 9 et 10, et une autre dans le coin nord-est de la section 11, fourniront dans les saisons plus sèches que celle-ci une grande quantité de foin. On trouve un certain nombre de petites fondrières qui fourniront du foin. La rivière au Daim-Rouge coule dans une direction sud à travers les sections 31 et 30, et la petite rivière au Daim-Rouge, dans une direction ouest à travers la partie nord des sections 33, 32 et 31. On a fait le relevé d'un grand lac sur le côté nord des sections 34 et 35. La Saskatchewan pénètre dans le township dans le quart sud-ouest de la section 18, tourne dans une direction sud à travers la moitié ouest de la section 7 et sort du township, coupant le coin nord-ouest de la section 6. L'eau des fondrières, des lacs et des creeks est douce. La route muletière de Battleford au lac aux Oignons entre dans le township dans le quart sud-est de la section 25, court dans une direction nord-ouest à travers les sections 25, 36, 35 et 34, quittant le township immédiatement à l'ouest du poteau de quart de section sur la limite nord de la section 34. Il n'y a ni minéraux, ni carrières de pierre et ni bois, pour les fins du commerce de bois. Le mois d'octobre a été très beau, il y a eu très peu de pluies, les jours étaient chauds et ensoleillés, sans beaucoup de gelées pour la saison. Les poules de prairie et les lièvres étaient très abondants, et l'on a vu le long de la rivière des pistes d'ours, quelques antilopes et un couple d'élans.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 53.—(Ligne extérieure est.)—La terre de chaque côté de la limite est découverte et onduleuse, avec de nombreux petits étangs et fondrières. Vers le nord elle est plus onduleuse et même montueuse, avec de beaux versants de prairie. Il y a quelques groupes de trembles, et quelques-uns des arbres sont assez gros pour la construction, et peuvent fournir un assez bon approvisionnement de bois de chauffage. Dans les sections 13 et 18 se trouvent un beau lac évidemment profond, et un grand marais s'étendant au nord-ouest, ainsi qu'un autre à l'est de celui-là. Le sol est généralement une terre noire profonde avec sous-sol d'un sable léger, et trois creeks qui traversent ce township dans une direction sud-ouest fournissent de l'eau douce en abondance.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—Ce township est raboteux, accidenté et montueux; la moitié nord est assez fortement couverte de touffes de trembles, de saules et de broussailles de

trembles, avec quelques épinettes le long du creek, dans les sections 33 et 34; la moitié sud est parsemée d'épaisses touffes de trembles et de bois rabougri couvrant environ un quart de la surface, et le reste est de la prairie découverte. Les touffes fourniront un approvisionnement de bois pour le chauffage, les clôtures et des billots de 6 à 8 pouces pour les bâtiments. Le sol de la partie sud du township est une légère marne sablonneuse avec sous-sol de sable ; dans la partie nord il est de bonne terre noire de quatre à six pouces de profondeur, avec sous-sol de sable et d'argile. C'est une terre à pâturage passable dans le sud et bonne dans le nord, mais ne convenant pas à la culture. Trois lacs ont été relevés, un dans les sections 15 et 16, un sur la limite est des sections 12 et 13, et un sur la limite sud dans les sections 2 et 3. Le cours d'eau coulant à l'ouest à partir de ce lac est désigné sous le nom de Petite rivière au Daim-Rouge; il traverse une fondrière et sort du township dans le quart sud-est de la section 4, pour y rentrer et se joindre à la rivière au Daim-Rouge dans le quart sud-est de la section 6. La rivière au Daim-Rouge pénètre dans le township dans le quart nord-ouest de la section 34, et coule dans une direction sud à travers les sections 34, 33, 28, 21, 20, 17, 8, 7 et 6. C'est un cours d'eau rapide, de 25 à 40 pieds de largeur, et de 2 à 4 pieds de profondeur. En construisant des barrages on pourrait l'utiliser comme source de puissance hydraulique à plusieurs endroits dans la partie sud du township. La vallée est trop large dans la partie nord pour faire usage de la force hydraulique, car la dépense ne serait pas proportionnée à sa valeur. Un petit creek prend sa naissance dans un marais situé dans les sections 24 et 25, court à l'ouest jusqu'au lac dans les sections 15 et 16, et en sort à l'extrémité ouest de ce lac pour se joindre à la rivière au Daim-Rouge dans le partie sud de la section 17. Un grand creek de 15 pieds de largeur, de 2 pieds de profondeur, avec un fort courant, sort du lac situé sur la limite est, se dirigeant au sud à travers la section 12, et coule dans une grande fondrière dans la section 1, et traversant la fondrière se jette dans le lac situé dans les sections 2 et 3. Plusieurs petits lacs et fondrières sont dispersés partout dans le township. L'eau est douce dans tous les creeks, lacs et fondrières. Le foin n'est pas aussi abondant que dans le township à l'est de celui-ci ; on pourrait en couper de 200 à 300 tonnes presque toutes les années, et la plus grande quantité proviendrait des sections 13 et 14 et 12 et 3. Pas de minéraux. Pas de carrières de pierre. Pas de bois pour les fins du commerce. La route muletière de Battleford au lac aux Oignons pénètre dans le township immédiatement à l'ouest du poteau de quart de section sur la limite sud de la section 3, traverse la petite rivière au Daim-Rouge à cet endroit, un pont y ayant été construit, court au nord-ouest à travers les sections 3, 4, 9, 8, 7 et 18, traversant au moyen d'un pont la rivière au Daim-Rouge dans le quart nord-est de la section 12, et se dirige à l'ouest à travers les sections 12, 11, 70 Emmaville jusqu'au lac aux Oignons passe par le township, traversant le creek dans le quart nord-est de la section 12 et se dirige à l'ouest à travers les sections 12, 11, 70 et 9, se raccordant à la route de Battleford au lac aux Oignons, sur la limite est de la section 8. Le commencement de septembre a été humide et froid, la fin radieuse et belle. Octobre a été radieux et chaud avec des gelées durant la nuit. Les poules de prairie et les lièvres sont abondants, et il y a des antilopes dans les nord du township. Un propriétaire de ranches s'est établi dans la section 15.—*Wm. R. Reilly, A.T.F., 1903.*

Township 54.—(Lignes extérieures est et ouest.)—Ce township n'est pas situé dans des conditions aussi avantageuses que celui situé au sud. Il est onduleux et découvert dans la partie sud, et dans la partie nord est raboteux et couvert de bois rabougri, avec touffes de trembles. Les muskegs et les fondrières sont nombreux. Le sol, de marne noire ou de terreau de feuille, a une couche très peu profonde n'ayant pas en moyenne plus de 2 à 3 pouces. Il y a de nombreuses touffes de trembles qui conviendraient aux fins de construction, bien que les arbres soient plus ou moins rabougris. Un cours d'eau de 50 chaînons de largeur et de 4 pieds de profondeur court au sud à travers le centre du township.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIP À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN.

Rang 25.

Township 40.—On parvient à ce township en suivant la route du lac Qui-Résonne jusqu'au township 40, rang 24, à l'ouest du troisième méridien, puis en gagnant l'ouest. Le dernier bout de ce sentier est peu fréquenté et n'est pas distinct. Le sol est une marne argileuse convenant aux pâturages, et dans les endroits qui ne sont pas trop montueux est aussi une bonne terre pour la culture. Les rangées de l'est et du sud des sections, ainsi que les sections 26 et 35, sont de la prairie onduleuse et de la bonne terre pour la culture. La plus grande partie du restant du township est trop montueuse, sauf par-ci par-là de petits plateaux et des vallées. Aucune partie de la surface n'est couverte de bois rabougri, mais il y a quelques grandes touffes de petits trembles dans les sections 9, 21 et 29, et d'autres petites touffes dans certains autres endroits du township. Les sections 1, 2, 3, 4, 11, 12, 13 et 14 renferment quelques petits marais à foin. La quantité n'en est pas grande à aucun endroit, et la qualité n'est que médiocre. Il y a des étangs et des fondrières partout dans le township, lesquels ont presque l'étendue de petits lacs. Plusieurs des plus petits contiennent de l'eau douce, mais les plus grands et tous les lacs sont alcalins. Un petit creek contenant de la bonne eau a sa source dans la section 21 et se jette dans le lac Chisholm dans la section 4. L'approvisionnement d'eau est suffisant et permanent. Les terrains ne doivent pas être inondés. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison est quelque peu tardive. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai et il a gelé en juin. Mais il n'y a pas eu d'autre gelée ensuite avant la première semaine de septembre. Il existe un approvisionnement limité de bois de tremble, le seul bois de chauffage que l'on puisse obtenir. Pas d'affleurements de roche ni de minéraux. Les canards, les oies et les poules de prairie étaient communs. On a vu également des renards, des loups et des chevreuils.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On parvient à ce township à partir de Battleford en suivant la route du lac Qui-Résonne jusqu'à la limite sud du township 41, rang 23, à l'ouest du troisième méridien, et de là en gagnant au nord-ouest à travers le township 41, rang 24. La partie nord-est de ce township est sablonneuse, montueuse et fort entrecoupée de fondrières et de lacs. La partie nord-ouest est moins accidentée, bien que le sol y soit léger. Le restant du township a un meilleur sol, et s'il n'était pas en grande partie aussi montueux et entrecoupé de fondrières aussi vastes, il serait passablement propre à la culture et aux pâturages. Les sections 7 et 18 et des parties de 8 et 17 contiennent d'assez bonnes terres arables. Aux environs des lacs il y a beaucoup de bois rabougri. De nombreuses et grosses touffes de trembles sont répandues partout dans le township. Elles fournissent un approvisionnement abondant de bois de chauffage, mais il n'y a pas d'arbres assez gros pour les fins de la construction. Dans les sections 4, 5, 7, 8, 9, 16, 17 et 18 se trouvent de nombreuses fondrières dans lesquelles on peut couper du foin. La quantité n'est considérable nulle part, mais la qualité est généralement assez bonne. Quelques-uns des étangs renferment de l'eau douce, et il en est de même des lacs plus grands, à l'exception du nord-ouest du lac Davey. Une bonne source coule dans le lac au Cerisier, dans la section 35. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison s'ouvre un peu en retard. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai, et il a gelé au commencement de juin. Il n'a pas gelé ensuite avant la première semaine de septembre. Le seul bois de chauffage est le tremble, que l'on peut se procurer commodément en toute partie du township en quantité suffisante. Pas d'affleurement de roche et pas de minéraux. Cependant il existe sur plusieurs des collines de grandes quantité de cailloux de granite. Le township renferme un grand nombre de canards, d'oies et de poules de prairie. On a vu également des loups et des chevreuils, et trouvé les débris d'une cabane de chasseur à une courte distance, au sud du lac La-Cheminée.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 25.

Township 42.—On parvient à ce township à partir de Battleford en suivant la rout du lac Qui-Résonne, laquelle est parfaitement tracée jusqu'au township 42, rang 21, d'où l'on peut prendre une route franc ouest. La plus grande partie du township se compose d'une succession de collines de sable parsemées d'étangs et de petits lacs. La partie nord-est contient un sol un peut meilleur, mais elle est tellement entrecoupée par des collines et de profondes fondrières qu'elle est tout à fait impropre à la culture. Une partie de la section 35 se compose cependant d'une vallée plate de bonne terre, et il en est de même de certains endroits dans les sections 5 et 6. On trouve de petites touffes de bois rabougri partout dans le township. On peut facilement se procurer le tremble pour le chauffage dans toute partie du township, mais les arbres ont rarement plus que quatre pouces de diamètre. Cependant il existe dans la section 1, près du lac Clare, et dans les sections 7 et 18 le long du lac Manitou, des quantités considérables de tremble et de baume de Gilead, de 12 à 15 pouces de diamètre, convenant aux fins de construction. Le foin existe en petite quantité dans les sections 13 et 24, près des lacs Orion et Altair. La qualité est passable. Il croît très peu de foin dans toute autre partie du township. Il y a de nombreux étangs et lacs partout dans le township, et 50 pour 100 au moins contiennent de l'eau douce. Un creek, dont le cours dépend beaucoup du temps, traverse la section 12 depuis le lac Clare, dont l'eau est douce, jusqu'au lac Seagram, dans le township à l'est. Il y a une source d'excellent eau dans la section 25, et une autre au coin sud de la section 3. Ces deux sources sont permanentes. L'approvisionnement d'eau permanent est abondant. Pas de source de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison s'ouvre un peu en retard. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai, et il a gelé au commencement de juin. Il n'a pas gelé ensuite jusqu'à la première semaine de septembre. Le seul bois de chauffage est le tremble et le baume de Gilead, et on peut s'en procurer un bon approvisionnement partout dans le township. Pas d'affleurements de roche ni de minéraux. Les canards, ls oies, les poules de prairie et les grues étaient nombreuses. On a également vu un certain nombre de loups et de chevreuils.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 43.—On parvient à ce township en suivant la route de Battleford au creek Ribstone qui traverse le township 44, rang 25, à environ quatre milles et un quart au nord de la limite nord de ce township. La route est en bon état. Le sol est de première classe; dans la partie centrale du nord il se compose d'une riche marne profonde avec un sous-sol de bonne argile. Les deux rangées du sud et la rangée de l'ouest des sections ont un sol très pauvre, se composant principalement de sable et de gravier. La rangée de l'ouest et les deux rangées du sud des sections et la rangée de l'est des quarts de sections de ce township, sont très raboteuses et montueuses ; elles conviennent aux pâturages. Le reste du township est propre à la culture. La surface varie d'une prairie égale dans la partie centrale du nord à très raboteuse et accidentée dans les parties du sud et de l'ouest. La partie centrale du nord est parsemée d'épaisses touffes de trembles mesurant jusqu'à 6 pouces de diamètre et de fortes broussailles de saules. Le reste du township est plus ou moins couvert de pièces de bois rabougri, comme on le décrira plus bas. Des trembles mesurant à certains endroits 8 pouces de diamètre poussaient pas touffes dispersées dans les quatre rangées de sections de l'ouest. Il y a du foin de bonne qualité, mais en petite quantité, dans les sections 24 et 25, ainsi que dans les parties nord des section 4 et 5. L'eau douce est rare dans tout ce township; elle est fournie par quelques petites fondrières. Un creek d'eau douce coule dans une direction sud-ouest à travers la section 31 vers le lac Manitou. Les lacs dans les sections 1, 2, 4 et 5 sont alcalins. Le combustible consiste en trembles secs obtenus sur presque chacune des quatre rangées de sections de l'ouest. Le climat est bon. Le gibier comprend pour la plus grande partie les poules de prairie et les canards sauvages. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique, ni de carrières de pierre, ni d'indices de minéraux. Ce township est divisé par un ravin

ou coulée qui, partant de la limite ouest de la section n° 19, traverse le township dans une direction sud-est pour le quitter de nouveau près du coin sud-est. La terre située au nord de cette coulée est très bonne et presque unie. Au sud de la coulée, cependant, le pays est raboteux et entrecoupé de buttes de sable et de lacs. La section 1 est de la prairie onduleuse entrecoupée par des collines au nord-est, et à l'ouest et au sud par une coulée contenant de l'alcali. Les quarts de sections nord et sud-ouest sont en partie couverts par un lac contenant de l'eau alcaline. Les sections 2 et 3 sont raboteuses et entrecoupées par des collines au sud et par une coulée au nord. Les sections 4 et 5 sont entrecoupées par des collines de sable et des élévations ; chacune renferme un grand lac s'étendant dans une direction est et ouest sur la largeur presque entière des sections. Entre ces lacs et au nord il existe une prairie à foin. Ces lacs contiennent de l'eau alcaline. Sur le quart nord-ouest de la section 5 se trouvent quelques trembles mesurant jusqu'à 8 pouces de diamètre. La section 6 et la moitié sud de 7 sont raboteuses et entrecoupées par des buttes de sable et des fondrières alcalines. D'épaisses touffes de cerisiers et de trembles rabougris croissent sur le versant nord de ces collines. La moitié nord-ouest de la section 7 et le quart nord-ouest de 8 sont de la prairie légèrement onduleuse. Le sol est une marne sablonneuse. Des étendues de broussailles de saules et de trembles se rencontrent dans toutes ces sections. Les sections 8, 9 et 10 sont de la prairie haute onduleuse avec des élévations de gravier et de pierre, et sont entrecoupées par une coulée les traversant dans une direction nord-ouest. La moitié nord des sections 10 et 11 et le quart nord-ouest de 12 sont de la prairie légèrement onduleuse et convenant aux travaux d'agriculture. La moitié sud de la section 11 et le restant de 12 sont raboteux et montueux. Des trembles ayant jusqu'à 6 pouces de diamètre croissent dans la moitié sud de la section 11. Les moitiés est des sections 13 et 24 sont entrecoupées par de petites collines avec élévations pierreuses. Les moitiés ouest des sections 12 et 24 et les sections 14 et 23 se composent d'une prairie découverte et presque unie convenant aux travaux agricoles. La section 15 et la moitié nord de la section 16 sont de la prairie légèrement onduleuse, avec des pièces d'épaisses broussailles de saules. Quelques touffes de trembles ayant moins de 6 pouces de diamètre se rencontrent dans la section 16. La moitié sud des sections 16 et 17 est entrecoupée par une coulée. La section 18 est de la prairie légèrement onduleuse avec touffes de trembles et des saules rabougris. Elle est entrecoupée au nord-est par la coulée. Les sections 19 et 30 sont raboteuses et entrecoupées par une coulée et des marais. Il y a partout des trembles et des saules rabougris. Les sections 20, 21, 22, 27, 28, 29, 32, 33 et 34 sont de la prairie presque unie et sont couvertes par des touffes épaisses de saules et de trembles mesurant jusqu'à 6 pouces de diamètre. Ces sections conviennent aux travaux d'agriculture. Les sections 25, 26, 35 et 36 sont de la prairie découverte légèrement onduleuse et conviennent aux travaux d'agriculture. On rencontre un grand nombre de fondrières dans les parties de l'est des sections 25 et 36. La section n° 31 est entrecoupée par un profond ravin contenant un creek d'eau douce et par le lac Manitou. On a trouvé des trembles ayant jusqu'à 10 pouces de diamètre dans quelques-uns des ravins s'étendant jusqu'au lac.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On parvient à ce township par la route de Battleford au creek Ribstone qui le traverse dans une direction est et ouest et est en bon état. Le sol est assez bon, consistant en une riche marne avec presque partout un sous-sol d'argile. Les parties du sud et de l'ouest de ce township conviennent aux travaux agricoles, mais les parties du nord et de l'est sont raboteuses et montueuses et plus propres aux pâturages. La surface varie, étant presque plane dans la partie du sud, pour devenir raboteuse et onduleuse dans la partie du nord-est. On trouve du saule rabougri par pièces éparses partout dans le township, les plus fortement boisées étant près de la partie centrale du sud. Il y a quelques touffes de trembles dans les sections 4, 5, 8, 9, 16 et 17 ; les arbres sont petits, cependant, ayant moins de 6 pouces de diamètre. On

rencontre aussi des trembles dans les ravins s'étendant jusqu'au lac Manitou, quelques-uns mesurant jusqu'à 10 pouces de diamètre. Il existe une petite prairie à foin dans la partie nord de la section 9. On trouve également un peu de foin dans les sections 20, 21 et 22 dans les fondrières et leurs environs. L'eau, que l'on trouve presque entièrement dans les fondrières, est douce. Un petit creek rempli de sources d'eau coule hors de la section 5 à travers la partie sud est de la section 6 en gagnant le lac Manitou. La moitié est de la section 20 et la moitié ouest de la section 21 sont apparemment inondées par 1 à 3 pieds d'eau de profondeur. Le township n'a pas de sources de puissance hydraulique, ni carrières de pierre, et il n'y a pas d'indices de minéraux. Le climat est bon. Le gibier qu'on a trouvé se composait pour la plus grande partie de canards sauvages. Le combustible consiste en trembles secs que l'on prend dans la partie centrale du sud de ce township. La section 1 est raboteuse et montueuse à l'est, et devient de la prairie presque plane dans la partie ouest. La section 12 et la moitié est de la section 11 sont raboteuses et montueuses vers le nord et l'est, devenant légèrement onduleuses vers le sud et l'ouest. Les sections 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10 et la moitié ouest de 11 varient d'une prairie presque plane à une prairie légèrement onduleuse et conviennent aux travaux d'agriculture. Il se rencontre des fondrières et des saules rabougris à différents endroits de ces sections. On trouve une prairie à foin dans la partie nord de la section 9. Des trembles ayant moins de 6 pouces de diamètre croissent par touffes éparses dans les sections 4, 6, 8 et 9. Les sections 6 et 7 sont de la prairie légèrement onduleuse, avec quelques fondrières et des saules et trembles rabougris dispersés un peu partout. A l'ouest elles deviennent plus onduleuses, et la section 7 est entrecoupée par le lac Manitou et des ravins s'étendant jusqu'au lac. Des trembles poussent dans quelques-uns de ces ravins et le long des rivages du lac, certains arbres mesurant jusqu'à 10 pouces de diamètre. Un creek d'eau douce sort de la section 5, traversant la moitié sud-est de la section 6. La section 18 est entrecoupée dans la partie sud-ouest par le lac Manitou et des ravins qui y aboutissent. Les parties de l'est et du nord sont de la prairie onduleuse convenant à la culture. Les sections 15, 16 et 17 sont de la prairie légèrement onduleuse, avec quelques fondrières, et conviennent aux travaux agricoles. Des touffes de saules et de trembles sont répandues partout dans ces sections. Les sections 13, 14, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 36, 35, 34 et les moitiés est de 32 et 28 sont raboteuses et entrecoupées de collines et de fondrières. Des saules rabougris par pièces se trouvent partout sur ces sections, spécialement le versant nord des collines. Ces sections conviennent aux fin de pâturage. Les sections 19, 20 et 21 sont de la prairie légèrement onduleuse convenant à la culture. Une grande fondrière couvre presque tout le quart nord-ouest de la section 20. On rencontre une suite de fondrières et de bas-fonds dans le quart nord-est de 20 et le quart nord-ouest de 21. Il croît un peu de foin dans ces bas-fonds. Les moitiés ouest des sections 28 et 32 et les sections 29, 30 et 31 se composent d'une prairie légèrement onduleuse, avec un grand nombre de fondrières et des pièces de saules et de trembles rabougris. Une grande fondrière est située dans le quart nord-est de la section 31. Ses sections conviennent à la culture. La route de Battleford au creek Ribstone croise la section 36 près du coin nord-est et traverse les sections 36, 35, 26 et 27 dans une direction sud-ouest. Elle touche à la section 21, puis traverse les sections 28, 29 et 30 dans une direction ouest. C'est une route pour voiture et elle est en bon état.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 45.—La meilleure manière de parvenir à ce township est par la route de Battleford au creek Ribstone, qui traverse le township n° 44, rang 25, à environ 1¾ mille au sud de sa limite nord. Cette route est en bon état. Le sol de ce township est très bon ; c'est une riche marne sur un sous-sol de bonne argile, mais comme la surface est raboteuse et entrecoupée d'un grand nombre de fondrières, quelques rares sections seulement conviennent aux travaux d'agriculture. La surface est très raboteuse et entrecoupée par de nombreuses petites collines et fondrières. La partie nord-

est, cependant, est moins accidentée et se change en une prairie légèrement onduleuse près des limites nord et est. L'eau des fondrières est presque toute alcaline, bien que quelques-unes renferment aussi de l'eau douce. L'eau des lacs Plat et de la Tente est très alcaline. Le combustible se compose de trembles secs, qui sont un peu partout dans la partie centre du township, mais pas en très grande abondance. Il n'y a dans le township ni foin, ni source de puissance hydraulique, ni carrières de pierre, ni indices de minéraux. Le climat est très bon. On trouve de canards sauvages et des rats musqués; ces derniers sont très abondants. Il y a très peu de bois dans le township, à l'exception de quelques touffes de trembles mesurant jusqu'à 6 pouces de diamètre que l'on rencontre dans les parties nord des sections 20 et 21. La section n° 1 est de la prairie entrecoupée par de petites collines et quelques fondrières. Les sections 2, 3, 4, 5, 6 et 7 sont montueuses, contiennent de la prairie découverte, avec bon nombre de fondrières et des pièces éparses de saules rabougris. Les sections 8, 9 et 10 sont de la prairie découverte entrecoupée par de petites collines et plusieurs fondrières. Les sections 11 et 12 sont de la prairie découverte, montueuse, avec quelques fondrières. La section 13 est de la prairie légèrement onduleuse, le quart nord-cuest de la section étant entrecoupé par le lac Plat, dont l'eau est alcaline. On trouve de l'alcali dans les parties basses de cette section. Dans la section 14 la moitié est est de la prairie légèrement onduleuse, et la moitié ouest de la prairie raboteuse et montueuse. La section 15 est de la prairie montueuse, avec de nombreuses fondrières et des pièces éparses de saules rabougris. La section 16 est de la prairie découverte, montueuse, avec de nombreuses fondrières. Les sections 17, 18 et 19 sont de la prairie entrecoupée par de petites collines et bon nombre de fondrières. Dans la section 20 le quart nord-est est presque entièrement couvert par le lac de la Tente. La section 21 est presque complètement couverte par le lac de la Tente, dont l'eau est alcaline. Quelques touffes de trembles ayant jusqu'à 6 pouces de diamètre se rencontrent dans une péninsule située dans les parties nord de cette section et dan la section n° 20. La section 22 est de la prairie découverte entrecoupée par de petites collines et de nombreuses fondrières. Les sections 23, 24, 25 et 26 sont de la prairie légèrement onduleuse, avec quelques pièces de saules rabougris et quelques fondrières. Ces sections conviennent aux travaux d'agriculture. La section 27 est de la prairie onduleuse, avec de nombreuses fondrières et des pièces de trembles et de saules rabougris. La section 28 est de la prairie, entrecoupée par bon nombre de fondrières et de petites collines, avec des étendues de trembles et de saules rabougris. Les sections 29, 30, 31, 32 et 33 sont de la prairie découverte, montueuse, avec bon nombre de fondrières. La section 34 est de la prairie montueuse, avec bon nombre de fondrières et des pièces de saules rabougris. Le quart nord-est de cette section est de la prairie légèrement onduleuse, avec quelques fondrières, et convient à la culture. Les sections 35 et 36 sont de la prairie presque plane, avec d'épaisses touffes de trembles et de saules rabougris dans les parties nord. Ces sections sont propres à la culture. La partie nord-est de ce township convient à la culture, et le reste pourrait servir aux fins de pâturage. Les fondrières sont nombreuses dans ce township, et presque toutes sont profondes et paraissent permanentes. On trouve de l'alcali autour des bords des fondrières. Il a été impossible de découvrir les traces de la route du lac Qui-Résonne à Fort-Pitt, bien qu'apparemment cette route pénètre dans ce township du township 45, rang 26.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 54.—(Ligne extérieure est.)—Au sud ce township est légèrement onduleux, avec beaucoup de terrain humide et des arbres rabougris. Le sol est très peu profond, n'ayant que de deux à trois pouces de terreau de feuilles ou marne noire sur un sous-sol d'argile. Il y a environ trois milles de forêts solides de trembles, s'étendant de la section 13 à la section 36, mais la moitié nord de la section 36 se compose de collines abruptes. Ce n'est pas un endroit désirable pour aucune fin que je sache. On parvient à ce township en suivant la route du lac aux Oignons, puis en tournant au nord.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN.

Rang 26.

Township 40.—La route conduisant à ce township à partir de Battleford suit le lac Qui-Résonne jusqu'au township 40, rang 24, et de cet endroit on se dirige à l'ouest. La dernière partie de cette route est indistincte et peu fréquentée. Les rangées de sections les plus au nord et au sud sont de la prairie onduleuse, convenant aux pâturages et en partie à la culture. Le restant du township est très montueux et rempli de fondrières et d'étangs. Il n'y a nulle part dans le township ni forêts ni broussailles qui vaillent la peine d'être mentionnés. Le long de la limite sud et dans une partie de la section 6 se trouve un grand marais à foin d'environ 200 acres. Il y en a aussi de plus petits dans les sections 3, 4 et 5. La qualité du foin est bonne. De grands étangs herbeux contenant de l'eau douce sont communs partout dans le township, et le plus grand nombre sont permanents. Il y a aussi plusieurs grandes fondrières contenant de l'eau alcaline. Il n'existe ni sources ni ruisseaux d'eau vive. L'approvisionnement d'eau est suffisant et permanent. Aucune partie du terrain ne sera probablement inondée. Pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison s'ouvre un peu en retard. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai, et il a gelé au commencement de juin. Il n'a pas gelé ensuite jusqu'à la première semaine de septembre. Pratiquement le township ne renferme de combustible d'aucune sorte. Pas d'affleurements de roche ni minéraux. Les canards, les oies et les poules de prairie sont communs partout. On a également vu des renards et des loups.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La route conduisant au township à partir de Battleford suit le lac Qui-Résonne jusqu'à la limite sud du township 41, rang 23, et va de là dans une direction nord-ouest. Les deux rangées de sections du nord sont montueuses, sablonneuses, et considérablement entrecoupées par de petits lacs, et ne conviennent aucunement à la culture ni aux fins de pâturage. Le restant est une prairie fortement onduleuse de marne argileuse, et à l'exception des sections 9, 10, 15 et 16, qui sont très montueuses, est bon pour les pâturages et passable pour la culture. Les deux rangées nord sont également assez couvertes de broussailles et de trembles rabougris. Il n'existe pratiquement de bois d'aucune sorte en deçà d'un mille de la limite du sud. Dans tout le restant les touffes de trembles se voient assez fréquemment, et le long du creek Eyehill, dans les sections 31 et 32, quelques arbres ont jusqu'à 12 pouces de diamètre. L'approvisionnement de foin n'est pas grand dans ce township. Au lac Weir, dans les sections 28 et 33, on pourrait couper du foin de qualité passable sur 10 à 12 acres, et il y en a aussi un peu dans les marais des sections 29 et 32. Il y a quelques petits étangs d'eau douce dans presque chaque partie du township, mais les plus grands ainsi que tous les lacs contiennent de l'eau plus ou moins alcaline. Le creek Eyehill, qui a de 15 à 20 pieds de largeur et de 2 à 3 pieds de profondeur, traverse le coin nord-ouest du township; l'eau est douce. L'approvisionnement d'eau est suffisant et permanent. Pas de sources de puissance hydraulique. Les indications générales portent que la saison s'ouvre un peu en retard. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai, et il a gelé au commencement de juin. Il n'a pas gelé ensuite avant la première semaine de septembre. Le seul combustible est le tremble, que l'on peut obtenir en quantité suffisante partout, sauf dans la partie sud du township. Pas d'affleurements de roche ni signes de minéraux. Les poules de prairie et les canards étaient communs partout dans le township. On a vu également des renards et des loups.—*Herbert J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 42.—La route conduisant à ce township à partir de Battleford suit le lac Qui-Résonne jusqu'au township 42, rang 21, à l'ouest du troisième méridien ; de là on peut se diriger franc ouest. Le lac Manitoba peut être traversé au détroit, dans le quart nord-est de la section 27. Le sol dans tout le township est très sablonneux et complètement impropre aux travaux agricoles ou aux fins de pâturage. Le township entier n'est qu'une suite de collines de sable, couvertes en grande partie d'ar-

bres rabougris et d'arbustes. Le creek Eyehill pénètre dans le township par la section 5 et coule presque franc nord-est dans le lac Manitou. Dans la section 23 il y a une quantité considérable de bon bois à construction, se composant de trembles et de baumes de Gilead atteignant de 12 à 15 pouces de diamètre. Dans la section 7, au sud du lac Lodge, dans les sections 31 et 32 et dans la section 12, près de Manitou, il y a également des quantités de ce bois, et l'on rencontre des touffes de trembles partout dans le township. Le township ne renferme pas de terres à foin. Il est bien arrosé. Un bras du lac Manitou s'étend à partir de la limite nord dans une direction sud-ouest à travers le township. L'eau est saline et n'est pas potable. Le rivage offre partout la preuve que l'eau du lac s'abaisse rapidement. Le creek Eyehill, qui a de 15 à 20 pieds de largeur et de 2 à 3 pieds de profondeur, coule sur un parcours d'à peu près 6 milles dans le township. Les bords du creek sont élevés, mais il existe un gué dont les sauvages se servent tout près de l'endroit où le creek traverse la limite nord de la section 9. L'eau du creek est douce. A part cela il y a de nombreux étangs et petits lacs dont la majorité contiennent de l'eau douce. La terre ne sera inondée probablement nulle part. Pas de sources de puissances hydrauliques. Les indications générales portent que la saison s'ouvre un peu en retard. Une forte tempête de neige a eu lieu le 22 mai, et il a gelé au commencement de juin. Il n'a pas gelé ensuite avant la première semaine de septembre. Les trembles et les baumes de Gilead constituent tout le combustible. Mais il y en a en abondance partout. Pas d'affleurements de roche ni de minéraux. Le canards, les oies et les poules de prairie étaient communs. On a vu également des renards, des loups et des chevreuils.—*H. J. Bowman, A.T.F., 1903.*

Township 44.—Ce township est en partie couvert par le lac Manitou, lequel embrasse les sections n°s 1-14 et parties des sections 15, 16, 17, 18, 22, 23 et 24, et auquel on parvient par la route de Battleford au creek Ribstone, le traversant dans une direction est et ouest. C'est une route de voiture en bon état. Le sol du township est à tout point très bon, se composant d'une riche marne noire, avec presque partout un sous-sol de bonne argile, et convient aux travaux d'agriculture. Le bois de ce township est en grande partie du tremble. On a trouvé des arbres de trois à dix pouces de diamètre dans le voisinage du lac Manitou, dans la section n° 16. Il existe des trembles de trois à six pouces de diamètre par touffes partout dans le township, et les ravins s'étendant jusqu'au lac Manitou contiennent tous des trembles de cette grosseur. La surface est presque plane et est parsemée d'épaisses touffes de trembles et de saules rabougris et convient aux fins de culture. Les quarts de sections contigus au lac Manitou sont très raboteux et entrecoupés par des ravins s'étendant jusqu'au lac et sont pour la plupart couverts d'une épaisse venue de saules et de jeunes trembles par touffes nombreuses. Ces quarts de section conviennent à l'établissement de ranchos. Le combustible consiste en trembles secs et on peut s'en procurer dans presque chaque section. Pas de sources de puissance hydraulique, pas de foin, pas de carrières de pierre et pas d'indices de minéraux. Le climat est très bon. On trouve des canards sauvages et des oies dans les environs du lac Manitou. L'eau est douce mais très rare dans les deux rangées de sections du nord, à l'exception de quelques fondrières par-ci par-là. Dans quelques-unes des sections avoisinant le lac il y a des sources d'eau douce. Les sections n°s 25-36 et les sections 20 et 21 sont presque de la prairie plane avec de nombreuses touffes de saules rabougris et de jeunes trembles disséminés partout. Quelques-uns de ces trembles mesurent de trois à six pouces de diamètre. Ces sections conviennent à la culture. La route de Battleford au creek Ribstone traverse les sections 25, 26, 27, 28, 29, 20 et 19. Les moitiés nord des sections 19, 20, 21, 22, 23 et 24 sont de la prairie onduleuse et conviennent à la culture. Les moitiés de sections sud ainsi que parties des sections 18, 17, 16, 8, 9 et 15, qui ne sont pas couvertes par le lac Manitou, sont très raboteuses et entrecoupées par des ravins s'étendant jusqu'au lac. On rencontre d'épaisses touffes de saules rabougris et de trembles à ces endroits.

TOWNSHIPS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN—RANG 26.

Dans quelques-uns des ravins il croît des trembles de trois à dix pouces de diamètre ; ces arbres conviennent aux fins de construction. Un creek contenant des sources d'eau douce coule hors du quart nord-ouest de la section 4 à travers le quart sud-ouest de la section 24, et le quart sud-est de la section 23 jusqu'au lac Manitou. Un autre creek contenant des sources d'eau douce coule hors de la section 22 à travers la moitié sud-ouest de la section 23 jusque dans le lac Manitou. Deux creeks contenant des sources d'eau douce coulent hors du quart sud-ouest de la section 19 jusqu'au lac Manitou. Le lac Manitou contient de la belle eau claire mais qui est très alcaline. A certains endroits le rivage est couvert de pierres, et à d'autres d'un beau sable de grève. Les bords sont pour la plupart hauts et escarpés, et à certains endroits boisés de trembles.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On parvient à ce township par une route que les sauvages appellent la route du lac Qui-Résonne à Fort-Pitt. Cette route quitte la route de Battleford au creek Ribstone dans la section 25, township 44, rang 26, et traverse la partie sud-est du township 45, rang 26, dans une direction nord-est. C'est une route pour voiture, et bien qu'ancienne apparemment, est en bon état. Le sol de ce township est très bon, se composant d'une riche marne profonde sur un sous-sol de bonne argile, et convient à la culture. La surface est légèrement onduleuse, sauf dans la rangée des sections de l'est, qui sont plus ou moins de la prairie entrecoupée de nombreuses collines et fondrières. Des broussailles de saules sont répandues partout dans le township, les plus épaisses se trouvant près des limites nord et ouest. Il n'y a pas de bois dans ce township, à l'exception de quelques vieux arbres qui se trouvent dans la partie nord de la section 3. Le combustible consiste en trembles secs obtenus de la partie nord du township 44, rang 26. On trouve très peu d'argile, sauf une petite quantité, de qualité pauvre, dans la section 9. Pas de sources de puissance hydraulique, pas de carrières de pierre et nul indice de minéraux. Le climat est très bon. Les canards sauvages et les rats musqués sont communs. L'eau du township est douce, et elle est contenue pour la plus grande partie dans les fondrières. Un petit creek contenant des sources d'eau douce coule à partir de la section 16 dans une direction sud-ouest à travers les sections 17, 8, 5 et 6, et est rejoint par un autre creek d'eau douce coulant de la section 18. Un autre creek d'eau douce, dont le cours n'est pas apparent, traverse les sections 20, 29, 30, 32 et 33. La section 1 est de la prairie presque plane, mais contient un grand nombre de fondrières et des touffes épaisses de saules rabougris dans la partie du sud. La section 2 est de la prairie presque unie dans la partie sud et est légèrement onduleuse au nord. Elle est traversée dans une direction nord et sud par la route du lac Qui-Résonne à Fort-Pitt. La section 3 est de la prairie légèrement onduleuse. Il y a quelques petites touffes de trembles mesurant de 3 à 6 pouces de diamètre dans la partie sud de cette section. Les sections 4 et 5 sont de la prairie légèrement onduleuse. Un creek contenant des sources d'eau douce coule dans une direction sud-ouest dans la partie nord-ouest de la section 5. Les sections 6 et 7 sont de la prairie presque unie, avec des étendues de saules rabougris. Dans la section 6 il y a quelques fondrières et un creek à sources d'eau douce la traverse dans une direction sud-ouest. La section 8 est de la prairie presque plane, avec quelques saules rabougris. Deux creeks qui paraissent se joindre dans cette section la traversent dans une direction sud-ouest. La section 9 contient une grande fondrière couvrant les parties nord et sud-est. On trouve du foin de qualité pauvre dans cette section. Les sections 10 et 11 sont de la prairie légèrement onduleuse. La route du lac Qui-Résonne à Fort-Pitt traverse dans une direction nord-est la partie de l'est de la section 11. Les sections 12 et 13 sont de la prairie entrecoupée par bon nombre de fondrières. La route du lac Qui-Résonne à Fort-Pitt traverse la partie nord-ouest de la section 12 et court dans une direction nord-est à travers la section 13. Les sections 14 et 15 sont de la prairie onduleuse. Les sections 16 et 17 sont de la prairie presque plane. Un creek à sources d'eau douce sortant de la section

16 traverse la section 17 dans une direction sud-ouest. La section 18 est de la prairie presque unie, et un creek contenant des sources d'eau douce coule hors de cette section dans une direction sud-ouest. Cette section renferme d'épaisses touffes de saules rabougris. Les sections 19, 20, 21, 22, 23, 26, 27, 28, 29 et 30 sont de la prairie légèrement onduleuse. Il existe d'épaisses broussailles de saules dans les parties ouest des sections 19 et 30. Un creek, qui ne paraît pas avoir de courant, conduit de la section 20 dans la section 29, de là dans la section 30, revenant à la section 29, de là dans une direction nord-est à travers les sections 32 et 33. Les sections 24, 25, 36 et 35 sont de la prairie onduleuse entrecoupée par beaucoup de fondrières. Les sections 31, 32, 33, 34 et 35 sont de la prairie onduleuse et deviennent couvertes de bois rabougri dans leurs parties nord.—*Lennox T. Bray, A.T.F., 1903.*

Rang 27

Township 44.—Il existe deux routes pour se rendre à ce township à partir de Battleford. L'une traverse la prairie, et l'on m'a fortement conseillé de ne pas la suivre, par suite du manque de combustible et d'herbe, cette dernière ayant été détruite par des feux de prairie. L'autre route à partir de Battleford passait par la réserve sauvage de Faiseur-d'Etangs. La route elle-même est assez bonne, mais le creek de Tambour-du-Diable, près de la réserve sauvage de Foin-d'Odeur, mérite bien son nom. Le creek Cutknife est également mauvais au printemps. On pourrait facilement construire des ponts sur ces deux creeks à peu de frais. Le sol est généralement bon et propre à la culture ou à l'établissement de ranchos. La moitié à peu près du township est de première classe, trois huitièmes de la deuxième et un huitième de la troisième. La surface est très raboteuse et couverte d'étendues de trembles, de saules et de chablis (pour la plupart des arbres de 10 à 12 années de croissance). Un septième à peu près du township entier est couvert de ces étendues éparses d'arbres. Il existe une petite quantité de trembles d'une dimension un peu plus grande, atteignant jusqu'à 10 et 12 pouces dans les sections 1, 2, 3 et 4 et près du lac Manitou, dans les sections 14 et 22. A tout prendre on peut se procurer des trembles jusqu'à 6 pouces de diamètrte partout dans le township en allant les chercher à environ un demi-mille. Si je ne me trompe les colons n'éprouveront aucune difficulté à se procurer le bois pour le chauffage et les clôtures les deux premières années ; l'approvisionnement sera probablement épuisé ensuite. Il n'y a pas de marais à foin, mais l'herbe est en général bonne pour les fins du pâturage. Les lacs Manitou et aux Canards sont absolument salés, mais les chevaux aimaient à en boire l'eau. Ces lacs sont des nappes d'eau permanentes. Un approvisionnement d'eau suffisant, d'eau douce probablement, peut être obtenu, je crois, en creusant à une profondeur de 20 à 30 pieds. Il n'y a pas de ruisseaux, pas de risques d'inondation, et nulle source de puissance hydraulique. Il faisait très froid en mai ; le mois d'obtobre a été froid et venteux, et il n'était pas rare d'avoir de la neige et de faibles blizzards. On peut se procurer le bois de chauffage partout. Pas de roche fixe ni de minéraux. On a trouvé des oies, des canards, des poules de prairie, des pluviers, des bécassines et des grues.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Rang 28.

Township 35.—Ce township est assez accidenté et montueux, se composant pour la plus grande partie de haute prairie onduleuse, de deuxième ou troisième classe, avec sol de marne sablonneuse sur un sous-sol d'argile. Les parties montueuses sont couvertes d'herbe courte mais riche, cependant de petites pierres ou cailloux jonchent la surface. Le township est mieux adapté aux pâturages qu'à la culture. On trouve quelques fondrières d'eau douce, mais tous les étangs permanents ou petits lacs sont fortement alcalins. Je n'ai rencontré qu'un lac assez grand pour en faire le levé. Ce lac s'étend à travers les sections 10 et 11. Il n'existe pas de ruisseaux d'eau courante,

ni bois d'aucune sorte, ni foin dont on puisse parler, ni carrières, et pas de minéraux en vue. Le climat semble convenir aux travaux agricoles, car il n'y a pas de gelées d'été, mais le plus grand obstacle sera, je suppose, les saisons de sécheresse et le manque de facilités d'irrigation. Si l'irrigation pouvait se faire, le pays serait très productif. On n'a pas traversé de routes. Les oiseaux aquatiques abondaient dans tous les étangs et lacs, et il en était de même des poules de prairie. On a vu quelques antilopes et des renards rouges, et les rats musqués abondaient dans les étangs et les fondrières. —*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township est passablement propre à la culture, le sol se composait d'une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile de deuxième et de troisième classes. En divisant le township diagonalement du sud-ouest au nord-ouest, les deux tiers nord-ouest sont de la haute prairie onduleuse et mitueuse, et le tiers sud-est est onduleux, couvert d'herbes riches. Le lac aux Cactus, dont l'eau est amèrement alcaline, traverse les sections 35 et 36. L'eau douce est rare, un petit lac et un marais à foin dans les sections 4 et 10 contenant la seule bonne eau dont on pourrait se servir. On a trouvé qu'une très belle prairie ou marais à foin traversait les sections 23, 24, 25 et 26. Le coin nord-est de la section 23 se trouve près du milieu du marais, avec un léger drainage vers le sud-est. On pourrait y couper de quatre à cinq cents tonnes de bon foin. Il n'a pas été rencontré de ruisseaux d'eau courante. Pas de bois, ni carrières, ni minéraux en vue. Le climat paraît propre aux travaux d'agriculture, car il ne gèle pas avant le 1er septembre, et pendant le mois d'octobre, alors que je faisais la subdivision de ce township, nous avons eu du très beau temps. L'endroit le plus rapproché pour se procurer le bois de chauffage, qui se compose de petits trembles, est dans la partie centrale nord du township 36, rang 1, à l'ouest du 4e méridien, mais ce bois mérite à peine qu'on le mentionne. Le gibier à plumes comme les canards sauvages et les poules de prairie abonde, mais on voit rarement du gros gibier. Il n'a pas été trouvé de routes.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est tout de la prairie découverte onduleuse, et bien que couvert de riches herbes et excellent pour le pâturage, il n'est pas très propre à la culture, étant classé n° 3. Le sol est une marne sablonneuse avec sous-sol de cailloux et d'argile dure ou sablonneux. Une quantité considérable de bas-fonds alcalins entoure les lacs, dont deux ont une grand étendue, le lac Cosinus (ainsi appelé à cause d'un incident survenu durant le calcul des intersections), situé dans les sections 8, 9, 16, 17, 20 et 21, et son eau est amèrement alcaline; le lac Cactus pénètre dans le township du coin sud-est, traversant les sections 1, 2 et 3, et est aussi fortement alcalin. Deux grands marais à foin, l'un dans les sections 29 et 30 et l'autre dans les sections 33 et 34, contiennent de la bonne eau, mais le foin y est trop inférieur pour en faire du bon fourrage. Il n'existe de bois d'aucune sorte. Une ancienne route de chasseur conduisait du lac Qui-Résonne à Battleford traverse ce township, mais elle est trop faiblement marquée pour la suivre, sauf lorsqu'elle suit le bord d'un marais ou autre endroit de terre molle. Les oiseaux aquatiques abondent, et l'on trouve des poules de prairie. On voit quelquefois des antilopes, et il y a des rats musqués dans tous les étangs et marais. Il n'existe ni creeks ni sources de puissance hydraulique. On n'a remarqué ni carrières ni minéraux.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est passablement adapté à la culture étant rangé dans la deuxième ou la troisième classe. Somme toute, c'est un assez bon township, le sol étant une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile. Le creek Eyehill coule dans une direction nord-est à travers ce township des sections 6 à 34, contient d'assez bonne eau, mais légèrement alcaline, avec un courant d'environ un demi à un quart de mille à l'heure et une profondeur d'à peu près un pied. Il n'existe pas de source de puissance hydraulique dans le township. C'est une prairie découverte et onduleuse couverte de riches herbes. Un petit lac dans la section 33 s'étendant jusqu'au township

39 contient de la bonne eau, et sur le côté ouest il y a une lisière d'arbustes et de broussailles où l'on pouvait se procurer le combustible du campement. Dans les sections 33 et 34 se trouve un autre petit lac qui est fortement alcalin. Il y a très peu d'eau de pluie. Il n'a été remarqué ni carrières ni minéraux. On a vu très peu de foin et on n'a remarqué aucune ancienne route. Laccès au township a lieu en traversant le pays depuis Battleford. Les poules de prairie et les oiseaux aquatiques sont abondants, et l'on voit parfois quelques antilopes. Les rats musqués sont très nombreux le long du creek et autour des lacs. Le climat est assez bon.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 39.—C'est un township fractionnaire assez bien adapté à la culture, étant classé n° 2 pour la plus grande partie, le sol se composant de marne sablonneuse avec un sous-sol d'argile, et est tout de la prairie découverte et onduleuse couverte de riches herbes. Le creek Eyehill coule dans une direction nord-est à travers les sections 2 et 1 et a un courant d'environ un demi-mille à l'heure et une profondeur moyenne d'à peu près un pied, son eau est assez bonne. Pas de chutes d'eau ni de sources de puissance hydraulique. Un petit lac dans les sections 3 et 4 contient de la bonne eau et est bordé par une petite quantité de bois de trembles et de saules où l'on peut se procurer le bois de chauffage du campement. Quelques fondrières contiennent dans les saisons humides de la bonne eau de pluie. Les oiseaux aquatiques et les poules de prairie sont nombreux, mais le gros gibier est rare, à l'exception d'une antilope par-ci par-là. Il n'a été observé ni carrières ni minéraux. On n'a pas vu de routes, mais il est facile de voyager dans le pays au nord et à l'ouest jusqu'à la rivière Bataille et Battleford. Le climat paraît propice aux travaux d'agriculture. On n'a pas eu de gelées d'été. A tout prendre c'est un township avantageux pour la colonisation.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Ce township est de la prairie onduleuse et est la rangée fractionnaire contiguë au quatrième méridien. Il peut être classé n° 2, le sol étant une riche marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, bien propre à la culture, avec une riche végétation d'herbe. L'eau douce est très rare, et on n'en trouve qu'à deux ou trois endroits dans des marais en partie desséchés. Trois lacs dont on a fait le levé contiennent de l'eau alcaline. Il n'y a ni ruisseaux, ni bois d'aucune sorte, ni carrières, ni minéraux. Il n'existe pas de route, mais l'accès est facile à partir de Battleford. On trouve les oiseaux aquatiques et les poules de prairie, mais on n'a pas vu de gros gibier. Le climat convient aux travaux d'agriculture, et il n'y a pas de gelées pendant l'été.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 41.—La moitié sud de ce township est de la prairie découverte onduleuse, assez bien adaptée à la culture, le sol consistant en une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, et elle fournit de bons pâturages. La moitié nord ne peut être colonisée, étant classée n°s 3 et 4, et est composée de collines de sable, très accidentée et couverte de petites broussailles et de groupes de trembles mesurant de 1 à 6 pouces de diamètre. On trouve de la bonne eau dans les étangs et les fondrières. Cinq lacs étaient assez grands pour qu'on en fasse le levé, et l'un, le lac Dillberry, contient de l'eau excellente, les autres sont plus ou moins alcalins. Bien que le tremble puisse servir pour le chauffage et les clôtures, les arbres sont trop rabougris et petits pour les fins de construction. Il y a quelques marais à foin dans la partie est du township. On n'a vu ni carrières ni minéraux. On n'a trouvé non plus ni creeks d'eau courante ni routes. On peut parvenir facilement au township de tous côtés. Les différentes espèces de gélinottes et d'oiseaux sauvages abondaient dans les lacs et les étangs; les rats musqués sont très nombreux et l'on a vu des traces de chevreuils.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township renferme tour à tour des collines de sable couvertes de petites broussailles, et des touffes de trembles avec de petites clairières. C'est de la haute prairie onduleuse vers l'ouest, avec quelques touffes de petits trembles. Il est

presque entièrement rangé dans la 4e classe, le sol étant de sable presque pur et impropre à la culture. On rencontre de nombreux lacs et étangs contenant de la bonne eau douce. La limite nord du township croise un grand lac salé. Le tremble est petit, ayant en moyenne de 2 à 4 pouces de diamètre à peu près, à l'exception de quelques touffes près du centre du township, où il s'en trouve de plus gros ayant en moyenne environ 6 pouces de diamètre, et qui pourraient être employés pour les clôtures et le chauffage. Bien que ce township ne conviennent pas à la culture, il a néanmoins de la valeur à cause de son bois de chauffage, et cette valeur serait fort augmentée si le pays était mieux protégé contre les feux jusqu'à ce que les arbres soient plus gros. Les oiseaux aquatiques, les poules de prairie et les perdrix abondent. Il n'a été vu ni de minéraux ni carrières, et quant aux gelées d'été je n'en puis rien dire, car l'automne était avancé quand j'ai fait l'arpentage du township. Il n'a pas été vu de routes, mais on a souvent rencontré d'anciens campements sauvages, indiquant que le pays était autrefois un terrain de chasse très fréquenté. Le daim, les renards et les loups de prairie sont les principaux animaux trouvés dans la région.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 44.—La route, dont il est parlé dans mon rapport sur le township 44, rang 27, se continue à travers le township. Le sol est assez bon et convient mieux pour les ranches, la moitié à peu près étant rangée dans la classe 1 et la moitié dans la classe 2. La surface est très raboteuse et couverte d'étendues de trembles, de saules et de chablis; un septième à peu près du township entier est couvert de pièces éparses de bois. Il n'y a pas de gros bois, bien que l'on trouve des trembles ayant jusqu'à 6 pouces de diamètre. Les colons trouveront assez de bois pour le chauffage pendant les deux ou trois premières années. Il n'a pas été vu de marais à foin, mais l'herbe est bonne en général pour les fins du pâturage. Les lacs Sherlock et Strike sont tous deux salés. On pourrait se procurer un approvisionnement suffisant d'eau douce en creusant, car il existe de nombreuses sources. Le climat est modéré, et à l'époque de l'arpentage (en septembre) il gelait fort pendant la nuit. On n'a remarqué ni carrières de pierre ni minéraux. Gibier . oies, canards, poules de prairie, pluviers, bécassines et dindes. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique, et aucune partie de la terre n'est exposée aux inondations.—*Henry de Q. Sewell A.T.F. 1903.*

Townships 49 et 50.—On parvient à cette localité, dont le centre est l'emplacement de ville de Lloydminster, par une route partant soit d'Edmonton soit de Battleford. Les colons anglais suivent presque tous à présent la route partant de Battleford. Le sol est en général une riche terre noire profonde d'un pied ou plus, et convient particulièrement à la culture des céréales de toutes sortes. La surface générale est de la prairie onduleuse avec un grand nombre de pièces de bois rabougri et des trembles secs qui ne dureront pas très longtemps, et il n'existe pas de bois vert pour les remplacer. Le foin est disséminé par petites quantités dans les différentes sections. On ne trouve de l'eau que dans les fondrières, mais elle est toujours douce. Il a été creusé des puits à 40 et même à 50 pieds, mais sans profit pour les colons. Ces puits ont été creusés dans une argile très dure et presque impénétrable sur la profondeur entière. La saison de 1903 ne peut servir de bon critérium quant au climat du district, car les récoltes ont manqué au nord du lac aux Oignons et à d'autres endroits où elles avaient réussi d'autres années. Il n'y a ni minéraux, ni houille, ni carrières de pierre. Quelques poules de prairie et des canards sauvages sont le seul gibier que l'on ait vu.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN.

Rang 1.

Township 37.—Ce township convient peu à la culture, le sol variant de la deuxième à la quatrième classe, la troisième prédominant. Bien que le sol se compose en grande partie d'une assez bonne marne sablonneuse, il recouvre cependant un sous-sol

d'argile très dure qui, à certains endroits, constitue également la surface et est mélangé de petits cailloux et de gravier. On rencontre de petites élévations de sable le long de la limite sud dans les sections 3, 4 et 5. Le pays est de la prairie légèrement onduleuse. Les herbes sont riches et abondantes, particulièrement le long du creek Eyehill, qui coule diagonalement à travers ce township de la section 6 à la section 36. Le creek forme une vallée considérable dans la partie centrale et du sud, et l'on pourrait y couper une grande quantité de foin, à peu près 200 tonnes, probablement. Le courant du creek est en moyenne d'environ un demi-mille à l'heure, sa longueur moyenne d'à peu près 25 pieds, et sa profondeur de 1 à 2 pieds. L'eau est bonne, mais un peu alcaline. Il y a très peu d'eau provenant de la pluie. Il n'a été vu ni carrières, ni minéraux. Quelques petites touffes de trembles s'étendent le long de la ligne de base et fourniront quelques cordes de bois de chauffage. Les oiseaux sauvages et les poules de prairie sont abondants, et l'on a vu quelquefois des antilopes. Un ancien sentier de chasseur conduisant de Battleford au lac Qui-Résonne traverse le township, mais il est presque oblitéré.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est très propre à la culture, le sol se composant d'une riche marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, et est rangé dans la première ou la deuxième classe. La surface est de la prairie onduleuse couverte d'herbes sèches. Pas de bois. Un grand marais à foin s'étend à travers le township vers le milieu de la section 27 ; dans une année de sécheresse on pourrait y couper de 30 à 40 tonnes de foin d'assez bonne qualité. On rencontre quelques autres petits marais à foin. L'eau de pluie est la seule qui existe, car on ne trouve point de lacs permanents. Il y a de l'eau douce dans presque toutes les fondrières; il n'y a pas de ruisseaux. Le climat est beau ; on n'a pas eu de gelées d'été. On peut se procurer du bois de chauffage dans des touffes éparses à 12 milles au nord ; ces touffes de bois contiennent une petite quantité de trembles, bons pour le chauffage seulement. Il n'y a ni carrières, ni minéraux en vue. Le gibier, comme les oiseaux sauvages, abonde, mais il n'y a pas de gros gibier. La route qui donne accès à ce township va de Battleford à travers le pays. Une ancienne route très difficile à suivre et connue sous le nom de route du lac Qui-Résonne passe à environ sept milles à l'est du township.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est propre à la culture, le sol, se composant d'une bonne marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, est rangé dans la deuxième ou troisième classe. La surface est de la prairie onduleuse couverte de riches herbes; c'est un beau pays à pâturage. On trouve de la bonne eau dans les nombreuses fondrières. Tous les grands lacs, dont quatre étaient assez importants pour en faire le levé, contiennent de l'eau fortement alcaline, à l'exception d'un, qui s'étend à travers les sections 11, 12, 13 et 14 et contient de la belle eau douce claire, et que j'ai appelé à cause de sa couleur bleue claire " le lac Saint-Laurent ". On n'a pas trouvé de ruisseaux à eau courante. Un petit groupe de saules et de petits trembles mesurant en moyenne deux pouces de diamètre existe sur le rivage sud-ouest du lac Saint-Laurent ; sauf ces arbres on n'a vu ni bois, ni combustible, ni carrières de pierre, ni minéraux. Les canards sauvages et les poules de prairie abondent, mais il n'a pas été vu de gros gibier. Le climat est propice aux travaux d'agriculture. Il n'existe pas de grandes prairies, cependant on peut couper du foin, mais en petite quantité, autour des fondrières. Pour parvenir à ce township on traverse la prairie à partir de Battleford, mais il n'y a pas de routes explorées.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903*

Township 40.—Ce township est bien adapté à la culture, le sol se composant d'une riche marne sablonneuse avec un riche sous-sol d'argile, classé de première ou de seconde qualité. La surface est onduleuse, sauf dans les sections 34 et 35, qui sont montueuses. Le township entier est de la prairie découverte contenant des herbes luxuriantes, c'est un magnifique pays à pâturages avec ses nombreux étangs et fondrières d'eau douce et ses prairies à foin. Il n'y a ni grands lacs, ni bois, ni carrières, ni

minéraux, ni ruisseaux d'eau courante. On trouve des oiseaux sauvages et des poules de prairie en abondance, et l'on a vu quelques antilopes. La voie conduisant à Battleford passe à travers le pays et il n'y a pas de routes visibles.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Ce township est bien adapté à la culture et à l'élevage du bétail. Il est fortement onduleux et nombreux, la moitié sud étant de la prairie découverte et la moitié nord parsemée de touffes de trembles, les arbres mesurant en moyenne de 2 à 3 pouces de diamètre. La terre est classée de deuxième ou troisième qualité, et consiste en une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, sauf dans les sections 35 et 36, où elle est plus sablonneuse et devient des collines de sable. Un grand lac s'étend le long de la limite nord du township, de la section 31 à la section 34, et est appelé lac Killarney sur le croquis du township. Son eau est alcaline. Un autre lac de bonne grandeur, fortement alcalin aussi, s'étend à travers les sections 34 et 35, et dans une direction sud dans les sections 26 et 27. Un creek assez grand contenant de la bonne eau coule du sud-ouest dans le lac Killarney, auquel on n'a pas trouvé de débouché. On trouve également de la bonne eau dans plusieurs fondrières et sources situées dans les parties montueuses du township. Il n'y a ni grandes prairies à foin, ni carrières, ni minéraux en vue, et l'on n'a pas remarqué de routes. Les oiseaux aquatiques et les poules de prairie sont très abondants. On trouve des daims dans les touffes, et les rats musqués sont nombreux dans tous les étangs et les lacs.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township est de la prairie onduleuse et montueuse, parsemée de touffes de petits trembles et entremêlée de petits étangs et lacs. Le sol se compose principalement d'une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile, classé de deuxième ou de troisième qualité, très propre à la culture, un peu montueux cependant pour les travaux d'agriculture, mais c'est un township idéal pour les pâturages. Bien qu'on n'ait pas trouvé de grands marais à foin, on pourrait faire du foin en quantité considérable autour des bords des nombreux étangs et marais. Il n'a été vu ni routes, ni affleurements de rocher, ni cours d'eau. Les trembles contenus dans les touffes étaient petits, ayant en moyenne environ 3 pouces de diamètre; il n'en a été remarqué aucun assez gros pour les fins de construction. L'eau des marais est en général bonne, mais dans les lacs elle est alcaline. La limite sud du township traverse le lac Killarney, des sections 3 à 6. Le coin nord-est du township se trouve dans un autre grand lac. Les oiseaux aquatiques et les poules de prairie abondent, et l'on a vu des traces de daims. Les renards, les loups de prairie et les rats musqués sont les animaux à fourrures. Comme l'automne était avancé lorsque j'ai fait l'arpentage de ce township, je ne puis dire s'il y a eu des gelées pendant l'été. Les communications entre ce township et Battleford sont faciles, et l'on voyage assez bien en voiture à travers la prairie.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Nous sommes parvenus à ce township de Saskatoon et Battleford. Le mode actuel de faire le voyage est par un chemin de voiture qui est très bon durant l'été, sauf aux endroits où se fait le dégel, son parcours étant d'à peu près quatre-vingt-dix milles. Prenez à partir de Battleford la route allant à l'ouest en suivant le côté du sud de la rivière Bataille. C'est un très bon chemin durant les mois d'été, en réalité pendant toute la saison, sauf quand les ruisseaux débordent au printemps durant la fonte de la neige. Il n'y a pas de ponts sur ces ruisseaux, et il serait dangereux de les traverser quand ils débordent. La surface du township est de la prairie montueuse, avec les bouquets de trembles parmi les collines. La prairie est assez claire de broussailles. Dans la partie sud du township il y a un grand nombre d'étangs et de lacs, dont quelques-uns ont une étendue considérable. Il n'y a pas beaucoup de bois, mais il en existe un peu dans les sections 22, 23, 24, 25, 26 et 27. Dans quelques-uns des bouquets, les arbres ont de 6 à 10 pouces de diamètre, et atteignent parfois 1 pied de diamètre, mais en général ils sont courts et rabougris, pous-

sant dans un sol sablonneux. Il n'existe pas de grandes prairies à foin dans le township, mais on en pourrait couper une quantité considérable dans les nombreuses fondrières. L'eau dans tout le township est alcaline. Quelques-unes des fondrières contiennent de l'eau assez bonne. Il n'y a pas de cours d'eau, et en conséquence pas de source de puissance hydraulique. Le climat est semblable à celui du Manitoba; il n'y a peut-être pas autant de pluies. Comme cette année a été humide et froide dans tous les territoires, il est difficile de juger du climat. Il a fortement gelé cette année durant les mois d'août et de septembre, et beaucoup de légumes ont été ainsi détruits, mais je ne crois pas que ce soit ordinaire. On ne trouve pas de combustible, sauf le tremble par bouquets épars dans le township. On n'a pas vu de houille ni aucun signe de houille. Il n'a pas été observé de carrières de pierre, mais il y a de la pierre des champs le long des sommets des collines. Les poules, les canards, les oies, les perdrix, etc., étaient très abondants, mais on n'a pas vu de gros gibier. Le sol est en partie de la marne argileuse et de la marne sablonneuse, les parties du nord-est et du sud-ouest se composant de marne sablonneuse et le reste de marne argileuse, un tiers étant de marne sablonneuse et deux tiers de marne argileuse. Le township est un peu montueux pour les travaux d'agriculture, mais on pourrait choisir à cette fin un certain nombre de bons quarts de sections.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 44.—La route mentionnée dans les rapports sur les townships 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du 3e méridien, continue à travers le township. Le sol est généralement de première classe, sauf dans les dunes et le voisinage, qui comprennent plus de la moitié, ou plus exactement, la proportion de 8 à 9. Dans les dunes c'est absolument un désert, et cette terre dans une petite partie des confins est de deuxième ou de troisième qualité, assez bonne quand elle existe, mais comme la grande partie est de sable, elle est classée inférieure. Le township convient également à la culture ou à l'établissement de ranches. Le pays est très raboteux et couvert de pièces de trembles et de saules, en grande partie de douze années ou à peu près de croissance; un septième environ du township est couvert de ces pièces. Dans quelques-uns le tremble a jusqu'à six pouces. Les colons auront tout le bois qu'il leur faudra pendant une année, mais après cela il en restera peu. Il n'y a pas de marais à foin de grande étendue, cependant le foin est excellent et l'herbe bonne pour les fins du pâturage. Le township est assez bien arrosé; et quelques-uns des lacs contiennent de l'eau douce, et le reste de l'eau plus ou moins alcaline, mais on pourrait s'en procurer de la bonne presque partout en creusant à 20 ou 30 pieds. On peut se procurer du bois de chauffage partout. Il y a de bonnes pierres calcaires au creek Ribstone, et d'après la constitution géologique du pays, je suis certain qu'il existe de la houille dans le township probablement à moins de 300 ou 400 pieds de la surface. Le gibier comprend les oies, les canards, les poules de prairie, les pluviers et les bécassines. Le creek Ribstone a de deux à cinq pieds de profondeur, se grossit au printemps, mais ne peut inonder le pays. Il n'y a pas de source de puissance hydraulique.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Nous sommes parvenus à ce township par le chemin de fer Canadien du Pacifique allant de Régina à Prince-Albert, de là en nous servant de chevaux jusqu'à Battleford, ensuite en gagnant l'ouest par l'ancienne route d'Edmonton jusqu'au township 47, rang 1, à l'ouest du quatrième méridien, et de là dans une direction sud à travers la prairie jusqu'à l'angle du township, aucun chemin ou route n'étant établi. Le sol est quelque peu varié, passant de marne sablonneuse à marne argileuse ; mais il est partout assez bon pour les fins de l'agriculture, ayant principalement un sous-sol d'argile. La surface est de la prairie, la partie au nord de la vallée de la rivière Bataille est légèrement onduleuse. Les bords sur chaque côté de la vallée sont très élevés, ayant en moyenne de 200 à 300 pieds au-dessus du niveau des platières de la réserve; la partie au sud de la vallée est très onduleuse et à certains endroits montueuse. Le bois est presque entièrement du tremble. En dehors de la val-

lée de la rivière Bataille le bois est petit, et il n'y a pas beaucoup d'arbres ayant plus de six pouces de diamètre. Plusieurs bouquets de baumes de Gilead croissent le long du bord de la rivière, et bon nombre sont assez gros pour les fins de construction. Il y a dans la partie nord-ouest du township un certain nombre de touffes d'une étendue considérable, mais les arbres sont petits. Le township ne renferme aucune terre à foin un peu grande, si ce n'est dans la vallée de la rivière Bataille, à quelques endroits où des sources paraissent surgir des bords de la vallée, particulièrement sur le côté nord de la rivière. Le township est bien arrosé. La rivière Bataille traverse la limite ouest du township dans la section 19, coule à travers les sections 18, 17, 8, 9, 10, 11, 12, et touche les sections 1, 2 et 3. L'eau des fondrières est assez bonne. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique; la chute de la rivière Bataille n'est pas suffisante, et la vallée trop large pour y construire un barrage. Il n'y a pas de bois de chauffage, sauf dans les touffes de trembles, mais les arbres sont très petits. Il y a le long de la rivière Bataille beaucoup de gros saules qui feraient du bon combustible. Nous n'avons pas vu d'autres pierres que la pierre des champs. Nous n'avons trouvé ni minéraux, ni rochers en contenant. Les canards, les oies, les poules, les perdrix et les grues du Canada étaient très nombreux, particulièrement le long de la rivière Bataille. On a vu dans le township quelques chevreuils, des renards, des loups de prairie, et un ours. Comme la saison a été très froide et pluvieuse partout dans le pays, il est extrêmement difficile de juger du climat. Je crois qu'il se peut comparer très avantageusement avec celui du Manitoba. Plusieurs fortes gelées ont eu lieu en août et en septembre, causant de sérieux dégâts aux légumes, mais je ne crois pas que cela arrive chaque année.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Je suis parvenu à ce township de Saskatoon en prenant la voiture jusqu'à Battleford, de là en gagnant l'ouest par l'ancienne route d'Edmonton jusqu'au township 44, rang 1, à l'ouest du quatrième méridien, et de là en allant au sud jusque dans ce township. Le sol est une marne argileuse ayant en moyenne de 4 à 6 pouces de profondeur avec sous-sol d'argile, et constitue une bonne terre pour les fins de l'agriculture. La surface est de la prairie, la partie nord est assez montueuse, et il en est de même de la partie sud-est. Il y a beaupcoup de pierres (pas grosses) partout dans le township; elles se trouvent principalement sur les sommets des collines. La partie sud-ouest du township est légèrement onduleuse, avec un certain nombre de fondrières contenant de petits saules. Le tremble est la seule espèce de bois, et on en trouve par petites touffes dispersées dans le township. Il y a peu ou point d'arbres qui soient assez gros pour les fins de la construction; bien peu ont plus de 6 pouces de diamètre. Le township ne renferme pas beaucoup de terres à foin; on peut en trouver dans les sections 29 et 30, et c'est la seule prairie à foin un peu considérable qui y existe. Il y a quelques petites fondrières dans la partie sud ; elles contiennent du foin, mais en petites quantités seulement. L'eau des fondrières est assez bonne. La coulée du Pied-Noir, dont l'eau est assez bonne, traverse le township dans les sections 36, 13, 12 et 1. C'est le seul cours d'eau qu'il y ait. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique. La coulée du Pied-Noir ne contient pas assez d'eau, car pendant une année de sécheresse elle serait desséchée la plus grande partie de l'été. Il n'y a pas beaucoup de combustible, le bois est très petit, et par touffes éparses peu importantes. On n'a pas vu de carrières de pierre, ni trouvé de minéraux ni de rochers en contenant. Les canards, les oies, les poules et les perdrix étaient très nombreux. Il a été vu quelques chevreuils, des renards et des loups de prairie. Comme la saison a été extrêmement pluvieuse et froide dans tous les Territoires et le Manitoba, il serait difficile de juger quel est le climat moyen. Je crois qu'il doit être tout aussi doux qu'au Manitoba.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Nous sommes allés par Saskatoon *via* l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, endroit où mon parti a dû attendre 6 jours du bagage en retard, et de là des chevaux et voitures nous ont transportés à

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 1.

Battleford, où nous nous sommes procurés des approvisionnements; de Battleford nous nous sommes dirigés à l'ouest par les mêmes moyens de transport, le long de la route d'Edmonton, jusqu'à l'angle nord-est du township 47, rang 1, à l'ouest du quatrième méridien, où nous avons commencé les travaux le 8 mai. Le sol est une marne argileuse, ayant en moyenne de 4 à 10 pouces de profondeur avec sous-sol d'argile, et c'est une bonne terre pour les fins d'agriculture. Les parties sud et ouest du township sont un peu montueuses, les sommets de collines sont en partie couverts de pierres, mais pas grosses ; le restant du township est de la prairie légèrement onduleuse. On rencontre de petites touffes de petits trembles dans les sections 3, 4, 5, 8, 9, 10, 15, 16 et 17, lesquelles forment la partie motueuse du township. Le tremble est la seule espèce de bois, et on en trouve par petites touffes principalement sur le côté nord des collines et autour des fondrières ; très peu d'arbres ont plus de 6 pouces de diamètre. On ne rencontre pas beaucoup de terres à foin dans le township, sauf dans les petites fondrières répandues çà et là. L'eau des fondrières est assez bonne ; il y en a peu qui soit alcaline. Comme la saison est pluvieuse et très humide, les fondrières ont été pleines d'eau durant tout l'été. Dans la coulée du Pied-Noir il y a eu un ruisseau toute l'année, l'eau avait une couleur très foncée. Ce cours d'eau pénètre dans le township dans la section 34 et coule au sud-est à travers les sections 27, 22, 23, 14, 13, 12 et 1 ; dans les sections 34 et 27 le courant est lent, il est plus rapide ailleurs. Les années de sécheresse l'eau sera probablement rare, car il n'existe aucune source, autant qu'on a pu l'observer. Il n'y a pas de sources de puissance hydraulique. Le seul bois de chauffage trouvé dans le township était dans les petites touffes de trembles situées dans les sections mentionnées plus haut. Nous n'avons vu aucun signe de filons de houille ou de lignite. Nous n'avons pas vu de minéraux et nous ne supposons pas qu'il en existe dans le township. Les poules de prairie et les canards sont très abondants ; il y a aussi quelques perdrix, très peu de chevreuils et pas beaucoup de loups ni de renards. Comme la saison n'a pas été belle, il ne serait pas juste de juger du climat de cette région par celui de l'été dernier. A notre arrivée sur les lieux au commencement de mai, nous y avons trouvé les restes de la neige de l'hiver dernier, il y en avait jusqu'à 3 ou 4 pieds de profondeur dans quelques-unes des touffes d'arbres. La gelée nous a même empêchés pendant les deux premières semaines de creuser des trous à la profondeur voulue, et le restant du mois de mai a été très froid. Pendant toute une semaine, vers le 20 du mois, il a neigé plus ou moins, et dans des portions de ce temps il y a eu de fortes tempêtes. Les mois de juin, juillet, août et septembre ont été très pluvieux et froids ; le ciel était chargé de nuages la plus grande partie du temps, tellement qu'il nous a été impossible de faire des observations pour l'azimut. Une très forte gelée arrivée le dernier jour d'août a détruit les pommes de terre et les légumes. La première neige est tombée dans la soirée du 21 septembre, est restée sur la terre le lendemain, mais est disparue le surlendemain. Le mois de septembre a été très humide et froid. Les dernières deux semaines d'octobre et les premières semaines de novembre ont été très agréables, le temps était clair et radieux.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Nous nous sommes rendus de Régina à Saskatoon par l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de là à Battleford par un chemin de voiture, d'un parcours de quatre-vingt-dix milles environ; cette route est très bonne si l'on tient compte de la distance et de la nature du pays qu'elle traverse. De Battleford nous nous sommes dirigés à l'ouest le long de la route d'Edmonton, un très bon chemin durant les mois d'été, mais qui au commencement du printemps se défonce à bon nombre d'endroits lors du dégel. Cette route traverse la partie nord du township. Le township est de la prairie onduleuse généralement, certaines parties ayant tendance à devenir montueuses, mais pas d'une façon considérable. La prairie est presque partout nette, il n'y a pas beaucoup de broussailles, mais un peu de bois par petits bouquets dans les sections 1, 12, 27 et 28, la plupart des arbres ayant de 2 à 4 pouces de diamètre. On ne trouve pas beaucoup de foin dans le

township, mais on pourrait s'en procurer un approvisionnement peu considérable toutefois le long de la coulée du Pied-Noir et dans les fondrières des environs. Il n'y a pas de cours d'eau à part la coulée du Pied-Noir, dans laquelle l'eau n'est pas très bonne. La partie d'en haut de la coulée ayant très peu de chute l'eau est stagnante et très fortement imprégnée de matières végétales. Il y a très peu de fondrières profondes, et dans une année ordinaire l'eau serait rare. Pas de sources de puissance hydraulique dans le township. Comme la saison a été humide et froide, il est difficile de juger du climat général, mais je crois qu'il est aussi doux que celui du Manitoba, et qu'on est peut-être aussi exposé aux gelées d'été. Il a gelé très fort en août et en septembre, et les légumes ont été détruits, mais je ne crois pas que cela arrive les années ordinaires. Il n'y a pas de combustible dans le township, à l'exception de quelques trembles qui poussent par petits bouquets. On n'a pas vu de signes de houille, ni observé de carrières de pierre,—à la vérité on a vu très peu de pierres. Les poules de prairie et les canards composaient à peu près le seul gibier du township. On a vu quelques renards dans le voisinage, mais pas de chevreuils. Le sol dans tolt le township est de la marne argileuse par couches de 4 à 6 pouces avec sous-sol d'argile et conviendra aux fins agricoles ; on rencontre d'excellent quarts de sections le long des bords de la coulée du Pied-Noir.—*Lewis Bolton A.T.F., 1903.*

Rang 2.

Township 37.—Ce township est classé propre à la culture, de la deuxième ou troisième classe, mais la classe trois prédomine. Bien que le sol se compose en grande partie de bonne marne sablonneuse, il recouvre cependant un sous-sol d'argile dure avec cailloux qui, à certains endroits, constitue également la surface. Le pays est de la prairie onduleuse et montueuse, couvert de riches herbes, et est idéal pour les pâturages. Le creek Eyehill coule dans une direction est à travers le township à partir de la section 6 jusqu'à la section 12, formant une vallée considérable, mais sans bords abrupts, et il a un courant d'environ un demi-mille à l'heure. Sa largeur varie de 30 à 50 pieds et sa profondeur moyenne est d'à peu près 1 pied. Son eau est assez bonne, mais est légèrement alcaline. On n'a trouvé que deux lacs assez grands pour en faire le relevé, et il existe quelques fondrières d'eau douce. L'eau des lacs est fortement alcaline et ne peut être employée. Il n'y a pas de bois dans le township, mais on rencontre quelques petites touffes de petits trembles dans la sction 36, township 36, rang 2, qui fournirait un peu de bois de chauffage. Quant au combustible dont il faudra se servir dans le pays, ce sera la houille, et à moins qu'il n'en soit découvert dans le voisinage, il faudra la transporter par chemin de fer des houillères des rivières du Daim-Rouge et Saskatchewan, où l'on sait qu'il en existe. Il n'a été vu ni carrières ni minéraux. On a vu dans la section 36 une ancienne route indiquée dans la carte générale, mais elle est à peine visible maintenant, et elle serait difficile à suivre. Il n'y a pas de chemins réguliers allant à aucun endroit. Des platières de foin se rencontrent le long de la vallée du creek Eyehill, et l'on peut y couper quelques centaines de tonnes de foin. Le gibier comprend les canards sauvages, que l'on trouve le long du creek et dans les lacs et les fondrières; les poules de prairie abondent, mais l'antilope est presque disparue du pays. Les rats musqués sont à peu près les seuls animaux à fourrures trouvés dans les étangs et le long du creek. Le climat est propice aux travaux d'agriculture, car il n'y a pas de gelées avant le 1er septembre.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township était assez bien adapté à la culture, le sol se composant d'une marne sablonneuse aver sous-sol d'argile, classé de 2 à 3. La surface est de la prairie onduleuse couverte d'herbes riches mais ne contenant pas de bois. Quelques marais à foin sont dispersés dans le township, mais aucun n'a une grande étendue. On trouve de l'eau dans quelques petits étangs; elle est pour la plus grande

partie alcaline, sauf dans quelques fondrières herbeuses, où l'on trouve de l'eau bonne à boire. Dans les saisons de sécheresse, ces fondrières seront probablement à sec, mais comme l'année a été humide, l'eau douce abondait. Il n'existe pas de cours d'eau. On n'a vu ni carrières ni minéraux. Il existe une petite quantité de trembles pour le chauffage à l'extrémité sud-est d'un lac dans la section 11, township 39, rang 2; c'est l'endroit le plus rapproché pour s'en procurer. Les oiseaux sauvages, comme les canards et les poules de prairie, abondent, mais il n'y a pas de gros gibier, à l'exception d'une antilope çà et là. La route à suivre pour parvenir à ce township est d'aller à travers le pays à partir de Battleford. Une ancienne route gagnant Edmonton est marquée sur la carte générale, mais on n'a pu distinguer que des traces dans l'extrémité sud du township.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est assez propre à la culture, le sol se composant d'une marne argileuse avec sousésol d'argile classé de 2 à 3. La surface est de la prairie onduleuse couverte de riches herbes. Pas de bois. Quelques marais à foin sont disséminés dans le township, mais il n'y en a pas de grands. Un lac de bonne grandeur s'étend à travers le township, de la section 11 à la section 9, mais l'eau est alcaline et ne peut être employée. On trouve de l'eau douce dans quelques fondrières. L'eau est permanente, mais les étangs ou lacs sont alcalins. Dans les années de sécheresse l'eau sera extrêmement rare, mais comme l'année a été humide l'eau douce abondait. Il n'existe ni cours d'eau, ni carrières, ni minéraux. On peut trouver une petite quantité de bois de chauffage le long de l'extrémité est du lac mentionné plus haut et que j'ai appelé "Lac du cheval en fuite" à cause d'un insident arrivé à notre parti. Les oiseaux sauvages, comme les canards et les poules de prairie, sont nombreux, et l'on voit parfois quelques antilopes. La route à suivre pour parvenir à ce township est d'aller à travers le pays à partir de Battleford. On n'a pas rencontré de routes.—*J. C. Rainboth, A.T.F., 1093.*

Township 40.—Ce township est bien adapté à la culture, le sol se composant d'une riche marne sablonneuse avec sous-sol d'argile classé 2. La surface est de la prairie onduleuse couverte de bonnes herbes, ce qui en fait un beau pays à pâturages. Il existe très peu d'eau de surface sous forme d'étangs ou de fondrières d'eau douce. Un lac (alcalin) s'étend à partir du township 39, rang 2, dans une direction nord jusqu'à la section 26 dans ce township, et forme une sorte de bassin dans la partie est du township. Il n'y a ni bois ni arbustes, non plus que de carrières ou de minéraux, et pas de ruisseaux d'eau courante. Les oiseaux sauvages et les poules de prairie sont nombreux, mais nous n'avons pas vu de gros gibier. On parvient au township en traversant le pays à partir de Battleford. Il n'a pas été vu de routes.—*J. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Ce township est très peu adapté à la culture, bien qu'il convienne pour les fins de pâturages; la classe du sol varie de la deuxième à la quatrième, dans cette dernière le sol étant de sable et dans la deuxième une marne sablonneuse avec sous-sol d'argile. Une grande platière basse de terre marécageuse s'étend à partir de la section 26, à travers laquelle coule vers le nord un petit creek entrant dans le township 41, rang 1. On trouve de nombreuses petites touffes de petits trembles dans la partie nord du township. Il y a de nombreux petits étangs de bonne eau douce ; d'autres contiennent de l'eau alcaline. Pas de carrières ni affleurements de rochers et pas de minéraux en vue. On ne peut trouver du bois pour le chauffage qu'en petite quantité dans les touffes de trembles mentionnées plus haut. Il n'y a pas de grands marais à foin, sauf dans la platière mentionnée ci-dessus, où l'on ne pourrait couper le foin au moyen de machines, le terrain étant trop mou et marécageux. On peut couper une petite quantité de foin autour des petits étangs et marais. La route conduisant à ce township passe à travers le pays ; il n'y a pas de routes visibles.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 2.

Township 42.—Ce township est de la prairie élevée onduleuse parsemée de petites touffes de trembles et de saules rabougris Le sol varie de la première à la troisième classe et est principalement de deuxième classe ; c'est une riche marne sablonneuse avec sous-sol d'argile convenant bien à la culture et aux pâturages. Les herbes sont sèches et nutritives. L'eau de pluie se trouve dans les fondrières et les étangs dispersés abondamment dans le township. L'eau de fondrière est douce et bonne, mais dans les étangs et les petits lacs elle est plus ou moins alcaline. Il n'a été trouvé ni carrières, ni minéraux. Le bois de chauffage pour les fins de campement est abondant. On peut couper de petites quantités de foin au bord des fondrières ; les herbes des terrains élevés sont à plusieurs endroits assez longues pour les couper comme du foin. Il n'a pas été remarqué de routes, mais le township est d'accès facile à partir de la rivière Bataille, du creek Ribstone ou de Battleford . Les oiseaux aquatiques et les poules de prairie sont nombreux. On trouve du gros gibier, tel que le daim et l'antilope. Les animaux à fourrures comprennent les rats musqués, les renards rouges, quelques blaireaux et des loups. Le climat est propice aux travaux agricoles, et l'on n'a pas eu de gelées pendant l'été.—*G. C. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Nous sommes allés de Regina à Saskatoon par l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de cet endroit il faut aujourd'hui se servir de chevaux et voitures pour atteindre Battleford. Par le chemin de voiture, qui est très bon en été, la distance est d'environ 90 milles. De Battleford on prend la route qui suit le côté sud de la rivière Bataille. Le chemin est très beau en été, mais au commencement du printemps, lorsque les cours d'eau sont remplis par la neige fondante, il serait difficile de suivre cette route, parce qu'il n'existe pas de ponts. Cette route passe à un ou deux milles environ au nord du township. La surface du township est de la prairie ; la partie nord est un peu onduleuse et la partie sud montueuse. La surface est en général de la prairie nette, avec très peu de bois rabougri. Dans la partie sud il y a de nombreux étangs ou petits lacs contenant de la très mauvaise eau. Il n'y a pas de cours d'eau dans le township à part le creek Ribstone. Ce ruisseau traverse le coin nord-ouest du township, est très rapide, a en moyenne une largeur de vingt à trente pieds et une profondeur de trois à quatre pieds, et son eau est assez bonne. On trouve très peu de bois. Quelques bouquets dans la partie sud-ouest contiennent des arbres d'assez bonne grosseur, mais comme le sol dans cette partie est sablonneux les arbres sont courts et rabougris. Il n'a pas été vu de grandes prairies, mais dans les fondrières et le long du creek Ribstone on pourrait se procurer une quantité considérable de foin. L'eau est très médiocre partout (alcaline), à l'exception de celle du creek Ribstone, qui n'est pas très bonne, étant chargée de beaucoup de matières végétales. Aucune chute d'eau de quelque valeur. Le creek Ribstone, dans les endroits du township qu'il traverse, a des bords très bas et ne pourrait être utilisé comme force hydraulique sans inonder une étendue considérable du pays. Le climat est semblable à celui du Manitoba, et il n'y a peut-être pas autant de pluies ni de neige. Cette année il a gelé durant les mois d'août et de septembre, causant beaucoup de dégâts aux légumes, mais je ne crois pas que c'est l'ordinaire. Il y a très peu de bois de chauffage dans le township ; les quelques bouquets disséminés çà et là ne dureront que peu de temps si le township est colonisé. On n'a pas vu de signes de houille. Pas de carrières de pierre et pas beaucoup de pierres des champs. Les poules de prairie, les canards, les oies, les perdrix, etc., sont très abondants, mais il n'a pas été vu de gros gibier comme les chevreuils, les ours, etc. Le sol est de la marne argileuse et de la marne sablonneuse, la partie nord-ouest renfermant de la marne argileuse et la partie sud-ouest de la marne sablonneuse. Une forte portion du township, soit les deux tiers, conviendrait bien aux travaux agricoles, mais le reste du terrain est un peu trop léger pour cela.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 2.

Township 44.—La route mentionnée dans les rapports sur le township 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du troisième méridien, et le rang 1, à l'ouest du quatrième méridien, se continue à travers ce township. Il y a une mauvaise traverse au creek Ribstone, avec une pente extraordinairement forte sur le côté ouest. On pourrait facilement jeter un pont sur ce creek et niveler le côté ouest à peu de frais, bien qu'il serait désirable probablement de placer la traverse un peu au nord de la présente route à un endroit où les pentes naturelles sont bien meilleures. Le sol est tout de première classe, et c'est une terre idéale pour les fins de l'agriculture. Il est couvert de pièces de trembles et de saules de deuxième venue en grande partie, et de chablis, avec quelques trembles ayant jusqu'à 6 pouces de diamètre ; un septième environ du township est couvert de ces pièces de bois. Les colons auront à peu près assez de bois pour le chauffage et la construction pendant la première année ; après cela ils devront se pourvoir ailleurs. Il y a de bons marais à foin, mais de très petite étendue, le terrain étant pour la plus grande partie élevé et sec. Le foin est excellent et l'herbe bonne pour les fins de pâturage. Il est légèrement alcalin, mais nous avons bu de son eau et nous étions contents de l'avoir. Quelques sources d'eau douce coulent dans ce creek, sur le côté est principalement. Le lac Cameron est salé. Les colons devront creuser pour avoir de l'eau, et ils devraient en trouver de bonne qualité à moins de 30 pieds. On peut se procurer du bois de chauffage partout. On peut avoir de bonnes carrières de pierre calcaire le long du creek Ribstone. Je suis certain qu'il existe de la houille dans tout le township, probablement à moins de 200 ou 300 pieds de la surface. Gibier : canards, oies, poules de prairie et pluviers. Pas de source de puissance hydraulique. Le creek Ribstone a de 4 à 10 pieds de profondeur, et ses bords sont trop élevés pour qu'il déborde. Il n'y a pas de bois convenable aux fins du commerce de bois.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Nous sommes parvenus à ce township à partir de Battleford *via* la route située sur le côté sud de la rivière Bataille gagnant l'ouest jusqu'au rang 2, à l'ouest du quatrième méridien, dans le township 44, et de là dans une direction nord à travers la prairie jusqu'au township 45, rang 2. Le sol se compose principalement de marne argileuse avec sous-sol d'argile ; la partie sud contient de l'argile plus forte que la partie au nord de la rivière Bataille. Le sol dans tout le township convient parfaitement aux fins de l'agriculture aux endroits où la terre n'est pas basse et numide. La partie sud-ouest du township est basse, mais on peut la drainer facilement au moyen de drains artificiels ou fossés pratiqués dans les prairies et fondrières aboutissant à la rivière Bataille ou au lac dans la section 16. La partie du township au nord de la rivière Bataille est de la prairie onduleuse avec très peu de bois; la partie au sud de la rivière est plane avec de nombreux bosquets de petits trembles, quelques-uns des bouquets étant très grands. Les arbres sont petits, il n'y en a pas beaucoup qui aient plus de 6 pouces de diamètre ; les arbres sont en grande partie verts. La vallée de la rivière a de 1 à 1½ mille de largeur, avec des bords escarpés très difficiles à traverser par les voitures et les chevaux. Les sommets des bords doivent avoir de 200 à 300 pieds au-dessus des platières de la rivière. Le tremble est le seul bois que l'on trouve dans le township. La partie du township au sud de la rivière Bataille est remplie de bouquets de petits trembles, et si on la protège contre les feux de prairie pendant un certain nombre d'années, ce sera une forêt compacte, dans la partie est particulièrement. Il y a le long de la vallée de la rivière Bataille de nombreuses prairies à foin, et il en est de même dans la partie sud-ouest du township. Le township convient bien aux ranches, car il produit du foin en abondance et le bétail et les chevaux y seront bien protégés en hiver. Il y a de l'eau en abondance. La rivière Bataille traverse le centre du township, de l'ouest à l'est, et il y a de nombreuses sources le long des bords de la vallée. Dans la partie du township située au sud de la vallée de la rivière il existe de nombreuses fondrières dans lesquelles l'eau est assez bonne. L'eau de la rivière Bataille est

bonne quand elle peut déposer, car elle contient du sable mouvant. Pas de source de puissance hydraulique dans le township. Beaucoup de bois de chauffage sous forme de trembles par bouquets existe dans différents endroits de la partie sud du township, et il y a le long des bords de la rivière de gros saules bons pour le chauffage. Le township renferme du bois en quantité suffisante pêour durer un bon nombre d'années si on le protège contre les feux de prairies. Nous n'avons pas vu de minéraux ni de rochers qui en contenaient. Les poules de prairie, les perdrix, les canards, les oies et les grues du Canada abondent, particulièrement le long de la rivière Bataille. Il a été vu très peu de chevreuils ou d'ours. Les renards et les loups de prairie sont plus abondants. La saison actuelle a été très humide et froide, avec beaucoup de gelées en août et en septembre. Cela s'étant produit dans tous les Territoires, il serait injuste de dire qu'il en sera ainsi dans les années ordinaires. L'été, je crois, doit être tout aussi doux qu'au Manitoba, et il y doit probablement moins pleuvoir en été et moins neiger en hiver. Je considère que ce township est très propre à l'établissement de ranches.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous sommes parvenus à ce township à partir de Régina par l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique se rendant à Saskatoon, Sask.; de là par un chemin de voiture jusqu'à Battleford, puis en continuant dans une direction ouest par l'ancienne route d'Edmonton conduisant au township 47, rang 2, à l'ouest du quatrième méridien, et de là au sud à travers la prairie. Le sol est principalement de la marne argileuse, mais dans quelques endroits il est mélangé de sable. Je considère que le sol est très bon pour des fins d'agriculture ; il n'existe pas beaucoup de fondrières, et le pays est bien drainé par des coulées qui se forment dans la partie nord du township et coulent au sud dans la rivière Bataille dans le township 45, rang 2, à l'ouest du quatrième méridien. La marne doit avoir en moyenne de 4 à 6 pouces de profondeur. La surface est légèrement onduleuse, avec quelques collines dans la partie nord-est ; dans les parties sud les bords des coulées sont très raides, et il y a au fond de ces coulées de petits creeks, parparticulièrement vers la partie sud du township. La prairie ne contient de broussailles d'aucune sorte, et il serait facile de la rompre pour la cultiver. Il n'y a pas beaucoup de bois, que de petits trembles principalement par petits bouquets répandus çà et là, mais il n'existe pas d'arbres assez gros pour les fins de construction. Pas de terres à foin, à l'exception des petites prairies dans les coulées. Il y a très peu d'eau à part celle des coulées, et les années ordinaires l'approvisionnement doit être très restreint; comme l'année a été très pluvieuse, l'eau abondait dans les quelques fondrières et dans les coulées, et elle était de très bonne qualité. Pas de sources de puissance hydraulique, et ni bois de chauffage à l'exception du petit tremble que l'on trouve dans les bouquets disséminés partout et que l'on épuisera dans deux ou trois ans lorsque le township sera colonisé. Je n'ai pas vu de minéraux ni de rochers qui en contenaient. Il n'y a pas beaucoup de pierres. Les poules de prairie et les perdrix abondaient, mais il n'y avait pas beaucoup d'oies ou de canards, car le township ne renferme pas d'étangs ou lacs. On y voit quelques canards et des loups, mais aucune trace de chevreuils ou d'ours. Comme l'été a été très humide et froid dans toutes les provinces, il est difficile de juger du climat moyen. Je puis dire que comparativement au Manitoba il n'y a pas grande différence ; on y a probablement moins de neige et de pluie. Il y a eu beaucoup de gelées en août, et d'assez fortes pour détruire les légumes. Eté nuageux, et les nuits ont été particulièrement fraîches.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Nous sommes parvenus à ce township à partir de Battleford par l'ancienne route muletière de Battleford à Edmonton, laquelle croise la partie nord du township. Le sol se compose principalement de marne argileuse avec sous-sol d'argile ; dans les parties du sud-ouest et de l'ouest il tend à devenir de la marne sablonneuse, particulièrement autour des lacs, qui paraissent s'être abaissés très sensiblement

dans les vingt dernières années. Le sol sur les collines des Pieds-Noirs est de très forte argile. La partie nord du township est très montueuse, une chaîne des collines des Pieds-Noirs traverse les sections 34, 35 et 36. Le restant du township est principalement de la prairie. Il existe très peu de bois, ce qu'il y a se compose de petits trembles par bouquets peu considérables autour des fondrières et les étangs. On n'a rencontré aucune grande prairie à foin; il y avait dans les ravins parmi les collines des Pieds-Noirs une bonne végétation d'herbes, mais pas assez hautes pour les couper avec une faucheuse ; ce serait des endroits convenables pour des pâturages. Il existe très peu d'eau pour les fins domestiques ; quelques-unes des fondrières de saules contiennent de l'eau assez bonne, mais qu'en très petite quantité. L'eau des lacs est très mauvaise, elle est toute alcaline. Pas de sources de puissance hydraulique dans le township. Nous n'avons vu aucuns minéraux ni de rochers contenant des minéraux. Les poules de prairie, les canards et les oies étaient très abondants. Il y avait quelques chevreuils, mais pas beaucoup de renards ni de loups. Comme la saison a été très humide et froide et qu'il a gelé fortement, il ne serait pas juste de dire que les années ordinaires seront aussi humides et froides que celle-ci. Je crois qu'on peut comparer avantageusement le pays au Manitoba, et que peut-être il y tombe un peu moins de neige en hiver. Cet été il a gelé plusieurs fois en août, au point de détruire les pommes de terre et légumes de toutes sortes.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Nous avons voyagé de Régina à Saskatoon par l'embranchement de Prince-Albert du chemin de fer Canadien du Pacifique, et de là le seul moyen de parvenir à Battleford, distance d'à peu près 90 milles, est d'employer les chevaux et les voitures. Le chemin est très bon si l'on tient compte de la distance et de la nature du pays qu'il traverse. De Battleford à Lloydminster le voyage se fait par la route muletière d'Edmonton, un très bon chemin sauf lors du dégel. Cette route muletière traverse le township à quelques milles à l'ouest de Lloydminster. Le township est principalement de la prairie, la partie nord de la prairie nette avec peu ou point de bois, et la partie sud, qui se trouve dans les collines des Pieds-Noirs, très raboteuse et montueuse, avec beaucoup de bois rabougri dans les vallées. Il y a eu beaucoup de bois parmi les collines des Pieds-Noirs, mais il a été détruit par des feux de prairie, et le reste est plus ou moins pourri, et si on ne l'utilise pour le chauffage dans une année ou deux il n'aura pas grande valeur. Le tremble est le seul bois qu'il y ait dans le township. On pourrait se procurer des quantités considérables de foin dans les fondrières situées parmi les collines des Pieds-Noirs. Il existe une quantité considérable de fourrage pour le bétail dans les ravins au milieu des collines, les pois sauvages, les vesces et d'autres herbes sont très luxuriants. L'eau abonde parmi les collines, mais elle est plus ou moins alcaline; à quelques endroits on trouve des sources de très bonne eau. Comme il n'y a pas de cours d'eau dans le township, il n'y a pas de chutes d'eau. La saison ayant été humide et froide dans le nord-ouest tout entier, il est difficile de comparer cet endroit à d'autres. Il y a eu de fortes gelées en août et en septembre, mais je ne crois pas que cela soit ordinaire. Je crois que le climat est tout aussi doux que celui du Manitoba, avec peut-être moins de neige et moins de pluie. Il n'y a pas de signe de houille nulle part. Il n'a pas été vu de carrières de pierre, et l'on trouve très peu de pierre d'aucune sorte. Les poules de prairie, les canards, les perdrix et quelques oies composaient à peu près le seul gibier qui existe ici. Le sol consiste principalement en argile couverte de 4 à 6 pouces de marne et convient aux fins de l'agriculture, mais la surface générale d'une grande partie du township est raboteuse et montueuse, beaucoup trop pour la culture. Le township serait toutefois excellent pour les ranches, car le fourrage est très abondant au milieu des collines et dans les ravins.—*Lewis Bolton, A.T.F., 1903.*

Rang 3.

Township 34.—Ce township est accessible en venant du sud et en suivant le creek Qui-Résonne sur le côté ouest. Le sol est dans la moitié ouest en grande partie un

sable alcalin, et dans la moitié est une argile dure, le tout plus ou moins mélangé de gravier et de pierres. Il y a peu ou point de végétation; mes chevaux sont presque morts de faim pendant que je travaillais dans ce township. La surface entière, à l'exception des 2 milles au sud, est composée de collines, non par chaînes, mais irrégulières, contenant du gravier et des cailloux. Un ravin profond s'est creusé à travers les collines dans les sections 28, 29, 20, 21 et 17, et draine cette partie du township dans un lac situé dans les sections 18 et 19. Un bas-fond et un marais alcalins sont situés dans les sections 5, 8 et 18, lesquels s'égouttent au moyen d'un petit creek dans un lac sur ou près la section 11, township 34, rang 3, et en partie dans un lac courant dans une direction sud-est à partir du voisinage du quart nord-ouest du township 33, rang 3, jusqu'au coin sud-est. Les 2 milles du sud se composent d'une terre légèrement onduleuse avec une pente vers le lac mentionné en dernier lieu. Il n'y a pas de bois dans ce township. On a dû apporter le bois de chauffage des collines Neutres dans 36—3. On peut couper du foin quelques années sur les platières dans les sections 5 et 8, mais cette année les platières sont trop humides. Il y a de l'eau douce dans quelques-unes des petites fondrières, mais dans les lacs, les marais et les grandes fondrières l'eau est plus ou moins alcaline. Pas de sources de puissance hydraulique, ni combustible, ni carrières de pierre, ni minéraux, et très peu de gibier.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 35.—C'est un township élevé, raboteux, onduleux et montueux, dont la partie nord forme le versant sud des collines Neutres. Il est accessible de tous côtés. Une route muletière venant de Medicine-Hat passe près du coin sud-ouest, mais elle n'est pas beaucoup fréquentée. La route suivie par mes bagages passe presque à l'est d'un point à 7 milles à peu près au sud des buttes du Nez, où elle tourne légèrement au nord-ouest pour se joindre à la route des propriétaires de ranchos partant de Lacombe ou du Daim-Rouge. C'est une excellente route quand le temps est sec, mais dans la saison pluvieuse il faudra faire attention d'éviter les bas-fonds alcalins et les traverses de creeks. Le sol est généralement de l'argile fortement mélangée de gravier et de cailloux très difficile à creuser, car on le dirait cimenté avec l'alcali ou "gumbo". Exception peut être faite pour la plus grande partie des 2 milles ouest, où le sol est une bonne marne sur sous-sol d'argile, mais les sommets des collines contiennent invariablement nombre de cailloux. Comme les nombreuses collines sont abruptes et entremêlées de fondrières, elles sont absolument impropres à la culture, à l'exception de la moitié est de la section 2 et de la moitié ouest de la section 1, qui sont légèrement onduleuses et de bon sol, mais pierreux. Un profond ravin coupe les collines Neutres dans la section 33, continue au sud-ouest, et forme le débouché pour le drainage des 2 milles nord presque entiers. Au sud du ravin les collines s'élèvent légèrement sur un parcours d'environ un mille, et sur le côté de l'est de cette élévation on trouve un bassin alcalin et un grand nombre de fondrières d'étangs et un lac. Ce bassin, qui est rempli de collines, occupe une grande partie des 6 sections centrales du township. Les 2 milles est sont tous en collines et fondrières. Les 3 milles du sud-ouest se composent de collines de 50 à 150 pieds de hauteur, irrégulières ou non par chaînes, avec des fondrières les séparant. Un ravin profond traverse 6 et 7. Cette dernière partie du township est pleine de cailloux ; les sommets de quelques-unes des collines étant presque une masse de pierres. La végétation est assez bonne dans les vallées, mais est très médiocre sur les collines. Ce township ne convient que pour les fins du pâturage et même pas beaucoup. Il n'y a de bois d'aucune sorte, ni de terres à foin. Bon nombre des fondrières contiennent de l'eau douce, mais presque toutes les grandes ont de l'eau plus ou moins alcaline. Il n'y a de combustible d'aucune sorte et on n'a pas vu de minéraux. Les canards et les oies et quelques antilopes sont le seul gibier qu'on ait remarqué.—*Henry W. Selby.*

Township 36.—Une ancienne route de charrette (maintenant presque oblitérée) venant de l'est et traversant la rangée nord des sections forme une voie facile pour parvenir à ce township de cette direction. En venant de l'ouest la traverse du creek

Qui-Résonne, qui n'est bonne qu'à certains endroits, rend l'accès plus difficile de ce côté. Le transport des bagages s'est effectué à partir du township 40, rang 6, cette année, en contournant l'extrémité ouest du lac Qui-Résonne. L'extrémité nord du township se trouve en grande partie dans un bas-fond ou marais à foin s'étendant dans une direction sud à partir du creek Eyehill, dans le township 37, rang 3, mais la terre s'élève graduellement vers le sud, et dans la deuxième rangée de sections elle devient de petites collines de sable plus ou moins couvertes de taillis de trembles de 2 à 10 pouces de diamètre. La limite sud de cette rangée de sections marque presque la ligne séparant les collines de sable d'avec le sol de marne sablonneuse formant la surface générale des parties plus basses des avant-monts. Ceux-ci s'étendent au sud jusqu'à la limite sud de la troisième rangée de sections dans la moitié ouest, et de là dans une direction sud-ouest jusqu'à la limite sud du cinquième mille. Cette dernière ligne forme à peu près le pied des hautes collines que l'on désigne, je crois, sous le nom de collines Neutres. Ces collines s'élèvent vers le sud à une altitude de 400 pieds en haut du cinquième mille, sur le côté ouest d'un petit cours d'eau dans une vallée s'étendant du sud-ouest à travers les collines dans les sections 3 et 4, et elles s'abaissent rapidement à la limite sud; tandis que sur le côté est du cours d'eau les collines atteignent leur plus haut point à une petite distance au sud de la limite sud et près du coin du township. Les collines Neutres se composent d'argile, de gravier et de cailloux, avec vallées et ravins intermédiaires d'un très beau sol de marne argileuse qui produit du bon fourrage pour les fins de pâturage. Les collines ne sont pas par chaînes, mais très fortement boisées, en sorte qu'il est impraticable d'en indiquer plus que quelques points proéminents. Des ravins profonds remplis quelquefois de broussailes, d'arbustes et de chablis se rencontrent au milieu des plus hauts pics, ce qui les rend difficile à parcourir. Les sections 11 et 12 sont deux bonnes sections, avec une descente graduelle vers le lac dans la section 14. Ce township conviendrait mieux aux fins de pâturage qu'à la culture. Il existe d'assez bonnes terres à foin dans les sections 20 et 32. Le bois dont il a été question est par touffes éparses, mais il n'a qu'environ 2 pouces de diamètre. Cependant on trouve quelques arbres et des touffes de trembles de 4 à 10 pouces par-ci par-là au milieu des broussailles et du chablis. L'eau est généralement douce, bien que les lacs 1, 3 et 4 soient légèrement alcalins, ce qui peut être plus prononcé les années de sécheresse. Le cours d'eau se jetant dans le lac n° 4 est pratiquement à sec dans le moment, et on ne sait comment il s'alimente. On n'a vu ni chutes d'eau, ni houille, ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux. Le seul gibier qu'on ait vu comprenait quelques antilopes, des canards, des oies et des poules de prarie. Le climat est apparemment aussi beau qu'aux autres endroits, bien que les saisons soient courtes. Il a gelé et neigé au mois de septembre, qui a été froid et venteux.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est d'accès facile des côtés est et ouest, mais des côtés nord et sud les hautes chaînes de collines rendent plus difficile la route qui se relie à l'ouest avec un chemin dont on se sert maintenant et qui traverse les townships 39 et 40, rangs 6 et 7. On traverse facilement à plusieurs endroits dans ce township le creek Eyehill, qui se répand en bas-fonds marécageux et fonds de vase. Actuellement il ne paraît pas se relier au lac Qui-Résonne, et en conséquence on pourrait facilement avoir un chemin du creek au lac, dans les sections 6 et 7, et de là passer soit à l'est ou à l'ouest. Les parties est et ouest de ce township contiennent la meilleure terre, la partie nord-ouest étant principalement de hautes collines de sable onduleuses couvertes d'une épaisse venue de trembles rabougris. Les deux milles dans la direction sud sont composés en grande partie de terres à foin et d'alcali, bas-fonds impropres à la culture, mais apparemment susceptibles d'être drainés et de produire beaucoup de foin pour les fins des ranches ; mais l'obstacle c'est que l'eau est toute plus ou moins alcaline (sauf dans le lac n° 2). Les trois rangées de sections de l'est contiennent un sol de meilleure qualité et peuvent être classées pour les fins de culture de 1 à 2. Le sol y est de marne argileuse et marne sablonneuse

avec sous-sol d'argile et de sable. On trouve très peu de terre noire, sauf dans les dépressions entre les collines ou autour des fondrières. Cette surface est entièrement de la prairie haute et onduleuse avec des ravins courant dans une direction nord et sud à partir de cette chaîne de collines jusqu'aux vallées en bas, mais très peu sont assez raides pour ne pas être cultivables. Le bois est généralement du tremble rabougri et d'épaisses broussailles de trembles ne pouvant servir que pour le chauffage, et il occupe principalement les sections nord-ouest du township. Ainsi qu'il a été dit il existe des terres à foin dans les platières au sud du creek Eyehill, mais aucun propriétaire de ranchos ne serait tenté de les utiliser dans l'état où elles sont actuellement, le terrain y étant si mou, dangereux et plein de buttes. Le creek Eyehill contient ici de l'eau alcaline, comme d'ailleurs la plupart des fondrières et des étangs ; la seule eau potable se trouve dans le lac n° 2. Le creek a une profondeur d'environ deux pieds, son courant est rapide par endroits et lent à d'autres, et sa largeur varie de deux pieds à deux chaînes; il se peut que, lors de la crue du printemps, les terrains bas au sud du creek soient inondés, mais pas d'une manière considérable. Il n'a pas été remarqué de chutes d'eau; le creek ne paraît pas avoir une pente suffisante pour permettre d'y élever l'eau sans inonder la terre basse adjacente. Il n'a pas gelé pendant que j'étais dans cette partie du pays, bien que les bords des feuilles fussent noircis, ce qui indiquait des gelées à une certaine période de la saison. Il n'a pas été observé d'autre combustible que le tremble rabougri dont il a été parlé. Pas de carrières de pierre, ni de minéraux, ni indices qu'il en existait. On a vu quelques antilopes et de grandes bandes de canards, d'oies et de pluviers dorés habitant ce cmreek et le lac Qui-Résonne.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est accessible de l'est ou de l'ouest. On pourrait ouvrir une bonne route du côté ouest à partir du township 40, rang 6, où le chemin actuel passe en gagnant le nord, à l'ouest du creek Ribstone. Le sol est une marne argileuse, marne sablonneuse et du sable sur l'argile avec sous-sol de sable; la plus grande partie de la moitié nord convenant aux fins de l'agriculture, tandis que la moitié sud, qui est sablonneuse, serait plus propre aux pâturages. Tout le township, à part certaines parties des sections 2, 3, 10, 11, 14 et 15, est de la prairie contenant un certain nombre de prairies à foin dans les parties onduleuses. Il s'est formé entre les hautes chaînes de collines une dépression ou vallée qui s'étend à partir de la section 3 à travers des portions de 4, 9, 8, 17 et 20, dans laquelle se trouvent des lacs et étangs, ainsi qu'une plaine sablonneuse avec des fondrières remplies d'herbes, et il y a une bonne végétation dans les sections 22, 15, 23 et 14. Les deux milles nord sont de la prairie légèrement onduleuse, avec bon sol et végétation, très propres aux travaux d'agriculture. Il y a quelques touffes de trembles, de bois rabougri et de broussailles dans les sections 2, 3, 10, 11, 14 et 15, et elles renferment quelques arbres épars convenant pour le chauffage. L'eau est en général mauvaise, contenant de l'alcali, sauf dans les fondrières moins étendues. Il n'y avait ni ruisseaux, ni sources de puissance hydraulique, ni carrières de pierre, ni minéraux. Une prairie à foin d'environ 50 acres d'étendue se trouve sur la ligne séparant les sections 26 et 27, et contient du foin très luxuriant. D'après les apparences de la végétation il ne paraît pas y avoir eu de gelées fortes, car les fraises et les framboises ont mûri et abondent à certains endroits. On peut se procurer du combustible pour l'usage actuel dans les touffes de trembles de ce township et des townships voisins au sud et au sud-ouest, mais on ne voit aucun filon de houille ou de lignite. Il n'a été vu de gibier d'aucune sorte à part les canards, les oies et quelques poules de prairie.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Il n'est pas difficile de se rendre à ce township. Après avoir suivi la route des propriétaires de ranches depuis Red-Deer jusqu'au township 40, rang 6, on trouve que c'est un assez bon chemin contenant très peu d'obstructions. La moitié de l'est est la meilleure pour les fins de culture, le sol y est de marne sablonneuse avec sous-sol d'argile et de sable, sauf dans une grande fondrière dans les parties sud

des sections 13, 14 et 15. Les six sections sud de la moitié ouest étant de même nature, on peut les considérer de bonnes terres arables. Le restant du terrain est de la marne sablonneuse sur de l'argile alcaline, très onduleux, contient de nombreux étangs et lacs dans très peu desquels l'eau est bonne. Le seul bois que renferme le township consiste en un groupe de trembles ou de saules que l'on rencontre parfois sur le bord de deux ou trois des lacs, mais les arbres sont petits et ont peu de valeur. On pourrait cultiver des terres à foin, mais présentement il n'existe pas de foin. Les lacs et les étangs à une ou deux exceptions près, sont fortement imprégnés d'alcali. Il n'existe ni cours d'eau ni sources de puissance hydraulique. Le climat a été beau jusqu'ici, mais il a gelé une fois pendant la nuit (en juin). Le bois est rare, mais on peut en apporter de quelques-uns des townships voisins. On n'a pas découvert de carrières de pierre ni de minéraux, mais on a vu des antilopes et des traces d'élans, à part de beaucoup de canards, d'oies et de poules de prairie. A tout considérer on se forme l'opinion que ce township deviendra une bonne région agricole.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Une bonne route désignée sous le nom de route des propriétaires de ranches conduit au coin du township 40, rang 6, où nous avons traversé sur un point le creek Ribstone pour aller à nos travaux. Nous n'avons pas éprouvé de grandes difficultés dans notre voyage vers l'est. Le sol est généralement une marne argileuse et sablonneuse, avec un sous-sol d'argile dure ou gumbo fortement imprégné d'alcali. La végétation est en général très pauvre, mais comme le township est coupé par de profonds ravins et de hautes collines il convient mieux aux fins de ranches que pour la culture. Il ne reste pas de bois dans le township. Il n'y a pas de terres à foin, bien qu'on pourrait couper un peu de foin, quelques années, autour de quelques-unes des fondrières. Sauf quelques petites fondrières qui contiennent de l'eau douce, l'eau est alcaline dans les grands lacs et les étangs. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique dans le township. Le climat est très passable; froid jusqu'au 1er juin, avec quelquefois des nuits où il gèle. On n'a pas rencontré de bois de chauffage. Pas de carrières de pierre ni de minéraux. On a vu parfois une antilope. Les canards, les oies et les poules de prairie abondent. Comme le township est très fortement entrecoupé par des collines et ravins, on ne peut dire qu'il soit bon à quelque fin particulière, cependant l'on pourrait y choisir quelques sections passablement planes si le climat et le sol étaient convenables.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On parvient facilement à ce township en suivant la route conduisant à la traverse du creek Ribstone près du coin sud-ouest du township 40, rang 6. Le sol varie de sable et gravier à argile et marne sablonneuse dans la moitié de l'est. La végétation est pauvre. La moitié ouest est absolument impropre aux fins d'agriculture. Elle est coupée par un creek bordé de grands marais à partir de la section 7 en gagnant l'est, et dans une direction nord le long du méridien central, et quittant le township dans la section 32. La terre s'élève de 75 à 100 pieds dans une direction est et ouest à partir du creek, avec de nombreux ravins entrecoupant la surface qui forme un township en général haut, montueux et plein de monticules. Il n'y a pas de bois à l'exception d'un petit groupe de trembles dans la section 33. Pas de terres à foin, de sources de puissance hydraulique, de combustible, de carrières de pierre, de minéraux ou de gibier. L'eau du creek est assez bonne, et toute l'eau que nous avons goûtée dans le township était potable. Il paraît y avoir une sablonnière dans les moitiés nord des sections 32 et 33. Les sections nord-ouest sont sablonneuses et le cactus est la principale plante.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township est de la prairie plus élevée à l'est, et la communication directe avec l'extérieur est rendue difficile à l'ouest par le creek Noir, de nombreux muskegs, des collines de sable et des étangs. Mais on peut facilement surmonter ces difficultés au nord-est au moyen de la vallée du creek Ribstone, et au sud par la vallée dans laquelle coule le creek Noir. On peut facilement ouvrir partout des routes se raccordant à celle qui conduit à la ville. Le creek Noir peut être passé à gué à beau-

coup d'endroits dans ce township, mais actuellement la hauteur de l'eau rend la chose difficile et dangereuse, car le muskeg situé de chaque côté du creek est trop plein d'eau et par buttes pour y faire traverser des chevaux. Dans la section 17, la traverse (par laquelle je suis passé tous les jours) était assez bonne, bien que l'eau touchât ordinairement le siège de la barouche, mais comme les bords étaient durs, sans être abrupts, comme à beaucoup d'autres endroits, et que la pente était longue, il était assez facile de suivre cette traverse. A trois chaînes environ à l'ouest se trouve le muskeg qu'il faut aussi traverser ; on pourra y passez assez sûrement un certain nombre de fois, m ais il est certain qu'il se défoncera bientôt, car on voit les vibrations du terrain sur un parcours de 100 pieds de chaque côté quand le véhicule le traverse. Le creek Noir divise le township en parties que l'on peut appeler bonnes et mauvaises, la partie à l'ouest et au nord se composant pricipalement de buttes de sable mouvant, de muskegs et de profonds trous d'eau entre les buttes de sable, remplis de trembles, de saules et de baumes de Gilead qu'il a fallu couper pour passer, car les saules ont de 10 à 30 pieds de hauteur. L'autre partie du township est rangée de la première à la troisième classe, les meilleures parties étant les deux rangées de sections du sud, et les sections 15 et 22 et certaines parties des sections 21, 16, 25 et 26. Les quatre sections 13, 14, 23 et 24 forment pratiquement un bassin alcalin rempli d'étangs, de lacs et de fondrières. Le restant de la partie de l'est est un mélange de terre sablonneuse, de monticules de sable mouvant, de muskegs s'étendant dans l'intérieur à partir du creek et d'îles, d'un sol de bonne terre brune au milieu des monticules de sable, et il convient probablement mieux aux ranchos ou aux pâturages qu'à la culture, sauf peut-être la production de l'avoine ou du foin. A part quelques touffes éparses de trembles dans les sections 16, 21 et 22 il n'y a pas de bois dans la partie est, mais dans les parties ouest et nord-ouest on rencontre quelques touffes de forts trembles convenant aux constructions, aux clôtures et au chauffage. Quelques-uns des propriétaires de ranchos me disent qu'à certaines saisons on peut couper une quantité considérable de foin dans ce township, mais comme l'été a été très humide cette année il serait inutile d'essayer à faire du foin. Il n'a pas été remarqué d'eau alcaline, excepté celle du bassin mentionné ci-dessous, bien que je n'aie aucun doute qu'à l'eau basse le creek Noir, qui draine plusieurs fondrières alcalines, n'en soit plus ou moins gâté. Le creek Noir a un courant généralement lent jusqu'à ce qu'il arrive à la limite nord, où il se rétrécit entre deux bords solides et coule plus rapidement. Sa largeur moyenne est de 25 pieds et sa profondeur de 2 pieds. Il n'a été vu ni chutes d'eau ni rapides. Il a très peu gelé jusqu'ici (juillet). Le bois de chauffage abonde. On n'a vu ni houille, ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux d'aucune sorte, et le gibier est rare. Il y a un vieux bâtiment ou chantier contenant un poêle dans la section 17, qui a sans doute servi à des personnes coupant du foin pour leur bétail, mais il est inhabité dans le moment, bien qu'il a dû être occupé les années dernières d'après ce que l'on voit.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township est accessible de l'est ou de l'ouest sans grandes difficultés. Après avoir quitté la route des propriétaires de ranches dans le township 40, rang 6, on peut facilement trouver une route dans une direction nord-est en se dirigeant à l'ouest de la tête du creek Noir, dans le township 41, rang 5, et le seul obstacle en venant de l'est est un petit pont sur le creek Noir. Il peut être passé à gué, sauf à l'époque de la crue, à tous les endroits où ses bords sont durs, mais il se répand souvent en muskegs de chaque côté. J'ai construit un pont sur ce creek dans la section 1, où il n'a que 10 pieds de largeur et de bons bords, mais 3½ pieds de profondeur; il n'a fallu qu'une heure de travail pour cela. Le creek Ribstone coupe la communication du côté du nord. L'on a mesuré sa profondeur à plusieurs endroits, et elle était de 6 à 8 pieds, sauf à un seul endroit, où elle était de 3½ pieds dans la section 10, et où nous avons fait traverser les chevaux et construit un pont de piéton pour l'usage de chaque jour. Les bords sont presque perpendiculaires, et il est impossible

d'y faire passer un attelage avec un chargement ou même avec un simple véhicule. Le creek a une largeur d'environ 40 pieds à cet endroit et un courant de deux milles à l'heure. Le sol se compose de sable mouvant avec quelques pouces de matières végétales mélangées à la surface, ce qui lui donne l'apparence de la marne sablonneuse. Aux endroits qui demeurent humides il pousse de l'herbe, mais il y a peu de végétation sur les monticules ou élévations. On peut en excepter les sections 35, 36, 25, 26 et les parties de 34, 21, 22, 23 et 24, dont le sol se compose principalement de terre noire avec sous-sol d'argile produisant une forte végétation d'herbe et qui peuvent être rangées comme terres arables de première classe. Des élévations de sable mouvant, variant en hauteur entre 75 pieds à 150 pieds, avec pentes au nord-est et au sud-est, trous d'eau remplis de bois mort et de chablis, ainsi que de saules verts et de trembles chétifs, de 10 à 30 pieds de hauteur. La partie nord-est du township est de la prairie légèrement onduleuse. On ne trouve aucunes grandes zones de trembles, mais d'épaisses touffes de petits trembles et de saules de 4 à 8 pouces se trouvent dans toute la partie sablonneuse, avec de légères broussailles à certains endroits et de fortes ailleurs. On rencontre des terres à foin dans les sections 4 et 9, et des pièces moins étendues à différents endroits le long du creek Ribstone. L'eau est bonne et douce, en grande partie à raison des fortes pluies du mois dernier, et on n'a pas remarqué d'alcali. La crue et l'abaissement de l'eau influent sur les terres basses situées le long du creek Ribstone, et qui s'étendent à partir de 2 à 60 chaînes de ce creek et sont couvertes presque partout d'une dense venue de saules, mais le débordement du creek ne causera aucun dommage aux terres, à part les muskegs. Bien que le courant soit rapide, on ne pourrait maintenir aucune force hydraulique et la rendre profitable. Les indications (comme les feuilles tournées, les bords noircis des feuilles d'arbustes et la rareté des fraisiers) portent qu'il a gelé pendant la nuit, mais les framboisiers et les groseilliers abondaient. Il n'a pas été vu d'autre bois de chauffage que le tremble sec, et il n'y a ni minéraux ni carrières de pierre. On a vu d'abondantes traces de chevreuils et d'antilopes; les poules de prairie, les canards et les oies abondent. Quelqu'un a possédé un rancho dans la section 12, et le vieux bâtiment en troncs d'arbres et les corrals sont encore inoccupés.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 44.—La route mentionnée dans les rapports sur les townships 44, rangs 27 et 28, à l'ouest du troisième méridien, et rangs 1 et 2, à l'ouest du quatrième méridien, se continue à travers ce township. Un peu plus d'un quart du township est rangé dans les deuxième, troisième et quatrième classes, le restant est de première classe et peut être difficilement surpassé n'importe où, la terre de qualité inférieure étant de sable. La terre est quelque peu par buttes et est couverte de petites étendues de saules et de trembles. Comme il n'y a qu'un peu plus de 5½ milles de bois dans les lignes de subdivision, la proportion de bois contre la prairie est de 1 à 8. Il n'y a pas de gros arbres, bien que parfois l'on rencontre quelques trembles ayant jusqu'à 6 pouces de diamètre. Il existe plusieurs excellents marais à foin, principalement dans les sections 19 et 21 et autour des lacs. Il y a trois lacs d'eau douce, les lacs aux Oiseaux, Burke et Eric ; dans les autres l'eau est fortement alcaline. Les colons auront à creuser pour l'eau, et devront en trouver autant qu'ils auront besoin à quelques pieds de la surface. Le combustible est excessivement rare. Il n'y a pas de carrières, mais il existe probablement de la houille, bien qu'on n'en voit nulle part à la surface. Gibier—canards, oies et poules de prairie. Pas de sources de puissance hydraulique et nulle terre n'est exposée aux inondations. On n'a pas noté de gelées d'été.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Nous avons ouvert une route allant du township 44, rang 3, dans ce township. Le sol est en général de première et de deuxième classes. Il devient pierreux cependant dans le coin sud-ouest, et il est alcalin et acide dans la vallée de la rivière Bataille. La surface est en partie de la prairie, avec une grande quantité de trembles et de saules par groupes dispersés. Elle est entrecoupée vers

le nord-est par la vallée profonde de la rivière Bataille et par plusieurs profonds ravins y conduisant du nord et du sud-ouest. Le pays s'élève vers la limite de l'ouest. Le bois consiste en groupes épars de trembles et de saules. Le tremble atteint jusqu'à 12 pouces de diamètre sur les pentes de la rivière Bataille, et le saule poussant sur les rivages mêmes a souvent 12 pouces d'épaisseur. Il n'y a pas de foin. La rivière Bataille fournit un approvisionnement permanent d'eau douce. Sa largeur varie de 200 à 300 chaînes, et à l'époque de l'arpentage elle était trop profonde pour permettre aux hommes ou chevaux de la passer à gué. Les bords sont hauts, en sorte qu'il n'y a aucun danger d'inondation. Son courant est d'environ 2 milles à l'heure. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique dans le township. Le climat est modéré, et il a gelé fortement pendant la nuit en septembre. On peut se procurer partout du tremble mort pour bois de chauffage. Il n'a pas été trouvé de houille, et l'on n'a vu ni pierres ni minéraux d'une valeur économique. Le gibier est représenté par les canards sauvages, les outardes et les poules de prairie.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F. 1903.*

Township 46.—On parvient à ce township *via* Wetaskiwin, en gagnant de là à l'est par l'ancienne route du télégraphe conduisant à Battleford. Le sol de surface est une marne noire de 1 à 6 pouces, sauf dans les endroits élevés, où il est généralement d'argile, ou de gravier et d'argile mêlés. La surface est de la prairie, des broussailles et des groupes de trembles répandus presque également dans tout le township. Le seul bois est le tremble, qui est petit, aucun arbre n'ayant plus que 6 pouces de diamètre. Il existe des brûlés dans tout le township, et des portions ont été brûlées cette année. Le foin des plateaux est en général bon partout, et il y a une assez grande quantité de pois. On pourrait faire un peu de foin dans une fondrière en drainant la partie nord-ouest. Toute l'eau trouvée est contenue dans les fondrières et n'est par permanente ; quelques-unes des coulées ont un peu d'eau courante, qui est généralement alcaline. Il n'existe pas de chutes d'eau. La rivière Bataille coule à travers la partie sud-ouest dans une profonde vallée d'environ un mille de largeur et de 250 pieds de profondeur. Le climat est généralement froid, avec tendance à la pluie durant l'été dernier, mais on rapporte qu'il est ordinairement sec. Le tremble sec est le seul bois de chauffage que l'on trouve. Il n'a été vu ni carrières de pierre, ni affleurements de roche, ni minéraux. Le gibier est rare.—*H. R. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 47.—Le township est onduleux, raboteux et montueux, à l'exception des sections 22, 23, 24 et 13, qui sont de vastes platières couvertes d'herbes clairsemées, avec sol alcalin. Dans la partie nord du township et dans les sections 1, 2, 11 et 12 il n'y a aucun tremble de quelque importance. Dans le coin sud-ouest à partir des sections 3 et 10 en gagnant l'ouest, il y a beaucoup de trembles ayant en moyenne 5 pouces de diamètre, bien que les arbres ne poussent qu'en bouquets de 1 à 4 acres. L'eau des lacs et de quelques-unes des grandes fondrières est fortement alcaline, et l'on ne doit boire que l'eau des petites fondrières sur les collines. Les lacs et les fondrières se sont desséchés considérablement, car le niveau des hautes eaux est de 3 à 4 pieds au-dessus du niveau actuel, et il est très dangereux de voyager sur les bords ou rivages après une pluie, parce que l'argile (gumbo) devient moite et qu'il n'y a pas de fond.—*H. R. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 48.—On parvient au township de Wetaskiwin par l'ancienne route du télégrape conduisant à Battleford. Le sol est principalement de gumbo et de gravier propre à remplir les fentes des maisons en troncs d'arbres. Le township est principalement de la prairie, avec de petits trembles dans la partie sud-est. Il existe une petite quantité de foin dans les sections 23 et 26, et il y en a aussi plus à l'ouest. L'eau est alcaline et l'approvisionnement paraît être permanent dans les lacs. Beaucoup des terres ont été inondées dans les dernières vingt années, mais elles sont de nouveau sèches. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique. Le climat a été

humide durant le dernier été, mais on rapporte qu'il est généralement sec. Il est très difficile de se procurer du bois de chauffage, et nous n'avons vu aucun indice de houille ou de lignite. Nous n'avons remarqué ni affleurements de roche, ni minéraux. Il a été vu quelques poules de prairie et des coyotes. Dans la partie nord le township est de la prairie découverte onduleuse, avec des fondrières et des lacs alcalins. Les endroits élevés contiennent très peu de sol, mais laissent voir du gravier et des cailloux lavés remontés à la surface à travers l'alcali. Dans la partie sud-est des sections 1, 2, 3, 11 et 12 il y a une petite quantité de jeunes trembles, qui ne sont maintenant assez gros que pour les perches de clôtures. Les deux milles du sud sont très raboteux et entrecoupés de plusieurs lacs.—*H. R. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 49.—On parvient sans difficulté à ce township par l'ancienne route d'Edmonton à Battleford, qui le traverse de l'est à l'ouest à sa limite sud. Cette route est bonne pour toutes charges. Le sol est d'excellente qualité et convient à toutes les fins de l'agriculture. La surface est principalement de la prairie avec du bois rabougri et des broussailles et quelques trembles par-ci par-là ; une acre à peu près pour cent est couverte de bois rabougri, de broussailles ou de trembles. Il y a cependant plus de broussailles que de trembles. Les étendues contenant du foin sont partout dans le township en grande quantité. Le terrain est assez riche pour produire du bon foin partout. Tous les lacs et autres nappes d'eau contiennent de la très bonne eau douce. Le township ne renferme cependant aucun grand cours d'eau, et aucune partie des terres n'est exposée aux inondations. Pas de sources de puissance hydraulique de valeur. Le climat est délicieux, et il ne gèle pas ordinairement pendant l'été. Il y a dans le township assez de bois pour les fins de chauffage pendant nombre d'années, et quand l'on aura construit les chemins de fer projetés la houille pourra y être transportée d'Edmonton à peu de frais. Il n'y a pas de carrières de pierre en vue, et l'on n'a découvert aucuns dépôts de minéraux de valeur. Le gibier est abondant. Les poules de prairie et les canards sont nombreux, et les outardes, les oies blanches, les grues, les chevreuils, les ours, les bécassines, les pluviers, les rats musqués et les renards ne sont pas rares.—*M. W. Hopkins, 1903.*

Township 50.—La route du chemin de fer Canadian-Northern, qui traverse le township, est très bonne pour toute charge transportée à cet endroit. Le sol est de bonne qualité et convient aux travaux d'agriculture de toutes sortes. La surface est principalement de la prairie, mais il y a des groupes de trembles, de bois rabougri et de broussailles répandus partout, si la quantité n'est pas grande. Le foin poussera dans tout endroit du township. L'eau est douce, et elle est permanente et en quantité suffisante. Aucune partie de la terre n'est exposée aux inondations, et il n'existe pas de sources de puissance hydraulique. Le climat est délicieux, et ne gèle pas ordinairement pendant l'été. Il y a dans les limites du township assez de trembles pour durer pendant plusieurs années, et aussitôt qu'on aura construit les chemins de fer projetés on pourra y expédier la houille d'Edmonton. Il n'y a pas encore de carrières de pierre en vue, et l'on n'a découvert aucun dépôt de minéraux de valeur. Le gibier abonde. Les poules des prairie et les canards sont nombreux, tandis que les outardes, les oies blanches, les grues, les chevreuils, les ours, les renards, les rats musqués, les bécassines et les pluviers sont communs.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 51.—On parvient maintenant à ce township par le très bon chemin qui a servi à la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern pour ses travaux préliminaires. Ce chemin est beau à toutes les époques de l'année dans le voisinage du township. Le sol est très bon pour les récoltes de toutes sortes. De petits groupes de broussailles et de bois rabougri avec quelques arbres sont répandus partout, de façon à former peut-être un cinquième de son étendue. Quelques trembles atteignent un diamètre de 4 pouces. Le seul bois consiste en trembles et en saules par proportion à peu près égale. Le terrain est si riche que l'herbe fait presque partout du bon foin, même sans être cultivé. L'eau est presque toute douce. Il n'y a ni grands cours d'eau ni

lacs, mais plusieurs petits étangs herbeux contenant la meilleure eau possible. A l'époque de l'année où ces étangs seraient à sec, les puits fourniraient sans doute de l'eau en abondance. Nulle partie de ce township n'est exposée à être jamais inondée. Il n'existe pas de sources de puissance hydraulique. Le climat est beau, et il ne gèle pas ordinairement pendant l'été. Il y a assez de bois dans le township pour quelque temps, et l'on pourra apporter de la Saskatchewan de la bonne houille en quantité aussitôt qu'on aura construit un des chemins de fer projeté. Il y a sans doute beaucoup de roches, mais on n'a pas découvert de carrière. Il n'y a aucun minerai qu'on sache qui ait quelque valeur. Le gibier abonde. Il y a des poules de prairie, des canards, des oies et des hérons en quantité ; les chevreuils aussi sont nombreux, ainsi que les rats musqués et les renards. Fort-Pitt, un bon port sur la Saskatchewan, n'est qu'à 25 milles, et la ligne du chemin de fer Canadian-Northern passe à peu près à deux ou trois milles de ce township.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Rang 4.

Township 35.—On a établi une bonne route venant de Medicine-Hat et entrant dans ce township du côté est; l'accès en est très difficile quand on vient de toute autre direction, à cause du caractère accidenté des régions qui le bornent à l'est et à l'ouest. La vallée du ruisseau Qui-Résonne occupe les parties centrale et méridionale de ce township. Cette vallée, large de un à deux milles, est sablonneuse et alcaline, ce qui fait qu'il est dangereux d'y passer, sauf en certains endroits où elle est parfaitement sûre. Le sol sur les hauteurs est de terre glaise reposant sur un sous-sol d'argile, et mélangée en certains endroits de sable et de cailloux, mais le terrain est tellement accidenté, tant par des collines et des ravins que par la pente sud des collines Neutral, qu'il n'est favorable à aucun genre de culture. La végétation est assez bonne et devrait être favorable à l'élevage, bien qu'une certaine quantité de l'herbe pousse sur les platières ; on ne peut toutefois pas l'appeler terre à foin bien que l'herbe en certains endroits entre les collines soit assez forte pour en faire du foin. Le ruisseau Qui-Résonne, ainsi qu'un autre petit ruisseau pénétrant dans le township à la frontière sud de la section 6, sont tous deux plus ou moins alcalins et donnent de l'eau potable, dont nous avons fait usage au camp avec satisfaction. Ce ruisseau devient plus étroit, plus profond et beaucoup plus tortueux que dans le township 36, rang 4, et plus alcalin, car l'écoulement des grands bas-fonds alcalins qui se trouvent au sud et à l'ouest l'affectent d'une manière plus immédiate qu'ils ne le font plus au nord. Sa largeur varie de 15 à 25 pieds, et sa profondeur moyenne est de 3 pieds ; les rives sont bonnes. On n'a rien découvert en fait de chutes d'eau, combustible (bois ou houille), carrières ou minerais. Il y a du canard et de l'oie en quantité, mais aucune autre sorte de gibier. Le ruisseau Qui-Résonne est indiqué sur les cartes comme coulant du sud au nord et passant par les rangs 3 et 4. Les petits cours d'eau qui coulent entre les grands lacs du township 33, ainsi que les bas-fonds au nord et à l'ouest, ne sont pas le ruisseau Qui-Résonne, et n'ont jusqu'à présent aucune communication avec celui-ci. Le ruisseau Qui-Résonne traverse la frontière ouest de la section 6 et coule dans une direction orientale et septentrionale. Il a deux affluents, l'un allant vers l'est à travers le township 35, rang 5, et l'autre venant du sud-ouest à travers le township 34, rang 5. Le petit ruisseau qui touche la limite sud de la section 6 n'est que local, et fait le drainage d'un bas-fonds situé au coin nord-est du township 34, rang 5, et au nord-ouest du township 34, rang 4.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Ce township, situé entre le côté sud du lac Qui-Résonne et la pente nord des collines Neutral, ne semble pas être propice à l'établissement d'une route, car les collines près du lac, bien que pas très élevées, sont escarpées. Il est coupé à l'est par le ruisseau Qui-Résonne, tandis qu'à l'extrémité ouest du lac il y a des marécages et des creeks, et au sud-ouest se trouvent les collines Neutral, qui atteignent une hauteur de 400 à 500 pieds. Le sol est sablonneux et il y a très peu de végétation

dans la moitié nord et la partie voisine du ruisseau Qui-Résonne; tandis que le sol des hauteurs de ce township est de marne avec sous-sol d'argile et argile sablonneuse. Une bonne partie de ce sol est mélangé de sable et de cailloux. Il n'est d'aucune valeur pour la culture, mais il y a d'assez bonne herbe, laquelle pourrait être utilisée pour des fins d'élevage et de ranches. Il n'y a pas de bois, quelques peupliers dans les sections 24 et 25 terminant à l'ouest une rangée circulaire de peupliers traversant le township 36, rang 3, trop petits encore pour aucun usage, sont les seuls arbres qui existent dans le township, sauf quelques arbres qui se trouvent dans un ravin dans les sections 1 et 2 à la frontière sud. Le reste du township est en prairie, avec quelques bouquets de saules dispersés çà et là sur le versant des collines. Il y a de petites étendues de terres à foin au nord-ouest et près du ruisseau Qui-Résonne, mais elles n'ont été d'aucune utilité cette année. L'eau du ruisseau Qui-Résonne est assez bonne bien que quelque peu alcaline. On a trouvé quelques fondrières contenant de l'eau fraîche, tandis que les étangs sont tous alcalins. Le ruisseau est très tortueux, il est de 30 à 40 chaînons de largeur et profond de 2 pieds; ses rives sont hautes de 2 à 5 pieds; la vitesse du courant est à peu près d'un mille et demi à l'heure. Il n'y a pas de terres sur son parcours susceptibles d'être inondées, quoique pendant une période assez courte l'eau peut être retenue sur les bas-fonds près du lac Qui-Résonne. Le climat est à peu près le même que dans les autres parties du Nord-Ouest; toutefois, cette année, le froid a été plus intense qu'ailleurs. On peut trouver du combustible par petites quantités dans les townships au nord et à l'ouest, mais on n'a pas encore découvert ici de houille, minéraux, carrières ou chutes d'eau. Les lacs de ce township sont fréquentés par de grandes quantités d'oies et de canards, tandis qu'il n'y a aucune autre sorte de gibier.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est très facile d'accès à l'ouest, tandis qu'à l'est on y arrive assez difficilement à cause de la formation particulière des chaînes de collines. Une de ces chaînes de collines d'une hauteur de 100 pieds pénètre circulairement dans les sections 33 et 34, et traversant les sections 28, 27, 22, 23, elle se divise dans la section 13 et s'étend jusque dans le ruisseau 37, rang 3. Le lac Qui-Résonne, qui se trouve au pied du versant sud de ces collines, coupe toute communication vers l'est, excepté si on veut traverser ces collines en les escaladant. Cette partie du township qui se trouve au nord-est de cette chaîne de collines est une plaine ondoyante, sablonneuse, couverte çà et là de broussailles de tremble et de saule. Un grand lac (n° 2) se trouve au pied de ces collines, et entre ce lac et le versant des collines qui s'étendent jusqu'au township 37, rang 3, il y a d'épaisses broussailles de tremble, excepté là où la ligne de division passe entre les sections 23 et 24. Dans une dépression du sol qui s'étend depuis le bout tout à fait nord du lac Qui-Résonne jusqu'à la partie nord-ouest de la section 32, il y a une suite de lacs presque tous fortement alcalins. Entre ces derniers et le lac Sounding il y a des petites chaînes de collines s'étendant de l'est à l'ouest, augmentant en hauteur vers l'ouest. Sur ces collines il pousse des broussailles épaisses de tremble mélangées en certains endroits d'épais bouquets de saules. Ce township n'est aucunement propre à la culture, quoi qu'utilisable comme pâturages; il y en a des forceaux qui seraient très propices à l'élevage du bétail. Le seul terrain assez fertile se trouve dans les sections 33, 34, 27 et 28 où le sol est de marne sur sous-sol de sable. La partie du township située au sud du lac Qui-Résonne consiste en une prairie sablonneuse légèrement ondoyante. Il y a quelques petites pièces de terrains qu'on pourrait appeler terres à foin, situées aux environs des lacs susmentionnés à l'extrémité nord-ouest du lac Qui-Résonne. L'eau du lac Qui-Résonne est alcaline et peu profonde. Tous les autres lacs et étangs contiennent de l'eau plus ou moins alcaline, excepté le n° 3, dont l'eau est assez douce, aussi nous en avons fait usage alors que nous étions à faire notre travail. Il n'y a dans ce township rien en fait de ruisseaux, chutes d'eau, carrières, minéraux, et le gibier consiste exclusivement en un grand nombre de canards et pluviers qui couvrent près du lac Qui-Résonne.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 4.

Township 38.—Ce township est très facile d'accès à l'est ou à l'ouest en suivant une vieille route qui ne peut être distinguée que dans les sections 33 et 26, et qui sont la direction générale de hautes chaînes de collines et qui se réunit dans le township 40, rang 6, à la route des ranchers qui conduit à Red-Deer ou Lacombe. Une vallée alcaline contenant une suite de lacs divise le township en deux parties presque égales du nord-ouest au sud-est ; le terrain dans la partie la plus grande située au nord-est de ces lacs peut être classé entre la première et la deuxième qualités, quant au sol, tandis que dans la partie sud-ouest, là où se trouve une haute chaîne de collines de sable mouvant, variant en hauteur entre 75 pieds à 150 pieds, avec pentes ou nord-est et au sud-est, le sol peut y être classé dans les troisième et quatrième qualités. Cette partie est en certains endroits plantée d'épaisses broussailles de tremble, et est en général plus ou moins couverte de bouquets de trembles touffus et de saules épais. Dans la partie nord-est il y a une chaîne de hautes collines qui la traverse sur une ligne parallèle avec les collines de sable, et plus on s'éloigne de ces dernières en allant vers le nord-est plus le sol devient meilleur; il n'y a toutefois aucune sorte bois. Le sol de cette dernière partie est tantôt de marne sablonneuse tantôt de marne argileuse, sur un sous-sol d'argile et de sable, et peut presqu'en totalité être exploité d'une manière avantageuse. Sur la moitié nord de la partie sud de la section 3 se trouve le bois le meilleur et le plus considérable, car il y a là à peu près 80 acres de terre couvertes de trembles rabougris dont le diamètre varie de 4 à 12 pouces; toutefois ce bois ne peut être utilisé que comme combustible. Il y a des rangées de trembles plus petites dispersées sur les coteaux de sable, mais le nombre n'en est pas grand. Il n'y a pas de terres à foin, sauf un plateau entre les lacs situés dans les sections 4 et 5, dont une partie pourrait être utilisée durant certaines saisons. Une grande fondrière contenant de l'eau alcaline située dans les sections 35 et 36 diminue la valeur des terres environnantes, qui sans cela seraient très fertiles. D'ailleurs toute l'eau que contiennent les étangs, lacs et grands marécages est alcaline. Il y a une fondrière d'à peu près 5 acres de superficie contenant de la bonne eau fraîche et la végétation qui l'environne peut très bien être utilisée pour des fins de pâturage. Nous n'avons vu aucune chute d'eau, ni carrière, ni minerais ; quant au combustible les colons n'ont aucune difficulté à en prendre sur les coteaux de sable tout ce dont ils ont besoin. Il n'y a pas eu de gelée d'été pendant que nous étions là (en juillet); ceci est peut-être dû à ce que la température, bien que sèche au commencement des chaleurs, est devenue pluvieuse à la suite.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Une vieille route, qu'on suivait probablement autrefois pour venir d'Edmonton, traverse une partie de ce township au sud-ouest, mais elle est maintenant presque effacée ; on peut toutefois trouver une assez bonne route vers l'ouest en passant par les collines de sable. Le sol est très variable et peut être ce qu'on appelle silonné ou tacheté. Les section 35 et 36, et partie des sections 19, 20, 29 et 39, sont de première classe quant à la qualité du sol, mais trop accidentées pour être exploitées et devenir des fermes de première classe. Deux chaînes de collines sablonneuses s'étendent dans les sections 33 et 34, et ensuite dans 18, 8 et 9, sur lesquelles se trouvent dispersés çà et là des petits bouquets de trembles et de saules ; la végétation y est rare, mais le cactus y pousse assez abondamment. Une vallée dans laquelle se trouvent de grands lacs, ainsi que des étangs et des fondrières contenant de l'eau alcaline, forme les sections centrales de ce township. Les terres entre les lacs sont légèrement ondoyantes, et si on pouvait s'y procurer de l'eau potable elles seraient propices à des fins de ranches, car la végétation s'y prête. Une autre vallée dans laquelle il y a des étangs alcalins comprend les sections 6, 7 et les parties ouest des sections 5 et 8. Une chaîne de collines variant de 100 à 150 pieds en hauteur forment les bornes occidentales et méridionales de la vallée dans la partie centrale du township. Des ravins profonds s'étendent à l'ouest par intervalles assez fréquents, ce qui fait que la partie ouest est accidentée et montueuse. Les parties orientales et méridionales sont mon-

tueuses, sauf quelques sections unies ou un peu ondoyantes dont le sol, s'il était moins sablonneux, serait de première classe. Le peu de bois qu'il y a là est petit et rabougri. Il n'y a pas de terres à foin dans ce township. A part quelques fondrières d'eau fraîche, l'eau est alcaline et ne peut être utilisée en rien. Il n'y a pas de chutes d'eau. Les variations dans le climat sont très rapides, mais la végétation semble pousser très vite, car il y a déjà deux semaines (nous sommes en juin) que les fraises des champs sont mûres, bien qu'il y avait à peine un brin d'herbe lors de la tempête de neige du 18 mai, alors qu'il tomba un pied de neige. On peut se procurer du tremble comme bois de chauffage soit vers le sud soit vers l'ouest à une distance de 4 milles. Je n'ai vu aucun indice de houille, de pierre ou de minerais. Le gibier, quelqu'en soit l'espèce, est très rare. Ce township est trop accidenté pour être favorable à la culture, et il n'y a pas assez d'eau potable pour des fins de ranches ; on pourrait toutefois en avoir en creusant.—*Henry W. Selby,, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Le chemin connu ici sous le nom de "route du rancher" passe près du coin du township 40, rang 6, et de là s'étend vers le nord sur la rive ouest du ruisseau Ribstone. Ma route n'est pas meilleure pour se rendre à ce township que celle qu'on aurait pu choisir dans d'autres endroits, quoiqu'elle soit probablement en ligne aussi directe du township 40, rang 6, qu'il soit possible de l'être. Le sol est surtout de marne sablonneuse sur sous-sol de sable et d'argile. Les terres à l'ouest, sur une étendue de 1½ à 2 milles, sont presque entièrement e nsable ou en collines sablonneuses. Une prairie montueuse s'étend au sud du township 41, presque à travers le centre, mais les bas-fonds sont remplis de fondrières alcalines. Sur les côtes sablonneuses il y a des petits bouquets de trembles, mais ils sont de qualité inférieure. Il n'y a pas de terres à foin. L'herbe est pauvre et le fourrage est rare. Il est vrai que nous ne sommes qu'au commencement de la saison (juin). Presque tous les étangs et les lacs sont plus ou moins alcalins, mais on peut toutefois se procurer de l'eau potable. On ne rencontre ni ruisseaux ni chutes d'eau. Le 5, il s'est formé un demi pouce de glace au camp du cuisinier, et de plus il y a eu de fortes gelées durant la nuit. Il n'y a pas d'autre combustible que du tremble sec. Il y a des roches sur quelques-unes des collines, mais on n'a découvert aucune carrière. Je n'ai vu aucuns minéraux de quelque valeur, bien que sur des roches qui se trouvent dans les étangs, les lacs et les affouillements, on voit apparaître de la limonite et de l'hématite, ce qui indique la présence du fer non loin de là. On n'a pas vu d'autre gibier que de l'antilope. Si la saison n'était pas trop courte, le sol pourrait se prêter à différentes sortes de cultures.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Partant de la route principale qui conduit de Red-Deer ou Lacombe à Battleford près du coin sud-ouest du township 40, rang 6, ma route s'étend dans une direction nord-est vers la ligne principale dans le rang 5, et de là se continue dans la même direction jusqu'à mon campement près du centre du township 41, rang 4. Cette route est meilleure qu'elles ne le sont ordinairement dans les terres non arpentées. Le sol, le long de la limite occidentale, est sablonneux, tandis qu'il est très bon partout ailleurs dans le township. La surface de la partie centrale et nord-est est une prairie haute et montueuse, surtout au nord d'un ruisseau et d'une longue fondrière alcaline. Les quatre sections au nord-ouest ainsi que la section 6 contiennent quelques petits bouquets de trembles et de saules qui ne peuvent être utilisés autrement que comme bois de chauffage. Il y a très peu de terres communément appelées terres à foin, quoiqu'en certaines saisons il pourrait être fait de bonnes récoltes de foin dans les sections 17, 18, 10, 11 et 33. A l'époque actuelle, l'eau est haute et l'herbe ne fait que commencer à pousser. L'eau est généralement bonne maintenant, mais elle est susceptible de devenir alcaline plus tard dans la saison. Un ruisseau d'eau vive quitte le township entre les sections 1 et 12, et fait le drainage de la grande fondrière dont il est parlé plus haut. La largeur de ce ruisseau est d'à peu près 50 chaînons, sa profondeur est de 2 pieds à 2 pieds 6 pouces, et le courant a une vitesse d'à peu

près deux milles à l'heure. Il n'y a pas de chutes d'eau qui pourraient être exploitées. Nous avons chômé pendant quatre jours à cause d'une tempête de neige qui a duré du 17 au 20 mai ; il est tombé pendant ce temps 12 pouces de neige. Il y a eu depuis plusieurs gelées de nuit. On peut se procurer du tremble dans les townships 40 et 41, rang 5, en quantité suffisante pour l'utiliser comme bois de chauffage, mais il n'y a pas que je sache de houille à l'est du township 38, rang 14. Il peut y avoir des carrières, mais je n'en ai pas vu, ni minéraux non plus. A part de quelques antilopes le gibier semble être rare. Ce township, à mon avis, se prête plutôt à des fins de ranche qu'à toute autre.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township est facile d'accès en venant de l'est et du sud, l'obstacle le plus sérieux étant le passage du ruisseau Noir. Des collines de sable dont la formation est d'un caractère particulier paraissent en obstruer l'entrée en venant du nord-ouest. Sauf dans quelques sections près des limites orientales et occidentales, le sol est bon et varie entre la première et la deuxième classe presque partout. Une rangée de collines, dont l'une dans les sections 9 et 16, s'élève à 1,260 pieds au-dessus du niveau de la vallée, s'étend dans les sections 6, 7, 8, 17 et 20, et s'abaisse graduellement au niveau des terres au nord-est de ces sections. Le terrain est très accidenté dans les sections 6, 7, 8 et 17, et en conséquence le sol, qui sans cela serait très favorable à la culture, ne peut être utilisé que pour des fins de pâturages. La partie qui s'étend à l'est et au sud-est de ces collines forme une plaine unie contenant des fondrières, des marais à foin, des étangs et des lacs, sauf un groupe de collines qui émergent dans les sections 3, 4, 10, 11 et 14, et dans une partie des sections 1, 2 et 12, et descendent rapidement vers la vallée mentionnée plus haut. Il y a très peu de bois, sauf une lisière de tremble le long d'une partie de la limite orientale et un fourré épais dans les sections 30, 31 et 32. Des bouquets de trembles et de saules sont dispersés sur presque toutes les lignes, mais n'ont aucune valeur. Un petit ruisseau, dont l'eau est bonne, d'une largeur de 3 à 4 chaînons, draine les terres basses au pied des collines de sable qui se trouvent dans la partie nord-ouest, et tombe dans le lac n° 2; il continue dans une direction nord-est et traverse la limite du township au coin nord-est de la section 33. Trois lacs d'eau alcaline, n°s 1, 2 et 3, se trouvent dans la moitié nord-est, tandis qu'un quatrième (n° 4), dont l'eau est fraîche, s'étend près de la limite occidentale. On n'a remarqué ni carrières, ni houille ou minéraux d'aucune sorte. En fait de gibier, il n'y a que des canards, des oies et quelques poules de prairie. Ce township se prêterait bien à des fins d'élevage et de pâturage, bien que quelques colons seulement pourraient y trouver des endroits favorables à la culture du foin, de l'avoine et des pommes de terre. Il n'y a pas eu de fortes gelées durant la saison.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 43.—Ce township est des plus faciles d'accès au nord et au sud; il n'y a cependant aucun obstacle sérieux qui en empêche l'entrée dans toute autre direction. La haute chaîne de collines de sable qui se trouve dans la partie ouest de ce township, ainsi que la rangée épaisse de bois de haute futaie, de même que le bois coupé ou abattu par le vent, obstruent l'entrée dans cette direction; à l'est et au nord-ouest on rencontre comme obstacle le ruisseau Ribstone et son large muskeg rempli de broussailles de saules. Cet obstacle est facilement mis de côté au nord, où le ruisseau coule entre deux rives parfaitement sèches. Un pont pourrait y être bâti à peu de frais, car le bois propre à cet usage y est abondant. On a trouvé au sud le meilleur chemin pour communiquer avec la partie ouest du township 41, rang 4. Le sol est de sable et de marne sablonneuse, et à certains endroits il surgit à la surface de l'argile plus ou moins mélangée d'alcali. La partie centrale semble être favorable à la culture mixte, mais en somme elle se prête plutôt à des fins d'élevage et de pâturage. Il y a plus ou moins de bois, en bouquets dispersés un peu partout, excepté dans les sections 34, 27, 2 , 2', '3, 15, 14, 10, 11, 2 et 3, et il peut être utilisé comme bois de construction et comme combustible, mais il n'a aucune valeur commerciale. Lors-

qu'on trouve ces arbres en grandes rangées, c'est-à-dire du côté ouest à deux milles, et du côté est à un mille au sud du ruisseau Ribstone, ils sont généralement rabougris, et leur diamètre varie de 4 à 10 pouces, mais on en a remarqué quelques petites rangées dont les arbres étaient droits et d'assez bonne grosseur. En allant vers l'ouest du ruisseau Ribstone la surface de cette contrée, sur une distance de 2½ milles, s'élève à une hauteur de 250 pieds, non pas graduellement, mais d'une manière accidentée. A mesure que le niveau s'élève le terrain devient plus sablonneux et se transforme en collines de sable à l'ouest, et plus à l'ouest et au sud il descend de nouveau en une plaine sablonneuse et ondulée sur laquelle se trouvent de grands bouquets de tremble. Une fondrière alcaline s'élève graduellement à partir du ruisseau Ribstone, et comprend la plus grande partie du centre et la moitié est. Cette fondrière peut être utilisée avantageusement comme prairie à foin; elle possède de grandes îles de terre sèche propre à la culture. Au sud et à l'ouest de cette fondrière le terrain est plus élevé et peut être désigné comme de première classe, bien qu'un peu brisé par des ravins peu profonds, et sauf sur une étendue de quatre milles au nord il y a beaucoup de végétation dans toute cette région, particulièrement sur les collines de la partie centrale, où les pois et les vesces poussent en abondance. Les sections 11, 12, 13 et 14 sont en majeure partie des terres à foin dont la récolte pourrait être abondante en temps ordinaire, mais il y a eu trop de pluie cette année pour qu'elle vaille quelque chose. L'eau est généralement bonne, bien qu'un peu alcaline. On n'a trouvé qu'un seul lac et trois ou quatre étangs trop petits pour en faire le mesurage. A part le ruisseau Ribstone, qui traverse les sections 35, 25 et 24, il y a deux petits ruisseaux qui sont actuellement larges de 4 chaînons. L'un de ces ruisseaux pénètre au sud à l'angle sud-est de la section 4 et coule dans une direction nord-est à travers les sections 3, 10, 11, 14, 13 et 24, et tombe dans le ruisseau Ribstone; l'autre coule dans une direction orientale prenant source apparemment dans un muskeg de la section 21 et le ruisseau Ribstone qui traverse les sections 25, 25 et 24, il y a deux petits ruisseaux être distingués qu'aussitôt après de gros orages. Il n'y a selon toute apparence aucune chute d'eau, ni carrières, ni minéraux. On voit des roches de granit sur le plateau et sur le versant des collines. Il y a eu quelques légères indications de gelées d'été. On a vu un grand nombre d'oies, canards et poules de prairie, mais bien peu de chevreuils et d'antilopes.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On est parvenu à ce township par notre propre route en venant du township situé au nord de celui-ci. Le sol est surtout sablonneux et propre à des fins de pâturage. Le terrain est principalement en prairie, avec des bouquets de tremble et de saule dispersés çà et là, comprenant à peu près un dixième de la superficie. Il n'y a pas de bois de service. Le foin pousse en abondance le long du ruisseau Ribstone, et il est de bonne qualité. Un certain nombre de vieux hangars à bétail abandonnés indique un ancien établissement de sauvages. Un grand marais à foin comprend la plus grande partie des sections 19 et 20 et la partie méridionale de la section 30. Le ruisseau Ribstone fournit de l'eau potable continuellement et en quantité suffisante. A l'époque où l'arpentage a été fait le ruisseau avait une largeur d'à peu près 30 chaînons, sur une profondeur moyenne de 4 pieds, et une vitesse de courant d'à peu près deux milles à l'heure. Les marais à foin environnants ont été inondés par 18 pouces de profondeur d'eau. Il n'y a pas de chutes d'eau. Un barrage sur le ruisseau Ribstone inonderait une grande étendue de terrain. Le climat a été tempéré et il n'y a eu aucune gelée d'été. Il y a du bois de chauffage dans tout le township. Il n'y a ni houille, ni lignite, ni carrières, ni minéraux d'aucune valeur économique. Le gibier consiste en canards, oies, dindes, poules de prairie, pluviers et bécassines. Le township est traversé par la vieille route de Battleford, mais elle était impraticable à l'époque où nous avons fait l'arpentage, à cause de la crue des eaux du ruisseau Ribstone. Nous avons suivi notre propre route, qui s'étend au nord le long du ruisseau.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 4.

Township 45.—Nous avons atteint ce township par notre propre route en venant du township qui se trouve à l'est de celui-ci. Le sol est de marne noire sur sous-sol d'argile, et il est propre à des fins de culture. La surface est en prairie plantée de bouquets de trembles dispersés çà et là et couvrant à peu près un septième de tout le township. Il n'y a pas de bois de construction. Il y a huit petits lacs contenant de l'eau alcaline ; on peut toutefois se procurer de l'eau potable en creusant des trous près de ces lacs. Il n'y a pas de ruisseau, ainsi le terrain n'est pas susceptible d'être inondé. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est tempéré, et il n'y a par conséquent pas de gelées d'été. On n'a trouvé ni houille ni lignite, mais il y a suffisamment de bois de chauffage, et cela pour plusieurs années. Il n'y a ni carrières, ni minéraux d'aucune valeur économique. Il y a quantité de canards sauvages, oies, poules de prairie et pluviers.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 46.—On atteint ce township en passant par Wetaskiwin, et de là vers l'est en suivant la vieille route de la ligne télégraphique qui conduit à Battleford. Le sol est de marne noire généralement sablonneuse, bien qu'en certains endroits elle contienne de l'argile. Il convient à l'agriculture et à l'élevage. A peu près la moitié du terrain est en prairie, le reste contient du bois rabougri; du baume de Gilead pousse en petite quantité le long des rives de la rivière Bataille. Il y a du foin de plateau par tout le township entre les bouquets d'arbres. Quant au foin de marais il est assez rare, excepté dans les parties nord-est et nord-ouest du township, où il est assez abondant. L'eau est généralement alcaline; elle semble toutefois plus pure dans les ruisseaux. Il y en a continuellement, et la seule région qui est susceptible d'être inondée est celle qui s'étend au sud-est depuis les lacs jusqu'à la coulée qui traverse le méridien central. La rivière Bataille traverse la rangée est des sections de ce township. Il n'y a pas de chutes d'eau. Quoique la température ait été plutôt humide durant l'été dernier, le climat est généralement sec. Dans la moitié est il y a une certaine quantité de trembles secs utilisables comme bois de chauffage. Il n'y a ni carrières ni minéraux. Le gibier est rare.—*H. K. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On atteint ce township en passant par Wetaskiwin, et de là vers l'est en suivant la vieille route de la ligne télégraphique qui conduit à Battleford. Cette région en général se prête à l'élevage, et quelques parties de sections le long de la rive nord de la rivière Bataille peuvent être considérées comme favorables à l'agriculture. La moitié nord est une prairie onduleuse et accidentée. La moitié sud est montueuse et couverte de bouquets de trembles et de saules. Il n'y a pas de bois de service, sauf quelques bouquets sur les bords de la rivière; il pousse aussi du baume de Gilead dans les bas-fonds le long de la rivière. Il y a du foin de plateau un peu partout, tandis que le foin de marais se trouve en petite quantité dans la partie nord-est du township. L'eau des fondrières est généralement alcaline. Le seul endroit intarissable est la rivière Bataille, et l'eau y est bonne. Il n'y a pas de chutes d'eau. Il y a eu beaucoup de pluie durant la dernière saison d'été, mais on dit qu'ordinairement le climat est sec. Le combustible est rare, bien qu'en certains endroits on trouve du tremble sec. Le terrain rocheux est généralement couvert de dépôts de glace épaisse. Il n'y a aucun minéraux. Le gibier est rare.—*H. K. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 48.—La route d'entrée dans ce township vient de Wetaskiwin en passant par la route de la ligne télégraphique qui va à Battleford. Le sol en général est de seconde classe et se prête surtout à l'élevage. Cette région est en prairie découverte, excepté à l'angle nord-est, où il y a quelques bouquets de trembles. Dans les sections septentrionales du township il y a des saules rabougris, mais ils sont dispersés. Le tremble qui se trouve dans les sections 35 et 36, 25 et 26 peut être utilisé pour faire des clôtures. Il y a du foin en petites quantités, excepté dans les sections 9 et 18. L'eau est généralement alcaline. Il n'y a ni sources ni ruisseaux, et les lacs, bien que peu profonds, contiennent toujours de l'eau. Il n'y a pas de chutes d'eau. Quoiqu'il y ait eu assez de pluie durant l'été dernier, on dit que le climat est généralement sec.

Le combustible est difficile à obtenir ; il n'y a aucune trace de houille ou lignite. Il n'y a ni carrières ni minéraux. Le gibier est rare.—*H. K. Moberly, A.T.F., 1903.*

Township 49.—La route entre Edmonton et Battleford traverse ce township; c'est un bon chemin même pour les plus grosses charges. Le sol est très bon et convient à tous les genres d'agriculture, il est de marne noire. La surface est surtout en prairie onduleuse. A peu près un cinquième de celle-ci est couverte de bois rabougri et de broussailles entremêlées de trembles de 2 à 7 pouces de diamètre. Ceux-ci forment une rangée d'à peu près 2 milles de largeur s'étendant à l'est et à l'ouest à travers le milieu du township. Le saule surtout forme les broussailles, tandis que le bois rabougri se compose de trembles. Il y a une quantité à peu près égale de chaque. Il y a du bon foin dans toutes les parties du township. L'eau est tantôt bonne, tantôt alcaline. Il y en a continuellement et en quantité suffisante. Il n'y a pas de grands ruisseaux, et le terrain n'est pas susceptible d'être inondé. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est délicieux et les gelées d'été sont rares. Il y a beaucoup de bois de chauffage à l'intérieur même du township, et aussitôt que se fera la construction des chemins de fer projetés, la houille pourra être obtenue à très bon marché dans les houillères près d'Edmonton. Il n'a été découvert encore aucune carrière. Il n'y a aucun minéraux de quelque valeur dans le township. Le gibier est très abondant: il y a quantités de canards, poules de prairie, perdrix, renards, chevreuils, rats musqués, outardes et oies.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 50.—On atteint ce township sans difficulté par la route de la Compagnie du chemin de fer Canadian-Northern, qui passe à un quart de mille du côté nord-ouest de ce township et va dans une direction orientale au nord de celui-ci. C'est une bonne route pour toutes sortes de charges. Le sol est de bonne qualité et se prête à tous les genres d'agriculture. La surface est principalement en prairie, mais les deux rangées de sections à l'ouest contiennent du tremble de très belle qualité dont le diamètre varie jusqu'à 7 pouces, ce qui est suffisant pour des besoins de construction et de chauffage, et il y en a pour plusieurs années à venir. Il y a de bonnes pièces de foin, de fait il y en a partout dans le township. L'eau que contiennent les trois lacs que nous avons mesurés est alcaline, tandis qu'elle est fraîche dans les marais à foin et dans les cours d'eau. Le lac Kenilworth comprend une grande partie du centre du township. Ce lac, avec ses baies, mesure à peu près 2½ milles d'un rivage à l'autre, sa largeur est à peu près égale à sa longueur. Bien que l'eau y soit alcaline, elle peut être utilisée pour divers usages. Pendant une semaine que nous avons campé là, nous en avons pris et pour boire et pour faire la cuisine ; comme breuvage elle laisse un peu à désirer. Le terrain n'est susceptible d'être inondé nulle part dans le township. Le climat est délicieux et les gelées d'été sont très rares. Il y a, dans la partie ouest, du bois de chauffage en quantité suffisante pour les besoins du township, et aussitôt que les chemins de fer projetés seront construits on pourra se procurer à bon marché par voie d'Edmonton de la houille provenant des gisements qui se trouvent le long de la rivière Saskatchewan. Il n'y a pas de carrières apparentes encore, et il n'existe que l'on sache aucuns minéraux de valeur. Le gibier est très abondant. Il y a quantités de canards, poules de prairie, outardes, oies, perdrix, chevreuils, ours, renards, rats musqués, bécassines, pluviers et hérons; la rivière voisine est peuplée de poissons.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 51.—Ce township est facile d'accès par la route du chemin de fer Canadian-Northern, laquelle est aussi propice aux charges lourdes qu'aux légères. Cette route traverse le township de l'est à l'ouest à peu près à un mille de la limite méridionale. Le sol est de première qualité, et par conséquent favorable à tout genre de culture. La surface est surtout en prairie, mais dans l'extrémité nord il y a beaucoup de bois rabougri et de tremble de 2 à 7 pouces de diamètre qu'on peut utiliser tant comme bois de construction que comme bois de chauffage. A l'angle ouest il y a de grands marais où le foin est très bon et très épais qui s'étendent dans une direc-

tion occidentale jusque dans la vallée de la rivière Vermillon ; on peut facilement faire la récolte du foin durant la saison sèche. Il est vrai qu'il y a du bon foin qui pousse dans toute l'étendue de ce township. L'eau est très bonne et il y en a en quantité et à toute époque. La rivière Vermillon coule vers l'est, passant par les sections 31, 32, 33 et 34; sa largeur est d'environ une chaîne, sa profondeur est d'à peu près huit pieds, et la vitesse du courant de surface est d'un pied à la seconde. A la crue des eaux sa vallée, large de 10 à 40 chaînes, est couverte par trois pieds d'eau. Les rives atteignent jusqu'à 100 pieds de hauteur. Il n'y a aucune chute d'eau utilisable dans ce township. Le climat est délicieux et les gelées d'été sont peu communes. Il y a suffisamment de bois de chauffage pour subvenir aux besoins de ce township pendant plusieurs années à venir, et aussitôt que les chemins de fer projetés seront construits, la houille provenant des gisements de la vallée de la Saskatchewan pourra être facilement transportée par voie d'Edmonton. Il n'y a aucune carrière apparente encore, et on ne connaît aucun gisement de minéraux de valeur quelconque. En fait de gibier, le canard et la poule de prairie abondent, tandis que les perdrix, outardes, hérons, renards, ours, chevreuils, rats musqués et oies blanches sont assez communs.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Rang 5.

Township 35.—Ce township est facile d'accès à l'ouest par une route qui conduit au chemin des ranchers entre Lacombe et Red-Deer. Le sol est surtout de marne argileuse sur sous-sol de sable ou d'argile. Dans la partie centrale du township, il s'étend une fondrière dont le fond est d'argile alcaline. Les parties orientale et méridionale se composent d'une rangée de collines appartenant à la chaîne des collines Neutral, traversées près de la frontière sud par une branche du ruisseau Qui-Résonne, lequel, après avoir coupé la frontière quatorze fois dans les sections 1, 2 et 3, coule définitivement hors du township dans la section 1. La surface de la partie ouest est une prairie tantôt ondulée, tantôt montueuse; au nord le niveau est peu plus bas qu'à l'est, et la surface descend graduellement vers la branche ouest du ruisseau Qui-Résonne. Il n'y a aucune sorte de bois dans tout le township. L'eau est alcaline presque partout. Le ruisseau Qui-Résonne, dont l'eau est alcaline, possède un courant rapide, son cours est tortueux, sa largeur varie de six à dix pieds, et sa profondeur est d'environ un pied. Un grand lac d'eau alcaline s'étend dans les sections 16 et 21 et il draine les parties nord, est et ouest; on ne lui connaît aucun débouché. Il n'y a ni minéraux, ni carrières, ni combustible, houille ou bois, ni gibier, ni chutes d'eau utilisables, et ce township se prête plutôt à l'élevage qu'à des fins de culture.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 36.—On trouve très facilement des routes donnant accès à ce township au nord et à l'ouest; il y en a même une passable au sud du lac Qui-Résonne. Le sol est mixte; il est composé, en parties à peu près égales, d'argile, marne argileuse, argile sablonneuse, marne sablonneuse et argile alcaline. La surface est accidentée par des ravins et par de hautes collines. Il y a une différence de niveau de 500 pieds entre certaines parties du township et les bas-fonds ; la partie sud, sur une étendue de 2 milles, est montueuse et le sol est rocheux. On a trouvé quelques trembles et saules dans les sections 20, 21, 31 et dans de profonds ravins dans la section 35, mais ils n'ont aucune valeur excepté comme bois de chauffage. L'eau est alcaline presque partout; toutefois nous avons pu nous en servir cet été et pour la cuisine et pour boire, mais dans une saison de sécheresse elle est probablement trop saturée. Il n'a été découvert ni chutes d'eau, ni minéraux, ni carrières, ni houille, ni lignite. En fait de gibier on a vu des lièvres et des poules de prairie. Ce township, d'après moi, se prête admirablement bien à l'élevage, mais il n'est favorable à aucun genre de culture.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 5.

Township 42.—On arrive à ce township par une route qui s'étend entre Lacombe, Blackfalds ou Daim-Rouge, et le ruisseau de la Queue, et de là vers l'est jusqu'au ruisseau Ribstone en suivant la rive sud de la rivière Bataille, et de là vers le nord en suivant la rive ouest de ce dernier ruisseau, jusqu'au township 46, où cette route aboutit. Elle a à peu près 180 milles de long, et c'est un chemin passable lorsque le temps est sec, mais très mauvais durant la saison pluvieuse. Le sol est légèrement sablonneux, et bon à rien en certains endroits, tandis qu'ailleurs il consiste en pâturages assez bons. La surface est moitié en prairie et moitié plantée d'arbres rabougris et de trembles. Dans les sections 17, 18, 19, 20, 29 et 30 on trouve une quantité assez considérable de tremble de moyenne grosseur, mesurant à peu près 5 pouces de diamètre, mais, sauf dans les vallées, la qualité en est inférieure. Il y a plus ou moins de bois de service en bosquets distribués partout dans le township, mais je ne le recommande pas comme étant de bonne qualité. Il n'y a pas de foin. L'eau est généralement fraîche. et il y en a continuellement et en quantité suffisante dans le ruisseau Ribstone et dans les lacs. Le ruisseau Ribstone a 25 pieds de large sur 6 pieds de profondeur, et la vitesse du courant est de trois milles à l'heure. Il s'étend à travers un muskeg presque entièrement planté de saules, et ses rives sont basses et généralement couvertes de bois. A part les muskegs les terres ne sont pas susceptibles d'être inondées. Il n'y a ni chutes ni rapides, et même en construisant des barrages on ne pourrait réussir à produire de la force motrice. Il y a eu des gelées en septembre; le climat est le même que dans le nord de l'Alberta. Il y a beaucoup de bois de chauffage dans tout le township, mais il n'y a ni houille ni lignite. Il n'y a ni carrières, ni minéraux de valeur économique. En fait de gibier, la perdrix, la poule de prairie, le canard et le chevreuil abondent. Ce township, comme terrain de campement et de chasse, est l'endroit favori des sauvages Chippewa, qui se permettent de chasser en toutes saisons. A différentes reprises, au commencement de septembre, je les ai vus, à cheval sur des poneys, chassant le chevreuil avec l'aide de chiens.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 43.—La seule manière d'atteindre ce township est en suivant la vieille route de Battleford, qui s'étend vers l'est entre le lac au Bison et le ruisseau Ribstone, et de là vers le nord le long du ruisseau jusqu'au township 43. On est obligé de traverser ce ruisseau, mais le pont que j'ai fait construire près de la limite nord de la section 20 a été emporté par l'eau avant que je quitte le township. La route qui s'étend depuis Lacombe, Daim-Rouge ou Blackfalds jusqu'au lac au Bison, et de là vers l'est, n'est pas mauvaise excepté pendant les pluies. Le sol, sur la rive est du ruisseau Ribstone est sablonneux et ne peut être utilisé en rien, excepté dans les vallées, où il y a de très bons pâturages. A l'ouest du ruisseau et vers l'extrémité nord du township le sol est de marne sur sous-sol d'argile, et par conséquent favorable à différents genres de cultures. La surface est généralement couverte de bois rabougri, avec de nombreux bouquets de trembles mesurant à peu près 4 pouces de diamètre. Le meilleur bois se trouve le long du ruisseau Ribstone, mais la majeure partie a été endommagée par les feux. Il y a de bonnes prairies à foin le long du ruisseau, surtout dans les sections 33 et 34, où elles ont une étendue de 400 acres. Ce foin consiste en herbe de fondrière. L'eau est potable, et il y en a continuellement et en quantité suffisante. Le ruisseau Ribstone a 20 pieds de large, en moyenne, sur 6 pieds de profondeur, et le courant a une vitesse de 3 milles à l'heure. Il y a aussi dans le township deux autres petits ruisseaux où l'eau est exceptionnellement bonne. Les prairies à foin sont susceptibles d'être inondées sous quelques pouces d'eau, mais elles sont toujours quand même trop humides pour être cultivées. Il n'y a ni rapides ni chutes, et même en construisant des barrages on n'arriverait pas à produire de la force motrice. Le climat est le même qu'au nord de l'Alberta, et il y a eu plusieurs gelées vers la fin de septembre. On peut se procurer du bois de chauffage dans tout le township, mais il n'y a ni houille ni lignite. Il n'y a ni carrières ni minéraux d'aucune valeur économique. La poule de prairie, le canard, la perdrix, l'oie abondent, on a vu aussi quelques chevreuils. Les prairies à foin de

l'extrémité nord du township servaient autrefois aux sauvages pour hiverner leurs animaux. Il y a autour d'une de ces prairies six ou huit cabanes et étables désertes, et j'ai appris par un sauvage de Battleford qu'on avait nourri là en un seul hiver jusqu'à 3,000 têtes de bétail.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On est parvenu à ce township par la vieille route de Battleford, laquelle pénètre dans le township à la section 24 et la traverse à peu près à mi-chemin entre les deux limites nord et sud. Cette route était à peu près passable lorsque l'arpentage a été fait, le sol des parties basses était très mou à cause de l'humidité de la saison d'été, et le ruisseau Ribstone étant trop profond pour permettre aux chevaux d'y passer à gué, on a été obligé de construire un pont pour y traverser notre équipement de camp. Le sol autour du grand lac est sablonneux, il est rocheux en certains endroits dans les collines qui se trouvent au sud-est, mais au nord et à l'ouest il est de marne sur sous-sol d'argile et se prête bien à l'agriculture. La surface au sud-est est montueuse et accidentée et contient du tremble et du saule en bouquets disséminés; la partie plantée de bois comprend à peu près un neuvième du township. Il n'y a pas de bois de service. Il y a beaucoup de foin de bonne qualité sur les rives autour du lac Ribstone et le long du ruisseau de ce nom, on voit par des traces que ce lieu a été habité autrefois par des éleveurs ou par des sauvages. On trouve dans le township de l'eau fraîche en quantité. L'eau du lac Ribstone et du ruisseau est quelque peu alcaline. Le ruisseau Ribstone, à l'époque où l'arpentage a été fait (en août), mesurait environ 40 chaînons de large et 3 pieds de profondeur en moyenne, et la vitesse de son courant était d'environ 2 milles à l'heure. Durant l'été passé les marais à foin ont été inondés par 15 pouces d'eau. Il n'y a pas de chutes. En construisant un barrage sur le ruisseau Ribstone une grande étendue de terrain serait inondée. Le climat est tempéré, et il n'y a pas de gelées d'été. Il y a du bois de chauffage partout. On n'a découvert ni houille, ni carrières, ni minéraux de valeur économique. Il y a du canard sauvage, de l'oie, de la poule de prairie, du pluvier et de la bécassine en quantité.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Nous avons atteint ce township en suivant la route de la poste qui part du township 46, rang 8, jusqu'à l'endroit où elle est coupée par la route de Battleford et Edmonton, et de là nous avons suivi cette dernière jusqu'au township 48, rang 5. Les routes sont bonnes excepté là où elles traversent des fondrières dans le township 48, rang 7. Le sol est en majeure partie de marne noire sur sous-sol d'argile, et il y pousse de l'herbe en quantité. La surface est une prairie ouverte et ondulée; la coulée de l'Ours-Gris s'étend sur la partie sud-est du township. Cette coulée a à peu près 150 pieds de profondeur, et il y débouche un petit ruisseau dont l'eau est très bonne. Il y a des trembles rabougris et des saules disséminés dans la partie occidentale du township qui s'étend à l'ouest de la coulée de l'Ours-Gris. A l'est de celle-ci il n'y a pas de bois. On peut récolter du foin dans tout le township, car l'herbe est très bonne. Il n'y a pas de cours d'eau d'aucune importance à part la coulée de l'Ours-Gris. L'eau y est fraîche et il paraît y en avoir continuellement. Le ruisseau a 15 chaînons de large, en moyenne, 2 pieds de profondeur, et son courant a une vitesse de 1 milles à l'heure. La surface n'est pas susceptible d'être inondée. Il n'y a ni chutes ni rapides, mais on peut changer le cours du ruisseau et produire ainsi de la force motrice. L'été, le climat est doux et humide, il y a de fortes rosées et il pleut souvent. En septembre il a gelé assez fort pour former un pouce de glace. Je ne sais pas au juste s'il y a des gelées tard dans la saison, mais je suis porté à croire qu'il y en a. Le seul bois de chauffage qu'il y a consiste en petits trembles et petits saules dans la partie ouest du township. On n'a remarqué ni houille, ni lignite, ni carrière, ni minéraux. Il y a beaucoup de canards et poules de prairie, aussi quelques chevreuils. Ce township offre de très bons pâturages.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 49.—Le meilleur chemin pour atteindre ce township est la vieille route d'Edmonton et Battleford; cette route, qui est très bonne, traverse le township complè-

tement du nord-ouest au sud-est. Le sol est de première qualité et convient à tous les genres de culture ; à peu près un huitième de la surface est couverte de broussailles, de bois rabougri et de tremble d'un diamètre de 2 à 5 pouces, disséminés également un peu dans tout le township. Il y a du foin dans toutes les parties du township, excepté dans la moitié orientale, ce qui fait du fourrage en quantité pour les animaux. L'eau est tantôt fraîche tantôt alcaline, et il y en a continuellement et en quantité suffisante. Je crois que ce ruisseau ne tarie jamais; il coule du nord au sud et traverse la moitié ouest du township. Le terrain n'est pas susceptible d'inondation. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est très bon et les gelées d'été sont peu fréquentes. Il y a du bois de chauffage en quantité et pour longtemps. Aussitôt que les chemins de fer projetés seront construits on pourra se procurer à bon marché de la houille de bonne qualité. Il faudra la faire venir des environs d'Edmonton. On n'a découvert ni carrières ni minéraux de quelque valeur. Il y a du gibier en quantité : canards, poules de prairie, oies et hérons. Il y a aussi beaucoup de renards et de rats musqués, et on rencontre du chevreuil assez souvent.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 50.—La meilleure manière d'atteindre ce township est de suivre la route du chemin de fer Canadian-Northern; c'est une bonne route. Le sol est de première qualité et se prête à toute sorte de culture. La surface est surtout en prairie. Néanmoins, à peu près un huitième du terrain est couvert de broussailles, de bois rabougris et de trembles de 2 à 4 pouces de diamètre. Ce bois est généralement disséminé, mais il y a une rangée de 2 milles de large de bois de haute futaie qui s'étend de l'est à l'ouest et traverse le milieu du township. Il y a du foin dans tout le township. L'eau qu'on trouve dans les parties nord et sud du township est fraîche, tandis que dans certains lacs du milieu elle est alcaline. Il y a de l'eau continuellement, mais il n'y a pas de grands cours d'eau. Les terres ne sont pas susceptibles d'être inondées, et il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est bon et les gelées d'été sont peu communes. Il y a du bois de chauffage en quantité et pour longtemps. On pourra se procurer de la houille à bon marché près d'Edmonton, et elle pourra être transportée ici par le premier chemin de fer qui sera construit. On n'a pas encore découvert de carrières ni de minéraux. Le gibier abonde; il y a des canards, oies, poules de prairie et hérons en quantité. Les renards et les rats musqués sont très nombreux, tandis qu'on rencontre du chevreuil assez souvent.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 51.—La partie de ce township qui se trouve au sud de la rivière Vermillon est facile d'accès par la nouvelle route de la Compagnie de chemin de fer Canadian-Northern, qui traverse la section 1 de l'est à l'ouest. On peut facilement atteindre la partie nord de la rivière en suivant l'embranchement de la vieille route d'Edmonton et Battleford qui conduit au ranche de M. George Powell. Cet embranchement se détache de la route principale près de l'endroit ou celle-ci traverse la rivière dans une direction méridionale. Ces routes sont favorables à des charges de toutes sortes. Le sol de ce township est très fertile et se prête à tous les genres de culture. Sur une étendue de quatre milles dans la partie nord du township il y a beaucoup de tremble pouvant servir comme bois de service. Un cinquième du township est planté de trembles et de bois rabougris, mais surtout de trembles de 2 à 7 pouces de diamètre. Il y a très peu de bois dans l'étendue de 2 milles qui forme la partie sud du township. Dans la partie sud-est il y a du bon foin de marais qui acquiert une grande valeur lorsque la saison est sèche. Il pousse aussi du très bon foin de marais dans la vallée de la rivière Vermillon. L'eau est fraîche dans tout le township, sauf dans un seul lac La rivière Vermillon, coulant dans une direction orientale, traverse les sections 18, 19, 20, 21, 22, 27, 24 et 25 ; sa largeur est d'à peu près une chaîne et sa profondeur huit pieds, mais pendant la crue des eaux sa vallée est couverte par trois pieds d'eau et elle mesure de 10 à 20 chaînes de large entre ses rives, qui ont une hauteur d'à peu près 100 pieds. Il n'y a aucune chute d'eau. Le climat est délicieux et les gelées d'été sont rares. Il y a, dans les limites de ce township, du bois de chauffage en quantité

suffisante pour plusieurs années à venir. On n'a découvert jusqu'ici ni carrières, ni minéraux. Le gibier est abondant; il consiste en canards, poules de prairie, perdrix, oies, outardes, hérons, chevreuils, ours, renards, rats musqués, bécassines et pluviers. La rivière Vermillon est peuplée de poissons. Les collines Jumelles, dans la sections 14, se voient à plusieurs milles de distance, et peuvent servir de point de repère.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 56.—(Contours nord-est et ouest.)—Ce township est accidenté par les rives escarpées du ruisseau du Milieu, hautes d'à peu près 50 pieds, qui traversent les sections 13 et 24 et forment une gorge étroite dont le fond est à peine assez large pour y écouler les eaux du torrent. De là à l'angle nord-est la surface se compose tantôt de bouquets de petits trembles, tantôt de fondrières, tantôt de prairies plantées çà et là de broussailles. De là, sur une étendue de 2 milles vers l'ouest en suivant la frontière nord, les collines sont très hautes (325 pieds ou plus) et très escarpées. Le versant est généralement en prairie, mais il est couvert de broussailles en plusieurs endroits. Le long du ruisseau de l'Orignal la surface est encore montueuse et couverte de bois rabougri le long de la limite nord. Il y a dans les sections 29, 30 et 31 une belle prairie, mais au sud de ces sections la surface devient montueuse et accidentée par des muskegs et des fondrières. Le sol d'alluvion varie en profondeur de 2 à 12 pouces, et consiste en marne sablonneuse tantôt noire tantôt claire. Il y a comme bois de service et comme bois de chauffage une assez grande quantité de trembles, sapins et cyprès. Il n'y a pas beaucoup de foin.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Rang 6.

Township 1.—Une moitié de ce township est en prairie ondulée et l'autre est accidentée et coupée par de nombreux ravins qui débouchent dans la rivière au Lait, laquelle coule dans une direction sud-est à travers la partie nord-est du township. La surface est très accidentée le long de la vallée de cette rivière, et on désigne cet endroit sous le nom de "mauvaises terres de la rivière au Lait". Il y a aussi des broussailles par-ci par-là le long de cette vallée. Le township en général se prête à l'élevage, car l'herbe est bonne, et le sol est de deuxième, troisième et quatrième qualités.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*.

Township 2.—Ce township est en prairie ondulée mais accidentée en plusieurs endroits par de profonds ravins qui débouchent dans la rivière au Lait, laquelle traverse le coin nord-ouest du township. Il se prête bien à l'élevage du bétail, car il y a de la bonne herbe, de l'eau potable, et de l'abri. On trouve des buissons en certains endroits le long de la vallée de la rivière. Le sol est de deuxième qualité; il est tantôt de marne sablonneuse, tantôt de marne argileuse. Un certain nombre de ravins ont des bords escarpés et varient en profondeur de 75 à 400 pieds.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 42.—La meilleure route pour atteindre ce township est celle qui conduit de Lacombe au ruisseau de la Queue, et de là à l'établissement du Ruisseau du Saule-Rouge et de là sur la rive sud de la rivière Bataille en suivant une route qui conduit au ruisseau Ribstone, dans le township 40, et de là vers le nord le long du ruisseau Ribstone jusqu'au township 42. Cette route est bonne excepté pendant une saison pluvieuse, alors qu'il est impossible d'y passer avec de grosses charges. Le sol est en majeure partie sablonneux et se prête assez bien à différentes sortes de cultures. La surface est en prairie au milieu de laquelle se trouvent quelques trembles de 4 pouces de diamètre; il y en a aussi quelques-uns à l'ouest et le long du ruisseau Ribstone. Il y a beaucoup de bois rabougri dans tout le township; la surface est généralement couverte de petit bois et il serait facile d'y faire du défrichement. Il y a assez de tremble dans le township pour fournir aux colons du bois de service et de chauffage pendant plusieurs années à venir. Il y a à peu près 80 acres de bonne terre à foin dans les sec-

tions 11, 12, 13 et 14 le long du ruisseau Ribstone, le foin consistant en herbe de fondrière. L'eau est généralement fraîche, et il y en a continuellement et en quantité suffisante dans le ruisseau Ribstone. Celle du lac Dixon est fortement alcaline et d'aucune utilité. Le ruisseau Ribstone mesure à peu près 20 pieds de large sur 6 pieds de profondeur, et son courant a une vitesse de 3 milles à l'heure. Il coule à travers un muskeg profond et presque inaccessible, mais il ne se produit aucune inondation ailleurs. A cause de ce muskeg il est impossible d'utiliser ce cours d'eau pour développer de la force motrice. Il n'y a ni chutes ni rapides. Le climat est le même que dans le nord de l'Alberta. On n'a remarqué aucune gelée d'été. Le bois est le seul combustible, mais il y en a en quantité suffisante dans le township pour subvenir aux besoins des colons. Il n'y a ni minéraux de valeur économique, ni houille, ni lignite. On rencontre assez fréquemment des canards, des oies et des chevreuils.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 43.—La route indiquée dans ce township conduit au sud le long du ruisseau Ribstone et débouche à la vieille route de Battleford, qui s'étend dans une direction occidentale entre les rivières Bataille et Daim-Rouge, traversant le ruisseau de la Queue près de la rivière Daim-Rouge. A partir du ruisseau de la Queue il y a des routes qui conduisent à Lacombe, à Daim-Rouge ou Blackfalds. La route est bonne sauf en temps pluvieux. Le sol est en majeure partie léger et sablonneux, et ne se prête exclusivement qu'à l'élevage. La surface est généralement buissonnière, mais elle est plantée de bois plus épais du côté est, surtout autour du lac de la Maison, où il y a du bon tremble d'un diamètre de 7 pouces en moyenne; le côté ouest est une prairie ouverte. Ce qui reste de bois ne peut être en général utilisé que comme bois de chauffage et bois de clôtures. L'eau est généralement fraîche et la provision en est continuelle et suffisante. Le ruisseau Ribstone traverse le coin sud-est du township, où il y a un marais profond. Le ruisseau suit deux ou plusieurs chenaux, et on a remarqué un courant assez fort à certains endroits du marais. Sa largeur est d'à peu près 30 pieds, sa profondeur 6 pieds, et la vitesse de con courant est d'à peu près 2½ milles à l'heure. Il n'y a ni chutes d'eau ni rapides, et on ne parviendrait pas à produire de la force motrice même en construisant des barrages. Le climat est le même que dans le nord de l'Alberta. Les gelées furent assez fréquentes en octobre, mais il n'y en a pas eu durant l'été. On peut se procurer du bois de chauffage, mais il n'y a ni houille ni lignite. Il n'y a non plus ni carrières ni minéraux de valeur économique. Le canard, l'oie et la poule de prairie sont très nombreux. La partie centrale est très sablonneuse en certains endroits, et la surface est brisée et accidentée par l'effet du vent sur le sable.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 44.—La route suivie pour pénétrer dans ce township est celle qui a été faite par des ranchers qui, venant du sud, sont allés s'établir dans le township 44, rang 5. Ils n'avaient passé par là que peu de temps auparavant. Le sol est de marne tantôt noire tantôt sablonneuse sur sous-sol de sable ou d'argile ; il est très favorable à l'agriculture ; la présence de pois sauvages indique un sol ferme. La surface de tout le township est légèrement ondulée ; elle s'élève graduellement vers la frontière occidentale. La plus grande partie est en prairie, avec des bosquets de trembles et de saules disséminés un peu partout. Il y a aussi autour des lacs Parson et La-Pluie quelques gros trembles et du bois blanc d'un diamètre de 5 à 8 pouces. L'eau de ces lacs est alcaline, mais on a trouvé suffisamment d'eau potable dans de nombreuses petites fondrières. Il n'y a ni cours d'eau ni chutes pouvant être exploitées. Il y a eu de légères gelées pendant que nous procédions à l'arpentage (fin d'août). Le combustible consiste en tremble mort ; on en trouve partout. Il n'apparaît ni carrière ni minéraux de valeur économique. Le gibier consiste en canards sauvages et poules de prairie.—*Henry de Q. Sewell, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On peut atteindre ce township soit par la route de Heatherbrae et du ruisseau de l'Orignal qui vient de Wetaskiwin, soit en suivant la route de la

poste, qui s'étend depuis Lacombe jusqu'à la jonction du ruisseau du Fer à la rivière Bataille, et de là vers le nord-est le long de la rive sud de la rivière jusqu'à l'angle nord-ouest du township. La route venant de Wetaskiwin ayant été améliorée durant la saison dernière, elle est maintenant en très bon état. Le sol de ce township est excellent; il se compose de marne noire d'une profondeur moyenne de 6 pouces sur sous-sol d'argile. Les parties méridionale et centrale sont de première qualité quant au sol, et par conséquent favorables à l'agriculture, tandis que la rangée des sections nord possède un sol sablonneux de troisième et quatrième qualités. La surface est une prairie ondulée qui devient montueuse vers le nord, plantée çà et là de saules et de trembles rabougris, presque tous endommagés par le feu en mai dernier ; il y a dans les sections 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12 et 14 des bosquets de trembles d'un diamètre variant de 4 à 6 pouces. L'herbe de ce township est bonne, et il y a beaucoup de bon foin de baissière dans les sections 4, 5 et 6 ; il y a aussi des petites fondrières plantées de foin partout. L'eau en général est fraîche, mais la rivière Bataille et un lac qui s'étend dans les sections 25 et 36 sont les seuls endroits où il y en a constamment; la rivière traverse l'angle nord-ouest de la section 31. Il n'y a pas de terres inondées ; il n'est pas possible de produire de la force motrice. Le climat depuis quelques années est humide et froid. Il a gelé, pour la première fois cette saison, le 13 août. Le seul combustible qu'il y ait consiste en une quantité limitée de trembles et de saules dans les sections 2, 3, 4, 5, 6, 11, 12 et 14. On n'a trouvé ni houille, ni lignite, ni carrières, ni minerais. Le gibier consiste en poules de prairie, lièvres, canards, oies et chevreuils.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On atteint ce township par la route de Battleford en traversant le township 48, rang 6. Le sol se compose, en majeure partie, de marne noire et marne sablonneuse sur sous-sol d'argile ou argile sablonneuse, et il est favorable à l'agriculture. La surface dans la partie orientale du township est en prairie plantée de bouquets d'arbres, le reste est en prairie plantée de bois rabougri. Le bois de ces bouquets d'arbres ne peut être utilisé que comme bois de chauffage; il y a cependant le long de la rivière Bataille quelques bouquets de tremble noir d'un diamètre de 5 à 18 pouces que l'on peut utiliser comme bois de service. A peu près un tiers de ces arbres sont pourris au cœur. On peut récolter du foin aux environs des lacs, des fondrières et des étangs qui se trouvent dans les sections 22, 27, 29, 31, 32, 33, 34, 35 et 36. Les pâturages sont riches. La rivière Bataille, les lacs, les fondrières et les étangs contiennent tous de l'eau claire et fraîche. La rivière Bataille a une profondeur variant de 6 à 10 pieds, et son courant a une vitesse d'à peu près un mille et demi à l'heure. La rivière, quant à la partie qui se trouve dans ce township, a une largeur de 1.50 à 2.00 chaînes. Je ne crois pas qu'il soit possible de développer de la force motrice, à cause de la grande étendue des terrains plats qui longent la rivière. La construction d'un barrage serait très coûteuse, et cela inonderait en outre plusieurs milles d'étendue des meilleures terres. Il y a du combustible en quantité dans tout le township. Il n'y a aucune carrière ni minéraux. Le gibier consiste en chevreuils, blaireaux, porcs-épics, loups de prairie, rats musqués et lièvres; il y a aussi perdrix et poules de prairie en quantité. En été il doit y avoir un grand nombre de canards, oies et hérons. La rivière Bataille coule dans une vallée profonde. Il y a le long des rives de la rivière des collines dont la hauteur varie de 200 à 300 pieds. Le pays dans cette région présente un aspect des plus beaux. On peut établir à peu de frais, dans ce township, des routes allant dans n'importe quelle direction. De même que dans les townships 47, rang 7, et 48, rang 6, les colons trouveront ici tout ce qu'il faut pour subvenir à leurs besoins. Le climat paraît bon, et il n'y a pas de gelées d'été.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—On peut atteindre ce township par la route de Battleford, qui le traverse aux sections 11, 12, 14, 15, 16, 21, 20 et 19. Le sol est de marne sablonneuse noire sur sous-sol d'argile sablonneuse. Bien que le township soit montueux il se

prête à l'agriculture, exceptin faite quant aux sections 22, 23 et 26, où les collines sont hautes et escarpées. Dans la partie orientale la surface est en prairie plantée de bouquets d'arbres, tandis que la partie occidentale est aussi en prairie mais plantée de bois rabougri. Ces bouquets d'arbres consistent en petits trembles et petits saules bons seulement comme bois de chauffage. Il n'y a pas de grands bouquets d'arbres. Aux environs des lacs il y a des marais où il pousse de très bon foin et en grande quantité. Ces marais sont situés surtout dans les sections 2, 3, 10, 11, 14, 28 et 29. L'eau est fraîche dans tout le township. Le ruisseau et les lacs qui drainent cette partie coulent vers la coulée de l'Ours-Gris, qui se trouve à l'angle nord-est du township. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est très bon, et il n'y a pas de gelées d'été assez fortes pour causer du dommage aux moissns. Il y a du bois de chauffage dans tout le township, et pour plusieurs années à venir. Il n'y a pas de carrières ni minéraux d'aucune sorte. En fait de gibier il y a des loups de prairie, blaireaux, porcs-épics, chevreuils, lièvres et rats musqués. Le gibier à plumes est le même que dans les townships environnants. En été l'outarde, la perdrix, la poule de prairie, le héron et des canards de toutes sortes abondent. Ce township étant avantageusement situé sur les deux côtés de la route de Battleford, qui est la plus importante de ce pays, il sera sans doute colonisé avant peu de temps, et les colons qui viendront s'y établir trouveront là tout ce qu'ils auront besoin. Ce township ne peut être surpassé comme endroit favorable à l'élevage et à l'agriculture en général.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 49.—On peut atteindre facilement ce township par la route d'Edmonton et Battleford, laquelle est bonne pour toutes sortes de charges. Elle s'étend de l'est à l'ouest et traverse le township le long de la frontière nord. Le sol est de bonne qualité et se prête à toutes fins agricoles. La surface est surtout en prairie, et le peu de bois qui s'y trouve consiste en broussailles et en bois rabougri. L'eau est tantôt fraîche tantôt alcaline. La coulée de l'Ours-Gris s'étend à travers le township depuis la section 30 jusqu'à la section 12. Le ruisseau qui y tombe mesure à peu près trois pieds de profondeur sur six pieds de largeur, et il coule dans une vallée large de quatre à cinq chaînes et profonde d'à peu près cent pieds, avec de légères pentes en certains endroits. L'eau de ce ruisseau est très bonne. Près de la frontière méridionale, il y a un lac d'eau fraîche, tandis qu'à l'est il y en a un autre où l'eau est alcaline. Dans la partie sud du township il y a de très bon foin. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est délicieux et les gelées d'été sont peu fréquentes. On n'a découvert jusqu'à présent ni carrières ni minéraux de valeur quelconque. Il y a assez de bois de chauffage pour plusieurs années à venir, mais aussitôt qu'aucun des chemins de fer projetés sera construit, on pourra se procurer à bon marché de la houille provenant des gisements des environs d'Edmonton. Le gibier abonde; il y a des canards et des poules de prairie en quantité, tandis que l'oie, l'outarde, le héron, le chevreuil, l'ours, le renard, le rat musqué, la bécassine et le pluvier se rencontrent assez souvent.—*M W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 50.—Ce township est facilement accessible soit par la vieille route Edmonton-Battleford ou par la nouvelle route du chemin de fer Canadian-Northern ; les deux traversent le township, celle-là la partie sud et celle-ci la partie nord. Ces deux routes sont bonnes et pour des charges légères et pour des charges lourdes. Le sol est de premirèe qualité, et par conséquent favorable à toutes sortes de cultures. A peu près un huitième du township est couvert de broussailles, de bois rabougri et de petits groupes de trembles, mais surtout de broussailles et de bois rabougri ; il y a toutefois considérablement de bois de chauffage et de construction. Ce bois se trouve surtout dans la partie nord du township. Du bon foin pousse abondamment dans la vallée de la rivière Vermillon, et il peut être récolté si la saison n'est pas trop humide. Il y a des étendues de foin dans tout le township. Il y a de l'eau en abondance et elle est fraîche partout, excepté dans quelques lacs, où elle est légèrement alcaline. La rivière

Vermillon traverse la partie nord du township. La frontière nord s'étend presque d'une extrémité à l'autre dans le marais où la rivière suit son cours. A la crue des eaux ce marais à foin est couvert de trois pieds d'eau, et alors la vallée de la rivière semble un long marais, large d'un demi-mille en certains endroits. La rivière a une chaîne de large sur 8 pieds de profondeur. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Le climat est charmant, et les gelées d'été sont rares. Il y a du bois de chauffage en quantité et pour plusieurs années. Il n'y a pas de carrières apparentes, et il n'a été découvert encore aucun minéraux de valeur quelconque. En fait de gibier il y a beaucoup de canards, et on rencontre assez souvent la poule de prairie, la perdrix, le renard, le chevreuil, l'ours, l'oie et le héron. La rivière Vermillon est peuplée de poissons.—*M. W. Hopkins, A.T.F., 1903.*

Township 56.—(Contours nord, est et ouest.)—La frontière nord est sur un terrain plat, excepté à l'ouest, où sur une étendue de 4 milles il est entrecoupé de marais et de fondrières. Les sections 25 et 36 sont favorables à l'agriculture, mais au sud de ces sections la surface est accidentée par des collines et des muskegs. La frontière occidentale est sur un terrain ouvert et ondulé planté de bois rabougri et de buissons épars. Les collines qui se trouvent à un demi-mille de la rivière sont hautes et raboteuses ; il paraît y avoir, le long de la rivière, une assez grande quantité de bois de service; c'est du bouleau, du tremble et même de l'épinette en certains endroits. Près de la frontière nord il y a de bonnes terres à foin. Le sol est de marne noire sur sous-sol tantôt d'argile tantôt de sable.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Rang 7.

Township 2.—Ce township est une prairie montueuse et accidentée à travers laquelle la rivière au Lait coule dans une direction orientale. Le ranche des frères Spencer est situé dans ce township, qui est considéré comme l'un des meilleurs pour des fins d'élevage, surtout à cause des nombreux groupes d'arbres qui se trouvent entre les collines et la vallée de la rivière, et sous lesquels les animaux peuvent s'abriter. L'herbe est de bonne qualité et le sol est de deuxième classe, étant tantôt de marne sablonneuse tantôt de marne argileuse.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—On atteint ce township en suivant les routes de Lacombe ou de Blackfalds, les deux stations de chemin de fer les plus rapprochées. Le sol est en général de marne noire sur sous-sol d'argile. La surface est en prairie ouverte et montueuse. Il n'y a pas de bois du tout. Le feu ayant ravagé ce township quelque temps avant que l'arpentage fut commencé, je n'ai pu apprécier la qualité du foin ; tout de même les apparences indiquaient qu'il y en avait en abondance et qu'il était d'assez bonne qualité. Il n'y a pas d'eau fraîche. Le seul cours d'eau dans le township est le ruisseau Ribstone, qui ne s'étend que sur une petite partie d'une section à l'angle nord-est. Le climat, paraît-il, a été des plus variables cette année, une température fraîche et nuageuse a sévi presque continuellement. On ne peut se procurer aucune sorte de combustible dans tout le township. Il y a toutefois du bois de service dans le township voisin au sud. On n'a découvert ni carrières ni minéraux. Le seul gibier qu'il y a consiste en canards, oies et poules de prairie. Ce township n'est aucunement favorable à l'agriculture, étant trop montueux; il se prête cependant à l'élevage et à l'exploitation de produits de laiterie, pourvu qu'on puisse se procurer de l'eau fraîche en creusant des puits. Il n'y a pas de colons actuellement dans le township.—*George Edwards, A.T.F., 1903.*

Township 39.—On arrive à ce township par la route venant de la station Lacombe, sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol dans la partie méridionale est de forte argile presque aussi dure que le roc. Ce sol est celui des sections que longe le ruisseau Ribstone. Dans la partie nord il est composé d'une légère couche de marne noire sur sous-sol de sable ou d'argile. La surface est une prairie ouverte, très raboteuse, et fait partie de la région appelée " les prairies raboteuses ". Les collines Tit

ont un aspect proéminent, car elles s'élèvent à 200 ou 300 pieds au-dessus du sommet des collines voisines. En fait de bois, le peu qu'il y a se compose de quelques petits groupes de trembles et de saules situés dans la partie nord. Du foin pousse en abondance, mais il est de qualité inférieure. Il n'y a pas d'eau fraîche. Le ruisseau Ribstone est le seul cours d'eau; il traverse la partie méridionale du township de l'est à l'ouest. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat a été insolite, la température a été froide et humide presque continuellement durant les mois d'août et septembre. Il n'y a aucune sorte de combustible. On pourrait toutefois s'en procurer une certaine quantité dans le township avoisinant à l'est. Il n'y a ni pierre à construction, ni carrières, ni minéraux. A l'époque de l'arpentage, il y avait des canards, des oies et des poules de prairie en abondance. Ce township se prête bien à l'élevage et l'exploitation de laiteries, mais il est trop raboteux pour la culture. Il n'y a pas de colons dans le township.—*George Edwards, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Le meilleur chemin qui conduit à ce township en partant de Wetaskiwin est une route qui s'étend vers l'est jusqu'au ranche Stevens, sur le ruisseau du Fer, à peu près à 4 milles de la rivière Bataille. A partir de cet endroit il n'y a pas de route, mais on peut traverser la rivière à gué à l'eau basse, et, quittant les rives en prenant une direction méridionale, on traverse une prairie assez unie et on atteint ainsi le township. La route est bonne excepté en temps pluvieux. On peut aussi atteindre ce township de la manière suivante: partir de Lacombe, Daim-Rouge ou Blackfalds, traverser le ruisseau de la Queue et suivre la route principale, par où est passé l'inspecteur des arpentages, cette année, jusqu'au coude sud de la rivière Bataille, et de là par la vieille route jusqu'au ranche Dixon, sur le ruisseau Ribstone, et de là vers l'ouest sur une distance de six milles jusqu'à ce township. Cette dernière est beaucoup plus longue et elle n'est pas meilleure que la première, si ce n'est qu'on évite de traverser la rivière Bataille. Ce township, pour les deux tiers au sud, est une prairie ondulée et plantée de saules et de bois rabougri, et où il y a de nombreuses fondrières aussi plantées de saules. La partie nord, dont le sol est de sable léger, est couverte en partie de saules rabougris et autre bois de même nature, d'un diamètre de 4 pouces en moyenne; il y a de l'eau en certains endroits. La partie sud se prête à différentes sortes de culture, tandis que la partie nord ne peut être favorable qu'au pâturage, et dans les bas-fonds seulement. Il y a peu de bois qu'on pourrait utiliser comme bois de construction ou à clôtures ; toutefois, il y a le long de la frontière nord quelques bouquets d'arbres qui pourraient servir à quelque chose. Le tremble est le seul bois qu'on ait vu. A part l'herbe de prairie il n'y a pas de foin. Il n'y a de l'eau que dans de petits étangs, et je crois qu'ils tarissent à certaines époques de l'année. Il n'y a ni cours d'eau ni chutes d'eau. Le climat est le même que dans le nord de l'Alberta, et il n'y a pas de gelées d'été. Le bois est rare, mais il paraît qu'il y a beaucoup de lignite à l'ouest et au sud de la rivière Bataille, à peu près à 40 milles du township. Toutefois, dans le township même, il n'y a ni houille, ni lignite, ni carrières, ni minéraux. Des canards, des poules, des perdrix et même quelques chevreuils sont les seuls gibiers qu'on ait vus.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 43—On arrive à ce township en venant de Lacombe ou de Red-Deer par la route qui conduit au ruisseau de la Queue, de là en suivant la vieille route de Battleford jusqu'au ruisseau Ribstone; de là vers le nord le long du ruisseau jusqu'au township 42, rang 6, et de là vers l'ouest jusqu'à ce township. Cette route est bonne excepté en temps pluvieux. Le sol dans la moitié sud-ouest du township, n'est bon que comme pâturages, et ce dans les bas-fonds seulement. La partie nord est meilleure et se prête aussi bien à la culture qu'à l'élevage. La partie sud-ouest est sablonneuse, tandis que le sol de la partie nord-est est plus compact, avec sous-sol d'argile en certains endroits. La surface est en prairie, et contient, vers le sud, beaucoup de fondrières et de bois rabougri. Il y a autour des lacs et des fondrières dans la partie sud des groupes de trembles dont le diamètre est de 4 pouces en moyenne,

mais il y en a juste assez pour les besoins des colons. Il n'y a pas de foin du tout. L'eau est généralement fraîche, excepté dans les lacs de la partie nord-est, où elle est fortement alcaline et impropre à aucun usage. Il n'en manque jamais. Il n'y a ni cours d'eau ni chutes d'eau. Le climat est celui du nord de l'Alberta, mais je ne sais pas s'il y a des gelées d'été, car je ne suis arrivé là qu'en octobre. Le bois est le seul combustible qu'il y ait. Il n'y a ni lignite, ni houille, ni carrières, ni minéraux. En fait de gibier on a vu des canards, des oies, des poules de prairie et des chevreuils.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Ce township peut être atteint en venant de Wetaskiwin et en suivant la route de Heartherbrea et du ruisseau du Fer, ou en suivant la route de la poste depuis Lacombe jusqu'à la jonction de la rivière Bataille et du ruisseau du Fer, et de là vers le nord-est le long de la rivière Bataille jusqu'à l'angle nord-est du township. La route entre Wetaskiwin et Heartherbrea ayant été réparée durant cette saison, elle est maintenant en très bon état, mais partant de Heatherbrae et allant vers l'est elle n'est pas encore clôturée ; à part deux ou trois petits creeks on peut éviter les mauvais endroits. Le sol est en grande partie argileux, et, dans les saisons humides, il n'est propre qu'au pâturage. La rangée orientale des sections est composée de belles terres. La surface est une prairie accidentée très fréquemment coupée de ravins, surtout le long de la rivière Bataille. La rangée de sections méridionales est composée en grande partie de côtes de sable couvertes de massifs de peupliers rabougris dont le diamètre moyen est de 4 à 6 pouces. Il y a aussi dans les ravins et le long des rivières, des peupliers et des saules dont le diamètre varie de 6 à 8 pouces; à l'exception de quelques pièces de ces terrains le long du rivage, ce bois a été presque tout détruit par le feu, au mois de mai dernier. Il n'y a pas de marécages dignes de mention, excepté dans les sections 1 et 2. La rivière Bataille pénètre dans le township en traversant les lignes de division de la section 19, et dans une direction nord-est s'enfonce dans un ravin profond à travers les sections 20, 21, 28, 27, 34, 35 et 36, sur une largeur de deux chaînes et demie et une profondeur de six pieds; Son courant atteint une vitesse de trois à quatre milles à l'heure et elle ne déborde que rarement, même au printemps. La seule provision d'eau permanente vient de la rivière Bataille ainsi que des nombreux petits cours d'eau qui coulent des ravins et que la rivière rencontre dans sa course. Il y a un lac d'eau alcaline qui traverse la limite méridionale de la section 2, et il y en a un autre dans la section 4. Le climat est froid et humide; la première gelée a eu lieu le 13 août. Le seul combustible est le saule et le peuplier que l'on trouve dans la rangée sud des sections et dans les ravins qui avoisinent la rivière Bataille. Il n'y a ni charbon ni lignite, et aucune apparence de pierre ou de minéraux.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous arrivâmes à ce township en venant de Wetaskiwin, Alberta, après avoir passé par le creek de la Pierre-à-Pipe, Rosenroll, le lac Demay et la colline Ronde, qui sont situés sur le chemin entre Edmonton et Battleford. Nous suivîmes ce chemin à l'est jusqu'au rang 13 où nous prîmes une direction sud-est, vers le township 46, rang 12. Nous voyageâmes ensuite à l'est à travers les rangs 12, 11, 10, 9 et 8 du township 46 jusqu'au rang 7 du township 46. Les chemins étaient mauvais; il fallut traverser plusieurs longues mares de boue et des marais dont le sol, en général, était très mouvant. Le sol se compose d'une couche de marne noire et sablonneuse, avec sous-sol de glaise couverte de bonne herbe, de jeunes peupliers et de saules. La surface est une prairie ondulée parsemée de massifs, de peupliers et de saules. L'herbe des prairies peut être fauchée pour en faire du foin, mais il n'y a pas de prés à foin, excepté dans la coulée du Bison où il y en a de très bons. L'herbe, en cet endroit, avait cinq pieds de hauteur; c'était un mélange d'herbe à bison, d'herbe du mois de juin et d'herbe à brins larges. Au meilleur de mon jugement, je crois que sur une étendue de deux milles, le long du fond de la coulée, on pourrait faucher près de 500 tonnes de foin. Il y a un petit cours d'eau dans la coulée du Bison. En de-

hors de la coulée on ne récolte que de l'herbe en touffes. L'eau, dans les petits étangs et dans les marais est fraîche, mais elle n'est pas permanente. La rivière Bataille touche l'angle sud-est du township et pénètre dans ce dernier à l'est. Elle contient un volume considérable d'eau; elle a deux chaînes de largeur, six pieds de profondeur, et son courant atteint une vélocité de deux milles à l'heure. La surface n'est pas sujette aux inondations. Il n'y a pas de chutes ni de rapides dans le township, mais en détournant le cours d'eau au moyen de canaux, ce qui serait très dispendieux, on pourrait obtenir des chutes d'eau. Le climat est doux et humide, avec de fréquentes averses, et il neige en septembre. Il y a eu des gelées tardives vers le 20 mai et d'autres hâtives vers le 15 septembre. Le seul combustible, dans ce township et ses environs, sont de jeunes saules et peupliers. Nous n'avons pas découvert de veines de houille ou de lignite, de carrières de pierre ou de minéraux. Il y a des canards sauvages et des poules de prairie en grand nombre, ainsi que de l'élan et du chevreuil. Ce township est très propre à l'élevage.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On arrive à ce township par le chemin de Battleford, en traversant le township 48, rang 1. Le sol est généralement composé d'une marne noire ou de marne sablonneuse noire, sur un sous-sol de glaise ou de sable glaiseux; il est bien propre à la culture. La surface est une prairie parsemée de touffes de peupliers et de saules qui ne sont bons que pour le chauffage. Il n'y a pas, dans le township, de bois de construction. Les touffes d'arbres sont dispersées dans tout le township. Le terrain est accidenté et coupé dans le voisinage de la coulée du Bison, qui traverse les sections 30, 19, 18, 17, 16, 15, 10 et 3 du township. Au fond de la coulée il y a un ruisseau de bonne largeur. On ne trouve pas, dans ce township, le foin en grande quantité, mais dans les sections 20, 25, 29 et 36 on peut en faucher. Il n'y a pas de pouvoir d'eau qui pourrait être utilisé, quoiqu'il y ait de la bonne eau dans presque tous les anses, étangs, lacs et marais. Il n'y a aucune espèce de carrières ou de minéraux. Le gibier, ici, consiste en renards, loups de prairie, blaireaux, lapins, quelques chevreuils, des poules de prairie et des perdrix. Il n'y a qu'un lac d'assez grande étendue dans la section 25, de sorte que l'oie et le canard sauvage sont inconnus dans cette partie du pays. Prenant en considération ses grands mérites pour l'agriculture, ce township est, selon moi, un des meilleurs que j'aie subdivisé cet été. Le terrain est accidenté et ondulé, et chaque lot peut être facilement labouré, excepté dans la coulée du Bison. Les colons feraient un choix judicieux en s'établissant ici, car les gelées d'été n'endommagent pas les récoltes.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—A partir de Wetaskiwin, le vieux chemin de Battleford traverse ce township, et c'est dans la saison d'été un très bon chemin. Le sol se compose de marne noire sur un sous-sol de sable ou de glaise. Il est en même temps propre à l'agriculture et l'élevage. Il y a cependant beaucoup de pâturage qui serait jusqu'à un certain point nuisible aux moutons et aux bestiaux. L'aspect de ce township est une prairie légèrement accidentée couverte de groupes épars de touffes d'arbrisseaux et de buissons. Il y a un gros massif de peupliers verts, variant de 4 à 15 pouces de diamètre, qui couvre environ quatre cents arpents dans les sections 16 et 21 et qui seraient propres à la construction. Il y a une quantité considérable de foin de bonne qualité autour des grands lacs. L'eau des lacs est permanente et elle est assez bonne. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est le même qu'à Edmonton. Il n'y a pas eu de gelées avant le premier septembre. Il y a du peuplier desséché en assez grande quantité pour approvisionner les colons de bois de chauffage pendant plusieurs années. Il n'y a ni carrière de pierre ni minéraux. Le gibier le plus commun est le canard, l'oie, la poule de prairie et quelques chevreuils.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 49.—On arrive à ce township soit par Edmonton ou Wetaskiwin, car, de bons chemins de ces deux endroits passent à environ deux milles des limites orientales du township. Le sol est très riche et est couvert d'une couche de terre noire sur un sous-sol de glaise. L'herbe est extraordinairement épaisse ; mais le terrain est trop raboteux pour être propre à l'agriculture, quoiqu'il soit admirablement pro-

pre à l'élevage. En général, la surface est onduleuse et accidentée, mais il n'y a pas de collines très élevées Il y a un grand nombre de marais, d'étangs et de lacs, et la prairie est en partie couverte d'arbrisseaux et de saules. La coulée de l'Ours-Gris coupe la partie septentrionale de ce township. La coulée n'est pas guéable, en aucune de ses parties, par les chevaux et les bestiaux. Il y a une lisière de bois d'environ douze chaînes de largeur le long du bord méridional de la coulée ; ce bois consiste en peuplier avec un peu de bouleau. Ce bois est propre à la construction. On peut récolter en quantité considérable du bon foin de terre haute. Il y a très peu de foin de marais. Le lac de la coulée de l'Ours-Gris contient beaucoup d'alcali, mais les autres lacs et étangs ont de la bonne eau. La provision d'eau est permanente. Il n'y a pas de chutes d'eau dans ce township. Le climat est le même que celui des districts cultivés dans les environs d'Edmonton. Il y a du peuplier sec en assez grande abondance pour servir de combustible aux colons pendant plusieurs années encore. On peut s'en procurér presque n'importe où, mais en plus grande abondance dans la coulée de l'Ours-Gris. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Les poules de prairie, les canards et les oies abondent. Il y a aussi quelques chevreuils et quelques ours.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*.

Township 50.—On arrive à ce township soit par Edmonton ou par Wetaskiwin. Il y a de bons chemins venant de ces deux endroits qui traversent le township. Le sol se compose d'une terre végétale soit sur une couche de glaise, soit sur un terrain glaiseux ou un sous-sol sablonneux. Ce township est très propre à la culture mixte. La moitié méridionale de ce township est partie légèrement et partie trs accidentée. La partie septentrionale est gracieusement ondulée, et c'est une des plus belles étendues de terrain qu'il y ait dans les Territoires La rivière Vermillon coupe une petite portion des bornes septentrionales. La surface est en partie couverte d'arbrisseaux, de peupliers ou saules d'un joli aspect. Il n'y a pas de bois assez gros pour la construction, excepté le long de la rive sud de la rivière Vermillon ainsi que dans quelques-unes des coulées qui lui sont tributaires. Il y en a cependant assez pour répondre aux besoins des colons. Le bois qui sert à la construction varie de 6 à 12 pouces de diamètre. Il n'y a pas de foin de terre-basse dans le township, mais l'herbe de la prairie est suffisamment grasse pour servir de foin. Il y a un grand lac dans la section 15, mais son eau, étant quelque peu alcaline, n'est pas bonne. L'eau dans les marais et dans les étangs est fraîche et potable. La provision d'eau est permanente. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est le même que dans le district d'Edmonton. Il n'y a pas eu de gelées pendant que j'étais dans le township (juillet). Il y a une quantité de peupliers desséchés éparpillés dans la moitié méridionale du township ainsi que dans la moitié septentrionale, le long de la rivière Vermillon ; il y en a assez pour servir aux colons pendant pluseurs années encore. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Les poules de prairie, les canards et les oies abondent. C'est le meilleur township que j'aie arpenté cette saison. La ligne projetée du chemin de fer Canadian-Northern passe au milieu. La rivière Vermillon, dans ce township, a environ une chaîne de largeur, et est assez profonde, ayant 6 à 10 pouces de profondeur. Le courant est d'environ trois milles à l'heure. L'eau est fraîche.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 56—(Contours nord, est et ouest).—Ce township est très coupé par des collines de 40 à 60 pieds de hauteur au nord, à partir des sections 36 jusqu'à 33 le long des bords du ruisseau Atimoswe. Il devient de nouveau accidenté dans la section 32, tandis que dans la section 31 il est à 300 pieds au-dessus du niveau de la Saskatchewan, s'étendant du nord au sud. La frontière occidentale est aussi accidentée, avec de nombreux marais et des élévations qui, vers la rivière, suivant des mesurages barométriques approximatifs, atteignent de 300 à 400 pieds de hauteur. Le peuplier comme bois de chauffage abonde, mais il n'y a pas beaucoup de bois de construction. Il n'y a pas abondance de foin.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN

Rang 8.

Township 2.—Ce township est une prairie accidentée à travers laquelle coule dans la direction est la rivière au Lait. Il est coupé par de nombreuses coulées à pentes abruptes de 75 à 300 pieds de profondeur. Malgré qu'il soit raboteux et irrégulier il est propre à l'élevage, car l'herbe est bonne et la rivière, la vallée et les coulées offrent un abri aux animaux dans la saison des orages. On rencontre des buissons épais le long de la rivière. Le sol est en général une couche de terre noire de deuxième qualité. Le poste de la gendarmerie de Pendant-d'Oreille est dans un fond de la rivière dans la section 21.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est situé à quelques milles au sud du chemin conduisant de Daim-Rouge à Battleford. Le sol est une riche couche de terre noire sablonneuse ou argileuse avec sous-sol de glaise ; il est très sec et classé comme étant de deuxième qualité, et propre qu'à l'élevage. La surface est en grande partie une prairie montueuse, très raboteuse et coupée continuellement par des étangs, des marécages et des petits lacs. L'eau, dans ces derniers, est alcaline. A l'angle nord-est le terrain s'élève et forme ce que l'on appelle les collines Neutres. Elles atteignent 400 pieds au-dessus du niveau de la plaine et sont séparées par de nombreux ravins. Une autre chaîne de collines de 300 pieds de hauteur environ au-dessus de la plaine touche l'angle sud-ouest des sections 6 et 7. On les appelle les collines du Nez. Il n'y a pas de bois dans ce township, ainsi, que très peu de foin. L'eau des petits lacs et des étangs étant alcaline, on ne trouve de l'eau potable que dans les ravins près des collines. On trouve du bois de chauffage dans les sections 6, 7, 24, 25 et 26. Nous n'avons pas trouvé de charbon ou de lignite. Il n'y a pas non plus de rapides ni de chutes d'eau. Nous n'avons pas trouvé de carrières de pierre ni de minéraux. L'antilope est le seul gibier que nous avons vu.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—La route pour arriver à ce township est celle de la station Lacombe, sur la ligne du chemin de fer Calgary et Edmonton. Le chemin est assez bon ; il est marqué cependant par des défectuosités ordinaires, tels que trous d'eau, mares, etc. La surface est une prairie ouverte, excessivement accidentée, faisant partie du district connu dans l'endroit sous le nom de "Prés Raboteux". Il n'y a pas de bois quelconque, excepté une frange irrégulière de saules et d'arbrisseaux le long de la rivière Ribstone. Il y a abondance de foin de deuxième qualité. Je n'ai pas trouvé d'eau fraîche ; toute l'eau est alcaline, et dans certains petits lacs elle est âcre. Le seul cours d'eau est le ruisseau Ribstone, qui traverse le township diagonalement du sud-ouest au nord-est. Au temps de l'arpentage sa longueur était de quinze à cinquante pieds, avec une profondeur variant de 6 à 8 pieds ; l'eau était alors très haute. Le courant est lent. Il n'y a pas d'indications qu'il déborde. Il n'y a pas de chutes d'eau. Une température sombre et pluvieuse a duré pendant tous le temps de l'arpentage. Il y eut des gelées à la fin du mois d'août et pendant tout le mois de septembre. Il n'y a pas de combustible dans ce township ; le seul endroit possible où l'on puisse s'en approvisionner est le township voisin, au nord et au sud, où il y a des touffes de bois. Il n'y a pas de carrières de pierre et nous n'avons pas vu de minéraux. Le seul gibier que nous avons vu étaient le canard, l'oie et la poule de prairie. Le terrain est bon pour l'élevage et l'industrie laitière, mais il est impropre à la culture du grain vu la nature extrêmement raboteuse de sa surface. Il n'y a pas de colons dans ce township.—*George Edwards A.T.F., 1903.*

Township 39.—On arrive à ce township par le chemin de la station Lacombe, sur la ligne du chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol, dans les parties ouest et sud, consiste en une légère épaisseur de terre noire avec sous-sol de glaise dure ; dans d'autres parties du township elle consiste en terre noire d'une épaisseur variant de trois à six pouces, avec sous-sol sablonneux. La surface est une prairie ouverte, très accidentée, et c'est pourquoi ce township est classé parmi ceux qui sont compris dans le district des "prés raboteux." Il n'y a pas de gros bois, mais la partie nord du town-

ship possède de nombreuses touffes de jeunes peupliers et des saules. Le peuplier n'est pas assez gros pour la construction, mais il est bon pour les clôtures. Il y a du foin en abondance, mais il est de qualité inférieure. Il n'y a pas de cours d'eau ni d'eau fraîche dans ce township; la seule eau que l'on trouve dans les petits lacs et les marécages est alcaline. Les conditions climatériques, cette année, sont anormales, la température froide, sombre et pluvieuse a été suivie de gelées presque sans interruption en septembre. Le seul combustible qu'il y ait se trouve dans la partie nord du township. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Le seul gibier que nous avons vu étaient le canard, l'oie et les poules de prairie. Cette terre est trop raboteuse pour la culture, mais elle est propre pour le pâturage et l'industrie laitière. Il n'y a pas de colons dans ce township.—*George Edwards, A.T.F., 1903.*

Township 40.—On arrive à ce township par le chemin de Wetaskiwin, Lacombe et Daim-Rouge. Ce chemin n'est pas en bonne condition. Le sol est assez bon; en général il est de deuxième qualité. Il est propre à l'élevage et à l'agriculture. La surface est accidentée et en quelque sorte raboteuse. Il est plus ou moins couvert d'épais massifs de peupliers propres au chauffage. On peut se procurer du foin dans les nombreux marécages et dans la vallée le long d'un embranchement du ruisseau Ribstone qui traverse le township. L'eau des marécages et du ruisseau susmentionné est fraîche et permanente. Ce ruisseau, en outre, consiste en mares d'eau de six à huit chaînes de largeur, et là où l'eau est courante elle a six pieds de largeur environ et un pied de profondeur. A part des mares permanentes je ne crois pas que le terrain environnant pourrait être inondé. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat semble favorable. On n'a pas remarqué de gelées. Le peuplier est le seul combustible; on le trouve dans les bosquets dispersés un peu partout. Il y a abondance d'oiseaux aquatiques, de poules de prairie et de lapins. Il y a peut-être aussi quelques chevreuils.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive à ce township par le chemin de Wetaskiwin, Lacombe et Daim-Rouge, mais les chemins sont en mauvaise condition. Le sol est assez bon et est propre soit pour l'élevage soit pour l'exploitation des ranches. Le township est une vaste prairie couverte plus ou moins de touffes de peupliers de petite dimension. On y trouve un très grand nombre de prés à foin. L'herbe des terres haute est dure et très haute. L'eau, à la surface des marais, est fraîche, mais celle des lacs est plus ou moins alcaline. En toute probabilité elle est permanente. Il n'y a pas de cours d'eau ni de chute d'eau dans le township. Le climat semble favorable à l'agriculture, et nous n'avons pas remarqué de gelées blanches d'été. Le peuplier, comme bois de chauffage, est commun dans toutes les parties du township. Les divers oiseaux sauvages, la poule de prairie et le lapin s'y trouvent en abondance; il y a aussi du chevreuil.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On arrive à ce township soit par le chemin de Wetaskiwin ou de Lacombe en suivant de bons chemins, mais la plus grande partie du township est située à l'est de la rivière Bataille. Pour y arriver il faudrait traverser la rivière. Le sol est composé d'une marne végétale reposant sur un sous-sol sablonneux ou de sable; en certains endroits il n'a que quelques pouces d'épaisseur. Ce township n'est bon que pour le pâturage ; il n'est même pas très propre à cette fin, vu que l'herbe n'est pas trop bonne. La surface est une vaste prairie couverte de peupliers sans valeur et d'arbrisseaux. Les buissons épars sont bien distribués dans tout le township. Le peuplier varie de 4 à 10 pouces de diamètre. Il y a des prairies à foin dans ce township, mais elles ne seraient disponibles que si la saison était sèche. Cette année il y avait deux pieds d'eau dans les prés. Il y a un grand pré à foin dans la section 11, et un autre le long de la rivière Bataille. L'eau dans ce township est fraîche et permanente. Il y a un grand lac à l'angle nord-est qui s'étend au nord dans le township. La rivière Bataille est un cours d'eau d'environ deux chaînes de large et variant en profondeur de 6 à 10 pieds. Le courant est d'environ trois milles à

l'heure. La rivière coule à 10 pieds plus bas que les bords, de sorte qu'il n'y a pas beaucoup de crainte d'inondation pour les terrains environnants. Il y a dans la rivière deux ou trois petits rapides où les chutes peuvent mesurer de deux à trois pieds de hauteur, mais à part cela il n'y a pas de forces hydrauliques. Le climat est le même tout le long de la ligne du chemin de fer. Il est tombé plusieurs fois de la neige durant l'arpentage de ce township. Il y a assez de peupliers pour pourvoir les colons de combustible pendant plusieurs années; on peut s'en procurer à l'est du township ainsi qu'à l'est de la rivière. Il n'y a pas de carrières de pierres ni de minéraux. Le canard sauvage, l'oie et la poule de prairie abondent, et de temps à autre on rencontre des daims et des chevreuils.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On peut atteindre ce township en suivant à partir de Wetaskiwin les routes de Heatherbrae et du creek du Fer, ou la route de la poste du gouvernement, du creek du Fer et de la rivière Bataille ; de là, dans une direction nord-est en suivant le cours de la rivière Bataille jusqu'à l'angle sud-est du township. Le chemin entre Wetaskiwin et Heatherbrae est en très mauvais état, mais à partir de Wetaskiwin, à l'est, la route n'étant pas protégée par une clôture, il s'ensuit que les défectuosités de la route peuvent être évitées, à l'exception de deux ou trois petites mares qu'il faut traverser. Le sol, dans les trois quarts de la partie nord-est du township, est généralement bon, consistant en une couche de terre noire, variant en moyenne de 6 à 8 pouces d'épaisseur, avec sous-sol argileux ou de glaise sablonneuse. La surface est une prairie accidentée avec des lopins de terre plantés de bons peupliers et de peupliers sans valeur. Dans cette partie du township il y a des peupliers épars qui ont de 4 à 6 pouces de diamètre. Il n'y a pas de marécages fourrageux, mais il y a de la bonne herbe sur les hautes terres. Ce township est propre à l'élevage et au pâturage. La rivière Bataille pénètre dans le township en traversant les bornes orientales de la section 5, puis elle prend une direction est et nord-est à travers les sections 5, 4, 3, 2, 11, 14, 13 et 24, qui sont affreusement coupées par la rivière Bataille ou par des ravins, ce qui les rend pratiquement impropres à l'agriculture. La terre à l'est de la rivière est légère et sablonneuse, et les sommets des élévations et des ravins sont rocailleux. L'eau dans ce township est généralement fraîche. Cependant, les seuls endroits où elle est permanente sont la rivière Bataille et une grande quantité de sources dans les ravins qui longent la rivière, ainsi qu'un lac près des bornes méridionales de la section 1. La largeur de la rivière varie en moyenne de une chaîne et demie et la profondeur de quatre à six pieds. Le courant est de quatre milles à l'heure et il n'y a aucune inondation, excepté à l'époque de la haute crue des eaux. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est froid et humide. La première gelée d'été a eu lieu le 13 août. Le bois de chauffage se compose de jeunes peupliers et de saules dispersés partout dans le township. Nous n'avons vu ni houille ni lignite. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Le gibier consiste en poules de prairie, canards, oies, lapins, daims et ours.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous arrivâmes à ce township par la route Wetaskiwin, Alberta, en passant par les chemins de la rivière de la Pierre-à-Pipe, Rosenroll, lac Demay et colline Ronde, qui se soudent au chemin d'Edmonton et de Battleford. Nous suivîmes ce chemin, à l'est, jusqu'à ce que nous atteignîmes le township 48, rang 13. Ici nous prîmes une direction sud-est jusqu'au township 46, rang 12. Nous voyageâmes ensuite dans les rangs 12, 11, 10 et 9 du township 46. Les chemins étaient en mauvais état, et il était imposible déviter les mares d'eau et la boue. Le sol est une couche de terre noire sablonneuse avec sous-sol de glaise. La couche de terre varie de trois à 18 pouces d'épaisseur, produit de la bonne herbe, beaucoup de peuplier, des arbrisseaux et du saule. Il produirait aussi de bonnes céréales et des légumes si le climat était plus favorable. La surface consiste en une prairie très vaste, avec des peupliers épars et des massifs d'arbrisseaux et de saules distribués un peu partout dans le township. Il n'y a pas d'herbe de prés, mais on peut faucher du foin

dans n'importe quelle partie du township où il n'y a pas de broussailles. Le bois est épars et sans valeur. L'eau est fraîche dans les petits étangs et les petites mares, mais la provision n'en est pas permanente. Il n'y a pas de cours d'eau, de sorte que la surface n'est pas en danger d'être en aucun temps inondée. Il n'y a pas de rapides ni de chutes d'eau. Le climat est doux et humide, avec des pluies torrentielles et des rosées abondantes. Il y a très peu de soleil, mais il n'y a pas de forts vents. Il y a eu des gelées tardives vers le 20 mai, et hâtives vers le 15 septembre. Le seul combustible consiste en peupliers et saules. Nous n'avons pas trouvé de carrières de pierre, de minéraux, de houille ou de lignite. Il y a abondance de canards sauvages et de poules de prairie.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On arrive à ce township par le chemin de Battleford, qui traverse à l'ouest le township 48, rang 8; aussi par un autre chemin de Lacombe au creek du Fer, et qui se soude au chemin de Battleford sur le côté ouest de la coulée du Bison. Le township est accidenté, et le sol consiste en une couche de terre noire sablonneuse sur un sous-sol de sable et de sable glaiseux. La coulée du Bison, qui traverse le township dans les sections 33, 34, 35 et 25, est très profonde. Au fond coule un ruisseau de bonne largeur et de trois ou quatre pieds de profondeur. Ce township est propre à l'agriculture. Les étangs et les mares, ainsi que le ruisseau de la coulée du Bison, contiennent de la bonne eau fraîche. Le foin est rare. Le peuplier et le saule que l'on trouve dans les diverses touffes dispersées à travers le township ne sont bons que pour le chauffage. Les plus gros massifs se trouvent dans les sections 5, 6, 7 et 8. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est doux et il n'y a pas de gelées qui nuisent aux récoltes, d'après les dires des colons qui sont établis dans les environs. Il n'y a pas de carrières de pierre, et durant l'arpentage nous n'avons pas trouvé de minéraux. Le gibier n'est pas si abondant que dans les townships au nord et à l'ouest de celui-ci. Nous avons vu des loups de prairie, des blaireaux, des lapins et quelques chevreuils, ainsi que des poules de prairie, des perdrix et quelques canards. Le terrain est accidenté, mais l'on peut ouvrir des chemins dans toutes les directions; le seul endroit difficile à passer est la coulée du Bison, dont le sol, au fond, est très mouvant. Il y a cependant une bonne traverse dans le chemin de Battleford.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—On arrive à ce township soit par Edmonton ou par Wetaskiwin par le vieux chemin de Battleford qui le traverse. Ce chemin est bon quand la température est favorable, mais il est impraticable au printemps et après des pluies torrentielles et fréquentes. Le sol se compose de terre végétale reposant sur un sous-sol de glaise ou de terre argileuse. Le sol est très riche, mais la surface, en général, est trop acidentée pour l'agriculture. Au nord du chemin le terrain est accidenté et montueux. Tout le township est couvert de massifs de peupliers, de saules et de bois rabougri. Il n'y a presque pas de bois de service, excepté sur quelques lots où il est mélangé avec les broussailles. Le seul bois est le peuplier. On peut faucher du foin autour de n'importe laquelle des centaines de grandes mares d'eau qui existent dans le township, mais dans aucun de ces endroits on en trouve en grandes quantités. Le foin est de bonne qualité. L'eau de ce township est toute fraîche. Dans la saison des sécheresses l'eau des marécages et des étangs tarirait, peut-être. La seule eau permanente se trouve dans le lac de la coulée du Bison. Il n'y a pas de chutes d'eau. Le climat est le même que dans le district d'Edmonton. Les 18 et 19 mai il tomba quelques pouces de neige, mais elle fondit peu de jours après. Il y a une quantité considérable de peupliers désséchés épars dans le township; il y en a quelques-uns debout, mais la plus grande partie est tombée et à demi consumée par le feu. Le 13 mai toute la contrée fut ravagée par le feu. L'incendie venait du sud-ouest et on l'attribue aux sauvages. Il en résulta une destruction considérable de poules de prairie, de canards et d'oies qui, à cette époque, couvaient leurs œufs. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Il y a abondance de poules de

prairie, canards, oies, etc., et on voit un chevreuil et un ours de temps à autre.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 49.—On peut parvenir à ce township soit par Edmonton ou par Wetaskiwin en suivant le vieux chemin de Battleford qui passe à deux milles au sud des bornes de ce township. Ce chemin est bon en été, mais très boueux au printemps. Le sol est composé d'une terre végétale noire sur un sous-sol de glaise et de terre argileuse, et il est vraiment riche. Le terrain est trop raboteux, cependant, pour l'agriculture, mais il est admirablement situé pour l'élevage. La surface du township est montueuse et accidentée, remplie de broussailles et de massifs d'arbres. Il y a un superbe bosquet de peupliers dans la section 19 et un autre dans la section 29; là, le bois mesure environ 9 pouces de diamètre. Il y a aussi un beau bosquet de peupliers dans la section 13. Outre cela, il y a des touffes de peupliers propres à la construction qui sont dispersés dans tout le township. L'herbe de prairie, presque partout, est longue et assez épaisse pour faire du bon foin. De plus, on peut couper du foin autour des marais et des lacs. L'eau dans ce township est fraîche ; elle est permanente et répond à tous les besoins. Il n'y a pas de puissance hydraulique. Le climat est le même que celui des districts habités dans les environs d'Edmonton. Il est tombé plusieurs pouces de neige le 23 mai, mais après cette date il n'y a plus eu de gelées. Il y a une ample provision de peupliers dans toutes les parties du township. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Il y a abondance de poules de prairie, de canards et d'oies. J'ai vu trois ours noirs et deux daims dans le township.—*M. B. Weekes, A.T.F. 1903.*

Township 50.—Ce township est situé sur le chemin d'Edmonton et de Wetaskiwin allant à Battleford, et on y parvient facilement de l'un ou de l'autre de ces endroits. Le chemin est bon. Le sol se compose d'un terreau végétal sur un sous-sol de glaise ou de terre argileuse. Il y a quelques sections où le sous-sol est de terre sablonneuse. La partie septentrionale est très propre à l'agriculture, mais la partie méridionale est en quelque sorte trop accidentée pour être classée parmi les terres de première qualité. Cette partie serait propre à l'élevage. La prairie est en partie couverte de touffes de peupliers et de saules sauvages, mais il n'y a pas de bois de construction dans ce township, excepté sur les bords de la rivière Vermillon et de quelques-unes des coulées qui lui sont tributaires. Même en cet endroit, il n'y en a pas en quantité considérable, mais il varie en grosseur jusqu'à 12 pouces de diamètre. Il y a beaucoup de foin dans les bas-fonds avoisinant la rivière Vermillon. Il est de bonne qualité et on en trouve en grande quantité. L'eau dans tous les étangs et les lacs du township est fraîche, excepté celle de la coulée de l'Ours-Gris, qui est légèrement alcaline. L'eau est permanente. La rivière Vermillon est un cours d'eau d'une chaîne de largeur, de six à huit pieds de profondeur, avec un courant de trois milles à l'heure. L'eau en est de bonne qualité, mais elle est considérablement bourbeuse. Il n'y a pas de puissance hydraulique. Le climat est le même que dans le district d'Edmonton. Au temps où j'étais dans le township (juillet et août) il n'y a pas eu de gelées. Le combustible est rare, mais on peut s'en procurer en quantité limitée sur les rives de la Vermillon. C'est à peu près le seul endroit dans le township où l'on puisse se procurer du bois de chauffage. Il n'y a ni carrières de pierre ni minéraux. Les poules de prairie, les canards et les oies abondent. La moitié septentrionale de ce township est à peu près semblable à celle de la partie septentrionale du township 50, rang 7, et je puis dire dire que c'est le meilleur terrain que j'aie vu cet été.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 56.—(Contours nord et est).—La partie avoisinant les bornes septentrionales est très montueuse, et quelques-unes des collines sont hautes et escarpées. La partie ouest est couverte de broussailles, tandis qu'à l'extrémité des sections ouest il y a quantité de peupliers. Il y a une chaîne de hautes collines (300 à 400 pieds de hauteur) qui s'élèvent près des bornes occidentales du township, juste au nord de la Saskatchewan. Elles s'étendent, au nord-ouest, plus loin que les bornes septentrionales, et continuant vers l'ouest par une longue suite de hauteurs. On ne trouve du

foin que dans la partie est du township ; le bois de chauffage abonde partout. Le bois de construction se trouve à l'ouest et le long de la rivière. Le lac à l'angle nord-ouest paraît très profond et couvre de 1,200 à 1,500 acres de terre. Il y a aussi un lac de 160 acres près des bornes des sections 26 et 27. Le sol, dans les sections orientales, se compose d'une couche profonde de marne noire ayant une épaisseur moyenne de 9 à 10 pouces, mais au nord-ouest elle s'amincit au point de n'avoir que trois ou quatre pouces d'épaisseur. Je n'ai remarqué dans les townships ci-dessus ni charbon, ni lignite, ni minéraux, ni carrières de pierres, ni puissance hydraulique. Le gibier n'est pas abondant ; nous n'avons vu que quelques poules de prairie, canards sauvages, lièvres et chevreuils.—*J. J. Dalton, A.T.F., 1903.*

Rang 9.

Township 2.—Ce township est en grande partie une prairie accidentée mais la majeure partie est montueuse et coupée de nombreuses coulées profondes qui se jettent dans la rivière au Lait. Celle-ci coule à l'est à travers le township. La partie située au sud de la rivière est particulièrement raboteuse et coupée de coulées et de ravins. Elle s'étend tout le long des collines de l' "Herbe Tendre" (*sweet-Grass*) ou Trois-Buttes, situées au sud de la frontière internationale. Le township est propre au pâturage. Il y a un colon d'établi sur la section 20, près de la rivière, où se trouvent quelques massifs d'arbres.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le chemin principal pour aller à Daim-Rouge, Blackfalds, et, de fait, Daim-Rouge, traverse les sections septentrionales de ce township. Il y a aussi, au nord de ce township, une route qui conduit au ranche de Conor et traverse à l'est les collines du Nez. Ce township est très montueux, spécialement dans les sections 9, 10, 11, 14, 15 et 16. La partie ouest contient un grand nombre de petits lacs et de marécages dont l'eau est alcaline, à l'exception de quelques mares qui contiennent de l'eau de pluie ; il y a très peu de bonne eau potable dans ce township. Le sol est assez bon, consistant en une épaisse couche de marne noire sur un sous-sol argileux. Le bois de chauffage que l'on trouve dans la partie boisée du township ne durerait pas plus qu'un an ou deux ; mais on rapporte que l'on peut se procurer du charbon très facilement. On n'a trouvé jusqu'à présent ni carrière de pierre ni minéraux dans ce township. MM. Conors et Cie, éleveurs, ont établi leur bureau d'affaires dans la section 15 de ce township ; ils ont 3,000 têtes de bétail. La terre est propre à l'agriculture, mais dans la partie du milieu, spécialement, les irrégularités de la surface retarderont de quelques années la colonisation de ce township, à moins qu'une ligne de chemin de fer ne soit établie à quelque distance de l'endroit.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 39.—On arrive à ce township par le chemin des éleveurs, lequel passe à travers la rangée nord des sections du township 38, rang 9. Le sol se compose tantôt d'une couche de bonne marne sablonneuse, tantôt d'une couche de marne noire sur sous-sol de glaise. C'est une contrée propre à la culture. La partie occidentale est une prairie légèrement ondulée, avec des touffes de peupliers dispersées çà et là. La partie orientale est raboteuse et montueuse, et dans les sections 10 et 11 il y a une grande quantité de taillis de saules et de peupliers. L'eau des lacs est alcaline, et l'on découvre de l'alcali même dans l'eau des marais. Durant la saison humide le foin abonde dans toutes les parties du township. Il n'y a pas de cours d'eau dans le township. Le bois de chauffage ne durerait pas six mois. Je n'ai pas vu de carrières de pierre ni de minéraux. Il n'y a ni colons ni éleveurs dans ce township.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 40.—La majeure partie du township étant située au sud de la rivière Bataille, la meilleure route pour s'y rendre est celle de Lacombe, mais le chemin est en mauvais état. Le sol est assez bon dans l'ensemble, mais considérant la nature ac-

cidentée de tout le township on l'a classé parmi ceux de la troisième classe. Le sommet des collines est couvert de cailloux. La surface est trop raboteuse pour se prêter à l'agriculture, mais l'herbe est excellente. C'est une bonne terre pour l'élevage des moutons. La surface est une prairie ouverte, avec des touffes de peu pliers et de saules dont la plupart se trouvent du côté nord des collines. Le bois est tout petit et consiste en peupliers, mais il y a quelques épinettes dans la vallée de la rivière Bataille. L'eau des marais est fraîche, mais celle des lacs est alcaline ; la provision en est abondante et permanente. Le seul cours d'eau est la rivière Bataille, qui coule à travers l'angle nord-ouest du township. Sa largeur varie d'une demi-chaîne à deux chaînes, et sa profondeur de trois à dix pieds. Elle coule dans une vallée profonde et large, et quelques petites parties des terres basses pourraient être inondées, mais cela n'arriverait qu'au printemps, lors des très grandes crues d'eau. Le courant est d'environ un mille et demi à l'heure. Il n'y a pas de chutes; celles des rapides sont très basses. Je puis dire qu'il serait impossible d'obtenir des puissances hydrauliques au moyen d'écluses. Le climat est agréable, mais les pluies, durant cette saison, ont été abondantes. Nous avons eu du froid, car l'automne était très avancé quand nous avons fait l'arpentage ; cependant, à en juger par les townships voisins, il n'y a pas eu de gelées d'été. Le seul combustible est le peuplier et on le trouve épars dans tout le township. On trouve des indices de charbon sur les bords escarpés de la rivière Bataille, mais on n'en a pas encore trouvé de veine. Nulle roche de fond n'a été aperçue, mais on trouve quantité de gros cailloux à la surface. On trouve des indices de minerai de fer argileux le long des bords escarpés de la rivière Bataille, mais on n'en trouve pas en quantité suffisante pour avoir une valeur économique. Nous avons vu quelques chevreuils sur les rivages et les environs de la rivière. Il y a des canards, des oies, des grues, des cygnes et des poules de prairie.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive à ce township par les chemins de Daim-Rouge, Lacombe ou Wetaskewin. Ces chemin sont en mauvais état. Le sol se compose d'une marne noire sur sous-sol de gravier ou d'argile. Dans l'ensemble, on le considère, comme appartenant à la seconde catégorie de terrains. Il est propre, je crois, soit pour l'élevage ou la culture, mais surtout pour l'élevage, vu que le terrain est très accidenté. La surface est inégale et raboteuse ; elle est couverte, plus ou moins, de touffes de peupliers et de saules. Le peuplier est le seul bois propre au chauffage; on le trouve épars dans tout le township. On peut se procurer une petite quantité de bois de construction sur les bords de la rivière Bataille. Il y a un grand nombre de petits étangs et de marais qui fournissent une certaine quantité de foin, mais les prés à foin sont rares. Les marais fournissent de le'au fraîche, mais celle des lacs est plus ou moins alcaline. Je crois que l'eau est permanente. Le township est traversé par la rivière Bataille, qui a une largeur moyenne d'une chaîne et demie à deux chaînes, une profondeur variant de trois à dix pieds, et un courant de un demi-mille à deux milles à l'heure. Quelques-unes des terres basses de la vallée sont sujettes à être couvertes de deux pieds d'eau pendant quelque temps de l'année. Il y a plusieurs sources naturelles d'eau fraîche dans les coulées qui se jettent dans la rivière. On ne peut tirer de puissance hydraulique de la rivière Bataille. Le climat semble favorable à l'agriculture, et nous n'avons pas eu connaissance de gelées blanches d'été. Le seul combustible est peuplier. Aucuns minéraux ayant une valeur économique quelconque n'ont été trouvés jusqu'à présent. Les oiseaux sauvages y sont en profusion, ainsi que les poules de prairie. Il y a un assez grand nombre de chevreuils.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 44.—On arrive à ce township soit par Wetaskiwin, soit par Lacombe; d'assez bons chemins partant de ces deux endroits passent près de ce township. Le sol est composé d'une couche de marne noire sur un sous-sol de sable ou de marne sablonneuse. Dans la partie méridionale la contrée ne consiste en grande partie que de côtes

de sable. Ce township n'est propre qu'à l'élevage. Il est en grande partie montueux, mais les collines n'atteignent rarement plus de cinquante pieds de hauteur. La partie sud-ouest du township n'est qu'une prairie légèrement accidentée. Il n'y a pas de bois dans ce township, excepté, toutefois, une ou deux touffes de peuplier dans le voisinage des petits lacs. Il n'y en a pas assez, cependant, pour fournir du bois de construction aux colons. Dans la partie nord-ouest du township il y a une ample provision de foin autour des lacs. Ce foin est de bonne qualité. Il n'y a qu'un lac de 20 arpents et son eau est fraîche. Je l'ai baptisé le lac de la Déception. L'eau des petits étangs est aussi fraîche. A l'exception du lac de la Déception et de quelques autres petits lacs, l'eau est temporaire. Il n'y a pas de puissance hydraulique. Je n'ai pu arriver à ce township avant le mois de septembre, mais à partir de cette époque nous avons eu des gelées chaque soir. Il n'y a pas de bois de chauffage, mais on peut s'en procurer à l'est en traversant la rivière Bataille. Il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. Nous avons vu des poules de prairie, des oies, des chevreuils et des canards.—*M. B. Weekes, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On peut arriver à ce township en suivant la route indiquée dans le rapport concernant le township 45, rang 14, à l'ouest du quatrième méridien, ou par la route postale du gouvernement, à partir de Lacombe, en passant par la station n° 2, située dans le township 43, rang 9, à l'ouest du quatrième méridien, jusqu'au township 45, rang 8 ; de là, en allant vers l'ouest jusqu'à ce township. Dans les deux rangées de sections septentrionales, le sol est généralement bon, quoiqu'il ne soit pas d'une épaisseur considérable, ayant une moyenne de cinq pouces de terre noire avec sous-sol d'argile ou de marne argileuse. Dans les sections situées à l'est et au sud-ouest, qui comprennent environ un tiers de l'étendue du township, le sol est très léger, avec sous-sol de sable ; dans les saisons ordinaires il serait sans valeur pour les fins de l'agriculture. Le reste du township est très rocheux et accidenté. Dans l'ensemble, il n'est propre qu'au pâturage. La surface est généralement une prairie accidentée ou ondulée, avec des touffes de jeunes peupliers et de saules épars, mais la moitié ouest du township est côtoyeuse et coupée de nombreux ravins et coulées, tandis que tout le township se trouve divisé d'une manière irrégulière par la coulée du creek Grattan, qui le traverse dans le quartier sud-ouest de la section 30 jusqu'au quart nord-est de la section 13. Le seul bois que l'on trouve, à l'exception de quelques touffes de peupliers le long de la coulée du creek Grattan, est situé dans les rangées de sections au nord, et consiste en peupliers de quatre à six pouces de diamètre. Mais la plus grande partie en a été ravagée par le feu. Une petite quantité de foin de qualité inférieure pourrait être fauchée dans la coulée du creek Grattan, mais en général, le sol est trop rocailleux et bourbeux pour permettre à une faucheuse mécanique d'y pénétrer ; il n'y a pas de foin de hautes terres. Il n'y a pas non plus de provision d'eau permanente dans le township, le creek Grattan et les nombreux lacs et étangs étant tous alcalins. Trois petits ruisseaux qui se jettent dans le creek Grattan disparaîtraient peut-être dans la saison des sécheresses. Il n'y a pas de puissance hydraulique. D'après les indices, le climat est humide et froid. La première gelée d'été a eu lieu le 13 août. Le seul combustible que l'on puisse trouver—le peuplier et le saule—se trouvent dans la partie nord du township et dans la coulée du creek Grattan. Il n'y a pas de houille ni de lignite ; pas de carrière de pierre ni de minéraux. Les poules de prairie, canards, oies et daims y sont en grande quantité.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous sommes arrivés à ce township en passant par Wetaskiwin, Alberta, en suivant le creek de la Pierre-à-Pipe, Rosenroll, le lac Demay et la colline Ronde, situés sur le chemin de Battleford à Edmonton. Nous avons suivi cette route jusqu'à ce que nous eûmes atteint le township 48, rang 13. Nous nous sommes ensuite dirigés vers le sud à travers la contrée jusqu'au township 46, rang 12. Nous avons continué notre voyage vers l'est à travers les rangs 12, 11 et 10 jusqu'au township 46,

rang 9. Les chemins étaient en mauvais état; il y avait des mares de boue et des marécages que nous ne pouvions éviter. Le sol est composé de marne sablonneuse; il produit de bonne herbe courte ainsi que des taillis de saule et de peuplier. La surface est une prairie onduleuse, avec quelques peupliers et saules épars, à l'exception des parties centrales et nord-est, qui ne sont que de la prairie ouverte. Le peuplier est jeune, ne mesurant, en moyenne, qu d'un pouce à huit pouces de diamètre; le saule est également petit. Il n'y a pas de foin, l'herbe étant trop courte. L'eau, dans les marécages profonds, est fraîche, mais elle n'est pas permanente. Il n'y a pas de cours d'eau et la surface n'est pas sujette aux inondations. Il n'y a pas de puissance hydraulique. Le climat est doux et humide ; il y a de fréquentes pluies torrentielles et la rosée est épaisse. Il y a eu des gelées tardives vers le 20 mai et des gelées hâtives de bonne heure vers le 15 septembre. Les taillis de peuplier et de saule sont le seul combustible. Ils sont éparpillés partout dans le township et dans la région voisine. Il n'y a pas de veines de houille ou de lignite. On n'a trouvé ni carrières de pierre ni minéraux. Il y a des poules de prairie et des canards en abondance. Ce township est propre au pâturage et peut aussi se prêter à le culture mixte.—*R. J. Gordon A.T.F., 1903.*

Township 47.—On peut arriver à ce township par le chemin de Battleford qui passe dans le rang 9 du township, ou par le chemin de Lacombe à la rivière Vermillon. Ce dernier chemin traverse le rang 8 du township 47 au centre, dans la direction nord-ouest et sud-ouest. Ils sont tous les deux en bon état. Le sol est en grande partie composé de marne noire et de marne sablonneuse sur un sous-sol de marne argileuse, et il est très propre à la culture. Les colons feraient un heureux choix en s'établissant ici. A l'exception des parties situées à l'est et à l'ouest, et qui sont onduleuses, ce township est montueux. La surface est composée de prairies et de touffes d'arbres, et elle est coupée çà et là par des étangs, des collines et des marécages. Les plus hautes collines se trouvent près de l'angle nord-est du township. L'eau fraîche se trouve en abondance ici, et il y a du bon foin autour des marécages partout dans le township. Il n'y a pas de grands lacs ni aucune espèce de cours d'eau. Les touffes d'arbres contiennent du peuplier et du saule qui ne sont bons que pour le chauffage, mais il y en a en quantité suffisante pour plusieurs années. Durant notre séjour dans ce township nous n'avons pas trouvé de carrières de pierre ni de traces de minéraux. Le gibier consiste en loups de prairie, blaireaux, renards, lapins et quelques chevreuils. Nous avons vu aussi des poules de prairie, quelques canards, des grues et quelques oies. Les quelques colons qui habitent le nord-ouest du township disent que le climat est assez bon et qu'il n'y a pas de gelées d'été.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Ce township est situé sur le chemin de Battleford à Wetaskiwin, et on y arrive en partant d'Edmonton et en suivant le chemin de Vègreville; de là en se rendant jusque chez M. McLean, où le chemin se soude à celui de Battleford. La partie est de ce chemin est en bon état, tandis que le chemin principal vers Wetaskiwin est souvent inégal et brisé à cause de la quantité considérable de trafic. Entre Vègreville et Edmonton la route est encore plus mauvaise. Dans les saisons sèches ces chemins sont en bon état, et chacun d'eux deviendrait un bon chemin si l'on faisait des ponceaux sur les ruisseaux et les cours d'eau. Le sol est excellent, se composant généralement d'une riche et profonde couche de marne noire, avec un sous-sol sablonneux et argileux; mais vu la nature raboteuse de la surface, et le grand nombre d'étangs, on le considère comme n'étant propre qu'au pâturage. La partie sud du township est onduleuse et devient montueuse, avec des pièces de taillis de peupliers et de saules; le reste est couvert de peupliers et de broussailles. Dans la moitié ouest du township il y a plusieurs touffes de bois de construction. C'est du peuplier qui varie de 4 à 9 pouces de diamètre. Les feux de prairies ont détruit une grande partie de ce bois au mois de mai de cette année. Il n'y a pas dans le township assez de foin pour en faire mention, quoique partout l'on trouve de

l'herbe de 10 à 18 pouces de hauteur. Cependant, la nature raboteuse du terrain rend cette herbe inserviable. Le creek du Bison ne coule qu'après les pluies torrentielles du printemps, et son eau n'est pas aussi bonne que celle des étangs et des carécages. Quelques-uns des étangs sont profonds et ne tarissent jamais; on trouve de l'eau en abondance dans toutes les parties du township. Le terrain à proximité des étangs est sujet à être inondé durant la saison humide. Plusieurs de ces prétendus lacs tarissent durant la saison de sécheresse, au point de ne former qu'un bassin et quelques petits étangs. Il n'y a pas de puissance hydraulique dans le township. Le climat est le même que celui de l'Alberta septentrionale. Une légère gelée vers le 15 juillet a été la seule qui ait été observée après le milieu de mai. Il est tombé un peu de neige le 19 et le 20 mai. Le bois de chauffage est commun dans le township; c'est le seul combustible connu. Il y en a suffisamment dans le township pour répondre pendant quelques années aux besoins des colons, et s'il n'est pas détruit par le feu il y en a encore pour plusieurs années. D'après ce que j'ai pu voir il n'y a pas de carrières de pierre ni de minéraux. L'oie, le canard et la poule de prairie abondent, et nous avons vu plusieurs antilopes ; mais depuis l'incendie de la forêt le gibier est devenu rare. Les versants des collines dans ce township sont très abrupts et, généralement, chaque dépression forme un marais ou le devient dans la saison humide. Il y a des indices que l'eau était autrefois bien plus haute, et les mémoires en la possession du département semblent démontrer que l'eau dans les étangs, dans la saison actuelle, est extrêmement basse. Dans certains cas, cependant, des poteaux, des fosses, etc., érigés autrefois par des arpenteurs chargés de dresser des plans, ont été trouvés couverts d'eau.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 49.—Ce township est situé entre le chemin de Battleford à Edmonton et celui de Wetaskiwin à Battleford. Ce dernier est généralement en meilleur état, mais il n'est pas aussi fréquenté que l'autre. Le sol consiste en une épaisse couche de marne noire avec sous-sol de glaise, et il serait de première qualité si sa surface n'était pas aussi accidentée. Il est propre à la culture mixte. La coulée du Bison s'étend à partir de la limite sud de la section 2 vers le nord-ouest, et quitte le township à la limite ouest de la section 30. Au nord et à l'est de la coulée le pays est accidenté avec des étangs, des marécages et des pièces couvertes de broussailles et de peupliers. Au sud et à l'ouest de la coulée la surface est encore plus accidentée, et bien que les collines n'atteignent jamais une hauteur de plus de 50 pieds en moyenne elles sont très escarpées, et sur le versant nord-est ordinairement couvertes de broussailles. Des observations complètes faites sur place et des dessins esquissant chaque colline et dépression seraient imparfaits et confus. Il semble impossible de représenter la configuration de chaque côté de la ligne, vu qu'il n'y a rien de régulier dans les contours soit des collines, soit des dépressions, excepté cependant la coulée du Bison. Il y a plus ou moins de broussailles et de jeunes peupliers sur toute l'étendue du township. Dans l'angle sud-ouest on trouve des touffes d'arbres assez gros pour faire du bois de construction. L'eau est fraîche, et celle des petits étangs est généralement permanente. La coulée du Bison est drainée au sud, à partir de la section 21, tandis que l'eau à partir de la section 20 se dirige vers le nord-ouest. Il n'y a pas de cours d'eau et pas d'inondation. Il n'y a pas non plus de chutes, de rapides ou de puissance hydraulique. Le climat est le même que celui du nord de l'Alberta. La seule gelée a eu lieu vers le 15 juin, mais elle n'a pas causé de dommages apparents. Le bois est le seul combustible, et l'on peut s'en procurer en petite quantité dans chacune des parties du township. Il n'y a ni charbon, ni lignite, ni carrières de pierre ni minéraux. En fait de gibier, tout ce que nous avons vu consiste en canards sauvages, oies et quelques chevreuils. Selon les apparences la moitié de la surface du township est couverte de broussailles, tels que saules à bison, buissons saskatoon, rosiers, etc.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 50.—Le vieux chemin de Battleford-Edmonton passe à travers la partie nord-est du township, et les arpenteurs du chemin de fer Canadian-Northern ont un

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 9.

chemin qui traverse le township et qui se rend jusqu'à Edmonton et Wetaskiwin en passant par Vègreville. Toute les routes sont en mauvais état durant les années où la température est humide, mais durant les saisons de sécheresse elles sont en bon ordre. Le sol au nord du creek au Bouleau est une marne sablonneuse dans les bas-fonds, avec des collines de sable léger, et en certains endroits de sable mouvant. Au sud du creek au Bouleau et au nord de la ligne d'intersection méridionale le sol est de première qualité et n'est pas trop raboteux, tandis que celui au sud de la dite ligne est aussi bon mais montueux. J'ai vu dans ce township le meilleur terrain que j'aie jamais arpenté. Il est très propre à l'agriculture. La surface est généralement en prairie, quoiqu'il y ait une étendue de terrain d'environ 40 acres couverte de liard et de bouleaux dont le diamètre moyen est de 9 pouces. Elle se trouve dans les sections 28 et 29. Ce bois, qui est environné de collines de sable et de marais, n'est pas endommagé par le feu. Le bois que l'on trouve dans les autres parties du township est comparativement petit et sans valeur, à l'exception de quelques touffes d'arbres le long du creek au Bouleau. Sur les bords de ce creek il y a des marécages où le foin abonde, mais cette année ils ont tous été inondés. Le foin est très commun dans les marais ; et on le trouve dans les sections 19, 20 et 21, qui couvrent une étendue d'environ 60 acres. L'eau est fraîche ; celle du creek au Bouleau est particulièrement potable. Ce creek mesure, en moyenne, 8 pieds de largeur ; il a 1 pied de profondeur et un courant de 3 milles à l'heure. Les terres à foin susmentionnées sont sujettes aux inondations, mais de quelques pouces d'eau seulement. On pourrait obtenir une puissance hydraulique de ce creek à l'extrémité nord du township, parce que les bords en sont élevés, le courant rapide, et un barrage pourrait être construit de façon à donner une pression hydraulique considérable. Le climat est le même que dans les environs d'Edmonton. Pendant que nous étions occupés à arpenter nous n'avons pas eu connaissance de gelées d'été dans ce township (juin et juillet). Le bois est le seul combustible dans le township, et on le trouve en très petites quantités. Il n'y a ni houille, ni lignite, ni carrières de pierre. Il n'y a pas de minéraux qui aient une valeur économique dans tout ce township, en tant que je sache. Nous avons vu des poules de prairie, des canards et quelques chevreuils. La ligne du chemin de fer Canadian-Northern traverse ce township et nous n'avons rencontré qu'un seul squatter dans le quart nord-est de la section 36.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 51.—Pour arriver à ce township il faut suivre la route à partir du lac Whitford, ou le nouveau chemin sur le tracé du chemin de fer entre la colline du Malade et Vègreville. Jusqu'à Vègreville ce chemin est assez bon, mais de là à Edmonton il est en très mauvais état. Le sol est de marne noire de 2 à 15 pouces de profondeur avec un sous-sol argileux en certains endroits, et de sable et de gravier dans d'autres. Je ne crois pas que le sous-sol soit de première qualité. Le sol est couvert d'une forte croissance d'herbe de prairie propre à l'élevage des bestiaux, et s'il était défriché et cultivé il produirait d'excellentes récoltes de grain et de racines. On pourrait désigner la surface sous le nom de prairie boisée et embroussaillée, vu que le bois de prairie et les broussailles se trouvent en abondance dans presque toutes les sections de ce township, qui est accidenté et en quelques endroits montueux. La partie sud de la rivière Vermillon est plus ouverte que celle du nord. Le terrain est plus raboteux et montagneux au nord, avec une croissance plus accentuée de peupliers et de broussailles. La vallée de la rivière Vermillon semble plus favorable au foin durant la saison de sécheresse, car on peut en faucher deux tonnes par acre quand la saison est exempte d'humidité et propre à la récolte. Il est de même qualité que le foin des marais et l'herbe sauvage. L'eau que nous avons trouvée dans tous les étangs, lacs et marais était bonne. Il y a à la surface du sol de l'eau provenant de la pluie et de la neige fondue. L'eau de la rivière Vermillon n'est pas bonne, car elle est légèrement alcaline. Le climat ressemble à celui d'Edmonton ; il n'y a pas eu de gelées d'été à partir du 1er juin jusqu'au 30 août 1903. Le combustible qui est le plus à la

portée est le peuplier, que l'on trouve un peu partout dans le township. Il n'y a pas de carrières de pierre, mais nous avons trouvé des cailloux sur le sommet de quelques-unes des collines et dans le lit des creeks. Je n'ai pas trouvé de minéraux de valeur économique dans le township. Le gibier consiste en lapins et poules de prairie, durant l'été on voit des canards et des oies en grand nombre. On trouve du peuplier qui atteint jusqu'à 12 pouces de diamètre dans le quart nord-est de la section 36. Il y a des brûlés et du chablis dans le quart sud-est de la section 24, et des peupliers dans le quart sud-est de la section 5. Dans les sections 11, 12, 13, 26, 27, 33, 34 30 et 19 on trouve du peuplier variant en diamètre de quatre à huit pouces.—*Robert W. Lendrum, A.T.F., 1903.*

Township 52.—La meilleure manière d'arriver à ce township est de prendre la orute du lac Whitford, qui est en assez bon état durant la saison de sécheresse. Le sol au nord consiste en une couche de marne noire avec sous-sol de glaise variant de deux à quinze pouces d'épaisseur, tandis qu'au sud le sous-sol est sablonneux et graveleux. Au nord et à l'est la surface est raboteuse et montueuse, et accidentée en maints endroits ; au sud elle est très accidentée. Il y a un grand lac près de la limite du township, sur les sections 13 et 14, et un autre sur les sections 26 et 27 ; je les ai traversés tous deux. Ce township est propre à la culture mixte ; le terrain au sud et à l'ouest n'est qu'une prairie avec des massifs de taillis et de broussailles. Au nord et à l'est les broussailles s'accentuent. Il y a des bosquets de peupliers un peu partout dans les diverses sections. On peut faucher du foin dans le voisinage des marécages et des lacs. Nous n'avons pas vu de prés à foin de grande étendue, excepté dans les terres basses et planes qui sont à proximité immédiate de la rivière Vermillon. Il y a de l'eau en abondance ; celle que nous avons trouvée dans les creeks, les lacs et les étangs est bonne, et je crois qu'elle est permanente. Nous n'avons pas vu de chute d'eau. Le climat est à peu près le même que celui d'Edmonton. Il n'y a pas eu de gelées d'été entre le 20 mai et le 23 août. Le combustible le plus facile à se procurer est le peuplier, que l'on peut trouver dans chacune des sections. Le gibier consiste en poules de prairie, canards sauvages et des oies. Il n'y a pas de roche en place, mais on peut trouver des cailloux sur n'importe quel sommet des collines.—*R. W. Lendrum, A.T.F., 1903.*

Township 57.—Ce township est situé à quelques milles seulement au sud du chemin de Daim-Rouge à Battleford, et l'on peut y arriver facilement. Le sol est en grande partie composé de marne noire sablonneuse de 6 à 15 pouces d'épaisseur, et il est de première qualité. Le sol, à l'angle nord-est, n'est que de l'argile durcie sur un plateau où coule la rivière Ribstone ; il est de troisième qualité. Une partie de la surface est une prairie inégale, très accidentée et très raboteuse, s'élevant à des hauteurs considérables que l'on nomme collines du Nez; elle est entrecoupée de nombreux ravins profonds et bien boisés. Le bois consiste en peupliers et en baume de Gilead, variant de 6 à 10 pouces de diamètre, et n'est propre que pour le chauffage et pour les constructions légères. Il y a du bon foin au fond des ravins ; l'herbe est très abondante et longue. L'eau est rare, attendu qu'il n'y a qu'une rivière, la Ribstone, dans tout le township. Il y a beaucoup de bois de chauffage dans les nombreux ravins boisés. Aucun indice de veines de charbon ou de lignite n'a été découvert. Il n'y a pas de chutes ou de rapides dans ce township. On n'y voit ni carrières de pierre ni minéraux.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Rang 10.

Township 2.—Ce township est bien drainé par la rivière au Lait, qui coule à l'est à travers la partie nord et il est plus ou moins accidenté par des coulées qui s'étendent dans la vallée. Ces coulées servent d'excellents refuges aux bestiaux. Ce townhip est plutôt propre à l'élevage. Le foin est de bonne qualité et le sol est de première et de deuxième classes.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 10.

Township 37.—Ce township n'est situé qu'à quelques milles du chemin principal qui conduit de Daim-Rouge à Battleford. Le sol consiste en une couche épaisse de marne noire avec sous-sol de glaise, et il est tout de première qualité, à l'exception de quelques sections qui sont de deuxième qualité. La végétation est riche. La surface est une prairie ouverte dans sa moitié ouest et montueuse dans l'est. Il n'y a pas de bois dans le township. On trouve une certaine quantité de foin aux alentours des marais. La bonne eau est rare. On trouve de la bonne eau dans les marais herbeux ainsi que dans un cours d'eau qui coule dans l'est à travers le township et qui se jette dans la rivière Ribstone au pied des collines du Nez. Nous n'avons trouvé ni houille ni lignite, ni de carrières de pierre ni minéraux. Le seul gibier que nous avons vu est l'antilope des collines du Nez.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le chemin des ranches allant à Blackfalds ainsi qu'aux autres endroits le long de la ligne de chemin de fer au nord de Daim-Rouge traverse la partie nord de ce township. La surface est très légèrement accidentée, mais se termine au nord par une pente douce. Dans la moitié nord du township il y a une assez grande quantité de peupliers et de broussailles. Le sol est une couche de marne noire sur sous-sol de glaise. Il n'y a pas beaucoup de marais dans ce township, excepté dans la partie sud, et le foin est rare durant la saison de sécheresse. L'eau des lacs est alcaline, mais celle des marais est fraîche. Il n'y a pas de cours d'eau. Autant que j'ai pu en juger, le combustible est rare. Je n'ai vu ni carrières de pierre ni minéraux. Il y a des poules de prairie et des canards ; en automne on y voit des oies.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive à ce township par le chemin de Wetaskiwin, Lacombe ou de Daim-Rouge, mais il n'est pas en bon état. Le sol est assez bon dans l'ensemble, mais il est beaucoup accidenté par les collines, les ravins, et par la vallée de la rivière Bataille. Il est propre à l'élevage. Ce township est une prairie plus ou moins couverte de touffes éparses de peupliers et de saules. Le seul bois, le peuplier, est petit, excepté dans la vallée de la rivière, où l'on peut se procurer du bois de construction. Le township est entrecoupé de larges coulées et de marécages qui produisent une grande quantité de foin. Les lacs sont plus ou moins alcalins; l'eau est bonne pour les bestiaux, mais elle n'est pas potable pour l'homme. Elle est permanente. Il y a plusieurs bonnes sources qui se jettent dans la rivière Bataille. Cette rivière offre une provision inépuisable de bonne eau. Elle a une chaîne et demie de largeur, de trois à dix pieds de profondeur, avec un courant d'environ un mille et demi à l'heure. Quelques-unes des terres basses de la vallée sont sujettes à être couvertes d'un pied d'eau environ. La rivière n'offre pas de puissance hydraulique utilisable. Le peuplier, comme bois de chauffage, peut être obtenu dans les touffes d'arbres éparses dans tout le township. Nous n'avons trouvé ni veines de charbon, ni carrières de pierre, ni minéraux ayant quelque valeur économique. Les oiseaux sauvages et les poules de prairie abondent. Il y a auss des lapins et un nombre assez considérable de chevreuils.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On arrive à ce township par la route mentionnée dans le rapport concernant le township 45, rang 11, à l'ouest du quatrième méridien. A l'ouest et au centre le sol se compose de marne noire sur un sous-sol d'argile ou de marne argileuse. La partie est est rocailleuse et graveleuse. De temps à autre on trouve un quart de section propre à la culture mixte, mais la majeure partie n'est propre qu'au pâturage. La surface est en grande partie une prairie accidentée, avec des touffes éparses de peupliers et de saules entrecoupées, de nombreux ravins et coulées. En fait de bois, il n'y a que des peupliers de deux à quatre pouces de diamètre, et des saules que l'on trouve en touffes éparses sur le versant sud des ravins principalement, dans la moitié nord du township. On trouve dans la partie nord des arbres de 8 à 10 pouces de diamètre. Il y a un marais à foin d'une étendue de dix acres dans la section 34; un autre de la moitié de cette étendue dans la section 32, et il y a quantité

de marais où l'on peut récolter du foin durant la saison des chaleurs. Il n'y a pas de provisions permanente d'eau ; les nombreux étangs et les lacs sont alcalins. Nous avons vu deux sources dans les sections 10 et 11, mais l'eau en est très mauvaise. Vu les pluies abondantes, il y a abondance d'eau fraîche dans les marécages, qui en été se dessèchent. Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township. Le climat est froid et humide, mais il n'y a pas encore eu de gelées (juillet). Le seul combustible est le peuplier et le saule. Il n'y a ni charbon, ni lignite, ni carrières de pierre, ni minéraux. Il y a des poules de prairie, des canards et des lapins. *Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous avons atteint ce township en passant par Wetaskiwin, de là par la route de la rivière de la Pierre-à-Pipe, du creek Pierreux et de la colline Ronde, situés sur le chemin de Battleford à Edmonton, dans le township 48. Nous avons suivi cette route jusqu'au township 48, rang 13. Nous nous sommes ensuite dirigés vers le sud-est jusqu'au township 46, rang 12 ; de là à travers les rangs 12 et 11 du township 46 jusqu'au rang 10. Le chemin est en très mauvais état, attendu qu'il traverse nombre de marécages qu'il est impossible de contourner. Le sol est composé de marne noire d'une épaisseur de six pouces à deux pieds, avec sous-sol de glaise, et produit de la bonne herbe de prairie. La surface est accidentée et montueuse ; c'est une prairie parsemée de saules et de peupliers qui ne sont pas assez gros pour en faire du bois de construction. On peut récolter du bon foin à partir du nord de la partie centrale jusqu'au lac Craven, où la surface du sol est onduleuse et où les seules broussailles sont composées de saules. Il y a du bon foin dans les autres parties, mais là les massifs sont plus épais et la surface plus raboteuse. Il y a du pâturin des prés, mais l'herbe à lien domine. Il y a plusieurs étangs d'eau fraîche qui sont constamment approvisionnés par les pluies continuelles. On peut trouver de l'eau en creusant des puits peu profonds. Il n'y a pas de cours d'eau, et par conséquent aucun danger d'inondation. Le climat est doux et humide, car il pleut presque tous les jours et la rosée est abondante. Il y a eu des gelées tardives vers le 25 mai, et des gelées hâtives vers le 20 septembre. Le seul combustible est le peuplier et le saule, épars dans tout le township. Il n'y a aucun indice de charbon, de lignite, de carrières ou de minéraux. Il y a profusiin de canards, de poules de prairie et d'oies. Ce township est plutôt propre à l'élevage des bestiaux.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On peut arriver à ce township par le chemin de Battleford, qui passe à quatre milles du township 48, rang 11. Le sol est composé de marne noire d'une épaisseur variant de 4 à 18 pouces sur un sous-sol d'argile sablonneuse ou d'argile durcie. Quoique le sol soit rocailleux en certains endroits, il peut être cultivé avec profit. Ce township est quelque peu montueux en certains endroits. Il y a dans la partie centrale de ce township trois collines remarquables dont les versants nord sont couverts de peupliers et de saules. Les touffes de saules et de peupliers ne sont propres qu'au bois de chauffage. Le bon foin abonde dans les marais et marécages. L'herbe pousse en abondance sur les versants des collines. Il y a de la bonne eau dans presque tous les étangs et marais. Il n'y a dans ce township aucun cours d'eau, aucune carrière de pierre, et je n'ai pas trouvé de traces de minéraux durant l'arpentage. Il y a dans ce township trois lacs d'une assez grande étendue, savoir, le lac Markus, le lac n° 1 et le lac n° 2. Les loups de prairie, les renards, les blaireaux et les lapins semblent exister ici en grand nombre. Quant aux oiseaux, il y a du canard de diverses espèces, des grues, des poules de prairie et des perdrix. On peut ouvrir des chemins dans toutes les directions à un coût relativement minime. Les colons trouveront ici tout ce dont ils ont besoin.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—Ce township est traversé par le chemin de Battleford-Wetaskiwin, qui est bon durant la saison de sécheresse, mais qui est presque impraticable durant la saison humide. On arrive à Edmonton par la route de Vègreville et de Fort-Saskatchewan, mais ce chemin est bien plus long et bien plus mauvais que celui de Wetas-

kiwin. Le sol est généralement composé d'une épaisse couche de terre noire sur un sous-sol argileux, et il serait de première qualité pour l'agriculture n'étaient la nature montueuse de la contrée et les nombreux étangs. C'est pourquoi je l'ai classé en grande partie dans la catégorie des terrains de deuxième qualité. Il est spécialement propre au pâturage, à cause de sa surface accidentée et des lots couverts de massifs et de broussailles qui offrent aux animaux un excellent abri. Le bois est de petite dimension, et à l'exception du tiers du township à l'est il n'y en a virtuellement pas. Celui que l'on trouve dans la partie est est petit, ayant un diamètre moyen de quatre pouces ; on le trouve en petites touffes de peu d'étendue. Il est difficile et même impossible d'esquisser le paysage, car les plis du terrain sont tellement profonds et irréguliers que l'œil ne peut embrasser à la fois qu'une petite étendue, quelque soit l'endroit où l'on se place. Il n'y a pas de terre à foin dans le township, mais pendant cette saison une excellente récolte de foin et de vesce pourrait être faite sur les collines. L'étendue de la récolte cependant serait limitée par les accidents de terrain : étangs, broussailles, etc. La seule eau potable qu'il y ait se trouve dans les étangs, mais ceux de ces derniers dont l'eau est permanente sont légèrement alcalins. Le climat est le même que dans le nord de l'Alberta. Les seuls incidents désagréables qui nous soient arrivés ont été une tempête de neige les 19 et 20 mai et une légère gelée le 15 juin. Le bois est le seul combustible, et l'on peut s'en procurer en petites quantités partout dans le voisinage. Il n'y a dans le township ni houille, ni carrières, ni minéraux, en tant que j'ai pu m'en assurer. Des poules de prairie, des canards et quelques oies ont été vus dans le township. Au commencement du mois de mai un feu de prairie a détruit une quantité considérable de broussailles, ainsi que les nids des poules de prairie et des canards. De fait, très peu de poules ont survécu à l'incendie, et des milliers d'œufs ont dû avoir été détruits. Il n'y a pas de squatters dans ce township.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 49.—Ce township est situé entre le chemin de Battleford-Edmonton et celui de Battleford - Wetaskiwin ; on y arrive sans difficulté par ces deux chemins. Celui de Wetaskiwin est le meilleur des deux. Ils sont bons tous les deux durant la saison sèche, mais ils sont impraticables durant la saison des pluies. Les sol est composé d'une couche de marne noire sur un sous-sol de glaise, mais vu sa surface accidentée et le nombre d'étangs il est plus propre à l'élevage qu'à la culture. La surface est une prairie couverte de broussailles qui deviennent plus épaisses vers le côté est, où l'on trouve des arbustes de quatre pouces de diamètre. Très peu de ce bois servirait à la construction. Il n'y a pas de foin, excepté de l'herbe de prairie qui croît en profusion sauf dans les endroits où il y a des broussailles ou de l'eau. L'eau des lacs et des étangs est bonne. Il n'y a pas de ruisseau, et par conséquent pas d'inondation. Le climat est pareil à celui d'Edmonton. Il y a eu une légère gelée en juin. Le bois est le seul combustible, et on le trouve en petites quantités dans la prairie environnante. Il n'y a ni veines de houille, ni carrières de pierre, ni minéraux. Le gibier consiste en poules de prairie et en canards sauvagts. L'eau des lacs et des étangs était très haute au moment de l'arpentage, et plusieurs des étangs qui paraissent sur le dessin pris sur place sécheront indubitablement dans les chaleurs. Un grand nombre d'étangs sont, je crois, permanents. Il n'y a pas de colons dans ce township.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 50.—On arrive à ce township soit d'Edmonton, de Strathcona ou de Wetaskiwin par le chemin de Vègreville. Les arpenteurs de la lignt du chemin de fer Canadian-Northern ont un chemin à part qui est en très bon état. Le sol est quelque peu sablonneux au centre, mais il est meilleur au nord et au sud. Il est propre à la culture mixte, mais pour cela même il est regardé comme étant de deuxième qualité. La surface est une prairie accidentée couverte de broussailles. Les extrémités nord et sud sont un peu couvertes de brousse. La partie nord est à moitié couverte de taillis de peupliers et de saules d'une hauteur moyenne de 12 pieds. Il y

a peu de haute futaie dans le township, mais il y a beaucoup de brûlé çà et là dans les taillis. On peut faucher du foin en quantités limitées dans la vallée du creek au Bouleau. Ce creek est large d'environ six pieds, il a deux pieds de profondeur, et son cours s'étend surtout à travers une vallée marécageuse. Son courant est d'environ trois milles à l'heure. Les marécages sont sujets à être inondés, mais ils ne sont apparemment jamais à sec, de sorte que l'effet d'une inondation ne serait pas beaucoup remarquée. Il n'y a pas de puissance hydraulique utilisable. Les gelées d'été sont inconnues, le climat étant à peu près le même que celui d'Edmonton. Le peuplier sec est le seul combustible; il y en a assez dans le township pour les besoins des colons pendant plusieurs années. Il n'y a ni charbon, ni lignite, ni carrières de pierre dans le township. Aucuns minéraux ayant une valeur économique quelconque n'ont été trouvés jusqu'à présent. On y a vu des poules de prairie, des canards et quelques chevreuils. Le creek au Bouleau entre dans le township près de l'angle sud-est et en sort par le centre, du côté est. Un tracé de la ligne du Canadian-Northern passe au sud et presque parallèle au creek et il y a un chemin qui suit la ligne établie. Il n'y a pas de colons ni d'éleveurs dans ce township.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 51.—La route pour atteindre ce township est celle qui part d'Edmonton pour aller à Fort-Saskatchewan; de là à Vègreville, puis, en suivant le sentier, on arrive à ce township. La route de Fort-Saskatchewan à Vègreville est en très mauvais état. A partir de Vègreville jusqu'à ce township elle est assez bonne le long de la route établie par les arpenteurs de la ligne du Pacifique Canadien. Le sol est composé d'une marne noire variant de 1 à 18 pouces d'épaisseur. Dans la partie nord du township le sous-sol est d'argile ou de sable argileux; dans le sud, il est de sable et de gravier. La surface est très accidentée et montueuse dans les parties est et sud-ouest; le milieu est accidenté et marécageux, couvert de taillis de peupliers et de saules, avec des clairières et de la prairie nue. Dans les sections 19, 29, 30, 31 et 32 il y a des peupliers qui mesurent en moyenne cinq pouces de diamètre et qui sont propres à la construction et aux clôtures. On trouve du foin aux alentours des marais dans les sections 14, 15, 18, 19, 20, 22 et 29 ; c'est plutôt de l'herbe de marais ; la quantité est incertaine, et varie chaque année, selon que la saison a été sèche ou humide. L'eau des mares et des marais est assez saine, mais elle contient un peu d'alcali. Dans les années pluvieuses cette eau est en grande abondance; mais je suis porté à croire que l'eau de surface doit être assez rare quand la température est très chaude. Il serait très facile de se procurer de l'eau presque partout en creusant des puits. Je n'ai pas remarqué qu'il y eut des pouvoirs hydrauliques. Les conditions climatériques de ce township sont à peu près les mêmes que celles d'Edmonton ou de Strathcona. Je n'ai vu aucune différence. Une couche de neige d'une épaisseur de six pouces est tombée le 21 mai 1903, et d'une épaisseur de quatre pouces le 2 octobre; mais ces neiges ont fondu dans le cours de vingt-quatre heures et le beau temps a suivi. Il y a eu une gelée destructive le 25 août, qui a anéanti les pommes de terre, l'avoine, le blé, etc. Le peuplier est le bois de chauffage que l'on se procure le plus facilement; on en trouve dans toutes les sections. Mais il n'y en a que pour quelques années. Il y a une veine de lignite sur le côté nord de la rivière Vermillon, dans la section 7. Il n'existe aucune carrière dans le township, mais on trouve de gros cailloux sur le sommet de plusieurs coteaux. Les différentes espèces de gibier comprennent les poules de prairie, les perdrix, les canards et quelques lapins.—*R. W. Lendrum, A.T.F., 1903.*

Township 52.—La surface de ce township est rude et montueuse, irrégulière en beaucoup d'endroits, couverte de broussailles de saule et de peuplier ; il y a des éclaircies ici et là. On y arrive par le chemin de Vègreville ; puis de ce dernier endroit à travers le pays par le coteau du Malade au nord du lac au Bouleau, puis au creek du Bouleau à travers un bourbier qui est près de ce creek, endroit qui est dange-

reux pour les voitures, et de là au township 51, rang 10. Le sol est composé d'une terre grasse et noire reposant sur un sous-sol de glaise. La terre de surface a une épaisseur de trois à quinze pouces. Ce township se prêtera mieux aux pâturages qu'à la culture, vu sa nature montueuse et accidentée. Il y a deux petits bois d'épinettes, un sur les sections 13 et 14, et l'autre sur les sections 22 et 23; on y trouve des arbres d'un diamètre de 6 à 18 pouces, et avec lesquels on peut faire du bois de sciage. Je pense que toute cette épinette peut donner à peu près trois cent mille pieds de bois, mesure de planche. Il y a un grand nombre de bouquets de peuplier par-ci par-là ; on peut s'en servir pour la construction, les clôtures et le chauffage. On peut y récolter du foin en petite quantité dans plusieurs marais. Je n'ai pas vu de prairies d'une grande étendue. A mon point de vue il y a de l'eau suffisamment; elle est douce et bonne, et il doit y en avoir durant toute l'année. La rivière Vermillon pénètre dans ce township sur la section 34, traverse les sections 27, 26, 23, 24, et l'abandonne sur la section 13. C'est un cours d'eau d'une largeur de 80 à 100 chaînons, d'une profondeur de 6 à 8 pieds, avec un courant d'une vitesse d'à peu près deux milles à l'heure. J'en ai trouvé l'eau bonne. C'est un ruisseau qui serpente beaucoup, et le long des coudes et détours il y a des terrains bas où l'on peut récolter du foin. Je n'y ai pas vu de rapides suffisants pour y faire un barrage pour un moulin. C'est à peu près le même climat que celui du district d'Edmonton. Le peuplier, que l'on peut se procurer dans chaque section, sert de bois de chauffage. J'ai vu de la roche sur la frontière est de la section 14 ; c'est du grès rouge, et des gros cailloux se trouvent sur presque tous les coteaux. Le gibier se compose de canards, poules de prairie et lapins. —*R. W. Lendrum, A.T.F., 1903.*

Rang 11.

Township 2.—Ce township est bien arrosé par la rivière au Lait ; il y a aussi un ruisseau qui se jette dans cette rivière et coule à travers la coulée du Cheval-Mort, que l'on appelle aussi la coulée du lit de la Vieille-Rivière. La rivière coule au milieu du township en gagnant l'est. Le long de cette rivière il y a des endroits propres à l'élevage ; c'est d'ailleurs ce à quoi le township se prête le mieux. L'herbe y est excellente, et la terre est de deuxième qualité.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—On parvient facilement à ce township, vu que la route principale de Daim-Rouge à Battleford le traverse de l'ouest à l'est. Le sol, sur un tiers des hauteurs du township, se compose de marne noire sablonneuse sur un sous-sol d'argile ; il est de première qualité et se prête bien à l'agriculture; les autres deux tiers du township, comprenant les terrains bas, se composent d'un sol de qualité bien inférieure; une marne noire mêlée d'alcali, et quelquefois de sable, et bonne tout au plus à l'élevage des animaux ; c'est une terre de troisième qualité. La surface est une prairie découverte et ondulée dans le tiers du township qui comprend les terrains élevés; dans les autres deux tiers du township, renfermant les terrains bas, c'est une prairie unie; il n'y a pas de gros bois nulle part. Il y a du foin en grande quantité aux alentours du lac qui est situé dans la partie basse du township et dans les marais. L'eau est rare ; on en trouve seulement dans les marais et dans un ruisseau qui part du lac des Prés du côté nord pour aller se jeter dans la rivière Bataille. L'eau du lac des Prés contient de l'alcali ; elle a une profondeur d'un à six pieds. Il n'y a pas de chutes d'eau ou de rapides dans le township ; pas de bois de chauffage ; mais on peut en avoir dans le township situé au nord, le long de la rivière Bataille. Nous n'avons découvert aucune veine de houille ou de lignite. Nous n'avons trouvé dans le township ni carrières ni minéraux.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Le meilleur moyen pour arriver à ce township est de suivre le chemin au nord de la rivière Bataille. Cette route n'est pas bien entretenue. Le sol est de première et de deuxième qualités ; il consiste généralement en une marne sablonneuse avec sous-sol glaiseux ou sablonneux. Il se prête bien à la culture et

à l'élevage des animaux. La surface est plus ou moins recouverte de bouquets de peupliers et de saules dispersés çà et là; il y a aussi une énorme quantité de broussailles, surtout dans la partie nord du township. La partie sud est plus découverte. Il y a quelques petits peupliers, mais en bien petit nombre. Les prairies à foin de quelque importance sont très rares dans ce township. Il n'y a pas de cours d'eau; mais il y a plusieurs grands lacs dans lesquels l'eau est plus ou moins mêlée d'alcali; cette eau, qui peut servir pour les animaux, n'est pas assez pure pour les besoins domestiques. Les terrains ne sont pas exposés à être inondés. Un grand bourbier au sud contient de l'eau fraîche; dans les petites mares l'eau est bonne aussi. Il y a aussi un petit ruisseau—dans une coulée au nord du township—dans lequel l'eau est douce. Il n'y a pas de chutes d'eau dans le township. Il n'y a pas eu de gelées durant l'été ; le climat semble bien favorable à la culture. On peut se procurer du peuplier comme bois de chauffage sur les bords de la rivière Bataille; ce n'est pas bien loin. Nous n'avons pas trouvé de houille, de carrières ou de minéraux. Les poules de prairie, les canards, les oies, les grues et les cygnes y foisonnent. Il y a aussi quelques daims.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 41.—On arrive assez facilement à ce township par un chemin de voitures de Wetaskiwin, la station la plus proche du chemin de fer Calgary et Edmonton, et distante d'environ 110 milles du township. Jusqu'à la distance de 25 milles du township, plusieurs colons se sont établis le long de la route; quand la température n'est pas trop humide on peut circuler dans ce chemin avec des charges assez lourdes, vu qu'il y a des ponts sur tous les ruisseaux et que les côtes ont été rendues moins raides. L'endroit le plus difficile est la traverse d'un marais fangeux sur la section 25, dans le township 41, rang 13. La nature du sol dans les deux rangées sud des sections est généralement de première qualité, quoiqu'il y ait beaucoup de mares et marécages autour desquels ont poussé des saules en grande quantité. Une chaîne de coteaux couvre à peu près un tiers du township. Si l'on arrive du côté sud, les coteaux présentent une montée assez raide jusqu'à une hauteur variant de 100 à 150 pieds ; le plus élevé de ces coteaux est situé sur le quart nord de la section 17, alors qu'il a une hauteur de 200 pieds; il est connu sous le nom de " coteau Flagstaff ". Du côté nord, la descente se fait graduellement; le bas de ces coteaux est assez difficile à décrire. Plusieurs ravins traversent la partie est du township. Quoique les approches de ces ravins ne soient pas très abrupts, cela suffit cependant pour y empêcher la culture. Les vallées au fond de ces ravins contiennent des mares et des sources qui sont souvent fortement imprégnées d'alcali: ceci est spécialement le cas dans la partie nord. La moitié sud du township est assez bien boisée avec du peuplier qui a jusqu'à 10 pouces de diamètre; beaucoup de ce bois est devenu desséché par suite des feux de forêts. La partie boisée du township ne comprend pas plus que 15 pour 100 de toute sa superficie. Il y a de bons pâturages pour les bestiaux et les chevaux sur les coteaux. Le haut de ces coteaux prend plutôt la forme d'un plateau interrompu par des ravins, puis il y a une chaîne de collines qui se termine par une descente facile du côté nord. La rangée est des sections, qui ne sont pas coupées par les ravins, possède aussi un sol de première qualité. La moitié nord du township consiste surtout en une prairie découverte, avec de nombreuses mares contenant de l'alcali. Vu les pluies excessives de cette année et de plusieurs des dernières années, il n'existe plus de prairies à foin; on a été forcé de couper le foin sur les coteaux, où il y en a beaucoup moins que sur les terrains bas ; le foin est cependant plus nutritif que celui des terrains bas, qui est beaucoup plus gros. A tout prendre, je crois que ce township se prête mieux à l'élevage des animaux qu'à la culture des céréales. Cet été, il y a de l'eau en abondance. On dit qu'une source d'eau vive existe immédiatement au nord du coteau Flagstaff ; elle serait probablement sur la section 20. L'eau que l'on trouve sur le côté sud des coteaux dans les marais est d'une qualité supérieure à celle qu'il y a sur le côté nord, laquelle est plus ou moins imprégnée d'alcali. Il n'y a pas eu de gelées durant l'été avant le premier septembre. Il n'y a aucun combustible, si ce n'est

ce bois debout dont nous avons parlé plus haut ; c'est du bois desséché par le feu ; les plus gros de ces arbres sont au pied des coteaux dans le quart sud-ouest du township. Il n'y a pas de carrières ou de minéraux d'une importance quelconque. Il y a beaucoup de gibier, tel que canards et poules ; on y trouve aussi des lapins dans les taillis de peupliers. S'il faut s'en rapporter aux traces que nous avons aperçues, il doit y avoir beaucoup de daims; nous n'en avons cependant pas vu. On m'a dit qu'un sauvage en avait tué quatorze sur les coteaux l'été ou l'hiver dernier. Un chemin construit au printemps dernier permet de voyager du dépôt de la malle n° 1 sur la rivière Bataille au dépôt n° 1 sur le ruisseau de Fer, et traverse le quart sud-est du township dans une direction nord-est.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On peut arriver à ce township par la route de Wetaskiwin, *via* Rosenroll et Heatherbrae, puis par la route du ruisseau de Fer, tel qu'exposé dans le rapport sur le township 45, rang 14, à l'ouest du quatrième méridien. On peut aussi y arriver par le chemin de Lacombe, mais, je ne connais pas cette route. Le sol consiste surtout en terre grasse avec sous-sol de glaise ; il est de deuxième et de troisième qualités. Deux vallées traversent ce township en ligne diagonale, l'une de la section 29 à la section 13, alors qu'elle abandonne le township; l'autre commence à la section 17, et laisse le township près du coin sud-est de la section 1, traversant la frontière de l'est; sur ce parcours on rencontre beaucoup de lacs et de mares. Le pays se compose d'une prairie onduleuse, couverte de massifs de saules et de petits peupliers de 2 à 4 pouces de diamètre; ces massifs sont plus nombreux dans la moitié nord-ouest du township. Il y a plus ou moins de foin le long des vallées mentionnées plus haut; mais il n'y a pas de bons marais à foin sur le township. Il n'y a pas de cours d'eau; l'eau dans les mares sur les coteaux est fraîche; mais celle qu'il y a dans les lacs ou les mares des vallées est salée ou fortement imprégnée d'alcali. Durant la première quinzaine du mois de juillet il est tombé de la pluie en grande quantité, mais il n'y a pas eu de gelées durant l'été. Les seuls bois de chauffage sont le saule et le peuplier; il n'y en a pas beaucoup d'assez gros pour s'en servir. Pas de houille ou de lignite. Pas de carrières; quelques pierres de surface seulement. Pas de minéraux de valeur. Le gibier comprend les canards sauvages, les poules de prairie et le pluvier.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous avons atteint ce township par la route de Wetaskiwin, en passant par le ruisseau de la Pierre-à-Pipe, Rosenroll, le ruisseau Pierreux et la colline Ronde où nous avons rejoint le chemin de Battleford et Edmonton. Nous avons suivi cette route jusqu'à ce que nous ayons atteint le township 48, rang 13. Nous nous sommes alors dirigés du côté sud-est vers le township 46, rang 12, et de là vers l'est au rang 11. Les chemins sont très mauvais, vu qu'ils traversent plusieurs marais et des bourbiers. Le sol de ce township consiste en une terre grasse et noire avec un sous-sol de glaise. Il y a cependant du gravier entre les lacs Hattie et Vernon. Il y pousse une herbe très épaisse; quelques parties de ce township se prêtent bien à la culture, mais presque partout les pâturages réussiront mieux. La surface est une prairie d'abord ondulée, puis montueuse, excepté dans les sections 16, 20, 21 et partie des sections 28 et 29 qui sont accidentées. Il y a des saules et des peupliers dispersés dans tout le township, excepté dans les sections susmentionnées, qui sont découvertes. Le bois consiste en saule et en peuplier distribués un peu partout dans le township. On remplace avantageusement le foin par l'herbe fauchée dans la partie nord-est du township; mais tout ce terrain se prête mieux à l'élevage des animaux. Il y a cependant assez de foin pour les besoins ordinaires des colons. Il y a du pâturage mêlé à de l'herbe en touffes; cette dernière est en plus grande quantité que l'autre. L'eau est remplie d'alcali; les marais et les sources en contiennent une grande quantité que la pluie renouvelle sans cesse. Les terrains ne sont pas exposés aux inondations. Il n'y a pas de chutes d'eau. Au milieu de l'été le climat est doux et humide; à bonne heure, à l'automne et au printemps, la température est froide et humide. Les dernières gelées du printemps sont survenues vers le 20 mai, et les premières de l'au-

tomne vers le 15 septembre. Du peuplier et des saules plutôt en broussailles servent de bois de chauffage. Il n'y a pas de dépôt de houille ou de lignite. Nous n'avons découvert ni carrières ni minéraux. Les canards sauvages et les poules de prairie y abondent.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On peut arriver à ce township par la route de Battleford qui traverse le township 48, rang 11. On pourrait en outre construire un bon chemin à l'est de la ligne du centre dans une direction presque nord et sud. Quoique la terre ne soit pas très riche dans ce township, vu sa légère épaisseur et le sable blanc qui y est mêlé, et qui repose sur un sous-sol sablonneux ou de glaise très forte, et pierreux en quelques endroits, on y trouve de bonnes fermes ici et là. Les pâturages sont assez bons. La surface est unie, et couverte de massifs de peupliers dispersés un peu partout. Le pays est très accidenté, surtout dans le voisinage des lacs. Les nombreux escarpements dans tout le township fournissent peu de bois assez gros pour la construction, à l'exception des massifs de peupliers qui environnent le lac Oliver ; on peut s'y procurer du peuplier de six à dix pouces de diamètre. Le foin est très rare. L'eau fraîche existe dans toutes les sources et dans quelques marais ; mais l'eau des lacs est mêlée d'alcali. Il n'y a pas de chutes d'eau dans ce township. Le climat est sain ; il n'y a pas de gelées durant l'été qui endommagent les récoltes. Lorsque nous avons subdivisé le township nous n'avons trouvé aucune carrière, ni aucuns minéraux quelconques. Le bois de chauffage abonde dans tout le township ; il consiste en peupliers et en saules. Le gibier consiste en loups de prairie, blaireaux, renards, rats musqués, lapins, et quelques daims. Les canards, les oies sauvages, les grues, les perdrix et les poules de prairie y foisonnent. L'aspect général du pays dans ce township est montagneux et entrecoupé par de profonds ravins, couverts de lacs, de marais et de sources.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—On peut arriver à ce township par la route de Battleford, qui traverse les sections 31, 32, 33, 34, 26 et 25 ; on y arrive aussi par le chemin de Vègreville. Le sol se compose généralement d'une terre grasse sablonneuse, qui repose sur un sous-sol de glaise sablonneuse ou de sable. Le pays ne se prête pas beaucoup à la culture, vu qu'il est montagneux et accidenté ; on y rencontre un grand nombre de marais, de sources et de lacs. Cependant, à l'est du lac du Camp, et près de la ligne de correction, on peut cultiver avec avantage. La surface est unie et couverte de massifs de saules et de peupliers. Ces bosquets y sont plutôt rares, et le bois y est d'une qualité inférieure ; on peut s'en servir pour la clôture et le chauffage ; on trouvera ici et là quelques arbres assez gros pour aider à la construction de cabanes en bois rond. Les pâturages de ce township sont d'une qualité supérieure. Les coteaux sont couverts de foin d'une qualité moyenne. On ne trouve pas dans le township de grands marais ou mares où l'on puisse récolter le foin. A l'exception des lacs, où l'eau est dure, on trouve de l'eau fraîche dans presque chaque source et chaque mare. Le climat favorise les récoltes ; car, d'après les rapports des colons établis plus au nord, il n'y a pas de gelées durant l'été. Le bois de chauffage abonde dans toutes les sections du township, et consiste en gros saules et peupliers. Il n'y a pas de chutes d'eau, ni minéraux d'aucune sorte, ni carrières. Le gibier abonde. Il y a des daims, des blaireaux, des loups de prairie, des porcs-épics, des lapins et des rats musqués. Le gibier à plumes consiste en oies sauvages, en canards de toutes espèces, en grues, en perdrix et en poules de prairie. Le terrain est montueux et très accidenté, avec beaucoup de lacs et de marais. Comme pays de chasse, il ne peut être surpassé.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 51.—Les parties nord et est de ce township sont montueuses et rudes, entrecoupées par de nombreuses petites mares et par quelques lacs. Près de la moitié des sections 6 et 7 est couverte par une grade baie du lac au Bouleau. Une coulée large et profonde traverse les sections 34, 35, 26, 23, 14, 13 et 12; elle peut difficilement être traversée à pied. La partie sud-ouest est accidentée. C'est une prairie remplie de

broussailles, avec ici et là des massifs de peupliers secs ou verts; c'est là le seul bois de chauffage du township. Le sol se compose d'une bonne terre grasse sablonneuse ou de marne argileuse, d'une épaisseur de 8 à 18 pouces, et qui repose sur un fond sablonneux ou glaiseux. L'approvisionnement d'eau est abondant ; cette eau est bonne partout, excepté aux environs du lac au Bouleau, où elle est mêlée de beaucoup d'alcali. Un ruisseau de 4 pieds de largeur et de 2 pieds de profondeur, avec de la bonne eau, coule vers le sud-est au fond de la coulée. Une route de Vègreville à Battleford traverse les sections 7, 8, 9, 4, 3, 2 et 1. Une autre route de Vègreville, et allant au nord, traverse les sections 31 et 32. J'ai ouvert un chemin le long du méridien du centre. Ces chemins seraient très passables dans un été sec ; mais cette année ce sont de vrais marécages. Le chemin de fer Canadian-Northern a fait faire plusieurs explorations à travers la partie sud du township. Il y a des canards en abondace, ainsi que des poules de prairie, des perdrix, des rats musqués et des loups. Il n'y a pas de minéraux, de chutes d'eau ou de carrières. Le terrain est exposé aux inondations seulement aux alentours du lac au Bouleau ; il l'est actuellement. Ce township se prête très bien à la culture. Le foin est rare ; il y en a un peu aux alentours du lac au Bouleau, mais il est d'une qualité bien inférieure. L'herbe, même au sommet des coteaux, est drue et abondante ; cela est peut-être dû au fait que l'été dernier a été très pluvieux. Il n'y a pas de bois dans ce township ; cependant dans la partie nord-ouest, il y a des peupliers assez gros pour la construction de cabanes et de clôtures.—*A. Michaud, A.T.F., 1903.*

Township 52.—Ce township est rude et montueux ; il est entrecoupé par d'innombrables petites mares et de quelques lacs d'assez grande étendue. Une coulée large et profonde traverse les sections 19, 20, 17, 8, 9, 5, 4 et 3. Un ruisseau, de trois pieds de largeur et de 3 pieds de profondeur, traverse les sections 20, 29, 28, 27, 26, et 25, et coule vers l'est; ce ruisseau et celui dans le township 51, rang 11, égouttent tous deux la coulée, l'un en coulant vers l'est, et l'autre vers le sud-est. Le ruisseau mentionné plus haut est le seul où il y ait de l'eau continuellement; tous les autres cours d'eau actuels ne doivent leur existence qu'à la grande masse d'eau qui est tombée dernièrement. Il y a un grand lac sur les sections 12, 13 et 14. Le sol se compose d'une terre grasse glaiseuse et sablonneuse, d'une épaisseur de 3 à 12 pouces, et repose sur un fond de sable ou de glaise ; elle est de deuxième qualité. Ce township se prêterait bien à la culture s'il n'était pas si montueux. Le sol est riche et donne une bonne végétation ; mais il n'y a pas de foin, excepté au fond de la coulée, et il est actuellement sous 2 pieds d'eau. La moitié du township est couverte de bosquets de peupliers très serrés qui ont de 3 à 12 pouces de diamètre. Le reste consiste en une prairie découverte, ou pleine de broussailles ; elle se trouve surtout dans le centre du township. L'approvisionnement d'eau est abondant et dure toute l'année. Une route, qui traverse les sections 2, 3, 10, 9, 17, 20, 30 et 31, se rend au lac Whitford ; un autre chemin, venant de Vègreville, se sépare de cette route sur la section 17, où il traverse la coulée. C'est le seul endroit où l'on puisse traverser la coulée avec des voitures chargées. Laissant cette première route sur la section 30, j'ai ouvert un chemin à travers les sections 30, 32, 33, 27, 26, 35 et 36. Ce sont de bons chemins, si l'on tient compte de la nature rugueuse et montueuse du pays. Il y a des canards en abondance, quelques poules de prairie et des perdrix. Il y a aussi beaucoup de rats musqués ; les Chippewas les prennent au piège par centaines. Nous avons vu 6 ou 7 ours et un daim. Pas de poissons. Le terrain n'est pas exposé aux inondations, à l'exception de celui au fond de la coulée, et au sud du ruisseau sur les sections 26, 27 et 28 ; ces terrains-là sont actuellement inondés. Le seul endroit où l'on puisse traverser ce ruisseau est sur la section 20, à sa source même. Pas de gelées durant l'été. Pas de chutes d'eau, de minéraux ou de carrières. Le seul bois dans le township est le peuplier; comme ce peuplier a de 3 à 12 pouces de diamètre, il est assez gros pour la construction de cabanes en bois rond et pour les clôtures. Il y en a assez pour ces fins dans chaque section.—*A. Michaud, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 11.

Township 53.—Ce township est rude et montueux ; il est couvert de forêts de peupliers très épaisses, avec de fortes broussailles de saules. Le sol contient une terre grasse sablonneuse ou glaiseuse d'une épaisseur moyenne de 4 pouces, et qui repose sur un fond de sable ou de glaise. Le township ne se prête pas à la culture ; il n'y a pas de chemins qui le traversent. Lors de notre arpentage, près de la moitié du township était inondée ; chaque bas-fond était remplie d'une bonne eau. Les canards, les perdrix et les rats musqués y foisonnent. Il y a aussi quelques ours, mais pas de poissons. Il y a un grand marais à foin sur les sections 25 et 36, mais il était couvert d'au moins un pied d'eau. La moitié nord-est du quart nord-est de la section 36 est une prairie découverte, et devrait y attirer les colons. Il n'y a pas de minéraux, de carrières, ou de chutes d'eau. Le peuplier est le seul bois qui pousse ; il a un diamètre variant entre 4 et 12 pouces. Il y a aussi quelques bouleaux sur la section 34, d'un diamètre de 8 ou 10 pouces.—*A. Michaud, A.T.F.,1903.*

Township 54.—Ce township est rude et montueux, entrecoupé par de nombreux marais et bourbiers ; il est partiellement couvert de peupliers et d'épinettes de 6 à 12 pouces de diamètre. La rivière Vermillon traverse les sections 30, 19, 29, 20, 21, 22, 16, 15, 14, 11 et 12. Il y a un peu de foin sur la rive sud de la rivière sur les sections 12, 11 et 15 ; mais il y en a plus sur la rive nord, surtout sur les sections 20, 21 et 29. On a établi un ranche sur la section 21 ; il y a là actuellement 80 têtes de bétail. La partie du township le long de la rivière Vermillon se prête bien à la culture et à l'élevage des animaux, tandis que cette partie au sud et au nord-ouest de la dite rivière ne pourrait servir qu'à une culture de deuxième classe. Le quart nord-est du township est très accidenté. Le sol se compose d'une terre grasse argileuse ou sablonneuse ; cette terre a une épaisseur de 4 à 18 pouces et repose sur un sous-sol de glaise pure ou de glaise sablonneuse. Le vieux chemin de Battleford traverse le township sur le côté nord de la rivière Vermillon. J'ai ouvert un chemin sur la rive sud, à travers les sections 1, 11, 15, 16, 17, 18 et 19. Le chemin de Battleford est rempli d'eau ; celui que j'ai ouvert est bon. Il y a de la bonne eau et en abondance. Les poules de prairie, les perdrix et les rats musqués y abondent. On m'a dit qu'il y avait du poisson dans la rivière Vermillon ; je n'en ai pas vu. Le terrain le long de la rivière Vermillon était inondé. Il n'y a pas de chutes d'eau, de minéraux ou de carrières. Le peuplier a de 6 à 12 pouces de diamètre ; on le trouve plus et moins en bosquets dans tout le township. Il y a aussi de l'épinette, blanche et rouge, sur les section 2, 10, 9, 16, 22, 23, 24, 28, 33, 32 13 et 26. Il n'y a pas d'épinette en quantité suffisante pour servir au commerce, mais il y en a assez pour les besoins des colons ; quelques-unes d'elles ont jusqu'à 20 pouces de diamètre à la souche.—*A. Michaud, A.T.F., 1903.*

Rang 12.

Township 1.—Ce township se compose d'une prairie accidentée se prêtant bien à l'élevage des animaux. La rivière au Lait coule vers l'est à travers le coin nord-ouest. Des massifs d'arbres se trouvent au fond de la vallée et dans quelques-unes des coulées qui se dirigent du côté de la rivière. Le sol est de deuxième et troisième qualités. Il y a plusieurs éleveurs qui sont établis dans le township.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 2.—Ce towship consiste généralement en prairies onduleuses ; il y a de l'herbe en abondance et d'excellente qualité. La rivière au Lait traverse le coin sud-est et coule vers l'est ; sa vallée offre un abri sûr aux animaux lors des tempêtes. Il y avait un grand nombre d'animaux qui paissaient : c'est ce à quoi le township se prête le mieux.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 38.—On arrive facilement à ce township, car le chemin principal de Daim-Rouge à Battleford le traverse. Le sol se compose de terre grasse glaiseuse qui repose sur un fond de glaise et de sable. Cette terre noire n'est pas

très profonde, au plus 6 ou 8 pouces. Ce township est considéré comme ayant un sol de deuxième qualité, et il se prête bien à l'élevage des animaux. La surface est une prairie onduleuse, couverte de massifs de peupliers et de broussailles de saules. Il y a de grosses épinettes qui fournissent du bois de 10 à 20 pouces de diamètre ; il y a aussi des peupliers et du baume de Gilead. On les trouve dans la section 31, le long du creek du Barrage-des-Castors, et aussi le long du ruisseau qui coule à travers les sections 23, 26 et 36 jusqu'à la rivière Bataille. On trouve une bien petite quantité de foin aux alentours des marais. On obtient de la bonne eau fraîche du creek du Barrage-des-Castors dans les sections 31 et 32, et aussi du ruisseau qui coule à travers les sections 11, 14, 23, 26 et 36 jusqu'à la rivière Bataille. Il n'y a ni chutes, ni rapides dans le township. Le bois est rare ; mais on peut s'en procurer en abondance sur le township au nord, le long des rives de la rivière Bataille. Nous n'avons pas trouvé de traces de charbon ni de lignite, et il n'y a ni carrières ni minéraux dans le township. Les canards, les oies et les poules de prairie sont tout le gibier.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Le chemin le plus favorable pour arriver à ce township est celui qui se déroule à partir de Wetaskiwin le long de la route au nord de la rivière Bataille. Ce chemin n'est pas en bon état. Pris dans son ensemble, le sol de ce township est de deuxième qualité. Il se prête bien à la culture, mais mieux encore à l'élevage des animaux. A peu près la moitié de ce township est couverte, çà et là, de massifs de peupliers et de saules ; le reste est un terrain découvert. Le bois est petit, et ne peut servir que pour le chauffage. Il y a des prairies et des marais à foin splendides dans la moitié ouest du township ; il y pousse le foin sauvage ordinaire du pays. L'eau de surface dans les fondrières est fraîche, et, à plusieurs endroits, elle y séjourne continuellement, d'après ce que j'ai pu voir. Ces sources sont magnifiques, cet été. Il n'y a pas de ruisseaux dans ce township, et par conséquent pas de chutes d'eau. Le climat m'a paru agréable, et nulle trace de gelées durant l'été. Le peuplier que l'on trouve dans ce township est trtès petit; de fait, il ne peut même pas servir comme bois de chauffage. On peut se procurer du bois de chauffage pas très loin de la rivière Bataille. Pas de traces de charbon ; il n'y a pas non plus de roche de surface. Nous n'avons pas remarqué de minéraux d'une importance quelconque dans le township. Les poules de prairie et tout le gibier sauvage qui fréquente les marais y abondent.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Ce township est situé à peu près à 100 milles à l'est de Wetaskiwin, la plus proche gare sur l'embranchement d'Edmonton et de Calgary, et qui fait partie du chemin de fer Pacifique Canadien ; on peut y arriver au moyen d'un chemin assez bon et très direct. Lors des saisons ordinaires, ce chemin est tenu dans le meilleur état possible; mais lorsque la température est pluvieuse, comme cette année, cette route devient fangeuse à certains endroits; cependant, on peut généralement y transporter en voitures des charges assez lourdes. Le sol se compose de terre grasse et noire, de 3 à 12 pouces de profondeur, reposant sur un fond de sable et de glaise. La moitié sud du township est préférable à la moitié nord, bien qu'elle soit coupée par les versants sud et plus ou moins raides des coteaux que nous avons mentionnés dans notre description du 41-11-4. La partie nord est entrecoupée de marais et de fondrières qui contiennent de l'alcali; ce terrain, par conséquent, ne se prête pas beaucoup à la culture des céréales ou à l'élevage des animaux; il y a exception cependant pour la rangée nord des sections. On rencontre de bons pâturages presque partout sur la moitié sud; elle fournira aussi un excellent terrain pour la culture, et donnera de bonnes récoltes lorsque la terre aura été rompue et cultivée. La plus grande partie consiste en prairies découvertes, onduleuse près des deux rangées sud des sections, et elle s'abaisse en se dirigeant vers le centre et le nord. Le bois de valeur n'existe pas en quantité considérable; le peu qu'il y a est situé surtout au nord. Les peupliers et les saules, surtout ces derniers, ne couvrent pas plus que 7 pour 100 de toute la superficie. On a fauché sur les coteaux entre 700 à 800 tonnes de foin

l'été dernier au nord et à l'ouest du lac Schultz, qui se trouve partie dans la section 3 et partie dans la section 4. Il y a eu de l'eau en abondance durant l'été dernier; c'était surtout de l'eau de surface, et d'une qualité inférieure. On a remarqué quelques cours d'eau dans une coulée sur la section 31 et dans le coin nord-est de la section 32; je crois que ces ruisseaux ne doivent pas couler continuellement, et que leurs eaux, cette année, sont dues aux grandes pluies qui sont tombées durant l'été. Sur la section 24 il y a la partie d'un petit lac qui semble conserver ses eaux durant toute l'année. Si c'est le cas, il doit y avoir des sources qui lui fournissent cette eau. La température change souvent, mais nous n'avons pas souffert de chaleurs excessives ; il n'y a pas eu de gelées durant l'été, du moins jusqu'au commencement de septembre. Le bois de chauffage est rare; il faut aller le chercher à une assez bonne distance. Des veines de houille existent, dit-on, sur les bords de la rivière Bataille, à 15 milles au sud et à l'est. Nous n'en avons pas trouvé dans ce township; il n'y a pas non plus de carrières, de roche en place ou de minéraux. Dans le coin sud-est du township, le contrefort des collines que nous avons mentionnées plus haut paraît être quelque peu escarpé du côté sud; mais du côté nord on le descend par une pente qui va par degrés, et qui est, pour ainsi dire, imperceptible. Comme il n'y a pas de cours d'eau d'une importance quelconque, il n'y a pas de chutes d'eau.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 45.—On arrive à ce township par le chemin de Wetaskiwin, *via* Rosenroll et Heatherbrae, et de là par la route du ruisseau de Fer, telle que décrite au township 45, rang 14, à l'ouest du quatrième méridien. On peut aussi y venir de Lacombe, mais je ne connais pas ce chemin. Le sol se compose surtout de terre noire grasse qui repose sur un fond glaiseux. Une vallée peu profonde traverse le township en ligne diagonale de la section 30 à la section 1, le divisant en deux parties égales. Au nord et à l'est le terrain est très ondulé, et bon seulement pour les pâturages; au sud et à l'ouest, le terrain est plus uni, et se prête à différentes sortes de cultures. La surface est plane et couverte de massifs de peupliers et de saules ; il y a aussi un grand nmbre de petites mares et sources, autour desquelles il y a une forte pousse de jeunes peupliers et d'arbustes de saules. Le seul bois est le jeune peuplier, qui mesure en moyenne de 2 à 4 pouces de diamètre ; il pousse en bosquets et aux alentours des vallons. Le plus gros de ce bois existe dans les sections 23, 24, 15 et 1; il a à peu près 6 pouces de diamètre. Il y a du foin un peu partout le long de cette vallée dont nous avons parlé plus haut, mais, il est d'une qualité bien inférieure. Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township, mais elle est fraîche et d'une qualité bien supérieure à celle qu'il y a dans les townships que nous avions explorés auparavant. Elle ne contient pas d'alcali; cette eau paraît séjourner toute l'année dans la plupart des marais. Pas de chutes d'eau. Il est tombé de la pluie en grande quantité durant la dernière quinzaine (juin) mais, il n'y a pas eu de gelées. Les seuls bois de chauffage sont le peuplier et le saule. Nous n'avons pas vu de houille ni de lignite. Pas de carrières, ni minéraux. On y voit des canards, des poules de prairie et du pluvier.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Nous sommes arrivés à ce township, en passant par Wetaskiwin, situé sur le chemin de fer de Calgary et Edmonton; de là, nous avons suivi la route qui traverse le ruisseau de la Pierre-à-Pipe, Rosenroll, le ruisseau Pierreux, le lac Demay, et la colline Ronde, alors que le chemin de Battleford et Edmonton rejoint celui du ruisseau Pierreux. Nous avons suivi le chemin de Battleford et Edmonton jusqu'au rang 13; là, nous nous sommes dirigés vers l'est, jusqu'à ce que nous ayons atteint le township. Les chemin sont très mauvais, vu qu'il faut passer à travers des bourbiers qu'on ne peut éviter. Le sol se compose surtout d'une terre grasse et noire qui re pose sur un fond de glaise; elle produit une végétation surabondante dans les pâturages. La surface est de la nature d'une prairie un peu montueuse, couverte de saules et de petite peupliers. Il y a du peuplier assez pour servir de bois de chauffage, mais trop petit pour du bois de construction. On peut couper du foin dans

presque toutes les parties du township, vu la surabondance de la végétation ; ce foin est de bonne qualité ; il y a du pâturin, de l'herbe en touffes, enfin une très grande variété de verdure. Les mares qui contiennent de l'eau fraîche sont nombreuses; l'eau est sans cesse renouvelée par les pluies. On peut facilement avoir des puits pleureurs, ou puits de surface. Il n'y a pas de cours d'eau; le terrain ne paraît pas exposé aux inondations. La température est douce, et très humide. La pluie n'a presque pas cessé de tomber depuis le 18 juin jusqu'au 15 septembre et elle paraît vouloir continuer; le soleil paraît rarement, mais lorsqu'il brille il est très ardent. Nous avons eu des gelées aussi tard que le 25 mai; les premières, cet automne, sont survenues vers le 20 septembre. Malgré tous ces désavantages, la végétation se fait rapidement, et d'une manière surprenante. Le seul bois de chauffage consiste en saules et en petits peupliers, distribués un peu partout dans le township. Il n'y a aucune trace de couches de charbon ou de lignite. La seule pierre que l'on y trouve est dans certains lits de gravier dans la partie centrale à l'est du township. Nous n'avons pas découvert de minéraux. Il y a des canards et des oies en abondance, aussi des poules de prairie; nous avons fait la rencontre de deux daims. Ce township se prête mieux à l'élevage des animaux qu'à toute autre chose.—*R. J. Gordon, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On arrive facilement à ce township par la route de Battleford, qui passe à quelques milles au nord du lac Thomas ; c'est le meilleur chemin pour venir de Wetaskiwin. Le sol se compose surtout de marne noire et sablonneuse qui repose sur un fond de sable ou de glaise sablonneuse. On peut cultiver avec profit au centre du township; mais le reste se prête mieux à l'élevage des animaux, vu que le terrain y est montueux, accidenté, et coupé d'innombrables étangs et marais. La surface est de la prairie couverte de massifs de saules et de peupliers. Le peuplier a un diamètre variant de 4 à 8 pouces ; on peut s'en servir pour construire des cabanes de bois rond. Il n'y a pas de forêts d'une grande étendue; celles qui existent sont situées surtout dans les sections 27, 28, 33 et 34. A l'ouest du lac Thomas, il y a quelques marais à foin; ils en produisent beaucoup et de bonne qualité. Les coteaux sont couverts d'un excellent gazon. Dans les terrains bas, on peut récolter assez de bon foin pour subvenir aux besoins des colons. Une pluie trop abondante a empêché, cette année, la récolte du foin dans les marais. Dans presque toutes les mares du township, l'eau est mêlée à de l'alcali; on peut assez facilement se procurer de l'eau douce dans les marais de saules. Il n'y a pas de cours d'eau d'une importance quelconque. La température semble bonne; pas de gelées durant l'été. J'ai vu de magnifiques pommes de terre et des pois en fleur, et aussi de l'avoine et des légumes de toute espèce cultivés par M. H. H. Thomas, un colon établi sur la moitié sud de la section 34; le tout promet une belle récolte. Il y a du peuplier en quantité suffisante pour servir de bois de chauffage pendant quelques années à venir. On n'y a pas encore trouvé de carrières, ni de minéraux. Dans tous les townships voisins, le gibier consiste en loups de prairie, blaireaux, renards, porcs-épics, et en lapins. On a rencontré aux alentours de ce township l'hiver dernier quelques daims. Les outardes, les oies sauvages, les canards de différentes espèces, les perdrix et les poules de prairie y abondent. La partie sud du lac Thouas est située dans ce township sur les sections 32, 33, 34 et 35. Sa profondeur varie entre 8 et 15 pieds. Une vallée profonde s'étend de la partie est de ce lac vers le sud-est ; elle renferme une série de petits lacs contenant de l'alcali; ces lacs ne formaient probablement autrefois qu'une seule nappe d'eau avec le lac Thomas. L'aspect général du township est montueux, coupé par de nombreux ravins, et couvert de massifs de saules et de petits peupliers. La terre dans les sections 3, 4, 9, 10, 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 31, 32, 33 et 34 se prête bien à la culture, vu qu'il y a moins de coteaux que dans le reste du township ; mais cette dernière partie ne peut pas être surpassée pour l'élevage des bestiaux.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 53.—Le quart sud-est des sections 19, 30 et 31 est très accidenté, et montueux ; il y a beaucoup de peupliers d'une bonne grosseur. La partie nord du

lac des Plaines est basse et humide, couverte de saules et de petits peupliers. Le reste de ce township consiste en une prairie ondulée, couverte de broussailles, et de quelques massifs de petits peupliers dispersés çà et là; ce peuplier, vert ou sec, peut fournir une bonne provision de bois de chauffage. Le lac des Plaines couvre à peu près la moitié de la partie nord du township. Une chaîne de lacs unis ensemble par un cours d'eau, traverse les sections 1, 2, 3, 4, 9, 8, 5 et 7. Il y a aussi beaucoup de marais et de lacs. Le sol se compose de marne noire argileuse ou sablonneuse reposant sur un fond de sable, de gravier et de glaise. La profondeur de cette marne varie entre 4 et 18 pouces; quelquefois, elle a même plus. Il y a un peu de foin sur les sections 21, 22, 23, 16, 15, 14, 10, 11, 2 et 1; mais, cette année, toute cette partie du township était couverte d'eau. Lorsque les broussailles y auront été enlevées, et que le drainage y aura été fait, la partie au nord du lac des Plaines donnera un excellent foin; le drainage pourra se faire facilement en creusant de 3 ou 4 pieds, à la sortie du lac des Plaines sur la section 32 sur une longueur d'environ 100 verges. Les canards, les poules de prairie, les perdrix et les rats musqués y abondent; il y a aussi quelques daims et quelques ours. Un ancien chemin à l'usage des sauvages, très fougueux par endroits, traverse les sections 1, 2, 11, 14, 15, 22, 21, 29 et 30; il se relie à l'ouest aux routes qui vont à Whitford et à Vègreville, et à l'est, aux routes dans le township 52, rang 11, et le township 54, rang 12. Plusieurs Galiciens sont déjà établis ici. L'approvisionnement d'eau est bon et dure toute l'année. Il n'y a pas de poissons dans les lacs. Pas de chutes d'eau, ni minéraux, ni carrières. Le peuplier est le seul bois dans le township. On peut s'en procurer en grande quantité (de 6 à 12 pouces de diamètre) dans la partie sud-ouest ainsi que dans la partie nord, mais il est plus petit dans cette dernière.—*A. Michaud, A.T.F., 1903.*

Township 54.—La partie sud est accidentée et montueuse, la moitié nord et ondulée. La moitié sud est couverte d'eau, surtout au nord-est; mais on pourrait facilement en faire le drainage, vu qu'elle s'élève de 150 à 200 pieds au-dessus de la rivière Vermillon. Bien drainée, cette terre sera pour la culture d'une bonne deuxième qualité, car le sol se compose de terre grasse sableuse ou glaiseuse qui repose sur un fond de glaise ou de sable glaiseux. La moitié nord, le long de la rivière Vermillon, se prête bien à l'élevage des animaux ; le reste du township est très favorable à la culture. Le débouché du lac des Plaines dans le township 53, rang 12, traverse les sections 6, 7, 8, 12, 18, 19, 30 et 31 jusqu'à la rivière Vermillon. Cette dernière et les lacs traversent les sections 30, 31, 32, 29, 28, 27, 26 et 25. Toutes ces sections produisent de bon foin. Deux colons, Hughson sur la section 25, et Fife sur la section 32, gardent chacun 200 têtes de bétail. Saint-Hilaire, sur les sections 25 et 36, en possède à peu près 25 têtes. Le chemin de Battleford, au nord de la rivière Vermillon, traverse les sections 31, 32, 33, 34, 35 et 25. Deux autres routes partent de ce chemin sur les sections 35 et 31, et conduisent à la traverse Todd, sur la Saskatchewan. Sur le côté sud de la rivière Vermillon, une autre route conduisant à Vègreville, traverse les sections 24, 23, 22, 21, 20 et 18. On traverse facilement la rivière avec des voitures chargées à la frontière est de la section 31. Il n'y a pas de minéraux, de chutes d'eau ou de carrières. Les canards sauvages, les poules de prairie et les rats musqués y abondent. Nous avons aussi aperçu quelques ours. Il n'y a pas de poisson, excepté dans la rivière Vermillon, à ce que l'on m'a dit ; mais je n'en ai pas vu. La moitié sud de ce township est fortement boisée de peupliers de 3 à 12 pouces de diamètre; mais, dans la moitié nord, c'est une prairie pleine de broussailles, avec quelques massifs de peupliers épars çà et là.—*A. Michaud, A.T.F., 1903.*

Rang 13.

Township 1.—Ce township consiste en une prairie accidentée coupée en plusieurs endroits par de profondes coulées qui s'étendent de la ligne extérieure sud jusqu'à la rivière au Lait, laquelle s'écoule vers l'est à travers le coin nord-est. Ces

coulées sont généralement boisées de peupliers et de saules; dans quelques-unes, on trouve des sources d'eau d'une excellente qualité. Plusieurs colons qui élèvent des animaux se sont établis dans ce township. L'herbe est d'une qualité supérieure; la terre est grasse, sablonneuse, et de deuxième qualité.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 2.—Ce township est une prairie ondulée, excepté la partie sud-ouest, qui est montueuse, et entrecoupée par des coulées se dirigeant vers la rivière au Lait ; cette dernière coule vers le sud-est en traversant le coin sud-ouest. On trouve en quelques endroits des massifs de peupliers et de saules le long de la rivière ; elles offrent un abri et de l'ombre aux animaux ; ce township se prête bien à l'élevage du bétail, car l'herbe, qui est d'une qualité supérieure, fournit d'excellents pâturages. Trois colons qui élèvent des animaux se sont établis le long de la rivière, et ils possèdent chacun plusieurs centaines de têtes de bétail. Le sol est généralement formé d'une terre grasse sableuse qui est considérée comme de deuxième qualité. —*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 37.—On arrive à ce township par un chemin très fréquenté, qui le traverse en se dirigeant de Daim-Rouge à Battleford vers l'est. Le sol est formé surtout d'une terre grasse glaiseuse, avec du sable noir en quelques endroits ; à l'exception de quelques sections qui sont de premièr qualité, la terre de ce township est de deuxième qualité. Elle se prête bien à la culture, et aux pâturages. La surface est découverte, ondulée et quelque peu accidentée, quelquefois entrecoupée par des ravins. Il n'y a aucun bois de construction dans le township. On trouve une certaine quantité de foin aux environs des marais. Il y a de la bonne eau fraîche dans le ruisseau de la Digue-des-Castors et dans plusieurs autres plus petits ruisseaux dans les ravins, et aussi dans les marais à foin. Il n'y a pas de rivières, de chutes ou de rapides dans le township. Il n'y a pas de construction ni bois de chauffage; mais on peut avoir du charbon dans le township voisin, à l'ouest. Pas de minéraux ni carrières. Le gibier se compose seulement de canards et de poules de prairie.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le chemin à l'usage des ranchers, et qui va à Blackfalds, traverse la partie sud de ce township. C'est un assez bon chemin. Le sol se compose généralement d'une couche de terre grasse et noire qui repose sur un fond de glaise ; cette glaise n'est pas aussi dure ici que dans les autres townships déjà arpentés. La surface est surtout une prairie ondulée, couverte de massifs de saules et de petits peupliers épars çà et là et de peu de valeur. Cependant, sur les sections 6 et 5 il y a des peupliers qui ont un diamètre de 3 à 5 pouces. Il y a du foin partout, mais surtout en allant vers la partie sud. Le ruisseau de la Digue-des-Castors traverse la rangée nord des sections. Ses rives sont faciles d'accès et d'une hauteur de 30 à 40 pieds. Dans les sécheresse de l'été on peut le traverser n'importe où il y a cependant deux bonnes traverses, l'une sur la section 36, et l'autre sur la section 33. Ce cours d'eau a environ 10 pieds de largeur et 2 ou 3 pieds de profondeur; son eau est bonne, comme l'est aussi celle des mares. Le bois de chauffage ne sera pas longtemps en quantité suffisante ; je n'ai remarqué nulle part des traces de charbon ou de minéraux de valeur. Il n'y a pas de roches à découvert. Il n'y a qu'un seul colon. Il possède un rancho dans la partie sud-ouest de la section 36.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Il n'y a aucun chemin régulier qui traverse ce township. Cependant, ceux qui élèvent les animaux, ainsi que le démontrent les sentiers que j'ai vus, le traversent pour aller à Wetaskiwin, ville située sur la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton. On peut aller à Daim-Rouge par la route qui conduit au township voisin de celui-ci; de là, en allant directement à l'ouest le long de la ligne de correction, les voyageurs arriveront au chemin du ruisseau des Saules, qui conduit à Lacombe. La terre est généralement bonne ; elle est grasse et noire, et repose sur un fond de glaise. Il y a beaucoup de petits cailloux sur les sections 22 et 23. La moitié sud du township est une prairie onduleuse, couverte de massifs de saules et de peupliers ; ces derniers forment une espèce de ceinture autour des nombreuses mares que

l'on trouve dans le township. Le pays est plus montueux aux sections 13 et 14. La moitié nord du township est très accidentée ; elle est coupée par de nombreuses coulées et par de profonds ravins, qui sedirigent presque tous vers la rivière Bataille; cette dernière traverse le coin nord-est au fond d'une vallée de deux cents pieds de profondeur dant les côtes sont très abrupts. La vallée du ruisseau de la Terre-à-Peinture, est presque aussi large, et certainement aussi profonde que la vallée de la rivière Bataille; elle sépare la contrée de telle façon qu'elle rend le coin nord-ouest, à travers lequel elle passe, tout à fait défavorable à la culture. Les canards et les poules forment le seul gibier des townships d'alentour ; c'est aussi le seul ici.—*George P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 40.—On peut arriver à ce township par les routes de Wetaskiwin, Daim-Rouge ou Lacombe; mais ces chemins ne sont pas en bon état. Le sol est assez bon, il est presque partout de deuxième qualité, et se prête bien à la culture et à l'élevage des animaux. La surface du township est très brisée par la vallée de la rivière Bataille et par les excavations et les ravins qui en sont le résultat. Elle est plus ou moins couverte de massifs de peupliers et de saules, qui fournissent une ample provision de bois de chauffage. On peut se procurer dans la vallée de la rivière Bataille une certaine quantité de bois de construction. Il y a dans tout le township des prairies et des marais couverts de bon foin. L'eau de surface dans les fondrières est fraîche; mais, dans les étés très secs, elle doit se dessécher. Il y a un certain nombre de sources dans les ravins, mais l'eau y est presque toujours imprégnée d'alcali. Le township est traversé par la rivière Bataille, dont l'eau est fraîche et bonne. Elle a une largeur d'une chaîne et demi à deux chaînes, et une profondeur de trois à dix pieds; la vitesse du courant y est à peu près d'un mille et demi à l'heure. Aucun pouvoir hydraulique naturel n'y existe; on ne peut pas en créer non plus. La température est agréable, et nous n'avons pas remarqué de gelées durant l'été. On voit des traces de charbon le long de la rivière; je crois que l'on pourrait en exploiter de bonnes veines. Le grès, la pierre à chaux, et du minerai de fer argileux se voient le long de la rivière. Les canards, les oies, les cygnes, les grues, les poules de prairie et les lapins y abondent; il y a aussi un assez grand nombre de daims.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Ce township est situé sur la route venant en ligne directe de Wetaskiwin, qui est située sur l'embranchement de Calgary et Edmonton, faisant partie du chemin de fer Pacifique Canadien; il est distant d'environ 90 milles du lac Schultz. C'est une assez bonne route, excepté durant les étés pluvieux; la plupart des collines abruptes ont été plus ou moins rendues moins raides, et on a jeté des ponts sur les ruisseaux. Pendant les étés ordinaires, une voiture peut y transporter une assez bonne charge. Le sol consiste généralement en une terre noire et grasse, d'une profondeur variant de 3 à 12 pouces, reposant sur une glaise ferme et qu'il est plus ou moins difficile de pénétrer. La partie sud-ouest de ce township peut être considérée comme supérieure au reste; elle est boisée d'une manière plus dense; ce qui prouve que le sol s'y prête mieux à la culture que dans les parties découvertes. On peut mettre au rang de deuxième qualité la plupart des terrains du reste du township; ils sont même de troisième qualité dans la partie sud-est. La plus grande partie de l'eau contenue dans les sources et les ravins contient de l'alcali. Dans la moitié est du township, les prairies dominent; la moitié sud de ces prairies est entrecoupée par des sources et des marais, dont quelques-uns sont d'une grande étendue; mais, je ne sais pas s'il y séjourne de l'eau toute l'année ou non. Le bois de construction qui peut servir aux besoins domestiques se trouve presque tout dans la partie sud-ouest ; le peuplier a rarement plus de 10 pouces de diamètre. On pourra, aux premières années de l'établissement des colons, en trouver assez pour en faire des pièces pour la construction et pour s'en servir comme bois de chauffage. Les prairies, ou ce qu'on peut nommer ainsi lors de certains étés très secs, sont aujourd'hui plus ou moins inondées; on a dû récolter sur les coteaux le foin nécessaire durant les derniers étés pluvieux.

L'eau dans les mares et les marais est toute de l'eau de surface ; il n'y en a pas qui y séjourne durant toute l'année, au meilleur de ma connaissance, à moins que l'on ne trouve des sources dans un ravin ou coulée, qui traverse le township dans toute sa largeur. Cette ravine ou coulée entre dans la section 19, et la quitte de nouveau dans la section 25; elle passe ensuite à travers le coin de deux townships plus au sud, disparaît dans un lac d'une assez grande étendue, dont le fond est couvert d'alcali, dans le township 42, rang 11, et revient pour disparaître finalement à l'est dans la rivière Bataille. Ce ravin traverse les sections 19, 20, 21, 22, 23, 26 et 25; on ne peut presque pas le traverser, le fond en étant généralement un bourbier fangeux. Les bords sont élevés de 20 à 30 pieds, et ne sont pas très abrupts. Mais le fond fangeux du ravin empêche absolument qui que ce soit de traverser. A titre d'information pour les futurs colons, je dois dire que l'on atteint bien plus facilement la moitié sud de ce township, en traversant ce ravin au coin sud-ouest du township 42, rang 14. Le chemin qui mène au lac Schultz traverse le ravin sur la section 25 ; cette traverse est cependant très malpropre, et ne sera jamais permanente, à moins que l'on y jette un pont. D'après ce que j'ai pu voir, la température est à peu près celle des townships voisins, où l'on n'a pas eu de gelées avant le commencement de septembre. On n'a observé aucune carrière; pas de roc solide non plus. Comme il n'y a pas de ruisseaux, il n'y a pas non plus de pouvoirs hydrauliques. Il y a un léger courant dans le ravin mentionné plus haut, à quelques milles à l'est. En construisant un barrage à travers le ravin à un endroit favorable, il est possible que l'on puisse obtenir un réservoir qui retiendrait l'eau durant un temps déterminé. En fait de gibier, on voit en abondance les poules de prairie, les canards et les daims.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Un chemin venant de Wetaskiwin, la station la plus proche sur l'embranchement de Calgary et Edmonton du chemin de fer du Pacifique Canadien, traverse la partie sud-ouest de ce township. Durant les étés dune sécheresse ordinaire, ce chemin reste en assez bon état, de sorte que les voitures peuvent y transporter des charges assez lourdes ; la distance de Wetaskiwin est d'environ 85 milles. Le sol consiste en une terre noire et grasse d'une épaisseur variant entre 3 et 12 pouces ; elle repose sur un sous-sol de glaise très dure, difficile quelquefois à pénétrer. Le township est surtout une plaine découverte ; la partie boisée ne dépasse pas 8 pour 100 de tout le pays; ce bois consiste en saules seulement. Il y a quelques petites forêts de peupliers çà et là dans la partie sud du township ; la plus grande partie, cependant, et qui n'a pas plus de 8 pouces de diamètre, est située au nord-est. Peu de ce bois peut servir à la construction; comme bois de chauffage il ne peut en fournir qu'une bien faible quantité. Il y a beaucoup de bonnes prairies à foin, surtout dans la partie sud, et quelques-unes dans la partie ouest du township ; cette année, elles sont toutes inondées par la surabondance des eaux. Il y a de l'eau en abondance ; de fait, chaque dépression du terrain en contient ; mais, d'après ce que j'ai pu voir, ce n'est que de l'eau de surface. Les terrains bas sont tout imprégnés d'eau, en conséquence des pluies nombreuses ; mais je n'ai pas découvert de sources d'eau vive, ni de ruisseaux qui eussent un cours régulier. Un ravin ou coulée traverse ce township dans son centre dans les directions est et sud-est ; il est possible qu'il existe des sources sur les bords de ce ravin ; ces bords varient beaucoup en hauteur ; en certains endroits, comme sur les frontières est des sections 17 et 20, les bords sont presque assez plats pour en faire un marais uni ; puis, ils s'élèvent de nouveau en allant vers l'est, où ils s'abaissent encore ; ces bords atteignent en certains endroits 30 ou 40 pieds de hauteur. A l'ouest, nous avons aussi vu des bords assez élevés le long de la coulée. Il y a de l'eau au fond de cette coulée ; mais on ne voit aucun courant sensible dans le township ; cependant, un peu plus bas, un léger courant a été vu coulant vers l'est. Il n'y a pas de carrières ; mais, des pierres et des gros cailloux sont éparpillés au fond de la coulée mentionnée plus haut. Il n'y a pas de minéraux nulle part, ni de roc solide. Nous ne pouvons dire que bien peu de chose

de la température, car celle de cet été a été exceptionnelle. Il est tombé une grande quantité de pluie ; il n'y a pas eu de journées bien chaudes ; pas de gelées durant l'été non plus ; la première gelée s'est fait sentir au commencement de septembre. Il y a eu un violent orage, accompagné de tonnerre, dans l'après-midi du 29 août ; il y avait aussi de la grêle et des grêlons d'une dimension peu ordinaire. Presque tous les jours, nous avons rencontré des canards et des poules de prairie ; souvent nous avons vu du gibier plus gros, tel que le daim. Ce dernier a été surtout rencontré dans la partie nord du township, qui renferme plus de bois que les autres parties.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Pour ce qui est des chemins, je ne puis que répéter ce que j'ai déjà dit du township 45, rang 14. Le sol se compose d'une terre grasse et noire avec un sous-sol de glaise, ou de sable et de gravier en quelques endroits. Il se prête bien à différentes sortes de culture. Le township forme une prairie surtout onduleuse, accidenté dans la partie sud, avec de petits coteaux de gravier et de pierres. Il y a plusieurs petits étangs, bordés de saules et de petits peupliers de 3 ou 4 pouces de diamètre dans la partie est. Un petit ruisseau contenant de l'alcali, d'une largeur moyenne de 10 chaînons et de 2 pieds de profondeur, et avec un courant très lent, entre sur la section 32, et coule dans la direction sud-est ; il laisse le township à la section 2. Lors d'un été pluvieux, il pourrait inonder une partie considérable de la portion nord de la section 16 et la partie sud de la section 2. Quelques petits étangs couvrent à l'ouest une partie de la section 2. Les lacs dans la partie est des sections 24 et 13 ne sont plus que des marais; cependant, ils assurent une provision d'eau durant toute l'année. Pas de pouvoir hydraulique dans le township. La température est sèche ; beaucoup de vents, surtout du nord-ouest. Il y a eu une gelée blanche le 9 juillet. Il y a une bien faible provision de peupliers dans la partie est du township. Pas de charbon ou de lignite ; pas de carrières, mais quelques gros cailloux. Nous n'avons pas trouvé de minéraux d'une valeur quelconque. Nous n'avons pas rencontré de gros gibier, mais les lapins, les canards et les coqs de bruyère y foisonnent.—*Hugh McGrandle A.T.F., 1903.*

Township 46.—Le chemin pour parvenir à ce township est le même que celui mentionné dans le rapport sur le township 45, rang 14. Le sol se compose d'une légère terre grasse et noire d'une profondeur de 4 à 12 pouces, avec un sous-sol de glaise, et du gravier en quelques endroits ; il se prête bien à toute espèce de culture. Ce township est une prairie ondulée ; les côtes contiennent du gravier et de la pierre, de nombreuses mares, et des vallons couverts d'arbustes. Il y a un grand marais couvert de verdure dans les sections 27, 28, 33 et 34 ; et aussi sur les sections 20 et 29, 14 et 15. Il n'y a aucun gros bois, si ce n'est quelques petites forêts de peupliers de 3 ou 4 pouces de diamètre. Ces vallons couverts de saules sont surtout situés dans la partie sud du township. Il n'y a pas de prairies à foin ; il n'y a que l'herbe un peu rude des marais. L'eau dans ce township est mêlée à de l'alcali. Un petit ruisseau de 5 à 10 chaînons de largeur, et d'une profondeur moyenne de 2 pieds, avec un courant très lent, traverse les sections 30, 19, 18, 7, 8 et 5, et se dirige vers le sud-ouest ; il ne peut pas fournir de l'eau durant toute l'année. Le climat est sec ; les vents sont fréquents, surtout ceux du nord-ouest. Il y a une quantité bien restreinte de bois dans la partie sud-ouest du township. Nous n'avons trouvé ni charbon, ni lignite, ni carrières, ni minéraux d'une valeur quelconque. Il n'y a pas de gros gibier ; mais les lapins, les coqs de bruyère, les canards et les oies y abondent.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On peut arriver à ce township par la route de Battleford, qui passe tout près et en ligne parallèle avec la frontière nord du township 48, rang 13, ou encore par un chemin de voitures qui passe à l'est du lac Thomas ; ce dernier se rend jusqu'au lac de la Chicane; ces deux routes sont bonnes, et des voitures lourdement chargées peuvent y passer. Les quatre cinquièmes de ce township se prêtent bien à la culture; il y a une bonne épaisseur de terre grasse et noire qui repose sur un sous-sol

de glaise et de sable. Les autres parties peuvent servir de pâturages. La terre qui se prête le mieux à la culture est dans les sections 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 23, 24, 25, 26, 32, 35 et 36. Dans les terrains bas, le sol est couvert de broussailles, avec quelques petits massifs de peupliers ; il y a de grands terrains découverts dans tout le township. Le seul bois d'une valeur quelconque ne peut servir que pour le chauffage. Il y a un grand nombre d'étangs et de marais qui contiennent de la bonne eau ; on trouve du foin partout dans le township. Il n'y a pas de ruisseaux. Nous n'avons pas rencontré de carrières ni de minéraux. Il n'y a pas de gelées durant l'été assez fortes pour endommager les récoltes, selon le rapport des colons qui sont établis au nord de ce township. Le gibier comprend des loups de prairie, des renards, des blaireaux, des porcs-épics, des canards de différentes sortes, et des oies sauvages en abondance. Le seul lac dans ce township est le lac n° 1, qui a généralement une profondeur de 5 ou 6 pieds et qui contient de l'eau fraîche. Le terrain est accidenté dans les parties du centre et de l'ouest ; il est ondulé et montueux dans le nord et dans l'est. A la frontière de l'est, le sol est accidenté et montueux. Les colons trouveront ici tout ce dont ils ont besoin. Ils peuvent avoir le matériel pour construire leurs maisons dans le township 47, rang 12, au sud du lac Thomas. On trouve de grosses pierres détachées du sol en quelques endroits, surtout dans les bas-fonds ; elles peuvent servir pour les fondations. Le bois de chauffage s'il est coupé d'une manière prudente, peut durer pendant quelques années. L'aspect du pays est très attrayant ; on peut ouvrir des chemins dans toutes les directions, et à très bon marché.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 14.

Township 2.—Ce township est formé d'une prairie sèche et accidentée, entrecoupée par des ravins qui se dirigent vers la vallée du Vert-de-gris et la rivière au Lait (*Milk*) ; celle-ci traverse le township dans sa partie sud de l'ouest à l'est, et la vallée du Vert-de-gris le traverse en ligne diagonale à partir du coin nord-ouest, où il y a une grande mare ou marais rempli d'alcali, et qui se déverse dans la rivière au Lait (*Milk*) sur la section 12. Le sol est généralement composé d'une terre grasse et sablonneuse de deuxième qualité; il y pousse beaucoup dherbe; il peut servir de pâturages ou pour l'élevage des animaux. Un colon qui s'occupe de l'élevage des moutons s'est établi à l'embouchure de la coulée du Vert-de-gris.—*E. J. Rainboth, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est situé en droite ligne au sud du chemin principal qui conduit de Daim-Rouge à Battleford. Le sol se compose de marne noire sablonneuse et argileuse de 18 à 24 pouces d'épaisseur ; il se prête bien à la culture et aux pâturages. La surface est une prairie ondulée, excepté dans le coin nord-est, où elle est quelque peu coupée par un creek aux bords escarpés. Il n'y a pas de bois de construction d'une valeur quelconque dans le township. On trouve du bon foin en grande quantité aux alentours du lac et des marais. Il y a de la bonne eau dans le ruisseau de la Digue-des-Castors, et dans les autres petits creeks ; l'eau est aussi assez bonne dans le lac situé dans le coin nord-ouest. Il n'y a ni chutes ni rapides dans le township. Il s'y trouve peu de bois de chauffage. Des traces de dépôts de charbon ont été aperçues dans les sections 23 et 24 le long du ruisseau de la Digue-des-Castors. Nous n'avons trouvé dans le township ni carrières ni minéraux. Les canards, les oies, et les poules de prairie y foisonnent.—*Joseph A Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Le chemin principal de cette contrée, et qui conduit au chemin de fer, traverse la partie sud de ce township. Un pont très fort, de 11 pieds de largeur sur 33 pieds de longueur, a été construit par McAviety sur le ruisseau de la Digue-des-Castors, près de la borne du quart de section sur la frontière est de la section 3. Le sol consiste généralement en une couche de 6 à 12 pouces de terre noire et grasse, reposant sur un fond de glaise très dure, à tel point qu'en plusieurs endroits on dirait que cette glaise a été cuite. La partie qui est appelée "mauvaise terre", est située dans ce

township, et renferme une partie des sections 8, 9, 16, 17. La surface est onduleuse. Il y a bien peu de gros bois sur ce township, à l'exception des seize sections qui en forment la partie nord, où il y a quelques peupliers et quelques saules. Il y a une certaine quantité d'épinettes le long du ruisseau de la Digue-des-Castors. Ce dernier est un cours d'une dizaine de pieds de largeur, d'une profondeur moyenne de 3 pieds, et qui se dessèche probablement, excepté dans les saisons pluvieuses. Il ne fournit aucun pouvoir hydraulique. Le bois sur le township ne pourra pas suffire au chauffage pendant plus d'une année ; mais il y a du charbon, au moins sur la section 2; on le trouve sur le chemin lui-même. Le climat est aussi agréable qu'en tout autre endroit dans l'Alberta. Sur le ruisseau de la Digue-des-Castors, près de l'intersection de la frontière est de la section 16, il y a une espèce de carrière de pierre molle qui m'a paru être rien autre chose que de la glaise cuite. Je ne puis croire qu'elle soit assez dure pour être employée à la construction. L'unique colon du township est M. McAviety, dans le quart sud-ouest de la section 2.—*Geo. P. Roy, A.T.F.,1903.*

Township 39.—On va à Blackfald, Daim-Rouge et Lacombe par le chemin qui traverse le township 38, ou en voyageant sur la ligne de correction jusqu'à son intersection avec le chemin. Une route se dirigeant vers le nord-ouest, à travers le township, conduit à Wetaskiwin. Le sol se compose généralement d'une terre noire et grasse, reposant sur de la glaise très dure. La surface est une prairie ondulée, couverte de massifs de saules et de peupliers. La vallée de la Terre-à-Peinture, et les nombreux ravins qui y conduisent, seront toujours le principal empêchement au prompt établissement des colons dans ce township. L'eau de la Terre-à-Peinture et celle dans les marais est très rare dans les grandes sécheresses. Il n'y a aucun pouvoir hydraulique. Le climat est le même que celui de toute cette partie de l'Alberta. Je crois que l'on trouverait du charbon dans ce township, vu qu'il y en a des traces sur la section 2, township 38, au sud de celui-ci. Je n'ai pas vu de carrières. Les canards et les poules de prairie forment le gibier. Il y a une cabane abandonnée avec six acres de terre en culture au milieu de la section 24.—*G. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 40.—On arrive à ce township par des routes venant de Wetaskiwin, Lacombe et Daim-Rouge. La première est probablement la meilleure, mais elle est mal entretenue. Le sol est assez bon, et de deuxième qualité. Il se prête à la sulture, et surtout à l'élevage des animaux. La rivière Bataille traverse le township. Elle a une largeur d'une chaîne et demie à deux chaînes et une profondeur de trois à dix pieds. La vitesse du courant est d'à peu près un mille et demi à l'heure. Il n'y a pas de danger que les terrains avoisinants soient inondés. On ne peut obtenir aucun pouvoir hydraulique de cette rivière. La surface de ce township est interrompue par la vallée de la rivière et tous les ravins et escarpements qui s'y joignent. Elle est plus ou moins recouverte de massifs de saules et de peupliers, bons tout au plus à servir de bois de chauffage ; mais on peut se procurer un bois assez gros, en peuplier et en épinette, dans la vallée de la rivière. On peut aussi récolter une assez forte quantité de foin dans les marais distribués çà et là dans le township. L'eau de surface des étangs est fraîche, mais ils doivent tarir dans les grandes sécheresses. Il y a plusieurs bonnes sources le long de la rivière, mais plusieurs d'entre elles contiennent de l'alcali. On voit des traces de charbon et de fer le long des bords de la rivière Bataille; il est tout probable qu'on trouverait des couches de charbon que l'on pourrait exploiter avec profit. Du grès, de la chaux avec d'autres matières, et du minerai de fer argileux, ont été vus dans les escarpements le long des berges de la rivière. La température est agréable ; pas de traces de gelées durant l'été. Les canards, les oies, les cygnes, les grues, les poules de prairie et les canards y foisonnent, et il y a aussi une certaine quantité de daims.—*Thomas Drummond, A.T.F., v903.*

Township 41.—Ce township est situé à environ 85 milles à l'ouest de Wetaskiwin, la station la plus proche sur l'embranchement de Calgary et Edmonton

de la voie ferrée du Pacifique Canadien. Une route en ligne droite venant de Wetaskiwin au lac Schultz à la frontière sud de la section 3, township 41, rang 12, passe à quelques milles du coin nord-est de ce township; les nouveaux colons peuvent s'en servir. Le sol consiste en une terre noire et grasse, variant entre 4 et 12 pouces, avec généralement un sous-sol de glaise; si l'on en juge par le magnifique développement de l'herbe de différents sortes, ce township promet aux cultivateurs de splendides avantages. Dans les deux parties est et ouest, et surtout dans cette dernière, la surface est une prairie onduleuse; en quelques endroits elle est profusément couverte de saules et de peupliers; c'est surtout le cas dans la partie ouest. La partie du centre est une prairie assez dénudée ; on y rencontre çà et là quelques petits bois de peupliers qui sont de deuxième pousse. A peu près vingt pour cent de toute la superficie sont couverts de saules et de peupliers ; ces derniers ont jusqu'à 7 à 8 pouces de diamètre. Le seul bois assez gros est le peuplier; on peut quelquefois s'en servir pour les fins de la construction ; mais la plus grande partie ne peut servir qu'au chauffage. Il y a beaucoup d'étangs et de marais dans la moitié ouest qui peuvent servir de prairies à foin dans les grandes sécheresses ; mais cette année ils débordent, à cause des pluies. Cependant, la verdure est si abondante sur les coteaux que l'on peut y récolter du foin en aussi grande quantité que l'on veut. Dans le sud du township, une grande partie de l'eau est imprégnée d'alcali ; les étangs qui contiennent cette eau sont généralement à découvert ; il n'y a pas de bois aux alentours ; ceux qui sont entourés d'un rideau de saules et de peupliers contiennent invariablement de l'eau douce ; mais comme c'est de l'eau de surface, elle ne dure pas toute l'année. Un cours d'eau, qui a dû se former il y a très longtemps, ne contient plus que de l'eau morte ; on n'y voit aucun courant. Il forme un ravin ou coulée ; ses bords varient dans leur hauteur ; quelquefois ils sont peu élevés, et quelquefois ils atteignent jusqu'à 30 pieds de hauteur ; ce ruisseau traverse le coin nord-est du township; il y entre par le coin nord-est de la section 32, et le laisse de nouveau au coin sud-est de la section 24. Le fond de cette vallée est très fangeux ; il y a très peu d'endroits où les voitures y peuvent traverser en toute sûreté. La meilleure traverse et la plus facile est sur la section 32 ; les berges ne dépassent que de quelques pieds la surface de l'eau, qui y a une profondeur de 15 à 18 pouces. Il n'y a pas de cours d'eau dans ce township. La température, durant l'été dernier, a été modérée ; mais elle a été très humide; pas de chaleurs d'été ni de nuits trop froides. Il y a assez de peuplier pour fournir le bois de chauffage aux colons durant quelques années à venir. Nous n'avons trouvé aucune trace de charbon ; il n'y a ni carrières ni roc solide ; pas de minéraux non plus. Le gibier consiste en poules de prairie et en canards de différentes espèces et qui y foisonnent ; on a aussi vu quelques daims.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 42.—On arrive facilement à ce township par le chemin qui vient de Wetaskiwin, la station la plus proche sur l'embranchement de Calgary et Edmonton du chemin de fer Pacifique Canadien, et qui est distante d'environ 80 milles. Il y a beaucoup de colons établis le long de cette route, qui a été aplanie aux endroits les plus difficiles ; on traverse presque tous les cours d'eau sur des ponts. Ce chemin permet d'y faire passer des charges assez lourdes, quand le temps est sec. On peut éviter les endroits les plus bourbeux de la route en y allant *via* le bureau de poste du lac de la Source (Lac Qui-ne-tarit-jamais). On y a ouvert dernièrement un magasin à peu près à 10 milles du coin nord-ouest du township. Le sol consiste généralement en une terre grasse d'une épaisseur variant de 2 à 12 pouces, et qui repose sur un sous-sol de glaise qui est plus ou moins difficile à pénétrer ; c'est aussi la raison pour laquelle il séjourne tant d'eau sur la surface du township. La plus grande partie du terrain est de deuxième qualité, car il est grandement entrecoupé par les marais et par des vallons remplis de saules, surtout dans la partie sud du township ; la partie nord-est contient des étangs et des marais remplis d'alcali. La moitié sud est plus ou

moins couverte de bosquets de saules et de peupliers d'une seconde pousse. Ce dernier bois est bien peu profitable, soit pour la construction, soit pour d'autres fins utiles. La plupart des prairies, où, ces années dernières, on pouvait récolter le foin, ont été inondées cette année; ceux qui élèvent des animaux ont été forcés, cette année, de récolter leur foin sur les coteaux ; ce foin est plus nutritif, mais, proportion gardée, les coteaux donnent une moindre quantité que les prairies. Lorsque l'été est sec, ces prairies doivent probablement fournir une quantité suffisante de foin. Tout bien considéré, on peut certainement affirmer que ce township est, et sera à l'avenir, plutôt favorable à l'élevage des animaux qu'à la culture des céréales. Il y a deux personnes qui s'occupent d'élevage dans le township en ce moment ; leurs maisons et leurs dépendances sont situées dans la partie nord-ouest. Ils ont ensemble 800 têtes de bétail; ils ne cultivent que le terrain nécessaire pour la production des céréales dont ils ont eux-mêmes besoin. A mon retour, au commencement de novembre, ils avaient vendu 270 bouvillons ; ils les conduisaient à Wetaskiwin, la gare de chemin de fer la plus proche, pour les y embarquer. Nous n'avons vu dans tout le township qu'une seule source d'eau vive ; elle se trouve au coin nord-est de la section 30, tout près des maisons et des écuries des deux colons. Ces derniers se contentent de construire les bâtiments et les clôtures absolument nécessaires à la nature de leurs occupations. Ils font paître leurs animaux surtout dans le township 42, rangs 13, 14 et 15, durant la belle saison ; mais en hiver, lorsque la neige a commencé à tomber, ils sont nourris au ranche. Il y a beaucoup d'eau permanente dans tout le township, chaque dépression du terrain en déborde; les anciens colons m'ont cependant raconté qu'avant les quatre derniers étés, qui ont été très pluvieux, on y trouvait bien peu d'eau, si ce n'est aux sources mentionnées plus haut. Il y a une bien faible quantité de bois de chauffage ou de bois de construction pour les futurs colons ; cependant, on m'a dit qu'on peut se procurer un charbon de qualité inférieure sur les bords de la rivière Bataille, à environ 10 ou 15 milles au sud-ouest; il y a aussi bien peu de bois de construction, quelques peupliers, et des épinettes en plus petit nombre encore. Nous n'avons pas rencontré de carrières ni de minéraux d'une valeur quelconque; pas de roc solide non plus. Le gibier comprend des poules de prairie et des canards qui y abondent, vu la grande quantité d'eau qu'il y a sur le township. Une route traverse le township en ligne diagonale du sud-est au nord-ouest; de là, elle se dirige vers l'ouest jusqu'à Wetaskiwin, qui est près de la voie ferrée, et du côté de l'est elle atteint plusieurs ranches près du lac Schultz et de la rivière Bataille.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Township 45.—Nous avons quitté Wetaskiwin le 21 avril, et nous avons suivi le chemin Duhamel jusqu'à Rosenroll (township 46, rang 21, à l'ouest du quatrième méridien) ; de là, nous avons suivi le chemin du ruisseau Pierreux à travers le township 46, rang 20, jusqu'au ruisseau de la Viande-Sèche, que nous avons traversé à la section 14, township 45, rang 19, juste à l'est de Heatherbrae. A partir du ruisseau de la Viande-Sèche nous avons suivi le chemin du ruisseau de Fer jusqu'à la section 33, township 43, rang 15; alors nous nous sommes dirigés dans une direction nord-est jusqu'au coin sud-ouest du township 45, rang 14. La route de Wetaskiwin à Rosenroll, et même plusieurs milles au delà, étant en très mauvais état; en quelques endroits les voitures enfonçaient dans la boue jusqu'au moyeu. La route de là à aller jusqu'au ruisseau de la Viande-Sèche était meilleure, excepté au ruisseau Pierreux, où le chemin qui descend dans le ravin dans lequel ce ruisseau coule était trtès fangeux. Une tourmente de neige qui commença le soir du 22 avril et dura toute la journée du lendemain ne l'améliora pas et causa un retard d'un jour. Un autre retard se produisit au creek de la Viande-Sèche (*Driedmeat creek*) en raison de la hauteur de l'eau et de la force du courant, qui obligèrent à faire traverser les approvisionnements et le matériel sur un pont volant; à partir de ce point la route est bonne. Une route plus courte serait franc est de Rosenroll, passant au nord du lac de la Chicane (*Quarrel Lake*), mais elle fut rapportée impraticable. Dans ce township, le sol est composé d'une épaisseur moyenne de 2 à 10 pouces de terre grasse et noire, avec un sous-sol

d'argile ou de marne argileuse, et peut être classé de deuxième et troisième qualités. Il y a plus ou moins de pierres dans à peu près chaque section, mais il semble que ces pierres n'existent qu'à la surface, car en creusant le sol, on n'en trouve pas, excepté dans l'angle nord-est des sections 6 et 35 et au poteau du quart de section sur la frontière nord de la section 12, où le sous-sol est formé de gravier. Je considère que ce township peut convenir à une culture variée. La surface est une prairie ondulée, parsemée de taillis de saules et de bouquets de petits peupliers. On y trouve de nombreux marécages et fondrières, et dans ces endroits, de même que dans les autres parties basses et humides, l'alcali est en abondance. Environ un tiers du township est boisé en petits peupliers de 2 à 4 pouces de diamètre, en bouquets éparpillés, principalement dans le tiers sud-ouest du township ; ce bois ne peut être utilisé que comme combustible ou pour faire des clôtures; il n'en existe pas d'assez gros pour servir de bois de construction. L'herbe dans les marécages est très dure et impropre à faire du foin, tandis que, dans les terrains élevés qui ne sont pas rocailleux et où une faucheuse pourrait fonctionner, elle semble être trop courte, bien que dans la saison humide, elle puisse devenir suffisamment haute pour valoir la peine d'être coupée. Il n'y a pas d'approvisionnement d'eau régulier dans le comté, excepté dans le quart nord-est de la section 13, où le creek de Fer touche la frontière. L'eau des marécages est fortement saturée d'alcali, et dans l'été doit être absolument inutilisable, si les marécages ne sont pas asséchés. Il n'existe aucun pouvoir hydraulique. Le climat, à cette époque de l'année, est extrêmement variable, un jour étant beau et chaud et le lendemain étant très froid. Dans la nuit du 7 mai, la gelée fut telle qu'une épaisseur de glace d'un quart de pouce se forma sur l'eau des bourbiers; le 8 et le 9, il tomba de la neige. Le vent venait habituellement du nord-ouest. Je ne puis rien dire quant aux gelées de l'été. Le seul combustible que l'on puisse se procurer consiste en de petits arbustes, saules et peupliers, que l'on trouve principalement dans les régions sud et ouest du township; si ce township était habité, l'approvisionnement de bois ne durerait que très peu de temps, à moins que les arbres ne soient préservés de la destruction. Aucun vestige de charbon, de lignite ou de tourbe n'a été découvert. Dans le quart nord-est de la section 13, sur les rives du creek de Fer, on constate la présence de la chaux à fleur de terre, mais eu égard à sa position il fut impossible de s'assurer de l'étendue du filon. Aucuns minéraux ne furent aperçus. Il n'y a pas de gros gibier, mais le gibier à plumes est trtès abondant· principalement les coqs de bruyères, oies et les canards.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 46.—Pour les détails de route, *voir* les notes du township 45, rang 14, Le sol est formé de 2 à 10 pouces d'épaisseur de terre noire et grasse, avec un sous-sol argileux. Prairie ondulée, très rocailleuse, avec nombreux bouquets de saules. Les sections 1 à 8, 28 et 33 possèdent, çà et là, des groupes de peupliers de 3 à 5 pouces de diamètre. Il n'y a pas de prairies à foin, mais une herbe rugueuse croît dans les bas-fonds marécageux, principalement dans la partie est du township. Un petit torrent d'eau alcaline traverse la partie est des sections 36 et 25, coulant dans la direction du sud-est. Aucun approvisionnement d'eau permanent. La température, dans la première moitié de juin, fut variable, sèche avec de grands vents du nord-ouest, principalement. Il y avait de la gelée blanche le matin du 9 courant. Une quantité très limitée de peupliers pour servir de combustible se trouve dans la portion septentrionale du township. Ni charbon ni lignite ne fut découvert mais il y a des cailloux parsemés çà et là. Aucuns minéraux, de valeur économique, ni aucune carrière de pierre. Pas de gros gibier, mais le petit, tel que lapins, canards, oies et coqs de bruyère, en abondance.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 47.—On arrive à ce township, de même qu'au township 48, rang 14. en venant de Wetaskiwin, par la route de Battleford. Au nord de la grande coulée de ce township le sol est favorable à la culture, et la partie comprenant les sections 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 17 et 18 peut être utilisée comme pâturage. Sur environ un

demi-mille de chaque côté de la coulée le sol est très pierreux. Le fond de ce ravin ressemble à un ancien lit de rivière et est pavé de pierres. Quand la pluie est abondante, il s'y forme un torrent qui coule vers le sud-est. Quelques étangs ou marais herbeux se trouvent dans les sections 15, 28, 29, 30, 31 et 33 ; dans chacun d'eux l'eau est bonne. Les marais produisent une grande quantité de très bon foin; il y a aussi de nombreuses fondrières. Il n'existe aucune chute d'eau dans le township. Des bosquets de peupliers de 3 à 5 pouces de diamètre et de peu d'utilité comme bois de construction se trouvent sur les sections 17, 18, 19, 20 et 29. Ce township est principalement en prairie et en taillis. La partie orientale est accidentée tandis que les sections de l'ouest ont une surface à peu près plane. Le climat est bon ; il n'y a pas de gelées d'été. Pas de traces de charbon, ni de carrières de pierre, ni de minéraux. Le bois n'est utilisable que comme combustible, et est éparpillé dans tout le township. On y trouve des chevreuils, des porcs-épics, des renards, des loups de prairie, des blaireaux et des lièvres; le gibier à plumes consiste en oies, canards de différentes espèces, perdrix et poules de prairie. Ce township présente un très bel aspect, avec ses régions boisées et ses hautes crêtes. On n'éprouvera aucune difficulté à y construire des routes dans n'importe quelle direction. Sans aucun doute, les colons trouveront agréable et profitable de s'y établir.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 48.—On peut parvenir à ce township soit d'Edmonton, soit de Wetaskiwin, par la route de Battleford. Il y en a aussi une autre, d'Edmonton *via* Fort-Saskatchewan et Vègreville, mais elle part de Wetaskiwin. Le sol de la portion occidentale du township convient bien à la culture, le reste est principalement composé de quelques pouces de marne sablonneuse et noire, reposant sur de l'argile dure et très rocailleuse en maints endroits. Comme pâturage, il est favorable. Sur les sections 6, 7 et 8 il y a des bosquets de peupliers vers variant de 3 à 5 pouces de diamètre ; le reste du township est en prairie et taillis. De grands marais herbeux se trouvent dans les sections 5, 12, 15, 17, 18, 22, 23 et 25. Les bourbiers sont très nombreux dans ce township. Le foin est abondant dans chacun de ces marais, dont l'eau est potable ; très peu d'entre eux contiennent de l'eau alcaline. Un creek de bonnes dimensions traverse les sections 13 et 23, coulant vers le nord, d'un marais à l'autre. Aucune chute d'eau dans le township. La température semble y être bonne, sans gelées d'été. Le peuplier, pour servir de combustible, peut être tiré de la partie occidentale du township. Il n'y a ni charbon, ni carrières de pierre, ni minéraux. Le gibier consiste en quelques chevreuils, renards, loups de prairie, porcs-épics, blaireaux et lièvres ; comme gibier à plumes, je citerai principalemnt les oies sauvages, les canards, les perdrix et les poules de prairie. La route de Battleford traverse ce township de l'est à l'ouest, environ un mille au sud de la frontière nord des sections 31 à 36. Le pays est généralement plat dans tout le township; de bonnes routes peuvent être établies dans toutes les directions. Le peuplier qui s'y trouve est trop petit pour la construction, et n'est bon qu'à brûler.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 15.

Township 36.—La surface est principalement en prairie onduleuse, avec de profonds ravins (ou lits de torrents desséchés) descendant de l'est vers le lac. On trouve une plaine de 40 à 60 chaînes de largeur le long de la rive occidentale du lac Sullivan; elle est fréquemment coupée de ravins, mais le sol y est bon. Le long du bord ouest de cette prairie il semble qu'on ait brûlé, à une époque incertaine, une grande quantité de charbon, la surface étant recouverte d'argile cuite, qui forme des monticules de formes diverses variant de 30 à 80 pieds de hauteur. Le sol est principalement composé de marmne argileuse, sur un sous-sol d'argile très dure, et convient à une culture variée ou à l'élevage. Pas de bois de service méritant d'être mentionné, quelques saules et jeunes peupliers le long des ravins, sur les bords. Le combustible le plus rapproché est le peuplier, à 8 ou 10 milles au nord-ouest. J'ai remarqué quelques affleurements de charbon dans le quart nord-est de la section 19, mais je crois

que l'on doit en trouver tout le long du bord de la plaine dont je viens de parler. Il existe un creek d'eau fraîche traversant le coin sud-ouest du township, qui apparemment se dessèche pendant la chaude saison, à l'exception des trous profonds qui se trouvent dans son lit. Il y a aussi des sources d'eau fraîche jaillissant des flancs de ces ravins, mais l'eau du lac Sullivan n'est pas bonne ; elle est comme celle du lac Gough, couleur d'argile et alcaline. Il y a du foin en abondance sur les terres hautes, mais on trouve beaucoup moins de marécages herbeux que dans le voisinage du lac Gough. La frontière est de la section 7 traverse un marais assez vaste, situé dans le quart sud-est de 7 et le quart sud-ouest de 8; un autre grand marais recouvre le quart sud-ouest de la section 6. On ne trouve ni chutes d'eau, ni mines, ni carrières de pierre, ni aucun produit de quelque valeur, en dehors des affleurements de charbon déjà mentionnés. Le climat est en tout semblable à celui des autres sections de l'Alberta ; la première gelée se produisit en septembre. Le gros gibier est rare : quelques coyotes et pors-épics ; mais les oies, canards, poules de prairie, bécassines et pluviers abondent ; on y rencontre aussi quelques cygnes. Ce township (ou lac Sullivan) peut être atteint par un bon chemin de la station de Blackfalds, sur le chemin de fer de Calgary et Edmonton. Cette route se dirige vers l'est, sur le côté nord de la rivière du Daim-Rouge et traverse le creek de la Queue près de son confluent avec cette rivière ; de là elle va du sud à l'est au bras nord du lac Sullivan.—*A. McFee, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township est d'un accès facile, la route principale de Daim-Rouge à Battleford le traversant dans sa moitié septentrionale. Dans cette partie, le sol est une bonne marne noire sablonneuse convenant à l'agriculture. Dans la partion centrale, c'est un mélange de marne noire et d'argile dure; cette terre est de seconde classe, tandis que la portion inférieure est absolument impropre à la culture, et en raison de la pauvreté des herbages, ne convient guère, non plus, au pâturage. La surface est une prairie plane, parsemée de bocages de saules et de peupliers dans la partie nord-est. Il n'y a d'autres bois que de petits peupliers, utilisables seulement comme combustible. On trouve du foin autour des marécages. On peut se procurer de l'eau fraîche dans quelques petits creeks et dans les marais, et de l'eau potable dans le lac qui se trouve sur la limite orientale. Le lac Sullivan, qui s'étend sur environ un mille en dedans de la limite méridionale, ne contient que de la mauvaise eau boueuse. Il n'y a ni rivière, ni chutes, ni pouvoirs hydrauliques dans le township. Le charbon peut être facilement extrait le long des rives d'un petit creek se dirigeant vers le sud, à travers les sections 19, 18 et 7. Pas d'autres minéraux ni carrières de pierre ne furent aperçus dans le township. Les canards, les oies et les poules d'eau se trouvent en abondance autour des lacs.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township peut être atteint sans difficultés, la route principale de Daim-Rouge à Battleford passant à travers sa partie méridionale. Le sol se compose d'une bonne marne noire sablonneuse, d'une épaisseur variant de 6 à 10 pouces, avec un bon sous-sol argileux, et convient tant à l'agriculture qu'au pâturage. La surface est généralement en prairie plane, avec de bocages de peupliers disséminés dans le township. Il n'y a d'autre bois que de petits peupliers, utilisables seulement comme combustible. On trouve de bon foin autour des nombreux marécages. On peut se procurer de l'eau dans les marais et dans un lac qui pénètre dans le township à l'angle sud-est. Il n'existe ni rivières, ni chutes, ni rapides dans le township. Il y a très peu de bois à brûler, mais il y a du charbon en abondance dans le township voisin, du côté sud. Pas de carrières de pierre ni de minéraux. Les canards, les oies et les poules de prairie abondent autour du lac et des marais.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 39.—De ce township, on peut atteindre le chemin de fer, soit en rejoignant, à 7 ou 8 milles au sud la route de Blackfalds, soit en suivant le sentier qui passe par le ranche de Traverse et Stocking et se dirige à l'est vers Lacombe, en traversant la colonie du creek des Saules. Ou bien encore, en suivant directement la ligne de

connection, où, toutefois, il n'existe pas de sentier jusqu'à l'intersection de la route de Blackfalds, à la section 36, township 38, rang 20. Cette ligne de correction ne présente aucun obstacle. La partie nord est séparée du reste par le creek de la Terre-à-Peinture, que l'on traverse actuellement sur un pont situé dans la partie nord-ouest de la section 23, en face du ranche Whitelock. Au sud du creek de la Terre-à-Peinture, il n'existe qu'un seul endroit au nord de la section 6 o ùil soit possible de traverser avec des voitures ou même des chevaux la branche de ce creek qui vient du sud, et cet endroit est sur la section 18. Au nord de la vallée de la Terre-à-Peinture il y a de grandes étendues de prairie, mais au sud les bouquets de bois occupent un certain espace. Le bois de service est comparativement abondant dans cette partie du township. La vallée de la Terre-à-Peinture, profonde de 200 pieds, contient une grande quantité de buttes, variant de 30 à 100 pieds de hauteur, comme on peut s'en rendre compte par l'esquisse du township ; elle est coupée par nombre de coulées qui rendent la communication difficile. Le bois consiste principalement en peuplier et saule, avec quelques petits bouleaux et un peu d'épinette dans les vallées des bras du creek de la Terre-à-Peinture. Le foin est bon dans toute la contrée. L'eau du creek et celle des marais est bonne, mais dans la saison sèche tous les marais et les cours d'eau doivent être à sec. Il n'existe pas de chutes d'eau. Le climat est bon. Il y a du combustible en abondance pour quelques années dans les taillis du township, et il existe de la houille dans la section près du sentier qui conduit à Whitelock ; il était en feu cet été. Je n'ai vu ni pierres ni aucuns minéraux de valeur appréciable. Les poules de prairie et les canards, quelques chevreuils on antilopes égarés, et quelques loups, sont le seul gibier que l'on puisse trouver. Il y a dans ce township de nombreuses pièces de terre de première classe, mais sauf la partie au sud sa surface très accidentée constitue un sérieux obstacle à sa colonisation. J'ai cependant vu des fermiers réussir dans des endroits pires que ceux-ci, et j'estime qu'un jour viendra où ce township ne sera pas l'un des moins prospères de la région.—*George P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Le meilleur chemin à suivre pour arriver à ce township est de partir de Wetaskiwin et de voyager par la route passant par le creek de la Rencontre; ce chemin n'est pas en bonne condition. Le sol est bon et classé dans la première, la deuxième, la troisième et la quatrième catégories. La plus grande partie, cependant, est parsemée de ravins et de fondrières partant de la rivière Bataille. Le sol est susceptible de culture, mais convient mieux à l'élevage. La surface du township présente de nombreuses dépressions: la vallée de la rivière Bataille et des terrents qui s'y déversent, les ravins, et aussi, jusqu'à un certain point, le creek de la Terre-à-Peinture. Le coin sud-ouest est relativement peu boisé, mais le surplus est couvert d'épais bosquets de peupliers. Le bois des terres hautes est petit et peut être utilisé seulement comme combustible, mais une quantité considérable de bon bois de construction, peuplier et épinette, pousse le long de la rivière. Il existe un certain nombre de marécages herbeux et d'étangs dans le township, et produisant de bon foin sauvage. L'eau, à la surface des marais, est fraîche, mais probablement non permanente; la plupart des eaux de source, dans les ravins, sont alcalines. La rivière Bataille traverse tout le township; elle est large de une et demie à deux chaînes, et profonde de trois à dix pieds; son courant est d'environ un mille et demi par heure. Les terres adjacentes ne sont pas exposées à l'inondation. Il n'y a pas de pouvoirs hydrauliques naturels, et je considère que l'on ne peut en créer d'artificiels par la construction de digues. Le climat est agréable; je n'ai pas observé de gelées d'été. Un bon filon de houille, large de six pieds, se trouve dans la partie nord-est de la section 14; des traces dehouille furent aussi découvertes ailleurs le long des rives de la rivière Bataille, et l'on pourrait probablement en trouver en grande quantité. Le grès et la pierre à chaux se montrent le long de la rivière; le minerai de fer argileux fut aussi trouvé dans la même localité, mélangé de houille et lignite. Les canards, les oies, les cygnes, les grues et les poules de prairie sons abondants ; il y a aussi beaucoup de chevreuils.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 15.

Township 41.—Ce township est d'un accès relativement facile par une assez bonne route de Wetaskiwin, une station du chemin de fer Calgary et Edmonton, et se trouve à une distance d'environ 85 à 90 milles de cette ville. Le sol est généralement de première classe, consistant en une marne noire variant de 4 à 12 pouces d'épaisseur, avec un sous-sol argileux en beaucoup d'endroits, excepté dans la partie centrale du nord du township, où l'argile alcaline semble prédominer. A en juger par la croissance des herbes et des jeunes arbres, le sol doit être considéré comme productif. Le terrain est généralement plan et consiste, en partie, de prairie nue (plus particulièrement dans la partie centrale du nord) et de prairie sillonnée de nombreux bocages de peupliers et saules de seconde pousse, plus nombreux et plus denses dans la partie sud-est du township. Il y a un grand nombre d'étangs et de mares, ceux de la moitié septentrionale étant fortement saturés d'alcali. De là, le terrain s'élève légèrement vers l'est et vers l'ouest, les terrains les plus élevés paraissent les plus productifs. On trouve beaucoup plus de bois dans ce township que dans celui qui le borne au nord, mais les gros arbres, quoique encore debouts, ont été à peu près tous brûlés par l'incendie, et des nouvelles pousses sont sorties, n'atteignant pas encore leurs dimensions définitives. Ces jeunes arbres n'ont pas 4 à 5 pouces de diamètre, et sont presque toujours, mêlés à l'épaisse végétation des saules. J'estime la surface boisée de ce township à environ 15 à 20 pour 100 de sa superficie totale. Les dépressions du terrain, étangs, marais et bourbiers, étaient toutes pleines à déborder. Dans la saison sèche, beaucoup de ces marécages peuvent faire de bonnes prairies à foin, mais en ce moment, ils contiennent beaucoup trop d'eau pour pouvoir être utilisés. On peut trouver de bon foin sur les terres élevées, mais pas en aussi grande quantité que les marécages doivent en fournir. En ce qui concerne la température, la saison était vraiment trop défavorable, en raison des grandes pluies qui sont tombées pendant la plus grande partie de l'été, pour que je puisse donner une appréciation sérieuse. Les premiers froids se produisirent au commencement de septembre, mais quelques gros orages de grêle que nous avons subis vers la fin de juillet, pendant que nous étions sur les collines, ne se sont pas fait sentir ici. Le bois debout incendié (peuplier) peut être utilisé comme combustible pendant une période limitée, après quoi la houille ou le lignite peut être obtenu d'un filon sur la rivière Bataille, à une courte distance au sud de ce township. J'ai rencontré ttrès peu de pierre et aucune roche en place. Le gibier, tel que poules de prairie, canards et lièvres, pullule. Le chevreuil, aussi, doit s'y rencontrer; quelques personnes de mon parti en ont vu dans le township voisin, à l'est de celui-ci.—*C. F. Mules, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Ce township est d'accès facile par une route de Wetaskiwin, une ville et station sur le chemin de fer Calgary et Edmonton, distante d'environ 80 milles, *via* Heatherbrae, à 40 milles de là, petit village contenant un magasin, une boutique de forgeron et un hôtel. Le long de la route j'ai rencontré de nombreux colons. Le sol est de première classe; il est composé de marne noire, d'une épaisseur variable, atteignant jusqu'à 12 pouces, et reposant généralement sur un sous-sol argileux. Ce sous-sol argileux n'est pas toujours le même; tantôt il est excessivement dur et tantôt l'argile peut être travaillée assez facilement après avoir été exposée à l'air pendant un certain temps ; cependant, la nature des herbes et la croissance des végétaux indique que le sol contient des éléments suffisants pour produire de bonnes récoltes, sous certaines conditions. Ce township est en plaine, d'un niveau à peu près égal, plus spécialement dans la partie centrale de la région méridionale, qui est à cette saison de l'année presque entièrement couverte de marécages. Le terrain s'élève graduellement vers l'est et vers l'ouest, les terrains élevés étant couverts de nombreux bouquets de jeunes peupliers, les vieux arbres, brûlés par l'incendie, étant restés debout, à de nombreux endroits. J'ai vu très peu d'arbres verts de plus de 8 pouces de diamètre. Les mares, très nombreuses, sont entourées de saules, très épais. Probablement dix pour 100 de la superficie totale est boisée de rejetons de peupliers et de saules. Quoique à l'époque de mon passage, chaque dépression du sol était remplie d'eau à en déborder,

ce qui m'empêchait de me rendre un compte exact de la production du foin, je crois cependant que dans les saisons ordinaires le foin peut être récolté en abondance, tant sur les terrains élevés que dans les bas-fonds. Cette saison étant exceptionnelle, j'ai appris et j'ai vu par moi-même que les étangs, communément appelés marais, étaient trop pleins d'eau, et qu'en conséquence les fermiers et les éleveurs étaient obligés de couper leur foin sur les terres élevées. Comme indication de la hauteur de l'herbe, je puis dire que j'ai eu l'occasion de traverser plusieurs bas-fonds, l'un sur la limite nord de la section 9 et l'autre sur la section 14 (limite est), où l'herbe, poussant dans environ cinq pieds d'eau, recouvrait presque complètement une charrette qui la traversait, et cachait complètement les chaîneurs qui opéraient le long de l'ancienne ligne. Lors de mon passage l'eau était très abondante, quoique je sois informé par un rancher que, jusqu'à l'été dernier, tous les étangs et marais étaient secs. L'eau trouvée sur les terres élevées était bonne, mais celle des terrains bas est plus ou moins alcaline. Une grande mare couvre la plus grande partie des sections 23 et 14, et des portions des sections 11 et 12. La section 9 est aussi presque toute sous l'eau en ce moment, et les sections 3 et 4 sont partiellement recouvertes. Un petit lac couvre une partie de la section 8, que j'ai traversée, mais je crois qu'il ne doit pas être permanent. Aucun cours d'eau n'existe, si ce n'est les décharges d'un étang à un autre. Après des observations d'environ deux mois, je considère ce township comme convenant mieux au pâturage qu'à la culture des céréales; mais la saison passée ayant été exceptionnelle, il est possible que les années prochaines seront plus favorables à la croissance du grain. Aucune gelée ne survint avant le commencement de septembre, mais il y eut plusieurs violents orages de grêle en juillet et août. Pour une année ou deux, les colons peuvent se procurer suffisamment de bois mort noirci par l'incendie, mais ensuite il faudra tirer le combustible des dépôts de charbon que l'on dit exister sur la rivière Bataille, à environ 7 ou 8 milles au sud de ce township. Il y a très peu de pierres et pas du tout de roche en place. Le gibier tel que canards et poules de prairie est très abondant; il y a aussi du chevreuil.—*C. F. Miles, A.T.F., 1903.*

Rang 16.

Township 1.—Ce township convient mieux au pâturage qu'à la culture, son sol se composant d'une légère marne sablonneuse dont la surface est une prairie unie et plane. Il est arrosé au sud par le creek Rouge et à l'est par le lac Macklin. Il n'y a ni bois ni broussailles dans ce township.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 36.—La terre d'alluvion dans ce township est de l'argile ou de la marne noire, et le sous-sol de l'argile très dure. Elle est recouverte d'une épaisse végétation d'herbe. Le township convient à l'élevage ou à une culture mixte. Il n'y a pas de bois qui mérite d'être mentionné; les marais sont bordés tout autour de jeunes peupliers et saules ; on trouve aussi quelques bocages de saules éparpillés dans le township. La surface est plane et ondulée. Le foin des terres hautes aurait pu être fauché presque partout, durant les saisons humides. Il y a aussi un certain nombre de marais ou bas-fonds herbeux qui sont maintenant pleins d'eau, mais la plupart peuvent être drainés et produiraient ainsi de bon foin de marécage. Il existe un creek coulant dans la partie orientale du township et qui se déverse dans le lac Sullivan; ce creek a de petits affluents, dans des coulées de 4 à dix pieds de profondeur et qui sont alimentés par de petites sources jaillissant le long de leurs bords. Tous prennent leurs sources dans ce township et leur eau est bonne, mais non permanente, excepté dans les trous. Il n'existe pas de pouvoir hydraulique. Quant au combustible, il y a une veine de charbon, épaisse de trois pieds, sur la section 8, mais pas de bois digne de mention ailleurs qu'à 8 milles dans la direction du nord. La seule pierre que j'ai remarquée consiste en quelques gros cailloux de granit et de grès le long des coulées. Il n'y a aucuns minéraux quelconques. Le petit gibier est abondant, tel que canards, oies, poules de prairie et bécassines. Le meilleur chemin pour arriver

à cette région est une belle route partant de la station Blackfalds, sur le chemin de fer Calgary et Edmonton, sur le côté nord de la rivière du Daim-Rouge ; cette route se dirige vers l'est, traversant le creek de la Queue sur un excellent pont, près de son confluent avec cette rivière, et s'incline un peu, du sud à l'est, près du lac Sullivan. La première gelée que j'ai remarquée se produisit dans la dernière semaine de septembre. Par endroits, j'ai constaté des traces de grêle. La température paraît semblable à celle du reste du district.—*A. McPhee, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce township borde la route principale allant de Lacombe et Daim-Rouge, vers l'est, à Battleford. Le sol se compose d'une argile très dure, presque sans tere arable, et est classé comme terrain de troisième classe. Il st impropre à l'agriculture. Dans les saisons pluvieuses, cette terre serait bonne pour servir de pâturage. Il n'y a pas de bois dans le township. Une quantité considérable de foin pourrait être récoltée dans les nombreux marais. Ces marais herbeux contiennent de bonne eau. Un creek coule vers l'est à travers les sections 21, 22, 23, 24, 25, 26 et 27, et donne de l'eau potable ; il a un bon courant, sa largeur est de 10 à 12 pieds, et sa profondeur de 2 à 4 pieds. Il n'y a pas de chute d'eau dans ce township, ni bois, ni autre combustible, mais l'on peut se procurer du charbon mou dans le township limitrophe, à l'est. Ni carrières de pierre ni minéraux ne furent trouvés dans ce township. Le gibier semble y être rare. On n'y trouve aucun colon.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township peut être atteint par une route bien fréquentée qui se dirige vers l'est, des stations de Lacombe et Daim-Rouge, sur l'embranchement Calgary et Edmonton du chemin de fer Pacifique Canadien, jusqu'aux collines du Nez et Neutres, et de là à Battleford. Le sol, dans ce township, se compose de marne argileuse et de marne noire sablonneuse, variant de 4 à 10 pouces de profondeur, avec un bon sous-sol d'argile, et prend rang parmi les terres de seconde classe. La végétation est bonne, et quoique utilisé maintenant comme pâturage, une grande partie conviendrait à l'agriculture; c'est une contrée favorable pour les colons. La surface est une prairie ondulée, avec çà et là, des bosquets de peupliers et de saules de seconde pousse. Il n'y a pas de bois dans le township. Le foin pourrait être récolté dans presque tous les marais, aussi bien que dans les autres parties du township. L'eau est généralement fraîche et peut être facilement obtenue des nombreux marais herbeux et du creek du Grand-Couteau, qui coule à travers la portion nord-ouest du township. Les terrains ne sont pas susceptibles d'être inondés. Il n'y a pas de chute d'eau dans le township, ni bois d'aucune sorte, mais on peut se procurer du charbon mou dans les townships voisins. Ni carrières de pierre ni minéraux ne furent trouvés. Le gibier est rare. Il n'y a pas de colons.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est principalement en prairie, avec des bocages de saules et de peupliers disséminés en assez grand nombre, mais qui ne peuvent constituer un obstacle à la colonisation de cette région. Le sol est généralement bon ; il se compose d'une couche de 8 à 10 pouces de marne noire sur un sous-sol argileux. La terre, toutefois, devient très dure pendant les sécheresses. La surface est généralement plane, quoique parsemée, çà et là, de monticules spécialement dans les sections 8 et 9, où la contrée est quelque peu montueuse. Ce township est le point de départ d'un certain nombre de coulées, lesquelles, de fort peu d'importance dans la partie sud, deviennent plus larges et plus profondes au fur et à mesure qu'elles atteignent le nord, si bien que les sections 25, 26, 27, 34, 35 et 36 (et tout spécialement la section 36) doivent être considérées comme incultivables. Le bois, principalement du peuplier, est de très peu de valeur, mesurant à peine 6 ou 7 pouces de diamètre. Cependant, l'on peut trouver du bois de construction sur les rives du creek de la Terre-à-Peinture située dans le township 39, rang 15, où il y a de l'épinette. L'eau des marais est généralement bonne, de même que dans les creeks qui coulent à travers le township. Les canards et les poules de prairie constituent à peu près tout le gibier de la contrée, quoique j'aie vu une couple d'antilopes, mais il paraît que c'est une exception. En ce

moment, par exemple, les coyotes y sont nombreux. Il n'existe pas de route régulière dans le township, mais il y a un embranchement de la principale route allant à Daim-Rouge, qui traverse le township au sud de celui-ci, et en se dirigeant vers l'est il est facile de trouver le sentier allant à la colonie du creek des Saules, d'où part une bonne route pour se rendre à Lawerton et Lacombe.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 40.—Le meilleur chemin pour parvenir à ce township est par Wetaskiwin, mais il n'est pas en bonne condition. Dans son ensemble, le sol est bon et généralement catalogué dans la première et la seconde classes; le meilleur terrain est celui qui est plus ou moins recouvert de bocages de peupliers et de saules. Il y pousse les légumes ordinaires et les produits du jardinage, tels que pommes de terre, navets, choux-fleurs, laitue, etc., et aussi du blé, de l'avoine, de l'orge et du seigle; il convient également à l'agriculture et à l'élevage. La surface est à peu près plane, excepté le long de la rivière Bataille, où il est coupé plus ou moins par des ravins ou coulées. Environ la moitié de ce township est dénudée; l'autre moitié est couverte de bouquets de peupliers; la portion sud-ouest est en prairie nue. Le peuplier est le seul bois qui s'y trouve, et dans les terrains élevés il est tout petit et bon uniquement à brûler; de gros peupliers, de 8, 10 et 12 pouces de diamètre se trouvent dans la vallée de la rivière. Les bas-fonds herbeux, les étangs et les marais sont pleins d'eau; ils sont disséminés sur à peu près toute la surface du township. L'eau, à la surface des marécages, est fraîche et abondante, mais probalement non permanente. La rivière Bataille et des creeks de la Terre-à-Peinture et Grand-Couteau traversent une partie du township qui contient aussi des sources intarissables. Le creek de la Terre-à-Peinture n'a pas de courant ; ses eaux sont lentes ; il a environ 10 pieds de largeur et de 3 à 6 pieds de profondeur ; son eau est bonne. Le creek du Grand-Couteau pénètre dans le township le long de la frontière nord sur une courte distance ; il a environ les mêmes dimensions que le creek de la Terre-à-Peinture, mais son volume d'eau est plus considérable et son courant plus rapide ; son eau est fraîche et bonne. La rivière Bataille a environ de une chaîne et demi à deux chaînes de large, et de trois à dix pieds de profondeur ; son courant est d'à peu près un mille et demi à l'heure, et les terres ne sont pas exposées à être inondées par ces cours d'eau ; j'estime que la chute n'est pas suffisante pour développer un pouvoir hydraulique. Le peuplier est le seul combustible existant ; il est disséminé sur toutes les parties du township. Des traces de charbon ligniteux et de minérai de fer argileux se remarquent le long des rives abruptes, mais je n'ai découvert aucune agglomération ou veine susceptible d'exploitation. De la chaux impure et de grès mou se montrent aussi le long de la rivière. Les canards, les oies, les grues, les cygnes et les poules de prairie sont abondants, et l'on trouve aussi du chevreuil, que l'on nomme, dans la localité chevreuil sauteur.—*Thomas Drummond, A.T.F., 1903.*

Township 59.—La route d'Edmonton au lac La-Selle passe à travers l'angle sud-est de ce township. Le sol est généralement sablonneux, quoiqu'une partie repose sur un sous-sol argileux. Les sections numérotées 1 à 12 sont de peu de valeur, se composant principalement de buttes de sable. Une lisière de bonne terre traverse le township de la section 10 à la section 30, et convient à une culture mixte. Environ 50 tonnes de foin pourraient être fauchées le long de la rivière, en outre de quelques pièces de prairie çà et là dans tout le township. Environ un dixième du township est en prairie nue, ondulée; trois dixièmes sont recouverts d'une végétation rabougrie, et le surplus est recouvert d'arbres, principalement des peupliers. Ce bois n'a aucune valeur, si ce n'est pour l'usage des colons. La rivière de la Terre-Blanche est un petit cours d'eau large d'environ 80 chaînons, profond de 3 pieds, ayant un courant d'environ 4 milles à l'heure ; elle coule, dans une profonde vallée, du nord-ouest au sud-est du township. Un autre cours d'eau traverse les sections 34 et 27 et se jette dans la rivière de la Terre-Blanche, il est large d'environ 35 chaînons, profond de 3 pieds, avec un courant d'environ 3 milles à l'heure. Deux autres creeks plus petits rejoignent la rivière de la Terre-Blanche dans le township. Toute cette eau est fraîche.

Il n'y a pas de chutes d'eau. Le combustible est abondant dans tout ce township, consistant principalement en peuplier. Il n'y a ni charbon, ni minéraux, ni carrières de pierre. On y trouve très peu de giber, à l'excepton de quelques poules sauvages.—*J. L. Côté, A.T.F., 1903.*

Rang 17.

Township 35.—On arrive à ce township par une route bien battue, qui, de la station de Blackfalds (sur le chemin de fer Calgary et Edmonton), se dirige vers l'est le long de la rive nord de la rivière du Daim-Rouge, traversant le creek de la Queue près de son confluent avec cette rivière, prenant ensuite une direction sud-est qu'elle conserve jusqu'au nord du lac Gough. Le sol se compose de marne noire et de marne argileuse, avec sous-sol d'argile très dure. Ce township convient également à la culture mixte ou à l'élevage, l'herbe y étant abondante. Il y a un peu de bois de peuplier sur les sections 19, 20, 30, 31 et 32, que l'on trouve groupé en bosquets ou bocages, mélangé de saules. Aucun de ces peupliers ne dépasse 7 pouces de diamètre et une certaine quantité a été brûlée par l'incendie. Le reste du township est principalement en prairie nue, excepté les nombreux marécages et fondrières qui sont bordés de saules et de jeunes peupliers. Il n'existe pas de cours d'eau permanent dans le township, et tous les lacs ou étangs qui ne tarissent pas sont pleins d'une eau alcaline ou saumâtre; les marécages et fondrières contiennent en ce moment de 3 à 4 pieds d'eau fraîche, ou eau pluviale. Il n'existe pas de chutes d'eau. Comme combustible, on trouve quelques peupliers morts vers l'angle nord-ouest du township et une veine de charbon sur la section 8, township 36, rang 16. La seule pierre que j'ai remarquée est le grès et des cailloux de granite, autour des lacs et des étangs. Je n'ai pas découvert de minéraux. Le petit gibier est abondant, tels que canards, oies, poules, grues, bécassines, etc. On aurait pu faucher une énorme quantité de foin sur les terres élevées pendant les quatre ou cinq dernières saisons pluvieuses, mais non dans les bas-fonds, qui contiennent de 1 à 4 pieds d'eau. Il y a de vastes marécages herbeux situés sur les sections 10, 14, 15, 16, 25, 26, 33 et 34, et plusieurs autres petits marais disséminés dans le township où dans les saisons sèches l'on trouverait quantité de bon foin. La température est semblable à celle de la région qui entoure Edmonton. La première gelée ne s'est produite que pendant la dernière semaine de septembre. Une petite portion des angles nord-ouest des sections 19 et 31 et de la partie nord-est de la section 32 se trouve dans le lac Gough, et une portion des sections 35 et 36 dans le lac Cutland. Ce dernier lac a une rive sinueuse d'environ 4 milles de pourtour, et est alimenté par des sources qui jaillissent dans la section 1, township 36, rang 17, et les sections 7 et 8, township 36, rang 16 ; il a une petite décharge qui se déverse dans le lac Gough, à travers la partie méridionale du township 36, rang 17. Le lac a 10 pieds d'eau, saumâtre ou alcaline ; ses rives sont abruptes et mesurent de 3 à 15 pieds de hauteur.—*A. McFee, A.T.F., 1903.*

Township 36.—L'angle sud-ouest de ce township est considérablement entamé par le lac Gough. Il y a un creek d'eau fraîche dont le lit est très étendu et le cours très lent (environ 10 ou 15 chaînes par heure), qui prend sa source dans quelque lac situé dans le township voisin, au nord de celui-ci ; il se dirige vers le sud à travers les sections 33, 28, 21 et une partie des sections 16, 15, 10 et 9, et se jette dans le lac Gough à la section 8. Ce creek inonde les terres sur tout son parcours et donne naissance à un marécage herbeux d'une largeur variant entre ½ mille et 1½ mille, maintenant couvert de 1 à 3 pieds d'eau et contenant une luxuriante végétation de bon foin. Durant les quelques dernières années, les eaux du lac Gough ayant été très hautes, elles ont causé cette inondation. Le meilleur chemin pour parvenir à ce township est un sentier qui, de la station de Blackfalds, sur la ligne Calgary et Edmonton, se dirige vers l'est le long de la rive nord de la rivière du Daim-Rouge, traversant le creek de la Queue près de son confluent avec cette rivière; de là, elle prend une di-

rection sud-est jusqu'à l'extrémité nord du lac Gough. La surface du sol est une marne noire argileuse, avec sous-sol d'argile très dure, et convient également à la culture mixte et à l'élevage. Le terrain est principalement en prairie ondulée, sans bois, excepté quelques saules autour des fondrières et des marécages. Une très grande quantité de foin pourrait être récoltée sur les terres élevées, et j'ai lieu de croire que dans les saisons sèches plusieurs milliers de tonnes de foin seraient produites par le marécage herbeux dont j'ai parlé plus haut. Le lac Cutbank, situé sur les sections 1 et 2 de ce township, et les sections 35 et 36 du township 35, rang 17, a environ dix pieds d'eau de même nature que celle du lac Gough (alcaline et jaunâtre). Il n'y a ni chutes d'eau, ni minéraux, ni carrières de pierre, mais autour des lacs on trouve une quantité de cailloux roulés, en granite ou grès. C'est en septembre que s'est produite la première gelée dans cette région. On peut se procurer du bois comme combustible à 10 milles au nord, et il existe une veine de charbon sur la section 8 du township voisin, à l'est. Le gros gibier paraît rare, les plus gros animaux sauvages que j'ai vus étant les coyottes et les porcs-épics, mais le petit gibier est abondant: oies, poules de prairie, cygnes, bécassines, pluviers, etc. Le climat est semblable à celui de tout l'Alberta. Les propriétaires de ranches de cette contrée n'ont pas encore commencé à y semer du blé, mais j'ai vu de belles pommes de terre et de beaux navets poussés ici. —*A. McFee, A.T.F., 1903.*

Township 37.—La route principale du Daim-Rouge à Battleford passe le long de la limite septentrionale de ce comté. Le sol est principalement de l'argile durcie, le terrain d'alluvion ayant été brûlé par des feux de prairie répétés. Le tiers d'en haut du township est une marne noire variant de 6 à 12 pouces d'épaisseur, avec un sous-sol argileux, et est catalogué de seconde classe. Les deux tiers inférieurs sont de l'argile durcie avec de l'alcali sur quelques points, et se rangent dans la troisième classe. Le township ne peut convenir qu'au pâturage. La surface est généralement nue, ondulée et peu accidentée. Il y a très peu de bois dans le township. On trouve de bon foin en abondance autour des nombreux marécages. Deux grands lacs sont compris dans ce township : celui de la partie ouest, appelé lac des Iles est peu profond, avec de petites îles, mais son eau, vaseuse et alcaline, est absolument imbuvable ; l'autre, nommé lac de la Chasse, occupe la partie centrale du township. Il est plus profond que le précédent et contient de l'eau fraîche et claire. Il n'y a ni rivières, ni chutes, ni rapides dans le township. Le combustible y est particulièrement rare ; toutefois, on peut se procurer du charbon dans le township immédiatement à l'est de celui-ci. On n'y trouve ni carrières de pierre, ni minéraux. Autour des lacs, les canards, les oies et les poules de prairie pullulent.—*Joseph A. Carbert, A.T.F., 1903.*

Township 38.—On peut avoir accès à ce township par la route venant de Blackfalds, qui passe dans le township voisin, au sud de celui-ci; on peut également y parvenir par la route de Lacombe, qui traverse le village des Saules, dans le township 39, rang 18, car j'ai remarqué que des gens voyagent vers l'est de cet endroit. Ces routes sont bonnes, excepté pendant les pluies longues et abondantes. Le sol est généralement soit une mince couche de marne noire, soit de marne sablonneuse, sur un sous-sol argileux qui se durcit au temps de la sécheresse, et dans lequel les poteaux de bois et même les poteaux de fer sont difficiles à planter. Le township est principalement en prairie, avec des bouquets de saule et de petit peuplier disséminés; ce bois est de peu de valeur, mais il peut cependant être employé aux clôtures et même à la construction. L'eau des marais est généralement bonne, de même que celle du creek Gros-Couteau (*Bigknife*) et de ses affluents, qui prennent tous leur source dans le township. Ce creek a environ 4 pieds de large et 3 pieds de profondeur à l'endroit où il traverse la ligne de rectification. Il n'y a pas de chute d'eau utilisable sur aucun des creeks. La température y est aussi bonne que dans toute autre partie de la région. Je n'ai vu aucun combustible dans le township, mais l'on peut se procurer du charbon soit à Contenville, à la courbe de la rivière du Daim-Rouge soit dans la section 19, township 38, rang 15. Je

n'ai trouvé ni carrières de pierre ni minéraux quelconques. Le gibier consiste en poules de prairie et quelques canards. Il y avait une hutte dans la partie sud-ouest de la section 34, mais je n'ai pas rencontré son propriétaire, probablement un "squatter", et j'ai entendu dire qu'il avait quitté le pays. Il n'y a pas de ranches dans le township, le foin de marécage y étant rare, bien que le foin des terres élevées soit bon dans ces saisons pluvieuses.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 39.—Ce township est principalement en prairie onduleuse, avec des groupes de saules et peupliers disséminés; il n'y a pas beaucoup de marécages. En partant du sud, il s'élève jusqu'au centre, et de là il s'abaisse en se dirigeant au nord. Sur les deux rangées de sections de 12 à 18 et de 19 à 24, la vallée du creek Gros-Couteau, qui traverse le township diagonalement, est bordée par de hautes berges de 40 pieds de haut, très escarpées en quelques endroits, si bien qu'il n'est pas facile d'y arriver en voiture si ce n'est à quelques rares passages. Le creek Gros-Couteau est un cours d'eau d'environ 4 pieds de profondeur et de 10 pieds de largeur, et, dans la partie que je viens de mentionner, il est entre des rives hautes de 10 pieds. Le sol est bon, mais dans le centre, j'étais embarrassé pour le classifier; dans son ensemble, il n'est pas de seconde classe. Les colons se rendaient, nombreux, dans la partie occidentale, alors que j'achevais mes opérations. J'ai remarqué une hutte sur la section 18, et une maison et une grange près de la ligne séparant les sections 30 et 31; toutefois, les colons ne m'ont fait aucune déclaration. On peut se rendre dans ce township, de Lacombe, par le chemin passant à travers un village prospère situé vers le centre du township 37, à environ 7 ou 8 milles au sud. Cependant, la principale route de cette région sera, je crois, dans l'avenir, le chemin qui se trouve sur la ligne de correction, lequel ne rencontre aucun obstacle de nature à embarrasser le voyageur, et constitue la communication la plus directe avec le chemin de fer.

Rang 18.

Township 28.—Ce township est situé à environ 50 milles de Gleichen. Le chemin est assez bon et montueux, mais sec. Le sol est de l'argile dure et produit de bonne herbe. La surface est en prarie onduleuse, coupée de ravins profonds. Il n'y a ni bois, ni foin, ni minéraux. Il est bien arrosé par la rivière du Daim-Rouge, qui serait navigable pour les petits bateaux. Le creek des Saules, large d'environ vingt pieds et profond d'un pied, contient de bonne eau. Le climat paraît être sec. On trouvera probablement du charbon le long des rives du Daim-Rouge. Le seul gibier que j'aie vu est le coq de bruyère.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 35.—Une grande partie de ce township se trouve dans le lac Gough, dont l'eau, peu profonde, est alcaline et couleur d'argile. Il n'a pas de décharge, mais une couple de cours d'eau, contenant de l'eau fraîche, s'y déversent. Il existe un autre petit lac dans la partie nord-ouest de la section 7, dont l'eau est de même nature que celle du lac Gough. Une partie des sections 18, 19, 20, 29 et 30 est escarpée et montueuse, avec un grand nombre de fondrières bordées de saules. La partie accidentée de ces sections peut se décrire ainsi : Commençant à la limite ouest de la section 30, allant au sud près du centre de la section 18, ensuite dans une direction nord-est, à un point près du lac dans la partie sud-ouest de la section 28, et de là au point de départ. La meilleure route pour arriver à ce township est par un sentier allant vers l'est le long de la rive nord du Daim-Rouge, de la station Blackfalds sur l'embranchement Calgary et Edmonton de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, et qui traverse le creek de la Queue, près de son confluent avec cette rivière, et ensuite suit la direction nord-est sur un bon chemin. Le pays est une prairie plane, sans autre bois que quelques saules autour des marais et fondrières; la plupart du terrain convient à l'élevage ou à une culture variée. Le seul foin de marécage dans ce township, ayant quelque valeur, se trouve le long de la limite sud de la section 1,

à l'extrémité sud du lac Gough. Sur les terres élevées, dans toutes les parties de la contrée, on aurait pu récolter une très grande quantité de foin, pendant les saisons pluvieuses. Il n'y a qu'un petit cours d'eau dans tout le township, coulant dans une direction sud-est à travers les sections 32 et 29, et se jetant dans le lac à la section 28; il contient de l'eau fraîche, mais est susceptible de tarir. Pas de pouvoirs d'eau, ni de minéraux, ni de carrières de pierre dans ce township. Les seules pierres que j'ai remarquées étaient des cailloux roulés, en granite ou grès, sur les collines et le long des rives du lac. Il y a du bois dans le township, voisin, à l'ouest qui constitue le combustible le plus rapproché. Le gros gibier est rare, mais on trouve en grande quantité des oies, des canards, des poules, des pluviers, des bécassines, etc. La surface du sol est de marne noire ou d'argile, avec un sous-sol d'argile très dur.—*A. McPhee, A.T.F., 1903.*

Township 36.—Le sol est principalement de la marne argileuse, avec un sous-sol d'argile très dure. Sa surface est une prairie ouverte, avec un grand nombre de marais et fondrières, bordés de saules et de jeunes peupliers; à présent, tous sont pleins d'eau, mais j'estime qu'ils doivent tarir dans les saisons sèches. Il n'y a qu'un seul cours d'eau, dans ce township, avec quelques petits affluents; il coule à travers la section 6 et le coin sud-ouest de la section 5; bonne eau, non permanente, courant un demi-mille à l'heure, 5 pieds de large, 1 pied de profondeur, berges, 5 pieds de hauteur. Le lac Gough couvre la plus grande partie des sections 1, 12, 13 et 26 ; il est peu profond, et contient del'eau boueuse, alcaline et couleur d'argile; ses berges sont basses, n'ayant nulle part plus que 5 pieds—quelques cailloux en granite ou grès sur les rives de ce lac sont les seules pierres que j'ai vues dans le township. Je n'y ai vu ni charbon, ni minéraux, ni bois ayant quelque valeur ; il n'y a pas de chutes d'eau. Le petit gibier est abondant, tel que poules de prairie, canards, oies, bécassines, et quelques cygnes. La limite est des sections 5, 8, 23 et 27 traverse de belles prairies, couvertes de foin de marécage, et il y a un grand nombre de marais herbeux où de grandes quantités de foin pourraient être fauchées dans les saisons sèches, mais où il y a maintenant de 1 à 4 pieds d'eau. Une partie des sections 23 et 24 est susceptible d'être inondée par 18 pouces d'eau; elle est maintenant recouverte de 12 pouces d'eau. Il y a du bois de chauffage sur le côté est du lac Gough, dans le township 35, rang 17, à l'ouest du quatrième méridien, et une veine de charbon sur la section 8, township 36, rang 16, à l'ouest du quatrième méridien. L'angle nord-ouest de ce township le reste est généralement ondulé, et propre à l'élevage ou à la culture mixte. Le meilleur chemin pour arriver à ce township, et avoir accès à n'importe quel point du lac Gough est un sentier bien buttu qui se dirige à l'est du chemin de fer de Calgary et Edmonton le long de la rive nord de la rivière du Daim-Rouge, puis traverse le creek de la Queue près de son confluent avec cette rivière. De ce point partent deux bons sentiers, l'un allant au sud-est et l'autre plus à l'est. La station de chemin de fer la plus rapprochée est Blackfalds, mais il n'y a pas de voie de communication avec Wetaskiwin, Lacombe, Daim-Rouge et Innisfail. La première gelée que j'ai constatée se produisit dans la dernière semaine de septembre.—*A. McFee, A.T.F., 1903.*

Township 37.—Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce township, sont deux grands lacs, le lac du Pin-Seul dans l'angle nord-ouest, et le lac Marion, sur la frontière orientale. Une partie des sections 31 et 32 se confond avec le lac du Pin-Seul, tandis que les eaux du lac Marion couvrent partie des sections 12, 13, 14, 15 et 22, et la presque totalité des sections 23 et 24, dans lesquelles est située la plus grande île que j'ai arpentée, et enfin des parties des sections 25, 26, 27 et 34. Il y a aussi deux lacs plus petits, partie du lac Beltz sur la section 30, et le lac Hébert sur les sections 19 et 20. On peut arriver à ce township par le chemin de Blackfalds traversant le township 38, rang 18. Il existe également un autre chemin allant à l'ouest vers Daim-Rouge, partant du ranche Whiteside, dans la section 17. La topographie de la contrée présente peu d'irrégularités. Du nord, la surface va s'abaissant vers le sud jusqu'au fond de la

vallée entre les lacs du Pin-Seul et Marion. De là, le sol s'élève graduellement jusqu'à la ligne nord des sections 7 à 12, et de l'autre côté de cette ligne, le terrain est d'un niveau égal ou légèrement incliné vers le sud. Le sol de la vallée située entre les lacs n'est pas très bon, la terre d'alluvion ayant généralement très peu d'épaisseur, et le sous-sol était d'argile dure. Au sud de cette vallée, sur environ deux milles, le sol est jonché de petits cailloux ; dans la partie sud du township ces cailloux sont moins abondants. Il n'existe qu'un seul ranche dans ce township. La vallée entre les deux grands lacs est en prairie non boisée, mais ailleurs, des bois de saule et de peuplier sont disséminés sur tout le township, excepté dans la partie sud, où l'on ne trouve que quelques groupes d'arbres. Dans le lac Marion il y a une rangée d'îles formant une ligne qui se dirige au sud-ouest à travers la section 24, et ensuite au sud, sur la section 13. Ces îles paraissent être le sommet d'une crête que partage le lac en deux bassins.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 38.—Ce township est l'un des mieux appropriés aux cultures de ferme parmi ceux que j'ai parcourus cet été. Le sol est bon et la surface légèrement onduleuse ; il n'existe pas de parties arides ni montueuses. On y parvient de Lacombe, Daim-Rouge ou Blackfalds par le sentier allant au creek de la Queue par Coutanville, et qui traverse le township dans une direction sud-est. Il y a une grande quantité de taillis et de peupliers (dont le diamètre atteint jusqu'à 9 pouces) dans les deux rangées de sections au sud du township. Plus au nord, les bois sont clairsemés, et près de la ligne de correction ils sont petits et rares. Deux éleveurs de bestiaux s'étaient installés sans titre sur ce township à l'époque de mes opérations : Jos. Harbison sur les sections 2 et 3, et Wells occupant les terrains de M. Bennett, lesquels couvrent partie des sections 8, 9, 17 et 18. En même temps que s'achevaient les travaux de délimitation de ce township, l'avant-garde de quelques colons suisses fit son apparition sur le terrain. Je n'ai vu aucunes carrières, ni minéraux, ni chutes d'eau, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F.*

Rang 19.

Township 27.—On arrive à ce township, de Gleichen, par une assez bonne route plutôt accidentée, mais sèche; la distance est d'environ 45 milles. Le sol est principalement composé d'argile, avec, par endroits, de la marne noire. Il conviendrait bien à la culture s'il pouvait être irrigué ; quant à présent, l'herbe seule peut y croître. La surface est en prairie onduleuse. Il n'y a pas de bois dans ce township, ni marais à foin. On trouve quelques petits creeks dans la partie occidentale, coulant dans de profonds ravins; tous sont alimentés par des eaux de source. Le lac Whey, sur les sections 9, 10, 15 et 16, est alcalin. Le lac Two-bar, sur la section 2, contient de l'eau fraîche; ces deux lacs ne sont jamais à sec. Le climat est apparemment très sec ; il est tout à fait probable qu'il doit y geler l'été. Sur la ligne nord de la section 10, les fosses, au quart de section, sont creusées dans un charbon ligniteux, très dénaturé par son exposition à l'air. Je n'ai vu aucunes carrières, ni minéraux, ni chutes d'eau, ni gibier.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 28.—On arrive à ce township, de Gleichen, par un assez bon chemin, plutôt accidenté, mais sec. La distance est d'environ 50 milles. Le sol se compose d'argile sèche et dure, mais irrigué il produirait de bonnes récoltes. La surface est toute en prairie, avec quelque pièce de bois de saule et de peuplier sur les côtés des coulées faisant face au nord. Ce township est excessivement accidenté et coupé par de profondes coulées et les vallés des rivières du Daim-Rouge et du Bouton-de-Rose (Rosebud) qui ont jusqu'à 400 et 500 pieds de profondeur ; elles sont généralement formées par des berges abruptes, rendant presque impossible les voyages avec chevaux et voitures. Il y a un petit bois de peuplier et de cotonnier, propres au chauffage, au point où la ligne nord de la section 21 traverse la rivière du Daim-Rouge. Le township est bien arrosé par les rivières du Bouton-de-Rose et du Daim-Rouge ; la première, quand

ses eaux sont basses, ne doit pas avoir plus de 25 pieds de large, et dans les saisons très sèches ses eaux sont si basses qu'il n'en reste que les trous. La Daim-Rouge semble navigable pour les petits bateaux à vapeur. Il n'y a ni chutes d'eau, ni carrières de pierre, ni terres à foin, ni minéraux autres que le charbon. On trouve des indications de la présence du charbon tout le long des rivières, et dans quelques endroits, des veines brûlent sous le sol. La plus grande partie de la vallée de la Daim-Rouge est remplie de collines et de monticules d'argile schisteuse rouge, colorée par l'oxydation du fer, amenée par la combustion souterraine du charbon. Il y a quelques chevreuils le long des vallées des rivières et des poules de prairie en grande abondance. Le climat paraît très sec et l'hiver est précoce.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 38.—La surface de ce township est ondulée. L'inclinaison générale du terrain est vers le sud, dans la partie nord du township, mais dans les rangées de sections 19 à 24 il s'élève, et pour le reste du township il s'abaisse vers le sud. Le sol est bon, consistant généralement en une épaisse couche de marne noire ou sablonneuse, sur un sous-sol de terre glaise. On trouve quantité de saule et de peuplier dans le township. Il y a de grandes pièces de prairie, et les sections 1, 2, 3, 10, 11 et 12 sont presque tout en prairie. Le chemin conduisant à Blackfalds ou Daim-Rouge et Lacombe traverse la partie nord de ce township. De vastes marais à foin se trouvent dans toute l'étendue du township, mais surtout dans sa partie méridionale. Une partie des colons appartenant à ce qu'on appelle "la colonie des Sioux" sont maintenant établis dans ce township, et semblent plus que satisfaits des perspectives qui s'offrent à eux.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Rang 20.

Township 27.—Ce township est tout coupé de nombreux ravins qui se dirigent vers la vallée de la rivière du Bouton-de-Rose, un petit cours d'eau large d'environ 25 pieds à eau basse, mais formidable au moment des crues. Ce cours d'eau coule à travers la partie nord du township, dans une vallée large de plus d'un demi-mille et profonde de 300 pieds. Quelques peupliers et épinettes croissent dans cette vallée, mais le reste du township est une prairie ondulée, couverte d'une luxuriante végétation d'herbe. Le sol consiste principalement en argile compacte et très dure, mais qui, sans doute, deviendrait friable, s'il était cultivé. Des veines de charbon affleurant le sol se voient en plusieurs endroits le long des rives de la rivière du Bouton-de-Rose ; quoique de qualité inférieure, il sera très utile aux colons pour leurs besoins domestiques quand la contrée se peuplera. Ce township convient spécialement à l'élevage des animaux, contenant de bonne herbe, de l'eau excellente et de bons abris pour le bétail. Quelques sections le long de la ligne méridionale du township paraissent excellentes pour la culture. Il y a trois colons dans ce township, établis sur des terres antérieurement arpentées. Le bureau de poste le plus rapproché est à environ 20 milles à l'ouest, mais la plupart de la correspondance arrive par Gleichen, à 40 milles au sud. Il n'existe aucune indication que de nouveaux colons se proposent de venir dans ce township ; il est probable que le sol les attire peu, leur paraissant trop raboteux.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Township 28.—Ce township est à environ 50 milles par la route de Gleichen ; le chemin est pénible, montueux et peu utilisé; en raison des profonds ravins qu'il cotoie ou traverse, il fait des détours qui paraissent sans fin. Le sol est en argile épaisse, sèche et dure, mais l'herbe y vient très bien. La surface est toute en prairie, à l'exception de quelques taillis épais sur le talus des coulées faisant face au nord. Il n'y a pas de bois. Les éleveurs de bestiaux fauchent le foin sur les terres élevées; il est généralement grossier et composé de toutes sortes d'herbe. La rivière du Bouton-de-Rose coule à travers la partie sud-est de ce township. Quand ses eaux sont hautes c'est un large cours d'eau marécageux, mais à eau basse il n'a que 30 pieds de large et 6 pouces de profondeur dans les rapides. La plupart des autres petits cours d'eau ta-

rissent en été. Le lac Robinson, sur la section 7, paraît alcalin. La rivière du Bouton-de-Rose pourrait être endiguée en plusieurs endroits et servir de force motrice pour les besoins individuels des colons. Le climat est très sec, avec peu de neige en hiver. Des veines de lignite apparaissent tout le long des bords de la rivière du Bouton-de-Rose, mais il ne m'est pas possible de donner de plus amples renseignements sur la richesse et l'étendue de ces dépôts de charbon ; il faudrait, pour cela, faire des excavations ; toutefois, ce charbon me paraît être d'assez bon combustible. Plusieurs filons de grès qui doit être propre à la construction, se trouvent dans les ravins. Je n'ai pas vu de minéraux. Le chevreuil et les coqs de bruyère sont abondants.—*J. E. Woods, A.T.F., 1903.*

Rang 29.

Township 3.—La région est ondulée, et pour la plus grande partie en prairie. Il y a un grand nombre de bosquets de saule et de petit peuplier, et, en quelques endroits, les taillis, les fourrés et les buissons abondent. Le township est suffisamment arrosé par le creek du cotonnier dans sa partie ouest, et par la rivière Waterton à l'est. Il existe un certain nombre de marais contenant de bonne eau. Cette partie de la contrée convient seulement à l'élevage des animaux, mais est bien adaptée à cet usage. Un certain nombre de nouveaux ranches ont été établis ici récemment, et quelques clôtures ont été faites. L'angle sud-ouest du township est sur le versant d'une montagne escarpée et boisée et n'a que bien peu de valeur.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 8.—Ce township est partout montueux, à l'exception de quelques sections dans l'angle sud-ouest avoisinant le creek des Castors, où la surface est à peu près plane. Cette surface montueuse est silonnée de ravins, de coulées et de passes, variant entre 50 et 250 pieds de profondeur. La localité est presque toute en prairie, à l'exception de quelques crêtes où l'on peut trouver quelques arbres disséminés atteignant 20 pouces de diamètre. Le sol se compose d'une marne riche, mais eu égard à sa nature rocailleuse et à sa surface inégale, son adaptation à la culture est rendue assez difficile. Aucun marais à foin, ni petit ni grand, n'existe dans ce township, mais par contre l'herbe y est abondante et de bonne qualité. Un bon chemin conduisant à Cowley vers le sud-ouest, et à travers le creek des Castors vers l'est, traverse ce township sur les sections 12, 13, 14, 15, 16, 17 et 18. Le principal cours d'eau à mentionner dans ce township est le creek des Castors, qui coule dans la direction du sud-est; il a 4 pieds de profondeur, 30 chaînons de largeur, et son courant est d'environ 4 milles à l'heure. Quand ses eaux sont hautes, elle déborde et inonde une étroite lisière de terrain dans sa vallée. L'approvisionnement d'eau dans cette localité peut être considéré comme permanent, en raison des nombreuses sources qui jaillissent des collines et de quelques petits cours d'eau, autres que le creek des Castors. Il existe aucune chute d'eau et l'on ne peut en créer aucune. Les conditions climatériques sont celles qui existent généralement au pied des collines, y compris les grands vents qui s'y font sentir. L'absence de charbon et la rareté du bois dans ce township rendent difficile l'approvisionnement de combustible. Ni carrières, ni minéraux pratiquement exploitables ne furent observés durant les opérations. Ni gibier, ni traces de gibier ne furent découverts dans le township. Pour conclure, je dirai qu'en raison de l'abri offert par les collines, de l'abondance et de la qualité de l'herbe et de l'approvisionnement d'eau en toutes saisons, ce township convient bien à l'élevage des animaux.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 11.—La surface de la partie du township où j'eus à faire des mesurages est entièrement montueuse. C'est une succession de crêtes coupées par de profonds ravins et de petites vallées. Cette surface escarpée doit être considérée comme prairie. Une assez bonne route, conduisant à Claresholm, traverse le township sur les sections 17, 21, 28 et 34. Le sol est en général composé de marne légèrement sablonneuse sur un sous-sol argileux, mais en raison de sa surface inégale et déchiquetée,

son adaptation à la culture est par conséquent très relative. Il n'y a pas, non plus, de marais à foin, mais l'herbe y est abondante et de bonne qualité. Deux creeks assez considérables, dont les cours sont à peu près parallèles et distants l'un de l'autre d'un mille et demi environ, traversent ce township, se dirigeant vers le nord-est. Ces cours d'eau, ajoutés aux nombreuses sources jaillissant de toutes les parties du township, assurent un approvisionnement d'eau ininterrompu. Il n'existe aucune chute d'eau, et je ne vois pas, non plus, la possibilité d'en créer artificiellement. Les conditions climatériques de la localité sont celles qui existent partout au pied des collines, y compris les grands vents. On ne peut se procurer aucun combustible de ce township, vu l'absence totale de bois et de charbon ; mais une quantité illimitée de bois de construction et de chauffage se trouve à une distance raisonnable, tant au sud qu'à l'ouest. Ni minéraux présentant quelque valeur, ni gibier, ni carrières, ne furent remarqués durant les opérations. En raison de la superficie limitée des terres cultivables, j'estime que ce township conviendrait mieux à l'élevage des animaux, car il offre de bons abris pour les bestiaux. L'herbe se trouve partout en abondance et l'eau est inépuisable.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Rang 30.

Township 4.—La contrée est généralement en prairie ondulée et unie, mais il y a de nombreux bois de peuplier et beaucoup de taillis de jeunes saules et peupliers; les plus gros peupliers n'ont que 3 pouces de diamètre. La rivière du Bois-Sec coule dans la direction de l'ouest à travers la partie méridionale du township; elle est large d'environ 50 chaînons, profonde de 8 pouces, et son courant est d'environ 5 milles à l'heure. D'ailleurs, le township est bien arrosé par de petits cours d'eau et de nombreux marais contenant de l'eau potable. Le sol est bon, mais la localité est mieux adaptée pour l'élevage. Un certain nombre de ranches existent déjà dans le township.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1902.*

Township 8.—En ce qui concerne sa topographie, ce township peut être ainsi divisé : premièrement, la surface des sections 25 à 36 est une succession de collines coupées par des ravins et coulées, variant en profondeur de 50 à 300 pieds ; deuxièmement, dans la partie comprise entre les sections 13 à 24 la surface est en général à peu près de niveau égal ; troisièmement, le reste, c'est-à-dire les sections de 1 à 12, peut être qualifié de plateau. Dans son ensemble, ce township peut être classé comme prairie, car on n'y trouve guère que quelques cyprès clairsemés de 20 pouces de diamètre vers la frontière nord. Le sol est riche, mais sa nature rocailleuse diminue sa valeur comme terre cultivable. L'herbe est abondante et luxuriante dans ce township, bien qu'on n'y trouve pas de marais herbeux. Une assez bonne route conduisant, vers l'est, au creek des Castors et à Cowley vers le sud-ouest, traverse le township, sur les sections 13, 14 et 15. On y trouve de nombreux petits cours d'eau, dont le principal est le creek Tennessee. Ce creek a un pied de profondeur, trois pieds de largeur, et un courant de 3 milles à l'heure. Son cours se dirige vers le sud et son lit est un ravin variant de 30 à 50 pieds de profondeur. L'approvisionnement d'eau peut être considéré comme permanent, en raison des nombreuses sources descendant des collines. Il n'y a pas de chutes d'eau et l'on ne pourrait en créer, même en construisant des digues. Les conditions climatériques de cette localité sont celles habituelles aux régions situées aux pieds des collines, sans en excepter les grands vents, qui, parfois, soufflent avec une furieuse vitesse. Eu égard à l'absence de charbon et à la rareté des arbres, l'approvisionnement de combustible est très limité. Ni carrières de pierre ni minéraux de quelque valeur ne furent aperçus pendant les opérations. On ne voit ni gibier ni trace de gibier. Je puis dire qu'en raison de l'abondance de l'herbe, de la grande quantité d'eau, et de l'abri offert par les collines, ce township peut être considéré comme propre à l'élevage.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU QUATRIÈME MÉRIDIEN—RANG 30.

Township 11.—La partie du township où se firent les mesurages est très montueuse. C'est une succession de crêtes, coupées de coulées et de petites vallées. Cette surface escarpée doit être classée comme prairie. Une assez bonne route, partant de Claresholm, une station sur le chemin de fer Calgary et Edmonton, traverse ce township sur les sections 35 et 36. Le sol est en général une riche marne sur un sous-sol d'argile, mais vu la nature accidentée du pays sa valeur comme terre cultivable est très limitée. L'herbe y est riche et abondante, bien qu'il n'existe aucun marais à foin. Deux petits creeks, l'un sur la section 25 et l'autre coulant à travers les sections 26, 35 et 36 assurent un approvisionnement d'eau pouvant suffire à tous les besoins. Nonobstant cette abondance d'eau, il n'existe aucun pouvoir hydraulique, et l'on ne pourrait en créer même en construisant des digues. Les conditions climatériques sont celles généralement existantes au pied des collines. On ne peut se procurer aucune espèce de combustible dans ce township, où il n'y a ni bois ni charbon, mais il y en a une quantité illimitée dans le comté voisin, à l'ouest de celui-ci. Je n'ai vu ni minéraux, ni gibier, ni carrières durant mes opérations. Pour conclure, je dirai qu'en raison de la superficie limitée de sa partie cultivable, ce township est plutôt propre à l'élevage, l'eau et l'herbe y étant abondants, et les animaux pouvant y trouver de bons abris.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU CINQUIÈME MÉRIDIEN.

Rang 9.

Township 8.—Ce township est partout montueux. C'est une succession de crêtes coupées de coulées et de petites vallées. Cette surface escarpée doit être classée comme prairie. Une assez bonne route conduisant à Cowley vers le sud, et au ranche Waldron vers le nord-est, traverse le township sur les sections 13, 24, 25 et 36. Le sol est en général une riche marne sur un sous-sol d'argile, mais vu la nature accidentée du pays, sa valeur comme terre cultivable est très limitée. Aucune espèce de bois ne s'y trouve. Le foin y est abondant et riche, bien qu'il n'existe aucun marais à foin. On rencontre de nombreuses sources, mais leur volume étant très restreint, l'approvisionnement est loin d'être permanent, et cette appréciation repose sur le fait qu'à l'époque de mes opérations la plupart des cours d'eau étaient à sec, ou tout au moins presque desséchés. Aucun pouvoir hydraulique n'existe dans cette localité. Les conditions climatériques de cette région sont celles habituelles aux contrées situées aux pieds des collines. Comme il n'existe dans le township ni bois ni charbon, on ne peut s'y procurer de combustible, mais dans le township voisin, au nord, se trouve une certaine quantité de bois propre au chauffage. Ni minéraux, ni gibier, ni carrières, ne furent découverts pendant mes opérations. Somme toute, je puis dire qu'en raison de la superficie limitée de la terre cultivable, les colons qui viendront s'établir dans ce township auraient plus d'avantages à se livrer à l'élevage. L'herbe est riche et abondante, et les collines offrent un bon abri pour les animaux. L'approvisionnement d'eau, comme je viens de l'expliquer, peut faire quelque peu défaut dans les saisons sèches, mais je pense que l'on pourrait remédier à cet inconvénient, en se procurant de l'eau dans les sections avoisinant celles arpentées au cours de la présente saison.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 9.—La surface de ce township consiste en une succession de collines et de ravins profonds, coulées et passes, variant en profondeur de 50 à 150 pieds. Cette localité est en prairie, à l'exception d'une petite superficie le long de la limite orientale du township, de forme triangulaire, ayant son sommet sur la section 24 et sa base, d'une longueur d'environ un demi-mille sur la section 1. Dans cette lisière de bois on trouve du peuplier, de l'épinette et diverses autres essences d'arbres, de 5 à 20 pouces de diamètre. Une assez bonne route conduisant vers le sud à Cowley, et

vers le nord-est au ranche Waldron, traverse le township sur les sections 1, 2, 10 et 15. En général le sol est une riche marne sur un sous-sol argileux, mais en raison de l'inégalité de sa surface il est peu cultivable. Le foin est abondant et luxuriant, bien qu'il n'y ait pas de marécages à foin dans le township. On y trouve de nombreuses sources, et si l'on y ajoute le creek Olive, dont le volume d'eau est assez important, on peut considérer l'approvisionnement d'eau comme permanent. Il n'existe pas de force hydraulique dans ce township, et on ne peut pas en créer, non plus, par la construction de chaussées. Les conditions climatériques sont, en général, celles des contreforts, y compris la prédominance de certains vents. Une forte gelée s'est produite en ce township dans le mois de juin. On peut se procurer, dans les régions boisées déjà mentionnées, un peu de bois de chauffage et de construction, ainsi que des perches et pieux à clôtures. Nous n'avons pas trouvé de minéraux ou de carrières offrant une valeur économique. Nous n'avons pas trouvé, non plus, d'animaux sauvages, ou traces d'animaux, à part quelques loups. En résumé, mon avis est que, par suite des gelées précoces et de l'étendue limitée des terres arables, ce pays est surtout propre à l'élevage, car les troupeaux peuvent y trouver tout l'abri nécessaire, et il y a partout de bons pâturages et d'excellente eau.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 10.—Ce township est très accidenté. Ce ne sont que monticules entrecoupés de gorges ou coulées dont la profondeur va de 50 à 200 pieds. Les seules traces de bois sont sur la frontière est des sections 14 et 15, et sur la frontière nord de la section 12. On trouve là de l'épinette de 10 pouces, du pin de 6 pouces, et du peuplier de 6 pouces. On suit, pour arriver à ce township, la route qui va de Cowley au ranche Waldron. Cette route est assez bonne, si ce n'est qu'il faut par endroits traverser la rivière du Vieux. Le sol est en général une terre assez riche reposant sur un sous-sol argileux, mais la nature accidentée de ce township le rend quelque peu impropre à l'agriculture. Il n'y a pas de prairies à foin, mais l'herbe est belle et abondante. Le creek des Bruyères (Heath) devra suffire à l'approvisionnement d'eau. Il n'existe pas de force hydraulique, et les conditions climatériques sont en général celles des contreforts. Par suite du manque de bois et de charbon, on ne peut pas se procurer de combustible, mais il y en a, selon toutes les apparences, en abondance au nord et aux environs de cette région. Je n'y ai pas trouvé de minéraux, de carrières ou d'animaux sauvages. Alors que nous étions à explorer ce township, de fortes gelées se sont produites. En résumé, si l'on tient compte des gelées précoces et de l'étendue restreinte en plaine, ce pays est surtout propre à l'élevage, car le bétail peut y trouver de l'herbe et de l'eau en abondance, et tout l'abri nécessaire.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 11.—La ligne sud, tracée à travers les sections 1, 2 et 3, passe par une suite de hauteurs couvertes d'épinettes, de pins et de peupliers de 10, 24 et 8 pouces de diamètre respectivement. Dans les sections 4, 5 et 6 la ligne traverse des prairies ondulées. La surface s'étendant des deux côtés de la ligne ouest consiste entièrement en prairies traversées par un cours d'eau assez important. La ligne nord passe à travers une région très accidentée, et dans les sections 31, 32 et 33 les hauteurs sont couvertes d'arbres abattus et brûlés. Le méridien passant à l'est des sections 6 à 31 traverse une étendue de prairies ondulées. A l'est des sections 8 à 32, les sommets et les versants des hauteurs sont couverts de bois vert de bonne grosseur, consistant surtout en épinette, sapin et peuplier de 10, 20 et 8 pouces de diamètre. Le meilleur chemin pour arriver à ce township est celui allant de Cowley au ranche Waldron. Cette route est assez bonne, si ce n'est qu'il faut par endroits traverser la rivière du Vieux. Le sol est en général assez riche, avec sous-sol argileux, mais les gelées qui surviennent en été rendent cette région peu propre à l'agriculture. Il n'y a pas de prairie à foin, mais en revanche il y abondance de belle et bonne herbe. Il y a de nombreux creeks, le principal étant à l'ouest du township. Ce creek a une longueur de 15 pieds, une profondeur de 3 pieds, et le courant y est de

2 milles à l'heure. Tous ces creeks suffisent à assurer un approvisionnement d'eau permanent; et, d'un autre côté, il n'y a aucun danger d'inondation, car les berges sont partout fort escarpées. Il n'y a pas de force hydraulique, et on ne peut pas en créer, non plus, par des moyens artificiels. Les conditions climatériques sont généralement celles des contreforts. Dans la partie non encore subdivisée du township, on peut se procurer suffisamment de bois de chauffage et de construction. Nous n'avons pas trouvé de minéraux ou de carrières offrant une valeur économique, et il n'y a pas non plus de gibier d'aucune sorte. En résumé, je doute que cette région soit jamais propre à l'agriculture, à cause des gelées précoces qui s'y produisent, mais on peut y faire de l'excellent élevage, car l'herbe est partout riche et abondante, et les hauteurs fournissent tout l'abri désirable pour le bétail.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 12.—La surface de ce township n'est qu'une suite de hauteurs entrecoupées de gorges et coulées profondes dont la profondeur varie de 100 à 150 pieds. Cette région est en partie prairie et en partie taillis. On trouve du bois, au nord, sur presque tous les versants des hauteurs, et il consiste surtout en épinette et en peuplier de 8 et 4 pouces. Il y a un assez bon chemin conduisant à ce township à partir de Claresholm, qui est un point de distribution sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol est généralement assez riche, avec sous-sol argileux, mais sa nature accidentée le rend peu propre à l'agriculture. Il n'y a pas de prairie à foin, mais il y a abondance de bonne herbe. Deux creeks, l'un traversant les sections 1 et 2, et l'autre les sections 13 et 14, fournissent toute l'eau nécesaire de façon permanente. Il n'y a pas de force hydraulique, et on ne peut pas en créer par la construction de chaussées. Les conditions climatériques sont en général celles des contreforts des montagnes, avec les vents violents bien connus dans cette région. Ainsi que je viens de le dire, les versants nord sont bien couverts de bois, assurant l'approvisionnement de combustible. Nous n'avons pas trouvé de minéraux ou de carrières offrant une valeur économique, et il n'y a pas, non plus, de gibier d'aucune sorte. En résumé, et vu le peu de terres propres à l'agriculture, je conseillerais surtout de faire de l'élevage dans ce township. L'herbe est riche et en abondance, il y a partout de l'eau d'une façon assurée, et les hauteurs peuvent fournir au bétail tout l'abri nécessaire.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 15.—Les explorations faites dans ce township se sont bornées à la région nord-est, qui consiste en prairies ondulées traversées par un petit cours d'eau ou ruisseau. Le sol est en général assez riche, avec sous-sol argileux, mais les gelées précoces rendent ce pays peu propre à l'agriculture. Un bon chemin à partir de Nanton, station située sur le chemin de fer Calgary et Edmonton, traverse ce township à la section 34, et là se joint au chemin venant du nord et se dirigeant du côté sud-est vers le creek des Saules. Il n'y a pas de prairies à foin, mais l'herbe est partout riche et abondante. L'approvisionnement d'eau est assuré par les nombreux creeks serpentant au nord-est. Il n'y a cependant pas de force hydraulique, et on ne peut pas en créer par la construction de chaussées. Les conditions climatériques sont généralement celles qui règnent dans les contreforts des montagnes. Par suite du manque de bois et de charbon dans la région explorée, il est très difficile de se procurer du combustible; mais, plus au sud, il y a quelques versants fournissant un peu de bois. Nous n'avons rencontré ni minéraux, carrières ou animaux sauvages. En résumé, je dois dire que les gelées précoces rendent cette région peu propre à l'agriculture, mais en revanche les conditions sont excellentes pour l'élevage, car l'herbe et l'eau y abondent et il y a tout l'abri nécessaire pour le bétail.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 16.—La surface de ce township est très accidentée, et consiste en une suite de hauteurs entrecoupées de gorges et coulées profondes. Cependant, cette région peut être classifiée comme prairie, et on y arrive par deux assez bons chemins. L'un de ces chemins part de High-River et traverse la rangée de sections portant les n°s 31 à 36. L'autre chemin part de Nanton et traverse les sections 2 et 12. High-

River et Nanton sont deux points importants de distribution sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol consiste généralement en une couche de terre légère reposant sur un sous-sol argileux, mais sa nature accidentée et les gelées précoces font que cette région offrira toujours peu d'avenir pour l'agriculture. On ne trouve aucune espèce de bois dans ce township. Il n'y a pas de prairie à foin, mais l'herbe est abondante. Plusieurs petits cours d'eau serpentent dans les ravins, le plus considérable étant une branche du creek aux Maringouins, qui traverse les sections 5, 6, 8, 16 et 17. Dans la section 17, ce creek a 5 pieds de profondeur, 8 pieds dt largeur et le courant y est de 3 milles à l'heure. Tous ces petits cours d'eau, ainsi que de nombreuses sources, donnent un approvisionnement d'eau assuré. Il n'y a pas de force hydraulique, et on ne peut pas en créer par des moyens artificiels. Les conditions climatériques sont généralement celles qui règnent dans les contreforts des montagnes. Par suite du manque de bois et de charbon, on ne peut pas se procurer du combustible dans ce township. Il faut aller, pour cela, jusqu'à 8 milles plus au sud. Nous n'avons trouvé ni minéraux, ni carrières, ni animaux sauvages. Comme il y a peu de terres arables, et que les gelées y sont très précoces, ce township est surtout propre à l'élevage, car le bétail peut y trouver tout l'abri nécessaire, et il y a partout de l'eau et de l'herbe en abondance.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 54.—Ce township consiste en hauteurs et surfaces ondulées, où abondent le peuplier, le hêtre, la pruche et de grands saules. On a abattu beaucoup de pruche, surtout au sud; cependant il reste encore plusieurs centaines de ces arbres, pouvant fournir des billes de belle taille. Le bois à clôtures est très abondant. Le sol est généralement sablonneux, avec sous-sol argileux. L'eau pure abonde partout. A l'est, il n'y a que quelques petits sentiers partant d'un petit lac près de la ligne centrale et se dirigeant vers le sud-ouest. Il y a trois lacs d'une bonne étendue, c'est-à-dire le lac n° 1, le lac Matchayaw et le lac n° 4, près de l'angle sud-est du township. A l'ouest du lac Matchayaw, il y a un grand marais à foin, et il y en a un autre au nord du lac n° 4. Je n'ai pas trouvé de prairie valant la peine d'être mentionnée dans la partie que j'ai explorée. L'intérieur de ce township est très difficile d'accès en été. Je n'ai pas trouvé de minéraux.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1902.*

Rang 2.

Township 6.—La partie de ce township que j'étais chargé d'arpenter est très accidentée. Ce pays consiste surtout en prairies, avec çà et là des bouquets de peupliers et de saules. Il y a quelques grands peupliers ayant jusqu'à 8 pouces de diamètre. Le sol est bien arrosé par de nombreux creeks qui prennent naissance sur les hauteurs. Ces creeks se dirigent vers le sud-est et se jettent dans la rivière de la Fourche-sud (*Southfork*), qui traverse la partie sud du township. L'eau est partout excellente. Ce township n'est propre qu'à l'élevage.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 10 (rangs 2 et 3).—La partie qui a été arpentée est située sur la rivière du Vieux, et on y arriva par un bon chemin de prairie partant de Cowley, station située sur le chemin de fer Crow's-Nest. Les sections arpentées se trouvent sur les deux côtés de la rivière, et atteignent les sommets des hauteurs à une altitude de 400 à 900 pieds au-dessus du niveau de la rivière. Le sol, dans la vallée et sur les plateaux inférieurs, surtout dans la section 31, township 10, rang 2, et dans la section 36, township 10, rang 3, est une terre noire très riche sur sous-sol argileux, c'est-à-dire très propre à la culture des légumes. Sur les hauts plateaux et les versants des coteaux le sol se compose généralement de gravier et n'est propre qu'à l'élevage. La surface est une prairie ondulée et accidentée, avec çà et là quelques bouquets de peupliers et de saules sur les plateaux inférieurs, et du sapin et un peu d'épinette sur les hauteurs. Sur la moitié nord de la section 35, le quart sud-ouest de la section 25, et le quart sud-est de la section 26, township 10, rang 3, on trouve du sapin de 24 pouces de diamètre et un peu d'épinette de 15 pouces, pouvant servir de combustible

et de bois à clôture et de construction. Le sapin est quelque peu rabougri, et ne peut que donner un bois de qualité inférieure. Il n'y a pas de marais à foin, mais il y a de bonne herbe, bien que peu abondante, sur les plateaux inférieurs de la section 31, township 10, rang 2, et sur la section 26, township 10, rang 3. L'eau est excellente dans tous les petits cours d'eau ainsi que dans la rivière du Vieux. Il n'y a pas de traces d'alcali. La rivière du Vieux a une largeur moyenne de 150 pieds, et une profondeur d'environ 2 pieds à eau basse. Le courant est très rapide, et représente un débit d'environ 25,000 pieds cubes à la minute. Quant les eaux sont hautes, il y a une profondeur d'environ 10 pieds de plus qu'à eau basse, et si on considère que la largeur se trouve alors proportionnellement accrue, le débit d'eau à la minute se trouve alors grossi à peu près dix fois. Le creek du Camp, à courant rapide, a une largeur d'environ 12 pieds et une profondeur de 2 pieds. Le crek du Charbon a environ 20 pieds de largeur et 2 pieds de profondeur, et le creek Ernest a environ 6 pieds de largeur et 2 pieds de profondeur. Tous ces creeks fournissent de l'eau en abondance durant toute l'année. Il n'y a pas de danger d'inondation pour les terres. Il n'y a pas de chutes, sur la rivière du Vieux, dans l'étendue de la région explorée. Les vents atteignent souvent une grande vélocité, allant jusqu'à 30 milles à l'heure. A cette exception près, le climat est très avantageux, généralement sans gelées au commencement de la saison, mais la grande altitude au-dessus du niveau de la mer expose les céréales aux gelées avant maturité. Il y a suffisamment de bois pour les colons pour plusieurs années à venir. En outre, toutes les sections contiennent généralement des veines de houille. Sur la section 31, rang 2, une veine de lignite de 6 pieds apparaît à deux endroits différents sur le creek Cook, et à peu près au centre de la même section il y a un affleurement de trois ptites veines de lignite sur les bords de la rivière du Vieux. Au nord de la section 35, rang 3, il y a une veine de 6 pieds d'épaisseur, et au nord de la section 36 il y a une autre veine de 6 pieds d'épaisseur, ces deux veines indiquant de la houille bitumineuse. La veine au nord de la section 35 a été suivie, de l'autre côté de la rivière du Vieux, jusqu'à la ligne sud de la section 26, et il est très possible que les filons de la section 31, rang 2, et de la section 36, rang 3, puissent aussi être suivis plus au sud, jusqu'aux sections 30 et 25 respectivement. Nous n'avons pas trouvé de carrière ni de minéraux offrant une valeur économique, à l'exception de la houille. La fauve est représentée par la poule d'eau, le coq de bruyère et le chevreuil.—*John McLatchie. A.T.F., 1903.*

Township 16.—Les explorations dans ce township se sont bornées au nord-est, et dans cette section l'aspect général est celui d'une prairie ondulée contenant dans la plupart de ses principales dépressions soit un étang ou un marais. Le sol est en général une terre légère sur sous-sol argileux, et comme la surface en est accidentée et que les marécages sont nombreux, il y a là peu de ressources pour l'agriculture. Il y a un assez bon chemin menant à Pekisko, à l'ouest, et la rivière High, plus à l'est, traverse les sections 25, 34 et 35. Il n'y a aucune espèce de bois. Il n'y a pas, non plus, de marais à foin, mais l'herbe est abondante. La multiplicité des étangs et des marais assure un approvisionnement permanent d'eau. Il n'y a pas de force hydraulique, et on ne peut pas en développer par la construction de chaussées. Les conditions climatériques sont généralement celles qui règnent dans les contreforts des montagnes Rocheuses, avec les vents tempétueux particuliers à cette région. On ne peut pas se procurer de combustible dans ce township, et il faut, pour s'en procurer en quantité limitée, aller à environ six milles plus loin dans la direction de l'ouest. Nous n'avons trouvé ni minéraux offrant une valeur économique, ni gibier, ni traces de carrières. En résumé, et vu l'étendue limitée des terres arables, j'incline à croire que cette région ne peut être propre qu'à l'élevage, car il y a abondance de bonne herbe et d'eau, et les hauteurs fournissent tout l'abri désirable pour le bétail.—*Louis E. Fontaine, A.T.F., 1903.*

Township 53.—Ce township est, par places, assez accidenté. Le sol est pauvre, à l'exception des sections avoisinant le grand marais de sapins et d'épinettes qui traverse

ce township, de la section 7 à la section 25. Une grande quantité de bon bois, comme le sapin et l'épinette rouge, se rencontre dans ce marais et dans différents autres endroits du township. Je crois qu'il serait dans l'intérêt du gouvernement de réserver les sections à bois 5, 6, 8, 9, 15, 16, 22, 23, 24, 25 et 26. Le bois est long et le diamètre en est de 8 à 18 ou 20 pouces. Les billes peuvent être flottées dans la rivière se jetant dans le lac Matchaya et de là dans le lac aux Esturgeons. Un bon chemin d'été peut être construit à peu de frais, en partant de l'angle nord-est du township, puis traversant le marais un peu à l'ouest du méridien central, et de là allant vers le sud-est. A partir de là le pays est en partie défriché, et on peut atteindre sans difficulté les établissements de Spruce-Grove et de Stony-Plain. Les colons trouveront tout le bois de chauffage et de construction dont ils auront besoin en dehors de la réserve ci-dessus mentionnée. Il y a partout abondance d'excellente eau. Plusieurs sections demanderont très peu de travaux de défrichement, surtout celles avoisinant le grand marais, qui ont déjà été ravagées plusieurs fois par le feu. On peut aussi arriver à ce township en suivant le chemin du lac Sainte-Anne.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Township 57.—Ce township est très ondulé et accidenté. La prairie comprend partie des sections 1, 2, 3, 4, 9, 10, 11, 12, 14, 15, 16, 21, 22, 26, 27 28, 33 et 34, les autres sections ou parties de sections étant couvertes de bouquets d'épinettes et de peupliers, avec çà et là quelques grands saules, et nombre de bas-fonds et de marécages. Le sol n'est pas aussi bon que dans le township 57, rang 1, car on ne trouve que quelques pouces de terre noire sur les hauteurs. Le sous-sol est formé d'argile, ou d'argile durcie et de pierres. Je ne crois pas que les cultivateurs réussiraient dans ce township, qui est plutôt propre à l'élevage. Dans les saisons sèches les bas-fonds, qui offrent une meilleure terre, pourraient être cultivés avec avantage, mais avec le printemps et l'automne pluvieux que nous venons d'avoir cela serait impossible. On trouve partout des marais à foin; en ce moment de l'année il y a là de un à deux pieds d'eau, ce qui en rend l'accès absolument impossible. Les hauteurs sont couvertes d'une bonne herbe mêlée de pois sauvages. Le bois est de qualité très médiocre et ne peut convenir que pour le chauffage et pour les clôtures. Les principaux lacs dans ce township sont le lac Majeau à l'est, partie du lac La-Nonne à l'ouest, et partie du lac Nakameen (généralement appelé Lac-en-Long) au sud. Tous ces lacs et les cours d'eau traversant ce township sont tributaires de la rivière Pembina. L'eau est partout limpide et saine. Le sentier Pembina traverse ce township en partant de l'angle sud-est dans la direction du nord-ouest, passant la frontière ouest à la section 30. Il y a aussi un autre chemin de voiture autour du lac La-Nonne. Ce township n'est que très peu avancé, car les colons fixés autour du lac La-Nonne sont plutôt des éleveurs que des cultivateurs. Quelques métis élèvent un peu de bétail, mais ne se livrent à aucune culture. Nous n'avons pas trouvé de traces de minéraux dans ce township.—*J. B. Saint-Cyr, A.T.F., 1903.*

Rang 3.

Township 6.—Ce township est très accidenté. Il y a, en certaines parties, du bon bois en abondance, mais ce bois est éparpillé un peu partout. Il y a abondance de cyprès et de peuplier, et il y a aussi quelques pins et sapins ayant en moyenne un diamètre de 20 à 30 pouces. Ce township est bien arrosé par la rivière Southfork, et par les nombreux creeks qui s'y déchargent. L'eau est partout saine et pure. On pourrait établir quelques ranches le long de la rivière.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 7.—Ce township est montueux. Il n'y a aucun bois offrant quelque valeur, dans la partie que j'ai explorée. La surface est rocheuse, et l'incendie a passé en divers endroits.—*G. J. Lonergan, A.T.F., 1903.*

Township 58.—A l'exception d'une petite partie à l'angle sud-ouest, ce township est généralement sans arbres, ou couvert seulement de bois nain, et bien que

le sol soit bon, la surface en est trop accidentée, excepté le long de la rivière Pembina, où il est plus égal. La rivière pénètre dans le township sur la section 6, et, traversant la ligne est sur la section 24, passe plusieurs fois entre cette ligne et la frontière nord. On trouve de bonnes terres dans presque toute l'étendue de ce township. Plusieurs colons se sont déjà fixés, et d'autres annoncent leur intention de s'y établir aussitôt qu'ils auront trouvé ce qui leur faut. Un colon, habitant cette région depuis plusieurs années, fait beaucoup d'éloges de la qualité du sol pour la culture des céréales. J'ai parcouru cette vallée de la Pembina jusqu'à environ 15 milles au sud-ouest de ce township, et le sol me paraît être partout de la même qualité uniforme, de sorte qu'on peut dire qu'il y a de bonne terre arable sur une bonne distance le long de la rivière. Un tracé de chemin de fer, que je suppose être pour le Canadian-Northern, a été fait au nord de ce township.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Rang 4.

Township 31.—On peut arriver à ce township en suivant un chemin partant de Olds ou Didsbury, à quelque 15 milles à l'est sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol est très beau, avec une profondeur d'argile ou argile sablonneuse de 4 à 6 pouces, et il est surtout propre aux cultures mixtes et à l'élevage. La proximité de la région des montagnes l'expose aux gelées d'été. La surface est en général ondulée et couverte d'arbres rabougris, bien qu'il y ait par-ci par-là du bon bois de commerce dont ls colons des environs tirent rapidement parti. Le long de la rivière Petit Daim-Rouge, qui coule au nord à travers le centre de ce township, il y a des bouquets de pins d'une moyenne de 12 pouces de diamètre. Les colons ont fait l'abatage de ces arbres, sur une longueur de 30 milles, sans suivre aucune méthode, et une exploitation forestière régulière serait assez difficile. On trouve encore, dans les marais, de l'épinette rouge pouvant convenir pour des pieux de clôtures. Il y aura encore, durant quelques années, des peupliers pour la construction des maisons en bois rond, mais ces arbres ne sont pas en assez grande quantité pour empêcher les colons d'obtenir des permis pour en abattre pour leurs besoins ou pour en faire des réserves. En général, il n'y a pas beaucoup de foin, mais ceux qui n'en font pas une grande consommation peuvent cependant en trouver suffisamment dans les bas-fonds et les prairies, et l'approvisionnement peut en être beaucoup augmenté en se donnant la peine d'abattre un peu de broussailles. La rivière Petit Daim-Rouge, qui traverse ce township, fournit une excellente eau, provenant de la fonte des neiges des montagnes, et libre d'alcali. Les eaux de cette rivière sont contenues entre des berges d'une hauteur moyenne de 20 à 50 pieds, avec une largeur d'environ 80 pieds au temps des inondations, alors qu'elle a une vélocité de 5 à 6 milles à l'heure et une profondeur de 10 à 15 pieds. Il n'y a pas d'autres forces hydrauliques que celles qu'on pourrait créer en construisant des chaussées sur la rivière. A l'exception des quatre dernières années, le climat a toujours été clair et sec. Je le répète, la proximité des montagnes expose aux gelées d'été. Le peuplier, la pruche et l'épinette rouge, qui est abondante, conviennent surtout pour le combustible. Autant que je puis voir, on n'a pas encore trouvé decharbon, bien qu'on m'a dit que des gisements avaient été constatés. Dans tous les cas, je ne vois pas pourquoi le charbon n'existerait pas dans cette région. Le long de la rivière, il y a quelques affleurements de grès dont on pourrait tirer, je crois, d'excellente pierre à bâtir. Aucune carrière n'a encore été exploitée, et je n'ai pas trouvé de minéraux. Les chevreuils, les poules de prairie et les canards sont abondants, et il y a plusieurs espèces de truites dans la rivière. Au moment où j'écris ces lignes, on m'apprend que tous les meilleurs homesteads de ce township ont déjà été pris.—*A. Driscoll, A.T.F., 1903.*

Township 32.—On arrive à ce township par un chemin partant de Olds, situé à quelque 15 milles de là sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol est très beau, partie argileux et sablonneux, profondeur de 6 à 10 pouces. En général, le pays

est surtout propre aux cultures mixtes et à l'élevage. La surface est ondulée, avec quelques arbres nains, mais il y a cependant assez de bon bois pour les besoins du colon. La vallée de la Petite Daim-Rouge contient quelques bouquets d'épinette de bonne grosseur, mais ces arbres ne sont cependant propres qu'à fournir du bois rond et du combustible. Le foin est rare, et n'existe en petite quantité que dans les bas-fonds. La Petite Daim-Rouge, qui coule vers le nord à travers le centre de ce township, fournit une eau abondante et pure, et j'incline à croire qu'on peut aussi trouver de bonne eau en creusant un peu partout à peu de profondeur. Cette rivière, au temps des inondations, a une largeur de 80 pieds, une profondeur d'environ 15 pieds, et une vélocité de 5 à 6 milles à l'heure, et elle coule entre des berges ayant environ 50 pieds de hauteur. Il n'y a pas d'autres forces hydrauliques que celles qu'on pourrait créer par la construction de chaussées. A venir jusqu'à ces dernières années, le climat a toujours été sec et clair. La proximité des montagnes expose aux gelées d'été. On trouve presque partout du bois de chauffage en abondance, mais on ignore s'il existe de la houille. Il n'y aurait qu'à tirer parti des affleurements de grès le long de la rivière pour en tirer d'excellente pierre de construction. Autant que j'ai pu voir, il n'y a pas de minéraux. Les chevreuils, les poules de prairie et les canards se rencontrent aux saisons habituelles, et il y a aussi de la truite dans la rivière.—*A. Driscoll, A.T.F., 1903.*

Township 33.—On arrive à ce township par un chemin partant de Olds ou Didsbury, situé à quelque 15 milles à l'est, sur le chemin de fer Calgary et Edmonton. Le sol est beau, en partie argileux et sablonneux, avec profondeur de 6 à 10 pouces, et est surtout propre à la culture mixte et à l'élevage. La surface en est accidentée et couverte de broussailles, avec çà et là des bouquets de pruche et de peuplier. C'est surtout ce dernier qui fournit le bois de charpente. La pruche et le peuplier ont déjà été assez abondants, mais il en a été fait un tel abatage qu'il en reste à peine maintenant pour les besoins du colon. Le foin est assez rare, et on n'en trouve que dans les bas-fonds et en certains endroits de la prairie. La Petite Daim-Rouge, passant au sud-est du township, fournit une eau pure et abondante. Cette rivière atteint, à l'époque des inondations, une largeur de 80 pieds, une profondeur de 15 pieds, et le courant a alors une vélocité de 5 à 6 milles à l'heure. Les berges y ont une hauteur de 100 pieds. Il y a aussi un autre cours d'eau, passant au nord-ouest, et qui, bien que moins considérable, n'en offre pas moins de grandes ressources pour les colons. Il n'y a pas d'autre force hydraulique que celle qui pourrait être développée par la construction de chaussées. Si on en excepte ces années dernières, le climat a toujours été sec et clair, mais la proximité des montagnes expose aux gelées d'été. On trouve par ci par là du bois de chauffage en abondance. A venir jusqu'à présent, cependant, on n'a pas trouvé de houille. Des affleurements de grès se voient le long de la rivière, et on pourrait en tirer d'excellente pierre à bâtir. Autant que j'ai pu voir, il n'y a pas de minéraux. Les chevreuils, les poules de prairie et les canards abondent en saison.—*A. Driscoll, A.T.F., 1903.*

Township 41.—Le sol est généralement de bonne qualité, mais comme ce township contient beaucoup de marais, une bonne partie est impropre à l'agriculture. La surface n'est pas très accidentée, bien qu'il y ait des hauteurs assez prononcées, mais les versants sont partout en pente douce, excepté en gagnant le sud-ouest, où se trouvent quelques déclivités assez escarpées, de l'une desquelles, située entre les sections 5 et 6, l'œil peut embrasser du côté nord une étendue de 10 milles. Ce pays était autrefois couvert de forêts de pruche de belle taille, autant qu'on en peut juger par les abatis, mais un incendie qui a ravagé cette région en 1889 a fait table rase de tout cela. Ce qui repousse maintenant est surtout du peuplier, mêlé à des bosquets de saules. Sur le versant est de la rivière de la Médecine, qui traverse ce township pour ainsi dire du nord au sud, il y a très peu de pruche, mais on rencontre un assez grand nombre de beaux arbres de cette espèce à l'ouest de cette rivière, avec quelques pins rabougris sur les hauteurs. La plus belle pruche, épargnée par l'incendie de 1889, se trouve entre

les sections 7 et 8, et les arbres y sont en rangs si serrés que cela m'a rappelé les forêts épaisses du nord dela province de Québec. Il y a très pu de prairies, et celles-ci de peu d'étendue, de sorte que très peu de culture peut se faire sans défrichage. Mais c'est là, cependant, besogne facile, en comparaison du travail que cela nécessite dans les anciennes provinces. Avant longtemps, je pourrais même dire avant deux ans, ce pays sera habité et colonisé, car plusieurs colons ont déjà visité ce township, et les terres au sud et à l'est commencent à être prises.—*Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Township 42.—Le peuplier et la pruche sont les principales espèces de bois. Aucune exploitation forestière n'est cependant possible, car le feu a ravagé toute cette région il y a 15 ans, et, à l'exception de certains endroits que l'incendie n'a pas atteints, les arbres sont encore trop jeunes. Toutefois, il y a tout le bois dont pourraient avoir besoin les colons d'ici plusieurs années à venir.

Township 43.—Ce pays était autrefois couvert de forêts de pruche de belle taille, autant qu'on en peut juger par les abatis, mais un incendie qui a ravagé cette région en 1889 a fait table rase de tout cela. Ce qui repousse maintenant est surtout du peuplier mêlé à des bosquets de saules Le sol est généralement de bonne qualité, mais ce township contient beaucoup de bas-fonds, dont la plus grande partie est impropre à l'agriculture, à moins d'être drainée. Les prairies sont de peu d'étendue, et il faudra au moins faire disparaître les saules avant de pouvoir faire de la culture. Mais le défrichage est ici chose très facile, comparativement aux anciennes provinces. *Geo. P. Roy, A.T.F., 1903.*

Townships 46, 47 et 48.—(Tracé est).—Sur la section 1, le bois est fourni, pour le premier demi-mille, par le peuplier et le hêtre. On traverse ensuite deux petits cours d'eau, et on arrive à une région couverte de pins rabougris. Sur les sections 12 et 7 on rencontre de belle pruche de 10 à 24 pouces de diamètre pouvant servir de bois decharpente. Il n'y en a cependant que sur un demi-mille à l'ouest, alors que le pays paraît avoir été dévasté en partie par le feu. On passe ensuite par environ un mille de bas-fonds et de marécages, alors qu'on rencontre de nouveau du pin, mêlé à du peuplier, en gagnat le nord, jusqu'au centre de la section 13, township 47, rang 4. La pruche et le pin sont les bois principaux, la pruche étant de 10 à 24 pouces, à tronc haut et lisse, pouvant donner des billes superbes. Le prix diffère de tout ce que j'ai vu en ce genre dans le district. Ce pin est généralement de 10 à 16 pouces de diamètre (quelques arbres mesurant même 24 pouces), à troncs hauts et lisses. Nous avons rencontré un creek, au sud-est de la section 13, d'une largeur de 10 chaînons et d'une profondeur d'environ 18 pouces, qui pourrait être utilisé pour le flottage. Je crois que ce creek provient du creek Modeste. Ce dernier a été traversé à l'est du township 47, rang 4, section 24, et il a une largeur de 33 chaînons et une profondeur de 2 à 3 pieds. Nous l'avons retraversé au nord du township 48, rang 5, et il a là une largeur d'une cha ne, avec profondeur de 3 à 4 pieds et un courant rapide pouvant être utilisé pour le flottage du bois. A l'exception d'une langue étroite au sud du creek Modeste sur la section 24, et d'une autre sur la section 36, tout le township 48, rang 4, a été ravagé par le feu, et il n'y a plus là qu'une suite de bas-fonds couverte de peupliers nains. Le sol est une terre forte et argileuse. A l'est du township 48, rang 4, le pays a été brûlé jusqu'à un tributaire du creek des Fraises, et à l'est de ce creek il y a du bois neuf commençant à repousser. Le pin et la pruche, dans les townships 46 et 48, rangs 3 et 4, formera l'une des plus belles régions à bois que j'aie vues dans cette partie du pays, et je suis sûr qu'on peut aisément faire le flottage par voie du creek Modeste jusqu'à la rivière Saskatchewan.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Township 53.—Presque tout le bois de ce township a été détruit par le feu, et il n'y a plus par-ci par-là que quelques bosquets de peuplier de seconde venue, et un peu de pruche et d'épinette rouge, à l'exception des sections s'étendant le long du lac Walbamun, où il y a de la pruche et du peuplier de belle taille. Il n'y en a cependant que tout juste pour les besoins du colon. Le reste du township est plus ou

moins couvert de saule et de jeune peuplier. Au point de vue de l'agriculture, tout ce township ne peut être considéré que de 2e et 3e classes, car la surface en est très accidentée, avec de nombreux bas-fonds et marais. Le sol est léger, et graveleux sur les hauteurs. Dans les sections 33 et 34 le sol est meilleur et pourrait être considéré comme de 2e classe. Il y a deux petits lacs dans le township, le plus grand étant le lac du Bois-Blanc dans les sections 20 et 21, et l'autre, que j'ai appelé le lac A, dans les sections 21 et 28. Autour de ces deux lacs on peut récolter, en saison sèche, une quantité considérable d'excellent foin, et il y a plusieurs autres endroits dans les bas-fonds où on peut trouver du foin. L'eau du lac du Bois-Blanc est très bonne. Au sud du township ce sont les sections 16, 17 et 18 qui doivent être préférées, car la surface en est moins ondulée, mais le sol paraît être léger, et au sud la surface est profondément ravinée. C'est surtout là ce qui se voit au sud-ouest de la section 18, dont plus de la moitié est formée de terre stérile. Les sections 7 et 8, et la partie nord des sections 9 et 10 sont impropres à l'agriculture, car il y a là de profonds ravins formés, dans les sections 7 et 8, par une suite de crêtes entre les hauts plateaux et le lac Wabamun. Plusieurs petits creeks sortent de ces coulées, mais l'eau n'en est pas bonne, étant selon toute apparence imprégnée de substances minérales.—*Hugh McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 54.—Ce township est ondulé, et couvert pour la plus grande partie de peupliers, de pruches et d'épinettes de 6 à 8 pouces de diamètre. Presque tout ce bois a été, cependant, endommagé par le feu, et n'est plus bon que comme combustible ou pour servir aux besoins du colon. En certains endroits, le bois est presque tout brûlé, et il n'y a plus là que des broussailles. Au sud de ce township, il y a de nombreux marais et deux petits lacs à bords marécageux. A l'est, au sud et à l'ouest de ces lacs, et à l'ouest du lac Sainte-Anne, il y a de grands bas-fonds herbeux où on récolte du foin en saison sèche. Ce township est considéré comme étant de troisième ou quatrième classe, car il n'y a là que de 3 à 8 pouces de terre noire, avec sous-sol argileux dans les bas-fonds, tandis que sur les hauteurs le sol est léger et pierreux. Un creek vient du lac aux Cies et va se décharger dans le lac Sainte-Anne, après avoir passé par les sections 10, 11, 14, 13 et 24. Une route traverse les sections 19, 20, 21, 22, 23, 26 et 25, et il y a plusieurs embranchements au lac Sainte-Anne et aux prairies à foin.—*H. McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 55.—La seule partie de ce township qui ait été explorée a été la région sud et la région est de la section 2, et partie de la région est de la section 11 et la traverse d'une partie du lac Sainte-Anne et de l'île Farming. Presque tout le bois est brûlé, et il n'y a plus là que des broussailles. Les terres de ce township sont considérées comme étant de troisième classe.—*H. McGrandle, A.T.F., 1903.*

Township 57.—(Régina-est).—Il y a ici beaucoup de pruche, dont on pourrait tirer du bois de charpente, mais il est douteux, cependant, qu'il y en ait assez pour rendre profitable une exploitation forestière. Le pays est quelque peu accidenté, et est peu propre à l'agriculture.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Rang 5.

Township 48.—(Régina-nord.)—Le bois, à l'est du creek Modeste, qui est traversé sur la section 34, a été détruit par le feu, et ne forme plus qu'un épais taillis mêlé de bouquets de peupliers. La terre est une argile très pauvre, entrecoupée de marais. Une lisière de bois nouveau, d'environ un mille de largeur, et où se trouve beaucoup de pruche, passe à l'ouest du creek Modeste. A environ deux milles plus au nord, il y a du bois nouveau sur les deux côtés du creek. La pruche est de belle taille, mais est répandue un peu partout. Cependant, comme elle n'est jamais bien loin du creek, il est toujours facile d'y arriver. Le reste du pays au nord de ce township est très pauvre. Le bois est tout brûlé, et abattu, et on rencontre aussi de nombreux marais — *J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU CINQUIÈME MÉRIDIEN—RANG 5.

Township 51.—(Régina-ouest.)—La ligne ouest de ce township passe le long du centre du lac à Eau-Basse, lac de peu de profondeur d'environ 6 milles de longueur et de 1 à 2 milles de largeur. A l'ouest de ce lac le pays est quelque peu montueux et couvert de bois. En passant à travers le nord du township on a constaté que le bois ne s'étend qu'à une petite distance à l'ouest et est presque entièrement détruit par le feu. Ce qu'il en reste n'est pour la plus grande partie que du pin rabougri, sans valeur commerciale. Le pays est accidenté, et le sol est pauvre et impropre à l'agriculture. Il y a cependant d'assez bons pâturages pour le bétail, et l'on m'a dit que le foin abondait à l'ouest de la pointe sud du lac à l'Eau-Basse.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

(Tracé est.)—Cette ligne passe à travers le lac à l'Eau-Basse. La rive ouest du lac paraît être accidentée, et couverte de bois sur une certaine distance en gagnant l'ouest. A l'est, le pays est moins accidenté, et il paraît assez bien boisé.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Township 52.—Je n'ai pas exploré la partie est, mais je me suis frayé un chemin au nord-ouest à travers le township jusqu'au lac Wabamun. Le pays est très accidenté, et couvert de forêts épaisses de peupliers et de cotonniers de 8 à 12 pouces de diamètre. On rencontre par-ci par-là de la pruche, mais les arbres sont si petits et si clairsemés qu'ils n'ont guère grande valeur.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Rang 6.

Township 33.—Une surface d'environ trois milles carrés, à l'angle sud-ouest, est très bien boisée. On rencontre ici du pin ayant jusqu'à 18 pouces de diamètre, avec un peu de pruche, de sapin et de peuplier de 14 pouces. Cette région est très accidentée. Le reste du township est légèrement boisé, ou même entièrement découvert. La surface en est ondulée, et par places assez montueuse. Le sol est de première et de deuxième classes.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 34.—La meilleure partie est la vallée de la rivière James, qui est couverte de quelques bouquets de peupliers au milieu de grandes étendues de prairies. Au nord de la rivière James, la moitié est du township est généralement toute boisée. La moitié ouest est très accidentée, avec çà et là quelques prairies.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 35.—(Tracé ouest.)—La motié ouest est complètement boisée, et il y a là plusieurs marais couverts de petite pruche et épinette. La moitié est est très ouverte, car il y a plusieurs étendues de prairies offrant une surface presque complètement rase. Cette région est très accidentée par endroits.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

(Tracé-est.)—Le tracé est du township passe à travers une région ondulée et accidentée par places, mais le bois n'est pas très fort, et en plusieurs endroits, surtout dans la région nord, il y a là un pays très attrayant pour les colons.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—Ce township est accessible, en venant du nord ou de l'est, par un chemin sur le côté nord de la rivière du Corbeau (*Raven*). Ce chemin peut être rendu très praticable en saison ordinaire, et la traversée de la rivière du Corbeau (*Raven*) ne demanderait qu'un pont d'une trentaine de pieds de largeur. Le sol est surtout argileux, avec ça et là de la terre noire sur sous-sol argileux. Un ravin de 200 pieds de largeur passe à travers les sections 25, 26, 27 et 28, et au fond de ce ravin est un cours d'eau grossi d'affluents venant du nord et du sud, jusqu'à ce qu'il atteigne une largeur d'environ 20 pieds, une profondeur de 9 pouces et une vélocité de courant d'environ 3 milles à l'heure sur la section 25. A partir de ce cours d'eau, le sol s'élève vers le sud sur une distance de deux milles, alors que le pays devient accidenté et couvert de petits marais et étangs, puis descend vers le sud-est. Le long de la ligne nord le sol s'abaisse généralement jusqu'à la rivière du Corbeau (*Raven*), dans l'autre township (35, rang 6).. En règle générale, le pays est trop entrecoupé de hauteurs, ravins et cours d'eau pour se prêter

à l'agriculture, bien que dans les endroits où il y a de l'herbe elle y soit abondante et drue. Le long des creeks il y a un peu de pruche propre à être débitée en billes de petite taille, mais pas assez cependant pour qu'il y ait lieu d'en faire une exploitation. Il y a aussi quelques bouquets de pin nain de 7 à 10 pouces de diamètre. Les autres arbres sont du peuplier et du saule, poussant généralefent assez serrés, mais qui n'ont aucune valeur si ce nest comme combustible. Les prairies à foin n'offrent pas une grande étendue, et de plus sont couvertes de taillis et broussailles. L'eau est excellente, sans trace d'alcali. Les cours d'eau sont tous trop petits pour fournir de la force hydraulique. On me dit qu'il se produit des gelées précoces en été. Je n'ai trouvé ni charbon, ni lignite, ni carrières en minéraux, et je n'y ai pas vu non plus d'animaux sauvages, bien qu'on me dise que dans la réserve des Assiniboines, il y a du chevreuil et de l'orignal en automne, et des ours au printemps. La truite mouchetée abonde dans les grands cours d'eau. Une fois la terre défrichée, il devrait y avoir là un bon pays d'élevage, car le sol peut fournir une excellente herbe et l'eau est de qualité exceptionnelle.—*Henry W. Selby, A.T.F. 1903.*

Township 36.—(Tracés est et ouest.)—La partie centre de ce township a plusieurs surfaces découvertes. La partie située au nord-ouest de la rivière à l'Eau-Claire est en partie découverte et en partie boisée de façon très irrégulière. Une zone de bois de pruche de 12 pouces se rencontre le long de la rivière à l'Eau-Claire, mais les autres arbres sont de petite taille.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 51.—(Tracés est et ouest.)—Le pays à l'est de ce township est entrecoupé de marais et de crêtes rocheuses couvertes de pins rabougris. Sur la section 24 le pays est plus découvert, et le sol est de meilleure qualité, bien que laissant encore à désirer. Un chemin partant du lac Wabamun est traversé dans cette section. En gagnant le sud le pays s'améliore encore et est en partie couvert de taillis et broussailles. A l'est du township 51, rang 7, il y a de nombreux marais. Sur la section 30 on traverse un creek coulant à travers une vallée découverte dans une direction sud-est. Je ne crois pas que le township 51 et 52, rangs 5, 6 et 7, à l'ouest du 5e méridien, soit jamais propre à la colonisation. Là où il n'y a pas de marais le pays est fort accidenté. Le sol est une terre forte argileuse. Après avoir vu le même sol en d'autres parties du pays où le bois a été brûlé, je croyais que les terribles incendies qui ont ravagé cette région avaient dû brûler le sol d'alluvion, mais j'ai constaté ici dans les forêets les plus épaisses que l'argile n'est recouverte que de quelques pouces de marne ou d'humus, formant une croute très dure qui ne me paraît pas être propre à la culture des céréales. Dans tous les cas, comme ce pays est accidenté et qu'aucun bois n'y a une valeur commerciale, la pruche étant d'espèce naine et éparse un peu partout, et le peuplier (fort abondant aux meilleurs endroits) ne convenant que pour les clôtures ou petits bâtiments ; et comme, aussi, bon nombre de creeks qui finissent par se jeter dans la Saskatchewan soit directement ou par voie du lac Wabamun prennent ici leur source, il serait bon que ces townships ne fussent pas subdivisés et que le bois y fût préservé encore un certain nombre d'années.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

(Tracé est.)—Cette ligne passe à travers des bois très épais de peupliers et de cotonniers, avec çà et là un peu de hêtre et de pruche. Les peupliers ont un diamètre de 16 à 20 pouces, alors que le hêtre est de très petite taille et que la pruche n'offre aucune valeur commerciale. Le sol est argileux et recouvert d'une légère couche de marne ou d'humus. Sur la section 36 il y a beaucoup de cyprès, mais ils sont petits et d'apparence rabougrie. Sur la section 35, on rencontre des peupliers de bonne taille, et ces arbres se rencontrent encore par-ci par-là jusqu'à ce qu'on soit arrivé à l'autre bout du township.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Township 52.—(Tracé ouest.)—A l'angle nord-ouest de ce township il y a un bosquet de cyprès très rabougris et touffus. Ce bosquet s'étend sur une distance d'environ un demi-mille, alors qu'on traverse une petite étendue de pays découverte

d'environ un mille; puis vers l'ouest on rencontre ensuite une forêt très épaisse de peupliers, avec çà et là un peu de pruche, qui s'étend jusqu'à la frontière sud. Ces peupliers sont de belle taille, ayant jusqu'à 20 pouces de diamètre. La pruche est d'apparence rabougrie et ne se rencontre que d'une manière éparse. Le long de la frontière nord on rencontre du pin sur une distance d'un quart de mille, puis du peuplier. Il y a une lisière étroite de terrain découvert le long du creek dans la section 36, mais toute l'étendue du township est pour ainsi dire recouverte de bois épais de peupliers, avec çà et là un peu de pruche et de pin.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Rang 7.

Township 33.—(Tracés est, ouest et sud.)—Environ quatre milles carrés de ce township, à l'angle sud-ouest, sont très accidentés et couverts de pin de 10 pouces et de bouquets d'aunes. Le reste du tracé ouest passe à travers un pays quelque peu accidenté. Au centre et à l'est de ce township, il y a une surface presque entièrement découverte, traversée par plusieurs branches du creek des Baies-aux-Ours. C'est l'un des meilleurs townships que j'aie encore vus pour y faire de l'élevage.—*J. N. Wallace. A.T.F., 1903.*

Township 34.—(Tracés est et ouest.)—Le long du bord nord de la rivière James le pays se compose de quelques prairies alternant avec de petits bois de peupliers. La moitié est du township est accidentée et en partie découverte. La moitié ouest comprend plusieurs collines autrefois couvertes de petits cyprès qui ont été en grande partie ravagés par le feu, et il n'y a plus là aujourd'hui que du chablis. Au nord-ouest le bois est très serré, mais de petite taille. Les contreforts les plus nettement accusés se trouvent à environ 8 milles à l'ouest de l'angle nord-ouest du township.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 35.—(Tracés est et ouest.)—Environ les trois quarts de ce township, comprenant tout ce qui est au sud-est de la rivière des Corbeaux, sont généralement couverts de petit pin, de peuplier et de pruche. Le reste du township a été ravagé par le feu et il y a là maintenant beaucoup de chablis. Par-ci par-là se rencontrent quelques étendues de bois neuf.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

(Subdivision.)—Ce township est très accidenté, avec crêtes courant généralement au nord et au sud-ouest dans une ligne presque parallèle à la rivière des Corbeaux, et offrant par conséquent un accès très facile en revenant du nord-est sur la section 35. A partir de là des chemins pourraient être tracés en plusieurs directins, tous plus ou moins de passage difficile, surtout au sud de la rivière des Corbeaux. Le sol est généralement argileux, avec çà et là quelques parties sablonneuses. La rivière des Corbeaux fait son entrée par la section 7, et quitte le township à la section 35, coulant à travers une vallée bien tracée, mais y suivant un cours très tortueux. Un grand lac couvre des parties des sections 1, 2, 11 et 12, et un petit creek fournissant une excellente eau y coule en venant du sud-ouest. La surface du pays est couverte de bois épais de peupliers, de cyprès et de pruches, mais à l'exception des arbres croissant le long des creeks tous sont de trop petite taille pour servir à autre chose que du combustible. Nous n'avons pas vu de terres à foin dans ce township. L'eau est de qualité excellente, et suffisamment abondante, mais je ne crois pas cependant qu'on en puisse jamais tirer aucune force hydraulique. Nous n'avons trouvé aucunes traces de charbon ou de lignite, non plus que de minéraux ou de carrières. Nous n'avons pas rencontré, non plus, d'animaux sauvages. Même entièrement défriché, ce township n'offrirait pas beaucoup de ressources pour l'agriculture, mais on pourrait en tirer un excellent parti pour des fins d'élevage.—*Henry W. Selby, A.T.F., 1903.*

Township 36.—(Tracés nord, est et ouest.)—Au sud de la rivière à l'Eau-Claire, les terres sont presque toutes boisées, et il n'y a que quelques espaces découverts. Au nord de la rivière le pays a été brûlé en divers endroits. En gagnant le nord-ouest il y a une vaste étendue de forêts de pins, aux arbres très serrés, mais n'ayant pas

plus que 8 pouces en moyenne. La partie nord-est du township est bien plus découverte. La rivière à l'Eau-Claire peut être traversée à gué à la fin de l'été, mais ses berges très escarpées font qu'il est impossible de voyager en voiture, excepté près de son intersection avec la ligne de base au nord de ce township. De l'autre côté, il y a une bonne route le long de la rive nord à travers le township.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 52—(Tracés nord et est).—Le long de la frontière nord de ce township il y a des forêts épaisses de peupliers s'étendant jusque près de la section 34, alors qu'on rencontre une région découverte le long du chemin allant du lac des Iles à la rivière Brazeau. Cependant, cette région est étroite et entrecoupée de marais. La route est traversée sur la section 33, et on rencontre la rivière Pembina sur la section 32. La vallée est très étroite, et le pays le long de la ligne ouest paraît très accidenté et boisé. Quelques affleurements de houille se montrent par-ci par-là sur les berges de la rivière. En gagnant le sud, le long de la frontière est de ce township, on rencontre de grands peupliers sur une distance d'environ deux milles, alors que le pays devient très entrecoupé de grands marais et bas-fonds qui se continuent jusqu'au sud du township 51, rang 7. Aucun de ces townships n'est propre aux travaux agricoles. Le sol est argileux, et recouvert d'une couche de terreau de 2 à 3 pouces d'épaisseaur. Le bois ne convient que pour de petits bâtiments et des clôtures, et n'offre que peu de valeur commerciale.—*J. K. McLean, A.T.F., 1903.*

Rang 8.

Township 29.—(Tracé est).—La ligne passe à travers un pays sauvage composé entièrement de hauteurs autrefois bien boisées mais maintenant ravagées par le feu. Ces hauteurs peuvent avoir entre 400 à 700 pieds d'élévation, et sont couvertes d'une immense quantité de bois brûlé et abattu. On rencontre dans toute cette région des poussées épaisses de cyprès variant en hauteur de 1 pied à 15 pieds. Il y a quelques pousses de bois nouveau le long de la ligne, en quantité suffisante pour démontrer à quel point tout ce pays a été ravagé par le feu. Au sud du township et en gagnant l'est il y a encore quelques arbres de belle taille, mais du côté de l'ouest, et aussi loin que la vue peut s'étendre, tout a été ravagé par le feu. Il est évident que le feu a dû exercer ici partout ses ravages avant que la ligne de base eut été arpentée.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 30.—(Tracé est).—La partie est du township 30 n'est pas aussi accidentée que celle du township 29. Les vallées sont plus larges et bien plus découvertes, mais le pays est toujours entrecoupé de longues crêtes de collines.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 31.—(Tracé est.)—La partie est du township 31 est toujours accidentée, mais les hauteurs ne sont pas très élevées. La partie sud de la rivière du Daim-Rouge passe à travers beaucoup de bois abattu, et le sol est très marécageux. A l'ouest tout est brûlé. En gagnant l'est il y a encore quelques surfaces découvertes mais accidentées. La partie située au nord de la rivière du Daim-Rouge passe à travers une région ondulée composée d'excellente terre s'étendant des deux côtés de la ligne sur une longueur d'environ un mille ou deux.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Township 32.—(Tracé est.)—La ligne passe le long de plusieurs crêtes de hauteurs ayant environ 450 pieds d'élévation, et entrecoupées de quelques larges vallées s'étendant comme les autres dans une direction sud-est. Les derniers deux milles près de la ligne de base traversent un pays composé de hauteurs à crêtes irrégulières couvertes de forêts de pins de 8 pouces, ces forêts s'étendant à travers le township dans une direction sud-est. Autant que nous avons pu voir en passant le long de cette ligne, la région située à l'ouest est tout à fait impropre à l'agriculture. Le pays est généralement couvert de petits arbres poussant en rangs très serrés qui ont été ravagés par le feu sur une étendue de quelques milles au nord et au sud de la ligne de

correction. Si on en excepte une petite étendue de prairies au sud du creek du Chablis (Fallen-Timber), il n'y a pas d'autres terres découvertes que celles qui sont constituées par des marais.—*J. N. Wallace, A.T.F., 1903.*

Rang 25.

Township 77.—Les tracés de ce township ont été faits, mais il n'a pas été subdivisé. Le pays le long de la ligne de base est marécageux sur les premiers trois milles, et d'une nature ondulée et sablonneuse sur les autres milles. Le dernier mille de la ligne de base et les prmiers cinq milles de la frontière est sont couverts comme à l'ordinaire de peuplier et de pruche. Le dernier mille de la frontière est et toute la frontière nord passent à travers un entrecroisement de marais découverts, entrecoupés de quelques zones de très bonnes terres très boisées.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 78.—Les deux tiers sud de ce township sont très marécageux en grande partie, et le lac Coote n'est guère autre chose qu'un grand marais. Ce township est très boisé au nord, tandis qu'au sud le bois est à la fois épais et clairsemé. Le pays avoisinant les côtés est et sud du lac Coote est plein de marais de grandeur différente, et peut être classé comme numéro 4 pour des fins de colonisation. Le chemin, à partir du Petit lac des Esclaves jusqu'à la rivière des Esprits, traverse le township en passant au nord du lac Coote. Le sol est excellent partout où il n'est pas marécageux, et dans quelques-uns des marais secs le foin atteint quelquefois une hauteur de 6 pieds.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 79.—(Tracé sud-est.)—Le pays est généralement fortement boisé, avec un sol excellent et généralement sec.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Township 80.—Comme nous n'avons arpenté que les frontières et le tiers nord de ce township, le rapport se borne à cette partie du township. Au nord de la rivière La-Paix le pays est généralement ondulé, avec suffisamment de bois sur certaines sections pour suffire aux besoins des prairies. Sur les bords de la rivière et s'étendant en arrière en certains endroits sur une distance de 1 mille ou plus, il y a là un des plus beaux morceaux de terre agricole qui puisse se trouver dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces terres sont en partie des prairies, et le sol est excellent. La surface en est généralement plane, et une lisière d'excellent bois borde la rivière. Au sud de la rivière, et à l'exception de la prairie y descendant et indiquée sur le plan, on trouve du bois de forte taille couvrant à la fois les pentes et la vallée. La vallée, une fois défrichée, fera d'excellente terre agricole, et il y a là suffisamment de bois pour tous les besoins. On trouve ailleurs, par-ci par-là, une quantité considérable de pruche, mais non pas assez pour qu'on recommande de mettre cette région en réserve. Sur les îles, ou plutôt sur ce qu'on peut appeler des îles, quand les eaux sont hautes il y a des bosquets de bois de pruche en si grand nombre que je recommanderais de le mettre en réserve. La 21e ligne de base, dans son 5ème mille à travers le rang 25, atteint le sommet des berges de la rivière La-Paix, que j'ai estimées être à 900 pieds au-dessus de la rivière. Sur le plateau la terre est excellente, et pas aussi boisée sur le côté sud de la rivière. De nombreux petits marais abondent sur ce plateau, mais les sauvages et les colons m'ont dit que ces marais sont tous absolument à sec, si on en excepte une saison pluvieuse comme 1901. En réalité, les chasseurs éprouvent de grandes difficultés pour trouver de l'eau, excepté dans la rivière aux Œufs et deux ou trois creeks. Ce township, comme celui de l'ouest, est très difficile d'accès, excepté par bateau ou par cheval de selle, et cette objection s'applique à tout le pays entre les lignes de base 20 et 21.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

Rang 26.

Township 77.—Ce township peut se diviser généralement en deux parties pour des fins agricoles, à savoir: (1) le nord de la côte du Bouleau, et (2) le sud de la côte du

Bouleau. Cette partie située au nord de la côte du Bouleau descend graduellement vers le nord à partir de la crête de la côte, et contient quelques excellentes terres agricoles où les bois ne sont pas trop épais. L'angle nord-ouest est la meilleure partie du township. La partie est de la moitié nord est plus boisée, surtout de peupliers, et entrecoupée de petits marais. On peut en dire autant de la partie est de la moitié sud, si ce n'est que le bois y est plus gros, avec une plus forte proportion de pruche, et que les marais y sont plus nombreux et plus considérables. La partie sud-ouest consiste pour une grande partie en une série de bas-fonds et de marais, la seule particularité étant qu'il y a là des quantités considérables de peuplier, de pruche, d'épinette rouge et de cyprès. Les côtes du Bouleau ne s'étendent qu'à environ 1 mille à l'est du sixième méridien ; les côtés est et ouest du rang sont très escarpés et accidentés, alors que le versant nord, tel que déjà mentionné, consiste pour la plus grande partie en une pente régulière.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1902.*

Township 78.—La surface de ce township est généralement légèrement ondulée et couverte de peupliers et de pruches de grandeurs diverses. Une partie considérable de la surface est recouverte d'épais taillis de saules, et un grand marais situé au centre du township en diminue considérablement la valeur. Le sol est excellent où il est sec, mais ne peut être classé que comme n° 2, à cause du bois qui s'y trouve. Les creeks indiqués sur les lignes sont tous à sec en été. Le chemin partant du Petit lac des Esclaves et aboutissant à l'établissement de la rivière des Esprits passe à travers la partie sud du township.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1902.*

Township 79.—Ce township contient plus de prairies et est mieux drainé que tous ceux que j'ai pu inspecter déjà au sud de la rivière La-Paix. Le creek du Renard, qui fournit continuellement de l'eau, coule de l'est à l'ouest à travers le township, et une branche part de l'angle sud-ouest du township dans une direction nord-est pour se rejoindre au cours principal. Cependant cette branche est à sec en été. La plus grande partie des terres situées des deux côtés de ces creeks est constituée par des prairies entrecoupées de petits bouquets de peupliers et de saules. Le sol est excellent, généralement bien drainé, et n'était que le bois augmente toujours de taille au fur et à mesure qu'on s'éloigne du creek, ce serait là une région de première classe pour l'agriculture ou l'élevage. On trouve quelques petits marais à l'extrémité nord du township, et, étrange chose, bien que la limite nord passe à l'ouest en deçà d'un mille de la rivière La-Paix, le drainage est entièrement dans la direction du creek du Renard. Le ravin à travers lequel passe le creek n'a qu'environ 25 pieds de profondeur à la frontière est, et cette profondeur s'accroît jusqu'à 100 pieds ou plus à la frontière ouest, où les deux berges sont plus ou moins fortement boisées.—*C. C. Fairchild A.T.F., 1902.*

Township 80.—Le 26 juillet j'ai commencé l'arpentage de ce township. La plus grande difficulté a été la traversée des divers marais, plusieurs desquels avait 3 pieds d'eau à la fin de juillet et étaient pour ainsi dire à sec à la fin de septembre. Ce township est presque entièrement situé dans la vallée de la rivière La-Paix, c'est-à-dire entre les hauteurs des versants élevés. Le sol consiste en une riche terre noire, mais une grande partie de la surface est tellement accidentée qu'elle est pour ainsi dire absolument impropre à la culture de céréales. Il y aurait là, cependant, un excellent pays d'élevage. Il y a abondamment de bois dans le township pour des fins de construction, bien qu'une partie de la rivière ne contienne sur ses bords que des peupliers rabougris. La végétation, durant l'été de 1901, a été presque tropicale, les herbes atteignant par endroits une hauteur de 6 pieds. Les framboises abondent en plusieurs endroits, et la récolte de ces fruits a été très abondante. On rencontre des chevaux sauvages au nord de la rivière, et ils ont peu de difficulté à hiverner. On ne peut cependant avoir accès au township que par bateau ou cheval de selle, les gorges profondes formées par les creeks tributaires rendant la construction des routes presque impossible. Les creeks indiqués sur le plan et sur les notes

ont eu besoin de ponts afin de pouvoir être traversés par mes chevaux, bien qu'en septembre ces creeks étaient complètement à sec. La plus grande partie du township au nord de la rivière La-Paix a été ravagée par le feu ces dernières années, alors que la partie sud est encore intacte. La rivière La-Paix était tellement grossie par les inondations que je me suis vu dans l'impossibilité de la faire traverser à la nage par mes chevaux, et j'ai été forcé de les transférer dans un bateau. Cependant la traversée de la rivière n'était pas plutôt effectuée que l'eau était revenue à son niveau normal. Quelques excellents bas-fonds, situés pour la plupart au sud de la rivière, feraient de bonnes terres agricoles. Ces terres, entourées par les hauteurs avoisinantes, comme celles de l'établissement de la rivière La-Boucane, comptent parmi les plus belles que j'aie jamais vues.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1903.*

TOWNSHIPS À L'OUEST DU 6ME MÉRIDIEN.

Rang 4.

Township 80.—(Arpentage de la section 18.)—La plaine Dunvegan n'est pas très considérable, et le pays au nord de la rivière consiste en prairies avec bosquets de peupliers et de pruches le long des creeks.—*C. C. Fairchild, A.T.F., 1902.*

Rangs 7, 8 et 9.

Township 17 et 18.—Les lignes passant ici forment à quelques exceptions près la limite sud de la zone du chemin de fer. L'arpentage a passé à travers la vallée du creek de la Trinité, et sur une chaîne de montagnes jusqu'à la vallée Okanagan. La plus grande partie du pays est accidentée et montagneuse. Il y a plusieurs sections comprenant d'assez bonnes terres agricoles sur la rivière Spallumcheem et près de l'embouchure du creek de la Trinité. Il y a une petite quantité de bon bois. Une grande partie du bois a été brûlé.—*Jos. E. Ross, A.T.F., 1903.*

Rang 12.

Township 17.—On a fait, dans ce township, l'arpentage d'une petite étendue de terre assez propre à l'agriculture, et située entre les lots provinciaux et la montagne.—*Jos. E. Ross, A.T.F., 1903.*

Rangs 23 et 24.

Township 18 et 19.—La ligne passe ici à l'est à partir d'un point situé près de la station Spatsum, sur le chemin de fer du Pacifique. Les seules terres offrant quelque valeur pour l'agriculture sont les prairies de foin sauvage qui sont dans la vallée du creek Pukaist. Cette vallée commence à environ 6 milles à l'est de Spatsum et se dirige vers le sud-est pour environ 6 milles. Cette vallée varie d'un quart de mille à un demi-mille de largeur. L'altitude en est environ 2,500 à 3,000 pieds au-dessus de la rivière Thompson. Il y a un chemin assez praticable de Spatsum à la vallée. Les meilleures terres de prairie ont déjà été réservées par les éleveurs de bestiaux depuis dix ans ou plus. Ces terres ont été améliorées et le foin a été coupé chaque année. Plusieurs habitations et nombre d'abris à bestiaux ont été construits. L'arpentage n'est pas encore suffisamment avancé pour que ces terres puissent être distribuées.—*Jos. E. Ross, A.T.F., 1903.*

Rangs 24 et 25.

Townships 19 et 20.—Les meilleurs terres dans ces townships ont été prises en lots provinciaux il y a de cela 20 à 30 ans. Les terres qui auraient besoin d'être arpen-

tées sont situées immédiatement entre ces lots. Le pays est découvert et ondulé, avec quelques plateaux pouvant convenir à l'agriculture. Cependant, le sol étant assez sec, il faudrait certains travaux d'irrigation pour pouvoir obtenir de bonnes récoltes. Les plateaux sont à 400 ou 500 pieds au-dessus de la rivière Thompson.—*Jos. E. Ross, A.T.F., 1903.*

Rang 25.

Townships 18 et 19.—Les terres arpentées dans ces townships sont situées dans la vallée Venables. La plus grande partie de la vallée a été prise en lots provinciaux. Il reste encore quelques terres aux deux extrémités pouvant convenir aux travaux agricoles. Ce pays est situé quelques milles à l'ouest de Spatsum, sur le chemin de fer du Pacifique, à une altitude de 1,500 pieds au-dessus de la rivière Thompson.—*Jos. E. Ross, A.T.F., 1903.*

Rangs 28 et 29.

Township 4.—Il y a un peu de terre pouvant convenir à la colonisation près du lac à la Truite, dans la section 32, et au nord-est. Mais ces terres sont peu considérables, et les défrichements sont bien difficiles à faire. Le bois consiste en cèdres, en sapins, en pruches et en saules, et les forêts sont très épaisses. A l'embouchure du creek du Lac-à-la-Truite il y a un excellent endroit pouvant convenir pour débarcadère ou campement.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 5.—Il n'y a pas de terre pouvant convenir à la colonisation, à l'exception peut-être de certains endroits au nord de la baie des Cascades. Il n'y a pas beaucoup de bon bois, et la montagne est très escarpée et rocheuse. Au nord du creek Slollicum il y a un bon endroit pouvant convenir pour débarcadère et campement. Ce creek a une chute de deux à trois mille pieds sur une distance de moins d'un mille, et pourrait fournir une grande puissance hydraulique.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 6.—Le seul terrain convenable pour s'y établir est à l'embouchure du creek 15-Milles, dans la section 91. Il y a très peu de bon bois de construction dans le township.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Rang 30.

Township 3.—Cette partie de l'île de la Reine attenant au septième méridien du côté de l'est, comprenant parties des sections 8 et 9 de ce township, est un terrain à cotonnier bas à sol riche, mais sujet à l'inondation lors des eaux exceptionnellement hautes, bien que sûr en temps ordinaire. Le terrain n'est pas difficile à défricher. J'ai aussi traversé quelques îles et des bancs de sable dans les sections 5 et 9, qui se sont formées lors des eaux hautes de 894 et qui n'apparaissent pas sur le dernier plans du township. Il y a de beaux cèdres et sapins sur la montagne, et un petit morceau de terre dans la partie nord-est de la section 36 où l'on a fait un peu de défrichement mais qui a été abandonné.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 4.—Le cañon a presque partout dans toute sa longueur des bords presque à pic parfois de 300 pieds de hauteur, le creek étant formé d'une longue suite de rapides qui exigent les plus grandes précautions. Il n'y a, de fait, aucun terrain de niveau à partir du défilé, mais le bois y est très bon : du sapin, du cèdre et du pin, sans brûlé. Le bois dans la partie nord de ce township est exceptionnellement beau, et il y a un camp de bûcherons qui y travaille pour le compte de la "Harrison River Lumber Company" (acheté depuis, je crois, par une maison du Portage-du-Rat). Le bois y est le plus beau que j'aie jamais vu dans le rayon de la voie ferrée, les cèdres et les sapins mesurant de 3 à 7 pieds de diamètre, et quelquefois 10 pieds. J'ai remarqué un sapin qui avait 15 pieds de diamètre. Le cèdre est beaucoup plus sain qu'on le trouve généralement dans cette province, et le sapin très libre

de nœuds et d'un grain d'une bonté inaccoutumée. Mais si le bois est bon, la rivière est tout le contraire. Je crois qu'une voie ferrée légère à partir du lac coûterait meilleur marché que le pétardement et le pilotage en bas du cañon, et qui serait miner inévitable si l'on voulait se servir de la rivière pour le flottage. Ces remarques au sujet du bois s'appliquent à toute la vallée jusqu'à la limite de la voie ferrée. Le creek ne fait aucune chute entre le lac et la rivière Harrison, mais d'après un calcul approximatif la différence dans le niveau est de près de 900 pieds.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 5.—Il y a du cèdre jaune sur la rive occidentale du lac Chehalis, et le cèdre commun, quoique plus petit au fur et à mesure que vous montez, est bon jusqu'à 3,000 pieds au-dessus de l'eau. A l'extrémité sud du lac, le creek est barré par un amoncellement de billots. Les montagnes s'élèvent à pic de l'eau et le creek Skwellepil, sur la rive occidentale, a sa source dans les pics couverts de neige à sept ou huit mille pieds de hauteur. Il y a une chute de 40 pieds dans le creek Skwellepil.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 6.—Il y a une plaine à la tête du lac qui mesure environ un mille et demi de longueur, ayant une moyenne de 30 chaînes de largeur, où l'on trouve du bon terrain. Le bois qu'on y trouve est le meilleur de la vallée. Au delà, jusqu'à la limite de la zone de la voie ferrée, le creek de l'Aigle passe à travers un cañon semblable à celui de Chehalis, et les montagnes le longent des deux côtés. Deux milles environ au nord du creek de l'Aigle à partir de la tête du lac, le creek tombe sur un rocher de 60 pieds de hauteur. Le creek Stadia remonte dans des glaciers à la même hauteur que le creek Skwellepil, à trois ou quatre milles de sa jonction avec le creek de l'Aigle. Le bois est très bon tout le long et s'étend loin sur les versants des montagnes, mais par de là la plaine déjà mentionnée il n'y a pas de terre convenable pour s'y établir. De la zone de la voie ferrée à la côte du lac Chehalis, le creek de l'Aigle a une chute de 700 pieds.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Townships à l'est du méridien de la côte.

Township 19.—Il y a du bon terrain sur la montagne Sumas, dans la partie ouest des sections 28 et 33, propre à la culture des fruits, mais sur des pentes trop fortes pour la culture ordinaire. Le bois sur la montagne est surtout de l'aune et du sapin de seconde croissance, avec quelques sapins plus gros par endroits, mais le déboisement n'est pas difficile. Dans les sections 34 et 35 il y a du terrain à pâturage, mais en été il est inondé.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 20.—La montagne est très à pic et pas convenable du tout pour s'établir dans toute section où nous avons travaillé. Le sol au pied est bon seulement pour le pâturage, car il est inondé tous les ans.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

Township 22 et 23.—Le lac Sumas est peu profond, et pendant nombre de mois chaque année la plus grande partie n'est qu'un terrain plat. Il y a un bon sol de terre glaise bleue, d'environ 5 pieds d'épaisseur, à tous les ponts où nous avons dû creuser, sur les deux rives du lac; mais il sera tout à fait inutile tant qu'on n'aura pas asséché le lac et constuit un digne de la montagne Sumas à la montagne Chilliwack. Je n'ai pas de données suffisantes pour dire si cela est praticable ou non; mais si cela est possible, on ouvrirait vingt milles carrés de ce qui pourrait devenir le terrain le plus fertile de la province.—*A. W. Johnson, A.T.F., 1903.*

ANNEXE N° 12 AU RAPPORT DE LA'RPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE P. R. A. BELANGER, A.T.F.

RÉTABLISSEMENT DES MARQUES D'ARPENTAGE DANS LA PARTIE DU DISTRICT D'ASSINIBOÏA,

OTTAWA, 22 février 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre un rapport général de mes travaux d'arpentage pendant la saison dernière.

Obéissant à vos instructions, en date du 28 mars 1903, me chargeant de la tâche de rétablir les marques d'arpentage dans une partie du district d'Assiniboïa, je partis de chez moi le 3 avril pour Yorkton, où j'avais établi mes quartiers généraux l'année précédente, et où j'avais laissé mes chevaux et mes instruments pour l'hiver. J'y arrivai le 7 du même mois.

Après y avoir passé quelques jours pour organiser mon parti et compléter l'équipement, j'ai expédié le tout sur des wagons à Binscarth. De là je me suis rendu en voiture à l'endroit où je me proposais de commencer les travaux, à l'est de la montagne L'Orignal, traversant Fort-Ellice et Moosomin.

A ce dernier endroit j'ai rencontré trois de mes aides, MM. Steele, Moore et Engler, en même temps que dix-sept de mes hommes justement arrivés de Winnipeg. Après avoir fait des arrangements pour avoir des provisions et les transporter, je me dirigeai à mon point initial dans le township 9, rang 34, à l'ouest du principal méridien, où j'arrivai pour y camper le 20 avril.

J'employai le lendemain à instruire tous les membres du parti de leurs devoirs pour ce genre d'arpentage. Puis nous nous sommes mis à l'ouvrage sans autre perte de temps que celle nécessitée par la longue marche de district à celui des buttes-de-Tondre, et par d'autres expéditions prolongées du même genre dans d'autres parties du pays.

Le premier district dans lequel j'ai rétabli les marques d'arpentage comprend les townships 6, 7, 8 et 9, dans les rangs 30 à 34, inclusivement et le township 5 des rangs 33 et 34, tous à l'ouest du principal méridien.

Tous ces cantons sont en pleine prairie qu'on supposait avoir été marqués à l'origine au moyen de poteaux en bois et de buttes. Cependant, l'un d'eux, à savoir, le township 9, dans le rang 32, bien qu'indiqué sur les notes d'arpentage primitives comme ayant été marqué par des buttes, avait tout été, à l'exception de trois ou quatre coins, marqué par des pieux seulement, et de ceux-ci il ne restait qu'une faible partie brûlée pour indiquer l'endroit des anciennes marques.

Dans le township 6, rangs 31 et 32, on a trouvé deux suites de buttes marquant les mêmes coins. Ces townships avaient été subdivisés par des arpenteurs différents ; le dernier arpentage a été fait en 1889 par M. Brownlee, qui a placé de nouvelles marques, sans toutefois détruire les anciennes. J'ai renouvelé les monuments placés par M. Brownlee et j'ai détruit les autres. Il avait placé des poteaux en fer où requis, mais on n'en put retrouver que quelques-uns. Cependant, je n'ai eu aucune peine à retrouver les buttes correctes aux distances convenables ; on les reconnut facilement par leur grandeur et la position des fossés, qui étaient, dans chaque cas, plus considérables que ceux de la première subdivision. Je trouvais ceux-ci généralement à des distances variant de 20 chaînons à 9 chaînes même de leur posi-

tion régulière. A certains coins, je dus même détruire deux buttes. Ceci indiquerait que le premier arpenteur était très incertain de la précision de son travail, car il a doublé les marques dans l'espoir qu'une des deux au moins serait au bon endroit.

Comme on ne suit pas toujours à la lettre les règlements du nouveau manuel pour ce genre d'arpentage, je crois nécessaire d'ajouter ici quelques explications.

On a fait comme suit le rétablissement des marques d'arpentage dans le district des prairies :

On a marqué les coins de section de nouveau en plantant un poteau en fer convenablement marqué dans le centre de l'ancienne butte et en creusant de nouveau les fossés à leur pleine grandeur. Ces coins sont décrits sur mon plan comme fossés "I.P."

Les témoins pour les angles de sections ont aussi été renouvelés en plaçant un poteau en fer dans l'ancienne butte et en creusant de nouveau le fossé autour de la butte. Quand on connaissait la distance entre le monument et le vrai coin, on l'indiquait sur le poteau ; mais si on l'ignorait, on marquait simplement sur le poteau les lettres "W. P.", et sur mes plans ces monuments sont décrits ainsi : "Wit. L.P.T. re-dug", plus de distance quant on la connaissait.

Quand on trouvait des témoins marquant des coins de quarts de sections, on les rétablissait en creusant de nouveau le fossé seulement. On les indique sur les plans ainsi : "Wit. T. re-dug".

Quant aux coins de quarts de section ordinaires, on les a remarqués par le creusement de fossés nouveaux à la distance convenable du centre de l'ancienne butte. Ces coins sont indiqués sur mes plans par le mot "Pits". Dans tous les cas on n'a détruit aucune des anciennes buttes.

On a trouvé que, généralement, ce pays de prairies n'était pas beaucoup habité quand j'y arrivai. Mais j'ai remarqué que de nouveaux colons arrivaient tous les jours et qu'ils s'emparaient du terrain dès qu'il était de nouveau marqué. Comme cette lisière de territoire est adjacente à une partie du chemin de fer Pacifique Canadien, connue sous le nom de "Division d'Arcola" qui traverse le township 7 dans les rangs 30 à 34, et que le sol y est bon, je n'ai aucun doute que tout le terrain disponible pour établissements sera pris en-dedans d'une année.

Vu l'absence de marques convenables, quelques colons qui y ont pris des homesteads en 1902, et qui y avaient fait des améliorations sous forme de bâtiments et de défrichement, ont dû déménager quand ils eurent constaté qu'ils s'étaient établis sur des mauvaises sections.

Le 9 juin, ayant complété le rétablissement des marques d'arpentage à l'est de la montagne L'Orignal, je me dirigeai vers les buttes-de-Tondre.

Sur ma route, j'ai passé deux jours dans la vallée de la rivière Qu'Appelle, à faire un tracé de la rivière à travers le canton 19A, rang 11, à l'ouest du deuxième méridien, ainsi que le mesurage d'une couple de lignes, tel que requis par vos instructions reçues quelques jours auparavant. Dans l'avant-midi du 19 j'atteignis mon deuxième bloc d'arpentage et je campai dans le township 24, rang 14, à l'ouest du deuxième méridien. J'y commençai les travaux l'après-midi du même jour.

Ici, j'ai rétabli les marques d'arpentage dans trente-deux townships. Neuf d'entre eux avaient été marqués principalement avec des pieux, bien que ce fut presque tout un district ouvert et que sur les notes officielles on les montrait indiqués par des poteaux et des buttes.

Dans ceux-ci les marques avaient été tellement effacées par la température et les feux qu'il ne restait plus que des restants de poteaux pourris et brûlés pour indiquer les coins.

De nombreux colons ont parcouru ces townships, le printemps dernier dans l'intention d'y prendre des terrains, mais ils furent incapables d'y trouver un seul poteau pour localiser un homestead.

On a marqué de nouveau le deuxième bloc tel que ci-dessus décrit pour les townships ouverts à l'est de la montagne L'Orignal où l'on a trouvé des buttes. Comme on

pouvait facilement se procurer du bois à peu de distance, on a ajouté des pieux aux fossés à tous les coins de quart de section. Quand on a trouvé des coins marqués de poteaux seulement, on a renouvelé ceux-ci selon le manuel partout où c'était possible. Cependant, dans les endroits où les angles de sections n'avaient été indiqués à l'origine que par des pieux dans des marais où l'on ne pouvait facilement ajouter une butte ou des fossés, je les marquai de nouveau avec un poteau en fer, plus un poteau en bois planté à quelques pouces en arrière.

Quant aux coins de quart de section dans les mêmes circonstances, on les a renouvelés par un nouveau poteau de bois seulement. Ces coins sont indiqués sur les plans omme "I.P. et W.P." ou "W.P.", respectivement.

Bien que le nouveau manuel ne pourvoit pas à de telles marques, j'ai cru préférable de renouveler ainsi ces coins plutôt que de les laisser sans marque.

Tandis que j'étais aux buttes de Tondre, j'ai aussi obéi à vos instructions, et j'ai commencé la subdivision de la partie non arpentée du township 26, rang 16. Vu le caractère extrêmement humide du territoire, j'ai le regret de dire que j'ai dû remettre à plus tard cet arpentage.

Le témoin que j'ai parcouru dans ce district est tout de très bonne qualité pour la culture générale, principalement la partie connue sous le nom de "Plaine Ronde". Ce qui nuisait surtout à son établissement, c'est le manque de marques d'arpentage suffisantes, aussi bien que son éloignement de communication par voie ferrée. Ces obstacles ont été depuis en partie surmontés par le nouvel arpentage et l'avantage procuré par le prolongement de la voie du C.C.P. connu sous le nom de "Preasant Forks Branch" (embranchement des Fourches-du-Faisan), qu'on a construit l'été dernier et qui va jusqu'au sud de ce territoire, et par la voie projetée du Grand-Tronc-Pacifique qui doit, dit-on, traverser la "Plaine Ronde"; aussi l'embranchement Yorkton où l'on a posé des rails jusqu'à Sheho et prolongé le nivellement jusqu'à "Fishing-Lake" (Lac de la Pêche).

Après avoir complété les arpentages dans le district des buttes de Tondre, je me suis dirigé, le 20 octobre, au township 26, rang 30, à l'ouest du méridien principal, suivant en cela vos instructions, qui me demandaient de rétablir les marques d'arpentage dans ce township. En route, j'ai rétabli les coins dans le township 27, rang 7, et dans le township 28, rangs 2, 3 et 6. J'ai atteint le but de mon voyage le 10 novembre.

Là, j'ai passé trois jours à rétablir les marques de ce township. Je n'ai pu terminer à cause de l'état de la rivière Assiniboine, qui était alors couverte de glaces, ce qui la rendait impossible à passer à gué. Un de mes aides, avec son parti, a tenté, le dernier jour, de la traverser à un endroit où la glace s'était arrêtée pendant la nuit; mais, rendu au milieu, la glace a cédé sous lui et ce n'est qu'avec beaucoup de difficulté qu'il a pu se tirer de sa mauvaise position. Cela suffit à décourager son parti, qui n'a pas voulu recommencer.

Bien qu'incomplétées, il ne reste plus que deux ou trois sections de ce township où les marques n'ont pas été rétablies. Celles-ci sont en grande partie situées sur les bords de la rivière.

De ce township je me suis dirigé vers l'ouest, dans les townships s'étendant le long de la voie du Pacifique Canadien entre Saltcoats et Yorkton, et dont le nouvel arpentage m'avait aussi été confié. Après avoir passé une journée dans chacun de ces trois townships, savoir: townships 24 et 25, rang 1, et township 25, rang 2, j'ai discontinué mon travail, considérant que ce serait une perte de temps et d'argent de faire de nouvelles démarcations où le terrain est tout occupé et les marques d'arpentage en bon état.

Le 21 novembre, la terre étant gelée et la neige à une épaisseur de neuf pouces, je décidai de discontinuer le rétablissement des marques d'arpentage et je me rendis au lac de l'Ecume (Fome Lake) pour en faire le tracé. Cependant, après avoir communiqué avec vous à ce sujet, il fut décidé d'abandonner cet arpentage. En conséquence, j'ai clos toutes opérations et j'ai débandé mon parti, laissant l'équipage aux soins de M. Norman McDonald, de Saltcoats, pour l'hiver.

Au cours de mes opérations j'ai marqué à neuf soixante-deux townships, à part d'avoir subdivisé partie d'un autre.

Dans mon travail, j'ai tenté de marquer à neuf deux coins au moins de chaque quart de section, afin de les avoir prêts pour les colons en perspective. Cependant, dans certains cas où le terrain était occupé, on a dû se départir de ce système, afin d'éviter les ennuis que le rétablissement de certains coins aurait pu causer, nous les avons laissés sans marque ; mais on devrait les considérer comme de l'arpentage privé qui sera fait aux frais des intéressés.

Avant de clore ce rapport, je dois ajouter que dans tous les cas où l'on ne put trouver les monuments primitifs, et auxquels on réfère sur les plans comme "non trouvés" (unfound), ceux-ci étaient généralement marqués temporairement sur le terrain par un poteau en bois (sans marque), indiquant la position approximative de tels coins. Je dois dire, toutefois, que cela n'a été fait que pour les townships où le bois pouvait être obtenu à une distance raisonnable.

Le 1er décembre je suis revenu à Ottawa, et je vous ai fait rapport le lendemain.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

P. R. A. BELANGER, *A.T.F.*

ANNEXE N° 13 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE J. J. DALTON, ARPENTEUR.

ARPENTAGE DES LIGNES DE TOWNSHIP AU NORD DE BATTLEFORD.

MILTON, ONT., 15 février 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général, Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant sur mes arpentages de la saison dernière, d'après vos instructions en date du 31 mars 1903.

Le travail que l'on m'a demandé consistait à définir les limites du méridien dans les townships 52 et 51, rangs 16 à 21, inclusivement; townships 49 et 50, rangs 19 et 20; townships 53 et 54, rang 24; township 54, rang 25 ; township 55 et 56, rangs 24 à 27 ; la ligne de base jusqu'au nord de ces derniers townships est l'emplacement du village de Lloydminster; tous se trouvant à l'ouest du 3e méridien. A part ceux-là, j'ai refait l'arpentage de la 15e ligne de base à travers les rangs 5 à 8, et j'ai défini toutes les bornes méridiennes de ces rangs au sud de la rivière Saskatchewan.

Je suis parti de chez moi pour le champ des opérations le 4 avril, et je suis arrivé à Winnipeg le 6 (le train étant de sept heures en retard). J'y ai vu à quelques détails nécessaires à mon arpentage, puis je me suis rendu à Brandon, où j'ai pris les arrangements voulus pour l'expédition de mes voitures. De là je me suis rendu à Prince-Albert, où j'ai rencontré M. Saint-Cyr, l'arpenteur chargé de voir à la 14e ligne de base, d'où j'avais reçu instruction de commencer mon travail.

Il fut très difficile de trouver des chevaux convenables, vu leur rareté et leur cherté; mais le plus grand des délais ennuyants fut la complète impossibilité d'expédier du fret par voie du Pacifique Canadien, dont les diverses lignes se trouvaient énormément encombrées. Une autre difficulté du temps présent est d'obtenir des hommes proprement qualifiés. On a beau expliquer à ces gens les difficultés et les misères d'un arpentage, ils viennent toutefois vous importuner avec des recommandations et le reste, déclarant que cette vie-là est tout à fait de leur goût; mais dès que la situation a perdu son cachet de nouveauté, ils ne songent qu'à s'en aller, se complaisant même à embêter l'arpenteur.

A cause de ces divers inconvénients, je n'ai pu quitter Prince-Albert avant le 4 mai (à midi), et j'ai parcouru environ onze milles ce jour-là. J'ai rejoint M. Saint-Cyr à Carleton et l'ai accompagné jusqu'à son point de départ (township 52, rang 22, 3e méridien ouest). En attendant mon propre point de départ, j'ai relevé un creek et j'ai soigneusement habitué mes hommes à remplir leurs fonctions diverses. Puis, j'ai suivi M. Saint-Cyr le long de sa ligne de base au coin nord-est du canton 52, rang 21. A ce point, le 27 mai, j'ai contourné l'angle et suis allé vers le sud un mille et demi, après avoir chaîné un mille sur la ligne de base; j'ai complété la ligne le 2 juin.

J'ai tracé successivement les bornes de chaque rang jusqu'à celle du 17ème, où je ne pus faire que deux milles, vu l'obstruction du lac Minuit. De là j'allai vers l'est pour établir la frontière du rang 16, croyant qu'il serait plus économique de finir la frontière du rang 17 plutôt que d'entreprendre le travail beaucoup plus fatigant de contourner le lac Minuit et de compléter d'abord le rang 17, ce qui aurait pris quatre ou cinq jours de voyage très rude et aucunement nécessaire.

En me dirigeant vers le coin nord-est du township 52, rang 16, j'ai suivi la route de M. Saint-Cyr, et j'ai passé à l'est de ce qu'on appelle le lac Long, me trouvant dans le rang 15, et le coin du township quelque part sur le dit lac. Il fut alors nécessaire

de nous rendre au sud sur une ligne de subdivision qui, dans ce cas, se trouvait la frontière de la section 32. J'ai parcouru cette ligne sur plusieurs milles ; j'ai dû ensuite traverser à angle droit pour atteindre la limite requise.

Cette partie du travail a été des moins encourageante pour les hommes, et presque désastreuse aux chevaux, à cause des marais, de la pluie et des moustiques. Nous avons encore souffert de tout cela le long de la route, mais nous avons complété la ligne le 11 juillet. Je me rendis ensuite à l'ouest pour tracer le rang 17, avant de finir sa frontière à l'est, car on ne pouvait pas faire la triangulation du lac Minuit. J'ai tenté de faire des observations le soir de mon arrivée, mais le temps était trop nuageux ; d'ailleurs, toute observation a été impossible le long de cette route. J'ai pu observer, toutefois, et avec succès, à l'extrémité est de la corde, allant nord jusqu'au lac Minuit et sud jusqu'à la ligne de correction. Le lendemain matin (21) je transportai mon camp dans la partie sud du township 49, rang 18, afin d'établir la frontière est du rang 19. A cet endroit j'ai rencontré M. Gore, arpenteur, qui m'informa qu'il avait déjà délimité la frontière est des rangs 19 et 20; alors j'envoyai chercher à Jackfish la reste de mes provisions, dans l'intention de me diriger vers l'ouest le lendemain. Cependant, de fortes pluies empêchèrent tout dérangement avant le 25, alors que, après beaucoup de difficultés, j'arrivai à la traverse du creek du Lac-à-la-Tortue, où de fortes pluies m'ont retardé une autre journée. Le 29 j'arrivai dans le township 53, rang 23, où, après quelques difficultés, je trouvai des marques sur l'ancienne ligne, et le lendemain deux monuments aussi sur la ligne de base. Prenant la frontière est du township 53, rang 24, je l'ai suivie vers le nord et l'ai corrigée par des observations.

Le 15 juillet j'ai envoyé une voiture à Prince-Albert pour avoir des provisions. Comme elle ne revenait pas, le 3 août j'envoyai une autre voiture à sa rencontre, vu qu'elle était de six jours en retard et que nos provisions commençaient à manquer. A cause de cette incommodité, je ne pus employer mon parti qu'une demi-journée par jour. Le 8, les voitures n'étant pas encore arrivées, je partis (moi-même) avec la voiture légère et un homme pour me rendre jusqu'à Battleford, s'il le fallait, pour acheter des provisions. Rendu à la traverse de Jackfish (à 70 milles du camp), dimanche, le 9, à midi, j'aperçus dans le lointain ma voiture qui revenait. Les raisons données pour le retard furent les pluies considérables et le fait d'avoir eu un cheval malade ; selon toute apparence, ces raisons étaient assez plausibles. Je pris les provisions nécessaires et je me hâtai de revenir, arrivant le 10. Le 12 je finis ma ligne et les voitures revinrent le 13. Je transportai le camp le 14, faisant (à cause de l'eau haute qui rendait les creeks impraticables) un grand détour au township 54, rang 25. Nous avons eu de fortes pluies le matin du 15; mais dans l'après-midi j'ai pu faire des explorations pour trouver les anciens tracés d'arpentage. Le 17 j'ai commencé la ligne, transporté le camp à cinq milles à travers les broussailles, et j'ai pris des observations. Complétant la ligne le 21, je me suis dirigé vers le village du Lac-aux-Oignons, que j'ai atteint le lendemain. Je l'ai dépassé, continuant ma route vers le nord. Après avoir campé le midi, j'ai passé la journée à faire des explorations pour un chemin. On a passé de même la semaine suivante à chercher une route pour atteindre l'angle nord-ouest du township 56, rang 27, mais je n'ai pas réussi. La semaine a été très interrompue par des pluies.

Je vous télégraphiai pour conseiller un ajournement de l'arpentage, et vous avez consenti. Vous m'avez alors envoyé pour définir les lignes des townships à l'ouest du 4e méridien, d'où vous m'avez rappelé pour arpenter l'emplacement du village de Lloydminster. En arrivant à cet endroit, le 25 septembre, je m suis aussitôt mis à l'œuvre pour découvrir les bornes, faire des poteaux, et des préparatifs généraux pour l'arpentage de l'emplacement.

Bien que j'eusse écrit et télégraphié pour faire venir mes lettres à Lloydminster par le premier courrier, elles n'y sont pas venues. Mes chevaux étaient malades et trop fatigués pour faire le voyage en un temps raisonnable. M. Lloyd, qui avait des affaires pressantes à Battleford, a bien voulu se charger de voir à mon courrier. Je

crus cela beaucoup plus avantageux que si j'avais envoyé ma propre voiture. Je lui confiai donc le soin de m'apporter vos instructions.

Un grand nombre de colons se plaignant de ne pouvoir trouver les limites de leurs terres, je passai mes moments de loisir à rétablir leurs lignes de démarcation, tout en attendant l'arrivée de mes instructions. Vu le nombre limité des poteaux en fer, je me suis borné à tirer les lignes, creuser les fossés de nouveau, etc., sans placer de poteaux en fer.

J'ai reçu votre lettre d'instructions le soir du 5 octobre, et j'ai fini de mesurer l'emplacement du village le 15. Puis, sur réception de vos avis subséquents, j'ai repris l'arpentage extérieur à l'ouest du 4e méridien. Le 13 novembre j'ai renvoyé tous ceux de mon parti dont les demeures sont dans la colonie du Lac-au-Œufs, et je me suis mis en route pour Prince-Albert avec mon cuisinier et deux hommes. Le voyage a été fatigant, car plusieurs de mes chevaux étaient encore malades, j'ai été surpris en route par des tempêtes de neige, et j'ai dû voyager par des chemins plus difficiles qu'à l'ordinaire, vue que je devais trouver du fourrage pour mes chevaux.

Plusieurs fois nous avons été obligés de camper dans des villages de Doukhobors; les habitants ont été bons pour nous. Ils m'ont aidé de toutes les manières possibles, prenant soin de mes chevaux, m'aidant à monter les tentes, fournissant le foin, et le reste. J'ai été enchanté aussi des soins qu'ils donnent à leurs bestiaux, et heureux de constater la bonne fortune des chevaux de certains arpenteurs qui hiverneront dans l'un ou l'autre de ces villages.

Je suis arrivé à Prince-Albert le 8 décembre au soir. Après avoir réglé les comptes, vu à la vente des chevaux, à mettre tout en entrepôt, etc., je suis parti pour retourner à domicile, où je suis arrivé le 18 décembre.

Dans tout le district, je n'ai pas vu de minéraux, de carrière, de charbon, de lignite, ni de pétrole, mais je crois qu'on pourrait avoir de bons sites pour des manufactures sur le creek du Lac-à-la-Tortue. Il n'y a pas beaucoup de gibier; nous avons vu quelques daims, un ours, et souvent des poules de prairie, des canards sauvages et des lièvres.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN J. DALTON, *A.T.F.*

ANNEXE N° 14 DU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE LOUIS E. FONTAINE, A.T.F.

ARPENTAGES DANS L'ALBERTA-SUD.

LÉVIS, P.Q., 14 mars 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes opérations dans l'Alberta-sud, d'après vos instructions, en date du 31 mars dernier.

Sur réception de vos instructions, j'ai fait quelques préparatifs préliminaires, puis je suis parti pour Edmonton, où je devais prendre mon équipement, que j'y avais laissé l'automne précédent. D'Edmonton je me suis rendu à Pincher-Creek, où j'ai organisé mon parti, et le 1er mai je suis parti pour le township 8, rang 29, à l'ouest du 4e méridien, où je devais commencer les opérations de la saison. A partir de cette date, le travail de subdiviser le township a été continué jusqu'au 11 novembre. A cette date, vu les tempêtes de neige, je décidai de clore la campagne. En conséquence, je conduisis le parti à High-River, où je le débandai le 13 de ce mois.

Au cours de la campagne, on a fait la subdivision de treize townships différents, parcourant en tout 272 milles. Comme j'ai envoyé un rapport détaillé séparé pour chaque township, je ne donnerai ici qu'une courte description du territoire où se sont fait les opérations.

Le territoire parcouru durant la saison est tout situé dans les buttes du Porc-épic. C'est une succession de côtes de diverses hauteurs, avec coulées et petites vallées qui les interceptent, ayant dans la plupart de ses dépressions principales le lit d'une petite source ou d'un ruisseau. Le sol est en général d'un riche humus sur sous-sol d'argile; mais sa valeur pour fins de culture est très problématique, vu la superficie limitée de terrain uni et les gelées prématurées qui y prévalent.

Cette région est d'un accès facile du sud par de bonnes routes de Cowley, un point de distribution du chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau; aussi de l'est par la plupart des haltes sur le chemin de fer Calgary et Edmonton.

En conclusion, je puis dire que les ranches seront la meilleure occupation pour les colons de cette région, car les coteaux donnent un bon abri aux animaux, l'herbe y est riche et abondante, et l'eau en permanence.

Avant de clore ce rapport, je dois dire qu'il me fait grand plaisir d'enregistrer mon appréciation de l'habileté et de la bonne volonté de mon aide M. Markland L. Gordon, à remplir sa part du travail.

J'ai l'honneur d'être monsieur,

Votre obéissant serviteur,

LOUIS E. FONTAINE, *A.T.F.*

ANNEXE N° 15 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT D'ERNEST W. HUBBELL, A.T.F.

NOUVEAUX ARPENTAGES DANS L'ALBERTA-NORD

OTTAWA, 4 janvier 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport général suivant de mes opérations en campagne durant la dernière saison dans l'Alberta-nord, d'après vos instructions en date du 27 mars 1903.

J'ai quitté Ottawa le 9 avril et je suis arrivé à Winnipeg le 11, où j'ai livré votre commande à la "Manitoba Cartage Company", pour cent poteaux en fer, avec la requête par écrit d'en expédier trente par express à Wetaskiwin, ayant appris que le service de transport du fret était encombré, et que la livraison de celui-ci dans ce district était incertaine. Je suis arrivé à Edmonton le 16, y ai acheté mon équipement d'arpenteur, et suis parti pour Wetaskiwin le 18. J'y ai organisé mon parti, et j'ai reçu de M. Viau sept des neuf chevaux d'arpentage qu'il avait hivernés pour M. Fontaine, arpenteur (deux d'entre eux étant morts pendant l'hiver).

Ces sept chevaux étaient en si triste état qu'ils ne purent traîner les chariots et l'équipement jusqu'à mon camp, qui se trouvait à un demi-mille de la gare. Je décidai donc de commencer à travailler sur le terrain même, c'est-à-dire à faire un arpentage nouveau du township 46, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien ; en ce faisant, mes chevaux auraient une chance de récupérer, car autrement, pour transporter le camp, il aurait fallu en acheter d'autres. Cinq seulement furent trouvés en état de service. Des deux autres, l'un mourut sur la rue à Wetaskiwin, et l'autre, dont un fermier avait pris soin six mois sans aucun bon résultat et sans possibilité d'en jamais avoir, lui fut donné par moi pour le dédommager de son trouble et de ses dépenses. Avec votre consentement, cependant, j'achetai une bonne paire de chevaux de trait qui ont donné pleine et entière satisfaction.

Le 20 avril j'ai assis le camp sur la section 14, township 46, rang 24 près du village de Wetaskiwin, et le 22 j'ai commencé à arpenter de nouveau le township, commençant à l'angle nord-est de la section 17. Commençant les opérations de si bonne heure le printemps, une grande partie de ce township était couverte de neige, et il y avait aussi beaucoup de glace dans les nombreuses fondrières, qui étaient très profondes. En conséquence, il y avait plusieurs angles inaccessibles, bien que dans les notes d'arpentagge primitives ils fussent indiqués comme terrains sec. J'ai retracé tout ce territoire avec ses lignes de contour (soixante-six milles), et j'en ai renouvelé les angles partout où je l'ai jugé nécessaire, en plaçant plusieurs dans l'eau, qui avait de dix à dix-huit pouces de profondeur. Ce township, étant clôturé, on n'a permis aucune déviation de la route qui, très boueuse, retardait les progrès. Tout ce township est établi, ayant de beaux bâtiments et étant en bon état de culture. Le village de Wetaskiwin est situé dans la section 14.

Le 7 mai nous avons complété tout le reposage des poteaux qu'il était possible de faire dans les circonstances, et le 9, avec l'aide d'une autre paire de chevaux, nous avons transporté le camp à vingt-cinq milles, au creek Pierreux, section 21, township 46, rang 20, la route étant en bien meilleure condition qu'au début du printemps ; l'herbe commençait à pousser.

Le 11 mai j'ai commencé à arpenter de nouveau le township 46, rang 20, à partir du coin nord-est de la section 21. Nombre des angles étaient difficiles à trouver, et les lignes primitives d'arpentage tellement couvertes d'une seconde poussée de trembles et de saules qu'il a fallu les refaire; l'on a dû déblayer les lignes avec autant de soin que lors du premier arpentage. Ce township est à peu près à demi couvert de trembles et de saules, et divisé vers le centre du nord au sud par le creek Pierreux, un cours d'eau de trois pieds de profondeur, ayant à nombre d'endroits des rives de cent pieds et plus de hauteur, où l'on peut voir en certains endroits des veines de lignite. Le sol est de bonne qualité. Le township est presque tout établi par une excellent classe de fermiers à l'aise. Les 18 et 19, nous avons eu une tempête de neige continue qui a couvert la terre en nombre d'endroits à une profondeur de douze pouces, suspendant les travaux et le trafic plusieurs jours. Le 27, j'ai fini le nouvel arpentage de ce township et j'ai transporté le camp au creek de la Viande-Sèche, section 16, township 45, rang 19. De ce camp, j'ai fini l'arpentage nouveau du township 45, rangs 19 et 20, au nord de la rivière Bataille. Partout où il y avait des broussailles, on a dû rouvrir les lignes, et dans chaque cas mesurer les distances entre les monuments d'arpentage. Même avec ces précautions, on a eu des difficultés à retrouver les angles, les fossés étant remplis et les poteaux presque détruits par le feu ou pourris.

Le 10 juin nous avons terminé les travaux ici et transporté le camp à la section 16, township 45, rang 18, que je me mis à arpenter de nouveau, finissant vers le 24 juin. Une pluie presque incessante nous a retardés quelque peu dans nos travaux. Ceci est un beau township, bien établi. De là, j'ai transporté le camp, le 25 juin, dans le township 45, rang 17, et j'en ai fini le nouvel arpentage le 7 juillet. Sur la frontière est de la section 9, allant vers le sud, j'ai constaté que le quart de section ne mesurait que trente-sept chaînes. Je n'ai fait aucune correction, parce que le terrain des deux côtés est enregistré et appartient au même individu. Comme d'habitude, nous avons beaucoup souffert de la pluie en travaillant dans ce township.

Le 8 juillet nous avons transporté notre camp dans le township 45, rang 16; nous avons fini l'arpentage nouveau de ce terrain le 18. Il n'y a que peu de colons dans ce township, qui est bien propre à la culture, car le sol y est de première classe.

Le 20 juillet nous avons transporté notre camp dans le township 46, rang 15, en finissant l'arpentage le 1er août. Le township était très marécageux et humide ; il y avait de deux à trois pieds d'eau à nombre d'angles. Bien que très convenable à la colonisation, aucun colon ne semble y avoir pris de homestead.

Le 4 août nous avons transporté le camp dans le township 46, rang 16, et avons complété le nouvel arpentage le 12 août. Ce township est aussi humide et marécageux; il a fallu rouvrir nombre de lignes. Il y a du beau tremble dans la partie nord, et le township est très bon pour s'y établir.

Le 13 août nous avons transporté le camp dans le township 46, rang 17, et complété l'arpentage le 27 août. Nous avons été retardé considérablement par la pluie dans nos travaux. Ce township est très propre à la colonisation, car il y a beaucoup d'eau et de bois ; le sol est presque tout de bonne terre grasse noire. Le 28 nous avons transporté le camp dans le township 46, rang 18, et en avons fini le nouvel arpentage le 10 septembre. Comme d'habitude, il a plu presque tous les jours ; le travail, en conséquence, a été des plus désagréable. Le 3 il y a eu une légère gelée, la première de la saison. Le 11 septembre nous avons transporté le camp à la section 15, township 46, rang 19, et nous en avons complété le nouvel arpentage le 21. Ce township a une assez bonne quantité de jeunes peupliers et de saules, de nombreux étangs et de grandes fondrières; nombre d'angles sont dans l'eau. Le 12 septembre nous avons eu la première tombée de neige.

Le 22 nous avons poussé une pointe dans le township 45, ran 18, dans le but de remplacer le poteaux en bois—que nous avions plantés temporairement—par d'autres en fer, car nous n'avions pas de ces derniers lors du nouvel arpentage. Le 23 septembre nous étions dans le township 45, rang 17, pour y remplacer les poteaux en bois par d'autres en fer.

Le 25, en pleine tempête de neige, nous transportâmes le camp dans le township 46, rang 17. Les routes étaient couvertes de boue épaisse, surtout à travers le creek Pierreux. Nous avons commencé le nouvel arpentage de ce township le 27, pour le compléter le 12 octobre. Tout ce township est établi. Il y a quarante-huit lots de rivière qui ont besoin de nouveaux poteaux. Il est en partie couvert de trembles et de saules, et il y a de nombreux étangs et de profondes fondrières. On a eu beaucoup de peine à retrouver nombre d'angles. Tout ensemble, ça été un township fatigant et difficile à arpenter de nouveau. Le 13 octobre, nous avons transporté le camp dans le township 45, rang 21, finissant le nouvel arpentage le 26 octobre. Le township est bien peuplé, surtout par des Norvégiens, qui, économes et pleins de ressources, font de splendides colons. De là j'ai parté le camp dans le township 45, rang 20, que j'ai arpenté de nouveau, aussi bien que les parties du township 46, rang 20, et du township 45, rang 19, qui sont au sud de la rivière Bataille. J'avais complété à date le nouvel arpentage de quatorze townships et de leurs frontières, ou, en chiffres ronds, retracé près de 800 milles de lignes d'arpentage.

Comme le temps froid arrivait, j'ai décidé de ne pas entreprendre le nouvel arpentage du township 44, rang 26, inclus dans ma part d'ouvrage, mais de compléter la subdivision du township 52, rang 12, à l'ouest du quatrième méridien, tel que par vous requis, et, le 3 novembre, nous avons porté le camp *via* Wetaskiwin, en route pour ce township, où je suis arrivé le 14 novembre. J'y ai commencé les travaux le lendemain, en ouvrant la frontière nord des sections 21 et 22. Puis j'ai complété les lignes non arpentées de ce township et traversé quelques lacs. Le 30 novembre, n'étant pas convenablement équipé pour travailler l'hiver, et la neige étant trop épaisse pour les chariots, je ne pouvais, sans beaucoup de travail, transporter mon camp par-dessus le terrain gelé et montueux tout couvert de neige. Je fus, en conséquence, forcé d'abandonner quelques lacs qui devaient être relevés. Le 1er décembre je partis pour Edmonton, où j'arrivai le 5, après un voyage désagréable de 125 milles. Jai alors mis mon équipage et mes chevaux pour l'hiver chez M. E. Stanton, propriétaire de ranche, qui habite à quatre milles d'Edmonton. Je payai les gens de mon parti et j'arrivai à Ottawa le 15 décembre, me rapportant à votre bureau pour reprendre mes fonctions le lendemain.

Observations.

1. *Ecoles.*—Tous les townships établis dans lesquels j'ai travaillé sont pourvus d'excellentes maisons d'écoles.

2. *Gibier.*—Les canards, les oies et les poules de prairie y sont en abondance ; de fait, le pays environnant est un vrai paradis de chasseur.

3. *Monuments d'arpentage.*—Dans le cours de la saison, j'ai renouvelé environ 450 angles de sections et n'ai trouvé que dix-sept poteaux de section dans le sol. La plupart des coins primitifs étaient en très mauvaise condition, les poteaux brûlés ou pourris, et les fossés remplis. C'est là ce qui rend presque impossible aux colons de choisir des homesteads. A cause de la grande quantité de pluie tombée durant la saison, tous les étangs et fondrières étaient très profonds, un grand nombre des coins primitifs que l'on indique dans l'arpentage original comme étant sur terrain sec ou dans des marais, étaient à deux ou trois pieds sous l'eau.

Quand on n'a pas trouvé ces coins, je les ai rétablis par des témoins ou des tranchées, vous rapportant les circonstances et obtenant votre approbation de mes suggestions à cet effet. Je n'ai pas non plus renouvelé les témoins pour les angles de quarts de sections.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre obéissant serviteur,

E. W. HUBBELL, *A.T.F.*

ANNEXE N° 16 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE A. W. JOHNSON, A.T.F.

ARPENTAGE DANS LE DISTRICT DE NEW-WESTMINSTER.

LAC HARRISON, C.-B., 24 juin 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant de mes opérations dans le district de New-Westminster pendant la saison de 1903.

Nous avons commencé dans le township 3, rang 30, à l'ouest du sixième méridien, sur l'île de la Reine (Queen) et les îles et barres adjacentes. C'est un bon terrain bas à cotonnier, mais il est exposé aux inondations quand l'eau est exceptionnellement haute, et il se trouve séparé une bonne partie de l'année. Il se forme constamment de nouvelles barres, et les anciennes disparaissent. Après avoir terminé nos travaux ici, nous sommes descendus en canot au lac Sumas, qui à cette époque de l'année (mars) est séparé de la végétation sur ses rives par un mille de boue. Notre travail a surtout consisté à localiser les anciennes bornes de lots. En nombre de cas ces lots avaient été arpentés il y a trente ans. Comme ils sont complètement inondés trois ou quatre mois par année, et ne sont qu'un marécage les huit ou neuf autres mois, tous les poteaux de démarcation primitifs sont presque entièrement disparus. Nous découvrions parfois une vieille clôture ou même une rangée de vieux poteaux de clôture qui devaient évidemment se trouver sur la frontière primitive ; mais dans certains cas ceux-ci même manquaient, et je devais compter entièrement sur les anciennes notes et la topographie y indiquée. J'ai dépensé beaucoup de temps à ces anciens ouvrages dans les townships 19, 20, 22 et 23, à l'est du méridien de la côte; j'ai planté en plusieurs endroits des poteaux en cèdre de huit à dix pieds de long et de dix pouces carrés aux angles. Je ne crois pas que ceux-ci puissent être enlevés par les eaux avant nombre d'années.

Nous nous sommes dirigés de là par eau jusqu'à la rivière Harrison. Après y avoir tracé quelques lignes et fait des mesurages dans la partie nord-est du township 3, rang 30, à l'ouest du sixième méridien, nous avons monté par le canon Chehalis pour atteindre la limite nord de la zone de la voie ferrée. Le creek Chehalis suit un canon à partir du lac jusqu'à deux milles de sa décharge dans la rivière Harrison, soit une distance de quelque neuf milles. Sur ce parcours, il a une chute de plus de douze cents pieds. Les parois sont escarpées, souvent perpendiculaires, mesurant à certains endroits quatre cents pieds de hauteur ; il n'est donc pas facile de le remonter avec un canot. Notre première tentative nous a valu un canot brisé et une lunette sous l'eau ; mais plus tard, quand le creek a baissé, nous avons réussi à monter et à faire un mesurage pour vérifier les lignes de section en haut de la vallée. Tout le district est bien couvert de bois et presque entièrement occupé. Autant qu j'ai pu voir, c'est le plus beau lot de bois de tout le district de la voie ferrée. Le sapin et le cèdre de dix pieds de diamètre s'y rencontrent souvent; j' ai vu un sapin qui en avait quinze. Le seul terrain qu'on puisse qualifier de bon est à l'extrémité nord du lac Chehalis, mais il est tout à fait inaccessible aux colons pour le moment.

Vers le milieu d'août nous sommes allés aux sources thermales Harrison, et avons commencé un tracé du côté est du lac Harrison, retraçant d'abord la partie sud-est de la section 13, township 4, rang 29, à l'ouest du sixième méridien. Le centre de

ette section fut notre point de départ. J'ai aussi fait une triangulation en montant e lac pour vérifier les autres ouvrages. Il y a de bons terrains sur le lac à la Truite, lans le township 4, rang 28, mais ils sont très boisés et très difficiles à défricher. Je uis allé jusqu'à la limite nord du township 7, et j'y ai placé des bornes de sections, raçant toutes les lignes possibles sur ma route.

La saison des pluies mit fin à nos travaux ici, et le 1er novembre nous sommes artis pour le lac Monette, dans le district sec. Nous avons perdu une machine dans le anon Fraser, en montant, mais cela ne nous a retardés que d'une journée; nous avons ravaillé sur la limite sud de la zone de la voie ferrée, dans le township 17, rang 21, à 'ouest du sixième méridien, le 6. Nous avons parcouru vingt-cinq milles du district vant de venir hiverner le 16 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALFRED W. JOHNSON, *A.T.F.*

ANNEXE N° 17 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE G. J. LONERGAN, A.T.F.

NOUVEAUX ARPENTAGES DU DISTRICT D'EDMONTON.

BUCKINGHAM, QUÉ., 10 avril 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant d'un nouvel arpentage du district d'Edmonton, à l'ouest du quatrième méridien, d'après les instructions reçues de vous en date du 1er avril 1903.

J'ai quitté Ottawa le 14 avril et je me suis rendu à Pincher, où j'ai repris mes effets personnels de l'année précédente. Je les fis expédier à Stratchona, où j'achetai des chevaux et des provisions. J'ai eu quelque difficulté à acheter les chevaux, l'invasion des colons en augmentant considérablement la demande, aussi bien que l'idée populaire à l'effet que le gouvernement est riche et qu'il ne devrait pas trouver à redire s'il doit payer environ cinquante pour cent de plus que la valeur réelle d'un article. Le 28 avril j'ai quitté Strathcona pour le township 54, rang 20; j'y arrivai le 30 avril, après avoir dû travailler ferme à passer à travers la boue.

Le lendemain je commençai à relever les anciens tracés à l'aide d'un compas et en suivant les anciennes coupes; mais j'ai trouvé tant d'anciens poteaux disparus que je dus me servir d'une lunette méridienne et faire un arpentage, reliant toutes les lignes par angles. Les sections 7, 18, 19 et 30 sont les seules où le terrain ait quelque apparence encourageante. Le reste du township est tout de sol sablonneux léger, contenant plusieurs lacs de dix à quinze chaînes de large, quelques-uns de plus d'un demi-mille, ainsi que de nombreux marais et fondrières.

Township 55, rang 20.—J'ai fait un nouvel arpentage de la moitié sud de ce township. Un colon qui s'était établi au printemps dans la section 12 m'a dit qu'il songeait à abandonner son lot, car il considérait que le sol ne valait rien. Quelques colons dans le coin sud-ouest du township m'ont paru vivre assez bien. Le township est très boisé; il y a du tremble et de petits saules avec quelques marécages d'épinette rouge; en certains endroits il y a des groupes de peupliers de six à huit pouces de diamètre. Après avoir complété l'arpentage de la moitié sud du township, je me rendis à Fort-Saskatchewan, où j'arrivai le 27 mai. Le lendemain j'achetai des provisions et je partis pour le township 57, rang 21. On avait marqué l'angle sud-est de ce township au moyen d'une barre en fer dans le lit du creek Rouge, mais on ne peut la retrouver. J'ai rétabli le coin à partir de deux arbres fruitiers et me dirigeai vers l'ouest, le long de l'ancienne coupe ; à cinq milles de distance je trouvai le premier ancien poteau. On n'a pu retrouver que très peu des anciens poteaux dans le township; ceux qui y étaient restés étaient dans les parties est et nord-est où le terrain est bas et marécageux. Il n'y avait que quatre colons établis dans le township 57, rang 21, et dans cette partie du township 57, rang 20, qui est sur la rive ouest de la rivière Saskatchewan. Le sol est en grande partie du gravier ou du sable; il n'y a que trois ou quatre sections favorisées d'un peu de marne sablonneuse.

Pendant nos travaux dans ces townships, des pluies continues ont rempli tous les fossés ; les rives de la Daim-Rouge ont débordé, et par endroits l'eau couvrait trois quarts de mille. Cela dura quatre semaines.

Le 3 août, sur de nouvelles instructions reçues de vous en date du 9 juillet, j'ai relevé le lac dans les sections 27 et 28, township 57, rang 23, à l'ouest du quatrième méridien. Ceci terminé, je revins au township 57, rang 20, pour faire un nouvel arpentage. Cette partie du township est bien habitée et le sol y est bon.

Township 57, rangs 18 et 19.—Dans ces deux townships on a trouvé très peu d'anciens poteaux. Le sol est léger et sablonneux ; plus de cinquante pour cent sont en fondrières. marais et marécages. Dans tous mes travaux, j'ai dû me servir d'une lunette méridienne. On ne pouvait suivre les anciens tracés que par bouts, et la plupart des anciens poteaux étaient disparus. Généralement parlant, le seul résultat de l'arpentage précédent a été de nous donner un peu plus de travail pour chercher les anciens poteaux qui restaient introuvables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. J. LONERGAN.

ANNEXE N° 18 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE JOS. E. ROSS, ARPENTEUR FEDERAL.

ARPENTAGE DANS LA ZONE DU CHEMIN DE FER, DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

KAMLOOPS, C.-B., 25 janvier 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur fédéral,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes travaux de la dernière saison dans la zone du chemin de fer, province de la Colombie-Britannique.

Le premier travail de la saison a été un levé de la rivière Colombie, de Golden à la limite sud de la zone du chemin de fer. La vallée de la rivière Colombie ayant été préalablement arpentée en sections, j'ai relié ma ligne à tous les angles de sections que j'ai pu trouver sans trop de difficulté. L'arpentage a été fait en hiver, afin de profiter de la glace. S'il eut été fait à une autre saison de l'année, le travail eut été long et difficile, les bords de la rivière étant couverts d'une épaisse croissance de taillis et de broussailles, et le terrain le long de la rivière étant presque partout bas et marécageux, très entrecoupé de fondrières, et sujet à être inondé lors des grandes crues.

D'ici, je suis allé à Sicamous, et j'ai fait un certain nombre de petits arpentages entre cet endroit et Kamloops. La majeure partie du travail consistait en réarpentage des anciens lots provinciaux et en raccordements avec le réseau d'arpentages des terres fédérales. J'ai aussi tiré quelques lignes de sections, étant le prolongement des arpentages fédéraux, pour inclure quelques pièces de terre propres à la colonisation qui se trouvaient en dehors et qui avaient été oubliées lors des arpentages primitifs. La seule difficulté relative à ce travail est qu'on n'a pu trouver certaines limites des lots, vu que les angles n'avaient pas été marqués d'une façon permanente lors des premiers arpentages provinciaux. Un lot près de Kamloops et plusieurs lots sur la rivière Thompson-nord n'ont pu être délimités.

Mon travail suivant a été l'arpentage de la limite sud de la zone du chemin de fer depuis la vallée de la Spallumcheen jusqu'à la vallée d'Okanagan. Le pays parcouru est en majeure partie rude et montagneux. Il y a quelques sections dans la vallée de la Spallumcheen, près de l'embouchure du creek de la Trinité, qui sont propres à la culture. L'inconvénient pour le moment est le manque de chemin pour les relier aux établissements voisins, et les obstacles qui s'opposent à la construction d'un chemin, la rivière étant d'un côté et les montagnes de l'autre. Je n'ai vu que quelques pièces de bon bois sur toute l'étendue de l'arpentage. En certains endroits, le bois a été entièrement brûlé.

Après avoir fini ce travail, je suis allé à la Grande-Prairie, établissement situé sur la rivière au Saumon. Ici le travail était en majeure partie composé de réarpentages des anciens lots provinciaux, mais quelques lignes de sections ont été ajoutées aux arpentages fédéraux préalablement faits afin de répondre aux besoins des colons.

De là je suis allé à un endroit situé du côté ouest de la rivière Thompson, à environ dix milles en aval d'Ashcroft, où j'ai arpenté quelques lignes de sections et retracé d'anciennes limites de lots provinciaux, afin que l'on put disposer de quelques sections au sujet desquelles des demandes avaient été reçues. La même difficulté s'est présentée relativement à l'arpentage de ces lots, dont quelques-uns n'ont pu être délimités. La région est en majeure partie ouverte, avec quelques pièces de bonne terre

sur les plateaux. Le climat étant sec, la valeur du terrain dépend de la possibilité de se procurer de l'eau pour l'irrigation.

Après avoir terminé ce travail, j'ai traversé du côté est de la rivière et j'ai tiré une ligne à partir d'un endroit près de Spatsum jusque dans la vallée de Highland. Il y a de bonnes prairies de foin sauvage ici. Ces prairies ont été améliorées et l'on y trouve un assez bon nombre de constructions, dont la plupart sont des abris pour les animaux. Depuis de longues années les éleveurs coupent le foin de ces prairies. On ne pouvaitdisposer de ces terres, vu qu'ells n'étaient pas arpentées. Il y a du bois en abondance pour le chauffage et les constructions, mais très peu de bois marchand. La vallée est à environ 3,000 pieds au-dessus du niveau de la rivière Thompson. En dehors des prairies, le terrain n'est pas propre à la culture.

La température a été si humide durant la moisson qu'un grand nombre de cultivateurs ont perdu une partie de leur récolte, mais ceci est exceptionnel dans cette partie de la province.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOS. E. ROSS.

ANNEXE N° 19 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT D'ARTHUR SAINT-CYR, ARPENTEUR FEDERAL.

ARPENTAGE DES LIGNES EXTÉRIEURES DE BLOCS À L'OUEST DU TROISIÈME MÉRIDIEN.

PETIT-LAC-DE-L'ESCLAVE, 20 avril 1904

M. E. DEVILLE,
Arpenteur Fédéral,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'arpentage de la 14ième ligne de base et des méridiens extérieurs fait dans le district de Saskatchewan durant la saison de 1903. Le point de départ de mes travaux a été l'angle nord-est du township 52, rang 22, et l'arpentage de la 14ième ligne de base a été prolongé jusqu'à l'angle nord-est du township 52, rang 5, établi par un arpentage précédent. Les lignes extérieures étaient celles des townships 49, 50, 51 et 52, dans le rang 13, situés dans les buttes du Bois-Epais; aussi les townships 49, 50, 51 et 52, dans le rang 9, situés à l'ouest de la vallée de la rivière aux Coquilles, le tout à l'ouest du 3ième méridien.

Conformément à votre lettre du 8 mars, m'enjoignant de clore mon arpentage du méridien principal dans le nord du Manitoba, je suis allé à Winnipeg, d'où, sur réception de vos instructions, je me suis rendu à Prince-Albert, où je devais organiser mon parti.

Le 28 avril je suis parti pour Emmaville, traversant le bras nord de la Saskatchewan au vieux fort Carlton, après quoi j'ai suivi l'ancienne route carrossable jusqu'à Battleford, traversant sur ma route la colonie doukhoborste près du ruisseau de la prairie et du lac aux Baies-Rouges.

Peu de distance au delà du passage d'eau de Carlton, la route traverse une étendue de pays qui avait été balayée par un feu de prairie vers la fin de l'automne précédent, et il a fallu se procurer dans les villages doukhobors toute la nourriture dont les chevaux ont eu besoin durant ce trajet. Partout où nous nous sommes arrêtés pour prendre nos repas ou pour camper, ces gens se sont montrés très empressés à nous aider, sans même attendre que nous le leur demandions, et ils se sont fait un plaisir de nous apporter pour nos chevaux du foin et de l'avoine, dont ils avaient une abondante provision. Ils nous ont aussi donné gratuitement du beurre, des œufs, du lait et des légumes. Ils nous ont donné beaucoup d'autres preuves de bienveillance, ce qui démontre que chez eux l'hospitalité est une vertu cardinale. Les jeunes gens, qui se réunissaient en grand nombre autour de nos campements, étaient propres et d'un bon naturel, et il n'était pas très difficile de les faire causer. Alors commençaient de leur part une avalanche de questions au sujet du nom et de l'utilité de chaque article qu'ils voyaient autour du camp. Ce n'était pas un mince plaisir que de voir les figures attentives de ces enfants toujours désireux d'apprendre. Ces villageois ont maintenant abandonné les huttes dans lesquelles ils ont passé leur premier hiver en ce pays, pour habiter des logements plus spacieux qu'ils entretiennent dans un état de propreté scrupuleuse. Chaque bâtiment est divisé en deux grandes pièces ; l'une contient un métier, un rouet, et pourrait être qualifié d'atelier; l'autre, beaucoup plus grande, est destinée à servir d'habitation ; sur deux de ses côtés, il y a des bancs hauts et larges sur lesquels les colons se couchent durant les heures de sommeil. Durant le jour, la literie étant portée dehors, ces bancs servent de sièges. Dans chaque bâtiment, un

poêle russe sert pour la cuisine et le chauffage. A l'extérieur de ce poêle se trouvent de nombreux rayons pouvant servir à divers usages. Je me suis parfois assis à leur table, et j'ai fait honneur aux repas, composés d'une bonne et saine nourriture, bien que la viande brillait par son absence la plus complète. Le pain, spongieux, était toujours servi chaud, sortant du four, et était délicieux. Ces villageois sont gens de parole ; chaque fois qu'ils avaient promis de nous apporter des provisions, ils étaient toujours rendus à notre camp longtemps avant que nous fussions tout à fait prêts à partir, et ils ne nous ont jamais causé le moindre retard. Ils prennent le plus grand soin de leurs chevaux et de leurs bestiaux, qui sont toujours en excellente condition et logés dans des étables spacieuses. Lorsque les travailleurs reviennent des champs, leurs femmes vont au devant deux. Lors de mon passage parmi eux, ils étaient à préparer leurs terres pour les semailles. Je suis passé à Battleford le 15 mai, et trois jours après j'arrivais à la prospère colonie du lac au Brochet, qui devait être mon bureau de poste durant le commencement de la saison ; j'ai fait là un dépôt pour mon approvisionnement. La région avoisinant le lac au Brochet est très belle, surtout le long de sa rive est. Ici, à peu de distance du lac, s'élève une série de collines sur les versants desquelles on voit brouter des centaines de bêtes à cornes, tandis que dans le voisinage immédiat du lac les bas-fonds sont mis en culture. Durant la saison d'hiver, ces animaux sont conduits au nord, vers la région boisée et montueuse, près du lac au Bouleau, où, sur les grands prés de cette région, l'on a coupé et mis en meulons de foin pour leur nourriture, et où la forêt les protège contre les vents froids du nord. On n'a pas construit d'étables pour les loger, et l'on ne croit pas que ce soit nécessaire.

Du côté nord du lac, la région est onduleuse et le sol est des meilleurs. Les gelées hâtives étant inconnues dans le voisinage du lac, les céréales et les légumes y sont cultivés avec succès.

De la colonie du lac au Brochet je suis retourné à l'anciennre route de Fort-Pitt, que j'ai suivie jusqu'à une bonne distance au delà du lac de la Vase-Blanche, où j'ai pris une route carrossable nouvellement ouverte, conduisant au Nord-Ouest vers le bureau de poste d'Emmaville, à l'ouest de la rivière de l'Anglais, et à moins de cinq milles de l'angle nord-est du township 52, rang 22, point de départ de mon arpentage.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ARTHUR SAINT-CYR, *A.T.F.*

ANNEXE N° 20 AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GENERAL.

RAPPORT DE J. N. WALLACE, ARPENTEUR FEDERAL.

ARPENTAGES DES LIGNES EXTÉRIEURES DE TOWNSHIPS DANS L'ALBERTA, À L'OUEST DU CINQUIÈME MÉRIDIEN.

CALGARY, ALBERTA, 1er février 1904.

M. E. DEVILLE,
Arpenteur général,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes travaux de campagne de la dernière saison en ce qui concerne l'arpentage des lignes extérieures de townships dans l'Alberta, conformément à vos instructions du 31 mars 1903.

J'ai commencé à organiser mon parti à Calgary le 20 avril, et après avoir terminé la majeure partie de cette affaire j'ai quitté Calgary pour Innisfail le 25. Après avoir parcouru environ 50 milles vers l'ouest à partir d'Innisfail, je suis arrivé à l'angle nord-est du township 36, rang 7, le 1er mai. J'ai commencé là le travail, afin de pouvoir tirer les lignes extérieures de l'autre côté de la rivière à l'Eau-Claire avant le temps des crues. Entre le 1er mai et le 11 juin, 36 milles de lignes ont été tirées, formant les lignes extérieures des townships 35 et 36, rangs 6, 7 et 8. Le temps des grandes crues d'été provenant des neiges des montagnes étant alors à peu près arrivé dans les nombreuses et grandes rivières traversées par les lignes extérieures au sud, il n'a pas été jugé opportun de continuer les travaux dans la direction du sud avant que la saison fut plus avancée.

Le 12 juin, je suis parti pour le nord-est du township 49, rang 6, et j'y suis arrivé le 16, après avoir parcouru près de 60 milles. Ce district est à environ 20 milles au nord-est de l'ancien poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson nommé "Rocky Mountain House". Cette région est très difficile à arpenter, tant à cause de la grande distance qui la sépare de la base de ravitaillement la plus rapprochée qu'à cause du bois très fort qui couvre le terrain. Des épinettes blanches ayant jusqu'à 3 pieds de diamètre et un diamètre moyen de 16 pouces couvrent des milles de distance le long des lignes extérieures. Le mauvais temps a beaucoup ajouté à ces difficultés. Les travaux ont été de beaucoup retardés, et vu la distance et les mauvais chemins il a été très difficile d'approvisionner le parti.

Le 28 août 36 milles de plus avaient été tirés. Il me restait encore une quantité considérable de travaux à faire plus au sud, en particulier l'établissement des lignes extérieures orientales des townships 29 et suivants jusqu'au township 34, rang 8, qui forment partie de la limite est du Parc des Montagnes-Rocheuses du Canada. Il devint bientôt apparent que si l'on voulait finir durant la saison les travaux plus au sud, il fallait s'y rendre immédiatement.

En conséquence, le 29 août, je suis retourné vers le sud, jusqu'au sud-est du township 33, rang 7, où je suis arrivé le 8 septembre, après un voyage de près de 100 milles. Ici le pays est beaucoup plus légèrement boisé, et bien qu'il soit très accidenté et montueux, les travaux ont avancé assez rapidement, et toutes les lignes extérieures d'ici ont été terminées le 9 décembre.

Le 10 décembre, je suis parti pour revenir, ayant fait en tout 157 milles durant la saison, le tout composé de lignes de base primitives et de lignes extérieures, à l'exception d'un mille et demi de rétablissement d'arpentage. Je suis arrivé à Calgary le 11 décembre, et j'ai payé le parti le lendemain.

Les townships dont les lignes extérieures ont été tirées peuvent être divisés en trois districts. Le premier district s'étend de 15 à 40 milles au sud-est de "Rocky Mountain House", et comprend cette partie des vallées des rivières à l'Eau-Claire, des Corbeaux et James, du creek des Baies-aux-Ours (*Bearberry Creek*). Le deuxième est immédiatement au sud du premier et à 10 milles de Morley. Le troisième est tout à fait distinct des deux autres et comprend quelques townships à environ vingt milles au nord-est de "Rocky Mountain House". Le premier de ces trois districts est de beaucoup le plus propre à la colonisation, et le troisième a le meilleur bois marchand.

Lignes extérieures au sud-est de "Rocky Mountain House".

Ces lignes, ayant une longueur de 60 milles, forment les lignes extérieures des townships 33 et suivants jusqu'au township 36, rangs 6 et 7. Il y a beaucoup de terrain ouvert, surtout dans la partie située entre les rivières James et du Corbeau, et aussi vers la partie centre du township 36, rang 6. On peut se rendre à cette région en partant soit d'Innisfail, soit d'Olds. La route d'Innisfail n'est pas tout à fait aussi bonne que l'autre, mais elle a l'avantage d'un pont sur la rivière du Daim-Rouge. Lorsque l'on prend la route d'Olds, il faut traverser cette rivière à gué—ce qui est dangereux à certaines saisons.

La colonisation fait des progrès rapides dans ce district, bien qu'il n'y eut là aucun colon lors de l'arpentage.

Lignes extérieures au nord de Morley.

Ces lignes comprennent 60 milles à l'est des townships 27 et suivants jusqu'au township 31, rang 7, et suivants jusqu'au township 32, dans le rang 8. Elles sont toutes dans la région des contreforts, et la majeure partie du district est très montueuse. Il y a de bonnes terres dans les vallées, mais il faudrait que les colons choisissent leurs terres individuellement, vu qu'il n'y a pas de grandes étendues agricoles. Les meilleures sont dans la partie sud du township 27, dans les rangs 6 et 7.

La région à l'ouest de cette ligne peut être généralement décrite comme consistant en longues chaînes de collines dont le sommet est de 400 à 700 pieds au-dessus des vallées, les collines devenant plus hautes à mesure que l'on avance vers l'ouest. Ces collines s'étendent dans une direction remarquablement parallèle vers le nord-nord-ouest. Entre les crêtes se trouvent des vallées planes dont la largeur est d'un demi-mille à un mille, tout à fait ouvertes ou parfois couvertes de quelques arbres rabougris. Un grand nombre de ces vallées sont très marécageuses. Les crêtes sont irrégulièrement boisées de pins et de peupliers de petite taille, avec une forte croissance d'aulnes sur leurs versants nord.

La partie nord-est du district est loin d'être aussi accidentée que la partie sud-ouest. Les terres ouvertes y sont peu communes. Il y a une épaisse croissance d'épinettes blanches et de cyprès mesurant jusqu'à 16 pouces et s'étendant à travers la ligne extérieure orientale du township 31, rang 7, immédiatement au sud de la rivière du Daim-Rouge.

Le seul chemin qui traverse ce district est celui de Morley. Il est assez bon jusqu'à la petite rivière du Daim-Rouge, mais au nord de cette rivière il n'est pas carrossable excepté durant l'automne et l'hiver. La neige, dans toute cette région, depuis Morley jusqu'à Rocky-Mountain-House, est très légère en hiver, à cause de la fréquence des vents chauds venant des montagnes.

Lignes extérieures au nord-est de Rocky-Mountain-House.

Ces lignes comprennent les lignes extérieures orientales des townships 41 et 42, rang 6, et des townships 41 et suivants jusqu'au township 44, rang 7. En certains endroits le bois est très épais. La plus grande étendue de haute futaie dans chacun des townships ci-après mentionnés est probablement bornée comme suit :

Au sud-ouest, par une ligne allant du sud-ouest de la section 13, township 41, rang 6, jusqu'au nord-ouest de la section 13, township 42, dans le même rang. La limite nord-est serait probablement une ligne à partir de l'angle sud-est du township 42, rang 6, jusqu'à l'angle nord-ouest de la section 6 du township 43, dans le même rang, et plus loin au nord-ouest. Le bois est très gros et très dense. On a fréquemment abattu des épinettes blanches ayant jusqu'à 3 pieds de diamètre sur les lignes extérieures. Leur grosseur moyenne est d'environ 16 pouces. On trouve aussi des sapins et des cyprès de la même taille. Il y a aussi des massifs isolés de grosse épinette blanche surtout dans le sud-ouest du township 41 et dans le nord-ouest du township 44, dans le rang 6.

A travers le nord-est du township 42, rang 6, et sur un parcours de plusieurs milles vers le nord, la région a été dévastée par le feu depuis quelques années, et cette région est aujourd'hui une solitude d'arbres debout et calcinés et d'énormes troncs empilés les uns sur les autres. Ces troncs d'arbres sont cause qu'il est impossible de conduire des chevaux de bât à travers le pays. En conséquence, je n'ai pu transporter mon équipement assez loin vers le nord pour tirer les lignes extérieures des townships 43 et 44, dans le rang 6. Il y a beaucoup de terrain ouvert dans ce district. Le bois vaut beaucoup mieux que le terrain. Considérant les incendies inévitables qui résultent de chaque petit établissement, et l'abondance de bonnes terres disponibles ailleurs, il semblerait très imprudent, pour le mince avantage de pouvoir coloniser des quarts de section isolés çà et là, de permettre aux colons de se fixer à tout hasard dans ce district, et en y allumant des feux de mettre en danger du bois marchand valant des milliers de piastres. Un moment d'imprudence peut détruire des forêts dont la croissance a duré de 80 à 100 ans.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

J. N. WALLACE, *A.T.F.*

ANNEXE N° 21, AU RAPPORT DE L'ARPENTEUR GÉNÉRAL.

PROGRAMMES D'EXAMEN DU CONSEIL DES EXAMINATEURS DES ARPENTEURS FÉDÉRAUX.

EXAMEN POUR L'ADMISSION À TITRE D'ÉLÈVE AGRÉGÉ.

XXIII.

CALLIGRAPHIE ET ORTHOGRAPHE.

Ecrivez une composition de 200 mots sur "L'Arpentage comme profession".

ARITHMÉTIQUE ET LOGARITHMES.

(*Temps accordé, 3 heures.*)	Points.
1. Prouvez la règle pour convertir une décimale périodique en fraction ordinaire.	14
2. Trouvez les valeurs de $(23.426)^3$, $(.01256)^{\frac{1}{5}}$, $(24.785)^{\frac{2}{3}}$ au moyen des logarithmes.	14
3. Démontrez que le produit du plus haut facteur commun et du moindre multiple commun est égal au produit de ces nombres.	14
4. Réduisez 403.75 verges carrées à la fraction décimale d'une acre.	14
5. La valeur imposable d'une ville est de $4,857,600. Le total des cotisations devant être prélevées est de $81,500 ; les taxes d'écoles dépassent de 25% les taxes municipales réunies, les taxes municipales dépassant aussi de 25% les taxes spéciales. Quel est le taux de l'impôt spécial?	14
6. Trouvez la valeur numérique de $\cos A \tan B \cot C$, lorsque $A=32° 18'$, $B=117° 25'$, $C=187° 16'$.	15
7. Le sinus logarithmique d'un angle= 9.6523480.	
Le cosinus " " =—9.4287215.	
La sécante " " = 1.0456923.	
Trouvez les angles à une seconde près.	15

ALGÈBRE.

(*Temps accordé, 3 heures.*) Points

1. Trouvez le plus haut facteur commun de $x^2 + 5x + 6$, $x^2 + 7x + 10$ et $x^2 + 12x + 20$; et le moindre multiple commun de $x - 1$, $x^2 + x + 1$, et $x^3 - 1$. 14

2. Un homme a trois neveux. Il est âgé de 50 ans et les âges réunis des neveux sont de 42 ans. Dans combien de temps les âges réunis des neveux seront-ils égaux à l'âge de l'oncle ? 14

3. Simplifiez $10a - 5\left[3a - 4b - 7\left\{2a + 5b - 3(a - b)\right\} + 5\left\{2b + 4(a + b)\right\}\right]$ 14

et $\dfrac{x + \sqrt{x^2 - 1}}{x - \sqrt{x^2 - 1}} + \dfrac{x - \sqrt{x^2 - 1}}{x + \sqrt{x^2 - 1}}$

4. Résolvez les équations : $\dfrac{3 - 2x}{1 - 3x} - \dfrac{2x - 5}{2x - 7} = 1 - \dfrac{4x^2 - 1}{7 - 16x + 4x^2}$ 14

et $\dfrac{x}{a + b} + \dfrac{y}{a - b} = 2a$, $\dfrac{x - y}{2ab} = \dfrac{x + y}{a^2 + b^2}$

5. Le produit de quatre nombres consécutifs est de 93024. Trouvez-les. 14

6. Dans combien de minutes sera-t-il 4 heures si, il y a trois quarts d'heures, il était 2 heures et autant de minutes qu'il en faut maintenant pour atteindre 4 heures ? 15

7. Un marchand a acheté un certain nombre de pièces de drap pour $375, et les a revendues à $18 la pièce, gagnant ainsi 5 fois le prix d'une pièce. Combien de pièces a-t-il achetées ? 15

GÉOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*) Points.

1. Prouvez géométriquement que $(a + b)^2 = a^2 + 2ab + b^2$. 14

2. Décrivez un cercle dans un triangle donné. 14

3. Démontrez que la bissectrice d'un angle d'un triangle est moindre que la moitié du total des côtés qui renferment l'angle. 14

4. Si P est un point en dehors d'un cercle donné, et PD une tangente jusqu'au cercle, et PLA une ligne droite coupant le cercle en L et A, démontrez que $AP.LP. = PD^2$. 14

5. Des triangles semblables sont l'un à l'autre comme les carrés de leurs côtés homologues. 14

6. Le périmètre d'un carré est moindre que celui de tout autre parallélogramme d'une égale superficie. 15

GÉOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
7. Si l'angle d'un triangle est divisé par une ligne droite coupant la base, les segments de la base sont proportionnés aux deux côtés qui renferment l'angle.	15
8. Inscrivez un cercle dans un secteur donné.	14
9. Divisez l'arc d'un cercle donné en deux parties dont les cercles seront dans une proportion donnée.	14
10. Prouvez géométriquement pour tout triangle que $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$.	15
11. Sur une ligne droite donnée, décrire une figure rectiligne semblable à une figure rectiligne donnée et identiquement située.	14
12. Si dans un cercle deux cordes se coupent, alors le produit des segments de l'une des cordes est égal au produit de l'autre.	14
13. Si une ligne droite AD est partagée également à B et inégalement à C : démontrez que $AC^2 + CD^2 = 2(AB^2 + BC^2)$.	15
14. Inscrivez un pentagone dans un cercle donné.	14

TRIGONOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Trouvez les sinus, cosinus et tangente de 45° et aussi de 60°, sans vous servir de tables.	14
2. Un mât de drapeau de 30 pieds de hauteur s'élève au sommet d'une falaise, et d'un certain point au bord de la mer les angles d'élévation du sommet et du pied du mât sont de 52° 17′ et 47° 28′ respectivement ; trouvez la hauteur de la falaise.	14
3. Démontrez que la $\cot(a - b) = \dfrac{\cot a \cot b + 1}{\cot b - \cot a}$	14
4. Démontrez que $\sin(A + B)\sin(A - B) = \sin^2 A - \sin^2 B$.	14
5. Démontrez que la superficie d'un triangle $= \sqrt{s(s-a)(s-b)(s-c)}$.	14
6. Deux côtés d'un triangle sont de 17 et 19, l'angle inclus est de 42° 13′, trouvez la base.	15
7. Les trois côtés d'un triangle sont de 15, 18, 21 ; trouvez l'un des angles.	15

TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Prouvez que, dans un triangle sphérique, les sinus des côtés sont proportionnés aux sinus des angles opposés.	14
2. Démontrez que $a = \cos b \cos c + \sin b \sin c \cos A$.	14
3. Démontrez que $\sin^2 \frac{1}{2} A = \frac{\sin (s-b) \sin (s-c)}{\sin b \sin c}$	14
4. Prouvez les règles de Napier pour la solution des triangles rectangles sphériques.	14
5. Dans un triangle rectangle, l'hypoténuse est de 44° 34′ 30″ et l'un des angles de 2° 15′; quel est l'autre angle ?	14
6. $A = 62° 18'$, $= B$ 74° 16′, $C = 80° 10'$, trouvez a.	15
7. $a = 52° 17'$, $b = 61° 18'$, $C = 46° 19'$, trouvez c.	15

MESURAGE DES SUPERFICIES.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Les côtés d'un champ triangulaire sont de 10ᶜ. 14, 12ᶜ. 16 et 14ᶜ.82. Trouvez la superficie.	16
2. Deux acres sont divisés du triangle ci-dessus par une ligne droite parallèle au côté le plus court. Trouvez les points où elle coupe les autres côtés.	16
3. Combien de pieds carrés sont contenus dans un pentagone régulier dont le côté est de 50 pieds ?	17
4. A même une sphère métallique de 10 pouces de diamètre, on fait un cylindre creux dont le diamètre extérieur est égal à la hauteur. L'épaisseur du métal dans le cylindre est d'un seizième de pouce ; quel est le diamètre du cylindre ?	17
5. Dans un vaisseau cylindrique de 8 pouces de largeur et de 6 pouces de hauteur on place, la base en bas, un cône droit de métal dont la base a 6 pouces de diamètre et dont la hauteur est de 10 pouces. Combien de pouces cubes d'eau faudra-t-il pour remplir le vaisseau cylindrique ?	17
6. Quel est le volume d'un tétraèdre dont l'arête est de 4 pouces ?	17

EXAMEN POUR L'ADMISSION À TITRE D'ÉLÈVE AGRÉGÉ.

XXIV.

CALLIGRAPHIE ET ORTHOGRAPHE.

(*Temps accordé, 3 heures*)

	Points.
Calligraphie	50
Orthographe	200

Ecrivez une composition de moins de 200 mots sur "Les avantages relatifs de la profession d'arpenteur et des autres professions".

ARITHMÉTIQUE ET LOGARITHMES.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Simplifiez $\dfrac{1}{2+\dfrac{2}{4+\frac{5}{6}}} \times \dfrac{4862}{4147} \div \left(1\tfrac{1}{2} - \dfrac{23}{38}\right)$.	10
2. Trouvez la racine carrée de $76\frac{14}{17}$ jusqu'à la quatrième décimale.	10
3. Extrayez la racine cubique de $4{\cdot}23\dot{4}$ jusqu'à la troisième décimale.	10
4. Réduisez $(27{\cdot}3\ddot{4}\dot{5} + 6{\cdot}\dot{4}\dot{2} - 17{\cdot}\dot{4}3\dot{5}) \times 2{\cdot}\dot{3}\dot{6}$.	12
5. Une montre réglée avec précision à midi indique 5 heures moins 10 minutes à 5 heures; quelle est l'heure juste lorsque la montre marque 5 heures?	13
6. Un travail peut être fait par A et B en 4 jours, par A et C en 6 jours, par B et C en 8 jours. Dites combien de temps il faudrait à tous pour le faire s'ils travaillaient ensemble.	15
7. Trouvez, au moyen des logarithmes, la valeur de l'expression suivante— $\dfrac{({\cdot}002)^2 \times \sqrt{23\sqrt{2}}}{54{\cdot}8 \times {\cdot}257}$.	10
8. Trouvez la tang. log. de l'angle dont la cosec. log. est de 10.2438765.	10
9. Trouvez la valeur numérique de $\sin A \cos B \cot C$ quand $A = 91° \; 13' \; 15''$, $B = 18° \; 17' \; 17''{\cdot}8$, $C = 102° \; 34' \; 39''.45$	10

ALGÈBRE.

(*Temps accordé, 3 heures.*) Points.

1. Simplifiez les expressions suivantes :

$$\left(\frac{a}{a+b}+\frac{b}{a-b}\right) \div \left(\frac{a}{a-b}-\frac{b}{a+b}\right)$$

$$\frac{\frac{1}{a}+\frac{1}{b+c}}{\frac{1}{a}-\frac{1}{b+c}}\left(1+\frac{b^2+c^2-a^2}{2bc}\right)$$

$$\frac{x+\sqrt{x^2-1}}{x-\sqrt{x^2-1}}+\frac{x-\sqrt{x^2-1}}{x+\sqrt{x^2-1}}$$ 15

2. Prouvez que

$$(a-b)^3+(b-c)^3+(c-a)^3=3(a-b)(b-c)(c-a)$$ 10

3. Trouvez le G.C.M. de

$$a^3x^3-a^2bx^3y+ab^2xy-b^3y^3 \quad \text{et}$$ 10
$$2a^2bx^2y-ab^2xy^2-b^3y^3$$

4. Résolvez les équations

$$(a)\ \frac{1}{x-2}-\frac{1}{x-4}=\frac{1}{x-6}-\frac{1}{x-8}$$

$$(b)\ \frac{ax^2+bx+c}{px^2+qx+r}=\frac{ax+b}{px+q}$$ 25

$$(c)\ 13x+11y=4a\,;\ 12x-6y=a$$

$$(d)\ x+y+z=a+b+c$$
$$x+a=y+b=z+c$$

$$(e)\ xyz=a(yz-zx-xy)=b(zx-xy-yz)=c(xy-yz-zx)$$

5. Deux personnes, A et B, pourraient finir un travail en m jours ; elles travaillent ensemble n jours, puis A est rappelé et B termine en p jours. En combien de temps chacune aurait-elle pu faire le travail ? 20

6. La différence entre les carrés de deux nombres consécutifs est de 21. Trouvez ces nombres. 10

7. Les aiguilles des heures et des minutes d'une montre sont à angle droit l'une de l'autre entre deux et trois heures ; quelle est l'heure exacte ? 10

GÉOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Si un côté d'un triangle est plus grand qu'un autre, alors l'angle opposé au côté le plus grand sera plus grand que l'angle opposé au moindre côté.	12
2. Si des lignes perpendiculaires sont tirées jusqu'à deux lignes droites qui se coupent, à partir d'un point quelconque entre ces lignes, démontrez que le bissecteur de l'angle entre les perpendiculaires est parallèle au bissecteur de l'angle entre les lignes droites données.	12
3. Décrivez un parallélogramme qui soit égal à un triangle donné, l'un de ces angles devant être égal à un angle donné.	12
4. Dans un triangle deux quelconques de ses côtés réunis dépassent le double de la médiane qui coupe l'autre côté.	12
5. Si une ligne droite est divisée également, et aussi inégalement, la somme des carrés des deux parties inégales est double de la somme des carrés sur la moitié de la ligne et sur la ligne entre les points de section.	14
6. Le carré d'une ligne droite quelconque tirée du sommet d'un triangle isocèle jusqu'à sa base, est moindre que le carré des côtés égaux, la différence en moins étant représentée par le rectangle contenu dans les segments de la base.	14
7. A travers un point donné dans un cercle, tirez la corde la plus courte possible. Donnez la preuve.	12
8. Tirez une tangente jusqu'à un cercle à travers un point externe donné.	12

GÉOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
9. Inscrivez un cercle dans un triangle donné.	12
10. Décrivez un triangle isocèle dont chacun des angles à la base soit double du troisième angle.	12
11. Démontrez que les bissecteurs des angles de tout polygone régulier sont concurrents.	12
12. Avec trois points donnés comme centres, décrivez trois cercles se touchant deux par deux.	12
13. Si l'angle vertical d'un triangle est coupé par une ligne droite qui coupe la base, les segments de la base sont l'un à l'autre dans la même proportion que les autres côtés du triangle.	12
14. Dans un triangle rectangle, si l'on tire une perpendiculaire de l'angle droit à l'hypoténuse, les triangles de chaque côté de cette perpendiculaire sont semblables à tout le triangle et semblables l'un à l'autre.	12
15. Si deux lignes droites s'entrecoupent dans un cercle, le rectangle contenu entre les segments de l'une d'elles est égal au rectangle contenu entre les segments de l'autre.	14
16. Construisez un triangle dont les angles et la superficie sont donnés.	14

TRIGONOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures*)

	Points.
1. Ecrivez le cosinus d'un angle dans les termes de sa tangente et aussi dans les termes de sa cosecante.	12
2. Dans un triangle ABC, C étant l'angle droit, trouvez c dans les termes d'A et b, et aussi dans les termes de B et b ; aussi A dans les termes d'a et b, et b et c.	12
3. L'angle d'élévation du sommet d'un mât de drapeau à 120 pieds de distance est de 28° 35′, et l'angle vertical entre le sommet et le pied est de 34° 42′ ; trouvez la hauteur du mât.	12
4. Dans un triangle plan quelconque prouvez la relation $$a^2 = b^2 + c^2 - 2\ b\ c \cos. A.$$ Tirez-en une équation pour déterminer A de façon à pouvoir servir à supputation logarithmique.	12
5. Les angles A et B dans un triangle sont respectivement de 31° 40′ et de 48° 20′ ; la perpendiculaire à partir de C jusqu'au côté opposé à 150 pieds de longueur ; résolvez le triangle.	14
6. Les directions et longueurs de deux lignes à partir d'un point sont N. 70° E. 20 chs., et S. 50° E. 30 chs., respectivement ; trouvez la longueur et la direction de la ligne joignant leurs extrémités.	12
7. Un poteau de 20 pieds de hauteur sous-tend un angle de 12° 30′ à un point qui est de 6 pieds plus élevé que le pied du poteau ; trouvez la distance horizontale du point au poteau.	14
8. De deux stations A et B sur la rive la direction d'un navire en mer, relevée simultanément, est S. 27° E. et S. 35° O., la direction et la longueur d'A B sont S. 75° E. 870 verges ; trouvez la distance du navire à partir d'A.	12

TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Démontrez que les trois côtés d'un triangle sphérique sont, réunis, moindres que quatre angles droits.	14
2. Qu'est-ce qu'un triangle polaire ? Citez et prouvez deux de ses propriétés.	14
3. Citez les règles de Napier concernant les parties circulaires, et tirez-en la formule de la solution d'un triangle rectangle dont un angle et l'hypotenuse sont donnés.	14
4. Dans un triangle sphérique rectangle C étant l'angle droit, étant donné $A = 147°\ 02'\ 54''$ et $b = 137°\ 03'\ 48''$; trouvez les autres parties.	15
5. Deux plans s'entrecoupent à angle droit, et à travers un point sur leur ligne d'intersection on tire des lignes, l'une dans chaque plan, formant des angles de 30° et de 50° respectivement, avec la ligne d'intersection ; trouvez l'angle entre les deux lignes.	14

	Points.
6. Prouvez la formule $\cos a = \cos b \cos c + \sin b \sin c \cos A$ et tirez-en la formule. $\sin^2 \frac{1}{2} A = \frac{\sin (s - b) (\sin s - c)}{\sin b \sin c}$	14
7. Dans un triangle sphérique, étant donné $A = 33° \ 15'$, $B = 31° \ 34, 38''$, $b = 70° \ 10' \ 30''$; résolvez le triangle.	15

MESURAGE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Le périmètre d'un triangle est de 150 pieds et le rayon du cercle inscrit est de 12 pieds ; trouvez sa superficie.	12
2. Trouvez la circonférence d'un cercle dont la superficie est d'une acre.	12
3. Trouvez la superficie d'un segment de cercle, la longueur de la corde étant de 150 pieds et celle de l'ordonnée du milieu de 40 pieds.	20
4. Trouvez la superficie d'un triangle, la longueur de l'un de ses côtés étant de 12 chaînes et les deux angles adjacents étant de 42° et de 36°, respectivement.	12
5. Trouvez la superficie en milles carrés de la partie de la surface de la terre située au nord du 70° parallèle de latitude, en considérant la terre comme une sphère dont le rayon est de 3956 milles.	20
6. Trouvez la superficie d'un champ rectangulaire dont la diagonale est de 8·40 chaînes, l'inclinaison de la diagonale vers le côté long étant de 35° 25'.	12
7. Trouvez la superficie de la surface courbe d'un cone dont le rayon de base est de 3 pieds et dont l'altitude est de 4 pieds.	12

EXAMEN PRÉLIMINAIRE. (LIMITÉ.)

X

PREMIER PROGRAMME.

(*Temps accordé, 3 heures*).

	Points.
1. Ecrivez une composition de pas moins de 200 mots sur— Le climat d'hiver en Canada.	
2. Prouvez la règle pour convertir une décimale périodique en fraction ordinaire.	8
3. Quelle est la valeur actuelle d'une rente annuelle de $100 payable chaque année d'ici à vingt ans, l'intérêt étant calculé à 4 p. 100.	9

	Points.
4. Résolvez l'équation $(2\frac{1}{2})\,x + (6\frac{1}{4}) - x1 - 54\frac{1}{16}$.	9
5. Ecrivez le quatrième terme de $(a-3b)^{12}$	9
6. Laquelle de ces deux expressions est la plus exacte ?	9
$\frac{10}{9\cdot009} = 1\cdot11$ ou $\frac{10}{1\cdot11} = 9\cdot009$.	9
7. Résolvez par une construction géométrique l'équation quadrinôme $x^2-4x+3=0$.	9
8. Trouvez le lieu géométrique d'un point dont les distances de deux points donnés sont en raison constante.	9
9. Prouvez géométriquement que $c^2=a^2+b^2-2ab\ cosC$.	9
10. Divisez une ligne droite donnée en raison extrême et moyenne.	9

DEUXIÈME PROGRAMME.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
11. Le lieu géométrique d'un point d'où des tangentes tirées jusqu'à deux cercles sont égales est une ligne droite.	12
12. Prouvez que $\tan 2\theta = \frac{2\tan\theta}{1-\tan^2\theta}$. En supposant que la tangente d'un arc de $11\frac{1}{4}°$ est plus grande que l'arc, prouvez que le rapport de la circonférence au diamètre d'un cercle est moindre que $3\cdot2$.	25
13. Dans un triangle plane, étant donné $A=50°$, $b=119$ chaînes, $a=97$ chaînes, trouvez les autres parties, et la superficie du triangle.	13
14. Si les côtés d'un triangle sont de 3, 4 et 5, trouvez les rayons des trois cercles qui peuvent être tracés en touchant les côtés.	13
15. Donnez les règles pour la solution d'un triangle rectangle sphérique en vous servant des courbes de cintre de Napier.	12
16. Donnez les formules pour le volume et la surface d'une sphère, d'un cylindre, d'un cône et d'une pyramide tronquée.	12
17. Dans un triangle sphér. $A=37°$, $B=85°$, $C=74°$. Trouvez l'un des côtés.	13

EXAMEN PRÉLIMINAIRE (LIMITÉ).

XI.

PREMIER PROGRAMME.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Ecrivez une composition de pas moins de 200 mots sur "Les industries canadiennes".	20
2. Un homme se rend à pied à une certaine distance et revient en voiture en 3h. 45m. Il aurait pu aller et revenir en voiture en deux heures et demie Combien de temps lui faudrait-il pour aller et revenir à pied ?	9
3. Quelqu'un place $9,450 en actions portant $5\frac{1}{2}$ p. 100 afin d'avoir un revenu de $787.50—Quel est le prix des actions ?	9
4. Résolvez $x^2 - 7x + \sqrt{x^2 - 7x + 18} = 24$	9
5. Trouvez le nombre dont le carré ajouté à son cube est de neuf fois le nombre plus élevé suivant.	8
6. Prouvez géométriquement que $(a+b)^2 + (a-b)^2 = 2(a^2 + b^2)$.	9
7. Prouvez que l'angle formé par une corde, tirée dans un cercle, avec la tangente à son extrémité, est égal à l'angle du segment opposé.	9
8. Décrivez un cercle devant toucher un cercle donné, avoir son centre sur une ligne droite donnée, et passer à travers un point donné de cette ligne.	9
9. Extrayez la 7ème racine de ·01436 et multipliez le résultat par $(1{\cdot}27)\ 4^3$.	9
10. Résolvez l'équation $8^{-3x} = 12^{4\ 2x}$, étant donnés log 2 = ·30103 ; log 3 = ·47712.	9

DEUXIÈME PROGRAMME.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
11. Trouvez la superficie du secteur d'un cercle dont le rayon est de 200 pds, l'arc du secteur ayant 160 pieds de longueur.	10
12. Le diamètre de la base d'un cône est de 10 pouces ; trouvez sa hauteur si l'étendue de sa surface courbe égale celle d'une sphère dont le diamètre est également de 10 pouces ; aussi si son volume égale celui de la sphère.	10
13. Trouvez la formule $a^2 = b^2 + c^2 - 2bc \cos A$, et tirez-en la formule $\sin^2 \frac{1}{2} A = \frac{(s-b)(s-c)}{bc}$.	10

Points.

14. Une ligne de base AB, de 3.40 chaînes de longueur, est mesurée le long de la berge d'une rivière, et aussi les angles ABC et BAC, C étant un point de l'autre côté ; trouvez la distance AC. 10

15. Les côtés d'un quadrilatère sont : $AB = 11.20$ chs, $BC = 13.60$ chs, $CD = 9.75$ chs, et $DA = 12.35$ chs; l'angle $ABC = 75° 40'$; trouvez sa superficie. 10

16. Trouvez la superficie en milles carrés de la partie de la surface du globe située entre les parallèles de latitude 40° et 60° N., et les méridiens 60° et 80° O., en considérant la terre comme une sphère dont le rayon est de 3,956 milles. 10

17. Donnez les règles de Napier concernant les courbes des cintres, et tirez en des équations pour résoudre un triangle dont deux angles sont donnés. 10

18. Prouvez la formule $\cos a = \cos b \cos c + \sin b \sin c \cos A$, et tirez-en les formules $\frac{\sin A}{\sin a} = \frac{\sin B}{\sin b} = \frac{\sin C}{\sin c}$ 10

19. Dans un triangle sphérique, étant donné $a = 127° 17' 51''$, $b = 113° 49' 31''$, $C = 109° 10' 20''$, résolvez le triangle. 10

20. L'angle d'élévation du sommet d'un mât de drapeau de 50 pieds de hauteur, observé à un certain point, est de 18° 25', et l'angle de dépression de son pied est de 7° 32' ; trouvez la distance horizontale du mât, et la hauteur du point d'observation au-dessus de son pied. 10

EXAMEN COMPLET POUR TITRE D'ARPENTEUR.

XXXI.

ALGÈBRE.

(Temps accordé, 3 heures.)

Points.

1. Trouvez le haut commun facteur de $3x^5 - 10x^3 + 15x + 8$ et $x^5 - 2x^4 - 6x^3 + 4x^2 + 13x + 6$, et le moindre commun multiplicateur de $a^2(b-x)^5c^7d$ et $a^3(b-x)^2c^4e$. 11

2. Simplifiez $\frac{x + \sqrt{x^2 - 1}}{x - \sqrt{x^2 - 1}} + \frac{x - \sqrt{x^2 - 1}}{x + \sqrt{x^2 - 1}}$. 11

3. Résolvez $x + y + z = a$, $2x + 3y + 4z = b$, $5x + 6y + 7z = c$. 11

4. Le produit de quatre nombres consécutifs est de 24024 ; trouvez-les. 11

5. Réduisez à un indice radical commun $\sqrt[4]{7}$, $\sqrt[5]{5}$, $\sqrt[10]{120}$. 11

6. Résolvez $3^{x+1} + 9^x = 108$. 12

7. La différence des carrés de deux nombres est de 120, et leur produit 221. Trouvez les nombres. 11

8. Résolvez $x^2 - 7x + \sqrt{x^2 - 7x + 18} = 24$ 11

9. Résolvez $\frac{1}{x-a} + \frac{1}{x-b} + \frac{1}{x-c} = 0$. 11

GÉOMÉTRIE PLANE[1]

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Prouvez géométriquement que $(a+b)^2 + (a-b)^2 = 2(a^2 + b^2)$	15
2. Prouvez que les angles intérieurs d'un triangle sont égaux à deux angles droits, et donnez une expression générale pour la somme des angles d'une figure rectiligne quelconque.	15
3. A travers trois points donnés un cercle peut être décrit.	20
4. Décrivez un cercle en dedans d'un triangle donné.	20
5. Déterminez le lieu géométrique d'un point dont la distance de tout point est double de sa distance d'un autre point donné.	20
6. Construisez un triangle dont chacun des angles de la base soit double de l'angle du sommet.	20
7. Exprimez la distance entre les centres des cercles inscrits et circonscrits d'un triangle dans les termes des rayons.	20
8. Trouvez une proportion moyenne entre deux lignes droites.	20

GÉOMÉTRIE SOLIDE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Définissez le solide, l'inclination d'un plan vers un plan, la pyramide, le cône tronqué, le tétraèdre, le parallélipipède et l'icosaèdre.	10
2. Si un angle solide est contenu dans trois angles plans, deux quelconques de ces angles sont plus grands que le troisième.	10
3. Trois lignes droites quelconques qui se rencontrent, pas au même point, sont sur un même plan.	11
4. Les angles plans qui contiennent un angle solide quelconqne sont, réunis, moindres que quatre angles droits.	11
5. Un cône droit métallique, base *a* pouces de rayon, hauteur *b* pouces, est converti en une sphère. Quel est le diamètre de cette dernière ?	11
6. Quelle partie de la surface de la terre est contenue entre les parallèles 30° et 60° de latitude nord ?	11
7. Quel est le poids d'une sphère métallique creuse, diamètre extérieur 8 pouces, épaisseur 1 pouce, gravité spécifique du métal 6·5 ?	11

TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Démontrez que $\cos a = \cos b \cos c + \sin b \sin c \cos A$ et $\cos B - \cos A = \frac{\sin (a - b)}{\sin c}(1 + \cos C)$.	25
2. Déduisez l'une des analogies de Napier.	25
3. Démontrez que $\sin^2 \frac{1}{2} A = \frac{\sin (s - b) \sin (s - c)}{\sin b \sin c}$.	25
4. Dans un triangle rectangle sphérique $A = 100°$ et $a = 112°$; résolvez le triangle.	25
5. Dans un triangle sphérique $A = 95° 38'$, $C = 97° 26'$, $b = 64° 24'$; résolvez le triangle.	25

SUPERFICIES.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Calculez la superficie par la méthode des latitudes et déviations, en " équilibrant" d'abord l'arpentage.	

	c
S. 69° 15′ E.	7·06
N. 37° 15′ E.	5·93
N. 39° 30′ O.	6·00
S. 57° 45′ O.	4·65
S. 30° 00′ O.	4·98

40

2. Exprimez par deux équations les conditions nécessaires d'un arpentage fermé. (a) Et démontrez par elles quels sont les inconnus d'un arpentage qui peuvent être trouvés. (b) Comment dans un arpentage le fait de trouver les inconnus affecte-t-il l'opération consistant à " équilibrer " l'arpentage.	20
3. Si, dans l'arpentage ci-dessus, la chaîne était trop longue d'un chaînon, quelle serait la superficie exacte ?	20
4. Un quadrilatère mesure 15, 16, 17 et 18 chaînes, et l'une des diagonales 22 chaînes ; trouvez la superficie.	20

SUPERFICIE.

(*Temps accordé, 3 heures.*) — Points.

5. Dans un triangle $AB = 10^{c}\cdot24$, $BC = 12^{c}\cdot64$ et $CA = 13^{c}\cdot04$. L'azimut de $AB = 0°\ 0'$. Quel est l'azimut et quelle est la longueur de la ligne commençant à 2 chaînes de A sur AB qui coupe le triangle ? — 20

6. Quelle est la longueur de la ligne la plus courte qui partage le triangle ci-dessus dans la proportion de 2 : 3 ? — 20

7. Dans un hippodrome d'un demi-mille ayant la forme d'un cerf-volant, les tangentes divergent à un angle de 60°. La piste a 33 pieds de largeur, le demi-mille est à trois pieds du côté intérieur de la voie ; quelle est la superficie de la piste ? — 20

8. Quelle est la longueur et quel est l'azimut de la ligne qui coupera le T. 4 R. 6 O. du 2e M. I., la ligne de partage commençant à l'angle S. E. de la sec. 1 ? — 20

9. Dans un champ triangulaire $AB = 48^{c}\cdot00$, $BC = 42\cdot00$, $CA = 30\cdot00$, on veut retrancher 31·175 ac. au moyen d'une ligne droite passant à travers un point P ; PD, tirée parallèlement à AC, étant à $6^{c}\cdot00$, et D sur BC à $18^{c}\cdot00$ de distance de C.
Quelle est la longueur de la ligne de division ? — 20

DESCRIPTION.

(*Temps accordé, 3 heures.*) — Points.

1. Dans un plan enregistré et certifié, les mesurages et les directions de toutes les lignes sont donnés ; chaque lot est numéroté et décrit comme ayant une chaîne de largeur et deux de longueur. Faites une description de l'un des lots pour un acte de transport et de vente. — 20

2. Ce qui suit fait partie d'un plan enregistré et certifié ; le propriétaire du lot n° 7 vend 40 pieds de front sur la Deuxième rue et contigus à l'avenue des Prairies, la même largeur devant s'étendre jusqu'à la ruelle. — 20

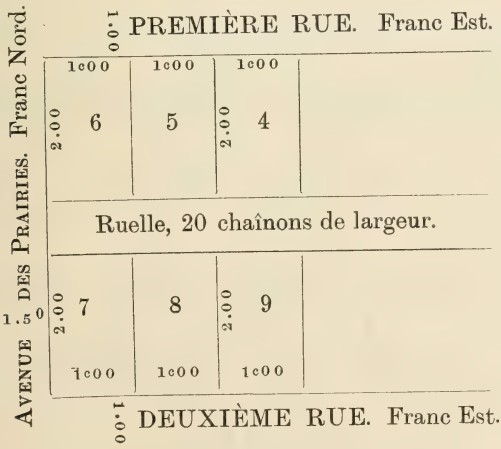

Faites une description par tenants et aboutissants de la partie vendue.

	Points.
3. Le propriétaire du ¼ S.-E. de la sec. 4, tp. 5, r. 4, à l'O. du 2ème M. I., vend les 100 acres sud de ce quart de section, les limites devant être la limite sud du ¼ de sec., ses limites est et ouest et une ligne parallèle à la limite sud. Décrivez la partie vendue, par tenants et aboutissants.	20
4. A travers la sec. 21, tp. 8, r. 6, à l'O. du 2ième M. I., un cours d'eau coule vers l'ouest. Le propriétaire de cette section en vend la moitié est (deux ¼ de section), mais se réserve le droit de "gonfler" l'eau et d'avoir accès le long des bords du cours d'eau pour réparer les berges dans cette moitié de la section 21. Faites de la partie vendue une description pour un acte de vente.	20
5. Rédigez une déclaration statutaire d'occupation, de la part d'un colon.	10
6. Rédigez un témoignage supposé, et qui ait quelque valeur, de la part d'un témoin au sujet du poteau perdu d'un angle de section que l'on désire rétablir.	10

ASTRONOMIE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Définissez la déclinaison, l'ascension droite, la latitude et la longitude célestes ; l'heure solaire, moyenne et sidérale ; la parallaxe et l'azimut.	12
2. Expliquez au long l'équation de l'heure et ses variations. On peut donner une représentation graphique.	12
3. Quelle était la hauteur véritable de l'étoile polaire à son passage à la 3ième ligne de base, rang 16, à l'O. du 2ième M. I., le 21 juin 1904 ?	12
4. Quel était l'azimut de l'étoile polaire à son élongation orientale à l'endroit et à la date mentionnés dans la question 3 ?	12
5. Dans la question 4 quelle est l'heure type (en ce qui concerne le méridien 105°) de l'élongation de l'étoile polaire ?	13
6. Quelle était l'heure-type du coucher du soleil à l'endroit et à la date mentionnés dans la question 3, en tenant compte de la réfraction et du demi-diamètre ?	13
7. A l'endroit et à la date de la question 3, quelle était la hauteur observée d'une étoile dont la déclinaison était de 35° 16′ à son premier vertical ?	13
8. Quelle était l'heure moyenne locale du passage de l'étoile polaire à son point culminant supérieur, à l'endroit et à la date de la question 3 ?	13

Astronomie.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

9. Le 31 mai 1904, sur la troisième ligne de base, angle S.-O. de la sec. 3, rang 16, à l'O. du 2ième M. I., la hauteur observée du limbe supérieur du soleil était de 29° 47′ dans l'avant-midi, une montre marquant 7 h. 42 m.; quelle était l'erreur de la montre et quelle était l'heure-type de l'observation ? — 20

10. Dans la question 9, l'observation sur le cercle horizontal du centre du soleil était de 317° 23′, et sur l'objectif de renvoi de 18° 32′ ; quel était l'azimut sur l'objectif de renvoi ? — 20

11. Au même endroit et à la même date que la question 9, lorsque l'angle d'heure de l'étoile polaire était de 4 h. 24 m., quel était son azimut ? — 20

12. A midi, le 1er juillet 1904, au 2ième M. I., un chronomètre sidéral avance de 1 m. 34 s. sur l'heure sidérale locale. Il retarde chaque jour dans la proportion de 1s·4. De combien le chronomètre avance-t-il sur l'heure moyenne locale du méridien entre les rangs 19 et 20 à l'O. du 2ième M. I. le 20 juillet à 4 heures de l'après-midi ? — 20

13. La hauteur apparente au passage supérieur d'une étoile était de 48° 15′, et à son passage inférieur sa hauteur apparente était de 43° 40′. Quel était la latitude de l'endroit ? — 20

Examen complet pour le titre d'arpenteur.

Algèbre.

XXXI.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

Points.

1. Trouvez le H. C. F. de $6x^5 - 4x^4 - 11x^3 - 3x^2 - 3x - 1$ et $4x^4 + 2x^3 - 18x^2 + 3x - 5$ et le M. C. M. de $x^2 - 4a^2$ $(x+2a)^3$ et $(x-2a)^3$ — 11

2. Résolvez $\frac{6x+1}{15} - \frac{2x-4}{7x-16} = \frac{2x-1}{5}$ — 11

3. A quelle moment entre une et deux heures l'aiguille des minutes d'une horloge est-elle exactement à une minute en avant de l'aiguille des heures ? — 11

4. Résolvez $x+y+z=a+b+c$; $bx+cy+az=cx+ay+bz=a^2+b^2+c^2$ — 11

5. Un nombre est composé de deux chiffres ; ce nombre est égal à sept fois la somme de ces chiffres, et si l'on retranche 27 du nombre, les chiffres changent de place en se substituant l'un à l'autre ; trouvez ce nombre. — 11

6. Extrayez la racine cubique de $21\sqrt{6} - 23\sqrt{5}$ — 11

7. Résolvez $\frac{x+3}{x \times 2} + \frac{x-3}{x-2} = \frac{2x-3}{x-1}$; $3^{x+1} + 9x = 810$ — 12

$$2\sqrt{x} + \frac{2}{\sqrt{x}} = 5 \; ; \; \frac{a}{a+x} + \frac{b}{b+y} = 1 \; ; \text{ et } x+y = a+b$$

8. Une ligne d'une longueur donnée est coupée et prolongée ; trouvez la longueur du prolongement de façon à ce que le rectangle contenu par la moitié de la ligne et la ligne formée de la moitié du prolongement soient égaux au carré du prolongement. — 11

9. Le produit de deux nombres est de 750, et le quotient, lorsque l'un est divisé par l'autre, est de $3\frac{1}{3}$; trouvez ces nombres. — 11

GÉOMÉTRIE PLANE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Prouvez géométriquement que $(b + a)(b - a) = b^2 - a^2$.	19
2. Décrivez un carré qui soit égal à une figure rectiligne donnée.	18
3. Si une ligne droite est divisée intérieurement en section médiale, et si l'on retranche du plus grand segment une partie égale au moindre, démontrez que le plus grand segment est aussi divisé en section médiale.	19
4. Prouvez que la somme des carrés sur les côtés d'un parallélogramme est égale à la somme des carrés des diagonales.	19
5. Prouvez que l'angle dans un demi-cercle est un angle droit, que l'angle dans un segment plus grand que le demi-cercle est moindre qu'un angle droit, et que l'angle dans un segment moindre qu'un demi-cercle est plus grand qu'un angle droit.	19
6. Décrivez un triangle isocèle dont chacun des angles à la base est double du troisième angle.	19
7. Dans un triangle ABC le cercle inscrit touche BC à D ; démontrez que les cercles inscrits dans les triangles ABD et ACD se touchent.	19
8. Prouvez que des triangles similaires sont l'un à l'autre en raison double de leurs côtés homologues.	18

GÉOMETRIE SOLIDE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
1. Démontrezque si deux lignes droites sont parallèles, et l'une d'elles perpendiculaire à un plan, l'autre est également perpendiculaire à ce plan.	10
2. Donnez une construction géométrique pour tirer une ligne droite également inclinée vers trois lignes droites qui se réunissent en un point mais ne sont pas sur le même plan.	11
3. Trouvez un point sur une ligne droite donnée également distant de deux points dans l'espace.	11
4. Des trois angles plans qui forment un angle trièdre, deux quelconques sont, réunis, plus grands que le troisième.	10
5. Démontrez que la somme des angles plans qui forment un angle solide est moindre que quatre angles droits.	11
6. Prouvez que deux pyramides triangulaires dont les bases et les hauteurs sont égales, sont égales en volume.	11
7. Trouvez au moyen d'une construction géométrique le centre de la sphère qui passe à travers les points angulaires d'une pyramide triangulaire.	11

TRIGONOMÉTRIE SPHÉRIQUE.

(Temps accordé, 3 heures.)

	Points.
1. Déduisez les équations : $\sin a \cos B = \sin c \cos b - \cos c \sin b \cos A$; $\text{Sin } A - \cot B = \sin c \cot b - \cos \cos A$; $\cos^2 \frac{1}{2} A = \frac{\sin s \sin (s-a)}{\sin b \sin c}$	18
2. Donnez les règles de Napier et appliquez-les à la solution d'un triangle dont les deux côtés contenant l'angle droit sont donnés.	17
3. Dans un triangle rectangle, étant donné : $a = 58° 20'$, $b = 132° 40'$, $C = 90°$; résolvez le triangle.	18
4. Etant donnés deux côtés de l'angle inclus d'un triangle, démontrez comment le triangle peut être résolu au moyen d'une perpendiculaire.	18
5. Trouvez la distance entre deux points sur la surface de la terre dont les latitudes et les longitudes sont : 51° 20′ N. et 10° O., et 31° 10′ N. et 64° 40′ O., respectivement, le rayon de la terre étant de 3956 milles.	18
6. A travers un point sur la ligne d'intersection de deux plans deux lignes droites sont tirées, une dans chaque plan, l'une formant un angle de 50° et l'autre un angle de 65° avec la ligne d'intersection ; l'angle entre les deux lignes est de 70° ; trouvez l'angle entre les deux plans.	18
7. Dans un triangle sphérique sur la surface de la terre $A = 60°$, $B = 75°$, et $c = 22°$; trouvez l'angle C et la superficie du triangle en milles carrés.	18

SUPERFICIES.

(Temps accordé, 3 heures.)

	Points.
1. Voici les notes d'arpentage d'une pièce de terre quadrilatérale :	

Stations	Directions.	Distances.
1	N. 43° 20′ E.	13·50 chaînes.
2	S. 48° 20′ E.	9·80 "
3	S. 22° 40′ O.	14·70 "
4	N. 47° 00′ O.	15·10 "

20

Trouvez sa superficie par la méthode des latitudes et déviations, en équilibrant d'abord les directions.

2. Une pièce de terre de 15 chaînes de largeur, avec côtés parallèles, est traversée par le droit de passage d'un chemin de fer sur une courbe de 6° (rayon = 955·37 pds), la tangente jusqu'à la ligne centrale formant un angle de 40° avec l'une des limites au point de croisement ; trouvez la superficie du droit de passage à travers la pièce de terre, sa largeur étant d'une chaîne.	20
3. Les côtés d'une pièce de terre triangulaire sont : a = 12 chaînes, b = 10 chaînes, trouvez la position de la ligne tirée à travers le point du milieu de la perpendiculaire jusqu'à c à partir de l'angle opposé et coupant le triangle, la ligne coupant les côtés b et c.	20
4. Partagez le triangle de la question 3 dans la proportion de 1 : 3 par la ligne la plus courte possible.	20
5. Une ligne tirée d'une extrémité du diamètre d'un demi-cercle coupe sa superficie ; trouvez l'angle qu'elle fait avec le diamètre.	20

SUPERFICIES (2ième programme.)

(*Temps accordé, 3 heures.*)

Points.

6. Dans une figure rectiligne fermée, quelles conditions doivent être remplies au moyen des latitudes et déviations ? Démontrez comment ces conditions sont employées pour suppléer aux omissions de l'arpentage d'une figure de ce genre. Démontrez cette application au cas où deux directions ont été omises. 20

7. Les notes de campagne d'un arpentage sont comme suit :

Stations.	Directions.	Distances.
1	27° 34′	.....
2	115° 41′	10·43 chaînes.
3	196° 53′	.....
4	285° 17′	12·76 "

20

Trouvez les longueurs des deux distances omises, les directions étant calculées à partir du nord dans la direction E.S.O.

8. Trouvez l'azimut de la ligne partant de l'angle S.E. de la section 1, tp 21, r. 28, à l'O. du 3ième méridien, et séparant 160 acres de cette section.

9. Trouvez la position de la ligne partant de l'angle sud-ouest et coupant le reste de la section.

10. Un triangle dont les côtés sont a, b et c est coupé par une ligne formant un angle donné avec le côté c ; trouvez la longueur de la ligne et les positions où elle coupe les côtés du triangle.

ASTRONOMIE.

(*Temps accordé, 3 heures.*)

1. Expliquez au long l'équation de l'heure et ses variations, et donnez des diagrammes explicatifs.

2. Déduisez les règles pour la réduction de l'heure moyenne en heure sidérale, et *vice versa*. A un endroit situé à la latitude 44° 10′ et à la longitude 76° 30′, l'heure type le 12 mai 1891 était de 9 h. 50m. du soir ; trouvez l'heure sidérale.

3. A la même date et au même endroit, trouvez l'heure type, la hauteur apparente de l'étoile Canis Minoris étant de 21° 34′, lorsqu'elle est à l'ouest du méridien. 13

4. Au même endroit, trouvez l'heure type du passage du limbe occidental du soleil le 1er juin 1891. 12

5. Trouvez l'heure-type du lever du soleil à Ottawa le 1er juin 1891. 13

6. Déduisez une formule pour trouver la latitude au moyen de la hauteur de l'étoile polaire. 12

7. Trouvez une formule pour réduire les altitudes circonméridiennes au méridien, pour déterminer la latitude. 12

8. A un endroit, à la latitude 55° 30′ N., et à la longitude 105° O., trouvez l'azimut de l'étoile polaire à son élongation occidentale le 15 juin 1891. Trouvez aussi l'heure type de l'élongation. 13

ASTRONOMIE (2ième programme).

(*Temps accordé, 3 heures.*)

	Points.
9. Décrivez au long le mode d'observation et de réduction de la hauteur du soleil pour trouver l'azimut d'une ligne.	14
10. Démontrez quel est le meilleur temps pour observer la hauteur du soleil afin de découvrir l'heure, la latitude et l'azimut.	14
11. La hauteur d'une étoile à son premier vertical est de 32°, et sa déclinaison de 40° ; trouvez la latitude de l'endroit.	14
12. Trouvez l'heure sidérale du passage occidental de l'étoile Arcturus à travers le premier vertical à Ottawa le 20 juin 1891, et sa hauteur apparente lors du passage.	14
13. Décrivez le mode de détermination de la longitude dans un arpentage d'exploration.	14
...n endroit à la latitude 51° 51′ N. et à la longitude de 7 h. 45 m. O., ...relèvement du limbe méridional du soleil, fait à l'aide d'un compas, ...donné pour résultat N. 80°·5 E. à 7 h. 32 m. 20 s. du matin, heure ...diquée par une montre retardant de 40 s. sur l'heure moyenne locale ; ...ouvez les variations du compas, la déclinaison du soleil étant de 6° 30′ ...″ N. et l'équation de l'heure +1 m. 39·2 s.	15
...ne observation pour constater l'heure est faite sur la 4ième ligne de base ...u 3ième méridien initial, et l'on constate que l'erreur du chronomètre ...t une avance de 17 m. 36·5 s., avec un retard quotidien de 3·5 s. Quinze ...urs plus tard, sur la même ligne de base, après l'avoir prolongée vers ...ouest, on fait une autre observation pour constater l'heure, et l'on cons...ate que le chronomètre avance de 23 m. 18·5 s. Donnez la position sur ...t ligne de section où cette dernière observation a été faite.	15

INDEX.

PAGE.

Rapport de l'arpenteur général 3
Annexe n° 1. Tableau des arpenteurs fédéraux employés du 1er juillet 1903 au 31 décembre 1903 13
Annexe n° 2. Tableau des arpenteurs fédéraux employés du 1er janvier 1904 au 30 juin 1904 18
Annexe n° 3. Tableau indiquant les milles arpentés et le coût des arpentages 22
Annexe n° 4. Liste des arpenteurs fédéraux à qui l'on a fourni des mesures-types 23
Annexe n° 5. Liste des arpentages du Yukon confirmés 24
Annexe n° 6. Arpentages divers au Yukon 26
Annexe n° 7. Relevé du travail dans le bureau du dessinateur en chef 29
Annexe n° 8. Relevé du travail dans le bureau des archives de l'arpentage . . 29
Annexe n° 9. Relevé du travail dans le bureau de la photographie 30
Annexe n° 10. Relevé du travail dans le bureau de la lithographie 31
Annexe n° 11. Description des townships arpentés :—
A l'est du 1er méridien—Rangs 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14 32
A l'ouest du 1er méridien—Rangs, 1, 3, 9, 10, 11, 22, 24, 25, 30, 32 et 33 39
A l'ouest du 2ème méridien—Rangs 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 29 44
A l'ouest du 3ème méridien—Rangs 1, 2, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 100
A l'ouest du 4ème méridien—Rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 29 et 30 209
A l'ouest du 5ème méridien—Rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 25 et 26 301
A l'ouest du 6ème méridien—Rangs 4, 7, 8, 9, 12, 23, 24, 25, 28, 29 et 30 316
A l'est du méridien du littoral 318
Annexe n° 12. Rapport de P. R. A. Bélanger, arpenteur fédéral 319
Annexe n° 13. " J. J. Dalton, arpenteur fédéral 323
Annexe n° 14. " Louis E. Fontaine, arpenteur fédéral 326
Annexe n° 15. " Ernest W. Hubbell, arpenteur fédéral 327
Annexe n° 16. " A. W. Johnson, arpenteur fédéral 330
Annexe n° 17. " G. J. Lonergan, arpenteur fédéral 332
Annexe n° 18. " Jos. E. Ross, arpenteur fédéral 334
Annexe n° 19. " Arthur Saint-Cyr, arpenteur fédéral 336
Annexe n° 20. " J. N. Wallace, arpenteur fédéral 338
Annexe n° 21. Programmes d'examen pour le titre d'arpenteur fédéral 341

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

DU

CANADA

POUR L'ANNÉE

1904

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1905

A Son Excellence le Très Honorable sir Albert Henry George, comte Grey, etc., etc., Gouverneur général du Canada, etc., etc.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence, en conformité du statut 3 Vic., chap. 2, article 6, le compte rendu sommaire des travaux de la Commission géologique accomplis pendant l'année expirée le 31 décembre 1904.

Respectueusement soumis,

FRANK OLIVER,
Ministre de l'Intérieur.

TABLE DES MATIÈRES.

PAGE.

Utilité des services géologiques i
Travaux sur le terrain iii
Section des mines xi
Houille et autres combustibles minéraux xii
Nomenclature formationnelle xviii
Caractère pratique et utile des travaux du service géologique xxix
Bureaux miniers provinciaux xxxiii
Travaux effectués dans les bureaux xxxvii

Explorations et relevés sur le terrain :—

Territoire du Yukon—
Le district minier de Kluane 1–19
Le district minier de Duncan Creek 19–44

Colombie-Britannique—
Bassin houiller de Nicola 44–68
Bassin houiller de Quilchena 68–77
Concessions minières d'Aspen Grove 77–81
Concessions minières d'Aberdeen 81–83
District minier de Lardeau 83–95
Géologie de la partie occidentale de la frontière internationale (49me degré de latitude.) 95–104
Histoire naturelle du Parc National 104–109
Bassin houiller Cascade 109–120
Bassin houiller Costigan 120–127

Franklin—
Expédition du Gouvernement à la baie d'Hudson et dans les régions arctiques 127–149

Keewatin—
Région des sources de la rivière Severn 149–158
Région des parties supérieures des rivières Winisk et Attawapiskat 158-170

Ontario—
Les rivières Little Current et Drowning 170–180
Côte occidentale de la baie James 180–186
Géologie de la région des mines de Bruce 186–197
Corindon dans l'Ontario et relevés dans le lac Temagami 197–205
Géologie du district au nord du lac Témiscamingue 205–233
Appareils littoraux le long de l'escarpement du mont Bleu 233–239
Minéraux de la vallée de l'Ottawa 239–246
Géologie d'une partie du comté d'Ottawa 246–257

Québec—
Géologie superficielle de la partie orientale de la province de Québec 257–270
Roches cuprifères du district de Sherbrooke 270–275
Botanique. Baie des Chaleurs 275–277

Nouveau-Brunswick—
Géologie du comté de Charlotte..... 277–286
Fossiles et minéraux utiles..... 286–289

Nouvelle-Ecosse
Comté de Cumberland, Hants, Kings et Annapolis..... 289–326
Terrains aurifères de la Nouvelle-Ecosse..... 326–339

Météorites—
Sur un météorite qui tomba à Shelburne, Ontario, en 1904..... 339–343
Chimie et minéralogie..... 343–355
Cartographie et dessin..... 355–360
Paléontologie et zoologie..... 361–368
Paléontologie des vertébrés..... 368
Appendice I. Analyses de minerais mentionnés au rapport de M. Ingall..... 391
Appendice II. Notes sur des restes fossiles collectionés par M. Fletcher..... 391
Appendice III. Description d'une espèce de Bythotrephis..... 294
Appendice IV. Détermination de plantes fossiles de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest..... 395

COMPTE RENDU SOMMAIRE

DES

TRAVAUX DE LA COMMISSION GÉOLOGIQUE

PENDANT L'ANNÉE 1904.

A l'honorable FRANK OLIVER, M.P.,
Ministre de l'Intérieur.

Conformément aux dispositions de l'acte concernant la Commission géologique, j'ai l'honneur de vous soumettre le compte rendu sommaire des opérations du département pendant l'année 1904. Ce rapport, comme d'ailleurs ceux des années précédentes, rend compte de l'administration du département et présente brièvement les résultats des travaux scientifiques effectués pendant l'année tant sur le terrain que dans les bureaux de la Commission. Rapport soumis.

Les travaux d'exploration embrassent le pays entier, de l'océan Pacifique à l'océan Atlantique et de la frontière internationale aux régions arctiques. On verra que ces opérations ont un caractère éminemment pratique, et qu'elles visent surtout à l'étude et au développement des richesses minières du Canada. Les observations géologiques exigent de nombreux levés topographiques qui sont effectués en même temps, et qui forment des contributions importantes à nos connaissances géographiques du Canada. Travaux d'exploration.

Il est évident qu'il y a intérêt à faire figurer sur nos cartes récentes, les observations topographiques et géologiques que nous avons faites dans les grandes étendues qui sont portées comme à peu près inconnues, sur les cartes générales du Canada. La Commission géologique se rend non moins utile dans les parties habitées du pays où elle poursuit ses études systématiques. Un simple exemple démontrera la valeur de ces travaux. On vient de découvrir, près de Pettigrew, dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, au moyen d'un forage, une couche de houille épaisse de dix pieds, à une profondeur de 2,340 pieds. Ce forage, effectué d'après les conseils de M. Hugh Fletcher, de la Commission géologique, traverse une immense épaisseur de morts-terrains ; Utilité des levés géologiques.

mais M. Fletcher se basant sur ses connaissances de la géologie de la région, acquises par un travail systématique, n'hésita pas à recommander ce sondage. Cet exemple prouve la grande valeur d'un travail géologique exact qui, en ce cas-ci, sera peut-être la cause directe d'autres découvertes de couches de houille sur une étendue longue de cinquante milles, avec une largeur de trente milles. La couche de houille traversée par le trou de sonde représente à elle seule une valeur incomparablement supérieure au coût des explorations et des études de M. Fletcher pendant ses trente années d'études en Nouvelle-Ecosse, et n'est qu'un seul des nombreux résultats pratiques de ses recherches qui sont présentées surtout sur les cartes topographiques et géologiques qu'il a dressées d'une grande partie de la province. Les études que M. Faribault fait des champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse ont donné des résultats non moins frappants. Les travaux de la Commission géologique ont été également utiles dans les autres provinces et dans les territoires.

Travaux dans les bureaux de la Commission géologique.

Les travaux dans les bureaux de la Commission ont été poursuivis aussi rondement pendant l'année. Ils comprenaient une multitude de détails concernant la préparation des cartes d'après les relevés faits sur le terrain, et leur publication ; les analyses chimiques ; les essais d'échantillons métallifères ; la collection et la classification de renseignements concernant les industries minières et métallurgiques : la paléontologie, la zoologie la botanique et l'industrie forestière ; l'exploitation des carrières de pierre et autres ; la fabrication de briques, tuiles, poteries, ciments, etc ; la production d'ardoises, de corindon, d'amiante, de pétrole, de gaz naturel, etc., l'expédition de nombreux exemplaires de nos publications ; la confection de nombreuses collections de minéraux distribuées aux maisons d'éducation ; la rédaction de rapports concernant les diverses branches de la Commission ; la surveillance de l'impression et de l'édition de ces rapports ; la comptabilité ; la correspondance qui comprend une grande variété de sujets techniques et autres ; les demandes de renseignements au sujet des mines, de la géologie etc., de la part de nombreux visiteurs.

Rapports.

Depuis plusieurs années, le nombre des publications de la Commission s'est tellement accru que le besoin d'un éditeur, consacrant tout son temps à recevoir les manuscrits, à les corriger et à en surveiller l'impression et la publication, se faisait notablement sentir. Le corps géologique des Etats-Unis a, depuis longtemps, reconnu la nécessité d'un tel service ; ce travail est confié à un éditeur en chef, deux sous-éditeurs et quatre aides. Nous avons, jusqu'à cette année, éprouvé de grandes difficultés à trouver une personne ayant les qualités requises pour se charger de ces fonctions ; mais nous avons eu l'avantage de nous assurer les services de M. Frank Nicolas, qui a une connaissance appro-

fondie de ce genre de travail, et que son expérience minière et littéraire désigne tout particulièrement pour remplir ce poste.

Avantages des levés combinés.

Dans les pays à population dense, tels que l'Angleterre ou la France, des cartes topographiques détaillées ont été dressées par des services spéciaux, et elles ont été prises, comme base, pour faire les relevés géologiques ; mais dans des pays comme le Canada où la population est en général dissiminée, et dont de grandes étendues n'ont même pas encore été explorées, il est impossible de procéder aux observations géologiques sans faire concurremment avec elles, des relevés topographiques plus ou moins détaillés. Si on voulait comparer les méthodes sans prendre en considération les conditions qui existent dans les pays respectifs, il serait facile de démontrer d'une manière plausible la nécessité de faire les travaux topographiques indépendamment et à l'avance des travaux géologiques, même dans les parties presque vierges du Canada. Mais il ne faut pas oublier que cette méthode entraînerait des frais doubles et une grande perte de temps, et en demander l'adoption, démontrerait une ignorance des circonstances dans lesquelles se fait notre travail. Il est vrai que des relevés topographiques et des arpentages ont été faits dans les parties méridionales des provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que de la zone bordant la frontière internationale entre la Colombie-Britannique et l'état de Washington, et que sur les cartes qui en ont été dressées, nous pouvons rapporter nos observations géologiques préliminaires ; mais ce sont des cas exceptionnels qui n'affectent pas le problème, en ce qui concerne tout le Canada.

Préparation des cartes.

Pour la préparation des cartes, nous suivons le même système depuis quatre ans ; c'est celui qui répond le mieux à nos besoins. La rédaction préliminaire des relevés est faite au cours des travaux de la campagne par le chef de mission ou ses aides qui ont fait les relevés. Ces feuillets sont ensuite compilés, raccordés, et préparés pour le graveur, par les dessinateurs, sous la surveillance du géographe et dessinateur en chef de la Commission. Les contrats pour la gravure et l'impression sont ensuite donnés par l'entremise de l'Imprimeur du gouvernement. Les couleurs conventionelles représentant les diverses formations géologiques sont rendues par le système des " trois couleurs " à l'aide de hachures horizontales et transversales.

TRAVAUX D'EXPLORATION.

Pour l'accomplissement des travaux d'exploration, nous nous sommes assuré, comme par le passé du reste, en outre des membres du personnel de la Commission, les services temporaires d'adjoints compétents et leurs rapports sont donnés ci-après. Le nombre total des missions pendant

la campagne de 1904 s'est élevé à vingt-huit, et dans certains cas elles se subdivisaient en deux groupes travaillant indépendamment, ce qui en augmentait virtuellement le nombre. Le travail de la campagne avait été projeté soigneusement et les résultats forment une contribution importante à nos connaissances géologiques et géographiques de notre pays. Nous donnons ci-dessous un bref aperçu des travaux des diverses missions ; les champs d'opération sont énumérés dans l'ordre géographique adopté pour les rapports précédents, du nord-ouest au sud-est.

R. G. McConnell.

M. R. G. McConnell, aidé de M. F. H. McLaren, opéra dans les nouveaux champs aurifères du district de Kluane, à l'ouest de Whitehorse, dans le territoire du Yukon. Ce district comprend la rivière Alseck, le lac Kluane, et le versant nord-est de la chaîne St. Elias. Les gisements de cuivre du district de Whitehorse furent aussi examinés. M. McLaren a fait beaucoup de travaux topographiques dans d'autres parties de la région.

Joseph Keele.

M. Joseph Keele fit l'examen des récentes découvertes d'or sur la rivière Stewart et plusieurs de ses bras, y compris le creek Duncan et les environs. Les travaux comprirent l'examen de l'exploitation des gisements d'alluvion le long de plusieurs creeks.

Dr. R. W. Ells.

Le Dr R. W. Ells, aidé de M. R. A. A. Johnston de ce département, a opéré dans la vallée Nicola, Colombie-Britannique, où il étudia la structure géologique de la région au point de vue, surtout, des terrains houillers et des gisements de fer et de cuivre.

Prof. R. W. Brock.

Le professeur R. W. Brock, avec M. W. H. Boyd comme topographe, continua l'étude de la géologie du district minier de Lardeau, dans la Colombie-Britannique. Il fit aussi quelques relevés dans le district minier de Rossland. A cause de la présence d'une épaisse fumée, pendant une grande partie de l'été, les relevés topographiques furent moins étendus que pendant les campagnes précédentes. M. Boyd a presque complété une carte des travaux faits dans le district depuis deux ans.

Dr. R. A. Daly.

Le Dr R. A. Daly continua l'étude géologique de la zone de dix milles, au nord de la frontière internationale, en Colombie-Britannique.

Prof. John Macoun.

Le professeur John Macoun fit des études de botanique et de zoologie dans le Parc National. Ses recherches se portèrent sur les deux versants des Montagnes Rocheuses et occupèrent tout l'été et l'automne. Elles lui permettront de rédiger un rapport complet de la botanique et de la zoologie du Parc qui le rendront plus intéressant encore comme station de villégiature.

M. Lawrence Lambe, aidé de M. J. S. DeLury fit une collection des restes fossiles des grands vertébrés enfouis dans les formations tertiaires des montagnes aux Cyprès ; ces fossiles, à cause du grand intérêt géologique qu'ils présentent, attirent, en ce moment, l'attention des savants. Les fouilles de M. Lambe lui procurèrent une riche collection comprenant de beaux spéciments des restes de mammifères disparus. Lawsence Lambe.

M. D. B. Dowling, aidé de MM. George S. Malloch et F. Bell, continua l'étude, commencée l'an dernier, des terrains houillers de la région des Montagnes Rocheuses dans les environs de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien ; il a fait plusieurs découvertes importantes et a mené à bonne fin l'étude de la géologie de la région. Ces études sont des plus utiles au point de vue des découvertes à venir, et de l'exploitation des couches de houille. D. B. Dowling

M. Charles Camsell, aidé de MM. Gordon Greenshields et W. H. Dawes, firent des relevés géologiques et topographiques dans l'est de la province du Manitoba et dans la région qui s'étend entre le lac Winnipeg et la rivière Severn et le long des bras supérieurs de ce cours d'eau qui n'avaient pas encore été explorés. M. Camsell délimita le prolongement vers l'est de l'importante zone de roches huroniennes du lac Rouge, que j'avais découverte et en partie explorée en 1883 et étudiée en 1893 par M. Dowling. M. Camsell, de plus, découvrit quelques autres aires de roches de même nature. A son retour, il raccorda ses relevés avec ceux que mes aides, MM. John McMillan et Alfred Polson Murray, avaient fait en 1886 jusqu'au lac des Chats (*Cat lake*), et aussi avec les relevés de ce lac faits en 1902 par le Dr Alfred W. G. Wilson et M. Frank Johnston de la Commission géologique. Chs. Camsell.

M. William McInnes continua ses explorations intéressantes, commencées l'année précédente dans la grande région de la rivière Winisk, au sud de la baie d'Hudson même, région qui jusqu'alors était presque complètement inconnue. Il fit le relevé des bras occidentaux de cet important cours d'eau et examina la contrée qui s'étend entre ses sources et le lac St-Joseph, sur la rivière Albany. Au cours de ces explorations M. McInnes consacra une attention toute spéciale à la découverte d'indices de la présence de minéraux industriels. Ses travaux forment une contribution importante à nos connaissances de la distribution des roches de la région de la baie d'Hudson. En outre d'une série d'observations précieuses sur les ressources naturelles de la région, il fit une belle collection de mollusques terrestres et d'eau douce qui fournissent des données naturelles sur le climat d'un district, et les indications rapportées par M. McInnes sont des plus avantageuses sous ce rapport. William McInnes.

Dans son rapport de la campagne de 1903 M. McInnes fait mention d'une variété de bouleau noir qui croît le long de la rivière Winisk supérieure. Ce bouleau ressemble beaucoup à celui de la variété méridionale *Betulalenta*. L'année dernière M. McInnes rapporta des échantillons du fruit et des feuilles de cet arbre que le professeur Macoun déclare être une nouvelle variété. Ceci ajoute une nouvelle essence à la collection, déjà si nombreuse, des arbres natifs du Canada. En 1896, je remarquai au sud de la rivière Rupert un bouleau noir qui se rattache peut-être à cette variété.

A. P. Low.

M. A. P. Low, qui fait partie du personnel de la Commission géologique, conmanda l'expédition arctique organisée par le gouvernement canadien dans le courant de l'été 1903. Le coût de cette expédition fut défrayé par le ministère de la Marine et des Pêcheries, mais une partie du travail accompli relève du ministère des Douanes et de la Commission géologique. Le vapeur *Neptune*, qui avait servi pour l'expédition de la baie d'Hudson en 1884 fut encore affrêté de MM. Job Bros., de St. Jean, Terreneuve. Il fut amené à Halifax, où pendant juillet et août, il fut équipé sous les soins du commandant Low ; il partit pour le nord le 22 août 1903 avec un équipage total de quarante-trois hommes. Il fit un voyage rapide jusqu'au goulet de Nachvak, sur la côte du Labrador, à cent milles au sud du cap Chidley à l'entrée du détroit d'Hudson, et de là au Port Burwell, au delà du cap. Puis l'expédition s'avança au nord jusqu'au golfe Cumberland, sur la côte-est de la Terre de Baffin. Revenant ensuite au détroit d'Hudson. elle fit escale à l'île Charles et au cap Wolstenholme. Le commandant Low longea ensuite la côte-est de l'île Bell jusqu'à la pointe Seahorse ; sur cette côte il fit des relevés géologiques près du contact entre les roches archéennes et siluriennes. Le *Neptune* se prépara ensuite à hiverner dans le chenal Fullerton à l'angle nord-ouest de la baied'Hudson, en compagnie d'un baleinier américain, l'*Era*, qui avait déjà pris ses quartiers d'hiver. Le *Neptune* entouré d'un haut remblai de neige offrit un abri confortable dans lequel les membres de la mission passèrent un hiver agréable. Pendant les mois d'avril et de mai M. Caldwell fut chargé de faire un relevé des côtes et des roches entre le chenal Fullerton et la grande baie Wager. M. King fit un relevé des côtes dans le voisinage des quartiers d'hiver du *Neptune* et fit des sondages à l'entrée du chenal, au moyen d'une série de 432 trous creusés à cette fin à travers la glace. Le commandant Low se dirigea vers le sud et fit un croquis de la côte jusqu'au chenal Chesterfield, et au chenal Winchester il s'avança à l'intérieur jusqu'à une distance de quarante milles. Plus tard, au printemps il se rendit, à l'aide de deux chaloupes de baleinier, jusqu'à l'île Southampton dont il examina la côte occidentale sur un parcours de quarante milles ; il y recueillit des fossiles et des échantillons de roches, et prit une série de notes sur la géologie de cette île importante.

Après avoir installé trois membres de la gendarmerie fédérale au chenal Fullerton, le *Neptune* quitta ses quartiers d'hiver le 19 juillet pour rencontrer, à un endroit convenu d'avance, le vapeur *Erik* qui amenait à Port Burwell une cargaison de charbon. Ce vaisseau n'était au rendez-vous qu'une heure avant le *Neptune*. Mr. Caldwell resta à Port Burwell, chargé du relevé de la côte est de la baie d'Ungava, et le *Neptune* continua sa route vers le nord par la baie de Baffin jusqu'au cap Sabine et l'île Beechey. Le commandant Low s'engagea dans le chenal Lancaster qu'il trouva libre de glace. Si ses instructions lui en avaient donné la latitude, il eût probablement pu accomplir le passage du Nord-Ouest. A son retour, le *Neptune* fit escale à Port Burwell à midi le 1er Octobre, où il rencontra le vapeur du gouvernement l'*Arctic* qui avait fait voile de Québec et qui arriva à Port Burwell une heure et demie après le *Neptune*. Le 10 octobre l'expédition était de retour à Halifax, et M. Low arrivait à Ottawa le 17, après une absence de quinze mois, y compris les préparatifs du *Neptune* à Halifax. Pendant son expédition, ce vaisseau fit environ 10,000 milles marins. En outre des relevés à l'aide d'instruments, faits par M. King et M. Caldwell ainsi que des explorations du commandant Low lui-même entre Fullerton et le chenal Chesterfield, et sur l'île Southampton, le premier de ces messieurs fit des levés par cheminement de toute la côte entre l'île Beechey et la Terre de Baffin. La longueur totale des divers relevés exécuté par l'expédition s'élève à 2,041 milles marins.

A part les travaux divers relevant de ses fonctions officielles, le commandant Low fit des séries d'observations astronomiques pour fixer avec soin plusieurs points de repère géographiques ; il recueillit aussi une foule de données nouvelles géologiques et autres ; il prit d'excellentes photographies qui font parfaitement connaître les divers endroits visités ; il obtint des renseignements importants concernant la zoologie, la botanique, les pêcheries et les indigènes. La collection zoologique comprend six spécimens de bœuf musqué des deux sexe et d'âge différent. Ces dépouilles, montées par M. Ward de Rochester formeront un groupe destiné au nouveau musée Victoria.

W. J. Wilson.

M. W. J. Wilson, aidé de M. J. J. Collins, partit d'Ottawa de bonne heure et travailla pendant toute la campagne dans la région au nord du Lac Long, qui lui-même se trouve directement au nord du lac Supérieur ; dans cette région se trouvent les sources de plusieurs des tributaires importants de la rivière Albany. Il fit le relevé de la rivière Pagwachuan, qui se jette dans la Kenogami le principal affluent de l'Albany. M. Wilson, comme d'ailleurs tous les autres chefs de missions, consacra une attention toute spéciale aux gisements minéraux de nature industrielle, et il releva les contours d'une étendue de roches

huroniennes, au sein desquelles il pourrait exister des dépôts aurifères, cuprifères ou ferrifères.

Owen O'Sullivan.

M. Owen O'Sullivan, aidé de M. William Spreadborough, accomplit à l'aide d'instrnments, un relevé des plus ardus, de la côte sud et ouest de la baie James, jusqu'au cap Henrietta Maria. Ces côtes qui occupent la partie centrale de la carte du Canada forment une des particularités de la géographie de ce pays, et jusqu'ici elles n'avaient été représentées que d'une façon inexacte. Cette expédition avait donc pour objet de combler cette lacune et de recueillir des données géologiques concernant cette région. La mission fit de nombreuses observations sur la botanique et l'ornithologie du Canada septentrional. C'est pour cela que M. Spreadborough, le botaniste et ornithologiste pratique bien connu, fut adjoint à la mission O'Sullivan. En outre de nombreuses observations zoologiques M. Spreadborough releva la présence de plus de quarante nouvelles espèces de plantes sur les côtes de la baie d'Hudson. Vu le caractère vaseux et extraordinairement plat des côtes sud et ouest de la baie James le travail de M. O'Sullivan était difficile et désagréable ; il s'en est acquitté d'une façon digne de grands éloges.

E. D. Ingall et Théo. Denis

M. E. D. Ingall et M. Théo. Denis, continuèrent le travail de la géologie détaillée de l'étendue huronienne typique au nord des mines de Bruce et à l'est du lac des Echos et du Grand Lac George. Le travail accompli pendant la campagne permet maintenant de publier la carte qui accompagne le rapport préliminaire donné plus loin. En outre de l'intérêt géologique qu'offrent ces recherches, elles sont utiles au point de vue de l'étude des gisements de cuivre de la région. Pendant les trente années de 1845 à 1875 les mines de Bruce, Wellington, Huron et Copper Bay étaient les plus grands producteurs de cuivre du Canada d'autrefois. Au cours de cette période, il en fut extrait pour plus de $3,300,000 de cuivre. A cette époque, je fis une étude spéciale sur la production, le prix, etc., d'année en année, et les chiffres en furent publiés dans le catalogue des minéraux du Canada exhibés à l'Exposition du Centenaire de Philadelphie en 1876.

Dr. A. E. Barlow.

Le Dr A. Barlow accompagné par le Dr G. A. Young et MM. W. Herridge et Morley Wilson, continua ses études dans la région du lac Tamagami.

Prof. W. A. Parks.

Le professeur W. A. Parks, aidé de M. H. L. Kerr, examina une partie de la région à l'ouest du lac Témiscamingue et poursuivit ses investigations vers le nord jusqu'aux bras de la rivière Blanche : la région en question embrasse les récentes découvertes d'argent et de cobalt de ce district. Il délimita les contours des diverses formations

géologiques, et indiqua la zone qui renferme ces métaux. Le professeur W. G. Miller, minéralogiste provincial d'Ontario, fit un travail analogue dans le district adjacent à celui du Prof. Parks, au sud, suivant un plan de coopération adopté dès le début.

A. F. Hunter.

M. A. F. Hunter travailla dans le district entre Orangeville et Thornbury, Ontario, où il releva les anciennes apparences des littoraux surélevés si intéressants qui se trouvent sur les flancs de l'escarpement de la montagne Bleue, au sud de la baie Georgienne.

C. W. Willimott.

M. C. W. Willimott réunit une grande quantité de minéraux qui entrent dans la confection de collections minérales envoyées aux diverses institutions d'éducation dans toutes les parties du Canada ; il recueillit aussi de nombreux et beaux spécimens pour le musée. Il opéra principalement dans la province de Québec, mais visita aussi plusieurs localités de l'Ontario.

Prof. Ernest Haycock.

Le professeur Ernest Haycock travailla à la géologie détaillée de la série laurentienne supérieure du sud-ouest du comté d'Ottawa. Cette étendue comprend une grande variété de roches cristallines anciennes dont le professeur Haycock a fait le classement en neuf groupes distincts, comprenant divers gneiss, calcaires cristallins, quartzites, roches vertes métamorphisées, etc. Le professeur Haycock compte continuer ses études pendant la campagne prochaine, et ensuite il dressera une carte, à l'échelle de un mille au pouce, montrant la structure géologique du district et la distribution des divers types de roches, carte analogue à celle dressée par sir William Logan, pour montrer les roches laurentiennes supérieures du comté d'Argenteuil.

Frank Johnston.

M. Frank Johnston fit un travail dans la région qui se trouve immédiatement au nord-est de la précédente et comprise aussi dans le comté d'Ottawa. Plusieurs membres du personnel du service géologique avaient déjà fait des travaux dans ce district parmi lesquels M. E. D, Ingall, M. James White, le Dr R. W. Ells et feu M. H. G. Vennor.

Dr. R. Chalmers.

Le Dr Robert Chalmers fit une étude de la géologie superficielle de la presqu'île de Gaspé et de la région qui borde la rive sud du fleuve Saint-Laurent entre Gaspé et la ville de Québec. Puis il continua vers le nord jusqu'au lac Saint-Jean et passa quelque temps dans la vallée du Saguenay. où il recueillit un grand nombre de faits très intéressants.

Dr. J. A. Dresser.

Le Dr J. A. Dresser continua le travail qu'il avait commencé sur les roches cuprifères des Townships de l'Est, comprenant Drummond et Arthabaska. Le but de ces recherches est de définir les zones

productives auxquelles les prospecteurs feraient bien de restreindre leurs recherches. Les études des trois années passées du Dr Dresser montrent que les minerais de cuivre sont restreints presque entièrement aux roches ignées de cette série qui ont été métamorphisées et fortement altérées. Le Dr Dresser fut aussi chargé de s'enquérir d'une prétendue découverte d'or alluvial sur le lot 1 concession VII du township de Stoke de la province de Québec. D'après son rapport, la découverte ne consiste qu'en paillettes de mica disséminées dans les sables d'un petit cours d'eau. Les sables et les graviers semblent être d'origine glaciaire et ont été réarrangés par le cours d'eau.

Prof. L. W. Bailey.

Le professeur I. W. Bailey consacra environ un mois à délimiter les contours des diverses formations dans les comtés de Carleton et d'York, Nouveau-Brunswick, et à faire le classement des assises plus exactement que cela n'avait encore été fait. Il fit ensuite un tour d'inspection de certains gisements minéraux en exploitation dans la province, et il nous a remis le rapport que nous donnons plus loin.

Dr. R. W. Ells.

Le Dr R. W. Ells, aidé de M. R. A. A. Johnston consacra la première partie de la campagne à des relevés géologiques dans le comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick. La partie nord-est du comté n'est pas encore terminée ; M. Johnston sera probablement chargé de compléter ce travail pendant la campagne prochaine et de le prolonger jusqu'à la rivière Saint-Jean. Lorsque les relevés seront achevés, on dressera une carte à une échelle suffisante pour montrer les détails géologiques de cette région.

Dr. Henry S. Poole.

Le Dr Henry S. Poole, a complété le travail nécessaire au dressage d'une carte géologique du district du lac Ainslie, dans l'île du Cap-Breton. Cette carte paraîtra avec son rapport sur les gisements de baryte du Canada. Ce rapport traitera d'une façon détaillée des filons de ce minéral qui se trouvent au lac Ainslie.

H. Fletcher.

M. Hugh Fletcher, avec ses deux assistants, fut occupé à faire le relevé systématique de la géologie des comtés de Kings, d'Annapolis et de Cumberland en Nouvelle-Ecosse, et à des études pratiques des assises houillères et des gisements de fer de ces comtés. Nous avons mentionné plus haut la découverte, au moyen d'un sondage, d'une couche de houille exploitable dont M. Fletcher avait, au préalable, indiqué l'existence, dans une étendue que l'on avait jusqu'alors crue dépourvue de tout combustible possible. Ceci est un exemple frappant de la valeur d'un service géologique.

E. R. Faribault.

M. E. R. Faribault, avec deux aides opéra dans la partie occidentale des districts aurifères de la Nouvelle-Ecosse. Il fit des relevés

analogues à ceux opérés dans les autres districts aurifères pendant les campagnes précédentes. Tous ces relevés ont été rapportés à une grande échelle, et M. Faribault prépare en ce moment une feuille générale concernant un certain nombre de ces districts pour accompagner un bulletin qu'il a rédigé sur les gisements aurifères de la Nouvelle-Ecosse, et dans lequel il fait ressortir plusieurs points très importants, au point de vue industriel.

M. L. N. Richard, aidé de M. J. J. McGee mesura soigneusement plusieurs lignes de raccord en Nouvelle-Ecosse entre la baie de Fundy et l'océan Atlantique au sud d'Halifax. Ce travail est décrit en détails dans le rapport de M. Sénécal. L.N. Richard.

Mon travail d'exploration, comme membre du Comité International des géologues pour la classification des roches cristallines de la région du Lac Supérieur est mentionné plus loin au cours du rapport du Comité.

Le rapport de la Section des Mines et le tableau préliminaire de la statistique minérale du Canada, reproduits plus loin, font ressortir des traits de grand intérêt. Parmi les nombreuses demandes de renseignements faites soit personnellement aux divers membres du personnel, soit par correspondance, on remarque tout particulièrement les sujets suivants : Section des mines.

Albertite,	Houille,
Anthracite,	Lignite,
Apatite,	Magnésite,
Ardoises,	Marbres,
Argiles,	Marnes,
Argile réfractaire,	Mica,
Asbeste,	Minerais de fer,
Baryte,	Minerais de cuivre,
Bauxite,	Minerais de zinc.
Blende,	Molybdenite,
Calcaires,	Monazite,
Cobalt,	Nickel,
Corindon,	Ocres,
Eaux minérales,	Or,
Feldspath,	Ozokerite,
Fer chromé,	Pétrole,
Galène,	Pitchblende,
Gaz naturel,	Platine,
Gypse,	Pyrites de fer,
Hématite,	Radium,

Rotten-stone,	Tripoli,
Rutile,	Tripolite,
Stéatite,	Tungstène,
Sodalite,	Uranium,
Talc,	Vanadinite,
Titanite,	Witherite,
Titanium,	Wolfram,

Nous avons surtout reçu de nombreuses demandes de renseignements au sujet de calcaires, d'argiles et de marnes convenables à la fabrication de ciment hydraulique, ainsi qu'au sujet de prétrole, gaz naturel, tourbe, et molybdenite.

Tourbe.

Il se manifeste en ce moment, un intérêt considérable au sujet de la tourbe, tant à cause du prix toujours croissant des autres combustibles, qu'à l'absence de gisements de houille dans les deux provinces les plus populeuses du Canada, Ontario et Québec. L'excellent bulletin traitant de cette question, et préparé par le Dr Robert Chalmers du Service géologique et publié au commencement de l'année, a été très demandé.

Pendant la dernière session du parlement l'honorable sénateur McMullen a fait demander un rapport officiel contenant la liste des sources où l'on pourrait se procurer tous les renseignements disponibles concernant les combustibles (autres que le bois) dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Manitoba. Ce sujet est si important que ce rapport, compilé par notre département, est, ici, reproduit en entier. Au sujet de la tourbe, j'ai correspondu avec le Dr G. H. Kinahan, ex-directeur du Service géologique de l'Irlande, qui a bien voulu me communiquer une foule de renseignements utiles et intéressants.

HOUILLE ET AUTRES COMBUSTIBLES MINÉRAUX DES PROVINCES DE QUEBEC, D'ONTARIO ET DU MANITOBA.

Le rapport suivant a été préparé par la Commission géologique à la demande de l'honorable sénateur McMullen "qui désirait connaître tous les rapports traitant des ressources de houille ou autres combustibles dans les provinces de Québec, d'Ontario et du Manitoba." (Le bois de chauffage constituant le principal combustible de ces provinces, en dehors des centres de population, il n'en est pas parlé dans ce rapport vu qu'il était convenu que la question ne s'appliquait qu'aux combustibles minéraux).

Liste des publications et renvois aux rapports de la Commission géologique du Canada, etc. :

PROVINCE DE QUÉBEC.

Liste des publications ayant trait aux combustibles.

Tourbe.

Combustibles et matiéres carbonacées (Canada oriental). Géologie du Canada, 1863.

La tourbe et ses applications, Rapport des opérations de la Commission géologique, 1866.

La tourbe dans la province de Québec. Les ressources minérales de la province de Québec. Rap. de la Com. géol., vol. IV.

Statistique de la fabrication de la tourbe dans la province de Québec, Rapport des opérations, 1871–72.

La tourbière de Huntingdon, Rap. de la Com. géol., vol. VIII.
Tourbière du comté de Charlevoix, " " vol. V.
Tourbière de la Rivière du Loup, " " 1868–69,
Tourbières des townships de l'Est " " vol. VII,
Tourbière du township de Grenville " " vol. XII.

NOTE.—Le Dr Chalmers, de la Commission géologique a préparé un Bulletin sur la question de la tourbe en Canada ; cette brochure qui donne des détails sur l'industrie de la tourbe, les tourbières, etc., a été publiée par la Commission géologique.

Gaz naturel.

Sondages au gaz à Louiseville, Saint-Grégoire, etc. Rapport annuel, vol. IV.

Gaz à Saint-Hyacinthe. Rapport de la Com. géologique, vol. VI.

Sondages à Saint-Grégoire. Rapport de la Com. géologique, vol. XI.

Sondages dans les environs des Trois-Rivières. Rapport des opérations de la Commission géologique, 1882–84.

Gaz dans le comté de Champlain. Rapport de la Com. géologique, vol. XI.

Pétrole.

Les champs pétrolifères de Gaspé : Géol. du Canada, 1863.
" " Rapport, 1866.
" " " 1880–82.
" " Rapport Com. géologique, vol. IV.
" " " vol. V.
" " " vol. VI.
" " Rap. sommaire pour l'année 1902.

Schistes carburés.

Schistes bitumineux de la rivière à la Rose, Montmorency, Géologie du Canada, 1863.

Gisements d'anthraxolite sur l'île d'Orléans, Géologie du Canada, 1863.

ONTARIO.

Lignite.

Lignite le long de la rivière Missinaibi. Rapport du progrès des opérations de la Commission géologique, 1875–76.

Lignite le long de la rivière Missinaibi. Rapport du progrès des opérations de la Commission géologique, 1877–78.

Lignite sur la riviere Kenogami. Rapport du progrès des opérations de la Commission géologique, 1871–72.

Lignite sur la rivière Abitibi. Rapport sommaire de la Commission géologique, 1902.

Lignite sur la rivière Missinaibi. Bureau des mines de l'Ontario, 1894, p. 125.

Lignite de l'Ontario septentrionale. Bureau des mines de l'Ontario, 1901–03.

Anthraxolite. Bureau des mines de l'Ontario, 1896, p. 159.
" " " 1900, p. 51.

Tourbe.

Tourbières du Canada oriental, Géologie du Canada, 1863.

Tourbière de la région au sud d'Ottawa. Rapport de la Commission Géol. Vol XII.

La tourbe dans la province d'Ontario. Sommaire de la Commission géologique 1902.

Pétrole.

Pétrole dans l'Ontario occidental, Géologie du Canada, 1863, p.

Le pétrole dans l'Ontario. Rapport des opérations de la Commission géologique 1866.

Le pétrole dans les environs de la baie Wequemakong. Rapport des opérations de la Comm. géol. 1866, p.

Le pétrole et le gaz naturel dans la province d'Ontario. Rapport de la Com. géologique, Vol V, section Q.

Petrolia et les autres nappes de pétroles de l'Ontario, avec carte croquis. Rapport de la Commission géologique, Vol XI.

La statistique et les progrès de l'industrie du pétrole. Rapports annuels de la Section des Mines, 1886 à 1903.

Le pétrole dans le township de Raleigh. Rapport sommaire de la Commission géol. pour l'année 1902.

Le pétrole dans la province d'Ontario. Mémoire présenté par le Dr Bell. Comptes rendus de la Société Royale du Canada, Vol V, p. 101.

Gaz naturel.

Rapport sur le gaz naturel et le pétrole dans la province d'Ontario. Rapport de la Comm. géol. Vol V, section Q.

Gaz naturel dans le comté d'Essex. Rapport de la Comm. géol. Vol VI.

Gaz naturel dans le comté de Lambton. Rapport de la Comm. géol., Vol IV.

Gaz naturel dans la province d'Ontario, Vol XI, avec cartes croquis.

Statistique et industrie du gaz naturel. Rapports annuels de la Section des Mines 1886 à ce jour.

Schistes pétrolifères.

Schistes bitumineux de Bosanquet, comté de Lambton, Géologie du Canada 1863.

Calcaires bitumineux de Kincardeen et de l'île Manitoulin, Géologie du Canada 1863.

Schistes bitumineux de Collingwood, Géologie du Canada 1863.

MANITOBA.

Lignite.

Affleurement de lignite au lac des Cygnes (*Swan lake*). Rapport des opérations du Service géologique 1874-75, p.

Limite orientale des terrains lignitifères de Souris. Rapport de la Comm. géol. 1879-80.

Assiniboine orientale et Manitoba méridional. Sommaire de la Comm. géol. pour l'année 1902.

OUVRAGES (NON-COMPRIS LES CARTES) PUBLIÉS EN 1904 PAR LA COMMISSION GÉOLOGIQUE.

Ouvrages publiés en 1904.

Le besoin se fait sentir depuis longtemps, d'un bulletin publié par la Commission géologique, dans lequel paraîtraient des mémoires ou des articles offrant un intérêt d'actualité et rédigé par les membres de la

Commission géologique. Un bulletin de la Commission géologique qui paraîtrait en brochure, fournirait aux membres du personnel, un moyen de présenter au public, sans retard, les résultats de leurs travaux avec plus de détails que dans un rapport sommaire, sans toutefois donner à de tels ouvrages un caractère définitif ou complet de rapport final ou de monographie présentant les vues et conclusions arrêtées et définitives des auteurs—De plus un bulletin officiel de cette nature offrirait l'avantage de présenter en une seule brochure les articles et les mémoires rédigés par les membres de notre commission géologique, qui sont obligés d'avoir recours pour la publication de ces travaux aux divers journaux et publications scientifiques du Canada, des Etats-Unis et d'Europe, procédé qui rend les travaux moins accessibles au public canadien.

Les volumes XIV et XV (anglais) des rapports annuels de la Commission géologique sont sous presse et on a commencé aussi le vol. XVI. Le manuscrit du rapport de M. McConnell intitulé "The Gold of the Yukon" a été remis à l'imprimeur en novembre dernier. Nous nous sommes souvent heurté aux difficultés qui existent de réunir, à un temps donné, les manuscrits des divers rapports individuels qui composent les volumes dits annuels. Un certain nombre de ces rapports, réunis en un volume sont utiles aux bibliothèques universitaires, ou publiques, mais dans la majorité des cas les demandes de rapports sont limitées à une seule des diverses parties qui constituent nos volumes, et il y a grand avantage à pouvoir se procurer cette partie séparée. Donc, à l'avenir, après l'achèvement du volume XVI, nous nous proposons de publier et de distribuer l'édition complete de chaque rapport aussitôt qu'ils seront prêts et de cesser de relier en un volume comme à présent.

Nouvel index. Aussitôt le volume XVI achevé, nous ferons dresser un index complet des volumes I à XVI. Le besoin de cet index se fait sentir depuis longtemps de la part de nos géologues et des savants des autres parties du monde qui sont intéressés à la géologie du Canada, et on nous a presque reproché de ne pas avoir publié d'index général depuis 1885. Ce dernier répond aux besoins en ce qui concerne les rapports des opérations jusqu'à cette date, mais depuis le commencemeut de la "Nouvelle série" nous n'avons que l'index très élémentaire et incomplet qui se trouve à la fin de chaque volume.

Afin de répondre aux demandes de renseignements au sujet d'un grand nombre de minéraux industriels du Canada, j'ai inauguré en 1903 la publication de Bulletins et cette année-là nous en avons fait paraître quatre, savoir : Platine, Zinc, Asbeste et Marne. Pendant l'année 1904, nous avons publié les dix suivants : Manganèse, Molybdène, Tungstène, Houille, Sel gemme, Tripoli, Mica, Graphite, Apatite,

Tourbe et Cuivre dans la province de Québec et les provinces maritimes, ce qui porte le nombre de bulletins disponibles à quatorze.

La géologie au point de vue des ressources minérales a été un des points saillants de nos travaux sur le terrain pendant la campagne écoulée, et les rapports des diverses missions en traitent tout spécialement. Les travaux des chimistes et des métallurgistes du service géologique, ainsi que du personnel de la section des mines ont été d'une nature pratique. Cinq des divers rapports qui constituent l'épais volume que nous désignons sous le nom de Rapport annuel traitent exclusivement de sujets industriels et auraient pu être publiés comme Bulletins. Ce sont : (1) Le rapport sur les gîsements de nickel et de cuivre du district de Sudbury, par le Dr Barlow, (2) Le rapport du Dr Poole sur les terrains houillers de Pictou. (3) Le rapport du Dr Adams sur les puis artésiens de l'île de Montréal. (4) Le rapport de M. Dowling sur les terrains houillers de la riviére Souris. (5) Le rapport annuel de la section des mines de la Commission géologique.

De plus, on a préparé cinq nouveaux bulletins sur des minéraux industriels, qui paraîtront à bref délai ; ces ouvrages traiteront des sujets suivants : Baryte, Argiles à briques et à poterie, Pierres de construction, Corindon, Couleurs minérales.

Nous recueillons aussi les données nécessaires à la rédaction de douze autres bulletins sur divers minéraux industriels, et nous espérons pouvoir en faire paraître plusieurs, avant longtemps. En tenant compte des bulletins, des rapports sommaires publiés dans le présent volume, ainsi que des divers rapports publiés par le département en 1904, nous arrivons à un chiffre annuel d'ouvrages édités plus élevé qu'en aucune autre année précédente, depuis le commencement des opérations de la Commission géologique.

Nous donnons ci-dessous une liste des autres rapports de la Commission géologique qui ont paru pendant le cours de l'année :

" Catalogue of Canadian Birds, section III, 733 pages, par le professeur John Macoun.

Contributions to Canadian Palæontology ; Volume III in quarto 2me partie sur les vertébrés du crétacé moyen des territoires du Nord-Ouest, 81 pages et 21 planches par Henry F. Osborn et Lawrence M. Lambe.

Contributions to Canadian Palæontology, Vol III in quarto, 3me partie sur Deyptosaurus incrassatus (Cope). Des assises de la série Edmonton des territoires du Nord-Ouest, 27 pages et 8 planches par Lawrence M. Lambe.

Rapport sommaire des opérations de la Commission géologique pendant l'année 1903, 218 pages (accompagné de 9 cartes, 2 coupes et autres illustrations. (Document de la session).

Partie A A., Volume XV accompagnée de 8 cartes, 2 coupes et autres illustrations, par la Commission géologique.

Rapport d'une exploration de la rivière Ekwan, des lacs Sutton Mill et d'une partie de la côte occidentale de la baie James, Partie F., Volume XIV, par M. D. B. Dowling, 60 pages.

Rapport sur les terrains houillers de Pictou, Nouvelle-Ecosse, Partie M., Volume XIV, par le Dr H. S. Poole, 38 pages avec carte.

Rapport sur les puits artésiens et autres forages de l'île de Montréal, Partie O, Vol. XIV par le Dr F. D. Adams et M. O-E. Leroy. 74 pages avec illustrations et cartes.

Rapport sur l'origine, la composition et les relations géologiques des gisements de nickel et de cuivre de Sudbury, par le Dr A.-E. Barlow, 237 pages, 29 illustrations et 5 cartes.

Rapport sur les terrains houillers de la rivière Souris, Assiniboine orientale par M. D.-B. Dowling, Partie F, Vol. XV, 45 pages, avec illustrations.

Rapport annuel de la Section des Mines pour l'année 1902, partie S, volume XV, 280 pages, par M. E.-D. Ingall et J. McLeish.

Rapport annuel de la Section des Mines pour l'année 1903. La Partie S, Vol. XVI, est sous presse et paraîtra vers la fin du mois de mai.

COMITÉ DE NOMENCLATURE GÉOLOGIQUE ET DE CORRÉLATION DES FORMATIONS.

Nomenclature géologique.

Dans le Rapport sommaire de ce département pour l'année 1902, page 17 (édition anglaise) je mentionnais qu'au mois de mai 1901, j'avais été désigné par la Société Royale du Canada comme président d'un comité de géologues canadiens que je devais choisir, pour discuter et étudier une Nomenclature des formations géologiques du Canada. Nous avons, au cours de ce rapport sommaire, fait mention du travail accompli par ce comité. Il n'a pas encore été dissout et il continuera probablement le travail commencé. Mais plusieurs questions de nature internationale relative à la géologie des deux côtés de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis ont, depuis lors, occupé une grande partie de mon temps.

Depuis un grand nombre d'années, plusieurs questions concernant l'âge relatif, la position, etc., des divers groupes et divisions des roches cristallines du Canada et des Etats-Unis ont donné lieu à de nombreuses discussions et controverses entre les géologues des deux pays, et même entre les savants des deux pays respectifs. Ce manque d'entente se manifestait surtout au sujet des roches cristallines de la région du Lac Supérieur. Il m'a toujours semblé qu'une grande partie de ce désaccord provenait d'un malentendu continu, et qu'il était possible d'arriver à une entente permettant à l'énergie que certains des géologues dépensaient à des discussions stériles, de s'employer avec profit, dans des voies plus utiles. Dans ce but, j'entrai en correspondance en 1902, avec le Dr Charles D. Walcott, directeur du Service géologique des Etats-Unis et le président Van Hise de l'université de l'Etat de Wisconsin, qui fait aussi partie du Service géologique des Etats-Unis, dont il est chef de la division des roches cristallines ; ces démarches aboutirent à la nomination d'un comité international pour étudier et considérer toutes les questions de nomenclature et de successions géologiques qui intéressent les géologues des deux pays. Ce comité permanent est composé du Dr C. W. Hayes, géologue en chef du Service géologique des Etats-Unis, et du président Van Hise représentant les Etats-Unis ; du Dr F.-D. Adams, professeur de géologie à l'université McGill, et de moi-même, représentant le Canada. — Ce comité se réunit d'abord à Washington le 2 janvier 1903. A cette réunion, on nomma plusieurs sous-comités ou comités spéciaux pour faire l'examen des roches dans certains districts contigus à la frontière. L'un de ces comités, chargé de l'étude de la région du lac Supérieur fut composé comme suit : pour les Etat-Unis, le Dr C.-R. Van Hise, le professeur C.-K. Leith, tous deux membres du service géologique des Etats-Unis, le Dr A.-C. Lane, géologue de l'Etat de Michigan, et pour le Canada, le Dr Robert Bell de la Commission géologique, le Dr F.-D. Adams de l'université McGill, et le professeur W.-G. Miller, géologue provincial de l'Ontario. Comités.

Ainsi que je l'ai mentionné dans le compte-rendu sommaire pour 1902, page 20 (édition anglaise) il fut convenu à la réunion de Washington que le premier pas vers une entente mutuelle serait une inspection par le comité sur le terrain, des roches en question, afin que chaque point pût être discuté en commun, pour arriver plus facilement à une décision.

Le comité de la région du lac Supérieur devait commencer la campagne sur le terrain au printemps de 1903, mais peu de temps après la réunion, quelques-uns des géologues des Etats-Unis ayant annoncé qu'il leur était impossible de disposer du temps nécessaire le travail fut forcément remis à l'année 1904 ; la campagne fut commencée le 3 Comité de la région du Lac Supérieur.

août dans le district de Marquette, Etat du Michigan, avec le concours de tous les membres du comité. Nos investigations dans les Etats-Unis embrassèrent une partie des Etats du Michigan, du Wisconsin et du Minnesota ; du côté canadien, elles se portèrent sur plusieurs points de la région des rives nord des lacs Supérieur et Huron. A la conclusion de nos travaux sur le terrain, nous dressâmes, avant de nous séparer à Thessalon, un rapport préliminaire contenant nos conclusions. Une copie dactylographiée de ce rapport fut envoyée à chacun des membres pour leur permettre de l'étudier à loisir.

En décembre, nous eûmes une nouvelle réunion à Philadelphie, à laquelle tous les membres étaient présents à l'exception d'un seul. Après avoir considéré et discuté à fond les divers points en question, notre rapport fut imprimé. Nous croyons qu'il offre à tous les géologues intéressés la meilleure solution présentement possible, des difficultés que l'on a jusqu'ici rencontrées, en ce qui concerne la géologie des roches cristallines de la région du lac Supérieur.

Ce rapport doit être considéré comme un nouveau point de départ pour la géologie du lac Supérieur ; vu la grande importance qu'il y a d'être enfin arrivé à des conclusions raisonnées, le grand nombre d'années en jeu, l'avantage décréer l'entente à cet égard, nous publions à titre d'information un résumé de ce rapport.

Résumé du rapport du comité spécial chargé de la nomenclature de la géologie de la région du Lac Supérieur.

A MM. C. Willard Hayes, Robert Bell, Frank D. Adams, et Charles R. Van Hise, constituant le comité général de relations entre les corps géologiques des Etats-Unis et du Canada.

PRÉAMBULE PAR M. C. R. VAN HISE.

Le rapport ci-dessous du comité spécial chargé de la nomenclature et de la corrélation des formations géologiques des Etats-Unis et du Canada est le premier rapport concerté des géologues des deux pays. Avant la mort du Dr G. M. Dawson, ci-devant directeur de la Commission géologique canadienne, j'eus avec lui une longue correspondance au sujet d'une campagne combinée sur le terrain dans la région du lac Supérieur. Il fut convenu qu'il était de toute nécessité de faire ce travail de concert, mais sa mort prématurée survint avant que nous eussions arrêté un plan définitif.

Note par C.R. Van Hise.

Après la mort du Dr Dawson, je continuai à correspondre avec le Dr Robert Bell, directeur intérimaire de la Commission géologique canadienne. Le résultat de cette correspondance fut que le 22 décembre 1902 le Dr Bell écrivait au Dr Walcott, Directeur du Service géologique

des Etats-Unis, pour proposer une conférence où l'on discuterait les questions concernant les services géologiques des deux pays. Cette lettre eut pour effet la nomination d'un comité composé de MM. C. W. Hayes et C. R. Van Hise, pour le Service géologique des Etats-Unis, et Robert Bell et Frank D. Adams représentant la Commission géologique du Canada, dans le but de considérer toutes les questions de la succession des formations et de la nomenclature, auxquelles les deux corps géologiques s'intéressent directement.

Le comité, sous la présidence de M. C. W. Hayes, se réunit pour la première fois à Washington le 2 janvier 1903. A cette réunion plusieurs sous-comités furent formés pour s'occuper chacun d'une certaine région longeant la frontière internationale. Pour la région du lac Supérieur le comité spécial suivant fut nommé : pour les Etats-Unis, MM. C. R Van Hise et C. K. Leith, du Service géologique des Etats-Unis, et M. A. C. Lane, géologue de l'Etat de Michigan ; pour le Canada, MM. Robert Bell et Frank D. Adams de la Commission géologique canadienne et M. W. G. Miller géologue provincial de l'Ontario.

Le 3 août 1904 ce comité spécial se réunit dans la région de Marquette, et pendant les six semaines suivantes ses membres visitèrent successivement les districts énumérés ci-après : Gogebic, Mesabi, Vermilion, Lac à la Pluie *(Rainy lake)*, Lac des Bois *(Lake of the Woods)*, Animikie, et l'étendue huronienne primitive. Après avoir terminé les examens sur le terrain, nous rédigeâmes un rapport préliminaire.

En décembre 1904, le comité spécial se réunit de nouveau à Philadelphie pour continuer à discuter le rapport ; tous les membres étaient présents à l'exception de M. C. R. Van Hise. A cette réunion le sous-comité compléta le travail.

Résumé de rapport.

Aperçu du rapport.

Le comité spécial de la région du lac Supérieur visita, pendant les mois d'août et de septembre de 1904, divers districts dans la région du lac Supérieur, dans le but de s'assurer s'il était possible d'arriver à un accord sur la succession géologique et les relations des formations dans ces divers districts, et de plus d'adopter une nomenclature conforme à leurs décisions. Les districts examinés furent ceux de Marquette, de Penokee-Gogebic, de Mesabi, de Vermilion, du Lac à la Pluie *(Rainy lake)* du lac des Bois *(Lake of the Woods)* de la baie du Tonnerre *(Thunder Bay)* et l'étendue huronienne primitive de la rive nord du Lac Huron. En outre des membres du comité spécial, plusieurs géologues accompagnèrent la mission pendant certaines parties du voyage. Le Dr C. W. Hayes, géologue en chef du Service géolo-

gique des Etats-Unis, membre du comité général accompagna la mission dans les districts de Marquette, Penokee-Gogebic, Mesabi, Vermilion, et du lac à la Pluie (*Rainy lake*). Le professeur A. E. Seaman visita les districts de Marquette, Penokee-Gogebic, lac à la Pluie (*Rainy lake*) lac des Bois, (*Lake of the Woods*) et de la baie du Tonnerre (*Thunder Bay*), M. J. U. Sebenius accompagna l'expédition dans le district de Mesabi ; M. W. N. Merriam dans les districts Mesabi et Vermilion ; M. W. N. Smith dans le district de la Baie du Tonnerre (*Thunder Bay*) ; M. E. D. Ingall et M. T. Denis dans le district du Lac Huron. Les connaissances intimes que ceux-ci possèdent des divers districts furent d'une grande utilité au comité :

Dans le district de Marquette le comité releva les formations de la série supérieur comme il suit : (1) Les ardoises et les schistes Michigamme (2) la formation Ishpeming. En certains endroits au sein des schistes ardoisiers Michigamme, et apparamment près de la base, se trouve un horizon ferrifère. A Champion nous examinâmes les roches volcaniques de Clarksburg qui constituent une phase locale de la formation Michigamme. Les couches de la base de la formation Ishpeming sont constituées par les quartzites Goodrich ou série Marquette supérieure. La série suivante, la série Marquette moyenne comprend : (1) les assises Nagaunee, (2) les schistes ardoisiers Siamo, et (3) les quartzites Ajibik. Au-dessous se trouve la série Marquette inférieure comprenant : (1) les ardoises Wewe, (2) la dolomites Kona, (3) les quartzites Mesnard. A la base de la série Marquette, il existe une discordance bien marquée par des conglomérats contenant des fragments des diverses roches des séries sous-jacentes. De ces débris, deux variétés sont surtout abondantes. L'une provient : (1) des tufs, roches vertes schisteuses et autres de même nature qui forment la série de phyllades verts du district ; et l'autre : (2) des granites et gneiss granitoïdes. La série Penokee-Gogebic comprend : (1) les ardoises Tyler (2) la formation Ironwood, et (3) les ardoises Palms.

A l'est de la rivière Presqu'ile nous relevâmes la succession sédimentaire du district Penokee-Gogebic qui comprend ici : (1) les calcaires pétrosiliceux, et (2) les quartzites.

Dans le district Mesabi la succession de la série Mesabi est comme il suit : (1) ardoise Virginian (2) formation ferrifère Biwawik, et (3) quartzites Bokegama. A la base de cette série, à Biwawik, on trouve un conglomérat qui repose sur une série de phyllades et de grauwackes ; ces derniers ont une allure redressée affectant presque la verticale. La discordance entre les deux est des plus prononcée.

Dans le district Vermilion la série supérieure, où nous l'avons examinée comprend : (1) les schistes ardoisiers Knife, et (2) les conglomérats

Ogishke. Le conglomérat Ogishke contient de nombreux fragments de toutes les formations sous-jacentes visibles—porphyrites, phyllades verts, formation ferrifère, granite, etc., etc , et nous sommes convaincus qu'il existe une immense discordance à la base de l'Ogishke. La série inférieure de cette discordance, ou série Vermilion, est composée : (1) des roches vertes Ely et (2) de la formation Soudan. Les roches vertes Ely dominent. Elles comprennent surtout des roches cristallophylliennes et des roches vertes dont un grand nombre affectent une structure ellipsoïdale. La formation ferrifère Soudan forme un autre membre important de la série Vermilion. Les relations structurales entre les roches Ely et la formation Soudan sont des plus complexes. Nous n'avançons ici aucune opinion quant à leurs âges relatifs.

Dans le district du lac à la Pluie, les roches schisteuses Couchiching constituent la formation la plus élevée à l'extrémité est du lac Shoal et dans un certain nombre d'autres localités. Elles comprennent des micaschistes qui passaient vers la base, à des roches cristallophylliennes verdâtres amphiboliques et chloritique qui à leur tour se fondent en un conglomérat désigné sous le nom de conglomérat Shoal Lake. Celui-ci repose sur une étendue de roches verdâtres schisteuses et de granites, les granites Bad Vermilion. Il contient de nombreux cailloux bien roulés des roches sous-jacentes et forme la base d'une série sédimentaire. Il n'y a pas de doute que dans cette coupe la position stratigraphique du Couchiching est plus élevée que celle des schistes chloritiques et des conglomérats que l'on a rapportés au Keewatin. Sur la rive sud de la baie Rat Root, il existe aussi une large lisière de conglomérat dont les cailloux inclus qui dominent sont de roches cristallophylliennes verdâtres et de trapps, quoiqu'il y ait aussi des fragments de granite.

Dans la région du lac des Bois (*Lake of the Woods*) nous examinâmes une section maîtresse, de l'île au Faucon à Keenora, avec différentes traverses à l'est et à l'ouest de l'axe de coupe. Nous ne relevâmes aucune lisière considérable de phyllades d'origine détritique indéniable. A un ou deux endroits nous remarquâmes des développements de peu d'étendue d'ardoises qui semblaient être d'origine sédimentaire, ainsi qu'une lisière d'ardoises noirâtres qui est, certainement, d'origine sédimentaire. Donc ce volume, les couches qui doivent évidemment leur origine à une action de dépôt effectué dans l'eau est très réduit. Une grande partie des phases phylladiennes des roches semble n'être que des trapps ellipsoïdes métamorphisés et des tuffs, quoique quelques-unes puissent représenter des felsites altérés. Nous n'affirmons pas, toutefois, que la grande majorité ne soit pas sédimentaire, dans ce sens que les dépôts ont pu avoir lieu sous l'eau. Outre les lisières indiquées sur la carte comme étant des ardoises, il y a de vastes étendues

qui y sont désignées comme étant des agglomérés, mais qui nous semblent plutôt être des dépôts de la nature des tuffs, et qui comprennent aussi des développements de trapps ellipsoïdes.

Le comité ne peut relever de traces de discordance entre les formations ci-dessus dans la région du lac des Bois. Il semble que l'on peut classer ensemble les divers matériaux, — phyllades, agglomérés, et trapps ellipsoïdes.—Il nous paraît probable que ces roches du lac des Bois constituant une seule série, en grande partie d'origine ignée ou volcanique avec intercalations de quelques couches sédimentaires.

Cette série (phyllades, agglomérats et trapps ellipsoïdes), est recoupée d'une manière extrêmement complexe par des granites et des gneiss granitoïdes qui constituent une grande partie de l'île au Faucon à l'extrémité de la partie sud du lac des Bois et une grande étendue au nord de ce lac. Les relations entre le granite et la formation Keewatin sont visibles dans la partie nord-ouest de l'île au Faucon et sur une petite île adjacente. Nous les vîmes aussi au nord de Keenosa. A cet endroit les roches qui sont en contact avec le granite sont des roches cristallophylliennes amphiboliques et des micaschistes, ressemblant beaucoup aux roches feuilletées de la Pointe au Phare (*Light House point*), à Marquette. Aux chutes Hébé le contact entre le granite et la série Keewatin est visible ; le granite semble avoir été injecté dans les roches de cette dernière.

Dans le district de la baie du Tonnerre (*Thunder Bay*) le comité visita tout spécialement les étendues des environs du lac aux Huards (*Loon lake*) et de Port Arthur. Dans la première de ces étendues la succession géologique relevée est comme il suit : La série supérieure est Keweenawan, qui consiste en grès surmontant des conglomérats avec intercalations de couches et d'injections de roches ignées basiques. Dans le Keweenawan on trouve l'Animikie.—Nous vîmes le contact entre ces deux formations à deux endroits. A ces deux points le conglomérat de la base du Keweenawan contient des fragments des séries sous-jacentes. La succession de l'Animikie, telle que le comité l'a relevée près du lac aux Huards (*Loon lake*) comprend deux phases de la formation ferrifère avec une bande de phyllade interstratifiée.

Près de Port Arthur, les couches de schistes supérieures de l'Animikie, familières à plusieurs membres du comité furent examinées par une partie de la commission. Il y a accord général que ces assises reposent sur la formation ferrifère de l'Animikie.

Près du lac aux Huards (*Loon lake*) on a foré un puits d'essai jusqu'à la base de l'Animikie, où l'on a relevé la présence d'un conglomérat contenant des fragments de la série sous-jacente,—un grauwacké phylladien.

Dans l'étendue huronienne primitive, c'est-à-dire la région décrite par Logan et Murray qui s'étend le long de la rive nord du lac Huron entre le Sault Sainte-Marie et Thessalon et qui se prolonge vers le nord, le comité examina plusieurs localités d'une importance décisive. A la première de celles-ci, à cinq milles à l'est du Sault Sainte-Marie, prés de Root River il étudia les relations et la position du conglomérat schisteux inférieur *(lower slate conglomerate)* de Logan.

La commission examina ensuite les carrières de pierre à chaux, maintenant abandonnées, au nord de la station de Garden River, ainsi que les conglomérats schisteux au nord de la bande de calcaire. Le comité arriva à la conclusion que la roche de chaque côté du calcaire était le conglomérat schisteux supérieur *(upper slate conglomerate)* la structure étant probablement anticlinale et peut-être avec faille. Cette conclusion suggère la possibilité de conditions analogues à celles de la localité examinée à Root River.

Sur la pointe de calcaire de la rive est du lac aux Echos *(Echo lake)* nous avons relevê la succession suivante avec plongement monoclinal vers le sud-est : (1) quartzite gris ou blanc, avec gradation (par un grauwacke) à (2) une couche mince de conglomérat ne dépassant pas vingt pieds en épaisseur et contenant de nombreux fragments de granite. Surmontant le conglomérat on trouve une épaisseur considérable de calcaire (3), et sur celui-ci (4) repose le conglomérat-schisteux supérieur.

Sur la rive occidentale du lac aux Echos *(Echo lake)*, sur l'escarpement saillant, la formation est presque horizontale, mais plonge légèrement dans le flanc de la colline. L'épaisseur totale du calcaire relevé ici ne dépasse pas cinquante pieds, et le conglomérat sous-jacent n'a pas plus de trente pieds. Le quartzite blanc constitue cinq cents pieds ou plus, de la partie inférieure de l'escarpement.

D'après l'examen des roches de Root River et du lac aux Echos, le comité est convaincu qu'il existe une discordance structurale considérable dans le système huronien. La série supérieure comprend les formations suivantes de Logan : quartzite blanc, pétrosilex et calcaire, pétrosilex jaune et calcaire, quartzite blanc, conglomérat à jaspe rouge, quartzite rouge et conglomérat schisteux supérieur. La série inférieure comprend le calcaire inférieur de Logan et le conglomérat schisteux inférieur, le quartzite blanc et le quartzite gris.

Sur plusieurs îles, à peu de distance de la rive, à quatre milles à l'est de Thessalon, on remarque un développement considérable de conglomérat dont Logan et Murray ont relevé les contours sous le nom de quartzite gris. Ce conglomérat repose en discordance sur le granite, et le contact fut observé sur une île vis-à-vis le quart nord-ouest de la

section douze du township de Thessalon. Les fragments du conglomérat sont bien roulés et en grande partie composés de granite, mais on y voit aussi de nombreux cailloux de roche ignée et de roches cristallophylliennes verdâtres. Sur plusieurs îles environnantes le granite massif renferme des fragments de ces mêmes roches vertes, prouvant que le granite a été injecté dans une formation de roches vertes ignées. Nous trouvons donc dans la formation complexe sur laquelle le conglomérat repose, la source des fragments de granite et des roches verdâtres. L'opinion de quelques-uns des membres du comité est que les relations observées à ce point montrent que le quartzite et le conglomérat reposent en discordance sur la nappe des roches vertes ignées, mais, d'après d'autres, ces preuves ne sont pas concluantes.

Les roches désignées par Logan sous le nom de chloritoschistes verts *(green chloriticschists)* comprennent des roches ignées ellipsoïdes verdâtres, des amygdaloïdes, des agglomères et des trapps massifs. On peut leur attribuer la désignation de série de Thessalon, et elles doivent être exclues du système huronien. Dans ce cas l'Huronien du lac Huron consiste en deux séries, l'Huronien supérieur et l'Huronien inférieur. La première série s'étend du faîte à la base du conglomérat schisteux supérieur, et la seconde série où l'Huronien inférieur débute à la principale bande de calcaire et s'étend jusqu'au quartzite gris, y compris les conglomérats de la base.

Conclusions genérales.

Il y a plusieurs points généraux qui semblent être bien établis et sur lesquels il n'existe aucune divergence d'opinions Ces points sont les suivants :

Il existe une discordance importante à la base du Keweenawan. Le terme Keewenawan devrait s'appliquer à toutes les étendues désignées sous ce nom ou sous le nom de Nipigon sur les cartes dressées par les services géologiques du Canada, des Etats-Unis. des Etats du Michigan, du Minnesota et du Wisconsin.

Au dessous du Keweenawan se trouve l'Huronien qui devrait comprendre les séries suivantes : Dans le district de Marquette, l'Huronien devrait embrasser la série Marquette supérieure et la série Marquette inférieure, telles qu'elles sont décrites dans la monographie du Service géologique des Etats-Unis, ou les séries Marquette supérieure, moyenne ou inférieure, telles qu'elles sont décrites dans les paragraphes ci-dessous. Dans le district Penokee-Gogebic l'Huronien devrait comprendre les séries désignées sous le nom de Penokee-Gogebic, et les calcaires et les quartzites qui sont développés localement, tels ceux que nous avons visités à l'est de la rivière Presqu'île. Dans le district Mesabi, l'Huronien devrait comprendre la série Mesabi et la série de phyllades-grauwacke-conglomérat, sur laquelle la série Mesabi repose en discordance.

Dans le district Vermilion, l'Huronien devrait embrasser les phyllades Knife et les conglomérats Ogishke. Dans le district du lac à la Pluie *(Rainy lake)* l'Huronien devrait comprendre cette partie du Couchiching qui se trouve au sud du lac à la Pluie et qui est limitée à la base par le conglomérat, tel qu'exposé au lac Shoal. Dans l'étendue huronienne originelle, l'Huronien devrait comprendre l'étendue relevée par Logan et Murray sous le nom d'Huronien, à l'exception toutefois des trapps de Thessalon qui devraient peut-être en être exclus.

Le Keewatin repose au dessous de l'Huronien, et il est en discordance avec lui. Le Keewatin comprend les roches désignées comme telles dans l'étendue du lac des Bois *(Lake of the Woods)* et leurs équivalents. Le comité est d'opinion que les roches des séries suivantes sont les équivalents du Keewatin du lac des Bois et devraient être désignées sous le nom de Keewatin :—les roches schisteuses Ketchi et Mona du district Marquette ; les roches schisteuses verdâtres (Mareniscan) du district Penokee-Gogebic ; les séries de trapps du district Mesabi ; les trapps Ely et la formation Soudan du district Vermilion ; cette partie de l'étendue du lac à la Pluie colorée Keewatin sur la carte de Lawson et que sa structure sépare du Couchiching ; et selon les apparences, la série trappéenne de Thessalon sur la rive nord du lac Huron.

Quant aux granites et aux gneiss granitoïdes qui sont soit antérieurs, soit injectés dans le Keewatin et qui sont Pré-Huroniens, on les rapporte au "Laurentien." Dans certains cas on peut appliquer ce terme, autant que possible avec notes explicatives, aux grands massifs associés de granite qui recoupent l'Huronien ou dont les relations avec l'Huronien sont indéterminées.

Sommaire du rapport.

Donc, la succession géologique et la nomenclature qui suivent sont reconnues et adoptées :

CAMBRIEN—Grès supérieurs, etc., du lac Supérieur.
Discordance
PRE-CAMBRIEN
Kewenawan (Nipigon)[1]
Discordance
Huronien { Supérieur (Animikie)
Discordance
Moyen
Discordance
Inférieur }
Discordance
Keewatin
Contact éruptif
Laurentien

Signé par le comité, par ordre alphabétique —

FRANK D. ADAMS
ROBERT BELL,
A. C. LANE,
C. K. LEITH,
W. G. MILLER,
CHARLES R. VAN HISE,
Comité spécial pour la région du lac Supérieur.

REMARQUES CONCERNANT LE RAPPOBT CI-DESSUS.

Remarques au sujet du rapport.

Les roches cristallines dont traite le rapport ci-dessus, ont été l'objet d'études plus minutieuses qu'en tout autre part dans les trois Etats visités par le comité ; mais le plus grand nombre sétendent non-seulement, jusque sur la rive canadienne du Lac Supérieur, mais elles se prolongent bien audelà vers le nord et vers l'est. De nombreux géologues ont fait des études dans les trois Etats que nous avons visités, et grâce aux moyens dont ils pouvaient disposer, les savants des Etats-Unis ont étudié, d'une manière plus détaillée que nous n'avons pu le faire en Canada, la structure et les caractères des formations en question ; ils ont pu se rendre un compte plus exact de leurs subdivisions, de leurs relations, de leur concordance, des contacts éruptifs ; ils ont

[1] Le Dr Lane diffère comme suit quant à la position du Kewenawan :

" L'adoption du terme Pré-Cambrien n'implique pas unanimité de la part du comité, en ce qui concerne la corrélation pré-cambrienne du Keweenawan,—ce sujet, n'a pas été étudié à ce point de vue par le comité."

étudié la question de différence d'âge de roches apparemment analogues, et *vice versa* et autres questions dont la solution pouvait faciliter une classification et une corrélation complète. D'un autre côté les géologues canadiens avaient examiné le prolongement de ces roches dans des régions beaucoup plus vastes, et mettaient au service de la commission leur connaissance approfondie de l'étendue, du volume et de l'importance des diverses divisions des formations.

Par conséquent, après le travail de concert sur le terrain, les membres du comité international constituaient un conseil disposant des diverses connaissances nécessaires, pour arriver quant la corrélation des roches en question, a des conclusions plus complètes et plus harmonieuses, qu'il n'avait été possible de le faire jusqu'ici.

Nous avons accepté comme unités naturelles de classification certaines divisions adoptées par les géologues des Etats Unis pour certaines roches actuellement réunies sur nos cartes sous une seule couleur continue et portant la désignation générale d'Huronien. Nos connaissances des différences de distribution qui existent entre les divers membres de ce système partout où il a été relevé en Canada, nous permettront, sans grands travaux supplémentaires sur le terrain, d'en présenter tous les contours sur nos cartes à grande échelle. Une carte géologique colorée d'une façon nniforme des deux côtés de la frontière internationale, sera infiniment plus utile que les anciennes, souvent en désaccord, et facilitera le travail non seulement des géologues, mais aussi des prospecteurs et des mineurs.

La nomenclature et la classification générale que le comité a adoptées représentent les études et les connaissances accumulées par les géologues des Etats-Unis pendant un demi siècle et rendent aussi également un témoignage à la science d'observation et à la prévoyance des anciens géologues canadiens ainsi qu'à l'étendue de leurs connaissances, depuis soixante ans, et à la grande somme de travail précis accompli par eux. Nous signalons avec une satisfaction bien légitime ce fait que les termes désignant les diverses formations, tels qu'ils paraissent au tableau résumant les labeurs du comité, sont tous d'origine canadienne. Dans un seul cas, on a donné un équivalent américain.

CARACTÈRE PRATIQUE DES OPÉRATIONS DU SERVICE GÉOLOGIQUE.

Caractère pratique du travail.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, nos opérations convergent toutes vers la géologie au point de vue économique, quoique cela ne soit pas toujours manifeste aux yeux de l'observateur superficiel, Dans le rapport sommaire précédent des opérations de la Commission géologique, nous avons donné une liste ne contenant pas moins de 605 rapports, bulletins, etc., traitant de géologie industrielle, publiés par la

Commissin géoloogique. Les résultats négatifs de nos travaux sont aussi importants que les résultats positifs en ce qu'ils signalent les éten. dues où il serait désastreux de faire la recherche de minéraux utiles, et en cela ils peuvent épargner de grandes pertes de temps et de capitaux. On estime que les travaux du Service géologique d'Angleterre ont épargné en une seule année des sommes d'argent supérieures au coût total de ce service depuis ses débuts, en empêchant des forages inutiles à la recherche de couches de houille. D'une manière analogue, notre service géologique, en signalant l'absence de houille dans les provinces de Québec et d'Ontario, a épargné d'immenses pertes de temps et d'argent. Les travaux d'un corps géologique peuvent aussi indiquer les chances de découvertes minérales, et les probabilités de l'avenir d'un district minier. Des descriptions géologiques exactes et dignes de foi sont indispensables au capitaliste intelligent qui engage des fonds dans les entreprises minières.

La recherche directe des gîtes minéraux n'entre pas dans les attributions d'un service géologique, et pourtant on peut citer de nombreux cas de découvertes importantes de minéraux, et autres résultats industriels qui lui sont directement attribuables. C'est d'après les conseils de sir William Logan, le premier directeur de la Commission géologique, que l'on fit le jalonnement de la concession minière de Wood's, sur les bords du lac Supérieur. Sur cette concession fut subséquemment découvert le fameux gîte de la mine "Silver Islet" qui rendit d'immenses quantités d'argent. Un autre exemple est la découverte de corindon dons l'Ontario sud-est, où on le trouve d'une qualité et en quantités qui promettent de surpasser toutes les autres sources connues de ce minéral.

Nickel à Sudbury.

Le nickel fut découvert pour la première fois en Canada en 1848 par feu Alexander Murray, assistant en chef de la Commission géologique, en un endroit qui se trouve maintenant au centre de la partie la plus riche du district minier de Sudbury ; à cette époque, cette localité se trouvait au sein de la forêt vierge qui s'étendait, ininterrompue, entre les rives inhabitées du lac Huron et celles de la baie d'Hudson. Cette découverte ainsi que celle de riche minerai nikelifère de la mine Wallace, sur le bord du lac Huron, au sud de Sudbury, sont décrites toutes au long par M. Murray et par le Dr Henry Hunt, dans leur rapport de cette année-là.

Mines de Bruce

C'est aux études exactes de sir William Logan et à son rapport encourageant que l'on doit le développement de l'exploitation des mines de cuivre de Bruce. Ces travaux furent cause de la découverte et du développement des mines adjacentes de Wellington et d'Huron Copper Bay. La Commission géologique, la première, attira l'attention sur la ri-

chesse des gisements de cuivre de la partie méridionale de la province de Québec et en publia un rapport.

Les lois naturelles qui gouvernent les gîtes de pétrole et la formation du gaz terrestre furent, de bonne heure, de la part du Dr Henry Hunt le sujet d'études auxquelles on doit l'exploitation de ces ressources naturelles en Canada, aux Etats-Unis et en d'autres pays. En 1887, je suggérai la possibilité de la source, en grande profondeur, des gîtes pétrolifères de l'Ontario méridional, et mon opinion est maintenant appuyée par les récentes découvertes de Leamington et par d'autres faits observés depuis. L'emplacement du puits de gaz naturel, maintenant célèbre, de Kingsville, dans le comté d'Essex, fut indiqué par M. Eugène Coste, peu de temps après qu'il eut démissionné comme membre du service géologique. La localité se trouve sur le faîte d'un pli anticlinal surbaissé décrit dans la Géologie du Canada de 1863. Petrole.

L'existence probable de sel gemme dans la formation Onondaga fut signalée à maintes reprises par divers membres du corps géologique, et la municipalité de Goderich, encouragée par ces rapports, se décida à effectuer des forages. La corporation alloua un contrat à cet effet à feu M. William Whitehead, et en 1865 on atteignit une couche de sel gemme à une profondeur de 1,010 pieds. Sel.

Les immenses gisements de manganèse et de minerai de fer de la côte-est de la baie d'Hudson furent découverts par moi-même en 1877, et je fis un rapport à ce sujet. Fer.

Des essais pratiques faits dans les laboratoires de la Commission géologique firent ressortir l'excellente qualité de certaines argiles près de Milton, Ontario, et leur adaptabilité à la fabrication d'objets de terre-cuite et de briques de qualité supérieure. Argiles.

La présence d'or dans l'Ontario oriental fut signalée pour la première fois par feu M. Henry G. Vennor. de la Commission géologique en 1866 au cours de fouilles faites par un individu du nom de Powell à la recherche de cuivre dans le township de Madoc. Ce gisement fut par la suite connu sous le nom de mine Richardson. Cette première découverte conduisit à d'autres recherches fructueuses, qui plus tard furent la cause de d'explorations au nord du lac Huron et à l'ouest du lac Supérieur. Or.

La source de l'or du district du Klondike, les causes qui ont produit sa distribution actuelle, son mode d'origine ainsi que l'avenir probable de la région ont été signalés clairement, pour la première fois, par M. R.-G. McConnell, de la Commission géologique.

La nature exacte, l'étendue et l'origine des gîtes aurifères de la Nouvelle-Ecosse, qui sont anologues dans les divers districts de la pro-

vince, ont été indiqués par M. E.-R. Faribault, qui fait aussi partie de notre personnel.

Valeur des connaissances géologiques.

Le cas que nous avons cité plus haut est un exemple frappant de la grande valeur des connaissances géologiques obtenues à la suite de recherches sur le terrain, D'après les conseils de M. Hugh Fletcher, l'un des membres de notre personnel, un trou de sonde fut foré en un endroit du comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse, et après avoir traversé de grandes épaisseurs de mort-terrains atteignit une épaisse couche de houille. Les profits de cette découverte, qui démontre qu'une large étendue supposée stérile contient au contraire des couches exploitables, se chiffrent peut-être par millions.

Il est très important que l'on puisse se faire une idée générale des probabilités de la présence de minéraux précieux, dans les vastes régions peu exploitées qui constituent encore à l'heure qu'il est la majeure partie de notre pays. Nos missions d'exploration et nos relevés préliminaires dans ces immenses étendues, nous permettent de juger de ces probabilités jusqu'aux confins de nos mers septentrionales, et même sur les principales îles des régions arctiques.

Utilisation des relevés géologiques.

Non seulement le corps géologique a rendu de grands services en faisant connaître la topographie, la géologie et les ressources minérales du pays, mais il a aussi aidé à la construction de chemins de fer et de routes, l'extension de l'agriculture et la colonisation du pays.

Lorsque, en 1902, la construction du chemin de fer du Grand Tronc Pacifique fut agitée pour la première fois, on se rendit compte que toute la région entre Québec et Winnipeg que devait desservir le chemin de fer, était déjà assez bien connue, et que les travaux que j'avais moi-même dirigés dans cette partie du pays, pendant près de trente-cinq ans, avaient accumulé une foule de données concernant les altitudes, la topographie, la nature du sol, les essences forestières, le climat, la faune, la flore, etc., ainsi que ses ressources minérales. Tous ces renseignements donnés dans nos rapports et accompagnés de cartes permirent à nos hommes d'état de se rendre compte de la practicabilité de l'entreprise, et épargnèrent une grande somme de travail préliminaire.

Les cas précités ne sont que quelques exemples donnés pour faire ressortir les avantages, au point de vue économique, que l'on retire des travaux de la Commission géologique ; ces avantages compensent largement les frais de son entretien, même sans tenir compte des résultats importants scientifiques acquis qui forment la quote-part principale du Canada, dans le domaine de l'avancement des sciences.

GÉOLOGIE APPLIQUÉE À L'INDUSTRIE MINIERE EN COLOMBIE BRITANNIQUE ET DANS LE TERRITOIRE DU YUKON

Colombie-Britannique et Yukon.

Suivant en cela les traditions de la Commission géologique dont le but est de faire des études qui ont comme objet principal la découverte et le développement des ressources minières, il me sembla, l'an dernier, que l'étendue de la province de la Colombie Britannique et du Territoire du Yukon, ainsi que les indices que l'on y avait déjà relevés motivaient l'accroissement de nos travaux dans ces parties du Canada qui paraissent être si riches en minerais de toutes sortes. Je fis donc, par requête à M. le ministre de l'intérieur, la demande d'affecter une somme supplémentaire de $19,000 à l'accomplissement de ces travaux pendant la campagne 1904–05. Cette subvention nous fut accordée par le gouvernement et une pareille somme a été ajoutée à la liste des crédits pour l'année suivante 1905–06 pour continuer ces investigations. Pendant la campagne dernière une grande somme de travail a été accomplie dans les régions en question par MM. Joseph Keele, R. G. McConnell et son aide M. F. H. MacLaren, le Dr Ells et son aide M. R. A. A. Johnston, et par le professeur R. W. Brock et son aide M. W. H. Boyd. Nous avons pris nos dispositions pour continuer énergiquement ces travaux pendant la campagne prochaine.

BUREAUX DES MINES DES DIVERSES PROVINCES.

Bureaux des mines des provinces.

Quelques-unes des provinces ont établi des Bureaux de mines dont les travaux de géologie industrielles viennent s'ajouter à ceux de la Commission géologique.

Le rapport annuel du Ministre des mines de la Colombie Britannique donne de nombreux renseignements concernant les explorations, les nouvelles découvertes de minéraux, les progrès de l'industrie minière etc. Ces données sont recueillis en grande partie par le minéralogiste provincial, M. W. F. Robertson et son aide M. Hubert Carmichael, tant par observations sur le terrain que par correspondance.

La province d'Ontario possède un Bureau des mines bien établi, sous la direction de M. Thomas W. Gibson. Cette province est la seule qui ait entrepris des travaux géologiques systématiques sur le terrain. Pendant l'année 1904 le géologue provincial, le professeur W.-G. Miller, avec son aide M. Cyril W. Knight releva les contours et la distribution de la série de roche intéressante qui se trouvent sur le bord occidental du lac Témiskaming, dans lesquelles on a découvert en novembre 1903 les filons contenant des minerais de cobalt, d'argent, de cuivre, de nickel et d'arsenic. Il a aussi publié un Bulletin traitant des calcaires de l'Ontario, Le professeur A.-P. Coleman, de l'Université de Toronto, a continué ses recherches parmi les roches nickelifères du district de

Sudbury pour le compte du Bureau provincial, et le Dr J. M. Bell a poursuivi ses explorations et ses relevés dans la région qui se trouve au nord du Lac Supérieur.

Québec.

Dans la province de Québec, l'inspecteur des mines du gouvernement, M. J. Obalski, a, fait en 1904 un relevé de reconnaissance dans la région située au nord ouest du lac Saint-Jean, et dont plusieurs parties ont été explorées, à diverses reprises, par des membres de la Commission géologique. Au cours de ce voyage, M. Obalski découvrit des gisements de minéraux industriels qui semblent offrir de belles promesses, parmi lesquels nous citerons de l'or, du cuivre et de l'asbeste. L'or se trouve en parcelles libres au sein d'un filon de quartz très puissant. Il semble tout probable que l'on découvrira d'autres gites aurifères dans cette lisière de roches. En 1895 et 96, je recueillis dans cette région des échantillons de filons de quartz bien définis, coupant des roches huroniennes, sur les bords de la rivière Bell, et plusieurs de ces spécimens donnèrent de l'or à l'analyse. Le minerai de cuivre consiste en pyrites jaunes (chalcopyrite) dans un filon de quartz, et l'asbeste (chrysotile) se trouve dans de la serpentine, et est de bonne qualité ; les fibres en sont longues de plus de trois pouces. Au cours de son exploration de cette région en 1870 pour le compte de la Commission géologique, M. Richardson y découvrit des pyrites de cuivre. Les minéraux ci-dessus mentionnés se trouvent dans une large lisière de roches huroniennes, dont les contours, sont délimités sur la carte dressée par moi-même, publiée par la Commission géologique, et qui embrasse le bassin de la rivière Nottaway et d'autres parties du nord-est de la province de Québec.

Nouvelle-Ecosse.

En Nouvelle-Ecosse, les redevances perçues sur la houille et l'or produits par les mines de la province, constituent, depuis longtemps, une des sources importantes du revenu provincial, et depuis de nombreuses années le Département des mines de la Nouvelle-Ecosse publie un rapport annuel donnant un résumé de l'industrie minière. Cependant, jusqu'à présent ce Bureau des mines n'a guère fait de travaux géologiques, ni entrepris des études scientifiques sur les ressources minérales. Il est en ce moment question que le Bureau provincial s'occupe un peu plus de la géologie, au point de vue des gisements minéraux. Ce travail s'ajouterait aux études que la Commission géologique poursuit depuis de longues années en Nouvelle-Ecosse à la satisfaction de tout le monde, et plus particulièrement du public minier.

PÉTROLE ET GAZ NATUREL OU TERRESTRE.

Pétrole.

Nos connaissances concernant la distribution et le mode de formation du pétrole, ainsi que les conditions qui ont donné lieu aux gisements exploitables s'accroissent, chaque année, au fur et à mesure que

progresse l'exploitation scientifique de ce produit, en divers endroits du globe. Il semble à peu près établi que l'on trouve des couches pétrolifères dans des assises de roches sédimentaires non-modifiées entre le Cambrien et le Tertiaire, où les conditions de structure et de la nature des roches sont favorables. Si l'on peut se baser sur les résultats obtenus dans les autres parties du monde, il est bien probable que l'on découvrira de nouveaux champs de pétrole en Canada, qui présente, sur son immense étendue, une si grande variété de conditions géologiques.

La région qui longe la rivière Athabaska entre fort Murray et le lac Athabaska, et qui s'étend à l'ouest de cette rivière est un champ, tout particulièrement plein de promesses. Les "sables bitumineux" qui viennent à la surface dans cette région ont, par places, une puissance de cent pieds et plus ; ils consistent en grès de grain uniforme d'âge crétacé, saturés et noircis par un résidu bitumineux de pétrole remonté des niveaux inférieurs à travers les couches sous-jacentes. Ces gisements ont été décrits dans mon rapport de la région de la rivière Athabaska publié en 1882, et dans celui de M. R.-G. McConnell pour l'année 1900. Dans un mémoire lu devant le *Canadian Institute* en 1883, je faisais mention de la présence du pétrole, en diverses localités, dans la région du fleuve Mackenzie et dans d'autres endroits des Territoires du Nord-Ouest, au-delà de la rivière Athabaska.

On rapporte avoir trouvé des résidus bitumineux de pétrole au lac aux Œufs (*Eggs-Lake*) près de Morinville, tous deux situés au nord d'Edmonton. La Commission géologique fit effectuer un forage, à la recherche de pétrole, au rapide du Pélican, entre Athabaska Landing et fort McMurray. On y atteignit en 1898, une nappe de gaz sous forte pression, et le puits continue depuis cette époque à souffler du gaz avec un bruit assourdissant. Cette année la compagnie de chemin de fer Canadian Northern doit entreprendre des travaux à la recherche du pétrole, dans la région qui se trouve immédiatement au nord d'Edmonton.

Près de Pincher Creek, dans l'angle sud-ouest de la province d'Alberta, ainsi que sur certains creeks tributaires de la rivière Flathead, dans le coin sud-est de la Colombie-Britannique, de petites quantités de pétrole de bonne qualité remontent à la surface. Les conditions géologiques de ces deux localités, qui sont peu éloignées l'une de l'autre, ressemblent à celles du district pétrolifère du Colorado. Si l'on pouvait localiser la crête d'un anticlinal surbaissé dans cette région, à quelque distance de la base des Montagnes Rocheuses, il pourrait y avoir grand avantage à effectuer des forages à la recherche de pétrole. En ce qui concerne la question de structure favorable à

l'accumulation de pétrole, il serait utile et important de s'assurer de la direction des ondulations que l'on pourrait relever dans les couches qui recouvrent la grande plaine de l'Alberta, à l'est des montagnes Rocheuses. On a aussi relevé des indices de la présence de pétrole en d'autres endroits de la Colombie-Britannique, ainsi que sur l'île de Vancouver et sur les îles du groupe de la Reine Charlotte. A Medicine-Hat, où le chemin de fer Pacifique Canadien traverse la rivière Saskatchewan sud, on obtient du gaz naturel en quantités commerciales dans les strates tertiaires à une profondeur dépassant un peu mille pieds.

La superficie de l'étendue pétrolifère de l'Ontario méridional s'est augmentée par le forage de plusieurs puits productifs, plus particulièrement dans la direction de Leamington, de Raleigh et de Bothwell, et il semble être bien établi, d'après l'exploitation des nappes de Oil Springs et de Pétrolia, que le pétrole prend son origine dans des strates beaucoup plus anciennes qu'on ne l'avait d'abord supposé.

Gaz.

A Hepworth, situé à huit milles au sud de Wiarton, dans le comté de North Bruce on a foré jusqu'à la formation Trenton, plusieurs puits, qui rendent du gaz en quantité suffisante pour l'éclairage dans ce district, mais on n'y a pas encore découvert de pétrole. Pendant l'année 1904 on a effectué dans la partie est de l'île Manitoulin, des forages au cours desquels, on dit avoir trouvé du gaz et des petites quantités de pétrole.

BOTANIQUE.

Botannique.

La publication du volume VII du *Catalogue of Canadian Plants* par le professeur Macoun a complété cet important ouvrage, et a permis à l'auteur de consacrer son temps à divers travaux de botanique, parmi lesquels la mise en catalogue des collections faites pendant la campagne dans les montagnes du Parc National. Il a recueilli plus de quarante espèces de plantes nouvelles, dont les Compositæ et les Cruciferæ, forment la majeure partie. Outre celles-ci, il a collectionné un certain nombre de nouvelles espèces des ordres inférieures, surtout des mousses.

Les botanistes de la Commission géologique ont, depuis quelques années, découvert et décrit douze nouvelles espèces de violettes, ces travaux ont fait l'objet de notices illustrées qui ont paru dans l'*Ottawa Naturalist*. En 1904 M. Spreadborough, qui accompagnait M. O. O'Sullivan au cours de son expédition sur les côtes de la baie James a collectionné un grand nombre de plantes dont on n'avait pas encore relevé la présence sous ces latitudes. On prépare en ce moment un Bulletin sur la flore de la région de la Baie d'Hudson dans lequel seront données la description et l'illustration de onze espèces nouvelles collec-

tionnées, à différentes reprises, par divers membres du service géologique.

Les explorateurs et géologues reçoivent instruction de prendre des notes sur les forêts et les essences forestières des parties du Canada qu'ils étudient. La découverte par M. McInnes d'une nouvelle espèce de bouleau sur les rives de la rivière Winisk prouve qu'il reste encore d'importantes découvertes à faire. M. J. M. Macoun a consacré la plus grande partie de l'année à des travaux importants de laboratoire et de bureau ; il fit aussi un voyage d'étude au sujet des plantes aquatiques du fleuve St-Laurent, qui donna des résultats des plus intéressantes.

TRAVAUX ACCOMPLIS DANS LES BUREAUX DE LA COMMISSION.

Travaux accomplis dans les bureaux.

Le Dr. Hoffmann et M. Wait firent à eux seuls tout l'ouvrage du laboratoire de chimie pendant l'année, M. R. A. A. Johnston ayant été chargé d'un autre travail. Dans le laboratoire de métallurgie M. Connor, d'après les ordres de M. le ministre de l'Intérieur, travailla pendant la plus grande partie de l'année pour le compte d'un autre département du service public. M. Ingall et M. Davis, de la section des Mines, ayant été faire des études géologiques sur le terrain, la plus importante partie de leur temps, pendant l'hiver, fut consacrée à préparer et à compiler leurs notes ; une plus grande proportion du travail de la section fut donc accomplie par M. McLeish et Mme Sparks. On verra d'après le rapport de M. Sénécal que l'on a travaillé activement à la cartographie et à la gravure. Les nombreuses cartes publiées par la Commission maintiennent leur réputation d'excellence au point de vue de l'exactitude, de l'utilité, et de l'exécution. Pendant l'année nous avons fait de nombreuses additions à notre collection d'instruments de topographie. M. Broadbent, du personnel du musée de la Commission, fut attaché pendant toute l'année au personnel du Commissaire des expositions, en vue de l'Exposition de Saint-Louis. Il avait acquis une connaissance des minéraux utiles du Canada, et savait la marche à suivre pour obtenir de beaux spécimens ; en appliquant les méthodes adoptées par la Commission géologique, il réussit à monter une excellente collection représentant les immenses ressources minérales du Canada. Pendant la campagne, M. R. A. A. Johnston agit en qualité d'aide du Dr Ells en Nouvelle-Ecosse et en Colombie-Britannique. Peu après son retour, il reçut instructions de faire une étude spéciale des météorites canadiens. Il recueillit une foule de renseignements inédits qui autrement auraient été perdus, ou jamais mis en évidence ; il prépare un bulletin illustré sur ce sujet. Jusqu'à ces dernières années, nous n'avions de renseignements qu'au sujet de trois ou quatre météorites trouvés au Canada. Les recherches de M. Johnston nous permettent d'enregister et de décrire au moins quinze chutes authentiques de ces corps, et de plus, de faire justice de plusieurs cas de faux météorites.

Météorites.

Paléontologie.

Dans la branche de paléontologie, le rapport du Dr Whiteaves décrit le progrès des études des invertébrés ; celui de M. Lambe des vertébrés. Le commandant Low au cours de la croisière du *Neptune* dans nos mers septentrionales, recueillit de nombreuses collections de fossiles très intéressants, dont la plupart ont été remises au Dr Ami qui doit en faire rapport. On a fait aussi des additions importantes à notre collection zoologique ; la principale consiste en dépouilles de six bœufs musqués rapportés par M. Low de la région où il avait pris ses quartiers d'hiver. Elles comprennent trois mâles, deux femelles et un jeune sujet. M. J. B. Tyrrell a généreusement offert au musée les peaux de trois spécimens d'une espèce septentrionale de la chèvre des Montagnes Rocheuses représentant le mâle, la femelle et un petit. La nombreuse collection d'insectes que nous avons achetée, il y a quelques années, du colonel Geddes, a été examinée et remise en bon état, pendant l'automne, par M. C. H. Young. Notre collection archéologique s'est considérablement accrue par l'achat, au moyen d'un crédit spécial, de la belle collection de M. H. Price, d'Aylmer, Ont. M. Price a consacré de longues années à réunir cette collection. Elle comprend environ 9,000 pièces en y ajoutant les spécimens endommagés et fragmentaires. La plus grande partie est composée d'articles de pierre, de terre cuite et d'os, provenant de la région qui s'étend au nord du lac Erié ; tous ces objets nous renseignent sur les mœurs et coutumes de la Nation des Sauvages Tobacco, maintenant éteinte ; cette collection est très complète, et comme telle a une valeur toute spéciale.

Archéologie.

Musée.

Notre musée est actuellement si encombré que les nouvelles additions aux diverses collections ne peuvent être convenablement étalées. Dans ces conditions, nous ne pouvons guère que continuer à collectionner et à emmagasiner jusqu'à l'achèvement du nouveau Musée Victoria, dont on a commencé la construction.

Collections de minéraux.

Nous avons, comme par le passé, fourni un grand nombre de collections de minéraux pour les maisons d'éducation des diverses provinces. Nous ne pouvons accéder à toutes les demandes que nous recevons, mais nous nous efforçons d'envoyer des spécimens aux maisons d'éducation, lycées et collèges qui enseignent la géologie et la minéralogie. Entre les mains de professeurs compétents, ces collections sont très utiles et inculquent aux élèves un intérêt tout particulier à l'étude la minéralogie, et ils acquièrent ainsi des connaissances pratiques qui leur sont utiles par la suite.

Travaux du directeur intérimaire.

En plus de mes travaux sur le terrain, comme membre du comité de géologues chargé de la nomenclature des roches cristallines de la région du lac Supérieur, et de mes fonctions ardues d'administrateur, j'assistai au huitième Congrès international de géographie à Saint-Louis, auquel j'avais été délégué comme représentant de la Commission

de Géographie du Canada. Je revins par voie de New York dans le but d'inviter les membres délégués du *British Iron and Steel Institute* à visiter le Canada, mais, à leur grand regret, le temps limité dont ils pouvaient disposer ne leur permit pas d'accepter. Pendant les vacances de Noël, je me rendis à une réunion du Comité international de géologues, à Philadelphie pour considérer notre rapport sur les roches de la région du lac Supérieur. J'assistai, par la même occasion, à la réunion annuelle de la *Geological Society of America* en qualité de délégué chargé d'inviter la société de se réunir à Ottawa ; l'invitation fut acceptée. Par requête spéciale, j'assistai aussi au Congrès de Sylviculture à Washington auquel j'avais été délégué comme représentant de la *Canadian Forestry Association.*

RAPPORTS DES CHEFS DE MISSIONS.

LE DISTRICT MINIER DE KLUANE.

(Partie sud-ouest du district du Yukon).

M. R. G. McConnell.

Le district minier de Kluane est situé sur le versant nord-est de la chaîne de Saint-Elias, dans les environs du lac Kluane, Yukon. Il comprend certains creeks qui égouttent les flancs nord-est de cette chaîne, comme par exemple les creeks Bullion et Burwash, ainsi que quelques creeks tels les creeks Ruby et Fourth of July, dont les alluvions aurifères dérivent des chaînes voisines situées au nord. Situation.

La présence de l'or sur les cours d'eau tributaires de l'Alsek fut signalée par des Sauvages au commencement de l'été de 1903, et le 4 juillet de cette année, Dawson Charlie, un sauvage bien connu de la Traverse Caribou, jalonnait la concession de découverte initiale sur le creek Fourth of July. Deux jours plus tard W. H. Weisdeff jalonnait une concession sur le creek Ruby, et les découvertes sur les autres creeks suivirent rapidement. Au cours de cette saison on trouva de l'or grossier sur un grand nombre des petits cours d'eau qui égouttent le versant nord-est de la chaîne Saint Elias. Le 28 septembre un groupe de mineurs comprenant MM. Altamose, Ater, Smith et Bones jalonnait le creek Bullion, affluent de la rivière Slims ; des membres de ce même groupe jalonnèrent des concessions sur le creek au Mouton *(Sheep creek)* près de l'extrémité supérieure du lac Kluane en octobre, et sur les creek Burwash et Arch, en mai 1904. Le premier de ces cours d'eau se jette dans la rivière Kluane à peu de distance en aval du lac Kluane, et le second coule dans la rivière Donjek. Tous les cours d'eau qui baignent cette partie de la chaîne Saint Elias sont tributaires de la rivière Blanche *(White river)*. En outre des creeks mentionnés, on a jalonné des concessions sur les creeks Kimberley, Telluride, Canada, Vulcan et autres creeks sur le versant de la chaîne Saint Elias, ainsi que sur les creeks McKinley, Dixie, Marshall, Gladstone et autres cours d'eau de la chaîne Ruby. L'étendue du district aurifère a une longueur de soixante quinze milles le long de la base de la chaîne Saint Elias, sur une largeur extrême de trente milles environ. Découverte de l'or.

On pénètre dans le district par une route charretière qui débute à Whitehorse, le terminus du chemin de fer de Whitehorse. Cette route traverse la plaine ondulée qui longe la rive gauche de la rivière Lewes Accès.

jusqu'à la traverse de la rivière Takhini ; de ce point elle suit une vallée large et continue qui est successivement traversée par la rivière Takhini, la Dezadeash, le creek à l'Ours *(Bear creek)*, le creek de Noël *(Christmas creek)* et qui débouche au lac Kluane. Entre les creeks à l'Ours et Christmas on traverse une crête haute de 900 pieds. La route de Whitehorse au lac Kluane mesure une longueur totale de 143 milles. La rivière Takhini est navigable pour des vapeurs à peu de tirant, et la route de transport de marchandises peut être raccourcie de cinquante milles environ en se servant de bateaux jusqu'à l'abord de Mendenhall, où la route s'éloigne de la rivière.

Explorations antérieures.

Les seules explorations antérieures du district sont celles de MM. W. J. Peters et A. H. Brooks du Service géologique des Etats-Unis, en 1899 qui, débutant à Pyramid Harbour, passèrent par le lac Kluane pour atteindre Eagle City sur le fleuve Yukon ; et celle de M. J. J. McArthur qui releva la topographie du district pour le Ministère de l'Intérieur du Canada en 1900. M. Brooks a publié dans le vingt-neuvième rapport annuel du Service géologique des Etats-Unis un rapport sur les traits caractéristiques géologiques et topographiques du district.

Topographie.

Le district couvre une surface topographique très variée ; il embrasse une partie de la chaîne Saint Elias, et au nord-est il s'étend, au-delà de la vallée Shakwak, jusqu'aux crêtes et aux montagnes qui bordent celle-ci.

La chaîne Saint-Elias est extrêmement rude et escarpée. Vue du sommet des collines qui se trouvent au nord, elle présente une série complexe de cîmes et de clochetons irréguliers, s'élançant quelquefois en projections hardies qui atteignent des hauteurs de 10,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Les nombreux petits cours d'eau qui égouttent les flancs nord de la chaîne dans les environs du lac Kluane, coulent dans des gorges profondes, aux parois verticales et à peine assez larges pour le passage de l'eau. D'un autre côté, les rivières plus importantes, telle la rivière Duke et la Slims, ont de larges vallées et sont bordées de spacieuses terrasses qui se prolongent sur une distance de plusieurs milles jusqu'aux flancs de la chaîne de montagnes. La partie centrale de la chaîne Saint-Elias est couverte d'un champ de neige presqu'ininterrompu, au travers duquel pointent çà et là quelques aiguilles rocheuses noires ; pendant tout l'été, les principaux massifs et les crêtes les plus élevés retiennent des champs de neige plus ou moins étendus. Presque tous les cours d'eau principaux prennent leur source dans les glaciers. Le glacier Kaskawulsh, qui est le plus important de la région, est alimenté par le champ central, et a environ vingt milles de longueur. Ce glacier donne

Geological Survey of Canada

ROBERT BELL, D.Sc., (Cantab), M.D., LL.D., F.R.S., I.S.O., ACTING DIRECTOR.

1905

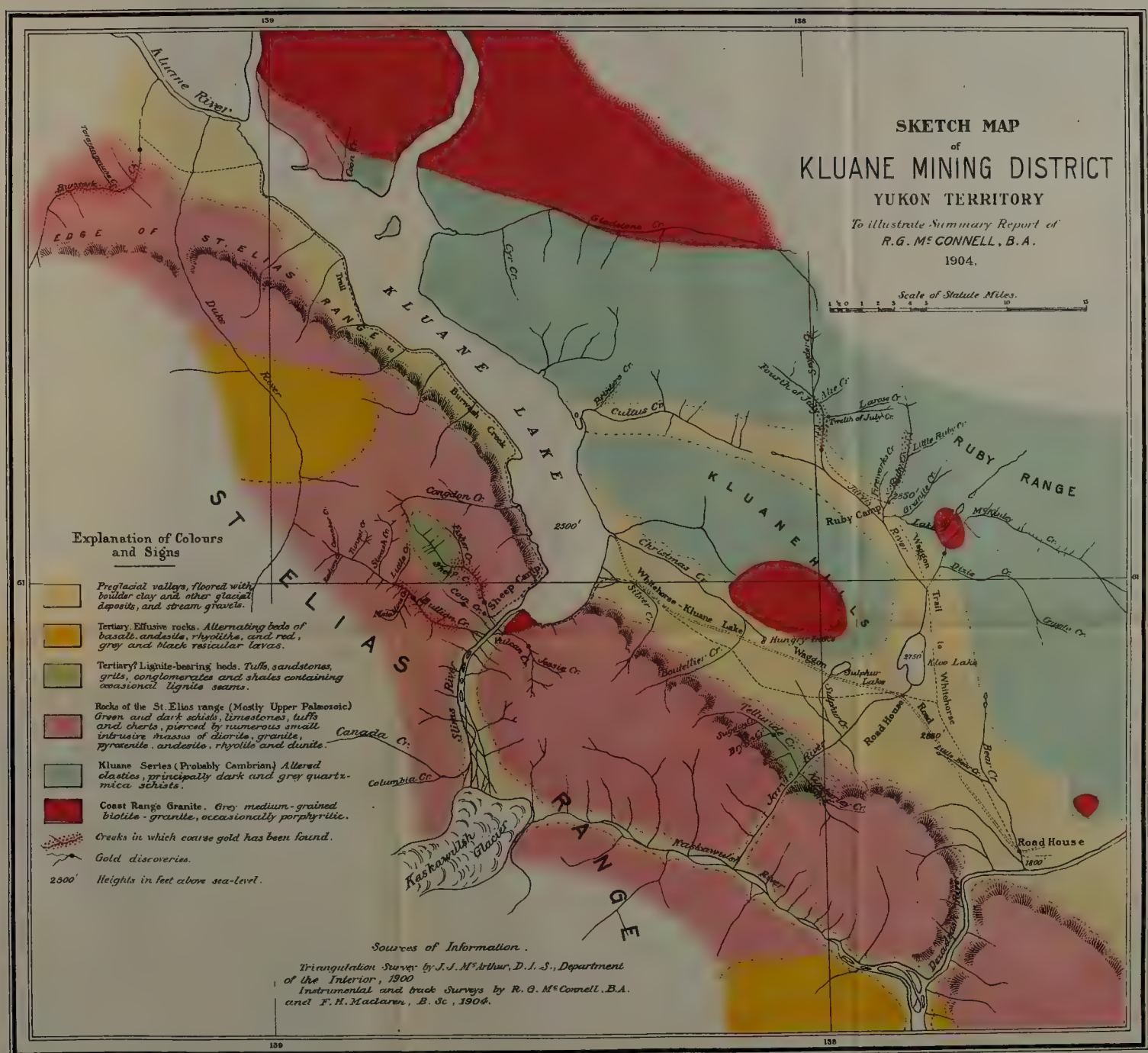

Drawn for photolithography by H Lefebre.

To accompany Part A, Vol. LXVI

No 894

Price 10¢

Exp
ant

Top

naissance à deux cours d'eau dont les sources sont contiguës : le Kaskawulsh l'un des bras principaux de l'Alsek, et la rivière Slims, l'une des sources du fleuve Yukon.

Vallées entrecroisées.

La région qui s'étend au nord et à l'est de la chaîne Saint-Elias comprend une série de vallées qui s'entrecroisent et qui sont séparées par des massifs et des chaînes s'élevant à des hauteurs de 3,000 à 5,000 pieds. Ces vallées sont plus anciennes que le régime actuel des cours d'eau. Elles ont une largeur variant entre deux et cinq milles, sont à fond plat et sont couvertes d'un manteau d'alluvions glaciaires ; les cours d'eau qui en occupent le fond coulent dans des vallées secondaires rarement affouillées jusqu'à la roche.

Vallée de Shakwak.

La grande vallée de Shakwak qui longe le sud de la chaîne Saint-Elias, offre un cas intéressant et important de topographie. Son origine est inconnue. Elle est occupée maintenant par une série de cours d'eau et de lacs puis coupée transversalement par la vallée de la Dezadeash. Le lac Kluane, nappe d'eau longue de quarante milles, et large de trois milles, avec deux bras, dont l'un a une longueur de vingt-sept milles, est situé dans cette dépression. Au nord-est de la partie supérieure du lac Kluane, sont situées les collines Kluane, une crête montrant des signes de dégradation, qui s'élèvent à une hauteur de 5,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Cette chaîne est bordée au nord par la large vallée de la rivière Jarvis, le lac Kloo et le creek Cultus au delà desquels la surface s'élève de nouveau jusqu'aux flancs de la chaîne Ruby. Plus au sud, on remarque un massif important élevé et entouré par la vallée Shakwak, le lac Dezadeash et le large coude que la rivière Dezadeash fait vers l'est. Nous suggérons que le nom de montagnes Dezadeash soit adopté pour désigner ce massif, dont les sommets, ainsi du reste que ceux de la chaîne Ruby, atteignent des hauteurs de 7,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Ces élévations représentent probablement des lambeaux d'érosion d'une ancienne plaine unie, qui a depuis subi des mouvements qui l'ont haussée de plusieurs milliers de pieds, et en partie détruite.

Réseau hydrographique.

Le réseau hydrographique du district coule en partie vers le nord par la rivière Blanche (*White river*) et le Yukon, et en partie vers le Pacifique par l'Alsek. La rivière Dezedeash prend sa source dans le lac Dezadeash et après avoir fait un long coude vers l'est, elle coule vers l'ouest, traverse la chaîne Saint-Elias et se dirige vers l'océan. Dans les montagnes, la Kaskawulsh qui prend sa source dans le glacier du même nom, se joint à la Dezedeash, et la réunion des deux cours d'eau forme la rivière Alsek. La rivière Jarvis, comme la Dezedeash, pènêtre dans la chaîne Saint-Elias en sortant de la région qui la borde

au nord. Elle forme un tributaire de la Kaskawulsh et fait partie du réseau hydrographique des flancs sud de la chaîne Perley et d'une partie des montagnes Kluane. Le réseau de la rivière Blanche (*White river*) est représenté par la rivière Slims qui est le principal affluent du lac Kluane et par un certain nombre de petits cours d'eau qui coulent du nord et du sud et se jettent dans le lac et dans la rivière du même nom, qui y prend sa source. La rivière Slims sort du même glacier que la rivière Kaskawulsh, et les deux cours d'eau occupent une vallée continue et large qui relie le réseau hydrographique de la rivière Blanche à celui de l'Alsek.

Rivière Alsek. La rivière Alsek a été obstruée à deux reprises différentes, à des périodes relativement récentes, probablement par l'extension des glaciers à travers la vallée, ce qui a donné naissance à des lacs profonds de forme allongée que l'on rencontre jusque dans les parties supérieures des vallées des rivières Dezadeash et Kaskawulsh. Dans la vallée de la Dezadeash, où elle pénètre dans la chaîne de montagnes, on remarqua, jusqu'à une élévation de 150 pieds au-dessus du niveau actuel de l'eau, des plages de sable couvertes par places de bois de dérive ; une autre série de plages plus ancienne et plus affouillée se rencontre jusqu'à 200 pieds d'élévation. Les plages les plus anciennes sont recouvertes des essences forestières ordinaires de la région, et datent probablement de plusieurs centaines d'années, tandis que les alluvions plus récentes ne contiennent que quelques épinettes dépassant rarement trois pouces de diamètre, et des bosquets de saules et de trembles. La limite supérieure des plages récentes est bien marquée par ce changement de végétation tout le long de la vallée de la Dezadeash, jusqu'à un point à mi-chemin de la rivière Marshall et de la rivière Canyon. D'après la nature des plages elles-mêmes, les débris de bois non décomposés, la végétation peu avancée et les légendes des Sauvages, il est probable que le lac qui a produit ces alluvions existait encore, il y a moins d'une centaine d'années.

Forêts. Les essences de ce district comprennent les épinettes blanches et rouges, le tremble, le peuplier baumier et de rares bouleaux. L'essence la plus importante est l'épinette blanche, comme du reste dans les autres parties du territoire du Yukon. Il existe des bosquets très étendus le long des rives inférieures de la rivière Slims, sur les bords du lac Kluane, le long du creek Silver, et sur d'autres endroits, mais en général le district n'est pas bien boisé et les ressources en bois de soutènement et de construction sont restreintes. La limite de végétation forestière de la chaîne Saint Elias suit une élévation de 4200 pieds au dessus du niveau de la mer, et sur les chaînes voisines elle atteint 4700 pieds. Les eaux supérieures de la majorité des creeks aurifères se trouvant au delà de cette limite, on éprouve de grandes

difficultés à s'y procurer le bois nécessaire au chauffage et à l'exploitation.

GÉOLOGIE GÉNÉRALE.

Le district examiné comprend deux sections distinctes au point de vue géologique (1) la chaîne Saint Elias, et (2) les chaînes des flancs et les collines qui la bordent au nord.

La région qui s'étend le long de la base de la chaîne Saint Elias est recouverte d'une série d'un micaschiste quartzeux gris foncé que sa couleur, sa composition et son degré de métamorphisme font ressembler aux couches argileuses de la série Nasina telle qu'elle affleure le long du fleuve Yukon. Nous les désignerons sous le nom de schistes Kluane.

Schistes Kluane.

Ces schistes affleurent sur une étendue considérable ; on les trouve le long des collines Kluane qui bordent les rives nord du lac du même nom, et ils se prolongent à l'est au delà de la vallée de la rivière Jarvis et du lac Kloo jusqu'à la chaîne Ruby. La limite orientale de cette formation traverse la vallée Dezadeash à la rivière Aishihik. Nous n'avons pas suivi les schistes Kluane au sud de la vallée Dezadeash, mais il est tout probable qu'ils se prolongent à une immense distance car ils traversent la vallée en une lisière large de vingt milles au moins Vers le nord nous les avons suivis jusqu'à un point près de l'extrémité inférieure du lac Kluane, où ils sont remplacés par des granites gris et des roches cristallophylliennes verdâtres.

Vallée Shakwak.

La large vallée Shakwak, au pied de la chaîne Saint-Elias est recouverte de graviers, et en un seul endroit nous pûmes relever le contact entre les schistes Kluane et les roches qui constituent le massif de la chaîne Saint-Elias. Au nord de l'endroit où la rivière Jarvis s'engage dans la chaîne Saint-Elias, on remarque au pied de la chaîne, des schistes micacés qui se rapportent à la série Kluane et sur lesquels reposent des schistes et roches phylladiennes mais altérés de couleur foncée et verdâtre. Ils ne reparaissent nulle part à l'intérieur de la chaîne, soit en affleurements, soit en fragments détachés dans les charriages des cours d'eau, et il est douteux qu'on les retrouve vers le sud-ouest.

La direction générale des schistes Kluane est ouest-nord-ouest, et approximativement parallèle à celle de la chaîne Saint-Elias. La direction est constante excepté à proximité des massifs d'injection. Le plongement des schistes, dans la chaîne Kluane et sur le versant sud des chaînes Ruby est vers le nord-nord-est, c'est-à-dire qu'ils s'éloignent de la chaîne Saint-Elias, sous des angles de 30° à 60°. Près de la limite-est l'influence d'une immense injection de granite, à l'est de la rivière Aishihik, se fait sentir, le plongement se redresse de plus en

plus et, en quelques endroits, les couches sont renversées. Le schiste, au seul affleurement relevé au pied de la chaîne Saint-Elias, plonge vers le sud, sous la chaîne, soit dans une direction opposée à l'inclinaison des couches de la chaîne Kluane, qui est la première chaîne de contre-forts au nord. La vallée située entre les deux massifs a probablement été affouillée le long de la crète d'un ample pli anticlinal.

Schistes Kluane.

Les schistes Kluane consistent, presqu'entièrement, en une puissante série de micaschistes quartzeux bien feuilletés, dont la couleur et le degré d'altération varient, mais qui, somme toute, sont bien homogènes. Ils sont analogues à la série Nasina ; ce sont d'anciennes roches clastiques, en partie, et quelquefois même complètement, recristallisées. Ils diffèrent de la série Nasina par l'absence de bandes de quartzite et de calcaires. Leur structure minéralogique consiste en feuillets, et en petits amas lenticulaires de grains de quartz et de feldspath séparés entre eux par des lignes courbées de biotite et de mica blanc. Un spécimen détaché d'un affleurement au nord de la rivière Jarvis, au point où elle s'engage dans la chaîne Saint-Elias, contient, en outre des minéraux ordinaires, de nombreux grains de glaucophane et d'épidote.

Les schistes Kluane sont les plus anciennes roches du district, à l'exception, peut-être, d'une bande de gneisse granitiques qui les bordent au nord. Ils sont fréquemment recoupés par des étendues d'un granite qui ressemble aux granites de la chaîne de la côte, et qui appartient probablement à la même période.

La géologie de l'étendue restreinte de la chaîne Saint-Elias, hâtivement examinée pendant la campagne, est extrêmement compliquée et n'a pas encore été parfaitement comprise. Les roches sédimentaires sont fréquemment envahies et interrompues par diverses intrusions et les coupes des formations relevées dans les vallées examinées diffèrent entre elles. Nous sommes parvenus, toutefois, à distinguer quatre grandes séries de roches, dont aucune n'est plus ancienne probablement que le Paléozoïque supérieur. Au nord de la rivière Jarvis, les schistes Kluane sont recouverts, au pied de la chaîne, par plusieurs milliers de pieds de roches shisteuses vertes, dans lesquelles sont intercalés des lits de schistes argileux foncés. Ce sont probablement les plus anciennes des roches constituant la partie de la chaîne que nous avons examinée. Elles ont un large développement ; on les trouve sur la partie inférieure de la rivière Kaskawulsh, sur la rivière Slims, sur le creek Bullion, et le long de la base de la chaîne sur le creek Burwash et sur la rivière Duke.

Le degré de modification qu'ont subie ces roches schisteuses verdâtres diffère grandement en divers endroits. Par places, elles sont complètement transformées en schistes chloritiques luisants, tandis que parfois

leur origine clastique est apparente dans des spécimens détachés des affleurements.

Bandes de calcaires.

Cette série de schistes verts est recouverte par une alternance de couches de calcaires, de roches schisteuses vertes et de roches phylladiques qui passent quelquefois à des varietés pétrosiliceuses. Quelques fragments de polypiers recueillis sur le creek Bullion indiquent que ces assises sont d'âge carbonifère. Les roches schisteuses vertes de cette série ressemblent beaucoup à celles de la série sous-jacente. Le calcaire, lorsqu'il n'est pas modifié, est une roche dure, compacte, foncée, mais en général il a été recristallisé en une variété granulée de couleur grisâtre, et en quelques cas extrêmes, il est modifié en un marbre blanc à grains homogènes. Aux sources du creek au Mouton (*Sheep creek*) on remarque une large lisière de calcaire fracturé et écrasé en une roche qu'il est difficile de distinguer d'un conglomérat. Ce calcaire fracturé contient souvent du fer, et sous l'influence atmosphérique prend fréquemment des teintes d'un rouge vif.

Les montagnes qui bordent la rivière Dezadeash, à partir de l'endroit où elle s'engage dans la chaîne Saint-Elias jusqu'à sa jonction avec la Kaskawulsh, sur un parcours de sept milles, sont constituées par une grande série de couches de tufs qui sont probablement d'origine plus récente que les calcites du groupe précédent. Ces couches forment un groupe distinct que nous appelerons la série Dezadeash. Elles ont une puissance totale de plus de 1,000 pieds. On les trouve tant en lits épais, généralement gris, qu'en couches minces foncées, et grises ; les premières sont dures, compactes et quelquefois pétrosiliceuses, les dernières sont à grain grossier et sont tendres. Les couches inférieures de la série se trouvent à la base de la chaîne extérieure, où elles sont modifiées en couches de pierres et dalles, quelquefois schisteuses. Les couches supérieures sont tendres et friables et n'ont pas subi d'altération énergique, excepté là où elles ont été recoupées par des massifs intrusifs. En remontant la rivière Kuskawulsh, on trouve des schistes verdâtres remplaçant les tufs de la série Dezadeash. Nous n'avons pas pu nous renseigner sur la nature du contact entre ces deux roches,

Couches de tuf.

La quatrième subdivision des roches de la chaîne Saint-Elias consiste en couches de tufs, comprenant aussi des grés, des conglomérats, des argiles foncées et quelques couches de lignite. Dans la partie de la chaîne que nous avons examinée, on trouve deux étendues de ces roches, l'une sur les creeks Telluride et Kimberley, deux affluents de la rivière Jarvis ; et la seconde près des sources du creek Sheep. Les couches du creek Sheep sont moins durcies que celles du creek Kimberley, elles comprennent une plus grande proportion de tufs et forment une alternance de couches de couleurs brillantes, vertes, rouges et bruns.

Les roches de ce groupe ressemblent beaucoup à celles des assises lignitifères des environs de Dawson, qui ont été attribuées à l'Eocene par le Dr Knowlton, du Service géologique des Etats-Unis, d'après les indications fournies par les plantes fossiles recueillies dans leur sein. Elles sont fortement plissées et ont joué un rôle dans les mouvements orogéniques auxquels la chaîne doit son origine.

Dans la chaîne Saint-Elias, on remarque une grande variété de roches ignées massives. Nous n'avons pas encore fait l'examen détaillé des spécimens recueillis, et nous ne pouvons en donner qu'une brève description.

Granite.

Granite.—A l'extrémité sud du lac Kluane, on trouve une étendue restreinte d'un granite gris à grain moyen, qui pénètre les calcaires et les schistes verts. Il est tout probable qu'il existe à l'intérieur de la chaîne, de grandes étendues de granite, car une forte proportion des charriages du glacier Kaskawulsh consiste en cailloux et en fragments de granite.

Diorite.

Diorite.—On trouve des développements de diorite à l'embouchure du creek Volcan, sur la partie inférieure des creeks Bullion et Sheep sur la rivière Dezadeash et au cañon supérieur du creek Burwash. Nous avons remarqué aussi la présence de cailloux de diorite dans les charriages de plusieurs cours d'eau prenant leur source dans des pics que nous n'avons pas examinés. Les diorites varient entre une diorite quartzeuse, composée essentiellement d'amphibole, biotite, labradorite et quartz, et une variété gabbroïde ou diabasique d'où le quartz est absent et dont l'amphibole semble être un dérivé d'augite.

Il est intéressant de noter ici que l'expédition italienne qui fit l'ascension du mont Saint-Elias en 1897, sous la conduite de S. A. R. le duc des Abruzzes, trouva le sommet du mont composé de diorite ; cette roche constitue, probablement, un grand nombre des pics de la chaîne.

Pyroxenite.

Pyroxenite.—Sur la rivière Dezadeash, on trouve un large massif intrusif d'une roche à gros grain constituée en grande partie d'augite et de minerai de fer, qui recoupe les roches de la série Dezadeash de la chaîne Saint-Elias sur la rivière Dezadeash.

Diabase.

Diabase.—On trouve cette roche au cañon du creek Sheep et à l'extrémité supérieure du lac Kluane.

Dunite.

Dunite.—On remarque sur le creek Burwash une petite étendue de dunite. L'olivine de la roche est en partie modifiée en serpentine.

Andésite.

Andésite.—Des andésites sont surtout ancrées aux roches lignitefères tertiaires. Sur le creek Telluride, une variété vésiculaire de cette roche contient de petites quantités de bitume.

Rhyolite.—Sur les creeks Kimberley et Bullion on rencontre des étendues restreintes d'une rhyolite de couleur pâle. Rhyolite.

Roches volcaniques effusives.—A l'intérieur de la chaîne Saint-Elias, on trouve de grandes étendues recouvertes de nappes de lave successives de diverses sortes. La plus grande de ces étendues, dans le district examiné, débute près du confluent des rivières Dezadeash et Kaskawulsh, et se prolonge au sud sur une distance de plusieurs milles. Nous n'en avons pas relevé les contours, mais sa superficie nous semble atteindre plusieurs milliers de milles carrés. Une seconde étendue importante traverse la vallée de la rivière Duke, près des fourches supérieures. Roches volcaniques effusives.

Les nappes de laves sont horizontales ou très peu inclinées ; elles sont évidemment plus récentes que les mouvements orogéniques principaux. Leur origine remonte pourtant assez loin, car elles sont traversées par de larges vallées, et ont été découpées en crêtes et en pics qui ressemblent beaucoup à ceux des autres parties de la chaîne. Les variétés de roches effusives collectionnées comprennent des diabases foncées, des andésites grises, des roches blanchâtres ressemblant à de la rhyolite, et des laves noires et grises vésiculaires. Associés à ces roches effusives, on trouve des tufs durcis et des agglomérats.

Nos connaissances concernant la structure de la chaîne Saint-Elias sont très limitées. La direction générale des couches sédimentaires correspond presque à l'est et ouest magnétiques, c'est-à-dire est parallèle à l'orientation de la chaîne. Les nombreux massifs intrusifs sont toutefois souvent la cause de déviations locales de cette direction. Les couches sont fortement redressées, mais rarement renversées ou disloquées ; elles plongent des deux côtés. Nous n'avons nulle part relevé d'indications de grandes failles de chevauchement, telles qu'on en remarque dans la chaîne des Rocheuses. Une faille de chevauchement a pour effet de renverser l'ordre normal de succession des couches et de ramener les anciennes formations par dessus les plus récentes. Par exemple, dans les Montagnes Rocheuses, les calcaires paléozoïques des chaînes extérieures reposent souvent sur les couches crétacées. Dans le cas de la chaîne Saint-Elias, au contraire, les anciens schistes constituent les plaines et les plateaux, tandis que les montagnes sont constituées par des roches beaucoup plus récentes. Il est remarquable que malgré les glissements énergiques qu'ont subis les couches de la chaîne Saint-Elias, les anciens schistes Kluane ne sont, nulle part, remenés à la surface. Il est possible que le soulèvement de la chaîne et le plissement des couches provienne des nombreuses intrusions de roches ignées, plutôt que de mouvements de la croûte terrestre comme ceux qui ont formé les Montagnes Rocheuses. Il y a probablement à la base de la chaîne des séries de failles normales. Structure.

Action glaciaire.

Toutes les parties basses de la région étaient recouvertes d'une nappe de glace pendant la période glaciaire, mais nous n'avons pas relevé de preuves d'action glaciaire sur les chaînes élevées. La chaîne des montagnes de Saint Elias formait le champ de source et les glaciers en découlaient s'échappant par les diverses échancrures de la chaîne extérieure. La glace descendait le long des vallées à pente vers le nord, comme celles du creek Bullion et de la rivière Slims, et remontait les vallées à pente vers le sud comme celles de la rivière Jarvis et de la Dezadeash. Elle recouvrait toute la vallée Shakwak, à la base de la chaîne, et devait avoir, par places, une épaisseur de 3,000 pieds, et coulait ensuite vers l'est en remontant la large vallée de la Dezadeash jusqu'à la ligne de faîte Dezadeash-Tahkini, qu'elle traversait pour s'engager dans la vallée de la Lewes. Des langues de glaces moins considérables remontaient la vallée à pente raide, entamant la pente sud de la chaîne Ruby, et en quelques cas, ainsi qu'aux sources du creek Lake, elle traversait cette chaîne et coulait au delà, dans la vallée de l'Aishihik.

Chaînes Kluane.

Les chaînes Kluane dont l'élévation atteint approximativement une altitude de 2650 pieds au dessus du lac Klane et de 5150 pieds au dessus du niveau de la mer étaient complétement recouvertes de glace, ainsi que le prouve la présence de galets et de cailloux roulés relevée sur les points les plus élevés. Sur la chaîne Ruby, on remarque des preuves d'action glaciaire à une élévation de 5,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Au dessous de ce point les profils des éminences sont arrondis, et on trouve partout des matériaux de drift. Au dessus de ce niveau, les contours topographiques sont plus anguleux, et les flancs et les sommets sont parsemés des fragments des schistes sous-jacents, détachés par l'action de la gelée.

Les vallées larges et profondes qui découpent la région au nord de la chaîne Saint-Elias ont un fond recouvert de dépôts glaciaires composés en grande partie d'argile à blocaux et de silts qui atteignent, par places, des épaisseurs de plusieurs centaines de pieds. L'argile à blocaux est généralement interstratifiée avec des couches de graviers. On ne la trouve guère que dans le fond des vallées et dans les terrasses qui les bornent ; elle est absente des sommets ou de la partie supérieure des flancs des chaînes.

L'argile à blocaux est presque toujours recouverte d'épaisses couches de silt ou limon, et quelquefois ces deux matériaux sont interstratifiés. Ces limons blancs sont précisément analogues aux matériaux fournis par le glacier Kaskawulsh, et charriés par la rivière Slims puis déposés dans le fond de la partie supérieure du lac Kluane, et dans la partie inférieure de la rivière qui est peu rapide ;

il n'est guère douteux que les matériaux, dans les deux cas, doivent leur existence à des causes analogues. S'il n'arrive pas de changements dans les conditions qui y règnent actuellement, le lac Kluane se comblera et sera remplacé par une plaine de silt, analogue à celles qui bordent les parties supérieures des vallées de la Lewes, de la McMillan, et d'autres cours d'eau qui découlent des hautes terres recouvertes de glaciers du plateau du Yukon.

Les glaciers de la chaîne Saint-Elias reculent en ce moment, quoique très lentement. Au front du glacier Kaskawulsh on trouve des dépôts morainiques frontaux sur une distance d'un demi mille environ ; et, des moraines latérales, qui se prolongent jusque dans le glacier, bordent quelques-uns des affluents du creek Telluride. Nous avons énoncé, plus haut, nos raisons de croire que la vallée de la Dezadeash était, à une époque encore peu reculée, noyée sous un long lac qui s'étendait de l'embouchure de la Kaskawulsh à la rivière Aishihik. Ce lac a dû son existance à un barrage de glace, tranchant la vallée de l'Alsek et indique le développement des glaciers de la région depuis moins d'un siècle. Glaciers.

GÉOLOGIE INDUSTRIELLE

On a relevé, dans le district, la présence de placers, dans deux groupes différents de creeks ; l'un de ces systèmes prend naissance dans la chaîne inférieure de Saint-Elias, et l'autre dans la chaîne Ruby, entre les rivières Jarvis et Aishihik. Les creeks les plus importants, découverts jusqu'ici dans ce dernier groupe, sont les creeks Ruby, Fourth of July et McKinley, et, de ceux-ci, le creek Ruby est le seul qui ait produit de l'or en quantités considérables- Or.

Le creek Ruby prend sa source au faîte même de la chaîne Ruby, coule vers le nord et se jette dans la rivière Jarvis, après un cours de neuf milles. C'est un torrent qui décharge un volume considérable d'eau au printemps et pendant une partie de l'été, mais dont l'importance diminue graduellement jusqu'à l'automne, époque où il ne décharge guère plus de deux cents *miners' inches.* Dans la partie inféférieure de son cours, le creek Ruby traverse la vallée de la rivière Jarvis, qui est recouverte d'un épais manteau d'alluvion, et il coule sur un lit d'argile à blocaux. Dans la partie supérieure, il occupe une large dépression de la montagne, profonde de trois à quatre mille pieds, taillée dans les anciens schistes de la série Kluane.

La vallée du creek Ruby, dans sa partie inférieure, est recouverte d'argile à blocaux et autres dépôts d'alluvion ; la partie médiane comprend un mince manteau de graviers et de galets. Dans sa partie supérieure, la pente en est si rapide—dépassant parfois 400 pieds au

mille—que le lit du creek est dénudé de toute alluvion, et que la roche est mise à découvert.

Creek Ruby. L'exploitation des sables du creek Ruby pendant la saison dernière a été restreinte à la partie médiane du creek, entre la concession n° 22 en amont de la découverte initiale (Discovery claim) et la concession n° 34 à l'embouchure du creek Little Ruby, une distance de trois-quarts de mille. Les alluvions dans cette partie de la vallée consistent surtout en galets aplatis et en larges morceaux anguleux de schistes, accompagnés de cailloux de granite qui atteignent parfois un diamètre de plusieurs pieds, et de quelques cailloux de quartz. Le manteau d'alluvion est peu épais, dépassant rarement dix pieds sur les concessions exploitées, mais cette épaisseur est variable à cause de la surface ondulante de la roche sous-jacente. Pendant la saison écoulée on a fait de l'exploitation au sluice, ou table dormante, à rainures sur la plupart des concessions entre les n°s 28 et 34 en amont de la découverte initiale, mais on n'a pas fait de découvertes très riches, le rendement total n'ayant pas dépassé quelques milliers de dollars.

L'or est d'origine locale et provient des filons de quartz qui coupent les schistes Kluane, il est grossier et anguleux, parfois cristallin ; les grains sont plus irréguliers que ceux de l'or du Klondike, mais on a trouvé des pépites de près d'un demi-once.

La partie du creek Ruby que l'on exploite actuellement n'est pas destinée à produire de grandes quantités d'or ; le volume des graviers aurifères est limité, et ils ne sont pas d'une richesse extraordinaire. Plus bas, dans la vallée, les conditions sont bien différentes, et il est possible qu'il existe des amas considérables de graviers aurifères, sous les dépots d'argile à blocaux. On a foncé plusieurs puits d'essai, dans l'espoir d'atteindre la roche sous-jacente, mais sans succès.

Deux de ces puits, l'un sur la concession N° 15 en amont, et l'autre sur la concession de découverte initiale, ont atteint des profondeurs de soixante-dix et de quarante pieds respectivement sans pénétrer jusqu'à la roche. Rien n'indique la certitude de la présence de l'or sous l'argile à blocaux, car les sables et les graviers ont été enlevés et charriés pendant la période glaciaire ; mais les possibilités de découvertes importantes sont excellentes et nous semblent justifier les frais d'un puits profond. Pour faire un essai concluant on devrait percer des galeries s'étendant du fond du puits sous toute la largeur de la vallée, car il est probable que le cours actuel du creek corresponde à la vallée prè-glaciaire. Toutefois, la vallée étant étroite, la déviation ne peut être très grande.

Il est peu probable qu'il existe des sables et graviers rémunérateurs *(pay-gravel)* dans la vallée du creek Ruby un aval du point où le

creek sort des montagnes, car le lit actuel du cours d'eau dans la large vallée de la Jarvis ne correspond pas, probablement, au lit du cours d'eau pré-glaciaire.

Le creek Fourth of July est, virtuellement, une continuation de la rivière Jarvis. Il est beaucoup plus important que le creek Ruby ; sa décharge, au début de l'été, se chiffre à plusieurs milliers de *miners' inches* ; il diffère aussi du creek Ruby en ce qu'il se partage en plusieurs bras à sa sortie des montagnes. Il s'est affouillé dans la chaîne Ruby une vallée beaucoup plus large que celle du creek Ruby, et les divers bras coulent dans des dépressions à fond arrondi, et creusées profondément sur le versant sud de la chaîne. Creek Fourth of July.

Les graviers du creek Fourth of July sont analogues à ceux du creek Ruby. La vallée est couverte d'une couche d'argile à blocaux jusqu'à un point à trois quarts de mille en aval de l'embouchure du creek Snyder. Plus haut, elle est remplacée par des alluvions comprenant des fragments grossiers et plus ou moins anguleux de schistes, avec quelques cailloux de quartz et de granit. Au delà du creek Snyder, les dépôts de surface sont minces et la roche affleure fréquemment. La proportion de cailloux de quartz est plus élevée que dans les charriages du creek Ruby.

Le creek Fouth of July, sur tout son parcours, coule sur les schistes de la série Kluane. Les cailloux de granite ont été amenés par les glaces, probablement du sud, car le mouvement de la principale nappe de glace pendant la période glaciaire était vers le nord, c'est-à dire qu'elle remontait le cours d'eau.

On a jalonné des concessions minières sur le creek Fourth of July et ses tributaires presque jusqu'aux sources, mais jusqu'à présent on n'a encore fait que très peu de travaux effectifs. On trouve des paillettes d'or tout le long du cours d'eau ; les dépôts de surface de la concession n° 82 en amont ont donné, dit-on, des résultats encourageants. Sur la concession 54 en amont, on a foncé un puits, profond de vingt-huit pieds, et on rapporte la présence de sables rémunérateurs reposant sur l'argile à blocaux. Le coût énorme de travaux de terrassement dans cette région éloignée est cause que si peu de travaux ont été effectués. Les frais de transport pourront probablement être fort diminués pendant la saison prochaine, et il sera alors possible de faire des recherches systématiques. Il serait très utile de foncer un puits profond dans la partie inférieure de la vallée, pour étudier les glaciers qui supporte la couche d'argile à blocaux.

Le creek McKinley, lui aussi, a été jalonné en concessions jusque près de sa source, mais on n'y a guère fait de recherches et on n'y a pas encore découvert de dépôts rémunérateurs. C'est un cours d'eau Creek McKinley.

large, d'un volume à peu près égal au creek Fourth of July ; il se jette dans la rivière Jarvis à quelques milles du lac Kloo. Le creek Dixie, un affluent important, s'y jette à une couple de milles de l'embouchure. Le creek McKinley occupe le fond d'une large vallée à pentes douces dont la direction est parallèle à la chaîne Ruby. Dans la partie supérieure, la pente de la vallée est très douce, mais au-delà du coude qui change sa direction vers le sud jusqu'à la rivière Jarvis, la vallée dévale rapidement et, par places, le creek s'est creusé de petits cañons dans une étendue de granite qu'il traverse.

Sur le creek McKinley, on trouve une argile à blocaux et d'autres dépôts glaciaires sur une distance de plusieurs milles. Dans la majeure partie de la vallée, l'épaisseur de dépôts de surface qui recouvre la roche doit être énorme ; de plus, la grande largeur de la vallée fait, de la prospection à la recherche de sables aurifères post-glaciaires, une entreprise difficile et onéreuse.

On a, en outre, trouvé de l'or grossier dans les environs du creek Gladstone et sur quelques-uns de ses tributaires, sur le creek Marshall un affluent de la Dezadeash, et sur le creek Printers, un petit affluent rapide du creek Cultus.

COURS D'EAU AURIFÈRES DE LA CHAÎNE SAINT-ELIAS.

Presque tous les creeks du district examiné, qui prennent leur source dans la chaîne Saint-Elias, contiennent de l'or. On a fait des travaux considérables de recherches, pendant la saison dernière, sur les creeks Bullion, Sheep, Burwash et Kimberley.

Creek Bullion.

Le creek Bullion est un des cours d'eau typiques du district des chaînes de Saint-Elias. Il prend sa source dans de petits glaciers au sommet de la chaîne qui sépare la rivière Slims et le lac Kluane de la rivière Duke ; il se jette dans la Slims après un cours de dix milles environ. C'est un cours d'eau large et rapide, dont le volume varie beaucoup, mais dont la décharge, dans des conditions ordinaires, est de deux mille *miners' inches*. Sa pente est rapide, ayant en moyenne 200 pieds au mille, et à l'époque des crues, il prend un caractère torrentiel.

La vallée du creek Bullion est une gorge étroite, à parois raides, qui s'élargit vers l'embouchure et dont le fond est couvert de graviers. A mi-chemin de son embouchure, le creek Bullion s'est creusé un passage à travers un cañon profond, long d'un demi mille, et si étroit qu'il ressemble à une simple échancrure dans le rocher. Ce trait remarquable doit son existence à un changement de direction du cours d'eau à la fin de la période glaciaire. Pendant cette période l'ancienne vallée fut

comblée par l'argile à blocaux et autres dépôts glaciaires à une profondeur de 1,000 pieds. Après le retrait de la glace le cours d'eau commença à affouiller de nouveau son ancien lit, et réussit à se frayer un passage à travers les dépôts glaciaires ; dans la partie inférieure de la vallée, il a même entamé la roche sous-jacente. Au cañon, le cours d'eau fut détourné vers le nord par les charriages du creek Metalline qui coule du sud, et au lieu de continuer à recreuser son ancien lit, ainsi que dans les autres parties de la vallée, il s'est creusé un nouveau passage à travers le calcaire.

Les roches qui affleurent le long du creek Bullion sont d'un caractère très varié. Elles comprennent des schistes verts et foncés, des phyllades, des calcaires gris tournant souvent au rouge et au jaune, des marbres blancs, des diorites et une roche éruption pâle, probablement une rhyolite. Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, la vallée du creek Bullion fut comblée, pendant la période glaciaire, jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds, par des dépôts meubles. Le cours d'eau n'a pas réussi à déboucher complètement son ancien lit, et on trouve sur les berges raides, de chaque côté, des lisières étroites d'argile à blocaux et de graviers glaciaires.

Le fond de la vallée du creek Bullion est recouvert sur tout son parcours, à l'exception du cañon, d'une couche de gravier peu compacte épaisse de six à dix pieds. Près de l'embouchure, l'épaisseur augmente quelque peu. Les graviers et les sables sont grossiers et parsemés de nombreux cailloux et de galets de granite dont quelques uns atteignent des dimensions énormes. On ne voit dans la vallée aucun affleurement de granite et ces cailloux ont dû être amenés de l'intérieur de la chaîne, par la glace.

Concessions sur le creek Bullion.

A l'époque de ma visite, on faisait des travaux sur plusieurs claims du creek Bullion, entre le n° 31 en amont jusqu'au n° 50 en aval. Les découvreurs du creek ont dit-on, récolté quarante onces d'or grossier en quelques jours de travail, dans les terrains peu épais, au pied du cañon. Les résultats que promettaient ces découvertes ne se sont pas réalisés par la suite. Tout le long de la vallée on a fait l'essai des graviers à différents intervalles. Partout, ils contiennent de l'or, mais ils ne sont nulle part suffisamment riches pour être exploités avec profit, dans les conditions présentes. La distribution de l'or est très irrégulière. Sur presque toutes les concessions on trouve des poches assez riches, mais la teneur moyenne des sables travaillés est peu élevé ; d'après les renseignements recueillis, la récolte ne dépasse pas $3 à $5 par jour, par homme.

Quoique l'on n'ait pas découvert sur le creek Bullion d'alluvions suffisamment riches pour être travaillées au pic et à la pelle, il est tout

probable que les sables et graviers de la partie centrale du creek pourraient être exploités à l'abattage hydraulique. Pendant la saison dernière, il s'est formé une société sous le nom de *The Bullion Hydraulic Co*, pour exploiter, par cette méthode, les alluvions en aval du cañon. Somme toute, les conditions sont propices, la vallée a une pente suffisante, et l'eau est abondante ; mais il est possible que l'on éprouve certaines difficultés à enlever les gros cailloux, et aussi à disposer du stérile. L'expérience est des plus intéressantes pour la région, et si elle réussit, elle ouvrira la voie à d'autres entreprises du même genre pour l'exploitation des autres creeks.

Les seules terrasses importantes du creek Bullion sont les bancs étroits qui marquent la limite supérieure de l'argile à blocaux. Quelques-uns des sables et graviers associés avec l'argile à blocaux sont aurifères, mais ils n'ont pas encore été exploités.

L'or du creek Bullion est grossier, il est plus poli et roulé que celui du creek Ruby. On le trouve en granules aplaties, parfois très grosses. Il se présente aussi quelquefois à l'état de poussière très fine. On a trouvé des pépites pesant plus d'une once. L'or est très pur, la moyenne atteint $18 l'once. Au cours de la concentration de l'or on trouve fréquemment des pépites de cuivre.

Creek Sheep.

Le creek Sheep est analogue au creek Bullion, quoique plus petit. Il prend sa source près de celle du creek Congdon et suit une direction presque parallèle au cours du creek Bullion, jusqu'à sa jonction avec la rivière Slims. C'est un creek rapide, sa pente dépasse trois cents pieds au mille. La partie inférieure de la vallée a le caractère d'une gorge, comme du reste les autres petits cours d'eau de la chaîne Saint-Elias, à un certain endroit, elle se retrécit en un cañon ; la partie supérieure traverse une étendue de roches tendres et s'élargit pour former un bassin considérable.

Les roches qui affleurent dans la partie inférieure de la vallée sont semblables à celles du creek Bullion. Dans la partie supérieure le creek coule dans une étendue d'âge tertiaire ; on y trouve des affleurements de tufs, de grès, de schistes, de conglomérats, avec quelques couches de lignite.

On ne faisait que très peu de travaux sur le creek Sheep, pendant la saison écoulée ; et une seule concession, le n° 53 en amont, rendait des graviers rémunérateurs.

Creek Burwash.

Le creek Burwash est situé près de la partie supérieure du lac Kluane. Il prend sa source dans la chaîne de Saint Elïas, mais coule sur la plus grande partie de son cours, à travers une plaine élevée qui

borde la chaîne, entre le lac Kluane et la rivière Donjek. Il est formé par des glaciers et, en temps ordinaire, c'est un torrent de montagnes, large de 15 à 20 pieds, mais comme tous les cours d'eau de cette nature il est sujet à de grandes variations, selon la force de rayonnement du soleil ; en temps de crue, il devient un cours d'eau torrentiel. La pente est moins rapide que celle du creek Bullion ; elle atteint environ 125 pieds au mille, dans la partie centrale.

Le creek Burwash s'est affouillé une dépression profonde dans la partie inférieure du plateau qu'il traverse et, en deux endroits, la vallée se rétrécit en cañons étroits à parois rocheuses, dans lesquels il est difficile de pénétrer excepté aux eaux basses.

Les affleurements en évidence le long de la vallée du creek Burwash présentent une grande diversité de roches. Sur une distance de huit milles, le long de la partie centrale de la vallée, nous avons relevé des bandes de schistes verts, bariolés et noirs, des phyllades et des argiles schisteuses, pénétrés en un grand nombre d'endroits par des injections de diorite, d'andésite, de thyolite, de diabase et de diorite. De plus on trouve dans la partie inférieure du cañon une roche amygdaloïde tachetée de cuivre. Il y a très peu de filons de quartz dans les graviers.

On trouve de l'or en pépites le long du creek Burwash depuis le débouché du cañon, sur une distance de huit milles en remontant le cours d'eau, mais on n'a pas encore découvert de terrains très riches.

Les travaux pendant la saison dernière étaient grandement entravés par le coût excessif du transport des marchandises et des provisions, et un grand nombre de mineurs se virent obligés d'abandonner le camp avant la fin de la saison. Un très petit nombre de concessions seulement ont reçu l'attention nécessaire ; et en plusieurs cas on se contenta de faire des travaux inutiles, à seule fin de compléter la somme de travail annuelle requise par la loi. Plusieurs claims donnent de belles espérances, et on s'attend à une vigoureuse reprise des travaux pendant la saison prochaine. Les graviers sont peu épais, grossiers, et contiennent de gros cailloux difficiles à manier. Le sol n'est pas congelé et les infiltrations d'eau causent souvent des embarras sérieux.

A plusieurs endroits, le long du creek Burwash, on remarque à diverses hauteurs au-dessus du lit du cours-d'eau des gradins taillés dans le roc sur lesquels reposent des couches de gravier. Des travaux d'essai sur plusieurs de ces dépôts semblent avoir donné des résultats satisfaisants et on les exploitait en quelques endroits.

L'or du creek Burwash diffère de celui du creek Bullion en ce qu'il est en grains beaucoup plus plats. La plus grande partie est en plaques polies et usées ; ou rencontre rarement de grosses pépites. La plus lourde trouvée jusqu'ici n'est évaluée qu'à $3.00.

Creeks moins importants.

On a fait des recherches au cours de la saison dernière sur les creek Kimberley, Telluride et Canyon. Je ne visitai pas ce dernier cours d'eau. Le creek Kimberley est un tributaire de la rivière Jarvis, coulant du sud-est. C'est un torrent rapide bordé dans son cours inférieur par des barres de sables et de graviers, mais dans la partie supérieur il coule dans une vallée étroite à bords raides. Dans la partie étroite de la vallée, les graviers sont peu compacts, peu profonds et grossiers. On rapporte que quelques journées de travail sur le claim n° 14 en amont ont donné comme résultat une récolte de $100. A l'époque de ma visite, on n'y faisait aucun travail. Sur la concession voisine on faisait des fouilles qui n'avaient encore donné aucun espoir. Sur la concession de découverte initiale les travaux de recherches ont donné de bons résultats, et on faisait des préparatifs pour exploiter au "sluice." Nous n'avons pas pu nous assurer des détails complets de la campagne. Le creek Telluride qui se jette dans la Jarvis vis-à-vis l'embouchure du creek Kimberley lui est analogue. On n'y a fait que des recherches limitées, on n'a pas exploité cette année.

La production totale d'or du district de Kluane n'a probablement pas dépassé $20,000 pendant la saison dernière. Un chiffre aussi peu élevé n'est guère encourageant, mais d'un autre côté il faut se rappeler que le district en est encore à ses premiers débuts, que seulement un nombre restreint de concessions ont été exploitées cette année, et pendant de courtes périodes. Il est vrai qu'il y avait un grand nombre de mineurs dans le district, mais la plupart firent des travaux inutiles sur plusieurs concessions, au lieu de concentrer tous leurs moyens à faire un essai concluant à un endroit. Les vivres étaient hors de prix dans le district ; le transport de Whitehorse au lac Kluane coûtait trente centins par livre, et au creek Burwash quarante centins. Toutes ces conditions seront grandement améliorées pendant la saison prochaine, et on espère qu'avec la construction d'une route du gouvernement les prix de transport seront réduits à environ dix centins par livre.

La découverte d'or en pépites dans tant de creeks, et ayant une distribution si étendue a, en elle même, une importance considérable, même si on ne découvre pas de grands amas de sables aurifères exploitables par les méthodes ordinaires ; certaines parties des creeks pourront être, tôt ou tard, travaillées sur une grande échelle par des moyens plus économiques.

AUTRES MINÉRAUX.

Galène.

Dans les alluvions du creek Bullion, on rencontre parfois de petites quantités de galène, mais on n'a pas trouvé ce minéral en filons.

Cuivre.

Sur les creek Bullion, Sheep, Kimberley, Burwash et sur presque tous les creeks de cette partie de la chaîne Saint-Elias sur lesquels on

Geological Survey of Canada

ROBERT BELL, D.Sc., (Cantab), M.D., LL.D., F.R.S., I.S.O., ACTING DIRECTOR

1905

Compiled from surveys made by J.J. McArthur D.T.S.
A.J. McPherson D.L.S. and J. Keele B.A.Sc.
Autographed by P. Fréreault.

To accompany Part A. Vol. XVI.
No. 891
Price 10 cts.

a travaillé, on a trouvé, associées avec l'or, des pépites de cuivre natif, on le trouve en plaques ou en morceaux arrondis, le plus gros découvert jusqu'ici pesant environ une livre et demie. Il n'est nulle part en grande abondance. Sur le creek Bullion on a trouvé un fragment de quartz contenant des parcelles de cuivre natif indiquant que partiellement, sinon entièrement, ce métal a ici une origine filonnienne. On n'a pas encore trouvé de cuivre natif *in situ* dans le district. A certains endroits du creek Telluride on a remarqué de la pépite de cuivre, disséminée dans une roche verdâtre, amygdaloïde du cañon du creek Burwash, et en minces filons sur le creek Bullion. Ces minerais n'ont pas d'importance industrielle. Une lisière de roches cuprifères semble suivre une direction parallèle à la chaîne Saint-Elias vers le nord-est, jusqu'au delà de la frontière internationale. On n'y a encore fait que des recherches hâtives, mais le district est maintenant plus accessible et recevra probablement une attention plus sérieuse.

Les assises lignitifères de la partie supérieure du creek Sheep, que nous avons mentionnées dans un paragraphe précédent, comprennent plusieurs couches de lignite dont l'une mesure une épaisseur de quatre pieds. Ce combustible est, ici, d'excellente qualité et brûle facilement dans le genre de poëles ordinairement employé au Yukon. Les parties supérieure du creek n'étant pas boisées, les mineurs se servent de lignite comme combustible. Sur le creek Kimberley on trouve aussi des couches de lignite, mais les affleurements sont voilés.

LE DISTRICT MINIER DU CREEK DUNCAN.

(Rivière Stewart, Territoire du Yukon.)

Par M. Joseph Keele.

PRÉAMBULE.

La première mention de prospection dans le district minier de Duncan est l'allusion qu'y fait M. Ogilvie dans son rapport sur le district du Yukon. Au cours de l'automne de 1887 M. Ogilvie fit la rencontre d'un mineur qui avait passé la saison précédente à prospecter et à explorer la rivière Stewart et quelques-uns de ses affluents. Préambule.

D'après le compte-rendu de son itinéraire cet explorateur, du nom d'Alexandre McDonald, remonta la rivière Mayo, jusqu'au lac Mayo, puis ensuite les creeks Duncan et Lightning. Des sources du creek Lightning il passa à la rivière Ladue, dont il descendit le cours à l'aide d'un radeau pendant deux jours, mais se rendant compte qu'il se dirigeait vers le nord-est, et non vers le sud où il espérait retrouver la branche principale de la Stewart, il abandonna son radeau et revint à son point de départ.

Après avoir fait quelques recherches dans les montagnes Gustavus, il traversa la rivière McQuesten et en descendit le courant jusqu'à la Stewart.

McDonald nomma le lac et la rivière : Mayo en l'honneur de M. Frank Mayo, l'un des membres de la société Harper, McQuesten and Company.

Recherches antérieures.

Pendant l'été de 1898 plusieurs centaines de prospecteurs s'aventurèrent à remonter la Stewart, à la recherche des riches placers aurifères dont on avait rapporté l'existence dans le district traversé par cette rivière. Depuis plusieurs années, on savait qu'il existait de l'or en poussière en quantités payantes dans les barres de la Stewart inférieure, et en 1895 on avait trouve de l'or gros sur le creek Haggart, un tributaire de la McQuesten.

Quelques-uns de ces prospecteurs de 1898 atteignirent l'embouchure de la McQuesten et les plus hardis la remontèrent jusqu'aux lacs du même nom, en examinant les creeks tributaires le long de l'itinéraire.

Parmi ces derniers se trouvaient trois suédois, prospecteurs énergiques. Ils s'établirent sur le cañon du creek Duncan, à huit milles de la rivière McQuesten, après avoir examiné le district environnant. Ils bâtirent leurs cabanes et construisirent un moulin à scie actionné par pouvoir d'eau, et pendant deux années ils travaillèrent seuls, faisant de temps en temps un voyage à Dawson pour renouveler leurs provisions. Se croyant à l'abri de toute incursion, dans cet endroit éloigné, ils ne prirent pas la peine de jalonner, ni de faire enregistrer leurs concessions.

Le 2 septembre 1901, quatre prospecteurs jalonnèrent une concession de découverte initiale dans le canon du creek Duncan, et les claims embrassèrent le terrain aurifère des Suédois, absents en ce moment.

Depuis l'ouverture de la région du Klondike, cette découverte est la plus importante qui ait été faite dans le Yukon inférieur.

Pendant l'année 1902 le creek Duncan fut jalonné depuis sa source jusqu'à la rivière Mayo. Sur presque chaque claim s'élèva une hutte d'habitation, et l'on fit de grands préparatifs pour se livrer à une exploitation active.

Le gouvernement construisit une bonne route carrossable entre l'embouchure de la rivière Mayo et le creek Duncan, une distance de vingt-quatre milles. On établit des relais à plusieurs endroits et on

jalonna l'emplacement de deux villes rivales, sur la rivière Mayo et à Landing respectivement, tous deux sur la rivière Stewart.

On a fait des prospections étendues dans la région environnante, et au printemps de 1903 on jalonna le creek Mayo. Pendant l'automne de la même année, on fit cinq découvertes distinctes sur les ruisseaux qui se jettent dans le lac Mayo. Le creek Highet, un affluent du Minto, fut aussi jalonné à cette époque.

RELEVÉS ANTÉRIEURS.

Relevés antérieurs.

En 1898 M. J. J. McArthur, du Service Topographique gouvernemental, fit un relevé de reconnaissance de la région. Il fit le relevé de la partie supérieure de la Stewart et de la contrée environnante.*

Pendant l'été de 1900, M. R. G. McConnell examina la rivière Stewart jusqu'aux chutes Frazer.†

En 1903, M. A. J. McPherson, arpenteur géomètre, du Bureau d'arpentage du gouvernement à Dawson reçut l'ordre de faire les mesurages nécessaires à l'établissement de lignes de base sur les divers creeks qui avaient déjà été jalonnés dans le district.

M. McPherson mesura une ligne au théodolite et à la chaîne entre Dawson et l'extrémité est du lac Mayo, en suivant la route d'hiver de White Pass au Yukon et les rivières Stewart et McQuesten ; à cette ligne il a relié les bases des divers creeks et, avec son aide, il a fixé la position des principaux pics de la région.

POSITION GÉOGRAPHIQUE.

Position géographique.

Le district minier de Duncan Creek comprend la rivière Stewart et ses tributaires à l'est de la rivière Mayo, la rivière Mayo elle-même et ses affluents ainsi que les branches nord et sud de la McQuesten et leurs affluents.

La Stewart, coulant de l'est, se jette dans le Yukon à cinquante-huit milles au sud de Dawson. Les rivières McQuesten et Mayo sont deux des principaux affluents de la Stewart. Elles se jettent dans cette dernière à 100 milles et 170 milles respectivement du fleuve Yukon.

Moyens d'accès dans le district.

On peut pénétrer dans le district par bateau à vapeur de Dawson à Mayo ou à Gordon Landing, sur la Stewart ; de là, une route charretière conduit au creek Duncan ou au lac Mayo ; pendant l'hiver on peut s'y rendre par attelage de chiens en suivant le creek Dominion jusqu'au creek Clear, puis en montant la Stewart sur la glace.

* Voir Rapport du ministère de l'Intérieur, 1899.

† Rapport sommaire de la Commission géologique, 1900.

DESCRIPTION GÉNÉRAL.

La partie du district du creek Duncan que nous décrivons ci-après, est située à l'est de la vallée Tintina et à l'ouest des Montagnes Rocheuses. La région est sillonnée, par des vallées qui s'entrecroisent et qui la découpent en massifs isolés et en plateaux séparés.

Rivière Stewart.

La rivière Stewert est l'artère principal du réseau hydrographique. Elle occupe une vallée d'affouillement mûr dont le fond est uni et large de deux à trois milles, atteignant près de six milles à sa jonction avec les vallées des creeks Mayo et Talbot. Ces plaines et ces bas-fonds sont parsemés d'innombrables petits lacs et étangs.

La dépression suivante en importance, est celle qui est occupée successivement par la rivière Mayo, le lac du même nom, la rivière Rupe, la rivière Ladue, et le bras sud de la McQuesten. La vallée est encombrée par des débris glaciaires en certains endroits, et a une pente plus rapide que la Stewart. Le point le plus élevé du fond de cette vallée se trouve sur un large plateau ondulant qui forme la crête de partage entre les eaux de la Ladue et de la McQuesten. Cette vallée est recoupée par une autre, transversale et moins importante, orientée nord-ouest et sud-est, et occupée par le creek Ross, quelques petits lacs d'où sort le creek Mud, le lac Janet et le creek du même nom. Une autre dépression prononcée, orientée est et ouest, s'étend de la vallée de la Mayo à la McQuesten, et est baignée par le creek et le lac Minto et le creek Bear. Une branche de cette vallée se prolonge dans une direction sud-ouest, jusqu'à la Stewart, elle est occupée par le creek Moose.

Lac Mayo.

Le lac Mayo est la nappe d'eau la plus importante de la région. La partie principale est longue de vingt milles et large d'un mille et demi à deux milles ; elle est orientée est et ouest. Un bras étroit du lac, long de douze milles, s'étend vers le sud-est. Les bords septentrionaux du lac s'élèvent en pente graduelle, jusqu'aux monts Gustavus. Du côté sud-est les rives sont raides et, par places, elles sont perpendiculaires, tandis qu'au sud-ouest elles sont basses et en pente douce jusqu'à des chaînes basses qui ne s'élèvent pas au-dessus de la zone extrême de croissance des arbres.

Rivière Rupe.

La rivière Rupe se jette dans le lac Mayo à son extrémité-est. C'est un cours d'eau tranqu'ille, large de 150 pieds et profond de quatre à cinq pieds. A un mille et demi du lac ellle reçoit le creek Edwards, un cours d'eau rapide coulant du sud-ouest. La partie inférieure de la rivière Rupe traverse une vallée large et unie, contenant de nombreux lacs. En suivant cette vallée, vers le nord, on peut se rendre à la rivière Ladue par un portage de sept milles environ. La

rivière Ladue coule vers le nord-est et se jette dans le bras nord de la rivière Stewart, à 125 milles au-dessus des chutes Frazer.

Le creek Nelson se jette dans le lac Mayo au fond du bras sud-est. Ce cours d'eau est large de soixante-quinze pieds et a une profondeur moyenne de deux pieds ; près de son embouchure le courant n'est pas perceptible, mais à quelques milles plus haut, il devient assez rapide. Creek Nelson.

La vallée de la branche sud du lac se prolonge jusqu'au creek Nelson, tout en appuyant vers l'est. Cette vallée s'étend vers le sud jusqu'à la rivière Stewart. Le fond forme une plaine ondulante large, bordée par des terrasses de graviers, et parsemée de petits lacs à diverses altitudes.

La majorité des cours d'eau qui prennent leur source dans les montagnes environnantes et se jettent dans le lac Mayo sont des torrents qui chassent de grandes quantités de débris ; ces charriages sont déposés à l'entrée du lac en deltas disposés en éventails. La rivière Mayo, qui forme le débouché du lac à son extrémité occidentale s'est ouvert un passage à travers une terrasse de graviers qui formait barrage sur toute la largeur de la vallée. Cette terrasse se prolonge à l'est, sur les bords du lac, jusqu'au creek Keystone. Près de l'embouchure du creek Edmonton, on observe des lignes de rives soulevées en gradins, dont la plus élevée correspond au barrage au pied du lac.

La rivière Mayo, qui serpente dans une large vallée recouverte d'une forte épaisseur de drift d'origine variée, a une pente de dix pieds au mille au moins. De larges terrasses, qui s'élèvent jusqu'à un niveau de 350 pieds au dessus du cours d'eau, bordent la vallée. Elles longent toute la rive orientale du lac, sans interruption, et ont détourné les eaux du lac Janet de la rivière Mayo. A dix milles en aval du lac Mayo, le creek Field traverse la vallée par une série d'eskars, de marmites de géants et de monticules qui offrent toutes les caractéristiques d'une moraine frontale. Les matériaux sont, en grande partie, des galets bien roulés de trois à six pouces de diamètre. A deux milles en aval du creek Minto, la rivière Mayo, au cours de ses sinuosités, coule sur deux promontoires rocheux qui s'avancent en prolongement du versant ouest des collines. Les eaux se sont affouillé un passage dans le roc, et la rivière coule dans des cañons dont les parois ont une hauteur de 200 pieds et qui sont longs de un mille chacun. Un seul autre affleurement est visible, à environ un mille en aval du lac Mayo. Rivière Mayo.

Le débit de la rivière Mayo fut mesuré par M. Beaudette, le 20 juin 1903, il était alors de 124,400 *miners' inches* (mesure de Californie).

Le groupe de montagnes Gustavus est complètement entouré par de larges vallées, et il forme une des caractéristiques topographiques de Groupe des montagnes Gustavus.

la région. Ces élévations sont profondément découpées par des cours d'eau qui rayonnent dans toutes les directions et dont les sources sont graduellement reculées jusqu'aux pentes raides, donnant lieu à la formation de crêtes aiguës et de pics d'apparence déchiquetée. Un ravin profond, affouillé par les creeks Granite et Keystone, les sépare en deux groupes. L'un de ceux-ci domine le lac Mayo, et le mont Albert, haut de 6,500 pieds, en est le pic le plus élevé, tandis que le sommet le plus haut de toute la chaîne est le mont Hinton, du groupe du creek Duncan, qui a 7,000 pieds au dessus du niveau de la mer. Les pentes du versant nord sont très raides. Du côté sud, elles sont beaucoup plus douces et moins âpres. Aux niveaux élevés, sur les versants moins exposés aux rayons du soleil, la surface est couverte de neige pendant tout l'été. Au nord-est des montagnes Gustavus, au delà de la large vallée de la rivière Ladue, s'élève la chaîne Davidson, dont quelques-uns des pics sont aussi élevés que le mont Hinton. Ce groupe est un promontoire des Montagnes Rocheuses dont les cîmes se voient dans le lointain, en une ample courbe se dirigeant vers le nord-ouest. Vingt-deux milles à l'ouest du mont Hinton, et s'élevant du niveau de la vallée de la McQuesten, on observe le mont Haldane, un massif dominant qui, toutefois, n'est pas visible de partout à cause des larges vallées qui l'entourent, et qui en rayonnent. Cette éminence est connue des mineurs sous le nom de "Lookout". Sa hauteur dépasse 6,000 pieds ou dessus du niveau de la mer.

Les plateaux qui bordent les vallées de la Stewart et de la Mayo, sont des chaînes à amples crêtes unies, dont les pentes dévalent plus ou moins rapidement vers les vallées. Ces chaînes ont des hauteurs variant entre 3,500 et 5,000 pieds au dessus du niveau de la mer, mais quelques lambeaux qui s'y rattachent, reliquats de l'action d'érasion, s'élèvent à des hauteurs beaucoup plus considérables.

Géologie générale.

Roches des placers.

La roche sous-jacente des placers aurifères du district minier du creek Duncan, est essentiellement une série schisteuse comprenant des roches éruptives métamorphisées et des roches d'origine sédimentaire. Les premières occupent la plus grande superficie, elles s'étendent du creek Nelson à l'extrémité sud du lac Mayo, jusqu'à la rivière McQuesten vers l'ouest. Nous n'avons pas relevé leur prolongement à l'est et à l'ouest de cette étendue. Elle affleurent sur la rivière Stewart, près de Gordon Landing, et continuent, vers le nord, jusqu'au creek Duncan supérieur et au creek Haggart.

Ces roches sont principalement des porphyres quartzeux métamorphisés, et elles varient comme texture, de la roche à peine altérée à une phase schisteuse feuilletée et sericiteuse. A la surface d'une frac-

ture fraîche, la couleur est d'un jaune pâle verdâtre, qui tourne au brun rouge sous l'influence atmosphérique. Le minéral le plus abondant est le quartz, et la phase schisteuse typique consiste en feuillets parallèles de quartz séparés par des couches de mica, généralement de la séricite. Par places, les feuillets de quartz ne sont pas continus, mais prennent la forme de lentilles à minces bords. On observe aussi des amas arrondis de quartz, avec enveloppes de micaschistes. Ces amas varient, en épaisseur, entre un et douze pouces, et sont alignés selon la direction générale des feuillets de la roche. Sur les surfaces exposées à l'atmosphère, le clivage est très évident ; dans les variétés plus massives, le jointage est plus prononcé et la roche se débite en blocs et en dalles. Dans le district minier du Klondike, on observe des roches analogues. M. McConnell les décrit sous le nom de série du Klondike.* On pourra probablement établir une corrélation entre ces roches, lorsque les relevés géologiques de l'intervalle qui les sépare auront été effectués. A l'est du bras sud du lac Mayo, à un demi mille de la rive, les roches que nous venons de mentionner plus haut recoupent une série plus ancienne qui est, évidemment, d'origine sédimentaire. Elle comprend des micaschistes quartzeux, massifs ou feuilletés, et des schistes graphiteux ; ces roches traversent le lac Mayo et forment la partie orientale des monts Gustavus ainsi que le lit du creek Duncan supérieur. Dans ce dernier cas, elles contiennent des calcaires cristallins. Elles ont une ressemblance marquée avec celles de la série observée par M. McConnell sur la rivière aux Sauvages, qu'il a décrite sous le nom de série de Nasina.

Les plus anciennes séries sont injectées de roches vert-foncé qui sont surtout des diorites actinolitiques altérées. Près des sources des creeks Ledge et Edmonton, on trouve ces roches éruptives à l'état de dykes et de cheminées traversant les schistes. Elles ont une structure jointée, et les blocs de la surface sont détachés de la masse. Sur les monts Gustavus, on observe des roches analogues parcourant les schistes, comme sur le creek Lightning, le creek Haggart, et dans le cañon de la rivière Mayo.

Sur la rivière Rupe, près du creek Granite, à l'entrée du ravin de Dublin, ainsi qu'au ravin Rudolph, près des sources du creek Highet, on observe de petits massifs d'un granite gris.

Dans les environs des creeks Bennett, Highet et McLaghan, on observe plusieurs dikes d'andésite à biotite parcourant les roches schisteuses. Dans les environs du lac Mayo, la direction générale de ces dernières est vers le nord-ouest, avec plongement vers le sud-ouest sous

* Voir "Preliminary Report of the Klondike Gold Fields.". R. G. McConnell, B. A.

un angle de 20° à 40°. Sur le creek Duncan les roches reposent presque horizontalement. Sur le creek Minto et ses tributaires la direction varie, ayant, cependant, une orientation générale vers le nord-est, avec plongement de 10° à 40°. Nous n'avons, nulle part, relevé d'inclinaison de couches dépassant 45°.

Les roches ont subi très peu de dislocations, nous avons pourtant relevé quelques indications de failles normales.

Action glaciaire.

Nous avons constaté de nombreuses évidences prouvant qu'à l'époque glaciaire une épaisse nappe de glace comblait les vallées et recouvrait la plus grande partie des chaînes et des éminences. Il y a même lieu de douter qu'aucun des pics des groupes de montagnes n'en émergeât, à l'époque de son plus fort développement.

Le premier effet de l'action glaciaire fut d'élargir les vallées, d'affouiller et de charrier les matériaux libres ; il s'en suivit un dérangement du réseau hydrographique, et il se produisit des changements qui affectèrent les conditions économiques. Il ne reste guère de traces des anciens dépôts de graviers et de sables de niveaux élevés. Ils ont été transportés aux niveaux inférieurs et redistribués le long des principales vallées. Certaines parties de l'ancienne rivière et des creeks des niveaux inférieurs sont souvent recouvertes d'une grande épaisseur de ces matériaux, et on observe fréquemment de profondes cannelures dues à l'action de la calotte de glace.

Les dépôts de drift glaciaire comprennent des argiles à blocaux, des graviers, des sables, des limons et des argiles. Leur distribution est très irrégulière, et des conditions variées ont affecté leur dépôt.

DESCRIPTION DES CREEKS.

Creeks Duncan.

Au point de vue de l'exploitation aurifère le creek Duncan est le plus important du district. On y a fait beaucoup de travaux de développement, et il a produit la plus grande partie de l'or qui a été extrait du district.

Ce creek prend sa source parmi les plus hauts pics de la chaîne Gustavus. Plusieurs petits cours d'eau se réunissent et forment le creek Duncan supérieur qui arrose une vallée large, et coule vers le nord-ouest sur une distance de quatre milles. Il sort de cette vallée par un étroit cañon pour entrer dans la vallée principale, où il reçoit le tribut du creek Lightning. Dans cette partie de son cours, il coule vers le sud-ouest, sur une distance de neuf milles, et se jette dans la rivière Mayo à cinq milles du lac Mayo. Deux affluents importants, le creek Parent venant de l'est, et le creek Williams venant de l'ouest, se jettent dans le creek Duncan à cinq milles de son embouchure. La

déclivité entre le creek Lightning et le creek Parent est de 250 pieds environ et, entre le creek Parent et la rivière Mayo, elle s'élève à 450 pieds.

D'après les observations de M. Beaudette, du 20 juin 1903, le débit du creek Duncan s'élevait à 18,250 *miners' inches.* Ceci était pris à l'époque des eaux hautes. Volume d'eau.

La partie inférieure du creek découpe des dépôts épais de graviers, du sable et d'argile, et, sur le flanc des collines, on observe des restes et des lambeaux de ces matériaux jusqu'à des hauteurs de 300 pieds au-dessus du niveau du cours d'eau. Dans les environs des creeks Williams et Parent ces dépôts disparaissent du fond de la vallée où on observe des bancs rocheux, couverts d'un mince manteau de graviers roulés. En amont du creek Parent la vallée est large et a une épaisse couverture de drift dans le fond. A un mille en aval du creek Lightning elle se rétrécit et met en évidence des affleurements de roches, sur une distance de deux milles en remontant. La vallée principale continue dans une direction nord-ouest jusqu'à la McQuesten, et elle est occupée par la partie inférieure du creek Lightning et par le creek Christal.

A 500 verges de l'embouchure du creek Lightning, le creek Duncan supérieur émerge d'un cañon étroit. Ce passage long d'un mille, large de vingt-cinq pieds au fond, a des parois hautes de 120 pieds. Vers la partie inférieure, les murs du cañon convergent, et il y a une chute presque verticale de dix-huit pieds. La descente totale du creek, sur le parcours du cañon, est de 250 pieds environ.

Les dépôts de drifts qui encombrent la vallée du creek Duncan sont principalement d'origine glaciaire. Le gelée ne pénètre pas aussi profondément ici qu'au Klondike et les couches sous-jacentes non congelées offrent un passage constant aux eaux d'infiltration. Dépôts de drift.

Le changement de régime du cours d'eau pendant la retraite de la glace est la cause probable de l'origine du cañon du Duncan supérieur, le cours d'eau ayant été détourné vers les bancs rocheux, qu'il a coupés depuis. Le lit précédent devait se trouver à l'extrême gauche de la vallée et rejoignait le lit actuel du creek Duncan inférieur, en amont du creek Forty. Il est, maintenant, comblé par un épais dépôt de graviers et d'argile. Cet ancien lit n'est nulle part mis à découvert par le creek actuel, à l'exception peut-être d'un endroit rocheux de la vallée, près du creek Parent.

Aux concessions n°s 124 et 125 en aval de la découverte initiale, le chenal est récent, le creek s'étant pratiqué un passage à travers un

banc de roche. L'ancien lit se trouve probablement sur la limite droite, il est à présent recouvert d'une épaisse couche de graviers.

Or gros.

La première découverte d'or gros eut lieu dans le cañon en 1898. Les orpailleurs qui la firent travaillèrent en secret et ne firent même pas enregistrer leur concession ; on dit que pendant les trois années qui suivirent, ils ne retirèrent pas moins de $30,000. Pendant l'été de 1903, l'année de production maximum du creek, on prétend avoir extrait $30,000 des concessions du cañon, tandis qu'en 1904 la production ne dépassa guère $15,000.

En amont des rapides, le fond du cañon est complètement épuisé ainsi qu'une marmite de géant qui se trouve immédiatement au dessous des chutes. Ce trou qui a une profondeur de vingt pieds fut une source de désappointement ; il fut exploité à grands frais et le rendement en fut minime ; on ne trouva pas d'or sur la roche sous-jacente, et très peu dans les sables qui la comblaient.

Marmites de géants.

Les conditions qui donnent lieu à la formation de marmites de géant sont défavorables à la concentration de l'or. La trituration résultant des mouvements giratoires des matériaux qui y sont déversés par les cascades, use et pulvérise les métaux qui séjournent dans la dépression.

L'or se trouve sur la surface de la roche sous-jacente dans le cañon ; cette surface est légèrement ondulée et sans grand plongement. Des bandes de quartzite dur, épaisses de six à dix pouces, alternant avec des schistes tendres, formant des éclusettes naturelles aidant à l'accumulation de l'or. Sur la roche, ou *bed rock*, repose une couche de un à trois pieds de galets de blocs de schistes et de gravier grossier. Vers la partie supérieure du cañon, on rencontre fréquemment des cailloux très gros.

Nature de l or.

On trouve l'or en morceaux aplatis ou roulés, sans quartz attaché ; il représente évidemment la partie plus fine enlevée à une zone riche en amont. La valeur de l'or, à l'analyse est de $16.58 l'once. La récolte était d'environ $28 par jour, par ouvrier.

Une grande partie des graviers des rives du creek, dans la partie supérieure du cañon, a été enlevée. Ces graviers ne sont pas très aurifères mais pourtant dans les dépressions de la surface de la roche sous-jacente, on en récolte suffisamment pour en justifier l'exploitation. En amont du cañon le lit du creek est large de cinquante pieds. On n'a pas encore fait de travaux de recherches systématiques dans cette partie du cours d'eau.

Sur la concession n° 17 au dessus de la découverte initiale, soit à un quart de mille en amont du cañon, on exploite des graviers peu épais

avec un certain succès. Si l'on peut juger d'après le travail effectué jusqu'ici, et aussi par la nature du terrain environnant, le cours d'eau coule sur un banc de roche. Recouvrant la surface de la roche, sur cette concession, on observe une épaisseur variant de trois pieds à douze pieds de cailloux et graviers dans une pâte d'argile bleue.

L'or se trouve dans l'argile, un peu au dessus de la surface de la roche. Il est en pépites, souvent de la grosseur de gros haricots. On trouva cet été une pépite de la valeur de $67.50. L'or est roulé et poli et ne contient pas de quartz.

En amont de ce point, la vallée s'élargit considérablement et le fond en est couvert d'une forte épaisseur de gravier et d'argile bleue. On a foncé plusieurs puits de soixante à 120 pieds sans atteindre la roche sous-jacente.

Résultats obtenus sur les petites concessions.

La campagne de 1903 a clairement démontré qu'il était impossible, à un seul individu, de faire l'exploitation des claims de 250 pieds sur le creek Duncan inférieur. Les grandes difficultés sont causées par l'épaisseur du drift et par les eaux d'infiltration. Sur la concession 104 en aval de la découverte initiale, on a foncé un puits à une profondeur de 130 pieds sans atteindre la roche. Cette profondeur seule n'eût pas découragé les mineurs, mais dans tous les cas les infiltrations d'eau ont forcé à abandonner les travaux.

Pendant l'été de 1903, on a fusionné les concessions 53 et 54 en aval. Sur le n° 53, on a foncé un puits près de la limite gauche, où l'on a atteint la roche à quatre vingt dix-huit pieds. Pendant le cours de l'hiver on a mené des galeries vers le lit du creek, et partout on a récolté de l'or en petites quantités. Pendant le cours des travaux on asséchait à l'aide d'une pompe, mais les infiltrations augmentant au delà de la puissance des moyens d'épuisement, on fut forcé d'abandonner les travaux alors que l'on venait de constater une augmentation dans la teneur d'or des sables. On récolta en tout environ $1,200.

Sur la concession 105 en aval, on trouve une zone payante à une profondeur de seize pieds près de la limite gauche. L'or se trouvait dans une couche de gravier surmontant de l'argile à blocaux. Sur cette même concession un puits atteignit le bord d'un banc de roche à une profondeur de quarante pieds. En menant une galerie, du fond de ce puits vers le lit du cours d'eau, on rencontra une autre zone payante dans les graviers inférieurs. Les résultats étaient rémunérateurs, mais comme on ne pouvait disposer d'aucun mode d'épuisement suffisant on se vit forcé d'abandonner ces travaux. A la concession 124 en aval, le creek coule entre deux bancs de roches sur une distance de quatre chaînes. Le lit du cours d'eau est large et recou-

vert d'une couche de trois à douze pieds de cailloux et de graviers surmontant la surface de la roche. A l'aide d'un barrage, les mineurs ont détourné le cours du creek qui coule dans un canal creusé à cet effet, sur une longueur de deux concessions. La roche du lit est un mica-schiste tendre, plongeant vers l'amont du creek sous un angle de 30°. On a mis à découvert une étendue suffisante de la roche pour prouver que l'entreprise n'était pas profitable.

Ce sont là les seuls exemples de production d'or sur le tronc principal du creek ; on n'a pas déterminé encore la valeur des couches reposant sur la surface de la roche, et un grand nombre de mineurs qui ont échoué conservent une confiance inébranlable dans l'avenir du creek.

Les propriétaires de presque toutes les concessions continuent à faire la somme de travail nécessaire pour retenir leurs droits, dans l'espoir soit de vendre leurs concessions, soit de trouver les capitaux nécessaires à l'installation d'un matériel d'exploitation.

Groupements de concessions.

Les frais de transport et d'installation du matériel d'exploitation, dans une région si lointaine, seraient trop élevés pour qu'un seul individu, possesseur d'une concession, pût en encourir le risque, surtout tant que la richesse du district n'aura pas été déterminée définitivement. Une société qui pourrait acquérir une concession d'une longueur d'un ou deux milles le long du creek à un prix raisonnable se trouverait dans une position différente. Une seule installation de pompes pour fins d'épuisement ou un système de drainage avec égouts bien boisés suffirait pour assécher les travaux. Des recherches systématiques pourraient mettre à jour des graviers aurifères, exploitables par méthodes hydrauliques, après l'épuisement des parties plus riches.

Creek Lightning.

Le creek Lightning a un volume d'eau plus considérable que le Duncan supérieur. Il prend sa source sur le versant nord des monts Gustavus et coule dans une dépression qui semble être le prolongemend et la vallée Duncan principale. A un mille de son confluent, il traverse un cañon analogue à celui du creek Duncan. Au-dessus du cañon le fond du creek s'élargit en une large plaine bordée de chaque côté par des terrasses de graviers.

A une période pré-glacière le creek Lightning se déversait, évidemment, dans la McQuesten par le creek Christal. Les graviers le long de la limite droite des concessions, occupent l'ancien lit et contiennent très peu d'argile. Une certaine partie des eaux du creek Lightning y coule encore et revenant à la surface près du lac Christal, coulent dans le creek Christal.

Les graviers du cañon du creek Lightning sont difficiles à exploiter, à cause du grand volume d'eau et des immenses blocs de roches détachés des parois. La roche sous-jacente est composée de lits de quartzite et de roches schisteuses à quartz et à séricite, dont la direction traverse le cours d'eau et qui ont un léger plongement. La nature de cette surface n'est pas favorable à la concentration de l'or.

On a creusé plusieurs puits en amont et en aval du cañon sans obtenir de résultats concluants à cause des infiltrations d'eau.

On a aussi jalonné des concessions sur les creeks Forty pup, Williams et Parent. On y a fait quelques travaux de fouilles, mais sans constater de production d'or.

Le creek Parent s'est récemment taillé un passage à travers un banc de roc qui se termine au creek Duncan, il coule maintenant dans un cañon profond de près de cent pieds. On n'a pas fait de fouilles jusqu'à la roche sous-jacente, quoique la couverture semble être peu épaisse. L'ancien lit du creek Parent se joignait probablement au creek Duncan à un demi mille plus haut que le confluent actuel. Dans cet ancien lit, on a foncé un puits, mais à cause de l'épaisseur des graviers, on l'abandonna avant d'atteindre la roche sous-jacente. Creek Parent.

Le banc rocheux qui s'élève à cent pieds au-dessus du niveau des creek Parent et Duncan est recouvert d'une couche de sables et graviers, contenant des cailloux bien roulés, mêlés à de l'argile et du sable. Ils sont grossièrement stratifiés à la partie supérieure ce qui fait supposer un dépôt formé sur la surface d'une plaine inondée. On a fait quelques tranchées et des fouilles jusqu'à la roche sous-jacente ; à l'époque de ma visite le plus grand nombre des propriétaires étant absents nous ne pûmes nous procurer de renseignements directs au sujet de la teneur en or, excepté à l'égard d'une concession où les graviers étaient de richesse suffisante pour être traités par méthode hydraulique.

Le creek Ledge se jette dans le bras sud-est du lac Mayo du côté est, à quatre milles du fond du bras. A trois quarts de mille du lac le cours d'eau sort d'une gorge étroite par une chute basse. Au-dessus de la chute, le creek traverse un cañon étroit sur un parcours d'un demi mille. Au delà, la vallée s'élargit mais conserve les caractéristiques d'une gorge. Sur cette partie du cours d'eau, on rencontre très peu d'affleurements, la roche étant recouverte de matériaux provenant d'éboulements des flancs des collines. Creek Ledge.

La concession de découverte initiale est située immédiatement au dessus de la gorge et embrasse la plus grande partie du cañon. La roche sous-jacente comprend des roches schisteuses micacées et graphi-

tiques avec de nombreuses inclusions de quartz. Sur la surface de la roche il y a une épaisseur de six à douze pieds de matériaux non-congelés, consistant en blocs de diorite provenant des parties supérieures des cours d'eau, en fragments de ooches schisteuses, en graviers et en argiles. Où la roche est désintégrée, on trouve l'or enfoui à un pied de la surface. Il est en grains assez gros, de la grosseur d'un pois en moyenne, et on a même trouvé des pépites pesant une once et plus. Cet or est généralement recouvert de peroxyde de fer hydraté, ce qui lui donne une couleur brun foncé. Cette incrustation provient probablement de la décomposition de la pyrite de fer, qu'on trouve en abondance dans la roche. La valeur de l'or est de $66.95 l'once.

Sur la concession de découverte initiale quatre hommes, en cinquante-cinq jours de campagne pendant l'été, récoltèrent une moyenne de $25 par homme et par jour.

Deux concessions en amont et deux autres en aval de la découverte initiale furent exploitées avec succès.

Ceci constitue la production complète du creek. Au delà, en aval et en amont, les matériaux de drift sont trop épais pour exploiter à ciel ouvert, et il y a trop d'infiltrations pour l'exploitation souterraine.

Le fond du creek est très étroit, et on éprouve souvent des difficultés à trouver l'emplacement nécessaire pour empiler les blocs de roche et les cailloux résultant des travaux d'exploitation.

On dit qu'il existe de l'or en quantité payante dans les terrasses le long du ruisseau. On peut facilement les exploiter après avoir épuisé le fond du creek.

Le cours d'eau a une pente rapide, et les pluies abondantes fournissant de l'eau en quantité suffisante pour les opérations de la campagne.

Creek Cascade.

Le creek Cascade, qui se jette dans le bras méridional du lac Mayo à deux milles au sud du creek Ledge, est un petit torrent de montagne qui dévale par une série de rapides et coule dans une gorge étroite. Le lit est parsemé de blocs détachés des parois. Les matériaux qui surmontent la roche sous-jacente comprennent des cailloux bien roulés de diorite et de quartzite et des fragments de roches schisteuses.

La concession de découverte initiale est située à un demi-mille du lac. On en a commencé l'exploitation et extrait une petite quantité d'or, mais les pluies abondantes de juillet dernier ont entravé les travaux.

Le creek Steep se jette dans le bras méridional du lac Mayo à huit milles de son extrémité sud. Il prend sa source dans un creek creusé près de la crête de la chaîne qui borde le lac du côté ouest. La partie productive du creek occupe un chenal profond creusé dans un dépôt de débris rocheux et de drift glaciaire, dans lequel on remarque la présence d'une grande quantité d'argile. Pendant la saison sèche, en été, le cours d'eau se fraye avec difficulté, un passage à travers les matériaux qui se détachent des flancs raides. En temps de crue, le lit du creek est généralement nettoyé jusqu'à la roche sous-jacente. Creek Steep.

Cette roche sous-jacente est une roche schisteuse à quartz et à séricite, tournant au brun clair sous l'influence atmosphérique. Le plongement est vers l'aval sous un angle de 40°. Cette allure est la meilleure au point de vue du mineur, car l'or une fois logé dans les cannelures ne peut être délogé que par le sabotage de la roche. Sur la roche repose un dépôt de fragments polis, provenant de diverses sources de graviers de sables, avec une argile jaunâtre compacte
c

Sur la concession N° 2, en amont de la découverte initiale, quatre orpailleurs travaillaient en juillet dernier. On atteignait facilement la roche sous-jacente ; mais comme la récolte d'or était trop faible on abandonna tous les travaux. L'or provenant du creek Steep est en petite parcelles brillantes d'une grande pureté. Sa valeur atteint $19.57 l'once. On trouve une forte proportion de sable noir associée à l'or.

Le creek Edmonton comme le creek Ledge prend sa source sur le versant nord de ces plateaux âpres et élevés, mais son bassin est beaucoup plus étendu. Il se jette dans le lac Mayo à deux milles de son extrémité est. La roche de la région est un quartzite schisteux sous clivage ardoisier marqué. Elle est recoupée par des dykes de diorites qui ont été aussi rongés par le cours d'eau. Le lit du creek est parsemé de nombreux fragments et blocs de diorite disséminés dans les graviers et les argiles ordinaires. Creek Edmonton.

Quatre hommes ont travaillé au commencement de l'été sur la découverte initiale. On y a commencé les travaux d'exploitation en dégelant et en lavant un banc de gravier reposant sur un banc rocheux, le long du cours d'eau. On adopta ensuite une autre méthode, par puits et galeries, qui est, dit-on, plus économique. On a commencé la construction d'un canal d'égouttement pour l'exploitation, pendant la campagne prochaine. Les résultats obtenus jusqu'ici sont très encourageants.

Le creek Keystone est le plus important, en volume, de tout ce groupe de petits cours d'eau. Il prend sa source dans les monts Gus- Creek Keystone.

tavus et se jette dans le lac Mayo, à cinq milles de son débouché. La partie inférieure de ce cours d'eau coule dans le fond d'une vallée profonde, bien développée, avec une absence marquée de ces gorges et cañons qui caractérisent les creeks décrits plus haut. On observe rarement, des affleurements sur ses bords. Le fond de la vallée est recouvert d'un épais dépôt de cailloux et de graviers ; et sur les pentes qui bordent les rives, on observe une grande quantité de matériaux détachés ; on a foncé plusieurs puits, mais on n'a nulle part atteint la roche sous.jacente, à cause de l'invasion par l'eau. Il est douteux que ce creek puisse être exploité à ciel ouvert. Les terrasses qui dominent le creek sont faciles d'accès et pourraient, peut-être, donner de beaux résultats mais on n'y a pas encore fait de recherches. La pente du cours d'eau est de cinq pieds sur cent de longueur. On n'a pas encore extrait d'or des sables de ce creek.

Creek Haggart.

Le creek Haggart est l'un des principaux affluents de la rivière McQuesten. Il se jette dans le bras méridional de celle-ci à quatre-vingt-cinq milles de la rivière Stewart. Sa source se trouve dans les chaînes des environs du bras nord de la McQuesten, et il occupe une large vallée tortueuse à fond plat. Pendant l'année 1898, plusieurs mineurs exploitèrent des concessions sur le creek Haggart, et on rapporte que l'on y creusa douze puits jusqu'à la roche. On obtint un assez bon résultat de quelques-unes des couches de gravier, mais sur la surface même de la roche, il y a très peu d'or. Les infiltrations d'eau sont abondantes. On a abandonné tous les travaux pour le moment.

La surface de la roche du creek Haggart est un micaschiste de couleur foncée. Un dyke de diorite recoupant ces roches, traverse le creek à peu de distance en amont de la découverte initiale. A l'entrée de la coulée Dublin, on observe un dyke qui traverse aussi le creek, et dont la roche est altérée et minéralisée ; au nord de cet endroit on remarque un quartzite blanc stratifié, qui semble être d'origine plus récente que les roches schisteuses du sud. Ces quartzites se prolongent vers le nord jusqu'au bras septentrional de la McQuesten. Dans les cours d'eau qui coupent ces quartzites, on ne trouve pas d'alluvions aurifères.

Coulée Dublin.

La coulée Dublin se jette dans le creek Haggart, à douze milles de la McQuesten. On y poursuit des travaux depuis 1898, mais pendant l'été dernier, deux mineurs, seulement, travaillaient sur la concession 15 en amont de la découverte. Les travaux consistaient en lavage des graviers de la vallée au moyen d'une petite installation hydraulique.

Les dépôts de surface comprennent des cailloux de granite et des fragments anguleux de schistes mêlés à des graviers fin. Ces alluvions sont récentes, et contiennent des paillettes d'or. L'épaisseur de ce dépôt est

de six pieds environ. Au dessous, on observe deux ou trois pieds d'argile bleue contenant des cailloux anguleux, le tout reposant sur une couche de sables et argiles jaunes d'origine glaciaire qui contiennent quelques parcelles d'or. On n'a nulle part, mis à découvert la surface de la roche. On a creusé une tranchée de 200 pieds de longueur sur 40 de largeur jusqu'aux anciens graviers. Le rendement a été faible, ne dépassant pas les gages des ouvriers qui s'élèvent, dans la région, à $7 ou $8 par jour.

L'or de la coulée Dublin est très fin et d'une couleur brillante. Les parcelles sont filandreuses et en pailletées, accompagnées d'un sable blanc très lourd, consistant en grains roulés de scheelite (tungstate de chaux) dont il est difficile de séparer l'or. Il y a aussi de l'or très tenu que l'on ne peut pas récolter. Il est possible qu'une grande compagnie qui pourrait acquérir la concession de tout le creek, puisse en faire l'exploitation hydraulique avec succès. Il y a un dépôt considérable couvrant, toutes les terrasses, sur le lit du cours d'eau. Les cailloux sont généralement de petites dimensions, et on n'en aurait qu'un nombre r estreint à briser. Le cours d'eau a une déclivité de cinq à huit pieds par mille, mais le volume d'eau est rarement suffisant pour pouvoir alimenter une exploitation hydraulique sur une grande échelle,

Le creek Highet fait partie de ce groupe de creeks qui constituent le régime hydraulique de ce plateau découpé qui se trouve entre les vallées de la Mayo et de la McQuesten. Les sources des creeks, qui se trouvent sur des versants différents, ont généralement reculé et découpé des dômes dont le plus élevé a 5,500 pieds au dessus du niveau de la mer. Le versant sud de ce plateau domine une dépression profonde dans laquelle coulent le creek et le lac Minto, et où sont les sources des creeks Bear et Moose. Ces cours d'eau sortant d'échancrures étroites dans les flancs de ce versant, coulent dans le fond de la dépression jusqu'au creek Minto qui se jette dans la rivière Mayo, à dix milles de la Stewart. Creek Highet.

Le creek Highet coule dans une direction sud-est et se joint au creek Minto à deux milles et demi en aval du lac ; sa longueur totale est de sept milles environ. A deux milles du creek Minto, le cours d'eau sort d'un petit cañon, dont le fond est parsemé de gros blocs détachés des parois qui s'élèvent, de chaque côté, à des hauteurs de 250 pieds. En amont du cañon, le creek coule dans une vallée étroite bordée par des terrasses d'argile et de graviers qui cachent la roche sous-jacente. Les sources du creek sont deux petits torrents de montagnes dont le volume à peu près suffisant pour un "sluice". Celui de la limite gauche est désigné sous le nom de coulée Rudolph. La déclivité totale, entre ce point et le creek Minto, est de 900 pieds, sur une distance de cinq milles et demi.

En amont du creek Highet, on observe des terrasses de drift qui dominent le creek jusqu'à des hauteurs de 400 pieds. Ces dépôts sont composés de gravois et d'argiles glaciaires, de matériaux détachés des pentes et de la décomposition des roches sous-jacentes. Des éboulements se produisent quelquefois jusqu'au lit du cours d'eau. La roche sous-jacente est schisteuse et sériciteuse, elle provient d'un porphyre quartzeux. En certains endroits, elle est très compacte et possède un clivage bien accusé.

Dans la partie supérieure du creek, on trouve plusieurs dykes d'andésite qui recoupent les schistes. Un petit massif de granite est mis à découvert par l'érosion des sources de la coulée Rudolph. Du côté ouest du creek, en amont du cañon, on remarque du porphyre quartzeux massif qui n'a guère subi d'altération.

Quoique l'on prospecte déjà depuis plusieurs campagnes sur le creek Highet, et qu'on ait même foncé plusieurs puits, on y a récolté de l'or cette année, pour la première fois. Dans l'automne de 1903, on découvrit de l'or gros, sur un banc rocheux, vis-à-vis l'entrée de la coulée Rudolph. On n'a pas délivré de concession de découverte initiale à cause de la proximité du creek Minto. Les concessions sont numérotées sdepuis le confluent du creek en remontant, elles ont toutes 850 pieds.

Pendant la campagne de 1904, on a fait des travaux sur des terrasses se trouvant sur la limite droite de quatre concessions entre les n°s 98 et 110. Les parties inférieures de ces terrasses sont de un à douze pieds au-dessus du niveau du creek. La surface de la roche sous-jacente est ondulante et s'élève légèrement vers les pentes bordant le cours d'eau. Les parties supérieures n'ont pas été mises à découvert.

Graviers et sables.

Les graviers des terrasses, immédiatement au-dessus de la roche, comprennent des cailloux bien roulés de diorite, de quartzite et d'andésite ainsi que des plaques schisteuses aux angles arrondis. Les interstices entre les gros fragments sont remplis de graviers fins et de sables mêlés à une argile jaune, dure. Sur ces graviers repose une couche d'argile crevassée dans laquelle sont empâtés des fragments de la roche environnante. Ces fragments schisteux meubles sont rangés dans une une direction parallèle, due probablement au mouvement lent de glissement le long de la pente.

Sur la concession 105, vis-à-vis l'entrée de la coulée Rudolph, on a exploité, sur une longueur de quatre vingts pieds, une partie d'une terrasse située à soixante-dix pieds du creek. Le front de taille des graviers avait une hauteur de douze pieds environ. L'eau pour le lavage était amenée de la coulée Rudolph par un petit canal.

Les graviers étant congelés, on fait des travaux préliminaires de déblai et d'égouttement avant l'abattage et le lavage pour faciliter l'opération au dégel. On élève des bûchers au front de taille, au fur et à mesure de l'avancement des travaux d'exploitation.

Au début des opérations de lavage les refus ou " tailings " sont rejetés dans le creek, mais lorsqu'un emplacement suffisant a été déblayé on les laisse s'accumuler sur les bords.

Lorsque les fronts de taille deviendront trop escarpés, à la partie supérieure des terrasses, on pourra les exploiter en menant des galeries le long de la surface de la roche sous-jacente.

Sur une épaisseur de quelques pieds au-dessus de la roche, les graviers sont aurifères, mais la principale source d'or se trouve dans les fentes et les crevasses de la roche sous-jacente. Le métal est d'une couleur brillante et riche, les parcelles sont généralement polies et roulées, quoique l'on en trouve aussi d'anguleuses attachées à des fragments de quartz ou de roches schisteuses. Le rendement s'élève en moyenne à un dollar par pied carré de la surfaee de la roche.

Les matériaux détachés qui occupent le fond du creek sont analogues à ceux des terrasses. On a essayé de pénétrer jusqu'à la roche, à divers endroits dans le fond du creek, mais sans succès, à cause des infiltrations d'eau.

Eaux d'infiltration.

Il y a quelques années, on fonça sur la concession n° 66 un puits qui atteignit la roche à une profondeur de vingt pieds au-dessous du niveau du creek. On dit y avoir trouvé de l'or en quantité rémunératrice, mais l'invasion des eaux souterraines força bientôt d'abandonner les travaux. En amont de ce point plusieurs concessions se sont fusionnées, et on dit que l'on tentera, l'année prochaine, de les exploiter à l'aide d'une galerie pour l'aménagement des eaux.

Le propriétaire de la concession n° 56 possède une petite pompe ; il a l'intentión de pratiquer par le travers du creek, plusieurs puits de fouille pendant l'hiver.

Creek Minto.

Sur le creek Minto, la découverte initiale est située à un mille en aval du lac. La vallée est relativement étroite à cet endroit, on y observe quelques affleurements de roche. Le creek est large de douze pieds et le courant est très faible dans cette partie de la vallée. On remarque des terrasses de graviers à divers niveaux jusqu'à une hauteur de 350 pieds. Ces terrasses comprennent des couches de limon et de sables fins recouvrant un mélange de cailloux roulés, de graviers, de sables et d'argile. Les couches payantes de la concession de la dé-

couverte initiale consistent en dépôts formés à la surface d'une plaine inondée dans le voisinage du creek. Ces dépôts ou barres, larges de 1,100 pieds environ ont été examinés jusqu'à une profondeur de huit pieds et rendent une moyenne de trois à cinq cents par batée. On a exploité une partie de la concession pendant la campagne dernière, en se servant de l'eau du creek McIntyre pour les opérations de l'auge ; ce creek est un petit cours d'eau dont le volume est à peu près suffisant pour une exploitation au "sluice".

La grande difficulté que l'on éprouve à exploiter cette partie du creek consiste dans l'impossibilité d'obtenir une chute suffisante à l'enlèvement des débris ou "tailings", car l'altitude des terrasses au-dessus du creek ne dépasse pas quinze pieds.

On ne pourrait donc pas employer la méthode hydraulique dans ce cas, mais il nous semble que ces concessions pourraient être exploitées au moyen de dragues. L'or se trouve en petites paillettes, brillantes ; et provient probablement du remaniement et de la concentration des terrasses environnantes.

On a aussi obtenu des résultats encourageants des terrasses inférieures qui bordent le lac.

Dans la large vallée du creek Minto, en aval de la concession initiale, on a foncé quelques puits, mais aucun n'a atteint la roche sous-jacente. A une profondeur de cent pieds, on traversa une boue bleue liquide qui remontait dans le puits. Ce creek est à présent abandonné à l'exception du groupe de la découverte initiale.

On a fait quelques travaux sur les creeks Eight et Jarvis, deux petits cours d'eau qui se trouvent sur la limite gauche, en amont de la découverte initiale. Ces creeks coupent les terrasses supérieures et ont concentré une certaine quantité d'or, mais pas assez pour couvrir les frais d'exploitation.

Creek Johnson.

Le creek Johnson, qui prend sa source près du creek Highet, coule dans une direction opposée vers la McQuesten. On a fait des recherches sur ce cours d'eau en 1898 et 1899. On a foncé plusieurs puits de fouilles, qu'il fallut abandonner à cause de l'invasion des eaux souterraines. Un certain nombre de mineurs du creek Highet ont l'intention de faire des fouilles pendant l'hiver prochain, sur les terrasses du creek Johnson.

Procédé d'exploitation.

Les parties exploitables des creeks Ledge, Cascade et Steep, et le cañon du creek Duncan sont toutes peu profondes. On y travaille avec des installations primitives et avec les outils que l'on emploie généralement dans les régions éloignées de moyens de communication.

Seules les parties très riches sont rémunératrices et on n'épuise pas les graviers à fond. La méthode d'exploitation que l'on adopte est la suivante :

Après avoir enlevé par le moyen d'un canal la couverture de matériaux détachés, jusqu'à un pied du sous-sol rocheux, on construit un barrage d'arbres, haut de trois ou quatre pieds, en travers du creek à la partie supérieure de la concession. On adapte au barrage un canal de bois (*flume*) pouvant donner passage au volume total d'eau du creek. Ce canal est généralement long de 200 pieds, mais sa longueur dépend de la pente du creek et du niveau du sous-sol rocheux. Le barrage et le canal une fois achevés, on creuse dans le lit du creek un fossé d'égouttement de la roche avec une pente telle, que le fossé atteint la roche à l'extrémité inférieure du canal de bois. Après avoir établi un système parfait de drainage de la roche, on raccorde des conduites de bois (*sluices*) au canal central qui donne l'approvisionnement d'eau. Les conduites sont garnies d'éclusettes (*riffles*) derrière lesquelles l'or se loge, et on leur donne à chacune une pente de huit pouces.

Les sables à laver sont jetés dans les sluices à la pelle ; on commence les opérations à la partie inférieure du canal, et on nettoie un certain espace jusqu'à la roche, sur lequel on empile les rebuts. Lorsque cet espace a atteint une surface suffisante pour permettre un écoulement facile, il n'est plus nécessaire de s'occuper des rebuts (*tailings*).

Les cailloux et les blocs sont empilés sur le bord du cours d'eau ; ceux qui sont trop gros pour être manipulés avec les moyens dont on peut disposer sont broyés avec des masses, ou bien on les fait éclater en les chauffant.

Les morceaux détachés de la roche sous-jacente sont passés au sluice, et la surface du sous-sol est grattée soigneusement. On fait la récolte dans les sluices tous les trois ou quatre jours.

La récolte totale d'or du district du creek Duncan s'est élevée à $32,000 pendant la campagne 1904, répartie comme suit : creek Duncan supérieur, $15,000 ; creek Highet, $10,000, et creek Ledge, $7,000. Quantité d'or produite.

Presque tout cet or provient de neuf concessions et représente le travail de trente homme pendant soixante jours. La campagne fut très courte à cause du printemps tardif des pluies torrentielles de l'été, et des gelées qui commencèrent de bonne heure en septembre.

En 1904, la population minière totale du district était de quatre-vingts hommes environ. La plus grande partie de ceux-ci accomplissaient sur divers creeks la somme de travail requise pour conserver leurs droits.

Minéraux associés à l'or.

Les éclusettes des *sluices*, sur tous les creeks, retiennent de petits cailloux d'hématite ; ils sont polis et roulés, d'une couleur brun foncé, et à un grand nombre de ceux-ci sont attachés des fragments de jaspilite rouge. L'hématite se trouve aussi en une poussière rougeâtre dont on sépare l'or au "soufflet".

Les mineurs appliquent le nom de "pierre d'étain" à tous les cailloux roulés d'un poids spécifique élevé que l'on trouve dans les résidus, et, dans le district du creek Duncan, on donne ce nom aux fragments d'hématite.

Associé avec l'or du creek Highet on trouve du bismuth natif en pépites roulées ou aplaties.

Une certaine quantité de scheelite, en petits nodules jaunâtres, se loge dans les éclusettes des *sluices* du creek Highet. Les sables blancs qui accompagnent souvent l'or de la coulée Dublin sont composés de grains arrondis de ce minéral.

Autres minéraux.

Sur la découverte initiale du creek Duncan on a trouvé de petites quantités de blende et de pyrites de cuivre. Dans le cañon, en aval des chutes, on observe, dans la roche schisteuse, une fracture qui a subi un remplissage de ce minerai. Le filon est épais de deux pieds et contient des traces d'or.

Sur un petit cours d'eau qui coule dans la Stewart, à cinq milles au dessus de Gordon landing. on a découvert un dépot de stebnite. Ce minéral associé à du quartz occupe une fracture déterminée par une faille de chevauchement dans les roches schisteuses. Il n'y a qu'une quantité restreinte de minerai à découvert. Il a une teneur en or de $1.40 par tonne.

Extraction du quartz.

On a observé une veine importante de quartz entre les sources de deux petits cours d'eau appelés Twenty pup and Forty pup respectivement, qui coulent dans la coulée Dublin, elle-même un affluent du creek Haggart.

Cette veine affleure sur le flanc d'une colline, à 500 pieds au-dessous d'un massif de granite, et on peut la suivre sur une distance de 600 pieds.

Le granite et le filon de quartz recoupent la roche environnante qui est une roche schisteuse micaciée quartzeuse, ayant une direction nord-est et un plongement de 40° vers l'ouest, c'est à dire en suivant la pente de la colline. La puissance de ce filon n'a pas été déterminée. Il est composé d'un certain nombre de filonnets verticaux de quartz de deux à quatre pouces. Entre ces filonnets il y a des intercalations de la roche environnante.

Le quartz est emprégné d'arsénopyrite ; il s'est altéré, sous l'influence de l'atmosphère, à uue apparence granulée. La couleur prédominante est le vert, provenant d'une légère couche d'arsenate ferrique hydraté. On voit à l'œil nu quelques parcelles d'or libre qui semblent provenir de la décomposition de l'arsénopyrite. A cent pieds au-dessous du filon, on a miné une galerie dans l'intention de l'atteindre par voie souterraine, mais à quarante-cinq pieds on était encore dans la roche encaissante. Un échantillon, recueilli sur une distance de six pieds mise à découvert par une tranchée, fut analysé par M. Connor, de la Commission géologique, et donna une valeur de $10 en or par tonne.

En plus de la concession North Star, sur laquelle on a effectué les travaux ci-dessus, on a jalonné huit autres concessions sur le prolongement supposé du filon.

Près des sources du creek Highet et sur la coulée Rudolph, on a découvert plusieurs filons de quartz. Quelques-uns ne sont pas aurifères, mais l'échantillon d'une mine renfermant un peu d'arsénopyrite donna à l'analyse un rendement de $2.60 par tonne.

On n'a pas fait de travaux de developpement sur ces concessions.

Origine de l'or d'alluvion.

Nos connaissances de la géologie du district sont encore trop incomplètes pour que nous puissions hasarder une opinion concernant la source de l'or.

Les recherches minutieuses opérées dans le district n'ont pas encore révélé la présence de quartz contenant de l'or libre ; cependant un grand nombre de veines et de filonnets donnent à l'analyse des traces d'or, et la teneur s'élève jusqu'à $7 et $8 par tonne, mais tous sont trop pauvres pour être exploités. On trouve fréquemment des fragments de quartz et de roches auxquels sont attachés des parcelles d'or, qui prouvent que ce métal provient de filons ou de zones minéralisées. De plus, l'apparence anguleuse et quelquefois filandreuse de l'or que l'on récolte dans les alluvions démontre qu'il a une origine locale.

Nous croyons que l'or du creek Highet et de la coulée Dublin a son origine dans le bassin hydrographique de ces cours d'eau. La même remarque s'applique au creek Ledge, quoique les preuves soient moins concluantes. L'or du creek Duncan a subi des frottements énergiques. Il est roulé et ne contient pas de quartz. Mais ce creek a un bassin d'une grande superficie, possède des pentes raides, et on peut facilement expliquer le caractère usé et poli de l'or sans avoir à exclure la possibilité d'une origine locale.

L'or léger des graviers des larges vallées et des barres provient probablement d'un ancien système de dépôts remaniés par l'eau et la glace

et qui s'est finement divisé au cours de ces charriages. Les mineurs et les explorateurs se rendent maintenant bien compte que les placers aurifères doivent leur origine à l'érosion et à la décomposition d'un immense volume des roches de la région, et que l'or renfermé dans celles-ci étant inaltérable et d'une densité élevée, s'est lentement concentré.

Pourtant on s'étonne souvent à juste titre que, dans une region si riche en placers aurifères, on n'ait pas encore découvert de quartz payant, et que les filons que l'on a observés soient souvent stériles. Mais il faut se rappeler que la quantité de roche rabotée, visible aujourd'hui, c'est à dire les affouillements des vallées actuelles, ne représente qu'une partie minime de l'érosion, et n'ont pas fourni tout l'or qui provient des centaines ou des miliers de pieds de roches qui les surmontaient et qui ont été aussi rongées. La question de temps, qui est un des facteurs importants de tous les problèmes géologiques, est tellement insondable que pour beaucoup la source de l'or des placers restera un mystère.

Quoique l'exploration n'ait pas encore mis au jour des veines de quartz aurifères payantes, il ne faut pas conclure de là qu'il n'en existe pas. La superficie du sous-sol rocheux mise à nu est minime et n'est guère visible qu'en quelques endroits, comme dans les cañons, sur les rives des creeks où on observe, à intervalles des affleurements, ou sur le sommet des chaînes et des éminences ; partout ailleurs, il est recouvert d'un manteau de sol, de végétation ou de mousse. De plus, la terre étant couverte de neige pendant la plus grande partie de l'année, il n'y a qu'une courte période, pendant laquelle on peut faire la recherche de filon de quartz.

Explorations. A cause du peu de succès d'un grand nombre de mineurs dans le district du creek Duncan, et aussi des découvertes de Tavana qui, cette année, en attirèrent beaucoup dans le territoire d'Alaska, il ne s'est guère fait d'exploration pendant la campagne dernière et on n'a pu enregistrer aucune nouvelle découverte.

L'expérieuce que les mineurs ont acquise pendant les dernières années a développé chez eux une connaissance plus précise des conditions de la région, elle leur a appris à reconnaître, presqu'instinctivement, les roches et les matériaux payants.

Les roches aurifères sont réparties sur un grand espace, et une large étendue de la région qu'elles recouvrent n'a pas encore été examinée.

Pour réussir dans cette région le mineur doit être équipé et muni de vivres pour une période d'au moins une année.

Les marchandises de Dawson sont livrées à Mayo ou à Gordon sur la Stewart par le vapeur *Prospector*, au taux de dix cents par livre. En hiver, elles sont transportées sur les divers creeks à des taux variant de trois à six cents la livre. Pendant l'été le taux est de quinze cents jusqu'à la découverte initiale du creek Duncan, ou huit cents au creek Highet. A Mayo et au creek Duncan, il y a des magasins où l'on peut se procurer des vêtements et des vivres.

MM. Gordon et Davidson ont tracé et, en partie, construit une route excellente de onze milles sans pentes raides, entre Gordon et le creek Duncan, ; cette route peut servir aux transports d'hiver et d'été, et si l'on jetait un pont sur la rivière Mayo, on pourrait, à peu de frais, la prolonger jusqu'au creek Bélivea.u, au-delà du faîte de partage du creek Duncan. La distance jusqu'au creek Duncan ne serait dans ce cas, que de quinze milles au lieu de vingt-quatre par la route de Mayo.

On peut se servir de chevaux de bât dans presque toute l'étendue de la région. Dans les vallées et sur les terrasses, il y a de l'herbe en abondance, et, en plusieurs endroits, il est possible de faire une provision de foin pour l'hiver.

On peut remonter la McQuesten à la perche ou à la cordelle avec des bateaux ou des canots chargés jusqu'aux lacs McQuesten.

Les mineurs qui travaillent à proximité des lacs peuvent facilement se procurer du poisson frais. On trouve dans ces eaux la truite saumonée, le poisson blanc, le brochet et le grayling.

L'orignal se rencontre en grand nombre en diverses parties de la région, et on peut compter sur ces animaux pour la de viande fraîche.

En outre, il y a des caribous, des ours bruns et noirs, et surtout des moutons sauvages, mais on ne doit pas compter sur ces animaux pour le ravitaillement ordinaire.

Forêts.

Dans tout le district, on peut se procurer le bois d'épinette blanche, pour les mines et pour les construction. Bois.

Dans les plaines d'alluvions de la Stewart, on en trouve des superbes bosquets, ainsi que sur la rive nord du lac Mayo, près de son extrémité orientale, et à l'embouchure du creek Haggart. On y remarque souvent un grand nombre de troncs d'un diamètre de vingt pouces, et plusieurs atteignent trente pouces.

Sur les terrasses qui dominent le creek Mayo, sur les rives du lac Minto et sur le bras sud du lac Mayo on rencontre quelques bosquets

de pins noirs (*Pinus Murryana*). Les arbres sont petits, ne dépassant guère neuf pouces de diamètre.

Nous estimons que la zone extrême de croissance des bois se trouve à une altitude variant entre 4250 et 4500 pieds, au-dessus du niveau de la mer. A cette altitude, on ne rencontre que des sapins baumiers.

LE BASSIN HOUILLER DU DISTRICT DE NICOLA, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Par le Dr R. W. Ells.

Voyage à Nicola.

Selon les instructions reçues, je suis parti d'Ottawa le 26 juin accompagné de mon aide, M. R.-A.-A-Johnston, du personnel de la Commission géologique. A Kamloops, nous passâmes une journée à examiner les affleurements de houille au sud de cet endroit (décrits par M, J. McEvoy dans le rapport du Dr G.-M. Dawson pour l'année 1894, et les roches de la mine de cuivre Iron Mask. Le 1er juillet nous nous sommes rendus à Coutlée, par la route charretière, à un mille environ des fourches des cañons Coldwater et Nicola ; près de cet endroit sont situés les principaux affleurements de houille du district.

Aires examinées.

Les aires que nous avons étudiées tout particulièrement pendant la campagne sont connues sous les noms de bassins houillers de Nicola et de Quilchena. Elles sont situées au sud de la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien et on y pénètre par la route charretière de Kamloops au lac Nicola, qui, de ce lac, regagne le chemin de fer à la station de Spence's bridge. Le bassin oriental ou de Quilchena est situé à cinquante milles environ de Kamloops, tandis que le bassin du creek Ten-Mile, qui forme le prolongement occidental du bassin de Nicola est à trente-six milles de Spence's Bridge.

Formations rocheuses.

Les roches de cette étendue ont été décrites en détail par le Dr G.-M. Dawson dans son premier rapport sur le district, 1877–78, ainsi que dans son rapport subséquent de 1894. Elles sont divisibles en deux groupes: volcaniques et sédimentaires ; les premiers consistent, en grande partie, en diabases, porphyrites, rhyolites, andésites, felsites et agglomérats pénétrés, par places, par des granites plus récents. Les sédimentaires comprennent des conglomérats, des grès fins et grossiers, des schistes argileux et des couches de houille qui sont, en partie, des lignites de haute qualité, commes celles de Similkameen, mais parfois, passent à une variété bitumineuse, comme dans la vallée Nicola, et elles constituent alors des gisements de grandes valeurs.

Roches volcaniques.

Les roches volcaniques recouvrent la plus grande partie de la région entre la ligne du chemin de fer Pacifique canadien et la rivière Nicola, de Kamloops à Spence's Bridge, et se prolongent vers le sud dans

la direction de Princeton. En certains endroits, ces roches revêtent une structure schisteuse développée par des mouvements de la croûte terrestre qui ont aussi affecté les grès et les assises houillères associées, les parcourant de failles à rejet considérable, plus particulièrement dans les parties avoisinant les roches volcaniques.

Série Nicola et groupe Coldwater.

Le Dr Dawson donna la désignation de "série Nicola" aux roches volcaniques et de "groupe Coldwater" au couches du bassin houiller. Au nord et à l'ouest, on remarque d'autres roches volcaniques que le Dr Dawson considérait comme étant plus récentes que les assises houillères car, par places, il les a relevées comme coulées recouvrant ces dernières. Nous n'avons pas reconnu la présence de ces roches volcaniques plus récentes, dans l'aire examinée.

Altitude.

L'altitude du lac Nicola est fixée par le C.P.R. à 2,127 pieds et celle de la vallée dans les environs de Coutlée est, d'après Dawson, de 1830 pieds au-dessus du niveau de la mer. Les montagnes environnantes dominent la vallée de 1,500 à 2,000 pieds ; elles atteignent parfois, comme dans le cas du mont du Fer (*Iron mountain*), une hauteur de 3,000 pieds. Cette montagne, qui est située à une courte distance au sud du confluent de la Coldwater avec la rivière Nicola, aurait, d'après une observation à l'anéroïde faite par Dawson, une altitude de 5,280 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Rapport du Dr. G. M. Dawson.

Les conclusions énoncées au cours du premier rapport (1877-78) au sujet de l'âge des roches volcaniques du district, furent modifiées dans le rapport subséquent (1894). Sur la carte qui accompagne le premier rapport une partie de ces roches sont assignées au tertiaire et une partie au trias, tandis que sur la carte du rapport plus récent, elles sont toutes attribuées au trias ou à l'étage jurassique inférieur. Il est résulté quelque confusion de l'assertion que certaines parties des roches volcaniques étaient plus récentes que les couches sédimentaires ; et plusieurs compagnies houillères, se basant sur les conclusions du premier rapport, font des recherches en s'appuyant sur l'hypothèse qu'en traversant les roches volcaniques qui bordent le bassin Nicola, on pourra atteindre en profondeur les grès et les assises houillères qui sont en évidence à l'intérieur. Toutefois en lisant soigneusement les conclusions des rapports, on verra que ces suppositions ne sont pas fondées ; car si les roches volcaniques sont d'âge triassique et les couches houillères sont rapportables au tertiaire, il est évident que ces dernières sont plus récentes que les premières. De plus on voit en plusieurs endroits du bassin houiller les grès reposant sur les roches volcaniques.

Calcaires.

Aux roches de la série Nicola (volcaniques) on trouve associées de petites zones de calcaires partiellement altérés, qui semblentavoir été déposés sur les roches volcaniques.

Fossiles.

Ils contiennent des vestiges de fossiles, tels que des morceaux de crinoïde et de coquilles, mais les spécimens entiers sont rares. D'après l'aspect général de ces roches, nous leur assignerions une place sous les assises houillières. En tenant compte de ces observations, il est évident que les tentatives pour atteindre les grès Coldwater, par des sondages à travers les roches volcaniques, sont voüées à un insuccès.

Conglomérats.

En ce qui concerne les roches de la formation Nicola (volcaniques), il ressort de nos études qu'elles présentent beaucoup de ressemblance, entre elles, sur une grande étendue, et que sur tout leur développement elles sont sous-jacentes aux roches sédimentaires. Ceci est prouvé par la composition des conglomérats et des grès qui affleurent, par intervalles, sur les bords du bassin ; ils contiennent des fragments et des cailloux des roches volcaniques sous-jacentes ; de plus, en plusieurs endroits où les contacts sont visibles, on constate, sans qu'il puisse y avoir l'ombre d'un doute, que les sédimentaires reposent indubitablement sur ces dernières. Ces conglomérats ont parfois une puissance de plusieurs centaines de pieds, et forment des massifs d'une étendue considérable comme, par exemple, sur les bords de la rivière Coldwater supérieure. Dans d'autres endroits, ces conglomérats sont interstratifiés avec les couches de grès grossiers de la base de la série.

Bassins houillers de la vallée Nicola.

Il résulte de nos travaux qu'il peut être possible de diviser les assises houillères du district en quatre groupes ainsi répartis :

1. Groupe du bassin Nicola inférieur ou du creek Ten Mile, à environ trois milles en aval de Coutlée.

2. Groupe de la coulée au Charbon (*Coal gully*) qui renferme plusieurs couches de houille dont l'une est exploitée, depuis plusieurs années, pour la consommation locale.

3. Couche Coldwater, à un mille et demi à l'est, où une couche affleure en deux endroits sur la berge de la rivière ; la distance entre les deux affleurements est de près d'un quart de mille. Ce gisement est parfois désigné sous le nom de zone Garesche Green.

4. Groupe du bassin Quilchena, qui est entièrement séparé des autres; il est situé à environ dix milles à l'est.

La zone de Ten Mile a un prolongement sur la rive sud de la rivière Nicola, sur le creek Lindley où l'affleurement d'une mince couche de houille disloquée est en évidence sur la rive du creek à une altitude de 500 pieds au dessus du niveau de la vallée du cours d'eau.

Ces étendues ont été examinées soigneusement, et les contours des roches des assises houillères furent relevés. Nous avons fait aussi un

calcul aussi serré que possible du prolongement probable des couches de houille et de la valeur approximative du combustible qu'elles renferment.

Zones houillères présumées.

Sur les terres élevées, à l'ouest de la Coldwater, le long de la route qui conduit au ranch McInnis, on a jalonné des concessions présumées houillères. A cet endroit, on trouve les roches volcaniques de la série Nicola, supportant en plusieurs endroits de petits lambeaux des grès de la base qui sont virtuellement de l'arkose. Ces lambeaux sont loin de représenter la partie productive des assises houillères proprement dites. On fait en ce moment des opérations de sondage sur plusieurs points, dans l'espoir d'atteindre des couches de houille, après avoir traversé les roches volcaniques.

Alluvion et érosion.

Il est très difficile d'arriver à des conclusions précises au sujet de l'étendue et de la valeur des couches de houille en divers endroits à cause de l'épaisse couverture de terrain meuble, argile à blocaux, sables et graviers, qui s'étend sur toute la surface de la région, non seulement dans les parties unies du bassin, mais aussi sur les collines environnantes. La dénudation a été très active, et les affleurements de roches sont peu nombreux. Par exemple, sur la rivière Coldwater, qui prend sa source à trente milles environ au sud et rejoint la Nicola à un mille et demi à l'est du village de Coutlée, et à sept milles du lac Nicola, les seuls affleurements de roche se rattachant au bassin houiller proprement dit se trouvent au coude, à deux milles en amont du confluent.

En amont de ce point, les rives sont souvent hautes, mais entièrement constituées d'argile. Les assises houillères semblent se terminer à deux milles plus haut, par la convergence des roches volcaniques des deux côtés de la rivière. A partir de ce point, sur une distance de plusieurs milles le long de la rivière, les roches sont volcaniques, en partie des diabases, jusqu'à la borne milliaire Seize sur la route, soit à dix huit milles des fourches de Coldwater. On trouve ici un lambeau de conglomérat, grossier, constitué de débris des roches sous-jacentes volcaniques empâtées dans un ciment siliceux, qui forme une crête saillante ; l'allure est N. 80° E. < 40°–60° mais nous n'observâmes pas de schistes à cet affleurement. Ces roches sont en concordence de chaque côté de la rivière. On nous avait signalé la présence de schistes dans les environs, mais à l'examen nous n'avons trouvé que des roches volcaniques broyées, de couleur foncée. Dans une large coulée sur la rive ouest de la rivière, à un mille environ au delà du comptoir d'Olsen, on remarque des roches analogues.

Roches de la rivière Coldwater.

Affleurements schisteux.

A trois milles au-delà de ce point, près de chez King, à la borne milliaire Dix-Huit, on voit des affleurements de schistes carbonacés noires sur la rive ouest de la Coldwater ; ces schistes recouvrent de puis-

santes couches de grès et d'arkose avec des conglomérats ; ces derniers renferment de larges cailloux des roches volcaniques sous-jacentes. Dans le lit du cours d'eau ces roches contiennent plusieurs troncs d'arbres noirs silicifiés et dans de minces couches de houille de la rive ouest, dans lesquelles on a percé de courtes galeries, on distingue des tiges de plantes. Les couches de houille n'ont pas de valeur industrielle et les prétendus grès sont les couches de la base de la formation qui reposent ici sur un petit affleurement de rochès volcaniques et qui plongent vers le nord et vers le sud.

A environ deux milles en amont, il y a un petit affleurement d'arkose qui repose aussi sur les roches ignées ; il a un plongement N. 40° E. < 15° ; les roches ne sont visibles que sur une distance de quelques pieds et contiennent aussi des tiges d'arbres silicifiées. De chaque côté de la rivière, les roches sont volcaniques et les dépôts sédimentaires sont sûrement d'une étendue très restreinte et sont plus récentes. On rapporte la présence de grès, en paquets considérables, sur les flancs des collines et même sur les sommets. Nous ne les avonr pas examinés mais il est possible que ces roches soient analogues à celles que l'on trouve sur les montagnes au nord de la Nicola, au-dessus de Coutlée. Dans certains cas, les prospecteurs prennent pour des grès les diabases de couleur grisâtre, tandis que leurs prétendus schistes sont des roches volcaniques écrasées. Des spécimens, soi-disant de houille, nous semblent être un minerai manganifère impur.

Affleurements au nord de la Nicola.

La présence de roches sédimentaires a été notée en un grand nombre d'endroits sur les collines bordant le bassin houiller Coldwater-Nicola. Sur la chaîne entre le lac Nicola et Coutlée nous avons remarqué, en plusieurs endroits, des affleurements de grès arkose, et sur le flanc sud près de la crête, à trois milles à l'ouest du bureau de poste du lac Nicola, on rencontre de petites étendues de schistes associés avec des calcaires magnésiens. Au sein de ces schistes on trouve des fossiles, des ammonites et des coquilles ; nous en avons recueilli une collection qui sera étudiée au bureau. Les roches associées semblent être plus anciennes que les grès du bassin houiller.

Creek Ten Mile.

Sur la rivière Nicola, entre le lac et l'embouchure du creek Ten-Mile ou Guichon, nous n'avons pas vu d'affleurement. La vallée est entièrement recouverte d'une épaisse nappe de drift qui comprend des argiles, des sables et des graviers. L'épaisseur de ces dépôts est considérable, car des sondages de plus de 300 pieds n'ont pas atteint la roche sous-jacente. Sur le creek Ten-Mile, il n'y a guère d'affleurements en évidence jusqu'au creek Eight-Mile qui est situé à neuf milles du confluent de ce cours d'eau avec la Nicola. Pourtant, à mi-chemin sur la rive-est, à quelques perches de distance du creek, on

Geological Survey of Canada

ROBERT BELL Sc D (Camb), LLD, MD FRS ISO ACTING DIRECTOR

1905

Drawn for photo-lithography by O.E. Prud'homme

To accompany Part A Vol. XVI

No. 890

Price 10 cts

GEOLOGICAL MAP of the COAL BASINS of

QUILCHENA CREEK, COLDWATER RIVER, COAL GULLY and TENMILE CREEK,

NICOLA VALLEY, YALE DIST. B.C.

To illustrate Report of

R.W. ELLS, LL.D.,

1904.

Scale 1 mile to 1 inch.

remarque des schistes et des grès de la formation houillère qui indiqueraient que la roche sous-jacente de cette étendue se rapporte aux assises Coldwater. Sur la rive sud de la Nicola, sur le creek Lindley, on trouve un étroit bassin de ces roches qui suit le cours d'eau sur une distance d'un mille ou plus, et dans lequel on aperçoit une couche de houille qui pointe, par des affleurements irréguliers, à une altitude de 500 pieds au-dessus du niveau de la vallée. A peu de distance au-dessus de l'affleurement, les roches sédimentaires buttent contre les roches volcaniques de la montagne. Creek Lindley.

La longueur du bassin houiller principal de l'aire Nicola-Coldwater, du lac Nicola à la limite sud sur la rivière Coldwater, dans une direction sud-ouest, est d'environ dix milles, et sa plus grande largeur est de trois milles. La partie ouest, des fourches de la Coldwater aux roches volcaniques du creek Ten Mile ou Nicola inférieure est longue de cinq milles, avec prolongements au nord et au sud le long des creeks, d'environ dix milles. Quant au bassin oriental ou Quilchena, sa longueur est de sept milles environ dans une direction nord et sud, et sa plus grande largeur nous semble être de deux milles et demi. Dimensions des bassins houillers.

Partout les couches sédimentaires qui constituent le bassin houiller reposent directement sur les roches volcaniques, sans aucun indice d'épanchements subséquents. En plusieurs endroits, il y a des lignes de cassure évidentes causées par des mouvements qui ont eu lieu après le dépôt et le durcissement des roches affectées, et parfois, il y a solution de continuité soudaine dans les couches de houille. Failles.

La coupe naturelle la plus complète des assises houillères que nous ayons relevée se trouve le long d'un petit cours d'eau et d'un ravin désignés sous le nom de coulée au Charbon (*Coal gully*) qui sont situés à un mille et demi environ au sud des fourches de la Coldwater. Nous avons relevé d'autres coupes au coude principal de la rivière Coldwater, où les couches de houille le long de ce cours d'eau affleurent avec une épaisseur considérable de grès gris-jaune ; sur la partie supérieure du creek Hamilton, à l'est de la route qui conduit du lac Nicola au chemin de Aspen Grove, ou de Princeton ; et finalement dans une coulée qui est située au nord du bureau de poste du lac Nicola, à une courte distance à l'ouest du cours d'eau du Moulin (*Mill stream*), quelquefois aussi désigné sous le nom de creek Clapperton. Nous avons obtenu des renseignements supplémentaires au moyen de deux forages effectués dans l'aire Nicola-Coldwater, l'un près de la rivière Coldwater, et l'autre à environ deux milles à l'est du premier, sur le bord de la rivière Nicola ; ni l'un ni l'autre n'atteignirent la base de la formation ; le forage de la Coldwater traversa plusieurs centaines de pieds de grès et de schistes contenant quelques minces couches de Coupe.

houille, tandis que, dans le forage Nicola, les grès sont remplacés en grande partie par des conglomérats. Dans le premier, on dit avoir atteint, à une profondeur de 190 pieds, une couche de houille présentant la coupe qui suit :

Forages en 1891-93.

	pieds	pouces
Schistes	1	6
Houille	3	8
Grès gris	0	6
Houille	1	4
Grès	0	8
Houille	0	7
Epaisseur totale de houille	5	7

Dans le forage Nicola on traversa cette couche à 137½ pieds où elle a la coupe suivante :

Houille.

	pieds	pouces
Schistes	8	6
Houille	0	8
Schistes foncés	1	1
Houille	0	6
Phyllades	0	4
Houille	4	4
Epaisseur totale de houille	5	6

Forages, 1904.

L'épaisseur totale de houille est à peu près la même dans les deux cas, mais il est à remarquer que dans le forage Coldwater la couche la plus épaisse se trouve dans la partie supérieure de la coupe, tandis que dans le forage Nicola elle est à la base. On n'a pas pu déterminer d'une façon certaine si cela est dû à un changement de caractère des couches, ou si ces deux coupes représentent des couches différentes virtuellement de même épaisseur ; pour résoudre la question, il serait nécessaire de faire d'autres forages dans les environs immédiats. Il est à regretter que plusieurs forages effectués pendant la saison d'été de 1904 n'aient pas réussi à trouver la couche de drift ; aucun n'a atteint la roche sous-jacente, et ils n'ont pu contribuer à résoudre la question de la structure du bassin, après avoir prouvé pourtant qu'une étendue considérable a été affouillée par l'action des deux cours d'eau mentionnés.

Le bassin houiller est bordé de tous côtés par de hautes montagnes de roches volcaniques. Du coté nord, entre le lac Nicola et le village de Coutlée, ces élévations atteignent une hauteur de 2000 pieds au dessus de la vallée. Les roches comprennent des diabases, des porphyrites, et quelques rares pointements de granite ; elle contiennent par places des indices de minerais de cuivre et de fer. Sur les faîtes de ces crêtes, on rencontre parfois des petits lambeaux isolés de roches sédimentaires qui renferment des restes de tiges de plantes dans une pâte de grès ou d'arkose.

Calcaires.

Ces lambeaux indiquent que le volume de ces sédiments devait, autrefois, être énorme, et que les étendues qui se trouvent le long des ri-

vières Nicola et Coldwater réprésentent ce qui reste de plusieurs centaines de pieds de sédiments rabotés par une érosion active. Sur la route qui traverse les collines, à l'ouest de la Coldwater, dans la direction du ranche McInnis, on remarque des petits lambeaux analogues d'arkose, ainsi que des restes de calcaires, qui reposent sur les roches volcaniques. Sur la route de Princeton vers le sud-est, les calcaires affleurent à la borne milliaire Neuf, le point le plus éloigné où on les rencontre dans cette direction. Ces calcaires sont analogues à ceux que le Dr Dawson a relevés sur les crêtes à l'est du creek Quilchena et qu'il a décrits. Ils renferment quelques restes obscurs de fossiles et la roche est fracturée quoiqu'elle ne soit pas altérée en un calcaire cristallin.

Cuivre.

Les roches volcaniques du district renferment de nombreux petits gisements de cuivre et de fer. En face du village de Coutlée on a fait des trous de fouille dans le flanc de la colline au sud, mais la quantité de minerai mise à découvert est insignifiante. Il existe, toutefois, deux étendues plus importantes, connues sous le nom de campement d'Aspen Grove et campement Aberdeen. La première est située sur la route de Princeton, à vingt milles au sud-est de Coutlée, et la seconde se trouve sur la rive ouest du creek Ten-Mile, à dix milles environ de la route qui conduit à la Nicola inférieure. Les minerais et les roches associées ont fait l'objet d'un examen minutieux de la part de M. R.-A.-A. Johnston, et seront décrits plus loin. Sur le sommet de la chaîne de collines, au nord-est de Coutlée, on a fait, il y a quelques années, des travaux sur un gisement de fer spéculaire irrégulier et peu important. Sur la montagne au Fer, on a aussi remarqué la présence de minces filons d'un minerai analogue, mais la quantité ne semble pas être d'importance exploitable. Il existe aussi un gisement irrégulier et limité sur le flanc nord de la montagne au sud de Coutlée. Le minerai est du fer spéculaire ; il se rencontre en quantité insuffisante, mais il semble être le minerai de fer dominant du district.

ROCHES DE LA COULÉE AU CHARBON (COAL GULLY).

Etendue de Garesche-Green.

Coupe à la coulée au Charbon.

La plus intéressante des séries d'affleurements du bassin Nicola se trouve le long de la coulée au Charbon, ravin irrégulier qui forme échrancure dans les collines à l'ouest de Coldwater, à un mille au sud de son confluent avec la Nicola. La pente de la colline s'élève rapidement ; la coulée principale, sur une distance de 35 chaînes de son embouchure dans la platière à l'ouest de la rivière a une montée de 400 pieds, et sur le parcours des 35 chaînes suivantes elle gravit 350 pieds

additionnels. Près de l'embouchure de la coulée principale, il y a une petite coulée latérale qui vient de l'ouest et, sur les deux, les roches sont bien en évidence.

Affleurements de quatre couches de houille.

Le long de la coulée au Charbon proprement dite, quatre couches de houille affieurent, avec des couches interstratifiées de grès gris, de schistes et de conglomérats. Sur la coulée latérale on voit un contact entre les schistes et les roches volcaniques, à dix chaînes au sud-ouest du confluent avec la coulée principale ; les roches sont ici des schistes, grès, bruns, noirs et carbonacés.

La coupe des roches de la coulée au Charbon principale que le Dr Dawson donne dans son rapport 1877–78, est comme suit, en partant de la partie supérieure du ravin :

Coupe relevée par le Dr G. M. Dawson.

	pds.	pcs.
Grès jaunâtre, en couches minces, tendres	32	0
Houille	15	4
Grés, tendre avec schistes	89	0
Houille	5	4
Grès, avec une épaisseur considérable de schistes à la base	141	0
Houille, environ	3	0
Grès, en couches minces	136	0
Houille, environ	2	5

Nous avons examiné cette coulée pendant la campage, et fait des mesurages depuis le confluent de la coulée latérale jusqu'au contact avec les roches volcaniques. On peut diviser cette coupe en deux parties, dont la partie supérieure, entre le sommet du cañon et le contact des grès avec les roches sous-jacentes, ne contient pas de houille.

Dans la partie supérieure près de ce contact les affleurements des assises houillères comprennent des grès grisâtres et un conglomérat à grain fin qui plongent N. 4° E. < 65°, puis se recourbent sur une distance de quelques verges près du petit ruisseau, et plongent N. 40° E. sous le même angle. Le contact avec les diabases n'est pas visible, à cause d'un intervalle recouvert, large de cinquante verges environ.

Roches de la coupe supérieure.

Sur le cours d'eau, dans la coulée, des grès gris-jaune, en dalles, plongent comme les derniers mentionnés et sont visibles sur une distance de sept chaînes ; à cet endroit, la coulée débouche dans la vallée, mais dix chaînes plus au nord-est le contact reparaît avec une profondeur de huit pieds où nous avons relevé une courte coupe de schistes et de grès. La partie supérieure de cette coupe montre des grès à grain fin et des conglomérats, plongeant S. < 35°. En quinze pas le plongement augmente et atteint 55° à 60°, et vingt pas plus loin des schistes carbonacés ont une allure de S. 12° O. < 35°. Quinze pas plus loin, le plongement de grès et de conglomérats à grain fin est de S. 38° O. < 40°, indiquant un synclinal dans cette partie de la coupe. Au-delà, la coulée débouche

dans un bas-fond uni, et jusqu'au fond de la coulée principale, à quinze chaînes au nord, on ne voit aucun affleurement.. Donc la structure de la partie supérieure est un synclinal, et celle de l'autre partie, jusqu'au fond de la coulée principale, est probablement un anticlinal. La déclivité de cette section de la coupe est 300 pieds relevée à l'anéroïde.

Coupe inférieure.

La seconde coulée ou coulée principale est longue de trente-cinq chaînes environ vers le nord. Elle est escarpée et profonde, à parois raides taillées en partie dans le roc, et en partie dane l'argile à blocaux. Dans cette coupe on a relevé des affleurements de houille en six endroits, mais les trois derniers sont probablement sur la même couche. D'après les données des mesurages et autres relevés, nous pouvons en fournir la description qui suit :

Coupe sur la coulée au Charbon.

Dans sa partie inférieure, sur une distance de quinze chaînes de son débouché, la coulée monte rapidement, montrant surtout des grès gris jaunâtres et quelques bandes de conglomérat à grain fin exposant des alternances de couches horizontales sur des lits obliques. Le plongement varie considérablement de S. 80° E. < 12° dans la partie inférieure à N. 20° O. < 15° au premier affleurement de houille ; et entre ces deux extrêmes, nous avons relevé des allures de N., N. 60° O. < 15°-20°, S. 70° O. Dans la partie inférieure, une structure anticlinale est évidente, les couches sur la rive ouest du creek plongeant S.O. < 12°-20°. Les plongements sont généralement faibles, mais les assises sont assez disloquées.

Couche de houille disloquée.

A treize chaînes au sud du débouché de la coulee, on rencontre le premier affleurement de houille sur la rive ouest, à quarante pas environ du ruisseau. Un puits de fouille que l'on a pratiqué à cet endroit révèle la présence d'une faille dont la direction est d'environ N. 30° O, qui interrompt brusquement la couche de houille ; la base-ouest est bien définie et consiste en un grès grisâtre à gros grain. A l'est de la taille, la houille plonge N. 60° E. < 13°. Les couches de la partie supérieure du puits sont un peu écrasées. L'altitude de cet endroit est d'environ 200 pieds au dessus du débouché de la coulée.

Du côté-est, on a percé, dans la même couche de houille, une galerie longue de quatre-vingt cinq pieds et qui débute à quinze pieds du dessus du lit du ruisseau. Une coupe de la couche de houille, telle que mesurée dans la galerie donne :

Couche n° 1.

Grès au-dessus, formant le flanc de la colline—

	pds.	pcs.
Houille	5	0
Feuillets de schiste	1	6
Houille	13	6

Galerie menée dans la couche de houille.

Le plongement varie considérablement. Dans la galerie près de l'entrée, le plongement de la couche de houille, qui a ici une intercalation de deux pieds et demi de feuillets de schistes, semble être N. 70° E. < 15″ et S. 80° E. < 15°, montrant un pli peu ample. Ces couches sont peut-être disloquées, car elles forment le flanc-est de la coulée. La houille, à l'entrée de la galerie, est écrasée. Au dessous on trouve environ 175 pieds d'un grès gris. Au fond de la galerie, le plongement de la houille, autant que nous avons pu nous en assurer, est N. 70° E. < 10° et un court travers-banc coupe la couche de houille, débutant à la sole et se terminant au toit. La houille semble être de bonne qualité, et se débite en larges blocs ; on l'exploite depuis plusieurs années pour les besoins locaux. A la surface on ne peut pas suivre son prolongement vers l'est, mais il est probable qu'elle s'étend à la colline à laquelle nous donnons le nom de colline de la coulée au Charbon. Cette couche semble être la plus basse du district et devrait s'étendre vers le nord-ouest, sous la vallée de la Coldwater, à moins qu'elle n'ait été enlevée par érosion, question qui ne peut être élucidée qu'en effectuant des sondages.

Structure anticlinale.

S r le côté ouest de la coulée, l'affleurement de houille près de la faille représente la jambe ouest d'un pli anticlinal dont la direction, quelques degrés à l'est du sud, longe la partie inférieure du ravin, car nous avons relevé en plusieurs endroits le plongement opposé sur le sud-ouest. Un troisième affleurement, à trois chaînes et demie au sud de la galerie dans le flanc-est, représente peut-être un prolongement de cette même couche. Les prolongements relevés dans cette partie de la coupe diffèrent notablement et représentent peut-être d'autres failles ou des anticlinaux disloqués.

A huit chaînes au sud de la galerie, une autre couche affleure du côté-est de la coulée. Le toit semble être des schistes et des grès schisteux ; l'affleurement a les dimensions suivantes au sommet :

Couche n° 2.

	pds.	pcs.
Houille	5	5
Schistes	4	0
Houille	3	4
Schistes	..	..

On peut désigner cette couche sous le nom de couche n° 2.

Le fond du cours d'eau et les flancs de la coulée sont encombrés d'éboulis, qui glissent des deux côtés et, par places, il est difficile de relever la puissance des couches. Le plongement de la couche n° 2 semble être sud-est < 15°–20°, et à peu de distance de là le long du ruisseau, on relève des schistes qui plongent vers le sud < 15°, montrant un changement de direction assez brusque qui est peut-être dû au prolongement de l'anticlinal signalé dans la partie supérieure. On a

fait quelques fouilles sur cette couche, mais les parois sont effondrées et on ne peut pas se faire une idée exacte de la nature ou des résultats des travaux.

Au-delà de ce point la direction de la coulée appuie vers le sud-est, et quatre chaînes plus loin on trouve sur la rive orientale un autre affleurement de houille, qui a une épaisseur apparente de 17 à 18 pieds et qui est recouvert de schistes marneux gris ayant un plongement de S. 55° E. $<$ 20°. Cette couche est peut-être la couche supérieure de la coupe du Dr Dawson, à laquelle il attribue une épaisseur de 15 pieds 5 pouces, et qui surmonte des grès. On n'a guère fait de travaux à cet endroit et nous n'avons pas de détails concernant la composition et le prolongement. Cette couche peut être désignée sous le nom de couche n° 3. Couche n° 3.

Plus au sud, près de la partie supérieure de la coulée principale, on trouve une quatrième couche qui affleure du côté est, avec un grès lamellé ; il y a une épaisseur de trois pieds de houille visible, la partie inférieure est cachée sous le lit du cours d'eau. On n'a pas fait de fouilles à cet endroit, et cette couche ne semble pas être comprise dans la coupe de Dawson. Cette partie de la coulée est peu profonde et n'était peut-être pas à découvert lorsqu'il a examiné la région. Le plongement de la couche semble être nord-est et le grès, à peu de distance de là plonge N.-E. $<$ 20°. Il se peut qu'un petit affleurement qui pointe le long de la route, au sud-est, représente le prolongement de cette couche à laquelle nous pouvons donner le n° 4. Couche n° 4.

La structure à l'ouest de la partie supérieure de la coulée, dans la direction de la coupe relevée, est probablement un pli anticlinal, et si il existe des couches de houille du côté ouest, elles sont cachées par une couverture du sol. On ne pourrait s'assurer du prolongement, avec précision, qu'en pratiquant des forages ou en faisant des tranchées, car il est possible que dans cette zone, les couches relevées dans la partie inférieure soient interrompues par des failles, près du contact de ces roches avec les roches volcaniques, le long de la bordure ouest du bassin. Assises voilées.

A l'est de ce ravin l'altitude de la crête de la colline de la coulée au Charbon n'est pas moins de 450 à 500 pieds audessus de la plaine qui se déroule à la base du côté nord, et comme toutes les couches du ravin plongent vers l'est ou peut-être vers le nord-est, elles doivent se prolonger sous la colline, à moins qu'elles ne soient interrompues par des failles. La présence de larges affleurements de grès sur le flanc-est de la colline, à une courte distance à l'ouest de la route conduisant au ranche McInnis, avec un plongement de N. 4° E. $<$ 60° est peut-être une indication d'une dislocation de cette nature, mais comme il n'intervient aucun affleurement dans cette direction, la structure ne peut être Affleurements sur la colline de la coulée au Charbon.

que conjecturale. A vingt-cinq chaînes au sud de ce dernier affleurement de grès et sur le bord de la route on trouve le petit affleurement mentionné plus haut. Il serait très intéressant d'effectuer un forage sur la crête de la colline, mais à cause du manque d'eau, à cet endroit, ce travail serait plein de difficultés.

Limite occidentale du bassin houiller.

Les contacts près du débouché de la coulée au Charbon, ainsi que la crête de grès le long de la route au début de la coupe supérieure donnent le contour assez exact de la limite occidentale du bassin. Le terrain intermédiaire est élevé et l'étendue des assises houillères dans cette direction est nécessairement limitée. Au nord du débouché de la coulée, les roches volcaniques se prolongent jusqu'à la route, entre les fourches de la Coldwater et cet endroit d'où la chaîne de colline se dirige vers l'ouest, le long de la rive sud de la Nicola, jusqu'au creek Lindley et elles continuent du côté nord jusqu'au creek Ten-Mile. Dans la petite coulée latérale mentionnée plus haut, près du débouché de la coulée au Charbon, les fouilles ont mis le contact à découvert en un point situé à dix chaînes vers le sud-ouest. Les couches de la base des assises sédimentaires, à ce contact, présentent sur une épaisseur de plusieurs verges des débris de roches volcaniques, et passent graduellement à des schistes gris, bruns et noirs qui sont carburés en divers endroits. Le plongement est dirigé vers le nord-est sous des angles de 10° à 20° et à deux chaînes de distance du contact il y a dans ces roches une dislocation accentuée qui indique, probablement, le prolongement de la faille relevée dans la couche de houille située au sud. Au-dessous, les schistes sont grisâtres ou foncés jusqu'à un puits profond de vingt-cinq pieds que l'on a pratiqué pendant l'été dernier ; le plongement au fond du puits est N. 55° E. < 35°. Ces schistes renferment des tiges de plantes, des fougères, des feuillets irréguliers de substances charbonneuses. Il semble y avoir ici un rejet produit par une poussée venant du nord-est.

Contact avec les roches volcaniques.

Colline de Coldwater.

Quant à une autre élévation qui se trouve à l'est de la colline de la coulée au Charbon, nous pouvons lui donner le nom de colline de Coldwater puisqu'elle domine d'un côté la rivière de ce nom. On peut seulement déduire sa structure des quelques affleurements de grès qui sont en évidence sur les flancs nord et est, ou qui paraissent le long de la rive du cours d'eau et qui contiennent la couche de houille Coldwater. Ce mamelon est élevé de 350 pieds au-dessus de la plaine où coule la rivière. Les flancs nord et est sont très raides mais la pente du côté sud est plus douce et dévale, sur une distance d'un demi-mille, jusqu'à la rivière Coldwater. Sur cette partie de la colline il n'y a aucun affleurement de roches.

Affleurements de houille dans la rivière Coldwater.

Du côté nord, les roches sont des grès jaunes ressemblant à ceux du débouché de la coulée au Charbon, mêlés à des conglomérats à grain fin. Les plongenents varient entre N. 60° E. et N. 30° O. < 15 à 25°, indi

quent les contours d'un synclinal peu profond dans la partie nord-est. Le long des rives de la Coldwater, depuis la ligne de limite du lot de Blair jusqu'à environ quarante-cinq chaînes vers le sud, ces grès affleurent d'une manière non interrompue et forment un escarpement haut de 20 à 30 pieds. Sur cette distance, on remarque deux affleurements de houille, qui représentent, probablement, la même couche formant un synclinal. Dans la partie sud de la coupe le plongement est vers le nord-est sous un angle de 25 à 30 degrés, et à l'autre affleurement le plongement est de S. 61° E. < 15°. Le Dr Dawson (Rapport 1877-78, partie B.) donne la coupe de l'affleurement sud comme suit :

Coupe de la couche de houille.

	pds.	pcs.
1. Grès	0	0
2. Schiste	0	10
3. Houille, bonne qualité, accompagnée de quelques troncs silicifiés, quelque peu lamellaire ayant un clivage en deux directions	4	0
4. Grès, non-continu	0	0¼
5. Houille, détériorée par l'atmosphère mais probablement de bonne qualité	0	9
6. Grès tendre	0	0½
7. Houille	0	6
8. Grès tendre gris, 6 pouces à	0	7
9. Houille	1	4½
10. Houille tendre	0	2
11. Houille schisteuse	0	9½
12. Grès gris à grain fin, dur, contenant des restes obscurs de plantes, épaisseur généralement variable	0	4
13. Houille, lamellaire	0	3½
14. Schistes, avec restes obscurs de plantes et d'insectes	0	9
15. Grès	0	0
	10	5¼

A environ dix-neuf chaînes de ce point, sous une direction N. 20° O. magnétique, on retrouve au pied de l'escarpement de grès ce que l'on croit être une répétition de cette même couche. La houille et les grès ont changé de plongement ici vers le sud-est, indiquant la présence d'un pli synclinal peu profond dirigé vers l'est. La coupe de cet affleurement est donnée dans le rapport du Dr Dawson comme suit :—

Coupe de l'affleurement inférieur d'après le Dr G. M. Dawson.

	pds.	pcs.
1. Grès, partie supérieure	10	0
2. Schiste gris	2	0
3. Houille	1	5
4. Houille avec feuillets de schistes	1	6
5. Houille	2	0
6. Schiste tendre brun	0	1
7. Schiste arénacé jaunâtre	0	8¼
8. Houille avec quelques feuillets lenticulaires de schiste	0	11
9. Schistes	0	6
10. Houille	0	8
11. Houille avec un tiers de feuillets schisteux	0	11
12. Grès gris à grain fin, correspondant au n° 12 de la coupe précédente, sans restes d'insectes	0	4
13. Grès jaune, tendre	10	0
	31	0½

Quoiqu'il existe quelques points de différence entre les deux coupes, il peut guère y avoir de doute qu'elles représentent les mêmes couches. A

l'époque de notre visite, l'affleurement inférieur sur le cours d'eau était inaccessible, car l'ouverture que l'on y avait pratiquée était comblée par des sables et des alluvions. Une partie de l'ouverture supérieure était aussi cachée, mais nous sommes parvenus à nous frayer un passage et nous avons suivi une galerie jusqu'au fond. Da s cette galerie, le plongement était, en un certain endroit, N. 10° E. < 28° mais la couche semblait avoir été disloquée et écrasée par le poids des grès surmontant. La galerie est longue de cinquante pieds et l'épaisseur de houille atteint près de huit pieds.

Coupe de la couche supérieure 1904.

	pds.	pcs.
Toit de grès	..	..
Houille avec feuillets schisteux et arénacés	5	6
Houille	2	0
Grès schisteux	1	0
Houille	1	0
Sole de grès	..	..
	9	6

Au fond de la galerie, le plongement semble être N. 55° E. < 30°, et du côté sud de l'excavation les couches se recourbent, ce qui change le plongement de ce côté à S. 20° E. L'intérieur de la galerie étant en mauvais état, nous n'avons pas pu prendre de mesures exactes. Pendant l'hiver, on extrait quelques centaines de tonnes, et comme l'entrée de la galerie se trouve très peu élevée au-dessus du niveau du cours d'eau, le passage est presque complètement bouché au printemps par les charriages de la Coldwater.

Forage 1891.

A cet endroit, la structure des roches semble présenter les caractéristiques suivantes : le pli synclinal qui longe la rivière au coude principal passe, presque brusquement, à un anticlinal à quelques perches au nord de l'affleurement inférieur de houille. Le plongement change de S.-E. à N. 30° O., et l'affleurement de cette couche doit suivre le flanc nord de la colline de Coldwater ; on peut supposer que la couche de houille occupe l'étendue du lot G. Blair, n° 172. Un sondage effectué en 1891 près de la rive de la Coldwater, à une distance de trente-cinq chaînes au N.-O. de l'affleurement inférieur, semble appuyer cette supposition car il traverse, à 195 pieds, une couche qui est tout probablement la même. La coupe de la couche de houille traversée, ainsi qu'elle a été enregistrée au journal du forage est comme suit :

Couches de houille.

	pds.	pcs.
Alluvion	55	0
Schistes et grès	135	0
Houille	3	8
Feuillet de grès	0	6
Houille	1	4
Feuillet de grès	0	8
Houille	0	7
Houille	5	7
Grès et schistes	15	6
Houille	1	5

Ce forage fut poussé jusqu'à une profondeur totale de 600 pieds et traverse les couches de houille suivantes :

Houille à 269 pieds	0	10
Houille à 338 "	1	5
Houille à 449 "	0	7
Houille à 456 "	0	6
Houille et schistes à 588 pieds	1	7

Le sondage se termina dans le grès et les schistes.

Ainsi qu'on peut le voir il est virtuellement impossible d'établir les relations entre la couche Coldwater et celle de la coulée au Charbon, à moins, toutefois, que l'on n'admette que les minces couches inférieures du forage représentent les couches épaisses de la coupe de la coulée. Dans ce cas la couche exploitée sur la Coldwater représenterait la couche supérieure ou N° 4 de la coupe de la coulée, et les couches de la Coldwater seraient répétées par une faille qui aurait surélevé la partie-est de la coupe.

Vers l'est, on ne relève aucun affleurement des assises houillères sur toute l'étendue de la vallée de la Nicola, à l'exception d'une coupe incomplète sur la partie supérieure du creek Hamilton, au-dessus de la route qui relie le bureau de poste de Nicola à la route de Princeton et d'Aspen Grove.

Forage en 1892-93.

En 1892-93, on fit un sondage près du littoral de la rivière Nicola à un point situé à un mille et demi au nord-est de l'affleurement sur la rivière Coldwater, soit à un mille à l'est du sondage décrit plus haut. Dans ce forage, qui atteignit une profondeur de 562 pieds, on traversa de la houille à 137½ pieds ; la coupe telle qu'enregistrée au journal étant comme suit :

Couches de houille.

	pds.	pcs.
Dépôts de surface, argile et sable	80	0
Grès et schistes	57	6
Houille	0	8
Schistes, foncés	1	1
Houille	0	6
Schistes	0	4
Houille	4	4
Houille	5	6

Au-dessous de ce point, on traversa des couches de houille à diverses profondeurs :

	pds.	pcs.
Houille à 166½ pieds	1	11
Houille à 219 pieds	0	5
Houille à 334½ pieds	0	7

Le sondage ne traversa pas les assises sédimentaires et s'arrêta dans des schistes et des conglomérats.

Différence dans la nature des couches de houille.

Si l'on compare les journaux des deux sondages, on verra que le caractère de la plus épaisse des couches varie considérablement. Dans la coupe près de la Coldwater, la partie la plus épaisse de houille pure (3 pieds, 8 pouces) est la couche supérieure, tandis que dans le sondage Nicola, la couche de 4 pieds, 4 pouces se trouve à la base. Il n'est donc guère possible d'établir de corrélation entre les deux couches sans supposer que sur cette distance d'un mille le caractère de la couche change totalement. Les deux couches inférieures présentent aussi des différences considérables, mais il y a lieu de s'attendre à des grands changements dans les couches de houilles de ces assises, et il est possible que les divers feuillets de la couche principale révèlent de grandes différences locales. Il est regrettable que les forages n'aient pas été continués jusqu'aux roches volcaniques sous-jacentes.

En comparant la nature des couches de roches sédimentaires que l'on a traversées on remarque aussi des différences manifestes dans les deux sondages. Sur la Coldwater par exemple, la puissance des grès est de 440 pieds, celle des schistes 77 pieds, avec un pied de conglomérats. Dans le forage Nicola, le grès ne dépasse pas 276 pieds ; les schistes ont 66 pieds et le conglomérat 125 pieds. Si les journaux de sondages ont été tenus correctement, ceci indiquerait une divergence de conditions de dépôt dans les deux endroits.

Nous avons recueilli des échantillons de houille de la coulée au Charbon (couche dans laquelle on a pratiqué une galerie) et de l'affleurement supérieur de la Coldwater, ainsi que du bassin Quilchena ; ces échantillons ont été analysés dans nos laboratoires et les résultats sont donnés ci-dessous :

Analyse de houille.

Laboratoire de la Commission Géologique

N° 272 (1904).

Note concernant des échantillons de houille recueillis par le Dr R. W. Ells.

Coulée au Charbon.

(*a*) De la galerie pratiquée sur la couche inférieure de la coulée au Charbon—

Humidité	3·04
Matières volatiles combustibles	37·18
Carbone fixe	52·05
Cendres (blanc-rougeâtre)	7·73
	100·00

Coke, 59·78 pour cent. Donne un coke ferme et cohérent—

Qnilchena.

(*b*) Du lot 1267. Près du ruisseau qui se jette dans le creek Quilchena.

Humidité	6·95
Matières volatiles combustibles	37·21
Carbone fixe	47·95
Cendres (rouge-brun pâle)	7·89
	100·00

Coke 55·84 pour cent. Donne un coke ferme et cohérent—

(*c*) De l'affleurement sud de la couche de la rivière Coldwater. Rivière Coldwater.

Humidité	3·17
Matières volatiles combustibles	35·73
Carbone fixe	55·25
Cendres (rouge-brun)	5·85
	100·00

Coke 61·10 pour cent. Donne un coke ferme et cohérent.

(*d*) De la rivière Coldwater, près de son confluent avec la Nicola, près de Coutlee. Galerie inférieure. M. C. H. Keefer—

Humidité	1·37
Matières volatiles combustibles	38·24
Carbone fixe	54·25
Cendres (brun-rouge pâle)	6·14
	100·00

Coke 60·39 pour cent. Donne un coke ferme et cohérent.

Analyses par carbonisation rapide.

(Signé) G. C. H.

On trouve une petite coupe des assises houillères sur le creek Hamilton qui découle d'une chaîne de petits lacs, au nord de la route de Princeton, et à trois milles à l'est du carrefour que la route de Nicola forme avec celle de Coutlee. Au nord des lacs Lundbaum, près des sources du creek, on remarque une haute élévation connue sous le nom de Pain-de-sucre ou Lundbaum head, et constituée par un pointement de diabase et de porphyrite. Le long du creek, près des lacs, et sur une certaine distance en descendant le cours d'eau les roches affleurent largement. Ces affleurements sont continus jusqu'à un mille de la route de Nicola, où ils forment le lit du cours d'eau, et sont en partie couverts par un épais manteau d'argile. Creek Hamilton.

Les premières roches qui, sur le creek, surmontent les roches éruptives, sont formées de grès gris-jaune du type ordinaire, ayant un plongement de S. 35° O. < 25°, mais entre cet affleurement et les roches volcaniques il y a un intervalle de 500 verges de rives d'argile et de gravier. Près de l'affleurement de grès on remarque une faille qui traverse le creek dans une direction N. 25° O. Les grès sont interstratifiés avec des schistes, carburés par places, et ces affleurements sont continus le long du cours d'eau sur une distance de 400 verges, avec la même orientation, quoique le plongement augmente jusqu'à 40°. On rencontre des indices de failles en plusieurs endroits. En aval de ce point, la direction du plongement se tourne vers le sud, et les grès sont en partie remplacés par des schistes carburés. Vers le milieu de la coupe, le plongement est sud sous un angle de 30 à 40 degrés, et il change ensuite graduellement, atteignant S. 75° E. ou E., sous un angle de 25°, aux affleurements inférieurs. La nature des assises est à peu près constante. Nous n'avons pas relevé de couches de houille, mais aux affleurements inférieurs nous avons constaté la présence de troncs d'arbres, et au Coupe sur le creek Hamilton

cours d'un sondage dans cette partie du district, on dit avoir trouvé quelques pouces de houille. Nous n'avons pu nous procurer le journal de ce sondage. Le relevé du cours d'eau est difficile à cause de son encombrement de bois, de troncs d'arbres et de cailloux sur la plus grande partie de la ligne de coupe.

Structure synclinale.

D'après le plongement, il semble que les roches forment un synclinal peu profond, incliné vers le sud-ouest dans la direction de la Coldwater. La puissance des assises n'est pas grande, et elles sont bornées au nord par une lisière de roches éruptives comprenant des diabases et des tufs qui se présentent en couches alternatives et forment un escarpement raide qui domine la rivière Nicola sur une distance de plusieurs milles. L'aire du creek Hamilton serait donc un petit bassin latéral qui se prolonge vers le nord-est et se rattache à l'étendue Coldwater ; il a une largeur extrême d'un mille et se termine au nord-est à deux milles à l'est de la route du lac Nicola.

On est actuellement à faire des sondages dans les roches volcaniques de la partie supérieure de ce cours d'eau.

Coupe au nord du bureau de poste de Nicola.

Sur une distance de plusieurs milles, à partir de la sortie du lac, la vallée de la rivière Nicola n'offre aucun affleurement de roche, le manteau d'alluvion étant très épais sur tout ce parcours. Au sud-ouest du bureau de poste de Nicola, un chemin qui remonte le cours d'eau du Moulin ou creek Clapperton, traverse un bas-fond uni sur une distance de trois quarts de mille et remonte une crête de roches volcaniques. Le long de ce dernier cours d'eau, sur un parcours d'un demi-mille au dessus du grand chemin, on ne voit pas de roches, mais à cette distance on rencontre une crête basse d'une roche brune feldspatique et diabasique qui affleure de chaque côté du cours d'eau. Deux cents verges plus haut, il y a un petit affleurement des couches de base (arkose) des roches sédimentaires. Dans cette étendue on ne voit aucun affleurement de sables ou de schistes, et au-dessus du vieux moulin, à quatre milles de l'embouchure, il n'y a plus que les roches volcaniques ordinaires de la région. Par places, il y a des traces de cuivre.

Roches volcaniques au nord de la route de Nicola.

Nous avons prolongé nos relevés jusqu'au delà des collines du sud ouest, qui sont entièrement composées de roches volcaniques. Dans une coulée qui traverse la partie inférieure de cette chaîne de collines, en arrière du bureau de poste de Nicola, ces roches sont bien en évidence sur une petite distance. Elles comprennent des porphyrites et des diabases à la base, mais en s'avançant vers le bas-fond, les roches sous-jacentes sont écrasées et parfois phylladiennes ; à un certain endroit, elles semblent avoir été recomposées et elles contiennent des matières charbonneuses semblables au petit affleurement vers l'est, sur le ruisseau du Moulin. Ces roches représentent probablement les cou-

ches de la base des assises houillères puisqu'elles plongent vers la rivière Nicola et sont recouvertes par les couches sédimentaires de cette vallée. Il n'y a pas d'indices de la présence de houille de ce côté, et dans l'étendue unie qui se prolonge jusqu'au grand chemin du village de Nicola, on ne rencontre pas un seul affleurement.

Limite orientale du bassin houiller.

L'étendue principale de roches volcaniques du côté sud de la rivière Nicola se rapproche graduellement de la rivière sous une direction nord-est et se rattache à celle du côté nord du bassin, à une courte distance en aval de la sortie du lac Nicola, près du pont, de sorte que le village de Nicola se trouve situé à l'extrémité nord-est du bassin. Tout autour des bords du lac Nicola les roches sont volcaniques, et on ne voit pas trace d'assises houillères à l'ouest du creek Quilchena, distant de huit milles environ

Crête volcanique au sud de la rivière Nicola.

A deux milles euviron au sud-ouest du village de Nicola, sur la route de Princeton, on voit un prolongement en pointe des roches volcaniques qui s'élève en faisant saillie à 350 pieds au-dessus du niveau du bas-fond de la rivière. La route conduisant au creek Hamilton traverse cette crête et continue vers le sud-ouest sur une distance de trois milles. La largeur réelle de l'affleurement de ces roches n'est pas énorme, mais la surface va en pente dans la direction du creek Hamilton, et cette chaîne forme le bord septentrional du bassin de cette aire. Il n'y a aucune indication que ces roches soient une nappe recouvrant les assises du bassin houiller. Elles semblent au contraire, se rattacher aux roches de la série sous-jacente, comme du reste les autres collines et éminences de même nature. On voit des affleurements de roches sur l'escarpement du côté de la rivière, mais sur la partie du côté sud du sommet on n'aperçoit que de larges blocs détachés de la crête de la chaîne. On rencontre des roches analogues dans l'étendue au sud et à l'ouest comme aussi aux chutes Quilchena et sur le creek Petite ou Spious.

Limite septentrionale du bassin honiller.

Au sud et au sud-ouest, la limite des roches houillères est déterminée par la chaîne de collines composées de roches volcaniques. Dans cette étendue le massif de la montagne de Fer (*Iron mountain*), forme un point saillant. L'hypothèse que ces roches recouvrent le bassin houiller ne semble pas être fondée, car les grès et autres couches associées reposent sur celles-ci, au lieu de passer par dessous. Sur la route de Princeton, le contact à l'est du carrefour de la route qui remonte la Coldwater se trouve à un mille et demi de ce point. Au creek Godey, sur la route de la Coldwater, il se montre à un mille au sud, mais ici la ligne de la chaîne se rapproche graduellement de la Coldwater, et se soude aux roches volcaniques de l'ouest, à trois milles environ au sud du carrefour, ce qui forme la limite du bassin dans cette direction. Dans cette partie de l'étendue le bassin est étroit, il est rempli d'épais dépôts d'argile ; la présence de couches de houille exploitables est im-

probable. L'action d'érosion du cours d'eau a probablement enlevé une grande partie des couches sédimentaires de cette étendue.

Orientation septentrionale du bassin.

Au nord de la rivière Nicola le bord du bassin est bien défini par la haute chaîne qui s'étend entre Coutlee et le lac Nicola. Sur un parcours de trois milles à l'ouest du lac, il y a une lisière noire, large d'un demi-mille, entre la grand'route et la base de la chaîne, recouverte d'un épais manteau d'alluvion, ne laissant apparaître aucun affleurement de roche. A cet endroit un contrefort de la chaîne s'avance jusqu'à quelques verges de la route, puis, plus bas, le massif de la montagne recule, forme un retrait d'un mille et rejoint la route à une courte distance à l'est du carrefour formé avec le chemin de Princeton, à un mille et demi à l'est de Coutlee. Dans cette étendue il n'y a pas d'affleurement des assises houillères, mais il est probable que si elles sont présentes sous les argiles, elles plongent vers le sud-est, comme aux autres endroits, en s'éloignant de la chaîne. Sur le flanc sud de ces collines, on remarque quelques lambeaux de calcaires dont la pierre a été utilisée à la fabrication de la chaux ; à un niveau plus élevé, au nord on remarque des lambeaux de roches fossilifères.

Les assises houillères sont peut-être interrompues à Coutlée.

A l'ouest des fourches de la Coldwater et de la Nicola, la crête de roches volcaniques située à l'ouest de la coulée au Charbon, après avoir passé le débouché de cette dernière ainsi que nous l'avons déjà mentionné tourne brusquement vers l'ouest et se prolonge jusqu'au village de Lower Nicola. La largeur de la vallée vis-à-vis Coutlee est à peine d'un mille ; les roches volcaniques entre les fourches de la Coldwater et cet endroit, au nord de la rivière, longent le grand chemin jusqu'au village, puis tournent vers le nord-ouest et se prolongent le long de la rive du creek Ten-Mile. Dans la vallée. vis-à-vis Coutlee, la rivière coule sur des dépôts d'argile et de graviers et a probablement rongé la plus grande partie des roches sédimentaires qu'elle a peut-être rabotées jusqu'aux roches volcaniques sous-jacentes.

Creek Ten-Mile.

A environ un mille en aval de Coutlee, près des huttes de sauvages, la chaîne de collines du côté nord suit une direction septentrionale, et forme un bassin qui longe la rive-est du creek Ten-Mile ou Guichon, sur une distance de huit milles vers le nord. Le lit de ce cours d'eau est obstrué de cailloux provenant de la chaîne de collines de roches volcaniques ; parmi les fragments on trouve de gros morceaux de granite, détachés des collines du côté ouest du creek.

Affleurements de houille et de schistes dans la vallée de Ten-Mile creek.

Il y a une route qui longe le côté-est du creek Ten Mile, après avoir traversé le bas-fond long d'un mille environ à partir du grand chemin, la montée en est très rapide; à l'exception d'une bande de grès gris qui affleure à cinq milles environ de la grand'route, on ne voit pas de roche *in-situ*, mais on rencontre un grand nombre de fragments de granite

et autres roches volcaniques parsemés sur le flanc des collines. Des coulées très raides découpent le versant ouest de la vallée et à une distance de quatre milles du confluent du creek, sur la pente qui s'élève du lit du cours d'eau, on remarque deux affleurements composés en grande partie de schistes. L'un de ceux-ci est près du bord du creek et consiste en un petit escarpement de schistes carburés gris et foncés, plongeant S. 70° O. < 30°, mais on ne voit pas de houille. A un quart de mille plus haut, vers le nord-est, on rencontre un second affleurement de schistes analogues, sur le flanc de la colline ; ces roches contiennent une couche de houille sur laquelle on a fait des travaux. Nous n'avons pas pu nous assurer de son épaisseur, mais on nous rapporte qu'elle a quatre pieds ; l'excavation était en grande partie comblée. Cette couche semble posséder quelque importance. Le plongement des roches est ici de N. E. < 25°, ce qui indique un pli anticlinal entre les deux affleurements. Les schistes et les grès traversent la route, et se prolongent vers l'est sur une distance d'un mille, au delà de la base de la chaîne volcanique. Cette chaîne se rapproche graduellement du cours d'eau et au creek Eight Mile se joint aux roches volcaniques du côté ouest de la vallée, formant l'extrémité du bassin dans cette direction. Cette ligne se trouve près de la réserve des Sauvages. A l'ouest du creek, la surface est une terrasse unie de sables et de graviers qui se prolonge jusqu'à la base de la chaîne, une épaisse couverture de drift empêche de voir les roches sous-jacentes. Dans cette étendue, il semble donc exister un bassin d'assises houillères, long de huit milles dans la direction du creek, et d'une largeur de deux à trois milles. Au sud de la Nicola, sur le creek Lindley (qui se jette dans la Nicola à une courte distance du creek Ten Mile) on remarque, dans le lit du cours d'eau, des affleurements de grès et de schistes, avec un mince filon de houille dans la partie supérieure des assises. Nous avons mentionné plus haut cette couche de houille.

Limite méridionale du bassin du Ten-Mile.

Cet affleurement de houille, sur le creek Lindley est à un mille au sud de la Nicola, à une élévation de 500 pieds au-dessus de la vallée de la rivière. Dans la galerie que l'on a percée sur la rive ouest du creek, la houille est écrasée et la couche est redressée sous un angle élevé. Le lit de houille ne nous a pas semblé être continu et des parties considérables ont dû en être enlevées par érosion car la galerie est, par places, percée dans l'argile. Le plongement des grès associés est N.-E. < 70°. Sur une certaine distance, en aval de cet affleurement, on voit, par intervalles, apparaître ce grès qui marque le prolongement sud du bassin houiller du Ten Mile. Au sud de l'affleurement de houille on rencontre les roches sédimentaires sur une distance de cent verges environ. Les rives de ce creek sont, quelquefois, très raides et constituées par des roches volcaniques ; l'existence d'une étendue houillère tant soit peu considérable est donc bien improbable.

Houille sur le creek Lindley.

Les descriptions qui précèdent embrassent tous les affleurements des roches sédimentaires du bassin houiller que nous avons relevés, et leur relations avec les roches environnantes. Les seules autres données qui existent au sujet de ces assises houillères sont contenues dans les journaux de divers forages pratiqués dans l'étendue, entre les rivières Nicola et Coldwater.

En admettant qu'on puisse se fier à ces journaux, qui nous ont été remis par le Bureau des Mines, à Victoria, on voit que les roches houillères dans cette partie du bassin de la Nicola, se trouvent à une profondeur d'au moins 600 pieds au-dessous du niveau de la rivière. Sans d'autres sondages plus extensifs on ne peut prévoir à quelle profondeur on trouverait la base de la formation.

Sondages dans la vallée de la Nicola.

Plusieurs autres forages effectués à peu près à la même époque n'ont donné que des résultats négatifs ; après avoir pénétré de grandes épaisseurs de drift aucun n'a pu atteindre la roche sous-jacente. L'un de ceux-ci, près du pont, au confluent de la Nicola et de la Coldwater, après avoir traversé le drift, pénétra les roches volcaniques sous-jacentes, révélant l'absence des couches sédimentaires enlevées par érosion, tandis qu'un autre, effectué à l'angle nord-est du lot 124 de J. Garcia, atteignit une profondeur de 219 pieds dans le drift et fut abandonné.

L'été dernier, on a pratiqué plusieurs sondages dans cette étendue ; aucun n'atteignit la roche. L'un de ceux-ci, sur le lot 25 de M. W. Vogt, pénétra à une profondeur de 200 pieds ; un autre, sur le lot voisin, au sud-est, près de la limite du lot de M. W. Chartier, fut poussé jusqu'à la même profondeur, tandis qu'un troisième sur le petit lot d'Armitage, près de la rivière Nicola, atteignit 200 pieds. Il est regrettable que les deux premiers n'aient pas été poussés plus loin, car ils auraient peut-être atteint la couche de houille Coldwater, le plongement relevé à l'affleurement indiquant un plongement possible dans la direction des forages. Tous ces travaux établissent donc que les dépôts de drift de cette étendue sont très épais et sont le résultat d'une érosion énergique, mais la question du prolongement des assises houillères de la vallée de la Nicola n'est pas encore résolu. Il est difficile de concevoir que l'érosion ait enlevé toutes les couches des assises houillères traversées par les sondages faits en 1892–93, quoiqu'il soit évident que cette action a été énergique sur une grande partie du district et plus particulièrement dans cette partie de la vallée avoisinant le confluent des deux rivières. L'érosion a aussi probablement enlevé une énorme fraction de ces couches dans la vallée entre l'escarpement ressemblant à un dyke qui se trouve en aval du lac Nicola, et le grand-chemin, ce qui enlève beaucoup de la valeur de ce bassin au point de vue économique.

On fit ensuite un essai dans la vallée du creek Ten-Mile, où l'on pratiqua un sondage sur le ranche de Collett près de sa ligne de frontière septentrionale, à deux milles environ au nord de la rivière Nicola. On atteignit une profondeur de 130 pieds, mais à cause du grand nombre de cailloux de granit que l'on rencontra dans le drift on abandonna ce trou de sonde sans pénêtrer jusqu'aux roches sous-jacentes.

On a donc, abandonné les travaux pour l'hiver et aucun des forages effectués dans la vallée n'a pénêtré jusqu'aux roches.

Autres sondages.

En 1903, on fit des sondages avec une perforatrice Calix près du sommet de la chaîne de collines sur la route conduisant au ranche McInnis, à l'ouest de la Coldwater. Les roches de cette étendue sont du type volcanique ordinaire, mais à l'endroit choisi pour le forage on remarque un petit lambeau qui semble être une couche d'arkose, et qui représente la base d'assises qui ont été complètement rabotées. Dans cette roche il y a quelques traces de matières charbonneuses. Le sondage fut poussé jusqu'à une profondeur de 100 pieds, mais d'après les témoins extraits de diverses profondeurs, que j'ai examinés, les roches trouvées sont toutes de nature volcanique.

On fait, en ce moment un forage à trois milles de l'endroit ci-dessus, vers le sud-ouest. Ces nouveaux travaux s'exécutent dans la vallée d'un petit ruisseau; les roches des environs sont toutes de nature ignée, et le manteau de drift, à l'emplacement du sondage, est très épais. Nous ne connaissons pas encore les résultats de ces opérations, mais nous avons tout lieu de croire que l'on ne trouvera pas, à ce point, d'assises houillères.

Conclusion.

Somme toute, il faut se rendre à l'évidence que les sondages récemment faits dans le bassin Nicola-Coldwater n'ont guère donné de résultats pratiques. La plupart n'ont pas atteint la roche sous-jacente, et ils ne nous apprennent donc rien au sujet de la structure ou de l'allure des assises houillères, mais si les journaux des deux sondages de 1892-93, que nous avons reproduits plus haut, sont exacts, il est à désirer qu'on en pratique quelques autres afin de s'assurer si les couches de houille qu'ils ont traversées sont continues dans toute l'étendue du bassin, et si, en certains endroits, elles augmentent suffisamment en épaisseur pour pouvoir être exploitées. Il est donc fort regrettable que l'on n'ait pas continué les sondages l'été dernier à une profondeur suffisante pour déterminer le prolongement vers l'est, de la couche Coldwater.

Nécessité d'autres sondages.

Afin de s'assurer de la valeur du district comme bassin houiller exploitable, il faudrait effectuer une série de sondages à certains en-

droits choisis judicieusement, car c'est le seul moyen de déterminer le prolongement des couches qui affleurent à la coulée au Charbon et sur la Coldwater, à cause de l'épaisse couverture de sol et de drift. Ce travail prendrait plusieurs années et pourrait être fai avantageusement en fusionnant les diverses sociétés qui possèdent des concessions dans la vallée.

LE BASSIN HOUILLER DE QUILCHENA.

Bassin houiller de Quilhena.

A l'est de l'étendue Nicola-Coldwater, à huit milles environ du village de Nicola, le creek Quilchena autrefois connu sous le nom de rivière McDonald, se jette du côté sud du lac Nicola. Le long de ce cours d'eau on trouve une étendue considérable d'assises houillères, comprenant des grès, des schistes et des conglomérats, avec plusieurs couches de houille qui forment un bassin important.

La société Diamond Vale Coal and Iron Mines Ltd. est concessionnaire d'une grande partie de cette étendue, qui est située le long du cours du creek sur une distance de plusieurs milles ; le premier affleurement de grès se trouve sur le ranche Triangle, à deux milles au sud du bureau de poste de Quilchena sur la grand'route ; à cet endroit, dans une excavation pratiquée sur le flanc ouest de la colline, on voit des schistes avec intercalations de couches de houille d'une épaisseur totale de six pieds ayant un plongement vers le sud-est. Le bassin se prolonge vers le sud, le long du creek, sur une distance de huit milles avec une largeur extrême de deux milles et demi. Sur la rive ouest du cours d'eau les roches volcaniques forment une série de chaînes de collines dans la direction de la route de Princeton, atteignant une hauteur de 1,000 à 1,500 pieds au-dessus du lac Nicola.

Nature des affleurements.

Du côté est, le grès et les schistes, accompagnés de couches de houille forment des élévations de 800 à 1,000 pieds, dont le versant occidental est découpé par de nombreuses coulées. Celles-ci mettent au jour des affleurements rocheux avec quelques couches de houille, jusque près du faîte de la crête. Au delà, le bassin est bordé à l'est par des roches volcaniques analogues à celles de la bordure occidentale, comprenant des diabases, des porphyrites etc., qui ont été décrites par le Dr Dawson (Rapport 1877-78) et auxquelles il assigne un âge triasique. Comme les assises houillères sont analogues à celles du bassin Coldwater, c'est à dire d'âge tertiaire, il est évident que les couches sédimentaires sont plus récentes, et l'hypothèse que les roches volcaniques surmontent ici les assises houillères n'est pas soutenable. Les deux étendues étaient probablement reliées, autrefois, et n'en formaient qu'une seule recouvrant la dépression occupée aujourd'hui par le lac Nicola, mais l'érosion a fait disparaître une immense portion de ces roches, laissant deux bassins séparés. Nulle part, dans cette partie de l'étendue, nous

n'avons relevé de preuves de l'existence d'une nappe volcanique plus récente, et la structure de ce bassin est donc semblable à celle de l'étendue Nicola-Coldwater.

Limites du bassin.

Quoique les dépôts de drift cachent, généralement, le contact entre les grès et les roches volcaniques, sur le bord oriental du bassin, il est probable que nous avons ici une structure synclinale. Du côté ouest, nous avons relevé le contact en plusieurs endroits ; les grès sont fortement redressés et donnent des indications de failles. La limite nord semble être bien définie par une coulée profonde, du côté-est du creek, située sur le ranche Triangle, à un mille et demi environ au sud-est de la grand'route ; et à une courte distance de ce point, vers le sud, sur le flanc ouest des collines, à environ soixante-quinze pieds au-dessus du fond de la vallée, on remarque l'affleurement de schistes et de houille mentionné plus haut. On a fait ici une excavation qui permet de relever le plongement des assises, S. 65° E. < 40°, indiquant que les couches inférieures des assises houillères suivent, de chaque côté, la ligne courbe de la surface de la pente des vallées. Si les couches sédimentaires sous-jacentes continuent avec le même plongement, il y aurait ici une puissance de 600 pieds de grès et de schistes entre cet affleurement et la base de la formation, mais on ne peut en relever de preuves directes à cause de la couverture du sol.

Du côté ouest du creek Quilchena, on trouve des affleurements de schistes et de grès dans une coulée à environ cinq milles de la limite nord du bassin, où les couches sédimentaires forment un renflement. Ceci est sur la réserve des Sauvages, et on y signale l'existence d'une couche de houille de trois pieds qui représenterait le prolongement de l'affleurement du ranche Triangle. Le plongement varie entre nord-est et ouest sous un angle de 25 à 30 degrés. Près du creek à l'est de cet affleurement et à trois quarts de mille de distance, on remarque des grès friables, des schistes et des conglomérats plongeant N. 70° E. < 25°. A un demi-mille au sud le plongement est S. 15° E., et à une même distance plus au sud il tourne à l'ouest sous un angle de 15 degrés, indiquant dans cette partie du bassin une dislocation probablement produite par des failles. Plus au sud, à l'extrémité du bassin qui semble prendre ici une forme allongée dans cette direction, la surface est couverte d'un manteau d'argile qui voile les affleurements.

Du côté est du creek les roches sont beaucoup mieux en évidence. Quelques-unes des coulées sont profondes et exposent les roches sous-jacentes.

Affleurements au ranche Triangle.

Sur le flanc de la colline, sur le ranche Triangle, à environ cinquante pieds au-dessus du premier affleurement mentionné, on voit des schistes bruns et des schistes carburés avec quelques filets de houille. On n'y

a fait aucune fouille. Le plongement correspond à celui de l'affleurement inférieur et en remontant la pente de la colline on rencontre d'autres roches de même nature. Dans le puits de fouille pratiqué au premier de ces affleurements, les schistes, qui sont brunâtres à la partie inférieure, renferment une couche bien définie de houille qui a une épaisseur de près de six pieds, y compris les feuillets argileux.

Sur le lot 1267 du plan de la compagnie Diamond Vale, il y a plusieurs coulées qui découpent la pente ouest des collines. Dans la première de celles-ci que nous avons examinée, on remarque des grès gris-jaunâtres, en couches peu épaisses, qui passent par le haut à des schistes gris et bruns dans lesquels sont intercalés de minces couches de conglomérat. On y trouve aussi des bandes de schistes foncés carburés ; et à un endroit, il y a un mélange de schistes et de feuillets de houille d'une épaisseur totale d'un pied. Le plongement semble être ici N. 60 E. $< 20°$. On trouve encore d'autres minces couches de houille, mais à cause du dépôt d'argile il n'est pas possible d'établir la succession exacte des roches. On voit d'autres affleurements de même nature dans les coulées parallèles, et on dit avoir relevé la présence de couches de houille épaisses de quatre à six pieds à des élévations de 350 à 400 pieds au-dessus du lit du creek.

La couche du Tunnel ou couche Jackson.

Plus au sud on rencontre dans une coulée, des schistes et des grès bien en évidence et renfermant plusieurs couches de houille. Sur l'une de celles-ci on a percé une galerie longue de quarante-cinq pieds, dans laquelle il y a évidence d'une épaisseur de six pieds de houille. A la surface où elle a été exposée à l'atmosphère, elle est désagrégée et friable, mais plus avant on trouve de la houille bitumineuse de bonne qualité. La couche a un plongement N. 60° E. $< 30°$, et la houille montre deux feuillets de schistes arénacés larges d'un ou deux pouces. L'altitude à l'entrée de la galerie, est, dit-on, de 250 pieds au-dessus du creek, le toit et le mur sont des grès. La couche affleure aussi du côté sud de la coulée où elle a un plongement moins raide, soit 10 ou 15 degrés. Ceci est peut-être causé, le long de l'affleurement, par le poids des assises qui la surmontent.

Au-dessus de ce point, en remontant la coulée, on remarque un mélange de houille et de schistes qui indique la présence de plusieurs couches dont n'avons pas pu constater l'épaisseur ; on rapporte que l'une de celles-ci mesure six à sept pieds, y compris quelques feuillets de schistes. L'élevation, à ce point, est de 275 pieds au-dessus du lit du creek.

Couche de Palmer ou du Campement.

La couche la plus élevée que nous ayons relevée dans cette étendue se trouve dans la coulée près du campement établi par la compagnie houillère. L'altitude nous en a été donnée comme étant de 775 pieds au-

dessus du creek, soit 500 pieds au-dessus de l'affleurement sur lequel on a percé une galerie. On y voit une épaisseur de quinze pieds de houille, qui, à la surface, est écrasée et désagrégée par le poids des couches surmontantes, A une courte distance vers le nord-est, on a foncé un puits de fouille qui a atteint la couche de houille à une profondeur de cinquante-deux pieds ; une courte galerie percée sur l'affleurement s'était écroulée et nous ne pûmes y entrer. Somme toute, la houille, autant que nous avons pu en juger d'après les échantillons de surface, est de bonne qualité.

Schistes fossilifères.

A une courte distance à l'ouest de cet affleurement on trouve des schistes bruns fossilifères qui plongent de 30° à 60° E., contenant des restes de feuilles, de tiges et de fruits que l'on a examinés et auxquels on assigne un âge tertiaire. Ces schistes représentent les assises supérieures de la formation. Dans une direction-est, la surface du terrain s'élève sur une distance d'un mille au plus, mais il n'y a aucun affleurement à cause de l'épais manteau de drift. Au-delà, on relève des roches volcaniques dans des coulées peu profondes, et plus loin, vers le lac Minnie, il y des crêtes de même nature, qui limitent le bassin houiller dans cette direction. Il est probable que la ligne de contact entre les assises houillères et les roches volcaniques dans cette partie de l'étendue se trouve près de l'angle des lots 1268 et 1269 ; de là, elle se dirige vers le sud-ouest, traverse les lots 1280 et 1283, et, se termine à son extrémité sud, sur le lot 1,292, près de la ligne du creek Quilchena. A partir de ce point la limite ouest du bassin longe le cours d'eau à peu près eu ligne droite, à l'exception du petit renflement sur la réserve des Sauvages, que nous avons mentionné plus haut.

Roches volcaniques.

A l'est du contact probable entre les assises houillères et les roches volcaniques sous-jacentes, dans la direction du lac Minnie, ces dernières forment une chaîne sur laquelle on relève de nombreux affleurements, sur une distance d'un mille. Au delà, on ne voit plus de roches en évidence, mais il n'y a aucune indication de l'existence d'un second bassin d'assises houillères dans cette partie de l'étendue.

Somme toute, les grès ne diffèrent pas sensiblement de ceux du bassin Coldwater. Il y a, toutefois, un développement plus important des schistes brunâtres, et les assises fossilifères de Quilchena ne sont pas representées dans le bassin occidental.

Dans la partie sud de l'étendue de Quilchena, les grès sont mieux développés mais nous n'y avons pas relevé de couches de houille. S'il en existe, on ne pourrait s'assurer de leur présence qu'en pratiquant des sondages.

Les affleurements de houille de ce bassin que nous avons relevés au nombre de sept dans les diverses coulées, se montrent à des niveaux

plus élevés que ceux du district Coldwater. Ils sont tous situés sur la rive-est du creek Quilchena ; et il ne semble pas y avoir de doute que la partie productive du bassin se trouve du côté est du cours d'eau. L'érosion qui a eu lieu dans la vallée a sans doute enlevé de larges étendues d'assises houillères, mais cette agence ne semble pas avoir été aussi énergique, en cet endroit, que le long de la rivière Nicola où il y a convergence des deux cours d'eau.

A cause de la continuité du manteau de drift qui recouvre ces étendues houillères, il serait nécessaire pour s'assurer de leur valeur commerciale de pratiquer des sondages systématiques, Il peut exister des failles qui ne paraissent pas à la surface, et la superficie de l'étendue exploitable pourrait être, de ce chef, considérablement réduite.

Compagnies houillères.

Les principales sociétés concessionnaires de terrains houillers dans la vallée de la Nicola sont les suivantes :

La "Nicola Coal Co., Limited" dont les quartiers généraux sont à Spokane, Washington, Etats-Unis et dont les concessions sont sur le creek Lindley.

La "Coutlée Coal and Iron Co.", quartiers généraux à Colfax, Washington, Etats-Unis, dont les concessions sont situées dans la vallée Midday, sur la chaîne de collines à l'ouest de la rivière Coldwater, près du ranche McInnis.

La "Nicola Coal and Iron Co." avec quartiers généraux à Vancouver, possesseur des terrains Garesche-Green (coulée au Charbon) et des concessions le long de la rivière Coldwater, entre l'extrémité sud du bassin et le lot Blair n° 172.

La "Nicola, Kamloops and Similkameen Coal and Railway Co" dont les concessions sont situées au sud-est de la rivière Coldwater.

La "Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien", possédant plusieurs concessions en divers endroits de la vallée, particulièrement au sud-est de la rivière Coldwater.

La "Diamond Vale Coal and Iron Mines, Limited", concessionnaire des terrains houillers Quilchena.

Mines de cuivre.

Outre l'examen des bassins houillers nous avons consacré quelque temps à l'étude des roches cuprifères d'Aspen Grove, sur la route de Princeton. Ces gisements sont situés au sud-est de Coutlée à une distance de dix-huit à vingt-cinq milles ; on y a jalonné un grand nombre de concessions, tandis que sur d'autres on n'a fait qu'une exploration superficielle. Nous avons fait aussi l'examen des gisements de la colonie minière Aberdeen, située à l'ouest du creek Ten-Mile, à douze milles environ au nord de la route conduisant à Lower Nicola. Les résultats de ces travaux sont donnés au cours du rapport suivant de M. A. A. Johnston :

REGISTRE du sondage n° 1, près de Coutlée, sur la rivière Coldwater, lot 123, township 91, altitude approximative 1,996 pieds au-dessus du niveau de la mer. Sondage n° 1 1891.

Couches traversées.	Epaisseur des couches.		Profondeur.	
	pds.	pcs.	pds.	pcs.
Sables et argile, foncés	55	..	55	..
Schistes	2	..	57	..
Grès, gris à gros grain	64	..	121	..
Schistes, foncés	5	..	126	..
Grès, foncés	5	..	131	..
Schistes arénacés, foncés	2	..	133	..
Grès, à grain fin, foncés	6	..	139	.
Grès schisteux, foncés	49	6	188	6
Schistes ardoisiers	1	6	190	..
Houille	3	8	193	8
Grès, gris	..	6	194	2
Houille	1	4	195	6
Grès, gris	..	8	196	2
Houille	..	7	196	9
Grès, avec filets charbonneux	12	3	209	..
Grès, schisteux foncés	3	3	212	3
Houille	1	5	213	8
Schistes, pâles	3	4	217	..
Grès, 2 pouces de houille à la partie supérieure	13	..	230	..
Schistes, ardoisiers	1	..	331	..
Grès, foncés	10	..(?)	241	..
Grès, gris à gros grain	11	.	252	..
Grès, avec feuillets schisteux	8	0	260	..
Schistes arénacés, foncés	9	0	269	..
Houille	..	10	269	10
Grès, feuillets de schistes (tel qu'enregistré au journal)	7	2(?)	287	..
Schistes, ardoisiers	2	..	289	..
Grès, foncés	1	..	290	..
Schistes, foncés	1	..	291	..
Schistes, ardoisiers	9	..	300	..
Schistes, foncés	4	..	304	..
Grès, foncés	2	..	306	..
Schistes, foncés	7	..	313	..
Grés, foncés	1	..	314	..
Schistes, noirs	2	..	316	..
Grès, avec filets charbonneux	22	7	338	7
Houille, deux pouces de schistes au milieu	1	5	340	..
Schistes, ardoisiers avec un pouce de houille près de la base	1	..	341	..
Grès et schistes, foncés	3	..	344	..
Grès, foncés	11	..	355	..
Schistes, foncés	3	..	358	..
Grès avec conglomérats, 1 pied	29	..	387	..
Schistes, avec liserés charbonneux, foncés	2	..	389	..
Grès, foncés et gris	10	..	399	..
Schistes, foncés	8	..	407	..
Grès, avec filets charbonneux	39	..	446	..
Schistes, ardoisiers	3	7	449	7
Houille	..	7	450	2
Grès, gris à grain fin	5	10	456	..
Houille	..	6	456	6
Grès, à grain fin	1	6	458	..
Schistes, foncés	3	.	461	..
Grès, gris	17	..	478	..
Grès et schistes, foncés	11	..	489	..
Grès, foncés et gris	15	..	504	..

REGISTRE du sondage n° 1, près de Coutlee, sur la rivière Coldwater, lot 123, township 91, altitude approximative 1,996 pieds au-dessus du niveau de la mer—*Suite.*

Sondage n° 1
1891.

Couches traversées.	Epaisseur des couches.		Profondeur.	
	pds.	pcs.	pds.	pcs.
Grès, foncés	3	..	507	..
Grès, gris	2	..	509	..
Grès, foncés	8	..	517	..
Grès et schistes, foncés	2	..	519	..
Grès tendres, gris	15	..	534	..
Grès et schistes, gris	46	..	580	.
Schistes, foncés, avec filets charbonneux	8	8	588	8
Houille et schistes	1	7	590	3
Grès et schistes, foncés	9	9	600	..

Commencé en janvier 1891, terminé le 17 mars 1891.
Signé G. L. Davis.

REGISTRE du sondage n° 2, vallée de la Nicola "Nicola Valley Co."

Sondage n° 2
1893.

Couches traversées.	Epaisseur des couches.		Profondeur.	
	pds.	pcs.	pds.	pcs.
Argile et sable	80	..	80	..
Grès, gris à gros grain	29	..	109	..
Schistes, foncés	4	..	113	..
Grès, gris	6	..	119	..
Schistes, foncés	3	..	122	..
Grès, gris	7	..	129	..
Schistes, foncés	8	6	137	6
Houille	..	8	138	2
Schistes, foncés	1	1	139	3
Houille	..	6	139	9
Schistes, ardoisiers	..	4	140	1
Houille	4	4	144	5
Schistes, foncés	3	7	148	..
Grès, gris	10	..	158	..
Schistes, foncés	5	..	163	..
Grès, gris	2	..	165	..
Schistes, foncés	1	6	166	6
Houille	1	11	168	5
Grès et schistes, gris et foncés	21	7	190	..
Grès, gris à gros grain	13	..	203	..
Conglomérat, gris	12	..	215	..
Schistes, noirs avec filets de houille	4	..	219	..
Houille	..	5	219	5
Schistes, noirs	..	7	220	..
Grès, avec feuillets de schistes gris	15	..	235	..

REGISTRE du sondage n° 2, vallée de la Nicola "Nicola Valley Co."—*Suite.*

Sondage n 1893.

Couches traversées.	Epaisseur des couches.		Profondeur.	
	pds.	pcs.	pds.	pcs.
Schistes, avec filets charbonneux.	10	..	245	..
Grès, gris	6	..	251	.
Grès, à gros grain, gris	4	..	255	..
Conglomérat, avec filets charbonneux	25	..	280	..
Schistes, foncés	5	..	285	..
Schistes, avec filets de houille, noirs	7	..	292	..
Schistes, foncés	3	..	295	..
Conglomérats, gris	2	..	297	..
Schistes, noirs	3	..	300	..
Grès, avec filets charbonneux	34	5	334	5
Houille	..	7	335	..
Grés et schistes, noirs	16	..	351	..
Conglomérats, foncés	7	..	358	..
Grès et schistes, gris foncé	65	.	423	..
Conglomérat, gris	3	..	426	..
Grès, avec filets charbonneux	4	..	430	..
Conglomérat, gris	37	..	467	..
Grès et schistes, foncés	31	..	498	..
Conglomérats, gris	39	..	537	..
Schistes, foncés	11	..	548	..
Grès, gris	14	..	562	..

Angle N.-O. quart de section 14, township 91, propriété de J. Garcia.
Certifié par G. L. Davis.

JOURNAL du sondage à Quilchena, 1904-05, "Diamond Vale Coal Co."

Sondage n° 1 Diamond Vale.

Octobre—

Sables, graviers et galets (surface)	à 16	pieds.
Gravier, lié par un ciment	24	"
Argile et gravier	28	"
Argile	46	"
Sable	47	"
Argile	66	"
Gravier cimenté	74	"
Argile durcie	79	"
Gravier cimenté durci	83	"
Argile	98	"
Conglomérat	103	"
Grès, rougeâtres	107	"
Conglomérat	109	"
Grès	114	"
Schistes, bruns	116	"
Schistes, bruns avec filets charbonneux	123	"
Schistes, arénacés	124	"
Grès	125	"
Schistes	172	"
Schistes, arénacés	185	"
Schistes, avec filets de houille	188	"

Sondage nº 1
Diamond
Vale.

Schistes	192	pieds.
Grès	193	"
Schistes	198	"
Conglomérat	199	"
Schistes bruns avec filets de houille	217	"
Conglomérats interstratifiés avec schistes	249	"
3 pouces à 218 ; 12 pouces à 249.		
Schistes	283	"
Conglomérat très dur	284	"
Schistes noirs	289	"
Schistes arénacés	291	"
Schistes	305	"
Schistes	308	"
Conglomérat	317	"
Schistes	324	"

le 17 novembre.

Houille (1 pied)	327	"
Schistes 6 pouces, conglomérat 6 pouces	328	"
Schistes et couches de conglomérat	417	"
Grès	418	"
Schistes noirs	423	"
Conglomérats avec bandes de schistes	434	"
Houille (4 pouces) et schistes	439	"
Houille (1 pied)	440	"
Schistes noirs	441	"
Houille 3 pouces		
Schistes et grès	456	"
Houille (1 pied)	457	"
Schistes	468	"
Schistes et houille	471	"
Houille (2 pieds)	473	"
Schistes 2 pouces, conglomérat 10 pouces	474	"
Schistes	480	"
Conglomérat	481	"
Houille 1 pied 6 pouces	482½	"
Schistes avec bande étroite de conglomérat	499	"
Schistes arénacés	505	"
Schistes arénacés	513	"
Conglomérat	514	"
Grès	515	"
Schistes	517	"
Conglomérat	519	"
Schistes foncés	524	"
Schistes	555	"
Conglomérat	556	"
Schistes	558	"
Conglomérat	559	"
Schistes	565	"
Houille 1½ pied	566½	"
Schistes	570	"
Conglomérat	571	"
Schistes avec bande de conglomérat, 574-575	577	"
Schistes pâles	577 à 586	"
Schistes foncés	588	"
Houille 4 pces, schistes 8 pces, houille 1 pied, 2 pces	590	"
Schistes pâles	596	"
Conglomérat	597	"

Sondage n° 1 Diamond Vale.

Schistes bruns			600 pieds.	
Schistes pâles			606 "	
Houille	1 pd.	0 pces.		
Schistes	0 "	6 "		
Houille et schistes	1 "	0 "		
Roches noires sans consistance	2 "	3 "		
Houille	2 "	6 "		
Schistes	1 "	3 "		
Houille et schistes	1 "	0 "		
			615 pd.	6 pces.
Schistes tendres, bruns			623 "	
Grès gris, tendres			626 "	
Schistes			627 "	
Conglomérat à grain fin			629 "	
Grès			630 "	
Schistes foncés			631 "	
Conglomérat pâle à grain fin			633 "	6 "
Grès			634 "	6 "
Houille 1 pied, schistes 3 pces, conglomérat 9 pces			636 "	6 "
Schistes, durcis			668 "	6 "
Grès gris			672 "	
Schistes pâles			678 "	
Conglomérat			678 "	8 "
Houille, 6 pouces			679 "	2 "
Argile réfractaire			689 "	4 "
Houille 2 pieds 4 pouces			691 "	8 "
Schistes			706 "	4 "
Houille et schistes 9 pouces			707 "	1 "
Schistes 4 pieds 3 pouces			711 "	4 "
Houille et schistes 1 pied 8 pouces			713 "	
Schistes			715 "	
Roche dure, à grain fin			717 "	
Conglomérat			719 "	
Schiste			721 "	

Sondage abandonné à cette profondeur.

Le journal de ce sondage laisse à désirer à cause de nombreux éboulements des parois et de la difficulté de remonter les témoins en bon état. La sonde a donc traversé environ vingt-quatre pieds de houille, sans toutefois atteindre la "couche de la galerie", le sondage débutant au-dessous de la couche de quinze pieds. Le journal montre la présence de plusieurs couches qui ne sont pas à découvert sur le flanc de la colline à cause de l'épais manteau de drift qui recouvre une grande partie de cette étendue.

LES CONCESSIONS CUPRIFÈRES DES COLONIES MINIÈRES D'ASPEN GROVE ET D'ABERDEEN, COLOMBIE-BRITANNIQUE.

PAR M. ROBERT A. A. JOHNSTON.

Aspen Grove.

Le district d'Aspen Grove comprend une chaîne de montagnes peu élevées qui forme la crête de partage entre le creek Quilchena coulant vers le nord, et le creek Otter qui se dirige vers le sud. La limite nord-est à environ quinze milles au sud du lac Nicola ; de là, le district s'étend vers le sud sur une distance de douze milles et embrasse une superficie de trente milles carrés.

Les roches de cette étendue comprennent un large développement d'une ancienne série volcanique qui est maintenant représentée par des brèches et des roches cristallophylliennes basiques. Celles-ci sont recoupées dans plusieurs directions par des dykes, plus ou moins importants, de roches éruptives porphyritiques et granitiques qui, souvent, envahissent les roches encaissantes et dont le magma originel forme la pâte d'une grande partie de la brèche.

Nature des roches du district.

L'injection de ces roches intrusives a déterminé une altération énergique des anciennes roches et a, parfois, converti les roches schisteuses en calcaires et en dolomies plus ou moins impurs. On trouve fréquemment de la calcédoine et de la serpentine remplissant les cavités et les fissures. En certains endroits, on rencontre de la calcite jaune pâle et de l'épidote vert-jaunâtre dans des druses assez nombreuses. Jusqu'à présent les seuls minéraux, ayant une valeur économique, découverts dans le district sont : la calcocite, la bornite, la chalcopyrite, le cuivre natif et le fer spéculaire. Tous ces minéraux semblent être disséminés assez généralement dans les anciennes roches, mais nous ne les avons, nulle part, observés en grande quantité. Sur toute l'étendue du district, on voit de fréquentes taches vertes de carbonate de cuivre. En quelques endroits, on trouve de la pyrite de fer en petites quantités.

Depuis cinq années on a jalonné un grand nombre de concessions dans cette étendue. En général les claims ont été abandonnés ou n'ont reçu que le travail indispensable requis par le Code Minier. Il n'y a que très peu de cas où les concessions ont été l'objet de travaux de dévelopment.

Les notes qui suivent ont rapport aux travaux les plus importants effectués dans le district :

Concession Sovereign.

Concession *Sovereign.*—Un dyke, large de plusieurs pieds, composé de felsophyre diabasique grisâtre est à découvert sur une certaine distance. Il a une direction de N. 25 E. Du côté ouest de ce dyke les roches ont été disloquées et envahies par un magma analogue à celui du dyke et le tout forme une brèche grossière pyroclastique.

A l'est du dyke, les roches semblent avoir subi de fortes pressions et leur caractère primitif est très obscurci. Elles ont, en général, une teinte brun-violet, bigarrées par des taches plus pâles et plus foncées. Elles sont très feldspathiques et ont développé d'abondants petits cristaux verdâtres d'un pyroxène vert. Comme constituants secondaires on remarque de petites quantités de calcite blanche, d'épidote vert-jaunâtre et de serpentine blanchâtre disséminées plus ou moins abondamment.

On a trouvé quelques amas de cuivre natif, pesant parfois plusieurs livres, dans des fissures, et on rencontre des paillettes de ce métal

attachées aux parois des fractures. On remarque de fréquentes taches de carbonate vert de cuivre, et moins souvent des taches de carbonate bleu.

Concession *Copper Standard.*—Sur ce claim les roches sont exposées le long d'un escarpement haut de soixante à soixante-quinze pieds, sur une distance de deux cents pieds au moins. Cet escarpement regarde vers le nord, et dans un retrait près de la base, on a foncé un puits de cinquante-cinq pieds de profondeur, du fond duquel on a percé une galerie longue de quarante-cinq pieds. Ces travaux étaient noyés à l'époque de ma visite, mais les matériaux du tas de débris qui en avaient été extraits ne différaient pas sensiblement du caractère de la roche. Celle-ci consiste en un mélange de feldspath et d'un pyroxène vert pâle recoupé par de minces filons de serpentine jaunâtre. A la surface de la roche on remarque de nombreuses taches vertes de carbonate de cuivre. Concession Copper Standard.

Concession *Giant.*—Sur le flanc nord de la montagne sur laquelle est située cette concession, on a percé une galerie longue de quarante pieds. La roche consiste en une diabase grise, compacte, renfermant par intervalles des petits amas d'une calcite rosée et de pyrite de fer. Près du faîte de la colline, et à peu de distance au-dessus de l'entrée de la galerie, la pyrite de fer est plus abondante et on voit aussi de nombreuses taches vertes et bleues de carbonate de cuivre. Concession Giant.

Concession *Copper Chief.*—Deux puits de fouilles peu profonds sur le flanc de la colline sur laquelle ce claim est situé mettent en évidence de nombreuses taches bleues et vertes de carbonate de cuivre dans un mélange fracturé de roches diabasiques et chloritiques.

Concession *Big Kid.*—Sur ce claim une excavation peu développée a mis à découvert de petites quantités de bornite et de chalcopyrite dans une gangue composée d'un mélange fracturé de diabase et de roches schisteuses avec de faibles quantités d'épidote. Autres concessions.

Concession *Hub.*—Sur ce claim on observe des taches vertes de carbonate de cuivre disséminées dans une andésite bréchiforme brun foncé.

Concession *Golden Gate.*—Sur cette concession on trouve des quantités insignifiantes de calcocite dans une roche schisteuse diabasique plongeant N. 60° E.

Concession *Georgia.*—On a foncé un puits de trente-cinq pieds. D'après le tas de débris de l'excavation, la roche consiste en une andésite brun rougeâtre tachée de carbonate vert de cuivre.

Concessions *Copper Belle* et *Bluebird.*—La roche de ces deux claims est analogue à celle de la concession Georgia, consistant en une andésite grise tachée de carbonate vert de cuivre.

Concessions *Bachelor*, *Nicola* et *Highland.*—La roche de ces concessions est une andésite à gros grain, fracturée et parcourue par des veinules de calcite. Le long des parois des cavités, on trouve quelques parcelles de cuivre natif.

Concession *Big Sioux.*—A cet endroit d'épaisses bandes d'une diabase verte alternent avec des bandes analogues d'une syénite augitique à gros grain plongeant N. 70° O. sous un angle élevé. La syénite ne montre aucune évidence de métamorphose par pression et a été peut-être injectée dans la diabase qui est parfois bréchiforme et généralement fort fracturée ; on trouve aussi dans la diabase, plus ou moins abondamment, des produits épidotiques et chloritiques provenant de l'altération de cette dernière. On remarque de petites quantités de calcocite et de bornite, et de nombreuses taches et enduits de carbonate vert de cuivre.

On a foncé un puits profond de vingt-huit pieds d'où on a extrait une quantité assez considérable de minerai de basse teneur.

Concession *Maggie.*—Sur cette concession, on a foncé un puits de cinquante pieds dans une diabase gris verdâtre fracturée et disloquée.

Les fractures sont, parfois, remplies ou garnies d'une serpentine blanc-jaunâtre, et dans une large fissure, à une courte distance à l'est du puits, nous avons trouvé de beaux spécimens d'une calcédoine stalactitique blanche. Il y a un peu de pyrite de cuivre. A l'est du puits, on remarque une zone de dolomie siliceuse, tournant au brun sous l'influence atmosphérique, plongeant S. 50° O. sous un angle élevé, et qui traverse tout le district.

Concession *Cincinnati.*—Dans le flanc de la montagne, on a percé une galerie longue de deux cent quatre-vingts pieds. La roche est une andésite à grain assez gros, contenant une petite quantité de pyrite de fer et des taches vertes de carbonate de cuivre.

Groupe Portland.

Le groupe *Portland.*—Ce groupe embrasse les concessions Portland, Covington, Vicksburg et Québec. On a foncé un puits profond, dit-on, de cent dix pieds. A l'époque de ma visite, il était, en partie, rempli d'eau. On a aussi fait des travaux de tranchées assez considérables. La roche mise à découvert par ces travaux est, en général, une andésite quartzeuse. Une forte proportion a été fracturée et recimentée par des infiltrations de silice et par de la serpentine verdâtre. Par places, il y a de petites quantités de calcocite et de fer spéculaire, et plus ou

moins de taches vertes de carbonate de cuivre. Des dykes étroits de felsophyre diabasique gris parcourent la diabase sous une direction N. 10° E.

Concession *Vancouver* et *Westminster*.—La partie centrale du Mont Maria est recoupée par un puissant dyke de granite orienté approximativement N. 85° O. Au sommet de la montagne, le dyke présente, du côté sud, un mur perpendiculaire haut de vingt à cent pieds et long de plus de six cents pieds. La roche est composée d'un mélange de feldspath à grain fin de couleur grise avec une quantité moins importante de quartz blanc et de mica ambré. Mont Maria.

Au sud de ce dyke, une roche analogue forme la pâte d'une brèche pyroclastique provenant des andésites de la région. En certains endroits de cette brèche, il y a abondance de taches de carbonate de cuivre et sur les concessions Westminster et Vancouver qui sont adjacentes et se trouvent sur le flanc sud de la montagne, on remarque de petites quantités de calcocite. Sur cette dernière on a foncé un puits de vingt-cinq pieds, mais d'après ce que nous avons vu les résultats n'ont pas été encourageants.

Concession *Buckhorn*.—Cette concession est située sur le sommet du mont Bear à l'extrémité sud de la colonie minière d'Aspen Grove. On y a fait quelques petites fouilles qui ont mis à découvert des taches de carbonate de cuivre dans une andésite rouge grisâtre à grain fin. Concession Buckhorn.

Colonie minière Aberdeen.

La colonie minière ou "campement" Aberdeen comprend un certain nombre de concessions qni se trouvent dans le district arrosé par le creek Brom et ses subdivisions. Le creek Brom est un petit cours d'eau rapide qui descend des montagnes par un ravin profond, à l'ouest du creek Guichon ou Ten Mile, et qui se jette dans ce dernier à dix milles de son confluent avec la rivière Nicola. Campement Aberdeen.

Les roches sous-jacentes sont, en grande partie, voilées par l'épais manteau de drift, mais quand elles affleurent, elles consistent en une série de granits éruptifs qui renferment des lambeaux d'une série ancienne de roches basiques, et forment, parfois, la pâte d'une brèche de fragments de ces derniers.

Ces granites éruptifs sont, en grande partie, composés d'une syénite à grain de grosseur moyenne, constituée presque exclusivement de feldspath gris et de hornblende noire. Par places, ils passent à une variété quartzeuse et la hornblende est remplacée par du mica ambré. Dans cette dernière variété on trouve fréquemment des petits cristaux Granits éruptifs.

d'un grenat rouge pâle. Parfois, à la suite de dislocations locales, les roches présentent une schistosité marquée, et quelques couches minces consistent, presqu'entièrement, en un feldspath rougeâtre à gros grain à l'exclusion presque complète de tous les autres minéraux. On trouve fréquemment des veinules et des amas de quartz blanc et de calcite blanche avec du fer spéculaire.

Le caractère des roches éruptives basiques mentionnées plus haut est grandement voilé par les altérations qu'elles ont subies pendant l'injection des granites. Dans les parties moins modifiées, elles sont très augitiques, mais en général elles ont subi de tels changements que leur constitution originelle est presque complètement oblitérée. Il y a abondance de cavités et de druses, dont les parois sont tapissées de quartz blanc ou rouge. Il y a une certaine quantité de calcocite et de fer spéculaire disséminée dans la roche. On remarque de fréquentes taches de carbonate de cuivre.

De toutes les concessions, il n'y en a guère que deux sur lesquelles on ait fait des travaux appréciables. Ce sont l'Aberdeen et l'I X L. Cette dernière est située sur le creek Brom, à un mille environ de son embouchure ; on trouve ici un massif de roches basiques éruptives entre deux plans de jointage dans le granite, ayant une orientation de N. 15° O. (mag). Le long de la direction, on a percé une galerie longue de plus de cent pieds. Sur toute cette longueur on voit la roche verdâtre éruptive enduite, par places, de carbonate de cuivre, et contenant des petites quantités de calcocite et de fer spéculaire, alternant avec des brèches ou du granite. On en a extrait du minerai de basse teneur, mais tous les travaux sont en ce moment arrêtés.

Concession I. X. L.

La concession I X L est située sur un petit creek du même nom qui forme l'une des branches du creek Brom, et elle se trouve à un mille et demi au nord-ouest de la concession Aberdeen. On a fait quelques tranchées et on a foncé un puits à une profondeur de cent pieds. La roche est une brèche faite de fragments d'anciennes roches éruptives, concentrées par une pâte de granite. On remarque distinctement une structure jointée plongeant S. 55° E. $<$ 45°. La roche contient de petites quantités de fer spéculaire et on trouve aussi des taches de carbonate de cuivre.

Nous fîmes aussi l'examen des concessions King Solomon et Midnight qui sont situées vis-à-vis l'une de l'autre sur la rive droite et sur la rive gauche du creek Ten-Mile, respectivement, à un demi-mille au-dessus de l'embouchure du creek Brom. A la seconde de ces concessions on voit un puissant affleurement d'un gneiss gris granitique plongeant S. 20° O. presque verticalement. Sur la rive opposée du creek, sur le claim Midnight, cette même roche plonge E. $<$ 60°. Elle com-

prend quelques fragments des anciennes roches vertes éruptives et quelques intercalations de minces rubans de feldspath rouge associés avec les roches vertes basiques, on remarque de petites quantités de calcocite, de fer spéculaire et de carbonate vert de cuivre mais nulle part on n'a trouvé ces minéraux associés avec les granits.

Mont du Fer.

Mont du Fer.

On a jalonné un certain nombre de concessions sur le mont du Fer (*Iron mountain*) ainsi qu'à proximité ; sur quelques-unes de celles-ci on a fait des travaux de fouilles. Autant que nous avons pu le constater, les gîtes n'ont pas d'importance industrielle. Le sommet de la montagne est une série de crêtes alternant avec des vallées peu profondes. La direction de ces crêtes correspond à l'orientation des roches qui varie entre N. et N. 25° O., avec plongement vers l'ouest ou vers le sud-ouest. La formation comprend une série de quartzites à jaspe, de felsophyres et de rhyolites brunes. Ces dernières forment souvent la pâte d'une brèche feldspathique brun foncé. Ces roches sont fréquemment recoupées par des filons de quartz blanc, soit parallèles à la direction des couches, soit sous des angles divers. Ces filons contiennent parfois des quantités insignifiantes de fer spéculaire, de chalcopyrite et de pyrite ; on observe aussi la présence de carbonate vert de cuivre ou malachite soit à l'état d'enduit terreux, soit en groupes de cristaux aciculaires. Nous n'avons vu, nulle part, ces minéraux en quantités exploitables.

LE DISTRICT MINIER DE LARDEAU.

Par le professeur R. W. Brock.

Introduction.

Selon vos instructions, nous continuâmes, pendant la campagne de 1904, les travaux inaugurés l'an dernier dans le district de Lardeau. Comme par le passé, M. Boyd fut chargé des travaux topographiques. M. le capitaine Deville, du Département des terres de la Couronne, nous ayant gracieusement prêté les instruments nécessaires, nous fîmes les relevés par la méthode photographique, au lieu des croquis à l'échelle que nous avions adoptés pendant les campagnes précédentes ; cette méthode épargne du temps et donne des résultats plus exacts. Les relevés géologiques et topographiques furent mesurés correctement. Pendant les campagnes précédentes, le mauvais temps continu avait sérieusement retardé les progrès de nos travaux ; cette année, la sécheresse prolongée fut la cause de feux de forêts désastreux, dont la fumée, formant un épais nuage, enveloppa la région du 6 août jusqu'à la fin de la campagne, entravant nos travaux pendant une partie du temps. En raison de ces conditions défavorables, le travail accompli au cours des deux campagnes équivaut à peine au travail d'une saison ordinaire.

Toutefois, nous fîmes des relevés suffisants pour établir la carte d'un rectangle embrassant le district entre Revelstoke et le creek Schroeder sur le lac Kootenay (partie septentrionale de la feuille du Kootenay occidental), sur une largeur de vingt milles environ. Dans cette étendue sont compris : les parties productives de la rivière Fish, le bassin de la rivière Lardeau, la plus grande partie explorée de la rivière Duncan, et la tête du lac Kootenay.

Répartition du travail.

Nous inaugurâmes la campagne à Revelstoke, où notre matériel avait été emmagasiné. Pendant que M. Boyd faisait les expériences nécessaires pour se familiariser avec l'appareil photo-topographique et déterminer le temps nécessaire aux plaques sensibles, dans les conditions atmosphériques régnantes, j'examinai la coupe géologique qui se développe dans la vallée de l'Illicilliwaet, entre Glacier et Revelstoke, dans le but de comparer ces roches, qui constituent la série Selkirk du Dr Dawson, avec celles de la région Lardeau. De Revelstoke nous sommes allés au lac à la Truite (*Trout lake*). Nous fîmes le relevé au micromètre de cette nappe d'eau, de la vallée Lardeau jusqu'au lac Kootenay, du lac Kootenay lui-même jusqu'à Kaslo, et du lac Howser. Vers la fin de juin, après ce travail accompli, la fonte des neiges était suffisamment avancée pour nous permettre de travailler sur les sommets. Nous fîmes une excursion au mont Lavina afin d'orienter la partie méridionale du district ; ensuite nous remontâmes le lac à la Truite pour reprendre le travail sur les montagnes, à l'endroit où la neige nous avait forcés de l'abandonner, à la fin de la campagne précédente. Nous avons été assez heureux pour terminer les relevés du creek Trout, de la montagne Silver cup, des creeks Haley et Hall, avant que la fumée des forêts devînt un obstacle sérieux à la continuation de nos travaux. Les retards éprouvés de ce chef nous contraignirent à examiner la partie sud-est de la feuille d'une façon beaucoup plus sommaire. Lorsque la fumée s'épaissit au point d'entraver le travail projeté, nous fîmes des relevés dans les environs du creek au Peuplier (Poplar Creek), et sur la rivière Duncan jusqu'au ranche de Haley. Une légère pluie ayant quelque peu dissipé le nuage qui couvrait la vallée Duncan, nous nous hatâmes de revenir au lac Howser pour nous procurer les données nécessaires à l'établissement de la partie sud-est de la feuille. Deux jours plus tard, la fumée obscurcissait de nouveau la contrée, et nous avons terminé la campagne le 23 septembre. M. Boyd continua les travaux, pendant dix jours, pour établir un point supplémentaire de triangulation dont il avait besoin pour la topographie de cette partie du district.

Feux de forêts.

Le travail de la campagne est une continuation de celui de l'année précédente dont nous avons donné un compte rendu complet dans le rapport sommaire de l'an dernier ; il ne sera donc plus nécessaire que de

mentionner ici les faits les plus marquants observés pendant la saison de travail.

PHYSIOGRAPHIE.

Caractère de la région.

Le caractère de la région est analogue à celui de l'étendue examinée et décrite l'an dernier. Les chaînes, tout particulièrement sur le versant Duncan, sont des montagnes alpines et âpres. Les vallées longitudinales de la Lardeau et de la Duncan, qui se réunissent pour former la vallée Kootenay, ont la forme d'un U, quoique en avant du creek Lake, la vallée de la Lardeau soit en V écrasé. Les vallées tributaires sont étroites, raides et en V ; elles débouchent, généralement, par des cañons étroits. Presque tous les creeks tributaires présentant ce caractère, à l'exception de quelques cours d'eau, qui n'ayant pas terminé leur travail d'affouillement de cañons, se précipitent, de leurs vallées suspendues dans l'artère pricipale. A l'embouchure des principales vallées tributaires il s'est formé de superbes exemples d'éventails et de cônes. Le village de Lardo s'élève sur le flanc de l'un de ceux-ci. La complication de la topographie des environs de la partie supérieure du Lac Kootenay est, en grande partie, due au changement de direction des roches, et aux modifications produites par la Lardeau et les apophyses du glacier cordilléréen qui occupent la vallée Duncan.

Vallées principales.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer l'an dernier, les vallées principales suivent la direction des roches, tandis que les vallées tributaires sont déterminées par la direction d'une série maîtresse de plans de jointage des roches. Au delà du lac Kootenay, la direction des roches change du nord au nord-ouest ; conséquemment la direction des vallées Lardeau et Duncan n'est pas en alignement avec celle de la vallée Kootenay. Trois milles audelà du lac Kootenay, la vallée bifurque. L'extension nord-ouest est occupée d'abord par la partie inférieure du creek Meadow sur une distance de quelques milles, puis par la rivière Lardeau; seule, une basse terrasse de sable et graviers qui barre la vallée empêche la rivière de suivre cette vallée jusqu'au lac. La branche nord-est est occupée par la rivière Duncan. A un mille de la fourche, la rivière Lardeau, détournée de la vallée nord-ouest, débouche dans la vallée Duncan. Toutes ces dépressions, sur une distance de plusieurs milles, sont peu élevées au-dessus du niveau du lac, et en temps de crues elles sont toutes plus ou moins submergées. La crête entre le creek Meadow et la partie inférieure de la rivière Lardeau n'est haute que de quelques centaines de pieds, et celle entre la Lardeau et la Duncan est aussi très peu élevée, sur une distance de plusieurs milles au-dessus du confluent et elle est entaillée d'une dépression par laquelle on a fait passer la route qui relie la station Howser au lac du même nom. La vallée de la Duncan est large d'un mille et, jusqu'au ranche de Haley, elle a une pente très douce. A peu de distance de l'embouchure de la Lardeau,

la rivière Duncan s'élargit formant le lac Howser qui est une belle nappe d'eau longue de neuf milles. Deux bras du côté-est du lac, l'un orienté vers le sud-est et l'autre vers le nord, font presque une île de la crête qui les sépare du lac-même ; à leurs extrémités supérieures ils ne sont séparés que par une distance d'un quart de mille de bas-fonds. A l'entrée de la Duncan dans le lac, il s'est formé une delta typique, avec de nombreux marécages et des lagunes. Les bas fonds et les marécages de la rivière s'étendent presque jusqu'au ranche Haley. Il est évident que la topographie de ces environs a subi de grands changements pendant et après la période glaciaire. Il semble probable que la Lardeau coulait dans la vallée du creek Meadow ; que la Duncan serpentait dans les dépressions occupées par les bras du lac Howser et passait par l'échancrure derrière la ville de Howser se jettant finalement dans la Lardeau ; le creek glacier formait probablement la dernière partie de la vallée Duncan-Lardeau. Dans ce cas, la crête entre le creek Meadow et la rivière Lardeau représente l'extrémité du faîte de partage Duncan-Lardeau. et la protubérance à l'extrémité sud de l'arête de partage actuelle entre la Duncan et la Lardeau est le reste de la crête que séparait le creek Glacier de la Duncan. Le lourd glacier qui occupait ces vallées, incapable de se conformer aux coudes brusques redressa les vallées et les affouilla profondément. Dans la vallée Duncan, c'est à cette eau que le lac Howser doit son origine : le glacier coupant l'arête entre la Duncan et le creek Glacier, élargissant l'embouchure de ce dernier et rabotant les éminences Lavina et Hamill. Dans le cas de de la Lardeau, le résultat a dû être l'échancrure de l'arête entre la Lardeau et l'ancienne vallée de la Duncan. L'affouillement énergique et profond des vallées principales par la glace fut cause que les tributaires restèrent, sous forme de vallées transversales, suspendues à mille pieds environ au-dessus du fond des vallées maîtresses. Les cours d'eau les plus actifs ont, maintenant, affouillé leur lit jusqu'au niveau inférieur et coulent, par conséquent, dans des gorges et des cañons profonds, avec des chutes d'eau et des cascades à l'entrée de ces cañons. Les parties nord des lacs Kootenay et Howser s'engorgent rapidement des poussières des roches et des débris des glaciers actuels chassés par les cours d'eau qui s'y déchargent. La majorité des ruisseaux naissent des cirques formés par les glaciers locaux, qui sont encore souvent très actifs. Du cirque, il y a généralement une descente brusque jusqu'au niveau de la vallée, puis un fossé à pente douce suivi d'une chute rapide au fond du cañon.

Lac Howser.

GÉOLOGIE GLACIAIRE.

Action glaciaire aux altitudes considérables.

Il n'est guère besoin d'ajouter grand'chose à cet égard au rapport de l'an dernier. Nous avons relevé des preuves de l'existence du glacier cordilléréen et de son immense puissance, en plusieurs endroits ; quoique,

sur la plus grande partie de l'étendue examinée ces preuves soient voilées par l'action des grands glaciers locaux.

Dans ce district il n'est guère possible de reconnaître l'épaisseur d'un ancien glacier par les indications ordinaires. c'est-à-dire par le contraste entre la topographie de la surface englacée et celle des parties supérieures des chaînes qui pointaient hors de portée de l'influence de la glace. Excepté là où les glaciers locaux ont été à l'œuvre jusque récemment, le changement en contours arrondis, des angles saillants et des pentes de talus, est situé aux environs de la limite de croissance des arbres. Pourtant, les preuves irréfutables que fournissent les blocs erratiques et les stries glaciaires indiquent que l'épaisseur du glacier cordilléréen, dans ce district, devait, de beaucoup, dépasser cette altitude et je suis forcé de conclure que quoique la majorité des pics aient l'apparence de ne pas avoir été soumis à l'action de la mer de glace, il n'y avait, en vérité, que très peu d'aiguilles qui en émergeaient. En plus de stries relevées sur des sommets élevés, qui n'ont pu être causés par des glaciers locaux, j'ai trouvé sur le mont Trout, à 8,140 pieds, un bloc erratique de granite qui a dû être amené du nord par le glacier cordilléréen et sur le sommet du mont Abbot, à 9,140 pieds, un galet glaciaire de quartz, typique, plat d'un côté et brisé avec une arrête saillante. La roche du district est un calcaire blanc, donc, ces cailloux ne peuvent avoir une origine locale, et comme ce pic est le plus élevé du district, ils n'ont pu être transportés par un glacier local. La direction générale des stries glaciaires est ici S. 14° E.

Sur le versant ouest de la vallée de la Duncan, près de l'extrémité supérieure du lac et à 1,600 pieds au-dessus de son niveau, on trouve trois systèmes de stries qui se croisent. Les plus anciennes ont une direction de S.-O., les suivantes S. 50° O. et les plus récentes sont orientées S. 30° O. Ces différences ont, certainement, été causées par l'influence de la vallée de la Duncan sur les diverses épaisseurs de glace.

Glaciers locaux.

Il y a de nombreux glaciers locaux ; la majorité des hauts pics donnent naissance à de petits glaciers. Quelques sommets sont complètement recouverts de glaces, d'autres se terminent en aiguilles qui émergent, et la plupart ont des glaciers qui coulent de tous les côtés sur les flancs des montagnes. Les petits glaciers ont excavé des cirques ; pourtant en quelques cas on observe des glaciers, sur le flanc des montagnes, à des endroits qui semblent très peu propres à l'accumulation de la neige. Au fur et à mesure du retrait des glaciers, d'autres excavations se produisent, formant des séries de cirques ou cirques en *tandem*, pour nous servir de l'expression adoptée par le Dr Daly. Des cirques d'une forme parfaite se creusent également bien dans les diverses roches, et on les observe dans le granite, la diorite, le calcaire et les phyllites.

Le plus important des glaciers locaux est celui qui se trouve entre les creeks Glacier et Petit Glacier ; il a une longueur probable de huit milles. Des ramifications serpentent dans la vallée du creek Little Glacier, entourent un îlot de roches et se soudent dans la vallée du creek Glacier. La puissance extrême de la couche de glace atteint, au moins, mille pieds. La plupart des glaciers sont parcourus par d'immenses crevasses, et il y a de nombreuses cascades de glace. Pendant l'été, le mouvement de la glace est rapide. Le bassin de Bannockburn, près des sources du creek Hall, passe au-dessus d'un escarpement ; la glace se détachant en blocs qui tombent au pied de la muraille, pour continuer leur marche. La surface de cette partie du glacier est parsemée de blocs de glace détachés de la masse supérieure. A la date de notre examen de ce phénomène, la dernière décharge d'en haut se trouvait à cinquante verges du pied de l'escarpement, et la précédente à 100 verges plus loin, soit à 150 verges du pied. Dans les deux cas les blocs étaient encore angulaires, et la neige sur laquelle ils étaient tombés n'avait pas encore été fondue par la réflexion des rayons solaires frappant les parois des blocs exposés au sud. Les glaces des chutes précédentes, qui se trouvaient en aval des deux dernières, montraient des angles arrondis ; la neige exposée à l'influence des parois sud était fondue et le glacier lui-même montrait des traces de cette agence. A cette époque de l'année (août) les rayons du soleil sont puissants et l'atmosphère pure, il y a donc tout lieu de croire que les deux chutes, éloignées respectivement de 50 et de 150 verges de l'escarpement, ne subissaient pas leur influence depuis bien longtemps.

Nous observâmes de l'argile à blocaux typique sur la surface des concessions Marquis et Gilbert, à 900 pieds en amont du creek au Peuplier. Elle repose sur une surface cannelée et son épaisseur est très variable.

Dans certains endroits protégés, le long des vallées principales, on observe des dépôts de limon en terrasses bien formées, jusqu'à des altitudes de 1,000 pieds au-dessus du niveau de la vallée.

GÉOLOGIE DE LA RÉGION.

Géologie du district.

Les roches que nous avons observées au cours de la campagne sont analogues à celles décrites dans le rapport de l'an dernier ; elles comprennent des argilites, généralement altérées en phyllades et en schistes ; des calcaires, noirs et carburés lorsqu'ils n'ont pas été modifiés, mais souvent métamorphisés en calcaires cristallins blancs ; des quartzites ; des conglomérats à grain fin ; des tufs ; des gabbros, par places, peut-être, des diorites ; des gabbro-porphyrites en dykes plus minces—généralement modifiés en roches schisteuses chloritiques et sericiteuses (roches crystallophylliennes) ; une roche éruptive basique qui semble

avoir été une diabase, mais qui est maintenant représentée par une roche schisteuse calcaire serpentine-sériciteuse, tournant au jaune et rouge sous l'influence atmosphérique ; de l'aplite ; des pegmatites et des granites. En quelques endroits, comme par exemple sur les monts Lavina et Howser, on observe des dykes d'une roche qui ressemble à un basalte.

A l'exception des granites et autres membres de cette famille, les roches énumérées plus haut sont, généralement, intimement reliées entre elles. En avançant vers le sud, dans la direction du lac Kootenay, les roches deviennent graduellement de plus en plus cristallines ; le mica et des cristaux de grenat se montrent dans les schistes, les calcaires deviennent largement cristallins, et les quartzites blancs se montrent. On observe de nombreux dykes d'aplite, et il y a une foule de petites failles Cet accroissement de métamorphisme semble être causé par la proximité des granites qui affleurent sur le lac Kootenay, près du creek Fry, plutôt qu'à une action de plissement énergique des couches. Le fait est que les roches montrent une diminution de pression marquée à l'extrémité du lac Kootenay, où elles sont voûtées en anticlinal surbaissé plongeant vers l'est du côté est de la vallée, et vers l'ouest du côté ouest, tandis qu'au nord, au fond du lac Haley et près des sources du creek Hall, les couches sont fortement plissées, ainsi que le montre la bande de calcaire. Sur la rivière Duncan, toutefois, les roches sous-jacentes au " dyke calcaire " sont fortement métamorphisées. A l'est de la rivière, elles comprennent des roches schisteuses et gnessiques amphiboliques et micacées, mais à l'ouest, entre la rivière et le " dyke calcaire " ce sont surtout des quartzites. Le " dyke calcaire " qui forme un trait si saillant en cet endroit et au nord-ouest, s'amincit, notablement, au fur et à mesure que le plissement perd en intensité, et, finalement, près du coude du creek Lake, il disparaît.

Les roches diabasiques schisteuses que l'on observe en plusieurs larges bandes sur le mont Silver Cup, traversent la Lardeau dans les environs du creek Tenderfoot, et s'étendent vers le sud, au delà des creeks Rapid, Poplar et Cascade jusqu'au bassin du creek Meadow ; elles recoupent donc la direction des roches sous un angle faible. Tout autour de la tête du lac Kootenay, ainsi que sur le mont Lavina, les roches prédominantes sont des calcaires cristallins, des schistes et des quartzites. Près du lac Howser, les schistes et les calcaires sont les roches les plus abondantes. On observe une roche quartzeuse qui semble être un calcaire fortement silicifié entre la Pointe Jubilé sur le lac Howser, et la calcaire du poste Lavina sur le mont Lavina.

On trouve du granite le long de la crête de partage entre le bassin Lardeau-Arrow et le lac Slocan. Au lac à la Truite (*Trout lake*), il s'infléchit vers le sud-est, traverse le creek Five-Mile, et s'avance jusqu'à

un mille et demi du lac ; puis il recule de nouveau vers le faîte. Sur le lac Kootenay, il affleure près du creek Fry, et sur une certaine distance, vers le sud.

Dans la partie de la coupe relevée le long du chemin de fer Pacifique Canadien, entre Glacier et Revelstoke, les roches que le Dr Dawson désigne sous le nom de série des Selkirks, semblent être un prolongement vers le nord des roches du district de Lardeau. Près de Revelstoke elles sont fortement métamorphisées par de nombreuses injections granitiques.

GÉOLOGIE ET EXPLOITATION DES GISEMENTS.

Géologie des gisements.

Le long de la crête du mont Silver Cup, au sud-est des mines Silver Cup et Triune, on a découvert plusieurs gisements métallifères, mais aucun n'a, jusqu'ici, atteint l'importance des exploitations des deux mines mentionnées. Les caractéristiques de tous ces gisements sont analogues à celles décrites au cours du rapport de l'an dernier.

Concession I. X. L.

La concession I.X.L. située sur le creek Brown, au delà du promontoire qui la sépare de la mine Triune, est jalonnée sur un prolongement probable du filon Triune. Cette veine est dans une roche schisteuse talqueuse, tachée de fer, qui est probablement une phase de la diabase schisteuse. L'un des filons est orienté parallèlement à la direction des feuillets de la roche, mais un autre recoupe celle ci à angle droit. Là, où il a été mis en évidence par les travaux de fouille, le filon consiste en un pied ou un pied et demi de quartz minéralisé par des sulfures, tels que galène, blende, pyrites de fer et de cuivre et cuivre gris. Les amas de galène présentent, parfois, une surface de huit pouces de côté. A un endroit de la vallée du creek Brown, près de la cabine de la concession I.X.L., on observe un dyke ou une injection de diorite. Cette roche est plus acide que celles relevées généralement dans le district, et elle représente, peut-être, une phase syénitique de la roche intrusive. Sur la concession Cromwell, on a, dit-on, mis à découvert des indices très encourageants ; mais à l'époque de ma visite les fouilles étaient couvertes de neige.

Sur les concessions Mabel, Alpine, I.X.L. (versant du lac Trout) et Bonanza on a fait des travaux qui ont mis à découvert une certaine quantité de minerai, qui n'offre aucune caractéristique nouvelle.

Concession American.

Sur la concession American, près de l'extrémité sud de la montagne, on a fait des travaux considérables et on en a expédié du minerai, mais on a arrêté les opérations. Le minerai consiste en quartz, calcite, hornblende et fer spathique, contenant de la galène, de la blende et un cuivre gris. Sur le versant-est de la protubérance sur laquelle la mine est située, le filon, dont l'épaisseur moyenne est de deux pieds, est

orienté 235°, mais sur le sommet la direction change à 185°. Le filon-recoupe la direction de la formation qui est composée de roches schisteuses verdâtres, d'un mélange de diabase et de roches ignées schisteuses et de phyllites. Les travaux consistent en tranchées ouvertes à la surface et en galeries sur les versants nord-est et sud-est de la montagne

L'action minéralisatrice s'est fait sentir des deux côtés du "lime dyke", et même aussi dans le calcaire, comme dans le district décrit l'année dernière.

Concession Wagner.

La concession Wagner est située sur la ligne de partage entre les creeks Haley et Caribou, à l'ouest du "lime dyke", à une altitude dépassant 8,000 pieds. On y a fait des fouilles sur un petit mamelon dominant un glacier que l'on est obligé de traverser pour atteindre la mine. A l'époque de notre visite, les travaux n'étaient pas accessibles à cause de la neige. Le filon est encaissé dans des schistes ardoisiers contournés et des roches diabasiques schisteuses. Dans les ardoises du toit, on observe une bande de calcaire parcourue par un réseau de veinules de quartz ; ces roches ont été plissées et fracturées, sur une échelle minuscule, par les dislocations. Le gisement inférieur comprend plusieurs veines de quartz qui se réunissent en un amas épais de plusieurs pieds, se subdivisant en veinules et en filonnets. Le minerai consiste en galène associée avec de la pyrite de fer et du cuivre gris. La galène est en cubes, quelquefois, à grain très fin, mais plus souvent en cristaux assez gros ; elle se trouve en amas ayant jusqu'à six pouces de large. On rencontre parfois dans le sein de la galerie des nids de quartz, et des cristaux de ce métal atteignent jusqu'à deux pouces de long et un diamètre d'un pouce. Le quartz du filon est drusique, et les druses sont fréquemment remplies de minerai.

Vingt pieds plus au sud, on observe une seconde assise de galène massive, large de six pouces. On dit que les travaux comprennent une galerie de cent pieds avec un travers-banc et un puits profond de soixante pieds.

Autres concessions.

A la tête du bassin du creek Hall, en ligne avec le filon Wagner, se trouve la concession Jewel. Les travaux étaient aussi couverts de neige.

On a pratiqué des galeries dans le but de mettre le minerai à découvert sur la concession Abbot, située sur le versant du creek Haley, et sur le claim Bannockburn jalonné sur le versant du creek Hall au delà du "lime dyke," cependant on n'a mis en évidence qu'une quantité très restreinte de minerai. On a jalonné un grand nombre de concessions le long du côté sud de la bande de calcaire, mais dans la plupart des cas on s'est contenté de ne faire que la somme de travail requise

par les règlements. Cette partie du district est d'accès difficile, les conditions climatériques sont très rudes ; ces causes, jointes à la circonspection des capitaux, ont découragé la prospection et retardent les travaux de développement ; on ne doit guère s'attendre à une amélioration avant que les exploitations actuelles se soient développées et aient fait leurs preuves. On dit avoir découvert de l'or cet été, au sein d'un gros filon de pyrite de fer sur le creek Hall.

Sur le mont Lavina, entre les creeks Hammill et Glacier on a fait des travaux de surface et de galerie considérables qui ont mis à découvert un réseau de veines, toutes parallèles à la formation qui les recoupe ; les roches encaissantes sont des phyllades, des bandes de calcaire et des diabases schisteuses. La roche siliceuse feuilletée que nous avons mentionnée, plus haut, comme étant, probablement, un calcaire modifié, se trouve au centre de l'étendue minéralisée. Le minérai, qui consiste surtout en galène accompagnée de pyrites de fer et de cuivre, semble avoir une prédilection pour le calcaire, car on le trouve généralement, au sein ou à proximité d'une bande calcaire. Dans quelques-uns des filons, la gangue est un quartz blanc laiteux, tandis que dans d'autres cas c'est de la calcite. Les filons ont des épaisseurs variant de quelques pouces à quatre pieds. La galène, qui se trouve tant à l'état de cristaux cubiques qu'en masses à grain fin, est distribuée dans la roche en amas atteignant jusqu'à un pied de diamètre.

Sur le versant du creek Poplar de la rivière Lardeau, on faisait des prospections entre les creeks Tenderfoot, Meadow et Cooper ; les mêmes roches prédominent sur toute cette étendue.

Groupe Swede.

Sur le groupe Swede, au poste de Poplar creek, on a fait, à la surface, des travaux de fouilles considérables qui jettent une certaine lumière sur le mode de formation de l'or. La roche est en grande partie composée de ce que nous avons désigné sous le nom de diabase schisteuse, en dykes entre lesquels sont intercalées des bandes de phyllites. Près du centre de ce massif, on observe une bande de roches schisteuses verdâtres et massives. La diabase et les phyllites sont recoupées par un réseau de filons de quartz variant, en épaisseur, de veinules microscopiques à des filons de plusieurs pieds. D'une manière générale, leur direction est parallèle à la formation, ou bien la recoupe à angle droit, mais le plongement, les déviations et les ramifications sont très variables. Le minerai est composé de galène, de chalcopyrite, de sidérite, de pyrite et d'arsénopyrite. Le quartz est clair, laiteux ou fumé. Le quartz fumé contient l'or gros, et le quartz clair ou hyalin est généralement plus riche que le laiteux. Les filons épais ne sont pas fortement minéralisés, tandis que les veinules sont souvent très riches. La diabase schisteuse et les phyllites, en

outre qu'elles sont parcourues par le réseau de filons de quartz, sont imprégnées de pyrite de fer et d'arsénopyrite qui, sous l'influence atmosphérique, tournent aux oxydes jaune et rouge de fer, respectivement, donnant à la surface une apparence tachetée et bigarrée. Les gros cristaux décomposés laissent quelquefois à nu de l'or filandreux, spongieux ou en parcelles. Evidemment, l'arsénopyrite est le sulfure le plus riche en or. Donc, la roche encaissante, lorsqu'elle est bigarrée de taches d'oxyde de fer contient de l'or, et plus particulièrement à proximité des filons de quartz, où les sulfures se sont déposés en plus grande quantité. Des échantillons que nous recueillîmes sur une grande étendue rendirent des paillettes d'or à la batée. Cet or est généralement très finement divisé. Les petits filons, quoique très riches, seraient par eux-mêmes difficiles à exploiter à cause des nombreuses irrégularités et des failles, mais si les diabases schisteuses et les phyllites contiennent des valeurs rémunératrices, comme il y a lieu de croire, on peut espérer qu'il soit possible d'exploiter. Des échantillons des roches schisteuses, dont l'apparence ne semblait rien promettre, furent analysés par M. Connor, dans le laboratoire de la Commission, et donnèrent, en effet, des résultats négatifs, prouvant par là que l'or n'est pas disséminé uniformément dans toute la roche.

Frais d'exploitation.

Les frais d'exploitation de cette roche ne devraient pas être élevés. Elle se débite facilement. et quoiqu'elle soit dure et massive lorsquelle est fraîche, elle se décompose facilement sous l'influence de l'air, et au bout de quelques mois, elle s'effrite sous les les doigts. Dans tous les cas où j'ai observé cette roche, ce procédé de décomposition semblait avoir libéré l'or de l'arsénopyrite associée, mais il faudrait faire des expériences systématiques pour décider ce point. Si la roche contient des valeurs suffisantes, on devrait certainement soumettre le problème de son exploitation et de son traitement à des métallurgistes compétents. En raison de la finesse des parcelles d'or, il est possible que le procédé au cyanure soit le moyen d'extraction le plus économique.

A cause d'un procès, on ne faisait aucun travail sur la concession Lucky Jack. Il y a, ici, un massif de diabase schisteuse, imprégnée de crystaux d'arsénopyrite contenant de l'or, ainsi que l'ont prouvé des essais à la batée ; le minerai est analogue à celui de la concession Sweede.

Sur les concessions Marquis et Gilbert, sur la rive nord-ouest du creek Poplar, on observe la même roche schisteuse qui contient aussi de l'arsénopyrite aurifère. Au nord-ouest et au sud-est du creek Poplar, on observe ces mêmes roches, tachetées d'oxyde de fer, depuis le creek Tenderfoot jusqu'aux ramifications du creek Meadow ; donc, si elle contient de l'or en quantité exploitable, il y a une grande superficie ouverte à la prospection.

La concession Spyglass, que nous avons décrite l'an dernier sur la creek Poplar à douze milles de son confluent, a été vendue à une société qui y fait faire des travaux de développement,

Concession Mother Lode.

Sur la concession Mother lode, située sur la rive nord-ouest du creek Poplar, à deux milles de son confluent, il y a une puissante veine à découvert. Elle est encaissée dans une bande de phyllades graphitiques entre deux dykes de diabase schisteuse. L'épaisseur en est de quinze pieds, et à part une largeur de quatre pieds, elle est bien minéralisée de galène, de blende et de pyrite, contenant, dit-on, de belles valeurs en or, en argent et en plomb.

Exploitation des placers.

Les expériences d'exploitation de placers sur une barre située en aval du creek Poplar, que nous avons mentionnées au cours du rapport de l'an dernier, n'ont pas réussi. On dit avoir obtenu de meilleurs résultats sur le creek Lardeau, près du lac Trout où une petite équipe est employée. On fait, dit-on, des préparatifs pour inaugurer des opérations sur une grande échelle.

Argent.

L'atelier d'extraction d'argent, érigé l'an dernier à Five-mile, sur la branche sud du creek Lardeau pour le traitement des minerais de seconde qualité des mines Silver Cup et Nettie L. a marché tout l'été. Cet atelier, dont nous avons donné la description l'an dernier, continue à fonctionner sans accroc, au dire du directeur, et est bien adapté pour le traitement du minerai en question, dans lequel l'argent se trouve associé au cuivre gris. La galène et la pyrite, qui contiennent l'or, sont séparées de la blende et du cuivre gris par des tables circulaires (*buddles*); les deux premiers minéraux sont expédiés à la fonderie avec les minerais riches, tandis que les deux autres sont traités dans l'atelier. On espère pouvoir exploiter, avec bénéfices, des minerais d'une teneur de dix dollars.

Marbre.

A huit milles de Lardo, sur l'embranchement du C.P.R. du lac Trout, la " Kootenay Marble Co. " de Nelson exploite une carrière de calcaire cristallin. On extrait deux variétés de marbre : l'une blanche, l'autre blanche veinée de bleu. Il a une belle apparence et prend un beau poli. Le jointage permet de débiter la pierre en blocs d'une épaisseur de deux pieds sur une largeur de trois ou quatre pieds. Ce marbre est employé pour la construction et pour l'ornementation. Il donne aussi une excellente chaux et on construisait trois fours d'une capacité de trente tonnes, pour utiliser les débris et les rebuts de la carrière.

ELEVAGE DE BESTIAUX.

Dans la vallée de la Lardeau et dans la partie inférieure de la vallée de la Duncan, il existe des étendues propres à l'élevage et à la culture fruitière ; partout où on a fait des essais de culture, les résultats ont été satisfaisants.

FORÊTS.

Les feux de forêts ont fait d'immenses dégâts pendant la campagne dernière et ont même affecté quelques-unes des mines. Il est vrai que certaines causes d'incendie sont inévitables, mais d'un autre côté, si on se rendait un compte plus exact des immenses pertes que ces feux occasionnent, on prendrait des précautions préventives qui, certainement, pourraient avoir une grande influence sur leur étendue et leur fréquence. Il n'y a aucun doute qu'un grand nombre des incendies, qui ont eu lieu cette année, doivent leur origine à des opérations de défrichage soit pour la culture soit pour l'exploitation des mines.

Heureusement, les forêts de la vallée Duncan ont été en grande partie, épargnées et pendant la campagne plusieurs équipes de forestiers y jalonnaient des concessions.

Sur le mont Lavina, jusqu'à près de la ligne de végétation forestière, on observe en grande quantité le mélèze des hautes altitudes, *Larix Lyellii.*

GÉOLOGIE DE LA PARTIE OCCIDENTALE DE LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE (49ene PARALLÈLE).

Dr R.-A. Daly.

Le 1er mai, je partais d'Ottawa pour continuer les études nécessaires à l'établissement d'une carte géologique et d'une coupe structurale des Cordillères occidentales le long du 49me parallèle de latitude. Je revins à Ottawa le 1er novembre. Ayant obtenu un congé du 27 juin au 5 août, je donnai une série de conférences de physiographie à l'Université de Californie. Pendant les mois de mai et de juin, je complétai le relevé d'une lisière, large de cinq milles et longue de quarante cinq milles, entre Midway et la rivière Similkameen. Cette lisière se trouve au nord de la frontière qu'elle longe sur tout son parcours. La seconde partie de la campagne fut consacrée à des relevés analogues sur une lisière de même largeur et longue de soixante-huit milles, entre la rivière Kootenay près de Port hill, Idaho, et la bordure-est des plaines Tobacco. Région étudiée.

J'ai donc examiné, pendant la campagne, une longueur totale de cent dix milles de la lisière longeant la frontière internationale. Il reste deux sections à étudier, pour compléter les 425 milles linéaires de la région des montagnes. L'une de ces sections se trouve entre la rivière Similkameen et le lac Chilliwack, une distance de quatre-vingt-dix milles ; l'autre section, longue de cinquante-cinq milles s'étend des plaines Tobacco au pied du versant-est des montagnes Rocheuses.

Je dois des remercîments sincères à M. W.-D. King, commissaire canadien de la Frontière Internationale, pour m'avoir octroyé la permission d'utiliser des copies photographiques de la carte topographique en manuscrit, de la lisière entre Midway et la rivière Similkameen. Cette carte fut dressée pour la commission par M. W.-F. O'Hara. Ma gratitude est aussi acquise à l'administration de Washington qui a bien voulu me fournir des copies photographiques des cartes topographiques de la lisière entre Port-Hill et les grandes plaines de l'Alberta, une distance de 110 milles. Ces excellentes feuilles ont été dressées par MM. Barnard, Reaburn, Hefty et Truax, membres de la Commission internationale, représentants des Etats-Unis.

Utilité des cartes topographiques pour les explorations géologiques.

Cette campagne est la première au cours de laquelle j'aie été pourvu de cartes topographiques dressées à une assez grande échelle et suffisamment exactes pour pouvoir y rapporter les relevés géologiques. L'expérience de mes quatre années de travail comme attaché à la Commission de la frontière me montra hautement l'inconséquence de mener concurremment, en une seule campagne, les relevés topographiques et les observations géologiques, au moins dans une région montagneuse. Il est possible que la carte résultant de cette combinaison de travaux soit un acquit durable pour le gouvernement et pour le public, mais on peut être certain qu'à cause de la complexité structurale es régions montagneuses, la carte géologique dressée au moyen des observations faites en même temps que les relevés topographiques est très imparfaite au point de vue de la tectonique, et est même souvent sans valeur. Une carte géologique de cette nature ne peut être considérée comme un acquit définitif. Il faut, de toute nécessité, refaire l'étude géologique de ces étendues, armé des données topographiques, avant de pouvoir donner à la carte le caractère stable d'un travail gouvernemental. Ces remarques ne s'appliquent nullement aux relevés de reconnaissance ou d'itinéraires aux cours desquels on ne fait qu'incidentellement des études tectoniques détaillées. D'un autre côté, la structure et l'origine des formations d'une région forment la base des données qui doivent être rapportées sur les cartes géologiques modèles mises à la disposition du public par le gouvernement. En ceci, mon expérience est d'accord avec celle des autres géologues canadiens qui opèrent dans les régions montagneuses, et avec celles des nombreux observateurs en Europe, dans l'Inde et aux Etats-Unis. C'est une véritable économie que de compléter le travail topographique dans ces régions, avant d'en commencer les relevés géologiques. Le géologue doit être armé de sa carte topographique pour attaquer avec confiance les problèmes de tectonique, de mode de formation et d'origine des roches et des gîtes minéraux.

Le fait que j'étais muni d'une carte topographique, il m'a permis de réaliser cette année, une grande économie d'argent et de temps. Pen-

dant les mois d'août et de septembre la fumée obscurcissait tellement l'atmosphère qu'une mission topographique n'eût certainement pas pu pour suivre ses opérations. Il eut été impossible de faire une triangulation, et les autres travaux auraient été retardés d'une manière analogue dans une région rude et âpre où la vision ne traversait qu'un espace de quelques centaines de verges. Toutefois, ayant en ma possession la carte de la commission, je pus faire le relevé géologique détaillé de 300 milles carrés de cette étendue. Sans cette aide, la moitié de ma campagne eût été perdue, et les frais de la mission eussent été les mêmes que pour une campagne d'opérations actives.

Relevés faits à l'ouest de Midway.

En 1902, nous avons fait une reconnaissance hâtive de la lisière à l ouest de Midway,et dans le Rapport sommaire de la Commission géologique de cette année nous avons donné un bref résumé de la physiographie et de la géologie. Le travail de la campagne dernière consista à étudier en détail la distribution des roches ainsi que la tectonique que nous n'avions qu'effleurée, antérieurement. Il ne semble pas opportun de donner ici les détails des résultats obtenus en avance de la publication finale du rapport et de la carte de ce district. Nous devons mentionner toutefois l'un des résultats de cette étude détaillée. Dans le sommaire de 1902, nous avions avancé l'opinion qu'une série de gneiss, de micaschistes et de roches granitiques représentait la plus ancienne formation du district. Cette année, ayant consacré plus de temps à l'étude des contacts, j'ai définitivement établi que toute la série se rattache à une immense injection d'un magma igné acide. La composition et la texture des roches varient d'un granite typique à une diorite quartzeuze très acide, en passant par une granodiorite. L'injection forme un seul batholithe. Il est bien en évidence des deux côtés de la large vallée qu'occupe le lac Osoyoos. Sur la rive ouest du lac, les roches ont une texture granitique, mais du côté-est, cette texture a été modifiée, par dynamométamorphime et par d'autres agences orogéniques, en une apparence gneissique et schisteuse. Des zones de granite, qui ont été soumises à des efforts de pression intense et à des dislocations, ont été converties en gneiss à grain fin et en micaschistes.

Pendant la seconde partie de la campagne nous continuâmes vers l'est le relevé de la section commencé en 1903. Nous fîmes nos préparatifs et nos approvisionnements à Port-Hill, Idaho, et nous nous débandâmes à Gateway, Montana. La lisière examinée traverse la chaîne Purcell qui forme la branche du svstème des Selkirks entre la grande vallée orientale du Kootenay coulant vers le sud et la vallée occidentale de cette même rivière, coulant vers le nord, à son retour du grand coude qu'elle fait dans l'état de Montana.

Topographie de la chaîne Purcell.

Le réseau hydrographique de la lisière est tributaire du Kootenay. Une certaine partie des eaux s'écoule directement dans cette rivière,

aux extrémités ouest et est de la région examinée. La plupart des creeks se jettent dans les rivières Yahk et Moyie qui sont des affluents du Kootenay.

Les vallées ont toutes été affouillées par érosion, et, par suite, le relief topographique dépend de l'altitude du Kootenay au-dessus du niveau de la mer. A Port-Hill, la rivière est à 1,750 pieds au-dessus du niveau de la mer ; à Gateway la surface est de 500 pieds plus élevée. L'altitude la plus élevée, relevée par les topographes de la commission, est de 7,518 pieds. La variation extrême du relief dépasse donc quelque peu 5,700 pieds. A l'exception du précipice imposant, haut de quatre mille pieds vis-à-vis Port-Hill, les pentes des montagnes sont relativement douces ; on n'observe que très rarement l'âpreté rappelant les Selkirk à l'ouest de Port-Hill. Les pentes offrent les signes caractéristiques de montagnes qui sont depuis longtemps soumises aux agences d'érosion. On peut les décrire comme étant des pentes arrivées à leur maturité topographique.

Parfois, au cours de la campagne, l'atmosphère s'est éclaircie suffisamment pour permettre d'avoir un coup d'œil d'ensemble de la région. L'impression obtenue fut alors complétée par l'étude de la carte topographique de la Commission. On doit conclure de ces considérations que l'on peut généraliser, jusqu'à un certain point, sous une même description, de plus grande partie de la topographie de la lisière qui longe la frontière internationale entre le Pacifique et les grandes plaines. Les sommets de la chaîne de la Côte (*Coast range*) de la chaîne Gold (*Gold range*) et des Selkirks proprement dites ont tous des altitudes qui présentent une grande anomalie entre elles ; localement, leurs hauteurs sont remarquablement uniformes. Cette règle s'applique à la chaîne Purcell, et M. Bailey Willis a attiré l'attention sur le fait que cette analogie prévaut dans le cas de la chaîne des montagnes Rocheuses. Cette uniformité de niveau des sommets est l'un des principaux indices, sinon le seul, de la présence d'anciennes pénéplaines que plusieurs géologues croient avoir existé sur de grandes étendues de la Cordillère occidentale des Etats-Unis et du Canada. D'après cette théorie, l'uniformité provient de la surface d'une ancienne immense plaine de dénudation arrivée à maturité. Les vallées existantes, croit-on, ont été subséquemment affouillées *in intaglio* au-dessous du niveau de la pénéplaine après son soulèvement de plusieurs milliers de pieds au-dessus du niveau de la mer. On a donné d'autres explications du phénomène, qui font entrer en ligne de compte des théories bien différentes au sujet de la formation de ces chaînes occidentales. Ce problème n'a pas simplement une importance physiographique ou géographique : une solution de ce phénomène fréquent serait d'une importance primordiale à l'interprétation de la tectonique des couches tertiaires. Depuis mon retour au bureau, j'ai tenté une analyse critique de ce sujet ; une note

contenant les principaux résultats de mes études doit paraître incessamment dans le "Journal of Geology".

Le long du 49me parallèle de latitude la chaîne Purcell était presque totalement recouverte d'une nappe de glace pendant la période extrême glaciaire. La limite supérieure de l'action glaciaire, sur les sommets du milieu de la chaîne, semble avoir atteint une hauteur de 7,300 pieds au-dessus du niveau de la mer. La calotte de glace cordilléréenne avait un mouvement vers le sud dans cette région, comme d'ailleurs sur toute l'étendue des 200 milles de la lisière entre Port Hill et les montagnes Okanagan. Vers la fin de la période glaciaire, la nappe de glace se réduisit aux petits glaciers de cirques et aux glaciers occupant les grandes vallées. Action glaciaire.

Les plus importants de ces derniers étaient les glaciers qui remplissaient la vallée du Kootenay, aux deux endroits où elle traverse la frontière ; l'un se terminait dans le Montana, l'autre dans l'Idaho. A Port Hill, et dans les plaines Tobacco, où la vallée est très ample, il se déposa de grandes épaisseurs d'argile à blocaux et autres matériaux analogues. Partout autre part les dépôts glaciaires sont minces, interrompus et peu importants. Dans les montagnes, nous avons relevé des cirques à des altitudes dépassant 6,500 pieds. Sur les plus hautes montagnes, le front des cirques présentait une série de dépôts en gradins indiquant une érosion glaciaire énergique dans la région des sommets. Nous avons observé que dans les Cordillères occidentales l'action des glaciers des cirques se manifeste davantage sur les versants exposés au nord-ouest, au nord, au nord-est et à l'est. On peut souvent attribuer directement l'asymétrie qui caractérise les sommets à la différence de l'énergie de l'érosion qui est déterminée par l'exposition des versants aux rayons du soleil.

La ligne limite de la végétation forestière a une altitude moyenne de 7,200 pieds au-dessus du niveau de la mer. Elle atteint ici, une hauteur supérieure à partout ailleurs, entre Port Hill et la côte du Pacifique. A cause de la nature siliceuse des roches sous-jacentes, le sol est peu épais et pauvre. Les arbres n'atteignent donc pas de fortes tailles. La brousse est très épaisse, et ne le cède en rien, en luxuriance à celle de la chaîne de la Côte (*Coast range*) sur le versant du Pacifique. Les broussailles sont si épaisses que les chevaux ne peuvent quitter le sentier. La marche à pied est aussi très difficile. Sans les excellents sentiers, ouverts par les missions topographiques, il m'eût été impossible d'examiner cette partie de la lisière, en une seule campagne.

Comparée à celle de la section entre Port Hill, dans la vallée du Kootenay et la rivière Similkameen, la structure géologique est relati- Structure géologique.

vement peu compliquée. A l'ouest de la vallée, les formations sédimentaires occupent moins d'étendue que les massifs d'origine ignée ; les dislocations, l'allure et la structure des roches ont été déterminées par des injections de magma, par des agences volcaniques et par des plissements énergiques. A l'est de Port Hill, les formations prédominantes sont des sédiments bien formés, généralement inclinés sous un angle de plongement modéré, jamais renversés, et rarement dérangés par des injections volcaniques.

Ces assises sédimentaires comprennent une puissance énorme de couches concordantes de quartzites et d'argilites ; avec prépondérance des premiers. D'après les observations lithologiques et stratigraphiques on peut diviser le groupe en quatre grandes séries. La série inférieure, le quartzite Creston, est composé de 9,500 pieds d'un grès gris durci à feuillets épais, extraordinairement homogène. Surmontant ces grès, on trouve les quartzites Kitchener, une seconde série de ces anciens grès très durs dans lesquels sont intercalées des couches d'argilite contenant une forte proportion d'oxydes de fer disséminés. Ces roches de couleur rouillée sont en couches relativement minces, elles sont parcourues par des fentes de retrait et sillonnées par des marques de clapotement, à divers niveaux du haut en bas de la série. La puissance du quartzite Kitchener est de 7,400 pieds environ. Il est surmonté en concordance par 3000 pieds de strates argileuses rouges et grises en couches minces qui, avec des strates argileuses gris très pâle, composent la formation à laquelle j'ai attribué le nom de argilite de Moyie. La division la plus récente de ces quatres séries sédimentaires est le quartzite Yahk, qui comprend des grès durcis blancs et gris en couches minces et d'épaisseur moyenne. Nous ne pûmes observer le faîte de la série ; nous avons relevé une épaisseur de 500 pieds de ces couches. La puissance totale de couches en concordance atteint près de vingt-mille pieds. Nous n'avons relevé ni la base des quartzites Creston, ni le faîte des quartzites Yahk, et, par conséquent, l'épaisseur que nous donnons de cette coupe est certainement un minimum.

En 1903, nous relevâmes et mesurâmes le prolongement vers l'ouest, dans la partie de la lisière qui se trouve immédiatement à l'ouest du Kootenay, à Port-Hill. A cet endroit, les couches qui correspondent aux quartzites Creston sont des conglomérats, des grès à gros grain et à grain plus fin, mais la texture générale des roches est plus grossière que dans la lisière examinée pendant cette campagne. Les assises qui représentent le quartzite Kitchener sont moins argileuses qu'à l'est du Kootenay. Ce fait démontre que les appareils littoraux, d'où proviennent les matériaux qui ont contribué aux formations stratifiées, se trouvaient à l'ouest, tandis que la pleine mer et les eaux profondes étaient à l'est de la traversée occidentale de la frontière par le Kootenay.

Cette conclusion se trouve remarquablement confirmée, en prolongeant le relevé de la coupe vers Gateway. On observe dans les quartzites Creston et Kitchener des couches intercalées de quartzites calcaires, d'argilites calcarifères et de calcaires siliceux, prouvant que ces assises se sont déposées en eaux libres. De fait, cette transition de la grande série de quartzites aux formations plus calcaires des montagnes Rocheuses est un des plus importants repères pour faire la corrélation des roches de la chaîne Purcell avec celles des Rocheuses. Si ces relevés sont confirmés par le prolongement de la coupe vers l'est, que nous comptons faire l'an prochain, on pourra conclure que les quartzites Creston et Kitchener, et peut-être les argilites de Moyie et les quartzites Yahk, sont d'âge pré-cambrien. Les couches des Rocheuses qui se rapprochent le plus des quartzites Creston et Kitchener sont les deux facies épais des calcaires Altyn, délimités par M. Bailey Willis en 1901, au cours d'un relevé hâtif de la lisière de la frontière du côté du Montana* Dans ces anciennes roches de la chaîne Purcell, on n'a encore trouvé aucun reste possible, mais au sein des calcaires Altyn on a recueilli des fossile, soi-disant, d'âge Algonkian.

Roches ignées.

Les autres formations relevées entre Port Hill et Gateway sont d'origine volcanique. L'une de celles-ci, que l'on rencontre localement dans la partie supérieure des quartzites Kitchener, comprend une série de nappes amygdaloïdes et de couches de tufs volcaniques d'origine simultanée, atteignant une épaisseur de 500 pieds. Ces roches sont bien en évidence sur la première chaîne de collines à l'ouest de Gateway, et aussi sur la bordure de la plaine d'alluvion de la rivière Kootenay, près du village. On observe des matériaux volcaniques sur une plus grande échelle, sous la forme d'injections de gabbro intercalées dans les plans de stratificatation des quartzites Creston. Ces filons ont des épaisseurs variant de 100 à 2,500 pieds. Quelques-uns sont d'une épaisseur uniforme sur de grandes étendues. Les relevés sur le terrain semblent indiquer que les injections ont eu lieu avant que les couches sédimentaires aient été dérangées sensiblement de leur position horizontale.

Failles et plissements.

Les formations sédimentaires, avec les intercalations de lave et de gabbro, présentent un massif rigide capable de transmettre les poussées et autres forces orogéniques de l'âge tertiaire, quoique le massif lui-même ait mieux résisté que les formations plus faibles, maintenant disloquées et contournées, à l'ouest de la chaîne Purcell. Le soulèvement de ces montagnes a produit des failles et quelques chevauchements par dessus des plis amples. Sur les soixante milles qui séparent les deux traversées de la frontière internationale par la rivière Kootenay, nous avons relevé quatorze failles normales, trois chevauchements,

* Voir Bulletin de la Geol. Soc. of America, vol. xiii 1902, p. 305.

trois dislocations de plis anticlinaux et autant de plis synclinaux. Donc au point de vue de la tectonique et de la lithologie, la chaîne Purcell représente une division de la Cordillère faisant transition entre les Selkirks et les Montagnes Rocheuses telles qu'elles sont développées le long du 49me parallèle.

Dans un certain nombre de cas, la structure a grandement influé sur la topographie de la chaîne. Sept des vallées qui sont orientées selon les méridiens, suivent la direction de failles normales. Les larges vallées du Kootenay à Port-Hill, et aussi à Tobacco Plains reposent sur des zones de failles qui sont toutes orientées selon le méridien.

Filon Moyie.

Dans le présent compte rendu sommaire, il serait prématuré et inopportun de donner de longs détails concernant la géologie générale ou la pétrographie des formations de la lisière, mais il est intéressant de mentionner un phénomène spécial qui pourrait peut-être entrer en ligne de compte dans l'interprétation de l'origine des roches ignées de la section de la frontière. La plus épaisse des couches de gabbro intercalées est bien en évidence sur une montagne isolée formant le reste d'un pli monoclinal bordé par une faille, qui se trouve à l'ouest du point où la rivière Moyie traverse la frontière. A cause de son importance, tant en grandeur qu'au point de vue de ses relations, nous donnerions à cette couche ignée intercalée le nom de filon de Moyie (*Moyie Sill*). Elle a pénétré dans le quartzite Kitchener à un horizon qui se trouve vers le milieu de cette formation. Le filon qui suit de près le plan de stratification et retient une épaisseur de 2,500 pieds sur tout son développement, a été suivi le long de l'affleurement, sur une distance de cinq milles environ. La masse principale de l'injection est un gabbro amphibolique qui contient souvent du quartz secondaire dans les interstices. La chaleur du magma a détaché des milliers de fragments de quartzite. On observe ces fragments à toutes les étapes d'absorption par le magna, qui semble avoir conservé longtemps, à cause de son volume, une énergie thermale, démontrée par la dislocation et la digestion des sédiments pénétrés. Donc, la composition du magma a été sensiblement altérée, en ce sens qu'il est devenu beaucoup plus siliceux qu'à son origine. Ces produits d'absorption sont pour la plupart concentrés le long du contact supérieur du filon, où le gabbro est remplacé par une zone de 200 pieds d'une roche cristalline gris-pâle. Un examen au microscope de cette roche indique un granite à biotite, très acide, qui passe au granophyre, ayant une texture micrographique caractéristique et au gabbro amphibolique sous-jacent, par une série de transitions assez brusques, il est vrai, mais non moins définies.

La potasse du granite se trouve dans l'orthose essentiel, dans l'orthose sodique et la micropathite ; ainsi, que dans la biotite essentielle

qui est abondante. Cet oxyde, comme aussi d'autres parties constituant les minéraux essentiels, provient des quartzites qui sont légèrement feldspathiques et, quelquefois, argileux, contenant aussi une grande quantité de paillettes minuscules de mica. Le poids spécifique des quartzites varie entre 2·68 et 2·70 ; celui du gabbro normal entre 3·00 et 3·03. Il est probable que les fragments de quartzite s'enfoncèrent à une certaine profondeur dans le gabbro lorsque celui-ci était fluide et conséquemment, moins dense que le quartzite massif. Toutefois la somme de matières arides résultant de l'absorption des fragments dut être moins dense que le magma de gabbro, et remonta à la surface, au contact supérieur du filon. Donc, par une simple différenciation causée par l'action de la densité, accompagnée de l'attraction moléculaire qui préside généralement à la génèse du granit à biotite, nous avons une nouvelle variété de roche cristalline, formée au contact supérieur par l'action physique et chimique du gabbro sur des quartzites feldspathiques accompagnés d'intercalations argileuses. Ainsi comme on pouvait s'y attendre, on remarque une acidification distincte près du contact inférieur, où l'on observe un grand développement de quartz interstitiel et poikilitique dans le gabbro. Cette action exomorphique semble être aussi prononcée, au contact inférieur qu'à la partie supérieure. Nous attribuons l'absence d'une zone de granite au contact inférieur, à l'action de la différenciation par pesanteur. L'excès de silice que nous avons observé au contact inférieur est attribuable à la dissolution du quartzite, alors que le filon était à l'état visqueux précédant la consolidation de la masse.

Dans plusieurs autres filons de la lisière nous avons observé une acidification spéciale, analogue, de la zone intérieure de contact. Le volume considérablement moindre de ces couches offre un exemple d'acidification du magma de gabbro beaucoup moins frappant que le cas du filon de Moyie.

Origine secondaire du granite.

Ces relevés donnent une illustration de ce que nous croyons être un cas de formation de granite par une action d'assimilation hypabyssale de sédiments siliceux par un magma gabbroïdal. Les phénomènes de la chaîne Purcell sont remarquablement analogues à ceux qui, observés à Pigeon point et autres localités dans l'état de Minnesota, ont été décrits tout au long par le professeur W. S. Bayley* et le professeur N. H. Winchell†. Il y a un autre exemple, qui suggère un parallèle, dans les relations entre le gabbro et le granophyre du district de Sudbury, Ontario, qui ont été discutées si savamment‡. La structure et les relations extrêmement simples du filon de Moyie devraient permettre

*Bulletin N° 109. Corps géologique des Etats-Unis, 1893.

†Rapports du Service géologique de Minnesota.

‡Rapport "Bureau of Mines, Ontario", 1903 et 1904, A. P. Coleman ; Rapport de la Commission géologique dn Canada, vol. XIV, Partie H, 1904, A.-E. Barlow.

l'extension de la théorie du granite secondaire aux cas beaucoup plus importants d'assimalation abyssale de sédiments siliceux et alumineux et de schistes cristallins, par un magma basique de gabbro, qui peut nous faire concevoir les granites et roches alliées, comme étant des produits secondaires formés, sur une grande échelle, à l'état de cheminées ou même de batholithes.*

Les observations de la campagne indiquent clairement qu'il n'y a guère lieu d'espérer de découvrir de gisements minéraux importants, à moins qne l'on trouve des couches ou des filons de minerai de fer analogues aux gisements bien connus de Kitchener, sur la branche Crow's Nest du chemin de fer Pacifique Canadien. Il est possible qu'il existe des dépôts semblables dans les quartzites Kitchener, où ils affleurent dans la lisière de la frontière, mais nous n'en avons pas relevé, cet été, d'importance commerciale. Les filons de quartz sont remarquablement rares ; à peu d'exceptions près, on les trouve dans les filons de gabbro ou le long de leurs contacts. Ils sont toujours minces et ne semblent aucunement,donner promesse de teneur importante des métaux précieux.

A cause du peu de profondenr du sol et de l'absence de terrain uni, le district n'est guère convenable à la culture, excepté, dans la vallée du Kootenay, à Port Hill et dans les plaines Tobacco, à l'est de Port-Hill. La sécheresse extraordinaire de la saison a été cause de l'insuccès des récoltes près de Gateway, sauf cependant dans les cas assez rares où les cultivateurs avaient pu établir un système d'irrigation.

HISTOIRE NATURELLE DU PARC NATIONAL.

Par le professeur John Macoun.

Introduction. A l'époque où je rédigeai mon dernier rapport sommaire j'étais occupé à compléter la troisième partie de mon ouvrage "Catalogue of Canadian Birds." Avec l'aide de M. J. M. Macoun, nous avons corrigé les épreuves d'imprimerie des 733 pages, décrivant 650 variétés et espèces d'oiseaux, et ce travail fut achevé au commencement de juin, L'index préparé par Mlle Marie Stewart couvre vingt-trois pages ; en le consultant on peut facilement trouver tous les renseignements et les renvois à l'ouvrage, concernant n'importe quel oiseau du Canada, avec tous les noms sous lesquels il est mentionné dans le catalogue. La somme de temps et de labeurs que nous avons consacrée à ce travail est énorme, et sans le secours efficace que m'a rendu mon aide, nous n'aurions certainement pas pu le compléter en, relativement, si peu de temps.

Il y a treize ans, nous avons passé un été à Banff, (Alta.) à étudier la flore et la faune du parc des Montagnes Rocheuses. Le résultat de la

*Voir le mémoire de R.-A. Daly, "*The Mechanics of Igneous Intrusion*", American Journal of Science, vol. xv, 1903, p. 269, et vol. xvi, 1903 page 107.

campagne fut l'établissement d'un musée à Banff. Une collection de dépouilles d'oiseaux fut montée par le préparateur du musée de la Commission géologique, et nous préparâmes un commencement d'herbier ; ces deux collections furent placées dans le musée établi en 1892. Depuis cette époque, on a étendu les limites du parc jusqu'à la ligne de faîte principale, qui forme la limite de la Colombie Britannique ; et le parc Yoho, sur le versant ouest de la chaîne, a aussi été placé sous la juridiction du surintendant du parc des Montagnes Rocheuses qui, maintenant, va Canmore à l'est, à Field à l'ouest et est traversé, sur toute son étendue par la ligne du chemin de fer.

Musée de Banff.

A cause du nombre toujours croissant de visiteurs, il est devenu nécessaire d'agrandir le musée, et l'an dernier on a construit un bel édifice, bien amenagé. Toutefois, les collections de la flore et de la faune n'ont guère augmenté, depuis le premier envoi de ce département.

Le parc ayant été considérablement agrandi, je fus chargé d'en continuer l'étude de la faune et de la flore, plus particulièrement de la partie occidentale, au delà de la ligne de partage ; c'est ce travail que j'ai accompli pendant la campagne dernière. Nous avons recueilli les spécimens botaniques nécessaires pour compléter la collection, et nous les enverrons le printemps prochain. Il est entendu que l'on agrandira aussi la collection de mammifères et d'oiseaux, et que l'on ajoutera au musée le plus grand nombre possible de spécimens d'oiseaux des prairies, y compris les échassiers, les canards et autres palmipèdes. Les gros éperviers et les hibous seront montés, et les visiteurs de toutes les parties du monde se rendront compte de nos richesses cynégétiques.

Après avoir terminé la correction des épreuves d'impression du catalogue des oiseaux, je partis pour les Montagnes Rocheuses le 17 juin, et après avoir passé deux jours à Calgary, je continuai ma route jusqu'à Banff où je restai trois jours à examiner la collection avec M. N.-B. Sanson, le gardien du musée, qui y avait ajouté un grand nombre de nouveaux spécimens. L'herbier était en excellent état, mais la collection d'oiseaux avait grand besoin des services d'un taxidermiste. M. Douglas, le surintendant, constata qu'il fallait faire un nettoyage complet, et remplacer certains spécimens par des sujets mieux choisis.

Bivouac de Laggan.

Je me suis rendus ensuite à Laggan, où je rejoignis le bivouac de M. A.-O. Whalen, qui, pendant les trois mois suivants, me donna abri et m'aida de toutes les façons. A plusieurs reprises, les hommes de sa mission m'apportèrent des spécimens rares, recueillis sur les prés les plus élevés, qui augmentèrent notablement ma collection.

Du 26 au 29 juin, j'herborisai dans les environs de Laggan, et dans la matinée du 29 je partis à pied, accompagnant l'expédition Wheeler

qui remontait le creek Pipestone. Nous fîmes huit milles, pendant la, première journée, et bivouaquâmes le soir. Le jour suivant, M. Wheeler et ses hommes firent l'ascension d'une montagne pendant que j'herborisais à la base. Nous adoptâmes cette manière de procéder pendant toute la campagne. Nous levions le camp tous les deux ou trois jours. Le trois juillet, nous atteignîmes les sources du creek Pipestone et nous campâmes dans le dernier des bosquets d'arbres. Tout autour de nous, on voyait les montagnes couvertes de neige, et la plus grande partie de la surface du sol, à l'exception des pentes raides exposées au sud, était encore couverte de neige. Sur le parcours des derniers milles, nous traversâmes un véritable jardin fleuri. Le sol était couvert de fleurs, appartenant à cinq espèces différentes, qui croissaient à profusion et qui étaient dans toute leur beauté. De grandes étendues se montraient couvertes de fleurs blanches, des Globe, *Trollius laxus*, et je relevai jusqu'à vingt fleurs épanouies, sur une seule plante. Tout à côté on remarquait des touffes de fleurs jaunes, la Violette Dent de Chien Montagneuse (*Erythronium giganteum*). On observe aussi la Belle du Printemps (*Claytonia lanceolata*), le Bouton d'Or de Montagnes (*Ranunculus Eschscholtzii*) et l'Anémone de Montagnes (*Anemone occidentalis*), croissant pêle-mêle, en touffes et en bouquets. Les espèces précédentes sont les principales, mais nous pourrions enénumérer vingt autres que nous avons recueillies. Notre camp se trouvait à une altitude dépassant celle où croissent les fleurs vernales, et un grand nombre de celles observées ont un caractère vraiment alpin. Nous remarquâmes un grand nombre de tiges desséchées d'arnicas, d'érigerons et autres fleurs composées, mais nous ne vîmes pas un seul bourgeon. En quelques endroits bien exposés au soleil, on trouve quelques touffes de *Saxifraga oppositifolia*, ou de *Silene acaulis*, et sur les sommets on observe les premières fleurs de l'*Oxitropis podocarpa*. Les *Drabas* ont quelques fleurs jaunes ou blanches ; les premières sont le *Draba alpina* et les dernières le *Draba nivalis*.

Rivière au Daim Rouge.

Le 4 juillet, je fis l'ascension du versant-est de la vallée et je pus contempler les sources de la rivière au Daim Rouge (*Red Deer*) qui étaient, à cette époque, encore encombrées de neige. De mon point d'observation, à cinq cents pieds plus bas, je remarquai un petit lac encore tout couvert de glace. Ni oiseau ni animal ne brisait le silence de la nature ; de temps en temps, on entendait le bruit d'un filet d'eau descendant la pente de la montagne, et vers le milieu de la journée, les versants exposés au sud scintillaient de petits ruisselets. Tout l'après-midi on pouvait voir l'eau descendant des hauteurs ; le volume du ruisseau qui coulait au-dessous de notre bivouac augmentait sensiblement pendant le cours de la journée. Le soleil une fois disparu derrière les montagnes à l'ouest, le silence se faisait graduellement et, à l'aurore, le mouvement des eaux et des ruisseaux avait complètement

cessé. Pendant toute la campagne, ce cycle de fonte de neige, d'écoulement, de course rapide et de regel, continua sans cesse et, aux altitudes élevées, persista jusqu'à la fin de septembre.

Vallée de Pipestone.

Notre travail fut terminé le 5, et nous descendîmes plus de 1,000 pieds dans la vallée du creek Pipestone, qui consiste ici en une série de torrents dont l'eau est laiteuse. Les diverses branches se réunissent bientôt en un seul cours d'eau rapide, très difficile à passer à gué. Nous fîmes de belles collections sur les versants inférieurs. A cette époque, la température de printemps, dont nous avions joui jusqu'ici, faisait place à l'été, et le 10 juillet, à notre retour à Laggan, après une absence de douze jours, au printemps avait succédé la saison d'été. Des espèces à peine en boutons le 29 juin étaient en graine le 10 juillet. Pendant les quelques jours suivants, j'herborisai sur les flancs des montagnes, aux environs de Laggan, ainsi que dans la vallée de la rivière à l'Arc *(Bow river)* ; le 16, je transportai mes quartiers généraux au lac Louise. Laggan est à une élévation de 5,037 pieds au-dessus du niveau de la mer, et le lac Louise se trouve a 638 pieds plus haut ; des deux côtés, les montagnes s'élèvent à 4,000 pieds au-dessus du lac. Le district est idéal au point de vue du collectionneur, car il y a des sentiers pour chevaux de bât dans toutes les directions et on n'éprouve aucune difficulté à voyager.

Lac Louise.

Dans les environs du lac Louise, nous récoltâmes des collections très importantes. Nous avons établi des listes des plantes croissant au delà de 6,000 pieds, et il est étonnant de remarquer avec quelle uniformité les mêmes espèces se retrouvent aux mêmes hauteurs en divers endroits.

Nous fîmes l'ascension de "la Selle" à l'est du mont Fairview, de "la Mozaine", qui est située au pied du mont Victoria ; du mont Niblock ; de la Ruche *(Bee hive)* ; et du mont Saint-Piron. Nous recueillîmes plusieurs espèces alpines, que nous n'avions pas relevées à l'est du mont Castle, et nous remarquâmes l'absence de certaines plantes abondantes près de Banff. La flore du lac Louise diffère de celle des montagnes environnantes, car cette nappe d'eau se trouve au-dessous de la ligne 6,000 pieds qui semble être la marque d'un changement notable dans la végétation. Les bois, entre Laggan et le lac Louise ont échappé aux ravages des feux de forêts ce qui rend cet endroit l'un des plus attrayants que l'on puisse imaginer. Une grande partie de l'épinette *(Picea Engelmanni)* atteint une belle taille et les arbres ont des troncs bien droits.

Ruisseau Cascade.

Après avoir terminé mon travail au lac Louise, je rejoignis le camp de M. Wheeler, qui bivouaquait près d'Hector du côté ouest de la ligne de partage. Je commençai travailler le 1er août et continuai

dans ces environs jusqu'au 19. Je passai quatre jours au lac O'Hara et au lac McArthur à la source du creek Cascade, qui se jette dans le lac Wapta à Hector. Il y a un excellent sentier pour chevaux de bât entre Hector et le lac O'Hara, qui se trouve à huit milles du chemin de fer et à une altitude de 7,000 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le lac McArthur est situé entre 500 et 1,000 pieds plus haut et se trouve au delà l'altitude où croissent les bois, et au sud de la ligne de partage du creek Otter-tail ; il reste couvert de glace, très tard. A l'époque de ma visite, le 10 août, on a remarqué six icebergs flottant à sa surface ; les eaux sont très limpides et permettent de voir à de très grandes profondeurs. A l'une des extrémités du lac, un glacier important s'y déverse et c'était de cette source que provenaient les icebergs. Du côté sud, un glacier du Mont Schæffer se déversait par dessus un précipice et la glace qui s'en détachait, tombant d'une grande hauteur, n'atteignait le lac qu'en éclats. La décharge du lac est encombrée de dépôts morainiques, et elle forme la source du creek Otter-tail du côté nord-est. Les environs du lac et le col McArthur sont, à cette époque, un véritable jardin de fleurs alpines. Les couleurs dominantes étaient le jaune, le rouge, le bleu et le blanc, et parmi les fleurs, je remarquai les arnicas, les érigérons, les castillejas, les saxifrages et les asters. Ces espèces donnent les fleurs du mois d'août, dont parlent avec admiration tous ceux qui font l'ascension de ces montagnes ; elles ne croissent pas sur les sommets élevés, et ne fleurissent jamais en juin et juillet comme les autres fleurs vernales.

Mont Schæffer.

Hector.

Les environs du lac Wapta, à Hector, occupèrent mon attention avant et après ma visite au lac O'Hara ; je fis plusieurs excursions au lac Sherbrooke et autres points environnants. Le 13 août, je fis l'ascension du Mont Paget et dressai une liste complète des espèces. Les fleurs du sommet sont analogues à celles qui croissent à une altitude de 8,000 pieds du côté-est de la ligne de partage.

Le 19, je me rendis à pied de Hector à Field. Le jour suivant, nous arrivâmes au lac Emerald où nous bivouaquâmes. La descente de Hector (altitude 5,207 pieds) à Field (altitude 4,064 pieds) a pour effet de changer complètement la flore ; les bois pullulent de plantes que l'on retrouve à Banff, et de quelques-unes qui croissent à Glacier, dans les Selkirks. La route entre Field et le lac Emerald traverse une jeune forêt d'épinettes, de pins de Douglas, de sapins baumiers et de pins, sur la plus grande partie du parcours. Tous les arbres sont hauts et bien formés, ils ont des diamètres variant de quatre à seize pouces. Autour du lac Emerald, les arbres sont plus anciens ; un grand nombre atteignent des diamètres de trois pieds ; ils sont très hauts et sains. Si, malheureusement, un incendie détruisait la forêt, entre Field et le lac, la beauté du paysage serait complètement gâtée,

et le Parc Yoho au lieu d'être un des principaux attraits, pour le touriste, deviendrait un spectacle d'une tristesse désolante.

Une fois installés au camp sur le bord du lac, nous fîmes des excursions dans toutes les directions ; nous examinâmes, entre autres, les monts Burgess et Wapta et dressâmes la liste de leur flore. Le 2 septembre, notre expédition remonta le sentier conduisant du lac Emerald au sommet du col Yoho. Je passai huit jours dans la vallée Yoho ; chaque jour nous fîmes des ascensions jusqu'aux glaciers et relevâmes la végétation. Comme autre part, on remarque ici une grande analogie de plantes aux mêmes altitudes. La campagne étant terminée, je revins au lac Emerald le 11, d'où je procédai à Field et le jour suivant au lac Louise, où je réglai les comptes et les affaires de la campagne ; au retour, je passai quelques jours à Banff et après avoir pris mes collections à Calgary, je revins à Ottawa le 29.

Depuis mon retour, j'ai été constamment occupé à mettre ma correspondance au courant et à étiqueter des spécimens provenant de toutes les parties du Canada ; je n'ai pas encore eu le temps de classer mes collections de la campagne ; je compte pouvoir le faire dans le courant de l'hiver.

Le nombre de lettres que nous avons écrites, pendant l'année, se chiffre à 932.

LES BASSINS HOUILLERS CASCADE ET COSTIGAN ET LEUR PROLONGEMENT VERS LE NORD.

Par D. B. Dowling.

La plus grande partie de la campagne a été occupée à des relevés topographiques en prolongement de la carte du Parc National vers le nord et vers le sud, embrassant les terrains houillers de la vallée de la rivière à l'Arc *(Bow river)*.

Je partis d'Ottawa le premier juin, et mes aides, MM. G. S. Malloch et F. C. Bell me rejoignirent à Winnipeg. Nous nous rendîmes à Morley, où nous avions hiverné les chevaux, et après avoir rassemblé et examiné notre matériel de campement, nous inaugurâmes la campagne dans la région qui se trouve au sud de Canmore.

Le travail de la campagne précédente avait eu pour but principal l'étude des assises houillères de la rivière à l'Arc *(Bow river)* et de leur prolongement jusqu'à la rivière Cascade. Cette série est désignée sous le nom de bassin houiller Cascade, mais comme ces roches se prolongent au nord et au sud au delà des limites comprises dans les feuilles topographiques établis par le département de l'Intérieur, il nous sembla à propos de continuer le travail topographique vers le sud jusqu'à

Topographie au sud de Canmore.

la rivière Kananaskis et vers le nord jusqu'aux confins du bassin houiller, si le temps le permettait. La méthode photographique nous semblant être la plus expéditive nous fîmes la commande d'une photo-théodolite du système Bridges-Lee. Cet instrument n'arrivant pas à temps, nous commençâmes la campagne avec un théodolite ordinaire et des croquis pour remplacer la photographie.

L'étendue du sud n'étant pas considérable, nous choisîmes quelques points dominants comme stations principales. Nous les raccordâmes avec quelques points bien fixés sur la carte. Nous occupâmes des points de chaque côté de la chaîne Rundle, du mont Pigeon à l'ouest jusqu'aux éminences au sud des lacs Spray.

Nous ne fîmes pas l'ascension complète du mont des Vents (*Wind mountain*) qui est un des pics les plus élevés de la région ; nous nous établîmes à un point convenable, sur son versant nord-ouest. Le point le plus élevé de ce groupe de montagnes se trouve à quatre milles et trois quarts au sud du mont des Vents (*Wind mountain*) et a une élévation de 10,200 pieds.

Nous fîmes les relevés géologiques en même temps que nos croquis, et nous pourrions dresser une carte géologique, en tant que les relevés topographiques le permettraient. Nous fîmes plusieurs visites aux nouvelles houillères que l'on commence à exploiter à Bankhead, cinq milles à l'est de Banff ; nous suivîmes l'avancement des galeries avec grand intérêt, car les strates doivent être redressées et disloquées comme à Canmore.

Après avoir terminé le travail au sud de Canmore, nous nous rendîmes sur la rivière Cascade, et fîmes des excursions à l'est de ce cours d'eau pour relever les contours géologiques. Nous visitâmes le lac Minnewanka et fîmes l'ascension des sommets qui sont situés à l'extrémité nord du mont Cascade, afin de relever les couches de l'escarpement de la chaîne Vermillon et celle de la vallée intermédiaire. Le premier août, le photo-théodolite arriva à Banff et nous nous dirigeâmes immédiatement vers le nord.

Relevés photo-topographiques au nord de la rivière de la Panthère.

Nous prîmes deux points de repère de la carte topographique, à son extrémité nord, latitude 50° 30′, comme extrémité d'une ligne de base, et nous établîmes un système de triangulation jusqu'à la rivière au Daim-Rouge (*Red Deer*). Nous fixâmes aussi quelques points de chaque côté de la vallée de la rivière à la Panthère (*Panther river*) à l'est du prolongement du bassin Cascade. La chaîne Paliser, qui continue la chaîne de montagnes le long du côté-est du bassin Cascade, possède un autre bassin houiller sur son flanc-est, débutant au sud de la rivière à la Panthère (*Panther River*). Ce bassin se prolonge vers le nord,

au delà de la rivière au Daim Rouge (*Red Deer*) ; encore plus à l'est, au-delà d'une autre chaîne, nous avons relevé les mêmes roches occupant une étendue triangulaire au nord de celle mentionnée ci-dessus. Les deux cours d'eau, de la Panthère et du Daim-Rouge, qui coupent les chaînes de montagnes, nous donnent les coupes de trois bassins houillers qui ont leur développement maximum sur la rivière à la Panthère (*Panther River*) même.

Il y a plusieurs années, on fit des travaux de prospection dans le plus oriental de ces bassins ; on y découvrit une couche de houille et on y jalonna une concession. Cette couche est connue, localement, sous le nom de couche Costigan. Nous passâmes cinq jours à examiner cette étendue.

A l'aide des pieux qui étaient restés en place pour le relevé du cours d'eau, fait par M. McLatchie, A.G.F. nous fixâmes plusieurs points sur les éminences environnantes, ét nous prîmes une série de photographies. Nous avons dressé une petite carte topographique sur laquelle nous avons rapporté nos relevés géologiques. Cette carte accompagne le présent rapport de nos opérations de la campagne.

Pendant la dernière semaine de juillet, d'immenses feux de forêts, qui sévirent sur le versant de la Colombie-Britannique, causèrent des dégâts incalculables. Après la première semaine d'août les nuages de fumée obscurcirent l'atmosphère et nous cachèrent complètement les collines éloignées, pendant des intervalles de plusieurs jours à la fois ; notre travail en souffrit beaucoup. De temps en temps le vent, tournant au nord, dissipait la fumée, mais les vents dominants soufflaient de l'ouest. Feux de forêts.

Après la première semaine de septembre, nous nous rendîmes au sud pour continuer le travail au delà de la rivière Kananaskis, mais nous n'eûmes qu'une seule journée d'atmosphère claire, et comme, même après une tempête de neige, nous ne remarquâmes aucun changement, je décidai de clore la campagne. Nous atteignîmes Morley le 25 septembre et revînmes à Ottawa. Depuis mon retour j'ai été occupé à préparer les cartes et les croquis qui accompagnent ce rapport.

NOTES SUR LA TECTONIQUE DU BASSIN CASCADE.

La vallée de la rivière à l'Arc (*Bow river*) entre le Col et Anthracite, est érodée sur la bordure des grès et des schistes crétacés. Ces assises plongent vers le sud-est, et buttent contre une longue ligne de faille orientée N.-O. et S.-E. Du côté ouest de cette faille, les couches de calcaires, sur lesquelles repose le crétacé, sont redressées et forment les chaînes d'où émergent les monts aux Vents (*Wind*) Rundle et Cascade. Cette fracture se prolonge vers le sud-est, au delà de la rivière Bassin houiller Cascade.

Kananaskis. On peut suivre sans solution de continuité les diverses couches de la chaîne de calcaires, et dans les environs de la rivière Kananaskis les altitudes des assises correspondent à leurs élévations du mont Cascade ; sur la distance intermédiaire, les couches sont, en général, plus élevées. Le rejet, relativement à la faille orientale, varie considérablement. La série comprenait originalement une épaisseur considérable de roches crétacées et tertiaires, toutes plus tendres et qui conséquemment s'effritaient et se désintégraient plus facilement que les calcaires de la base. Le chevauchement de la faille souleva les couches de calcaires, les ramenant au niveau du crétacé dont les couches plus tendres subirent des dislocations et des fractures.

Le long de cette faille, en certains endroits, les calcaires ont été ramenés par dessus le crétacé ; autre part, ils buttent l'un contre l'autre. Sur la Kananaskis, il y a chevauchement. Au nord, sur le faîte de partage entre cette rivière et la rivière à l'Arc *(Bow river)*, la base du crétacé ne semble pas avoir été chevauchée par les calcaires, mais les couches en ont été redressées, et sur une certaine distance elles sont recourbées en forme d'auge. Dans le calcaire, la pression a aussi développé une série de flexions qui parcourent la chaîne dans une direction nord et sud, à peu près parallèle à celles relevées, l'année dernière, dans le crétacé, au nord du mont des Trois Sœurs *(Three Sisters)* ; elles semble indiquer une poussée venant plutôt de l'ouest que dans une direction perpendiculaire à la ligne de faille. Il est peut-être possible d'expliquer ce phénomène sans avoir recours à la théorie d'une poussée secondaire, par le fait que la faille se prolonge, en ligne droite, jusqu'à Anthracite où elle change de direction, appuyant vers le nord jusqu'à ce qu'elle diminue et disparaisse. On peut considérer ce point extrême de la faille comme étant un pivot de déplacement latéral des couches. Une partie au moins, sinon tout le massif à l'ouest, a subi l'influence de cette fracture ; la direction de la pression, et le déplacement latéral doivent donc être orientés perpendiculairement à des lignes rayonnant du point de pivotement. Les plis mentionnés plus haut ont, approximativement, cette orientation. Ceux des couches crétacées entre Anthracite et les Trois Sœurs *(Three Sisters)* appuient plutôt vers une direction parallèle à la faille, mais, dans une certaine mesure, on remarque l'effet d'une pression ayant sollicité les couches sous un angle incliné à la direction générale des assises.

Plis de pression.

Les conditions de la poussée, qui donne lieu à la faille, variant d'un endroit à un autre, produisirent des failles transversales dont quelques-unes sont indiquées le long du col, en arrière de Canmore, qui forme le défilé Whiteman, et aussi entre le Mont des Vents *(Wind mountain)* et les Trois Sœurs *(Three Sisters)*.

Geological Survey of Canada

ROBERT BELL Sc D (Edin) LLD MD F.R.S. I.S.O. ACTING DIRECTOR

1905

GEOLOGICAL MAP OF COSTIGAN COAL FIELD ALBERTA.

To illustrate Summary Report of D.B. DOWLING. B.A.Sc.

Scale of Chains

Tp. No. 31. R. XI. W. 5th M.

Tp. No. 30. R. XI. W. 5th M.

Pack Trail

LINE OF SECTION

Panther River

Fault

South Branch

Explanation of Colours and Signs

Cretaceous	Sandstones and conglomerates
	Coal measures
Jurassic ?	Black shales
Devono-Carboniferous	Upper Banff shale
	Upper Banff limestone
	Lower Banff shale
	Lower Banff limestone
Devonian	Intermediate limestone
	Coal seams
6600'	Altitudes in feet above sea-level
	Contour interval 100 feet
	Broken contours approximate only

Drawn for photolithography by Paul Frereault

Note – The geographical position of this sheet depends upon a transit chain traverse from Cascade river to mouth of Panther river, by J.M. McLatchie, D.L.S. 1902. Mountain features from photographic survey by D.B. Dowling, 1904.

To accompany Part 4, Vol. XVI No. 892 Price 10 cts.

SECTION ALONG LINE A–B

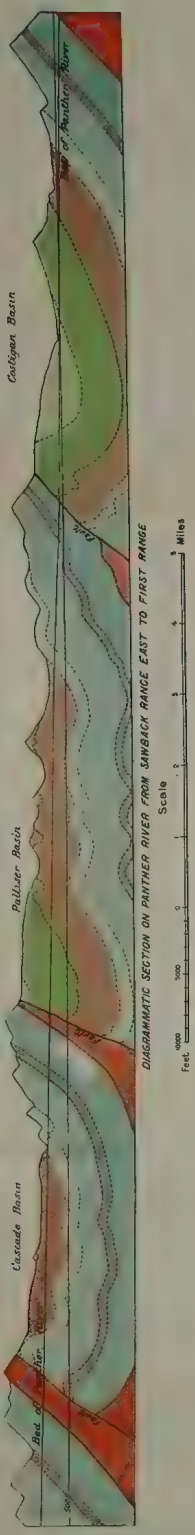

DIAGRAMMATIC SECTION ON PANTHER RIVER FROM SAWBACK RANGE EAST TO FIRST RANGE

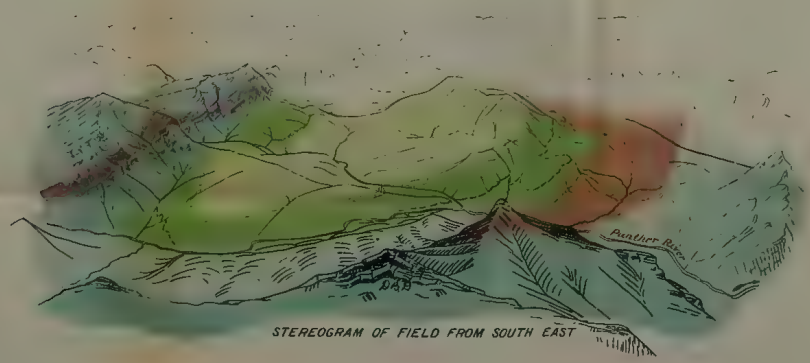

STEREOGRAM OF FIELD FROM SOUTH EAST

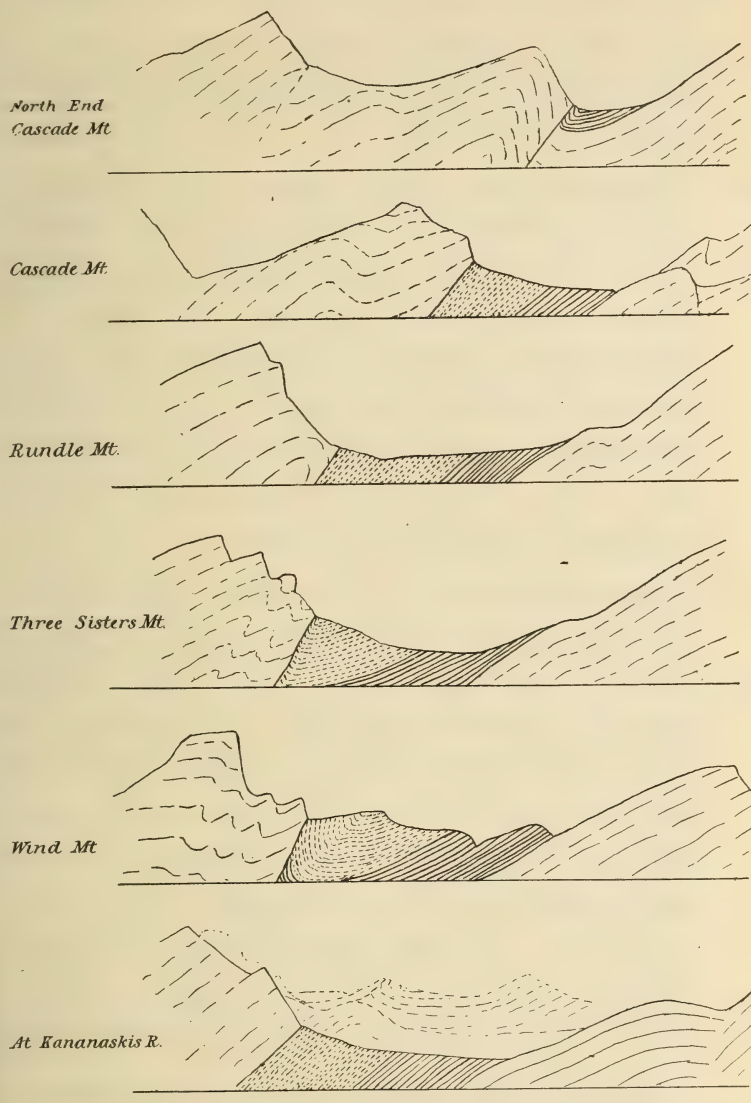

SKETCH SECTIONS ACROSS CASCADE BASIN

Nous donnons une série de coupes qui montrent l'effet qu'a eu la poussée sur les calcaires qui buttent contre le crétacé et les plis développés dans les couches de ce dernier, ainsi que la position des deux séries en cas de chevauchement. Ces croquis servent aussi à indiquer le déplacement de la ligne de faille, de l'un des grands plis à un autre à l'est.

Plis primaires.

Une série de plis primaires, résultant probablement des premières étapes de la pression latérale, indiquent les lignes générales le long desquels les fractures ont eu lieu. En certains cas, ces plis ne sont pas continus, mais où ils se terminent, un autre pli adjacent continue dans la même direction générale. Dans le cas que présentent les croquis ci-dessus un des plis primaires, le long duquel la faille s'est produite, dans les coupes inférieures, va en mourant dans les coupes supérieures, et la fracture se déplace alors de la crête de ce pli, à la crête du pli à l'est, qu'elle suit sur une longue distance. Cette déviation et le terme de la fracture ont donné lieu, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, à la série de plis obliques en évidence dans les coupes des monts des Vents (*Wind Mt*) et des Trois Sœurs.

Brèche à Banff.

L'immense brèche que l'on observe entre les monts Rundle et Cascade semble être due à plusieurs causes. L'une de celles-ci est que la ligne de faiblesse maximum d'un pli suit la crête. De plus nous avons tout lieu de croire qu'il existe une série de failles qui recoupent la grande fracture générale. Ceci nous donnerait donc, au coude que subit la faille, une grande étendue triangulaire qui, à cause de sa nature brisée et disloquée, pouvait facilement être enlevée. La vallée étroite dans laquelle se trouve le lac Minnewanka, fait supposer qu'il doit son existence à l'affouillement d'une ligne de fracture, et on observe des dislocations aux environs de cette ligne, dans les galeries menées sur les couches n°s 1 et 2 à Bankhead. Les galeries à niveau, au lieu de suivre des lignes à peu près droites, présentent une série de courbes en S sur une distance de deux cents pieds environ, au haut desquels elles se redressent de façon à permettre d'apercevoir les lumières des ouvriers au front de taille, à 1,600 pieds de l'entrée.

Plissement des assises houillères.

Dans les travaux effectués sur la couche n° 3, on observe d'autres phénomènes, qui résultent du glissement des roches de la montagne par-dessus les assises houillères. Cette couche semble ne pas avoir de résistance à la poussée latérale et a agi comme plan de glissement. Les strates surmontant la couche n° 3, sollicitées par cette force, se déplacèrent entièrement en glissant le long du plan de la couche de houille. Là, où les strates étaient recouvertes par les calcaires surincombants, elles se déplaçaient en bloc ; mais lorsqu'elles n'étaient pas comprimées par de tels poids, elles se bombaient et s'arquaient. Ceci donna lieu à une série d'ondulations reposant sur la surface du plan de

glissement, formant des vides et des poches dans lesquels s'accumulaient la brèche et les débris résultant de l'action de frottement et de glissement,—dans ce cas-ci, les débris provenaient surtout de la couche de houille n° 3. Dans le travail préliminaire effectué sur la crête de la chaîne, la couche n° 3 consistait en une épaisseur de cent pieds de houille désagrégée ; plus avant, le prolongement direct ne consistait qu'en cinq pieds de houille. Dans les travaux de la mine, on trouva une confirmation de cette action de bombement par un travers-banc percé jusqu'à la couche. La galerie débutait certainement sous l'une de ces voûtes car, après avoir traversé la houille, les strates s'abaissaient graduellement et, là où on arrêta le percement, les lits avaient repris leur position horizontale. Le mur de la couche de houille était ici lisse, évidemment poli par le glissement. Il était aussi plissé en ondulations étroites, causées par une pression latérale. Un second travers-banc mit en évidence que cette couche n° 3 était broyée, écrasée, contenait de nombreux fragments de roche et n'était pas d'une exploitation praticable.

A quelque distance au nord, sur le creek n° 6, on observe, dans ces mêmes assises, un autre exemple de bombement analogue en évidence sur les parois de la gorge. L'effort auquel elles ont été soumises produisit un gonflement dans ces assises, et il y aurait tout lieu de s'attendre à un amincissement correspondant des couches, vers le pied de la montagne. C'est ce qui arriva dans le cas de la galerie inclinée attaquant la plus haute des couches près de la mine. Dès le début cette galerie suivit le plongement de la couche, environ 45°, mais cette inclinaison augmenta bientôt considérablement, et à cause de failles transversales s'approcha de plus en plus de la verticale. A 200 pieds, l'inclinaison moyenne de la galerie atteignait 80° au lieu de 45° comme dans les couches de la partie inférieure de la série. Ceci semblerait indiquer une compression des strates, si on n'avait pas, au préalable, constaté le gonflement des assises libres de se dilater.

Couche supérieure.

Les roches du prolongement du bassin Cascade vers le nord, contournent l'extrémité du mont Cascade, et occupent la vallée entre les chaînes Pallisser et Vermillon. La plus grande partie de cette étendue est recouverte par les roches du crétacé inférieur ; les grès dans lesquels se trouvent les couches de houille forment la partie supérieure seulement des éminences qui occupent le centre de la vallée Au nord de la rivière à la Panthère (*Panther river*) ce large bassin plat, qui se termine au deux extrémités de la coupe de la rivière à la Panthère par un redressement des assises, se rétrécit graduellement, et a ı fur et à mesure que l'on approche de la rivière au Daim Rouge (*Red Deer river*) elles prennent la forme d'un pli monoclinal plongeant vers l'ouest, et venant buter contre ou disparaître sous les roches redressées

Partie nord du bassin.

qui forment la chaîne Vermillon. Les assises houillères qui dans le bassin plat ne paraissent que sur les sommets des éminences forment ici, une bordure étroite le long du côté ouest, d'une manière analogue aux assises du mont Cascade.

La ligne de division entre les deux types de structures est bien marquée par un ample pli qui, débutant à la dislocation, à la ligne de partage entre la rivière au Daim Rouge (*Red Deer river*) et la rivière à la Panthère (*Panther river*), est orienté vers le sud-est et se rend au centre de la vallée, dans les environs de la rivière à la Panthère ; il se prolonge probablement au-delà Sur les chaînes qui sont situées au sud, on observe les restes de plis analogues.

Le croquis ci-dessous, esquissé d'après une photographie, indique les contours de l'extrémité sud d'une montagne au nord de la rivière à la Panthère. Cette éminence se trouve à peu près à mi-distance entre les deux chaînes, mais du point de vue de la photographie, le pli appuie à gauche, sous une direction O. N. O.

Croquis indiquant un pli dans les assises crétacées au nord de la rivière à la Panthère.

Bassin Palliser.

A l'est de la chaîne Palliser, on observe une autre étendue crétacée qui atteint son plus large développement immédiatement au sud de la rivière à la Panthère (*Panther river*). Les contours présentent un triangle grossier, à large base le long du versant-est de la chaîne Palliser, et dont le sommet atteint la brèche par laquelle la branche sud de la rivière à la Panthère traverse la chaîne de colline à l'est. Dans la coupe relevée le long de la rivière, les roches sous-jacentes, qui forment la chaîne à l'est, sont amplement plissées quand elles plongent sous les assises crétacées. Dans ces dernières, ces plis sont plus accusés et semblent avoir été comprimés latéralement. Malheureusement, la plus grande partie des assises houillères ont aussi été rabotées, et seuls les sommets des éminences possèdent des lambeaux de couches de houille écrasées ; il n'y aurait donc que dans les environs de la faille occidentale, où les assises semblent s'être recourbées vers le bas, que l'on pourrait, peut-être, découvrir des couches exploitables. On y a, en

effet, jalonné plusieurs couches, mais nous n'avons pas pu faire les fouilles nécessaires pour nous assurer de leur valeur.

La coupe que nous donnons avec la carte du bassin houiller Costigan montre les relations qui existent entre ces deux étendues et la structure des chaînes de montagnes. Elle débute à la chaîne Sawback, et s'étend vers l'est, jusqu'à la chaîne extérieure des Montagnes Rocheuses ; elle traverse trois bassins de roches crétacées. A l'ouest de la chaîne Sawback, une faille a fait remonter et butter contre les plus élevées des couches paléozoïques, des roches analogues à celles de la série du Mont Castle, qui sont probablement rapportables au Cambrien. A l'est, jusqu'au bord du Crétacé, il y a une série continue, se prolongeant jusqu'au-dessous de la série intermédiaire, qui est dévonienne. La crête de la chaîne Vermillon est composée des calcaires inférieurs de Banff, et dans la chaîne Palliser, les roches des points les plus élevés varient entre les calcaires inférieurs et les calcaires supérieurs de Banff. Dans les deux chaînes à l'est, les calcaires supérieurs recouvrent les sommets principaux.

NOTES SUR LES MINES.

Mines de Canmore.

Les mines de Canmore continuent à être exploitées activement, et on espère pouvoir sensiblement augmenter la production par une nouvelle galerie que l'on va percer sur la couche Sedlock, un mille au sud est de la ville. Ainsi que nous l'avons noté au cours du sommaire de l'an dernier, il est probable que l'on découvrira que cette couche se raccorde, au sud, aux couches exploitées actuellement. Dans ce cas cette nouvelle galerie permettra d'exploiter une plus grande superficie, que l'éloignement de la galerie principale ne permet pas de toucher, en ce moment, à cause du long roulage souterrain.

Le chemin de fer prend le charbon "tout venant" *(run-of-the-mine)* et il y a tendance générale de la part des mineurs à ne pas trier la houille très soigneusement ; une grande partie des plaintes des chauffeurs et des mécaniciens, au sujet de ce combustible, provient certainement de ce qu'on n'est pas suffisamment sévère en ce qui concerne le nettoyage. La houille elle-même est de bonne qualité, mais les couches sont pierreuses, et à moins d'exercer un grand soin, soit par inspection, soit par lavage, la réputation dont ce combustible a joui pourrait bien en souffrir.

La mine d'Anthracite a été délaissée et tous les piliers sont enlevés. La compagnie houillère a abandonné sa concession, et tout le matériel d'exploitation a été transporté à Canmore. Toute la houille qui se trouvait dans le pli sur le bord méridional de la concession sur laquelle est située la mine a été enlevée jusqu'à la limite, et comme on n'a pas pu en arriver à une entente pour l'exploitation des terrains adjacents, il sera difficile d'attaquer le reste, sans percer une nouvelle galerie. La

partie septentrionale de la concession, jusqu'à la rivière Cascade, renferme encore un grand nombre de couches de charbon dont la continuation est exploitée par la mine C.P.R. à Bankhead. La plus grande partie de la vallée, à l'est de la rivière Cascade, est couverte d'un épais manteau de gravier qui entrave les recherches systématiques. Pour le présent, on ne compte pas exploiter cette étendue : le charbon de la concession du C.P.R. peut être extrait beaucoup plus économiquement, car on exploitera d'abord tout ce qui se trouve au-dessus du niveau principal de la galerie.

TRAVAUX DE DÉVELOPPEMENT À BANKHEAD.

Mines Bankhead.

M. J.-C. Gwillim, autrefois du personnel de la Commission géologique, fit des travaux de recherches pour le compte de la Compagnie du C.P.R, dans les assises houillères qui se trouvent le long du versant nord-est du mont Cascade. On fit des fouilles le long des coulées dans les flancs de la montagne et on perça des galeries dans les couches mises à découvert. Pour les travaux plus importants, on jugea préférable d'attaquer les couches par le côté sud de la pente, près de la rivière Cascade, où l'on pouvait facilement mener une voie de chemin de fer se raccordant avec la ligne principale. On suivit deux couches bien en évidence dans la partie inférieure des assises, vers le sud le long de la pente jusqu'à un petit plateau qui domine la rivière. De ce point, on perça deux galeries sur la direction des couches. L'embranchement du chemin de fer se termine sur un plan inférieur, près du cours d'eau, à 250 pieds au-dessous des galeries. La plus épaisse des deux couches fut suivie à l'aide d'une galerie inclinée, jusqu'au niveau de la voie du chemin de fer près de la rivière, et l'on commença un travers-banc pour relier le fond de la galerie inclinée au point d'expédition. La plus grande partie de ce travers-banc, qui est large de 1,600 pieds, traverse le gravier qui repose sur le flanc de la montagne. Il faut donc boiser très solidement et le travail est conséquemment long. La largeur du travers-banc est vingt-deux pieds, suffisante pour deux voies, et il a neuf pieds de hauteur ; ce sera donc la galerie principale de la mine.

Le plongement des assises est d'environ 45°, un peu plus raide que l'angle de repos du charbon concassé ; donc, le charbon glissera aux niveaux inférieurs par les couloirs. On compte tenir ces couloirs toujours pleins afin de réduire au minimum le choc et le frottement qui réduisent le charbon en poussière. L'abattage se fera en remontant et le produit n'est manipulé qu'au chargement dans la galerie principale. Cette méthode, il est vrai, demande de plus grand frais d'installation à cause de la galerie principale permanente, mais elle réduira les frais d'exploitation car la source de charbon est située au-dessus de cette galerie.

De ces travaux, on mènera des travers-bancs qui recouperont toutes les couches, mais on craint que les couches disponibles ne se trouvent sur une distance horizontale de 2,600 de la couche n° 1, qui est la couche la plus basse. Les deux couches inférieures qui sont exploitées, en ce moment, font partie de cette étendue.

On peut arriver à calculer approximativement la quantité de charbon qui se trouve dans ces deux couches, en admettant qu'elles retiennent leur épaisseur de sept à neuf pieds chacune, et en considérant qu'à un mille de la galerie de roulage, l'affleurement supérieur est à 1,000 pieds, et à deux milles à 1,500 pieds environ au-dessus du niveau de l'entrée, et que cette dernière hauteur se maintient sur une distance de plusieurs milles. Quant à la couche supérieure, la distance jusqu'à l'affleurement est encore grandement augmentée par la raideur de la déclivité de la montagne, et sur un creek éloigné de quatre milles de l'entrée du sud, on trouve le charbon à une hauteur de 2,300 pieds. Il est probable que l'on ne suivra pas ces couches supérieures aussi loin que les couches inférieures, car elles s'approchent graduellement du plan de faille, et d'un pli formant le centre du synclinal primaire qui recoupait la vallée à son extrémité septentrionale. Ce pli semble se diriger vers le sud et plonger dans le plan de la faille. Peut-être cette structure ne fait-elle pas partie du pli primitif, mais n'est qu'une modification causée par le renversement d'une partie des couches, et le chevauchement du reste. L'effet de ce mouvement sur les affleurements des couches de charbon, vers le nord, serait de les recourber vers la montagne et le plan de faille. Les assises sont complètement érodées avant d'atteindre la première brèche dans la chaîne de montagnes, à six milles et demi au nord de l'entrée des travaux de la mine, donc, toutes les couches doivent se terminer à la faille, et celles des niveaux inférieurs sont naturellement celles qui s'étendent le plus loin. Si les couches attaquées sont continues, la galerie inférieure pourra atteindre une longueur de cinq milles environ avant d'arriver au pli où les assises se replient vers la montagne, et les opérations minières pourront se poursuivre vers le haut.

Quantité de houille.

Par un calcul approximatif, on peut se faire une idée de la quantité de charbon contenue dans la couche inférieure sur une longueur de cinq milles. En admettant une épaisseur moyenne de huit pieds, et une hauteur de 1,900 pieds verticale au-dessus de l'entrée de la mine soit 1,700 pieds le long de l'inclinaison, on arrive à un chiffre approximatif de neuf millions de tonnes, soit une production de 500 tonnes par jour pendant cinquante années, ou mille tonnes pour les deux couches. Le débouché de ce charbon semi-anthracite est limité, à présent, et il est probable que le contenu de ces deux couches durera longtemps encore.

Les couches inférieures sont plus dures.

D'après nos observations faites dans les terrains houillers du district de la rivière Souris, au sujet des couches dont les âges n'offraient pas de grandes différences, nous avons conclu qu'il y avait tendance de la part des plus anciennes couches à être plus riches en carbone fixe que les couches surmontantes. Cette règle s'applique aussi aux couches de la mine de Bankhead. De plus, les couches inférieures sont, ici, encaissées dans des grès poreux donnant passage facile aux produits gazeux du charbon, tandis que les couches supérieures se trouvent entre des grès minces et des schistes argileux qui n'ont pas permis aux éléments volatils de s'échapper. Les couches de la mine donnent des variations en carbone fixe qui s'accordent bien avec leur position relative Le charbon des couches inférieures contient entre 84 et 85 pour cent de carbone fixe, avec de 9 à 16 p.c. de matières volatiles, soit la composition d'un semi-anthracite, tandis que les couches supérieures donnent une houille à coke ou charbon de forge, contenant 78 pour cent de carbone fixe et 14 pour cent de volatil. Les couches moyennes ont probablement la même composition que celles de Canmore, et fournissent une houille qui répond bien aux besoins de la locomotive actuellement usitée sur les chemins de fer.

Le matériel d'exploitation, que l'on monte actuellement, comprendra des ateliers spacieux au nombre de quatre pour la menuiserie, la forge les réparations etc. Ils sont tous outillés de la façon la plus moderne. La vapeur est fournie par un jeu de générateurs construits spécialement pour utiliser le menu charbon de la mine. On installe aussi deux compresseurs d'air, l'un pour actionner les perforatrices, et l'autre à haute pression pour charger les moteurs. Le criblage se fait par une série de cribles à secousses, construits de façon à éliminer le plus possible l'action de frottement des gros morceaux contre les petits. On doit aussi installer des épierreurs mécaniques, si on juge ces machines utiles.

On a construit pendant l'été, environ quarante maisons d'habitation, dont un grand nombre ont très belle apparence. On a percé des rues construit des égoûts et un système de distribution d'eau pour les besoins domestiques et pour le cas d'incendie.

LE BASSIN HOUILLER DE COSTIGAN.

Bassin houiller de Costigan.

Cette étendue houillère, qui est située sur la rivière à la Panthére, est la première à l'ouest de la première chaîne des Rocheuses. Elle est grossièrement de forme triangulaire, avec une base courte qui s'étend le longs de la branche sud de ce cours d'eau. Les deux côtés sont plus longs que la base, et le sommet se trouve au nord de la rivière au Daim Rouge (*Red Deer*). Le bord occidental longe la faille qui a soulevé la seconde chaîne, tandis qu'à l'est il suit le contact entre la partie infé-

D. B. P. Photo.

Main Entry to Bankhead Mine.

rieure du crétacé et les assises supérieures des schistes de Banff, qui ont le même caractère sur toute l'étendue du district, soit : des schistes et des dolomies rougeâtres surmontant les quartzites qui reposent sur le sommet des calcaires devono-carbonifères. Le crétacé n'a pas été raboté au même point que dans les bassins adjacents, mais forme un plateau irrégulier entre deux chaînes de montagnes.

La faille du bord occidental relève certainement de la nature d'un chevauchement, mais on observe des traces d'un pli renversé qui nous aident à conclure que ces fractures se sont formées le long du centre et des crêtes de plis comprimés. Au nord de la rivière, on trouve un exemple sur la surface de la montagne, où, évidemment, les couches supérieures sont repliées par le bas, près de la cassure, jusqu'aux assises inférieures. Le crétacé, contre lequel ces roches viennent butter, montre l'effet d'une pression est et ouest, et les assises sont pliées en forme de synclinal.

Le troisième côté, ou la base de l'étendue triangulaire est borné par les mêmes couches que le côté-est, mais il y a ici une faille traversant la chaîne, qui passe à la brèche de la rivière à la Panthère, où l'on remarque un changement brusque dans la direction de la chaîne. Cette cassure se prolonge à l'ouest, dans le crétacé, et vers l'ouest elle passe entre les couches supérieures de calcaire et de crétacé. Les assises de ce dernier ont été poussées par-dessus les calcaires, dans le cours des mouvements dus à la pression venant de l'est, et le contact est changé d'une concordance à une ligne de couches brisées composées en grande partie de grès houillers. Les schistes de la base du crétacé étant les membres les plus faibles de la série, n'ont pas résisté aux efforts de pression et de glissement. Fectonique.

La structure synclinale du crétacé se maintient jusqu'à la ligne de faille du bras sud-est, mais les couches de houille qui devraient affleurer sont probablement écrasées ou mêmes recoupées par la faille.

La plupart des couches supérieures qui occupent les centres de cette auge sont des grès ; cependant quelques-uns sont à grain très gros et passent au conglomérat. Elles ne semblent pas renfermer de couches de houilles, et les contours en sont indiqués sur la carte par la couleur verte. Les assises sous-jacentes sont stériles sur une épaisseur de 1,500 pieds, puis arrive la couche de cinq pieds, la première reconnue, et qui est appelée la couche Costigan. A l'affleurement, elle est la seule en évidence, à l'exception, toutefois, d'une autre sur la branche sud, où les couches sont très disloquées.

Plus haut, en remontant la rivière, près des montagnes, la couche Costigan reparaît et on la voit sur la crête d'un pli anticlinal qui tra-

verse la rivière. On la retrouve encore à 650 pieds plus à l'ouest, et de cet endroit elle se dirige vers les assises disloquées dans les environs de la faille.

Sous la couche, à cet endroit, on observe une série de lits qui semblent être de la houille bien compacte.

Aux affleurements de la bordure-est du bassin, dans la section 4, la houille de la couche Costigan n'est pas belle. Il faudrait exploiter une épaisseur de huit pieds au moins pour obtenir cinq pieds de com bustible.

La coupe de cette couche est comme il suit :

Plongement 25°, O. 10° N.

		pds.	pcs.
	Toit, grès très tendre et friable, dont il faudra abattre une partie. Grès et schistes, contenant deux filets de houille de 3 pcs. et 5 pcs. respectivement.	3	7
Couche Costigan.	Houille, qui se pulvérise à l'atmosphère	1	9
	Schiste		8
	Houille	2	7½
	Couche contenant cinq pieds de houille marchande	8	7½

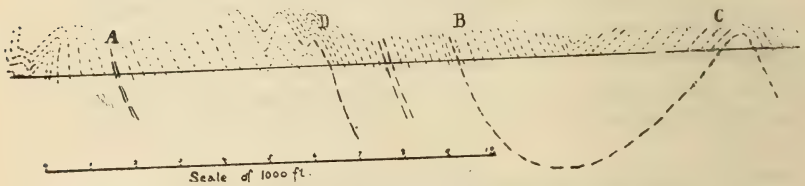

Coupe des assises le long de la riviere, près de la limite occidentale.

Sur la carte qui accompagne ce rapport, les repères établis par M. McLatchie sont indiqués par les lettres A, B, etc. Près du C, qui se trouve sur le jambage ouest du pli anticlinal, non loin de la limite occidentale du bassin, la couche Costigan plonge 70° O. 15° S. L'épaisseur atteint ici près de cinq pieds et demi, comme l'indique la coupe ci-dessous :

	pds.	pcs.
Houille		5
Schistes et grès	1	4
Houille, y compris deux petits feuillets de schistes de un à deux pouces	4	11
	6	8

La couche se répète à *B*, avec quelques filets additionnels de houille. La couche plonge ici vers l'est sous une angle raide, et la coupe suivante, mesurée de l'est à l'ouest, est en ordre descendant, elle est indiquée sur le croquis ci-dessus entre *C* et *D*. Coupe de la lèvre occidentale du bassin

Des couches de grès surmontent la couche Costigan :

	pds.	pcs.
Houille	1	6
Grès	6	0
Houille		8
Schistes noirs	2	4
Houille	1	0
Schistes et grès minces	4	0
Repère B. Houille	4	9
Schistes et grès	145	0
Houille, pulvérisée	4	0
Grès	15	0
Houille dure et non écrasée (5' 5" entre les épontes)	3	9
Grès	120	0
Repère D. Houille, assez dure mais fracturée	3	6

Entre D et A il y a plusieurs ondulations des couches. Près de A, on observe deux lits de houille rapprochés l'un de l'autre, très écrasés, mais qui sont les plus épais du bassin, ayant une moyenne d'environ six pieds chacun. Si la coupe ci-dessus se repète à l'affleurement oriental, il est possible que quelques-unes des couches soient exploitables économiquement, car on pourrait mener une galerie près de la rivière à une élévation de 5000 pieds, ce qui permettrait d'abattre la houille de la longue lisière qui se trouve au-dessus de cette altitude. Quant aux couches qui affleurent à l'ouest et qui sont fort redressées, il est probable qu'elles ne pourraient être exploitées avec profit, à moins que leur qualité ne permette de les attaquer par une exploitation en profondeur. Donc l'étendue qui semble être la plus favorable est le plateau élevé qui se trouve au nord du cours d'eau. La partie sud est probablement fortement écrasée.

On peut évaluer à trois millions de tonnes la quantité de houille que contient la couche de cinq pieds par mille carré du plateau élevé, mais si toutes les couches qui sont en évidence sur la bordure ouest étaient présentes, on pourrait compter sur un total de quinze millions de tonnes.

Le caractère de la houille, d'après les analyses, est celui d'un charbon gras. Les localités d'où proviennent certains échantillons analysés dans nos laboratoires, il y a quelques années, ne sont pas indiquées clairement, à cause du manque de cartes de la région. La première analyse que nous reproduisons ci-dessus semble être d'une houille pro-

venant d'une couche inférieure en position à la couche Costigan, et est probablement indiquée dans la coupe de *C* à *D*, à 145 pieds sous *B*.

* Semi-anthracite provenant de la région des contreforts des Montagnes Rocheuses. Première branche de la rivière à la Panthère ou Petite Rivière du Daim-Rouge, à l'est de la base de la chaîne principale des Rocheuses, à un mille en amont du confluent à la rivière à la Panthère ou Petite Rivière du Daim Rouge, District d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest. Couche de quatre pieds, horizontale.

Recueillie par M. B. M. W. Davidson.

Texture lamellaire, composée de feuillets alternant gris-noir, de houille noire jais brillante et compacte ; cassante, fracture inégale ; dure et ferme ; pétille quelque peu lorsqu'elle est chauffée brusquement.

Analyse par carburation rapide.

Analyses.

Humidité	1·52
Matières volatiles combustibles	11·65
Carbone fixe	81·16
Cendres	5·67
	100·00
Coke (pour cent)	86·83

" Proportion des matières volatiles combustibles au carbone fixe 1 : 6·97. Elle rend un coke non-lié. Les gaz produits pendant la carburation donnent une flamme jaune assez lumineuse et presque sans fumée. Les cendres sont presque blanches, ne changent pas lorsque la température est portée au rouge vif, mais se vitrifient à une chaleur rouge intense."

Le Dr Hoffman a bien voulu me communiquer le résultat d'analyses faites par M. F. G. Wait des échantillons recueillis dans cette région, pendant la campagne dernière :—

Analyse de houille provenant de la couche Costigan, à son affleurement au-dessus des fourches de la rivière à la Panthère. Epaisseur de la couche 4′ 4½″.

Humidité	1·14
Matières volatiles combustibles	13·63
Carbone fixe	80·64
Cendres	4·59
	100·00
Coke pulvérulent provenant de ce charbon semi-anthracite	85·23 p.c.

* Rapport annuel, vol. vi, année 1892-93.

Analyse de charbon, provenant d'un affleurement que l'on croit être de la même couche, à l'extrémité ouest du bassin, près du repère *B*. Epaisseur de la couche 4′ 9″

Humidité	0.69
Matières volatiles combustibles	15.75
Carbone fixe	77.15
Cendres	6.41
	100·00

Variété du charbon, anthracitique.
Coke, ferme et bien lié .... 83.56 p. c.

Analyse de charbon d'une couche de 3 pieds 9 pouces située à 164 pieds au-dessous de la couche du repère *B*.

Humidité	0.79
Matières volatiles combustibles	15.66
Carbone fixe	76.05
Cendres	7.50
	100·00

Variété de la houille, anthracitique.
Coke, mal lié .... 83.55 p. c.

Analyse de houille, provenant d'une couche de 3 pieds 6 pouces située à 270 pieds au-dessous de la couche en *B*, mais sur la rive nord de la rivière près du repère *D* :

Humidité	0.61
Matières volatiles combustibles	16.49
Carbone fixe	79.56
Cendres	3.34
	100·00

Variété du charbon, anthracitique.
Coke, ferme et bien lié .... 82.90 p. c.

La couche en *A* est probablement décrite par l'analyse des spécimens envoyés par M. W. B. M. Davidson. L'épaisseur en est de onze pieds.

* Analyse, par carbonisation rapide, d'un échantillon moyen de la provenance ci-dessus donne :—

Humidité	1.87
Matières volatiles combustibles	13.74
Carbone fixe	79.55
Cendres	4.84
	100 00
Coke pour cent	84.39

Proportion des matières volatiles combustibles au carbone fixe 1 : 5·79.

* Rapport annuel, vol. VI, partie R.

"Il rend un coke ferme et bien lié. Les gaz produits pendant la carbonisation donnent une flamme jaune, lumineuse et quelque peu fumeuse. Couleur des cendres, blanc avec une faible teinte rougeâtre ; elles ne s'agglomèrent pas à une chaleur au rouge vif, mais se vitrifient au rouge très intense."

Ces analyses montrent que toutes les couches donnent de la bonne houille à longue flamme, et quelques-unes de la houille à coke. Contrairement à ce que l'on avait droit de s'attendre, les deux spécimens de la partie orientale du bassin rendent une proportion de carbone fixe plus élevée que ceux de l'extrémité occidentale. Ceci indique que leur voisinage de la ligne de chevauchement du sud-est a été cause d'une altération considérable dans la qualité de la houille, beaucoup plus marquée que la modification causée par le redressement de la bordure occidentale.

Plus au nord, le long de l'affleurement-est, à une certaine distance de la faille, les assises houillères semblent être peu disloquées et renferment, probablement, des couches d'un caractère plus bitumineux. Nous n'avons pas recueilli de spécimens qui pourraient appuyer cette opinion, mais on ferait bien de se rappeler cette possibilité.

L'EXPÉDITION DU GOUVERNEMENT A LA BAIE D'HUDSON, ET DANS LES RÉGIONS SEPTENTRIONALES, À BORD DU NAVIRE À VAPEUR LE "NEPTUNE"—1903-04.

GÉOLOGIE ET HISTOIRE NATURELLE.

Par le commandant A.-P. Low, directeur de l'expédition.

Pendant l'été de 1903, M. A.-P. Low, un des membres du personnel de la Commission géologique, fut nommé au commandement de l'expédition envoyée par le gouvernement canadien à la baie d'Hudson et dans les régions septentrionales ; il reçut, en même temps, de la part de la Commission géologique, des instructions au sujet des relevés géologiques et des observations d'histoire naturelle à faire dans ces régions éloignées et peu connues. Introduction.

L'expédition n'ayant pas pour but principal de se livrer à des observations scientifiques, les travaux de cette nature vinrent nécessairement en second lieu ; le rapport qui suit donne les résultats des relevés faits par le personnel scientifique de l'expédition, qui eut à travailler dans des conditions peu avantageuses au point de vue du temps, du climat et des glaces.

L'itinéraire du voyage du *Neptune* est donné tout au long dans le rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries ; nous n'en donnerons donc ici qu'un aperçu succinct. Le *Neptune*, le plus grand et le plus puissant des navires terreneuviens qui font la chasse au phoque, fut nolisé pour l'expédition et arriva à Halifax vers la mi-juillet. Le vaisseau n'avait pas été touché depuis son retour de la chasse du printemps, et nous nous vîmes obligés de lui faire subir des changements et des réparations afin de le mettre en état d'hiverner avec un équipage nombreux. Nous nous munîmes de provisions et d'équipement suffisants pour deux années et nous partîmes d'Halifax le 23 août. Affrétage du *Neptune*.

Nous atteignîmes la côte du Labrador en passant par le détroit de Belle-Ile. Nous fîmes escale à Dominion, à Nachvak et à Port Burwell où nous fîmes des observations détaillées des roches archéennes.

De Port Burwell, nous poursuivîmes notre route et traversâmes l'entrée du détroit d'Hudson. Nous longeâmes les bords abrupts de l'île Résolution, dont nous fîmes le relevé géologique ; les roches sont toutes archéennes et cristallines, avec prédominance de granites de couleur pâle. D'épais brouillards nous voilèrent le reste des côtes jus- Détroit d'Hudson.

qu'à la rive sud du golfe Cumberland. Cette côte est abrupte et âpre, s'élevant de la mer en falaises hautes de 500 à 1,500 pieds ; à l'intérieur elle a une élévation moyenne qui dépasse probablement 2,500 pieds. La côte est dentelée de fjords profonds ; une large frange d'îles rocailleuses multiplie le nombre de passages, et on peut se rendre jusqu'au fond du golfe avec des petites embarcations sans perdre la terre de vue. Nous examinâmes les roches dans une baie, à vingt milles environ à l'est de l'île Blacklead ; elles consistent en granite rosé à grain moyen, avec alternance de gneiss micacés et amphiboliques qui ont été évidemment recoupés et modifiés par les injections de granite associé. Sur l'île Blacklead, les gneiss prédominent, tandis que le granite-gneiss est à grain beaucoup plus grossier. Par places le gneiss-micacé de couleur foncée renferme des paillettes de graphite, d'où le nom de l'île. A l'ouest de cette île, on a fait des fouilles sur des gisements de mica et de pyrite, mais les conditions climatériques ont forcé d'abandonner les travaux.

Iles Kikkerton.

Aux îles Kikkerton, du côté nord du golfe, la géologie est complexe à cause de la présence de massifs considérables de gabbro et de roches schisteuses produites par pression et dislocation ; on n'a pas encore découvert de minéraux de valeur utile, sur ces îles.

Du golfe Cumberland nous navigâmes vers le sud, nous fîmes escale au Cap Haven, pointe nord de la baie Cyrus Field, puis à l'anse au Français, au fond de la baie. Au premier de ces endroits les roches sont surtout granitiques avec bandes gneissiques et schisteuses micacées et amphiboliques. Sur l'île qui forme l'anse, l'une de ces bandes renferme de beaux cubes de pyrite de fer. A l'anse au Français, les roches sont exclusivement granitiques, mais il existe dans les environs d'autres roches dont les indigènes tirent de la pyrite de fer, et peut-être de la pyrite de cuivre, d'après leurs descriptions. Dans la partie-est de l'île de Baffin, les roches semblent être riches en divers minéraux, y compris du mica et du graphite ; elles vaudraient la peine d'être examinées soigneusement. Ce qui frappe au premier abord dans cette région, après avoir observé les éminences et les collines de la côte du Labrador, arrondies et rabotées par l'action glaciaire, ce sont les contours âpres et rudes des chaînes des côtes, dont les sommets sont souvent terminés par des arêtes et des pics anguleux. On observe très peu de stries glaciaires, quoique nous ayons relevé des preuves concluantes que toute la région était couverte de glace à l'époque glaciaire, mais la nappe devait être beaucoup moins épaisse que dans les régions plus au sud du Labrador, l'attrition était donc beaucoup moins énergique.

Roches cristallines.

Les îles qui séparent la baie Frobisher de la baie Cyrus Field sont de roches cristallines. Les îles Franklin et Monumental, au large

de la baie Cyrus Field, sont distantes de vingt milles l'une de l'autre ; elles semblent être composées de roches cristallines, et représentent probablement les sommets d'une chaîne submergée qui est bien marquée par une trainée d'icebergs se prolongeant de dix milles au-delà de cha cune des deux îles.

Glacier Grinnel.

Revenant ensuite au détroit d'Hudson, nous navigâmes vers l'ouest en longeant la côte nord. Cette côte est dentelée par un grand nombre de baies profondes, parmi lesquelles on pourra trouver d'excellents havres lorsqu'une carte marine de ces eaux aura été établie. A l'intérieur, la surface s'élève rapidement jusqu'à plus de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer. Du côté sud du détroit on aperçoit le grand glacier de Grinnel qui s'étend vers l'ouest sur une distance de quarante milles et qui se trouve juste au-delà du versant sud de la crête du partage. Ce glacier n'est pas très actif et ne décharge que quelques petits icebergs dans l'un des nombreux fjords de la rive sud de la baie Frobisher.

Nous côtoyames les îles Saddle-back de si près que nous pûmes facile ment distinguer le caractère archéen des roches, et nous comptâmes un nombre d'îles au moins double de celui rapporté sur la carte existante.

Nous fîmes ensuite escale à l'extrémité occidentale de l'île Charles où les roches sont surtout du gneiss-micacé foncé et pâle. Un fait intéressant à noter, en ce qui concerne les traces de l'action glaciaire, est que les stries de l'île indiquent que le glacier procédait de l'ouest vers l'est ; ceci confirme les observations faites par le Dr Bell sur d'autres îles du détroit d'Hudson : que la glace se déversait des terres de chaque côté du détroit, et coulait ensuite vers l'est en une rivière solide, jusqu'à l'océan Atlantique.

Nous aperçûmes plusieurs centaines de morses se reposant sur un îlot à l'extrémité nord de l'île et nous nous arrêtâmes pendant la journée pour leur faire la chasse, dans le but de nous procurer de la nourriture pour nos chiens, pendant l'hivernage. Après une chasse mouvementée faite à l'aide de la chaloupe à vapeur, nous nous procurâmes sept de ces gros animaux en les harponnant d'abord et en les tuant ensuite à la carabine. Au moins le double de ce nombre nous échappèrent, mortellement blessés.

Anse Erick.

De l'île Charles, le *Neptune* se dirigea directement vers l'anse Erick, qui se trouve immédiatement à l'est du cap Wolstenholme, à l'extrémité occidentale du détroit d'Hudson. Nous fîmes ici escale pour renouveler notre provision d'eau douce ; pendant cet arrêt nos chasseurs tuèrent deux ours blancs, dont l'un fut surpris endormi dans une tanière qu'il s'était creusée dans un grand banc de neige. C'est à l'anse

Erik que débuta la mission d'exploration de la Commission géologique en 1898-99 pour faire l'étude de la côte orientale de la baie d'Hudson, au cours de laquelle on releva la géologie des environs. Nous fîmes un examen supplémentaire, vers l'est, sans découvrir d'autres faits intéressants ; les roches sont surtout des gneiss et des schistes micacés foncés et à grain fin, généralement couleur de rouille, contenant une quantité notable de pyrite de fer et de graphite disséminés. Ces roches sont recoupées et disloquées par une injection de granite-gneiss rouge et rose.

Ile Southampton.

De cette anse, le navire se dirigea vers le nord, passa au large de l'entrée du chenal de Fox et atteignit la côte orientale de l'île Bell, ou plutôt de l'île Southampton, car la prétendue île Bell n'est qu'une partie de la grande île. Nous atterrîmes à la pointe Seahorse, où l'on observa un contact entre les roches cristallines et les calcaires siluriens. La jonction est bien marquée par le caractère physique de l'île ; la partie nord, couverte par les anciennes roches cristallines, a les mêmes caractéristiques que les étendues de ces roches que l'on relève au sud ; des éminences arrondies, pas très hautes, à contours plus ou moins réguliers, s'élèvent sur la côte en falaises basses qui dominent les eaux assez profondes. La région est naturellement aride ; on ne rencontre que des broussailles arctiques dans les dépressions humides où on trouve des nombreux petits lacs et trous d'eau qui couvrent la surface du sol. La roche qui domine est un granite-gneiss d'une texture grossière, et qui varie d'un rouge foncé à un rouge clair, auquel le feldspath donne un éclat nacré remarquable. Ce gneiss est parcouru par des bandes interrompues de diabase et de ses produits d'altération, des roches schisteuses foncées et chloritiques.

Au sud, la région des calcaires est unie, les côtes sont basses et s'élèvent graduellement à l'intérieur en terrasses couvertes de galets en gradins, dont chacune est de quelques pieds plus élevée que celle qu'elle domine. Vers la pleine mer, l'eau n'augmente en profondeur que très graduellement ; le fond uni est parsemé çà et là de récifs de calcaires, et il est dangereux de s'approcher de plus de trois ou quatre milles de la rive basse et monotone. Les galets de calcaire recouvrent les terrasses d'une épaisseur de plusieurs pieds, et forment un système d'écoulement des eaux, si effectif, que la surface est absolument sèche et ne donne même pas prise aux plantes arctiques si résistantes. Il en résulte donc une plaine désolée, s'élevant graduellement à l'intérieur, ne montrant partout que la couleur jaune sale des calcaires fracturés. Nous ne trouvâmes pas de fossiles sur cette partie de l'île.

Glaces flottantes.

Au cours de notre voyage vers le nord, depuis la pointe Leyson jusqu'à l'entrée du détroit Evans, nous rencontrâmes une quantité considérable de glaces flottantes, en lourds morceaux. Au nord de la

pointe Seahorse la glace devint plus abondante, et nous abandonnâmes le projet de rechercher le passage que l'on a supposé exister entre les îles Bell et Southampton, à cause de la perte de temps que cela nous occasionnerait, à cette saison avancée.

Sur les glaces flottantes au milieu desquelles nous nous frayions un passage, on apercevait des centaines de morses ; nous en tuâmes deux qui augmentèrent notre provision de nourriture pour les chiens. Nous dirigeant vers le sud, nous doublâmes la pointe Leyson, et tournant vers l'ouest nous passâmes par les détroits d'Evans et de Fisher, qui séparent l'île Coats de Southampton. Nous côtoyâmes le rivage bas de la première de ces iles jusqu'aux environs de l'île aux Morses qui est un petit sommet de roches cristallines pointant à travers les calcaires au milieu du détroit, et non deux grandes îles, tel qu'il est rapporté sur la carte marine.

Nous ne revîmes terre qu'à la baie Winchester, dans l'angle nord-ouest de la baie d'Hudson. La terre ferme de la partie occidentale de la baie, entre la grande anse Chesterfield et l'anse Wager présente les caractéristiques physiographiques uniformes. Les roches sont partout archéennes et la surface de la région est identique à celle des étendues analogues plus au sud. On voit de longues chaînes parallèles et interrompues de collines surbaissées, arrondies et striées par la calotte de glace, et séparées par de larges vallées peu profondes. Ces vallées sont partout couvertes de lacs, d'étangs et de marécages où poussent facile. ment des broussailles robustes, des herbes diverses, des mousses et des lichens qui offrent d'excellents patûrages aux immenses troupeaux de caribous qui vivent dans ces régions septentrionales. Anciennement ils fournissaient la subsistance à des troupeaux de bœufs musqués qui ont disparu à cause de la chasse acharnée que leur faisaient les indigènes ; ces animaux ont été exterminés, ou ils se sont réfugiés dans les régions plus innacessibles qui se trouvent à l'ouest du fond de l'anse Wager. Baie Winchester.

Les rives sont relativement basses, ne s'élèvent, nulle part, à plus de cent pieds. et la surface de l'intérieur ne s'élève guère de plus de dix pieds au mille. Des îles rocheuses et des récifs forment une large frange le long de ces rives basses, et la zone dangereuse pour les vaisseaux s'étend jusqu'à cinq et même dix milles du rivage, très souvent hors de vue de terre. Description de la côte.

Une bande d'Esquimaux, à l'anse Winchester, nous apprirent que le baleinier américain *Era* était déjà en quartiers d'hiver au cap Fullerton et que nous ne pourrions nous procurer nos approvisionnements de viandes et de peaux pour les costumes d'hiver de l'équipage que des in-

digènes des bords du goulet de Chesterfield. Conséquemment le *Neptune* se dirigea vers Fullerton, tandis que la chaloupe à vapeur remonta le goulet Chesterfield, voyage assez dangereux à cette époque avancée.

Village d'Esquimaux.

A cause du peu de temps dont nous pouvions disposer au cours de ce voyage, nous ne fîmes que peu de relevés géologiques ; nous confirmâmes les observations de J.B. Tyrrell qui, en 1893, avait examiné les rives du goulet. Tous visitâmes deux campements d'Esquimaux ; l'un d'eux à soixante milles de l'entrée du goulet, consistait en une demi douzaine de tentes de peau de daim, dressées sur une plaine déserte au fond d'une baie sur la rive nord. Le second campement, de quatre tentes, était situé sur les bords du chenal méridional de l'île Bowell, près de l'entrée du lac Baker, à quatre-vingt dix milles de l'entrée du goulet. Le long de ce chenal nous relevâmes deux grandes étendues de roches schisteuses verdâtres et de roches éruptives, que nous n'eûmes pas le temps d'examiner au point de vue des minéraux économiques qu'ils pourraient renfermer. Nous observâmes quelques autres étendues restreintes de roches analogues, mais la roche prédominante est partout un gneiss-granite pâle.

Les grandes îles et le littoral des environs de l'entrée du goulet sont bas et rocailleux, les sommets arrondis dépassent rarement une élévation de cent pieds. La surface de l'intérieur s'élève quelque peu en remontant le goulet, et à vingt milles de l'entrée, le niveau général est de 200 pieds, tandis que dans les environs de l'île Bowell il atteint cent pieds de plus. Dans la baie, du côté nord de l'entrée du goulet, il existe des bancs dangereux. En les contournant avec la chaloupe à vapeur nous perdions souvent la terre de vue, à cause des grands détours nécessaires. Nous achetâmes aux Esquimaux plus de 200 peaux que nous payâmes en couteaux, aiguilles, munitions de chasse et tabac. Nous nous procurâmes aussi de belles provisions de viande. Les caribous émigraient vers le sud, regagnant le bord des régions boisées, et les indigènes leur faisaient la chasse en s'embusquant aux endroits où ces animaux traversent le goulet, et en les harponnant de leurs kayaks. Au campement supérieur, il y avait des indices d'un grand carnage, à en juger d'après les piles de bois de caribous qui s'élevaient autour des tentes.

Caribous.

Naufrage de la chaloupe à vapeur.

Pendant le voyage de retour, la chaloupe à vapeur s'est échouée sur la pointe Dangereuse dans le goulet à trente milles de l'entrée. L'équipage se trouva dans une situation précaire, sans combustible, ni vêtements d'hiver et n'ayant qu'une petite chaloupe de sauvetage de douze pieds pour faire les cent cinquante milles qui nous séparaient du *Neptune*. Les lacs et les étangs étaient déjà couverts de glace et il était tombé une certaine épaisseur de neige ; il y avait donc lieu de se hâter, pour obtenir du secours avant l'arrivée de l'hiver. Le pilote esquimau, l'interprète et un marin furent immédiatement dépêchés dans la petite

embarcation, tandis que le reste de l'équipage, au nombre de quatre, se fit un abri le plus confortable possible à l'aide des toiles et des bâches de la chaloupe à vapeur. Considérant la saison et le mauvais temps, l'équipe de sauvetage fit un voyage remarquablement rapide, car six jours après le départ de celle-ci, les naufragés eurent la joie d'apercevoir le *Neptune* remontant le goulet à leur secours, A cause du mauvais temps, nous fûmes retardés dans nos travaux de sauvetage de la chaloupe ; au bout d'une semaine, elle fut hissée à bord, mais si endommagée que le charpentier fut occupé aux réparations pendant tout l'hiver.

En attendant l'arrivée des secours, les naufragés de la pointe Dangereuse firent des excursions à l'intérieur dans un rayon de dix milles. La région consiste en chaînes de cailloux basses, avec vallées intermédiaires couvertes de petits lacs. Partout les roches sont des gneiss-granites rouges foncés et pâles, sans traces de lambeaux d'autres roches schisteuses. Nous observâmes de nombreuses empreintes de caribou des déserts, mais nous n'aperçûmes pas d'animaux-mêmes. Nous tuâmes plusieurs lièvres arctiques à belle fourrure blanche ; nous vîmes aussi un grand nombre de ptamigans ou perdrix de neige, qui émigraient vers le sud. Nous fîmes plusieurs tentatives de pêche en brisant la glace des petits lacs, mais sans succès.

Retour à Fullerton.

Nous n'éprouvâmes aucun retard au cours de notre voyage de retour au havre Fullerton, que nous atteignîmes le 11 octobre. Nous commençâmes immédiatement nos préparatifs d'hivernage. Nous fîmes une grande provision de blocs de glace que nous récoltâmes à la surface d'un étang voisin, où la couverture avait déjà plus d'un pied d'épaisseur. Les ponts du navires furent cloisonnés et toutes les fentes calfeutrées avec du papier goudronné ; plus tard, aussitôt qu'il y eut de la neige suffisamment, nous construisîmes, autour du navire, un mur de neige épais de trois pieds et assez haut pour recouvrir nos quartiers d'habitation. L'*Era*, dont l'équipage prit les mêmes précautions, n'était guère éloigné que de cent verges du *Neptune*.

Zoologie.

Durant les opérations de coupe de glace, le professeur Halkett, qui était chargé du travail zoologique fit des collections nombreuses et intéressantes des invertébrés du petit lac. Pendant les mois d'hiver, il prépara, pour le musée, les dépouilles et les squelettes des animaux que nous tuâmes à proximité du navire. Le mauvais temps et le froid des courts jours d'hiver ne permirent pas de faire de travaux scientifiques à l'extérieur, nous dûmes nous contenter de faire des observations météorologiques complètes, toutes les quatre heures ; ces tableaux seront très intéressants à comparer avec les observations faites dans les Territoires du Nord-Ouest.

Esquimaux.

Environ cent cinquante Esquimaux, appartenant à deux tribus distinctes, hivernèrent près des navires dans des abris de neige sur la glace. Grâce à l'aide du capitaine Comer du navire *Era*, nous pûmes en obtenir une foule de renseignements concernant les us et coutumes et la religion des tribus indigènes des côtes nord-ouest de la baie d'Hudson ; le Dr Borden prit des mesures anthropométriques et étudia leurs maladies. Les renseignements que nous recueillîmes de cette façon, ajoutés à ceux que nous donnèrent d'autres individus du nord, forment la base d'un long article sur les Esquimaux qui paraîtra dans le rapport de l'expédition.

Relevés.

Notre campagne du printemps fut inaugurée le 6 avril, lorsque M. King commença le relevé du havre et des environs, travail qu'il continua jusqu'à l'époque de la débâcle en juillet. Ces relevés comprennent un grand nombre de sondages des eaux du havre et de son entrée, faits à travers une épaisseur de glace d'une moyenne de six pieds.

Travaux de M. Caldwell.

Le 11, M. Caldwell laissa le navire, avec instructions de faire le relevé de la côte au nord du goulet Wager, dont nous devions examiner les rives soigneusement ; ce travail, une fois achevé, il devait continuer vers le nord le long de la côte, le temps le permettant, jusqu'à la baie Repulse, tout en faisant le plus de relevés et d'observations possibles. Il partit accompagné de deux indigènes et son équipement étant transporté en traîneau attelé de huit chiens. M. Caldwell fut de retour au navire le 30 mai, après avoir exploré la côte jusqu'au fond du goulet Wager ; mais le mauvais temps et le manque de nourriture pour ses chiens avaient été la cause de sérieux retards qui ne lui permirent pas de poursuivre ses relevés jusqu'à la baie Repulse.

M. Caldwell rapporte que la région est peu élevée et très unie jusqu'à quelques milles de l'entrée du goulet Wager, et possède les caractéristiques ordinaires des étendues de roches archéennes. A quelques milles au sud du goulet, il abandonna le rivage et s'engagea dans un passage entre deux collines basses, chemina vers le nord-ouest jusqu'à la rive sud du goulet qu'il atteignit à quelques milles de l'entrée. Les hautes marées de l'entrée empêchent la glace de prendre, et comme les collines rocheuses dominent ici la mer en falaises raides, il est impossible de passer en traîneaux le long de la côte. Les eaux libres s'étendent dans le goulet jusqu'à quinze milles de l'entrée, tandis que plus haut la surface en est solidement gelée. Du côté nord la surface est beaucoup plus élevée qu'au sud et atteint une élévation moyenne de 500 pieds. En remontant le goulet, la région devient plus accidentée et plus rude, et au fond, un grand nombre des éminences arrondies atteignent mille pieds ; plus avant à l'intérieur, l'apreté augmente et la région devient réellement montagneuse entre le goulet Wager et la baie Repulse. Il fut assez facile de se procurer des provisions de chevreuil et de phoque pour les hommes et pour les chiens.

La position que j'occupais comme commandant de l'expédition, m'empêcha de m'absenter du navire avant le 3 mai et pendant une courte période seulement. Accompagné de deux indigènes et avec un attelage de chiens, je fis un relevé au cheminement et des observations géologiques le long de la côte, entre le cap Fullerton et l'entrée du goulet Chesterfield, raccordant ainsi le travail de M. Caldwell avec celui de M. Tyrrell, complétant la chaîne de relevés le long de la côte occidentale de la baie d'Hudson entre le poste de York et le fond du goulet Wager. Au cours de notre voyage de retour, nous fîmes une excursion à l'intérieur du goulet Winchester, pour opérer le relevé des roches et étudier la nature de la surface de cette région. La description générale de la côte, que nous avons donnée plus haut, s'applique ici et n'a pas besoin d'être répétée Du cap Fullerton jusqu'à vingt milles à l'ouest, les roches consistent surtout en gneiss et en roches schisteuses micacées et amphiboliques, avec quelques bandes de roches cristallophylliennes chloritiques de couleur foncée, dans lesquelles est disséminée une forte proportion de pyrite de fer, nulle part, cependant, relevée en quantité exploitable. Du côté-est de cette étendue les roches sont fortement disloquées par des injections de granite gneiss rosé. A quelques milles à l'ouest de Fullerton elles ont une direction régulière, et ont l'apparence de roches stratifiées fortement altérées, qui représentent, probablement, des schistes argileux avec intercalations de lits de trapps. A dix milles de l'entrée du goulet Winchester, cette série de roches est interrompue par un immense massif de gneiss-granite qui couvre la côte jusqu'au goulet Chesterfield et qui se prolonge à l'intérieur, jusqu'au delà des limites de nos explorations. Cap Fullerton.

La côte occidentale de la baie d'Hudson montre des traces d'une action glaciaire énergique ; on observe plusieurs séries de stries qui indiquent que le mouvement de la glace, d'abord vers l'ouest, prit ensuite une direction presque nord et sud.

Nous fûmes de retour de ce voyage le 13 mai. Nous avions fait des arrangements à l'avance, avec le capitaine Comer, par lesquels il mettait à notre disposition deux de ses chaloupes baleinières tout équipées, dans lesquelles nous devions l'accompagner à l'île Southampton, au commencement de l'été. Nous fîmes cette exploration vers la fin de juin ; nous partîmes du vaisseau (M. Low et le Dr Borden) le 15 de ce mois, avec deux marins et six indigènes, en compagnie des quatre chaloupes de l'*Era*. Il faisait encore froid ; il gelait fort pendant les nuits, la large bordure de glace longeant la rive demeurait solide et la surface du Ross Welcome était couverte de larges morceaux de glaces flottantes. Les chaloupes étaient munies de couvertures de toile qui les recouvraient complètement et nous faisaient des dortoirs confortables ; nous faisions la cuisine à l'aide de petits poêles à pétrole. Nous suivîmes un étroit passage libre, entre la bordure de la glace et les Ile Southampton.

glaces flottantes jusqu'au nord de la pointe aux Baleines (*Whale point*), où nous fûmes retardés pendant deux jours, par la glace. Nous fîmes des observations de longitude et de latitude, et examinâmes les roches des environs. Près de la pointe aux Baleines, on observe une série d'anciens schistes stratifiés très modifiés et de gneiss qui est recoupé par deux émissions de roches basiques éruptives ; plus tard, ces roches furent injectées par du granit et finalement le tout est recoupé par des dykes de diabase. Quoique la température sur mer, rappelât celle de l'hiver, le printemps régnait à terre ; la neige fondait rapidement et les oiseaux faisaient leurs nids, nous recueillîmes des œufs, ceux du bruant de neige étant les plus communs. La traversée de la pointe aux Baleine à Southampton nous prit deux jours, pleins d'aventures et de dangers, quand le changement de marée ramenait les banquises l'une contre l'autre ; il nous fallait alors, en quelques secondes, aborder et tirer les chaloupes sur la glace pour éviter d'être écrasés. Nous passâmes toute une nuit sur une banquise flottante au milieu du chenal, et tout le monde dormit aussi tranquillement qu'à terre. Nous abordâmes sur les côtes basses de Southampton à vingt milles au nord de la pointe aux Baleines, et nous retournâmes vers le sud, jusqu'au cap Kendall. A ce point, les chaloupes de l'*Eva* nous quittèrent pour se diriger vers l'extrémité sud de l'île, tandis que nous continuâmes vers le nord ; nous atterrîmes fréquemment et finalement nous atteignîmes un point à quinze milles au nord de l'endroit où nous avions premièrement abordé. Nous retraversâmes le détroit Welcome, où les glaces flottantes nous forcèrent de nous diriger vers le nord ; nous atteignîmes la terre ferme à quelques milles au sud de l'entrée du goulet Wager. De là, nous suivîmes la côte vers le sud et retrouvâmes le *Neptune* le 2 juillet.

Pointe aux Baleines.

Cette partie de la rive de Southampton que nous avons examinée est très basse, avec des battures et des flèches qui se prolongent jusqu'à plusieurs milles du rivage. La surface s'élève graduellement vers l'intérieur et forme plusieurs chaînes basses de calcaires, séparées par de larges vallées, en partie couvertes d'étangs et de lacs, le reste est marécageux et il y avait des herbes et des plantes arctiques. Ces vallées sont le rendez-vous d'un grand nombre d'espèces diverses d'oiseaux y compris : le cygne d'Amérique, l'oie sauvage, la bernache de Hutchin, l'eider remarquable, le canard à longue queue, la grue du Canada, le pluvier doré, le phalarope hyperboréen, la mouette Sabine, la sterne arctique. A l'époque de notre visite les oiseaux commençaient seulement à faire leurs nids, et nous ne pûmes obtenir les œufs de plusieurs espèces, quoique nous tuâmes des spécimens des diverses espèces au plus beau de leur plumage. Entre la terre et la pleine mer, il y a toujours une bordure de glace, large de deux à cinq milles. Nous étions obligés d'habiter dans les chaloupes, sur le bord de la frange de glace et chaque fois que nous allions à terre il nous fallait traverser

Oiseaux.

cette distance à travers de l'eau et de la neige fondante qui recouvraient la surface de la glace. A terre, les chaînes et les arêtes étaient nues, mais la distance intermédiaire était couverte d'une neige épaisse dans laquelle on enfonçait parfois jusqu'à la ceinture. Dans ces conditions, il devenait impossible de voyager à l'intérieur ; nous limitâmes donc, forcément, nos observations à une distance de cinq milles du rivage. Nous recueillîmes un grand nombre de fossiles en divers endroits, mais il était encore trop tôt pour herboriser.

Changement d'été.

Vers le milieu de juillet, le changement journalier de la condition de la glace qui entourait le *Neptune* touchait au merveilleux, et le 18 le *Neptune* libéré sortit du havre après un emprisonnement de neuf mois. Nous rencontrâmes des glaces flottantes sur une distance de quelques milles, au delà de la sortie, puis, comme par une métamorphose soudaine de l'hiver à l'été, nous nous trouvâmes en pleine mer sous des cieux tempérés. Nous longeâmes la côte Southampton, afin de vérifier l'assertion du capitaine Cromer qu'elle ne s'étendait pas au delà de la latitude 63° N. Dans la partie occidentale du détroit Fisher, nous ne rencontrâmes pas de glaces, mais après avoir dépassé l'île aux Morses *(Walrus island)* d'immenses champs et banquises nous forcèrent d'appuyer vers l'île Coats, et après avoir traversé une large baie parsemée d'îles le navire doubla à deux milles de distance, le cap Préfontaine, pointe nord-est de l'île. Ce promontoire haut de quatre cents pieds est constitué par des roches cristallines qui forment un arête traversant l'île sous une orientation sud-ouest ; cette chaîne est large de cinq à dix milles et forme un contraste marqué avec la région peu élevée environnante, composée de calcaires. A l'entrée du détroit d'Evans nous rencontrâmes des champs de glace considérables, mais comme il y avait des passages suffisamment larges entre eux, nous nous frayâmes une route en appuyant vers le sud. Le long des rives de l'île Mansfield, nous rencontrâmes une étendue libre que nous suivîmes vers le nord. La traversée de l'île Mansfield à Digges fut effectuée par les passages libres entre les banquises, dont il y avait des quantités considérables au sud. Au large de l'île Digges nous fûmes arrêtés et pris par les glaces, où nous demeurâmes encastrés pendant deux jours ; le courant du côté sud du détroit d'Hudson nous fit alors dériver trente milles à l'est au delà de l'anse Erik.

Ile Charles.

Nous suivâmes ensuite vers l'est un passage libre, tout étroit, jusqu'à un point vis-à-vis l'extrémité orientale de l'île Charles, lorsque nous fûmes de nouveau pris par les glaces qui nous firent dériver jusqu'à l'entrée du havre Douglas, où nous retrouvâmes la mer libre ; notre voyage jusqu'à Port Burwell fut désormais ininterrompu et nous arrivâmes à cet endroit le 25.

Ile Disco.

Nous y passâmes une semaine à prendre une provision de charbon et des vivres apportés par l'*Erik* ; puis le *Neptune* se dirigea vers le

nord pour accomplir sa croisière à travers les îles arctiques. Nous eûmes des brouillards épais pendant plusieurs jours, et quand ils se dissipèrent nous pouvions apercevoir à vingt-cinq milles de distance les rives abruptes de la grande île de Disco, au large de la côte du Groënland. Nous n'approchâmes pas des côtes, mais poursuivîmes notre route jusqu'au nord des îles aux Canards (*Duck islands*) ; là notre navire fut dirigé vers le nord-ouest pour faire la traversée de la baie Melville au cap York. Nous effectuâmes ce passage si redouté en vingt heures, sans rencontrer de glace.

Cap York.

Au cap York, le navire, pour la première fois, s'approcha suffisamment de terre pour permettre de faire des observations géologiques. Les roches qui constituent les hautes plaines entre le cap York et l'île Saunders, semblent toutes être archéennes ; les gneiss-granits semblent prédominer, et ils sont associés, surtout au sud, avec de larges massifs de roches basiques de couleur foncée. Le mauvais temps nous força de mouiller dans la baie Parker-Snow où nous atterrîmes pour examiner les roches et les glaciers des environs de la baie. La roche prédominante est un gneiss granitique rosé à grain de grosseur moyenne, recoupé par de nombreux dykes de pegmatite quartzeuse.

Ile Saunders.

A l'île Saunders on observe un changement des roches qui constituent les grandes îles et les rives de la terre ferme. Les gneiss cristallins et les roches cristallophylliennes archéennes sont remplacés par des couches presque horizontales de grès rose pâle et brun, associées, autant que nous avons pu en juger à distance, avec des couches épaisses de dolomie. Ces roches stratifiées sont parcourues par des nappes interstratifiées et des dykes d'une roche trappéenne d'une couleur foncée, et on remarque des preuves évidentes de dislocations et de failles.

Geologie.

A cause de ces grès et des trapps associés, on a classé cette série de roches avec les assises tertiaires de l'île de Disco, quoique nous n'ayons pu rechercher de fossiles dans leur sein, ni même les examiner de près. Ces couches occupent la côte vers le nord jusque dans les environs d'Etah, à quelques milles au nord du cap Alexander, à l'étranglement du détroit de Smith, où elles sont de nouveau remplacées par des gneiss archéens. Au nord de ce contact, il y a des preuves que ces roches stratifiées ont été redressées jusqu'à la verticale par des injections de granite. Dans la zone de contact les roches ont été métamorphosées soit en quartzite, soit en calcaire cristallin qui sont d'une couleur beaucoup plus pâle que les couches plus éloignées. Tout semble indiquer que les granites plus récents sont ceux de l'altération et de la dislocation de ces assises. Donc, si ces dernières se rattachent au Tertiaire, les roches intérieures doivent appartenir à la fin de cette époque, et pourtant elles ressemblent, en tout point, au granite archéen

du Labrador. Les grès stratifiés et les trapps associés ressemblent aux roches Animikie de la côte-est de la baie d'Hudson, où nous avons noté des contacts analogues avec le granite de cet âge, et il est probable qu'ils se rattachent à cette époque.

Sur la rive occidentale du détroit de Smith, on observe une autre étendue plus restreinte de ces roches stratifiées, où elles couvrent le rivage de l'île Ellesmere, à partir du cap Isabella jusqu'à quinze milles au sud, et où elles ont, au nord, un contact analogue avec les roches archéennes. Le manque de temps ne nous permit pas d'examiner soigneusement ces assises, sur la côte du Groënland ; et, le long du district les glaces ne nous laissèrent pas approcher de la rive occidentale.

Détroit de Smith.

Pendant la nuit du 10 août, nous traversâmes le détroit de Smith, des îles Littleton au cap Sabine. Les glaces arctiques, de la partie septentrionale du détroit, commençaient seulement à descendre, et nous nous nous taillâmes un passage entre d'immenses banquises dont quelques-unes avaient une superficie d'un mille carré, sur une épaisseur de quarante pieds. Au cap Sabine, nous atterrîmes et visitâmes les derniers quartiers de Peary. La route passe sur des granites rouges qui sont par places grossièrement feuilletés. A notre retour au navire, une énorme banquise flottant vers le sud nous démontra la puissance, presque irrésistible, que possède une telle masse. L'un des bords des bancs de glace, épais de plus de quarante pieds, passa sans aucunement affecter la marche de la banquise, complètement par dessus une île rocheuse qui s'élevait elle-même à vingt pieds au-dessus du niveau de la mer.

Un accident.

En traversant la baie Herschell, du cap Sabine au cap Herschell, le navire toucha un roc submergé ; heureusement, nous allions à toute vitesse et la quille gratta l'obstacle sans arrêter. Cet accident causa des avaries sérieuses à la coque, à la proue et à l'étambot, mais comme le navire ne faisait pas beaucoup d'eau, nous ne nous rendîmes compte de la gravité des avaries qu'à notre retour à Halifax. Les roches du cap Herschell, comme celles du cap Sabine, sont des gneiss-granits rouges.

Nous tentâmes de longer les rives de l'île Ellemere vers le nord, et nous y réussîmes sur une distance de trente milles, jusqu'au sud du cap Isabella, mais alors le brouillard et les glaces nous forcèrent d'appuyer vers le sud-est et de nous éloigner de terre.

Ile Ellesmere.

Les rives de l'île Ellesmere s'élèvent brusquement en un plateau élevé de plus de 2,500 pieds, couvert d'une calotte de glace. La côte est dentelée de baies profondes, dont la surface était encore couverte de glace à cette époque de l'année. Seules, quelques pointes exposées étaient libres de neige, tandis que dans le fond des baies on voyait, de

temps en temps, une éminence rocheuse s'élevant au-dessus de l'épais manteau de neige. Toutes les vallées étaient comblées par de grands glaciers qui déchargeaient de nombreux icebergs dans les baies glacées. A peine la dixième partie du rivage était libre de neige, tandis qu'à l'intérieur on voyait toute la région recouverte d'une nappe de glace. Les conditions climatériques offrent un contraste marqué avec celle de la côte du Groënland, vis-à-vis du détroit de Smith, où le rivage est bleu de glace et de neige, ainsi que les élévations, tout le long de la côte. Cette différence est due au courant arctique qui coule vers le sud, et longe le coté ouest du détroit et aux vents dominants qui soufflent de l'est, donnant une atmosphère claire au Groënland, tandis que le rivage opposé est continuellement enveloppé de brume et de brouillard.

Nous aperçûmes ensuite quelques petites îles au large de l'extrémité-est de l'île Philpots, près de l'entrée du détroit de Lancaster. Nous ne pûmes voir qu'à travers le brouillard un rivage bas, de roches archéennes. Pendant la nuit suivante, le navire avançant vers l'ouest le long de la rive nord du détroit, nous aperçûmes la terre par intervalles nous montrant des pics âpres des roches cristallines dominant les champs de neige, et des vallées comblées par des glaciers prenant leur source dans la calotte de glace de l'intérieur.

Baie Croker. Du côté ouest de la baie Croker, le caractère de la région change en même temps que la nature des roches. Les âpres éminences archéennes sont remplacées par des falaises d'un calcaire jaune, dont les couches ont une allure à peu près horizontale, surmontant les mamelons arrondis de gneiss. Au creek Coming, l'une des nombreuses baies étroites allongées qui découpent la partie occidentale de la côte sud de North Devon, ces éminences de gneiss s'élèvent de 50 à 200 pieds au dessus de l'eau et sont recouvertes par des falaises de calcaires hautes du 1,500 pieds, qui s'élèvent par gradins jusqu'à 500 pieds plus haut, où la roche est masquée par la calotte de glace de l'intérieur.

On ne trouve des fossiles siluriens que dans les couches inférieures de calcaire. Dans les environs du creek Coming, on remarque quelques petits glaciers coulant des glaces intérieures, mais à quelques milles à l'ouest la calotte de glace s'éloigne du rivage et on n'aperçoit plus de glaciers. En suivant la côte, vers l'ouest, les gneiss sous-jacents disparaissent sous les eaux et, on ne voit plus alors que les falaises de calcaires. Celles-ci, découpées par les nombreux cours d'eau, semblent être exposées depuis longtemps aux influences atmosphériques et ressemblent aux rives d'un cours d'eau serpentant à travers une région argileuse. Nous fîmes un excellent relevé de ce rivage méridional jusqu'à l'île Beachey, à l'extrémité sud-ouest de North Devon.

Havre Erebus Le navire jetta l'ancre dans le havre Erebus, et nous abordâmes sur l'île historique de Beachey, où le brave, mais infortuné Franklin passa

son dernier hiver avec les équipages des navires *Erebus* et *Terror* ; de ce point ils s'avancèrent vers l'ouest à la recherche du passage Nord Ouest, pour périr sur les côtes de l'île King William, ou, peut être, plus au sud dans une tentative de délivrance. C'est aussi à cet endroit que furent établis les quartiers généraux des expéditions de secours venant de l'est ; si cette région rappelle le souvenir des braves et malheureux navigateurs, elle fait songer aussi à ces hardis explorateurs qui eurent à subir des privations et des souffrances inénarrables dans leurs recherches pour sauver leurs infortunés camarades.

Sur le rivage, on voit deux grandes chaloupes fort avariées par les glaces. Sur une terrasse dominant la rive sont les ruines d'un entrepôt contenant encore des barils éventrés de provisions en partie gâtées. Le sol était jonché de centaines de boîtes d'une viande spécialement préparée et brevetée, dont s'était munie l'expédition Franklin, et que l'on avait trouvée gâtée et corrompue au moment de s'en servir. Partout, on voit des tonneaux défoncés, des cercles, des douves, ainsi que des centaines de semelles de cuir. Sur la terrasse suivante, à quelques verges derrière le bâtiment, s'aperçoit le cénotaphe de bois élevé à la mémoire de Franklin et de ses compagnons, par les expéditions de secours, tandis qu'à côté on remarque la grande plaque de marbre envoyée par des citoyens américains pour commémorer le souvenir du brave explorateur, McClintock l'y déposa au cours de son dernier voyage. Sur la plaine, à quelques centaines de verges, on voit quatre tombes marquées de petites croix qui indiquent l'endroit où reposent deux membres de l'équipage de Franklin, et deux membres des expéditions de secours.

Attachée au cénotaphe, nous trouvâmes une boîte de fer-blanc soudée hermétiquement qui contenait un message de l'expédition norvégienne du navire *Gjoa* à la recherche du pôle magnétique. Le message laissé était daté du mois d'août 1903, et annonçait que tout allait bien et que le vaisseau descendait le détroit de Peel. Ce message fut envoyé, par nous au gouvernement norvégien.

Nous recueillîmes une belle collection de fossiles du sein des calcaires de l'île Beachey, et fîmes une collection de quelques plantes qui y croissent. Vers le nord, le détroit de Wellington et à l'ouest le détroit Barrow étaient libres de glaces. Nous regrettâmes tous que les ordres reçus limitassent à l'île Beachey notre croisière vers l'ouest ; et que l'état du navire, ainsi que l'insuffisance de vivres, ne nous permissent pas de faire la tentative du passage nord-ouest, que nous aurions probablement effectuée avec succès, malgré tous les échecs antérieurs, grâce à notre solide vaisseau et à la saison exceptionnellement favorable. Ile Beachey.

De l'île Beachey nous traversâmes à l'île North Somerset, au large de la côte sud du détroit Lancaster, et nous nous arrêtâmes au port Ile North Somerset.

Léopold, excellent havre du côté-est de l'île à quelques milles du goulet du Prince Régent. La nature de l'île est analogue à celle de la partie occidentale de l'île North Devon décrite plus haut. Les falaises de calcaires ne sont pas aussi hautes, les baies sont plus larges et ne s'avancent pas autant à l'intérieur que celles de la côte situéé vis-à-vis. Il n'y a pas de calotte de glace continue, et conséquemment pas de glaciers ; le climat semble être beaucoup plus doux que celui de North Devon.

Port Léopold. Sur le promontoire bas qui forme le havre de Port Léopold, nous vîmes, sur la rive, les débris, consistant en un générateur, la quille et autres membres de la coque, d'une grande chaloupe à vapeur ; cette embarcation avait été amenée d'Angleterre, il y a quelque soixante ans, par l'une des expéditions de secours de Franklin. On avait déposé, quelques jours avant l'arrivée du *Neptune* des caisses de biscuit et de beurre pour l'expédition norvégienne à la recherche du pôle magnétique ; le baleinier écossais *Windward* avait été chargé du ravitaillement, et les caisses, au-dessus desquelles flottait le drapeau danois avaient été empilées près du générateur.

Sur le promontoire, nous trouvâmes de nombreuses traces d'anciens campements d'Esquimaux, et des endroits où les baleiniers avaient fait du feu, pour clarifier l'huile de baleine.

Ile Bylot. Après avoir quitté Port Léopold, un épais brouillard nous voila complètement la vue de la côte, et nous ne revîmes terre qu'au large de l'extrémité nord-ouest de l'île Bylot. La physiographie de l'île indique que les calcaires sont ici remplacés par d'âpres éminences de roches archéennes. L'île s'élève en chaînes à crêtes dentelées et à pics sombres dominant les nombreux glaciers des vallées, qui prennent leur source dans la nappe de glace continue dont la bordure située à une distance de cinq à dix milles à l'intérieur, a une élévation de 3,000 au-dessus du niveau de la mer. Nous suivîmes les côtes nord et est de l'île jusqu'à l'entrée du goulet Ponds, détroit important au sud du détroit de Lancaster, et rendez-vous des baleiniers écossais, à la fin du mois de juillet.

Nous engageâmes les services d'un pilote à un campement esquimau à l'entrée du goulet, sur la rive nord, pour nous conduire jusqu'aux baleiniers qui se trouvaient à trente milles environ. A cinq milles au-dessus de ce premier campement, et du même côté, nous en aperçûmes un second de moindre importance.

Goulet Ponds. Nous apprîmes par le pilote que la population indigène du goulet Ponds consiste en trente-cinq familles, comprenant cent quarante-quatre personnes. Une autre bande moins nombreuse vit à l'ouest sur

les rives du goulet Admiralty. Les hommes de ces deux bandes vont quelquefois dans la partie septentrionale de la baie d'Hudson, et parfois aussi pénètrent jusqu'à North-Somerset et North-Devon pour faire la chasse au caribou de désert et au bœuf musqué dans la partie occidentale de l'île, où il y a aussi abondance d'ours et de morses sur les glaces du chenal Wellington qui est adjacent. Pendant l'été, plus de la moitié de la population s'avance à l'intérieur pour la chasse au chevreuil, dont les peaux servent à l'habillement ; tandis que le reste des indigènes bien portants travaillent sur les baleiniers.

L'île Bylot est partout élevée et âpre. La calotte de glace ne s'étend pas à plus de dix milles à l'intérieur ; au delà, le sol est à nu pendant l'été. L'intérieur de l'île de Baffin est beaucoup plus bas, et renferme d'immenses plaines couvertes d'herbe dans lesquelles le caribou erre en bandes nombreuses.

Pêche à la baleine.

Nous trouvâmes le *Diana* et l'*Eclipse*, baleiniers à vapeur, à l'ancre sous un plateau élevé de drift du côté sud du détroit, et le *Neptune* mouilla à côté d'eux. Les cinq navires faisant la pêche dans la baie de Baffin, avaient à cette date capturé neuf baleines. Ayant appris que le saumon arctique était très abondant, dans un petit cours d'eau, à proximité de notre mouillage, nous fîmes l'emprunt d'un filet, et deux grandes chaloupes allèrent faire une excursion de pêche. Elles revinrent au bout d'une heure chargées d'au moins un millier poissons, d'un poids variant entre trois et dix livres, pesant en tout au moins 5,000 livres.

Topographie

D'après une excursion à l'intérieur, la première terrasse s'élève à 200 pieds au-dessus de la mer et s'étend, vers le sud et l'ouest, en une plaine raboteuse, profondément découpée par des petits cours d'eau. Il y a abondance de plantes arctiques, ce qui prouve une amélioration climatérique évidente en comparaison de la région bordant le détroit de Lancaster. A l'est, les hautes collines de gneiss sont flanquées de terrasses de drift, ou plutôt de sables, argiles et graviers stratifiés, qui s'élèvent jusqu'à 500 pieds au dessus du niveau actuel des eaux de la mer Des fragments de lignite, dans le lit de la rivière au Saumon, indiquent que l'âge de ces dépôts superficiels est pre-glaciaire. Ils sont probablement tertiaires et n'ont pas été touchés pendant la période glaciaire, dont la calotte de glace ne semble pas avoir été très active dans cette région. Nous avons observé des morceaux de lignite analogues, dans des dépôts semblables, au cap Hay et sur l'île Durban, tous deux sur la côte orientale de l'île de Baffin, et il est possible qu'il existe des dépôts considérables de ce combustible. Parce qu'ils se trouvent à l'intérieur du cercle arctique, et aussi à cause de l'incertitude de la navigation dans les eaux septentrionales, on peut douter de la valeur industrielle de tels gisements, à moins que l'on ne découvre de l'or, dans les dépôts superficiels de l'île de Baffin. Dans ce cas, les anciennes alluvions qui

n'ont pas été remaniées pendant la période glaciaire contiennent, probablement, de riches concentrations d'or dans les anciennes vallées des cours d'eau. On n'a pas encore relevé la présence de l'or dans les roches de la région et ces remarques n'ont d'autre intention que de suggérer la possibilité de l'existence de dépôts de placer, si on trouve le métal dans les roches de cette vaste étendue. Le capitaine Adams rapporte avoir trouvé du minerai de cuivre détaché dans le drift près de la rivière Clyde, à quelques milles à l'intérieur.

Havre Erik.

Nous visitâmes ensuite le havre Erik qui est situé dans une baie étroite du côté sud de l'entrée du goulet de Ponds. Nous y trouvâmes à l'ancre le *Balœna* et l'*Albert* de la flottille des baleiniers écossais ; l'*Albert* avait hiverné à cet endroit. Le havre Erik a cinq milles de long sur une largeur d'un demi-mille ; le mouillage se trouve au fond, près du front d'un glacier qui remplit la vallée aux deux tiers. L'angle sud du havre est libre de glace sur une largeur de 300 verges environ vis-à-vis la décharge d'un petit cours d'eau qui coule dans une vallée orientée vers le nord-ouest, à parois rocheuses qui s'avancent jusqu'à un demi-mille de la mer. La division entre le glacier et la vallée au sud est marquée au large par une haute traînée d'argile à blocaux.

Action glaciaire.

Cette traînée est haute de deux cents pieds au point où se terminent les parois rocheux de la vallée et elle s'abaisse graduellement à cinquante pieds au rivage. Le front du glacier a une épaisseur de cent pieds, et décharge quelques petits icebergs dans la baie, mais il se meut si lentement et les banquises sont si petites que les navires à l'ancre près du front ne courent aucun danger. A une époque reculée le glacier comblait la baie jusqu'à l'entrée, et les dépôts d'argile à blocaux sur les parois rocheuses de la vallée indiquent que son épaisseur était telle que sa surface dominait de quatre cents pieds le niveau actuel de la mer. Le glacier a, maintenant, deux lignes de moraines médianes sur sa surface, et la glace contient des amas nombreux d'argile.

A quelques milles à l'ouest du havre, on remarque plusieurs petits glaciers qui descendent le long de courtes vallées à pente raide, et qui se crevassent et se détachent avant d'atteindre la mer, de sorte qu'ils présentent une série de bas escarpements de glace. Une particularité de ces glaciers, c'est qu'ils reposent sur d'épais dépôts de drift stratifié, qui ne semblent être nullement dérangés par l'action des glaciers.

Cette partie de la côte est caractérisée par des falaises raides de roches archéennes qui s'élèvent en pics aigus, à peine arrondis par l'action glaciaire. Les roches des environs du havre consistent surtout en gneiss-granitique micacé, mais dans les charriages du glacier toutes les roches gneissiques et schisteuses des étendues archéennes méridionales sont représentées.

Nous avions l'intention de longer la côte occidentale de l'île de Baffin, vers le sud jusqu'au golfe de Cumberland, mais nous fûmes empêchés de suivre cette route par les brouillards et les immenses champs de glaces, au travers desquels nous nous frayâmes, pourtant, un passage jusqu'à proximité des côtes du Groënland, d'où nous revînmes vers la côte occidentale pour l'atteindre, à quelques milles au nord du golfe de Cumberland. Ces conditions faisaient un contraste marqué, avec celles de l'année précédente, à pareille époque, et le golfe était tellement encombré de glaces arctiques qu'il nous fallut plusieurs jours pour aller jusqu'à l'île Blacklead et en revenir. La glace disparut enfin au Cap Haven, et le navire arriva le 4 septembre à Port-Burwell, où nous reprîmes, afin de les transporter à Fullerton, les vivres que nous avions laissés, avant d'entreprendre notre croisière vers le nord. Golfe de Cumberland.

Pendant l'absence du *Neptune*, M. Caldwell était resté à Port-Burwell avec instructions d'explorer la plus grande étendue possible des côtes irrégulières de la baie d'Ungava et d'examiner aussi l'intérieur des terres. Il atteignit un point à mi-chemin de l'embouchure de la rivière George. Il est difficile de s'avancer à l'intérieur à cause des hautes chaînes que séparent des vallées profondes parsemées de lacs allongés. Les roches sont presque exclusivement archéennes ; les gneiss-granitiques prédominent, et il y a aussi d'importants massifs de roches éruptives basiques, telles que gabbro et anorthosite. Il releva la présence d'une quantité considérable de graphite impur et d'un dépôt de minerai de fer, dont nous n'avons pas encore fait l'analyse. Baie d'Ungava.

Au cours de notre voyage de retour par le détroit d'Hudson, nous fîmes le relevé de la côte sud, entre le havre Douglas et le cap Wolstenholme, si bien qu'il ne reste qu'une courte distance non relevée de ce côté du détroit entre la rivière George et l'extrémité des relevés de M. Caldwell. Les roches de la moitié occidentale de cette côte sont des gneiss rouges contenant des étendues de roches basiques de couleur foncée. Sur une longuenr de plusieurs milles à l'est du cap Wolstenholme, les hautes falaises de la côte sont constituées par des gneiss rouillés caractéristiques. Nous découvrîmes deux havres excellents, l'un vis-à-vis de l'extrémité occidentale de l'île Charles et le second à mi-chemin entre ce point et le cap Wolstenholme. Cap Wolstenholme.

Ce travail une fois achevé, nous nous dirigeâmes vers le nord et nous fîmes l'examen de la rive nord de l'île Salisbury. Aux extrémités nord-est et nord-ouest de l'île, il existe des baies, protégées par des îles, où il y a des havres excellents, si toutefois les eaux ne sont pas trop profondes pour mouiller. Le rivage est âpre, il s'élève en falaises verticales jusqu'à un plateau raboteux haut de 500 pieds et plus. Les eaux le long des îles sont très profondes, aucun de nos nom- Ile Salisbury.

breux sondages n'atteignit le fond au bout de 220 brasses de corde, représentant toute la longueur de notre sonde. Ces sondages sont les plus profonds qui aient été relevés dans le détroit et dans la baie d'Hudson. Les marées sont très hautes autour des îles ; et des icebergs échoués ; deux à l'extrémité est et un dans la baie à l'ouest, prouvèrent la présence d'un courant de l'est dans la partie septentrionale du détroit. Comme il n'y a pas de glaciers se déversant dans les eaux de la baie d'Hudson, ces icebergs provenaient, probablement du détroit de Davis. Les roches des îles sont toutes archéennes.

Retour à Fullerton.

Le mauvais temps et le danger de rencontrer des glaces, ce qui aurait pu avoir des conséquences sérieuses à cause du mauvais état de la coque du navire, nous forcèrent de revenir vers le sud et de doubler les îles Salisbury et Nottingham. L'entrée du détroit d'Evans était complètement encombrée par les glaces du passage Fox, que nous avions rencontrées à quelques milles au delà de l'extrémité occidentale de l'île Salisbury ; nous nous engageâmes donc dans le passage ordinaire, au sud de l'île Coats et nous le suivîmes jusqu'à la baie d'Hudson ; nous arrivâmes à Fullerton le 16. A quelques milles de cet endroit, nous croisâmes le baleinier écossais *Active* qui avait à bord les squelettes de deux baleines capturées dans la baie Repulse. Le capitaine Murray nous donna des renseignements au sujet d'une veine de mica exploitée par les propriétaires du navire *Active*. Elle est située au havre Lake sur la côte sud de la baie de Baffin, à quelques milles à l'est de la Grosse Ile. Neuf ouvriers blancs et un certain nombre d'indigènes y sont employés pendant l'été, les blancs après la campagne retournent par le navire. La production est de treize tonnes de mica par année.

Voyage de retour.

Nous passâmes quelques jours à Fullerton, le *Neptune* fit ensuite voile pour Port-Burwell ; nous reprîmes de nouveau le passage par l'île Coats, où nous observâmes que les glaces s'étaient avancées vers le nord et vers l'ouest. Nous arrivâmes à Burwell le 1er octobre ; nous étions à l'ancre depuis, à peine, une heure, lorsque nous aperçûmes l'*Arctic* qui venait relever le *Neptune* de sa croisière. Nous arrivâmes à Halifax, sans encombre, le 12 octobre, après un voyage de près de quatorze mois.

Nous devons tous nos remerciements aux membres de l'expédition qui formaient le personnel scientifique, pour le zèle qu'ils déployèrent au cours de leurs fonctions et pour l'aide qu'ils étaient toujours prêts à donner, quelle que fût la tâche qui leur était assignée. Le professeur Halkett fit de belles collections zoologiques, comprenant des dépouilles et des squelettes de mammifères et d'oiseaux, des œufs, des poissons, des invertébrés marins et des insectes. En plus de ses devoirs comme médécin le Dr Borden prit des mesures anthropologiques sur les indi-

gènes et étudia leurs maladies ; il fit aussi des collections de botanique et aida au service météorologique. M. C.-Frank King fut chargé du travail de topographie et a largement contribué à l'établissement des cartes marines des eaux septentrionales. M. Caldwell fit un grand nombre de relevés d'itinéraires et d'observations géologiques et aida de diverses façons. M. Ross fut attaché au professeur Halkett qu'il aida beaucoup.

Sommaire des résultats scientifiques obtenus.

Le conpte rendu suivant, des résultats scientifiques de la croisière, démontre, sous forme de tableaux, l'importance d'adjoindre à une expédition de cette nature un personnel d'hommes de science, qui, pour une somme additionnelle relativement minime, font une foule de relevés et d'observations, sans aucunement gêner le but principal de l'expédition.

SOMMAIRE DES TRAVAUX ACCOMPLIS PAR LES OFFICIERS ET LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE À BORD DU NAVIRE "NEPTUNE", 1903–4.

Entre son départ d'Halifax et son retour à ce port, le *Neptune* parcourut une distance de 10,000 milles, dont 9,100 en mer libre, et 900 à travers d'épaisses banquises de glace. Si l'on tient compte des détours occasionnés par ces champs de glace, on peut facilement doubler ce dernier chiffre. Donc, la distance parcourue à travers les glaces est de 1,800 milles, et la distance totale de 10,900 milles. Ceci représente, probablement, le plus long voyage effectué jusqu'ici à travers les glaces par un navire, en une campagne.

RELEVÉS HYDROGRAPHIQUES ET TOPOGRAPHIQUES.

	Milles.
Relevés à la boussole et au loch, contrôlés par observations astronomiques, de ligne de côte, qui n'avaient jamais été relevées ou dont on n'avait que des croquis....	1,175
Nombreuses observations astronomiques pour fixer la position géographique de Fullerton et relevés exacts à la chaîne et au micromètre du havre et des environs de Fullerton.....	91
Sondages faits dans le havre et l'entrée du havre de Fullerton, 433 sondages faits à travers six pieds de glace	
Pendant l'hivernage du *Neptune* à Fullerton, la côte de la baie d'Hudson fut relevée géologiquement entre le fond du goulet Chesterfield et le goulet Wager, et l'itinéraire fut tracé..... ...	610
Pendant l'hivernage du *Neptune* on fit une excursion en chaloupe à l'île Southampton et on prit un relevé topographique et géologique d'une partie de la rive occidentale.....	70

Relevés.

Pendant l'absence du *Neptune*, au cours de sa croisière au nord, on fit un relevé de la côte est de la baie d'Ungava et un examen géologique.....	95
Relevés faits sur une distance totale de....	2,041

TRAVAUX DE GÉOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE.

Travaux de géologie et d'Histoire Naturelle.

En outre des relevés énumérés ci-dessus, nous fîmes l'examen géologique de tous les endroits où toucha le *Neptune*, et nous recueillîmes une foule de données concernant la géologie et les glaciers du nord.

Nous fîmes de nombreuses collections de roches et de fossiles.

Pendant l'hiver, nous étudiâmes les us et coutumes des Esquimaux. Nous fîmes des séries de mesurages anthropologiques et prîmes un grand nombre de photographies de ces indigènes et de leurs habitations. Nous étudiâmes et fîmes un rapport concernant les maladies des indigènes. Nous établîmes le recensement des habitants de l'île de Baffin, de la côte sud du détroit et de la côte occidentale de la baie d'Hudson. Nous recueillîmes une belle collection des oiseaux septentrionaux, et de leurs œufs pris souvent avec le nid même.

Nous obtînmes un grand nombre de dépouilles et de squelettes d'animaux de ces régions, y compris un groupe de six bœufs musqués.

Nous préparâmes à la formaline un grand nombre des poissons de mer et d'eau douce de ces latitudes élevées.

A l'aide de dragages, nous recueillîmes une collection importante d'invertébrés marins ; dans les lacs et dans les étangs, nous obtînmes au filet un grand nombre de sujets intéressants.

Nous fîmes une belle collection de plantes arctiques et capturâmes un grand nombre d'insectes intéressants.

Nous notâmes des observations importantes sur les mœurs, les habitudes et la distribution des animaux notables, y compris les baleines et les phoques.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES.

Observations météorologiques.

Nous enregistrâmes journellement les observations météorologiques y compris les lectures thermométriques, barométriques, pluviométriques et anémométriques. Pendant les mois d'hivernage, nous prîmes les observations à intervalles réguliers de quatre heures.

OBSERVATIONS SUR LES GLACES.

Observations sur les glaces.

Lorsque nous nous trouvions au milieu des glaces, nous prenions des notes détaillées sur le caractère, l'épaisseur, la superficie, etc., des ba

quises que nous rencontrions. Ces observations sont surtout importantes au point de vue de la navigation commerciale, future de la baie et du détroit d'Hudson.

Nous fîmes aussi des observations concernant les marées et les courants dans les eaux septentrionales, ainsi qu sur les courants charriant les glaces dans la baie de Baffin et le détroit de Davis.

RÉGION DES SOURCES DE LA RIVIÈRE SEVERN.

Par Charles Camsell.

Je reçus avis de ma nomination au personnel de la Commission géologique à Edmonton, en même temps que l'ordre de me rendre à Winnipeg où je devais faire mes préparatifs pour la campagne. Je partis d'Edmonton le premier juin et j'arrivai à Winnipeg le 3, où je me préparai en attendant mes ordres de campagne jusqu'au 10. Les instructions que j'ai reçues m'enjoignaient de me rendre à Dinorwic, pour commencer le relevé d'un itinéraire jusqu'au lac des Chats (*Cat lake*) et de faire les observations nécessaires pour rapporter sur la carte les contours orientaux d'une étendue de roches d'âge, soi disant huronien, dont la bordure occidentale avait été relevée par M. Dowling en 1893. Après l'achèvement de ce travail, je devais me rendre au nord jusqu'au lac des Chats ou de la hauteur des terres qui sépare le bassin de l'Albany de celui de la rivière Severn, et faire le relevé des roches le long de la branche, encore inexplorée, de la rivière Severn désignée sous le nom de "le lac" ou rivière aux Cèdres (*Cedar river*), puis pousser mon travail jusqu'au lac Severn pour faire le raccord avec le relevé de la branche occidentale dressé par M. A.-P. Low en 1886. Introduction.

Notre expédition, quand elle partit de Dinorwic; était composée de cinq personnes ; parmi lesquelles M. Greenshieldds et M. Dawes me furent d'une grande aide, pendant l'été, le dernier en faisant des relevés d'itinéraire à l'est et à l'ouest de route principale, et le premier en faisant aussi des relevés au micromètre.

A Dinorwic, nous achetâmes aux magasins de la Compagnie de la baie d'Hudson notre équipement, nos vivres, et deux canots. Notre mission se mit en route le 17 juin et nous nous rendîmes jusqu'au lac Seul en compagnie de M. W. McInnes. A cet endroit, M. McInnes tourna vers le nord-est pour se rendre à la rivière Albany. Itinéraire.

Au lac Seul j'engageai un guide sauvage pour nous conduire jusqu'au lac des Chats (*Cat Lake*) par l'itinéraire de la rivière Wenasaga, cours d'eau qui se jette dans le lac Seul à deux milles à l'est de son extrémité occidentale. M. Fawcett, A.G.P. avait suivi cette route, il y a quelques années, et en 1902 le Dr Wilson et M. Johnston, du personnel de la

Commission géologique, firent un relevé au micromètre et à la boussole jusqu'au lac des Chats ; de là, ils revinrent par la rivière aux Chats (*Cat river*) jusqu'au lac Saint-Joseph et à Dinorwic par la route habituellement fréquentée par la Compagnie de la baie d'Hudson.

Voyage de McWilliams.

Nous atteignîmes le lac des Chats le 15 juillet, où nous ne trouvâmes que deux sauvages. Notre guide n'ayant jamais dépassé ce lac, il fallait nous procurer un autre guide connaissant l'itinéraire de la ligne de portage et la région au delà, le long de la rivière aux Cèdres (*Cedar river*). Une bande de sauvages Crane devaient incessamment arriver au lac des Chats, de retour d'une expédition au nord, et j'employai l'intervalle à faire un relevé au micromètre des rives du lac, ignorant que ce travail avait été fait par le Dr Wilson et M. Johnston.

Ces relevés nous occupèrent jusqu'au 28, à cause du mauvais temps ; et à notre retour au poste de la baie d'Hudson j'y rencontrai M. Williams du poste Osnaburgh. Il avait suivi un itinéraire direct jusqu'au lac des Chats, par une route qui n'est guère fréquentée que par les Sauvages. Je copiai les notes et les croquis des plus importants des lacs traversés ; mais il n'avait pas de moyens de mesurer les distances. Le voyage lui prit cinq jours, et il porte à 100 milles le chemin parcouru. Peu après être sorti du lac Saint Joseph, il s'engagea dans le réseau de l'Attawapiskat, qu'il suivit, par rivières et par lacs, jusqu'à quelques milles du lac des Chats. Nous avons fait un croquis de cet itinéraire que nous avons incorporé dans la carte ci-jointe de ce district. Le lac Williams, dont la rivière aux Sables (*Sand river*) forme le débouché et dont les eaux passent par le lac et la rivière Vermillon pour se joindre à celles de l'Attawapiskat, est le plus important des lacs de cet itinéraire et, d'après le dire des Sauvage, il faut deux jours pour le traverser d'une extrémité à l'autre, il est donc presque aussi grand que le lac Saint Joseph. D'après M. Williams la géologie comprend des gneiss et des granites archéens, avec une seule bande d'une roche basique foncée qui traverse la rivière Vermillon en amont du lac du même nom.

Le 29 juillet, nous quittions le lac des Chats, où nous avions difficilement engagé les services d'un jeune sauvage Crane, pour nous guider jusqu'au lac Severn par la voie de la rivière aux Cèdres (*Cedar river*). Par une erreur d'interprétation il comprit que nous ne nous rendions qu'au petit lac des Cèdres ou Pakhoan, qui se trouve à mi-chemin de la distance du lac Severn. Arrivé à cet endroit, il refusa de nous accompagner plus loin ; il nous quitta et nous fûmes obligés de continuer notre route sans guide.

Arrivée au point le plus septemtrional.

Le 14 août, nous atteignîmes le point le plus éloigné de notre voyage, quatorze milles au-delà du confluent de la rivière aux Cèdres et de la branche médiane de la Severn que les sauvages appellent

rivière au Brochet (*Jackfish river*). A ce point, nous décidâmes de re. brousser chemin à cause de l'insuffisance de vivres et aussi parceque nous ne savions de combien de milles nous étions encore éloignés du lac Severn. J'appris plus tard, qu'une journée de plus nous aurait permis d'atteindre le lac, et de compléter l'itinéraire.

En revenant, nous fîmes des excursions en remontant la branche médiane de la Severn et d'autres cours d'eau, et nous revînmes au lac des Chats le 30 août. La semaine suivante nous fîmes un voyage de quarante milles au nord-ouest, jusqu'à un lac (lac Wigwasikak) que l'on dit être la route de la branche médiane de la Severn. La route que nous suivîmes ensuite au sud du lac des Chats nous fit appuyer à l'est du lac Wapikik, que M. Fawcett appelle le lac du Chenal aux Pins (*Pine Channel lake*), et par une série de lacs et de portages, nous conduisit au lac Shabumeni ; nous relevâmes la frontière nord-est de l'étendue de roches huroniennes mentionnée plus haut ; du lac Shabumeni, je m'engageai dans la route canotière suivie par M. Dowling en 1893, par le lac à la Femme (*Woman lake*), la rivière du Lac aux Truites (*Trout lake river*), jusqu'au lac Seul que nous atteignîmes le 24 septembre.

A mon arrivée à Dinorwic, je me vis obligé de retourner jusqu'à Winnipeg pour payer mes hommes et régler les comptes, après quoi je me rendis à Ottawa où j'arrivai le 10 octobre.

TOPOGRAPHIE.

L'étendue que nos explorations de la campagne ont embrassée comprend approximativement, un parallèlogramme dont les angles est et ouest sont respectivement les lacs aux Chats et Wigwasikak, et les sources de la branche médiane de la Severn, et dont les angles nord et sud sont le lac Severn et l'extrémité occidentale du lac Seul. Elle occupe une partie de la grande peneplaine soulevée du bouclier archéen, et le relief maximum dépasse rarement cent pieds au-dessus du niveau de l'eau. Il y a quelques exceptions dont la plus notable est le cas de quelques éminences isolées, sur le versant de la rivière Severn, qui atteignent 130 pieds. Ce sont généralement des pointements de massifs éruptifs, ayant des flancs escarpés et qui font saillie dans la topographie autrement unie. Sur le lac des Chats, au lac aux Cèdres (Kishikas) et à l'embouchure de la branche médiane de la Severn, on remarque quelques pointements de cette nature ; à douze milles à l'est de la rivière aux Cèdres, sur les bords occidentaux du lac Windigo, on observe une chaîne de collines ayant probablement une origine analogue. La plus élevée des éminences de la région est située à trois milles à l'ouest du lac Greenshields. Elle s'élève à 300 pieds au-dessus du niveau de l'eau et est apparemment composée de galets et de maté- Etendue embrassée.

riaux de drift. On remarque des éminences et des traînées analogues de matériaux morainiques dans les environs de ce mamelon, ainsi que sur la ligne de partage entre les rivières Albany et Severn, et aussi à quelques milles au nord du lac aux Chats. Ces mamelons forment d'excellents points de repère que l'on aperçoit à des distances de plusieurs milles. De leur sommet on obtient un excellent coup d'œil de la contrée environnante et, partout, on observe la surface légèrement ondulante et la ligne d'horizon unie des étendues typiques archéennes.

Lacs.

Les lacs sont plus nombreux dans les environs de la ligne de partage et au sud de celle-ci, que dans le bassin de la Severn qui se trouve au nord. Ils occupent des dépressions rocheuses creusées par la calotte de glace continentale, leur grand axe étant généralement parallèle à la direction des stries glaciaires. Leurs rives sont dentelées et les grèves sableuses sont rares ; on en observe quelques barres sur le lac des Chats et sur le lac Whitestone.

Cours d'eau.

Les cours d'eau coulent dans des vallées peu profondes, et il y a un grand nombre de rapides et de chutes. Sur le parcours entre le lac Greenshields et l'embouchure de la branche médiane (rivière aux Brochets), la pente de la région est plus prononcée et la rivière s'est affouillé une vallée bien marquée, profonde de vingt-cinq à trente pieds. M. A. P. Low a remarqué une pente analogue dans la région que traverse la branche occidentale de la Severn, dont il fit la descente en 1886. Il n'y a pas de dénivellation formant cascades, mais plutôt une longue pente marquée par une série de rapides peu profonds, dont la plupart peuvent être traversés en canots.

GÉOLOGIE ARCHÉENNE.

Roches archéennes.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, toute l'étendue est occupée par des roches archéennes, principalement des granites et des gneiss, avec quelques bandes de roches basiques foncées. Le plus grand développement de roches, dénommées huroniennes se trouve au sud et à l'ouest du lac des Chats (*Cat lake*) et d'autres membres de la Commission géologique en ont examiné les bordures sud et ouest. M. Dowling en a relevé la frontière occidentale, et le Dr Wilson l'a traversée au cours de son itinéraire de la rivière Wenasaga. Pendant notre campagne, nous l'avons examinée le long de deux lignes ; en suivant la route adoptée par le Dr Wilson, et le long d'un itinéraire du lac Wapikik au lac Shabumeni. Pour ce dernier relevé nous suivîmes le prolongement nord-ouest de ces roches jusqu'à vingt-cinq milles à l'est du lac Shabumeni. La frontière nord traverse ce dernier lac à trois milles au nord de son débouché, et a une orientation générale vers le nord-est. Nous ne vîmes le contact entre ces roches et les roches granitiques qu'à un seul point, à l'est du lac Kay-gat ; le contour n'est donc qu'approximatif, il est basé sur la direction des affleurements

relevés. Sur le lac Shabumeni la direction des feuillets est de 50° ; sur le lac aux Bouleaux (*Birch Lake*) elle est de 105° à 120° ; sur le lac Kay-gat de 75° et au contact à deux milles environ à l'est du lac, elle atteint 145°. La frontière orientale est très irrégulière et dentelée de plusieurs longs et étroits promontoires. Ainsi que le Dr Wilson en a fait rapport, la rivière Wenasaga traverse l'étendue dans une direction sud-ouest sur une distance de vingt milles, et en remontant la rivière plus haut, on retrouve des gneiss et granites à gros grain. Avant d'atteindre le lac aux Mouettes (*Gull lake*) on traverse deux bandes allongées et étroites de roches basiques. L'une de celles-ci, sur la rivière Sesikinaga a une largeur d'un quart de mille. On traverse la seconde sur la ligne de partage entre la rivière aux Chats et la Wenasaga. Cette dernière bande est certainement une apophyse du massif principal, car on l'a suivie, à l'ouest, sur une distance de cinq milles du faîte de portage. L'autre bande est peut-être complètement isolée, mais dans tous les cas nous n'avons remarqué aucune roche y ressemblant dans l'étendue principale. L'angle sud-est du développement marquant est le point oriental extrême, et il est probable qu'il se prolonge en une longue apophyse. La vallée du lac aux Ardoises (*Slate lake*) doit son origine à l'érosion de calc-schistes tendres qui forment cette partie de l'étendue de ces roches, et on peut la suivre vers l'est sur une distance de six à sept milles au delà du lac, où elle appuie légèrement vers le sud et se dirige approximativement vers le lac aux Oies (*Goose lake*). Le Dr Wilson a aussi relevé une étendue de roches huroniennes à l'extrémité nord-est du lac Seul ; mais il reste à démontrer si cette étendue se rattache ou non à celle du lac aux Ardoises (*Slate lake*). J'avais l'intention de faire cet examen à mon retour du lac des Chats, mais j'en fus empêché par l'absence de guide connaissant cette partie de la région.

Rivière Wenasaga.

Vallée du lac aux Ardoises.

Au nord du lac des Chats et sur la rivière aux Cèdres (*Cedar river*), il existe une chaîne à peine interrompue d'affleurements de granites et de gneiss, avec prédominance de la variété de granite rouge. En plusieurs endroits, nous relevâmes des enclaves basiques dans les gneiss, ce qui pourrait indiquer l'existence de massifs de cette roche dans les environs ; nous avons observé de ces enclaves sur le lac à la tête de la rivière aux Cèdres ; à la partie inférieure du lac aux Cèdres, (Kishikas); sur la rivière aux Cèdres à l'embouchure de la rivière Francis.

Rivière aux Cèdres.

A quelques milles en amont du confluent de la rivière Windigo, une étroite bande d'une roche amphibolique traverse la rivière aux Cèdres ; en aval de l'embouchure de ce cours d'eau, on observe une bande beaucoup plus large. A cet endroit, la rivière aux Cèdres s'infléchit brusquement vers l'ouest et coule dans cette direction sur une distance de dix à douze milles. La cause de cette déviation vient de ce qu'elle s'engage

ici dans cette bande de roches plus tendres, qu'elle suit jusqu'à ce qu'elle rencontre un massif escarpé de roches éruptives à l'angle sud-ouest, qui lui fait reprendre sa direction primitive. La limite sud de cette bande suit de près le cours de la rivière ; mais le contact nord, avec le granite est recouvert d'un manteau de drift, et nous ne pûmes le fixer exactement. Sa largeur est de deux milles environ et sa direction appuie vers le nord-est. La branche médiane de la Severn atteint la rivière aux Cèdres dans cette bande de roches huroniennes et coule dans une vallée peu profonde, large dépression causée par l'érosion de ces roches amphiboliques tendres. On n'en trouve que très peu d'affleurements, car les dépôts de drift deviennent de plus en plus épais en descendant la rivière aux Cèdres. Les chutes Dawes, au dessous du confluent des deux cours d'eau, ont une descente de douze pieds et sont causées par une bande de schistes amphiboliques siliceux qui traverse la rivière diagonalement et plonge, vers l'aval, sous un angle de 45°.

M. Dowling rapporte à la série Keewatin la grande étendue de roches basiques qui se trouve au sud du faîte de partage ; et, en s'appuyant sur les analogies lithologiques, on peut aussi y classer les deux bandes étroites en évidence sur la rivière aux Cèdres.

Nous avons recueilli des spécimens des roches des diverses variétés de roches huronniennes des différentes bandes ; nous faisons tailler des plaques minces de celles dont la composition minéralogique ne peut être déterminée par un examen macroscopique. Les spécimens de la rivière Severn sont des roches hornbiendiques, variant en texture d'une amphibolite massive à un schiste hornblendique siliceux. Cette dernière roche est intimement associée avec une roche cristalline à gros grain, composée essentiellement de hornblende et de quartz ; les deux sont sans doute des phases différentes de la même roche.

Roches relevées sur la rivière

Dans le sommaire de 1902 le Dr Wilson décrit les roches de la rivière Wenasaga ; mais nous avons relevé un contact des plus intéressants sur la rivière Sesikinaga qu'il n'a pas visitée. Une étroite branche de pyroxénite ayant subi un métamorphisme énergique, et dont la surface est altérée en serpentine, est séparée par une bande de granite, d'un schiste hornblendique formé d'alternances de minces feuillets de quartz et de hornblende. Associé avec ces roches, on trouve, à peu de distance à l'est, un affleurement que le Dr Barlow décide être une diorite micacée-quartzeuse. Toutes ces roches ont une orientation N. 60° E. et sont séparées entre elles par d'étroites bandes d'un granite plus récent.

La collection la plus nombreuse de spécimens fut recueillie au lac aux Bouleaux (*Birch lake*), et sur la rivière Shabumeni, le long de la

limite nord de la large bande. Près du contact avec les gneiss-granitiques, la roche est un micaschiste qui change bientôt en un schiste hornblendique et coloritique tacheté. A l'ouest, le long de la route on trouve les roches suivantes : phyllades, conglomérat, quartzite et porphyre quartzeux altéré, diorites massives, à grain fin, schistes amphiboliques. Certaines parties des quartzites sont fortement imprégnées de sulfure de fer. Les diorites sont recoupées par de nombreux filons de quartz d'une largeur variant de quelques pouces à plusieurs pieds, et fortement minéralisés.

GÉOLOGIE GLACIAIRE.

Sur toute l'étendue de la région examinée, l'action d'érosion l'emporte sur celle d'alluvion. Dans la partie centrale, près de la limite des terres, les matériaux de drift n'occupent qu'un espace restreint et de large affleurements de roches sont fréquents. Ils sont toujours polis et souvent striés. La direction générale des lacs est grossièrement parallèle à celles des stries qui sont orientées N. 70° E., aux environs du lac des Chats, et ces nappes d'eau occupent le fond de dépressions peu profondes. Sur la faîte de partage et dans les environs quelques lacs occupent les bassins formés par une distribution irrégulière de matériaux morainiques. Le lac des Chats lui-même offre un exemple de la puissance d'érosion exercée par la glace en mouvement. Son grand axe est orienté N. 70° E., et quelques longues baies étroites découpées dans la rive occidentale ont la même direction générale. Un grand nombre des îles sont composées de drift et répondent à la direction des stries. Elles sont allongées et étroites, à sommets arrondis, et présentent des parois à pentes unies, composées en grande partie de galets ; elles ont l'apparence de dos d'âne ou de drumlins. Tout le drift est composé de matériaux qui ne semblent pas venir de loin, de fragments de granite et de gneiss ; j'ai cependant remarqué des erratiques d'un calcaire bleuâtre, dur, qui ne peut provenir que des étendues paléozoïques qui bordent la baie d'Hudson. Nous observâmes l'orientation d'un grand nombre de stries glaciaires, sur le lac des Chats. La moyenne donne une direction de N. 70 E. Sur le lac aux Bouleaux, on remarque deux séries distinctes sur le même affleurement, l'une orientée 55° et l'autre 65°. Toutefois, cette dernière direction est la plus persistante. Sur la rivière aux Cèdres, on ne rencontre que très peu de stries ; près des sources, leur direction correspond à celles du lac des Chats. Près de l'embouchure de la rivière Windigo l'une des observations s'écarte notablement de la direction générale, étant N. 12° E., et d'après les relevés que nous avons faits le mouvement général des glaces semble ici, être vers le nord, au lieu d'être vers le sud. Toutefois, ceci est un cas isolé et nous n'avons pas pu le contrôler par des observations dans les environs. Nos autres observations s'accordent avec celles des explorateurs qui ont examiné ces régions, et

Geologie glaciaire.

dont les relevés montrent qu'au nord du faîte de partage, ce mouvement des glaces se dirigeait vers le sud et non vers le nord.

Plus bas, en descendant la rivière aux Cèdres, le manteau de drift devient plus épais. Des argiles sédimentaires forment des berges hautes de quinze pieds, le long de la rivière, en amont du coude sud-ouest.

Moraines et dunes de sable.

Dans le voisinage de la hauteur des terres, et dans les environs du lac Pakhoan, ou Petit Lac aux Cèdres, on observe de nombreuses moraines et des plaines sableuses, quelques-unes des premières forment des reliefs topographiques accentués. En effectuant le portage pour passer la hauteur des terres on traverse deux longues crêtes orientées nord est et sud-ouest, s'élevant à une hauteur de 120 pieds. Mais la plus importante de ces éminences glaciaires se trouve près du lac Greenshields et a une élévation de 300 pieds au-dessus du niveau de l'eau. Son grand axe est orienté est et ouest, et elle est terminée, à ses deux extrémités, par deux mamelons plus élevés que la partie centrale. Entre les deux sommets, la distance est d'un demi-mille environ, et des deux côtés les pentes s'abaissent graduellement jusqu'au niveau de la plaine. Les pentes est et ouest sont raides et représentent la pente naturelle de talus des matériaux dont la colline est composée. Ces matériaux sont exclusivement des cailloux et des graviers. D'autres mamelons et crêtes sont irrégulièrement groupés autour de cette éminence.

Plusieurs moraines se sont déposées à travers la vallée de la rivière aux Cèdres ; dans certains cas elles causent une déviation du cours de la rivière et parfois le cours d'eau les occupe, ce qui donne lieu à des rapides peu profonds. A environ dix milles en aval du confluent de la branche médiane de la Severn, on observe une moraine qui, formant barrage dans la rivière, avait, jusqu'à tout récemment, formé un lac long de près de trois milles sur un demi-mille de large ; l'affouillement du barrage a transformé ce lac en une immense prairie marécageuse.

FORÊTS, SOL, ETC.

Forêts.

Sur toute l'étendue du district, on trouve des épinettes, des peupliers des pins banksiens et des bouleaux. Nous ne relevâmes la présence de pins blancs et rouges que dans la partie sud du lac Seul. Sur le lac aux Ardoises, nous vîmes un pin blanc solitaire, et cet endroit semble être la limite septentrionale de cet arbre. C'est là aussi que nous avons vu les derniers hêtres. Le cèdre blanc est un arbre rare, mais nous avons observé sa présence à l'extrémité orientale du lac aux Ardoises ; sur le lac Sesikinaga, sur le lac aux Cèdres (Kishikas) et aussi sur le lac Greenshields. Sur les rives de ce dernier on ne voit que quelques spécimens rabougris de ces arbres et ce point nous semble être sa limite

nord. M. Williams rapporte avoir observé des frênes, pour la dernière fois, sur la rive orientale du lac du Coude (*Elbow lake*) au cours de son tinéraire d'Osnaburgh au lac des Chats.

On trouve de grandes étendues brûlées le long de la route de la rivière Wenasaga, notamment au lac Wenasaga dont les rives ont été ravagées il y a dix ou douze ans ; au lac du Grand Portage (*Big Portage lake*) il y a quelque cinq ans ; et au lac aux Mouëttes. Au nord du lac des Chats, nous traversons une étendue incendiée il y a huit ou neuf ans, qui débute à l'extrémité inférieure du lac aux Cèdres et s'étend jusqu'à quelques milles en aval de l'embouchure de la rivière Francis, soit une distance de vingt-cinq milles. A l'est, elle s'étend au moins jusqu'au lac Windigo, à dix ou douze milles à droite de la rivière, et à l'ouest aussi loin que l'on pouvait découvrir du sommet des éminences les plus élevées. Il y croît une seconde venue de pins banksiens et de trembles.

Il y a très peu d'endroits, au nord ou au sud de la ligne de partage, où les épinettes et les mélèzes atteignent une grosseur de bois marchand. Les plus beaux arbres se trouvent sur les rives et les îles du lac aux Bouleaux ; ceux des branches de la rivière Severn sont généralement petits.

Au delà du poste de la baie d'Hudson, au lac Seul, il ne se fait aucune culture. Au lac des Chats, on a essayé, il y a quelques années, de semer des pommes de terres et autres légumes résistants, mais sans grand succès, on a depuis abandonné tout essai. A cause de la proximité du faîte de partage, il y a danger de gelées tout l'été. Nous avons eu une forte gelée pendant la nuit du 31 juillet et aussi le 6 août. Le chef des sauvages Crane qui s'est bâti une habitation au lac Windigo fait chaque année une petite récolte de pommes de terre dont la semence vient des postes du lac au Truites (*Trout lake*). Une grande partie de la région est trop rocheuse ou trop marécageuse pour la culture, et ne pourra jamais être cultivée, mais en certains endroits, plus particulièrement dans l'étendue de roches huroniennes et dans certaines parties de la vallée de la rivière aux Cèdres, où le sol est sec, la roche sous-jacente est recouverte d'une couche argileuse sur laquelle on pourrait cultiver quelques légumes résistants. Dans les environs de l'embouchure de la rivière Anamabine, il y a quelques étendues de cette nature, ainsi que dans la région argileuse en aval du confluent de la rivière Windigo. Mais en général, le sol bien égoutté n'occupe qu'une frange étroite le long des cours d'eau, et à l'intérieur la surface est soit marécageuse, soit rocailleuse. Agriculture.

Dans la région des lacs Shabumeni et des Bouleaux, il y a des orignaux et des caribous en assez grand nombre ; nous aperçûmes aussi des ours fréquemment, dans la partie inférieure de la rivière aux Cèdres. Gibier et poisson.

Dans les lacs les plus grands, nous pêchâmes au filet des poissons blancs, des brochets et des dorés ; mais nous ne vîmes pas de truites. Les esturgeons remontent la rivière aux Cèdres au moins jusqu'au confluent de la rivière Windigo, et en plusieurs endroits les sauvages ont construit des nasses pour les attrapper.

Nous éprouvâmes des retards à cause du temps défavorable et aussi parce que nous fûmes obligés de voyager, une grande partie du temps, sans guide. Pendant toute la campagne, le temps fut humide et froid ; nous eûmes des gelées chaque mois. La première neige tomba le 10 septembre, et le 19 nous en eûmes une seconde tombée.

Volume des cours d'eau.

Nous avons mesuré le volume de la décharge de tous les cours d'eau, et il résulte de nos observations que le cours d'eau désigné sous le nom de branche principale de la Severn n'est pas, en réalité, aussi important que la branche de la rivière aux Cèdres. Nous mesurâmes les deux cours d'eau, en août, aux eaux basses. La rivière aux Cèdres donna un résultat de 735 pieds cubes par seconde, et la branche médiane 503. Au confluent, la branche médiane est plus large et plus profonde que la branche orientale et on pourrait, au premier abord, croire son volume le plus important des deux ; mais il y a une grande différence dans les vitesses relatives des courants. (1)

LES PARTIES SUPERIEURES DES RIVIÈRES WINISK ET ATTAWAPISKAT.

Par M. William McInnes.

Région explorée.

Conformément aux ordres officiels que je reçus, je consacrai la campagne de 1904 à explorer une partie du district de Keewatin, au nord-est du lac Saint-Joseph. Au cours de la campagne dernière nous fîmes le relevé de la rivière Winisk, entre le lac Weibikwei et la mer ; le travail de cette campagne avait pour but de compléter les relevés de l'année dernière par une exploration des parties supérieures de la Winisk et l'Attawapiskat qui se trouve au nord.

De Dinorwic, sur la ligne mère du chemin de fer Pacifique Canadien nous suivîmes la route canotière ordinaire jusqu'au lac Saint-Joseph, et nous commençâmes nos relevés à l'extrémité inférieure de cette nappe d'eau. La position géographique de ce point avait été fixée, en 1886, par Thomas Fawcett, A.G.P. et c'est de là que débuta notre relevé au micromètre.

Route suivie.

Une route canotière, suivie par les sauvages et conduisant au nord jusqu'aux sources de la rivière Attawapiskat, nous sembla être le moyen le plus pratique de pénétrer à l'intérieur, et nous nous y enga-

(1) NOTE.—Toutes les directions de ce rapport sont suivant le nord magnétique.

geâmes. Nous nous servîmes pour le relevé d'une boussole d'arpenteur et d'un micromètre Rochon, avec contrôle d'observations astronomiques pour la latitude. De la baie qui se trouve à l'extrémité nord-est du lac, nous suivîmes un portage conduisant au plus petit des lacs Annimwosh (Trou du chien) qui se décharge vers le sud-ouest, dans la baie occidentale du lac Saint-Joseph. Nous prîmes alors une direction nord ouest, et un court portage nous mena dans le plus grand des lacs Annimwosh. Ces lacs sont peu profonds, parsemés d'îles et de roches à fleur d'eau. L'eau est très foncée de couleur, à cause de l'égouttement de vastes étendues de marécages ; au commencement de juillet la température était de 58° Fahr. Des forêts d'une croissance de quatre-vingts ans bordent ces lacs.

Dans les étendues marécageuses, on trouve de faibles quantités d'épinettes noires et de mélèzes : sur les crêtes, on rencontre le tremble, le bouleau blanc, l'épinette et le pin banksien. Les arbres ne sont pas très gros ayant une moyenne de dix à douze pouces de diamètre au pied. Végétation forestière.

Tout autour des lacs, on voit des affleurements de bancs de gneiss à biotite, à texture fine et bien feuilletée, orientés nord-est. En continuant notre route nous débouchons dans le lac Kasageminnis (des Iles) qui est le suivant de la chaîne et qui a les mêmes caractéristiques. Un cours d'eau, long de quelques milles, relie cette nappe d'eau aux lacs Wichig (à la Pêche) dont le plus important a une longueur de six milles. Roches.

A l'exception d'une étroite bande de schiste amphibolique au sud des lacs Wichig, et qui représente, probablement, l'extrémité mourante d'une bande d'âge Keewatin, on note partout la présence des gneiss. Une belle forêt verte continue de border la route, et dans les endroits favorables, comme par exemple dans les vallées, au fond des baies, les arbres sont hauts, droits et atteignent des diamètres de treize à quinze pouces au pied.

On traverse la hauteur des terres par deux portages, un mille en tout, dont le dernier débouche dans les lacs Wimbobika (Roche Percée) et Kapkichegima, qui se trouvent près des sources de la branche sud-ouest de la rivière Attawapiskat. Ces lacs sont des nappes d'eau longues et étroites, dont le grand-axe, orienté vers le nord-est, est parallèle à la tranche des feuillets des gneiss sous-jacents ; ils ont, respectivement, une longueur de quatre et treize milles. Entre les deux, on observe une crête surbaissée de roches d'âge Keewatin, schisteuses, feldspathiques et chloritiques. Il existe une route canotière conduisant aux sources de la branche médiane de l'Attawapiskat et au lac des Chats par le ruisseau Minominatikoka, (Tige de Riz) qui, coulant du nord, se jette dans le lac Kapkichegima, près de son extrémité orientale. Roches d'age Keewatin.

Rivière Kawinogans.

Les eaux de ces lacs sont plus limpides et moins froides, 64° Fah. ; indiquant une étendue plus restreinte de marécages. Le lac s'écoule par un cours d'eau large d'une chaîne, désigné par les sauvages du nom Kawinogans (Sans Dorés), dont la direction générale est vers l'est et le nord-est ; cette rivière qui a un courant assez rapide, est parsemée de nombreux rapides, et débouche, au bout de vingt-cinq milles, dans le lac Kagabadesdawaga, nappe d'eau étroite, longue de dix-neuf milles dans une direction nord-est. Le long des rives de la rivière, on voit des affleurements de roches schisteuses feldspathiques et chloritiques qui représentent probablement un prolongement de la bande de roches Keewatin notée plus haut. A la tête du lac, on voit quelques affleurements d'un gneiss granite amphibolique suivi par des gneiss à biotite. Le fond du lac est garni de dépôts d'une argile bleue tenace probablement une argile à blocaux, recouverte de couches stratifiées épaisses de dix à trente pieds d'une argile calcaire siliceuse et de sable très fin. Un plateau onduleux occupe l'étendue comprise entre le lac et des éminences de drift non stratifié qui s'élèvent à deux cents pieds au-dessus de la contrée environnante.

La rivière Odoskwinnigemog (au Coude), qui est probablement la plus longue des branches de l'Attawapiskat, se jette dans le lac vers le milieu de sa rive septentrionale.

Cette rivière coule du nord-ouest, et prend sa source à dix milles environ de l'extrémité nord-est du lac des Chats (*Cat lake*).

Rivière Kanuchuan.

La réunion des deux cours d'eau forme la Kanuchuan (ou Long Rapide) qui coule vers l'est jusqu'au lac Kakagiwizida (Pied de Corbeau) nappe d'eau peu profonde, longue de dix milles sur un mille de large. Ce lac est entouré de plaines ondulantes sableuses passant, par endroits, à de grands bas-fonds marécageux. Du côté sud du lac, au delà d'une étendue de marécages, la surface du sol s'élève graduellement jusqu'à une hauteur de cent pieds, parsemée de pointements de gneiss polis par l'action glaciaire. Le niveau de la plaine sableuse s'élève graduellement, vers le sud, sur une distance de cinq ou six milles ; à ce point, le plateau est bordé par une crête allongée de graviers et de cailloux qui a une hauteur de 300 pieds au-dessus de la région environnante. A l'exception des étendues de marécages, la surface du sol est couverte d'une forêt de pins banksiens de petites dimensions.

Continuant son cours vers l'est, avec un fort courant et de fréquents rapides, la rivière, au bout de vingt-neuf milles, traverse le lac Ozhiski (Boueux), la plus grande étendue d'eau sur tout le cours de la rivière. Il a une longueur de vingt et un milles, et un peu plus de deux milles dans sa plus grande largeur. On observe des gneiss à biotite en affleu-

rement fréquent le long des rives, et leur attitude est horizontale ou légèrement ondulante. Certaines parties de l'ancienne forêt ayant été brûlées, les âges des arbres varient entre douze ans et un siècle. Sur les sites favorables, les diamètres atteignent dix-huit pouces mais la moyenne est petite. Aux trois quarts de la distance de la rive nord, la rivière sort du lac par trois passages séparés qui se réunissent en une seule rivière quelques milles plus bas et celle-ci continue son cours jusqu'au lac Attawapiskat. Dans le but de raccorder notre relevé au micromètre avec nos explorations de l'an dernier, nous prîmes une route canotière, qui débute par un portage d'un demi-mille à l'extrémité orientale du lac Ozhiski ; nous suivîmes cette route, qui conduit à Fort Hope, jusqu'au lac Eabamet, où nous fîmes nos raccords. Forêts.

Nous avions caché nos vivres pour la campagne à la bifurcation des routes et nous les reprîmes à notre retour, quelques jours plus tard. A sa sortie du lac Ozhiski, la rivière Kanuchuan coule vers le nord avec un courant très fort et de nombreux rapides sur une distance de quinze milles jusqu'à une déviation brusque vers l'est, et au coude même, elle reçoit les eaux de la rivière Pineimuta (Cou de Perdrix) qui coule de l'ouest. Ce dernier cours d'eau est la branche nord de l'Attawapiskat. Sur les quelques premiers milles, il est large et uni ; il coule entre des rives d'argile et de sable ; puis on atteint une dénivellation considérable au delà de laquelle se jette la rivière Obikwatawanga coulant du sud-ouest et qui traverse un grand lac appelé Totogan (Marécage Tremblant). Après un cours extrêmement sinueux, la Pineimuta se dirige au nord vers une des branches de la Winisk. Les deux rivières réunies forment la branche principale de l'Attawapiskat qui se dirige vers l'est sur une distance de vingt milles jusqu'au lac Lansdowne, après avoir traversé le lac Kabanea (aux Pointes). Sur cette partie de la rivière, il y a un grand nombre de rapides, mais on les passe facilement sans décharger les canots. Rivière Pineimuta.

Toute la région, y compris la contrée des environs du lac Ozhiski, est caractérisée par d'épais dépôts de sable et d'argile, les premiers contenant des intercalations lenticulaires d'un calcaire contenant 37 pour cent de carbonate de chaux. Le Dr Hauffman examina deux spécimens des argiles, l'un de cette étendue et le second de la partie supérieure de la Kanuchuan. Elles ne diffèrent que par leur teneur en carbonate de chaux, et on les décrit comme étant des argiles contenant une forte proportion de sable, quelque peu ferrigneuses, peu plastiques, facilement fusibles, contenant de 27 à 30 pour cent de carbonate de chaux. Elles ne peuvent être employées aux usages ordinaires des argiles, mais ces dépôts doivent constituer un sol excellent pour la culture. Argile et sable.

Rivière Wisnik.

Du lac Lansdowne, on atteint le lac Weibikwei, sur la rivière Wisnik, en quatre jours. Pendant la campagne dernière nous fîmes le relevé de ce cours d'eau entre ce point et son embouchure ; cette année, nous fîmes l'exploration de sa partie supérieure. La montée de la rivière fut relativement lente, à cause des expansions lacustres irrégulières reliées entre elles par des tronçons de courant rapide.

Le cours très sinueux de la rivière provient d'une succession de crêtes de drift glaciaire orientées dans le même sens que les stries. La rivière occupe les étroites dépressions entre ces crêtes et forme des séries de longues baies étroites reliées entre-elles par de courts passages. A une distance de dix milles, la branche nord bifurque et rejoint la Winisk en aval du lac Weibikwei, toute cette distance comprenant une suite de ces longues baies étroites, orientées N. 30° E. et S. 30° O. reliées par des nappes à courant rapide. Au delà, on remonte dix milles d'eau rapide et de cascades, suivis de vingt milles d'expansions irrégulières, avec des long bras parallèles séparés par des crêtes de drift quelquefois très étroites. Au delà d'une étendue rapide on trouve le lac Wapikopa (des Gros et des Petits Arbres) long de treize milles, avec une baie allongée qui se prolonge vers le nord sur une distance de dix huit milles. Au fond de cette baie un affluent coulant du nord, la rivière Wapikopa, se jette dans le lac. Entre ce lac et le lac Nibinamik, (Castor d'été) on remonte dix milles d'un courant rapide ; cette dernière nappe d'eau possède les caractéristiques analogues à celle du lac Wapikopa, et sa forme est déterminée par les crêtes de drift glaciaire qui la bordent.

Lac Wapikopa.

Lac Nibinamik.

En amont du lac Nibinamik, la rivière s'élargit et est plus profonde, son courant est plus faible. Nous prîmes une coupe en profil du lit où nous relevâmes une largeur de 280 pieds, et une profondeur variant entre un pied et vingt pieds, avec un courant d'une vitesse moyenne de deux milles à l'heure.

Gneiss.

Les seules roches qui affleurent le long des rives de la rivière sont des gneiss à biotite en amples ondulations surbaissées, disloquées, en certains endroits, par des injections d'une roche de même composition mais d'une texture de pegmatite grossière.

Les forêts sont analogues à celles qui bordent l'Attawapiskat, que nous avons décrites plus haut. Les arbres sont trop petits pour constituer une ressource comme bois de construction ; les épinettes pourraient être employées comme bois à pâte.

Route d'hiver.

De l'extrémité sud du lac Nibinamik, nous nous engageâmes dans un ancien sentier d'hiver, fréquenté par les sauvages, conduisant vers le sud, en ligne droite, jusqu'à la rivière Attawapiskat, en amont du

lac Lansdowne. L'itinéraire suit une série de petits lacs formant les sources de petits cours d'eau tributaires de la Winisk et de l'Attawa piskat. La distance est de quatre-vingts milles, et comprend trente et un portages ayant, en tout, environ dix milles. Il existe là d'immenses étendues de marécages ou muskegs, et presque tous les portages traversent des bas-fonds.

A l'exception d'un petit développement de roches d'âge Keewatin, nous ne vîmes sur toute cette distance que des gneiss à biotite. On débouche dans l'Attawapiskat par un petit tributaire qui se jette, sur la rive nord, à huit milles au-dessus du lac Lansdowne. Description générale.

La région que nous avons explorée consiste donc en un plateau élevé de 800 à 1,200 pieds au-dessus du niveau de la mer ; elle a été rabotée, pendant une longue période de dénudation, en une de ces surfaces ondulantes, si caractéristiques des étendues archéennes du nord.

Sur toute l'étendue de la région, on remarque des dépôts qui semblent être d'origine glaciaire, ils constituent la caractéristique la plus marquante du relief. On les trouve en dépôt qui n'ont pas été modifiés et aussi comme matériaux qui ont été remaniés et redéposés sous l'eau.

Dans la région de l'Attawapiskat supérieur et de l'étendue entre ce cours d'eau et l'Albany, on observe un grand nombre d'arêtes de drift, orientées est et ouest à pentes raides et à contours anguleux, composées de graviers et de cailloux. Le long du pied de ces élévations, on remarque des dépressions, en forme de cones renversés, ayant des diamètres atteignant 300 pieds à la surface et profondes de cent pieds. Ces dépôts se sont apparemment formés pendant le retrait d'un glacier. On relève partout des preuves du passage de ce glacier. Selon les stries qu'il a laissées, son mouvement était de S. 30° O. à S. 40° O.; il recouvrait toute la région examinée, quoique dans la vallée de l'Attawapiskat et le long de l'Albany nous relevâmes des stries orientées vers l'ouest, c'est-à-dire dirigées vers l'amont. On trouve fréquemment dans le drift des fragments de calcaires fossilifères siluriens, analogues aux roches de la côte occidentale de la baie d'Hudson, et leur présence indique que la source du glacier se trouvait au delà des rives de la baie. Stries glaciaires.

Sur toute l'étendue de la région explorée, nous ne relevâmes que des roches archéennes, dont les prédominantes sont des gneiss à biotite ; leur texture et leur composition varient très peu ; ils sont toujours bien feuilletés. On les trouve en ondulations larges et surbaissées, Géologie.

parfois fort disloquées par des injections d'un granite pâle à gros grain et de pegmatite.

Nous relevâmes la présence de deux bandes de roches d'âge Keewatin, tant diabases et diorites massives que roches schisteuses chloritiques et feldspathiques ; l'une occupe la vallée de la rivière Kawinogans sur une distance de vingt-cinq milles environ, et l'autre une étendue de forme irrégulière immédiatement au sud du lac Nabinamik, sur la rivière Winisk.

Forêts.

En général, les arbres du district examiné ne sont pas gros, pourtant, en quelques endroits, des épinettes atteignent des dimensions de bois marchand. A Fort Hope, on débitait des arbres donnant des billes carrées de neuf pouces ; les arbres provenaient des rives du lac Eabamet. Un des arbres abattus donna une bille d'un diamètre de deux pieds à la souche et long de cent pieds. La plus grande partie de la forêt a quatre-vingts ans, quoique nous ayons observé des arbres de 140 ans. Ces arbres âgés croissent dans des bas-fonds qui ont échappé aux ravages des incendies, et ils ne sont pas très gros. Leurs anneaux de croissance indiquent une augmentation rapide pendant les quinze premières années, suivie d'une croissance extrêmement lente. Les grandes étendues sableuses sont, pour la plupart, couvertes de pins banksiens, cet arbre n'ayant guère de valeur commerciale. Lorsque la nécessité s'en fera sentir en Canada, on pourra planter dans ces étendues des pins de valeur marchande. Il y a de grandes quantités d'épinettes dont on pourrait faire usage comme bois de pâte, si elles étaient plus accessibles.

Merisier noir.

Des spécimens d'un mérisier noir que nous avions recueillis l'an dernier et remis au professeur John Macoun, botaniste de la Commission géologique, furent soumis au Dr C. S. Sargent, qui en fit la détermination. Le Dr Sargent les déclare être *Betula fontinalis*, Sargent, espèce que l'on a longtemps confondue avec *B. occidentalis*, Nutt. Les limites de croissance de cet arbre dans les régions subarctiques n'ont pas encore été déterminées.

Nous avons trouvé des spécimens de cet arbre, l'an dernier, dans la latitude 53° 35′, au sud du lac Weibikwei. Au cours de la dernière campagne nous relevâmes la présence de cette espèce sur les branches supérieures de l'Attawapiskat, entre cette rivière et la Winisk, sous la même latitude.

Mouche à scie.

Nous avons mentionné dans notre rapport de l'an dernier, les dépredations causées par la mouche-à-scie de mélèze, le long de la rivière Winisk. L'étendue attaquée s'est considérablement augmentée et nous donnons une idée des dégâts commis. L'année dernière tous les

arbres le long de la rivière Winisk, depuis son embouchure jusqu'à quelques milles du lac Weibikwei étaient morts ; au sud de cette étendue, ils n'avaient pas été touchés. Pendant le printemps et l'été de cette année les ravages se sont étendus, au sud, jusqu'à l'Albany ; à l'ouest, sur une distance de 60 milles en remontant la Winisk, et sur l'Albany jusqu'à un chemin entre les lacs Calumet et Saint-Joseph, comprenant en tout une superficie de près de 14,000 milles carrés.

Les principaux poissons du district sont l'esturgeon, le doré, le poisson blanc, le brochet et la carpe, qui s'y trouvent tous en abondance, et qui constituent la principale nourriture des sauvages. Poissons.

Les oiseaux de chasse sont le tetras, la perdrix du Canada et plusieurs variétés de canards sauvages ; tous sont assez abondants. Gibier à plumes.

Nous vîmes des orignaux le long de l'Attawapiskat mais ils ne sont pas aussi nombreux que plus au sud. Les caribous errent dans toute la région, et il y a beaucoup d'ours noirs. Les animaux à fourrures comprennent la loutre, le castor, le renard, la martre et le rat-musqué en assez grand nombre. Une sauvagesse apporta au poste de Fort Hope la peau d'un raton attrapé sur l'Attawapiskat. La limite septentrionale ordinaire où l'on rencontre cet animal est au sud du lac Supérieur, et il visite si rarement ces latitudes qu'aucun des sauvages fréquentant le poste n'en avaient jamais vus. Animaux.

A Fort Hope, les légumes pouvant arriver à maturité avant le 30 août, et ceux que quelques degrés de gelée n'affectent pas, croissent bien, mais les plants de pommes de terres furent toutes détruites cette année à cette date, bien avant d'être mûres. Au poste d'Osnaburgh, les conditions climatériques sont analogues, on y récoltait cependant des pommes de terre vers la fin de septembre, ce légume étant arrivé à maturité, et dans un petit jardin labouré pour la première fois, elles étaient grosses et de bonne qualité. Un sauvage qui cultive un petit lopin près des sources de la branche nord de l'Attawapiskat nous dit qu'en septembre, il avait obtenu une bonne récolte de ce tubèrcule. Horticulture.

La série de lectures thermométriques que nous fîmes sur les branches supérieures de l'Attawapiskat nous a donné des moyennes de 47.5°, 61-6° et 58° à 6 heures du matin, midi, et six heures du soir, respectivement. Nous notâmes la première gelée le 28 août, et pendant les nuits du 30 et du 31, la température s'abaissa suffisament pour former glace sur les petites étendues d'eau et pour tuer les plantes peu résistantes. La saison fut très humide, et pour cette cause les températures sont, probablement, au-dessous des moyennes des saisons normales. Température.

Les seuls habitants consistent en quelques bandes de sauvages nomades, qui se rattachent tant à la bande Sauteux de la tribu Ojibway qu'aux Cris de la côte occidentale de la baie d'Hudson. Ils vivent ex- Indigènes.

clusivement de chasse et de pêche, et se procurent leur poudre, leur plomb et autres fournitures indispensables par l'échange de pelleteries aux postes de la Compagnie de la Baie d'Hudson. Le seul essai de culture fut celui d'un sauvage sur la rivière Attawapiskat, qui planta quelques pommes de terre provenant du poste de Fort Hope.

Nous fîmes une petite collection de coquillages de terre et d'eau douce, et le Dr Whiteaves nous donne la liste suivante des espèces reconnues :

LISTE DE COQUILLAGES DE TERRE ET D'EAU DOUCE DU DISTRICT DE KEEWATIN, RECUEILLIS PAR M. WM. MCINNES EN 1904.*

Par le Dr J. F. Whiteaves.

A.—Coquillages terrestres.

Vertigo ovata, (Say).

Coquillages terrestres.

Rivière Minnitaki, rivière aux Anglais et Lac Seul, plusieurs spécimens ; rivière Kawinogans, Attawapiskat, trois spécimens ; lac Rib, rivière Albany, quatre spécimens ; lac Wapikopa, rivière Winisk, un spécimen.

Conulus fulvus, (Muller).

Lac Saint-Joseph, trois spécimens ; rivière Kawinogans, dix spécimens ; lac Rib, rivière Albany, dix spécimens ; rivière Minnitaki, quinze spécimens.

Zonitoides arboreus (Say).

Lac Seul, deux spécimens ; rivière Kawinogans, cinq spécimens ; lac Rib, rivière Albany, huit spécimens ; lac Mistassin, un spécimen ; rivière Winisk, deux spécimens ; lac Wapikopa, rivière Winisk, trois spécimens ; rivière Nibinamik, rivière Winisk, deux spécimens.

Vitrea hammonis (?) (Ström).

Lac Rib, rivière Albany, un spécimen.

Pyramidula striatella, (Anthony).

Lac Seul, quatre spécimens ; lac Saint-Joseph, six spécimens ; rivière Kawinogans, plusieurs spécimens ; lac Rib, rivière Albany, quatre petits spécimens ; lac Mistassin, quatre spécimens ; rivière Winisk, un spécimen ; lac Wapikopa, rivière Winisk, plusieurs spécimens ; lac Kibinamik, rivière Winisk, trois spécimens.

---

* Le *Vertigo* et le plus grand nombre des espèces douteuses de *Sphærium* et de *Pisidium* ont été déterminées par les soins gracieux, par le Dr V. Sterki.

Succinea vermeta (Lea).

Lac Seul, cinq spécimens ; lac Minnitaki, sept spécimens ; lac Kawinogans, quatre spécimens ; lac Rib, rivière Albany, un spécimen ; rivière Winisk, un spécimen ; lac Wapikoka, rivière Winisk, un spécimen ; lac Nibinamik, rivière Winisk, deux spécimens.

Succinea retusa (?) (Sea).

Succinea ovalis, Gould, non Say.

Rivière Winisk, deux spécimens ; lac Wapikopa, rivière Winisk, un spécimen.

B.—Coquillages d'eau douce.

PELECYPODA.

Lampsilis luteolus (Lamarck).

Rivière Kawinogans, un spécimen.

Anodonta marginata (?) (Say).

Anodonta fragilis, Lamarck.

Rivière Attawapiskat, deux spécimens ; rivière Pusabiwan, rivière Attawapiskat, un spécimen.

Anodonta Kennicotti (?) Lea. Var.

Lac Saint-Joseph, deux spécimens ; rivière Attawapiskat, deux spécimens ; rivière Kawinogans, un spécimen.

Sphærium simile (Say).

Lac Ozhiski, rivière Attawapiskat, trois spécimens ; rivière Wijig, Attawapiskat, treize spécimens ; rivière Pusabiwan, Attawapiskat, plusieurs spécimens ; lac Mijigamog, Attawapiskat, un spécimen.

Sphærium Walkeri, Sterki.

Rivière Attawapiskat, quinze spécimens.

Sphærium emarginatum, (Prime).

Rivière Attawapiskat, un spécimen. Le Dr Sterki croit que *S. emarginatum* peut n'être pas une espèce distincte de *S. stamineum*, Conrad.

Sphærium stamineum (Conrad).

Rivière Kawinogans, sept spécimens.

Sphærium——— (?)

Rivière Root, deux spécimens complets et une écaille détachée.

Sphærium (*Musculium*) *secure*, Prime.

Rivière Kawinogans, un spécimen.

Sphærium (*Musculium*) *partumeium* (Say).

Rivière Kawinogans, deux écailles détachées.

Pisidium compressum Prime.

Pisidium altile, Anthony.

Lac Ozhiski, rivière Attawapiskat, un spécimen incomplètement développé ; rivière Winisk, six spécimens ; rivière Kawinogans, dix spécimens.

Pisidium fallax, Sterki, var. *errans*, Sterki.

Lac Ozhiski, deux spécimens.

Pisidium variabile, Prime.

Rivière Kawinogans, deux spécimens.

Pisidium affine, Sterki.

Rivière Kawinogans, " deux valves ", petites et probablement incomplètement développées (Sterki).

Pisidium Sargenti, Sterki.

Rivière Kawinogans, deux valves détachées.

Pisidium ——— ? (ressemblant *P. abditum.*)

Lac Ozhiski, deux spécimens.

Pisidium scutellatum, Sterki.

Lac Ozhiski, quatre spécimens d'une petite forme de cette espèce ; rivière Kawinogans, six spécimens analogues.

Pisidium splendidulum, Sterki.

Lac Ozhiski, deux spécimens.

Pisidium, espèce nouvelle (?)

Lac Ozhiski, deux spécimens.

GASTÉROPODES.

Valvata tricarinata, Say.

Lac Saint-Joseph, un spécimen ; rivière Kawinogans, douze spécimens d'une localité, et six d'une autre ; lac Ozhiski, un spécimen ; lac Wapikopa, rivière Winisk, trois spécimens.

Valvata sincera, Say.

Rivière Kawinogans, quatre spécimens d'une variété remarquable dont la coquille est en partie deroulée ; rivière Attawapiskat, deux petits spécimens.

Annicola limosa, Say. Var.

Lac Saint-Joseph, sept spécimens ; rivière Kawinogans, plusieurs spécimens provenant de trois localités ; lac Ozhiski, un spécimen.

Limnæa megasoma, Say.

Ile du lac Saint-Joseph, quatre spécimens vivants.

Limnæa stagnalis appressa.

Lac Saint-Joseph, quatre spécimens ; rivière Kawinogans, deux spécimens ; lac Weibikwei, rivière Winisk, deux spécimens ; lac Ozhiski, deux spécimens ; lac Wapikopa, rivière Winisk, cinq spécimens.

Limnæa catascopium, Say.

Lac Mistassin, rivière Attawapiskat, neuf spécimens ; rivière Kawinogans, treize spécimens ; rivière Attawapiskat, trois spécimens ; rivière Winisk, plusieurs spécimens provenant de deux localités ; lac Ozhiski, quelques spécimens provenant de trois localités différentes,

Limnæa galbana, (Haldeman) Dall.

Lac Kawinogans, Attawapiskat, trois petits spécimens; rivière Kanuchuan, Attawapiskat, dix-huit spécimens ; lac Ozhiski, quatre petits spécimens ; rivière Attawapiskat un petit spécimen ; lac Wapikopa, Winisk, un spécimen.

Planorbis trivolvis, Say.

Lac Ozhiski, deux spécimens ; lac Machawaian, rivière Attawapiskat, deux spécimens ; lac Wapikopa, Winiski, neuf spécimens.

Planorbis corpulentus, Say.

Lac Minnitaki un spécimen ; lac Seul, trois spécimens en une localité et un spécimen d'un autre endroit ; rivière Root, deux spécimens ; Sioux Outlook, rivière aux Anglais, sept petits spécimens.

Planorbis bicarinatus Say.

Lac Saint-Joseph, quatre spécimens ; rivière Kawinogans, un spécimen.

Planorbis campanulatus, Say.

Lac Seul, trois spécimens ; rivière Kawinogans, neuf spécimens ; rivière Elbow, Attawapiskat, sept spécimens ; lac Saint-Joseph, quatre spécimens ; rivière Winisk, un spécimen.

Planorbis albus, Muller.

Planorbis hirsutus, Gould.

Lac Saint-Joseph, trois coquillages morts ; rivière Kawinogans, deux spécimens d'une localité et trois d'une autre ; rivière Attawapiskat, deux petits spécimens ; lac Wapikopa, rivière Winisk, neuf spécimens.

Segmentina armigera, Say.

Rivière Kawinogans, un spécimen.

Physa heterostropha, Say.

Lac Seul, cinq spécimens ; lac Saint-Joseph, deux spécimens ; lac Ozhiski, trois spécimens ; lac Machiwaian, Attawapiskat, un spécimen ; lac Wapikopa, Winisk, cinq spécimens.

LA RIVIÈRE PETIT COURANT (LITTLE CURRANT) ET LA RIVIÈRE À LA NOYADE (DROWNING), BRANCHES DE L'ALBANY, À L'EST DU LAC NIPIGON.

Par M. W.-J. Wilson.

Introduction. Pendant la campagne dernière, nous avons continué les explorations commencées l'année précédente. En 1903, le peu de temps dont nous pouvions disposer ne nous permit pas d'explorer la région baignée par les cours supérieurs des rivières Petit Courant et à la Noyade et leurs affluents. J'appris que les sauvages trappeurs qui chassent dans ce district font leurs échanges au poste du lac Long (*Long Lake House*) et que je pourrais facilement m'y procurer des guides ; je partis d'Ottawa le 31 mai accompagné de M. W.-H. Collins, B.A., de Toronto, qui m'avait été désigné comme aide, avec ordre d'examiner la région des sources des rivières ci-dessus et de faire le relevé de la rivière Pagwachuan.

Itinéraire. Le 16 juin, nous arrivâmes au lac McKay, où nous commençames un relevé au micromètre que nous continuâmes au delà du partage des terres jusqu'au lac Pagwachuan ; et de là, vers le nord-ouest en descendant la Pagwachuan, jusqu'à sa jonction avec la Kenogami, une distance de 150 milles. Nous remontâmes ensuite la Kenogami jusqu'au lac Long pour arriver au poste de la Compagnie de la baie d'Hudson le 15 juillet. Nous engageâmes, ici, un guide et nous nous munîmes de vivres pour six semaines ; nous remontâmes la rivière Devilfish, en suivant l'itinéraire relevé en 1873 par le Dr Bell jusqu'au lac Wawong.

De ce lac, nous nous dirigeâmes vers le lac Eskagenaga* par une série de portages et de petits lacs, puis vers l'est, au lac Wababimiga qui a son débouché dans la rivière à la Noyade (*Drowning river*). De ce dernier lac nous atteignâmes la branche principale de la rivière à la Noyade par quatre portages et trois petits lacs. Nous descendîmes la la rivière pour raccorder nos relevés avec ceux qui furent faits, l'an dernier, par M. O'Sullivan. Puis, rebroussant chemin, nous la remontâmes jusqu'à sa source dans un grand lac ; plus loin, la route canotière continue vers l'est par un certain nombre de portages, de lacs et de cours d'eau, et débouche dans la Kenogami, cinq milles au-dessous de l'embouchure de la rivière Devilfish. Itinéraire relevé, 225 milles.

Nous nous rendîmes ensuite au poste du lac Long, pour nous ravitailler ; nous ne pûmes nous procurer de guides ni de canotiers, et nous fûmes forcés d'entreprendre notre troisième voyage avec les deux canotiers que nous avions engagés à Témiskaming. A l'aide de nos deux canots et ayant des vivres pour cinq semaines, nous remontâmes la rivière Devilfish, et suivîmes la route ordinaire jusqu'au portage conduisant au lac Wawong. Du lac Fleming nous suivîmes la rivière Kawashkagama, dont le Dr Bell avait fait le relevé en 1870 jusqu'à ce lac, et M. W.-S. Davidson en 1900, jusqu'aux chutes Howard, vingt-cinq milles plus bas. Au delà, la rivière était inexplorée. D'après les renseignenents recueillis au poste de la baie d'Hudson, il nous semblait probable que cette rivière formait le prolongement supérieur de la rivière Petit-Courant, que nous avions explorée l'an dernier, et cette supposition se trouva bien fondée, nous la suivîmes jusqu'à vingt-cinq milles au delà du lac O'Sullivan, et nous nous raccordâmes avec les relevés de l'an dernier.

Distance relevée.

Nous fîmes, au cours de cette exploration, 125 milles de relevés, portant à plus de 500 milles la distance relevée au micromètre et à la boussole pendant la campagne, en outre d'un relevé à la vitesse de l'embarcation en descendant la rivière Wababimiga. Nous revînmes par le lac Long et la rivière au Pic ; nous arrivâmes à la baie aux Hérons le 7 octobre, et à Ottawa le jour suivant.

LAC ET RIVIÈRE PAGWACHUAN.

Du lac McKay à Pagwachuan.

Sur l'itinéraire du lac McKay à Pagwachuan, on rencontre six petits lacs séparés par cinq portages. Le plus long de ces portages a 193 chaînes, et la longueur totale des cinq dépasse un peu quatre milles. Le sol est sableux et nous ne vîmes pas un seul affleurement. La hauteur des terres se trouve entre le quatrième et le cinquième lac, à cinquante-cinq pieds au-dessus du lac McKay et 150 au-dessus du lac de Pagwachuan. Ce dernier a une altitude de 900 pieds environ au-dessus du niveau de la mer, il est long de onze milles, large de un

Ce lac figurait antérieurement sur les cartes sous le nom de Oskanaga.

demi-mille à deux milles ; quelques collines basses, de 75 à 100 pieds, s'élèvent des rives et sont couvertes d'une forêt très drue de petits arbres, épinettes, trembles, sapins, bouleaux, mélèzes et cèdres.

Le long des rives occidentales, les roches sont des gneiss-granites, des amphibolites, des micaschistes et des pegmatites. Les micaschistes ont une direction N. 70° E. et un plongement vertical ; le long de la rive orientale, les roches prédominantes sont des mica-schistes auxquels sont associés des massifs de pegmatite. La rivière sort du lac à l'extrémité orientale. Sur les quatre premiers milles, on rencontre deux courts portages et deux expansions formant lacs ; du deuxième de ces élargissements, la route canotière quitte la rivière et suit pendant une distance de quatre milles un lac débutant sur la rive nord du cours d'eau ; dans les cinq milles suivants, on passe par deux portages séparés par un petit lac. Le guide nous dit que cette partie de la rivière, que nous avions contournée était encombrée d'arbres tombés et de bois de dérive, et qu'à un mille plus bas il existait une chute de 150 pieds. La rivière est large de cinquante pieds, son courant est faible à l'endroit où débouche le portage à l'extrémité orientale.

Rivière Pagwachuan.

Sur une distance de vingt-six milles en aval du portage, la rivière a un cours vers l'est, elle est large de une ou deux chaînes et entrecoupée de nombreux rapides, mais avec deux portages seulement. Les rives basses d'argile sont fortement boisées d'épinettes, de trembles et de cèdre de belle taille. A l'intérieur, la région est parfois ondulante mais nous ne remarquâmes aucune éminence importante. Le sol le long de la rivière est excellent, lorsqu'il est bien égoutté. Sur cette dernière distance, il y a très peu d'affleurements ; nous notâmes des micaschistes, des gneiss-granites et des granitites. Les schistes sont orientés N. 60° E. et ont une allure presque verticale. Dans le lit de la rivière, on remarque un grand nombre de cailloux de gneiss. Ils sont généralement anguleux et ne semblent pas avoir été charriés sur de longues distances.

Tracé préliminaire du G. T. P.

La rivière tourne ensuite vers le nord et coule, dans cette direction, sur une distance de trente milles. Le tracé préliminaire de la ligne du chemin de fer Grand Tronc Pacifique, 1904, traverse la rivière à quatre milles du coude. La région est ondulante, parsemée de mamelons tant rocailleux que sableux, couverts d'une seconde venue de pins banksiens et de trembles de quinze ans. A l'intersection de la ligne et de la rivière, la roche est un gneiss dioritique micacé, avec des bandes de quartzite. A ce point la rivière a une altitude de 537 pieds au-dessus du niveau de la mer. Deux milles plus bas, il y a une chute et un portage d'une déclivité de dix-huit pieds causée par une bande de gneiss granite amphibolique orientée est et ouest ; immédiatement au-

dessous de la chute, la roche est un gneiss granite à grain fin et tournant au rouge sur les surfaces exposées.

Poursuivant notre itinéraire vers le nord, la rivière s'élargit et est entrecoupée de nombreux rapides peu profonds. Par places, les rives sont hautes, exposant de vingt à quarante pieds de sable ou graviers et d'argile, contenant de nombreux cailloux striés dans les parties inférieures, et possédant une stratification plus ou moins bien accusée. On trouve fréquemment des affleurements de gneiss granite amphibolique, de gneiss dioritique, et de gneiss dioritique micacé. Ils contiennent souvent de l'épidote et du quartz, soit en filons étroits, soit en amas lenticulaires de plusieurs pouces. En un endroit, la roche renfermait de grands cristaux irréguliers d'orthoclase rouge qui lui donne une apparence tachetée sur la surface exposée.

Affleurements sur les berges de la rivière.

Sur les derniers trente-cinq milles, la rivière coule vers le nord-est. Elle est large de cinq à six chaînes, peu profonde, a un courant très vif et est entrecoupée de nombreux rapides. Ses rives sont basses, dépassant rarement quinze pieds, et toute la région, aussi loin qu'on peut l'observer, est unie. Le dernier affleurement de roches laurentiennes se trouve à trente-deux milles de l'embouchure. C'est un gneiss granite amphibolique rougeâtre, bien feuilleté plongeant N. 30° O. $<85°$.

Dolomie.

Sur une distance de vingt-trois milles, en suivant les sinuosités de la rivière, on ne voit aucune roche. Puis on rencontre un affleurement d'une dolomie jaunâtre renfermant des fragments de coquillages. A partir de ce point, jusqu'à l'embouchure de la rivière, une distance de neuf milles, on observe plusieurs affleurements de cette roche dolomitique reposant presque horizontalement. Certaines bandes tournent à la couleur d'ocre à la surface, elles sont suivies par des couches d'une teinte crême, criblées de petites cavités ; interstratifiées avec des lits friables de matières terreuses de couleur olive. Je fis une petite collection de fossiles de ces roches, comprenant surtout des coraux, que le Dr J. F. Whiteaves rapporte au système silurien, et qui appartiennent probablement au groupe de Guelph.

LES LACS ESKAGENAGA, WABABIMIGA ET NESTABON.

Lac Wawong.

La région qui traverse la route qui conduit au lac Wawong, par la rivière Devilfish, a été décrite par le Dr R. Bell, en 1870.*

Le lac Wawong a deux milles et demi de long. Sa rive est très irrégulière ; de nombreuses crêtes de sables et de graviers se prolongent en promontoires dans le lac et forment de profondes baies. A deux

*Voir Rapport des opérations de la Commission géologique pour l'année 1870-71.

endroits différents, un portage de dix à vingt pieds nous permit de passer d'une baie à l'autre. Le lac est entouré d'une région sableuse ondulante, couverte en partie de pins banksiens et de trembles. Ainsi que le nom sauvage l'indique, les eaux en sont très limpides et d'une teinte bleu-vert. Du lac Wawong, la route canotière se dirige vers le nord-est, traverse quatre petits lacs et cinq courts portages, sur un parcours de deux milles, pour déboucher dans le lac Eskagenaga. Le long de cette route, la région est analogue à celle qui entoure le lac Wawong. On ne rencontre pas un seul affleurement, mais il existe plusieurs étendues de sol excellent bien boisé.

Lac Eskagenaga.

Le lac Eskagenaga a plus de douze milles de long et une moyenne de trois milles de large. Il possède sept baies profondes et la ligne de rivage est irrégulière. La surface est parsemée d'îles dont plusieurs sont considérables, particulièrement dans la partie orientale. Deux ou trois petits cours d'eau se jettent dans le lac ; le débouché, par la rivière Petit Courant, se trouve au fond du bras nord-est. Nous fîmes plusieurs sondages donnant une profondeur extrême de cinquante-six pieds. Dans le milieu du lac, la sonde atteint fréquemment quarante et cinquante pieds. Du fond de la haie nord-ouest débute un sentier de portage qui conduit au lac O'Sullivan. La surface de la région environnante est basse, quoiqu'au sud quelques éminences isolées s'élèvent à 200 ou 300 pieds au-dessus du niveau du lac. A l'exception de quelques étendues restreintes, les arbres sont petits ; la forêt n'a guère qu'une trentaine d'années.

On rencontre un grand nombre d'affleurements de roches tout autour du lac. En plusieurs endroits, tout particulièrement le long de la rive nord, des falaises perpendiculaires dominent la surface. Le long de la rive sud, à l'est du portage par lequel nous entrâmes dans le lac, la première roche que nous rencontrâmes est un gneiss granite gris, compact, parcouru par les bandes basiques des filons de quartz. Cette roche prédomine sur une distance de plusieurs milles, et elle est suivie d'un gneiss-diorite-micacé, orienté N. 55° E., qui est continu jusqu'à l'extrémité orientale du lac. Près du débouché, on remarque en plusieurs endroits, un beau gneiss-granitite rougeâtre. Le long de la rive nord, on trouve un gneiss-granite amphibolique, contourné par place, et recoupé par des dykes de diabase, de quartz et de pegmatite.

Lac Wababimiga.

Du lac Eskagenaga, la route canotière se dirige vers l'est sur une distance de treize milles, jusqu'au lac Wababimiga, en passant par cinq lacs et six portages. Les deux plus grands lacs ont chacun une longueur de cinq milles mais moins d'un mille de largeur. L'un des portages est d'un mille et quart, deux autres ont un demi-mille chacun. Le sol est uni, marécageux, et couvert de petites épinettes et de mélèzes avec quelques bosquets de pins banksiens. Près du lac Wababimiga

on trouve quelques étendues de trembles et d'épinettes croissant sur un sol excellent.

Lc lac Wababimiga a six milles et demi de long sur une largeur de un à deux milles ; il atteint une profondeur de quarante-deux pieds. Autour du lac la surface est basse et ondulante, généralement couverte d'une seconde venue de bouleaux de trembles et d'épinettes. Nous suivîmes le cours d'eau qui forme le débouché du lac, jusqu'à sa jonction avec la rivière à la Noyade, près de l'endroit où M. O'Sullivan termina ses relevés l'an dernier. Les eaux en sont limpides, et coulent sur un lit de gravier ; il est peu profond et n'est navigable en canots qu'avec difficulté.

Rivière à la Noyade.

A l'est de Wababimiga, la route canotière suit une baie profonde vers le sud-est et ensuite, un petit ruisseau qui s'y jette dans le fond ; au bout d'un mille et demi on rencontre une série de petits lacs et de portages qui conduisent à la rivière à la Noyade, une distance de sept milles. Le premier portage à l'ouest traverse un brûlé parsemé de quelques pins banksiens agés de trente ans. Les autres portages sont à travers des marécages sphaigneux dans lesquels poussent quelques épinettes et des mélèzes. Nous continuâmes la chaîne de relevés en descendant la rivière à la Noyade, pour nous raccorder avec les relevés effectués l'an dernier par M. O'Sullivan. La rivière est large de deux chaînes et forme une belle route canotière, tous les portages sont courts et on peut passer la plupart des rapides en canots chargés. La région est basse et unie. L'épinette est le principal arbre de cette étendue. Une bonne proportion pourrait donner de belles billes de bois marchand, et la majorité fournirait du beau bois à pâte. Les arbres poussent drus, droits et hauts, atteignant soixante pieds et plus avec un diamètre constant sur presque toute leur longueur.

Revenant ensuite à notre point de départ dans la rivière à la Noyade, nous continuâmes les relevés jusqu'au lac Nestabon qui semble être la source de la rivière. Sur cette distance de trente et un milles on passe cinq portages très courts qui contournent des rapides, et trois expansions lacustres. Le lac Nestabon a dix milles de long et est divisé au milieu en deux parties égales par un étranglement. La largeur varie entre un mille et un mille et demi, et la plus grande profondeur observée est de soixante-dix-huit pieds. Les sauvages assurent que quelques parties de ce lac ne gèlent jamais. La région environnante est basse et unie, excepté du côté occidental de la partie inférieure où l'on remarque des éminences de 150 pieds.

LacNestabon.

De la rivière à la Noyade deux itinéraires différents conduisant à la Kenogami. L'une débute à deux milles en amont du portage venant du lac Wababimiga et le second commence sur la rive orientale de la

partie supérieure du lac Nestabon. Nous suivîmes ce dernier, qui a vingt-quatre milles. On rencontre quatre portages de quatre milles et demi en tout, reliant des petits lacs et des cours d'eau. Le lac Kawakanika, un beau lac non loin de la Kenogami, se trouve sur cette route ; il est très fréquenté par les sauvages pendant l'été à cause de ses eaux poissonneuses. Le long de la partie supérieure de la rivière à la Noyade la forêt est de seconde venue d'environ cinquante ans. Une grande partie de ce district fut ravagé par des feux de forêts en 1901 et les rives du lac Nestabon sont couvertes d'une seconde venue. En avançant vers l'est, les deux portages les plus longs traversent des marécages dans lesquels nous avons remarqué des épinettes et des mélèzes atteignant huit et dix pouces de diamètre. A l'extrémité orientale on voit des mamelons de sable couverts de pins banksiens ; ces éminences sont séparées par les bas-fonds dans lesquels croissent des épinettes. Ces portages conduisent à un lac peu profond d'où sort une rivière coulant au lac Kawakanika, et la région qu'ils traversent est basse et sphaigneuse, les arbres sont ceux qu'on voit ordinairement dans le district. A un demi-mille au nord du lac Kawakanika les deux routes canotières mentionnées plus haut se rejoignent. Le long des deux derniers portages les arbres sont plus gros, et la qualité du sol s'améliore au fur et à mesure que l'on approche de la Kenogami.

Lac Kawakanika.

Le long de l'itinéraire entre le lac Eskagenaga et la Kenogami on rencontre de nombreux affleurements de roches. Sur les rives des lacs et le long des portages conduisant au lac Wababimiga on voit des gneiss granitiques, des gabbros, et des gneiss granitite amphiboliques gris et finement feuilletés. Les gneiss ont une orientation N. 80° O. Sur le lac Wababimiga on remarque ce gneiss en deux endroits différents, orienté N. 80° E., et sur la rivière on remarque plusieurs affleurements de la même roche. Une bande d'un gneiss gris foncé, plongeant S. 28° O. $<80°$, cause une chute de la rivière de trente-six pieds. Nous relevâmes des gneiss-granitite, et des gneiss-diorite micacés, orientés N. 45° O. entre le lac Wababimiga et la rivière à la Noyade. Sur la rivière à la Noyade et sur le lac Nestabon la roche la plus répandue est un gneiss-granitite gris. Les feuillets de ces roches affectent souvent la verticale mais, à un petit affleurement, nous relevâmes un plongement distinct de S. 50° E $<45°$ et sur une petite île du lac Nestabon une allure de N. $<30°$. Ces gneiss alternent avec des bandes d'amphibolite, et sont recoupés par des dykes de basaltes. L'un de ceux-ci large de quarante pieds, recoupe le gneiss sur la rive ouest du lac Nestabon. Les principales roches du lac Kawakanika sont des granitites rougeâtres et des gneis granitite ; ces mêmes roches sont en évidence tout le long de la route jusqu'à la Kenogami.

Geological Survey of Canada
ROBERT BELL O.S.c.(Canada) M.D., LL.D., F.R.S., F.G.S., ACTING DIRECTOR
1905

LA RIVIÈRE KAWASHKAGAMA.

La rivière Kawashkagama est le débouché d'un certain nombre de lacs qui se trouvent à vingt-cinq ou trente milles au nord-ouest du lac Long. Elle coule vers le nord-est, de sa source au lac Kawashkagama. Puis son cours change vers l'ouest sur une distance de vingt-neuf milles, après quoi la rivière reprend sa direction nord-est et se jette dans le lac O'Sullivan au bout de trente-deux autres milles. Ces distances ont été relevées au micromètre Rochon et suivent les sinuosités de la rivière. Au-dessous du portage conduisant au lac Wawong la rivière est large d'une chaîne à une chaîne et demi, profonde et à courant faible. Entre le portage et les chutes Rupert, sur une distance de onze milles, on ne rencontre que deux rapides que l'on peut passer en canots chargés, quoiqu'il y ait de bons sentiers de portage pour les contourner. Aux chutes Rupert il y a une descente de quinze pieds et un portage de six chaînes sur la rive droite. Au-dessous de la chute la rivière a deux chaînes de largeur et continue son cours sinueux sur une distance de vingt et un milles, puis il y a un autre portage pour passer un barrage d'arbres et de bois de dérive. A quatre milles et demi plus bas se trouve la chute Howard, où la rivière s'est coupé un passage à travers une crête de roches ignées, dans un cañon large de dix à quinze pieds et long de quatorze chaînes. Cette gorge est taillée dans les roches schisteuses à une profondeur atteignant vingt pieds par places et la descente des eaux se fait par gradins de un à cinq pieds. Le sentier de portage, long de dix sept chaînes est sur une île. Rivière Kawashkagama.

Entre cette chute et le lac Abamisagi, à une distance de onze milles et demi, la rivière est large de deux à trois chaînes, et son courant est faible. Il y a trois rapides, dont deux sont contournés par de courts portages. La rivière se jette dans le lac Abamisagi près de l'angle oriental et le débouché n'en est éloigné que d'un demi-mille. Ainsi que le nom l'indique ce cours d'eau fait un détour et coule vers le sud-est sur une distance de huit milles au bout de laquelle il se jette dans le lac O'Sullivan. Sur ce parcours la rivière est large et profonde, et entrecoupée de trois rapides que l'on ne peut pas passer en canots chargés. Le lac Abamisagi est long de huit milles, large de deux, et possède des rives régulières ; sa surface est parsemée de quelques îles. Lac Abamisagi.

Le lac O'Sullivan, dont nous avons relevé la partie occidentale en 1903, a dix sept milles, de son extrémité nord à l'extrémité est, et sa largeur varie entre un et quatre milles. Il a un grand nombre de baies profondes, et ainsi que le nom sauvage l'indique (*Lesekenaga*) sa surface est couverte de nombreuses îles. Les bords sont relativement bas, mais par places, tout particulièrement au nord-est, les roches s'élèvent verti- Lac O'Sullivan.

calement à des hauteurs de quarante pieds. Au sud-ouest, la surface s'élève graduellement à une hauteur de 100 à 200 pieds, et à une distance de quatre milles on aperçoit une éminence prononcée qui atteint une hauteur beaucoup plus considérable. On peut voir cette colline des lacs Eskagenaga et Abamisagi.

Forêts.

En amont des chutes Rupert la forêt est une seconde venue de petite taille agée de quelque trente ans. En aval on remarque quelques étendues de beaux arbres parmi lesquels des trembles et des épinettes atteignent des diamètres de deux pieds. Plus bas une grande partie de la forêt est une seconde venue de soixante à soixante-dix ans. Le long de la rivière, près des lacs Abamisagi et O'Sullivan nous avons remarqué des bosquets de frênes noirs dont les arbres atteignent des diamètres de huit à dix pouces et une hauteur de vingt pieds. La plus grande partie de la forêt autour du lac O'Sullivan est une seconde venue de petits arbres. Il y a quelques étendues de bonnes terres cultivables le long de la rivière quoique la majorité soit basse et marécageuse.

Chutes Rupert.

Sur une distance de cinq milles en aval du portage qui mène au lac Wawong on rencontre quelques affleurements de gneiss-granite et de gneiss-diorite micacé orientés N. 40° E. La roche suivante que l'on rencontre en descendant la rivière est une roche schisteuse ignée et pyriteuse, plongeant S. 40° E. < 70°, dont on voit un affleurement au dessus des chutes Rupert. Nous ne vîmes pas le contact entre le gneiss et la roche schisteuse ; la région est couverte d'un épais manteau de drift et les deux affleurements sont éloignés de plusieurs milles l'un de l'autre. Les schistes Rupert sont formés par des couches d'une roche schisteuse verte, disloquée et dont l'allure est irrégulière. On remarque des nombreux affleurements d'une roche analogue en aval des chutes et en descendant la rivière jusqu'à l'extrémité nord du lac O'Sullivan ; mais par places elle est d'un vert plus pâle et parfois plus finement feuilletée. Presque partout elle renferme des grains de pyrite de fer et elle est recoupée par des filons de quartz et des amas lenticulaires, au sein de l'un desquels nous avons remarqué des petites quantités d'ilménite. Sur la rive sud du lac Abamisagi, on ne voit que du granite gris. Il est à finement grenu mais recoupé par de larges dykes de pegmatite. Le long du premier portage en aval de ce lac on remarque une protubérance de gneiss granite et entre le second et le troisième rapide on voit des affleurements d'une roche schisteuse micacée feuilletée, plongeant S. 60° E. < 75°. Les roches prédominantes du lac O'Sullivan sont analogues à celles de la rivière. En partant de l'embouchure de la rivière et en avançant vers le sud, le long de la rive ouest, on trouve une diorite massive qui par places passe d'une texture très fine à une cristallisation à gros grain. Plus à l'est, dans la baie profonde, une diorite quartzeuse grise et un granite épidotique sont mêlés aux roches schisteuses. Sur

Affleurements de roches.

une petite île à trois milles au sud ouest de l'embouchure, on voit une bande de roche à séricite schisteuse, large de huit pieds, et orientée N. 78° E. plongement vertical. A proximité se trouve une veine large d'un pied, d'une poussière ochreuse contenant des amas d'un quartz bleuâtre et mêlée aux schistes à séricite. La roche environnante est schisteuse et de couleur gris foncé. Les trois spécimens de ces bandes que nous avons rapportés entrent en ébullition active au contact d'acide chlorhydrique dilué. On trouve une bande schisteuse à séricite analogue, sur une autre île à un mille et demi plus au nord. Sur la rive occidentale du long bras nord-est du lac on remarque un affleurement isolé d'une gneiss pegmatitique, mais plus bas sur la rive opposée il y a des affleurements de roches schisteuses bien feuilletées. Sur une distance de plusieurs milles en aval du lac, le long de la rivière Petit Courant qui en découle, on voit fréquemment des mica-schistes très fins. Plus bas, jusqu'au terme de nos relevés ces roches sont entièrement associées avec des granites et des gneiss granites. Il résulte des observations de l'année 1903, que ces mêmes roches se prolongent le long de la rivière jusqu'à ce qu'elles soient recouvertes par les roches du système cambro-silurien.

Ces mica-schistes et ces gneiss sont probablement du même âge que la série de Grenville, et les épanchements de roches ignées plus au sud se rattachent à l'huronien, et correspondent en partie à ce que l'on désigne sous le nom de Keewatin dans la région du lac des Bois (*Lake of the Woods*). On rapporte qu'il existe du fer en petites quantités à l'est de la rivière Petit Courant, en aval du lac O'Sullivan, et il n'est pas improbable qu'en faisant des prospections et des recherches on ne trouve des minéraux de valeur utile dans ces roches huroniennes. Fer.

Sur toute l'étendue de la région examinée, particulièrement le long des cours d'eau on trouve des étendues d'un sol argileux excellent, mais en s'éloignant des rivières, le sol n'est pas égoutté et on rencontre des marécages. Ces bas fonds ne sont pas continus mais sont parsemés d'étendues sableuses.

Le long des cours d'eau et autour des lacs partout où l'ancienne forêt a été épargnée, on trouve des épinettes suffisamment grosses pour être comptées comme bois marchand, mais malheureusement depuis cinquante ans de grandes étendues de la région ont été ravagées par des feux de forêts et les arbres y sont trop petits pour avoir une valeur commerciale. On trouverait de grandes quantités d'épinettes à bois de pulpe le long des cours d'eau et même en certains marécages. La croissance de cet arbre est beaucoup plus lente que sous les latitudes méridionales, conséquemment le grain en est plus fin et plus compact, avec une plus grande proportion de fibre, et il est donc tout Epinette.

spécialement propre à la fabrication de la pâte. Un arbre d'un diamètre de cinq pouces et demi comptait 135 anneaux indiquant autant d'années d'existence.

Poissons.

Les lacs et les rivières sont poissonneux et fournissent le principal moyen de subsistance des sauvages ; la truite tachetée est abondante dans presque tous les cours d'eau examinés, spécialement dans la Kawashkagama, la rivière Petit Courant, la Wababimiga et la rivière à la Noyade. Dans cette dernière nous en avons pris, tant à la mouche qu'à l'appât, qui pesaient de une livre à cinq livres.

Les gros animaux sont assez rares. Nous ne vîmes que deux orignaux et autant de caribous pendant la saison, et les empreintes n'étaient pas nombreuses. Les sauvages rapportent que les petits animaux à fourrure sont assez abondants.

M. W. H. Collins, B.A., qui m'accompagna pendant l'été remplit ses fonctions d'une manière satisfaisante et m'aida notablement au cours de l'accomplissement du travail.

MM. Joseph Miller de la baie aux Hérons et Peter Godchère le facteur de la Compagnie de la baie d'Hudson au poste du lac Long nous ont beaucoup aidés dans le choix des canotiers et d'autres façons.

RELEVÉ DES CÔTES SUD ET OUEST DE LA BAIE JAMES.

Par M. Owen O'Sullivan.

Introduction.

Conformément aux ordres reçus qui m'enjoignaient de faire un relevé et un examen des côtes occidentales de la baie James, je partis de Missinaibi, avec mon aide M. W. Spreadborough le 13 juin, pour arriver, à Moose Factory le 27 juin avec nos deux canots.

Relevés.

En 1898 M. Henry O'Sullivan fit un relevé exact de la côte méridionale de la baie James jusqu'à la pointe Comfort vers l'ouest ; cette pointe se trouve à vol d'oiseau à quarante milles au nord-est de l'embouchure de la rivière aux Orignaux (*Moose*). A l'ouest de la pointe Comfort la ligne de côte n'avait été relevée que par croquis hâtifs dont on ne peut guarantir l'exactitude, car il est impossible de suivre la côte de près, en canots ou en bateau à cause du peu de profondeur des eaux.

A Moose Factory je louai un petit bateau à voile pour traverser jusqu'à la pointe Comfort, mais un fort vent du nord nous poussa à la pointe East. Je renvoyai donc le bateau à Moose Factory et commençai la chaîne de relevés vers le nord jusqu'à la pointe Comfort.

Pointe Mesakonan.

Après avoir completé ce travail nous sommes revenus à la pointe East pour continuer nos relevés jusqu'à Moose Factory, et les prolonger

vers le nord jusqu'au Cap-Henrietta Maria. Nous avons suivi à pied la plus grande partie de la côte pour pouvoir longer la limite de la marée haute qui était le repère le mieux marqué, mais parfois il nous fallait avoir recours aux canots à cause de la difficulté de passer à travers des bas-fonds boueux ou des marais salés. Entre la pointe Comfort et la pointe Mesakonan, une distance de six milles, le rivage s'élève de quatre pieds à vingt pieds au-dessus du niveau de la haute mer, et on voit des battures s'avançant jusqu'à trois-quarts de mille au large. Sur presque toutes les pointes on observe des dépôts de cailloux roulés d'un diamètre moyen de trois pieds, de gneiss, de granite et d'arkose argileux, entassés à dix pieds au-dessus du niveau de la marée haute, les fonds des petites baies sont bordés de grèves sableuses. La surface s'élève graduellement vers l'intérieur et est bien boisée d'épinette noire, de mélèze et de pin banksien d'un diamètre de cinq à neuf pouces.

Baie aux Mouëttes.

La baie aux Mouëttes s'étend de Mesakonan, vers le sud jusqu'à la pointe aux Mouëttes, une distance de sept milles. Elle est large de quatre milles, et peu profonde, le reflux laissant à sec une grève large de trois milles. Un marécage appelé "Cabbage Willows" s'étend du fond de cette baie jusqu'à la baie Rupert ; on traverse ce bas-fond par un sentier long de dix milles qui fait partie de la route d'hiver entre Moose Factory et le poste Rupert.

Pointe East.

Entre la pointe aux Mouëttes et la pointe East, distance de sept milles vers le sud-ouest, la côte est basse, avec de longues étendues de boues et de cailloux. Vis-à-vis la pointe East, à trois quarts de mille des limites des eaux hautes on voit une jetée de galets qui est orientée vers le nord, et qui est longue de deux milles ; et ensuite des flèches de sable et de graviers vont jusqu'à la rivière Little Missisekabie, à une distance de six milles. On ne peut naviguer ici qu'à marée haute. Entre l'embouchure de la rivière ci-dessus et Nattabiska, soit vingt-sept milles, la côte est unie et la largeur de la grève entre la limite des eaux basses et celle des eaux hautes varie de trois à six milles. A marée basse la baie Hannah n'est pas autre chose qu'un bas-fond de vase traversé par le lit de la rivière Harricanaw. De Nattabiska, qui est la limite nord-ouest de la baie Hannah, à Moose Factory, la distance est de trente milles.

Rivière aux Orignaux.

L'embouchure de la rivière aux Orignaux (*Moose River*) a trois branches distinctes ; on dit que la médiane qui passe au sud de l'île Middleborough est la plus profonde mais, l'an dernier, les hommes de la maison Révillon Frères ont trouvé un chenal profond qui débute au "Inner Ship Hole," passe au nord de l'île Middleborough, et n'est éloigné que de quelques pieds de la terre ferme, sur la rive nord de la rivière vis-à-vis l'île aux Orignaux (*Moose Island*). Ils ont établi à cet endroit un comptoir faisant concurrence à la Compagnie de la baie d'Hudson.

Si nous considérons le volume énorme de la rivière aux Orignaux au printemps, et si nous nous rappelons qu'à l'époque de la débacle les glaces qui couvraient 150 milles d'une rivière large et relativement unie sont brusquement détachées, charriées avec une force irrésistible et distribuées le long de la côte sur des distances de plusieurs milles, on ne s'étonnera pas que le delta de ce cours d'eau subit des changements annuels notables.

Nomansland.

Au nord de l'embouchure de la rivière la rive est basse, vaseuse jusqu'à deux milles au delà de Pisquanish qui se trouve à trente et un milles de Moose Factory. Puis, suivent de longues flèches de galets, de sable et de graviers, que l'on retrouve à intervalles jusqu'à Nomansland, à soixante milles de Moose Factory. Quelques-unes de ces pointes de galets et de graviers ont une élévation de vingt pieds au-dessus du niveau de la marée haute. A la pointe Halfway et à Cockispenny on peut toujours aborder un canot.

Rivière Kinoje.

Entre Nomansland et l'Albany, quatre petits cours d'eau se jettent dans la baie ; le plus important, le Kinoje, a un débit de 8,000 pieds cubes à la minute. Cette rivière ne s'est pas affouillé de chenal à travers la grève vaseuse, et on ne peut y pénétrer en canot qu'à marée haute.

Rivière Albany.

Entre Nomansland et l'Albany, la marée basse laisse à découvert une grève vaseuse large de trois milles. L'Albany est le cours d'eau le plus important qui se jette sur la côte occidentale de la baie James. Elle a un delta de plusieurs branches dont la plus profonde passe au nord de l'île sur laquelle est situé Fort Albany. Ce point est à quatre-vingt seize milles de Moose Factory.

Pointe Ekwan.

An sud de l'Albany la côte est très unie et la marche est très difficile ; nous fûmes obligés de nous servir de canots jusqu'à la pointe Ekwan, qui est située à quatre-vingt cinq milles au nord de Fort Albany. Sur cette distance, le reflux laisse parfois à découvert une largeur de grève vaseuse de cinq milles, et nous ne vîmes que de la vase parsemée de cailloux. Entre l'Albany et l'Ekwan on rencontre deux rivières importantes qui se jettent dans la baie. L'une, la Kapiskau, latitude 52° 45', fut explorée et relevée par W. J. Wilson en 1902 ; treize milles plus au nord, la Lowasky débouche. Cette dernière est une branche de l'Attawapiskat. Le Dr Bell en fit le relevé en 1886. L'Attawapiskat se jette dans la baie par cinq passages différents ; le troisième, au nord de Lowasky, est le plus profond, et sur ce cours d'eau, à six milles de son embouchure, la compagnie de la Baie d'Hudson a établi un comptoir. Il y a aussi une chapelle catholique.

Rivière Ekwan.

Au nord de l'Attawapiskat, la rive continue basse et vaseuse jusqu'à l'embouchure de l'Ekwan et même à quelque distance au delà. Tout le

long de la côte on voit des battures à trois et quatre milles au large de la limite des eaux hautes. La rivière Ekwan est à 180 milles de Moose Factory, et. M. D R. Dowling en a fait le relevé en 1901. La pointe Ekwan, à six milles au nord de la rivière Ekwan, est composée de sable grossier et de gravier, et son élévation est de quinze pieds au-dessus du niveau de la marée haute. L'eau à cet endroit est relativement profonde, et il n'y a qu'une distance de soixante pieds entre la marque de marée haute et celle de marée basse. Les marées ordinaires sont de sept pieds environ.

Rivière au Radeau.

De la pointe Ekwan à la rivière au Radeau (*Raft river*), la distance est de vingt-neuf milles ; la côte est basse et vaseuse. Lorsque nous l'avons traversée, le 9 août, la rivière au Radeau avait un volume de 10,000 pieds cubes par minute.

Les eaux étaient très basses à cette époque. Elle est navigable en canots sur une distance de quatre vingt-dix milles environ, jusqu'à deux petits lacs où elle prend sa source.

Rivière Lakitoosaki.

A quarante-cinq milles au nord de la rivière au Radeau, l'Opinnagau, se jette dans la baie, et à dix milles plus au nord se trouve l'embouchure de la Lakitoosaki. Ces rivières ont des décharges à peu près égales, soit 20,000 pieds cubes par minute et elles sont navigables en canot sur une distance considérable. Entre ces deux cours d'eau la côte devient plus sableuse, mais la marée fait encore une différence de un à deux milles sur la ligne de la côte.

Rivière au Gros Hibou.

A seize milles au nord de la Lakitoosaki, la rivière au Gros Hibou (*Big Owl river*) débouche dans la baie ; elle est large de deux chaînes à marée basse, et avait une profondeur moyenne de trois pieds à l'époque où nous l'avons traversée (16 août) on ne peut la remonter en canots qu'à une courte distance.

Petits cours d'eau.

Entre l'Ekwan et la rivière au Gros Hibou huit petits cours d'eau se jettent dans la baie. A leur embouchure ils s'élargissent et deviennent moins profonds ; les chenaux qui traversent la rive vaseuse sont si larges et si peu profonds que nous fûmes forcés de traîner nos canots, qui ne tirent que quatorze pouce d'eau, sur une distance de deux milles en remontant la rivière afin de pouvoir atterrir sur la côte.

Terme des relevés.

La pointe orientale du Cap Henrietta Maria est à dix-huit milles au nord de l'embouchure de la rivière au Gros Hibou, et à 300 milles de Moose Factory en suivant les sinuosités de la côte. Cette partie de la côte est flanquée de barres et de flèches de sable et de graviers dont quelques unes ont une élévation de vingt pieds au-dessus de la marée haute, et l'eau est profonde jusqu'au rivage. Nous terminâmes la

chaîne de relevés à la pointe orientale du Cap Henrietta Maria, sous la latitude 54° 51′ 30″ et nous y plantâmes un poteau, sur lequel sont entaillés mon nom et la date, le 18 août. Au nord-ouest de ce point la rive est extrêmement plane et à marée basse on ne voit que des étendues vaseuses parsemées de nombreux gros cailloux.

A l'intérieur, au-delà de la ligne indiquant le niveau de la marée haute, se trouve généralement une lisière de vase séchée, parfois large d'un mille et couverte d'herbe ; cette lisière est entrecoupée de barres de sable et de graviers. Au delà, on remarque une frange d'aulnes et de buissons de genèvriers de dix à soixante chaînes ; puis arrivent les étendues marécageuses où croissent des épinettes, qui sont, je crois, caractéristiques du sol recouvrant les roches dévoniennes et siluriennes s'étendant à 150 milles à l'ouest de la baie James.

Sous la latitude 54°, les bois d'épinettes s'éloignent de la côte sous une direction nord ouest, tandis que la ligne de la rive continue vers le nord jusqu'à l'embouchure de l'Opinnegau, puis vers le nord-est jusqu'au Cap Henrietta Maria. La région qui se déroule entre la limite septentrionale des arbres et le cap est une plaine de graviers, déserte et stérile parsemée de monticules de sable et de petits lacs d'eau douce.

Affleurements des roches.

Nous n'avons relevé que deux affleurements de roches sur la côte occidentale de la baie James, l'une à la pointe High Rock, latitude 51° 23′, un pied au-dessus du niveau de la marée haute, et l'autre à Pisquanish, qui n'est découvert qu'à marée basse ; tous deux sont des calcaires fossilifères dévoniens reposant horizontalement.

Il n'est guère douteux que toute la côte de la baie James subit un soulèvement lent. Parmi les preuves de ce mouvement nous pouvons mentionner les suivants : en plusieurs endroits on remarque des lignes de grèves bien indiquées à plusieurs centaines de pieds de la ligne des marées hautes actuelles ; on trouve parfois du bois de dérive à dix pieds au-dessus du niveau actuel des eaux, et sur toute la surface de a région examinée, au sein des forêts qui bordent la baie, on remarque des trainées de bancs de sables et de flèches.

Le gibier est abondant ; dans les parties sud de la baie Hannah, on trouve des milliers de canards noirs, et au nord de l'Albany il y a des pilets ou canard à longue queue et des sarcelles en quantité immense. Nous tuâmes quelques ptarmigans près du cap Henrietta Maria et au cours de notre voyage de retour nous nous procurâmes un grand nombre d'outardes.

Aux embouchures de toutes les rivières on prend au filet des truites tachetées et des poissons blancs pesant trois livres en moyenne.

A la pointe Ekwan, pendant l'heure du lunch, je comptai plus de cent marsouins à proximité du rivage. Nous vîmes fréquemment des phoques, et par places la grève au nord de l'Albany est jonchée de squelettes de morses et de phoques.

Pendant tout le cours de l'expédition nous n'aperçûmes ancune baleine, probablement à cause du peu de profondeur de l'eau le long de la côte occidentale de la baie James ; mais en 1898, lors d'une expédition de relevés de la côte orientale pendant laquelle j'accompagnai mon père, comme aide, entre le poste Rupert et Main Fort nous avons trouvé un grand nombre d'îles parmi lesquelles nous voyions souvent des marsouins et des baleines prendre leurs ébats.

Le temps fut exceptionnellement favorable. Pendant toute la campagne, de juin en septembre nous fîmes tout le travail, à l'aide de deux canots de dix-huit pieds, et nous ne perdîmes que trois ou quatre jours à cause du mauvais temps.

A Moose Factory et à Albany on fait de la culture potagère. Les pomme de terre d'Albany sont excellentes. A Moose on cultivait des choux, des radis, de la salade, des concombres, des carrottes, des navets, etc.

M. W. Spreadborough, mon aide, fit une nombreuse collection de plantes pendant la campagne et nota les espèces d'oiseaux. Ces listes, annotées, paraitront dans mon rapport complet. Le professeur Macoun me communique le rapport suivant au sujet des plantes que nous avons rapportées. La liste complète sera publiée dans le mémoire " La flore de la Baie d'Hudson " que la Commission géologique doit faire paraître incessamment : Oiseaux.

" La collection de plantes de M. Spreadborough comprend 278 espèces et elle embrasse toutes celles déjà connues de cette région et en plus un grand nombre dont on n'avait pas encore noté la présence dans ce district. Quoiqu'elle ne renferme pas d'espèces inconnues, elle comprend plusieurs spécimens qui offrent un grand intérêt ou qui sont fort rares. Les plus remarquables parmi celles-ci sont *Linum Lewisii*, var. *stenophyllum*, une espèce de lin à fleur blanche que l'on n'avait notée qu'à un seul endroit, à Fort Severn ; *Potentilla Egedii* que l'on avait jusqu'ici confondu avec *P. Anserina* ; *Pyrethrum bipinnatum*, redécouvert il y a quelques années sur la côte de la baie d'Hudson ; *Arnica foliosa*, qui se trouve ici fort éloigné de son habitat connu ; *Gentiana Macounii*, dont nous n'avions jusqu'ici que de pauvres spécimens recueillis au poste Rupert ; la collection comprend aussi un grand nombre de salicinées, de plantes herbacées rares.

Jusqu'à Albany la flore a un caractère subarctique, mais entre la rivière au Radeau (*Raft river*) et le cap Henrietta Maria, elle renferme

une proportion considérable d'espèces ayant des caractéristiques arctiques. La collection est si complète qu'il reste très peu à faire, au point de vue du botaniste le long de la côte entre Moose Factory et le cap Henrietta Maria.

Je dois remercier tous les membres du personnel de la Compagnie de la baie d'Hudson que je rencontrai au cours de la campagne ; je dois mentionner spécialement M. George McKenzie qui a la surveillance de tout le district.

Mes remerciments sont aussi dûs au Rev. M. Holland et à Madame Holland de Moose Factory ; à M. et Madame Christie du poste de New Brunswick, et aux RR. PP. de la mission d'Albany pour leur gracieuse hospitalité.

GÉOLOGIE DE LA RÉGION DES ENVIRONS DES MINES DE BRUCE.

Par MM. E. D. Ingall et Théo. Denis.

Introduction. Pendant l'été dernier, MM. E. D. Ingall et Théo. Denis continuèrent l'examen géologique détaillé du district des mines de Bruce, Algoma, commencé en 1902.

M. Ingall partit d'Ottawa le 22 juillet pour Desbarats, où il commença les travaux de la campagne. M. Denis se joignit à M. Ingall le 5 août à Desbarats, et ils travaillèrent sur le terrain jusqu'à la fin d'octobre.

M. Geo. L. Scott, un étudiant en science appliquées de l'université de Toronto, fut attaché à la mission en qualité d'aide et rendit de grands services grâce à l'activité et à l'intérêt qu'il apporta au travail.

Le mauvais temps causa beaucoup de délai, surtout vers la fin de la campagne ; les fortes pluies rendirent le travail de relevés difficile dans les bas-fonds.

Relevés. La méthode suivie pour faire cet examen géologique consista à relever les routes, la ligne de côte et les îles, etc. et à traverser, sous la brousse à la boussole et au cheminement, les étendues intermédiaires, relevant et fixant partout les affleurements de roches sédimentaires et ignées. La méthode au cheminement sous la brousse est suffisamment exacte surtout lorsque le relevé est fixé aux deux extrémités par raccord avec des points convenus.

Le relevé des routes fut fait à la boussole prismatique et au micromètre Rochon ; pour les plans à grande échelle des étendues minières nous employâmes la planchette et le micromètre.

Lorsque nous débutâmes en 1902, nous fîmes les relevés topographiques et un examen préliminaire couvrant une superficie de 400 milles carrés.

Le résultat de cette campagne démontre que pour relever avec exactitude la distribution des massifs de roches ignées et les contours des formations sédimentaires il faudrait plusieurs campagnes. Il fut donc décidé de choisir et de compléter l'examen d'une étendue plus restreinte qui représenterait les conditions géologiques et le mode de formation des gisements miniers de la région.

Nous fîmes donc les relevés nécessaires à l'achèvement d'un rectangle d'une superficie de soixante-dix milles carrés environ, embrassant à son extrémité orientale les groupes des rivières Bruce et Wellington et se prolongeant vers le O.-N.-O. sur une distance de douze milles jusqu'à l'extrémité occidentale du lac Desbarats et la pointe Lillaly sur une largeur de six milles.

L'étendue comprise dans ce rectangle est recouverte par la série de roches huroniennes, étudiées et décrites par Logan et Murray au début des travaux de la Commission géologique. Le résultat de leurs travaux se trouve dispersé dans plusieurs rapports et sur une carte à l'échelle de huit milles au pouce comprise dans l'atlas qui accompagne la " Géologie du Canada, 1863 ". En ce qui concerne les roches huroniennes, Murray donne la succession suivante par ordre descendant : Séri huronienn

	Puissance approximative.
l.—Quartzite blanc, petrosilex et calcaire	2,100
k.—Petrosilex jaunâtre et calcaire	400
i.—Quartzite blanc	2,970
h.—Conglomérat à jaspe rouge	2,150
g.—Quartzite rouge	2,300
f.—Conglomérat schisteux supérieur	3,000
e.—Calcaire	300
d.—Conglomérat schisteux supérieur	1,280
c.—Quartzite blanc	1,000
b.—Roche schisteuse chloritique	2,000
a.—Quartzite gris	200
Total	18,000

La série ci dessus est donnée comme reposant sur le Laurentien et comme étant surmontée par la division, Silurien inférieur de l'époque paléozoïque.

Le rectangle qui nous occupa pendant la campagne n'embrasse que les assises i à c inclusivement de la coupe ci-dessus. La succession donnée par Murray fut confirmée par notre travail, mais les contours primitifs des diverses sub divisions furent considérablement modifiés.

Injection de roches basiques.

En outre des couches sédimentaires, il existe un certain nombre d'étendues de roches ignées basiques qui forment des massifs très caractéristiques du district. Comme ces instrusions semblent avoir une influence prépondérante sur les gîtes métallifères de la formation, leur délimitation devient des plus importantes.

Quoique Murray ait noté leur existence, il semble avoir supposé que ces roches doivent leur origine à des épanchements de surface, et il n'essaya en aucune façon de les délimiter ni d'étudier leurs relations en détail. Etant donné l'importance économique de ces massifs intrusifs, il devint donc nécessaire d'entreprendre le relevé de leurs contours pour délimiter les étendues qu'ils occupent et pour étudier leurs relations avec les roches des autres couches.

Il y résulte de notre travail qu'il existe plusieurs étendues considérables de roches ignées que nous pouvons en attendant une determinatson microscopique plus circonstanciée, classer sous le terme générique de diabases. Toutes celles que nous avons examinées jusqu'ici sont uralitiques.

La plus importante de ces étendues de roches intrusives est sans contredit celle au sein de laquelle sont les filons exploités par les mines Bruce et Wellington.

Contours des roches intrusives.

En se reportant à la carte-croquis qui accompagne ce rapport préliminaire on voit qu'elle occupe une lisière d'une largeur moyenne de un mille et demi, qui débute à un mille et demi environ à l'ouest du village de Bruce Mines, et se prolonge sous une direction vers l'est, sans solution de continuité jusqu'au delà de la limite de la feuille sur laquelle elle occupe une longueur de quatre milles et demi. Son affleurement se rétrécit graduellement vers l'est, car sa largeur vis-à-vis de l'île McKay est de deux milles environ, tandis qu'à la bordure de notre carte elle n'a guère plus d'un mille et plus à l'est elle, ne dépasse pas un demi-mille.

A l'ouest, cette zone semble se terminer brusquement contre la lisière de calcaire, qui se recourbe suivant la direction du pli anticlinal raboté de la série sédimentaire et ensuite, reparaît sur la rive.

Quoique dans ce cas-ci il semble y avoir une concordance générale entre les couches sédimentaires et la roche intrusive cette dernière n'est pas restreinte à unplan de stratification, mais traverse les couches supérieures en plusieurs endroits. Il importe donc de déterminer si le massif est une intrusion verticale traversant toutes les couches, ou si d'un autre côté il réprésente une nappe de roches ignées suivant un plan de stratification.

D'après les caractéristiques diabasiques de la roche, autant qu'un examen microscopique hâtif permet d'arriver à une conclusion et aussi

à en juger d'après une concordance grossière, les preuves semblent être en faveur de la dernière hypothèse.

D'un autre côté si l'on considère le champ complet de nos examens, en ce qui concerne les relations d'autres étendues similaires de ces roches, il en résulte une forte impression qu'elles représentent des intrusions souvent allongées en dykes, mais qui recoupent presque verticalement les couches sédimentaires qui affectent presque l'horizontale.

Calcaire.

A un point le long de la frontière nord de l'étendue de diabase des mines de Bruce, on voit un contact intrusif avec le calcaire, et à un endroit à cinq-cents pieds au nord-ouest du puits n° 2 de la mine Wellington, on note une crête de calcaire, ayant une orientation S.S.O. et un léger plongement vers l'ouest qui est recoupée presque à angle droit par la diabase, à cent pieds au sud. Le contact même n'est pas visible, étant recouvert par un manteau de sol. A la limite sud de cette étendue, sur la rive sud de l'île Jacks, on constate d'autres preuves de même nature. Au bord de l'eau-même, on observe un quartzite de couleur saumon, ayant apparamment une allure horizontale, qui vient butter contre le massif de diabase qui forme l'île ; un peu plus haut, sur un petit escarpement, on voit des fragments de quartzite enclavés dans la diabase.

Limite sud de la diabase.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut l'intrusion de diabase et la bande de calcaire se touchent en plusieurs endroits, mais généralement l'espace intermédiaire entre les affleurements des deux roches est bas et le contact même est caché. A l'est de la ligne de chemin de fer de Rock lake, on remarque des affleurements considérables du conglomérat inférieur, ainsi que sur la route médiane de la concession minière qui débute au chemin de Portlock, au village de Bruce Mines, à un mille à l'ouest de ce dernier. D'après ces observations nous avons supposé que la roche sous-jacente des bas-fonds que nous venons de mentionner était de même nature. Il y a aussi quelques semblants de preuves analogues à l'endroit où la bande de calcaire longe la rive du lac Huron à l'ouest du hâvre de Bruce Mines.

La limite sud de l'étendue de diabase est marquée par une ligne d'escarpements élevés qui s'étendent vers l'est du fond de la baie aux Foins (*Hay bay*) sur une distance d'un mille au plus. La roche au sud est un quartzite rose pâle ou blanc qui représente le membre le plus bas qui figure sur notre feuille, d'après la coupe de Murray. Il y a un intervalle d'un demi-mille entre les affleurements de ces deux roches, occupé par des marécages et des bas-fonds, de sorte qu'il n'est pas possible d'en rapporter le contour exact.

En procédant le long de la côte vers l'ouest, on ne rencontre aucun développement d'intrusifs jusqu'à celui de Portlock. En consultant la

carte 1, on verra que nous avons suivi ce massif sur un distance de trois milles et demi environ sous une direction est et ouest. Sur la plus grande partie de sa longueur il a une apparence marquée de dyke puissant d'un quart de mille en moyenne. Il affleure sur la voie de la ligne du Pacifique Canadien à deux milles environ à l'est de la gare de Portlock, puis traversant la rivière du même nom près de son embouchure, il continue vers l'ouest, parallèle à la rive du lac jusqu'à un mille et demi plus loin, et il se termine à son extrémité ouest en une expansion en forme de bulbe. A trois quarts de mille au sud-est du village de Desbarats, les affleurements de cette roche forment des escarpements qui bordent le bas-fond de la vallée de la rivière Desbarats, et la question se présente s'il y a raccord entre cet affleurement et la crète de diabase qui débute de l'autre côté de la vallée dans la partie nord du village. De même, à l'extrémité orientale, il y a solution de continuité des affleurements causée par des marécages et le raccord avec le massifs qui se trouvent au nord de la voie du chemin de fer est plus ou moins problématique.

Massifs de diabase.

Dans l'angle nord-ouest de la feuille, on remarque des étendues considérables de roches diabasiques intrusives. Du côté ouest du lac Desbarats on constate un développement de roches ignées qui s'étend vers le nord-ouest au-delà de la ligne de chemin de fer, et qui est borné à l'est par une étroite frange des quartzites rouges qui constitue la rive occidentale du lac et qui passe vers le nord au conglomérat à jaspe.

Cette étendue de diabase a des contours très irréguliers. Elle consiste en un noyau central mesurant quatre-vingt-dix chaînes de l'est à l'ouest et soixante à soixante-dix chaînes du nord au sud, et duquel rayonnent plusieurs bras ou apophyses. Deux des plus larges de ceux-ci, ayant une direction générale vers le sud-est furent relevés sur une distance de deux et trois milles respectivement, montrant une forme très irrégulière à la surface.

La plus orientale de ces deux apophyses traverse la rivière Desbarats immédiatement au-dessus du barrage construit sur le lot 26 de la subdivision de la concession Desbarats, et elles se prolonge jusqu'au delà de la frontière orientale de cette concession. On la perd de vue sous la couverture du sol de la vallée de la rivière de Portlock, mais il est possible qu'elle s'étende plus loin, car la formation de quartzite, dans laquelle est situé le gisement de la mine Cameron sur la rive orientale de ce cours d'eau, est parcourue par des dykes de diabase, et cette roche affleure aussi au nord du puits. Peut-être même se rattache-t-elle à un autre important développement de diabase décrit plus loin, qui est situé au sud du lac Caribou et qui recouvre la partie nord de la concession Hinks.

M. G. A. Young qui examina au microscope une plaque mince d'un spécimen provenant d'un dyke près de la mine Cameron prononça la roche "une diabase très altérée, à grain fin, avec quartz probablement d'origine secondaire." D'après une plaque mince d'un autre spécimen M. Denis le décrit comme étant "une roche à grain moyen mais dans laquelle on reconnait une texture diabasique." De chaque côté du dyke la roche est un quartz rouge dans lequel on trouve enclavés quelques fragments de jaspe.

Nous avons suivi l'autre filon ou filon occidental, dans une direction à peu près parallèle à la voie du chemin de fer, jusqu'à la frontière nord du village de Desbarats, où il disparaît vers les dépôts superficiels de la vallée de la rivière Desbarats ; cette lisière traverse la route de Bruce au Sault-Sainte-Marie à trente-cinq chaînes de l'est du passage à niveau du chemin de fer.

Diabase a uralite.

D'après un examen préliminaire, cette roche semble être une diabase uralitique. M. G. A. Young qui a examiné une plaque mince d'un spécimen de l'étendue principale la trouve "composée de nombreux cristaux allongés de plagioclase (contenant des grains de calcite et d'épidote enclavés, et recoupés par de la chlorite) entre lesquels se moule un hornblende vert-pâle qui semble être d'origine secondaire. La roche a une texture diabasique, et la hornblende est analogue à celle observée dans d'autres plaques minces et qui contient de l'augite."

Il existe probablement d'autres filons qui rayonnent du massif central, et celui sur lequel est situé le gisement de la mine Richardson, sur la rive-est du lac Desbarats, s'y rattache peut-être.

Rochesignees.

La plus grande partie de la moitié nord de la concession Hinks est couverte par un développement de roches éruptives qui se prolonge jusque sur la concession Keating. Ce massif mesure à peu près 150 chaînes dans une direction est et ouest. Au sud il disparait sous le bas-fond qui occupe l'intervalle entre le chemin de fer et la route qui suit la ligne de la concession VI de la subdivision de la concession Hinks. La limite nord se trouve au delà de l'étendue qu'embrasse notre feuille. Les roches ignées couvrent la rive nord du lac Caribou, et la crête sur laquelle est située la mine Williams (puits de fouille de quarante pieds de profondeur sur des veinules de quartz cuprifères) partie sud du lot 12, Con. II, township Plummer en fait probablement partie. Le temps dont nous disposions ne nous permit pas de relever les contours de ce développement de roches ignées au delà des limites de notre feuille, et nous n'en avons pas encore fait examiner de plaques minces. Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, à cause de la couverture superficielle qui intervient, on ne peut affirmer positivement que cette étendue se rattache à la chaîne de diabase de Portlock, mais

il est tout probable que tel est le cas, et nous avons indiqué le raccord sur le plan ci-joint. Ces massifs de diabase ne sont pas les seules évidences d'intrusions de roches ignées ; on observe de nombreux dykes et filons de diverse largeur recoupant toutes les couches sédimentaires du district.

LES SÉRIES SÉDIMENTAIRES.

Séries sédimentaires.

Le membre le plus ancien de la série sédimentaire qui figure sur notre feuille est celui désigné par la lettre (c) dans le tableau donné sur une page précédente. Il consiste en un quartzite blanc ou rose très pâle contenant fréquemment des fragments d'un quartz blanc translucide ou d'un jaspe brun grisâtre ; les premiers de ceux-ci prédominent.

Dans l'étendue de notre feuille, il n'y a qu'un développement très restreint des roches appelées "conglomérat schisteux inférieur" ; leur place est en grande partie occupée par l'intrusion diabasique des mines de Bruce. Du reste, ce terme de "conglomérat schisteux" n'est pas approprié aux roches de ces couches telles qu'elles sont représentées dans l'étendue de la feuille, car, quoique la roche contienne ainsi qu'autre part des cailloux, elle prend très souvent un caractère quartzitique. Sur le côté oriental de la route conduisant du village à la gare de Bruce-Mines, un quartzite rose pâle affleure du côté nord du chemin inférieur de Thessalon. Cette roche contient des couches de cailloux et de galets, et elle est surmontée par une mince couche d'un quartzite très foncé au sein duquel on remarque de nombreux cailloux. Ceci est surtout bien marqué immédiatement à l'est de la route de la gare, et sous un angle de plongement faible, le quartzite disparaît sous la lisière de calcaire qui affleure à quelque distance au nord.

Lisière de calcaire.

La lisière de calcaire (e) a une composition très variable et contient par places une forte proportion d'impuretés siliceuses, argileuses et autres. Sur les surfaces exposées, les bandes impures sont accentuées par un procédé de décomposition qui fait ressortir les plis et les contorsions des couches.

En consultant la carte-croquis ci-jointe, on verra que les deux membres qui suivent occupent la plus grande partie de la superficie de la feuille étudiée.

Conglomérat schisteux inférieur

Le conglomérat schisteux inférieur (f) forme la ligne de côte sur une distance de plus de cinq milles à l'est du havre de Portlock ; il constitue la plus grande partie des petites îles et des récifs entre ce point et la pointe Killaly, ainsi que le rivage nord de l'île Campement d'Ours, toute l'île Portlock et la partie orientale de l'île Dawson.

Ces couches sont caractérisées par la présence de roches plus ou moins fissiles, ayant une apparence généralement schisteuse, quoiqu'on

To accompany Part A, Vol. XVI
No. 898

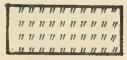
Lower Quartzite

Lower Conglom.te

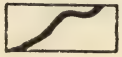
Limestone

Upper Conglom.te

Quartzite series

Diabase

remarque aussi des phases quartzitiques. Il n'y a pas de clivage ardoisier distinct. Les galets qui constituent une des caractéristiques sont disséminés très irrégulièrement, et se trouvent aussi souvent isolés qu'en couches distinctes. Sur quelques-unes des îles et autre part, on remarque par places des couches épaisses de ces galets, tandis qu'en d'autres endroits de grandes étendues de roche schisteuse sont presque tout à fait dépourvues de ces enclaves. Dans les deux conglomérats, supérieur et inférieur, la grosseur de ces cailloux varie entre un diamètre d'un pied et plus et la grosseur de petites billes. Leur composition varie beaucoup mais ils semblent tous provenir des couches sous-jacentes. Les matériaux que l'on y rencontre le plus souvent sont la granitite, le jaspe, le gneiss et le quartzite.

Quartzite rouge.

Les couches qui reposent sur celles-ci, c'est à dire le quartzite rougeâtre (g) couvre aussi une grande partie de la feuille. Elles sont formées par une série de lits de quartzites d'un rouge de diverses nuances. Elles forment la côte à l'ouest de la rivière Portlock jusqu'au delà de la limite de la feuille ; quelques-unes des îles près de la côte sont aussi constituées par cette roches. Certaines parties sont caillouteuses, mais ce trait n'est pas caractéristique,

Conglomérat à jaspe.

Dans la partie occidentale de l'étendue étudiée on rencontre des membres supérieurs de la série. Ces couches représentent probablement le conglomérat à jaspe rouge de Murray (h). La principale distinction que l'on observe entre cette roche et celle qui la précéde se trouve dans la plus ou moins grande abondance de fragments de quartz et de jaspe rouge et d'autres nuances qu'elle renferme. Le fond ou pâte quartzitique de la roche étant plutôt blanc, ce trait aide aussi à la distinguer, quoique la différence distinctive entre les divers membres de la série siliceuse soit plutôt des traits généraux tels que la couleur, la proportion, etc., des cailloux enclavés, et, bien qu'ils ne sont pas separés par des lignes de démarcation très tranchées.

L'allure générale des assises sédimentaires est celle que représente la carte de Murray, c'est-à-dire que la structure est un pli anticlinal surbaissé dont l'axe est et ouest plonge vers l'est. Cette structure est rendue bien apparante par la courbe que fait l'affleurement de la lisière de calcaire près des mines de Bruce, et en s'avançant vers l'ouest les couches semblent se conformer à cette direction. Il y a des variations locales de direction et plongement moyens, et on remarque aussi des plis subordonnés. Le plongement n'est nulle part très raide, le plus incliné que nous ayons relevé variant entre 30° et 40°, et sur une très grande étendue il ne dépasse pas une moyenne de 15°. Tout le long de la côte et sur les îles à l'ouest du hâvre de Portlock les assises reposent en une série d'ondulations qui donnent souvent lieu à des îlets et des récifs en dos de tortue.

Minéraux industriels.

Les minéraux du district qui offrent un intérêt au point de vu économique sont les sulfures de cuivre* et les minérais hématitiques.

Dans l'étendue de la feuille qui nous occupe on a fait des travaux de développement sur les filons cuprifères sur les concessions des mines Bruce, Wellington, Cameron et Richardson.

Cuivre.

On a fait aussi des travaux de fouilles et de recherches sur quelques dépôts hématitiques et vaseux dont on rencontre de nombreux exemples le long du contact des roches sédimentaires avec les intrusions diabasiques, dans des zones fracturées des premières ; mais jusqu'ici on n'a fait aucune découverte exploitable de ce minerai.

Depuis deux ans toutes les mines du district chôment, quoique l'on expédie à Sudbury une certaine quantité de matériaux provenant des tas de débris et de restes des anciennes opérations des mines Bruce.

Les gîtes de ce groupe de mines, Bruce et Wellington, sont des remplissages de fissures. Les filons contiennent du cuivre sous forme de divers sulfures, principalement de la chalcopyrite dans une gangue de quartz. Par place la gangue est dolomitique, mais le premier de ces minéraux prédomine beaucoup, ainsi que le prouvent les tas de déchets provenant du minerai. Près de l'affleurement, les filons étaient, dit-on, plus riches qu'en profondeur, à cause de la présence d'une certaine quantité de bornite et autres sulfures de haute teneur. Ces minéraux devaient probablement leur existence à l'agence d'un enrichissement secondaire.

Mines de Wellington et d'Huron Copper Bay.

Un examen préliminaire des niveaux inférieurs des mines de Wellington et d'Huron Copper Bay, montra la présence de chalcopyrite et de pyrite de fer disséminées dans une gangue de quartz blanc. Dans ces mines les filons ont été exploités sur toute leur largeur, et les excavations ont souvent vingt-cinq à trente pieds entre les épontes. D'un autre côté, les veines se rétrécissent souvent jusqu'à ne pas dépasser quatre pieds, mais on peut facilement adopter dix pieds comme largeur moyenne sur tout le développement. A l'ancienne mine de Bruce, les filons sont plus étroits et ne dépassent guère une moyenne de cinq pieds.

La longueur totale des travaux d'exploitation de la mine de Bruce se chiffre à peu près à 2000 pieds, et celle des mines de Wellington et Huron et Copper Bay atteint 2500 pieds. Dans la première de ces mines la profondeur des travaux est de 250 pieds à 300 pieds ; cette profondeur est approximativement celle de la mine de Wellington, quoique le puits Bray ait été foncé jusqu'à 1000 pieds. Donc la superficie

* *Voir* l'Appendice à la fin de ce rapport pour analyses récentes de certains spécimens de ces minerais.

des filons dont a fait l'extraction serait comme suit ; – Mine Bruce 225,000 pieds carrés, qui représentent une longueur de 750 pieds si nous adoptons une profondeur moyenne de 300 pieds. A la mine Wellington ces dimensions atteignent 600,000 pieds carrés, soit une longueur de filon de 2000 pieds en adoptant la même profondeur. Il faut se rappeler que dans les deux cas les dimensions s'appliquent aux travaux des deux filons principaux qui sont peu éloignés l'un de l'autre et parallèles. Dans la mine Wellington on les désigne sous les noms de Filon Neuf (*New lode*) et Filon de Feu (*Fire lode*). Ils sont parallèles sur une distance de 1300 pieds environ mais se fondent en un seul filon aux extrémités est et ouest des travaux.

Travaux à la mine de Bruce partie ouest.

La partie occidentale des travaux de la mine de Bruce est située sur le filon principal et ses ramifications s'étendent sur une distance de 1300 pieds, tandis qu'à l'est de ces excavations on a surtout exploité les filons Trial et Dodge. Dans les environs on a fait des travaux de recherches très étendues, sur des filons subordonnés et sur leurs ramifications, ainsi du reste que sur toute la distance de 4000 pieds qui sépare les mines Bruce et Wellington, mais on devra faire des travaux de fouilles beaucoup plus étendus avant de pouvoir se prononcer sur la continuité de la série de fissures, et sur leur exploitabilité. A mi-chemin entre ces deux mines on a fait une excavation appelée puits Taylor, du fond de laquelle on a mené plusieurs galeries et travers-bancs, mais nous n'avons pas pu nous procurer de renseignements quant aux résultats obtenus. Les détails des travaux énumérés plus haut ont rapport à la première période de l'histoire de ces mines, lors de leur exploitation par la West Canada Copper Co et ses prédécesseurs. Cette période se termine à la cessation des travaux en 1875. A l'apogée de l'exploitation de ces mines, on y a employé jusqu'à 380 hommes , et pendant la période de 1858 à 1875 elles produisirent environ 37,378 grosses tonnes de concentrés contenant environ 7500 grosses tonnes de cuivre, représentant une valeur totale de $2,000,000. Pendant ces dix-huit années le prix moyen du cuivre semble donc avoir été de dix sept centins la livre. Depuis 1858 le prix de ce métal a considérablement baissé. Cette année là la compagnie obtint un prix moyen vingt et un centins pour le cuivre, tandis que les chiffres pour 1875 montrent une valeur moyenne de seize centins. Lorsque la compagnie actuelle fit l'acquisition des des mines, il y a quelques années, elle fit faire quelques travaux au sujet des quels nous n'avons guère de données. A présent on ne fait aucun travail d'exploitation ; on se borne à tenir le matériel en bon état. La nouvelle compagnie a fait installer un matériel moderne pour l'exploitation et pour le dressage des minerais ; l'atelier de concentration a une capacité de 400 tonnes par jour. L'an dernier des bruits ont couru que les mines avaient été achetées par la International Nickel Co, mais ces rumeurs semblent avoir été sans fondement. Nous

avons l'intention de donner une description plus détaillée de ces mines importantes dans le rapport complet, et nous nous bornerons ici aux renseignements ci-dessus.

Causes d'insuccès.

L'insuccès subi à la dernière reprise des travaux semble pouvoir être attribué à plusieurs causes, dont un certain nombre ont disparu, et la question à résoudre est de déterminer si, avec une direction soigneuse et à l'aide des méthodes modernes d'exploitation et de traitement des minerais, on pourrait reprendre les travaux avec profit.

Mine Cameron.

A deux milles et demi environ au nord-est de la gare de Desbarats, sur le chemin de fer Pacifique Canadien (ligne d'Algoma) est située la mine connue sous les noms de Cameron ou Stobie. A cet endroit, on remarque une fissure recoupant un quartzite rouge. Sur ce filon, on a foncé un puits profond de 150 pieds ; au niveau de 100 pieds on a mené des galeries à l'est et à l'ouest, d'une longueur totale de 150 pieds. A l'est du puits, le filon ne remonte pas à la surface, mais à l'ouest on l'a mis à découvert sur une distance de 150 pieds ; au delà, la surface de la roche est couverte de l'épais manteau de sol des terres arables de la vallée. Sur une éminence rocailleuse à 1,700 pieds à l'ouest de la rivière, quelques travaux de fouilles superficielles ont aussi révélé la présence de minerai. Ces travaux sont approximativement sur la ligne de prolongement de la direction du filon de la mine Cameron, mais on ne peut guère déterminer si le minerai qu'ils ont mis à découvert est le prolongement de ce gîte. Près du puits, l'affleurement montre un filon quelque peu complexe large de quatre pieds, contenant un minerai de chalcopyrite dans une gangue de quartz blanc. Quelques spécimens montrent à la surface des altérations de la chalcopyrite en bornite ou minerai de cuivre panaché. Dans les travaux, le filon a un plongement de 75° au sud et une épaisseur atteignant douze pieds par places, composée d'une série de filons séparés par des enclaves de la roche environnante qui est un quartzite.

Mine Richardson.

L'exploitation connue sous le nom de mine Richardson est située à deux milles et demi au nord du village de Desbarats, près de l'extrémité sud-est du lac Desbarats. Les travaux exécutés comprennent un petit puits de fouilles et quelques tranchées qui s'étendent sur une distance de trois quarts de mille le long de la direction d'une série de filons ou dykes intrusifs qui recoupe le conglomérat à jaspe de la série sédimentaire. La preuve de la nature intrusive de la roche des filons est bien marquée ici car des fragments et des enclaves lenticulaires du conglomérat à jaspe sont empâtés dans la roche ignée. Le puits a été foncé dans la roche du dyke qui est ici fort décomposée ; les matières ocreuses qui résultent de cette altération ont produit des taches d'apparence ferrugineuse, et, dans les plans de jointage et fissures, elles se sont parfois consolidées en minerai hématitique d'assez bonne qualité.

Sur les Gisements de Corindon de l'Ontario et sur des relevés faits dans la région du lac Témagami.

Par le Dr A. E. Barlow.

Pendant une partie de l'hiver 1903-04 le Dr Barlow fut occupé à la rédaction d'un rapport sur "Les dépôts nickelifères et cupriferes de Sudbury, Ontario". Le manuscrit en fut envoyé à l'Imprimeur du Roi le 4 juillet. Nous en avons déjà, à l'heure qu'il est, quelques exemplaires, et l'édition complète en sera prête sous peu. Introduction.

Le but de l'auteur de ce travail n'a pas seulement été de présenter le résultat de ses recherches personnelles, mais aussi de réunir tous les renseignements et résultats disponibles qui pourraient aider à élucider la question de mode d'origine, des association géologiques, de l'étendue et de l'importance économique de ces immenses gisements minéraux. Tout ceci a été incorporé dans un rapport de 236 pages de texte illustré de vingt-neuf planches et de cinq cartes. Le Dr. Barlow continua aussi ses investigations concernant le mode d'origine et la composition du corindon, la base de ses études consistant en spéciments de ce minéral et des roches associées recueillies au sein des gisements de l'Ontario Central, qui ont maintenant une réputation mondiale. Dans le but de faire des comparaisons il a soigneusement étudié les descriptions des gisements de corindon connus dans les diverses parties du monde, plus particulièrement de ceux des Indes, et de Russie et des Etats-Unis. Ces trois pays possèdent certaines étendues de roches corindonifères, quoique, d'après les études qu'on en a faites, aucune de ces régions ne semble être en mesure de lutter avec les mines canadiennes. Il travaille à un rapport sur "Les gisements de corindon du Canada" et ainsi que dans le cas du rapport sur le nickel et le cuivre, il traite tout spécialement du côté économique et industriel de la question. L'auteur attend pour compléter ce rapport le résultat de plusieures analyses chimiques (dont s'est chargé M. M. F. Connor, attaché à la Commission géologique) des diverses variétés de corindon des gisements canadiens et des roches peu ordinaires avec lesquelles ce minéral est associé. Gisement de corindon.

En Canada les gisements de corindon sont restreints à une série de roches éruptives qui possèdent fréquemment une structure feuilletée bien marquée et dont l'allure est conforme à celle des granites et des diorites environnants (gneiss laurentiens). Certaines de ces roches qui affleurent sur le mont Robillard, à Craigmont, sont regardées comme appartenant à une série complexe d'intrusifs et comme les produits de la cristallisation d'un magma fortement alcalin et alumineux. Les roches types qui en sont résultées présentent plusieurs variétés de syénite-né-

phéline et d'une roche à feldspath rouge qui est la syénite corindonifère dominante, ou syénite-pegmatite. La plus grande partie de cette roche est libre de quartz, quoiqu'en certains endroits on en trouve une faible proportion, qui montre une tendance vers la pegmatite granitique ordinaire. On considère ces roches comme appartenant toutes à une seule période d'activité volcanique, mais elle en sont pas toutes contemporaines. Par exemple, la syénite néphéline est plus ancienne que la syénite rouge ordinaire à corindon, la syénite pegmatite suit, et certaines pegmatites quartzeuses marquent la clôture de la période volcanique. Il ne fait guère de doute qu'au point de vue de l'âge, ces roches appartiennent toutes à l'archéen, quoiqu'elles recoupent des granites ordinaires et des diorites gneissiques classés dans le Laurentien, ainsi que les calcaires cristallins et les gneiss sédimentaires de la série de Grenville. En tout cas,il est maintenant certain que la calcite, que l'on a d'abord crue être un des constituants originels provient des calcaires cristallins généralement associés avec les néphélines-syénites.

Les roches corindonifères relèvent du type syénitique ou gabbroïque ; les éléments feldspathiques varient de la microperthite à la bytownite, en passant par l'albite, l'oligoclase et l'andésine. De la scapolite ou de la néphaline accompagnent souvent les feldspaths ou les remplacent.

Roches à scapolite.

Les lisières vert-foncé qui sont des parties de la syénite rouge à corindon sont presque entièrement composées à Craigmont de scapolite avec une quantité plus restreinte de magnétite titanifère et avec quelques cristaux isolés de corindon. Ces roches sont généralement pauvres en éléments ferro magnésiens colorés qui sont soit de la biotite soit de la hornblende, ou un mélange des deux. L'absence ou la rareté marquée de quartz, ou silice libre est remarquable quoique dans les pegmatites syénites corindonifères de Craigmont on ait noté du quartz dans des spécimens contenant des cristaux de corindon. Les minéraux accessoires plus rares comprennent les espèces suivantes : calcite, muscovite, apatite, grenat, magnétite (toujours titanifère), sodalite, zircon, gahnite ou spinelle-zinguifère, graphite, molybdénite, chrysoberyl, pyrite de fer, chalcopyrite, pyrrhotite, galène eucolite et eudialite.

Corindon dans les roches à népheline.

La présence fréquente et parfois l'abondance notable de corindon dans les syénites à néphéline de l'Ontario semble être un cas unique ; il existe des roches analogues qui représentent des phases de différenciation des syénites corindonifères des Indes et de Russie, mais jusqu'ici on n'a jamais trouvé de corindon associé avec elles. Il y a lieu de croire, toutefois, d'après l'étude des spécimens canadiens, que des recherches plus précises feront découvrir la présence de ce minéral dans les syénites à néphéline des deux pays. Il est à remarquer qu'à Craigmont on a trouvé de petits cristaux de corindon se

montant à peu près à un demi pour cent du poids total, dans une roche composée d'environ 63 pour cent de néphéline et 30 pour cent de plagioclase (un oligoclase acide). Le reste soit 6·5 pour cent comprend les minéraux suivants : muscovite, calcite, biotite et magnétite titanifère. Dans la même localité on a remarqué une roche alliée qui contient 4·5 pour cent de corindon, 70 pour cent d'oligoclase, 12 pour cent de néphéline, 10 pour cent de muscovite et une faible proportion de calcite, biotite et magnétite titanifère.

Origine du corindon.

La simplicité et l'ensemble des gisements canadiens de corindon, le caractère non-altéré des minéraux associés ne laissent aucun doute quant à l'origine pyrogénitique de ce minéral ; on le voit se développer graduellement, émergeant comme l'un des premiers produits de la cristallisation d'un magma siliceux riche en alumine. Les analyses chimiques faites jusqu'ici accentuent le fait que ces gisements se conforment de près à la règle formulée par Morozewicz, d'après ses études sur le refroidissement de magmas artificiels. Cette loi, brièvement énoncée, établit que " le développement du corindon au sein d'un magma pur alumino-siliceux a lieu en raison de la proportion de l'alumine à la somme des autres bases ". Il est donc possible, d'après cette règle, de prédire avec certitude le point de saturation d'alumine d'un tel magma. Donc le corindon, tout en n'étant qu'un minéral accessoire ou incidentel au sein de ces roches syénitiques ou gabbroïques est fréquemment assez abondant pour former l'une des caractéristiques de la roche. Par exemple, le spécimen de Craigmont, choisi comme étant typique de la pegmatite-syénite rouge à corindon, donna à l'analyse une proportion de 34·14 pour cent de ce minéral, et la roche corindonifère du township de Dungannon rendit 13·46 pour cent. Les résultats des opérations d'enrichissement sur une grande échelle de l'atelier de concentration de Craigmont, embrassant une période de deux années, donnent le chiffre de 10.6 pour cent de corindon extrait de la roche.

Pourcentage de corindon.

Usage croissants du corindon.

La demande croissante du corindon par l'industrie est due aux méthodes modernes de dressage de ce minéral et aux nouveaux usages de ce produit. Sa supériorité sur les produits impurs d'émeri comme matière à polir et à aiguiser est un fait acquis, Le bas prix de production lui fera supplanter l'émeri et autres matériaux à polir et à user dans un avenir peu éloigné. On peut considérer les gisements du Canada sans rivaux, non seulement à cause de la grande étendue qu'occupent les roches corindonifères mais aussi à cause de la richesse des gîtes individuels et de la nature fraîche et non-altérée du minéral.

Il est à remarquer que le Canada est le producteur de corindon le plus important du monde, et l'avenir de cette nouvelle industrie canadienne semble être des plus brillants, si on peut éviter une concurrence outrée et un excès de production.

Production du corindon.

Les divers produits de corindon que l'on a mis sur le marché jouissent d'une réputation enviable, quant à la pureté et à l'uniformité de grain. Leur supériorité est reconnue non seulement au Canada, mais dans le monde entier. On peut se faire une idée des progrès de cette industrie en se rappelant qu'en 1900, la première année de son établissement la valeur totale des produits était de $300, tandis qu'en 1903 la production atteignait un chiffre de 1,119 tonnes évaluées à $87,000, dont 849 tonnes étaient du corindon pulvérisé et le reste était du minérai trié plus ou moins grossièrement.

Le 1er mai le Dr G. A. Young, diplômé des universités McGill et Yale fut nommé aide-pétrographe en remplacement de M. O. E. LeRoy qui avait démissionné pour accepter le poste de Géologue attaché à l'administration des mines de l'empire chinois.

Du 6 au 10 juin le Dr Barlow visita les mines et les usines de la région de Sudbury afin de recueillir des renseignements supplémentaires concernant l'industrie du nickel et du cuivre. Il se procura un grand nombre de photographies des nouveaux appareils récemment installés par la Canadian Copper Company à leur usine de fonte de Copper Cliff.

Travaux dans la région de Temagami.

Les instructions remises au Dr Barlow lui enjoignaient de continuer l'examen détaillé de la région du bras N.-E. du lac Temagami, mais à cause des nombreux travaux qu'il devait mener de front, il ne put consacrer à ce travail le temps et l'attention nécessaires. Cet examen, commencé en 1903,* a pour but d'étudier d'une façon détaillée les associations géologiques des bandes ferrifères à jaspilite qui sont situées entre le bras N.-E. et le lac Ko-Ko-Ko. D'après les instructions du Dr Barlow, le Dr Young, dont le rapport est donné ci-après, partit d'Ottawa pour se rendre dans le district de Temagami, afin de faire l'examen de la région à l'est et au sud-est du lac Temagami. Il fut aidé de MM. W. Herridge, d'Ottawa, et E. Wilson, de Paris, Ontario, qui remplirent leurs fonctions d'une façon très satisfaisante.

Pendant quelques jours (du 26 au 31 juillet) le Dr Barlow, accompagné du Dr Young et du professeur W. G. Miller, géologue provincial, fit un examen spécial de certaines parties de la formation ferrifère.

Congrès minier américain.

Comme il avait été décidé d'envoyer des représentants du Canada à la réunion annuelle du Congrès minier américain, qui devait avoir lieu à Portland, Orégon, du 22 au 27 août, l'honorable ministre de l'Intérieur désigna le Dr Eugène Haanel, surintendant des mines, et le Dr Barlow comme délégués spéciaux. Accompagné du Dr Haanel, le Dr Barlow partit d'Ottawa le 15 août pour se rendre à Portland. Un

---

Voir Rapport sommaire de la Commission géologique, 1903.

rapport de cette réunion, préparé par les deux représentants a été présenté au ministre de l'Intérieur ; il contient des renseignements sur une foule de sujets miniers et géologiques qui ont été discutés pendant le congrès et qui peuvent directement et indirectement intéresser l'industrie minière canadienne.

Profitant de ce voyage dans l'ouest le Dr Barlow se familiarisa avec les traits saillants géologiques et miniers des gisements de Rossland, afin de pouvoir établir des comparaisons entre eux et ceux de Sudbury. Pendant les quelques jours qu'il consacra à cet examen, il visita les usines de fonte de Grand-Forks et de Nelson.

Le Dr Barlow fut de retour le 14 septembre et le 18 il partit pour le lac Temagami, où il passa un mois à faire des relevés géologiques et topographiques de l'étendue entre les bras nord et nord-est du lac Temagami. Il traça soigneusement les contours de la jaspilite ou formation ferrifère de Ko-Ko-Ko.

Il refit un relevé complet du lac Ko-Ko-Ko qu'il a rapporté à l'échelle de 40 chaînes au pouce ; il fit aussi le relevé d'un grand nombre de lacs plus petits de la région y compris les lacs Business, Charlie, Pine View, et autres. Ces études permettront de rapporter les contours géologiques avec plus de détails qu'on n'en trouve sur la carte publiée antérieurement. Relevés.

RELEVÉS ENTRE LES LACS RABBIT ET TEMAGAMI.

Dr G. A. Young.

Débutant au lac Long, sur la ligne de chemin de fer Témiscamingue et Northern Ontario, nos études géologiques et topographiques embrassèrent l'étendue bornée par le lac Temagami et son bras N.-E., le chemin de portage au lac White-Bear, le lac White-Bear lui-même, le lac Rabbit et la frontière sud de la carte, feuille n° 138, soit la latitude 46° 55′ N. approximativement. Nous continuâmes nos travaux sur le terrain jusqu'au 29 octobre, lorsque l'incertitude des conditions atmosphériques nous fit arrêter nos études.

La région embrassée par l'étendue ci-dessus est assez unie, sillonnée par quelques crêtes abruptes qui dépassent rarement une hauteur de 300 pieds, formant une des caractéristiques du district qui est occupé par des assises de schistes et de conglomérat. Autrepart généralement, les collines et les éminences sont moins élevées et ont des contours arrondis. La région est fortement boisée, et contient un grand nombre de lacs dont la plupart se déversent dans le lac Temagami ou dans le lac Rabbit.

La coupe géologique est analogue à celle de la région située au nord du bras N.-E., mais on n'y trouve pas de bandes ferrifères à jaspe. La Ordre de succession géologique.

plus ancienne des séries de roches consiste en schistes qui, dans une étendue sont en grande partie chloritiques et séricitiques tandis qu'en un autre endroit les schistes micacés et amphiboliques prédominent. Ces roches schisteuses sont recoupées et pénétrées par des massifs de granite se rattachant à deux variétés au moins, dont l'une est recoupée par une intrusion de syénite. Ces schistes et les massifs intrusifs de granite et de syénite sont recouverts en discordance par un conglomérat puissant qui passe généralement à un schiste ardoisier ; ce dernier est, à un endroit, surmonté en concordance par un lit de qartzite. Les couches de schiste et les conglomérats sont généralement horizontales et sont fréquemment recouvertes par une nappe de diabase. On trouve aussi la diabase reposant par places directement sur les granites et les roches schisteuses. Des dykes ou filons de diabase recoupent les schistes, les granites et les conglomérats qui les surmontent ainsi que les schistes ardoisiers ; nous n'avons pas résolu la question de leurs relations avec les nappes de diabase.

Etendues occupées par les schistes.

Les schistes occupent deux grandes étendues où on les trouve seuls avec les roches qui ont fourni les matériaux dont ils sont composés ; dans deux autres étendues on trouve ces schistes dans un état de métamorphisme plus avancé, associés avec des massifs de granite. Toute la pointe entre le bras N.-E. et la baie des Eaux Troubles du lac Temagami est occupée par des roches schisteuses, qui se prolongent en une lisière d'une largeur variable jusqu'au fond du bras N.-E., d'où elles se dirigent vers le sud jusqu'aux sources de la rivière Tetapaga méridionale. Cette lisière qui dépasse rarement une largeur d'un demi-mille, est bornée au sud-est par une intrusion granitique, tandis qu'à l'est et au nord-est elle disparaît sous le conglomérat qui la surmonte. La ligne de démarcation entre les schistes et le granite n'est pas bien marquée ; au contraire, au fur et à mesure que l'on approche du granite on en trouve des paquets d'une variété à grain plus fin, enclavés dans les schistes ; le massif même de granite semble être un batholite recouvert par les schistes. Les roches de cette étendue sont grises et vert foncé ou vert noir, et consistent en schistes à séricite et à chlorite ayant fréquemment un clivage ardoisier prononcé, et elles semblent provenir de l'altération de porphyres quartzeux et autres roches éruptives basiques qui conservent par places leur caractéristiques originelles. Ces schistes contiennent fréquemment des sulfures disseminés qui, le long de certaines lisières, sont en assez grande abondance pour donner à la roche une apparence rouillée sur les surfaces exposées.

Entre le lac Long et le lac aux Lézards (*Lizard lake*) à l'ouest, on observe un second développement de ces roches schisteuses. Leur frontière méridionale est en grande partie formée par une intrusion granitique, tandis que sur les autres côtés, généralement, les schistes

sont surmontés, soit par la formation de schistes ardoisiers et conglomérats, soit par des nappes de diabase. Dans cette seconde étendue les roches sont généralement très foncées et consistent en schistes micacés et amphiboliques à grain fin avec des massifs d'une roche à grain fin ressemblant à une diabase. Les schistes sont fréquemment en couches, dont l'orientation près du contact est généralement parallèle à celui-ci, montrant une ligne de contact bien marquée avec les granites intrusifs.

Les deux autres étendues de roches schisteuses sont situées, l'une le long de la rive nord du lac Wa-sac-si-na-gama, et l'autre, entre ce lac et le lac Ingall. Les contours de ces deux étendues sont difficiles à établir, car elles consistent en massifs et en bandes de schistes micacés et amphiboliques, entourés et pénétrés par du granite. On observe aussi des roches amphiboliques gneissoïdes à gros grain qui semblent représenter des phases fortement métamorphisées des schistes ou des modifications basiques du granite causées par l'absorption des schistes.

Variétés de granite.

On remarque deux variétés de granite auxquelles nous donnerons les désignations respectives de type gris et de type rose. Le type gris est le plus abondant et on le trouve en deux massifs principaux : l'un de ceux-ci occupe les deux côtés du prolongement nord de Wa-sac-si-na-gama, et s'étend vers le nord audelà de la rivière Tetapaga méridionale ; le second se trouve autour du lac Ingall, s'étend au nord jusqu'au lac aux Lézards, à l'est jusqu'au lac Rabbit, et au sud jusqu'à la limite méridionale de la coupe. Ce granite a généralement une couleur grise, est à gros grain et est riche en bisilicates foncés. Les feldspaths sont souvent en larges plaques, et lorsque la hornblende est l'élément coloré prédominant elle présente de gros cristaux prismatiques. Toutefois la biotite est fréquemment l'élément prépondérant ; quelquefois ces deux minéraux sont présents en proportions égales. Dans l'étendue orientale on observe souvent les constituants minéraux arrangés en bandes grossièrement parallèles, et en s'avançant vers le sud cette tendance au parallélisme devient plus marquée et le granite prend une apparence gneissique. Le granite du massif oriental est moins uniforme que celui de l'ouest, et il contient des paquets d'une composition plus basique ; il est aussi fortement recoupé par des dykes de pegmatite. A un point le long des rives sud du lac Wilson on trouve le second type de granite, la variété rose. Il est à grain moyen, et pauvre en minéraux colorés ; il est sous-jacent aux conglomérats. Sur les rives du lac aux Lézards on observe un granite analogue recoupant le granite de la variété grise.

Syénite amphibolique.

Des deux côtés du bras oriental de Wa-sac-si-na-gama et sur la rive sud du lac Brophy on observe des massifs d'une syénite amphibolique rose. Ces étendues, ainsi que plusieurs autres au sud du lac Brophy

sont séparées par un épanchement de diabase, mais elles semblent faire partie d'un seul massif qui pénètre le granite gris. La syénite varie en texture entre un grain grossier et un grain moyen ; elle est composée en grande partie de larges plages de feldspath. Sur le coté sud du lac Brophy la syénite passe graduellement à un granite rouge à grain fin et pauvre en éléments colorés.

Schiste et conglomerats.

Nous avons relevé trois étendues principales de la formation de schistes ardoisiers et de conglomérats outre plusieurs paquets isolés qui peuvent parfois être mesurés en verges carrées, et atteignent alors un diamètre d'un quart de mille. L'un des massifs principaux de ces roches se trouve entre Wa-sac-si-na-gama et la baie des Eaux Troubles (*Muddy Water*) ; il se prolonge au sud jusqu'au lac et à la baie Cross. Un autre développement s'étend du lac Ingall au lac aux Lézards, et un troisième débute au fond du bras N.-E. se prolonge jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Rabbit ; ce dernier massif est en deux parties séparées par une nappe de diabase dans les environs du lac aux Jumeaux (*Twin lake*). Le conglomérat, que l'on observe toujours là où la base de la formation est exposée, consiste en un fond de couleur foncée et à grain fin, dans lequel sont empâtés des galets et des fragments de granite, de gneiss, de roches schisteuses etc. Les cailloux représentent un grand nombre de variétés de roches, dont quelques-unes n'ont pas été relevées jusqu'ici dans la région. Mais en général on remarque une prédominance évidente de cailloux des roches sous-jacentes. Sur certaines surfaces polies par l'action glaciaire le granite a l'apparence de contenir des enclaves du conglomérat ; mais d'un autre côté le conglomérat contient des fragments de ce qui semble être le même granite et de plus il y a absence complète de métamorphisme dans le conglomérat et d'endomorphisme dans le granite, ce qui réfute la conclusion précédente.

Partout où l'on observe une coupe considérable de ces roches sédimentaires on remarque que le faîte du conglomérat passe à un schiste ardoisier par la disparition graduelle de la grosseur et du nombre des galets et des fragments. Pourtant sur de grandes étendues on ne peut appeler cette roche un schiste ardoisier à cause de la présence de cailloux plus ou moins nombreux. Les ardoises sont foncées comme le conglomérat, et comme lui elles ne possèdent souvent aucune évidence distincte des plans de la sédimentation originelle. Considérée comme un tout, la formation a une allure horizontale, mais l'orientation et le plongement varient fréquemment. Parfois les couches sont repliées ou contournées mais généralement elles reposent en dômes surhaussés. A un endroit sur le lac aux Lézards ces petits plis en dômes ont protégé des lambeaux de quartzite, qui constituent une formation sous-jacente importante plus au nord.

Sur toute l'étendue du district on observe des développements de diabase, et il semble à peu près évident qu'ils font partie d'une nappe qui était autrefois continue. Cette roche est souvent à grain grossier, devenant plus fin au fur et à mesure que l'on approche du contact, et au point de jonction elle est toujours compacte. La diabase surmonte souvent les schistes ardoisiers, et la ligne de contact épouse les plis de la formation schisteuse. A un endroit une nappe de diabase passe graduellement à un massif ayant l'apparence d'un filon qui disparaît sous le granite ; on a aussi observé la diabase plongeant dans toutes les directions sous des éminences de granite et de syénite. Diabase.

GÉOLOGIE DU DISTRICT AU NORD DU LAC TEMISKAMING.

Par le Dr Wm. A. Parks.

Conformément à une entente avec le directeur, je partis de Toronto le 1er juin 1904, avec instructions d'examiner le plus soigneusement possible les conditions géologiques et l'étendue des gisements de minerais d'argent, de nickel et de cobalt récemment découverts le long de la ligne du chemin de fer Temiskaming and Northern Ontario. Ces gisements sont situés à environ cinq milles du village de Haileybury qui se trouve sur le bord du lac Témiskaming, et la route la plus directe pour pénétrer dans la région, avant l'achèvement de la voie ferrée, était *via* Mattawa, par chemin de fer jusqu'à Temiskaming et par bateau jusqu'à Haileybury. Introduction.

Je passai la journée du 2 juin, à Mattawa, à engager mes hommes et à m'équiper, et le jour suivant M. H. L. Kerr, B.A., qui m'avait été désigné comme aide pour la campagne, me rejoignit. Nous nous rendîmes immédiatement à Haileybury et le 6 juin nous commençâmes l'examen des mines. Nous passâmes ici deux semaines à faire des relevés et des observations énumérées plus loin, ensuite nous transportâmes nos quartiers généraux à Tomstown sur la rivière Blanche, et pendant le reste de la campagne nous rayonnâmes de ce centre. Nous changeâmes notre plan de campagne de cette façon car le Bureau des Mines de la province d'Ontario avait chargé le professeur Miller, le géologue provincial, de faire les mêmes investigations qui m'avaient été assignées. Pour épargner la perte de temps qui serait résultée de ce travail fait en double nous nous entendîmes pour nous partager le champ d'opérations ; le directeur ayant approuvé cette nouvelle distribution du travail me transmit l'ordre d'examiner la région au nord et d'étendre mes investigations jusqu'à la hauteur des terres, tout en consacrant une attention spéciale aux roches argentifères sans toutefois négliger aucun des détails dont traite généralement un rapport géologique descriptif.

Relevés.

C'est donc à la suite de cette entente que notre mission se transporta à Tomstown. Le 22 juin nous commençâmes un relevé au micromètre de la rivière Blanche, au village ci-dessus et nous le continuâmes jusqu'à la hauteur des terres. L'itinéraire suivi porte le nom de route canotière de la branche orientale ou Abitibi de la rivière Blanche conduisant au lac Windigo ; de ce point une série de petits lacs conduit au lac Présent, puis au delà au lac Beaver House. Outre les lacs de cette chaîne nous fîmes le relevé de plusieurs autres nappes d'eau des environs de la frontière interprovinciale.

La branche septentrionale de la rivière Blanche prend naissance dans le lac Beaver House ; en suivant ce cours d'eau nous pûmes donc revenir à Tomstown sans être obligés de retracer notre itinéraire ; nous fîmes le relevé du cours d'eau jusqu'au township de Catherine.

Division du travail.

La région entre la branche septentrionale et la rivière Montréal consiste principalement en terres arpentées ; comme il n'était pas nécessaire d'y faire de relevés au micromètre je pris le parti de nous diviser en deux groupes, et je chargeai M. Kerr de faire l'examen de la région accessible par la branche septentrionale pendant que je remontais la branche sud pour faire l'étude de la région s'étendant vers la rivière Montréal. M. Kerr étendit son exploration jusqu'au lac Kenogami, tandis que j'accomplissais mon expédition à l'ouest. Nous nous rejoignîmes à Tomstown le 7 août.

La région qui se trouve immédiatement à l'est de la partie inférieure de la rivière Blanche est absolument innaccessible en canots ; pour relever les roches de cette partie du district nous nous vîmes forcés de faire une expédition à pied vers l'est, de Tomstown à la frontière de la province de Québec, et au sud le long de cette frontière jusqu'au lac Témiskaming.

Après nous être assurés que l'orientation générale des roches argentifères est vers le nord et vers l'est je crus utile de suivre l'ancienne route canotière d"Abitibi par voie du lac des Quinze et d'examiner les affleurements de la hauteur des terres. Dans ce but nous partimes de Témiskaming-nord le 15 août et nous passâmes deux semaines dans les environs des lacs Opazatica et des Iles. Au cours de cette expédition nous examinâmes la région accessible et nous fîmes le relevé à la vitesse de plusieurs lacs inconnus ou relevés inexactement. Après avoir complété ce travail, le 27 août, nous réglâmes le compte de nos hommes et le matériel de campement fut expédié à Ottawa. Nous passâmes une journée à examiner la mine d'argent de l'île Wright, puis nous nous rendîmes—M. Kerr et moi—à New-Liskeard, d'où nous rayonnâmes par toutes les routes et chemins qui y convergent. Afin de nous rendre compte du progrès des mines pendant l'été nous passâmes quelques

Lac Cobalt au lac Long.

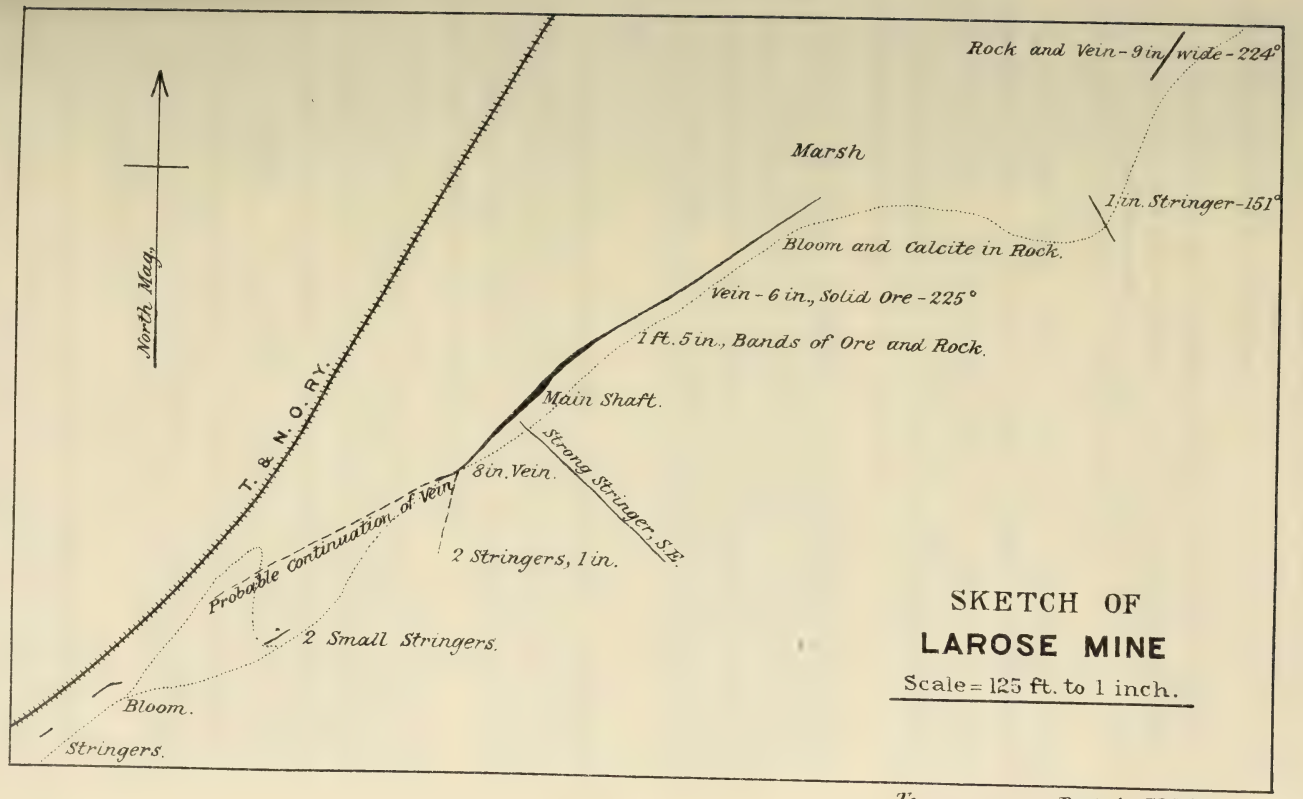

To accompany Part A, Vol. XVI.

jours au lac Long, au lac Cobalt, après quoi nous nous rendîmes directement à Toronto où nous arrivâmes le 11 septembre, terminant une expédition qui avait duré 102 jours.

Les gisements les plus importants découverts jusqu'ici sont situés sur les lots 4, 5 et 6 des concessions V et VI du township de Coleman. Cette étendue est traversée par la ligne de chemin de fer et se trouve à cinq milles au sud-ouest du village de Haileybury.

Les plus riches filons sont peu éloignés d'une petite nappe d'eau connue sous le nom de lac Long mais que l'on désigne maintenant du nom de lac Cobalt. Ce lac a moins d'un mille de long, et le chemin de fer suit sa rive occidentale. Les plans du chemin de fer indiquent une gare à cet endroit et la ligne une fois achevée on pourra facilement arriver aux mines par la voie de North-Bay.

Le travail géologique préliminaire de cette étendue fut fait par le Dr A. E. Barlow pendant les campagnes de 1892 à 1894, et les résultats de ses investigations sont incorporés dans le rapport bien connu qui constitue la partie I, du Volume X, des Rapports annuels de la Commission géologique. Cet ouvrage est accompagné de deux cartes excellentes, qui sont indispensables aux voyageurs qui explorent cette région.

Découverte de Cobalt.

Au cours des travaux de construction du chemin de fer Témiskaming et Northern Ontario dans la région en question, vers la fin de la campagne 1903, l'attention de plusieurs personnes fut attirée par la nature métallique de quelques affleurements situés à proximité des tranchées dans le roc à l'extrémité inférieure du lac Cobalt.

M. T. W. Gibson, directeur du Bureau des mines de l'Ontario, se rendant compte de l'importance de cette découverte, dépêcha le professeur W. G. Miller, géologue provincial, pour faire un examen des gisements, aussi détaillé que le permettrait le peu de temps disponible avant la fin de la campagne. Les résultats du travail du professeur Miller parurent dans la "*Canadian Mining Review*" du 31 décembre 1903. Cet article fut aussi réimprimé et publié sous forme de brochure peu après qu'il eut terminé ses investigations. Le douzième rapport du Bureau des mines, 1904, traita du même sujet sous le titre de "*Cobalt-Nickel, Arsenides and Silver.*

Au point de vue industriel il existe trois minerais de grande valeur smaltite, niccolite et argent natif. Outre ceux-ci qui constituent la plus grande partie du minerai des gîtes, on a reconnu la présence d'une foule d'autres minéraux de moindre importance y compris l'érythrite, annabergite, chloanthite, dyscrasite, argentite et bismuth natif. Il ne fait guère de doute qu'un examen de laboratoire des spécimens

recueillis révèlera la présence d'un grand nombre d'espèces additionnelles. Dans les notes qui suivent nous avons omis le côté purement scientifique du sujet, et nous nous réservons de le traiter plus au long dans le rapport complet qui sera publié après avoir fait les examens microscopiques et les analyses nécessaires.

Mine La Rose. Le premier gisement découvert, auquel le professeur Miller donne la désignation n° 1 est connu sous le nom de concession McMartin ou La Rose. C'est la concession J. S. 14, appartenant à MM. McMartin, Dunlop et Timmins. Le minerai consiste ici surtout en argent natif et en niccolite, le premier se trouve en feuillets et en filandres au sein du second minéral, ainsi que dans une gangue de calcite. Il y a suffisamment de smaltite et autres minéraux de cobalt pour donner à la surface des affleurements la teinte caractéristique rosée des minerais cobaltifères. Il est difficile de se prononcer sur la richesse extraordinaire du minerai de cette mine sans une série systématique d'analyses ou sans le traitement à la fonderie d'un envoi complet. Nous nous bornerons à dire que l'on extrait de diverses parties du gisement des minerais excessivement riches en argent ainsi que des quantités notables de nickel, de cobalt et d'arsenic. Un fragment moyen de niccolite donna au professeur Miller 5·02 onces d'argent par tonne, 26·64 pour cent de nickel, 6·16 pour cent de cobalt et 46·64 pour cent d'arsenic. Les chiffres ci-dessus ne représentent pas la teneur moyenne en argent, car dans le spécimen on ne découvrait à l'œil nu aucun signe de la présence de ce métal. L'argent associé avec la niccolite se trouve en paillettes au sein de cette dernière et forme parfois de 15 à 25 du poids des spécimens.

Un échantillon moyen de la niccolite, pesant 321.5 grammes, après avoir été passé au pilon, rendit 34.5 grammes d'argent qui ne passèrent pas au tamis. La partie tamisée donna à l'analyse une proportion de 1,138 onces par tonne. Ceci correspond en tout à une teneur en argent de 11 pour cent. Mais c'est au sein de la calcite que se trouvent les plus gros morceaux d'argent, ainsi que dans le selvage entre le filon et la roche encaissante ; on en a recueilli des plaques dépassant un pied de diamètre. Dans le talus au pied de la colline, on a trouvé de nombreux morceaux d'argent dont quelques-uns dépassaient le poids d'une livre.

La richesse élevée du minerai est donc indubitablement prouvée : la question de permanence du gisement n'est pas encore résolue, mais on a fait des travaux qui suffisent à assurer que le gîte a des proportions exploitables.

La concession se trouve près de la voie du chemin de fer, et l'affleurement principal est situé sur la crête d'un escarpement que coupe

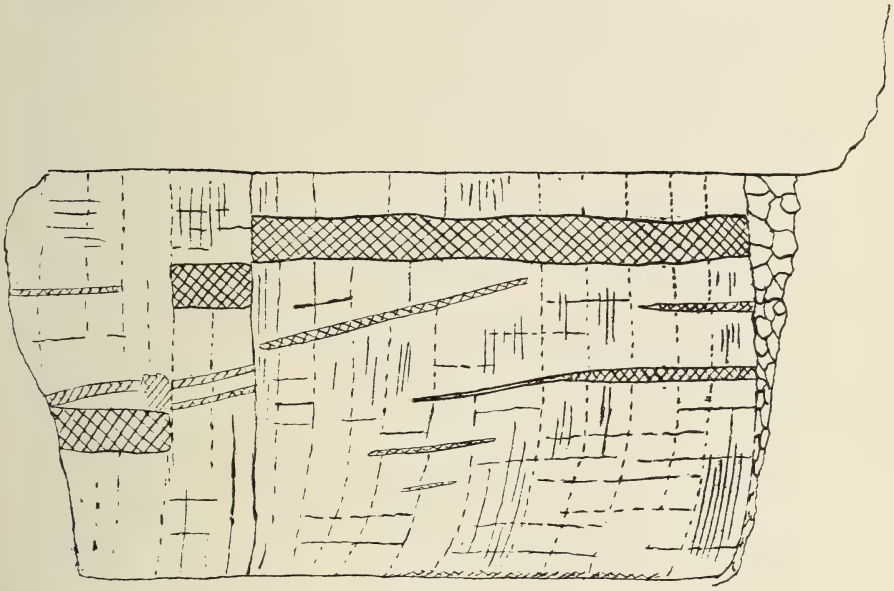

Face of the Open Cut at Cobalt Mine.
(Scale about four feet to the inch.)

une tranchée faite pour la construction de la voie ferrée. Le gîte a la nature d'un filon, mais est sujet à de grandes variations de puissance ; la veine a aussi des tendances à se diviser en ramifications sous un angle faible par rapport à l'orientation générale du filon.

Composition du filon.

Par places toute la largeur de la fissure est occupée par le minerai ; en d'autres endroits il se trouve dans une gangue de calcite. Les feuillets d'argent sont associés de près à la calcite, quoique l'on trouve aussi ce métal au sein de la niccolite et de la smaltite, ainsi que nous l'avons fait observer plus haut. La largeur extrême de la veine est de huit pouces environ, mais dans certaines parties du gisement on a remarqué une zone minéralisée de 14 à 18 pouces. Sans tenir compte des indications et des veinules isolées, on a suivi le filon principal sur une distance de 140 pieds avec une orientation moyenne de 60° nord-est. L'extrémité nord-est de l'affleurement ne meurt pas complètement mais disparaît sous une étendue marécageuse. Le croquis ci-contre servira à donner une idée approximative de ce gisement, mais nous le donnons sujet a correction au fur et à mesure que le travail de développement s'avancera.

Les propriétaires ont l'intention d'exploiter le gisement activement pendant l'hiver prochain. On foncera un puits sur la partie la plus épaisse du filon et on percera des galeries dans les deux directions. On a élevé un bâtiment d'habitation confortable pour loger les ouvriers et tout fait augurer une saison d'hiver profitable.

Mine Cobalt.

Vers le sud-est le gisement important qui suit le premier est appelé la "Cobalt Mine". Il est situé sur la concession minière R. H. 401, qui a une superficie de 168 acres, appartenant à MM. Chambers, Ferland and Co., qui se proposent de l'exploiter sous le nom de "Haileybury Mining Co." L'affleurement principal du filon est à cent pieds au-dessus du lac Cobalt et à quelques chaînes seulement du bord. Le minerai de ce filon diffère complètement de celui de la mine LaRose. Il consiste presque exclusivement en smaltite sans gangue et ne contenant que très peu d'argent.

En attendant le résultat d'autres analyses nous donnons les chiffres du professeur Miller, au cours du rapport mentionné plus haut, pour indiquer le caractère du minerai.

Analyses.

—	1	2	3	4	5
Cobalt	16.8	16.7	16.76	19.8	21.70
Nickel	.....	6.8	6.24	4.56	.....
Fer	7.0	7.5	.....	6.20	8.89
Arsenic	6.3	62.0	66.60	60.30	63.55
Soufre	69.00	7.0	3.37	4.09	5.38
Silice, insoluble	.9	.....	.....	2.40	.60
Humidité	.....	.....	.....	2.00	.....
Totaux	100.00	100.00	.....	99.35	100.12

Quoique ces spécimens aient été tirés de différentes parties du filon on peut remarquer qu'ils ont une composition chimique assez uniforme, et on peut les considérer comme représentant la nature du minerai. Ainsi que nous l'avons fait observer plus haut, sa composition est presque exclusivement de la smaltite, avec quelques grains de niccolite disséminés. Son apparence est gris de plomb métallique, brillante par places surtout dans les cristaux qui sont assez abondants dans la zone des épontes. Partout où le filon est fracturé on observe de l'érythrite à la surface ; ce minéral occupe aussi des cavités secondaires dans l'amas du gîte. Aux cours des travaux d'exploitation on a extrait plusieurs tonnes de fleur de cobalt d'une seule ouverture. On observe aussi la présence de ce minéral dans des fissures de la roche encaissante près du filon, et partout où le minerai cobaltifère affleure à la surface.

Travaux d'exploitation.

On commença les travaux de développement de cette veine près du sommet de la colline, à une élévation de cent pieds au-dessus du niveau du lac Cobalt, sur l'affleurement principal ; on fonça un puits et on fit une tranchée suivant l'orientation du filon E. 55° S. A l'époque de ma visite en juin cette tranchée avait 34 pieds de long et 9 pieds 5 pouces à sa plus grande largeur. A son extrémité sud se trouve le puits que l'on fonça jusqu'à une profondeur de 30 pieds. La coupe du filon, mise à découvert sur la paroi sud du puits est, ou plutôt était, des plus intéressantes. Elle a la structure qui suit, en procédant du N.-E. vers le S.-O.: un pied d'un quartzite foncé à structure schisteuse, dix pouces de minerai compact, deux pouces de roche, un demi-pouce de minerai, dix pouces de roche avec un peu de minerai, un filonet d'un demi-pouce de minerai et quatorze pouces de roche parcourue de nombreux filonets approximativement parallèles. Cette roche est à grain très fin et parsemée de nombreux petits cubes et octaèdres de minerai. La roche est suivie de trois à six pouces d'un mélange de minerai et de roche décomposée en feuillets étroits et fissurés. Cette lisière représente probablement la limite de la roche minéralisée, car entre ce point et l'autre paroi du puits, sur une distance de quatre pieds, on n'observe pas de minerai. Pourtant dans cette roche on remarque des plans de joint âgé orientés parallèlement au filon, et sur le bord ex-

trême de la tranchée, une veinule de minerai impur d'un demi-pouce, forme une espèce de ligne de démarcation et une limite latérale à la tranchée et au puits.

Ainsi que nous l'avons mentionné plus haut, le filon a une direction de E. 55° S. Le pendage semble être de 8° environ vers le S.-O. Des dislocations ont causé des glissements et des déplacements considérables. A cinq pieds au-dessous de la margelle du puits, un glissement égal à la largeur du filon environ a déplacé les couches inférieures sur le sud et l'ouest. Un autre mouvement horizontal dans la même direction a déplacé le filon de vingt pouces au-dessous du premier glissement. Ce second mouvement est beaucoup plus considérable que le premier. Orientation et pendage.

La fig. II est un croquis de cette coupe. A mon retour dans le district, à la fin de la campagne, je trouvai que l'on avait sacrifié le puits pour continuer la tranchée le long du filon, et que l'on avait extrait 200 tonnes ou plus de minerai trié, ainsi qu'une quantité considérable de minerai de seconde classe. Il est impossible à présent de se faire une idée de la longueur totale du filon, car vers le sud-est il est recouvert d'un épais manteau de sol. Dans la direction opposée, il se prolonge jusqu'au lac Cobalt, sans toutefois conserver la largeur qu'il a dans la tranchée. Au fond de cette tranchée on voit le minerai se prolonger en ramifications et en veinules. Le filon principal nous semble être brisé et déplacé par la faille presque horizontale à laquelle nous avons fait allusion plus haut. Pour cette raison, on pourrait croire à première vue à une diminution du gîte en profondeur. Mais il est peu probable qu'un filon de cette puissance et aussi persistant puisse mourir sur cette distance. Il semblerait plutôt que la faille, dans la roche, ait causé une répétition des rejets si évidents et que l'on retrouvera le filon dans toute sa puissance au sud et à l'ouest des travaux actuels. En ne tenant pas compte de la teneur en arsenic et en nickel, et en se basant sur le contenu en cobalt seul du minerai, il a une valeur de $150 par tonne. Les frais d'extraction ne doivent guère dépasser $5 au niveau actuel. Il est évident donc que l'on pourrait exploiter des filons beaucoup plus minces avec profit et que la valeur élevée du minerai permettra de faire un triage à la main. Longueur du filon.

Sur cette même concession il existe plusieurs filonets de minerai cobaltifère semblables au filon principal. Le plus grand nombre de ces veinules font partie du gisement décrit plus haut, mais l'une de celles-ci débute au bord du lac au même endroit que le filon principal et se dirige vers l'est avec un pendage vertical. Cette petite mine atteint par places une épaisseur de trois pouces et on l'a suivie sur une distance de cent pieds sur le flanc de la colline. Veinules.

Fleur de Cobalt.

En plusieurs endroits de cette concession minière on remarque la présence de petites quantités de fleur de cobalt, ce qui indique combien ce métal est répandu dans cette région.

Mine Little Silver.

La haute crête rocheuse sur laquelle est situé le gisement décrit ci-dessus se prolonge vers le sud et l'ouest le long du rivage du lac Cobalt. Elle est traversée par un ravin profond au fond duquel coule un petit ruisseau qui se décharge dans le lac au fond d'une petite baie située dans l'angle sud-est du lac. Sur le côté de l'escarpement formé par le bassin à environ quatorze chaînes de la rive, on remarque un troisième gîte minéral important. Cette mine est connue sous le nom de "Little Silver", et appartient à MM. Ferland, Chambers et Cie, ou "Hailybury Mining Co." qui possède aussi la "Cobalt Property".

La direction générale de l'escarpement est nord et sud ; sur le cours même on voit un développement classique du filon sur une longueur de soixante-quatre pieds. Quant à son prolongement en profondeur, sous le niveau de la vallée, il ne pourra être défini que par des travaux de développement. On pourra juger du filon par la description suivante de son affleurement horizontal.

Du pied de l'escarpement au sommet,—39 pieds ; direction 80 degrés environ.

Bifurcation du filon.

Au sommet de l'escarpement le filon se partage en deux et comprend un paquet lenticulaire de 37 pieds de long. L'un des filons a 6 pouces et l'autre 5 pouces. Direction générale, 71 degrés. Le filon a 9 pouces sur une distance de 15 pieds 6 pouces, sous une direction de 80 degrés.

A l'extrémité orientale de cette section l'épaisseur augmente à 1 pied 4 pouces de filon et de roche minéralisée. On remarque ici une seconde bifurcation, l'un des filonets se prolongeant sous une direction de 70 degrés tandis que le filon principal continue sous un angle de 80 degrés sur une distance continue de 21 pieds. A delà on n'a fait que quelques tranchées, mais sur un parcours de 150 pieds on a relevé un grand nombre d'affleurements. A cet endroit le filon ne meurt pas mais est recouvert d'une épaisseur de sol que les travaux de développements n'ont pas encore entamée. A 70 pieds en deçà du dernier affleurement relevé on remarque une troisième bifurcation du filon, et à cet endroit il semble exister une accumulation de minerai très riche.

Près du sommet de l'escarpement le filon a une profondeur de 6 à 10 pouces, et est composé de noyaux lenticulaires de matières dures, séparés par des amas de fleur de cobalt et d'argent natif, le tout fort altéré et décomposé. A une profondeur de dix pieds, le caractère lenticulaire de la veine est remplacé par un filon double dont les épontes sont distinctes et dont le minerai s'étend vers le centre jusqu'à une ligne mal définie.

Au pied de l'escarpement, la nature de la veine est moins bien accusée. On a mis à jour une certaine étendue du gisement, et le minerai semble être moins décomposé ; il consiste en smaltite à grain fin mélangée de quartzite qui forme la roche encaissante à cet endroit. Le gîte comprend des amas lenticulaires de ce minerai, qui meurent presque entièrement aux extrémités. La fissure n'est donc certainement pas aussi bien définie qu'on pourrait le croire en examinant la surface de l'escarpement, mais le minerai se trouve dans des filonets reliés à la veine principale aux deux extrémités et enveloppent complètement des enclaves de la roche encaissante. Ces veines contiennent du minerai qui consiste en smaltite mélangée à de la gangue. Presque partout les côtés de ces veinules sont tapissés d'une couche d'argent natif, et ce métal est aussi disséminé à l'intérieur en feuillets et en granules. En abattant la smaltite on découvre l'argent adhérant en feuillets aux parois des épontes ; on remarque en certaines parties de la veine des salbandes ferrugineuses qui sont extraordinairement riches en argent, la teneur atteignant parfois 36 pour cent. Une moyenne de plusieurs échantillons analysés dans les laboratoires de l'Université de Toronto donne 9,450 onces par tonne. L'épaisseur maxima du filon principal atteint 1 pied 5 pouces, mais cette largeur ne consiste pas entièrement en minerai. Description du filon.

A une distance de neuf pieds au sud du filon principal on remarque un mince filonet de minerai analogue très riche en argent. On a abattu cet intervalle de neuf pieds par une tranchée dans le flanc de la colline. Le filonet semble se rapprocher de la veine principale et représente probablement un exemple extrême d'enclaves de la roche encaissante. Ramification du filon.

Quoiqu'il existe une grande quantité de cobalt dans ce gisement, l'argent représente la valeur principale. L'analyse de spécimens très riches ne donne aucune idée de la valeur moyenne du minerai, et il n'était guère possible de nous procurer un échantillon moyen. Une certaine proportion de ce minerai contient 70 à 80 pour cent d'argent, et les parties plus pauvres atteignent 15 à 25 pour cent en métal pur.

Dans le voisinage immédiat des gîtes on trouve fréquemment des morceaux détachés d'argent natif ; sur le sommet de la crête les dépressions rocheuses contiennent une grande quantité d'argent libre. Le sol qui remplit ces dépressions est si riche qu'on le recueille et qu'on l'expédie en sacs pour le traiter. Le lavage sur place ne donne pas de résultats satisfaisants à cause de la forme en paillettes sous laquelle se présente l'argent. Argent natif.

Il n'y a aucun doute que sur cette concession R.L. 404 il existe un gisement argentifère très riche. La grande valeur du minerai est

toute établie. L'importance du gisement dépendra de sa durée plutôt que de la richesse du minerai.

La " Haileybury Mining Co." mine une galerie à la base de l'escarpement. Le minerai sera mis en sacs et expédié à l'atelier de traitement.

Il est intéressant de noter ici les résultats des analyses données dans le rapport du professeur Miller.

Analyses.

Tous les échantillons analysés proviennent du minerai terreux et décomposé de la mine " Little Silver :"

—	I	II	III	IV
Argent	23 97	27 00	26 24	16 60
Cobalt	2 85	2 80	8 34	3 91
Nickel	0 97	1 00	5 26	1 42
Arsenic	18 30	19 30	13 28	19 79

A peu de distance à l'est du filon on remarque que le quartzite est fortement imprégné d'une galène granulaire. Cette roche se trouve au-dessous du contact avec le conglomérat. Ce quartzite donna à l'analyse une teneur de 1 oz. 5 dwt. 16 grains d'argent par tonne, et cette circonstance pourrait peut-être jeter quelque lumière sur l'origine de ce métal. La galène ne forme qu'une proportion minime de la roche et doit conséquemment être très riche en argent.

Mine Darragh et McKinley.

A l'extrémité sud du lac Cobalt, du côté est, la mine Darragh et McKinley est située sur la concession J. S. 14. Ce riche gisement fut découvert par MM. Darragh et McKinley auxquels plus tard se joignit M. Anderson. La concession fut enregistrée au nom de ces trois individus et une partie fut subséquement cédée à M. Gorman, d'Ottawa. La société formée sous le nom de " Cobalt Silver Mining Co." fait des travaux de développement importants. L'affleurement principal se trouve le long d'un petit escarpement qui est parallèle à la rive du lac et en est distant de quarante pieds environ. Dans le voisinage du filon il y de nombreuses preuves de dislocation locale, y compris des petites failles, des gisements et des rabotages dus à l'action glaciaire. Après avoir éprouvé quelques difficultés on a atteint un filon continu. La veine principale, orientée est et ouest, est accompagnée d'un grand nombre de filonets qui sont la cause de diverses difficultés et ennuis au cours de l'exploitation. Il ne serait guère utile de décrire les divers veinules que l'on suivait avec tant d'anxiété au début de l'exploitation. Qu'il suffise de dire qu'il semble exister trois filons parallèles assez continus ayant des épaisseurs respectives de quatre, six et sept pouces, forman,

une épaisseur totale de vingt-deux pouces de minerai, de gangue et de calcite. On a suivi cette bande minéralisée sur une distance de 250 pieds environ. Le minerai est essentiellement de la smaltite contenant une forte proportion d'argent natif ; on y remarque aussi la présence d'arséniures et de sulfures ainsi que du bismuth natif et de la niccolite. Nous espérons pouvoir décrire ces minéraux plus au long dans notre rapport complet. Pour les besoins immédiats économiques et pratiques, il suffit de s'en tenir aux notes donnée plus haut concernant la composition du minérai, cependant on peut encore citer le rapport du Prof. Miller pour avoir une idée de sa nature en général.

Composition du minerai.

Un échantillon du minerai, d'un poids de 15 pouces, contenant de l'argent natif visible à l'œil, ainsi que de la smaltite et de la fleur de cobalt fut analysé par M. Burrows avec les résultats suivants :

	Pour cent
Argent	11·10
Cobalt	15·08
Nickel	5·56
Arsenic	49·68
Soufre	2.55
Or	....
Fer	6·38
Insoluble	5·50
Non-déterminé, humidité, etc	4·15
	100·00

Plus les travaux de développement s'avancent sur cette concession plus il y a lieu de s'étonner de la proportion extraordinaire d'argent natif. Pour donner des chiffres des résultats obtenus il nous faut attendre les chiffres des propriétaires. On ne peut guère se baser sur des analyses de spécimens ou d'échantillons car on rencontre fréquemment des amas d'argent pesant plusieurs livres. (Un spécimen de smaltite qui semblait dépourvu de toute trace d'argent donna à l'analyse une teneur de 46 onces par tonne).

Calcite.

Dans la mine Darragh et McKinley la présence d'une proportion considérable de calcite laisse deviner la nature du gisement de la concession McMartin. Le caractère du minerai est aussi analogue à l'exception d'une prépondérance de niccolite dans le filon McMartin. A la mine Darragh et McKinley la roche a été fortement disloquée et fracturée à l'époque de la formation de la fissure. Ceci est évident par la présence d'un grand nombre de filonets de calcite qui parcourent la roche sous toutes les directions.

Les propriétaires ont l'intention de foncer un puits sur la partie de la veine qui semble offrir le plus de promesses.

Concession de la Cie de la baie d'Hudson.

Au sud et à l'ouest du chemin de fer, à quelques chaînes du lac la "Temiskaning and Hudson's Bay Co." a jalonné une concession. Le gisement consiste en une petite crevasse orientée est et ouest, avec un pendage vertical. La crevasse est remplie de calcite et contient des taches de fleur de cobalt. On ne peut guère se prononcer sur la valeur du gisement avant d'avoir fait une certaine somme de travaux de fouille.

Concession J. B. VI.

La concession J. B. VI, située près de l'angle nord-ouest du lac Cobalt semble avoir une valeur considérable. L'affleurement se trouve à quelques chaînes du lac à proximité du chemin de fer. Le filon est orienté E. 25° S., et on l'a suivi sur un parcours de 250 pieds. Son épaisseur extrême est de dix-huit pouces environ dont sept à huit pouces sont du minerai à peu près pur. Le gisement a les mêmes caractéristiques que celui de la mine Darragh et McKinley, et le minerai consiste en arséniures de cobalt accompagnés d'une forte proportion d'argent natif. Il est accompagné d'une forte proportion de calcite. Vers l'extrémité occidentale, le filon est moins puissant et semble aussi être moins argentifère. Nous avons noté plus haut la teneur extraordinaire du minerai en argent. Il n'est guère possible d'établir une proportion de la présence de ce métal, car on en extrait des plaques épaisses d'un pouce et d'une superficie d'un pied carré, à part des morceaux de forme irrégulière qui se trouvent dans la gangue de calcite et associés avec le minerai de cobalt.

Cette concession appartient à M. W. G. Trethewey, qui fait construire une maison d'habitation confortable, et qui a l'intention d'installer un générateur pour assécher la mine et actionner des perforatrices ; il compte foncer un puits pour recouper les parties les plus riches du filon.

Concession du lac Cross.

On a bien encore jalonné d'autres concessions dans les environs, mais nous n'en mentionnerons qu'une seule : c'est celle appartenant à M. Glendenning, située sur le lac Cross, à l'est des mines décrites ci-dessus. Ce gisement consiste en un petit filon de smaltite dont on n'a pas encore déterminé l'importance.

On a de plus relevé la présence de fleur de cobalt en un grand nombre d'endroits de la région, et il est permis de supposer qu'une prospection plus active fera découvrir d'autres gisements de valeur. Actuellement, l'étendue argentifère et cobaltifère connue est limitée aux environs du lac Cobalt. Les indices les plus éloignés ne s'étendent guère que de la rivière Montréal au lac Cross. (Il est toutefois à noter que le professeur Miller a relevé la présence de fleur de cobalt au nord-ouest de New-Liskeard.)

M. J. W. Blair (arpenteur géomètre pour la province d'Ontario), de New-Liskeard, a bien voulu me fournir une liste des concessions jalon-

nées dans les environs du lac Cobalt à la date du 1er décembre. Cette liste ne comprend pas toutes les concessions minières mais seulement celles qui offrent quelque espérance. En plus de celles décrites plus haut ce sont les suivantes :

Autres concessions.

J. B. 7, au sud de la mine Trethewey.
Concession lot 6, con. VI, Coleman (près du lac Sasaganiga).
Concession S.-E. et O., de la mine Darragh-McKinley, J. B. 3.
Concession angle N.-O., lot 2, con. IV, Coleman.
Concession angle N.-E., lot 3, con. IV, Coleman.
Concession angle S.-O., lot 2, con. V, Coleman.
Concession angle N.-E., lot 3, con. V, Coleman (sur cette concession on dit avoir trouvé de l'argent vierge au sein de gabbro).
Concession angle N.-O., lot 2, con. V, Coleman.
Concession angle S.-O., lot 3, con. VI, Coleman.
Concession angle S.-E., lot 3, con. VI, Coleman.
Concession lot 1, con. VI (description douteuse).
Concession au centre du lot 2, con. V, Coleman.
Galène sur une île à l'extrémité orientale du lac Gereau.

Formation géologique.

Brièvement, on peut dire que les assises géologiques de cette région consistent en couches d'origine sédimentaire reposant à peu près horizontalement. A part quelques exceptions peu importantes ces couches sont formées de matériaux détritiques altérés par l'agence des eaux. La coupe ascendante de ces assises est généralement comme suit : roche phylladienne à grain fin ; grès à grain moyen représenté par places par un quartzite ; conglomérat bréchiforme. (On remarque des repétitions par places, et quoique la coupe générale soit telle que donnée plus haut, il est préférable de considérer ces trois variétés de roches comme étant des phases diverses de la même série). La roche inférieure est gris pâle ou gris foncé et même noire, à grain très fin, assez dure et elle s'altère rapidement à un blanc sale sous l'influence atmosphérique. Elle passe à la seconde phase sans changement brusque. Dans la région en question le type prédominant est un "quartzite *" à grain fin. La roche supérieure est un étrange mélange de fragments tant roulés qu'angulaires cimentée par une pâte ressemblant à la roche des couches inférieures de la série. Dans ce conglomérat on trouve des fragments roulés de granite, de felsite et autres roches acides. On trouve aussi des fragments représentant des séries de roches ignées basiques, mais ils sont beaucoup moins nombreux que ceux de roches acides.

Outre ces roches cristallines on trouve des fragments de roches schisteuses à grain fin provenant d'une formation beaucoup plus

*Cette roche est désignée sous le nom de quartzite à cause de son apparence macroscopique ; mais elle tourne au blanc sous l'agence atmosphérique et contient probablement une forte porportion de feldspath.

ancienne. Il est à remarquer que ces derniers ont généralement des arêtes plus saillantes que les fragments de roches ignées. Il serait prématuré de se prononcer sur les caractères pétrographiques de ces roches avant d'en avoir fait l'étude au microscope.

Age des roches.

L'âge et la position de ces roches qui appartiennent aux plus anciennes séries de l'écorce terrestre sont des questions qu'on ne peut approcher sans hésitation. Alors que les autorités en cette matière avancent des vues qui diffèrent grandement, nous ne nous hasarderons pas à présenter une nomenclature, mais nous indiquerons diverses manières d'aborder le sujet.

Les roches des environs du lac de Cobalt reposent à peu près horizontalement, mais ondulent en plis anticlinaux surbaissés et en angles synclinaux peu profonds ; les premiers de ceux-ci ont de plus des ondulations dans la direction axiale, ce qui donne lieu à des dômes plats. Le long du chemin de fer, entre le lac Cobalt et la rivière Montréal on relève des coupes superbes dans les tranchées. Toutefois il n'est pas facile de déterminer l'ordre de succession des roches car dans des tranchées qui se suivent on note des quartzites et des conglomérats qui n'ont apparemment aucune relation entre eux. D'après nos relevés il nous semble probable qu'il existe des répétitions et que la nature de la couche inférieure dépend des conditions locales. Pourtant en un grand nombre d'endroits les roches phylladiennes semblent former la base sur laquelle repose, en concordance, le quartzite, surmonté lui-même par le conglomérat bréchiforme. Cet ordre de succession est en évidence à la mine Little Silver où la roche à grain fin qui forme la base passe graduellement au quartzite, le tout présentant une épaisseur de quarante-deux pieds qui est recouverte jusqu'au sommet de la colline par vingt-deux pieds de conglomérat bréchiforme. Le plongement de ces assises semble être de 0° à 10° vers l'ouest.

Dôme anticlinal.

A la mine Cobalt on remarque un dôme anticlinal bien marqué dont le sommet fissuré est la cause de la présence du filon exploité. Les épontes sont formées par la couche inférieure et la couche médiane de la série, la roche supérieure ayant été rabotée par l'action glaciaire. Pourtant le conglomérat paraît à un niveau inférieur sur le flanc de la colline. Ceci est dû au fait que le plongement des couches diminue à mesure que l'on s'éloigne du sommet.

Les autres mines présentent moins d'évidences de la structure de la région que les deux citées ci-dessus, mais partout on voit la même série de roches sans que rien n'indique que les gisements métallifères préfèrent l'un des membres de la série plutôt qu'un autre.

Gabbro.

La région minéralisée est entourée par des massifs de gabbro qui s'avancent parfois jusque dans le voisinage des mines. Ces massifs

sont peut-être entrés un peu dans la formation des gisements, mais ceci ne peut être à l'heure qu'il est que matière à hypothèse.

Nous sommes donc en présence d'une étendue circonscrite, dont les caractéristiques ont été énumérées plus haut, qui renferme des gisements argentifères de grande valeur ; il est donc important de suivre la lisière de roches jusqu'aux confins, afin de délimiter les contours de l'étendue dans laquelle il serait possible de trouver d'autres gisements analogues à ceux des environs du lac Cobalt. Selon les instructions du Dr Bell, je passai la plus grande partie de la campagne à étudier vers le nord le prolongement de la série de roches argentifères et cobaltifères.

Les roches métallifères, immédiatement au nord de l'étendue productive, sont recoupées par des massifs de gabbro, des paquets de calcaires de la période Niagara, et une série schisteuse dont nous donnerons la nature plus loin. Ces roches sont suivies, au nord, et même en partie couvertes, par un épais manteau d'argile qui, sur une distance de plusieurs milles au nord et à l'ouest du lac Témiskaming cache complètement les roches. Il est évident que les affleurements des roches argentifères des environs d'Haileybury ne sont pas continues vers le nord, mais les investigations de cette campagne prouvent qu'il existe au delà des intervalles et des interruptions d'autres développements importants de roches analogues.

Superficie occupée par les roches métallifères.

Il n'est pas nécessaire de donner ici de longs détails ; qu'il suffise de dire que les roches en question se prolongent en une étroite lisière de la décharge du lac Windigo, dans le township de Marter, jusqu'à la ligne de partage des eaux au nord du lac Opazatica ou lac Long. A partir de ce point sa direction appuie vers l'est, et elle suit la crête de partage dans la province de Québec. La limite sud-est de la lisière est approximativement une ligne joignant l'extrémité sud du lac aux Poissons *(Fish lake)* sur la frontière interprovinciale, à l'angle nord-est du township d'Ingram. Le prolongement de cette ligne vers le nord-est tombe dans le lac Opazatica près de son extrémité nord. Ceci ressort de nos relevés. A ce point, la lisière a une tendance à appuyer vers l'est et elle suit les éminences qui forment la ligne de partage. La limite nord-ouest, définie d'une manière analogue, s'étend du centre du township de Marter jusqu'à l'angle nord-est du lac Larder ou Present, puis se dirige vers la rive sud du lac Labyrinthe, tourne vers le sud-est, affleure au lac des Iles et se prolonge vers l'ouest le long du versant nord de la crête de la ligne de partage. Nous n'examinâmes qu'un mille ou deux du prolongement de ces roches vers l'est, par des excursions à pied. Elles affleurent plus à l'est car la note suivante est citée du rapport sommaire de M. J. F. E. Johnston pour l'année 1901. "Sur une île à un quart de mille de la baie, on voit un affleurement

d'une brèche volcanique qui contient des fragments de schistes, de la pyrite et un exemple de pseudomorphisme de pyrite en sidérite." Ceci se trouve sur le lac Loïs, à trente milles au nord et à l'est du lac aux Iles, et sur la crête de la ligne de partage qui tourne brusquement vers le nord à peu de distance à l'est du lac aux Iles. Il est de plus à noter que M. Johnston ne fait plus mention de brèche ou de schiste jusqu'à ce qu'il atteigne la rive occidentale du lac Kekeko. Ce lac se rapproche de la ligne de partage à l'est de l'extrémité nord du lac Opazatica. Des observations de M. Johnston je conclus que la lisière de roches qui nous intéresse se prolonge en une étroite lisière élevée, qui suit la ligne de partage au moins jusqu'au lac Loïs.

Conglomérat-bréchiforme.

MM. Wilson, Bolton et Kerr, ont rapporté la présence de conglomérat-bréchiforme sur le lac Kenogami ; selon les observations de M. Kerr cette roche surmonte des roches Keewatiennes fortement redressées. Nos relevés le long de la branche nord de la rivière Blanche prouvent que les conglomérats du lac Kenogami ne sont pas le prolongement de ceux du lac Présent, mais qu'ils en sont séparés par un massif de roches d'âge Keewatin. Au nord du lac Kenogami M. Wilson rapporte la présence de conglomérats qui traversent la ligne de partage et se prolongent jusqu'au lac Kekeko. Il n'y a pas de doute que ces roches sont du même âge que celles des étendues argentifères, mais il n'est pas aussi sûr qu'elles contiennent des gisements importants de ce métal, car leur développement est plus restreint et des dislocations ont produit des textures différentes. Dans la partie nord de l'étendue examinée, entre les rivières Blanche et Montréal on remarque une grande étendue de gneiss. Au sud, on relève des roches de l'Huronien inférieur et des massifs d'éruptifs. Il est probable que la série supérieure est aussi représentée quoique le travail de la campagne n'ait pas révélé sa présence. Sur les lots 5 et 10, dans le township de Beauchamp nous remarquâmes des roches qui semblent avoir eu une origine clastique ; nous vîmes aussi de gros fragments de conglomérat. Sur le lot 5 de la concession IV d'Henwood on voit un grès grossier qui fait partie d'une série supérieure, peut-être indépendante du groupe qui affleure à Haileybury. La région est couverte d'un manteau d'argile, les affleurements sont très éloignés les uns des autres et d'une étendue restreinte. Toutes les autres roches relevées appartiennent à une série éruptive basique. Il n'y a guère de doute qu'il existe des roches de la série supérieure dans cette section, mais le temps limité dont je disposais ne me permit pas de recherches prolongées. Je crois qu'un examen systématique des parties occidentales des townships de Henwood, de Cane et de Bryce révélerait la présence des roches de la série argentifère.

Rivière Blanche.

La rivière Blanche est un cours d'eau d'un volume considérable qui se décharge dans le lac Témiskamingue par plusieurs chenaux. La

largeur moyenne près de l'embouchure est de deux à trois chaînes. Les eaux en sont franchement vaseuses, d'où son nom. Les matériaux en suspension sont principalement de l'argile provenant de l'érosion des étendues arables que traverse la rivière. De petits vapeurs en remontent le cours jusqu'à Tomstown, village situé à vingt milles de l'embouchure. Pendant la période des eaux hautes ces petits bateaux naviguent facilement, mais aux eaux basses des flèches de sables qui se forment en aval de Tomstown entravent tant soit peu la navigation. Sur toute cette distance on ne relève aucun affleurement de roches, mais on remarque des éminen ces morainiques ; il est intéressant de noter que dans ces dépôts on trouve d'énormes fragments de conglomérat bréchiforme. A deux milles en amont de Tomstown on relève le premier affleurement rocheux sur une pointe étroite de la rive occidentale. D'après un examen macroscopique la roche semble être une diabase avec un feldspath très blanc. La rivière Blanche avec les ramifications de ses tributaires forme un réseau hydrographique idéal. Ceci est remarquable à quelques milles en amont de la pointe rocheuse mentionnée plus haut. La branche orientale est connue sous le nom de branche Abitibi ; elle est ainsi connue parceque ce cours d'eau fait partie d'une route canotière qui conduit au lac Abitibi.

Le cours d'eau central est connu sous le nom de branche septentrionale. A une courte distance de son confluent avec la branche sud, il bifurque. La branche sud arrose une grande étendue à l'ouest et au nord-ouest, tandis que, par un petit tributaire, la branche sud-ouest, appelée Jean-Baptiste, elle se prolonge vers le sud-ouest.

Branche orientale.

Branche Abitibi.—La branche orientale a un courant plus rapide que la rivière principale et est beaucoup plus sinueuse que ne l'indiquent les plans de townships de la province d'Ontario. On rencontre en un grand nombre d'endroits des hautes rives escarpées d'argile stratifiée post-glaciaire. Ce cours d'eau découle du lac Windigo. A sa source, il faut traverser un portage d'un mille et demi, et en aval il en existe deux autres plus courts. Au portage inférieur on remarque un affleurement d'une roche compacte grise clastique.

Avant d'atteindre le long portage, on trouve d'autres affleurements d'une roche analogue. La couleur en est plus pâle et l'apparence plus quartzeuse ; après un long examen minutieux nous découvrîmes la présence de petits fragments granitiques dans cette roche (plus haut, on en relève des plus gros morceaux). A vingt chaînes du début du long portage il y a une chute offrant un coup d'œil pittoresque ; il y a une déclivité verticale de quinze pieds. La roche est un conglomérat bréchiforme. contenant des cailloux de granite et d'autres roches, qui atteignent parfois un diamètre de cinq pieds. Le tout est distinctement stratifié, et des couches contenant de gros frag-

ments alternent sans transition avec des couches qui en sont complètement dépourvues. Au-dessus de cette chute la surface du pays est plane, puis vient une autre cascade de deux pieds, qui passe sur une couche de roche sédimentaire à gros grain mais dans laquelle on ne voit aucun fragment de grosseur appréciable. Ces roches représentent le premier et le seul affleurement de la série argentifère relevé sur la rivière Blanche même.

Lac Wendigo.

A l'extrémité orientale du long portage on trouve une roche différente. Son origine détritique est douteuse et la texture n'est pas analogue à celle des roches de la chute*. Des couches tant foncées que pâles alternent irrégulièrement, et le tout est parcouru par de nombreux filons de quartz. On relève la même roche à l'angle sud-ouest du lac Wendigo, et elle se prolonge vers le sud le long de la frontière orientale du township de Marter jusqu'au centre de la concession II où elle est recoupée par un immense massif de gabbro. Au sud de cet endroit la surface est complètement cachée par des dépôts superficiels. Vers le sud-est on relève des roches que nous mentionnerons plus tard.

Ordre de succession des roches.

Des deux côtés du lac Wendigo s'élèvent des éminences de 150 à 200 pieds. Les roches en évidence consistent en ardoises, en quartzites qui passent à la grauwacke et en conglomérat bréchiforme. Sur les petits lacs au sud du lac Wendigo les conditions sont analogues ; quelques-unes des îles indiquent la présence de gabbro, et plus au sud on remarque un massif important de cette roche, ainsi que nous l'avons mentionné plus haut. Près de l'étranglement à l'extrémité orientale du lac Wendigo nous examinâmes l'une de ces éminences, et nous relevâmes l'ordre de succession suivant :

Au pied, une roche ardoisière à grain fin, de couleur chocolat, ferrugineuse par places, 54 pieds.

Roche dure d'origine détritique, quartzite ou grauwacke, 10 pieds.

Roche ardoisière, analogue à celle du pied de la colline, 26 pieds,

Quartzite à grain fin, passant à un grain grossier, et près du faîte, changeant à un conglomérat bréchiforme, 90 pieds.

Lac Raven.

Du lac Wendigo une chaîne de petits lacs conduit vers le nord-est jusqu'au lac aux Corbeaux *(Raven lake)* sur la frontière interprovinciale. Une crête élevée longe cette chaîne du côté sud tandis qu'au nord on en remarque une autre moins prononcée. Nous examinâmes la première en plusieurs endroits et partout nous relevâmes le même ordre de succession, approximativement : ardoises, quartzites grès gros-

*Cette roche représente peut-être une série plus ancienne. Un examen au microscope révélera sa nature.

siers et conglomérats. *Toutes ces roches plongent en s'éloignant des lacs, c'est-à dire vers le sud-est dans un angle faible.* La crête qui longe le côté nord n'est pas aussi constante dans sa composition pétrographique, mais on y remarque les mêmes roches, quoique plus disloquées et pénétrées par des injections de diorite, etc. Dans cette zone fissurée on remarque des veines de quartz. Nous ne recueillîmes pas de riches spécimens mais plusieurs donnent des indications d'or. Il est possible que nous nous trouvions ici sur la bordure du Keewatin.

Lac Lézard.

Dans sa partie médiane le lac aux Corbeaux *(Raven lake)* tourne brusquement vers le sud. La série d'ardoises et de conglomérats suit les rives, et sur cette nappe d'eau ainsi que sur le lac aux Poisssons *(Fish lake), les couches plongent encore en s'éloignant des lacs, en ce cas-ci vers le sud-ouest.* Elles se prolongent vers le nord jusqu'à ce qu'elles soient interrompues par le massif de granite du lac aux Lézards *(Lizard lake).* Nous avons fait remarquer que les roches d'Haileybury affectaient la forme de dômes surbaissés, ou de plis anticlinaux ayant un plongement axial dans les deux directions. Les roches ont ici la même structure sur une plus grande échelle, et les anticlinaux se sont fissurés. Les deux chaînes de petits lacs sont situées le long des axes de deux plis anticlinaux qui convergeaient primitivement vers un point près de la position du lac aux Corbeaux *(Raven lake).* Des fissures latérales ont causé des vallées aux bords escarpés que l'on remarque en plusieurs endroits plus particulièrement le long de la rive sud de la longue chaîne de petits lacs.

Lac Présent.

Le lac Présent coule dans le lac aux Corbeaux *(Raven lake)* par un cours d'eau d'un volume considérable qui se jette dans le lac près de sa décharge. Sur cette rivière on relève la même série de roches ; sur le lac Présent on observe leur présence le long de la rive orientale et sur le côté nord du bras nord-est. Sur le côté sud de ce bras on remarque des schistes à séricite, etc. Sur la pointe qui s'avance de la rive nord dans le lac, on relève la présence de conglomérat et d'ardoises. Quelques-unes des îles dans la partie sud du lac sont aussi composées de ces roches. Le reste de la rive est occupé par des roches que je crois être différentes des couches uniformes de la série supérieure et que je rapporte au Keewatin. Ce sont surtout des roches éruptives basiques acides altérées, portant des traces d'une dislocation intense et parcourues par de nombreux filonets de quartz.

Lac Beaver House.

Au nord du lac Présent, on trouve une série de petits lacs qui conduit au lac des Huttes de Castors *(Beaver House lake),* nappe d'eau étroite en forme d'S et longue de douze milles environ. Sur toute l'étendue de cette région, c'est-à-dire, du lac Présent à l'extrémité du lac Beaver House, les roches se ressemblent plus ou moins et consistent en roches schisteuses quartzeuses de couleur gris-verdâtre, (roches

acides altérées) lisières de diorites et de diorites schisteuses, en calcaires dolomitiques rouillés et en schistes et séricite. Cette série est recoupée par des bandes d'un beau porphyre. Sur un troisième petit lac, au nord du lac Présent (lac Malone), on note des roches schisteuses, fortement ferrugineuses, ayant une orientation moyenne de O. 30° N., et un plongement de 30° vers le nord. Sur une petite île dans le lac le plongement est renversé 80° S., mais l'orientation reste la même. La roche ordinaire est ici fortement imprégnée de magnétite, mais d'après nos observations nous n'avons pas noté de gisements de valeur économique. Cette roche minéralisée nous semble être un prolongement de la bande ferrifère du township de Boston. Sur le cinquième petit lac au nord du lac Présent on rencontre un petit affleurement du conglomérat. Ceci se trouve sur une petite île près de l'extrémité orientale du lac. Parmi les fragments enclavés dans une pâte gris-foncé, on note du jaspe, du granite, des roches schisteuses grises, des felsites, etc. Le tout est étiré et a subi des altérations. Les roches de la région sont schisteuses, fissiles et de couleur verdâtre. On pourrait peut-être considérer l'affleurement du conglomérat comme étant un simple lambeau de la série supérieure.

Sol.

Sur toute l'étendue de la région le sol est composé de sable et de gravier ; à partir du lac Wendigo on ne rencontre guère d'argile. Les arbres sont généralement petits et ne peuvent être comparés avec ceux des parties inférieures de la rivière Blanche.

Mine Jean Petit.

La branche nord de la rivière Blanche sort de l'extrémité sud du lac Beaver House par une chute sur des roches dolomitiques de couleur rouillée. Ces roches, avec certains schistes à séricite et des diorites altérées sont les seuls affleurements relevés, à l'exception d'un petit affleurement de conglomérat écrasé en amont du point où le troisième lac au nord du lac Présent (lac Malone) se déverse dans la branche nord par un court détroit. A une courte distance au nord de la frontière septentrionale du township de Catherine un sentier du côté ouest conduit à la mine de cuivre Jean Petit. La roche de la mine semble être de nature éruptive basique, mais immédiatement au nord du gisement on remarque des bandes acides, orientées O. 30° N. Au delà, plus au nord, la roche basique reparaît. Dans le filon on trouve de la calcite et du quartz avec prédominence du premier de ces minéraux, mélangés à une forte proportion de pyrite de cuivre. Les travaux faits jusqu'ici ne permettent pas de se former une opinion sur la valeur du gisement. On connaît d'autres dépôts minéraux en plusieurs endroits de ce district. Sur la rive occidentale de la rivière, à la frontière nord du township de Catherine, à une élévation de cent pieds au-dessus du niveau de l'eau, on note la présence de schistes sériciteux. Intercalés avec ces roches on trouve des couches de quartz, et la région

est digne d'être examinée soigneusement. Orientation des couches, O. 10° N., plongement vertical.

La navigation entre ce point et le lac Beaver House est assez facile, quoique interrompue par quelques courts portages ; plus bas, un cours d'eau coule entre des collines hautes et rocailleuses ; le courant est vif et il y a plusieurs rapides difficiles. Nous fîmes un examen de l'éminence sur la rive orientale de la rivière sur la concession II de Catherine. La partie inférieure de la colline est composée de diorite qui semble être surmontée par des schistes quartzeux. Le tout offre un mélange complexe, et toute l'éminence semble être formée de roches éruptives. Le district est traversé par un superbe exemple d'un dyke de diorite porphyritique orienté N. 30° E. Navigation.

Au delà des longs rapides, on est obligé de recourir à plusieurs portages pour contourner des cascades assez importantes ; le plus long de ces portages est celui de Sand Hill ; sa longueur est de 1,300 pas ; il traverse une éminence sur la rive est. Sur son parcours le baromètre anéroïde indique une dénivellation de 162 pieds. Le sommet de la colline est à 216 pieds. La roche est une diorite à grain fin, montrant des traces d'action glaciaire.

Ayant établi la limite occidentale de l'Huronien supérieure, je désirais vivement relever sa frontière sud dans la région à l'est de Tomstown. Cette partie du district n'est pas accessible en canot ; je décidai donc de faire une expédition par terre vers l'est, débutant à Tomstown et de suivre la frontière interprovinciale jusqu'au lac Témiscamingue. Le sol est argileux et on trouve des étendues boisées jusqu'à la frontière orientale du township d'Ingram où on rencontrent de grands marécages. Cette étendue marécageuse se prolonge vers le nord jusqu'à la limite du township. Nous rencontrâmes des arpenteurs qui subdivisaient le township de Pense, et après nous être abouchés avec eux nous changeâmes notre itinéraire et nous suivîmes la ligne de la concession II du nouveau township. La surface de la région émerge bientôt de l'étendue marécageuse, et on rencontre une éminence éruptive, (gabbro). Il peut se faire que cette colline représente le massif de gabbro du sud du lac Wendigo qui aurait alors une direction sud-est. Nous nous dirigeâmes ensuite vers le sud et suivîmes la ligne nord de Brethour jusqu'à la frontière interprovinciale. Toute la région est recouverte d'un épais manteau d'argile à travers lequel ne perce aucune roche. Cette argile est profondément découpée par des coulées et des ravins qui rendent la région peu propre à la culture. Le bois marchand se rencontre partout. A un demi-mille au sud d'Ingram, et un peu à l'est de la frontière, on rencontre le premier affleurement de roche ; c'est un schiste micacé gris-foncé, orienté N. 5° De Tomstown au lac Témiscamingue.

O. Ce schiste est intercalé dans une roche massive basique et recoupé par un dyke de felsite large de 18 pouces et orienté N. 70° E. Ce felsite semble mourir dans le schiste à l'ouest, et vers l'est il recoupe un massif de granite. Il est possible que ce granite soit un prolongement du massif analogue du bord du lac aux Lézards. Entre ce point et la traverse du ruisseau Wright on relève plusieurs affleurements du granite blanc et des schistes foncés, ayant une orientation régulière, appuyant à l'ouest du nord. Vers le sud on ne rencontre plus de granite, mais au pont jeté sur le ruisseau Wright, près de la frontière le mica schiste reparaît et continue sur une distance de plusieurs milles en descendant la rivière (affleurements près du pieu entre les lots 9 et 10, Con. II et III, Brethour). A certains endroits où des chantiers ont été établis pour l'exploitation des bois le mica-schiste a été mis à découvert. Sur les surfaces fraîches il est bleuâtre et le long des plans de séparation il scintille. Cette roche est distincte et bien reconnaissable sur le terrain ; nous ne l'avons pas mentionnée antérieurement, mais nous aurons l'occasion d'y revenir plus tard. Jusqu'au bord du lac Témiskamingue on ne rencontre plus un seul affleurement rocheux.

Roches micacées.

Au terminus de la route navigable continue sur la rivière des Quinze, débute un chemin, le chemin de Klock, qui conduit au lac des Quinze. Le long de cette route on remarque des roches qui se rapprochent du mica schiste que nous avons décrit plus haut. Par places sa texture micacée n'est pas si accusée et la roche ressemble à une grauwacke. L'orientation est d'abord vers le N. N.-O., mais dans les environs du contact granitique elle tourne à une direction presque est et ouest. Cette même série traverse la rivière des Quinze et affleure en divers endroits tout particulièrement aux rapides et aux cascades de la rivière. En jetant un coup d'œil sur la carte on verra que des granites et des gneiss interrompent cette série à mi-chemin sur la route de Klock ; ceux-ci continuent le long du lac des Quinze, et suivent les lacs de la route Abitibi jusqu'à un point à mi-chemin du lac Opazatica. Nous relevons ici des affleurements d'une roche gris-foncé qui devient schisteuse et micacée par places surtout dans son prolongement vers le nord.*

A l'extrémité nord du lac Opazatica la roche micacée schisteuse est orientée N. 70° à 80° E., et plonge vers le nord sous divers angles. En tant qu'un examen macroscopique permet d'en juger, je suis convaincu que les roches du ruisseau de Wright, de la route de Klock, celles du lac des Quinze et du lac Opazatica sont analogues. Elles sont probablement rapportables à la série inférieure car elles sont cer-

* Une plaque mince de la partie massive de cette roche révèle une origine franchement éruptive.

ainement distinctes de celles de la série argentifère. Elles semblent voir une origine éruptive, et elles sont asssociéss en plusieurs endroits des roches franchement éruptives, notamment près du premier ffleurement sur la rive orientale du lac Opazatica. Le développement le la texture schisteuse et de la production de paillettes de mica sont e résultat d'agences dynamiques et d'altérations.

A l'extrémité supérieure du lac Opazatica le conglomérat huronien upérieur surmonte ce mica-schiste en *discordance*. A l'ouest le conlomérat est redressé en collines et en éminences et semble flanquer un nassif d'une roche verdâtre quartzeuse qui affleure à l'extrémité nord u portage Opazatica et sur le petit lac au nord. En traversant le ortage de la hauteur des terres on rencontre un exemple plus varié ur la pointe du côté-est du petit lac mentionné plus baut, affleure ne variété blanchâtre, tandis qu'à l'extrémité nord du lac on trouve n gabbro, qui affleure aussi à l'étranglement du lac des Iles. Le ong des rives sud et est du lac des Iles *(Island lake)* la roche verdâtre grain fin est surmontée par places par un conglomérat. Dans ces nvirons, les bords du lac s'élèvent graduellement en hautes collines ; ous examinâmes quelques-unes de celles-ci et presque partout nous encontrâmes le même ordre de succession que sur les éminences du c aux Corbeaux *(Raven lake)*, soit : schistes ardoisiers, quartzite et onglomérat-bréchiforme. Au sud du lac Labyrinthe on voit une colne qni présente cette série typique. La chaîne Devil's Swinging ills, au sud et à l'est du lac des Iles, contient des couches de conglomérat quoique le quartzite y soit plus largement développé. Le sommet est à 760 pieds au-dessus du niveau du lac aux Iles. La crête de ligne de portage qui a une altitude de 550 pieds s'étend vers l'est et résente précisément le même ordre de succession que la série. Conglomérat.

Immédiatement à l'est de la frontière interprovinciale, quelques illes au sud du lac Labyrinthe, on remarque une éminence dont le ommet est aplati, qui est connue des sauvages sous le nom de Chamiiss. Cette hauteur est très en évidence et est visible du lac Abitibi nord, et du lac Témagami au sud, d'après le dire des Sauvages. ous fîmes un examen spécial de cette colline, dans l'espoir de relever ne coupe de roches de la série supérieure, et nous ne fûmes pas déçus, nsi qu'on le verra d'après les notes suivantes : Mont Chaminiss.

La hauteur totale de la colline au-dessus du niveau du lac Présent t de 756 pieds (lecture au baromètre anéroïde). La roche inférieure t un schiste ardoisier remarquablement fin de grain ; probablement rmé par un dépôt vaseux ou par de fines cendres volcaniques ; sous nfluence atmosphérique elle pâlit et s'effrite facilement quoique dure r cassure fraîche (315 pieds). Ces couches sont surmontées par 135

pieds d'un quartzite dont le grain grossit par le haut. Puis viennent 100 pieds de conglomérat bréchiforme. Nous avons donc une coupe de 550 pieds qui donne l'ordre de succession que nous avons déjà noté. Près du lac Chaminiss, vers le sud-ouest, on remarque une crête élevée, haute de 600 pieds environ, qui forme la ligne de partage entre le lac aux Corbeaux et le lac Présent ; au nord elle est flanquée par une colline moins élevée. Ces deux éminences montrent la même succession de roches.

Du sommet on obtient un superbe coup d'œil de la topographie de la région. Nous en traiterons dans le rapport complet.

Diorites.

Sur les rives du lac aux Iles (*Island lake*), sur celles du lac du Labyrinthe ainsi que sur le lac à l'est du lac aux Iles, on observe la roche bleue ou verdâtre qui vers le nord passe à une diorite. Par places la roche verdâtre semble avoir été fracturée et recimentée, (action autoclastique). Elle ressemble aux membres inférieurs de l'Huronien supérieur, mais elle est dépourvue de plans de stratification uniforme et est pénétrée par des diorites ; par places, on remarque une altération spheroïdale.

En attendant un examen des plaques minces je crois ces roches rapportables à la série inférieure.

Branche sud de la rivière Blanche.

La branche sud de la rivière Blanche.—Ce cours d'eau se jette dans la rivière principale un peu en amont du confluent de la branche Abitibi. Il coule entre des rives escarpées et hautes d'argile stratifiée jusqu'au confluent de la branche sud-ouest. Le courant est rapide, et aux eaux basses la navigation est difficile à cause de nombreux obstacles dont le lit est parsemé. Immédiatement au-dessus de l'embouchure de la branche sud-ouest sur le lot 10, con. IV, township d'Evanturel, on rencontre une série de rapides, coulant sur des calcaires, qui se continue jusqu'à la ligne entre les lots 10 et 11. Ces calcaires d'âge Niagara sont très pauvres en fossiles. Toutefois nous en recueillîmes suffisamment pour permettre d'en établir l'identité. Nos relevés, faits plus tard, prouvent que ce calcaire est un prolongement du massif qui forme la pointe Wabi snr le lac Timiskamingue. Au-dessus du calcaire on voit une roche gris-foncé. Aux Chutes Argileuses (*Clay falls*), qui suivent, ces roches sont accompagnées d'éruptives basiques. Le portage sur la rive nord est long d'un mille et quart et la dénivellation en est de 225 pieds. La chute de la rivière même est de 180 pieds (anéroïde). Au delà on rencontre des schistes gris et des roches éruptives, les premiers ont été cuits et altérés au contact avec les injections ignées. Sur toute la largeur du township de Dack, jusqu'à la sortie de la rivière du lac Long, lot 10, con. IV, les roches prédominantes sont éruptives, probablement des diabases, auxquelles sont associés des

chistes gris et sériciteux. Sur cette distance on rencontre plusieurs ascades et des courts portages.

Au portage qui conduit au lac Long, on remarque une diorite à gros rain qui passe à une amphibolite. Tout le long du lac jusqu'au coude ur le lot 7, con. III, township de Robillard, les affleurements sont des iabases et des diorites de textures variées. Le coude du lac est causé ar une chaîne de diabase qui longe la rive occidentale et qui se pro- onge vers l'ouest sur une distance de deux milles environ. La roche orde le lac sur le lot 8, con. II Robillard, où elle forme un bord scarpé. La crête de diabase se prolonge vers le nord-ouest sur toute a longueur du lac Long mais est interceptée par des gneiss sur la inquième concession du township de Truax. Le gneiss affleure sur le ours d'eau qui relie ce lac au suivant (Kenogami Jiging), et ne repa- aît plus sur tout le reste de la route de la chaîne de lacs, ou sur la ivière jusqu'au point le plus distant que nous atteignîmes. Portage du lac Long.

Nous fîmes des examens à l'est et à l'ouest et nous ne relevâmes que es gneiss ; nous en fixâmes des affleurements aux points suivants : artie sud lot 4, con. V. Sharpe ; partie nord lot 4, con. IV, Sharpe ; artie nord lot 3, con. IV, Sharpe ; partie sud lot 3, con. V, Sharpe ; artie sud lot 1, con. V. Sharpe. On ne voit aucune roche sur une istance de six milles à l'ouest. A l'extrémité supérieure du dernier ac (Cushong) le sol qui est excellent tout le long de la rivière et des acs, est remplacé par du sable, et dans le township de Gross on remar- ue d'immenses bancs de sable sur toute l'étendue de la région. Sol sablonneux.

A deux milles environ de l'extrémité supérieure du lac Cushong une oute charretière bifurque de la rivière Blanche. Le premier portage, ong de plus de deux milles, traverse une plaine sableuse ; plusieurs utres longs portages relient entre eux des lacs vaseux, peu profonds, ui conduisent à un ruisseau tributaire de la rivière Montréal. La avigation de ce cours d'eau est difficile, presque impossible aux eaux asses, et nous dûmes recourir à un long portage pour atteindre la ivière Montréal. Ce ruisseau se nomme ruisseau du Conseil *(Council reek)* et se jette dans la Montréal près de la chute au Sauvage (*Indian hute)*. Tout le long de cette route nous ne relevâmes que des gneiss. Le sol est sablonneux et les arbres sont de petites dimensions. Les ortages sont peu usités et sont difficiles à suivre. Pendant mes dix nnées d'explorations dans l'Ontario septentrional, je n'ai jamais ren- ontré de région où les orignaux abondent en aussi grand nombre u'ici. Les rives vaseuses en certains endroits sont si piétinées qu'elles essemblent à la surface d'un enclos à bestiaux. Ruisseau du Conseil. Abondance d'orignaux.

Au sud de cette route canotière il existe une lisière large de dix nilles que nous ne pûmes examiner. Cette partie de la région semble tre très rocailleuse. Vers la limite orientale de cette lisière on voit

percer des affleurements rocheux à travers le sol cultivable des town ships de Hudson, Henwood, Kearns, Beauchamp et Bryce. Le gabbro prédomine, mais sur les lots 5 et 10, con. VI de Beauchamp, nous relevâmes la présence d'une roche qui semble être rapportable à la série supérieure et qui est accompagnée de fragments détachés de conglomérat. Un grès à gros grain, rapportable à la série supérieure (quoique n'appartenant probablement pas à la série argentifère) forme des éminences considérables et est fort en évidence sur le lot 5, con. IV, d'Henwood. Il n'y a aucun doute qu'il existe ici des roches rapportables à la série supérieure ; mais pour les raisons données plus haut nous ne pûmes en faire un examen plus approfondi. Les parties plus difficilement accessibles d'Henwood, de Bryce, de Beauchamp, et de Cane valent la peine d'être examinées plus au fond. Nous croyons qu'entre les terres cultivables et les chaînes de gabbro de l'ouest il existe des roches intéressantes plus récentes que l'Huronien inférieur.

Ardoises ferrugineuses.

Sur le lot 3, con. 5, Hudson, on remarque des couches ardoisières ferrugineuses sur lesquelles on a jalonné des concessions minières. Ces roches forment une crête qui se prolonge vers l'ouest et qui atteignent une altitude relativement considérable ; elles sont bien en évidence sur le lot 9, con. III Hudson, où on en relève une bonne coupe. Elles sont ici interceptées par le massif de gabbro qui entoure complètement le lac des Jumeaux (*Twin lake*) dans l'angle sud-ouest du township. Le gabbro perce aussi ces schistes au sud et l'est de l'endroit où on les a mentionnés pour la première fois. Ces schistes ferrugineux font probablement partie de la série ardoisière de l'Huronien supérieur, car sur les éminences qui se trouvent au sud du lac Wendigo on a relevé la présence de roches analogues associées a la variété ordinaire de schistes.

BRANCHE NORD DE LA RIVIÈRE BLANCHE CONDUISANT AU LAC ROND.

Lac Rond.

Le cours d'eau qui sort du lac Rond se jette dans la branche du nord immédiatement en aval des grandes chutes au portage "Sand hill." Le courant n'est pas excessif, mais la navigation est entravée par un certain nombre de chutes et de rapides que l'on contourne par les portages. Le lac Rond est une belle nappe d'eau avec des grèves sableuses qui font ùn contraste marqué avec les rives des autres lacs de la région. Les côtés sud et ouest sont occupés par les roches gneissoïdes, tandis que sur la rive orientale on trouve des diorites altérées et des schistes redressés qui approchent de la verticale. En amont du lac Rond la rivière coule dans un bas-fond ; son courant est faible et les rives vaseuses. Il existe dans la région des étendues d'excellentes terres arables.

Lac Kenogami.

Sur le lac Kenogami les roches dominantes sont des schistes huroniens inférieurs et des diorites altérées. Vers l'extrémité orientale on

voit des affleurements d'un conglomérat, associé avec des roches schisteuses que l'on peut comparer avec celles de la série du lac Cobalt. On peut les considérer comme étant des lambeaux de l'Huronien supérieur.

Township de Boston.

Le township de Boston, qui est situé au nord et à l'est du lac Rond a acquis de l'importance par la découverte de la lisière ferrifère. Des couches ferrugineuses d'âge huronien inférieur traversent le milieu du township en forme de croissant dont les pointes sont tournées vers le nord. A plusieurs endroits du township on trouve des lambeaux de la série supérieure.

On a jalonné un grand nombre de concessions sur la lisière ferrifère du township de Boston ainsi que dans l'angle nord-est du township d'Otto. Un échantillon de minerai de fer de cette localité a rendu, dit-on, quarante-cinq pour cent de fer à l'analyse. A l'endroit où le ruisseau Boston coupe la ligne entre les townships de Boston et d'Otto on a trouvé du minerai impur.

Richesses industrielles.

Nous avons mentionné plus haut la présence du nickel, du cobalt et de l'argent, avec autant de détails que le permet la nature de ce rapport. On trouve aussi du cuivre tant à proximité des mines du lac Cobalt qu'en divers endroits le long de la branche nord dans les townships de Catherine et de Marter. Le plus important des indices de cuivre relevés jusqu'à présent est celui de la mine Jean Petit, décrite plus haut. Sur le lac Beaver House on a aussi découvert de la pyrite de cuivre dans du quartz. Aucune de ces découvertes ne semble être importante au point de vue de l'exploitation. Mais il y a lieu d'espérer que l'on découvrira des gisements exploitables.

Presence de l'or.

Je ne crois pas que la région ait jamais attiré les chercheurs d'or ; pourtant le long de la chaîne de lacs entre Wendigo et le lac aux Corbeaux on a jalonné des filons de quartz aurifère. Ainsi que nous l'avons mentionné les rives méridionales sont couvertes par les couches sédimentaires de la série supérieure, mais du côté nord ces couches n'occupent qu'une partie des rives. Elles sont percées et disloquées par des injections de diorites et autres roches. Le tout est parcouru par de nombreux filons de quartz dont des spécimens ont rendu à l'analyse des indications d'or. Je crois que la région est digne de l'attention des chercheurs d'or. Cette remarque s'applique aussi aux éminences le long de la branche nord de la rivière Blanche, dans le township de Catherine.

Les bandes ferrifères des lacs Boston et Malone contiennent peut être des gisements considérables, mais jusqu'ici leur exploitabilité n'a pas été prouvée.

Forêts.

On a exploité le sapin sur à peu près toute l'étendue de la région examinée, mais il reste encore de l'épinette, du sapin baumier, du bouleau et du peuplier. Ainsi que sur la plus grande partie de l'Ontario septentrional les feux de forêts ont détruit d'immenses étendues forestières. Nous mentionnerons tout particulièrement la région qui avoisine l'embouchure de la rivière Blanche, les plaines sableuses du lac Cushong jusqu'à la rivière Montréal, et certaines parties de la région au nord de la branche méridionale de la rivière Blanche.

En outre des essences forestières ordinaires de l'Ontario septentrional, on rencontre des espèces qui suggèrent que nous nous trouvons près de la limite des bois durs. Près de l'embouchure de la rivière Blanche on remarque un bosquet d'érables, et nous avons aussi relevé en plusieurs endroits la présence de l'orme américain. Le frêne noir est aussi assez commun le long de certains cours d'eau.

Sur toutes les branches de la rivière Blanche il y a de nombreuses chutes d'eau qui pourraient être utilisées comme source de pouvoir hydraulique. Au portage Sand hill, sur la branche nord, il y a une chute verticale de trente pieds qui pourrait alimenter une usine hydraulique. Quelques-unes des cascades de la branche sud ont récemment été l'objet d'investigations de la part de M. W. J. Blair, A.G.O., qui a bien voulu me communiquer quelques-uns des résultats.

Chutes de Dack.

Au niveau moyen des eaux basses les chutes près de la frontière entre Dack et Evanturel pourraient developper 2,000 chevaux. La dénivellation est partagée en trois cascades de 55½ pieds, 38 et 28 pieds respectivement, donnant une chute totale de 121½ pieds. La différence de niveau d'après notre anéroïde est de 180 pieds. Les rapides qui s'échelonnent entre les cascades sont en partie responsables de cette variation, mais les lectures barométriques donnent probablement une dénivellation trop élevée.

Chutes du ruisseau Sunday.

Les chutes en amont du ruisseau Sunday, lot 7 con. IV, Dack, pourraient donner un pouvoir continu de 400 chevaux.

Agriculture.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans quelques remarques sur les possibilités agricoles de la région. Une grande partie de la région examinée est recouverte par un manteau d'argile stratifiée qui toutefois ne s'étend pas sur toute la superficie des townships jalonnés. En tenant compte des plaines sableuses et des affleurements de roches, les limites approximatives des terres argileuses du côté de la province d'Ontario sont comme il suit : A l'ouest, d'une ligne tirée de l'angle nord-est de Brethour à l'angle nord-est d'Otto, et à l'est, d'une ligne joignant le lac Kenogami à la partie supérieure du lac Cushong et reliant ce dernier point à l'angle sud-est du township de Bucke. Le sol est une argile fine blanchâtre sans pierres, mais manquant d'humus. Les

cultivateurs qui opèrent dans cette région rapportent que l'on n'obtient de bons résultats de ces terres qu'après plusieurs années de culture. Nous vîmes quelques belles récoltes surtout de pois et de trèfle mais, comme, toute l'apparence générale des champs cultivés n'était pas encourageante. On obtient les meilleurs résultats dans les étendues les mieux déboisées, et il ne fait guère de doute que lorsque la région sera plus amplement défrichée les conditions seront plus favorables à l'agriculture.

Anciens appareils littoraux le long de l'escarpement Blue Mountain.

Par M. A. F. Hunter.

Le 25 octobre je commençai à faire le relevé des anciennes lignes de rives sur le flanc de l'escarpement Blue Mountain au sud de la Baie Georgienne, et je continuai mes investigations tant que les conditions atmosphériques le permirent. Pendant cette période j'examinai le district entre Orangeville et Thornbury. Introduction.

L'un des traits les plus remarquables de l'escarpement est sa direction en ligne droite sur une distance de plusieurs milles, le long de la péninsule de Bruce, sous une orientation de N.N.O. à partir du fond de la vallée de la Nottawasaga. La face n'est toutefois pas rigoureusement droite. A intervalles presque réguliers on remarque des vallées transversales, quelques-unes profonde de dix milles ; ces vallées ne sont pas perpendiculaires à la face de l'escarpement ainsi que l'on aurait droit de s'attendre, mais au contraire font avec elle un angle de soixante degrés. Ce phénomène s'explique facilement ; les crêtes qui séparent les vallées transversales sont orientées N.N.E. qui est la direction générale des crêtes des roches primaires de la partie orientale ou laurentienne du Canada. Donc le soi-disant escarpement est en réalité une série de niches, découpée dans le calcaire Niagara et les assises sous-jacentes qui forment le plateau de l'Ontario occidental. Dans le fond de chacune de ces vallées transversales les sources et la précipitation atmosphérique forment des cours d'eau considérables. Dans l'étendue du district que j'examinai coulent les rivières suivantes (énumérés du nord au sud) : le ruisseau Silver, les rivières Pretty et Batteau, les diverses branches de la Nottawasaga, soit les rivières Noisy, Mad, Pine, Boyne, Twenty-four, et la branche principale de la Nottawasaga, et finalement la rivière Humber. Vallées transversales.

Dans toutes ces vallées on remarque des terrasses et des bancs bien développés, d'où il est évident que les vallées ne doivent pas leur origine à une érosion ayant eu lieu à une époque géologique récente. Seuls les matériaux détritiques ont été attaqués récemment, et là seu- Erosion.

lement où les conditions ont été favorables à l'érosion. Les terrasses de la ligne de rive du lac sont continuées jusqu'au fond des vallées sans que leur nature change, donc ces dernières formaient des baies pendant la période de submergence. La surface rocheuse n'a, par suite, été que très peu altérée et demeure sensiblement la même qu'avant la période de submergence. La topographie du district doit son origine au déplacement de matériaux détritiques, et non à l'action glaciaire, car les terrasses mentionnées et les appareils littoraux ont été formés après la période appelée glaciaire.

Action des vagues.

Tous les trente ou quarante pieds d'altitude le rivage a été attaqué par l'action des vagues ; mais quelques terrasses larges et bien en évidence marquent évidemment des époques distinctes. Chacun de ces appareils littoraux bien marqués représente soit une période d'activité des eaux, soit une période de niveau constant ou peut être les deux.

Ligne de rive Algonquienne

Sur la plus grande partie de la région examinée, la ligne de rive Algonquienne marque la base de la pente de la contrée. A un mille à l'ouest de Kirkville, cette ligne se trouve au pied de la montagne ou de l'escarpement qui borde le plateau intérieur ; ce bord à cet endroit longe la baie Georgienne. D'après mes relevés l'altitude de la ligne de rive Algonquienne varie considérablement. Près de Craigleith elle est de 790 pieds ; près de Stayner, 765 pieds ; à Beeton près du fond de la vallée Nottawasaga elle n'est qu'à 740 pieds. Donc sa déformation est notable,sa pente vers le sud-est atteignant parfois deux pieds au mille. A l'est de la Nottasauga sa pente est vers le sud-ouest. C'est-à-dire que sa déformation est la même des deux côtés de la vallée et constitue une pente dont le sommet est le long de la hauteur faisant face au bassin principal de la baie Georgienne et qui converge vers la vallée. J'en conclus que la déformation de la ligne Algonquienne est un phénomène local et ne résulte pas d'un mouvement orogénique, mais provient plutôt d'un affaissement des matériaux détritiques dans le fond de la vallée. D'après des opérations de forages de puits artésiens nous savons que les matériaux superficiels atteignent ici une épaisseur de 250 pieds. Nos conclusions sont appuyées par le fait que la terrasse bien marquée à 1,430 pieds, qui repose sur un banc de l'escarpement où le drift est peu épais, est à peu près hoaizontale et n'a subi ni élévation ou affaissement appréciables.

Seconde ligne.

La ligne de rive importante qui suit l'Algonquin se trouve à 180 pieds plus haut. Sa déformation est à peu près analogue, ou même un peu plus grande.

Troisième ligne.

En ordre ascendant la terrasse suivante est à 300 pieds au-dessus de l'Algonquienne ; sa déformationne diffère presque pas de celle des lignes inférieures quoiqu'elle présente par places des irrégularités quelque peu

intriguantes. Malgré cela elle a droit à une place parmi les plus importantes. Si la déformation provient du déplacement des matériaux de drift, et atteint son maximum là où les dépôts de surface sont plus épais et sont le moins compacts, (sables et graviers), il devient alors facile d'expliquer ces irrégularités.

Les trois lignes de rive que nous venons d'énumérer sont sans doute celles suivies par le Dr Chalmers en 1902* dans l'Ontario sud-ouest. Elles en sont le prolongement dans le bassin de la baie Georgienne où elles marquent les mêmes périodes.

Terrasse large.

Au-dessus de ces trois terrasses il en existe plusieurs autres aussi bien marquées le long de l'escarpement. L'une de celles-ci a été l'un des principaux facteurs de la topographie de la surface. Elle se trouve à une altitude de 1,430 pieds au-dessus du niveau de la mer et est à peu près horizontale sur toute l'étendue du district examinée. Au-dessus et au-dessous de celle-ci, on remarque encore d'autres terrasses, mais nous avons relevé les contours de celle en question comme étant la mieux marquée et ayant la plus grande extension dans le district. C'est une large terrasse plutôt qu'une ligne de rive, ayant par places une largeur extraordinaire dépassant un mille, mesurée de l'escarpement.

Assises Niagara.

En certains endroits la ligne de 1,430 pieds, sur toute sa longueur, présente de hautes falaises de calcaire Niagara, à la base desquelles on voit l'ancienne marque de la hauteur des eaux. Le long de cette ligne de rive on remarque une érosion beaucoup plus active des roches primaires que dans les autres lignes et terrasses ; les affleurements les plus fréquents sont ceux des calcaires Niagara dont le Dr Bell releva les contours en 1859. Sur tout le développement de l'escarpement, cet appareil littoral et la formation Niagara coïncident remarquablement en altitude et en position, quoiqu'il existe quelques variations. C'est grâce à l'action des vagues de la nappe d'eau de cette époque que l'on doit les affleurements si en évidence de cette formation.

Altitude moyenne.

La moyenne d'un certain nombre d'observations faites avec soin dans des circontances favorables à divers endroits et à diverses dates donne une altitude de 1,430 pieds au-dessus du niveau de la mer. Je n'ai nulle part relevé de déviation de la ligne de rive de l'horizontale ; elle semble n'avoir subi aucune déformation. Il est à remarquer que cet appareil littoral repose à peu de distance des roches primaires ou qu'il intervient une grande épaisseur de drift. Là où les lignes de rives reposent sur une grande puissance de matériaux de surface (500

*Compte rendu sommaire des opérations de la Commission géologique pour l'année 1902.

pieds au moins), on relève le maximum de déformation, surtout dans les environs du fond de l'ancienne baie Georgienne.

Largeur des appareils littoraux.

Les appareils littoraux ci-dessus occupent une largeur de deux townships vis-à-vis d'Orangeville, puis ils convergent vers un escarpement et n'ont plus qu'un demi-mille à Craigleith. Ici les lignes de rive se rapprochent mais les parois raides de la montagne n'ont pas conservé de traces bien distinctes des lignes subordonnées qui se trouvent entre les terrasses principales plus larges.

MINÉRAUX DE LA VALLÉE DE L'OTTAWA.

Par M. C. W. Willmott.

Introduction.

Pendant la première portion de l'année, je consacrai une certaine partie de mon temps à faire des expériences avec des matières colorantes, dont les résultats sont présentés dans mon Rapport sur les couleurs minérales qui doit paraître sous peu. Je préparai aussi des collections de minéraux typiques pour des maisons d'éducation dont la liste est donnée au cours du rapport du Dr. Hoffmann. Une grande partie de mon temps est consacré à faire l'examen de spécimens que l'on m'apporte pour en déterminer l'identité ; généralement je puis les classifier par leurs caractères physiques, sans avoir recours aux réactions chimiques.

Pendant le cours de l'été je visitai plusieurs localités dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Je réussis à collectionner des minéraux très intéressants et à renouveler notre approvisionnement de matériaux pour la confection de collections minéralogiques destinées à l'éducation. Je prépare actuellement un rapport descriptif des minéraux des provinces de la Nouvelle-Ecosse, d'Ontario et de Québec. Toutefois parmi les minéraux relevés pendant la campagne dernière il en est trois sur lesquels je désire attirer l'attention à cause de leur valeur industrielle, et de leur importance que l'on ne paraît pas encore apprécier en Canaea. Ce sont :

Lepidolite.

Lepidolite.

Le seul gîte de ce minéral que je connaisse en Canada est situé sur le lot 25, rang VII township de Wakefield, province de Québec, où on le trouve au sein d'un puissant dyke de pegmatite qui est composé de feldspath orthoclase et d'albite grisâtre, de quartz blanc transparent ou translucide, de blocs de microcline verdâtre à clivage facile, de cristaux de tourmaline noire et verdâtre, de fluorspath violet pâle en octaëdres et en cubes à angles tronqués, et des paillettes de wraminite et de granite. On trouve aussi associés avec ce filon, des amas de quartz fumé pénétré par de longs cristaux de tourmaline noire.

Il y a quelque vingt ans on exploita ce minéral que, par méprise, on croyait être de la moscovite. On a extrait environ une tonne dont les cristaux offraient des surfaces de clivage de deux pieds et étaient épais de six pouces ; la couleur du minéral était cuivreuse pâle. On débita quelques-uns de ces cristaux en feuillets assez beaux et lorsqu'ils étaient suffisamment minces ils étaient parfaitement transparents et ressemblaient à de la moscovite.

A cause de sa fusibilité il n'est pas possible d'employer la lépidolite comme matière réfractaire, mais à cause de sa haute teneur en sels de lithium, elle mérite d'attirer l'attention de ceux que cette substance intéresse. Le Dr. Hoffmann qui en a fait l'analyse a trouvé une teneur de cinq pour cent de lithine. Sels de lithine.

SERPENTINE.

La serpentine translucide ou noble dont la présence est restreinte aux roches laurentiennes, est largement répandue en Canada. On la trouve généralement associée aux calcaires et aux dolomies cristallins ; parfois elle forme enclaves dans ces roches soit en paillettes soit en filons ou en lentilles et donne lieu ainsi à des marbres superbes. Serpentine.

Il ne faut pas confondre cette serpentine avec la variété verte et grise de cette roche que l'on trouve dans le Cambrien des Townships de l'Est, quoique cette dernière puisse aussi être employée comme pierre ornementale. Au village de Old Chelsea, lot 14 rang 8, township de Hull, on note la présence d'un marbre serpentineux offrant une couche assez épaisse qui recouvre probablement un calcaire cristallin. On peut suivre l'affleurement de ce marbre en une série de monticules jusque sur le lot contiguë. La surface de la serpentine est généralement ternie par l'action atmosphérique, mais à peu de profondeur elle reprend sa couleur verte de diverses nuances. Quelques travaux de développement pourraient peut-être révéler une quantité exploitable de cette pierre marbrée, et comme elle est située à moins d'un mille de la gare de Chelsea, le transport n'offrirait aucune difficulté. Il y a un ruisseau qui traverse la propriété et qui pourrait fournir la force motrice nécessaire pour débiter la pierre.

Sur le lot 20, rang, township de Wakefield, on remarque un affleurement restreint d'un calcaire serpentineux altéré à la surface. La serpentine se trouve distribuée dans le calcaire en paillettes et en amas, formant quelquefois une forte proportion de la roche, qui est de plus parfois parcourue par des filons de chrysotile. Crysotile.

Sur le lot 30, rang 4 du même township, on a mis à découvert de belles mines de chrysotile qui affleurent à la surface à intervalles sur une étendue de près de quarante-six acres. En certains endroits on a fait des excavations au sein de la serpentine à une profondeur de trois

pieds et ces travaux prouvent la persistance des veinules de chrysotile. Une forte proportion de la roche est toutefois dépourvue de ce minéral. On en trouve des blocs d'une belle grosseur de nuances vertes diverses. On en remarque aussi de couleur jaune et brune qui sont translucides. On pourrait probablement en obtenir des blocs assez gros mais les difficultés de transport en diminuent notablement la valeur.

A un endroit la serpentine est associée à une dolomie cristalline blanche. Autre part on remarque des enclaves d'une calcite rose qui contiennent rarement des cristaux d'apatite.

Dans le township de Denholm on remarque ce minéral sur plusieurs des lots ; il est généralement recoupé par des veinules de chrysotile. Sur le lot 4, rang 1 on a construit il y a quelques années un atelier pour broyer la serpentine recoupée par des veines de chrysotile pour en fabriquer de l'asbestic (un plâtre amélioré de construction).

Comme pierre pouvant servir à l'ornementation on ne peut guère recommander cette roche à cause des veinules de chrysotile qui la parcourent. Sur le lot 27, rang 1, township de Cawood on trouve un affleurement de serpentine recoupé par une veine de chrysotile dont les fibres atteignent une longueur de trois quarts de pouces.

FUCHSITE.

Fuschite.

On trouve ce minéral en petites paillettes d'un vert émeraude pâle, translucide ; accompagné de magnésite et de dolomite il forme des roches schisteuses en plusieurs endroits dans les townships de Bolton et de Sutton dans la province de Québec D'après un spécimen de ce minéral coupé sur la tranche et poli la structure est ondulée et la couleur en est vert foncé et vert pâle ; les deux nuances alternent et la surface montre des paillettes d'une matière brune et des fragments minuscules d'un jaune cuivreux. Au cours de son travail paru en 1903, concernant les pierres précieuses M. G. F. Knuz s'exprime comme il suit, page 44 "Aux minéraux de couleur verte employés par les anciens dans les arts décoratifs il nous faut maintenant ajouter la fuchsite compacte. Le professeur H. A. Miers, de Londres, donne un compte-rendu intéressant d'un fragment d'une statuette romane, faite de ce minéral. Ce fragment fut découvert dans la collection d'Oxford mais nous n'avons pas de renseignements sur son origine. Le spécimen, long de trois pouces représente la partie supérieure d'une jambe humaine de la hanche au genou. Il est d'une belle exécution et les archæologues l'attribuent à la période de l'apogée de l'art roman. Un trou creusé à chaque extrémité indique que la statuette était composée de plusieurs morceaux reliés à cause de la difficulté de se procurer des blocs de ce minéral de grosseur suffisante."

"La pierre est d'un vert émeraude, translucide et étonnament polie ; la nuance n'est pas uniforme et par places le minéral est nuageux ou même de couleur brune. Il y a des facettes intérieures qui ressemblent à des pailles d'une émeraude ; mais à la surface des fractures, la texture montre un minerai micacé compact qui consiste en plaques et en paillettes minuscules."

La ressemblance entre le minéral dont est composée la statuette, et les schistes à fuchsite du Canada est des plus intéressantes, et quoique cette dernière substance ne soit pas susceptible d'un aussi beau poli que celle décrite par le professeur Miers à cause du mélange de magnésite et de dolomie, ou peut toutefois la travailler, et comme elle est compacte elle pourrait bien trouver place parmi les pierres ornementales.

On trouve ce micaschiste chromifère associé avec des lits de magnésite et de dolomie d'une épaisseur de plusieurs pouces, qui constituent les parties supérieures des couches. Quelquefois il est distribué en paillettes dans la couche toute entière à laquelle il donne une teinte vert-émeraude.

GÉOLOGIE D'UNE PARTIE DU COMTÉ D'OTTAWA.

Professeur Ernest Haycock.

Introduction.

Le 20 juillet, je reçus des instructions de la part du Dr Bell m'enjoignant de continuer le travail de relevés géologiques dans le but d'établir la géologie de la "Carte Topographique et Minière des gisements de phosphates du district de la rivière du Lièvre et de Templeton", et le 26 du même mois je commençai une étude détaillée des roches le long de la bordure sud de la feuille, dans les environs de Perkins. Je procédai à ce travail pendant les deux mois suivants et complétai les étendues qui suivent :

Township de Templeton, Rangs 8 à 13.
Township de Wakefield, Rangs 3 à 7.
Township de Portland-Ouest, Rangs 1 et 2, jusqu'aux lacs McFee, Dodge et Newton.

Affleurements rocheux compliqués.

Les roches présentent une structure si complexe, une composition si variée et les affleurements sont si nombreux leur texture est si compliqueé et leur composition si variable que les portions étudiées même le plus attentivement ne le sont pas encore absolument à fond et que les relevés géologiques rapportés sur la feuille ne donnent pas une idée complète de la variété et de l'abondance des divers types de roches.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

Roches laurentiennes.

Depuis le début de ses travaux la Commission géologique a étudié d'une façon toute particulière la grande étendue de roches cristallines qui constitue le plateau laurentien du Canada et dont la feuille qui nous occupe fait partie. Ces roches ont fait l'objet d'études de la part des géologues les plus distingués de la Commission canadienne. Un grand nombre de travaux divers ont paru à leur sujet et le terme Laurentien a une importance mondiale parmi les géologues. Donc le géologue qui entreprend l'étude de ces roches s'aventure sur un terrain pour ainsi dire consacré, et en deux mois de travaux il ne peut guère compter acquérir qu'une idée superficielle de la vaste réunion de ces roches, les plus anciennes connues.

Difficulté de rapporter exactement sur la carte.

Le travail dont j'étais chargé semblait simple au premier abord. Il s'agissait de relever la distribution géographique des divers types de roches et de la rapporter sur la feuille qui est à l'échelle de 40 chaines au pouce. Mais sur le terrain ces types sont si nombreux et si variés, leur distribution est si irrégulière qu'il eût fallu une somme presqu'illimitée de travail et de patience pour établir une feuille détaillée d'un seul mille carré. A cause de sa grande échelle, la carte exige l'examen de chaque affleurement de quelqu'importance. Il serait inexact, en un grand nombre de cas, de relier deux affleurements analogues séparés par un intervalle d'un demi-mille (un pouce sur la carte) car souvent sur cette distance on trouve des types de roches qui diffèrent totalement, Au sujet de ces roches Sir William Logan s'exprime comme il suit : "On ne peut guère s'en rapporter au plongement pour étudier la structure de ces roches, car souvent les plis et les plongements sont renversés, donc le seul moyen de poursuivre ces investigations avec quelque degré d'exactitude est de suivre patiemment jusqu'au bout chaque affleurement, avec ses nombreuses sinuosités, jusqu'à ce qu'il disparaisse sous les couches en discordance, ou qu'il meure graduellement." Donc dans ces conditions, le travail de différenciation et d'établissement de types représentés sur la carte par des nuances variées, et de leur relations sur le terrain est nécessairement lent et les résultats rapportés sur la carte sont toujours élastiques.

M. White avait déjà fait le rapport en couleur sur la carte des roches bordant les lacs et formant le pourtour des îles. Ces lisières se trouvent dans la partie la plus disloquée de l'étendue. Pour établir les corrélations il nous fut donc nécessaire non seulement de refaire ce travail de relevés mais de plus il fallut étudier les intervalles boisés qui faisaient lacune.

Neuf types de roches.

A la fin de la campagne nous fûmes en état d'établir neuf types de roches distincts facilement reconnaissables ; nous essayâmes d'en sub-

diviser quelques-uns mais la complexité de la nature des roches nous força d'abandonner cet essai. Nous donnons ci-dessous un résumé de nos observations concernant la composition, la texture, la distribution et les relations réciproques des neuf divers types de roches :

Roches amphiboliques ou à biotite.

1. Couches (stratifiées) de roches à biotite ou amphiboliques, à grain fin, grises ou foncées, entièrement cristallines, à feuilletage schisteux, et dont le type varie entre le gneiss typique et le micaschiste ou l'amphiboloschiste.—La direction et le plongement sont presque toujours bien accusés, subissant des variations locales, mais ayant une moyenne persistante généralement peu contournées et à plans de stratification bien distincts. Parfois, comme par exemple à l'extrémité sud du lac Newton, la stratification est si visible que l'on ne peut mettre en doute leur origine sédimentaire. Ces roches observées sur une grande échelle présentent de la continuité mais sont très brisées et interrompues par des injections intrusives. Elles sont généralement soit associées soit interstratifiées avec des quartzites et des gneiss grenatifères et recouvrent la plus grande partie de l'étendue étudiée.

Quartzites.

2. Couches, bandes ou massifs d'une roche blanche ou grise, composée presqu'entièrement de quartz mais contenant aussi des petites quantités de feldspath rougeâtre, de mica, de hornblende et autres minéraux. Le feuilletage est peu distinct ou absent. Cette roche se trouve en nappes interstratifiées avec les gneiss gris ; elle est moins manifeste parmi les gneis grenatifères où pourtant elle se trouve en massifs considérables, et à l'extrémité sud du lac Clair elle présente une texture finement grenue, blanche presque saccharoïde. Sa composition est celle d'un grès altéré d'une pureté variée et son caractère interstratifié indique une origine sédimentaire. Cette roche est largement distribuée et forme une forte proportion de la lisière de roches qui débute au lac McGregor pour se diriger vers le nord-est au delà des lacs Battle et Rhéaume. Elle abonde surtout aux environs des calcaires, mais leurs relations ne sont pas distinctes.

Gneiss grenatifère.

3. Lisières ou couches d'une roche cristalline grise et rougeâtre contenant des grenats, des feldspaths rouges, du quartz et de petites quantités de silicates divers. Elles sont bien feuilletées et pourraient être prises pour des gneiss grenatifères. Elles passent au gneiss gris stratifié à grain fin avec lequel du reste elles alternent fréquemment. Au point de vue de la structure, elles présentent les mêmes caractéristiques que le gneiss gris et elles ont la même origine. Elles sont bien en évidence dans les collines à l'ouest de Perkins, et on les trouve dans la lisière qui se prolonge vers le nord-est jusqu'au lac Battle, ainsi que le long des lacs Grand et McArthur.

Origine sedimentaire des gneiss rubaunés et des quartzites.

Ces trois types de roches représentent sans doute des couches sédimentaires rapportables à la même série et qui diffèrent entre elles par

leur composition minéralogique ; où elles n'ont guère subi de dislocation, leur interstratification est exactement comme celle des couches paléozoïques, quoique les contours des grains et des fragments qui les composent ont été complètement altérés et changés et les matières minérales ont subi une redistribution et une recristallisation. Cette dernière épreuve a eu lieu sans affecter la constitution chimique des couches contigües au point d'oblitérer les preuves évidentes de stratification. Il ne semble pas possible d'interpréter autrement le feuilletage en évidence partout.

Calcaires.

4. Calcaire grossièrement cristallin, généralement blanc ou gris pâle avec de nombreuses enclaves de serpentine. Cette roche contient de nombreux minéraux accessoires, asbeste, apatite, pyroxène, feldspath graphite, et comprend des amas grossièrement cristallins qui sont généralement de l'orthose blanche, mais qui contiennent aussi d'autres minéraux. Dans l'étendue de la feuille examinée, ces roches ont une structure massive, quoique parfois possédant des feuillets minces, siliceux qui représentent peut-être des couches intercalées d'une composition différente. Ces minces divisions sont contournées et repliées à l'extrême, ou brisées et disjointes. Les fragments angulaires de quartzite rouillée que l'on remarque disséminés au sein de la masse principale proviennent peut-être de ces couches.

Ces roches ont un développement irrégulier ; parfois l'affleurement s'élargit en éventail, puis disparaît pour faire place aux gneiss feuilletés ou aux intrusifs. Les affleurements rapportés sur la feuille semblent indiquer une distribution linéaire qui représente peut-être une continuité originelle subséquemment interrompue par l'écrasement causé par les puissantes couches de gneiss, de quartzites et de roches intrusives qui sont toutes plus résistantes.

Les relations texturales de ces calcaires avec les autres roches sédimentaires ne sont pas encore bien claires. Elles sont disloquées et pénétrées par des injections intrusives et il est difficile d'établir les relations même lorsque les contacts entre les quartzites et les gneiss feuilletés sont visibles. Près de Perkins, où nous les étudiâmes en détail, le long des rives de la rivière Blanche, on peut expliquer leur distribution et leurs relations en supposant qu'elles recouvraient les gneiss et les quartzites en discordance, et que, subséquemment, ces derniers les enveloppèrent et les étreignirent ; puis le tout fut ensuite pénétré par des éruptifs acides. Dans les environs du lac McGregor, nous ne relevâmes aucune preuve contradictoire et les contacts et la distribution des roches semblent confirmer l'hypothèse précédente. Près du Grand Lac les observations relevées semblent indiquer une interstratification des calcaires, des gneiss et des quartzites : en d'autres endroits les relevés ne semblent appuyer ni l'une ni l'autre des deux hypothèses.

Les calcaires sont certainement en relation intime avec les roches feuilletées, plus particulièrement avec le quartzite, et sa présence en quantité considérable indique généralement l'existence d'un massif de calcaire. D'un autre côté cette roche n'a pas le développement continu indiquant une interstratification. Elle a peut-être été comprimée par les injections intrusives ; généralement les calcaires sont plus persistants que les autres roches sédimentaires, mais dans l'étendue en question, l'inégalité de distribution est peut-être due à une action de dépôt inégale.

(5) Massifs de roches grenues gris pâle ou verdâtre, composées en partie de pyroxène, mais contenant aussi parfois une proportion considérable de calcite disséminée. Ces massifs se trouvent souvent le long de la direction des calcaires auxquels ils sont associés au point d'avoir des variétés intermédiaires qui dénotent une origine analogue, la différence principale semblant être causée par une composition primitive différente. Ces roches sont bien developpées près des rives des lacs McGregor et Grand. Leur continuité est égale à celle des calcaires, quoique leur volume soit moindre, et on peut les suivre sur un long parcours le long de la direction des roches sédimentaires altérées. Roches de pyroxène.

On remarque aussi d'autres roches pyroxéniques ou augitiques de couleur plus foncée, dont la distribution est beaucoup plus irrégulière et auxquelles on peut sans doute attribuer une origine ignée. Elles sont intimement reliées aux gisements de mica et d'apatite.

(6) Roche cristalline rose, gris pâle, ou rougeâtre, massive, et composée en grande partie d'orthoclase rouge ou rose avec diverses quantités de quartz, hornblende, etc., qui toutefois ne forment qu'une proportion peu importante de la roche. La texture en est généralement granitique avec feuilletage gnessique, quoiqu'elle présente parfois une stratification en couches épaisses qui ne sont pas caractérisées par une différence de composition. Au sud du lac Wakefield on trouve des roches analogues intercalées dans des couches riches en hornblende, d'une couleur foncée, mais dans l'étendue de Templeton ce trait n'est pas fréquent. La distribution est irrégulière ; elle forme des amas considérables parmi les gneiss sur les éminences le long de la rive nord du lac McGregor ; des plongements vers le nord-est et vers le nord-ouest donnent une étendue de ces roches en forme de V. On les considère comme ayant une origine ignée, mais on n'a pas déterminé leur âge relativement aux roches qui les entourent. Gneiss massif.

(7) Roche cristalline grossière, généralement grise ou gris foncé, composée surtout d'un feldspath gris et de hornblende. Du quartz est souvent présent. Sa composition minéralogique semble être simple et Gneiss amphibolique.

uniforme. Massive, avec feuilletage gneissique ; stratification en couches épaisses, parfois facile à discerner ainsi que dans le cas d'un groupe précédent, auquel, du reste, le présent groupe correspond quant aux caractéristiques structurales. La composition minéralogique n'en diffère pas, non plus, beaucoup, sinon dans l'absence de feldspath rose et la présence relativement plus abondante de hornblende. Entre les lacs Grand et Wakefield on remarque une étendue importante de ces roches qui se prolonge au-delà des limites de la feuille. Au sud du lac McFee on remarque la présence de cette même roche. Près de la frontière nord du township de Templeton, on trouve que les deux variétés massives de gneiss sont intimement mélangées. Ce gneiss est considéré comme étant d'origine ignée, mais ses relations vis-à-vis des autres groupes ne sont pas bien définies.

Pegmatite.

8. Roche à cristallisation grossière de quartz et d'orthose rouge. On trouve ces minéraux en amas presque purs atteignant jusqu'à un pied de diamètre. Les autres minéraux sont soit absents, soit présents en quantités minimes, à l'exception de la hornblende qui forme parfois des agrégats importants. L'orthose est généralement de couleur rouge vif et contient des enclaves de cristaux de quartz donnant lieu à une véritable pegmatite. On trouve aussi des amas de granite graphitique. Cette roche est largement et uniformément distribuée sur toute l'étendue du district ; elle affleure aussi près de la gare de Templeton-est où on l'a exploitée à ciel ouvert, pour le feldspath qu'elle contient. On la trouve disséminée en amas de volume et de forme divers au sein de toutes les roches mentionnées plus haut. La proportion varie, mais nous la jugeons être d'un tiers à deux tiers du volume total de la lisière de gneiss et de quartzite au nord-est du lac McGregor. Cette roche n'est pas feuilletée et est plus récente que les groupes précédents. Elle semble être plus abondante dans les localités riches en mica et en phosphate, et a dû jouer un rôle dans la concentration de ces minéraux qui a donné lieu à la formation de gisements d'importance industrielle.

Dans la plus considérable des étendues, qui se trouve entre les bras sud-est et nord-ouest du lac Wakefield, on remarque qnelques amas importants qui ont la même composition, mais dont la texture est granitique quoique la roche ne soit pas un vrai granite. A l'égard de la roche environnante elle a les mêmes relations que les pegmatites.

Trapp ou diorite.

9. Roches basiques, de couleur foncée dont la texture est variable mais généralement finement grenue et compacte, les constituants minéraux sont indistincts, et nous la désignerons sous le terme générique de trapp ou de roche trapéenne. Cette roche se trouve en filons, généralement à murs approchant de la verticale, larges de une ou de deux chaînes, ayant une direction est et ouest, et recoupant toutes les roches précédentes ; ces filons sont remarquablement uniformes en direction et en

puissance. Plusieurs de ceux-ci traversent l'angle sud-ouest de la carte à intervalles d'un mille environ.

A l'est du Grand lac, entre le Grand lac et le lac-au-Barrage (*Dam lake*), on remarque un mamelon d'une roche grossièrement cristalline de composition analogue dont la direction nord-est se trouve parallèle à celle des roches sitnées au sud-est de cet endroit. Nous suivîmes cette direction jusqu'au lac Newton sans toutefois atteindre son extrémité. On peut la considérer comme étant une roche irruptive postérieure et nous n'y relevâmes aucune pegmatite associée.

Mineraux industriels.

Depuis un grand nombre d'années on étudie les gisements de mica et d'apatite, et leurs relations sont assez bien définies. Nous n'y consacrâmes donc que peu de temps, mais nous observâmes suffisamment pour nous convaincre que quelques-uns au moins sont de vrais filons et non des irruptions ignées. La plupart des anciens travaux sont rapportés sur la carte et les mines à présent en opérations sont situées dans les mêmes localités. Ces gisements se trouvent dans la série de roches à tranches et de calcaires que nous considérons être des sédiments altérés. Le développement principal de ces roches a une direction nord-est et traverse la feuille en diagonale. Un prolongement se dirige vers le nord le long du Grand lac et à ce point bifurque, continuant vers le nord-ouest jusqu'au lac McArthur et vers l'est et le nord-est jusqu'aux lacs Vert et Dodge.

Dépôts superficiels.

Les dépôts superficiels du district sont peu épais et généralement restreints au fond des vallées près de la rivière Blanche et ses affluents. Ces dépôts consistent en argile grise, dépourvue de cailloux et souvent stratifiée. Les cailloux glaciaires et les erratiques sont rares, mais la surface des roches présente fréquemment des indices de l'action glaciaire; les éminences qui font face au nord montrent des contours arrondis caractéristiques. Les stries se dirigent vers le sud-ouest, direction qui n'est modifiée que par l'orientation des vallées.

Au point de vue physiographique, la région présente une série de mamelons boisés peu élevés. La surface des roches massives, des gneiss et des roches basiques est accidentée et difficile à traverser. Les feux de forêt de la saison précédente ont dévasté de grandes étendues qui sont maintenant jonchées d'arbres et de troncs à demi brûlés et couvertes de buissons et de brousse qui rendent la marche extrêmement pénible et lente.

Lacs.

La région est parsemée de nombreux lacs. Les plus importants sont les lacs McGregor, Grand, Vert, McArthur et Wakefield qui donne une route canotière de Perkins à la bordure de la carte. Les pionniers du district et les premiers colons amenaient leurs provisions et expédiaient leurs céréales au moulin de la rivière du Lièvre par voie du

lac Grand, du Portage de la Montagne, du lac Dodge et de la rivière du Lièvre, mais cette route n'est plus fréquentée que par quelques chasseurs ou des touristes en vacances qui voyagent gaiement en canots d'écorce.

Bassins des lacs dus à l'erosion.

Presque sans une seule exception, les lacs de la région, petits et grands, sont caractérisés par la présence de calcaire. Dans les parties ondulantes qui séparent les lacs, cette roche est généralement absente. Donc, l'origine des nappes d'eau semble être due en grande partie à la dénudation de ces roches peu résistantes exposées à l'action de l'atmosphère, Il ressort bien distinctement qu'ils ne doivent pas leur existence à des barrages glaciaires, car leur décharge coule généralement sur la surface de la roche solide. Ils ne sont pas non plus causés par l'érosion glaciaire, quoique la glace ait dû jouer un certain rôle vers la fin de leur creusement. Ils ne sont pas en forme d'auge, mais leurs contours sont remarquablement irréguliers, épuisant la direction des roches plus ou moins calcaires au sein desquelles il se sont développés. A quelques-uns de ces lacs on attribue de grandes profondeurs ; dans les lacs Battle et McGregor on dit avoir relevé des profondeurs de 300 et de 500 pieds. Les coups d'œil pittoresques, la chasse et la pêche sont les principaux attraits de la région.

Perspectives minières.

Quoique l'industrie minière du district soit à présent peu active, les gisements de mica sont loin d'être épuisés. Même les anciennes exploitations de phosphate, donnent à la reprise de travaux des résultats satisfaisants, telles les mines du lac Battle ; on découvre aussi de nouveaux gisements. Au cours de la campagne passée, on a commencé les travaux sur un gisement situé à un mille à l'est du lac au Barrage et on a mis à découvert d'excellents cristaux de mica. A l'époque de ma dernière visite on construisait des bâtiments et on faisait des préparatifs pour pousser l'exploitation activement. Il ne fait aucun doute que si le marché de mica se maintient, ce district pourra continuer à produire indéfinitivement.

GEOLOGIE D'UNE PARTIE DU COMTE D'OTTAWA.

Par J. F. E. Johnston.

Introduction.

Suivant les instructions reçues de la part du Dr Bell, je partis d'Ottawa le 8 août pour faire un examen géologique de l'étendue couverte par la feuille N° 2 de la carte dressée par M. James White du "District des gisements de phosphate de la rivière du Lièvre et de Templeton."

Description de l'étendue examinée.

La feuille dont je fus chargé constitue la moitié septentrionale de la carte et comprend les townships de Portland Est et Ouest, avec une partie de Wakefield, de Denholm, de Bowman, de Villeneuve et de

Derry. L'étendue est divisée en deux parties presque égales par la rivière du Lièvre qui coule dans une direction sud-est.

La carte ayant été dressée à une grande échelle (un demi mille au pouce) il devenait nécessaire de faire une étude détaillée de la géologie qui est ici extrêmement complexe, et le travail de la campagne passée ne peut être considéré que comme étant préliminaire ; il faudra consacrer à cette étendue au moins toute une autre campagne complète.

La région fut dévastée en 1903 par des feux de forêts et la surface en est maintenant couverte de brousse, de lianes et d'herbes qui entravent considérablement la marche et le travail.

Le rapport présent comprend les observations d'une campagne commencée très tard et nécessairement très courte. Nous fîmes un examen préliminaire de la région comprise dans la feuille en question afin de nous familiariser tout d'abord avec les divers types de roches qu'elle présente. Nous recueillîmes un grand nombre de spécimens dont nous déterminerons la composition minéralogique d'une façon plus détaillée pendant l'hiver.

Topographie.

La région couverte par la feuille fait partie des Laurentides et est âpre et accidentée ; les vallées qui forment les dépressions entre les chaînes de collines, sont recouvertes d'un manteau d'argile et de sable. Les éminences s'élèvent à une hauteur de 700 pieds et sont généralement bien boisées excepté où elles ont été ravagées par les feux de forêts. A l'est de la rivière du Lièvre les bas-fonds sont généralement argileux, mais dans les environs de Poltimore, le sol est plus sablonneux. En plusieurs endroits le long du ruisseau au Prêtre dans la partie occidentale de la feuille la ligne de démarcation entre le sable et l'argile sous-jacente se trouve entre trois et dix pieds de la surface.

Dans l'étendue en question il n'existe pas de lacs importants à l'exception de la partie nord du lac Wakefield. Il existe un grand nombre de petits lacs dont le plus grand n'a guère plus de trois quarts de mille de long ; il y a deux ruisseaux importants, le ruisseau au Prêtre dans la partie occidentale de la feuille, et le ruisseau à l'Argile dans la partie est. Le premier qui coule vers le sud-est se jette dans la rivière du Lièvre sur le lot 12, con. IV de Portland-Est, près de la ligne entre les concessions III et IV. Le ruisseau à l'Argile coule vers le sud et se jette dans la rivière du Lièvre sur le lot 11, con. IV du même township, près de la ligne qui divise les lots 11 et 12 ; son embouchure est à moins d'un mille en amont de celle du ruisseau du Prêtre.

Lac Tamo.

Le lac Tamo mesurait primitivement une longueur de trois milles et demi sur une largeur maximum de plus d'un demi-mille, mais un éboulement causant la rupture d'un barrage vida le lac en moins de trois

heures et demie. Il ne reste maintenant dans le lit du lac qu'un petit étang de quinze chaînes sur dix à l'extrémité supérieure.

Une des baies du lac Tamo s'avançait jusqu'à dix chaînes du lac aux Rats Musqués (*Muskrat lake*) dont il était séparé par un banc d'argile large de dix chaînes traversé par un ruisseau par lequel le lac Tamo se déchargeait dans le lac aux Rats-Musqués. On avait établi un barrage sur ce ruisseau pour fournir la forme motrice à un moulin à scie, et c'est la rupture de ce barrage qui causa le phénomène ci dessus mentionné. Le banc d'argile fut balayé dans le lac aux Rats-Musqués qu'il combla sur une distance de quinze chaînes. Les renseignements sur la date de cet événement sont contradictoires mais d'après les sources les plus dignes de foi il eut lieu le 22 avril 1896. Le lit du lac Tamo est maintenant sillonné par des chemins et une partie en est cultivée, tandis qu'au centre même de l'ancien lac on a bâti une fromagerie.

Changement des routes.

Depuis les relevés d'après lesquels on a dressé la feuille topographique de l'étendue en question les routes et les chemins ont subi des changements considérables. A cause de la cessation complète de l'industrie du phosphate les anciennes routes desservant les mines ont été abandonnées. On a ouvert de nouveaux chemins et des parties des anciennes routes ont été changées. Pendant une partie de la campagne nous fîmes les relevés nécessaires à établir ces changements.

Dans l'étendue examinée toutes les roches sont rapportables à la série Grenville, ou Laurentien supérieur ; elles consistent principalement en gneiss granitiques, quartzeux, micacés, rouillés et syénitiques, en calcaires cristallins, en quartzites, en roches feldspathiques, en pyroxénites, en roches contenant du mica, de l'apatite, et en quelques massifs de diabases et de diorites micacées.

Roches principales.

Dans la région à l'est de la rivière il n'y a que peu de calcaires, mais dans la partie ouest de la feuille les affleurements de cette roche sont beaucoup plus nombreux.

Roches à l'est de la rivière du Lièvre.

Roches au nord de N.-D. de la Salette.

Notre-Dame de la Salette est un petit village situé sur la rive orientale de la rivière et vers le centre de la feuille que nous étudions; sur le chemin qui conduit à Villeneuve, les chaînes de collines se prolongent parfois jusqu'à quelques chaînes de la rive, tandis qu'en d'autres cas elles en restent éloignées de trois quarts de mille, à l'ouest de la route, dans l'angle N.-O. de Portland-ouest, on remarque un chaîne composée d'un gneiss granitique gris-rougeâtre dont la direction est

approximativement S. 12° E.,* et à un quart de mille au sud de ce point le gneiss est plus feuilleté et orienté S. 13° O. Sur le lot 6, con. VIII la roche est principalement composée de feldspath et a une orientation de S. 3° O. Sur le lot 6, con. VI la chaîne suit la route du coté est, et on remarque un massif d'une roche, de couleur rouillée à la surface et qui consiste principalement en quartz et en feldsfath.

Immédiatement à l'est de la Salette, au nord de l'église catholique, on remarque une éminence d'une roche composée d'un quartz bleu-violet et de plagioclase, contenant un peu de mica et des enclaves de pyroxène altéré. On retrouve ce type en un grand nombre d'endroits de l'étendue examinée. Cette roche est associée à des pyroxénites, à de l'apatite et à un gneiss syénitique (roche léopard). A l'ouest du cimetière il y a un petit mamelon de quartz bleu violet et de plagioclase, et entre ce dernier et la rivière nous avons relevé un affleurement de calcaire cristallin. Sur le lot 3, immédiatement au-dessous de ce point on remarque un affleurement de gneiss dont la direction est S. 3° O.

Au sud du ruisseau à l'Argile sur le lot 11 de la concession IV on remarque un affleurement de calcaire cristallin sur le côté ouest de la route. Il occupe une étendue très restreinte, et la roche est à grain grossier contenant des paillettes minérales de graphite disséminées. Elle renferme aussi de nombreuses enclaves d'un gneiss rouillé en fragments dont la grosseur atteint parfois un diamètre de deux pieds ; elle est recoupée par des filons de pegmatite.

Roches au sud de la Salette.

Au nord de la ligne entre les concessions III et IV, le chemin, qui jusqu'ici traverse les bas-fonds jusqu'à l'église de la Salette, suit le pied d'une chaîne de collines dont la roche est un gneiss micacé associé au quartz bleu violet mentionné plus haut. Sur le côté ouest de la route, vis-à-vis l'embouchure du ruisseau du Prêtre on remarque un affleurement de gneiss micacé et de quartzite dont l'orientation est S. 8° O. avec plongement vers l'est sous un angle de 45°. Jusqu'à la ligne entre les concessions II et III le chemin est accidenté et le long du côté est de la route la crête des collines est composée de la roche plagioclase et quartz associée à des gniess micacées et quartzeux à grain fin. Une éminence de calcaires traverse les lots 11 et 12 du côté N. E. du chemin sur une distance d'un quart de mille. Le calcaire est stratifié ; la colline s'élève en une falaise presque perpendiculaire le long de la route et la direction générale est vers le nord-est.

Sur cette route, au nord du ruisseau Malcolm au-delà de la bordure de la carte, la roche est principalement composée de quartzite gris et

* Les directions se rapportent au nord vrai ; nous avons tenu compte d'une variation magnétique de 12° O. M. White détermina cette variation qui était à l'époque de ses relevés, de 11°, mais l'augmentation annuelle la porte maintenant à 12°.

de gneiss micacé ayant une direction de S. 23° O. et un plongement N.-E. sous un angle élevé. Un filon d'une diorite micacée de couleur foncée, puissante de deux chaînes la recoupe à une distance de huit chaînes au nord du ruisseau.

Roches dans le voisinage au lac Tamo.

Les roches des environs du lac Tamo sont analogues à celles de la rivière du Lièvre. Au sommet d'une colline élevée, sur le côté ouest de l'ancien lac, près de l'angle entre les lots 14 et 15 et les concessions V et VI de Portland-est, on trouve un gneiss, orienté N. 11° E. avec plongement de 45° vers l'est, qui est recoupé par des filons de pegmatite. La même roche paraît à la surface le long de la route entre le lac Tamo et la Salette, sur une distance d'un mille environ. Le gneiss grisâtre est ici associé avec des amas de pegmatite et des étendues de de roche à plagioclase et de quartz violet. La crête s'éloigne ensuite de la route et se dirige vers le nord-ouest, sur le lot 25, concession VII, où est située la mine Crafts.

Au centre du lot 13, concession XII, on remarque un affleurement de gneiss à tranches, direction N. 55°, plongeant S.-O. presque vertical, sur ce qui formait une petite île du lac Tamo ; cette roche est recoupée par un gneiss granitique à grain fin. Ce gneiss à tranches est visible aussi sur la rive nord du lac, où il a la même orientation. Le gneiss granitique affleure sur le lot 13, concession VI, où il est orienté N. 53° O. et est redressé presque verticalement ; il reparaît dans le lit du lac à un quart de mille au sud de la ligne entre les concessions VI et VII.

La roche de la crête qui suit la rive occidentale est principalement composée de gneiss et de quartzite. A l'extrémité sud du lac, sur la moitié occidentale du lot 1, concession IV, un gneiss micacé affleure, et le long de la rive est, la crête montre du gneiss quartzeux et du quartzite. Entre l'étranglement de l'ancien lac et la rivière North-Star, les roches sont du gneiss quartzeux avec un peu d'épidote et de quartzite, orientées S. 18° E. à S. 9° E. avec plongement vers l'est.

Roches entre la mine London et le lac Tamo.

Sur le chemin entre le lac Tamo et la mine London le long de la ligne entre les lots 6 et 7 con. II on voit des quartzites et des gneiss gris, orientés N 42° E. redressés sur la tranche. Entre ce point et la traverse du ruisseau Cobb, on relève des gneiss et des quartzites ; au delà du ruisseau, sur une distance d'un demi mille le chemin traverse un bas-fonds sans affleurement de roches jusqu'à un monticnle d'une diabase à grain grossier. Du côté nord d'une branche de la route, entre les concessions III et IV, à un demi mille à l'ouest du chemin principal on remarque un gneiss, orienté N. 15° E. avec plongement vers le sud, contenant des amas de pegmatite et associé à des paquets de quartzite. Du côté est du chemin, à une courte distance au sud de la maison d'école il y a un autre massif d'une diabase grossière.

A partir de la maison d'école un chemin traverse la partie S.-O du township de Derry ; à la concession IV de Portland près de la ligne passant entre les lots 1 et 2, il bifurque en deux branches qui se rejoignent sur le lot 5 de la concession III de Derry. Sur le côté nord de la branche nord on trouve des gneiss micacés et des quartzites jusqu'à la frontière du township, Dans la partie sud du lot 4, con IV, de Derry le gneiss est orienté S. 8° O. et plonge presque verticalement. Au sud de ce point il y a une petite étendue de serpentine et de calcaire, puis au-delà on retrouve le gneiss possédant la même orientation. Le long de la branche sud les roches sont des quartzites et des gneiss ; entre la fourche des deux branches et le milieu du lot 4, con. II, la route traverse un bas-fond ou marécage couvert de cèdres, de mélèzes et d'épinettes. Elle débouche à ce point sur un escarpement désigné communément sous le nom de Roc Rouge, composé en grande partie de feldspath et d'épidote. Immédiatement à l'ouest de ce point on retrouve le gneiss micacé accompagné de perthite, et dans le township de Portland le long de la ligne frontière on remarque une crête de quartzite et de gneiss quartzeux orientée S. 89 E. Au sud du chemin sur le lot 3, con. II de Derry on voit des gneiss à tranches, orientés S. 63 O. à S. 73° O, avec plongement N.-N.-O.

Sur le lot 10, con, III de Derry on trouve de l'amiante en étroites veinules dont la plus épaisse relevée avait trois-quarts de pouce. Amiante.

Du côté sud du chemin, entre la mine Crafts et la mine Chapleau, un gneiss micacé affleure sur le lot 23 con. VII, orienté S. 40° E. ; sur le lot 22, entre le lot 21 et la mine Chapleau, on voit une étendue d'anorthosite. La route est cachée par la végétation. Sur le lot 20 du coté nord du chemin on voit un gneiss schisteux micacé, orienté S. 21 E. avec plongement vertical. La route principale à partir de la mine Crafts se dirige vers le nord-est et, sur une distance d'un demi mille elle suit le pied d'une chaîne de gneiss quartzeux rougeâtre. Sur la concession VIII, près de l'extrémité sud de la ligne entre les lots 23 et 24 le gneiss est orienté S. 40° E., et plonge vers le nord-est sous un angle de 45°. Près de la mine Philadelphie le même gneiss a une orientation analogue et plonge vers le nord-est sous un angle de 70°. Le long du chemin qui suit la ligne entre les concessions VII et VIII, entre le lot 22 et le milieu du lot 17 con. IX on relève un gneiss quartzeux rougeatre associé avec du quartzite. L'orientation varie entre N. 29 O. à l'extrémité sud du lot 21, con. VIII, où la roche plonge nord-est sous un angle de 70°, et N. 41° O. au milieu du lot ; immédiatement au nord de la ligne entre les concessions VIII et IX la direction est de N. 17° O., et vers le centre du lot 7 con IX elle est de N. 8° E., approximativement, Gneiss.

Près de l'extrémité sud du lot 21, con. VIII on remarque un filon d'une diorite micacée qui traverse le chemin, et immédiatement au sud de la ligne entre les concessions VIII et IX on remarque une petite étendue d'ophi-calcite (serpentine et calcaire).

Du côté ouest du chemin, entre l'étranglement de l'ancien lac Tamo et le lac à l'Argile on trouve un gneiss altéré orienté S. 40° E. avec plongement vertical. De la pegmatite et un quartzite gris blanchâtre sont associés avec cette roche. Au nord de la ligne, entre les concessions VIII et IX, et du côté ouest du chemin on voit un affleurement d'un gneiss quartzeux orienté S. 21° O. Dans l'angle S. E. du lot 15, con. X, il y a un petit affleurement d'un calcaire cristallin, et on retrouve cette roche à un demi-mille au sud du lac à l'Argile.

On a construit un nouveau chemin, qui débute à l'angle des lots 12 et 13, concessions IX et X, et qui se dirige vers le nord-est dans le township de Derry ; sur le côté nord, sur les lots 8 et 9 de Portland on voit un affleurement d'un gneiss rouillé micacé recoupé par des filons de pegmatite. Près de la ligne entre les townships, on remarque des gneiss et des quartzites, et sur les lots 1 et 2 de la concession IX de Derry il y a des affleurements de gneiss à biotite, avec association de filons de pegmatite et du quartzite, orientés S. 37° O., avec plongement S. E. 75° à 80°.

Sur le lot 7, concession IV de Portland un gneiss quartzeux a une direction de N. 36° et plonge S. E. 45° ; à une centaine de verges de la ligne entre les townships il y a un gneiss micacé schisteux orienté N. 51° E. plongement N. E., avec filons de quartz et de pegmatite.

Sur toute l'étendue de la région examinée les gneiss et les quartzites sont parcourus par des bandes de roches à pyroxène auxquelles sont associés les gisements d'apatite.

Roches à l'ouest de la rivière du Lièvre.

Roches à l'ouest de la rivière du Lièvre.

Le chemin qui conduit de la traverse Chalifoux au ruisseau du Prêtre parcourt une surface argileuse jusqu'au lot 4, con. V où il contourne une colline. Les roches sont ici fortement disloquées et dérangées ; elles consistent en calcaires, gneiss micacé, avec amas de quartz et de pegmatite et de roche à plagioclase et à quartz violet. Sur la rive opposée de la rivière il y a un petit affleurement de calcaire. A cent verges plus au sud les collines sont composées de gneiss orienté N. 68° E. avec plongement varié vers le nord. Ce chemin se termine au nord du ruisseau du Prêtre sur lequel on n'a pas encore construit de pont. Une crête de gneiss, orientée S. 69° à 89° E. longue d'un demi mille environ traverse les lots 4 et 5, con. VI immédiatement à l'ouest de la rivière. Le gneiss est parcouru par de nom-

breux filons et amas de pegmatite. Près de la rivière on a extrait une certaine quantité de mica, phlogopite et muscovite, mais on a discontinué tous les travaux d'exploitation.

Sur le versant sud-ouest du mont Ross on trouve des gneiss quartzeux et micacés associés à des roches à plagioclase et à quartz violet, et parcourus par des bandes de pyroxénite. Vers le milieu du lot 1, con. VII la direction du gneiss est S. 74° E. et la roche est marquée de taches ferrugineuses. A l'extrémité ouest du lot 4, con. VIII le gneiss est orienté S. 32° E. et plonge N. E. sous un angle élevé.

Roches entre Poltimore et la Salette.

Sur la route de Poltimore à la Salette, la première roche que l'on rencontre est un gneiss à sillemanite, très rouillé, à un quart de mille à l'est de l'église catholique ; il contient une forte proportion de pegmatite, est orienté S. 47 E., avec un plongement vertical. A douze chaînes plus loin la roche est gris bleu, rouillée et est composée de plagioclase, de mica et de quartz. Sur une éminence située immédiatement à l'est de ce point on trouve une dolomie, et dans la partie septentrionale du lot 4, con VII la roche est un gneiss de couleur rouillée, très altéré, orienté nord et sud avec plongement vers l'est sous un angle de 45°. Sur le lot 20 de la même concession, on voit une colline d'un calcaire cristallin à grain grossier parsemé de paillettes de graphite ; un gneiss de couleur rouillée est associé à ce calcaire. Sur la ligne entre les lots 18 et 19, con. VII, le gneiss a une direction de N 5° E. est associé à un quarzite. Cet affleurement est le premier au sud de la route de Poltimore. Vers le milieu de la concession VII, sur la ligne entre les lots 14 et 15 le gneiss est orienté N. 5° O. et on observe ici des stries glaciaires bien marquées dont la direction est de S. 25° E. Sur le lot 11, con VII et dans la partie nord du lot 12, con VI, le long du chemin, le gneiss, qui est par places fortement contourné et altéré, a une direction générale variant de N. 61° à 57° O. avec plongement sud-ouest de 50° il est associé à de la roche à plagioclase et quartz violet qui contient des enclaves de pyroxène altéré. Près de la ligne entre les lots 8 et 9, concession VI et VII le chemin contourne une crête dont il suit le pied sur une distance d'un mille. Cette crête est principalement composée de gneiss micacé rouillé et de quartzite, mais sur le lot 7, con VI le gneiss est plus granitique, a une orientation de N. 68° O. et plonge vers le sud-ouest sous un angle de 50°.

Stries glaciaires.

A cet endroit nous avons relevé d'autres stries glaciaires bien marquées orientées S. 27° E. Les feux de forêts violents qui ont dévasté cette région ont oblitéré les marques de la surface des roches en beaucoup d'endroits, et c'est à cette cause que l'on doit la rareté des stries glaciaires ; les deux cas cités plus haut sont les seuls que nous ayons relevés dans cette étendue.

Une ancienne route, maintenant abandonnée, relie la traverse Chalifoux au site autrefois occupé par la scierie de Holland, détruite il y a quelques années par un incendie. A l'endroit où ce chemin croise la ligne à l'est du lot 7, con VI, on voit un petit affleurement d'un calcaire cristallin, et un peu plus loin on relève le gneiss gris orienté N. 82° O., avec plongement N. de 80°. A un quart de mille en deça de la scierie, on trouve un gneiss quartzeux S. 53° O., plongement sud-est ; dix chaînes plus loin le gneiss est marqué de taches de rouille. Sur le site même de la scierie il est orienté S. 10° O. et plonge vers l'est sous un angle de 60°. A l'est du chemin, sur le lot 14, con VII, on remarque une colline de gneiss feuilleté, longue d'un quart de mille sur une largeur de dix à douze chaînes. Le gneiss est orienté S. 12° E. et plonge vers l'est 70° à 75°.

Coquillages d'eau douce.

Le chemin qui conduit à Buckingham bifurque de la route de la Salette à Poltimore à l'angle des lots 13 et 14, concessions VI et VII ; il traverse la partie sud de la feuille sous une direction sud-est. Immédiatement à l'ouest de cet angle, il y a un massif d'un calcaire cristallin à gros grain, et au pied de l'éminence formée par cette roche on remarque un affleurement de quartzite. Au sommet nous recueillîmes des coquillages d'eau douce (*Planorbis*). Entre la route et le lac Harper, on remarque plusieurs crêtes qui traversent la concession VII ; leur base est généralement composée de quartzite associé à des gneiss rouillés orientés N. 10° E, plongement O. 50° à 60° ; les sommets des collines sont du calcaire cristallin.

Le chemin qui traverse les concessions IV et V suit la rive orientale du ruisseau Wright, un tributaire du ruisseau du Prêtre. L'éminence à l'est du chemin est composée de quartzite et de gneiss, tandis qu'à l'ouest du ruisseau il y a une lisière de calcaire cristallin. Du côté est du chemin, près de la ligne entre les concessions IV et V, on relève un exemple de différenciation bien marquée, où, sur un espace de quelques verges, la roche varie d'un quartzite à un gneiss granitique dur, ou à un schiste amphibolique, ou à une amphibolite dure et polie.

Asbeste.

Au milieu de la concession V se trouve un gisement d'asbeste sur le côté est du chemin sur le lot 16, qui appartient à M. Nicholas Orange. On y a fait quelques travaux qui ont mis à découvert, dit-on, des filons d'un pouce, mais les plus épais relevés ne dépassaient pas un demi pouce.

Au centre de la concession IV, l'éminence située à l'est du chemin est composée d'un gneiss granitique orienté N. 20° E, plongement S.-E. 60°. Au sud il y a un massif de feldspath et de quartz qui blanchit sous l'action de l'atmosphère et qui est recoupé par places par de nombreux filonnets de hornblende. A l'ouest du ruisseau on remarque un

affleurement de calcaire cristallin. Près de la ligne entre les concessions III et IV, des deux côtés du chemin on retrouve la roche à plagioclase et à quartz violet ; au S.-O. de la route sur le lot 8, concession III il y a un mamelon de gneiss et une roche blanche de quartz et feldspath. Sur le lot 7, concession III un gneiss rougeâtre orienté S. 35° E. plonge vers le N.-E. Sur le même lot, au nord du chemin on remarque un gneiss gris pâle, acide, avec un peu de mica, orienté S. 35 E, et plongeant N.-E. 60°. Une crête débute dans la partie inférieure du lot 2 ; elle se dirige vers le nord-ouest, et est composée d'un gneiss basique granitoïde à hornblende et à biotite, recoupé par des veinules d'une roche pyroxènique.

Calcaire cristallin.

Sur la route entre Poltimore et le grand lac Blanche on remarque une crête basse, longue d'un quart de mille et large de trois à quatre chaînes qui s'étend de la ligne entre les lots 28 et 29, concession VII de Portland et a une orientation de S. 27° E. Elle est composée de schiste amphibolique et de mica schiste, et immédiatement au sud on voit une crête basse analogue composée d'un gneiss basique à grain fin ; on remarque un affleurement de roche analogue sur le côté N.-O. du chemin. Au centre du lot 29, sur le côté nord de la route il y a une roche gneissique et granitique très quartzeuse plongeant à l'est sous un angle de 45°. On relève ici la présence d'un escarpement de calcaire cristallin à gros grain, blanchâtre et parsemé de paillettes de graphite ; l'escarpement a une longueur de deux chaînes.

L'étendue qui se trouve entre les sources des deux branches du ruisseau Saint-Germain, concession XI, Wakefield, est occupée par une éminence du même calcaire, longue de trois quarts de mille et large d'un quart de mille, dont l'axe principal a une direction nord. La roche de ces collines est altérée à la surface et les fragments qui forment talus au pied ressemblent à des morceaux de sel gemne. Sur la concession X, à l'est de l'église presbytérienne, on remarque un petit mamelon de cette même roche ; immédiatement à l'ouest du chemin, au sud de la ligne entre les concessions IX et X, il y a un autre affleurement de cette roche, qui toutefois, dans ce cas, est dolomitique et à grain plus fin. A l'est du lac McMullins, la crête est composée de gneiss rouillé, de micaschiste et de la roche à plagioclase et à quartz violet avec enclaves de pyroxène altéré. Sur le chemin à l'ouest de Poltimore, sur le côté nord de la route, on remarque une colline importante de calcaire cristallin grossier près de la ligne Denholm-Portland. Ce calcaire contient des enclaves de gneiss de toutes grosseurs. Au sud du chemin, à l'ouest de le ligne, s'élève un mamelon de cette même roche.

A quinze chaînes au sud de la ligne entre les concessions VIII et IX de Portland, du côté ouest de la route au nord de Poltimore, on

voit un gneiss micacé finement grenu. Entre cet affleurement et la ligne, du côté ouest du chemin, on trouve un mamelon de calcaire. Sur la concession X, à l'ouest du chemin, une autre éminence de calcaire occupe une étendue d'un quart de mille de longueur. La route bifurque à la ligne entre les concessions IX et X ; l'une des branches se dirige vers le nord-est et est connue sous le nom de chemin de la colonie allemande ; l'autre branche se dirige vers le nord-ouest et pénètre dans le township de Denholm. Près de cette dernière, à cent verges au nord de celle-ci et immédiatement à l'ouest des fourches, on remarque un large massif de calcaire ; à l'ouest de la ligne, entre les townships, il y a un mamelon de gneiss rougeâtre orienté N. 47° E., plongeant S.-E. 45°. A l'ouest de l'angle, entre Bowman, Denholm et Porland, le gneiss rouge a une direction de S. 48° E. et plonge vers l'est.

Gneiss.

Au sud et à l'est du chemin de la colonie allemande, la région a été dévastée par des incendies, et la surface est couverte de brousse et d'herbes sur une largeur d'un mille environ. Sur le lot 19, concession X, Portland, on note la présence d'un affleurement de gneiss très micacé, et un demi mille plus loin, le chemin contourne une éminence d'un calcaire à gros grain dont il suit la base sur une distance d'un demi mille. Sur les lots A et I, concession V de Bowman, on rencontre un mamelon de gneiss orienté N. 51° E. Quelques chaînes plus loin, il y a un mélange de calcaire et de gneiss rouillé ; près de la ligne entres les lots 4 et 5, un gneiss à tranches a une orientation de N. 19° E. et un plongement de 70° vers le S.-E.

Sur la route du ruisseau Ross, qui débute au bureau de poste de Holland et qui se dirige vers le nord, se rencontre un affleurement de gneiss rouillé vers le centre de la concession X du côté ouest du chemin, et à un quart de mille plus au nord il y a un mamelon d'un calcaire cristallin à gros grains avec enclaves de gneiss rouillé. On retrouve ce gneiss près de la ligne entre les concessions IX et X, où il a une direction de S. 67° E. et plonge vers le nord sous un angle de 50°. Immédiatement au delà on voit une crête d'un calcaire cristallin à gros grain qui se dirige vers le nord-ouest. A l'est d'un ruisseau qui longe le chemin il y a une crête de gneiss, rouge et finement grenu orienté S. 29° E et plongeant vers l'est 70°. Au centre du lot A, concession V de Bowman, on remarque une colline de calcaire dolomitique, beaucoup plus finement grenue que les roches des autres affleurements de cette nature.

Géologie industrielle.

En ce qui concerne les ressources minérales de la région, les gisements d'apatite et de mica ont été exploités sur une grande échelle pendant plusieurs années, mais en ce moment il s'y fait très peu de travaux miniers. Pendant la campagne, une seule exploitation était en

opération ; c'était la mine de mica O'Brien, située sur le lot 19, concesssion XIII, Portland-ouest.

Depuis une quinzaine d'années, époque à laquelle le développement de l'industrie des phosphates des Etats-Unis du Sud, tua l'exploitation des phosphates canadiens, les mines de la région sont complètement abandonnées.

Pendant la campagne passée, nous ne consacrâmes guère de temps à l'étude des gisements d'apatite et de mica qui ont été l'objet d'investigations de la part d'un grand nombre de géologues distingués tels que Sterry Hunt, J. W. Dawson, G. M. Dawson. Harrington, Adams, Torrance, Dawkins, Kinahan, Falding, Bell, Coste, Ingall, Penrose, Selwyn, Davidson, Ells, Osann et Gibson.

Ces gisements ne peuvent guère être étudiés qu'aux endroits où on a fait des travaux d'exploitation, et comme les puits sont remplis d'eau nos observations ont été restreintes à des examens de surface. Les matériaux extraits consistaient principalement en gneiss, quartzite, pyroxénite et mica, et d'après un examen de toutes les mines de la région il ressort que l'apatite est toujours accompagnée de pyroxénite.

Quant aux relations qui existent entre l'apatite et le pyroxénite, nous citerons les conclusions auxquelles est arrivé le professeur Osann qui a fait une étude approfondie des gisements d'apatite pendant l'automne de 1899. Il dit : " Les filons d'apatite sont toujours accompagnés de pyroxénite, et ces deux minéraux semblent être en relations intimes. " Au sujet des gisements d'apatite il dit " Ils ont tous la même origine et sont plus récents que les gneiss associés. Ce sont donc de véritables filons qui doivent leur origine aux mêmes procédés que les filons ordinaires."

Conclusions du Prof. Osann.

GÉOLOGIE DES DÉPÔTS SUPERFICIELS DE LA PARTIE ORIENTALE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Par le Dr R. Chalmers.

Pendant l'hiver 1903–04 le Dr Chalmers mit en ordre ses notes de la campagne précédente et prépara un travail sur la "Tourbe en Canada". Dans ce bulletin il donne une description de toutes les tourbières connues au Canada et mentionne les procédés employés pour la transformation de cette matière en combustible, en coke et en matériaux pour litière. Il répondit à de nombreuse demandes de renseignements concernant ce sujet, Il s'occupa aussi de l'examen de forages à la recherche de pétrole, de gaz naturel et de sources aquifères.

Travail durant l'hiver de 1903-1904.

Le Dr. Chalmers nous remet le rapport suivant sur son travail de la campagne.

Champ d'exploration de 1904.

" Le travail dont je fus chargé pendant la campagne 1904 consistait en une étude des dépôts superficiels de la vallée du St-Laurent, principalement au nord et à l'est de la ville de Québec, y compris la presqu'île de Gaspé, la région du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay. Avant de commencer ce travail je passai quelques jours à Brockville, Kingston et dans les comtés de Renfrew et de Hastings le long de la bordure du massif archéen dans le but de faire des observations sur le soulèvement axial qui eut lieu à l'époque post-tertiaire au nord-est et au nord du lac Ontario. Entre le fleuve Saint-Laurent et la ville de Renfrew nous relevâmes plusieurs couches de sables et de graviers stratifiés. avec alternance de lits horizontaux et de couches obliques, à diverses altitudes, les plus élevés se trouvant entre les lacs Sharbot et Calabogie à un niveau de 800 et 850 pieds Près de la jonction de Madoc ainsi qu'à trois ou quatre milles au nord de Smiths Falls, on rencontre des couches analogues à des niveaux inférieurs, soit à 502 pieds et 440 pieds respectivement. A la même époque il y eut charriage de sables jaunes et de graviers renfermant des concrétions calcaires, fréquentes dans les bassins des lacs Ontario et Erié ; ces matériaux transportés vers l'est furent déposés le long de la bordure occidentale de l'argile à lèdes et des sables à saxicaves. Nous en relevâmes jusqu'à Prescott. D'après nos observations il semble évident qu'à l'époque du dépôt de ces couches de sables et de graviers, les niveaux relatifs étaient différents et que l'axe granitique était à un niveau inférieur à celui d'aujourd'hui, et les eaux, au fond desquelles les couches les plus élevées furent formées se déversaient de l'ancien lac Ontario sur la surface de la plaine marine du Saint-Laurent.

A Brockville et à Kingston.

Limite occidentale de l'argile à lèdes et des sables à saxicaves.

Conclusions d'après les investigations faites.

Les conclusions préliminaires auxquelles nous sommes arrivés après nos investigations sont les suivantes :

1. Les couches marines de la vallée du fleuve Saint-Laurent atteignent leur limite occidentale à Brockville, et le long d'une ligne joignant la gare de Moberly (chemin de fer Pacifique Canadien) à Lanark et Calabogie, et qui se prolonge au nord ; ces dépôts sont recouverts par places par des sables et des graviers d'eau douce venant de l'ouest. 2. Ces dépôts des bassins des grands lacs sont d'origine glaciaire et lacustre. 3. La vallée du Saint-Laurent et la région des lacs avaient, vers la fin de la période pléistocène* et au commencement de l'époque moderne un niveau inférieur au niveau actuel, et l'axe archéen dominait légèrement ces régions et retenait les eaux du lac Ontario ou celles d'une nappe plus considérable. Cet état de choses fut suivi par un affaissement de l'axe archéen et granitique, avec élévations correspondantes à l'est et à l'ouest. Les lignes de grèves marines, et

* Le terme pléistocène dans la présente acception comprend la période débûtant à la fin du Pliocène et se terminant à la formation de l'argile à lèdes et des sables à Saxicaves.

celles d'origine lacustre ont dû être formées pendant les intervalles entre ces oscillations. Somme toute il semble y avoir eu un seul affaissement général de l'axe pendant et depuis l'époque glaciaire avec quelques cessations des efforts produisant les oscillations, et un seul mouvement de soulèvement qui continue actuellement, ainsi que le prouvent la position de la ligne de grève Iroquois, et les observations du Dr Gilbert du service géologique des Etats-Unis.

Dans le numéro de septembre 1904 du "American Journal of Science" nous avons donné une note préliminaire qui contient les résultats de nos observations sous le titre de "The Geomorphic Origin of the Raised Shore lines," etc.

Travail dans la péninsule de Gaspé.

A mon retour à Ottawa, je consacrai quelques jours au travail de bureau et à la rédaction de la note ci-dessus. Le 27 juin je commençai le travail de la campagne et je me rendis d'abord à la presqu'île de Gaspé. Je commençai les relevés à Matapédia, puis les continuai à New Carlisle et Paspébiac, où je passai quelques jours à l'intérieur des terres et le long de la côte dans la direction de Port Daniel. Au Bassin de Gaspé je fis des observations sur les dépôts de surface, les marques de l'action glaciaire et les lignes de côte surélevées, en même temps que je prenais mes dispositions pour visiter tout le côté nord de la presqu'île. Avec notre fourniment de campement, un homme et un jeune garçon nous entreprîmes ce long voyage avec une voiture à un cheval. Je fis la plus grande partie du trajet à pied ; dans les parties montagneuses nous prenions un second cheval. Les chemins sont certainement les plus mauvais de tout le Canada oriental, particulièrement entre la rivière aux Renards et Sainte-Anne des Monts où ils passent au dessus des collines hautes de 800 à 1,500 pieds pour redescendre dans le fond des vallées étroites, aux embouchures des rivières où s'élèvent des villages de pêcheurs. En un grand nombre d'endroits les routes sont en si mauvais état et les pentes si raides que nous fûmes obligés de suivre la côte sur de longues distances. La plus grande partie du district côtier entre la rivière aux Renards et la rivière de la Vallée est inhabitée, excepté aux stations de pêche. Cette région forme un plateau ondulé, d'une altitude de 700 à 1,200 ou 1,500 pieds, découpé par des rivières et des ruisseaux, et présentant un escarpement du côté du golfe du Saint-Laurent. Les côtes sont à angles saillants, abruptes et ne présentent aucunement l'apparence arrondie des régions qui ont subi une érosion glaciaire ; elles ont été énergiquement érodées par l'action des vagues, et le contour curviforme qu'affecte la côte est du à cette cause. Les estuaires des rivières et des ruis-

† "Recent Earth Movement in the Great Lakes Region." Dix-huitième rapport annuel du Service Géologique des Etats-Unis, partie II pages 601 à 647.

seaux sont encaissés dans des escarpements à pic qui n'ont aucune apparence d'avoir été soumis à une action de rabotement glaciaire. Les flancs et les sommets des éminences ne montrent aucune trace de cette action et seules les agences atmosphériques semblent avoir affecté la surface. Tels sont les traits caractéristiques de la région entre la rivière aux Renards ou l'anse au Vallon et Sainte-Anne des Monts, et le niveau de cette partie de la côte est plus élevé qu'à l'est ou à l'ouest. La glace ne semble avoir eu aucun effet dans ce district, et nous n'avons pas relevé de trace de passage de glaciers venant soit du nord, du sud, de l'est ou de l'ouest. La surface est recouverte d'une couche de roche altérée *in situ*, et nous ne relevâmes aucune trace d'argile à blocaux ou autres matériaux de charriage excepté près de la rive et sur les terrasses inférieures. Les principaux facteurs de réduction de la surface ont donc été les agences atmosphériques et l'action des eaux courantes. Les parties centrales de l'intérieur ont dû certainement être recouvertes par une calotte de glace, qui toutefois ne semble pas avoir atteint cette partie de la côte.

Absence d'action glaciaire en quelques endroits.

Etude du Dr Bell sur la géologie superficielle de Gaspé.

Il y a un grand nombre d'années le Dr Bell examina les dépôts de surface de la presqu'île de Gaspé et le résultat de ses observations fut donné dans une note publiée à l'époque * ; le Dr Ells les décrit aussi au cours de son travail sur la géologie de Gaspé †. Dans son étude, le Dr Bell remarque qu'il n'observa aucune roche à laquelle il ne put assigner une origine locale, avant d'arriver au Cap Gaspé et à la Pointe à Pierre où il releva sur la grève, une abondance de cailloux de gneiss laurentien. L'exactitude de cette observation est confirmée par mes relevés sur la côte septentrionale où je ne remarquai aucune trace d'erratiques excepté ceux charriés par les glaces flottantes. Au delà du du Cap Gaspé en s'avançant vers l'ouest on commence à rencontrer les cailloux de gneiss et granite mentionnés par le Dr Bell, qui proviennent des Laurentides, et on peut les suivre sans interruption marquée, dans les bas-fonds, vers l'ouest jusqu'à la rivière du Loup, la ville de Québec et le lac Champlain. Comme preuve que ceux-ci ont été charriés par les glaces flottantes, nous ferons remarquer qu'on ne les rencontre nulle part à un niveau dépassant la submergence pleistocène qui atteignait 240 pieds à Gaspé et augmentait vers l'ouest, quoiqu'irrégulièrement. Sur toute l'étendue de la presqu'île on trouve de nombreux fragments de roche, arrachés des couches de la région.

Panorama de la côte.

A l'ouest de Sainte-Anne-des-Monts, ou même de la rivière de la Vallée le paysage et la nature de la surface subissent un

* On the Superficial Geology of the Caspé Peninsula, par Robert Bell, I. C. attaché à la Commission Géologique canadienne–Canadian Naturalist. Vol. VIII, 1863, pages 175–183.

† Rapport des opérations de la Commission Géologique du Canada. Années 1882-84, Partie E.

changement marqué et le long du fleuve Saint Laurent ils deviennent moins abrupts et moins élevés. A l'est du village de Sainte-Anne on remarque un certain nombre de collines, restes d'une ancienne chaîne, qui forment maintenant des éminences séparées. On retrouve ici de l'argile à blocaux, dont nous n'avions pas vu traces depuis l'Anse au Vallon ou la rivière aux Renards ; nous notâmes aussi la présence de blocs glaciaires provenant probablement de la chaîne Shickshock. Les crêtes s'éloignent du fleuve Saint Laurent, et les pentes sud des mamelons sont érodées et polies par de la glace coulant vers le nord. Les couches superficielles contiennent aussi une grande quantité de matériaux provenant de l'intérieur de la péninsule ; mais le long de la côte on remarque une grande abondance de cailloux de gneiss et de granite laurentiens.

Ste-Anne des Monts.

A l'ouest de Sainte-Anne-des-Monts, ou du cap Chat, la région est habitée et cultivée le long du fleuve sur une lisière d'une largeur de trois concessions. Cette lisière, ou terrasse de terre arable, s'élargit à mesure que l'on remonte la vallée du Saint Laurent, les collines s'éloignant de plus en plus du fleuve. A Métis la plaine marine est large de deux à trois milles et les contre-forts de la chaîne Notre-Dame se trouvent à trois ou quatre milles du fleuve. Les éminences rabotées sur les pentes sud, la présence de blocs charriés et de drift provenant de l'intérieur et, sur les pentes nord, les amas de roches et de fragments non dérangés provenant des couches locales, sont autant de preuves du mouvement des glaces vers le nord. On peut voir un de ces amas sous la galerie qui protège la voie ferrée (*snow shed*) au nord de Petit Métis C'est une couche de schistes ardoisiers désintégrés et *in situ* sur la vallée du Saint-Laurent ; la présence de cette couche prouve que la glace, à cet endroit du moins, ne venait pas du nord.

Conclusions relatives à l'action glaciaire dans la peninsule de Gaspé.

Les investigations de la campagne semblent bien établir et confirmer la conclusion à laquelle était arrivé le Dr Bell dans son travail cité plus haut, que l'action des glaciers et le transport des matériaux sont de nature locale sur l'étendue de la presqu'île de Gaspé, excepté en ce qui concerne les charriages par glaces flottantes du côté nord. Sur les côtés sud et est, les glaces de la période glaciaire coulaient des niveaux élevés de l'intérieur vers la périphérie (*). Au nord de la chaîne de montagnes qui se termine au Cap Gaspé le mouvement de la glace se faisait vers l'est, tournant vers le nord-est à mesure que l'on remonte la côte vers la rivière aux Renards. Entre ce point et l'Anse au Vallon on ne trouve aucune trace d'action glaciaire, et elle ne reparaît que dans les environs de Sainte-Anne-des-Monts. Il ne fait aucun doute qu'il dut y avoir accumulation de glace sur les parties élevées de l'intérieur, mais à cause de la direction divergente des val-

*Rapport Annuel de la Commission géologique du Canada. Vol. II, 1886.
" " " Vol. VII, 1885.

lées des cours d'eau, et le caractère élevé de la bordure du littoral entre ces deux points, le mouvement des glaces devait trouver un autre débouché. Une partie coulait vers l'est, et aussi probablement vers le sud-est, en suivant les rivières qui se jettent dans le bassin de Gaspé et dans la baie des Chaleurs, tandis que d'autres parties, plus à l'ouest, descendaient plus directement vers le Saint-Laurent par voie des vallées de Sainte-Anne des Monts et autres. Quelleque soit l'explication adoptée il reste avéré que seule la bordure nord de la côte, qui s'élève de 800 à 1500 pieds au dessus du niveau de la mer, ne porte aucune trace d'action glaciaire. A l'ouest de Sainte Anne des Monts, jusqu'à Métis, Lévis, et même jusqu'à la frontière internationale près du lac Champlain, il y a abondance de stries qui démontrent le mouvement vers le nord de glaces découlant des monts Shickshock, Notre Dame et Sutton et se dirigeant vers la vallée du Saint-Laurent. Ces stries sont remarquablement distinctes à Métis. A Trois-Pistoles, sur la pente sud du mont Cranbourne, à Inverness, à South Somerset, à Richmond, dans les comtés de Brome et de Missisiquoi, et dans la plupart des localités mentionnées on trouve de l'argile à blocaux, sans cailloux laurentiens, qui est évidemment dérivée des chaînes de montagnes situées au sud. A l'ouest de la ville de Québec, mais pas à l'est, on trouve une série de stries superposées à ces stries du sud au nord, et qui doivent leur origne aux glaciers découlant des Laurentides. Cette calotte de glace couvrait la plus grande partie des Townships de l'est et de la Province de Québec à l'ouest des comtés de Bellechasse et de Dorchester, et semblait s'étendre au delà de la frontière internationale en un grand nombre d'endroits et coulait peut-être dans la vallée du Lac Champlain. Un autre glacier plus récent, découlant des Laurentides, se dirigeait vers le sud-ouest et l'ouest, en remontant la vallée du Saint-Laurent, et sa source semblait être sur les hautes terres qui se trouvent entre le lac Saint-Jean et les sources des rivières Saint-Maurice et Bastican. Les stries de ce glacier sont superposées à celles des glaciers antérieurs des Laurentides. Nous avons décrit ces divers systèmes de stries dans un rapport antérieur et nous nous occuperons plus loin du second mouvement des glaces, au cours de la description de l'action glaciaire dans la région du Lac Saint-Jean et du Saguenay.

Glace à l'intérieur.

Nature agricole du pays.

Une grande partie de la région de la péninsule de Gaspé que nous avons parcourue du côté nord contientdes terres arables, même dans les parties élevées. L'épaisse couche de roche décomposée qui forme la surface donne un sol de bonne qualité qui ne contient pas une proportion excessive de fragments rocheux. Ces étendues de terres arables sont pour la plupart en friche et les essences qui y croissent comprennent l'épinette, le pin, le cèdre, le mélèze, le bouleau, l'érable, le tremble, le

* Rapport annuel de la Commission Géologique du Canada. Vol. X, 1898.

frène et l'orme. Excepté dans les environs des rivières au Renard et de la Madeleine la région n'a pas souffert des ravages des feux de forêts. Les bois n'ont guère été exploités, sauf entre la grande Vallée et à Sainte-Anne-des-Monts. Le long des rivières de la Vallée et des Chats on fabrique des bobines de bois de bouleau et ce produit est vendu à Paisley en Ecosse.

Industrie de la pêche.

' Si l'on tient compte de sa proximité des régions relativement populeuses, le littoral est remarquablement isolé et à l'état primitif. La pêche est la principale industrie des quelques colons, et le manque de moyens de communication retarde le progrès de la contrée. Les ressources naturelles ne sont que peu exploitées. Le système seigneurial est aussi un obstacle en certains endroits ; d'un autre côté, quoique le sol soit favorable à la culture, les gelées hâtives ont souvent un effet désastreux sur les récoltes. Mais il y aurait grande amélioration de la condition des habitants si on établissait des routes ou autres moyens de communications le long du littoral.

Stries à Chicoutimi.

' Après avoir terminé mes investigations dans la presqu'île de Gaspé, j'avais l'intention d'examiner la rive nord du fleuve Saint-Laurent et la région du Saguenay et de la rivière Bersimis, et si le temps et les conditions le permettaient de continuer jusqu'à la Pointe des Monts. Je traversai le fleuve à la rivière du Loup et je commençai le travail à Tadousac, mais à cause du mauvais temps nous ne pûmes le continuer et nous tournâmes notre attention vers la rivière du Saguenay et le bassin du lac Saint-Jean. A Chicoutimi nous relevâmes des stries glaciaires orientées S. 74° E. et S. 79° E., et sur la route conduisant au lac Kénogami elles ont une direction de S. 86° E. A l'ouest de Roberval des cannelures glaciaires ont à peu près la même direction. A la Grande-Décharge, les stries ont une orientation de S. 75° E. D'après ces données il semblerait que les glaces qui occupaient le bassin du lac Saint-Jean et la vallée du Saguenay coulaient le long de cette vallée vers le Saint-Laurent, mais nous n'avons pu nous assurer si elles passaient pardessus les montagnes aux Caps Trinité et Eternité. Dans les environs de Tadoussac nous relevâmes des cannelures glaciaires ayant à peu près la même direction qu'à Chicoutimi.

Action glaciaire dans la region avoisinant le lac Saint-Jean.

Les traces laissées par l'action glaciaire dans la région au sud et au sud-ouest du lac Saint-Jean, étendue comprise dans les comtés de Québec et de Montmorency, semblent indiquer une ligne de partage des glaces correspondant approximativement à la ligne de partage des eaux actuelles ; les glaciers en découlaient vers l'ouest et le sud-ouest, ainsi que vers le sud et le sud-est en éventail et ceux-ci suivaient la vallée du Saguenay tel que mentionné plus haut. Le champ de glace d'où sortaient ces glaciers était probablement situé au nord de la ligne partage, et si tel était le cas, le fait qu'une partie suivait la vallée du

Saguenay prouverait que la calotte n'était pas suffisamment épaisse pour être insensible à la topographie locale. Au sud des Laurentides proprement dites qui sont parallèles au Saint-Laurent à partir de la Pointe de Monts, les stries sont peu profondes et, ainsi que nous l'avons mentionné, la glace qui les a produites ne semble pas avoir traversé le fleuve Saint-Laurent en aval de la ville de Québec.

Stries près de Québec.

Sur le versant ouest de la ligne de partage, la direction de la glace était vers l'ouest et vers le sud-ouest. M. Low a établi une liste de ces stries relevées dans les comtés de Québec et de Portneuf,* dont les directions varient du sud à l'ouest. Ces glaces suivaient la direction des vallées, ainsi que le fait remarquer M. Low. Nous n'avons pas pu nous assurer si les stries relevées à des niveaux supérieurs, et dont la direction diverge, indiquent un autre système de glaciers. Nous n'avons nulle part relevé, sur le même affleurement, de stries se croisant ; nous n'avons pas non plus observé deux argiles à blocaux distinctes intercalées dans les couches glaciaires, comme par exemple sur la rive sud du Saint-Laurent. Cependant, à l'ouest des comtés de Québec et de Portneuf, je relevai en 1896-98, un système de stries orientées vers l'ouest, qui croisaient celles antérieurement produites par les glaciers des Laurentides à Saint-Jérôme, Montréal, Lachute, Calumet, canal de Soulanges, Prescott, Lansdowne, etc., ainsi que sur la rive sud du Saint-Laurent à Sainte-Julie, Warwick, Jonction de Richmond, Mont Shefford, canal de Beauharnois, Valleyfield et ouest.†

Stries dans la vallée du St-Laurent.

En un grand nombre de ces localités la superposition des deux systèmes de stries est si apparente qu'on ne peut expliquer leur présence que par le rabotement de deux glaciers distincts. Il est étrange que l'on n'ait pas encore observé de couches de sables et de graviers intercalées entre les dépôts d'argile à blocaux de la rive nord du fleuve Saint-Laurent où le long de la bordure de l'étendue laurentienne.

Ligne de rivage.

Sur le littoral de Gaspé, dans les vallées du Saint-Laurent et du Saguenay et dans les environs du Lac Saint-Jean nous avons relevé des dépôts côtiers ainsi que d'autres preuves que la région avait, à une époque antérieure, un niveau général inférieur à son élévation actuelle. Du côté sud du Saint-Laurent nous notâmes en un grand nombre d'endroits des déformations locales. La présence de cailloux de gneiss et de granite roulés, dont est parsemée la région jusqu'à un certain niveau, nous aida à définir le niveau des eaux hautes durant la submergence pleistocène. Près du cap Gaspé cette limite atteint 240 pieds environ,

* Rapport sur la géologie et les minéraux utiles de la partie septentrionale des comtés de Portneuf, Québec et Montmorency.—Commission géologique du Canada Vol. V 1890-91, partieL.

† Rapport sur la géologie superficielle et les gisements aurifères de la partie sud est de la province de Québec. Rapport annuel, Commission géologique du Canada, Vol. X, 1898, partie J.

à la rivière du Manche d'Epée elle est de 310 pieds, à la rivière Claude elle ne dépasse pas 267 pieds tandis qu'à Sainte-Anne des Monts elle est de 300 pieds. Près de Petit Métis le dépôt côtier est à 420 pieds, mais à Sainte-Flavie, qui est plus à l'ouest il n'est qu'à 345 pieds. A Trois-Pistoles le niveau atteint 375 pieds et à la Rivière-du-Loup 475 pieds.* Donc on voit qu'il y eut au moins deux soulèvements ou affaissements, selon le cas. L'un entre la rivière du Manche d'Epée et Sainte-Anne-des-Monts, et le second entre Petit Métis et la Rivière-du-Loup; il se peut qu'il y en ait eu d'autres. Changement de niveau dans la vallée inférieure du St-Laurent.

Nous relevâmes aussi des changements de niveau du côté nord du Saint-Laurent, particulièrement dans le bassin du lac Saint-Jean et dans la gorge du Saguenay. A Tadousac nous observâmes plusieurs lignes de rivage, la plus élevée, qui est bien distincte, est à une élévation de 405 pieds au-dessus du niveau de la mer. Une seconde est à 180 pieds. A l'est du village la première de celles-ci longe le Saint-Laurent sur une distance de trois milles; elle est large de un à deux milles et ondule légèrement Une partie de sa surface est couverte de dépôts éoliens. A Murray-Bay la ligne de rivage la plus élevée est à 378 pieds, soit 27 pieds plus bas que la ligne supérieure à Tadousac. Elle remonte vers l'ouest et atteint 479 pieds aux Eboulements, 540 pieds à Saint-Rémi de Beaupré et 560 pieds à Charlesbourg, au nord de Québec.† A Tadousac. A Murray Bay.

En remontant le Saguenay on note quatre terrasses bien défines au sud de Chicoutimi. Les relations de ces terrasses avec celles de la vallée du Saint-Laurent sont douteuses ; la moins élevée est à 265-270 pieds, et la troisième à 485-490 pieds. La quatrième qui est la plus élevée est très large et couvre une partie de la région entre Chicoutimi et le lac Kénogami a une altitude de 510-515 pieds. Près de ce dernier lac on note, à 525 pieds, des terrasses qui semblent avoir une origine lacustre. Quant aux autres terrasses et lignes de rivage elles sont probablement marines, quoique je n'aie pu y recueillir aucune coquilles marines. Toutefois on dit y avoir noté la présence de restes fossiles marins pléistocènes. Terrasses de la rivière Saguenay et de Chicoutimi.

A Saint-Jérôme, près de la décharge du lac Saint-Jean, nous relevâmes la présence de la terrasse de 515 pieds (513 à cet endroit) qui est large de un à deux milles. Nous en notâmes une seconde plus étroite à 570 pieds, au pied des collines à l'ouest de ce village, et dans les vallées étroites ou échancrées dans les flancs des collines il y a des lignes laissées par les eaux à 675 et 700 pieds. A St-Jérôme.

---

* Ces élévations sont au-dessus du niveau moyen de la mer.

† On trouvera des données supplémentaires sur les altitudes des lignes de rivages des deux côtés du Saint-Laurent dans le rapport annuel de la Commission géologique du Canada, Vol. X, partie J.

Près de Roberval.

A l'ouest de Roberval, on trouve une large plaine de sable et d'argile à la même élévation que la terrasse de Saint-Jérôme et de Chicoutimi, soit 515 pieds (elle atteint ici 518 pieds). Dans le contrefort des collines il y a une terrasse étroite à 655-665 pieds et, à 710 pieds on en remarque une seconde qui est brisée. Ce sont probablement des fragments des terrasses observées à Saint-Jérôme à 675 et 700 pieds.*

Larges terrasses près du lac St-Jean.

La plus large des terrasses a la même élévation (515 pieds) à Chicoutimi, Saint-Jérôme et Roberval ; elle est donc horizontale sur une distance de 65 à 70 milles, et la question se présente de savoir si elle est d'origine marine ou lacustre ; la mer envahissait-elle le bassin du lac Saint-Jean à l'époque post-tertiaire, ou cette terrasse fut-elle formée par l'ancienne nappe d'eau que représente le lac actuellement. Il n'est pas possible à présent de résoudre cette question avec certitude. On dit avoir trouvé des coquillages marins dans les argiles du bassin du lac Saint-Jean, mais je ne pus en recueillir trace, quoique j'aie consacré quelques temps à ces recherches. Dans une briqueterie de Roberval on a découvert une espèce d'*Unio* au sein de l'argile. A Chicoutimi on dit avoir trouvé des coquillages marins dans des couches d'argile, supposée être l'argile à lèdes, mais je ne pus m'assurer si ils proviennent des terrasses élevées ou d'une hauteur correspondant au niveau actuel de la mer. Si cette large terrasse est d'origine marine, la région a subi une élévation différentielle, c'est-à-dire que le bassin du lac Saint-Jean a été soulevé de 110 pieds au-dessus de la contrée des environs de l'embouchure du Saguenay, 70 milles au sud-est. D'un autre côté, si cette terrasse est d'origine lacustre, qu'est devenu le barrage qui retenait les eaux à cette hauteur? Nous devons admettre que les argiles ne ressemblent guère aux argiles à lèdes de la vallée du Saint-Laurent ; elles sont plutôt analogues à celles du bassin des lacs Erié et Ontario. Cette ressemblance et le fait de la présence dans leur sein de *Unionia* semblent militer contre l'hypothèse marine. Donc, cette question de leur origine reste actuellement irrésolue.

Différence d'élévation.

Problème relatif aux terrasses.

Il existe, en ce qui concerne l'altitude de ces terrasses, un autre problème que nous ne pouvons laisser passer sans y donner quelque considération. Si nous prenons la profondeur de la rivière Saguenay à son embouchure, et si nous la comparons à celle relevée à Chicoutimi, la différence est si grande qu'elle est inexplicable, aussi bien par la théorie d'érosion que par celle de sédimentation. Vis-à-vis l'embouchure du Saguenay, le Saint-Laurent a 120 à 180 pieds. En amont de son embouchure, le Saguenay atteint 600 à 648 pieds, et plus haut encore, à la Pointe-Laboure la profondeur ne dépasse pas 300 pieds. Dans la partie la plus étroite de la vallée, en aval de l'embouchure de la rivière

* Toutes les altitudes sont basées sur celles de la ligne de chemin de fer Québec et lac Saint-Jean, d'après les " altitudes " de M. White.

Sainte-Marguerite, la profondeur générale n'est que de 200 à 300 pieds, quoiqu'elle atteigne 432 pieds à un endroit. A la baie Saint-Jean, elle est de 708 pieds, et à l'anse Eternité, appelée maintenant anse aux Echos, dans les livrets-guides la profondeur est de 870 pieds ; au cap Trinité, les sondages sont les plus profonds de la rivière et donnent 870 et 876 pieds. Entre ce point et la baie des Ha-Ha, la profondeur varie entre 870 et 708 pieds. Au delà de la baie, le lit de la rivière remonte et les profondeurs varient entre 492 et 360 pieds ; plus haut encore, elles ne dépassent pas 180 pieds au plus. Donc le Saguenay, dans la partie exposée aux marées, est une grande auge, longue de 70 milles et large de un demi mille à deux milles, et profonde de 2,000 à 2,500 pieds du haut des collines les plus élevées, au cap Eternité. Dans les parties moins profondes, la profondeur ne dépasse pas 800 à 900 pieds. Par conséquent, dans sa forme présente, la vallée ne semble pas être une vallée d'érosion, et pourtant l'érosion a dû être l'un des principaux facteurs de son origine. Les inégalités de la surface de son lit et de sa largeur sont les principales difficultés à surmonter dans l'explication de sa formation, et la question suivante se présente : est-il possible que ces inégalités doivent leur origine à un rongement des marées ? La rivière est moins profonde où elle est la plus étroite, soit au confluent de la rivière Sainte-Marguerite. Son ancienneté est indiscutable. Ce cours d'eau forme le débouché des eaux de l'intérieur depuis l'élévation de la surface de la région au-dessus du niveau de la mer. Des mouvements différentiels traversant la direction générale de la gorge, ont dû avoir lieu pendant le cours de son histoire géologique et continuèrent probablement pendant l'époque post-tertiaire. La vallée du Saint-Laurent, à l'est de l'île d'Orléans, ne semble pas avoir été affectée par des mouvements différentiels analogues, car le lit en est égal et régulier. Donc, la bordure de l'Archéen a dû être pendant de longues périodes une zone d'oscillations, tout particulièrement cette partie que traversent les eaux du Saguenay qui sont affectées par les marées. Nous ne pouvons expliquer autrement les grandes différences du niveau des diverses parties de la vallée. Les glaciers l'ont probablement affouillée transversalement en certains endroits, mais on ne peut leur assigner l'origine de la gorge, non plus le fait que la rivière est moins profonde dans ses parties étroites et où les rives sont le moins élevées, et qu'elle atteint ses grandes profondeurs au cap Trinité et Eternité où elle est bordée par de hautes collines. Quoiqu'une grande partie du lit de la gorge soit à un niveau inférieur au lit du Saint-Laurent, prouvant par là que le Saguenay traverse une étendue affaissée, il est difficile de se rendre compte de l'importance de ce déplacement vertical. Les dépôts côtiers de l'époque post-tertiaire ne donnent qu'une solution partielle de cette question. Nous ne tiendrons pas compte des terrasses des environs du lac Saint-Jean, à cause de l'incertitude de leur origine marine ou lacustre, et nous établirons

Profondeurs de la rivière Saguenay.

Inégalités du fond.

une comparaison entre les altitudes des autres dépôts côtiers le long de la rivière du Saguenay. A Tadousac, le terrain supérieur est à 405 pieds, et à Chicoutimi 515 pieds, une différence de 510 pieds. Sans compter les déformations locales, ceci indique que le soulèvement de la région supérieure du Saguenay a été plus énergique qu'à l'embouchure, vu qu'il y eut un affouillement plus grand entre Chicoutimi et le Saint-Laurent. Les relevés semblent appuyer cette seconde supposition, le lit du Saguenay ayant un niveau inférieur à celui du Saint-Laurent. Donc l'hypothèse d'un affaissement de la bordure archéenne, ou plutôt de cette partie qui se développe entre Chicoutimi et le Saint-Laurent, semble pouvoir expliquer toutes les observations relevées. Cet affaissement et les déformations locales auxquelles la gorge doit son origine et sa forme semblent avoir eu lieu concurremment. Donc, il est probable que du côté nord du Saint-Laurent, dans la région entre Québec et Bersemis, sur la pointe des Monts, eut lieu un changement de niveau de la surface par lequel la bordure de l'Archéen s'est affaissée de plusieurs centaines de pieds relativement à la région au sud du fleuve et peut-être même au nord, quoique, d'un autre côté, les relevés semblent indiquer un soulèvement différentiel post-glaciaire entre Tadousac et Chicoutimi,

Affaissement de la région traversé par la rivière Saguenay.

Réseau hydrographique de la région du lac St-Jean.

Le réseau hydrographique du lac Saint-Jean présente plusieurs particularités. Ce lac semble avoir eu autrefois deux décharges, l'une par le chenal actuel de la grande Décharge et une autre dans la baie des Ha Ha par la voie du lac Kénogami, ce dernier étant relié au lac Saint-Jean par la Belle-Rivière. Le chenal Kénogami est à présent comblé par des dépôts de drift entre l'extrémité sud du lac et Saint-Alphonse, sur la baie des Ha Ha et nivelé à la même hauteur que la surface générale. La rivière Chicoutimi par laquelle se décharge le lac Kénogami a le long de son cours un grand nombre de rapides et de cascades qui indiquent une origine récente. Nous n'avons pu nous assurer de la cause du comblement de l'ancien chenal, mais il a dû avoir lieu pendant la période glaciaire.

Il se présente dans la région un grand nombre de problêmes intéressants concernant l'action glaciaire, les changements géomorphiques, les voies d'écoulements des eaux, etc., mais on ne pourrait en traiter qu'au cours d'un long rapport détaillé.

Examen des dépôts superficiels de la région.

Les dépôts superficiels relevés dans les districts examinés pendant la campagne sont comme il suit, en ordre descendant :

(1). Tourbières et matières végétales décomposées.

(2). Sables et argiles lacustres et fluviatiles contenant par places des coquillages *Unio*. Sans la présence de ces fossiles il serait difficile de distinguer ces dépôts des sables à saxicaves.

(3). Sables à saxicaves et argile à lèdes, (Formation Champlain des géologues des Etats-Unis.)

(4). Argile à blocaux.

(5). Roche décomposée *in situ*.

Roche décomposée.

Cette dernière recouvre la surface en un grand nombre d'endroits des deux côtés de la vallée du Saint-Laurent. Ainsi que nous l'avons mentionné on en trouve des nappes épaisses sur le littoral nord de la péninsule de Gaspé, dans une lisière longue de cent milles environ sur une largeur variable. Dans ce district qui a échappé à l'action d'érosion glaciaire la roche décomposée forme la couverture principale. On en trouve aussi d'épaisses couches le long des collines qui longent le Saint-Laurent des deux côtés, dans des étendues non exposées à l'action des glaciers.

Argile à blocaux.

Dans les districts examinés il n'existe pas de couches très épaisses d'argile à blocaux excepté localement. Sur la rive nord du Saint-Laurent, c'est souvent une argile sableuse, à cause de l'abondance des sables présents sur la bordure sud de l'archéen. En général l'argile à blocaux de la région est de formation locale, les matériaux n'ont pas été charriés de longues distances. Quelques cailloux viennent pourtant de loin, transportés par les glaces flottantes et déposés aux niveaux inférieurs. Les cailloux de gneiss laurentiens et les fragments de granite que l'on rencontre sur la côte nord de Gaspé en sont des exemples. Ils proviennent de la rive nord du Saint-Laurent et ont été charriés par des glaces flottantes.

L'argile à lèdes et les sables à saxicaves constituent apparamment deux couches distinctes et forment des dépôts considérables le long du fleuve Saint Laurent. Les matériaux qui les constituent sont généralement d'origine locale, quoique dans les échancrures qui forment les estuaires des affluents on remarque une forte proportion de matériaux charriés. Les argiles contiennent une grande abondance de restes fossiles ainsi que les parties inférieures des sables. Malgré le fait que l'argile à lèdes et les sables à saxicaves sont souvent séparés par une ligne de démarcation assez distincte, leur dépôt doit souvent avoir eu un origine simultanée, c'est-à-dire que pendant que la sédimentation d'argile à lèdes avait lieu en eaux profondes, les sables à saxicaves s'accumulaient dans les eaux peu profondes et constituent en grande partie un dépôt côtier Les fossiles qu'ils contiennent sont des espèces d'eaux peu profondes, *Macoma Balthica*, *Mya arenaria* etc., et les sables portaient souvent la trace de clapotements. En d'autres endroits ils ont été accumulés en buttes et en crêtes par l'action du vent. Nulle part nous n'avons relevé d'argile à blocaux recouvrant les sables à saxicaves, quoique souvent ils contiennent des cailloux; mais dans

les vallées et sur le bord des lacs on remarque des argiles et des sables d'origine fluviatile ou lacustre, et près des côtes ces dépôts surmontent les couches marines (argile à lèdes et sables saxicaves.) Du côté ouest du lac Saint Jean, nous trouvâmes des coquillages d'eau douce (*Unio*) dans une couche d'argile à une hauteur de 25 à 30 pieds au dessus du niveau du lac. Celui-ci est à une hauteur de 341-314 pieds au dessus du niveau de la mer, donc les eaux marines qui ont causé les terrasses de 405 pieds à Tadousac ont bien pu aussi former celles du Lac Saint Jean si depuis cette époque il n'y a pas eu de changement différentiel de niveau. Outre le fait de la découverte de fossiles d'eau douce, nous devons dire que ces dépôts ressemblent plus aux dépôts lacustres et fluviatiles de l'intérieur qu'aux dépôts marins de la vallée du Saint Laurent. Mais nous ne pûmes voir la partie inférieure de la série, et il est possible que ces couches de la base soient d'origine marine comme à Sorel, Trois-Rivières, etc.

Fossiles.

Sol et climat.

Le sol du bassin du lac Saint-Jean consiste en une terre glaise contenant une quantité considérable de matières végétales, avec un sous-sol d'argile grise à briques qui repose parfois sur l'argile à blocaux et parfois sur la surface de la roche. Le district du lac Saint-Jean a une latitude inférieur à celle de la péninsule de Gaspé, mais à cause de sa situation à l'intérieur le climat est différent.

LES ROCHES CUPRIFERES DU DISTRICT DE SHERBROOKE.

Par le Dr J. A. Dresser.

Introduction.

Selon vos instructions qui me parvinrent le 10 juin, je consacrai les deux mois et demi dont je pouvais disposer à faire l'examen des roches cuprifères des Townships de l'est de la province de Québec. Ceci est une continuation du travail des campagnes de 1902 et 1903, et il est à présent suffisamment avancé pour permettre la préparation du rapport final comprenant les investigations des trois campagnes, qui sera rédigé pendant le cours de l'hiver.

Champ de l'investigation.

Nos observations ont surtout porté sur les roches pré-cambriennes qui recouvrent trois étendues distinctes dans cette partie de la province de Québec. L'une de celles-ci est une lisière qui longe la frontière de l'est de l'état du Maine et dont nous n'avons pas encore déterminé exactement la superficie ; la seconde s'étend du lac Memphremagog à Carthby et comprend les hauteurs de Capelton et le mont Stoke ; la troisième, ou lisière de Sutton, s'étend de la frontière internationale, du milieu de l'état de Vermont, au comté de Bellechasse, directement au sud de la ville de Québec et à trente milles environ du fleuve Saint Laurent.

---

* Rapport Sommaire de 1903. p. 142 édition anglaise.

Ces roches que l'on sait être cuprifères ont été rapportées sur les cartes géologiques comme étant d'origine sédimentaire. Nos investigations prouvent que le cuivre est restreint à certaines parties ignées, fait qui n'avait pas été reconnu jusqu'ici, et le but principal de notre travail a été d'établir une subdivision des couches pré-cambriennes distinguant les roches volcaniques cuprifères des couches sédimentaires dans lesquelles le cuivre ne joue qu'un rôle peu important.

Nos relevés de la campagne dernière ont surtout porté sur cette partie de la lisière de Sutton qui se trouve entre les rivières Saint François et Chaudière. Cette étendue comprend les townships de Cleveland, Shipton, Tingwick, Chester, Ham, Garthby, Wolfestown Halifax, Ireland, Leeds, Inverness, Thetford et Broughton, ainsi que certaines parties des comtés de Lotbinière et de Beauce.

Fer de marais.

D'après les instructions reçues, je fis un examen spécial d'un gisement de fer des marais situé près du village de Stanfold. Vers la fin de la campagne, je passai aussi quelques jours à examiner les gisements de cuivre de Saint-Flavien, de Nelson et de Drummondville qui sont des prolongements vers l'est des séries d'Acton et d'Upton, les gisements sont intimement associés à des roches ignées qui pénètrent des assises aussi récentes que le Cambro-silurien, et qui diffèrent donc tant en âge qu'en structure des dépôts des localités énumérées plus haut.

Nicolet Branch Mine.

Un grand nombre des dépôts cuprifères de l'étendue étudiée pendant la campagne sont mentionnés dans les rapports de la Commission géologique de 1863 et 1866. Nous les visitâmes et en fîmes une étude plus détaillée. La majorité des gisements sont intimement associés à une ancienne roche volcanique.

La concession minière désignée sous le nom de "Nicolet Branch Mine" est située sur le lot 28 du 4me rang du township de Ham. On trouve ici de la pyrite de cuivre et du cuivre panaché, dans une dolomie, sur le flanc sud-est d'une crête volcanique. Les conditions du dépôt semblent indiquer la présence d'un gisement de cuivre considérable. Ainsi que dans plusieurs autres cas, il y a eu concentration de minerais de cuivre causés par la désintégration des roches volcaniques dans lesquelles ils se trouvaient disséminés originellement. La couche qui se trouve au-dessous de ce gisement est une dolomie qui contient des fragments de roche volcanique et des amas de cuivre. On trouve des associations analogues sur les lots 9, 10 et 11 du XIme rang de Leeds, où la dolomie, à quelques pieds du contact avec les volcaniques, contient de la chalcopyrite et du cuivre panaché. Ainsi que dans le cas du gisement de Ham, la dolomie est traversée par des nombreux filons de quartz qui contiennent du cuivre. La localité nous semble digne d'un examen plus attentif qu'elle n'a reçu jusqu'ici.

On trouve des conditions semblables en plusieurs endroits du township de Chester, notamment sur le lot 6 du troisième rang.

Lower Ireland

Dans les environs d'Ireland inférieur, on note des gisements de pyrites de cuivre et de fer qui se présentent dans des conditions différentes. La roche encaissante est si métamorphisée qu'elle est presque complètement recristallisée, et ses caractéristiques primitives sont voilées. Elle est parcourue par des dykes ayant une apparence granitique, et sur la bordure de ceux-ci ainsi que dans la roche environnante on note la présence de pyrrhotine, de pyrite et de chalcopyrite. Ces gisements se trouvent sur le lot I, rang IV, du township d'Inverness, et sur les lots 13, 14 et 15 du chemin Craig, rang d'Ireland. C'est une localité qui vaut la peine d'être prospectée soigneusement.

Talc.

Sur le lot n° 2, chemin de Craig, rang d'Ireland, il y a apparemment un dépôt de talc important. Associés à ce gisement on trouve des amas irréguliers de minerai de cuivre, dont les échantillons, analysés par MM. Gwillim et Porter, de Slocan City, ont donné : cuivre, 41·2 pour 100 ; argent, 19·2 : or, $16 par tonne. Ces résultats m'ont été fournis par M. W. J. Porter.

Sur le cinquième lot du rang IX de Chester on trouve de la chalcopyrite dans des veines de quartz qui parcourent une roche ressemblant à première vue à un sédiment altéré. Le minerai ne semble pas être présent en quantité appréciable. On dit aussi avoir trouvé de la galène mais je n'observai aucune trace de ce minéral, quoique je notai du fer spéculaire, que l'on méprenait en plusieurs endroits du district pour un minerai d'argent,

Tingwick.

Sur le lot 17, rang IX de Tingwick, on a fait quelques travaux sur un gisement de cuivre. Il n'y a pas en ce moment de minerai à découvert excepté un peu de chalcopyrite au fond du puits. La roche est un sédiment altéré et il est peu probable qu'elle contienne du cuivre en grandes quantités.

Sur les lots 25, 26 et 27 du rang IX du même township, on relève des indications de cuivre qui semblent plus importantes. Un massif de roche ignée, qui traverse une partie de ces lots, contient des amas irréguliers de quartz sur l'un desquels on a foncé des puits d'essais. On dit avoir trouvé une certaine quantité de minerai cuivreux. La condition dans laquelle se trouvent actuellement ces travaux ne permet pas de faire un examen concluant à ce sujet.

Les gisements bien connus de Harvey Hill et de la mine Halifax ont été fréquemment décrits dans les rapports de la commission géologique. Nous avons l'intention de faire un examen au microscope de la roche encaissante.

En partant de l'angle formé par la ligne frontière de l'Etat de Vermont et du township de Sutton, les hauteurs de Sutton s'abaissent graduellement vers le nord-ouest et les volcaniques forment une partie correspondante des roches pré-cambriennes. Au fur et à mesure que la crête des roches volcaniques s'abaisse celles-ci sont recouvertes par des couches sédimentaires. Collines de Sutton.

La distribution des volcaniques a, dans la partie septentrionale du district, une influence directe sur la topographie. On trouve ces roches surtout le long de la base méridionale des chaînes orientées nord-est et sud-ouest. Ceci est probablement dû au fait que sur une gra :de partie de l'étendue en question on remarque un clivage distinct plongeant vers le nord-ouest sous un angle de 20° à 40°, et les vallées longitudinales sont donc plus profondes du côté nord-ouest, tandis que les pentes sont plus raides du côté sud-est. Donc les roches volcaniques affleurent le plus fréquemment au pied des collines et jusqu'à une certaine hauteur des pentes sud-est selon le degré d'érosion subi. Elles constituent généralement des étendues de forme elliptique, qui semblent indiquer la position des crêtes volcaniques à l'époque de leur première submergence. Ces crêtes sont souvent coupées par des cours d'eau considérables qui créent un réseau hydrographique transversal et le long desquels on peut relever des coupes assez complètes lorsque la couverture de drift n'est pas trop épaisse. Tels sont la branche ouest et la branche médiane de la rivière Nicolet, les lacs et les cours d'eau du lac Noir à la rivière Bécancour. Ces vallées sont généralement entre six cents et mille pieds plus basses que les hauteurs environnantes. Elles représentent probablement les vallées des cours d'eau qui traversaient la région avant le soulèvement des chaînes, mais dans certains cas, dans les environs du lac William par exemple, elles doivent leur origine à des failles transversales. Nous donnerons la superficie des roches volcaniques dans le rapport et sur la carte finale. Au nord elles débutent dans l'étendue pré-cambrienne de la partie nord de Leeds et dans la seigneurie de Sainte-Marguerite dans le comté de Lotbinière. Ce point n'est qu'à huit milles de distance de la rivière Chaudière. Topographie.

Mais dans la région de la rivière Gilbert, a vingt milles au sud de la lisière de Sutton, et du côté nord-est de la rivière Chaudière on retrouve le même type de roches volcaniques. La carte de 1886 de la la Commission géologique leur assigne un âge cambrien, et dans le peu de temps à ma disposition je ne pus faire d'examen concluant à cet égard Au point de vue lithologique la roche est un porphyre quartzeux identique à celui des hauteurs de Capelton et du mont Stoke, mais d'après sa position nous le croyons plutôt en relations avec les roches pré-cambriennes du lac Mégantic. Un fait qui nous semble être important est Or.

que cette roche forme le lit de la partie inférieure de la rivière Gilbert, et autant que nous avons pu nous en assurer c'est à partir de ce point de la rivière que les sables de la vallée sont aurifères. Dès 1886, Michel fit remarquer que la présence de l'or était limitée à certaines étendues et conséquemment nous recueillîmes un spécimen de la roche dont l'examen révéla qu'elle appartient à la série volcanique.

Relations entre le cuivre et l'or.

Sur le mont Stoke, dans le township de Dudswell, où l'on trouve de l'or d'alluvion en quantités importantes, cette roche forme les lits des ruisseaux Kingsley, Rowes, Big Hollow et Hall. Il a aussi été bien établi que la plupart des minerais de cuivre de la lisière Ascot-Stoke contiennent de l'or, et les mines bien connues de Capelton débutèrent comme mines d'or. Donc la vallée de la rivière Chaudière supérieure et la région aurifère de Ditton et de Risborough devraient être prospectées pour l'or aussi bien que pour le cuivre.

On devrait aussi porter une attention toute spéciale sur les sables et graviers des cours d'eau qui coulent sur des lits formés par ces roches, tout particulièrement celles qui se rattachent au type porphyre quartzeux ; il est possible que, là où les conditions sont favorables, on pourrait découvrir des gisements alluviaux.

Pyrrhotine.

Les minerais de pyrrhotine forment aussi des gisements importants près de la lisière de serpentine qui se trouve au sud-ouest et qui affleure en divers endroits du district. A Garthby ils constituent la mine Garthby du lac Coulombre, et on les trouve aussi en quantités qui pourraient être importantes sur le lot 19 du rang I .

Minerais de cuivre.

Les minerais de Saint-Flavien, Saint-Appollinaire, Nelson et Drummondville sont totalement distincts des gisements pré-cambriens tant comme âge que comme mode d'origine. Ils se trouvent au sein de volcaniques amygdaloïdes beaucoup plus récents, qui pénètrent des couches sédimentaires cambro-siluriennes. Ces intrusions forment une série dont les caractéristiques pétrographiques semblent être uniformes et elles affleurent, à intervalles, entre Roxton et Saint-Appollinaire, dans une distance de cent milles environ. Par places le minerai se trouve dans la roche pénétrée par les éruptifs comme dans le cas des célèbres gisements d'Acton et aussi à Upton ; au contact même ou à proximité de celui ci. A Roxton et à Wickham le minerai se trouve tant dans la roche éruptive qu'au contact, tandis qu'à Wendover, en face de Drummondville, et à St-Flavien il est entièrement dans la roche ignée. A Acton et à Saint-Flavien on a fait des travaux importants, et à Upton les gisements semblent être dignes de recherches plus soignées.

Minerai de fer des marais.

Le gisement de minerai des marais de Stanfold est analogue à ceux qui se trouvent sur la bordure de la vallée du Saint Laurent. Sur la

propriété de J. A. Leclair rang VIII, lot 18, le minerai, à l'endroit où nous l'avons examiné, a une épaisseur de quinze pouces. Il repose sur un sédiment d'argile à blocaux contenant des cailloux de gneiss laurentien et la couche de minerai ne peut donc se répeter en profondeur. Il n'est recouvert que par une mince couche d'humus et de sol de deux à trois pouces. Plusieurs excavations pratiquées sur ce gisement ne montrent pas d'épaisseurs plus importantes et, à un certain endroit, il n'a guère plus de trois pouces.

On dit que la Canada Iron Furnace Co. en a extrait deux chargements de wagon du lot 19 du rang VIII de la propriété Saint Cyr, où le minerai a en général un épaisseur inférieure à un pied ; cet endroit se trouve à deux milles de la gare de Stanfold. Quoique la quantité de minerai mise à découvert jusqu'à présent ne soit pas énorme, ces gisements sont dignes d'être examinés plus à fond.

Nous observâmes un gisement de minerai de fer des marais qui semble être plus important sur le lot 22, rang XI d'Inverness sur la propriété de Jos. Gagné et Frères. Le long d'un petit cours d'eau à quelques perches à l'est de la rivière Bécancour on remarque de fréquents indices de minerai de fer des marais sur une distance d'un demi-mille. On n'y a guère fait de travaux, mais on dit avoir relevé à un endroit une épaisseur de trois pieds de minerai. Cette excavation était comblée à l'époque de ma visite. Cette propriété se trouve située à six milles et demi de la voie du Grand Tronc à Lyster, soit à vingt-cinq milles des gisements de Stanfold. Les deux gisements se trouvent dans des conditions topographiques analogues, dans des bas-fonds du bassin du Saint-Laurent peu éloignés de terres plus élevées au sud.

Le long de la voie du chemin de fer Lotbinière et Mégantic il y a des indices de la présence de minerai de fer des marais en plusieurs endroits entre Lyster et la jonction de Kingsbury. Cette partie du district n'est pas suffisamment défrichée pour permettre des examens étendus, mais il est probable qu'il existe ici des prolongements des gisements de Drummondville que l'on découvrira au fur et à mesure du défrichage de la région.

BOTANIQUE.

Par M. J. M. Macoun.

Depuis l'achèvement du catalogue des plantes du Canada par le professeur Macoun, le travail de botanique du Service géologique est graduellement passé presqu'entièrement à ma charge, tout en restant sujet à la revision du professeur. Cette branche d'histoire naturelle prend chaque année une importance et un développement croissants. Le

nombre de personnes qui s'occupent de botanique augmente sensiblement auCanada, et, à part quelques exceptions, toutes ces déterminations difficiles nous sont soumises. De plus, par dégrés, nous avons abandonné notre ancienne coutume d'avoir recours à des spécialistes dans le cas de nos spécimens rares, et nos connaissances croissantes ainsi qu'une bibliothèque mieux fournie nous permettent de décrire et de déterminer nos spécimens douteux, et quoique nous ayions parfois encore recours aux lumières de spécialistes dont l'autorité est établie, nous le faisons plutôt pour confirmer nos conclusions. Notre herbier prend une extension considérable et les spécimens sont continuellement re-arrangés et re-classés ; au fur et à mesure que paraissent des monographies et des révisions, notre herbier subit des changements et de nouveaux classements. Ceci représente une somme de travail énorme, mais nous avons la satisfaction de tenir notre collection en parfait ordre. L'étiquetage est fait par Melle Stewart d'après nos instructions.

Travail fait.

L'examen que je subis devant le comité d'agriculture et de colonisation au cours du printemps dernier occupa plusieurs semaines. A part cette exception je consacrai l'hiver et le printemps derniers au travail de bureau. Dans son rapport le professeur Macoun mentionne le travail accompli pendant cette période. En plus j'examinai la collection de plantes que je recueillis dans la région de la rivière de la Paix et j'étudiai plusieurs collections particulières.

Baie des Chaleurs.

A cause de l'absence du professeur Macoun pendant la dernière campagne, je dus rester à Ottawa pendant la plus grande partie de l'été et je continuai à herboriser dans les environs de la ville. Je profitai de mon voyage à Percé, sur les bords de la baie des Chaleurs, pour examiner la flore de cette région sur un rayon de dix milles de cet endroit. Nous n'avions pas de spécimens provenant de ce district dans l'herbier, et quoique la saison à l'époque de ma visite fût encore peu avancée, la collection que je recueillis est de grande valeur pour nous. La flore est intéressante, nombreuse et digne d'une campagne botannique. A mon retour de Gaspé je passai un mois au bureau, et le 10 août je fis un voyage à Berthier (en haut) pour étudier les plantes aquatiques du Saint-Laureut. Je fis aussi une collection intéressante des plantes florifères. Berthier est un endroit propice à l'étude des plantes aquatiques, car il y a de nombreuses îles et des deux côtés du fleuve il existe de grandes étendues de baies et d'eau calme. Les deux espèces les plus répandues sont des Potamogetons (*P. notans* et *P. perfoliatus*), les autres plantes sont plus rares et de distribution plus restreinte. Les plus importantes sont *P. heteraphylla*, *P. pectinatus* et *P. pusillus*. Nous recueillîmes des spécimens de toutes les espèces de *Naiadacées* qui croissent dans le Saint-Laurent, ainsi qu'un grand nombre de plantes alliées. Nous ne rencontrâmes que peu de spécimens des formes infe-

rieures, surtout des familles *Chara* et *Isœtes* dont nous n'avons pas encore fait la détermination. La végétation luxuriante des Potamogetons aux endroits où les eaux sont calmes barre souvent le chenal où la navigation n'est pas frequente, mais on ne connait pas de moyen pratique de détruire cette plante.

Région de la Baie d'Hudson.

Je passai tous les mois d'automne au bureau, à faire divers travaux parmi lesquels je mentionnerai l'achèvement de l'étude de la flore de la baie d'Hudson. Nous avions à peu près complété ce travail l'an dernier, mais deux belles collections faites pendant la campagne nécessitèrent une révision de la distribution des plantes. La plus nombreuse de ces collections fut recueillie par M. Spreadborough qui accompagna M. O'Sullivan sur la côte occidentale de la baie James. La seconde est celle du Dr L. E. Borden, médecin de l'expédition Low. Une bonne moitié de cette collection fut recueillie au nord du détroit d'Hudson, et ne peut être comprise dans la flore de la baie d'Hudson. Le reste de la collection provient de Fullerton, l'île Southampton, Port-Burwell et baie Wakeham, et a été ajoutée à la flore de la région en question. Nous avons fait la détermination de toutes ces plantes, et quoiqu'elles ne comprennent pas d'espèces nouvelles, elles augmentent nos connaissances sur la distribution de cette flore, qui est probablement, à présent, la mieux étudiée du Canada.

Statistiques.

Pendant le cours de l'année nous avons monté 2,805 feuillets de spécimens botaniques que nous avons placés dans l'herbier ; 1,692 sont des spécimens florifères du Canada, 672 des plantes étrangères et 441 cryptogames. Nous ne pûmes fournir un grand nombre de spécimens en échange à cause du manque de temps pour les préparer et les étiqueter, nous en devons beaucoup à nos correspondants. Nous distribuâmes 1,000 cryptogames et 1,194 plantes florifères. Ces dernières furent envoyées à Kew, à l'herbier Gray, aux jardins botaniques de New York, aux jardins botaniques du Missouri, à l'herbier naturel des Etats-Unis, et au Muséum Botanique de Copenhague.

GÉOLOGIE DU COMTE DE CHARLOTTE, NOUVEAU-BRUNSWICK.

Par le Dr R. W. Ells.

Relevés dans le comté de Charlotte.

Nous passâmes la première partie de la campagne à compléter les relevés géologiques de certaines parties du comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick, que le manque de temps nous avait empêché d'achever l'année dernière. Ce travail comprenait l'examen des roches de l'île de Grand-Manan, et d'une partie du littoral de la baie de Fundy entre Beaver Harbour et Pointe Lepreau, où en divers endroits les roches sédimentaires siluriennes et dévoniennes ont été altérées par l'agence de pointements intrusifs au point de ressembler aux schistes pré-cambriens

Nous fîmes aussi les relevés topographiques pour raccorder notre travail de l'an dernier aux routes du littoral relevées pendant la campagne ; mais il reste encore à faire le relevé de la voie du chemin de fer entre Saint-Stephen et Saint-Jean, dont il n'existe pas de plans, avant de pouvoir faire l'établissement définitif de la carte du comté.

Roches de l'île de Grand-Manan.

Sur l'île de Grand-Manan, la côte occidentale, ainsi que la plus grande partie de l'île sont formées de roches trappéennes, ou diabases, analogues à celles qui forment les hauteurs de North Mountain, en Nouvelle-Ecosse. Nons ne relevâmes aucune trace de grès rouge triassique. Les roches de la partie sud-est comprennent de larges massifs éruptifs dont les caractéristiques sont semblables à ceux de Campobello et des îles aux Chevreuils, qui pénètrent des ardoises et des conglomérats d'âge silurien supérieur, associés avec des calcaires, le tout ressemblant aux roches de la presqu'île de Letang, sur la terre ferme, au sud du village Saint-George. Les schistes au-dessus sont verdâtres et gris avec intercalations de couches violettes, et l'influence des massifs sur ces roches est des plus marquées. Par places elles sont schisteuses.

Schistes-siluriens-supérieurs.

Nous ne relevâmes le contact entre les trapps ou diabases et les roches sédimentaires qu'à un seul endroit sur la côte au nord de l'anse aux Phoques du côté sud de Red-Head. A cet endroit, l'extrémité de la pointe est occupée par des ardoises rougeâtres et verdâtres, et à 300 pas environ à l'ouest de la pointe il y a un contact bien défini entre les ardoises rouges qui plongent N. 60°, et une lisière de roches dont deux pieds environ sont broyés et contiennent des fragments de schiste et de trapp. Au contact, les roches ignées sont composées de cinquante pieds environ d'un conglomérat de cailloux d'augite enclavés dans une pâte augitique d'une couleur gris sale ; au-delà le trapp devient colonnaire dans la direction de l'anse aux Phoques. Les fragments de trapp sont de toutes grosseurs, variant de diamètre entre un pouce et un pied ou plus. A soixante-dix pas à l'ouest du contact on remarque une bande de ce conglomérat, large de six pieds, qui repose contre le trapp colonnaire, et qui semble remplir une ligne de fracture comme le ferait un dyke.

Contact du trapp et des schistes.

Contact à Fish-Head.

Quant aux autres roches éruptives de l'île qui sont associées avec les roches siluriennes, on en voit le plus bel affleurement sur la pointe nord-est, appelée Fish Head, sur le côté nord de l'Anse Cameron qui se trouve immédiatement au nord de l'anse Flagg. Elles constituent la rive tout entière entre le phare et l'Anse aux Baleines ; elles contiennent des diabases verdâtres, des roches feldspathiques rougeâtres, des syénites imparfaites. Sur le côté nord de l'Anse Cameron on voit leur contact avec les ardoises ; ce contact est intrusif. Non seulement les ardoises sont altérées le long du contact, mais on remarque des lambeaux de celles-ci empâtés dans la roche intrusive. A l'endroit où la pointe du phare extérieur rejoint le massif principal il

y a un dyke de trapp, large de cinquante pieds, qui est analogue à celui de la côte ouest, qui recoupe la diabase de Fish-head dans une direction est. Ces roches ont été décrites minutieusement par le professeur Bailey dans le rapport 1877 et il n'est pas nécessaire de le faire de nouveau. Elles sont analogues aux roches éruptives de la presqu'île de Létite et des îles Campobello et aux Chevreuils ; leur influence sur les couches siluriennes est identique. Ces couches prennent parfois, de quartz et de filonnets de dolomie, tandis que les calcaires associés près du contact, une structure schisteuse, avec développement de filons sont presque cristallins. Le plus bel affleurement de ces roches siluriennes sur l'île se trouve au-delà des anses Flagg et Cameron, sur la côte, à un demi-mille au sud de cette dernière. On voit ici les schistes ardoisiers associés avec des roches intrusives, généralement une diabase verdâtre qui est distincte des roches trappéennes des îles, et qui recoupe les autres roches ignées, indiquant une origine plus récente. Sur la rive, au-delà de l'anse Flagg, les couches sédimentaires consistent en lits épais d'un conglomérat violacé, de schistes arénacés, avec des roches schisteuses et des ardoises noires et vertes. Les conglomérats contiennent des fragments de felsite noire, d'ardoises violettes et de quartz ; ils sont parcourus par des veines de quartz et prennent parfois une structure schisteuse. Ils ressemblent aux roches analogues de Backbay, sur la terre ferme, qui renferment des fossiles siluriens et qui recouvrent les ardoises gris verdâtre de l'anse de Flagg. Le contact entre les conglomérats et les ardoises est souvent irrégulier, les premiers développant des apophyses. Les ardoises noires qui y sont associées sont analogues aux ardoises de l'anse Cameron au sud de Fish-Head, et comme ces dernières elles sont fortement altérées soit par les intrusifs verdâtres soit par les roches trappéennes qui longent la rive à cet endroit. Leur apparence les fit prendre d'abord pour des roches pré-cambriennes, mais leur ressemblance aux roches modifiées siluriennes de la terre ferme du comté de Charlotte et des îles au nord et à l'ouest au sein desquelles on a découvert des fossiles siluriens, laisse peu de doute que ces roches de Grand Manan, ainsi que celles de Létang et de Letite peuvent être rapportées au Silurien.

Schistes ardoisiers.

Contact entre les ardoises et les roches irruptives.

Le long de la côte on rencontre les roches éruptives à de fréquents intervalles jusqu'à la limite extrême des affleurements de Red-Head, où les trapps de l'île se prolongent jusqu'à la rive sud-est. Partout où ces roches affleurent elles sont altérées, mais conservent une grande similarité dans leur apparence. La plus grande partie des îles de cette partie de la côte, notamment, l'île Long, Ducks, et Nantucket est occupée par des roches ignées généralement une diabase. Pourtant en certains endroits, comme sur l'île Big-Duck, on rencontre un porphyre écrasé et broyé violacé, flanqué des schistes ardoisiers ordinaires verts et violets. Donc on peut classer la plus grande partie des roches de

Roches de la rive est.

cette partie de l'île comme étant intrusives, pour les distinguer des trapps ; elles sont de plus accompagnées de petits massifs de sédiments siluriens altérés. Donc, le Grand Manan ressemble de près aux îles aux Chevreuils et à Campobello.

Roches de la côte à Beaver Harbour.

Sur la terre ferme nous examinâmes aussi les roches de Beaver Harbour, et de la côte à l'est de Lepreau. Dans cette étendue nous étudiâmes plusieurs points qui nous avaient laissés perplexes l'an passé. Sur le chemin entre Saint-George et Beaver Harbour, au delà de la série d'ardoises siluriennes qui s'étendent de Letite à la crête de Pennfield on rencontre les felsites rougeâtres et violacés sur un ruisseau, à deux milles environ de Beaver Harbour. Ces roches forment des hauteurs qui s'étendent jusqu'au village. Les felsites pénètrent les ardoises vertes et violettes de la série Mascarène du côté nord du village et les bandes de conglomérats de couleur foncée. Elles sont à texture schisteuse et recouvrent une série puissante d'ardoises noires qui forment pointe au sud du village et qui renferment des restes de plantes fossiles d'âge dévonien. Elles sont pénétrées par des amas de granite feldspathique et de diabase verte qui ont métamorphisé les couches sédimentaires le long du contact. Les roches éruptives se prolongent jusqu'à la pointe au Phare.

Il y a des roches semblables du côté est du hâvre. Il est probable que les roches dévoniennes de cette région représentent un développement local et reposent sur les séries Letite du Silurien.

Crow-Harbour et les environs.

Vers l'est, entre la crête Pennfield et Crow-Harbour, après avoir traversé le dépôt de graviers qui forment la large plaine que longe le chemin de la crête, on trouve des affleurements de diabase sur une distance d'un mille, jusqu'à la rive. Au sud, cette roche est suivie par une diorite gneissique au delà de laquelle on relève des felsites et des granites gneissiques avec roches schisteuses et intercalations de granite basique. Le long de la rive du havre de Crow les roches sont schisteuses, d'un type plus ancien, ainsi qu'à l'anse Red Head. Elles sont gneissiques, quelque peu talqueuses et associées avec de la diorite et un granite basique qui sont intrusifs. Du côté oriental de l'anse Red-Head il y a un gisement de cuivre exploité primitivement en 1878 79 et sur lequel on repris les travaux il y a cinq ans environ. Le minerai se trouve dans les roches schisteuses au contact avec les intrusifs et il consiste surtout en pyrite de fer en amas irréguliers. La proportion de cuivre semble faible. Ainsi qu'il est indiqué sur la carte ces roches entre Crow Harbour et Barnaby Head semblent appartenir à la série pré-cambrienne.

Mine de cuivre

Minerais de fer près de Lepreau.

Entre cet endroit et les environs de Lépreau elles ont un développement continu quoiqu'elles soient par places recouvertes par les couches

rougeâtres du groupe Perry. A deux milles à l'ouest du village de Lepreau et un demi-mille au nord de la grand'route on a fait des excavations sur un gisement de magnétite que l'on a aussi étudié pendant le cours de l'hiver dernier au moyen de lectures au magnétomètre sous la direction de M. Anderburgh qui est venu de Suède dans ce but. Les roches sont des schistes noirs ou gris-foncé avec des paquets d'une diabase verte dure, et ont un plongement vers le nord-ouest sous un angle élevé. Elles relèvent de l'ancienne série cristalline et le minerai paraît à la surface en plusieurs filonets ayant à un endroit une épaisseur de cinq pouces. On a fait des forages à la sonde au diamant mais, les résultats n'ont pas été dévoilés.

Calcaires cristallins près de Lepreau.

Sur le chemin de Lépreau, à la pointe du même nom, à environ un mille au-delà du bassin du Belas les roches éruptives comprennent des felsites et des diabases qui sont sous-jacentes au Dévonien de cette étendue. Entre les schistes et les éruptifs on remarque des calcaires fortement cristallins et que l'on croyait appartenir aux calcaires précambriens de St. John. Un nouvel examen de ces roches montre que ce sont des calcaires bleuâtres métamorphisés par l'agence de la diabase et des autres roches éruptives et qu'ils sont donc semblables aux calcaires de l'île Frye. Ils sont recouverts par les schistes dévoniens qui ont été altérés à leur contact avec les roches éruptives. En plusieurs endroits on peut voir le passage graduel du calcaire cristallin à la variété bleuâtre. La roche est parcourue par des filonets de dolomie.

Au sud de l'étendue de calcaire, près d'un ancien four à chaux, la couche inférieure de la roche contient un grand nombre de fragments d'un granite rougeâtre. Elle ne présente pas l'apparence d'un conglomérat proprement dit, mais semble plutôt être le résultat d'un pointement dans le calcaire. Ce phénomène se trouve peu éloigné du contact. Des paquets importants de calcaires sont composés d'un marbre blanc très pur, mais ce caractère change à mesure que l'on s'éloigne du granite. La formation est immédiatement recouverte par les conglomérats bruns du groupe Perry.

Route postière de Lepreau à St-Georges.

Le long de l'ancienne grand'route postière entre Lepreau et Saint-George les roches schisteuses cristallines s'étendent sur une distance de quatre milles à l'ouest du premier de ces villages. Entre ce point et la traverse de la rivière les roches qui affleurent sont des diabases tant à gros grain que finement grenues. Elles se prolongent vers l'ouest jusqu'au delà de la rivière Popelogan. Une grande partie de la surface est recouverte par des dépôts superficiels, mais nulle part nous ne relevâmes d'autres affleurements que des roches éruptives. Sur l'ancien chemin, maintenant abandonné, qui conduisait au moulin de Spurr, nous ne vîmes qu'une crête, à un demi-mille au nord de la grand'route, qui

est composée de felsites gris et foncés à texture schisteuse, recoupés par des diabases qui se prolongent vers le sud-ouest jusqu'à la route.

Rive est du lac Utopia.

Le long du chemin qui remonte la rive est du lac Utopia les roches diabasiques s'étendent sur une distance d'un demi-mille. Puis on rencontre une lisière de phyllades violacés et grès siluriens (série Letite) large d'un mille environ le long de la route. Ces roches butent contre une crête de diabase à grain fin, disloquée et fissurée, qui débute à un mille au sud du ruisseau Missonette où le granite de Saint-George commence et se prolonge vers le nord jusqu'à la Roche Rouge.

Village de St-Georges,

Le village de Saint-Georges semble être élevé sur un massif de diorite verte qui affleure à plusieurs endroits dans les rues et au pont jeté sur la rivière Magaguadavic ; au-dessous, on rencontre des bandes de schistes ardoisiers altérés qui n'ont qu'une étendue restreinte et qui affleurent près des chutes.

Vers l'ouest on ne rencontre que des affleurements d'intrusifs, diabases et felsites, avec quelques pointements de granite vers le nord. Ces roches se trouvent en crêtes élevées des deux côtés de la grand'route qui suit la surface unie d'une large terrasse de gravier sur une distance de plusieurs milles. Dans cette direction, à l'est de la traverse de la rivière Digdeguash on ne relève aucune roche d'âge silurien.

La région Tobique Nipisiguit.

Après avoir achevé nos relevés dans le comté de Charlotte nous passâmes une couple de semaines à étudier les roches des environs des sources des rivières Tobique et Nipisiguit dans le nord de la province. Il s'est élevé des doutes sur l'âge de ces roches telles que rapportées sur la carte géologique de 1886, à la suite de la découverte en 1902, sur les flancs du mont Teneriffe par le Dr Bailey et son aide M. Johnston, de certains grès et conglomérats auxquels le Dr Bailey assignait un âge silurien. D'après notre examen de cette région, la montagne est constituée par des felsites, rhyolites et diabases, et les roches sédimentaires en question ne forment qu'un lambeau restreint, sur le flanc sud-est, à une altitude de 308 pieds au-dessus du lac Nipisiguit qui se trouve à la base. L'affleurement se trouve en partie dans un ravin, il est large de quatre-vingts pieds sur une longueur de 200 pas environ. Les couches inférieures de cette série sont des schistes gris et bruns contenant des tiges de plantes, et sont recouvertes par les grès passant à des conglomérats par le haut ; ces derniers contiennent des cailloux de quartz blanc, des fragments de felsite et des morceaux de schiste et de grès qui proviennent sans doute des couches sous-jacentes. Il ne semble y avoir eu aucune altération de la part des roches intrusives. Le plongement de ces couches est vers le nord-ouest sous un angle de 30° environ.

Affleurement dévonien sur la montagne Teneriffe.

Ces roches ressemblent aux assises dévoniennes de la côte de Gaspé, et aux couches supérieures de la baie des Chaleurs. Dans la partie

supérieure où elles semblent disparaître sous le massif volcanique qui forme la partie supérieure de l'éminence, le caractère conglomératique est bien moins marqué ; la roche semble consister en une pâte vert-sale contenant quelques fragments de volcaniques donnant l'idée d'une ligne de fracture. Les roches felsitiques sous-jacentes sont disloquées et broyées sur une distance de plusieurs pieds, et le lambeau en question présente l'apparence d'avoir été affecté par des mouvements subséquents de tout le massif de la montagne.

Chaînes de felsite.

Ces chaînes de felsite ressemblent beaucoup aux éminences et hauteurs de felsite du Nouveau-Brunswick méridional ; leur distribution s'étend vers le nord-est à partir de l'extrémité occidentale du lac Nictor ou peut-être de la branche sud de la rivière Tobique, jusqu'au mont Latour, à quatre milles à l'ouest du ruisseau Portage, sur la rivière Nipisiguit. Elles consistent en diverses roches feldspathiques avec des rhyolites, des diabases et du granite. A l'est des hauteurs, les collines qui s'étendent jusqu'au ruisseau Portage ont un caractère entièrement différent ; la roche consiste en roche schisteuse gneissique, en amphibole, et en gneiss micacé dont certaines parties resemblent aux massifs pré-cambriens de la province de Québec, tels qu'on les trouve dans les environs de Richmond, dans les townships de l'est de cette province. Toutes les roches de ce groupe inférieur ont une texture schisteuse. Quelques-unes sont feuilletées et contournées, d'autres sont des roches schisteuses noires ou grisâtres, contenant par places des amas et des filons de quartz. Ces roches forment le massif des hauteurs examinées du côté ouest du ruisseau du Portage.

Roches cristallines au ruisseau du Portage.

Schistes de la chaîne acadienne.

Sur la rive est du ruisseau se trouve une crête importante désignée par le professeur W. F. Young sous le nom de chaîne acadienne. La partie supérieure est un granite rougeâtre composé de feldspath rouge et de quartz accompagnés d'un minéral vert, probablement de la hornblende, et de très peu de mica. Par places il a une texture gneissique, mais la partie supérieure et le massif principal consistent en un gneiss schisteux, micacé, grisâtre, analogue à la roche des hauteurs à l'ouest du ruisseau, et sur le sommet nous ne relevâmes aucune trace de granite. Ces schistes contournés sont parcourus par des filons de quartz et sont identiques comme aspect, aux roches pré-cambriennes de la partie orientale de la province de Québec. Donc on remarque que les collines de la Tobique supérieure et de la Nipisiquit se rattachent à deux types différents, et il est probable que certaines parties que l'on a rapportées comme étant des felsites sont beaucoup plus récentes, comme âge, que d'autres qui se trouvent tant à l'est qu'à l'ouest. Dans la partie sud de la province il y a aussi des massifs de felsite dont les âges diffèrent grandement.

Roches du lac Nictor.

Quant aux roches du lac Nictor, qui marquent la limite sud du Silurien supérieur sur les cartes géologiques de la région, et dont les

collines de felsite sont rapportées comme étant pré-cambriennes, leur examen prouve que les couches inférieures de la série sédimentaire telles qu'exposées sur une petite île dans le lac, consistent en schistes ordinaires parsemés de cailloux d'un porphyre à feldspath rougeâtre qui sont parfois étirés dans le sens de la schistosité. Ces schites sont chloritiques par places et ressemblent aux ardoises altérées de la côte du comté de Charlotte. Le plongement en est très élevé, presque vertical.

Ardoises altérées.

Du côté nord du lac, en deçà du ruisseau Armstrong, on remarque une crête de felsite qui tourne au rouge et au gris sous les influences atmosphériques ; cette crête a une direction nord-est et se termine au lac. A cinquante verges à l'ouest, on voit un affleurement d'ardoises siluriennes avec un plongement de 65° vers le nord-ouest. Sur une pointe rocheuse de la rive nord, vis-à-vis l'ile aux Visiteurs, il y a des ardoises altérées bleu-gris, plongeant N.30° O. < 65° qui, par places, ont une texture schisteuse. Il est possible que l'altération de ces ardoises ait été causée s it directement par les felsites du mont Bald sur la rive sud du lac, soit par les mouvements qui ont affecté de grandes étendues de la région après la formation des massifs de felsites. Ces roches siluriennes reposent entre des hauteurs defelsite et autres roches dans la partie du district avoisinant le lac.

Nous fîmes aussi des relevés sur une distance de plusieurs milles le long de la branche droite de la rivière Tobique afin de nous rendre compte des relations entre les ardoises, les calcaires et les massifs felsitiques et diabasiques qui traversent ce cours d'eau.

Branche de droite de la Tobique.

Les roches siluriennes s'étendent sur une distance de quatre milles en amont des fourches, à Nictor, et elles sont coupées par une crête d'une diabase verte et dure et de felsite porphyritique. Cette crête s'étend sur une distance d'un demi-mille le long du cours d'eau, et les schistes et calcaires reparaissent en une bande de plusieurs centaines de verges jusqu'à un autre massif de porphyre quartzeux à feldspath gris-verdâtre. On ne peut se méprendre sur le caractère intrusif de cette roche, car le contact est bien distinct. Plus haut les roches sont de nature ignée avec quelques rares affleurements d'ardoises. Le contact distinct se trouve aux Petites Chutes (*Little Falls*). Au delà les affleurements d'ardoises le long du cours d'eau diffèrent des couches typiques siluriennes. Des deux côtés de la rivière s'élèvent des hauteurs de roches felsitiques qui sont probablement le prolongement vers l'ouest des massifs observés dans le voisinages des lacs des sources de la rivière Tobique. Une coupe relevée le long de la partie supérieure de la rivière Upsalquitch jette quelque lumière sur la structure et les relations des roches siluriennes, dévoniennes et felsitiques de la Nipisiguit. Les éminences rocheuses du ruisseau au Portage que nous avons mentionnées

plus haut se prolongent sur une distance de plusieurs milles au nord du lac Upsalquitch et conservent leur schistosité sur toute leur étendue. Entre le lac et les chutes le cours d'eau est sinueux et étroit avec des rives peu élevées jusqu'au confluent de la branche sud-est. A cet endroit on trouve des roches feldspathiques tachetées, auxquelles succèdent, en aval, des couches d'ardoises violacées avec des massifs de diorite contenant de l'épidote. Puis, plus loin, jusqu'aux chutes, on relève une diorite à grain fin, dure et par places feuilletée. Sous l'influence de l'air elle tourne au rouge et se débite en fragments anguleux. Les chutes suivent une gorge déchiquetée sur une distance d'un demi mille, le cours d'eau coulant sur un lit de conglomérat vert, résistant, parsemé de cailloux de felsite rouge et gris, et de calcaire gris, ayant un plongement de N. 10° O. < 70°, Par places, ces roches sont pétries de restes de polypiers, de tiges de crinoïdes, de brachiopodes etc., du type silurien supérieur. La pâte du conglomérat ressemble à un tuf, et contient par places de nombreux fragments d'ardoises broyées. Ces roches nous semblent représenter les couches inférieures du grand bassin silurien Restigouche-Upsalquitch, car elles supportent les ardoises, les grès et les calcaires de cette formation. En descendant le cours jusqu'aux fourches de la branche nord-ouest, on rencontre des ardoises, des grès et des calcaires en aval des chutes sur un parcours de plusieurs milles ; ces roches décèlent une structure synclinale dont le plongement du côté nord est S. 10° E. < 70° ; elles reposent sur un felsite cristallin rouge et dur, et les couches inférieures du Silurien dans cette étendue sont composées d'un conglomérat contenant des cailloux des roches sous-jacentes. En aval de ces roches affleurent des diorites épidotiques vertes et dures sur une distance d'un demi-mille ; à trois quarts de mille des felsites, elles sont recouvertes par un grès grossier gris, et des conglomérats contenant une grande abondance de cailloux de quartz blanc, et des fragments de felsite d'un rouge-jaspé, des ardoises et des bandes de schistes et de grès renfermant des tiges de plantes. Ces roches sont identiques en apparence à celles du mont Teneriffe et ont un aspect dévonien. Près du ruisseau Ten-Mile elles forment une étendue considérable qui recouvre les couches siluriennes. Elles sont recoupées par plusieurs dykes de diabase qui contiennent de la calcite, des petits zéolithes avec quartz améthystin. Les roches dévoniennes se prolongent sur une distance de plusieurs milles en descendant le cours d'eau et à la borne de six milles elles recouvrent des ardoises et des schistes siluriens inférieurs, avec plongement vers le nord-ouest ; ces dernières roches contiennent des fossiles caractéristiques de cette formation. Ces couches sont recoupées par des felsites porphyritiques rouges et des rhyolites, dont quelque-uns montrent une structure fluidale bien accusée et ressemblent à certaines phases des felsites des environs des sources de la rivière Nepisiguit. On trouve aussi des conglomérats trappéens dans les environs.

Coupe de la rivière Upsalquitch.

Etendue dévonienne.

Roches irruptives.

Les roches felsitiques affleurent à plusieurs endroits jusqu'à deux milles de la fourche de la branche nord-ouest, où reparaissent les couches siluriennes tout le long du cours d'eau.

Conclusion.

Il semblerait donc que dans l'étendue en question on rencontre des roches de plusieurs horizons distincts ; certains des massifs felsitiques et rhyolitiques ont un aspect récent et ressemblent aux roches analogues qui recoupent le Silurien du comté de Charlotte ; d'autres, au contraire, ont l'aspect et les associations des felsites des comtés de Kings et de Saint-John, auxquels on assigne un âge pré-cambrien. Il est donc probable que le lambeau dévonien de Ténériffe est analogue à ceux de la rivière Campbell sur la Tobique, et de l'Upsalquitch ; il n'est probablement aucunement rattaché à une importante série sous-jacente qui supporteraient la grande chaîne et autres hauteurs de felsite de la région. Nous n'avons nulle part relevé d'indications à cet effet dans l'étendue que nous avons étudiée pendant la campagne.

SUR CERTAINS FOSSILES ET MINERAUX INDUSTRIELS DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

par le professeur L. W. Bailey.

Introduction.

D'après les instructions transmises en mai dernier par lettre du Directeur intérimaire de la Commission géologique, je fus chargé de faire une exploration géologique dans la province du Nouveau-Brunswick, dans le but: (1) de découvrir des fossiles qui pourraient jeter quelques lumières sur les roches pré-carbonifères des comtés de York et de Carleton ; (2) de faire des recherches au sujet des minéraux économiques de la province comme supplément à mon rapport publié en 1899 par la Commission géologique.

Fossiles.

Rareté des fossiles

Je consacrai un mois à la première de ces missions et ce travail embrassa l'examen de tous les grands cours d'eau et d'un grand nombre des rivières moins importantes des comtés mentionnés. Des recherches analogues ont fait le sujet d'explorations de la part d'un grand nombre de géologues depuis environ cinquante ans, parmi lesquels on remarque Gesner, Hind, Ells, Matthew, Robb, Chalmers, Wilson et moi-même, dont les résultats ont été publiés à diverses reprises dans les rapports de la Commission géologique. Tous s'accordent sur un point : la rareté de restes fossiles au sein des ardoises qui traversent cette région et c'est d'après cette caractéristique que le Dr James Robb leur assigna un âge cambrien. Quoique des investigations subséquentes démontrèrent que ces conclusions étaient erronées, il n'en reste pas moins vrai que de grandes étendues de ces roches sont complètement dépourvues de restes organiques. Il n'est donc pas étonnant que nos

investigations de la campagne dernière n'aient pas été très fécondes en résultats. Nous avons pourtant réussi à recueillir des faits qui nous permettent de discuter d'une manière plus raisonnée l'âge et les relations de ces couches.

Roches probablement cambro-siluriennes.

Ainsi que nous l'avons mentionné au cours de notre rapport de 1900, on remarque à Monument Settlement, dans le comté de Carleton, une bande d'ardoises graphitiques disloquées et dérangées, associées à un groupe de produits volcaniques et semi-volcaniques, qui se prolonge jusqu'à Woodstock. A Benton, dans les mêmes couches, je découvris, en 1900, de nombreux fragments de graptolite, *Dictyonema flabelti forme*, tandis qu'au sud-ouest, sur la rivière Beccaguimic, Matthew, en 1890, avait relevé la présence d'une faune distinctement cambro-silurienne, comprenant des trilobites du genre *Trinucleus* et *Harpe*.

On n'a découvert aucun reste organique dans les ardoises noires de Monument Settlement, mais il est possible qu'il existe sur la rivière aux Anguilles, à quelques milles plus à l'est, un prolongement d'une autre série de schistes noirs contenant des fossiles siluriens. Au cours de nos recherches, pendant la campagne dernière, nous trouvâmes des graptolites, apparemment des types cambro-siluriens, dans les couches de Monument Settlement, et quoique leur petit nombre et leur état de préservation ne nous permissent pas de fixer définitivement leur âge, leur apparence et le fait que les brachiopodes généralement présents dans les assises siluriennes sont absents, semblent indiquer que ces couches sont rapportables au cambro-silurien ou au Cambrien, et qu'elles font partie d'une lisière de roches qui s'étendent de la frontière de l'Etat du Maine aux sources de la rivière Beccaguimic. Nous fîmes des recherches attentives dans les bandes de quartzites et d'ardoises de Woodstock dans l'espoir de trouver des preuvesà l'appui de cette théorie. Nous réussîmes à découvrir des traces de vers très intéressantes que le Dr Ami décrit dans une annexe à ce rapport.

Ardoises et quartzites.

Nous fîmes des fouilles dans les ardoises et les quartzites de Kingsclear, Prince William, Dumfries, etc., au sud de l'axe granitique du comté d'York, mais nous ne trouvâmes d'autres fossiles que les formes monograptoïdes découvertes antérieurement sur le ruisseau Murray, qui semblent assigner à ces assises un âge silurien. Comme il était fort à désirer que nous pussions fixer définitivement l'âge et la nature des restes organiques découverts par le Dr Ells sur la branche sud-ouest de la Miramichi, nous examinâmes tous les affleurements le long de ce cours d'eau jusqu'au ruisseau Rocheux *(Rocky brook)* en amont de Boiestown, c'est-à-dire une largeur de neuf milles de roches carbonifères. Ces assises consistent surtout en quartzites et en ardoises ; les premiers sont surtout prédominants sur la rivière principale, tandis que les ardoises abondent le long des tributaires. Nous ne découvrîmes de fossiles

qu'à un seul endroit, à un demi-mille en amont de l'île aux Oiseaux *(Bird island)*. Ces assises ne ressemblent pas aux autres de la région ; elles sont grises dans les parties fossilifères mais changent subitement au violacé le long de leur direction, rappelant par là les roches de la Nashwaak et de ses tributaires. Les fossiles de la partie grise des roches sont assez nombreux, mais il est difficile d'en déduire des conclusions, car ils sont imparfaitement conservés et difficiles à arracher des couches ; ce sont des coquillages à côtes bien accusées, rapportables probablement au genre *Orthes*.

Les lumières que ces fossiles jettent sur l'âge de cette large lisière de roches sont importantes. Lorsque, il y a quelques années, on découvrit des fossiles siluro-dévoniens dans ces couches affleurant sur le ruisseau Rocheux, tributaire de la Nashwaak, on comprit que ces assises représentaient un lambeau restreint au sein de ce que l'on croyait alors être des ardoises cambro-siluriennes. Depuis cette conclusion, notée sur la carte géologique de 1886, j'ai découvert des graptholites siluriennes près de Spring Hill, en amont de Frédéricton, et en d'autres endroits, et quoiqu'il ne soit pas possible de fixer avec certitude l'âge des couches par la présence de l'*Orthes*, il est probable qu'elles se rattachent au Silurien plutôt qu'au Cambro-Silurien ou au Cambrien. Autrement dit, on peut conclure que des assises que l'on avait préalablement rapportées au Cambrien se rattachent plutôt à une époque plus récente.

Formes di-prionidiennes.

Les couches fossilifères de la branche sud-ouest de la Miramichi ont une orientation qui correspond à la direction des assises du ruisseau Rocheux, et toutes deux ont les mêmes relations avec le granite dont elles ne sont séparées que par une étroite lisière de micaschistes foncés. Nous avons suivi ces ardoises et les quartzites du sud de la rivière Nashwaak à la rivière Taxes, et de ce point à la branche sud-ouest de la Miramichi ; le professeur Ganong a récemment relevé la présence de micaschistes semblables dans les environs des sources de la Renous. Les roches des environs de Bathurst contiennent des couches à graptolites, près du pont de chemin de fer sur la Tattagouche. La plus grande partie de ces fossiles sont obscurs ; je réussis pourtant à obtenir quelques spécimens à caractères distinctifs. Ceux-ci comprennent des formes di-prinodiennes parmi lesquelles Matthew a reconnu les genres suivants, *Diplograptus*, *Dicellograptus* et peut-être *Dicranograptus* qui indiquent un horizon correspondant à peu près au Llandeilo du pays de Galles.

Il est à noter que ces assises ainsi que certaines couches ardoisières graphitiques non-fossilifères des grandes chutes de la Nepisiguit, sont toutes situées au nord de l'axe granitique central qui traverse ce dernier cours d'eau aux chutes Pabineau. Leur position relativement

au granite est analogue à celle des couches de la rivière Beccaguimic, de Benton, de Monument Settlement, dans le comté de Carleton, et elles semblent indiquer qu'une lisière cambro-silurienne, débutant au dernier endroit mentionné, sur la frontière de l'Etat du Maine, s'étend jusqu'à la baie des Chaleurs. Dans ce cas, il n'y aurait pas lieu de modifier la carte générale de cette partie de la province, quoique la découverte de couches fossilifères à Waterville et sur la rivière aux Anguilles par Wilson et par moi-même, ainsi que sur la branche droite de la Tobique par McInnes, semble indiquer la présence de couches plus récentes. Le caractère des quartzites des chutes Nigadoo, comté de Carleton, ressemble fortement à celui des quartzites qui accompagnent les ardoises à *Dictyonema* de Benton, dans le comté de Carleton.

MINÉRAUX INDUSTRIELS.

Les minéraux industriels qui nous ont tout particulièrement occupé comprennent les minerais de fer, de manganèse et de cuivre, et les substances non métalliques, houille, pétrole et gypse.

Fer.—Depuis quelques années on s'est beaucoup occupé de deux localités comme sources possibles de minerais de fer. La première se trouve sur la rive gauche de la rivière Nepisiguit, à un mille et demi en amont des Grandes Chutes. On remarque ici des couches importantes de minerai dont la puissance, mise à découvert par des tranchées et des puits de fouille, atteint au moins quarante pieds, et leur longueur est de près de deux milles. Ces gisements sont fortement magnétiques et quoique la proportion de fer varie, on dit que la moyenne est de 50 pour 100, tandis que le minerai riche atteint 88 pour 100. Le minerai est en couches qui plongent vers le nord sous un angle élevé vers les couches associées qui sont des ardoises feldspathiques. Il n'y a rien dans ces couches qui permette de leur assigner un horizon géologique, mais comme il existe des ardoises graphitiques noires à deux milles et demi au nord qui pourraient bien être les équivalents des ardoises fossilifères noires de la rivière Tattagouche, il est probable que ces dernières les surmontent et que les assises ferrifères sont rapportables au Cambrien ou au Cambro-Silurien. Fer.

L'exploitation de ces gisements est à présent impossible, car on n'y pénètre que par la voie de la rivière ou par des chemins primitifs taillés dans la forêt.

La seconde localité se trouve dans le district qui s'étend de la rivière Lépreau à la New-River, dans le comté de Charlotte. Le minerai est une magnétite, et dans le rapport de 1897 nous faisions remarquer qu'on avait noté la présence de filons ferrifères sur la propriété de John A. Wright, à deux milles à l'ouest du village de Lépreau. Toutefois, Exploration au magnétomètre.

la plus grande puissance observée ne dépassait pas huit pouces, et en prenant en considération la dureté de la roche encaissante nous ne croyions pas que leur exploitation pût être rémunérative, malgré la richesse du minerai (66 pour cent de fer, sans titane, selon une analyse du Dr Hoffmann). Récemment on a fait une exploration de la région au magnétomètre, sous la direction de M. Axel Anderberg, un ingénieur spécialiste suédois, et les résultats semblent indiquer la présence de gisements plus importants, tout particulièrement à deux milles à l'ouest des travaux exécutés sur la propriété Wright. L'instrument employé est le magnétomètre Thalen-Tiberg, et d'après les lectures rapportées sur le plan on a déterminé l'emplacement de la veine principale ; à l'époque de ma visite on fonçait un puits qui avait atteint une profondeur de quinze pieds. Ainsi que dans le cas de la propriété Wright, les roches encaissantes sont des schistes amphiboliques et dans les environs du puits ils sont magnétiques et affectent fortement l'aiguille aimantée. La direction des couches qui est aussi celle des veines, est environ N. 70° E. et elles plongent vers le sud sous un angle de 80°. On a aussi commencé des travaux de recherches au foret, et on a atteint une profondeur de cent pieds sur la propriété de Wright. Les courbes isodynamiques indiquent des amas considérables de minerai, et quoique les observations magnétométriques n'en révèlent pas la qualité on peut avec raison leur supposer une richesse égale au minerai des veines qui affleurent à la surface. L'une de celles-ci, épaisse de dix-huit pouces, donna à une analyse faite par M. Anderberg :

Fer 64.54 ; soufre .014 ; magnésie .85; silice 6.65 ; alumine 1.59; manganèse .19 ; phosphore .023 ; chaux .69.

L'analyse d'un autre échantillon donna .10 pour 100 d'acide titanique, proportion trop faible pour affecter la qualité du minerai. Le travail que l'on poursuit en ce moment, est exclusivement basé sur les relevés magnétométriques ; cette méthode d'exploration est neuve en Canada, mais en Suède, où elle est appliquée depuis longtemps, elle donne d'excellents résultats.

A New River et sur la rive sud de l'île aux Chevreuils il existe des gisements analogues ayant les mêmes associations et il est probable que l'on pourrait y appliquer cette méthode avec profit.

Manganèse.

Manganèse.—Depuis mon rapport de 1899 il ne s'est guère fait de nouvelles découvertes de ce métal. On a toutefois tenté de développer les gisements déjà connus. Aux chutes de la rivière Tattagouche, dans le comté de Gloucester, on a fait des excavations dans des ardoises manganifères et on y a mis à jour plusieurs veines de pyrolusite fortement cristalline, mais aucune ne semble être d'épaisseur suffisante pour être exploitée. Il faut considérer que l'on a relevé des veines de cette nature sur une grande étendue dont la majeure

partie est recouverte d'un épais manteau de dépôts superficiels ; il est donc possible que des recherches systématiques mettent à découvert des gisements importants.

A Dawson Settlement, dans le comté d'Albert les dépôts consistent en une excellente qualité de minerai des marais ; on a construit une usine coûteuse dans le but de fabriquer des briquettes, mais cette méthode ne paraît pas avoir donné de résultats satisfaisants.

Cuivre.—Des trois localités où l'on a relevé la présence de minerais de cuivre je ne pus en visiter qu'une seule. C'est la propriété de la Intercolonial Copper Company, près de Dorchester, dans le comté de Westmoreland. Cuivre.

Dans le rapport de 1899 nous décrivions ces minerais comme étant une dissémination de pyrite de cuivre, de chalcocite, ainsi que de chalcopyrite, de malachite et d'azurite dans des grès gris et des conglomérats appartenant à la partie inférieure des assises houillères. On trouve la chalcocite en veines et en granules disséminés, maïs sans larges filons bien distincts. Ceci ne constituait pas une difficulté insurmontable, car d'après le plan adopté on devait broyer toute la roche et extraire le cuivre par des procédés chimiques et électrolytiques. Depuis cette époque on a construit une grande usine qui a coûté, dit-on, $600,000. Ceci prouve suffisamment la confiance des capitalistes et cependant depuis la mort du premier directeur, M. Philips, arrivée il y a environ dix-huit mois, on a abandonné tous les travaux.

On a fait des essais d'exploitation sur la rive de la baie de Fundy dans la partie-est du comté de Saint-John. Il y a longtemps que l'on a reconnu la présence de minerais de cuivre dans les roches pré-cambriennes de la côte et on a fait des travaux d'exploitation et de développement dans les environs du ruisseau aux Oies où l'on a percé une galerie de cinq cents pieds dans les falaises qui bordent la mer. Les difficultés à surmonter sont le transport du minerai et l'abord difficile par mer, les bâtiments de la mine et le minerai ayant plusieurs fois été balayés par les vagues. On dit que la richesse moyenne du minerai atteint huit pour cent de cuivre métallique.

Charbon.—La rareté relative de combustible minéral et les prix élevés qui en résultent ont non-seulement stimulé l'exploitation des dépôts houillers déjà connus, mais ont aussi ramené sur le tapis la question complète de la capacité productrice des champs houillers du Nouveau-Brunswick. Charbon.

Quant à l'exploitation actuelle elle est restreinte à deux districts : (1) le district houiller de Grand-Lake, (2) le district de Coal Branch dans le comté de Kent.

Dans le district de Grand-Lake le trait le plus saillant de l'industrie, depuis la publication de mon rapport, est l'achèvement d'une ligne de chemin de fer de Norton, gare de l'Intercolonial dans le comté de Kings, à Chipman, Newcastle et Minto ; cette dernière station forme le terminus du chemin de fer en plein cœur de la région houillère. De ce terminus des branches plus ou moins longues rayonnent aux exploitations importantes. De plus une quantité égale à celles des années précédentes est transportée par bateau jusqu'à Saint-John et Frédéricton. La houille qui est expédiée par chemin de fer sans avoir à subir de transbordement arrive en meilleur état que le charbon qui est transporté par bateau et par chemin de fer.

Toutes les mines sont exploitées indépendamment au moyen de puits, profonds de trente à trente-cinq pieds, la puissance de la couche de houille variant entre vingt et trente-deux pouces ; dans ce dernier cas la couche comprend une feuille de schiste de deux pouces située à quatre pouces de la base. La houille sur le carreau de la mine est évaluée à $2.00 la tonne.

Un trait intéressant au sujet du terrain houiller de Minto qui confirme les observations faites par les premiers géologues qui examinèrent le district, est qu'un forage au diamant exécuté à un mille à l'ouest de Minto traverse complètement les assises houillères et à 300 pieds les témoins montrent une ardoise luisante verte, et violacée identique à la roche sur laquelle reposent les couches houillères dans les autres parties du pays. Il ne semble donc pas probable que l'on trouve d'autres couches de houille au-dessous de celle actuellement en exploitation.

District de Coal Branch, Comté de Kent.—Quoiqu'il y ait longtemps que l'on sache qu'il existe de la houille dans le district que traverse le cours d'eau Coal Branch, ainsi du reste que l'indique le nom, ce n'est que tout récemment que l'on y a entrepris des travaux systématiques. Ainsi qu'à Grand Lake la principale difficulté militant contre l'exploitation était le manque de moyens de transport, mais de même que dans le cas du premier bassin houiller, les conditions ont compètement changé par la construction d'un chemin de fer.

L'exploitation de Beersville est située sur la rive gauche de Coal Branch, qui forme ici une falaise perpendiculaire de cent soixante-quinze pieds, et la couche de houille est à cent vingt-cinq pieds de la surface. On a percé deux galeries dont l'une a atteint une longueur de plus de mille pieds avec de nombreuses galeries transversales. Ces travaux sont remarquablement dépourvus d'eau et de grisou, et on n'a besoin ni d'assèchement ni de ventilation artificielle. Le toit des galeries est ferme et régulier et est composé d'un schiste compact, épais de deux pieds ; le mur est un schiste argileux de trois pieds d'épaisseur.

La roche du toit contient de nombreux restes fossiles bien conservés ; elle est surmontée par un grès gris à grain fin qui forme une excellente pierre de construction. L'épaisseur de la couche de houille est de dix-huit pouces.

A trois milles en amont de Beersville, sur la rive droite de Coal Branch, se trouve l'exploitation de Mont Carlisle ; sa situation est moins favorable qu'à Beersville, car la couche est plus mince, seize pouces environ, et il faut assécher avec une pompe.

La mine Canadian, qui emploie environ cinquante ouvriers, exploite une houille qui possède les mêmes caractéristiques que la houille de Grand Lake, et à en juger d'après l'attitude horizontale des couches et l'analogie des restes organiques qu'elles renferment on peut supposer qu'elles représentent les mêmes assises. La houille est un excellent charbon industriel et laisse très peu de cendres.

Pétrole.—Dès 1859 on avait reconnu la présence du pétrole dans les comtés d'Albert et de Westmoreland. Pendant l'exploitation des mines Albert on dit avoir remarqué des suintements de pétrole des schistes bitumineux, et on dit que l'eau d'une source située derrière le collège Saint Joseph, près de Memramcook, contenait de l'huile. A Dover des gaz inflammables bouillonnent dans les eaux des ruisseaux et à un endroit on a observé la présence de malthe ou goudron minéral. A cette époque on considérait le minéral albertite comme étant une variété de houille bitumineuse, mais même en ce temps-là certaines personnes le croyaient plus intimement associé aux asphaltes et autres hydrocarbures. Cette théorie gagna du terrain jusqu'à ce qu'il fut bien établi que l'albertite était une huile minérale oxydée. La quantité de pétrole était si limitée que l'on conclut que toute l'huile de la région avait été convertie en albertite par oxydation, et jusqu'en 1899 les forages exécutés semblèrent confirmer ces vues. Mais cette année-là on entreprit des forages systématiques sous la direction du professeur N. S. Shaler de l'Université Harvard. La théorie avancée à l'appui de ces travaux était qu'une partie seulement des gisements de pétrole avait été convertie et que la couverture d'albertite protégeait au contraire des gisements liquides sous-jacents. Les résultats obtenus semblent appuyer cette théorie jusqu'à un certain point. Les forages entrepris sur une grande étendue de la région ont résulté en découvertes de pétrole en quantités beaucoup plus considérables que l'on n'avait d'abord cru possible. Pétrole.

Les deux districts les plus importants exploités à présent sont ceux de Dover et de Saint-Joseph. A ce dernier endroit on a foré dix ou douze puits qui, dit-on, rendent bien. Selon des renseignements fournis par le directeur de l'exploitation, on a obtenu l'hiver dernier envi-

ron 2,500 barils de pétrole. On a construit une fabrique de nitroglycerine d'une capacité de 150 pintes par jour.

A Dover on dit avoir foré vingt puits qui ont donné, en certains cas, des rendements de vingt-quatre barils par jour.

L'huile arrive à la surface mélangée à de l'eau salée dont elle se sépare naturellement dans les réservoirs.

L'huile brute est de couleur foncée, verdâtre et sa composition est la suivante :

	pour cent.
Naphte, 68° à 70°	5·5
Huile lampante raffinée	27·0
Huile lourde	37·0
Huile à graisser	29.4
Perte	·008

La surface du champ pétrolifère en exploitation est de vingt-quatre milles carrés environ, entre les rivières Petitcodiac et Memramcook.

La découverte de pétrole à Memramcook et à Dover laisse entrevoir la possibilité de sa présence en d'autres endroits. Il est naturel de supposer que puisque le pétrole et l'albertite sont intimement associés avec les schistes Albert, la présence de ces derniers offrent un point de repère. La distribution de ces schistes a été traitée au long dans le rapport de la Commission géologique pour l'année 1876-77 ; on a reconnu leur présence dans les comtés de Kings et d'Albert jusqu'à la gare de Apohaqui, une distance de plus de cinquante milles de Petitcodiac ; tandis qu'à la mine Albert on remarquait des suintements de pétrole sur les parois des galeries. Des forages exécutés sur les rives de la rivière Petitcodiac dans le comté d'Albert, à trois milles au nord d'Hillsborough, ont relevé, dit-on, l'existence de grès pétrolifères. Vers l'est il est probable que les schistes bitumineux qui, entre Memramcook et Dorchester, disparaissent sous le grès meulier, retiennent leurs caractéristiques sur une distance de quelques milles et à cause de leur couverture plus épaisse pourraient bien être plus productifs. Une seconde lisière, parallèle à la première, affleure le long de la crête des Sauvages (*Indian Ridge*) à huit milles au nord de Moncton et seize milles au nord de Dover et de Memramcook, mais les schistes semblent être moins bitumineux que ceux mentionnés ci-dessus et d'un autre côté on ne sait jusqu'à quel point ils sont développés sous la grande étendue carbonifère du nord de la province. Des forages pratiqués près du cours d'eau Coal Branch, entre Beersville et Mt. Carlisle ont, dit on, montré des traces de pétrole et de gaz à des profondeurs modérées. Si tel est le cas, il est possible que les étendues pétrolifères du Nouveau-Brunswick soient augmentées de toute la région comprise par

le grand bassin houiller central, dont les assises recouvraient des couches contenant du pétrole.

Dolomie.—Dès le début de l'industrie de la pulpe de bois au Nouveau-Brunswick le besoin de carbonate de magnésie devint une question importante. Ces carbonates furent d'abord importés de l'Ohio à grand prix, mais avec l'établissement de fabriques de papier près de Saint-John on commença des recherches sur les calcaires qui avoisinent la ville dans le but de découvrir une source de cette substance à proximité des usines. Je fis des investigations à ce sujet en 1899 sur les carrières près de Saint-John, et découvris en plusieurs endroits des calcaires contenant de 35 à 45 pour 100 de carbonate de magnésie. Je mentionnai ces résultats dans mon rapport sommaire de cette année. Mais à cette époque on n'en avait pas encore fait d'essais pratiques. Depuis, les essais faits à Mispec et à Fairvillle ont donné des résultats entièrement satisfaisants, et les approvisionnements de cette matière proviennent maintenant en grande partie des carrières de Randolph et Baker à Randolph. Dolomie.

APPENDICE.

LISTE PRÉLIMINAIRE DES FOSSILES RECUEILLIS PAR LE PROFESSEUR L. W. BAILEY EN DIVERSES LOCALITÉS DE LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN 1904.

Par M. H. Ami, Division de la Paléontologie.

A.

Fossiles provenant des schistes carburés et à graptolithes, situés près du pont du chemin de fer sur la rivière Tête-à-gauche, près de Bathurst, comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick.

1) *Diplograptus foliaceus*, Murchison. Plusieurs fragments d'un polypier d'un graptolithe diprionidien qui semble appartenir à cette espèce ; les fragments sont en mauvais état de conservation.

2) *Diplograptus truncatus*, Lapworth, ou une forme alliée.

3) *Lasiograptus sp. indt.* (?) En trop mauvais état de conservation pour pouvoir l'identifier avec certitude.

4) *Climacograptus bicornis*, Hall. Trois des polypiers de cette collection peuvent être rapportés à cette espèce.

5) *Cryptograptus tricornis*, Carruthers. Un certain nombre de fragments à bords parallèles suggèrent cette espèce bien connue ; on voit parfois la tige ou baguette libre, mais aucun des spécimens ne possède l'extrémité terminale, qui forme le repère principal.

6) *Dicellograptus sextans*, Hall. Plusieurs spécimens.

7) *Dicellograptus anceps*, Nicholson, ou une espèce qui y est intimement liée.

8) *Orthograptus quadrimucronatus*, Hall. Deux polypiers. Je ne puis les différencier des spécimens typiques de cette espèce que l'on trouve dans les provinces d'Ontario et de Québec.

9) *Dedymograptus superstes*, Hall. Nous avons des doutes quant à l'identité de cette espèce.

10) *Leptobolus*, *sp.* Un brachiopode minuscule, rond ou elliptique que nous croyons pouvoir rapporter à ce genre ordovicien bien connu.

POSITION GÉOLOGIQUE.

Les fossiles précédents suggèrent immédiatement une faune ordovicienne qui est rapportable à l'une de ces zones de graptolithes que l'on trouve le long du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Hudson. On a aussi trouvé des formes analogues dans des roches, que l'on croit être de la même époque, dans le comté de Penobscot, Etat du Maine.

Ces schistes noirs, parfois pyritifères, semblent être contemporains des schistes de Norman Kiln, près d'Albany, N.-Y. ; de la ville de Québec, de la rive nord de l'île d'Orléans, de la rivière aux Marsouins et de nombreuses localités de la presqu'île de Gaspé. Leurs équivalents européens sont les roches Llandeilo, du pays de Galles, les schistes Moffatt, d'Ecosse, et les schistes du comté de Down, Irlande.

B.

Localité.—Monument Settlement, comté d'York, Nouveau-Brunswick : Recueillis dans des schistes noirs durcis, carburés et graphitiques.

Collectionneur : L. W. Bailey, 1904.

Dans cette collection on trouve deux plaques de schistes durcis dont l'une est évidemment l'empreinte de la seconde ; on y voit deux fragments bien distincts de graptolithes obscurs.

1. *Diplograptus sp.* ou autre graptolithe diprionidien. Présente une partie incomplète d'un polypier montrant des espaces cellulaires sur une distance de dix millimètres. Ces cellules sont inclinées sous un angle de 50° à l'axe du polypier.

2. *Leptograptus* ou *Monograptus sp.* Spécimen trop obscur pour pouvoir établir son idensité.

POSITION GÉOLOGIQUE.

Il est impossible de fixer définitivement l'âge de ces schistes. Si le fragment qui donne l'idée d'un *Monograptus* est rapportable à ce genre, ainsi que le prouveront peut-être d'autres découvertes de ce fossile, ces schistes seraient certainement rapportables au Silurien. Il est grandement à désirer que l'on fasse une collection plus complète des fossiles de ces assises.

C.

Note au sujet d'une petite collection de fossiles obscurs, provenant d'un endroit en amont de l'île Lower Birch, Miramichi S.-O., Nouveau-Brunswick. Recueillis par le professeur L. W. Bailey, 1904. Les fossiles examinés sont fragmentaires, en mauvais état de conservation. Ils sont renfermés au sein d'une roche schisteuse luisante, grisâtre qui, par places, fait effervescence à l'acide chlorhydrique froid. Il n'est pas possible de fixer ces assises par ces fossiles. Il est à désirer que l'on se procura une série plus complète des fossiles de cette localité. Il est possible que ces schistes soient siluriens.

Parmi les formes qui semblent être représentées par des spécimens obscurs, nous citerons les suivantes :

1. *Orthis, esp. indist*, peut-être *Rhipidomella*, *R. hybrida* Sowerby, spécimen trop obscur pour pouvoir le fixer avec certitude.

2. *Rhynchonella sp.* une forme dont les rainures ressemblent à celles de *Wilsonia.*

3. *Homœospira, sp.* en mauvais état ; on ne peut fixer son identité avec certitude.

4. *Lingula, sp.* fragment d'un teste d'un coquillage linguloïde qui est peut-êre rapportable à ce genre.

5. *Spirifer, sp.* plusieurs fragments côtelés d'un brachiopode qui semblent se rapporter à ce genre.

D.

Moulin Tapley, Woodstock Nouveau-Brunswick. Recueillis par le professeur L. W. Bailey 1904.

Dans une ardoise grise, luisante tournant au brun-jaune sous l'influence atmosphérique, on remarque un certain nombre d'empreintes ou de traces d'un organisme, soit un annélide, soit une forme alliée.

EGYRICHNITES MINUTUS, NOUVEAU GENRE, NOUVELLE ESPÈCE.

Un certain nombre de traces sinueuses, ou pistes d'un organisme vermiforme sont visibles sur la surface de la roche recueillie à Tapleys Mill, près de Woodstock. Ces pistes ont probablement été faites par le même organisme dont le corps allongé laisse des pistes sur la surface des matières siliceuses à grain fin à l'époque du dépôt de ces ardoises. Leur structure est très simple ; elle consiste, pour la plupart, en une piste linéaire, traversée par des lignes parallèles dont le nombre varie entre vingt-cinq et trente sur une distance de dix millimètres. Ces traces ou pistes ont une largeur d'un millimètre.

Ces pistes recroisées sont accompagnées par d'autres qui semblent lisses, mais ces dernières ont évidemment été recouvertes par un produit de sédimentation extrêmement fin qui compose en partie l'ardoise.

On remarque aussi des indices de perforation dont l'une a une largeur de 1.25 millimètre.

A première vue ces pistes minuscules suggèrent celles de *Gyrichnites* des grès de Gaspé décrites par le Dr Whiteaves*, mais elles doivent leur origine à un organisme différent.

Il nous est impossible de déterminer d'après les matériaux disponibles, à quelles assises on peut rapporter les ardoises de Tapleys Mill.

Ces pistes ne ressemblent à aucune de celles découvertes jusqu'ici en Canada, et conséquemment nous suggérons un nouveau terme pour les distinguer.

NOTE.

En ce qui concerne les fossiles de la localité, il est intéressant de noter les espèces déterminées par un savant éminent qui fait autorité sur les graptolithes de la Grande-Bretagne.

Liste de graptolithes déterminés par le professeur Lapworth, dans une collection envoyée par le Dr Ami il y a quelques années, recueillie le long de la rivière Tête-à-Gauche, comté Gloucester, Nouveau-Brunswick, par le Dr R. W. Ells.

Lasiograptus mucronatus Hall.

Climacograptus bicornis H. avec branche de *Dicranograptus*.

Cryptograptus tricornis, Carruthers.

---

* Mémoires de la Soc. Royale du Can. Vol. I, sec. IV 1882, p. 109.

Diplograptus aculeatus, Lapworth, ou D. Whitfieldi, Hall.
" c. f. *D. Whitfieldi*, Hall.
" allié à *D. quadrimucronatus*, Hall.
" *foliaceus*, Murchison.
" *sp.*

COMTÉS DE CUMBERLAND, HANTS, KINGS ET ANNAPOLIS, NOUVELLE-ECOSSE.

Par M. Hugh Fletcher.

M. Fletcher passa l'hiver de 1903-4 à établir ses plans et ses coupes d'après les relevés faits par lui-même et ses aides en 1903.—Pendant la campagne et une partie de l'hiver il eut comme aides MM. H. McLeod et M. A. T. McKinnon. Introduction.

Il partit d'Ottawa le 27 juin pour continuer ses travaux sur le terrain en Nouvelle-Ecosse où il demeura jusqu'à la fin de l'année. Au commencement de la campagne, M. McKinnon fit un relevé de la côte de Joggins, entre Two Rivers et Seaman Millbrook, pour fixer d'une manière plus précise le plongement des diverses couches de cette coupe historique. Il fit aussi le relevé de plusieurs branches de la Petite Rivière et autres cours d'eau des environs d'Oxford. Il examina un gisement d'hématite situé à un demi-mille au sud de la station de Grand Pré. Le Dr. Hoffman fit l'analyse d'un échantillon de ce gisement. Le minerai se trouve en petites veines, au contact des grès triassiques et des schistes gris foncés de la série d'Horton. Pendant la plus grande partie de la campagne M. McKinnon opéra avec M.M. H. McLeod à faire des relevés le long du dyke de la montagne du Nord et des ruisseaux entre Ross-Creek dans le comté de Kings et l'anse de Parker dans comté d'Annapolis, région entièrement recouverte par des roches trappéennes recoupées par des petites veines et parsemées d'amas de zéolithes, améthystes, magnétite, cuivre natif, etc. Le trapp massif qui forme la surface du littoral et qui affleure sur les rives des cours d'eau semble recouvrir une variété amygdaloïde de la même roche. Le paysage et le coup d'œil de cette région sont des plus pittoresques et attirent depuis de longues années des centaines de touristes tous les étés. La montagne du Nord s'élève au-dessus de la vallée basse triassique qui débute à la montagne du Sud. Cette élévation est aussi abrupte qu'à Blomidon et à Lookoff ; du côté sud la montée en est partout raide et rapide, tandis qu'au nord la descente jusqu'à la baie de Fundy est longue de quatre milles ; on relève de nombreux affleurements de trapp tant le long de la pente que sur la face de l'escarpement.

Région examinée.

Minerai de fer

Côte de Scots bay au bassin d'Annapolis.

A Morden (Croix des Français) ce trapp est parsemé de larges cavités amygdaloïdes. Sur le chemin de Big Hollow, entre les moulins

Sheffield et le havre Baxter on voit un contact entre les schistes et pierres à dalles triassiques rougeâtres, qui ont plongement doux tant vers la Montagne du Nord que dans la direction opposée, et les trapps cristallins à gros grain qui sont suivis par des amygdaloïdes à taches blanchâtres ; puis jusqu'à la rive, on rencontre des amygdaloïdes et autres roches en nappes qui ont un plongement ondulé vers la rive ; leur structure est analogue à celle des roches du même âge près de Digby et de Blomidon, que le professeur Bailey a décrites.

Havre de Baxter.

Au havre de Baxter on relève des nappes épaisses de trapp, inclinées légèrement vers la mer, parcourues par des veines et des filons est-ouest, qui contiennent des veines de quartz et des amygdules ; la couleur de cette roche est foncée, à texture fine, non cristalline mais parfois globulaire. Cette baie offre un havre bordé d'un étroit rivage de gravier et des déchiquetures rocheuses que l'on a reproduits parmi une collection de vues photographiques sous le titre de " Le Pays d'Evangéline ". A Black Hole le trapp est plutôt basaltique et cassant.

Fossiles supposés.

A l'est du havre de Baxter, le rivage, jusqu'au ruisseau Ross, est composé de trapp en nappes d'épaisseurs variées, comprenant des couches amygdaloïdes. Aux contacts avec les lambeaux de schistes et de grès ces dernières roches sont remplies de cavités drusiques tapissées de calcite et d'autres minéraux. Les amas cylindriques et coniques de formes et de grosseurs irrégulières, que beaucoup prennent pour des fossiles, sont siliceux et ont le même mode d'origine que les veines de jaspe et de quartz laiteux. On remarque une couche de jaspe très persistante qui épouse la direction du contact avec le trapp, dont elle est séparée par places par des petits paquets de schistes ; d'autres couches suivent les plans de stratification des schistes dans lesquels le trapp est parfois intercalé, tous deux ayant changé de couleur. L'extrémité d'un bloc de grès rouge altéré est composé de trapp. Dans ces environs on rencontre des amas drusiques d'un beau quartz noir en cristaux. A l'ouest du havre de Baxter on remarque des trapps pâles, qui forment un sol productif, jusqu'au ruisseau du moulin, au delà duquel la roche trappéenne se trouve en couches irrégulières, jointées, dont l'une contient des concrétions et des amas minuscules d'améthyste et de quartz laiteux.

Sur une certaine distance on remarque des escarpements de nappes de trapp amygdaloïde, s'émiettant facilement, généralement gris ou noir, avec des taches rouges ou chocolat. Dans l'amas principal de la roche, les cavités amygdaloïdes sont petites, mais dans les plans de stratification on remarque des aggrégats de zéolithes et des feuillets d'un schiste argileux rougeâtre ne dépassant pas une épaisseur d'un pouce.

Sur la rive, un peu plus loin, on voit une épaisse couche d'un trapp massif de couleur foncée, en partie cristallin, qui repose sur des roches

amygdaloïdes rouges apparemment horizontales, lesquelles contiennent des veines de zéolithes ; il n'existe pas de ligne de démarcation bien définie entre les deux variétés.

Près de la pointe Race, les cavités amygdaloïdes sont rangées en couches horizontales à peu d'intervalles l'une de l'autre. On ne remarque pas de trapp basaltique ou franchement cristallin, mais un trapp noir à cristallisation très fine est recoupé par des joints et des fissures.

Havre de Hull Magnétite.

Au havre de Hall l'amygdaloïde rougeâtre de la rive est recouverte par une couche de trapp gris et noir massif si semblable à celui que l'on trouve plus à l'est que l'on se demande si cette roche et l'amygdaloïde ne sont pas rapportables au même horizon et n'ont pas les mêmes relations entre elles sur tout leur parcours à partir de la baie Scots.

Magnétite.

Près du ruisseau Chipman on a exploité des dépôts amygdaloïdes de marne rouge comme matériaux à couleurs ; on remarque aussi des bandes de zéolithes dans les plans de stratification. Le long du chemin qui s'étend de ce point au sommet des hauteurs on trouve un grand nombre d'affleurements d'une amygdaloïde grise qui plonge vers l'océan. Au sud du sommet, ainsi que sur le mont Blackrock on a exploité des petites veines de magnétite analogues à celles du mont Gerrish. Le long de la descente rapide, vers la gare de Cambridge, le trapp est suivi par des schistes argileux du triassique, qui plus loin sont remplacés par des roches plus arénacées.

A Clarence, au nord de Bridgetown, l'escarpement de trapp est très raide et les grès et schistes triassiques atteignent presque le sommet ; de ce point, la surface a une pente douce de plusieurs milles jusqu'à la rive à Hampton et passe sur des massifs et des nappes d'un trapp jointé, globulaire, qui diffère de la roche grise et noire, cristalline et cohérente de l'escarpement, laquelle se débite en prismes de trois et de six faces.

Contacts des roches ignées et sédimentaires.

Sur le chemin de la traverse Granville, à l'anse à Parker, on relève une coupe analogue de roches sédimentaires triassiques auxquelles succède du trapp le long d'une montée rapide, au nord duquel on trouve des nappes presque horizontales d'un trapp gris à grain fin et globulaire ressemblant à celui d'Hampton. A l'ouest de l'anse il y a de beaux affleurements de ce trapp en couches de diverses épaisseurs, recoupées par de minces filonets de jaspe sans amygdaloïdes ; à l'est d'Hampton on rencontre des trapps analogues.

A Rossway, sur l'isthme de Digby, on retrouve des assises de grès et de schistes argileux triassiques en couches presque horizontales le long de la rive de la baie Sainte-Marie au pied de l'escarpement qui suit le dyke de trapp. Les travaux que l'on a faits à cet endroit à la recherche

de gisements houillers dans les ardoises cambriennes de Marshalltown n'ont naturellement abouti à rien.

Coupe du ruisseau Messenger.

Au cours de la campagne, le Dr Poole et M. Fletcher relevèrent, le 26 octobre, une coupe de 1,516 pieds de roches siluriennes ou dévoniennes inférieures qui supportent les grès triassiques du ruisseau Messenger. Le plongement de ces roches, près du contact, est vers le sud, tandis qu'en remontant le cours d'eau il est presque vertical et incliné vers le nord, mais on croit qu'il indique la structure synclinale à à laquelle on doit la répétition des minerais de fer du district. Les couches * sont pour la plupart grises, mais aux extrémités nord et sud de la coupe, on trouve des ardoises rouges et bigarrées, dont les couches inférieures relevées le long du ruisseau renferment, selon le Dr Ami, la *Fenestella.* Presque intercallés dans le plan de stratification on remarque des dykes ou des couches d'une diorite gris-verdâtre si fréquente parmi ces roches ; aux contacts, supérieur et inférieur, avec les ardoises grises il y a accumulation de quartz blanchâtre. Près de ce dyke, de larges coquillages fossiles furent recueillis par le Dr Ami.

Forage à Abercrombie.

On a continué les forages dont nous avons parlé l'an dernier. Celui d'Abercrombie ‡ fut abandonné à 1,900 pieds, mais un autre, entrepris à une courte distance du premier, avait atteint une profondeur de 2,135 pieds en avril 1905.

A l'ance Spicer.

Le forage de l'anse Spicer, † à une profondeur de 898 pieds traversa les conglomérats et entama une felsite compacte, granulée, dévonienne et fut abandonné dans cette roche à 944 pieds. Dans les environs de la rivière East Apple et aux Sables, plus à l'intérieur du bassin carbonifère, il est possible que l'on ait plus de succès.

Au lac Fullerton.

On ne signale aucun changement dans les roches traversées par le forage au nord du lac Fullerton jusqu'à une profondeur de 2,330 pieds, mais on dit avoir traversé une couche de houille de neuf pieds à 2,350 pieds.

M. Fletcher examina un témoin de ce forage le 23 décembre 1904 et détermina une roche argileuse rougeâtre mêlée à du sable fin, brun. Le fonçage du forage était lent à cause de la grande quantité d'eau rencontrée au-dessous du tubage qui est à 815 pieds. Cette eau est saline. Les matériaux rencontrés par la sonde consistaient en quartzites bleu et blanc, en grès rouge, en felsite et autres roches dévoniennes

* Rapport sommaire 1902 ; vol. IX, partie M ; Acadian Geology, pages 563 et 571 ; Supplément 1891.

‡ Rapports sommaires 1902 et 1903.

† Rapport somm. 1903 ; Trans. Min. Soc. of N. S. Vol. VIII p. 125.

et il est difficile de se faire une idée de la somme d'érosion et d'affouillement nécessaire pour donner lieu à de telles épaisseurs de conglomérats.

Une coupe très intéressante d'un sondage fait par le chemin de fer Intercolonial au réservoir d'eau à l'est de la gare de Springhill Junction m'a été communiquée par M. John N. Ross de Pictou. On se rendra compte de la position de ce forage en consultant la carte de Springhill qui fait face à la page 392 (édition anglaise) du Rapport sommaire de 1902. A la Jonction de Springhill.

Nous donnons ci-dessous un extrait de cette coupe en ordre descendant :

		Pds.	Pcs.
1.	Schistes argileux, avec trois couches minces de grès rougeâtres	273	0
2.	Grès gris et rouges et schistes argileux	267	0
3.	Gonglomérat	0	6
4.	Grès gris grossier	85	0
5.	Schiste rouge argileux	40	0
6.	Grès gris et schiste argileux en couches alternantes	53	0
	Profondeur totale du sondage	718	6

Les sondages de M. Isaac McNaughton, à un mille et demi au nord de Trenton, comté de Pictou, ont atteint dit-on des profondeurs de 660 et 875 pieds respectivement. * Un autre situé plus au sud, à une petite distance au sud du ruisseau London, a atteint une profondeur de 647 pieds et a traversé des schistes noirs et gris argileux, pétris d'ostracodes et de pointes, d'écailles, de dents et de coprolites de poissons. Cette roche ressemble aux schistes noirs du ruisseau Rear et de Trenton,* décrits par M. Henry Poole. Elle est associée à un grès gris pâle et blanc, généralement à grain fin mais parfois grossier et ressemblant à un conglomérat, bariolé par des couches de matières carburées ou houilleuses. On remarque aussi des couches de schistes argileux gris avec des nodules et des plaques ferrifères ; des marnes rouges, grises, violacées, bigarrées, en partie concrétionnaires, parsemées de concrétions pyriteuses ; d'argile réfractaire s'émiettant facilement et contenant des des radicelles et des fragments d'un conglomérat calcaire à concrétions. M. McNaughton nous a promis une coupe complète de ces forages. Au nord de Trenton.

M. Fletcher consacra la plus grande partie de la campagne à la continuation de l'examen du district mentionné au cours du Rapport sommaire de 1903, pages 163 à 167 (édition anglaise) et comprise dans les Relevés dans le comté de Cumberland.

* Rapport du Département des Mines de la Nouvelle-Ecosse, *Core drilling in Nova Scotia*, pages 40 et 41.

* Trans. N. S. Inst. Sc. Vol. I, partie 1, page 39, 1863.

feuilles des cartes 59, 60, 61 et 62 qui sont en partie gravées et qui doivent paraître sous peu. Nous ne donnerons pas ici les détails de ce travail qui seront présentés dans les cartes ci-dessus. Quant aux découvertes de houille annoncées à Mount Pleasant, Beckwith et Roslin elles sont sans grande importance industrielle.

Galène à Aspy bay.

Le 26 juin, il visita les gisements de galène qui se trouvent près de la flèche de sable au débouché de l'étang méridional d'Aspy ; ce dépôt a dernièrement été exploité par MM. H. C. Corson, Fred. E. Carré et le capitaine Gordon * Il est situé sur la rive d'un ruisseau qui se jette dans un marais salé à l'est de la demeure de M. Michel Fitzgerald, au contact d'un massif de calcaires carbonifères inférieurs avec des gneiss noirs pré-cambriens et des pegmatites qui ont été signalés dans le rapport 1882-84, partie H, quoique le petit paquet en question n'ait pas été rapporté sur la carte feuille n° 2. Le mode de formation est analogue à celui des minerais décrits par le Dr Poole † dans un travail intitulé " A mineral zone in Nova Scotia," qui traite des galènes de Pleasant bay (feuille 3) de Smithfield et de Pembroke (feuilles 36, 48 et 57).

Les roches carbonifères associées s'étendent d'une source qui se trouve sur la rive, à l'ouest de la demeure Fitzgerald, sur une distance de près de trois quarts de mille vers l'est ; on les retrouve encore sur le ruisseau Piney et sur le chemin d'Ingonish. Au ruisseau Piney, à un quart de mille à l'ouest de la mine, les roches de la base consistent en grès grossier gris, calcaires et en conglomérats qui par le haut passent à un calcaire contenant des fragments de pegmatite et de gneiss ; à l'est de la mine les calcaires sont recouverts par des assises puissantes de marne grise et rouge, de grès, de gypse et de calcaires.

Les gisements diffèrent de ceux de Pleasant bay en ce qu'ils n'ont que peu de gangue ; on y trouve la galène en plaques lenticulaires et en amas dans le voisinage de schistes gris argileux, associés avec de la pyrite en granules et des aggrégats botroïdes. La pyrite exposée à l'atmosphère se décompose et tache toute la masse des gisements, mais on peut cependant obtenir de beaux spécimens de galène.

La ligne de contact est presque verticale et semble être le long d'une faille à rejet. Les roches qui suivent le granite sont broyées et en partie composée de *gossan* provenant des sulfures, qui ont peut-être été originellement déposés dans les fissures causées par la faille. Les autres contacts dans les environs n'ont pas jusqu'ici rendu de minerai, quoiqu'on dise en avoir trouvé en quantités assez importantes sur le chemin d'Ingonish.

---

* Rapport sommaire 1903, page 173 (édition anglaise).

† Journal Can. Min. Inst., vol. I, p. 227.

Dans les environs du petit ruisseau mentionné plus haut on a trouvé une certaine quantité de minerai détaché près de la surface. On a suivi le minerai en profondeur par des puits peu profonds qui sont maintenant effondrés. Plus récemment on a foncé un puits vertical, bien boisé, de 9 pieds sur 6 pieds, à une profondeur de quarante pieds, du fond duquel on a percé une galerie à niveau, de 7 pieds sur 4, longue de 20 pieds le long du granite ; à l'est du ruisseau on a mené un travers-banc dans le calcaire. De cette excavation on retira environ deux tonnes de minerai choisi dont on envoya un gros échantillon au Dr Hoffmann. D'après M. F. H. Mason, qui fit un rapport sur ce gisement, le minerai contenait trente pour cent de plomb, ce qui ne dépasserait pas une moyenne de 3 pour cent de la roche travaillée. M. Mason dans son rapport dit qu'il ne croit pas que le gisement soit suffisamment important pour continuer les travaux de développement; mais si on doit quand même en continuer l'exploitation, il conseille de foncer le puits à une profondeur totale de 80 ou 100 pieds et de suivre la veine par des galeries au fond du puits. Il estime le fonçage du puits à dix dollars le pied et le percement des galeries à trois dollars. On a construit une maison pour les ouvriers et il y a à la mine un générateur, une machine à vapeur et une pompe.

Charbon dans le comté de Hants.

M. Fletcher fit aussi l'examen de la région entre South Maitland et Shubenecadie ouest, jusqu'à Rawdon et Kennetcook Corner afin de définir avec plus de précision les contours des formations de certaines cartes qui sont à présent entre les mains des graveurs. On a dernièrement fait des travaux sur une mince couche de houille dans ce district ; d'après une analyse de la houille faite par M. F. H. Mason, elle contient :

Humidité à 110°C	1·90
Matières volatiles	23·90
Carbone fixe	49·40
Cendres	24·20
	100·00
Soufre	0·15

Puissance d'évaporation : une livre de houille, combustion complète, peut évaporiser 10.89 livres d'eau. La houille brûle avec une longue flamme lumineuse, donne un coke compact et un résidu de cendres grises."

Carrières.

Les schistes associés sont noirs et gris-bleu avec quelques couches rougeâtres, comme ceux de Horton et de Gaspereau. Au nord de ces schistes, et les surmontant, on trouve un grès gris à grain tant grossier que fin, que l'on a exploité pour la construction de maçonnerie sur la ligne de chemin de fer Midland. Cette série de grès gris est à son tour recouverte par la formation de gypse et de calcaire carbonifère inférieure de la vallée de Kennetcook et de la région au nord.

Forages aux mines de Morien.

En novembre M. Fletcher visita les forages que l'on a exécutés à Port Morien, avec la perforatrice calyx du gouvernement, dans le but de s'assurer de la puissance des couches de houille au-dessous de la couche qui est exploitée actuellement.

Houillère de Broughton.

En même temps il visita les travaux exécutés par le Cape Breton Iron and Railway Co sur la couche Tracy. Cette couche fut suivie par M. E. T. Moseley * sur une distance de six milles à l'ouest des anciens travaux de Mira Bay. Les travaux actuels sont situés à environ un mille et demi à l'est des puits Moseley et des forages ; ils sont près de l'extrémité est du lac aux Huards (*Loon Lake*) feuille No 135, dans le district maintenant désigné sous le nom de district de Broughton. On a mené deux galeries inclinées et on doit en commencer une troisième sous peu ; on a déjà extrait une grande quantité de houille et fait des installations importantes à la surface. On emploie à présent trois haveuses mécaniques. A un endroit où on l'a mesurée, la couche avait cinq pieds huit pouces avec un feuillet de schiste à un pied du mur; on dit que la qualité en est excellente. On doit construire une ligne de chemin de fer de deux milles de long environ pour raccorder la mine au chemin de fer Sydney et Louisbourg ; on doit poursuivre des travaux de développement très activement en 1905. On a aussi fait quelques travaux aux anciens puits Cossitt.

Mine Cossitt.

Mine de fer au Barachois.

Pendant le cours de l'été de 1904 M. W. F. Jennison a extrait 500 tonnes de minerai de fer de la concession Greener-Ingraham à Barachois † qu'il a expédiées aux établissements sidérurgiques de la Dominion Iron and Steel Co à Sydney. Le puits ou excavation d'où on tira le minerai fut foncé à une profondeur de trente pieds sur le contact entre des conglomérats carbonifères et des ardoises cambriennes ; à l'arrêt des travaux on avait mis à découvert une puissance de dix pieds de minerai. L'analyse moyenne de l'expédition complète de minerai, donne, d'après le chimiste de la Dominion Iron and Steel Co, une teneur de 44.43 pour cent de fer et 16.19 de silice. Mr Jennison attribue la basse teneur en fer et la haute teneur en silice, à ce que le minerai se trouvait mélangé à une certaine proportion d'ardoise provenant des épontes. (Voir feuille 134).

Briques réfractaires.

On a souvent mentionné les argiles réfractaires de Coxheath‡, comme étant propres à la fabrication de briques à feu et de poterie, ainsi que le prouvèrent les expériences faites par le Dr G. C. Hoffmann dans le laboratoire de la Commission géologique, il y a quelque trente ans.

Pendant les quelques mois derniers M. Graham Fraser, de la Dominion Iron and Steel Co. a fait faire quelques travaux sur ces gisements :

*Rapp. Som. 1903.- Trans. Mining Society of Nova Scotia.--vol. IV. page 10.
†Rapp. Com. Geol. du Canada. Vol. IX—partie A.
‡Rapp. Com. Géol., années 1873-74 ; 75-76 ; 76-77 ; Vol. VIII, 1895, Partie A.

on en a extrait environ 3,000 tonnes que l'on a broyées pour remplacer le ciment argilo-silicieux, et on a l'intention d'en fabriquer quarante ou cinquante mille briques pour faire des essais et des expériences. MM. Harbison et Walker en ont déjà fabriqué une certaine quantité qui ont donné, dit-on, des résultats équivalents à ceux des meilleures briques siliceuses importées que l'on emploie dans les foyers d'affineries sur sole.

Exploitation des gisements houillers.

Dans le comté de Cumberland on continua vigoureusement en 1904 l'exploitation des gisements houillers et on fit des préparatifs pour augmenter la production de presque toutes les charbonneries. La production totale des houillères de Springhill atteignit 505,804 tonnes ; ce chiffre est le plus élevé de toute l'histoire de la compagnie.

Mine de fer de Londonderry.

On exploita et traita les minerais de Londonderry. D'après M. W. F. C. Parson, ingénieur des mines, qui est chargé des travaux, ces mines pourraient facilement alimenter deux hauts fourneaux, au lieu d'un seul, avec quelques additions au matériel actuel, entre autres des comprimeurs d'air, des perforatrices à air, etc. ; ces mines ont rendu environ deux millions de tonnes de minerai depuis 1849, outre une grande quantité de carbonates. Il y a environ deux cents ouvriers.

A la Vieille Montagne, a un demi-mille à l'ouest des travaux sur la rive droite de la rivière du Grand Village, ainsi que sur les ruisseaux Weatherby, Cook et Martin, et sur le chemin de Cumberland on fait des travaux de développement sur des gisements de minerai très riche.

A la Vieille Montagne on a percé deux galeries longues d'un demi mille dans un gisement d'hématite et de fer carbonaté ; le minerai sur la sole de ces galeries n'a pas été extrait, quoique dans l'une d'elle on ait foncé un puits de soixante-quinze pieds dans le minerai qui a une puissance de vingt pieds. Au ruisseau Weatherby une galerie de 600 pieds vers le nord recoupe deux filons de fer carbonaté de 40 et 12 pieds respectivement et un de limonite. " Au croisement de la galerie et de la veine de limonite on a mené des galeries dans le minerai sur des distances de 400 pieds à l'ouest et à l'est. A 200 pieds à l'ouest on a foncé un puits de 90 pieds dans du fer carbonaté et de l'hématite. A une profondeur de 80 pieds dans le puits on a de nouveau miné le minerai par deux galeries vers l'est et l'ouest. Dans la galerie ouest le minerai à une puissance moyenne de sept pieds."

L'étendue entre le ruisseau Martin et le chemin de la mine Cumberland, sur une distance d'un mille, est désignée sous le nom de Mines Occidentales. Cette exploitation, à une profondeur de 150 pieds, jusqu'à la galerie n° 6, consiste en un réseau de galeries à niveau qui

recoupent la veine dans toutes les directions. C'est de ces travaux qu'on a extrait le minerai qui a alimenté le haut-fourneau pendant trente années environ. En plusieurs endroits le filon avait une puissance dépassant quatre-vingts pieds, la plus grande partie étant de la limonite. Le puits Jaune, foncé a une profondeur de 250 pieds au-dessous du niveau n° 6, prouve que la veine de limonite, épaisse dix-huit pieds, continue en profondeur, montrant l'existence d'un gisement important sons les anciens travaux.

Sur le ruisseau Cumberland on a percé une galerie, vers l'ouest, sur une distance de 400 pieds sur une veine de fer carbonaté et de minerai brun, épaisse de onze pieds, à quatre-vingt-dix pieds au-dessous d'une ancienne galerie menée dans le flanc de la montagne.

Ces diverses mines sont pourvues de matériel d'exploitation, générateurs, pompes, comprimeurs d'air, perforatrices, machines d'extraction, forges et autres bâtiments reliés par communication téléphonique. Les mines à l'ouest de l'usine ont un chemin de fer à voie étroite pour transporter le minerai au haut fourneau. Il y un développement de six milles de voie de trois pieds et de dix milles de voie ordinaire, y compris l'embranchement de East Mines et les voies de garage. Le matériel roulant comprend quatre locomotives, des wagons à minerai, etc.

Minerai des mines de Torbrook.

La Londonderry Iron Company emploie aussi du minerai oligiste des mines Torbrook, extrait du puits Woodbury ou puits n° 2, foncé à une profondeur de 385 pieds sur la couche Leckie. Ce puits suit le minerai sous un angle de 80° snr une distance de 300 pieds, puis s'aplatit à 45° jusqu'à 370 pieds, où le minerai disparaît contre la face d'une faille à petit rejet. A 300 pieds on a percé une galerie vers le nord sur une distance de 250 pieds ; ce travers-banc recoupe des schistes arénacés qui se débitent en forme de briques ; un autre travers-banc mené vers le sud traverse des schistes gris sur une distance de 128 pieds, les roches tournent ensuite au rouge. Dans ces galeries on ne trouva que du minerai de basse teneur. L'ancien matériel a été remis à neuf ; il y a à la mine trois petits générateurs et deux comprimeurs d'air ; il y a environ cinquante ouvriers et la mine a une production journalière de soixante-dix tonnes d'hématite. On a extrait en tout jusqu'à présent 150,000 tonnes de minerai de la mine Leckie.

MINERAIS DE FER DE TORBROOK ET DE NICTAUX.

Mines de fer de Nictaux et de Torbrook.

Dès 1829, le juge Haliburton mentionnait * que depuis longtemps on avait reconnu la présence de minerais de fer dans le comté d'Annapolis et qu'on en avait tenté la fonte à Nictaux. En 1825 la "Anna-

* History of Nova Scotia, p. 168.

polis Iron Mining Company" fut formée pour fabriquer du fer en barres et objets divers. Cette société fit l'acquisition d'un gisement important de minerai de fer situé à trois milles et demi de l'embouchure de la rivière aux Orignaux (*Moose River*) et d'un second d'égale importance à Nictaux ainsi que d'autres en divers endroits. Comme site de l'usine on choisit la rive orientale de l'embouchure de la rivière aux Orignaux, où on établit un haut-fourneau important, magasins à minerai, à combustible etc. ; on fabriqua d'abord des objets divers de fonte et on prit des dispositions pour monter des forges pour la fabrication du fer en barres. On considérait que la qualité du minerai avait été prouvée, et que le seul point en doute était le prix de revient des produits permettant la concurrence avec les produits anglais, résultat qui dépendait de la direction de l'établissement.

Description par Jackson et Alger.

Dans une note de Jackson et Alger sur la minérologie et la géologie de la Nouvelle-Ecosse, publiée en 1828 et 1831 * dans l'American Journal of Science, il est fait mention de ces gisements de fer de la montagne de Nictaux. L'épaisseur de la couche de minerai à la surface est de six pieds et quelques pouces ; elle semble augmenter en profondeur et donne espérance d'une immense source d'alimentation de minerai. Le lit de minerai est recouvert d'une couche de sol de deux pieds, et lorsqu'il est mis à nu on remarque, sur la surface, des endroits polis qui semblent être le résultat d'une érosion énergique ; de plus il est parcouru par un réseau de fentes qui, lorsqu'elles sont larges, sont remplies d'une matière ressemblant à de l'ocre. Ces fissures débitent le minerai en blocs rhomboïdaux qui en facilitent grandement l'extraction. On avait exploité cette couche à une profondeur de huit à dix pieds et une centaine de tonnes furent expédiées au haut fourneau situé sur la rive sud du bassin d'Annapolis.

Coquillages fossiles.

Les caractéristiques de ce minerai diffèrent de celles des gisements du comté de Pictou. A cause de sa structure ardoisière il se débite beaucoup plus facilement et il est pétri d'empreintes de coquillages marins dont les parties calcaires sont parfois conservées.

D'après ces descriptions les gisements de fer sont interrompus par une invasion de dykes et de massifs de granite et de porphyre, mais les assises reparaissent de nouveau dans les environs de Clements à trente milles plus loin ; c'est le dernier point de la chaîne de montagnes du Sud où on ait relevé ce minerai.

Notes de Gesner sur l'exploitation primitive.

En 1836 le Dr Abraham Gesner, dans sa géologie et minéralogie de la Nouvelle-Ecosse, nous apprend que le haut fourneau avait, à cette époque, suspendu toute opération pour causes inconnues, quoique le minerai eût rendu cinquante pour cent en excellente fonte.

* History of Nova Scotia p. 300.

Il ajoute que la couche de minerai de Nictaux est épaisse de six pieds et demi, se débite en blocs de forme cubique, ce qui en facilite l'exploitation, et qu'il existe là la source d'une immense quantité de métal que l'on pourrait fabriquer à un prix de revient moindre qu'en un grand nombre d'autres endroits. Il n'est recouvert que par une mince couche de sol dont une forte proportion est du fer carbonaté. Les épontes d'ardoises sont bien définies et plus distinctes que celles des gisements de Clements. Le minerai ressemble fortement à celui-ci mais est de qualité supérieure, ce qui devrait en stimuler l'exploitation. A cette époque on se servait à Cornwallis de fer d'excellente qualité fabriqué plusieurs années auparavant dans un établissement sidérurgique qui avait été en opération près de Clements. Le minerai contient une grande abondance de restes organiques marins, comme celui de Clements, et les empreintes qu'ils ont laissées dans le minerai et dans les ardoises associées sont extrêmement belles et distinctes. On prétend que puisque ces coquillages sont aussi abondants dans les ardoises que dans le minerai, ils sont d'origine contemporaine.

Coquillages fossiles.

A un mille et demi au nord-ouest de l'endroit où l'on mit le minerai à découvert, les chutes de Nictaux se précipitent dans une gorge étroite et sinueuse érodée dans les couches d'ardoises. Il semble bien improbable qu'une fonderie établie près des chutes ne soit pas un succès industriel. Située à un mille et demi du minerai, pouvant disposer d'une force hydraulique plus que suffisante pour actionner toutes ses machines, une usine sidérurgique d'après le Dr Gesner, pourrait donner des produits à Nictaux et à Clements dans des conditions aussi favorables que dans n'importe quelle partie du monde.

Dans ses "Richesses Industrielles de la Nouvelle-Ecosse" il déplore, en 1849, l'insuccès d'une société formée dans le but de fondre et de fabriquer du fer près de Clements, quoique le minerai et le fer produits soient de qualités exceptionnelles ; il ajoute : "Il se trouve dans les roches siluriennes de Nictaux une autre bande de minerais de fer qui comme ceux de Clements sont pétris de coquillages et de polypiers caractéristiques de ce groupe. A cet endroit le minerai a une épaisseur de six pieds quatre pouces et il affleure sur une distance d'un demi-mille. Les chutes de Nictaux offrent un site admirable pour une usine et les forêts que traverse le cours d'eau fourniraient du combustible pendant de longues années. Au début de la colonisation de la région on y fabriquait un fer d'excellente qualité. A New-Canaan, au sud de Kentville, on trouve des fossiles siluriens, et il y a quelques années on fabriquait, dans ce village, des couleurs avec les ocres qui accompagnent généralement les gisements de fer." Le Dr Gesner prédit aussi qu'après l'épuisement des forêts les mines de houille fourniraient une source de combustible ; il fit aussi remarquer que les minerais d'Angleterre ne rendaient guère plus de 35 pour cent

Chutes de Nictaux.

de fer, et qu'une grande partie de ceux-ci étaient extraite des couches de minerai de fer argileux qui accompagnent les gisements houillers ; un grand nombre ne dépassaient pas une épaisseur d'un pied et étaient tirés de grandes profondeurs ; de plus les mines de fer d'Annapolis étaient situées sur d'anciennes concessions dont les droits minéraux n'avaient pas été réservés par la couronne.

Qualité du minerai.

Des observations subséquentes corroborèrent l'excellente qualité de ces minerais qui furent pendant de longues années expédiés pour être mélangés à ceux de Londonderry, auxquels, pourtant, d'après le Dr How, ils étaient inférieurs.*

Ce district minier des plus intéressants est situé dans une région de vergers, de champs cultivés et de prairies ; il est traversé par de nombreux chemins, à proximité de deux lignes de chemin de fer et de deux pouvoirs hydrauliques considérables.

Pendant l'exploitation de l'usine de Nictaux on importait le calcaire du Nouveau-Brunswick dans un des havres de la baie de Fundy, d'où il était charroyé au haut fourneau à une distance de onze milles. On a extrait plusieurs milliers de tonnes de minerai, principalement du lit pétri de fossiles, mais les connaissances concernant les minerais des districts n'étaient pas restreintes à une seule couche ; en 1855 le Dr Jackson, chimiste de l'état de Massachusetts, écrivait : " Les immenses quantités de minerai mises à découvert par les travaux de recherches sont vraiment étonnantes. Il existe plusieurs couches de minerai de fer, distinctes et parallèles, que nous examinâmes, qui ont des épaisseurs de quatre à dix pieds et que l'on suit sans interruption sur une distance de cinq milles.**** Cette source de minerai à Nictaux est inépuisable."

Rapport du Dr Jackson.

Le Dr Hayes fit une description des minerais de Nictaux peu de temps auparavant, et mentionne la magnétite de la rive occidentale de la rivière, la variété rouge vif moins compacte de la Petite-Rivière, ainsi que le minerai des marais de la vallée. Quoique les deux premières variétés soient dissemblables, il ne fait guère de doute qu'elles se rapportent au même âge géologique, ainsi que les variétés intermédiaires entre le minerai compact, franchement magnétique et le minerai fossilifère rouge ; la gradation dépendant de la distance du centre de l'action métamorphique.

M. Musket dit dans une lettre à M. C. Archibald : " Le minerai à coquillages est une nouveauté, et le caractère magnétique de certaines parties contraste avec l'état inerte de certaines autres qui

* Trans. N. S. Inst. of Science. Vol. V, partie I, page 86.

ont une apparence absolument semblable. Je l'ai examiné soigneusement et je trouve qu'il est composé de lamelles magnétiques et d'autres feuillets non-magnétiques. Les premières rendent à l'analyse 67¾ pour cent et les seconds 54 pour cent." *

Description du minerai de Nictaux par Dawson.

Sir William Dawson † décrit les minerais de Nictaux comme étant une couche de peroxyde de fer, fortement fossilifère, épaisse de trois à quatre pieds et demi, dont les affleurements pointent à Nictaux et à la rivière aux Orignaux accompagnant des schistes et des pierres à dalles foncées qui plongent S. 30° E. sous un grès grossier rouge triassique ; ces assises s'étendent de Canaan et Kentville dans le comté de Kings jusqu'à la rivière aux Ours dans le comté de Digby, une distance de 70 milles, mais elles sont coupées en deux par un massif de granite. A Nictaux le minerai est un peroxyde de fer contenant 55.3 pour 100 de fer, à structure laminée et pétri de coquillages fossiles. A la rivière aux Orignaux, il est à l'état de fer magnétique, mais à part cette différence présente toutes les autres caractéristiques. Ce minerai a une grande valeur. Pourtant son éloignement des champs houillers et, conséquemment, la nécessité de le fondre au charbon de bois ont été les principaux obstacles à son emploi industriel.

Autant qu'on a pu établir leur identité, les fossiles des minerais de fer et des couches associées sont les suivants : *Spirifer arenosis*, *Strophodonta magnifica*, *Atrypa unguiformis*, *Strophomena depressa* et une espèce d'*Avicula*, de *Bellerophon*, de *Favosites* et de *Zaphrentis*. Le professeur Hall établit une comparaison entre ces fossiles et la faune des grès Oriskany et il semble prouver indubitablement que les minerais de fer de Nictaux sont rapportables au Devonien inférieur.

Toutefois le Dr Honeyman conteste cette conclusion dans ses notes sur la géologie des roches du district. ‡

Description des minerais Nictaux et de la rivière aux Orignaux par How.

Le professeur How décrit les minerais de la rivière aux Orignaux et de la rivière Nictaux comme étant de la même nature que ceux des ardoises de la rivière orientale de Pictou, qui consistent en couches concordantes dans les assises ardoisières du Devonien inférieur ; les minerais de Clementsport ont une épaisseur de neuf pieds, sont magnétiques et contiennent des coquillages fossiles ; ceux de Nictaux sont en partie magnétiques ; le degré de magnétisme dépendant plutôt, croit-il, del'état d'aggrégation que de la composition du minerai.

Exploitations antérieures des mines de Nictaux.

Les mines de Nictaux furent exploitées pendant plusieurs années et on y a établi une usine importante pour la fonte de ces minerais. En

*H. S. Poole. Rapport du département des mines de la Nouvelle-Ecosse, 1877, p. 44.

† Canadian Naturalist, 1860. Acadian Geology, pages 499 et 526.

‡ Trans. N. S. Inst. of Sc. Vol. IV, 1875-1878, p. 337-362.

1855 une société de capitalistes anglais reprit les travaux d'exploitation des minerais fossilifères et en 1858 exportèrent 744 tonnes de fer évaluées à $2,375 et en 1859, 1,125 tonnes évaluées à $14,700. On fonça un puits près du haut fourneau, un autre à deux milles à l'est. L'approvisionnement de calcaire était expédié de Saint-John à Port-George à dix milles de l'usine. La fonte était expédiée par le même port.* On employait le charbon de bois comme combustible. Ces méthodes d'opération étaient si onéreuses que l'on fut obligé de fermer l'établissement sidérurgique.

Vers l'année 1876, MM. Stearns et Page, les promoteurs du chemin de fer de Middleton à Bridgewater, tournèrent leur attention du côté des minerais magnétiques de Cleveland, sur la rive occidentale de de la rivière Nictaux, et on mit à jour une couche de huit pieds que l'on suivit d'une manière plus ou moins continue sur une distance de six milles à l'ouest de la rivière jusqu'à Lawrence Tower, où les assises ferrifères sont coupées par le granite. †

Ils louèrent des concessions importantes dans l'intention de reprendre les travaux d'exploitation aussitôt le chemin de fer achevé ; la ligne devait suivre la vallée profonde de la rivière Nictaux et offrir un moyen de communication facile qui faisait disparaître le principal obstacle au succès de la fonte des minerais. Les anciens hauts fourneaux étaient en ruine ; ils avaient été en partie démolis pour en utiliser les briques. On fit quelques expéditions de minerai de Cleveland et la qualité en fut déclarée excellente. Mais les projets ne réussirent pas et ce n'est que de longues années plus tard que le chemin de fer Nictaux et Atlantique fut formellement ouvert sous le nom de " Halifax et South western."

Ces premiers travaux sont mentionnés et décrits par le Dr H. S. Poole dans ses rapports comme Inspecteur des Mines et dans un article paru sous le titre " Iron Making in Nova Scotia early in the Century." ‡

Description des minerais par Harrington.

Les minerais que le Dr B. J. Harrington § décrit comme étant des hématites fossilifères ont été en beaucoup de cas plus ou moins altérés en magnétite qui toutefois ont retenu de nombreux fossiles d'âge dévonien.

On envoya au laboratoire de la commission géologique un spécimen de magnétite massive, à grain fin et dur, à cassure sub.-conchoïdale res-

* Markland, par R. R McLeod, 1903, p. 198.

† Département des Mines de la N. E. Rapport pour 1877 p. 43. Middleton Outlook, 14 juin 1895 et 2 décembre 1905.

‡ Trans. Min. Soc. of N. S. Vol. II, p. 148.

§ Rapport de la Commission Géologique pour l'année 1873-74.

semblant aux minerais laurentiens ; ce spécimen ne contenait aucun reste de fossile mais ainsi que les autres minerais du district il avait une haute teneur en phosphore.

Hématite rouge à Torbrook.

Dans le cours de l'automne de 1890, R. G. Leckie, directeur de la Londonderry Iron Co., raviva la question d'exploitation des minerais de ce district en obtenant la concession d'un gisement d'excellente hématite rouge à Torbrook, à trois milles et demi à l'est des mines de Cleveland , et au printemps de 1891 on installa un matériel d'exploitation, on fonça des puits et on construisit un embranchement de chemin de fer de trois milles se raccordant à la ligne Windsor, Annapolis, maintenant le Dominion Atlantic Railway. Le minerai fut expédié à Londonderry pour être mélangé aux autres minerais, et d'après les termes de la concession primitive par le gouvernement anglais MM. Barrs, Burns, S. Barteaux et John Banks touchèrent des sommes importantes comme redevance.

Couche n° 1.

Ainsi que M. R. G. E. Leckie, le directeur des mines, le fait remarquer au cours d'une note descriptive de ces gisements de Torbrook, il existe quatre couches de minerai. La couche n° 1 est celle qui a été exploitée aux mines de Torbrook sous le nom de couche Leckie ; elle a une direction N. 40° E. et un plongement de S. 40° E. $<$ 70° à 80°. La puissance moyenne est de six pieds et le minerai est pur, sans mélange de roche entre les épontes. Ces épontes consistent en deux pieds et un pied et demi respectivement d'ardoise talqueuse bigarrée, blanche, bleuâtre et rose ; le blanc et le bleu prédominent avec intercalation d'ardoises plus foncées tachées de rouille.

Il est à remarquer que cette couche est entièrement dépourvue de coquillages, tandis que la couche n° 2, située entre soixante et cent pieds au sud, ainsi que plusieurs couches ardoisières des environs sont fortement fossilifères.

Couche n° 2.

La couche n° 2, ou couche à coquillages, fut exploitée à ciel ouvert pendant de longues années pour alimenter l'ancien haut fourneau des chutes de Nictaux. Elle est peut-être identique à celle de la rivière aux Orignaux, quoiqu'on n'en ait pu faire le raccord à cause du bouleversement des couches intermédiaires. Le minerai est une hématite rouge, altérée en une magnétite à son extrémité occidentale où elle est à proximité de roches ignées.

Couche n° 3.

La couche n° 3 affleure à un mille au sud de la couche n° 2 sur la pente de la montagne du Sud. Son épaisseur et sa structure sont analogues à celles de la couche n° 1, la différence étant que le minerai est quelque peu magnétique et la couleur en est plus foncée et rouge brun. Le plongement est presque vertical, ou légèrement incliné vers

le nord-ouest ; on conclut, avec raison, qu'elle représente une répétition de la couche n° 1 sur le versant opposé d'un pli synclinal, quoique jusqu'ici on n'ait pas encore relevé de répétition de la couche à coquillages.

Couche n° 4.—On a exploité la couche n° 4 du rapport de M. Leckie sur la concessson Messenger, qui se trouve près de la frontière du comté de Kings ; d'après sa direction elle surmonterait la couche n° 3 sur la pente de la montagne, quoique la structure des ardoises talqueuses des épontes ressemble à celle de la couche n° 1. Au cours des travaux on en la releva coupe suivante : minerai deux pieds, ardoise 3 pieds, minerai un pied. Couche n° 4.

Mine de Torbrook.—L'exploitation commença au printemps de 1891 ; l'extraction se faisait par deux puits (appelés n° 2 et n° 4) l'un d'eux étant exploité par gradins renversés tandis que dans l'autre on travaillait par gradins droits. Dans le cours de l'automne on fonça deux nouveaux puits (n° 3 et n° 5). Le n° 3 était exploité par gradins directs et le n° 5 par gradins renversés en revenant vers le puits. On mena quatre galeries à niveau dans le minerai recoupé par les puits. A l'époque de la suspension des travaux les galeries inférieures étaient encore dans du minerai de bonne qualité, mais dans les niveaux supérieurs, vers l'est, on dit que la couche était interrompue par une faille à petit rejet. Pendant l'hiver de 1892 on installa une machine d'extraction à quatre tambours pour remonter le minerai des puits n°s 3, 4 et 5. Le puits n° 2 avait une machine et un générateur séparés, avec bennes d'acier contenant une tonne chacune. Mine de Torbrook.

On installa aussi un matériel de perforatrices à air comprimé, qui permit d'augmenter la production, de 20 tonnes par jour en 1891 à soixante dix tonnnes en 1892 et à 130 pendant l'automne de la même année. L'installation comprenait des générateurs (types locomotives) deux comprimeurs d'air qui actionnaient six perforatrices, et cinq pompes à vapeur. Il y avait quatre chevalements de puits, trois chambres de machines, deux séchoirs, des ateliers de réparation et de menuiserie, des bureaux et plusieurs bâtiments d'habitation. Dans le puits n° 2 on installa une pompe Cornish à piston. Les puits n°s 4 et 5 étaient asséchés par deux petites pompes, système Blake. Il y avait environ 100 ouvriers employés. Le puits n° 4 ou puits Barteaux est situé à 335 pieds à l'est du n° 2 et a une profondeur de 240 pieds ; le n° 5 ou puits Leary est à 275 pieds du n° 4 et a une profondeur de 112 pieds, et on a extrait le minerai sur une distance de 160 pieds vers l'est entre le fonds du puits et la surface.

Dans un rapport qui accompagne celui de M. Leckie, M. William Smaill donne une série d'analyses du minerai du district dont il énu-

mère deux variétés : l'une est une hématite fortement fossilifère, connue sous le nom de minerai à coquillages, à haute teneur en fer mais avec une trop forte proportion de phosphore pour que l'on puisse l'utiliser dans la fabrication de fer de fonderie ; la seconde variété est l'hématite rouge et compacte de Torbrook quelque peu siliceuse avec clivage lamellaire.

En 1895 le puits principal avait atteint une profondeur de 350 pieds * et les galeries avaient été menées dans le minerai à une distance de 1500 pieds. L'inclinaison, qui est de 80° près de la surface, avait diminué à 45° et la couche de minerai avait augmenté de six pieds à douze pieds. On avait érigé un grand nombre d'habitations dans les environs, y compris un magasin, un atelier de barbier et un de photographie ; un petit village se formait autour des mines. Quoique le port d'expédition d'Annapolis ne fût éloigné que de trente milles, par le Dominion Atlantic Railway, on agitait la question d'une autre voie d'expédition par chemin de fer jusqu'à Middleton, puis de là à Margaretville, huit milles plus loin, où existe un port ouvert toute l'année sur la baie de Fundy ; cette voie passe par une voûte naturelle qui traverse la montagne du Nord. Mais après 1896 les mines furent fermées pendant quelques années à cause de la suspension des opérations à Londonderry et aussi parce que la Nova-Scotia Steel Co. commença à tirer son approvisionnement de minerai de Terre-Neuve; les mines ne furent rouvertes qu'en 1903. A l'époque de l'arrêt des travaux les mines étaient en parfait état et il y avait une grande quantité de minerai d'excellente qualité " en vue."

Production.

On évalue comme il suit la production minière de fer des mines de Torbrook pendant ces années : 1891, 10,000 tonnes ; 1892, 18,000 ; 1893, 30,000 ; 1894, 21,590 tonnes ; 1895, 35,073 tonnes ; 1896 19,944 tonnes.

Après une exploitation de cinq années pendant lesquelles elles fournirent du minerai aux hauts-fournaux de Londonderry et de Ferrona les mines de Torbrook chomèrent de 1896 à 1903 ; en avril de cette année on recommença les travaux pour le compte de la Londonderry Mining Co. sous la direction de M. W. F. C. Parsons et la surintendance de M. H. McI. Weir. On se servit de l'ancien matériel après l'avoir remis à neuf. On assécha la mine et on commença l'extraction par le puits n° 2 ou puits Woodbury. Une partie de ce travail fut entrepris à forfait. Ces travaux employèrent environ cinquante ouvriers ; en 1903 on put extraire près de 5,000 tonnes, et la production actuelle est d'à peu près soixante-dix tonnes par jour.

* Rapport du département des Mines de la Nouvelle-Ecosse, p. 53.

M. Parsons nous dit que l'épaisseur de la couche de minerai varie considérablement ; en certains endroits elle atteint douze pieds, ressemblant plutôt à un amas lenticulaire plongeant légèrement vers l'ouest.

Rapport du Dr Gilpin.

Le Dr Edwin Gilpin * inspecteur des mines, mentionne les premiers essais de fabrication du fer au commencement du dix-neuvième siècle, lorsque quelques barres de fer furent fabriquées à la forge catalane à Nictaux ; puis, quelques années plus tard, on fit une excellente fonte au charbon de bois que l'on employa surtout à la confection de marmites, poêles, etc. ; il décrit aussi les opérations subséquentes.

Il prétend que les minerais du district de Nictaux se trouvent dans les mêmes conditions que ceux d'Allemagne ; en les ajoutant à quelques-uns que l'on peut classifier comme minerai Bessemer, il s'en trouve qui peuvent être traités par le procédé basique. Leur teneur en fer est de 52 à 62 pour cent ; ils contiennent peu de soufre et le phosphore varie entre ·03 et 1·30 pour cent. On a suivi d'une manière continue deux au moins des couches de minerai entre le pointement de granite à l'ouest de la rivière de Nictaux et la frontière du comté de Kings, sur une distance de près de cinq milles et demi ; ces couches se prolongent peut-être encore plus à l'est, des deux côtés d'un bassin large d'un mille, et elles se répètent peut-être au nord. Elles maintiennent leur puissance et leur qualité à une profondeur d'au moins 400 pieds. M. Gilpin ajoute qu'il reste encore beaucoup de travaux à faire pour prouver leur continuité et leur valeur au moyen de puits, de galeries et de séries d'analyses. Quant à la quantité de minerai existante, il ne peut y avoir aucun doute ; il en existe des amas énormes au-dessus du niveau des rivières Torbrook et Nictaux. La question de la valeur industrielle de ces gisements devrait faire le sujet d'études approfondies. Les résultats obtenus ont prouvé que les hématites rouges peuvent produire un fer de fonderie et une fonte malléable. Les magnétites d'un autre côté semblent avoir une teneur en phosphore trop élevée. Les minerais sont généralement siliceux et en certains cas manganeux, mais très pauvres en soufre ; ils sont assez riches en phosphore et en fer, et suffisamment pauvres en soufre pour être traités au procédé basique, mais leur haute teneur en silice présente le principal obstacle à leur traitement. Par contre il faut tenir compte du fait que l'on peut extraire et expédier ce minerai à des prix de revient plus bas que celui de n'importe quel autre district de la Nouvelle-Ecosse ; le coût de l'installation de machines de perforation et

* N. of Eng. Inst. M. E. 1876 ; Mines of N. S., 1880 ; Can. Soc. C. E. Vol V. 1891 ; Trans. N. S. Inst, Sc. Vol. IX., 1894-98, p. 10. "On Steel Making in Nova Scotia ;" Minerais of Nova Stotia, 1901.

autre matériel d'exploitation, pourrait être réduit à un minimum par l'utilisation de la force hydraulique et le développement d'électricité.

Rapport de M. Bailey.

Les résultats des recherhes du professeur Bailey sur la structure géologique du bassin de Nictaux et de Torbrook, sont donnés dans les rapports de la Commission géologique * ; il est fait mention de fossiles qui, sur l'autorité du Dr Ami sont rapportables tant au Silurien qu'à une série de transition et à l'Oriskany inférieur.

A la page 142. (édition anglaise) du second rapport du professeur Bailey il donne une liste des propriétés agraires et autres sur lesquelles on a trouvé des gisements de fer. Ces localités sont rapportées sur la carte qui accompagne le présent rapport.

Pendant l'été de 1900 M.M. S. M. Brookfields d'Halifax, George E. Corbett d'Annapolis et autres, firent des travaux d'explorations et de recherches aux frais de M. M. Francis Park, le major James L. Phinney et autres ; ces messieurs ont bien voulu communiquer le résultat de ces travaux à la Commission géologique.

Forages.

On suivit vers l'ouest une couche variant en épaisseur de six à dix pieds, à partir de la rivière Noire au contact du Trias, près de la ligne de frontière du comté ; cette couche passe un peu au sud de la couche Leckie, et on croit qu'elle représente la couche de minerai à coquillages ; elle contient de 33 à 55 p. c. de fer métallique. On se servit de l'une des perforatrices Calyx ‡ du gouvernement pour l'atteindre en profondeur, près du chemin de Torbrook dans les environs de la mine Leckie. A 300 pieds on rapporte que la couche a une épaisseur de neuf pieds. Un forage subséquent sur la propriété de Fletcher Wheelock traversa, dit-on, trois couches de minerai ; un autre, n° 5, sur la propriété de S. McConnell recoupa deux couches sur le versant nord d'un pli synclinal ; ce forage semble indiquer une augmentation d'épaisseur en profondeur.

Rapport de M. Jennison.

D'après M. W. F. Jennison,† on a effectué suffisamment de travaux, y compris les forages, excavations et tranchées pour prouver que les couches de minerai sont continues, avec la seule exception de petites interruptions par des failles, dont on a déterminé deux, l'une à l'ouest de la mine Leckie et l'autre à l'est de la mine ; il y a aussi quelques dykes de diorite et de granite qui ont en partie métamorphisé l'hématite rouge en magnétite.

---

* Vol. VI 1892-93, partie Q.—Vol. VII, partie A ; Vol. IX, partie M. 1898.

‡ D. Weatherbee "Core Drilling" in N. S." Trans. N. S. Int. Sc. Vol. X. 1901, p. 350.

† Nova Scotian, Halifax, 1903, p. 38 ; Rapport sur le District ferrifère de Torbrook.

Les gisements sont peu éloignés les uns des autres, tant dans la vallée que sur le flanc de la montagne du Sud, ce qui facilite la concentration du matériel d'exploitation et réduit le prix de revient. M. Jennison fait le devis suivant du coût d'extraction et d'expédition sur une base de production de 150 tonnes par jour : Frais d'extr ction.

Extraction et chargement	par tonne	·75
Transport par chemin de fer à Annapolis, 32½ milles.	"	·25
Chargement de vaisseaux à Annapolis	"	·10
Transport à Sydney	"	1.00
		$2.10

On peut facilement se procurer tout le bois nécessaire au boisage. M. Jennison suggère le développement de la force hydraulique de la Nictaux comme force motrice ; la rivière a une longueur de quatorze milles, est alimentée par plusieurs lacs importants et a une dénivellation de soixante-dix pieds sur un parcours de 3,750 pieds et une décharge de 7,680 pieds cubes par minute pendant les saisons sèches, ce qui pourrait rendre une force de 500 chevaux-vapeur. Il estime le coût d'une usine hydraulique et du matériel électrique, à trois milles et demi de la mine, à environ $25,000.

Quant à la quantité de minerai du district, on en a fait divers estimés plus ou moins vagues. Le Dr Gilpin croit que chaque mille pieds de longueur et 500 de profondeur des couches du nord pourrait produire 1,800,000 tonnes de minerai,—soit un approvisionnement de trois ans à 2,000 tonnes par jour. Son calcul total du district, d'après les travaux faits jusqu'ici à une profondeur de 700 pieds, n'est pas moins de 300,000,000 tonnes. Quantité de minerai.

La seule explication plausible de l'exploitation jusqu'ici minime des gisements de Nictaux et de Torbrook, de ceux de la rivière orientale de Pictou et des autres localités de la Nouvelle-Ecosse se trouve donc, d'après le Dr Poole, dans le fait que les minerais sont plus difficiles à fondre ; qu'ils ont une teneur en fer métallique moins élevée que les minerais étrangers ou qu'ils ont un prix de revient plus élevé rendus aux hauts fourneaux.

Les notes suivantes tirées des rapports des explorations de MM. Park et Phinney seront faciles à suivre en consultant la carte qui accompagne ce rapport.

Du côté sud du bassin le plongement est de N. 48°0 < 87° à la fosse Messenger, mais il change à la ligne de frontière du comté à cause peut être de sa proximité du granite. Explorations

Sur la propriété de M. James L. Brown on a fait quelques travaux sur trois couches qui dénotent une attraction magnétique considérable ; Coupe du gîte de minerai.

dans la couche du milieu le minerai est analogue à celui de la fosse Messenger. Sur les propriétés de J. J. Whitman et de James Jefferson on trouve une excellente qualité de minerai plus ou moins détaché, moins rouge que celui mentionné ci-dessus. Chez Obadiah Brown le minerai est d'excellente qualité sans mélange d'ardoises ou de roches. Les coupes de la couche de minerai mises à jour sur les propriétés Baker, McConnell et autres sont données ci-dessous:

Fosse.	Minerai.	Ardoises.	Minerai.	Ardoises.	Minerai.	Ardoises.	Minerai.	Ardoises.	Minerai.	Ardoises.	Minerai.	Total.
	pds. pcs.	pds. pcs.	pds. pcs.	pd. pcs.	pd. pcs.	pd. pcs.	pds. pcs.	pd. pcs.	pd. pcs.	pd. pcs.	pd. pcs.	pd. pc.
Baker, No. 1.... ..	0·10	2·10	4·0	2·6	0·7	1·6	2·3	3·3	0·6	....	....	18·3
" 2..	1·0	2·0	5·0	3·3	1·7	1·4	1·1	0·3	0·5	2·6	0·8	19·1
McConnell, No. 1...	0·8	2·6	5·0	2·6	1·2	1·5	1·10	3·0	0·4	. ..	...	18·5
" " 3...	1·2	2·10	4·10	2·9	1·0	1·6	1·7	3·0	0·2	....	....	18·10
" " 4...	1·8	2·8	4·0	3·6	1·0	1·3	1·6	3·9	0·4	...	....	19·8
Fosse Messenger....	.....	.....	2·0	3·0	1·0	....	.....	....	...	....	....	.....
Jas. L. Brown	.....	... .	2·9	2·8	3·1	...	... .	....	..	....	....	....

Dans la fosse McConnel n° 1 le minerai de la couche centrale est brun tandis que les parois sont noires. Ce minerai ne contient pas de coquillages, tandis qu'on en trouve un grand nombre sur la propriété Baker. Les ardoises sont dures et de couleur foncée. Sur les propriétés H. P. Wheelock et M. et E. Armstrong le minerai est analogue à celui de la fosse Baker n° 1 ; les excavations sont sur la même ligne et sur la même couche jusqu'à Torbrook.

Sur la propriété D. B. Armstrong la fosse à l'ouest à une profondeur de cinquante pieds, n'avait pas encore traversé la couche superficielle du sol ; la seconde excavation recoupa du minerai analogue à celui de la fosse McConnell n° 4, broyé et bouleversé par sa proximité du granite.

Les excavations ci-dessus sont situées sur le versant sud du bassin synclinal ; les suivantes sont du côté nord. Dans le lit même de la rivière Nictaux on n'a pas trouvé de minerai ; les couches sont probablement recouvertes d'une grande épaisseur de drift, car d'après leur direction, le prolongement des couches sur les propriétés Martin et Ward sur la rive-est de la rivière correspondrait aux couches des mines Cleveland sur la rive ouest.

Propriété William Ward

Sur la propriété William Ward, on continue l'extraction du minerai des anciens travaux pour l'expédier aux hauts fournaux de Londonderry.

On a asséché un vieux puits, foncé il y a cinquante ans par la société sidérurgique qui opérait aux chutes de Nictaux ; on trouva le boisage en excellent état de conservation. On a déjà mis à découvert trois pieds, et demi de minerai. On a l'intention de charroyer le minerai à la gare de Nictaux.

Propriété E. Martin.

De la propriété Ward on a suivi la couche fossilifère de trois pieds sans interruption, jusqu'à la propriété Edwards Martin, une distance de 2,800 pieds ; à cet endroit elle semble avoir été rejetée environ 300 pieds vers le sud ; puis elle traverse les propriétés Hoffman et Holland et la moitié de celle de Hanley Brown, avec un seul rejet de quelques pieds sur la propriété de H. P. Wheelock. L'épaisseur moyenne de la couche est de six pieds, avec 52 pour 100 de fer métallique. Les anciennes excavations pratiquées sur la couche de minerai fossilifère ont une profondeur moyenne de huit pieds et une longueur totale de près d'un mille. A l'endroit du rejet de la couche fossilifère sur la propriété Martin, ainsi que chez J. Allen on a fait des travaux de recherches sur deux couches de magnétite relevées au nord. La première, à soixante pieds de la couche à coquillages, a une épaisseur de deux pieds huit pouces ; la seconde à 60 pieds plus loin, a trois pieds six pouces et se prolonge jusque sur la propriété De Lacy Foster et Albert Wheelock (Benjamin Wheelock n° 1 du rapport de Honeyman) où le plongement est de 87° vers le sud-est. Sur la propriété Martin on a aussi mis à découvert une couche d'hématite, le filon Parks, qui est probablement l'équivalent de la couche Leckie, et qui a une direction parallèle à la couche fossilifère jusqu'à la ligne de bornage de Eliakim Wheelock ; sa puissance moyenne est de quatre pieds cinq pouces, et sa teneur en fer environ 50 pour 100.

Propriété Page et Stearns.

Au delà de la propriété Foster on ne retrouve plus de minerai avant la propriété Page et Stearns, où l'on fit des travaux sur une couche d'hématite rouge de deux pieds neuf pouces. Sur les rives de la rivière Noire, à l'est, il semble y avoir trois couches de minerai, le filon Spinney, épais de dix pieds, et deux autres situés au nord de celui-ci,—qui ont de trois pieds quatre pouces à cinq pieds deux pouces et deux à trois pieds respectivement. Le minerai de la couche Spinney n'est pas d'aussi bonne qualité que celui des autres filons ; il ne contient que 33 pour cent de fer.

Vers l'est et vers l'ouest, le minerai de la mine Leckie disparaît. On a fait des travaux de recherches au nord et au sud sans le retrouver, à moins qu'il ne soit représenté par le filon de cinq pieds de minerai inférieur situé au nord de la couche Spinney. Près de la ligne de bornage de la propriété J. Goucher on a creusé une tranchée entre la

route et la rivière, une distance d'environ 3,000 pieds ; on a fait des recherches très onéreuses dans cette partie du district.

Propriété Fletcher Wheelock.

Sur la propriété de Fletcher Wheelock on a foncé un puits de cinquante pieds sur une couche épaisse de neuf pieds sans mélange de roche entre les épontes et dont le minerai rend 48 pour cent de fer à l'analyse. Sur cette propriété on a aussi effectué un forage (N° 11) à une profondeur de 635 pieds à un point situé à quarante pieds au sud du toit de la couche à coquillages.

Au nord de la couche de minerai, sur la propriété d'Albert Wheelock, on trouve une bande de diorite avec du quartz blanc le long de son contact avec les ardoises. Du bord de cette diorite, sur le lot de M. Hoffman, on mena un travers-banc vers le sud ; il recoupe trois couches très blanches et pétries de coquillages mais contenant d'excellent minerai de fer. Sur la propriété de George Holland on a exploité la couche fossilifère et le filon Leckie.

Sur la propriété Stanley Brown, à l'est du chemin, la couche fossilifère est une masse de coquillages et contient très peu de minerai ; mais le filon Leckie, mis à découvert en deux endroits, montre trois pieds d'excellent minerai.

Sur le lot Annie Parker (Deacon Feltch) on ne découvrit pas le minerai qui est recouvert par une grande épaisseur de sable et de gravier en monticules et en crêtes ; sur la propriété W. R. Neily on ne le rencontra qu'en fragments détachés et il est peut-être interrompu par un massif d'une diorite gris-verdâtre.

La plus grande partie du minerai expédié des mines de Torbrook fut extraite des concessions Barss et Burns et de celle de Samuel Barteaux (Samuel Wheelock d'Honeyman). Le filon Leckie qui n'avait que dix-huit pouces à la surface augmente notablement en profondeur.

Propriété E. M. Barteaux

Sur le lot de E. M. Barteaux, à partir de la ligne Parker, on creusa une tranchée, sous la direction du capitaine Park, le long du côté est de la route de Torbrook sur une distance de 2,000 pieds. Elle mit à découvert trois couches de minerai de basse teneur dans des ardoises rougeâtres ; l'un de ces filons a une profondeur de six pieds. On fora le trou N° 2 près de cette tranchée ; sur son prolongement et à une profondeur de 111 pieds on traversa des ardoises plongeant sous un angle de 85 à 87°. Le forage N° 3 fut effectué à douze milles au nord du précédent dans des schistes rouges plongeant 83° jusqu'à une profondeur de 228 pieds ; la profondeur totale du forage est de 330 pieds. Toutes les roches traversées sont rouges et diffèrent de celles avec lesquelles

les gisements de fer sont associés ; pourtant à l'est près de la rivière on a mis à jour un filon ressemblant à la couche à coquillages, et dans le lit même du cours d'eau on en voit un second que l'on suppose être le filon Leckie.

Sur les lots Hatt et Eaton on a creusé des fosses sur ce que l'on croyait être le filon fossilifère épais de onze pieds, sous une couverture superficielle de quinze pieds. Le minerai est tendre et impur, semblable à celui qui se trouve dans la rivière. Sur la propriété Peleg Spinney la fosse orientale montre dix-huit pieds de beau minerai et sept pieds d'un mélange de minerai et de schiste rouge, soit une épaisseur totale de vingt-cinq pieds dont la plus belle partie est celle au sud. On retrouve ce filon de l'autre côté de la rivière où il semble consister en amas lenticulaires ou en couches d'hématite compacte et pisolithique. Sur le lot de David Banks, situé sur la rive du cours d'eau, dans la couche au nord du filon Spinney, on trouve une épaisseur de cinq pieds d'un minerai tendre, de basse teneur, et sur la propriété de Madame Spicers, il y a trois pieds d'un minerai compact.

Sur la propriété T. B. Messenger, sur la rive d'un petit ruisseau, on voit des ardoises grises et rouges qui affleurent sur une distance de 1516 pieds, à partir d'un point au delà de leur contact avec les grès triassiques de la vallée; les ardoises rouges encaissent les ardoises grises des deux côtés et ces dernières occupent une grande étendue au centre. Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, ces ardoises semblent reposer dans un pli synclinal ; mais on a aussi suggéré la possibilité que ce pli soit anticlinal ; pour s'assurer définitivement de la structure il faudrait faire des observations plus détaillées, ainsi que pour déterminer l'épaisseur des assises ferrifères du district et les relations entre les couches rouges de Torbrook et les couches grises des mines Torbrook. Le major Phinney, et d'autres croient que ces assises s'étendent au nord des affleurements décrits ci-dessus. Le long du ruisseau qui se déverse dans la rivière de Nictaux à trois-quarts de mille au-dessous des chutes on fonça la fosse Foster qui traversa 30 pieds de minerai contenant 34.45 pour cent de fer et 10.55 pour cent de manganèse. Le minerai est dur et ne se broie pas aussi facilement que celui de Torbrook. Au même endroit, on pratiqua une tranchée qui mit à découvert 1000 pieds d'un massif d'ardoises rouges broyées. Autres propriétés.

On dit avoir trouvé du minerai détaché sur les propriétés de E. Pierce (A. B. Parker.) A. S. Banks, et George Holland, ainsi que des morceaux de limonite dans les dépôts de surface sur la propriété de Frank Woodberry.

Les analyses suivantes tirées de diverses sources serviront à montrer le caractère des minerais de Torbrook et de Nictaux : Analyses.

ANALYSES de minerais de fer de Nictaux et de Torbrook, Comté d'Annapolis, N.-E.

Echantillon N°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Peroxyde de fer	.....	71·85	26·39	.....	.....	75·80	48·34	.....	.....	.....	74·63	86·74	84·29	.....	.....	.....	.....
Protoxyde de fer	69·17	.....	.....	.....	.....	.....	21·76	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de manganèse	.....	0·28	12·74	.....	.....	0·65	0·40	.....	0·86	.....	.....	.....	.....	.....	3·02	Fortes traces.	.....
Alumine	.....	3·59	.....	.....	.....	4·19	1·62	.....	5·53	.....	.....	.....	.....	.....	5·00	.....	.....
Chaux	.....	2·30	.....	.....	.....	6·30	4·01	.....	2·70	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Magnésie	.....	1·00	.....	.....	.....	...	0·60	.....	0·41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Acide phosphorique	1·82	.....	.....	.....	.....	.....	3·08	.....	.....	.....	3·80	0·399	.....	0·427	.....	0·414	.....
Acide sulfurique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	0·57	0·196	.....
Acide titanique	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Matières insolubles	18·94	18·13	33·50	11·64	.....	8·26	18·95	18·56	13·30	17·21	11·00	10·28	12·87	.....	26·50	10·12	.....
Fer métallique	50·09	50·27	.....	59·11	53·14	53·06	50·77	52·22	55·49	57·99	52·24	60·72	59·00	61·38	47·50	55·74	56·45
Phosphore	0·05	.....	.....	0·17	0·172	2·65	.....	.....	0·23	0·18	1·66	0·17	.....	0·18	.....	0·18	.....
Soufre	0·79	.....	.....	0·09	.....	0·20	0·08	.....	0·08	0·04	.....	.....	.....	.....	0·23	0·08	.....
Manganèse	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

NICTAUX—1, Rapport Comm. Géol. 1873-74 ; 2) Rapport Comm. Géol. vol. V, partie P : 3, ibisdem ; 4 et 5, Gilpin's N.S. Mines and Mineral Lands, 1880, page 58 ; 6, Minerai fossilifère, Wm. Small dans les Trans. Min. Soc. of N. S. vol. I, partie 3.-7, ibisdem, page 59, une magnétite ;-8, moyenne de quatre magnétites de chez Heatly, Baker et McConnell à Nictaux et Cleveland, Rapport Comm. Géol. vol. XIII, partie R, page 29, 1900 ; 9, moyenne de trois échantillons de magnétite de Cleveland ; 10, moyenne de deux spécimens d'hématites de Cleveland ; (9 et et 10, Rapport du département des mines de la N. E. page 61, 1875.)

TORBROOK—11 à 17—Rapport de la Comm. Géologique, Vol. V, partie P.

ANALYSES des minerais de fer de Nictaux et de Torbrook.—*Suite.*

Echantillon N°	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
Peroxyde de fer	...	...	...	...	...	49·52	...	79·42	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Protoxyde de fer	...	...	...	...	...	27·09	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Protoxyde de manganèse	...	...	...	...	...	0·80	...	0·38	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Alumine	...	...	...	3·14	...	1·90	...	5·08	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Chaux	...	...	...	2·16	4·50	7·00	...	1·90	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Magnésie	...	...	...	...	...	1·80	...	0·35	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Acide phosphorique	...	...	...	...	0·30	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" sulfurique	...	...	...	0·11	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" titanique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0·144	...	...	...	...	...	...
Matières insolubles	...	...	17·21	5·93	9·50	13·48	10·22	12·00	11·56	10·39	10·87	14·16	10·35	7·97	9·41	...	...
Fer métallique	56·00	58·05	57·93	59·86	60·00	...	59·76	55·60	54·71	42·30	54·84	53·10	55·40	54·28	52·40	50·76	54·87
Phosphore	...	0·193	0·16	...	0·13	T race	...	0.43	0·669	0 396	1·452	0·704	1·037	0·53	1·861	...	...
Soufre	...	...	0·036	...	...	T race	...	0·11	0·007	0·015	0·015	0·025	0·114	0·028	0·030	...	...
Manganèse	...	...	...	...	...	...	...	...	...	0·52	0·41	0·24	0·26	0·28	0·23	...	...

TORBROOK—18, Rapp. Comm. géol., vol. V, partie P ;–19 et 20, Gilpin's Mines and Mineral Lands, 1780, page 58 ; 21 et 22, Rapp. Comm. Géol., vol. X, partie S ; 23 et 24, R. G. E. Leckie, Trans. Min. Soc. of N.S., vol. I, partie 3, page 53 ;–25, idem, page 61 ; 56 à 32, minérais de la propriété Armstrong et autres endroits de la montagne du Sud, rapport par A. Gilpin, 1901 ; 33, moyenne de 10 échantillons, contenant de 46·60 à 55 pour cent de fer métallique, des propriétés Spinney, H. P. Martin, Wheelock, Holland et Allen ; voir la carte, ainsi que le Rapport Comm. Géol., vol. IX, partie M ; 34, propriété McConnell du côté sud ; 33 et 34, Rapport de Gilpin, 1901.

CHAMPS AURIFÈRES DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

Par M. E. Rodolphe Faribault.

Du 12 octobre 1903 au 15 juin 1904, M. Faribault fut occupé au travail de bureau. La plus grande partie de ce temps fut employée au dressage des cartes et des plans d'après les relevés faits pendant la campagne précédente dans les districts aurifères des comtés de Guysborough, d'Halifax, de Hants, de Lunenburg et de Queens, et à réviser le travail et les relevés faits par ses aides dans la région granitique qui se trouve au nord de la baie St. Margarets, ainsi qu'il a été mentionné dans le Rapport sommaire pour l'année 1904.

Une partie de son temps a été aussi consacrée à répondre, par correspondance à de nombreuses demandes de renseignements et d'avis au sujet des champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse, qui continuent à attirer l'attention des capitalistes tant au Canada qu'à l'étranger.

Plans et cartes

Le plan et les coupes du district aurifère de Gold-River étudié en 1901, et ceux d'Isaac-Harbour et de Cochran-Hill, relevés en 1902, ont été publiés.

Le plan du district de Wine-Harbour est entre les mains du graveur ; ceux de Harrigan Cove et du lac Miller sont dressés et n'ont plus qu'à être calqués pour être prêts à être gravés.

Pendant quatre mois, de l'hiver, M. Owen O'Sullivan, de ce départment, fut occupé à dresser les cartes topographique et géologique à l'échelle d'un mille au pouce de la région qui s'étend d'Halifax vers le nord jusqu'à Rawdon, vers l'est jusqu'à Newport, et qui comprend Mont-Uniacke, le lac Packwack et la tête de la baie St. Margaret. Le dressage des relevés faits pendant plusieurs campagnes dans les comtés de Halifax, Hants, Lunenburg et Queens est encore arriéré, mais on y travaille d'une manière plus continue et cette carte sera bientôt achevée.

Rapport sur les champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse.

Le rapport spécial sur les champs aurifères de la Nouvelle-Ecosse est maintenant en voie d'achèvement et paraîtra dans le cours de l'année prochaine. Il comprendra les plans de vingt-cinq des principaux districts aurifères situés dans les comtés de Guysborough, d'Halifax et de Hants ; plusieurs coupes transversales de la structure des filons-selle des diverses mines d'or ; une carte générale des roches aurifères de la province, montrant les localités des districts miniers entre Canso et

Yarmouth, et les massifs de granite ; une carte géologique et tectonique des roches aurifères de la partie orientale de la province entre Isaac Harbour et Mount-Uniacke, ainsi qu'une collection de photographies représentant les mines en exploitation et la structure des filons aurifères.

Quant aux travaux accomplis par lui en Nouvelle-Ecosse pendant la campagne de 1904, M. Faribault nous remet le rapport qui suit :

Selon vos instructions, je partis d'Ottawa le 15 juin 1904 pour me rendre à Bridgewater où je devais continuer les relevés commencés l'an dernier des séries aurifères de la partie occidentale de la province, et pour faire l'étude de la structure géologique des districts aurifères en exploitation. Je fus de retour à Ottawa le 6 octobre.

Pendant toute la campagne, je fus aidé par M. James McG. Cruickshanks qui a fait avec moi dix-sept campagnes, et de M. W. H. Best. L'expérience de ce dernier comme prospecteur et mineur pratique me fut tout particulièrement utile dans plusieurs des districts étudiés.

Remerciements.

Pendant la campagne je reçus de l'aide et des renseignements des opérateurs et autres individus intéressés dans ces districts ; je désire offrir des remerciements spéciaux aux personnes suivantes : l'Hon. A. Drysdale, commissaire des Travaux Publics et des Mines ; Dr E. Gilpin sous-commissaire des mines ; d'Arcy Wetherby et G. A. Hall, du département des mines ; Harry Piers, conservateur du Musée provincial ; le Dr H. S. Poole, F. H. Mason, le prof. J E. Woodman ; Geo. E. Franklyn, Fred P. Ronnan et Jos. H. Austin d'Halifax ; G. J. Partington, Issacs Harbour ; Harold Playter, Goldboro, ; S. R. Heakes et M. McGrath, Wine Harbour ; Geo. W. Stuart, Truro ; J. H. Gillespie, Pont Ecum Secum ; W. H. Boak, Harrigan Cove ; L. W. Getchell, Mines d'Or de Caribou ; Edwin L. Foster, Clam Harbour ; L. F. S. Holland, Cow Bay ; Jos A. Crease, Mines d'or de Mont Uniacke ; T. N. Baker, Mines d'or de Montague ; Peter Dunbrack Dartmouth ; E. Percy Brown, H. S. Badger, Dr D. Stewart ; Chas F. Hall et N. C. Owen, de Bridgewater ; R. R. MacLeod, Brookfield, comté de Queens ; Sam Sutherland, Mines d'or de Malaga ; W. L. Libbey, Stanley Cole, N. C. Crowe et Geo. G. King, Mines de Brookfield, Marland L. Pratt, Boston, Mass, et S. L. Kingsley, Bar-Harbour, Maine.

Relevés sur le terrain.

La plus grande partie de la campagne fut occupée à faire des relevés détaillés des districts aurifères de Leipsigate dans le comté de Lunenburg ; de Malaga et Brookfield dans le comté de Queens et de Clam-Harbour dans le comté d'Halifax. Ces relevés furent pour la plupart rapportés sur les plans pendant la campagne, et depuis mon retour au bureau j'ai achevé les plans de Leipsigate et de Clam-Harbour ; ceux

de Malaga et de Brookfield ne sont pas tout à fait terminés. Plusieurs autres districts ont été revisés et j'ai visité quelques nouvelles découvertes d'or dans les comtés de Guysborough, d'Halifax, de Hants de Lunenburg, et de Queens à la requête de personnes à la recherche de renseignements. De cette façon j'ai recueilli des données de grande valeur qui seront utiles à la rédaction du rapport final.

Mes aides continuèrent les relevés de la région avoisinant les mines Leipsigate, Malaga et Brookfield, et ces relevés ont été rapportés sur les plans et sont prêts à être utilisés au dressage de la carte à l'échelle d'un pouce au mille. Ces plans s'étendent à l'ouest jusqu'à l'anse Vogler, Lapland, Buckfield et l'abord Cameron, au nord jusqu'à Brookfield, New-Germany, le chemin de Dalhousie, le chemin New-Ross et les lacs Gaspereau où nos relevés se raccordent avec ceux de M. Fletcher.

District Malaga et Brookfield.

Il ne serait pas à propos de décrire les districts aurifères de Malaga et de Brookfield ou de se prononcer sur leur valeur avant que les plans soient achevés et de plus il est probable qu'il nous faudra recueillir des données supplémentaires pour établir la structure géologique et arriver à des conclusions plus précises quant à l'allure des zones d'enrichissement et leurs relations avec les roches encaissantes. Les rapports préliminaires suivants sur les districts de Leipsigate et Clam-Harbour sont donc, pour la même raison, sujets à révision.

DISTRICT AURIFÈRE DE LEIPSIGATE.

District de Leipsigate.

Le district minier de Leipsigate, parfois appelé Millipsigate, est situé dans le comté de Lunenburg, à une distance de six milles et demi à l'ouest de Bridgewater, une ville florissante et un centre de commerce de bois au terminus de la navigation de la rivière La Have, et à trois milles au nord de la ligne du chemin de fer de Halifax et South-western, achevée l'an dernier. Leipsigate dérive son nom du lac Leipsigate, une belle nappe d'eau longue de 11,800 pieds dans une direction est et ouest et de 4,000 de largeur ; ce lac est situé à 225 pieds au-dessus du niveau de la mer ; il forme la source de la Petite rivière et se trouve au centre d'une région relativement unie.

On a découvert autour du lac, des filons aurifères sur une étendue longue de trois milles et large d'un mille et demi. Nous en avons fait des relevés détaillés et avons dressé un plan à l'échelle de 500 pieds au pouce ; ce plan est prêt à faire paraître et sera accompagné d'un rapport sur la structure du district.

Roches.

Les roches comprennent surtout des grès quartzeux gris et gris-verdâtre, localement désignés sous le nom de "whin" ; entre ces

couches sont intercalés des lits d'ardoises argileuses blanches et verdâtres qui forment la base et représentent les parties les plus riches des assises aurifères. Il y a suffisamment d'affleurements de roches sur la plus grande étendue du district pour nous permettre d'établir la structure géologique avec un certain degré de précision, surtout avec l'aide des travaux de développement que l'on a faits dans le district.

Structure.

Une étude de la structure des roches montre que depuis leur dépôt au fond de la mer, toute l'épaisseur des couches a été sollicitée par une pression énorme du sud et du nord qui les a soulevées et repliées en un ample pli anticlinal dont la crête a été érodée depuis et rabotée au niveau actuel, mettant à découvert les bords redressés des couches qui, originellement se trouvaient au moins à 17,000 au-dessous de la surface.

Pli anticlinal.

Le pli a la forme d'un dôme elliptique allongé dont les axes ont une longueur proportionnelle entre eux de un à six. Le centre du dôme se trouve à l'extrémité occidentale du district, à 2,000 pieds à l'ouest du lac Leipsigate, sur l'étendue 57, bloc 2, et est bien défini sur une hauteur rocailleuse située entre deux bas-fonds marécageux sur le ruisseau Caribou.

L'axe de l'anticlinal est orienté N. 64° E., traverse le lac Leipsigate, et à l'extrémité orientale il suit le débouché, tandis qu'à l'ouest il passe à 400 pieds au nord du débouché du lac Caribou. Donc les roches, du côté nord du lac, plongent vers le nord sous des angles qui augmentent graduellement de 30° à 55°, à mesure que nous nous éloignons de l'axe, et du côté sud elles plongent au sud sous des angles de 25° à 50°. Donc l'angle formé par les jambes de l'anticlinal est de 75° environ et le plan axial du pli est à peu près vertical.

Position des roches.

Les ardoises de la division supérieure des roches aurifères se trouvent à 9900 pieds environ au nord et au sud de l'anticlinal, et les assises inférieures ramenées à la surface par le soulèvement énorme sont à 6,500 au-dessous de la base de l'horizon des ardoises supérieures, ce qui donne une érosion totale observée de 17,000 pieds d'assises. Cet horizon correspond à peu près à celui du district aurifère de Gold river qui est situé à quatorze milles à l'est et probablement sur une branche septentrionale du même pli anticlinal.

Plongement de l'axe de l'anticlinal.

Sur le versant est du dôme anticlinal les couches se courbent et plongent vers l'est en cercles concentriques sous des angles qui augmentent graduellement vers l'est en s'éloignant du dôme, et qui atteignent 30° au débouché du lac ; sur le versant occidental les assises se courbent et plongent vers l'ouest sous des angles plus faibles et elles semblent être dérangées par une série de failles à rejet à gauche.

Failles.

La seule faille importante que nous ayons relevée dans le district suit probablement une dépression entre la colline Weagle et la mine Micmac, et se dirige dans une direction nord-ouest vers l'île aux Oiseaux, ce qui donne à la veine Micmac un déplacement horizontal à droite de 400 pieds. Il est possible qu'il existe un rejet à gauche correspondant, au-delà des marécages à l'est du puits Crank et des mines Jackpot, dans une direction nord-est vers l'anse South Duck et l'étang en amont du barrage ; mais nous n'avons pas de preuves à l'appui de cet avancé.

Toutes les mines aurifères découvertes jusqu'ici se trouvent sur le versant est du dôme, dont le centre est situé dans le voisinage de la limite occidentale du district aurifère. On peut diviser les filons productifs en trois catégories ; 1° les filons interstratifiés ou filons principaux qui suivent les fractures le long des couches d'ardoises intercalées entre les puissantes couches de whin ; 2° les filons-croiseurs qui recoupent les couches sous divers angles mais ne sont pas épais ; 3° les filons de remplissage de fractures qui recoupent les couches, et qui ont de grandes dimensions. Dans ce district les filons interstratifiés n'atteignent pas le développement, les dimensions ni la richesse de ceux que l'on trouve dans les districts plus à l'est. On a tenté d'en exploiter quelques-uns sans grand succès. Ceci est dû au fait que la structure du pli n'est pas propice à la formation des filons principaux. Le pli anticlinal est beaucoup plus ample que ceux des districts orientaux ; l'angle entre les jambes nord et sud est de 75° ou plus ; le plissement a eu lieu graduellement sans flexions aigues ; il ne s'est donc pas formé de larges vides, entre les plans de stratification, par le glissement des couches l'une sur l'autre, vides dont le remplissage forme les filons-maîtres.

Filons interstratifiés.

En quelques cas on a trouvé des zones d'enrichissement à l'intersection de filons croiseurs avec les filons principaux, comme dans le cas du riche filon exploité à la mine Bluff, à une profondeur de 255 pieds, et celui de la mine Black Hawk, à 265 pieds. Mais dans ces cas, ni le filon-maître ni le filon-croiseur ne semblent être aurifères au-delà de la zone d'enrichissement. Les filons principaux se trouvent surtout le long de deux zones bien définies qui débutent au centre du dôme sur la concession 57, bloc 2, et divergent vers le nord-est et vers le sud-est des deux côtés de l'arche anticlinale.

Zones de minéralisation.

La zone nord-est surtout est bien définie. Elle suit le côté nord du lac et se prolonge jusqu'au filon Washing de Ernst, une distance de 10,000 pieds du centre du dome. Le long de cette zone on a exploité les filons principaux suivants énumérés de l'ouest à l'est :—le filon Gow exploité pendant plusieurs années par la compagnie minière

Black Hawk, jusqu'à une profondeur de 265 pieds sur une longueur de 450 pieds, en suivant une mince zone d'enrichissement inclinée vers l'ouest sous un angle de 38°, et formé par l'intersection d'un filon croiseur avec le filon principal ; le filon Green, exploité à une profondeur de 42 pieds ; le groupe de filons Deal, qui ont été prospectés ; le filon Birch Brook, exploité à une profondeur de 55 pieds sur 300 pieds de longueur ; le groupe de filons épais de Garfinkel, sur lesquels on a fait des travaux à la surface, et sur l'un desquels on a foncé un puits de 48 pieds ; le Boulder-Hill, le McKinnon, le Jim-Deal, le Rusty, le Butterfield (à une profondeur de 32 pieds), le Foxden et quelques autres petits filons ont été plus ou moins développés ; le filon Washing de Ernst (à une profondeur de 50 pieds) épais d'un huitième de pouce à un pouce dans une couche d'ardoise métallifère est très riche, et l'or en est extrait au " berceau " ; des alluvions qui reposent immédiatement au sud du filon proviennent tout probablement de cette source. Il y a le long de cette zone d'excellent terrain qui n'a pas encore été prospecté, tout particulièrement entre les filons Black-Hawk et Birch-Brook, ainsi que plus à l'est jusqu'à Boulder-Hill, où on remarque à la surface un grand nombre de fragments détachés de quartz.

La zone sud-est de filons-maîtres n'est pas aussi bien marquée que la précédente, mais elle suit, approximativement, le côté sud du lac et se prolonge à l'est à une distance égale du centre du dôme. Les filons importants reconnus le long de cette zone sont : le Pelton (60 pieds) le Stillwater, le Twin, le Waterman (48 pieds) l'Aulenback (40 pieds), le Point (90 pieds) le Bluff (255 pieds) le Quigley (20 pieds) le Rose (40 pieds) le Johnson (10 pieds) l'Island (20 pieds) le Joe Zink (10 pieds) le Greenwood et le Lacey (20 pieds). Sur le filon Bluff, l'enrichissement que l'on a exploité à une profondeur de 255 pieds est une zone bien définie, longue de huit pieds et formée par l'intersection de croiseurs avec un filon principal mince, et on rapporte que le minerai est aussi riche à la profondeur atteinte qu'il était aux niveaux supérieurs. Du filon Rose on extrait du minerai riche jusqu'à une profondeur de 40 pieds, où il est coupé par une petite faille sur le bord oriental d'un marécage, et en plusieurs endroits le long de sa course on releva de l'or sur une distance de 1,300 pieds.

Filons croiseurs et ramifications.

Il y a dans ce district un grand nombre de filons qui suivent des plans de fractures d'une étendue restreinte parcourant les couches sous toutes les directions. Certains d'entr'eux atteignent des puissances de quelques pieds, mais ils sont pour la plupart composés de quartz stérile. Cependant, du côté nord du lac on en a remarqué quelques groupes qui contiennent des sulfures métalliques, lesquels sont tout probablement aurifères. Nous les avons relevés et rapportés sur le plan avec notes explicatives, et il nous semble valoir la peine de les

examiner soigneusement ; il est possible qu'ils soient aurifères à leurs intersections avec certaines assises ardoisières qui sont généralement parcourues par des filons de quartz.

Dans les environs du débouché du lac, à l'extrémité est du district on remarque un grand nombre de filons-croiseurs. Ils sont tous orientés à angle droit du pli anticlinal et sont parallèles aux couches, mais plongent vers l'ouest sous des angles de 50° à 70°, c'est à-dire dans une direction opposée au plongement des couches qu'ils recoupent à peu près à angle droit. Dans les districts plus à l'est nous avons relevé des filons analogues le long de la crête inclinée des plis. Ils ne semblent pas être aurifères, mais font probablement partie du système de passages à travers lesquels circulaient les solutions minéralisatrices ascendantes.

Nous avons déjà mentionné les cas des mines Bluff et Black Hawk, où des petits filons croiseurs qui bifurquent des filons-maîtres sont causes d'enrichissements le long de certaines zones. Les filons eux-mêmes sont généralement stériles, mais ils semblent représenter les ramifications des principaux passages des solutions minéralisatrices et on pourrait croire que l'arrêt de la course de ces solutions s'engageant dans ces passages secondaires causait une précipitation du contenu métallique.

Filon-fissure.

Le filon Leipsigate, formé par le remplissage d'une vraie cassure, a fait la renommée du district par sa persistance, sa puissance et l'uniformité de sa richesse. Sous plusieurs rapports c'est le filon-fissure le plus typique de la province, et il donne de grandes promesses d'en être le plus riche producteur d'or. Il est situé dans la partie sud du district à 1,200 pieds au sud du lac et on l'a suivi sur un parcours de 9,000 pieds dont on exploite 4,350 pieds en trois sections distinctes dont nous donnons les descriptions séparées ci-dessous.

Partie occidentale.

La section ouest du filon Leipsigate est située à l'ouest du lac Mud, à une distance de 3,200 pieds au sud du pli anticlinal. Il est exploité sur une longueur de 800 pieds par deux puits, le puits Duffy de quatre vingt-quinze pieds, et le puits Dr Cowie, de vingt-cinq pieds. La veine est orientée N. 83° 30′ E magnétique et elle plonge vers le nord sous un angle de 50° vers l'anticlinal, tandis que les couches ont une direction de N. 54° E et plongent vers le sud sous un angle de 49°. La largeur du filon varie entre quelques pouces et deux pieds et il semble être composé de filons-croiseurs venant du nord-ouest et plongeant vers le nord-est sous des angles dont la moyenne est de 48° environ.

Donc l'intersection du filon-fissure avec les couches encaissantes ainsi qu'avec les croiseurs est inclinée vers l'est ; selon la règle générale établie pour les filons-fissure de la province, les zones d'enrichissement doivent donc aussi être inclinées vers l'est ; on ferait bien de tenir compte de ce fait en faisant les développements en profondeur.

On n'a pas suivi le filon à l'est du puits Cowie, mais il ne fait guère de doute qu'il se prolonge dans cette direction, probablement le long d'une dépression marécageuse orientée vers l'ouest jusqu'à l'extrémité est du lac Caribou, au débouché duquel on voit un filon de dix-huit pouces d'épaisseur, orienté N. 41° O magnétique, et qui plonge vers le-sud sous un angle de 60°.

A l'est, entre les puits Duffy et Gilmour, une distance de 800 pieds, le filon est caché dans une autre dépression et sous le lac Mud. Il existe probablement une faille entre ces deux endroits, ce qui expliquerait le changement de direction du filon dans les deux puits, mais le déplacement horizontal n'est pas élevé.

Partie médiane.

A l'est du puits Gilmour on a suivi la section médiane du filon en ligne directe sur une distance de 2,000 pieds, orientation N. 64° 45'E. magnétique, et il plonge vers le nord sous un angle de 70° à la surface, qui diminue à 55° à une profondeur de 180 pieds dans le puits Gilmour.

Les premières opérations minières sur cette partie du filon furent entreprises en 1886 par un groupe allemand de Minneapolis et de Duluth sous le nom de "Duluth and Nova Scotia Mining Co." mais une direction extravagante fut cause de l'abandon de cette mine.

Travaux de la "Scotia Mining & Developement Co."

En 1901 la "Scotia Mining and Development Co." fit l'acquisition de la concession "allemande" et depuis lors des travaux importants de développement sous la direction de MM. N. C. Crowe et E. Percy Brown, ont prouvé la permanence et la valeur du filon. On a suivi la veine en profondeur pardeuxpuits, à 780 pieds l'un de l'autre. A l'extrémité ouest de la concession le puits Gilmour a atteint une profondeur de 180 pieds, et au niveau de 100 pieds on a mené des galeries 100 pieds à l'ouest et 320 pieds à l'est, qui développent quatre zones d'enrichissement distinctes que l'on dit contenir une moyenne de 24 pouces de minerai à bocarder et qui sont inclinées vers l'est sous un angle de 70°. L'ancien puits "allemand," fut poussé à 130 pieds et au niveau de 110 pieds on a aussi mené deux galeries, 180 pieds vers l'ouest et 325 pieds vers l'est Les données que nous avons recueillies à cette mine montrent que le minerai se trouve dans des zones d'enrichissement inclinées vers l'est sous un angle faible.

Traînées de minerai.

Nous avons fait observer que les zones de minerai se trouvent à l'intersection du filon et de certaines couches de roches tendres dont

la nature semble favoriser l'infiltration et le dépôt de l'or. Ce fait que nous avons observé dans plusieurs autres cas de filons-fissure, est digne de l'attention des opérateurs. Ces croisements sont généralement continus sur de grandes longueurs, et il est probable qu'il en existe des répétitions en profondeur ; il est donc possible que les zones de minerais déjà découvertes aient de grandes étendues et qu'il en existe d'autres au dessous. Ce fait devrait stimuler le développement en profondeur des gisements.

La fosse sur la partie est de la propriété Scotia a une profondeur de quinze pieds ; ces travaux sont situés sur la concession 402, bloc 5, à cent pieds à l'est du chemin Bear Trap, et ils ont mis à découvert un filon de six pouces. A l'est de cette fosse, sur une distance de 2,930 pieds jusqu'au puits Micmac, la région est basse, marécageuse et inondée par plusieurs branches de la Memamkeak, ce qui fait obstacle à la recherche du filon entre ces deux points.

Il n'est guère douteux que certains fragments détachés de riche minerais, trouvés au nord de la colline Weagle, proviennent de cette source, mais plusieurs essais de recherches du filon sont restés sans succès. Quelques-uns des mineurs s'accordent à dire qu'il a probablement été recoupé il y a quelques années, sur la rive nord du ruisseau dans les environs de la concession442, bloc 4.

Champ qui promet.

Cette partie non-développée du filon, dont les droits de mine sont au nom de David McKay de Bridgewater, offre un champ plein de promesses.

Si l'on prolonge la direction du filon des deux côtés on voit qu'il a dû subir un rejet vers la gauche, causant un déplacement de 400 pieds mesurés à angle droit du filon. Il est important de déterminer la position exacte de cette faille afin de fixer le filon. A juger d'après les indices de surface et la position des fragments de minerai détachés trouvés au sud du filon, la faille est probablement orientée N. 30° O. le long d'une dépression à l'est des hauteurs de Weagle et de l'île aux Oiseaux (*Bird island*) et à 250 pieds à l'ouest du magasin Weagle.

A la base sud de la colline de Weagle on a relevé un fragment de riche minerai provenant d'un filon de dix pouces ; ce point est situé à un demi-mille au sud du filon-fissure, mais comme le groupe allemand fonça un puits, il y a quelques années, à une profondeur de 90 pieds sans atteindre la couche sous-jacente, il est possible que ce fragment ait été transporté à cette distance du gros filon.

Partie orientale.

La section orientale du filon a été exploitée sur une longueur de 1600 pieds dont 1200 sont situés sur la propriété de la Micmac Mining

company et le reste sur celle de la Leipsigate Mining company, la mine Jackpot. Le prolongement est de la mine n'a pas encore été développé et est situé sur la propriété de N. C. Owen et autres de Bridgewater.

On exploite la concession Micmac sur une grande échelle et avec profit depuis 1897 ; MM. Cashan et Hines firent les premiers travaux, et depuis le 15 avril 1900 la mine est exploitée par la Micmac Mining Company sous la direction de M. T. W. Moore. Cette mine est la seule actuellement en opérations dans le district de Leipsigate. Elle a un excellent matériel pour une exploitation économique et limitée ; il y a un atelier de quinze bocards et une installation de cyanuration qui est sous la surveillance de M. H. S. Badger.* Mine Micmac.

A la mine Micmac le puits principal a atteint une profondeur de 500 pieds, et les galeries s'étendent à 435 pieds vers l'ouest et 360 pieds à l'est du puits ; le puits "de l'atelier", 670 pieds à l'est du premier est profond de 180 pieds et les travaux s'étendent à quatre-vingt-dix pieds à l'ouest et soixante-dix à l'est ; le puits Crank, profond de 50 pieds n'a pas encore de galeries. Dans la mine Jackpot le puits ouest est à 260 pieds, et le puits de l'est à 226 ; à l'est de ce dernier on a creusé un puits de recherches à 75 pieds sur le bord d'un marécage. La Leipsigate Mining Co. fit des travaux de développement dans la mine Jackpot pendant l'été dernier et compte reprendre les travaux le printemps prochain. Mine Jackpot.

La partie ouest de la veine qui est exploitée par la Micmac Mining Co. a une orientation générale N. 57° E. magnétique sur une distance de 700 pieds et elle plonge vers le nord sous un angle de 60° à 70° : puis elle se sépare en deux branches ; celle du puits Crank, direction N. 53 E. plongement sud 70°, et celle du puits Jackpot qui se recourbe graduellement vers le nord jusqu'à ce qu'elle prenne une direction N. 21° E et qu'elle disparaisse sous l'étendue marécageuse. Les assises sont orientées N. 45° E, plongement sud 45° et leurs intersections avec les parties Micmac et Crank du filon sont inclinées vers l'est sous un angle faible tandis que la partie Jackpot plonge vers l'ouest. Structure de la veine.

Les développements faits jusqu'ici dans la mine Micmac à l'ouest du puits principal montrent que les zones de minerai sont en séries aux intersections de la veine avec certaines couches ; ces intersections ont une largeur de 25 pieds, une épaisseur de plusieurs pouces, sont inclinées sous un angle de 7° vers l'est et se trouvent à intervalles de dix à vingt pieds comme dans l'ancienne mine allemande dont il est fait mention plus haut. Mais à l'est du puits le minerai se trouve en amas irréguliers Continuité des traînées de minerai.

* Rapport sommaire 1903.—

avec tendance à plonger vers l'ouest sous un angle de 75° ; ils correspondent probablement à la bifurcation du filon principal qui se trouve à l'extrémité est des travaux.

La répétition des zones de minerai à intervalles réguliers et l'uniformité de leur valeur ont donc été démontrées par les travaux exécutés à la mine Micmac jusqu'à une profondeur de 500 pieds, et à l'ancienne mine "allemande" jusqu'à 180 pieds. Dans aucun autre des filons connus de la province il n'existe de conditions aussi favorables, et il y a grand encouragement à pousser rapidement les travaux de développements en profondeur pour établir une exploitation permanente.

Sur la bande nord du filon-fissure on a aussi trouvé du minerai excellent dans le puits de "l'atelier" à une profondeur de 180 pieds et dans la mine de Jackpot à 260 pieds, en amas plus ou moins réguliers inclinés vers l'ouest sous des angles de 45° à 75°. Ces amas doivent probablement leur existence à la présence de filons croiseurs qui bifurquent de la veine principale sous une direction est.

Le puits Crank, profond de cinquante pieds, démontre que la branche sud du filon-fissure est une forte veine, atteignant une puissance de sept pieds et contenant des sulfures métalliques, ce qui doit stimuler les travaux de développement. Il est possible qu'elle devienne la plus importante des branches à l'est, mais immédiatement à l'est du puits elle est cachée par une étendue marécageuse qui entrave les recherches de surface.

Relations entre la fissure et le pli anticlinal.

Il est important de noter que le filon-fissure plonge vers le pli anticlinal, et quoiqu'il en soit éloigné d'un-demi mille au sud, il fait peu de doute qu'il fasse partie du système de fractures qui parcourait le plan axial du pli, livrant passage aux solutions minéralisatrices ascendantes, lesquelles déposaient leur minéraux aux endroits les plus favorables. Ceci est un point de plus en faveur de l'exploitation en profondeur des filons-fissure.

La production de la mine Micmac pour l'année 1904 fut comme il suit :

	oz.	dwt.
Des 4,074 tonnes de minerai bocardés.	1,825	19
Des 3,044⅔ tonnes de sables traitées au cyanure	535	3
Total.....	2,361	2

Teneur en or.

D'après la statistique du département des Mines de la province de la Nouvelle-Ecosse, la production totale du district de Leipsigate à la date du 1er janvier 1905 avait atteint :—27,702 tonnes de minerai bocardé pour 9,454 oz. 8 dwt. 7 grains d'or.

DISTRICT AURIFÈRE DE CLAM-HARBOUR.

Ce nouveau district est situé sur l'océan Atlantique, dans le comté d'Halifax, à quarante-sept milles de la ville d'Halifax par le grand chemin. Nous fîmes un examen hâtif du district en quelques jours et d'après les relevés nous avons dressé un plan à l'échelle de 250 pieds au pouce. Il montre la structure générale des couches et des filons aurifères, ainsi que les zones probables d'enrichissement spécial, le long desquelles on devrait prospecter plus particulièrement. District de Clam-Harbour.

Les assises ont été refoulées en deux plis anticlinaux éloignés de 500 pieds l'un de l'autre, séparés par un synclinal orienté est et ouest (magnétique) convergents vers l'ouest et dont l'axe plonge vers l'est.

Il existe une petite faille orientée à angle droit du plissement, qui donne un déplacement à droite de quatre-vingt-dix pieds sur le pli anticlinal du sud ; ce rejet diminue et n'atteint que quelques pieds sur l'anticlinal nord.

Les filons de quartz aurifère sont de deux espèces—les filons couches ou filons principaux, qui suivent les ardoises interstratifiées avec des lits épais de quartzite ou " whin " ; et les filons croiseurs qui recoupent les assises sous une direction générale de nord-est et sud-ouest.

Les filons principaux sont les veines les plus importantes et les plus continues. Ils semblent contenir tout le minerai de valeur. Filons principaux.

Les filons croiseurs ne semblent pas contenir d'or en quantité payante, mais leurs intersections avec les filons principaux déterminent souvent des zones d'enrichissement généralement courtes horizontalement, mais ayant probablement une plus grande continuité et une valeur uniforme en profondeur. La zone exploitée jusqu'à une profondeur de 122 pieds dans le puits n° 1 au nord du bâtiment des machines, ainsi que celle de soixante pieds à l'est de la forge sont dues à l'intersection d'un croiseur avec le filon principal. Ce croiseur semble avoir été un bon " canal d'alimentation " et il est possible que l'on découvre d'autres zones à son intersection avec les autres filons principaux.

Jusqu'ici les travaux de développement semblent indiquer que tous les filons principaux situés le long de la crête de l'anticlinal sont aurifères, et que le minerai rémunérateur ne s'étend pas au delà. De ce fait, augmenté de nos connaissances des autres districts de la province nous pouvons conclure que les axes des trois plis forment trois zones d'enrichissement spécial. Il est donc à désirer de faire des travaux de développement le long de la crête de ces trois plis, et plus particuliè- Filons-selle le long des trois axes.

rement sur les anticlinaux, tant à la surface qu'en profondeur ; il est bien probable que de tels travaux mettraient à découvert un grand nombre de zones d'enrichissement toutes inclinées vers l'est et atteignant probablement de grandes profondeurs.

PROCÉDÉ AU CYANURE POUR L'EXTRACTION DE L'OR.

Extraction cyanure.

On a fait de grands progrès en ce qui concerne le traitement des minerais réfractaires dont une partie de l'or restait dans les " tailings " ou refus des bocards.

Il y a quatre ans que l'on érigea le premier atelier de cyanuration dans la province ; malheureusement cette entreprise, ainsi que la suivante que l'on tenta à Isaacs-Harbour, furent des insuccès au point de vue financier. Depuis cette époque M. H. S. Badger établit un atelier pouvant traiter 50 tonnes par 24 heures, pour la Mic-Mac Mining Co., à Leipsigate, qui fonctionne avec succès depuis deux années.

Un atelier identique fut installé l'an dernier à Brookfield par M. Badger, et sembla donner de bons résultats. On vient de commencer une série d'expériences à la mine Boston-Richardson à Isaacs-Harbour, dans le but d'y installer un autre atelier.. Comme l'usine de bocardage comprend soixante bocards, l'atelier de cyanuration sera probablement plus important que les deux premiers.

Un grand nombre de mines trouveraient bénéfice à traiter leurs " tailings " au cyanure ; de nombreuses séries d'analyses conduites pendant plusieurs années démontrent que ces refus ont une grande valeur.

EXPLOITATION AURIFÈRE EN PROFONDEUR.

Rapport de M. d'Arcy Weatherbe.

Nous donnons ci-dessous un extrait du rapport annuel de M. d'Arcy Weatherbe, concernant les mines d'or de la Nouvelle-Ecosse. *

A la réunion annuelle de la " Nova-Scotia Mining Society " qui eut lieu l'hiver dernier, la question d'exploitation en profondeur des gisements aurifères fut discutée à fond, ce qui donna lieu à l'émission d'avis de grande valeur sur ce sujet important.

" Le gouvernement ayant prévu que cette question serait tout spéciallement discutée, retint les services de M. Faribault, du Service géologique, pour faire un rapport spécial à ce sujet. L'un des résultats immédiats de cette discussion fut l'amendement de la loi passée antérieurement, permettant que l'aide offerte par le gouvernement s'appliquat au travail complet du fonçage des puits, jusqu'à une pro-

* Rapport du Département des Mines de la Nouvelle-Ecosse. 1904.

fondeur de 2,000 pieds, au lieu de requérir de l'opérateur le fonçage à sa charge des premiers 500 pieds. Le résultat de cet amendement fut qu'il fut reçu presqu'immédiatement plusieurs demandes, de bonne foi, de se prévaloir de cette aide. On réquisitionna de nouveau les services de M. Faribault pour qu'il pût examiner les districts en question, parmi lesquels ceux d'Isaacs-Harbour, de Malaga, de Caribou et de Sherbrooke.

"Il est à remarquer tout spécialement que pendant la saison dernière l'industrie aurifère de la Nouvelle-Ecosse atteignit un stage qui doit faire époque ; deux des mines fonçèrent leurs puits à des profondeurs verticales de plus de 1,000 pieds, et aux deux endroits, éloignés de 100 milles l'un de l'autre, on trouva de l'or en quantités que l'on croit rémunératrices.

Quoique les chiffres de production de l'année dernière soient moins élevés que d'ordinaire, ceci n'indique nullement un déclin de l'industrie. Ce fait démontre plutôt que l'époque des entreprises individuelles sur une petite échelle tire à sa fin ; les gisements très riches s'épuisent et ne rendent pas suffisamment aux profondeurs atteintes pour permettre une exploitation en petit.

"Pendant l'hiver, l'un des districts les plus producteurs, celui de Stormont, fut obligé d'arrêter toutes opérations à cause du manque de combustible, la clôture de la navigation ayant eu lieu beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire.

"D'un autre côté il se fit des travaux sérieux de développement qui semblent marquer le commencement d'une ère de production qui ne fera qu'augmenter, et dans deux localités neuves il s'est fait des prospections systématiques."

CONCERNANT LE MÉTÉORITE QUI TOMBA EN AOUT 1904 PRÈS DU VILLAGE DE SHELBURNE, TOWNSHIP DE MELANCTHON, ONTARIO.

Par M. Robert A. A. Johnston.

Selon vos instructions que je reçus le 16 septembre dernier, je me rendis à Shelburne dans le comté de Dufferin, Ontario, pour faire une investigation au sujet de la chute d'un météorite que l'on disait avoir eu lieu près de ce village. Je me rendis au bureau de M. R. L. Mortimer, rédacteur et propriétaire du journal *Shelburne Free Press*, qui voulut bien me donner tous les renseignements à sa disposition au sujet du phénomène ; il me communiqua plusieurs extraits de jour- Météorite de Shelburne.

naux ; de plus il s'offrit de m'accompagner au lieu de la chute, offre que j'acceptai de suite avec reconnaissance. Je désire ici lui présenter mes remerciements les plus sincères pour toutes les gracieusetés dont j'ai été l'objet de sa part. Je me rendis donc, accompagné de M. Mortimer, à la résidence de M. John Shields, sur la moitié orientale du lot V, concession 2, township de Melancthon.

Récit de M. Shields.

M. Shields nous dit que vers huit heures dans la soirée du samedi 13 août pendant qu'il causait avec plusieurs membres de sa famille et quelques amis dans sa salle à manger, ils furent tout d'un coup saisis et alarmés par un fracas ressemblant au bruit que ferait un bâtiment s'effondrant ; ceci fut imméditement suivi par le bruit d'un choc sourd comme si un corps pesant venait d'atterrir. On fit immédiatement un examen des alentours et l'on découvrit que le côté est du mur de la résidence donnant sur le nord ainsi que le dessous du toit de la vérandah étaient éclaboussés, et que le plancher était couvert de terre toute fraîche et humide ; à deux pieds environ de la vérandah on découvrit une petite excavation dans le sol, sur le bord de laquelle s'était amoncelé un petit monticule de terre entre le trou et la maison. Quelques heures plus tard M. Shields creusant à cet endroit découvrit à une profondeur de dix-huit pouces le fragment de roche qui fait le sujet de la première partie de cette note. Lorsque cette pierre fut relevée on remarqua qu'elle reposait sur une plante de chardon en partie carbonisée, et des feuilles d'arbre roussies entouraient le trou. A l'époque de ma visite, l'excavation et les taches de boue se trouvaient à peu près dans le même état qu'à la date des faits relatés ci-dessus, ce qui me permit de prendre des notes exactes au sujet des effets produits par la chute. L'excavation a un diamètre de douze pouces ; les parois du trou ne s'éloignent pas sensiblement de la verticale prouvant que le météorolithe atteignit la terre sous un angle très élevé. La plus grande partie de la terre déplacée avait été mise en un petit monticule au sud-est, soit entre la verandah et l'excavation ; le reste avait été projeté au delà, dans la même direction sur le plancher de la vérandah et sur le mur de la maison. Les taches du mur étaient restreintes à un espace large de quatre pieds, à huit pieds environ de l'excavation ; le toit de la vérandah où il forme angle avec le mur a une hauteur verticale de douze pieds du sol, et à ce point les taches étaient des plus abondantes ; elles étaient larges de trois à quatre pouces, indiquant que le sol n'avait pas été très émietté. Le fragment pèse douze livres et demie (5·7 kilos); il a la forme d un bloc anguleux irrégulier mesurant 9 pouces sur 4 pouces sur $3\frac{1}{2}$, et il est marqué de trous de grèle et de corrugation qui caractérisent un grand nombre des corps météoriques ; à l'extérieur il est recouvert d'une couche vitrifiée ressemblant à un vernis lustré d'un noir velouté ; sur un des côtés du spécimen le vernis est brunâtre et si mince qu'il voile

Spécimen Shields.

à peine la texture du corps sous-jacent ; ce côté ne semble pas avoir été soumis à la friction de l'atmosphère au même dégré que le reste de la surface de la masse, et fait suggérer que le fragment en question s'est détaché d'un plus gros aérolithe, à une distance relativement peu éloignée de la surface de la terre. La couche vitrifiée est parcourue par des petites fentes produites probablement par le refroidissement brusque au contact du sol.

Texture.

Un petit angle de la pierre s'était brisé offrant le seul moyen d'examiner la texture des matériaux composant la masse. Le météorite a une texture chondritique et consiste en grande partie d'un silicate verdâtre foncé et grisâtre, assez friable, à grain fin qui est probablement de l'olivine; cette matière contient des veinules d'un minéral jaune-bronzé, cassant, ayant un lustre métallique et un clivage bien marqué ; ce minéral est probablement de la phyrrhotine météorique ou troïlite. Nous ne pûmes faire un examen plus circonstancié de la pierre, car M. Shields ne permit pas d'autres cassures et ne semblait pas disposé à s'en défaire en tout ou en partie.

Récit de M. T. Johnston.

De chez M. Shields je me rendis chez M. Thomas Johnston, sur la moitié occidentale du lot 10, concession 2 du township de Melancthon, d'où on avait rapporté la trouvaille d'un second météorite. M. George Johnston qui avait été l'un des témoins de la chute, dans la soirée ci-devant mentionnée, crut sur le moment qu'un objet singulier était tombé dans le champ d'avoine au sud de chez lui ; ne voulant pas endommager sa récolte par des recherches, il remit ses investigations jusqu'après la moisson ; le 30 août, en coupant son avoine, il demeura sur le qui-vive, examinant le sol du siège de sa moissonneuse. Près d'une petite élévation du sol il remarqua une excavation d'un diamètre d'un pied, bordée d'un côté par un petit monticule. Il appela immédiatement M. William Fleming, qui travaillait dans une autre partie du champ et en examinant l'endroit en question, ils trouvèrent à une profondeur de deux pieds dans le sol un météorite pesant vingt-huit livres. Les parois du trou approchaient la verticale comme dans le cas du " météorite " Shields " et la terre avait été rejetée vers le sud-est démontrant que le corps avait une trajectoire du nord-ouest. Quelques jours avant ma visite M. Johnston avait cédé le spécimen à M. F. Gardner, du personnel de la Compagnie du Téléphone Bell, pour la somme de $200.

Je passai le reste de l'après-midi à recueillir tous les renseigements possibles concernant les phénomènes qui avaient accompagné la chute et je revins à Toronto où m'avait-on dit, je pourrais examiner le spémen " Johnston." M. Gardner était absent, mais après une petite enquête je réussis, grâce à l'amabilité d'un des employés de la Compa.

Spécimen Johnton.

gnie Bell, à examiner le météorite et à prendre des notes sur son apparence. Il a la forme, grossièrement, d'un soc de charrue, dont les dimensions sont 11½ x 9 x 6½ pouces et est recouvert d'une enveloppe vitrifiée noire analogue à celle du spécimen "Shields." Je m'appliquai tout spécialement à découvrir une surface correspondant à celle mentionnée plus haut du spécimen précédent mais sans succès ; cependant si on pouvait les examiner côte à côte il serait peut-être possible d'établir une corrélation. Depuis cette époque, M. Gardner a vendu le spécimen pour la somme de $276 au Dr Léon H. Borgstrom, dont l'intention est de l'ajouter à la collection de l'Université de Helsingfars, Finlande. Nous avons obtenu du Dr Borgstrom un tirage en plâtre du spécimen qui a été placé dans le Musée du Service géologique.

Les deux spécimens, le "Shields" et le "Johnston" appartiennent à la catégorie de météorites désignée sous le nom d'aérolithes ou météorolithes d'après la classification du Musée britannique ; ils consistent en grande partie en matières pierreuses ; toutefois jusqu'à ce qu'ils aient été soumis à un examen minutieux et détaillé on ne peut se prononcer d'une façon plus définitive au sujet de leur composition et autres caractéristiques.

Les impressions et les détails fournis par les personnes qui ont été témoins des phénomènes accompagnant la chute s'accordent bien entre eux et ne varient guère qu'au sujet des directions, ainsi qu'il aurait lieu de s'attendre. Dans les environs du village de Shelburne on entendit deux détonations distinctes, que quelques-uns décrivent comme ressemblant à des coups de canon, tandis que d'autres les comparent à des roulements de tambour ; ces bruits furent suivis par des séries de vibrations musicales qui durèrent plusieurs secondes.

Phénomènes observés.

Madame Craven qui fut témoin de la chute, du seuil de sa maison à Shelburne, rapporte qu'avant la détonation elle vit un objet traverser l'atmosphère avec une grande vitesse, jetant des étincelles sur son passage et laissant derrière lui une traînée ressemblant à la queue d'une comète. A l'heure de la chute, une demi-heure après le coucher du soleil, le ciel, du côté nord était d'une couleur rouge-feu, tandis qu'à l'ouest il était couvert par un épais nuage noir. Au village de Tara, à 50 milles au nord-ouest de Shelburne, dans le comté de Bruce, on observa le météorite passant au-dessus du village dans une direction sud-est, et plusieurs personnes crurent qu'il était tombé dans le voisinage ; ce qui donna probablement lieu à la rumeur que l'on en avait trouvé un fragment, mais de ce fait je n'ai pu obtenir aucune confirmation authentique. A Kincardine, soixante dix-milles au nord-ouest de Shelburne, on le vit comme un objet brillant traversant l'atmosphère et laissant sur son passage une traînée d'étincelles. Vus de dif-

férents points de la région des lacs de Muskoka les phénomènes de la chute offrirent un spectac'e grandiose. Madame R. R. Bougard, de Toronto, qui était à même de bien observer la chute, d'une île située au milieu du lac Saint-Joseph, à quatre-vingts milles au nord-est de Shelburne dit que le météorite était très brillant et d'une couleur jaune vif. Quelques personnes crurent qu'il était tombé à proximité ; l'heure et la direction de ces diverses observations ne laissent aucun doute sur leur identité avec la chute de Shelburne.

Il a paru un certain nombre de descriptions de météorites canadiens dans divers journaux scientifiques, mais en outre de ceux-ci et des deux spécimens ci-dessus, il en existe d'autres qui sont la propriété de particuliers et au sujet desquels il n'est encore rien paru.

Nous avons recueilli des renseignements et des données, de la part de plusieurs personnes, qui indiquent certainement d'autres chutes de corps météoriques. Nous ne pouvons les donner dans le présent rapport à cause du temps à notre disposition, mais nous avons l'intention de coordonner toutes les données possibles à ce sujet et de faire paraître un rapport concernant les météorites canadiens.

Chimie et Minéralogie.

Par le Dr G. C. Hoffmann.

Au sujet des travaux exécutés par ces deux branches du Service géologique le Dr Hoffmann nous remet le rapport qui suit :—

Selon la coutume des années passées les travaux exécutés dans les laboratoires de chimie pendant le cours de l'année dernière ont été d'un caractère technique et pratique, c'est-à-dire qu'ils ont compris presqu'exclusivement l'examen et l'analyse de minerais et minéraux, etc., pouvant avoir de la valeur au point de vue industriel. Enumérés brièvement ils consistent en :

" 1. Analyses de plusieurs variétés de combustibles fossiles provenant de diverses parties du Canada, entr'autres : Lignite, de certaines couche de La Roche Percée, sur la rivière Souris près d'Halbrite district d'Assiniboïa ; d'une couche de Knee Hill Creek, Rivière Daim-Rouge, district d'Alberta ; d'une couche affleurant sur la rive du creek *Coal*, un tributaire du fleuve Yukon, Territoire du Yukon ; et d'une couche située près d'Enderby, district d'Yale dans la province de la Colombie-Britannique. De houille ligniteuse, d'une couche sur la rivière Souris dans les environs de la Roche Percée, dans le district d'Assiniboïa, et d'une couche située sur une branche du creek Ruby, un

Combustibles fossiles.

tributaire de la rivière aux Sauvages, territoire du Yukon. De houille provenant de la rivière Debert comté de Colchester ; de la propriété de A. McLean, entre le ruisseau McLelland et la houillère Vale, comté de Pictou, province de la Nouvelle-Ecosse ; de la propriété Barley et C. W. Wetmore, à deux milles au nord-ouest de l'Anse-aux-Fleurs, Grand, Lac comté de Queens, province du Nouveau-Brunswick ; d'une couche située sur la rive nord de la branche nord de la rivière du Vieux (*Old Man River*) district d'Alberta, aussi d'une couche de près de Morley, district d'Alberta ; des exploitations Miller, sur la rivière Lewes, territoire du Yukon. De houille anthracitique de la couche n° 4 Canmore, et de la couche n° 1 de Canmore, et d'une couche située sur la montagne près de la branche orientale de la rivière Kananaskis, et d'une couche sur le ruisseau du Mouton dans le district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest. De semi-anthracite des travaux d'exploration exécutés par la Compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien, Monts Cascades, et de la branche sud du ruisseau au Mouton, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest.

2° Analyses partielles de spécimens de minerais de cuivre des localités suivantes :

Minerai de cuivre.

La Tête, comté de Charlotte, province du Nouveau-Brunswick ; du township d'Oxford, comté de Sherbrooke dans la province de Québec ; de la concession minière n° 2961, R. 455 du district de la baie du Tonnerre et du township de Spragge, district d'Algoma, province d'Ontario.

Minerai de fer

3° Analyses plus ou moins complètes de plusieurs variétés de minerais de fer ; un minerai de fer argileux provenant de la coulée Collins, rivière Tulameen, district de Yale, province de la Colombie-Britannique ; hématite, d'un point situé à un demi-mille au sud de la gare de Grand-Pré, comté de Kings, dans la province du Nouveau-Brunswick ; des montagnes Rocheuses, au sud de Blairmore, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest. Magnétite du lot 27, concession IV, township North Crosby, comté de Lanark dans la province d'Ontario ; du versant oriental des montagnes Rocheuses, près de Pincher creek, dans le district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest ; et d'une localité des environs d'Enderby, district de Yale, dans la province de la Colombie britannique.

Nickel et cobalt.

4° Analyses de la teneur en nickel et en cobalt de nombreux échantillons d'arsénopyrite et de phyrrhotite, de pyrite de fer, etc., parmi lesquelles nous mentionnerons : arsénopyrite, d'un filon de près de Hope, district de Yale, Colombie britannique. Pyrrhotine de la moitié occidentale du lot 10, de la concession IV, township d'Olden, comté

Frontenac dans la province d'Ontario, et de grès de la gare d'Ingall sur la ligne du chemin de fer Pacifique Canadien, à trente milles à l'ouest de Kenora (autrefois Portage du Rat) dans le district de la rivière La-Pluie (*Rainy River*) Ontario.

(5 Analyses de calcaires (en continuation de la série d'analyses de ces pierres au point de vue de leur qualité comme pierre de construction, pour la fabrication de chaux ou de ciment hydraulique, ou comme fondant dans les opérations métallurgiques) provenant : d'un endroit à trois milles à l'est de la gare de Brookfield, sur la ligne du chemin de fer Intercolonial, comté de Colchester, province de la Nouvelle-Ecosse ; du lot 5, rang VI, et du lot 8, rang IV du township de Grenville, comté d'Argenteuil ; des environs de Phillipsburg, township Saint-Armand, comté de Missisquoi, et du lot 13, rang I du township Litchfield, comté de Pontiac, province de Québec ; de l'anse au Marbre, rive nord-est de l'île de Texada détroit de Géorgie, province de la Colombie-Britannique. Des calcaires précédents, celui de Brookfield rend, à la cuisson, une chaux excellente : celui de près de Phillipsburg prend un beau poli et peut être employé comme pierre d'ornementation ; à la cuisson il donne une chaux blanche et pure ; celui de Litchfield est largement employé à la fabrication de la chaux ; et celui de l'anse au Marbre, où on le trouve en quantités inépuisables est employé comme pierre de construction, il prend un beau poli et peut être utilisé comme marbre ; de plus il donne une chaux d'excellente qualité. Calcaires.

" 6. L'examen d'échantillons d'argile provenant d'un grand nombre de localités diverses, quant à leur adaptabilité à la fabrication de briques, tant ordinaires que réfractaires, de poterie, etc. ; nous examinâmes des échantillons provenant des environs de Baddeck, comté Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse ; de chemin de Dutch Valley, Sussex, province du Nouveau-Brunswick ; d'un forage à deux milles à l'est du village " The Brook " township de Clarence, comté de Russell, et de la propriété de M. F. Boyd, au nord de la ville de Ste-Mary's, sur le chemin de Stratford et Ste-Mary, comté de Perth, province d'Ontario ; d'un gisement situé sur la section 1 ou 2, ou peut-être sur les deux, du township 24, rang 1 à l'ouest du 5me méridien, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest ; des environs d'Enderby, district de Yale, province de la Colombie-Britannique ; etc. Argiles.

7. Analyses d'eaux naturelles, dans le but de se prononcer sur leur valeur et leur composition soit au point de vue industriel ou technique ou médicinal ou autre ; entre autres nous avons examiné des eaux provenant des localités suivantes : d'une source du village de Brook, à sept milles au sud-est de la ville de Mabou, comté d'Inverness, et d'un puits situé à Granville centre, comté d'Annapolis, province de la Nou- Eaux minérales.

velle-Ecosse ; d'un puits artésien situé sur la partie est du lot cadastral n° 52, première concession de la paroisse de Saint-Jean, seigneurie de Longueil, comté de Saint-Jean, et d'un forage sur la rivière Richelieu, lot 86 première concession de la paroisse de Saint-Athanase, seigneurie de Bleury, comté d'Iberville, dans la province de Québec ; de la source " How," lot 15 concession B, township de Fitzroy, comté de Carleton, et d'un puits artésien de Courtright, lot huit de la rue Front, ou concession Front, township de Moore, comté de Lambton, province d'Ontario ; d'une mine de houille à Hart, dans le district d'Alberta, territoire du Nord-ouest ; et d'une source thermale située près de la ville de Vancouver, district de New-Wesminster, province de la Colombie-Britannique.

Analyses diverses.

" 8. Examens et analyses diverses, comprenant la détermination, analyses partielles d'échantillons de schistes argileux, pyroschistes, schistes graphitiques, schistes carburés ; manganèse des marais ; ocres, marnes, etc.

Or du Yukon.

" Nous vous avons fait des observations très intéressantes au cours de l'examen d'un échantillon recueilli par M. Keele dans les canaux de " sluice ", pendant les opérations de lavage hydraulique des placers du creek Highet, un tributaire éloigné de la Stewart et de Dublin gulch, sur le creek Haggart, un tributaire de la McQuesten qui se jette aussi dans la Stewart, territoire du Yukon. L'échantillon provenant de la première de ces localités contenait des petits fragments de bismuth natif, de formes irrégulières, associés en certains cas avec un peu d'or natif et des granules roulés composés de scheelite, tungstate de chaux, avec une certaine proportion de quartz, d'hématite et d'or. Dans un échantillon provenant du lavage de sable de la concession Lippy, creek Eldorado, territoire du Yukon, qui nous a été envoyé pour en faire l'examen, nous avons remarqué des aggrégats contenant de l'or natif. Nous pouvons faire remarquer incidentellement que la scheelite est une des sources industrielles de tungstène, qui est employé dans la fabrication de certains aciers ; sa présence en augmente la dureté et la tenacité. Donc lorsque ce minéral se trouve en quantité suffisante pour être exploité, il a une valeur industrielle. Jusqu'à récemment on ne l'avait découvert au Canada qu'en deux endroits, l'un dans la province de Québec et l'autre en Nouvelle-Ecosse et en petite quantité seulement ; depuis, on en a trouvé en quantités assez importantes, dit-on, à la mine Météor, sur le creek Springer, district Kootenay occidental, et sur le creek Hardscrabble, district Cariboo, dans la province de la Colombie-Britannique ; nous avons reçu des spécimens des deux localités afin de les identifier.

Tungstène.

Statistique.

Le nombre de spécimens que l'on nous a envoyés pour en faire la détermination s'est élevé cette année à six cent et un. Une grande

partie de ceux-ci sont apportés par des visiteurs auxquels nous donnons verbalement les renseignements désirés, mais souvent, la détermination demande une analyse partielle dont les résultats sont donnés par lettres.

Le nombre de lettres écrites au sujet de ces demandes de renseignements s'est élevé à trois cent et quatre, et celles reçues à cent-six.

J'ai été aidé d'une manière très effective par M. F. G. Waite. Il a fait un certain nombre d'analyses d'eaux, de calcaires et de dolomies, ainsi que des analyses partielles de minerais de fer, de cuivre et de manganèse ; il a fait aussi plusieurs déterminations de nickel et un grand nombre d'examens de divers minéraux.

Les additions suivantes ont été faites pendant le cours de l'année à la section minéralogique et lithologique du Musée :

A.—Spécimens envoyés en double pour être examinés.

Spécimens examinés.

Argile durcie, provenant de la propriété de T. H. Patrick, Souris, section 10, township 7 rang 20, à l'ouest du méridien principal, province de Manitoba.

Houille anthracitique, de la couche N° 4, $\frac{1}{4}$ N. O. section 29, township 24, rang 10, ouest du cinquième méridien, district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

Schiste graphitique, du comté de Victoria, province de la Nouvelle-Ecosse.

Houille, d'une couche située sur la branche Nord de la rivière du Vieillard, section 35, township 10, rang 3, ouest du cinquième méridien district d'Alberta, Territoires du Nord-Ouest.

Hématite, provenant de la propriété de M. Patrick Flynn, lot 23 B, rang 6 du township de Templeton, comté d'Ottawa, province de Québec.

Magnétite du lot 27, concession 4, du township de North-Crosby, comté de Lamark, province d'Ontario.

Lignites du creek de Knee Hill, un tributaire de la rivière Red Deer, district d'Alberta, Territoire du Nord-Ouest.

Argile, de Okanagan Landing, district de Yale ; province de la Colombie-Britannique.

B.—Spécimens collectionnés par les membres du Service géologique au cours des travaux de la campagne.

Dr H.M. Ami ;

Blocs pour pavés, grès Nepean provenant des carrières Bishops, comté de Carleton, province d'Ontario.

Dr A. E. Barlow :

Un bloc de minerai de nickel, consistant en niccolite, avec une petite quantité d'argent natif disséminée, un peu de smaltite et de la gangue tachée et tapissée d'annabergite. Des environs de Haleybury, district de Nipissing province d'Ontario.

Prof. R. W. Brock :

a) Arsénopyrite, contenant de l'or libre dans une gangue de quartz, de la concession Lucky Jack, creek Poplar, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

b) Une association de quartz et de schistes talqueux, contenant une petite quantité de sphalérite, des petites quantités de tétrahédrite, de la chalcopyrite, de la pyrite de fer et de la galène, ainsi qu'un peu d'argent natif. Provenant de la concession Spyglass, creek Poplar, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

c) Quartz contenant des petites quantités de galène et de tétrahedrite, un peu de sphalérite et un peu de pyrite de fer. De la mine Lucky Boy, creek Tour, Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

d) Une association de tétrahédrite et de galène avec des petites quantités de pyrite de fer et un peu de gangue. De la mine Silver Cup, branche sud creek Lardeau, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

e) Une associatîon de sphalérite avec des petites quantités de galéne, de pyrite de fer et de chalcopyrite. De la concession Mother Lode, creek Poplar, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

f) Quartz alvéolaire, tâché de rouille, contenant des petites quantités de pyrite de fer et de chalcopyrite. Provenant de la mine Eva, mont Lexington, à un demi mille au nord de la ville de Camborne, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

g) Association d'arsénopyrite et de pyrite de fer dans une gangue composée de quartz et de feldspath. Du groupe Hardy, rivière

Lardeau, district du Kootenay occidental, province de la Colombie-Britannique.

h), Blocs de calcite blanc-jaunâtre, jaune-verdâtre et vert-jaunâtre, subtranslucides, à textures columnaire, rayonnée et concentrique. Provenant de la concession Black Prince, creek Gainer, un tributaire de la branche sud du creek Lardeau, lac Trout, district du Kootenay occidental, province de la Colombie Britannique.

Dowling, D. B., B.A.Sc.

a.) Semi-anthracite, des galeries de la houillère du C.P.R., Mont-Cascade. Section 19—Tp. 26—rang 11, ouest du 5me méridien district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest.

b.) Houille anthracitique, d'un écrasement de la couche dans la galerie inclinée nord-ouest, partie inférieure de la couche nº 1 de la mine de Canmore, section 29, township 24, rang 10, ouest du 5me méridien, Alberta, territoire du Nord-Ouest.

c.) Houille anthracitique d'une couche à allure verticale sur le flanc des montagnes le long de la rivière Kananaskis, un tributaire de la rivière à l'Arc, à cinq milles en aval des sources de la rivière au Coude (*Elbow River*) section 33,Tp 19, rang 8, ouest du 5me méridien, Alberta, territoires du Nord-Ouest.

d.) Semi-anthracite de la couche Costigan, fourche de la rivière à la Panthère, section 33, townhip 30, rang 11, à l'ouest du 5me méridien, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest.

e.) Houille anthracitique, de la couche Costigan de cinq pieds sept pouces, rivière à la Panthère, point de repère B, section 1 township 31, rang 12, ouest du 5me méridien, district d'Alberta, territoires du Nord-Ouest.

f.) Houille anthracitique provenant de la couche inférieure, 3 pieds 6 pouces, rivière à la Panthère, point de repère B, township et rang mêmes que l'échantillon *e.*

g.) Houille anthracitique de la couche 3 '6 ", rivière de la Panthère, point de repère D.

h.) Semi anthracite, de la couche de deux pieds, section 8, Tp. 30, rang 12, ouest du 5me méridien, district d'Alberta, territoires du Nord-Ouest.

i.) Semi anthracite de la couche de 5 pieds, rivière à la Panthère point de repère D, township et rang, même que l'échantillon *h.*

j.) Houille provenant d'une couche de cinq pieds, aux sources du creek à la Neige, entre les rivières à la Panthère et au Daim-Rouge, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest.

Dr R. W. Ells.

a.) Houille provenant d'une galerie pratiquée sur la couche inférieure de la la coulée au Charbon, district de Yale, province de la Colombie-Britannique.

b.) Houille provenant du lot 1267, sur le creek qui se jette dans le creek Quilchena, district Yale, Colombie-Britannique,

c.) Houille provenant de l'affleurement sud d'une couche sur la rivière Coldwater district de Yale, province de la Colombie-Britannique.

Faribault E. R., B.A.

a.) Une association de quartz et de schistes chloritiques, contenant de petites quantités de pyrrhotite, de pyrite de fer et d'asénopyrite avec un peu d'or natif. Provenant de la propriété de la Plough Lead Mining Co., Wine Harbour, comté Guysborough, Nouvelle-Ecosse.

b.) Une association intime de peroxydes de fer et de manganèse hydratés, (appelée couleur minérale Van Dike ou terre d'ombre) provenant de la mine à la Peinture, bassin Chester, comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse.

c.) Calcaire dolomitique, légèrement ferrugineux et manganifère, de la mine à la Peinture, bassin Chester, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

d.) Association de quartz, feldspath et mica avec un peu de scapolite et des quantités minuscules de fluorite, chlorite et de molybdénite. Provenant d'un filon dans le granite, rive droite de la rivière Larder à un mille au sud du chemin Old Dalhousie-New Ross, comté Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

e.) Association de quartz, feldspath, et mica avec un peu de calcite et de fluorite, et une légère quantité de molybdénite, de sphalérite, et quelques grains de chalcopyrite et de pyrite de fer. Provenant d'une veine dans le granite, sur l'île Caraway, lac Ramsay, comté Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse.

f.) Association de quartz avec schistes chloritiques, et un peu de chalcopyrite, de pyrite de fer, de galène, de sphalérite et de quantités minimes d'or natif. Du filon Borden mine West Lake, mont Uniake, comté d'Hants, Nouvelle-Ecosse.

g.) Cristaux de quartz fumé et de mica, d'une veine de granite au sommet d'une hauteur à l'ouest du ruisseau Joe Bill, à un mille à l'ouest du bureau de poste de Sefferensville, comté Lunenbourg, Nouvelle-Ecosse.

h.) Association de quartz, chlorito-schistes et un peu de calcite contenant une proportion notable de mispickel, un peu de galène, de la chalcopyrite, très peu de sphalérite et de pyrrhotite. Provenant des mines Caribou exploitées par la Baltimore-Nova Scotia Mining Co., comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse.

i.) Limonite, d'un puits de recherches sur une veine dans le granite, à deux milles au nord-est de l'extrémité nord du lac Wallaback, New Ross, comté de Lunenbourg, province de la Nouvelle-Ecosse.

j.) Une association de fer spéculaire et de manganite, d'un puits de recherches mentionné ci-dessus (profondeur de six pieds.)

k.) Un cristal d'almandrite du lac Sherbrooke comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse.

Johnston, R. A. A.

a.) Cuivre natif, deux morceaux provenant de la concession Sovereign, Aspen Grove, district de Yale, Colombie-Britannique.

b.) Calcédoine, trois gros morceaux et deux plus petits, provenant de la concession Maggie, Aspen Grove, district Yale, province de Colombie-Britannique.

c.) Idocrase, de l'anse Charly, comté nord-ouest de l'île Foye, comté de Charlotte, Nouveau-Brunswick.

Keele, Joseph, B. A. Sc.

a.) Or natif, filiforme et en pépites du creek Highet, un tributaire éloigné de la Stewart, territoire du Yukon.

b) Concentrés, provenant de l'exploitation de placers aurifères sur le creek Highet.

c.) Concentrés, provenant de l'exploitation aurifère de sable du creek Duncan, territoire du Yukon.

d.) Concentrés de la coulée Dublin, creek Haggart un tributaire de la McQuesten, territoire du Yukon.

McConnell, R. G., B.A.

a.) Houille lignitique, d'une couche située sur une branche du creek Ruby un tributaire de la rivière aux Sauvages, à sept milles de son embouchure, territoire du Yukon.

b.) Lignite, d'une couche située sur le creek Coal, un tributaire du Yukon, à onze milles et trois quarts de son embouchure, territoire du Yukon.

c.) Lignite de l'exploitation Miller, sur la rivière Lewes à vingt milles environ en amont des rapides Five Fingers, territoire du Yukon.

McKinnon, A. T.

Hématite, un demi mille au sud de la gare de Grand-Pré, comté de Kings, province de la Nouvelle-Ecosse.

Willimott, C. W.

a.) Amiante (serpentine fibreuse, chrisotile) provenant de la mine Johnson, lot 27 du rang VI, township de Tetford, comté de Mégantic, province de Québec.

b.) ibisdem, préparée.

Reçus à titre de dons.

Archibald, shérif, et Jas. A. Crease par l'entremise de E. R. Faribault. Un échantillon de minerai du filon Borden, mine West Lake Mount Uniacke comté d'Hants, province de la Nouvelle-Ecosse.

E. Deville, arpenteur-général, Ottawa.

a.) Gypse, var. albâtre, du ¼ S. E. sec 14, Tp. 33, rang 8, ouest du premier méridien, province de Manitoba.

b.) Gypse, var. sélénite, du ¼ S. O, sec 4, tp. 33, rang 8, ouest du premier méridien, province de Manitoba.

c.) Gypse, blanc, finement grainé, massif, provenant du ¼, S. O. sec 25, tp 33, rang 8, ouest du premier méridien. Manitoba.

d.) Gypse blanc-brun, à grain fin et massif, du ¼ N. E. sec. 3, tp 33, rang 8 ouest du premier méridien, Manitoba.

e.) Calcaire, à grain très fin, presque compact, de l'étranglement du lac Manitoba, Manitoba.

f.) Sélénite, des rives de la rivière Simonette où elle croise le sixième méridien, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest.

Daniel Lonergan, par l'entremise de E. R. Faribault.

Almandite, cristal d',—du lac Sherbrooke, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Capitaine Lordley, Chester, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

Terre d'infusoires, de l'étang Sabody, sud-est de la rivière Médiane à deux milles au-dessus du pont Chester, comté de Lunenburg, Nouvelle Ecosse.

Mitchell, W. D. New Denver, Colombie-Britannique.

(*a.*) Galène, mine Queen Bess, Silver Mountain, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

(*b.*) Galène et tétrahédrite, dans une gangue quartzeuse, d'une concession sur le Mont Goat, Kootenay occidental, Col.-Brit.

(*c.*) Galène, mine Idaho, Kootenay occidental, Colombie-Brit.

(*d.*) Galène et tétrahédrite dans une gangue de quartz, du filon Sligo, groupe Capella, mont Goat, Kootenay occidental, Col.-Brit.

(*e.*) Tétrahedrite, pyrite de fer, et un peu de sphalérite, dans une gangue de quartz, de la Kintora, groupe Mollie Hughes, Kootenay occidental, Colombie-Britannique.

(*f.*) Galène, d'une concession sur les hauteurs de Blind Springs, district minier de Blind Springs, comté de Mono, Californie, Etats-Unis.

(*g.*) Bournonite, de la même provenance que le spécimen "*f*".

(*h.*) Argent natif dans une gangue quartzo-feldspathique de la même concession que les deux spécimens précédents. Les spécimens qui sont énumérés ci-dessous proviennent de la mine Bosun, près de New Denver, district Kootenay occidental, Colombie-Brit.

(*i.*) Galène, à grain fin, compacte et massive.

(*j.*) Galène, finement cristalline, massive.

(*k.*) Galène, à grain fin, massive, avec laquelle est associée un peu de sphalérite de chalcopyrite et un peu d'argent rouge.

(*l.*) Sphalérite avec un peu de pyrite de fer disséminée.

(*m.*) Galène, à clivage facile, un peu grossièrement cristalline.

(*n.*) Galène finement granulaire, massive, connue localement sous le nom de "steel ore".

(*o.*) Pyrite de fer avec sphalérite.

(*p.*) Galène, à grain fin, presque compacte, désignée localement sous le nom de "wavy galena".

(*q.*) Galène, à grain fin, à travers laquelle on remarque des grains de chalcopyrite.

Nattress, Rev. Thos. B.A., Amherstburg, Ontario, par l'entremise du Dr. J. F. Whiteaves.

(Les spécimens énumérés ci-dessous furent recueillis au cours des dragages du lit de la rivière Détroit à Amherstburg, comté d'Essex, Ontario.)

(*a.*) Célestite. Deux spécimens, cristaux isolés, de forme tabulaire plus ou moins bien formés.

(*b.*) Célestite, bleuâtre, aggrégats cristallins, neuf spécimens.

(*c.*) Calcite, var. scalénoédrique (dog-tooth-spar) jaune-brun, quatre spécimens.

(*d.*) Dolomie avec enclaves de matières bitumineuses.

(*e.*) Quartzite, blanc, compact, avec célestite.

F. B. Smith, inspecteur des mines, Calgary, Territoire du N.-O.

Rail de fer, provenant de la voie dans la mine de houille de Harts, Alberta, Ter. du N.-O. montrant l'action des eaux de la mine sur le métal.

Soues, F. Commissaire des mines, Clinton, Col.-Brit.

(*a.*) Agate-jaspe, de Big-Bar, sur la rivière Fraser, district Lillooet, Col.-Brit.

(*b.*) Scheelite, du creek Hardscrabble district de Cariboo, Col. Britannique.

Dr. D. Spencer, Ottawa, Can.

Briquettes de tourbe, provenant des tourbières de Newington, township de Osnabruck, comté de Stormont, Ontario.

Thomlinson, William, agent minier, New Denver, Col.-Brit.

Scheelite provenant de la mine Météor, creek Springer, Kootenay occidental, Col.-Brit.

Collections de minéraux pour fins d'éducation.

Pendant la première partie de l'année, M. C. W. Willimott, fut occupé à une longue série d'expériences sur les ocres, argiles et autres minéraux, pour étudier leurs qualités respectives comme couleurs minérales. Après avoir terminé ses recherches il confectionna des collections minérales pour être distribuées à diverses maisons d'éducation du Canada. Ci-dessous nous donnons une liste des collections envoyées :

Collegiate Institute, Galt, Ont	26
Université de Toronto, Toronto, Ont	20
Collegiate Institute, Ingersoll, Ont	100
High School, Petrolia, Ont	75
Ecole Aberdeen, Saint-Jean, N.-B	75
Couvent de Whitney Pier, Sydney N.-E	75
High School, Campbellford, Ont	100
Couvent de Sydney Rivers, N.-E	75
Institute Havon, Collingwood, Ont	100
High School, Sydenham, Ont	100
Collegiate Institute, rue Harbord, Toronto	100

High School, Kenora, Ont	100
Ecole Centrale, Chatham, Ont	75
Académie de Lachine, Lachine, Qué	100
Ecole McDonald, Middleton, N.-E	75

Nous avons aussi fourni les collections suivantes :

Rév. J. D. Borthwick, Montréal	37
A. C. Bell, M.P., New-Glasgow, N.-E.	52
C. F. Speipper, Trout lake, Col.-Brit	45
Agent Commercial du Canada, Paris, France	62
Le Figaro, Paris, France	75
Bibliothèque du "Chronicle" Halifax	75
	1,567

Il a aussi consacré une partie de son temps à recueillir les matériaux pour la confection de ces collections. Dans ce but, il a visité les townships de Hull, Wakefield, Buckingham Villeneuve et Egan dans le comté d'Ottawa, province de Québec ; de Ross et Bromley, comté de Renfrew ; de Bancroft, comté de Hastings, de Cameron, district de Nipissing, province d'Ontario.

Il recueillit les quantités suivantes de minéraux divers :

Calcaire serpentineux	200 lbs.
Jaspe	150 "
Albite	200 "
Microcline	200 "
Quartz	100 "
Fluor-spath et calcite	100 "
Pierre amazone	400 "
Calcaire	150 "
Molybdénite dans la gangue	250 "
" pure	35 "
Marne coquillère	100 "
Serpentine	50 "

Les résultats des expériences de M. Willimott sur les couleurs minérales, leurs emploi, gisements, localités, etc., sont publiés dans un rapport séparé.

CARTOGRAPHIE ET DESSIN.

M. C. O. Sénécal, géographe et dessinateur en chef.

M. C. O. Sénécal nous remet le rapport qui suit :

J'ai l'honneur de vous transmettre un résumé du travail accompli sous ma direction pendant l'année écoulée :

M. L. N. Richard a préparé la feuille de carte colorée de Haliburton pour le graveur, ainsi qu'une partie de la carte géologique de l'île de Montréal et environs. Il a aussi dessiné une carte de la partie sud de Répartition du travail.

la province de Québec pour reproduction lithographique. Il fit aussi les calculs de réduction de diverses observations astronomiques et ajusta les instruments de topographie, etc.

M. Richard obtint un congé pour cause de santé du 2 avril au 27 juin. Du 18 août à la fin septembre il fit des travaux sur le terrain, et passa le reste de l'année à rapporter ses levés.

M. J. A. Robert consacra la plus grande partie de son temps à dresser les cartes de M. Fletcher qui comprennent les feuilles n°s 64, 65. 66, 73, 74, 75, 83 et 84. Il fit un calque des feuilles 65 et 74 pour le graveur ; il prépara la copie en couleurs des six feuilles du comté de Cumberland et revisa les épreuves de cartes de la Nouvelle-Ecosse. Il fit des travaux sur le terrain du 20 août à la fin de septembre et depuis cette date il fait des calculs pour le dressage de cartes.

M. O. E. Prudhomme dressa la carte de la partie sud de la province de Québec ; il fit des additions à la partie orientale de la carte générale du Canada et aux feuilles du lac Nipigon, n°s 11 et 17 de la série de l'Ontario septentrional. Il prépara la copie en couleurs de la carte topographique et géologique du Klondike ; la copie ombrée au crayon de la carte du district minier de Boundary, Colombie-Britannique, d'une carte croquis du district minier de Lardeau, Colombie-Britannique ; d'une carte croquis montrant les roches crétacées dans le district d'Alberta et d'une coupe géologique de la mine Doliver, N.-E. Il traça aussi les caractères de la feuille de Perth (n° 119, Ont) et de la carte des étendues ferrifères du lac Témagami.

M. V Perrin dressa la carte de la rivière Winisk et acheva la feuille d'Ignace n° 5 de la série de l'Ontario septentrional. Il fait en ce moment le dressage des relevés de M. McInnes de la région des sources de la rivière Winisk.

Le 12 janvier M. James McGee fut nommé copiste et clavigraphe. C'est avec regret que nous enregistrons ici sa mort prématurée arrivée le 12 mai à la suite d'un accident. Il fut remplacé par son frère M. J. J. McGee jr., qui commença son service le 1er juin. M. McGee fit des travaux sur le terrain du 29 août à la fin d'octobre.

M. F. O'Farrell fut nommé dessinateur le 24 octobre et reçut instruction d'aider M. Faribault au dressage de ses plans des comtés de Halifax et de Hants, N.-B.

M. P. Fréreault fit le calque des feuilles d'Ottawa et de Cornwall pour le graveur ; de la carte des mines d'Elsie et Murray, district minier de Sudbury, et fit des additions à la carte du creek Boundary, Colombie-Britannique. Il prépara aussi une carte du nord-ouest de

l'Ontario pour reproduction photo-lithographique ; une carte croquis des environs du Klondike ; une coupe de la mine West Lake, N.-E., et fit plusieurs dessins pour reproduction zincographique. M. Fréreault obtint un congé du 14 octobre au 24 novembre pour cause de santé.

MM. W. J. Wilson, J. Keele, O. O'Sullivan et J. F. E. Johnston sont maintenant attachés au personnel géologique et ils ne consacrèrent qu'une petite partie de leur temps à la cartographie. M. Keele dressa la carte des mines Else et Murray, Ont. ; une carte croquis des environs du Klondike ; une carte des parties ferrifères du lac Témagami, et en fit, en partie, la préparation pour le graveur et le lithographe. M. O'Sullivan fit des travaux de compilations de relevés sur les feuilles du comté d'Halifax, Nouvelle-Ecosse. Il prépare actuellement une carte de ses relevés faits sur la côte occidentale de la baie James pour accompagner son rapport sommaire de la campagne 1904.

M. Wilson termina le dressage de sa carte préliminaire du Nord-Ouest de l'Ontario.

Cartes dressées par les membres du personnel géologique.

Les cartes suivantes furent dressées par les membres eux-mêmes du Service géologique qui avaient fait les relevés :—

Continuation de la carte du district minier de Lardeau, Colombie-Britannique, à l'échelle de 2 milles au pouce, par W. H. Boyd.

Les terrains houillers de Costigan, Alberta, 40 chaînes au pouce, avec coupes et perspectives par D. B. Dowling.

Une carte géologique avec contours topographiques du mont Yamaska, échelle de 20 chaînes au pouce par le Dr G. A. Young.

Plans des districts aurifères suivants de la Nouvelle-Ecosse par E. R. Faribault :—

Miller Lake,	Halifax, N.-E.,	échelle	500	pds au pouce.
Clam Harbour,	"	"	250	"
Malaga, comté de Queens,		"	250	"
Brookfield,	N.-E.,	"	250	"
Leipsigate, comté de Lunenburg,			500	"

M. C. F. King, travaille au dressage d'une carte à l'échelle de 50 milles au pouce, du voyage du vaisseau le *Neptune*, 1903 et 1904, sous la direction de M. A. P. Low. Cette carte intéressante sera sous peu entre les mains du graveur.

Les autres travaux de routine du bureau, tels que correction d'épreuves, tirage de bleus, calques, réparations aux instruments de topographie, etc., furent répartis parmi les divers membres du personnel.

Relevés en Nouvelle Ecosse.

Ayant reçu instructions de faire un relevé exact au théodolite, et à la chaîne de la ligne de chemin de fer Dominion Atlantic et du Halifax et Southern Railway de la Nouvelle-Ecosse, afin de faire le raccord entre eux des travaux de MM. H. Fletcher et E. R. Faribault dans les comtés de Kings, d'Annapolis et de Lunenburg, je me rendis sur le terrain le 19 août accompagné de M. L. N. Richard pour manier le théodolite et de MM. J. A. Robert et J. J. McGee comme chaîneurs. Nous fîmes des relevés exacts controlés par des observations d'azimuth, entre Port George et Bridgewater,—faisant le raccord entre les côtés opposés des côtes de la Nouvelle-Ecosse, et entre Middleton jonction et Hantsport, me raccordant à mes relevés de 1902 le long de la ligne frontière entre les comtés de Kings et de Hants. D'après les données de ces relevés nous avons calculé la position géographique des points suivants, fixés d'après la latitude et la longitude de Hantsport et de Bridgewater données sur les cartes n°s 353 et 342 de l'Amirauté.

Localité.	Latitude.	Longitude.
	° ′ ″	° ′ ″
Gare d'Hantsport, chemin de fer D.A.	45 4 5	64 10 40
Kentville, gare de chemin de fer	45 4 40	64 29 54
Middleton "	44 56 33	65 4 20
Port-George, bureau de poste	45 0 4	65 9 28
New-Germany, gare chemin de fer H. & S. W.	44 32 43	64 43 26
Bridgewater " " "	44 22 44	64 30 57

Commission géographique.

Nous avons assisté régulièrement aux réunions de la Commission géographique et nous avons soumis à l'approbation de la Commission des listes de noms nouveaux paraissant sur diverses cartes en voie d'être dressées.

Les huit cartes énumérées ci-dessous accompagnent le Rapport sommaire et la partie A, Rapport Annuel Vol. XVI.

No 889.—Exploration entre le lac Seul et le lac Severn, Kéwatin, échelle 35 milles au pouce.

No 890.—Bassins houillers de la rivière Nicola, Col. Brit, échelle 80 chaînes au pouce.

No 891.—District minier de Duncan Creek, Yukon, échelle de 6 milles au pouce.

No 892.—Champs houillers de Costigan, Alberta, échelle 40 chaînes au pouce.

No 894.—District minier de Kluane, Yukon, échelle 6 milles au pouce.

No 895.—Côte occidentale de la baie James, Kéwatin, 16 milles au pouce.

No 897.—District ferrifère de Nictaux et Torbrook, N.-E. échelle 25 chaînes au pouce.

No 798.—District des Mines de Bruce et de Desbarats, Ont., échelle 1 mille au pouce.

Cartes, en voie de préparation.

En outre des cartes mentionnées ci-dessus il y en a en ce moment vingt-quatre à divers stages d'achèvement entre les mains de l'imprimeur du roi, entre autres les cartes de Bancroft et de Haliburton, Ont., les cartes du Klondike et de Boundary Creek, dont nous attendons les éditions complètes. Huit nouvelles feuilles des cartes géologiques de la série systématiqne de la Nouvelle-Ecosse ont été envoyées pour être gravées sur cuivre.

Instruments de topographie.

Nous nous occupâmes aussi de l'examen et des réparations des instruments de topographie et nous fîmes l'acquisition des nouveaux instruments suivants :

Un Photo-théodolite Bridge-Lee, de chez L. Cassella, Londres-Angleterre.

Un cercle gradué de 8 pouces pour le théodolite n° 5 de chez W. & L. E. Gurley, Troy, N.-Y.

Un objectif à copier, Ross-Zeiss, série vii a, $6\frac{1}{2}$ par $8\frac{1}{2}$ de chez Ross, Londres, Angleterre.

Un appareil photographique, n°19 de chez R. F. Smith, Montréal, Qué.

Deux appareils photographiques, 4 x 5, n°s 27 et 29 de chez W. J. Topley, Ottawa, Ont.

Un galon d'acier de 50 pieds, n° 21, du département de papeterie, Ottawa.

Trois galons Chesterman de 66 pieds, n°s 5, 11 et 34, du département de papeterie, Ottawa.

Deux boussoles de poche n°s 41 et 42 de la Cie McDougall Hardware.

Correspondance.

La correspondance de l'année, lettres, instructions, etc., au sujet de la cartographie comprit 264 communications expédiées et 160 reçues.

Cartes parues.

Nous donnons ci-dessous une liste des plans cartes, diagrammes que nous avons reçus de l'imprimeur du roi pendant l'année :

Numéro du catalogue.	Description.	Superficie en milies. carrés.
792	Colombie-Britannique—Kootenay occidental, échelle 4 milles au pouce	6,400
853	Colombie-Britannique—Carte croquis de Lardeau et du lac Trout, district de Kootenay occidental, 8 milles au pouce.	
842	District d'Athabasca—Carte de la région des rivières Peace et Athabasca, échelle 32 milles au pouce.	
845	District d'Alberta—Carte croquis des assises houillères crétacées, échelle 2 milles au pouce.	
846	Kéwatin—Carte de la rivière Winisk, échelle 16 milles au pouce.	
820	Ontario—Carte géologique du district minier de Sudbury (Sudbury Map), échelle un mille au pouce	208
824 et 825	Ontario—Carte géologique des environs de Copper Cliff, district minier de Sudbury, en deux feuilles, échelle 400 pieds au pouce	8½
864	Ontario—Carte géologique des mines Elsie et Murray, district minier de Sudbury, échelle 400 pieds au pouce	1½
852	Ontario—Carte géologiques des étendues ferrifères du bras nord-est et de Vermillon, lac Temagami, échelle 40 chaînes au pouce.	3,456
789	Ontario—Feuille géologique de Perth (No 119) échelle 4 milles au pouce	
847	Ontario—Carte préliminaire de la partie N.-O. de la province, nord du lac Supérieur, échelle 16 milles au pouce.	
848	Québec—Plan de l'éboulement récent sur la riviére du Lièvre, près de Buckingham, échelle 12 chaînes au pouce.	
875	Québec—Carte de la cité de Montréal et environs montrant la localité des puits artésiens, échelle 3,000 pieds au pouce.	
876	Québec—Graphique montrant les relations des groupes de puits dans la cité de Montréal et environs.	
866	Québec—Carte des anciennes roches cuprifères du sud de la province de Québec.	66
833	Nouvelle-Ecosse—Carte géologique des champs houillers de Pictou, échelle 25 chaînes au pouce	473
826	Nouvelle-Ecosse—Feuille géologique de Apple-River (Nos 100 et 101), échelle un mille au pouce	
832	Nouvelle-Ecosse—Plan et coupe du district aurifère d'Isaac Harbour échelle 500 pieds au pouce.	
84	Nouvelle-Ecosse—Plan et coupe du district aurifère de Cochrane-Hill, échelle 500 pieds au pouce.	
844	Nouvelle-Ecosse—Plan et coupe du district aurifère de Gold-River, échelle 250 pieds au pouce.	
849	Nouvelle-Ecosse—Coupe de la mine West-Lake. District aurifère de Mount-Uniacke.	
850	Nouvelle-Ecosse—Coupe transversale de la mine Doliver. District aurifère d'Isaac-Harbour supérieur.	
	Aussi huit diagrammes représentant la production minérale du Canada et plusieurs zincographes pour accompagner certains rapports.	

Paléontologie et Zoologie.

Dr J. F. Whiteaves.

D'après le rapport du Dr Whiteaves, on a complété l'étude des fossiles siluriens des roches de la région de la rivière Winisk recueillis par M. W. McInnes pendant la campagne de 1903 ; cette étude avait été commencée l'an dernier, et est suffisamment avancée pour permettre d'établir une liste des diverses espèces qui paraîtra avec le rapport de M. McInnes.

Le Service géologique a déjà fait paraître trois des parties du troisième volume intitulé : " Palæozoïc Fossils " et la quatrième partie comprendra un rapport descriptif et illustré sur les fossiles des roches siluriennes (Silurien supérieur) de Keewatin, du Manitoba et de Saskatchewan qui sont à présent au Musée. Une grande partie de ce rapport est rédigée et nous avons terminé la partie traitant des fossiles du Keewatin. On a fait un examen préliminaire des fossiles des roches paléozoïques de la région baignée par les rivières Kabinakagami, Little Current, Nagagami et à la Noyade, dans l'Ontario septentrional, qui ont été recueillis en 1903 par MM. W. J. Wilson et O. O'Sullivan. A l'une des localités, sur la rivière Little Current, la faune fossile semble posséder les caractéristiques d'un facies " Hudson River " mais partout autre part les spécimens trouvés indiquent un âge silurien (Silurien supérieur).

En 1901, le Dr H. M. Ami recueillit de beaux spécimens d'une espèce de *Trocholites* au sein du calcaire Trenton, à l'escalier naturel de la rivière Montmorency, dans la province de Québec. Une étude de ces restes a déterminé une révision des espèces canadiennes de ce genre et une reconsidération des assises géologiques qu'ils indiquent. Les conclusions auxquelles on est arrivé ont été données dans une note parue dans l' " Ottawa Naturalist " avril 1904, intitulée " The Canadian species of Trocholites."

Dans le même publication pour le mois de septembre 1904, a paru une autre note intitulée " Description of a new genus and species of rugose corals from the Silurian rocks of Manitoba " basée sur des spécimens recueillis par M. J. B Tyrrell en 1897.

Pendant le cours de l'année nous avons reçu vingt-quatre collections de fossiles ; nous en avons examiné et étudié dix-neuf. Quatre d'entr'elles proviennent des environs d'Ottawa et nous ont été envoyées

par M. Walter R Billings ; une des collections provient des schistes ardoisiers Utica, à Collingwood, Ont., envoyée par le Rév. Thos. Nattress ; cinq proviennent du lit de la rivière Détroit à Amherstburg ; nous n'avons pas fini l'étude de celles-ci qui nous ont aussi été transmises par le Rév. Thos. Nattress ; une collection provenant des roches carbonifères du Nevada nous a été envoyée par M. W. F. Ferrier ; les autres treize, provenant des roches crétacées de l'île de Vancouver, ont été recueillies par Mlle Wilson et M. Walter Harvey. Quelques-uns des spécimens de ces diverses collections ont été achetés pour notre musée, les autres ont été déterminés et renvoyés. Deux des spécimens présentés par M. Billings ont été décrits et figurés dans une note au " American Geologist " intitulée : Notes on some Siphuncles of Canadian Endoceratidæ with descriptions of two supposed new species of *Nanno.*" Les deux crinoïdes et les cinq oursins que nous mentionnons au cours d'une note parue dans le " American Journal of Science " du mois d'août 1904, intitulée : " *Uintacrinus* and *Hemiaster* du Crétacé de Vancouver " ont été présentés au musée par Melle Wilson et M. Harvey.

Un certain nombre des fossiles du Crétacé de Vancouver, qui nous avait été prêtés par le Musée provincial de Victoria, et par M. Harvey, pour la préparation du Bulletin sur les fossiles mésozoïques, Vol. I, partie 5, ont été déterminés et renvoyés.

En zoologie nous avons examiné et étudié la nombreuse collection de coquillages terrestres et aquatiques recueillie par M. McInnes en divers endroits du Keewatin. Elle consiste en de nombreux spécimens de sept espèces de coquillages terrestres et de vingt-cinq espèces de coquillages d'eau douce ; nous en avons préparé une liste qui sera publiée avec le rapport de M. McInnes. Nous avons en outre déterminé des petites collection de coquillages du Keewatin, de la Colombie-Britannique, du territoire du Yukon et de l'étranger pour M. O'Sullivan, le Dr Fletcher, M. Keele et pour le couvent de Saint-Laurent près de Montréal.

A la requête du professeur Verrill, qui prépare une monographie illustrée des échinodermes modernes de la côte de l'océan Pacifique de l'Amérique du Nord, ouvrage qui doit constituer l'un des volumes de l'expédition Harriman en Alaska, la collection, presqu'entière, d'astéries de notre musée, qui est nombreuse et importante, lui a été envoyée pour qu'il puisse en faire l'examen et l'étude.

Nous avons préparé pour les Mémoires de la Société Royale du Canada, pour l'année 1904, une Bibliographie de la zoologie canadienne, année 1903 à l'exclusion de l'Entomologie.

Nous avons fait paraître trois courtes notes zoologiques dans le " Ottawa Naturalist " pendant le cours de l'année. L'une de celles-ci traite de la découverte par le Dr Bell, en 1885, d'une colonie vivante du limaçon terrestre européen (*Hélicigona arbustorum*) sur une pente couverte d'herbe près de l'entrée du hâvre de Saint-Jean, Terre-Neuve. Ceci semble être la première découverte de cette espèce du côté américain de l'Atlantique. La seconde note " A White Pelican at Manotick " décrit un spécimen adulte femelle du Pelican blanc d'Amérique (*Pelecanus erythrohynchus*) tué au mois de mai dernier sur la rivière Rideau à Manotick, à quatorze mille au sud d'Ottawa. Ce spécimen est maintenant dans le musée du service géologique. La troisième note réfère à l'acquisition faite par le musée provincial, à Halifax, d'un spécimen adulte mâle du pélican brun (*Pelecanus fuscus*) abattu à Louisbourg, île du Cap-Breton en mai dernier.

Durant l'absence du Dr Bell, nous remplîmes, pendant six semaines, les fonctions de directeur intérimaire.

Le volume de la correspondance officielle est demeuré à peu près le même pendant l'année écoulée.

Nous avons à enrégistrer les additions suivantes, contribuées par les membres du personnel et employés du service géologique.

Ells, Dr R. W.

Soixante spécimens de plantes fossiles provenant des schistes bruns du creek Quilchena, vallée de la rivière Nicola, district de Yale, Colombie-Britannique. Environ cinquante fossiles, y compris trois ammonites des schistes du sommet de la montagne au nord de la rivière Nicola, à trois milles à l'ouest du lac Nicola, Colombie-Britannique. Seize fossiles des schistes carburés de la coulée au Charbon, Bassin houiller Nicola, Colombie-Britannique.

Dr R. Chalmers :—

Six coquillages fossiles d'eau douce des argiles du district du lac Saint-Jean, à Roberval, P.Q.

McConnell, R. G. :—

Cinq fossiles du district minier de Kluane, territoire du Yukon.

Low, A. P. :—

Une collection de fossiles des calcaires siluriens de l'île North Devon. Collections de fossiles des calcaires siluriens de l'île de

Southampton, baie d'Hudson ; six spécimens complets du bœuf musqué, y compris quatre mâles, une femelles et un jeune mâle. Spécimens du loup arctique, du lemnar, de la marmotte et du lièvre. Spécimens d'oiseaux de la région arctique, ainsi qu'un grand nombre d'œufs rares : y compris ceux de l'oie sauvage, du cygne d'Amérique, du stercoraire de Buffon et du stercoraire parasite, de la sterne arctique, du goéland de Sabine, du goéland à dos bleuâtre, du goéland argenté, de l'eider remarquable, du phalarope rouge et de la maubèche de Wilson.

Une collection nombreuse de coquillages marins et d'eau douce de Fullerton, baie d'Hudson et Port-Burwell.

Dr H. M. Ami :—

Environ 500 fossiles des roches siluriennes de la côte d'Arisaig, comté d'Antigonish, N.E.

Environ 300 fossiles de la montagne du Sud, ruisseau Messenger, et de la vallée de Torbrook, comté d'Annapolis, Nouv.-E. Cinquante spécimens d'Ostracodes, etc., du ruisseau McArras, comté d'Antigonish, N.-E.

Plusieurs dalles et fragments de plantes fossiles de St. Andrews, N.-B.

Environ 300 fossiles des roches siluriennes et dévoniennes de l'île Sainte-Hélène, près de Montréal.

Fossiles pléistocènes de la rue Peel, Montréal. Environ 150 fossiles Trenton des rivières Montmorency et Ferrée, comté de Montmorency, P.Q. Nombreux fossiles du Trenton, Utica et autres formations près d'Ottawa.

Environ cinquante fragments de poterie et d'os, de la rive droite de la rivière South-Nation, près de Casselman, Ont.

Lambe, L. M. :—

Une collection nombreuse de restes de vertébrés des collines Cyprès, sud-ouest d'Assiniboïa.

McInnes, W. :—

Une collection nombreuse de coquillages du Keewatin.

W. J. Wilson.

Quelques fossiles provenant des environs de l'embouchure de la rivière Pagwachuan, bassin de la rivière Kenogami, district

d'Algoma, Ont., et quelques coquillages d'eau douce de l'Ontario septentrional. Cinq silex taillés, du lac O'Sullivan, district de la baie du Tonnerre, Ontario.

Bailey, prof. S. W.

Quarante spécimens de graptolites des ardoises du Cambro-Silurien de la rivière Tête-à-Gauche, comté de Gloucester, N.-B.

Deux plaques d'ardoises carbonifères de la mine Gunn, Minto, comté Sunbury, N.-B.

Deux plaques de schiste, avec fossiles obscurs, de Tapley's mills, Woodstock, N.-B.

Environ vingt spécimens de fossiles obscurs de l'île Lower Birch, rivière Miramichi sud-ouest, N.-B.

Keele, Jos.

Spécimens de coquillages d'eau douce provenant de petits lacs dans la vallée de la rivière Stewart, Territoire du Yukon.

Dowling, D. B.

Environ 100 fossiles du Dévono-Carbonifère des montagnes Rocheuses du Canada.

Spreadborough, W.

Quatre-vingt-dix dépouilles d'oiseaux et soixante-douze de petits mammifères des environs de Fernie et d'Elko, Colombie britannique. Spécimens de coquillages marins, d'eau douce et terrestres, de divers endroits de la région de la baie James

Les additions, d'autres provenances aux collections paléontologique, zoologique, archéologique et ethnologique du musée pendant l'année 1904 sont énumérées ci-dessous.

A titre de dons.

A Paléontologie.

Springer, Hon. Frank, Las Vegas Est, Nouveau-Mexique :

Plaque de craie Niobrara, du comté de Logan, Kansas, montrant au moins six spécimens presque parfaits d'*Uintacrinus socialis*, Grinnell, sur l'une des surfaces qui avait été exposée à l'air, et trois spécimens détachés, de cette même espèce, de même provenance.

Harvey, Walter, Crofton, Colombie-britannique.

Spécimen d'*Uintacrinus* des schistes crétacés de la rive nord de la rivière Cowichan, en aval du creek Menzies, île de Vancouver ; un autre spécimen analogue provenant des schistes de la baie Vesuvius, île Salt Spring. Un spécimen de *Hemiaster Vancouverensis* des schistes crétacés de Shopland, île Vancouver.

Wilson, Miss M. E., Duncan's, île de Vancouver :

Type d'*Hemiaster Vancouverensis*, W. de la rive nord de la rivière Cowichan, I. V., près de l'embouchure du creek Menzies ; deux spécimens de la même espèce provenant de la partie ouest du mont Tzonhalem, île de Vancouver, des excavations dans les schistes sur le chemin de Maple-Bay.

Narraway, J. E. Ottawa :

Spécimen de *Beatricea*, recueilli récemment au mont Stony, Manitoba, par E. J. Adams.

Fawcett, J. H., Ottawa :

Spécimen de *Corbicula occidentatis*, de la petite rivière à l'Arc près du débouché de la Longue Coulée.

Crawley, F. A., Wolfville, N. E., par l'entremise du Dr Ami. Un fossile des couches ferrifères de la vallée de Torbrook, vallée d'Annapolis, N.-E.

Leckie, Major J. E., Mines de Torbrook, Annapolis N. E, par l'entremise du Dr Ami.

Deux plaques de minerai de fer fossilifère (hématite) de la mine de Torbrook.

Phinney, capitaine James, Middleton, comté d'Annapolis N. E., par l'entremise du Dr Ami.

Spécimen de minerai provenant du trou de forage foncé sur la propriété Fletcher Wheelock (à quatre-vingt dix huit pieds de la surface) Montagnes du sud, comté d'Annapolis.

Grant, H. H., New Glasgow, comté de Pictou, N. E., par l'entremise du Dr Ami.

Spécimen d'un témoin du forage pratiqué sur le ruisseau Rear, rive ouest de la rivière de l'est de Pictou, près de NewGlasgow.

B. Zoologie.

Tyrrell, J. B. Dawson City, Yukon.

Mâle, femelle et agneau d'*ovis Dalli* du Yukon.

Latchford, Hon. F. R., Ottawa.

Quatre beaux spécimens de *Area incongrua* de Ste-Augustine, Floride.

Labarthe, J., Trail Colombie-Britannique.

Jeu de neuf œufs de la sarcelle rouge ; trois œufs de l'échase aux ailes noires ; tous deux du comté Salt-Lake, Utah.

Stewart Jas. Grande Prairie, Colombie-Britannique.

Nombreux spécimens d'un petit *Pisidium* de la Grande Prairie.

Brodie Dr W., Toronto.

Quatre spécimens de *Vitrea cellaria* de Toronto, et trois spécimens représentant deux espèces de *Sphærium* de Midland, Ont.

Tufts, R. W. Wolfville, N. S.

Jeu de six œufs du pinson pourpré (*Carpodacus purpureus*) de Wolfville.

Walter, Mlle Mary E. Buffalo, N. Y.

Un spécimen de *Vallonia pavula*, Sterki, et deux spécimens de *Pisidium Danielsi*, Sterki, de Oxley, Ontario.

Weston, T. C., Québec.

Spécimen d'*Hygromia rufuscens* (un limaçon d'outre mer, importé) provenant d'un jardin dans la ville de Québec.

Young Rév. C. J., Madoc, Ont.

Nid et jeu de sept œufs du roitelet huppé (*Regulus satrapa*) de Frontenac nord.

Raine, Walter, Toronto.

Photographies du nid et des œufs du Huard (1), du harle d'Amérique, (1) cormorant à aigrettes (2) du goéland à dos argenté (1) de la sterne noire, du lac Winnipegosis, et de la grive d'Amérique (1) de l'alouette de Virginie (1) de Kew Beach, Toronto.

Beaupré, Edwin Kingston, Ont.

Deux photographies de nids de butor sur le lac Collins, comté de Frontenac, et une photographie du nid et des œufs de la gallinule de Floride, de la même localité ; aussi une photographie du nid et des œufs d'un canard noir, dans un nid de corbeau abandonné, dans un orme sur l'île Wolfe près de Kingston.

(G.—Archéologie et Ethnologie)

Son Excellence le comte de Minto, par l'entremise du Dr Bell :
Une boîte en écorce de bouleau.

Armstrong, R. E. St. Andrews, N. B.

Un grattoir, trouvé à un mille et demi au-dessus de St. Andrews dans la vallée de la rivière Sainte-Croix.

Acquisitions par achat.

Price Dr, Aylmer, Ont.

" Une collection nombreuse de reliques sauvages provenant pour la plupart de la région au nord du lac Erié, qui était habitée par la nation Tabacco à l'arrivée des blancs."—(R. Bell.)

Harvey, Walter, Crofton, Ile de Vancouver.

Un spécimen en bon ordre remarquable, d'un crustacé fossile trouvé au sein d'un nodule crétacé, ramassé sur la grève, à Victoria, Colombie-Britannique.

John Flann, Manotick, Ont.

Un beau spécimen de femelle adulte du Pélican blanc d'Amérique, tué à Manotick.

Tufts, R. W., Wolfville, N. E.

Jeu de trois œufs de la moucherolle à côtés olives (*Cantapus borealis*) de Wolfville.

Landsberg, F. Victoria, Colombie-Britannique.

Spongiaire en forme de coupe, remonté d'une profondeur de 300 brasses, près de Belle-Bella, côte de la Colombie-Britannique.

Paléontologie des vertébrés.

M. Lawrence M. Lambe.

Paléontologue des vertébrés.

La monographie du *Dryptosaurus incrassatus* que nous mentionnions dans le rapport de 1903 fut achevée au commencement de l'année et est parue et distribuée. Cette monographie, basée sur les crânes et antres morceaux des squelettes de deux spécimens de l'un des plus énormes des dinosauriens, forme la partie III du volume III (quarto)

des "Contributions to Canadian Palæontology," elle comprend vingt-sept pages de texte illustré et huit planches de photogravures. Les restes du dinosaurien ci-dessus proviennent de la série Edmonton du Crétacé de la Rivière Red Deer, Alberta.

Autres travaux.

Dans le but de résumer nos connaissances actuelles concernant les espèces vertébrées des fossiles du Canada, nous préparâmes au commencement de l'année, une note que nous présentâmes, en juin, à la réunion de la Société Royale du Canada. Cette note comprend quatre parties, (i) un résumé des travaux concernant les vertébrés fossiles, faits depuis l'année 1841, (ii) une énumération des espèces selon leur âge géologique (iii) une énumération zoologique et (iv) une bibliographie des travaux au sujet de ces espèces. Ces listes forment donc un index utile à l'étude de la paléontologie des vertébrés canadiens.

Nous avons fait paraître, sous forme de notes illustrées, les résultats de nos études sur les crêtes postérieures des *Ceratopsia* (Sauriens à cornes) de la série rivière Belly, d'après les spécimens trouvés sur la rivière Red-Deer, Alberta ; les titres de ces notes sont : "*On the squamoso-pariestal crest of two species of horned dinosaurs from the Cretaceous of Alberta*" parue dans l'"Ottawa Naturalist", Vol. XVIII, et "*On the squamoso parietal crest, of the horned dinosaurs centrosaurus apertus*" et "*Monoclonius canadensis,*" mémoires de la Société Royale du Canada, Vol. X. Ces rapports parurent en mai et en décembre respectivement ; dans le dernier nous proposons le nouveau genre *Centrosaurus.*

Dans l' "Ottawa Naturalist" Vol. XVIII, nous fîmes paraître une note intitulée "*The grasping power of the manus of ornithominus altus,* Lambe (à la date du 10 mai) dans laquelle nous donnons des données supplémentaires concernant la structure et les habitudes probables du saurien remarquable *Ornithominus altus* de la série de la rivière Belly, de la rivière Red-Deer, Alberta.

La partie II du Vol. III (in-4°) des "Contributions to Canadian Palæontology" traite de presque tous les restes des vertébrés recueillis au sein des couches de la rivière Belly dans les Territoires du Nord-Ouest, mais il y a encore une foule de spécimens dans ces collections qui demandent des études plus longues. Comme exemple, nous mentionnerons un des *Reptilia* de cette faune intéressante, à l'étude duquel nous avons consacré quelque temps pendant l'année ; c'est *Bottosaurus perrugorus,* Cope, imparfaitement connu, et dont nous possédons des fragments du crâne en parfait état. Nous avons réussi à jeter quelque lumière sur la structure de la tête de cet animal, grâce aux fossiles de la série de la rivière Belly ; nous rédigeons sur ce sujet une note qui paraîtra sous peu.

Travaux dans la région des Cypress Hills.

Les couches oligocènes des collines des Cyprès en Assiniboïa, découvertes en 1883 par M. R. G. McConnell, nous semblent être pleines de promesses au point de vue de l'abondance des premiers mammifères tertiaires. Le professeur E. P. Cope, en 1891 fit un rapport intitulé : "*The species from the Oligocene or Lower Miocene beds of the Cypress hills.* (Partie I du Vol. III in 4° des *Contributions to Canadian Paleontology*)" décrivant les collections recueillies dans cette localité par MM. McConnell et Weston. Il était fort à désirer que l'on continuât les fouilles à la recherche de restes de vertébrés, et d'après les instructions que je reçus je passai plus d'un mois dans cette région à faire des recherches sur le terrain.

Je partis d'Ottawa le 2 juillet, et pris une voiture à Maple Creek, Assiniboïa. M. Justin L. DeLury, de Manilla, Ontario, qui m'avait été assigné comme aide, me rejoignit à North.Bay, et accomplit avec pleine satisfaction tous les travaux qui lui furent confiés pendant la campagne.

Pour nous rendre dans la région des sources du ruisseau Swift-Current, d'où proviennent les spécimens précédents et où nous comptions continuer les recherches, nous nous dirigeâmes vers le sud jusqu'au lac des Foins, d'où nous atteignîmes sans difficultés la coulée Bone, qui se trouve presque directement à l'est. Dans la coulée Bone, à neuf milles à l'ouest de l'escarpement est des collines des Cyprès, on remarque les ruisseaux, la fourche nord du creek Swift-Current et un petit cours d'eau nommé creek Fairwell par McConnell mais connu localement sous le nom de creek au Français, qui prennent leur source à quelques centaines de pieds l'un de l'autre et qui coulent dans des directions opposées, le premier vers le nord-est, et le second presque directement vers le sud ; les sources des deux cours d'eau se trouvent dans deux coulées tributaires de la coulée Bone.

Fouilles dans les couches oligocènes.

Nous examinâmes les affleurements le long de l'escarpement est des collines, ainsi que sur la pente sud, dans les environs de la rivière aux Français (*White Mud*) jusqu'au confluent du creek au Français et aussi le long de la vallée de ce dernier cours d'eau jusqu'à la vallée Bone, et sur une distance de plusieurs milles le long de la partie supérieure de la branche nord du ruisseau Swift-Current. Nous n'eûmes pas grand succès le long des escarpements est et sud. La majeure partie de notre collection fut faite dans la coulée Bone et ses nombreuses coulées tributaires, ainsi que dans son prolongement vers le sud, le long du ruisseau au Français. Les pentes couvertes d'herbe sont ici parsemées de petits affleurements qui au premier abord semblent négligeables ; mais un examen plus minutieux révèle une abondance de restes fossiles, en majeure partie des restes de mammifères.

Reste de mammifères.

Les couches les plus fécondes sont composées d'un conglomérat fin dont la désagrégation a dégagé les fossiles. Des lits d'un grès associé, d'un brun foncé, ont aussi rendu des restes intéressants. Dans les couches de conglomérats à gros grain nous ne trouvâmes que peu de fossiles et aucun dans les couches de cailloux non cohérents.

La nature fragmentaire des restes qui ne sont généralement pas reliés entre eux, leur enlève une grande partie de leur valeur comme point de repère géologique. Un grand nombre de spécimens montrent qu'ils ont été brisés, séparés et roulés par charriage avant d'être déposés dans les couches où on les trouve. Nous eûmes la bonne fortune de recueillir des mâchoires avec des séries ininterrompues de dents, et aussi un grand nombre de dents séparées très bien conservées ; mais dans tous les cas les ossements des pieds n'offraient aucune relation entre eux.

M. McConnell,* d'après son rapport de 1885 sur la région des Cypress Hills, assigne aux dépôts les plus nouveaux qui recouvrent le sommet des hauteurs, un âge miocène. Dans son mémoire de 1891, sur les collections des Cypress hills faites en 1883 et 1884, Cope confirme jusqu'à un certain point cette conclusion lorsqu'il les décrit comme relevant de l'Oligocène ou Miocène inférieur. Matthew leur assigne un horizon plus défini en les plaçant à la base de l'Oligocène, exprimant l'opinion qu'ils sont probablement approximativement du même âge que les couches du Titanotherium des sources Pipestone du Montana. Cette opinion est confirmée par la liste des espèces trouvées à Pipestone springs, publiée en 1903 par le Dr Matthew, et par la collection des Cypress hills en notre possession. Il est bien probable que les couches Oreodon sont en parties représentées. Nous ne nous sommes pas encore assurés si la division supérieure de l'Oligocène (couches Protoceras) était présente.

La collection faite pendant la campagne dernière est nombreuse et nous passâmes quelque temps à la mettre en ordre pour en faire une étude préliminaire.

Quant aux affinités et aux relations des formes représentées par les nombreux restes trouvés, il nous faudra les étudier plus à fond et plus systématiquement et les comparer avec des spécimens types avant de pouvoir faire autre chose qu'un premier essai de classement.

---

* Rapport sur la région de Cypress hills, Wood mountains et environs, par R. G. McConnell, partie C., rapport annuel, 1885. Rapport du Service geologique du Canada.

** *The fauna of the Titanotherium beds at Pipestone, Montana.* Bulletin du musée d'Histoire Naturelle des Etats-Unis, vol. XIX, art. VI, 1903.

La liste provisoire qui suit a été établie après une étude préliminaire des restes recueillis pendant la campagne.

PISCES (Poissons.)

Poissons.

Poissons actinoptérygiens, relevant au moins de deux familles, les *Amiidæ* et les *Siluridæ*. Représentés par des vertèbres, des écailles, des épines, des nageoires dorsales et pectorales.

REPTILIA.

CHÉLONIENS.

Reptiles.

Plusieurs espèces représentées par des morceaux de la carapace. Nous en remarquons cinq espèces différentes, dont deux sont facilement rapportables à *Trionyx leucopotamicus* Cope et à l'espèce de Cypress Hill que Cope référa avec doutes à *Stylemys nebrascensis*, Leidy.

SQUAMIENS.

Restes de lacertiens, comprenant des mâchoires inférieures avec dents et des plaques dermiques. Probablement rapportables à l'espèce *Peltosaurus granulosus* de Cope, des couches White River du nord-est du Colorado.

Vertèbres d'ophidiens, référables probablement à une seule espèce.

CROCODILIENS.

Représentés par des dents, des écailles profondément grelées et des vertèbres. Dans un des derniers numéros du " American Journal of Science " (Vol. XVIII, n° 108, Decembre 1904) le Dr F. B. Loomis a fait paraître une note intéressante intitulée " Two new river reptiles from the Titanothere beds " dans laquelle il décrit une espèce de crocodile (*C. prenasalis*) et une nouvelle espèce de Chrysemys (*C. inornaia*) du Dakota méridional.

Dans son rapport sur la collection des Cypress Hills 1883–84, Cope décrit deux espèces d'*Amïa*, une espèce de *Rhœas*, deux *Amiurus* une de *Trionyx* et mentionne une espèce de *Stylemys* déjà connue.

Nous ajoutons donc pour la première fois les lézards, les serpents et les crocodiles à la faune oligocène des Cypress Hills.

---

* 1891. *On vertebrata from the Tertiary and Cretaceous rocks of the North-west Territories. " The species from the Oligocene or Lower Miocene beds of the Cypress hils,"* Rapport de la Com. géol. *Contribution to Can. Palæon.*, vol. III (in-4°) partie I.

MAMMIFÈRES.

ONGULÉS.

ARTIODACTYLA.

Hyopotamus.

Ce genre est représenté par une dent, seconde molaire supérieure, qui semble se rapporter à *brachyrhynchus* O. et W., une espèce oligocène de White-River du Dakota méridional. Ce genre n'avait pas été relevé précédemment au Canada. Mammifères.

Elotherium.

Parties de la mâchoire inférieure, avec dents molaires recueillies pendant la campagne sont rapportables à *E. coarctatum* Cope, espèce décrite précédemment d'après une branche mandibulaire gauche incompléte portant des dents molaires et prémolaires. Deux prémolaires supérieures, probablement la troisième et la quatrième, ainsi qu'une molaire supérieure postérieure sont aussi rapportables provisoirement à cette espèce.

Agriochœrus.

Oreodon

De nombreuses dents qui indiquent une espèce d'*Agnochœrus*, peut être *A. antiquus* Leidy, et une espéce d'*Oreodon (? O. culbertsonii*, Leidy). Ces espèces étaient connues aux Etats-Unis, mais pas au Canada.

Leptomeryx.

Hypertragulus.

Des nouveaux specimens sont ajoutés aux espèces de la liste de Cope des vertébrés de Cypress Hill, *Leptomeryx esulcatus*, *L. mammifer*, *L. Semicinctus*, et *Hypertragulus transversus.* Il est probable qu'en étudiant les spécimens de la collection 1904 nous ferons des additions à la liste des *Tragulidæ.*

PERISSODACTYLA.

Mesohippus.

Nos connaissances sur la structure des dents de *Mesohippus nustoni* sont notablement augmentées par la trouvaille d'une molaire supérieure non usée. Les spécimens types de cette forme primitive et intéressante consistent en une molaire supérieure imparfaite et deux molaires inférieures, l'état de ces dernières laisse beaucoup à désirer ; donc nous sommes heureux de posséder des spécimens permettant de continuer l'étude de la structure des dents.

Une autre espèce de *Mesohippus*, qui ressemble beaucoup à *M. bairdi* (Leidy) mais qui en diffère en certains points, est représentée par des molaires supérieures bien conservées. Cette espèce est nouvelle dans la faune de Cypress Hills.

Hyracodon.

Nous recueillîmes au cours de nos fouilles les os maxillaires d'un *Hyracodon*, avec une série complète de dents prémolaires en bon état. Ce spécimen semble être rapportable à une espèce distincte de *H. Nebrascensis* Leidy, relevé précédemment dans la faune Oligocène des Cypress Hills.

Aceratherium.

Fragments de mâchoires, appartenant probablement aux deux espèces *A. Mite* Cope, et *A. Occidentalis* (Leidy) déjà relevées dans cette localité.

Titanotherium.

Une mâchoire inférieure d'un Titanothère, extrêmement bien conservée, montrant une série complete de dents sur la branche gauche, soit : trois incisives, la canine, quatre fausses molaires et trois molaires. Sur la branche droite sont les trois incisives, la canine, la seconde et la troisième fausse molaires. L'alvéole de la première fausse molaire est en bon état. Il ne reste aucune des dents au-delà de la troisième fausse molaire. La présence de trois incisives offre un grand intérêt et peut être considérée comme étant une caractéristique primitive.

RODENTS.

Ischyromys.

Une espèce représentée par une seule dent de la mâchoire inférieure est, d'après l'examen préliminaire, assignée à *I. typus* Leidy.

Steneofiber.

Une partie d'une petite branche mandibulaire contenant la seconde molaire nous semble référable à une espèce de *Steneofiber S. nebrascensis*, Leidy. L'alvéole de la troisième molaire est présente, ainsi qu'une partie de celles des premières et des dernières molaires. Le diamètre antéro-postérieur de la seconde molaire dépasse un peu 2 mm.

Nous mentionnerons aussi une petite dent ayant la forme d'une molaire, dont le classement est douteux. On remarque sur la surface légèrement usée de la couronne un grand nombre de dépressions, environ vingt.*

* Depuis l'établissement de la liste ci-dessus, le Dr W. D. Matthews a décrit un nouveau genre *Entypomys* (" Notice of two new genera of mammals from the Oligocène of S. Dakota " Bulletin du Musée d'hist. nat. des Etats-Unis, Vol. XXI, art. III, Fev. 14, 1905.) La dent des Cypress Hills est probablement référable à ce nouveau genre.

Palæolagus.

Représenté par des dents détachées. Une mandibule des Cypress hills a déjà été rapportée à *P. turgidus*, par Cope, l'auteur de l'espèce. Matthew émet l'opinion que *P. haydeni*, Leidy, et *P. turgidus* sont distinctifs des assises Oreodon, et il a enregistré la présence de deux espèces, *P. temnodon* Douglass, et *P. brachyodon* Matthew, dans les couches à Titanotherium des sources Pipestone du Montana. Il peut se faire que l'une ou les deux espèces soient représentées par des spécimens recueillis cette année.

Des rodents, *Palæolagus* était le seul relevé précédemment dans les couches Cypress Hills.

CARNIVORES.

Creodonta.

Hemipsalodon grandis, Cope.

Une grosse canine inférieure détachée appartient à cette espèce ; la partie supérieure est en mauvais état. Longueur totale du spécimen 112 mm ; longueur restaurée environ 132 mm ; (environ 5·2 pouces) diamètre antéro-postérieur maximum, un peu au-delà du centre, 42 mm ; diamètre transversal, un peu au-delà du centre, 30 mm.

Les spécimens types des Cypress Hills comprennent une branche droite mandibulaire décrite par Cope. Dans ce spécimen, la canine qui est brisée au ras de l'alvéole, s'accorde avec la dent découverte l'année dernière. La grandeur et la vigueur de la mâchoire ainsi que la grosseur de la dent, prouvent d'une manière convaincante le puissance énorme de cet animal, le p'us grand des creodonta.

Fissipèdes (Carnivora vera).

Amphicyon.

Dents détachées représentant, selon les apparences, plusieurs formes rapportables à Canidæ. Une partie de l'os maxillaire droit comprenant la quatrième fausse molaire et montrant les alvéoles de la première, seconde et troisième molaires, indique une espèce d'*Amphycion.*

Dinictis.

Ce genre de Félidés est indiqué par plusieurs dents en bon état, appartenant à une espèce qui n'a pas encore été décrite.

INSECTIVORES.

Mesodectes

Molaires supérieures détachées, d'une espèce que nous rapportons pour le présent à *Mesodecte* ou *Ictops.*

On voit donc que la faune des régions de l'ouest des temps oligocènes comprenait un grand nombre de groupes variés. Il est évident que quelques-uns des groupes étaient très nombreux, ainsi que le démontre l'abondance des restes fossiles de quelques-unes des formes. Quelques-uns de ces groupes sont éteints, d'autres ont subi de si grands changements que l'on a peine à les reconnaître dans leurs descendants actuels, tandis que quelques-uns ont persisté jusqu'à l'époque moderne sans grandes altérations de forme ou de structure.

Les poissons appartenaient à la famille des Amiidées, représentée à l'époque actuelle par les limandes qui ont une structure notablement primitive, et aux Silurés qui ressemblent aux rochiers.

Les reptiles comprenaient plusieurs espèces de tortues terrestres et aquatiques, ainsi que des lézards, des serpents et des crocodiles.

Toutefois la majeure partie de la faune était composée de mammifères, dont quelques-uns, les Titanotères entr'autres, atteignaient la grosseur des éléphants.

Chalicotherium était un ordre distinct, ayant des caractéristiques particulières telles que des pattes armées de griffes et des dents qui suggèrent les Perissodactiles. Dans la collection de la campagne dernière nous n'avons pas reconnu la présence de *C. bilobatum*, décrit par Cope d'après des spécimens recueillis en 1883-4.

Les *Artiodactyles* ou ongulés à doigts pairs sont bien représentés parmi les restes fossiles ; *Elotherium* était un grand sanglier ayant une ressemblance éloignée au porc et à l'hippopotame. *Hyopotamus* était aussi une des formes primitives du porc (Suidæ) avec des dents dont les caractéristiques se rapprochent de celles des artiodactyles ruminants. *Agriochœrus* et *Oreodon* appartiennent à la famille des Oreodontidés, animaux dont la grosseur ne dépassait guerre celle du mouton et dont les membres typiques sont désignés par Leidy sous le nom de porcs ruminants. *Agriochœrus* ressemblait beaucoup à *Hyopotamus*. *Leptomeryx* et genres alliés comprenaient les animaux de petites taille dont sont supposés être dérivés les daims et chevreuils d'une époque subséquente. *Hypertragulus* est une autre forme éteinte des Traguloïdes.

Chevaux et autres animaux primitifs.

Les périssodactyles ou ongulés à doigts impairs comprenaient le cheval et le rhinocéros primitifs et les titanothères. Les chevaux étaient représentés par une forme analogue à *Mesohippus bairdi* et par une espèce plus petite *M. westoni*. *M. bairdi* était de la grosseur d'un pécari et possédait trois doigts. *Hyracodon* était une espèce de rhi-

nocéros leste, possédant des dents analogues à celles des chevaux primitifs. *Aceratherium* comprenait une espèce de rhinocéros sans corne, de petite taille et agile. Les titanothères étaient des animaux énormes à pattes plus courtes que celles de l'éléphant, et qui possédaient une paire de cornes écartées et horizontales en avant des yeux.

Rodents.

Les rodents sont représentés par les genres suivants : *Ischyromus*, se rapportant à la famille des écureuils, *Steneofiber* une forme du castor primitif, et *Palæolagus* les avant-coureurs des lièvres et des lapins.

Carnassiers.

Les carnassiers appartenaient aux créondontes et aux carnivores terrestres de la famille des canins (chiens) et des félides (chats). Les créodontes formaient un groupe de carnassiers primitifs. *Hemipsalodon grandis* était le plus grand de ceux-ci, et avait une force énorme. Selon Cope il possédait des mâchoires plus puissantes qu'aucun des carnassiers modernes. *Amphicyon* est un genre appartenant aux canins. *Dinictis* comprenaient des formes primitives de la famille des félides.

Animaux insectivores.

Les insectivores se sont révélés par les dents d'un petit animal appartenant au genre *Mesodectes*. Cet ordre n'avait pas été encore relevé dans les roches oligocènes.

Jusqu'ici on n'avait pas déterminé plus de vingt-cinq espèces vertébrées dans la faune oligocène des Cypress hills ; les connaissances supplémentaires fournies par la collection faite pendant la campagne dernière portera ce nombre à quarante environ.

Nous avons l'intention de donner une description complète de la faune oligocène des Cypress hills dans un mémoire illustré qui formera la partie IV du volume III (in 4°) des " Contributions to Canadian Palæontology."

Ainsi que par les années précédentes nous nous sommes occupés de correspondance au sujet de notre travail paléontologique et nous avons fait la correction des épreuves et des révises d'imprimerie de nos rapports.

BIBLIOTHÈQUE.

Par le Dr John Thorburn, bibliothécaire.

Pendant l'année écoulée, du 2 janvier au 31 décembre 1904 nous avons distribué 13,307 publications du service géologique, comprenant rapports et cartes. Nous en avons expédié 8,235 au Canada ; le reste, soit 5,072 a été envoyé en pays étrangers, à titre d'échanges, à diverses universités, bibliothèques et à un grand nombre de savants.

La vente de rapports et de cartes pendant l'année s'est élevée à $642.71. Un grand nombre des rapports et des cartes parus depuis plusieurs années sont épuisés.

Nous avons reçu à la bibliothèque, à titre de dons et d'échanges, 3,197 publications diverses, y compris des rapports, des mémoires, des brochures diverses et des cartes. Nous avons fait l'acquisition de 139 ouvrages par achat. Nous sommes abonnés à 46 publications périodiques. Nous avons reçu 2,684 lettres, en outre de 3,137 récépissés de rapports et cartes envoyés. Nous avons expédié 2,083 lettres, et 798 récépissés d'ouvrages divers reçu à titre d'échanges. Il y a maintenant sur les rayons de la bibliothèque environ 14,000 ouvrages et un grand nombre de brochures diverses. Nous avons fait relier 126 volumes pendant l'année.

J'ai été fort aidé dans mes fonctions de bibliothécaire par madame T. Alexander.

NOTE.—Les ouvrages de la bibliothèque peuvent être consultés par le public pendant les heures de bureaux.

SECTION DES MINES.

En ce qui concerne les travaux de la section des mines pendant l'année 1904 M. E. D. Ingall fait le rapport suivant :

Pendant mon absence pour cause de santé et subséquemment pendant quatre mois de travaux sur le terrain, le travail général du bureau fut accompli par M. John McLeish aidé de madame W. Sparks.

Le rapport préliminaire sommaire de la production minérale du Canada pour l'année 1903 parut le 23 février 1904, et pendant l'été on rédigea le rapport complet pour l'année 1903, donnant la statistique détaillée et l'état des diverses industries minières du Canada.

La collection et le classement des données concernant les minéraux de valeur industrielle du pays, leur découverte et leur développement ; les réponses à de nombreuses demandes de renseignements concernant ces sujets, ainsi que les autres travaux du ressort de la section des mines ont été faits avec autant d'efficacité que le permettent le personnel et les moyens mis à notre disposition.

Pour faire la collection des données techniques concernant nos gisements minéraux et les industries minières, par correspondance et par circulaires, il est de toute nécessité, pour accomplir le travail d'une façon intelligente, que les membres de notre personnel visitent les districts miniers ; de plus nous devrons, l'an prochain, faire quelques tra-

vaux sur le terrain. Le territoire qui nous occupe est si étendu, et si peu des industries minières sont établies sur une base systématique qu'il est difficile d'en suivre les développements, et d'avoir des renseignements dignes de foiles concernant sans dépenser annuellement une somme importante, Aux Etats-Unis, la branche équivalant à la section des mines a à sa disposition une somme variant entre $25,000 et $50,000 annuellement.

Les pages suivantes présentent un sommaire des progrès et des diverses industries minérales pendant l'année 1904 et les chiffres sont aussi exacts que le permettent les données reçues jusqu'à présent.

Comme par le passé, cette feuille préliminaire sera suivie plus tard par le rapport annuel qui donne des données plus détaillées et les chiffres révisés.

COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA.

SOMMAIRE DE LA STATISTIQUE MINÉRALE DU CANADA. EN 1904.

(Sujet à révision.)

PRODUITS.	Quantité. (a)	Valeur. (b)
MÉTAUX.		$
Cuivre (b) ..... Liv.	42,970,594	5,510,119
Or, Yukon $10,337,000		
" autres contrées 6,063,000		
	.....	16,400,000
Minerai de fer (exportation) ..... Tonnes.	168,828	401,738
* Fer en gueuse, fonte de minerais canadiens .. "	68,297	901,880
Plomb (c) ..... Livres.	38,000,000	1,637,420
Nickel (d) ..... "	10,547,883	4,219,153
Argent (e) ..... Onces.	3,718,668	2,127,859
Zinc (i) ..... Livres.	477,568	24,356
Total des métaux	.....	31,222,525
PRODUITS NON-MÉTALLIQUES.		
Arsenic (exportations) ..... Tonnes.	73	6,900
Amiante ..... "	35,635	1,167,238
Asbestic ..... "	13,011	13,006
Fer chromé ..... "	6,074	67,146
Houille ..... "	7,509,860	14,599,090
Coke (f) ..... "	543,557	1,884,219
Corindon ..... "	919	101,050
Feldspath ..... "	11,083	21,166
Graphite ..... "	452	11,760
Grès meulier ..... "	4,509	42,782
Gypse ..... "	340,761	372,924
Calcaire pour fondants ..... "	200,646	176,973
Manganèse, minerai de (exportations) ..... "	123	2,706
Mica ..... "	.....	152,170
Couleurs minérales—		
Barite ..... Tonnes.	1,382	3,702
Ocres ..... "	3,925	24,995
Eaux minérales	.....	80,000
Sable de fonderie ..... Tonnes	3,423	6,790
Gaz naturel (g)	.....	247,370
Naphte (h) ..... Barils.	552,575	984,310
Phosphate ..... Tonnes.	917	4,590
Pyrite de fer ..... "	33,039	94,797
Sel ..... "	68,777	318,628
Talc ..... "	840	1,875
Tripoli ..... "	320	6,400

* La fonte totale de fer en gueuse du Canada, de minerais tant importés qu'indigènes atteignit en 1904, 303,454 tonnes évaluées à $3,582,001, divisées dans les proportions suivantes :—Minerai canadien, 68,297 tonnes de fonte évaluées à $901,880, et minerai étranger, 235,157 tonnes représentant $2,680,121.

SOMMAIRE DE LA STATISTIQUE MINÉRALE DU CANADA EN 1904—*Fin.*

(Sujet à révision)

Produits.	Quantité. (*a.*)	Valeur. (*a.*)
Matériaux de construction et produits des poteries, briqueteries, etc.		$
Ciment naturel.....Barils.	56,814	49,397
* " Portland..... "	850,358	1,197,992
Pierres à dalles.....	.....	6,720
Granite.....	.....	100,000
Poterie.....	.....	200,000
Sable et gravier (exportations).....Tonnes.	399,809	129,803
Tuyaux d'égoûts.....	.....	378,894
Ardoises.....	.....	23,247
Terre cuite, briques pressées, etc.....	.....	400,000
Tuiles.....	.....	275,000
Matériaux de construction, y compris briques, pierre de taille, chaux, etc.....	.....	5,667,000
Total des matériaux de construction et produits de poteries etc.....	.....	8,428,053
" autres produits non-métalliques.....	.....	20,392,587
Total non-métalliques.....	.....	28,820,640
" métalliques.....	.....	31,222,525
Evaluation des minéraux et produits non compris dans les chiffres ci-dessus.....	.....	300,000
Total 1904.....	.....	60,343,165
Total 1903.....	.....	62,600,434
" 1902.....	.....	63,885,999
" 1901.....	.....	66,339,158
" 1900.....	.....	64,618,268
" 1899.....	.....	49,584,027
" 1898.....	.....	38,697,021
" 1897.....	.....	28,661,430
" 1896.....	.....	22,584,513
" 1895.....	.....	20,648,964
" 1894.....	.....	19,931,158
" 1893.....	.....	20,035,082
" 1892.....	.....	16,623,417
" 1891.....	.....	18,976,616
" 1890.....	.....	16,763,353
" 1889.....	.....	14,013,113
" 1888.....	.....	12,518,894
" 1887.....	.....	11,321,331
" 1886.....	.....	10,221,255

(*a.*) Quantité ou valeur du produit mis sur le marché. La tonne est celle de 2,000 livres.

(*b.*) Contenu en cuivre du minerai, de la matte, etc., évalué à 12 823 centins par livre.

(*c.*) Contenu en cuivre du minerai, de la matte etc., évalué à 4·309 centins la livre.

(*d.*) Contenu en nickel du minerai, de la matte etc. à 40 centins la livre.

(*e.*) Contenu en argent, estimé à 57·221 centins par once.

(*f.*) Coke fabriqué dans les fours, provenant de la Nouvelle-Ecosse, Col. Brit., et des Territoires du N.-O.

(*g.*) Prix brut du gaz.

(*h.*) Comprend huile brute vendue aux rafineries et l'huile brute vendue pour combustible et autres fins.

(*i.*) Contenu en zinc des minerais à 5·100 centins la livre.

* Pour chiffres complets voir plus loin.

REMARQUES.

On voit par le tableau général qui précède que la valeur totale des produits des mines du Canada dépassa en 1904 la somme de $60,00,000. Si l'on compare ce chiffre avec celui des années précédentes on devra se rappeler que nous n'avons pas encore les chiffres finals pour l'année 1904 et qu'une partie des données n'est qu'approximative.

Mais même en tenant compte de ce fait il reste encore une diminution de $2,250,000. Ceci n'est pas, de nécessité, un indice de déclin en ce qui concerne les industries minières permanentes, mais est plutôt un signe que nous revenons aux conditions naturelles qui prévalaient avant l'augmentation anormale causée par l'exploitation des placers du Yukon. A cette cause seule on peut attribuer une diminution de $2,000,000.

En consultant le tableau suivant qui donne les variations des divers produits le fait ci-dessus sera confirmé. Le tableau représente 85% de la production totale, et si on élimine le produit de l'or on verra qu'il y a compensation entre les augmentations et les diminutions des autres produits, comparés à l'année précédente.

Produits.	Augmentation.	Diminution.
	$	$
Cuivre	.....	139,368
Or, Yukon	.....	1,913,000
Or, autres districts	.....	530,590
Fer en gueuse (fonte de minerai canadien	194,042	.....
Minerai de fer (exportation)	16,811	.....
Plomb	868,858	.....
Nickel	.....	783,051
Argent	418,217	.....
Zinc	.....	24 244
Amiante	250,487	.....
Houille	.....	496,333
Coke	149,815	.....
Pétrole	.....	64,664
Ciment	47,400	.....
Total	1,945,630	3,951,250
Diminution	.....	2,005,620

Le tableau qui suit donne les fluctuations des principales industries minérales. Les produits qui sont donnés au tableau constituent 85 pour cent du grand total.

Produits.	Quantité.		Valeur.	
	Augmentation.	Diminution.	Augmentation.	Diminution.
	p. c.	p. c.	p. c.	p. c.
Métaux ;—				
Cuivre	·67	...	...	2·47
Or	...	...	...	12·97
Fer en gueuse (fonte de minerai canadien)	62·41	...	27·41	...
Fer en gueuse (fonte de minerai canadien et importé)	1·87	...	...	4·29
Plomb	109·49	...	113·05	...
Nickel	...	15·65	...	15·65
Argent	16·26	...	24·46	...
Produits non-métalliques :—				
Amiante et asbestique	16·72	...	26·94	...
Houille	...	1·75	...	3·29
Coke	...	3·16	8·64	...
Pétrole	13·55	...	...	6·16
Ciment de Portland	35·46	...	4·12	...

Si l'on établi une comparaison entre ces chiffres et ceux de 1903, on remarque que les "matériaux de construction" et les "produits de poteries" demeurent à peu près stationnaires, et en ce qui concerne les métaux nous avons donné plus haut la raison de la diminution de $2,000,000.

1903.		1904.	
Produits.	Valeur proportionnelle des divers produits.	Produits.	Valeur proportionnelle des divers produits.
1 Or	30·10	1 Houille et coke	27·32
2 Houille et coke	26·88	2 Or	27·18
3 Matériaux de construction	9·05	3 Matériaux de construction	9·39
4 Cuivre	9·02	4 Cuivre	9·13
5 Nickel	7·99	5 Nickel	6·99
6 Argent	2·73	6 Argent	3·53
7 Ciment	1·96	7 Plomb	2·71
8 Pétrole	1·68	8 Ciment	2·07
9 Amiante	1·46	9 Amiante	1·96
10 Plomb	1·23	10 Pétrole	1·63
11 Fer en gueuse (fonte de minerais canadiens)	1·13	11 Fer en gueuse (fonte de minerais canadiens)	1·49

Le tableau précédent donne la valeur proportionnelle des divers produits qui contribuent au grand total de la production minérale du Canada. Les chiffres ci-dessus représentent 93·4 du total. Nous avons omis les produits qui contribuent moins de 1 pour cent quoique quelques-unes de ces industries, comme celles du mica et du corindon soient importantes et intéressantes sous bien des points de vue.

La houille et le coke, ajoutés à l'or, donnent plus de la moitié de la valeur totale ; la houille et les métaux forment près de 90 pour cent de la production.

La production *per capita* a été de $10.40 pour l'année 1904, $11.89 en 1903 et $2.23 en 1886, cette année étant la première dont nous possédions la statistique minérale.

Or.—Dans toutes les provinces du Canada on remarque une diminution de la production de l'or, comparée à celle de l'année 1903. La Nouvelle-Ecosse a généralement un rendement de un demi-million de dollars, mais cette année ne dépasse pas la moitié de ce chiffre. On donne plusieurs raisons pour expliquer cette diminution. 1° La grande sécheresse pendant la plus grande partie de l'année. 2° Les difficultés financières de plusieurs des grandes mines d'or. 3° L'arrêt des travaux à la mine Richardson, à cause de la destruction du puits causée par un éboulement.

Dans l'Ontario on a fait des travaux considérables de prospection et de recherches, mais il y a un chômage des principales mines d'or.

En Colombie-Britannique la production de l'or alluvial a augmenté, tandis qu'il y a eu diminution de l'or filonneux. Les expéditions de minerai de Rossland et environs ont diminué de 20,000 tonnes en 1904.

La production du Yukon ($10,337,000) est basée sur les recettes d'or du Yukon canadien à l'hotel des monnaies des Etats-Unis à San Francisco et autres points de recettes.

Argent.—La prime offerte par le gouvernement sur la production du plomb semble avoir stimulé la reprise des opérations des mines de plomb-argentifère. La mine St-Eugène, dans le Kootenay oriental, a recommencé ses travaux et sa production est l'un des principaux facteurs de l'augmentation totale.

La fonderie de Trail a maintenant une affinerie qui produit de l'argent au titre de 999 et de l'or à 994. On a expédié de l'argent raffiné à New-York, à San-Francisco et en Chine.

Le prix moyen de l'argent fin à New-York pendant l'année a été de 57·221 centins l'once, comparé à 53.45 en 1903.

Plomb.—Quoique la production de plomb de cette année soit double de celle de l'année précédente, cette industrie n'a pas encore atteint son ancien maximum de 31,584 tonnes en 1900. La production de 1904 est de 19,000 tonnes, en 1903 elle était tombée à 9,070 tonnes. Les exportations en 1904 ont été de 12,913 tonnes de plomb dans le minerai et de 21 tonnes de plomb en gueuse. Les "Canadian Smelting Works" de Trail ont maintenant une affinerie de plomb à l'électrolyse et on y fabrique du plomb en gueuse, des tuyaux et des feuilles. On dit aussi qu'il doit s'établir à Montréal une branche d'une maison de Chicago, pour la fabrication de blanc de céruse et autres couleurs qui consommera une grande quantité de plomb en gueuse.

Cuivre.—Il a été expédié des mines du Canada en 1904 des minerais et des mattes contenant 21,485 tonnes de cuivre ; en 1903 ce chiffre avait été de 21,342 tonnes. Dans l'Ontario on remarque une diminution de plus de mille tonnes, mais il y a eu plus que compensation par l'augmentation de la production du district Boundary et du district de la Côte en Colombie-Britannique. Du district de Sudbury on a expédié 10,154 tonnes de matte contenant 2,455 tonnes de cuivre (voir plus loin Nickel). En Colombie-Britannique les expéditions de minerai ont été approximativement de 818,000 tonnes en 1904 et de Rossland 342,000 tonnes ; les productions de 1903 se sont élevées respectivement à 697,984 tonnes et 360,786 tonnes.

Le prix moyen du cuivre extrait à l'électrolyse a été de 12.823 centins par livre sur le marché de New-York, comparé à 13.235 centins en 1903.

Cobalt, etc.—La découverte de certains minerais de cobalt, de nickel, d'arsenic et d'argent, qui fut rendue publique en novembre 1903, semble promettre d'ajouter sous peu à la production de ces métaux. Les gisements furent découverts au cours de la construction du chemin de fer Temiskaming et Northern Ontario, dont la voie traverse presque le premier affleurement découvert de ces gisements. Les minerais se trouvent au sein de filons presque verticaux dont la largeur varie entre huit pouces et six pieds, les veines de grande puissance contiennent une plus forte proportion de gangue. Les filons recoupent des conglomérats et des ardoises que l'on a jusqu'ici classés comme étant huroniens. Tous les gîtes découverts jusqu'ici ont certaines caractéristiques communes. Les minéraux représentés comprennent la smaltite, la nicolite, et de l'argent natif avec des quantités subordonnées d'érythrite, de chloantite et de tétrahédrite. Dans quelques-uns l'argent natif est très abondant et un échantillon représentant la moyenne d'un filon mince rendit à l'analyse une valeur de $5,237.60 par tonne. Une analyse du minerai d'un filon où prédo-

mine la smaltite donna de 16 à 19 pour cent de cobalt, 4 à 7 pour cent de nickel, 60 à 66 pour cent d'arsenic et 3 à 7 pour cent de soufre. Donc les minerais sont si riches qu'ils permettent l'exploitation rémunératrice de filons relativement minces.

Quoique nous n'ayons pas encore reçu de statistique de la production de ce district on dit avoir expédié plusieurs wagons de minerai très riche qui ont donné des résultats élevés.

Nickel.—Nous donnons ci-dessous un tableau des résultats de l'exploitation des gisements nickelifères et cuprifères de l'Ontario pendant l'année 1904.

	Tonnes.
Minerai extrait	203,388
" traité au fourneau	118,470
Matte produite	8,924
" expédiée	10,154
Cuivre contenu dans la matte expédiée	2,455
Nickel " " "	5,274
Valeur de la matte expédiée	$2,193,198

D'après la statistique de la douane les exportations de ces métaux furent comme il suit :

	Livres.
Expédiés en Grande-Bretagne	2,028,908
" aux Etats-Unis	9,204,961
Total	11,233,869

Le prix du nickel raffiné sur le marché de New-York resta ferme pendant toute l'année entre 40 et 47 centins la livre.

Zinc.—En 1904, la mine de zinc de Long-Lake, comté de Frontenac, Ontario, expédia 533 tonnes de zinc évaluées à $3,700. Nous n'avons pas reçu avis de production de zinc de la Colombie-Britannique.

Fer.—Les exportations de minerais de fer s'élevèrent à 168,828 tonnes évaluées à $401,738. En plus du minerai exporté il fut extrait des mines de fer du Canada 180,932 tonnes, évaluées à $489,687 qui furent traitées dans les hauts fourneaux canadiens.

Il fut importé au Canada, pour l'alimentation des hauts fourneaux 454,611 tonnes de minerais étrangers évaluées à $922,594. Le total de fonte en gueuse provenant de la fonte des minerais étrangers et canadiens dans les hauts-fourneaux du Canada s'élève à 303,454 tonnes, dont 21,583 furent fondues au charbon de bois et 281,871 tonnes au coke, Le combustible employé comprend 3,477,470 minots de charbon de bois et 387,392 tonnes de coke.

La fonte en gueuse fut fabriquée par trois établissements sidérurgiques en Nouvelle-Ecosse, deux dans la province de Québec et quatre dans l'Ontario.

Houille et coke.—A part une légère diminution du chiffre d'expéditions l'industrie houillère de la Nouvelle-Ecosse ne montre guère de changements. La Dominion Iron and Steel Company ayant diminué sa production de fonte, il fut fabriqué une quantité moindre de coke. On s'efforce à étendre le débouché dans l'Ontario occidental, et à augmenter le chiffre d'exportations. Dans les Territoires du Nord-Ouest, il s'est ouvert un grand nombre de petites mines de houille qui ont contribué à augmenter le chiffre de production de cette partie du pays. On fabrique maintenant du coke dans l'Alberta. Le 31 décembre 1904, il y avait 56 fours à coke, modèles ruches, à Coleman, Alberta et 34 fours belges système Bernard, à Lille, Alberta, qui étaient en opération En Colombie-Britannique la production de la Western Fuel Company, sur l'île de Vancouver, fut considérablement moindre à cause d'un incendie qui causa la destruction du chevalement de la mine n° 1. La compagnie Crow's Nest Pass, d'un autre côté, continue à augmenter sa production qui dépasse 1,000,000 de tonnes par année, dont la moitié environ est employée à la fabrication du coke. Cette société a construit 1128 fours à coke.

Amiante.—La production d'amiante répartie en amiante brute et en amiante broyée est comme suit :

	Tonnes.	Valeur.
Brute	4,239	$509,001
Broyée	31,396	658,277
	35,635	$1,167,278

D'après la statistique de la douane les exportations d'amiante se chiffrèrent à 37,272 tonnes évaluées à $1,160,887.

Gaz naturel.—Il y a une augmentation notable dans la production du gaz naturel de l'Ontario, due entièrement aux champs gazifères de Welland ; le rendement des terrains d'Essex est tombé à un chiffre insignifiant. On continue avec succès le développement des terrains gazifères de Medicine Hat, Saskatchewan. La commission municipale de la ville a maintenant six puits qui produisent, dont l'un a été foré à une profondeur de près de 1,000 pieds et rend $1\frac{1}{8}$ million de pieds cubes par jour. La compagnie de chemin de fer Pacifique Canadien vient de terminer un puits profond de 989 pieds et tubé à $4\frac{5}{8}$ pouces jusqu'à 941 pieds. La pression atteignit 525 livres par pouce carré en dix-huit heures.

Ciment.—La production de ciment naturel est faible depuis plusieurs années, comparée au ciment de Portland, et cette année elle subit un nouveau déclin ; les ventes n'ont atteint que 58,814 barils évalués à $49,397 comparé à 92,252 barils valant $74,655 en 1903. Quant au ciment de Portland, quoique la quantité vendue en 1904

excède de beaucoup les ventes de 19031 a valeur totale n'est guère plus élevée à cause d'une diminution notable des prix. Nous n'avons pas encore reçu la statistique complète de ciment de Portland, et une partie des chiffres ci-dessous a été estimée. Ces chiffres sont toutefois approximativement corrects :—

Ciment Portland vendu.....	900,358	barils valant $1,272,992
" " fabriqué....	908,990	"
En magasin, aux fabriques le 1er janvier 1904...	124,919	"
En magasin, aux fabriques le 31 décembre 1904.....	133,551	"

Les importations de ciment de Portland en 1904 ont été comme il suit :—

	qtx.	$
Premiers six mois.....	829,872	320,137
Derniers six mois.....	1,916,336	740,919
	2,746,208	$1,061,056

Ces chiffres équivalent à 784,630 barils de 350 lbs chacun à un prix moyen de $1.35. Les droits s'élèvent à douze centins et demi par cent livres.

Exportation des produits de la mine, année civile 1904.

Produits.		Quantité.	Valeur.
			$
Aluminium en barres, lingots, etc.	Lbs.	296,801	59,260
Arsenic	"	146,000	6,900
Amiante	Tons.	37,272	1,160,887
Barite	Cwt.	13,080	5,178
Fer chromé	Tons.	3,338	60,336
Houille	"	1,557,412	4,036,373
Feldspath	"	13,960	29,263
Quartz aurifère, or en poussière, pépites, etc	$	.....	15,737,477
Gypse, brut	Tons.	298,211	316,436
Cuivre, contenu dans le minerai	Lbs.	38,548,473	4,215,596
" brut, de cimentation, et en gueuse	"	4,809	618
Nickel, contenu dans le minerai, matte etc	"	11,233,869	1,091,349
Plomb, contenu du minerai	"	25,826,413	558,464
" en gueuse	"	42,410	997
Platine, minerai et concentrés	Oz.	.....	140
Argent, dans le minerai	"	3,371,013	1,904,394
Mica	Lbs.	795,843	198,482
Couleurs minérales	"	832,570	7,260
Eaux minérales	Gals.	6,615	2,917
Pétrole :			
Brut	"	4,207	213
raffiné	"	2,126	470
Minerais :			
Antimoine	Tons.	160	7,237
Fer	"	168,828	401,738
Manganèse	"	123	2,706
Autres	"	8,579	222,117
Phosphate	"	191	5,348
Graphite, brut	Cwt.	3,542	9,609
Pyrite de fer	Tons.	18,279	49,911
Sel	Lbs.	1,006,036	4,186
Sable et graviers	Tons.	399,809	129,803
Pierre, d'ornementation	"	162	1,082
" de construction	"	70,639	16,720
" meulière	"	887	8,717
Autres produits de l'industrie minérale		.....	18,523
Manufacturés :			
Briques	M.	696	5,357
Ciment	$	.....	5,494
Coke	Tons.	102,463	345,031
Argile	$	.....	2,722
Meules	"	.....	26,895
Gypse, (moulu)	"	.....	2,333
Fer et acier :			
Poêles	No.	1,366	17,642
Fontes diverses	$	.....	61,624
Fer en gueuse	Tons.	21,016	200,363
Machines, N.E.S	$	.....	356,868
Riblons	Cwt.	157,182	76,125
Quincaillerie, N.E.S	$	.....	120,070
Acier et produits d'acier	"	.....	332,932
Machines à coudre	No.	1,073	22,663
Dactylographes	"	4,240	130,115
Chaux	$	.....	73,838
Métaux, autres	"	.....	478,435
Graphite ouvré	"	.....	6,958
Pierre, d'ornementation	"	.....	4,722
" de construction	"	.....	38

VISITEURS AU MUSÉE.

Le nombre de visiteurs qui ont signé au registre du Musée pendant l'année 1904 s'est élevé à 32,844, soit 5,007 de plus qu'en 1903.

PERSONNEL, CRÉDITS, DÉPENSES ET CORRESPONDANCE.

Le nombre du personnel est de 63.

Pendant l'année les changements suivants ont eu lieu dans le personnel permanent. :

M. James A. McGee, décédé.

M. Charles Camsell, nommé au personnel technique.

MM. O. E. Prud'homme, J. A. Robert, et J. S. H. Lefebvre furent nommés dessinateurs, dans la branche de topographie.

M. John J. McGee fut nommé commis de seconde classe en remplacement de M. James A. McGee, décédé,

Les crédits mis à notre disposition pour l'exécution des travaux et les dépenses du département pour l'exercice expirant le 30 juin 1904 figurent au tableau suivant :

Details.	Crédits.	Dépenses.
	$ cts.	$ cts.
Traitement des employés	58,116 66	
Crédit général	75,005 00	
Traitement des employés permanents	.....	52,952 14
Explorations et travaux sur le terrain	.....	16,719 21
Salaires des employés surnuméraires	.....	23,553 00
Impressions, gravures et lithographies	.....	18,696 32
Achats de livres et d'instruments	.....	1,585 88
" " produits chimiques et appareils	.....	496 55
" " spécimens pour le musée	.....	65 20
Papeterie et matériaux de cartographie, etc	.....	1,669 17
Accessoires	.....	2,899 09
Avances faites aux chefs de missions	.....	19,202 50
		137,839 06
A déduire : Avancé en 1902-3 sur le crédit 1903-04 ..... $10,545 00		
Revenu casuel 90 55	.....	10,454 45
Balance non dépensée		127,384 61
Traitement des employés permanents	.....	5,164 52
Crédits généraux	.....	572 53
	133,121 66	133,121 66

La correspondance a consisté en 12,864 lettres envoyées et 13,762 reçues.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ROBERT BELL,

Directeur intérimaire.

Ottawa, mai 1905.

APPENDICE I.

ANALYSES DE CERTAINS MINERAIS MENTIONNÉS AU COURS DU RAPPORT DE M. INGALL, PAR M. F. CONNOR.

—	Cuivre.	Argent (Onces par tonne.)	Or, (onces par tonne.)	Platine.	Remarques.
	%				
Propriété C. P. Smith.. (1)	0·25	0·05	Trace.	Nul.	(1) Puits, partie occid. de la conces.
Lot 2, Con. III..... (2)	Nul.	Nul.	Nul.	Nul.	(2) Tranchée dans la part. est du lot.
Tp. Johnson, Algoma. (3)	2·18	0·14	Trace.	Nul.	(3) Tranchée dans la partie est.
Mine de Rock Lake, Algoma	8·15	0·26	Teneur moyenne en or, 15 centins par tonne.	Nul.	Halde de minerai à la mine
Mine de Bruce, Algoma...	5·89	Trace.		Nul.	
Mine Cameron, Algoma...	3·15	0·05		Nul.	Minerai quartzeux renfermant de la pyrite de cuivre.
Concession Hinks, Townp. Johnson, Algoma.....	5·88	0·08	.....	Nul.	
Mine South Echo Bay, Algoma	4·52	0·16	.....	Nul.	
Mine King Edward, au nord des mines de Bruce.....	4·62	0·16	.....	Nul.	

En vue de certaines rumeurs à l'effet que des échantillons du district avaient rendu des quantités notables de platine et de métaux nobles à l'analyse, nous fîmes analyser, dans les laboratoires du Service géologique, les spécimens ci-dessus, collectionnés par MM. Ingall et Denis. Nous ne pûmes malheureusement pas nous procurer de minerais concentrés qui auraient peut-être donné des résultats plus caractéristiques, mais on peut juger, d'après les analyses du degré de minéralisation des spécimens. Il est probable que les métaux précieux se trouveraient associés à la chalcopyrite. Dans le tableau ci-dessus on remarquera que l'or et l'argent n'existent qu'en quantités minimes et que le platine est totalement absent.

APPENDICE II.

Notes sur une collection de restes organiques recueillis dans les schistes ferrugineux de Messenger Brook, Torbrook, près dela lignefrontière entre les comtés de Kings et d'Annapolis, au sud de Kingston, comté de Kings, Nouvelle-Ecosse, recueillis le 4 novembre 1902 par Hugh Fletcher et déterminés par H. M. Ami, aide paléontologue.

En novembre 1902 M. Hugh Fletcher, du Service géologique, envoyait au Dr J. F. Whiteaves une petite collection de restes organiques fossiles provenant des schistes plus ou moins altérés du ruisseau

Messenger, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse dans le but de déterminer l'horizon géologique auquel ces couches pourraient être rapportées. On disait avoir trouvé au sein de ces mêmes couches *Dictyonema sociale (var. Websteri).*

Le Dr Whiteaves me remit la collection, et M. Fletcher fit une requête demandant la liste des espèces représentées dans la collection, ainsi que l'horizon indiqué par la faune. J'ai fait les notes suivantes au cours d'un examen préliminaire des formes obscures de la collection.

LISTE DES ESPÈCES.

Echinodermata.

1) Fragments obscurs et en mauvais état de tiges de crinoïdes, qu'il n'est pas possible de déterminer.

Bryozoa.

2 et 3) Plusieurs espèces de monticuliporoïdes, généralement ramiformes, que l'on devra monter pour en faire l'examen au microscope avant de pouvoir se prononcer. Il faudrait aussi se procurer des spécimens en meilleur état.

4—*Fenestella*, (espèce) On distingue dans la collection quelques fragments de *fenestella.* On voit cinq ou six fenestrules ou ouvertures entre les cellules, sur une distance de cinq à six milimètres. Le spécimen représente probablement une nou velle espèce.

Brachiopoda.

5—Coquillage ressemblant à *Orthis* mais trop broyé pour qu'on puisse le fixer avec certitude ; peut être *Rhipidomella.*

6—*Strophomena*, espèce indistincte.

7—*Spirifer*, (espèce) plusieurs empreintes d'une espèce de ce genre ; trop imparfait pour pouvoir être identifié.

Pelecypoda.

8—*Pterinea*, espèce indisticte ; on remarque dans la collection deux spécimens qui sont rapportables à ce genre. Ils sont incomplets et en mauvais état, mais présentent des rayures rayonnantes et concentriques qui donnent à la coquille une apparence marquetée. Semble être analogue à *Pterinea textilis*, var. *arenaria* ou une espèce alliée.

Gasteropoda.

9—Un fragment obscur d'un gastropode que ses caractéristiques semblent rapprocher de *Platyostoma* ; en trop mauvais état pour être identifié.

Crustacea. (Trilobites et Merostomées).

10—Un morceau mal conservé de pygidium qui semble indiquer la présence de *Phacops* ou d'*Homalonotus.*

11—*Pterygotus.* Deux corps ressemblant à des petits sacs aplatis sont visibles sur la surface d'une plaque de schiste provenant du ruisseau Messenger ; examinés au microscope ils présentent une structure de crustacé qui semble les rapporter au genre ci-dessus. Autour de ces sacs on remarque un grand nombre de structures disposées régulièrement, rondes ou parfois hexagonales qui ressemblent aux œufs de *Pterygotus* tels que figurés par le Dr Henry Woodward dans la note de la Société paléontographique intitulée : " On British Fossil Mesostomata " planche XVI figure 10.

L'apparence grélée et le caractère de crustacé ou corné de ces testes de ces sacs me font conclure, en l'absence de données plus détaillées, qu'ils sont probablement les sacs qui enveloppaient les œufs d'une espèce alliée à *Pterygotus.*

Les espèces et les genres représentés dans cette petite collection semblent indiquer des assises rapportables à la base du Devonien ou au sommet du système silurien. Les formes sont marines, et je n'ai rien découvert qui rapprochât les fossiles du ruisseau Messenger de ceux recueillis au sein des grès de Torbrook par le Dr W. L. Bailey il y a quelques années dans ce comté. Il serait des plus intéressants d'établir les relations des deux séries dans l'échelle géologique des formations de la Nouvelle-Ecosse sud-ouest. Les dépôts sédimentaires que l'on relève dans cette partie de la province ressemblent de près à ceux du sud-ouest de l'Angleterre. Grâce à une étude comparative récente j'ai réussi à faire la corrélation de plusieurs formations géologiques communes aux deux côtés de l'Atlantique tant dans le Silurien que le Dévonien, qui démontre un parallèlisme frappant entre les divers membres de la série tant dans leur mode d'origine que dans leurs caractéristiques. Associés à ces strates fossilifères on trouve des gisements de fer, et nous pourrons probablement fixer leur position géologique après avoir fait la détermination et l'étude des collections de 1904 et de celle que nous espérons faire en 1905. Evidemment, et il n'est guère possible que les schistes du ruisseau Messenger soient placés plus haut dans la série.

N.B.—Il est urgent de se procurer des collections supplémentaires de cette localité. H. M. A.

APPENDICE III.

Description d'une espèce de Bythotrephis, des ardoises calcaires gris-foncé, recueillie par M. J. B. Tyrrell sur la rivière Unihani, à sept milles au nord du poste de Dalton, district du Yukon, Canada. (Par H. M. Ami, du Service géologique du Canada.)

BYTHOTREPHIS, Hall, 1847.

BYTHOTREPHIS YUKONENSIS, nouvelle espèce.

Description.—Cette espèce est représentée par un certain nombre de tiges ou de branches sveltes, luisantes et aplaties, d'une algue, qui se divise en petites branches à divers angles variant entre 15° ou 20° et 75° dans la direction de l'extrémité supérieure de la branche ou tige.

Le plus grand des spécimens de la collection—un fragment—a une longueur de *trois* centimètres et une largeur de un millimètre, à laquelle se rattachent trois branches sur une distance de huit millimètres.

Un spécimen plus petit mesure un centimètre de long sur une largeur de 1 millimètre et à 5 mm. de son extrémité supérieure il s'y rattache une branche qui forme avec la tige principale un angle de 75° à 80°. Les bouts des branches de ce spécimen sont pointues.

Les douze spécimens se trouvent dans une roche calcaire gris-foncé, et forment des tiges noires, luisantes sur la surface des plans de stratification. Le tout est parcouru par de nombreuses veinules de calcite qui se croisent sous divers angles et en général recoupent la stratification perpendiculairement.

Localité et horizon.—Rivière Unihani, à 7 milles au nord du poste de Dalton, district du Yukon, Canada. Recueillis par M. J. B. Tyrrell le 27 juin. Paléozoïque inférieur ; ressemblant à des formes rapportables à l'Ordovicien supérieur.

APPENDICE IV.

Détermination de plantes fossiles provenant de diverses localités de la Colombie-Britannique et des Territoires du Nord-Ouest, par le professeur D. P. Penhallow de l'Université McGill, Montréal avec notes sur les assises géologiques qu'elles indiquent, par H. M. Ami, aide-paléontologue, service géologique du Canada.

Depuis la mort de sir William Dawson, de l'Université McGill, à qui les géologues des diverses provinces confiaient la détermination et l'étude des plantes fossiles qu'ils recueillaient, ce travail a été repris par le professeur Penhallow de l'Université McGill qui succéda à sir William Dawson à la chaire de botanique.

A la requête du Dr Bell, le professeur Penhallow voulut bien tout récemment se charger de la détermination de cinq collections de plantes fossiles du Musée géologique. Ces collections comprennent les spécimens suivants :

A.—Feuilles, tiges de plantes, graines, fragments de cônes ou pommes, etc. provenant des schistes bruns de la concession de la "Diamond Vale Coal Company" à Quilchena, Colombie-Britannique, recueillis par le Dr R. W. Ells et R. A. A. Johnston, 1904.

B.—Feuilles, fragments de tiges des schistes gris de Coal Gully, près de Coutlée, Colombie-Britannique. Ces schistes gris sont à 400 pieds au-dessous des assises de schistes bruns qui contiennent la flore abondante de Quilchena, Colombie-Britannique.

C.—De la vallée de la rivière Red Deer, à l'embouchure de la rivière de l'Aveugle, sur le creek Berry, à cinq milles en aval du creek Matjiwin, Territoires du Nord-Ouest. Recueillis par L. M. Lambe, 1897.

D.—Restes de cycadées, des assises houillères du Crows-Nest, gare de Michel, Colombie-Britannique, Recueillis par J. McEvoy, 1900.

E.—Spécimens collectionnés par J. B. Tyrrell, ingénieur des mines de Dawson city, territoire du Yukon, sur la rivière Nordenskiold, Territoire du Nord-Ouest.

A.

Plantes de la concession Diamond Vale Company, Quilchena, Colombie-Britannique.

Taxodium distichum miocenum, Heer.
Taxodium occidentale, Newb.
Thuya interrupta, Newb.
Ginkgo digitata, (Brongn.) Heer.

Sequoia Nordenskiodii, Heer.
Fragments de tiges exogènes associés avec des feuilles de *Taxodium distiichum.*
Taxodium distinchum, en partie.
Fruit de *Betula heterodonta* ? Newb, en partie.
Pinus trunculus ? Dawson.
Alnites curta, Dawson. Fruits.
Populus obrita, Dawson.
Carpinus grandis, Unger.
Sassafras cretaceum, nouvelle espèce.
Ulmus speciosa, Newb.
Quercus castanopsis, Newb.
Cornus Newberryi, Hollick.
Carya antiquorum, Newb.
Betula angustifolia, Newb.
Papulus polymorpha, Newb.
Populuus polimorpha, Newb.
Thuya interupta, Newb.
Pinus trunculus ? Dawson.
Almites curta, Dawson. Fragment de pomme.
Rhamnus ? sp.
Salix orbicularis, nouvelle espèce.
Graines de plantes herbacées.
Picea Quilchensis, nouvelle espèce.
Rhamnus serreta, nouvelle espèce.
Megolia sp.

HORIZON INDIQUÉ.

La flore déterminée par le professeur semble indiquer que ces schistes bruns qui recouvrent les assises houillères du bassin Quilchena, dans le district de Nicola, Colombie-Britannique, sont rapportables au Miocène tertiaire. Sir William Dawson dans sa note sur les plantes fossiles des schistes bruns analogues de la vallée Similkameen rapporte la présence de *Populus obtrita*, *Alnites curta*, *Carpinus grandis* et *Pinus trunculus* (Mémoires de la Société Royale du Canada 1890.

J'ai dans une occasion antérieure (Mém. Soc. Roy. Can. Vol. IV, 1901-02) donné à ces assises contenant la flore décrite par sir William Dawson la désignation de formation Similkameen, et j'y rapporte aussi les schistes bruns du bassin houiller de Quilchena, district Nicola, Colombie-Britannique.

B.

Les spécimens suivants provenant de Coal Gully, près de Coutlée, Colombie-Britannique, ont été collectionnés par le Dr R. W. Ells et R. A. A. Johnston, 1904.

Taxodium distichum miocenum, Heer.
Ficus, (espèce).
Ulmus, (espèce).
Taxodium distichum.

HORIZON INDIQUÉ.

Quoique ces schistes gris soient, d'après le Dr Ells, à un niveau de 400 pieds inférieur aux schistes bruns Similkameen du bassin de Quilchena, ils n'en sont pas moins rapportables au Miocène tertiaire. Ces couches grises associées aux assises houillères de l'étendue en question n'ont encore rendu que peu de spécimens. Peut-être une collection plus nombreuse pourrait-elle jeter quelque lumière sur leur position exacte. Jusque-là il nous semble bon de les placer dans la division inférieure de la formation Similkameen.

C.

Vallée de la rivière Red-Deer, confluent de la rivière à l'Aveugle, Territoires du Nord Ouest, collectionnés par L. M. Lambe au cours de ses recherches sur la paléontologie des vertébrés.

Populus obtrita, Dawson.
Taxodium occidentale, Newb.
Sequoia Couttsiae, Heer.
Carya antiquorum, Newb.
Carya antiquorum, Newb.
Taxodium distichum miocenum, Heer.
Sphenopteris Blomstrandi, Heer.
Viburnum ovatum, Penhallow.
Sphenozamites oblanceolatus, n. p.
Osmundites macrophyllus, n. sp.
Populus cuneata, Newb.
Sequoia Couttsiae ?
Corylus Macquarrii ?
Clentonia oblongifolia, Penhallow.

HORIZON INDIQUÉ.

Les grès et les couches associées dont proviennent ces plantes fossiles, sur la rivière Red-Deer, au confluent de la rivière de l'Aveugle, sont rapportable aux assises Laramie, et particulièrement à la partie supérieure qui est d'âge tertiaire. Les séries supérieures Laramie sont rapportables, d'après M. Tyrrell, à la formation Paskapoo. Les plantes trouvées par M. Lambe sont rapportables à cette formation à l'exception de *Populus cuneata* et *Sequoia Coutleiæ* qui appartiennent

à la série de la rivère du Ventre du Crétacé supérieur. Ces deux plantes furent trouvées, (a) à cinq milles en aval du confluent du creek Matjiwin, et (b) du creek Berry respectivement.

D.

Plantes fossiles des assises houillères du bassin Crow's-Nest, gare de Michel, C.P. C. Col.-Britannique, collectionnées par W. W. Leach, du Service géologique.

Podozamites lanceolatus, Lindl.
Thyrsopteris (espèce) ressemblant à *T. maakiana*, Heer.
Cladophlebis constricta ? Newb.

HORIZON INDIQUÉ.

Sir William Dawson rapporte les assises houillères de Crow's Nest à la série Kootenay à laquelle on assigne un âge Jurasso-Crétacé.

E.

Rivière Nordenskiold, Territoires du Nord-Ouest, collectionné par M. J. B. Tyrrell.

Cladophledis sphenopteroides, Font.
Cladophlebis rotundata, Font.
Cladophlebis, (espèce).
Fragments de feuilles et de stipes de fougères et *Carpolithes*.
Fragments de stipes et de tiges de fougères.

HORIZON INDIQUÉ.

Les spécimens ci-dessus indiquent des assises crétacées peu éloignées de la série Kootenay de sir William Dawson.

Le Service géologique doit des remerciements tout spéciaux au professeur Penhallow pour avoir bien voulu se charger des déterminations ci-dessus.

(Frontispice.)

Intérieur de la demeure de Ben-Stone-Child, ci-devant élève du pensionnat des Buttes-de-la-Lime.

CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU DÉPARTEMENT DES

AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN

1904

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

OTTAWA
IMPRIMÉ PAR S. E. DAWSON, IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE
MAJESTÉ LE ROI
1905

A Son Excellence le Très honorable sir Albert Henry George, comte Grey, vicomte Howick, etc., etc., gouverneur général du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

CLIFFORD SIFTON,

Surintendant général des Affaires des Sauvages.

OTTAWA, 31 décembre 1904.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

PAGE.

Index général vii

Rapport du sous-surintendant général des Affaires des Sauvages xvii

" du commissaire des sauvages, Manitoba et Territoires du Nord-Ouest 204

" du surintendant des sauvages pour la Colombie-Britannique 293

" des agents des sauvages et autres officiers du service extérieur . . 305

" des directeurs des écoles industrielles et des pensionnats 309

PARTIE II

Etats sommaires :—

Recettes et dépenses des pensionnats et écoles d'industrie . . . . . 3—35

Tableau des écoles . . . . . 36—57

Terres des sauvages . . . . . 58—60

Recensement . . . . . 61—84

Statistiques agricole et industrielle . . . . . 85—149

Commutation de rentes 150

Officiers et employés . . . . . 151—166

Comptes des crédits . . . . . 167—168

Fonds de dépôts des sauvages 169

INDEX GÉNÉRAL

A.

		PAGE.
Abénakis, Saint-François, Qué.,	A. O. Comiré, M.D.	42
Agriculture,	*Voir* "Statistique agricole", page ii 85-149, aussi les articles de chaque rapport ayant pour titre : Agriculture, Bâtiments, Récoltes, Fermes, Instruments aratoires et Bétail.	
Ahousaht, pensionnant de,	J. C. Butchart, B.A.	397
Ahtahkakoop, bande d', agence de Carlton, T.N.-O.	J. H. Price	149
Alberni, C.-B., pensionnat d',	Jas. R. Motion	399
Alert, Baie de l', refuge des filles, C.-B.,	A. W. Corker	402
" de l', école industrielle, C.-B.,	A. W. Corker	411
Alexandre, bande d', agence d'Edmonton, T. N.-O.,	Jas. Gibbons	159
All-Hallows, pensionnat de, Yale, C.-B.,	Sœur supérieure Amy	409
Algonquins du Lac d'Or, Ont.,	Martin Mullin	8
" de la Rivière du Désert, Qué.,	W. J. McCaffrey	43
" de Témiscamingue, Qué.,	A. Burwash	59
Alnwick, bande d', Ont.,	J. Thackeray	16
Amalécites de Cacouna, Qué.,	Edouard Beaulieu	44
" Viger, Qué.,	*Voir* Amalécites de Cacouna	44
Annapolis, comté d', N.-E., Micmacs,	John Lacy	68
Angle Nord-Ouest, bande, Ont.,	R. S. McKenzie	98
Annuités, commutations,	*Voir* Commutations d'annuités. Part II p.	150
Antigonish, comté d', N.-E., Micmacs,	John R. McDonald	69
Arsenault, J. O.,	Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard.	80
Ashdown, R. L.,	Agence de Qu'Appelle, T.N.-O.	176
Ashton, rév. R.,	Institut des Mohawks, Brantford, Ont.	310
Assiniboines, bande des,	Thos. W. Aspdin	128
Aspdin, Thos. W.,	Agence d'Assiniboine, T.N.-O.	128
Assabaska Band, Man.,	R. S. Mackenzie	100
Assiniboines, agence des, T.N.-O.,	Thos. W. Aspdin	128
Aylsworth, Wm. R.,	Mohawks de la Baie de Quinté, Ont.	20

B.

Babine et Skeena supérieure, agence, C.-B.,	R. E. Loring	212
Baie-au-Bison,	R. S. McKenzie	99
Baie de l'Ouest, bande, Ont.,	Robert Thorburn	9
Baie de Quinté, Ont., Mohawks,	Wm. R. Aylesworth	20
Baie-du-Sud, bande,	C. L. D. Sims	15
Barbu, bande de, agence du Lac aux Canards, T.N.-O.,	Pensionnat de la Plume-Bleue, T.N.-O.	339
	J. MacArthur	154
Bastien, Antoine O.,	Hurons de Lorette, Québec	45
Batchewana, bande de, Ont.,	Wm. L. Nichols	24
Bathurst, bande de, N.-B.,	Wm. D. Carter	60
Battleford, agence de, T.N.-O.,	J. P. G. Day	130
" école industrielle de, T.N.-O.,	Rév. E. Matheson	379
" Inspection—agences,	W. J. Chisholm	199
" " écoles	"	442
Beaulieu, Edouard,	Amalécites de Viger, Qué.	44
Beckwith, Chas E.,	Micmacs du comté de King, N.-E.	75
Bell, Ewen,	Agence du Lac-Williams, C.-B.	282
Berens, bande de la rivière,	S. J. Jackson	121
Bersimis, agence de, Qué.,	A. Gagnon	54
" bande,	"	55
Birtle, agence de,	G. H. Wheatley	137
" pensionnat de, Man.,	E. H. Crawford	333
Boening, rév. H.,	Ecole d'industrie du Lac-Williams, C.-B.	429
Bœuf-Debout, bande du, T.N.-O.,	R. L. Ashdown	179
Bonin, L. U.,	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'ouest	27
Bouctouche, bande de, N.-B.,	Wm. D. Carter	62
Brandon, école industrielle de, Man.,	Rév. T. Ferrier	325

B—*Fin.*

		PAGE.
Buttes-de-Tondres, agence, T.N.-O.,	H. Martineau	186
Blain, J.,	Iroquois de Caughnawaga, Qué	46
Buttes-la-Lime, agence des, T.N.-O.,	R. L. Ashdown	180
" colonies des anciens élèves,	R. L. Ashdown	181
" école pensionnat des,	Kate Gillespie	351
Burnet, Peter, A. T. F.,	Rapport d'arpentage	302
Burwash, Adam,	Agence de Temiscamingue, Qué	59
Butchart, J. C., B.A.,	Pensionnat d'Ahousaht, C.-B	397

C.

Cacouna, Qué., Amalécites de,	*Voir* Amalécites de Viger	44
Cahill, rév. C., O.M.I.,	Pensionnat du Portage-du-Rat, Ont	324
Calgary, école industrielle de, T.N.-O.,	Rév. Geo. H. Hogbin	381
Cameron, rév. H.,	Agence d'Eskasoni, N.-E	69
Cameron, E. D.,	Sauvages des Six-Nations, Ont	35
Cap-Breton, comté du, N.-E., Mic-Macs du,	Rév. A. Cameron, D. K. McIntyre	69-70
Cap-Croker, Ont., Chippewas du,	John McIver	3
Carlton, agence de, T.N.-O.,	J. H. Price	148
Carlton, rév. A. M., O.M.I.,	Ecole industrielle de Kamloops, C.-B	419
Carpe, bande du Creek à la, Ont.,	C. L. D. Sims	14
Carruthers, H. A.,	Agence de Pelly	172
Carter, Wm. D.,	Division nord-est du Nouv.-Brunswick	60
Castor, bande du Lac au, agence du Lac-La-Selle, T.N.-O.,	G. G. Mann	184
Caughnawaga, Qué., Iroquois,	Blain, J	46
Cecilia Jeffrey, pensionnat,	A. J. McKitrick	318
Chaumont, rév. W.,	Pensionnat de Creek-au-Pin, Man	322
Charlebois, rév. O., O.M.I.,	Pensionnat du lac aux Canards, Sask	345
Chipewyan, bande,	W. Sibbald	170
" "	Geo. G. Mann	184
Chippewas, du Cap Crocker,	*Voir* Chippewas de Nawash	
" de l'Ile du Chrétien,	L'Ile du Chrétien, Chas. McGibbon	1
" de Georgina et de l'Ile au Serpent, Ont.,	John Yates	2
" de Nawash ou Cap-Croker, Ont.,	John McIver	3
" de Rama, Ont.,	D. J. McPhee	5
" de Sarnia, Ont.,	A. English	5
" de Saugeen, Ont.,	John Scoffield	34
" de la Thames, Ont.,	S. Sutherland	7
" de l'île Walpole, Ont.,	J. B. McDougal	41
Chisholm, W. J.,	Division d'inspect. de Battleford, T.N.-O.	189
" "	Inspection d'écoles	439
Chrétien, bande de l'Ile, Ont.,	Chas. McGibbon	1
Clandeboye, agence de, Man.,	Rév. John Semmens	81
Clayoquot, C.-B., pensionnat de,	Rév. P. Maurus	412
Coccola, rév. N.,	Ecole industrielle de Kootenay, C.-B	421
Cockburn, Geo. P.,	Agence de Sturgeon-Falls, Ont	36
Cockburn, bande de l'Ile, Ont.,	Robert Thorburn	9
Colchester, comté de, N.-E., Micmacs du,	Thomas B. Smith	71
Colombie-Britannique,	Surintendant Vowell	293
Comiré, Dr. A. O., M.D.,	Abénakis de Saint-François, Qué	42
Commissaire des Sauvages,	L'honorable D. Laird	204
Conroy, H. A.,	Traité n° 8, T.N.-O	203
Coqualeetza, école industrielle de, C.-B.,	Rév. Joseph Hall	416
Corker, A. W.,	Baie Alert, refuge des filles, C.-B	402
Corker, A. W.,	Ecole indust. de la Baie-de-l'Alerte, C.-B.	411
Côte-Ouest, C.-B., agence de la,	Harry Buillod	276
Côté, bande, agence de Pelly, T.N.-O.,	H. A. Carruthers	172
Couchiching, bande de,	John R. Wright	86
Courtney, Joseph,	Agence du Pas, surint. du Manitoba	89
Cowessess, bande de, agence du Lac-Croche, T.N.-O.,	J. A. Sutherland	153
Cowessess, pensionnat de, Assa.,	Rév. S. Perrault, O.M.I	342
Cowichan, agence de, C.-B.,	W. R. Robertson	222
Crawford, E. H.,	Pensionnat de Birtle	333
Creek-à-la-Carpe,	C. L. D. Sims	14
Crédit, comptes du,	*Voir* tableau B, partie ii	167
Croche, agence du Lac, T.N.-O.,	J. A. Sutherland	152
Crowstand, pensionnat du, Assa.,	W. McWhinney	341
Cumberland, comté de, N.-E., Micmacs,	F. A. Rand, M.D	72
Cunningham, E. J.,	Lac-aux-Oignons	365
Cygne, bande du Lac au, T.N.-O.,	S. Swinford	93

D.

		PAGE.
Dandurand, Sœur L. A.,	Pensionnat de Saint-Albert, Alberta	372
Day, J. P. G.,	Agence de Battleford, T.N.-O..	130
Daim-Rouge, école industrielle, T.N.-O.,	J. P. Rice..	388
Delmas, rév. H., O.M.I.,	Pens. de l'Enfant-du-Tonnerre, T.N.-O..	373
DeBeck, G. W.,	Agence de Kwawkewlth, C.-B..	258
Désert, Rivière du, Qué., Algonquins,	W. J. McCaffrey..	43
Digby, comté de, N.-E., Micmacs,	Jas. H. Purdy..	73
Ditcham, rév. Geo.,	Ecole industrielle de Lytton, C.-B..	423
Dokis, bande de, Ont.,	Geo. P. Cockburn..	37
Donckele, rév. G,,	Ecole industrielle de l'Ile Kuper, C.-B.	424
Doucet, rév. L., O.M.I.,	Pensionnat C. R. des Piégânes, Alta.. ..	367

E.

Ecoles,	*Voir* pages i-307 et ii-3-517 ; aussi au titre "Education" dans chaque rapport.	
Edmonton, agence d', T.N.-O.,	Jas. Gibbons..	156
Edmundston, bande d', comté de Madawaska, N.-B.,	Jas. Farrell..	64
Education,	*Voir* page 307 et aussi l'article des différents rapports des agents portant le titre "Education", aussi partie II, pp. 3-57.	
Eel-Ground, bande d', N.-B.,	Wm. D. Carter..	61
Eglise Brûlée, bande de l', N.-B.,	"	60
Elkhorn, école industrielle d', Man.,	A. E. Wilson..	327
Emmanuel, collège, Prince-Albert,	Rév. James Taylor..	347
Employés,	*Voir* Officiers et employés, partie II, pp. 153-165.	
Enfant-du-Tonnerre, pensionnant de l',	Rév. H. Delmas, O.M.I..	373
English, Adam,	Chippewas de Sarnia..	5
Enoch, bande d', T.N.-O.,	Jas. Gibbons..	157
Escoumains, bande d', Qué.,	A. Gagnon..	54
Eskasoni, agence, N.-E.,	Rév. A. Cameron..	69
Espagnols, Rivière des, bande de la, Ont.,	S. Hagan et C. L. D. Sims..	40-14
Esturgeon, bande du Lac à l', Ont.,	J. P. Wright..	87
Evêque Christie (Clayoquot), école industrielle de l',	R. P. Maurus..	412

F.

Falher, rév. C., O.M.I.,	Pensionnat catholique du Petit-Lac-aux-Esclaves..	359
Fairford, réserve de,	S. Swinford..	95
Faiseur-de-Corrals, bande du, agence de Battleford, T.N.-O.,	J. P. G. Day..	132
Faisan-Rouge, bande du, agence de Battleford, T.N.-O.,	"	130
Farrell, James,	Division nord et sud-ouest du Nouveau-Brunswick..	64
Ferrier, rév. T.,	Ecole industrielle de Brandon, Man.. ..	325
Fleetham, T. J.,	Agence de Norway-House..	88
Flux et Reflux, réserve du lac, Man.,	S. Swinford..	95
Foin-d'odeur, bande du, agence de Battleford, T.N.-O.,	J. P. G. Day..	131
Fonds de dépots des sauvages,	*Voir* Tableau "C".. .. ..Partie II	168
Fort-Frances, agence du, Manitoba,	J. P. Wright..	84
Fort-William, bande de, Ont.,	L. U. Bonin..	27
" refuge des sauvages de, Ont.,	Sœurs de Saint-Joseph..	309
Fraser, rév. John,	Micmacs du comté de Richmond, N.-E...	77
Fraser, agence de la Rivière, C.-B.,	R. C. McDonald..	230

G.

Gagné, rév. J.,	Micmacs de Maria, Qué..	49
Gagnon, Adolphe,	Agence de Bersimis, Bas-Saint-Laurent.	54
Galbraith, R. L. T.,	Agence de la Kootenay, C.-B..	254
Gale, Gervase Edward,	Gens-du-Sang, pensionnat E. A. Alberta.	336
Gens-du-Sang, agence des, T.N.-O.,	J. W. Jowett..	145
" pensionnat, E. A., Alta.,	G. Edward Gale..	336
" " C. R.,	Rév. J. L. LeVern, O.M.I..	338
Georgiana, Ile, Ont., Chippewas de l',	John Yates..	2
George, T. T.,	Ecole industrielle de Mount-Elgin..	312

G—*Fin.*

		PAGE.
Gibbons, James,	Agence d'Edmonton, T.N.-O.	156
Gibson ou Watha, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	33
Gillespie, Kate,	Pensionnat des Buttes La-Lime	351
Golden Lake, agence de, Ont.,	Martin Mullen	8
Gooderham, J. H.,	Agence Piégan, T.N.-O.	171
Gordon, pensionnant de, T.N.-O.,	M. Williams	353
Gore-Bay, agence de, Ont.,	Jas H. Thorburn	9
Graham, W. M.,	Inspection de Qu'Appelle, T.N.-O.	451
Grande-Anse, bande,	W. D. Carter	62
Grand-Rapide, bande de, Sask.,	Jos. Courtney	91
Grant, W. S.,	Agence d'Hobbema, T.N.-O.	161
Grassy Narrows, bande, Ont.,	R. S. McKenzie	104
Grosse-Ile, bande,	R. S. McKenzie	99
Gugsborough, comté de, N.-E., Micmacs,	John R. McDonald	69

H.

Hagan, Samuel,	Agence de Thessalon	38
Halifax, comté de, N.-E., Micmacs,	Rév. Chas. E. McManus	73
Hall, rév. Jos.,	Institut d'industrie de Coqualeetza, C.-B.	416
Hants, comté de, N.-E., Micmacs,	A. Wallace	74
Harlow, Charles,	Micmacs des comtés de Queen et Shelburne	77
Haynes, W. R.,	Pensionnat E. A. des Piégânes, T.N.-O.	366
Hendry, W. A.,	Pensionnat de Portage-la-Prairie	322
Henvey-Inlet, bande de, Ont.,	W. B. Maclean	32
High-River, école d'industrie de, T.N.-O.,	Rév. A. Naesens	395
Hobbema, agence de, T.N.-O.,	W. S. Grant	161
Hogbin, rév. Geo. H.,	Ecole d'industrie de Calgary, T.N.-O.	381
Hugonard, rév J.,	Ecole d'industrie de Qu'Appelle, T.N.-O.	385
Hungry-Hall, bande de, 1 et 2,	J. P. Wright	84
Hurons de Lorette, Qué.,	A. O. Bastien	45

I.

Ile du Prince-Edouard, Micmacs de l',	J. O. Arsenault	80
Ile-à-la-Crosse, pensionnat de l', T.N.-O.,	Rév. H. Simonin, O.M.I.	374
Inverness, comté, N.-E.,	Rév. D. McPherson	75
Indian-Island, bande d', N.-B.,	Wm. D. Carter	61
Industries,	*Voir* les différents rapports au titre "Occupations" et les noms des industries.	
Inspection des agences des sauvages,	*Voir* "W. J. Chisholm", S. R. Marlatt" et "S. J. Jackson".	
" écoles des sauvages,	*Voir* "W. J. Chisholm", "S. R. Marlatt" et "W. M. Graham".	
Iroquois de Caughnawa, Qué.,	J. Blain	46
" Saint-Régis, Qué.,	Geo. Long	47
Irwin, A.,	Agence de Kamloops-Okanagan, C.-B.	241
" R G.,	Micmacs de Shelburne, N.-E.	78
Islington, bande de,	R. S. McKenzie	101

J.

Jackhead, bande de,	S. J. Jackson	120
Jackson, S. J.,	Division d'inspection du lac Winnipeg et du Portage-du-Rat	114
James Seenum ou Lac du Poisson-Blanc, bande de,	G. G. Mann	183
James Smith, bande de, agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O.,	J. Macarthur	155
John Smith, bande de, T.N.-O.,	J. Macarthur	155
Joseph, bande de, T.N.-O.,	Jas. Gibbons	160
Joueur, bande du, agence de Birtle,	G. H. Wheatley	138

K.

Kakewistahaw, bande de, agence du lac Croche,	J. A. Sutherland	152
Kamloops, école industrielle de, C.-B.,	Rév. A. M. Carlon, O.M.I.	421
Kamloops-Okanagan, agence, C.-B.,	A. Irwin	241
Keehewin, bande du, agence du Lac-aux-Oignons,	W. Sibbald	168
Keeseekoowenin, bande de, agence de Birtle,	G. H. Wheatley	138
Kenemotayoo, bande de, agence de Carlton,	J. H. Price	150
Key, bande de, agence Pelly, T.N.-O.,	H. A. Carruthers	173

King, Geo. Ley,
King, comté de, N.-E., Micmacs,
Kingsclear, bande de, comté de Kent, N.-B.,
Kisickonse, bande de, agence de Pelly, T.N.-O.,
Kootenay, agence de, C.-B.,
Kopwayaakenum, bande, agence de Carlton, T.N.-O.,
Kootenay, école industrielle de, C.-B.,
Kuper, école de l'Ile, C.-B.,
Kwawkewlth, agence, C.-B.,

Lac-Alkali, bande du,
Lac-Athabasca, pensionnant du,
Lac Des Milles, bande, Ont.,
Lac-aux-Aigles,
Lac-aux-Carpes, bande du, Ont.,
Lac-Plat, bande du, Man.,
Lac-La-Selle, agence du, T.N.-O.,
" bande du,
Lac-du-Cygne, bande du, Man.,
Lac-aux-Oignons, agence du, T.N.-O.,
" pensionnant, E. A. du,
Lac-à-la-Vase, Ont., Mississaguas,
Lac-aux-Oignons, pensionnat C. R. du,
Lac-aux-Castor, agence du Lac-La-Selle,
Lac-aux-Canards, agence du, Sask.,
" pensionnat du, Sask.,
Lac-Golden, agence du,
Lac-du-Chêne, bande des Sioux du,
Lac-La-Biche, bande du, T.N.-O.,
Lac-La-Croix, bande du, Ont.,
Lac-Manitoba, div. d'inspection du, agence,
" " div. d'inspection du, écoles,
" Nipigon, bande du, Ont.,
" Nipissingue, bande du, Ont.,
" Saint-François, Qué., Abénakis, du,
" Saint-Jean, Qué., Montagnais,
" Supérieur, Ojibbewas du,
" Témiscamingue, bande du, Qué.,
" Témagamingue, bande du, Ont.,
" des Deux-Montagnes, bande du,
" Winnipeg, division d'inspection du,
Laird, l'honorable David,

Lennox, bande de l'Ile, I.P.-E.,
Lac-à-l'Esturgeon, bande, Ont.,
LeVern, rév. J. L., O.M.I.,
Long, Geo.,
Long, bande du, Lac, Ont.,
Long-Saut, bandes du, numéros 1 et 2,
Lorette, Qué., Hurons de,
Loring, Richard E.,

Lunenburg, comté de, N.-E., Micmacs du,
Lac-Williams, agence,
Lac-Williams, C.-B., école industrielle,
Lousley, J. A. G.,
Lacy, John,
Lac Seul, bande, Ont.,
Lytton, école industrielle de, C.-B.,

K—*Fin.* PAGE.

Refuge de Shingwauk et Wawanosh, Saut-Sainte-Marie, Ont.. 313
C. E. Beckwith.. 75
Jas. Farrell.. 66
H. A. Carruthers.. 174
R. L. T. Galbraith.. 254
J. H. Price.. 150

Rév. N. Coccola.. 421
Rév. G. Donckele.. 424
G. W. Debeck.. 258

L.

E. Bell.. 283
Sœur McDougall.. 356
R. S. McKenzie.. 102
" 103
L. D. Sims.. 14
R. S. McKenzie.. 98
G. G. Mann.. 181
" 182
S. Swinford.. 94
W. Sibbald.. 167
Rév. J. R. Matheson.. 365
Wm. McFarlane.. 19
Rév. E. J. Cunningham, O.M.I.. 364
G. G. Mann.. 184
J. Macarthur.. 154
Rév. O. Charlebois, O.M.I.. 345
Martin Mullin.. 8
G. H. Wheatley.. 137
G. G. Mann.. 184
J. P. Wright.. 87
S. R. Marlatt.. 105
" 431
L. U. Bonin.. 29
Geo. P. Cockburn.. 36
Le Dr A. O. Comiré.. 42
A. Marcoux.. 51
Voir " Ojibbewas ".
A. Burwash.. 59
Geo. P. Cockburn.. 38
Jos. Périllard.. 48
S. J. Jackson.. 114
Rapport du commissaire des sauvages pour le Man. et les T. du N.-O.. 204
J. O. Arsenault.. 80
J. P. Wright.. 87
Pension. C. R. des Gens-du-Sang, T.N.-O. 338
Iroquois de Saint-Régis, Qué.. 47
L. U. Bonin.. 30
J. P. Wright.. 84
A. O. Bastien.. 45
Agence de Rabine et Rivière Skeena supérieure, C.-B.. 212
Charles Harlow.. 77
E. Bell.. 282
A. Boening.. 429
Norway-House, pensionnat.. 320
Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E.. .. 68
R. S. McKenzie.. 103
Rév. Geo. Ditcham.. 426

Mac ou Mc.

Macarthur, J. A.,
McCaffrey, W. J.,
McDonald, R. C.,
Macdonald, A. J.,
McDonald, A. R.,
McDonald, J. R.,

McDougall, J. B.,

Agence du Lac-aux-Canards, T.N.-O.. .. 154
Algonquins de la Rivière-du-Désert, Qué. 43
Agence de la rivière Fraser.. 230
Micmacs du comté de Victoria, N.-E.. .. 79
Moraves de la Thames.. 22
Micmacs des comtés d'Antigonish et Guysboro, N.-E.. 69
Agence de l'Ile Walpole.. 41

Mac ou Mc—*Fin.*

PAGE.

McDougall, orphelinat, Morley, Alta.,
McFarlane, Wm.,

McGibbon, Chas.,
McPherson, rév. Donald,
McIntyre, D. K., M.D.,
McIver, John,
McKay, H.,
McKenzie, Robert S.,
McKitrick, Austin G.,
Maclean, W. B.,
McLeod, rév. J. D.,
McManus, rév. Chas. E.,
McNeil, A. J.,
McPhee, D. J.,
McWhinney, W.,

Maganettawan,
Maganettawan, bande de, Ont.,
Magnan, rév. J. A.,
Manitou, bande des Rapides du,
Manitouline, Ile, non cédée,
Manitowaning, agence de, Man.,
Manitowapah, agence de, Man.,
Maniwaki, réserve de, Qué.,
Marcoux, Alphonse,
Mann, George G.,
Maria, Qué., Micmacs,
Marchal, rév. Ch.,
Markle, J. A.,
Marlatt, S. R.,
" "

Marsh, rév. Thos. J.,

Martineau, H.,
Matheson, rév. E.,
" rév. J. R.,
Maurus, rév. P.,
Metlakahtla, école industrielle de, C.-B.,
Michel, bande de, agence d'Edmonton,
Michipicoten, bande de, Ont.,
Micmacs du comté d'Annapolis, N.-E.,
" " d'Antigonish, N.-E.,
" " du Cap-Breton, N.-E.,
" " de Colchester, N.-E.,
" " de Cumberland, N.-E.,
" " de Digby, N.-E.,
" " de Guysborough, N.-E.,
" " de Halifax, N.-E.,
" " de Hants, N.-E.,
" " d'Inverness, N.-E.,
" " de l'Ile du P.-Edouard,
" " de King, N.-E.,
" " de Lunenburg, N.-E.,
" " de Maria, Qué.,
" " de Pictou, N.-E.,
" " de Queen, N.-E.,
" " de Ristigouche, Qué.,
" " de Richmond, N.-E.,
" " de Shelburne, N.-E.,
" " de Victoria, N.-E.,
" " de Yarmouth, N.-E.,
Mingan, Qué., bande de,
Mississagi, Riv., Ont., Ojibbewas, de la,
Mississaguas d'Alnwick, Ont.,
" du Crédit, Ont.,
" du Lac-la-Vase, Ont.,
" du Lac-au-Riz, Ont.,
" de Scugog, Ont.,
Mistswasis, bande de, agence de Carlton,

J. W. Niddrie.. 362
Mississaguas des lacs du Riz et à la Vase, Ont.. 18
Chippewas de l'Ile du Chrétien.. 1
Micmacs, comté d'Inverness, N.-E.. 75
Agence de Sydney, N.-E.. 70
Chippewas de Nawash, Cap-Croker.. 3
Pensionnat du Lac-Rond, T.N.-O.. 369
Agence du Portage-du-Rat.. 97
Pensionnat Cecilia Jeffrey.. 318
Surintendance de Parry-Sound, Ont.. 30
Micmacs du comté de Pictou, N.-E.. 76
Micmacs du comté de Halifax, N.-E.. 73
Agence des Sarcis, T.N.-O.. 184
Chippewas de Rama.. 5
Pensionnat de Crowstand, Ass.. 341

M.

C. L. D. Sims.. 13
W. B. Maclean.. 33
Pensionnat de Musquowequan, T.N.-O.. .. 361
J. P. Wright.. 85
C. L. D. Sims.. 16
" 11
S. Swinford.. 92
W. J. McCaffrey.. 43
Montagnais du lac Saint-Jean.. 51
Agence du Lac-La-Selle, T.N.-O.. 181
Rév. J. Gagné.. 49
Pensionnat de la Mission Ste-Anne, C.-B. 406
Agence des Pieds-Noirs, T.N.-O.. 142
Division d'inspection du Lac-Manitoba, agences.. 105
Division d'inspection du Lac-Manitoba, écoles.. 431
Pensionnat de la rivière au foin, district de McKenzie.. 354
Agence des Buttes-de-Tondre, T.N.-O.. .. 186
Ecole d'industrie de Battleford, T.N.-O.. 379
Pensionn. E. A. du Lac-aux-Oignons, Sask. 365
Ecole industrielle de Clayoquet.. 412
John R. Scott.. 427
Jas. Gibbons.. 158
Wm. L. Nichols.. 25
John Lacy.. 68
John R. McDonald.. 69
Rév. A. Cameron, D. K. McIntyre, M.D.. 69-70
Thomas B. Smith.. 71
F. A. Rand.. 72
Jas. Purdy.. 73
John R. McDonald.. 69
Rév. Chas. E. McManus.. 73
A. Wallace.. 74
Rév. D. McPherson.. 75
J. O. Arsenault.. 80
Chas. E. Beckwith.. 75
Charles Harlow.. 77
Rév. J. Gagné.. 49
Rév. J. D. McLeod.. 76
Charles Harlow.. 77
J. Pitre.. 49
Rév. John Fraser.. 77
R. G. Irwin.. 78
A. J. Macdonald.. 79
W. H. Whalen.. 80
W. D. B. Scott.. 57
S. Hagan.. 39
John Trackeray.. 16
W. C. VanLoon.. 17
Wm. McFarlane.. 18
" 18
A. W. Williams.. 20
J. H. Price.. 148

M—*Fin.* PAGE.

Mohawks, institut des, Brantford, Ont., Rév. R. Ashton.. 310
Mohawks de la Baie-de-Quinté, Ont., Wm. R. Aylesworth.. 20
Montagnais du bas Saint-Laurent, A. Gagnon.. 54
Montagnais du bas Saint-Laurent, W. D. B. Scott.. 57
Montagnais du Lac-Saint-Jean, Alphonse Marcoux.. 51
Montagne-L'Orignal, agence de la, W. Murison.. 165
Moosejaw, bande de Sioux, Thos. W. Aspdin.. 130
Moosomin, bande de, agence de Battleford, J. P. G. Day.. 134
Moraves de la Thames, Ont., A. R. McDonald.. 22
Morrell, réserve de, I.P.-E., J. O. Arsenault.. 80
Morrow, Geo. W., Agence de la Côte Nord-Ouest.. 260
Motion, Jas. R., Pensionnat d'Alberti, C.-B.. 399
Moulin, rév. G., Pensionnat de Peau-d'Hermine.. 149
Mount-Elgin, institut de, Ont., Rév. T. T. George.. 312
Mullin, Martin, Agence de Golden Lake, Ont.. 8
Munsees de la Thames, Ont., S. Sutherland.. 7
Murison, W., Agence de la Montagne-L'Orignal, T.N.-O. 165
Muscowequan, pensionnat de, Assa., Rév. J. A. Magnan.. 361
Muscowpetung, bande de, ag. de, Qu'Appelle. W. M. Graham.. 177

N.

Naessens, rév. A., Ecole industrielle de High-River.. 385
Neill, Alan W., Agence de la côte Ouest, C.-B.. 276
Népigon, bande de, Ont., L. U. Bonin.. 29
Niacatchewenin, Ont., bande de, J. P. Wright.. 86
Nichols, Wm. L., Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'est.. 23
Nickickonsemenecanning, Ont., bande de, J. P. Wright.. 87
Niddre, John W., Orphelinat McDougall, Morley, Alta.. 362
Nipissingue, bande de, Ont., Geo. P. Cockburn.. 36
Nord-Ouest, agence de la côte, C.-B., Geo. W. Morrow.. 260
Nord-Ouest, bande de l'angle, R. S. McKenzie.. 98
Nouveau-Brunswick, Wm. D. Carter et Jas. Farrell.. 60-64
Nouvelle-Ecosse, *Voir* sous les noms des comtés, aussi sous Micmacs.
Norway-House, agence de, surintendance de Manitoba, F. J. Fleetham.. 88
Norway-House, pensionnat de, J. A. G. Lously.. 320

O.

Obidgewong, bande d', Ont., Jas. H. Thorburn.. 10
Ochapowace, bande d', agence des Lacs-Croches, J. A. Sutherland.. 152
Officiers, *Voir* Officiers et employés. Partie II, pp. 153-165
Oignons, agence du Lac aux, T.N.-O., W. Sibbald.. 167
" pensionnat catholique, E. J. Cunningham.. 364
" " anglican, Rév. J. P. Matheson.. 365
Ojibbewas de la Rivière-Mississagua, division de l'est, Ont., Wm. L. Nichols.. 23
Ojibbewas de la Rivière-Mississagua, division de l'ouest, L. U. Bonin.. 27
Oka,, Qué., bande d', J. Périllard.. 48
Okanagan, agence d', C.-B., A. Irwin.. 241
Okemassis, bande de, agence du Lac-aux-Canards, W. E. Jones.. 154
Onéidas de la Thames, Ont., S. Sutherland.. 6
Ooneepowhays, bande d', agence du Lac-aux-Oignons, W. Sibbald.. 168
Oromocto, bande d', N.-B., Jas. Farrell.. 67
Ouest, bande de la Baie de l', Ont., Robert Thorburn.. 9
" agence de la Côte, C.-B., A. W. Neill.. 276
Ours-Blanc, bande le l', agence de la Montagne-L'Orignal, T.N.-O., W. Murison.. 165

P.

Paquin, rév. J., S.J., Ecole industrielle de Wilwemikong.. 316
Parry, bande de l'Ile, Ont., W. B. Maclean.. 31
Parry-Sound, surintendance de, Ont., " .. 30
Pas, agence du, Sask., Jos. Courtney.. 89
Pasquah, bande de, agence de Qu'Appelle, R. L. Ashdown.. 178
Paul (Mademoiselle) Hannah M., Asile des filles de Port-Simpson, C.-B.. 404
Paul, bande de, agence d'Edmonton, Jas. Gibbons.. 160

P—*Fin.*

		PAGE.
Pays-Plat, bande du, Ont.,	L. U. Bonin	29
Peau-d'Hermine, pensionnat de, Alta.,	G. Moulin	349
Pelly, agence de,	H. A. Carruthers	172
Perrault, rév. S., O.M.I.,	Pensionnant de Cowesses, Assa.	342
Périllard, Jos.,	Bande du lac des Deux-Montagnes, Qué.	48
Petaquakey, bande de, agence de Carlton,	J. H. Price	148
Petit-Lac-des-Esclaves, pensionnat C.R. du,	Rév. C. Falher, O.M.I.	359
Petit-Lac-des-Esclaves, pensionnat E.A.,	C. D. White	358
Petites-Fourches, bande des,	J. P. Wright	85
Petit-Pin, bande de, agence de Battleford,	J. P. G. Day	132
Petite-Saskatchewan, Man., bande de la,	S. Swinford	95
Piapot, bande de, agence de Qu'Appelle,	R. L. Ashdown	176
Pic, bande du, Ont.,	L. U. Bonin	30
Pictou, comté de, N.-E., Micmacs,	Rév. J. D. McLeod	76
Pied-de-Corbeau, pensionnat du, T.N.-O.,	J. Riou, O.M.I.	340
Pieds-Noirs, agence des, T.N.-O.,	J. A. Markle	142
Pieds-Noirs, pensionnat,	Stanley J. Stocken	334
Piéganes, agence des, T.N.-O.,	J. H. Gooderham	171
" pensionnat anglican,	W. N. Haynes	366
" " catholique,	Rév. L. Doucet, O.M.I.	367
Petites-Fourches, bande des,	J. P. Wright	85
Pin, bande du Creek du, Man.,	S. Swinford	95
Pin, pensionnat du creek au, Man.,	Rév. W. Chaumont	322
Pélican, défilé, bande,	Jos. Courtney	90
Poundmaker, bande, agence de Battleford, T. N.-O.,	J. P. Day	130
Poisson-Blanc, bande de la baie, Man.,	R. S. McKenzie	100
Pitré, Jérémie,	Micmacs de Ristigouche, Qué.	50
Plat, bande du Lac, Ont.,	R. S. McKenzie	98
Plume-Bleue, pensionnat, Alta.,	Léon Balter	339
Pointe-Grondine, bande de la, Ont.,	C. L. D. Sims	12
Poisson-Blanc, bande du Lac du., Ont.,	"	12
" " bande de la Rivière du, Ont.,	"	14
" " bande de la baie du, Man.,	R. S. McKenzie	100
Population,	*Voir* "Recensement", partie II, p. 55-89, et "Population" dans chaque rapport.	
Portage-du Rat, agence du, surintendant du Manitoba,	R. S. McKenzie	97
Portage-du-Rat, inspection des,	S. J. Jackson	114
" pensionnat du,	Rév. Cahill, O.M.I.	324
" bande du,	R. S. McKenzie	97
Portage-la-Prairie, agence de, Man.,	L. Swinford	92
" " pensionnat de, Man.,	W. A. Hendry	322
Port-Simpson, refuge des filles de, C.-B.,	(Mademoiselle) Hannah M. Paul	404
Pottawattamis de l'Ile Walpole, Ont.,	J. R. McDougall	41
Poule-d'Eau, bande de la Rivière de la, Man.,	S. Swinford	95
Price, J. H.,	Agence de Carlton	148
Prince-Edouard, Ile du,	J. O. Arsenault	80
Purdy, James,	Micmacs du comté de Digby, N.-E.	73
Puskeeahkeewein, bande de, agence du Lac-aux-Oignons,	W. Sibbald	168
Port-Simpson, pensionnat des garçons,	Pension des garçons, Chas. M. Richards.	403

Q.

Qu'Appelle, T.N.-O., agence de,	R. L. Ashdown	176
" division d'inspection des écoles,	W. M. Graham	451
" école industrielle de, T.N.-O.,	Rév. J. Hugonard	385
Queen, comté de, N.-E., Micmacs,	Chas. Harlow	77
Queue-d'Oiseau, bande de Sioux, agence de Birtle,	J. H. Wheatley	137

R.

Rama, Ont., Chippewas,	D. J. McPhee	5
Rand, F. A., M.D.,	Micmacs du comté de Cumberland, N.-E.	72
Rapides du Manitou, bande du, 1-2,	J. P. Wright	85
Rapport d'arpentages, Man. et T.N.-O.,	J. Lestock Reid, A.T.F.	210
" " Colombie-Britannique,	E. M. Skinner	301
" " "	P. Burnet	302
" " "	Sidney Williams	303
Rat, Portage-du-, agence de, s. du Manitoba,	R. S. McKenzie	97
" du, division d'inspection,	S. J. Jackson	114
" bande du,	R. S. McKenzie	97
" pensionnat,	Rév. C. Cahill, O.M.I.	324

R—*Fin.*

		PAGE.
Recensement,	*Voir* "Recensement", partie II, pp. 61-84.	
Récoltes,	*Voir* "Recensement", partie II, pp. 85-150 et article de chaque rapport sous ce titre.	
Red-Bank, bande de, N-B.,	Wm D. Carter	60
Red-Rock, bande de, Ont.,	L. U. Bonin	28
Régina, école industrielle de, T.N.-O.,	Rév. J. A. Sinclair	391
Reid, J. Lestock, A.T.F.,	Rapport d'arpentages, T.N.-O.	210
Religion,	*Voir* "Recensement", pages ii-61-84, aussi au titre "Religion", partie I, dans chaque rapport.	
Réserves,	*Voir* liste des réserves des sauvages, partie II	61-150
Réserve des Jardins des Sauvages, Ont.,	S. Swinford	93
Richmond, comté de, N.-E., Micmacs,	Rév. John Fraser	77
Ristigouche, bande de, Qué.,	J. Pitré	49
Riou, rév. J., O.M.I.,	Pensionnat C. R. de Pied-de-Corbeau	340
Rivière-à-l'Anguille, N.-B.,	Wm D. Carter	60
Rivière Berens, bande de la,	S. J. Jackson	121
Rivière-La-Biche, école industrielle,	C. E. Somerset	404
Rivière-du-Chêne, bande des Sioux de la,	G. H. Wheatley	137
Rivière-du-Désert, bande de la, Qué.,	W. J. McCaffrey	45
Rivière-au-Roseau, bande de la, Man.,	S. Swinford	92
Rivière-aux-Grues, bande de la, Man.,	"	95
Rivière-au-Jardin, bande de la, Man.,	Wm L. Nichols	23
Rivière-de-la-Vallée, bande de la, agence de Birtle,	G. H. Wheatley	138
Rivière-la-Boucane, pensionnat de la, T.N.-O.,	Sœur Sosthène	371
Rivière-Noire, bande de la, Man.,	Rév. J. Semmens	78
Rivière-Plate, bande de la,	J. Courtney	91
Rivière-Roseau, Rapides de la, bande des, Man.,	S. Swinford	93
Rivière-Seine, bande de la,	J. P. Wright	84
Rivière-qui-Roule, bande de la, agence de Birtle,	G. H. Wheatley	139
Rice, rév. J. P.,	Ecole industrielle de Red-River, T.N.-O.	388
Richards, Chas. M.,	Pensionnat de garçons de Port-Simpson.	403
Riz, Lac du, Ont., Mississaguas,	Wm McFarlane	18
Rivière-des-Espagnols, bande, Ont.,	S. Hagan et C. L. D. Sims	16
Robertson, W. R.,	Agence de Cowichan	222
Rocher-Rouge, bande du, Ont.,	L. U. Bonin	28
Rond, pensionnat du Lac, Alta.,	Rév. H. McKay	369
Ruelle, rév. N. A.,	Ecole industrielle de Saint-Boniface, Man.	332
Rupert, école industrielle de la Terre de, Man.,	J. Thompson	329

St.

Saint-Augustin, pensionnat de, Rivière-La-Boucane, T.N.-O.,	Sœur Sosthène	371
Sakinay, bande de, agence des Lacs-Croches,	J. A. Sutherland	153
Sable, bande de la Baie au, Man.,	S. Swinford	100
Saint-Albert, pensionnat de, Alta.,	Sœur L. A. Dandurand	372
Saint-Bernard, pensionnat de la mission, Petit-Lac-de-l'Esclave,	Rév. C. Falher, O.M.I.	359
Saint-Boniface, école industrielle de, Man.,	Rév. N. A. Ruelle	332
Saint-François, Qué., Abénakis,	Dr. A. O. Comiré	42
Saint-Jean, refuge de, Rivière des Pieds-Noirs, T.N.-O.,	H. W. Gibbon Stocken	334
Saint-Joseph, refuge des sauvages de Fort-William, Ont.,	Les Sœurs de Saint-Joseph	309
Sainte-Marie, pensionnat de la mission, C.-B.,	Rév. Ch. Marchal	406
Sainte-Marie, bande de, comté d'York, N.-B.,	James Farrell	66
Saints-Anges, pensionnat des, Lac Athabasca,	Sœur McDougall	356
Saint-Régis, Qué., Iroquois,	Geo. Long	47

S.

Santé,	*Voir* chaque rapport sous le titre "Santé".	
Sarcis, agence, T.N.-O.,	A. J. McNeill	184
" pensionnat E. A. des, Alta.,	J. W. Tims	370
Sarnia, Ont., Chippewas,	A. English	5
Savanne, agence de, Ont.,	R. S. McKenzie	102
Sept-Iles, bande des,	A. Gagnon	56
Semmens, rév. John,	Agence de Clandeboye, Man.	81
Saugeen, Ont., Chippewas,	John Scoffield	34
Scoffield, John,	Chippewas de Saugeen	34

S—*Fin.* PAGE.

Scott, John R., Ecole industrielle de Metlakahtla, C.-B.. 427
" W. D. B., Mont du bas Saint-Laurent.. 57
Scugog, Ont., Mississaguas de, A. W. Williams.. 20
Seekaskootch, bandes de, agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O., W. Sibbald.. 168
Serpents, bandes de la Rivière aux, Ont., S. Hagan.. 40
" Ile aux, Ont., Chippewas, John Yates.. 3
Shawanaga, bande de, Ont., W. B. Maclean.. 31
Sheguiandah, bande de, Ont., C. L. D. Sims.. 15
Shelburne, comté de, N.-E., Micmacs, R. G. Irwin.. 78
Sheshegwaning, bande de, Ont., Robert Thorburn.. 10
Shingwauk et Waanosh, refuges de, Saut-Sainte-Marie, Ont., Geo. Ley King.. 313
Sibbald, W., Agence du Lac-aux-Oignons, T.N.-O.. 167
" H. E., Agence de Stony, T.N.-O.. 185
Sims, Chas. L. D., Agence des Manitowaning, Ont.. 11
Sutherland, S., Chippewas, Munsees et Oneidas de la Thames.. 7
Sinclair, rév. J. A., Ecole industrielle de Régino, Assa.. 391
Sioux de la Queue-d'Oiseau, agence de Birtle, G. H. Wheatley.. 137
Sioux de la Montagne-de-la-Tortue, agence de Birtle, " .. 137
Sioux de la Rivière-du-Chêne, agence de Birtle, " .. 137
Six-Nations, sauvages des, Brantford, Ont., E. D. Cameron.. 35
Skinner, E. M., Rapport d'arpentage, Col.-Britannique.. 301
Smith, Thos. B., Micmacs du comté de Colchester, N.-E. 71
Sœur L. A. Dandurand, Pensionnant de Saint-Albert, T.N.-O.. 372
" de Saint-Joseph, Refuge des sauvages de St-Joseph, Ont. 309
" supérieure Amy, Pensionnat de All-Hallows, Yale, C.-B.. 409
" Mary Amy, Pensionnat de la mission Squamish.. 408
" McDougall, Pensionnat des Saints-Anges, T.N.-O.. 356
" Tiburce, Pensionnant C. R. du lac Wabiscou.. 376
" Mathias, Pensionnant de Vermillon, T.N.-O.. 375
Sœur Sosthène, Pensionnant de la Rivière-La-Boucane.. 371
Squamish, pensionnat de la mission des, Sœur Mary Amy.. 408
Statistique, agriculture et industrie, *Voir* Statistique agricole et industrielle, Partie II.. 85-150
" vitale, *Voir* Recensement, Part. II, pp. 61-85, aussi sous le titre Santé dans chaque rapport, Part. I.
Stocken, rév. H. W. G., Pensionnant des Pieds-Noirs, T.N.-O.. 334
Stony, agence, T.N.-O., H. E. Sibbald.. 182
" bande de, agence de Battleford, T.N.-O., J. P. G. Day.. 133
Sud, bande de la Baie du, Ont., C. L. D. Sims.. 16
Sydney, bande, N.-E., D. K. McIntyre.. 70
Sydney-nord, bande de, " .. 71
Swinford, S., Agence de Portage-la-Prairie et Manitowapath.. 92
Stangecoming, bande, Ont., J. P. Wright.. 86
Surintendant des sauvages, C.-B., Vowell, A. W.. 324
Sutherland, J. A., Agence du lac Croche.. 152

T.

Thompson, J., Ecole industrielle de la terre de Rupert. 329
Tahgaiwinini, bande de, Ont., C. L. D. Sims.. 13
Taylor, rév., Jas., Collège Emmanuel, Prince-Albert.. 347
Témiscamingue, bande de, Ont., Adam Burwash.. 59
Témagamingue, bande de, Ont., Geo. P. Cockburn.. 38
Terres, *Voir* Tableau des terres des sauvages, Partie II.. 52-3
Thackeray, John, Mississaguas d'Alnwick, Ont.. 16
Thames, riv., Ont., Chippewas, S. Sutherland.. 7
" Moraves, A. R. Macdonald.. 22
" Munsees, S. Sutherland.. 7
" Onéidas, " .. 6
Thessalon, agence de, Ont., S. Hagan.. 38
" riv., bande de, Ont., " .. 39
Thorburn, Jas. H., Agence de la Baie-Gore, Ont.. 9
Tims, pen., J. W., pensionnat, Pensionnat E. A. des Sarcis, Alta.. 370
Tobique, bande de, N.-B., Jas. Farrell.. 64
Tondre, agence des Buttes de, T.N.-O., H. Martineau.. 186
Traité n° 8, T.N.-O., H. A. Conroy.. 203
Tortue, bande des Sioux de la Montagne à la, agence de Birtle, Man., G. H. Wheatley.. 137
Tyendigana, Ont., bande de, Wm R. Aylesworth.. 20

U.

PAGE.

Une-Flèche, bande de, T.N.-O., W. E. Jones.. 154

V.

Vallée, bande de la Rivière de la, agence de Birtle, Man., G. H. Wheatley.. 138
Van Loon, W. C., Mississaguas du Crédit, Ont.. 17
Vermillon, pensionnat de, Athabasca, Sœur Mathias.. 375
Victoria, comté de, N.-E., Micmacs de, A. J. Macdonald.. 79
Viger, Qué., Amalécites, Edouard Beaulieu.. 44
Vowell, Arthur W., Surintendant des sauvages de la Col.-Brit. 293
" " " Commissaire de la réserve, C.-B.. 298

W.

Wabigoon, bande, Ont., R. S. McKenzie.. 102
Wabiscow, pensionnat anglican du lac, Chas Riley Weaver.. 377
" " catholique du lac, Sœur Tiburce.. 376
Wabuskang, bande de, Ont., R. S. McKenzie.. 104
Wallace, Alonzo, Micmacs du comté de Hants, N.-E.. 74
Walpole, agence de l'Ile, Ont., J. B. McDougall.. 41
Wahspaton, groupe de, agence de Carlton, J. H. Price.. 151
Watha, bande de, Ont., W. B. Maclean.. 33
Wawanosh, refuge de, Geo. Ley King.. 313
Waywayseecappo, bande de, G. H. Wheatley.. 138
Weemistikooseahwasis, bande des, agence du Lac-aux-Oignons, W. Sibbald.. 168
Whalen, W. H., Micmacs du comté de Yarmouth, N.-E.. .. 80
Wheatley, G. H., Agence de Birtle, T.N.-O.. 137
White, C. D., Pension. du Petit-Lac-des-Esclaves, E.-A. 358
Wikwemikong, école industrielle de, Ont., Rév. J. Paquin, S.J... 316
Wild Land, réserve de, Ont., J. P. Wright.. 85
Williams, M., Pensionnat de Gordon, T.N.-O.. 353
" A. W., Mississaguas de Scugog, Ont.. 20
" Sidney, Rapport d'arpentage, Col.-Britannique... 303
" agence du Lac, C.-B., E. Bell.. 282
" école industrielle du Lac, Rév. H. Boening.. 429
William Twatt, bande, agence de Carlton, J. H. Price.. 148
Wilson, A. E., Ecole industrielle d'Elkhorn, Man.. 327
Woodstock, bande de, comté de Carleton, N.-B., Jas Farrell.. 65
Wright, John P., Agence de Fort-Frances, surintendance du Manitoba.. 84
Weaver, Chas., Lac Wabiscou, pensionnat anglican, T. N.-O.. 377

Y.

Yale (All-Hallows), pensionnat de, C.-B., Sœur Supérieure Amy.. 409
Yarmouth, comté de, Micmacs, N.-E., W. H. Whalen.. 80
Yates, John, Chippewas de l'Ile Georgina et de l'Ile aux Serpents, Ont.. 2

RAPPORT

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES

POUR L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1904.

DÉPARTMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,
OTTAWA, 1er décembre 1904.

A l'honorable CLIFFORD SIFTON,
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 30 juin 1904, première année complète de ma surveillance des affaires des sauvages. Le rapport démontre que les sauvages, comprenant toute une variété de tribus et de bandes, variant considérablement au point de vue du degré qu'ils ont atteint dans le développement et l'entourage social, et dispersés sur une étendue géographique qui va de la côte du Pacifique à l'ouest jusqu'au littoral de l'Atlantique à l'est, et des Etats-Unis au sud jusqu'à la limite nord du traité n° 8 qui touche l'angle nord-est du Grand lac de l'Esclave à la latitude d'environ 63 degrés nord, sauf à peine une seule exception ont, dans leurs sphères respectives, joui d'une assez bonne moyenne de prospérité.

Un examen attentif des rapports et des relevés statistiques y annexés, auxquels je me permets de vous référer pour renseignements plus particularisés, révèlent que bien qu'il y ait eu dans l'Ontario, dans presque tous les sens, une décroissance légère de la prospérité matérielle dont ils avaient joui l'année précédente, décroissance dont la cause n'est pas apparente, dans toutes les autres provinces il y a eu progrès sérieux chez les sauvages, et bien qu'il n'y ait eu que peu d'avancement perceptible chez aucun d'eux vers l'acquisition de l'esprit plus élevé de la qualité de citoyen, dont l'absence a été signalée l'an dernier, néanmoins le degré de civilisation déjà atteint a été bien maintenu.

On peut noter ici que quelque développement ultérieur on peut désirer atteindre, si cependant les sauvages n'y atteignent pas, le pays ne doit pas hésiter à se féliciter d'une politique qui a transformé sa population aborigène en une portion de la société qui respecte les lois, est prospère et satisfaite de son sort; qui loin d'être une menace ou une charge pour la société contribue en plus d'un genre à son bien-être.

Dans les provinces plus jeunes parmi les bandes qui sont en train de se civiliser, où le progrès est naturellement plus notable, il n'a pas manqué de pousser dans toutes les

directions dans le sens de l'indépendance, et comme exemple des effets ultimes et cumulatifs de ces gradations souvent à peine perceptibles, il vaut bien la peine de remarquer ce que le commissaire des sauvages fait observer relativement aux Territoires du Nord-Ouest, quant au point qu'on a atteint de parvenir à faire de tous ceux qui sont sains de corps de gens qui subviennent eux-mêmes à leurs propres besoins.

En considérant en arrière le moment où, du souvenir de nombre de gens qui sont encore occupés à l'œuvre, la disparition soudaine et complète du bison a privé les sauvages des plaines de leur principal appoint de subsistance, et a créé le besoin inévitable de transformer des hordes de sauvages indigents en membres de la société, position à laquelle fait allusion le commissaire, tout ceci nous donne une preuve de ce que peut effectuer un petit effort dans un sens ou dans l'autre, et des sommes considérables de renseignements sur ce qu'il faut faire pour enseigner à ces sauvages à se tirer de la condition de tutelle où ils sont pour continuer sans soutien ce qu'ils ont appris à faire sous la plus étroite surveillance. On peut noter ici qu'il n'y a pas lieu à la surprise ni au découragement si quelque apparence de retour se présente aux premiers pas de cette éducation progressive.

Parmi les bandes éloignées, distantes des centres de la civilisation, il n'est pas besoin de chercher beaucoup de changement. Leur prospérité fluctuante dépend de l'abondance ou de la rareté du poisson, du gibier et des animaux à fourrures, et sur la rigueur ou la clémence de la saison d'hiver, et heureusement, ce n'est que rarement qu'ils sont exposés à endurer ce qui, à leur point de vue, peut passer pour une rigueur réelle.

Le caractère des districts qu'ils habitent pour la plupart prévient les attentes de l'invasion par la colonisation, et ces empiètements sur leurs solitudes par la civilisation qui se fait, et doit naturellement se faire, est tellement graduelle et de telle sorte que les sauvages y intéressés s'adaptent imperceptiblement et sans entraves aux conditions changeantes qui se présentent.

Tout ce qu'on tente de faire relativement à ces bandes est de les protéger des commerçants sans scrupules qui se servent de liqueurs enivrantes comme intermédiaire dans leurs échanges c'est d'améliorer leurs habitudes de vie et leur ton moral, et de leur donner cette éducation rudimentaire qui peut s'accorder avec la bonne considération des conditions dans lesquelles ils vivent, et dont il y a nulle perspective apparente qu'ils sortent.

STATISTIQUE VITALE, 1904.

Province.	Naissances.	Décès.	Gain.	Perte.
Ontario	565	450	115	.....
Québec	313	196	117	.....
Nouvelle-Ecosse	79	63	16	.....
Nouveau-Brunswick	90	62	28	.....
Ile du Prince-Edouard	17	13	4	.....
Colombie-Britannique	778	887	....	109
Manitoba	305	263	42	.....
Territoires du Nord-Ouest	495	446	49	.....
	2,642	2,380	371	109

On peut noter de ce qui précède que dans les limites du traité la natalité a dépassé la mortalité par le chiffre de 262.

Pour l'année précédente le nombre des naissances avait été de 2,311, et celui des décès de 2,143, de sorte que si l'on compare les chiffres il y a une diminution nette de 6.

RECENSEMENT.

Province.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
Ontario	21,093	21,191	98	.....
Québec	11,066	11,149	83	.....
Nouvelle-Ecosse	1,930	1,998	68	.....
Nouveau-Brunswick	1,699	1,694	.....	5
Ile du Prince-Edouard	301	292	.....	9
Colombie-Britannique	25,582	25,234	.....	348
Manitoba	6,829	6,775	.....	54
Territoires du Nord-Ouest	17,649	17,561	.....	88
Limites hors traités	22,084	22,084	.....	.....
	108,233	107,978	249	504

On verra que la décroissance nette de la population durant l'année a été de 255, une différence de 239 si on la compare avec la décroissance nette de 6 dans la croissance naturelle, ce qui s'explique par le fait que le nouvel agent pour le poste de la côte nord-ouest, C.-B., a déduit 231 de la somme totale de la population dans son agence comme résultat de son succès à se procurer un recensement plus exact que ce qui paraît avoir été compilé par son prédécesseur depuis quelque temps, ce qui réduit la différence à 18, attribuable à la fluctuation.

Il paraît difficile en certains endroits de se débarrasser de l'idée, indubitablement bien justifiée, à une certaine époque, que la race sauvage se meurt et est condamnée à s'éteindre devant le progrès de la civilisation, mais les faits et la statistique ne viennent pas au secours de cette idée, sauf en ce qui concerne le sauvage pittoresque de la légende, qui très grandement pour son avantage et pour celui de ses voisins civilisés est disparu. Vu l'importance que cette opinion conserve encore, il semble à propos de se demander s'il a été découvert quelque défaut indéracinable et inhérent, soit mental, moral ou physique, dans la constitution du sauvage pour empêcher la diffusion heureuse des forces grâce auxquelles il s'est maintenu dans son entourage originaire, dans les voies qui vont lui permettre de survivre à la lutte pour l'existence dans des conditions de vie civilisée.

Pour ce qui est de quelques tribus, il semblerait qu'il y a quelque chose d'endémique dans leur constitution qui fait présager leur disparition en fin de compte, à moins qu'on le découvre et qu'on y porte remède. On peut admettre, de plus, relativement à la race en général, qu'elle pourrait succomber si on l'expose sur le seuil du contact avec la civilisation à ses vices, et si on la laisse en lutte avec la connaissance supérieure des gens sans aveu, mais il a été amplement démontré dans les vieilles provinces que le sauvage peut, avec des protections et avec l'instruction, tenir son bout à tous les points de vue essentiels. C'est cependant avec sa constitution physique que nous avons le plus à faire à cet égard, et il est impossible de nier qu'il règne parmi les sauvages un état scrofuleux, généralement héréditaire, qui les prédispose à la consomption mésen-

térique, et encore plus à la phtisie et aux autres affections plumonaires, bronchiques ou catarrheuses, qui sont plus ou moins sympathiques. A part ses vices, la civilisation a comme effet primordial sur cet état maladif constitutionnel, le résultat d'être nuisible, la cause principale étant le changement de la vie en plein air à l'atmosphère viciée des maisons petites, surchargées d'habitants, obscures et mal ventilées, par lesquelles on a d'abord remplacé le réduit ou le wigwam; ce que constitue un état qui, aggravé par des habitudes malpropres, surtout celle de l'expectoration générale, produit les conditions requises pour le développement et la propagation des maladies dont il vient d'être question. En conséquence, l'état sanitaire relatif des sauvages rendus à ce point, dans une année donnée, se résout beaucoup à la question de savoir si les conditions atmosphériques durant l'hiver et le printemps ont été ou non favourables au développement des maladies suscitées. La rigueur inusitée de l'hiver dernier a eu sur la santé en général un effet désastreux, et a accru la mortalité, mais pour se qui est de la conservation à venir de la race, le point d'espérance c'est que les effets pernicieux se sont surtout limités aux bandes qui n'ont pas encore eu l'avantage d'une bonne alimentation d'habillement, de logements et d'habitudes personnelles améliorés, etc., etc., qui allègent tellement s'ils ne suppriment pas la cause principale de la mortalité excessive.

En dépit de la saison défavorable, c'est un encouragement que d'observer que dans toutes les provinces, sauf la Colombie-Britannique, la natalité a dépassé les décès, et des 109 décès en plus des naissances dans la province exceptée, 84 ont eu lieu dans l'agence de la côte ouest; et la majorité des cas est directement attribuable à l'entêtement déterminé avec lequel ces sauvages en particulier sont attachés à leurs coutumes, et, à cet égard, ils se réunissent en groupes de manière à produire l'état le plus insalubre.

Comme les circonstances d'amélioration continuent à bien marcher et à se répandre, et comme la mortalité excessive chez les petits enfants disparaît grâce à la défaveur avec laquelle on accueille les mariages prématurés, et grâce à l'éducation que l'on donne aux mères, il semble qu'il n'y a pas lieu de douter que la population sauvage, qui depuis quelques années tient bon au point de vue numérique, va commencer une ère d'accroissement déterminée et permanente.

A d'autres points de vue, il n'y a que peu de chose à l'égard de la santé qui demande des commentaires spéciaux.

La variole a continué à infester certains districts. Dans la région sud-est du Nouveau-Brunswick elle a atteint la réserve au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean, mais elle s'est limitée à cinq familles habitant trois logements. Au Lac-La-Selle et à Battleford elle a éclaté sous une forme quelque peu grave, et a été accompagnée de deux décès au premier endroit et de trois à l'agence en dernier lieu indiquée.

La coqueluche a été plus ou moins à l'état d'épidémie dans l'Ile du Prince-Edouard, et dans les régions de la rivière La-Pluie, du Pas, du Portage-La-Prairie et de Birtle, et dans les agences de Babine, de la rivière Fraser et du lac Williams en Colombie-Britannique.

La rougeole a éclaté dans le comté de Halifax, N.-E., à Maniwaki, P.Q., et dans la région de la rivière La-Pluie.

La scarlatine a eu la forme épidémique parmi les Six-Nations, mais n'a pas été cause de décès; il en est résulté un cas fatal au défilé du Pélican, sur la frontière entre les

districts de la Saskatchewan et d'Athabaska, et il s'en est prsenté quelques cas dans les districts de la rivière La-Pluie et du Portage-La-Prairie.

AGRICULTURE ET BÉTAIL.

Des observations concernant l'agriculture et l'industrie sœur de l'élevage du bétail peuvent être précédées du tableau qui suit, où se trouve indiquée la somme relative pour laquelle les sauvages des provinces indiquées se livrent à ces occupations :—

Province.	Population.	Acres.	Bêtes à cornes.	Chevaux.
1904.				
Ontario	21,191	18,006¾	6,558	3,632
Québec	11,149	4,601	2,019	763
Nouvelle-Ecosse	1,998	140¼	296	59
Nouveau-Brunswick	1,694	622¾	48	12
Ile du Prince-Edouard	292	69½	.....	.....
Colombie-Britannique	25,234	8,675½	7,575	15,276
Manitoba	6,775	1,024½	2,479	646
Territoires du Nord-Ouest	17,561	11,961	18,852	12,247

Pour ces industries, ainsi qu'on s'y adonne dans les sociétés agricoles des anciennes provinces, il ne s'est rien produit durant l'année qui exige des commentaires spéciaux. Dans beaucoup des réserves d'Ontario, le mode de culture et la quantité de même que la qualité des instruments aratoires et du bétail sont égales à la moyenne des sociétés environnantes, et sur d'autres moins avancées il se fait des progrès constants dans la même direction.

Le bétail est possédé dans la quotité qui s'adapte à l'exploitation mixte des produits de la ferme, et les produits de la laiterie servent à la consommation domestique et pour le marché, et quand l'occasion s'en présente, on vend le lait aux beurreries.

Des expositions agricoles ont lieu sur quelques-unes des réserves les plus progressistes, et les objets exposés pourraient concourir avec ceux qui s'exposent à n'importe quelle exposition de province.

La récolte de l'année, en céréales et en racines, a donné une bonne moyenne, et un rendement plus qu'ordinaire de blé, d'avoine et de maïs a bien compensé l'insuffisance d'autres produits.

Dans la province de Québec, il n'y a pas le même intérêt à la culture. Il y a quelques années une dépression dans le marché des industries que ces sauvages préfèrent a quelque peu stimulé l'intérêt à l'agriculture, mais la plus forte demande de main-d'œuvre en divers sens, et la reprise des affaires pour certaines industries, ont tendu à entraver ce mouvement.

Dans les régions des prairies des Territories du Nord-Ouest, les sauvages dépendent plus exclusivement sur l'agriculture et encore plus sur le bétail que dans aucune autre partie du Dominion.

Dans quelques districts, notablement dans le territoire du traité n° 7, l'absence d'humidité dont on triomphe aujourd'hui par l'irrigation, et dans d'autres régions, l'impression erronée engendrée par les méthodes défectueuses de culture, que la matu-

ration des céréales ne peut être comptée comme sûre, et de plus, généralement, le manque, aux années de début, de facilités pour moudre et vendre le grain, ont nécessité que l'on se jetât grandement à l'élevage du bétail.

Les sauvages ayant graduellement appris ce que vaut le bétail, en sont venus à manifester un grand intérêt pratique en en prenant soin, à preuve que les Piéganes, l'une des bandes qui, il n'y a pas encore longtemps, ne pouvaient être induites à prendre du bétail pour aucune considération, viennent de construire onze milles environ de clôture, après s'être acheté le fil métallique et les poteaux requis, et avoir transporté ces poteaux de douze à quinze milles de distance.

Pour la plupart, les sauvages agriculteurs par tous les Territoires ont actuellement autant de bêtes qu'ils en peuvent convenablement garder, et le soin pris depuis des années par le ministère d'acheter ou d'induire les sauvages à acheter des taureaux de belle race, a eu pour résultat de faire monter le bétail à un point très élevé d'excellence.

Les chevaux qui figurent à l'état qui précède, dans la Colombie-Britannique et aux Territoires du Nord-Ouest dans tous les cas, comprennent un certain nombre de petits chevaux de qualité inférieure, mais la ligne de conduite que l'on vient d'adopter aux Territoires de faire venir des étalons dans les réserves dans le but de remonter les petits chevaux indigènes à un point marchand semble atteindre le succès, et dans un avenir prochain on en pourra attendre des résultats avantageux.

Quant à l'agriculture, l'amélioration des méthodes de cultiver rencontre beaucoup de difficultés; l'une de ces grandes difficultés est l'exemple donné par les premiers colons, qui, trouvant à leur disposition une étendue virtuellement illimitée de prairies faciles à défricher, et étant gênés par la rareté de la main-d'œuvre et des instruments aratoires qui épargnent du travail, ont adopté des méthodes informes que les sauvages ont été beaucoup plus prêts à imiter qu'à abandonner.

Dans certains districts les opérations de la culture ont été quelque peu négligées au bénéfice d'autres emplois rattachés à l'arrivée des colons, mais cette interruption n'est que temporaire.

En somme, on peut s'attendre à voir les sauvages tirer profit de meilleurs marchés, ainsi que du plus bas prix que l'on demande pour les instruments aratoires et les machines, ainsi que des autres avantages, et des conditions généralement améliorées qui vont résulter de l'extension des chemins de fer, pour parer aux besoins de la colonisation, et même la réduction de la superficie de leurs terres à pâturage et à foin peut finir par tourner à leur profit en empêchant de se produire beaucoup de ces pertes qui sont inévitables quand les bestiaux errent à travers champs.

Déjà la demande de terres dans quelques districts éveille les sauvages à se faire une appréciation plus juste de la valeur de leurs réserves et des avantages qu'ils peuvent en retirer par la culture.

Dans un territoire aussi vaste que le sont les Territoires du Nord-Ouest, on ne peut s'attendre à l'uniformité de l'expérience, mais, en somme, des conditions défavorables à la maturation et à la moisson du grain ont désappointé les gens qui comptaient sur la promesse primitive d'un rendement exceptionnellement profitable.

Dans la Colombie-Britannique, les ressources abondantes et généralement naturelles du poisson et du gibier, ainsi que la généralité d'autres ouvertures pour des

emplois profitables, rendent les sauvages comparativement indépendants de l'agriculture et de l'élevage du bétail, industries restreintes du reste aux étendues relativement peu considérables de terres cultivables. Les récoltes de la province ont, en somme, assez bien réussi, bien que des conditions semblables à celles des Territoires du Nord-Ouest aient retardé la moisson.

Le foin, pour la même raison, a été difficile à faner, mais, heureusement, l'abondance des pluies a tellement amélioré les pâturages que les bestiaux se sont trouvés dans les meilleures conditions pour commencer l'hivernage. Pour cette raison, et par suite de la longue continuité du beau temps qui a permis au bétail de brouter jusqu'au commencement de la nouvelle année, le foin s'est tenu ferme dans les districts où le printemps avait été long à venir, et il n'est survenu que peu ou point de pertes inusitées. Quelques sociétés agricoles de la province ne se contentent pas d'user de méthodes développées de cultiver, mais elles sont en plus outillées des instruments du dernier modèle perfectionné pour l'agriculture, et elles augmentent généralement le nombre de leurs troupeaux de bestiaux. Quelques bandes possèdent des chevaux de race exceptionnellement belle, bien que chez d'autres le nombre des petits chevaux réellement sans valeur est encore trop grand.

Le tableau qui suit indique la valeur comparative des produits de la ferme, y compris le foin, poussés dans les diverses provinces, durant l'année dont il est actuellement question et durant l'année qui l'a précédée.

Province.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	339,621 58	330,986 63	.....	8,634 95
Québec	113,227 00	115,410 25	2,183 25	.....
Nouveau-Brunswick	12,125 00	12,496 50	371 50	.....
Nouvelle-Ecosse	10,282 90	13,157 50	2,874 60	.....
Ile du Prince-Edouard	1,747 00	1,830 00	83 00	.....
Colombie-Britannique	251,559 25	295,077 75	43,518 50	.....
Manitoba	44,537 60	51,396 50	6,858 90	.....
Territoires du Nord-Ouest	321,391 67	288,280 07	.....	33,111 60

Par tout le Dominion, si on compare les chiffres avec ceux de l'année qui a précédée, il y a eu diminution de 1,528 acres dans la superficie cultivée, et de 60,456 dans le nombre des boisseaux de grain et de racines récoltés, mais, nonobstant ce fait, il y a eu dans la valeur des produits un accroissement qui se chiffre par $4,162.70.

RESSOURCES NATURELLES.

La nature a, en somme, contribué avec une libéralité supérieure à sa libéralité accoutumée à l'entretien des sauvages, et il y a eu augmentation nette sur les chiffres de l'année dernière dans la somme provenant de la pêche de $81,399.75, et dans celle provenant de la chasse de $60,743.72, ce qui fait une somme très considérable de $142,-143.47.

Les chiffres reproduits ci-dessous indiquent que, pour ce qui concerne la pêche, toutes les provinces en ont pris leur part proportionnelle, sauf Ontario, où il y a eu quelque peu de décroissance; les bénéfices retirés de la chasse ont été moins également

distribués, ceux dans l'Ontario et dans la province de Québec ont considérablement réduit la comme des résultats accrus des autres provinces.

PÊCHE.

Provinces.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	75,414 50	68,617 00	.....	6,797 50
Québec	3.479 75	4,269 00	789 25	.....
Nouveau-Brunswick	8,680 00	8,805 00	125 00	.....
Nouvelle-Ecosse	3,195 00	4,510 00	1,315 00	.....
Ile du Prince-Edouard	680 00	1,250 00	570 00	.....
Colombie-Britannique	297,030 00	353,698 00	56,668 00	.....
Manitoba	23,506 00	42,009 00	18,503 00	.....
Territoires du Nord-Ouest	25,368 00	35,595 00	10,227 00	.....
	.....	.....	88,197 25	6,797 50

CHASSE.

Provinces.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	115,145 93	90,591 50	.....	24,554 43
Québec	87,275 10	67,708 50	.....	19,566 60
Nouveau-Brunswick	7,725 00	8,000 00	275 00	.....
Nouvelle-Ecosse	5,760 00	5,505 00	.....	255 00
Ile du Prince-Edouard	60 00	60 00	.....	.....
Colombie-Britannique	165,180 00	216,400 00	51,220 00	.....
Manitoba	61,950 00	74,188 00	12,238 00	.....
Territoires du Nord-Ouest	110,316 30	151,703 02	41,386 72	.....
	.....	.....	105,119 72	44,376 03

Des sauvages de Québec qui dépendent plus ou moins exclusivement de la chasse et de la capture du gibier au piège, argrémentées d'un peu de pêche, la majorité se trouve sur le bas du fleuve Saint-Laurent.

On a fait remarquer l'année dernière que, par suite d'une des migrations périotiques de la martre, leur principale bête à fourrure, ces sauvages ont eu quelque peu d'épreuves à surmonter.

Durant l'année dont nous sommes à faire l'examen, les conditions ont été plus normales, bien que la fourrure n'ait pas été en abondance, mais le facteur principal de la réduction des revenus provenant de cette source a été la condition des marchés, les prix qui étaient bons au début se sont subséquemment abaissés à la moitié et même au tiers de ce qu'ils étaient, dépression attribuée au fait qu'un pays qui est l'un des plus grands acheteurs de fourrures est pris en guerre. Heureusement, le chevreuil a été en grande abondance, de sorte que l'on n'a pas manqué d'aliments.

Dans d'autres parties de la province, l'augmentation du nombre des occasions qu'il y a de se livrer à d'autres emplois rémunérateurs a tendu à détourner de la poursuite des bêtes à fourrure et du gibier.

Dans la Colombie-Britannique les sauvages partout comptent beaucoup sur le saumon pour leurs aliments, et un certain nombre appartenant à d'autres endroits comptent de plus sur l'argent qu'ils font à prendre le saumon pour les fabriques de conserves alimentaires. Les prises sur la rivière Skeena et la rivière Nass on été peu productives au printemps, et guère meilleures plus tard. De plus, les sauvages ont refusé d'accepter pour leur poisson le prix qu'acceptent les pêcheurs japonais, et un certain nombre d'entre eux est retourné au logis, tandis que d'autres sont allés à la rivière Fraser, où ils ont trouvé la situation un peu meilleure, si elle l'était du tout. Heureusement, les prises chez eux au commencement de l'automne, sur lesquelles les sauvages comptent pour se procurer leur approvisionnement de l'hiver, ont été bonnes, sauf à l'agence du Lac-Williams, où pour une cause quelconque restée inexpliquée, des cours d'eau qui, en règle générale, regorgent de poissons, sont restés sans que le poisson y soit entré. De plus, les sauvages de la côte nord-ouest, qui au printemps sont allés à la rivière Nass pour la pêche à l'oulàchon, en ont fait d'heureuses prises.

Ceux de l'agence de la côte ouest qui accompagnent en qualité de chasseurs les goélettes de la chasse aux phoques en Californie et sur d'autres côtes, se portent toujours de plus en plus mal, et ils sont revenus le printemps dernier avec peu ou point de résultats à faire voir de leur absence de deux mois. Les chasseurs qui sont restés sur leur propre littoral ont fait une expérience qui fait un joli contraste avec celle-là, vu que les phoques sont d'abord arrivés de bonne heure, et en nombre dont on n'a pas de précédent dequis plusieurs années antérieures, et ils se sont approchés davantage de la côte.

Au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest l'accroissement du gain provenant tant du poisson que des fourrures est attribuable au fait que les eaux se sont trouvées repeuplées de poisson, et au fait de l'accumulation des rats musqués, comme conséquence de plusieurs saisons humides de suite.

En outre des deux principales ressources naturelles que donnent la pêche et la chasse, il y en a quelques-unes d'importance moindre, telles que la fabrication du sucre d'érable et la ceuillette du riz sauvage et des racines médicinales, ainsi que des fruits sauvages et des baies, qui forment un élément qui ne manque absolument pas d'importance pour le garde-manger, et de plus commandent un marché tout ouvert aux endroits où il y a des établissements avoisinants.

SALAIRES ET GAINS DIVERS.

Les revenus ne se sont accrus par aucun moyen aussi considérablement que par les salaires gagnés et par diverses industries, l'augmentation sur les chiffres des gages s'est élevée à $191,736.39, et celui des industries s'est élevé à $36,500.14, soit une augemetation totale de $228,236.44, distribuée ainsi que l'indique le tableau ci-dessous :—

GAINS DE SALAIRES.

Provinces.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	473,178 00	462,476 00	.....	10,702 00
Québec	267,186 20	377,091 00	109,904 80	.....
Nouveau-Brunswick	43,000 00	49,550 00	6,550 00	.....
Nouvelle-Ecosse	20,170 00	27,750 00	7,580 00	.....
Ile du Prince-Edouard	300 00	280 00	.....	20 00
Colombie-Britannique	367,495 00	425,694 00	58,199 00	.....
Manitoba	30,564 00	38,875 00	8,311 00	.....
Territoires du Nord-Ouest	76,501 64	88,415 14	11,913 50	.....
	.....	.....	202,458 30	10,722 00

AUTRES INDUSTRIES.

Provinces.	1903.	1904.	Augmentation.	Diminution.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	88,661 48	93,956 65	5,295 17	.....
Québec	93,798 00	104,023 00	10,225 00	.....
Nouveau-Brunswick	19,275 00	18,575 00	.....	700 00
Nouvelle-Ecosse	21,526 00	20,320 00	.....	1,206 00
Ile du Prince-Edouard	17,153 00	17,400 00	247 00	.....
Colombie-Britannique	191,681 00	227,210 00	35,529 00	.....
Manitoba	18,560 00	17,510 25	.....	1,049 75
Territoires du Nord-Ouest	125,656 15	113,815 87	.....	11,840 28
	.....	.....	51,296 17	14,796 03

On observera que la province d'Ontario seule n'a pas partagé dans le développement des gages gagnés, bien qu'elle l'ait fait pour les industries générales.

Dans toutes les provinces on accorde la préférence, quand l'occasion se présente, de choisir l'occupation qui donne des rendements plus rapides et permet une vie moins monotone que la culture, et dans les provinces anciennes la tendance existe, spécialement pour les jeunes gens, de se diriger vers les villes.

Relativement au contact initial avec la civilisation, rien ne peut remplacer l'agriculture comme moyen d'effectuer la transformation nécessaire des habitudes dont la fixité de résidence est la base, et, aux autres phases du développement, il est rare de trouver des sauvages qui fassent des progrès matériels solides et permanents de la nature de ceux qu'ils accomplissent dans l'agriculture.

D'autre part, quant à la fusion définitive de la race, le mélange avec d'autres classes de la société et le partage de leurs occupations et dans leurs intérêts ne sont pas sans avantages.

L'augmentation générale des gages gagnés est naturellement surtout attribuable à l'impulsion dont bénéficient toutes les industries par tout le pays depuis quelques années, ce qui donne plus d'occasions d'emploi à de meilleurs prix.

Dans le voisinage des villes le gros de l'emploi se prend dans les fabriques, tandis que dans les districts agricoles, l'emploi prend naturellement la voie des travaux de la

ferme, et dans les districts extérieurs il se borne assez bien au travail pour les compagnies de pêche et de bois de construction; les sauvages montrent, du reste, pour ce travail, une grande prédilection.

Dans Québec, et dans une proportion relativement réduite des provinces du littoral de l'est, les sauvages négligent l'agriculture pour diverses autres industries telles que la fabrication de raquettes, de mitaines, de moccasins, de paniers, de crosses, ainsi que celles où se produisent des objets de nature plus directement sauvage, tels que les ouvrages en rassade, en écorce ou autres objets de fantaisie.

Ces industries, qui périclitaient ici depuis quelques années ,se sont réveillées, en réponse à un marché ressuscité qui continue de s'améliorer.

Au Manitoba l'emploi est surtout sur les lacs et les rivières et dans les bois, pour les bateliers, les pêcheurs et les bûcherons.

Aux Territoires du Nord-Ouest il y a demande restreinte pour la même catégorie de main-d'œuvre; on y demande beaucoup plus les ouvriers de ferme, et à certains endroits on fait une bonne somme de gain au camionnage et à la vente du foin et du bois de chauffage.

L'augmentation des gages aux Territoires durant l'année est en grande partie imputable aux demandes des nouveaux venus au début de leur établissement.

Dans la Colombie-Britannique les principales sources de travail se trouvent dans l'industrie du bois, des mines, la culture des fruits, et la pêche, (particulièrement la mise en conserve du saumon), ainsi que dans le voiturage et dans l'emploi de vachers dans les ranches à bestiaux, emplois dont les sauvages se montrent très anxieux de profiter comme moyens de soutien indépendant, et ceci démontre de l'ambition toute caractéristique à se livrer à des entreprises pour leur propre comte.

LOGEMENTS.

Il a été question incidemment de l'amélioration qui s'effectue dans la construction des logements relativement à l'effet qui en résulte pour la santé publique, et l'on peut noter que le bienfait se fait également sentir sur l'état moral aussi bien que matériel des habitants, vu qu'il est mieux pourvu à la séparation des sexes et aux délicatesses de la vie de famille. Cet avantage ne se borne pas seulement à la morale des sexes, car des logements améliorés tendent à relever le ton entier, à augmenter le respect de soi-même, à attacher davantage à la vie du foyer, et à développer l'esprit d'indépendance.

Aux Territoires du Nord-Ouest, l'introduction de scieries dans les agences, et dans toutes les provinces plus jeunes d'autres facilités croissantes pour se procurer du bois, ont fortement contribué à amener les améliorations.

Quant à l'ameublement, la substitution de fourneaux de cuisine et de poêles de chauffage à l'ancien âtre ouvert, l'emploi de lits, de tables, de chaises, de machines à coudre, etc., etc., indiquent que l'on se rend mieux compte des commodités et du confort de la civilisation, et les efforts pour la décoration des logements au moyen de gravures et des ornements modestes qui se peuvent trouver, et encore plus les fréquentes acquisitions d'instruments de musique tels qu'orgues et autoharpes donnent la preuve de progrès caractérisé à la conduite qui s'allie avec la simple utilité.

ENSEIGNEMENT.

Relativement à l'enseignement, il n'y a pas eu de changement au cours de l'année, sauf les fluctuations légères d'ordinaire dans l'entregistrement de l'assistance moyenne des élèves, et l'ouverture de quelques écoles nouvelles.

On a souvent soulevé la question de savoir si la méthode qui existe de donner l'enseignement aux externats, aux pensionnats, et à l'école industrielle telles que ces institutions sont actuellement distribuées et dirigées est ce que l'on peut imaginer de mieux pour l'instruction de la jeunesse sauvage, et aussi de savoir si les possibilités de ces écoles ne sont pas à s'épuiser.

Les nombreuses difficultés qu'il y a à donner et à induire les parents à accepter pour leurs enfants des avantages l'instruction qui semblent convenir le mieux à leur entourage respectif, à leurs besoins actuels et à leurs desseins pour l'avenir, ont été souvent signalées à l'attention.

Si cependant on entend entrer bientôt dans l'examen absolu de ces très importantes questions, il ne semble pas qu'il y ait rien à gagner en les discutant maintenant plus à fond, mais on peut ajouter que l'on attend une aide précieuse pour la solution de ce problème des diverses religions dont l'expérience, le concours et l'intérêt à cette œuvre les placent dans le meilleur état pour nous aider.

Le tableau qui suit indique le nombre des élèves de chaque classe en état de fonctionnement durant l'année :—

Provinces.	Externats.	Pensionnats.	Industrielles.
Ontario	71	1	5
Québec	17	.....	.....
Nouvelle-Ecosse	11	.....	.....
Nouveau-Brunswick	6	.....	.....
Ile du Prince-Edouard	1	.....	.....
Colombie-Britannique	30	8	9
Manitoba	48	5	4
Territoires du Nord-Ouest (y compris le traité n° 8)	33	32	6
En dehors des limites des traités	11	.....	.....
	228	46	24

On remarquera que, si on compare avec l'année précédente, il y a eu augmentation totale de six, soit quatre externats, un pensionnat et une école industrielle.

Sur ces écoles 44 sont sans allégéance religieuse, 104 sont attachées à la religion catholique, 88 affiliées à la religion anglicane, 46 à l'Eglise méthodiste, 15 à l'Eglise presbytérienne, et une est dirigée par l'Armée du salut.

L'entregistrement total pour l'année a été de 9,785 élèves, dont 5,081 garçons et 4,704 filles, une diminution de 125 garçons et une augmentation de 80 filles, soit une décroissance totale nette des 45 élèves dans le nombre sur le registre de l'année précédente.

Il y a eu gain léger dans le pour-cent de l'assistance moyenne, qui a atteint 61·40 du chiffre des enregistrements.

On peut ajouter que plusieurs enfants non compris dans les chiffres qui précèdent vont aux écoles dans les établissements qui avoisinent leurs réserves.

Le nombre des garçons qui apprennent des métiers aux écoles d'industrie, en sus de la culture, dont tous les garçons reçoivent des leçons, a été de 221.

MORALE.

Pour juger de la morale des sauvages, la justice a besoin de faire attention au choix d'un type pour la comparaison, et pour l'estimation des résultats obtenus par les diverses dénominations religieuses qui travaillent parmi eux, il faut considérer les difficultés nombreuses que l'on rencontre à cette œuvre.

Il n'y a pas de doute que la seule règle immuable de morale est celle de la vraie religion chrétienne, mais le souvenir du long cours de préparation par lequel l'humanité s'est trouvée en état d'atteindre le degré actuel, même dans les conditions les plus favorables, devrait porter à l'exercice de la plus grande charité dans la tentative de juger les gens qui ne sont comparativement que depuis peu de temps en contact avec eux.

Parmi les difficultés contre lesquelles il faut lutter, particulièrement aux débuts, une des principales se trouve dans la catégorie de gens de race blanche, avec lesquels les sauvages viennent en contact, et que le manque de pouvoir d'examen les porte à considérer comme le produit de la civilisation chrétienne, plutôt que comme une défaillance.

De plus, le sauvage païen, qui tout d'abord, si d'ailleurs il y arrive jamais, manque absolument d'aptitudes pour se rendre compte des distinctions théologiques et de leurs conséquences nécessaires entre les diverses croyances, est appelé à faire son choix, et peut-être avec une appréhension intuitive de l'absence de fruits d'une doctrine qui exhorte l'homme nu et dépourvu de tout à se réchauffer et à se repaître, tandis que, détenant les éléments voulus pour cette fin, il fait le choix de la croyance qui semble lui offrir les meilleures apparences de bénéfice matériel.

A cet élément matériel s'ajoute celui de sa vive superstition naturelle, et il y a lieu de se demander si, en dépit des efforts les plus actifs du missionnaire, le païen qui a à choisir entre le jour et la nuit de la foi, fait plus qu'échanger ses superstitions, qui au plus ne peuvent être que productives d'une forme négative de morale.

Cependant, les missionnaires des aborigènes de ce pays ne sont pas particuliers relativement à éprouver de ces difficultés, et doivent faire preuve de patience en vue de meilleurs événements à venir, et du côté pratique de la chose, il est agréable de noter parmi les sociétés sauvages, une gracieuseté de rapports et de secours mutuels qui se rapproche plus de la charité chrétienne que ce qui se trouve souvent parmi les gens qui bénéficient d'avantages plus grands mais dont l'étendue et la durée ont un rapport direct avec la simplicité ou avec la complexité de leur état social.

Dans certains sens, la législation classifiée, qu'elle soit dépourvue d'intention ou autrement, produit pour la comparaison un résultat fictif au détriment des sauvages

Relativement au lien matrimonial et aux autres rapports sexuels, tandis que la loi, avec le louable désir de faire respecter les obligations nuptiales, reconnaît la validité des mariages contractés conformément aux coutumes de la tribu, pour atteindre le

même objet elle refuse de reconnaître parmi eux des divorces de même acabit, et comme les sauvages sont incapables de se rendre compte de ces distinctions, il arrive que des hommes et des femmes sont assez souvent trouvés à vivre sur les réserves dans des rapports condamnables par la loi et la morale, bien que ceux qui y sont directement concernés les considèrent comme tout à fait corrects, et que dans d'autres sociétés il pourrait y être remédié en s'adressant à la cour des divorces.

Par-dessus tout ceci on ne peut nier qu'il existe beaucoup de relâche dans les rapports entre les deux sexes, et ce relâche n'est pas du tout restreint aux jeunes provinces, ou aux bandes éloignées des vieilles provinces, mais, en somme, la morale des sauvages, étant donnée leur intelligence, est aussi bonne que celle de leurs voisins, et les améliorations s'avancent dans ce sens comme dans les autres directions.

Pour en venir à une autre direction où la législation classifiée jette une ombre décevante sur la conduite relative des sauvages, on peut noter que l'usage et même l'abus des liqueurs enivrantes de la part d'un membre d'aucune autre classe de la société attire relativement peu d'attention si on compare le même cas se produisant chez un sauvage. Au même temps le caractère de contrebande du commerce des liqueurs enivrantes avec les sauvages présente de telles perspectives de gain qui doivent résulter de tentations spéciales auxquelles on les soumet, et il devient tout à fait impossible tant que les liqueurs enivrantes se fabriquent et se vendent librement dans les sociétés environnantes, d'empêcher qu'elle n'atteigne jusqu'à un certain point ceux d'entre eux qui ou bien vont la chercher ou bien n'ont pas la force voulue pour résister à l'occasion que leur présentent ceux qui l'imposent à leur acceptation.

Le ministère fait cependant ce qu'il peut, dans les circonstances, pour retenir ce commerce dans ses voies, et dans une large mesure, vu le bon sens de la majorité des sauvages eux-mêmes, la proportion de ceux qui en souffrent n'est pas grande.

Durant le premier trimestre de l'exercice courant, dont nous avons les rapports, dans les vieilles provinces soumises à la surveillance directe et active du bureau central, il a été obtenu 122 condamnations, et des amendes variant de $5 à $300, et se montant en tout à $5,949, ont été imposées, tandis que dans dix cas on a imposé de l'emprisonnement pour des termes variant de 30 jours à 6 mois.

On s'est tout spécialement efforcé d'empêcher la liqueur enivrante de pénétrer chez les sauvages des Territoires du Nord-Ouest; comme pendant de l'affluence des colons qui ignorent la loi, et où le danger tout particulier qu'il y a de les laisser toucher à l'alcool, et dans la Colombie-Britannique, on a fait des démarches énergiques dans le même sens, plus particulièrement dans le voisinage des fabriques de conserves, où les sauvages se réunissent durant la saison de pêche.

Les effets de la croisade contre ce trafic avec les bandes de chasseurs le long du bas Saint-Laurent, dont il a été question au rapport de l'année dernière, se sont jusqu'à présent démontrés durables et très avantageux pour les sauvages dans tous les sens.

Si l'on réussit à faire triompher les efforts spéciaux que l'on tente pour restreindre présent démontrés durables, particulièrement dans la province d'Ontario, la prévention du trafic des liqueurs avec les sauvages va s'en trouver bien plus facile, non seulement par l'éloignement de la tentation immédiate, mais par le changement ou l'abolition du fantôme de la législation classifiée relativement aux sauvages, qui détourne considérablement la sympathie du public de la mise en exercice des lois.

TERRES.

Des terres arpentées remises par les sauvages durant le dernier exercice il s'est vendu 67,965'38 acres, qui ont réalisé une somme de $62,942.82. Durant le même espace de temps il s'est émis 321 lettres patentes qui ont été enregistrées; 43 rapports de lettres patentes ont été adressées aux différents registraires de comtés et de districts, et il a été adressé au secrétaire provincial d'Ontario quatre rapports de terres concédées par lettres patentes dans les limites de la province.

L'emplacement de la ville de Fisher, dans le township de Fisher, district d'Algoma, a été subdivisé en lots et mis entre les mains de l'agent local au Saut-Sainte-Marie, pour la vente au chiffre de la mise à prix établi par le ministère.

En avril dernier, les sauvages de la bande de Nipissingue ont vendu 10 milles carrés de leur réserve aux chutes de la rivière de l'Esturgeon; cette terre a été vendue au Syndicat Occidental pour une somme de $10,000.

En octobre 1903, les sauvages des bandes des lacs du Riz, à la Vase et Scugog ont rendu les îles n°s 74 et 108 du township de Dummer, et les n°s 2, 3 et 8 du township de Harvey, afin qu'elles soient vendues pour leur bénéfice, et on les a vendues ensuite sur soumissions publiques.

Une partie de la réserve de Michel, n° 132, située à l'ouest d'Edmonton et contenant environ 7,800 acres, a été rétrocédée par les sauvages, en juillet 1903, pour être vendue pour leur bénéfice. On a régulièrement demandé des soumissions pour les quarts de section comprises dans le terrain rétrocédé, mais des 53 quarts de sections pour lesquels on a demandé des soumissions il n'y en a eu que 12 qui ont fait l'objet de soumissions et qui ont été vendus.

En mai dernier, l'emplacement de Maniwaki, comté de Wright, P.Q., ayant été de nouveau arpenté et subdivisé, a été confié à l'agent local pour être vendu à des mises à prix déterminées.

MINÉRAUX.

Durant l'année il est venu nombre de demandes pour les minéraux communs sur les terres des districts de la rivière du Jardin et de la baie Batchawana.

Les sauvages de l'île Manitouline, non-cédée, ayant rétrocédé les privilèges de pétrole et de droits miniers qui y sont attachés, le ministère, le 2 octobre 1903, a accordé à André S. Poirier, de Shédiac, le droit exclusif de faire des explorations pour le pétrole sur la partie non cédée de l'île Manitouline du 16 juillet 1903 au 1er novembre 1903, sous les conditions spécifiées à l'arrangement.

BILLETS D'OCCUPATION.

Il a été émis, jusqu'à concurrence de 188, des billets d'occupation accordant titre à des terres aux sauvages individuellement sur leurs réserves, et à la fin de l'exercice il y avait en cours 1,330 billets d'occupation.

En juillet et août 1903, il a été émis 96 billets d'occupation pour la bande de Port-Simpson et 45 pour la bande de Metlakatla, pour des terrains sur leur emplacement de ville.

BAUX.

Des baux au nombre de 104 ont été donnés à des blancs, à la demande de locataires sauvages, et à la fin de l'exercice il y avait 1,199 de ces baux en cours.

Il y a 23 permis de coupe de bois renouvelés et en vigueur; les emplacements non exploités pour lesquels les permis n'ont pas été renouvelés sont au nombre de 4, et il y a 3 emplacements inoccupés.

ARPENTAGES.

Ontario.

Le nouvel arpentage de la réserve des Moraves, comté de Kent, commencé il y a deux saisons, a été terminé.

On a commencé l'arpentage et la subdivision de la réserve de l'île Walpole, comté de Kent.

Toutes les limites de la réserve de Rama ont été rétablies à neuf et on y a planté des bornes.

Les limites de la réserve de la Baie-de-l'Ouest, île Manitouline, sont en voie de se rétablir.

Québec.

La borne sud-ouest de la réserve de Doncaster, comté de Montcalm, a été déterminée et indiquée par des bornes en pierre.

La réserve des Quarante-Arpents, comté de Québec, restituée par les sauvages pour être vendue pour leur bénéfice, a été arpentée et subdivisée en lots pour cette fin.

Les limites de la réserve de Pierreville, comté de Yamaska, qui étaient effacées et avaient en certains cas fait le sujet de discussions, ont été établies au moyen d'arpentages.

Le gouvernement provincial a donné une étendue de terre pour une réserve aux Sept-Iles, dans le bas Saint-Laurent et on en a fait l'arpentage pour les sauvages de l'endroit.

L'emplacement de la gare du chemin de fer de la vallée de la Gatineau ayant été établi dans la partie sud de l'emplacement de ville de Maniwaki, comté d'Ottawa, le même terrain qui avait d'abord été mis de côté a été disposé à neuf et arpenté en lots pour vendre.

Nouvelle-Ecosse.

Quarante acres de terre à bois, joignant la réserve de Millbrook, comté de Colchester, ont été achetées et subdivisées en lots pour les sauvages de cette réserve.

Les bornes de la réserve de Ship-Harbour, comté de Halifax, ont été rétablies.

Nouveau-Brunswick.

Les limites en discussion du lot A de la réserve du Grand-Trou, comté de Northumberland, ont été établies par arpentage.

La partie nord de la frontière est de la réserve de Tobique, comté de Victoria, a été arpentée de nouveau.

Une quantité de lots dans la réserve du Banc-Rouge, comté de Northumberland, occupés par des squatters, ont été soumis à l'arpentage.

Colombie-Britannique.

Les arpentages qui suivent ont été faits dans cette province :—

Bornes discutées des réserves de Kapilano et Cowichan.

L'emplacement de ville de Lach-kal-tsap.

Subdivision de la réserve de la Pointe-aux-Roches, rivière Nass.

Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.

Arpentage du prolongement de la réserve de l'Ours-Blanc, n° 70, montagne L'Orignal.

Niveaux pour égoutter les terres à foin, réserve de l'Ours-Blanc, n° 70, montagne L'Orignal.

Relever l'arpentage (bornes), réserve des Sarcis, n° 145, Calgary.

Relever l'arpentage (bornes), réserve du Lac-La-Selle, n° 125.

Relever l'arpentage (bornes), réserves du Lac-aux-Grenouilles, n°s 121 et 122.

Rajuster l'arpentage, réserve de Keheewin, n° 123.

Rajuster l'arpentage, réserve de La-Corne, n° 100.

Arpentage de subdivision de partie de la réserve Saint-Pierre, n° 1.

Arpentage et subdivision de la partie rétrocédée de la réserve de Michel, n° 132.

Arpentage de l'emplacement de ville de Kamsack, réserve de Côté, n° 64.

Divers arpentages.

Les travaux qui suivent ont été exécutés sous la direction du département :—

Construction de pavillons, quais et attérissages sur six îles aux Mille-Iles, fleuve Saint-Laurent, réservées comme parcs publics.

Chemin de voitures pour traverser la réserve de Doncaster, P.Q.; améliorations à un chemin nouveau conduisant à l'extrémité nord de la rivière Ristigouche, même province.

Afin de fournir de l'eau douce à l'île Walpole, et pour des fins sanitaires, on a exécuté sur l'île des creusages considérables.

On est à prendre des mesures pour empêcher la rivière Bella-Coola, C.-B., de déborder et d'endommager la réserve du même nom.

FINANCES.

A la clôture de l'exercice le fonds en fidéicommis des sauvages, qui à la fin de l'exercice précédent avait atteint le chiffre de $4,408,912.57, s'était accru au chiffre de $4,476,907.81.

Le bilan de ce fonds se trouve à la partie II du présent rapport.

La somme dépensée à même le fonds consolidé du revenu voté par le Parlement pour les besoins du département a été de $1,107,951.32.

Le 30 juin dernier la somme au crédit du compte d'épargnes des sauvages pour couvrir les sommes destinées aux pensions, et le gain des élèves aux écoles d'industrie, ainsi que les perceptions effectuées chez les sauvages pour les achats de bétail et la dépense des établissements d'élevage, ont atteint le chiffre de $36,494.23. Les dépôts à intérêt durant l'année se sont montés à $22,813.30, et des retraits s'élevant à $21,645.89 se sont faits durant la même période.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

FRANK PEDLEY,

Sous-surintendant général des Affaires des Sauvages.

RAPPORTS

DES

SURINTENDANTS ET DES AGENTS.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ÎLE DU CHRÉTIEN,
PENETANGUISHENE, 31 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport et le relevé statistique qui suivent, où se trouvent indiqués la condition et les progrès des sauvages soumis à ma surintendance au cours de l'année finissant le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur l'île du Chrétien, sise à l'extrémité méridionale de la baie Georgienne, sur la voie de la navigation à vapeur de Collingwood à Parry-Sound, et de Collingwood à Midland et à Penetanguishene.

Tribu ou nation.—Ces sauvages s'appellent les Chippewas de Beausoleil, vu qu'ils habitaient autrefois l'île Beausoleil.

Population.—La population de cette bande est de 233 âmes; il y a eu six naissances et quatre décès, ce qui produit une augmentation de deux sur le chiffre de l'an dernier.

Santé.—La santé de la bande a été bonne, nulle maladie contagieuse n'y ayant paru de toute l'année. Les maisons sont propres et commodes; les règlements sanitaires y sont bien observés.

Occupations.—La culture est l'occupation principale des sauvages de cette réserve. Au cours de l'hiver ils sortent du bois pour les steamers. En été les jeunes gens servent de guides aux touristes. Il se prend dans la baie tout près de la réserve de grandes quantités de poisson. Les femmes font des paniers et des ouvrages de fantaisie, de telle sorte que l'occupation constante tend à les rendre très à leur aise.

Bétail.—Les sauvages ont de bons bestiaux; et d'excellente herbe et de la bonne eau les tiennent constamment en bon état. L'importation d'un taureau pur sang il y a quelques années a donné grande satisfaction.

Enseignement.—L'école sur la réserve est dirigée par le révérend M. Evans, sous la surveillance de qui les enfants progressent bien.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve : une méthodiste et l'autre catholique. Toutes deux sont bien fréquentées le jour du sabbat; et il s'y fait ce jour-là des exercices deux fois. Les méthodistes sont actuellement en construction d'une église neuve en brique, et les catholiques songent à faire des réparations considérables à la leur. Ces deux constructions, qui sont à proprement parler des édifices modernes, vont servir d'ornement de grand attrait à l'île et donner la preuve de l'esprit de progrès qui règne dans la population.

Tempérance et morale.—En règle générale les sauvages sont tempérants, et à cet égard ils font des progrès. Le chef et les conseillers surtout sont tempérants et hommes

de bon exemple, ce qui tend à démontrer que ces sauvages rendent hommage à la valeur morale de gens de bonnes habitudes en les élisant aux charges.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

CHAS. McGIBBON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE L'ÎLE GEORGINA ET DE L'ÎLE AUX SERPENTS.
VACHELL, 3 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et mon relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située dans les eaux méridionales du lac Simcoe, l'île Georgina étant à cinq milles de Jackson's-Point, une place d'été populaire, où un grand nomre de gens passent chaque année la saison d'été. L'île aux Serpents fait partie de la réserve et est à douze milles plus à l'ouest et à un mille de Morton-Park, autre villégiature. Cette réserve comprend 3,497 acres et se compose d'un bon sol argileux qui produit de bonnes céréales et de bonnes racines, mais il y a de nombreux vallons qui la traversent.

Tribu.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas, et sont tout à fait civilisés.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 114 âmes, quatre de moins que n'en porte mon rapport de l'année dernière, et se compose de 34 hommes, 35 femmes, 26 garçons et 19 filles; il y a eu 2 naissances et 7 décès, et une femme est venue se joindre à la bande par mariage au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été quelque peu mauvaise durant l'année écoulée. Il y a eu deux décès dus à la consomption, qui continue à nous enlever chaque année quelques sujets, en dépit du fait que les sauvages s'en gardent autant qu'ils le peuvent en observant toutes les précautions ordinaires, telles que la propreté de leurs maisons et de leurs cours, et en s'habillant chaudement l'hiver.

Occupation.—La culture est l'occupation principale de la plupart des sauvages. Quelques-uns travaillent au dehors une partie du temps. Quelques-uns vont aux chantiers de bois; quelques-uns travaillent comme garçons de fermes, quelques-uns vendent du poisson et d'autres conduisent les sportsmen à la pêche. Quelques-uns vendent de la fourrure telle que le vison et le rat musqué. Les femmes font des paniers et des ouvrages de fantaisie avec des plumes, de l'écorce de bouleau et des racines, et elles recueillent de l'écorce qu'elles vendent pour des médicaments.

Construction.—Les maisons sont toutes en bois. Il y a quatorze maisons en charpente, et trois granges de même construction. Le reste est construit en pièces. Il y e cet été une grange en charpente en voie de construction; il se fait aussi des réparations aux maisons.

Bétail et instruments aratoires. Le bétail est assez bon. Il y a de très bons chevaux, mais ils ne sont pas en nombre suffisant. Il y a aussi quelques belles vaches et un petit nombre de moutons. Tout le bétail est bien traité; les instruments de culture sont aussi très bons. Il y a une machine à battre activée par force motrice en bon ordre, et des chariots, des traîneaux, des charrues, des herses, des voitures légères et des traîneaux légers pour l'utilité des sauvages.

Enseignement.—Il y a sur l'île Georgina une bonne école dirigée par M. H. L. Tweed, qui s'occupe de l'éducation morale autant que des intérêts intellectuels de ses élèves, et qui fait de son mieux pour améliorer les habitudes et la moralité de toute la bande.

Religion.—Il y a sur la réserve une église méthodiste que fréquentent la plupart des sauvages. Il s'y fait au moins un exercice religieux tous les dimanches. L'assistance y est bonne, et la conduite des sauvages à l'église est excellente. L'église est tenue dans un état de propreté scrupuleuse et en parfait état de réparations.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont assez industrieux et progressent bien. Ce sont ceux qui demeurent sur la réserve et qui cultivent qui se tirent le mieux d'affaires. Il y en a quelques-uns qui ne veulent travailler que lorsqu'ils y sont contraints, et ils paraissent toujours contents s'ils ont assez d'actif pour parer à leurs besoins du moment. Un certain nombre de sauvages s'occupent de pourvoir à l'avenir comme le feraient des blancs; parmi ceux-ci je pourrais indiquer Alfred McCue, Thomas Port, James Charles, Thomas Charles, G. H. Charles, Charles Grand-Canot, Daniel Grand-Canot, et John E. Grand-Canot, qui surtout sont industrieux et progressent bien.

Tempérance et morale.—La grande majorité des sauvages de cette bande ne prennent pas de liqueurs enivrantes et n'ont pas de mauvaise conversation, mais je ne saurais en dire autant de tout le monde. Il y a un homme âgé et cinq ou six jeunes gens qui vont boire chaque fois qu'ils en auront l'occasion. Je ne crois pas qu'il y ait des femmes qui boivent; et, en règle générale, elles sont plus industrieuses que les hommes.

Observations générales.—Presque tous les sauvages savent assez bien lire et écrire; tous peuvent assez bien parler l'anglais, mais ils parlent la langue sauvage dans toutes leurs réunions publiques. Au conseil, ils discutent toutes les questions à fond avant de les décider. Ces réunions sont toujours bien ordonnées et paisibles.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN YATES,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE NAWASH,
CAP-CROKER, 8 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel et mon relevé statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Il n'y a qu'une réserve dans l'agence. Elle est située à l'extrémité nord-est du township d'Albemarle, comté de Bruce. Elle comprend 16,000 acres, dont soixante pour cent environ sont propres à la culture et aux pâturages.

Tribu.—Ces sauvages sont presque tous des Chippewas.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 386 individus sur la liste d'émargement, ainsi qu'environ 25 sauvages non compris dans les traités qui habitent dans la réserve; sur la liste d'émargement il y a 113 hommes, 126 femmes, 89 garçons et 58 filles. Il y a eu 9 naissances et 8 décès et 5 femmes sont venus se joindre à la bande par mariage. Ce qui fait une augmentation de 6 sur les chiffres de l'année dernière.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bien bonne durant l'année passée. Il y a sous ce rapport amélioration marquée. Toutes les précautions sanitaires sont bien mises en exercice, les logements sont blanchis, et dans la plupart des cas tenus propres et en bon ordre, et les dépendances sont en bon ordre et exemptes de débris et de détritus, que l'on brûle. En apparence extérieure les sauvages sont bien vêtus, propres et bien tenus.

Occupations.—La tribu ne va pas aussi bien dans les affaires de culture qu'auparavant. Vingt-cinq familles exploitent assez bien leur lopin de terre; elles ont presque

tous les instruments aratoires qu'il leur faut. Par suite de l'élévation des salaires et de la prospérité de la période de temps que nous traversons, il y a tendance de la part d'une partie des familles à travailler au dehors; un grand nombre de jeunes gens travaillent aux scieries, à charger des navires et à flotter du bois. Quelques-uns travaillent pour des cultivateurs blancs, et en hiver aux chantiers; un grand nombre de femmes font des paniers, cueillent des petits fruits et de la racine de genseng pour la vendre.

Il y a sur la réserve une scierie et un moulin à bardeaux qui font de la fabrication avec le bois mort et le bois de rebut, et cette année avec du bois vert. Les sauvages retirent un revenu considérable de cette industrie. Ils ont une bonne réserve de pêche, et en retirent chaque année pour environ $4,000 de poisson.

Bétail.—Ils ont un bon nombre d'excellents chevaux, mais le prix en étant élevé ils sont portés tous les ans à en vendre beaucoup. Le bétail augmente en nombre. Il s'est acheté au cours de l'année passée dix vaches de plus. Les sauvages élèvent un grand nombre de cochons, et les moutons augmentent.

Enseignement.—Il y a trois externats sur cette réserve, qui vont tous trois très bien, les maisons d'école sont en bon état et bien montées et pourvues de bons instituteurs.

Religion.—Les sauvages suivent bien les exercices du culte, ils ont deux églises. Les méthodistes, au nombre de deux cent quarante, ont une grande église en pierre, et un missionnaire résidant, en la personne du révérend M. Nelson, arrivé récemment de Norway-House, dans le Nord-Ouest; il entend le travail chez les sauvages; tandis que les catholiques, qui competent environ cent vingt-huit fidèles, ont une égise en charpente. Ils s'agitent pour la construction d'une église nouvelle plus grande et en brique—ils ont aussi un missionaire résidant. Le révérend père Artus a fait preuve de grande énergie dans sa bonne œuvre parmi les sauvages. Ils s'en va à une carrière plus étendue, et son successeur est le révérend père Catto, du Saut-Sainte-Marie. Il y a dans la bande une quizaine d'individus qui penchent vers l'Eglise anglicane, mais ils n'ont pas de temple.

Tempérance et morale.—Je suis bien aise de consigner ici que la grande majorité de cette bande se compose de gens tempérants et que nous avons des sociétés de tempérance; il y a encore quelques personnes notées qui les jours de grandes réunions au dehors trouvent des blancs sans scrupule qui leur procurent du whisky. Ces gens-là me causent de l'ennui, mais, somme toute, il y a amélioration sensible sous ce rapport.

Les sauvages continuent à s'améliorer au point de vue moral; mais quand il nous vient d'Ottawa un fonctionnaire du département, ils s'empressent de faire tous les racontars possibles les uns sur les autres. Ceci donne à la bande une apparence plus mauvaise que celle que nous aurions avec un nombre égal de blancs.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages industrieux se tirent bien d'affaire, et gagnent bien leur vie et progressent assez bien. Ils ont eu cette année une bonne moisson de foin et des pâturages en abondance. Leur moisson de grain est inférieure à la moyenne. Les pommes de terre et les racines ont bonne apparence. Il y a amélioration sensible à leurs constructions et à leurs clôtures; deux bonnes maisons en pierre viennent de se construire; les sauvages y ont fait la plupart des travaux eux-mêmes. Ils ont de bons édifices publics qu'ils ont tous réparés. La foire agricole d'automne des sauvages de Nawash a été tenue tous les ans depuis sept ans, et c'est un moyen pour eux de se créer une somme assez marquante de rivalité entre eux dans la connaissance qu'ils se font avec les produits de leur travail. C'est le seul grand jour auquel ils se donnent tous aux exercices corporels et aux amusements du sport sur leur propre réserve.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

JOHN McIVER,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE RAMA,
ATHERLEY, 22 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit ainsi que mon relevé statistique, qui vous indiquent la condition et les progrès des sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de Rama est située à l'extrémité nord du comté d'Ontario, sur la rive est du lac Couchiching. Le sol est élevé et se compose de marne argileuse assez bonne.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population est de 231 âmes, dont 50 hommes, 64 femmes, 60 garçons et 67 filles, soit une diminution de trois personnes depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—En général la santé de ces sauvages a été bonne. En dépit du froid intense de l'hiver dernier, il ne s'est pas déclaré d'épidémie parmi eux. C'est la consomption qui, dans la plupart des cas, leur amène la mort. Toutes les précautions hygiéniques sont bien observées et les maisons sont tenues propres et en bon ordre.

Ressources et occupations.—La bonne majorité des sauvages gagnent bien leur vie à l'industrie agricole, d'autres font la chasse et prennent du gibier l'automne et le printemps; ils amassent de l'écorce et du bois l'hiver pour leurs ouvrages de fantaisie, et ils servent de guides aux touristes américains l'été. Ils peuvent se procurer un travail constant aux usines chimiques "Standard" à Longford. Les femmes trouvent facilement à vendre leurs paniers et leurs ouvrages de fantaisie à Orillia.

Bétail et instruments aratoires.—La plupart des constructions sont en charpente et fort bien tenues.

Il y a de bons chevaux sur la réserve et le bétail est d'assez bonne catégorie.

Quelques sauvages sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école habilement dirigée par le révérend J. Lawrence. Ceux qui la fréquentent y font d'assez bons progrès.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart méthodistes. Ils ont une magnifique église en pierre parée à la moderne. L'office divin s'y fait tous les dimanches, matinée et soirée, par leur pasteur, le révérend J. Lawrence.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux et soucieux des lois. Mais tout en gagnant beaucoup, ils sont, dans la plupart des cas, toujours pauvres; ceci est dû à leur manque d'économie et à leur imprévoyance.

Tempérance et morale.—Je suis heureux de pouvoir dire que la grande majorité de cette bande est d'habitudes strictement tempérantes et morales.

J'ai l'honneur d'être, etc.,
D. J. McPHEE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS DE SARNIA,
SARNIA, 8 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit, accompagné du relevé statistique, où vous trouverez indiqués la condition et les progrès des sauvages confiés à mon agence pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserves.—Il y a relevant de cette agence trois réserves : celle de Sarnia, qui longe la rivière St-Clair sur un parcours de six milles, et celles de êettle-Point et de Stony-Point, situées sur le lac Huron, dans le comité de Lambton. La superficie totale des trois est d'environ 9,700 acres.

Mouvement de la population.—La population des trois est de 450, dont 119 hommes, 113 femmes et 208 jeunes gens et enfants; soit une augmentation de 4 personnes.

Santé.—La santé de ces sauvages a été passablement bonne cette année. Aucune épidémie n'a éclaté parmi eux. Les décès provenant de la consomption ont été en moins grand nombre que l'an dernier. Les mesures hygiéniques y ont été assez bien suivies.

Enseignement.—Il y a sur les trois réserves une école pour chacune; il n'y en a que deux d'ouvertes, celle de la réserve de Sarnia et celle de Kettle-Point. Les institutrices sont Mlle Alice Matthews et Mlle Maud Erb, respectivement. L'assistance n'y est pas très bonne, les parents semblent ne pas voir la nécessité d'y envoyer leurs enfants.

Religion.—Il y a sur la réserve de Sarnia deux églises, l'une méthodiste et l'autre anglicane, où se fait régulièrement l'office divin; il y a aussi une église sur chacune des autres réserves, mais celle de Stony-Point est fermée depuis quelque temps, les exercices se font régulièrement à Kettle-Point.

Les sauvages y assistent assez bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont, règle générale, paisibles et soucieux des lois. Leurs progrès dans la culture n'ont pas été bien forts depuis quelques années, vu qu'un si grand nombre d'hommes travaillent à la raffinerie d'huile et aux quais de Sarnia. Comme ce travail leur assure de bons salaires, ils négligent la culture pour s'y livrer.

Tempérance et morale.—Quelques sauvages sont portés à l'ivrognerie. A part cela ils vivent très moralement.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

A. ENGLISH,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
CHIPPEWAS, MUNSEES ET ONÉIDAS DE LA THAMES,
DELAWARE, 25 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant les trois bandes comprises dans cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

ONÉIDAS DE LA THAMES.

Réserve.—La réserve des Onéidas est située dans le township de Delaware, comté de Middlesex. Elle contient 5,271 acres de terre cultivable de choix.

Tribu.—Ces sauvages sont une branche de la tribu des Onéidas, et l'un des éléments de l'union connue sous le nom des Six-Nations.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 770 âmes, dont 268 hommes, 202 femmes et 300 enfants. Il y a eu au cours de l'année 16 naissances et 18 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne cette année. Il n'y a pas eu d'épidémie. La consomption est la maladie le plus en cours.

Occupation.—La principale occupation est le travail à la journée. Il y a quelques bons cultivateurs. Ils ont d'excellents jardins potagers. Ils gagnent beaucoup d'ar-

gent à cueillir le lin, à cueillir des petits fruits, à faire du menu bois chez les blancs, et à leur travail dans les fabriques de denrées alimentaires. Ils réalisent aussi beaucoup d'argent à faire des paniers et des nattes.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les logements sont surtout en charpente et en pièces de bois. Ces sauvages n'élèvent pas beaucoup de bétail, mais ce qu'ils en ont est égal à la moyenne. Ceux qui cultivent sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve deux externats. L'assistance y a été assez bonne, et les progrès accomplis par les enfants au cours de l'année ont été très satisfaisants.

Religion.—Il y a sur cette réserve quatre églises—deux méthodistes, une anglicane et une baptiste. Les sauvages s'intéressent vivement aux affaires de la religion. Les missionnaires font d'excellent travail.

Traits caractérisques et progrès.—En termes généraux, les Onéidas sont industrieux et observateurs des lois. Il y a quelques membres de la bande qui progressent très bien; mais, en somme, leurs progrès sont lents.

Témperance et morale.—Il est à regretter que quelques sauvages usent parfois de liqueurs enivrantes, et que la loi du mariage ne soit pas toujours aussi bien observée qu'elle devrait l'être.

CHIPPEWAS DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe partie de la réserve Caradoc, qui comprend environ 8,702 acres, et pour la plus grande partie est un pays beau, ondulé et fertile.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 484 âmes, dont 149 hommes, 137 femmes et 198 enfants. Il y a eu au cours de l'année 20 naissances et 13 décès. Cinq femmes sont entrées dans la bande par mariage, et il en est parti une.

Santé et hygiène.—Les précautions sanitaires ont été assez bien observées. Il n'y a pas eu d'épidémie cette année. La consomption est la maladie la plus répandue.

Occupation.—L'occupation de cette bande consiste surtout en travail à la journée et en culture. Ces sauvages gagnent beaucoup à cueillir le lin chez les blancs, et à travailler aux fabriques de conserves alimentaires.

Constructions et bétail.—Les granges et les étables, tout en étant en général petites, sont en assez bon état de réparations. Les logements sont surtout de petites maisons en pièces de bois rond ou en charpente. Ils n'élèvent guère de bestiaux. Leurs chevaux sont assez bons.

Enseignement.—Il y a sur la réserve trois externats. Les écoles sont bien pourvues de ce qu'il faut. A cause de la grande rigueur de l'hiver l'assistance y a été moindre que d'habitude.

Religion.—Ces sauvages s'intéressent vivement à la religion. Les exercices religieux aux églises sont bien suivis. Un peu plus de la moitié de la population est méthodiste et le reste est anglican.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont habituellement observateurs des lois et assez industrieux. Ils avancent un peu.

Tempérance et morale.—Ils sont habituellement tempérants. La loi du mariage, je regrette d'avoir à l'avouer, n'est pas aussi bien observée qu'elle devrait l'être.

MUNSEES DE LA THAMES.

Réserve.—Cette bande occupe 2,098 acres; partie de la réserve de Caradoc.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Munsees; c'est la seule bande de cette tribu qui habite le Canada.

Mouvement de la population.—La population totale de la bande compte 122 âmes, dont 43 hommes, 29 femmes et 50 enfants. Il y a eu pendant l'année sept naissances et trois décès, et une femme s'est mariée hors de la bande.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie durant l'année. Les soins sanitaires ont été assez bien observés.

Occupation.—L'occupation de cette bande est surtout le travail à la journée et la culture.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le désirer. Ils n'élèvent pas beaucoup de bétail. Ceux qui cultivent sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un externat. L'assistance y a été faible durant l'hiver, vu la rigueur de la témperature. Les enfants ont fait quelque progrès dans leurs études.

Religion.—Il y a sur la réserve deux églises, l'une méthodiste et l'autre anglicane. Les exercices religieux s'y font régulièrement et sont bien suivis.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut considérer que ces sauvages sont assez industrieux. Ils progressent lentement.

Tempérance et morale.—Ces sauvages sont généralement tempérants, et d'une moralité assez bonne.

J'ai l'honneur, etc.,

S. SUTHERLAND,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GOLDEN-LAKE,
KILLALOE-STATION, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité sud du lac Golden, comté de Renfrew.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Algonquins.

Mouvement de la population.—Cette année il y a eu augmentation d'une tête dans la bande qui m'est confiée; il y a eu deux naissances et un décès, ce qui laisse cette population au chiffre de 97 sujets.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages sur la réserve a été excellente. Leurs habitations sont propres et soutiennent bien la comparaison avec celles de n'importe quelle autre classe sous ce rapport.

Occupation.—L'occupation principale de ces sauvages est le travail aux chantiers l'hiver et la flotte du bois au printemps. Quelques-uns s'éprennent plus activement de la culture depuis quelque temps, et je crois que bientôt la plupart d'entre eux devront se mettre à la culture, vu que le gibier devient rare.

Enseignement.—Les enfants apprennent assez bien sous la direction de Mlle Casey, qui est une excellente institutrice.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques.

Tempérance.—Je ne puis dire que ces sauvages sont tous tempérants; toutefois, à les surveiller assez bien, on peut dire qu'ils ne sont pas plus mal qu'à mon dernier rapport.

J'ai l'honneur, etc.,

MARTIN MULLEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE GORE-BAY,
GORE-BAY, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter mon rapport annuel concernant les sauvages de mon agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DE L'ÎLE COCKBURN.

Réserve.—Cette réserve est située sur la côte nord de l'île Cockburn, qui gît justement à l'ouest de l'île Manitouline. Elle a une superficie d'environ mille deux cent cinquante acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Population.—Elle est de cinquante-trois têtes.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande est généralement bonne, aucune épidémie n'a causé de ravages sur la réserve, mais il y a eu deux décès de pneumonie dans une famille qui était partie pour faire instruire ses enfants à Sheshegwaning. Les règlements sanitaires sont observés et fort prisés.

Occupation.—La forêt, la ferme et les cours d'eau sont les ressources de ces sauvages. Ils cultivent en petit, et ont de bons produits du jardin et des légumes et des racines. Leur principale occupation est le travail aux chantiers et la fabrication des traverses de chemin de fer et des poteaux l'hiver, et le chargement des bateaux et l'écorçage des traverses de chemin de fer et des poteaux l'été.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs constructions sont propres, bien tenues et confortables, et assez bien meublées. Leur mode de construire accuse beaucoup d'adresse et de conformation à leurs besoins.

Ils ont quelques bestiaux et des chevaux, de fait ils possèdent un peu de bétail de toutes les sortes; mais ce qu'ils achètent d'instruments aratoires et de matériel roulant est de bonne qualité.

Enseignement.—Ces sauvages appartiennent à la foi catholique, et ont une église où ils font le culte sous la direction du missionnaire visiteur. Ils paraissent s'intéresser vivement aux affaires de la religion, et semblent une bande bien intelligente, qui se rend bien compte des enseignements des missionnaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont sobres et industrieux et vivent bien.

Tempérance et morale.—Le manque de liqueurs sur l'île a donné à ces sauvages l'opportunité d'être exceptionnellement tempérants; et leur isolement les a tenus dans leur état moral primitif, qui est au-dessus de la moyenne.

Observations générales.—Ces sauvages sont industrieux, sobres et de bonne morale; ils s'adaptent de plus en plus à la manière des blancs, et sont plus portés aux occupations de la culture et à la fabrication du bois de service.

BANDE DE LA RIVIÈRE AU POISSON-BLANC.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le township de Billings, à la tête de la baie Honora, île Manitouline. Le sol est une marne sablonneuse et argileuse qui rend bien ce qu'on y sème. Elle est couverte de bois franc, avec des bosquets de cèdre et de bois mous, et elle comprend en tout treize milles carrés.

Tribu.—Les sauvages appartiennent aux Ojibbewas et aux Outaouais de l'île Manitouline.

Population.—Elle est de 332, soit une augmentation de 7 durant l'année.

Santé et hygiène.—Les précautions sanitaires ont été assez bien pratiquées. Les maisons sont bien tenues et propres et blanchies tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Il est survenu plusieurs décès sur la réserve tant pour cause de grand âge que par la consomption, et, bien que la pneumonie et la grippe aient été à l'état épidémique, grâce aux précautions médicales du Dr Crauthers et aux bons soins et aux précieux conseils de Mlle Peacock, l'institutrice, il n'y a eu que très peu de mal de ce chef.

Ressources et ocupation.—La principale occupation de ces sauvages est dans la culture, où ils font de bons progrès. Ils s'aperçoivent promptement des avantages que donnent les bons grains de semence, et les achètent des meilleurs cultivateurs des townships de Billings et de Carnarvon. Ils travaillent aussi aux chantiers l'hiver, et l'été au chargement des bateaux et à l'écorçage des traverses de chemin de fer et des poteaux. La fabrication du sucre, la cueillette des petits fruits et les objets de fantaisie leur rapportent aussi des revenus.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions sont presque toutes en pièces. Leurs habitations et les dépendances sont propres et confortables, plusieurs des maisons sont bien meublées et se comparent avantageusement avec celles de la moyenne des colons, tant pour la propreté que pour les arrangements de l'intérieur.

Leur fonds de bestiaux et de chevaux augmente tant pour le nombre que pour la qualité, et ils emploient aussi quelques instruments aratoires sur la terre, où ils progressent bien comme cultivateurs.

Enseignement.—Une belle école neuve a été érigée dans le village de West-Bay, et un grand nombre d'élèves savent bien lire et écrire et l'anglais et le sauvage. En outre de l'enseignement scolaire régulier on y enseigne aussi la couture et la confection de toutes sortes de vêtements.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques. Ils ont une belle église sur la réserve et un missionnaire résidant de Wikwemikong. Ils sont très pieux et spécialement attentifs aux enseignements du missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et soucieux des lois, et ils copient les colons blancs sur bien des points, et se débarrassent de l'ancienne vie sauvage.

Tempérance et morale.—Quant à la tempérance et à la morale, il y a amélioration, et il ne se produit que peu de plaintes à cet égard.

Observations générales.—Cette bande est d'avancement; elle suit la direction de l'agriculteur blanc et améliore ses terres et s'intéresse beaucoup à réparer ses chemins. Ils sont bien vêtus et possédent de bonnes voitures conduites par de bons chevaux.

BANDE D'OBIDGEWONG.

Cette bande ne se compose que de six personnes. Leur réserve est située sur la rive ouest du lac Wolseley, île Manitouline. La superficie en est d'environ quatre cents acres. Elle est en partie exceptionnellement bien boisée de bois franc.

Les membres de cette bande comptent beaucoup sur le sol pour leur subsistance. Ce sont de bons bûcherons et l'hiver ils font des traverses de chemin de fer et des poteaux, et l'été ils gagnent beaucoup à les écorcer et à charger les bateaux.

BANDE DE SHESHEGWANING.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-est du township de Robinson, île Manitouline. Sa superficie est d'environ 5,000 acres assez bien boisées de bois franc, de cèdre, de pin et d'épinette.

Tribu.—Ces sauvages sont une autre subdivision des Ojibbewas et des Outaouais de l'île Manitouline.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 160 âmes. Il y a eu 4 naissances et 2 femmes y sont entrées par mariage; il y a eu 10 décès et un déménagement, ce qui fait une diminution de 5 individus.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande pour l'année écoulée a été pauvre. La pulmonie et la grippe en ont fait le tour, et sans les précautions de l'aide opportune de l'institutrice, Mlle Duhamel, qui a distribué des médicaments à tout le monde, on en aurait eu des résultats graves. Les précautions hygiéniques sont bien prises. Les habitations sont propres et en bon ordre, les vêtements sont bien faits et conviennent à leur travail.

Occupations.—La culture et le jardinage sont leurs principales ressources. Le chantier et la fabrication de traverses et de poteaux l'hiver, le chargement des bateaux l'écorçage des poteaux l'été leur rapportent aussi du gain.

La culture est l'occupation principale de la bande. Quelques sauvages s'y livrent bien en grand, ils cultivent la terre et élèvent des bestiaux. D'autres s'emploient aux chantiers et à charger les bâtiments.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont surtout en pièces équarries en dedans et en dehors et blanchies. Ils les tiennent propres et en bon ordre; quelques-unes sont bien meublées et possèdent des instruments de musique, des machines à coudre et autres objets de luxe.

Leur bétail augmente et est bien tenu. Les bestiaux, les chevaux et les porcs sont nombreux. Il y a nombre de voitures légères et de *démocrates* et des chariots et des traîneaux lourds; quelques bons instruments aratoires ont été achetés l'an dernier, y compris une machine à battre.

Enseignement.—L'école est bien fréquentée. Il s'y fait du bon travail non seulement par l'enseignement des cours habituels, mais on y enseigne les soins du ménage et la coupe et la fabrication de tous les vêtements et de tous les habits aux jeunes filles, et quelques-uns de leurs ouvrages dénotent une habileté peu commune.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. L'église est une très bonne construction bien fréquentée et le service religieux s'y fait par des missionnaires de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—Ceux de la bande qui sont cultivateurs vont bien, mais ils ont besoin de plus de défrichements. Leurs enfants sont les mieux élevés et paraissent avoir plus d'inclination pour les occupations stables.

Tempérance et morale.—En somme, la bande est assez tempérante; une ou deux familles ont un peu manqué d'assiette, mais elles semblent s'améliorer.

Observations générales.—Quelques sauvages de cette bande sont de bons cultivateurs, les Sampsons et les Nigonnewenahs ont construit sur leurs terres de bonnes maisons où ils habitent en permanence. Grâce à l'épargne et à l'industrie ces sauvages se tiennent bien pourvus d'argent.

J'ai l'honneur, etc.,

ROBERT THORBURN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE MANITOWANING,
MANITOWANING, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit concernant les sauvages de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DU LAC AU POISSON-BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située près de l'embouchure de la rivière au Poisson-Blanc, sur la côte nord de la baie Georgienne. Elle contient une superficie d'environ 10,000 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 95 têtes, dont 20 hommes, 22 femmes et 53 enfants. Au cours de l'année il y a eu trois naissances et une femme est venue se joindre à la bande par mariage; il y a eu trois décès; ce qui fait une augmentation totale au nombre des personnes dont se compose cette bande d'une personne pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé générale de cette bande pour l'année écoulée a été bonne. Toutes les précautions nécessaires relatives à la propreté et au blanchissage de leurs constructions ont été observées.

Ressources et occupations.—Une grande partie de la terre sur cette réserve est propre à la culture, le reste est en bois. Les occupations auxquelles se livrent les sauvages sont la culture, les chantiers, la chasse, la cueillette des petits fruits, la pêche, la fabrication des paniers et la fabrication du sucre.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs constructions sont en pièces de bois et en charpente, et sont tenues en assez bon état de réparations. Le bétail qu'ils ont est assez bien tenu, et ces sauvages ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat, qui est assez bien fréquenté par les enfants qui vivent sur la réserve.

Religion.—Ces sauvages sont anglicans et catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux et se procurent facilement de l'emploi à de bons salaires. Ils sont observateurs des lois et font de bons progrès.

Tempérance et morale.—Ils sont assez tempérants et d'une moralité conforme.

BANDE DE LA POINTE-À-GRONDIN.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'anse Collins, sur la rive nord de la baie Georgienne.

Tribu.—Ces sauvages sont des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 51 têtes, dont 13 hommes, 18 femmes et 20 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances, et 1 femme est venue se joindre à la bande par mariage; il y a eu 8 décès, ce qui fait une diminution totale de cinq personnes pour cette bande cette année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages pour l'année passée a été excellente, et l'état sanitaire de leurs logements est satisfaisant.

Ressources et occupations.—Les ressources de cette réserve sont le bois, l'agriculture et la pêche. Les sauvages cultivent en petit, font la pêche, la chasse, cueillent des petits fruits l'été et travaillent dans les chantiers de bois l'hiver.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des habitations confortables en pièces de bois, ils ont très peu de bétail et un peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école sur cette réserve. Les enfants vont à l'école à Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques et sont desservis par des missionnaires visiteurs de Wikwemikong.

Traits caractéristiques et progrès.—En règle générale ces sauvages sont des industrieux, mais il ne donnent pas à la culture autant d'attention qu'on le désire.

Tempérance et morale.—La tempérance est très bien observée, et la moralité de ces sauvages est excellente.

BANDE DU LAC AU POISSON BLANC.

Réserve.—La réserve de cette bande est située à environ douze milles de Sudbury, sur l'embranchement Algoma du Pacifique Canadien, à l'endroit où se trouve une station appelée Naughton. Cette réserve a une superficie de 43,735 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 157 têtes, dont 38 hommes, 43 femmes et 76 enfants. Au cours de l'année il y a eu 7 naissances et 8 décès, ce qui fait une diminution de un dans la population de la bande pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages l'année passée a été au-dessus de la moyenne pour cette réserve, et ils sont tous actuellement en très bonne santé.

Ressources et occupations.—Les ressources de ces sauvages sont le jardinage et la chasse. Ils cultivent de petits jardins, font la pêche et la chasse, servent de guides aux visiteurs, et travaillent aux chantiers de bois.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Presque toutes leurs constructions sont en pièces de bois. Ils ont bien peu de bétail, et quelques instruments aratoires seulement.

Enseignement.—Ils ont sur la réserve deux écoles, l'une à Naughton et l'autre au village, à environ quatre milles de Naughton. Les deux écoles sont assez bien dirigées, mais l'assistance y est légère, vu l'absence d'un grand nombre de sauvages qui emploient tout leur temps à la chasse.

Religion.—Ces sauvages sont soit méthodistes soit catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux et assez intelligents, mais ils ne s'occupent que très peu d'autre chose que de la chasse.

Tempérance et morale.—Ces sauvages sont assez tempérants et autrement de bonne moralité.

BANDE DE TAGHAIWININI.

Réserve.—Ces sauvages ont une réserve à Wahnipitae, sur la côte nord de la baie Georgienne, mais presque toute la bande habite dans la partie non cédée de l'île Manitouline, à ou près de Wikwemikong.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 194 têtes, dont 40 hommes, 51 femmes et 103 enfants. Durant l'année il y a eu 4 naissances et une femme s'est jointe à la bande par mariage; il y a eu cinq décès et trois femmes ont quitté la bande pour se marier, ce qui fait une diminution totale de trois têtes pour l'année.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette bande sont, en termes généraux, des gens en santé. Au cours de l'année dernière il n'y a pas eu d'épidémie. Leurs logements ont tous été remis à neuf et leurs habitations et les dépendances blanchies à la chaux.

Ressources et occupations.—La plus grande partie de cette réserve est en bois. Le bois de service qui s'y trouve a été vendu en vertu de permis, et les sauvages en ont retiré un beau rendement par l'entremise du ministère. La culture générale, le bois, la pêche, la cueillette des petits fruits, l'ouvrage en écorce et la fabrication des paniers sont les principales occupations de cette bande.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les maisons sont presque toutes en pièces. Leur bétail est de qualité moyenne et bien tenu. Ils ont tous les instruments aratoires qu'il leur faut.

Enseignement.—Les enfants de cette bande vont à l'école à Wikwemikong.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, soucieux observateurs des lois, et ils font de bons progrès dans la culture.

Tempérance et morale.—Sous ces rapports leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DU LAC AU POISSON-BLANC.

Les membres de cette bande qui habitent dans les limites de cette agence sont au nombre de 56. La plupart vivent à West-Bay, sur l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès les terres et les jardins. En hiver ils trouvent de l'emploi aux chantiers de bois. Cette réserve ainsi que les affaires de ses sauvages sont soumises à la juridiction de la surintendance de Parry-Sound.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DES-ESPAGNOLS, N° 3.

Les membres de cette bande sont au nombre de 342. Ils habitent tous la portion non cédée de l'île Manitouline, où ils cultivent avec succès la ferme et le jardin. La mesure de leurs progrès est identique à celle des sauvages de la partie non cédée de l'île Manitouline, avec lesquels ils sont compris dans la statistique agricole et industrielle.

BANDE DU LAC-AUX-CARPES.

Réserve.—La réserve de ces sauvages est située en la quatrième concession du township d'Assiginack, île Manitouline. La superficie de la réserve est de 599 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 13 têtes, dont 4 hommes, 7 femmes et 2 enfants. Au cours de l'année il y a eu un décès, ce qui fait une diminution de un pour cette bande cette année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages pour l'année écoulée a été bonne, et les précautions sanitaires sont encouragées à tous les égards.

Occupations.—La culture est la seule occupation à laquelle se livrent les sauvages.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Leurs constructions sont en bon état, et leur bétail et leurs intruments aratoires sont en assez grande abondance pour leurs besoins.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve et pas d'enfants en âge d'y aller.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont tout à la fois stables et industrieux, et se tirent bien d'affaires.

Tempérance et morale.—Leur valeur sur ce point est tout à fait satisfaisante.

BANDE DU CREEK-AUX-CARPES (SUCKER CREEK).

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans la partie nord du township de Howland, à environ quatre milles de la florissante ville de Little-Current. Elle a une superficie de 1,665 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 99 têtes, dont 32 hommes, 30 femmes et 37 enfants. Au cours de l'année il y a eu une naissance et trois décès, ce qui donne une diminution de deux sur cette bande pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages pour l'année écoulée a été bonne et toutes leurs habitations ont été nettoyées du haut en bas et blanchies.

Ressources et occupations.—De bonne terre de culture qui n'a pas de supérieure est la principale ressource de cette réserve. Leur principale occupation est la culture; quelques-uns d'entre eux s'occupent à tirer du bois de la forêt et à charger des bâtiments.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de bons logements avec granges et étables qui se comparent avantageusement avec ceux de leurs voisins de race blanche. Leur bétail est de bonne qualité et bien tenu. Ils ont toute espèce d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—L'école de la réserve est sous la direction de l'Eglise anglicane. Elle est bien dirigée et les enfants y font de bons progrès.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont adhérents de l'Eglise anglicane. Ils fréquentent bien l'église de la réserve, qui est confiée à un missionnaire anglican de Sheguiandah.

Traits caractéristiques et progrès.—En règle générale ces sauvages sont industrieux et soucieux observateurs des lois. Leur chef est un homme intelligent et énergique qui paraît remplir honnêtement et d'une façon satisfaisante les devoirs qui lui incombent.

Tempérance et morale.—Durant l'année il y a eu bien peu d'ivrognerie; les sauvages méritent des éloges sur ce point, vu que la facilité qu'ils ont d'arriver aux plus grandes villes de l'île, où il ne manque pas de gens sans scrupule, prêts à chercher tous les moyens pour leur fournir de l'alcool, est une menace constante aux barrières de moralité derrière lesquelles ils s'efforcent de s'abriter.

BANDE DE SHEGUIANDAH.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie nord-ouest du township de Sheguiandah. Elle comprend une superficie de 5,106 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 92 têtes, dont 27 hommes, 23 femmes et 42 enfants. Au cours de l'année il y a eu une naissance et deux décès, ce qui fait une diminution de une personne dans cette bande pour l'année.

Santé et hygiène.—Cette bande est, en termes généraux, une des plus florissantes en santé de toute l'agence; ceci est dû en grande parti à la propreté individuelle des sauvages. Ils sont tout à fait susceptibles de se soumettre aux lois de l'hygiène.

Ressources et occupations.—La culture qui se fait sur cette réserve est de caractère général. On s'y livre à diverses saisons à la fabrication du sucre et des paniers, à la cueillette des petits fruits, et les sauvages trouvent aussi de l'emploi à charger des barges de bois de service à Little-Current durant la saison de la navigation.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Les constructions de ces sauvages sont confortables et assez bien meublées. Leur bétail est bien tenu, et ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Les progrès des enfants donnent satisfaction, et l'assistance moyenne est bonne.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont presque tous adhérents de l'Eglise anglicane. Ils ont sur leur réserve une belle église qu'ils fréquentent bien.

Traits caractéristiques et progrès.—En somme, on peut dire de ces sauvages qu'ils avancent. Ils sont d'intelligence moyenne, et se conduisent bien et ont le respect des lois.

Tempérance et morale.—Ils sont d'habitudes tempérantes et morales.

BANDE DE LA BAIE-DU-SUD.

Réserve.—Cette réserve est une partie de la portion non cédée de l'île Manitouline, à environ douze milles de Manitowaning.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 67 têtes, dont 13 hommes, 22 femmes et 32 enfants. Au cours de l'année une femme est venue se joindre à la bande par mariage, et il y a eu une naissance et un décès, ce qui fait une augmentation d'une tête pour la population de cette bande cette année.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été d'une qualité exceptionnelle cette année. Les précautions sanitaires y sont bien observées.

Ressources et occupations.—La principale ressource de cette réserve est l'agriculture. Les sauvages cultivent et font la pêche l'été et tirent du bois de la forêt l'hiver.

Constructions, bétail et instruments aratoires.—Ils occupent pour la plupart des maisons en pièces, qui sont proprement construites, bien tenues et confortables. Leur bétail est en bon ordre, et leurs instruments aratoires suffisent amplement à leurs besoins

Enseignement.—Ces sauvages ont sur la réserve un bon externat. Il est bien dirigé et les enfants y font des progrès bien satisfaisants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques, et le missionnaire visiteur y fait régulièrement des offices religieux.

Tempérance et morale.—Dans cette bande les principes de la tempérance et de la morale sont assez bien observés.

SAUVAGES DE L'ÎLE MANITOULINE (NON CÉDÉ).

Réserve.—Cette réserve comprend l'extrémité orientale de l'île Manitouline, à l'est du township d'Assiginack et contient une superficie de 105,000 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent aux tribus des Ojibbewas et des Outaouais.

Mouvement de la population.—Ils comptent environ 731 têtes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a généralement été bonne l'année écoulée. Aucune maladie contagieuse, sauf la consomption, n'a paru sur la réserve. Toutes les précautions nécessaires ont été observées relativement au nettoyage des habitations.

Ressources et occupations.—Les ressources consistent en de vastes étendues de bonne terre bien propre à l'agriculture, les terres et la pêche. Ces sauvages apprennent à faire la culture d'une manière intelligente. L'hiver dernier ils ont coupé plus de 25,000 traverses de chemin de fer en cèdre et 10,000 poteaux, dont le département a disposé en entier, pour eux, aux plus hauts prix du marché.

Constructions, bétail et instruments aratoires. Leurs logements en pièces et en charpente sont généralement très confortables et proprement construits. Leurs étables et dépendances sont tenues en bon état de réparations, et leur bétail est d'assez bonne qualité. Ils se servent avantageusement d'un bon nombre d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—Les facilités de l'instruction sont grandes pour tous les enfants de la réserve qui ont l'âge d'aller à l'école. Les institutions industrielles des garçons et des filles et leurs externats respectifs à Wikwemikong sont dirigés par un personnel d'instituteurs bien qualifiés. Des détails complets sur ces sujets se trouvent dans le rapport du révérend directeur. Il y a aussi un externat à Wikwemikongsing et un autre au village de Buswah.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques. L'influence des missionnaires compte beaucoup pour l'avancement de la bande.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont travailleurs et industrieux, et ils sont bien au point voulu pour l'avancement. Leur chef est un brave homme qui semble s'intéresser grandement au gouvernement des sauvages confiés à sa charge.

Tempérance et morale.—Il y en a quelques-uns qui parfois s'adonnent à l'usage des liqueurs fortes, mais, en somme, ces gens sont observateurs des lois de bonne moralité.

J'ai l'honneur, etc.,

C. L. D. SIMS,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUS D'ALNWICK.
ROSENEATH, 13 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport et le relevé statistique relatifs aux sauvages ci-dessus pour l'exercice clos le 30 juin dernier, et dans la collection des renseignements, j'ai pris grand soin de les avoir aussi exacts que possible.

Réserve.—De cette réserve 3,308·89 acres sont dans le township d'Alnwick, comté de Northumberland; elle comprend aussi les îles au Sucre et au Frêne dans le lac Rice, la première comprend une superficie de 100 acres et la seconde contient 10 acres. De la réserve proprement dite, il y a environ 1,400 acres de louées à des locataires blancs.

Mouvement de la population.—En avril dernier, quand j'ai pris le recensement, la bande comptait 230 têtes, le même nombre qu'en 1903. Nous avons eu au cours de l'année 9 naissances et 9 décès.

Santé et mesures sanitaires.—Exception faite de deux cas de consomption, la santé des sauvages de cette peuplade est bonne. Il n'y a pas un seul cas de maladie autre que ceux mentionnés plus haut.

Ressources et occupations.—Plusieurs sauvages s'occupent activement de la culture et de l'industrie laitière. Leurs récoltes sont bonnes, à l'exception de celle du blé, et ils font beaucoup d'argent avec le lait qu'ils envoient aux fromageries. A part de la culture et de l'industrie laitière, plusieurs gagnent aussi beaucoup à travailler à gages, vu la rareté de la main-d'œuvre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de la réserve, sauf quelques exceptions, sont en bois de charpente et entretenus avec soin et propreté. Le bétail, en général, est en bonne condition et plusieurs des animaux sont de qualité supérieure.

Ceux qui s'occupent de culture sont pour la plupart munis d'instruments aratoires modernes.

Enseignement.—Dû au manque d'assiduité à l'école, les progrès des élèves ne sont pas ce qu'ils devraient être.

Particularités et progrès.—Les sauvages, en général, font de grands progrès dans l'amélioration de leurs habitations, dépendances et clôtures et font très bien sous plusieurs autres rapports.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont membres ou disciples de l'Eglise méthodiste.

Tempérance et moralité.—Les mœurs chez ces sauvages sont excellentes, mais un bon nombre font usage de boisson chaque fois qu'ils en ont l'occasion.

J'ai l'honneur, etc.,

JOHN THACKERAY,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DU CRÉDIT,
HAGERSVILLE, 5 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages.
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel sur les Mississaguas de la réserve du Crédit, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située dans le canton de Tuscararo, comté de Brant, et l'autre dans le canton d'Oneida, comté d'Haldimand. Elle comprend 6,000 acres de terre, dont 4,800 sont dans le canton de Tuscararo et les 1,200 autres dans le canton d'Onéida. La réserve est voisine de celle de la Grande-Rivière et située au sud et à l'est de cette dernière; environ quatre-vingt-cinq pour cent de ce terrain est propre à la culture.

Mouvement de la population.—Cette peuplade compte 249 membres sur la liste de paie, dont 72 hommes, 78 femmes, 59 garçons et 40 filles. Il y a eu 5 naissances et 4 décès; 2 femmes sont entrées dans la bande et une en est sortie par mariage, ce qui augmente la population de 2, depuis le dernier recensement.

Santé et mesures sanitaires.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année. Toutes les précautions hygiéniques sont prises. Règle générale, les demeures sont très propres et les dépendances tenues en bon état. Plusieurs des ménagères de cette réserve subiraient favorablement la comparaison avec les blancs.

Ressources et occupations.—Cette peuplade fait de grands progrès dans la culture. Près de la moitié des hommes travaillent sur les terres qui leur appartiennent et plusieurs autres font des démarches pour se procurer des attelages afin de faire la même chose. Un grand nombre de femmes et quelques hommes gagnent de bons gages, pendant l'été, à cueillir des fruits dans les districts voisins de Sainte-Catherine et de Grimsby et ils retournent passer l'hiver sur leur réserve.

Bâtiments.—Très peu d'améliorations ont été faites aux bâtiments de cette réserve, pendant l'année.

Bétail.—Le bétail est en partie de race commune et se compose de chevaux, de bêtes bovines et de cochons.

Instruments aratoires.—Ceux-ci comprennent un certain nombre de charrues, de herses, de rateaux, de tarares, quelques faucheuses et moissonneuses.

Enseignement.—Il y a une bonne école en brique, pourvue de tout le confort moderne et située au centre de la réserve, sur le terrain voisin de la salle du conseil. La discipline est bien observée et les élèves font des progrès satisfaisants, sous l'habile direction de l'institutrice, Mlle Mary G. Bogle. Quelques-uns des élèves suivent les cours de l'école supérieure du village d'Hagersville. Lors du dernier examen d'admission, à Hagersville, les plus hauts points pour l'écriture ont été obtenus par un élève de cette école.

Religion.—Il y a deux églises méthodistes dans cette réserve. Les sauvages sont presque tous membres ou disciples de cette religion.

Le révérend C. F. G. Cole est le ministre résidant et s'occupe du bien spirituel de la bande. Le grand nombre d'entre eux fréquente l'église régulièrement. Les "Seventh Day Adventists" ont quelques disciples parmi les membres de la tribu.

Particularités et progrès.—La majorité des sauvages de cette tribu est industrieuse et réussit très bien; l'un d'eux a trois attelages et vingt-huit têtes de bétail et envoie le lait de huit vaches à une fromagerie; il a une bonne grange et au-dessous des écuries en pierre, de première classe. Plusieurs sont imprévoyants et ne travaillent que lorsqu'ils y sont forcés par la nécessité. En général, ils sont d'une grande libéralité et quand ils sont dans l'abondance, ils partagent de grand cœur avec un voisin indigent. Tous sont de bons citoyens.

Sobriété et moralité.—Règle générale, les membres de cette bande sont sobres et moraux, bien qu'il y ait de temps à autre des infractions aux règlements.

J'ai l'honneur, etc.,

W. C. VAN LOON,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUAS DES LACS AU-RIZ ET LA-VASE,
KEENE, 20 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant les sauvages de mon agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DU LAC-AU-RIZ.

Réserve.—La réserve du Lac-au-Riz est située sur la rive nord du lac du même nom, dans le canton d'Otonabee, comté de Peterborough. Elle comprend une étendue de 1,750 acres de terre, dont 775 acres environ sont défrichées; près de 300 acres de ce terrain sont affermées à des blancs, tandis que les sauvages cultivent le reste.

Population.—Le dernier recensement accuse une population totale de 83 âmes, dont 23 hommes, 23 femmes et 37 jeunes gens au-dessous de 21 ans. Dans le cours de l'année il y a eu 3 naissances, 1 mariage et 1 décès; personne n'a quitté la réserve, la population a donc augmenté de 2 depuis le dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—En général, les sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Les règlements sanitaires sont très bien observés.

Occupations.—Pour vivre, ces sauvages font la chasse au piège, cueillent du riz sauvage et font des paniers. Quelques-uns vont travailler dans les exploitations forestières, en hiver, et au flottage du bois, en été.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve, sauf quelques exceptions, sont en bois de charpente et sont bien entretenus. Le bétail est de bonne race et les sauvages sont bien pourvus d'instruments agricoles.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve fréquentent maintenant l'école des blancs, dirigée par Mlle Crowley. Ils font de grands progrès.

Religion.—Tous les membres de cette réserve sont méthodistes et suivent régulièrement les offices qui se font tous les dimanches soirs, sous la direction de leur ministre, le révérend M. Dunkley.

Sobriété et moralité.—Tous les membres de cette réserve se conduisent bien et respectent les lois; il y a très rarement des cas d'intempérance.

BANDE DU LAC LA-VASE.

Réserve—Cette réserve est située sur le bord du lac La-Vase, dans le canton de Smith, comté de Peterborough. Elle contient environ 2,000 acres de terre, dont environ 300 sont défrichées.

Mouvement de la population.—Le recensement actuel accuse une population totale de 177 âmes, dont 45 hommes, 43 femmes et 89 jeunes gens au-dessous de 21 ans. Dans le cours de l'année, il y a eu 7 naissances, 2 décès et 3 personnes se sont jointes à la bande par mariage, de sorte que la population a augmenté de 8 âmes, depuis le dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé. Les règlements sanitaires sont très bien observés, les maisons paraissent propres et bien entretenues et l'on prend toutes les précautions pour éviter une épidémie.

Occupations.—Ces sauvages font des progrès constants dans l'agriculture. Un grand nombre travaillent dans les exploitations forestières, en hiver.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments de cette réserve sont, les uns en bois de charpente, les autres en troncs d'arbres et sont bien entretenus. Le bétail est d'assez bonne race. Bon nombre de ces sauvages sont pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve font d'assez bons progrès dans leurs études. L'instituteur est M. Alfred McCue, membre de cette réserve.

Religion.—Ces sauvages sont tous membres ou disciples de l'Eglise méthodiste. Un ministre vient tous les dimanches et les sauvages assistent régulièrement aux offices.

Sobriété et moralité.—Les sauvages de cette réserve se conduisent bien et sont respectueueux des lois; il n'y a que très peu d'intempérance parmi eux.

J'ai l'honneur, etc.,

WM. McFARLANE,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MISSISSAGUA : DE SCUGOG,
PORT-PERRY, 17 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec état en forme de tableau, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de Mississaguas est située dans le canton de Scugog, comté d'Ontario. Elle a une étendue de 800 acres, dont 740 sont propres à la culture du grain et le reste est boisé. Cinq cents acres environ sont affermées à des blancs.

Mouvement de la population.—La population totale est de 34 âmes, comprenant 11 hommes, 10 femmes, 6 jeunes gens et 9 filles. Il y a eu 1 mariage et 1 décès dans le cours de l'année, ce qui diminue la population de deux âmes depuis mon dernier rapport.

Santé et mesures sanitaires.—En général, ces sauvages ont bonne santé. Il y a eu un décès, au commencement de l'année, dont la cause est la vieillesse. Les femmes sont de bonnes ménagères et prennent toutes les mesures nécessaires pour que tout soit dans un état de propreté irréprochable.

Ressources et occupations.—Les vieillards font la pêche et la chasse pour vivre, tandis que les jeunes se livrent à l'agriculture. Les femmes font des paniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Une habitation nouvelle est en voie de construction. Les anciennes maisons en troncs d'arbres sont peu à peu remplacées par des habitations propres et confortables si bien qu'il ne reste plus qu'une de ces vieilles constructions. Le bétail n'est pas amélioré et les instruments agricoles, quoique de bonne qualité, ne sont pas trop bien entretenus.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école séparée. Les enfants fréquentent une école du voisinage, avec les blancs, mais ils ne sont pas très assidus.

Religion.—La religion méthodiste est celle qui domine. Les sauvages ont une église à eux, dans laquelle le révérend M. McConnell officie toutes les après-midi. Près des trois quarts de la réserve en font partie.

Particularités et progrès.—La jeunesse principalement se montre très industrieuse.

Sobriété.—En général, les sauvages sont sobres. Quelques-uns des vieux trouvent difficile de s'abstenir quand les occasions se présentent.

Observations générales.—Pour résumer les observations précédentes, il n'est que juste de dire que ces sauvages progressent et qu'ils sont assez prospères.

J'ai l'honneur, etc.,
A. W. WILLIAMS,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MOHAWKS DE LA BAIE-DE-QUINTÉ,
BELLEVILLE, 29 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve des Mohawks, du canton de Tyendinaga, comté de Hastings, sur la rive nord de la baie de Quinté, s'étend de la ville de Deseronto, à l'est, jusqu'au

canton de Thurlow, à l'ouest, et comprend à peu près 17,000 acres de terre; la plus grande partie de cette réserve est de bonne terre arable, presque complètement déboisée et en culture.

Mouvement de la population.—Cette réserve accuse une population de 1,271 âmes, composée de 275 hommes, 301 femmes et 695 jeunes gens et enfants.

Plusieurs vieillards sont morts dans le cours de l'année et deux blanches sont entrées dans la réserve par mariage.

Santé et mesures sanitaires.—La santé des habitants de cette réserve, a ,en général, été bonne, et ils ont été exempts de maladies contagieuses, pendant l'année; mais l'hiver dernier a été très difficile à traverser pour plusieurs familles, dû au froid continu, à la quantité de neige et aux prix élevé du combustible.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette réserve s'occupent surtout de culture et quelques-unes des terres sont très bien cultivées; tout est à l'ordre et a une apparence de bien-être et de prospérité.

Une quarantaine de familles de blancs louent des terres des sauvages de cette réserve et ces derniers se servent du montant du loyer qu'ils retirent, pour améliorer leurs terres et pour vivre; ils font de même pour les gages qu'ils gagnent à travailler dans les moulins et les manufactures de Deseronto et d'ailleurs. Une sauvagesse est institutrice et plusieurs autres sont en service. Les récoltes de foin et de grain ont donné une bonne moyenne et les apparences sont que la récolte de légumes sera très abondante.

Bâtiments.—Quelques bâtiments ont été construits, d'autres ont été réparés, mais il y en a encore plusieurs qui ont besoin de réparations. Des arrangements ont été faits pendant l'année, pour la réparation de l'église Christ, pour un montant d'environ $2,000, pris sur le fonds de réserve de la bande. Les travaux se font actuellement.

Bétail.—Les chevaux et les bêtes bovines sont de race croisée et d'assez bonne qualité. L'industrie laitière a pris des proportions importantes dans ce comté et les sauvages s'y intéressent; ils ont bien soin de leurs vaches et fournissent le lait aux fromageries.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve se servent de tous les instruments agricoles modernes.

Enseignement.—Cette réserve possède quatre écoles publiques, deux pour les sauvages et deux autres pour les blancs et les sauvages.

L'école de la mission est dirigée par une sauvagesse et les trois autres sont sous le contrôle d'instituteurs blancs.

Les écoles ont été peu fréquentées, l'hiver dernier, à cause de la quantité de neige et du froid excessif, mais cet été il y a plus d'assiduité et les élèves font assez de progrès.

Religion.—Tous les Mohawks de la baie de Quinté sont protestants et, sauf quelques exceptions, membres de l'église d'Angleterre. Il y a, sur la réserve, deux églises anglicanes construites en pierre. Il y a, attenant à l'église Christ, près de Deseronto, une bonne ferme, avec résidence et dépendances, pour le missionnaire de l'église d'Angleterre.

Il y a quelques presbytériens; ils ont une petite église en charpente et un cimetière. Le ministre presbytérien de la mission West-End, de Deseronto, dessert cette église.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages, tant hommes que femmes, sont industrieux et respectueux des lois. Tous cherchent à améliorer leurs propriétés et leur situation, mais quelques-uns, cependant, sont indolents et plus ils vieillissent, plus ils sont pauvres et misérables; à l'exception de cette classe de paresseux, les membres de cette réserve font des progrès sous le rapport de l'éducation, du confort dans leurs demeures et des bonnes mœurs.

Sobriété et moralité.—Il y en a beaucoup trop, dans cette réserve, qui font un usage excessif de spiritueux et qui, conséquemment, sont sans ressources et oisifs.

Des mesures rigoureuses ont été prises, afin de punir ceux qui fournissent la boisson, et cependant, la chose se pratique quand même; je dirai même que, depuis des années, l'habitude de l'intempérance, dans cette réserve, est toujours au même point. Quelques sauvages font des dettes et ensuite réclament la protection que la loi leur accorde et par ce fait, nuisent au crédit de ceux des membres qui sont honnêtes. Sous tous les autres rapports, la moralité des sauvages est assez satisfaisante.

J'ai l'honneur, etc.,

WM. R. AYLSWORTH,
Agent temporaire des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
MORAVES DE LA THAMES,
DUART, 6 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, concernant les Moraves de la Thames, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située dans la partie septentrionale du canton d'Orford, dans le comté de Kent et contient environ 3,010 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont connus sous le nom de "Moraves de la Thames", mais ils sont de la tribu de Delaware.

Mouvement de la population.—Cette réserve a une population de 321 âmes, dont 83 hommes, 83 femmes, 83 garçons et 72 filles, ce qui fait une augmentation de 11 âmes sur l'année précédente.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une excellente santé, il n'y a eu aucune épidémie ou aucun cas de maladie contagieuse. Les maisons sont nettoyées et blanchies à la chaux tous les ans et les enfants sont vaccinés.

Ressources et occupations.—La principale ressource de ces sauvages est la culture générale ; cependant, depuis une couple d'années, le temps ayant été pluvieux et les ouvriers rares, ils ont négligé leurs propres fermes, pour profiter des gages élevés qui leur étaient offerts et travailler pour les cultivateurs du voisinage. Quelques-uns gagnent de l'argent à faire la pêche, à confectionner des nattes et des paniers.

Bâtiments et bétail.—Deux maisons neuves seulement ont été construites pendant l'année. Les sauvages améliorent graduellement leur bétail, ce qui augmente considérablement leurs économies et leur permet de mieux vivre.

Instruments aratoires.—Ceux qui s'occupent de culture emploient tous les instruments agricoles modernes, tels que lieuses, faucheuses, râteaux à cheval, charrues, herses à disques et bineuses, tandis que ceux qui cultivent peu ne se servent que d'instruments primitifs.

Enseignement.—Il y a une bonne école ouverte à tous les enfants de la réserve, mais je regrette d'avoir à dire qu'elle n'est pas fréquentée comme elle devait l'être. Il est impossible d'obtenir l'assiduité.

Il y a, sur la réserve, une société agricole, sous la direction des sauvages qui, tous les ans, au milieu d'octobre, a une exposition et des milliers de gens la visitent. L'année dernière, plus de quatre mille personnes assistaient à l'ouverture et les sauvages réalisèrent environ $1,200, dans les deux jours que dura l'exposition.

Chemins.—Nos chemins sont en bonne condition et sont sous la direction de huit voyers ; ils peuvent être avantageusement comparés à ceux des autres parties du canton.

Religion.—Il y a, sur cette réserve, deux églises méthodistes et une anglicane et des offices régulièrement dans chacune et l'assistance est toujours nombreuse.

Sobriété et moralité.—En somme, ces sauvages sont moraux. La loi du mariage est bien observée, mais quelques jeunes sont portés à faire un usage immodéré de spiritueux.

J'ai l'honneur, etc.,

A. R. McDONALD,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION DE L'EST,
SAUT-SAINTE-MARIE, ONT., 1er septembre 1904.....

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, avec état statistique concernant les diverses tribus sauvages comprises dans cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DE LA RIVIÈRE DU JARDIN.

Réserve.—Cette réserve est située à une courte distance à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie ; elle a une étendue de plus de 45 milles en superficie du côté nord de la rivière Sainte-Marie et s'étend le long de la rivière, de l'est à l'ouest, à une distance d'environ dix milles de longueur, et du nord au sud, sur une largeur de trois à cinq milles. Le chemin de fer Canadien du Pacifique la traverse dans toute sa longueur; la station de la Rivière-du-Jardin est située presqu'au centre de la réserve.

Près de la rivière, le sol est composé de sable ou de sable et d'argile; à l'exception des terres en culture il y a, ici et là, le long de la rivière, des bouquets d'arbustes toujours verts, qui forment une succession de parcs magnifiques. Les terrains cultivés, de la réserve sont surtout situés le long de la rivière et en certains endroits, s'étendent jusqu'à un mille en arrière.

Au nord de la partie en culture, le terrain est planté de bois mêlé, dont une partie est accidentée et rocheuse et l'autre assez bonne pour les fins d'agriculture.

Beaucoup d'emplacements miniers, situés dans les limites de la réserve, ont été cédés et vendus. On a trouvé du cuivre, du fer, de l'or et du marbre.

Tribu.—Cette peuplade fait partie de la tribu d'Ojibbewa.

Mouvement de la population.—La réserve compte 453 personnes, dont 110 hommes, 127 femmes, 110 garçons et 106 filles; ceux qui habitent la réserve et qui appartiennent à d'autres tribus ou qui prétendent n'appartenir à aucune ne sont pas compris dans cette énumération.

Santé et mesures sanitaires.—En général, ces sauvages ont joui d'une bonne santé, pendant l'année; il n'y a eu aucune épidémie. Le site est un des plus salubres du district. La plupart des habitations sont bien entretenues et les mesures sanitaires sont assez bien observées.

Ressources et occupations.—Plusieurs sauvages cultivent des petits lopins de terre, dans la réserve, et s'occupent surtout de culture de grains, de racines potagères, de légumes, et élèvent des chevaux et des bêtes bovines. Quelques-uns font la chasse et tendent des pièges, pendant l'hiver, tandis que d'autres travaillent dans les exploitations forestières pendant la plus grande partie de l'année; quelques autres agissent comme guides et chercheurs de minéraux ou bien travaillent pour des entrepreneurs d'arpentage. Pendant l'hiver, un certain nombre gagnent beaucoup d'argent

à sortir de la forêt des traverses et des billes sur contrat. En outre des industries déjà mentionnées, ils font le sucre ou la cueillette de petits fruits, selon la saison. Les femmes confectionnent des articles de fantaisie, avec du foin odoriférant, de l'écorce de bouleau et de la peau de chevreuil.

Bâtiments.—Les maisons sont généralement construites en troncs d'arbres ou en bois de charpente et elles sont blanchies à la chaux. La plupart des écuries et des granges sont en troncs d'arbres. Les édifices publics consistent en une maison à deux étages, pour la réunion du conseil et une geôle.

Bétail.—Le bétail consiste en chevaux, bêtes bovines et cochons de race commune. La qualité de leur bétail a besoin d'être améliorée, parce qu'elle est très inférieure. Le département a laissé entendre qu'il leur aiderait, en leur fournissant des animaux de meilleure race, pour l'amélioration de leur bétail.

Instruments aratoires.—Sous ce titre, sont compris les instruments agricoles ordinaires, tels que charrues, herses, râteaux à foin, tarares et autres outils ordinairement employés, ainsi que plusieurs faucheuses mécaniques.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve. L'école catholique romaine, sous la surveillance du prêtre résident, a deux classes dirigées par deux institutrices. La moyenne de la présence, pour le quartier se terminant le dernier jour de juin, a été de 23·7. Les élèves ont fait assez de progrès, pendant l'année. Une école, sous les auspices des anglicans, a été construite il y a deux ans et est sous la direction de M. L. F. Hardyman. Le bâtiment a une salle de classe et une chambre pour l'instituteur pour y faire du jardinage et ce dernier a aussi cultivé un beau jardin de fleur. Les terrains d'école ont été bien clôturés avec du fil de fer, par les contribuables et l'instituteur a fait tout ce qu'il a pu pour en améliorer l'apparence. La moyenne de la présence des élèves, pour le quartier se terminant le 30 juin, a été de 16·04.

Religion.—Il y a dans la réserve, les religions catholique romaine et anglicane ; la religion catholique est celle qui a le plus de disciples. Ces deux dénominations ont chacune leur église qui est généralement bien fréquentée. Le révérend Père Drolet, S.J., dessert l'église catholique romaine et le révérend M. Frost est le ministre de l'église anglicane.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages, de cette réserve, sont industrieux, quelques-uns seulement s'engagent de temps à autre, lorsque la nécessité les y force. D'ordinaire, ils sont plutôt portés à l'imprévoyance; quand ils sont dans l'abondance, ils aident libéralement leurs amis et leurs voisins et sont toujours prêts à partager avec eux tout ce qu'ils ont. En général, ce sont de bons citoyens.

Sobriété et moralité.—Beaucoup de ces sauvages sont sobres et se conduisent bien, mais il y en a quelques-uns qui s'enivrent toutes les fois qu'ils en ont l'occasion; les plaintes qui ont été faites, dans le cours de l'année, sont une indication que l'intempérance va en augmentant. Il y a eu plusieurs cas d'ivrognerie que j'ai cru devoir punir en imposant une amende ou un emprisonnement.

RÉSERVE DE LA BATCHAWANA.

La plus grande partie de la réserve qui, à l'origine, appartenait à la tribu de Batchawana, a été cédée et mise en vente. Il reste, cependant, à cette peuplade, une partie de l'île du Poisson-Blanc, sur la rivière Sainte-Marie, où deux ou trois familles résident. A la baie de Goulais, une petite réserve, d'environ 1,000 acres, située dans le canton de Kars, a été achetée pour eux.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas, un certain nombre étant des métis français. Les membres de la branche Agawa, de cette réserve, résident, pour la plupart, sur la rive nord de la baie Batchawana et sont, presque tous, des sauvages pur sang.

Mouvement de la population.—La réserve Batchawana se compose d'environ 373 âmes, dont 98 hommes, 111 femmes, 88 garçons et 76 filles et la branche Agawa com-

prend 59 âmes, dont 16 hommes, 12 femmes, 20 garçons et 11 filles. La population a augmenté de 6 âmes, dans le cours de l'année.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé, pendant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie. Les habitations sont ordinairement propres et bien entretenues et les règlements sanitaires sont assez bien observés.

Ressources et occupations.—Presque la moitié des sauvages qui résident sur la réserve de la rivière du Jardin, cultivent des petits morceaux de terre, de quelques acres seulement. Ils travaillent dans les bois l'hiver, font la chasse et tendent des pièges, tandis que l'été, ils agissent comme guides, chercheurs de minéraux ou font le flottage du bois. Ils fabriquent aussi des paniers, des souliers de peau de chevreuil et des articles de fantaisie. Presque tous les membres de la réserve de la baie Goulais et de Batchawana font la chasse et la pêche, en été; de fait, quelques-uns font la pêche, même l'hiver, à travers la glace. Il ne se fait aucun genre de culture, à la baie de Goulais ou à Batchawana.

Bâtiments.—Les maisons sont généralement construites en troncs d'arbres, mais il y en a quelques-unes en charpente et toutes sont confortables.

Bétail et instruments aratoires.—Les sauvages, de la peuplade résidant à la rivière du Jardin, font l'élevage de bétail, tels que bêtes bovines, chevaux et cochons. Ceux de la baie de Goulais et de Batchawana ne gardent que quelques vaches et des cochons. En fait d'instruments agricoles, ils ont des charrues, des herses et les autres outils ordinaires, utiles aux travaux de la ferme et du jardin.

Enseignement.—Les sauvages de cette tribu n'ont pas d'école à eux. Les enfants de la réserve de la rivière du Jardin vont à l'école de l'endroit. Une requête a été adressée au département demandant qu'une école fût bâtie à la baie de Goulais et l'on s'attend qu'avant longtemps ces sauvages auront un édifice convenable, ces gens sont très anxieux d'avoir une école.

Religion.—La plupart des sauvages de la réserve de Batchawana, surtout ceux qui résident à Batchawana et à la baie de Goulais, sont catholiques romains. Il y en a quelques-uns, résidant à la rivière du Jardin, qui fréquentent l'église anglicane. Ils ont une petite église à la baie de Goulais et une autre à Batchawana, mais ils n'ont pas de prêtre sur les lieux, un missionnaire les visitent périodiquement.

Sobriété et moralité.—Les membres de la réserve, résidant à la baie de Goulais et à Batchawana sont, en général, sobres et moraux; quelques-uns, cependant, qui demeurent près du Saut-Sainte-Marie ou dans les environs, sont adonnés à l'ivrognerie et ont de mauvaises mœurs.

Particularités et progrès.—La plupart des membres de cette peuplade sont, en apparence, intelligents et industrieux, mais ils ne sont pas économes.

RÉSERVE DE MICHIPICOTEN.

Réserve.—Ces sauvages ont eu une pétite réserve qui leur appartient, située à peu de distance à l'ouest de l'embouchure de la rivière Michipicoten, sur le lac Supérieur et consiste en une étendue de 8,000 ou 10,000 acres de terre. Le lac terminus de l'embranchement du chemin de fer Algoma Central et Baie-d'Hudson, se rendant à la mine Hélène, est situé sur une partie de la réserve qui a été cédée.

Il n'y a que cinq familles qui habitent cette réserve, le reste de la tribu réside à la Mission, sur la rivière Michipicoten, à Missinabie, sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique et dans le voisinage de Chapleau, situé aussi sur la même ligne.

Tribu.—Ces sauvages font partie de la tribu des Chippewas et parmi eux, se trouvent quelques métis français, anglais et écossais.

Mouvement de la population.—Cette peuplade a une population de 356 âmes—79 hommes, 93 femmes, 88 garçons et 96 filles.

Santé et mesures sanitaires.—L'hiver dernier ayant été très rigoureux, les sauvages de cette réserve ont été bien éprouvés par la maladie et ils ont eu beaucoup de

misère, mais dans le cours de l'année, la santé a, en général, été bonne. A l'exception de quatre ou cinq familles demeurant sur la réserve, aucun autre membre de la tribu n'a été atteint de maladie contagieuse.

La plupart des sauvages de cette bande habitent des logements temporaires ou vivent sous des tentes pendant la plus grande partie de l'année et de toute la bande ces gens paraissent être les plus forts et ceux qui jouissent de la meilleure santé. Ceux qui résident à Missinabie et à Chapleau ont adressé une requête au département, afin d'obtenir que, dans chacune des localités mentionnées, un ou deux cents acres de terre leur soient réservés, pour leur campement permanent ; ils conviendraient de er ces terrains avec l'argent qu'ils retirent pour leur pension. Il est probable qu'avant un an, ils seront en possession de ces terrains. Les quelques habitants de cette réserve paraissent être propres et confortables.

Occupatons.—Les principaux moyens d'existence des membres de cette tribu. sont l'hiver, de faire la chasse, et l'été de se louer comme canotiers et comme guides pour les arpenteurs et les explorateurs. La Compagnie de la Baie-d'Hudson, de même que les entrepreneurs de cehmins de fer, les emploient beaucoup.

Bâtiments.—Il n'y a que cinq maisons sur cette réserve, une est construite en charpente et quatre sont en troncs d'arbres.

Bétail.—Il n'y a aucune espèce de bétail sur la réserve. A la rivière Michipicoten, quelques membres de la bande possèdent quelques bêtes bovines.

Enseignement.—L'enseignement est très négligé; il n'y a qu'une petite école à la rivière Michipicoten, sous la surveillance du prêtre catholique. Les sauvages de Missinabie ayant fait des arrangements avec les autorités scolaires, leurs enfants fréquentent l'école publique. L'assiduité de ces enfants est satisfaisante.

Religion.—Les sauvages de la rivière Michipicoten sont catholiques romains. Il y a, sur la réserve, une église en charpente, bien convenable, où ont lieu des offices, de temps à autre. Il y a aussi à la rivière Michipicoten, une petite église catholique romaine où on y célèbre les offices de temps à autre. Les membres de la bande, qui vivent à Chapleau et à Missinabie, appartiennent, sauf trois ou quatre familles, à l'église d'Angleterre. Ils n'ont pas d'église à eux, à cet endroit, mais ils suivent les offices de la religion anglicane, tenus dans les églises ordinaires, où les offices se récitent dans leur propre langue. Ces sauvages sont assez industrieux, satisfaits et heureux; ceux de Chapleau et de Missinabie sont les meilleurs types de la race sauvage qu'il y ait dans mon agence.

Sobriété et moralité.—Règle générale, ils sont sobres et moraux; il y a, cependant, de temps à autre, des infractions aux règlements, à la rivière Michipicoten.

REFUGES SHINGWAUK ET WAWANOSH.

Ces refuges sont situés à une courte distance à l'est de la limite de la ville du Saut-Sainte-Marie. Les enfants sauvages suivent le cours d'étude des écoles régulières et apprennent diverses industries, telles que la culture, la menuiserie, la cordonnerie, l'état de tailleur et autres métiers propres aux garçons, et aux filles, l'art de faire du pain, de faire la cuisine, le lavage, la couture, etc.; les cours sont donnés par des maîtres habiles dans ces différents métiers et le tout est administré par le principal George Ley King et Mme King.

Cette institution est sous le contrôle de l'église d'Angleterre et est maintenue en partie par les souscriptions volontaires, la subvention de $60 par année, per capita, donnée par le département n'étant pas suffisante pour faire face à toutes les dépenses nécessaires.

Les garçons et les filles sont ensemble, pour le temps de la classe, mais sont séparés pour les récréations. Tous les départements sont d'une propreté remarquable, chaque élève ayant sa part d'ouvrage à faire. Les élèves semblent faire des progrès et obtenir une éducation qui leur permettra de gagner leur vie plus tard.

Durant le quartier qui vient de finir, il y a eu dans les institutions cinquante-sept élèves, trente-six garçons et vingt-une filles.

J'ai l'honneur, etc.,

WM. L. NICHOLS,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
OJIBBEWAS DU LAC SUPÉRIEUR, DIVISION DE L'OUEST,
PORT-ARTHUR, 2 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel, concernant les sauvages de cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DE FORT-WILLIAM.

Réserve.—La réserve est située le long des rivières Mission et Kaministiquia, du côté sud. Elle contient 13,500 acres. Le long de la rivière la terre est de si bonne qualité que les terres voisines de la réserve sont achetées pour des fins d'agriculture.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 292 âmes, dont 64 hommes, 90 femmes, 72 garçons et 66 filles. Dans le cours de l'année, il y a eu 5 naissances et 9 décès; 5 personnes ont joint la bande par mariage.

Santé et mesures sanitaires.—Au commencement de l'année, il y a eu beaucoup de cas de fièvre typhoïde parmi les sauvages de la bande, mais en prenant de grandes précautions, ils ont réussi à enrayer l'épidémie. Presque tous les ans, un bon nombre de maisons sont blanchies à la chaux; ils paraissent se donner beaucoup de peine pour tenir leurs habitations propres.

Ressources et occupations.—Pour vivre, ces sauvages font la culture, cherchent des minéraux, font la coupe du bois et quelques-uns font la pêche. Il y en a qui préfèrent travailler à la construction des élévateurs, des dépôts de charbon, etc., et ils peuvent toujours se procurer ce genre d'ouvrage à Port-Arthur et à Fort-William, qui ne sont pas très éloignés.

Bâtiments.—Leurs habitations ne sont pas, d'ordinaire, très grandes, mais ils les construisent assez bien pour qu'elles soient confortables. Quand ils le jugeront nécessaire, les membres de cette bande s'associeront pour la construction d'un refuge pour les veuves et les nécessiteux.

Bétail.—Ces sauvages semblent plus s'intéresser à avoir du bétail de bonne race et quelques-uns envoient leurs bêtes bovines à l'exposition annuelle tenue à Port-Arthur et obtiennent des prix pour leurs animaux.

Instruments aratoires.—Ils ont beaucoup de machines agricoles et en achètent à mesure qu'ils en ont besoin.

Enseignement.—Il y a deux écoles, sur la réserve, l'externat des garçons et des filles sauvages et l'orphelinat Saint-Joseph. Les sœurs de Saint-Joseph enseignent dans ces écoles et les enfants font assez de progrès.

Religion.—Il y a, parmi ces sauvages, deux cent trente-six catholiques romains, et cinquante-six païens. Il y a une église, sur la réserve, et les sauvages y portent beaucoup d'intérêt. Elle est bien fréquentée. Il y a un couvent sous la direction des sœurs de Saint-Joseph.

Particularités et progrès.—Ces sauvages s'intéressent plus à l'agriculture qu'ils le faisaient les années passées, et il faut espérer qu'avant longtemps ils ne seront plus

obligés de travailler ailleurs pour gagner leur vie et qu'ils réaliseront plus de profit en consacrant tout leur temps à leurs fermes.

Sobriété et moralité.—Ces sauvages ont de bonnes mœurs; tant qu'à la sobriété, ils se conduissent aussi bien qu'on puisse s'y attendre.

BANDE DE RED-ROCK.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Nipigon, près du lac Hélène, et contient 486 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 215 âmes, dont 47 hommes, 57 femmes, 62 garçons et 49 filles. Il y a eu, dans le cours de l'année, 6 naissances et 5 décès.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui et jouissent encore d'une bonne santé. Les détritus ont été brûlés, comme cela se pratique presque toujours, et quelques maisons ont été blanchies à la chaux.

Ressources et moyens d'existence.—Le principal moyen d'existence des membres de cette bande est d'agir comme guides aux touristes et à ceux qui vont, en haut de la rivière Nipigon, faire la pêche ou des explorations.

Quelques-uns font un peu de culture, mais il ne semblent cultiver que juste assez de terre pour leur servir de jardin. Pendant l'hiver, ils comptent absolument sur leur chasse pour vivre, mais depuis quelques années, ils semblent avoir un goût prononcé pour les travaux dans la forêt, et comme plusieurs exploitations forestières ont besoin de main-d'œuvre, il n'est pas difficile pour eux d'obtenir de bons gages.

Bâtiments.—Leurs habitations sont tout à fait confortables.

Bétail.—Ils s'intéressent de plus en plus à l'élevage, ils acquièrent plus de bétail et des animaux de meilleure race.

Instruments aratoires.—Ils n'ont pas besoin de beaucoup d'instruments agricoles, ne cultivant pas de grandes fermes, mais ils ont tous ceux qui leur sont nécessaires.

Enseignement.—L'école de la mission du lac Hélène est toujours assez fréquentée, et les enfants font des progrès. L'école de Red-Rock a été fermée, faute d'élèves, mais le département a décidé de la rouvrir, d'après la requête des parents, qui promettent d'y envoyer leurs enfants.

Religion.—Trente-cinq des membres de cette bande sont anglicans et cent quatre-vingts sont des catholiques romains; ils s'intéressent beaucoup aux affaires de religion.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et gagnent bien leur vie.

Sobriété et moralité.—Ils font des progrès, sous ces deux rapports, d'année en année.

MISSION DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive ouest de la baie McIntyre, et est occupée par une partie de la bande de Red-Rock. Elle contient 580 acres de terre.

Population.—La population est de 23 âmes.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas.

Ressources et moyens d'existence.—Ces sauvages font la culture sur une grande échelle et travaillent dans les bois, mais leurs principaux moyens d'existence semblent être de chasser et de travailler pour les explorateurs.

Bâtiments.—Les hivers froids que ces sauvages ont subi, leur ont donné assez d'expérience pour construire ds maisons chaudes; ils en ont de très confortables.

Religion.—Ces sauvages sont tous anglicans.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont laborieux et travaillent continuellement à défricher de la terre neuve. Ils ont construit une maison qui sert maintenant de résidence au missionnaire.

BANDE DE NIPIGON.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur la baie des Mouettes, lac Nipigon, et contient 9,825 acres de terre. Dans cette partie de la réserve, le sol n'est pas ce qu'il y a de mieux pour la culture, mais le bois est de bonne qualité et c'est tout près de la rivière.

L'autre partie de la réserve est située sur l'île au Brochet, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, et contient 135½ acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande compte une population de 491 âmes, dont 76 hommes, 108 femmes, 165 garçons et 142 filles. Il y a eu, dans le cours de l'année, 13 naissances et 19 décès.

Ressources et occupations.—Le principal moyen d'existence de ces sauvages est d'agir comme guides aux touristes. Ils font un peu de culture, mais ils ne semblent pas compter beaucoup là-dessus pour vivre. Pendant l'hiver, la chasse est leur principale ressource.

Bâtiments.—Quelques bâtiments ont été terminés cette année.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments agricoles dont ils ont besoin pour le présent.

Religion.—Douze membres de cette bande sont anglicans, 175 catholiques romains et 304 païens. Il y a une église catholique romaine sur l'île au Brochet, où la messe est dite de temps à autre.

Sobriété et moralité.—Leurs mœurs sont bonnes, et ils sont assez sobres.

BANDE DU PAYS PLAT.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pays Plat, lac Supérieur, et contient 605 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages font aussi partie de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 42 âmes, dont 6 hommes, 12 femmes, 14 garçons et 10 filles. Il n'y a eu qu'un décès pendant l'année et aucune naissance.

Santé et mesures sanitaires.—La santé des sauvages de la bande a été bonne. Ils se donnent beaucoup de peine, pour que la réserve soit propre; de temps à autre, dans le courant de l'année, ils brûlent les ordures.

Ressources et moyens d'existence. —Leurs principaux moyens d'existence sont de faire la chasse, la pêche et l'exploitation des mines. Il y en a quelques-uns qui possèdent des petits jardins et qui cultivent les légumes qu'il faut pour leur propre consommation. Pendant la saison des fruits, presque tous s'occupent d'en cueillir, et ils les vendent aux marchands des environs.

Bâtiments.—Cette année, ils ont construit quatre maisons neuves, et ce temps-ci ils travaillent tous ensemble à la construction d'une nouvelle habitation pour un de leurs membres, qui a eu la malheur de voir sa maison détruite par le feu, il y a quelque temps.

Bétail.—Jusqu'à cette année, ils n'avaient pas de bétail, mais depuis, ils ont acheté deux chevaux.

Enseignement.—L'école est fermée depuis deux ans ; elle l'a été faute d'élèves, et encore actuellement les parents ne s'occupent nullement de l'éducation de leurs enfants.

Religion.— Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Il y a, sur la réserve, une église où un prêtre missionnaire va, dans le courant de l'année, y dire la messe de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paraissent trouver de l'emploi sans difficulté; les chercheurs de minéraux ont toujours besoin de main-d'œuvre, et ils leur payent de bons gages.

Sobriété et moralité.—Sous ces deux rapports on ne trouve rien à redire.

BANDE DU PIC.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pic, lac Supérieur, et contient 800 acres de terre, divisées en 25 fermes faisant face à la rivière.

Tribu.—Cette bande appartient aussi à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population se compose de 213 âmes, dont 46 hommes, 57 femmes, 59 garçons et 51 filles. Il y a eu 7 naissances, 5 décès, et 2 personnes se sont jointes à la bande par mariage.

Santé et mesures sanitaires.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année. Ils font de plus grands efforts, d'année en année, pour tenir la réserve propre.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font beaucoup de culture, mais leur principal moyen d'existence est la chasse et la recherche des minéraux ; en hiver quelques-uns vont travailler dans les exploitations forestières; d'autres s'occupent uniquement de chasse.

Bâtiments.—Les maisons qu'ils habitent sont confortables.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve; elle est bien fréquentée.

Religion.—Six membres de cette bande sont anglicans et deux cent sept sont catholiques romains. Il y a, sur la réserve, une église où la messe se dit de temps à autre.

Particularités et progrès.—Ces gens sont industrieux et à l'aise. Ils ont défriché considérablement de terre neuve pendant l'année.

Sobriété et moralité.—Ils ont de très bonnes mœurs et sont plus sobres que la plupart des sauvages des autres bandes.

BANDE DU LAC LONG.

Réserve.—Cette réserve est située à l'angle nord-ouest du lac Long et contient 612 acres de terre.

Tribu.—Ces sauvages sont aussi de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 339 âmes, dont 60 hommes, 86 femmes, 83 garçons et 110 filles. Il y a eu, dans le cours de l'année, 11 naissances et 9 décès.

Santé.—Les membres de cette bande ont joui d'une bonne santé pendant l'année.

Ressources et moyens d'existence.—Ces sauvages s'occupent généralement de faire la chasse, mais cette année la plupart travaillent au transport des provisions pour le personnel préposé à l'arpentage du Grand-Tronc-Pacifique.

Religion.—Soixante-cinq membres de cette bande sont anglicans et deux cent soixante-quatorze sont catholiques romains. Il y a sur la réserve une église catholique et un prêtre missionnaire va de temps à autre y dire la messe.

Particularités et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et assez à l'aise.

Ils sont sobres et de bonnes mœurs.

J'ai l'honneur, etc.,

L. U. BONIN,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,

SURINTENDANCE DE PARRY-SOUND,

PARRY-SOUND, 20 août 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant, avec état statistique, montrant la condition et les progrès des différentes bandes de sauvages dans cette surintendance, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DE L'ÎLE PARRY.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive orientale de la baie Georgienne, près de la ville de Parry-Sound. Son étendue est de 27 milles en superficie.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve (sans compter ceux des sauvages résidant sur la réserve qui ne font pas partie de la bande) est de 103 âmes, dont 21 hommes, 37 femmes et 45 enfants. Il y a eu, dans le cours de l'année, 2 décès, et 1 personne s'est jointe à la bande, ce qui fait une diminution de 1 personne sur la population de la bande.

Santé.—La santé des sauvages de cette bande a été très bonne pendant l'année; 2 décès seulement ont été enregistrés dans cet intervalle.

Ressources et moyens d'existence.—Les membres de cette bande ont des moyens d'existence exceptionnels. Outre leur industrie agricole, qui s'améliore peu à peu, ils ont les revenus que leur rapportent, pendant l'été, les touristes qui fréquentent les stations estivales, auxquels ils servent de guides; ils trouvent aussi de l'emploi dans les usines du chemin de fer du Canada Atlantique, de Depot-Harbour, situées sur la réserve, et en hiver ils trouvent du travail dans les exploitations forestières, à peu de distance de la réserve. Ils font aussi la pêche et la chasse.

Bâtiments et bétail.—Les améliorations sous ces rapports ne sont pas ce qu'elles devraient être. Il y a, cependant, sur la réserve une très belle ferme, appartenant à James Walker, autrefois membre de la bande du Cap-Croker, mais maintenant de la bande de l'île Parry, et je fais des efforts pour amener ls autres membres de la bande à imiter ce sauvage dans leurs travaux agricoles.

Enseignement.—Les affaires de cette bande concernant l'enseignement sont dans un état assez satisfaisant. Il y a, sur la réserve, deux écoles dirigées chacune par une institutrice ayant un certificat de troisième classe. Il y a vingt enfants en âge d'aller à l'école, en outre des enfants qui, résidant sur la réserve, n'appartiennent pas à la bande, dont un certain nombre fréquentent l'école, de sorte que la présence a été assez bonne pendant la dernière année. Les enfants ont fait autant de progrès qu'on pouvait l'espérer.

Religion.—Les dénominations religieuses de cette bande se divisent comme suit: quarante-cinq méthodistes, trente-neuf catholiques romains et dix-neuf païens. Les méthodistes ont une une très bonne église sur la réserve, et les offices qui y sont célébrés par le révérend Richard Black, missionnaire résidant, sont ordinairement bien suivis. Les catholiques romains ont, de temps à autre, la visite d'un membre de leur clergé; alors les offices ont lieu dans l'église du village de Skene.

Particularités et progrès.—Les sauvages de cette bande se conduisent très bien et respectent la loi; ils sont d'une très haute moralité.

Sobriété.—Les membres de cette bande, en général, sont très sobres; pas un seul cas d'ivrognerie ne m'a été rapporté pendant l'année; leur conduite a été tout à fait satisfaisante sous ce rapport.

BANDE DE SHAWANAGA.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 4 milles dans les terres de la rive orientale de la baie de Shawanaga, du côté est de la baie Georgienne, et à 23 milles au nord de la ville de Parry-Sound. Elle a une étendue de 14 milles en superficie.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 111 âmes, dont 26 hommes, 32 femmes et 53 enfants. Il y a eu, pendant l'année, 3 naissances et 1 décès, ce qui fait une augmentation de 2 âmes.

Santé.—La bande a joui d'une très bonne santé pendant l'année; un seul décès a été enregistré.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande font de la culture, mais bien raisonnablement. La plupart ont comme moyens d'existence la chasse et la pêche. La Compagnie de pêche de Buffalo, qui a un dépôt à la Pointe au Baril, emploie un bon nombre de membres de cette bande en qualité de pêcheurs et leur paie de bons gages. Ces sauvages cueillent aussi et vendent des fruits sauvages, etc.

Bâtiments.—Les habitations de ces sauvages sont petites et d'un type inférieur. La plupart sont en troncs d'arbres et de dimensions telles qu'elles ne sauraient loger comme il faut les personnes qui les habitant.

Enseignement.—Les enfants de cette bande vont à l'école de la réserve, tenue par une institutrice pourvue d'un certificat de troisième classe. Le cours y est celui que le département a autorisé. Il y a vingt-huit enfants en âge d'aller à l'école. Pendant la dernière année, les élèves ont fait assez de progrès.

Religion.—Les dénominations religieuses se divisent comme suit: soixante-seize méthodistes et trente-cinq catholiques romains. Il y a deux églises sur la réserve, l'une, un bel édifice qui vient d'être achevé, appartient aux méthodistes, et l'autre, qui n'est pas près d'être finie, appartient aux catholiques romains. Des offices ont été souvent célébrés dans la nouvelle église méthodiste, et ils ont été bien suivis.

Particularités et progrès.—Ces sauvages, tout en n'étant pas aussi industrieux qu'ils pourraient l'être, forment cependant un groupe intelligent et actif. Quelques-uns font très bien comme pêcheurs pour la Compagnie de pêche de Buffalo, à la pointe au Baril, et si un plus grand nombre de ces sauvages voulaient s'appliquer au travail, ils pourraient gagner leur vie, comme il faut.

Sobriété et moralité.—J'ai le plaisir de pouvoir dire qu'aucun cas d'intempérance parmi la bande n'a été porté à ma connaissance dans le cours de l'année. La conduite morale de ces sauvages a été d'un ordre élevé.

BANDE DE HENVEY-INLET.

Réserve.—Cette réserve est située dans l'une des anses de la baie Georgienne, presqu'à mi-chemin entre Byng-Inlet et la rivière des Français. Elle a trente milles en superficie.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 172 âmes, dont 47 hommes, 60 femmes et 65 enfants. Dans le cours de l'année, il y a eu 7 naissances et 4 décès, ce qui augmente la population de 3 pour l'année.

Santé.—Pendant l'année, ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne font qu'un peu de culture. Leurs moyens d'existence sont la pêche, la chasse et le travail dans les exploitations forestières du voisinage.

Enseignement.—Les enfants de la réserve en âge d'aller à l'école sont au nombre de vingt-neuf. Il y a sur la réserve une école dirigée par une instutrice pourvue d'un certificat de troisième classe. Le cours d'étude est celui autorisé par le département. L'assiduité et la discipline sont très satisfaisantes, et les élèves font beaucoup de progrès.

Bâtiments, etc.—Les bâtiments appartenant aux membres de cette bande sont très passables; leurs maisons sont blanchies à la chaux et tenues avec propreté. Leur village est situé sur un promontoire élevé et pittoresque, et leurs habitations, prises dans leur ensemble, constituent, je crois, le plus beau groupe de maisons sauvages dans cette surintendance.

Leurs instruments aratoires sont peu nombreux; ils n'ont que cinq charrues et une herse.

Religion.—Près de trois-quarts des membres de cette bande sont catholiques romains; le reste est méthodiste. Une très bonne église catholique est maintenant terminée et la messe y est célébrée, de temps à autre, par le prêtre missionnaire qui réside à Byng-Inlet. Les méthodistes ont aussi construit une très bonne église, et des ministres viennent souvent y célébrer l'office.

Particularités et progrès.—Les membres de cette bande sont d'une catégorie supérieure. Ce sont des hommes vigoureux, dont la mine indique un travail constant.

Sobriété et moralité.—Sous ces deux rapports, leur conduite n'a rien laissé à désirer pendant l'année.

BANDE DE WATIIA (AUTREFOIS DE GIBSON).

Réserve.—Cette réserve est située entre l'extrémité orientale du lac Muskoka et la baie Georgienne. Elle a une superficie de 25,582 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages sont des Mohawks, ou, comme ils sont généralement plus connus, des Iroquois. Ils demeuraient autrefois à Oka, dans la province de Québec.

Mouvement de la population.—Cette réserve a une population de 133 âmes, dont 37 hommes, 32 femmes et 70 enfants. Pendant l'année, il y a eu 3 naissances et 2 décès, 1 personne s'est jointe à la bande et 4 l'ont quittée, ce qui fait une diminution de 2 âmes pour l'année.

Santé.—Les membres de cette bande ont joui d'une très bonne santé pendant l'année.

Ressources et moyens d'existence.—La culture est le principal moyen d'existence des membres de cette bande. Pendant l'hiver, quelques jeunes gens trouvent de l'ouvrage, de temps à autre, dans les exploitations forestières du voisinage, et l'été, un bon nombre agissent comme guides des touristes, qui fréquentent en grand nombre les lacs de Muskoka.

Bâtiments.—Les habitations des membres de cette bande sont supérieures à celles des autres réserves de cette surintendance.

Enseignement.—Il y a dans cette réserve une école dirigée par un instituteur qui a un diplôme de troisième classe. Il y a 32 enfants en âge d'aller à l'école. L'école est sous le contrôle de la Société des Missions Méthodistes, et les enfants font assez de progrès.

Religion.—Les sauvages de cette bande se divisent en trois dénominations, dont 123 méthodistes, 14 catholiques romains et 2 Frères de Plymouth. Un missionnaire méthodiste, dans la personne de l'instituteur, réside dans la réserve, et des offices réguliers, auxquels les disciples de cette religion assistent ponctuellement, ont lieu dans leur église.

Particularités.—C'est la plus industrieuse, et parmi les bandes de sauvages sous votre contrôle, celle qui fait le plus de progrès; cela provient surtout de ce qu'elle se livre à l'agriculture.

Tempérance et moralité.—Sous ces deux rapports cette bande est très recommandable et elle ne laisse rien à désirer.

LA BANDE DE MAGANETTAWAN.

Réserve.—Cette réserve est située à cinq milles environ de la montagne de la rivière Maganettawan; son étendue est de 8,670 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Seulement 28 de ces sauvages habitent la réserve d'une manière stable; le reste de la population est dans l'île Manitoulin.

La population de cette réserve est de 6 hommes, 9 femmes, 13 enfants. L'an dernier, il n'y a eu ni naissances ni décès. La population reste la même.

Santé.—L'an dernier les sauvages sur la réserve ont joui d'une très bonne santé.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font peu d'agriculture. Comme la réserve est située auprès des moulins de la Compagnie des MM. Holland, Graves & Co, à Byng-Inlet, ils sont assurés de l'emploi à mesure qu'ils en ont besoin; s'ils veulent travailler, ils peuvent vivre aisément. Ils font aussi la chasse et la pêche.

Bâtiments et bétail.—Comme les sauvages qui résident en permanence sur cette réserve sont en petit nombre, leurs bâtiments sont en proportion de ce nombre. Ils

consistent en deux maisons d'habitation, deux étables et deux autres bâtiments. Malgré leur population peu nombreuse, ces sauvages ont des bestiaux en quantité.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans cette réserve; ceux des enfants qui y vont se rendent à Byng-Inlet, à deux milles de la réserve.

Il y a là une école importante et bien dirigée.

Reilgion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils n'ont pas d'église. La population n'est pas assez nombreuse pour bâtir une église et l'entretenir.

Particularités et tempérance.—Les sauvages de cette bande sont industrieux et de bonne conduite; ils sont aussi sobres que ceux des autres bandes dont nous avons la surveillance.

J'ai, etc.,

W. B. MACLEAN,

Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE SAUGEEN,
CHIPPAWA-HILL, 18 juillet 1904.

L'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport pour l'année se terminant le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de Saugeen est située dans le comté de Bruce sur le lac Huron; son étendue est de 9,024 acres environ.

Origine.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Chippewas.

Mouvement de la population.—La population est de 389 personnes, composée de 190 hommes et de 199 femmes. Il y a une augmentation de 3 personnes pour l'année écoulée.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été généralement bonne durant année. Il n'y a pas eu de maladie épidémique contagieuse. Des vieillards et des petits enfants seulement sont morts durant l'année. Les mesures d'hygiène recommandées par votre ministère sont scrupuleusement observées.

Ressources et occupations.—Les sauvages font de l'agriculture et d'autres travaux. Ils vendent une certaine quantité de bois durant l'année; ce commerce a diminué depuis deux ans. Les blancs emploient un certain nombre de ces sauvages comme aides; ils ont un revenu considérable en travaillant dans les moulins à scies, en faisant du charroyage pour les compagnies qui exploitent le bois; ils font des paniers et d'autres ouvrages rustiques, cueillent les menus fruits et ramassent des herbes et des racines médicinales.

Bâtiments.—Ils n'ont pas fait de constructions nouvelles l'année dernière, mais ils ont amélioré les bâtiments et les clôtures.

Bétail.—Les animaux le plus en valeur sont les chevaux. Ils ont aussi des bêtes à cornes, des porcs et des volailles d'une grande valeur.

Instruments aratoires.—Les instruments aratoires qu'ils possèdent sont en général ceux employés pour cultiver la terre et faire la récolte.

Enseignement.—Les sauvages s'occupent beaucoup de l'enseignement. Il y a trois maisons d'école en briques sur la réserve; chacune d'elles est bien aménagée et bien tenue pendant toute l'année scolaire. Les enfants font des progrès remarquables.

Religion.—Il y a trois dénominations religieuses parmi les sauvages de cette réserve; les méthodistes, les catholiques romains et les congrégationalistes. Les méthodistes ont un missionnaire résidant qui dessert trois églises bâties sur la réserve. Les

catholiques romains ont une église en pierre, desservie par un missionnaire qui ne réside pas sur la réserve. Tous les sauvages s'intéressent beaucoup aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages de cette réserve respectent les lois. Néanmoins tous, presque sans exception, traits particuliers de leur race, manquent d'ambition et d'esprit d'économie; c'est la cause de la lenteur de leurs progrès.

Tempérance et moralité.—Règle générale, les sauvages de cette réserve sont tempérants. Quelques-uns par malheur sont adonnés aux boissons alcooliques et ne se conduisent pas bien au point de vue de la stricte morale.

J'ai, etc.,

JOHN SCOFFIELD,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
SAUVAGES SIX-NATIONS,
BRANTFORD, 27 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les Six-Nations de la Grande-Rivière pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située dans le canton de Tuscarora et partie dans le canton d'Onondaga, comté de Brant, avec une certaine étendue dans le canton d'Onéida, comté de Haldimand. Elle contient 43,696 acres.

Tribu.—Les tribus comprennent les Mohawks, les Onéidas, Onondagas, Tuscaroras, Cayugas, Sénécas et Delawares, qui constituent les Six-Nations de la Grande-Rivière. Le nombre des tribus composant la confédération des Six-Nations n'a pas toujours été la même. Antérieurement à 1714 c'était les Cinq-Nations ; les Tuscaroras furent admis cette année-là. et depuis lors on les a appelés les Six-Nations. Environ 150 Delawares furent admis plus tard.

Mouvement de la population.—Il y a 1,177 hommes, 1,129 femmes, 943 garçonnets et 946 fillettes, formant un total de 4,195, soit 63 de plus que l'an dernier. Les changements au cours de l'année écoulée ont été les suivants: Il y a eu 143 naissances, 12 femmes sont entrées parmi les Six-Nations par mariage; il y a eu 86 décès, deux femmes ont cessé d'appartenir à la confédération en se mariant avec des sauvages d'autres bandes, et 4 autres femmes par leur résidence durant cinq ans aux Etats-Unis.

Santé et précautions sanitaires.—La santé générale a été, comme d'habitude, bonne durant l'année ; pendant les premiers mois, une épidémie de fièvre scarlatines a sévi avec assez de sévérité, mais sans résultat fatal dans tous les cas. Dans un arrondissement il y a eu quinze cas de fièvres, ce qui a amené la fermeture de l'école jusqu'à ce que tout danger de contagion eut disparu; durant la même période, il y a eu sept cas de fièvre typhoïde et un grand nombre de cas de *malaria.* Le reste de l'année s'est écoulé sans qu'aucun cas de maladie contagieuse et épidémique fût signalé. Durant l'hiver les maladies pulmoniques ont été plus nombreuses que d'habitude; cela est dû probablement à la sévérité de la saison.

6,907 malades ont été soignés à l'établissement médical de la réserve; les médecins ont fait 1,738 visites et ont parcouru 7,384 milles durant l'année.

La circulaire annuelle lancée par le département a été soigneusement expliquée et distribuée par les membres du bureau d'hygiène aux membres de la bande, à une assemblée du conseil général, tenue le 5 avril. Le bureau d'hygiène a considérable-

ment aidé à faire mettre en vigueur les mesures de précautions sanitaires contenues dans la circulaire du département.

Ressources et occupations. La culture générale est la principale occupation de ces sauvages. La récolte et le bétail soutiennent bien la comparaison avec ceux des blancs dans le voisinage de la réserve. Les récoltes de l'année écoulée ont été généralement bonnes; le blé, l'avoine et le maïs ont donné de grasses récoltes. La récolte de l'orge et des pois a été petite, mais celle des pommes de terre a été très bonne.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages améliorent sans cesse leurs fermes, ils agrandissent leurs granges, afin de mieux protéger leur bétail, leurs moissons et leurs instruments agricoles. Ils font des clôtures et creusent des puits.

Enseignement.—Les onze écoles que renferme la réserve ont été bien fréquentées. Le personnel enseignant se compose de 6 blancs et de 5 sauvages. Une convention d'instituteurs a eu lieu avec grand succès en juin dernier. Des officiers ont été nommés et ont reçu instruction de préparer des règlements qui commandent deux assemblées par année.

Religion.—Les sauvages portent un grand intérêt aux affaires religieuses et aux classes du dimanche. Il y a une bonne assistance aux services religieux. Les anglicans ont des offices réguliers dans sept endroits, les baptistes dans trois endroits, les méthodistes dans quatre endroits et les adventistes du septième jour dans deux endroits. Les trois missionnaires qui résident dans la réserve sont très populaires et font un bon travail. Les sauvages ont fait de grands travaux et de grandes dépenses pour améliorer leurs églises et leurs lieux de réunion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages améliorent constamment leur mode de culture et s'y intéressent de plus en plus. Durant l'année ils ont construit deux grandes maisons en bois de charpente et vingt-une granges, la plus grande partie sur des fondations de pierre; ils ont aussi fait beaucoup de clôture en fil de fer. Ils ont complété plusieurs puits, qui sont d'un grand secours pour approvisionner leur bétail. L'Association agricole de la circonscription sud du comté de Brant a tenu deux assemblées sur la réserve en janvier, une dans l'après-mid, et l'autre dans la soirée; les sauvages y ont assisté en grand nombre. La Société agricole de la réserve, dirigée uniquement par les sauvages, a tenu son exposition annuelle de trois jours en octobre. Elle eut un grand succès.

Les travaux de la voirie, qui se font sous la direction de quarante-sept voyers nommés par les chefs chaque année, ont été l'objet de beaucoup d'attention.

Tempérance et moralité.—Il y a sur la réserve plusieurs sociétés de tempérance qui tiennent des séances régulièrement.

J'ai, etc.,

E. D. CAMERON,
Surintendant des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE STURGEON-FALLS,
STURGEON-FALLS, 1 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon premier rapport annuel et un état statistique sur les sauvages de cette agence pour l'année expirée le 30 juin 1904.

BANDE DE NIPISSINGUE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du lac Nipissingue, à deux milles à l'ouest de la ville de North-Bay; elle avait auparavant 80,640 acres d'étendue,

mais les sauvages ont remis à la Couronne 6,400 acres, laissant 74,240 à l'usage de cette bande.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cete bande est de 213 âmes, dont 44 hommes, 61 femmes et 108 enfants; il y a eu, au cours de l'année, 10 naissances, 1 décès, et 2 sont entrés dans la bande par mariage, ce qui fait une augmentation de 11 âmes pour l'année.

Santé.—La santé des sauvages a été exceptionnellement bonne durant l'année; il n'y a pas eu d'épidémie, ce qui est dû évidemment à la propreté.

Ressources et occupations.—Les sauvages font surtout la chasse et la pêche et servent de guides aux voyageurs et aux équipes d'arpentage. Plusieurs d'entre eux cultivent de petites fermes situées le long du lac; durant l'hiver ils vont travailler dans les "chantiers"; pour le moment un bon nombre s'occupent à transporter les vivres des équipes d'arpenteurs sur la route du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique.

Bâtiments et bétail.—Les sauvages améliorent constamment leurs bâtiments, surtout leurs demeures. Ils ont construit six maisons nouvelles durant l'année. Ces maisons sont propres et confortables. Comme ils n'en ont pas un grand besoin, leurs granges et leurs étables ne sont pas nombreuses. Leurs bestiaux sont peu nombreux et ne consistent qu'en quelques chevaux, vaches, porcs et volailles.

Instruments agricoles.—Ils possèdent quelques charrues et quelques herses, mais ils sont bien approvisionnés de bêches, de pelles, de houes et de pioches; toute leur culture se fait au moyen de ces instruments.

Enseignement.—Il y a une école dans la réserve à Beaucage, dirigée par une institutrice possédant un diplôme de troisième classe; l'assiduité des élèves est bonne et les enfants font des progrès satisfaisants.

Religion.—Les sauvages de cette peuplade sont des catholiques romains; ils ont dans la réserve une bonne église où les missionnaires viennent les visiter. Ces sauvages prennent beaucoup d'intérêt à l'enseignement religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux des lois; ils améliorent leurs mœurs et désirent que l'on pense bien de leur manière d'agir en affaires.

Tempérance et moralité.—A quelques exceptions près, ils observent très bien la sobriété; leurs mœurs sont excellentes.

BANDE DE DOKIS.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête de la rivière des Français, à l'endroit où cette rivière sort du lac Nipissingue. Elle contient 30,300 acres, étant composée des deux grandes îles Okindawt. Ces sauvages ont une limite de bois de pin d'une grande valeur; s'ils pouvaient la vendre, ils en retireraient beaucoup d'argent, ce qui leur permettrait de vivre à l'aise avec l'intérêt du capital.

Origine.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas, mais ce sont en réalité des métis, qui ont beaucoup de sang français.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 78 âmes, dont 19 hommes, 26 femmes et 33 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances et 3 décès, ce qui fait une diminution de 1 pour l'année.

Santé.—La santé de la peuplade a été bonne durant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font la chasse, la pêche et travaillent dans les "chantiers" les plus rapprochés de la réserve. Ceux qui vivent sur la réserve cultivent des jardins et font la pêche pour leur usage.

Bâtiments et bétail.—Les bâtiments de cette réserve sont peu nombreux et construits en troncs d'arbres; leurs bestiaux consistent seulement en quelques bêtes à cornes et quelques petits chevaux.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans la réserve; les enfants ne s'instruisent donc pas.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains; ils n'ont pas d'église dans la réserve.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages ne sont pas industrieux, ils semblent se contenter de vivre dans de petites maisons; ils ne s'occupent pas d'agriculture et suivent leur ancien mode de vie.

Tempérance et moralité.—Sous ce double rapport leur conduite ne laisse rien à désirer.

BANDE DE TÉMAGAMINGUE.

Réserve.—On n'a pas encore assigné de réserve à cette bande; les indigènes vivent dans les alentours des rives du lac Témagamingue ; un grand nombre habitent l'île à l'Ours, près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Le lac Témagamingue est située à soixante-douze milles de North-Bay; il est renommé par ses îles magnifiques et ses eaux limpides, et devient rapidement un endroit recherché par les touristes.

Origine.—Ces sauvages sont de purs Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 88 âmes, dont 24 hommes, 36 femmes et 28 enfants. Au cours de l'année il y a eu 2 naissances, 2 décès et 1 femme est entrée dans la bande par mariage, ce qui donne un acroissement de un de plus que l'an dernier.

Santé.—La santé de cette peuplade a été bonne au cours de l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font la chasse, la pêche et servent de guides. Ils ne font pas de culture, parce qu'ils disent n'avoir pas de terres à eux pour s'y établir.

Bâtiments et bétail.—Ils n'ont pas de bâtiments de valeur; un grand nombre d'entre eux vivent sous des tentes ou dans des wigwams autour du lac, et d'autres ont des maisons dans l'île à l'Ours.

Enseignement.—Cette peuplade a une bonne école dans l'île à l'Ours, au lac Témagamingue, sous la direction de madame Woods, institutrice instruite, populaire parmi la bande. Les enfants sont habiles, intelligents et font de rapides progrès dans leurs études.

Religion.—Cette bande de sauvages sont catholiques romains; ils ont complété récemment une église neuve près du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, dans l'île à l'Ours, où des missionnaires les visitent et célèbrent des offices religieux. Ces sauvages s'intéressent beaucoup à la religion.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont intelligents et précoces, ils prennent peu à peu le mode de vivre des blancs. Ils passent pour d'excellents canotiers, et la Compagnie de la Baie-d'Hudson en emploie plusieurs.

Tempérance et moralité.—Je suis prêt à penser que leur conduite est bonne, car aucun cas d'intempérance n'a été rapporté cette année; leurs mœurs, comme d'habitude, sont bonnes.

J'ai, etc.,

GEO. P. COCKBURN,

Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,

AGENCE DE THESSALON,

THESSALON, 12 août 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant la condition des diverses bandes de sauvages de mon agence, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

BANDE DE LA RIVIÈRE THESSALON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du canal du nord du lac Huron, à environ 6 milles à l'est de la ville de Thessalon, et contient 2,307 acres.

Origine.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 142 âmes, dont 30 hommes, 42 femmes et 70 enfants; la population reste stationnaire, accusant une diminution de 1 depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année.

Ressources et occupations.—Les sauvages sont surtout employés sur les terres comme journaliers, et au chargement des vaisseaux en été; en automne et en hiver, plusieurs d'entre eux vont aux " chantiers ". Les jeunes gens font un peu de pêche pour eux-mêmes, et les femmes font des paniers et cueillent des baies qu'elles vendent.

Bâtiments.—Les maisons d'habitation n'ont pas augmenté en nombre durant l'année, mais elles ont été tenues en bon ordre, propres et confortables.

Les sauvages n'ont que quelques granges et étables, mais ils n'en ont pas besoin de plus pour le présent.

Bétail.—Ils en ont très peu, seulement quelques chevaux, quelques vaches, quelques jeunes bêtes à cornes, des cochons et des volailles.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques charrues et herses et sont bien fournis sous le rapport des houes, pelles, bêches et râteaux à main; presque toute leur culture se fait avec ces instruments.

Enseignement.—Il y a une maison d'école sur la réserve, mais elle est constamment fermée, car les parents ne se soucient pas beaucoup de faire instruire leurs enfants. Plusieurs enfants vont à l'école publique voisine et vont bien.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains; un missionnaire les visite régulièrement, surtout depuis le parachèvement de leur église neuve, il y a plus d'un an. Ils s'intéressent beaucoup à la religion.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont respectueux des lois et industrieux, leur prospérité est plus grande et ils améliorent leurs manières, leur habillement et se civilisent.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas adonnés aux spiritueux, d'ailleurs, il serait difficile pour eux de s'en procurer. Leurs mœurs généralement sont bonnes.

BANDE DE LA RIVIÈRE MISSISSAGI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située du côté est de la rivière Mississagi et sur la rive nord du canal du nord du lac Huron. Elle a une superficie de 5,635 acres.

Origine.—Les sauvages de cette peuplade sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population est de 162 âmes, dont 27 hommes, 49 femmes et 86 enfants.

Santé et hygiène.—La santé de plusieurs de ces sauvages n'est pas satisfaisante; un bon nombre sont atteints de scrofules et d'autres maladies de cette espèce; plusieurs souffrent de consomption. Leurs habitations sont tenues en ordre et proprement.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont surtout des journaliers; ils vont travailler dans les " chantiers " l'automne et l'hiver; durant l'été ils sont employés dans des scieries, proches de la réserve, ils chargent de bois les vaisseaux et se font un bon salaire. Les femmes et les enfants cueillent des fruits et font des paniers. Tout cela leur rapporte de l'argent.

Bâtiments.—Les maisons sont pour la plupart construites en troncs d'arbres, tenues en bon état et confortables; les quelques étables et dépendances ont peu de valeur.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux, vaches, de jeunes bêtes à cornes, des cochons et des volailles.

Instruments aratoires.—Ils possèdent une charrue, une couple de herses et une quantité de bêches, houes et râteaux et quelques traîneaux de route.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve, mais l'assiduité des enfants n'est pas bonne. Leurs parents ne semblent pas s'intéresser à l'enseignement.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et comptent pour leur instruction religieuse sur un missionnaire qui les visite.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande est en général industrieuse. Les sauvages sont ordinairement bien vêtus, ils s'habillent avec soin et veulent passer pour des gens respectables.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres, mais quelques-uns ont une mauvaise conduite, ce qui semble provenir de ce que la réserve est à proximité des grandes scieries.

BANDE DE LA RIVIÈRE AUX SERPENTS.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est de l'embouchure de la rivière aux Serpents; elle est bornée au sud et à l'ouest par le chenal nord du lac Huron, et au nord par la rivière aux Serpents. La superficie de cette réserve est de 27,480 acres.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 123 âmes, dont 23 hommes, 29 femmes et 71 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne au cours de l'année; 2 personnes très âgées et 3 petits enfants sont morts.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont de mauvais ouvriers; en été ils s'occupent surtout aux scieries qui se trouvent sur la réserve, et en hiver dans les "chantiers" attachés à ces scieries; ils gagnent de bons salaires. Ils cultivent des petits jardins potagers, et les femmes et les enfants cueillent des baies et les vendent.

Bâtiments.—Une bonne moitié de leurs maisons sont de bonnes constructions en charpente; le reste des maisons sont construites en troncs d'arbres et sont de bonne qualité; elles sont tenues en bon état de réparations, propres et nettes; ils ont peu de dépendances et ne s'en servent pas beaucoup.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux, des pouliches et des poulains, quelques cochons t des volailles; ils ont l'ambition d'en avoir plus dans quelque temps.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques charrues, suffisamment de pelles, bêches, houes et râteaux.

Enseignement.—Ils ont une bonne école dirigée par un bon instituteur; les parents semblent s'intéresser beaucoup à l'enseignement.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains; ils ont une jolie église et semblent porter intérêt à l'instruction religieuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette peuplade est heureuse, contente, respectueuse des lois, industrieuse et elle fait du progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et abstèmes, leurs habitudes sont morales et ils ont une bonne conduite.

BANDE DE LA RIVIÈRE DES ESPAGNOLS.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord du chenal du nord du lac Huron et longe la rive sud de la rivière des Espagnols; elle est bornée au sud et à l'ouest par les eaux du dit chenal du lac Huron et au nord par la rivière des Espagnols. Sa superficie est de 28,000 acres. Au point de vue de l'habitation, cette bande est divisée en trois peuplades, deux d'entre elles habitent la réserve et sont sous ma juridiction, à Sagamook, site magnifique qui s'étend jusqu'au chenal du nord, et sur la rive gauche de la rivière des Espagnols, à l'est des limites de la réserve; la troisième réside sur l'île Manitouline et est sous la juridiction de l'agent des sauvages Sims.

Origine.—Ces sauvages sont de la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population des deux premières peuplades est 322 âmes, dont 61 hommes, 75 femmes et 186 enfants.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a continué d'être bonne cette année ; et, comme d'habitude, ils tiennent leurs demeures propres et nettes.

Ressources et occupations.—Plusieurs d'entre eux travaillent chez les cultivateurs, d'autres comme journaliers, et un certain nombre gagnent leur vie à pêcher et à chasser. Les femmes et les enfants cueillent des baies et font des paniers pour la vente.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont exceptionnellement bons, ainsi que les dépendances, et tenus en bon état de réparations ; mais aucune construction nouvelle n'a été faite durant l'année.

Bétail.—Ils en possèdent un bon nombre, consistant en chevaux, bêtes à cornes, cochons et volailles, et il y a eu progrès considérable sous ce rapport durant l'année.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques charrues et herses, une quantité de houes et râteaux, tout ce qu'il faut pour cultiver leurs jardins.

Enseignement.—Ils ont une école à Sagamook; elle est très fréquentée et c'est la meilleure de mon agence. Les enfants ont très peu fréquenté l'école de la rivière aux Espagnols durant l'année

Religion.—Les sauvages de Sagamook sont presque tous catholiques romains et ceux de la rivière aux Espagnols sont pour la plupart anglicans.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, paisibles, observateurs des lois, et ils ont fait des progrès sous le rapport des mœurs et des habitudes. Ils s'habillent bien et se font une vie confortable.

Tempérance et moralité.—C'est une population tempérante et abstème, et je suis porté à le croire, c'est un peuple d'une bonne moralité.

J'ai, etc.,

SAMUEL HAGAN,
Agent des sauvages.

PROVINCE D'ONTARIO,
AGENCE DE L'ILE WALPOLE,
ILE WALPOLE, 8 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les Chippewas et Pottawatamies de l'île Walpole, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Je vous transmets en même temps un état statistique pour la même période, avec les relevés du recensement des deux peuplades, qui a été fait aux mois d'août et de septembre derniers, indiquant l'accroissement et le décroissement de la population ainsi que les progrès accomplis en agriculture et dans les autres industries qu'exercent les sauvages de cette réserve pour gagner leur vie.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui en général d'une bonne santé durant l'année. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux.

Ils font grande attention à la propreté de leurs maisons et des alentours ; ils exposent souvent leurs lits et leurs couvertures au grand air.

Mouvement de la population.—La bande des Chippewas s'est accrue d'une âme ; la population est de 605. La bande des Pottawattamies a diminué de 5 ; la population est de 181.

Enseignement.—Il y a trois écoles sur la réserve, toutes dirigées par des instituteurs sauvages. L'école n° 2 est bien fréquentée, les deux autres le sont moins. Les parents des enfants ne s'intéressent pas à l'enseignement comme ils devraient. Un grand nombre d'enfants parmi les plus grands et les plus âgés vont aux différentes écoles industrielles.

Religion.—Il y a dans la réserve deux églises: une anglicane et une méthodiste; des offices sont célébrés tous les dimanches, matin et soir ; l'église méthodiste est rem-

plie matin et soir. Les sauvages catholiques romains vont à l'église à Port-Lambton et Algonac, Michigan.

Traits caractéristiques et progrès.—Pris en bloc, les sauvages de cette réserve sont industrieux et observateurs des lois. Les jeunes gens pour la plupart travaillent toute l'année parmi les blancs.

Tempérance et moralité.—Il est regrettable de voir que quelques jeunes gens et quelques femmes font usage de spiriteux, mais il est rare de voir une personne d'âge mûr sous l'influence de la boisson. Il y a espoir de progrès sous ce rapport. La loi du mariage n'est pas aussi bien observée qu'elle le devrait.

Agriculture.—Les moissons sont pauvres, cette année, à cause de trop de pluie et de froid; elles ne seront pas suffisantes pour leurs besoins. Cependant, les sauvages peuvent trouver de l'ouvrage tant qu'ils voudront chez les blancs.

Autres industries.—Les femmes font des paniers de fantaisie, qui se vendent très bien, même sur les lieux, à des gens des Etats-Unis; ces derniers viennent en grand nombre sur la réserve et paient de bons prix pour les paniers. Les hommes font des arcs, des flèches, des cannes et des petits canots, ce qui leur donne un revenu considérable.

Améliorations publiques.—Ils sont à construire un drain; quand il sera terminé, il sera d'un grand secours à la réserve, non seulement pour faciliter l'égouttement, mais aussi pour amener l'eau au centre de la réserve.

J'ai, etc.,

J. B. McDOUGALL,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ABÉNAKIS DE SAINT-FRANÇOIS,
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC, 15 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve des Abénakis de Saint-François se compose de plusieurs pièces de terre situées dans les seigneuries de Saint-François-du-Lac et de Pierreville; sa superficie totale est de 1,819 acres et 52 perches. La partie de la réserve habitée par les Abénakis est désignée par le numéro 1217 sur le cadastre officiel de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, et contient 1,228 acres. Le village est situé sur le bord de la rivière Saint-François, à environ 6 milles de son embouchure dans le lac Saint-Pierre. Il se trouve sur un site très pittoresque.

Tribu.—Les sauvages de cette bande s'appellent les Abénakis de Saint-François-de-Salles.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 327 personnes, dont 72 hommes, 86 femmes au-dessus de 21 ans, et 81 garçons et 81 filles au-dessous de cet âge. Il y a eu durant l'année 19 naissances et 11 décès.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse ou épidémique durant l'année.

Occupations.—La principale occupation des Abénakis consiste à faire des paniers et des ouvrages de fantaisie. Ils font des paniers tout l'hiver, et vers le mois de juin la plupart des familles s'en vont aux bains de mer des Etats-Unis, particulièrement sur les côtes de l'Atlantique et dans les montagnes Blanches, ainsi que dans la province d'Ontario, pour vendre leurs articles. Ils reviennent à l'automne. Ce commerce est leur principale source de revenu.

Il y a aussi quelques familles qui font la chasse, tout en vendant des paniers ; mais ce qu'elles réalisent de cette façon diminue chaque année de plus en plus, à mesure que le gibier se fait plus rare.

L'agriculture n'est qu'une occupation secondaire chez les Abénakis de Saint-Français. Quelques-uns d'entre eux ne cultivent même pas du tout; d'autres cultivent quelques légumes, comme des pommes de terre, du maïs, etc. Certaines familles cultivent un peu plus, mais la vente de leurs paniers, qui les oblige à s'absenter durant la majeure partie de l'été, les empêche de donner à la culture l'attention voulue.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont pour la plupart assez bons, et il y a dans le village des maisons qui sont très jolies et très confortables. Les Abénakis possèdent quelques chevaux et un grand nombre de bonnes vaches et quelques porcs. Ils ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'enseignement des enfants est l'objet de beaucoup d'attention. La plupart des sauvages savent lire et écrire, et bon nombre d'entre eux ont fait un cours au collège ou dans d'autres institutions d'enseignement supérieur. Il y a deux écoles dans la réserve, l'école protestante, sous la direction du révérend H. O. Loiselle, et l'école catholique, sous la direction des Sœurs Grises. Ces deux écoles sont bien conduites et donnent une excellente éducation à un grand nombre d'enfants.

Religion.—Les Abénakis appartiennent à diverses croyances religieuses. 228 sont catholiques romains, 87 sont anglicans, et 12 sont adventistes.

Traits caractéristiques et progrès. Les Abénakis, en général, sont laborieux et industrieux. La fabrication et la vente des paniers leurs apportent assez d'argent pour leur permettre de vivre confortablement, et quelques-uns d'entre eux sont riches. Chaque famille revient à l'automne avec une somme assez ronde et s'ils étaient plus économes et moins imprévoyants, ils pourraient mettre de l'argent de côté pour les mauvais jours. Cependant, plusieurs d'entre eux se construisent des maisons spacieuses et confortables et la conduite morale des Abénakis est en général bonne.

Observations générales.—Les Abénakis de Saint-François sont aussi civilisés que les blancs du district environnant et vivent en harmonie avec ces derniers. Très peu parmi les membres de cette bande sont des sauvages pur sang; tous ont plus ou moins de sang blanc dans les veines. Un grand nombre d'entre eux ont perdu les traits caractéristiques de l'homme rouge, et il est très difficile pour ceux qui les voient pour la première fois de les reconnaître comme des sauvages. Ils parlent presque tous l'anglais et le français et emploient l'une et l'autre de ces langues dans leurs rapports avec les blancs, mais dans la famille et dans leurs assemblées et leur conseil ils parlent l'abénakis, qu'ils conservent avec un soin religieux.

J'ai, etc.,

A. O. COMIRE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
ALGONQUINS DE LA RIVIÈRE DU DÉSERT,
MANIWAKI, 23 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve Maniwaki est située au confluent de la rivière Gatineau avec la rivière du Désert et contient une superficie de 44,547 acres et 20 perches. La réserve est magnifiquement située sur les bords de rivières navigables et presque com-

plètement entourée d'eau, la rivière à l'Aigle la borne à l'ouest, la rivière du Désert au nord. et la Gatineau à l'est; celle-ci, avec le grand et le petit lacs des Cèdres, la rivière Bitobee et ses tributaires, font tous ensemble de Maniwaki un des cantons les plus pittoresques et les plus beaux.

Origine.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Algonquins.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 386 âmes, dont 98 hommes, 105 femmes au-dessus de 21 ans, et 81 garçons et 102 filles au-dessous de 21 ans. Il y a eu 10 naissances et 11 décès durant l'année, et une femme est entrée dans la bande par mariage. Les causes de mortalité sont la consomption 4, le choléra 1, la pneumonie 1, noyade 1, vieillesse 1, fièvres typhoïdes 1, rougeole 1, maladie d'enfant 1.

Santé et hygiène.—Il y a eu épidémie de la rougeole, le printemps dernier, parmi les sauvages; heureusement, elle ne s'est pas propagée beaucoup. A part cela, la santé des sauvages a été très bonne.

Ressources et occupations.—Leur principale occupation c'est de travailler dans les " chantiers ", faire du transport et chasser. Quelques-uns cultivent et font du bois pour leur compte, d'autres font des canots, des raquettes et des manches de hache; les femmes font des paniers, des mitaines, des souliers et d'autres travaux manuels.

Agriculture.—Les sauvages ont fait peu de progrès dans la culture l'année dernière; l'argent est plus aisé à gagner dans leurs autres occupations; leur service est en grande demande par les explorateurs, les arpenteurs et les touristes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Il n'y a pas de changement appréciable dans le bétail cette année. Ils ont fait de l'élévage, mais ont vendu à mesure; leurs bestiaux sont à peu près au même nombre que l'an dernier. Un cheval est mort, un autre a été vendu, ainsi qu'un poulin.

Une seule bâtisse a été construite sur la réserve cette année; c'est une maison d'habitation. Une seule machine à battre et une voiture légère ont été achetées durant l'année.

Enseignement.—Il y a trois écoles sur la réserve, mais une seule est ouverte. L'assiduité des enfants diminue considérablement, soit parce que les parents des enfants s'éloignent du voisinage de l'école, soit parce que ceux-ci grandissent. L'institutrice, Melle Annie O'Connor, fait tout ce qu'elle peut pour instruire les enfants.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont catholiques romains et vont à l'église de la mission des Oblats à Maniwaki.

Progrès et traits caractéristiques.—L'agriculture n'a pas fait les progrès de l'année dernière, car les sauvages sont enclins à faire les travaux qui paient le plus et immédiatement.

Tempérance et moralité.—Les sauvages sont adonnés aux spiritueux. Malgré que beaucoup d'entre eux aient été condamnés à de fortes amendes, le mal n'a été enrayé sous aucun rapport.

Leur moralité a été très bonne durant l'année, et avec les deux écoles établies, j'attends de bons résultats, car ceux qui fréquentent l'école sont meilleurs que ceux qui ne la fréquentent pas.

J'ai, etc.,

W. J. McCAFFREY,

Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,

AMALÉCITES DE VIGER,

CACOUNA, 30 juin 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un état statistique, sur les Amalécites de Viger, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive du fleuve Saint-Laurent, près du village de Cacouna, mais la plupart des sauvages sont dispersés dans divers comtés; c'est pour cela qu'il est si difficile d'en faire le recensement.

Mouvement de la population.—Il y a 103 sauvages sur la réserve. Il n'y a eu ni naissances ni de décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est très bonne, exceptons quelques vieillards, cependant. Les précautions hygiéniques sont bien observées.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est la fabrication de paniers, de raquettes et d'articles de fantaisie. Ceux-ci sont faits par les femmes et vendus aux touristes durant l'été. Les hommes font un peu de pêche et de chasse. Ils font aussi des raquettes en hiver. La plupart sont très pauvres. Le gouvernement secourt les plus dénués d'entre eux, surtout les veuves, et elles en sont certainement très reconnaissantes, car il fait un grand acte de charité en apportant quelque soulagement à ces infortunés. Quelques familles, je pense, cultivent des terres dans la vallée de la Métapédia, amis leur progrès est lent. Je pense que cela est dû à leur pauvreté, et il me semble qu'ils sont plus faciles à décourager que les blancs.

Enseignement.—Les enfants vont à l'école et au couvent de Cacouna, mais ils ne sont pas nombreux sur la réserve. Quant aux sauvages dispersés dans les différents comtés, l'on me dit qu'ils ont bonne assiduité à l'école.

Religion.—Autant que je puis savoir, ces sauvages sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—A quelques rares exceptions, la tempérance est bien observée. La moralité de ces sauvages, surtout des femmes, est excellente.

J'ai, etc.,

EDOUARD BEAULIEU,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
HURONS DE LORETTE,
JEUNE-LORETTE, 23 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel au sujet de la tribu des Hurons et des autres sauvages établis dans mon agence, avec un relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin dernier.

Réserve.—La tribu des Hurons a encore ses trois réserves, qui sont:

1° La réserve du village de Lorette, contenant 30 acres, sur lesquels la plupart des sauvages résident, près de l'ancienne chapelle, qui attire toujours l'attention des étrangers.

2° La réserve des Quarante-Arpents contient 1,352 acres. La remise de cette réserve sera bientôt un fait accompli. Cette réserve dès l'abord fut donnée aux Hurons dans le but de leur donner le moyen de se procurer du bois de service et du bois de chauffage, mais à présent, comme cela ne leur profite plus et ne leur rapporte ni avantage ni intérêt, puisque le bois en a été presque complètement enlevé, je crois que la vente par lot rapportera quelque profit à la bande.

3° La réserve Rocmont, dans le comté de Portneuf, contient 9,600 acres; elle a été exploitée suivant licence accordée à M. Henry Atkinson, mais elle ne l'est plus, puisque la licence n'en a pas été renouvelée et que les sauvages l'ont remise à la Couronne dans le but de la vendre.

Mouvement de la population.—Depuis mon dernier rapport, la population a diminué d'une âme. Durant l'année il y a eu 8 naissances et 9 décès, ce qui porte la population à 455 âmes. Il faut ajouter à ce nombre les sauvages des autres tribus qui font

partie de mon agence, disséminés dans les comtés de Québec, Portneuf, Montmorency et Charlevoix.

Il y a une famille d'Amalécites à Saint-Pierre de Charlesbourg, comté de Québec, composée de 9 personnes et dont le chef est garde-chasse et de pêche à l'emploi du gouvernement de Québec.

Douze Abénakis habitent aussi le comté de Québec. Leur principale occupation est de fabriquer des articles de fantaisie, dont ils tirent leur subsistance.

Les Abénakis de Saint-Urbain traînent une misérable existence. L'abbé G. A. Girard, curé de la paroisse dans lequelle ils demeurent, leur porte beaucoup de soins et m'avertit de leur condition quand c'est nécessaire. Quelques-uns de ces sauvages reçoivent tous les ans du ministère des secours et des grains de semence.

La population totale de ces quatre groupes est de 513 âmes.

Ressources et occupations.—Le progrès dans l'industrie spéciale aux Hurons est considérable encore cette année. Le commerce de mocassins et de raquettes est florissant. Les demandes ont été en plus grand nombre cette année que l'année dernière; la plupart des familles sont demeurées dans le village. Les articles de fantaisie, les mocassins et les raquettes sont en grande demande, de sorte que les différentes industries des Hurons ont été rémunératrices. J'ai remarqué que les touristes qui ont l'habitude de visiter la région du lac Saint-Jean ont été moins nombreux que l'an dernier. Cependant, ceux qui viennent encouragent les Hurons et admirent leur habileté.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire de la bande est en général très bon. Il n'y a pas eu d'épidémie, et la propreté du village y est pour beaucoup.

Enseignement.—Les sauvages sont satisfaits de l'enseignement que les religieuses donnent à leurs enfants, et ils ont droit d'en être fiers. Les religieuses font tout pour les enfants qu'on leur confie, et elles méritent qu'on les en loue. Néanmoins, je remarque que les enfants quittent l'école fort jeunes. Aussitôt qu'ils ont fait leur première communion, c'est-à-dire à l'âge de onze ou douze ans, les parents négligent de les envoyer à l'école. C'est là une anomalie dont les parents seuls sont responsables. Leur indifférence à cet égard est la cause que leurs enfants sont incapables d'avoir des positions qui demandent une certaine instruction.

Religion.—Comme je l'ai dit dans mon rapport de l'an dernier, à part 4 Hurons de Lorette, dont 1 est anglican et 3 presbytériens, les autres sont catholiques romains. Il y a une seule église sur la réserve et c'est une église catholique romaine.

Tempérance et moralité.—On ne peut faire aucun reproche sérieux aux sauvages de mon agence sous le rapport de la moralité. Ce sont des gens respectables, qui savent se bien conduire. On ne peut leur faire la même louange sous le rapport de la tempérance. A part les occasions qu'ils ont de prendre des spiritueux, des brasseurs de Québec envoient leurs employés vendre de la bière aux sauvages. J'ai pris des moyens pour empêcher ces brasseurs de continuer leur manœuvre, et j'espère y réussir.

Remarques générales.—Les affaires de la bande sont satisfaisantes. Ils sont paisibles et semblent heureux de la vie qu'ils font.

J'ai, etc.,

ANTOINE O. BASTIEN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE CAUGHNAWAGA,
CAUGHNAWAGA, 20 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'agence de Caughnawaga pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis la ville de Lachine, à 9 milles de Montréal. Elle a une étendue d'environ 12,327

arpents, dont près de 4,000 en bois de haute futaie et en broussailles, et le reste sert de culture et de pâturage. Le sol est de bonne qualité et peut souffrir la comparaison avec celui des paroisses canadiennes-françaises environnantes.

Le village est entouré de carrières, dont quelques-unes sont exploitées.

Mouvement de la population.—La population est de 2,074 âmes et accuse une augmentation de 40 pour l'année. Il y a eu durant l'année 94 naissances et 54 décès.

Santé.—La santé des sauvages a été très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie, mais la consomption a fait plusieurs victimes. Les lois de l'hygiène pourraient être mieux observées.

Ressources et occupations.—Leurs occupations consistent à faire des ouvrages en rassade, des crosses et des raquettes et à passer des radeaux à partir d'en bas de la rivière Ottawa sur le Saint-Laurent à travers les rapides de Lachine jusqu'à Montréal. Plusieurs d'entre eux vendent des médecines patentées en Canada et aux Etats-Unis et se font un bon revenu; plusieurs d'entre eux sont employés par la Compagnie du pont de la Puissance, par les usines de fil de fer et les usines à machines en cuivre de Lachine et par la Compagnie de machines et locomotives de la Longue-Pointe, pendant que d'autres sont employés à la construction de ponts dans les diverses parties du Canada et des Etats-Unis. Ils passent pour des hommes habiles dans ces travaux. Plusieurs ont de l'emploi sur les fermes à Lachine et à Laprairie.

Bâtiments.—Les sauvages ont à présent des maisons confortables et des bâtiments modernes.

Enseignement.—Il y a deux écoles catholiques romaines pour les garçons avec deux instituteurs, une pour les filles avec aussi deux institutrices. Les protestants ont aussi une bonne école pour filles et garçons. L'assidiuité des enfants à l'école n'est pas satisfaisante; les parents sont un peu négligents sous ce rapport et n'y portent pas assez d'attention.

Religion.—La grande majorité des sauvages sont catholiques. Ils ont une jolie église et deux missionnaires jésuites, les RR. Pères Granger et Melançon. Les méthodistes ont aussi une chapelle, qui sert de maison d'école. Leur missionnaire est le révérend M. Oke, un sauvage d'Oka. Les sauvages portent une grande attention aux exercices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs sauvages sont industrieux dans leur travail et dans leur instruction.

Tempérance.—Il n'y a pas eu de progrès sous ce rapport, surtout chez les jeunes gens. Cependant, ils se constraignent plus depuis les actions prises contre trois hôteliers de Lachine, qui leur avaient vendu des liqueurs.

Leur morale est généralement bonne.

J'ai, etc.,

J. BLAIN,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
IROQUOIS DE SAINT-RÉGIS,
SAINT-RÉGIS, 25 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statisque, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, dans la province de Québec, vis-à-vis la ville de Cornwall (Ontario), et comprend les îles situées un peu en bas de Prescott et en face du village de Lancaster (Ontario) en

aval. Sur la rive opposée se trouve le village de Saint-Laurent, dans la province de Québec. Elle contient environ 6,887 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 302 hommes, 313 femmes et 811 garçons et filles au-dessous de 21 ans, formant un total de 1,426. Durant l'année il y a eu 25 naissances et 15 décès, 7 sont sortis de la bande par mariage et 3 y sont entrés, soit une augmentation de 6.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie sur la réserve durant l'année et la condition sanitaire des maisons des sauvages a été bonne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, chassent, pêchent, agissent comme guides pour les touristes, font la descente du bois en radeaux et travaillent au mois, à la journée chez les cultivateurs et sur les chemins de fer ; ils fabriquent aussi beaucoup de crosses et de paniers.

Enseignement.—Il y a deux écoles en opération sur la réserve: une à l'île Cornwall et l'autre au village de Saint-Régis. L'apathie des parents à envoyer les enfants à l'école rend l'assiduité peu nombreuse. Les écoles sont bien pourvues sous le rapport des livres et de la papeterie, et les maîtres sont bons.

Religion.—Il y a deux églises sur la réserve: une catholique et l'autre méthodiste. Celle-ci est sur l'île Cornwall, et celle-là au village de Saint-Régis. Il y a deux missionnaires, un pour chacune de ces églises. Les sauvages portent beaucoup d'intérêt aux choses de leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages font du progrès dans la culture et font des améliorations à leurs bâtiments. Ils sont bien fournis sous le rapport des instruments agricoles.

Tempérance et moralité.—Il y a peu de changement sous le rapport de la tempérance. La moralité des sauvages est très bonne.

J'ai, etc.,

GEORGE LONG,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
LAC-DES-DEUX-MONTAGNES,
OKA, 2 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le lac des Deux-Montagnes, sur la rivière Ottawa, province de Québec.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont des Iroquois et des Algonquins.

Mouvement de la population.—La population est de 461. Elle se décompose comme suit : 143 hommes, 105 femmes, 213 enfants et jeunes gens au-dessous de 21 ans. Dans le cours de l'année il y a eu 3 naissances et 9 décès, une nouvelle famille de 5 personnes s'est ajoutée à la réserve, une famille de 3 personnes a quitté la réserve, soit une augmentation de 16.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année. Leurs maisons et leurs dépendances sont bien tenues.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent, fabriquent des douves, des paniers, des mocassins, des mitaines et des crosses; plusieurs vont en " chantiers " et font d'autres travaux à la journée chez les cultivateurs.

Enseignement.—Il y a deux écoles sur la réserve, dirigées, l'une par Mlle G. A. Carmichael, et l'autre par Mlle Hodgson. Toutes deux ont la compétence nécessaire

pour enseigner, mais la mollesse des parents à envoyer leurs enfants à l'école constitue le grand obstacle à leurs progrès. Cependant, cette année quelques enfants ont fait des progrès.

Religion.—Les méthodistes célèbrent les offices cette année dans une petite église qu'ils ont récemment bâtie et qui est très confortable. Les catholiques romains vont à l'église paroissiale. Ces sauvages s'intéressent beaucoup à leurs affaires sprituelles.

Bâtiments.—Quelques-unes des maisons des sauvages sont confortables. Plusieurs d'entre eux cultivent, mais comme ils n'ont pas de granges, leurs récoltes subissent beaucoup de pertes, et cela est dû à leur pauvreté.

Bestiaux.—La plupart de ces sauvages ont un bon nombre de bestiaux, des chevaux et des vaches à lait; ils commencent à comprendre l'industrie laitière et plusieurs des sauvages portent du lait à la crèmerie.

Tempérance et moralité.—Cette année plusieurs de ces sauvages, surtout parmi les jeunes gens revenant des "chantiers", se sont adonnés à la boisson. J'ai pris six actions contre des gens qui ont vendu de la boisson aux sauvages durant l'année; la plupart des prévenus furent condamnés. Ceci a fait du bien dans plusieurs familles.

La plupart de ces sauvages observent les lois de la morale.

J'ai, etc.,

JOSEPH PERILLARD,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE MARIA,
MARIA, 9 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, en même temps qu'un état statistique concernant les affaires des Micmacs de mon agence.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives magnifiques de la Grande-Cascapédia et de la Baie-des-Chaleurs. Elle a un aspect grandiose. Elle contient 416 acres dont 136 sont cultivées; le reste est couvert de jeunes arbres. Presque toute la terre est cultivable et son sol est fertile.

Mouvement de la population.—La population est cette année seulement de 92 âmes, accusant une diminution de 13. Il y a eu 2 naissances et 2 décès.

Santé.—Il n'y a pas eu de maladie contagieuse cette année, et les sauvages jouissent d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—Les sauvages de mon agence ont plusieurs manières de gagner leur vie; ils cultivent un peu, chassent et pêchent. Les amateurs de la pêche au saumon les engagent pour conduire leurs embarcations sur la Grande-Cascapédia. Les uns travaillent dans les exploitations forestières du voisinage et dirigent les trains de bois, au printemps. D'autres se mettent en service chez les cultivateurs ou confectionnent à domicile des raquettes, des pelles à neige et des paniers de toutes sortes, ou tannent des peaux qui leur servent à fabriqur une grande quantité de souliers en usage l'hiver. La vente de ces articles est leur principale source de revenus.

Bâtiments et matériel de ferme.—Leurs habitations ont peu de valeur, sauf quatre ou cinq, qui sont bonnes.

Leurs instruments aratoires, peu nombreux, ont également peu de valeur.

Instruction.—Il y a une bonne école sur la réserve; les enfants qui la fréquentent assidûment y reçoivent une bonne éducation. Les élèves apprennent l'anglais d'une manière satisfaisante. On leur enseigne aussi le français. Malheureusement,

un trop grand nombre de parents négligent trop souvent d'envoyer leurs enfants à l'école.

Religion.—Tous les sauvages de mon agence sont catholiques romains et remplissent bien leurs devoirs religieux. Convertis par les premiers missionnaires venus dans le pays, ils sont toujours demeurés fidèles à leur foi.

Traits caractéristiques.—Les Micmacs sont en général fort habiles et industrieux; mais, bien qu'ils fassent de grosses recettes, ils sont toujours pauvres, à cause de leur manque d'économie et de leur imprévoyance.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de mon agence sont en général intempérants, sans en excepter les femmes. Malgré une surveillance rigoureuse et constante, ils commettent des actes de désordre; cependant, la présence d'un constable et la construction récente d'un violon au cœur de la réserve sont des obstacles puissants qui les empêchent ordinairement de se livrer à l'intempérance.

Leurs mœurs sont bonnes.

J'ai, etc.,

J. GAGNE, prêtre,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MICMACS DE RISTIGOUCHE,
POINTE-À-LA-GARDE, 26 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Emplacement.—La réserve est sise sur la rive nord de la rivière Ristigouche, dans le canton de Mann, comté de Bonaventure, vis-à-vis la ville de Campbellton, N.-B.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent tous à la tribu des Micmacs, sauf un, qui est Abénaquis.

Mouvement de la population.—La population de ce groupement est de 486 âmes. Pendant l'année dernière il y a eu 25 naissances, 21 décès et 11 départs, soit une diminution de 7 dans le chiffre de la population. Ces sauvages sont propres et leurs habitations sont bien tenues.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture et l'exploitation des forêts; ils travaillent aussi au chargement des navires et dans les scieries; ils se font bateliers et guides au service des touristes, ce qui leur procure de bons salaires. Les uns sont gardes-chasse. Un petit nombre de personnes âgées confectionnent des paniers, des raquettes et des objets de fantaisie.

Bâtiments.—La plus grande partie des bâtiments sont assez bons; il y a d'excellentes habitations, bien meublées. Quelques-uns possèdent aussi de bonnes granges.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un bon nombre de chevaux, dont ils prennent bien soin, ainsi que plusieurs vaches, de jeunes bestiaux et des cochons.

Matériel de ferme.—En général, ils n'ont pas beaucoup d'instruments aratoires; cependant, un petit nombre d'entre eux en ont une quantité suffisante.

Instruction.—On apporte beaucoup de soins à l'instruction des enfants. L'école est dirigée par les révérendes Sœurs du Saint-Rosaire, qui ont déjà fait faire de bons progrès aux enfants qui ont fréquenté les classes assidûment. Malheureusement, on néglige de fréquenter régulièrement l'école, malgré les efforts faits par le révérend père, l'institutrice, le chef et moi-même. Je suis bien aise de dire qu'il y a des progrès, l'assiduité ayant été meilleure que l'an dernier.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont catholiques romains; ils remplissent fidèlement leurs devoirs religieux. Les révérends Pères Capucins leur por-

tent beaucoup d'intérêt. Ils sont à mettre la dernière main à une belle église de pierre; l'ancienne église étant trop étroite. Ces révérends pères ont aussi fait construire une bonne habitation pour les religieuses qui dirigent l'école des sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Règle générale, ces sauvages sont actifs, industrieux et respectueux des lois. Il est malheureux qu'ils ne soient pas plus économes et moins imprévoyants, bien que quelques-uns d'entre eux réussissent bien. Ils ont de bonnes habitations et une quantité suffisante des choses nécessaires à la vie; ils possèdent des chariots, des boghies, des machines à coudre, des orgues, etc. Parmi eux, je puis mentionner Louis Michel, Peter Gray, Isaac Isaac, Polycarpe Martin, Thomas Metallic, Thomas Germain et plusieurs autres.

Néanmoins, il y a quelques personnes très indigentes, âgées et malades, principalement des veuves. Le gouvernement les a beaucoup secourues pendant l'hiver, ce qui est un grand acte de charité.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire qu'un trop grand nombre de nos sauvages sont encore adonnés à l'usage des boissons forces, bien qu'il semble y avoir eu récemment un léger progrès sous ce rapport.

En général, leurs mœurs sont assez bonnes, bien que le niveau moral d'un petit groupe laisse à désirer. A cet égard, tout le blâme doit retomber sur certains blancs.

J'ai, etc.,

J. PITRE,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU LAC-SAINT-JEAN,
POINTE-BLEUE, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, ainsi que mon relevé statistique.

Réserve.—Cette réserve est sise sur la rive nord-ouest du lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, dans la province de Québec, à cinq milles environ du village de Roberval. La réserve a une superficie de 22,423 acres toutes situées dans le canton de Ouiatchouan. Les sauvages ont remis à l'Etat 19,525 acres, dont une partie a été vendue et une autre partie est encore à vendre au bénéfice du groupement, ce qui laisse 2,900 acres à l'usage des sauvages. Cette partie de la réserve des sauvages est splendidement située. Du sommet d'un rocher escarpé qui s'élève à quelques pieds de la rive, le regard embrasse tout le lac Saint-Jean, autour duquel on peut voir partout des paroisses prospères. La monotonie de l'aspect des lieux est égayée par le passage quotidien des nombreux bateaux, qui naviguent dans les eaux de cette mer intérieure et qui passent tous à quelques verges du rivage, où l'eau a une profondeur fort considérable. C'est la vie, c'est le mouvement, c'est le progrès moderne de la population blanche qui se trouvent constamment sous les yeux de ces enfants de la forêt et qui leur servent de modèle de civilisation.

Tribu.—Les sauvages du lac Saint-Jean sont tous Montagnais; toutefois, on rencontre parmi eux un petit nombre d'Abénaquis et d'Algonquins. Ces derniers ont été adoptés il y a longtemps par la grande famille montagnaise, dont ils ont rapidement pris les coutumes et les habitudes et adopté la langue.

Mouvement de la population.—La population de ce groupe est de 522 âmes; deux familles, comprenant 9 personnes, sont venues des régions septentrionales et se sont réunies aux autres. Le nombre des naissances a été de 31 et celui des décès de 14. Parmi les sauvages qui sont partis pour le grand voyage pendant lequel ils n'auront

pas de portages à faire ni de rapides à sauter, je regrette d'avoir à mentionner le nom de deux très vieux et très respectables membres de la tribu: François Jourdin, ancien chef, décédé à l'âge avancé de 86 ans; il a conservé jusqu'à sa mort les coutumes de ses aïeux; c'était un modèle vivant des sauvages d'autrefois; Charlie Robertson, autre vieux Montagnais, s'est éteint au cours de l'année, à l'âge de 75 ans. Bien qu'il eût épousé une sauvagesse catholique romaine, il appartenait à l'église anglicane, dont il était l'un des plus fervents adeptes de la réserve. De plus, parmi les personnes décédées, il y avait quatre adultes, dont une femme; les autres étaient de jeunes enfants. Au cours des douze derniers mois, neuf couples ont été unis par les liens sacrés du mariage.

Santé et hygiène.—Presque tous les membres de la bande ont joui d'une excellente santé cette année, et je constate avec un plaisir véritable que pas un seul décès n'a été causé par la consomption, maladie si fatale et si fréquente parmi ces pauvres sauvages. Nulle épidémie ne s'est déclarée sur la réserve. Toute la population—hommes, femmes et enfants—a été vaccinée et toute trace de petite vérole semble disparue pour toujours. Les sauvages commencent à se familiariser avec les préceptes de l'hygiène et les principaux règlements sanitaires sont bien observés. A cet égard, je crois que quelques-uns de nos sauvages sont aussi avancés qu'un grand nombre de blancs. Au printemps, dès que la température est favorable, la grande majorité des habitants de la réserve brûlent tous les rebuts et les saletés accumulés pendant l'hiver, et tous se font un devoir d'aérer leurs habitations. Toutefois, il est regrettable que l'eau du lac, que les sauvages sont obligés de boire et d'employer aux fins culinaires pendant l'été, ne soit pas plus potable et plus propre. Cette eau, pendant les chaleurs de l'été, devient si chaude qu'elle inspire le dégoût. Il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de remédier à cet inconvénient. Les sources d'eau sont rares et trop éloignées du village indien pour être de quelque utilité. Le docteur J. Constantin, de Roberval, donne d'excellents soins médicaux aux sauvages de la réserve, et il traite tous les malades avec précaution et diligence.

Ressources et occupations.—La plupart des sauvages de cette réserve vivent de chasse. Règle générale, ils quittent le village au mois de septembre et ne reviennent qu'en juin. Cette année, la chasse a été bonne, mais le prix des fourrures a diminué de plus d'un tiers comparativement aux prix de vente des mêmes peaux l'an dernier. Malgré cela, presque tous les sauvages ont payé les dettes qu'ils avaient faites au départ, et plusieurs d'entre eux ont pu épargner une somme suffisante pour vivre avec confort et d'une manière indépendante pendant l'été. Un bon nombre d'autres sauvages servent de guides aux "sportsmen" et travaillent aux exploitations forestières en hiver, et conduisent les trains de bois au printemps; on aime beaucoup à leur confier ces occupations. Enfin, quelques-uns de nos Montagnais vivent uniquement du produit de leurs terres, qu'ils cultivent avec soin et de la même manière que les blancs les plus experts. Le sol est d'excellente qualité et propre à toutes sortes de culture: blé, orge, avoine, seigle, pommes de terre et autres légumes. Les clôtures entre voisins sont bien entretenues. En somme, l'industrie et l'agriculture font des progrès.

Bâtiments.—Les habitations sont à une distance suffisante les unes des autres; presque toutes sont très convenables et habitables; beaucoup de réparations importantes ont été faites au printemps; quelques-unes des maisons des sauvages ressemblent à de coquettes villas, grâce à leurs grandes vérandas et promenades couvertes, et à la peinture qui les recouvre à l'intérieur comme au dehors. Au cours de l'année trois maisons nouvelles ont été construites.

Bétail.—La qualité du bétail ne s'est guère améliorée cette année; mais il y a une disposition marquée à acheter de meilleurs animaux. Plusieurs familles sauvages fabriquent du beurre d'excellente qualité qu'elles vendent facilement sur la réserve même. D'autres familles vendent aussi de grandes quantités de lait et de crème. Les troupeaux sont en bon état et soigneusement entretenus. Il y a aussi quelques bons chevaux et, fait digne d'être signalé, dans les courses ouvertes à tous les chevaux du comté de Chicoutimi, c'est un cheval appartenant à un sauvage de la réserve et élevé

par celui-ci qui a obtenu le plus grand nombre de prix et qui a été considéré comme l'un des meilleurs trotteurs du comté.

Matériel de ferme.—Les sauvages de la réserve qui s'adonnent à l'agriculture ont un outillage moderne, dont ils font un excellent usage. Ils prennent un si grand soin de leurs instruments aratoires qu'ils les conservent le plus longtemps possible.

Enseignement.—L'école s'élève au centre de la réserve. Elle est vaste, confortable, bie n éclairée et bien aérée. L'enseignement, qui a lieu en français seulement, a été donné par Mme O. P. Dufresne jusque vers le milieu de l'hiver, lorsque la maladie l'a obligée à donner sa démission. Elle fut aussitôt remplacée par une autre institutrice diplômée, Mlle Marie Girard, qui a su maintenir l'école sur un bon pied. Il y a cent vingt-neuf enfants d'âge à fréquenter l'école. Le nombre des élèves inscrits est de cinquante-cinq; ce chiffre est satisfaisant, vu que plusieurs enfants accompagnent leurs parents à la chasse dans la forêt. Trente élèves en moyenne ont fréquenté les classes pendant la première partie de l'année scolaire et quarante-trois pendant le dernier semestre. Malgré le changement d'institutrice, les progrès en général ont été satisfaisants. La discipline, sans être sévère, est énergique et a été bien observée. Les enfants d'école se distinguent pour leur politesse et leur bonne éducation, tant à la maison qu'en dehors.

Religion.—Les sauvages de la Pointe-Bleue sont tous catholiques romains, sauf dix familles environ qui appartiennent à l'église anglicane. Il y a deux églises sur la réserve: l'église catholique sous la direction des Pères Oblats et une église anglicane sous le contrôle de l'archevêque de Québec. Le service religieux a lieu tous les jours dans la première et toutes les quinzaines dans la seconde. Chacune des confessions religieuses a aussi son cimetière. Les sauvages des deux croyances sont très attachés à leur religion et il faut des raisons graves pour les empêcher d'assister aux offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Un bon nombre de sauvages sont actifs, industrieux et économes; les indolents et les imprévoyants sont le petit nombre. La situation financière des Montagnais semble s'améliorer d'année en année, et maintenant tous paraissent comprendre qu'ils sont tenus de payer leurs dettes. Je connais deux ou trois sauvages qui ont des dépôts assez considérables à la caisse d'épargnes de la Banque Nationale, à Roberval. A Pâques, l'an dernier, un sauvage profita d'un voyage qu'il fit à Roberval, où il vendit un grand nombre de fourrures, pour déposer à la caisse d'épargnes la somme de cent dollars qu'il emploiera à se construire une maison au cours de l'été. Règle générale, les sauvages sont plus intelligents qu'on est porté à le croire et ne se laissent pas facilement tromper par les blancs. L'automne dernier, avant son départ pour la chasse, un sauvage fit un marché avec un ouvrier de Roberval qui s'engagea à lui construire une maison qui devait être prête à son retour. Le sauvage étant revenu plus tôt qu'on ne s'y attendait, la maison n'était pas achevée. Il surveilla l'ouvrier pendant les derniers jours de travail et vit dans la charpente une ouverture causée par deux planches mal jointes. "Cela ne sera pas chaud", dit-il au charpentier, "l'ouvrage est mal fait." L'ouvrier, que cette observation ennuyait, lui demanda d'un ton dérisoire ce qu'il en savait. "Je ne connais guère votre métier, il est vrai", repartit le sauvage, "mais, lorsque je vois un trou, je sais bien que c'est un trou." Plusieurs membres de la tribu savent lire, écrire, et parlent le français et l'anglais. On constate chaque année des progrès signalés sur toute la ligne.

Tempérance et moralité.—Le whisky ! C'est le seul ennemi véritable du bon ordre, de la paix et de la tranquillité et la cause des infractions à la loi sur la réserve. Lorsqu'ils sont sobres, les Montagnais sont d'excellents citoyens sous tous les rapports. Malheureusement, plusieurs d'entre eux sont adonnés à l'alcool et, chose plus malheureuse encore, ils savent toujours rencontrer dans la demeure des blanes de viles créatures sans scrupules qui, pour gagner quelques sous, sont toujours prêts à satisfaire leurs désirs au mépris des lois. Ces personnes sans cœur ne doivent pas savoir ce qu'elles font; autrement elles agiraient d'une manière différente. L'alcool

tue le sauvage; il lui fait contracter des maladies incurables qui le fauchent à la fleur de l'âge. Quelques verres de whisky suffisent pour éveiller chez lui tous ses instincts barbares. Lorsqu'il a goûté à cette boisson qui est un poison pour lui, il lui en faut davantage, et il ne peut étancher sa soif tant qu'il n'a pas perdu l'usage de la raison ; la passion de l'alcool s'empare de lui et lui fait commettre tous les excès imaginables. Aussi, c'est avec joie que j'ai vu le ministère adopter des mesures rigoureuses et énergiques lorsque, l'été dernier, il a envoyé au lac Saint-Jean un agent de la police fédérale faire des recherches, afin de découvrir les dispensateurs de l'alcool aux sauvages. Cette démarche a produit d'excellents résultats. On s'est efforcé de déraciner le mal et on a réussi en grande partie. Plusieurs blancs ont été pris sur le fait et ont reçu un châtiment sévère, mais bien mérité. Puisse cette dure leçon être salutaire et servir d'exemple à ceux qui seraient tentés d'imiter les coupables et de se livrer à ce funeste trafic. On a obtenu de magnifiques résultats, mais il ne faut pas se croiser les bras; il faut livrer une guerre à mort et sans pitié à ces méprisables transgresseurs de la loi. Les rangs de cette armée d'assassins ont été décimés, mais il en reste encore dont il faut se débarrasser.

Les cas d'immoralité sont rares et ils ont toujours pour cause l'abus des liqueurs enivrantes.

Loyauté.—Nos sauvages aiment leur roi et leur patrie. L'été dernier, toute une compagnie du 18e régiment du Saguenay a été enrôlée parmi les Montagnais de la Pointe-Bleue et a fait l'exercice militaire au camp de Trois-Rivières. J'ai appris avec plaisir que tous ces volontaires sauvages ont eu une excellente conduite et que leurs supérieurs ont admiré leurs qualités militaires. Comme de vieux troupiers, ils se sont pliés à toutes les exigences de la discipline et aux ordonnances de la milice du Canada. J'ai remarqué que l'exercice militaire a fait beaucoup de bien à ces sauvages et a contribué à développer leur intelligence. Ils ont appris là-bas au camp qu'il fallait se mettre à la discipline, aux ordonnances et aux lois établies par l'autorité. Ils ont appris de plus qu'ils devaient aimer leur patrie, et ce sentiment est si bien enraciné en eux que, si leur pays était en danger, nos sauvages, j'en suis sûr, ne seraient pas les derniers à répondre à l'appel.

J'ai, etc.,

ALPHONSE MARCOUX,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU BAS SAINT-LAURENT—AGENCE DE BERSIMIS,
BERSIMIS, 1er août, 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honeur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, relativement à mon agence, qui comprend les bandes résidant aux Escoumains, à Bersimis et aux Sept-Iles.

BANDE DES ESCOUMAINS.

Réserve.—Cette réserve est située du côté sud-est de la rivière des Escoumains, sur la rive septentrionale du Saint-Laurent, dans le comté du Saguenay, et renferme une superficie de 97 acres. Le terrain est sablonneux et peu propre à la culture, sauf à celle des pommes de terre, dont les sauvages font généralement une bonne récolte chaque année. En juin, cet été, les sauvages ont cédé à Sa Majesté le Roi le droit de passage pour l'établissement d'une voie publique sur une partie de la réserve jusqu'à un quai qu'on est à construire en eau profonde, de sorte que les vaisseaux de toutes

sortes pourront l'accoster. Chacun croit que cela augmentera grandement la valeur de la réserve, vu que le site est très beau, l'emplacement étant baigné par les eaux du Saint-Laurent.

Les Escoumains sont un excellent endroit de chasse et de pêche, et de bons chemins conduisent à l'ouest jusqu'à Tadousac, et à l'est, à trente milles de distance, à l'anse d'Hamilton, endroit bien choisi pour la pêche à la truite. On s'attend que les touristes y accourront dès que le quai sera parachevé et qu'une hôtellerie leur offrira un asile, ce qui ne peut tarder. Les sauvages des Escoumains, qui font tous d'excellents guides, seront alors employés tout l'été.

Tribu.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Escoumains, mais ils ont quelques gouttes de sang européen dans les veines.

Mouvement de la population.—Cette année la population est de 43 habitants, dont 11 hommes, 11 femmes et 21 enfants. L'augmentation provient de la venue de sauvages qui se sont joints au groupe déjà existant.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne toute l'année durant ; leurs habitations et les lieux qu'ils occupent sont tenus propres; en réalité, ils vivent autant que possible comme les blancs.

Occupations.—Ces sauvages se livrent à diverses occupations, telles que la chasse aux animaux à fourrures en hiver, à la culture des pommes de terre au printemps; ils servent de guides aux "sportsmen" et font la pêche en été. Quelques-uns des jeunes gens travaillent parfois dans les exploitations forestières des Escoumains en hiver, et dans les scieries mécaniques en été.

Instruction.—Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais tous les sauvages peuvent lire et écrire dans leur propre langue, et tous parlent français. En été, quelques enfants fréquentent l'école des blancs du village des Escoumains.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains et vont à l'église du village des Escoumains.

Progrès.—Je regrette de dire que ces sauvages, qui vivent mieux sous certains rapports que ceux d'autres bandes, ne font guère de progrès.

Tempérance et moralité.—Tous ces sauvages sont très sobres; personne n'est adonné à l'usage des boissons alcooliques; tous ont de bonnes mœurs.

BANDE DE BERSIMIS.

Réserve.—Cette réserve est située du côté est de la rivière Bersimis, sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Saguenay, et renferme une superficie de 63,100 acres. Il y aurait de bonnes terres arables dans la réserve, si elles étaient défrichées, mais les sauvages ne portent aucun intérêt à l'agriculture. Depuis deux ans, deux ou trois sauvages ont planté quelques pommes de terre.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent tous à la tribu des Montagnais mais un grand nombre ont quelques gouttes de sang européen dans les veines ; en vérité, il n'y a guère de sauvages pur sang.

Etat civil.—Cette année la population s'élève à 476 âmes et embrasse 115 hommes, 103 femmes et 258 enfants âgés de moins de 21 ans. L'augmentation de la population provient de la présence de sauvages venus du lac Saint-Jean et des Sept-Iles.

Santé et hygiène.—la santé de ces sauvages n'est jamais très bonne; plusieurs sont poitrinaires. Cela est dû à leur genre de vie. Un si grand nombre de sauvages habitent la même maison qu'il leur est presque impossible d'entretenir leurs habitations en état de propreté. Presque en tout temps de l'année on voit des malades sur la réserve. Les sauvages ne peuvent pas comprendre que leur genre de vie est la cause de presque tous leurs maux. Le plus vieux sauvage de la réserve est mort il y a quelques semaines; il était âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

Ressources et occupations.—Les seules occupations de ces sauvages sont la chasse aux animaux à fourrures en hiver et la fabrication de leurs propres canots en été, pour la prochaine saison de pêche. Ils prennent aussi sans beaucoup de difficulté du saumon

dans la rivière Bersimis, où la pêche est bonne. Cette année, les sauvages ne sont sortis de la forêt qu'au commencement de juillet. Le produit de leur chasse ne leur rapportera pas autant que d'habitude, car le prix des peaux a baissé de près de moitié. L'interdiction de la chasse au castor est également un grand obstacle aux chasses fructueuses des sauvages.

Instruction.—Il y a sur la réserve une bonne école dirigée par deux religieuses et tous les enfants qui fréquentent assidûment l'école font de bons progrès, mais plusieurs ne peuvent pas s'y rendre, attendu qu'ils ne demeurent qu'une couple de mois à Bersimis, alors que l'école est fermée pour les vacances.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains. Ils ont une très jolie petite église. Les offices religieux sont tenus par trois missionnaires catholiques domiciliés à Bersimis.

Progrès.—Je ne puis dire qu'ils font beaucoup de progrès; ils ne pensent qu'à faire une chasse fructueuse et à dépenser leur argent aussi vite que possible.

Tempérance et moralité.—Je regrette de dire que la plupart des sauvages de cette bande ne peuvent pas comprendre que l'usag des boissons enivrantes est la cause de plusieurs de leurs ennuis, bien que je doive avouer que cette année ils se sont conduits beaucoup mieux que d'ordinaire. Les trafiquants de liqueurs ne sont pas aussi nombreux cette année que d'habitude; ils ont peur d'être découverts, si bien que les sauvages se tiennent plus tranquilles. Quant à leurs mœurs, elles soutiennent avantageusement la comparaison avec celles des sauvages des autres bandes.

BANDE DES SEPT-ÎLES.

Réserve.—L'été dernier on a arpenté une réserve pour ces sauvages.

Tribu.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu montagnaise et, comme les autres sauvages de mon agence, un grand nombre d'entre eux ont du sang européen dans les veines.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 377 habitants.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette bande a été assez bonne cette année. Leurs habitations, dont quelques-unes sont excellentes, sont proprement entretenues, ainsi que les lieux qu'ils occupent.

Ressources et occupations.—Leur unique occupation est la chasse aux animaux à fourrures.

Instruction.—Ces sauvages n'ont pas d'école sur leur réserve. Les uns parlent l'anglais et le français.

Religion.—Tous sont catholiques romains; ils ont une église à eux.

Tempérance et moralité.—Plusieurs des sauvages de cette bande s'adonnent à l'usage des spiritueux qu'ils se procurent facilement, attendu qu'il y a tant de trafiquants qui colportent du whiskey que les sauvages peuvent s'en procurer autant qu'ils le désirent; mais je dois dire que les amendes exigées des blancs et des sauvages l'été dernier semblent avoir eu un effet salutaire. Au demeurant, leurs mœurs sont assez bonnes.

J'ai, etc.,

ADOLPHE GAGNON,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
MONTAGNAIS DU BAS SAINT-LAURENT—AGENCE DE MINGAN,
MINGAN, 26 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904. Le relevé statistique sera transmis plus tard, car il n'est pas complètement terminé. Ce rapport vous parviendra un peu plus tôt que l'année dernière. Vu le grand nombre de sauvages dans cette agence et leur dispersion en été, le long du littoral sur une distance de 300 milles, il n'est pas facile de les visiter tous et de préparer mon rapport plus tôt. Lorsque j'ai visité les différents endroits de l'agence et rencontré les sauvages avant leur départ pour l'intérieur du pays, nous sommes ordinairement rendus à la fin d'août ; bien que ce rapport fût prêt depuis quelque temps, à notre retour de Saint-Augustin, ayant manqué le bateau qui transporte le courrier, il m'a fallu attendre le prochain départ, qui doit avoir lieu maintenant.

Réserves.—Dans cette agence, qui renferme Mingan, Natashquan, Romaine et Saint-Augustin et s'étend jusqu'au détroit de Belle-Isle, à trois cents milles à l'est d'ici, jamais aucune terre n'a été réservée à l'usage des sauvages aux endroits susmentionnés ; lorsqu'ils arrivent de l'intérieur, ils établissent généralement leur campement près des postes de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, ce qui a toujours été leur habitude.

Tribus.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la tribu des Montagnais.

Etat civil.—A Mingan il y a 39 familles, représentant un total de 236 individus; il y a eu 6 naissances pendant l'année; trois enfants âgés de moins d'un an et deux adultes sont morts, soit une augmentation de 1.

A Natashquan, il y a 18 familles, formant en tout 72 individus, accusant une augmentation de 3 cette année; naissances, 7; décès, 2 adultes et 2 enfants de moins d'un an.

A Romaine, il y a 39 familles, comprenant 157 personnes, soit une augmentation de 3; naissances, 8; décès, 3 adultes et 2 enfants de moins d'un an.

A Saint-Augustin, il y 52 familles, composées de 198 personnes ; l'augmentation de la population est de 4; pendant l'année, il y a eu 8 naissances et 5 décès, 3 enfants de deux à quatre ans et un adulte. L'augmentation n'est pas forte, mais généralement la population s'accroît sauf en temps d'épidémie. Tous sont et ont été en excellente santé cette année, ce qui provient en grande partie de la nécessité où ils se sont trouvés de ne plus faire usage de liqueurs enivrantes depuis deux ans, le trafic des spiritueux qui se faisait autrefois, ayant pris fin. Nulle part dans cette agence on n'a vu un sauvage ivre ou sous l'influence des liqueurs enivrantes pendant l'année, et j'ai lieu de croire que nul sauvage sous mon contrôle ne s'en est servi pendant l'année qui vient d'expirer. Tous constatent l'avantage qu'il y a à n'en pas faire usage et je n'appréhende aucun désagrément de ce chef à l'avenir; les trafiquants de boissons enivrantes ont cessé leur commerce depuis qu'un bon nombre d'entre eux ont été sévèrement condamnés pendant la dernière saison et les sauvages en sont forts satisfaits, sachant que personne ne se risquera à leur vendre des liqueurs enivrantes depuis que ces trafiquants ont été avertis qu'ils seraient condamnés à l'amende et à la prison si on les prenait de nouveau à vendre des liqueurs aux sauvages.

Santé et hygiène.—Les campements et les habitations à chaque endroit sont proprement tenus et dans de bonnes conditions hygiéniques et le progrès sous ce rapport est remarquable d'une année à l'autre.

Ressources et occupations.—Les membres de ces bandes font la chasse aux animaux à fourrures, la chasse étant leur unique moyen d'existence. La saison n'a pas été aussi fructueuse que l'an dernier, le nombre des peaux recueillies ayant été moindre et les prix de vente beaucoup plus bas; les prix reçus cette année ayant diminué de 40 à 50 pour 100, à cause de la dépréciation des fourrures de toutes sortes comparativement aux prix qui prévalaient depuis quelque temps. Par conséquent, plusieurs sauvages qui font affaires avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson aux différents endroits susmentionnés n'ont pas pu payer leurs dettes.

Ils n'ont pas souffert du manque de nourriture en hiver pendant qu'ils étaient dans l'intérieur, ayant réussi à tuer assez de chevreuils pour se mettre à l'abri du besoin.

A cause de la forte dépréciation des fourrures et de l'insuccès de la chasse, la Compagnie de la Baie-d'Hudson et d'autres personnels du littoral trafiquant avec les sauvages ont, au cours de la présente saison, fortement diminué leurs approvisionnements, mais les sauvages ont bien passé l'été et ont pu vivre assez confortablement. La plupart d'entre eux sont maintenant partis pour l'intérieur, un grand nombre au commencement d'août, et ils ne reviendront probablement pas avant mai ou juin de l'année prochaine; un petit nombre de personnes âgées incapables de suivre les autres sont restées, comme d'habitude, près des postes ou dans les environs pendant l'hiver ; celles-ci ont été bien soignées et n'ont pas souffert de leur indigence.

Bâtiments.—Les sauvages d'ici possèdent douze jolies habitations confortables ; plusieurs autres sont en voie de construction et seront terminées l'an prochain. Plusieurs maisons sont bien meublées et semblent très propres avec leurs dépendances, le tout peinturé de couleurs vives. Si ce n'est ici et à Natashquan et à Saint-Augustin, où ils en possèdent une, les sauvages n'ont pas d'autres habitations dans l'agence.

Bétail et culture.—Les sauvages ne possèdent pas de bestiaux et ne font aucune culture, sauf un métis de Mingan, qui chaque année cultive quelques pommes de terre. Celui-ci, toutefois, ne va pas à la chasse et a le temps de s'occuper de son champ. Le sol n'est pas propre à la culture, et le genre de vie des sauvages ne leur permettrait pas d'entreprendre aucune exploitation agricole dans les limites de l'agence.

Instruction.—Il n'y a pas d'école; leur seul moyen de s'instruire leur est fourni pendant la visite annuelle du missionnaire, qui dure une quinzaine à chaque endroit.

Religion.—Tous les sauvages appartiennent à l'église catholique romaine et portent beaucoup d'intérêt aux questions qui se rapportent à leurs croyances religieuses. Il y a deux églises servant au culte dans ce district, l'une à Mingan et une autre, à Muskwaro, qui a été achevée l'an dernier.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a peu de changements à signaler, sauf que les sauvages n'ont, pour ainsi dire, pas fait usage de liqueurs enivrantes; nulle poursuite n'a été intentée pendant cette saison pour vente de boissons alcooliques ou pour en avoir procuré aux sauvages. L'année dernière, plusieurs personnes ont été accusées de ces délits, mais nous n'avons pas eu le temps de les poursuivre, et cette année nous n'avons pas pu nous procurer de preuves suffisantes pour établir leur culpabilité; à l'avenir il n'est pas probable qu'elles transgresseront la loi de cette façon.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages, ayant peu de rapports avec les blancs, sont très moraux, surtout entre eux ; il est très rare qu'on entende parler d'un cas d'immoralité au milieu d'eux.

J'ai encore réussi à empêcher qu'on adressât directement des envois de liqueurs enivrantes aux sauvages par steamer ou par les bateaux venant de Québec; c'était autrefois l'un des moyens auxquels on s'en procurait de fortes quantités.

J'ai, etc.,

W. D. B. SCOTT,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE QUÉBEC,
AGENCE DE TÉMISCAMINGUE,
TÉMISCAMINGUE-NORD, 15 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honeur de vous soumettre mon rapport annuel concernant les sauvages de Témiscamingue, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de Témiscamingue est située sur la rive septentrionale de la rivière des Quinze, à la tête du lac Témiscamingue, dans le comté de Pontiac. Elle couvrait autrefois une étendue de 38,400 acres, mais 23,046 ont été rétrocédées, ce qui laisse 15,354 acres à l'usage des sauvages. Ceux-ci occupent 3,270 acres de la superficie totale.

Tribu.—Les sauvages appartiennent à la tribu algonquine, bien qu'une grande partie d'entre eux aient du sang écossais dans les veines.

Mouvement de la population.—La population de ce groupement est de 200 habitants et comprend 46 hommes, 60 femmes et 114 enfants. Pendant l'année il y a eu 8 naissances et 1 décès, et une personne s'est réunie aux membres de la réserve par alliance, ce qui fait une augmentation de 8 personnes au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été meilleure qu'elle ne l'avait été depuis des années, et les règlements sanitaires sont assez bien observés.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de la plupart des sauvages sont les travaux agricoles; ils servent aussi de guides aux touristes et aux " sportsmen " en été, et travaillent aux exploitations forestières en hiver, et conduisent les trains de bois au printemps. Quelques sauvages construisent des canots pour les vendre; d'autres sont trappeurs, mais les animaux à fourrures deviennent rares dans le voisinage.

Bâtiments.—Aucun bâtiment n'a été construit cette année, mais on a fait des améliorations à quelques anciens édifices.

Bétail.—Il n'y a guère eu de changements dans le nombre ou la qualité du bétail au cours de l'année.

Matériel de ferme.—Les sauvages sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Instruction.—Il y a une école sur la réserve; la plupart des enfants la fréquentent fort irrégulièrement; quelques-uns n'y vont pas du tout. Ceux qui sont assidus s'instruisent assez bien.

Religion.—Les sauvages de cette réserve sont tous catholiques romains; ils fréquentent régulièrement l'église. Le révérend Père Pian est à la tête de la mission ici.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns des sauvages font des progrès satisfaisants; d'autres n'en font guère.

Tempérance et moralité.—La grande majorité des sauvages sont très sobres; quelques individus font usage de liqueurs enivrantes lorsqu'ils peuvent s'en procurer, mais c'est le petit nombre. Quant aux mœurs, elles laissent à désirer chez un petit nombre.

J'ai, etc.,

ADAM BURWASH,
Agent des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISION NORD-EST,
RICHIBOUCTOU, 27 juillet, 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et mon relevé statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Circonscription de l'agence.—Cette agence se trouve au nord-est du Nouveau-Brunswick et renferme toutes les réserves des sauvages des comtés de Ristigouche, Gloucester, Northumberlanad, Kent et Westmoreland.

Tribu.—Les sauvages de cette agence appartiennent tous à la tribu des Micmacs.

BANDE DE LA RIVIÈRE-À-L'ANGUILLE.

Réserve.—Cette réserve se trouve dans le comté de Ristigouche, à quatre milles environ de la ville de Dalhousie et à la même distance environ de la ligne-mère de l'Intercolonial. Elle comprend 220 acres de terrain, dont une petite partie est défrichée; le reste est boisé ou marécageux.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 71 habitants, 2 de plus que l'année dernière; il y a eu 4 naissances et 2 décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font la coupe et le flottage du bois et travaillent dans les scieries mécaniques, où ils reçoivent de bons salaires. Ils font aussi la pêche et fabriquent des menus objets. Ils ne cultivent que quelques barils de pommes de terre et des plantes potagères. Ils se livrent quelque peu à la chasse. La plupart des femmes mendient.

Bétail et matériel de ferme.—Ils n'ont ni bestiaux ni instruments aratoires.

Instruction.—Ils ne se soucient aucunement de s'instruire.

Traits caractéristiques et progrès. —Ils ne font guère de progrès.

BANDE DE BATHURST.

Réserves.—Ces sauvages ont deux réserves ; l'une à Pabineau, à sept milles de la ville de Bathurst, et l'autre à l'île Saint-Pierre, à environ un demi-mille de la ville, toutes deux dans le comté de Gloucester. La réserve de Pabineau renferme à peu près 1,000 acres, en grande partie boisées. Autrefois, tous les sauvages de Bathurst vivaient sur cette réserve, mais ils sont presque tous partis, les uns allant s'établir sur l'île Saint-Pierre, les autres sur la terre ferme dans le voisinage, près de la ville de Bathurst. L'île renferme 16 acres, déboisées en grande partie. Elle est séparée de la terre ferme par une nappe d'eau d'environ un demi-mille de largeur.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 31, soit une augmentation de 3 pendant l'année; il y a eu 4 naissances et 1 décès.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent de pêche, de la fabrication et de la vente de menus objets faits par eux et de leur travail dans les exploitations forestières et les scieries. Ils font un peu de culture, et les femmes se livrent à la mendicité.

Bétail et matériel de ferme.—Ils n'ont ni bestiaux ni instruments aratoires.

Instruction.—Ils ne s'en occupent nullement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne font aucun progrès.

BANDE DE L'ÉGLISE-BRÛLÉE.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord de la baie de Miramichi, à environ 30 milles de la ville de Cahtham. La rive à cet endroit est escarpée et la réserve occupe un site enchanteur. Elle couvre environ 2,058 acres. Les sauvages en

occupent 250 ; le reste est couvert de forêts et de buissons. Il y a du bois de chauffage.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 215, ayant diminué de trois depuis mon dernier rapport; il y a eu 10 naissances et 13 décès pendant l'année; une sauvagesse de cette réserve s'est mariée et est partie pour Ristigouche, et une autre de la bande de Fond-d'anguille s'est aussi mariée et est venue habiter dans cette réserve. La population totale comprend 622 hommes et 51 femmes. Il y a dans la réserve 52 enfants d'âge à fréquenter l'école.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de pêche. Ils font aussi un peu de culture et fabriquent des menus objets.

Bétail et matériel de ferme.—Une douzaine de sauvages au plus possèdent des bestiaux ou des instruments aratoires.

Instruction.—Il y a sur cette réserve une maison d'école, qui est ouverte depuis plusieurs années. Plusieurs jeunes sauvages savent lire et écrire et ils s'intéressent plus aux choses de l'instruction qu'autrefois.

Traits caractéristiques et progrès.—Un petit nombre de ces sauvages font des progrès, mais la plupart n'ont accompli aucun progrès dernièrement. Plusieurs d'entre eux sont industrieux, mais la maladie les a retardés.

BANDE DE FOND-D'ANGUILLE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive nord du bras nord-ouest de la rivière Miramichi, dans le comté de Northumberland, à 6 milles environ au-delà de la ville de Newcastle. Elle couvre 2,682 acres, dont 225 environ sont déboisées ; le reste est couvert de bois de commerce ou de service. Le sol est fertile.

Mouvement de la population.—La population est de 153, soit une augmentation de 5 depuis l'année dernière; il y a eu 11 naissances et 5 décès pendant l'année; une femme de cette réserve s'est mariée et est allée demeurer à l'Eglise-brûlé.

Ressources et occupations.—Tous ces sauvages font un peu de culture et de pêche. Ils fabriquent aussi de menus objets. Leur principale occupation est le travail dans les scieries, sur les trains de bois et dans la forêt en hiver. Leurs services sont toujours recherchés et bien rètribués dans les exploitations forestières.

Bétail et matériel de ferme.—Une douzaine seulement de ces sauvages possèdent des bestiaux et des instruments aratoires.

Instruction.—L'école, qui a été détruite par un incendie il y a deux ans environ, n'a pas encore été reconstruite, mais la classe a lieu dans un bâtiment loué à cette fin. Une douzaine d'enfants sont assidus à l'école et font de bons progrès.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs de ces sauvages s'améliorent, mais un grand nombre sont trop indolents pour faire beaucoup de progrès. Cependent, ils sont plus à l'aise qu'ils ne l'étaient il y a quelques années.

BANDE DE RED-BANK.

Réserve.—Cette réserve occupe les deux rives du bras sud-ouest de la Petite Miramichi, dans le comté de Northumberland, à 15 milles environ en amont de Newcastle. Elle est bien recouverte de bois tendre et dur et de bois de chauffage. Elle couvre 6,150 acres. Le terrain voisin de la rivière est fertile, mais dans l'intérieur il est pauvre et rocailleux. Les sauvages en occupent environ 50 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 50 habitants, s'étant accrue d'une unité. Il n'y a pas eu de décès et une seule naissance.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent plus de culture que ceux des autres parties de cette agence. Ils font aussi la coupe du bois et un peu de pêche et de chasse, quelques-uns servent de guides aux amateurs de pêche et de chasse et leurs services sont bien rétribués.

Bétail et matériel de ferme.—Un bon nombre de ces sauvages se sont procuré des chevaux, des bêtes à cornes et des instruments aratoires.

Instruction.—Ils ont peu le désir de s'instruire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont du nombre de ceux qui font les meilleurs progrès dans cette agence.

BANDE DE LA GRANDE-ANSE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive septentrionale de la rivière Richibuctou, dans le comté de Kent, et couvre 2,002¾ acres de terre, en grande partie fertile. Les sauvages ont déboisé et occupent environ 300 acres de terrain. Le reste est boisé, sauf une lisière de terrain marécageux.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 295, une augmentation de 4; il y a eu 20 naissances et 16 décès pendant l'année. La bande de la Grande-Anse est la plus considérable des provinces maritimes. Elle comprend 84 hommes et 75 femmes. Il y a 66 enfants en âge de fréquenter l'école.

Ressources et occupations.—Tous ces sauvages s'occupent un peu d'agriculture, Ce sont aussi d'habiles pêcheurs qui s'exercent à tous les genres de pêche. Plusieurs d'entre eux quittent la réserve en été et vont dans les exploitation forestières de Rexton, Jardineville et Bass-River, où ils reçoivent de bons salaires dans les scieries et sur les quais, où ils chargent le bois sur les bateaux. L'hiver ils reviennent à leur réserve. Ils fabriquent aussi des menus objets.

Bétail et matériel de ferme.—Un bon nombre de ces sauvages se sont procuré des chevaux et des bêtes à cornes, ainsi que les instruments aratoires les plus nécessaires.

Instruction.—Il y a une école sur la réserve, et plusieurs jeunes sauvages apprennent à lire et à écrire. Pendant la dernière saison scolaire, Mlle Babain, qui enseignait depuis trois ans, a été obligée de cesser ses fonctions à cause du mauvais état de sa santé. Elle fut remplacée par Mlle Isaac, jeune fille de la tribu des Micmacs de Ristigouche, Québec. Les sauvages sont contents d'avoir une institutrice de leur nationalité; aussi prennent-ils un plus grand soin de s'instruire qu'autrefois.

Traits caractéristiques et progrès.—Quelques-uns de ces sauvages font des progrès, mais la plupart se contentent de vivre au jour le jour, sans songer à l'avenir, dès que leurs besoins présents sont satisfaits.

BANDE DE L'ÎLE DES SAUVAGES.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Richibuctou, dans le comté de Kent, et couvre 100 acres. Le sol est sec et sablonneux. Environ 25 acres sont cultivées; le reste est couvert de petites épinettes et de sapins.

Mouvement de la population.—La population de ce groupe est de 32 habitants, soit une diminution de 1, causée par la mort d'un membre de la tribu. Il n'y a pas eu de naissances pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche, mais tous font un peu de culture du sol. Leur réserve est située près de la mer et ils sont d'habiles pêcheurs.

Bétail et matériel de ferme.—Ces sauvages aiment plus à s'instruire que la plupart des autres sauvages de cette agence. Il n'y a pas d'école sur la réserve, mais presque tous les enfants d'âge à fréquenter l'école vont à celle des blancs dans le voisinage. Un jeune sauvage fréquente un collège classique du comté de Richibuctou.

Traits caractéristiques et progrès.—A quelques exceptions près, ces sauvages sont industrieux et amis du progrès.

BANDE DE BUCTOUCHE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive septentrionale de la rivière Bouctouche, à 3 milles environ en amont du village du même nom, dans le comté de Kent. Elle couvre près de 350 acres, dont 50 sont défrichées. Le sol est fertile.

Etat civil.—La population est de 18 habitants, comme l'année dernière. Il n'y a eu ni naissance ni décès.

Occupations.—Ces sauvages font un peu de culture, mais ils s'occupent surtout de fabriquer des menus objets de fantaisie et de mendier.

Instruction.—Ces sauvages ne prennent aucun soin de s'instruire.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ne font pas de progrès.

AUTRES RÉSERVES.

Les autres réserves de cette agence ne sont pas peuplées par des sauvages, sauf celle de Fort-Folly, dans le comté de Westmoreland, où trois familles sauvages sont établies. La réserve de Pockmouche, dans le comté de Gloucester, et celle de Tabusintac, dans le comté de Northumberland, appartiennent à la bande de l'Eglise-Brûlée. La réserve de Pockmouche couvre 2,477 acres de terrain, en grande partie boisé, où poussent des pins rabougris et des épinettes; il y a aussi des marais. La réserve de Tabusintac couvre 8,070 acres, dont une partie est recouverte de bois de chauffage et de commerce, épinettes, pins, cèdres, pruches et bois-francs. La moitié de la réserve du Grand-Trou, dans le comté de Northumberland, appartient à la bande de Banc-Rouge et l'autre moitié à celle de Fond-d'Anguille. Elle couvre 6,303 acres et est en partie, couverte de bois de chauffage et de commerce et, en partie, de pins rabougris. Un précieux privilège de pêche au saumon est attaché à cette réserve et un autre à la réserve de Pabineau, dans le comté de Gloucester. La réserve de Renous couvre 100 acres de forêt et appartient à la bande de Eel-Ground. La réserve de Indian-Point renferme également 100 acres de terrain boisé et appartient à la bande de Red-Bank. Ces deux réserves sont situées dans le comté de Northumberland. La réserve de Fort-Folly, sur la rivière de Petitcodiac, est propre à la culture; le reste est une falaise rocailleuse couverte de buissons d'épinettes.

SAUVAGES NON ÉTABLIS SUR DES RÉSERVES.

Il y a à Dorchester, Shediac, Painsec, Moncton, Salisbury et dans d'autres endroits du comté de Westmoreland plusieurs sauvages qui ne sont pas établis sur des réserves. Ils sont au nombre de 68, quatre de moins que l'année dernière, à cause du décès de quatre individus. Ils vivent dans des cabanes et pourvoient à leur subsistance en mendiant et en fabriquant des menus objets de fantaisie. Ils n'ont ni bêtes à cornes ni instruments aratoires, ne s'occupent pas de l'instruction de leurs enfants et ne font aucun progrès. Les trois familles sauvages établies sur la réserve de Fort-Folly habitent des maisons de bois et font un peu de culture.

Santé et hygiène.—La rigueur de l'hiver dernier a été vivement ressentie chez les sauvages de cette agence, parmi lesquels il y a eu beaucoup de cas de maladie. Le taux de la mortalité a été plus élevé que l'année dernière, principalement à cause de maladie des poumons et des bronches. Il n'y a pas eu d'épidémies ni de maladies contagieuses. Au printemps, dans toutes les réserves, on a pris soin d'enlever les saletés et les rebuts accumulés près des habitations pendant l'hiver. Plusieurs sauvages ont blanchi leurs maisons à la chaux et les ont désinfectées.

Bâtiments.—Presque tous les sauvages de cette agence établis sur des réserves possèdent de petites maisons de bois. Les unes sont exiguës, pauvrement construites et mal aérées, mais elles sont bien préférables aux cabanes des sauvages vivant en dehors des réserves. Ceux qui élèvent des bêtes à cornes ont de petites étables de bois. La bande de l'Eglise-Brûlée possède une école, une église et une salle municipale érigées sur la réserve. La bande de Eel-Ground possède une église et un violon, et celle de Red-Bank a une église sur sa réserve. La bande de Grande-Anse a une église, une école et un violon construits sur la réserve et une salle municipale en voie de construction. Les sauvages de l'île aux Sauvages ont une église sur leur réserve, ainsi que ceux de Fort-Folly.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils sont très attachés à leur religion, et les ministres du culte exercent une grande influence sur eux.

Tempérance et moralité.—Plusieurs de ces sauvages sont tempérants; d'autres s'enivrent dès qu'ils peuvent se procurer des spiritueux. Cependant, il y a à cet égard amélioration constante. Règle générale, les sauvages sont moraux, pacifiques et respectueux des lois.

J'ai, etc.,

WM. D. CARTER,

Surintendant des sauvages.

NOUVEAU-BRUNSWICK,
DIVISIONS DU NORD ET DU SUD-OUEST,
FRÉDÉRICTON, 15 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et mon relevé statistique pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

DIVISION SEPTENTRIONALE.

BANDE D'EDMUNDSTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans le comté de Madawaska. Elle couvre 720 acres, mais 518 de terrain boisé. Le reste comprend des clairières, des pâturages et des plâteaux très propices à la culture.

Etat civil.—La population de cette bande est de 49 habitants, soit une augmentation de 2, causée par l'excédent des naissances sur les décès de l'année.

Ressources et occupations.—Pour gagner leur vie, les sauvages font la chasse, servent de guides, travaillent dans les scieries, conduisent les trains de bois et fabriquent des menus objets de fantaisie. Vu le temps consacré à ces diverses occupations, les sauvages ne se livrent guère à l'agriculture, quoique le sol soit fertile, exempt de pierres et très propre à cette exploitation.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été exceptionnellement bonne l'année dernière. Leurs habitations sont bien situées au point de vue de l'hygiène. Tous les déchets entassés pendant l'hiver furent enlevés en mai dernier.

Tempérance et moralité.—A une exception près, les sauvages de cette bande ne font pas usage de boissons enivrantes, et ils ont de bonnes mœurs.

Instruction.—Un petit nombre d'enfants fréquentent l'école gratuite du village; d'autres n'en veulent pas entendre parler.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains; le Rév. L. C. Damour, d'Edmundston, dirige leurs affaires spirituelles.

BANDE DE TOBIQUE.

Réserve.—Cette réserve est située au confluent des rivières Tobique et Saint-Jean, dans le comté de Victoria. Elle renferme environ 15,000 acres de forêts et de terres arables. Le terrain situé au nord de la Tobique présente les plus grands avantages pour la culture, mais les sauvages, à peu d'exceptions près, ne veulent pas consacrer le temps nécessaire a cette occupation.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 187 habitants, étant diminuée de 8 pendant l'exercice, par suite du départ de sauvages pour certains endroits de l'Etat du Maine.

Ressources et occupations.—Les sauvages font la chasse, servent de guides, conduisent les trains de bois, travaillent à la coupe du bois de la rivière Tobique jusqu'à Frédéricton, s'occupent de culture et fabriquent des menus objets de fantaisie. Les travaux susmentionnés sont abondants dans cette partie du Nouveau-Brunswick. Les sauvages formant une classe industrieuse, leurs services sont très recherchés et bien rétribués en tout temps. Plusieurs consacrent une partie de leur temps à la culture; ils recoltent de quoi subvenir à leurs besoins; mais, vu leurs autres occupations, le plus souvent l'agriculture est délaissée.

Santé et hygiène.—Pendant l'année écoulée, ces sauvages ont été considérablement éprouvés par les maladies telles que l'influenza, la consomption, les scrofules et plusieurs autres maux. En juillet, un cas de petite vérole s'est déclaré sur la réserve chez un sauvage ayant travaillé dans un endroit infecté. Dès qu'il fut découvert, de promptes mesures furent adoptées pour empêcher la diffusion de la contagion, et je suis bien aise de constater que, grâce à une stricte application des règlements de la quarantaine, la maladie fut circonscrite à trois habitations, renfermant cinq familles, qui toutes ont guéri. Les règlements sanitaires furent observés au printemps et les rebuts et déchets accumulés en hiver furent enlevés des habitations. Les maisons des sauvages sont modernes, éloignées les unes des autres et proprement peinturées; l'intérieur et les alentours sont proprement entretenus. L'eau servant aux usages domestiques ne saurait être meilleure pour la santé, deux aqueducs l'amenant de sources situées sur une colline en arrière de la réserve.

Tempérance et moralité.—Les mœurs des sauvages sont bonnes. La majorité des sauvages évitent de faire usage de boissons enivrantes; cependant, il y en a quelques-uns qui, de temps à autre, font un abus des liqueurs alcooliques.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Leur église est bâtie sur la réserve et un prêtre domicilié au milieu d'eux, le Rév. A. Morine, s'occupe de leurs besoins spirituels.

Instruction.—Pendant les deux premiers trimestres, l'externat a été dirigé par Mlle P. M. Goodine, qui a cessé d'enseigner le 31 décembre dernier. Depuis cette date, l'institutrice est Melle E. H. Costigan. Les élèves assidus font de bons progrès dans leur études. Un bon nombre d'enfants négligent de fréquenter l'école, en grande partie à cause du départ de leurs parents pour les villages voisins.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages sont industrieux et aiment le progrès; pendant l'année, il y a eu plusieurs améliorations aux habitations et un grand nombre de maisons nouvelles. Les sauvages sont pacifiques et se font estimer par les blancs, leurs voisins.

DIVISION DU SUD-OUEST.

BANDE DE WOODSTOCK.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Saint-Jean, à trois milles en aval de la ville de Woodstock. Elle couvre 200 acres, dont 30 servent à la culture et aux pâturages; le reste étant couvert de forêts.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve, en y comprenant les sauvages qui demeurent dans le haut Woodstock, est de 75 habitants, soit une augmentation de 3 pendant l'année.

Ressources et occupations.—La principale industrie de ces sauvages est la fabrication de menus objets de fantaisie. Quelques jeunes gens travaillent dans les exploitations forestières en hiver et font la descente des rapides. D'autres s'engagent chez les cultivateurs dans les environs de la réserve. La culture n'est guère en honneur, car la plus grande partie des terres défrichées sert de pâturages; règle générale, tous les sauvages désirent recueillir promptement le fruit de leur travail.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année qui vient de s'écouler. En mai dernier, on a attiré leur attention sur le règlement de l'ad-

ministration concernant les déchets de l'hiver à enlever de leurs habitations et des alentours, et ils se sont acquittés de ce soin. Il n'y a, heureusement, pas eu de décès parmi eux au cours de l'année.

Tempérance et moralité.—Ils ont des habitudes et des mœurs généralement bonnes; cependant, quelques-uns parfois se livrent avec excès à l'usage des liqueurs.

Enseignement.—A environ un mille de la réserve, il y a une école libre, que peuvent fréquenter les enfants sauvages, mais on ne peut les décider, à cause de leur caractère particulier, à mettre à profit cet avantage.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. Le révérend Père McMurray, du village de Woodstock, s'occupe de leurs intérêts spirituels.

BANDE DE KINGSCLEAR.

Réserve.—Cette réserve est située dans la paroisse de Kingsclear, dans le comté d'York, à 11 milles de la ville de Frédéricton. Elle comprend 460 acres de terre, dont 360 sont couvertes de bois tendre, qui en est à sa seconde crue. Le reste de la réserve consiste en cultures et en pâturages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout à fabriquer différents objets, qu'ils vendent à Frédéricton et aux cultivateurs voisins de la réserve. S'ils ne peuvent se faire payer argent comptant, ils acceptent en retour des produits agricoles. L'été, bon nombre de familles se rendent aux places d'eau qui se trouvent le long de la rivière Saint-Jean, et elles y vendent aux touristes leurs objets de fantaisie, réalisant deux fois plus que chez elles. Quelques membres de la bande s'occupent beaucoup de culture. D'autres, surtout les jeunes, préfèrent chasser, travailler dans les scieries, travailler à l'exploitation et au flottage du bois, ou se livrer à toute autre occupation qui rapporte bon et prompt salaire.

Tempérance et moralité.—Leurs habitudes et leurs mœurs sont bonnes. Ils sont industrieux et respectueux des lois, et ils vivent paisiblement entre eux. Ils évitent l'usage des boissons enivrantes, et leurs voisins de race blanche les respectent.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne durant l'année qui vient de finir. On s'est conformé avec soin aux mesures sanitaires. La réserve est située sur le penchant d'une colline, et il est très facile d'en bien faire l'égouttement. Les bâtiments sont confortables et propres; on en a encore amélioré plusieurs au cours de la dernière année, en y ajoutant des annexes, des cuisines, par exemple, et en couvrant de nouveau en bardeaux les habitations qui en avaient besoin.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat, qu'un nombre très satisfaisant d'élèves ont fréquenté, grâce à l'institutrice et aux parents, qui s'intéressent vivement à l'instruction de leurs enfants. Aussi, les élèves font-ils de rapides progrès dans leurs études respectives.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont catholiques romains. En mai dernier, le feu a totalement détruit la chapelle de la réserve qu'ils fréquentaient assidûment. Leur directeur spirituel, le révérend Père LeBlanc, fait tout ses efforts pour qu'il en soit construit une autre.

BANDE DE SAINTE-MARIE.

Réserve.—Cette réserve ne comprend que 2 acres de terre et est située dans la paroisse de Sainte-Marie, juste en face de la ville de Frédéricton.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 126 âmes, soit une augmentation de 9, due à l'excédent des naissances sur les décès, et à l'arrivée de certains sauvages, venus de la réserve d'Oromocto.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette réserve, sauf quelques familles qui se livrent exclusivement à la fabrication de divers objets, dont ils disposent à bas prix à la ville de Frédéricton, s'adonnent à différentes industries, agissent comme guides, font la chasse, le flottage des trains de bois, chargent les chalands et les bateaux à bois au Nashwaak, travaillent dans les scieries, et exécutent tout autre ouvrage qui se pré-

sente aux environs de la réserve. Les jeunes gens et ceux d'un âge moyen trouvent toujours et facilement de l'ouvrage et de bons salaires. Seuls quelques membres de cette bande font de la culture, ont de petits jardins, où ils récoltent des légumes pour leur usage immédiat.

Santé et hygiène.—Il y a eu, chez les membres de cette bande, les maladies ordinaires qui prévalent parmi la plupart des sauvages, mais la santé a été généralement assez bonne. Il n'y a eu ni épidémie, ni maladies contagieuses au cours de l'année. Au commencement de mai, on s'est strictement conformé aux règlements sanitaires qui prescrivent l'enlèvement et la destruction de toutes matières pouvant nuire à la santé.

Tempérance et moralité.—Comme la ville de Frédéricton est à proximité de cette réserve, située près d'un pont public qui conduit de Sainte-Marie à Frédéricton, et en plein cœur des villages de Sainte-Marie et de Gibson, les sauvages sont exposés à de plus grandes tentations que ceux d'aucune autre bande relevant du territoire de cette agence. Il n'est donc pas surprenant, vu l'étendue de la réserve et le nombre de ceux qui y vivent, que beaucoup d'entre eux fassent un usage immodéré de boissons enivrantes; et il en résulte beaucoup de conflits et de querelles dans les familles, de même que d'autres dérèglements, qui non seulement n'édifient pas la jeune génération, mais encore nécessitent souvent l'intervention des agents de police pour réprimer les désordres.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat, sous la direction de Mlle M. I. Rush, institutrice portant diplôme de 2e classe. Les enfants l'ont fréquenté en assez bon nombre, et ils ont fait des progrès dans leurs études.

Religion.—Tous les membres de la bande sont catholiques romains. Leur chapelle est située près de la réserve. Leurs intérêts spirituels sont sous les soins du révérend J. J. Ryan, de Sainte-Marie.

BANDE D'OROMOCTO.

Réserve.—Cette réserve est située au village d'Oromocto, à 11 milles en aval de la ville de Frédéricton. Elle donne sur la rivière Saint-Jean et contient 125 acres de terre, dont 32 sont en culture et en pâturage; le reste consiste en forêts.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 72 âmes, soit une augmentation de 10, due à l'arrivée d'un certain nombre de sauvages venus du haut de Gagetown.

Ressources et occupations.—La plupart de ces sauvages gagnent leur vie à travailler à la journée. En hiver, quelques-uns travaillent à l'exploitation du bois de commerce, d'autres coupent du bois de chauffage. Très peu d'entre eux s'occupent à la fabrication de menus objets de fantaisie. Il se fait un peu de culture, c'est-à-dire qu'on récolte assez de pommes de terre et de légumes pour subvenir aux besoins immédiats.

Santé et hygiène.—Au point de vue de l'hygiène, cette réserve a une situation très favorable. Il y a pas eu de maladies contagieuses. La condition sanitaire de la réserve est bonne, et plusieurs sources, qui se trouvent sur la réserve, fournissent l'eau pour les usages domestiques.

Tempérance et moralité.—Les mœurs et les habitudes de ces sauvages sont exceptionnellement bonnes.

Enseignement.—Il y a dans le district une nouvelle école, que les enfants peuvent fréquenter. Cependant, à cause de leur caractère particulier, il n'y en a pas un seul qui y soit allé pendant l'année qui vient de finir. Au cours d'une récente visite que j'ai faite à la réserve, un certain nombre de parents m'ont promis d'envoyer leurs enfants à l'école, après les vacances d'été. Il est à espérer qu'ils s'exécutent, car il faut regretter qu'on laisse ces enfants grandir sans les faire instruire; beaucoup d'entre eux sont d'ailleurs brillants et intelligents sous d'autres rapports.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Il y a, près de la réserve, une chapelle qu'ils fréquentent. Leur directeur spirituel est le révérend Père McDermott, du comté de Queen.

Observations générales.—Les autres sauvages qui relèvent de cette agence sont établis dans les comtés de King, Queen, Saint-Jean et Charlotte. Leurs occupations sont en grande partie les mêmes que celles relatées plus haut.

Je dirai, en terminant, que la grande majorité des sauvages de cette agence sont industrieux, respectueux de lois, et font tout en leur pouvoir pour améliorer leur sort.

J'ai, etc.,

JAMES FARRELL,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'ANNAPOLIS,
ANNAPOLIS, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé tabulaire pour l'exercice finissant aujourd'hui.

Réserves.—Il y a deux réserves dans le comté d'Annapolis, et elles contiennent une superficie totale de 972 acres. Celle qui est située sur le chemin de Liverpool n'a pas un sol propre à l'agriculture ; certaine partie de l'autre, qui se trouve à Chemagha ou lac des Fées, sur la frontière qui sépare les comtés d'Annapolis et de Queen, est garnie de bons bois, et il en est une partie dont le sol est assez bon. Il croît des vignes sauvages en certaines prairies basses qui s'allongent sur les bords du lac. Les sauvages n'habitent pas les réserves, et ils n'en tirent aucun profit.

Mouvement de la population.—Il y a eu ,au cours de l'année, un décroissement de 8 dans le nombre total des sauvages de cette bande, et la population, qui était de 68 l'an dernier, n'est plus que de 60 âmes. Cette diminution est due en partie à l'émigration : il est parti du pays plus de sauvages qu'il n'en est venu. Il y a eu 3 naissances et 4 décès.

Santé et hygiène.—Il est mort deux sauvages de consomption, mais la santé générale a été bonne. Il n'y a pas eu de maladies contagieuses. Les habitations sont en bois de charpente, et on les tient généralement propres et en bon état. On se conforme volontiers aux mesures sanitaires.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations consistent à fabriquer des paniers, des tonneaux, à faire la chasse, à pêcher le saumon et à servir de guides à ceux qui viennent faire la chasse et la pêche. Quelques-uns vivent de culture.

Enseignement.—Quelques enfants fréquentent les écoles publiques de Lequille et de Middleton, mais leurs progrès sont lents.

Religion.—Tous les sauvages de mon territoire sont catholiques romains, et ils fréquentent l'église d'Annapolis et celle de Bridgetown.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des sauvages sont industrieux. Tous respectent les lois et sont tempérants; ils jouissent d'une bonne santé et vivent confortablement. En général, ils ne pratiquent pas l'économie, et la maladie les surprend ordinairement sans ressources; ils comptent alors sur l'assistance du département. Ils vivent en bons termes avec leurs voisins de race blanche, et leur honnêteté est notoire.

J'ai etc.,

JOHN LACY,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS D'ANTIGONISH ET DE GUYSBORO,
HEATHERTON, 12 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Mouvement de la population.—Il y a eu au cours de la dernière année une augmentation de 6 dans le nombre des membres de la bande, ce qui a porté la population à 215 âmes. Il y a eu 13 naissances et 7 décès. La consomption est la cause principale des décès.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et très attentifs à leurs devoirs religieux.

Tempérance.—En général, ces sauvages sont tempérants, et ne sont pas portés à l'immoralité.

J'ai, etc.,
J. R. McDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU CAP-BRETON—AGENCE D'ESKASONI,
ILE CHRISTMAS, 4 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette réserve est située du côté nord de la baie de l'Est, sur le lac du Bras-d'Or. Elle contient 2,800 acres de terre, mais il y en a à peine un tiers qui soit propre à la culture; le reste consiste en montagnes rocheuses. On ne récolte que du foin et des pommes de terre. Il n'y a pas un seul sauvage qui vive exclusivement de culture.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 122 personnes, soit une augmentation de 22 sur l'année dernière, mais cette augmentation est due à l'immigration. Il y a eu 6 naissances et 6 décès. Il n'a sévi ni maladie contagieuse ni infectieuse au cours de l'année.

Enseignement.—Ils ont une bonne école, et ils en profitent plus qu'autrefois.

Ressources et occupations.—Leurs occupations, outre la culture, sont la pêche, la chasse, la tonnellerie, la fabrication de paniers, etc., et ce sont là leurs principaux moyens de subsistance.

Religion.—Ils sont catholiques romains, et leurs mœurs sont exceptionnellement bonnes.

J'ai, etc.,
A. CAMERON, P.P.,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CAP-BRETON—AGENCE DE SYDNEY,
SYDNEY, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice finissant aujourd'hui.

BANDE DE SYDNEY.

Réserves.—Les sauvages de la bande de Sydney ont deux réserves. L'une est située dans la ville même de Sydney, et elle contient environ 2¾ acres de terre. Tous les sauvages de la bande de Sydney habitent cette réserve. L'autre réserve est située au marais de Caribou, à 6 milles de la ville, et elle contient environ 600 acres de terre. Cette dernière est en grande partie boisée et c'est là que les sauvages s'approvisionnent de bois. Il y a quelques acres d'éclaircie, qui rapporterait du foin en assez grande abondance, si on y faisait de la clôture et si on s'en occupait avec soin, mais les sauvages ne se livrent pas facilement à l'industrie agricole; en sorte que les blancs qui sont voisins de la réserve s'approprient le foin d'année en année, et les sauvages ne s'en plaignent pas.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence apportiennent à la tribu des Micmas.

Mouvement de la population.—La population est de 83 âmes, dont 14 hommes, 15 femmes et 54 enfants âgés de moins de 21 ans. Il y a eu accroissement de 6 dans la population cette année: 4 sauvages sont venus de l'Ile du Prince-Edouard et 2 de Saint-Pierre, C.-B. Il y a eu cette année 2 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé des membres de la bande a été assez bonne. Il y a parmi eux deux cas de consomption (l'un des deux phtisiques est arrivé de l'Ile du Prince-Edouard dans une période avancée de la maladie) et un cas de cancer. Ces trois patients suivent un traitement régulier, et on leur donne des instructions quant aux méthodes à prendre pour empêcher la diffusion de l'infection. Les conditions hygiéniques s'améliorent. On tient mieux qu'auparavant les habitations et les alentours. Le département a vu à ce qu'il y ait un système d'égouts et un approvisionnement général d'eau pour la réserve. La ville devait fournir l'eau, mais, à cause de certaines difficultés, on n'a pas encore fait le raccordement. Lorsque l'approvisionnement de l'eau se fera parfaitement, les conditions sanitaires se trouveront de beaucoup améliorées.

Ressources et occupations.—Les hommes n'ont pas fait beaucoup d'ouvrage cette année, non qu'ils soient plus indolents que les autres sauvages, mais tout a langui, et il ne leur était pas facile de trouver du travail comme ils ont l'habitude d'en faire. Les femmes sont très industrieuses, et ont fait, je crois, en cette dernière année, plus que les hommes pour gagner leur subsistance.

Bâtiments.—Sous ce rapport, il y a amélioration constante. Bien qu'il ne se soit pas construit dernièrement de bâtiments nouveaux, on a fait subir de nombreuses modifications à ceux déjà existants, dans le but de les rendre plus confortables.

Enseignement.—Jusqu'à environ il y a deux ans, cette réserve était restée privée de tout avantage au point de vue de l'enseignement, mais on a alors érigé une maison d'école et retenu une institutrice compétente. L'école fonctionne depuis environ neuf mois, et jusqu'ici tout a été admirablement bien. L'institutrice est zélée et se donne de la peine; elle est non seulement la maîtresse à l'école, mais les effets bienfaisants de son influence commencent à se faire sentir chez toute la bande.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont catholiques romains.

Tempérance et moralité.—L'ivrognerie a beaucoup diminué en ces derniers temps chez les sauvages. Je ne puis affirmer que ce changement très désirable soit dû aux efforts du révérend Père McAdam et à ceux de son vicaire (toujours zélés pour le bien spirituel ou temporel des sauvages) et à l'influence morale de l'institutrice, ou au fait que ces derniers gagnent moins d'argent que d'habitude, mais je suis porté à croire que la raison principale est bien la première. A mesure que l'ivrognerie baisse, la la moralité reprend le dessus.

BANDE DE SYDNEY-NORD.

Les sauvages n'ont pas de réserve à Sydney-Nord; ils se sont simplement établis dans les bois qui appartiennent à des particuliers et qui sont situés à environ 1½ mille de la ville de Sydney-Nord.

Tribu.—Ils sont tous de la tribu des Micmacs.

Mouvement de la population.—La population est de 32 âmes, dont 7 hommes, 9 femmes, et 16 enfants âgés de moins de 15 ans. Il y a eu 1 naissance et 2 décès au cours de l'année. La population a diminué de 3 personnes, à cause de l'émigration.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une assez bonne santé pendant l'année; deux d'entre eux seulement souffrent de maladie chronique. Leurs habitations, qui ne sont pas des meilleures, sont toutefois tenues proprement.

Ressources et ocupations.—Ils s'occupent surtout à fabriquer des paniers et des tonneaux, et ils gagnent quelque argent à travailler aux environs de la ville.

Bâtiments.—Les bâtiments sont petits, mais généralement assez confortables.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Ils sont tous sobres et d'habitudes régulières, sauf deux femmes.

J'ai, etc.,

D. K. McINTYRE,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE COLCHESTER,
TRURO, 25 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un relevé de statistiques agricole et industrielle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de Millbrooke est située à 3 milles au sud de Truro. Elle a une superficie de 35 acres; elle comprend en outre une étendue boisée de 40 acres, que le département a achetée l'an dernier.

Mouvement de la population.—Il y a eu 3 décès et 4 naissances. La population est de 85 âmes.

Santé.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations consistent à fabriquer des tonneaux, des ouvrages rustiques, des paniers, à faire la cueillette de baies, et à confectionner des ouvrages en rassade. Certains sauvages s'occupent à fabriquer des crosses de hockey. Au printemps, ils font le flottage des billes et débitent du bois de corde, etc.

Enseignement.—Ces sauvages jouissent du privilège d'une école depuis au delà de 5 ans, et les élèves font assez de progrès.

Traits caractéristiques et progrès.—Un certain nombre d'entre eux ont du terrain et y récoltent des pommes de terre et de l'avoine. Ils réussissent très bien, mais comme ils peuvent gagner de bons salaires à d'autres occupations, ils négligent quelque peu l'agriculture.

Religion.—Les sauvages de cette réserve appartiennent à l'Eglise catholique romaine.

J'ai, etc.

THOS. B. SMITH,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE CUMBERLAND,
PARRSBORO, 12 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport suivant, accompagné d'un relevé de statistiques agricole et industrielle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Cette agence couvre tout le comté de Cumberland. La majorité des sauvages, cependant, sont établis sur la réserve du manoir de Franklin, à la rivière Halfway. Cette réserve contient 1,000 acres de bonne terre et se trouve loin de toute ville, étant située à environ 14 milles de Parrsborough, et à 35 milles à peu près d'Amherst. Certains sauvages, préférant les environs de la ville, se sont fixés près de Southampton; il en réside un plus grand nombre encore à la jonction de Springhill, et il s'en trouve quelques-uns dans le voisinage d'Amherst.

Mouvement de la population.—Le nombre des sauvages de ce comté s'est accru de 5 au cours de l'année, et la population est aujourd'hui de 96. Il y a eu 8 naissances et 6 décès, et 3 ont quitté le pays.

Santé et hygiène.—Bien que les mesures sanitaires recommandées par le département aient été, autant que possible, rigoureusement appliquées, la tuberculose, sous différentes formes, a été la cause de presque tous les décès.

Ressources et occupations.—Les sauvages qui habitent la réserve, ou ceux du voisinage, dépendent en partie pour leur subsistance des produits de leurs fermes. Quelques-uns, cependant, travaillent, en hiver, aux exploitations forestières et dans les scieries en été. D'autres fabriquent des paniers, des cuves et des cercles de mâts, mais tous font plus ou moins la chasse et la pêche. Plusieurs parmi les jeunes sauvages agissent comme guides pour les chasseurs et se gagnent ainsi passablement d'argent. Ceux qui habitent la Jonction de Springhill fabriquent beaucoup de manches de pics, dont on fait usage dans les mines de houille de Springhill. Les femmes et les enfants cueillent des baies, et beaucoup d'entre eux mendient plus ou moins chez les blancs des habits et de la nourriture.

Enseignement.—Un grand nombre des jeunes sauvages qui habitent le voisinage de la réserve, ou presque tous, savent lire et écrire. Ils vont à l'école de la rivière Halfway, et pour ce privilège qu'on leur donne, le département accorde généreusement à l'école une subvention trimestrielle.

Religion.—Tous les sauvages du comté sont catholiques romaines. Ils ont leur chapelle à eux, où ils vont prier.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'il n'y a eu aucun cas d'ivrognerie chez ces sauvages au cours de l'année; leur moralité est aussi bien meilleure.

J'ai, etc.,

F. A. RAND,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE DIGBY,
RIVIÈRE-AUX-OURS, 13 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située à 1½ mille du village de la Rivière-aux-Ours et contient 1,600 acres de terre, dont 48 sont en culture et 200 en pâturage ; le reste est couvert d'arbustes—seconde crue de la forêt pour la plupart.

Mouvement de la population.—La population est de 125 âmes, dont 35 vivent à Weymouth. Il y a eu 5 naissances et 5 décès au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladies contagieuses chez ces sauvages pendant l'année. La santé générale a été très bonne; il y a eu quelques exceptions. On a observé les mesures sanitaires. On tient avec propreté les habitations et les dépendances.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois de charpente, et la plupart sont en bon état et confortables.

Ressources et occupations.—Ces sauvages gagnent leur vie à chasser, à agir comme guides pour les " sportsmen ", à conduire des trains de bois dans les rivières, à cultiver, à fabriquer des canots, des paniers et des objets de fantaisie de différentes sortes ; quelques-uns travaillent à la journée.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve. Grand nombre d'enfants s'y rendent. Ils apprennent vite, et leurs parents s'intéressent à leur instruction.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous catholiques romains. Ils suivent les offices dans une chapelle située sur la réserve.

Traits caractéristiques.—Sauf quelques-uns, ces sauvages sont industrieux et respectueux des lois.

Tempérance.—A peu d'exceptions près, ils sont tempérants. On a pris des mesures pour empêcher la vente des liqueurs sur la réserve.

J'ai, etc.,
JAS. H. PURDY,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'HALIFAX,
SHEET-HARBOUR, 22 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Cette agence s'étend aux sauvages qui résident dans les limites du comté d'Halifax, principalement à Sheet-Harbour, Elmsdale, Wellington, Windsor-Junction, Bedford, Dartmouth et Cow-Bay.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 174 membres, dont 35 hommes, 35 femmes et 104 enfants.

Santé.—Les sauvages de ce territoire ont eu beaucoup à souffrir des maladies ordinaires, mais il n'y a pas eu d'épidémie parmi eux au cours de l'année.

Enseignement. Il n'y a pas, dans le comté, d'école spécialement affectée à l'enseignement des sauvages; mais, en général, les enfants peuvent profiter des écoles régulières où vont les blancs; toutefois, il en est qui sont trop insouciants pour apprécier les bienfaits de l'éducation.

Ressources et occupations.—Les principales sources de revenus de ces sauvages sont la pêche, la fabrication de paniers et le travail aux exploitations du bois de commerce. Dans ces dernières années, la fabrication des crosses de hockey a beaucoup contribué à les faire vivre.

Religion et moralité.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Leur conduite est bonne. Ils se livrent parfois à un usage immodéré des liqueurs, mais, comme ils sont obligés de se rendre à la ville d'Halifax pour y vendre leurs marchandises, et qu'ils se trouvent ainsi plus exposés que chez eux aux dangers de la bouteille, il est étonnant qu'ils se comportent si bien.

J'ai, etc.,

CHAS. E. McMANUS,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE HANTS,
SHUBENACADIE, 8 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située dans la partie nord du comté de Hants. Il n'y a qu'un certain nombre de ces sauvages qui vivent sur la réserve, les autres sont répandus dans le comté.

Mouvement de la population.—La population est aujourd'hui de 94 âmes, soit une diminution de 1, comparativement à l'an dernier.

Santé et hygiène.—La santé des membres de la bande a été assez bonne, et il me fait plaisir de rapporter que la consomption n'a causé aucun décès; c'est un fait exceptionnel, car, c'est la grande plaie qui, jusqu'ici, a enlevé la plus grande partie de ceux qui sont morts avant d'avoir atteint l'âge moyen.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent surtout à la fabrication d'articles de sport et de fantaisie, mais plusieurs familles font de la culture et réussissent apparemment mieux que ceux qui exercent d'autres industries.

Enseignement.—L'enseignement produit lentement mais sûrement des fruits, comme on en peut juger par les enfants qui fréquentent l'école. Ils apprennent facilement et se rappellent bien les leçons de l'école, même longtemps après en être sortis.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Il y a sur la réserve une chapelle, où ils vont assister aux offices, et que dirige le révérend Père Young.

Observations générales.—A une exception près, il n'y a rien à redire de leur conduite de l'année; cette bonne conduite, comme aussi la crainte des lois, empêchent l'intempérance.

J'ai, etc.,

ALONZO WALLACE,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ D'INVERNESS,
GLENDALE, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec état tabulaire, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—Cette agence comprend deux réserves: celle de Whycocomagh, contenant 1,555 acres, et celle de Malagawatch, qui en contient 1,200.

Mouvement de la population.—La population à Whycocomagh est encore de 135 âmes. Il y a eu, pendant l'année, 2 naissances, 2 nouveaux venus, 6 décès et 4 départs. A Malagawatch, les sauvages sont au nombre de 43. Il y a eu 2 naissances au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Une épidémie de rougeole a sévi à Whycocomagh au commencement du printemps, et on a en conséquence fermé l'école durant quelque temps. Ceux qui sont morts étaient presque tous de jeunes enfants. Deux adultes sont disparus, dont l'un enlevé par la consomption. La petite vérole a fait son apparition dans le voisinage des deux réserves de Whycocomagh et de Malagawatch; mais, heureusement, il ne s'en est déclaré aucun cas chez les sauvages. On a vacciné presque tous ceux de la réserve de Whycocomagh.

Ressources et occupations.—Une ou deux familles gagnent leur vie à cultiver. Jusqu'à l'année dernière, les blancs des environs faisaient paître leurs bestiaux dans la réserve de Whycocomagh, mais les sauvages ont affiché une " défense de passer " en clôturant la réserve, et leurs bestiaux profitent aujourd'hui de cette mesure énergique. Ces gens vivent de la fabrication de paniers, de mocassins, d'ouvrages en bois, de pêche, du louage de leurs services et d'aumônes.

Bâtiments.—Presque toutes les habitations sont en bois de charpente.

Enseignement.—Le progrès est lent sous ce rapport, car les enfants ne sont pas assidus à l'école.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Sauf une ou deux exceptions, ces sauvages sont sobres et se conduisent bien.

J'ai, etc.,
DONALD MACPHERSON, P.P.,
Agent des sauvages.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE KING.
STEAM-MILLS, 13 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—Les sauvages qui relèvent de cette agence sont dispersés dans le comté, et il n'y a que deux familles qui habitent la réserve à Cambridge. Cette réserve touche à la rivière Cornwallis, à faible distance du chemin de fer Dominion-Atlantique ; c'est une plaine sablonneuse, où poussent quelques petits pins, et dont l'étendue est de 9¾ milles.

Mouvement de la population.—La population est de 80 âmes. Il y a eu 5 naissances, et 8 nouveaux membres se sont joints à la bande.

Santé.—La santé des sauvages est bonne. Il n'y a pas eu de maladie infectueuse.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Ressources et occupations.—Ils font peu de culture, mais ils fabriquent des paniers, des tonneaux, font la chasse et agissent comme guides.

Tempérance.—Il y a très peu d'intempérance chez les sauvages; je n'ai constaté aucun excès; ils aiment naturellement les boissons fortes, mais en connaissent les funestes effets.

Moralité.—Ils ont de bonnes mœurs et sont assez industrieux.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles spéciales, mais les enfants fréquentent celles des blancs.

J'ai, etc.,

C. E. BECKWITH,
Agent des sauvages.

is submitted:—

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE PICTOU,
NEW-GLASGOW, 23 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné d'un relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserves.—Deux réserves relèvent de cette agence: celle de l'Ile-des-Sauvages et celle de Fisher's-Grant. Au cours de la dernière année, le département a agrandi cette dernière réserve de 36 acres, en achetant un morceau de terre voisin, et la superficie en est maintenant de 200 acres. Cet acroissemnt de terrain sera ici un avantage pour les sauvages.

Mouvement de la population.—La population des deux réserves est de 155 âmes. Il y a eu 5 décès et 5 naissances au cours de l'année. Une famille de 5 membres, venant du Cap-Breton, s'est fixée à la réserve de Fisher's-Grant.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il est mort quelques personnes de consomption pendant l'année.

Ressources et occupations.—Les sauvages se livrent à la culture, à la pêche, à la tonnellerie, et à la fabrication des paniers et des manches de pics. Pendant l'été, plusieurs d'entre eux trouvent de l'ouvrage au débarcadère de Pictou, soit pour charger, soit pour décharger les steamers.

Bâtiments.—Les habitations des sauvages sont assez spacieuses et confortables. Les sauvages sont toujours désireux d'améliorer leurs maisons, et leur village à Fisher's-Grant présente un joli coup d'œil de la grand'route.

Enseignement.—L'école de Fisher's-Grant continue à bien se maintenir comme auparavant. La présence des enfants a été régulière durant l'hiver, et, sous la direction de Mlle Carrie A. McDonald, ils ont fait beaucoup de progrès. La presse a dernièrement fait un bel éloge du travail qui se fait à cette école.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains et sont très attachés à leur foi.

Tempérance et moralité.—Sauf quelques exceptions, les sauvages du comté de Pictou sont sobres et industrieux. La religion est profondément enracinée dans leurs cœurs simples et purs, et il est édifiant de voir l'honnêteté et la pureté de leurs vies d'isolement.

J'ai, etc.,

J. D. McLEOD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DES COMTÉS DE QUEEN ET DE SHELBURNE,
CALEDONIA, 15 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserves.—Cette agence comprend trois réserves de 1,000 acres chacune; il y en a deux dans le comté de Lunenburg, et une dans celui de Queen. Les sauvages habitant ces trois réserves, où ils vivent surtout de culture. Il y en a d'autres qui résident à Lunenburg et à Bridgewater, dans le comté de Lunenburg, ainsi qu'au village de Milton-Mill et à Caledonia, dans le comté de Queen. Ceux qui n'habitent pas les réserves vivent de pêche, de chasse, fabriquent des paniers et travaillent aux exploitations forestières.

Mouvement de la population.—La population est de 177 âmes, soit une diminution de 8.

Santé.—La santé de ces sauvages a été bonne; la plupart des décès ont été amenés par le grand âge.

Enseignement.—Il n'y a qu'une école dans le territoire, à New-Germany, et elle est sous la direction de Mlle Shea. Les sauvages profitent de l'avantage de cette école, et ils font des progrès sensibles.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains.

Traits caractéristiques.—Ces sauvages sont observateurs des lois, et ils vivent dans la tranquillité et la paix.

J'ai, etc.,
CHARLES HARLOW,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE RICHMOND,
BROOK-VILLAGE, 15 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve de l'Ile-de-la-Chapelle est située sur le bord du lac Bras-d'Or, dans le comté de Richmond, et elle a une superficie de 1,200 acres de bonne terre.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 116 âmes, dont 30 hommes, 29 femmes, et 57 garçons et filles au-dessous de 21 ans. Il y a eu augmentation de 4 depuis l'an dernier, soit 5 naissances et 7 nouveaux venus, contre 8 décès. Parmi ceux qui sont disparus, se trouve le vieillard Francis Scotchman, qui avait atteint sa 106e année.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages durant l'année a été comparativement bonne; il est mort seulement 2 personnes de consomption, une de vieillesse, une autre des fièvres scarlatines, et 5 enfants de débilité.

Ressources et occupations.—La plupart des sauvages se livrent à la culture; un bon nombre d'autres vont à la pêche et à la chasse en été, et, l'hiver, ils fabriquent des paniers, des cuves, des mancres de hache, coupent des étançons et des traverses.

Bâtiments.—En général, les habitations sont bonnes, fortes et avantageuses ; elles sont construites en bois de charpente. Les granges sont en bon état; il s'en construit deux nouvelles actuellement, ainsi que deux maisons.

Bétail.—Les sauvages possèdent surtout des chevaux, des bêtes à cornes et des volailles; tout est en bonne condition.

Instruments aratoires.—Leurs instruments sont en bon état et consistent en charrues, herses, etc.

Enseignement.—Il y a une école, qui est située à peu près au centre de la réserve. Les sauvages ne prennent pas tout l'intérêt voulu à l'instruction de leurs enfants ; cependant, les progrès sont très satisfaisants, grâce au zèle de l'instituteur, Joseph L. McDonald.

Religion.—Tous les sauvages de la réserve sont catholiques romains. Ils ont une belle chapelle sur l'Ile-de-la-Chapelle, où, tous les ans, dans le mois de juillet, ils viennent de toutes les parties du Cap-Breton pour adopter des règlements, pour y faire une retraite spirituelle, et y célébrer avec beaucoup de solennité la fête de leur patronne, Sainte-Anne.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart de ces sauvages deviennent très industrieux. On commence à voir les bons résultats de la décision prise par le département de ne plus accorder d'aide à ceux qui sont forts, vigoureux et capables de gagner leur vie; ils sont plus actifs et plus confiants en eux-mêmes, comme ils l'ont bien prouvé pendant l'année.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont bien tempérants et moraux dans leurs habitudes; ils sont observateurs des lois, et vivent entre eux dans la paix et la tranquillité.

J'ai, etc.,

JOHN FRASER,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE SHELBURNE,
SHELBURNE, 26 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Mouvements de la population.—La population, au 30 juin dernier, était de 32 personnes, soit un acroissement de 1 sur le chiffre de l'an dernier; le mariage a joint deux nouvelles personnes à la bande, et il y a eu 2 naissances et 3 décès.

Religion.—Les sauvages de ce territoire sont catholiques romains, sauf un, qui est baptiste.

Santé et hygiène.—Il est mort de consomption, à Jordan-Falls, une jeune femme et son enfant, âgé de 6 mois. L'état sanitaire de la maison qu'ils habitaient n'était pas bon; la maison était très petite, et on y comptait une famille de 12 personnes. En juillet, cette famille a vendu sa maison à un blanc et est allée se fixer à Tusket, dans le comté de Yarmouth. Deux des familles qui résident dans l'est du comté ne jouissent pas d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—Le salaire mensuel qu'ils retirent à travailler à l'exploitation du bois de commerce constitue la principale source de leurs revenus. Contrairement aux vieilles habitudes, on ne consacre aujourd'hui que peu de temps à la pêche, à la chasse, à la capture des animaux à fourrures, et à la fabrication des paniers.

Tempérance.—A l'exception d'un seul, les sauvages de ce comté sont tous tempérants; mais celui-là continuera probablement à boire, tant qu'on n'aura pas découvert les premiers coupables qui lui vendent de la boisson.

Traits caractéristiques.—Les sauvages sont industrieux et respectueux des lois, et bien qu'ils ne progressent pas d'une façon marquée, cependant, ils améliorent graduellement leur condition.

J'ai, etc.,

ROB. G. IRWIN,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE VICTORIA,
BADDECK, 25 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé statistique, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Réserve.—Il n'y a dans ce comté qu'une réserve, située à Middle-River. Elle contient 650 acres de terre, dont il y en a environ 400 acres couvertes de bois. Ce bois est tendre et de seconde venue. Le sol est très fertile et très propre à la culture du foin.

Tribu.—Ces sauvages sont des Micmacs.

Mouvement de la population.—La ppoulation est de 95 âmes, soit une diminution de 3 depuis l'an dernier; il y a eu 1 naissance et 4 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une bonne santé durant l'année qui vient de finir. Comme la petite vérole sévissait, le printemps dernier, dans le voisinage de la réserve, on a fait vacciner les sauvages, nettoyer leurs habitations et brûler tous débris et déchets. Grâce à ces précautions, aucun sauvage n'a été atteint.

Ressources et occupations.—Ces sauvags font surtout de la culture, de la tonnellerie, des paniers, de la chasse et de la pêche, et ils travaillent à la journée. Il y en a moins qu'à l'ordinaire qui se sont faits journaliers.

Enseignement.—Il y a une nouvelle maison d'école sur la réserve. La présence des enfants, cette année, accuse une petite augmentation sur l'année précédente.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Il n'y a pas de chapelle sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs des lois. Ils semblent s'améliorer beaucoup dans leur manière de vivre. Ils habitent des maisons propres et confortables. Un certain nombre d'entre eux commencent à s'intéresser à la culture.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

J'ai, etc.,

A. J. MACDONALD,
Agent des sauvages.

NOUVELLE-ECOSSE,
MICMACS DU COMTÉ DE YARMOUTH,
YARMOUTH, 8 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située du côté nord du chemin de Starr, à environ 2 milles de la ville. Elle a une étendue de 21¼ acres. Il n'y a que 4 familles qui vivent sur la réserve; les autres sont dispersées par tout le pays, les unes à Salmon-River, à Tusket, à Tusket-Forks, à Hectanoogo, et le reste à Pubnico-Head.

Mouvement de la population.—Le nombre total de ces sauvages est de 80, soit une diminution de 1. Il y a eu 2 naissances et 3 décès au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages est mauvaise; ils se conforment assez bien aux mesures sanitaires relatives à leurs habitations.

Ressources et occupations.—Les sauvages travaillent dans les scieries, font le flottage du bois, fabriquent des paniers, des cercles de mâts et des manches de haches. Quelques-uns agissent comme guides pour ceux qui viennent faire la chasse et la pêche, et d'autres font toutes espèces d'ouvrages.

Enseignement.—Les enfants fréquentent assez régulièrement l'école, lorsqu'ils le peuvent.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Depuis une couple d'années, les sauvages semblent vouloir s'établir et se loger chez eux.

Tempérance et moralité.—A peu d'exceptions près, ils sont tempérants et observateurs des lois.

J'ai, etc.,
W. H. WHALEN,
Agent des sauvages.

ILE DU PRINCE-EDOUARD,
MICMACS DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD,
HIGGIN'S-ROAD, 24 août, 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, avec relevé tabulaire, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Réserves.—Il y a dans cette surintendance deux réserves, savoir: celle de l'Ile-Lennox, et celle de Morell. La première se compose d'une île dans la baie de Richmond, et elle contient 1,320 acres. La réserve de Morell est située sur le lot 39, dans le comté de King; elle contient 204 acres de bonne terre.

Mouvement de la population.—Il y a, dans les deux réserves et autres endroits de l'Ile du Prince-Edouard, 80 hommes, 77 femmes, et 135 enfants, soit un total de 292 âmes. Il y a eu, au cours de l'année, 17 naissances et 13 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été assez bonne. Il y a eu cependant, au cours de l'hiver, une épidémie de coqueluche chez les enfants.

Ressources et occupations.—Les principales occupations sont la culture, la pêche, et la fabrication de différents objets.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages qui habitent les réserves vivent dans des maisons confortables; plusieurs d'entre eux possèdent des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des volailles. Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires, de charrues, de herses avec dents à ressort, etc.

Enseignement.—Il n'y a qu'une école, située sur la réserve de l'Ile-Lennox. Les enfants qui la fréquentent réussisssent bien.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, et ils sont attentifs à leurs devoirs religieux.

Tempérance.—Je suis heureux de dire que les sauvages qui habitent l'Ile-Lennox sont sobres. Ils ont organisé, il y a quelques années, une société de tempérance. Les membres s'assemblent tous les mois sous la présidence de M. Anthony Mitchell; cette société a fait grand bien dans cette réserve.

J'ai, etc.,

JOHN O. ARSENAULT,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
AGENCE DE CLANDEBOYE,
SELKIRK-OUEST, 17 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'agence de Clandeboye pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Le bureau principal de l'agence est dans la florissante ville de Selkirk-Ouest, tout près de la section la plus importante de mon travail.

Réserves.—L'agence comprend trois réserves, savoir: celle de Saint-Pierre, celle de Rivière-Tête-Ouverte, et celle de Fort-Alexandre. La première a une superficie d'environ 80 milles carrés, la deuxième, de 22 milles carrés, et celle de Fort-Alexandre, de 32 milles carrés.

Du nord au sud du territoire que couvre l'agence, il y a une distance d'environ 100 milles, et on peut se rendre aux réserves, l'été, en canot ou en steamer, et, l'hiver, en se faisant traîner par des chiens ou des chevaux.

Le sol de ces trois réserves est excellent, propre à la culture des grains et à l'élevage du bétail. Des chênes, des peupliers et des sapins couvrent l'étendue et fournissent un bon abri dans les mois d'hiver; dans les rivières qui coulent à travers chaque réserve, on trouve où canoter et pêcher. Tout contribue à compléter le bien-être et le bonheur du peuple.

Mouvement de la population.—A Saint-Pierre, il y a 262 hommes, 280 femmes, 299 garçons et 268 filles, formant un total de 1,109 âmes.

A Rivière-Tête-Ouverte, il y a 47 hommes, 50 femmes, 29 garçons et 35 filles, soit un total de 161 âmes.

A Saint-Alexandre, la population est de 484 âmes, dont 119 hommes, 132 femmes, 130 garçons et 103 filles.

Les trois réserves comprennent un nombre total de 1,154 âmes, soit une diminution de 23 personnes, disparues pour différentes raisons.

Santé et hygiène.—La santé a été excellente cette année dans tout le territoire qui relève de l'agence. Les choses ont été favorables à l'état physique de la tribu en général; il y a eu 60 décès, qui ont été compensés par 82 naissances. Plusieurs sauvages ont obtenu la commutation, et il y a eu un nombre extraordinaire d'absences dans le cours de l'année.

Le docteur J. R. Steep a fait dix-huit visites à Saint-Pierre, et deux à Fort-Alexandre et deux également à Brokenhead, donnant des secours médicaux dans des

cas spéciaux et laissant une provision de médicaments pour être distribués en cas d'événements imprévus.

La plupart des sauvages de ces agences sont à l'aise. Ils habitent des maisons bien bâties, bien aérées et portent sur leur personne l'apparence du confort et de la prospérité. Nous nous sommes efforcés de leur apprendre la pratique des mesures hygiéniques prescrites par le département, et nous avons réussi dans la majorité des cas.

Ressources et occupations.—La réserve de Saint-Pierre possède des terres parmi les meilleures du Manitoba. Elle a l'avantage d'être près d'un excellent marché. C'est aussi une des localités des mieux situées, étant protégée contre les vents du nord et de l'ouest. On peut affirmer sans crainte que si elle était convenablement cultivée, elle produirait au moins par année cent mille minots du meilleur blé. De fait, cependant, la récolte totale ne dépasse guère un millier de minots. On doit mentionner qu'on a semé cette année une quantité considérable d'orge et d'avoine.

Il n'est pas difficile de trouver les causes de ce léger travail agricole. Le même instinct qui pousse le sauvage à dédaigner les angles droits dans leur hâte de trouver la route directe entre deux points, les guide dans leurs travaux d'agriculture. Un filet tendu à la nuit tombante leur procure au matin la nourriture d'un jour entier ; mais les semailles d'avril doivent être surveillées et travaillées pendant trois mois et demi avant l'époque de la récolte.

La pêche est une occupation héréditaire chez le sauvage, et un moyen facile et peu dispendieux de se procurer les besoins de sa famille. La culture est considérée comme étant une besogne ingrate, servile et étrangère, bonne tout au plus pour les blancs, qui y sont habitués et qui en tirent leur bénéfice et leur bien-être.

D'ailleurs, Selkirk est la tête d'une navigation importante. Aussitôt que les eaux sont libres de glace, tous les jeunes gens de la tribu s'engagent comme bateliers. Les vapeurs, les goëlettes, les bateaux-pêcheurs et les remorqueurs tirent presque tous leurs équipages de Saint-Pierre. Après le départ de tous ces hommes, il ne reste plus à la maison que les infirmes, les vieillards, les femmes et les enfants, pour faire le travail de la ferme. Ceci dure jusqu'en octobre. A cette époque se forment les équipes des chantiers et des moulins à scie, où ces hommes sont employés de novembre en avril. On considère comme un congé, une fête, les courtes périodes de temps que ces gens passent dans leurs foyers, et je suis fâché de constater qu'on les dépense en funestes orgies d'ivrognerie.

Le groupe de la rivière Brokenhead n'est pas prospère dans ses poursuites agricoles. On y fait quelques cultures maraîchères, mais la chasse et la pêche sont les principales sources de revenu.

Le groupe du Fort-Alexander fait plus de progrès, et quelques améliorations sont visibles, mais la pêche est là aussi la principale occupation. On y a fait peu de culture, et les récoltes sont remplies de mauvaises herbes.

On gagne beaucoup d'argent de façon et d'autre dans cette agence, mais aussitôt qu'on a quelques fonds en mains, on les dépense follement, sans prévoyance aucune pour l'avenir. La plupart des individus ne paraissent guère avoir d'autre ambition que de vivre au jour le jour. Je suis heureux de dire qu'il y a des honorables exceptions, dignes de tout éloge. Il y a du travail pour tous, de bons salaires pour tous, et possibilité de succès pour tous.

Bâtiments et bétail.—J'ai étudié avec soin la race des animaux que possèdent nos gens et les constructions où ils sont logés. J'ai constaté qu'ils ne font aucun effort pour améliorer leur bétail et qu'il règne une grande négligence dans les soins apportés pour le maintenir dans les meilleures conditions. On a eu beaucoup de difficultés à obtenir le foin nécessaire l'année dernière, et comme le printemps a été très en retard, le bétail a souffert grandement avant la poussée des herbages. Quelques-uns seulement possèdent des bâtiments convenables pour abriter leur bétail, et beaucoup de pertes ont été clairement attribuées au manque d'abris propices ou à d'autres causes semblables. L'élévage des moutons se fait sur une petite échelle. Presque tous

possèdent un cheval, et quelques bonnes voitures légères (*buggies*) appartiennent aux sauvages les plus à l'aise de la réserve de Saint-Pierre.

Enseignement.—Il y a huit écoles dans cette agence. L'assistance aux écoles à Saint-Pierre est passable. A Brokenhead, des influences contraires ont entravé le succès de l'école. Au Fort-Alexandre, il y a fréquentation passable des écoles. Elles sont sous la direction des églises anglicanes et catholiques romaines, celles-là en possédant cinq, et celles-ci trois. Les catholiques romains sont en train de construire actuellement un pensionnat, ce qui permet de combler les lacunes dans l'instruction des enfants de cette localité, appartenant à la foi catholique.

Beaucoup d'enfants de cette agence fréquentent en ce moment l'école industrielle de Saint-Paul, à Middle-Church, aussi celles de Saint-Boniface et de Elkhorn. Un bon nombre des anciens élèves de ces écoles résident maintenant à Saint-Pierre ou ailleurs et se montrent dignes de l'éducation qu'ils ont reçue. D'autres cependant se sont mal conduits et ont perdu toutes leurs chances de succès.

La question de former un fonds de l'argent des élèves fréquentant les écoles industrielles rencontre toujours de l'opposition. Celle-ci s'est accrue du fait que les parents qui désirent faire venir leurs enfants pour de courtes vacances, ont été requis de payer leur passage de retour.

Religion.—Les anglicans, les baptistes, les catholiques romains et d autres dénominations religieuses, telles que les adventistes du septième jour et les frères de Plymouth se sont occupés de l'instruction religieuse dans cette agence. Les trois premiers indiqués ci-dessus possèdent de magnifiques églises, avec prêtres et pasteurs et une organisation complète. Les autres célèbrent de temps à autre des services religieux, conduits par des agents laïques.

Le sauvage, règle générale, comme j'ai pu m'en assurer, est d'un caractère religieux et naturellement enclin à bien faire, mais le grand nombre de religions qu'on lui présente, avec des doctrines contraires, et surtout l'emphase extrême des dénominations de moindre importance, font sur lui un effet très fâcheux. Je ne puis m'empêcher de constater chez lui un éloignement graduel de la foi et des pratiques religieuses de ses pères. Les influences pernicieuses se font trop vivement sentir parmi le peuple, et la réaction devient de plus en plus faible.

Tempérance.—Le grand vice prévalant ici est l'usage immodéré des liqueurs fortes; l'ivrognerie est générale, et cela, non seulement chez les hommes, mais chez les femmes également, jusqu'à un certain point. Ces déplorables habitudes se manifestent sans restriction, surtout chez les jeunes gens, dont on devrait cependant espérer mieux. Ils sont souvent condamnés à l'amende pour ivresse et mauvaise conduite dans les rues de Selkirk; mais ces punitions, loin de les corriger, semblent les rendre plus insouciants, et même plus acharnés dans leur violente passion pour les spiritueux.

Moralité.—Quoique nous ne puissons juger le sauvage comme nous le faisons des blancs, il pourrait être cependant bien meilleur qu'il n'est ici. Il n'est pas aussi honnête qu'il devrait l'être. Il y a beaucoup d'immoralité. Il y aussi beaucoup d'excellentes gens, mais il est évident que la jeune génération se forme une idée déplorable de la vie. Je ne veux pas prédire de désastres, mais je constate qu'il est absolument nécessaire d'apporter des réformes radicales dans l'éducation religieuse, aussi bien que dans la vie sociale. Le progrès industriel et commercial non seulement n'avance pas, mais recule chaque jour, à cause de l'absence de moralité et d'éducation intellectuelle. Les perspectives pour l'avenir ne sont guère brillantes.

J'ai, etc.,

JOHN SEMMENS,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DE MANITOBA,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE DE LA PLUIE—AGENCE DU FORT-FRANCES,
FORT-FRANCES, ONT., le 30 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année se terminant le 30 juin 1904.

Agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés à l'entrée du lac La-Pluie, à un endroit appelé la Pointe de Pither, à environ trois milles à l'ouest de Fort-Frances, et l'agence comprend les bandes suivantes :—Hungry-Hall, n°s 1 et 2 ; Long-Saut, n°s 1 et 2 ; Petites-Fourches, Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickonsemenecanning, de la rivière Seine, du lac La-Croix et du lac à l'Esturgeon, soit 14 en tout.

BANDES DE HUNGRY-HALL, N°s 1 ET 2.

Réserves.—Les réserves n°s 14 et 15 sont situées à l'embouchure de la rivière La-Pluie et contiennent 6,280 acres. Les bois dans la réserve n° 15 sont de qualité inférieure, à cause des feux fréquents qui les ont dévorés, pendant ces dernières années, détruisant ainsi presque tout le bois de construction; mais dans la réserve n° 14, il y a une grande quantité d'épinette rouge, de sapin, de cèdre et de peuplier. Le sol est riche en terre glaise.

Tribu.—Tous les sauvages de ces bandes appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes est de 48, comprenant 13 hommes, 18 femmes, 9 garçons et 8 filles. Il y eut 3 naissances et 1 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé générale de tous ces gens a été bonne, et ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—La plupart de ces sauvages travaillent dans les moulins à scie et dans les chantiers, où ils peuvent toujours se procurer du travail à de bons salaires.

Religion.—Le plus grand nombre de ces gens sont païens; quelques-uns appartiennent à l'Eglise anglicane.

Education.—Il n'y a pas d'écoles dans ces réserves.

Tempérance.—Les sauvages s'adonnent aux spiritueux, qu'ils peuvent facilement se procurer chez les Américains, au delà de la frontière.

BA—DES DES RAPIDES DU LONG-SAUT, N°s 1 ET 2.

Réserves.—Ces réserves, n°s 12 et 13, sont situées sur la rive nord de la rivière La-Pluie, vis-à-vis les rapides de ce nom. Tout leur territoire comprend 11,413 acres. Le sol est riche en glaise noire, avec un fond d'argile, très favorable à la culture et à l'élevage du bétail.

Mouvement de la population.—Il y a 22 hommes, 25 femmes, 12 garçons et 17 filles dans ces groupes, formant un total de 76. Il y eut 3 naissances et 4 décès.

Ressources et occupations.—Ils travaillent dans les moulins, les chantiers et sur les vapeurs, défrichant la terre pour les colons, et, l'hiver dernier, ils firent une grande quantité de bois de chauffage, des traverses de chemin de fer et des billes pour les moulins à scie.

Enseignement.—Il y a ici un bon externat, sous la direction de l'Eglise anglicane. L'assistance y est passable. La toiture de la maison d'école a été dernièrement

refaite en bardeaux. Mademoiselle Jeanet McLeod est l'institutrice et fait très bien son service.

Religion.—L'Eglise anglicane possède ici une très bonne église, avec un missionnaire résidant, le révérend J. Johnson, qui veille au bien-être religieux de toutes les bandes de la rivière La-Pluie.

Tempérance.—Je regrette de constater que tous ces sauvages sont très intempérants, et que, grâce à la proximité de la frontière américaine, il leur est très facile de se procurer tous les spiritueux qu'ils désirent.

BANDES DES RAPIDES DU MANITOU, Nos 1 ET 2.

Réserve.—Ces bandes habitent la réserve n° 11, qui est située sur la rive nord de la rivière La-Pluie, vis-à-vis les rapides de ce nom. Le territoire est de 5,736 acres. Le sol est formé d'une belle glaise argileuse. Le bois de construction, vendu aux enchères publiques à la Compagnie de bois de construction du Portage-du-Rat, est maintenant tout enlevé. Une somme de $1,391.43, due de ce chef, a été perçue et mise au crédit de ces bandes pour le bois coupé l'hiver dernier. En tout, il y a eu $2,343.25 de perçus pendant les deux dernières années pour ce bois de construction.

Mouvement de la population.—La population se compose de 25 hommes, 30 femmes, 30 garçons et 26 filles, formant un total de 111. Il y eut 7 naissances et 3 décès pendant l'année.

Occupations.—Ces sauvages sont de bons bûcherons et de bons travailleurs, et ils peuvent toujours trouver de l'emploi, à de bons salaires, dans les chantiers de traverses et de bois de construction. Ils font aussi beaucoup d'argent en travaillant pour les colons, à la pêche et à la chasse, et en vendant du bois de chauffage sec.

Enseignement.—Il y a une école dans cette réserve sous la direction de l'Eglise anglicane, avec M. R. H. Bagshaw comme instituteur.

Religion.—Tout le monde est païen dans ces deux bandes.

Tempérance.—Ces sauvages sont très adonnés à l'usage des spiritueux.

BANDE DES PETITES-FOURCHES.

Réserve.—La réserve de ce groupe est située sur la rive nord de la rivière La-Pluie, douze milles à l'est de Fort-Franches et vis-à-vis l'embouchure de la rivière des Petites-Fourches, et désignée sous le n° 10. Elle est composée d'un territoire de 1,929 acres. Le sol est riche en glaise argileuse.

Mouvement de la population.—La population comprend 11 hommes, 16 femmes, 10 garçons et 11 filles, formant un total de 48. Il y eut 1 naissance et 1 décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages furent employés l'hiver dernier à l'industrie des billes, des traverses et du bois de chauffage au delà de la frontière américaine et au flottage du bois dans la rivière, avec un bon salaire. Les hommes peuvent toujours se procurer du travail bien rémunéré en travaillant pour les colons, sur les bateaux à vapeur et dans les chantiers. La chasse et la pêche sont aussi très fructueuses.

Tempérance.—Ces sauvages sont intempérants, et comme il y a une buvette borgne (*blind pig*) sur la rive américaine de la rivière, vis-à-vis la réserve, et une autre à quelques milles plus bas, il leur est facile de se procurer tous les spiritueux qu'ils désirent, et ils dépensent ainsi beaucoup d'argent.

RÉSERVE DE WILD-LAND, N° 15 M.

Cette réserve, comprenant 20,671 acres, est la possession en commun de toutes les bandes de la rivière La-Pluie, mentionnés ci-dessus. Elle est voisine des réserves de Hungry-Hall, près de l'embouchure de la rivière La-Pluie. Cette réserve est couverte de pin, de sapin, d'épinette rouge, de cèdre et de peuplier. Le sol est riche en glaise argileuse.

BANDE DE COUCHICHING.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le lac La-Pluie et la baie Stangecoming, à trois milles au nord de Fort-Frances, et sont connues sous les nos 16A, 16D et 18B. Elles comprennent un territoire de 15,947 acres. Il y a beaucoup de bonne terre, mais la plus grande partie est d'une surface rocheuse et accidentée. Il y a bien peu de bois de construction dans ces réserves, à cause des feux fréquents qui, dans le passé, l'ont presque entièrement détruit. Pendant l'hiver le département a loué au prix de $300 par année 155 acres de cette réserve pour 20 ans, pour y construire un moulin à scie. MM. Preston et Bell y ont construit un moulin à scie, qu'ils possèdent et qui est maintenant en pleine exploitation.

Mouvement de la population.—Cette bande compte une population de 142, comprenant 37 hommes, 43 femmes, 31 garçons et 31 filles. Il y eut 4 naissances et 2 décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Cette bande a beaucoup de sources de revenu, provenant du travail dans les chantiers, les moulins à scie, de l'industrie du bois de chauffage, du flottage du bois, sur les vapeurs et chez les colons, de la pêche et de la chasse, avec de bons salaires partout. Un certain nombre de femmes sauvages trouvent beaucoup de travail à Fort-Frances comme blanchisseuses ou autrement.

Bâtiments.—Les maisons sont bien bâties et bien meublées, et toutes sont tenues très propres.

Enseignement.—Il y a une bonne école ici. Elle est sous la direction de la religion catholique romaine. L'assistance y est bonne et les progrès sont passables.

Religion.—La plupart des sauvages de cette bande sont catholiques. Ils possèdent une belle et très grande église qu'ils ont construite eux-mêmes. Le révérend Père Bresseau est en charge de cette mission.

Progrès.—Ces sauvages sont en grande partie des métis français, travailleurs et obéissants aux lois.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble, cette bande est passablement tempérante et morale.

BANDE DE STANGECOMING.

Réserve.—Cette réserve, n° 18C, est située sur le lac La-Pluie, à environ huit milles au nord de Fort-Frances, et comprend 3,861 acres, d'un terrain rocheux couvert de bois de qualité inférieure.

Mouvement de la population.—La population se compose de 6 hommes, 8 femmes, 14 garçons et 20 filles, formant un total de 48. Il y eut 2 naissances et aucun décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent de pêche, de chasse et de leur travail dans les chantiers.

Enseignement.—Il y a une école sous la direction de l'Eglise catholique, mais elle est fermée depuis le mois de septembre dernier.

Religion.—A l'exception d'une dizaine de personnes, tous les sauvages de cette bande et ceux des bandes ci-dessous sont païens.

BANDE DE NIACATCHEWENIN.

Réserve.—Les réserves attribuées à cette bande sont les nos 17A et 17B et sont situées à environ 26 milles au nord-ouest de Fort-Frances, à la baie Nord-Ouest du lac La-Pluie. Te territoire contient 6,201 acres. La plus grande partie du sol est rocheuse et accidentée. Il y a beaucoup de bois de construction, principalement dans le n° 17B.

Mouvement de la population.—Il y a 11 hommes, 13 femmes, 14 garçons et 21 filles sur cette bande, formant un total de 59. Il y eut 2 naissances et aucun décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Les hommes de cette bande obtiennent du travail dans les chantiers, mais la plupart vivent de chasse et de pêche.

Enseignement.—Il n'y a aucune école sur cette réserve.

BANDE DE NICKICKOUSEMENECANNING.

Réserve.—Cette bande possède le n° 26A à la baie Red-Gut, la réserve 26B à l'anse de Porter, la réserve 26C sur la rivière de l'île de Sable et le lac La-Pluie. Tout ce territoire comprend 10,227 acres, en grande partie couvertes d'épaisses forêts, mais comprenant encore plus de terre rocheuse et accidentée.

Mouvement de a population.—Il y a sur cette bande 5 hommes, 13 femmes, 17 garçons et 10 filles, formant un total de 45. Il y eut 2 naissances et 1 décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Les sauvages qui habitent ces réserves vivent principalement de chasse et de pêche.

BANDE DE LA RIVIÈRE LA-SEINE.

Réserve.—Cette bande a deux réserves: la réserve 23A qui s'étend du lac aux Pommes-de-Terre sauvages aux chutes de l'Esturgeon, sur la rivière La-Seine; la réserve No 23B à l'embouchure de la rivière La-Seine. Ces deux réserves ont une contenance totale de 11,063 acres.

Mouvement de la population.—Il y a sur ces réserves 28 hommes, 33 femmes, 30 garçons et 34 filles, soit 125 personnes. Il y a eu deux naissances et deux décès durant l'année.

Ressources et occupations.—Quelques sauvages seulement demeurent sur ces réserves. Ils vivnent principalement de chasse et de pêche.

Enseignement.—On a construit une école au lac des Pommes-de-terre-sauvages, mais elle n'est pas encore ouverte.

BANDE DU LAC LA-CROIX.

Réserve.—Cette réserve, n° 25D, appartenant à cette bande, est située sur la lac La-Croix, près de la frontière, et comprend 15,353 acres.

Mouvement de la population.—Il y a 20 hommes, 31 femmes, 29 garçons et 33 filles sur cette bande, formant un total de 113 personnes. Il y eut 4 naissances et 3 décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont principalement trappeurs, chasseurs et pêcheurs.

BANDE DU LAC-À-L'ESTURGEON.

Réserve.—La réserve attribuée à cette bande est située sur le lac Kawawiagamak et contient 5,946 acres.

Mouvement de la population.—Il y a 8 hommes, 8 femmes, 10 garçons et 10 filles, formant un total de 30. Il y eut 1 naissance et 2 décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent entièrement de pêche et de chasse.

J'ai, etc.,

JNO. P. WRIGHT,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DE MANITOBA,
AGENCE DE NORWAY-HOUSE,
WINNIPEG, MAN., 25 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'agence ci-dessus indiquée, pour la période pendant laquelle j'en ai été l'agent. Ayant été nommé agent le 1er décembre 1903, je quittai l'agence de Blood le 21 du même mois pour Winnipeg, où j'établis mon bureau principal.

Le 6 février 1904, je quittai Winnipeg pour aller visiter toutes les réserves, à l'exception de elles de Petits-Grands-Rapides et de Pekangekum, faisant mon voyage en traîneau avec des chiens, et retournant à Winnipeg le 1er avril.

Réserves.—Il y a onze réserves dans l'agence de Norway-House, qui, en partant du sud, portent les noms suivants :—Rivière-Noire, 2,000 acres; Rivière-du-Trou-d'eau, 3,316 acres; Rivière de la Veine-de-Sang, 1,815 acres; ces trois habitées par les sauvages Sauteux ; Rivière du Pêcheur, 6,000 acres, habitée par des Cris ; Rivière-Jackhead, 2,850 acres; Rivière-Berens, 7,400 acres, Petits-Grands-Rrapides, 4,920 acres; Pekangekum, $2,080 acres; Rivière-du-Peuplier, 3,800 acres (ces cinq dernières habitées par des Sauteux) et Norway-House, 19,840 acres, et le lac La-Croix, 7,760 acres, habitées par des Cris.

Mouvement de la population.—La population totale de l'agence est de 2,224, se décomposant en 482 hommes, 597 femmes et 1,145 enfants.

Santé.—La santé des sauvages de toute cette agence a été bonne en général, excepté naturellement les cas de consomption et de scrofules, qui sont toujours fréquents dans toutes les réserves.

Des dispositions ont été prises pour établir une bonne provision de médicaments dans chaque réserve, et des distributeurs soigneux de remèdes ont fait leur possible pour soulager les malades.

Ressources et occupations.—La plupart des sauvages trouvent de nombreuses occasions de gagner leur vie en toute saison de l'année. Il y a des moulins à scie et des chantiers de bois de chauffage. L'industrie de la pêche et de le navigation a augmenté.

La chasse, l'hiver dernier, a été toute particulièrement bonne, et tous les hommes peuvent gagner aisément leur vie, s'ils veulent travailler.

Bâtiments.—Les maisons de la réserve sont de jour en jour plus nombreuses et meilleures, un grand nombre ayant été construites pendant les trois ou quatre dernières années. Beaucoup sont bien meublées. Ces améliorations se voient surtout chez les sauvages de la rivière du Pêcheur, qui sont décidément industrieux.

Bétail.—Les étables à bestiaux sont passablement bien bâties, mais l'industrie du bétail, à l'exception de la réserve de la rivière du Pêcheur, ne fait aucun progrès. Il est très difficile de se procurer du foin sur la côte est du lac; dans la plupart des cas, spécialement à Norway-House, les sauvages sont forcés de couper le foin, en se tenant dans l'eau jusqu'à la ceinture; en conséquence, il y a toujours une disette de fourrage, et le bétail meurt tous les printemps. Et encore, à l'époque où ils devraient faire les foins, les sauvages gagnent de bons salaires à la pêche, ou bien encore, ils gaspillent leur temps avant et après les paiements du gouvernement, qui ont lieu pendant la saison active de l'année.

Enseignement.—Le pensionnat à Norway-House réussit bien et cela est dû au directeur, M. Lousley, et à la directrice, mademoiselle Yeomans, qui sont excessivement intéressés dans leur travail.

Les externats des rivières du Pêcheur et de Berens, méthodistes tous les deux, réussissent également bien. Au lac Le-Croix les catholiques ont fondé une école, qui

vient d'être ouverte et qui montre déjà beaucoup de progrès, la moyenne journalière des élèves étant de vingt; le missionnaire veille à ce que les enfants assistent à l'école. Pour les autres externats de l'agence, le progrès est nul et l'assistance est très irrégulière, ce qui est dû en partie aux parents qui emmènent leurs enfants avec eux à la pêche et à la chasse.

A ce propos, je dois mentionner qu'il y a à Norway-House un externat sous la direction de l'Eglise anglicane, mais il ne reçoit pas d'appui du gouvernement.

Religion.—Les méthodistes ont des missions à Norway-House, au lac La-Croix, au lac du Peuplier, à la Rivière-Berens, à la rivière du Pêcheur et à la rivière de la Veine-de-Sang; l'Eglise anglicane, à Normay-House, à Jackhead, à la rivière du Trou-d'eau et la Rivière-Noire ; les catholiques, au lac La-Croix, et souvent un prêtre visite les réserves à partir de la Rivière-Noire jusqu'à la rivière du Peuplier. Des offices religieux réguliers sont tenus dans tous les endroits mentionnés ci-dessus, bien fréquentés et, j'ose l'espérer, avec de bons résultats.

Traits caractéristiques.—Les sauvages de cette agence, en règle générale, obéissent aux lois et sont industrieux. Quelques-uns ne travaillent pas, mais le plus grand nombre le font et gagnent suffisamment pour leur assurer une existence confortable. Je suis heureux de constater que l'intempérance n'est pas générale, mais, cependant, il y a de grandes quantités de spiritueux apportées sur les rivières, aux stations de pêche, où les sauvages travaillent; et il est bien connu que beaucoup obtiennent des liqueurs des blancs, soit comme présent, soit en paiement de leur travail à la pêche, etc. Je suis heureux de voir que, à la suite de mon rapport spécial, le département a pris des dispositions pour envoyer un détachement de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest à l'extrémité nord du lac, ce qui, je l'espère, diminuera cet abominable trafic avec les sauvages.

La moralité des sauvages est passablement bonne, et il n'y a aucun doute qu'elle sera meilleure quand l'intempérance sera réduite, car il est bien connu que l'intempérance mène à l'immoralité, au moins dans la plupart des cas.

J'ai, etc.,

T. J. FLEETHAM,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DE MANITOBA,
AGENCE DU PAS,
LE PAS, SASK., 12 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel de l'agence du Pas pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Cette agence comprend huit bandes, mais sept réserves seulement. Quatre de ces réserves sont situées sur les rives de la Grande rivière Saskatchewan, savoir : Grand-Rapide, à l'embouchure, où la rivière se jette dans le lac Winnipeg; Chemawawin, 70 milles plus haut, près du lac des Cèdres; le Pas où est le bureau principal de l'agence, à 67 milles au-dessus de Chemawawin, et Cumberland, près du lac de l'île des Pins, à 70 milles à l'ouest du Pas. Les autres réserves sont le Lac-aux-Souris, situé sur les côtes et ce lac, qui est à environ 50 milles au nord-ouest de Chemawawin; le lac Plat et de Terre-Rouge, sur le versant nord-ouest de la montagne du Pas, que l'on atteint en remontant la rivière aux Carottes. Celle-ci se jette dans la Grande rivière Saskatchewan à un mille à l'ouest du Pas, duquel ces rivières sont distantes respectivement d'environ 100 à 112 milles.

Quoiqu'il y ait une étendue du pays de 250 milles entre le Grand Rapide, à l'est, et la Terre-Rouge, à l'ouest, cependant le sol a le même aspect partout, étant composé de marais à foin, de marécages et de fondrières, bordés de hauteurs peu élevées, couvertes de sapin, de bouleau, de peuplier, de saule et de sureaux, avec par-ci par-là un bouquet de cèdres, et parsemées de lacs innombrables et de petites rivières, qui s'écoulent dans la Grande rivière Saskatchewan. Comme les eaux ont été exceptionnellement hautes pendant ces quatre dernières années, elles ont permis aux poissons de repeupler abondamment tous ces lacs et ces rivières, qui, actuellement, fourmillent d'esturgeon, de truite, de poisson blanc, de perche et de brochet.

Les oiseaux aquatiques de toutes espèces sont aussi très nombreux quand les eaux sont libres, et à toute époque de la saison permise, le chasseur peut à loisir chasser l'élan, le chevreuil et les animaux à fourrures, dont on trouve dans ce district toutes les espèces connues dans l'Amérique du Nord.

Dans une époque lointaine, quand le chenal de la Saskatchewan sera assez profond pour drainer ce district, ou qu'un canal sera construit entre le lac des Cèdres et celui de Winnipegosis, cette grande étendue de pays, au lieu d'être le paradis du chasseur, sera la demeure du cultivateur, et le sol le plus riche du Canada. Tel est à présent le pays où se trouvent les sept réserves de l'agence du Pas.

Les membres de la bande de Pierre Ballendine sont dispersés dans le nord du pays, du lac du Castor à la rivière Churchill. Ils n'ont pas de réserve, mais ils se réunissent à la passe du Pélican pour recevoir leurs paiements annuels. Cette bande appartenait autrefois à l'agence de Carlton, mais, à cause de leur plus grande proximité du Pas, ils y furent transférés après les paiements de 1902.

La passe du Pélican est un ancien poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, situé sur la frontière entre Saskatchewan et Athabasca.

Dans le mois d'août de 1903, nous y fûmes notre première visite et nous fûmes très frappés du contraste complet qui existe entre cette partie du pays et le reste de l'agence. Ce pays est élevé et sec, montagneux et rocheux, et jusqu'au lac du Castor sa formation est de pierre calcaire, et ensuite de là en allant vers le nord se trouvent toutes les variétés de granit, veiné partout de quartz. Du lac du Castor jusqu'à la passe du Pélican, il y a un long enchaînement de lacs, communiquant au moyen de détroits, canaux naturels. Les côtes de ces lacs sont très romantiques, déchirées et surplombées de rochers et d'énormes pierres détachées, menaçant de tomber à chaque instant sous l'action continue des vagues qui les minent et les font fréquemment s'écrouler. Le cours de la rivière, dans presque tout son parcours, est encaissé entre deux rives de rocs solides, avec de nombreux rapides, qui se transforment fréquemment en chutes formidables et forcent les voyageurs à transporter leurs canots et leurs chargements à travers de nombreux portages.

La montée laborieuse de ces rapides, pouce par pouce, avec alternatives nappes d'eau calme, le bruit de tonnerre des chutes, au pied desquelles on prend le délicieux poisson blanc, les perspectives magnifiques et fuyantes des lacs bordés de quartz en surplomb, les petites îles et hauteurs éloignées garnies de jeunes taillis se balançant à la brise et s'harmonisant avec la fuite rapide des eaux pures et cristallines, forment un contraste riant avec le pays bas, humide et monotone où est situé le bureau principal de l'agence.

Après quatre jours d'un travail ardu, notre parti, composé de l'inspecteur Marlatt, Dr Larose et de moi-même, avec deux canots et six hommes, atteignit la passe du Pélican au coucher du soleil. L'église catholique, nouvellement terminée, d'un style sobre et artistique, bâtie sur une légère élévation et entourée de quelques châlets, petits mais proprement construits, groupés à l'abri d'une baie sablonneuse, au pied d'une colline abrupte et élévée dominant un lac avec des milliers d'îles, présentait un tableau des plus ravissants. Un peu à l'est, l'œil s'arrêtait sur un carré d'un blanc roussâtre, entrecoupé de ci et de là par la verdure sombre des bois de sapin : ceci, à notre surprise, n'était rien moins qu'un champ d'orge, une abondante moisson de qualité n° 1, cultivé par M. Bélanger, chef du poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Ajoutez à tout cela de nombreux petits jardins de pommes de terre et de légumes, et nous nous demandâmes si vraiment nous étions à plus de 450 milles au nord de la frontière internationale.

Pendant notre voyage de retour, nous sautâmes les vingt-quatre rapides du trajet avec nos canots; c'était plus expéditif et plus excitant que le travail long et pénible que nous fîmes en montant; mais c'est une entreprise excessivent dangereuse et ne devrait jamais être tentée à moins d'avoir pour guides les canotiers les plus habiles et les plus vigilants.

Le territoire de chaque réserve et la population de chaque groupe sont comme suit:—

Grand Rapide.—4,646 acres, avec une population de 118, se décomposant en 21 hommes, 26 femmes, 40 garçons et 31 filles ; une augmentation de 10 sur l'année dernière.

Chemawawin.—3,040 acres, avec une population de 183, divisée en 34 hommes, 45 femmes, 43 garçons et 31 filles; une diminution de 9 sur l'année dernière.

Lac-aux-Souris.—6,342 acres, avec une population de 138, se décomposant en 30 hommes, 42 femmes, 31 garçons et 35 filles ; une augmentation de 3 sur l'année dernière.

Le Pas.—8,128 acres, avec une population de 428, se décomposant en 94 hommes, 114 femmes, 108 garçons et 112 filles ; une augmentation de 2 sur l'année dernière.

Rivière-Plate.—2,240 acres, avec une population de 60, se divisant en 10 hommes, 14 femmes, 19 garçons et 13 filles; une perte de trois sur l'année dernière.

Terre-Rouge.—4,769 acres, avec une population de 117, se divisant en 28 hommes, 31 femmes, 29 garçons et 29 filles; une diminution de 2 sur l'année dernière.

Cumberland.—4,025 acres, avec une population de 161, se divisant en 32 hommes, 48 femmes, 42 garçons et 39 filles; une augmentation de 9 sur l'année dernière.

La bande de Pierre Ballendine a une population de près de 400 âmes, mais à cause des grandes distances qu'ils ont à parcourir pour venir recevoir leur annuité, beaucoup d'entre eux ne viennent que tous les deux ans. 266 seulement furent payés l'année dernière.

Tribu et occupations.—Presque tous les sauvages de cette agence appartiennent à la famille des Cris, grandement mélangée de sang blanc. Ils vivent de pêche et de chasse et peuvent trouver du travail à la Compagnie de la Baie-d'Hudson ou aux compagnies de pêcheries du Nord-Ouest et du Dominion.

Bâtiments et progrès.—Pendant les mois d'été, beaucoup d'entre eux vivent sous la tente, mais dans certaines réserves ils possèdent maintenant des maisons confortables, et la tente a été complètement abandonnée. Il y a eu des progrès rapides dans la dimension, le confort et la propreté des maisons d'habitation. L'ancien foyer a été remplacé par un poêle à chaleur; il y a aussi beaucoup de poêles de cuisine, des machines à coudre, des autoharpes et des phonographes. En ceci, comme en beaucoup d'autres choses, les sauvages adoptent rapidement les manières des blancs.

Les rats musqués, dont les sauvages tirent le plus grand profit comme comestible et fourrure, sont disparus rapidement, comme cela arrive périodiquement; mais cette année a été relativement bonne, à cause des prix plus élevés des fourrures au début de la saison et des résultats favorables de l'industrie de la pêche.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de l'agence a été passablement bonne. Il y eut une épidémie de coqueluche au Pas, bénigne cependant et n'entraînant aucun décès. La fièvre scarlatine fit des ravages dans le nord pendant quelques temps, et un certain nombre d'enfants et d'adultes de la bande de Pierre Ballendine en furent atteints. Grâce à son caractère bénin, un enfant seulement en mourut; aucun nouveau cas ne fut signalé depuis le mois d'avril dernier.

Les scrofules sont moins fréquentes qu'autrefois, grâce au traitement et aux soins du Dr Larose. Dans presque tous les cas où ses prescriptions furent mises en pratique, il y eut de grandes améliorations. Les causes les plus fréquentes de décès des enfants sont dues aux bronchites capillaires, aux maladies des intestines et des organes

digestifs provenant du manque d'hygiène, de négligence et de mauvaise alimentation. C'est la coutume parmi les sauvages, quel que soit le genre de maladie, de chauffer la maison à outrance, de réunir chez eux les voisins sympathiques et d'ainsi causer la mort du malade par asphyxie. Celle-ci et beaucoup d'autres mauvaises habitudes sont combattues avec persistance et de passables résultats.

Enseignement.—Les progrès dans les écoles sont loin d'être satisfaisants,grâce aux difficultés qu'on épreuve à trouver des instituteurs qui comprennent la manière d'instruire un enfant sauvage. On a souvent dit que les habitudes nomades des sauvages les rendent refractaires à toute éducation, mais l'expérience a prouvé que lorsque l'instituteur est capable, il peut toujours obtenir des résultats satisfaisants et une bonne assistance moyenne pendant toute l'année. Malheureusement, les bons intituteurs de cette catégorie sont rares, pour la bonne raison qu'un maître d'école de sauvages naît tel mais ne le devient pas. Nos écoles sont très éloignées de la civilisation, les salaires sont peu élevés, par conséquent il n'y a aucun encouragement pour un homme intelligent et capable de rechercher la position d'instituteur. Dans ces conditions, le pensionnat et l'école industrielle sont les seules ressources. Nous avons huit écoles dans l'agence et trois maîtres seulement, l'un étant parti en janvier, et les quatre autres à la fin de l'année. Heureusement que les trois qui restent sont d'une capacité au-dessus de la moyenne. M. Macdougall, au Pas, a les qualités requises et est, sans aucun doute, le meilleur instituteur de sauvages des Territoires; M. Seymour, de Cumberland, n'a qu'une année de service et a déjà obtenu tous les résultats possibles des élèves à sa disposition; M. Cochrane, du lac du banc de Sable, a quelques années d'expérience, et, dans les circonstances où il se trouve, il réussit passablement bien.

Religion et moralité.—Les sauvages de cette agence sont tous chrétiens, excepté quelques-uns à Terre-Rouge, qui sont païens, mais le nombre de ces derniers décroît rapidement. Le plus grand nombre, dans toutes les réserves appartiennent à l'Eglise anglicane. Dans la bande de Pierre Ballendine les catholiques sont en majorité. Ils assistent tous aux offices de leur religion avec la plus grande régularité. La moralité est bonne en général, et aucun cas d'intempérance réellement prouvé n'a été signalé.

J'ai, etc.,

JOSEPH COURTNEY,
Agent des sauvages.

PROVINCE DU MANITOBA,
AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE ET DE MANITOWAPAH,
7 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel suivant sur mes deux agences, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Traité n° 1.

Réserves.—Il y a cinq réserves dans cette agence.

La réserve de la Rivière-Roseau, située au confluent des rivières Rouge et Roseau, a un territoire de 5,670 acres. Elle est propice à l'élevage des bestiaux et à la culture des céréales, car le sol est riche et il y a beaucoup de foin en temps ordinaire, mais le printemps dernier il y eut trop de pluie dans le district, et en consé-

quence, les moissons furent inondées et les terres à foin furent sous l'eau jusqu'à une époque avancée dans la saison. Le long des rivières il y a assez de bois de chauffage et de construction pour les menus travaux du bâtiment.

La réserve des Rapides-de-la-Rivière-Roseau, située sur la rivière Roseau, à environ 18 milles de son embouchure, a une étendue de 800 acres. En ce moment le département est en pourparlers pour l'acquisition de deux autres sections, pour se conformer aux désirs de ces sauvages, qui sont consentants à vendre quelques-unes des douze sections de la réserve à l'embouchure de la rivière. Cette réserve est propre à la culture des céréales, et cette nouvelle acquisition va leur fournir des terres à pâturages et à foin.

La réserve de Longue-Plaine est située à environ 15 milles au sud-ouest du Portage-la-Prairie, sur la rive nord de la rivière Assiniboine, dans le township 10, rang 8, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 10,816 acres, est bien garnie de forêts et contient de bonne terre à culture.

La réserve du Lac-du-Cygne est située sur la côte nord du lac du Cygne, dans le township 5, rang 8, à l'ouest du 1er méridien et contient 9,634 arpents. Elle est propice à l'élévage et à la culture, car il y a beaucoup d'eau et de foin et assez de terre élevée propre aux céréales.

La réserve des Jardins-Indiens (*Indian Gardens*) est située sur la rive sur de l'Assiniboine. Elle comprend la section 11, dans le township 9, rang 9, à l'ouest du 1er méridien et contient 640 acres. C'est une terre à culture de première qualité, sans bois, et très peu de foin.

Origine.—Les sauvages de cette agence appartiennent tous à la famille des Ojibbewas, avec plus ou moins de sang blanc dans les veines.

Mouvement de la population.—La population des différentes bandes se compose comme suit:—Roseau, y compris les Rapides ,196; Longue-Plaine, 133; Lac-du-Cygne, 104, formant un grand total de 433, d'après les états de solde à la date du présent rapport. A la Rivière-Roseau et aux Rapides il y eut 4 naissances et 16 décès; à Longue-Plaine, 9 naissances et 7 décès; au Lac-du-Cygne et aux Jardins-Indiens, 2 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages cette année a été aussi bonne que d'habitude. Il n'y a pas eu d'épidémies, mais au printemps dernier les tuberculeux souffrent beaucoup, comme d'habitude, et la plupart des décès peuvent être attribués à cette maladie.

Les précautions sanitaires d'usage, de nettoyer partout et de brûler les déchets ont été observèes dans les réserves, mais le plus tôt possible au printemps les sauvages abandonnent leur maisons, s'en vont sous la tente, qu'ils changent de place fréquemment. Ceci est d'excellente hygiène et une grande amélioration dans la santé générale est de suite visible aussitôt que les sauvages vivent sous la tente.

Ressources et occupations.—Dans la réserve de la Rivière-Roseau, l'élevage et la culture des céréales sont pratiqués, mais pas suffisamment pour procurer l'indépendance au sauvage. Quoiqu'il en soit, il y a toujours du travail payé comptant chez les cultivateurs, et le sauvage préfère cela aux incertitudes d'une moisson, et sa culture en souffre en conséquence. Aux Rapides-Roseau, la culture est aussi pratiquée, mais l'attrait d'un travail payé comptant est là aussi préjudiciable. Cependant, en travaillant pour le cultivateur, le sauvage apprend la pratique de la culture, et je pense qu'avec le temps il saura en profiter pour son propre compte. Tous ces sauvages sont d'excellents chasseurs, et dans les saisons ordinaires il paraissent gagner leur vie sans beaucoup d'efforts.

Dans la réserve des Jardins-Indiens, il n'y a que la culture des céréales. Au Lac-du-Cygne, l'élévage et la cuture sont pratiqués avec succès. A Longue-Plaine, la culture est faite sur une très petite échelle. Les sauvages à ces réserves peuvent obtenir tout le travail qu'ils désirent chez les colons du voisinage. Ajoutez à cela la chasse, la pêche, la cueillette du sénéga, des baies sauvages, etc.: le tout les fait vivre convenablement, et nous entendons rarement dire qu'ils sont à court, excepté quand ils habitent continuellement leurs réserves.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les maisons en rondins, avec toiture de perches et de boue, sont les plus nombreuses dans toutes les réserves ; presque toutes ont des planchers en bois, et les toitures en bardeaux augmentent rapidement.

Ceux qui prennent intérêt à leur bétail en ont grand soin et se font toujours une bonne provision de foin; mais ceux qui possèdent quelques têtes de bétail seulement, pour se conformer aux désirs du département, n'y prennent aucun intérêt, manquent souvent de fourrage, perdent une grande partie de leurs veaux au printemps et feraient bien mieux d'abandonner la partie.

Les outils et les instruments aratoires qu'ils possèdent sont suffisants pour leurs besoins, excepté dans quelques cas, mais chaque année ils en achètent de nouveaux.

Enseignement.—Il y a deux intenats dans l'agence, l'un au Lac-du-Cygne, où il a été des plus difficiles de se procurer des élèves ; l'autre, nouvellement ouverte aux Rapides-Roseau en octobre 1903, obtient au contraire beaucoup de succès.

Religion.—Au Lac-du-Cygne, l'instituteur veille à l'instruction religieuse des sauvages, sous les auspices de la religion presbytérienne.

A la réserve de la Rivière-Roseau, un prêtre catholique fait des visites périodiques et veille aux bien-être spirituel des sauvages.

Aux Rapides-Roseau, aux Jardins-Indiens et à Longue-Plaine, les sauvages sont restés païens et ont exprimé le désir de ne pas être dérangés par un ministre d'un dénomination chrétienne quelconque.

Traits caractéristiques et progrès.—Le progrès est lent, et il y a beaucoup de raisons pour cela. Un sauvage travaillera pour un colon blanc de 7 heures du matin à 6 heures du soir sans penser à quitter le travail, mais quand c'est pour lui-même, sur la réserve, il lui est impossible de travailler plus de quelques heures par jour. La majorité de la vieille génération est opposée au progrès, et si un sauvage est industrieux et prospère, il a trop de parents et d'amis pour les faire participer à son bien-être. Tant que les hommes de la génération actuelle n'auront pas appris à travailler durement d'une manière continue, il est préférable qu'ils aillent chez les colons et dans les chantiers de bois de chauffage et de construction.

Tempérance et moralité.—L'intempérance et l'immoralité marchent de pair, d'après mon expérience. Les sauvages de cette réserve dépensent beaucoup d'argent en spiritueux et en amendes; mais les punitions ne les arrêtent pas et ne les amènent pas à dénoncer ceux qui les ont approvisionnés. Il y a partout une catégorie de blancs et métis qui se font un plaisir de leur donner des spiritueux, non seulement pour le profit qu'ils en tirent, mais simplement parce que la loi le défend. Le contact des blancs amène chez le sauvage une dégradation physique et morale, et quoiqu'il se développe intellectuellement, il semble qu'il lui soit impossible de résister à toute tentation mauvaise.

Remarques générales.—Quoique les sauvages se fassent un bon revenu, en hiver, de leur chasse et de la vente du bois sec, cependant, grâce au long hiver, à leur insouciance et à leur négligence à se faire une réserve de provisions, ils furent très à court ce printemps; mais ils se remirent vite quand la température leur permit de chasser le rat musqué.

SIOUX DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Ces sauvages vivent sur une terre de 26 arpents, située dans les limites de la ville et qu'ils ont achetée eux-mêmes. Ils possèdent aussi, dans la paroisse de Portage-la-Prairie, le lot n° 14, qui leur a été donné par le gouvernement et qu'ils ont jusqu'à ce jour refusé d'exploiter. Les adultes sont de solides garçons, beaux types de sauvages, mais beaucoup d'enfants montrent déjà des signes de tuberculose. Ils possèdent des jardins et de bonnes maisons et gagnent aisément leur vie en travaillant pour les cultivateurs du district. Quand ils reviennent à la maison, ils dépensent beaucoup d'argent en liqueurs et en amendes, mais ils ne disent jamais de qui ils se sont procuré les spiritueux. Je voudrais les voir s'éloigner du contact des villes, car je crois que certains d'entre eux deviendraient de bons cultivateurs.

Il y a en ville un internat pour les Sioux, capable de recevoir quarante élèves, et le gouvernement ne donne d'allocation que pour vingt. Il y a généralement de 22 à 25 élèves par jour à l'école, et il y en aurait plus si le gouvernement accordait une plus forte allocation.

M. W. A. Hendry est le directeur de l'école, et sa sœur est l'institutrice. Ils aiment leur travail et possèdent la confiance des élèves et des parents d'une manière extraordinaire; de fait, c'est une affaire de famille.

Le directeur, sa femme et mademoiselle Hendry veillent aussi avec beaucoup d'intérêt au bien-être spirituel de cette petite bande, sous les auspices de l'Eglise presbytérienne, et célèbrent un office hebdomadaire dans l'église du village.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

Il y a dix réserves dans cette agence, dont la Baie-des-Sables, dans le traité n° 1, la Rivière-Plate dans le n° 4, et le reste dans le n° 2.

Réserves.—La réserve de la Baie-des-Sables est située sur la côte sud du lac Manitoba, dans le township 18, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 12,160 acres, la plus grande partie couverte de broussailles. Elle n'est pas propre à la culture des céréales, quoiqu'il y ait suffisamment de bonne terre pour les foins et le jardinage.

La réserve du lac Manitoba est située sur la côte nord-est du lac Manitoba, dans le township 22, rangs 8 et 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 9,472 acres. Elle est très brisée par les dentelures du lac, complètement couverte d'épaisses broussailles et de bois, et tout à fait impropre à la culture des céréales. Il y a assez de bonne terre pour les foins et le jardinage.

La réserve du lac Flux et Reflux est située sur la côte ouest du lac du même nom, dans les townships 23 et 24, rangs 11 et 12, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 10,186 acres. Elle est impropre à la culture, mais possède beaucoup de foin et de bois de construction.

La réserve de Fairford est située sur la rivière de ce nom, dans les townships 30 et 31, rang 9, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 11,712 acres. Il y a beaucoup de bois de construction, de foin et de bonne terre pour le jardinage.

La réserve de la Petite-Saskatchewan est située sur la côte ouest du lac Saint-Martin, dans le township 31, rang 8, à l'ouest du 1er méridien, et a une étendue de 3,200 acres. Il y a beaucoup de foin et de bois, mais elle est impropre à la culture.

La réserve du Lac-Saint-Martin est située à l'extrémité nord du lac de ce nom, dans le township 32, rangs 7 et 8, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 4,032 acres; elle est couverte de bois, et aussi fournit une certaine quantité de foin, mais elle est impropre à l'agriculture.

La réserve de la rivière Crane est située sur la rive est de la rivière de ce nom, dans le township 29, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Elle contient 7,936 acres. Il y a une quantité d'excellent bois de sapins et assez de bonne terre pour le jardinage. N'ayant pas assez de terre à foin, on leur a réservé, sur l'autre rive de la rivière, un morceau de terrain, avec de beaux prés à foin.

La réserve de la Rivière-de-la-Paule-d'eau est située à l'extrémité sud du lac de ce nom, dans le township 34, rang 13, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 4,608 acres. Elle a suffisamment de bois et de foin, mais elle est impropre à la culture.

La réserve du Creek-des-Pins est située sur la côte ouest du lac Winnipigosis, dans le township 35, rangs 19 et 20, à l'ouest du 1er méridien. Elle a une étendue de 12,000 acres, est bien garnie de bois et de foin, mais elle est impropre à la culture.

La réserve de la Rivière-Plate est composée d'une petite réserve sur le lac du Cygne et de quatre autres près de l'embouchure de la rivière Plate, qui est située à l'extrémité sud de la baie Dawson, sur le lac Winnipigosis. Elles ont ensemble une étendue d'environ 3,500 acres. Elles sont suffisamment couvertes de peupliers, mêlés de sapins; il y a assez de terre à foin, mais la culture des céréales y est impossible.

Tribu.—Presque tous les sauvages de cette agence sont Sauteux, mais ceux de la Rivière-Plate sont principalement des Cris. Il y a beaucoup de métis français, anglais et écossais; de fait, il y a peu de sauvages de sang pur dans cette agence.

Mouvement de la population.—La population de toute l'agence est de 1,376, d'après les derniers paiements annuels; il y eut 52 naissances et 30 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages en général a été bonne pendant l'hiver. Dans les réserves de Fairford, il y eut une épidémie de coqueluche, le printemps dernier et cet été, mais elle est presque disparue en ce moment, et on a eu peu de décès à enregistrer. Dans les réserves de la Baie-des-Sables et du lac Manitoba, il y eut de nombreux cas de gale, mais ils sont en train de disparaître. Les cas habituels de rhumes, de scrofules et de consomption se sont produits dans toutes les réserves, mais sans plus de gravité que les années précédentes.

Les précautions sanitaires usuelles de brûler les broussailles et les déchets ont été observées, mais, comme presque tous les sauvages sont sous la tente, le printemps, ils pratiquent ainsi la meilleure hygiène.

Ressources et occupations.—Presque tous les sauvages possèdent de jetits jardins, et en outre ils font l'élévage, qui est la seule industrie possible sur ces réserves, lesquelles sont impropres aux céréales. Les sauvages qui s'intéressent à l'élevage réusssissent assez bien et augmentent leur troupeau, mais ceux qui ne possèdent que quelques têtes de bétail pour obéir aux désirs du gouvernement, feraient mieux d'abandonner la partie et de se livrer à d'autres occupations qui leur plaisent davantage. La chasse et la pêche sont encore abondantes, et il n'y a aucune raison pour que le sauvage crie famine pendant l'hiver. Chaque année, ils apprennent à gagner plus d'argent en coupant du bois, des perches et en allant dans les chantiers. A Fairford, la mine de gypse et le moulin sont d'un secours inestimable aux sauvages de cet endroit, car ils peuvent y obtenir du travail, à de bons salaires, l'été comme l'hiver. Ils gagent aussi beaucoup à la moisson des foins et des céréales, ainsi qu'aux machines à battre. Arracher des racines de sénéga, cueillir des baies sauvages et la pêche sont encore pour eux d'excellentes sources de revenu.

Bâtiments et bétail.—Tous les bâtiments sont en rondins, quelques maisons ont des toitures en bardeaux et presque toutes ont des planchers en bois. Les étables sont aussi construits en rondins, avec des toitures en perches et en foin, et quand elles sont bien saturées de boue ou de plâtre en automne, elles sont très confortables.

A cause de la longueur inusitée de l'hiver dernier, je m'attendais à de grandes pertes de bétail, et je suis heureux de constater que les sauvages réussirent mieux en cela que beaucoup de leurs voisins, blancs ou métis. Leurs pertes de bétail ne furent pas lourdes, quoiqu'ils aient perdu un certain nombre de veaux, qui moururent immédiatement après leur naissance. Il est curieux de constater que ceux qui possèdent les plus gros troupeaux et s'y intéressent, ne perdirent aucune bête, tandis que les autres, qui n'en ont que quelques têtes, pour se rendre aux désirs du département, ne s'y intéressent pas et ne leur procurent pas la nourriture nécessaire.

Enseignement.—Il y a des externats dans toutes les réserves, excepté à la réserve Crane, et deux à Fairford. Mais, comme les parents sont forcés de se transporter fréquemment d'un endroit à un autre, pour chasser ou pour se procurer du travail, il est impossible d'obtenir une assistance convenable, et par conséquent l'éducation ne fait guère de progrès. Il y a un beau pensionnat construit en pierre, près de la réserve du Creek-des-Pins. Il appartient aux catholiques, et tous les professeurs sont membres de l'Ordre des Révérends Sœurs Franciscaines. Le département leur fait une allocation pour cinquante-cinq pensionnaires et quinze externes. L'avantage d'une telle éducation se fait sentir partout, et un élève qui suit les cours de cette école apprend plus dans une année qu'il ne le ferait pendant cinq ans dans une école ordinaire de sauvages. Je suis heureux de dire que l'on construit en ce moment un autre grand pensionnat, dans la réserve de la Baie-des-Sables. Cette école sera aussi dirigée par les catholiques.

Religion.—L'Eglise anglicane possède des églises à Fairford en haut, à la Petite-Saskatchewan, à la Rivière-Plate et aussi un catéchiste à Saint-Martin; les baptistes ont des églises à Fairford en bas et à Saint-Martin; et les catholiques à la Baie-des-Sables, au Lac-Manitoba, au Lac-Flux-et-Reflux, à la Poule-d'Eau et au Creek-des-Pins.

Progrès.—Les progrès des sauvages sont assurément lents, mais tant qu'ils pourront gagner leur vie facilement à la chasse et à la pêche, ou en travaillant un jour ou deux, par-ci par-là, on ne peut s'attendre à ce qu'ils fassent de brillants progrès. Cependant, ils s'habillent mieux, ils vivent mieux, ils parlent mieux qu'à l'époque de mon arrivée ici, il y a cinq ans, et mieux que tout cela encore, ils ont abandonné tout à fait la manie de mendier.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de dire qu'aucun cas d'ivresse dans les réserves ne m'a été signalé pendant l'année, non pas que je ne sois certain qu'ils se procurent des spiritueux, mais ils se tiennent si tranquilles que je n'en entends parler que plus tard d'une manière indirecte et sans preuves à l'appui. Beaucoup de ces sauvages peuvent obtenir du travail sur le lac ou chez les colons dans les limites de leurs réserves, évitant ainsi d'aller faire la moisson des foins et des céréales, dans les villes à chemin de fer et les occasions de se mêler aux équipes d'ivrognes tapageurs qui battent les grains à la machine.

Je n'ai entendu parler que d'un seul cas d'immoralité dans les réserves, et l'affaire fut réglée entre les intéressés.

Remarques générales.—Lors de ma visite aux réserves, cette année, pour faire les paiements annuels, j'ai trouvé les sauvages bien habillés, en bonne santé généralement et satisfaits de leur sort. Je n'ai pas d'hésitation à dire que je considère qu'ils font tous des progrès satisfaisants.

Les maîtres d'école dans toutes les réserves m'ont donné toute l'assistance et l'aide possibles.

J'ai, etc.,

S. SWINFORD,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DISTRICT DE LA RIVIÈRE-LA-PLUIE,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., le 8 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les agences du Portage-du-Rat et de la Savanne pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Le bureau principal de ces agences est situé dans la ville du Portage-du-Rat, dans le bâtiment de la poste.

AGENCE DU PORTAGE-DU-RAT.

Cette agence comprend les bandes suivantes, savoir:—Portage-du-Rat, Lac-Plat, nos 39 et 40, l'Angle-Nord-Ouest, nos 33, 34 et 37, Baie-au-Bison, Grosse-Ile, Assabaska, Baie-du-Poisson-Blanc et Islington, formant un total de onze bandes.

BANDE DU PORTAGE-DU-RAT.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont les nos 38 A, B et C. La première est située sur la baie de l'Eau-Claire, au lac des Bois; son étendue est de 8,000 acres; 38 B est située sur la baie de Matheson, près de la ville de Portage-du-Rat; son étendue est

de 5,280 acres; et 38 C est située aux "Dalles", sur la rivière Winnipeg, à une distance d'environ dix milles au nord de la ville de Portage-du-Rat; son étendue est de 800 acres. Ces réserves sont couvertes de sapin, de peuplier et de pin "Jack" et de Norvège. Dans les réserves A et B il y a plusieurs veines de quartz, contenant une bonne quantité d'or; le reste comprend des terres à foin.

Tribu.—Tous les sauvages de cette agence appartiennent à la famille des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 139, se divisant en 35 hommes, 43 femmes, 36 garçons et 25 filles. Il y eut 9 naissances et aucun décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne; tous les sauvages ont été vaccinés et sont visités régulièrement par le Dr Hanson.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse, la cueillette du riz et des baies sauvages, la moisson et, l'hiver, la coupe du bois de chauffage sont les principales occupations de cette bande. Quelques-uns entretiennent d'assez bons jardins maraîchers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont en rondins, petits et de qualité inférieure. Deux maisons d'une classe supérieure ont été construites pendant l'année.

Education.—Il n'y a pas d'écoles dans ces réserves, mais un certain nombre d'enfants sont au pensionnat de Portage-du-Rat.

Religion.—Il y a 39 anglicans, 35 catholiques et 65 païens dans cette bande.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages s'adonnent beaucoup à l'usage des spiritueux et en font un grand abus, quand ils peuvent s'en procurer; autrement, la moralité générale est passable.

BANDES DU LAC-PLAT, N°s 39 ET 40.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la côte ouest et nord-ouest du Lac-Plat, et en partie dans la province de Manitoba. Leur étendue est de 16,205 acres, et elles sont couvertes de sapin, de cèdre et de peuplier ; il y a une quantité considérable de bonne terre cultivable dans ces réserves.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes comprend 32 hommes, 40 femmes, 40 garçons et 32 filles, formant un total de 144. Il y eut 5 naissances et 5 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne; tous les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Le travail dans les chantiers et sur les vapeurs, la chasse et la cueillette du riz et des baies sauvages sont les principales occupations de ces sauvages. Quelques-uns d'entre eux possèdent d'assez bons jardins pour la culture des pommes de terre et autres légumes.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat dans ces réserves, mais il y a un excellent pensionnat, et la plupart des enfants suivent les cours de cette dernière école.

Tempérance et moralité.—Tous ces sauvages s'adonnent à l'usage des spiriteux, et malgré une surveillance sévère, ils trouvent toujours moyen de se procurer toute la liqueur qu'ils désirent, s'ils ont de l'argent pour la payer ; autrement, la moralité générale est passable.

BANDES DE L'ANGLE NORD-OUEST, N°s 33, 34 ET 37.

Réserves.—Ces bandes ont les réserves ainsi dénommées :—33 A, sur la baie du Poisson-Blanc; 33 B, à l'Angle nord-ouest; 34, sur le lac des Bois; 34 A, sur la baie du Poisson-Blanc ; 34 B, sur le lac Plat; 34 C, à l'Angle nord-ouest ; aussi 34 C, sur le lac des Bois ; n° 37, sur la Grosse-Ile ; 37, sur la rivière La-Pluie ; 37 A, sur le lac Plat; 37 B, à l'Angle nord-ouest du lac des Bois, et 37 C, sur la rivière de l'Angle nord-ouest, au Manitoba. La superficie totale de ces réserves est de 20,983 acres. Il y a sur toutes les réserves quantité de bon bois: pin, épinette blanche, épinette rouge, cèdre et peuplier.

Mouvement de la population.—L'ensemble de ces bandes comprend 37 hommes, 52 femmes, 31 garçons et 42 filles. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 9 décès.

Hygiène et santé.—En général, la santé des sauvages a été bonne ; il existe parmi eux quelques cas de phtisie pulmonaire et de scrofules, dont le dénouement est ordinairement fatal. Le médecin de ces sauvages est M. le docteur Hanson, qui les a tous vaccinés.

Ressources et occupations.—Un certain nombre de ces sauvages ont de bons jardins, qui donnent d'excellents résultats. Ils vivent du produit de leur travail dans les exploitations forestières ou minières, ou sur les bateaux, ou encore de la chasse, de la pêche, de la récolte des baies et du riz sauvage. Ils gagnent ainsi beaucoup d'argent et vivent bien.

Enseignement.—Il n'y a pas d'écoles sur ces réserves : les sauvages ne veulent pas qu'on instruise leurs enfants ; ils sont particulièrement hostiles à toute espèce de culte. Il en est, cependant, qui ont envoyé leurs enfants aux pensionnats du Lac-Plat et de Portage-du-Rat.

Religion.—Quatre sauvages de ces bandes sont chrétiens, et 158 sont idolâtres.

Tempérance et moralité.—Tous ces sauvages sont plus ou moins adonnés à la boisson et ne se font pas faute de boire quand ils en trouvent l'occasion; autrement, ce sont des gens honnêtes et paisibles.

BANDE DE LA BAIE-AU-BISON.

Réserve.—Cette réserve est située sur la baie au Bison, lac des Bois, dans la province du Manitoba; sa superficie est de 5,763 acres; elle est bien boisée, et l'on y trouve différentes sortes de bois, entremêlés de prairies et de marécages.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 29 individus: 9 hommes, 10 femmes, 8 garçons et 2 filles. Il y a eu pendant l'année 5 décès; aucune naissance.

Hygiène et santé.—La santé chez les sauvages de cette bande n'a pas été bonne: la rougeole et la petite vérole volante les ont visités à l'automne et à l'hiver, et, nonobstant les soins du médecin, trois ou quatre cas ont eu un dénouement fatal. A l'arrivée des chaleurs, ces maladies ont disparu. Tous les sauvages de la bande ont été vaccinés. Les mesures de précaution commandées par l'hygiène ont été assez bien exécutées.

Ressources et occupations.—La chasse, la pêche, la récolte des baies et du riz sauvage font la principale occupation des sauvages de cette bande. Un petit nombre d'entre eux font quelque peu de jardinage.

Enseignement.—Ces sauvages, étant idolâtres, s'opposent à toute espèce d'éducation, et, conséquemment, il n'y a pas d'école sur la réserve.

Religion.—Tous ces sauvages sont idolâtres.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ont l'habitude des liqueurs enivrantes, et ils en usent avec excès chaque fois qu'ils peuvent s'en procurer; comme ils habitent près de la frontière, il leur est toujours possible d'en avoir à Warroad, du côté américain. Autrement, ce sont des gens assez moraux.

BANDE DE LA GROSSE-ÎLE.

Réserves.—A cette bande sont affectées les réserves: 31 A, sur la baie Nangashing; 31 B et 31 C, sur le lac des Bois ; 31 D, E, F, G et H, sur la Grosse-Ile, lac des Bois. La superficie totale est de 8,737 acres. Ces réserves sont abondamment garnies de bois pour la vente, de bois mêlés et d'une quantité énorme de bois sec. Il s'y rencontre aussi des marais à foin.

Mouvement de la population.—La bande comprend 159 individus: 33 hommes, 40 femmes, 50 garçons et 36 filles. Il y a eu 8 naissances et 6 décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—En général, la santé de ces sauvages a été bonne; aucune maladie épidémique n'ayant visité la réserve. Ils ont tous été vaccinés, et les mesures sanitaires ont été assez bien exécutées. Il existe parmi la bande quelques cas de scrofules et de phtisie, contre lesquelles on ne peut rien faire.

Ressources et occupations.—Un certain nombre de la bande ont de très beaux jardins de pommes de terre et autres légumes; quelques-uns travaillent dans les exploitations forestières et, pendant les mois d'été, sur les bateaux; mais leurs principales occupations sont la chasse, la pêche, la récolte des baies et du riz sauvage; avec lesquelles ils se font une honnête existence.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves; la majorité de ces sauvages sont idolâtres et s'opposent fortement à ce que leurs enfants s'instruisent.

Religion.—Il y a dans cette bande 152 idolâtres, 2 anglicans, 2 catholiques romains et 3 presbytériens.

Tempérance et moralité.—Tout en étant d'honnêtes et paisibles gens, les sauvages de cette bande ne laissent pas d'être adonnés à l'usage des liqueurs fortes.

BANDE DE LA BAIE-DU-POISSON-BLANC.

Réserves.—Les réserves suivantes ont été affectées à cette bande:—32 A, sur la baie du Boisson-Blanc; 32 B, sur la baie de la Fille-Jaune, et 32 C, sur la baie Sabasking; comprenant une superficie totale de 10,599 acres de terres fortement garnies de bois pour la vente et de marais à foin.

Mouvement de la population.—La bande comprend 53 individus: 15 hommes, 17 femmes, 7 garçons et 14 filles. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 3 décès.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de cette bande a été assez bonne. Les règlement sanitaires ont été assez bien observés, et tous les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Quelques-uns de ces sauvages font un peu de jardinage, et ils ont aussi ensemencé quantité de pommes de terre; mais leurs principales occupations sont la chasse, la pêche et la récolte des baies.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve; mais un certain nombre des enfants sont dans les pensionnats de Portage-du-Rat et du Lac-Plat.

Religion.—Il y a dans cette bande 10 catholiques romains, 1 anglican, 2 presbytériens et 40 idolâtres.

BANDE D'ASSABASKA.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont au nombre de neuf; en voici l'énumération:—35 A, sur la baie Nangashing; 35 B, sur la baie Obabeiking; 35 C, 35 D, 35 F, 35 H, 35 J, sur la baie Sabasking; 35 E, sur la Petite rivière aux Herbes, et 35 G, sur la Grande rivière du même nom, lac des Bois. La superficie totale est de 21,241 acres. Toutes ces réserves sont abondamment garnies de bois pour la vente et, sur nombre de points le sol convient parfaitement à la culture, si on a soin de la bien nettoyer.

Mouvement de la population.—La population de ces réserves est de 147 individus: 36 hommes, 41 femmes, 31 garçons et 39 filles. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 8 décès.

Hygiène et santé.—En général, la santé des sauvages de cette bande a été bonne, bien que la rougeole et la petite vérole volante les aient visités. Ces maladies, cependant, ont complètement disparu. Les règlements sanitaires ont été observés, et tous les sauvages ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse, la récolte des baies font leurs principales occupations. Les sociétés minières et forestières en emploient un certain nombre. Leurs jardins sont bien cultivés.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de troncs d'arbres superposés; petites, mais propres et confortables.

Enseignement.—Il y a sur la réserve 35 H un externat assez bien fréquenté. L'instituteur prend beaucoup d'intérêt à ses élèves, et il a du succès.

Religion.—Cette bande comprend 142 idolâtres et 5 chrétiens.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages de cette bande ont un goût très vif pour les liqueurs enivrantes et recherchent toutes les occasions de s'en procurer. Somme toute, ils ont d'assez bonnes mœurs.

BANDE D'ISLINGTON.

Réserves.—Cette bande a trois réserves: Islington, sur la rivière Winnipeg, et celle du Chien-Blanc ; la réserve du Lac-du-Cygne, sur le lac du même nom, et la réserve du lac d'Un-Homme. La superficie totale est de 24,899 acres. Ces réserves sont abondamment garnies d'épinette blanche, d'épinette rouge, de pin et de peuplier. Le sol est inégal et pierreux ; bonne terre, où, avec une culture convenable, le grain et les légumes viendront bien. Il y a aussi sur ces réserves du foin en grande quantité.

Mouvement de la population.—La bande comprend 159 individus: 45 hommes, 42 femmes, 40 garçons et 32 filles; 6 naissances et 8 décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—Il y a chez les sauvages de cette bande un certain nombre de cas de phtisie et de scrofules; autrement, la santé est bonne. Les règlements sanitaires ont été bien observés; tous les sauvages ont été vaccinés; leurs maisons sont propres, et l'on a pris toutes les précautions nécessaires pour empêcher les maladies de se propager.

Ressources et occupations.—Les hommes, pour la plupart, travaillent pour les compagnies de chemins de fer ou de bateaux à vapeur, ou s'engagent pour servir de guides aux explorateurs; ils font aussi la chasse, la pêche, la récolte des baies et du riz sauvage. Un certain nombre ont de beaux petits champs de pommes de terre et des jardins potagers. Ils prennent grand soin de leurs bestiaux, à qui ils donnent du foin en abondance et de bonnes étables.

Bâtiments.—Les maisons sont faites de troncs d'arbres superposés; elles sont de bonne grandeur, bien finies, avec toits de bardeaux; la plupart sont peintes et ont une apparence de propreté et de confort. Leurs champs sont bien clôturés, la plupart avec du fil de fer barbelé.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve un excellent externat, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre. Les classes y ont été ouvertes en octobre dernier, avec M. D. W. Wood comme professeur; un bon nombre d'enfants fréquentent cette école, et y font des progrès satisfaisants.

Religion.—Les anglicans ont élevé sur cette réserve une jolie chapelle, où des services religieux et le catéchisme ont lieu tous les dimanches. Il y a dans la bande 152 anglicans, 2 catholiques romains et 5 idolâtres.

Tempérance et moralité.—La majeure partie des sauvages de cette bande, je regrette d'avoir à le dire, sont tout à la fois intempérants et de mœurs répréhensibles ; lorsqu'ils sont à la ville, il faut exercer sur eux une surveillance de tous les instants.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette division se créent une honnête aisance par la chasse, la pêche, la récolte des baies, la coupe du bois de corde, leur travail dans les exploitations minières et forestières, et les services qu'ils rendent comme guides ou sur les bateaux. Ils pourraient mettre de l'argent de côté, s'ils n'étaient pas tant adonnés à l'usage des boissons fortes. Deux sauvages de la bande d'Islington méritent une mention particulière: ce sont James et Moses Land, qui ont travaillé pour les arpenteurs du chemin de fer. Le premier a $183 à la caisse d'épargne du bureau de poste; l'autre, $70. Je suis sûr qu'ils n'en resteront pas là.

Des personnes peu scrupuleuses fournissent trop fréquemment de la boisson aux sauvages, et c'est là la grande difficulté contre laquelle nous avons à lutter ici. Bien que déjà nous en ayons fait punir plusieurs pour ce méfait, il ne me paraît pas du tout facile de supprimer le mal. Nous nous y employons de notre mieux cependant.

Quatre sauvages se sont noyés pendant l'année, et un accident de chemin de fer en a tué un autre; tous cinq étaient ivres.

AGENCE DE LA SAVANNE.

Le district relevant de cette agence renferme les 7 bandes suivantes:—celles du Lac-des-Mille-Lacs, de Wabigoon, du Lac-aux-Aigles, du Lac-Seul, de Wabuskang et du Détroit-aux-Herbes.

BANDE DU LAC-DES-MILLE-LACS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont 22 A 1, sur le lac des Mille-Lacs, et 22 A 2, sur la rivière Seine. La superficie totale est de 12,227 acres.

Origine.—Les sauvages de cette bande, comme d'ailleurs tous ceux qui relèvent de cette agence, appartiennent à la tribu des Ojibbewas.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 70 individus: 11 hommes, 13 femmes, 19 garçons et 27 filles. Il y a eu pendant l'anne 3 naissances et 4 décès.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de cette bande a été généralement bonne. Il n'y a eu parmi eux aucune épidémie quelconque. Les règlements sanitaires ont été bien observés. Tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Travailler dans les exploitations forestières et dans les scieries, faire la chasse et la pêche, récolter des baies et du riz sauvage, telles sont leurs principales occupations. Quelques-uns font du jardinage et cultivent des pommes de terre.

Bâtiments.—Leurs maisons sont faites de troncs d'arbres superposés; elles sont de bonne grandeur et bien finies; assez bien meublées et tenues proprement.

Bestiaux.—Les quelques animaux que possèdent ces sauvages sont en bonne condition et bien soignés.

Enseignement.—Tous ces sauvages étant idolâtres, il n'y a pas d'école sur leurs réserves; il ne veulent pas faire instruire leurs enfants.

Religion.—Tous sont idolâtres.

Tempérance et moralité.—Ils sont de très bonnes mœurs. Nous n'avons pas reçu de plaintes et il n'en a pas été fait contre eux. Ils boiraient volontiers, s'ils en avaient l'occasion; mais, comme il ne se vend pas de liqueurs à la Savanne, ils ne sont guère tentés. Ce sont des gens paisibles et honnêtes.

BANDE DE WABIGOON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le petit lac Wabigoon; sa superficie est de 12,872 acres de terre, avantageusement garnies d'épinette rouge, d'épinette blanche et de peuplier.

Mouvement de la population.—La bande comprend 88 individus: 16 hommes, 26 femmes, 20 garçons et 26 filles. Il y a eu pendant l'année 1 naissance et 2 décès.

Hygiène et santé.—La rougeole et la scarlatine ont visité la réserve; mais leur apparition n'a pas eu de suites fatales. A d'autres égards, la santé des sauvages a été bonne. Ils ont tous été vaccinés.

Ressources et occupations.—Quelques-uns de ces sauvages ont des jardins potagers et cultivent les pommes de terre; d'autres travaillent dans les exploitations minières et forestières; mais leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et la récolte des baies.

Bâtiments.—Leurs maisons sont faites de troncs d'arbres superposés, d'ordre inférieur, mais propres et confortables.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une bonne école, sous les auspices de l'Eglise d'Angleterre; M. Newton en est le professeur. Bon nombre d'enfants y suivent les classes et y font des progrès assez satisfaisants.

Religion.—Il y a dans cette bande 83 idolâtres, 4 catholiques romains et 1 anglican.

Tempérance et moralité.—Bien que la conduite de ces sauvages n'ait donné lieu, que je sache, à aucune plainte sous le rapport des mœurs, ils sont tous, hommes et

femmes, fort adonnés à l'usage des liqueurs fortes, qu'ils se procurent dans leurs visites aux petites villes de voisinage des réserves. Plusieurs punitions ont été infligées, mais cela ne paraît pas avoir produit d'effet sur la majeure partie des habitants de la réserve.

BANDE DU LAC-AUX-AIGLES.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord oriental du lac aux Aigles et contient une superficie de 8,882 acres. Il y avait là quantité de bon bois de vente, que l'on a abattu pendant l'hiver; les droits, s'élevant à $1,424.28, ont été encaissés et placés au crédit de la bande. Le sol est de bonne qualité et convient à la culture des racines alimentaires, du grain et des légumineuses.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 69 individus: 18 hommes, 16 femmes, 20 garçons et 15 filles. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 6 décès.

Hygiène et santé.—Les règlements sanitaires ont été observés, et tous les sauvages ont été vaccinés. La phtisie et les scrofules sont les deux maladies auxquelles ces sauvages sont le plus sujets. Ils ont en général joui d'une assez bonne santé.

Ressources et occupations.—Quelques-uns de ces sauvages trouvent de l'emploi dans les exploitations forestières; mais leurs principales occupations sont la pêche, la chasse et la récolte des baies. Un petit nombre ont de très bons jardins et de petits champs de pommes de terre.

Bâtiments.—Leurs maisons sont faites de troncs d'arbres superposés ; elles sont de bonne grandeur et bien finies; assez bien meublées, propres et confortables.

Bétail.—Ils ont absolument dépourvus de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires qu'il leur faut.

Enseignement.—Il y a une école sur la réserve, mais elle n'est pas ouverte pour le moment; on a dû la fermer, vu le peu d'intérêt que prennent les sauvages à l'instruction de leurs enfants.

Religion.—La bande se compose de 4 anglicans, 5 catholiques romains et 60 idolâtres.

Tempérance et moralité.—La majeure partie des sauvages de cette bande sont fort adonnés à l'abus des liqueurs enivrantes, que des blancs et des métis peu scrupuleux, m'a-t-on dit, leur fournissent souvent. Ils ont d'assez bonnes mœurs.

BANDE DU LAC-SEUL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la côte sud-est du lac Seul. Une portion de cette bande occupe, à environ 15 milles au sud de la réserve, un territoire auquel on donne le nom de " Tête du Français ". Une autre portion de la même bande habite, sans titre, les bords du lac Sawbill, à 4 milles au nord de la station d'Ignace; ordre leur a été donné de retourner à leur réserve. La réserve du Lac-Seul a une superficie de 49,000 acres, dont la majeure partie est garnie de pin, d'épinette rouge, d'épinette blanche, de bouleau et de peuplier. Certaine portion de la réserve conviendrait bien à la culture; le reste est inégal et pierreux, mais on y trouve de bonnes prairies et de bons marais à foin.

Mouvement de la population.—L'ensemble de la bande comprend 571 individus: 130 hommes, 125 femmes, 166 garçons et 149 filles. Il y a eu pendant l'année 19 naissances et 1 décès.

Hygiène et santé.—Les sauvages de cette bande ont joui d'une assez bonne santé: les scrofules et la phtisie sont les maladies qui leur causent le plus d'ennui. Ils ont tous été vaccinés, et toutes les précautions nécessaires ont été prises pour empêcher la maladie de se propager.

Ressources et occupations.—Faire la chasse, la pêche, la récolte des baies, soigner leurs jardins, travailler pour la Compagnie de la Baie-d'Hudson ou pour les voyageurs, tels sont leurs principaux moyens d'existence.

Bâtiments.—Leurs maisons sont faites de troncs d'arbres superposés; elles sont bien bâties et la plupart ont des toits en bardeaux, qu'ils ont eux-mêmes construits ; maisons assez bien meublées et confortables.

Bétail.—Leurs bestiaux sont en bonne condition ; ils sont bien soignés—bien abrités et bien nourris.

Enseignement.—On a fermé l'école de la Rivière-du-Canot, faute d'élèves. Celle de la " Tête du Français " a été ouverte le 11 août 1903, avec bon nombre d'enfants. Malheureusement, pendant ces trois derniers mois, les rangs se sont graduellement éclaicis et il faudra bien se décider à fermer aussi cette école: le mode de vie de ces sauvages rend impossible une fréquentation régulière des classes.

Religion.—Il y a dans cette bande 428 anglicans, 102 catholiques romains et 41 idolâtres. Il y a, à la Tête du Français, une chapelle, où un ministre de l'Eglise d'Angleterre vient régulièrement tenir des offices religieux, auxquels les sauvages assistent avec grande ponctualité.

Tempérance et moralité.—La majeure partie des sauvages de cette bande sont adonnés à l'usage des boissons fortes. Deux individus ont été punis au cours de l'hiver pour leur en avoir fourni. Les mœurs sont assez bonnes.

BANDE DE WABUSKANG.

La réserve de cette bande est située sur le lac Wabuskang et contient une superficie de 8,042 acres de terres garnies d'épinette rouge, de pin, de peuplier et autres essences forestières. On y trouve aussi des marais à foin de peu d'étendue.

Mouvement de la population.—La bande comprend 55 individus: 11 hommes, 15 femmes, 15 garçons et 14 filles. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 5 décès.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de cette bande n'a pas été aussi bonne qu'on l'aurait désiré; la scarlatine, la rougeole et la petite vérole volante ont régné pendant un certain temps, et quelques-uns en sont morts. Les précautions commandées par l'hygiène ont été prises, tous les sauvages ont été vaccinés, et, pour le moment, tout le monde est en bonne santé.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse, la récolte des baies et du riz sont les principales occupations des sauvages de cette bande. Un peit nombre ont des champs de pommes de terre et de légumes de faible étendue.

Education.—Il y a une école sur la réserve; mais, vu la présence irrégulière et peu nombreuse des enfants aux classes, on l'a fermée à l'époque de la clôture du présent exercice.

Religion.—La bande comprend 28 anglicans, 8 catholiques romains et 19 idolâtres.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande sont intempérants, et, comme ils font de fréquentes visites aux villes situées sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, ils sont sûrs d'y trouver quelqu'un qui leur procurera de la boisson. Leurs sens moral est douteux.

BANDE DU DÉTROIT-AUX-HERBES.

Cette bande fait partie de celle de Wabuskang, mais elle est traitée à part.

Réserve.—La réserve est située sur la rivière aux Anglais et contient une superficie de 10,244 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 119 individus: 28 hommes, 32 femmes, 32 garçons et 27 filles. Il y a eu pendant l'année 4 naissances et 4 décès. Des mariages ont augmenté la bande de 5 nouveaux membres.

Hygiène et santé.—Les règlements sanitaires ont été assez bien observés; tous les détritus ont été enlevés et brûlés, et les sauvages ont tous été vaccinés.

Bâtiments.—Leurs maisons sont petites, mais propres et, jusqu'à un certain point, confortables.

Ressources et occupations.—Un certain nombre de ces sauvages travaillent avec les partis d'arpenteurs employés au tracé de la voie ferrée, et aussi pour les commerçants.

Quelques-uns ont de bons champs de pommes de terre et des jardins potagers ; mais leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la récolte des baies et du riz, ce qui leur procure une honnête existence.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une bonne maison d'école, mais vu le petit nombre d'enfants qui suivaient les classes et cela d'une façon fort irrégulière, on l'a fermée pour quelque temps.

Religion.—Cette bande comprend 9 anglicans, 67 catholiques romains et 43 idolâtres.

Tempérancee et moralité.—Un certain nombre de ces sauvages boivent avec excès chaque fois qu'ils peuvent se procureur des liqueurs enivrantes; quelques-uns, cependant, sont fort tempérants. Ils sont paisibles, civils et, d'une certaine façon, honnêtes.

Observations générales.—Les sauvages relevant de ces agences ne font, je regrette d'avoir à le dire, que des progrès fort lents; ils semblent chaque année se complaire de plus en plus dans leurs vieilles habitudes païennes. L'importante question à résoudre est celle des spiritueux; on a beau exercer sur eux une surveillance rigoureuse, ils semblent n'avoir que peu de peine à se procurer tout ce qu'ils veulent. Plusieurs, au cours de l'année, ont été punis de l'emprisonnement et de l'amende, et cependant le trafic continue. J'ai obtenu six condamnations contre des blancs qui avaient fourni de la boisson à des sauvages; j'ai moi-même prononcé trois condamnations contre des sauvages, et j'en ai fait condamner un bon nombre par le magistrat de police de la ville. Il est bien difficile d'enrayer ce mal; mais nous nous y employons de notre mieux.

J'avais, pour m'aider dans la distribution des rentes aux sauvages, l'agent Wright, de l'agence de Fort-Frances, et, à mon tour, je l'ai accompagné aux mêmes fins sur son territoire. Tout s'est bien passé.

J'ai etc.,

R. S. McKENZIE,
Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 1er octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon 7e rapport annuel sur les affaires des sauvages dans cette division d'inspection pour l'exercice clos le 30 juin 1904, et la période du présent exercice comprise entre le 1er juillet et la date du présent rapport.

Cette division comprend quatre agences, savoir: celles de Portage-la-Prairie, de Manitowapah, de Birtle et du Pas. Les trois premières sont dans le province du Manitoba, la dernière dans le district de Saskatchewan, sauf qu'une bande reçoit le paiement de sa rente au défilé du Pélican, dans le district d'Athabaska. Cette bande n'a pas de réserve régulière, mais elle se réunit au défilé du Pélican une fois par année, sur un territoire non concédé, pour y recevoir l'annuité.

AGENCE DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Il y a cinq réserves dans cette agence, savoir: celles de la Longue-Plaine, des ardins-Indiens, du Lac-du-Cygne, du Roseau et des Rapides-Roseau.

La population, lors de la distribution des rentes cette année, était de 427, contre 424 l'année dernière.

Les sauvages de cette agence sont de la tribu des Ojibbewas, avec un mélange considérable de sang blanc.

BANDE DE LA LONGUE-PLAINE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Assiniboine, dans les townships 9 et 10, rang 8, côté ouest du 1er méridien principal, à 15 milles environ au sud-ouest de Portage-la-Prairie. Elle était autrefois fortement boisée; mais des feux de forêts en ont, en différents temps, dégarni une étendue considérable. Dans la vallée de l'Assiniboine le sol est très fertile ; sur les plateaux, il est sablonneux et ne produit que dans des années très favorables. Il y a environ 140 acres de terres en culture.

Un embranchement du chemin de fer *Canadian Northern*, que l'on vient d'achever, touche à la réserve, du côté nord, et donne ainsi à la bande des facilités de transport qu'elle n'avait pas jusqu'à présent.

La réserve a de la valeur à cause de son bois. Ce produit trouve à s'écouler sur le marché voisin.

Population.—La population de cette réserve est de 131.

Ressources et occupations.—Au printemps et pendant les mois d'été, les hommes, pour la plupart, s'engagent chez les cultivateurs du voisinage. Bien peu se soucient de cultiver pour leur propre compte. L'hiver, ils vivent sur la réserve, abattent le bois sec et le vendent. Ils trouvent en toute saison à gagner très facilement leur vie; ils ne dépendent en aucune façon des secours de l'administration, sauf un petit nombre de personnes très âgées.

Ils sont forts imprévoyants et, ce qu'ils gagnent, ils le dépensent à peine reçu. Nous avons maintes fois essayé, mais toujours inutilement, de leur faire prendre d'autres habitudes. Selon eux, du moment qu'ils ne demandent rien à l'administration, ils n'ont que faire de nos conseils. Ils refusent absolument de garder des bestiaux; mais ils sont forts sur les chevaux et en ont en nombre considérable.

Bâtiments.—Leurs demeures sont des cabanes faites de troncs d'arbres superposés, assez confortables pour l'hiver. En été, ils vivent généralement sous des tentes.

Religion et enseignement.—Ces sauvages sont tous idolâtres; ils ne veulent pas entendre parler de missionnaires ni d'écoles. Après sept années de tentatives infructueuses, il faut bien que je l'avoue, je ne peux pas parvenir à améliorer ces sauvages. Je ne vois pas d'avenir pour eux; ils ont horreur de la règle et n'ont nul désir d'améliorer leur condition.

LES JARDINS-INDIENS.

Cette réserve est admirablement située sur le bord de l'Assiniboine; elle a 640 acres d'étendue; c'est la section 2 du township 9, rang 9, côté ouest du méridien principal. Elle est presque toute en prairie et bien propre aux fins agricoles. Là résident le chef Plum-Jaune et les membres de sa famille. Ils ont 150 acres de terre en culture qui, à l'époque de mon inspection, le 2 juillet, avait une apparence remarquablement belle. Cette réserve est une auxiliaire de celle du Lac-du-Cygne.

BANDE DU LAC-DU-CYGNE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur l'embranchement du chemin de fer *Canadian Northern*, de Morris à Brandon, dans le township 5, rang 11, côté ouest du méridien principal. Le chemin de fer la traverse et la station ainsi que le bureau de poste d'Indian-Springs sont situés à peu près au centre. Ce sont des terres hautes, des prairies ondulées, avec ça et là quelques bouquets de peupliers et de saules, et, dans la vallée, des marais à foin de grande étendue. La réserve est de toutes façons très propre à la culture mixte: le sol est bon, le foin abondant et l'eau excellente.

Population.—La population est de 102, y compris ceux des Jardins-Indiens: c'est donc 8 de moins que l'année dernière. Cette diminution a pour cause le départ d'un certain nombre pour d'autres réserves.

Progrès.—Il me fait plaisir de dire que ces sauvages font des progrès considérables. On a amélioré les habitations; quelques-uns ont des maisons confortables et des dépendances. Il y a cette année près de 300 acres en culture, et la moisson promet d'être abondante. Cette bande possède un très beau troupeau de bêtes à cornes de bonne race et un certain nombre de chevaux. Quelques membres de la bande, quand leurs propres opérations agricoles ne les retiennent pas à la maison, vont travailler sur les terres du voisinage, d'où ils reviennent le gousset bien garni. Ils tirent également un bon revenu de la vente du sénéga.

Religion et enseignement.—La majeure partie des sauvages de cette bande sont encore païens; mais petit à petit ils se convertissent au christianisme, surtout les jeunes. M. Kemper Garrioch agit comme missionnaire de l'église presbytérienne et aussi comme maître d'école. L'instructeur agricole est M. Malcolm Campbell.

Bâtiments administratifs et autres.—L'administration a pour l'instructeur un logement très confortable, fait de bois brut, aussi une écurie et un grenier. Une bonne maison d'école, en bois, avec chambres au-dessus servant de dépôt. La Société des missionnaires presbytériens a fait construire une maison confortable pour le missionnaire et instituteur.

BANDE DU ROSEAU.

Réserve.—La réserve de cette bande est située au confluent des rivières Rouge et Roseau, dans la célèbre vallée de la rivière Rouge. Le sol est une riche terre glaise. Le bois et le foin abondent, et il y a quantité de prairies propres aux fins agricoles.

Mouvement de la population.—La population est de 194. Il y a eu 6 naissances et 17 décès. (La réserve des Rapides-Roseau comprise.)

Progrès.—Je ne puis signaler aucun progrès sérieux dans cette bande. A peu d'exceptions près, c'est un tas de gens dépravés et n'ayant nul souci de l'avenir. Parmi les jeunes, il s'en trouve qui font quelque progrès. L'expérience que j'ai des sauvages m'apprend qu'on ne peut obtenir d'eux que bien peu de chose lorsqu'ils vivent au milieu d'une société un peu difficile et dans le voisinage des villes ou des villages. La bande avait, au printemps, 125 acres ensemencées en blé, que le débordement de la rivière Rouge et les pluies persistantes du mois de juin ont malheureusment fort endommagées. Je n'ai pas encore les rapports des battages pour 1904. La bande possède 40 têtes de bétail et 26 chevaux.

Religion et enseignement.—Le tiers environ de la bande sont des catholiques romains; le reste sont des païens. Les catholiques romains ont une bonne chapelle, mais ils n'ont pas de missionnaire régulier. Des prêtres des établissements voisins viennent les visiter de temps à autre. Il n'y a pas d'école sur la réserve, et on ne paraît pas désirer qu'il y en ait.

RÉSERVE DES RAPIDES-ROSEAU.

Cette réserve contient 2,080 acres et est située sur la rivière Roseau, à 11 milles environ de son embouchure. Elle a de plus que l'année dernière, 1,280 acres de pâturages et de terres à foin, achetées avec les fonds de la bande. Les 800 acres de la vieille réserve sont, pour la presque totalité, des terres à blé, avec, dans la vallée, du bois en abondance.

Progrès.—Ces sauvages, à la différence de ceux en dernier lieu mentionnés, sont des gens de progrès: ils sont entourés de bons cultivateurs. Ils ont cette année 107 acres en culture, qui, à l'époque de mon inspection, promettaient beaucoup. Ils possèdent 29 têtes de bétail et 10 chevaux. Tous ceux qui peuvent et veulent travailler trouvent facilement à s'employer hors de la réserve et à de bons salaires. De fait, c'est ainsi, et par la vente du sénéga, que les membres de cette bande gagnent généralement leur vie.

Religion et enseignement.—A l'exception de deux ou trois, ils sont tous idolâtres et ne veulent pas entendre parler d'enseignement religieux. Une maison d'école a été construite ici l'année dernière, et je constate avec plaisir que les enfants assistent assez régulièrement aux classes et y font des progrès considérables.

SIOUX DE PORTAGE-LA-PRAIRIE.

Cette bande se compose d'environ 150 sauvages, vivant sur une pièce de terre de 26 acres d'étendue, qu'ils ont eux-mêmes achetée, sur la rivière Assiniboine, dans les limites de la ville. Ils sont industrieux et économes. La plupart ont de bonnes maisons et de beaux jardins. Il me fait peine d'avoir à constater que cette année encore, comme en 1902, leur village a été inondé par un débordement de la rivière, cause de pertes et d'ennuis considérables pour la bande.

Ils trouvent à gagner aisément leur vie, les hommes comme ouvriers des champs, les femmes, à la ville, comme blanchisseuses ou autrement.

Les offices à la chapelle de ce village sont très suivis. Elle est sous les auspices de l'église presbytérienne. M. W. A. Hendry, du pensionnat des Sioux, agit comme missionnaire. Sous sa direction, le pensionnat continue à donner d'excellents résultats.

AGENCE DE BIRTLE.

Agent, M. G. H. Wheatley; commis, M. S. M. Dickenson; instructeur agricole des Sioux, M. E. H. Yeomans. Les bureaux de l'agence sont à Birtle, Man.

Cette agence comprend neuf réserves, savoir: celles de la Rivière-qui-Roule, de Keeseekoowinin, du Joueur, de Waywayseecappo, de la Rivière-de-la-Vallée, de Queue-d'Oiseau, de la Rivière-au-Chêne, du Lac-du-Chêne et de la Montagne-à-la-Tortue. Ces quatres dernières sont aux Sioux.

BANDE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE.

Réserve.—La réserve de cette bande est admirablement située sur la rivière qui lui donne son nom, à 18 milles environ au nord-ouest de Minnedosa. La rivière traverse la réserve du nord au sud. Le terrain est ondulé et recouvert çà et là de peupliers d'une belle venue.

Le fond est une riche argile noire, mais à cette altitude il conviendrait mieux à l'élévage qu'à la culture du blé. Les grains communs y viennent très bien, ainsi que les variétés de légumes les plus vigoureuses. Les récoltes cette année ne sont pas très bonnes: il a fait trop sec au commencement de la saison.

Il y a sur la réserve un certain nombre de petits lacs, dont quelques-uns sont peuplés de poissons. Il y a aussi un certain nombre de bons marais à foin. Le prolongement du chemin de fer *Canadian Northern* à Clanwilliam passe tout à côté de la réserve.

Mouvement de la population.—La population, à l'époque de la distribution des rentes, était de 97. Deux décès seulement pendant l'année.

Progrès.—Comme c'était la première visite que je faisais à cette bande, je ne peux pas dire grand'chose de ses progrès. Je les a trouvés supérieurement logés. Ils ont cette année 116 acres sous culture, de l'avoine surtout et des légumes. Ils possèdent environ 70 têtes de bétail et 60 chevaux.

Religion et enseignement.—C'est à M. le docteur Gilbart que les autorités de l'Eglise presbytérienne ont confié ici les intérêts spirituels des sauvages, et c'est lui également qui les soigne dans leurs maladies. Il n'a que peu de bien à dire des résultats de ses travaux, qui, j'aime à le croire, porteront de meilleurs fruits qu'il n'en attend.

L'enseignement est fort négligé. La réserve n'a pas d'école et n'envoie qu'un enfant au pensionnat de Birtle. La bande n'a ni chef ni conseil: c'est peut-être à cela qu'il

faut attribuer le peu d'intérêt que l'on y prend aux choses de l'éducation. L'expérience m'a démontré qu'en ces matières un bon chef et un bon conseil comptent pour beaucoup. Le missionnaire occupe une maison confortable à l'extrémité sud de la réserve, et il paraît fort absorbé dans son œuvre.

Santé.—En général, la santé de ces sauvages est bonne. Ils sont tous convenablement vêtus et ont l'air robustes.

BANDE DE KEESEEKOOWININ OU DE LA MONTAGNE-DU-DAUPHIN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la petite rivière Saskatchewan, dans le district de la Montagne-du-Dauphin, à 12 milles environ de la station de Strathclair, sur le chemin de fer M. et N.-O. Une voie d'embranchement du *Canadian Northern* a été établie près de la réserve, et l'on s'attendait à la voir fonctionner cet automne.

Le sol est de première qualité et très propre à la culture mixte. Il y a beaucoup de foin, mais pas suffisamment pour permettre d'augmenter le nombre des bestiaux. Il serait à désirer qu'on ajoutât à la réserve d'autres terres à foin. Il y a assez de bois pour les besoins des sauvages.

Mouvement de la population.—La population, lors de la distribution des rentes, était de 133. Il y a eu 6 naissances et 7 décès.

Progrès.—La bande, à mon avis, fait des progrès considérables. Les maisons, en général, sont bonnes, et les sauvages ont une apparence de prospérité. Ils ont cette année 175 acres en culture. La bande possède 168 têtes de bétail et 60 chevaux. Ils se suffisent presque entièrement à eux-mêmes.

Religion et enseignement.—Le révérend M. Macalister (presbytérien) fait ici fonction de missionnaire et d'instituteur. Je regrette qu'il ait été absent de chez lui au moment de ma visite. Je me suis laissé dire que les membres de cette bande sont nominalement tous chrétiens. Des services religieux ont lieu à la maison d'école. Le missionnaire a sur la réserve une habitation très confortable. On me dit que l'externat est assez bien fréquenté et que les élèves y font des progrès considérables. Je suis peiné que M. Macalister n'ait pas été là: j'aurais aimé à visiter l'école. La bande envoie sept élèves à des établissements du dehors.

RÉSERVE DU JOUEUR.

Cette réserve est située sur le creek d'Argent, à 5 milles du village de Binscarth, et contient 820 acres de belles terres cultivables. Une seule famille habite la réserve, celle de Jean le Tanneur. Ce sauvage est un cultivateur avancé, chez qui l'on trouve tout ce que l'on peut voir chez les meilleurs des nôtres: 81 acres de belles cultures, 25 têtes de bétail, 8 bons chevaux de trait, un assortiment complet d'instruments aratoires, des porcs, des volailles, etc. Il a une bonne maison et de bonnes dépendances, est copropriétaire d'un magnifique étalon. Il semble absurde de classer cet homme parmi les sauvages bénéficiaires des traités.

BANDE DE WAYWAYSEECAPPO.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Queue-d'Oiseau, à 18 milles environ au nord-est de Birtle. C'est la réserve la plus considérable de cette agence: elle a 25,000 acres de superficie, une population de 169. Elle est particulièrement propre à l'élévage. On y trouve quantité de foin sauvage et, sur les hauteurs, des pâturages de premier ordre. Prairies ondulées, avec, çà et là, des étangs, des petits lacs, des bouquets de saule et de peuplier.

Progrès.—On ne fait que peu de culture, et j'ai pu m'apercevoir que les progrès de la bande ne sont pas des plus satisfaisants. Tenant compte des avantages que leur offre la nature des lieux (ils n'ont pas, à beaucoup près, la quantité de bestiaux qu'ils

devraient avoir. Les maisons sont confortables, et les sauvages paraissent satisfaits de leur condition actuelle. Ils ont cette année 72 acres en blé et en jardinage; 110 têtes de bétail et 41 chevaux.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA VALLÉE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur l'embranchement du chemin de fer *Canadian Northern* à Kamsack, à 43 milles à l'ouest de la ville de Dauphin. La station de Strevel est sur cette réserve. La rivière de la Vallée la traverse. Le fond est en partie pierreux et graveleux. Il n'y manque pas de bonnes terres convenant à des fins agricoles, et assez abondamment garnies d'épinette rouge, d'épinette blanche et de peuplier. Des feux de forêts y ont détruit une grande quantité de bois. Les teres à foin sont rares.

Mouvement de la population.—A l'époque de la dernière distribution des rentes, la population était de 75. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 7 décès.

Progrès.—La bande semble faire des progrès. Jusqu'à présent, ces sauvages n'ont que peu cultivé. Les hommes bien portants de la réserve font de bons salaires comme bûcherons ou comme bateliers. Ils font aussi beaucoup la chasse. Les maisons sont bonnes et tenues très proprement. Quelques-uns ont de bons jardins, où ils cultivent les pommes de terre et autres légumes. Ils n'ont cette année que 3 acres en culture. Ils possèdent 75 têtes de bétail et 32 chevaux.

Education et enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve. Cinq enfants de cette bande sont envoyés à des pensionnats. En religion, ces sauvages sont, en nombre presque égal, ou presbytériens ou catholiques romains ou idolâtres; les premiers prédominent quelque peu. On me dit qu'il ne se fait sur cette réserve aucun travail régulier d'évangélisation.

AGENCE DE BIRTLE OU DES SIOUX.

Cette agence comprend les bandes de la Rivière-au-Chêne, du Lac-du-Chêne, de Queue-d'Oiseau et de la Tortue.

Je n'ai pas encore visité la petite réserve de la Montagne-à-la-Tortue depuis qu'elle a été ajoutée à ma division d'inspection.

Les trois bandes que j'ai vues font des progrès très satisfaisants. C'a été pour moi toute une révélation que l'air de prospérité de ces sauvages: excellentes maisons, bonnes étables, bons chevaux, bestiaux de bonne race, instruments aratoires en quantité et des plus nouveaux. Tout cela est si différent de ce que j'ai coutume de voir sur les réserves des Sauteux et des Cris, qui me sont mieux connus. Ces sauvages se suffisent presque à eux-mêmes. Il ne leur est pas payé de rentes, et l'administration ne leur donne que bien peu de secours. La plus avancée de ces réserves est celle de la Rivière-au-Chêne ; sous l'habile direction de l'instructeur agricole, M. E. H. Yoemans, elle fait de rapides progrès. Vient ensuite, par ordre d'excellence, la réserve de Queue-d'Oiseau; puis celle de la Rivière-du-Chêne, qui la suit de près.

Toutes ces réserves sont situées dans de bonnes régions agricoles, et les sauvages rivalisent avec leurs frères de race blanche pour les travaux des champs. Je suis d'avis qu'avec un peu de surveillance de la part de l'administration, l'avenir de ces bandes est assuré. Ils se sont donnés aux occupations agricoles avec un sérieux qui garantit presque le succès. C'est sur ces réserves que les effets de l'éducation reçue dans les pensionnats et les écoles industrielles sont le plus apparents. C'est dans ces établissements que nombre de sauvages de la génération actuelle que l'on voit aujourd'hui à l'œuvre sur les réserves, ont puisé leurs idées d'économie et leurs connaissances en agriculture, outre qu'ils y ont appris à parler l'anglais, à lire et à écrire, toutes choses qui sont pour eux d'une importance vitale.

Pour donner une idée de l'état d'avancement de quelques-uns de ces sauvages, il me suffira de dire que j'ai trouvé dans plusieurs maisons des numéros de publications

hebdomadaires, auxquelles les gens étaient abonnés. C'est là sûrement ce qu'on peut appeler se tenir à la hauteur de son temps.

Religion et enseignement.—Sur la réserve de la Rivière-au-Chêne les anglicans ont une chapelle et une maison pour le missionnaire. Les jeunes se sont formés en association de la jeunesse chrétienne (*Young Men's Christian Association*). Il y a sur la réserve une bonne maison d'école; mais on me dit que, faute d'élèves, elle a été fermée il y a quelques années. L'école industrielle de Corne-de-l'Elan et le pensionnat de Birtle se recrutent dans une grande mesure parmi ces bandes. Les presbytériens de Queue-d'Oiseau et du Lac-du-Chêne ont des chapelles et des services réguliers. Les sauvagesses de la réserve de Queue-d'Oiseau se sont constituées en succursale de la Société des missions étrangères presbytériennes, et on me dit qu'elles ont contribué l'année dernière au fonds de la société pour une somme de $60, cet argent provenant en grande partie de la vente d'objets en rassade.

Mouvement de la population.—La population des quatre réserves est d'environ 40 habitants, dont plus de la moitié demeurent à la Rivière-au-Chêne.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

La population totale de cette agence est de 1,364. Il y a eu pendant l'année 59 naissances et 32 décès.

Les conditions physiques des différentes réserves de cette agence étant à peu près les mêmes, je les réunirai dans un seul rapport, au lieu d'en parler séparément, comme j'ai fait à l'égard des autres agences.

Il y a dans cette agence dix réserves: celle de la Baie-des-Sables, sur le bord occidental du lac Manitoba; celle du lac Manitoba, à l'est du même lac et à 20 milles au nord-est de la première; celle de Flux-et-Reflux, sur le lac du même nom et au coin nord-est du lac Manitoba; celle de la Petite Saskatchewan, sur la baie des Sables, au lac Saint-Martin; celle du lac Saint-Martin, sur le lac Saint-Martin, celle de la Rivière-aux-Grues, à la jonction de la rivière aux Grues avec le lac Manitoba; celle de la Poule-d'Eau, à l'extrémité sud du lac de la Poule-d'Eau; celle du Creek-des-Pins, sur le bord occidental du lac Winnipigosis; celle enfin de la Rivière-Plate, à l'embouchure de la rivière Plate, là où celle-ci déverse dans la baie Dawson, au lac Winnipigosis.

Les sauvages de cette agence, à l'exception de quelques Cris à la Rivière-Plate, sont tous des Sauteux. On les peut classer sous la dénomination de sauvages des lacs; ils vivent surtout de pêche et de chasse et de leur travail dans les mines de gypse.

Il n'y a sur l'une quelconque des réserves que bien peu de terres arables. Le foin sauvage abonde, et chaque bande possède un nombreux troupeau de bêtes à cornes, à l'élève desquels les sauvages s'intéressent chaque jour davantage. Ils ont aussi d'excellents jardins de pommes de terre et autres légumes.

Les eaux des lacs Manitoba et Winnipigosis et de leurs tributaires ont considérablement baissé l'anne dernière, au grand avantage des réserves. Elles s'étaient, depuis plusieurs années, tenues si hautes que la plupart de ces réserves en avaient été en partie couvertes, au grand détriment et inconvénient des sauvages.

Progrès.—Je n'ai pas à signaler de progrès bien marqués chez ces sauvages, mais incontestablement ils avancent. Ils s'habituent à compter sur eux-mêmes et à se passer de plus en plus des secours d'autrui. Les maisons d'habitation et autres bâtiments sont meilleurs; ils s'habillent et se nourrissent mieux. Nous les voyons chaque année faire un pas en avant dans l'art de la civilisation. Pour des sauvages qui tiennent au mode de vie d'autrefois et ne veulent pas se faire agriculteurs, ce territoire est un lieu idéal. Ils n'ont qu'à tendre leurs filets pour se procurer de quoi manger.

Religion et enseignement.—La plupart des sauvages de cette agence sont chrétiens —anglicans, catholiques romains ou baptistes. Catholiques romains, 660; anglicans,

500; baptistes, 63; idolâtres, 141. Les catholiques romains ont des chapelles à la Baie-des-Sables, au Lac Manitoba, à la Rivière-de-la-Poule-d'Eau et au Creek-des-Pins ; les anglicans, à Fairford, à la Petite Saskatchewan et à la Rivière-Plate ; les baptistes, des missions à Fairford (en bas) et au lac Saint-Martin. Pour les autres réserves, les services ont lieu aux maisons d'école.

Il y a des écoles d'ouvertes sur toutes les réserves, sauf sur celle de la Rivière-aux-Grues. Cette dernière a été fermée, faute d'élèves. Ce sont tous des externats, excepté au Creek-des-Pins, où il y a un pensionnat. On est à construire, à l'heure actuelle, sur la réserve de la Baie-des-Sables, un pensionnat, qui pourra recevoir cent élèves, et l'on s'attend qu'il sera ouvert cet automne. Cinq des dix écoles actuellement ouvertes sont catholiques romaines; les cinq autres sont protestantes.

AGENCE DU PAS.

Je viens d'arriver de mon voyage annuel d'inspection des réserves et bandes de cette agence.

Réserves.—Il existe une grande similitude entre les diverses réserves de l'agence du Pas. Elles sont au nombre de sept, savoir: celles des Grands-Rapids, de Chemawawin, du Lac-l'Orignal, du Pas, du Lac-Plat, de la Terre-Rouge et de Cumberland. En outre, nous payons rente à une bande de sauvages, qui se réunissent à cette fin au Défilé-du-Pélican, sur un territoire non concédé du district d'Athabasca. Toutes les réserves de l'agence sont situées sur la Saskatchewan inférieure ou quelqu'un de ses tributaires. Cette partie du district de Saskatchewan contient peu ou point de terres arables; mais c'est une contrée idéale pour des sauvages peu disposés à modifier leur manière de vivre en adoptant les façons des blancs. Les poissons, les oiseaux aquatiques, les animaux à fourrures sont encore abondants. Le sauvage mène une vie indodolente, et il ne lui faut que bien peu de travail pour satisfaire les besoins de sa famille. L'existence qu'il mène n'est rien moins que propre à développer chez lui l'esprit d'économie et ces autres qualités qui font l'homme fort et indépendant. En été, les transports se font par eau, et, en hiver, par les chiens. Certaines bandes ont des bestiaux, en petit nombre. Ces troupeaux ont considérablement diminué depuis quelques années, par suite de l'élévation anormale des eaux de la Saskatchewan, qui ont inondé toute la région et submergé les marais à foin à tel point qu'il a été impossible de procurer aux bestiaux un fourrage suffisant pour les tenir en vie. Cette année, les eaux ont repris leur niveau normal, et on espère que d'ici à plusieurs années elles ne remonteront pas d'une façon menaçante pour les troupeaux.

La perte de bestiaux n'a pas autant d'importance ici que dans d'autres agences, pour la raison qu'on y est trop éloigné des marchés pour pouvoir en disposer, et que, comme provisions de bouche pour leurs propriétaires ils ont peu de valeur dans un pays où l'orignal, l'ours et les poissons sont si abondants. On ne fait pas de beurre, et un petit nombre seulement font usage de lait. De fait, on n'y élèverait pas de bestiaux du tout, si ce n'était le désir que l'on a de plaire, on n'y élèverait pas de les moindres souhaits de laquelle ces gens-là paraissent avoir le plus profond respect.

Progrès.—Les sauvages de l'agence du Pas, comme ceux de l'agence dont j'ai parlé en dernier lieu, font des progrès lents mais réguliers. Leurs maisons s'améliorent d'année en année, et ils les meublent de façon à y trouver davantage les commodités de la vie. Il faut se rappeler qu'ils ne vivent pas tout le temps sur les réserves; de fait, il n'y sont pas la moitié du temps. Ils partent avec leurs familles et font de longues distances; ils sont parfois des mois absents, occupés à faire la chasse.

La bande du Pas peut servir d'exemple aux autres bandes de l'agence. C'est sur la réserve de cette bande que se trouvent les bureaux de l'agence, et c'est là également que l'œuvre des missions du district se centralise. Elle est la bande la plus nombreuse de l'agence, et le patron sur lequel les autres bandes se modèlent.

Cette année l'administration, se rendant aux pressantes sollicitations de la bande du Pas, lui a acheté une scierie, dont les sauvages ont convenu de payer le tiers du

prix, s'élevant à $600. Ils avaient à payer un sixième cette année, et le reste l'année prochaine, à prendre sur la rente qui leur est servie; c'était 14 pour 100 de leur annuité, et, je me plais à le dire, le paiement s'est effectué sans dissidence aucune. On croit que cette scierie leur sera très avantageuse, à eux et aux bandes voisines. Elle fonctionnera au printemps. Jusqu'à présent, ils avaient dû scier à la main tout le bois qu'ils employaient.

Religion et enseignement.—Les bandes de cette agence sont nominalement toutes chrétiennes, appartenant à l'Eglise d'Angleterre, sauf la bande du Défilé-du-Pélican, dont les deux tiers, ou à peu près, sont des catholiques romains et le reste, des anglicans. C'est une population paisible et morale. Les crimes graves sont presque inconnus. Jusqu'à l'année dernière, ces gens ne nous avaient pas encore causé d'embarras par l'usage des boissons fortes. L'hiver dernier, des pêcheurs des lacs des Cèdres et de l'Orignal ont, en différents temps, me dit-on, apporté de la boisson et en ont donné aux sauvages. L'agent a fait une enquête, mais n'a pu réunir de preuves suffisantes pour porter une plainte. Il y a aussi à Cumberland une population considérable de métis qui, pendant les mois d'été, s'engagent comme bateliers. La route qu'ils suivent descend de Prince-Albert à Cumberland et au Pas. Ces gens apportent quelquefois de la boisson et ils en donnent ou en vendent aux sauvages. Dans les deux cas, cependant, je me suis aperçu que l'on avait exagéré les choses. Quoi qu'il en soit, il serait bon d'établir, pendant les mois d'hiver, un petit poste de gendarmes sur les réserves du lac des Cèdres et du lac l'Orignal, pour la protection des sauvages. La pêche d'hiver sur ces lacs a pris des proportions considérables, et ceux qui la font sont naturellement portés à faire usage de liqueurs fortes. Si on n'y met pas bon ordre, il est difficile de prévoir quelles conséquences il en résultera, lorsque les sauvages en auront pris l'habitude et y auront pris goût. La Société des missions a des prêtres à Cumberland, au Pas, à Chemawawin et aux Grands-Rapides, et des lecteurs laïques aux trois autres réserves. Toutes les réserves ont des chapelles, où ont lieu des services religieux bien suivis. Chacune des réserves a son école; mais, en somme, je doute quelque peu de l'utilité de ces écoles. Si l'idée est d'apprendre l'anglais aux enfants, ces institutions manquent décidément leur objet. C'est le cri d'abord, le cri toujours, le cri jusqu'au bout, sauf un peu d'anglais que l'on répète en perroquet dans les classes. Le cri est la langue du pays. La réserve du Pas fait peut-être exception: les enfants y comprennent un peu l'anglais; mais il est presque impossible d'arriver à le leur faire parler. M. R. A. McDougall, professeur à cette école, ne se lasse pas de chercher à étendre l'usage de l'anglais en dehors de l'école. Si les missionnaires voulaient bien, dans leurs travaux, exercer le même zèle, la tâche des professeurs serait beaucoup plus facile. Loin de là, ils se croient obligés de savoir le cri et de le parler en toute occasion dès qu'ils s'adressent à des sauvages. C'est une grave erreur, à mon sens. On ne fera jamais des sauvages des sujets loyaux et vraiment éclairés, s'ils ne comprennent la langue du pays. Ils sont soupçonneux et défiants envers les blancs, et ne peuvent croire au désintéressement des actions les plus charitables. Quant à de la reconnaissance pour les faveurs reçues de l'administration ou d'ailleurs, ils n'en saurait être question; ils acceptent tout comme chose à eux due et croient que le gouvernement est encore en dette avec eux.

Mouvement de la population.—La population totale de ces réserves, lors de la dernière distribution des rentes, en 1903, était de 1,441; il y avait eu 66 naissances et 49 décès.

Je regrette de n'avoir pas encore pu me procurer la statistique de 1904, mais les proportions seront à peu près les mêmes.

L'année a été calme pour cette division. Dans toutes les agences la santé en général a été bonne. Aucun crime de nature grave n'a été commis. Aux agences de Portage-la-Prairie et de Birtle, l'usage des boissons enivrantes a été cause de désordres considérables. Je ne vois pas de remède à cela, tant que le trafic des liqueurs continuera. S'il y a de la boisson à acheter et que le sauvage en désire, il trouvera toujours moyen de s'en procurer, en dépit de la plus stricte surveillance, et nonobs-

tant l'amende et l'emprisonement. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de nous efforcer de diminuer le mal.

J'ai à signaler aujourd'hui un fait bien encourageant, c'est la diminution remarquable des maladies tuberculeuses parmi les sauvages, plus particulièrement chez ceux de l'agenvce de Manitowapah et aussi, mais à un moindre degré, de l'agence du Pas.

La chose était déà apparente l'année dernière ; cette année elle est frappante. Je ne vois pas d'autre explication à cela, sinon que les sauvages, vu la prospérité des temps, vivent depuis quelques années beaucoup mieux qu'auparavant, dans de meilleures conditions de santé, et font plus libéralement usage de légumes. Ajoutons que les mariages mixtes sont moins fréquents.

Les sauvages de cette division sont tous prospères. A peu de chose près, ils se suffisent à eux-mêmes. Ce n'est qu'à un petit nombre de personnes très âgées ou malades que l'administration prête encore assistance, sous forme de vivres ou de vêtements.

On leur fournit aussi des instruments, mais de moins en moins chaque année.

Au cours des trois derniers mois, j'ai visité toutes les réserves et bandes à qui nous payons rente dans la division, et je suis heureux d'avoir pu vous signaler les progrès accomplis dans chacune d'elles.

J'ai, etc.,

S. R. MARLATT,

Inspecteur des agences des sauvages.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
DIVISION D'INSPECTION DU LAC WINNIPEG ET DE PORTAGE-DU-RAT,
STONEWALL, MAN., 15 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—En vous présentant mon deuxième rapport annuel touchant l'inspection de cette division, j'ai l'honneur, cette fois encore, de pouvoir féliciter l'administration de la prospérité et du sentiment de satisfaction qui règnent chez les sauvages des agences de Clandeboye et de Norway-House.

Les commerçants de poisson ont toujours besoin d'hommes, et tous les sauvages qui cherchent de l'emploi en trouvent sans peine, soit à la journée, soit en faisant la pêche eux-mêmes pour en vendre le produit aux commerçants à tant la pièce. Les poissons de toute sorte ont été très abondants cette année, et les sauvages se sont fait de bons salaires, ce qu'ils continueront de faire tant que durera la saison.

L'hiver a aussi donné beaucoup d'ouvrage, et un très grand nombre de jeunes sauvages ont gagné de bons salaires en travaillant pour les diverses sociétés forestières qui ont leurs exploitations autour du lac Winnipeg. Ces travaux, commencés au mois de novembre l'année dernière, ont duré jusqu'au mois d'avril. Nombre de sauvages sont employés àabattre du bois de corde; une seule maison de l'île aux Serpents occupe à l'année une vingtaine d'ouvriers, chargés de sortir le bois pour les lignes de bateaux à vapeur. Tous nos chasseurs des diverses réserves ont fait l'hiver dernier de bonnes prises; mais le prix des fourrures n'a pas été, malheureusement, aussi rémunératif que d'habitude.

Me conformant aux ordres reçus du ministère, j'ai fait la distribution des rentes à l'agence de Norway-House. J'étais accompagné du nouvel agent, le révérend M. Neil Gilmour. J'ai rencontré là tous les sauvages de l'agence; je les ai tous trouvés bien vêtus, comme gens civilisés. Ils avaient dû évidemment se bien nourrir au cours de l'année écoulée, à juger par l'apparence; aussi, personne ne s'est plaint d'avoir manqué de vivres. J'ai tenu conseil avec eux sur chacune des réserves: leurs do-

léances ne portent que sur quelques sujets de minime importance; la seule chose dont ils se plaignent généralement, c'est que l'on ait cessé de leur distribuer les provisions qu'ils recevaient depuis une vingtaine d'années, à l'époque du paiement de l'annuité, et qu'on avait promis, disent-ils, de leur continuer aussi longtemps que le soleil les éclairerait et qu'il coulerait de l'eau dans la rivière.

AGENCE DE NORWAY-HOUSE.

Les réserves de cette agence sont situées, les unes dans la province du Manitoba, les autres dans le district de Kéwatin ; elles sont au nombre de onze. Celles de la Rivière-Noire, de la Rivière-à-l'Eau-Creuse, de la Rivière-de-la-Veine-de-Sang, de la Rivière Jackhead, de la Rivière Berens et des Petits-Grands-Rapides sont dans la province du Manitoba, toutes sur les bords ou près des bords du lac Winipeg, à l'exception de la dernière nommée, située sur la rivière Berens. Les réserves de Pekangekum, de la Rivière-aux-Peupliers, de Norway-House et du Lac-La-Croix sont dans le district de Kéwatin. La réserve de la Rivière-aux-Peupliers est située sur le lac Winnipeg ; celles de Norway-House et du Lac-La-Croix, sur la rivière Nelson, la première à 20 milles de sa source et l'autre à 80 milles. La réserve de Pekangekum est située à 200 milles de l'embouchure de la rivière Berens, dans les terres, et il est extrêmement difficile d'y atteindre pour la distribution des rentes. La superficie de toutes ces réserves ensemble est de 58,000 acres. C'est une bien pauvre région, au point de vue de l'agriculture, à l'exception de la réserve de la Rivière-du-Pêcheur, située sur la baie du même nom, et où l'on trouve d'excellentes terres. Nonobstant la nature indigente de toutes les autres réserves, on y rencontre encore assez de bonne terre pour que chaque famille sauvage qui les habite ait un bon jardin.

BANDE DE LA RIVIÈRE-NOIRE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bord oriental du lac, là où la rivière Noire se déverse dans le lac. Elle est en grande partie couverte de marécages et de roches; mais on y peut trouver sur tous les points des parcelles d'assez bonne terre, qui sont ou pouvent être utilisées pour des jardins. Règle générale, là où le buisson est nettoyé, la terre est bonne. Il y a sur cette réserve quantité de bon bois (épinette rouge), que l'on peut utiliser pour la construction. La superficie de la réserve est de 2,000 acres.

Origine.—Les sauvages de cette bande sont presque tous des Ojibbewas, et la langue qu'ils parlent est aussi celle des sauvages de l'agence de Clandeboye.

Mouvement de la population.—La population, lors de la dernière distribution des rentes, était de 64, savoir: 15 hommes, 19 femmes, 15 garçons et 15 filles. Il y a eu deux décès (1 femme et 1 garçon) et 5 naissances (3 garçons et 2 filles).

Hygiène et santé.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé pendant l'année ; d'après le rapport du médecin, la bande est saine et ne souffre que de maladies très ordinaires.

Ressources et occupations.—Cn certain nombre de sauvages de cette bande ont travaillé pour les commerçants de poissons, principalement à faire la pêche, dont ils livrent les produits aux commerçants, à un prix déterminé par ces derniers. En hiver, les hommes travaillent dans la forêt et font comme cela beaucoup d'argent.

Cet emploi ne saurait être permanent, car on se hâte tant d'abattre le bois que cette localité en particulier sera dévastée d'ici à quelques années. Il se fait très peu de jardinage sur cette réserve. Les sauvages cultivent les pommes de terre, mais en quantité à peine suffisante pour la consommation de la bande. Ils ont quelques têtes de bétail et en prennent bien soin. Ils font aussi un peu de chasse.

Bâtiments.—Leurs maisons sont construites en troncs d'épinette ou de peuplier, équarris quelquefois à l'intérieur et à l'extérieur et enduites de boue à l'extérieur ; quelques-unes sont plâtrées. A l'intérieur, les espaces entre les billes sont générale-

ment remplis de plâtre. Avec un bon poêle, ces maisons sont très confortables. Il est très difficile d'hiverner le bétail sur cette réserve, les étables étant petites et pauvres. La maison d'école est convenable, et l'instituteur nous dit qu'elle est très confortable en hiver.

Bestiaux.—Il y a peu de bestiaux sur la réserve, vu la rareté des pâturages et du foin. Le chef m'a informé que ceux qu'ils ont sont en bon état. Les sauvages de cette réserve pourraient facilement se procurer du bétail, s'ils voulaient seulement faire un effort, épargner leur argent et acheter quelques vaches, leur troupeau s'augmenterait promptement.

Instruments aratoires.—Ils ont autant d'instruments aratoires qu'ils en ont besoin pour la très petite étendue de terre qu'ils ont en culture.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une école du jour dirigée par George Slater, un sauvage qui a fait son éducation au Collège Saint-Jean, à Winnipeg; elle donne un résultat assez satisfaisant. L'assistance est très faible durant les mois d'été, mais elle augmente en hiver.

Religion.—Les membres de cette tribu sont presque tous anglicans. Ceux qui n'appartiennent pas à cette église sont païens. Il y a sur la réserve une église assez bien fréquentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont honnêtes et ont de bonnes mœurs; ils s'efforcent de faire aux autres ce qu'ils voudraient qu'il leur soit fait à eux-mêmes. Ils ne font guère de progrès, mais semblent satisfaits de leur état.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette tribu ne font pas grand usage de boisson, bien qu'il en vienne occasionnellement à la réserve. Tout en se rendant compte des dangers de l'usage de l'alcool, ils résistent difficilement au désir de boire lorsqu'on leur en offre. Leurs mœurs sont aussi bonnes que chez la généralité des blancs.

Observations générales.—A l'assemblée du conseil, ils n'ont eu aucune plainte à présenter, la paix ayant régné chez eux durant l'année. Ils ont été très satisfaits de voir la gendarmerie à cheval, y trouvant une preuve de l'intérêt que le gouvernement porte aux sauvages.

BANDE DE LA RIVIÈRE-À-L'EAU-CREUSE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Wanipigow ou rivière à l'Eau-Creuse, qui se jette dans le lac Winnipeg, sur la rive est, près de l'île Black. Comme toujours sur la rive est de ce lac, on ne trouve guère que du granit, des marais et des broussailles. Il y a du petit bois qui pousse sur les parties rocheuses, dans les vallées. Dans les parties non submergées, on trouve généralement en bonne quantité du peuplier blanc et du bouleau. Le territoire où l'on trouve le peuplier blanc est bon pour le jardinage, une fois défriché et mis en culture. La superficie de la réserve est de 3,316 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande forment partie de la tribu des Ojibbewas et parlent la même langue.

Mouvement de la population.—D'après le dernier bordereau de paye, cette bande comprenait 103 personnes, dont 23 hommes, 28 femmes, 30 garçons et 22 filles. Il y a eu durant l'année 4 décès (4 garçons) et 7 naissances (3 garçons et 4 filles).

Santé et état sanitaire.—La santé générale chez ces sauvages est bonne. Dans les quatre décès survenus pendant l'année, il faut compter trois jeunes enfants, qui n'avaient pas encore reçu d'argent de traité. L'état sanitaire est bon. Pendant six mois de l'année, les membres de cette bande vivent sous des tentes et peuvent ainsi profiter du grand air.

Ressources et occupations.—La pêche durant l'été, la chasse durant l'automne, l'hiver et le printemps, occupent le temps des sauvages. Un bon nombre de jeunes gens travaillent à faire le bois durant l'hiver. Les commerçants de bois reconnaissent leur valeur, et leurs services sont très appréciés. Peu d'entre eux cultivent les pommes.

de terre. Un sauvage à qui on demandait pourquoi il ne se livrait pas à cette culture répondit que lui et sa famille étaient presque toujours absents dans la saison de cette culture et qu'il lui en coûtait moins de les acheter que de les produire. La pêche a été abondante durant la saison, et les sauvages vendent à bon prix tout le poisson qu'ils peuvent prendre. Ils obtiennent des compagnies à des taux raisonnables de la farine et autres provisions.

Bâtiments.—Les maisons sont en bon état et construites généralement en troncs d'arbres. Quelques-unes sont couvertes en bardeaux et ont des planchers. La maison d'école est très confortable et fait honneur à la réserve. Les étables sont bâties en troncs d'arbres et ont pauvre apparence; très peu de sauvages ont des bestiaux.

Bétail.—Il y a quelques vaches sur la réserve, et les sauvages se proposent d'avoir assez de foin pour les hiverner.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin, mais ils les laissent exposés au dehors. Je leur ai fait remarquer l'avantage de mettre leurs instruments à l'abri.

Enseignement.—Il y a sur la réserve une assez bonne école, et l'instituteur, M. Sinclair, nous dit que la grande difficulté est l'assistance irrégulière. M. Sinclair n'est pas en bonne santé. Il se fait vieux et songe à se retirer. Ce serait une perte pour la bande.

Religion.—Tous les membres de cette bande sont anglicans. M. Sinclair, l'instituteur, fait le service du dimanche et agit comme missionnaire de cette église.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande s'améliorent lentement mais sûrement. Chaque année il y a progrès, surtout dans l'apparence des jeunes. Il y a aussi progrès dans la tenue des maisons, dont la plupart sont propres. Cette peuplade est aisément satisfaite et se plaint rarement lorsque les provisions sont abondantes comme pendant l'année dernière.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont sobres et leurs mœurs sont bonnes. Le fait d'avoir parmi eux un missionnaire résident de l'église anglicane a beaucoup aidé à leur civilisation. M. Sinclair, l'instituteur missionnaire fait rapport que l'assistance à tous les offices est satisfaisante.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DE-LA-VEINE-DE-SANG.

Réserve.—Cette réserve est située sur la réserve de la Veine-de-Sang, au nord-est du détroit du lac Winnipeg. Le terrain est bas et marécageux; on n'y voit que du roc et de l'eau. En compagnie du nouvel agent, M. Gilmour, et du conseiller Fisher, j'ai remonté le rivière de la Veine-de-Sang afin de visiter la réserve. Nous avons constaté qu'à mesure que l'on s'éloigne de l'embouchure de la rivière, les rochers disparaissent et sont remplacés par du terrain de bonne qualité et du petit bois. Les sauvages s'efforcent d'améliorer l'apparence de la réserve, en défrichant les bords de la rivière. La réserve a une superficie de 3,369 acres.

Tribu.—Les sauvages sont de la même tribu que ceux des bandes des rivières à l'Eau-Creuse et Jackhead. Autrefois, chacune de ces trois réserves avait son chef; mais maintenant il n'y a qu'un conseilled pour chacune des bandes.

Mouvement de la population.—Au dernier paiement des rentes, cette bande comprenait 57 personnes, dont 10 hommes, 23 femmes, 15 garçons et 9 filles. Il y a eu durant l'année 3 décès (2 garçons et 1 fille) et 2 naissances (2 filles).

Santé et hygiène.—La santé des sauvages de cette bande durant l'année a été bonne. Le médecin a fait rapport qu'il y a eu très peu de maladie.

Ressources et occupations.—La chasse et la pêche sont les principales sources de revenu des sauvages de cette bande. Le chasseur peut trouver encore beaucoup de fourrures dans cette partie du pays, à l'est du lac Winnipeg, et les sauvages en tirent le plus grand parti. Une partie des hommes travaillent durant l'été pour le compte des compagnies qui font le commerce du poisson; pendant l'hiver, quelques-uns d'entre eux travaillent dans les chantiers et ils emmènent généralement leurs familles. Il paraît impossible d'amener ces sauvages à cultiver les légumes: si vous

leur demandez pourquoi, ils vous répondent qu'ils trouvent peu avantageux de laisser le travail qu'ils peuvent trouver, pour la culture de quelques pommes de terre. Très souvent ils sèment de ces légumes, mais comme ils ne restent pas chez eux pour en prendre soin, leurs champs se détériorent. Ils ne gardent aucun bétail. La construction de quelques maisons donne du travail à quelques membres de la bande.

Bâtiments.—Toutes les maisons de cette réserve sont construites en troncs d'arbres, couvertes en chaume, et peuvent être rendues très confortables durant l'hiver. L'école est installée dans une très bonne maison, où demeurent l'instituteur et sa famille.

Bestiaux.—Les sauvages de cette bande n'ont ni bêtes à cornes ni chevaux. Ils espèrent en avoir, mais n'ont pu jusqu'à présent s'en procurer, les frais de transport jusqu'à la réserve étant trop élevés.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires pour la petite étendue de terre qu'ils ont en culture. Ces instruments consistent en rateaux, bêches, houes de jardin, etc.

Enseignement.—Il y a maintenant sur la réserve une école dirigée par un sauvage instruit, nommé Jessy Rundle, de la bande de la Rivière-du-Pêcheur; il réussit assez bien, considérant l'assistance irrégulière des élèves. Cet instituteur a été envoyé par l'Eglise méthodiste du Canada et préside les offices de cette secte religieuse.

Religion.—La plupart des membres de cette bande sont très indifférents au sujet de la religion chrétienne; mais maintenant qu'ils ont parmi eux un missionnaire méthodiste de leur nation, on peut espérer qu'ils abandonneront leurs croyances païennes et qu'ils joindront cette église. M. Rundle fait rapport que les services religieux sont suivis avec intérêt.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande font très peu de progrès; ils semblent parfaitement satisfaits de leur présente condition. Ils sont honnêtes, observent les lois et paraissent désirer pourvoir aux besoins de leurs familles.

Tempérance et moralité.—Un certain nombre des membres de cette bande n'ont aucune idée de moralité; lorsqu'ils sont tentés, ils ne sauraient refuser. Comme conséquence, vivant dans le voisinage immédiat d'une population blanche flottante, leurs mœurs laisseront à désirer pendant quelque temps à venir.

BANDE DE LA RIVIÈRE-DU-PÊCHEUR.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière du Pêcheur, qui se jette dans la baie du même nom, large baie sur la rive ouest du lac Winnipeg, immédiatement nord de ce que l'on appelle le détroit de ce lac. La réserve, s'étendant de la baie dans l'intérieur sur plusieurs milles de chaque côté de la rivière, est un très bon endroit pour la culture mixte. Le terrain produit tous les grains ou légumes qui peuvent se cultiver dans le Manitoba; le seul inconvénient est que lorsque l'eau devient haute dans le lac, elle inonde les terres à foin situées dans la partie basse de la réserve. En 1879, le 17 juillet, j'étais sur la réserve, et j'y ai vu un petit espace de terrain où le blé mûr avait quatre pieds de haut; nous avons aussi vu dans le jardin du chef Rundle des pommes de terre de la grosseur d'une balle de cricket. La réserve a une superficie d'environ 9,000 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette tribu sont tous des Cris; ils viennent du territoire voisin de Norway-House et sont alliés à cette bande.

Mouvement de la population.—Lors du dernier paiement des rentes, la population était de 388, dont 94 hommes, 105 femmes, 97 garçons et 92 filles. Il a eu durant l'année 21 décès (3 hommes, 3 femmes, 9 garçons et 6 filles); 23 naissances (10 garçons et 13 filles).

Santé et hygiène.—La santé a été bonne. Il y a eu plusieurs décès, provenant de maladies ordinaires. Pas d'épidémie. Les maisons sont très propres, bien ventilées, comme dans la plupart des établissements des blancs, ce qui est une preuve de l'éducation de la jeune génération.

Ressources et occupations.—La plupart des jeunes gens de cette bande travaillent pour les compagnies qui font l'industrie de la pêche et l'exploitation du bois près du

lac qui avoisine cette réserve. Ils gagnent de bons salaires, qu'ils emploient à l'achat de vêtements et de provisions pour eux-mêmes et leurs familles. L'ouvrage ne manque pas. Tant que la pêche et le bois dureront, les sauvages de cette bande auront pleinement de quoi vivre. Jusqu'à ce que la disette du poisson et du bois se produise, il sera très difficile de leur faire prendre intérêt à leurs jardins ou à leur bétail. Quelques-uns, par exception, se livrent à la culture, en vivent et réussissent bien. Ils ont des animaux et de bonnes étables pour les abriter. Les moustiques et une mouche appelée "bulldog" sont très nuisibles ici durant les mois d'été, et il en sera ainsi tant que les terres ne seront pas défrichées. Il y a dans la bande un bon nombre de chasseurs habiles, qui tirent grand profit de leurs prises en vendant les fourrures des animaux tués pendant l'automne et les mois d'hiver.

Bâtiments.—Presque chaque famille sur cette réserve a un bonne maison en troncs d'arbres. De chaque côté de la rivière, sur une distance de plusieurs milles, on voit partout des maisons et des étables de belle apparence; la plupart sont blanchies à la chaux.

Bestiaux.—Les sauvages possèdent un grand nombre de chevaux et de bêtes à cornes; si bien que bientôt ils ne sauront comment trouver assez de foin pour les nourrir. Ils ont dernièrement demandé au gouvernement de leur octroyer des terres à foin qui avoisinent leur réserve, à l'ouest.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve ont en quantité des charrues, herses, instruments pour jardin, et aussi quelques faucheuses et des râteaux pour le foin. Généralement, ces instruments sont laissés dehors lorsqu'ils ne sont pas en usage, bien qu'on ait fait remarquer maintes fois tout le dommage qui résultait de cette négligence.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une bonne école, bien fréquentée par tous les enfants durant un temps ou l'autre de l'année. Le mal résulte de l'irrégularité de l'assistance. Les parents, obligés de s'absenter pour aller travailler au dehors, amènent leurs familles avec eux, et les enfants sont envoyés à l'école quand les parents sont revenus chez eux, et même irrégulièrement alors. Lors de mon arrivée, les vacances étaient commencées, et l'instituteur était absent; je n'ai pu, en conséquence, constater s'il y avait progrès depuis ma dernière visite.

Religion.—Presque tous les membres de la bande sont méthodistes. Il y a sur la réserve une grande église et une cure (*parsonage*), situés sur les bords de la rivière, près des premiers rapides, à l'endroit où finit la navigation par les bateaux des lacs. La mission est sous les soins du révérend E. R. Steinhauer, installé ici par l'église méthodiste du Canada. Il parle couramment la langue sauvage et, d'après toutes les apparences, il exerce une grande et bonne influence sur la réserve. M. Steinhauer a aussi la charge des médicaments, et c'est lui qui les donne. Le docteur Anderson (agissant pour le docteur Jamieson) lui a laissé un approvisionnement de remèdes suffisant, dans les circonstances ordinaires, pour durer jusqu'au prochain paiement des rentes.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont bons, religieux et observateurs des lois; ils ont des faiblesses, mais leurs mœurs sont bonnes; ils sont industrieux et aiment le travail. Ils font des progrès de toute manière. Ils se construisent des maisons, font de la culture, etc.; mais ils ne donnent pas toute l'attention possible à leurs jardins. Un bon fermier instructeur compétent pourrait faire un grand bien dans cette réserve.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont très tempérants, si l'on prend en considération toutes les occasions qu'ils ont de se procurer des liqueurs enivrantes. Il y a dans le voisinage un grand nombre d'usines où sont employés les blancs, et, naturellement, il s'apporte toujours sur la réserve de la boisson en certaine quantité. Plusieurs des sauvages m'ont déclaré qu'ils pratiquaient la tempérance et qu'ils refusaient de prendre de la boisson quand on leur en offrait.

Quant à la moralité, je puis dire que les membres de cette bande sauf de rares exceptions, ont une conduite très morale. Les sauvages ressentent vivement l'absence de l'un des leurs aux assemblées du conseil, et ils demandent que les coupables soient punis.

Observations générales.—Il y a sur la réserve un commerçant qui vend ses marchandises aux sauvages à un prix raisonnable. Il m'a informé que ces derniers paient bien lorsqu'il leur avance à crédit. Depuis ma dernière visite, l'ex-chef, David Rundle, est mort, et toute la responsabilité de voir aux affaires de la bande retombe sur les épaules de Henry Coustatalk, le seul conseiller faisant partie de cette bande.

BANDE DE JACKHEAD.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Jackhead, à environ quarante milles au nord de la rivière du Pêcheur, sur le côté ouest du lac Winnipeg. Le terrain est généralement bas; mais il y a assez de terres élevées pour que chaque chef de famille puisse avoir un grand jardin et, s'il le désire, un champ de grain; il n'y a qu'à défricher. Il y a en abondance du bois de construction et de chauffage.

Tribu.—Cette bande forme partie de celle établie à la rivière à l'Eau-Creuse et à la Veine-de-Sang, et les sauvages parlent la même langue (le sauteux). Il n'y a pas de chef.

Mouvement de la population.—A l'époque du dernier paiement des rentes, la population se composait de 16 hommes, 21 femmes, 20 garçons et 8 filles, soit un total de 65. Il y a eu durant l'année 4 décès (3 garçons et 1 fille) et 2 naissances (2 garçons).

Santé et hygiène.—La santé a été très bonne durant l'année, si l'on ne tient compte des cas ordinaires de maladies, rhumes, rhumatisme, etc La question de l'hygiène n'est pas considérée comme très importante, vu que pendant sept ou huit mois de l'année les sauvages vivent sous des tentes et ont de l'air frais en abondance. Lorsqu'ils habitent leurs maisons, les fissures dans les murs donnent une ventilation suffisante.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande vivent principalement de chasse et de pêche. A l'ouest de la réserve se trouve une grande étendue de terrain inoccupé appartenant au gouvernement, l'une des meilleures régions de chasse de la province. Les bois abondent en gros et menu gibier. La contrée est bien arrosée et on y trouve toute espèce de fourrures. Un bon nombre de familles sont actuellement occupées à couper du bois de chauffage sur l'île au Serpent, à environ trente milles au sud-ouest de la réserve; ils abattent le bois à tant de la corde pour le compte d'une maison qui a obtenu le contrat pour l'approvisionnement du bois pour les différentes compagnies de bateaux à vapeur faisant le service sur le lac Winnipeg. Celui qui est en charge de l'île m'informe que ces compagnies donnent de l'ouvrage toute l'année à nombre de sauvages qui vivent sur les réserves voisines.

Bâtiments.—Il y a sur la réserve un bon nombre de maisons en troncs d'arbres, très confortables, bien construites et chaudes pendant l'hiver. La maison d'école est construite en troncs d'arbres; les enduits à l'intérieur et à l'extérieur sont en terre. J'y suis entré après une journée de forte pluie; j'ai trouvé la bâtisse en très mauvais état. Les planchers étaient couverts de la boue que l'eau avait lavée. Je leur ai conseillé de se procureur de la chaux et de mettre ce bâtiment dans un état convenable.

Bestiaux.—Les sauvages ont peu de bestiaux; ils ne s'occupent guère de cette branche d'industrie. Le foin est rare et difficile à se le procurer; aussi font-ils peu d'efforts pour augmenter leur troupeau. Les bestiaux qu'ils possèdent sont en bon état et très gras.

Instruments aratoires.—Les sauvages de cette bande ont peu d'instruments aratoires. Ils prétendent que la bande de la Rivière-du-Pêcheur doit leur envoyer une charrue. Le nouvel agent a promis de s'occuper de cette question.

Enseignement.—Il y a maintenant sur la réserve un instituteur, Louis Larond, qui donne satisfaction au conseiller et à la bande. Je suis allé avec lui visiter l'école et j'ai examiné le registre. Les enfants sont assez nombreux pour former une bonne classe, mais, par suite des habitudes nomades de la population, l'assistance aux exercices est pauvre. Je suis arrivé à la réserve le vendredi soir et j'en suis reparti le di-

manche matin, de sorte que je n'ai pas eu l'occasion d'examiner les enfants. L'instituteur me dit que ceux qui fréquentent l'école régulièrement font des progrès satisfaisants.

Religion.—L'instituteur, élève du collège de Saint-Jean, lit le service anglican tous les dimanches; les sauvages y prennent de l'intérêt; mais, comme au moins la moitié de la population est païenne, l'assistance est peu nombreuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont intelligents; ils croient qu'ils ont une bonne réserve, et ils verraient avec plaisir leur nombre s'augmenter, si le département pouvait le faire. Ils font peu de progrès actuellement, mais ils ne perdent pas de terrain. Ils vivent confortablement, sont bien vêtus et ont des provisions en abondance.

Tempérance et moralité.—Il n'y a guère de reproches à leur faire au sujet de la tempérance. Pendant les mois d'été on trouve rarement de la boisson sur la réserve ; durant l'hiver il s'y en apporte quelquefois, vu que cette réserve se trouve sur la route de ceux qui transportent du poisson; mais les sauvages ne recherchent pas les liqueurs enivrantes, et ils en obtiennent très peu. Leurs mœurs sont bonnes, et je n'ai reçu aucune plainte lors de cette visite.

BANDE DE LA RIVIÈRE BERENS.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Berens, près de l'endroit où celle-ci se jette dans le lac Winnipeg. Sur les bords de la rivière, le terrain est rocheux et escarpé ; mais à environ un mille à l'intérieur les terres s'abaissent, sont marécageuses et presque partout épaissement couvertes de petit bois: peuplier, sapin, bouleau, épinette rouge. Le terrain où pousse le peuplier est généralement bon et, lorsqu'il est défriché, convient très bien au jardinage. La réserve a une superficie de 7,400 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent à la tribu des Ojibbewas et parlent le sauteux.

Mouvement de la population.—Au dernier paiement des rentes, la population était de 289, dont 59 hommes, 64 femmes, 97 garçons et 69 filles. Il y a eu pendant l'année 14 décès (1 homme, 1 femme, 10 garçons et 2 filles) et 7 naissances (5 garçons et 2 filles).

Santé et hygiène.—La santé des sauvages durant l'année a été assez bone. Sur les quatorze décès rapportés, il faut compter sept noyades (6 enfants et 1 homme), résultant du chavirement d'un bateau à voile sur le lac Winnipeg. Ces malheureux étaient accompagnés du révérend J. McLachlan, et les enfants se rendaient à l'école industrielle de Brandon. Le chef et les membres de la bande ont été très affligés de cet accident. Les maisons de la réserve sont très bonnes et font honneur aux propriétaires qui les ont construites presque toutes; elles sont garnies de portes, fenêtres et bien ventilées par des cheminées. Le chef, Jacob Brens, vieillard respectable, me dit qu'il a fait comprendre à tous l'avantage de tenir leurs maisons propres.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande font peu de culture, leurs autres occupations les tenant loin de chez eux pendant la saison où ils devraient voir à leurs jardins; la faute en est en grande partie aux piscifactures. Un sauvage m'a déclaré qu'il ne trouvait aucun avantage à rester chez lui pour cultiver son jardin, lorsqu'il pouvait faire beaucoup plus d'argent autrement et acheter ses pommes de terre à l'automne. Le chef m'informe qu'aussitôt les rentes payées, les membres de la bande se dispersent: les uns vont travailler dans les piscifactures; d'autres vont faire la chasse, non pas pour les fourrures, mais pour le gibier, qu'ils mangent. Ils trouvent dans les rivières du poisson en abondance. En revenant de payer les rentes aux sauvages de la bande de Petits-Grands-Rapides, j'ai rencontré cinq familles de la bande de la rivière Berens à environ cinquante milles de leur réserve; elles s'en allaient camper pendant une couple de mois là où le gibier est abondant. Il y a sur la réserve un poste de la Compagnie de la Baie-d'Hudson, où les sauvages font la plupart de leurs achats; mais M. Disbrowe, l'officier en charge, me dit que l'ancien

système de faire crédit à ce poste a été abandonné, les sauvages n'ayant plus maintenant besoin d'advances. Avant le versement des rentes, quelques-uns des sauvages obtiennent du crédit, mais leurs achats sont toujours payés de la déception de leur agent.

Bâtiments.—Les maisons de cette réserve sont très bonnes, et les membres de la bande en paraissent très fiers. Pendant que nous remontions la réserve en canots, les membres de notre parti nous disaient les noms des divers propriétaires, et lorsque nous passions devant leur propriété, ils ajoutaient avec orgueil: "Voici ma maison". Presque toutes leurs bâtisse sont propres et ont belle apparence. Il y a sur la réserve une maison d'école nouvellement construite, près de l'ancienne maison en troncs d'arbres. La vieille bâtisse sert pour l'emmagasinage des provisions, etc. La nouvelle bâtisse convient bien pour une école; elle est chaude, bien éclairée et agréablement située sur un bord élevé de la rivière. Au nord se trouve un bois touffu, qui est une grande protection durant l'hiver. L'église méthodiste du Canada possède ici une bonne église et un presbytère. Il y a un ministre résident.

Bestiaux.—Les sauvages possèdent quelques têtes de bétail; mais, vu la difficulté de se procurer du foin, la réserve ne pourra jamais compter beaucoup sur cette branche d'industrie. Ils gardent quelques vaches pour le lait; mais, à part cela, il y aura peu à faire tant que les parties basses des terres en arrière de la réserve n'auront pas été défrichées et converties en terres à foin.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont tous les instruments dont ils ont besoin pour la culture de leurs jardins.

Enseignement.—Il y a ici une très bonne école sous la direction d'une institutrice compétente; celle-ci étant absente lors du paiement des rentes, époque des vacances, je n'ai pu visiter l'école. En revenant de ma visite à Petits-Grands-Rapides, j'ai vu l'institutrice, Melle Eliza Postell, qui possède un diplôme de troisième classe d'Ontario. Elle m'a informé qu'elle avait sur son registre les noms de vingt-cinq enfants, et que l'assistance moyenne est de dix. Comme sur toutes les autres réserves, l'assistance irrégulière nuit au progrès des élèves.

Religion.—Plus des deux tiers des membres de cette bande appartiennent à l'Eglise méthodiste; les autres sont catholiques romains et païens. Les méthodistes ont fait beaucoup de travail à cet endroit dans le passé; ils réussissent encore assez bien actuellement. Les sauvages de cette bande avec qui je suis venu en contact,—je les employais comme canotiers—font preuve de leur éducation religieuse première et font rougir de honte bon nombre des nôtres qui se disent chrétiens. Chaque soir, à l'heure du coucher, ils ont un court service religieux et disent la prière. Ils semblent croire que c'est ce qu'ils doivent faire, et ils le font sans hésitation. Ils ont été très affligés de la perte de leur ministre, M. MacLachlan, qui s'est noyé dans le lac Winnipeg l'automne dernier.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande font des progrès, lents peut-être, mais sûrs. Un bon nombre d'entre eux parlent bien l'anglais, s'habillent convenablement et tiennent leurs enfants propres. Ils sont obéissants à leurs supérieurs, attentifs à leurs devoirs religieux et anxieux de payer leurs dettes.

Tempérance et moralité.—La morale est assez bonne. Il y a sur la réserve quelques femmes de mauvaises mœurs qui sont la cause de beaucoup de mal. Le chef et les conseillers éprouvent de grandes difficultés à empêcher la contamination chez les jeunes gens. On boit un peu sur le bord extérieur de la réserve, où se trouvent les piscifactures, mais il vient peu de boisson sur la réserve, et l'on peut dire que cette peuplade est tempérante et sobre. Le chef, Jacob Berens, tient fortement à ce qu'il ne soit apporté aucune boisson sur la réserve, et il a été très heureux d'apprendre qu'un membre de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest serait très probablement placé quelque part dans le voisinage des rivières Berens et Peuplier.

BANDE DE LA RIVIÈRE AU PEUPLIER.

Réserve.—Cette réserve est située dans le district de Kéwatin, sur la rive orientale du lac Winnipeg, à l'embouchure de la rivière au Peuplier et à environ 45 milles de la rivière Berens. Il y a beaucoup de terrain rocheux; mais il y a aussi beaucoup de bonnes terres convenables pour le jardinage. Il y a aussi beaucoup de bon bois sur ces terres, et les sauvages ne manqueront pas de longtemps de bois de chauffage. La réserve a une superficie de 3,800 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont alliés à ceux de la bande de Berens, les Ojibbewas, et parlent la même langue.

Mouvement de la population.—A l'époque du paiement des rentes, la population était de 152, dont 35 hommes, 39 femmes, 43 garçons et 35 filles. Durant l'année, il y a eu 4 décès (2 femmes et 2 garçons) et 5 naissances (2 garçons et 3 filles).

Santé et hygiène.—La santé a été bonne pendant les douze mois précédant le paiement des rentes.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande possèdent d'assez bons jardins, sur lesquels cependant ils ne comptent pas beaucoup. S'ils réussissent à produire quelques pommes de terre, ils croient qu'ils ont fait tout leur devoir. Ils trouvent amplement de l'ouvrage pendant l'été à faire la pêche pour leur propre consommation et pour les diverses compagnies poissonnières qui opèrent dans les environs. Pendant l'hiver, les plus âgés font la chasse et amassent beaucoup de fourrures. Les plus jeunes gagnent de bons gages chez les commerçants de bois.

Bâtiments.—Un grand nombre de nouvelles maisons ont été construites durant l'année; elles ont très belle apparence. Elles sont faites en troncs d'arbres; un bon nombre ont des planchers et une couverture en bardeaux. Les étables sont rares, vu que les sauvages gardent peu de bestiaux et ne s'occupent guère de cette branche. Il y a sur la réserve une maison d'école confortable et propre.

Bestiaux.—Comme le foin est rare et qu'il est difficile de s'en procurer, il y a très peu d'animaux sur la réserve. Les sauvages, trouvant ailleurs un travail plus rémunératif, se disent peu disposer à placer leur argent en achat de bétail. Il en sera ainsi tant que le fourrage manquera.

Instruments aratoires.—Les sauvages n'ont guère besoin d'instruments aratoires; ceux qu'ils possèdent servent surtout au jardinage.

Enseignement.—Il y a ici une bonne école, sous la direction d'un instituteur capable, M. James F. Blackford. Des 40 enfants vivant dans le voisinage de l'école, 36 (23 garçons et 13 filles) sont inscrits sur son registre, et pendant les trois mois expirés le 30 juin 1904, l'assistance a été de 13.

Religion.—Presque tous les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise méthodiste. Il y a quelques païens, mais on m'informe que leur nombre diminue chaque année. M. Blackford préside à l'office tous les dimanches il me dit que l'assistance est satisfaisante. Le ministre méthodiste de Berens a la charge de cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande font des progrès, ils gagnent de bons salaires, et ils emploient leur argent à l'amélioration de leurs maisons. Ils sont tranquilles et honnêtes; lorsqu'ils sont bien traités, ils ne demandent pas de faveur.

Tempérance et moralité.—Je suis informé que, en raison du voisinage d'un établissement de pêche, les mœurs des jeunes femmes laissent à désirer. Les sauvages reçoivent peu de boisson; ils en recevraient moins, s'il y avait un poste de la gendarmerie à cheval sur le lac. Ils prennent tous de l'alcool quand ils peuvent s'en procurer; mais ils connaissent les dangers de l'intempérance; ils demandent que le commerce de l'alcool soit arrêté—ils seraient alors à l'abri de tentations.

BANDE DE NORWAY-HOUSE.

Réserve.—Cette réserve est située dans le district de Kéwatin, sur le bras est de la rivière Nelson, à environ 24 milles de sa source; une partie se trouve sur le lac

Little-Playgreen. Les rochers et l'eau abondent; mais il y a aussi de bonnes terres. Le plus beau jardin que j'aie vu au cours de mon voyage se trouve au poste de la Baie-d'Hudson, à Norway-House, voisin de la réserve. On y trouve, dans toute leur perfection, tous les légumes qui se cultivent dans le Manitoba. Cette réserve a une superficie de 10,840 acres.

Tribu.—Cette bande est composée principalement de Cris des Marais, et ces sauvages parlent la même langue que ceux de la bande de la Rivière-du-Pêcheur. Ils ont beaucoup de sang blanc dans les veines ; quelques-uns de ceux qui reçoivent la rente sont presque blancs d'apparence.

Mouvement de la population.—Lors du dernier paiement de la rente, la population était de 525, dont 117 hommes, 154 femmes, 130 garçons et 124 filles. Il y a eu, depuis ma dernière visite, en 1903, 12 naissances (7 garçons et 5 filles) et 19 décès (1 homme, 11 garçons et 7 filles).

Santé et hygiène.—La santé a été assez bonne. —Les maisons sont confortables et généralement bien ventilées. Elles sont construites en troncs d'arbres et ressemblent à celles des colons du Manitoba.

Ressources et occupations.—Comme je l'ai dit dans mon dernier rapport, un grand nombre des sauvages de cette bande travaillent pour les compagnies poissonnières qui opèrent à ou près Warren's-Landing, à l'endroit où la rivière Nelson quitte le lac Winnipeg, et à environ 24 milles du centre de la rêserve. Un bon nombre d'entre eux aussi sont à l'emploi de MM. Ewing et Fryer, qui possèdent une glacière aux îles Spider, à environ 30 milles au sud de Warren's-Landing, près de la rive orientale du lac Winnipeg. Tant que dure la saison de la pêche, les sauvages de cette réserve ont de l'emploi, et des provisions en quantité. Ils prétendent que la pêche est plus abondante qu'il y a dix ans. Je ne doute pas que cela est dû à la piscifacture de Selkirk.

Bâtiments.—Toutes les maisons sont construites en troncs d'arbres, bien finies et ont belle apparence. Les bâtisses occupées comme pensionnat par les méthodistes sont agréablement situées, à un point élevé sur le lac Little-Playgreen, à Rossville. Le bâtiment principal contient une salle à manger, deux salles de jeux, une cuisine, les appartments du directeur, des chambres pour le personnel et les dortoirs pour les garçons et les filles. On doit bientôt construire, au coût de $800, une aile où seront installées une infirmerie et d'autres chambre pour le personnel. Le directeur, le révérend J. A. G. Lousley, a terminé depuis ma dernière visite une étable construite en trons d'arbres et mesurant 28 x 30 pieds. Il a préparé lui-même tous les matériaux avec l'aide des garçons. Outre le pensionnat, il y a sur la réserve une bonne maison d'école.

Bestiaux.—Les sauvages gardent quelques têtes de bétail, mais ils ne comptent guère sur l'élévage. Le foin doit être fauché dans l'eau et transporté sur les rochers pour sécher. Dans ces circonstances, on ne peut s'attendre à ce qu'ils tiennent à garder des animaux.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont des charrues, des herses et quantité d'instruments pour le jardinage.

Enseignement.—Lors de ma visite, les vacances étaient commencées, et le pensionnat fermé. Tous les élèves avaient été renvoyés dans leurs familles, et il m'a été impossible de faire l'inspection du pensionnat ou de l'école du jour. Le directeur du pensionnat était absent en visite dans l'Ontario, et il m'a été impossible de faire une inspection officielle. J'ai visité les bâtisses; tout était en bon ordre, et il n'a été fait que très peu de changements depuis mon passage durant l'automne de 1903.

Religion.—Presque tous les membres de cette bande sont méthodistes. On compte quelques anglicans. Les méthodistes ont une grande église et un bon presbytère. Le pasteur est le révérend J. A. G. Lousley. Les anglicans n'ont pas d'église: mais l'instituteur d'une école située à environ trois milles de Norway-House préside l'office du dimanche, et l'assistance est très bonne.

Traits caractéristiques et progrès.—La plupart des membres de cette bande sont industrieux, et ils respectent les lois. Ils tiennent à ce que les règlements contre

l'ivrognerie et les mauvaises mœurs soient observés. Ils deviennent plus attachés à leurs demeures et se construisent de plus en plus des maisons sur la réserve. Ils apprécient les avantages que leur offre le ministère en dépensant de fortes sommes pour l'éducation de leurs enfants; cette année, à leur assemblée générale, ils ont exprimé leur satisfaction au sujet de la manière dont le gouvernement remplit ses promesses. Ils sont tout particulièrement heureux de voir que l'on a établi sur leur réserve les quartiers généraux de l'agence. Ils m'ont aussi prié de dire que la police que le gouvernement se propose de placer ici pour l'observance des lois sera la bienvenue.

Observations générales.—Le chef, le conseiller et les membres de la bande généralement sont très reconnaissants au gouvernement de n'avoir épargné aucune dépense pour la tenue d'une enquête et l'institution d'un procès au sujet de la mort d'un des leurs (Beacham); ils se déclarent très satisfaits des mesures qui ont été prises.

BANDE DU LAC LA-CROIX.

Réserve.—Cette réserve est située sur le lac La-Croix, à environ 70 milles en descendant la rivière Nelson. La contrée est rocheuse avec, ici et là, quelques terrains potagers. Il y a beaucoup de bois de chauffage, mais les arbres pouvant fournir du bois de construction sont rares. La réserve a une superficie de 7,760 acres; il y a beaucoup de marécages.

Tribu.—Les sauvages de cette banle sont des Cris, mêlés de blanc.

Mouvement de la population.—La population est de 331, dont 74 hommes, 93 femmes, 86 garçons et 78 filles. Il y a eu durant l'année 12 naissances (8 garçons et 4 filles) et 4 décès (1 garçon et 3 filles).

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été bonne durant l'anné, ce qui est dû sans doute à leur habitude de vivre au grand air. Leurs maisons ont portes et fenêtres; quelques-unes de celles que j'ai visitées sont parfaitement ventilées.

Ressources et occupations.—Durant l'été, ils font principalement la pêche, soit pour le marché ou leur propre consommation. MM. Ewing et Fryer, commerçants de poisson, dont le bureau principal est à Selkirk, ont un bateau mû par la gazoline, qui fait le service entre la réserve et le portage Whisky-Jack, où il fait correspondance avec un bateau à vapeur, qui transporte le poisson à l'île Spider. Ils achètent l'esturgeon des sauvages, qui retirent beaucoup d'argent de la pêche de ce poisson seul. Si le gouvernement encourageait la pêche du poisson blanc, les sauvages y trouveraient un autre moyen de gagner leur vie.

Bâtiments.—Les maisons sont toutes construites en troncs d'arbres et peuvent rivaliser avec celles des autres réserves. Il en a été construit un bon nombre de nouvelles durant l'été. La maison d'école est assez grande; mais elle n'est pas encore terminée. Il reste à y faire un revêtement en bois à l'intérieur, au moins pour la rendre habitable durant l'hiver. Les catholiques romains ont une église très confortable et une nouvelle maison d'école, aménagée de façon que les enfants puissent la fréquenter durant l'hiver sans inconvénient. Les méthodistes doivent bientôt bâtir une nouvelle église. Le révérend M. Ferrier s'est rendu au lac La-Croix à l'époque du paiement de la rente, pour y conclure des arrangements au sujet de la construction de cet édifice; il m'a dit avoir en main $1,000 pour cette fin, et que l'intention est de bâtir cette année.

Bestiaux.—Les sauvages de cette réserve gardent très peu de bestiaux, vu la grande difficulté qu'ils ont à se procurer du foin pour l'hivernage.

Instruments aratoires.—Ils sont en quantité suffisante pour l'étendue de terre en culture.

Observations générales.—La Compagnie de la Baie-d'Hudson, un M. Hyer et MM. Ewing et Fryer ont des postes sur cette réserve. Les sauvages achètent les marchandises à des prix raisonnables. La vente des fourrures, produit de leurs chasses pendant l'automne, l'hiver et le printemps, leur est aussi d'un grand secours. En général, ils possèdent de bons jardins et récoltent en quantité des pommes de terre.

Enseignement.—Les catholiques romains ont Mme Deschambault comme institutrice, et les méthodistes ont retenu les services de Mlle Armstrong, qui enseignera dans la vieille école. Les deux écoles étaient fermées lors de ma visite; mais le chef et le conseil sont heureux de savoir qu'elles seront bientôt en opération. Elles seront sans doute bien fréquentées, car il y a un grand nombre d'enfants dans le voisinage.

Religion.—Les membres de cette bande se divisent, en nombre à peu près égal, en catholiques romains et méthodistes. Deux prêtres résident à la mission catholique, et les méthodistes ont un ministre résident. On m'informe que l'assistance est satisfaisante.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont très tempérants. Il s'apporte très peu de boisson sur la réserve et, d'après ce que j'ai vu et entendu, les sauvages préféreraient qu'il n'en vînt pas du tout.

La moralité est aussi bonne que sur toute autre réserve. Une cause a été portée devant l'agent et moi-même contre un blanc vivant dans le voisinage de la réserve. Une fille sauvage ayant eu un enfant de lui, il admit la paternité et nous le condamnâmes à une amende de $400 ou trois mois de prison. La bande fut très satisfaite de ce jugement, déclarant qu'il serait une leçon pour les autres.

BANDE DE PETITS-GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 130 milles en haut de la rivière Berens. Il y a beaucoup de roche, mais aussi beaucoup de bonne terre. La superficie est de 4,920 acres.

Tribu.—Les membres de cette bande sont des Ojibbewas; ils ont des parents dans la bande du Lac-Seul, agence de Savanne.

Mouvement de la population.—La population se compose de 27 hommes, 34 femmes, 46 garçons et 29 filles, soit un total de 136. Il y a eu durant l'année 5 naissances (2 garçons et 3 filles) et 5 décès (4 garçons et 1 fille), dont 3 enfants en bas âge.

Santé et hygiène.—La santé est bonne. Je n'ai jamais vu d'enfants aussi bien portants. La plupart de ces sauvages vivent sous la tente.

Ressources et occupations.—Les sauvages comptent absolument sur les fourrures, produit de leur chasse, pour se procurer des effets d'habillements et des provisions. Le poisson et le gibier abondent, de sorte qu'ils ne manquent jamais de nourriture. La Compagnie de la Baie-d'Hudson a un poste sur cette réserve, et la plupart des sauvages travaillent pour le compte de cette compagnie, directement ou indirectement. L'an dernier, ils ont récolté 110 boisseaux de pommes de terre.

Bâtiments.—Il y a très peu de maisons sur la réserve. Les sauvages aimeraient à aider à la construction d'une école sur un point central de la réserve.

Bestiaux.—Les sauvages de cette réserve n'ont pas de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils possèdent des instruments de jardins, tels que rateaux, houes, bêches, etc.

Enseignement.—L'Eglise méthodiste du Canada a envoyé un instituteur sur la réserve. Un bâtiment a été loué de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et l'instituteur, M. Wm Ivens, espère avoir un bon nombre d'élèves, au moins durant les mois d'été. Le conseiller intérimaire et les membres de la bande sont très heureux de voir les classes s'ouvrir, et ils désirent beaucoup la construction d'une école.

Religion.—Les deux tiers de ces sauvages sont méthodistes, les autres païens. Le missionnaire de la Rivière-Berens les vient voir de temps à autre.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de cette bande ne font guère de progrès. Ils ont des provisions de bouche en abondanace et sont bien vêtus. Le conseiller en charge m'a informé qu'ils ne veulent pas changer de réserve, se trouvant bien où ils sont. Plus tard, j'ai appris que le chef, Jacob Berens, désire que cette partie de sa bande soit transférée à l'endroit où la rivière Pigeon se jette dans le lac Winnipeg.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande, étant établis très loin dans l'intérieur, ont peu d'occasion de faire usage de boisson. Leurs mœurs sont assez

bonnes. Ils viennent rarement en contact avec les blancs, sauf avec les fonctionnaires de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Observations générales.—Nous avont fait le voyage à cette réserve en canots ; nous avons pris près de 4 jours à faire le trajet depuis la réserve de la rivière Berens, et nous avons dû décharger et portager tous nos effets 39 fois; il nous a fallu en outre haler nos canots dans 5 ou 6 autres rapides. Il y a 52 rapides à franchir entre la réserve de la rivière Berens et celle-ci. Les sauvages de cette bande possèdent 33 canots, 45 filets, 126 pièges et 19 fusils. Ils ont eu 110 boisseaux de pommes de terre l'automne dernier et en ont planté 20 boisseaux au printemps.

BANDE PEKANGEKUM.

Cette réserve ests ituée à environ 100 milles à l'est de Petits-Grands-Rapides, sur la rivière Berens. Les chefs de familles sont venus à notre rencontre, et nous les avons payés à cet endroit. La population se compose de 22 hommes, 27 femmes, 26 garçons et 40 filles, soit un total de 115. Durant l'année, il y a eu 3 naissances (3 garçons) et un décès (1 garçon).

Ils m'ont déclaré qu'ils ont récolté 356 boisseaux de pommes de terre durant l'année et qu'ils ont eu du poisson et du gibier en abondance. La Compagnie de la Baie-d'Hudson donne de l'ouvrage à la majeure partie de la population. Ils sont presque tous païens. Ils demandent la nomination d'un conseiller qu'ils pourraient tenir responsable de la division équitable des approvisionnements que le département envoie aux nécessiteux.

OBSERVATIONS GENERALES.

Partis de Stonewall le 4 juillet, nous y étions de retour le 14 août, notre voyage ayant duré exactement 40 jours. Nous avons atteint toutes les réserves au temps fixé, sauf à la Rivière au Peuplier, où nous sommes arrivés un jour en retard. Le voyage à bord la goélette "Hustler" a été extrêmement rude et orageux. Un vent violent nous a enlevé 12 pieds de notre mât de misaine, et nous avons dû faire 30 milles pour nous mettre à l'abri. L'inspecteur Worsely, de la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest, ainsi que deux gendarmes, nous ont accompagnés à toutes les réserves et ont visité tous les bateaux appartenant aux commerçants. Ils n'ont trouvé en tout que 4 bouteilles de whisky ; la liqueur a été jetée et le commerçant condamné à $10 d'amende. A toutes les réserves les sauvages ont fait bon accueil à la police et ont exprimé le désir que les membres de ce corps soient placés à différents points sur le lac. Il n'y a pas de doute qu'il serait très avantageux pour tous les sauvages qui résident près du lac, qu'un détachement de la gendarmerie à cheval fût envoyé sur les réserves pour voir à faire observer la loi.

AGENCE DE PORTAGE-DU-RAT.

Les quartiers généraux de cette agence sont situés dans la ville de Portage-du-Rat. Le bureau se trouve au deuxième étage de l'hôtel des postes; l'agent a deux chambres très confortables, avec une voûte, et il n'y a rien à désirer quant au site. L'entrepôt se trouve près du lac des Bois; c'est une petite bâtisse en bois appartenant à M. Pither. J'ai fait l'examen des livres de l'agent, R. S. McKenzie, et j'ai constaté que son livre de caisse était tenu proprement et correctement; il en est ainsi de tous les autres livres et documents concernant le bureau. M. McKenzie paraît bien connaître toutes les réserves de l'agence, et il me dit que l'état des sauvages est assez satisfaisant. J'ai fait l'inspection du pensionnat du Portage-du-Rat et j'ai constaté que toutes les mesures sont prises pour sauvegarder les intérêts des enfants sauvages qui

fréquentent l'école. Mon rapport complet sur cette école a été adressé au commissaire des sauvages, à Winnipeg. Je me suis informé auprès du Dr Hanson de la santé des sauvages de cette agence. Il m'a fait un rapport très favorable.

AGENCE DE FORT-FRANCES.

Les quartiers généraux de cette agence sont situés dans un endroit très favorable à l'embouchure du lac La-Pluie. Les bâtiments de l'agence sont bons et comprennent une maison très confortable pour l'agent, un bureau, un magasin et une petite étable. M. J. P. Wright, l'agent, possède un très beau jardin, où tous les légumes poussent en abondance—ce qui devrait servir d'exemple aux sauvages qui viennent le visiter. Très heureusement pour moi, M. Wright s'est trouvé sur le même bateau lorsque j'ai fait le voyage; en remontant la rivière, il m'a indiqué toutes les réserves sur la rivière La-Pluie. La localité est certainement des plus avantageuses, et les sauvages devraient bien réussir. Mais, comme on me l'a fait remarquer, on a construit sur le côté américain un bon nombre de maisons destinées exclusivement au commerce des liqueurs, ce qui constitue une très forte tentation pour nos sauvages; les résultats sont des plus déplorables. Je comprends que la plupart de ces commerçants vendent sans license, ce qui est d'autant plus mal, vu qu'ils ne sont soumis à aucun contrôle.

J'ai fait l'inspection des provisions en magasin et des livres de l'agence. Le livre de caisse est tenu correctement, et tout était en bon ordre à l'agence.

J'ai, etc.,

S. J. JACKSON,

Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
AGENCE D'ASSINIBOINE,
SINTALUTA, 15 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel, ainsi qu'un état statistique et un inventaire des articles sous ma charge appartenant au gouvernement, pour l'année expirée le 30 juin 1904.

BANDE D'ASSINIBOINES, N° 19.

Réserve.—La réserve est une étendue de terre mesurant 9 milles par 8, située au sud et à environ 7 milles du village de Sintaluta, sur la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique. La moitié du terrain environ est couvert de broussailles et de bois chétif; e reste est une prairie, où l'on rencontre plusieurs marécages. Le bois consiste en peuplier, saule, etc.

Ressources.—Les ressourecs naturelles sont le foin, le bois et la racine de sénéga, que les sauvages vendent en quantité aux colons.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont des Assiniboines, quelquefois appelés Stonies, une branche de de la tribu des Sioux.

Santé et hygiène.—La santé générale des sauvages durant l'année a été bonne; les soins du médecin et les médicaments ont été rarement requis. Le docteur Boujou, qui demeure à Sintaluta, visite les malades de la réserve lorsqu'on le demande. Quelques-uns des vieux sauvages préfèrent encore leur homme de médecine; mais la jeune génération abandonne cette pratique.

Population.—La population des Assiniboines est de 210, dont quelques-uns sont aux Etats-Unis.

Occupations.—Environ 15 familles se livrent à la culture et à l'élevage; d'autres travaillent à gages pour es coons; quelques-uns font le commerce de bois, des piquets de clôture, etc., le tanage des peaux, et autres ouvrages de tous genres.

Bâtiments.—La plupart des maisons occupées par les sauvages sont construites en troncs d'arbres. Le bois étant généralement petit, il faut une certaine habileté pour construire une bonne maison, mais les sauvages réussisssent à se faire une demeure assez confortable, qu'ils tiennent propre d'ordinaire. Leurs étables sont aussi faites de troncs d'arbres, et bien que la plupart aient pauvre apparence, elles sont chaudes et confortables durant l'hiver.

Bestiaux.—Les bestiauax ont belle apparence. Nous avons éprouvé quelques pertes durant l'hiver, dues à ce que les animaux étaient maigres à l'automne, parce que nous avions dû les tenir trop à l'étroit, à cause des récoltes. Quelques-uns des colons ont subi des pertes plus sérieuses, l'hiver ayant été long et rigoureux. Le département ayant généralement prêté le montant nécessaire, les sauvages ont clôturé en pâturage d'environ trois milles et quart carrés, où les bestiaux peuvent errer en liberté jour et nuit, et y trouver une herbe abondante. Je dois dire que les sauvages ont déjà remboursé une bonne partie de l'argent qui leur a été avancé. Il est difficile de convaincre les sauvages de garder des bestiaux, vu que le prix du foin augmente toujours, et qu'ils préfèrent le vendre.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent un nombre considérable de ces instruments, tels que faucheuses, lieuses, semeuses, etc., qu'ils ont acheté de leurs propres deniers.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur la réserve; les enfants en âge d'aller à l'école fréquentent les écoles industrielles de Régina et de Fort-Qu'Appelle, respectivement.

Religion.—L'église presbytérienne, qui a une bonne bâtisse en pierre sur la réserve et un missionnaire résident, voit aux besoins religieux des sauvages. L'église catholique possède aussi un bâtiment en bois, qui sert occasionnellement au service divin.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages font des progrès sensibles et apprennent à se suffire à eux-mêmes; on ne donne plus de rations à ceux qui sont en santé. De fait, à l'exception de quelques vieillards et malades, la bande subvient à ses propres besoins.

Bien qu'il y ait eu augmentation continuelle dans la quantité du grain récolté et dans le nombre des bestiaux, ce progrès aurait été encore plus grand, si quelques-uns des sauvages les plus âgés eussent continué à se livrer à la culture; mais ils ont abandonné cette industrie, trouvant qu'ils pouvaient se faire une vie qui leur convient mieux, en travaillant pour les colons, vendant du bois, etc. Autrefois, lorsque l'agence donnait des rations aux sauvages qui travaillaient, ceux-ci trouvaient dans ce fait une raison pour faire la culture; mais, lorsqu'ils ont vu disparaître le système des rations, ils ont préféré se livrer à d'autres travaux qu'au labourage de la terre. La jeune génération augmentera, sans doute, avec le temps, le nombre des agriculteurs. Les habitudes et le costume des sauvages ont subi de grands changements durant ces quelques dernières années; la couverture de laine, les longs cheveux, le tatouage, etc., disparaissent graduellement, pour faire place à la civilisation moderne. Les dances païennes ont cessé, et bien que leur suppression ait d'abord occasionné des murmures, je crois que les sauvages sont maintenant contents du changement. En s'établissant sur les réserves, les Assiniboines se sont séparés: les uns sont restés en Canada, les autre aux Etats-Unis. Ils sont toujours restés en relations intimes, et leurs visites mutuelles ont beaucoup nui à leurs progrès. Des efforts sont faits pour y mettre un termes, dans l'intérêt des sauvages eux-mêmes.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette bande ne font pas généralement usage de boisson. Quelques-uns d'entre eux en prennent lorsqu'il leur en est offert; mais, en somme, leur conduite sous ce rapport est aussi bonne que celle des blancs. Sauf une ou deux exceptions, leurs mœurs sont bonnes.

Observations générales.—La récolte de la dernière saison a été excellente et a dépassé en quantité celle de toutes les années précédentes. Malheureusement, la trop grande abondance de pluie a empêché le grain de mûrir, et tout a été détruit par la gelée. Cela a causé un grand découragement, car non seulement la quantité mais la qualité en a été réduite; une bonne partie a même été rendue invendable. La bande vient de recevoir des prix pour ses ouvrages aux expositions de Sintaluta et de Régina, respectivement. Si le temps l'eût permis, un plus grand nombre d'articles eut pu être expédiés à ces deux endroits.

En terminant, je suis heureux de dire que les Assiniboines font des progrès constants vers la civilisation, et qu'ils parviennent à subvenir à leurs propres besoins; à l'avenir, les demandes de secours faites au département seront strictement limitées à un nombre bien restreint de vieillards et de malades, et les dépenses de ce chef seront très peu considérables.

BANDE DE SIOUX, MOOSEJAW.

Ces sauvages, communément appelés Sioux de Moosejaw, constituent le reste de la bande de Bœuf-Assis, et sont venus des États-Unis pendant les hostilités de 1876-7. Pendant quelques années, ils ont fait la chasse dans les environs de la Montagne de Bois, et lorsque le bison est disparu, ils sont venus à Moosejaw, où ils gagnent leur vie à travailler dans la ville, à vendre des ouvrages en rassade, etc. Ils reçoivent peu du gouvernement, ne font guère de progrès, et vivent toute l'année sous des tentes. Plusieurs d'entre eux ont un goût prononcé pour la boisson; et, bien que plusieurs personnes aient été condamnées à l'amende pour leur en avoir fourni, il n'y a pas à douter qu'ils s'en procurent encore fréquemment. Il serait mieux pour eux d'être établis sur une réserve éloignée de la ville.

Le nombre des Sioux établis à Moosejaw et dans le voisinage est de 112.

J'ai, etc.,

THOS. W. ASPDIN,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 1er septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur les affaires de l'agence de Battleford, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Cette agence comprend sept réserves, situées à des distances variant de 14 à 40 milles de la ville de Battleford.

Les bâtiments contenant les quartiers généraux de l'agence sont convenablement et centralement situés, sur la rivière Bataille, à environ 2 milles au sud de la ville.

BANDE DE FAISANT-ROUGE.

Réserv.—Cette réserve se compose de 24,320 acres, et est située à 22 milles au sud-est de Battleford, dans les collines à l'Aigle.

Tribu et population.—Ces sauvages sont des Cris; leur bande compte 40 hommes, 38 femmes, 36 garçons et 36 filles, soit un total de 150.

Ressources et occupations.—La terre produit sûrement l'avoine et l'orge; mais, jusqu'à présent, elle a toujours été considérée comme ne convenant pas à la culture du blé, parce que, à cause de la situation, elle est exposé aux gelées d'été. Cette an-

née, cependant, nous avons trois ou quatre champs de blé, qui paraissent être en pleine maturité.

Le sol est excellent et le foin abondant; partout sur la réserve il y a des lacs, qui fournissent un ample approvisionnement d'eau.

Durant ces dernières années, le feu a détruit beaucoup de bois, mais il en reste encore suffisamment pour les besoins actuels.

Ces sauvages gagnent facilement leur vie en faisant de l'élévage, du charroyage, préparant de la chaux et du charbon de bois, travaillant pour les colons, et aussi avec la vente des peaux de rats musqués.

Les récoltes ont été très pauvres la saison dernière.

Bestiaux.—Les sauvages de cette bande possèdent 365 têtes de bétail; ils en ont bien soin et en tirent de bons revenus.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien pourvus de charrettes, faucheuses, râteaux, lieuses et autres instruments nécessaires; ils ont payé tous ces instruments avec le produit de leurs ventes de foin et d'animaux gras.

Enseignement.—Il y a une très bonne école du jour sur cette réserve, sous la direction de l'Eglise anglicane; l'assistance est régulière; l'instituteur porte beaucoup d'intérêt à son travail, et les enfants font des progrès assez satisfaisants dans leurs études; ils paraissent propres et heureux.

Je suis heureux de dire que quelques-uns des parents commencent à apprécier les avantages de l'instruction pour leurs enfants, et j'espère que leur nombre augmentera chaque année.

Religion.—La majeure partie des membres de cette bande sont des anglicans, et les autres des catholiques romains.

Les services ont lieu régulièrement dans l'église de la réserve et sont présidés par le révérend M. Inkster; l'assistance est très satisfaisante.

Traits caractéristiques et progrès.—Les hommes de cette bande sont très persévérants et industrieux; ils s'efforcent de se faire une vie indépendante et font des progrès satisfaisants dans ce sens.

Leurs maisons, pour la plupart, sont propres, bien tenues et confortables; quelques-unes ont un toit en bardeaux, de bons planchers en bois, et des meubles en quantité assez considérable.

Quant à leurs mœurs, je crois que je puis affirmer qu'elles sont meilleures que celles de la moyenne des sauvages.

La tempérance, par la force des circonstances, est strictement observée sur cette réserve; mais ce n'est que par une surveillance et des avis constants que l'on peut restreindre les inclinations de quelques-uns des plus jeunes membres.

BANDE DE FOIN-D'ODEUR.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 42,528 acres, et est située sur le côté sud de la rivière Bataille, à 20 milles à l'ouest de Battleford.

Tribu et population.—Tous ces sauvages sont des Cris; la population compte 24 hommes, 35 femmes, 17 garçons et 16 filles, soit un total de 92.

Ressources et occupations.—Le creek du Tambour du Diable traverse cette réserve et comme il est ouvert hiver et été, l'approvisionnement d'eau est toujours abondant. Les sauvages ont assez de foin pour leurs bestiaux et leurs chevaux, et assez de bois pour suffire à leurs besoins.

La terre convient bien à la culture du blé et de l'avoine.

Les principaux moyens de subsistance sont l'élévage et la culture du grain ; ils travaillent aussi pour les colons, font du charroyage, et transportent du bois de chauffage à la ville.

La récolte, l'an dernier, a été très maigre; cependant, ces gens ont vécu à peu près aussi largement que d'habitude, ce qui indique qu'ils ont déjà la notion qu'il faut qu'ils pourvoient à leur propre subsistance.

Au début de cette année, ces hommes ont construit un bon pont solide pour traverser le creek du Tambour du Diable, et ont aussi fait des améliorations considérables sur la route de Cut-Knife; ces travaux ont été payés par le gouvernement du Nord-Ouest.

Ils ont aussi terminé d'enclôre un champ de pâturage d'environ 3,000 acres pour leurs bestiaux.

Bétail.—Le bétail constitue ici un troupeau de bêtes très bien nourries, et bien soigneusement traitées, au nombre de 333 têtes.

Constructions.—Les maisons sont toutes construites en troncs d'arbres et calfeutrées en terre; elles sont blanchies au moins une fois par année; elles sont chaudes et commodes l'hiver, époque où on les emploie le plus, mais il y a tendance à la surcharge d'habitants. Ceci j'espère y porter remède avant longtemps, en les engageant à construire des bâtiments additionnels et de meilleure catégorie.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont en bonne voie d'outillage, d'instruments aratoires de toutes sortes, et la manière dont ils en prennent soin indique qu'ils se rendent compte de leur valeur.

Enseignement.—Il est amplement pourvu à l'instruction des enfants de cette bande par les écoles industrielles et les pensions.

L'externat a ici fermé ses portes, il y a plus d'une année, pour cause de trop maigre assistance.

Religion.—Il reste encore quelques païens dans cette bande; mais la plus grande partie de ces sauvages appartient soit à l'église catholique, soit à l'église anglicane.

Les services religieux ne se font que rarement sur cette réserve; c'est ainsi que les sauvages sont quelque peu excusables de ce qu'ils ne sont pas tout à fait au courant des questions religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très soucieux observateurs des lois et très industrieux; quelques-uns sont portés à l'usage des liqueurs enivrantes, mais, quand on les prend, on les punit avec promptitude et sévérité; il en résulte des effets salutaires pour leur conduite à venir.

Leur morale est assez bonne, bien que quelques-uns des jeunes gens aient un code de morale élastique, qui nécessite une surveillance constante de la part des employés pour les exempter du mal.

BANDES DE FAISEUR-DE-CORRALS (POUNDMAKER) ET DU PETIT-PIN.

Réserves.—Il y a ici deux réserves, qui se joignent; elles sont situées du côté sud de la rivière Bataille, à environ 40 milles à l'ouest de Battleford. La superficie totale s'élève à 35,200 acres; la principale partie comprend de superbes terres à culture; le reste convient bien aux pâturages. Le bois et l'eau y sont en abondance. Le foin n'y existe que dans des proportions restreintes; et il faut tous les efforts de ces sauvages pour s'en procurer suffisamment pour leur grand nombre de bestiaux. Nous avons jusqu'à présent eu assez de succès à cet égard, mais cela s'est produit grâce aux récoltes de foin pris en abondance sur des terrains situés en dehors des réserves. Actuellement, toutefois, que la région est à se peupler si rapidement, il va nous falloir cultiver du fourrage, afin de remplacer notre moisson de foin sauvage.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris de la Plaine. La population réunie des deux bandes comprend 62 hommes, 66 femmes, 51 garçons et 40 filles, en tout 219 individus.

Ressources et occupations.—La culture du grain et l'élévage des bestiaux sont les principales industries sur ces réserves. Les sauvages font aussi du travail pour les habitants et un peu de camionnage; ils se font une vie aisée et seront bientôt tout à fait indépendants des magasins; même l'an dernier, quand la moisson a manqué en partie, ils ont gagné leur farine à travailler à autre chose; le seul inconvénient c'est la rareté du bon blé de semence du printemps.

Bétail.—Les bestiaux que possèdent ces bandes sont de qualité supérieure et sont en bon état, attendu que les sauvages sont très soigneux pour eux. Il se produit dans les chevaux qui appartiennent à ces bandes des améliorations marquées. Il y a tendance

très accentuée à se débarrasser des petits chevaux et à les remplacer par ceux d'utilité générale; on les encourage de toutes les façons à faire réussir cet effort, et je considère que de bons chevaux forts sont d'une nécessité inéluctable pour mener leurs lieuses et leurs moisonneuses. Quelques-uns de ces hommes ont beaucoup de succès à l'élevage des moutons et des cochons.

Enseignement.—Deux extrnats sont ici n opération: l'un sur la réserve de Poundmaker, dirigé par l'Eglise catholique; l'autre est situé sur la réserve du Petit-Pin et est sous la direction des autorités de l'Eglise anglicane. Au cours de l'année dernière, l'assistance n'y a pas été ce que l'on pourrait qualifier de tout à fait satisfaisante; il y a eu, cependant, progrès, et j'ai confiance que dorénavant il va aller régulièrement à ces deux écoles un plus grand nombre d'enfants.

Constructions.—Toutes les maisons sont bâties en pièces, calfeutrées de terre et blanchies; quelques-unes ont des toits en bardeaux; le reste est couvert de poteaux et de gazon. Chaque année est témoin de grandes améliorations dans le genre des maisons qui se bâtissent, ainsi que dans la manière dont elles sont meublées et tenues. Une bonne partie de cette amélioration est due au fait que les sauvages remarquent ce que font les voisins blancs, qui deviennent en nombre imposant, et les copient.

Instruments aratoires.—Les bandes ont un assortiment complet d'instruments aratoires, dont elles prennent grand soin et tienent en bon état.

Elles ont payé tous les instruments à même ce qu'elles gagnent et au moyen de la vente des bestiaux et du bœuf.

Religion.—Le paganisme disparaît lentement, mais à coup sûr, quelques anciens restent encore fermement attachés au culte du soleil; la plupart, cependant, ont une application égale à mener une vie chrétienne.

Il se fait périodiquement des exercices religieux dans l'église catholique et dans l'école de l'église anglicane; ces offices sont bien suivis par les sauvages, qui écoutent avec attention les explications de la doctrine religieuse.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont d'un grande frugalité et d'habitudes de civilisation; ce sont des cultivateurs et des éleveurs, et pour donner un exemple de la façon dont ils deviennent aptes à se soutenir par eux-mêmes, je puis dire que, durant l'exercice 1898-9, ces bandes ont reçu du gouvernement 151 sacs de farine; en 1902-3, ils en ont reçu 60, et en 1903-4, il leur a été attribué 61 sacs, et, nonobstant ce fait, il y a eu dans les rations des vivres de grandes réductions. Ils sont actuellement plus gais et plus contents que du temps où on les nourrissait.

La morale de ces sauvages se compare avantageusement avec celle de bien des sociétés de blancs; et je suis bien aise de dire qu'il n'y a pas d'intempérance sur l'une ou l'autre de ces réserves.

BANDES DE STONY.

Réserves.—A cet endroit, il y a deux réserves, qui se joignent. Elles sont à environ 14 milles de Battleford.

La réserve Mosquito comprend 23,040 acres.

Les bandes de l'Ours-Gris et de l'Homme-Maigre sont sur l'autre réserve, qui embrasse une superficie de 23,168 acres.

Ces réserves sont constituées par une région hautement onduleuse, boisée en partie de peuplier et de baume de Gilède; il y a des étendues de prairies ouvertes, composées d'un sol noir riche, qui s'accommode bien à la culture, mais qui aussi est très exposé aux gelées d'été. Il y a d'autres parties où la surface est ondulée, et dans les vallons et sur les plateaux qui environnent les grands lacs, il y a d'excellentes terres à foin et de vastes langues de terre se prêtent bien aux pâturages et à l'élevage des bestiaux.

Tribu et population.—Les membres de cette bande sont tous Stoneys. Il y a 24 hommes, 26 femmes, 14 garçons et 5 filles, soit en tout 69 individus.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ne sont pas bons cultivateurs; il est très difficile de les faire travailler continûment. Ils se font une bonne vie avec le

camionnage et la vente du foin et du bois de chauffage, aussi qu'à la chasse de petit gibier.

Constructions.—Les maisons des Stonys sont les plus mauvaises et les plus mal propres de l'agence. Nous sommes constamment à leur conseiller d'améliorer leurs demeures; mais je ne puis constater d'amélioration que dans un ou deux endroits.

Je songe à les inciter à démolir toutes leurs vieilles maisons pour en construire des nouvelles qui seraient plus solides, plus confortables et plus sanitaires au point de vue de la construction.

Bétail.—Le bétail qui appartient à ces bandes est de première qualité, bien que le nombre des têtes ne soit que de soixante-quatre.

Un pâturage de 2,600 acres est à se préparer, de sorte que lorsque la clôture sera terminée, j'ai confiance que nous pourrons empêcher le bétail d'errer par toute la prairie, et que nous y trouverons de plus une aide pour l'augmentation du troupeau.

Instruments aratoires.—Vu que les Stonys ne se livrent pas à l'agriculture en grand, ils ont tous les instruments dont ils ont besoin; ils sont en outre bien pourvus de chariots, de moissonneuses et de râteaux.

Enseignement.—L'externat, qui est sous la direction des autorités de l'Eglise anglicane, a, jusqu'à ce jour, donné de bien pauvres résultats, je le considère surtout en ce que les professeurs ne valent rien; on est à changer d'instituteur, de sorte que j'espère qu'il va y avoir à cette école du changement dans les sens du mieux.

Religion.—Le paganisme continue encore à tenir le haut du pavé dans ces bandes, bien qu'il y ait environ douze ou quinze personnes qui, nominalement, sont membres de l'église catholique ou de l'église anglicane.

BANDE DE MOOSOMIN.

Réserve.—La réserve de Moosomin est à 12 milles à l'ouest de Battleford. Elle contient 14,720 acres. Cette terre est entre la rivière Saskatchewan et la rivière Bataille; la région est ondulée et partiellement boisée de touffes de peupliers; le sol est une marne sableuse et se prête aussi bien à la culture qu'à l'élevage des bestiaux.

Il y a aussi, tant pour la bande de Moosomin que pour celle de l'Enfant-du-Tonnerre, une réserve de foin de 960 acres à la côte Ronde, à 20 milles au nord-ouest de Battleford.

Tribu et population.—La plupart de ces sauvages sont des Cris; les autres sont des Sauteux. Il y a 36 hommes, 28 femmes, 28 garçons et 28 filles, en tout 114 têtes.

Ressources et occupations.—Les membres de la bande se livrent avec succès à l'exploitation mixte des produits de la ferme. Ces sauvages progressent très bien: en outre de la culture, ils font des quantités de travaux pour les colons, transportent en ville du bois de chauffage, et de fait se font une vie très aisée. La moisson de l'an dernier a été très maigre, mais ils ont obvié à ce déficit en gagnant de l'argent d'autres façons.

Bétail.—Le bétail qui apartient à cette bande est très bien tenu, et se trouve en bel état. Il y en a 239 têtes. Les chevaux, à peu d'exceptions près, sont petits, mais j'entrevois, à peu de distance, de grandes améliorations, vu que l'étalon fourni par le ministère a produit des poulains de belle apparence.

Les habitations et les écuries de cette bande se sont quelques peu améliorées, et on les a réparées. Elles sont en assez bel état et plus commodes qu'elles ne l'étaient auparavant.

Instruments aratoires.—Tous les membres de cette bande sont complètement pourvus d'instruments aratoires, lesquels sont, quand ils ne servent pas, tenus soigneusement sous abri.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat en fonctionnement sur cette réserve; mais les écoles industrielles et la pension de cette région peuvent amplement pourvoir aux enfants d'âge d'aller à l'école que possède la réserve.

Religion.—Il y a encore ici quelques païens; mais je suis heureux de pouvoir dire que leur nombre diminue d'une façon constante. Le reste de cette bande appartient soit à l'Eglise catholique, soit à l'Eglise anglicane.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages deviennent indépendants et prêts à se soutenir seuls; ils sont stables et très industrieux.

La loi et le bon ordre sont maîtres de la place; ces gens observent aussi des modes de moralité.

Réserve.—La réserve de l'Enfant-du-Tonnerre joint celle de Moosomin et est à 18 milles à l'ouest de Battleford. Elle comprend 15,360 acres, sur la rive sud de la rivière Saskatchewan du Nord, et 5,440 acres, sur la rive nord de la même rivière.

Outre ceci, ils ont une part de la réserve de foin de la côte Ronde.

Le terrain est de la prairie ondulée de marne noire, avec des touffes éparses de peuplier et de saule.

La réserve se prête très bien à la culture mixte.

Tribu et population.—Presque tous les membres de cette bande sont des Cris ; les autres sont des Sauteux.

Il y a 39 hommes, 36 femmes, 24 garçons et 24 filles, ce qui fait une population totale de 123 sauvages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent, avec plus ou moins de succès, à l'exploitation mixte des produits agricoles; ils font aussi assez de travail pour des colons, du camionnage pour les marchands, et des transports en ville de bois de chauffage.

Bâtiments.—Les constructions sur cette réserve ne sont pas de premier ordre ; cependant, un certain nombre sont tenues en état de propreté et de confort, quand elles sont occupées, durant l'hiver.

Bétail.—Il y a 213 têtes de bétail qui appartiennent aux membres de cette bande. C'est un beau troupeau de bêtes, tous en très bel état.

Instruments aratoires.—Ces sauvages ont assez d'instruments aratoires pour leurs besoins. Ils les ont payés à même leurs propres gains, et les gardent avec grand soin.

Enseignement.—L'externat dirigé par les auorités de l'Eglise anglicane, est encore ouvert, mais l'assistance y est faible.

La pension, qui touche à la réserve, dirigée par les Sœurs de l'Assomption, continue encore à rendre un excellent service. Je ne puis parler trop hautement de la manière dont cet établissement est dirigé. Les enfants paraissent tous propres, heureux et intelligents. Ils font des progrès magnifiques, et je pense que, quand ces enfants sortirent de l'école, l'éducation qu'on leur a fait suivre aura un effet bien avantageux sur leur avenir, ainsi que sur celui de leurs frères.

Le voisinage immédiat de cette école à la réserve est aussi un exemple toujours présent, puissant et bon pour les sauvages.

Religion.—Des exercices religieux se font à l'externat de l'Eglise anglicane et à la mission catholique qui touche à la réserve. Ces deux exercices sont bien suivis, et les sauvages paraissent pieux et attentifs dans leur culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Les jeunes gens de cette bande sont d'excellents travailleurs, et sont tout à fait en éveil à l'idée qu'il faut qu'ils fassent leur propre chemin dans le monde.

Ils sont parfois un peu portés à la paresse, et il faut constamment les aiguillonner et les encourager pour les tenir à marcher dans le bons sens.

Je regrette d'avoir à dire qu'ils n'ont pas fait de progrès dans leur culture durant l'année passée; mais, comme il est à se faire un changement d'instructeur agricole, j'espère que ces gens vont bientôt compenser le temps perdu à cet égard.

La morale de ces sauvages est bonne, et ils sont, par la force des circonstances, de complets abstèmes.

OBSERVATION S'APPLIQUANT À L'AGENCE TOUTE ENTIÈRE.

Mouvement de la population.—Nous avons payé cette année 767 sauvages, ce qui est une augmentation de deux sur le dernier paiement.

Il y a eu, au cours de l'exercice, 34 naissances et 50 décès.

Santé et hygiène.—Au cours de l'hiver dernier, les bandes Moosomin, l'Enfant-du-Tonnerre, Foin-d'odeur et les Stonys, et la pension des enfants ont été fortement ravagées par la variole. Il n'y a eu que trois décès, mais la maladie a généralement affecté une forme très grave et a hideusement marqué un grand nombre de sauvages.

Ce n'est que grâce aux efforts les plus énergiques des employés que cette maladie a été restreinte à ces bandes.

Sauf l'exception de l'épidémie de la petite vérole, les sauvages ont joui d'une santé excellente.

Bétail.—Comme le bétail est l'un des principaux appoints de l'industrie ici, il s'en suit qu'il impose de grands soins. C'est comme un placement administré d'une manière judicieuse et qui est une source de nourriture, de revenu et de profits.

Notre rendement de veaux est une bonne moyenne, et toutes les bêtes sont fortes et bien en train.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence sont une population intelligente, industrieuse et soucieuse de l'observance des lois.

Ils sont bien à jour dans leurs idées et dans la méthode qu'ils ont de faire leur vie, et je ne crois pas que la date soit bien éloignée où ils seront tout à fait indépendants du gouvernement, et, tout en requiérant une surveillance soigneuse pour de nombreuses années, on arrivera par là à les maintenir dans la voie droite.

Au cours de l'année, nous avons pu mettre en fonctionnement actif la scierie fournie par le ministère, et nous avons scié environ 80,000 pieds de bois. Ceci va nous aider beaucoup, et nous en avions grand besoin pour la couverture et les planchers des demeures des sauvages, ainsi que pour la fabrication des couchettes, des tables et autres objets d'ameublement.

La somme réalisée, durant le dernier exercice, à la vente du bétail et du bœuf a été de $6,453, dont la majeure partie a été placée en instruments aratoires.

Cette somme doit représenter environ les deux tiers des revenus des sauvages; le surplus provient de la vente de le chaux, du bois de chauffage et des fourrures, ainsi que du camionnage.

Je suis à faire faire sur toutes les réserves de vastes enclos de pâture d'une superficie moyenne d'environ 3,000 acres, sur chacune des sept réserves. Ceci permettra au bétail de se promener, sans donner de peine pour la garde, depuis le moment où on le sort des étables au printemps, jusqu'au moment où il est à propos de le remettre en quartiers d'hiver.

Je suis heureux de pouvoir dire qu'il n'y a pas de crimes à rapporter.

Les cas d'immoralité sont bien rares; il y a beaucoup d'amélioration sur ce point.

Il s'est présenté, au cours de l'année, plusieurs cas de sauvages pourvus de liqueurs enivrantes, mais dans chaque cas, tant les sauvages que les gens qui avaient fourni le whisky ont été punis très sévèrement.

Divers.—La construction des chemins de fer, qui va se produire, et une grande affluence de nouveaux habitants dans ce district ont ouvert de nouveaux champs et de nouvelles possibilités à l'avancement de nos sauvages; les nouveaux venus ont aussi apporté avec eux de nouveaux appâts et des effets démoralisateurs qu'il va falloir surmonter en redoublant de soin et de surveillance chez les employés du ministère.

Mon personnel a fait de son mieux pour m'aider à mettre en œuvre le travail de l'agence.

J'ai, etc.,

J. P. G. DAY,

Agent des sauvages.

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST,
AGENCE DE BIRTLE,
BIRTLE, 29 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel qui suit, ainsi que la statistique agricole et industrielle, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Siège.—Le siège de cette agence est fixé dans la ville de Birtle, Manitoba, qui est sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer du Pacifique.

Tribus.—Il y a neuf réserves dans cette agence. Cinq sont occupées par les Sauteux, et quatre par les Dakotas ou Sioux, qui ne reçoivent pas de dotation annuelle, mais ils ont reçu des réserves et des secours en bestiaux et en instruments aratoires.

Les Sauteux sont une branche de la tribu des Ojibbewas, et reçoivent une somme de $5 par année par tête, chaque chef reçoit $25, et chaque conducteur ou conseiller, $15.

BANDE DES SIOUX DE LA QUEUE-D'OISEAU, N° 57.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 6,400 acres et est située au confluent des rivières Assiniboine et Queue-d'Oiseau. Le sol est une marne légère et bien propre à la culture du grain et des plantes-racines. Le sol de la vallée est argileux et propre à la culture du grain. La fourniture du foin se prend dans la vallée qui longe la rivière Assiniboine et la rivière de la Queue-d'Oiseau, section 28, township 14, rang 27, à l'ouest du premier méridien. La paille de blé et d'avoine est aussi sauvée après la récolte et donnée en aliment au bétail durant l'hiver.

Il y a environ 600 acres de bois, presque tout varié, on y trouve du chêne, de l'orme, de l'érable et du petit peuplier. La rivière Assiniboine longe la réserve au sud et à l'ouest, et la petite rivière Queue-d'Oiseau la traverse au nord-ouest.

BANDE DES SIOUX DE LA RIVIÈRE-DU-CHÊNE, N° 58.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 9,700 acres et est située à environ 8 milles au nord de Griswold, Manitoba, sur la ligne principale du Pacifique, et c'est le bureau de poste de la réserve. Le sol est un mélange de marne légère et lourde et est bien propre à la culture du blé et des plantes-racines de toutes sortes. Le blé que produit cette réserve atteint généralement la classe n° 1 (dur). Sur certains coteaux le sol est pierreux et sableux et n'est bon qu'aux pâturages. Il y a environ 1,000 acres en bois, surtout de l'orme, du chêne et du peuplier. A l'exception de l'orme, la pousse est légère. La rivière du Chêne traverse le coin nord-est de la réserve et se déverse dans l'Assiniboine. La rivière Assiniboine borne elle-même la réserve au sud et en partie à l'est. Le foin s'y coupe sur les plateaux de la rivière.

BANDE DES SIOUX DU LAC-DU-CHÊNE, N° 59.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 2,500 acres et est située à environ 4 milles au nord de Pipestone, petite ville sur l'embranchement du chemin de fer du Pacifique. Le sol est une marne sableuse, et il y en a environ 1,050 acres propres à la culture. Il y a environ 150 acres en bois, principalement, frêne, orme, érable et peuplier, et 1,450 acres en pâturages et en terres à foin. La petite rivière Pipestone traverse la partie est de la réserve.

BANDE DES SIOUX DE LA MONTAGNE-À-LA-TORTUE, N° 60.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 640 acres et est située sur le versant nord de les montagnes à la Tortue. Il y a dix acres en bois, et le reste est propre à

la culture et aux pâturages. Deloraine, Manitoba, petite ville sur l'embranchement Pembina du chemin de fer du Pacifique, est l'endroit le plus rapproché où il y a un bureau de poste.

BANDE DE KEESEEKOOWENIN, N° 61.

Réserve.—Cette réserve est située sur la petite rivière Saskatchewan, sur le versant méridional de la montagne du Dauphin, et a une superficie de 6,660 acres. Les sauvages de cette réserve ont aussi une station de pêche sur la rive nord du lac à l'Eau-Claire, à environ 12 milles au nord-est de la réserve. Le sol est une marne noire, riche et propre à la culture du grain et des plantes-racines de toutes sortes. Sur les plateaux le long de la rivière, il y a de grandes prairies à foin irriguées par la petite rivière Saskatchewan, qui traverse la réserve du nord au sud. Il y a sur cette réserve de nombreux petits lacs et des étangs.

Il y a 1,000 acres en bois, surtout du petit peuplier. Des incendies ont détruit la plus grande partie du gros bois de service. Le chemin de fer du Grand-Nord, venant de Neepewa, Manitoba, a sa ligne toute établie pour traverser le coin nord-est de la réserve. Strathclair est la ville qui est la plus rapprochée; elle se trouve à 10 milles au sud, sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer du Pacifique.

BANDE DE WAYWAYSEECAPPO, N° 62.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 24,960 acres et est située à environ 15 milles dans la direction nord-est de Birtle, et sur la petite rivière Queue-d'Oiseau, qui coupe le coin nord-est de la réserve. Dans la partie sud et ouest, il y a de nombreux lacs et étangs, et des prairies à foin. Le sol est une forte marne noire propre à la culture du grain et des plantes-racines. C'est une réserve idéale pour l'élevage des bestiaux. Rossburn, situé à environ 5 milles à l'est, est le village le plus rapproché de la réserve.

BANDE DE LA RIVIÈRE DE LA VALLÉE, N° 62½.

Réserve.—Cette réserve—superficie, 11,680 acres—est située au confluent de la rivière de la Vallée et du creek Short, à environ 15 milles à l'ouest de Grand-View, Manitoba, petite ville sur le chemin de fer Nord-Canadien. Cette ligne est actuellement complétée, et les trains traversent la réserve à un endroit situé à 60 milles plus à l'ouest. La station qu'il y a sur la réserve s'appelle Strevel. Il y a une gare de construite à cet endroit. Le sol est une marne légère propre à la culture du grain ; mais, à cause de l'état montueux de la terre, il se prête mieux à l'élevage du bétail. Il y a environ 2,400 acres en bois, composé en plus grande partie d'épinette et de peuplier. Le feu a fait de grands dommages au bois sur cette réserve. On y trouve du bois de service, bon pour la construction, les traverses du chemin de fer, etc., ainsi que de grandes quantités de bois de chauffage. Le foin se recueille le long du creek Short et dans les baissières sur la réserve. L'industrie du bois s'y fait sur une grande échelle dans le voisinage de la réserve et donne de l'emploi aux sauvages.

BANDE DU JOUEUR, N° 63.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 774 acres et est située sur le creek d'Argent. La rivière Assiniboine est du côté ouest, et Binscarth, petit village sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer du Pacifique, est à cinq milles au nord-est de la réserve. Le sol est une marne sableuse noire, parsemée de taillis de peupliers et de petits bosquets de chênes, il est bien propre à la culture du grain et des plantes-racines.

BANDE DE LA RIVIÈRE-QUI-ROULE, N° 67.

Réserve.—Cette réserve, qui a une superficie de 12,800 acres, est située à environ 8 milles au nord de Basswood, Manitoba, petit village situé sur l'embranchement nord-ouest du chemin de fer du Pacifique. Elle est onduleuse et abonde en peuplier et en buissons de saule. Il y a de nombreux lacs, dont quatre poissonneux, des étangs et des prairies de foin. Le sol est une riche marne noire, qui convient à la culture du grain et à l'élevage des bestiaux. Il y a 4,500 acres en bois. La Rivière-qui-Roule en traverse la partie est du nord au sud. L'embranchement du chemin de fer Canadien du nord passe au-delà de la frontière septentrionale de la réserve.

OBSERVATIONS QUI S'APPLIQUENT À TOUTE L'AGENCE.

Mouvement de la population.—La population des bandes de cette agence est ainsi qu'il suit:—221 hommes, 269 femmes et 390 jeunes gens de moins de vingt ans. Il y a eu, au cours de l'année, diminution de 10 dans la population; voici comment on l'explique: 25 naissances et 39 décès; 17 personnes sont venues s'y joindre à d'autres agences, 13 en sont parties pour aller aux agences de Portage-la-Prairie et du Lac-Croche.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages pendant l'année a été assez bonne. La coqueluche s'est fait sentir sur la réserve de Keeseekoowenin; elle a été cause d'un décès. La plupart des décès se sont produits chez les enfants, et la principale cause a été la tuberculose sous l'une quelconque de ses nombreuses formes. Les habitations de cette agence sont tenues en bon ordre; naturellement, il y en a qui ne s'améliorent pas à cet égard, leurs maisons ne sont pas ce qu'elles devraient être; mais, en somme, la majorité les tient en assez bon ordre et se complait à en agir ainsi. Tous les détritus qui s'accumulent durant les mois d'hiver sont ramassés et brûlés. La plupart des maisons sont blanchies à l'intérieur.

Ressources et occupations.—Les sauvages Sioux des bandes de la Rivière-du-Chêne, de la Rivière-Queue-d'Oiseau et du Lac-du-Chêne gagnent leur vie à la culture. Cette année, 1904, les sauvages des bandes ci-dessus mentionnées ont en culture 2,885 acres en blé, avoine, orge, maïs, pommes de terre et produits maraîchers. La perspective d'une abondante moisson est très rassurante et plus brillante qu'à la saison dernière. Il se gagne aussi beaucoup d'argent à la vente des petits chevaux, du poisson, des fruits sauvages, des paniers et des ouvrage en rassade, qui se vendent aux marchands et aux colons de race blanche dans le voisinage des réserves. La valeur du blé, de l'avoine et de l'orge s'est élevée à plus de $24,000. Une nouvelle source de revenu, inaugurée l'an dernier, provient de contrats pris par les propriétaires de deux machines à battre, qui, après avoir fait d'une manière satisfaisante tout le battage de la réserve, ont entrepris du battage pour les colons blancs du voisinage. Ils ont dans tous les cas donné pleine satisfaction et ont de cette façon réalisé de jolies sommes dans leur nouvelle entreprise. Les Sauteux cultivent en petit et produisent un peu de grain, et presque tous ont de petits potagers de pommes de terre et d'autres légumes. Ils ajoutent à leur revenu par la vente du bétail, du bois, du foin, des paniers, des nattes, de la racine de sénéga, le travail au flottage sur les rivières et pour les cultivateurs qui avoisinent leur réserves. Les chefs de famille réussissent à se faire une bonne vie durant l'année.

Constructions.—Les maisons de cette agence sont surtout construites en billes, blanchies des deux côtés avec extrémités en queue d'aronde, sont couvertes de toits en terrassement de bonne grandeur et sont pourvues, dans la plupart des cas, de cuisines en allonge. Nous avons aussi vingt-deux maisons en charpente, et plusieurs ont été bâties sur fondations en pierre, avec cuisines en allonge. Ces maisons en charpente sont pour la plupart bien bâties, et le travail en a été fait par les sauvages eux-mêmes. Plusieurs étables et granges en charpente ont aussi été bâties sur la réserve siouse de la Rivière-du-Chêne. Les étables aux bestiaux et les écuries sont pour la plupart construites en billes avec couvertures en terre et en planches, et sont des habitations chaudes pour le bétail durant l'hiver.

Bétail.—Le bétail de cette agence est en bon état. Sur la plupart des réserves, les sauvages aimant le progrès achètent des chevaux de forte taille pour les fins agricoles. Les sauvages ont bien soin des taureaux pur-sang fournis par le département, et, en dépit du long hiver que nous venons d'avoir, et de la disette de foin qui s'est produite, tous les taureaux, au nombre de quatorze, en sont sortis en bonne condition. Mars et avril ont été de durs mois pour le bétail: le fourrage s'est fait rare, et ces mois ayant été froids et orageux, les pertes causées par la mort chez les vaches et le jeune bétail ont été sérieuses. Les animaux ont souffert d'indigestions causées par le mauvais fourrage et la consommation de trop d'eau de neige fondue.

Instruments aratoires.—Toutes les réserves de cette agence sont bien pourvues d'instruments aratoires, et le sauvage ami du progrès, chaque année, s'il a besoin d'un nouvel instrument, n'achète qu'une charrue, une lieuse, une semeuse, etc., dernier modèle, suivant qu'il en a besoin, à ses propres frais. Il y a dans cette agence deux appareils pour le battage à la vapeur, propriété industrielle des sauvages. Les instruments de cette agence comprennent des charrues automatiques, des charrues polysocs et à avant train, des semeuses, des lieuses, des herses à disques et à clanches, des cultivateurs, des rouleaux pour la terre, des machines à battre et des râteaux, des chariots et doubles-traîneaux. Dans la plupart des cas, on prend bien soin de ces instruments aratoires.

Enseignement.—Dans cette agence il y a un pensionnat et un externat. Le pensionnat est dans la ville de Birtle et a une assistance moyenne de 42 élèves. Le personnel est comme suit: directeur, directrice, assistante-directrice et instituteur. Les progrès accomplis durant l'année ont été bien satisfaisants. On enseigne aux filles les travaux généraux du ménage, la cuisine, etc., et aux garçons, le jardinage, l'emploi des outils de charpentier et le soin des bestiaux, en outre des études scolaires habituelles. Il convient de complimenter les membres du personnel pour leur attention scrupuleuse à leurs devoirs et pour l'intérêt qu'ils prennent de leurs élèves. L'extenat est sur la réserve de Keeseekoowenin et est appelé l'externat Okanase. Il est assez bien fréqunté, et les élèves qui sont très brillants, avancent dans la lecture et le parler de l'anglais. Il y a nombre d'enfants de cette agence qui sont élèves des écoles industrielles de Régina, d'Elkhorn, de Brandon et de Qu'Appelle, et des internats de Birtle et de Creek-du-Pin. Les sauvages, à quelques exceptions, naturellement, s'intéressent plus à l'instruction de leurs enfants et préfèrent le pensionnat et l'externat à l'école industrielle. Ceci provient, je crois, du fait que le pensionnat et l'externat sont plus rapprochés et plus faciles à atteindre des réserves.

Religion.—Des exercices religieux se font régulièrement par les presbytériens sur les réserves de la Queue-d'Oiseau, Sioux du Lac-du-Chêne, Sioux de Waywayseekappo, de Keeseekoowenin et de la Rivière-qui-Roule, et il se tient des exercices de la religion anglicane sur la réserve siouse de la Rivière-du-Chêne. L'assistance des sauvages de la réserve siouse de la Queue-d'Oiseau et de Keeseekoowenin au services du culte des presbytériens est très encourageante, et presque tous les adultes s'intéressent aux exercices. Sur les réserves de Waywayseecappo et de la Rivière-qui-Roule les sauvages s'intéressent très peu aux affaires de la religion. Sur la réserve de la Rivière-de-la-Vallée il ne se fait aucun office religieux, bien qu'un certain nombre de sauvages s'y intéressent et désirent avoir un pasteur pour y faire pour eux les offices religieux, et ils offrent de lui ériger un bâtiment en pièces de bois, qui servirait d'église. L'assistances des sauvages sioux de la Rivière-du-Chêne aux offices de l'église anglicane est maigre. Tous les dimanches, après-midi, on y fait aussi l'école du dimanche sous la direction d'un naturel, l'instructeur Loyetanka ; un certain nombre de jeunes gens y assistent. Les Sioux de la Queue-d'Oiseau, les Sioux du Lac-du-Chêne et les sauvages de Waywayseecappo ont chacune une église de construite sur leur réserve. A la réserve de la Rivière-qui-Roule, les exercices du culte se font chez le missionnaire, sur la réserve, et à la réserve de Keeseekoowenin c'est à la maison d'école; c'est toujours la religion presbytérienne. Les exercices de la religion anglicane pour les sauvages sioux de la Rivière-du-Chêne se font dans l'église de la mission, à une petite distance à l'est de la réserve. Comme exemple de l'intérêt que portent les sauvages

aux affaires de la religion, je puis citer que les Sioux de la Queue-d'Oiseau ont fourni une somme de $86 pour l'asile et le fond des missions étrangères de l'Eglise presbytérienne.

Progrès.—Je suis bien aise de noter ici que les sauvages de cette agence font des progrès. La superficie en culture cette saison, 1904, est de 3,284 acres, presque tout en blé, en avoine et en pommes de terre. Le rendement du grain, la saison dernière, s'est élevé à 59,749 boisseaux et a atteint presque toutes les qualités n° 1 et n° 2 du nord, et celui des pommes de terre a donné 4,098 boisseaux. Parmi les sauvages qui progressent, se trouvent Jos. Boyer et Georges Bone, de la réserve de Keeseekoowenin, qui sont de bons cultivateurs et ont cette saison 86 acres en blé et en avoine; ils possèdent de bonnes habitations et de bonnes écuries, et possèdent 56 têtes de bétail et 9 chevaux à eux deux. Sunkahonahon, Moïse Bunn et Jean Tonnerre, de la réserve siouse de la Queue-d'Oiseau, ont cette saison à eux deux 270 acres de blé et 62 acres d'avoine, plus cinq acres d'orge, sans compter les jardins. Ils ont bonnes habitations et de bonnes écuries confortables, et possèdent 26 têtes de bétail et 23 chevaux. Tunkancekiyana, Kinyanwakan, Caskehanska, Itoyetanka, Harry Hotanina et Mahpikaska, les réserves siouses de la Rivière-du-Chêne, ont tous de bonnes maisons en charpente, avec cuisines en allonge. Itoyetanka et Kinyanwakan ont de bonnes écuries en charpente, et les autres ont de bonnes écuries en pièces de bois. Ils possèdent aussi les instruments aratoires qu'il faut, et deux machines à battre mues par la vapeur. Ils ont à eux deux, en culture, 626 acres de blé et d'avoine, sans compter les jardins. Il y a bon nombre de chevaux. On a construit, au cours de l'année, tout un nombre de hangars à grain et des étables.

Tempérance et morale.—Il y a eu cinq causes de contravention à la loi concernant les liqueurs, pendant l'année. Dans quatre d'entre elles, il y a eu conviction, et dans un cas il y a eu renvoi de l'affaire, faute de preuve. La boisson s'obtient généralement au cours de visites faites aux villes et villages qui avoisinent les réserves.

La morale des sauvages de cette agence est très bonne; naturellement, il en reste quelques-uns qui pourraient s'améliorer à cet égard, mais, en somme, le niveau s'améliore.

Récoltes.—Les labours et les semailles ont été retardés par la venue tardive d'un printemps froid, et une partie du grain ne s'est semée que tard. Les mois d'été ont tout de même été excellents pour la végétation, bien que en juin le grain a dû souffrir, faute d'humidité; la pluie est venue, cependant, à temps, et la perspective d'une abondante moisson est assurément bien brillante. Le blé semé tard ne sera pas prêt à faucher avant septembre; mais celui semé de bonne heure devait être prêt pour la lieuse en août. Il s'est fait du fauchage le 15 août; mais la moisson n'est devenue générale que vers le 25 août. L'échamillonnage va être bien meilleur que l'an dernier.

Observations générales.—Au cours de l'année dernière, on a construit, au siège de l'agence, un nouveau bureau de 18 pieds sur 21 en charpente, peint à l'extérieur et huilé à l'intérieur. C'est une construction propre et de bonne valeur. On a aussi construit et peint à l'extérieur et reliée à la maison de l'agence une cuisine de 16 pieds sur 18, et à un étage et demi. Il faut qu'elle soit redoublée à l'intérieur. L'As-
construit et peint à l'extérieur et reliée à la maison de l'agence une cuisine de 16 pieds
la Queue-d'Oiseau, en juin, et les sauvages des réserves environnantes s'y sont réunis pour leur avantage mutuel et leur avancement. Je crois qu'une occasion de ce genre, qui donne ouverture à tant de bons sentiments et à tant de ferveur religieuse, est un signe très prononcé de progrès, tant au point de vue religieux qu'au point de vue matériel, car, à moins d'avancer tant dans l'un que dans l'autre sens, ils se verraient privés du sentiment de la bonne camaraderie et du sens d'hospitalité, qui ont été les traits prononcés de cette convention. Il n'y a eu, depuis mon dernier rapport, aucun changement dans le personnel, et les employés continuent à s'acquitter de leur devoir d'une façon satisfaisante.

J'ai, etc.,

G. H. WHEATLEY,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES PIEDS-NOIRS,
GLEICHAN, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin dernier.

Réserve.—La réserve des Pieds-Noirs, avec sa superficie de 470 milles carrés, est située juste au sud de la ligne principale du chemin de fer du Pacifique, à environ 50 milles à l'est de la ville de Calgary.

La rivière à l'Arc y entre près de la frontière nord-ouest, et y passe dans la direction sud-est et quitte la réserve très près de son coin sud-est. La petite rivière du Pied-de-Corbeau y entre sur la frontière nord et se décharge dans la rivière à l'Arc en deçà de 10 milles de sa frontière orientale. Dans la partie sud-ouest de la réserve s'élève la petite rivière des deux Arcs, qui, coulant vers le nord, va aussi se déverser dans la rivière de l'Arc.

Sur le côté nord et le côté sud de la rivière à l'Arc, il y a des rangées de petits monticules sableux. Il croît des broussailles et du petit bois sur ces monticules sableux et le long de la rivière et des creeks.

Les côtes de la rivière à l'Arc ont en moyenne 150 pieds de hauteur ; en quelques endroits elles s'inclinent graduellement un mille ou plus en retrait du cours de l'eau, mais en d'autres endroits elles s'élèvent presque perpendiculairement; c'est alors qu'on les appelle " les côtes coupées ".

Cette vallée de rivière ne comprend pas seulement le lit de la rivière, mais de temps en temps des vallons fertiles et des plaines couvertes de broussailles et de bois plus gros. Le haut des terres des deux côtés de la rivière est en prairie ondulée, parsemé çà et là d'étangs et de monticules sableux dont il est question plus haut. La vallée ainsi que les produits du haut de la terre fournissent au bétail un riche pâturage, et ce n'est que rarement que la neige s'y accumule assez pour empêcher le bétail et les chevaux de s'y réchapper en broutant.

Tribu.—Il n'y a que les Pieds-Noirs qui habitent sur cette réserve.

Mouvement de la population.—Les hommes sont au nombre de 233, les femmes 253, et la jeunesse de moins de vingt et un ans est au nombre de 359, ce qui fait un chiffre total de 845 âmes.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie sérieuse pendant l'année; mais il en meurt trop des maladies des poumons, qui évidemment s'implantent dans le système d'un grand nombre de ces gens.

Les détritus qui s'accumulent autour de leurs habitations, l'hiver, sont régulièrement ramassés et brûlés. La plupart de ces sauvages abandonnent, à l'arrivée du printemps, leurs quartiers d'hiver et s'en vont vivre dans les huttes (teepees).

Il y a sur la réserve un hôpital à deux départements. Un médecin résidant et deux gardes-malades en sont chargés. Cet hôpital est sous les auspices de l'Eglise anglicane, mais est ouvert à tous les sauvages.

Le docteur Lafferty, de Calgary, en surveille le travail médical pour le ministère.

Occupations.—L'élevage du bétail, le soin des ranches, le charroyage et le minage de la houille, la culture et l'emmagasinage du foin pour les éleveurs voisins, ainsi que diverses espèces de travaux à la journée, sont les principales occupations de ces sauvages. Comme leur bétail compte aujourd'hui plus de 1,800 têtes, et augmente tous les ans, il faut couper et engranger chaque année pour lui une grande quantité de foin, sans parler de l'approvisionnement pour leurs chevaux de travail.

La mine de houille a été en exploitation pendant cinq mois, l'hiver dernier, et durant ce temps ces sauvages ont miné et charroyé au-delà de 3,800 tonnes de houille, et ont gagné à ce travail seul plus de $5,000. Le filon le plus facile à exploiter est

juste au sud de la rivière à l'Arc, en face de la ligne du chemin de fer. La seule saison où en peut l'atteindre est le moment où la glace prend sur la rivière et fait office de pont. Le point le plus rapproché où la houille peut être chargée dans les wagons est à trois milles de la mine, et le charroyage de la houille de la mine au chemin de fer et au marché de Gleichen, éloigné de seize milles, a donné beaucoup d'ouvrage aux sauvages et à leurs chevaux, sans parler de ceux qui sont employés à extraire la houille. Ces opérations se sont faites sous ma direction, et j'ai employé un mineur d'expérience pour surveiller immédiatement les opérations minières, le charroyage et les autres travaux qui s'y rattachent. Les sauvages ont été payés pour le charroyage à la tonne, approximativement estimée, et pour le minage quelques-uns à tant la verge, et d'autres à tant par jour. Tous ont été payés chaque semaine en argent, et ils ont considéré les opérations comme ayant une grande importance et un grand développement, et tous ont eu beaucoup de regret quand, à la fin de mars, il a fallu abandonner le travail, vu que le pont de glace s'est trouvé couvert d'eau et n'a pas tardé à se briser sous l'effort de l'eau.

Une remise de cette superficie houillère a été faite au ministère, pour être donnée à loyer à des conditions mentionnées dans la remise. Il est à espérer qu'on va trouver des capitalistes qui vont entreprendre l'exploitation de cette riche propriété. C'est un trop vaste entreprise pour que les sauvages l'exploitent avec profit. La remise est amplement protégée, et, suivant moi, d'un avantage particulier pour les sauvages.

Les sauvages qui ont pris du bétail il y a quelques années, recueillent actuellement les bénéfices de leurs travaux. Chaque saison, il y en a parmi eux qui ont de une à dix têtes à vendre, et cependant, leur fonds augmente en nombre.

Au commencement de l'exercice, on a inauguré un système, grâce auquel les membres de la bande qui ont du bétail marchand peuvent, s'ils le veulent, en transformer une partie en viande fraîche pour leur propre consommation. Ce plan, en deux mots, fonctionne comme suit: tout sauvage a le privilège de livrer un animal de boucherie à l'abattoir de la réserve et de se faire compter la quantité de bœuf qu'il délivre de cette façon. On permet à cet individu de retirer chaque semaine les quantités de viande qui, à la fin de l'année, vont équilibrer la quantité qu'il a mise à l'abattoir. Le plan a admirablement fonctionné, et, au fur et à mesure de l'accroissement du bétail aux mains des sauvages, le nombre de ceux qui peuvent se pourvoir de la même façon va aller en augmentant. C'est, je crois, le coin que l'on va pouvoir utiliser pour détourner, petit à petit, les sauvages de bonne santé du système des rations gratuites qui règne ici depuis la conclusion du traité.

Les émissions gratuites de bœuf pour l'exercice ont été de 280,000 livres de moins qu'elles n'étaient il y a quatre ans, et cette épargne provient, en partie du moins, de ce système de soutien indépendant.

Avant il y a trois ans, le bétail de cette réserve était possédé par peu de gens, mais depuis ce temps un certain nombre ont accepté des génisses sous le système de prêt, c'est-à-dire les ont acceptées à la condition d'en rendre un nombre égal au bout de quelques années, mais avec le droit d'en garder le croît pour leur propre avantage. Ces génisses ont depuis eu toute une famille, et dans quelques années les possesseurs auront des animaux grandis, dont ils pourront disposer, soit au marché, soit pour se fournir de viande pour leurs propres besoins. Je ne vois donc pas de raisons qui nous empêchent de retrancher tous les sauvages en bonne santé de la réserve et ceux qui dépendent d'eux, de la liste des rations gratuites, et de ne laisser à la charge du gouvernement que les vieillards, les débiles et ceux qui dépendent d'eux.

Constructions.—Bien qu'il ne soit fait que peu d'efforts dans le sens de l'amélioration des constructions, de meilleures habitations et de bonnes écuries ont été construites, et un certain nombre ont été considérablement améliorées.

Enseignement.—Les deux pensionnats, l'un sous les auspices de l'Eglise catholique et l'autre, dirigé par l'Eglise anglicane, sont encore en marche et font d'excellent travail.

Il y a encore sur la réserve un certain nombre d'enfants en âge d'aller à l'école et qui n'y sont jamais allés; mais, à notre avis, l'opposition à l'instruction disparaît graduellement.

Il y a sur cette réserve deux missions, l'une catholique et l'autre anglicane. Les deux croyances ont de superbes édifices, où les sauvages peuvent se livrer à leur culte.

Les exercices religieux des deux églises sont assez bien suivis, mais une grande majorité des sauvages reste encore attachée à la religion des ancêtres.

Traits caractéristiques.—Obtenir tout ce qu'ils peuvent pour rien de tout le monde, et du gouvernement en particulier, est, dit-on, un des grands traits caractéristiques des sauvages. Cette habitude de mendier est encouragée par des indiscrets, qui leur donnent des lettres de présentation au public et chez lesquels ils sollicitent des gratifications. Bien que le trait caractéristique de mendier soit prononcé, j'ai rencontré des sauvages qui le voient d'un mauvais œil, et je crois que, si on n'y donnait pas d'appui, il ne tarderait pas à disparaître.

Un autre caractéristique c'est—et je ne crois pas qu'ils diffèrent beaucoup à cet égard d'un grand nombre de leurs frères de race blanche—qu'ils s'attendent à ce que celui qui leur enseigne soit un exemple de ce qu'il enseigne, ou, en d'autres termes, ils croient fermement à la conséquence.

Progrès.—Tout en étant incapable de faire rapport de grands progrès, je crois que je puis honnêtement prétendre qu'il y en a, et je crois que je puis me baser sur les progrès qui sont le plus durables et le plus propres à assurer de l'avancement dans d'autres directions. Je réfère en particulier aux efforts qu'ils font pour arriver à se soutenir par eux-mêmes. J'en trouve un exemple frappant dans le fait que les distributions gratuites d'aliments coûtent à l'Etat environ $20,000 de moins qu'il y a quelques années. Je crois aussi qu'il est de fait que la grande majorité des sauvages est dans un état financier bien meilleur que jamais. Ils sont actuellement plus portés au travail, et je crois que c'est une vérité, dont le sauvage même n'est pas exempt, que de l'argent gagné se dépense plus sagement que le pécule acquis sans travail. Je ne désire pas que l'on comprenne que je veux dire qu'ils ne dissipent pas actuellement une partie quelconque de leur gain, car une grande quantité de leur dépense actuelle est mal dirigée; il se dépense encore actuellement suffisamment d'argent pour couvrir le coût des aliments qu'ils reçoivent gratuitement. Il se fait un mouvement, j'en suis sûr, dans le bon sens, et j'ai confiance qu'il va se continuer jusqu'à ce qu'ils aient atteint le but de se subvenir par eux-mêmes.

Tempérance et morale.—Il y a, je regrette d'avoir à le dire, trop de sauvages adonnés à l'usage des liqueurs enivrantes d'une espèce ou de l'autre. Un certain nombre ont été frappés d'amendes et emprisonnés, au cours de l'année, pour avoir usé de décoctions préparées et vendues sous le pseudonyme d'essences pour parfumer ou de médecines, tandis qu'en réalité elles contiennent une proportion d'alcool plus forte qu'on n'en trouve dans le whisky ordinaire. Chaque fois qu'il a été possible de condamner les vendeurs d'une espèce quelconque de liqueur enivrante, ils ont été poursuivis, et il a été perçu par ce moyen quelques centaines de dollars, qui ont été transmis au ministère au cours de l'année. Bien que cette façon d'agir n'ait pas l'apparence de déraciner le mal entièrement, il va sans dire qu'elle a l'effet de l'atténuer.

Ces sauvages paraissent avoir une morale égale à celle de la plupart des sauvages situés comme eux.

Observations générales.—Bien que l'avancement n'ait pas été aussi marqué qu'on le pourrait désirer, il y a eu beaucoup d'instances encourageantes, et je crois que l'année a été remarquable par les progrès sérieux accomplis.

J'ai, etc.,

J. A. MARKLE,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DU GENS-DU-SANG,
MACLEOD, 5 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de cette agence, ainsi que la statistique industrielle et agricole et le relevé des biens de l'Etat, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Réserve.—La réserve est située entre la rivière du Ventre et la rivière Sainte-Marie et s'étend dans le sens méridional sur environ 40 milles, jusqu'à près de quatorze milles de la frontière internationale. Elle contient une superficie de plus de 540 milles carrés, ou environ 354,000 acres de superbes terres à pâturages. Les deux rivières établissent notre frontière des côtés nord-est et ouest, et nous donnent une quantité abondante de bonne eau fraîche.

Il n'y a pas de bois sur la réserve, mais le lit des rivières en certains endroits contient quelques plants de cotonniers et une assez bonne quantité de saules, qui donnent aux bestiaux de bons abris durant la froide saison.

C'est la plus grande réserve sauvage du pays.

Tribu.—Ces sauvages sont une branche de la nation des Pieds-Noirs, qui comprend les Pieds-Noirs de Gleichen, les Piéganes du Nord, près de Macleod, et les Piéganes du Sud, au Montana, E.-U.d'A.

Mouvement de la population.—Lors du paiement des subventions annuelles en novembre dernier, la population de la réserve était de 1,196 âmes (augmentation de 11 sur l'année précédente), et composée de 294 hommes, 408 femmes, 281 garçons et 213 filles.

Les naissances ont atteint le chiffre de 56, les décès celui de 46 individus, et un sauvage est revenu sur la réserve.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages en général a été très bonne durant l'année; le chiffre des décès a été inférieur à ce qu'il était l'an dernier. Comme d'habitude parmi les sauvages, il y a beaucoup d'individus attaqués de scrofules et de consomption, mais on prend avec eux tous les soins et toutes les précautions. On leur a appris à tous à tenir leurs habitations bien ventilées et blanchies, ainsi qu'à brûler tous les détritus, surtout au printemps. Au cours de l'été, la plupart des sauvages abandonnent leurs maisons et vivent sous des tentes; ceci est très avantageux pour leur santé. L'hôpital continue d'être d'une grande assistance aux sauvages et est sous la direction d'un officier de santé, le docteur Edwards. Un grand nombre de sauvages sont aussi traités chaque semaine, pour des maladies de moindre importance au dispensaire de l'hôpital. A ma visite de juin dernier, j'ai trouvé l'hôpital dans un ordre superbe et d'une propreté sans égale. Les révérendes sœurs qui en sont chargées méritent tous les compliments pour le bon travail qu'elles y font.

Ressources et occupations.—Les sauvages ne se sont pas encore beaucoup adonnés à la culture; ce district est plutôt pour l'élevage du bétail, en sorte que la principale source de revenu pour nos sauvages est le bétail, l'élevage, la vente et le transport du foin, de la houille et des autres substances d'approvisionnement pour la réserve et les éleveurs qui nous avoisinent.

Les sauvages ont amassé environ 3,500 tonnes de foin pour leur propre usage, et environ 1,200 tonnes qu'ils ont vendues à la gendarmerie et aux colons voisins, à des prix variant de $4.50 à $7.50 la tonne, suivant la distance du parcours. Il a aussi été transporté une grande quantité de houille de la mine Galt, à Lethbridge, jusqu'au siège de l'agence, ainsi qu'aux divers postes de la gendarmerie et aux colons, et les sauvages ont gagné à ces transports de quinze à seize cents dollars.

Un sauvage appelé Cheval-Noir, aidé de son fils, est à ouvrir une mine de houille sur les bords de la rivière Sainte-Marie, et il en tire bien sa vie. La houille

est en apparence du même filon que la mine Galt, à Lethbridge, qui est à environ quinze milles de celle de Cheval-Noir.

Nos sauvages ont aussi gagné $2,182.25 à chausser et à transporter des betteraves pour la Compagnie de sucre de Knight, à Raymond.

Bétail.—L'élevage des bestiaux est la principale occupation de nos sauvages, et leurs troupeaux augmentent rapidement. Par nos archives je trouve qu'ils ont commencé l'élevage des bestiaux avec l'assistance du ministère il y a quelque dix ans, et leurs troupeaux comptent actuellement près de cinq milles têtes de bétail. Il y a eu près de 900 veaux de marqués cet été. Les sauvages se rendent aujourd'ui compte de la grande valeur de cette industrie, et cette année il y a eu de très nombreuses demandes de bestiaux de la part de gens qui, jusqu'à présent, n'en avaient pas faites. Le ministère a très généreusement expédié plus de 900 jeunes génisses en juin; ces animaux ont presque tous été prêtés aux sauvages qui désiraient commencer l'élevage, et le reste a été donné à ceux qui en avaient reçu déjà une ou deux les années précédentes, de sorte que actuellement tous les sauvages qui ont exprimé le désir de se livrer au commerce des bestiaux se sont vu prêter des animaux pour l'élevage.

Il y en a, naturellement, quelques-uns qui ne se sont encore pleinement rendu compte des avantages qu'il y a à posséder du bétail, mais ils ne tarderont pas à entrer dans le rang.

Le ministère nous a envoyé 39 taureaux pur-sang à cornes courtes et de l'espèce Hereford; ainsi nous avons actuellement sur la réserve 100 beaux taureaux pur-sang. Nous avons aussi 6 bons étalons, qui nous ont été fournis par le ministère pour améliorer la race des petits chevaux sauvages. Un grand nombre de sauvages ont de jolis attelages de chevaux, qui diffèrent entièrement de race et de structure des cayouses, qui étaient surtout l'espèce de chevaux qu'ils possédaient autrefois. Nos sauvages ont fourni au ministère, l'hiver dernier, pour au-delà de $11,000 valant de bœuf, provenant presque tout de jeunes bouvillons de première qualité âgés de trois ans. Les vaches stériles ont aussi été éliminées du troupeau et abattues pour la boucherie.

Les sauvages ont encore un grand nombre de petits chevaux qu'ils tiennent en vente de temps en temps, et ils réalisent ainsi de jolis suppléments à leurs revenus.

Constructions.—Un grand nombre de sauvages ont bien amélioré leurs habitations, en y faisant des planchers neufs et de nouveaux toits en bardeaux.

Une maison neuve a été bâtie pour le gardien du troupeau, et un grand abri érigé pour le bétail, dans l'un des prés de l'agence, pour abriter les taureaux et les bouvillons de boucherie.

On a ajouté deux chambres à l'habitation de l'agent, ce qui fait une belle amélioration, tant au point de vue de l'apparence qu'à celui de la commodité.

Il a été construit une maison commode et confortable pour l'usage de l'officier de santé résidant, le docteur Edwards.

Tous les bâtiments de l'agence sont en voie d'être peints en blanc; ils en avaient grand besoin, car il y a bien des années qu'ils n'ont pas été peinturés.

Plusieurs sauvages ont fait de grandes quantités de clôtures pendant l'année; une superficie de 50 acres a été enclose dans les divers champs et les corrals, de clôtures avec solides poteaux et en fil métallique barbelé.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont acheté pendant l'année 12 moissonneuses, 14 râteaux, 4 charrues, 21 chariots, 42 harnais, 28 selles et 6 voitures dites democrates, qui se doivent payer à même leur gain. Ils se trouvent ainsi à réunir un bon outillage pour le travail.

Enseignement et religion.—Il y a deux pensionnats et un externat qui appartiennent à cette réserve.

Le pesionnat catholique a une assistance de 33 élèves, et celui de l'Eglise anglicane a une moyenne de 47 élèves en pension. L'externat de l'Eglise d'Angleterre à Bull-Horns et de 20 à 30 élèves sur son registre, mais l'assistance varie beaucoup.

vu qu'il est excessivement difficile d'obtenir que ces élèves y assistent régulièrement, jour par jour, ou que leurs parents s'intéressent fort peu à la chose.

Les élèves de cette réserve assistent aux écoles industrielles de Calgary et de Dunbow.

La grande majorité des sauvages est païenne; quelques-uns vont à l'une des églises d'ici. Les exercices religieux s'y font régulièrement, et ils y vont avec les enfants des écoles.

Trait caractéristiques et progrès.—Il n'y a pas de raison de se plaindre des progrès que font ces sauvages. La majorité travaille bien, quoique, comme dans toute société, qu'elle soit ou non civilisée, on trouve toujours des indolents, qui, malgré l'impulsion qu'on leur donne, font peu ou point d'efforts pour gagner de l'argent et améliorer leur situation.

Un grand nombre de nos sauvages sont à rassembler de bons troupeaux de bétail, tellement qu'en mars dernier on a inauguré ici un nouveau mouvement qui consiste à faire fournir par les propriétaires de bestiaux qui ont assez de bétail de la viande à même leur troupeau pour leur propre soutien et celui de leurs familles. Il y a 19 familles, composées de 76 personnes, qui accomplissent ce devoir en tout ou en partie.

Quand leurs animaux de boucherie sont abattus, une certaine quantité du bœuf, autant qu'il en faut pour leurs besoins, leur est portée en compte et inscrite dans un livret, qui est remis au propriétaire. Chaque jour de ration, ils retirent leur ration habituelle de bœuf, qui est portée à leur compte dans leur livret; ainsi chaque sauvage sait combien de bœuf il avait d'abord, combien il en retire chaque jour de distribution, et combien il lui en reste encore à son compte.

On donne aussi la préférence aux sauvages qui s'efforcent de se soutenir eux-mêmes, quand il s'agit de faire faire des travaux auxquels ils peuvent gagner de l'argent. Les autres sauvages voient par conséquent qu'il y a de grands avantages en bien des sens à cette manière d'agir, et ils vont, bientôt, aussitôt qu'ils le pourront, suivre cet exemple. Naturellement, c'est une question de temps que d'amener les sauvages à ces idées d'amélioration industrielle.

Nos sauvages s'éveillent aux possibilités de cultiver le grain. Depuis des années, il a semblé qu'on a pensé que cette partie du pays n'était propre qu'à l'élevage du bétail. Depuis deux ou trois ans, un grand nombre d'habitants de race blanche ont produit de bonnes récoltes de grain, et actuellement c'est un sujet de conversation parmi les sauvages qu'ils devraient faire de même. Cette année, ils ont labouré environ 25 acres de terre, qui ont été ensemencées en pommes de terre. Si l'on découvre que l'on peut cultiver le grain avec succès, ils parlent de construire un moulin à farine pour eux-mêmes et de se pourvoir de farine.

Tempérance et morale.—Leur morale est, je crois, aussi bonne que celles des autres bandes que je connais, et il n'y a pas beaucoup lieu de se plaindre en ce sens. En dépit de la sévérité de la loi, quelques sauvages s'arrangent de façon à se procurer de la liqueur enivrante. Quatre sauvages ont été trouvés coupables d'ivresse sur la réserve et condamnés à un mois chacun aux travaux forcés, sans option d'amende. L'amende c'est peu ou pas de punition du tout pour un sauvage ; il la paie, puis il oublie, tandis qu'il ne manque pas de se souvenir d'un terme d'emprisonnement.

Observations générales.—Nous avons eu un hiver très favorable pour le bétail, et nos pertes en ont été bien légères. Nous n'avons pas eu de tempête rigoureuse comme celle qui s'était produite en mai 1903. Il y a eu progrès sensible dans le sens de l'amélioration de la situation du sauvage. Il y a eu accroissement marqué dans leur bétail et dans leurs outils de travail, ce qui a pour effet d'augmenter leur pouvoir de gagner leur vie. Je crois que l'agent et le personnel ont droit à des compliments pour leur travail à aider les sauvages dans l'obtention de ce but.

Je regrette d'avoir à dire qu'au moment même où j'écris ce rapport, notre agent et sa femme, M. et Mme R. N. Wilson, sont à l'hôpital de Macleod, sous traitement pour la typhoïde. Je suis heureux de dire qu'ils sont actuellement en voie de guérison.

M. Wilson a donc été incapable de faire son propre rapport; et, comme je n'ai été transféré qu'en décembre de l'agence du Lac-Croche à cette agence, je dois vous demander d'être indulgent pour les quelques lacunes qu'il peut y avoir dans ce rapport.

J'ai, etc.,

JNO. W. JOWETT,
Agent intérimaire des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
SASKATCHEWAN—AGENCE DE CARLTON,
MISTAWASIS, 30 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant de cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

BANDE DE WILLIAM TWATT, N° 101.

Réserve.—Cette réserve est située au nord et à 20 milles de distance de la ville de Prince-Albert. Elle contient quelque 20,000 acres. La partie nord en est fortement boisée d'épinette et de peuplier, tandis que la partie sud de la réserve est propre à la culture.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—La population se compose de 30 hommes, 47 femmes, 43 garçons et 19 filles; en tout, 145 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est généralement bonne. Quant aux précautions sanitaires, il n'y a pas d'embarras, vu qu'ils comprennent maintenant à fond la nécessité qui en existe.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande dépendent jusqu'à un certain point de la chasse et de la pêche. Ce sont de bons travailleurs, et ils gagnent beaucoup d'argent dans les chantiers et au flottage du bois; conséquemment, ils ne font que peu de culture.

Constructions.—Un grand nombre de ces sauvages ont de bonnes maisons couvertes en bardeaux et se donnent bien du confort; d'autres se contentent de cabanes à toit plat.

Bétail.—Ils ont un bon troupeau de bestiaux, dont il prennent assez bon soin. Ils n'ont pas, cette année, de bétail de reste en outre du bœuf qu'il va leur falloir sur la réserve.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat, dont l'assistance est assez bonne. Cinq ou six élèves vont encore au collège Emmanuel.

Progrès.—Ces sauvages progressent lentement; mais les avantages qu'ils ont devraient leur permettre de faire beaucoup mieux.

Religion.—Ceux qui ne sont pas païens, suivent le culte à l'église anglicane.

Tempérance et morale.—Les membres de cette bande, tout en travaillant aux chantiers et au flottage du bois, ont beaucoup d'occasion de contact avec les blancs et avec la liqueur enivrante. La tentation est bien grande; cependant, ils se conduisent bien. Leur morale n'est pas au-dessous de la moyenne.

BANDE DE PETAQUAKEY, N° 102.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de quarante-deux milles carrés, au nord-ouest de Carlton; le sol en est riche et propre à la culture mixte.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population se compose de 18 hommes, 23 femmes, 25 garçons et 22 filles; en tout 88 âmes.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été excellente. Les habitations sont tenues bien propres et les précautions sanitaires bien mises en pratique.

Ressources et occupations.—La culture et l'élevage des bestiaux constituent la principale occupation de la bande. Il ne s'y fait que peu ou point de chasse.

Constructions.—Toutes les maisons sont bien construites, et quelques-unes offrent beaucoup de confort.

Bestiaux.—Les bestiaux de cette réserve sont de bonne qualité, et ils sont bien entretenus.

Instruments de ferme.—Les sauvages qui habitent cette réserve sont parfaitement pourvus d'instruments; ils se les procurent eux-mêmes, la plupart du temps, à l'aide de leurs économies.

Enseignement.—Il n'y a pas d'externat. Les enfants sont envoyés encore très jeunes au pensionnat du Lac-au-Canard.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains ; ils possèdent une chapelle sous la direction du père Pâquette, lequel, bien que peu robuste, leur consacre beaucoup de dévouement.

Progrès.—Ces sauvages réussissent bien; ce sont de bons travailleurs, et ils sauront avant peu pourvoir à leurs propres besoins.

Tempérance et moralité.—Ils ont de la sobriété et de bonnes mœurs.

BANDE DE MISTAWASIS, N° 103.

Réserve.—Cette réserve, qui est située à 25 milles au nord de Carlton, comprend une superficie de 77 milles carrés.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 35 hommes, 40 femmes, 26 garçons et 25 filles, soit 126 âmes en tout.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été très bonne; ils sont intelligents et se soumettent généralement aux lois de l'hygiène.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent surtout de culture et d'élevage; très peu de la chasse.

Bâtiments.—La plupart possèdent de bonnes maisons couvertes en bardeaux.

Bestiaux.—Les bestiaux sont de bonne qualité, mais, comme les sauvages sont toujours imprévoyants, ces bestiaux ont été conduits au pâturage, ce printemps, en mauvaise condition, à cause du manque de fourrage au cours de l'hiver.

Instruments de ferme.—Ces sauvages possèdent tous les instruments de ferme nécessaires.

Religion.—Plusieurs familles sont catholiques, mais la plupart sont presbytériennes; elles suivent bien les exercices religieux. C'est le révérend M. Moore qui les dirige; il y met beaucoup de zèle.

Enseignement.—Il y a un externat, très fidèlement suivi, sous la direction de Mme Moore. Les élèves font de rapides progrès. Il y a présentement neuf enfants qui suivent, soit l'école industrielle de Régina, soit le pensionnat du Lac-au-Canard.

Traits caractéristiques et progrès.—Certains sauvages réussissent très bien, mais ils ont été trop habitués à compter sur les secours de l'Etat; s'ils étaient mieux dirigés, ils progresseraient sans doute davantage.

Tempérance et moralité.—Bien que je ne sois arrivé ici que depuis peu, j'ai pu constater que ces sauvages ne possèdaient pas la sobriété et les bonnes mœurs qu'ils devraient posséder.

BANDE DE AHTAHKAKOOP, N° 104.

Réserve.—Cette réserve, qui est située à 18 milles au nord de Mistawasis, comprend une superficie de 67 milles carrés. Bien que en majeure partie en forêt, il reste suffisamment de terrain pour la culture.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population comprend 202 âmes, soit 42 hommes, 58 femmes, 46 garçons et 56 filles.

Santé et état sanitaire.—Leur santé a été bonne; ils tiennent leurs maisons assez propres et se soumettent très bien aux règlements hygiéniques.

Ressources et occupations.—Ils vivent surtout de la culture et de l'élevage ; ils font aussi un peu de chasse.

Bâtiments.—Ils possèdent généralement de bonnes maisons couvertes en bardeaux; quelques-unes peuvent rivaliser avec celles des blancs.

Bestiaux.—Ils possèdent de beaux bestiaux en bonne condition, ainsi que quelques bons chevaux.

Enseignement.—Il y a un externat bien fréquenté, bien qu'il ne s'y fasse pas beaucoup de progrès. Il y a environ 20 enfants qui suivent les écoles industrielles.

Religion,—Ce sont pour la plupart des anglicans; le révérend M. Cook a la charge de leur direction religieuse.

Progrès.—Quelques-uns réussissent très bien et sont laborieux ; la plupart sont jeunes et robustes, et ils seraient bien en mesure de pourvoir à leurs propres besoins, s'ils étaient convenablement dirigés.

Tempérance et moralité.—Ils ont de bonnes mœurs, mais ils ne manquent pas l'occasion de s'enivrer quand ils en ont la chance.

BANDE DE KOPWAYAWAKENUM, N° 105.

Réserve.—Cette réserve, qui est située sur la rive nord du lac La-Prairie, à environ 120 milles au nord de Battleford, comprend une superficie de 14 milles carrés. La rivière La-Prairie traverse la partie est de la réserve, laquelle possède, en somme, un sol excellent, de la bonne eau et beaucoup de bois de construction; le poisson y abonde. La réserve comprend l'une des plus grandes prairies des Territoires.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 81 âmes, soit 15 hommes, 23 femmes, 23 garçons et 20 filles.

Santé et état sanitaire.—Leur santé a été excellente et ils obéissent bien aux règlements qui concernent l'hygiène.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont tous des chasseurs; ils ne vivent que de chasse et de pêche; ils cultivent de petits jardins, mais ils habitent trop loin des marchés ou des moulins pour se livrer à la culture du grain.

Bâtiments.—Il n'y a que quelques bâtiments sur la réserve; ils sont tous très misérables et ne sont que rarement habités.

Bestiaux.—Cette bande possède 18 à 20 bestiaux et une vingtaine de poneys.

Instruments.—Elle ne possède que quelques instruments.

Enseignement.—Il y a un externat, mais, vu l'absence fréquente des membres de cette bande, il se fait peu de progrès.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques; c'est le révérend père Testo, du Lac-Vert, qui en a la direction.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils possèdent plusieurs bons jardins, mais l'absence de marchés les empêchent de se livrer à la culture. Ils subsistent parfaitement de chasse et de pêche. Ils sont laborieux, soumis aux lois, et ils se tiennent très proprement.

Tempérance et moralité.—Ils ont de la sobriété et de bonnes mœurs.

BANDE DE KENEMOTAYOO, N° 118.

Réserve.—Cette réserve est située le long de la route du lac Vert, à 12 milles au nord du lac au Sable. La superficie est de 46 milles carrés.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—La population totale des bandes de la Grande-Rivière et du lac Pélican comprend 34 hommes, 44 femmes, 48 garçons et 51 filles, soit 177 âmes.

Santé et état sanitaire.—Leur santé est excellente, et les règlements d'hygiène ont été passablement bien suivis.

Ressources et occupations.—Ces sauvages vivent surtout de chasse et de pêche; ils se sont occupés de culture pendant deux ou trois ans, mais le sol ne s'y prête pas ; ce terrain, après un ensemencement ou deux, devient absolument stérile. La culture du grain y est donc impossible.

Bâtiments.—Les habitations sont très misérables, mais les sauvages se préparent à en construire de meilleures.

Bestiaux.—Les bestiaux ne sont pas nombreux, mais ils sont de bonne qualité.

Instruments de ferme.—Ces sauvages ont été pourvus de tous les instruments convenables.

Enseignement.—L'externat est bien fréquenté, et l'on y fait des bons progrès.

Religion.—Peu de progrès ont été accomplis sous ce rapport, mais les efforts que font les missions catholique et anglicane finiront par triompher.

Progrès.—Ces sauvages sont de bons travailleurs; ils sont obéissants aux lois et progressent peu à peu. Je suis convaincu que l'agent et l'agronome de la réserve finiront par réussir dans leurs efforts.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE WAHSPATON (SIOUX), N° 94A.

Réserve.—Cette réserve comprend 2,400 acres, et elle est située à 9 milles au nord-ouest de Prince-Albert. Le sol est léger et sablonneux, et les trois quarts sont recouverts de broussailles, d'arbustes, de petits pins et de peupliers.

Tribu.—Ces sauvages sont des Sioux.

Mouvement de la population.—Cette bande compte environ 100 âmes ; mais, comme il n'y a que sept familles qui habitent la réserve, les autres demeurant près de Prince-Albert, il est impossible de fournir des détails exacts.

Santé et état sanitaire.—Cette bande a joui d'une bonne santé, et elle a bien suivi les règlements d'hygiène.

Ressources et occupations.—Ces sauvages ont mis en jardins environ 2 acres de terre, et ils en ont ensemencé environ 30 acres en orge et en avoine. Ils vivent surtout de la vente de racines, de baies, de bois et de foin au marché voisin de Prince-Albert.

Bâtiments.—Ils sont solides, confortables et proprement tenus.

Bétail.—Ces sauvages possèdent des bestiaux et des poneys, mais le nombre en est restreint; ils en prennent bien soin, et ils les tiennent en bon état.

Instruments.—Il y en a suffisamment, et ils sont bien entretenus.

Enseignement.—Il y a un externat, mais, comme il est peu fréquenté, les progrès sont lents.

Religion.—Ces sauvages sont presbytériens; il y a un missionnaire, qui fait tous les dimanches des exercices religieux en leur propre langue.

Progrès.—Ils sont très laborieux, et ils font des progrès constants.

Tempérance et moralité.—Si on les compare, sous ce rapport, avec les autres bandes, ils peuvent passer pour exemplaires.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

D'après les relevés que je trouve, je constate que cette réserve a bien réussi au cours de l'année. Il y a eu amplement de chasse; les récoltes ont été assez bonnes, bien que le rendement ait été assez maigre. Le moulin de la réserve a moulu 1,000 sacs de farine pour les sauvages, sans compter ce qui a été vendu au Lac-au-Canard et aux charretiers de passage.

Les sauvages du Lac-au-Sable ont converti 1,500 billes en bois de charpente.

Il est consolant de constater que les règlements imposés par le ministère sont parfaitement suivis.

J'ai, etc.,

J. H. PRICE,
Agent intérimaire des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOÏA-EST—AGENCE DU LAC-CROCHE,
Près BROADVIEW, 1 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, accompagné de statistiques agricoles et industrielles, ainsi que de l'inventaire des propriétés de l'Etat confiées à mes soins, jusqu'au 30 juin 1904.

J'ai été chargé de la direction de cette agence depuis le 20 avril 1904, date de la mort de M. Magnus Begg, l'ancien agent.

Bureau de l'agence.—Les bâtiments de l'agence sont situés sur le quart nord-est de la section 4 du township 18, dans le rang 5, à l'ouest du 2me méridien, à 9 milles environ au nord-ouest de Broadview, ville située sur la ligne principale du Pacifique Canadien.

Réserves.—Les réserves sont celles de : Ochapowace, n° 71 ; Kakkewistahaw, n°s 72 et 72A ; Cowessess, n° 73 ; Sakimay et Shesheep ,n°s 74 et 74A, et Little-Bone ; elles sont toutes situées au nord du Pacifique et s'étendent de Whitewood, à l'est, jusqu'à Grenfell, à l'ouest. La superficie totale comprend 181,676 acres. Elles sont toutes bien arrosées au moyen de marais et de cours d'eau, qui vont se déverser dans la rivière Qu'Appelle.

La majeure partie du sol est sablonneuse et argileuse. Le pays est généralement coupé de côteaux et présente parfois des aspects très pittoresques.

BANDE DE OCHAPOWACE, N° 71.

Réserve.—Cette réserve est située à l'est des bureaux de l'agence et au nord-ouest de Whitewood. Elle a une superficie de 52,864 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 34 hommes, 30 femmes et 40 enfants, soit 104 personnes. Il y a eu 7 décès, au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Cette bande comprend un bon nombre de vieillards, mais tout de même la santé a été bonne. Le docteur J. R. Bird, qui en a la surveillance, s'est montré très attentif à leurs maux.

Enseignement.—Les enfants de cette réserve suivent le pensionnat du Lac-Rond, lequel est sous la direction du révérend H. McKay.

Religion.—Quelques-uns de ces sauvages sont presbytériens; ils sont dirigés par le révérend H. McKay; les autres sont en majeure partie catholiques ou païens.

BANDE DE KAKEWISTAHAW, N°s 72 ET 72A.

Réserve.—Cette réserve est située au nord de Broadview ; sa superficie est de 46,816 acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 98 âmes, soit 31 hommes, 33 femmes et 34 enfants. Il y eut 5 naissances, au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé; il n'y eut que quelques cas de scrofules.

Enseignement.—Six enfants suivent l'école industrielle de Qu'Appelle, 2 l'internat de Cowessess, et 13 celui du Lac-Rond.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques et suivent les offices religieux que donne le révérend S. Perreault à la mission de Qu'Appelle; il y en a aussi quelques-uns de presbytériens, et ils suivent les exercices religieux donnés par le révérend H. McKay.

BANDE DE COWESSESS, N° 73.

Réserve.—Cette réserve est située à l'ouest de la réserve de Kahkewistahaw et au nord du chemin de fer du Pacifique entre Broadview et Grenfell. Sa superficie est de 49,920 acres.

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des métis; les autres sont des Cris et des Sauteux.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 190 personnes, soit 41 hommes, 55 femmes et 94 enfants. Il y eut 7 naissances et 6 décès, au cours de l'année.

Santé.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé.

Enseignement.—Dix-sept enfants fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle, 2 celle de Régina, et 19 le pensionnat de Cowessess.

Religion.—La majeure partie de cette bande suit les offices religieux que donne le révérend S. Perrault, à la mission catholique.

BANDE DE SAKIMAY, N° 74.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté ouest de la moitié nord de la réserve de Cowessess; elle est bornée au nord par la vallée de Qu'Appelle; une petite partie de la réserve (n° 74A) repose sur la rive nord de la rivière.

Sa superficie est de 25,208 acres. Ces sauvages possèdent aussi la réserve (n° 73A) du Lac-Leech, à 40 milles plus au nord; la superficie en est de 6,975 acres

Tribu.—La plupart de ces sauvages sont des Sauteux; les autres des Cris.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 166 personnes, soit 35 hommes, 41 femmes et 90 enfants. Il y eut 10 décès, au cours de l'année.

Santé.—Leur santé a généralement été assez bonne; il n'est survenu aucune épidémie.

Enseignement.—Six enfants fréquentent l'école industrielle de Qu'Appelle, 2 l'internat de Cowessess, et 3 celui du Lac-Rond.

Religion.—Quelques-uns de ces sauvages suivent les exercices religieux donnés par le révérend H. McKay; les autres sont presque tous païens.

Occupations.—La plupart d'entre eux se livrent avec succès à la culture mixte. Ils s'occupent de plus de la vente du bois et du foin à Broadview et à Whitewood; ils amassent aussi des racines de sénéga, pour lesquelles ils obtiennent des prix élevés.

Bestiaux.—Les sauvages de ces réserves possèdent de très bons bestiaux, et ils savent se pourvoir suffisamment de fourrage pour l'hiver. Ils possèdent aussi un certain nombre de bons chevaux.

Instruments de ferme.—Ils sont très bien pourvus de charrues, de herses et des autres instruments nécessaires; quelques-uns des plus progressifs d'entre-eux se sont procuré des instruments dernier modèle.

Bâtiments.—Les maisons, de même que les étables, ne sont pas très bonnes. Il se fait tout de même constamment des améliorations, mais les matériaux coûtent cher et l'on ne conseille jamais aux sauvages de s'endetter.

Traits caractéristiques et progrès.—Un bon nombre de ces sauvages prospèrent. Ils aiment l'argent, et, comme ils se rendent compte qu'il leur faut travailler pour s'en procurer, ils se livrent à la culture et à l'élevage des bestiaux.

Quelques-uns d'entre eux récoltent au delà de 1,000 boisseaux de grain ; ce sont ceux-là qui réussissent et qu'un bon nombre de leurs compagnons sont maintenant en frais d'imiter.

Tempérance et moralité.—Le naturel de ces sauvages s'est beaucoup amélioré. Sans être aussi bonne que leur moralité, leur sobriété est tout de même bonne. En somme, ils se conduisent très bien.

J'ai, etc.,

J. A. SUTHERLAND,

Agent intérimaire des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-AU-CANARD,
LAC-AU-CANARD, 1er septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

BANDE D'UNE-FLÈCHE, N° 95.

Réserve.—Cette réserve, qui est située à l'est de l'embranchement sud de la Saskatchewan, à environ 13 milles des bureaux de l'agence, possède une superficie de 16 milles carrés. Elle est coupée par une foule de petits lacs et de marais. Le sol est sablonneux et défavorable dans les saisons de sécheresse.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Cris des Plaines.

Mouvement de la population.—Cette bande comprend 103 âmes, soit 22 hommes, 26 femmes, 36 garçons et 16 filles. Il y eut 4 naissances et 3 décès; et, comme de plus 2 étrangers se sont joints à la bande et qu'un membre en est parti, cela a produit une augmentation de 2 dans la population.

Santé et état sanitaire.—Cette bande a joui d'une très bonne santé. Elle a bien suivi les règlements d'hygiène et tenu proprement les habitations.

Ressources et occupations.—Certains sauvages de cette bande s'occupent de culture et d'levage, mais les plus âgés n'ont jamais pu s'y mettre sérieusement; tout de même les revenus de leurs bestiaux et de leurs produits, joints à ceux de la chasse en hiver, et de la vente des racines en été, leur permettent de subsister à l'aise; ils ne reçoivent que peu d'aide du gouvernement.

Bâtiments.—Les bâtiments ne sont pas aussi bons qu'ils devraient l'être, mais il s'opère constamment des améliorations sous ce rapport.

Bestiaux.—Les bestiaux ont hiverné sans accident, mais les sauvages ne s'inquiètent pas suffisamment d'en augmenter le nombre.

Religion.—Ces sauvages sont catholiques romains.

Enseignement.—Il n'existe pas d'externat; les enfants fréquentent l'internat du Lac-au-Canard.

Traits caractéristiques et progrès.—Dès que ces sauvages parviennent à se procurer le nécessaire, ils n'ambitionnent pas davantage.

Tempérance et moralité.—Ils possèdent de bonnes mœurs, et ils sont suffisamment sobres.

BANDES DE OKEMASIS ET DE BEARDY, N°s 96 ET 97.

Réserves.—Ces réserves longent surtout le lac au Canard et ses marais à foin ; elles sont situées à environ 3 milles du village du Lac-au-Canard; vu les moulins à farine et l'excellent marché que ce village offre aux sauvages de ces réserves, ceci est d'un grand avantage. La superficie des réserves est de 44 milles carrés. Le sol de la réserve d'Okemasis et d'une partie de celle du Barbu est pauvre et sablonneux, mais le reste, au sud et à l'ouest, est excellent; les sauvages y font de la culture avec succès.

Tribu.—Ces deux bandes sont des Cris des Plaines.

Mouvement de la population.—La bande d'Okemasis comprend 28 personnes, soit hommes, 10 femmes, 4 garçons et 7 filles. Comme il y a eu 2 naissances, que 2 étran-rs se sont adjoints à la bande, et qu'un des membres en est parti, la population a nsi augmenté d'un.

La bande du Barbu se compose de 144 personnes, soit 52 hommes, 38 femmes, 32 arçons et 42 filles. Comme il y eut 7 naissances, 2 décès, que 5 étrangers se sont djoints à la bande et qu'un des membres en est parti, la population a ainsi augmenté e 9.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages a été bonne; les règlements ygiéniques sont bien observés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent surtout de culture et d'éle-age de bestiaux. Les jeunes, qui s'y livrent avec détermination, font de rapides pro-rès, comme il y a de bonnes prairies sur les réserves et que le village du Lac-au-anard est situé tout près, les sauvages ont l'avantage de pouvoir vendre du foin à olonté.

Bâtiments.—Il y a quelques maisons couvertes en bardeaux; il y en a d'autres oins bonnes, mais il se fait partout des améliorations sous ce rapport.

Bétail.—Il y a un beau troupeau de bestiaux; ils sont bien entretenus.

Religion.—De ces sauvages, la majeure partie est catholique; le reste est presby-érien.

Enseignement.—Il n'existe pas d'externat. Les enfants catholiques fréquentent internat du Lac-au-Canard; les presbytériens suivent l'école industrielle de Régina.

Tempérance et moralité.—Pour des sauvages, ils ont de bonnes mœurs, et, comme ls habitent dans le voisinage du village du Lac-au-Canard, ils peuvent être considérés omme suffisamment sobres.

BANDE DE JOHN SMITH, N° 99.

Réserve.—Cette réserve est située sur les deux rives de la Saskatchewan sud, à nviron 14 milles à l'est de Prince-Albert; sa superficie est de 37 milles carrés. Le ol est le meilleur que l'on puisse désirer; il est couvert de nombreuses prairies à foin t de beaucoup de bois propre aux usages domestiques.

Tribu.—Cette bande se compose de métis et de Cris des Marais.

Mouvement de la population.—La bande John Smith comprend 143 personnes, oit 40 hommes, 36 femmes, 32 garçons et 35 filles. Comme il y a eu 8 naissances, 2 lécès, que 10 étrangers se sont adjoints à la bande et que 5 membres en sont partis, la opulation a augmenté de 10.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils tiennent proprement leurs maisons, et ils observent bien les règlements d'hygiène.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent de culture et d'élevage, ainsi que de chasse.

Bâtiments.—Les bâtiments sont généralement bons.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un beau troupeau de plus de 300 têtes.

Instruments de ferme.—Ils sont pourvus de tous les instruments nécessaires.

Enseignement.—Il y a sur la réserve un externat assez bien fréquenté.

Religion.—Les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

Progrès.—On peut dire qu'ils subviennent à leur entretien.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et assez moraux.

BANDE DE JAMES SMITH, N° 100.

Réserve.—Cette réserve est située sur la Grande-Saskatchewan, près du Fort-à-la-Corne; elle couvre 56 milles carrés. Il y a, sur le côté nord, une lisière où le sol est sablonneux et pauvre; le reste de la réserve, qui est d'excellente qualité, est entre-coupé de petits lacs, de marais et de prairies à foin.

Tribu.—Cette bande se compose de Cris des Plaines et de Cris des Marais.

Mouvement de la population.—La bande James Smith se compose de 220 personnes, soit 60 hommes, 55 femmes, 51 garçons et 54 filles. Comme il y a eu 13 naissances, 5 décès, que 2 étrangers se sont adjoints à la bande, et qu'un membre en est parti, la population a augmenté de 9.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé; ils entretiennent proprement leurs maisons, et ils observent les règlements d'hygiène.

Bâtiments.—Presque tous possèdent des maisons couvertes en bardeaux; il s'est construit six habitations nouvelles, au cours de l'année.

Bestiaux.—Ces sauvages possèdent un joli troupeau de bestiaux, mais ils ne l'ont pas augmenté comme ils auraient dû le faire. Toutefois, comme ils sont maintenant pourvus de deux grands pâturages propres à leur permettre de bien nourrir leurs bestiaux, au cours de l'té et de l'automne, il y a lieu de compter sur une amélioration sous ce rapport.

Instruments de ferme.—Jusqu'à cette année, ils ont été assez pauvrement pourvus d'instruments, mais ils le sont aujourd'hui parfaitement; c'est le département lui-même qui a fait le paiement de ces instruments, au moyen de l'argent qu'il avait perçu de la vente de terrains appartenant à la réserve.

Enseignement.—Il y a deux externats; ils sont tous deux bien fréquentés.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre.

Progrès.—Ils font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils ont de la sobriété et de bonnes mœurs.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages de cette agence ont assez bien réussi dans la culture et l'élevage des bestiaux; de plus, l'abondance de gibiers et d'animaux à fourrures leur a permis de subsister à l'aise. Il se fait partout, dans les réserves, un progrès constant quoique lent; avant longtemps les sauvages pourront subvenir à tous leurs besoins.

J'ai, etc.,

J. MACARTHUR,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'EDMONTON,
EDMONTON, 27 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel ainsi qu'un état statistique et un relevé des propriétés de l'Etat confiées à mes soins jusqu'à aujourd'hui.

Cette agence a l'administration de cinq réserves. Bien que je fasse un rapport distinct pour chacune de ces réserves, je traite d'un seul coup tout ce qui les concerne d'une manière générale.

A part la bande Michel, toutes les autres bandes, bien qu'appartenant à deux tribus différentes, ne forment en réalité qu'une seule bande par la similitude de leurs habitudes et de leur entourage. Les sauvages de ces bandes sont des chasseurs et des pêcheurs par nature, et ce n'est que sur les conseils pressants des employés de l'Etat qu'ils consentent à faire de la culture. Ainsi, tant que leurs goûts naturels pour la chasse leur permettront de subvenir à leurs besoins, ils éviteront de recourrir à d'autres méthodes pour subsister.

L'abondance du gibier et les prix élevés de la vente ont semé la prospérité parmi s sauvages, cette année, malgré que divers inconvénients soient venus s'y opposer. es promesses d'une abondante récolte, que les excellentes conditions de la saison de 903 permettaient d'entrevoir, n'ont pas été remplies.

La pluie a fort retardé le travail de la fenaison et a produit des dommages tels que eaucoup de bestiaux ont manqué de nourriture au cours de l'hiver. La récolte des rains n'a pu également être terminée avant les gelées, ce qui a encore augmenté les ommages. Il est tout de même consolant de constater que les sauvages n'ont pas été écouragés et qu'ils ont même mis, cette année, plus de terrain en culture qu'en 1903.

Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils observent généralement bien les èglements d'hygiène. Le médecin les a régulièrement visités et leur a toujours donné énéreusement ses soins. Afin d'éviter tout danger de contagion—car la variole exis- ait dans le voisinage—tous les sauvages furent autant que possible vaccinés et main- enus dans leurs réserves respectives. Aucune maladie contagieuse quelconque n'est pparue parmi eux, cette année.

Comme la rumeur se répandit, au commencement de l'hiver, que l'ivrognerie sévis- ait chez ces sauvages, la gendarmerie à cheval fut requise de faire une enquête. L'ins- ecteur Belcher reçue mission de parcourir toutes les réserves. Tout ce qu'il put décou- rir, malgré son désir de réussir dans ses investigations, c'est que les personnes qui don- naient cours à ces rumeurs étaient beaucoup plus désireuses de les répandre dans le ublic que disposées à fournir les renseignements nécessaires. Il n'y a point de doute ue l'ivrognerie existe, mais pas plus qu'à l'ordinaire.

BANDE D'ENOCH, N° 135.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 8 milles à l'ouest d'Edmonton. Elle a ne superficie de 19,520 acres. Elle est bien pourvue de toutes sortes d'excellents bois; elle est bien arrosée et elle produit un foin naturel abondant, convenable pour l'hiver et l'été. Il y a de bonnes étendues de terrain qui ne requièrent que peu de travail pour être propres à être cultivées. Tous les avantages naturels, favorables à la culture, semblent ici réunis.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, en octobre 1903, 123 personnes les ont retirées, savoir: 33 hommes, 41 femmes, 26 garçons et 23 filles. Il y eut 9 décès et 5 naissances.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé; ils ont eu tous les soins médicaux nécessaires et ils ont bien observé les règlements hygiéniques.

Ressources et occupations.—Cette bande s'occupe surtout de culture mixte. A part les revenus qu'elle retire de la vente du foin, du grain et de la viande, elle fait encore beaucoup d'argent par la vente de poteaux, de bois de chauffage, etc. Ces sauvages exploitent aussi une scierie, mais comme ils durent d'abord construire les bâtiments nécessaires, ils n'ont pu encore retirer beaucoup de revenus de ce côté. La construction d'une ligne de téléphone, depuis Edmonton aux bureaux de l'agence, leur a rapporté $400 l'hiver dernier, pour la fourniture des poteaux le long du parcours. Les femmes, sans jamais se mettre en service, se font cependant des revenus en vendant des fruits sauvages. Les jeunes hommes ne se mettent non plus en service chez les cultivateurs, mais ils travaillent dans les chantiers de bois et ils font le flottage des billots.

Bestiaux.—Bien que suffisant, l'approvisionnement de foin, selon que je l'ai dit ailleurs, n'était pas de bonne qualité. Comme les bestiaux furent tenus dans les pâturages jusqu'à l'époque des gelées, ils ne se trouvaient point en bonne condition pour entreprendre l'hiver avec du mauvais fourrage. Quatre des taureaux courtes-cornes enregistrés, que l'agence a achetés cette année, ont été accordés aux membres de cette bande. Ces derniers ne se sont guère soucié jusqu'ici de posséder des bestiaux, mais il n'y a pas de doute que la fermeture de la maison de secours va les faire réfléchir.

Bâtiments.—Comme les sauvages constatent qu'ils peuvent maintenant, au moyen de leur scierie, se procurer les matériaux nécessaires, il se fait tout un réveil sous le rapport de la construction des bâtiments. Il s'est déjà construit trois nouvelles habitations et l'on prépare actuellement les matériaux pour la construction de cinq autres. Une étable en bois de charpente et deux en bois rond seront aussi construites au cours de l'hiver. Toutes ces constructions seront bien supérieures aux anciennes. Elles seront toutes couvertes en bardeaux, avec pignons et planchers en bois de construction. Elles seront bien éclairées et très commodément faites.

Instruments de ferme.—Les fonds dont la bande dispose nous ont permis de la pourvoir amplement de tous les instruments modernes nécessaires.

Enseignement.—Il n'existe pas d'externat. Les parents envoient leurs enfants aux externats qu'ils préfèrent.

Religion.—La plupart d'entre eux sont catholiques; il y a un missionnaire qui demeure parmi eux. Les autres sont méthodistes et ils sont présentement sans missionnaire.

Traits caractéristiques et progrès.—Malgré les échecs qu'ils ont eu à subir au cours de l'année, ils ne se sont pas plaints et ils se sont courageusement remis à la tâche. Tout en continuant à s'occuper des travaux de la ferme, ils ont scié, pendant l'hiver, environ 100,000 pieds de bois qu'ils se préparent à utiliser à différentes constructions. Il n'y aura, à l'avenir, que les vieillards et les infirmes qui recevront des secours; cela ne semble avoir aucunement affecté ceux qui seront ainsi atteints. La chasse ne se pratique presque plus aujourd'hui, et il y a lieu de compter maintenant sur des progrès constants, d'année en année.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne sont vraiment pas exemplaires sous ce rapport; mais ils ne sont pas, en somme, pires que les autres. Je puis déclarer, sur mon propre témoignage, que l'ivrognerie n'a pas gagné de terrain, cette année.

BANDE MICHEL, N° 132.

Réserve.—Cette réserve est située à environ 7 milles à l'ouest de l'Alberta. Elle a présentement une superficie de 17,837¾ acres, car 7,665¾ acres ont été cédées à l'Etat pour y être vendues au bénéfice de la bande. Ce qui reste convient bien à la culture et contient tout le bois de construction nécessaire.

Tribu.—Cette bande, qui est un composé d'Iroquois, de Cris et de Français, a l'aspect et les manières des métis.

Mouvement de la population.—Les membres de cette bande qui reçurent des rentes, en octobre 1903, étaient au nombre de 93; soit, 16 hommes, 20 femmes, 26 garçons et 31 filles. Il n'y a pas eu de décès et il y a eu 5 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Tout en vivant aussi proprement et aussi hygiéniquement que leurs voisins blancs, la phthisie leur a enlevé deux jeunes membres, ce printemps. A part les quelques cas de bronchite et de tuberculose que le médecin fut appelé à traiter, la santé de ces sauvages a été bonne.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent spécialement de la culture mixte. Ils vendent beaucoup de bois pour le chauffage, la construction des clôtures, etc. Ils font aussi le charriage des marchandises pendant l'hiver et les jeunes travaillent avec les arpenteurs, dans les chantiers de bois. Il y en a encore crtains anciens qui s'occupnt de chasse, mais c'est autant par amusement que par intérêt; l'année leur a tout de même été profitable.

Bâtiments.—Leurs maisons sont généralement bonnes et bien entretenues. Il en est de même de leurs étables et autres constructions.

Bestiaux.—Ils entretiennent parfaitement leurs bestiaux, mais ils ne s'inquiètent pas d'en améliorer la qualité. Nous avons tâché d'y porter remède en leur fournissant deux taureaux de race. Comme les sauvages des autres réserves, ils ont eu à souffrir de la température.

Enseignement et religion.—Les jeunes savent tous lire et écrire et l'on observe que es vieux tiennent à faire instruire leurs enfants. L'internat de Saint-Albert leur est pour cela très avantageux. Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Ces vertus sont chez eux au niveau de leurs autres qualités.

Progrès.—Le manque de chevaux a fort retardé leurs progrès en agriculture. Mais cet inconvénient, de même que le manque d'instruments de ferme, disparaîtra, je l'espère, dès que nous pourrons disposer du revenu de la vente de leurs terrains. Bien qu'ils paraissent présentement un peu stationnaires, ils font cependant des progrès. On observe, à divers endroits, que ces sauvages possèdent des porcs et des poules, qu'ils ont des vaches à lait, qu'ils tiennent leurs intruments à l'abri, qu'il prospèrent enfin.

BANDE D'ALEXANDRE, N° 134.

Réserve.—Cette réserve est située à 7 milles au nord de celle de Michel; elle a une superficie de 26,240 acres, dont la moitié en forêt.

Tribu.—A l'exception de quelques-uns qui sont des Assiniboines, tous ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Cent quatre-vingt-deux personnes—soit 48 hommes, 55 femmes, 43 garçons et 36 filles—on retiré des rentes lors de la dernière distribution, en octobre 1903. Il y eut 8 décès et 6 naissances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et ils ont bien observé les règlements hygiéniques. Le médecin les a régulièrement visités.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent spécialement de chasse et de pêche. Ils sont bien pourvus de bestiaux, mais ils ne font que peu de culture. Leur scierie leur fournit un travail rémunérateur.

Bâtiments.—Ces sauvages ont toujours eu jusqu'ici de très mauvais bâtiments, mais l'esprit de détermination qu'ils ont montré dans l'exploitation de leur scierie fait présager qu'ils sauront bientôt faire les améliorations convenables.

Bestiaux.—Les sauvages avaient fait un approvisionnement de foin suffisant pour l'hiver, mais vu sa mauvaise qualité, ainsi que les ennuis d'un hiver hâtif, les bestiaux eurent beaucoup à souffrir et la reproduction en fut ainsi affectée. La construction projetée de plusieurs nouvelles étables préviendra sans doute ces accidents à l'avenir. Malgré notre surveillance, les sauvages contreviennent encore beaucoup trop souvent aux lois relatives à l'abatage des bestiaux; ils regardent ces lois comme analogues à celles qui concernent la chasse. Trois taureaux courtes-cornes de race ont été fournis dans le but d'améliorer leurs bestiaux.

Enseignement et religion.—Ces sauvages refusent d'envoyer leurs enfants aux internats et ils demandent qu'on leur construise un externat. Vu toutefois leurs habitudes nomades, il n'y a pas lieu de compter que les sauvages feront preuve de l'assiduité et de la soumission nécessaires au succès d'une telle entreprise. Ils sont catholiques romains et ils ont un missionaire qui demeure parmi eux.

Progrès.—M. Bard, leur agronome, exerce beaucoup d'influence sur eux et il est parvenu à leur faire faire certains progrès. Ils se sont acheté une scierie et ils en font eux-mêmes les paiements. Ils ont scié, cet hiver, 100,000 pieds de bois et ils doivent en employer la moitié à la réparation de leurs bâtiments. La culture, qu'ils aiment peu, ne leur rapporte que peu de revenus. Les marchés sont trop éloignés et les chemins pour s'y rendre ne deviennent bons qu'à l'époque où la chasse bat son plein. La culture ne leur offre donc que peu d'encouragement; tout de même ils font autant de progrès qu'il y a lieu de l'espérer de leur part. Ils réussissent mieux avec leurs bestiaux, car l'époque de la fenaison ne tombe pas en même temps que celle de la chasse et comme ils s'entendent entre eux pour l'entretien de leurs animaux, au cours de l'hiver, cela leur permet de s'absenter.

BANDE DE JOSEPH, N° 133.

Résrve.—Cette réserve est située sur la rive du lac Sainte-Anne, près du village du même nom. Sa superficie est de 14,720 acres presque entièrement en forêt.

Tribu.—A l'exception de quelques Cris, tous ces sauvages sont des Assiniboines.

Mouvement de la population.—Cent quarante-deux personnes ont retiré des rentes, lors de la dernière distribution, en octobre 1903. Ce nombre comprenait 28 hommes, 36 femmes, 40 garçons et 38 filles. Il y eut 7 naissances et 6 décès au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—La vie libre que ces sauvages mènent leur procure une bonne santé. Le médecin les visite régulièrement et les traite avec dévouement.

Ressources et occupations.—Bien que ces sauvages possèdent un troupeau d'une vingtaine de têtes, ils vivent plutôt de chasse et de pêche.

Comme ce sont de très bons chasseurs, ils vivent très à l'aise. La chasse a rapporté, cette année, $25 à chacun des membres de la bande. Comme ils se trouvent à la fois pourvus de viande, ils n'ont que très peu besoin de recourir aux magasins de l'agence.

Bestiaux.—Ces sauvages paraissent consentir à garder des bestiaux plutôt pour se rendre à nos sollicitations que pour y chercher des moyens de subsistance. Ils font des approvisionnements de foin suffisants pour l'entretien de ces bestiaux. Au cours de l'hiver, c'est un certain nombre de femmes qui reçoivent mission de voir à leur entretien; elles s'en acquittent parfaitement.

Bâtiments.—Les habitations de ces sauvages sont généralement misérables; elles ne sont occupées que de temps à autre. Les étables suffisent aux besoins.

Enseignement et religion.—Quand les sauvages sont à leurs foyers, l'externat qui existe sur la réserve est assez bien fréquenté. Ces sauvages sont catholiques romains.

Tempérance et moralité.—Vu leurs habitudes nomades, il est assez difficile de les juger exactement sous ce rapport-là. L'ivrognerie règne, sans aucun doute, mais comme aucun cas d'infraction à la loi ne nous a été signalé, il est impossible de préciser jusqu'à quel degré elle est répandue.

BANDE DE PAUL, N° 133A.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives du lac à la Baleine-Blanche, à environ 20 milles à l'ouest des bureaux de l'agence. Sa superficie est de 20,920 acres, dont les trois quarts sont en forêt.

Tribu.—Ces sauvages sont des Assiniboines.

Mouvement de la population.—Cent cinquante-quatre personnes—34 hommes, 43 femmes, 42 garçons et 35 filles—ont retiré des rentes, lors de la dernière distribution, en octobre 1903. Il y eut 7 décès et 5 naisances au cours de l'année.

Santé et état sanitaire.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé et ils ont bien observé les règlements d'hygiène. Le médecin les a visités régulièrement.

Ressources et occupations.—Ils vivent avant tout de chasse et de pêche, puis un peu de l'élevage des bestiaux et en dernier lieu, à un très léger degré, de culture. Ils demeurent trop loin des marchés et ils peuvent difficilement faire battre leurs grains. Ils se font des revenus à travailler pour les arpenteurs, les marchands de bois et les cultivateurs.

Bâtiments.—Les maisons sont petites et construites sans aucun souci de la lumière, de la ventilation et de la commodité. Les étables sont de même misérables.

Bestiaux.—La récolte du foin s'est faite dans de meilleures conditions qu'ailleurs, mais l'état glacé du sol a entraîné autant d'accidents chez les bestiaux que dans les autres endroits. Le grand froid qui eut lieu, vers le jour de l'an, empêcha les sauvages de retourner dans leur pays de chasse et de se procurer ainsi de la viande, c'est ce qui fait qu'ils ont davantage violé les lois concernant l'abatage des bestiaux.

Instruments de la ferme.—Les sauvages sont pourvus de tous les instruments nécessaires.

Enseignement et religion.—Il y a un externat dirigé par les autorités méthodistes. L'institutrice, la regrettée madame Hopkins, étant morte au cours de l'hiver, l'école n'a pas eu beaucoup de succès, mais on espère qu'elle réussira davantage entre les mains de M. Blewett, le nouvel instituteur, lequel doit entrer en fonction le 1er juillet. Ces sauvages sont méthodistes; il y a un missionnaire qui demeure parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Comme il y a abondance de poissons blancs et d'animaux à fourrures aux environs, ces sauvages vivent à l'aise, mais c'est justement cette prospérité qui les empêche de faire des progrès. L'agronome, M. Pattison, s'efforce constamment de répandre la civilisation parmi eux; il obtient suffisamment de succès.

Tempérance et moralité.—Il n'y a point lieu de se plaindre d'eux, lorsqu'ils sont dans leur réserve. Il n'en est peut-être pas de même lorsqu'ils sont éloignés, mais personne ne paraît en mesure de porter des accusations précises.

Observations générales.—L'étable qui appartient à l'agence a été transportée, au cours de l'hiver, dans un endroit plus commode et plus joli; de nouveaux abris à bestiaux furent aussi construits. Les habitations de l'agent et du commis ont été remises à neuf et les magasins ont été de nouveau couverts en bardeaux. Les bâtiments de ferme des réserves Paul et Alexandre ont été réparés et un nouveau magasin est présentement en voie de construction sur cette dernière réserve.

A part la démission, le 30 juin, de M. Blewett, l'agronome de la réserve d'Enoch, le personnel est demeuré le même et je désire lui adresser mes remerciements pour le généreux concours que chacun de ses membres a apporté pour le bien-être de ceux qui étaient confiés à nos soins.

J'ai, etc.,

JAS. GIBBONS,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE D'HOBBEMA,
HOLLBROKE, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Bureaux de l'agence.—Les bureaux sont agréablement situés sur la rive gauche de la rivière Bataille, à environ 10 milles en aval de Ponoka.

Réserves.—Les réserves qui suivent relèvent de l'agence : la réserve Samson, n° 137; elle est située au sud-est d'Hobbema, le long du chemin Calgary et Edmonton, à mi-chemin entre Wetaskiwin et Ponoka; sa superficie est de 39,360 acres. La réserve Peau-d'Hermine, n° 138; elle est située au nord-ouest de celle de Samson; elle s'étend depuis près du chemin de fer, à l'est, jusqu'au lac des Buttes-à-l'Ours à l'ouest; elle a également une superficie de 39,360 acres. La réserve de Louis Bull est située au nord-ouest de celle de Peau-d'Hermine; elle n'a pas encore été assignée à la bande.

La réserve Montana, n° 139, appelée aussi Bobtail, est située au sud de la réserve Samson et de la rivière Bataille et au nord-ouest de Ponoka. Sa superficie est de 19,520 acres.

La réserve du lac Pigeon est située à l'extrémité sud du lac Pigeon; sa superficie est de 4,800 acres. Cette réserve est à l'usage de tous les sauvages qui relèvent de cette agence.

La superficie totale de ces réserves est de 103,860 acres, soit, 162 milles carrés. Si l'on retranche la réserve du Lac-au-Pigeon, le reste offre une forme irrégulière que

le chemin de fer Calgary et Edmonton traverse diagonalement du nord au sud sur une étendue de 15 milles. Toute sa surface est coupée de marais, de forêts, de broussailles, de prairies et de coteaux.

Tribu.—Tous ou presque tous ces sauvages sont des Cris.

Mouvement de la population.—Lors de la dernière distribution des rentes, la population était de 645 âmes, soit 162 hommes, 188 femmes, 151 garçons et 144 filles. L'augmentation par les naissances seules fut de 38 âmes.

Santé et état sanitaire.—La santé de ces sauvages n'a pas été bonne. Il y eut des cas de bronchite, de catarrhe, de grippe, de phtisie, mais aucun cas de maladie contagieuse. Ces maladies ont fait des victimes tous les mois. Tous les soins ont été pris pour le soulagement des malades et pour la prévention de toute possibilité de contagion. Avant l'arrivée de l'hiver, alors que les sauvages habitaient encore leurs tentes, toutes les maisons furent blanchies à la chaux, à l'intérieur et à l'extérieur. Aussitôt que possible au printemps, les détritus accumulés autour des habitations furent mis en tas et brûlés; les alentours des étables et des remises furent aussi nettoyés. L'habitude sauvage de vivre sous des tentes ou des cabanes, pendant l'été, est peut-être plutôt favorable que défavorable à la santé. C'est aussi l'habitude chez les sauvages de changer de lieu d'habitation, une ou deux fois par mois. Il n'a pas encore été possible jusqu'ici de les amener à suivre les lois de la propreté, ni pour leurs propres personnes, ni pour leurs maisons. Presque tous ont la mauvaise habitude de cracher n'importe où et à n'importe quel moment. Ils conservent aussi leur ancienne habitude, quand ils se réunissent en assemblée, de se passer de bouche en bouche le calumet de paix et de se communiquer ainsi leurs maux de gorge.

Il n'y a point de médecin en permanence, mais le docteur Robertson, de Wetaskiwin, est désigné pour répondre à tous leurs besoins.

Ressources et occupations.—Ces ressources et ces occupations sont très variées.

Il y a probablement une vingtaine de sauvages qui s'occupent de défrichement aux environs de la réserve pour le compte des nouveaux colons; ils se font de bons revenus. D'autres font la pêche avec profit sur le lac au Pigeon. Ils vont vendre leur poisson aux nouveaux colons et aux habitants des petits villages situés le long du chemin de fer Calgary et Edmonton. Une quarantaine de familles sont allées, en novembre dernier, faire la chasse au rat musqué sur le lac Buffalo, mais lorsque le prix des peaux commença à diminuer, faute de demande de la part des marchands, elles s'en revinrent. Certains sauvages prennent aussi de l'emploi chez les bouchers ou chez les marchands. Dès que la glace fut partie, au printemps, sur la rivière Bataille les propriétaires des scieries engagèrent environ 24 sauvages pour opérer la descente des billes du lac au Pigeon aux scieries de Ponoka. La meilleure source de revenus dont les sauvages pourraient tout de même disposer s'ils savaient s'en rendre compte, c'est la culture de la terre. C'est celle qui leur a donné le plus de profits et le plus de bien-être. Les statistiques que j'ai fournies au département renferment tous les détails qui s'y rapportent. Malgré des dommages sérieux et inattendus, les récoltes ont tout de même produit $5,000 de plus que l'an dernier. Cette augmentation provient en grande partie de la vente du foin, lequel fut partout très abondant.

Bâtiments.—Le progrès qui s'est opéré dans la construction des maisons et des étables a été assez satisfaisant. Le plan qui a été suivi pour la construction de ces maisons consistait en un étage en bois rond taillé et un demi-étage en bois de charpente, avec couverture en bardeaux. Le bois de charpente provenait de la scierie des sauvages. Ce sont ces derniers qui, au cours de l'hiver, y avaient transporté les billes qu'ils avaient l'intention de faire scier en bois de charpente ou en bardeaux, selon leurs besoins respectifs. Le département se chargeait du salaire du scieur, mais les sauvages devaient exécuter le reste du travail. Cette scierie, qui est mise en mouvement par un petit pouvoir d'eau, leur a rendu de grands services.

Bestiaux.—Il y a, également divisé entre toutes les réserves, un beau troupeau de bestiaux; ce troupeau se répartit entre 130 propriétaires. Le département a fait l'achat de 30 taureaux pur-sang et ils les a distribués également entre les réserves. C'est une

excellente manière de venir en aide aux sauvages qui sont laborieux et cette manière continuera à produire, à l'avenir, de bons résultats. Le bœuf, que les sauvages ont vendu au département pour l'usage de leurs frères indigents et incapables, à cause de quelque infirmité, de subvenir à leur entretien, était d'aussi bonne qualité que tout autre bœuf vendu dans les villages le long du chemin de fer. Ils en ont ainsi vendu 37,000 livres et ils en ont consommé eux-mêmes 48,000 livres. Le troupeau qu'ils possèdent comprend 1,000 bestiaux. J'en vois justement un certain nombre qui s'en vont en se pavanant derrière les bureaux de l'agence; ils sont replets et ils indiquent la santé et la vigueur.

Instruments aratoires.—Les sauvages possèdent présentement tous les instruments dont ils ont besoin, mais c'est une dure besogne que de leur faire comprendre qu'ils doivent en prendre soin, lorsqu'ils ne s'en servent pas.

Ils ne paraissent tenir absolument aucun compte ni du coût de ces instruments ni de la détérioration que ceux-ci peuvent subir. Ils les abandonnent partout où ils se trouvent. Cette imprévoyance est sans doute un grand obstacle à leurs progrès. C'est absolument en vain que mes employés de ferme leur recommandent de mettre à l'abri les harnais, les voitures et les instruments, lorsque la journée est faite. Vous auriez beau leur répéter ce conseil sous toutes les formes, et cela pendant des mois et des années, ce serait toujours à recommencer.

Enseignement.—Ce sont des missions catholiques et méthodistes qui dirigent l'enseignement des enfants. Elles reçoivent beaucoup d'aide de la part du gouvernement. Le missionnaire catholique, qui habite la réserve de Peau-d'Hermine, dirige l'éducation d'une cinquantaine d'élèves au pensionnat du même nom. Il leur inculque aussi les principes convenables de savoir-vivre et de discipline. Le succès que les religieuses obtiennent en polissant des sujets aussi grossiers, fait grandement honneur au zèle et à la patience qu'elles mettent à remplir la tâche qu'elles se sont volontairement imposée. Il y a même quatre élèves qui ont complété, cette année, leur cinquième cours. Cela démontre, n'est-ce pas, quel admirable travail s'opère au sein de ce pensionnat. La mission méthodiste comprend un missionnaire et deux instituteurs; l'un d'eux dirige l'externat de la réserve Samson, près des bureaux de l'agence, et l'autre l'externat de Louis-Bull, à 12 milles des bureaux. Ces écoles n'ont pas le succès auquel il y aurait lieu de s'attendre. Le grand obstacle provient du manque d'assiduité des élèves, car lorsque les sauvages quittent la réserve, pour aller faire la chasse ou la pêche, disons, il leur faut amener leurs enfants avec eux et l'enseignement se trouve ainsi interrompu jusqu'à ce qu'ils soient de retour.

Les instituteurs sont très zélés et laborieux et tout disposés à faire tous leurs efforts, mais ce manque d'assiduité des élèves vient y mettre obstacle. Il y a, de plus, beaucoup de différence dans le degré d'intelligence des élèves qui suivent le pensionnat et ceux qui suivent les externats. Il y a, toutefois, dans les externats certains élèves qui montrent une vive intelligence, apprennent facilement et font en somme de bons progrès.

Religion.—Les sauvages ont à leur disposition deux assez grandes chapelles bien construites et deux missionnaires. Des exercices religieux ont lieu tous les dimanches et jours de fête, surtout à la mission catholique, où le missionnaire prêche constamment à ses auditeurs les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et envers le prochain. Les sauvages sont respectueux et attentifs en ce qui touche aux choses religieuses.

Le missionnaire méthodiste persiste à faire tous ses efforts pour amener ses ouailles à la pratique des vertus qu'il leur enseigne. Tous les sauvages de Peau-d'Hermine et une partie de ceux de Samson sont catholiques romains; ceux de Louis-Bull et les trois quarts de ceux de Samson sont méthodistes.

Il y en a quelques-uns de la bande Montana qui sont païens, mais, dans le cours ordinaire de la vie, ils se conduisent comme tous les autres.

Traits caractéristiques et progrès.—Le caractère de ces sauvages offre de très singulières particularités, comme, par exemple, l'amour du repos et de l'indolence. Voici ce dont je fus une fois témoin : Après beaucoup de sollicitations j'étais parvenu, un

bon jour, à décider un sauvage à travailler. Il attela donc sa faucheuse, s'installa sur le siège et se mit en frais de couper son foin. Comme le soleil n'est jamais trop chaud dans ces régions du nord, mon sauvage poursuivit avec entrain son travail jusqu'à ce que, baigné dans un océan de béatitude, il ne put résister à la jouissance de quitter sa machine pour aller s'étendre voluptueusement dans l'herbe en attendant le sommeil et peut-être les rêves. Au bout de quelques minutes de repos, il vit apparaître un gopher, lequel, curieux comme ils le sont tous, se montrait la tête et examinait l'attelage. En le voyant, il sentit ses instincts de chasseur se réveiller et, furtivement, graduellement, il réussit à lui couper la retraite. Plus de paresse chez lui maintenant, mais c'est avec énergie et souplesse qu'il opère mille évolutions autour de son attelage et croyant, un bon moment, atteindre le gopher, il fit siffler un coup de fouet qui fit prendre le mors aux dents à ses chevaux. Pendant quelques instants le foin tomba avec la rapidité de l'éclair, mais tout à coup la faucheuse vint se heurter violemment contre une pierre et tout, chevaux et machine, alla culbuter pêle-mêle. Alors, tranquillement, avec sang-froid, mon sauvage se rendit compte de la distinction complète de sa faucheuse, puis enjambant par-dessus les débris il détela ses chevaux, empila les harnais sur le lieu du désastre et repartit pour aller se reposer chez lui. Plus de gopher; plus de faucheuse.

Nous avons ici certains traits caractéristiques qui sont assez difficiles à expliquer. On m'a cité l'expérience, d'une nature différente il est vrai, d'un sauvage du groupe de Peau-d'Hermine, Alexis Ours-Blanc, n° 98, dont la carrière est un exemple du travail bien suivi. Il y a huit ans, ce jeune homme arrivait du lac Saddle, il avait lui-même demandé à être transféré au groupe de Peau-d'Hermine. Il se maria avec la fille du vieux Grasshopper, n° 22, et commença alors sa vie nouvelle. Deux ans durant, il travailla pour les étrangers, entre autres pour le chef Ermineskin lui-même. Puis, il se mit à cultiver pour lui-même, et commenç à se créer un chez soi. Aujourd'hui, après un travail assidu de six années, il possède une bonne maison, une étable, et des écuries pour les animaux. Sur une terre de soixante acres, entourée d'une clôture en fil de fer il a 35 acres d'ensemencées. Il se sert pour cultiver sa terre de quatre chevaux vigoureux qui lui appartiennent; il possède une grosse voiture de campagne, un traîneau double, des harnais, et tout l'outillage nécessaire à un cultivateur d'une modeste aisance; lui et sa famille vivent très à l'aise; il est propriétaire de 30 bêtes à cornes, et après les avoir hivernées, il a pu encore vendre à bon prix cinquante tonnes de foin à Wetaskiwin. Je suis heureux d'ajouter qu'il y en a d'autres qui ont obtenu à peu près le même succès. Un progrès constant durant l'année a accompagné les efforts de ceux qui demeurent près des personnes que j'ai mentionnées plus haut. Lorsque Alexis acheta une voiture, il y en eut 11 autres qui imitèrent son exemple. Six autres sauvages ont acquis chacun une faucheuse, et 4, des râteaux traînés par des chevaux. Durant l'hiver, 14 sauvages se sont munis de traîneaux doubles, de pesants harnais doubles et de tout ce qui est nécessaire pour s'améliorer et faire des progrès. Plus le temps marche, et moins ces sauvages laborieux requièrent l'aide du département. Cependant, il existe encore un nombre considérable de personnes malades et impuissantes, souffrant de diverses infirmités, que le département doit secourir. Il faut en outre compter sur les paresseux et les endurcis, qui vivent en parasites, et qui ne peuvent échapper à la ruine qu'en les habituant peu à peu au travail. C'est cette classe de personnes qui fatigue le plus un agent, et occupe la plus grande partie de son temps avec des résultats à peu près nuls. Ces personnes ne font jamais rien de la manière voulue, ou en temps propice. Nous pouvons fournir des rations aux indigents; les laborieux sont laissés à leurs propres ressources; nous prenons un soin spécial des plus malheureux, de ceux qui n'ont aucune ligne de conduite suivie.

Tempérance et moralité.—Il n'y a aucun doute que la majeure partie de ces sauvages ait un penchant prononcé pour l'ivrognerie. Tous les plans et détours qu'ils ont pour se procurer le liquide meurtrier, les mensonges qu'ils profèrent pour protéger et cacher le vendeur de cette boisson, prouvent surabondamment leur asservissement aux séductions perverses de la liqueur. Je suis heureux cependant de constater qu'il y a

des sauvages qui n'usent jamais de boisson, en aucune façon. Les chefs de cette petite troupe sont Ermineskin, le chef du groupe Peau-d'Hermine, et Samson, le chef du groupe Samson. C'est là une grande amélioration chez un sauvage. La loi protège largement les sauvages, et ceux-ci sont tempérants; il est très rare qu'on ait à leur reprocher des actes d'immoralité.

J'ai, etc.,

W. S. GRANT,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE DE L'EST—AGENCE DE LA MONTAGNE DE L'ELAN,
CARLYLE, 6 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, y compris un état détaillé et un inventaire de tous les biens du gouvernement sous ma garde durant l'exercice terminé le 30 juin 1904.

LE GROUPE DE L'OURS-BLANC.

Réserve.—La réserve de l'Ours-Blanc est située à la partie est des montagnes de l'Elan, à environ 9 milles au nord de la ville de Carlyle; elle comprend une superficie de 30,288 acres. Une grande partie de la réserve consiste en lacs et en prairies à foin. Le brochet, le brocheton et le mulet, tels sont les poissons en plus grande abondance dans les deux plus grands lacs. La réserve se prête à différentes sortes de culture; le terrain est formé d'une glaise argileuse; du côté sud-est, une partie de la réserve est assez unie, et propice à la culture du grain. La forêt peut facilement fournir le bois de construction.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve se composent de Cris, de Sauteux et d'Assiniboines.

Mouvement de la population.—La population se compose de 54 hommes, 61 femmes, 39 garçons et 42 filles, soit un total de 196. Il y a eu, durant l'année, 10 naissances et 8 décès. Un adulte est mort d'une maladie de cœur, et 7 enfants sont décédés, presque tous de consomption. Une femme a été tranférée à l'agence Birtle.

La population, d'après des états antérieurs, devrait être de 202; mais, après un recensement minutieux, je suis certain que le chiffre de 196 est correct.

Hygiène et santé.—La santé, en général, a été bonne, durant l'année dernière. Nous n'avons pas eu un seul cas de maladie contagieuse dans la réserve. Un certain nombre de sauvages ont souffert de la grippe durant l'hiver; mais cette maladie n'a causé qu'un seul décès.

Le Dr Hardy a rempli ses devoirs à la lettre; outre le travail qu'il a accompli à la réserve lors de ses visites mensuelles, il a soigné plusieurs personnes à sa maison privée à la ville.

Nous exécutons autant que possible tous les règlements d'hygiène ordonnés par le département. Les habitations, à peu d'exceptions près, sont tenues très proprement. Nous avons fait vacciner tous les sauvages qui avaient besoin de l'être, et nous n'y avons éprouvé aucune difficulté.

Ressources et occupations.—Les sauvages tirent leur subsistance de la vente du bois de corde sec, de piquets de saule, de billes, de poisson, et de fruits sauvages. Les femmes s'occupent d'ouvrages en rassade ,et tannent les peaux de vaches qu'elles vendent ensuite aux colons de race blanche. Tous ont très bien travaillé durant la présente saison. Les labours du printemps ont été faits sur une étendue de plus de 200

acres. Outre leurs travaux de culture, ils ont été constamment occupés à faire égouter leurs prairies à foin, et à clôturer la réserve.

Toutes les apparences d'une abondante récolte ont été détruites par une forte tempête de neige survenue avant que le grain fût tout coupé, et une grosse gelée qui a suivi a empêché la vente du grain battu.

La quantité de terre en culture ce printemps est la plus considérable qu'il y ait jamais eue. Le grain pousse rapidement, et semble beau. Les chances de succès semblent bonnes; le seul danger sont les gelées précoces.

Bétail.—Ces sauvages possèdent aujourd'hui tout le bétail qu'ils peuvent nourrir. Vu que les dernières années ont été très pluvieuses, les terres à foin qui sont basses sont couvertes d'eau; et le foin des plateaux ayant tout été fauché ces années dernières, il n'est pas désirable qu'ils augmentent leurs troupeaux, à moins de changements. La provision de foin de l'année dernière a dû être augmentée d'une forte quantité de paille; comme la température a été très malsaine, les pertes ont été plus lourdes que d'habitude.

Vingt-six animaux ont été tués pour la nourriture des sauvages et pour les besoins de l'agence. Quatre jeunes taureaux ont été vendus au département pour servir au travail nécessaire. Quatre taureaux de race sont à la disposition des propriétaires de troupeaux. Nous avons en juin envoyé deux taureaux à File-Hills. Ces animaux ont été soignés avec soin durant l'hiver aux quartiers généraux de l'agence.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages sont généralement chaudes et confortables; elles ont des châssis qui les éclairent bien, et de bons planchers en bois. Vu le prix élevé du bois et du bardeau, la majeure partie des toits des maisons sont couvertes de chaume. Ce qui retarde le progrès dans la construction des maisons, c'est l'habitude d'abandonner et de détruire son logement, lorsqu'un membre de la famille meurt. Cette coutume disparaîtra avec le temps et de la patience.

Instruments aratoires.—Les sauvages ont maintenant une bonne quantité d'instruments aratoires, tels que charrettes, faucheuses, etc.

Un moulin à battre, une tarare, et aussi une machine à broyer le grain ont été achetés durant l'année, et seront d'un grand avantage aux membres de la tribu.

Enseignement.—Mademoiselle E. Scott enseigne aujourd'hui à l'externat; mademoiselle McDonald a résigné cette charge durant le mois de février.

Il y a 20 élèves qui assistent, 13 garçons et 7 filles.

Ces élèves sont divisés comme suit :—

	Elèves.
Degré I	10
" II	7
" III	3

L'assistance moyenne, l'année dernière, a été de 10.

Mademoiselle Scott se tire bien d'affaires, et maintient le bon ordre à l'école. Outre les études ordinaires, on enseigne aux élèves à coudre et à tricoter.

La maison d'école était chaude et confortable durant l'hiver dernier; comme elle est bien aérée et tenue très proprement, l'état hygiénique est excellent.

Religion.—Le missionnaire presbytérien résidant, monsieur Dodds, tient des réunions régulières au temple tous les dimanches, et l'assistance y est assez nombreuse. Il visite aussi l'externat et donne l'instruction religieuse aux enfants. M. Doods est habilement assisté par sa femme, et tous deux font un excellent travail.

Le révérend Père Morard, de Forget, a visité la réserve deux fois durant l'année, et a célébré les offices pour les fidèles de croyance catholique.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'intempérance ou d'immoralité l'année dernière.

Toutes les danses ont été défendues dans la réserve.

L'introduction des jeux athlétiques et du jeu de ballon leur a fait perdre la passion de la danse.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette agence marchent sûrement dans le sentier de la civilisation. Leur vie s'est grandement améliorée moralement et socialement. La conduite générale des sauvages change pour le mieux. Ils sont polis et obéissants, et on ne les voit pas rôder aux alentours des villes.

Il faut cependant constamment les surveiller pendant leurs travaux de culture; ils augmentent peu à peu la grandeur de leurs terrains en culture, et il est plus facile qu'autrefois de les y faire travailler.

Voici l'étendue de terre semée cette année par quelques-uns des Assiniboines qui ont été amenés ici des réserves de l'Ouest en 1901 :—

	Acres.
Echwayatonka, blé	24
X. J. McArthur, blé	26
Washtay Oakshid, blé	22
Rupert, blé	14

Ces sauvages augmentent constamment leur richesse personnelle.

Observations générales.—Une bâtisse spéciale où l'on trouve un moulin à battre, des lieuses et d'autres machines, a été érigée aux quartiers généraux de l'agence. Un moulin à vapeur, qui sert aussi d'endroit pour travailler, a été également construit ; ce qui est d'une grande utilité, vu que la machine à vapeur peut être employée durant l'hiver.

Je suis à enseigner à Emile Allan, un des élèves gradués de l'école de Qu'Appelle, à manœuvrer la machine, et comme M. Jack, mon assistant, s'y entend bien pour vanner, nous n'aurons pos besoin de l'aide de l'étranger, lorsque le temps de battre le grain arrivera.

M. J. Lestock Reid, inspecteur des terres de la Puissance, a visité l'ajouté fait à la réserve en mai du côté nord. Il a aussi pris le niveau de plusieurs prairies basses dans le but de les faire égoutter. Ce travail marche assez rapidement; et bien que nous n'en retirions pas un gros bénéfice cette année, vu que l'herbe a été gâtée par l'eau, ce sera d'un grand secours dans l'avenir.

La question d'avoir un endroit où l'on pourrait en tout temps s'approvisionner de foin est d'une importance vitale pour les sauvages.

Les travaux nécessaires pour clôturer la réserve marchent bien; les deux tiers de ces travaux sont terminés. Il est bien plus difficile d'ouvrir des chemins dans la forêt, et près de la ligne où se fait la clôture, que de faire la clôture elle-même.

M. W. M. Graham, inspecteur des agences des sauvages, a fait en avril une inspection générale des biens et effets, et a audité les livres.

Le personnel de cette agence se compose de M. Jack, assistant général, et de moi.

J'ai, etc.,

W. MURISON,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
SASKATCHEWAN—AGENCE DU LAC-À-L'OIGNON,
LAC-À-L'OIGNON, 27 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires de cette agence pour l'exercice terminé le 30 juin 1904; j'enverrai sous peu un inventaire des biens du gouvernement confiés à mes soins, avec état tabulaire.

Les bandes de sauvages contenus dans cette agence sont au nombre de six, connues sous les noms et les numéros suivants : Seekaskootch, n° 119; Weemistocooseahwasis, n° 120; Oneepowhayo, n° 121; Puskeeahkeewin, n° 122; Keehewin, n° 123; et Chipewyan, n° 124.

BANDE DE SEEKASKOOTCH, N° 119.

Cette réserve est située au nord de la rivière Saskatchewan, et presque en ligne directe au nord de Fort-Pitt. Elle a une superficie de 38,400 acres, et offre une grande variété de beautés naturelles. La partie nord est boisée de peuplier et de pin; on y voit çà et là des terres en prairies. La partie centrale est unie, et couverte de petits bois de peuplier et de saule, qui sont bien arrosés par des petits lacs et des étangs ; dans les bonnes années, la culture du foin y est splendide. La partie du sud est boisée de peuplier et de pin; elle a de gras pâturages et des terres à foin. Le sol est généralement sablonneux.

Mouvement de la population.—La population de ce groupe est de 294. Depuis les derniers paiements, il y a eu 17 naissances et 10 décès.

BANDE DE WEEMISTICOOSEAHWASIS, N° 120.

Réserve.—Cette réserve a une superficie de 14,080 acres; elle est située du côté ouest de la réserve Seekaskootch, à laquelle elle touche; la partie méridionale de ces deux réserves suit la même longitude. La surface en est accidentée; les bosquets de peuplier, et les savannes ou terres à foin y abondent. Le sol est léger; on ne peut compter sur une bonne récolte de grain, que lorsqu'il y a eu des pluies abondantes durant l'été.

Mouvmeent de la population.—La population est de 94 âmes; 2 naissances et 6 décès ont eu lieu durant la dernière année.

BANDE DE ONEEPOWHAYO, N° 121.

Réserve.—Cette réserve, aussi connue sous le nom de réserve du lac à la Grenouille, tire son nom d'un grand lac qui la coupe à partir de l'extrémité nord. Elle a une superficie de 21,120 âcres. Les bois de peuplier y sont abondants; on y voit ça et là quelques pins. Le sol contient une glaise sablonneuse.

Mouvement de la population.—La population est de 101 âmes. Il y a eu 8 naissances et 3 décès durant l'année.

BANDE DE PUSKEEAHKEEWEEIN, N° 122.

Réserve.—Cette réserve touche à celle d'Oneepowhayo; la partie nord-ouest de cette dernière sert de frontière à la première sur une certaine distance. Du côté est, elle est en partie bornée par le lac à la Grenouille. Sa superficie est de 25,000 acres; elle regorge de bois de peuplier, et possède plusieurs excellentes lisières de terres à foin; elle est plus fortement boisée dans la partie nord. Le sol est formé d'une glaise sablonneuse.

Mouvement de la population.—Le chiffre de la population est de 31; il y a eu 2 naissances et 1 décès.

BANDE DE KEEHEEWIN, N° 123.

Réserve.—Cette réserve est située à peu près à 35 milles milles au nord-ouest du lac à la Grenouille; elle a une superficie de 17,920 acres. Une grande partie de la frontière occidentale, en allant au sud, est formée par la rivage d'un lac d'eau douce appelé lac Long. La superficie de la réserve est de 17,900 acres. Les parties du centre

et du nord abondent en savanes ou terres à foin, et en bosquets de peuplier d'une moyenne grosseur. La partie du sud est accidentée et couverte de peuplier et de pin.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 124 âmes; durant l'année, il y a eu 9 naissances et 5 décès.

OBSERVATIONS CONCERNANT TOUTES LES BANDES CI-DESSUS.

Tribu.—Les cinq bandes mentionnées plus haut appartiennent toutes à la nation des Cris. Nous les étudierons en bloc, parce que les membres les plus industrieux de ces bandes se sont établies sur les réserves voisines des quartiers généraux de l'agence, savoir, celles de Seekaskootch, et de Weemisticooseahwasis, et que nous les considérons comme formant une seule bande sous le nom de bande Seekaskootch, n° 119.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages durant l'année dernière a été bonne; aucune maladie épidémique n'a fait son apparition. Au commencement du printemps, nous leur faisons brûler tous les débris et immondices qui se sont amoncelés autour des habitations, et tous les terrains sont généralement nettoyés. On remarque chez ces sauvages une véritable amélioration sous le rapport de la propreté.

Ressources et occupations.—La culture est loin d'avoir été un succès ici durant la dernière saison; on y a donné peu d'attention. La demande de la main-d'œuvre va toujours grandissant dans ce district; durant le printemps, une foule de sauvages ont gagné leur vie en transportent du fret de Fort-Pitt à Lloydminster, et aussi en rapportant des provisions d'Edmonton par la Saskatchewan. L'industrie principale des sauvages est l'élevage des bestiaux; ils y réussissent généralement bien. La dernière saison n'a cependant pas été aussi profitable que d'habitude. Un revenu considérable provient encore de la vente des fourrures, non seulement par les sauvages qui chassent généralement, mais même par ceux qui sont sédentaires. Les rats musqués sont venus en abondance; on pouvait les attraper sans presque se déranger de son travail, et le prix des peaux était rémunératif. On trouve rarement les femmes à ne rien faire chez elles; elles s'occupent souvent à tanner les peaux, avec lesquelles elles fabriquent des chaussures pour toute la famille. Les colons leur envoient aussi des peaux pour les faire tanner, et les convertir en robes pour voitures d'hiver. On voit souvent les femmes travailler aux champs.

Bâtiments.—Les maisons des sauvages sont petites, mais chaudes et confortables. Ils les habitent rarement l'été; les sauvages se trouvent mieux et plus confortables sous des tentes. A l'automne, on prépare les maisons pour l'hiver. On les blanchit avec une sorte de terre blanche, ou avec de la chaux, quand on peut s'en procurer. A part les feux dans les cheminées sur la terre nue, en plusieurs endroits, on se sert de poêles de cuisine, et des ustensiles les plus modernes; il est bien rare d'entrer dans une maison sans que l'on vous offre une chaise pour vous asseoir; les tables sont en assez grande quantité; mais, chose curieuse, il est très rare que l'on s'en serve aux repas; les sauvages préfèrent prendre leurs repas à terre; cependant, les plats et les tasses sont toujours placés sur des nappes ou sur un linge quelconque.

Quelques sauvages ont amélioré leurs écuries, et je compte sur de nouveaux progrès à cet égard, l'automne prochain.

Bétail.—Le bétail entre les mains des sauvages est d'une excellente qualité; on y a ajouté trois taureaux de race pour les besoins de la reproduction. Le nombre des bestiaux chez les sauvages a augmenté, vu que le département leur en a livré un grand nombre sous le système de prêt ou crédit.

Instruments agricoles.—Les sauvages sont bien munis de faucheuses, râteaux, charrettes et traîneaux; ils ont acquis tout cela avec le produit de leur travail, et la vente des animaux; plusieurs traîneaux sont de leur propre fabrication.

Enseignement.—Il y a deux écoles où l'on prend des pensionnaires; elles sont situées aux endroits de l'agence les plus favorables pour tout le monde; elles sont fréquentées par les enfants des réserves voisines, même par ceux de la réserve Chipewyan, à 36 milles de distance au nord; plusieurs enfants viennent d'une distance consi-

dérable, quoi qu'ils ne tombent pas sous l'effet des traités. Une des écoles est sous la direction de l'Eglise catholique romaine, et l'autre, sous celle de l'Eglise d'Angleterre. Ces deux écoles font de rapides succès. Le fait que les parents retirent leurs enfants de l'école très jeunes prouve cependant qu'ils prennent peu d'intérêt à leur instruction.

Religion.—Il y a deux missions; l'une, de l'Eglise catholique romaine, et l'autre, de l'Eglise d'Angleterre; elles s'occupent chacune de leur école. La mission catholique est la plus fréquentée; car, elle compte un plus grand nombre de membres; les fidèles des deux églises pratiquent bien leur religion.

Traits caractéristiques et progrès.—La majorité de ces sauvages est laborieuse; elle ne laisse jamais perdre l'occasion de faire de l'argent, quand elle se présente; elle aspire à être indépendante sous le rapport de la fortune. On a vu deux familles laisser la réserve du lac à l'Oignon, amener leurs bestiaux avec eux, et s'établir sur la réserve de Keehewin; ce qu'ils ne pouvaient faire qu'en ne demandant aucun secours au département. Elles ont bien réussi jusqu'à présent; leur exemple doit être suivi par deux autres familles pendant l'année que nous commençons.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages n'usent pas de boissons enivrantes; sous le rapport des mœurs, ils peuvent favorablement être comparés aux meilleurs de leur race.

BANDE DE CHIPEWYAN, N° 124.

Réserve.—Une réserve de 46,720 âmes a été arpentée l'année dernière pour cette bande de sauvages; elle est à environ 36 milles au nord, et à 7 milles à l'ouest des quartiers généraux de l'agence; en suivant cette direction, on atteint l'extrémité sud-est de la réserve. La rivière au Castor au nord coule dans la direction du sud-est, et coupe l'extrémité nord-est de la réserve qui autrement serait rectangulaire. La partie centrale est unie et marécageuse en plusieurs endroits pendant les années pluvieuses; la vesce y pousse en abondance, et elle est souvent mêlée à de grandes lisières de terres à foin. Il s'y trouve aussi des bois de peuplier; au sud et à l'ouest, le bois, savoir, le peuplier et l'épinette, y est plus abondant. Le terrain est formé d'une glaise très riche.

Mouvement de la population.—La population est de 264 âmes; il y a eu durant l'année, 10 naissances et 11 décès.

Tribu.—Ces sauvages sont des Chippewas.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne; pas de maladie épidémique. La consomption, là comme chez tous les sauvages, est le plus terrible ennemi. Les personnes âgées sont fréquemment frappées de cécité. Au printemps, les alentours des maisons sont nettoyés avec soin, et les ordures sont brûlées.

Ressources et occupations.—C'est l'exception quand un sauvage demande de l'aide au département; tous s'occupent ordinairement de chasse. Ils cultivent les pommes de terre et d'autres légumes; mais, vu que les gelées sont très hâtives, la culture du grain est peu profitable. Ils ont un certain nombre d'animaux qui sont soignés en hiver par ceux qui ne vont pas à la chasse. Les femmes elles-mêmes prennent soin des animaux dans cette saison.

Bâtiments.—Les maisons sont plus spacieuses et plus solidement bâties que celles des Cris. Leurs étables sont bonnes, et bien aménagées pour l'hiver.

Bétail.—La qualité de leur bétail est inférieure à celle des Cris; ils ont refusé de se servir des taureaux de race qui leur auraient été prêtés s'ils avaient voulu se défaire de ceux de leur élevage. Prenant en considération, qu'à part les montants qu'ils reçoivent en vertu des traités, ces sauvages ne coûtent presque rien au département, on peut dire qu'ils administrent bien leurs affaires.

Instruments agricoles.—Ils ont une quantité suffisante de faucheuses, râteaux, charrettes et traîneaux pour leurs besoins; le tout leur appartient.

Enseignement.—L'école la plus proche est au lac à l'Oignon, où ils ont mis en pension six élèves à l'école catholique romaine. Ce sont des enfants intelligents; mais, comme chez tous les Cris, les parents les retirent de l'école avant qu'ils puissent profiter du peu qu'ils ont appris.

Religion.—Ce groupe est entièrement catholique romain; une mission dans les mites de l'agence existe depuis très longtemps sous les auspices de cette religion. Les ffices du dimanche sont très fréquentés, quand les sauvages ne sont pas à la chasse.

Traits caractéristiques et progrès.—Les Chippewas sont généralement à l'aise; la aison de la chasse a été très fructueuse; il en sera de même pour eux tant qu'elle xistera avec profit.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages ne font aucun usage de liqueurs enirantes; ils sont très obéissants, et se conduisent bien.

J'ai, etc.,

W. SIBBALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE PEIGAN,
MACLEOD, 13 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de cette agence pour 'exercice terminé le 30 juin 1904, avec les détails ordinaires concernant les statisiques de l'agriculture et de l'industrie pour la même période.

Réserve.—La réserve Peigan est située sur les bords de la rivière du Vieux, l'ouest de Macleod. Elle est à peu près carrée, et elle a une superficie de 181⅔ milles arrés, ou plus de 116,000 acres. Outre la réserve proprement dite, les Peigans ont, lans les montagnes du Porc-Epic, des limites à bois d'une étendue de onze milles et demi arrés. Le chemin de fer de la Passe du Nid-de-Corbeau traverse la réserve de l'extrémité nord-est à l'extrémité sud-est; on y compte quinze milles de voie ferrée, et deux oies d'évitement (Nos 5 et 6). Cette réserve comprend des prairies onduleuses, et des ollines non boisées, mais excellentes pour les pâturages. Plusieurs sources d'une excelente eau existent au milieu de ces collines; les animaux en liberté y ont un accès facile lurant toute l'année; la rivière du Vieux, qui coule à travers la réserve, et 'anse au Castor qui y pénètre du côté nord, fournissent une eau abondante durant les loux temps.

Tribu.—Les Peigans sont des membres des trois tribus, les Pieds-Noirs, les Sangs et les Peigans, qui forment la famille ou nation des Pieds-Noirs dans la lignée de la grande race algonquine. On les appelle communément Peigans du Nord, pour les distinguer de l'autre branche de leur tribu, les Peigans du Sud, qui sont des sauvages des Etats-Unis, établis au Montana.

Mouvement de la population.—La population de la réserve est de 506; sur ce nombre, on compte 151 hommes, 163 femmes, et 192 enfants au-dessous de 16 ans. Des détails plus précis à ce sujet sont donnés dans le tableau qui accompagne ce rapport.

Hygiène et Santé.—La santé des sauvages a été généralement bonne; on remarque leur goût de plus en plus prononcé pour bien entretenir leurs maisons.

Ressources et occupations.—Le commerce des chevaux et des bestiaux forme la principale occupation de ces sauvages; on explique cela par les facilités naturelles, le climat et le sol qui se prêtent bien mieux à l'élevage des animaux qu'à la culture du grain. Ils ont, cependant, au printemps dernier, clôturé deux cents acres de terre, en ont défriché trente-cinq acres, et se proposent de se livrer à la culture du grain sur une petite échelle.

Bâtiments.—La construction est toujours plus ou moins active; entre autres bâtisses, nous remarquons celle en bois de charpente de Good-Prairie-Chicken, à un étage et demi, celle aussi en charpente de Joe Pott, celle de Little-Bear, en billes, avec pignon en bois et toit en bardeaux.

Bétail.—La prospérité a régné cette année. Les sauvages ont perçu la somme de $3,897.30 du produit de l'abatage de leurs animaux ; avec ces argents, comme aux années précédentes, ils se sont acheté des charrettes, des harnais, des selles, des charrues, des faucheuses, de râteaux, du bois de construction, des vivres et des vêtements. L'an dernier, 363 veaux furent marqués dans le cours du printemps; cette année, nous en avons marqué 468, soit une augmentation de 105.

Clôtures.—Nous avons fait, ce printemps, 11 milles de clôture avec du fil métallique. Cela a nécessité un travail considérable; tout le bois pour les piquets, au nombre de plusieurs centaines, a été coupé à 12 ou 15 milles de distance. Les fils et les crampes ont été payés par les sauvages avec les différents profits qu'ils avaient faits.

Enseignement.—Les pensionnats des écoles de l'Eglise d'Angleterre, et de l'Eglise catholique romaine continuent leurs efforts pour développer l'intelligence des enfants, et améliorer leurs mœurs.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages aiment plus ou moins le whisky; malgré toutes les précautions prises pour supprimer le trafic des liqueurs, plusieurs trouvent encore le moyen de s'en procurer. A part cela, les Peigans se conduisent très honnêtement.

J'ai, etc.,

J. H. GOODERHAM,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE—AGENCE PELLY,
CÔTÉ, 19 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon deuxième rapport annuel de cette agence, avec des statistiques concernant l'agriculture et l'industrie, et aussi un inventaire de tous les biens du gouvernement confiés à mes soins jusqu'au 30 juin 1904.

Réserves.—La superficie totale des trois réserves de cette agence est de 78,784 acres ; de petits peupliers couvrent une étendue de 31,000 acres de ces réserves; ces peupliers ne peuvent être employés comme bois de construction. Dans la partie nord-ouest de la réserve Key, on peut facilement faire des billes; car, il y a là une grande quantité d'épinette et de bois blanc. Le sol se compose généralement d'une couche profonde de glaise argileuse qui donne une vigoureuse végétation. Toutes ces réserves qui s'étendent des montagnes au Canard à la rivière Assiniboine, sont couvertes de petits lacs et d'anses; ce qui en fait un pays idéal pour le bétail. Tout le pays qui est accidenté, et parsemé de petits caps, est très pittoresque.

BANDE DE CÔTÉ, N° 61.

Réserve.—Dans mon dernier rapport, j'indiquais Yorkton comme point de départ pour parvenir à cette réserve; depuis, Kamsack, un nouveau centre de division sur la voie principale du *Canadian Northern* a été établi sur la partie sud-ouest de la réserve; cette dernière contient 56 milles carrés.

Tribu.—Les sauvages de ce groupe sont des Sauteux.

Mouvement de la population.—Lors des paiements annuels faits au mois dernier, il y avait 252 âmes dans cette réserve, soit 55 hommes, 61 femmes, 73 garçons et 63 filles. Il y a eu durant l'année 9 naissances, et 12 décès. Cinq adultes sont morts de consomption.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages de cette agence a été bonne cette année: pas de maladie épidémique. Il y a eu 19 naissances; ce qui donne une moyenne de

uarante par mille; il y a aussi eu 20 décès, soit une moyenne de quarante-deux par ille; sur les 20 personnes décédées, 9 étaient des adultes; sur ces 9 adultes, 6 sont orts de consomption, 2 de vieillesse, et un accidentellement; tous les enfants sont orts de maladies pulmonaires, surtout de la tuberculose scrofuleuse. Ces sauvages bservent strictement les lois de l'hygiène; les alentours de leurs maisons sont propres t bien nets; il en est de même de l'intérieur de leurs maisons. Presque partout, où, ans le cours de mes visites, j'ai pris un repas quelque part dans les réserves, j'y ai oujours trouvé une table couverte d'une belle nappe blanche, et de tout ce qui était ndispensable. Un médecin qui m'accompagnait lors de mes visites des réserves l'hier dernier a été surpris de l'air de propreté qui régnait à l'intérieur de toutes les maions. J'ai dû demander au docteur Cash, le médecin de service, de venir cinq fois à agence durant l'année; il avait fait treize visites l'année précédente.

Enseignement.—L'instruction est donnée aux enfants au pensionnat de l'éole de la Couronne; cette dernière est située à l'extrémité sud-est de la réserve. Le épartement alloue des fonds pour 40 élèvs; mais, on en reçoit généralement 45. Je e puis passer sous silence l'excellent travail fait à cette école par le rév. M. McVhinney, le directeur, l'appui constant des quatre institutrices, et du professeur d'ariculture. On enseigne aux jeunes fllles tous les détails des travaux domestiques; ux jeunes garçons, on leur enseigne l'art de bien cultiver, et de bien soigner et nourir les bêtes à cornes, les chevaux, les cochons et les volailles. Doit-on s'étonner maienant si les parents, voyant leurs enfants acquérir, dans leur propre réserve, l'instrucion, et les connaissances agricoles, hésitent de plus en plus à s'en séparer pour les nvoyer aux écoles industrielles? Quatre enfants suivent les cours de l'école industrielle de Régina.

Religion.—Cent soixante-trois sauvages de cette réserve sont presbytériens; ils ssistent aux offices de leur église très régulièrement; vingt-trois sont catholiques romains; ils vont à leur église sur la réserve Kisickouse; un est anglican, et soixante-inq sont païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Maintenant qu'il y a assez longtemps que je lemeure avec ces sauvages pour les connaître personnellement, je les considère, pris dans eur ensemble, comme le groupe le plus labourieux et le plus soumis de tous ceux que j'ai visités; ils sont toujours au guet pour gagner quelques sous; ils désirent ardemment aller de l'avant. En voici des exemples; un certain nombre se sont abonnés à un grand journal des provinces de l'est, et aux journaux agricoles mensuels du Manitoba. J'ai assisté au jour de l'An à un concert à leur maison d'école; j'y ai vu là deux cents personnes aussi sages, aussi tranquilles, et aussi bien mises qu'on peut le désirer. La plupart des hommes étaient en habit noir avec collet et cravate. On ne voit jamais ici de sauvage enveloppé d'une couverte. Ce groupe est bien supérieur aux autres sous le rapport de l'intelligence et du physique. Les hommes sont habiles et adroits; aujourd'hui qu'ils jouissent des avantages des chemins de fer, je les considère comme étant sur le chemin de la fortune.

BANDE DE KEY, N° 65.

Réserve.—Cette réserve est à trois milles à l'ouest du Fort-Pelly, et à vingt milles au nord-ouest de Kamsack; son étendue est de trente-huit milles carrés. La rivière Assiniboine lui sert de frontière à l'ouest.

Tribu.—Ces sauvages sont des Cris des Marais.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 79 âmes, soit 19 hommes, 19 femmes, 18 garçons et 23 filles. L'an dernier, de la date du paiement de la rente annuelle à celle de l'année subséquente, il y a eu deux décès et trois naissances; la consomption a été la cause de deux mortalités.

Enseignement.—Les enfants fréquentent très régulièrement l'externat de la réserve.

Religion.—Le rév. Owen Owens est le missionnaire anglican. Trente-deux membres de cette bande assistent aux offices de son église, qui est un solide bâtiment sur la réserve, tout près de la mission et de la maison d'école. Il y a aussi 8 catholiques romains, 1 presbytérien, et 38 païens; ces derniers sont les vrais sauvages de la réserve; les autres ne sont que des métis sous traité.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a eu peu de progrès durant l'année. La réserve, vu sa forme irrégulière, ne se prête pas à la culture; je n'encouragerai personne à cultiver aussi longtemps que je n'aurai pas obtenu une certaine étendue de bonne terre arable que j'ai demandée pour eux. Mais cette réserve qui a de l'eau, de l'ombre et du foin en abondance, se prête admirablement à l'élevage des animaux.

BANDE DE KISIKONSE, N° 66.

Réserve.—La partie sud de cette réserve est à neuf milles de Kamsack; la partie nord en est à vingt milles; sa plus grande largeur est de six milles. Elle est boisée à l'ouest par la rivière Assiniboine, et à l'est par les montagnes au Canard, et le lac La Course. Elle contient vingt-huit milles et demi carrés.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Sauteux.

Mouvement de la population.—Au recensement du mois dernier, cette bande comprenait 138 personnes, soit 29 hommes, 41 femmes, 34 garçons, et 34 filles. Ceci porte la population totale de l'agence à 469 âmes, soit 103 hommes, 121 femmes, 125 garçons et 120 filles. Il y a eu durant l'année 6 décès et 7 naissances; le chef Kisickonse est mort de vieillesse cette année; il était très affable, et il fut l'un des plus chauds partisans du gouvernemnt lors de la rébellion de 1885. Par son testament, il a exprimé le désir qu'on lui érigeât un monument en marbre; je me suis rendu à son désir.

Enseignement.—Le Rév. père de Corby, missionnaire catholique vient de terminer un grand pensionnat du côté est de la réserve; dix-sept élèves y suivent maintenant les classes; ces élèves font de rapides progrès. Lorsque cette école touchera l'allocation ordinaire du gouvernement, et que l'on s'occupera d'enseigner l'agriculture, les garçons recevront une instruction supérieure.

Religion.—Le révérend père plus haut mentionné a fait construire au centre de la réserve une jolie petite église; soixante-une personnes la fréquentent; il y a aussi douze anglicans, seize presbytériens, et quarante-neuf païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande aiment à travailler, et sont aussi bien doués que ceux de la bande de Côté; bien que leur réserve ne soit pas aussi propice aux travaux de l'agriculture, ils ont défriché plusieurs nouvelles prairies cette année. Ils savent profiter de toutes les aubaines qui leur arrivent.

Bâtiments.—Si l'on considère l'ensemble de la bande, les maisons sont bien bâties, et on les améliore tous les ans. Un membre du groupe Côté est à construire une maison en bois de charpente à deux étages; tous les matériaux et la main-d'œuvre sont payés avec le produit de sa ferme, de ses animaux et de son travail. Toutes les autres maisons des trois réserves sont construites avec des billes, la plupart à un étage et demi et avec des toits couverts de chaume; six ont des toits couverts en bardeaux; l'intérieur de ces maisons est d'une grande propreté; quelques-unes sont meublées avec tout le confort possible.

Bétail.—Bien que l'hiver dernier ait été le plus rigoureux depuis 1892, le bétail a bien supporté le froid; loin de manquer de foin, il y en a eu plus qu'il n'en fallait. Il y a eu trente-trois pertes d'animaux, soit par le fait d'accidents, soit lorsque les vaches ont vêlé, etc. Le nombre total du bétail sur les trois réserves au 30 juin était de 746 têtes. J'ai commencé l'année dernière l'inoculation contre la maladie du charbon sur tous les animaux de moins de deux ans. Je n'ai pas entendu dire qu'aucun de ceux qui ont été ainsi inoculés soit mort. Les sauvages ont vendu l'année dernière cent une têtes de bétail, comprenant soixante-deux jeunes taureaux, de trois ans, vingt-six vaches, et trois bœufs. Ces ventes ont rapporté la somme de $3,685.92; outre cela, neuf animaux ont été tués pour l'usage domestique. Le taureau le plus pesant ainsi

vendu a atteint le poids de 1,490 livres, et la vache la plus pesante, celui de 1,470 livres. L'année précédente, on avait vendu cent quatre-vingt-dix-sept têtes de bétail. Il y a sur la réserve dix-huit taureaux de race courtes-cornes.

Instruments aratoires et progrès.—Voici ce qui prouve que ces sauvages désirent ardemment se munir de tout ce qu'il faut pour cultiver. Depuis les quatorze mois que je suis avec eux, ils ont acquis avec leur propre gain des instruments aratoires d'une valeur de $1.186.18, le tout comprenant des charrues, charrettes, faucheuses, une machine de la force de douze chevaux, et du fil de fer barbelé pour leurs clôtures. Dans le même espace de temps, ils ont doublé leur terrains en culture; en 1903, il y avait 321 acres de semées; cette année-là, on a défriché 106 acres, et durant la présente année, 236 acres. On a battu l'an dernier 8,484 minots d'avoine qui était parvenue à une excellente maturité. Cette année quarante acres ont été semées en blé; c'est la première expérience de ce genre; au moment où je vous écris, la récolte a une belle apparence; on doit commencer la moisson dans quelques jours. Les sauvages ont été les premiers à semer dans ce district au printemps dernier. Le département a aidé cinq élèves gradués à commencer à cultiver ce printemps; tout a bien été, et de larges prairies ont été défrichées. Un grand besoin se fait sentir de chevaux et de bœufs pour travailler; si les sauvages avaient ce secours, ils se rendraient bien vite indépendants; ils sont anxieux de travailler, pourvu qu'ils aient ce qui est nécessaire pour cela. La difficulté n'est pas de les faire travailler, comme cela arrive dans des agences que je connais; mais, c'est de leur procurer l'outillage nécessaire. M. W. S. Rattray, cultivateur, qui a approvisionné cette agence au printemps dernier, m'a rendu les plus grands services au milieu de mes travaux.

Tempérance et moralité.—Je suis heureux de constater qu'à part les cinq cas survenus peu de temps après mon arrivée ici, personne n'a été accusé d'intempérance ; cependant, il pourrait survenir du trouble à ce sujet, vu le rapide développement d'une ville au centre de notre territoire.

Somme toute, je considère ces sauvages comme aussi sages, francs et honnêtes que n'importe quels compagnons de travail. On les conduit comme des hommes, et non comme des animaux; on peut les comparer favorablement à plusieurs classes de la race blanche.

Observations générales.—En terminant, je dois ajouter que je suis franchement satisfait du progrès accompli l'an dernier, non seulement sous le rapport des travaux, mais encore du fait de la réduction des rations, et de la marche en avant. Bien que depuis un certain nombre d'années, il n'ait pas existé de distribution régulière de rations, il fallait toujours secourir quelque peu les travailleurs. Je diminue ces secours peu à peu; cette année, j'ai distribué soixante-dix-neuf sacs de farine de moins que l'année précédente; j'espère atteindre un meilleur résultat cette année; j'espère aussi que bientôt, donner du secours à ceux qui travaillent sera une chose du passé. Nous aurons sans doute toujours à aider plusieurs hommes et femmes trop âgés et trop faibles pour subvenir à leur subsistance. Onze hommes appartenant aux trois bandes sont allés le mois dernier visiter l'exposition de la Puissance à Winnipeg à leurs propres dépens; ils tireront sans doute de grands avantages de ce qu'ils ont vu. Une autre marque de prospérité; lors des deux derniers paiements de la rente annuelle, j'ai, avec le consentement des parents, pu considérablement augmenter le nombre des enfants au nom desquels un certain montant est déposé; ces sommes rencontrent les dépenses des enfants dans les écoles industrielles et aux pensionnats.

Il me fait aussi plaisir de constater que l'entente que j'ai eue avec les sauvages au sujet de la question épineuse de la danse a été scrupuleusement observée. Aucune danse n'est permise, si ce n'est celle accompagnée de violons. Et encore, cette dernière ne peut avoir lieu entre le 1er avril et le 1er novembre, savoir, durant la saison des travaux; pendant les cinq autres mois, pas plus de deux danses ne sont permises dans la même maison.

Une grande amélioration à l'agence a été le changement des vieilles barrières par des nouvelles en fil métallique et d'excellents poteaux en bois blanc ; les nouvelles portes et les poteaux sont peints en vert et en blanc.

Durant l'année, pour visiter les réserves, et pour l'accomplissement de mes autres travaux, j'ai parcouru avec la même paire de chevaux la distance de 4,028 milles.

Avant de terminer, je suis heureux de rendre témoignage au bon vouloir de mon commis, M. F. Fisher; ce dernier qui agit en même temps comme interprète, garde-magasin, et chef du dispensaire, m'a rendu les plus grands services.

J'ai l'honneur,etc.,

H. A. CARRUTHERS,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE, AGENCE DE QU'APPELLE,
QU'APPELLE, 25 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport de cette agence pour le dernier exercice, avec un état détaillé, et un inventaire des biens du gouvernement confiés à mes soins.

Cette agence comprend huit réserves, savoir: Piapot, n° 75; Le Bœuf-debout, n° 78; Pasquah, n° 79; Muscowpetung, n° 80; Peepeekesis, n° 81; Okanees, n° 82; Couverte-Etoilée, n° 83; et le Petit-Ours-Noir, n° 84.

Je suis entré en fonctions à cette agence le 17 février dernier; c'est pourquoi mon rapport ne donnera pas un aperçu complet du travail accompli et du progrès fait par les sauvages pendant le dernier exercice.

BANDE DE PIAPOT, N° 75.

Réserve.—Cette réserve comprend tout le canton 20, dans le rang 18, à l'ouest du 2e méridien, et contient en tout 34,547 acres. Le sol est très léger; on ne peut compter sur une bonne récolte que dans les saisons bien favorables. Dans les années de sécheresse, il ne pousse aucune espèce de grain. Cette partie de la réserve cependant, qui s'étend dans la vallée, produit une immense quantité d'herbe; cette dernière, quand elle est fauchée de bonne heure, et bien engrangée, remplace le meilleur foin.

Tribu.—Les sauvages de cette bande appartiennent presque tous à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population de cette bande comprend 144 âmes, soit 35 hommes, 52 femmes, 35 garçons et 22 filles au-dessous de vingt-un ans. Il y a eu durant l'année 1 naissance, et 4 décès.

Hygiène et santé.—Les sauvages de cette bande jouissent d'une excellente santé; pas de maladies contagieuses parmi eux l'an dernier. Les mesures hygiéniques ordonnées par le département n'ont été exécutées que dans bien peu de cas.

Ressources et occupations.—La majeure partie de ces sauvages exercent avec succès divers genres de culture. Ils retirent en outre de bons revenus de la coupe et de la vente du foin, à part naturellement celui qui est mis de côté pour la nourriture des animaux. On a aussi vendu une petite quantité de bois de chauffage; mais, comme ce bois devient de plus en plus rare sur la réserve, ce commerce diminue d'année en année. Durant l'été, les femmes extraient de la terre une grande quantité de racines de sénéga qu'elles vendent à un bon prix; elles s'occupent aussi beaucoup de tannage pour les colons des environs.

Bâtiments.—Les maisons, qui sont en billots, bien que petites, sont bien construites. Situées au fond de la vallée à l'abri des intempéries, elles offrent un logement très confortable aux animaux durant l'hiver.

Bétail.—La qualité du bétail est bonne. Bien qu'il y ait lieu d'être satisfait de l'accroissement naturel des animaux, il y a cependant de l'espace et du fourrage pour une augmentation dans le nombre des bêtes à cornes. Pendant l'année, le troupeau du gouvernement, qui était sur la réserve Muscowpetung, a été dispersé; le gouvernement a prêté aux sauvages de Piapot 78 vaches, de sorte qu'ils ont aujourd'hui en mains un magnifique lot d'animaux propres à la reproduction.

Enseignement.—Ces sauvages ne s'occupent guère de donner l'instruction à leurs enfants. Cependant l'opposition qu'ils faisaient autrefois contre les maisons d'écoles semble aujourd'hui s'éteindre.

Religion.—Ces sauvages sont presque tous des païens, et s'occupent peu ou point de la religion chrétienne.

Instruments aratoires.—Les sauvages sont bien fournis de tout ce qu'il leur faut pour travailler.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages avancent rapidement dans la voie du progrès. Ils ont eu une bonne récolte l'an dernier; et bien que le nombre de minots battus au moulin ne fut pas beaucoup plus considérable que celui de l'année précédente, le grain était de meilleure qualité ; comme question de fait, l'un des meilleurs blés vendus à Régina venait de cette réserve. Outre leur récolte, ils ont aussi vendu un certain nombre de jeunes taureaux. Leur argent est placé à bon escient, à en juger par la qualité d'instruments d'agriculture et de chariots qu'ils possèdent, et par les nombreuses améliorations qu'ils font à leurs maisons. Ils peuvent maintenant se passer de secours du gouvernement ou à peu près. Cependant, nous donnons encore des rations et des vêtements d'hiver à quelques personnes âgées et infirmes. Tous les champs en culture sont entourés d'une clôture en fil de fer, et le tout a été payé par les sauvages.

Tempérance et moralité.—On ne m'a rapporté aucun cas d'intempérance ou d'immoralité.

BANDE DE MUSCOWPETUNG.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rivière Qu'Appelle, entre les réserves Piapot et Pasquah; elle contient en tout 38,080 acres. Le sommet ou les plateaux contiennent d'excellents terrains pour la culture, tandis que la partie située dans la vallée fournit de belles prairies à foin. Le bois est petit, et à peu près inutile pour la construction.

Mouvement de la population.—La population est de 86, soit 21 hommes, 27 femmes, et 19 garçons et 19 filles au-dessous de vingt-un ans. Une naissance et 2 décès ont eu lieu durant l'année.

Hygiène et santé.—Généralement, la santé de ces sauvages durant l'année ne paraît pas avoir été bien bonne; la maladie dont ils ont le plus souffert est la consomption. L'état sanitaire de la réserve est bon, et les règlements du département concernant l'hygiène sont bien suivis.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent surtout de la culture du grain, de l'élevage des animaux, et de la coupe du foin pour la vente. On y a aussi vendu une faible quantité de bois.

Bétail.—Ces sauvages possèdent de beaux troupeaux d'animaux; ils ont maintenant 248 têtes de bétail, ce qui forme une forte augmentation sur le chiffre de l'année dernière. Les veaux de l'année ont une belle apparence et sont nombreux.

Bâtiments.—Vu l'absence du matériel nécessaire pour la construction, les maisons de cette réserve sont petites; elles semblent cependant bien confortables, et les écuries sont bien aménagées pour l'hivernement des animuax. Les sauvages n'ont perdu que trois bêtes à cornes pendant le rigoureux hiver de 1903-04.

Enseignement.—Tous les enfants qui font partie de cette bande vont à l'école; cependant, je ne puis dire que ces sauvages s'intéressent particulièrement à l'instruction de leurs enfants.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien fournis de l'outillage nécessaire aux fins de l'agriculture; durant l'année, ils se sont acheté un nouveau semoir.

Religion.—Presque tous ces sauvages sont des païens, et ne s'occupent guère de la religion chrétienne.

Traits caractéristiques et progrès.—Les statistiques de cette année, comparées à celles des années précédentes, démontrent évidemment que le progrès fait durant les deux dernières années s'est maintenu au même degré; une courte visite chez ces sauvages prouve immédiatement qu'ils sont très industrieux. Leurs maisons, qui sont d'ailleurs bien meublées, sont étroites comme leurs étables, et ce, pour les mêmes raisons. Ils ont clôturé un grand terrain, d'à peu près neuf milles carrés, et ils y laissent courir leurs animaux durant l'été. Presque tous les champs ont une clôture en fil métallique, et on prend un grand soin des instruments aratoires. Une partie du grain de la réserve a souffert de la gelée l'an dernier. Somme toute, ces sauvages ont été bien récompensés de leur travail; ce qui, ajouté au gain provenant de la vente de leurs animaux, leur a permis de bien vivre.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'intempérance ou d'immoralité.

BANDE DE PASQUAH, N° 79.

Réserve.—Cette réserve est située à environ six milles du village de Fort-Qu'Appelle, et le lac Qu'Appelle lui sert de frontière au nord. Elle se continue à l'intérieur à une distance d'à peu près huit milles, et elle contient 38,496 acres de terre. Une large portion de cette réserve se trouve dans la vallée Qu'Appelle, et ne produit cependant que très peu de foin. La plus grande partie du foin est fauchée dans les fondrières sur les hauteurs et on y ajoute du gayou laineux. C'est sur ces hauteurs que l'on rcolte les meilleurs produits. Cette réserve possède les bâtiments nécessaires pour les besoins de la ferme.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Sauteux, avec un léger mélange de la race des Cris.

Mouvement de la population.—La population est de 132 âmes, et comprend 29 hommes, 47 femmes, et 22 garçons et 34 filles au-dessous de vingt-un ans. On a enregistré durant l'année 4 naissances et 7 décès.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages semble avoir été bonne pendant toute l'année; il n'y a pas eu la moindre trace de maladies contagieuses. Les règlements sanitaires du département sont bien suivis ici; les maisons, bien bâties d'ailleurs, sont entretenues avec soin et propreté. Ces sauvages sont plus propres et mieux vêtus que ceux des deux autres réserves que j'ai mentionnées plus haut.

Ressources et occupations.—La nature du sol de cette réserve force ces sauvages à compter entièrement sur la culture du grain pour leur subsistance. La récolte du foin est si faible, qu'ils ne peuvent élever avec profit qu'un nombre restreint de bestiaux. Le total des bêtes à cornes qui sont la propriété des sauvages est de 161; elles sont d'une qualité supérieure. On y fait le commerce du bois de chauffage.

Bâtiments.—Les constructions sur cette réserve sont bien faites et confortables. Plusieurs maisons ont leur toit couvert en bardeaux, et ont aussi une cuisine adjacente.

Outils.—Ces sauvages sont bien munis d'instruments agricoles; ils ajoutent sans cesse de nouvelles machines à l'outillage qu'ils possèdent déjà.

Enseignement.—Tous les enfants de cette réserve, et d'un âge raisonnable, fréquentent les écoles; les parents ne font aucune difficulté à leur en accorder la permission.

Bétail.—Le bétail consiste en de splendides bêtes à courtes-cornes; ce bétail est d'une qualité supérieure, comme je l'ai déjà dit. Plusieurs sauvages possèdent aussi de très beaux chevaux de travail.

Religion.—Un certain nombre de ces sauvages pratiquent la religion chrétienne. Il y a deux églises sur la réserve; l'une appartenant à l'Eglise catholique romaine, et l'autre à l'Eglise presbytérienne. Je crois, cependant, que cette dernière ne sert plus au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a cinq ou six sauvages de cette réserve qui avancent chaque année dans la voie du progrès; on peut les considérer comme des cultivateurs à l'aise. D'un autre côté, il y a une foule de jeunes gens de cette réserve qui pourraient bien mieux travailler qu'ils ne le font; c'est réellement une tâche ardue que de leur faire faire le peu qu'ils font. Cette réserve est voisine de trois ou quatre petites villes; ces jeunes gens se laissent tenter par l'éclat de toutes les fêtes qu'on y célèbre presque journellement; cela cause naturellement un tort immense au travail des champs, qui, sans cela, serait mieux conduit.

Tempérance et moralité.—Depuis que je suis chargé de cette agence, on m'a signalé trois cas d'intempérance dans cette réserve. A mon grand plaisir, dans chaque cas, ceux qui avaient vendu de la boisson aux sauvages de même que ces derniers, ont été condamnés et punis; dans deux cas, par la prison, et dans l'autre cas, par une amende de $75 et les frais. Espérons que ces sentences diminueront fortement le goût de ces sauvages pour les liqueurs enivrantes.

BANDE DU BŒUF-DEBOUT, N° 78.

Réserve.—La réserve de cette bande couvre une superficie de sept milles carrés; elle est située dans les cantons 21 et 22, rang 14, à l'ouest du 2e méridien. Le sol est formé d'une glaise sablonneuse et plutôt trop léger pour la culture du grain. Les légumes cependant y poussent bien.

Le foin manque dans cette réserve; on coupe celui dont on a besoin sur les terres du gouvernement du Dominion avec sa permission.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Sioux ou Dakotas; plusieurs d'entre eux vivaient autrefois aux Etats-Unis. Cette bande contient 211 personnes, 99 garçons, et 112 filles.

Hygiène et santé.—L'an dernier n'a fait que continuer l'état de bonne santé dont ces sauvages ont toujours joui. La phtisie et les scrofules, ces deux maladies si communes dans les autres bandes de cette agence, brillent ici par leur absence. Ceci dépend sans doute de l'extrême propreté avec laquelle ils vivent et du grand soin qu'ils prennent de leurs demeures et des environs.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent de la culture du grain sur une grande échelle; ils élèvent en même temps quelques animaux. Un grand nombre travaillent chez les cultivateurs des districts environnants. Ils y rencontrent tant de succès, qu'ils sont en grande demande, et obtiennent des prix élevés. De magnifiques jardins, qui sont la propriété des sauvages, donnent un aspect spécial à cette réserve; la terre paraît très propice à ce genre de culture. La vente du bois est à peu près nulle; de fait, on en achète très souvent en dehors de la réserve pour la consommation domestique. La pêche est très fructueuse ; ce poisson est vendu en temps propice. Tous les champs cultivés sont clôturés avec du fil métallique; on a aussi clôturé un large pâturage pour les animaux; le tout donne à la réserve un certain air de richesse et de propreté.

Bâtiments.—Comme le matériel nécessaire fait défaut, les habitations de cette réserve sont petites; elles sont d'ailleurs confortables, et bien entretenues.

Instruments aratoires.—Ces sauvages sont bien munis d'instruments aratoires, desquels on a un grand soin. Durant l'année, de concert avec les trois bandes ci-dessus mentionnées, ces sauvages ont acheté une tarare J. I. Case, 32-54, et une machine de la force de 15 chevaux pour le prix $1,900; cette somme doit être complètement payée par eux ainsi que les dépenses d'entretien.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains de nom.

Enseignement.—Les sauvages de ce groupe semblent plus intéressés à l'instruction de leurs enfants que ceux des groupes mentionnés plus haut. Tous les enfants en état de fréquenter les écoles se font un devoir de le faire.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'intempérance ou d'immoralité.

BANDE DE FILE-HILLS.

Réserve.—Les sauvages de ces bandes occupent quatre réserves, savoir : la réserve Peepeekesis, n° 81; la réserve Okanees, n° 82; la réserve de la Couverte-Etoilée, n° 83; et la réserve du Petit-Ours-Noir, n° 84. La superficie totale de ces quatre réserves est de 296 milles carrés; elles sont situées à environ 20 milles au nord-est du Fort-Qu'Appelle.

Tribu.—Les sauvages de ces quatres bandes appartiennent à la tribu des Cris.

Mouvement de la population.—La population de ces quatre bandes est de 245, dont 72 hommes, 62 femmes, et 45 garçons et 66 filles au-dessous de vingt-un ans.

Ressources et occupations.—Les ressources naturelles de ces réserves sont le foin et le bois, qui s'y trouvent en abondance. Différentes sortes de culture, dans lesquelles ils réussissent bien, forment la principale occupation de ces sauvages. Ils possèdent aussi un certain nombre de bêtes à cornes de belle qualité; leur entretien, joint aux travaux de la culture, occupe ces sauvages durant tout le cours de l'année. Ils peuvent encore metre du foin de côté pour la vente, à part celui dont ils se servent pour la nourriture de leurs animaux. Une grande quantité de bois sec est coupé et vendu aux colons voisins.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages durant l'année a été assez bonne. Pas la moindre maladie épidémique. Le peu de maladies dont ils souffrent proviennent de la consomption et des scrofules. Sur les réserves Okanees et Peepeekesis, l'état sanitaire de leurs résidences est bon; quelques-unes de leurs maisons sont de confortables constructions en billes, avec des toit couverts en bardeaux.

Bâtiments.—Comme il y a abondance du matériel de construction sur toutes les réserves, la plupart des maisons sont d'une bonne grandeur et bien bâties. Il y a une tendance générale, chez ces sauvages, à se construire de meilleurs maisons qu'auparavant. Ils possèdent aussi de bons greniers à grain.

Bétail.—Les nombreux troupeaux de ces sauvages sont dans un excellent état. L'accroissement naturel a donné, cette année, une moyenne plus qu'ordinaire. Durant l'année, le troupeau du gouvernement sur la réserve Muscowpetung a été dispersé, et un certain nombre de vaches ont été prêtées aux sauvages de Piapot. Le reste du troupeau a été mêlé à celui du gouvernement à File-Hills, où de nouvelles constructions ont été érigées; le tout est dans le meilleur état possible.

Outillage.—Ces sauvages sont bien fournis d'instruments aratoires. Chaque sauvage qui s'occupe de culture possède tout l'outillage dont il a besoin.

Enseignement.—Ces sauvages ne font que peu ou point d'opposition auax écoles qui sont fréquentées par tous les enfants qui sont d'âge à le faire.

Traits caractéristiques et progrès.—Les relevés de la statistique accusant chez ces sauvages un progrès continu d'année en année. Les rapports signalent une grande augmentation dans le battage du grain. Le grand nombre de leurs bestiaux indique la même chose. La plupart des sauvages qui pratiquent la culture possèdent des attelages de premier ordre et des machines modernes et presque tout leur grain est déposé dans de bons greniers. Leurs machines à battre sont complètes et leur appartiennent en propre.

L'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique qui va à Kirkella passe le long de la limite sud-est de la réserve des Peepeekesis et les villes qui surgissent le long de la voie deviendront pour ces sauvages de magnifiques débouchés pour la vente du bois et du foin et de plus un marché rapproché pour l'écoulement de leurs grains

et de leurs animaux. C'est là un point important, si l'on considère qu'auparavant ces sauvages étaient forcés de mener leurs grains à Indian-Head. Ce voyage, d'environ 80 milles, aller et retour, était très difficile et pénible en hiver et diminuait considérablement les profits de leur travail. Mais les conditions sont maintenant changées et les sauvages y trouveront probablement un grand encouragement à faire encore mieux qu'auparavant.

Religion.—Ces sauvages sont en plus grande partie des païens. Quelques-uns cependant sont catholiques et quelques autres presbytériens. La réserve comprend une église catholique, qui est bien fréquentée et le missionnaire du pensionnat presbytérien qui est attenant à la réserve des Okanees tient régulièrement des offices tous les dimanches.

LA COLONIE DES ANCIENS ÉLÈVES DES MONTAGNES DE LA LIME.

La colonie des anciens élèves des montagnes de la Lime a été établie au printemps de 1901 dans le but d'établir les anciens élèves, dès leur sortie de l'école, sur des fermes qui leur appartiendraient, au lieu de les laisser retourner au *teepee* comme autrefois. Dans ce but on a divisé une partie de la réserve des Peepeekis en lots de 80 acres. Il y a actuellement sept anciens élèves d'établis dans la colonie, et tous réussissent bien. Trois d'entre ces jeunes gens sont mariés; ils ont des maisons confortables et de bons bâtiments. Je nommerai entre autres Fred Deiter qui est propriétaire d'un attelage de trois beaux chevaux, d'une bonne habitation de pièces d'un étage et demi de haut, couverte en bardeaux, d'une étable en pièces de 28 pieds par 16 couverte en bardeaux et d'un grenier en planches. L'année dernière il a battu près de 2,000 boisseaux de grain et l'on peut dire en toute franchise que, n'eût été la gelée, sa récolte aurait été beaucoup plus considérable.

John R. Thomas, qui fit sa première récolte l'automne dernier, a battu 982 boisseaux de grain. Ce jeune homme est marié et possède une habitation confortable avec des bâtiments comme ceux de Fred Deiter.

Ben Stone Child, marié lui aussi, possède des animaux, des machines agricoles et des bâtiments comme ceux des deux jeunes hommes précédents. Il a battu l'année dernière 2,389 boisseaux de grain. Il a mis en culture cette année environ 112 acres de terres qui promettent une abondante récolte.

Les autres colons réussissent également bien, mais récoltent cette année pour la première fois. La colonie n'est maintenant qu'à six milles du chemin de fer, de sorte que les jeunes colons ont à facile portée un débouché pour leur grain, ce qui est sans doute propre à les encourager.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance d'aucun cas d'ivrognerie ou d'immoralité dans aucune des quatre réserves.

J'ai, etc.,

R. L. ASHDOWN,

Agent des sauvages.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST,

ALBERTA—AGENCE DU LAC SADDLE,

LAC LA-SELLE, 1er juillet 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur cette agence pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, ainsi que les relevés et l'inventaire des propriétés publiques confiées à mes soins.

way Co.

BANDE DU LAC LA-SELLE, N° 125.

Réserve.—Cette bande a sa réserve située dans les cantons 57 et 58, rangs 10, 11, 12 et 13 à l'ouest du 4e méridien. La superficie, y compris la partie sud-ouest qu'occupe la bande de la Plume-Bleue, n° 127, est de 82,560 acres.

Les terrains au nord et à l'ouest sont composés de prairies inégales, tandis qu'au sud-est les terrains sont plus unis.

A plusieurs endroits on rencontre des petits marais à foin, quelques-uns, durant les années favorables, en produisant de bonnes quantités. Il y a partout une abondance de peuplier, et l'on rencontre par-ci par-là quelques rares groupes d'épinettes. Cette réserve est surtout favorable à l'élevage du bétail. Le lac qui donne son nom à la réserve est situé tout près de la limite nord, environ à mi-chemin entre les coins nord-ouest et nord-est.

Tribu.—Les habitants de cette réserve sont des Cris.

Population.—La population, y compris la bande de la Plume-Bleue, n° 127, est de 244, dont 80 hommes, 80 femmes et 84 enfants. Il y a depuis l'année dernière une diminution de 1, comme suit: naissances, 11; morts, 9; 2 sauvages ont quitté la bande en se mariant et deux autres ont été transférés à d'autres bandes et une personne a été transférée à cette bande-ci.

Etat de santé et mesures hygiéniques.—Ces sauvages jouissent en général d'une bonne santé. La petite vérole a sévi durant l'hiver. Quelques cas ont été graves, mais malgré le grand nombre de malades, deux seulement sont morts et non pas de cette maladie seulement. Les sauvages ont observé fidèlement les règlements de la quarantaine et grâce aux soins prévoyants du médecin, le docteur Aylen, de bonne heures au printemps, l'épidémie a été enrayée. Un grand nombre de sauvages furent vaccinés avec succès au cours de l'année. On est généralement fidèle à blanchir les maisons à l'automne et à nettoyer les habitations au printemps.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'adonnent à l'élevage du bétail et à la culture. Ils donnent un soin particulier à l'élevage qui est la principale source de leur subsistance. Les habitants de cette réserve s'occupent davantage de culture depuis quelques années. Au printemps on a mis en culture près de 114 acres de plus que l'an dernier. Les sauvages ont amélioré leurs immeubles en faisant ce printemps beaucoup de culture neuve. Quand ils ne sont pas occupés à la ferme, quelques-uns d'entre eux travaillent à transporter le fret sur la rivière.

Bâtiments.—Dans cette réserve les habitations sont faites de pièces et bien bâties; plusieurs ont des toits en bardeaux; elles sont toutes, à quelques exceptions, propres et confortables. L'été, il y a peu de maisons occupées, les sauvages préférant vivre sous les tentes qu'ils trouvent, au temps chaud, plus saines et plus confortables.

Bétail.—Le bétail de cette bande est en bon état et a sensiblement augmenté au cours de l'année.

Enseignement.—Le pensionnat est situé sur la partie de la réserve qu'occupe la bande de la Plume-Bleue et est sous la direction du missionnaire catholique. Durant l'année les élèves ont fait des progrès dans leurs classes et dans les différentes industries qu'on y enseigne. L'externat qui est situé sur la partie de la réserve près du lac La-Selle et qui est dirigé par l'Eglise méthodiste, a été fermé cette année, à défaut d'élèves.

Religion.—Les membres de la bande du lac La-Selle sont méthodistes et catholiques romains. Les premiers en plus grand nombre. Des offices sont tenus le dimanche dans la maison d'école. Les sauvages de la bande de la Plume-Bleue sont presque tous catholiques et assistent régulièrement aux offices célébrés par le révérend Père Balter, à la mission située sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages font des progrès continuels. Cette année Peepeekis s'est acheté une lieuse et Thomas Makookis a fait une clôture en fil de fer barbelé autour de son champ qui comprend vingt acres. D'autres sauvages

ont, au cours du printemps, acheté 2 faucheuses, 4 charrues, 2 herses et plusieurs harnais, qu'ils ont payés avec le produit de leur travail. Ils ont amélioré leur manière de vivre et s'habillent proprement et chaudement. Il y a actuellement plusieurs jeunes hommes qui labourent de la terre neuve pour les semences de l'année prochaine.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance cette année d'aucun cas d'ivrognerie et les mœurs sont bonnes.

BANDE DE JAMES SEENUM, N° 128.

Réserve.—Cette réserve est située au nord du lac La-Selle, dans les cantons 61 et 62, rangs 12 et 13 à l'ouest du 4e méridien. C'est une longue bande de terre mesurant environ 12 milles de long du nord au sud, le long des lacs Bon-Poisson et Poisson-Blanc et elle contient environ 11,20 0acres en superficie. Le terrain est en grande partie inégal. Le bois qu'on y trouve est le peuplier avec des épinettes en quelques endroits.

Le sol est en partie pierreux mais, en certaines saisons favorables, le grain y vient. Le lac du Poisson-Blanc est une grande étendue d'eau et donne le poisson blanc et le brochet.

Tribu.—Les sauvages de cette réserves sont des Cris.

Mouvement de la population.—La population sauvage de cette réserve est de 331,

Mouvement de la population.—La population sauvage de cette réserve est de 331,

dont 87 hommes, 116 femmes et 118 enfants. Depuis le dernier dénombrement, il y a eu une augmentation de 4. Il y a eu 19 naissances et 15 décès. Un sauvage a été transféré à cette réserve-ci et un autre a quitté.

Santé.—Cette année, les sauvages jouissent en général d'une santé beaucoup meilleure que les années passées. L'hiver dernier la petite vérole a sévi dans cette réserve aussi, mais grâce à la quarantaine et aux mesures hygiéniques, l'épidémie a été restreinte à quelques maisons seulement, et le 1er avril, la quarantaine fut levée.

Ressources et occupations.—Les sauvages ici s'adonnent à l'élevage du bétail et à la culture mixte : L'élevage est leur principal moyen de subsistance et le pays s'y prête bien. Les récoltes de grain n'ont été que passables l'an dernier, et une partie du blé récolté, moulu au moulin établi sur la réserve, a fourni aux sauvages cent sacs de farine. Il y a eu abondance de fourrures et tout l'automne elles se sont vendues à bon prix, de sorte que ceux qui ont fait la chasse y ont réalisé un joli bénéfice. L'hiver, une partie des sauvages ont fait du bois de construction et pour les scieries. Durant cette saison ils font encore des pêches abondantes, dont ils tirent une grande partie de leur subsistance. Quand ils ne sont pas occupés à la culture, beaucoup de sauvages s'engagent pour faire la traite, transporter le fret et travailler dans le nord sur les bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Bâtiments.—On a construit, au cours de l'année, deux nouvelles habitations sur la réserve.

Bétail.—Le bétail de cette bande est en bon état et est en général bien entretenu. Ces sauvages sont munis d'une bonne quantité de machines aratoires.

Enseignement.—On entretient sur la réserve deux externats, l'un au lac du Bon-Poisson vers le sud, et l'autre au lac du Poisson-Blanc au nord. Ces deux écoles sont sous la direction de l'Eglise méthodiste et ont été assez bien fréquentées durant le cours de l'année.

Religion.—La mission méthodiste est située au nord de la réserve. Il y a là une église où le missionnaire, le révérend R. B. Steinhauer, fait les offices. Il y a une autre église méthodiste près du lac Bon-Poisson.

L'église catholique est bâtie près du lac du Bon-Poisson, à peu près au centre de la réserve. Le révérend Père Comire a la charge de cette mission. Les sauvages assistent régulièrement à leurs églises respectives.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs des sauvages de cette réserve ont déménagé et sont allés au lac La-Selle, dans le but de faire plus de culture, vu que la réserve de ce lac s'y prête mieux. Ces gens-ci sont assez laborieux et observent généralement les lois et s'habillent bien.

BANDE DU LAC LA-BICHE, N° 129.

La population de cette bande est de 11, dont 4 hommes, 2 femmes et 5 enfants. Il y a eu au cours de l'année 1 décès et 2 sauvages ont, en se mariant, quitté la bande, ce qui fait une diminution de 3. Ils sont tous métis et vivent de chasse et de transport de marchandises.

BANDE CHIPPEWYAN, N° 130.

Lors des derniers paiements annuels, la population de cette bande était de 79 personnes, dont 24 hommes, 25 femmes et 30 enfants. Il y a eu au cours de l'année 4 naissances et 4 décès. Ces sauvages vivent exclusivement de chasse et de pêche. Ils habitent la région qui entoure le lac Cœur, qui est situé environ 105 milles au nord des quartiers généraux de l'agence.

BANDE DU LAC AU CASTOR, N° 131.

Cette bande de sauvage Cris vit dans le voisinage du lac au Castor, environ douze milles du lac La-Biche. Ils tirent leur subsistance de la chasse et de la pêche. La population, lors des derniers paiements annuels, était de 92, dont 30 hommes, 31 femmes et 31 enfants. Il y a eu 5 naissances et 4 décès et 2 sauvages se sont joints à la bande en se mariant, ce qui fait une augmentation de 3 personnes sur la population de l'année précédente.

J'ai, etc.,
GEO. G. MANN,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DES SARCEES,
CALGARY, 2 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, ainsi que les relevés agricoles et industriels et l'inventaire de toutes les propriétés publiques.

Réserve.—La réserve des Sarcis comprend le canton 23, rangs 2, 3 et 4, à l'ouest du 5e méridien principal et contient une superficie de 69,120 acres. La terre est de premier ordre et les sauvages, chaque année obtiennent de bonnes récoltes. Le terrain est bon pour l'élevage et les éleveurs ont la permission d'y laisser leurs animaux en payant certains droits de pâturage. Le printemps dernier, M. J. Lestock Reid fit le tracé des limites extérieures de cette réserve, avant qu'elle fût enclose.

Les sauvages sont actuellement occupés à bâtir aussi rapidement que possible une clôture en fil de fer barbelé, à trois cordons, les poteaux de saule et peuplier blanc étant placés de 15 pieds en 15 pieds et enfoncés 2½ pieds en terre. L'ouvrage est bon. Une fois complétée, la clôture aura 50 milles de long et entourera 69,120 acres. Les sauvages s'occupent aussi d'amasser aussi vite que possible et en grande quantité le foin dont ils auront besoin pour un troupeau d'animaux qu'ils doivent recevoir à l'automne.

Tribu.—Les sauvages de cette réserve sont de la tribu des Castors qui vivent dans l'extrême nord.

Santé.—La bande jouit en général d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—Elever les animaux, cultiver la terre, travailler pour les éleveurs, vendre le foin et le bois, ce sont là leurs principales occupations.

Bétail.—D'année en année, les sauvages s'intéressent davantage à l'élevage. Cette industrie doit maintenant fournir leur subsistance et les rendre en peu de temps indépendants du gouvernement. Le climat et le terrain offrent à l'éléveur les meilleures conditions. Le printemps dernier n'a vu aucune tempête et les doux temps durant l'hiver a favorisé la condition des vaches qui, en conséquence ont fourni des veaux plus forts.

Les troupeaux qu'on a marqués cette année sont sans contredit les meilleurs qu'on ait jamais rencontrés dans l'Alberta.

Enseignement.—Nous avons sur la réserve un pensionnat sous les auspices de l'Eglise anglicane et une école industrielle bâtie à six milles de la réserve. Les progrès des élèves dans ces institutions est sensible.

Religion.—L'Eglise anglicane a une mission établie sur cette réserve et plusieurs Sarcis en font partie.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a chez plusieurs sauvages un progrès notable. Certains d'entre eux améliorent leur état chaque année mais quelques autres n'ont pas abandonné leur vieille routine.

Tempérance.—La vente des liqueurs disparaît peu à peu. Les mesures sévères qui ont été prises pour l'abolir sont sans doute cause de cette disparition.

Remarques générales.—Nous avons vu cette année à la réserve plus de touristes qu'à l'ordinaire. Les sauvages et le paysage les attiraient. Le sauvage de l'Amérique septentrionale semble exciter chez l'étranger une curiosité aussi vive que jamais.

Avant de terminer mon rapport, je désire exprimer, en mon nom et au nom des sauvages, notre profonde douleur de la mort du major McGibbon, notre défunt inspecteur. Sa mort prive le département d'un officier qui se recommandait par sa grande habileté et son succès dans l'accomplissement de ses devoirs.

J'ai, etc.,

A. J. McNEILL,

Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ALBERTA—AGENCE DE STONEY,
MORLEY, ALTA., 26 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, accompagné d'un tableau et de l'inventaire des propriétés publiques.

Réserve.—La réserve de Stony est située parmi les collines sises au pied des montagnes Rocheuses, à 40 milles environ à l'ouest de Calgary, sur la voie du chemin de fer Canadien du Pacifique. La rivière à l'Arc la divise en deux parties, dont l'une au nord, est occupée par la bande de Peter Wesley et l'autre au sud de la rivière, par les bandes de Chiniquay et de Moses Bearspaw.

La gare de Morley est bâtie à un demi-mille environ des quartiers-généraux de l'agence. A l'exception de l'angle sud-est, presque tout le terrain est rocailleux et inégal, tandis qu'une partie considérable est couverte de sapin. La superficie est de 69,720 acres. On compte que les deux tiers environs sont couverts de bois, sapin, épinette et peuplier.

Tribu.—Ces sauvages sont des Stonies, une tribu des Sioux.

Mouvement de la population.—La population actuelle est de 641, dont 81 hommes, 130 femmes, et 430 jeunes personnes au-dessous de 21 ans.

Santé et hygiène.—Les sauvages de cette réserve ont joui d'une excellente santé. De fait, ils n'y a jamais eu chez eux moins de maladie. En général, ils prennent grand

soin de tenir propres leur habitations, dans lesquelles ils passent l'hiver. L'été ils vivent sous les tentes.

Le docteur Lafferty visite souvent la réserve et donne ses instructions pour ceux qu'il soigne.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette réserve élèvent des chevaux et des bestiaux, vendent du bois, des pelleteries et des rassades et travaillent pour les éleveurs.

Bâtiments.—L'année écoulée a vu une grande amélioration dans les habitations. Les sauvages ont pu, de leur propre bois, réparer leurs maisons, quelques-uns même ayant remplacé leurs vieilles habitations par des constructions plus grandes et plus saines.

Bétail.—Les animaux sont en bon état. Nous rencontrons des difficultés seulement pour les animaux qui appartiennent à des veuves et des vieillards. Comme les propriétaires ne peuvent en prendre le soin voulu, le département doit leur venir en aide.

On est content des étalons. Les sauvages s'intéressent davantage à leurs chevaux, quand ils voient le bons résultas qu'ils obtiennent à se servir de reproducteur de bonne race.

Instruments aratoires.—Aux charrues que nous avions déjà j'en ai ajouté 6 nouvelles ce printemps, achetées pour des propriétaires de bétail, qui doivent les payer avec le produit de la vente de bœuf. Le nombre des chariots a augmenté d'environ une demi-douzaine.

Enseignement.—Le pensionnat McDougall a logé 48 élèves. L'école est dirigée d'une façon très satisfaisante. L'institutrice, Mlle M. McNash, s'est beaucoup dévouée et mérite une mention particulière. Elle ne s'est pas contentée de remplir les devoirs de sa charge : elle a enseigné la musique à plusieurs jeunes filles.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve appartiennent à l'Eglise méthodiste.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve font des progrès continus et si l'on peut leur trouver de l'ouvrage, ceux qui sont capables de travailler n'auront presque pas besoin de l'aide du département.

Tempérance et moralité.—En général, nos sauvages sont sobres. Leurs mœurs sont meilleures que celles des sauvages en général.

Remarques générales.—Les sauvages de cette réserve se conduisent, en général, très bien et tant qu'ils trouvent de l'ouvrage, à un salaire raisonnable, ils sont contents. Etant loin de la ville, ils ont moins de chance de gagner de l'argent, mais en revanche leur conduite morale y gagne.

J'ai, etc.,
H. E. SIBBALD,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ASSINIBOINE—AGENCE DES MONTAGNES DE TONDRE,
KUTAWA, 4 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel suivant pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, ainsi que les relevés et l'inventaire des propriétés publiques confiées à mes soins.

Réserves.—L'agence est située près de petits groupes de peupliers au nord et d'éclaircies qui se trouvent au nord et au sud. La gare de Qu'Appelle, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique est à 80 milles : tout notre fret vient par là. La Compagnie de télégraphe Dominion a un bureau situé à moins de 500 verges de l'agence. Il y a tout près une bonne école de district et quelques-uns des plus vieux colons demeurent près de là.

La réserve de Muscowequan, n° 85, est située à 9 milles du bureau de poste de Kutawa. Le terrain de cette réserve n'offre pas d'attraits : il y a ici et là des groupes de saules et des marécages. Le sol est riche et l'on trouve quelques bons terrains pour la culture.

La réserve de Gordon, n° 86, est située à 20 milles environ du bureau de poste de Kutawa. Le terrain est de bonne qualité. La réserve consiste en grande partie de bois. Beaucoup de ce bois est assez gros pour fournir de très bonnes pièces pour bâtir. Parmi plusieurs petits groupes de peuplier et de saule, se trouvent des étangs et des marais à foin. Les étangs sont les plus nombreux, mais les marais à foin sont indispensables.

La réserve de l'Etoile-du-Jour, n° 87, est située à 6 milles au nord de Kutawa. Il y a sur la réserve de très bons terrains à culture. Les deux tiers sont occupés par de petits groupes de peuplier et par des marais. Ces derniers ne sont d'aucune utilité au temps des pluies mais dans les temps secs ils fournissent du foin en quantité. Le sol est propice à beaucoup de choses, mais les gelées sont si fréquentes que jusqu'à présent la culture du blé n'a pas réussi.

Les réserves du lac La-Pêche, n° 89, et du lac La-Noix, n° 90, sont réunies sous le nom du vieux chef, Plume-Jaune. Le las La-Pêche est situé à 50 milles environ au nord-est du bureau de poste de Kutawa. Cette réserve est composée en grande partie de terre cultivable. Il se trouve autour du lac baucoup de bois assez gros pour bâtir et le reste de la réserve consiste en groupes de peuplier et en prairie. Le lac est grand et fournit du poisson, du brochet et du brocheton..

La réserve du lac La-Noix est située à 40 milles environ au nord du lac La-Pêche. On y trouve beaucoup d'épinette et de peuplier, qui ont, certains d'entre eux, une gande valeur surtout pour bâtir. Le lac est long et étroit et borne la réserve à l'ouest; ce lac fournit du poisson, du brochet et du brocheton. Le pays est très favorable à l'élevage. Il y a de grands marais à foin.

La réserve de Kinistino, n° 91, est encore à 50 milles environ du lac La-Noix. Le chemin entre les deux réserves est très difficile et tortueux; il suit, à partir du lac La-Noix, une direction nord-ouest et longe la rivière Barrière.

On trouve sur la réserve, des épinettes blanches assez grosses pour les scieries. Le sol est une marne de couleur rousse pâle. Il s'y trouve aussi un lac où l'on pêche beaucoup de brochet et de brocheton.

Tribu.—Les sauvages de la bande de Muscowequan sont des Sauteux, à l'exception de quelques métis. Ceux de la bande de Gordon sont des Cris, à l'exception encore de quelques métis. La bande de Pauvre-Homme sont des Cris, à l'exception de trois familles de Sauteux. Les membres de la bande de Plume-Jaune sont tous des Sauteux. La bande de Kinistino est alliée à la bande de Plume-Jaune. Ces sauvages sont des Sauteux.

Mouvement de la population.—La population des sauvages de cette agence est de 204 hommes, 224 femmes et 424 jeunes gens et enfants, soit un total de 852.

Les naissances au cours de l'année ont été de 42 et les décès de 24; 15 sauvages se joignirent à l'agence et 9 la quittèrent. Cette augmentation de 24 provient en grande partie des mariages.

Santé et hygiène.—Les sauvages en général joui d'une bonne santé, si l'on excepte quelques cas chroniques de scrofules, qui sévissent davantage sur les réserves de Muscowequan et de Gordon, à cause des mariages entre deux réserves. On a appelé soudainement le médecin du département pour qu'il visite les écoles; mais les maladies n'étaient pas aussi graves qu'on l'avait d'abord cru. C'était des cas de gros rhumes accompagnés de fièvre. Une fille est morte cet hiver au pensionnat de Muscowequan.

On observe avec soin les mesures hygiéniques et les maisons des sauvages sont entretenues avec autant de propreté que peut commander la surveillance d'un agent et des cultivateurs. Le médecin fait aussi durant sa tournée une inspection et des rapports. Au printemps surtout, on exige que les sauvages brûlent tout les déchets et les vidanges accumulés, blanchissent leurs maisons et nettoient partout avant de sortir pour vivre

sous les tentes. L'automne dernier, la même chose s'est faite avant de pénétrer dans les maisons où ils devaient passer l'hiver.

Ressources et occupations.—Durant l'été, les sauvages cultivent, construisent des clôtures, font du foin, rassemblent les animaux, marquent et châtrent les veaux mâles, travaillent en dehors pour les colons et les éleveurs, transportent le fret et le foin, réparent leurs maisons et leurs écuries et font la chasse.

En hiver, leurs principales occupations sont de prendre soin des animaux, les nourrir, nettoyer les écuries, transporter du foin et du bois, couper du bois de chauffage, transporter du fret, apporter du foin et du bois aux quartiers généraux de l'agence et faire d'autres ouvrages d'occasion, tels que réparer les harnais et tout ce qui peut s'être brisé. Les femmes sont occupées au ménage, à la cuisine, au ravaudage, au lavage, au frottage et à la préparation des peaux. Ils prennent avantage de tout.

Bâtiments.—Les bâtiments des sauvages sont surtout des chantiers de pièces qu'ils rendent chauds et confortables. La plus grande partie ne vivent dans leurs maisons que durant l'hiver. Les plus civilisés d'entre eux, tels que quelques-uns qui se rencontrent sur la réserve de Muscowequan et de Gordon, ont de très bonnes habitations de deux étages de hauteur, construites en pièces de 18 pieds par 24 environ, couvertes en bardeaux.

Les écuries des réserves ont des toits à demi-pente faits de mottes ; d'autres ont des toits plats. Elles sont bâties sur des carrés de 16 à 30 pieds de côté

Instruments aratoires.—La demande pour ces instruments croît d'année en année. Les sauvages acquièrent une parfaite connaissance de leur utilité et de la manière de s'en servir. Les bœufs tiraient trop par saccades et le poney sauvage ne valait rien à l'ouvrage. Cette année de bons attelages ont été achetés et les sauvages commencent à comprendre la valeur de leurs services pour la ferme; ils les conduisent plus raisonnablement et en prennent un plus grand soin qu'auparavant.

Enseignement.—Madame S. E. Smythe, l'institutrice qui a la direction de l'externat de l'Etoile-du-Jour, a 13 élèves inscrits sur son registre. L'assistance moyenne est excellente. Madame Smythe se donne beaucoup de peine et ses élèves font des progrès soutenus. La couture, le tricotage et le ravaudage méritent des louanges.

Le pensionnat de Gordon est sous la direction de l'Eglise anglicane et d'un comité nommé à cet effet. M. Mark Williams en est le directeur et madame Williams la directrice. Les registres contiennent 24 noms d'élèves. La maison d'école, bâtie de pierre, est grande, spacieuse et peut s'aérer facilement. Les élèves sont entretenus avec la plus scrupuleuse propreté et avec le plus grand soin en toutes choses. M. Williams a donné au terrain un bel effet décoratif en le divisant en plates-bandes pour fleurs, une pépinière, et deux grands jardins potagers où règne toujours l'abondance.

Il est bien regrettable que M. et Mme Williams soient sur le point de se démettre de cette charge et les sauvages s'y opposent fortement, parce que tous deux se donnent beaucoup de peine et maintiennent dans l'école un ordre parfait. De leur côté les enfants sont heureux et contents; par conséquent il y a bon progrès et les parents s'intéressent davantage.

Au pensionnat de Muscowequan il y a 30 élèves inscrits. Le révérend Père Magnant en est le directeur. L'ouvrage de la directrice est divisé entre trois sœurs de charité. La sœur Valade est l'institutrice. Il y a deux frères laïques, l'un pour les garçons et l'autre pour le travail du dehors et de la ferme. A la ferme modèle que cultivent les garçons sous la direction du frère laïque nommé à cet effet, on leur enseigne toutes les branches de l'agriculture. Cette ferme est entretenue en excellent état et, l'année dernière, a donné la meilleure récolte du district. La maison d'école est une grande maison de pierre. Elle est très logeable et est entretenue dans le meilleur état. Le terrain et les jardins montrent le soin et l'attention qu'y ont apportés ceux qui en étaient chargés. On enseigne aussi aux garçons le soin à donner aux animaux. Le frère, qui est un bon cultivateur et un bon artisan, est un homme précieux pour l'école. Les élèves assistent à la classe de sœur Valade, qui est une institutrice très intelligente et très dévouée. Aussi on enseigne avec succès à coudre, à tricoter, à boulanger, à faire la cuisine, à laver, et à remplir tous les autres devoirs du ménage.

L'école du lac La-Pêche, sur la réserve du lac du même nom, est une nouvelle construction de pièces qui a été érigée sous les auspices de l'Eglise anglicane. La maison est propre et confortable. M. Andrew W. Anderson (un ancien élève de l'école industrielle d'Elkhorn) en est l'instituteur. On a pu difficilement persuader les sauvages d'y envoyer leurs enfants, mais je suis heureux de dire qu'on a réussi à vaincre leur opposition et l'assistance à l'école augmente rapidement. L'école n'étant ouverte que depuis le 1er mars dernier, il n'y a pas grand'chose rapporter du progrès qu'on y a fait.

Religion.—L'Eglise anglicane et l'Eglise catholique se divisent la réserve. Il y a des offices dans les deux églises et dans les trois maisons d'école. La majorité des sauvages sont encore païens, mais ils conduisent leurs cérémonies très paisiblement et ils ont abandonné leurs extrémités d'autrefois.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages sont par nature enclins à l'indolence, mais je suis heureux de constater une plus grande disposition au travail. La généralité d'entre eux observent les lois.

En général, les sauvages s'enrichissent d'année en année et sont dans de meilleures conditions généralement. Je cite quelques cas de succès : Joe Plume-de-Fer, de la bande Gordon, a commencé à s'établir à son compte et maintenant il est propriétaire d'une bonne maison à deux étages couverte en bardeaux, de 30 têtes de bétail, 3 paires de chevaux de travail, 2 harnais doubles pesants et un harnais léger, 2 chariots, 2 traînaux, et une récolte d'avoine.

Willie Favel, de la bande de Pauvre-Homme, qui a commencé pauvrement, il y a quelques années, possède une bonne maison à deux étages, couverte en bardeaux, une paire de chevaux pesants, environ 30 têtes de bétail, une faucheuse, un râteau, un chariot, un harnais, et une récolte de blé et d'avoine.

Little-Cri, du lac de La-Noix, possède tout ce qu'il faut pour réussir comme éleveur et plusieurs autres sauvages font de rapides progrès vers l'amélioration de leur condition.

Tempérance et moralité.—Je n'ai eu connaissance, au cours de l'année dernière, que d'un seul cas d'ivrognerie et le coupable a été sévèrement puni. Une femme a été condamnée à six mois de prison pour prostitution. Ce sont les seuls cas qui sont venus à notre connaissance.

J'ai, etc.,
H. MARTINEAU,
Agent des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INSPECTION DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, 2 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur l'inspection des agences et des réserves des sauvages.

AGENCE DU LAC-AU-CANARD.

Le 31 octobre, la direction de cette agence fut enlevée à M. W. E. Jones et confiée à M. James Macarthur. On fit l'inventaire de toutes les propriétés publiques et du bétail des sauvages et après attestation en due forme on les a transmis en duplicata au commissaire.

L'administration de cette agence a été bien et habilement conduite; les affaires ont été faites avec diligence; on a su empêcher les sauvages de contracter des dettes inutiles, et en général les vues du gouvernement ont été mises en pratique.

M. J. H. Price, le commis de l'agence, mérite une mention pour sa diligence à tenir en ordre les livres du bureau, tout en remplissant ses autres devoirs.

LES BANDES DE BEARDY ET DE OKEMAHSIS.

Ces réserves sont sous la direction de M. Price qui à ses devoirs de commis joint ceux de cultivateur.

Les sauvages de ces réserves font de bons progrès. Ils s'intéressent de plus en plus à l'agriculture. Les récoltes augmentent en étendue et en rendement. Cette augmentation est le fruit de la mise en culture de meilleurs terrains que ceux qu'on avaient cultivés depuis de longues années auparavant. Un sauvage de la bande de Beardy avait la saison dernière plus de 2,000 boisseaux de grain. Les sauvages ont battu eux-mêmes leur grain, ce qu'ils ont fait presque sans instruction de l'agence et d'une façon très louable.

Les troupeaux des sauvages ont peu augmenté. La cause en est que les sauvages ont de plus en plus besoin de bœuf, qu'ils vendent tous les animaux gras au-dessus de la moyenne et aussi qu'ils ont perdu beaucoup de bêtes, soit qu'elles se perdaient soit par accident.

Cette réserve a heureusement sur ses terres une abondante provision de foin pour les animaux qu'elle possède et même suffisante pour un plus grand nombre. Il suit de là que ces sauvages, en ce qui concerne le foin, n'ont pas, comme les sauvages d'autres réserves, raison de s'alarmer de l'approche des colons. Mais afin de prévenir la perte d'animaux et pour protéger leurs récoltes et celles de leurs voisins, il est évident qu'il faut sans délai enclore une partie de la réserve comme pâturage.

Un signe notable de progrès parmi ces bandes est la bonne conduite et l'application au travail d'une demi-douzaine de garçons, gradués des écoles de Battleford et de Régina, et d'un certain nombre de jeunes filles également recommandables, sorties du pensionnat du lac au Canard.

Ces jeunes garçons et ces jeunes filles méritent sans doute beaucoup de louanges ainsi que les établissements qui les ont formés; mais il ne faut pas, d'un autre côté, oublier qu'ils doivent une grande partie de leur succès aux sages conseils et à la bienveillante direction des personnes qui les dirigent.

BANDE DE UN ARC.

Cette bande vit sur une réserve située à six milles à l'est de Batoche et à 15 milles des quartiers-généraux de l'agence qui se trouve sur la réserve de Beardy. M. Louis Marion continue d'en être le fermier.

Il n'y a eu aucun changement important dans l'état de cette bande, qui tire sa subsistance en grande partie de la chasse et de la vente de racines de sénéga.

Même en comptant les veaux de l'année, l'augmentation nette dans le bétail n'a été entre le 1er mars et le 31 octobre que de 9 têtes.

Les membres de cette bande, qui ont joué parmi les sauvages un rôle important dans l'histoire de l'ouest, sont de race sauvage presque pure, et, s'ils ne font pas grand progrès dans l'industrie, ils vivent cependant assez bien, sont paisibles et observent les lois.

BANDE DE JOHN SMITH.

Le jour de mon inspection et jusqu'à ces derniers temps, M. J. S. Letellier avait charge de cette bande. Leur réserve est située sur les deux rives de la Saskatchewan-sud, à 15 milles environ de Prince-Albert.

La plupart sont venus autrefois de la réserve de Saint-Pierre, près de Selkirk, et sont plutôt des métis que des sauvages. Ils sont tous évangélisés et observent généralement les lois du pays sur le mariage, l'observation du dimanche, l'assistance aux offices divins, et les autres coutumes morales et religieuses du pays.

Ils doivent leur subsistance surtout à l'agriculture et à l'élevage. Quelques-uns seulement font la chasse et quelques-autres transportent le fret.

La culture a passablement réussi. On a essayé d'extirper les très mauvaises herbes dont les champs étaient infestés.

Les sauvages ont tiré un gros bénéfice de leurs bestiaux, dont ils ont aussi augmenté le nombre.

Les sauvages de cette bande pour la plupart trayent leurs vaches, font du beurre, cultivent de bons jardins, gardent des volailles et en un mot suivent en grande partie les méthodes des colons de race blanche. Je dirai, cependant, qu'il y a place encore pour une grande amélioration dans les méthodes de culture qui ne sont pas employées aussi généralement et aussi parfaitement qu'elles devraient l'être.

BANDE DE JAMES SMITH.

Cette bande se compose des deux bandes, autrefois séparées, de James Smith et de Cumberland, desquelles les réserves à Fort à la Corne étaient voisines. Ces bandes consentirent mutuellement à leur amalgamation en 1902 et leurs réserves furent aussi réunies.

M. Horace Adams prit la direction de cette réserve de bonne heure en 1903. Il a toutes les qualités voulues pour bien remplir ses devoirs et pour bien réussir.

Beaucoup de ces sauvages font la chasse et se peuvent difficilement persuader de s'appliquer à la culture et à l'élevage, même à la saison où il leur faudrait se dévouer davantage à ces deux industries.

Les conditions contraires à la culture du grain qui existaient autrefois, à cause de la distance des marchés et du manque de moulins à farine, vont bientôt disparaître grâce à la construction d'un chemin de fer à travers le district. A l'avenir le cultivateur doit s'attendre à voir ses efforts couronnés de plus grands succès.

Malgré que les conditions sont des plus favorables à l'élevage, il y a peu d'augmentation dans les troupeaux des sauvages.

Ailleurs certains progrès se font sentir . Plusieurs habitations se sont construites sur un meilleur plan et dans deux sections de la réserve à la portée des deux externats qui en bénéficient en conséquence.

AGENCE DE CARLTON.

Le 30 novembre, M. James Macarthur, remit le soin de cette agence, qu'il dirigeait depuis le mois de juin 1902, à M. W. E. Jones. Le reste du service se composait comme suit : T. E. Jackson, commis; Rupert Pratt, interprète; John McKenzie, ingénieur et forgeron; Joseph Savard, fermier de la réserve d'Ahtahkakoop; James Drearer, fermier de la réserve Kenemotayoo; Patrick Anderson, fermier de la réserve du lac à l'Esturgeon, et Pierre Villebrun, surveillant et instituteur de la réserve du lac de la Prairie.

Au cours des mois de novembre et décembre, on fit avec soin l'inspection des réserves, des écoles, des relevés des agences, et un rapport sur trois années d'opérations, accompagné de tableaux et d'inventaires, fut expédié en duplicata au commissaire.

Les bâtiments de l'agence comprennent des habitations pour l'agent, le commis, le meunier et l'interprète, un bureau, un magasin, un grenier, une forge et une écurie. On a posé, dernièrement, une fournaise chez l'agent. Les bâtiments sont en bon état, à l'exception du bureau qui devrait faire place à une construction neuve.

J'ai trouvé les livres du bureau en général assez bien tenus. Il y avait cependant au grand-livre du magasin plusieurs différences de moindre importance entre les balances dont il faisait foi et celles qui restaient en main. Certains comptes des sauvages n'avaient pas tous été entrés encore et il a fallu quelques jours pour mettre le tout en ordre.

Le moulin et les scieries sont habilement dirigés par M. McKenzie. Une nouvelle machine et une nouvelle tarare, que le département a installées dernièrement devraient exciter beaucoup d'encouragement chez les cultivateurs de cette bande, et la vieille machine, un véritable embarras, peut être reléguée maintenant dans un coin du moulin.

BANDE DE MISTAWASIS.

Cette bande est placée sous la surveillance directe de l'agent. Elle se compose surtout de métis, qui ont été évangélisés il y a plusieurs années et jouissent d'un certain degré de civilisation. Ils ont su pendant quelque temps faire des progrès dans le développement de leurs industries, l'acquisition de propriétés et l'amélioration de leurs habitations. Dernièrement, cependant, à part deux ou trois exceptions, ils ont plutôt rétrogradé. Les quartiers-généraux de l'agence leur ont fourni beaucoup d'ouvrage à transporter des provisions et du matériel de construction, à bâtir et à faire des clôtures, à transporter du foin et du bois, etc., ce qui semble avoir eu pour effet de les porter vers des industries d'une nature plus table. Quelques-uns ont, au cours de ces dernières années, quitté la réserve pour chercher ailleurs leur subsistance.

Il n'y a pas eu d'amélioration dans les constructions durant les trois dernières années. Quelques-uns ont abandonné des maisons respectables pour se loger plus pauvrement.

On a réduit de moitié le terrain ensemencé de grain sans continuer à cultiver les terres ainsi abandonnées. Il y a eu dans le bétail une diminution de 48 têtes en trois années, diminution provenant de ce qu'ils vendaient leurs animaux sans les remplacer, ou les remplaçaient en achetant entre eux, au lieu d'acheter en dehors de la réserve, alors qu'aucun des sauvages n'avait pour lui trop de jeune bétail.

Les scieries de l'agence ont été encore mises en opération pour aider à cette bande. Plus de 75,000 pieds ont été coupés. Les sauvages, cependant, occupés à scier, en ont fait un prétexte pour négliger de labourer ou de mettre leur terre en jachère durant l'été, malgré qu'il y avait un besoin urgent de faire l'un et l'autre. De plus, il est malheureux qu'ils estiment le bois plus pour la vente et pour l'aide temporaire qu'ils en retirent ainsi que pour s'en servir à améliorer leurs maisons et leurs autres bâtiments. Le besoin de greniers et d'abris pour les machines se fait encore sentir aussi grand que sur d'autres réserves où il n'y a ni bois ni scieries.

Les anciens élèves des écoles industrielles qui sont sur cette réserve n'ont eu qu'un médiocre succès, quand ils n'ont pas fait un complet fiasco. Mais on peut encore espérer qu'ils feront mieux à l'avenir. Presque tous ont perdu deux ou trois ans avant de se mettre à l'œuvre d'une façon passable. Deux des garçons de Joseph Ledoux se sont établis et travaillent avec assez d'application ; ils se sont acheté du bétail et d'autres propriétés. Jacob Badger, le fils de l'ancien chef, s'est amélioré d'une façon notable et il deviendra probablement un homme travaillant et appliqué. Willie Dreaver, le fils du chef actuel, est intelligent, mais depuis trois années qu'il est sur la réserve après avoir quitté l'école, il n'a rien fait pour pourvoir à ses propres besoins.

BANDE DE PETAQUAKEY.

Cette bande est aussi sous la surveillance directe de l'agent. Sa réserve est située au lac Muskeg, à 12 milles environ des quartiers-généraux de l'agence qui sont sur la réserve de Mistawasis.

Les membres sont tous des métis et plusieurs d'entre eux parlent l'anglais presque aussi bien que le Cri. Ils ont été évangélisés il y a plusieurs années, et ils prouvent combien ils apprécient les avantages qu'offre l'instruction en conduisant de leur propre gré au pensionnat du lac du Canard tous leurs enfants qui ont atteint l'âge de six ans. De sorte qu'à présent tous les enfants qui sont en bonne santé et d'âge à aller à l'école y assistent.

J. B. Lafond et ses fils et les deux fils de Grayteyes forment l'élément progressif et réussissent assez bien. Samuel et Daniel Wolfe, quoi qu'ils travaillent bien parfois, ont besoin d'être suivis de près et, ainsi que quelques autres, en ce qui concerne leurs industries, ils rétrogradent. Je dois dire qu'ici comme sur plusieurs autres réserves, ils ont trouvé dans la chasse au rat musqué le gain que leur refusaient leurs fermes et leurs animaux. Cette chasse a produit beaucoup depuis une couple d'années.

Le bétail comprend 100 têtes et n'a ni augmenté ni diminué. Le foin n'a pas manqué et les animaux ont été bien soignés. On pourrait facilement nourrir ici 50 bêtes de plus.

BANDE DE AHTAHKAKOOP.

La réserve de cette bande est située au lac de Sable, au nord de Mistawasis, la ferme étant bâtie à 18 milles environ des quartiers-généraux de l'agence.

William McBeath en a été le fermier jusqu'au 31 juillet 1902, alors qu'il se démit de sa charge et fut remplacé peu de temps après par Joseph Savard.

Les membres de la bande sont pour la plupart de race sauvage pure. Ils sont presque tous chrétiens et observent les cérémonies de la religion catholique. Quelques-uns seulement ont encore un penchant pour les danses païennes, qui sont parfois en honneur chez leurs voisins moins civilisés.

Le produit de la chasse a été, ces dernières années, très considérable dans cette région, à cause de la grande demande pour les pelleteries des espèces particulières nombreuses ici. Le chef Kalmeostotin est revenu au milieu de décembre d'une chasse de quatre semaines, de laquelle il rapportait pour près de $100 de peaux et une grande quantité de viande. On n'a pas lieu d'être surpris si dans ces conditions on trouve difficile de tenir les sauvages intéressés à l'agriculture. Il y a eu diminution dans l'étendue du terrain mis en culture, et par conséquent dans le produit. Les jardins aussi ne produisent que très peu.

Comme il n'y a eu que très peu de neige avant le jour de l'an, les sauvages en ont profité pour faire la chasse pour laquelle ils ont négligé de rassembler et de rentrer leurs animaux. Le résultat a été qu'au temps de l'inventaire il manquait 22 bêtes, lesquelles, toutes ou en partie, se retrouveront probablement. Même en les comptant, on trouve encore une diminution de 73 têtes en trois années. Cette industrie n'a pas été un succès.

La crue des eaux de la rivière Shell, qui traverse la réserve, a été, durant quelques saisons, un obstacle à l'administration. On a aujourd'hui surmonté cette difficulté en construisant un pont convenable, besoin qui se faisait grandement sentir. L'ouvrage a été bien fait.

BANDE DE KENEMOTAYOO.

La réserve de cette bande, connue généralement sous le nom de réserve de la Grande-Rivière, est située à 15 milles environ au nord du lac de Sable. James Dreaver est le fermier qui en est chargé.

C'est une bande de chasseurs, pour lesquels en 1898 on fit une réserve quand ils eurent à plusieurs reprises exprimé leur désir de s'adonner à l'agriculture. Ils sont pour la plupart païens et ne se montrent encore que médiocrement intéressés à la religion et à l'instruction.

Les maisons, cependant chaudes, ne sont que de petits chantiers à toit plat. Malgré que les scieries ont été mises en opération en faveur des bandes plus vieilles qui ont vendu beaucoup de leur bois, les sauvages de cette bande-ci n'en ont reçu aucun profit, même pour améliorer leurs maisons.

Les ponts que le gouvernement du Nord-Ouest a bâtis sur les rivières Shell et Big, sur la route du lac Vert, vont rendre beaucoup plus facile l'administration de la réserve.

La récolte de 1903, qui n'avait pas encore été battue lors de ma visite, avait été mise en meules avec soin et paraissait contenir de 400 à 500 boisseaux de grain. Un terrain

considérable a été labouré, de sorte que la récolte de cette saison devrait au moins doubler la dernière.

Le bétail comprenait 60 bêtes et tout était préparé pour leur hivernement.

Les bâtiments de la ferme, y compris l'habitation, le magasin et l'écurie, l'externat et la maison de l'instituteur, étaient tous en bon état, blanchis, attrayants, agréablement situés, faisant face vers l'est et ayant vue sur un beau lac.

BANDE DU LAC DE L'ESTURGEON.

Cette bande est encore administrée par Patrick Anderson qui a été nommé au mois de juillet 1898.

Elle est divisée en deux sections, l'une située au pied ou partie est du lac qui prend de l'ouest à l'est à travers la réserve et l'autre de Narrows à la partie ouest. Cette dernière section est la plus avancée et la plus prospère. Les maisons sont plus respectables et plus confortables. Partout sur la réserve, mais surtout dans la partie est, où la route principale vers les chantiers et le nord traverse la réserve au pied du lac, les occasions qu'ont les sauvages d'obtenir des boissons sont telles que toute la diligence du fermier ne peut les en empêcher. M. Anderson, toutefois, a tenté un louable effort à cet effet au risque de perdre sa popularité parmi les sauvages ou autres et sa présence a eu pour effet de restreindre les violations de la loi à cet égard.

Ces sauvages, à quelques exceptions, sont païens et ont peu de respect pour la religion et les offices religieux. Ils s'adonnent au contraire aux danses, aux incantations et autres pratiques païennes. L'externat a été transporté dernièrement de son ancien site hors de la réserve où il était peu fréquenté, au centre de la réserve. De plus, cinq enfants suivent les classes au collège Emmanuel, de Prince-Albert, et il y a lieu d'espérer qu'avec le temps l'instruction fera sentir son influence.

La culture du grain a médiocrement réussi et s'est faite au milieu des plus grandes difficultés, la principale étant les 45 milles de mauvais chemin qu'il fallait parcourir avec la machine et la tarare de l'agence pour aller battre le grain sur la réserve tandis qu'il n'y avait pas de machine à battre à louer plus près. Cet état de chosee a eu pour résultat qu'on a dû se servir du grain avec la paille quoi qu'il y eut pour l'avoine une bonne demande des chantiers environnants.

Il y a eu une sensible augmentation dans le bétail et les animaux ont en général bien passé l'hiver; mais le fermier a dû se montrer des plus vigilants pour empêcher les sauvages de vendre une trop grande partie de leur foin.

Malgré la demande considérable et persistante pendant l'automne et l'hiver pour les produits de la ferme, foin, grain, racines, qui ne sont pas utilisés sur la réserve, beaucoup de sauvages continuent à chercher leur subsistance dans la chasse et le charroyage pour les chantiers et les marchands du nord.

On constate une amélioration notable dans les bâtiments de ferme et leurs environs, pas autant dans ce qu'on y a ajouté que dans l'ordre qu'on y a mis. L'habitation est entretenue en bon et confortable état. La maison, les étables et le poulailler sont convenables et confortables. Il y a une magnifique enceinte où l'on marque les animaux, bâtie solidement et garnie de trois bons poteaux où l'on attache les animaux et à côté, servant d'abattoir, se trouve une autre enceinte dans laquelle il y a un treuil des mieux construits. Il y a de bonnes clôtures autour de l'enclos à foin, du jardin de la ferme et des champs d'avoine. C'est là pour les sauvages un excellent exemple qui n'a, pratiquement parlant, coûté aucun déboursé.

RÉSERVE DE WILLIAM CHARLES, N° 106A.

Cette réserve, située au nord-est du lac de l'Esturgeon, qu'elle avoisine presque, est aussi sous la direction du fermier Anderson, et comprend quelques familles des deux bandes de William Charles et de James Roberts.

Comme les bandes auxquelles elles appartiennent, elles sont toutes chrétiennes et vivent respectablement à l'exception d'une famille dont le mari et la femme son avilis

par l'abus de la boisson, qu'ils obtiennent apparemment sans aucune difficulté. Les enfants, heureusement, sont à un pensionnat, où ils sont pour le moment éloignés de pareils exemples.

Leurs principaux moyens de subsistance sont identiques à ceux de la bande du lac de l'Esturgeon. Ils ont un petit troupeau d'animaux; mais il n'y a en réalité ni augmentation ni bénéfice revenant aux propriétaires en nourriture ou de ventes. Ils ont jusqu'à présent négligé leurs industries.

RÉSERVE DE SIOUX DE WAHSPATON.

Cette réserve, située à 9 milles environ au nord-ouest de Prince-Albert, est occupée par environ 40 sauvages Sioux, partie d'une bande dont le reste campe près de la ville.

Ils sont nommément sous la surveillance du fermier Anderson du lac de l'Esturgeon, mais, en réalité, ils ne reçoivent que les soins et la direction de mademoiselle Baker, institutrice missionnaire, résidant sur la réserve et qui est infatigable dans ses efforts en leur faveur.

Les sauvages ont fait bon usage de l'aide, si petite soit elle, que leur a prêtée le gouvernement, sous forme de machines agricoles et de bestiaux. Ils continuent de cultiver de petits champs et ils payent pour le battage de leur grain. Leurs récoltes pour 1903, de l'avoine surtout, ont rendu 500 boisseaux. Ils ont fait des jardins dont le produit a suffit à leur propre usage.

Leur bétail, qui ne compte encore que 17 têtes, est très bien soigné; ils en ont perdu peu; et déjà ils en ont retiré quelque profit sur des ventes. Le taureau pur sang, fourni par le département, a été logé et soigné aussi bien que sur les meilleures réserves des Cris.

Quatre-vingts sauvages environ sont encore campés près de la ville, et vivent du produit de leur travail journalier dans la ville et parmi les colons des alentours. Ils gagnent assez pour manger et se vêtir, mais au demeurant vivent très misérablement. Ils n'ont pas d'école et ne sont pas sensibles aux influences religieuses. Les danses païennes auxquelles ils s'adonnent à l'occasion et auxquelles assistent les sauvages chrétiens de la réserve, ont un mauvais effet sur ces derniers. Mais je dois dire que dans leurs rapports avec les habitants de race blanche de la ville, ils observent les lois et sont tout à fait inoffensifs et que d'ailleurs leur travail est très apprécié de ceux qui les emploient à l'occasion.

AUTRES BANDES DES CRIS.

La bande de Kahpahawekenum est située sur une réserve au lac de la Prairie, à 40 milles environ à l'ouest du lac Vert. Comme l'indique le nom de la réserve, le voisinage est très favorable à l'élevage. La bande ne comprend cependant que 60 têtes de bétail et ce n'est que dernièrement qu'ils ont signifié leur désir de s'adonner à la culture: ils avaient jusqu'alors vécu de chasse seulement. Ils sont en partie chrétiens et sont sous la direction spirituelle du missionnaire catholique du lac Vert. M. Pierre Villebrun a été nommé, au mois de janvier dernier, instituteur et surveillant de cette bande.

La bande de William Charles vit sur une réserve située au lac Montréal, à 95 milles au nord de Prince-Albert. La bande de James Roberts n'a pas encore de réserve délimitée, mais occupe comme terrain de chasse une grande étendue autour du lac La-Ronge sur la rive nord de la Saskatchewan.

Je n'ai pas visité ces deux bandes l'année dernière.

RÉSERVE DES BOIS AUX ORIGNAUX.

Cette réserve est située à 18 milles environ au sud-ouest de Saskatoon, sur la rive sud de la rivière. Environ 40 Sioux l'occupent, reste de la bande de l'ancien chef Whitecap.

La réserve est sous les soins de M. W. R. Tucker, qui remplit les fonctions de surveillant, instituteur et missionnaire.

La population a subi une certaine diminution par des décès et le changement de domicile d'une famille qui est allée s'établir sur la réserve Wahspaton, près de Prince-Albert.

Il n'est survenu aucun changement notable dans l'état de ces sauvages. Ils continuent, sans aide réelle, à vivre de leurs animaux, de leurs jardins et de la vente du bois et du foin, qui sont en grande demande à Saskatoon.

L'inspection de la réserve a été faite le 4 février. J'ai trouvé que les sauvages jouissaient du confort malgré la sévérité extraordinaire de la température. Leur bétail était en bon état et leur abondante provision de foin était de première qualité. Il y avait assez d'étables et d'autres abris; les veaux avaient le soin voulu et se trouvaient en bon état.

Les bouvillons engraissés, tous de trois ans, ont été vendus au mois de juillet 1903 à raison de $40.50 par tête, alors que les prix étaient très bas.

Chaque sauvage, sur l'ordre du surveillant, tue un bouvillon ou une vache grasse par automne; ils ne demandent pas, ni veulent apparemment, en tuer davantage chaque année, s'en rapportant à la chasse pour le reste de leur provision de viande.

Jusqu'à présent le troupeau a été conservé à 200 têtes, mais non sans difficulté, car il n'y a actuellement que six hommes à l'ouvrage dont quelques-uns même ne sont pas très vigoureux.

L'externat a été fermé pendant l'hiver à cause de la distance, de 2 à 3 milles, qui les sépare des sauvages. Autrefois, ils en étaient rapprochés, mais ils ont dû s'en éloigner pour être plus près de leur foin.

Les résultats évidents de l'enseignement sont très satisfaisants. Tous les jeunes gens et les jeunes filles peuvent parler et écrire l'anglais intelligemment et faire tous les calculs nécessaires.

AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Cette agence comprend cinq bandes de sauvages Cris et une de Chipewyans.

L'agent, M. Wm. Sibbald, a comme aides L. G. Lovell, fermier et mécanicien, et Joseph Taylor, interprète et charpentier.

Les difficultés occasionnées par la neige et les tempêtes, durant l'inspection faite au mois de mars, sont les plus grandes que j'aie rencontrées.

Les livres du bureau étaient complets et exacts, à l'exception du régistre du bétail dont la tenue exige un temps considérable.

BANDES DE CRIS.

Pendant plusieurs années les cinq bandes de Cris de cette agence, afin de faciliter l'exercice de leurs industries, résidaient ensemble sur les deux réserves avoisinant l'agence; celles de Seekaskootch et Makaoo. Nombre de sauvages, cependant, continuaient de vivre sur leurs propres réserves du produit de leur chasse. Ces derniers maintiennent la culture et l'élevage, l'agence leur ayant prêté des animaux de son troupeau. D'autres qui demeuraient sur les réserves du lac aux Oignons, mais qui appartiennent aux réserves avoisinantes, s'y sont transportés.

Cette migration a été faite dans l'intérêt de l'élevage, car on peut dans les environs du lac aux Oignons obtenir le foin suffisant pour nourrir un grand troupeau, une partie des terres à foin étant maintenant colonisée.

Voici approximativement, ceux qui sont régulièrement établis sur la réserve et employés à l'industrie agricole, à l'exclusion des chasseurs : au lac aux Oignons, 325 sauvages, hommes, femmes et enfants; au lac des Grenouilles, 55, au lac Long, 40.

La seule industrie fermement établie parmi les sauvages est l'élevage du bétail; et plusieurs sauvages d'âge mur, qui font de l'élevage depuis une vingtaine d'années, sont

des éleveurs habiles qui requièrent peu de direction. Ils pourvoient très bien à l'approvisionnement de fourrage et au logement de leur bétail en hiver et prennent bon soin de leurs troupeaux.

L'élément le plus inquiétant se compose de ceux qui étaient auparavant employés la plupart du temps au soin du troupeau de l'agence et qui avaient contracté des habitudes de paresse et de dépendance sur les rations. Il y en a plusieurs de ces derniers, âgés de 20 à 30 ans, qui ne se sont jamais voués à aucune industrie et dont la charge pèse plus lourdement sur l'agent que celle des autres sauvages qui font contraste à ces derniers par les résultats des années de travail dans leur industrie.

Dans l'automne de 1903, la plus grande partie du troupeau de l'agence fut distribuée à ces sauvages qui, pour un salaire insignifiant, avaient passé plusieurs années à la garde de ce troupeau. Le bétail distribué, principalement les vaches et les génisses, étaient assez maigres au sortir de l'hiver précédent; il était très sauvage et avait beaucoup souffert des quelques rassemblements de l'été suivant, et surtout des courses occasionnées par leur séparation du troupeau et leur conduite à leurs divers quartiers d'hiver. Par conséquent, leur condition au commencement de l'hiver nécessitait des soins tout particuliers. Comme dit plus haut, ces soins leur furent donnés en quelques cas, et le bétail sortit sain et sauf de la saison rigoureuse, tandis que, dans d'autres cas, la perte s'éleva jusqu'à 8 pour 100.

La température, lors de la dernière fenaison, fut très défavorable; néanmoins, une bonne quantité de foin a été obtenue et la perte du bétail est plutôt attribuable au manque de soin et d'abri qu'au manque de nourriture.

Les sauvages qui ont pris le meilleur soin de leur bétail durant l'hiver sont :— Alexis Crossarms, Sam Waskawitch, Young Chief, Albert, Pathagan, Meeseehays et Kaneepahtatayo. Quelques-uns de ces derniers peuvent, ce printemps, vendre du foin aux sauvages moins prévoyants, à raison de $5 la charge.

Quant à la culture du sol, soit pour les graminées, les racines ou les légumes, il n'y a aucun progrès. L'étendue en culture est diminuée soit à cause de la rareté de bonne semence, soit par l'épuisement du sol qu'on a dû cesser de cultiver. Les sauvages abandonnent volontiers les vieilles terres et s'inquiètent peu de les fertiliser; ils ne montrent non plus aucun grand désir de les remplacer par de nouvelles terres. La méthode en vogue chez les bons cultivateurs de n'ensemencer que le tiers ou la moitié d'une ferme chaque saison et de fertiliser et fumer l'autre partie pour le printemps suivant, n'a jamais été adoptée ici, et aucun effort n'a été fait dans ce sens.

On ne récolte pas de foin naturel sur nos réserves. Quand les sauvages ne pourront tirer leur foin que de leurs réserves, ce qui ne peut tarder d'arriver, la culture du foin, du grain et des plantes-racines sera absolument nécessaire à l'alimentation de leurs troupeaux.

Actuellement, bien que leur bétail ne puisse suffire à leur subsistance, et que le produit de leurs fermes et de leurs jardins soit insignifiant, ils vivent encore assez largement, suppléant au produit de ces industries par le transport d'Edmonton, par terre ou par eau, des approvisionnements de l'agence, la Compagnie de la Baie-d'Hudson, les marchands de Lloydminster, ou les missions de la réserve.

Il y a amélioration graduelle des manières et des mœurs des sauvages des réserves, ce qui est dû sans doute à l'influence des missions, qui coopèrent cordialement avec le ministère dans tout ce qui concerne le bien-être des sauvages. Parmi les populations les plus éparses, cependant, et entre le lac des Iles, le lac Froid et le lac des Grenouilles, il existe un élément de paganisme obstiné, toujours fortement imbu des anciennes superstitions.

Les habitations des sauvages sont défectueuses et il s'y fait peu d'améliorations d'année en année, bien qu'ils soient habiles dans la construction des maisons en billes et celle des murs, et bien qu'ils aient une scierie à l'agence et une réserve de bois à quelques milles. La cause en est surtout dans la pratique commune de transporter fréquemment leur demeure d'une partie à l'autre de la réserve. Ils manquent aussi de granges et de remises pour les instruments aratoires.

AGENCE DU LAC LA-SELLE.

Cette agence comprend les bandes de Little-Hunter, Plume-Bleue et James Seenum, ainsi que la bande de Cris du lac Castor et une petite bande de Chipewyans; ces deux dernières habitent plus au nord et vivent exclusivement du produit de leur chasse et de leur travail sur les bateaux de la Compagnie de la Baie-d'Hudson.

Les édifices de l'agence son situés près du centre de la réserve du lac La-Selle, à neuf milles environ de la rivière Saskatchewan.

Le personnel de l'agence est composé de G. G. Mann, agent; Mlle B. E. Mann, commis; Sam. Whitford, interprète; J. Batty, cultivateur sur la réserve du lac La-Selle, et P. Tomkins, cultivateur sur la réserve du lac Poisson-Blanc et mécanicien de l'agence.

Un nouveau bureau qui sera bientôt terminé fournira les commodités dont nous sentions depuis longtemps le besoin.

L'inspection commença le 2 mai.

BANDES DU LAC LA-SELLE ET DE LA PLUME-BLEUE.

Ces bandes occupent une grande réserve, d'aspects physiques variés, et offrant de grandes facilités à toutes les branches de l'agriculture.

Entre les 9 et 13 mai, on fit l'inspection des habitations des sauvages et des alentours. Le 10 et le 11 il y eut chute de neige et pluie abondante, ce qui était très défavorable à la propreté des maisons et aux progrès des travaux du printemps.

Les femmes étaient généralement bien employées, quelques-unes enlevant les pommes de terre des caves et en faisant le triage pour la semence.

Ici comme partout ailleurs sur les réserves, il serait nécessaire que les caves fussent plus profondes et mieux aérées. Telles qu'elles sont maintenant elles deviennent trop chaudes et les racines se conservent mal.

Cela excepté, les maisons continuent à s'améliorer et le tiers environ ont une apparence très respectable.

La petite vérole a sévi parmi ces bandes durant l'automne et l'hiver. L'on croit qu'elle a été introduite par un sauvage venant des environs de Battleford, où la maladie avait sévi sur les réserves. Il y eut quelques décès et la réserve fut mise en quarantaine du commencement de janvier jusqu'à la fin de mars, où la réserve fut désinfectée et la quarantaine levée.

En dépit de la maladie et de la quarantaine, les sauvages ont pu vaquer à leurs devoirs domestiques durant l'hiver, s'approvisionner de bois, transporter du foin, prendre soin de leur bétail, et en outre couper plus de 15,000 perches et piquets d'épinette pour des clôtures, qui furent érigées à mesure que se faisaient les semences et terminées à la fin de mai.

Je puis ajouter à cela que j'ai trouvé, à la présente visite et aux visites précédentes ici et au lac du Poisson-Blanc, de bonnes et fortes clôtures. Elles feraient honneur à n'importe quelle ferme, et les récoltes des sauvages souffrent rarement du défaut de clôtures. Un sauvage a même entouré un champ de trente acres d'une clôture ne fil de fer barbelé.

Il y a eu peu de pertes de bétail cet hiver, bien que les animaux fussent plus maigres que d'ordinaire à la fin de la saison. Chaque individu possède en général si peu de bétail que l'approvisionnement de fourrage et le soin qu'il faut en prendre est bien peu de chose.

Les sauvages sont assez bien pourvus d'instruments aratoires; lors de l'inspection ils possédaient neuf charrues nouvelles, outre plusieurs charrues à défoncer fournies par le département il y a quelques années, mais encore serviables; aussi treize herses en fer, trois herses à disques, une semeuse, trois lieuses, quatorze faucheuses, treize rateaux, et trente-trois voitures.

Au cours de la dernière saison, cinquante-cinq acres de terre nouvelle fut défoncée et l'on fit les labours d'automne sur quelques acres. Cette terre fut soigneusement ensemencée au printemps, et l'on laboura pour y semer de l'avoine et de l'orge. Il fallut

acheter une grande partie de la semence, car très peu avaient récolté du grain propre à cette fin, et ils avaient, au cours de l'hiver, vendu à bas prix tout leur surplus.

Les animaux de trait sont très rares, surtout les bœufs, dont le nombre a diminué tandis que le besoin augmentait. Le département suppléera à ce besoin en autorisant l'achat de quelques attelages pour des anciens élèves des écoles.

La classe la plus industrieuse n'a pas fait la chasse ce printemps, vu la baisse du prix des fourrures, surtout du rat musqué. De plus, l'ouvrage profitable en dehors des réserves est plus abondant, et tend aussi à faire négliger l'agriculture aux sauvages. Six hommes ont accompagné des partis d'arpenteurs au commencement de l'été; ils gagnaient de $30 à $35 par mois et la nourriture. Ceux qui connaissent bien la rivière trouvent facilement de l'emploi comme pilotes. Quelques-uns des plus prospères, cependant, tels que Thomas Hunter et ses fils, Thomas Mahkokis, Augustin Steinhauer et Peepeekeesis vivent de leur propre industrie et travaillent rarement au dehors.

BANDE DE JAMES SEENUM.

Cette bande habite pour la plupart la réserve du lac du Poisson-Blanc, une langue de terre le long de la rive orientale des lacs du Poisson-Blanc et du Bon-Poisson. Quelques-uns qui veulent faire de l'agriculture se sont transportés récemment à la réserve du lac La-Selle dont ils sont copropriétaires avec les sauvages qui y sont établis.

L'inspection dura du 17 au 20 mai. Le temps était beau et très favorable. Un grand nombre de sauvages étaient déjà installés sous la tente pour l'été; mais les maisons qui étaient encore habitées étaient propres en dedans et en dehors. Une bonne maison en voie de construction au mois de juin 1903 est maintenant terminé, et on est à faire d'autres améliorations.

L'étendue en culture est diminuée et une partie de la semence de cette année a été si tardive qu'il est peu probable qu'elle arrive à maturité. Cela est dû à ce que l'on a négligé de préparer la terre durant la dernière saison et au retard dans le transport des grains de semence sur des chemins défoncés alors que la semence aurait dû être en terre. Quelques sauvages qui avaient conservé du bon grain de semence purent le semer à temps, bien qu'après les labours du printemps. Lors de l'inspection le grain promettait bien, car la saison, quoique tardive, avait été très favorable.

La bande est très mal pourvue d'instruments aratoires et de chevaux.

Parmi ceux qui se sont transportés à la réserve du lac La-Selle on remarque Enoch Wood, Lazarus Shirt et Charles Jackson, les meilleurs cultivateurs de cette réserve; leur départ semble être dans leur propre intérêt comme dans celui de la bande, pourvu que les terres qu'ils occupaient sont maintenant cultivées par d'autres, car vu le caractère montueux du terrain, il y a très peu de bonnes terres à culture.

Le bétail des sauvages n'est pas nombreux. Le chef Pakan en a vingt et une têtes; sept autres sauvages en ont entre dix et vingt chacun; dix entre cinq et dix chacun; vingt-cinq ont moins de cinq têtes.

Le fourrage était rare et le bétail passa mal l'hiver et était encore maigre même à la fin de mai.

Quelques-uns des hommes, durant l'été, travaillent sur les bateaux d'York dans le nord, et ils font la chasse le printemps et l'automne.

AGENCE DE BATTLEFORD.

L'agence comprend sept bandes sur autant de réserves, à des distances variant de douze à trente-cinq milles de la ville de Battleford, près de laquelle les édifices de l'agence sont situés.

L'inspection a été faite durant les mois de juin et juillet.

Le personnel de l'agence se compose de J. P. G. Day, agent; C. J. Johnson, commis; Solomon Desjardins, interprète; et cinq fermiers qu'on mentionnera individuellement en rapport avec leurs devoirs respectifs.

Bien qu'un article spécial sera consacré à chaque réserve, l'on peut dire ici qu'en général, les sauvages de l'agence vivent presque exclusivement du produit de la culture et de l'élevage du bétail, car, pratiquement, il n'y a pas de chasse dans le district et la rivière et le transport des marchandises leur donnent peu d'emploi.

Dans l'intérêt de l'élevage du bétail, les sauvages font cette année un grand pas en construisant sur chacune des sept réserves une clôture entourant de quatre à neuf milles carrés d'excellents pâturages. La superficie ainsi entourée dans l'agence comprendra 20,000 acres, ce qui donnera à chaque tête de bétail environ dix acres de pâturage. L'on calcule que de cette façon des pertes de temps et de bétail s'élevant à plusieurs centaines de dollars annuellement seraint épargnés. Les clôtures seront en fil de fer barbelé, excepté celle de la réserve Foin-d'Odeur, maintenant terminée qui est en perches. Excepté peut-être la réserve Stony, toute la dépense sera à la charge des sauvages eux-mêmes.

BANDE DE MOOSOMIN.

Comme durant les trois années passées, c'est Moïse L'Heureux qui a charge de cette bande.

Si l'on omet deux décès causés par la petite vérole qui a sévi cet hiver, la bande a joui d'une santé exceptionnellement bonne.

Depuis plusieurs années, aucune amélioration n'a été faite aux habitations et il n'y a qu'une maison d'apparence respectable sur la réserve. Comme les sauvages vivaient tous sous la tente, nous n'avons pas examiné l'intérieur des maisons.

L'étendue en culture est de beaucoup moindre qu'elle était, ce qui est dû à la rareté du grain de semence. De plus, comme partout ailleurs sur l'agence, une grande partie de la semence, surtout l'avoine, était de médiocre qualité et produira un faible rendement même dans la bonne terre.

Les semences semblent avoir été faites à bonne heure, vu que le printemps a été tardif. La pousse a été rapide et il y a promesse que la récolte pourra être faite en saison.

Quelques-uns des vieux champs devront être mis en jachère ou abandonnés complètement; mais il n'avait été fait ni jachères ni défonçage de terres nouvelles le 13 juillet, lors d'une seconde visite à la réserve.

Il y a cinq acres semées en brome sur la ferme ,et un sauvage, Eslowewesick, a un champ semblable qu'il ensemença à ses propres frais il y a deux ans.

Les jardins sont très négligés tant sous le rapport de la préparation du sol que sous celui de la culture durant la pousse.

Vu que le nivellement de la voie du chemin de fer Canadien du Nord a commencé, au mois de juillet, sur cette réserve et celle de l'Enfant-du-Tonnre, et vu l'emploi des sauvages à ce travail, il a été difficile de les intéresser depuis à l'agriculture. Cependant tout le labourage d'été, défonçage et jachère, aurait dû être très avancé ou terminé au milieu de juillet, surtout sur nos réserves où l'annuité des sauvages est payée vers ce temps et est souvent le signal de cesser ce travail, qu'il soit fini ou non.

BANDE DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Cette bande habite une réserve immédiatement à l'est de celle de Moosomin. William Dewan en est l'agriculteur.

La dernière saison a donné une maigre récolte qu'on a vendu sans permis, durant l'hiver, ce qui a occasionné la rareté du grain de semence au printemps. Par conséquent, l'étendue en culture est beaucoup moindre. Le blé est bien avancé et promet un bon rendement. L'avoine est chétive, à cause de la mauvaise qualité de la semence.

De la grande étendue dont on a dû abandonner la culture faute de graine de semence, quelques acres seulement ont été mises en jachère; le reste est couvert de mauvaises herbes.

BANDE DE FOIN-D'ODEUR.

La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Bataille, dix-huit milles à l'ouest de Battleford.

Adolphus Nolan est l'agriculteur.

Ces sauvages s'appliquent fidèlement à leurs industries et en retirent de bons résultats. La récolte de la dernière saison, qui était médiocre, a cependant donné un profit raisonnable. Cette année les récoltes ont bonne apparence, bien que quelques champs soient infestés de mauvaises herbes qui devraient être détruites sans délai. Bien que l'étendue en culture soit moindre, ainsi que chez les autres réserves, quarante ou cinquante acres inoccupées ont été labourées et, s'ils sont hersées de temps à autre durant l'été et l'automne, elles seront en bonne condition pour recevoir la semence le printemps prochain. Il y a un champ de brome de quatre acres, et on pourra se servir de la graine de semence qu'on en retirera pour ensemencer quelques champs épuisés qui ne valent plus la peine d'être récolté.

Le bétail a bien passé l'hiver et est en bonne condition. Pour plus de commodité les troupeaux de vingt-un éleveurs furent rassemblés en six groupes durant l'hiver; ce plan a bien réussi ici, bien qu'il ait manqué ailleurs à cause de l'occasion qu'il donne aux paresseux de se décharger de leur part d'ouvrage et de responsabilité.

Les jardins des sauvages sont assez bien entretenus, mais le manque de fumage du sol fera qu'ils ne sont pas aussi productifs qu'ils devraient l'être. Le jardin du fermier occupe un sol fertile, mais l'état dans lequel il est n'est nullement un exemple et fait preuve d'un manque d'intérêt sous ce rapport.

Ce ne sont plus les sauvages parasites et mendiants de il y a quelques années. Ils vivent confortablement et, à l'exception de quelques vieillards et invalides, ils se procurent tout ce dont ils ont besoin. Un sauvage du nom d'Achanum renvoya promptement son fils au pensionnat après un congé d'une semaine, et non pas après l'avoir dépouillé du meilleur de son linge, ce qui arrivait souvent autrefois, mais après lui avoir donné lui-même un habillement complet.

BANDES DU FAISEUR-DE-CORRALS (POUNDMAKER) ET DE PETIT-PIN.

Ces bandes habitent des réserves avoisinantes, sur la rivière Bataille, trente-six milles à l'ouest de Battleford.

S. Warden a la charge des deux réserves.

Ces sauvages prennent un grand intérêt à l'agriculture et leurs récoltes sont à peu près les mêmes que celles de la réserve de Foin-d'odeur. Bien qu'il y ait peu de terre en culture, le rendement sera bon, et la plupart des sauvages auront un bon approvisionnement de farine pour l'année prochaine, en outre d'une quantité considérable de blé et d'avoine qu'ils vendront.

Pour montrer les progrès rapides de ces bandes dans l'agriculture, je puis dire que bien que la dernière récolte ait partiellement manqué, le département n'a eu qu'à donner 60 sacs de farine à ces deux bandes, tandis qu'en 1899 il dut en distribuer 550 sacs, et que les sauvages se plaignaient plus alors du manque de nourriture qu'ils ne le font maintenant. Le bétail a mal passé l'hiver. Du foin a été perdu dans des incendies, et il y a eu rareté de fourrage au printemps. L'on a perdu quelques animaux, et si l'on n'avait soigneusement conservé la paille de la saison pour une telle occurrence, les pertes auraient été beaucoup plus sérieuses. Les effets du grand froid et des tempêtes de février et mars sur le bétail étaient encore évidents au mois de juin.

Le jardin de l'agriculteur était bien cultivé et un digne modèle sous tous rapports. Les jardins des sauvages sont très médiocres et font preuve de l'absence de fumage et de préparation du sol.

Ces bandes ont accepté avec enthousiasme l'idée de clôturer leurs pâturages et en quelques jours ils avaient planté quinze milles poteaux prêts à recevoir le fil de fer barbelé.

BANDE DE FAISAN-ROUGE.

R. Jefferson a charge de cette agence comme agriculteur. La réserve est située sur les buttes de l'Aigle, vingt milles au sud-est de Battleford.

Deux maisons nouvelles de type amélioré ont été construites. C'est la seule réserve de l'agence qui ait fait preuve de progrès sous ce rapport cette année. L'on peut s'attendre, cependant, que le progrès sera plus marqué l'année prochaine, vu que, en mai et juin, les sauvages ont coupé 75,000 pieds de bois à la scierie fournie récemment par le département. Les billes furent coupées et sciées à Birch-Lake, cinquante milles au nord de Battleford.

Les récoltes sont passables, mais l'étendue en culture devra être plus grande et les méthodes meilleures, si l'on veut obtenir de bons résultats.

Le jardinage est tout aussi défectueux que sur les autres réserves; la terre est maigre. Les cultivateurs connaissent la valeur du fumier et en mettent jusqu'à trente ou quarante tonnes par acre dans leurs jardins, tandis que les sauvages ne font aucun fumage. Quelques-uns des jardins de cette réserve étaient assez bien cultivés.

Il y a eu aussi quelques pertes de bétail au cours de l'hiver, bien que quelques sauvages seulement aient manqué de foin, tandis que d'autres en avaient à profusion. Le transport du fourrage à la fin de l'hiver fut une pénible tâche et pour les hommes et pour les attelages.

Le chef Wattannee mourut le 8 juillet et ses funérailles eurent lieu le 10. Depuis quelques années, il était faible et prenait peu d'intérêt aux affaires de la bande, mais son influence avait autrefois été très grande parmi son peuple, qui le tenait en haute estime. J'ai assisté aux funérailles en compagnie de l'agent et de l'agriculteur. Ses sept fils et ses cinq filles y assistaient et les cérémonies funèbres à la tente, à la mission et au cimetière furent tout à fait dignes, et d'après les coutumes des blancs.

BANDE DE STONY.

La réserve de cette bande est située à l'ouest de la réserve de Faisan-Rouge et est aussi sous la direction de M. Jefferson.

La bande se compose de vingt-deux familles, dont les habitations sont groupées, et qui, avec leurs jardins et leurs enclos à bestiaux, occupent un quart de section. Il n'y a pas de changement dans la condition de cette bande depuis ma dernière visite. Ils adhèrent obstinément à leurs vieilles coutumes. Ils sont pratiquement tous païens, mais il y a lieu d'espérer un changement d'attitude vis-à-vis de la religion et de l'éducation dû aux efforts de M. Leffler, un instituteur qui vient d'arriver pour prendre charge de leur école et qui semble apte à gagner leur confiance et à les intéresser aux choses qui tendront à leur relèvement.

Pratiquement, ils ne récolteront rien cette saison, et ils n'ont fait aucune préparation pour la culture de la prochaine saison. Leurs jardins, cependant, sont propres et dans un meilleur état que ceux des Cris.

Le bétail de cette réserve est le plus gras de toute l'agence. Cela, cependant, semble être dû au grand nombre de vaches stériles, qui s'hivernent facilement et engraissent vite, plutôt qu'aux soins qu'ils donnent à leur bétail. L'augmentation du troupeau sera très faible cette année, pas plus de 30 pour 100 de la pleine augmentation naturelle. Cela est dû au manque de soin dans l'attroupement l'été dernier, et n'est qu'une répétition de l'expérience passée sur cette réserve et sur d'autres. L'on espère que les nouvelles dispositions qu'on prend pour les pâturages remédieront à cet état de choses.

Je suis actuellement occupé à la préparation de mon rapport au commissaire des sauvages sur l'inspection de l'agence de Batleford. Dès qu'il sera terminé, je m'attends de retourner à Prince-Albert et de continuer mon travail dans ce voisinage.

J'ai, etc.,

W. J. CHISHOLM,

Inspecteur des agences des sauvages.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES SAUVAGES DU TRAITE N° 8.

OTTAWA, 12 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel de l'inspection des sauvages du traité n° 8.

Le 4 mai je quittai Edmonton pour Athabasca-Landing, voyage d'environ deux jours et demi. Mes dispositions prises ici, je me suis embarqué pour le Petit lac de l'Esclave avec mon équipe sur un des bateaux de Bredin et Cornwall. J'avais donné rendez-vous à un convoi de chevaux de bât au bout du lac, mais nous vîmes, en arrivant, que le lac était presque libre de glace. Je m'arrangeai pour traverser le lac en bateau, et après deux ou trois jours d'attente, nous avons pu faire voile favorisés par un bon vent. C'était la première fois que les sauvages voyaient le lac libre de glace à cette saison de l'année.

Nous arrivâmes au Petit lac de l'Esclave le 17 et nous nous préparâmes à traverser le portage; le sentier était presque impraticable. Quatre bons chevaux de trait s'embourbèrent avec une voiture ordinaire portant entre sept ou huit cents livres. M. Roberts, un des associés, nous rencontra là et s'engagea à transporter la plus grande partie de notre équipement à dos de cheval. Nous arrivâmes le 26 à Peace-River-Landing, où je m'entendis avec l'évêque Grouard pour notre transport au Fort-Saint-Jean sur un des vapeurs de la mission. Nous y arrivâmes le 2 juin ,après un voyage de quatre jours. Nous payâmes les sauvages de Saint-Jean et plusieurs nouveaux qui s'étaient joints à la bande. La santé des sauvages n'était pas très bonne, plusieurs d'entre eux souffrant de scrofules. Ils sont cependant très indépendants et sont peu disposés à se soumettre au traité.

Le 7 juin, nous étions à Dunvegan pour y faire les paiements aux sauvages. Ils sont d'apparence chétive, vieux, impotents et incapables de travailler. Maintenant que les blancs arrivent dans leur pays ils veulent se construire des maisons et cultiver la terre. Ils veulent des outils de charpentier et des instruments aratoires, pour la culture des pommes de terre, ce qui leur serait d'un grand secours. Ils sont satisfaits de vivre comme par le passé, mais maintenant que le gibier se fait rare, ils devront recourir à la culture. Je leur ai conseillé de commencer par la culture de quelques légumes. Je recommande au département de leur donner des instruments aratoires et un coffre d'outils.

Le 8 nous étions parmi la bande de Duncan, à la traverse de la rivière La-Paix. Ces sauvages ont fait beaucoup de progrès, et leur chef, Duncan, a un certain nombre de bestiaux et de chevaux et avait de 30 à 40 acres en culture l'année dernière ; malheureusement le grain a été semé un peu tard dans la saison, et la sécheresse l'a empêché d'avoir un très bon rendement. Néanmoins, dans ces conditions, la récolte était passable. Les sauvages reçurent leur annuité le 9. Ils attendent avec impatience que leur réserve, qui est délimitée, soit arpentée.

Au jour indiqué, nous arrivâmes à Vermillon où nous rencontrâmes les Cris, les Esclaves et les Castors. Ces sauvages vivent de chasse, sont en bonne santé et très à l'aise. Il y avait abondance de fourrures et aucune misère ne se faisait sentir. Les Cris de la Petite rivière Rouge ont eu une année prospère. Ils jouissent d'une bonne santé et ne souffrent d'aucune épidémie.

Arrivés au Fort-Chipewyan un jour en retard, nous y trouvâmes tous les sauvages, à qui nous payâmes l'annuité. Ils jouissaient, eux aussi, d'une bonne santé. Ils avaient de la viande de renne et du poisson en abondance. Les sauvages de Fond-du-Lac étaient indignés de l'édit prohibant la chasse du castor et autre gibier, mais ils furent satisfaits de l'explication qu'on leur donna. Ils avaient de la viande séchée en

abondance et le lac foisonnait de poisson. Somme toute, c'était là le groupe de sauvages les mieux vêtus de tout mon district d'inspection.

Nous allâmes de Fond-du-Lac à Port-Smith, où nous arrivâmes la veille du jour désigné. Les sauvages jouissaient d'une bonne santé et avaient quantité de viande séchée.

De là nous nous embarquâmes sur un vapeur de la maison Hislop et Nagle pour Résolution. Nous rencontrâmes les sauvages deux jours avant le temps convenu. Il y avait là trois bandes de sauvages : Chipewyan, Yellow-knives et Dog-ribs.

Nous nous rendîmes ensuite à la rivière du Foin où étaient les Esclaves. Ces sauvages, bien que moins forts, peut-être, que quelques-uns de leurs frères, sont très énergiques et ont des jardins productifs, qu ileur sont un grand appoint. Le poisson fut aussi très abondant cette saison.

Nous revînmes à Résolution sur le bateau *York*, de MM. Folk et Swiggart. Notre séjour dans l'extrême nord fut signalé par les pires tempêtes que j'aie jamais vues au nord de Fort-Smith. Nous prîmes passage sur le steamer *Wrigley*, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et nous nous dirigeâmes vers le sud, arrivant à Fort-McMurray le 10 août. Nous payâmes l'annuité aux sauvages. Je crus qu'il était mieux de ne pas permettre à trois familles de la bande McMurray, qui souffraient de la picote et étaient restées sur l'île à la Crosse, de se rendre au campement, mais de rester à quelque distance sur la rivière, où je leur fis parvenir de la nourriture en même temps que leur annuité.

Je crois qu'il serait bon, vu l'édit prohibant la chasse du castor, de payer à l'automne l'annuité aux sauvages de Wabiscow, du lac Poisson-Blanc, du lac à l'Esturgeon et du Petit lac des Esclaves, ce que je pourrais faire en partant de McMurray. Nous pourrions faire le voyage dans des canots Peterborough par la rivière Piégan jusqu'à Wabiscow, et de là au lac à l'Esturgeon avec des chevaux de bât. Je pourrais revenir à la fin d'octobre ou au commencement de novembre.

Les provisions fournies par les frères Revillon, surtout le bacon, étaient de très bonne qualité.

J'ai, etc.,

H. A. CONROY,

Inspecteur, traité n° 8.

MANITOBA ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES,
WINNIPEG, 22 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les affaires des sauvages pour l'année terminée, dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

Lorsque le gouvernement prit la direction des affaires des sauvages dans l'ouest il eut à établir un système compliqué pour la distribution des rations aux sauvages, que de nouvelles conditions privaient de leurs moyens naturels de subsistance et qui devaient s'adapter à ces conditions avant qu'ils fussent capables de pourvoir à leur propre soutien. Aujourd'hui, les sauvages en santé des districts agricoles peuvent, pratiquement, subvenir eux-mêmes à leur subsistance, la distribution des rations étant limitée aux vieillards et aux infirmes. Nous devons être prêts à subvenir aux besoins de cette classe soit par un fonds de secours, soit, ainsi qu'on le fait sur l'agence de Qu'Appelle, en récoltant sur les fermes de l'agence la nourriture nécesaire aux indigents. L'on peut, dans quelques agences de la Saskatchewan et de l'Alberta, réduire encore la quantité des rations; mais si l'on se rappelle que l'octroi pour cette fin a été réduit de $20,000 l'an dernier, il faut

constater que tout le territoire montre une amélioration marquée dans ce sens. Le fait ayant été signalé qu'une grande partie des provisions destinées aux indigents étaient distribuées en paiement de travail fait aux agences, ce qui aurait dû être imputé au compte d'administration, et comme cette pratique tendait à appauvrir les sauvages et faisait un détournement de l'octroi, on donna l'ordre de la discontinuer. Lorsque les agents emploient les sauvages ils doivent les payer en espèces et non en substance, et imputer ces dépenses au compte des travaux. Dans les districts où se fait la culture mixte il fut beaucoup plus facile d'abolir le système des rations que dans le pays de l'élevage du bétail de l'Alberta méridional; mais je suis heureux de noter que le progrès dans ce sens est remarquable dans les réserves des Pieds-Noirs, des Piégans, Sarcis, Stonies et des sauvages du Sang. Nous avons acheté uu bœuf de ces sauvages qui avaient du bon bétail à vendre, en leur payant cinq cents la livre et le leur remettant ensuite sous forme de rations, sans égard pour leur condition matérielle et leur habileté à travailler. Quelques-uns avaient accumulé de l'argent et avaient de grands troupeaux, mais la difficulté de résoudre le problème était que si l'on privait les sauvages prospères des rations, ce serait encourager l'ineptie des paresseux qui considéreraient le retranchement des rations comme une amende imposée au progrès. Cette question fut discutée avec ces sauvages et l'offre leur fut faite de payer à ceux qui subviendraient à leur subsistance le prix courant du bœuf au lieu du prix arbitraire de 5 centins la livre, et il fut démontré que le gain dérivé du prix plus élevé ferait plus que compenser le retranchement des rations.

Nous doutions que les sauvages du Sang, la bande la plus nombreuse de l'ouest, consentissent à renoncer aux rations qu'ils en étaient rendus à considérer comme un des droits du traité. En mars dernier, cependant, quelques chefs de familles consentirent à adopter le nouveau plan. L'on faisait durant ce mois le paiement du bœuf vendu, et ces chefs de famille remirent à l'agent $50 chacun, qu'on mit à leur crédit au compte de la viande; ils s'engagèrent en même temps d'envoyer, après le 30 juin, les animaux qu'ils voudraient faire abattre pour eux-mêmes. Il y a aujourd'hui sur la réserve du Sang vingt-cinq hommes et soixante-quinze femmes et enfants qui dépendent d'eux, qui pourvoient à leur propre subsistance; 166 hommes et 362 dépendants y subviennent partiellement, et nous ne donnons les rations complètes qu'à 574 hommes, femmes et enfants sur une population de 1,200 sur cette réserve. Le revenu des sauvages du Sang pour l'année terminée le 30 juin, revenu dérivé de la vente du bœuf, du foin et des chevaux, du transport et de l'extraction de la houille, que font un sauvage et son fils, s'élève à $36,154.78. L'année dernière 900 génisses furent données aux sauvages du Sang pour compléter le nombre auquel le traité leur donnait droit, mais qui restaient parce que plusieurs sauvages avaient refusé de prendre du bétail. Ces derniers ont changé d'avis après vu les progrès réalisés par les éleveurs.

Le même système fonctionne bien dans la réserve des Pieds-Noirs. Durant le dernier exercice les rations de bœuf ont été de 280,000 livres moindres que celles de il y a quatre ans.

Les sauvages de la réserve des Sarcis font preuve d'un tel intérêt dans l'élevage, que des dispositions spéciales ont été prises cette année pour donner des génisses à ceux qui avaient auparavant refusé de prendre des bestiaux.

Le même système a été appliqué sur la réserve Stony et il y a maintenant quarante familles qui pourvoient à leur propre subsistance. Pour les trois mois terminés le 30 septembre 1903, 34,737 livres de bœuf furent données en rations; pour les mêmes mois de 1904, les rations ne s'élevèrent qu'à 17,463 livres. Huit sauvages Stonies ont été employés aux arpentages et ont reçu de $35 à $40 par mois et la pension. D'autres gagnent actuellement $4 par jour au voiturage des matériaux pour le pont que le gouvernement territorial construit sur la rivière à l'Arc.

Sur la rivière des Piégans, durant les six mois terminés le 30 juin, il y eut une réduction de 22,195 livres dans les rations de bœuf.

Bien que dans une revue du travail on découvre un état de choses décourageant à certains endroits, il y a des exemples frappants d'énergie et de progrès parmi les sau-

vages de tout le pays. Sur la réserve de Beardy, l'année dernière, un sauvage récolta 2,000 boisseaux de grain. Parmi le meilleur blé apporté à Régina, pour l'exportation, l'année dernière, était celui récolté par les sauvages de la réserve de Piapot; un jeune sauvage de la colonie des Buttes La-Lime battit 2,389 boisseaux de blé l'an dernier, et cette année il a 112 acres en culture. Alexis White qui se maria et s'établit sur la réserve d'Ermineskin, il y a huit ans, grâce à ses propres efforts, est devenu un cultivateur indépendant. Après l'hivernage de ses trente-cinq têtes de bétail, il lui resta cinquante tonnes de foin qu'il vendit au printemps à un bon prix à Wetaskiwin. Dans son rapport de l'année, l'agent Carruthers écrit ce qui suit des sauvages de la réserve de Côté : "Pris ensemble, je les considère comme les plus industrieux et les plus paisibles que j'aie jamais rencontrés; ils ne laissent jamais échapper une occasion de faire de l'argent; ils ont un grand désir de progresser, et comme exemple de ceci, quelques-uns d'eux sont abonnés à un journal de l'est et à des publications agricoles mensuelles du Manitoba. J'ai assisté à un concert, aux environs du jour de l'An, dans leur école, où étaient présents deux cents personnes aussi paisibles, bien mises et polies qu'on puisse l'être". Le chef Côté et quelques-uns de ses sauvages visitèrent l'exposition de Winnipeg, ainsi que Petite-Hache et quelques Pieds-Noirs. Quelques sauvages du Sang surent tirer profit de l'industrie du sucre de betterave récemment établie et firent plus de $2,000 à étêter et transporter les betteraves à la fabrique de Raymond. Sur la réserve du Joueur, John Tanner avait 81 acres en culture, 25 têtes de bétail, huit bons chevaux de ferme, des pourceaux, des volailles, tous les instruments aratoires nécessaires; il est aussi membre d'un syndicat possédant un étalon de prix. Sinquish, l'un de ce groupe auquel fut donné le plein contrôle de leur propriété autre que la propriété foncière, il y a quelques années, a si bien administré ses affaires que cette année, de sa propre initiative, il s'est construit une grande maison de deux étages et demi.

Le temps est venu de veiller spécialement à l'amélioration des habitations des sauvages. Durant les années dernières il y a eu amélioration à certains endroits; mais une revue générale des réserves de l'ouest démontre la nécessité de meilleurs logements pour les sauvages.

Le prolongement des chemins de fer à travers l'ouest a procuré un marché pour les produits des sauvages dont les réserves étaient auparavant si loin des centres de population qu'il leur était impossible d'écouler le surplus qu'ils récoltaient. D'autres étaient à une si grande distance des chemins de fer que le voiturage de leur grain était une lourde tâche. Les sauvages des Buttes La-Lime voituraient leur grain à quarante milles, mais l'embranchement Kirkella du Pacifique Canadien passe maintenant le long de la frontière sud de la réserve de Peepeekesis. Le prolongement du chemin de fer Manitoba et Northwestern traverse la résrve du lac aux Noix. La ligne principale du Canadien du Nord traverse les réserves de Côté, du lac La-Pêche, de Moosomin et de l'Enfant-du-Tonnerre. Sur la réserve de Côté, il y a un terminus, et la ville de Kamsack a été fondée. La colonisation du pays fait qu'il est de plus en plus difficile pour les sauvages de vivre de leur vie nomade, mais l'ouverture de nouveaux marchés et le rapprochement des points d'expédition leur permettront de disposer plus facilement des produits de la ferme.

Pour faire en sorte que les sauvages deviennent indépendants du département pour leur subsistance, il faudra consacrer une plus forte dépense à l'administration, tout en réduisant la quantité et partant le coût des rations. Ce ne serait pas une économie que de réduire les dépenses où il y a promesse de résultats qui, dans un temps raisonnable, permettront une économie considérable et permanente. En même temps il faut se garder d'être prodigues et de rendre le sauvage trop dépendant par une tutelle trop sévère et continue.

Mouvement de la population.—La population totale des sauvages soumis au traité dans le Manitoba et les Territoires, à la fin de l'exercice était de 24,336. Les 800 naissances et 709 décès montrent que le pourcentage des naissances a été beaucoup plus fort que celui des décès.

La mort de M. Alex. McGibbon, inspecteur à Calgary, de M. J. Arthur Levêque, inspecteur à Qu'Appelle, et M. W. E. Jones, agent à Carlton, a enlevé trois officiers consciencieux et compétents, dévoués au progrès des sauvages.

Enseignement.—Il est difficile d'ajouter beaucoup à ce qui a été dit dans les rapports précédents. On a suivi la même ligne de conduite dans toutes les diverses écoles, celle qui semble être la meilleure.

Ecoles du jour.—Je ne suis pas très satisfait de l'état où sont un certain nombre de ces écoles. Il est presque inutile de répéter les raisons de cet insuccès. En premier lieu, les parents sont obligés de s'absenter de la réserve à diverses époques, pour des fins bien légitimes, je dois l'avouer; ensuite quand ils sont chez eux, ils montrent peu d'intérêt pour les écoles, et il n'est besoin de dire que les enfants sont encore plus indifférents. Le salaire des instituteurs peut avoir été assez élevé il y a quelques années, mais il y a maintenant tant de travail lucratif à faire dans tout ce pays de l'ouest, que la rémunération offerte est trop faible pour tenter des instituteurs compétents à se vouer à l'éducation des sauvages.

Pensionnats.—Je suis heureux de dire que les pensionnats sont presque tous en excellente condition. Le recrutement a été bon et ces institutions ont prsque toutes leur plein contingent d'élèves, quelquefois plus. Quelques-uns de nos édifices peuvent accommoder un plus grand nombre d'élèves, et il serait bon, en quelques endroits où il s'offre quelques élèves, d'augmenter le nombre de ceux qui reçoivent l'octroi *per capita.*

Dans la plupart des cas, nos inspecteurs ont fait des rapports très favorables sur l'habileté du personnel enseignant, sur l'assiduité et la conduite des élèves et sur les questions générales d'administration. Cependant, le matériel de quelques écoles est défectueux.

L'emplacement de quelques-uns des édifices semble avoir été choisi sans égard pour l'approvisionnement d'eau et le drainage. Je ne veux mentionner aucune école en particulier, mais j'ai insisté à pluseurs endroits sur le besoin d'une meilleure protection contre l'incendie. La question de dépense sous ce rapport devrait concerner les autorités de l'école aussi bien que le département. J'ai demandé au gouvernement, d'année en année, les secours qui me paraissaient nécessaires, mais les écoles devraient trouver des moyens de contribuer aussi à cette fin.

L'on peut dire que l'instruction donnée, dans peut-être la moitié de ces écoles est presque égale à celle donnée dans les écoles industrielles. L'on donne une attention spéciale à l'agriculture, dont la connaissance est la plus utile aux enfants qui devront retourner sur leurs réserves, mais où la ferblanterie et l'imprimerie seront de peu d'utilité. L'on fait, sur les lieux, une ample provision de tous les végétaux nécessaires aux enfants. Les élèves ont aussi à prendre soin du bétail, des chevaux, de la basse-cour, et seront ainsi préparés à s'acquitter du même travail à leur sortie de l'école.

Les sauvages préfèrent naturellement garder leurs enfants près d'eux, et, conséquemment, ont moins d'objection aux pensionnats situés sur leurs réserves ou tout auprès, qu'aux grandes écoles éloignées. Cependant, je crois avoir assez bien réussi à rencontrer les désirs du département en transférant un certain nombre d'élèves des pensionnats aux écoles industrielles, quand ils ont atteint un certain âge. Je dois dire que, dernièrement, les directeurs des pensionnats ont coopéré plus activement à ce résultat, ce qui est dû probablement à l'influence des autorités ecclésiastiques, que l'on a prié de vouloir bien s'intéresser aux écoles industrielles, aussi bien qu'aux élèves individuellement.

Le nombre des élèves fut quelque peu augmenté dans quelques cas, où les circonstances étaient favorables, et une nouvelle école fut ouverte à Fort-Résolution. Un changement important, qui s'opère actuellement, est la fermeture de l'école industrielle de Saint-Boniface, qu'on remplacera par plusieurs pensionnats sur les réserves. L'on s'attend pour cela que quelques-uns soient construits. J'ai fait une étude particulière de ces édifices, et j'ai insisté pour que, d'après l'expérience du passé, l'on donne un grand soin à l'approvisionnement d'eau, au drainage, à la protection contre l'incendie, au chauffage, et au confort général des élèves.

Ecoles industrielles.—Il y a quatre de ces écoles dans le Manitoba, six dans les Territoires, non compris le Collège Emmanuel, à Prince-Albert, le pensionnat du Lac-au-Canard et l'orphelinat de Saint-Albert, qui sont pratiquement des écoles industrielles.

Dans toutes ces écoles, le travail de classe est d'ordre supérieur, et les instituteurs sont admirablement qualifiés et enthousiastes de leur travail. Les enfants sauvages réussissent dans certaines études, mieux peut-être que les enfants blancs, tandis qu'ils trouvent certains sujets plus ardus que les blancs. Leurs facultés perceptives sont mieux développées que chez les blancs, bien que leur jugement ne soit ni aussi profond ni aussi juste ; en d'autres termes, ils vivent plus du concret que de l'abstrait. Les hautes mathématiques et la philosophie n'ont aucun attrait pour eux, tandis que le travail manuel, l'écriture et le dessin leur viennent naturellement. Les instituteurs font leurs efforts pour établir l'équilibre entre ces qualités inégales. Cela demande de l'expérience, comme avec les enfants blancs. De bons instituteurs sauvages sont sortis de nos écoles, bien qu'un instituteur de race blanche ait généralement plus d'influence sur les jeunes sauvages.

Les enfants aiment le travail à l'extérieur et réussissent bien dans la charpenterie, la ferronnerie, etc. Depuis quelque tmps, nous enseignons moins de métiers, vu que la plupart des élèves reviendront aux réserves, où ces métiers seraient de peu d'utilité. On prend un soin particulier des filles, dont on s'efforce de faire de bonnes ménagères. Elles sont en grande demande parmi la population blanche, mais il faut prendre bien soin de les placer dans des familles respectables. Nous aimons mieux les voir se marier à d'anciens élèves respectables établis sur les réserves.

A peu d'exceptions, la conduite des élèves à l'école est bonne, et la majorité continuent à se bien conduire après leur sortie. Il y a, cependant, comme l'on peut s'y attendre, de sérieux cas d'inconduite.

La santé est passable, mais je regrette de dire que la petite-vérole et la rougeole ont sévi dans plusieurs écoles. Cela a retardé le travail, mais il n'y a eu, heureusement, que quelques décès. La tuberculose est notre bête noire. Je crains que nous ne puissions de si tôt déraciner cette maladie. Nous prenons toutes les précautions voulues : bonne ventilation, séjour en plein air, saine nourriture et vêtements propres ; mais plusieurs d'entre eux sont atteints de scrofules, qui dégénèrent en consomption. Les directeurs sont satifaits des soins médicaux qui sont donnés.

Les écoles industrielles peuvent accommoder beaucoup d'élèves, vu que ceux qui en sortent ne sont pas aussi facilement remplacés qu'il y a quelques années. J'ai déjà parlé de la répugnance qu'ont les parents de laisser s'éloigner leurs enfants loin de la réserve, où ils ne peuvent les visiter. Je puis dire, cependant, que le recrutement a été un peu meilleur que les années passées, ce qui est dû à la translation d'élèves des pensionnats aux écoles industrielles. Celles-ci font un excellent travail, et j'espère qu'on pourra y envoyer un plus grand nombre d'élèves, de garçons surtout, des pensionnats et écoles du jour.

Je regrette d'avoir à faire rapport de la destruction de l'édifice principal de l'école industrielle de Qu'Appelle, incendié au commencement de janvier dernier. Il fut complètement détruit. C'est après de grandes difficultés qu'on parvint à sauver quelques-uns des enfants, et deux membres du personnel faillirent être victimes de leur dévouement. Heureusement, personne ne périt, et, sauf quelques contusions, personne ne fut blessé.

L'on considérait l'édifice bien protégé contre l'incendie, mais il était très inflammable, et le feu, qui se déclara d'abord au centre du rez-de-chaussée, embrassa tout l'édifice en quelques minutes. Heureusement que l'incendie eut lieu le midi ; si c'eût été la nuit, les pertes auraient été beaucoup plus sérieuses. Très peu de chose fut sauvé, à part les vêtements que portaient le personnel et les enfants. L'on ne peut que conjecturer la cause de l'incendie.

ASSISTANCE aux pensionnats.

Nom de l'école.	Elèves logés.		Inscrits.	
	1902-1903.	1903-1904.	Juin 1903.	Juin 1904.
Norway-House, (Meth)	50	50	53	57
Creek-du-Pin, (C.R.)	55	55	59	57
Portage-du-Rat, C.R.)	30	30	31	30
Cecilia-Jeffrey, Lac-Batture (Presb.)	30	30	17	21
Crowstand, (Presb.)	40	40	42	45
Birtle, (Presb.)	40	40	46	43
Lac-Rond, (Presb.)	40	40	30	26
Cowesssess, (C.R.)	40	40	40	40
Buttes La-Lime, (Presb.)	15	15	16	16
Gordon, (E. d'A.)	30	30	30	24
Muscowequan, C.R.)	30	30	30	28
Lac-au-Canard, (C.R.)	100	100	103	102
Collège Emmanuel, (E. d'A.)	52	52	49	54
Ile-à-la-Crosse, (C.R.)	12	20	12	20
Enfant-du-Tonnerre, (C.R.)	15	20	15	20
Lac-à-l'Oignon, (C.R.)	50	50	51	45
" (E. d'A.)	16	16	23	20
Plume-Bleue, (C.R.)	45	45	50	39
Saint-Albert, (C.R.)	80	80	70	72
Peau-d'Ermine, (C.R.)	50	50	50	52
Orphelinat McDougall, (Méth.)	40	40	39	48
Sarcis, (E. d'A.)	15	15	14	17
Vieux-Soleil, (E. d'A.)	50	50	42	40
Pied-de-Corbeau, (C.R.)	25	25	17	24
Gens-du-Sang, (E. d'A.)	50	50	49	47
" (C.R.)	25	25	28	33
Piéganes, (E. d'A.)	30	30	26	22
" (C.R.)	20	20	21	20
Petit-lac-de-l'Esclave, (E. d'A.)	15	15	33	30
" " (C.R.)	40	40	41	39
Rivière-Brumeuse, (C.R.)	15	15	18	11
Fort-Chipewyan, (C.R.)	40	40	35	36
Portage-la-Prairie, (Presb.)	20	25	20	22
Wabiscow, (C.R.)	15	15	27	25
" (E. d'A.)	15	15	15	15
Rivière-au-Foin, (E. d'A.)	20	20	33	Pas de rapp.
Fort-Vermillon	15	15	..	2
Fort-Résolution, C.R.), Nouv	..	25	..	13
	1,270	1,308	1,274	1,255

ASSISTANCE aux écoles industrielles.

	Nombre d'élèves que l'on pouvait loger.		Nombre d'élèves inscrits.	
	1902-1903	1903-1904	Juin 1903.	Juin 1904.
Saint-Boniface	100	100	75	80
Terre-de-Rupert	120	120	95	89
Elkhorn	100	100	83	75
Brandon	100	115	103	105
Qu'Appelle	225	225	234	225
Régina	125	125	113	111
Battleford	120	120	83	87
Daim-Rouge	80	80	68	92
Calgary	50	50	41	27
Dunbow	120	120	81	81
	1,140	1,155	977	962

J'ai, etc.,

DAVID LAIRD,

Commissaire des sauvages.

ARPENTAGES AU MANITOBA ET DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

OTTAWA, 14 décembre 1903.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur mes travaux d'arpentage de la dernière saison dans les réserves des sauvages.

Conformément à vos instructions, je quittai Ottawa le 11 mars, et, après m'être mis à la disposition du commissaire des sauvages, à Winnipeg, je me rendis à la réserve du Roseau et y subdivisai les parties indiquées dans vos instructions.

Ce travail terminé à la réserve du Roseau, je me rendis à Prince-Albert et de là à La-Corne, pour établir les bornes de la réserve de Cumberland, subdivisée l'hiver dernier, mais j'y dus renoncer, à cause de l'eau, et décidai d'attendre à l'automne, quand l'eau serait retirée et le sol plus sec. Revenu à Saint-Albert, j'organisai une équipe pour mes travaux de la saison dans les agences de Battleford et du Lac-aux-Oignons.

Conformément à vos instructions, j'ai établi et marqué d'une manière stable les bornes de toutes les réserves dans l'agence de Battleford et de deux réserves dans l'agence du Lac-aux-Oignons; j'ai de plus délimité une réserve pour les sauvages du Lac-Froid, dans la même agence.

Les pluies froides et les intempéries rendirent la dernière saison très défavorable aux arpentages; mais, malgré ces difficultés, mon équipe fit beaucoup de travail.

Ce que j'ai surtout à noter cette année, c'est l'envahissement des prairies par les broussailles, les saules et les peupliers, ce qui est dû, sans doute, à l'absence de feux de prairies, prévenus par des règlements sévères à cet égard.

Suit une liste des réserves dont les bornes ont été délimitées de nouveau et établies :—

(1) Réserve n° 112 Moosomin.
(2) " 112A Moosomin et Enfant-du-Tonnerre.
(3) " 115 Enfant-du-Tonnerre.
(4) " 115A Enfant-du-Tonnerre.
(5) " 113 Foin-d'Odeur.
(6) " 113A Foin-d'Odeur.
(7) " 113B Foin-d'Odeur.
(8) " 114 Poundmaker.
(9) " 116 Petit-Pin.
(10) " 110 et 111 Tête-d'Ours et Homme-Maigre.
(11) " 108 Faisan-Rouge.
(12) " 109 Maringouin.
(13) " 119 Seekaskootch.
(14) " 120 Makaoo.

Nous avons en outre arpenté une réserve pour les sauvages du Lac-Froid.

Il est bon de mentionner que, vu la demande de main-d'œuvre et la prospérité générale du pays, il faut payer beaucoup plus qu'auparavant pour les gages des hommes et le transport.

J'ai, etc.,

J. LESTOCK REID,

Préposé aux arpentages des réserves des sauvages dans le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE BABINE ET DU HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA,
HAZELTON, 9 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel, un éta statistique, ainsi qu'une liste des propriétés du gouvernement placées sous ma surveillance, à la date du 30 juin 1904.

Agence.—Cette agence est celle qui est située le plus au nord, et elle est bornée au nord et à l'ouest par l'agence de la Côte-Nord-Ouest, au sud par l'agence du lac Williams, et à l'est par les montagnes Rocheuses.

Pour des raisons géographiques et à cause de différences caractéristiques chez ces nations, nous diviserons cette agence en deux parties.

LA DIVISION KITSUN.

Langue.—La langue des Kitsun est la langue originaire des différents dialectes parlés par les Tsimpsians de la côte et les sauvages de la rivière Nass.

Emplacement.—La surveillance de cette partie du district commence au cañon Kitselas de la rivière Skeena, et à peu près quatre-vingt-dix milles en bas d'Hazelton, se terminant au-delà de sa source, couvrant une distance d'à peu près 160 milles, Kitwankool non compris, situé sur le chemin ou piste qui va à Ayensk, à la rivière Nass et à Kisegas, sur la rivière Babine, trois milles plus haut que sa rencontre avec la rivière Skeena. Les dix autres villages sont échelonnés sur les deux côtés de cette dernière rivière et se terminent par celui de Kuldoc, situé vers sa source. A l'exception de Hazelton, tous les villages communiquent avec la rivière Nass par le moyen de pistes, qui toutes se dirigent vers Ayensk.

Réserves.—Les réserves de cette division comprennent en tout 19,570 acres de terrains propres à l'agriculture, au pâturage, à la culture du foin, et en terres à bois. Cette superficie comprend principalement des prairies naturelles, des mélisses de Moldavie, des peupliers, des saules, des aunes, des noisetiers et une suite de vallons couverts de bois bons de commerce.

Population.—La division a une population totale de 1,120 hommes, femmes et enfants, donnant une augmentation de 9 sur l'année dernière.

Nation.—Les sauvages dont il est question sous ce titre, sont de la nation des Ksun. Nous traiterons de ces diverses peuplades suivant leur ordre d'établissement, en remontant vers les sources de la Skeena.

LA BANDE DE KITWANGAR.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont à peu près également divisées sur les deux côtés de la Skeena et comprennent une étendue de 4,275 acres. Dans cette étendue sont inclus cinq lots non arpentés servant de lieux de pêche.

Mouvement de la population.—La population est de 156, consistant en 56 hommes, 58 femmes et 40 enfants. Il y a eu 5 naissances et 4 mortalités, laissant une augmentation de 1.

Santé et hygiène.—Les sauvages jouissent de la meilleure santé possible, et de grandes précautions, telles que la propreté des bâtisses et de leurs environs, sont prises pour conserver cet état. Presque tous les sauvages ont été vaccinés dans le cours de l'année.

Ressources et occupations.—Les ressources sont la pêche, la chasse et l'élevage de quelques bestiaux. Ces sauvages s'occupent à faire du bois de corde, à cultiver leurs

jardins et à travailler pour les ateliers de conserves établis sur la côte. Les femmes et les enfants ramassent de grandes quantités de fruits sauvages et les font sécher. Ces fruits sauvages, étant étendus sur des grilles faites de branches de saule, au-dessus d'un feu vif et chauffés par le soleil, se dessèchent. Dans cet état, cette substance est cuite en une masse élastique en forme de feuillets et ensuite coupée en planchettes de deux pieds de longueur, et mise en réserve en barils pour l'usage en hiver.

Bâtiments.—On porte beaucoup d'attention à ce que tous les bâtiments soient placés sur des terrains secs et sains, à ce qu'ils soient spacieusement arrangés de manière à donner à la fois du confort et du "chez soi", et aussi munis de fenêtres en nombre suffisant pour leur assurer de la lumière et de l'air pur.

Bestiaux.—Les bestiaux de cette bande, ainsi que les chevaux, hivernent dehors, sans qu'aucun d'eux ne périsse, et chaque jour l'on apporte plus de soin à leur entretien.

Instruments aratoires.—Les instruments en usage ne sont pas ceux employés pour la culture actuelle, mais ils sont suffisants pour défricher et travailler la terre pour la culture des pommes de terre et les autres racines, ainsi que pour récolter et engranger le foin.

Enseignement.—L'école ici est sous les auspices de la Société des Missionnaires de l'Eglise anglicane et située au centre du village. Cette école reçoit l'octroi ordinairement accordé aux écoles de jour, et fait de bons progrès. On apporte beaucoup d'attention aux élèves, et les parents comprennent les avantages qui en découlent. Si cette école est bien éclairée et bien outillée, on le doit à l'énergie du missionnaire, le Rév. A. E. Price.

Religion.—On prend beaucoup d'intérêt à l'enseignement religieux, et l'église, qui est aussi un modèle de construction, est bien et régulièrement fréquentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Le peuple de cette bande est honnête dans ses relations, bien intentionné et observateur de la loi. Quelques-uns des vieillards persistent encore à assister aux grandes fêtes, mais c'est là un caractère de la race plutôt que de l'individu.

Le plus grand nombre d'entre eux sont de bons menuisiers et capables également de faire d'autres ouvrages manuels. On agrandit constamment le terrain propre à la culture, et en même temps on donne plus de soin à la culture des pommes de terre, des autres racines et du foin, et, à mesure que les conditions et les chances s'améliorent, ils savent en tirer profit.

Tempérance et moralité.—Le peuple est tempérant et moral.

LA BANDE DE KITWANKOOL.

Réserve.—Le village de cette bande à qui aucune réserve n'a encore été allouée, est le seul établi au loin de la Skeena, et est situé sur le côté droit de la rivière Kitwangar, vingt-cinq milles de Kitwangar et quatre milles plus bas que le lac Kitwankool, et sur le chemin ou "piste" de Kitwangara et Kitsegukla à Ayensk, rivière Nass.

Mouvement de la population.—La population de cette bande, à part les 115 personnes qui, bien qu'appartenant à la même nation, vivent à Ayensk, à Kincolith et à la baie "Fishery", Nass, est de 67 et se compose de 21 hommes, 21 femmes et 25 enfants. Durant l'année, il y a eu 3 naissances et 4 décès, laissant une diminution de 1.

Santé et hygiène.—On ne constate aucune maladie. Les règlements sanitaires sont très bien observés, et la plupart des membres de cette bande ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Le lac d'où cette bande tire son nom, fournit à la population un approvisionnement illimité de saumon. La chasse rapporte de bons profits, et il en est de même pour la récolte des fruits sauvages par les femmes et les enfants. Bien qu'un peu isolés, ces sauvages, comme tous ceux de leur sang, montrent beaucoup de facilité à saisir toutes les occasions possibles de faire de l'argent. Généralement, durant la saison, ils travaillent dans les ateliers de conserves de saumon établis sur la côte et gagnent de bons gages quand les conditions le permettent.

Bâtiments.—Les bâtiments récemment construits sont, comme ailleurs, faits d'une façon moderne et bien situés.

Bestiaux.—Les bestiaux et les chevaux ont hiverné dehors, sans qu'aucun d'eux ne périsse, et on est à prendre de plus grandes précautions pour leur entretien.

Instruments aratoires.—Ne sont en usage que des instruments pour défricher, jardiner et semer.

Enseignement.—Il n'y a aucune école dans ce village. Quelques enfants assistent périodiquement à celle de Kitwangar et aussi à celles de Kincolith et Ayensk, Nass.

Religion.—Aucun missionnaire ne réside ici, et aucune église n'embellit le village, mais ses membres vont plus ou moins recevoir des instructions religieuses dans les localités que nous venons de mentionner.

Traits caractéristiques et progrès.—Cette bande, quoiqu'un peu divisée par la malveillance des personnes âgées qui en font partie, vis-à-vis les jeunes et les idées que ces jeunes professent, et aussi à cause de leur augmentation, améliore tout de même constamment sa condition. Comme ces sauvages sont naturellement industrieux, cette différence d'opinion s'effacera graduellement.

Tempérance et moralité.—Il y a peu de plaintes sous ces deux rapports.

LA BANDE DE KITSEGUKLA.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées de chaque côté de la Skeena et contiennent une superficie de 3,732 acres. Le nouveau et l'ancien village sont tous deux situés sur la rive gauche de la rivière, le dernier à peu près neuf milles plus bas que le premier. Depuis que la réserve n° 2—qui est celle où se trouve situé le nouveau village, y compris la partie située sur la rive opposée—a été subdivisée, le vieux village peut être considéré comme tout à fait abandonné.

Mouvement de la population.—La population des deux villages de cette bande est de 91 personnes, réparties comme suit: 30 hommes, 30 femmes et 31 enfants. Il y a eu 4 naissances et 2 décès durant l'année, donnant une augmentation de 2.

Santé et hygiène.—Durant l'année, les sauvages ont toujours joui d'une santé parfaite. Dans le nouveau village, les maisons et leurs alentours sont entretenus très proprement; il en est à peu près de même dans le vieux village. La plupart des personnes ont été vaccinées.

Ressources et occupations.—Les principales ressources de cette bande sont la pêche et la chasse, et ils s'occupent aussi à travailler dans les ateliers de conserves de la côte, coupent du bois de corde, améliorent surtout leurs propriétés, et font produire au sol, en outre du grain, une bonne partie de leur nourriture.

Bâtiments.—Tous les bâtiments, à l'exception de ceux du vieux village, sont construits sur plans modernes, modifiés par les exigences locales.

Instruments aratoires.—A l'exception d'une bonne charrue, il n'y a en usage que les instruments nécessaires à briser la terre, à défricher et cultiver le sol et aussi à récolter le foin.

Enseignement.—Ici, il se fait de bons progrès à l'école; mais, contrairement à ce que je croyais, elle est encore située au centre du vieux village.

Religion.—Les membres de cette bande appartiennent à l'Eglise méthodiste. L'église aussi est située dans le vieux village, mais sera, sans aucun doute, transportée au nouvel établissement et contribuera encore davantage à son avancement.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont observateurs de la loi, travailleurs diligents et persévérants, et, comme ils ont vite saisi la différence qui existe entre leurs anciennes mœurs et les coutumes civilisées, ils ont profité largement de cette expérience pour améliorer leur condition.

Sur leur réserve n° 2, beaucoup de travail a été fait sur les emplacements, particulièrement durant l'automne dernier; il a été fait plus d'ouvrage à ce temps que pendant plusieurs mois auparavant, et le résultat eut été plus complet, si les ateliers de conserves de la côte avaient donné à ces sauvages la chance de gagner durant la sai-

son dernière. Depuis qu'on a imposé comme condition indispensable que le détenteur d'un emplacement devait y résider, à l'exclusion de tout autre domicile, les résultats ont été beaucoup plus satisfaisants.

Tempérance et moralité.—Sous ces deux rapports, leur conduite est excellente.

LA BANDE DE GETANMAX (HAZELTON).

Réserve.—Les réserves de cette bande sont situées, à l'exception d'une réserve de bois de commerce, sur le creek des Deux-Milles, des deux côtés de la Skeena, y compris le rocher Déboulé, aussi attribué à cette bande, et sur les deux côtés de la rivière Bulkley, le tout comprenant une étendue de 3,791 acres.

Mouvement de la population.—La population, composée originairement en grande partie d'autres villages, est de 241, consistant en 93 hommes, 94 femmes et 54 enfants. Il y a eu 11 naissances et 7 décès, laissant une augmentation de 4.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages était très bonne. Les précautions ordinaires ont été observées, et en plus la plupart de ces personnes ont été vaccinées. On a constaté aucune trace de maladie contagieuse. Les cas de maladies sont traités par le Dr H. C. Wrinch, et, grâce à ses services, plusieurs cas désespérés parmi les sauvages ont été guéris au moyen d'opérations chirurgicales ou autres traitements appropriés.

On donne beaucoup d'attention à ce que la propreté existe chez les personnes comme aussi dans les maisons et leurs environs.

Sous ce dernier rapport le conseil électif des trois bandes plus haut nommées, et celui de cette bande, méritent des éloges pour l'aide qu'ils donnent.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse deviennent de moins en moins un moyen d'existence. Hazelton étant le terminus de communication pour la plus grande partie de ce district et l'entrepôt d'approvisionnement pour l'intérieur, les sauvages de cette bande ainsi que ceux qui demeurent dans le voisinage, trouvent facilement toutes sortes d'emplois donnant de gros salaires.

Bâtiments.—Tous les bâtiments en dehors du vieux village, sont bien situés, d'un bon modèle, bien éclairés et commodes.

Bétail.—Les bestiaux et les chevaux ont bien hiverné. On en a pris un soin raisonnable.

Instruments aratoires.—A l'exception d'une herse, les instruments aratoires en usage sont ceux dont on se sert ordinairement pour défricher, jardiner et faire la culture du foin.

Enseignement.—L'école est ici sous les auspices de la Société des Missionnaires de l'Eglise anglicane. Elle est bien fréquentée pendant la saison, et les parentes des élèves tiennent à ce que ceux-ci la fréquentent. La maison d'école est située dans la partie nord de Hazelton—près du vieux village sauvage.

Religion.—On porte de l'intérêt aux choses religieuses et une belle église dans laquelle on prie suivant le rite de l'église anglicane, est bâtie sur l'emplacement de la ville.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande sont des observateurs de la loi, ils sont industrieux et prévoyants. Ce qu'ils gagnent en salaires est généralement mis à profit. Des subdivisions de leurs réserves se prennent constamment et subissent des améliorations; et l'on fait toujours des demandes pour en avoir davantage.

Tempérance et moralité.—Bien qu'ici les tentations sont grandes sous ces deux rapports, les plaintes sont peu nombreuses.

LA BANDE DE GLEN VOWELL.

Réserves.—Le village de cette bande est situé à environ quatre milles plus haut qu'ici, sur la réserve spéciale de Sikedach, sur la rive droite de la Skeena. Cette réserve contient 900 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 73, consistant en 20 hommes, 20 femmes et 33 enfants. Pendant l'année, il y a eu une naissance et un décès, ce qui n'a fait aucun changement dans la population.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages était excellente, les précautions nécessaires sont bien observées et la plus grande partie de ces gens ont été vaccinés.

Ressources et ocucpations.—A part un peu de pêche et de chasse, les membres de cette bande font l'élevage de quelques bestiaux. D'un autre côté, ils gagnent généralement de bons gages dans les différents emplois qu'ils prennent. Ils donnent aussi beaucoup de leur temps à l'amélioration de leurs propriétés.

Bâtiments.—Les bâtiments de cet établissement sont presque tous d'un modèle uniforme, commodes et bien éclairés.

Bétail.—Ils ont bien soin de leurs bestiaux et de leurs chevaux, et de bonnes précautions sont prises pour leur entretien.

Instruments aratoires.—Il n'y a en usage ici que les instruments nécessaires pour briser la terre, jardiner et faire la culture du foin.

Enseignement.—L'école fait de bons progrès. Le bâtiment en est situé au centre du village et les élèves y reçoivent de bons soins.

Religion.—Il y a une maison où se fait l'office de l'Armée du Salut, et située au centre de la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Le peuple est observateur de la loi, industrieux et persévérant. Une grande partie de leurs terrains a été convertie en pâturages et en jardins et l'on est à en défricher et à en bien clôturer une plus grande partie encore.

Tout cela, accompli dans un si court espace de temps, forme un record qu'il n'est pas facile de surpasser.

Tempérance et moralité.—C'est une société tempérante et morale.

LA BANDE DE KISPIAX.

Réserve.—Le village de cette bande est situé à peu près à huit milles au-dessus d'ici sur la rive droite de la Skeena et la rive gauche de l'embouchure de la rivière Kispiax. La principale réserve est située de ce côté de la première rivière, avec une réserve spéciale au nord du village et comprend Sikedack, réunie avec la première bande,—le tout formant une superficie de 4,916 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 216 personnes, soit 74 hommes, 77 femmes et 65 enfants. Il y a eu 11 naissances et 4 décès, ce qui donne une augmentation de 7.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne. Les précautions ordinaires pour conserver cet état sont prises et quelques membres de cette bande ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les ressources sont la chasse en hiver et la pêche du saumon en été. Le travail dans les fabriques de conserves de la côte et d'autres emplois rémunératifs prennent la plus forte partie de la saison.

Bâtiments.—Les bâtiments construits ici durant ces dernières années sont d'une qualité très supérieure et forment un contraste frappant avec les anciennes constructions.

Bétail.—Les bestiaux et les chevaux ont bien hiverné et on leur donne des meilleurs soins d'année en année.

Instruments onatoires.—A l'exception de deux herses, il n'y a en usage que les instruments ordinaires pour défricher, jardiner et faire la culture du foin.

Enseignement.—On fait l'école dans une maison assez bien située et aménagée pour cette fin. Durant la saison, elle est bien fréquentée. Les élèves font de bons progrès. Les parents montrent l'intérêt qu'ils prennent en cette matière, en forçant les enfants à y assister quand les conditions le permettent.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont méthodistes. Une jolie église commode existe pour les cérémonies religieuses et est généralement bien fréquentée.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages étaient reconnus comme ayant un caractère querelleur et inflexible, mais maintenant leur caractère s'améliore. Cependant il faut s'attendre à ce qu'ils reprennent de temps en temps encore leurs vieilles habitudes et sous ce rapport le progrès sera plus lent.

Tempérance et moralité.—Quant à ce qui concerne la tempérance il arrive périodiquement à ces gens d'y manquer, mais ils en sont promptement punis. Pour la morale, leur conduite est bonne.

LA BANDE DE KISGEGAS.

Réserve.—L'établissement de cette bande est à peu près à soixante-huit milles au nord d'ici, sur la rive droite de la rivière Babine, et trois milles au-dessus de sa rencontre avec la Skeena. La réserve comprend les deux côtés de la rivière Babine, avec une superficie de 2,415 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 241, consistant en 89 hommes, 91 femmes et 61 enfants. Il y a eu 3 naissances et 5 décès, ce qui fait une diminution de 2.

Santé et hygiène.—La santé des sauvages a été excellente. Les règlements sanitaires sont observés et un nombre additionnel de parents et d'enfants ont été vaccinés.

Resssources et occupations.—Les ressources de cette bande sont: la pêche au saumon principalement dans le canyon en aval du village, et la classe. Durant ces dernières années ces sauvages se sont occupés de la culture de leurs champs de pommes de terre. Les femmes et les enfants ramassent les fruits sauvages et les font sécher pour les besoins de l'hiver.

Bâtiments.—Ici aussi, des bâtiments de nouveau modèle seulement replacent les vieilles constructions.

Bétail.—Il n'y a ici que des chevaux qui sont bien hivernés.

Instruments aratoires.—On n'emploie que les instruments ordinaires pour défricher, jardiner et faire la culture du foin.

Enseignement.—Le bâtiment de la mission qui est bien situé, sert aussi de maison d'école. Les enfants font de bons progrès et les parents encouragent leur assiduité.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise anglicane.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et très intelligents, mais ils dépensent principalement leur énergie sur les terrains de chasse et de pêche. Somme toute leur condition s'améliore constamment.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE KULDOE.

Réserve.—Le village de cette bande est situé sur la rive droite de la rivière Skeena. La réserve contient 446 acres à peu près également divisées sur chaque rive de la Skeena.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 37, dont 11 hommes, 12 femmes et 14 enfants. Il y a eu 1 naissance et 3 décès par suite de causes naturelles, laissant par là une diminution de 2.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été très bonne. On observe les règlements sanitaires ordinaires et presque tout le monde est vacciné.

Ressources et occupations.—La rivière fournit un joli approvisionnement de saumon. Les grands terrains de chasse que possèdent cette bande peu nombreuse, sont pour ces sauvages une source de grands profits. Depuis, la plus grande partie de leur temps est occupée à la culture de leurs jardins.

Bâtiments.—Les bâtiments sont encore construits avec du cèdre fendu et sont d'un genre tout primitf.

Bétail.—Ces sauvages n'en possèdent pas.

Instruments aratoires.—On emploie les instruments nécessaires pour briser la terre, jardiner et semer.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école dans ce village, mais les enfants vont périodiquement à celle de Kisgegas.

Religion.—Il n'y a pas ici d'église, mais dix personnes s'intéressent à l'enseignement chrétien.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages observent la loi et sont intelligents; et bien qu'établis dans un endroit éloigné, ils font tout leur possible pour agrandir et améliorer leurs champs de pommes de terre et à briser ou faire plus de terre.

Tempérance et moralité.—Cette bande est tempérante et morale.

DIVISION HAGWILGET.

Langue.—Les sauvages des tribus de cette nation qui habitent à partir de trois milles au sud-est d'ici jusque au delà de trois milles dans la direction des montagnes Rocheuses, parlent la langue Hagwilget ou Déné, dont le vocabulaire est peu nombreux mais imagé.

Emplacement.—Cette division commence en deçà de trois milles au sud-est de Hazelton et s'étend dans cette direction sur une distance que l'on estime être de 325 milles, pour se terminer au Fort-George, sur la rivière Fraser.

Réserves.—Les réserves de cette division embrassent une étendue de 29,510 acres de terrains propres à l'agriculture, au pâturage, à la culture du foin et contient aussi des terrains couverts de bois de commerce et dix-sept villages sous les groupes Babine et Carrier. Les apparences naturelles de ces réserves consistent principalement en prairies basses et planches adossées par une suite de coteaux plus ou moins recouverts de bois.

Mouvement de la population.—La population totale est de 1,831, y compris hommes, femmes et enfants, formant une augmentation de 13 sur le recensement de l'année dernière, recensement dont on parlera plus au long, un peu plus tard.

Tribu.—Les bandes suivantes appartiennent à la nation Déné:—

BANDE DU ROCHER DÉBOULÉ.

En traitant de ces diverses bandes, je crois qu'il me sera permis de réserver pour la fin les remarques s'appliquant aux localités dont l'aspect et les conditions sont identiquement les mêmes du commencement à la fin.

Réserve.—Le village de cette bande est situé à trois milles au sud-est de Hazelton sur la rive gauche et élevée de la rivière Bulkley. La réserve comprend les deux côtés de cette rivière et contient une superficie de 443 acres, laquelle est assignée à la bande Getanmax (Hazelton).

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 167, et consiste en 60 hommes, 59 femmes et 42 enfants. Il y a eu 2 naissances et 4 décès, laissant une diminution de 2.

LA BANDE MORICETOWN.

Le village de cette bande est situé sur le côté gauche de la rivière Bulkley et sur le canon principal. Cette réserve, dans son étendue, est à peu près également divisée des deux côtés de la rivière et contient 1,853 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 157, consistant en 58 hommes, 58 femmes et 41 enfants. Il y a eu 5 naissances et 3 décès, donnant ainsi une augmentation de 2.

BANDE DE FORT-BABINE

Réserve.—Le village est situé sur la rive droite du lac Babine, près de sa décharge dans la rivière du même nom sur laquelle il y a un pont de 200 pieds de longueur. La réserve a une étendue de 894 acres et est en partie située sur chaque rive.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 151 personnes, dont 55 hommes, 57 femmes et 39 enfants. Il y a eu 2 naissances et 3 décès, formant une diminution de 1.

BANDE DU VIEUX FORT-BABINE.

Le village est sur la droite et les réserves sont sur les deux rives du lac et comprennent une étendue de 359 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 137, dont 49 hommes, 48 femmes et 40 enfants. Il y a eu 2 naissances et 4 décès, faisant une diminution de 2.

BANDE DE YUCUTCÉ.

Réserve.—Le village et la réserve sont situés à la tête du lac Stuart, sur les neuf milles de terre qu'il y a entre les lacs Babine et Stuart, autrement appelé le "portage". La superficie de cette réserve est de 817 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 17, dont 6 hommes, 5 femmes et 6 enfants. Il n'y a pas eu de naissances mais 1 décès, causant une diminution de 1.

BANDE DE TACHÉ.

Le village et la réserve sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, le village étant bâti à l'embouchure de la rivière Taché, sur sa rive gauche. L'étendue de la réserve est de 1,779 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 61, consistant en 19 hommes, 20 femmes et 22 enfants. Il y a eu 4 naissances et 2 décès, formant une augmentation de 2.

BANDE DE PINTCE

Réserve.—Le village et la réserve sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, le premier étant à l'embouchure de la rivière Pintce sur la rive droite. La réserve contient 728 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 41, consistant en 14 hommes, 15 femmes et 12 enfants. Il y a eu 3 naissances et 1 décès, formant une augmentation de 2.

BANDE DE GRANDS-RAPIDES.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive droite de la rivière Taché, à l'endroit communément appelé, la rivière Trembleur. La réserve contient 584 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 24, dont 8 hommes, 6 femmes et 10 enfants. Aucune naissance mais 2 décès faisant une diminution de 2.

BANDE DE TSISTLAINLI ET TSISLY.

Réserve.—Les deux villages et leurs réserves dont les habitants sont de la même bande sont situés à la tête du lac Trembleur, et à l'embouchure de la rivière Tatla sur sa rive gauche. Les réserves contiennent une superficie de 1,291 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 17, dont 6 hommes, 5 femmes et 6 enfants. Il y a eu 2 naissances et aucun décès, ce qui donne une augmentation de 2.

BANDE DU LAC STUART.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive gauche du lac Stuart, et à sa décharge, la rivière Stuart. La superficie de cette réserve est de 2,875 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 195, consistant en 72 hommes, 71 femmes et 52 enfants. Il y a eu 16 naissances et 5 décès, donnant par là une augmentation de 11.

BANDE DE STELLA.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive droite de la rivière Stella et près de sa décharge dans le lac Fraser. La réserve comprend une étendue le 2,077 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 55, dont 16 hommes, 16 femmes et 23 enfants. Il y a eu 11 naissances et 2 décès, donnant ainsi une augmentation de 9.

BANDE DU LAC FRASER.

Réserve.—Le village et la réserve de cette bande sont situés sur la rive gauche du lac Fraser et à sa décharge, la rivière Natleh. La réserve contient une superficie de 1,949 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 63, dont 20 hommes, 19 femmes et 24 enfants. Il y a eu 5 naissances et 1 décès, donnant une augmentation de 4.

BANDE DE STONY-CREEK.

Réserve.—Le village est situé sur le côté droit de l'anse Stony, et la réserve est située sur ses deux rives et s'étend jusqu'à sa décharge dans le lac Noolka. La réserve comprend une étendue de 7,488 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 105 personnes, dont 37 hommes, 39 femmes et 29 enfants. Il y a eu 6 naissances et 4 décès, donnant ainsi une augmentation de 2.

BANDE DE FORT-GEORGE.

Réserves.—Le village est situé sur la réserve n° 1, du côté droit de la rivière Fraser; la réserve n° 2 est située sur le même côté de cette rivière; la réserve n° 3 est située sur la rive gauche; la réserve n° 4 est située sur la rive gauche, aussi sur la rive droite de cette dernière et sur la rive droite de la rivière Mud, un de ses affluents de l'est, à son embouchure. Son étendue est de 3,095 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 121, dont 42 hommes, 44 femmes et 35 enfants. Il y a eu 5 naissances et 3 décès, donnant ainsi une augmentation de 2.

BANDE DE TSISLATHO.

Réserves.—La réserve n° 1 est située sur la rive droite de la rivière Fraser. La réserve n° 2 sur la rive gauche de la rivière à l'Eau-noire, et la déserve n° 3 sur le côté est du lac Nattesley ou Bobtail; sa superficie formant un total de 537 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 67 personnes, dont 25 hommes, 24 femmes et 18 enfants. Il y a eu 2 naissances et 4 décès, causant par là une diminution de 2.

BANDE DU LAC MCLEOD.

Réserve.—Le village est situé sur le côté ouest du lac McLeod, et la réserve sur les deux côtés de la rivière Longue. La superficie de cette réserve est de 286 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 96, composée comme suit : 31 hommes, 31 femmes et 34 enfants. Il y a eu 3 naissances et 2 décès, formant ainsi une augmentation de 1.

BANDES DE SIKANIS, DE FORT-GRAHAME ET DU LAC CONNELLY.

Emplacement.—Les membres de cette première bande de Sikanis viennent de temps en temps au Fort-Grahame pour y faire la traite et ceux de la deuxième bande viennent au poste du lac Connelly. Etant nomades et dépendant complètement pour leur nourriture sur la viande fraîche et fumée de caribou et de chevreuil. Ces conditions ne leur permettent pas de voyager et camper autrement que par simples familles. C'est pourquoi ils errent sur une étendue d'à peu près 400 milles de montagnes, de lacs et de marécages à l'est dans leurs postes de traite respectifs.

Mouvement de la population.—D'après les meilleures informations qu'il m'a été donné d'avoir, la bande de Fort-Grahame se compose de 93 personnes, dont 30 hommes, 31 femmes et 32 enfants. On a rapporté qu'il y a eu 1 naissance et 4 décès, ce qui ferait une diminution de 3.

La bande du lac Connelly a une population d'environ 119 personnes, que l'on dit être composée comme suit : 44 hommes, 44 femmes et 31 enfants. On rapporte qu'il y a eu 3 naissances et 7 décès, ce qui ferait une diminution de 4.

BANDES DE NA-ANIS DU LAC CONNELLY.

Deux bandes semi-nomades de Na-anis errent pareillement et dans les mêmes conditions sur une grande étendue de montagnes et de lacs, au nord du lac Connelly.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est d'environ 151 personnes, que l'on dit être réparties comme suit : 55 hommes, 53 femmes et 43 enfants; on rapporte 2 naissances et 5 décès, ce qui fait une diminution de 3 pour ces deux bandes.

REMARQUES GENERALES CONCERNANT LA DIVISION HAGWILGET.

Santé et hygiène.—Les sauvages ont joui d'une très bonne santé durant l'année, et si l'on excepte quelques cas de coqueluche parmi les enfants au Fort-Babine, tard le printemps dernier, il n'y a eu aucune apparence de maladies contagieuses; et cette maladie, la coqueluche, a dû avoir une cause locale vu que l'on n'a pas pas pu en retracer la cause nulle part. Les sauvages ont reconnu combien il était nécessaire d'avoir de la propreté et plusieurs se sont faits vacciner.

Ressources et occupations.—Les principales ressources sont la chasse, la pêche et l'élevage de quelques bestiaux. Les bandes de Rocher Déboulé, Moricetown et Fort-Babine emploient leurs chevaux pour le transport des marchandises. Au lac Stuart et au Fort-Georges, les sauvages gagnent quelque argent à transporter des passagers et des marchandises au moyen de leurs canots et de leurs chevaux; cette dernière occupation est aussi pratiquée par ceux de Stony-Creek. En général, depuis peu ils consacrent plus de leur temps au soin de leurs jardins.

Bâtiments.—Ils font attention à se construire de meilleurs maisons et prennent plus de soin pour le choix de leurs terrains.

Feux de forêts.—Durant ces dernières années les sauvages ont été plus prudents par rapport à ces feux. Des avis relatifs à ces feux sont placardés dans les endroits les plus en vue du district. Les quelques feux qui ont eu quelqu'apparence, ont été, grâce à l'intervention des pluies, de courte durée.

Bétail.—Les bestiaux de ces sauvages ont eu un bon hivernement, excepté ceux du rang de Stony-Creek où la longue durée de la neige a causé des pertes.

Instruments aratoires.—Ces instruments consistent en ceux qui sont nécessaires pour briser la terre, jardiner et faire la culture du foin.

Enseignement.—Il n'y a aucune école dans les réserves de cette division, mais les sauvages ont appris à faire usage, chacun dans leur langue, d'une écriture syllabique.

Religion.—Les sauvages de cette division appartiennent à l'Eglise catholique romaine. La mission principale de ce district est au lac Stuart, et il y a des églises à Rocher Déboulé, à Moricetown, au Fort-Babine, au Vieux Fort-Babine, à Taché, à Pintce, au lac Fraser, à Stella, à Stony-Creek, au Fort-George, au lac McLeod et à l'Eau-noire.

Traits caractéristiques et prognès.—Ces sauvages ont un bon caractère et sont dociles. Les plus ambitieux sont ceux de Rocher Déboulé et de Moricetown. Tous sont préparés à se soumettre aux conditions nouvelles que créera parmi eux, l'établissement des colons, dans les prairies et les vallées qui les entourent. Et bien que ce changement ne soit pas conforme à leur manière de voir actuellement, il n'en sera pas moins la cause d'une grande amélioration pour eux.

Tempérance et moralité.—Durant l'année écoulée, aucune plainte pour infraction à la loi n'est parvenue de cette division.

Jai, etc.,

R. E. LORING,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE COWICHAN,
QUAMICHAN, 5 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel et un état statistique pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Agence.—Cette agence est située sur la côte est de l'île Vancouver et s'étend depuis le cap Mudge au nord jusqu'à Sooke au sud, comprenant les réserves qui se trouvent sur les différentes îles du golfe de Georgie.

La superficie totale des réserves de cette agence est de 19,893 acres, formant une partie du territoire occupé par la nation Cowichan, dont la langue et l'influence s'étendaient autrefois dans les baies et les détroits situés du côté américain du golfe et aussi sur la rivière Fraser et remontant jusqu'à Yale; ces réserves sont occupées par les bandes suivantes :—

BANDE DE SOOKE.

Réserves.—(N°s 1, 2, 3 et 4.)—Les réserves de cette bande sont situées sur le détroit de Juan-de-Fuca, à peu près vingt-cinq milles au sud-ouest de la ville de Victoria et contiennent une superficie de 166 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 24 personnes, consistant en 6 hommes, 7 femmes et 11 enfants. Il y a eu durant l'année, 1 décès mais aucune naissance, faisant une diminution de 1.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent tous d'une bonne santé et leurs maisons sont tenues proprement.

Ressources et occupations.—Les sauvages s'occupent principalement de travaux de ferme et de pêche. Pendant l'été ils vont faire la pêche au saumon sur la rivière Fraser et à l'automne ils vont travailler dans les champs de houblon de l'est de Washington.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont tous de bons instrument aratoires et de bons bestiaux. Leurs bâtiments sont en bon état de réparation. Ils prennent bien soin de leurs bestiaux.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains.

Enseignement.—Il n'y a aucune école sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages se conduisent bien et sont industrieux. Ils portent, d'année en année, plus d'attention à la culture de leurs fermes.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et ont de bonnes mœurs.

BANDE DE CHEERNO (BEECHER BAY).

Réserves.—(Nos 1 à 11 inclusivement.)—Ces réserves sont situées sur le détroit de Juan-de-Fuca, à peu près quinze milles au sud-ouest de Victoria et contiennent 779 acres. Comme la plus grande partie du terrain occupé par ces réserves est montagneux et rocheux, on en trouve peu qui soit convenable à l'agriculture.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 45 personnes, consistant en 9 hommes, 17 femmes et 79 enfants. Durant l'année il y a eu 1 naissance et 2 décès, faisant une diminution de 1 pour l'année.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Ils ont pris soin de tenir leurs bâtiments toujours propres.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font un peu d'agriculture sur le terrain qu'ils peuvent cultiver. Ils font aussi la pêche pour alimenter le marché de Victoria. Quelques-uns d'entre eux vont travailler aux champs de houblon dans l'Etat de Washington.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs maisons sont joliment bonnes. Ils ont quelques bestiaux de qualité moyenne, et aussi quelques chevaux. Ils possèdent quelques instruments aratoires de bonne qualité.

Enseignement.—Il n'y a aucune école sur ces réserves.

Religion.—La plupart de ces sauvages sont catholiques romains. Quelques-uns sont païens et il y en a aussi quelques-uns qui appartiennent à la secte des Trembleurs.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont passablement industrieux et manifestent le désir d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Malgré que quelques-uns de ces sauvages s'adonnent à l'abus des liqueurs enivrantes on ne peut pas dire cependant qu'ils ont de mauvaises mœurs.

BANDE DE SONGHIS.

Cette bande se compose des diverses familles suivantes: les Esquimalt, les sauvages de l'île de la Découverte et aussi des sauvages Songhis.

Réserves.—(Nos 1, 2, 3 et 4.) Ces réserves sont situées autour des havres de Victoria et d'Esquimalt, et sur les îles qui se trouvent dans le détroit de Juan-de-Fuca. La superficie totale de ces réserves est de 306 acres. Il y a très peu de terrain qui soit propre à l'agriculture.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 154 personnes, consistant en 36 hommes, 45 femmes et 73 enfants. Durant l'année, il y a eu 2 naissances et 4 décès; la bande a aussi reçu 7 migrations, ce qui, en tout, donne pour l'année, une augmentation de 5.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé. Grâce à leur proximité de Victoria, ils entretiennent bien et proprement leurs maisons.

Ressources et occupations.—La pêche et le travail pour les blancs de Victoria, forment les principales ressources dle leur subsistance.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs bâtiments et dépendances sont en assez bonne condition. Ils ont peu de bestiaux. Quant aux instruments aratoires ils n'en ont que très peu.

Enseignement.—Il y a dans cette réserve une école assez bien fréquentée.

Religion.—Ces sauvages sont tous ou catholiques romains ou méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont passablement industrieux et observent bien la loi et témoignent le désir d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Ils sont passablement tempérants et moraux et le fait de vivre si près de Victoria est malheureusement, pour quelques-uns d'entre eux, une cause d'intempérance.

BANDES DANS LE DISTRICT DE SAANICH.

Réserves.—Les bandes suivantes, savoir : le Malakut, les Tsekum, les Panquachin, les Tsartlip et les Tsawout occupent les réserves portant les n^os^ de 1 à 13 inclusivement, dans le district de Saanich; la superficie de ces réserves étant de 3,318 acres.

Mouvement de la population.—La population totale est de 260 personnes, consistant en 64 hommes, 79 femmes et 117 enfants. Pendant le cours de l'année, il y a eu 5 naissances et 4 décès; 1 personne est venue faire partie de la bande et 5 l'ont quittée, faisant une diminution de 3.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont l'agriculture en général, la pêche et la récolte du houblon; ils font aussi de l'ouvrage pour les colons blancs des environs.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne l'année dernière et leurs maisons sont tenues proprement.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Quelques-uns de ces sauvages ont de bonnes maisons, confortables, passablement bien meublées, et leurs dépendances sont bien entretenues. Ils ont quelques bestiaux de races améliorées et ils en prennent bien soin. Ils ont une bonne quantité d'instruments aratoires et les tiennent en bon ordre.

Enseignement.—Ces sauvages ont deux écoles à leur disposition, une sur la réserve de Tsawout et l'autre à Tsartlip. Ils s'intéressent considérablement à l'éducation.

Religion.—Les sauvages de cette bande sont tous des catholiques romains et vont régulièrement à l'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, pour la plupart, sont industrieux et observateurs de la loi; malheureusement, il y en a quelques-uns qui se mettent dans le trouble par le fait qu'ils violent la loi.

Tempérance et moralité.—Quand ces sauvages se rendent à Victoria, ils sont exposés à de grandes tentations et sont des victimes faciles pour les vendeurs de whisky peu scrupuleux, et, comme résultat, plusieurs d'entre eux s'enivrent. La bande, prise dans son ensemble, se comporte bien.

BANDES DANS LE DISTRICT DE COWICHAN.

Les bandes suivantes, savoir: les Kilpaulus, les Comeakin, les Clemclemaluts, les Khenipsin, les Koksilah, les Quamichan et les Somenos, occupent les réserves portant les numéros 1 jusqu'à 8, inclusivement, dans la vallée de Cowichan, située sur la côte est de l'île Vancouver, à peu près quarante milles au nord de la ville de ce nom. La superficie totale de ces réserves est de 6,088 acres.

Mouvement de la population.—La population totale de ces 7 bandes est de 679 personnes, consistant en 202 hommes, 208 femmes et 269 enfants. Dans le cours de l'année dernière, il y a eu 8 naissances et 11 décès, formant une diminution de 3.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne; il n'y a eu aucune épidémie ni maladie contagieuse parmi eux, l'année dernière. Leurs principales maladies sont des scrofules, la consomption et le rhumatisme. Comme il y a abondance d'eau fraîche sur leurs terres, les conditions sanitaires sont bonnes.

Ressources et occupations.—La principale occupation de ces sauvages est l'agriculture, bien que, durant l'été et l'automne, ils gagnent beaucoup d'argent aux pêcheries de la rivière Fraser et au travail qu'ils font dans les champs de houblon de l'Etat de Washington. Sans compter qu'en outre, ils font beaucoup d'ouvrage pour les fermiers blancs des environs et retirent par ce moyen beaucoup d'argent comptant, spécialement au temps de la moisson.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Le genre et le nombre de leurs bâtiments continuent à s'améliorer. Leurs maisons deviennent plus confortables d'année

L'École de Cecilia Jeffrey, près du Portage-du-Rat, Ont.

en année. Leurs bestiaux sont en très bonne condition. Leurs chevaux sont d'une race plus grande et meilleure qu'autrefois, et les bestiaux s'améliorent rapidement en quantité et en qualité.

Plusieurs de ces sauvages possèdent des faucheuses, des moisonneuses, des lieuses et des machines à battre, marchant à la vapeur et par le moyen des chevaux et avec lesquelles ils gagnent considérablement d'argent en faisant les récoltes, et en battant le grain, chez les fermiers des environs. Leurs instruments aratoires sont du dernier modèle.

Enseignement.—Ces sauvages ont deux écoles, l'une située dans le village de Somenos, l'autre entre les villages de Clemclemaluts et Quamichan. Ces deux écoles réussissent bien, et les élèves font de bons progrès. Les enfants les plus âgés vont à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont en majorité catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ce district sont industrieux et observateurs de la loi; ils violent rarement les lois, et, pris dans leur ensemble, ils sont progressifs.

Tempérance et moralité.—Somme toute, ces sauvages ont des habitudes de tempérance, et seulement quelques-uns aiment les liqueurs enivrantes. Ils ont de très bonnes mœurs et peuvent soutenir favorablement la comparaison avec les autres sauvages de la côte.

BANDE DE HELLETT.

Réserves.—(Numéros 1 et 2 de la bande Chemainus.) Une réserve est située sur la rive sud de la rivière Chemainus, à peu près à un mille et demi de son embouchure; l'autre est située sur une île à l'embouchure de la même rivière. Les deux réserves contiennent ensemble une superficie de 427 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 28 personnes, dont 8 hommes, 9 femmes et 11 enfants. Il y a eu, durant l'année, 1 décès, mais aucune naissance, faisant par là une diminution de 1.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé; il n'y a parmi eux aucune maladie d'une nature contagieuse. Pendant l'été, ils vivent tous dans leurs maisons privées.

Occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent principalement d'agriculture et de pêche; ils gagnent aussi un peu d'argent en faisant, de temps en temps, du défrichement chez les colons blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont propres et bien construits. Ces sauvages ne possèdent pas beaucoup de bestiaux, mais le peu qu'ils ont est bien entretenu; on peut dire la même chose de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Il y a pas d'école sur ces réserves; aussitôt que les enfants sont d'un âge raisonnable, ils vont à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Plusieurs de ces sauvages sont catholiques romains. Ceux qui ne sont pas catholiques sont à demi-païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux; ils ont rarement des difficultés.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux. Quelques-uns parfois s'enivrent.

BANDE DE SICCAMEEN ET KULLEETS.

Réserve.—(Numéros 10, 11, 12 et 13 de la bande Chemainus.) La principale réserve est située entre le port de Oyster et la baie Chemainus. Une réserve est située sur le côté ouest du port d'Oyster, station de pêche située sur la rive gauche de la rivière Chemainus, près de son embouchure. La superficie en est de 3,084 acres. Il n'y a aucune ligne divisant les terres des deux bandes.

Mouvement de la population.—La population est de 105 personnes, dont 29 hommes, 32 femmes et 44 enfants. Il y a eu, durant l'année dernière, une naissance et 1 décès.

Santé et hygiène.—Comme pour les autres réserves, le rivage leur fournit une quantité suffisante d'eau de source. Il n'y a eu aucune maladie parmi ces sauvages, durant le cours de l'année dernière.

Occupations.—Ces sauvages s'occupent peu d'agriculture, leurs occupations principales étant la pêche et la construction des vaisseaux. Un certain nombre est employé dans la ville de Ladysmith.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages gardent très peu de bestiaux, mais ils entretiennent bien le peu qu'ils ont. Leurs maisons sont très bien entretenues, et spécialement les grandes maisons construites sur les " ranch ".

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. Les enfants en âge d'aller aux écoles, se rendent à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs de la loi. Quelques-uns ont une intelligence au delà de la moyenne ordinaire.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et se mettent rarement dans le trouble.

BANDE DE LYACKSUN.

Réserve.—(Numéros 3, 4 et 5 de la bande Chemainus.) Ces réserves sont situées sur l'île de Valdez et forment trois réserves, qui réunies ont une superficie de 1,840 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 85 personnes, dont 18 hommes, 19 femmes et 48 enfants. Il y a eu, 2 décès, mais aucune naissance, ce qui fait une diminution de 2 pour l'année.

Santé et hygiène.—Grâce à la situation de ces réserves, ces sauvages ont joui d'une très bonne santé.

Occupations.—Ces réserves sont presque toutes couvertes de rochers et de gros bois de construction. Les sauvages font peu d'agriculture, s'occupant principalement de la pêche et de la construction des bateaux.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont tous bien entretenus et de construction supérieure. Les sauvages ne vivent pas comme autrefois, dans les vieilles maisons construites sur les " ranch ". Ils ont augmenté le nombre de leurs bestiaux en achetant plusieurs animaux de races améliorées; et, bien qu'ils n'aient pas beaucoup d'instruments aratoires, ceux qu'ils ont sont de bonne qualité.

Enseignements.—Comme il n'y a pas d'école sur cette réserve, les enfants en âge d'aller à l'école vont à l'école industrielle de l'ile de Kuper.

Religion.—Tous ces sauvages sont ou catholiques romains ou païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont observateurs de la loi et très industrieux.

Tempérance et moralité.—Placés, comme ils sont, à quelque distance de la ville, où se rencontrent toutes les tentations et tous les pièges, ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE PENELAKUT.

Réserve.—(Numéros 6, 7, 8 et 9.) Cette réserve comprend les bandes de Llmalche et de Tsussie. Ces réserves sont situées sur les îles de Kuper et de Tent, à l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano. Il y a aussi une petite réserve située à l'embouchure de la rivière Chemainus, qui appartient à cette bande. La superficie totale de ces réserves comprend 2,332 acres.

Mouvement de la population.—La population totale est de 217 personnes, dont 64 hommes, 63 femmes et 90 enfants. Durant le cours de l'année, il y a eu 5 décès et

un sauvage a quitté la bande; il n'y a eu aucune naissance; ce qui donne comme résultat une diminution de 6.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une très bonne santé, toute l'année dernière. Les conditions sanitaires sont excellentes.

Occupations.—La pêche et la construction des bateaux sont les occupations principales de ces sauvages. Ils font peu de travaux agricoles.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont en très bonne condition. S'ils tiennent des bestiaux, ils en ont peu. Ils ont très peu d'instruments aratoires.

Enseignement.—L'école industrielle de l'île de Kuper est située sur une des réserves appartenant à cette bande.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande appartiennent à l'Eglise catholique romaine.

Traits caractéristiques et progrès.—La condition de ces sauvages s'est beaucoup améliorée, et cela est dû, en grande partie, aux missionnaires protestants et catholiques romains qui sont sur l'île.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE NANAÏMO.

Réserve.—(Numéros 1 à 6, inclusivement, de la bande Nanaïmo.) Cette réserve consiste en une réserve sur le port de Nanaïmo et en une autre sur la rivière Nanaïmo, avec une petite station de pêche sur la rive sud de l'île Gabriola. La superficie totale de ces réserves est de 637 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 165 personnes, dont 28 hommes, 38 femmes et 99 enfants. Durant l'année écoulée, il y a eu 4 naissances et 3 décès, faisant une augmentation de 1.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été très bonne, l'année dernière. Il n'y a eu aucune épidémie parmi eux.

Occupations.—Ces sauvages font de l'agriculture, travaillent dans les mines de charbon, gagnent passablement d'argent en chargeant de charbon les navires qui viennent au port de Nanaïmo.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La qualité des bâtiments est bien meilleure. Ils augmentent le nombre de leurs bestiaux et en prennent un bon soin.

Ils ont quelques instruments aratoires, dont ils ont bien soin.

Enseignement.—Il y a une école pour les enfants de cette bande, et les parents s'y intéressent.

Religion.—Ces sauvages sont tous méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs de la loi et paraissent très anxieux d'améliorer leur condition.

Tempérance et moralité.—Considérant leur proximité de la ville de Nanaïmo, ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE SNONOWAS (NANOOSE).

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive sud du port de Nanoose et a une étendue totale de 209 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 13 personnes, dont 4 hommes, 7 femmes et 2 enfants. Il n'y a eu aucun changement dans la population, l'année dernière—aucune naissance et aucun décès

Occupations.—Ces sauvages s'occupent principalement de pêche et de la fabrication de l'huile de chien de mer.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont une bonne santé. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Ces sauvages sont ou méthodistes ou païens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et très progressifs.

Tempérance et moralité.—Ils ne sont pas très tempérants et sont portés à l'abus de liqueurs enivrantes.

BANDE DE QUALICUM

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure de la rivière Qualicum. Elle a une superficie de 197 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 13, consistant en 4 hommes, 4 femmes et 5 enfants. Durant l'année, il n'y a eu ni naissance ni décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une très bonne santé. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Ces sauvages ne s'occupent pas beaucoup d'agriculture; ils font un peu de pêche et servent de guides aux partis de chasse et de pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments sont bons. Ils ont d'assez bons bestiaux. Ils n'ont pas beaucoup d'instruments aratoires, mais ils entretiennent bien ceux qu'ils ont.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette réserve sont méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—La condition de ces sauvages s'est beaucoup améliorée.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette réserve sont tempérants et de bonnes mœurs.

BANDE DE COMOX.

Réserve.—(Numéros 1, 2 et 3.) Cette réserve est située sur le côté nord du port de Comox et sur la rive gauche de la rivière Pentledge, ainsi qu'à son confluent avec la rivière Tsolum. Attenant à cette réserve il y a un cimetière sur la pointe Goose dans le port de Comox. La superficie de cette réserve est de 378 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 58 personnes, dont 20 hommes, 18 femmes et 20 enfants. Il y a eu, durant l'année, 1 naissance et 2 décès, ce qui donne une diminution de 1.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a eu, durant l'année, aucune épidémie ni aucune autre maladie d'un caractère contagieux. Les conditions sanitaires sont bonnes.

Occupations.—Leurs principales occupations sont l'agriculture, la pêche et la chasse.

Religion.—La majorité de ces sauvages appartient à l'Eglise presbyétrienne.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et observateurs de la loi; ils ont fait beaucoup de progrès durant l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les bâtiments, quoique peu nombreux, sont en bonne condition. La qualité de leurs bestiaux est bonne. Ils ont peu d'instruments aratoires.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants. Très peu d'entre eux boivent à l'excès. Leur moralité va de pair avec celle des autres sauvages.

BANDE DE L'ÎLE GALIANO.

Réserve.—N° 9 de la bande de Penelakut.) La réserve de cette bande est située à l'extrémité nord-ouest de l'île Galiano et se trouve comprise dans les limites des réserves de la bande de Penelakut.

Mouvement de la population.—La population consiste en 8 hommes, 8 femmes et 16 enfants; 32 en tout. Il y a eu une naissance durant l'année. Il n'y a pas eu de décès.

Hygiène et santé.—Ils ont joui d'une bonne santé. Les règles de l'hygiène sont assez bien observées.

Ressources et occupations.—La pêche et la construction des bateaux constituent leurs principales occupations. Sauf un peu de jardinage, ils ne font pas de culture.

Construction, bestiaux et instruments aratoires.—Il y a quelques bâtiments sur cette réserve, mais il n'y a ni bestiaux ni instruments aratoires.

Enseignement.—Les enfants vont à l'école industrielle de l'île de Kuper.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils ont le goût du travail et se montrent soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et leurs mœurs sont bonnes.

BANDE DE L'ÎLE MAYNE.

Réserve.—(N° 6 de la bande de Saanich.) La réserve de cette bande est située à l'extrémité nord-ouest de l'île Mayne. Elle est comprise dans les limites des réserves de la bande de Saanich.

Mouvement de la population.—Les sauvages de cette bande sont au nombre de 28, savoir: 6 hommes, 6 femmes et 16 enfants. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès pendant l'année.

Hygiène et santé.—La santé des sauvages a été bonne. Les règles de l'hygiène sont assez bien observées.

Ressources et occupations.—La pêche, dont ils envoient les produits aux marchés de Victoria et de Vancouver, est leur seule occupation.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Comme cette réserve n'est qu'un poste de pêche, on n'y trouve qu'un petit nombre de cabanes, faites de dosses de cèdre. Pour la même raison, il n'y a ni bestiaux ni instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur cette réserve.

Religion.—Tous les sauvages de cette bande sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils se plaisent au travail, et, à l'aide de la pêche, ils gagnent aisément leur vie.

BANDE DU LAC COWICHAN.

La réserve de cete bande est située sur la rive nord du lac Cowichan, près de son embouchure. Elle a une superficie totale de 130 acres. Il n'y a, dans le moment, qu'un homme et une femme qui occupent cette réserve, et pendant les mois d'été seulement. Ils passent l'hiver chez des parents établis sur la côte occidentale de l'île. Il n'y a eu ni naissances ni décès pendant l'année.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages qui habitent les réserves relevant de cette agence sont industrieux et font beaucoup de progrès. Les Orientaux qui ont immigré dans cette partie du pays ont surpassé les sauvages dans certaines branches, telles que la coupe du bois de chauffage, la culture, etc. Comme ils ne peuvent obtenir de l'ouvrage en dehors de leurs réserves, sauf pendant la saison de pêche, alors qu'on a besoin de leurs services, les aborigènes se sont mis à suivre l'exemple des blancs; ils restent chez eux pour cultiver leurs terres et prendre soin de leur bétail. Ils emploient les machines les plus perfectionnées sur leurs fermes et se font un joli revenu à couper les moissons des colons de race blanche, notamment dans le district, ils possèdent 7 lieuses mécaniques et une batteuse à vapeur. Leur bétail est beaucoup plus beau que par le passé, ce qu'il faut attribuer à l'introduction dans la province de meilleures races de chevaux, de bêtes à

cornes, de porcs et de moutons. Les missionnaires méritent de grands éloges pour les efforts infatigables qu'ils déploient en vue d'améliorer le sort des sauvages. Les instituteurs se montrent très zélés et très dévoués, et comme résultat des principes qu'ils inculquent à leurs élèves, les règles de la morale sont mieux observées.

J'ai, etc.,

W. R. ROBERTSON,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER,
NEW-WESTMINSTER, 19 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel sur des affaires de cette agence pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Tribu ou nation.—Tous les sauvages qui habitent le territoire relevant de cette agence appartiennent à des branches de la nation Salish.

BANDES DU DISTRICT DE CHILLIWACK.

Réserves.—Les bandes suivantes, savoir: celles d'Aitchelitz, de Kwawkwawapilt, de Squiahla, de Skwah, de Skulkayn, de Skway, de Tsoowalie, de Tzeachten et de Kukkwewwioose, occupent des réserves très rapprochées les unes des autres et contenant une superficie totale de 3,841 acres.

Mouvement de la population.—Ces 9 bandes ont une population totale de 321 âmes. Il y a eu 15 naissances et 10 décès pendant l'année, soit une augmentation de 5 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi eux durant l'année. Ils ont été vaccinés de temps à autre. Leurs maisons et leurs fermes sont tenues proprement.

Occupations.—Leurs principales occupations sont la culture et la pêche; ils se font aussi quelque revenu à cueillir du houblon et à travailler comme garçons de ferme pour leurs voisins de race blanche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont presque tous des maisons très confortables ainsi que de bonnes granges et dépendances, que l'on tient en bon état. Leurs bestiaux sont de bonnes races et ils les améliorent chaque année. Plusieurs d'entre eux possèdent en propre des instruments aratoires, dont ils prennent grand soin.

Enseignement.—Les sauvages s'intéressent beaucoup à l'instruction de leurs enfants, dont quelques-uns suivent les classes à l'institut de Coqualeetza et d'autres au pensionnat de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Parmi ces sauvages l'on compte des catholiques, des méthodistes et des anglicans. Tous remplissent bien leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de ces peuplades sont industrieux et paisibles et font beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE BURRARD-INLET, DE HOWE-SOUND ET DE LA RIVIÈRE SQUAMISH.

Ces bandes, qui sont connues sous le nom de sauvages Squamish et qui habitent des réserves d'une étendue de 6,806 acres, sont partagées comme suit : Burrard-Inlet

n° 3, False-Creek, Mission de Burrard-Inlet, Kapilano, Squamish (Howe-Sound) et Seymour-Creek.

Mouvement de la population.—Ces six bandes comprennent 373 individus. Il y a eu durant l'année 9 naissances et 9 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Les villages sont tenus dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la coupe du bois en billes, et le chargement des vaisseaux aux scieries. Ils font aussi un peu de jardinage et de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les sauvages de cette réserve ont de confortables maisons en bois de charpente et d'assez bonnes granges et autres dépendances. Ils prennent grand soin de leur bestiaux pendant l'hiver. Les instruments aratoires sont en bon état.

Enseignement.—L'été dernier, une vaste annexe a été ajoutée au pensionnat de la mission de Squamish, et les élèves qui fréquentent cette institution ont maintenant beaucoup plus d'espace. Les sauvages de ces peuplades apprécient pleinement les avantages de l'enseignement et tiennent beaucoup à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Sauf quelques païens, ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une jolie église sur la réserve de la mission et ils remplissent fidèlement leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et respectueux de la loi. Ils font assez de progrès.

Tempérance et moralité.—Dans l'ensemble, ces sauvages sont tempérants et moraux.

BANDE DE CHEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 80 milles de son embouchure. Elle couvre une étendue de 1,433 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 105 âmes, soit une augmentation de 3 depuis le dernier recensement. Il y a eu 5 naissances et 2 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne; aucune maladie de nature grave ou contagieuse n'a fait son apparition. Le village est propre et tenu dans un état salubre. Tous ses habitants ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande s'occupent surtout de culture et de pêche. Ils gagnent aussi quelque chose à cueillir du houblon et à travailler comme garçons de ferme chez les blancs, leurs voisins.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des maisons assez confortables et d'assez bonnes granges et dépendances. Ils soignent bien leur bétail et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'enseignement. La plupart des enfants en âge de s'instruire suivent les classes au pensionnat sauvage de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains, à l'exception d'un seul, qui est méthodiste. Ils ont une jolie église dans leur village et assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants (à peu d'exceptions près) et moraux.

BANDES DE CHEHALIS ET DE SCOWLITZ.

Réserves.—Les sauvages de Chehalis et de Scowlitz occupent des réserves sur la rivière Harrison; la réserve de Scowlitz se trouve à l'embouchure de cette rivière et celle de Chehalis à environ 4 milles en amont. Les deux réserves ont une superficie totale de 3,144 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces bandes est de 165. Il y a eu 9 naissances et 5 décès durant l'année, soit une augmentation de 4 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé l'année dernière. Ils ont été vaccinés. Leurs villages sont tenus dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—Les sauvages de ces peuplades cultivent, font du beurre, pêchent et chassent. Quelques-uns ont de splendides fermes qui ne le cèdent guère à celles de leurs voisins de race blanche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont de confortables maisons en bois de charpente ainsi que d'assez bonnes écuries et granges. Ils possèdent des bestiaux de bonnes races et les soignent bien. Ils ont de bons instruments aratoires et en prennent grand soin.

Enseignement.—La plupart des enfants en âge de s'instruire suivent les classes au pensionnat sauvage de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, à l'exception de 5, qui appartiennent à l'Eglise d'Angleterre. Ils sont très attentifs aux instructions qui leur sont données par leurs directeurs spirituels.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et paisibles; ils font des progrès marqués.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE COQUITLAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Coquitlam, à environ 6 milles de New-Westminster. Sa superficie est de 208 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 25 âmes. Il y a eu un décès durant l'année; il n'y a pas eu de naissance.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés. Leur village est tenu dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade gagnent principalement leur vie à chasser et à pêcher. Comme ils demeurent près de New-Westminster, ce sont eux qui fournissent la majeure partie du poisson et du gibier qui s'y vend.

Bâtiments, bétail et instruments agricoles.—La plupart de ces sauvages ont des maisons assez confortables. Ils ne gardent pas beaucoup de bétail, préférant vivre de chasse et de pêche.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et ont sur leur réserve une jolie église, où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE DOUGLAS, DE SKOOKUM CHUCK, DE SAMAHQUAM ET DE PEMBERTON MEADOWS.

Réserves.—Ces bandes occupent des réserves situées entre la tête du lac Harrison. le long du portage de Lillooet à Pemberton et couvrant une superficie de 3,485 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces bandes est de 503 âmes. Il y a eu 19 naissances et 22 décès durant l'année, soit une diminution de 3 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été, somme toute, bonne. La plupart des décès ont été causés par la coqueluche, qui s'est déclarée parmi les enfants en octobre et en novembre derniers, à leur retour chez eux après avoir pêché dans le bas de la rivière Fraser. Tout le monde a été vacciné. Les villages sont tenus dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Les occupations des sauvages de ces peuplades consistent à pêcher, à chasser, à cultiver et à agir comme guides pour ceux qui vont à la découverte de terrains miniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces aborigènes ont des maisons assez confortables et de bonnes granges et écuries. Ces dernières, cependant, sont presque

toutes construites en billes. Leurs chevaux sont pour la plupart des poneys sauvages, mais leurs bêtes à cornes sont de bonnes races, et ils les soignent bien. Ils prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont 3 églises situées à Douglas, à Skookum Chuck et à Pemberton-Meadows respectivement, et où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Les membres de ces bandes sont industrieux et paisibles. Je mentionnerai spécialement le chef James, de Pemberton-Meadows, à qui sont dus dans une large mesure leurs progrès et leur prospérité.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants, moraux et honnêtes.

BANDES D'EWAWOOS ET DU LAC TEXAS.

Réserves.—La réserve de la bande d'Ewawoos est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 2 milles à l'est de Hope, et celle de la bande du lac Texas se trouve sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 7 milles à l'est de Hope. La superficie totale des deux réserves est de 893 acres.

Mouvement de la population.—La population des deux bandes est de 63 âmes. Il y a eu 1 naissance durant l'année; il n'y a pas eu de décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Leurs villages sont tenus dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces sauvages sont la pêche, la chasse et l'agriculture; chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont presque tous des maisons confortables ainsi que de bonnes dépendances, qu'ils entretiennent bien. Ils soignent bien leur bétail et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup à l'enseignement. Plusieurs de leurs enfants suivent les classes à l'école sauvage de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ils sont pour la plupart catholiques romains. Il y en a quelques-uns qui appartiennent à l'Eglise anglicane. Tous assistent régulièrement aux offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens industrieux et honnêtes; ils vivent en bonne intelligence avec leurs voisins de race blanche.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE HOPE.

Réserve.—Ces sauvages occupent une réserve située à environ 100 milles de l'embouchure de la Fraser, sur la rive nord de la rivière et contenant 1,400 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 87 personnes. Il y a eu pendant l'année, 2 naissances et 1 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. La plupart ont été vaccinés. Leur village est tenu dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent surtout d'agriculture et de pêche; chaque famille fait plus ou moins de culture mixte et d'horticulture. Ils font aussi l'élevage des volailles.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont tous des habitations confortables et d'assez bonnes étables et granges. Ils ont grand soin de leurs bestiaux et s'approvisionnent amplement de fourrage pour l'hiver. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires, y compris une batteuse mécanique; ils en prennent grand soin.

Enseignement.—La plupart d'entre eux ont reçu leur éducation au pensionnat de la mission Sainte-Marie; ils sont tous désireux de voir instruire leurs enfants.

Religion.—La plupart sont catholiques romains. Ils possèdent, sur leur réserve, une jolie église et ils suivent les offices avec régularité.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et respectueux des lois. Ils sont assez prospères. Leur chef, Pierre Ayessik, qui est un des premiers élèves de

l'école de la mission Sainte-Marie, est très intelligent, et c'est à lui que revient en grande partie le progrès que font les membres de cette bande.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens tempérants, moraux et honnêtes.

BANDES DE HOMALKO ET DE KLAHOOSE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le voisinage de Bute-Inlet et du détroit de Malaspina. Elles couvrent une surface totale de 4,783 acres.

Mouvement de la population.—Ces bandes comprennent 162 membres. Il y a eu 7 naissances et 5 décès au cours de l'année, soit une augmentation de 2 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Leurs villages sont propres et en bonne condition hygiénique. La plupart ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la pêche, la chasse, la coupe du bois et la culture. Ils ne font que peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Leurs habitations sont généralement de bonnes constructions en bois de charpente. Les bestiaux, vu le peu de froid et de neige dans ce district, restent libres toute l'année et sont en assez bonne condition. Ces sauvages ne gardent point de chevaux et ils n'emploient, pour leur culture, que des instruments aratoires à main.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils possèdent une chapelle sur leur réserve à l'Anse-aux-Ecureuils, et une autre, à l'embouchure du passage Bute ; ils suivent régulièrement les offices religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, honnêtes, et qui pourvoient à leurs besoins; ils demandent très rarement des secours.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux. Il n'y a pas un seul métis parmi eux.

BANDE DE KATSEY.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 10 milles de New-Westminster. Elle couvre une étendue de 385 acres.

Mouvement de la population.—La bande comprend 79 membres. Il n'y a pas eu de naissances ni de décès au cours de l'année.

Santé et hygiène.—La santé des membres de cette peuplade a été bonne. Le village est propre et est tenu dans un état salubre. Tous les sauvages ont été vaccinés à divers intervalles.

Ressources et occupations.—La pêche, la chasse et la culture sont les principales occupations de ces sauvages. Chaque famille fait un peu de culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes habitations, granges et écuries. Ils prennent grand soin de leur bestiaux ainsi que de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Les sauvages de cette peuplade prennent un vif intérêt à l'enseignement. Ils envoient leurs enfants à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur leur réserve où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont tempérants et moraux; quelques-uns seulement sont avides de liqueurs.

BANDES DE LANGLEY ET WHONOCK.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées, la première sur l'île MacMillan, dans la rivière Fraser, à environ 20 milles à l'est de New-Westminster, et l'autre sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 24 milles à l'est de New-Westminster. Elles couvrent une étendue collective de 1,452 acres.

Mouvement de la population.—Ces deux bandes se composent de 62 individus. Il n'y a pas eu de changement dans la population depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les villages sont propres et en bonne condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Tous font plus ou moins de culture mixte, et durant la saison du paquage du saumon ils pêchent pour les fabriques de conserves.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des maisons confortables et de bonnes granges et écuries, qu'ils tiennent en bon état. Leur bétail est de bonnes races et ils le soignent bien. Ils prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'enseignement, plusieurs d'entre eux ayant fait leurs études au pensionnat de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains.—Ils ont, sur chaque réserve, une chapelle où ils suivent régulièrement les offices.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE MUSQUEAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le bras nord de la rivière Fraser, à environ un mille de son embouchure. Sa superficie est de 452 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 97 âmes. Il y a eu 1 naissance et 1 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Leur village est tenu dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—Ils font beaucoup de culture mixte et pêchent pour les fabriques de conserves pendant la saison du paquage du saumon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des maisons confortables et d'assez bonnes dépendances. Ils soignent bien leurs chevaux et leurs bêtes à cornes et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants suivent les classes à l'institut de Coqualeetza et d'autres vont aux écoles de l'île de Kuper et de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages sont pour la plupart catholiques romains. Il y a quelques méthodistes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et paisibles et font assez de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux, un très petit nombre seulement s'adonnent à la boisson.

BANDE DE MATSQUI.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 30 milles de New-Westminster. Sa superficie est de 1,072 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 44 âmes, soit une diminution de 2 depuis le dernier recensement. Il y a eu 2 naissances et 4 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Leur village est tenu dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—Ils font tous plus ou moins de culture mixte et pêchent pour les fabriques de conserves pendant la saison du paquage du saumon.

Bâtiments, bétail et instrumenst aratoires.—La plupart d'entre eux ont des maisons confortables et d'assez bonnes granges et étables. Ils soignent bien leurs chevaux et leurs bêtes à cornes et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'enseignement, surtout les jeunes gens qui ont fait leurs études à l'école de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains et remplissent fidèlement leurs devoirs religieux.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE NEW-WESTMINSTER.

Réserves.—Ces sauvages ont, à New-Westminster et à Bronsville, des réserves couvrant une superficie de 32 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 63 âmes. Il y a eu 2 naissances et 2 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Leurs habitations et leurs fermes sont tenues dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—Leurs principaux moyens d'existence sont la chasse et la pêche. Ils fournissent la plus grande partie du poisson frais et du gibier qui se vendent sur le marché local. Ils travaillent aussi à gages pour les blancs qui résident dans la ville.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des habitations confortables. Ils possèdent, en dehors de leur réserve, des maisons sur lesquelles ils paient des taxes. En fait de culture, ils ne font que du jardinage. Ils ne gardent que très peu de bestiaux.

Enseignement.—Ils tiennent beaucoup à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont sur leur réserve, à Brownsville, une jolie chapelle, où des offices ont lieu régulièrement.

Tempérance et moralité.—A peu d'exceptions près, ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE NICOMEN ET DE SKWEAHM.

Réserves.—Ces sauvages occupent deux réserves situées sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 44 milles de New-Westminster, et contenant 636 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 47 âmes, soit une augmentation de 1 depuis le dernier recensement. Il y a eu 2 naissances et 1 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés dans le cours de l'année. Leurs villages sont tenus dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces aborigènes sont l'agriculture et la pêche. La plupart d'entre eux font un peu de culture mixte. Ils pêchent pour les fabriques de conserves pendant la saison du paquage du saumon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de ces peuplades ont des maisons assez confortables et d'assez bonnes dépendances. Ils soignent bien leur bétail et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils ne s'intéressent guère à l'enseignement, et très peu d'entre eux savent lire ou écrire.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains, mais sont très indifférents à tout ce qui touche à la religion. Ils ont, à Skweahm, une chapelle où ils vont très rarement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples. Ils suivent en beaucoup de choses les anciennes coutumes. Ils font quelques progrès, cependant.

Tempérance et moralité.—La majorité de ces sauvages ont un penchant pour les spiritueux, mais ils sont assez moraux.

BANDE DE SEMIAHMOO.

Réserve.—La réserve de cette bande longe la frontière internationale et donne sur la baie Semiamu. Sa superficie est de 392 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande a une population de 30 âmes. Il n'y a eu aucun changement dans la population durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Tous ont été vaccinés. Le village est tenu dans un état propre et salubre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables et d'assez bonnes dépendances, qu'ils tiennent en bon état. Leurs

chevaux et leurs bêtes à cornes sont semblables à ceux de leurs voisins de race blanche et ils les soignent bien. Ils prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Très peu parmi ces aborigènes sont instruits.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont, sur leur réserve, une chapelle où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont pour la plupart tempérants et moraux, mais comme leur réserve se trouve à proximité de la frontière américaine et qu'il est très facile de se procurer des spiritueux, ils sont exposés à beaucoup de tentations. Leur conduite, cependant, est satisfaisante.

BANDE D'OHAMIL.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 74 milles à l'est de New-Westminster. Sa superficie est de 629 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette peuplade est de 56 âmes. Il y a eu 2 décès et 1 naissance durant l'année, soit une diminution de 1 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Leur village est tenu dans un état propre et salubre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette peuplade ont des maisons confortables et de bonnes granges et étables. Leurs chevaux et leurs bêtes à cornes sont de bonnes races et ils les soignent bien. Ils prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces aborigènes sont l'agriculture et la pêche. La plupart d'entre eux font plus ou moins de culture mixte.

Enseignement.—Les membres de cette bande prennent tous un vif intérêt à l'instruction de leurs enfants. Ils leur font suivre les classes au pensionnat de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Ces sauvages s'intéressent beaucoup aux choses de la religion. Ils ont une chapelle catholique et un petit temple anglican sur leur réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens industrieux et paisibles. Ils font assez de progrès.

Tempérance et moralié.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDES DE POPKUM ET DE SQUAWTITS.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur la rive sud de la rivière Fraser, à environ 65 milles à l'est de New-Westminster. Leur superficie totale est de 5,326 acres.

Mouvement de la population.—La population de ces deux bandes est de 56 âmes. Il y a eu une naissance durant l'année; il n'y a pas eu de décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et occupations.—Les moyens d'existence des membres de ces peuplades sont l'agriculture et la pêche. Chaque famille fait de la culture mixte.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart de ces sauvages ont des maisons confortables et de bonnes dépendances, bien entretenues. Ils soignent bien leur bétail et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Les parents prennent un vif intérêt à l'enseignement et tiennent beaucoup à faire instruire leurs enfants.

Religion.—Parmi ces aborigènes l'on compte des catholiques, des anglicans et des méthodistes, qui ont leurs églises respectives, où l'on suit régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens industrieux et paisibles.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants (à peu d'exceptions près) et observent les lois de la morale.

BANDE DE SECHELT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la péninsule de Sechelt, détroit de Malaspina, et contient 1,800 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande compte 238 individus. Il y a eu 10 naissances et 8 décès durant l'année, soit une augmentation de 2 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène. Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. La plupart ont été vaccinés au cours de l'année. Les règlements sanitaires sont fidèlement observés dans leur village.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations, consistent à abattre du bois, à pêcher et à chasser. Plusieurs d'entre eux ont de petits jardins.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les membres de cette peuplade ont tous des maisons confortables et bien entretenues. Leur bétail reste en pacage toute l'année durant et est en assez bonne condition.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont une très jolie église sur leur réserve. Ils remplissent fidèlement leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, paisibles et scrupuleusement honnêtes. Ils font assez de progrès.

Enseignement.—Les parents tiennent beaucoup à faire instruire leurs enfants, mais jusqu'ici très peu parmi ces derniers sont allés à l'école. Dans le cours de l'année dernière, ils ont construit sur leur réserve de Sechelt (n° 2) un grand pensionnat, qui a coûté au delà de $8,000 et qui peut loger 50 élèves. Ce pensionnat, qui est dirigé par 7 religieuses catholiques romaines, a été ouvert le 28 juin dernier, et le nombre des élèves était dès cette date-là de 42.

Tempérance et moralité.—Ces aborigènes sont tempérants et moraux, et bien qu'il se vende de la boisson dans le voisinage de la réserve, l'ivrognerie est une chose inconnue parmi eux.

BANDE DE SUMASS.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à Miller-Landing, sur la rive sud de la rivière Fraser, et à Sumass en haut, sur le lac de ce nom, et couvrent une superficie de 1,370 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 50 âmes. Il y a eu un décès pendant l'année; il n'y a pas eu de naissance.

Hygiène et santé.—La santé de ces sauvages est bonne; leurs villages sont propres et dans une condition hygiénique. Tous ont été vaccinés.

Occupations.—La culture mixte, la chasse et la pêche sont les principales occupations de ces aborigènes.

Bâtiments, bestiaux et instruments aratoires.—Tous ces sauvages ont de bonnes habitations, granges et écuries. Leurs bestiaux sont de bonne race; ils les soignent bien et en prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Bien peu d'enfants sont allés à l'école. Ils ne s'intéressent pas à l'enseignement autant que les membres de la plupart des autres peuplades qui habitent le territoire relevant de l'agence.

Religion.—Dans cette bande, vingt-sept sont méthodistes et vingt-trois catholiques romains. Les membres de chaque église ont leur propre chapelle. Ils se montrent très enthousiastes en manière de religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens d'un commerce facile, quelque peu indolents, mais paisibles.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE SLIAMMON.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le détroit de Malaspina. Sa superficie est de 4,712 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est 106 âmes. Pendant l'année il y a eu 5 naissances et 3 décès, soit une augmentation de 2 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne; ils tiennent leur village propre et dans une condition hygiénique. La plupart ont été vaccinés.

Occupations.—Les principales occupations de ces sauvages consistent à faire la pêche et la chasse et à travailler dans les exploitations forestières. Ils font aussi un peu de culture.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont des maisons assez confortables et bien entretenues. Ils ne possèdent que très peu de bétail.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains et très attachés à leur religion. Ils ont, sur leur réserve, une chapelle où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens industrieux, paisibles et scrupuleusement honnêtes.

Tempérance et moralité.—Ils sont moraux et sobres; quelques-uns seulement aiment à boire.

BANDE DE SKAWAHLOOK.

Résserve.—La réserve de cette bande est située sur la rive nord de la rivière Fraser, entre le Creek-Ruby et Hope. Elle contient 196 acres.

Mouvement de la population.—Cette bande se compose de 23 âmes. Pendant l'année il y a eu 2 naissances et 1 décès, soit une augmentation de 1 depuis le dernier recensement.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Ils tiennent leur village dans un état salubre.

Occupations.—La culture mixte et la pêche constituent les principales occupations de cette bande.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont d'assez bonnes maisons d'habitation et dépendances. Ils ont bien soin de leur bétail. Ils prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains, et ils sont très attachés à leur religion. Ils ont sur leur réserve une chapelle où ils suivent régulièrement les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont des gens simples et paisibles. Ils vivent en bons termes avec leurs voisins.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE TCHEWASSAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le golfe de Georgie, près de la Pointe-Roberts. Elle contient 604 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 45 âmes. Il y a eu 2 décès et 1 naissance durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Leur village est tenu dans un état propre et salubre.

Ressources et occupations.—La culture et la pêche sont les principales occupations des membres de cette peuplade. Ils pêchent pour les fabriques de conserves durant la saison du paquage du saumon et travaillent sur leurs fermes pendant le reste de l'année.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces aborigènes ont des maisons confortables et d'assez bonnes granges et étables. Leurs chevaux et leurs bêtes à cornes sont de bonnes races et ils les soignent bien durant l'hiver. Ils prennent grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques-uns parmi les enfants ont suivi les classes à l'école de l'île de Kuper.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils remplissent leurs devoirs religieux mieux que par le passé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des gens simples, d'un bon naturel, et qui, pour la plupart, pourvoient largement aux besoins de ceux qui dépendent d'eux pour leur soutien.

Tempérance et moralité.—Ils sont moraux, mais quelques-uns d'entre eux sont adonnés à la boisson.

BANDE DE YALE.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur la rivière Fraser, à environ 112 milles de son embouchure. Sa superficie est de 1,100 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 83. Il y a eu 1 naissance et 3 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une assez bonne santé. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Les règlements sanitaires sont bien observés.

Ressources et occupations.—Les principales occupations des membres de cette peuplade sont la pêche, la chasse et la culture. Quelques-uns sont employés par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique comme cantonniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont tous d'assez bonnes maisons et dépendances. Ils soignent bien leur bétail et prennent aussi grand soin de leurs instruments aratoires.

Enseignement.—Ils prennent un vif intérêt à l'enseignement. Quelques-uns des enfants suivent les classes à l'école d'All-Hallows et d'autres à celle de la mission Sainte-Marie.

Religion.—Parmi ces sauvages, 64 appartiennent à l'Eglise catholique romaine et 19 à l'Eglise d'Angleterre. Les membres de chacune de ces églises ont dans le village leur propre chapelle, où le service divin est régulièrement célébré.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces aborigènes sont industrieux et paisibles et vivent en bons termes avec leurs voisins.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

Les sauvages qui habitent le territoire relevant de cette agence font, en général, des progrès marqués. Leurs maisons sont d'un type plus moderne, mieux meublées et tenues avec plus d'ordre et de propreté. Ils s'habillent bien et s'appliquent plus que par le passé à vivre à la manière de leurs voisins de race blanche. Ces améliorations s'accusent surtout parmi ceux qui ont fréquenté les écoles.

L'école industrielle de Coqualeetza, à Chilliwack, ainsi que les pensionnats de la mission Sainte-Marie, de Yale et de la mission Squamish continuent à répandre les bienfaits de l'instruction parmi la population sauvage.

Les dévoués directeurs de ces institutions et leurs zélés collaborateurs méritent les plus grands éloges pour le soin et l'attention qu'ils donnent aux enfants qui leur sont confiés.

J'ai, etc.,

R. C. McDONALD,

Agent des sauvages.

Le pensionnat (Cath.-rom.) du Portage-du-Rat, Ont.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KAMLOOPS-OKANAGAN,
KAMLOOPS, 26 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel concernant cette agence pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Topographie.—Le territoire relevant de l'agence de Kamloops-Okanagan est situé dans le district de Yale, immédiatement au nord de la frontière; le district mesure environ 24,000 milles carrés. L'agence contient une superficie moyenne de 33,570 acres.

Tribu ou nation.—Ces sauvages appartiennent, à ce que l'on prétend, aux nations Salish et Tinneh. Localement ils sont classifiés en trois tribus : celles de la rivière Thompson, de Shuswap et d'Okanagan, et ils parlent les dialectes connus sous ces noms.

La plupart des jeunes gens comprennent et parlent l'anglais assez bien.

Subdivisions naturelles.—Le territoire dépendant de cette agence est divisé naturellement par les rivières qui l'arrosent en 5 districts qui portent les noms de Fraser, Thompson, Nicola, Similkameen et Okanagan.

BANDE DU LAC ADAMS OU DE HALTKAM.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées près du pied du petit lac Shuswap et sur le lac Adams. Elle contiennent 7,188 acres, y compris les terres agricoles, les pâturages et les terres à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 90 âmes. Il y a eu 10 naissances et 9 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne l'année dernière. Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi eux et ils n'ont guère eu besoin des services du médecin. La plupart d'entre eux ont été vaccinés dans le cours de l'année. Ils observent assez bien les règles de l'hygiène.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette bande, depuis que leurs terres sont irriguées, se livrent davantage aux travaux agricoles, une grande partie du territoire qu'ils occupent se prêtant très bien à la culture. Ils élèvent des chevaux et des bêtes à cornes; ils font aussi la chasse et la pêche et travaillent comme journaliers.

Bâtiments.—Les habitations et autres bâtiments sont pour la plupart construits en billes, et bien qu'ils soient assez confortables, ils laissent beaucoup à désirer. L'on cherche actuellement à se procurer du bois afin de les améliorer.

Bétail.—Ces sauvages ont de bons chevaux de trait et de selle, qu'ils continuent à améliorer. Ils possèdent aussi des bêtes à cornes et d'autres animaux domestiques.

Instruments aratoires.—Les membres de cette peuplade sont pourvus de tous les instruments aratoires qui se rencontrent ordinairement sur les fermes modernes. Ils ont des lieuses mécaniques, des moissonneuses, des râteaux à cheval, des herses, des charrues, de chariots, de barouches et une petite batteuse mécanique.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. Quelques enfants ont suivi les classes à l'école industrielle de Kamloops et d'autres ont appris à lire et à écrire le Chinook.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont une église, et ils remplissent bien leurs devoirs religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et ont fait beaucoup de progrès dans la culture en ces dernières années. Ils sont paisibles et observent les lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont, règle générale, tempérants et moraux. Ils font rarement usage de spiritueux.

BANDE D'ASHCROFT OU DE STALAHL.

Réserves.—Les réserves de cette bande (au nombre de 3) sont situées sur un plateau, sur la rive droite de la rivière Thompson vis-à-vis de la ville d'Ashcroft, et sur le lac de McLean. Leur superficie totale est de 5,243 acres, y compris les terres agricoles, les pâturages et les terres à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 51 âmes. Il y a eu 2 naissances et 1 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été, somme toute, assez bonne. Aucune épidémie n'a fait son apparition parmi eux. Ils ont été vaccinés au cours de l'année. Ils observent bien les règles de l'hygiène. Ils désertent presque tous leurs habitations lorsqu'arrivent les chaleurs. Leur eau potable est bonne.

Ressources et occupations.—Les membres de cette peuplade se livrent à l'agriculture et élèvent du bétail. L'eau qui irrigue leurs terres n'est pas assez abondante pour leur permettre de faire de la culture sur une grande échelle. Ils font aussi la pêche et la chasse, sont employés comme rouliers et travaillent à gages comme garçons de ferme et comme bouviers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont construits en billes et sont, pour la plupart, du type le plus primitif. Quelques habitations assez confortables ont été bâties récemment.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux de trait, de selle et de bât. Ils ont aussi des bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils sont assez bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur leurs réserves.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise anglicane. Ils ont un assez joli temple construit en billes, et ils prennent un vif intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez industrieux, mais comme ils travaillent presque tous à gages, ils n'ont guère d'économies. Les réserves ont été clôturées, ce qui en a beaucoup embelli l'aspect.

Tempérance et moralité.—Ces aborigènes sont assez tempérants et observent assez bien les règles de la morale.

BANDE DE BONAPARTE OU DE TLUHTAUS.

Réserves.—Les réserves de cette bande (au nombre de 5) sont situées sur les rivières Thompson et Bonaparte, sur le ruisseau Hat et le lac Loon. Leur superficie est approximativement de 61,113 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 158 âmes. Il y a eu 5 naissances et 5 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui, comme d'habitude, d'une bonne santé. Aucune maladie contagieuse ne s'est déclarée parmi eux. La plupart ont été vaccinés. Leurs maisons, sous le double rapport de la propreté et de la ventilation, sont inférieures à la moyenne des habitations sauvages. Pendant l'été, l'ont vit généralement sous des tentes.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande font un peu de culture, principalement sur le ruisseau Hat. Ils ont plusieurs chevaux et quelques bestiaux, mais ils gagnent surtout leur vie à pêcher, à chasser et à travailler comme journaliers et comme bouviers.

Bâtiments.—Leurs bâtiments sont construits en billes et sont d'un type inférieur. Leur église est d'une architecture imposante. Tout récemment, le chef s'est construit une assez bonne maison.

Bétail.—Ils ont un grand nombre de chevaux de trait et de selle, ainsi que quelques bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires pour leurs besoins actuels.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. Quelques enfants suivent les classes à l'école indutrielle de Kamloops, et d'autres apprennent à lire et à écrire le Chinook.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise catholique romaine, et ils consacrent beaucoup de temps aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont pour la plupart très laborieux, mais ils sont nomades et changent continuellement d'occupation; aussi ont-ils peu d'épargnes. Dernièrement, ils ont clôturé la réserve de Bonaparte et y ont fait d'autres améliorations.

Tempérance et moralité.—Les sauvages de cette peuplade faisaient autrefois un usage immodéré de spiritueux, lorsqu'ils pouvaient s'en procurer, et, malheureusement, dans leur position il leur était très facile d'en obtenir. Il me fait plaisir de dire, cependant, qu'ils boivent beaucoup moins depuis que de plus grandes facilités ont été données pour mettre à exécution la loi relative aux boissons alcooliques.

BANDE DE BOOTHROYD (SUUK, KAMOOS ET NKATSAM CHOMOK).

Réserves.—Les dix réserves de cette bande sont situées sur la rive gauche de la Fraser. Leur superficie est de 1,600 acres. Certains endroits que l'on a déboisés (principalement dans les environ de Nkatsam) donnent de bonnes récoltes. La plus grande partie de ces réserves est boisée ou rocheuse.

Mouvement de la population.—La population est de 154 âmes. Il y a eu 5 naissances et 6 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie chez eux; ils ont été vaccinés; leurs maisons sont assez proprement tenues et bien ventilées.

Ressources et occupations.—Ils cultivent beaucoup de légumes et de fruits sur leurs petites fermes. Ils prennent de grandes quantités de poissons et font beaucoup de chasse; ils travaillent aux chemins de fer, aux mines et ailleurs.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bonnes maisons en billes, qu'ils s'occupent d'améliorer constamment.

Bétail.—Ils possèdent un certain nombre de petits chevaux, qu'ils emploient surtout comme chevaux de selle et de bât; ils ont aussi plus de bestiaux que n'en ont ordinairement les sauvages de cette région de la Fraser.

Instruments aratoires.—Ils sont suffisamment pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Il n'y a point d'école sur ces réserves.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Ils possèdent une chapelle, à laquelle l'on a fait beaucoup d'améliorations durant l'année. Ce sont de bonnes gens.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et très laborieux. Ceux qui les emploient en font de grands éloges. Les sauvages qui habitent Nkatsam sont à l'aise; ils ne semblent jamais manquer d'argent.

Tempérance et moralité.—Ils sont d'une sobriété et d'une moralité exceptionnelles.

BANDE DE BOSTON-BAR.

Réserves.—Les sept réserves de cette bande sont situées aux alentours de Boston-Bar, North-Bend et Scaucy. Elles ont une superficie de 628 acres. Le terrain, sauf de petites pièces de terre arable, est couvert de bois et de rochers.

Mouvement de la population.—La bande comprend 150 âmes. Il y a eu 9 décès et 6 naissances au cours de l'année.

Santé et hygiène.—Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi les sauvages de cette peuplade. La plupart d'entre eux, surtout ceux qui demeurent près de North-Bend, tiennent leurs maisons très propres et bien ventilées. La mortalité est due, apparemment, à des causes naturelles. Ces sauvages ont rarement recours aux services du médecin et prennent peu de médicaments. Les règles de l'hygiène sont en général bien observées.

Ressources et occupations.—Ils cultivent du foin, des fruits et des légumes. C'est toutefois le travail aux mines ou sur les chemins de fer, la pêche, la chasse et la fabri-

cation des paniers, qui leur fournissent plutôt les moyens de pourvoir à leur subsistance.

Bâtiments.—Aux environ de North-Bend, les sauvages possèdent de bonnes constructions, dont la plupart en bois de charpente. Ailleurs, les bâtiments laissent à désirer, bien que des améliorations considérables y aient été faites récemment.

Bétail.—Ils ont plusieurs chevaux de selle et de bât, mais très peu de bestiaux. Ils ne peuvent se procurer de fourrage pour l'hiver, et ils font hiverner la plupart de leurs chevaux à Nicola.

Instruments aratoires.—Ils en possèdent suffisamment pour leurs besoins.

Enseignement.—Il n'y a pas d'école sur ces réserves. Quelques enfants ont suivi les classes à l'école industrielle de Kamloops.

Religion.—Ils sont également divisés en catholiques et en anglicans; ces derniers ont une bonne chapelle à North-Bend, et tous prennent beaucoup d'intérêt aux choses religieuses.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont des travailleurs assidus, mais incapables de progresser sérieusement. Le chef George, de North-Bend, semble les dépasser tous.

Tempérance et moralité.—Ils valent les sauvages des autres bandes sous ces rapports.

BANDE DE COOK'S-FERRY.

Réserves.—Les réserves de cette bande (au nombre de 15) sont situées des deux côtés de la rivière Thompson, aux alentours de Cook's-Ferry et de Spatsum, et dans les vallées de Tuile et Highland. Leur superficie est de 9,110 acres. Les côteaux, le long de la rivière, renferment des terres arables et des pâturages; plus haut, le terrain est boisé, et dans les vallées ce sont des prairies.

Mouvement de la population.—La population est de 204 âmes. Il y a eu 10 naissances et 11 décès durant l'année.

Santé et hygiène. Ces sauvages ont joui en général d'une bonne santé. Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi eux. Ils ont été vaccinés. Les règles de l'hygiène sont bien observées.

Ressources et occupations.—Les sauvages de cette peuplade se livrent à la culture mixte et à l'élevage du bétail, font la chasse et la pêche, travaillent comme journaliers sur les fermes et sur le chemin de fer, et s'engagent comme bouviers. Dans le voisinage immédiat de Cook's-Ferry, le sol est trop sec pour pouvoir être cultivé avec succès. Plus haut, le long de la rivière, sur la réserve de Pemynoos, les conditions sont meilleures, et il se fait beaucoup de culture.

Bâtiments.—Les bâtiments sont pour la plupart construits en billes et, bien qu'assez confortables, laissent à désirer.

Bétail.—Ces sauvages possèdent un bon nombre de chevaux de trait et de selle. Quelques-uns ont de beaux troupeaux de bêtes à cornes, ainsi que des porcs et des moutons.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise d'Angleterre. Ils ont deux églises—une à Cook's-Ferry et l'autre à Pemynoos—et ils suivent assidûment les offices.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux. Ceux qui demeurent près de Cook's-Ferry, ne font pas beaucoup de progrès. Quelques-uns de ceux qui habitent la réserve de Pemynoos, sont à l'aise. Kyume et Johnny Pasco ont plus de bétail que les autres et réussissent mieux dans la culture. Ce sont des gens paisibles.

Tempérance et moralité.—Les membres de cette bande sont tempérants et moraux.

BANDE DE RUISSEAU DE L'HOMME-MORT OU DE STICHISTAN.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur le ruisseau de l'Homme-Mort. Elle contient 20,134 acres de terre, consistant en terres agricoles, en pâturages et terres à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 118 âmes. Il y a eu 4 naissances et 2 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Aucune épidémie ne s'est déclarée parmi eux. Ils ont été vaccinés. Leurs maisons sont trop petites, et, comme elles sont pour la plupart couvertes de terre, leur ventilation est défectueuse. Pendant les chaleurs de l'été, elles sont rarement habitées. Elles sont tenues dans un état salubre.

Ressources et occupations.—Les membres de cette bande font un peu de culture, élèvent du bétail, surtout des chevaux, pêchent, chassent et travaillent comme journaliers. La principale occupation des jeunes gens consiste à garder les troupeaux, et ils sont très habiles en cela.

Bâtiments.—Les maisons sont construites en billes et sont pour la plupart couvertes de terre. Plusieurs ne sont que des huttes. Elles sont chaudes en hiver, mais insuffisamment ventilées. Dernièrement, quelques bonnes maisons, couvertes de bardeaux, ont été bâties.

Bétail.—Ces sauvages ont un bon nombre de chevaux de trait et de selle. Ils possèdent aussi des bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école. Plusieurs enfants ont suivi les classes à l'école industrielle de Kamloops, et quelques-uns ont appris à écrire le Chinook.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une église passable et vont à la messe régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages n'ont pas la réputation d'être travaillants, quoiqu'ils soient considérés comme d'assez bons bouviers, comme le sont d'ailleurs la plupart des sauvages. Depuis deux ou trois ans, ils font mine de vouloir se livrer plus sérieusement à l'agriculture, et il s'est produit une différence très prononcée dans l'apparence de leur réserve. Ils ont creusé une tranchée d'irrigation de près de 3 milles de longueur, défriché et ensemencé leur terre et construit beaucoup de clôture.

Tempérance et moralité.—Sous le rapport de l'abstention des spiritueux, ces sauvages sont bien en avant de ce qu'ils étaient il y a quelques années. L'on n'a eu à se plaindre, l'année dernière, de rien de sérieux sous ce rapport.

BANDE DE KAMLOOPS.

Les cinq réserves de cette bande sont en grande partie situées au confluent des rivières Thompson sud et nord, en face de la ville de Kamloops. La superficie en est de 33,379 acres, renfermant des terres à foin et à grain, de bons pâturages, des prairies et des forêts.

Mouvement de la population.—La population est de 244 âmes. Il y a eu pendant l'année 12 naissances et 11 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages en général a été bonne, comme d'habitude. Il n'y a pas eu d'épidémie. Ils ont été vaccinés, et les conditions hygiéniques sont bonnes. On prend soin, au printemps, de brûler tous les déchets qui se sont accumulés autour de la bourgade pendant l'hiver. Ils se construisent de meilleures habitations, mieux aérées, plus grandes et divisées en compartiments. Ils portent plus d'attention à la propreté sur la personne et dans la maison. L'eau provient de sources vives et est très potable.

Ressources et occupations.—Ces sauvages cultivent beaucoup de foin et de végétaux, élèvent des bestiaux, principalement des chevaux; ils font la chasse et la pêche, travaillent comme garçons de ferme ou comme bouviers, employant à ce dernier travail leurs propres chevaux.

Bâtiments.—Leurs bâtiments de construction ancienne sont très pauvres, mais ceux de construction récente sont de plus bel aspect, plus modernes, plus grands, mieux éclairés et bien aérés. Ils prêtent plus d'attention maintenant à l'amélioration sous ce rapport.

Bétail.—Ils ont de grands troupeaux de chevaux, qui s'améliorent graduellement, et des bêtes à cornes. La demande ici pour les chevaux de toutes catégories a été bonne, et les sauvages en ont profité pour vendre beaucoup de leurs plus petits individus.

Instruments aratoires.—Ils ont beaucoup de charrettes, de *démocrates*, de boghies, de charrues, de faucheuses, de râteaux à cheval, harnais et selles.

Enseignement.—Un bon nombre d'enfants ont été et vont encore aux classes du pensionnat de la réserve.

Religion.—Ils sont tous catholiques; ils ont une belle église et y vont régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont passablement industrieux, mais ils sont nomades et dépensent en conséquence, de sorte qu'ils n'ont jamais d'économies. Ils réussissent à vivre confortablement.

Tempérance et moralité.—Bien que trop de ces sauvages ont le goût des spiritueux, et qu'ils s'en procurent à chaque occasion, j'ai cependant le plaisir de dire que l'abus a été passablement restreint par les maîtres, aidés des meilleurs sujets eux-mêmes. Dans la plus forte partie des cas, ceux qui avaient fourni la boisson, ont été arrêtés et condamnés. Le vieux chef Louis a été d'un grand secours. Sous tous autres rapports, ces sauvages sont assez moraux.

BANDE DE KANAKA-BAR.

Réserves.—Les réserves de cette bande (quatre en nombre), sont situées sur les deux rives de la rivière Fraser, 10 milles en aval de Lytton. Elles ont 500 acres de superficie.

Mouvement de la population.—La population est de 56 âmes. Il y a eu pendant l'année 2 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé en général a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Leurs maisons sont petites et mal aérées et ne sont pas aussi bien tenues que la généralité des maisons de sauvages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages tirent peu de chose de la terre. Ils s'occupent principalement de chasse et de pêche.

Bâtiments.—Ils ont en général de mauvaises maisons en billes.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux de selle et de portage, et quelques têtes de bétail.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments de ferme pour leur usage.

Enseignement.—Ils n'ont aucun moyen de s'instruire.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Ils n'ont pas d'église, mais ils vont à celle de Lytton, quand ils le peuvent.

Traits caractéristiques et progrès.—Plusieurs d'entre eux travaillent ardûment aux occupations ordinaires des sauvages, mais ils sont refractaires au progrès. Ils sont inoffensifs et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LYTTON.

Réserves.—Les vingt-sept réserves de cette bande, qui se compose de plusieurs petites bandes, sont disséminées le long des deux rivières de la Fraser, de Lytton à Nesikep, situé à 25 milles plus haut. La superficie complète est de 10,292 acres de terre formée de plateaux et de versants de montagnes, où les légumes, les céréales et les fruits viennent abondamment, pourvu que l'on y fasse de l'irrigation. Plus haut, en s'éloignant de Lytton, il y a de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 463 âmes. Il y a eu 18 naissances et 20 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Ils ont été vaccinés. Leurs maisons sont, pour la plupart, grandes, bien aérées, éclairées et propres. Les lois de l'hygiène sont assez bien observées, et l'eau est pure.

Ressources et occupations.—Ces sauvages réussissent à récolter une assez grande quantité de grain, de foin, de végétaux et de fruits. Ils élèvent beaucoup de bestiaux, font la pêche et la chasse, travaillent dans les mines ou comme journaliers, portefaix et cantonniers.

Bâtiments.—Ils ont des habitations passables; plusieurs sont en charpenterie.

Bétail.—Ils ont des chevaux, plusieurs bonnes bêtes de trait, mais la plupart des chevaux de selle et de portage; ils ont aussi d'autres bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont bien munis d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont aucun moyen de s'instruire, hormis qu'ils aillent à l'école de All-Hallows, de Yale, ou à l'école Saint-Georges, qui a été établie il y a plus d'un an, près de Lytton.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Leur principale église est à Lytton, et ils y vont régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont pour la plupart très industrieux, et ils font beaucoup de progrès dans l'amélioration de leurs terres et de leurs habitations.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE NICOMEN.

Réserve.—Les cinq réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, entre Lytton et Cook's-Ferry. Elles couvrent une étendue de 2,976 acres de terres montueuses et de mauvaise qualité.

Mouvement de la population.—La population est de 48 âmes. Il y a eu 2 naissances et 2 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie, et leur santé a été bonne. Ils ont été vaccinés, et l'état hygiénique est satisfaisant.

Ressources et occupations.—Ils récoltent un peu de grain, de foin et des végétaux; ils chassent, pêchent et se livrent à l'élevage sur une petite échelle. Ils travaillent surtout dans les mines d'or.

Bâtiments.—Ils vivent dans des huttes médiocres en billes.

Bétail.—Ils ont quelques petits chevaux de selle et de portage et quelques bêtes à cornes.

Enseignement.—Ils n'ont aucun moyen de s'instruire.

Religion.—Ils sont tous anglicans, mais n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux à leur façon, mais leur progrès n'est pas très apparent.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE DE LA NICOLA (EN BAS).

Réserves.—Les treize réserves de cette bande sont situées sur la rivière Nicola, près de son embouchure jusqu'au lac Nicola. La réserve de Hamilton-Creek est comprise. Elles ont une superficie de 3,191 acres, en grande partie de bonnes terres à culture et à pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 366 âmes. Il y a eu pendant l'année 16 naissances et 15 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été généralement bonne. Ils n'y a pas eu d'épidémie. Ils ont été vaccinés. Ils tiennent bien leurs maisons, et les règles de l'hygiène sont bien observées.

Ressources et occupations.—Ces sauvages élèvent des bestiaux et cultivent la terre sur une grande échelle. Ils font peu de chasse et de pêche et s'engagent comme journaliers et comme bouviers. Leur principale occupation, à part l'agriculture, est le transport des marchandises, pour laquelle ils ont de bons chevaux et des charrettes. Ils transportent la plupart du fret entre Cook's-Ferry et Similkameen.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons.

Bétail.—Ils ont beaucoup d'excellents chevaux. Quelques-uns de ces sauvages conduisent un aussi bon train de quatre chevaux de trait que l'on puisse voir. Ils ont aussi de nombreux bestiaux. Ils ont des chevaux et des juments de race pour l'élevage.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments agricoles dont on se sert ordinairement.

Enseignement.—Ils n'ont aucun moyen de s'instruire.

Religion.—La plupart d'entre eux—330—sont anglicans, les autres catholiques. Ceux-là ont une bonne église sur la réserve de Mammet et une mission à Zoht. Les catholiques n'ont pas d'église. Ils sont tous très fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux. Ceux de la réserve de Mammet sont au nombre des plus avancés de cette agence sous le rapport de la culture des terres. Ils font des progrès notables et améliorent leur condition. Ils obéissent aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont passablement sobres et moraux.

BANDE DE LA NICOLA (EN HAUT) OU DE SPAHAMIN.

Réserves.—Leurs huit réserves sont situées à la tête du lac Nicola et autour du lac Douglas. Elles couvrent 30,888 acres, comprenant de fertiles terres et quelques-uns des meilleurs pâturages de la province.

Mouvement de la population.—La population est de 192 âmes. Il y a eu pendant l'année 10 décès et 10 naissances.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie, et leur santé a été généralement bonne. L'état hygiénique a été excessivement satisfaisant. Ils ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils font de la culture mixte et élèvent beaucoup de bestiaux. Ils pêchent et chassent un peu, transportent la marchandise, s'engagent comme journaliers et bouviers.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons, qu'ils améliorent.

Bétail.—Ils ont un grand nombre de chevaux de choix et de bons troupeaux de bestiaux d'excellentes races. On peut acheter de ces sauvages d'aussi bons bestiaux qu'on en peut trouver dans le pays.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires dont ils ont besoin

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école. Quelques-uns ont été à l'école industrielle de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques. Ils ont deux bonnes églises et sont très fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et modernes. En conséquence, plusieurs sont riches. Le chef, Johnny Chilliheetsa, sauvage modèle sous tous rapports, possède plus de mille têtes d'aussi bons chevaux et bestiaux qu'on en peut trouver sur la majorité des fermes d'élevage. Jimmy Mitchell est un autre sauvage riche, et beaucoup d'autres également à l'aise pourraient être nommés.

Tempérance et moralité.—Ils sont exceptionnellement sobres et moraux.

BANDE DE NESKAINLITH OU HALANT.

Réserves.—Les trois réserves de ces sauvages sont situées sur la rivière Thompson, près du lac Shuswap. Elles couvrent 6,996 acres en superficie, la plupart de bonnes terres à culture, à pâturages et à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 152 âmes. Il y a eu pendant l'année 10 décès et 8 naissances.

Santé et hygiène.—Leur santé a été généralement bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie, et l'hygiène a été observée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent maintenant à l'agriculture sur une grande chelle, et ils élèvent beaucoup de bestiaux. Ils pêchent et chassent un peu et servent comme journaliers. Ils vivent surtout du produit de leurs terres.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bonnes maisons, qu'ils améliorent.

Instruments aratoires.—Ils ont beaucoup d'instruments aratoires et de machines modernes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux, modernes, paisibles et soumis aux lois. Ils ont fait des progrès marqués en agriculture depuis l'introduction du système d'irrigation.

Tempérance et moralité.—Ils sont très sobres et moraux.

BANDE DE NORD-THOMPSON OU CHUCHUQUALK.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur la rivière Thompson du Nord, à environ 50 milles de Kamloops. Elles couvrent 3,239 acres de bonnes terres à culture et à bois.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Ces sauvages ne tiennent pas leurs maisons aussi bien que la plupart des autres bandes, et elles ne sont pas aussi bien aérées et aussi grandes. Il ne les habitent pas beaucoup pendant l'été.

Mouvement de la population.—La population est de 130 âmes. Il y a eu 5 naissances et 5 décès pendant l'année.

Ressources et occupations.—Ils font un peu de culture, principalement du foin et des végétaux. Il n'y a pas de marché propice pour leurs produits. Ils élèvent quelques bestiaux. La pêche et la chasse, principalement cette dernière, occupent beaucoup plus de leur temps, que chez les autres sauvages. Ils travaillent comme porteurs, journaliers et bouviers.

Bâtiments.—Ils ont des huttes médiocres. Il y a eu quelque amélioration dernièrement. Le bois est rare chez eux.

Bétail.—Ils ont quelques bons chevaux et bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles. Quelques-uns des enfants sont allés à l'école industrielle de Kamloops.

Religion.—Ils sont tous catholiques, ont une assez bonne église, et sont au nombre des plus fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux à leur façon, mais passablement nomades, errant à travers les forêts de la contrée. Ils font des progrès en agriculture. Ils sont très paisibles et soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont strictement tempérants et moraux.

BANDE D'OKANAGAN OU DE NKAMAPLIX.

Réserves.—Les dix réserves de cette bande sont situées sur trois faces du lac Okanagan. Leur superficie est de 29,790 acres, et elles comprennent de bonnes terres à culture et d'excellents pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 238 âmes. Il y a eu 12 naissances et 13 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé généralement a été très bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie. Ils observent assez bien les règles de l'hygiène autour de leurs habitations et dans leur bourgade.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent beaucoup à l'agriculture; ils s'adonnent un peu à la pêche, ils s'engagent comme garçons de ferme et comme bouviers, et se font passablement de revenus chaque année par la récolte du houblon; ils élèvent considérablement de bestiaux. Ils récoltent plus de blé que tous les autres dans l'agence.

Bétail.—Ils ont beaucoup de chevaux pour tous les différents travaux et des bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments requis, y compris une lieuse automatique et une batteuse mécanique.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles. Quelques-uns des enfants vont à l'école industrielle de Kamloops.

Religion.—Tous, excepté le chef, Louis Jim, sont regardés comme catholiques. Le chef paraît avoir son culte à lui—un mélange de paganisme et de christianisme. Ils ont deux églises à la tête du lac et une autre au lac aux Canards. Une partie d'entre eux sont très atentifs à leurs devoirs religieux, les autres n'y apportent aucune attention.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux et de bons cultivateurs. Quelques-uns sont enclins à être mauvais, et les infractions aux lois sont assez fréquentes. Ils se sont beaucoup améliorés toutefois sous ce rapport, et ils ont une salutaire terreur des conséquences de leur désobéissance aux lois. Les profits de la culture ne sont pas forts, de sorte qu'ils n'amassent que juste le nécessaire.

Tempérance et moralité.—Quelques-uns se sont mis à boire, quand ils peuvent se procurer des spiritueux. Les infractions à cette loi sont strictement surveillées, et les délits de ce genre sont peu nombreux. La moralité chez ces sauvages n'est pas beaucoup plus élevée que parmi la généralité des sauvages.

BANDE DE OREGON-JACK-CREEK (PASCO NEPA)

Réserves.—Les sept réserves de cette bande sont situées sur les deux rives de la rivière Thompson, un peu en aval d'Ascroft, sur l'Oregon-Jack-Creek. Leur superficie est de 2,380 acres, presque toutes de qualité inférieure.

Mouvement de la population.—Vingt âmes forment la population. Il y a eu pendant l'année, un décès et une naissance.

Ressources et occupations.—Ils cultivent quelques produits de la ferme. Ils chassent, pêchent et s'engagent comme journaliers.

Santé et hygiène.—Leur santé a été bonne et ils observent les règles de l'hygiène.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bonnes huttes faites de billes.

Bétail.—Ils ont passablement de bestiaux, surtout des chevaux.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments de ferme.

Enseignement.—Ils n'ont aucun moyen de s'instruire.

Religion.—Ils sont tous anglicans et n'ont pas d'église.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont travaillants, mais ils ne récoltent pas grand'chose. Ils vivent confortablement.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérants et moraux.

BANDE D'OSOYOOS OU NKAMIP.

Réserves.—Les deux réserves de ces sauvages sont situées à la tête du lac Osoyoos et au pied du lac aux Chiens. Elles couvrent 32,168 acres de superficie, comprenant d'assez bonnes terres à culture et à fruits, mais principalement des pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 70 âmes. Il y a eu pendant l'année 5 naissances et aucun décès.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. La moyenne des décès a été exceptionnellement basse. Leurs maisons sont assez propres et ils observent les autres règles de l'hygiène. Ces sauvages ont été vaccinés dernièrement.

Ressources et occupations.—Ils récoltent des céréales, des végétaux, des fruits et élèvent des bestiaux. Ils pêchent, chassent et se livrent à différentes occupations.

Bâtiments.—Les plus anciennes habitations sont de vieilles huttes en billes. Les nouvelles accusent une grande amélioration.

Bétail.—Ils ont un bon nombre de bons chevaux et des bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont beaucoup d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles.

Religion.—Ils sont tous catholiques, ont une vieille église et sont dévoués au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont passablement industrieux. Quelques-uns ont de beaux vergers dont ils tirent d'excellents fruits qui se vendent très bien. Ils ont fait beaucoup de plantations pendant l'année. Baptiste et John Stilkiah sont les meilleurs exemples à citer sous ce rapport. Tous sont soumis aux lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE PENTICTON.

Réserves.—Les trois réserves de ces sauvages, sont situées au pied du lac Okanagan, la troisième étant sise sur le côté ouest du lac, à douze milles de la première; elles comprennent de bonnes prairies naturelles, d'excellentes terres à culture et à fruits, et de beaux pâturages. Elles couvrent 48,694 acres.

Mouvement de la population.—La population est de 152 âmes. Il y a eu 9 naissances et 4 mortalités pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et pas beaucoup de maladies parmi eux. Ils tiennent bien leurs maisons et observent les règles de l'hygiène. Ils sont vaccinés.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture générale, de l'élevage et récoltent des fruits. Ils chassent et pêchent, transportent les marchandises, s'engagent comme journaliers et comme bouviers.

Bâtiments.—Leurs plus anciennes habitations sont médiocres, et plus récemment, ils ont construit des maisons confortables.

Bétail.—Ils possèdent d'assez bons chevaux pour tous leurs besoins, et d'excellents bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont beaucoup d'instruments de ferme.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles.

Religion.—Ils sont tous catholiques. Ils ont une jolie église et sont dévoués au culte.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et beaucoup d'entre eux sont à l'aise. Ils habitent le jardin de cette contrée. Ils portent beaucoup d'intérêt à la culture des fruits. Leur condition s'est beaucoup améliorée depuis un an ou deux, et ils font des progrès marqués.

Tempérance et moralité.—Leur caractère de sobriété s'est encore accentué et ils sont assez moraux.

BANDE DE SHUSWAP (PETIT LAC) OU KUANT.

Réserves.—Leurs cinq réserves sont situées à la tête du lac Shuswap et sur le Bras-au-Saumon. Leur superficie totale est de 7,840 acres, la plus forte partie en forêts; il y a des clairières et des pâturages autour de la tête du Petit-Lac.

Mouvement de la population.—La population est de 83 âmes. Il y a eu pendant l'année une naissance et un décès.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidemie et leur santé a été exceptionnellement bonne. La condition hygiénique est bonne et ils ont été vaccinés.

Occupations.—Ces sauvages font un peu de culture, principalement sur des terres qu'ils ont défrichées; ils élèvent des bestiaux, font la pêche et la chasse, vendent le bois qu'ils coupent sur les terres qu'ils défrichent ou qu'ils louent, et s'engagent comme manœuvres.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons en billes ou en charpente.

Bétail.—Ils ont un nombre restreint de chevaux convenables et quelques têtes de bétail.

Instruments aratoires.—Ils ont passablement d'instruments aratoires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles.

Religion.—Ils sont catholiques, ont une belle église et sont fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très industrieux. Ils sont soumis aux lois. Ils font des progrès dans le défrichement de leurs terres, mais ils ne possèdent pas les avantages de bien des sauvages sous ce rapport.

Tempérance et moralité.—Ils sont très sobres et moraux.

BANDE DE SIMILKAMEEN HAUT ET BAS (CHUCHUWAYHA, ASHNOLA ET SHENNOSQUANKIN).

Réserves.—Les 17 réserves de ces bandes sont échelonnées le long de la rivière Similkameen, entre la frontière et Princeton. La superficie des réserves d'en bas, est de 19,472 acres; celle des réserves d'en haut, de 6,438 acres, la plupart en bonnes terres à culture et des pâturages.

Mouvement de la population.—La popuplation de la bande d'en bas, est de 133 âmes. Il y a eu 5 naissances et 3 décès pendant l'année. La population de la bande d'en haut, est de 49 âmes. Il y a eu 1 naissance et 2 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été bonne. Elles n'ont été visitées par aucune maladie contagieuse. Ces sauvages ont été vaccinés et l'hygiène est respectée.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent pas mal d'agriculture et d'élevage. Ils pêchent et chassent, portent ou voiturent les marchandises et s'engagent comme journaliers ou bouviers.

Bâtiments.—Ils ont des maisons passables, la plupart en billes. Ils commencent à employer maintenant plus de bois scié dans la construction de leurs maisons.

Bétail.—Ils ont plusieurs bons chevaux et bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments aratoires nécessaires.

Religion.—Ils sont tous catholiques. Ils ont deux églises, une à Chuchuwaya, et l'autre à Shennosquankin. Ils sont bien disposés.

Tempérance et sobriété.—Ils sont passablement sobres et moraux.

BANDE DE SISKA.

Réserves.—Les 7 réserves de ces sauvages sont situées sur la rivière Fraser, un peu en bas de Lytton. Elles couvrent 559 acres, la plupart arides.

Mouvement de la population.—La population est de 32; il y a eu 1 naissance et 1 décès.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. Leurs maisons sont petites et mal aérées. Ils sont peu occupés pendant l'été.

Ressources et occupations.—Ils récoltent peu. Ils se livrent surtout à la pêche et au travail dans les mines.

Bâtiments.—Ils n'ont pas de bonnes maisons.

Bétail.—Ils ont peu de bestiaux. Leurs chevaux sont pour la selle et les fardeaux.

Instruments aratoires.—Ils s'en servent de peu.

Religion.—Ils sont tous anglicans. Ils vont à l'église à Lytton, environ 6 milles plus loin.

Traits caractéristiques et progrès.—Il y a parmi eux quelques sauvages bien constitués qui font un peu plus que le nécessaire à la vie. Ils respectent les lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE SKUPPA.

Réserves.—Les réserves de ces sauvages sont situées sur la rive gauche de la rivière Fraser, entre Lytton et Siska. Elles couvrent 268 acres, qui produisent peu.

Mouvement de la population.—La population est de 17 âmes. Les autres statistiques sont comprises dans celles de la bande de Lytton, avec laquelle ces sauvages sont alliés.

BANDE DE SPALLUMCHEEN.

Réserves.—Les trois réserves de ces sauvages sont situées sur les rivières Spallumcheen et au Saumon. Elles couvrent une superficie de 679 acres de terres à culture et à bois. Il y a de bons pâturages sur la rivière au Saumon.

Mouvement de la population.—La population est de 144 âmes. Il y a eu 8 naissances et 4 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie; leurs maisons sont bien tenues et l'hygiène est respectée. Ils ont été vaccinés.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à l'agriculture sur une grande échelle. Ils élèvent un grand nombre de bestiaux. Ils font la pêche et la chasse et s'engagent comme journaliers. Ils vivent principalement de l'agriculture.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes maisons.

Bétail.—Ils ont de bons chevaux de ferme et quelques bons bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont tous les instruments et machines aratoires nécessaires.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles.

Religion.—Ils sont catholiques, ont une église et sont paisibles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et plusieurs jouissent d'une aisance relative. Ils vivent d'une façon plus moderne que n'importe quelle autre bande de cette agence. Ils sont paisibles et soumis aux lois, s'associent plus aux blancs et s'occupent d'affaires de sport et de questions d'intérêt public.

Tempérance et moralité.—Ils sont exceptionnellement sobres et moraux.

BANDE DE SPUZZUM.

Réserves.—Les six réserves de ces sauvages sont situées sur la rivière Fraser, à quelque distance de Yale. Elles couvrent 456 acres en superficie et contiennent de petites pièces de terre cultivable.

Mouvement de la population.—La population est de 158 âmes. Il y a eu 5 naissances et 7 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie et leur santé a été généralement bonne. Ils ont été vaccinés. Leurs maisons sont propres et l'hygiène est respectée.

Ressources et occupations.—Ils récoltent un peu de foin, de fruits et de végétaux. Leur gagne pain est la pêche, le travail des mines et des chemins de fer.

Bâtiments.—Ils ont d'assez bonnes habitations.

Bétail.—Ils ont quelques petits chevaux pour porter les fardeaux et quelques bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont suffisamment d'instruments de ferme.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles. Quelques-uns des enfants ont été à l'école publique de Spuzzum-Station et de All-Hollows, Yale. Ils ont fait beaucoup de progrès, se conduisent bien et vivent proprement.

Religion.—Ils sont à peu près autant de catholiques que d'anglicans. Ils ont deux églises et sont paisibles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et soumis aux lois. Leurs moyens d'existence sont restreints et leurs progrès s'en ressentent.

Tempérance et moralité.—Ils sont très sobres et moraux.

BANDE DE L'EAU-FROIDE.

Réserves.—Les trois réserves de ces sauvages sont situées sur la rivière à l'Eau-Froide, dans la vallée de Nicola. Elles ont une superficie de 6,276 acres, comprenant des terres à culture, des prairies et des forêts.

Mouvement de la population.—La population est de 110 âmes. Il y a eu 7 naissances et 7 décès pendant l'année.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu d'épidémie. La santé a été généralement bonne. Ils ont été vaccinés et l'hygiène dans leurs maisons et leurs bourgades est observée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent de culture, d'élevage, de pêche, de chasse, transportent les marchandises et s'engagent comme manœuvres.

Bâtiments.—Ils ont de bonnes habitations.

Béail.—Ils ont un bon nombre de bons chevaux et de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont bien munis d'instruments de ferme.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'écoles. Quelques enfants ont été à l'école industrielle de Kamloops.

Religion.—Ils sont catholiques, ont une bonne église et sont très dévots.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux, exacts et soumis aux lois. Les infractions aux lois sont presque inconnues parmi eux. Ils font d'excellents progrès en agriculture et en améliorations.

Tempérance et moralité.—Ils sont éminemment sobres et moraux.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Tous les sauvages de cette agence font des progrès en agriculture et dans l'élevage du bétail. Ils ont règle générale d'aussi bons bestiaux que ceux de la moyenne des colons, et s'enorgueillissent d'être bien équipés. Les sauvagesses sont d'ordinaire très laborieuses et contribuent au bien-être domestique en cueillant et conservant les baies sauvages qui croissent abondamment dans ces parages; aussi en préparant pour le commerce les peaux de chevreuil, en travaillant comme domestiques chez les blancs et surtout, parmi les sauvages de Fraser, en fabriquant de très beaux paniers en racines de cèdre.

L'école industrielle de Kamloops a été remplie d'élèves et a été très sagement administrée par le directeur, le révérend A. M. Carion, et les instituteurs et instructeurs des différents départements. Je dois faire une mention spéciale du soin et de l'attention apportés à l'éducation des filles. Je ne crois pas qu'il y ait possibilité de mieux administrer une institution de ce genre.

L'école Saint-Georges, pour les petits sauvages, laquelle a été ouverte il y a près d'un an, est très moderne et bien conduite. L'assistance a beaucoup augmenté pendant l'année.

L'hôpital sauvage de Lytton a reçu plus de patients que de coutume. Les sauvages qui viennent à cet hôpital reçoivent les meilleurs soins possibles des mains de personnes expérimentées. Le Dr Wade, de Kamloops, visite l'institution tous les mois. Le missionnaire auxiliaire, M. Peigh, est étudiant en médecine, et rend beaucoup de services médicaux aux sauvages de cette agence, quand il n'y a pas de médecin. Je ne dois pas oublier de mentionner les efforts constants du vénérable archidiacre Small, pour l'amélioration matérielle et morale des sauvages.

J'ai, etc.,

A. IRWIN,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE KOOTENAY,
FORT-STEELE, 20 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Situation de l'agence.—Cette agence est située dans le sud-est de la Colombie-Britanique; elle est bornée au nord et à l'est par les montagnes Rocheuses, au sud, par le territoire des Etats-Unis, à l'ouest, par l'agence de Kanagan.

Il y a six réserves dans l'agence; de plus une réserve à l'école industrielle de Kootenay et une autre au bureau de l'agence à Fort-Steele.

BANDE DE SAINTE-MARIE, N° 1.

Réserves.—La réserve de cette bande est située sur la rive droite de la rivière Kootenay, à l'embouchure de la rivière Sainte-Marie, et couvre une superficie de 17,425 acres. Le ranche d'Isidore, au sud de Fort-Steele, couvre 680 acres; celui de Cassimayook, au sud de la jonction de Fort-Steele, sur le chemin de fer de la Passe-du-Corbeau, couvre 160 acres, principalement des prairies; la réserve de foin de Bummer's-Flat, couvre 190 acres; la réserve de l'école industrielle de Kootenay, contient 33 acres, et celle du bureau de l'agence, à Fort-Steele, contient 11½ acres.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Mouvement de la population.—La population est de 216 âmes. Il y a eu 7 naissances et 4 décès, soit une augmentation de 3 personnes depuis mon dernier rapport.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Ils n'ont souffert d'aucune épidémie. Le village sauvage de Saint-Eugène, où les fidèles se rassemblent pour les célébrations religieuses, a été bien entretenu, les rues ont été nettoyées et les détritus ont été enlevés et brûlés; la loi de la vaccination a été soigneusement appliquée.

Ressources et occupations.—Ces sauvages font de la culture et de l'élevage ; ils prennent des bestiaux en soin et font du portage dans les mines; tout cela, joint à la chasse et à la pêche, suffit amplement à leur entretien.

Bâtiments.—Ils possèdent un certain nombre de maisons, d'étables et de remises construites en bois ronds. Cette année il s'en est construit quelques-unes dans le village, de beaucoup supérieures, ceci a fort amélioré l'aspect de l'endroit.

Bétail.—Ils ont amélioré leurs troupeaux ces dernières années par l'emploi des reproducteurs de bonne race. Ils ont un superbe troupeau de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils sont très bien pourvus d'instruments aratoires, tels que faucheuses mécaniques, râteaux, charrues, chariots et traîneaux.

Enseignement.—L'école d'industrie de Kootenay, qui est située près de la réserve, est dirigée par le R. P. Cocola, O.M.I., avec l'aide des Sœurs de Charité. Cette école est destinée au enfants sauvages des diverses bandes de l'agence, et il est assez facile d'y maintenir une bonne assistance. Le programme d'études comprend la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, les éléments de l'histoire et la musique. Les garçons apprennent différents métiers utiles, tels que la charpenterie, la cordonnerie, la culture et l'entretien des bestiaux; les jeunes filles apprennent la confection de divers travaux à l'aiguille, l'emploi de la machine à coudre, l'industrie laitière et l'économie domestique. Les parents des enfants visitent de temps à autre l'école et paraissent apprécier les efforts qu'on y fait pour améliorer leur état.

Religion.—Ils sont catholiques romains et portent un fidèle intérêt à leurs devoirs religieux. Ils possèdent une belle église au village Saint-Eugène et ils la fréquentent régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et en voie de devenir bons agriculteurs; il se fait une amélioration visible sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont très sobres, ne pêchant pas contre la moralité et sont soumis aux lois.

BANDE DES PLAINES-DU-TABAC, N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située sur la frontière, près de l'Etat du Montana; elle couvre une superficie de 10,560 acres. Ce sont des prairies à surface inégale qui nécessitent de l'irrigation.

Tribu.—Les sauvages de cette bande sont des Kootenays.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 61 âmes. Il y a eu 1 décès et pas de naissances au cours de l'année, soit une diminution de 1.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé; ils n'ont souffert d'aucune maladie contagieuse. Ils ont entretenu proprement leurs maisons et leurs villages; ceux qui n'avaient été vaccinés l'ont été.

Ressources et occupations.—Ils se livrent à la culture, à l'élevage des bestiaux et aux diverses espèces de chasse.

Bâtiments.—Ils possèdent de bonnes maisons construites en bois ronds, des abris pour les bestiaux, et les divers instruments de ferme nécessaires.

Instruments aratoires.—Ils possèdent un certain nombre de chariots de ferme, de traîneaux, de faucheuses mécaniques et de râteaux, dont ils se sont pourvus, au printemps,et dont ils prennent grand soin.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains qui se montrent très zélés et très attentifs dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils ont une chapelle en bois de charpente sur la réserve et on y dit la messe régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Une amélioration très visible se constate. Les sauvages entretiennent bien leurs clôtures, et ils ont mis en culture une plus grande étendue de terrain.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et de bonnes mœurs, excepté quelques-uns parmi les jeunes.

BANDE DU LAC COLUMBIA (EN BAS), N° 3.

Réserve.—Cette réserve, qui est située dans la vallée de la Columbia entre les lacs Fairmont et Windermere et les montagnes Rocheuses, renferme 8,456 acres de terre disposée en talus sur le bord du lac et est facile à égoutter.

Tribu.—Ce sont des Kootenays qui parlent la même langue que les sauvages de Kootenay-Est.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 80 âmes. Il y a eu 4 naissances et 2 décès causés par l'âge, soit une augmentation de 2 pour l'année.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont généralement joui d'une très bonne santé. L'état sanitaire de leurs maisons et dépendances a été excellent. Ceux qui n'avaient pas été vaccinés l'ont été.

Ressources et occupations.—Ils font beaucoup de culture et ils ont d'abondantes récoltes. Quelques-uns se livrent à la chasse au fusil et au piège. Ils élèvent des chevaux et des bestiaux, dont ils ont beaucoup amélioré la race par l'introduction d'animaux reproducteurs de qualité supérieure.

Bâtiments.—Leurs maisons et dépendances sont construites en billes; un certain nombre se servent encore de tentes, qu'ils habitent au cours de l'été et de l'automne.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus d'instruments de ferme; ils ont la précaution de les bien remiser pour l'hiver.

Religion.—Ce sont des catholiques romains. Ils ont maintenant une jolie église où ils s'assemblent régulièrement chaque dimanche pour prier.

Tempérance et moralité.—Ce sont des gens sobres et de bonnes mœurs et observateurs des lois.

BANDE DE LA KOOTENAY (EN BAS), N° 4.

Réserve.—Cette réserve est située dans la circonscription de Kootenay-ouest, sur la rive droite de la rivière Kootenay, à environ 3 milles au nord de la frontière de l'Idaho, et elle couvre une surface de 1,831½ acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la tribu des Kootenays et parlent le langage de la bande Sainte-Marie.

Mouvement de la population.—La population de cette réserve est de 172 âmes, soit une augmentation de 4. Il y a eu 14 naissances et 10 décès.

Santé et hygiène.—La petite vérole a éclaté parmi ces sauvages à la fin de janvier. La maladie fut certainement apportée de l'Idaho d'une manière ou d'une autre. Nous nous sommes hâtés de maîtriser la maladie en mettant en quarantaine ceux qui y avaient été exposés, en vaccinant et en revaccinant tous les membres de la bande, en faisant brûler les vêtements de ceux qui avaient été malades et en désinfectant les diverses maisons. La maladie n'entraîna aucun décès; ceux qui sont morts ont succombé à la vieillesse ou à la consomption.

Le pensionnat de Birtle, Man.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'occupent un peu de culture et d'élevage; il y en a quelques-uns qui servent de guides ou qui se livrent au portage. Ils s'occupent aussi de chasse et de pêche, et, au cours de l'été, ils se font de bons revenus en cueillant des fruits sauvages, qu'ils réusssissent toujours facilement à vendre dans les différents villages qui entourent le lac Kootenay. Dans le voisinage de Creston, village situé près de la réserve, plusieurs travaillent comme défricheurs. A l'époque de la fenaison, la *Kootenay Reclamation Company* en emploie un certain nombre comme bouviers et moisonneurs.

Bâtiments.—Ils ont construit quelques bonnes maisons, grande amélioration sur celles qu'ils avaient auparavant. Ils ont quelques bonnes granges.

Bétail.—Ils ont quelques bonnes têtes de bétail et il s'approvisionnent de foin en quantité suffisante pour leur permettre de les bien nourrir durant l'hiver; ils ont un bon marché où ils peuvent vendre tout le bœuf qu'ils peuvent produire. Leurs poneys sont assez médiocres et ils n'ont pas jusqu'ici tenté d'en améliorer la race.

Instruments aratoires.—Ils sont pourvus de tous les instruments aratoires perfectionnés, tels que batteuses, faucheuses, râteaux, charrettes, traîneaux, charrues, etc.

Religion.—Ce sont des catholiques romains, ils se montrent attentifs et zélés dans l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Ils ont une jolie église neuve au village où ils s'assemblent régulièrement pour prier.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont sobres et de bonnes mœurs.

BANDE DE SHUSWAP OU DE KINBASKET.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive droite de la rivière Columbia, vis-à-vis l'embouchure du creek Toby, dans le district de Windermere; elle comprend une superficie de 2,759 acres.

Tribu ou nation.—Ce sont des Shuswaps, venus depuis longtemps de la région du lac Shuswap, de l'agence Okanagan. Ils parlent la langue shuswap, ainsi que l'anglais, pour la plupart.

Mouvement de la population.—La population est de 56 âmes. Il y a eu 2 naissances et 2 décès.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont joui d'une bonne santé. Leurs maisons sont confortables et proprement tenues, et ils se vêtent chaudement, ce qui prévient les maladies de poitrine et de poumons qui conduisent à la consomption.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent principalement de la culture et de l'élevage des bestiaux; quelques-uns transportent des marchandises pour les marchands, d'autres transportent du minerai; il y en a encore quelques-uns qui se livrent à la chasse.

Bâtiments et bétail.—Ils possèdent les meilleures maisons de toutes les réserves de l'agence, ainsi que de bonnes étables et granges qui peuvent favorablement soutenir la comparaison avec celles de leurs voisins de race blanche.

Bétail.—Ils ont aussi un bon troupeau de bestiaux et ils ont grandement amélioré la race de leurs chevaux, desquels ils prennent bon soin.

Instruments aratoires.—Ils sont bien pourvus de machines à battre le grain, les faucheuses mécaniques, de râteaux, de chariots de ferme, de traîneaux, de charrues et de herses, qu'ils ont la précaution de tenir à l'abri pendant l'hiver.

Religion.—Ce sont tous des catholiques romains. Ils ont une jolie église; ils l'ont dernièrement agrandie. Ils sont très fervents.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont d'excellents cultivateurs et surveillent l'entretien de leurs clôtures. Ils comprennent les systèmes de rotation et renouvellent leurs clôtures de temps en temps.

Tempérance et moralité.—Cette bande est, en général, sobre et de bonnes mœurs.

BANDE DU LAC À L'ARC, N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté ouest du lac à l'Arc, dans le district de Kootenay-ouest, et couvre une superficie de 255 acres.

Tribu.—Ces sauvages sont des Shuswaps et ont vécu de tout temps de chasse et de pêche, le long de la rivière Colombie. Ils campaient jadis à Fort-Shepherd. Ils parlent la langue des Shuswaps et des Okanagans, et comprennent passablement l'anglais.

Mouvement de la population.—La population est de 24 âmes. Il n'y a eu aucune naissance et 2 décès causés par la consomption se sont produits.

Santé et hygiène.—Excepté les deux décès mentionnés, ces sauvages ont joui d'une bonne santé.

Ressources et occupations.—Ils font la chasse, tendent des pièges, pêchent et cueillent des baies sauvages. Ils obtiennent parfois du travail sur les bateaux à vapeur qui sillonnent la rivière. Un riche Anglais leur a donné récemment à l'entreprise des travaux de défrichage, sur une terre qu'il a achetée près de la réserve. Il s'est déclaré très satisfait de leur travail et il est probable qu'il les emploiera à l'avenir de temps en temps.

Bâtiments.—Ils ont de très confortables habitations. Ils n'ont ni remises ni étables.

Bétail.—Ils n'ont pas de bestiaux.

Instruments aratoires.—Ils ont des bêches, des râteaux et des pioches.

Religion.—Ils sont catholiques et assistent dévotement aux offices quand ils se trouvent à Trail, à Revelstoke ou à Nelson.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très laborieux et travaillent quand ils peuvent obtenir de l'ouvrage. Ils ne cultivent que leurs petits jardins.

Tempérance et moralité.—Ils sont strictement sobres, moraux et soumis aux lois.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Règle générale ces sauvages sont mieux sous tous les rapports qu'ils ne l'ont été depuis bien des années. Ils vivent bien, et sont mieux vêtus qu'auparavant. La consomption a fait beaucoup moins de ravages parmi eux. Ils s'améliorent graduellement et se fient à leur initiative pour gagner leur pain.

Les élèves sortis de l'école industrielle de Kootenay, ont été d'une grande aide pour les différentes bandes auxquelles ils appartiennent. Ils sont bons cultivateurs et experts à manier les outils. Ils trouvent facilement à s'occuper parmi les leurs.

Je ne saurais clore ce rapport sans rendre témoignage de l'assistance que j'ai reçue en tout temps du R. P. Cocola, O.M.I., à ses aides, de la mission de Saint-Eugène, et aux grands services rendus aux sauvages par le médecin de l'agence, le docteur Hugh Watt.

J'ai, etc.,

R. L. T. GALBRAITH,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,

AGENCE DE KWAWKELTH,

BAIE-DE-L'ALERTE, 12 juillet 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon premier rapport annuel, ainsi que les statistiques, concernant l'agriculture et l'industrie, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation du territoire qui relève de l'agence.—Ce territoire s'étend du Cap-Mudge sur l'île Valdez, à Smith's-inlet, et comprend toutes les îles entre ces deux en-

droits; la terre ferme, de Bute-inlet à Smith's-inlet; la partie orientale de l'île Vancouver, du 50e degré de latitude au cap Scott, ainsi que tous les villages et réserves sur le détroit de Quatsino, sur la côte occidentale de l'île Vancouver.

Réserves.—Elles couvrent une superficie de 17,052 acres. Bien que fortement boisé, le terrain est en grande partie rocheux et sans valeur pour la culture.

Tribu ou nation.—Tous ces sauvages appartiennent à la nation des Kwawkelths ou en descendent.

Mouvement de la population.—La population complète de ces réserves, hommes, femmes et enfants, est de 1,317 âmes, diminution de 28 personnes depuis un an.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages pendant l'année écoulée, a été mauvaise. Il n'y a pas eu d'épidémie, mais la consomption, la pneumonie et la bronchite ont fait des ravages. On verra par les statistiques que, quoique le nombre des naissances ait été considérable, cependant le nombre des décès a été encore plus grand. Le résultat est que la population a diminué de 28 habitants. On a tout fait pour leur inculquer le goût de la propreté, et je suis heureux de pouvoir annoncer que nous y avons réussi jusqu'à un certain point pendant l'année. Les sources d'approvisionnement de l'eau ont été améliorées, et il n'y a rien à désirer sous ce rapport à présent. La disparition de la rougeole et des fièvres typhoïdes est une preuve suffisante qu'il n'y a pas eu de maladie causée par la mauvaise eau. On a continué à vacciner, mais les effets de cette opération sur eux sont si pénibles, qu'il est presque impossible de suivre un système arrêté dans leur cas. La principale cause de tant de maladies et de la diminution de la population peut être attribuée en grande partie à leur habitude de vivre ensemble pendant les mois de l'hiver. Le manque d'air, et souvent de nourriture, de même que leur internement prolongé, les laissent plus ou moins débiles au printemps. Nous avons essayé, pendant le mois d'avril dernier, de faire cesser cette coutume, en les forçant de retourner à leurs habitations respectivs, mais nous n'avons réussi qu'en partie.

Ressources et occupations.—Leur principale occupation est la pêche. Pendant la saison, ils pêchent le saumon pour les manufactures. Les hommes pêchent et les femmes travaillent dans l'usine de conserves. Ils abattent aussi des billes, coupent du bois de corde, font des canots, sèchent le flétan et les herbes marines, ces dernières étant un de leurs principaux articles de nourriture pendant l'hiver. Ils ont fait peu ou point de culture jusqu'à présent, mais ils commencent à planter des légumes. Leurs habitudes nomades excluent toute tentative dans cette direction.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—La plupart des habitations de ces sauvages ne sont guère que des huttes, construites en planches de cèdre fendu. Ces cabanes sont vastes et abritent jusqu'à une douzaine de familles. Il y a plusieurs maisonnettes en bois de charpente dans presque toutes les bourgades, et je suis fier de pouvoir dire que leur nombre augmente. Il est notoire que ceux qui habitent dans ces maisons sont plus propres que les autres. Ils n'ont point d'instruments de ferme et peu de bestiaux. Quelques-uns d'entre eux dans presque chaque bourgade possèdent quelques porcs, poulets et canards, mais la généralité vivent de chasse, de pêche et du travail à la journée.

Enseignement.—Outre le refuge des filles et l'école industrielle pour les garçons, il y a trois externats dans l'agence. L'école industrielle est située à la baie de l'Alerte, île du Cormoran, sur une réserve spécialement affectée par le département à des fins scolaires. M. A. W. Corker, missionnaire anglican en est le surintendant et en même temps l'instituteur et l'instructeur. Pour une raison ou pour une autre, l'école n'a pas eu tant de succès l'année dernière que l'année d'auparavant, le nombre des élèves ayant diminué de moitié. Mme Corker est la directrice et elle remplit bien ses fonctions; elle tient l'école dans un état de propreté admirable. Le refuge des filles à la baie de l'Alerte, est situé à moins d'un quart de mille de l'école industrielle, sur le terrain de la mission. M. Corker en est également le directeur, et Mlle L. Humphreys en est la directrice. Mme E. J. Hall dirige avec beaucoup d'habileté l'externat de la réserve de Nimkish, à la baie de l'Alerte. Un grand nombre d'élèves ont fréquenté cette école pendant l'année, et quoi-

que la présence n'ait pas été très régulière, cependant, les bons effets de l'enseignement se font sentir. Les enfants du pensionnat des filles fréquentent cette école. Pendant les six premiers mois de l'année dernière, Mlle L. Edwards, missionaire anglicane, a dirigé l'externat de Quayee. M. D. Wilson l'a remplacée pendant le deuxième semestre. Jusqu'à tout récemment, l'externat du cap Mudge a été dirigé par M. R. J. Walker, missionnaire méthodiste. Il a démissionné vers le 1er mai et il a été remplacé par le révérend M. Rendle. L'assistance a été toute autre que satisfaisante.

Religion.—Il y a à la baie de l'Alerte une chapelle fort convenable que dessert le révérend M. Hall, et où un bon nombre de sauvages se rassemblent pour prier. M. D. Wilson, instituteur anglican à Quayee et M. K. I. Walker, instituteur méthodiste à Cap-Mudge font régulièrement les offices religieux dans leurs villages respectifs.

Tempérance et moralité.—J'ai le plaisir de rapporter un changement radical quant à la sobriété de ces sauvages. Des moyens rigoureux ont été employés pour enrayer le commerce illicite des spiritueux, et c'est un plaisir de savoir que ces sauvages, du moins beaucoup d'entre eux, s'efforcent de protéger les leurs contre les blancs sans pudeur qui se livrent à ce trafic immoral. Je puis en dire autant sous le rapport de la moralité. Il est presque impossible de les empêcher de se procurer des spiritueux à cause de la proximité des chantiers, des buvettes licenciées et de l'insuffisance de la police.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages ont été passablement paisibles et tranquilles pendant l'année écoulée, si ce n'est une exception, quand on a tenté à Fort-Rupert, de briser leur potlach. A part cela, ils se sont bien conduits. Il n'y a pas de trouble tant que les différentes bandes restent chez elles, mais quand elles se rassemblent toutes dans un même village, comme elles ont l'habitude de le faire pendant l'hiver, elles sont bien difficiles à conduire. C'est un plaisir de constater que ces sauvages perdent graduellement leurs coutumes païennes, et que surtout parmi la jeunesse, il y a un désir évident de vouloir imiter les blancs.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Ces sauvages ont toujours été et sont encore quoi qu'on dise, ennemis des blancs. La raison en est que peut-être ils ont eu plus de rapports que tous les sauvages avec des blancs de mauvaise conduite. Les effets de l'éducation, cependant, semblent avoir raison de ces préjugés, qui disparaîtront sans doute graduellement et convertiront ces sauvages à la civilisation. Ces sauvages ne sont inférieurs à ceux de la côte ni en force ni en intelligence. Les sauvages des bandes de Wewaiaikum et Weweaiaikai, qui habitent à l'extrémité sud de l'agence, et qui ont eu peut-être plus à souffrir que tous les autres du voisinage des chantiers et des cantines, sont les premiers à tenter la réforme. Je suis heureux de dire qu'ils ont fait des efforts sérieux dans cette direction pendant l'année dernière. Quoique les autres n'aient pas tant fait, je suis plein d'espoir pour l'avenir.

J'ai, etc.,
G. W. DEBECK,
Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST,
METLAKATLA, 25 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel concernant les affaires des sauvages de cette agence, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Emplacement.—Cette agence s'étend depuis la tête du détroit de Rivers au sud, jusqu'à la tête de la rivière Nass au nord, y compris toutes les îles et détroits de la côte, et s'étend sur la rivière Skeena, jusqu'à la gorge de Kitsilas. Elle comprend aussi l'île de Dauphin et les îles de la Reine-Charlotte. La superficie des réserves de cette agence est de 101,756 acres.

BANDES DE SKIDEGATE.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées sur les îles de la Reine-Charlotte, tout près de l'anse de Skidegate et couvrent une superficie totale de 1,551 acres. Le terrain est généralement rude et peu propice à la culture. La plupart des petites réserves sont formées pour servir de stations de pêche.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation Haida.

Mouvement de la population.—La population totale est 233, le nombre des naissances ayant été de 13 et celui des décès de 7, ce qui laisse pour l'année dernière une augmentation naturelle de 6.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année écoulée; aucune épidémie sérieuse n'a éclaté parmi eux et, comme d'habitude, plusieurs des décès ont été causés par la tuberculose. Durant la dernière partie de l'année, un grand nombre de ces sauvages ont été vaccinés, des précautions hygiéniques ont été constamment prises et, généralement parlant, leurs habitations et dépendances ont été tenues dans un état de propreté suffisante.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces gens sont la pêche en été et au printemps et la chasse le reste de l'année. Ils sont remarquablement chanceux pour les emplois car, aujourd'hui, des raffineries d'huile de chien de mer, dont une est leur propriété et sous leur contrôle, sont en opération et une salaison de flétan a été établie durant cette saison par des gens de Nanaïmo. A part cela, un grand nombre se rendent à la rivière Skeena pour la pêche du saumon; les hommes trouvent facilement du travail et les femmes sont employées dans les saumoneries à emplir les boîtes, etc.

Bâtiments.—Considérant que ces sauvages sont obligés d'acheter tout leur bois sur la terre ferme et ont à payer fort cher pour son transport sur l'île, ils ont droit aux félicitations pour les maisons solides, chaudes et confortables qu'ils possèdent, car, s'il est vrai qu'on trouve le bois en abondance sur les îles de la Reine-Charlotte, il n'y a été construit, jusqu'ici, aucun moulin quel qu'il soit.

Bétail.—Ces sauvages en ont très peu.

Instruments aratoires.—Ils s'occupent peu ou point d'agriculture; il n'y a donc rien à énumérer sous ce rapport.

Enseignement.—Il y a, sur cette réserve, une école de jour sous la direction de l'école méthodiste. Je regrette d'avoir à dire que les parents, en général, ne prennent pas l'intérêt nécessaire aux choses de l'éducation et la conséquence est que les instituteurs rencontrent plus ou moins de découragement dans cette partie de leur tâche. Cependant, les enfants de cette réserve sont aussi éveillés et intelligents que ceux des autres tribus de cette agence, et, généralement parlant, ils apprennent assez bien à parler anglais, et ceux qui suivent la classe font des progrès satisfaisants. Comme pour toutes les autres écoles de jour, le grand empêchement au progrès provient de ce que les parents sont si longtemps au loin durant l'année, pris par la pêche, la chasse, etc., et que, conséquemment, les enfants n'ont pas de chance, plusieurs oubliant durant leur absence la plus grande partie de ce qu'ils ont appris et, dans une grande mesure, surtout avec les plus jeunes, tout est à recommencer, ce qui impose au maître une forte somme de travail non satisfaisant.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'église méthodiste et ont un bon temple bien situé sur la réserve de Skidegate. En ce moment, il est sous la charge du révérend A. E. Watson, B.A., qui cumule ici les fonctions de ministre, de médecin et d'instituteur.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut dire d'une façon générale que les sauvages de Skidegate sont assez actifs et subviennent à leurs besoins, sauf quelques

individus âgés et malades. Ils sont paisibles et vivent sans beaucoup de ces difficultés domestiques communes à tous les sauvages.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages sont tempérants; au cours de l'année écoulée il y a eu, parmi eux, très peu de difficultés causées par l'immoralité et je suis heureux de pouvoir dire que, sous ce rapport, il a été fait un progrès sensible en ces années dernières.

BANDE DE MASSETT.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont toutes situées sur l'île Graham, qui appartient au groupe de la Reine-Charlotte, et elles ont une superficie toale de 1.871½ acres. La principale réserve est celle de l'anse de Massett, sur laquelle s'élève le village de Massett et où demeurent les gens de toutes les réserves. Le terrain y est généralement d'un niveau uniforme et, en plusieurs endroits, propice à la culture. Les petites réserves sont placées aux embouchures des rivières pour les fins de pêche. On trouve dans le voisinage rapproché de Massett quantité de bois de choix de toutes espèces.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 354, le nombre des naissances ayant été de 26 et celui des décès de 10, laissant une augmentation naturelle de 16. Cette bande montre le plus gros pourcentage d'augmentation dans la population, pour cette agence, durant l'exercice.

Santé et hygiène.—La santé de ces gens a été exceptionnellement bonne durant l'année écoulée; pas d'épidémie, sauf la grippe, les amygdales et les maladies des enfants, choses communes aux sauvages et aux blancs également. La plupart des morts ont été causées par la vieillesse et, dans un cas ou deux, par la tuberculose. Les conditions sanitaires naturelles sont favorables. Le révérend W. E. Collison, le ministre résidant, surveille cette importante affaire et les maisons et dépendances sont, de ce fait, tenues propres.

Ressources et occupations.—Comme pour les gens de Skidegate, les principales occupations des sauvages de Massett sont la chasse et la pêche, mais, je regrette de le dire, ils sont moins bien partagés que leurs voisins du sud, car aucune industrie poissonnière n'a été inaugurée jusqu'ici dans leur voisinage. Ils sont donc forcés de chercher du travail ailleurs durant toute la saison de pêche. Un bon nombre sont dans l'Alaska-sud, sur les rivières de Nass et de Skeena pour la pêche du saumon. Comme il y a d'excellents bancs de flétan dans le voisinage de Massett et de bonnes zones de pêche de chien de mer, j'espère que dans un avenir rapproché quelques personnes entreprenantes tourneront leur attention vers ce district où ils trouveront une population des mieux disposée à leur accorder toute l'aide et tout l'encouragement pour se lancer dans diverses entreprises. A part cela, on y trouve la plus belle qualité de bois de toutes espèces et, avant longtemps, l'industrie du bois débutera sur l'île, ce qui procurera un surcroît d'emploi à ces gens. Beaucoup s'occupent aussi de la chasse aux animaux à fourrures et, au commencement du printemps, chassent le phoque et la loutre de mer. L'année présente a été nulle pour la pêche du phoque, mais il a été pris six ou sept loutres de mer et, chaque peau valant $500, cette prise les a grandement aidés. La construction de canots, autrefois une grande industrie pour ces gens qui y trouvaient une source de revenu considérable, a beaucoup diminué et est aujourd'hui presqu'une chose du passé, vu que le bateau de pêche *Columbia*, universellement employé, lui a été substitué. On ne doit donc plus compter à l'avenir sur cette source de revenu. En hiver, les vieillards font plus ou moins d'objets en bois, en argent ou en or ouvragés ainsi que des paniers de fantaisie qui sont vendus à des commerçants et à des amateurs de curiosités à d'assez bons prix.

Bâtiments.—On voit sur cette réserve plusieurs bonnes constructions confortables.

Bétail.—Profitant des bons pâturages, quelques-uns de ces sauvages ont quelques chevaux et bêtes à cornes, mais ils n'ont, jusqu'à ce jour, que peu ou point de valeur marchande.

Instruments aratoires.—Rien d'intéressant à énumérer sous ce rapport.

Enseignement.—C'est ici qu'on trouve une des plus grandes écoles de jour pour les sauvages dans l'agence; elle est dirigée par le révérend W. E. Callison bien secondé par Henry Edenshaw, un indigène de Massett. L'intérêt porté par les parents à l'éducation de leurs enfants est plus apparent que dans la plupart des autres endroits et les enfants font des progrès satisfaisants. La maison d'école actuelle est absolument insuffisante, mais on a demandé de l'aide à ce sujet au ministère durant l'année.

Religion.—Tous les gens de Massett appartiennent à la religion anglicane et il y a une très belle église sur cette réserve. Le révérend M. Collison, de la Colombie-Britannique, né à Metlakatla, est le ministre, le médecin et l'instituteur résidant. Ce monsieur est estimé de ses gens auxquels il parle couramment en Haida, en Nishgar et en Tsimpshem; il a une connaissance approfondie de la médecine et il comprend les penchants et les caractéristiques des sauvages comme seul un homme élevé parmi eux le peut. Son travail est très efficace.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont assez actifs et progressent rapidement de toutes façons. Ils sont paisibles et respectueux des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont généralement tempérants et le whiskey cause très peu de difficultés. On constate plus ou moins d'immoralité parmi eux, mais ils s'améliorent beaucoup sus ce rapport.

BANDE DE KINCOLITH.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées sur le bas de la rivière Nass, sur le canal de Portland et sur l'anse de l'Observatoire, et elle couvre un suprficie de 5,135 acres, où se trouve un nombre limité de terres à culture, à pâturages et à bois, mais la plupart sont montagneuses, rudes et peu ou point utiles, sauf pour la chasse. Les plus petites réserves sont formées spécialement pour les fins de pêche.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent tous à la nation des Nighgar.

Mouvement de la population.—La population est de 251 et il y a eu, durant l'année, 10 naissances et 10 décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année écoulée, aucune épidémie n'ayant éclaté parmi eux. Les précautions hygiéniques, sous la direction du vénérable archidiacre Callison, sont bien observées; sous ce rapport, Kincolith soutient bien la comparaison avec n'importe quel village de cette agence. Les maisons et dépendances sont tenues propres et, quand il y a maladie l'archidiacre, leur médecin de confiance, voit le plus soigneusement possible à ce que l'on fasse détruire les matières putrides ou dangereuses qui tendraient à léser la santé des autres.

Ressources et occupations.—Les principales occupations de ces gens sont la pêche, la chasse et la coupe des billes. Durant la saison du saumon, toutes les femmes sont employées dans les saumoneries à laver le poisson, à le mettre en boîtes, etc., etc.

Bâtiments.—Ils possèdent plusieurs maisons qui sont tout à fait modernes par l'apparence et le mode de construction et, dans plusieurs cas, bien finies à l'intérieur et à l'extérieur; elles sont chaudes et confortables.

Bétail.—Il n'y a rien à dire à ce sujet, car il n'y a pas de bestiaux sur la réserve.

Instruments aratoires.—Cette bande n'en possède pas en dehors des bêches, des râteaux et des instruments de jardinage.

Enseignement.—Il y a sur cette réserve une école de jour pour les sauvages sous la direction de l'Eglise anglicane. Comme dans la plupart des cas, les parents ne s'intéressent pas comme ils le devraient à l'instruction de leurs enfants, mais les rapports trimestriels accusent une bonne moyenne d'assiduité, si l'on considère que ces gens sont souvent loin de chez eux. Les enfants de cette réserve soutiennent bien la comparaison avec ceux des autres réserves de l'agence et font autant de progrès que la plupart des élèves des autres écoles de jour.

Religion.—Les membres de cette bande sont tous anglicans et ont une des plus belles églises de la côte. L'intérieur est entièrement fini, la plus grande partie du travail ayant été faite par les sauvages eux-mêmes, et c'est certainement un édifice qui leur fait honneur. Le vénérable archidiacre Callison, attaché aux travaux chez les

sauvages depuis plus de trente ans et qui est aimé par ses gens et si hautement estimé sur cette côte par toutes les classes et les personnes de toutes les croyances, est leur pasteur, leur médecin et leur instituteur. Possédant à fond leur langue, la parlant comme un indigène et ayant passé toute sa vie parmi les sauvages, il exerce parmi eux une grande influence pour le bien.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages Kincolith sont, dans l'ensemble, un peuple assez industrieux et, sauf quelques-uns qui sont vieux, aveugles ou malades, ils subviennent à leurs propres besoins et progressent bien sous le rapport de la civilisation. Bien qu'à la vérité ils n'accumulent pas beaucoup de richesses, néanmoins, ils se donnent plus de confort que les blancs, s'habillant bien et chaudement, mangeant les meilleurs aliments et, dans une certaine mesure, se donnant passablement de superflu. Bien qu'il n'éclate pas de difficultés sérieuses entre eux, ils sont enclins à user de toute l'autorité qu'ils possèdent, et, de ce chef, il existe souvent plus ou moins de jalousie parmi eux, et des différends domestiques d'une nature insignifiante leur causent des ennuis inutiles.

Tempérance et moralité.—Il y a eu peu d'ivresse parmi eux l'année dernière, ce qui est dû principalement au soin tout spécial exercé pour surveiller de près et éliminer toutes sources et tous moyens possibles d'approvisionnement d'alcool. S'ils pouvaient facilement s'en procurer, je ne doute pas qu'il y aurait plus de difficultés qu'il y en a. Sauf une ou deux exceptions, sous le rapport de la moralité cette bande est à un haut rang et je puis classer ces sauvages, sous ce rapport, parmi les meilleurs dans cette agence.

BANDE DE LACHKALTSAP.

Réserves.—La principale réserve de cette bande est celle de Lachkaltsap qui couvre une superficie de 3,955 acres et où se trouvent le village de ce nom, de même que ceux d'Andegulay et de Kittex. En plus de ces grandes réserves, il en a été formé de plus petites pour la population des trois villages mentionnés et qui servent surtout pour les fins de pêche. Une partie plus ou moins considérable de cette terre serait propice à la culture mixte si elle était défrichée et travaillée, et on y trouve en quelques endroits du bois assez gros.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Nishgars.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 146, le nombre de naissances ayant été de 7 et celui des décès de 9, soit une diminution de 2 durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces gens a été assez médiocre durant l'année et on a signalé quelques maladies au printemps, surtout parmi les enfants. Malheureusement, ils n'ont pas eu de ministre l'année dernière, l'église méthodiste n'ayant pu trouver un homme à cet endroit. De sorte qu'ils n'ont eu personne pour les conseiller et leur donner les médicaments. Cependant, le vénérable archidiacre Collison, de Kincolith, a toujours été prêt et consentant à leur fournir tout ce qu'il fallait quand ils se sont adressés à lui pour des soins. Aucune épidémie d'un caractère sérieux n'a éclaté parmi eux durant l'année. Les règlements hygiéniques sont mis en vigueur par le conseil, et, lors de ma visite à cette réserve, j'ai trouvé les maisons et les dépendances dans un état de propreté représentant une bonne moyenne.

Ressources et occupations.—Comme les autres sauvages Nass, leur principale occupation est la pêche. Au commencement du printemps, ils pêchent l'oolachon et en extraient la graisse qu'ils vendent facilement parmi les commerçants et les sauvages de l'intérieur. Ils passent l'été aux saumoneries, surtout sur la rivière Nass où les hommes font la pêche et les femmes préparent le poisson. Le reste de l'année se passe à la chasse et quelques-uns de ces sauvages s'occupent de leurs jardins, et ils en ont de très beaux.

Bâtiments.—Les habitations sont tout à fait égales à celles de leurs voisins civilisés, une ou deux d'une beauté exceptionnelle ayant été construites sur cette réserve.

Instruments aratoires.—Un peu de culture sur une petite échelle est faite par quelques sauvages, mais la culture est encore dans son enfance; ils ne possèdent donc pas d'instruments aratoires valant la peine d'en parler.

Bétail.—Un ou deux sauvages entreprenants ont commencé à élever les bestiaux sur cette réserve; leur succès pourra en induire d'autres à faire un essai.

Enseignement.—L'année dernière, sur cette réserve, l'éducation n'a pas reçu beaucoup d'attention, vu qu'il n'y avait pas de missionnaire résidant. L'école de jour des sauvages de la réserve a cependant été tenue ouverte durant une partie de l'année, sous le direction d'un instituteur indigène.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise méthodiste; ils ont une église et une manse construites par la société, mais vu l'absence d'un missionnaire, ils dirigent eux-mêmes les services religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont assez industrieux et subviennent à leurs besoins. Ils sont paisibles, un peu trop enclins peut-être à exercer l'autorité qu'ils possèdent et parfois à outrer cette autorité, mais en leur en apprenant la limite, je n'ai pas eu de difficulté avec eux à ce sujet. Tout de même, comme la plupart des sauvages, il faut les surveiller sous ce rapport et quelquefois leur imposer un arrêt quelque peu énergique.

Tempérance moralité.—Ils sont très tempérants. Durant l'année, il y a eu peu ou point de difficultés par la boisson parmi eux. Sous le rapport de la morale, il n'y a rien à leur reprocher.

BANDES D'ANDEGULAY, KITTEX ET KITWILLUCHSHILT

Réserves.—Celles d'Andegulay et de Kittex sont toutes deux situées sur la réserve de Lachkaltsap, et celle de Kitwilluchshilt sur la réserve du même nom, toutes se trouvant sur la Nass.

A part ces réserves, il leur a été assigné un certain nombre de stations de pêche. Certaines parties ou pièces de la terre sont propices au jardinage, mais, généralement parlant, en dehors de la réserve de Dachkaltsap, elle n'est pas bien propre à l'agriculture et, sauf le cotonnier, on ne trouve aucun bois de quelque dimension.

Tribu.—Les sauvages de ces réserves appartiennent tous à la nation des Nishgar.

Mouvement de la population.—La population des trois petits villages et le nombre des naissances et des décès durant l'année sont à peu près égaux.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne durant l'année; aucune épidémie parmi eux. Dans ces villages, les conditions sanitaires sont assez satisfaisantes ,vu que les habitations sont très près du bord de la rivière Nass, et les sauvages eux-mêmes s'inquiètent plus qu'autrefois de tenir leurs maisons propres.

Ressources et occupations.—Comme tous les autres sauvages de la rivière Nass, les principales occupations sont la chasse et la pêche et les gérants des saumonneries m'ont toujours donné à entendre que les sauvages de ces villages sont des travailleurs et des pêcheurs exceptionnellement bons. Au printemps, ils pêchent l'oolachon et ils préparent pour la vente une grosse quantité de graisse de ce poisson.

Bétail.—Ces sauvages n'élèvent aucuns bestiaux.

Enseignement.—Il n'y a pas d'écoles ni d'instituteurs sur ces réserves et il ne paraît pas que ces sauvages en désirent car ils sont très satisfaits de l'ancien état de choses en ce qui a trait à l'éducation.

Religion.—Ces sauvages n'en professent aucune. Ils n'ont pas de ministre avec eux, n'assistent pas aux offices quand ils sont loin de chez eux, s'en tenant fortement à leurs anciennes idées et coutumes. Néanmoins, ils sont tout aussi honnêtes et honorables que leurs amis les chrétiens, mais ils sont privés de l'avancement et de la civilisation de sauvages qui ont reçu la direction et les enseignements du missionnaire et des écoles.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et subviennent absolument à leurs propres besoins, mais durant l'hiver ils se rassemblent et se livrent aux réjouis-

sances d'autrefois. Ils sont paisibles, inoffensifs et sont gouvernés à Andegulay et à Kittex par le chef Clather, un très beau vieillard, et à Kitwilluchshilt par le chef We-ha, un homme très respecté par ses gens, mais, généralement parlant, ils font peu ou point de progrès.

Tempérance et moralité.—Ces sauvages passent pour aimer excessivement la boisson ou des substitutions préparées par eux-mêmes quand ils peuvent se procurer les ingrédients nécessaires, mais je dois dire qu'on n'a appelé mon attention que sur très peu de cas pernicieux d'ivresse et qu'il n'y a eu aucun trouble de nature sérieuse. Ils sont assez moraux.

BANDE D'AIYANSH.

Réserves.—Cette bande est placée dans la partie inférieure de la réserve de Kitlacdamax, qui a une superficie totale de 4,000 acres. Nous avons là une des plus belles réserves de l'agence au point de vue agricole, la terre étant de niveau, facilement défrichable et le sol réunissant toutes les qualités pour la culture mixte. A part cela, ces sauvages ont plusieurs petites stations de pêche où ils prennent le saumon pour se nourrir.

Mouvement de la population.—Je n'ai pas reçu le relevé de la population de ce village, mais j'ai su récemment du révérend M. McCullagh que, cette année, les naissances accusaient une bonne augmentation.

Santé et hygiène.—La santé de ces gens a été exceptionnellement bonne durant l'année; il n'y a pas eu de maladie sérieuse parmi eux. Les arrangements sanitaires dans ce village sont modernes et aussi parfaits qu'on peut les établir chez des sauvages. Leurs maisons sont bien situées et toutes pourvues de jardins et les environs présentent un aspect de santé.

Ressources et occupations.—En comparaison avec les autres sauvages de la rivière Nass, les membres de cette bande dépendent beaucoup de la pêche pour leur existence; ils profitent, chaque printemps, de la pêche de l'oolachon et en hiver, ils s'occupent aux saumoneries. Au cours des dernières années, le révérend J. B. McCullagh en a induit plusieurs à laisser leurs femmes et leurs enfants chez eux, à s'occuper des jardins et des petites terres qu'ils mettent lentement mais sûrement en culture. Après leur retour de la pêche, la plupart d'entre eux s'occupent à défricher leur part de terre, et dans un avenir rapproché j'attends de bons résultats agricoles sur cette réserve.

Bâtiments.—Grâce à l'énergie et à l'esprit d'entreprise de M. McCullagh, il y a sur cette réserve un moulin à scie et on peut constater de toutes parts la sagesse de cette dépense, car, ce village étant éloigné de l'embouchure de la rivière Nass d'environ 60 milles, ce serait un travail coûteux et pénible que de monter du bois sur cette rivière. Les habitations sur cette réserve supportent très bien la comparaison avec les autres villages; elles sont bien construites, chaudes et confortables.

Bétail.—Ces sauvages ont plusieurs chevaux, bêtes à cornes et moutons et débutent fort bien dans la culture mixte.

Instruments aratoires.—Ils ont quelques instruments.

Enseignement.—Sur cette réserve, sous la direction de l'Eglise d'Angleterre, il y a une école de jour conduite par un instituteur indigène et sous la surintendance du révérend J. B. McCullagh. Les enfants sont éveillés, intelligents et soutiennent bien la comparaison avec les enfants de n'importe quelle autre école de jour chez les sauvages mais, comme la plupart des personnes enseignées par des maîtres indigènes, ils n'apprennent à l'école que fort peu à parler l'anglais.

Religion.—Ces sauvages appartiennent à l'Eglise d'Angleterre et il a été érigé sur cette réserve une des plus belles églises du nord de la Colombie-Britannique. Le révérend J. B. McCullagh, qui a été pasteur, médecin et instituteur pendant les vingt dernières années, voit aux besoins de ces gens et il est hors de doute que ses travaux parmi eux sont un succès marqué à tous les points de vue. Lors de l'inauguration de l'église d'Aiyansh, la somme de $1,389 comptant fut recueillie, chaque sou venant des sauvages de la place.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages d'Aiyansh sont au nombre de plus industrieux de l'agence et ils n'ont fait aucune demande d'assistance durant l'année. Ils progressent graduellement, quelques-uns ont mis de l'argent de côté et, comme il a été dit plus haut, ils ont des maisons confortables.

Tempérance et moralité.—On n'a signalé parmi eux, durant l'année, que peu ou point d'intempérance et, sous le rapport de la moralité, ils ont un excellent dossier dû surtout aux règlements stricts mis en vigueur par le révérend M. McCullagh, J.P.

BANDE DE KITLACDAMAX.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont toutes situées à la tête de la rivière Nass, la principale étant la partie nord de la réserve Kitlacdamax, une division ayant été faite durant la dernière saison sur cette réserve entre ces sauvages et la bande d'Aiyansh. Comme la partie Aiyansh de cette réserve, la terre est supérieure au point de vue agricole à celle de toute autre réserve de cette agence.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Nishgars.

Mouvement de la population.—La population totale de cette bande est de 126, 2 naissances et 3 décès s'étant produits durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année. Le village étant situé sur un terrain élevé près du bord de la rivière, les conditions sanitaires naturelles sont favorables, et, bien que ces sauvages ne soient pas encore sous l'influence d'aucune dénomination religieuse, ils tiennent leurs maisons propres, et les alentours ont bonne apparence.

Ressources et occupations.—Les vraies occupations de ces sauvages sont la pêche au printemps et en été, et la chasse le reste de l'année. Quelques-uns ont des jardins et récoltent un peu de pommes de terre de la meilleure qualité pour leur propre consommation, mais, jusqu'à présent, ils s'occupent peu de culture.

Bâtiments.—Il a été fait peu de progrès dans le sens des habitations modernes ; le vieux genre de maisons indiennes solidement faites, bien aérées et confortables satisfait apparemment les sauvages de cette réserve.

Bétail.—Ils ont quelques chevaux et bêtes à cornes.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont aucun.

Enseignement.—Il n'y a ici ni école, ni maître, ni désir d'en avoir.

Religion.—On n'y voit ni église, ni missionnaire ; les sauvages ne s'intéressent à aucune religion et ne visitent que rarement, sinon jamais, l'église dirigée par le rév. J. B. McCullagh, à Aiyansh, bien qu'ils le respectent et le craignent et que, souvent, ils s'adressent à lui pour les soins médicaux ou traiter d'affaires.

Traits caractéristiques et progrès.—Quoique appelés païens par leurs voisins chrétiens, ces sauvages sont assez industrieux et suffisent à leurs propres besoins; ils n'ont jamais, à ma connaissance, demandé d'aide. Bien qu'à la vérité, ils soient moins progressifs que plusieurs des sauvages chrétiens, ils sont, cependant, au-dessus de la moyenne des sauvages païens. Ils montrent parfois une tendance à être antipathiques aux sauvages chrétiens, mais il se peut que, dans quelques cas, le constable sauvage, trop zélé et désireux d'exercer son autorité, les provoque. J'ai constaté dans quelques conseils indiens une tendance à essayer d'exercer leur autorité au delà de leurs propres réserves. J'ai toujours agi très énergiquement avec ces intrus.

Tempérance et moralité.—A l'article tempérance, je ne puis parler de cette bande aussi favorablement que je le désire, car on me les a représentés comme très portés à la boisson. Comme les sources d'approvisionnement leur ont été fermées d'une façon efficace, j'apprends qu'ils font du vin avec des fruits du pays et en prennent parfois de fortes quantités. J'ai fait tous les efforts, mais vainement, lors de ma visite, pour découvrir l'approvisionnement.

Sous le rapport de la moralité, ils sont très bien, car on m'a soumis peu ou point de difficultés domestiques.

BANDE DE PORT-SIMPSON.

Réserves.—La principale réserve sauvage de cette agence, au point de vue de l'étendue, est celle de Tsimpsean, qui contient une superficie totale de 57,742 acres, la moitié qui se trouve au nord ayant été assignée à la bande de Port-Simpson. A part cette grande réserve, ils ont plusieurs stations de pêche dessinées et arpentées pour eux sur la rivière Skeena et ailleurs. Bien qu'il soit vrai que ces sauvages ont une grande étendue de terre, le sol est, en général, impropre à la culture et contient peu ou point de bois de commerce. Certaines parties, cependant, seraient bonnes pour l'élevage des bêtes à cornes, mais la longueur des hivers ne rendrait pas la chose profitable.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Tsimpseans.

Santé et hygiène.—La santé de la bande a été exceptionnellement bonne durant l'année. Bien qu'en deux occasions différentes, des personnes soupçonnées d'être varioleuses aient été déposées dans les limites de la réserve, et que plusieurs sauvages soient venus en contact direct avec elles, pas un cas ne s'est produit, grâce en grande partie, aux stricts règlements mis en vigueur et à la fumigation complète de tous les vêtements. Plusieurs ont été vaccinés durant l'alerte.

Ressources et occupations.—Comme tous les sauvages de la côte, les Tsimpseans dépendent beaucoup de la pêche pour leur subsistance. Au printemps, plusieurs vont sur la Nass pêcher l'oolachon, et, vers le 1er juin, ils commencent à se préparer pour les travaux aux saumoneries de la Skeena. Les hommes sont de bons pêcheurs, et les femmes gagnent de bons gages dans les saumoneries, ce qui fait qu'ils sont très recherchés et que la demande en dépasse toujours l'offre. Ils s'occupent aussi, dans une certaine mesure, du tirage des billes pour les moulins locaux, et plusieurs font la chasse en hiver. Sauf pour quelques rares jardins, l'agriculture n'intéresse aucunement ces gens.

Bâtiments.—Sous ce rapport, la bande est éminente parmi les sauvages de cette agence et, je le crois, de la province; ils ont près de deux cents habitations modernes, solides et, dans des cas assez nombreux, jolies. Le fini de plusieurs leur fait honneur.

Bétail.—C'est une quantité inconnue ici.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Enseignement.—On peut appeler cette réserve le foyer des écoles de cette agence sous la direction de l'Eglise méthodiste, à Port-Simpson, car ici se trouvent le pensionnat des fillettes de Crosby, le pensionnat des garçons des sauvages et une grande école de jour. Le travail du pensionnat des fillettes de Crosby parmi les jeunes sauvagesse ne le cède à aucun, car, sous la direction de Mlle Paul, la directrice, et d'un bon personnel d'assistantes, cette institution excellente et bien équipée fait merveilles parmi elles, en les préparant et en les poussant dans toutes les branches de l'enseignement et des travaux industriels, plus particulièrement en les entraînant et en les mettant prêtes pour l'accomplissement de leurs devoirs de femmes et de mères. Il y a aujourd'hui quarante-cinq jeunes sauvagesses domiciliées à ce pensionnat.

Le pensionnat des jeunes sauvages de Port-Simpson, qui a près de vingt élèves, sous la direction du directeur Richards, est aussi situé ici et fait du bien parmi les garçons.

L'école de jour pour les sauvages est présentement sous la direction de Mlle Stevenson, une institutrice très capable. La maison qui sert d'école est insuffisante, car elle est très vieille et peu propre à cet emploi.

Religion.—Pendant de nombreuses années, sur cette réserve, la dénomination méthodiste a fait la propagande religieuse et y possède une belle église. L'Armée du Salut a aussi, dans cet endroit, beaucoup d'adhérents et un bon édifice pour ses services religieux. Une propagande a également été commencée cette année par la Société des *Seventh Day Adventists* de la Colombie-Britannique. A part cela, ces sauvages dirigent eux-mêmes une *Church Army,* une *Epworth League,* une *Band of Workers* et d'autres services religieux. En rapport avec les travaux de l'Eglise méthodiste ici, il est opportun de dire que l'hôpital des sauvages de Port-Simpson, près de la réserve,

sous la direction de W. T. Kergin, M.D., surintendant médical, et d'un personnel d'infirmières très capables, fait beaucoup de bien parmi les sauvages du nord de cette agence. En toutes saisons de l'année, on peut voir des sauvages invalides recevoir des traitements à cette institution moderne et bien équipée.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages, comme on le sait bien, sont au nombre des plus éclairés et des plus avancés de l'Ouest; ils subviennent à leurs propres besoins et vivent dans le confort et l'indépendance. Ils sont actifs, et, s'ils avaient la chance de travailler toute l'année, ils accumuleraient propriétés et argent, mais le grand désavantage pour eux est le peu de durée du temps de l'ouvrage et le manque d'emploi quand la saison de pêche est finie. Avec la perspective de la construction d'un chemin de fer dans leur voisinage, je prévois que plusieurs se tourneront vers les travaux de chemin de fer, et on trouvera en eux des hommes capables et fiables, une fois accoutumés à ce genre de travaux.

Quelques-uns d'entre eux possèdent et tiennent en opération une petite saumonerie sur la rivière Skeena, et une autre compagnie a un moulin à scie sur le canal Works.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres, et mon impression est qu'ils ne s'adonneraient pas aux excès de l'intempérance, s'ils avaient accès, comme les blancs, aux boissons enivrantes. Sous le rapport de la moralité, ils sont les égaux de n'importe quel autre groupe de sauvages dans cette agence, et leur dossier pour l'année écoulée est bon.

BANDE DE METLAKATLA.

Réserves.—Sur la moitié sud de la réserve Tsimpsean et situé sur la baie Metlakatla se trouve le vieux village historique de Metlakatla, le berceau des sauvages Metlakatla. Cette réserve, constituant la moitié sud de la réserve Tsimpsean, qui comprend Digby et les îles Tugwell, a une superficie d'un peu plus de 25,000 acres. On peut regarder, dans une grande mesure, le sol comme sans valeur, une grande partie étant composée des marais spongieux; mais dans les petites îles dans le passage de Venn et sur l'île Digby on trouve un sol excellent sur lequel il y a plusieurs bons jardins potagers. Il y a aussi, sur certaines parties de cette réserve, du bois d'assez bonne dimension.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la nation des Tsimpseans.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne durant l'année, et, en dehors des maladies ordinaires des enfants et d'un ou deux cas de tuberculose, il n'y a pas eu de maladies graves. Les conditions sanitaires sont égales, sinon supérieures, à celles de la plupart des villages de sauvages. Le rév. J. H. Keen et le directeur J. R. Scott, de l'école industrielle de Metlakatla, voient aux besoins des malades au point de vue médical avec beaucoup de succès. Plusieurs de ces sauvages ont été vaccinés durant l'année.

Ressources et occupations.—La pêche est leur principale occupation. Quelques-uns sont employés au flottage des billes, travaillent dans les moulins, et la plupart ont des plantations de pommes de terre. Tout cela, ajouté au temps occupé à s'assurer des vivres, constitue à peu près tout le travail qu'ils font. Il y a peut-être en plus un peu de construction de canots, mais en petite quantité.

Bâtiments.—Ils sont, dans plusieurs cas, modernes, chauds et confortables, mais pour l'apparence ils ne peuvent être comparés à ceux de leurs amis de Port-Simpson.

Bétail.—Ces sauvages n'en ont pas présentement.

Instruments aratoires.—En dehors des instruments de jardinage, ils n'ont rien.

Enseignement.—On peut justement appeler cette réserve le siège de l'instruction pour le nord de la Colombie-Britannique, car l'école industrielle du gouvernement pour filles et garçons est située ici, sous la direction de M. Scott, directeur, qui est le maître des destinées de cette école depuis nombre d'années et a jeté les bases de l'instruction pour plusieurs jeunes sauvages. Mlle Davies, la directrice, une dame qui

donne ses services sans rétribution pécuniaire, et plusieurs dames assistantes voient à la branche féminine de cette institution. Les fillettes ont pour maîtresse, à l'école de jour, Mlle Jackson, personne très capable. A part ces écoles, il y a ici la *White Home* pour les enfants blancs et métis, et, durant l'année scolaire, toutes ces écoles ont une assistance collective de près de 150 enfants.

Mouvement de la population.—La population est de 194. Il y a eu, durant l'année, 5 naissances et 6 décès.

Religion.—Fidèles à leur premier amour, ces sauvages restent adeptes de l'Eglise anglicane. Le rév. J. H. Keen, qui était autrefois en charge de la partie religieuse chez les sauvages de Massett, qui s'est rendu maître des idiômes haida et tsimpsean et a consacré sa vie à cette tâche, porte un profond intérêt au bien-être de ces sauvages.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages ne sont pas aussi énergiques ni aussi entreprenants comme corps que plusieurs autres bandes de cette agence; étant naturellement portés au contentement et à la satisfaction facile, et plusieurs descendant de parents de haut rang, ils ne s'adonnent pas toujours avec goût aux rudes travaux. Ils font peu de progrès sous le rapport de la richesse ou de l'amélioration de leurs propriétés, mais il y a parmi eux des cas particuliers d'esprit d'entreprise. Ils possèdent deux établissements de paquage de mollusques, qui sont en opération l'hiver. Ils ont aussi dans ce village deux magasins assez bien pourvus.

Tempérance et moralité.—L'intempérance n'a, durant l'année, causé aucun trouble valant mention, et, sous le rapport de la moralité, ces gens sont pratiquement sans fautes.

BANDE DE KITKATLA.

Réserves.—La principale réserve de cette bande est située sur l'île Dauphin, entourée des eaux du détroit d'Hécate et du canal Ogden, et, y compris 18 réserves de pêche plus petites, forme une superficie totale de 4,640 acres adjugées à cette bande. La terre qui compose ces réserves n'est bonne que pour la chasse et pour la pêche durant la saison où ces cours d'eaux sont libres. On n'y trouve aucun bois de valeur ou de dimension.

Mouvement de la population.—La population est de 208, le nombre des naissances et celui des décès durant l'année était égaux.

Tribu.—Cette bande appartient à la nation des Tsimpseans.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été tout à fait dans la moyenne, et bien qu'il y ait encore place pour les améliorations hygiéniques, ils tiennent leurs maisons assez propres.

Ressources et occupations.—On peut appeler ces sauvages des chasseurs, bien qu'ils fassent de la pêche durant la saison du saumon; leurs femmes, comme les autres sauvagesses travaillent dans les saumoneries durant cette période. Néanmoins, la principale source de gains est la chasse au phoque et autres bêtes. Quelques-uns font le flottage des billes à certaines saisons.

Bâtiments.—Ils n'en ont pas.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont aucun.

Enseignement.—Il y a, sur cette réserve, une école de jour sous la direction de l'Eglise anglicane. Les parents ne prennent que peu ou point d intérêt à l'instruction, et c'est dû au fait qu'ils sont au dehors la plus grande partie de l'année. Le maître rencontre donc beaucoup d'obstacles dans la tâche d'instruire les enfants, vu ces circonstances.

Religion.—L'Eglise anglicane, sous la direction du révérend R. W. Gurd, qui cumule les fonctions de pasteur, médecin et instituteur pour la bande, est florissante ici, et elle est la seule religion de ces sauvages. Il y a, sur la réserve, un temple bien pourvu.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont très actifs. Ils sont fiers, hautains et cherchent souvent à excéder l'autorité qui leur est concédée. Ils ne sont pas particulièrement portés à l'amabilité; bien qu'ils aient progressé, la nature et les penchants sauvages les dominent beaucoup.

Tempérance et moralité.—Ils ne font pas beaucoup usage de boissons. Pour la moralité, ils sont dans la bonne moyenne.

BANDES DE PORT-ESSINGTON, KITSUMKELUM ET KITSELAS.

Réserves.—La réserves de ces sauvages sont toutes situées sur la rivière Skeena. La réserve spéciale de Port-Essington touche à la ville de Port-Essington et peut, avec le temps, devenir une propriété de valeur, vu que cet endroit est considéré comme la porte de l'intérieur du nord de la Colombie-Britannique. La réserve Kitsumkelum est située à quelque 70 milles en haut de la rivière Skeena, et la réserve du même nom se trouve au cañon de Kitselas. On voit sur ces réserves quelques bonnes terres à culture, ainsi que du bois d'assez bonne dimension, surtout sur la réserve de Kitselas.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été bonne durant l'année. Les conditions sanitaires n'ont pas été aussi satisfaisantes à Port-Essington que je l'aurais désiré, mais je me propose de former, au cours de l'année prochaine, un conseil en cet endroit et d'améliorer par ce moyen les conditions existantes.

Ressources et occupations.—Ces sauvages comptent, pour vivre, sur la pêche et la chasse, sur le travail aux saumoneries, aux scieries et sur les bateaux cabotiers. Quelques-uns font le flottage des billes et d'autres besognes.

Bâtiments.—Ils en ont de très bons et très confortables.

Bétail.—Ils n'ont ni bêtes à cornes, ni chevaux.

Instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Enseignement.—Sur la réserve de Port-Essington, une des meilleures écoles de jour pour les sauvages de cette agence est sous la dirction de Mlle Tranter. Les enfants qui la fréquentent ne s'éloignent pas de la réserve une grande partie de l'année, et les progrès accomplis sous l'enseignement de Mlle Tranter sont la preuve absolue qu'avec une bonne institutrice et de l'assiduité, les enfants sauvages sont capables d'études rapides et complètes.

Religion.—Le travail religieux est conduit ici par l'Eglise méthodiste, sous le révérend D. Jennings, et par l'Armée du Salut.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette bande demeurant à Port-Essington ne sont pas turbulents; ils sont gens d'esprit assez large et font des progrès lents. Ceux de Kitsumkellm et de Kitselas sont seulement dans la moyenne et sont facilement troublés par leurs propres dissensions religieuses et domestiques. Ils font des progrès lents.

BANDES DE LA BAIE-HARTLEY ET DE CHINA-HAT, OU BANDES DE KITKAHTA ET KITASOO.

Réserves.—Les réserves de ces bandes sont situées dans le district de la Côte, et sont peu propres à la culture. Il y a, par-ci par-là, sur quelques-unes, un peu de bon bois, et elles sont toutes de bons endroits de chasse.

Santé et hygiène.—Ces sauvages ont été en santé, et les précautions sanitaires satisfaisantes. Il n'y a eu parmi eux, durant l'année, aucune épidémie ou maladie sérieuse.

Bâtiments.—Ils ont, dans les deux villages, des habitations confortables, modernes et biens construites, la plupart dans le genre cottage, ce qui va bien pour des maisons sauvages.

Ressources et occupations.—Ces sauvages sont presque constamment occupés, pêchant durant la saison et, en dehors de cela, faisant le flottage des billes et chassant. Ils ont tous de petits jardins, d'où ils tirent assez de pommes de terre pour leur usage personnel.

Enseignement.—Des écoles de jour, conduites par le rév. George Reid, à la Baie-Hartley, et par le rév. George Edgar, à China-Hat, restent ouvertes la plus grande partie de l'année. Les parents s'intéressent quelque peu à l'instruction de leurs enfants, et ceux-ci font assez de progrès. Ces écoles, ne recevant pas d'aide gouvernementale, se trouvent dans une position désavantageuse, mais, dans les circonstances, constituent un bon début.

Religion.—La Société de l'Eglise méthodiste a une belle église sur chacune de ces réserves, et à China-Hat demeure le révérend George Edgar, un ministre sauvage, qui agit comme instituteur, médecin et pasteur de cette bande. A la Baie-de-Hartley, le

révérend George Reid, qui, depuis des années, s'occupe des sauvages, cumule les mêmes fonctions.

Traits caractérisitques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux et subviennent à leurs propres besoins. Ils sont paisibles, inoffensifs et font quelques progrès.

Tempérance et moralité.—L'intempérance ne cause que peu ou point de troubles parmi eux. Pour la moralité, ils valent les autres sauvages chrétiens.

BANDE DE KITLOPE.

Réserves.—Les réserves de cette petite bande sont au canal Gardner, dans le district de la Côte et ont peu ou point de valeur au point de vue agricole. Il y a, par-ci par-là, de petites quantités de bois, mais il n'a aucune valeur commerciale.

Mouvement de la population.—Il n'y a pas eu de naissance durant l'année, mais trois décès.

Santé et hygiène.—La santé de ces gens a été assez bonne, et aucune épidémie ne s'est déclarée parmi eux. Les précautions hygiéniques ne reçoivent pas l'attention voulue. Sous ce rapport, ce sont des païens et des sans-souci.

Bâtiments.—Ils sont d'une classe inférieure et d'apparence peu engageante, à l'extérieur comme à l'intérieur.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont naturellement portés à l'indolence et peuvent être appelés gens heureux; ils sont assez bons chasseurs et subviennent à leurs propres besoins. Ils font peu ou point de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils aiment les boissons enivrantes et s'adonnent même à la distillation d'une sorte de "kootch". J'ai, durant l'année, saisi et détruit un petit alambic confectionné par eux. On ne peut pas leur faire beaucoup de reproches quant à la moralité.

BANDE DE KITIMAAT.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont toutes situées sur le canal Douglas. Elles sont les plus pauvres, de même que les plus petites, comparativment à l'effectif de la bande, que n'importe lesquelles dans cette agence. Elles ne contiennent pas de terre à culture. ni de bois de quelque dimension.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne, mais les conditions sanitaires pourraient être améliorées. L'apparence générale de leurs maisons est satisfaisante quant à l'extérieur, mais l'intérieur manque de propreté et des soins désirés.

Bâtiments.—Il a été construit plusieurs bonnes habitations modernes sur cette réserve, et la main-d'œuvre, dans plusieurs des plus récentes, est à la louange des propriétaires.

Bétail.—Ils n'en ont pas.

Ressources et occupations.—Bien que quelque peu éloignés des principales rivières à saumon de la côte, ces sauvages tirent de la pêche une bonne partie de leurs revenus. A chaque saison de pêche, ils trouvent de l'emploi aux saumoneries de Rivers-Inlet. A part cela, ils s'engagent pour le flottage des billes destinées aux scieries de Port-Essington, et font beaucoup de chasse en hiver. Ils récoltent quelques pommes de terre pour eux-mêmes.

Enseignement.—Une école de jour, sous la direction de l'Eglise méthodiste et la surintendance du révérend George Raley, reste ouverte la plus grande partie de l'année. Ces sauvages ne font pas exception avec les autres pour l'intérêt porté à l'instruction de leurs enfants. Ceux-ci ne sont pas du tout inférieurs aux autres enfants dans le sud de cette agence, mais, comme c'est le cas pour toutes les autres écoles de jour. les parents étant si souvent au loin, il est difficile pour les maîtres de montrer des résultats proportionnés à leurs efforts. Sur cette réserve se trouve le pensionnat des filles des sauvages de Kitimaat, propriété de la Société des Missionnaires Méthodistes, qui.

Le collège Emmanuel, Prince-Albert, Sask.

sous la direction de Mlle Long, directrice, fait d'excellent travail parmi les enfants de cette partie de l'agence.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de cette réserve sont assez actifs, ne demandant que peu d'aide, excepté pour les vieillards et les infirmes. On les considère comme de très bons travailleurs; ils sont paisibles et respectueux des lois. Ils sont de nature indépendante et portés à regarder les blancs avec méfiance dans leurs relations d'affaires avec eux. Ils font du progrès et peuvent être comptés parmi les sauvages avancés de la côte.

Tempérance et moralité.—Ils sont tempérante et ne causent pas de difficultés sous le rapport de la moralité.

Religion.—Pendant plusieurs années, sous la direction du révérend George Raley, l'Eglise méthodiste a fait avec succès la propagande religieuse dans cette tribu. Il y a, sur cette réserve, une belle église entièrement achevée. On peut mettre M. Raley au nombre des hommes qui ont consacré un bon nombre d'années de leur vie à l'avancement des sauvages de la côte; il a souffert beaucoup de privations et de difficultés, bien qu'il eût pu, pour lui et sa famille, jouir des conforts et des plaisirs de la civilisation, étant un homme capable et d'idées avancées.

BANDE DE BELLA-BELLA.

Réserves.—Les réserves de cette importante bande sont situées dans le district de la Côte, et comprennent une superficie totale de 3,372 acres, la principale réserve étant Bella-Bella. La terre, en général, n'est pas propre à la culture, mais certaines parties des réserves inférieures produisent de bons légumes. Il y a, par-ci par-là, quelques bouquets d'arbres assez gros, mais peu nombreux. Les petites réserves ont de la valeur comme stations de pêche, et plusieurs servent comme telles.

Mouvement de la population.—La population totale de cette réserve est de 322, le nombre des naissances ayant été, durant l'année, de 16, et celui des décès de 21.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne durant l'année, et il n'y a pas eu parmi eux de maladie contagieuse de nature sérieuse. Des mesures hygiéniques sont toujours prises par le Dr R. W. Large, et le conseil voit à toutes les transgressions des règlements. Les habitations ont une apparence respectable et saine. Un bon nombre de ces sauvages ont été vaccinés durant l'année.

C'est la place pour parler de l'hôpital de Bella-Bella, à Rivers-Inlet, sous la direction médicale du Dr Large et de son personnel d'infirmières professionnelles. Cette institution est agréablement située au centre du village, en face de la baie, ressemble un peu aux hôpitaux du sud, et c'est un hôpital des plus modernes et des mieux équipés. On voit en tous temps des sauvages du sud de cette agence et l'agence de Kwakewlth recevoir des soins à cette agence.

Ressources et occupations.—Les principales occupations pour cette bande sont la pêche, la chasse, le flottage des billes et la construction de canots. Au printemps et au commencement de l'année, il y a la chasse au phoque, surtout aux îles de l'Oie et dans les eaux environnantes. En été, ils font la pêche et aident au paquage du poisson à Rivers-Inlet et à Namon. A l'automne et au commencement de l'hiver, plusieurs de ces sauvages font le flottage des billes pour les scieries de Rivers-Inlet, et le reste de l'année se passe à chasser, à construire des canots, etc.

Bâtiments.—Si l'on tient compte du fait que ces gens ne sont que depuis trois ou quatre années dans leur nouveau village, leurs bâtiments leur font beaucoup d'honneur, et, dans quelques années, pourront très bien soutenir la comparaison avec n'importe lesquels de ceux qui appartiennent à des sauvages de cette agence. Ils sont de construction et d'apparence modernes, et, comme on est à finir l'intérieur de plusieurs, ce seront des habitations chaudes et confortables.

Bétail et instruments aratoires.—Ils n'en ont pas.

Enseignement.—Cette bande a une école de jour sous la direction de Mlle Beatty. La maison est neuve et très propre à cet emploi. Les parents portent quelque intérêt

à l'instruction de leurs enfants, mais, comme tous les autres sauvages, ne considèrent pas que ce soit absolument nécessaire pour eux. Les progrès des enfants sont la moyenne de ceux accomplis par les élèves des écoles de jour.

Religion.—Ils sont tous méthodistes; ils ont le Dr Large pour ministre, et, au point de vue religieux, soutiennent très bien la comparaison avec toute autre bande chrétienne de cette agence.

Traits caractéristiques et progrès.—On peut classer cette tribu comme industrieuse. Elle est respectueuse des lois et assez intelligente. Elle fait de bons progrès, possède sur la réserve un quai auquel peuvent accoster les steamers qui le veulent, une scierie, qu'ils ont payée comptant $3,000 ; elle mérite des louanges pour l'énergie et la persévérance qui caractérisent la poursuite de tout ce qu'elle entreprend.

Tempérance et moralité.—Ils sont fort peu adonnés aux boissons et valent les autres bandes sous le rapport de la moralité.

BANDES DE KEMSQUIT, DE TALOMEY ET DE BELLA-COOLA.

Réserves.—Les réserves de Kemsquit sont situées à la tête du canal de Dean et contiennent une superficie de 930 acres. Les réserves de Talomey et de Bella-Coola sont situées, respectivement, sur le côté sud et le côté nord du bras de Bentic, et contiennent quelques terres cultivables et du bois d'assez bonne dimension, mais le sol, étant sablonneux, n'est pas très propre à la culture. Il y a par-ci par-là, sur les réserves de Talomey, beaucoup de bon sol et du bon bois. La réserve de Bella-Coola est sans conteste la plus précieuse de cette agence, comparativement à sa superficie. On en donne une idée aussi juste que possible en disant qu'on y trouve le meilleur sol, des bois excellents et de bons plateaux où pousse une herbe riche.

Tribu.—Ces bandes sont toutes de la tribu des Talomeys.

Mouvement de la population.—La population de Kemsquit est de 69; pas de naissance, mais un décès, durant l'année.

La population de Talomey est de 26; une naissance, mais pas de décès durant l'année.

La population de Bella-Coola est de 198; 5 naissances et 10 décès, durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de ces bandes a été passable; il n'y a pas eu d'épidémie ou de maladie grave durant l'année. Les mesures hygiéniques sont loin d'être satisfaisantes. Bien que le Dr Spencer, qui agit comme leur missionnaire médical, fasse tout ce qu'il peut pour les instruire et les conseiller sur la nécessité de tenir les habitations et les alentours en état de propreté, ces sauvages restent encore attachés à leurs vieilles habitudes et ne paraissent pas soucieux d'éloigner d'eux les ordures. Par bonheur, le vieux village s'élève près du rivage de la rivière, et le flux et le reflux des eaux aident considérablement à faire disparaître les déchets, etc.

Ressources et occupations.—Tous les membres de ces tribus s'occupent, en été, de pêche aux saumoneries et aussi, sur une grande échelle, au flottage des billes pour les scieries locales. Ils ont tous des plantations de pommes de terre, dont ils tirent leur approvisionnement, aussi de quoi faire quelques ventes, mais des centaines d'acres de terre restent incultes. Cependant, les sauvages de la réserve de Bella-Coola, dans quelques cas, sont amenés à comprendre la valeur de cette réserve, et leur intérêt se manifeste plus intense. En hiver, ils chasssent beaucoup.

Bâtiments.—Il y a, à Kemsquit, quelques cas d'amélioration sous ce rapport, mais la majorité se contente de la vieille habitation sauvage.

A Talomey et à Bella-Coola, c'est la même chose, cette dernière réserve marquant peut-être un peu de progrès.

Il y a quelques bêtes à cornes et quelques chevaux à Bella-Coola.

Instruments aratoires.—Ces gens en possèdent très peu.

Religion.—Ceux de Talomey et de Kemsquit n'ont ni missionnaire, ni église, et ils ne témoignent aucun désir de choisir quelque religion. A Bella-Coola, le révérend Dr Spencer obtient quelques succès, mais ces tribus montrent très lentement leur désir

de changer ou oublier leurs vieilles idées et coutumes, et c'est certainement décourageant pour un missionnaire de travailler parmi eux, mais avec de la persévérance et de l'audace au service de cette tâche, le Dr Spencer finira par réussir à les amener à comprendre qu'il est dans leur intérêt de choisir et d'accepter un enseignement religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Je puis donner ces sauvages comme n'étant ni travaillants, ni indolents. Ils sont soumis aux lois, paisibles et amis des blancs; ils ont quelques bonnes qualités; ils sont généreux et ne se jalousent pas mutuellement autant que les sauvages d'ailleurs. Ils font peu de progrès, mais subviennent à leurs propres besoins.

Tempérance et moralité.—Ils aiment excessivement les boissons enivrantes, et ils causent beaucoup de difficultés avec leur manufacture et leurs abus de vins, qu'ils tirent de fruits sauvages. Leur dossier moral n'est pas bon.

BANDE D'OWEEKANO.

Réserves.—Les réserves de cette bande sont situées à la tête de Rivers-Inlet et comprennent une superficie totale de 1,761 acres. Le sol, à l'exception de quelques parties, peut être classé comme sans valeur, sauf pour la pêche et la chasse.

Tribu.—Cette bande appartient à la tribu des Oweekanos.

Santé et hygiène.—Ce sont des gens d'assez bonne santé. Les conditions sanitaires ne sont pas, parmi eux, ce qu'elles devraient être, et quelle que soit la pression exercée sur eux, ils prennent peu ou point d'intérêt à cette question.

Ressources et occupations.—Leurs principales sont la pêche, la chasse et un peu de flottage de billes.

Bâtiments.—Ils sont presque tous dans le vieux style sauvage, ce qui peut être considéré comme bon pour eux, vu qu'ils n'ont fait aucun progrès dans les autres directions et que les anciennes habitations sont spacieuses et reçoivent l'air pur de tous côtés.

Bétail et instruments aratoires.—Ils n'en ont aucun.

Enseignement.—Ils n'ont pas d'école, mais, en ce moment, la Société des Missionnaires Méthodistes projette d'essayer de nouveau de faire quelque chose pour eux.

Religion.—Le révérend M. Bromwick, autrefois de Skidegate, a commencé en ces deux derniers mois une propagande religieuse parmi eux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont indolents et, me dit-on, de médiocres travaillants, et pourtant, ils subviennent à leurs propres besoins et vivent bien. Ils ne font pas d'efforts pour avancer, apparemment satisfaits de rester sauvages dans tout le sens du mot.

Tempérance et moralité.—Ils aiment la boisson et s'en procurent chaque fois qu'ils en ont la chance. Ils ont donné beaucoup d'ennui en distillant une sorte de "hootch" qui les enivre.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Nous avons eu, durant l'année, l'honneur d'une visite officielle de la part de M. A. W. Vowell, surintendant des affaires des sauvages pour la province et de M. Ashdown H. Green, arpenteur, qui a fait, avec moi, l'arpentage sur les rivières Nass et Skeena.

Le Dr T. A. Wilson, de Port-Essington, s'occupe beaucoup au service médical parmi les sauvages de la rivière Skeena et, durant la saison de pêche, parmi ceux des autres parties de la côte qui viennent à lui pour se faire soigner.

L'année qui vient de finir n'a pas été florissante pour les sauvages en général. Dans les rivières du nord, la pêche du saumon a été, dans l'ensemble, au-dessous de la moyenne. La diminution dans le prix des fourrures cette année a été un autre contretemps. Cependant, j'ai le plaisir de pouvoir dire que les secours demandés ont été comparativement restreints dans toute cette agence.

J'ai, etc.,

GEO. W. MORROW,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DE LA CÔTE-OUEST,
ALBERNI, 30 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel suivant sur les affaires de cette agence pour l'année terminée le 30 juin 1904.

Emplacement de l'agence.—Cette agence s'étend de la Pointe-à-la-Loutre au Cap-Cook, une distance de deux cents milles le long de la côte ouest de l'île Vancouver.

Tribu ou nation.—Les sauvages de cette agence appartiennent à la nation Aht et forment dix-huit tribus.

Réserves.—Les dix-huit tribus ont 150 réserves et stations de pêche, représentant 12,390 acres, soit environ cinq acres *per capita* de la population. Il y a aussi deux grandes réserves dans le détroit de Barclay; l'une à Alberni, appartenant à la tribu Tsesaht et contenant 1,030 acres; l'autre dans la vallée Numukamis-Sarita, appartenant à la tribu Ohiat et contenant 1,700 acres. La superficie des autres réserves varie de 2 à 250 acres chacune. La plus grande partie de ces réserves est rocailleuse, boisée ou composée de plateaux donnés pour sites de villages et stations de pêche avec quelques rares étendues de sol propre à la culture.

BANDE DE TSESAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, là où demeurent les sauvages, est appelée Tsahaheh (n° 1) et est située sur la rive ouest de la rivière Somas à Alberni et et a une contenance de 124 acres. La contenance totale de toutes leurs réserves est de 1,458 acres.

BANDE D'OPITCHESAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, appelée Ahahswinnis (n° 1) et est située sur la rive est de la rivière Somas, à Alberni, et comprend une superficie de 96 acres. La superficie totale de toutes les réserves est de 422 acres.

BANDE DE HOWCHUKLISAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, là où les sauvages restent, est nommée Elhlateese (n° 3) et est située à la tête du havre Howchuklisaht, canal d'Alberni, et comprend une étendue de 400 acres. La superficie totale de toutes ces réserves est de 574 acres.

BANDE D'OHIAT.

Réserves.—Les principales réserves de cette bande, là où restent ces sauvages, sont les îles Ahadzooas (n° 7) et Haines (n° 8), sont situées à l'entrée est du détroit de Barclay et comprennent une superficie de 145 acres. La superficie totale de toutes leurs réserves est de 2,671 acres.

BANDE DE TOQUAHT.

Réserve.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Ittatso (n° 1). Elle est située sur l'anse Ucluelet, détroit de Barclay, et a une contenance de 180 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 649 acres.

BANDE DE EWLHUILHLAHT.

Réserve.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent est appelée Mahcoah (n° 1) et est situé à la passe du Village, détroit de Barclay et a une contenance de 124 acres. La superficie totale de la réserve est de 421 acres.

BANDE DE CLAYOQUOT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Opitsat (n° 1). Elle est située sur le détroit de Clayoquot et a une contenance de 180 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 540 acres.

BANDE DE KELSEMAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Yahksis (n° 11). Elle est située sur l'île Flores, détroit de Clayoquot et a une contenance de 180 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 223 acres.

BANDE AHOUSAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où demeurent les sauvages, se nomme Mohktosis (n° 15). Elle est située au creek Matilda, détroit de Clayoquot et a une contenance de 250 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 826 acres.

BANDE DE HESHQUIAT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Heshque (n° 1). Elle est située dans le havre de Heshquiaht, environ 20 milles au nord du détroit de Clayoquot, et a une contenance de 222 acres. La contenance totale de toutes leurs réserves est de 577 acres.

BANDE DE MOACHAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nuomme Yuquot (n°1). Elle est située sur l'anse Friendly, détroit de Nootka, et a une contenance de 210 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 527 acres.

BANDE DE MATCHITLAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Cheshish (n° 15). Elle est située en arrière de l'île Bligh, détroit de Nootka, et a une contenance de 29 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 127 acres.

BANDE DE NOOCHAHTLAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Noochatl (n° 1). Elle est située sur le passage Esperanza et a une contenance de 16 acres. La contenance totale de toutes leurs réserves est de 188 acres.

BANDE DE EHATTISAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Oke (n° 10). Elle est située sur le passage Esperanza et a une contenance de 32 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 123 acres.

BANDE DE KYUKAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomment Aktese (n° 1), île du village de Kukamukamees(n° 2), île de la Mission, et elles ont une contenance de 193 acres. Ces îles appartiennent au groupe des îles Barrier. La contenance totale de leurs réserves est de 611 acres.

BANDE DE CHAICCLESAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Acous (n° 1). Elle est située sur la baie Bataille, passage Ououkinsh, et a une contenance de 10 acres. La contenance totale de toutes leurs réserves est de 258 acres.

BANDE DE NITINAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomment Tsooquanah (n° 2), Wyah (n° 3), Clo-oose (n° 4) et Carmanah (n° 6). Elles sont situées à l'entrée du détroit de Juan-de-Fuca et ont une contenance de 773 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 1,790 acres.

BANDE DE PACHEENAHT.

Réserves.—La principale réserve de cette bande, et là où les sauvages demeurent, se nomme Pacheena (n° 1). Elle est située à l'embouchure de la rivière San-Juan, à Port-Renfrew, et embrasse une superficie de 153 acres. La contenance totale de leurs réserves est de 404 acres.

REMARQUES RELATIVEMENT AUX BANDES PRÉCÉDENTES.

Mouvement de la population.—La population des différentes bandes ci-dessus énumérées se compose comme suit, à savoir : Tseshaht, 130; Opitchesaht, 59; Howchuklisaht, 38; Oiaht, 149; Toquaht, 26; Ewlhuilhlaht, 150; Clayoquot, 241; Kelsemaht, 76; Ahousaht, 262; Heshquiaht, 150; Mooachaht, 172 Matchitlaht, 66; Noochahlaht, 62; Ehattisaht, 95; Kyukaht, 281; Chaicclesaht, 86; Nitinaht, 202; Pacheenaht, 58; soit un total de 2,303 âmes, dont 770 hommes et 823 femmes au-dessus de 15 ans, et 366 garçons et 344 filles au-dessous de 15 ans.

Santé et hygiène.—L'année dernière, bien qu'il n'y ait pas eu de maladies infectieuses et contagieuses, il y a eu cependant un grand nombre de décès, et le mouvement de la population accuse une diminution de quatre-vingt-quatre personnes. Il y a eu quelques morts accidentelles; deux personnes se sont noyées près de la rive; deux hommes ont disparu d'une goélette faisant la pêche au phoque, et un homme est mort de misère et de froid après s'être égaré dans les bois. La mort a surtout fait ses ravages parmi les vieillards, mais la plupart des mortalités sont dues à la consomption et aux scrofules, deux maladies que contractent facilement les sauvages. Pendant l'année, on s'est beaucoup occupé de l'approvisionnement de l'eau dans les différents villages. Les résultats, je me plais à le dire, ont été satisfaisants.

A Clayoquot, sur la réserve Opitsat, le département a envoyé une quantité de tuyau en fer galvanisé pour utiliser comme réservoir un petit ruisseau en arrière du village et y amener de l'eau pure au centre.

Au premier abord, l'idée n'a pas satisfait les sauvages. Quelques-uns même ont manifesté leur hostilité, mais aussitôt après l'installation de ce système, ils en ont reconnu l'utilité. Avec une expérience de ce genre et grâce à l'aide qu'on peut leur octroyer, on parvient à leur inspirer une meilleure idée des principes d'hygiène. On a aussi assisté, avec de bons résultats, deux autres bandes le long de la ligne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages tirent leur subsistance principalement de la chasse au phoque, de la pêche au saumon pour les établissements de paquage

(canneries) et, sur une petite échelle, de la chasse aux petits animaux sauvages tels que l'ours noir, la loutre de terre et le vison, pour les fourrures. Quelques-uns trouvent un peu d'ouvrage comme paqueurs ou comme guides pour les prospecteurs, les chasseurs et explorateurs de bois. Un plus petit nombre encore ajoutent à leurs moyens de subsistance en se livrant à la culture, mais le plus souvent, le sol de leurs réserves se prête peu à la chose, à cause de sa surface dure et stérile ou abondamment boisée. Les femmes travaillent dans les établissements de paquage (canneries) à nettoyer le saumon et à le préparer pour le mettre en boîtes. Elles gagnent encore quelque argent à tresser avec l'écorce intérieure du cèdre des nattes et des paniers qu'elles vendent comme curiosités aux touristes.

L'industrie de la chasse aux phoques, de laquelle ces sauvages tirent une si grande partie de leur revenu entier, n'est pas dans un état très prospère. Autrefois, les sauvages qui s'y livraient y trouvaient un emploi lucratif. Par exemple, en 1900, le revenu provenant de cette source seule, dans tout le territoire de cette agence, a été en chiffres ronds de $150,000, tandis qu'aujourd'hui il n'atteint à peu près que le tiers de cette somme. Ce décroissement est principalement dû à la rareté des phoques, qui ne permet que de petites prises, et à la baisse du prix des peaux, ce qui empêche les propriétaires de goélettes d'offrir aux chasseurs sauvages autant par peau qu'auparavant.

L'établissement de paquage (cannery) construit l'an dernier à Uchuklisaht a été très utile aux sauvages du détroit de Barclay, en leur procurant un emploi rémunérateur dans le voisinage de leurs demeures, obligés qu'ils étaient avant de se déplacer pour trouver de l'ouvrage à l'établissement principal ou ailleurs. Ceux qui se rendirent à la rivière Fraser pour y faire la pêche l'été dernier réussirent très mal, le prix du poisson n'étant pas assez élevé et la migration moins considérable qu'on l'avait espéré.

Bâtiments.—Bien que les ressources de ces sauvages aient diminué depuis quelques années, le nombre des nouvelles constructions qui ont été faites l'an dernier a cependant été plus considérable que d'habitude. Ceci est dû, en grande partie, au fait que, durant l'hiver dernier, plusieurs vaisseaux chargés de bois firent naufrage sur cette côte, et, comme la chose paie rarement les propriétaires ou les assurances de tenter de recouvrer la cargaison, les sauvages ont pu ramasser une quantité considérable de bois qu'ils ont employé ou emploieront dans la construction de leurs demeures. Dans leurs constructions, les sauvages ont, de nos jours, presque entièrement adopté, puis-je dire, le genre de constructions à charpente des blancs et les préfèrent généralement de dimensions raisonnablement petites, mettant de côté leurs édifices anciens capables de loger toute une bande.

Bétail et instruments aratoires.—Les deux bandes résidant à Alberni possèdent quelques chevaux et deux ou trois voitures légères. Ils ont aussi une charrue et une paire de herses, mais ils ne cultivent que fort peu. Une seule autre bande possède un bétail de peu d'importance, et ils n'ont pas d'instruments aratoires, mais, quelquefois, ils coupent quelques tonnes de foin naturel pour leur bétail, en prévision de quelque violent orage, laissant celui-ci le reste de l'année courir dans les buissons, ce qui tend à le rendre sauvage. Les réserves, dans leur majeure partie, ne sont pas propres à encourager les sauvages à se livrer à la culture, vu qu'elles sont plus ou moins abondamment boisées, et qu'une fois défrichées à grands frais, le sol n'est pas de première qualité.

Enseignement.—Il y a dans le territoire qui relève de cette agence une école industrielle, deux pensionnats et quatre externats subventionnés par le département.

Ecole industrielle.—Elle est située à Clayoquot dans l'île de Meares et se trouve sous la direction catholique romaine du révérend père Maurus, O.S.B., qui est habilement secondé par Sœur Placide et un personnel compétent. Cette école n'est école industrielle que depuis un an, ayant été pensionnat pendant les trois années précédentes, et les progrès accomplis dans cet espace de temps font grandement honneur à tous les intéressés. La direction de l'école, la discipline et la conduite laissent fort peu à désirer. Les élèves ont fait de grands progrès dans leurs études auxquelles ils s'intéressent beaucoup et ils semblent heureux et satisfaits. Les jeunes fillles, sous la

direction d'une couturière, ont appris la coupe, la confection et le raccommodage de tous les habits dont elles-mêmes ou les garçons peuvent avoir besoin. Ces leçons pratiques doivent procurer à ces enfants les plus grands avantages possibles à leur retour à la maison. Cet été, la direction a ajouté à l'édifice deux ailes qui sont maintenant presque terminées; chaque aile mesure 32 x 46 pieds (d'après les plans que le directeur a mis avec bienveillance à ma disposition), avec un soubassement dont les murs et les planchers sont en béton. Quand l'édifice sera terminé, le tout sera très imposant et ce sera l'édifice le plus considérable du genre sur les côtes de l'ouest. La subvention du gouvernement pourvoit à l'éducation de cinquante élèves, mais plus que ce nombre sont gardés à l'école. J'en ai compté cinquante-huit actuellement présents, lors de ma dernière visite.

Pensionnats.—Ils sont situés à Alberni et à Ahoussaht. Celui d'Alberni est sous la direction de M. J. R. Motion, directeur, de Mme Motion, directrice, et de Mme Cameron, institutrice. Pendant l'année, on a agrandi le pensionat, ce qui donne plus de logement. Une bonne partie des travaux exécutés à la nouvelle construction et dans le jardin et le verger l'a été par les plus âgés des élèves. L'enseignement est donné conformément aux instructions du département, et en outre, l'instruction religieuse des élèves est faite avec soin. Cette école, ainsi que celle d'Ahoussaht, est sous le contrôle de l'Eglise presbytérienne.

Le pensionnat d'Ahoussaht n'a été reconnu comme tel par le département que l'année dernière, mais déjà, quelques mois avant cette époque, la direction en avait ouvert les portes d'une façon irrégulière.

Le personnel se compose de M. J. C. Butchart, B.A., directeur, Mme Butchart, directrice, et de Mlle J. McNeil, institutrice-assistante. Le directeur et la directrice actuels sont entrés en fonction en octobre dernier, et depuis lors, je suis heureux de pouvoir le dire, j'ai constaté une amélioration sensible chez les élèves au point de vue des connaissances dont ils ont fait preuve, et, à l'école et au pensionnat, au point de vue de la discipline.

Durant l'année, l'Eglise, grâce à une subvention du département, a construit un grand édifice devant servir à la fois d'école et de pensionnat. Les plans qui ont été soumis à l'approbation du département promettent un bel et commode édifice et les travaux ont été exécutés fidèlement. Cet édifice, dont le site est très beau, faisant face à l'eau, est situé sur un terrain de cent soixante acres acheté dans ce but, et touche à la réserve Marktosis, sans en faire partie.

La subvention du département pour ces deux pensionnats pourvoit à l'éducation de trente élèves pour celui d'Alberni et de vingt-cinq pour celui d'Ahoussaht, mais un nombre plus grand d'élèves que celui que le département subventionne y est reçu; à ma dernière visite à l'école d'Alberni, il y en avait trente-six présents.

Externats.—Les quatre externats sont établis comme suit: un à Cla-oose, dirigé par le révérend W. J. Stone, de l'Eglise méthodiste; un à Ucluelet, dont Mlle E. McKay, une presbytérienne, est l'institutrice ; un à Claquot sous la direction du révérend père Moser, et un à Kyuaquot dirigé par le révérend père Sobny; les deux derniers sont catholiques romains. Tous font de leur mieux dans leurs sphères respectives, mais tous sont en quelque sorte arrêtés dans leurs efforts par les habitudes nomades des sauvages, ce qui est parfois une cause d'irrégularité dans l'assistance à l'école. Sous ce rapport, l'école d'Ucluelet donne satisfaction, la moyenne de l'assistance étant généralement une forte proportion des élèves inscrits. Lors de ma dernière visite à cette école, j'ai été heureux du progrès accompli par les élèves depuis ma visite antérieure, et je considère que l'institutrice, en moins d'un an fait un travail fructueux.

Quant à ce qui regarde la sollicitude des parents sauvages pour l'éducation de leurs enfants, elle varie beaucoup. A l'exception de quelques anciens sauvages, la plupart aimeraient à voir leurs enfants bénéficier des avantages de l'éducation, mais plusieurs obstacles se présentent. Plusieurs d'entre eux s'objectent à la séparation qu'entraîne l'envoi de l'enfant dans un pensionnat; d'autres enverraient leurs enfants pour un certain temps, disons cinq ans, mais trouvent trop long de s'en séparer jus-

qu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de dix-huit ans; d'autres encore consentiraient assez volontiers à les envoyer à l'externat, mais s'objectent fortement au pensionnat.

Religion.—Ces sauvages qui peuvent être classifiés relativement à quelque forme particulière de croyance religieuse sont divisés en méthodistes, en presbytériens et en catholiques romains, ces derniers dominant. Parmi les nombreux sauvages qui restent classés comme païens, il s'en trouve probablement quelques-uns qui pourraient être mieux désignés sous la rubrique "pas de religion", vu que, si grâce aux instructions des prêtres et des missionnaires, ils n'ajoutent plus foi à leurs vieilles superstitions, ils sont cependant à peine suffisamment avancés pour embrasser aucune autre croyance dans son entier.

Le révérend M. Stone à Nitinat, M. Swartout au détroit de Barclay, le père Moser à Clayoquot, le père Brabant à Hesquiat, et le père Sobry à Kyuquot, sont tous, chacun selon sa croyance, de fidèles et ardents ouvriers de l'œuvre de propagation du christianisme parmi les sauvages de cette côte. Et ici, je me permettrai de dire que j'apprécie hautement la bienveillance et la courtoisie dont ont fait preuve à mon égard les professeurs et les missionnaires durant cette dernière année, la première de ma prise de possession de ma position d'agent. Presque sans exception, ils ont fait preuve de bonne volonté en se dévouant entièrement à l'avancement de la cause qu'ils ont à cœur et en apportant une joyeuse ardeur dans la coopération avec moi à toute œuvre ayant pour but l'avantage de nos charges communes.

Traits caractéristiques et progrès.—Le caractère des sauvages de cette réserve est tranquille et paisible et le crime est rare chez eux. Dans une population composée d'un nombre égal de blancs, il n'y a pas de doute que dans le cours d'un an il se commettrait plus de crimes. En réalité, il n'y a pas eu de crime sérieux commis durant l'année dernière. Leurs plus grands sujets de tentation sont l'ivrognerie et le jeu intéressé et, sous l'influence de l'alcool, ils sont très portés à devenir violents. Plusieurs d'entre eux qui ne chercheraient pas à se procurer du whiskey paraissent incapables de résister à la tentation d'en boire lorsqu'on le met à leur portée. Les cas d'ivresse, toutefois, l'an dernier, ont diminué comparativement aux années précédentes, et il est à espérer que cette amélioration sera de durée.

Les sauvages du territoire relevant de cette agence sont tous, en pratique, des gens à gages, d'une façon ou d'une autre, et leur prospérité d'une année à l'autre dépend en grande partie de causes sur lesquelles ils n'ont aucun contrôle. Une plus faible migration de poisson dans la rivière Fraser, un surcroît de travail aux champs de houblon ou une moindre prise de phoques dans la mer de Behring occasionnera la détresse chez une partie de ces différentes bandes.

Quant à leur moralité, si l'on considère leurs traditions et leurs habitudes, la plupart de ces bandes peuvent être regardées comme presque complètement morales et supporteraient favorablement la comparaison avec les blancs, leurs voisins; dans une ou deux bandes, qui sont plus exposées à la tentation, on trouve un peu d'immoralité.

En somme, ces sauvages avancent progressivement vers la civilisation; le contact des blancs et l'observation de leur manière d'agir les portent à imiter ces derniers et l'émulation entre eux est également d'un grand secours. Il est fort commun de voir de bonnes machines à coudre dans les maisons des femmes les plus civilisées; on peut y voir aussi des bicycles, et un sauvage entreprenant possède un clavigraphe dont il peut se servir.

Remarques générales.—J'occupe la position d'agent depuis tantôt un an, et, avant de terminer cette nouvelle année, après m'être familiarisé avec toutes les parties et la population du vaste territoire de cette agence, il me fait plaisir d'enregistrer ce que je connais des travaux acomplis par le dernier agent, M. H. Guillod. D'un bout à l'autre du territoire, j'ai partout rencontré des preuves de sa fidélité au travail, de son bon jugement et de sa délicate bonté, et toutes les classes, tant la population blanche avec laquelle il vit en contact, que les sauvages, s'unissent dans l'expression du respect et de l'estime qu'ils lui avaient voués.

J'ai le triste devoir d'enregistrer la mort du révérend M. Swartout survenue le 11 juillet dans les circonstances les plus affligeantes. Ce jour-là, il partit d'Howchuklisat pour regagner son domicile à Ucluelet, et on ne le revit plus. Des débris de son embarcation furent subséquemment ramassés par quelques-unes des personnes envoyées à sa recherche. Il était alors seul dans sa chaloupe à voile, dans laquelle il avait grande confiance et qu'il manœuvrait en expert. On suppose qu'il essuya une de ces rafales soudaines et inattendues qui ont rendu fameuse cette côte et qu'il fut ou tué sur le champ, ou englouti après avoir nagé jusqu'à l'épuisement; on ne saura jamais ce qui est arrivé, mais il est certainement trop évident qu'il est devenu une nouvelle victime des eaux perfides de cette côte. Il y a à peine quelques mois, un évêque catholique romain et son ami chavirèrent dans le canal, non loin de l'endroit où ce dernier accident est arrivé, et ils n'échappèrent à une mort certaine que grâce à l'arrivée fortuite d'une autre embarcation. Il est vraiment exact de dire que c'est risquer sa vie que de naviguer dans de petits bateaux ou des canots, sur les côtes ouest de cette île, qui sont connues même par les exportateurs sous le nom de " cimetière du Pacifique ".

Le révérend M. Swartout avait la direction spirituelle de tout le détroit de Barclay et agissait comme prédicateur, conseiller et ami auprès des bandes d'Ucluelet, d'Ohiat et de Howchuklisaht. Après dix ans d'apostolat, il était parvenu à une bonne connaissance de la langue des Ahts et pouvait converser avec eux ou prêcher dans leur propre langue. Travailleur infatigable, aucune tâche n'était trop rude, aucun sacrifice n'était pour lui trop grand dans l'accomplissement de l'œuvre de son maître. Il sera beaucoup regretté des sauvages dont il avait l'entière confiance. S'il l'eût voulu, il aurait pu obtenir une promotion dans l'Eglise presbytérienne, dans laquelle il avait été fait ministre, mais il préféra demeurer au milieu des populations qu'il connaissait et qu'il aimait, et il mourut comme il avait vécu, en serviteur fidèle de son Dieu au service des pauvres à la cause desquels il avait voué sa vie.

J'ai, etc.,

ALAN W. NEIL,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
AGENCE DU LAC WILLIAMS,
CLINTON, 5 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1904, avec un état des statistiques, et une liste des propriétés du gouvernement dont j'ai la charge.

Emplacement.—Le territoire qui relève de l'agence du lac Williams est situé au nord et, pour une partie, à l'ouest de celui qui relève de l'agence de Kamloops Okanagan, au sud de celui qui relève de l'agence de Babine; les montagnes Rocheuses la bornent pour partie à l'est, et Clinton qui relève de l'agence de la rivière Fraser la borne à l'ouest.

Ce territoire a une superficie de 90,080 acres.

Tribu.—Ces sauvages appartiennent à la race des Salish et des Tinneh. La jeune population parle assez bien l'anglais.

Mouvement de la population.—La population se compose de 542 hommes, 507 femmes et 909 adultes n'ayant pas vingt et un ans, formant un total de 1,958. Il y a eu durant l'année 71 naissances et 116 mortalités, soit une diminution de 45.

BANDE D'ALEXANDRIA.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les deux rives de la rivière Fraser, à environ quatre cents milles de son embouchure. Superficie : 1,858½ acres. La terre produit naturellement de bons pâturages qui, lorsqu'ils sont cultivés, requièrent l'irrigation. Il y a aussi dans la réserve d'excellentes prairies à foin.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 54. Durant l'année, il y a eu 2 naissances et 11 décès; diminution de 9.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages a été bonne. Il n'y a eu qu'une épidémie de coqueluche. Ils possèdent des demeures confortables qui sont tenues en bonne condition.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent surtout à l'agriculture, à la chasse des animaux à fourrures et au travail d'employés de ferme dans les établissements des blancs. Les femmes gagnent aussi beaucoup en vendant des gants, des mocassins et autres objets fabriqués avec de la peau de daim tannée.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de très bonnes demeures et écuries. Leurs chevaux sont bons; ils possèdent quelques bestiaux et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants de cette bande ont fréquenté l'école industrielle du lac Williams; les autres n'ont reçu aucune éducation.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Ils possèdent une petite église sur la réserve et s'intéressent beaucoup à la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont observateurs de la loi, industrieux et progressent constamment.

Tempérance et moralité.—A l'exception d'un ou de deux sauvages qui sont adonnés aux spiritueux, ils sont moraux et sobres.

BANDE DU LAC ALKALI.

Réserve.—Cette réserve est située sur une terre élevée, quelques milles à l'est de la rivière Fraser à environ trois cent vingt milles de son embouchure. Sa superficie est de 8,347½ acres. Il y a d'excellente terre pour la culture sur cette réserve, mais, malheureusement, l'approvisionnement d'eau pour l'irrigation n'est pas efficace et une faible partie seulement est en culture. Une bonne partie est clôturée et sert de pâturage. Il y a aussi de bonnes prairies à foin sur cette réserve, et l'on y récolte tous les ans de grandes quantités de foin. L'aspect naturel est celui d'une terre élevée couverte d'excellentes prairies à foin et de bois de construction.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 162. Naissances, 9. Décès, 6. Augmentation durant l'année, 3.

Santé et hygiène.—La plupart des mortalités sur cette réserve sont dues à la coqueluche. A part cela, la santé est bonne. Les habitations et leurs dépendances sont tenues en bon état.

Ressources et occupations.—Beaucoup d'hommes trouvent de l'emploi chez les blancs, comme employés de ferme ou bouviers, et les femmes s'occupent à fabriquer des gants, des mocassins et d'autres objets avec de la peau de daim, et, pendant la saison des fruits, elles cueillent et vendent de grandes quantités de fruits sauvages en sus de ce qu'elles mettent en réserve pour leur propre usage.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes demeures et de bonnes écuries. Ils ont de bons chevaux, des bestiaux et des porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Enseignement.—Un bon nombre d'enfants de cette bande reçoivent leur éducation à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Ils possèdent une bonne église sur la réserve et portent beaucoup d'intérêt aux choses de la religion.

Traits caractéristiques et progrès.—Ce sont d'excellents travailleurs, industrieux, observateurs de la loi et progressent constamment.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE D'ANAHAM.

Réserve.—La réserve de cette bande est située dans une vallée près de la rivière Chilcoten et à environ cinquante milles de son embouchure. Sa superficie est de 9,922 acres.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 223. Il y a eu, durant l'année, 10 naissances et 10 décès.

Santé et hygiène.—La coqueluche a été la cause de la plupart des décès sur cette réserve; à part cela, la santé de la bande a été bonne.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent beaucoup à l'agriculture, possèdent de bons attelages et de bons wagons et font beaucoup de voiturage pour les marchands de la station du chemin de fer la plus proche, distance de 200 milles. Leurs gains sont aussi considérables comme " cowboys " au service des marchands de bestiaux, car ils sont d'excellents cavaliers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes habitations et de bonnes écuries, de bons chevaux, des bestiaux et des porcs. Ils sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Tous sont catholiques romains. Ils ont une petite église sur la réserve où un missionnaire va quelquefois faire le service religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC ANDERSON.

Réserve.—Cette réserve est située à l'extrémité supérieure du lac Anderson, étant la partie la plus au sud de cette agence. Sa superficie est de 504 acres. L'aspect naturel est celui de riches bas-fonds, de bonnes prairies à foin, d'excellents bois de construction et de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 66. Il y a eu, pendant l'année, une naissance et un décès.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Les habitations et leurs dépendances sont tenues dans une bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—L'agriculture compte peu; ils possèdent de bons jardins potagers, récoltent beaucoup de pommes et de plus petits fruits, font quelque peu l'exploitation des mines d'or, et lors de la migration du saumon, beaucoup se dirigent vers la côte et s'engagent à la pêche de ce poisson. La coupe des billes sur les terres de la Couronne leur rapporte un joli revenu, vu que les scieries leur sont un marché tout prêt et facile. Les femmes contribuent pour leur part en vendant des paniers qui sont achetés par les touristes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes demeures et de bonnes écuries, une quantité de chevaux, de bétail et de porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a jamais reçu d'éducation.

Religion.—Tous ces sauvages sont catholiques romains. Ils possèdent une petite église sur la réserve et un missionnaire les visite régulièrement.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux, soumis à la loi et la plupart gagnent bien leur vie.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE LA RIVIÈRE BRIDGE.

Réserves.—Les réserves mises à la disposition de cette bande se trouvent sur les rives gauches des rivières Fraser et Bridge. Les terres cultivables sont composées de petits morceaux, mais les sauvages font de bonnes récoltes de grain et de légumes. La réserve comprend 9,761 acres. L'aspect naturel est celui de terres élevées sur les bords

des rivières et l'irrigation est nécessaire pour leur culture. Il y a de bons pâturages sur les versants de la montagne.

Mouvement de la population.—La population de cette bande est de 105. Pendant l'année, il y a eu 4 décès et aucune naissance. Diminution, 4.

Santé et hygiène.—La mortalité survenue dans cette réserve est due surtout à la coqueluche qui atteint les jeunes enfants; à part cela, la santé en général est bonne. Leurs demeures sont proprement tenues et les dépendances dans une bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à l'agriculture, travaillent chez les colons de race blanche et au chargement des vaisseaux et servent de guides et d'emballeurs aux touristes, aux chasseurs et aux exploiteurs de mines.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des demeures très confortables, de bonnes écuries, quelques bons chevaux, un peu de bétail et de porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et observateurs de la loi et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK AU CANOT.

Réserve.—La réserve de cette bande est située sur les bords d'un petit cours d'eau qui se jette dans la rivière Fraser, à trois cents milles de son embouchure. La terre est bien cultivable, mais à cause de la rareté de l'eau pour l'irrigation, les sauvages n'en cultivent qu'une petite partie. Sa superficie est de 16,129 acres. Certaines parties de cette réserve sont en prairies à foin, et les récoltes qu'ils en tirent pour leurs bestiaux sont considérables. L'aspect naturel de cette réserve est celui de terres élevées et découvrtes renfermant de bons pâturages et du beau bois de construction.

Mouvement de la population.—La population est de 158. Il y a eu, durant l'année, 2 naissances et 5 décès. Diminution, 3.

Santé et hygiène.—Il n'y a eu aucune maladie sérieuse parmi ces sauvages, la plupart des décès provenant de la vieillesse. Leurs maisons sont tenues proprement et on y observe les règles de l'hygiène.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, le travail chez les colons comme aides et "cowboys", la chasse et la pêche sont leurs principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des habitations et des écuries très passables, un grand nombre de chevaux, quelques bestiaux et quelques porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Un certain nombre des enfants de cette bande puisent leur éducation à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ces sauvages sont très religieux et possèdent une belle église sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont moraux, mais il y a eu, durant l'année dernière, quelques cas d'ivresse, et les personnes qui leur ont procuré des spiritueux ont été punies avec toute la sévérité de la loi.

RÉSERVE DU CREEK CAYOOSH, N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située à l'embouchure du creek Cayoosh, à l'endroit où il se mêle aux eaux de la rivière Fraser, à 220 milles de l'embouchure de cette dernière. Sa superficie est de 367 acres. Le sol consiste en terres élevées longeant la rivière et en bons pâturages le long des versants de la montagne.

Mouvement de la population.—La population est de 33. Il y a eu une mortalité durant l'année et aucune naissance.

Santé et hygiène.—Ils apportent un soin particulier à tenir leurs maisons et les dépendances dans une condition hygiénique. Il n'y a eu aucune maladie parmi eux.

Ressources et occupations.—Ils s'occupent principalement d'agriculture, de pêche, de chasse, du travail aux mines d'or et de voiturage avec leurs propres attelages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent des habitations bien confortables et de bonnes écuries. Ils ont un certain nombre de chevaux et de bestiaux, des wagons, des voitures d'hiver, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants appartenant à cette bande ont fréquenté l'école publique.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs de la loi et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK CAYOOSH, N° 2.

Réserve.—Cette réserve est située à 4 milles de la réserve du creek Cayoosh, n° 1, sur une terre élevée au-dessus de la rivière Fraser. Elle contient 785 acres. Le sol se compose de terres élevées et découvertes et de bons pâturages sur les flancs de la montagne.

Mouvement de la population.—La population est de 13. Il y a eu, durant l'année, 2 décès et aucune naissance.

Santé et hygiène.—La santé de ces sauvages est bonne en général. Ils possèdent des habitations confortables qu'ils entretiennent proprement.

Ressources et occupations.—L'agriculture, la chasse, la pêche et le travail aux mines d'or constituent leurs principales occupations. Les femmes gagnent beaucoup à vendre des gants, des mocassins et des fruits sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes demeures, de bonnes écuries, quelques chevaux, des bestiaux et des porcs, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants de cette bande fréquentent l'école publique.

Religion.—Ils appartiennent tous à l'Eglise anglicane. Ils n'ont aucune église sur la réserve. Un missionnaire les visite de temps à autre.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE CLINTON.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée Clinton et contient 1,073 acres. Le sol se compose de plaines et de prairies le long d'un petit ruisseau qui traverse la réserve, et les flancs boisés de la montagne offrent de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 45. Il y a eu, durant l'année, 1 naissance et 2 décès; diminution de 1.

Santé et hygiène.—Ces sauvages jouissent d'une bonne santé. Il n'y a eu aucune maladie parmi eux. Leurs maisons et les dépendances sont tenues proprement.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'engagent chez les colons blancs comme cultivateurs et comme journaliers, et se livrent à la chasse et à la pêche, et, pendant l'hiver, ils approvisionnent de bois de corde le village de Clinton. Les femmes fabriquent et vendent des gants et des mocassins, et, dans la saison des fruits sauvages qui abondent dans le voisinage, elles en vendent de toutes sortes.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes habitations et de bonnes écuries, de bons chevaux, quelques têtes de bétail et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Tous appartiennent à l'Eglise catholique romaine. Ils possèdent une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs de la loi, et se font une vie confortable.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK AU CHIEN.

Réserve.—Cette réserve est située sur les bords du ruisseau de ce nom qui se jette dans la rivière Fraser, à trois milles du village, et contient 1,371½ acres. Le sol est composé de terrains élevés qui requièrent l'irrigation, de bons pâturages sur les collines et les flancs de la montagne.

Mouvement de la population.—La population est de 14. Durant l'année, il y a eu 3 décès et aucune naissance; diminution de 3.

Santé et hygiène.—Une des mortalités sur cette réserve est due à un accident, et les deux autres à la coqueluche. Leurs habitations sont propres et confortables.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes habitations et de bonnes écuries, quelques chevaux, du bétail et des porcs, et sont pourvus d'instruments aratoires.

Ressources et occupations.—Ils se livrent principalement à l'agriculture, à la pêche et à la chasse.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants de cette bande fréquentent l'école industrielle du lac Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs de la loi et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE LA FONTAINE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive est de la rivière Fraser, à 250 milles de son embouchure, et contient une superficie de 1,864 acres. Le sol est composé de terrains élevés et découverts et de bons pâturages sur les collines environnantes et sur les flancs de la montagne.

Mouvement de la population.—La population est de 205. Il y a eu, durant l'année, 7 naissances et 2 décès; augmentation de 5.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Leurs demeures et les dépendances sont tenues en bon ordre.

Ressources et occupations.—Pendant les foins et les récoltes, ils sont employés par les colons blancs, et, au printemps et à l'automne, alors que les eaux des ruisseaux sont basses, ils extraient beaucoup d'or. Ils se livrent aussi à la chasse et à la pêche.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent une bonne classe de résidences, de bonnes écuries, quelques bons chevaux, des bestiaux et des porcs, et sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Cette réserve possède une des plus belles églises du territoire qui dépend de cette agence, et un corps de musique bien exercé.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont observateurs de la loi et industrieux et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Il y a sous ce rapport un progrès marqué, vu qu'aucun cas d'intempérance n'a été rapporté l'année dernière.

BANDE DE HIGH-BAR.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives est et ouest de la rivière Fraser, et contient 2,924 acres. Le sol se compose de terres élevées et découvertes et de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 54 Il y a eu, durant l'année, 3 naissances et 1 décès—Augmentation, 2

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Les maisons et leurs dépendances sont tenues en bon ordre.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Les demeures sont d'une bonne classe. Ils possèdent de bonnes écuries, des chevaux, des bestiaux et sont pourvus d'instruments aratoires suffisamment pour leurs besoins.

Ressources et occupations.—Ces sauvages se livrent à l'agriculture, au jardinage, à la chasse et à la pêche, et un bon nombre trouvent de l'emploi chez les colons blancs comme aides. Le printemps et l'automne, ils s'occupent à extraire de l'or.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils possèdent une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bien prospères, très industrieux et observateurs de la loi.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

LAC KANIM.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée de Bridge-Creek, à 20 milles à l'est du chemin carrossable de Caribou, et contient 4,560 acres. Le sol se compose de terres élevées et de prairies le long du bas de la rivière, de bons pâturages et aussi de bonnes terres à foin. Le reste de la réserve est couvert de bon bois de construction.

Mouvement de la population.—La population est de 69. Il y a eu 20 décès et 6 naissances; diminution, 14.

Santé et hygiène.—La plupart des mortalités sont dues à la coqueluche; les autres décès à des troubles pulmonaires. La plupart de leurs maisons sont d'une bonne classe et l'état sanitaire également bon.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes demeures et de bonnes écuries, une bonne classe de chevaux, des bestiaux, des porcs et quelques moutons; ils sont bien pourvus de toute sorte d'instruments aratoires.

Ressources et occupations.—L'agriculture, l'élevage du bétail, le travail comme aides chez les colons blancs, la chasse au piège, la chasse et la pêche sont leurs principales occupations.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils possèdent une église très proprette et sont très religieux.

Enseignement.—La plupart des enfants de cette bande ont fréquenté l'école industrielle du lac Williams.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux, observateurs de la loi et font de bons progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE LILLOOET, N° 1.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur la rive ouest de la rivière Fraser et le reste est sur la rive est, six milles plus bas, et contient 1,418½ acres. Le sol se compose de bonnes terres élevées, propres à la culture, mais toutes ont besoin d'irrigation, bien que l'eau nécessaire à cette fin ne puisse être obtenue qu'à grands frais. Il y a aussi de bons pâturages et de belles terres à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 57. Durant l'année, il y a eu 2 naissances et 7 décès; diminution de 5.

Santé et hygiène.—La plupart des décès sur cette réserve ont été causés par la coqueluche. Les sauvages ont des demeures très confortables qui sont toujours dans une bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—L'occupation de ces sauvages consiste dans la culture de la terre, dans la recherche de l'or, la chasse, la pêche, le travail comme journaliers,

L'ÉCOLE DE GORDON, PRÈS KUTAWA. ASSA.

voituriers, bûcheurs de bois de corde, guides et emballeurs pour les mineurs, les touristes et les chasseurs à la recherche de gros gibier, tels que les ours, les moutons et les chèvres de montagne. Les femmes aident de leur côté en vendant des fruits sauvages et en fabriquant des gants, des mocassins, et des paniers.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent un bon genre d'habitations, de bonnes écuries, des chevaux, des bestiaux et des porcs, et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Quelques enfants ont fréquenté l'école publique de Lillooet.

Religion.—Tous sont catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs de la loi, et la plupart gagnent leur vie aisément.

Tempérance et moralité.—Règle générale, ils sont sobres et moraux.

BANDE DE LILLOETT, N° 2.

Cette bande n'est composée que de six personnes. Leur réserve est située sur la rive ouest de la rivière Fraser, à environ 12 milles du village de Lillooet, et contient 544 acres. Le sol se compose de terres élevées et découvertes propres à la culture et de belles terres à bois. Ces gens gagnent leur vie dans la culture de la terre et le jardinage; le printemps et l'automne, ils travaillent quelque peu aux mines d'or.

Ils possèdent de bonnes habitations, des écuries, quelques chevaux et un nombre suffisant d'instruments aratoires.

BANDE DU PAVILLON.

Réserve.—Cette réserve est située sur les rives est et ouest de la rivière Fraser, et contient 4,136 acres. Le sol se compose de terres élevées, de bons pâturages et de belles terres à bois.

Mouvement de la population.—La population est de 67; il y a eu, durant l'année, 1 naissance et 2 décès.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Les règles sanitaires sont bien observées.

Ressources et occupations.—L'agriculture, la chasse, la pêche, la recherche de l'or et le travail comme aides chez les colons blancs constituent les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bons chevaux, bestiaux et porcs, et sont bien pourvus d'instruments aratoires. Ils ont de bonnes demeures et de bonnes écuries.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur la réserve, du côté est de la rivière Fraser, et ils sont à en construire une sur le côté ouest.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont des gens moraux et strictement sobres.

BANDE DE QUESNEL.

Réserve.—Cette réserve est située sur les côtés est et ouest de la rivière Fraser, à 450 milles de son embouchure et 3 milles du village Quesnel. Elle contient 1,687½ acres. Le sol se compose de plaines le long de la rivière Fraser et de terres élevées entièrement couvertes de bois de construction

Mouvement de la population.—La population est de 64, soit une diminution de 7; il y a eu 5 naissances et 12 décès durant l'année.

Santé et hygiène.—Plusieurs des mortalités ont été causées par la coqueluche. Les sauvages ont été bien soignés par un médecin. L'hygiène de leurs demeures ou de leurs personnes n'est pas très bien observée.

Ressources et occupations.—Leurs principales occupations sont la chasse, la pêche, le canotage, la chasse au piège et, pour quelques-uns, le travail comme garçons de ferme chez les colons blancs. Ils ont d'assez bons jardins.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont une bonne classe de demeures et d'écuries, quelques chevaux et un assez bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont observateurs de la loi, mais trop paresseux pour cultiver leurs terres, comptant surtout sur la chasse et la pêche.

Tempérance et moralité.—Règle générale, il n'y a pas sujet de se plaindre sous ce rapport.

BANDE DU LAC SETON OU DE LA MISSION, N° 1.

Réserve.—Cette réserve est située sur le côté ouest du lac Seton, et contient 2,085 acres. Le sol se compose de terres élevées et découvertes, de versants de montagnes boisées et de pauvres pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 76; il y a eu, durant l'année, 5 naissances et 1 décès, soit une diminution de 4.

Santé et hygiène.—La santé de ces gens a été bonne. Les demeures et dépendances sont tenues en bon état.

Ressources et occupations.—L'agriculture, le jardinage, le portage, la chasse, la pêche et la recherche de l'or sont leurs principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de jolies demeures et de bonnes écuries, quelques chevaux et bestiaux, et des instruments aratoires en nombre suffisant pour leurs besoins.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ils sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et observateurs de la loi. Malheureusement, la rareté de l'eau pour l'irrigation les empêche de faire des récoltes plus abondantes; et, par suite, ils ne font pas beaucoup de progrès.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU D'ÉNIAS, N° 2.

Cette réserve est située sur les côtés est et ouest du lac Seton, et contient 188 acres. Le sol se compose de terres élevées et il y a d'assez bon bois de construction sur le versant des montagnes.

Il n'y a qu'un homme sur cette réserve et il tire sa subsistance du jardinage, de la chasse et de la pêche.

BANDE DU LAC SETON OU DE SLOSH, N° 5.

Réserve.—Cette réserve est située à la tête du lac Seton et contient 80 acres. Le sol se compose de terres élevées, entourées de hautes montagnes richement boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 35; il y a eu 1 décès et 1 naissance durant l'année.

Santé et hygiène.—La santé de cette bande a été bonne. Les habitations et dépendances sont tenues en bon ordre.

Ressources et occupations.—Ces sauvages s'engagent pour les travaux de ferme, pour le jardinier, le canotage, la chasse, la pêche et le portage ; ils travaillent aussi avec leurs chevaux aux mines d'or de la rivière Bridge. Leurs femmes excellent dans la confection des paniers dont la vente leur rapporte un assez bon bénéfice.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes demeures et de bonnes écuries, de bons chevaux, quelques bestiaux et porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Enseignement.—Pas un des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils possèdent une petite église sur la réserve et sont très religieux.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont bons travailleurs et observateurs des lois.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC SETON OU NECAIT, N° 6.

Réserve.—Cette réserve est située au pied du lac Anderson et a une contenance de 84 acres. Le sol se compose de terres élevées, entourées de montagnes élevées et très boisées.

Mouvement de la population.—La population est de 49; il y a eu 5 décès et 1 naissance durant l'année, soit une diminution de 4.

Santé et hygiène.—La plupart des décès sur cette réserve se sont produits chez les enfants et ont été causés par la coqueluche. Ces sauvages ont beaucoup amélioré leur manière d'entretenir les alentours de leurs habitations et dépendances.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, le jardinage, le chargement des bateaux et des canots, la chasse, la pêche, la chasse au piège et le travail comme laboureurs chez les colons blancs constituent les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages possèdent une bonne catégorie d'habitations et d'écuries, quelques chevaux et sont bien pourvus d'instruments aratoires.

Traits caractéristiques et progrès.—Ces sauvages sont industrieux, observateurs des lois et font de bons progrès.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. On a construit, durant l'année, une très belle église sur la réserve et tout le travail en a été fait par les sauvagec.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK SODA.

Réserve.—Une partie de cette réserve est située sur le côté oriental de la rivière Fraser, et le rest à environ quatorze milles de cette dernière, le long de la route carrossable de Caribou. Elle a une contenance de 5,210 acres. Le sol de la partie située le long de la rivière Fraser se compose de terres élevées, tandis que celui de cette partie longeant le chemin de voitures de Caribou comprend des prairies. Il y a, aux deux places, de bons pâturages et du bon bois de construction.

Mouvement de la population.—La population est de 81; elle n'a subi aucune augmentation durant l'année, le nombre des naissances ayant été de 4 et celui des décès de 4 aussi.

Santé et hygiène.—A l'exception d'un petit nombre de cas de coqueluche, la santé de cette bande a été bonne. Les habitations de ces sauvages sont tenues en bonne condition et les dépendances surveillées avec soin.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, le charroyage avec leurs chevaux, le travail comme garçons de ferme chez les colons blancs, la chasse, la pêche et la chasse au piège sont les principales occupations des hommes; de leur côtés, les femmes font un gain considérable par la vente de gants, mocassins et fruits sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ces sauvages ont de bonnes demeures et de bonnes écuries, des bons chevaux, bestiaux et porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont industrieux et travailleurs ardus; ils font de bons progrès sur leur réserve.

Enseignement.—Quelques-uns des enfants de cette bande ont reçu leur éducation à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont, sur la réserve, une église, petite, mais confortable.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DE STONE.

Réserve.—Cette réserve est située sur la rive occidentale de la rivière Chilcoten; sa superficie est de 4,225 acres. Le sol se compose de terres élevées, de bonnes terres à pâturages et de prairies à foin.

Mouvement de la population.—La population est de 104, une diminution de 4, le nombre des décès ayant été de 6 et celui des naissances de 2, durant l'année.

Santé et hygiène.—La coqueluche et la vieillesse ont été les causes des mortalités arrivées sur cette réserve. Les habitations et dépendances de ces sauvages sont dans une assez bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, la chasse, la pêche, la chasse au piège et le travail comme garçons de ferme et comme " cowboys " chez les colons blancs constituent les principales occupations de ces sauvages.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils possèdent de bonnes demeures et de bonnes écuries, des bons chevaux, quelques bestiaux et un assez bon nombre d'instruments aratoires.

Enseignement.—Aucun des enfants de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une petite église sur la réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU CREEK TOOSEY

Réserve.—Cette réserve est située sur le creek Riskie, un petit ruisseau qui coule dans la rivière Chilcoten. Elle a une contenance de 6,332½ acres. Le sol se compose de terres élevées, de bons pâturages et de prairies à foin.

Mouvement de la population.—La population est de 62; il y a eu, durant l'année, 2 naissances et 3 décès, soit une diminution de 1.

Santé et hygiène.—La santé générale de ces sauvages a été bonne. Leurs habitations et dépendances sont tenues en bon état.

Ressources et occupations.—La culture de la terre, la chasse au piège, la chasse, la pêche, le travail comme garçons de ferme et comme " cowboys " chez les colons blancs sont leurs principales occupations.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes demeures et de bonnes écuries, des bons chevaux, bestiaux et porcs, et sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Enseignement.—Aucun des sauvages de cette bande n'a reçu d'éducation.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux et observateurs de la loi et ils améliorent constamment leur réserve.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

BANDE DU LAC WILLIAMS.

Réserve.—Cette réserve est située dans la vallée du lac Williams. Elle a une contenance de 4,613½ acres. Le sol se compose de bonnes terres basses et d'excellentes prairies à foin entourées de bons pâturages.

Mouvement de la population.—La population est de 155; il y a eu une augmentation de 2 durant l'année, le nombre des naissances ayant été de 8 et celui des décès de 6.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas eu de maladie sur cette réserve, à l'exception de la coqueluche qui, en plusieurs cas, a été fatale. Les habitations sont propres et les bâtiments dans une bonne condition hygiénique.

Ressources et occupations.—Ils cultivent de grandes quantités de grain et légumes; ils font du charriage, de la chasse et de la pêche, et quelques-uns trouvent de l'emploi comme laboureurs chez les colons blancs.

Bâtiments, bétail et instruments aratoires.—Ils ont de bonnes habitations et de bonnes écuries, des chevaux, des bestiaux et des porcs et sont bien pourvus d'instruments aratoires de toutes sortes.

Enseignement.—La plupart des enfants de cette bande ont, de temps à autre, reçu de l'éducation à l'école industrielle du lac Williams.

Religion.—Ces sauvages sont tous catholiques romains. Ils ont une très belle église sur la réserve.

Traits caractéristiques et progrès.—Ils sont très industrieux, observateurs des lois et font des progrès constants.

Tempérance et moralité.—Ils sont sobres et moraux.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les sauvages, sur tout le territoire de cette agence, font des progrès continuels sous le rapport de l'agriculture; ils se débarrassent de leurs bandes de chevaux sauvages et les remplacent par des bêtes à cornes, attendu que pour celles-ci ils peuvent toujours avoir de bons prix.

L'école industrielle du lac Williams, sous la direction intelligente du révérend H. Boening, directeur, et des différents instituteurs sous son contrôle, continue à faire d'excellent travail; il serait difficile de trouver une école de ce genre tenue en meilleur ordre que celle-ci l'a été.

J'ai, etc.,

E. BELL,

Agent des sauvages.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
BUREAU DU SURINTENDANT DES SAUVAGES,
VICTORIA, 15 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les affaires des sauvages de la Colombie-Britannique pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

J'ai adressé sans délai à Ottawa les rapports annuels et relevés statistiques, que j'ai reçus des différents agents (9) de l'important territoire qui relève de ma surintendance, et, je signale avec plaisir qu'on m'a transmis promptement ces rapports et relevés, et qu'on les a autant que possible rédigés dans la forme prescrite par le département dans ses instructions sur le sujet.

Sous les différents titres que nous indique le département pour nous guider, on trouvera, brièvement résumés, et relatifs au progrès et à l'avancement des indigènes de ce pays, des renseignements qu'on lira, j'ai confiance, avec plaisir et intérêt.

Mouvement de la population.—D'après les relevés des différents agents, on constate qu'il y a eu accroissement de population dans cinq territoires relevant de nos agences, et décroissement dans les quatre autres. La mortalité dans ces quatre derniers a été en partie causée par une épidémie de coqueluche, par la disparition inévitable des vieux, et par la consomption et les affections scrofuleuses héréditaires, qui y ont exercé leurs ravages.

Santé et hygiène.—A part l'épidémie et les maladies susmentionnées qui ont sévi chez les sauvages de la Colombie-Britannique, leur santé générale n'a jamais été meilleure que cette année; elle a été extraordinairement bonne. On peut en partie attribuer cet heureux état de choses à la température excellente que nous avons eue toute l'année, et, dans une grande mesure, à la pratique d'une meilleure hygiène par la majorité des sauvages, grâce surtout à la vigilance et à la persuasion continuelles et effectives des agents et des missionnaires, et grâce encore à l'exemple donné par les blancs qui s'établissent chaque année dans leur voisinage. Les sauvages comprennent mieux aussi, et reconnaissent combien il est nécessaire à leur bien-être et à celui de leurs familles de profiter des leçons qu'on leur donne sur une matière dont l'importance est si grande.

Les hôpitaux que subventionne le département fournissent toujours les résultats les plus satisfaisants. Les blancs comme les sauvages considèrent ces établissements de charité, si nécessaires, comme un refuge béni pour ceux que la maladie et surtout l'indigence viennent à atteindre. Ils méritent tous les éloges, ceux qui, dans ces maisons, voient avec bienveillance à répartir ces subventions charitables destinées à la guérison des malades.

On a généralement pratiqué la vaccination, là où il était nécessaire d'y recourir, dans les différents territoires; heureusement, l'opposition à laquelle on était en butte autrefois, les sauvages, ayant fait l'expérience des bienfaisants effets de cette inoculation, endurent maintenant avec courage des souffrances souvent pénibles, dues, en bien des cas, à l'impureté de leur sang.

Ressources et occupations.—Les diverses occupations suivantes constituent les moyens de subsistance des sauvages de la Colombie-Britannique: la mise en conserves des moules et du saumon, sur une petite échelle; la pêche et autres travaux aux établissements de conserves durant la saison de pêche; la chasse au phoque pour leur propre compte et la chasse sur des goélettes appartenant aux blancs; la salaison du saumon, du flétan et d'autres poissons pour l'exportation et la consommation locale ; la pêche et la chasse, dont ils vendent les produits avec profit dans les différents villages et villes; la construction de bateaux de pêche et autres, de canots, soit pour eux-mêmes, soit pour les vendre; la fabrique d'huile de chien de mer et d'oulâchon ; la culture, le jardinage et le travail comme garçons de ferme dans les ranches de leurs voisins de race blanche; l'élevage du bétail et l'emploi comme bouviers dans plusieurs des ranches à bestiaux; la coupe de bois pour leur propre compte et le travail dans les scieries; l'arrimage sur les bâtiments charbonniers, qui leur donne de $3 à $5 par jour; le chargement du bois d'exploitation sur les navires, qui leur vaut des salaires également élevés; les travaux de cantonniers sur les chemins de fer et de terrassiers sur les routes provinciales ; le service de guides aux chasseurs, mineurs et autres ; l'exploitation des mines pour leur propre compte et celui des autres; la récolte du houblon; les travaux de laiterie sur les réserves; la culture des fruits; l'élevage des volailles; la fabrique d'objets de curiosité (surtout en hiver), d'après d'anciens modèles sauvages, et qui se vendent facilement aux touristes; la charpenterie, et différents autres travaux, surtout dans les villages nouveaux qui surgissent par toute la province; la coupe du bois de corde sur les terres publiques pour les établissements de conserves et les propriétaires de bateaux à vapeur; l'emploi comme interprètes, et comme gardiens de phares, et, de temps à autres, diverses occupations d'occasion qui leur paraissent suffisamment rémunératives. J'ajouterai que les femmes gagnent aussi beaucoup d'argent ; elles trouvent un emploi lucratif dans les houblonnières, et au temps de la préparation des conserves; elles fabriquent sur une grande échelle des paniers, qu'elles vendent à bon profit aux touristes et autres personnes; elles préparent et repassent des peaux de chevreuil et de caribou, dont elles font des gants et des mocassins, et fréquemment trouvent à vendre intactes les peaux repassées, utiles à bien des choses ; elles confectionnent aussi des nattes avec l'écorce intérieure du cèdre et avec des guenilles; il y en a qui sont très belles et de qualité supérieure ; elles confectionnent leurs vêtements et ceux de leurs enfants, grandement aidées dans

ce travail par les machines à tricoter et à coudre; elles cueillent aussi des fruits en abondance, en vendant quelquefois aux blancs, mais en mettent au séchoir la plus forte partie pour la consommation d'hiver; elles trouvent aussi beaucoup de travail à faire le blanchissage et le ménage chez les blancs.

Bâtiments.—Dans la majorité des territoires qui relèvent de nos agences ,on constate chaque année une grande amélioration dans la qualité des habitations, des granges, des dépendances qui se construisent. Plusieurs des habitations sont à deux étages, sont vastes et commodes, et on voit en outre beaucoup de cottages solidement construits et plus ou moins bien finis; quelques-uns sont joliment peinturés et meublés confortablement. Il n'est pas rare de voir, attenant à la maison, un parterre de fleurs, clôturé avec goût, et, s'il n'y en a pas, on aperçoit souvent des pots de fleurs aux fenêtres ou sur les vérandas. Il est encourageant de constater que chaque année les sauvages perdent de leur caractère puéril, lorsqu'il s'agit d'apprécier l'argent, et qu'au lieu de le dépenser inutilement à acheter des bagatelles, ils savent aujourd'hui souvent choisir avec soin des objets qui pourront leur apporter plus de confort à eux-mêmes et à leurs familles.

Bétail.—Là où, dans les réserves, le terrain est propice, on fait de l'élevage avec succès. On améliore chaque année la race des bêtes à cornes et des chevaux; comme les *cayeuses* ou poneys sauvages, bêtes de somme d'ailleurs fort utiles, sont en demande au Nord-Ouest, on s'en débarrasse graduellement; on en a vendu des centaines et on les remplace par des chevaux d'une meilleure race. A mesure que les sauvages deviennent plus stables, ils acquièrent des moutons et des porcs; l'entretien de ces animaux étant facile, on en tire des profits et on les élève volontiers. On élève aussi beaucoup de volailles, etc.

Instruments aratoires.—La concurrence dans le travail que font aux sauvages les blancs et autres individus qui ont afflué au pays en ces dernières années, leur a fait reconnaître qu'ils ne pouvaient plus ainsi facilement faire leur vie, tout en étant disposés à travailler, et ils donnent, en conséquence, plus d'attention aux ressources qui sont à leur portée, comme l'agriculture et l'élevage. Ils se montrent très industrieux en bien des circonstances, et, se rendant compte des profits qui découlent de l'industrie agricole, ils s'efforcent, lorsqu'ils le peuvent, de se procurer les instruments aratoires les meilleurs et les plus perfectionnés; et, sous ce rapport, ils n'ont pas mal réussi, car, en plusieurs réserves, où le sol permet de cultiver avantageusement, on voit aujourd'hui de tous les instruments, moissonneuses et lieuses, faucheuses et machines à battre; quelques-unes sont mues par la vapeur, mais le plus grand nombre par des chevaux. Après avoir ramassé leurs propres récoltes, grâce à leur esprit d'entreprise qu'ils doivent à leur travail, ils font beaucoup d'ouvrage pour leurs voisins de race blanche, qui rétribuent bien leurs services.

Enseignement.—Les écoles industrielles et les pensionnats, au sujet desquels il a été dûment transmis au département des rapports complets et intéressants, font une œuvre utile, et prouvent de façon satisfaisante et encourageante, par leurs excellents résultats, que ces établissements sont bien de nature à amener les sauvages, jeunes et vieux, à un état de civilisation plus avancé; et cet état, malgré le progrès dont on jouit à présent, laisse entrevoir une condition meilleure d'année en année, jusqu'à ce qu'on en arrive à faire disparaître, surtout chez la jeunesse et ceux d'âge moyen, leurs croyances et coutumes superstitieuses et barbares, qui nuisent tant à ceux qui, dans l'intérêt des sauvages, s'efforcent d'améliorer leur condition générale. La crainte et les soupçons qu'entretenaient en leurs cœurs beaucoup de parents, avant l'établissement parfait de ces écoles, s'éteignent pour faire place à une saine appréciation des bienfaits que confèrent aux jeunes gens un cours d'études soigneuses et un enseignement suivi. On juge tout à fait de ce sentiment par le nombre de ceux qui demandent à entrer dans ces maisons confortables, où l'on traite les élèves avec les soins tant au physique qu'au moral. Les pères sont aujourd'hui orgueilleux de leurs fils, lorsqu'ils les voient grandir sous d'aussi favorables auspices et atteindre ainsi une position qui leur permet non seulement d'améliorer leur propre sort, mais encore d'aider

aux autres membres de la tribu, pour lesquels ils sont pour ainsi dire une providence, et au milieu desquels ils se placent avantageusement. Les magasins tenus sur les réserves par des sauvages qui se sont instruits à ces écoles, non seulement augmentent, mais, en certains cas, la confiance et l'ambition que leur ont données leurs études en on induit quelques-uns à se livrer, sur une petite échelle, à un commerce plus étendu, et ils ont bonne chance de réussir. Les jeunes sauvagesses formées dans ces institutions trouvent de l'emploi dans des familles respectables commes bonnes d'enfants et comme bonnes à tout faire, etc., et elles donnent grande satisfaction. Je ne terminerai pas mes observations sur le sujet sans accorder aux différents directeurs de ces établissements toutes les louanges qu'ils méritent pour leur dévouement à leur tâche. Les élèves, en général, font aussi preuve d'intelligence, et ils se soumettent à la discipline nécessaire pour maintenir l'ordre et la bonne administration, montrant ainsi qu'ils apprécient tout le soin que le département et leurs instituteurs prennent d'eux pour leur assurer le bien-être.

Religion.—Les offices et cérémonies de la religion sont suivis avec un zèle et une piété louables par tous les sauvages devenus chrétiens dans le territoire relevant de la surintendance. Beaucoup de sauvages abandonnent le paganisme de temps à autre pour embrasser l'une ou l'autre des religions chrétiennes; quelques-uns restent fermement attachés aux croyances et coutumes superstitieuses des temps anciens, mais tout porte à croire que dans peu d'années, après la disparition de leurs aînés, tous les autres entreront dans les rangs du christianisme. Le nombre des églises et des chapelles augmente, et beaucoup de ces maisons du culte sont magnifiquement finies à grands frais, ce qui fait la joie et l'orgueil des sauvages qui y vont prier.

Traits caractéristiques et progrès.—Les sauvages de la Colombie-Britannique, se sustentant eux-mêmes, sont naturellement très industrieux et très énergiques; ils font vivre confortablement leur familles, et, dans certains cas, possèdent de beaux troupeaux de bestiaux et des machines aratoires dispendieuses, etc. En bien des endroits, ils se rendent d'eux-mêmes avec leurs chevaux et chariots, leurs pics et pelles, sur les routes publiques avoisinant leurs réserves, et ils y exécutent des travaux considérables et utiles. Ils sont presque tous bons hommes de métier, et ont construit en certains lieux des ponts immenses, solides, et qui feraient honneur à des ouvriers habiles. Appréciant davantage la valeur des terres de leurs réserves comme moyen de subsistance, ils ont, en ces derniers temps, fait plusieurs milles de bonne clôture, et consacré plus d'attention à la culture du sol dont ils disposent. Leur récolte annuelle de blé s'élève à quelques centaines de tonnes, qu'ils transportent aux minoteries. On trouve aussi des exemples frappants de ce que peuvent les sauvages en fait d'agriculture et d'élevage. Certains d'entre eux possèdent des troupeaux considérables de bêtes à cornes et de chevaux aussi beaux qu'on en peut voir dans la plupart des ranches appartenant aux blancs. D'autres, moins à l'aise, sont encore d'importants cultivateurs ou éleveurs, et souvent on entend demander de nouvelles terres. On a tâché de leur obtenir du gouvernement provincial des baux de pâturages de montagnes, mais le gouvernement a invariablement refusé la demande. Des sauvages d'un caractère plus indépendant que les autres, ont quitté leurs réserves pour aller s'établir ailleurs, et, avec la permission du conseil des ministres, ils se sont assuré des homesteads en vertu de l'Acte relatif aux terres dans la Colombie-Britannique; en général, ils réussissent et sont un bon exemple pour ceux de leur tribu qui ont moins d'ambition et d'énergie. Ils prennent vite les habitudes des blancs en plusieurs endroits, et s'intéressent cordialement à tout ce qui tend à la prospérité générale de la société.

Il va sans dire qu'il en reste d'autres dont la situation et l'entourage les portent moins vers le progrès, et qui, conséquemment, semblent entrer plus lentement dans la voie de la civilisation et d'une sûre prospérité. Toutefois, l'établissement de toute la race n'est qu'une question de temps, et ils finiront par exercer l'une ou l'autre des nombreuses industries auxquelles se livrent leurs voisins plus éclairés de race blanche dans la lutte générale qu'il faut engager pour en arriver aux moyens de s'assurer

une existence confortable. Ils observent aujourd'hui les lois de la façon la plus louable, et font bon accueil non seulement à leurs propres gens, mais à tous ceux qui viennent en contact avec eux. Les crimes sont très rares chez eux, et, malgré les nombreuses tentations que leur machinent des blancs sans aveu et pervers ,etc., ils passent honorablement à travers ces épreuves, à vrai dire, beaucoup mieux, pense-t-on, que ne le feraient leurs tentateurs, avec la civilisation et l'instruction supérieure dont ils se vantent, fussent-ils exposés aux mêmes dangers.

Tempérance et moralité.—La majorité des sauvages sous ce double rapport sont dignes d'admiration, car la sobriété et la moralité dont ils font preuve dans leur manière de vivre dépasse ce qui s'observe dans la conduite d'un grand nombre de blancs qui s'agitent parmi eux; en effet, tout homme bien pensant ne peut que déplorer le mauvais exemple de ces derniers, ce qui est nécessairement un sérieux obstacle aux efforts des missionnaires, dont le but est d'améliorer le sauvage que le plus souvent rien n'a encore gâté. Malheureusement, il y a des gens, comme il s'en trouve partout, dont la vie est loin d'être exemplaire, ceux, par exemple, qui se sont autrefois trouvés librement exposés aux tentations, et qui ont acquis des habitudes de dissipation et de paresse difficiles à vaincre; d'autres, dont l'entourage est défavorable, ne peuvent résister à la tentation qu'on leur offre de se livrer à leur appétits.

Il est résulté beaucoup de bien de l'œuvre de la police secrète que le département emploie pour poursuivre et faire punir les personnes sans scrupules prises à vendre ou à fournir des boissons enivrantes aux sauvages, et on observe que ce trafic abominable a notablement diminué dans les localités où les agents ont sévi.

Observations générales.—Les agents des sauvages ne négligent jamais de faire l'inspection de ceux qui sont confiés à leurs soins, conformément au désir du département; ils ont instruction de visiter leur territoire aussi fréquemment que possible et de donner en même temps tout conseil ou avis dont on peut avoir besoin dans les circonstances. Comme on peut s'y attendre, l'augmentation constante des blancs qui viennent s'établir, produit parfois certains froisssements entre les colons et les sauvages. Lorsque la chose est possible, les agents apaisent promptement ces difficultés dans l'intérêt des parties en litige. Les désordres causés par des sauvages en boisson deviennent plus rares; malheureusement, le besoin croissant de rapports sensationnels donne plus de retentissement qu'autrefois à ces accidents, qu'on met devant le public en une forme exagérée.

La nomination de médecins salariés, pour le territoire relevant de la surintendance, là où cette nomination pouvait se faire, a donné satisfaction générale; elle assure un traitement plus régulier et plus effectif aux sauvages malades et indigents, et elle est, je crois, moins coûteuse que la pratique en vogue sous l'ancien système d'honoraires, etc.

Aux endroits éloignés où il ne réside aucun médecin, on continue à expédier des médicaments absolument nécessaires, et les agents et les missionnaires les distribuent aux sauvages qui sont trop pauvres pour s'aider. A ceux qui, soit par maladie, vieillesse, ou pour autres raisons, ont besoin de nourriture et de vêtements, on en donne de temps à autre, en prenant soin de ne soulager ainsi que les nécessiteux.

Grain de semence et instruments aratoires.—Le nombre de ceux qui ont besoin de ces choses diminue, grâce à des circonstances meilleures; cependant, il y en aura toujours qui en réclameront et avec raison.

Les services que le département a rendus en faisant creuser des fossés et des rigoles d'irrigation, en certaines réserves, a donné des résultats réellement satisfaisants. Les sauvages qu'on a ainsi aidés, peuvent obtenir d'abondantes et belles moissons dans un sol auparavant non cultivable et conséquemment improductif. Ces égards, qu'on a eus pour eux, ont eu le bon effet de pousser les sauvages à travailler leurs terres davantage et à y porter plus d'attention ,et on a ainsi rendu service non seulement à ceux qui ont profité directement de cette dépense, mais aux autres que l'exemple des premiers a induits à déployer plus d'activité pour leurs propres intérêts.

Je suis heureux de pouvoir ajouter, en terminant, que, lors de mes visites dans le territoire de ma surintendance, j'ai observé un progrès général et constant; à mesure que les années passent, les sauvages adoptent de plus en plus les coutumes des blancs, leurs voisins, qu'ils ont l'ambition d'imiter, en bien des circonstances encourageantes. Je n'ai vu aucun cas de misère, mais j'ai trouvé de nombreuses preuves de progrès dans l'embellissement des habitations et dans le confort plus grand du chez soi. J'ai remarqué des hommes, des femmes et des enfants mieux vêtus et mieux nourris que beaucoup de blancs de la classe pauvre; j'ai vu, en certaines réserves, des clôtures qui avaient plusieurs milles de longueur; en quelques endroits, on avait arrangé des jardins potagers, dont on retirait des produits, et on cultivait aussi avec succès des fruits et des fleurs. Des moutons, des porcs et des volailles donnent un air d'aisance et de prospérité à maints établissements de sauvages, et j'ai vu avec plaisir des enfants assez propres, bien tenus, pleins de santé et heureux. On entend dans presque chaque village les cloches de l'église, qui sonnent chaque jour à des intervalles réglés, ce qui dénote chez ces gens simples et primitifs un esprit de paix, de contentement et de piété.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,

Surintendant des sauvages.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
RAPPORT DU COMMISSAIRE DES RÉSERVES DES SAUVAGES,
VICTORIA, 4 janvier 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous inclure le rapport suivant concernant les travaux entrepris par le commissaire des réserves des sauvages et par les différents arpenteurs dont on a retenu les services pour leur faire faire l'arpentage des réserves des sauvages, etc., dans la province de la Colombie-Britannique, au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 1903.

Le 11 mai dernier, l'arpenteur Skinner, conformément à ses instructions, se rendit à Douglas, situé à la tête du lac Harrison, dans le territoire relevant de l'agence Fraser, et là il fit l'arpentage des petites réserves suivantes, savoir:— n° 2A, Sachteen; n° 5A, Sklah-hesten; n° 9, Morteen; n° 10, Franks, et n° 11 Perretts; l'ouvrage s'est fait d'une façon satisfaisante, et l'arpenteur est revenu à Victoria le 11 juin.

Je mentionnerai que le précédent commissaire des réserves avait désigné celles susnommées, en 1897, mais jusqu'au temps plus haut indiqué, il ne s'était pas encore présenté d'occasion pour en faire faire l'arpentage.

Le 14 juin suivant, M. Skinner fut envoyé à la côte ouest de l'île de Vancouver dans le but de faire l'arpentage de la réserve n° 4, un poste de pêche, pour les sauvages de Pecheena (l'ancien commissaire des réserves des sauvages avait désigné cette dernière le 30 octobre 1894); M. Skinner, ayant terminé son ouvrage, revint le 22 juin à Victoria, où on lui donna son congé, ainsi qu'à son parti.

Conformément aux instructions du département, l'arpenteur Williams, de Quesnel, reçut ordre, le 2 mai, de faire l'arpentage des réserves que j'avais respectivement assignées en 1901 aux sauvages de Ulkatcho et du lac Kluskus. Il quitta Quesnel le 19 mai, et, après avoir terminé son arpentage, y revint le 19 juillet; jusqu'au 15 août, il s'est occupé à transcrire ses notes de campagne et à dresser des plans, etc.

On a cru désirable depuis un certain temps de faire faire de nouveau l'arpentage des réserves n°s 4, 4A, 10, 11, 11A, 12, 13, 14 et 15, Cook's-Ferry, et celui de la réserve

n° 1A, Bonaparte, toutes situées dans les limites de la ceinture du chemin de fer ; toutefois, comme il a été difficile de s'assurer les services d'un arpenteur des terres fédérales, la chose est inévitablement restée en suspens.

Après avoir pris des renseignements le printemps dernier, grâce à la bienveillance de M. McKenzie, agent des terres fédérales, de New-Westminster, je pus m'assurer les services de M. Peter Burnet, arpenteur des terres fédérales; et je lui donnai instruction, le 16 mai, d'aller exécuter ces travaux. A raison d'engagements précédents, M. Burnet ne put commencer à arpenter avant le 18 juin; à compter de cette date, il fut occupé jusqu'au 10 août; il se rendit alors à Lytton, où, conformément à ses instructions contenues dans une lettre du département en date du 9 juin 1903, n° 100340, il fit l'arpentage d'un petit morceau de terre adjoint à la réserve de Klickkum-cheen, située à cet endroit, d'où il fut de retour à Vancouver le 12 août.

On trouvera ci-inclus les rapports des MM. Skinner, Williams et Burnet, lesquels témoignent de leur diligence dans leur campagne.

Le 10 septembre, accompagné de l'arpenteur Green, je quittai Victoria à bord du steamer *Tees* pour me rendre à Port-Essington, en route pour les rivières Nass et Skeena, où nous fûmes le 16 de ce mois. Nous rencontrâmes là l'agent Morrow, qui avait retenu un canot et un équipage composé de sauvages pour nous faire remonter la rivière Lakelse. Nous partîmes le lendemain à bord du steamer *Hazelton* pour l'embouchure de la Lakelse, à quelque 45 milles en haut de la Skeena; nous étions là à 8 heures du matin, le lendemain ; il pleuvait à torrents, mais, comme notre canot et nos sauvages étaient retenus, nous ne perdîmes pas de temps à remonter la rivière.

La Lakelse est très rapide et peu profonde en maints endroits, en sorte qu'il est impossible de la longer avec un canot lourdement chargé; nous dûmes donc retenir les services de deux autres sauvages et un autre canot pour prendre partie de notre bagage; la chose se fit presque sans délai, car il y avait là tout près une réserve, où nous trouvâmes l'aide nécessaire. Il fallut la plus grande partie du temps faire usage de perches, et parfois de câbles de remorque, ce qui nous rendit le trajet lent et surtout désagréable, car la pluie ne cessait de tomber à verse. De bonne heure, le 19, nous arrivions à l'embouchure de la rivière, et les sauvages nous indiquèrent le lieu de campement qu'ils demandaient pour y faire la pêche. Nous établîmes notre camp immédiatement, puis, après avoir examiné l'endroit, examen très difficile à faire à cause des arbres tombés, des épaisses broussailles et des plantes épineuses, etc., j'assignai aux sauvages comme lieu de campement et station de pêche 21 acres de terre, dont une partie, ayant servi de lieu de campement depuis des générations, est une clairière au sol riche et couvert de fougères, où les sauvages avaient installé leurs cabanes temporaires.

La réserve contient suffisamment de bois pour les besoins des sauvages, qui se déclarèrent tout à fait contents de la concession. M. Green fit immédiatement l'arpentage de la réserve, aidé par les sauvages de notre équipage.

Le matin du 23, nous levâmes le camp et descendîmes jusqu'à la rivière Skeena, où nous fîmes campement le même jour, près de l'embouchure de la Lakelse, pour permettre à M. Green d'arpenter la réserve de Killutsal, n° 1. L'ancien commissaire des réserves avait désigné cette dernière en 1892, mais, après en avoir fait l'inspection, je constatai que le cimetière ne s'y trouvait pas compris; pour remédier à ce manque et éviter de nouveaux ennuis, et sur la demande spéciale des sauvages, je crus qu'il était très à propos de leur accorder 5 autres acres de terre, contiguës à l'angle nord-ouest de la réserve, et incluant non seulement le cimitière, mais aussi la maison d'un sauvage.

Avant notre départ pour l'embouchure de la Lakelse, nous fûmes rejoints par M. Morrow, qui arrivait d'un village de sauvages, près du ravin de Kitselas, où il s'était rendu par steamer pour y dépêcher certaines affaires importantes, et il accompagna M. Green une bonne partie du temps dans son arpentage de la réserve de Killutsal.

Le 26, M. Morrow et moi, nous retournâmes à Port-Essington à bord du steamer *Hazelton,* qui descendait la rivière, revenant des Fourches de la Skeena.

M. Green termina son arpentage et revint à Essington dans l'après-midi du 2 octobre; nous renvoyâmes alors les sauvages, et nous fûmes prêts à faire route vers la Nass à première occasion.

Le 3 octobre, nous pûmes prendre passage à bord du steamer *Chieftain* pour Port-Simpson. Nous partions à 7.30 heures du soir, mais, comme il fallait au steamer toucher à Kitkahtla, nous ne fûmes à Port-Simpson que le lendemain dans l'avant-midi, après avoir recueilli en route, à Metlakatla, l'agent Morrow. Je me permettrai de mentionner que le *Chieftain* n'étant pas aménagé pour le transport des voyageurs, M. Green et moi, nous eûmes à passer la nuit assis et à souffrir des autres inconvénients de circonstance.

De Port-Simpson à Port-Nelson, situé à l'embouchure de la rivière Nass, nous voyageâmes sur un petit steamer (également sans confort), après être partis le lendemain; ayant loué un canot et les services d'un équipage de sauvages, nous remontâmes la rivière, campant en route deux nuits, pour arriver au village d'Aiyansh, sur la réserve de Kitlacdamax, n° 1. Comme il est mentionné au rapport du 11 juillet dernier, n° 256-7, les sauvages de cette réserve en demandaient la division entre ceux habitant le village d'Aiyansh, sauvages devenus chrétiens, et ceux habitant le vieux village de Kitlacdamax, encore attachés aux anciennes croyances et coutumes, attendu qu'il s'élevait de grosses difficultés à la suite de disputes au sujet du terrain, etc. Après avoir plusieurs fois entendu les sauvages, dont les demandes étaient raisonnables, j'en vins à faire une division, que je trouve équitable, et qui a paru donner satisfaction aux deux parties. M. Green a tiré la ligne de cette division, a, en outre, retracé partie des bornes de la réserve primitive, et remplacé certains poteaux pourris ou autrement disparus.

Le 14 octobre, nous quittions Aiyansh, descendant la rivière jusqu'au nouveau village de Kwinaha, à 8 milles plus bas; le feu a détruit, il y a environ 2 ans, l'ancien village, qui était situé presqu'à la tête du ravin sur la réserve de Kitwilluckilt, n° 7, et on en a abandonné le site, à cause de la mauvaise eau qui se trouve dans le voisinage immédiat, dans laquelle les sauvages prétendent que beaucoup de femmes et d'enfants se sont noyés dans le passé. Le nouveau village est situé à environ 1 mille plus bas que l'ancien, tout près de la borne nord de la réserve de Zaulzap, n° 29. On y a construit 11 maisons solides, et modernes pour la plupart. Cet endroit qu'ils occupent, de peu d'étendue et borné naturellement, n'était pas compris dans cette dernière réserve; sur la demande pressante des sauvages, on a ajouté cette pointe d'environ 7 acres à la réserve de Zaulzap, et on en a fait l'arpentage avant notre départ. Les sauvages se sont montrés très reconnaissants envers le département, qui leur assurait ce morceau de terre, à eux et à leurs enfants, etc.

Continuant à descendre la rivière, j'arrivai, le 15 octobre, à la réserve de Lackalstap, n° 9, où les sauvages se plaignirent d'être approvisionnés d'eau malsaine dans leur village, à cause de la proximité du cimetière, à travers lequel, affirmaient-ils, l'eau filtrait au printemps. Pour cette raison, ils avaient été obligés, disaient-ils, d'abandonner leur vieux cimitière pour en établir un nouveau. Je constatai que ce dernier ne se trouvait pas sur la réserve, et qu'il contenait plusieurs fosses au-dessus desquelles on avait érigé des pierres tumulaires dispendieuses. Dans ces circonstances, je jugeai préférable de réserver 5 acres pour ce cimetière, le tout sujet à l'approbation du département et du gouvernement provincial. On fit immédiatement l'arpentage de ce morceau de terre. Lorsque j'ai demandé aux sauvages pourquoi ils avaient, sans en avoir auparavant obtenu la permission, placé un nouveau cimetière dans un terrain non compris dans leur réserve, ils donnèrent pour excuse qu'il n'y avait là personne à qui s'adresser, le dernier agent ne les ayant pas visités depuis des années. Je ne crois pas cette réponse tout à fait exacte; aussi les ai-je prévenus de ne plus sortir de leur réserve dans aucun cas.

Après avoir exécuté le travail susmentionné, et avoir tenu une grande assemblée à Kincolith, j'arrivais à Port-Essington le 21 octobre, ayant arrêté en chemin à Port-Simpson et à Metlakatla. A compter de notre premier départ d'Essington jusqu'à

notre retour, il avait plu presque continuellement comme jamais il n'était arrivé dans cette contrée reconnue comme humide, ce qui a rendu notre tâche très désagréable et parfois très difficile à accomplir.

On est à préparer les procès-verbaux des décisions et les plans des diverses concessions dont j'ai parlé, et on les transmettra au département dès que M. Green aura terminé son travail et qu'on aura obtenu l'approbation du gouvernement provincial.

L'arpentage de toutes les réserves assignées jusqu'à présent est maintenant complété, sauf celui des réserves de la vallée de Nemiah et celui d'une autre petite à Sechelt. Il semble préférable pour le moment de laisser en suspens l'arpentage des premières, vu les habitudes nomades des sauvages à la disposition desquels on les a mises; quant à l'arpentage de l'autre, l'arpenteur Green peut y voir au plus tôt.

J'ai, etc.,

A. W. VOWELL,

Commissaire des réserves des sauvages, Colombie-Britannique.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
RAPPORT D'ARPENTAGE DE E. M. SKINNER,
VICTORIA, 23 juin 1903.

A. W. VOWELL,
Commissaire des Réserves des Sauvages,
Victoria, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant sur l'arpentage des réserves n°s 10, 11, 9, 5A et 2A pour les sauvages de Douglas, et sur l'arpentage de la réserve n° 4 pour la tribu de Pacheena, sur la côte ouest.

Muni de vos instructions, je quittai Victoria le 11 mai, à bord du steamer *Charmer,* et arrivai à la station d'Agassiz le 12. Je passai là une journée pour me pourvoir de comestibles et d'aides, et partis le 14 pour arriver le même jour à Douglas, à la tête du lac Harrison.

Après avoir loué des bêtes de somme, je gagnai la réserve et commençai l'ouvrage le jour suivant. Je fis, le 25, l'arpentage des réserves n°s 10 et 11, avec le raccordement, puis transportai, le 21, mon camp à la réserve n° 5A, où je me mis à travailler dès le lendemain pour finir le 28 l'arpentage et les raccordements aux réserves n°s 10 et 9.

Après avoir terminé l'arpentage de la réserve n° 9, je me rendis, le 3 juin, à la réserve n° 2A, commençai l'ouvrage le lendemain, pour le terminer le surlendemain, complétant ainsi la tâche qu'on m'avait confiée.

Le 6, je me suis mis en marche pour revenir, et arrivai le 7 à Douglas, où je dûs attendre deux jours avant de pouvoir trouver passage pour descendre le lac. Je quittai Douglas le soir du 9 et parvins à Agassiz le 10, où je congédiai les aides que j'y avais retenus. Quittant Agassiz le 10, je fus à Victoria le même jour, et le lendemain, je remerciais mes hommes.

Ayant reçu instruction de me rendre à San-Juan sur la côte ouest, pour y arpenter une réserve à l'usage de la tribu de Pacheena, je quittai Victoria le soir du 14 juin à bord du steamer *Queen City,* et me trouvais à San-Juan le lendemain matin. Ayant loué un canot et retenu les services de deux hommes, je remontai la rivière le jour même. Le 16, je fis l'arpentage de la réserve, puis descendis à Port-Renfrew le 17, mais j'arrivai malheureusement trop tard pour prendre le steamer.

Je dus rester à Port-Renfrew jusqu'au 21, alors que je m'embarquai le matin pour arriver le soir à Victoria; je renvoyai le lendemain les hommes que j'y avais retenus.

Je vous inclus une liste des réserves que j'ai arpentées et de la distance que j'ai parcourue, espérant que le tout vous donnera satisfaction.

J'ai, etc.,

E. M. SKINNER.

LISTE des réserves arpentées par E. M. Skinner, 1903.

Date.	Réserve.	Acres.	Chaînes.	Milles.	Chaînes,	Observations.
Mai..	N° 11 Sauvages de Douglas.	.....	86.96	.....	.....	
"	Raccord. n° 11 au n° 10.....	.....	39.13	.....	.....	
"	Réserve n° 10	.....	154.41	.....	.....	
"	" n° 5.....	.....	227.19	.....	.....	
"	Raccord. n° 10 n° 5.....	.....	144.33	.....	.....	
"	" n° 5 au n° 9.....	.....	124.49	9	56.51	
Juin..	Réserve n° 9..... , ...	.....	122.20	.....	.....	
"	" n° 2 A.....	.....	114.39	.....	.....	
"	" n° Pacheena.....	.....	93.41	3	5.90	
				12	62.11	

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
RAPPORT D'ARPENTAGE DE PETER BURNET, A.T.F.,
VANCOUVER, 1er décembre 1903.

A. W. Vowell,
Commissaire des Réserves des Sauvages,
Victoria, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai arpenté les réserves sousmentionnées suivant les instructions que vous m'avez adressées le 16 mai et le 17 juin 1903.

J'ai commencé mes opérations à la réserve de Bonaparte n° 1A, où j'ai eu quelque difficulté à fixer les points de départ, etc., car plusieurs bornes avaient disparu et d'autres étaient tellement hors de place qu'elles étaient inutiles.

Le sol de cette réserve ne vaut presque rien au point de vue de l'agriculture et des pâturages, car il est en partie entrecoupé de ravins escarpés et de gouffres profonds. Dans les sections 2 et 3, township 22, le bois est très épars, et de qualité inférieure ; mais on trouve d'assez bon bois dans les sections 33 et 34.

De Bonaparte, je transportai en voiture jusqu'à Ashcroft l'équipage de mon camp. De là à Highland-Valley, on ne peut se servir que de chevaux de somme, et il n'y a qu'un sentier. Après m'être assuré qu'on ne trouverait pas de chevaux plus loin qu'Ashcroft, et sachant qu'il me faudrait souvent déplacer mon camp, j'ai cru qu'il valait mieux garder les chevaux jusqu'à Spence's-Bridge. Les réserves de Highland-sont les Nos 12 (Chilthnux), 13 (Quillonton), 14 (Enquotco), 15 (Squetankilhats). Il ne réside personne dans ces réserves sur des milles d'étendue. J'ai eu de la difficulté à trouver les différents points de départ, mais ensuite, l'arpentage a été comparativement facile à faire. Les limites indiquées, je crois, par M. Fletcher, arpenteur des terres fédérales, étaient approximativement exactes, et bien assignées dans la plupart des cas.

Toutes ces réserves contiennent d'immenses prairies et on ne les utilise évidemment que comme terres à foin; on les habite quelques jours pendant la fenaison.

Si on prenait le soin voulu des prairies, je crois qu'elles produiraient beaucoup. A part les prairies, les réserves ne présentent qu'un sol de peu de valeur, et ce qu'on y trouve de bois est de qualité bien inférieure. J'ai tracé un chemin réunissant les différentes réserves et partant aussi de la ligne est de la réserve n° 15 jusqu'à l'endroit utile le plus rapproché, que le gouvernement avait fait arpenter (l'angle N.-E. de la section n° 5, township 18, rang 21, à l'ouest de 6e méridien).

De Highland-Valley, je me dirigeai sur Spatsum et corrigeai l'arpentage des limites des réserves n° 11 et 11A; le sol de ces réserves ne vaut rien ou à peu près en

fait d'agriculture. De Spatsum je me rendis au n° 10 (Pokheitsk)) et je fis de l'arpentage de correction. Puis je fis route sur Spence's-Bridge et y arpentai les réserves 4 et 4A. Comme on le verra par le plan joint aux notes de campagne de mon arpentage, une grande partie du n° 4 (qu'on retrouvera au plan original) a été emportée par la rivière Thompson, ce qui a de beaucoup diminué sa superficie, de même que l'étendue à donner dans le n° 4A.

A Spence's-Bridge, je pris le train pour Lytton, où je fis l'arpentage de l'annexe à la réserve n° 18 (Klickkumcheen). J'exécutai cet arpentage le 11 août, et le 12, je retournais à Vancouver avec ceux qui portaient mes chaînes.

Je regrette sincèrement de n'avoir pu compléter mes relevés qu'après un long délai, mais la chose a été à peu près inévitable, car, deux attaques de maladie m'ont virtuellement empêché de travailler durant plusieurs semaines, et je ne puis encore faire qu'un peu d'ouvrage de bureau de temps en temps.

J'ai, etc.,

PETER BURNET,
Arpenteur des terres fédérales.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE,
RAPPORT D'ARPENTAGE DE SYDNEY WILLIAMS,
QUESNEL, 15 août 1903.

A. W. VOWELL, écr,
Commissaire des Réserves des Sauvages,
Victoria, C.-B.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire rapport que conformément aux instructions contenues dans votre lettre du 2 mai dernier, je quittai Quesnel le 19 mai, pour suivre la route de Telegraph et la rivière à l'Eau-Noire, et atteindre le 26 la réserve de Kluskus n° 4, sur le lac Euchiniko. Ce voyage fut très fatigant pour les chevaux, car la nourriture était bien pauvre, l'herbe de la saison n'ayant pour ainsi dire pas encore commencé à pousser; la distance parcourue chaque jour était donc en conséquence très irrégulière, et les chevaux erraient, bien que de ce chef on n'ait réellement pas éprouvé de retard.

Pour sauver du temps et donner aux chevaux autant de repos que possible entre de longues courses, j'ai fait les arpentages dans l'ordre suivant :—

1° Celui de la réserve de Kluskus n° 4 ;
2° Celui de la réserve de Kluskus n° 1 ;
3° Celui de la réserve d'Uhlcatcho ;
4° Celui de la réserve de Kluskus n° 2 ;
5° Celui de la réserve de Kluskus n° 3.

En jetant un œil sur la carte, vous verrez qu'en suivant cet itinéraire, je m'évitais de passer deux fois au même endroit, sauf pour aller à Uhlcatcho et en revenir. Après avoir complété l'arpentage de la réserve de Kluskus, n° 3, je m'en revins directement à Quesnel, en passant par la rivière Nasko, voyage accompli en quatre jours et demi, contre sept jours en faisant le trajet par la rivière à l'Eau-Noire.

En arrivant à chacune des quatre différentes réserves, le temps était pluvieux et le ciel couvert, et il me fut impossible de commencer mes observations ce jour-là. Heureusement, dans chaque cas à Kluskus, je pus me mettre à l'arpentage des routes avec un méridien présumé, en sorte qu'il ne fut pas perdu de temps. A Uhlcatcho, j'employai mon temps de relais à établir une longue base pour faire la triangulation du lac.

J'ai trouvé partout beaucoup d'attraction magnétique; l'aiguille était sans cesse en mouvement, changeant entre N. 23° 30 W. et N. 30° W. Il était pour cette raison difficile de déterminer les variations magnétiques précises.

Il est tombé beaucoup de pluie au cours de mon voyage, surtout à Uhlcatcho, mais je n'ai perdu que deux jours à cause du mauvais temps; il était, cependant, souvent difficile de tenir ma lunette méridienne en bon ordre, vu la grande pluie.

RÉSERVE DE KLUSKUS N° 1.

La limite sud qui va du lac à l'extrémité sud-ouest ne comprenait pas une petite étendue unie et herbeuse, qui touche au lac et se trouve au sud du creek. Les sauvages désiraient faire inclure cette étendue dans la réserve, mais comme votre plan établit la limite près du creek, je ne me suis pas cru justifiable de faire aucun changement.

CHANGEMENT À LA RÉSERVE D'UHLCATCHO.

J'ai jugé nécessaire d'ajouter 40 chaînes au nord de cette réserve pour y comprendre des cabanes situées du côté nord du lac Avalka; la superficie de la réserve s'est ainsi trouvée agrandie de 640 acres dans cette direction. Afin de conserver la superficie originale autant que possible, j'étendis de 80 chaînes du nord au sud la limite ouest, enlevant ainsi 640 acres, composées en grande partie de petits pics rocheux et ayant encore moins de valeur que le reste de la réserve. Je n'ai fait ces changements qu'après mûre délibération, et j'espère que vous les approuverez. J'ai trouvé, sous les autres rapports, les esquisses remarquablement exactes.

Comme vous le verrez dans mon journal, j'ai retenu mon parti à Quesnel le 18 mai, et nous étions de retour le 18 juillet au même endroit, soit 62 jours d'absence, ou, en déduisant 8 dimanches et 2 jours de fête légale, 52 jours ouvrables. Dimanche et lundi, les 24 et 25 mai, il a fallu deux petites courses pour trouver à manger à nos chevaux, et j'ajouterai une journée, ce qui donnera un total de 53 jours ouvrables.

Ces jours d'ouvrage se répartissent comme suit :—

	Jours.
Préparatifs du voyage	1
Voyage	19
Arpentage	31
Perdus à cause de la pluie	2
	53

La distance totale parcourue, estimée du mieux possible, a été de 379 milles, comme suit:—

	Milles.
De Quesnel à la réserve de Kluskus	118
De la réserve n° 4 à la réserve n° 1	9
De Kluskus à Uhlcatcho et retour	140
Transport de camp à Uhlcatcho	10
De Kluskus aux réserves n°s 2 et 3	6
De la réserve n° 2 à Quesnel	96
	379

La moyenne a donc été de 20 milles par jour. En allant, nous avons trouvé les routes en meilleur état qu'en revenant; d'un autre côté, nos chevaux étaient en meilleur ordre pour revenir, et notre bagage moins pesant. Nous eûmes l'heureuse fortune de passer à gué, aller et retour, la rivière à l'Eau-Noire, à deux jours de Kluskus, alors que nous nous rendions à Uhlcatcho; durant notre séjour à ce dernier endroit, cette rivière monta de plusieurs pieds à cause des pluies abondantes, et on voyait que partout les terrains bas avoisinant la rivière avaient été inondés. Si cette pluie était tombée

Le pensionnat de Muscowequan, Buttes-du-Tondre, Assa.

pendant notre voyage, nous aurions probablement subi plusieurs jours de retard. Le temps qu'a duré notre arpentage se répartit comme suit :—

	Jours.	Chaînes.
Réserve de Kluskus n° 4	2½	170·00
Réserve de Kluskus n° 1	8	467·17
Réserve d'Uhlcatsho	14	1,200·00
Réserve de Kluskus n° 2	4	322·23
Réserve de Kluskus n° 3	1½	120·00
Réunion des deux dernières	1	90·70
	31	2,370·10

Soit une moyenne de 76.46 chaînes par jour. Ce calcul ne comprend pas des lignes additionnelles que nous avons tirées pour réunir des villages, ni 30 chaînes mesurées à Uhlcatcho, puis abandonnées.

Du 18 juillet à ce jour, j'ai préparé mes comptes, payé mes aides, transcrit les notes de mon registre d'arpenteur et dressé les plans nécessaires.

J'ai, etc.,

SIDNEY WILLIAMS.

RAPPORTS DES DIRECTEURS

DES

PENSIONNATS ET DES ECOLES INDUSTRIELLES

27—i—20½

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGE SAINT-JOSEPH,
FORT-WILLIAM, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de vous transmettre notre rapport annuel sur le refuge Saint-Joseph pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Le refuge Saint-Joseph, sur la réserve de Fort-William, est situé sur la rive sud de la rivière Kaministiquia, à mi-chemin entre Fort-William est et Fort-William ouest, et à environ 4 milles du pittoresque mont McKay.

Terrain.—L'étendue du terrain dépendant de l'école, n'est que d'une acre. Elle comprend une cour de récréation pour les garçons et une autre pour les filles, un jardin potager et un parterre pour les fleurs. Le sol, si on le prépare convenablement, produit de très bons légumes. Bien que la saison ait été courte, tout a très vite poussé dans le jardin.

Bâtiments.—La maison est en bois de charpente sur fondations en pierre. Au cours de l'année, on a ajouté une annexe en arrière, ce qui donne au refuge 95 pieds sur 45, au lieu de 70 sur 45. On a fait du grenier une très belle pièce, qui sert maintenant de dortoir aux filles. On trouve au sous-sol la cuisine, trois pièces avec calorifères, une salle de récréation, des réfectoires et la buanderie. Au rez-de-chaussée, il y a le parloir, le dortoir des garçons, le lavoir, l'imprimerie des garçons, les bains et la chapelle. Le premier étage contient la salle de travail, des garde-robes et des salles particulières, et, dans le deuxième étage, il y a les dortoirs et un réservoir.

Logement.—On peut loger aisément près de 75 élèves.

Présence.—Il y avait 68 élèves cette année: 43 filles et 25 garçons.

Travail de classe.—Les élèves vont en classe deux fois par jour, sauf quelques-unes des plus grandes qui vont aider à la buanderie une fois par semaine. Ils ont aussi de l'étude régulièrement. Les progrès des élèves ont donné beaucoup de satisfaction. Le rapport de l'inspecteur, reçu la semaine dernière, était favorable.

Ferme et jardin.—Notre jardin, quoique petit, est rempli de toutes sortes de légumes. Les garçons s'emploient activement à faire disparaître les mauvaises herbes. Le sol contient du sable, mais un peu de soin lui fait produire d'excellents légumes.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles l'art culinaire, la couture, le ravaudage, le tricotage, la manière de blanchir et les soins du ménage en général. On apprend aux garçons à avoir de la propreté chez eux, à travailler au jardinage et à prendre soin des fleurs et de la pelouse.

Enseignement moral et religieux.—On s'occupe soigneusement de l'enseignement moral et religieux des élèves; on s'efforce de leur faire comprendre leurs devoirs envers Dieu et envers les hommes. En général, leur conduite a été très bonne.

Santé et hygiène.—Il s'est déclaré en mars une épidémie de fièvre et de pneumonie non seulement chez nos enfants, mais dans la plupart des familles habitant la réserve; il en est résulté bien des décès. L'épidémie a duré à peu près un mois. Deux membres de notre personnel succombèrent à la maladie, combinée de surmenage et d'inquiétudes au sujet des enfants. Deux filles et deux garçons en furent aussi victimes. Grand nombre d'autres furent très malades, mais ont recouvré la santé, grâce aux meilleurs soins médicaux. Tous se portent bien de nouveau, et on a complètement désinfecté la maison.

Approvisionnement d'eau.—Un moulin à vent, grâce à des tuyaux qui s'y rattachent, distribue de l'eau en abondance aux différentes parties de l'établissement.

Protection contre le feu.—On tient en disponibilité 70 pieds de boyaux à incendie, deux haches de pompier, et trois extincteurs "Star" recouverts en verre.

Chauffage et éclairage.—La maison est chauffée au moyen de trois calorifères à air chaud, et le bois est notre combustible. Nous n'avons pour nous éclairer que des lampes à pétrole.

Récréation.—Si le temps le permet, les enfants s'amusent au dehors dans leurs cours respectives. Leurs jeux sont la balle, le ballon, le cache-cache, le croquet, la pêche et le canotage dans la saison propice.

Observations générales.—Le département a bien voulu nous accorder $1,000, et nous lui en sommes assurément très reconnaissantes, car cette somme nous aidera beaucoup à diminuer la forte dette que nous a occasionnée la nouvelle annexe. Notre petit personnel a subi une double perte, dans les deux décès qui sont survenus. La supérieure, mère Francis, était la vraie femme qu'il fallait ici, à ce poste; elle était si bonne, se sacrifiant elle-même dans les plus grandes difficultés. L'autre sœur aussi, nous la trouvions indispensable, mais que la sainte volonté de Dieu soit faite. Il est dû beaucoup de remerciements au pasteur de la mission pour la grande générosité dont il a fait preuve, en fournissant gratuitement à la maison tout le lait et les légumes dont nous avions besoin, et beaucoup d'autres choses, ce qui n'est pas peu dire.

Nous avons, etc.,

LES SŒURS DE SAINT-JOSEPH.

PROVINCE D'ONTARIO,
INSTITUT DES MOHAWKS,
BRANTFORD, 11 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus un rapport sur l'institut des Mohawks pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Cette institution fut fondée par la Corporation ayant pour but la diffusion de l'Evangile dans la Nouvelle-Angleterre", ou plus brièvement la "Compagnie de la Nouvelle-Angleterre", en l'année 1831.

Terrain.—Le terrain comprend 390 acres, réparties comme suit: Lot n° 5, Nid-d'Aigle, township de Brantford, 10 acres; concession de la Couronne (les bâtiments sont sur ce lot) et 194 acres par permis d'occupation; lot de la Glèbe des Mohawks, en ville, 186 acres, louées.

Bâtiments.—Le bâtiment principal, de 152 x 60 pieds, sera bientôt terminé. On a reconstruit la maison de récréation des garçons, qui mesure 74 x 20 pieds; la buanderie, qui en mesure 30 sur 20'3; la laiterie, qui en a 18 sur 13. La première est un bâtiment à deux étages et demi, ayant sous-sol en brique, et actuellement occupée par les garçons comme logis temporaire. Les filles logent dans les annexes temporaires, qu'on a faites au presbytère des Mohaws, situé à quelque distance de l'institution.

Nouveaux bâtiments.—Grange, de 97 x 35 pieds, avec sous-sol en brique pouvant établer 35 vaches; bâtiment où serrer les racines, avec pièce destinée à la séparation du lait; silo en ciment, de 30 x 16 pieds; porcherie, de 72 x 30 pieds; murs en ciment, toiture métallique, et une glacière, de 18 x 14 pieds.

Logement.—On a préparé le nouveau gymnase de façon à y loger 40 garçons, et, dans des bâtiments temporaires annexés au presbytère des Mohawks, on logera 43 filles.

Présence.—Les relevés trimestriels du 30 juin 1904 établissent qu'il y avait à l'institut 39 garçons et 40 filles, classifiés comme suit :—

	Elèves.
Cours II	5
" III	22
" IV	13
" V	23
" VI	16
Total	79

La moyenne des élèves a été de 81. Aucun élève nouveau n'a été admis depuis l'incendie de la maison, le 19 avril 1903.

Travail en classe.—Le cours d'étude comprend celui de l'école publique d'Ontario. Le progrès a été assez satisfaisant. Une élève a obtenu un "certificat d'admission" dans le mois dernier; une autre a suivi le collège commercial de la ville pendant 8 mois et y a appris la sténographie. Elle ne s'est pas encore présentée pour l'obtention de son diplôme.

Les heures de classe sont de 8.30 à 12 heures a.m. et de 1.30 à 4 heures en été; en hiver elles sont de 8.45 à 12 heures, de 1.30 à 4 heures et de 7 à 8 heures.

Tous les élèves des cours IV, V et VI ont une heure d'étude spéciale, de 8.30 à 9.30 p.m.

Les élèves forment deux divisions "A" et "B". La division "A" suit des classes, pendant une semaine, l'avant-midi et la division "B" les suit l'après-midi. La semaine suivante, c'est tout le contraire qui a lieu.

Les élèves des cours I et II sont constamment en classe pendant l'année.

Ferme et jardin.—Malgré les dommages causés aux récoltes, aux bestiaux et aux instruments aratoires et en cas des travaux de reconstruction s'élevant à plus de $1,000, les profits furent tout de même de $583.82. Il fut fourni à l'institution Mohwak pour $1,270.23 de produits et il en fut vendu pour $3,271.18.

Enseignement industriel.—Menuiserie et peinture.—Ce sont les élèves qui exécutent, sous un maître, tous ces travaux pour l'école et la ferme. Ils ont construit divers bâtiments temporaires ou permanents. Ce sont eux qui ont aussi préparé, au moyen du sable et du gravier fournis par la ferme, tout le ciment nécessaire à la construction d'une étable, d'un silo et d'une porcherie; ils ont exécuté de plus divers travaux de menuiserie.

Culture, etc.—La culture et le jardinage, la surveillance des serres-chaudes, l'entretien d'un troupeau de plus de 30 vaches laitières, le soin des porcs, la culture des légumes et des fleurs pour le marché, tout cela forme les principales occupations des élèves.

Les filles sont habituées aux travaux domestiques, tels que la couture, le tricotage, le blanchissage, la cuisson des aliments et la fabrication du pain et du beurre. Ce sont elles qui confectionnent tous leurs vêtements ainsi que tous ceux des garçons, à l'exception des vêtements de luxe que le département fournit une fois chaque année.

Enseignement moral et religieux.—Tous les élèves font régulièrement la prière du matin et du soir et assistent au service religieux, le dimanche, à 11 heures, dans la chapelle des Mohawk. L'enseignement religieux se fait à l'école tous les jours et le dimanche de 9 à 10, de 2.30 à 3.30 et 7 à 8 heures.

Les garçons sont organisés en une compagnie de cadets subdivisée en 4 sections; celles-ci sont sous la direction des élèves les plus âgés lesquels sont responsables de la propreté et du bon ordre de leurs divisions respectives. Quatre surveillantes de section exercent le même contrôle sur les filles.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire du département des garçons est excellent; celui du département des filles est aussi bon qu'il peut l'être dans les conditions actuelles.

La santé a été très bonne. Il n'y a eu ni décès, ni aucun cas sérieux de maladie.

Approvisionnement d'eau.—Dans le département des garçons, l'eau est fournie au réservoir par un moulin à vent.

Chez les filles, leur installation temporaire est approvisionnée par un puits muni d'une pompe.

Protection contre l'encendie.—Les deux départements sont pourvus d'extincteurs chimiques.

Chauffage et éclairage.—Le département des garçons est chauffé par une fournaise à charbon située dans la salle de récréation. Le presbytère mohawk est aussi chauffé au moyen de fournaises à charbon. Les deux départements sont éclairés à l'électricité.

Récréation.—Les heures de récréation sont une heure le midi, deux heures le soir en été, et une heure en hiver, et de 4 à 5 heurs p.m. toute l'année pour ceux qui suivent les classes, et en outre un demi-congé chaque semaine.

Il n'y a pas d'école du 156 juillet au 21 août; durant ce temps les directeurs et les instituteurs prennent leurs vacances; chaque élève a une demi-journée de congé, et l'enseignement industriel de l'institution suit son cours comme d'habitude.

Dans leurs cours les garçons ont des escarpolettes et des barres horizontales; ils ont aussi un champ pour jouer à la balle et au ballon. Les filles ont des escarpolettes, des jeux de croquet, des balles et des cordes à danser, etc. A ceux qui préfèrent lire, on leur fournit des revues et des livres de la bibliothèque de l'école, et les journaux quotidiens sont envoyés à la salle de lecture des garçons.

J'ai, etc.,

R. ASHTON,
Surintendant.

PROVINDE D'ONTARIO,
ECOLE INDUSTRIELLE DE MONT-ELGIN,
MUNCEY, 26 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel, concernant l'école de Mont-Elgin, pour jusqu'au 30 juin 1904.

Emplacement de l'école.—Cette école est agréablement située sur la rive ouest de la rivière Tamise, dans le township Caradoc, comté de Middlesex, Ontario. La ferme qui en dépend comprend 25 acres; comme elle est en pente douce, le drainage s'opère facilement; le sol en est riche et tout à fait convenable pour la culture. Destinée primitivement à ne recevoir que 40 élèves, il est facile de se représenter que l'école est trop étroite pour répondre convenablement aux 100 élèves qui s'y trouvent aujourd'hui. Pour subvenir à cela, il faut louer du terrain des bandes Chippewa et Onéida.

Bâtiments.—Nous possédons les bâtiments suivants : Un édifice principal, à 4 étages, construit en 1895; l'ancien édifice construit en 1847, réparé en 1897, est passé aujourd'hui à l'état d'annexe; une salle de récréation pour les garçons; une buanderie, des écuries et des étables ainsi qu'un atelier de cordonnerie. Les réparations qui ont été faites aux porcheries, aux écuries et aux granges nous ont rendu grand service, cette année.

Terrains.—Les terrains de jeu reposent au sud et au nord-ouest de l'édifice principal; ils ont vue sur la Tamise ainsi que sur les plus beaux paysages qui se trouvent dans la province.

Logement.—L'école contient de l'espace suffisant pour 115 à 120 élèves et pour un personnel de 12 membres.

Présence en classe.—Le nombre d'élèves permis par le département est de 100. Il y en a eu, en moyenne, 107.

Travail en classe.—Chaque élève reçoit par semaine 4 jours d'études théoriques en classe et 2 jours d'études pratiques dans les ateliers. Nous tenons à accorder à nos

élèves les avantages d'un cours gradué. Trois des élèves ont subi avec succès l'examen d'admission au lycée, et un autre, les examens de sortie d'école qui eurent lieu en juin et juillet. Les salles de classes, les salles de toilette, les dortoirs, les terrains de jeu, etc., sont sous la surveillance constante des instituteurs et de la directrice de l'établissement.

Ferme et jardin.—Tel que mentionné plus haut, la ferme comprend 225 acres de terre. Le sol en est riche, bien drainé et suffit généralement à approvisionner l'école de farine, de viande, de légumes et des produits de laiterie. La dimension de la ferme ne permet pas cependant suffisamment de pâturage et il nous faut alors nécessairement louer des terrains avoisinants.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent tous les travaux de la culture, tels que le labourage et le hersage du sol, la manière de planter et de cultiver les légumes et le maïs, de faire les récoltes, etc., de dresser les chevaux et d'entretenir les bestiaux en général. Les filles apprennent les travaux domestiques, tels que la fabrication du pain, la cuisson des aliments, la couture, le tricotage, la confection des dentelles et des robes, et le blanchissage du linge.

Enseignement moral et religieux.—Cet enseignement est constamment dirigé par les professeurs. C'est le directeur de l'établissement qui commente la Bible à la prière du matin et à celle du soir. Tous les élèves, sous la conduite d'un membre du personnel, assistent le dimanche matin à l'office religieux. Le dimanche après-midi, il y a, dans la chapelle, l'école dite du dimanche et, ce jour, à 7.30 heures du soir, il y a étude de la Bible et chants religieux.

Santé des élèves.—La santé des élèves a été bonne. Un élève, pris de phtisie, a été renvoyé au cours de l'année; un autre est mort de méningite après huit jours de maladie.

Approvisionnement d'eau.—L'eau, tout en étant abondante, n'est pas de bonne qualité toutefois; c'est un inconvénient auquel nous ne savons trop comment remédier.

Protection contre l'incendie.—Nous tenons toujours dans les corridors de l'établissemet des extincteurs chimiques et des seaux remplis d'eau. Bien qu'il y ait deux petits réservoirs installés sous le toit, il arrive souvent qu'ils sont vides, car le mouiln à vent ne fonctionne pas régulièrement. Nous allons tâcher de remédier à ce défaut au moyen d'un mouton hydraulique. L'annexe, la buanderie et les granges sont absolument sans moyens de protection.

Chauffage.—Le chauffage du corps principal et de l'annexe s'opère par trois fournaises à charbon. Comme la fournaise de l'annexe n'est pas suffisante, les jours de grand froid, nous recourons à des poêles à bois.

Observations générales.—Nos élèves (garçons et filles), trouvent toujours immédiatement de l'emploi en quittant l'école; cela témoigne que l'enseignement qu'ils reçoivent est très à propos.

J'ai, etc.,

T. T. GEORGES,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
REFUGES DE SHINGWAUK ET DE WAWANOSH,
SAUT-SAINTE-MARIE, 22 juillet 1902.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSLEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les refuges de Shingwauk et de Wawanosh, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Ces refuges sont situés sur la rive de la rivière Sainte-Marie, à un mille et demi à l'est de la ville du Saut-Sainte-Marie, dans la province d'Ontario.

Terrain.—L'étendue de terrain qui appartient à ces refuges est de 93 acres; cela comprend les lots 1 et 2, dans le township Tarentorus, achetés et détenus en fidéicommis par l'évêque d'Algoma. Autrefois en forêt, ce terrain est aujourd'hui presque entièrement défriché.

Le sol est très léger et rocheux, il convient surtout pour le pâturage. Une grande partie de ce terrrain convient parfaitement à la culture.

Bâtiments.—Les bâtiments sont magnifiquement situés, en face de la rivière. Ils comprennent:—

1. Le corps principal des refuges Phingwauk et Wawanosh, dont la dimension est de 160 x 97 pieds, à part des ailes, et de l'annexe qui sert de résidence au directeur. Cet édifice renferme la salle à manger, les cuisines, le salon des visiteurs, les chambres des membres du personnel, les salles pour les fournaises, les lavoirs et les dortoirs.

2. Une construction en bois à deux étages, de 60 x 70 pieds; l'étage inférieur sert de salle d'exercices et de salle de récréation pour les garçons; l'étage supérieur sert de classe pour les élèves les plus avancés.

3. A une soixantaine de verges, à l'est de cette construction, se trouve la chapelle érigée en 1883, à la mémoire du premier évêque, l'évêque Fauquier, au moyen de souscriptions perçues en Angleterre et en Canada.

4. L'hôpital, ainsi que son annexe qui sert de résidence au gardien.

5. La maison de la ferme et la buanderie, d'une dimension de 20 x 40 pieds.

6. La maison du menuisier.

7. L'atelier de menuiserie.

8. L'atelier de cordonnerie, les granges, les étables et diverses autres constructions secondaires.

Voici les réparations et les améliorations qui ont été faites depuis mon dernier rapport : réparation du toit de l'édifice principal, nouveau plancher à la buanderie, partie de l'intérieur du corps principal repeinte à neuf, pose de tuyaux de conduite pour l'eau chaude dans la salle de toilette des filles, traîneaux neufs doubles pour l'usage de la ferme, six échelles à incendie, un wagon carré, pose d'une nouvelle pompe et d'une nouvelle machine à vapeur dans l'atelier de menuiserie, pose d'une toiture, de planchers et de stalles dans les écuries et les étables, clôturage de la cour des filles, vitrage et autres réparations secondaires.

Aménagement.—L'école peut contenir 100 élèves—60 garçons et 40 filles—et 12 employés.

Présence à l'école.—Cinquante-sept élèves—41 garçons et 16 filles—furent enregistrés au commencement de l'année. Sept filles et 2 garçons furent plus tard admis, 5 garçons et 2 filles reçurent leur congé et 2 garçons moururent de phtisie, ce qui laisse le nombre actuel des élèves à 36 garçons et 21 filles. De ce nombre 19 sont orphelins de mère, 9 de père et 7 n'ont ni père ni mère. La moyenne des élèves, au cours de l'année, a été de 56.

Travail en classe.—L'école est divisée en deux classes—classe supérieure et classe inférieure—dirigées par deux instituteurs différents dans des bâtiments distincts.

L'enseignement est le même que celui des écoles publiques d'Ontario.

Chaque classe est pourvue de pupitres automatiques, de grandes cartes géographiques, de globes terrestres et de tout le mobilier nécessaire.

Les heures de classe sont de 8.30 à midi et de 1.30 à 5 heures, à l'exception du mercredi et du samedi. Le peu de progrès qui s'opèrent dans la classe des commençants provient surtout du manque de connaissance de l'anglais chez les élèves. Une fois cet inconvénient vaincu, les progrès sont aussi marqués que chez les élèves des écoles publiques. Nos garçons et nos filles s'attirent toujours les compliments des inspecteurs pour les talents naturels qu'ils montrent pour l'écriture et le dessin.

Il s'est fait de grands progrès cette année. Vingt-deux garçons et six filles ont mérité une promotion dans des classes supérieures.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent la menuiserie et la culture. Les filles apprennent à coudre, à blanchir le linge et à exécuter les divers travaux domestiques ordinaires.

L'atelier de menuiserie est un bâtiment distinct, de 24 x 40 pieds, situé à environ 200 verges de l'édifice principal. L'enseignement des divers travaux de menuiserie se donne par un homme d'expérience . Nos élèves deviennent rapidement habiles. Ce sont cinq d'entre eux qui, avec l'aide du maître, ont exécuté les réparations et les améliorations que j'ai déjà mentionnées dans ce rapport.

A ce sujet, je désire exprimer ma reconnaissance envers le gouvernement pour avoir pourvu notre atelier d'outils de menuisier et d'une machine à gazoline de 12 chevaux-vapeur qui nous rend, à bon marché, grand service pour le fonctionnement de nos instruments et de nos pompes.

La ferme, qui comprend 40 acres de terre, est mise en exploitation par un cultivateur d'expérience, aidé d'un certain nombre d'élèves.

Nous possédons 3 chevaux, 1 taureau, 4 vaches, 4 génisses d'un an, 4 veaux et 4 porcs.

Nous cultivons surtout du foin, des racines et des légumes. Le sol est léger et rocheux et d'ordinaire ne produit pas suffisamment pour les besoins de l'établissement.

Ce serait un grand avantage de pouvoir se procurer une cinquantaine d'acres de bonne terre à cultiver, dans le voisinage.

En hiver, le fermier en chef, ainsi que ses élèves, coupent, scient et charroient du bois; ils ont aussi soin des bestiaux.

L'un des grands inconvénients que nous éprouvons de plus en plus, chaque année, est la difficulté de nous procurer du bois de chauffage à des prix raisonnables dans le voisinage.

Enseignement moral et religieux.—L'enseignement religieux qu'on y donne est celui de l'Eglise anglicane. Maîtres et élèves suivent les offices qui ont lieu dans la chapelle de Shingwauk, ou dans la cathédrale de Saint-Luc. La prière se dit le matin et le soir dans les classes, et il y a l'école dite du dimanche tous les dimanches après-midi.

Les punitions que nous infligeons sont des amendes et des privations de congés. Nous n'infligeons des punitions corporelles que dans les cas de grands manquements à la règle et seulement comme suprême moyen de correction.

Santé et hygiène.—A part le décès de leurs élèves à la suite de tuberculose, la santé a généralement été satisfaisante. Nous avons moins souffert des maladies légères que par le passé, surtout au cours de l'hiver, malgré qu'il ait été très rigoureux.

Les tuyaux de drainage sont tenus propres ; tous les détritus sont déposés dans des barils et transportés tous les jours sur la ferme. Nous opérons la désinfection au moyen de la chaux et des divers autres désinfectants.

Approvisionnement de l'eau.—Nous sommes constamment approvisionnés d'eau à l'aide d'une pompe qui refoule l'eau de la rivière Sainte-Marie dans de grands réservoirs situés sous le toit de l'édifice principal et dans la buanderie.

Protection contre l'incendie.—Des bouches d'eau existent au dehors de l'édifice, ainsi qu'à chaque étage au dedans; nous tenons toujours à notre portée une centaine de pieds de tuyaux à incendie.

Le refuge est pourvu, de plus, d'extincteurs chimiques et de haches de pompier.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère au moyen d'un système à l'eau chaude. Ce système fonctionne bien. Pour le chauffage des autres bâtiments et de la chapelle, nous nous servons de poêles à bois.

L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Les deux écoles sont pourvues de terrains de jeux, ainsi que de tous les jeux et instruments sportiques convenables.

Les élèves s'amusent l'hiver à différents jeux à l'intérieur de l'école, de même qu'à la lecture de revues et de livres.

Observations générales.—Les 57 élèves qui suivent les classes appartiennent aux tribus Ojibeway et Delaware. Ils sont âgés de 6 à 19 ans ; les uns ne font que commencer leurs études, alors que les autres achèvent presque leur éducation et seront bientôt en mesure de voir à leur propre subsistance.

Ce sont des enfants intelligents, soumis et laborieux; d'une manière générale, ils semblent se rendre de plus en plus compte des avantages que le refuge leur offre, principalement s'ils désirent obtenir quelque situation dans le monde.

J'ai, etc.,

G. LEY KING,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG,
WIKWEMIKONG, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant l'école industrielle de Wikwemikong, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située sur la partie non concédée de l'île de Manitoulin, à 10 milles au nord de l'agence Manitowaning, dans le village de Wikwemikong, sur la rive ouest de la baie Smith. C'est un très mauvais endroit, car nos terrains sont bornés par des rues et des maisons qui appartiennent aux sauvages, et il nous est impossible d'agrandir nos terrains de jeu; nous ne pouvons non plus jouir d'aucun isolement.

Terrain.—Les sauvages nous ont accordé environ 200 acres de terre pour l'entretien de l'école et de la mission. Bien que rocheux, le sol est toutefois fertile ; une moitié est en culture et l'autre moitié en pâturage.

Bâtiments.—Les garçons et les filles sont logés dans deux édifices distincts, éloignés l'un de l'autre d'environ 200 verges, et dirigés par deux personnels différents sous la surveillance d'un seul directeur.

Les garçons ont leurs salles d'étude et de classe, leur salle à manger, leur garde-robes et leur salle de récréation dans un bâtiment en charpente de 2 étages de 50 x 100 pieds. L'infirmerie, la cuisine et le dortoir sont dans la maison du missionnaire, une bâtisse à 3 étages de 110 x 60 pieds; c'est là que se trouvent aussi les chambres des membres du personnel. Le dortoir, qui a une dimension de 108 x 40 pieds et 17 pieds de hauteur, est bien ventilé, bien éclairé et tout à fait salubre. Il est de plus pourvu de bains et de cabinets d'aisances à l'eau du meilleur modèle.

Les filles et leurs maîtresses occupent deux édifices en bois à 3 étages, situés un peu plus loin sur la colline; l'un des édifices est de 108 x 50 pieds, et l'autre de 50 x 35 pieds; ils sont reliés par un couloir. L'annexe que nous avons fait construire nous permet d'avoir maintenant des salles de classe et de récréation, ainsi que des dortoirs spacieux et bien ventilés. A quelques verges au sud se trouve une construction en bois à deux étages, de 40 x 50 pieds, et qui sert de buanderie, de magasin et de boulangerie.

En gagnant la rive de la baie, se trouve la construction qui renferme les ateliers de forge, de peinture et de menuiserie. Ce dernier atelier est pourvu d'un moteur à la gazoline et de tous les outils nécessaires. Plus près encore de la rive, se trouve un petit moulin à scier et à planer le bois. L'atelier de cordonnerie et la boulangerie des garçons sont situés dans l'ancien bâtiment de la mission; c'est là que se trouve aussi la salle de musique à l'usage des membres de la fanfare.

Quant à ce qui concerne la ferme, il faut mentionner l'existence de 3 granges, dont les soubassements servent d'étables, les porcheries, les poulaillers, les remises pour les instruments agricoles et les voitures, les hangars à bois et la glacière.

Logement.—Il y a suffisamment de logement pour 80 garçons et autant de filles, à part les membres du personnel. En modifiant toutefois l'école des garçons, il serait facile de lui faire contenir 100 élèves.

Elèves.—Le nombre des élèves inscrits au cours de l'année a été de 136, soit 77 garçons et 59 filles; la moyenne n'a été que de 126, vu les départs et les arrivées survenus pendant l'année. Le nombre des externes venant du village a beaucoup augmenté, comparativement à celui des filles, mais ces élèves ont été moins assidus.

Travail en classe.—C'est le programme officiel d'études des écoles des sauvages qui est suivi. Le temps affecté à l'enseignement est de 9 à 11.45 heures de l'avant-midi et de 1.30 à 4 heures de l'après-midi, avec une courte récréation au milieu. Il y a aussi une demi-heure d'étude, à 7.30 heures du soir, consacrée à la lecture, à la correspondance, au chant, etc. A l'exception de quelques-unes des filles plus âgées, qui s'occupent de couture, tous les élèves suivent constamment les classes. Les élèves sont à peu près divisés également en quatre divisions, deux pour les filles et deux pour les garçons; chaque division est dirigée par un maître particulier. Les élèves peu avancés suivent les mêmes cours que les externes.

Voici comment ils se classent :—

	Elèves.
Cours I	25
" II	41
" III	23
" IV	23
" V	12

Les élèves, surtout les plus avancés, ont fait de grands progrès en anglais et en arithmétique; plusieurs feraient même honneur aux écoles publiques de la province.

Ferme et jardin.—Le but de la ferme est de fournir la viande, le lait et le beurre nécessaires à l'école. Cette ferme est bien pourvue de bestiaux, de moutons, de chevaux, de porcs et de poules. L'exploitation se fait à l'aide des garçons, des employés sauvages et d'un cultivateur d'expérience comme contremaître. Il y a à peu près une acre de terre en jardin potager. Nous tirons de bons revenus de ces diverses sources; c'est ce qui nous permet de subvenir à l'insuffisance de l'octroi annuel qui nous est accordé, car cet octroi suffit à peine à payer les deux tiers de nos dépenses.

Enseignement industriel.—Ce que nous enseignons avant tout à nos élèves c'est la culture, car c'est elle qui leur fournira le principal moyen de gagner leur existence après leur sortie de l'école; nous leur enseignons, toutefois, également la menuiserie, la cordonnerie et la forge. Douze de nos élèves ont particulièrement pratiqué la culture, 4 la menuiserie et 2 la cordonnerie. En outre de l'enseignement de ces industries spéciales qu'un certain nombre d'élèves doivent suivre, tous les élèves sont tenus, selon leur sexe et leurs aptitudes, d'exécuter tous les jours divers travaux, tels que le balayage et le frottage des planchers, le sciage du bois, l'entretien des bestiaux, le soin de la laiterie, le jardinage, l'aide dans la cuisine et sur la ferme.

Le blanchissage du linge se fait à l'école des filles avec l'aide de quelques blanchisseuses sauvages. Nos filles les plus avancées apprennent particulièrement à coudre, à tricoter et à confectionner les robes. Les élèves se livrent généralement avec plaisir à ces divers travaux.

Enseignement moral et religieux.—Cette partie de l'enseignement est surveillée avec grand soin. Nous donnons aux élèves une instruction sur la religion presque tous les jours, et nous les exhortons de toutes manières à observer dans leur conduite les principes de religion et de morale que nous leur enseignons. Il se fait toutes les semaines par les professeurs un rapport public sur le compte de chaque élève; ce rapport, qui comporte suivant le cas des récompenses ou des punitions, est un excellent moyen de maintenir la discipline. Les élèves suivent tous les offices religieux qui se font à l'église de la paroisse.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire est excellent. A part quelques maladies légères, la santé des élèves a été très bonne.

Approvisionnement d'eau.—Toute l'eau qui nous est nécessaire nous est fournie par un moulin à vent et un réservoir d'une capacité de 15,000 gallons, qui distribue l'eau dans tout l'établissement. Nous nous alimentons à la baie Georgienne.

Moyens de protection contre l'incendie.—C'est ce réservoir qui, au moyen de bouches d'eau installées à tous les paliers, constitue notre plus efficace protection contre le feu. Nous avons, en outre, des extincteurs chimiques et des haches de pompier.

Chauffage et éclairage.—Les deux écoles sont efficacement chauffées par des poêles à bois, mais le dortoir des garçons et le logement des membres du personnel sont chauffés par le système à l'eau chaude de l'habitation du missionnaire. L'école des filles est éclairée à l'acétylène, mais le reste de l'institution est éclairé au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Outre l'après-midi du samedi, deux heures sont tous les jours consacrées uniquement à la récréation. Le premier mardi de chaque mois est jour de congé pour les élèves qui ont bien rempli leurs devoirs. Les deux écoles sont pourvues de bons terrains de jeu, quoique un peu trop étroits; il y a tous les appareils gymnastiques et les jeux convenables. Les élèves possèdent aussi des salles pour les jours de mauvais temps et les soirs d'hiver.

Observations générales.—Je puis affirmer avec conviction que notre école contribue beaucoup à corriger les mœurs des sauvages, ainsi qu'à développer leur intelligence et à créer chez eux des habitudes de travail et de bonne tenue. Nos élèves actuels apprécient davantage leur enseignement et atteignent un degré supérieur d'instruction. Ils s'intéressent aussi davantage à la lecture, soit des livres, soit des journaux, et naissent à un certain degré à la vie intellectuelle.

J'ai, etc.,

J. PAQUIN, S.J.,
Directeur.

PROVINCE D'ONTARIO,
PENSIONNAT DE CECILIA JEFFREY,
PORTAGE-DU-RAT P.O., 14 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située sur la rive ouest du lac Shoal, un prolongement du lac des Bois, près de la frontière du Manitoba, juste à l'est de la réserve n° 40 du lac Shoal. On y arrive por eau du Portage-du-Rat ou de Keewatin; ces deux endroits sont situés à environ 45 milles au sud-ouest.

Terrain.—La mission étrangère presbytérienne a obtenu du gouvernement d'Ontario une langue de terre de 210 acres, enregistrée sous le titre D 492, entre la baie Rice et le lac Shoal. Cette étendue de terre est traversée par de nombreux côteaux rocheux, mais le sol est en grande partie excellent pour la culture et le jardinage, malgré l'abondance de bois qui s'y trouve. Nous en avons défriché environ 7¼ acres cette année.

Bâtiments.—L'école est une construction en bois de 39 x 66 pieds, à deux étages, avec fondation en pierres. Le soubassement contient deux salles pour les fournaises, une buanderie, des salles de bain pour les garçons et les filles, quatre magasins, et les salles de récréation des filles et des garçons. Au premier étage, se trouvent la salle de classe, la salle de lecture, le vestibule pour les garçons, la salle à manger des élèves, les bureaux, la salle de réception, le parloir, la salle à manger du personnel et la cuisine. Au second étage se trouvent deux dortoirs pour les garçons, 4 chambres pour les membres du personnel, la salle de bain du personnel et deux dortoirs pour les filles. Il y a aussi des porte-manteaux, une chambre à l'usage du personnel et un dortoir. Le grenier, qui est spacieux, sert de magasin; il contient aussi le réservoir qui fournit l'eau

à l'école. En outre du pensionnat lui-même, nous possédons deux écuries, l'une de 12 x 20 pieds et l'autre de 24 x 36 pieds; elles sont en ce moment en voie de construction.

Aménagement.—Il y a 4 chambres pour les membres du personnel et des lits pour 25 élèves, mais nous aurions de l'espace pour 40.

Présence en classe.—Vingt-deux élèves sont inscrits, 13 garçons et 9 filles. La moyenne a été de 16 4-10 au cours de l'année, soit 5 de plus que l'an dernier. L'assiduité des élèves a été meilleure à la fin de l'année.

Travail en classe.—Les jeunes élèves demeurent tout le temps en classe; les autres, plus âgés, y demeurent au moins la moitié du temps, souvent plus. Nous enseignons la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, le dessin, la musique, la calisthénie et diverses connaissances générales. Les progrès, comme la conduite des élèves, ont été bons.

Ferme et jardin.—Nous avons 2 acres de terre, distribuées en 4 petits jardins, pour la culture des légumes; nous semons des pommes de terre sur deux petites îles que nous avons défrichées. Deux acres et demie sont en trèfle. Nous arrosons nos jardins au moyen de boyaux fixés à notre moulin à vent. Environ 7¼ acres sont défrichées et 1¾ acre clôturée. Notre basse-cour comprend 2 chevaux, 2 vaches, 2 génisses d'un an, 2 veaux et un certain nombre de poules.

Enseignement industriel.—Nos plus grands garçons s'occupent la moitié du temps, avec le directeur ou l'homme de ferme, de travaux de construction, de défrichement, de clôturage, de charriage de bois ou de foin, ainsi que de divers autres travaux manuels. Les filles apprennent à laver, à réparer et à raccommoder le linge, à cuire les aliments et à fabriquer du pain.

Enseignement moral et religieux.—Nous inculquons à nos élèves des principes de soumission, de fidélité, d'honnêteté et d'amour du travail. Nous surveillons avec soin leur enseignement moral. Ils doivent apprendre des versets de l'Evangile par cœur. Il y a tous les jours lecture de l'Ecriture sainte, chant de cantiques et récitation de prières. Le dimanche, il y a de l'école dite du dimanche et des exercices religieux à la chapelle.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne. Les mesures hygiéniques sont excellentes. Le tuyau d'égout vo se vider dans la baie Rice, à l'ouest de l'école, tandis que notre prise d'eau se trouve sur le bord est du lac Shoal. L'eau est bonne, toutes les chambres sont bien ventilées et pourvues de plafonds élevés; tout le système de plomberie, comprenant bains, latrines, lavoirs, cuvettes et cuves, est en bon état.

Approvisionnement de l'eau.—L'eau est envoyée par un moulin à vent dans un réservoir, situé sous le toit, pour être ensuite distribuée de là dans tout l'établissement au moyen de tuyaux. Une bouilloire, adaptée au poêle, distribue également l'eau chaude partout. Nous avons, dans la buanderie, un grand réservoir, qui reçoit l'eau de pluie et la distribue dans tout le sous-sol.

Moyens de protection contre l'incendie.—Nos moyens de protection contre le feu comprennent un moulin à vent, deux réservoirs pourvus de tuyaux en fer, 170 pieds de boyaux à incendie et des bouches d'eau à chaque palier. Nous sommes aussi pourvus d'échelles, de haches, de seaux vides et pleins, que nous tenons constamment à la portée de la main. Nous exerçons nos élèves à quitter les dortoirs rapidement et en bon ordre. Ils savent aussi le maniement des boyaux à incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère efficacement partout au moyen de deux fournaises à air chaud, d'un poêle dans la cuisine et d'un autre dans la buanderie. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Les élèves s'amusent surtout, l'été, à jouer au ballon, à la balle, à canoter, à nager et de diverses autres manières. En hiver, ils patinent, ils glissent, ils se promènent, et, le soir, ils font différents jeux.

Observations générales.—Le personnel a été considérablement modifié. Le missionnaire a été nommé directeur, et l'ancienne sous-directrice est devenue directrice en chef; ceux qui occupaient auparavant ces emplois sont partis. L'institutrice

et la directrice assistante que nous avons engagées sont arrivées, et elles ont commencé leur service. C'est un diplômé de l'école industrielle de Régina que nous avons comme garçon de ferme pour la saison d'été.

J'ai, etc.,

AUSTIN G. McKITRICK,
Directeur.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
TERRITOIRE KEEWATIN,
PENSIONNAT DE NORWAY-HOUSE,
NORWAY-HOUSE, *via* SELKIRK-OUEST, MAN., 20 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel concernant le pensionnat de Norway-House, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la réserve Norway-House, au village Rossville. La vue porte magnifiquement sur le lac. Cela se trouve à environ 25 milles du pied du lac Winnipeg, dans le territoire Keewatin, en descendant la rivière Nelson.

Terrain.—L'école ne possède pas encore de terrain en propre, mais le conseil des sauvages a consenti à lui octroyer 640 acres de terre. Il y en a présentement une acre et demie environ en jardin. Il n'y a que très peu de ce terrain qui puisse être mis en culture; tout le reste est couvert de rochers et de marais.

Bâtiments.—Il y a 9 bâtiments qui se rattachent à l'école.

(a) La construction principale elle-même est en bois, avec fondations en pierres. Elle est peinte à l'intérieur et à l'extérieur. Elle renferme un bureau, les appartements du directeur, deux salles de récréation, une salle à manger, une cuisine, un magasin, une salle de couture, deux dortoirs et quatre chambres. Cette construction sera agrandie à l'automne de manière à contenir trois chambres particulières et différentes autres pièces à l'usage de l'école.

(b) La maison d'école. C'est une construction nouvelle de 32.6 x 22.6 pieds et qui sert seulement pour les classes.

(c) Un magasin en bois brut. Ce bâtiment a été recouvert en planchettes au cours de l'année.

(d) Une petite étable en bois rond. Nous ne nous en servons pas.

(e) Deux latrines—une petite et une grande.

(f) Un caveau. Il a été recouvert cette année.

(g) Une nouvelle grange en bois rond. Elle contient une étable, un compartiment pour le foin, et un grenier. Dans mon dernier rapport, je notais qu'elle était alors en construction. Il y a de l'espace pour 12 têtes d'animaux; les dimensions sont de 28 x 30 pieds.

(h) Un hangar à bois de 16 x 48 pieds.

(i) Un patinoir de 32 x 140 pieds. Il a été construit l'hiver dernier, puis défait au printemps. C'est notre intention de le rebâtir cet hiver.

Il y a un trottoir qui conduit jusqu'à la grange, et un autre jusqu'à notre nouvelle maison d'école, de l'autre côté de l'externat de la réserve. Il en existe aussi autour de l'édifice principal. L'école, les terrains de jeu des filles et un petit jardin potager sont entourés par une solide clôture en pieux. Nous avons pour notre remorqueur un quai très convenable. Nous sommes actuellement à construire un grand hangar à bateaux.

Logement.—Il y a amplement de logement pour 60 élèves et le personnel nécessaire.

Le pensionnat (Anglic.) d'Old-Sun, réserve des Pieds-Noirs, Alta. [321]

Présence en classe.—Le nombre des élèves a été en moyenne de 46, soit 4 de moins que le chiffre autorisé. Nous avons des ennuis à cause des parents qui retiennent leurs enfants à domicile. Plusieurs élèves ont obtenu leur congé pour cause de maladie. Il existe moins de paresse qu'autrefois.

Travail en classe.—Le cours d'études prescrit par le gouvernement a été suivi, et il s'est opéré un progrès général. La directrice, qui est une garde-malade d'expérience, a donné des leçons d'hygiène et de propreté aux filles.

Ferme et jardin.—On voit, par le second paragraphe de ce rapport, qu'il n'y a pas lieu d'espérer pouvoir faire de la culture avant quelque temps, au moins. Nous avons un petit jardin potager, qui produit passablement. Nous avons récolté, cette année, des pommes de terres, des pois, des navets, des carottes, des betteraves, des choux, des fèves et beaucoup de laitue et de radis.

Enseignement industriel.—Les filles apprennent à cuire les aliments, à coudre, à laver le linge et à exécuter les divers travaux domestiques ordinaires; les garçons apprennent un peu l'horticulture, l'entretien des bestiaux et la menuiserie.

Enseignement moral et religieux.—Tout le personnel contribue à cet enseignement. Nous faisons la prière, matin et soir, et nous lisons et commentons la Bible; nous chantons des hymnes et des cantiques. Tous les dimanches soir, il y a l'école du dimanche, où nous expliquons les devoirs que la société nous impose.

Comme notre école ne se trouve qu'à 200 verges de la chapelle de la mission méthodiste, les élèves assistent régulièrement aux offices religieux, qui s'y font, deux, et parfois trois fois par dimanche.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bien meilleure que l'an dernier. Aucune épidémie violente n'est venue s'abattre sur la réserve. La tuberculose persiste encore à sévir toutefois, et cinq de nos élèves y ont succombé.

Quant aux mesures d'hygiène, nous les observons autant que cela est possible ; nous possédons un bon tuyau d'égout ; nous recourons à une pompe foulante pour enlever l'eau des caves, et nous nous approvisionnons d'eau à l'extrémité du quai.

Approvisionnement d'eau.—Le petit lac Playgreen, qui se trouve à une centaine de verges de l'école, nous fournit une eau excellente.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons reçu du département un extincteur chimique. Il n'existe pas d'issues de sauvetage en cas de feu. Nous tenons, dans chaque dortoir, un baril rempli d'eau, ainsi que des seaux et des chaudières. Nous faisons de même dans la cuisine, où nous avons toujours sous la main trois barils pleins d'eau et 8 à 12 chaudières. Il y a toujours des haches toutes prêtes dans l'école.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère à l'aide de deux fournaises à bois et d'un certain nombre de poêles. Vu que certaines chambres n'ont aucun raccordement avec les fournaises, et que d'autres sont insuffisamment chauffées, il nous faut recourir aux poêles. Lors de la pose des fournaises, les tuyaux n'ont pas été mis en quantité suffisante.

L'éclairage se fait entièrement au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Tous les élèves se livrent à certains exercices corporels pendant environ une heure avant la classe; ils ont ensuite un petit intervalle de repos, au cours de la classe, puis une heure et demie de récréation, le midi, qu'ils emploient à jouer au ballon, aux quatre coins, à danser à la corde, à se balancer, etc. De 4 à 5.30 heures, tous les élèves, à l'exception des petites filles, travaillent. Après le souper, ils ont encore une heure de récréation avant la prière. Ils s'amusent tous beaucoup, l'hiver, à jouer au hockey ou aux quatre coins dans le patinoir.

J'ai, etc.,

J. A. G. LOUSLEY,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DU CREEK-AU-PIN,
WINNIPIGOSIS P.O., 2 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située sur la rive ouest du lac Winnipigosis, à l'embouchure du creek au Pin.

Terrain.—L'école a à sa disposition une étendue de 160 acres de terre, la propriété de la mission catholique romaine.

Bâtiments.—L'école elle-même est un grand bâtiment en pierres, qui contient une cuisine, un réfectoire, un magasin, une laiterie, une cave, une salle de classe, une salle de couture, des salles de récréation, des infirmeries, des dortoirs et des chambres pour les membres du personnel. Il y a aussi des étables, un atelier de menuiserie, une glacière et un hangar pour les instruments de ferme.

Assiduité.—L'assiduité des élèves a été très bonne.

Travail en classe.—Les élèves réussissent généralement bien.

Ferme et jardin.—Il y a environ 8 acres en culture. La récolte a été magnifique.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent certains travaux domestiques légers, la manière de soigner le bétail et les chevaux et la manière de cultiver. Les filles apprennent à coudre, à tricoter, à cuire les aliments, à prendre soin des vaches et des poules.

Enseignement moral et religieux.—Il y a tous les jours une heure d'enseignement moral et religieux.

Santé et hygiène.—Les élèves sont tous en bon état de santé.

Service de l'eau.—C'est une pompe mue par une machine à la gazoline qui fournit l'eau de la rivière à l'école.

Moyens de protection contre le feu.—Nous possédons, comme moyens de protection contre le feu, deux réservoirs situés sous le toit et communiquant au moyen de tuyaux avec chacun des paliers; nous avons, de plus, deux extincteurs chimiques constamment à notre disposition.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère par la vapeur, et l'éclairage par des lampes à pétrole.

Récréation.—Les filles s'amusent de différentes manières. Les garçons jouent au ballon et à la balle.

J'ai, etc.,
W. CHAUMONT,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-LA-PRAIRIE,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école n'est pas située sur une réserve; elle se trouve à environ un quart de mille à l'est de Portage-la-Prairie. L'adresse de son bureau de poste est Portage-la-Prairie.

Terrain.—Il y a 2 acres de terre à la disposition de l'école. Ce terrain se trouve dans le village de Portage-la-Prairie et appartient à l'Eglise méthodiste. Il convient parfaitement pour le jardinage.

Bâtiments.—L'école est en bois de charpente, avec fondations en pierres; elle est pourvue d'une annexe qui sert de salle de classe. Les planchers de la cuisine ont été huilés deux fois au cours de l'année, et ceux d'autres pièces ont été peinturés. Les murs de la cuisine ont été peinturés, tandis que ceux des dortoirs ont été badigeonnés.

Logement.—L'école peut facilement loger 40 élèves et les 3 membres du personnel.

Assiduité.—L'assiduité des élèves a été satisfaisante de toutes manières. Nous avons eu en moyenne 24 élèves.

Travail en classe.—Comme presque tous les élèves ont moins de 12 ans, ils sont peu avancés, mais ils ont fait de bons progrès.

Voici comment ils se classent:

	Elèves.
Cours I	5
" II	0
" III	12
" IV	4
" V	3

Les élèves ne parlent anglais qu'à l'école, cependant ils le parlent bien mieux que les Sioux. Les enfants âgés lisent les journaux, et ils s'intéressent presque autant que les blancs du même âge.

Ferme et jardin.—Une acre est en jardin, et 1 acre est subdivisée en deux terrains de jeu, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Chaque élève est tenu de surveiller un petit carré de carottes, de betteraves, de pois, de choux, etc. Cela les intéresse beaucoup et les amuse plus que toute autre chose. Chacun s'efforce d'obtenir les meilleurs légumes. Nous avons cultivé, cette année, outre les pommes de terre, 20 espèces différentes de légumes.

Enseignement industriel.—Les filles sont soumises à des habitudes de propreté, et elles apprennent de plus à cuire les aliments, à laver le linge, à coudre et à exécuter divers travaux domestiques. Les garçons s'habituent à couper le bois, à cultiver les jardins, à faire des travaux de menuiserie et divers autres travaux.

Enseignement moral et religieux.—Nous consacrons une demi-heure le matin et le soir à l'enseignement religieux. Les élèves suivent les officies religieux et l'école du dimanche de la chapelle Knox. Ils se conduisent bien, et ils n'est pas nécessaire de leur infliger de punitions.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a généralement été bonne. Nous nous sommes mis 30 jours en quarantaine à cause de la rougeole, mais il ne s'en est déclaré qu'un seul cas. Un élève ayant été atteint de fièvre typhoïde; il fut transporté à l'hôpital du village pour y être traité. La ventilation de l'école est bonne.

Service de l'eau.—Il y a aussi dans le sous-sol une citerne d'eau douce d'une capacité de 20 barils; l'eau est refoulée sous le toit au moyen d'une pompe.

Protection contre l'incendie.—Il y a plusieurs issues de sauvetage. Nous possédons deux extincteurs chimiques, une hache et 6 seaux à incendie. Vu notre peu d'éloignement de la ville, à laquelle nous sommes reliés par téléphone, nous pouvons toujours compter sur le secours du corps des pompiers.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée à l'air chaud, et l'annexe contenant les classes, par un poêle. L'éclairage est à l'électricité.

Récréation.—Les filles s'amusent à divers jeux, en été, et à patiner, en hiver. Les garçons jouent au ballon et à la balle, patinent et se livrent à divers exercices gymnastiques. Les garçons et les filles les plus âgés consacrent une grande partie de leurs récréations au jeu de paume.

J'ai, etc.,

W. A. HENDRY,

Directeur.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE PORTAGE-DU-RAT,
PORTAGE-DU-RAT, ONT., 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située au sud de la ville de Portage-du-Rat, sur les bords du lac des Bois.

Terrain.—Il y a 50 acres de terre à la disposition de l'école. Ce terrain appartient à la mission catholique romaine et il est en partie rocheux.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en bois, lambrissés de briques. Le corps de logis mesure 36 x 30 pieds et a trois étages, avec une annexe à l'extrémité sud, mesurant 36 x 26 pieds et à deux étages. Juxtaposée au corps de logis, en arrière, se trouve une cuisine mesurant 16 x 14 pieds.

Voici quels sont les autres bâtiments: un cottage, de 20 x 16 pieds, avec appentis de 14 x 12 pieds, sur fondations en pierre. Ce cottage renferme un salon et trois chambres, et sert de résidence au directeur; un atelier, 22 x 16 pieds, sur fondations en pierre; un magasin et une buanderie (dans un seul bâtiment), 48 x 18 pieds; une étable et une remise (dans un seul bâtiment), 46 x 18 pieds; un bûcher, 20 x 12 pieds; et une maison en billes, 18 x 14 pieds, pour l'usage des sauvages qui viennent visiter l'école.

Logement.—L'école peut contenir 40 élèves.

Assiduité.—Le nombre autorisé des élèves est de 30; nous en avons eu une moyenne de 34, l'an dernier.

Travail en classe.—Nous avions le cours d'études prescrit par le département. Les élèves réussissent bien.

Ferme et jardin.—Il y a 5 acres de terre en cultures potagères et cela suffit amplement à tous nos besoins.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent à préparer le sol, à faire les semailles, à prendre soin des plantes. Les filles apprennent à tricoter, à coudre, à cuire les aliments et à exécuter les divers travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—Cette partie de l'enseignement est tout spécialement surveillée; chaque jour nous consacrons un certain temps à l'étude de la doctrine chrétienne et à la récitation des prières dans la chapelle.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a généralement été bonne. Les conditions hygiéniques sont bonnes.

Service de l'eau.—Nous nous approvisionnons d'eau à même le lac.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons toujours, à la portée de la main, trois extincteurs chimiques. Il y a des échelles tout autour de l'établissement.

Chauffage.—L'école est chauffée au moyen de fournaises à air chaud. Il y a aussi un poêle carré dans la salle des garçons.

Récréation.—Il y a une heure de récréation, midi et soir. Les élèves s'amusent surtout à patiner et à glisser, en hiver, et à canoter, en été.

J'ai, etc.,
CHS. CAHILL, O.M.I.,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON,
BRANDON, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école industrielle de Brandon n'appartient à aucune réserve; elle est située à 3 milles, au nord-ouest de Brandon, vers le centre d'une colline qui formait autrefois le bord de la rivière Assiniboine. La vue s'étend superbement de là sur la ferme expérimentale de Brandon.

Terrain.—Le terrain de l'école—d'une étendue de 320 acres—comprend la moitié est de la section 28, township 10, rang 19. A peu près 220 acres se trouvent dans la petite vallée de l'Assiniboine et conviennent en grande partie à la culture.

Bâtiments.—L'édifice principal est à 3 étages; il est lambrissé en briques et sa façade est de 102 pieds de large. Voici quels sont les autres bâtiments: la maison du directeur, la maison de l'instructeur agricole, celle du jardinier, la grange et les étables, la porcherie, le poulailler, la glacière et 2 caveaux pour les légumes.

Logement.—Il y a amplement de place pour 125 élèves et tous les membres du personnel nécessaire.

Assiduité.—La moyenne des élèves a été de 108; la discipline a été bonne.

Travail en classe.—Presque tous les plus jeunes élèves ne suivent les classes que pendant quelques heures par jour, surtout pendant l'hiver. Il a été fait beaucoup de progrès au cours de l'année. Nous suivons le programme d'études prescrit par le département. Le samedi, l'avant-midi est consacré au travail et l'après-midi, à la récréation comme moyen de préparation à observer le dimanche.

Les élèves sont ainsi classés :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	16	19	35
" II	9	5	14
" III	8	18	26
" IV	8	4	12
" V	9	9	18
Total	50	55	105

Ferme et jardin.—Nous donnons une attention particulière à ces deux départements, convaincus que nous sommes que la culture et l'élevage sont les deux principales industries d'où le peau-rouge doit tirer sa subsistance. Nous avons un jardin de 3 acres et environ 2 acres de petits fruits, et nous nous efforçons de démontrer aux enfants d'une manière pratique que les fruits qu'ils vont cueillir par tout le pays peuvent être obtenus de meilleure qualité et avec moins de labeur à leur porte.

Nous avons en culture 145 acres, réparties comme suit :—

Blé, 26 acres; avoine, 33; orge, 6½; brome, 13; seigle, 1, maïs, 5; pommes de terre, 8¼; navets et carottes, 5¼; jardinages, 7½; jachère, 28; et prairie, 15. Le reste (175 acres) n'est pas cultivé et sert de pâturage.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons la culture, le jardinage, la manière de soigner le bétail, et la charpenterie, ainsi que les autres choses qui leur permettront de se tirer d'affaire après qu'ils auront quitté l'école. On montre aux filles l'art culinaire, le lavage, la couture et l'économie domestique en général. On insiste plus sur la qualité que sur la quantité de l'ouvrage.

Enseignement moral et religieux.—Le dimanche matin, tous les garçons et autant de filles que possible assistent à l'office dans la ville.

Tous les dimanches après-midi des leçons de catéchisme sont données par les divers membres du personnel; il y a un prêche dans l'institution tous les dimanches soir.

Tous les départements sont fermés le samedi après-midi afin de permettre à tout le monde de se préparer à observer dignement le jour du Seigneur. Le dimanche matin, les enfants mettent des vêtements et des chaussures propres; l'habitude qu'ils prennent de respecter ainsi le saint jour tend à faire d'eux de bons chrétiens.

Santé et hygiène.—Le médecin de l'école, le docteur Fraser, a régulièrement visité l'institution et une attention spéciale a été donnée au bien-être physique des élèves. Un garçon et 2 filles sont décédés durant l'année. Cinq garçons ont été renvoyés chez eux à cause du mauvais état de leur santé.

Approvisionnement d'eau.—Par le moyen d'un moulin à vent, une abondante quantité de bonne eau pure de source est amenée d'un puits creusé dans le flanc de la colline dans deux grands réservoirs qui se trouvent au dernier étage de l'édifice, d'où elle est conduite dans toutes les pièces. Ce système donne entière satisfaction, excepté lorsque le temps est très calme. Il y a un appareil à eau chaude dans le sous-sol.

Protection contre l'incendie.—Nous avons quelques petits extincteurs chimiques. Des seaux à incendie sont tenus pleins d'eau à différents endroits. Des boyaux sont reliés à notre aqueduc. Notre principale protection consiste en une grosse pompe McRobie installée dans le sous-sol, avec dévidoir à chaque étage et suffisamment de boyaux pour atteindre toutes les parties de l'édifice.

Chacun des quatre grands dortoirs est pourvu d'une échelle de sauvetage.

Tandis que notre bâtiment principal est bien protégé, nous n'avons aucune protection pour les autres bâtiments.

Chauffage et éclairage.—L'édifice est chauffé à l'air chaud. Trois grosses fournaises à bois et deux fournaises à charbon fonctionnent tout le temps pendant l'hiver et tiennent la température suffisamment chaude. Pourvu que l'on apporte tant soit peu d'attention, la gelée gagne rarement une partie quelconque du bâtiment principal.

Le bâtiment principal, la résidence du directeur et la grange sont éclairés à l'électricité qui nous vient de Brandon. Ce système d'éclairage est très commode, outre qu'il n'offre aucun danger.

Récréation.—Les jeux favoris en plein air sont le ballon, la balle, le croquet, les marbres, le patinage et la glissade. Nous avons une spacieuse salle de récréation pour les filles et une autre pour les garçons, où les élèves jouent aux échecs, au crokinole, etc., font des exercices avec des haltères et lisent.

Observations générales.—Dix-huit élèves ont reçu leur congé et 29 ont été admis, au cours de l'année. Le travail en classe ainsi que dans les ateliers a été satisfaisant. La ferme et le jardin nous ont fort été utiles pour l'enseignement de la culture aux élèves.

Il s'est fait beaucoup de progrès cette année. Les élèves ont été florissants de santé, joyeux, contents et soumis.

Beaucoup d'améliorations ont eu lieu à la ferme, au jardin et aux bâtiments. L'excellent personnel que nous possédons nous permet de donner autant que possible à l'école un caractère familial et nous nous consolons d'avoir réussi quelque peu, à l'aide de nos conseils et de notre conduite, à coopérer à cette importante et lourde tâche : la formation du caractère.

J'ai, etc.,

T. FERRIER,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE D'ELKHORN,
ELKHORN, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—La nouvelle maison, que nous occupons depuis le 7 septembre 1899, est située à environ ¼ de mille de la ville d'Elkhorn et se dresse à peu près au centre de ce qui s'appelait autrefois le "Gore", une magnifique étendue de terrains plans, de 42 arpents de surface, bordée au nord par le chemin de fer Canadien du Pacifique et au sud, par une clôture suivant la route publique projetée. A l'ouest et tout près se trouve notre ferme de 300 arpents, formant le quart sud-ouest de la section 4 et le quart sud-est de la section 5, township 12, rang 28, qui contient d'excellentes terres à blé et à pâturages. En sus, le département a acheté 20 arpents de terre à foin, près du "Gore", le tout appartenant au Dominion du Canada.

Bâtiments.—Il y a le bâtiment principal, la maison du directeur, la buanderie et le gymnase (où se trouvent les ateliers de charpenterie, de peinture et de cordonnerie, remis à neuf au mois d'août 1900), les écuries, les étables, les remises pour le charbon, pour les racines, pour les grains, et les instruments agricoles, enfin les cabinets d'aisances extérieurs des garçons et des filles. Il y a aussi une petite construction en bois, qui couvre la pompe et le bassin d'égout et qui est reliée à un moulin à vent, qui sert à vider le bassin.

Logements.—Il y a à l'école des logements pour 100 élèves et 15 membres du personnel.

Assistance.—L'effectif complet des élèves n'a pas encore été atteint, mais j'ai lieu de croire qu'il le sera l'année prochaine.

Travail en classe.—Les résultats en classe ont été des plus satisfaisants, 5 de nos élèves s'étant élevés à la classe VI, à l'examen de fin d'année ; tandis que tous les autres élèves ont fait d'excellents progrès. J'ai donné à la classe V une médaille d'argent, qui a été gagnée par le n° 206, Arthur Edouard Smith, et deux autres prix de bonne conduite, qui ont été accordés au nos 191, Ambroise Pruden et O 110 Sarah Cook.

Ferme et jardin.—La saison a donné ce qu'elle promettait en quantité, mais pas en qualité, à cause des pluies extraordinaires de l'automne. La récolte a été de 800 boisseaux de blé, 700 d'avoine, 300 d'orge, 600 de pommes de terre, 50 d'oignons et une grande quantité de navets, de betteraves à bestiaux, de carottes, de betteraves et de tous les légumes ordinaires des jardins. Cette année, malgré le retard des semailles, les perspectives sont encore meilleures que l'année dernière, le blé surtout étant splendide en quantité aussi bien qu'en qualité. Il y a cette année, 65 acres en blé, 20 en avoine, 5 en orge, 6 en culture maraîchère et 45 acres en jachère d'été.

Les métiers enseignés.—On enseigne aux garçons, la charpenterie, la cordonnerie, la peinture en bâtiments, la forge, la sellerie, la culture de la ferme, le jardinage et la boulangerie; et les pelouses, les chemins, les parterres et le petit jardin à légumes sont aussi entretenus par les garçons, quand ils ne sont pas occupés ailleurs. Les terrains qui entourent la maison du directeur ont été coupés d'allées, semés de fleurs et plantés d'arbres, près de la maison. Au nord, on a aussi planté près de 200 arbres, qui, presque tous ont bien réussi. Le côté est de ces terrains a été clôturé et la résidence du directeur elle-même a été entourée d'une clôture à claire-voie. Les filles font tout le travail domestique, et on leur enseigne en outre, la couture, le tricotage, la cuisine et le lavage.

Enseignement religieux et moral.—On y apporte un grand soin, afin d'élever le moral des élèves. Des prières sont dites, soir et matin, avec, à l'occasion, une courte allocution, et le dimanche tous les élèves vont deux fois à l'église Saint-Marc. Les plus jeunes élèves restent à l'école, le dimanche après-midi pour les classes de Bible et les plus grands se rendent à l'école de Saint-Marc. Je suis heureux de constater que mes élèves font d'excellents progrès en instruction religieuse. Je suis aussi heureux de dire que leur conduite générale a été très bonne durant l'année et qu'il y eut très peu de punitions infligées.

Santé et hygiène.—Il y eut un seul décès pendant l'année, celui du n° O 109, Rachel Henderson, qui est morte de la tuberculose, le 16 juillet. Le n° O 111, Agnès Cook, a été très sérieusement malade de la fièvre typhoïde, qui l'a retenue au lit pendant deux mois : elle est maintenant tout à fait bien. Un autre élève, malade de pneumonie a été transporté chez ses parents, au moment où il entrait en convalescence. A part cela, il n'y eut que les indispositions usuelles, particulières à l'enfance et à la jeunesse.

Le système d'égout fonctionne bien. Il y a un grand bassin, très éloigné du bâtiment principal, qui reçoit les eaux d'égout et celles-ci sont pompées et rejetées au loin dans la prairie par un moulin à vent.

Les cabinets d'aisances sont placés au loin, de cette sorte qu'aucune contamination ne peut se produire de ce chef.

Approvisionnement d'eau.—L'eau, pour l'usage général de l'école provient d'un puits creusé au centre du bâtiment. L'eau potable est prise à un autre puits creusé à quelque distance de l'école.

L'eau est pompée dans un bassin placé à l'étage supérieur de l'école, par une machine à air chaud du système " Rider-Ericsson ", et chaque étage profite de cette eau. Un mécanisme a été construit au rez-de-chaussée, au moyen duquel les égouts principaux peuvent être nettoyés à fond, soit par la pompe, soit par le bassin.

Protection contre l'incendie.—Il y a à l'école, au rez-de-chaussée un extincteur McRobie, avec raccords et tuyaux à chaque étage. Il y a aussi deux extincteurs Babcock et six Stempel, bien distribués dans le bâtiment. Chaque dortoir possède une hache d'incendie.

Les exercices de feu se font à intervalles réguliers pendant le mois.

Chauffage et éclairage.—On emploie en ce moment pour l'éclairage, des lampes ordinaires à pétrole, mais j'espère que la ville adoptera bientôt un système d'éclairage moderne, dont l'école profitera, faisant ainsi disparaître les dangers et les ennuis du système actuel.

Le chauffage est à l'eau chaude, au moyen de deux fournaises. Ce système est défectueux et je suis sous l'impression que le département, l'année prochaine, le remplacera par un autre système plus moderne et plus pratique.

Récréation.—Le ballon est toujours le sport principal. Il y a un bon champ pour le ballon, qu'on emploie aussi pour la balle et d'autres jeux. Ces amusements sont encouragés le plus possible, en autant qu'ils n'entravent en rien le travail général.

En hiver, les garçons s'amusent dans un gymnase, pourvu des appareils ordinaires et chauffé par un poêle à bois. Cela donne une excellente salle de récréation. Les filles, de leur côté, ont leur salle de récréation dans l'intérieur du bâtiment principal.

Les garçons et les filles se servent ensemble de la pelouse pour le tennis et les filles ont, en outre, leur propre ballon, leurs balançoires et d'autres jeux. Pendant les soirées d'été, quand le travail est fait, les filles vont souvent faire une promenade, sous la surveillance d'une des dames du personnel.

Quoique nous n'ayons pas de chef de musique en ce moment, la fanfare n'en maintient pas moins son efficacité, et, en plusieurs occasions, elle s'est fait entendre en public, d'une manière convenable.

Remarques générales.—En mars, le sous-commissaire fit une courte visite d'inspection, à l'école, en compagnie du directeur Sinclair, de l'école industrielle de Régina, du révérend docteur McKay, de Toronto, et de M. Menzies, de Winnipeg.

Le 25 avril, Sa Seigneurie l'évêque coadjuteur du diocèse visita l'école et fit une allocution aux élèves.

Le 13 juin, j'allai visiter les réserves du Pas, lac Saint-Martin et de Fairford, étant de retour en septembre. Je revins avec plusieurs nouveaux élèves et les perspectives de cette région sont encourageantes pour l'avenir.

Le 11 décembre, je partis de nouveau pour aller faire une visite de quelques jours à Saint-Pierre et Brokenhead, où je trouvai encore de nouveaux élèves.

Le 29 juin, la directrice, Mlle Dickin, qui était à l'école depuis huit ans, donna sa démission pour se marier. Son départ fut regretté par les élèves et le personnel. Elle avait bien rempli son devoir toujours et partout, avec un zèle et une assiduité, qui ne laissaient rien à désirer.

Il n'y eut aucun autre incident pendant l'année pour venir briser la monotonie du travail ordinaire. Tout a marché à merveille. Les élèves tout tous joyeux et contents et remplissent leurs devoirs avec une visible satisfaction. Tous mes efforts personnels pour aider mes élèves sont bien secondés par les membres du personnel, et je suis profondément reconnaissant de toutes les bénédictions qui sont répandues sur le travail ici.

J'ai, etc.,

A. E. WILSON,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE-DE-RUPERT,
MIDDLECHURCH, 15 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur les affaires de l'école industrielle de la Terre-de-Rupert, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation —L'école est située dans la paroisse de Saint-Paul, sur la rive ouest de la rivière Rouge, à environ 7 milles de la grand'route, au nord de la cité de Winnipeg.

Terres.—La ferme comprend tout le numéro 18 de la paroisse indiquée ci-dessus et a une étendue de 375 acres. Cette ferme fut achetée de l'Eglise d'Angleterre. La moitié de cette terre n'est bonne que pour le foin et le pâturage, le reste pourrait être cultivé pendant les années ordinaires.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent la maison principale, construite en brique durcie, sur fondations en pierre. Dans ce bâtiment, se trouvent les dortoirs, les logements du personnel, les bureaux, la salle à manger, la cuisine, les lavabos et les cabinets d'aisances. Il y a aussi une grande maison en bois, dont l'étage supérieur est consacré aux classes, et le rez-de-chaussée, aux récréations; une imprimerie; une aile en bois au bâtiment principal, servant de buanderie et d'atelier de couture; tout près, la maison pour la machine à vapeur; dans la même cour se trouvent l'écurie, le grenier, le magasin, l'atelier de charpenterie, le hangar à charbon, l'atelier de forge et la glacière. En face et à gauche du bâtiment principal, s'élève la résidence du directeur, une maison à deux étages, sur fondations en pierre, ayant toutes les commodités modernes. Dans une autre cour, se trouvent les étables à porcs et à bestiaux, et un hangar pour les instruments agricoles. Tout près est placé la remise à grain, construite l'année dernière, ayant 64 pieds de longueur sur 14 pieds 6 pouces de largeur, avec des murs solides de 8 pieds de haut et 2 pieds d'épaisseur et une toiture en bois. Ce bâtiment peut contenir 5,000 boisseaux de grain.

Logement.—L'école peut facilement loger 60 garçons et 50 filles ; en tout 110 élèves et 10 membres du personnel.

Assistance.—Pendant l'année, 16 nouveaux élèves furent admis à l'école et 21, congédiés et rayés du rôle, pour absence prolongée, et il y eut un décès. Le 30 juin, il y avoit 89 élèves sur les rôles et 83 étaient présents ces derniers venant des districts suivants :—

	Elèves.
Réserve de Saint-Pierre	27
" Rivière au Pêcheur	12
" Lac-Seul	7
" du Pas	9
" Rivière La-Pluie	7
" Mosse-Factory	13
" Portage-du-Rat	1
" Fort-Alexandre	1
" Split-Lake	3
" Grands-Rapides	3

Travail en classe.—Les classes sont sous la direction de deux instituteurs compétents, dont un homme pour les grands et une femme pour les petits. Le programme des études est suivi avec tout le soin possible. On suit avec succès le système des demi-journées de classe et les progrès en certains cas, ont été remarquables. Le nombre d'élèves par classe, pour le trimestre de juin est indiqué ci-dessus :—

	Garçons.	Filles.
Classe 1	18	16
" 2	4	10
" 3	5	5
" 4	11	8
" 5	3	3

Ferme et jardin.—Il y a environ 70 acres en culture : 65 en avoine et en orge, 5 en pommes de terre et en d'autres légumes et enfin 5 en mélanges de pois, d'avoine, en colza et en millet, et à peu près 45 acres en jachère d'été.

L'année dernière, nous avions plus de 100 acres en culture, qui promettaient beaucoup, mais le 15 juillet, une tempête de grêle détruisit presque tout, ne nous laissant qu'environ 350 minots de mauvaises pommes de terre, quelques douzaines de choux et pas un seul boisseau de grain. Cette année, nous avons ouvert dix acres de terre nouvelle.

Bétail.—Nous possédons 6 chevaux, une paire de bœufs, 19 vaches, un taureau, 2 jeunes taureaux et 15 jeunes veaux, de 2 à 18 mois, aussi 54 cochons de tout âge.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons les travaux de la ferme, le jardinage et le soin du bétail (un soin tout particulier est donné à ce dernier enseignement) aussi la charpenterie, le plâtrage, la forge et le badigeonnage des murs et des plafonds à la chaux et en couleurs. Tous les travaux, se rapportant à ces métiers, sont faits aux bâtiments par les élèves eux-mêmes.

On enseigne aux filles l'art domestique dans tout ses détails, la couture, le tricotage et les ouvrages de fantaisie, dont des spécimens furent exhibés à l'exposition du Dominion, à Winnipeg, en juillet, et pour lesquels l'école reçut un premier prix et un diplôme.

Enseignement moral et religieux.—Comme l'église de la paroisse n'est qu'à cent verges de l'école, le personnel et les élèves s'y rendent, matin et soir, pour les exercices religieux. L'école de la Bible a lieu le dimanche après-midi, à l'institution. On fait la prière, soir et matin, et le pasteur de la paroisse vient à l'école, au milieu de la semaine pour faire un service divin. Les classes sont toujours commencées par la lecture d'un passage de la Bible.

Santé et hygiène.—La santé des élèves, en général, a été très bonne pendant l'année, à part les maladies ordinaires inhérentes aux enfants groupés en grand nombre. Un

enfant mourut pendant l'année, un autre fut envoyé chez ses parents et trois autres doivent aussi partir sous peu : tous tuberculeux. Pendant l'hiver, presque la moitié des enfants eurent la rougeole. En juin, il y eut sept cas de diphtérie d'un caractère bénin.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits fournissent l'eau à l'institution, l'un, creusé au milieu de la cour principale, donne l'eau potable, et l'autre, qui est tout près des bâtiments, fournit l'eau pour l'usage général. L'eau de ce dernier puits est pompée dans un réservoir, situé sous le toit, au moyen d'une machine à gazoline et elle est distribuée par des conduites dans tout le bâtiment.

Protection contre l'incendie.—Les appareils à incendie consistent en un gros extincteur McRobie, placé au rez-de-chaussée, relié à chaque étage par des conduites, et encore en un certain nombre de plus petits extincteurs, distribués dans tout le bâtiment et quelques grenades. En sus, il y a, au troisième étage, deux réservoirs, pouvant contenir environ mille gallons d'eau et relié à chaque étage par des tuyaux à incendie. On ne peut se fier en tout temps à ces réservoirs, à cause du moyen défectueux de les remplir, savoir: une machine à gazoline.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment est chauffé par quatre fournaises, dont l'une à eau chaude et les autres à air chaud. La salle de classes et les autres bâtiments ont des poêles. La maison du directeur est pourvue d'une fournaise à eau chaude. Ce système est dispendieux, dangereux pour le feu et devrait être amélioré. Les bâtiments sont éclairés à l'électricité engendrée par une machine à gazoline, d'une force de dix chevaux. Ce système est également défectueux et dispendieux.

Récréation.—Les jeux extérieurs de toutes sortes sont encouragés, le ballon étant le passe-temps préféré des garçons et des filles. La plus grande partie de leur récréation est employée à ces jeux, qui sont fortifiants. J'ai constaté que plus on joue, mieux le travail et l'étude se font.

Remarques générales.—Les exercices militaires ont été supprimés dans notre institution, du moins pour le moment, ainsi que la musique, celle-ci à cause du manque d'instruments et d'un chef, et ceux-là, parce que nous n'avons pas d'instructeur pour les exercices. Nous croyons que le temps donné à ces deux distractions est mieux employé en enseignant aux élèves ce qui plus tard les aidera à se créer une position dans le monde.

En terminant, je suis heureux de dire qu'il y eut des progrès considérables accomplis par les élèves pendant l'année, et malgré qu'il y ait beaucoup de choses propres à décourager un directeur, dans une école de sauvages, dans l'accomplissement de ses devoirs, il s'y trouve également bien des choses qui le réjouissent par moment. Il faut s'intéresser au travail fait chez nous, visiter l'institution et voir par soi-même ce qui s'y passe pour bien comprendre les difficultés qu'il y a à surmonter et le bien qu'on peut y accomplir. L'établissement envoya à l'exposition provinciale, en juillet 1903, des spécimens des travaux des élèves, pour lesquels, il reçut un premier prix. Cette année, à l'exposition du Dominion, on fut récompensé d'un premier prix et d'un diplôme. Les ouvrages exhibés étaient tous faits par les élèves et furent examinés par des centaines de visiteurs. Je puis vous certifier que c'était un plaisir réel que d'entendre les commentaires faits à l'examen critique de chaque pièce, qui portait l'âge et le nom de l'élève qui l'avait fabriquée. Nous avons aussi envoyé de nos élèves pour représenter notre institution à une revue de toutes les écoles du comté de Selkirk, passée dans la ville de Selkirk. Plus de deux cents des deux milles élèves présents prirent part à un concours d'écriture et un des élèves sauvages remporta le second prix: ce qui prouve que notre œuvre n'est pas sans encouragements. Pour tout cela, je dois remercier les membres de mon personnel, de l'aide puissante qu'il m'ont donnée dans l'accomplissement de mes fonctions.

J'ai, etc.,

J. THOMPSON,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE,
SAINT-BONIFACE, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école industrielle de Saint-Boniface est située sur l'avenue Meuron, dans les limites de la ville de Saint-Boniface, à un mille seulement de l'hôtel de ville et à deux milles de Winnipeg.

Terres.—L'école possède 44 acres de terre. Cette terre est divisée en deux lots, l'un, situé à l'est de l'avenue Meuron et s'étendant jusqu'à la rivière de la Seine (il a 18 chaînes de longueur et comprend à peu près 30 arpents); l'autre est à l'ouest, dans la paroisse de Saint-Boniface et a une étendue d'environ 14 acres. Cette terre fait partie du lot 80 de la paroisse de Saint-Boniface, d'après l'arpentage de cette paroisse exécuté par les arpenteurs du gouvernement. Ces terrains ont été choisis par le défunt archevêque de Saint-Boniface et offerts au département pour le but qu'ils remplissent aujourd'hui, en août 1896; le département les a payés $2,000. Le lot à l'est de l'avenue Meuron, est en grande partie une vieille briqueterie, et ne vaut guère que comme pâturage, à cause des mauvaises herbes qui y poussent en abondance.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est en assez bon état, et aucune nouvelle construction n'a été faite cette année.

Logement.—Il y a place, dans les dortoirs pour 100 élèves : 55 garçons et 55 filles, si nous pouvions obtenir ce nombre. Il y a aussi du logement pour un personnel de 16 membres.

Assistance.—Le recrutement des enfants devient de plus en plus difficile, cette année, cependant, nous en avons eu 15 nouveaux. Trois d'entre eux furent congédiés et deux moururent. Le dernier rapport annuel portait 70 élèves, cette année, nous en avons 80. 5 filles et 3 garçons désertèrent pendant l'année, mais ils furent ramenés à l'école le même jour.

Travail en classe. On y suit le programme fourni par le département. Les progrès sont passables. On donne des leçons de chant tous les jours. Les enfants aiment beaucoup la musique. Les visiteurs goûtent énormément le chant, la musique, les exercices de fantaisie et des haltères.

Ferme et jardin.—L'automne dernier, on a récolté 750 boisseaux de pommes de terre. Le jardin nous procura des oignons, des choux, des carottes, des navets et d'autres légumes. Comme le foin ne pouvait s'acheter qu'à de très hauts prix, il nous a fallu mettre à la boucherie notre bétail, qui comprenait 14 vaches. Nous avons hiverné quatre chevaux. Depuis le printemps, nous avons vendu deux chevaux et acheté quatre vaches.

Industries enseignées.—A part la charpenterie, qui ne comprend que les réparations, nous n'enseignons aucun autre métier. Le voisinage de la ville, où les ouvriers mêmes ne trouvent pas de travail continu, nous empêche de tenir des ateliers de forge et de cordonnerie. La ferme nous rapporterait de bons bénéfices, si nous avions assez de terrains pour la culture et l'élevage. Les garçons les plus âgés aiment beaucoup à travailler sur la ferme, quand il y a quelque chose à faire. Les filles ont fait des progrès dans tous les travaux domestiques, tels que la cuisine, le blanchissage, le nettoyage, la façon et les réparations des vêtements.

Enseignement moral et religieux.—On prend grand soin de cette partie de l'éducation des enfants. Le directeur donne chaque jour des leçons d'instruction religieuse.

Santé et hygiène.—La santé des enfants a été bonne. La ventilation, quoique n'étant pas parfaite, donne satisfaction. L'usage des désinfectants est d'un emploi constant.

Approvisionnement d'eau.—Notre puits continue à nous donner de l'eau excellente et abondante, qui est fournie par une pompe Bulldozer Myers, actionnée par une machine à gazoline d'une force de 2½ chevaux.

La rapidité avec laquelle l'eau est obtenue de cette manière, démontre que le système employé à l'institution est excellent. La moyenne de consommation d'eau atteint environ 2,000 gallons par jour, et la moyenne de dépense journalière de gazoline est de 6½ cents pour pomper l'eau nécessaire à l'école et aux autres bâtiments.

Protection contre l'incendie.—Nous avons un appareil à incendie McRobie avec 200 pieds de tuyaux d'un pouce, en outre, six extincteurs Dominion, six haches à incendie et une douzaine de seaux, distribués par tout le bâtiment.

Chauffage et éclairage.—Notre système de chauffage à eau chaude continue à nous donner satisfaction, ainsi que l'appareil à gaz acétylène, pour l'éclairage.

Récréation.—Il y a à chaque côté du bâtiment une salle de récréation, donnant sur des terrains de jeux étendus. Les enfants aiment beaucoup les jeux et l'air frais. C'est un grand plaisir pour eux de jouer dehors.

Remarques générales.—En remerciant le département de la bonté dont il a fait preuve à notre égard, pendant l'année écoulée,

J'ai, etc.,

N. A. RUELLE,
Directeur.

PROVINCE DU MANITOBA,
PENSIONNAT DE BIRTLE,
BIRTLE, 1er septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'internat de Birtle pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la rive nord de la rivière de Birdtail, dans les limites de la ville de Birtle et à douze milles de la réserve la plus rapprochée.

Terres.—L'école possède 25 acres de terre et en loue 25 autres, toutes situées dans la municipalité de Birtle, nos 6, 17, 26. La plus grande partie de cette terre comprend des côtes et des ravins, impropres à la culture mais donnant d'assez bons pâturages. Nous avons dix acres de terre en culture.

Bâtiments.—L'école est une construction de deux étages et demi avec un excellent sous-sol. La grange est bâtie en bois, avec une écurie et un magasin à grain au-dessous. L'automne dernier, cette grange fut brûlée, mais reconstruite avant l'hiver. Il y a aussi un poulailler en bois et une glacière en billes.

Logement.—Le bâtiment peut facilement loger 60 élèves et un personnel de 5 membres.

Assistance.—L'année commença avec 42 élèves et se termina avec le même nombre. Six nouveaux élèves furent reçus et six anciens rayés des rôles : deux de ces derniers étant transférés à l'école industrielle de Régina. L'allocation du gouvernement est pour une moyenne annuelle de 40.

Travail en classe.—Les élèves font d'excellents progrès sous la direction de Mlle Gregor.

Ferme et jardin.—Nous avons ouvert quatre acres de terre nouvelle, l'été dernier, ce qui nous donne actuellement dix acres en culture. Cela nous fournit des légumes en abondance, mais nous ne pouvons cultiver que bien peu de céréales. Les garçons désireraient avoir à cultiver du blé et de l'avoine, mais cela nous est impossible avec le peu de terre que nous possédons.

Industries.—On enseigne aux filles les travaux domestiques en général, comprenant la cuisine, le blanchissage et la couture. Pendant l'hiver elles firent beaucoup de travaux en perles, tels que chaînes et ceintures. Ces travaux leur fournissaient de l'argent de poche. Elles aident aussi à traire les vaches et au travail du jardinage; quelques-unes d'entre elles ont même des petits jardins, qui leur appartiennent en propre. On enseigne aux garçons le soin du bétail, et les travaux de charpenterie et de jardinage. Ils possèdent aussi des jardins et concourent pour un prix spécial, offert par la société d'agriculture, pour la plus belle collection de légumes provenant de l'école.

Enseignement moral et religieux.—Les enfants assistent aux offices religieux et à l'école du dimanche, à l'église presbytérienne de la ville de Birtle. Le pasteur de l'église vient les visiter à l'école tous les lundis soirs. A part cela, on leur fait des lectures journalières et ils apprennent par cœur des passages de la Bible.

Santé et hygiène.—Nous n'avons eu que très peu de maladie pendant l'année. Au printemps, un certain nombre des élèves les plus faibles ont couché sous la tente, ce qui les a grandement fortifiés. A cause de la situation favorable de l'école, l'état sanitaire y est bon.

Approvisionnement d'eau.—Un bon système d'aqueduc vient d'être installé. Un puits, creusé à 900 pieds de l'école, fournit l'eau au moyen d'un tuyau, de 2½ pouces de diamètre, qui la conduit dans un réservoir d'une capacité de 40 barils situé dans le sous-sol. Une machine à gazoline, au moyen d'une pompe, prend l'eau de ce réservoir et la refoule dans un bassin, placé sous le toit. L'été dernier a été sec, mais nous avons toujours eu sous la main un approvisionnement d'eau suffisant. L'eau est très bonne, quoique un peu dure pour le lavage. Un autre réservoir, de 40 barils, également placé dans le sous-sol, reçoit l'eau de pluie des toits.

Protection contre l'incendie.—A chaque étoge se trouve un boyau de 2 pouces de diamètre, qui se relie à la conduite principale et qui peut lancer l'eau dans toutes les parties du bâtiment. Ces boyaux sont bien entretenus, proprement roulés sur un chevalet et toujours prêts en cas d'urgence. Avec un réservoir de 40 barils toujours rempli, sous le toit, et une machine qui fonctionne continuellement, on devrait être toujours prêt à combattre un incendie quelconque. Des échelles de sauvetage permanentes existent dans les deux ailes du bâtiment, et donnent des moyens de sortie en cas de nécessité.

Chauffage et éclairage.—Le bâtiment est chauffé par trois fournaises à bois. Si nous avions un système de chauffage à eau chaude, une température plus égale et plus élevée pourrait être facilement maintenue, avec une dépense moindre. Il serait facile avec l'eau dont nous disposons, d'installer un pareil système. L'éclairage se fait au gaz acétylène fourni par la ville de Birtle. Ceci nous donne une lumière sûre et satisfaisante.

Récréations.—Les enfants s'amusent aux jeux ordinaires de plein air, tels que glissoires, patinage, ballon, tennis, sauts à la corde, etc.

J'ai, etc.,

E. H. CRAWFORD,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
REFUGE ST. JOHN, RÉSERVES DES PIEDS-NOIRS.
GLEICHEN, ALTA., 31 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre un rapport du Refuge St. John (les internats de Old-Sun et de White-Eagle) de cette réserve, et d'accuser réception de

l'aide que nous avons reçue du gouvernement pendant l'exercice qui vient de se terminer.

Situation.—Les maisons sont situées,—l'une, au camp nord, et l'autre, au camp sud—séparées par une distance d'environ 10 milles, et chaque maison est située à quelques milles de la rivière à l'Arc. Celle du camp nord s'appelle le Old-Sun, et l'autre, le White-Eagle. Quelques acres de terre, appartenant aux écoles, les entourent et on y fait un peu de culture. On ne fait rien en ce moment dans le camp sud, en attendant les dipositions, qui doivent être prises pour amalgamer les deux écoles, d'une manière permanente. Le bureau de poste de Gleichen, est à moins de 5 milles de Old-Sun et à environ 10 milles de White-Eagle.

Bâtiments et logements.—L'internat de Old-Sun comprend le pensionnat, proprement dit, la maison d'école, la buanderie et les hangars à bois et à charbon. L'école de White-Eagle est un grand et beau bâtiment construit en 1894, à la demande particulière des sauvages du camp sud, qui eurent une entrevue personnelle à ce sujet avec le surintendant général des affaires des sauvages. Dans l'espoir d'amalgamer les deux écoles et en vue de réduire considérablement les dépenses, les garçons de White-Eagle furent transférés à l'école de Old-Sun, et il devrait y avoir aussi le moins de délai possible à déplacer également le bâtiment si l'on désire que la réunion des deux écoles soit effectuée. La gène excessive que nous éprouvons dans nos logements trop étroits et les conditions malsaines d'hygiène où nous sommes, demandent l'urgence dans le déplacement de l'école de White-Eagle. Il y a maintenant trois ans qu'on n'y a pas fait de réparations, toujours dans l'attente d'un déplacement immédiat.

Assistance.—Le nombre des élèves, inscrits aux rôles à la fin de l'exercice, était de 24 garçons et de 16 filles.

Travail en classe.—Les résultats ont été ici beaucoup plus encourageants, à cause d'un plus grand empressement à s'exprimer librement et à pratiquer les nouvelles connaissances acquises. Nous avons besoin, pour les enfants les plus âgés, d'un livre de lecture mieux approprié à leur future existence que le " Reader " canadien, maintenant en usage.

Travail industriel.—Environ trois acres de ferme et de jardin ont été cultivées avec soin par les garçons, et nous en avons tiré une récolte passable de pommes de terre et d'autres légumes, mais nous avons eu à souffrir considérablement du " gopher ". (espèce de chiendent). Le parterre de fleurs, près du bâtiment, avec les arbres au feuillage abondant et les pelouses bien tenues, font honneur à ceux qui en ont eu soin. A part cela, les enfants sont employés chaque jour aux étables et aux écuries, pour le soin des chevaux, pour traire les vaches, pour faire le pain et le beurre, pour raccommoder et faire des habits, pour le travail de la buanderie, et enfin à tous les travaux généraux de l'entretien d'une maison.

Enseignement moral et religieux.—Un soin spécial est apporté à cette partie de notre travail. En outre des offices religieux du dimanche—dont l'un est exécuté entièrement dans le propre langage des élèves—les enfants reçoivent une instruction complète religieuse, à l'école du dimanche, font des prières, matin et soir, tout cela couronné d'une application pratique de préceptes religieux, dans l'école et en dehors. Les enfants sont très heureux et beaucoup semblent se préparer à une existence bonne et utile.

Santé et hygiène.—Malgré l'approvisionnement abondant de médicaments, la santé générale des enfants et du personnel a été loin d'être bonne, à cause des environs malsains et de la mauvaise qualité de l'eau.

Approvisionnement d'eau.—Quoique l'eau soit abondante elle est de mauvaise qualité à cause du sous-sol, qui est plus ou moins contaminé.

Protection contre l'incendie.—Un certain nombre d'extincteurs, de grenades, de seaux et de cuves d'eau sont distribués par tout le bâtiment, prêts à être de service en cas de besoin. Il y a aussi des haches à incendie sous la main. Il y a également des échelles de sauvetage permanentes reliant les dortoirs avec l'extérieur et elles sont d'un accès très facile.

Chauffage.—Le pensionnat est chauffé par des poêles seulement et la maison d'école, proprement dite, par une fournaise, et tous ces appareils de chauffage sont mis à l'épreuve du feu au moyen de l'asbeste.

Récréations.—Toute l'attention possible est donnée aux récréations et les enfants sont encouragés à rechercher le plein air. On leur enseigne une quantité de jeux de toutes espèces et le personnel surveille attentivement leurs récréations.

J'ai, etc.,

H. W. GIBBON STOCKEN,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DU SANG (SAINT-PAUL),
FORT MACLEOD, ALTA., 30 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel.

Situation.—L'internat du Sang (Saint-Paul), de l'Eglise d'Angleterre, est situé à 14 milles au sud de Macleod, qui est notre bureau de poste. L'école est vis-à-vis des bureaux principaux de l'agence de la réserve du Sang et en est séparée par la rivière Belly.—Cette propriété appartient à la Société des Missions de l'Eglise de Londres, Angleterre.

Terres.—Les terres, qui sont magnifiquement situées et bien arrosées, comprennent une étendue de 160 acres. L'aspect naturel en est saisissant. Elles sont bordées au nord et à l'est par la rivière Belly; au sud, elles sont entourées d'arbres, avec les buttes de Belly dans la perspective; à l'ouest se trouve une immense plantation. Le sol est sablonneux et très propre à la culture maraîchère.

Bâtiments.—Les bâtiments, à une exception près, sont peinturés d'une couleur uniforme et présentent une belle apparence. Ils sont construits sur les quatre faces d'un carré. Au coin nord-ouest du côté ouest se trouve la maison des filles, bâtiment commode, pouvant en loger 50. Immédiatement au sud s'élève la chapelle de l'école, jolie construction, bien éclairée. Au bout du côté ouest se trouvent les écuries, avec la chambre aux harnais, le grenier et la remise aux voitures, tous sous le même toit. Sur le côté sud et au coin ouest, il y a le hangar à charbon et l'atelier de charpenterie. A droite s'élève le magasin général ou bâtiment aux provisions. En suivant dans l'ordre on voit la maison des garçons, qui peut en loger 60. Ce bâtiment ressemble à celui des filles mais n'est pas d'aussi grande dimension. Sur le côté est du carré, et au coin de l'extrémité sud se trouve la boucherie, et à quelques cinquante verges plus au nord, l'hôpital. Ce dernier bâtiment est très bien distribué et contient deux grandes salles générales, un dispensaire, les cuisines et une salle de bain. Sur le côté nord s'élève la maison du directeur.

Logement.—Il y a de l'espace pour 80 élèves et un personel de 8 membres.

Assistance.—Comme les élèves sont pensionnaires, l'assistance est régulière. Il y a 40 élèves inscrits aux rôles.

Travail en classe.—Le travail fait en classe est d'un ordre élevé. Les élèves s'intéressent beaucoup à leurs études, et tous les avantages possibles leur sont accordés pour bien apprendre l'anglais. L'institutrice, Mlle Wells, est une personne capable et consciencieuse.

Ferme et jardin.—L'instructeur de ce département est très au courant de son travail. Sous sa direction, tous les garçons au-dessus de 14 ans apprennent à se servir des chevaux et à bien les soigner, ainsi que les vaches. On leur enseigne en outre à se servir et à avoir soin des machines et des instruments aratoires.

Le pensionnat (Anglic.) du lac aux Oignons, Sask. [337]

Industries enseignées.—Les garçons apprennent la culture de la ferme et le jardinage; et les filles, les travaux domestiques, la cuisine, la couture et la fabrication du beurre.

Enseignement moral et religieux.—Cette école appartenant à l'Eglise d'Angleterre, les élèves y reçoivent une instruction religieuse complète : on leur apprend à aimer leur bible et leur livre de prières. On dit des prières, matin et soir.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne pendant l'année. Nous avons une épidémie de rougeole, mais d'un caractère bénin. La diète suivie par nos malades, est, je crois, excellente. On apporte grand soin à la cuisson des viandes et du pain. Les légumes et le lait tiennent une grande place dans l'alimentation de nos élèves. On fait tout ce qu'il est possible de faire au point de vue hygiénique. Les fosses d'aisances sont souvent désinfectées et on ne laisse aucun déchet traîner sur le sol.

Approvisionnement d'eau.—Deux puits abondants fournissent l'eau aux bâtiments. Le jardin possède aussi un puits actionné par un moulin à vent.

Protection contre l'incendie.—Dans une institution comme celle-ci, j'ai été surpris d'y trouver si peu de protection contre l'incendie. Quatre haches, une douzaine de seaux, deux extincteurs chimiques, vieux modèle, et une grenade constituent notre appareil de défense contre l'incendie. Il est vrai que nous avons une abondante provision d'eau sous la main près de chaque maison, mais nous sommes certainement très mal équipés en appareils. Les sorties, dans chaque bâtiment, sont assez nombreuses, pour assurer le sauvetage de tout le monde, en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles et des fournaises à air chaud. On préfère les poêles dans les bâtiments en bois. Nous diminuerions beaucoup la consommation du combustible en nous servant de bons poêles au lieu de fournaises. Les poêles à air chaud sont ceux dont nous nous servons. Il est probable que, l'hiver prochain, la maison des garçons sera exclusivement chauffée avec des poêles.

Nous employons les lampes ordinaires à pétrole pour l'éclairage de nos bâtiments. Elles sont maniées avec grand soin, remplies et nettoyées chaque jour, de manière à diminuer autant que possible toute possibilité d'accidents, et d'explosions.

Récréation.—Nous encourageons les sports. Les principaux jeux sont le ballon, la balle, le croquet et les palets. Les balançoires, les barres fixes et les planches à balançoire amusent beaucoup les élèves, surtout les plus jeunes. Les bains, l'été, et le patinage l'hiver, sont des passe-temps que tout le monde ici goûtent avec le plus grand plaisir.

Remarques générales.—On ne pouvait choisir un plus beau site que celui qu'occupent nos bâtiments, mais en outre de la beauté naturelle de l'endroit, on y a fait de grandes améliorations en plantant des arbres. Le jour de la fête des arbres, les enfants apprennent plus de la plantation des arbres, que dans le reste de l'année. J'espère planter, l'année prochaine, plus de 2,000 jeunes plants. Je sens que plus un endroit est beau, plus la leçon des choses est goûtée. Je suis arrivé ici trop tard pour planter et semer des fleurs, mais ce qui nous manque cette année, nous espérons l'avoir l'année prochaine.

J'ai, etc.,

GERVASE EDOUARD GALE,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DU SANG, (R.C.),
RÉSERVE DU SANG, STAND-OFF, ALBERTA, 8 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre mon rapport sur l'internat catholique romain du Sang, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située à environ 24 milles au sud de Macleod, à 1 mille de l'agence d'en haut, à quelques verges de la rivière Belly, dans la réserve du Sang.

Terres.—Les terres de l'école appartiennent à la réserve. On en a clôturé quelques acres, dont une partie est en culture.

Bâtiments.—Les bâtiments sont les suivants: la maison principale, 36 x 36 pieds, de trois étages, avec deux ailes, chacune de 36 x 32 pieds et de deux étages de haut, où se trouvent le bureau, le parloir, le réfectoire, la salle de classe ,le salle de travail et les salles de récréation, au rez-de-chaussée; au deuxième étage, les dortoirs des garçons et des filles, la chapelle et les appartements particuliers du personnel.

Il y a aussi en arrière de la maison principale, et, tout près, un bâtiment de trois étages, 20 x 20 pieds, contenant la cuisine et l'office et deux grandes salles réservées aux sœurs. Les autres bâtiments sont une buanderie, 18 x 24 pieds, un magasin et une écurie.

Logement.—Il y a de l'espace pour 70 élèves et un personnel de 10 membres.

Assistance.—Le nombre d'élèves inscrits aux rôles est de 36, 11 de plus que le nombre fixé pour recevoir l'allocation du département.

Travail en classe.—Le programme fourni par le département est suivi d'aussi près que possible. Les progrès sont encourageants.

La ferme et le jardin.—On cultive un jardin d'une étendue d'environ 2 acres, et on y récolte suffisamment de pommes de terre, de navets, de carottes, de choux, etc. Les garçons et les filles travaillent au jardin sous la surveillance d'une sœur.

Industries enseignées.—Les garçons font les travaux de jardinage, des écuries, traient les vaches et prennent soin du lait, font le beurre et le pain, remplacent les vitres brisées, scient et fendent le bois pour la cuisine; les filles apprennent les travaux du ménage, la boulangerie, la cuisine, le blanchissage du linge, la couture, le tricotage, le métier de couturière, le repassage, etc. Tous les vêtements des enfants sont fabriqués à l'école.

Enseignement moral et religieux.—Un grand soin est donné à cette partie de l'éducation des enfants. Chaque jour, on consacre un certain temps à l'enseignement de la doctrine chrétienne, et, soir et matin, on fait des dévotions à la chapelle. La conduite des élèves pendant l'année n'a rien laissé à désirer.

Santé et hygiène.—La santé générale a été très bonne. A l'exception de quelques cas bénins de scrofules, il n'y a pas eu de maladies sérieuses pendant l'année.

L'hygiène est bien surveillée, la ventilation est excellente, et tout est tenu propre autour de la maison principale et des bâtiments extérieurs. Les élèves prennent tous les exercices possibles, en plein air, ainsi que des bains très fréquemment.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un abondant approvisionnement d'eau, provenant d'un puits, creusé tout près des bâtiments.

Protection contre l'incendie.—Cinq extincteurs, 4 grenades, 24 seaux et 4 haches sont placés à divers endroits des bâtiments. Il y a une échelle permanente de sauvetage dans chaque dortoir.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée par 2 fournaises à air chaud, et éclairée par des lampes à pétrole.

Récréation.—On prend des récréations trois fois par jour, après chaque repas. Le ballon, la natation, la pêche, le tir à la flèche, les balançoires et le patinage sont

les passe-temps favoris des garçons. Les filles ont aussi d'autres petits jeux, à part la balançoire, la balle et le saut à la corde.

Les garçons et les filles ont des terrains de récréation séparés et sont toujours sous la surveillance d'un professeur.

J'ai, etc.,
J. L. LE VERN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DE PLUME-BLEUE,
LAC-LA-SELLE, ALBERTA, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le pensionnat de Plume-Bleue, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située dans la réserve de Plume-Bleue, à environ 6 milles au sud-ouest du Lac-La-Selle, et un mille au nord de la rivière Saskatchewan, sur la route d'Edmonton.

Bâtiments.—L'école est un bâtiment en bois de 60 x 30 pieds, de deux étages et demi de haut, et à ce bâtiment sont joints l'office et la cuisine. Les bâtiments extérieurs sont la boulangerie, la buanderie, le magasin, les scieries et plusieurs autres petites constructions.

Assistance.—Les élèves étant tous pensionnaires, l'assistance est régulière.

Travail en classe.—Le programme des écoles indigènes est fidèlement suivi.

Le jardin.—On cultive avec succès environ 6 acres de terre, qui nous donnent toutes espèces de légumes.

Industries enseignées.—Les garçons prennent soin du bétail, préparent le combustible, travaillent à la boulangerie et entretiennent eux-mêmes la propreté dans leurs chambres. Ils travaillent aussi de temps à autre au jardinage. On enseigne aux filles les travaux domestiques, la couture et le tricotage.

Enseignement moral.—On apporte grand soin à l'éducation morale et religieuse. On punit rarement de ce chef, mais on accorde souvent des récompenses au mérite.

Santé et hygiène.—Je regrette de dire qu'un élève mourut de consomption pendant l'année. Il y eut cinq cas de petite vérole, mais d'un caractère bénin; à part cela, la santé des élèves a été très bonne.

Aprovisionnement d'eau.—Il y a un approvisionnement d'eau suffisant, provenant de deux puits, situés près de l'école.

Protection contre l'incendie.—Quatre extincteurs chimiques, des échelles et des seaux sont toujours sous la main en cas de besoin. Il y a des dalots aux toitures des bâtiments, et des barils sont presque toujours remplis d'eau, provenant des pluies.

Chauffage et éclairage.—Tous les bâtiments sont chauffés avec des poêles et éclairés avec des lampes à pétrole.

Récréations.—Les récréations sont prises trois fois par jour, après chaque repas, et les élèves sortent pour se livrer à des jeux en plein air. Les garçons ont de grandes balançoires. Ils jouent aussi au ballon, à la balle, patinent et glissent en "toboggans". Les filles ont des balançoires, patinent et jouent à la balle. Tous les élèves font fréquemment de longues promenades.

J'ai, etc.,
LEON BALTER,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DE CROWSFOOT,
TRAVERSE DES PIEDS-NOIRS, GLEICHE, ALTA, 20 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec mon état financier, mon rapport sur l'école de Crowfoot, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située au camp sud de la réserve, à environ 10 milles du bureau de poste de Gleichen, Alberta, et à quelques verges de la rivière à l'Arc.

Terres.—Il y a environ 4 acres en culture pour l'usage de l'école, et à peu près 6 acres en pâturages ; ces terres appartenant à la réserve et sont clôturées à la suite d'une entente avec les sauvages.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est de 36 x 36 pieds, trois étages de haut, avec deux ailes, chacune de 36 x 32 pieds et de deux étages. Derrière ce bâtiment et tout près se trouve une autre construction de 20 x 20 pieds. L'aile sud du bâtiment principal n'est pas encore terminée. Les bâtiments contiennent le bureau, un parloir, la salle à manger, la cuisine, la salle d'école et la salle de récréation au rez-de-chaussée, les dortoirs et la chapelle au deuxième étage. Il y a aussi une écurie en billes, de 16 x 48 pieds, et un magasin à grain. Une clôture en piquets, bien entretenue, court le long du front des bâtiments, et une clôture ordinaire en fil de fer entoure le jardin, le pâturage et le champ.

Logement.—Pour le moment, on peut loger 25 élèves, mais, quand le bâtiment sera terminé, on pourra recevoir 60 élèves et loger un personnel de 8 à 10 membres.

Assistance.—Comme les élèves sont tous pensionnaires, l'assistance est régulière. Nous avons actuellement 28 élèves présents, dont 4 n'appartiennent pas aux tribus qui ont des traités avec le gouvernement.

Travail en classe.—Le travail en classe comprend la lecture, l'écriture, l'orthographe, l'arithmétique, la géographie, la grammaire, le dessin, la musique vocale, etc. Les progrès sont bons, les examens ont été satisfaisants et font honneur à l'institution. Le programme du département a été suivi. Les élèves parlent anglais et semblent y prendre intérêt.

La ferme et le jardin.—Jusqu'à présent, nous n'avons fait que peu de culture sur la ferme, mais les travaux du jardin sont suffisants pour occuper les élèves pendant l'été, et nous y cultivons assez de pommes de terre et d'autres légumes pour la consommation de l'école.

Industries enseignées.—Les garçons ont des heures spéciales pour les travaux manuels. Ils aident à soigner le bétail et les chevaux l'hiver, et l'été ils travaillent au jardin et aux foins. On enseigne aux filles les travaux domestiques, la boulangerie, la cuisine, la couture, le tricotage, etc.

Enseignement moral et religieux.—On enseigne aux élèves les doctrines de l'Eglise catholique romaine. Les prières sont faites, soir et matin, et une demi-heure par jour est consacrée à l'instruction religieuse. Je suis heureux de constater, d'après leur conduite, qu'ils comprennent la beauté et la sublimité de leur religion.

Santé et hygiène.—La santé, en général, a été bonne; il n'y eut aucun décès pendant l'année. On observe avec grand soin les règles de l'hygiène, et tout est tenu dans le plus grand état de propreté partout.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits, creusé tout près des bâtiments, au moyen d'une pompe.

Protection contre l'incendie.—Des extincteurs, des grenades, des seaux et des haches sont répartis partout dans les couloirs et les chambres. Il y a une pompe près du bâtiment principal, mais il n'y a pas encore de réservoir.

Chauffage et éclairage.—L'école est chauffée en partie avec des poêles, et en partie avec une fournaise à air chaud. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Le ballon, le tir à la flèche, l'équitation et la pêche sont les passe-temps favoris des garçons en été. Les filles s'amusent à jouer à la balle, à habiller des poupées, etc. Il y a des récréations trois fois par jour, après chaque repas, et elles sont prises dehors, quand le temps le permet; les élèves ont des jeux d'intérieur, quand il fait mauvais temps. Les récréations sont toujours surveillées par un assistant.

Espérant que ce rapport sera trouvé satisfaisant,

J'ai, etc.,

J. RIOU, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DE CROWSTAND,
CROWSTAND, ASSA, août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de l'internat de Crowstand, pour l'année finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la rive nord de la rivière Assiniboine, dans la réserve de Côté, dans l'Assiniboïa-nord-est, à 4 milles de la nouvelle ville de Kamsack, sur le chemin de fer Canadian-Northern,

Terres.—Les terres comprennent 379 acres, étant la portion demi-sud de la section 19, township 29, rang 31, à l'ouest du 2e P.M., et partie du nord-est ¼ de 24, 29, 32. Ces terres appartiennent à l'Eglise presbytérienne du Canada. Le sol et la situation conviennent bien à la culture mixte.

Bâtiments.—Le bâtiment principal contient les logements du personnel, la cuisine, la salle à manger des enfants, la salle d'école, les dortoirs, etc. Pendant l'année, beaucoup de ces chambres furent replâtrées, en tout ou en partie. Plusieurs des logements du personnel ont été peinturés ou tapissés, et la cuisine, la salle à manger des élèves, les dortoirs et les couloirs ont été peinturés. On a aussi posé de nouveaux planchers en érable dans la cuisine, dans la salle de couture et dans un des couloirs. En outre du bâtiment principal, il y a une glacière et une laiterie en pierre, deux magasins en bois, l'atelier de charpenterie, un grenier en billes, une remise et une écurie en bois, et une étable en billes. Une cave à grain, de 30 x 15 pieds, avec double toiture de gazon, a été construite pendant l'année.

Logement.—On peut loger de 45 à 50 élèves, et le personnel nécessaire pour ce nombre d'élèves.

Assistance.—On accorde une allocation annuelle pour 40 élèves; mais ce nombre a toujours été dépassé pendant l'année. Nous avons eu aussi plusieurs enfants appartenant à des tribus qui n'ont pas de traité avec le gouvernement.

Travail en classe.—La dernière partie de l'année fut légèrement dérangée par un changement d'instituteurs, mais les progrès de l'année entière ont été excellents. Des prix divers furent donnés par l'agent Carruthers et par les membres du personnel. Les élèves se disputèrent ces prix avec beaucoup d'émulation.

Ferme et jardin.—L'année dernière, on récolta 2,400 boisseaux d'avoine et 75 de blé, sans compter une grande quantité de racines et de légumes. Nous avons ouvert 18 acres de terre nouvelle cette année, et 60 acres de ferme et de jardin sont en culture, ce qui nous promet une abondante récolte.

Bétail.—Pour le moment, nous avons 3 chevaux de ferme, 1 poulain, et 1 cheval pour la voiture. Nous avons 9 vaches à lait, qui nous ont donné une moyenne de 35 à 40 livres de beurre par semaine, pendant l'été. En sus, nous avons 6 bœufs et autre bétail, 6 veaux, 18 cochons et une grande quantité de volailles.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons les travaux de la ferme en général, le soin des bestiaux et des volailles, l'usage des outils et des instruments de culture. On enseigne aux filles les travaux domestiques, la boulangerie, la cuisine, la laiterie, le blanchissage du linge, le repassage, la couture, le tricotage et le travail de la salle à manger.

Enseignement moral et religieux.—Une école, située dans une réserve, est plus difficile à conduire au point de vue religieux qu'une école placée loin d'une réserve. Le travail est plus dur, mais les résultats en sont meilleurs, en ce sens, que non seulement les élèves sont instruits, mais beaucoup d'autres gens également.

Prières du soir et du matin, école du dimanche, causeries familières, et enfin les offices réguliers à l'église, tout contribue à donner aux élèves une connaissance exacte des vérités religieuses et à former leur caractère.

Santé et hygiène.—Nous n'avons pas eu de décès pendant l'année chez nos élèves présents. La santé est bonne, et aucune épidémie sérieuse n'a visité l'école. Les égouts ont été généralement améliorés par la construction d'un nouvel égout et d'un puisard.

Approvisionnement d'eau.—Nous tirons notre eau de la rivière Assiniboine. Ce travail est très pénible, et il faut espérer qu'un autre système d'approvisionnement d'eau remplacera bientôt celui que nous avons en ce moment.

Protection contre l'incendie.—Nos moyens de protection contre l'incendie sont très limités. L'eau est souvent très rare. Les principaux appareils sont des grenades et des extincteurs chimiques.

Remarques générales.—Dans nos méthodes de dressage des enfants, industrielles, morales ou intellectuelles, nous ne perdons jamais de vue le genre d'existence que ces sauvages sont appelés à mener à leur sortie de l'école. Toute éducation doit tendre vers ce but. Ce qu'on leur enseigne et qui leur sera absolument inutile dans la suite est pure perte de temps.

J'ai, etc.,

W. McWHINNEY,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
INTERNAT DE COWESSESS,
AGENCE DU LAC-CROCHE, BROADVIEW, ASSA, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur l'internat de Cowessess, pour l'exercice finissant le 30 juin 1904.

Situation.—L'internat du Lac-Croche est situé dans la vallée de Qu'Appelle, au sud du lac Croche, dans la réserve de Cowessess.

Terres.—Il y a 40 acres de terre, qui ont été données par le groupe sauvage de la réserve à la mission catholique romaine.

Bâtiments.—Les bâtiments en usage en ce moment sont: la maison du missionnaire, de 30 x 20 pieds; une maison de 20 x 20 pieds, exclusivement réservée pour les sauvages; une glacière de 12 x 14 pieds; une écurie de 65 x 20 pieds, et un atelier général de 30 x 20 pieds. Le bâtiment principal a trois étages, ses dimensions sont de 58 x 38 pieds, et la hauteur du sol au sommet du toit est de 52 pieds.

Le rez-de-chaussée contient la salle à manger, la cuisine, l'office, la laiterie, un lavabo avec une grande bouilloire, un réservoir pour l'eau de pluie et un grenier à grain.

Au premier étage sont le vestibule, les parloirs, la chapelle, la salle de récréation des filles de 24 x 12 pieds, la salle d'école de 25 x 15 pieds et 3 pouces, et la salle de récréation des garçons de 32 x 14 pieds.

Au 2e étage sont situés les logements des sœurs, la salle de couture, la pharmacie, trois chambres pour le personnel, deux chambres pour les malades, une pour les garçons et l'autre pour les filles.

Au 3e étage se trouvent deux grands dortoirs de 35 x 23 pieds, d'une hauteur de 12 pieds et 6 pouces; et aussi un grenier, contenant un grand réservoir d'eau.

Il y a aussi un atelier général, construction à deux étages, sur fondations de pierre, de 30 x 20 pieds.

Au premier étage se trouve la charpenterie, munie de tous les outils les plus nouveaux : une machine à planer, une scie circulaire, un tour, une scie sans fin, une meule en émeri pour aiguiser les outils, et un tour perfectionné.

A l'étage supérieur, nous avons disposé une petite cordonnerie, où l'on enseigne aux garçons les rudiments de l'art. Quelques-uns des grands ont déjà réparé leurs chaussures d'une façon tout à fait satisfaisante.

Logement.—La disposition actuelle de l'école permet d'y recevoir 65 élèves et un personnel de 8 membres.

Assiduité.—Tous nos élèves sont pensionnaires, et par suite l'assiduité est très régulière. Nos gains cette année ont été considérables : nous sommes arrivés sans difficulté à avoir 40 élèves, nombre autorisé.

Classes.—Nous suivons d'aussi près que possible dans les circonstances le programme d'études commandé par l'administration. Les matières enseignées sont l'instruction religieuse, la grammaire, le dessin, l'épellation et d'utiles connaissances en arithmétique, en histoire et en géographie; mais c'est surtout à la lecture et à l'écriture que nous donnons notre attention. Les élèves font des progrès fort encourageants. L'anglais est généralement parlé, et je puis dire qu'il est devenu très familier à presque tous les enfants.

Ferme et jardin.—Il y a cette année 50 acres environ en culture. Nous avons aussi un jardin, qui fournit à l'école sa pleine provision de pommes de terre et autres légumes. Les travaux du jardin et de la ferme procurent aux enfants une saine occupation.

Travaux industriels.—Nos enfants ont chaque jour des heures spécialement consacrées à des travaux manuels. La durée du travail des garçons répond à l'âge de chacun. Ils ont appris à faire eux-mêmes le pain qu'ils mangent. Outre cela, ils prennent part aux soins à donner aux chevaux, bêtes à cornes, porcs et volailles. Aux filles on montre la couture, le tricotage et l'économie domestique, sans négliger, toutefois, de voir à ce qu'elles tiennent leur salle de récréation et leur dortoir dans un parfait état de propreté.

Enseignement moral et religieux.—Une attention particulière est apportée à cette importante branche de l'enseignement. Une courte instruction religieuse est donnée chaque jour sur un sujet pratique, comme aussi l'ordre, la propreté, la politesse et l'obéissance; après quoi des hymnes sont chantées. Le caractère de chaque élève est cultivé avec soin.

Hygiène et santé.—L'hygiène de l'école, vu nos excellents systèmes de ventilation et d'égouts et l'abondance de lumière, est très bonne; la santé des élèves émerveille tous nos visiteurs. Les enfants se baignent fréquemment, et l'établissement est tenu en parfait ordre.

Approvisionnement d'eau.—L'eau est fournie par un puits qui se trouve dans le sous-sol. Nous obtenons toute l'eau nécessaire pour les besoins ordinaires, mais afin d'en avoir toujours une quantité suffisante en cas d'incendie, il faudrait approfondir le puits. L'eau est d'assez bonne qualité.

Protection contre le feu.—On a pourvu amplement à la protection de l'école contre l'incendie au moyen d'une machine à gazoline et d'une pompe foulante, d'une capacité de 100 gallons à la minute, qui communique par un tuyau de 2 pouces avec un réservoir situé dans la mansarde; la communication avec le réservoir peut être arrêtée par un

simple coup de levier et l'eau refoulée directement dans un tuyau injecteur de 1½ pouce et ⅞ de pouce de bec avec une pression de 100 livres. Il y a des raccordements dans chacun des dortoirs et dans chacun des corridors, ainsi que dans le sous-sol et à l'extérieur de l'école. La pompe et la machine servent à élever l'eau qui alimente le réservoir dans la mansarde et à la refouler de là dans les différentes parties de la maison.

La machine est mise en mouvement à l'aide d'une étincelle électrique, et en 10 secondes on peut faire jouer un boyau sur le feu. La machine est aussi pourvue d'un tube à ignition et, en supposant qu'un incendie se déclarerait dans un endroit où l'on ne pourrait pas faire fonctionner la machine, nous aurions la pression d'eau du réservoir dans les boyaux continuellement; cette pression est de 23 livres dans le sous-sol. La pompe est munie d'une soupape de sûreté afin de prévenir tout accident.

Nous avons de plus deux extincteurs Babcock placés en lieu sûr, ainsi qu'une douzaine de seaux suspendus dans les différentes pièces. Je regrette toutefois de dire que nous n'avons pas encore pu pourvoir l'établissement d'échelles de sauvetage.

Eclairage et chauffage.—L'école est chauffée entièrement à l'air chaud, avec deux fournaises "New-Idea". L'on admet continuellement une provision abondante d'air frais, afin de remplacer l'air vicié qui sort par les ventilateurs placés dans les dortoirs et les corridors.

L'école est éclairée entièrement par le gaz acétylène, la machine qui produit ce gaz se trouvant isolée dans une pièce bien ventilée. Il n'est pas permis de se servir de lampes à pétrole dans l'école, et les allumettes sont sous le contrôle des surveillants.

De plus, le révérend frère Eugène a adopté un nouveau générateur à la machine à acétylène, ce qui a beaucoup amélioré son fonctionnement.

Récréation.—Le ballon, la natation, la pêche et le décochement de flèches à l'aide d'arcs sont les principaux amusements des garçons en été, et, en hiver, le patinage, le chant, les cartes, les marbres, les échecs et le violon. Les filles s'amusent à jouer à la balle, à dessiner sur ardoise, à habiller des poupées, à chanter et à sauter à la corde.

Observations générales.—Depuis mon dernier rapport, de nombreuses réparations ont été faites dans toutes les parties de la maison. Les murs ont reçu une première couche d'"alabastine". La salle de récréation des filles a été transférée du second au premier étage, et occupe maintenant un espace de 24 x 12 pieds. Des latrines ont été établies dans cette pièce, ainsi qu'un bassin avec robinet, ce qui permet à nos filles de satisfaire leurs différents besoins sans quitter la salle.

C'est notre lavoir qui paraît avoir reçu le plus d'améliorations : on a placé dans la cave une machine à laver nouveau modèle, que fait tourner une machine à gazoline. La machine à laver est à renversement automatique, et fait un merveilleux travail; la machine à gazoline sert également à faire tourner la séparation et la baratte.

Je puis ajouter qu'on ne néglige rien pour rendre l'école aussi confortable que possible.

Je tiens à exprimer ici le vif chagrin que nous a causé la mort de notre bon et dévoué inspecteur, M. L. J. A. Lévêque, ainsi que celle de notre agent, M. Magnus Bagg, si dévoués tous deux aux intérêts de notre école.

En terminant mon rapport j'estime qu'il est de mon devoir de mentionner que les élèves ont fait l'année dernière des progrès marqués dans l'étude de l'anglais, et que leur conduite en général a été assez bonne.

J'ai, etc.,

S. PERREAULT, O.M.I.,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS,
LAC-AUX-CANARDS (SASK.), 22 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située à un demi-mille environ de la ville du Lac-aux-Canards et à trois milles de la réserve du même nom.

Etendue du terrain.—Le terrain dépendant de l'école contient 100 acres et appartient au gouvernement. Il y a, touchant au terrain de l'école, un quart de section, qui est le quart N.-E. de la section 33, township 43, rang 2, côté ouest du 3e méridien, et qui appartient à la Compagnie des Pères Oblats, mais que l'on cultive au profit de l'école; on en tire principalement du blé, de l'avoine, de l'orge, du foin et des pommes de terre.

Bâtiments.—Le bâtiment principal consiste en un vestibule, une salle de réception, une chambre à coucher pour le directeur, des bureaux et une salle à manger. Les pièces occupées par les filles sont commodes, et il n'y manque qu'une salle de couture. Il n'a pas été élevé d'autres bâtiments cette année, ni fait de réparations, faute d'argent.

Logement.—Il y a place pour au moins 60 filles dans notre nouveau dortoir, qui pour le moment n'en contient pas autant que cela. Les garçons sont un peu plus serrés, mais nous espérons pouvoir leur ménager plus d'espace avant longtemps.

Assiduité.—Le nombre moyen d'élèves, tous pensionnaires, est de 100, qui est le chiffre autorisé. Il y a toujours de 45 à 49 filles et de 52 à 55 garçons.

Classes.—Le professeur des garçons a été obligé de démissionner avant la fin de l'année, mais les classes n'ont pas été interrompues pour cela; ce sont les sœurs qui en ont pris la direction, en remodelant les élèves de façon à former une première classe de 40 garçons et filles des plus avancés, ceux des 4e, 5e et 6e degré, sous un même professeur, et une deuxième classe de 60 garçons et filles des 1er, 2e et 3e degré, sous la conduite de deux sœurs. Le progrès des élèves dans la lecture, l'écriture et l'arithmétique est tout à fait remarquable. Des examens semi-annuels et de légères récompenses aux plus méritants ont produit entre garçons et filles une noble émulation. Ce régime mixte, avec les sœurs comme directrices, a de nombreux avantages, tant au point de vue moral qu'au point de vue économique. Ce ne sont, il est vrai, que des dispositions provisoirement adoptées, mais que nous espérons rendre permanentes. On suit, pour ceux de la première classe, le plan du demi-jour. En dehors des heures vouées à l'étude, il y a les leçons de chant, les travaux manuels et des exercices de saine gymnastique.

Ferme et jardin.—Ce sont les garçons cette année qui, sous l'égide du directeur, ont seuls cultivé notre vaste jardin, et, considérant que nul jardinier de profession ne les a, comme à l'ordinaire, accompagnés dans leurs travaux, nos jeunes horticulteurs sont justement fiers des succès qu'ils ont obtenus, tant pour les légumes que pour les fleurs. La ferme en 1903 a rapporté 659 boisseaux de blé, 1,004 d'avoine, 146 d'orge et 500 de pommes de terre; et aussi notre provision de carottes, de navets, d'oignons, de betteraves et de choux pour l'année.

Les semences du printemps de 1903 consistaient en 84 barils de blé, 63 d'avoine, 20 d'orge, 70 de pommes de terre, 1 acre de betteraves et une autre de navets; à quoi il faut ajouter tous les légumes ordinaires de jardin. Les grands, sous la direction d'un cultivateur très intelligent et très fidèle, ont pris leur bonne part de ces travaux, témoignant pour la chose un intérêt inaccoutumé.

Industries enseignées.—Travailler aux champs et au jardin, avoir soin des chevaux, des vaches, des veaux, des volailles, faire de la clôture, fendre et scier le bois,

tout cela a été du domaine des garçons pendant l'année; de leur côté, les filles ont fait des progrès étonnants dans les reprisages délicats, la coupe et la confection des hardes à l'usage des habitants de la maison. Une extraordinaire émulation s'est élevée parmi les grands pour la fabrication du savon: il s'en est fait cette année plus de 500 livres, pour la buanderie. Cette industrie, qui s'exerce sur des matières de rebut,—os et cendres de bois,—est fort utile à l'école et constitue une précieuse économie. Nos jeunes sauvagesses sont en bonne voie de devenir de fameuses beurrièrs; c'est une des sœurs, experte en la matière, qui lur donne ici des leçons.

Tresser la paille du blé pour les chapeaux constitue une autre forme de travail manuel qui fait les délices de nos filles, à qui leurs doigts habiles permettront bientôt de confectionner leurs propres coiffures, et peut-être, avec le temps, d'en fournir également aux garçons. Ce sera une autre source d'économie pour l'établissement, et l'administration ne pourra que s'en réjouir.

Nous sommes à prendre des dispositions pour organiser une boulangerie à l'école. Nous espérons faire apprendre le métier à quelques-uns des garçons, qui, un peu plus tard, se chargeront de la besogne.

Enseignement moral et religieux.—C'est du côté des mœurs et de la religion, on peut le dire sans hésiter, que se manifestent les progrès les plus consolants. Les enfants se montrent fort dociles aux leçons qui leur sont données quotidiennement sur ces matières. Leur fourberie native nous est bien connue, et, cependant, nous avons pu reconnaître chez eux des marques assez évidentes de franchise et de sincérité, qualités que nous sommes parvenus à développer dans leurs cœurs par la persuasion et par la comparaison du juste et de l'injuste.

Hygiène et santé.—Elèves et membres du personnel ont joui pendant l'année d'une santé vraiment exceptionnelle. Nous n'avons pas eu un seul cas de maladie pendant toute la saison froide: aussi avons-nous soin d'habiller les enfants chaudement, de leur donner une nourriture abondante et saine, et de leur faire prendre tous les jours des exercices en plein air, même par les journées les plus froides de l'hiver. Quelques cas de dyssenterie au printemps nous ont donné un moment d'alarme, mais il n'en est rien résulté de sérieux. Les soins d'une infirmière habile, aidés de remèdes simples, ont avec tant de succès combattu cette tendance aux maladies scrofuleuses, si communes parmi les sauvages, que nos enfants y ont gagné un air de santé remarquable. Il y a plus, et nous avons pu nous apercevoir que cette amélioration de la santé de nos élèves a influé d'heureuse façon sur leurs dispositions et leurs instincts. Nos grands moyens de prévention consistent dans la propreté et une bonne ventilation.

Protection contre l'incendie.—Nous avons, en cas d'incendie, 6 extincteurs Stempel, 4 Star et 1 Victor, 18 grenades à main, 8 haches et 1 pompe foulante. Nous éprouvons grandement le besoin d'avoir des échelles et des seaux, choses qui nous font complètement défaut.

Chauffage et éclairage.—Trois fournaises, qui fonctionnent nuit et jour pendant les temps froids, tiennent la maison à une température saine et confortable. L'éclairage se fait au gaz acétylène, tant dans la maison que dans la grange et les écuries ; l'appareil se trouve dans une pièce isolée, où seul l'employé en charge a droit de pénétrer.

Récréation.—Les jeux en plein air, tant pour les garçons que pour les filles, sont nombreux et variés. La cour a assez d'étendue pour permettre à chacun de suivre ses goûts. Il n'y a pas d'amusements obligés: aussi les jeux de mains, la corde à sauter, la balle ne languissent jamais. A la maison, nous exigeons, dans une certaine mesure, des exercices de gymnastique, suivis de danses, des marbres, des jeux à gages ; assez souvent aussi le chant et la musique font agréablement partie de leurs récréations.

Entrées et sorties.—Dix nouveaux élèves ont été admis dans la maison pendant l'année; 10 en sont sortis, la plupart avec honneur, et sont retournés dans leurs familles, bien convaincus des avantages que l'école leur avait donnés en les préparant à la voie civilisée. Ce n'est pas sans un certain regret que nous avons vu ces chers

enfants nous quitter, après plusieurs années passées à l'établissement, où ils avaient donné satisfaction et prêté leur concours à la réalisation de l'œuvre de la maison.

Observations générales.—C'a été avec un véritable chagrin que l'école en général, élèves et personnel, ont dû, l'année dernière, dire adieu à des amis et bienfaiteurs hautement estimés. Le rév. Père Paquette, fondateur et directeur de l'établissement, après avoir épuisé sa santé à des travaux ardus, s'est vu contraint de prendre un repos bien mérité. Neuf années de labeurs soutenus l'avaient réduit à un état de santé qui avait alarmé ses amis, lesquels ont unanimement insisté pour qu'il abandonnât pendant un temps toute fonction active. Le 7 novembre 1903, on fit au dévoué religieux une bien touchante cérémonie d'adieu. Etait présent M. l'agent Jones, qui lui aussi prenait congé de l'école, pour laquelle il avait toujours été un ami sincère et plein d'intérêt. En cette même circonstance, nous eûmes l'honneur de faire la connaissance de M. l'agent Macarthur, déjà hautement apprécié, pour sa bonté, et par le personnel et par les élèves de l'établissement. M. l'inspecteur Chisholm nous est arrivé par hasard dans l'après-midi, à la grande joie de toutes les personnes présentes ; il nous a brièvement adressé la parole, pour complimenter les enfants sur leur bonne tenue et leur air de santé, et sur la manière tout à fait charmante dont chacun d'eux s'était acquitté de son rôle: chant, déclamation, présentation d'adresses appropriées à la circonstance. M. Jones, de son côté, nous dit le chagrin qu'il avait de quitter la réserve, où il s'était fait aimer et respecter de tous ceux qui l'avaient connu. Pas n'est besoin de dire que le bon père Paquette fit à ses chers enfants l'adieu le plus touchant, et les exhorta, en souvenir de l'affection qu'ils avaient pour lui, à aimer leur nouveau directeur et à continuer de se montrer dociles. Que ses paroles aient fait sur le cœur de ses auditeurs intéressés une impression profonde, nous en avons la preuve aujourd'hui, car la conduite des élèves à l'égard de leur directeur actuel est irréprochable; ils agissent comme de bons enfants vis-à-vis d'un bon père, qu'ils aiment, écoutent et respectent.

A Noël, les enfants ne se possédaient pas de joie à la visite fort intéressante que *Santa Claus* leur fit en personne. Après la messe de nuit, ils se réunissaient au réfectoire, où les attendait une surprise des plus agréables : c'était le vieux *Santa* qui leur apparaissait en grande tenue, procédant à remplir les rangées de bas garnissant les murs. Rien de plus amusant en vérité que cette scène: il fallait voir l'air de contentement de ces chers petits, recevant avec reconnaissance les simples et légers cadeaux que leurs maîtres leur avaient préparés non sans peine.

J'ai, etc.

O. CHARLEBOIS, O.M.I.,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
COLLÈGE EMMANUEL,
PRINCE-ALBERT, 14 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant cette école, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Situation de l'école et étendue du terrain.—L'école est située à 2 milles environ à l'ouest de la ville de Prince-Albert; le terrain qui en dépend est un lot de rivière, ayant 12 chaînes de front et 2 milles de profondeur, contenant environ 200 acres.

Bâtiments.—Il y a trois bâtiments occupés par le personnel et les élèves. Le bâtiment principal est réservé aux femmes attachées à l'institution et aux filles. Les chambres à coucher, les dortoirs et le cabinet de toilette sont à l'étage supérieur, et

à l'étage inférieur se trouvent la salle de classe, la salle à manger, la cuisine et le garde-manger. Il y a aussi dans ce bâtiment une garde-robe, une salle de couture, une chambre de toilette pour les filles et une infirmerie. Le second bâtiment contient une grande garde-robe, un dispensaire, un bureau et les appartements du directeur. Dans le troisième bâtiment se trouvent des dortoirs, un cabinet de toilette, une salle de bain, une salle de lecture et de récréation pour les grands, une chambre pour l'instituteur en chef, et une autre pour les visiteurs.

Les bâtiments extérieurs consistent en une grande maison, de 40 x 16 pieds, qui sert de grenier, de magasin et de laiterie ; une remise, de 24 x 14 pieds ; un poulailler, de 20 x 14 pieds ; un grenier à foin, de 16 x 16 pieds, et un dépôt d'instruments aratoires, de 28 x 19 pieds

Cour de récréation.—Sur le terrain attenant aux bâtiments, on a établi de spacieuses cours de récréation pour les élèves, garçons et filles.

Logement.—Le bâtiment des garçons est très vieux et fort délabré. Le dortoir des filles du bâtiment principal n'est pas assez grand; mais c'est un défaut auquel on pourra remédier aisément, avec de l'argent.

Classes.—Les élèves suivent les classes deux fois par jour, à l'exception des filles, qui font le service dans la cuisine et la salle à manger à tour de rôle. Les heures de classe sont de 9.30 heures à midi dans la matinée, et de 1.30 à 3 heures, l'après-midi Outre cela, il y a étude de 8 à 8.30 heures dans l'après-midi, et de 7 à 8 heures le soir. Le programme est celui qui est suivi dans les écoles publiques des Territoires du Nord-Ouest. Deux de nos élèves ont pris part aux examens publics qui ont eu lieu dernièrement à Prince-Albert, et le ministère de l'Instruction des Territoires du Nord-Ouest leur a attribué des certificats de troisième classe pour leur écriture.

Les élèves sont classés comme il suit:

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I.	8	5	13
" II.	8	12	20
" III.	8	1	9
" IV.	2	1	3
" V.	2	2	4
" VI.	0	0	0
" VII.	2	0	2
	30	21	51

Les réserves d'où viennent ces enfants sont les suivantes:

Aktahkakoop	20
John Smith	12
James Smith	4
William Charles	3
William Twatt	5
Mistawasis	2
Non compris dans les traités	5
	51

Ferme et jardin.—Nous avons récolté, l'automne dernier, 202 boisseaux de blé, 846 d'avoine, 460 de pommes de terre, 1 tonne et demie de navets, 10 boisseaux de carottes, 38 tonnes de foin; le tout ayant été cultivé sur la ferme du collège.

Travaux industriels.—Tous les ouvrages se rapportant à l'administration de l'école et de la ferme sont exécutés par les élèves. On enseigne aux filles l'économie domestique, la couture, le tricotage, la confection des vêtements, les reprisages, le blanchissage, le repassage, et l'art culinaire. Le pain consommé à l'école est fait par les filles et cuit dans un four portatif Reid, d'une capacité de 80 pains de 2 livres.

On enseigne aux garçons les différentes sortes de travaux des champs: labourage, hersage, moisson, fenaison, ouvrages de charpenterie, réparation de clôtures, soins à donner aux chevaux et aux bêtes à cornes, traire les vaches, nourrir les porcs, tirer de l'eau, fendre et scier le bois, plâtrer, blanchir, en un mot, tous les travaux ordinaires d'un cultivateur.

Enseignement moral et religieux.—Les prières se disent en commun matin et soir; le dimanche, les élèves assistent aux offices le matin et le soir dans la chapelle du collège. Tous les dimanches après-midi, à trois heures, il y a une instruction religieuse, qui dure une heure, et qui est toujours profitable. Les enfants aiment beaucoup à chanter des hymnes et prennent un vif intérêt à la lecture des Saintes Ecritures. Quelques élèves touchent l'orgue avec beaucoup d'habileté. Un certain nombre ont fait leur première communion. La conduite des élèves a été très satisfaisante.

Hygiène et santé.—La santé des élèves a été très bonne. Au mois de janvier dernier, nous avons eu un cas de fièvre typhoïde ; mais, à part ce cas-là, nous n'avons eu aucune maladie de nature grave. Les enfants prennent autant d'exercice que possible au grand air. Les dortoirs, les classes et toutes les autres pièces sont tenus très proprement et sont bien ventilés.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons trois puits, qui nous donnent une eau excellente.

Protection contre l'incendie.—Nous avons 8 extincteurs, fournis par l'administration, 18 grenades à main, 12 seaux à incendie et 2 haches. Nous portons une assurance de $5,000.

Chauffage.—On se sert de poêles dans deux des bâtiments; mais le bâtiment principal, qui est occupé par les filles et par les femmes attachées à l'institution, est chauffé au moyen d'une fournaise.

Assiduité.—L'assiduité a été très régulière. Sept élèves sont sortis de l'école pendant le cours de l'exercice; 8 y sont entrés.

Récréation.—Les élèves ont toute la récréation qu'il leur faut. Le cricket, la balle, le ballon, la balançoire, les exercices physiques font l'amusement des garçons; les filles prennent beaucoup d'intérêt à leurs exercices gymnastiques. Elles se plaisent à jouer avec des haltères, à sauter à la corde, lancer la balle et l'attraper, se balancer, ou encore lire et faire de la musique. Presque tous les jours, elles font une marche, sous l'œil d'une gardienne.

Nous tâchons de faire aux enfants la vie aussi douce que possible.

J'ai, etc.,

JAMES TAYLOR,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE PEAU-D'HERMINE,
HOBBEMA, 11 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Situation.—Le pensionnat de Peau-d'Hermine est situé sur la réserve de ce nom, à un mille environ de la station d'Hobbema, dans le district d'Albert. Il n'y a pas de bureau de poste à Hobbema, mais les dépêches sont distribuées tous les jours.

Terrain.—Les 20 acres de terrain qui dépendent de l'école sont utilisées comme il suit: 3 acres en jardin, 5 en cour de récréation, et le reste en pâturage.

Bâtiments.—L'école occupe trois bâtiments; le principal a 45 x 40 pieds, trois étages de haut, et sert aux enfants. Au premier étage se trouvent la classe et le réfectoire; au deuxième, salle de couture, infirmerie et dortoir des garçons; au troisième, le dortoir des filles. Le second bâtiment, attenant au premier, contient, au premier étage, une cuisine et, au second, une chapelle. Ce bâtiment se relie au premier par les chambres des religieuses.

Logement.—Il y a place pour 75 enfants et 10 sœurs.

Assiduité.—Le nombre des élèves pendant l'année a été de 47: 27 garçons et 20 filles. Nous avons, à l'heure actuelle, 50 enfants dans l'établissement.

Travail des classes.—Les heures de classe, qui sont de 9.30 heures à midi et de 1.30 à 4 heures, sont fidèlement observées; ceux des grades supérieurs ont, en outre, une heure d'étude, c'est-à-dire une demi-heure à 5 heures et une autre demi-heure à 8 heures. L'année a été marquée par une plus grande application des élèves, et nous sommes heureux de pouvoir dire que, dans toutes les branches du programme prescrit par l'administration, il s'est fait des progrès merveilleux.

Ferme et jardin.—Des 3 acres de terrain en labeur il est sorti, l'année dernière, 350 boisseaux de pommes de terre, 60 de navets, 10 de betteraves, 15 d'oignons, et une bonne quantité de choux, fèves et autres légumes.

Industries enseignées.—Nous consacrons, chaque jour, un certain temps aux travaux manuels. Les garçons ont le soin de 10 chevaux et de 13 bêtes à cornes pendant l'hiver; ils scient du bois pour la maison et balayent leurs chambres. L'été, ils s'occupent du jardin. Les grandes confectionnent et reprisent leurs hardes et celles des garçons, tricotent des bas et des mitaines, font la cuisine, apprennent à tenir proprement une maison. Les petites tricotent aussi et font un peu d'ouvrage à l'aiguille.

Instruction morale et religieuse.—Le missionnaire ou le professeur consacrent, chaque jour, un certain temps à inculquer dans l'âme de ces jeunes enfants le respect des devoirs sociaux et moraux, et nous pouvons dire que ces derniers ont toujours porté une grande attention aux enseignements qui leur sont donnés. Leur conduite pendant l'année a été très satisfaisante.

Hygiène et santé.—Trois élèves sont morts de la phtisie l'automne dernier. Nous avons eu un cas d'hémorrhagie et deux de pneumonie; autrement, il y a bien peu de maladie dans l'école.

Approvisionnement d'eau.—Des barils et des seaux remplis d'eau sont constamment tenus à portée. Il y a une trappe à l'étage supérieur, et des échelles sont fixées en permanence aux bâtiments. Les cheminées sont en brique. Voilà quels sont nos moyens de protection contre l'incendie.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par des poêles et éclairés par des lampes.

Récréation.—Les élèves prennent leur récréation après chaque repas, sous la surveillance des maîtres. Les amusements que nous leur procurons sont variés, comme des pique-niques, une collation sur la prairie, des promenades dans la réserve. Le ballon est, en été, le jeu favori des garçons, et, en hiver, le patinage. Les filles se plaisent à jouer aux cartes, au croquet, et elles font de la gymnastique. Ces enfants de sauvages s'amusent fort à des jeux qui leur sont propres.

J'ai, etc.,

G. MOULIN,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME,
BALCARRES, 30 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant le pensionnat des Buttes-la-Lime, pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Situation.—Le pensionnat est situé sur la section 33, township 22, rang 11, côté ouest du 2e méridien. Les bâtiments ne sont pas sur la réserve, mais il y touchent.

Terrain.—Appartiennent à l'école, sous l'autorité supérieure du Surintendant général des Affaires des Sauvages, le quart N.-E. de la section 32, township 22, rang 11, côté ouest du 2e méridien, comme aussi toute cette partie de la section 33 qui est en dehors des limites de la réserve des Okanees; en tout, 250 acres environ. Le sol est généralement couvert de bosquets d'arbres, et convient surtout à la culture mixte.

Bâtiments.—D'abord, l'école proprement dite, construction à trois étages, avec toit en mansarde; puis une allonge de deux étages en charpente, un lavoir, aussi en charpente, une maison d'école, également en charpente, une bonne écurie faite de billes, avec toit en bardeaux ; un grenier et une remise, aussi bâtis en billes ; enfin un caveau à légumes.

Logement.—La maison principale peut commodément recevoir 25 élèves et un personnel de 4 membres.

Assiduité.—L'assiduité a été très régulière. Le nombre d'élèves portés au rôle est de 15. Ne sont pas compris dans ce chiffre les enfants on bénéficiaires des traités. On en pourrait avoir plus que cela.

Travail des classes.—Le travail des classes a été bon.

Ferme et jardin.—Cette partie de notre œuvre a reçu, cette année, plus d'attention que jamais. Nous avons en culture à peu près 8 acres d'avoine et trois quarts d'acre de jardin, comprenant les navets et les pommes de terre. Deux des garçons ont fait 5 acres de terre neuve et y travaillaient encore à l'époque de la clôture de l'exercice. Les garçons ont aussi fait, avec l'aide de l'instructeur agricole, 275 perches de clôture en fil de fer à deux et trois brins et 13 en planches.

L'école possède en ce moment 6 vaches laitières, 5 veaux, 3 bons chevaux, quelques porcs et quelques poules.

Outre les connaissances agricoles qu'il acquiert à la maison, chaque garçon qui a atteint l'âge de 16 ou 17 ans, est autorisé à faire choix d'une terre dans un établissement fondé par M. l'inspecteur Graham tout exprès pour les anciens élèves, et d'y travailler une année ou deux sous la surveillance de l'inspecteur fédéral des terres. De cette façon, à l'époque où l'élève quitte l'école, il se trouve déjà en bonne voie de se faire un chez soi, et cela lui fournit en même temps l'occasion de se familiariser avec les conditions dans lesquelles il est appelé à vivre, une fois sorti de l'école. C'est là un plan que je trouve excellent. L'adolescent a ainsi quelque chose de défini en vue. Le meilleur encouragement à bien faire que je puisse offrir à nos garçons, c'est de leur promettre que, s'ils se montrent dignes de notre confiance, il leur sera permis d'aller travailler sur leurs terres.

Industries enseignées.—On enseigne aux filles la propreté, l'économie domestique et la tenue d'un ménage : à faire le pain, le beurre, les pâtisseries, à coudre, à laver et repasser le linge, à mettre de l'ordre dans la décoration des appartements. Les garçons apprennent à faire de bons et pratiques cultivateurs et jardiniers. Nous les dressons aux soins à donner aux animaux, comme aussi à différents ouvrages à l'extérieur et à l'intérieur.

Insruction religieuse et morale.—La religion et la morale reçoivent de notre part une attention particulière. La Bible est le livre que nous leur donnons à étudier et

même à apprendre par cœur; c'est sur ses enseignements que nous exerçons l'enfant à baser ses idées du juste et de l'injuste. Il y a tous les jours instruction religieuse.

Hygiène et santé.—La santé de nos élèves s'est merveilleusement améliorée. Il n'y a pas eu, de tout l'hiver et de tout le printemps, un seul cas de maladie scrofuleuse qu'il vaille la peine de mentionner. Il y a à cela plusieurs raisons: de plus grandes commodités, les dortoirs chauffés par une fournaise, séances moins longues en classe, et, dans une grande mesure, l'emploi d'un médicament, la mine de vie, que j'ai employé comme essai, et qui a fait un grand bien à nos enfants. Avant cela, c'était la façon de voir en tout temps près de la moitié des élèves aller la tête bandée, à cause de bobos scrofuleux dont ils souffraient, et maintenant nous n'en voyons plus. Il n'y a pas eu de décès pendant l'année.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons un bon puits, d'où l'eau est amenée à la cuisine au moyen d'une pompe.

Protection contre l'incendie.—Nous avons des échelles, 2 extincteurs Babcock, 4 haches, 11 seaux et de l'eau tant qu'il en faut. Chaque dortoir a deux sorties.

Chauffage et éclairage.—Une fournaise et 4 poêles chauffent les bâtiments. Pour l'éclairage, nous nous servons de lampes à pétrole.

Récréation.—Les enfants s'amusent aux jeux ordinaires en plein air. Durant les longues soirées d'hiver, ils trouvent dans la maison des amusements variés.

Anciens élèves.—Nous ne pouvons que nous réjouir des progrès de nos anciens élèves. Jusqu'ici, 7 seulement sont sortis de cette école; l'un est mort; ce dernier et deux autres—Fred Dieter et Ben Assinieawasis qui étaient allés passer 18 mois à l'école industrielle de Régina, en sortant d'ici.

C'est pour moi une grande satisfaction que de pouvoir dire un mot de ceux de nos anciens élèves qui vivent encore. Fred Dieter a épousé, il y a plus d'un an, Mary Bella Côté, graduée à l'école de Régina. Leur maison, leur jardin et leur terre font grandement honneur à l'un et à l'autre.

Ben Assineawasis et Maggie Pratt, une de nos filles, se sont mariés le printemps dernier. Leur maison est un modèle de propreté. Vous pouvez entrer là à toute heure du jour et ne trouverez jamais rien qui cloche, en bas comme en haut. Mme Assineawasis mérite de grands éloges pour son habileté à conduire une maison. Eux aussi ont une bonne terre.

Roy Keewatin, qui a reçu son congé le printemps dernier, aura, cette automne, une bonne récolte de blé, produit d'environ 25 acres d'ensemencements; c'est une terre qu'il a préparée l'année dernière, pendant qu'il était encore à l'école. Il a, cette année, encore fait pas mal de défrichement. Il se révèle homme posé et travailleur.

Les deux dont il me reste à parler sont des filles.

Fanny Ross fait partie du personnel de la maison; c'est elle qui fait la cuisine. C'est une bonne fille, fiable et intelligente.

L'autre, Winnie Akapew, est percluse et d'une santé fort délicate. Elle est contrainte de vivre chez les vieilles gens de sa race. Tout incapable qu'elle est de travailler, nous la considérons comme faisant honneur à l'école tout autant qu'aucun autre ancien élève. Il lui a fallu, pour se maintenir en pareil entourage, beaucoup plus de force morale que n'en a eu à exercer aucun des autres élèves. Elle est toujours propre et bien mise.

Sur six anciens élèves que nous avons, pas un seul n'a trompé notre attente. Nous ne prétendons pas nous attribuer tout le mérite de la chose: M. l'inspecteur Graham, avec son établissement, en a sa très grande part.

J'ai, etc.,

KATE GILLESPIE.

Directrice.

Le pensionnat Saint-Albert, près Edmonton, Alta.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE GORDON,
KUTAWA, 2 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel touchant le pensionnat de Gordon, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située du côté ouest de la réserve de Gordon, à 12 milles environ des bureaux de l'agence.

Terrain.—La superficie du terrain affecté à l'école est de 320 acres, et comprend la moitié est de la section 4, township 27, côté ouest du 2me méridien principal. C'est le gouvernement, je crois, qui a donné ce terrain à l'école. C'est une prairie très accidentée, avec quelques bas-fonds et environ 25 acres de terre labourable; pas de bois. Le terrain convient au pâturage.

Bâtiments.—Le bâtiment principal est le même que l'an dernier, utilisé pour les fins scolaires. Les classes et les lavoirs ont de nouveaux planchers.

Les bâtiments extérieurs sont tels que décrits dans mon rapport de l'année dernière.

Logement.—Il y a place pour au moins 35 élèves et un personnel de 4 membres.

Assiduité.—L'assiduité a été remarquablement bonne l'an dernier.

Travail des classes.—Le programme d'études est celui que prescrit l'administration, et l'on remarque, chez nos élèves, de notables progrès, surtout dans l'anglais, ce à quoi nous visons particulièrement.

Ferme et jardin.—Nous n'avons pas de champs, mais seulement un jardin de 3 acres environ, qui nous a donné abondance de légumes de toutes sortes. Nous avons aussi un fort joli parterre, qui fait la joie des enfants.

Industries enseignées.—On enseigne aux garçons à avoir soin des chevaux, des bêtes à cornes, des volailles, des porcs, à traire les vaches, à jardiner ; aux filles, la tenue générale d'un ménage, la fabrication et la conservation du beurre. Je ne saurais faire trop d'éloges de leur travail et de leurs progrès.

Instruction morale et religieuse.—Nous veillons attentivement sur nos élèves à ce double point de vue; leur conduite morale durant l'année a été irréprochable, et dans aucun cas nous n'avons eu de punition sévère à leur administrer.

Hygiène et santé.—La santé, en somme, a été assez bonne. Nous avons eu deux ou trois cas de pneumonie; de plus, un de nos élèves est tombé malade des scrofules, et, en ce moment, il est chez lui. Il n'y a pas eu de décès pendant l'année.

La salubrité de l'école est parfaite: la maison est bien ventilée et très proprement tenue; les élèves se font un point d'honneur d'aider à la conserver propre.

Approvisionnement d'eau.—L'école tire son eau d'un puits situé à environ 300 verges de la maison. Le nouveau puits que l'on a fait creuser l'année dernière, a dû l'être pour s'alimenter au même cours d'eau que les anciens. L'eau ne manque pas, mais il faut l'aller chercher loin. Règle générale, nous avons toujours abondance d'eau douce.

Protection contre le feu.—Comme moyens de protection contre l'incendie, nous avons un extincteur Babcock, 2 extincteurs chimiques Carr, 1 pompe, 2 longueurs de boyaux, 11 seaux, 6 haches, 16 grenades à main, 2 réservoirs, 9 extincteurs et plusieurs barils.

Chauffage et éclairage.—La maison est chauffée à l'aide de poêles à bois; l'éclairage se fait au pétrole.

Récréation.—Le ballon et la balançoire sont, pendant les mois d'été, les amusements favoris de nos enfants. Ils ont, l'hiver, les glissades en traîneau, et divers autres jeux auxquels ils se livrent dans la salle de classe.

J'ai, etc.,
M. WILLIAMS,
Directeur.

RÉGION DE LA RIVIÈRE-MACKENZIE,
PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-AU-FOIN (MISSION SAINT-PIERRE),
Aux soins de la COMPAGNIE DE LA BAIE-D'HUDSON,
RIVIÈRE-AU-FOIN, *via* EDMONTON (ALBERTA), 10 décembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir que le pensionnat susnommé, lequel se rattache à l'Eglise d'Angleterre, et dont j'ai charge, est situé à l'embouchure de la rivière au Foin, côté est, sur le bord sud-ouest du Grand lac des Esclaves, dans les limites du traité n° 8.

L'école ne se trouve pas sur une réserve, mais sur le territoire non organisé de la rivière Mackenzie, gardé par la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest.

Terrain.—Nous avons déjà en culture près de 8 acres de terres du domaine public, touchant au bourg sauvage de la Rivière-au-Foin. Le sol aux environs est plat, résultant de dépôts alluvionnaires sur fond de sable, et propre à la culture. Tout autour de nous s'étend la forêt, composée d'essences variées.

Bâtiments.—Voici ce que nous avons en fait de bâtiments:

(1) Une grande maison d'habitation, utilisée comme pensionnat, et qui se compose de trois parties, successivement érigées, la dernière à trois étages; le tout construit de billes et de planches, et comprenant 18 pièces.

(2) Un atelir, disposé pour y travailler le fer et le bois, et où l'on trouve une fosse de scieur de long au complet.

(3) et (4) Des magasins, où l'on tient des habillements, des provisions, des fournitures de toutes sortes.

(5) Un hangar à bois.

(6) Une chambre à poisson, où se prépare notre provision quotidienne.

(7) Une étable.

L'on a commencé, à l'automne, une église et une nouvelle maison d'habitation, qui sont en cours de construction; déjà est rendue sur les lieux une grande partie des matériaux, consistant en billes équarries et en feuilles de tôle à couverture. C'est notre intention de hâter le plus possible l'achèvement de ces deux bâtiments, dont nous avons grandement besoin: chaque planche doit être sciée et préparée à la main.

Logement.—Notre établissement est à la fois une maison de mission et une maison d'école. L'âge des enfants varie de 3 à 18 ans; et il arrive parfois que nous recevons des veuves et autres personnes travaillant à l'œuvre des missions. Nous avons déjà hébergé jusqu'à 50 personnes sous notre toit. Ce nombre a considérablement décru, par suite des ravages de la rougeole, qui, des lointaines régions du nord, est venue s'abattre sur notre contrée dans l'été de 1902, emportant les uns en grand nombre, et laissant les autres tellement affaiblis que ses effets se font encore cruellement sentir, bien que l'épidémie ait depuis longtemps disparu.

Il y avait à l'école, le 30 juin 1902, 21 garçons et 20 filles; le 30 juin 1903, 15 garçons et 18 filles; à l'heure actuelle, il ne reste plus que 13 garçons et 15 filles, ce qui fait, en tout, 28 pensionnaires réguliers, outre un enfant en bas âge, 5 natifs travaillant à l'œuvre des missions, et quelques externes, dont la présence aux classes est fort intermittente.

Travail des classes.—Les diverses matières alternativement enseignées dans notre établissement comprennent la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la composition, la grammaire, la géographie, la dictée, la littérature, l'histoire, les saintes Ecritures, aussi de temps à autre la lecture dans leur propre idiome écrit en langage syllabique et en caractères romains. Une chose fort intéressante à noter, c'est que les élèves font dans leur étude de l'anglais des progrès satisfaisants; ils sont mieux disposés et donnent, en nombre égal, moins de tracas que les enfants des blancs. Les heures sont à peu près les

mêmes que celles des écoles publiques de la province d'Ontario, excepté que, pendant environ un mois, lorsque la lumière du dehors fait défaut dans les jours si raccourcis de l'hiver, il faut de toute nécessité les abréger.

Ferme et jardin.—Nos cultures consistent principalement en pommes de terre, qui cette année nous ont rapporté 535 boisseaux; ajoutez à cela un peu d'orge, évaluée à une vingtaine de boisseaux, non encore battue. Le jardin n'est qu'une petite pièce de terre, clôturée, où nous cultivons des choux, des choux-fleurs, des bettes, des carottes, des panais, des oignons, des radis, de la laitue, des pois, des fèves, pour le personnel en grande partie. Le travail, tant au jardin qu'aux champs, se fait dans une grande mesure par les enfants de l'école, sous direction. Les herbes qui poussent naturellement le long de la rivière nous fournissent tout le fourrage dont nous avons besoin. L'école possède actuellement deux vaches, un taureau, deux génisses de deux ans et un veau du printemps. Nous dressons nos vaches de façon à les utiliser, en même temps que le taureau, pour les transports : elles nous donnent un très bon service, et nous sauvons par là la dépense tout à fait inutile de garder des bœufs. Nous avons aussi deux ou trois attelages de chiens pour les travaux de l'hiver : le transport des viandes et des produits de la pêche, les petits voyages qui se rattachent à notre œuvre. Il y a en ce moment quatorze chiens à la maison.

Pendant que j'étais en congé, l'année dernière, je me suis procuré à grands frais et non sans peine, le tout à mes propres risques, une portée de petits cochons, une demi-douzaine de volailles et trois chats, dont j'espère retirer beaucoup de profit, bien que ces animaux soient absolument inconnus dans la région, les cochons du moins, qui sont les seuls qu'il y ait au nord de la rivière La-Paix.

Industries enseignées.—Nous n'avons rien de bien réglé sous ce rapport, mais nous visons à faire de chacun des élèves qui nous sont confiés des enfants accomplis, travailleurs et pouvant se rendre utiles. A ceux des élèves qui sont assez âgés pour les recevoir, il est donné de temps à autre des leçons sur la manière de se servir des outils de charpentier ou de forgeron. Les occasions ne manquent pas aux garçons et aux filles, tant aux champs qu'autour de la maison, pour s'exercer au travail.

Enseignement religieux et moral.—Nous faisons de notre mieux pour dresser les enfants à l'obéissance, la diligence, la probité, la franchise, et nous nous efforçons généralement de développer en eux les qualités morales fondées sur la doctrine de l'ancien et du nouveau Testaments. Notre enseignement à cet égard est sujet à la censure de l'évêque du diocèse.

Santé et hygiène.—Avant cette épidémie de rougeole de 1902, dont il a été parlé ci-dessus, la santé des élèves était très bonne, mais depuis il y a toujours eu de la maladie parmi eux; onze sont morts, soit de la rougeole, soit de troubles des poumons. Nous remplissons nos fosses d'aisances une fois par année et en pratiquons de nouvelles; nous transportons à bonne distance de la maison les eaux sales et les détritus, de façon à conserver la cour propre.

Approvisionnement d'eau.—Nous tirons notre eau de la rivière, tout devant la maison, et elle est toujours bonne.

Protection contre le feu.—Nous tenons constamment à la maison quatre barils d'eau, et nous avons à chaque bâtiment habité des échelles qui montent jusqu'au toit, aussi douze haches et six seaux qui sont là en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Nous chauffons le bâtiment n° 1 à l'aide de sept poêles, où nous mettons de l'épinette, bois excellent et qui abonde ici; pour l'éclairage nous nous servons de bougies de paraffine et de lampes à pétrole, celles-ci pour les membres du personnel.

Récréation.—Nous encourageons le jeu aux heures de récréation, le ballon surtout, la balle et le canotage; nous permettons aux grands de chasser le petit gibier dans les buissons du voisinage et de tendre des pièges aux lapins.

Comestibles.—La plus grande partie de nos provisions de bouche nous vient de sources locales : nos filets sont tendus dans les eaux du lac presque d'un bout de l'année à l'autre, et nous avons toujours du poisson à table; c'est là, avec les pommes

de terre, notre aliment principal; le peu de viande que nous prenons nous est fourni par les chasseurs sauvages, quand ils en ont, mais cette année les lapins ont abondé d'une façon inusitée. Pour le reste—farine, maïs, thé, etc.—il nous vient du dehors, une fois par année, douze ou dix-huit mois à l'avance, aux frais de l'évêque du diocèse. Aucun élève pour le moment ne paye sa pension.

Habillement.—Les vêtements de nos enfants leur sont fournis, pour la grande partie, par la mission et sont pris sur les ballots de marchandises, fruit des contributions volontaires des diverses branches de la *Woman's Auxiliary of the Church of England*, établie dans l'est du Canada. Qu'il me soit permis d'offrir ici mes remerciements à l'administration pour la libéralité dont elle fait preuve en prenant à sa charge le transport très coûteux de ces ballots.

Service postal.—Le service tel qu'il se fait ici ne me permet pas de vous faire parvenir ce rapport aussi vite qu'on le pourrait désirer, la malle d'hiver, qui part d'ici le ou vers le 10 décembre en traîneau tiré par des chiens, étant la première dont j'aie pu profiter depuis que j'ai reçu la circulaire me demandant mon rapport. C'est la Compagnie de la Baie-d'Hudson qui deux fois par année, une fois l'été et une fois l'hiver, se charge de nos dépêches, qu'elle prend ou qu'elle apporte au bureau de poste le plus septentrional de la rivière Athabaska.

Observations générales.—Il peut être de quelque intérêt de savoir que nos enfants viennent pour la plupart de régions fort éloignées et ont à demeurer avec nous toute l'année; il nous faut donc trouver ici de quoi les occuper et les amuser pendant les fêtes, ce qui ajoute énormément à nos labeurs et nous retient au poste continûment.

Le hameau le plus rapproché est à huit milles d'ici. Dans une région exposée comme la nôtre, la pêche constitue une ressource fort précaire et offre souvent des dangers. Le gibier est généralement rare; cette année, cependant, les lapins abondent. Nos seuls moyens de transport sont, en été, la barque ou la pirogue et, en hiver, les chiens attelés à des traîneaux. Le climat est rigoureux : souvent le thermomètre (Fahrenheit) reste de longs jours à 40 degrés au-dessous de zéro, et descend parfois à 55 et même 60 degrés au-dessous de zéro. Nos étés sont délicieux, et le seraient plus encore sans les moustiques; ils sont très courts, mais, comme il y fait durant près de six semaines un jour incessant, la végétation y est doublement active. Nous embellissons nos alentours de fleurs, qui croissent à profusion et nous ramènent par la pensée aux scènes de la terre natale.

Finances.—Je ne suis pas en état de vous faire l'exposé de nos finances : tous les fonds de la mission passent par les mains de l'évêque, et c'est de Winnipeg principalement que nous arrivent les quelques provisions prises au dehors.

J'ai, etc.,

THOS. J. MARSH,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES SAINTS-ANGES,
MISSION DE LA NATIVITÉ, FORT-CHIPEWYAN,
LAC-ATHABASKA, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai le plaisir de vous adresser mon quatrième rapport annuel relatif à cette école, et j'espère que cette année il vous arrivera à temps.

Situation.—Le pensionnat des Saints-Anges est situé tout près de Fort-Chipewyan, dans la mission de la Nativité.

Erigée sur les bords du lac Athabaska, notre école a en face une belle vue de cette nappe d'eau, tandis que, de tous les autres côtés s'offre aux regards la médiocre perspective de collines pierreuses, en partie couverte de pin.

Cette école appartient à la mission catholique romaine, et elle est dirigée par les sœurs de charité, communément appelées " sœurs grises ". Il n'y a pas de bureau de poste ici, ni de réserves dans cette contrée septentrionale.

Terrain.—Le sol est rocheux et, sur certains points, à peu près improductif; on y peut trouver, cependant, quelques acres susceptibles de culture, mais, règle générale, la végétation est bien maigre. Un des premiers missionnaires qui soient venus ici, Mgr Faraud, désireux de mettre en culture la moindre parcelle de terre et n'en trouvant pas qui convînt à cette fin, entreprit de drainer le lac même. Après plusieurs semaines d'un pénible travail, il réussit à se créer un champ de 15 acres d'étendue. L'orge et les pommes de terre y viennent assez bien, et sont pour nous d'un grand secours, lorsque, toutefois, les gelées ne se mettent pas de la partie; en effet, ce champ nous donne assez de pommes de terre pour la consommation quotidienne durant toute l'année. Notre potager rapporte une centaine de choux et quelques boisseaux de navets,, d'oignons et de carottes; dans un sol aussi peu fertile, ces légumes se développent bien misérablement.

Bâtiments.—L'on est en ce moment à faire des réparations à la vieille maison, dont on renouvelle le sous-sol. Comme on se propose de faire aussi des changements aux deux nouvelles ailes, je n'entrerai pas pour cette année dans des détails ni n'indiquerai les dimensions.

Logement.—Il y a place dans la maison pour soixante élèves, sept religieuses et six sœurs auxiliaires ou laïques.

Assiduité.—L'école est ouverte tous les jours, excepté pendant les vacances. Les enfants, pour la plupart, sont bons et très dociles, soit dans la classe ou dehors, il est bien rare que nous ayons à infliger des punitions corporelles. Les désertions ici sont très peu fréquentes.

Travail des classes.—Les matières enseignées sont la lecture, l'écriture, la grammaire, la composition, l'arithmétique, la géographie, l'histoire et la morale. Les exercices de chant et de gymnastique font également partie du programme et sont un grand moyen de varier les occupations et d'améliorer le physique de l'enfant.

Ferme et jardin.—Les enfants sarclent le jardin et aident, dans la mesure du possible, aux travaux des champs.

Industries enseignées.—On enseigne au filles l'économie domestique; elles font de rapides progrès dans la couture, le tricotage, les reprisages et la broderie. On leur donne aussi des leçons de cuisine; en un mot, l'on s'efforce de toute manière de les préparer à faire des femmes de ménage propres et rangées. La tâche journalière des garçons est de scier et fendre le bois dont on a besoin dans la maison.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves assistent à la messe qui se dit tous les matins dans notre chapelle; ils vont aussi tous les dimanches à la chapelle de la mission. Le révérend père qui en a charge les instruit de leurs devoirs religieux. Nous nous donnons beaucoup de peine pour inspirer à ces jeunes âmes l'amour de Dieu et du prochain, à quoi se reconnaissent les vrais chrétiens.

Santé et hygiène.—Je suis heureux de dire que la santé de nos enfants est en tout point satisfaisante; les conditions de salubrité du lieu sont des meilleures.

Approvisionnement d'eau.—L'eau dont nous nous servons est prise au lac.

Protection contre le feu.—Comme moyen de combattre un incendie ou d'y échapper nous avons une pompe foulante, des échelles, des seaux et des haches.

Chauffage et éclairage.—Nous nous servons de bois pour nous chauffer et de pétrole pour nous éclairer.

Récréation.—Les enfants se livrent tous les jours à des jeux en plein air, quand le temps est beau. Nous leur faisons faire de temps à autre de petites promenades sur le lac, en esquif ou à bord du vapeur de la mission, quand les eaux sont calmes. Une des nombreuses îles dont le lac est semé nous sert l'été de rendez-vous pour nos pique-

niques. Pendant la saison froide une longue marche faite chaque jour est très favorable à la santé et très fortifiante. Les enfants se plaisent fort à ce salutaire exercice.

J'aimerais à pouvoir inclure dans mon rapport quelques photographies; j'espère bien en avoir un choix l'année prochaine.

J'ai, etc.,

SŒUR M. McDOUGALL.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DU PETIT-LAC-DES-ESCLAVES,
ATHABASKA, 24 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le pensionat anglican du Petit-lac-des-Esclaves pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école fait face au sud et est située à environ 1 mille du lac du Bison, qu'elle domine et à 6 milles environ du Petit lac des Esclaves. La rivière du Cœur, qui passe à moins d'un demi-mille de l'école, réunit le lac du Bison au Petit lac des Esclaves.

Terrain.—L'école ne se trouve pas sur une réserve. Le terrain a été mesuré pendant l'été de 1901, et il contient environ 90 acres; il est la propriété de la Société des Missions de l'Eglise. C'est une terre de forêts et de prairies; le sol est une marne sablonneuse convenant parfaitement à toutes les fins de l'agriculture.

Bâtiments.—Le logement des filles a 24 x 30 pieds. Au rez-de-chaussée se trouvent la salle à manger des enfants, le boudoir de la directrice et celui de l'instituteur et de sa femme—cette dernière étant la directrice des garçons. L'étage au-dessus comprend le dortoir des filles et la chambre à coucher de la directrice. En annexe, il y a une cuisine de 15 x 18 pieds.

Les garçons occupent une aile nouvelle que l'on a ajoutée au bâtiment principal en 1900; elle mesure 32 x 34 pieds; au rez-de-chaussée, il y a une classe et une salle pour les garçons; le premier étage comprend le dortoir et la chambre à coucher de l'instituteur.

Les autres bâtiments consistent en une glacière et une pièce pour y conserver le poisson, avec magasin au-dessus; une cave à légumes, une remise pour les instruments aratoires, des étables, et en un vieux magasin, avec dépôt de vêtements au-dessus et deux garde-robes.

Logement.—On peut loger 50 élèves et un personnel de quatre membres.

Assiduité.—La présence moyenne à l'école chaque jour pour les trimestres finissant en décembre, mars et juin 1904 a été de 30½, 30½ et 31¼ respectivement. Nous avons enregistré 60 élèves en tout.

Travail de classe.—On enseigne l'anglais, la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la géographie, les connaissances générales, la science de la morale, la récitation, la musique vocale, l'instruction religieuse et la cuisine.

Ferme et jardin.—Les garçons aident à tous les travaux de la ferme et du jardin. Cette année nous avons cultivé environ 12 acres d'avoine, 4 acres d'orge, 1 acre et demie de racines alimentaires, comprenant pommes de terre, navets et citrouilles. Il y a aussi un jardin d'une demi-acre environ, bien rempli de toutes sortes de légumes.

Les grandes sécheresses de l'été ont fort éclairci la récolte des grains et des racines alimentaires. La meilleure avoine que nous aurons à récolter le sera dans un champ de cinq acres d'étendue, défriché et semé le printemps dernier. Etant donnée une saison peu favorable, le jardin est exceptionnellement bon. On garde, à la mission, des vaches laitières, des chevaux, des cochons et des volailles.

Industries enseignées.—On enseigne l'agriculture aux garçons.

Enseignement moral et religieux.—Ce sujet est dans les attributions de la Société des Missions de l'Eglise.

Santé et hygiène.—Il y a deux cabinets d'aisances, l'un pour les garçons et l'autre pour les filles. Nous avons été, l'hiver dernier, merveilleusement exempts de maladies à la maison.

Approvisionnement d'eau.—En été, on la charroie de la rivière; l'hiver, on se sert de neige et de glace.

Protection contre le feu.—Nous n'avons que deux échelles, l'une sur le toit de la cuisine et l'autre sur celui de l'appartement des filles.

Chauffage et éclairage.—Tous les bâtiments se chauffent au moyen de poêles à bois; on s'éclaire au pétrole.

Récréation.—Les principaux amusements des élèves sont la balle et le ballon, et autres jeux dans la maison.

Observations générales.—Tout le terrain que la mission possède est entouré d'une clôture, la moitié environ en fil de fer. Les poteaux sont distants de 12 pieds les uns des autres, réunis par une traverse supérieure et quatre rangs de fil de fer.

J'ai, etc.,

C. D. WHITE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE DU PETIT-LAC-DES-ESCLAVES,
(MISSION SAINT-BERNARD),
PETIT-LAC-DES-ESCLAVES, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant le pensionnat catholique du Petit lac des Esclaves (mission Saint-Bernard), pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur le bord nord-est du Petit lac des Esclaves, au haut d'une magnifique colline qui descend vers le lac et de laquelle la vue s'étend sur la contrée environnante. Comme il a fallu raser une partie de la forêt pour dégager la place, il se trouve que l'école est bordée de bois qui font aux enfants un refuge agréable contre les chaleurs de l'été.

Terrain.—Le terrain affecté à l'école a 9 acres de superficie et appartient à la mission.

Bâtiments et logement.—Le bâtiment principal, qui a 72 x 28 pieds et trois étages, est une habitation grande et commodément distribuée, qui contient quatorze pièces, dont six pour les filles, leur servant de salle de récréation, de salle à manger, de salle de couture et de dortoirs; les autres pièces, sauf la chapelle et la cuisine sont occupées par les membres du personnel.

A droite et un peu en arrière se trouve le logement des garçons, bâtiment à deux étages, de 60 x 25 pieds pouvant recevoir quarante élèves. Une salle de récréation, une salle à manger et une salle de classe occupent le premier étage; au second se trouvent les dortoirs.

L'école proprement dite, située également à droite du bâtiment principal, mais le dépassant un peu, est à trois étages et a 30 x 24 pieds. Elle contient deux salles de classe, gaies et bien éclairées. L'étage supérieur sert de dépôt.

Les trois bâtiments sont entourés de cours spacieuses et bien tenues, et des planches de fleurs qui ajoutent beaucoup à la bonne apparence des lieux sont tracées et entrete-

nues avec soin par nos élèves sous la direction de leurs maîtres. On a construit ce printemps un bâtiment commode, pour servir de buanderie et aussi y conserver le poisson; l'on a de plus creusé un canal pour des fins d'égouttement.

Nombre d'élèves.—Le nombre moyen d'élèves a été de 30 à 40. Parmi ces élèves il en est qui sont entrés en septembre et ont quitté à la fin de juin; quelques-uns sont restés avec nous durant les mois d'été.

Travail des classes.—Les heures de classe sont de 9 à 11 heures dans la matinée; de 1 à 3 heures l'après-midi; mais avec interruption de la séance. Trois professeurs se sont employés auprès des élèves et, pour gagner l'attention de ces derniers, ils se sont donné beaucoup de peine pour rendre leurs leçons à la fois intéressantes et instructives. La plupart des élèves se sont appliqués à leurs études avec ardeur et ont fait de sensibles progrès. Leur prononciation s'est visiblement améliorée, ce qu'il faut sans doute attribuer à de bons exercices de récitation.

Les enfants aiment qu'on les fasse paraître devant les étrangers et il leur a été fourni maintes occasions pendant l'année de déployer leur savoir-faire, surtout à la réception qu'ils donnent annuellement au public au jour de l'an.

Le programme d'études prescrit par l'administration a été soigneusement exécuté par les professeurs.

La distribution des élèves par classe est comme suit :—

	Elèves.
Cours I	15
" II	11
" III	8
" IV	2

Enseignement industriel.—Quand les filles ont atteint un âge convenable, on leur enseigne l'art culinage, le lavage, le repassage, la couture; en un mot, tout ce qui peut contribuer à en faire des femmes de ménage accomplies.

Les plus âgés de nos garçons s'exercent aux travaux des champs; les petits s'occupent à sarcler le jardin, à charroyer du bois et font d'autres légers ouvrages autour de la maison.

Enseignement moral.—L'instruction morale et religieuse a pour base la pure doctrine des Saintes Ecritures. On consacre chaque jour une demi-heure à l'enseignement de la religion; quant aux mœurs, pour être certains qu'elles seront bien gardées, nous chargeons quelqu'un des professeurs d'avoir toujours l'œil sur les enfants.

Santé et hygiène.—Il n'y a pas cette année de décès à enregistrer. Bien qu'il y ait eu l'hiver dernier beaucoup de maladie dans le voisinage, il n'y en a pas eu à l'école, sauf l'influenza.

Approvisionnement d'eau.—Des puits creusés tout près de la maison nous fournissent une eau excellente.

Protection contre le feu.—Ces puits, des échelles et un boyau sont nos seuls moyens de protection contre l'incendie.

Chauffage.—Le bâtiment principal est chauffé par une fournaise à air chaud, qui donne entière satisfaction. Le grand avantage de ce mode de chauffage est d'avoir une température égale dans toute la maison.

Les autres bâtiments sont chauffés à l'aide de poêles, où l'on brûle du pin, de l'épinette, du peuplier ou du bouleau. Ces essences abondent dans les bois avoisinants.

Récréation.—Les garçons comme les filles ont de grandes cours de récréation attenantes à leur quartier respectif et où ils s'amusent en toutes saisons aux jeux et exercices ordinaires à leur âge. La cour de récréation des filles a été agrandie cette année et entourée d'une jolie palissade.

La mission catholique romaine a un petit bateau à vapeur dont elle se sert pour visiter les différentes bandes disséminées le long des lacs et aussi pour amener les enfants à l'école ou les ramener chez eux. De temps à autre on fait aux élèves la faveur

d'une excursion. Pour que tous les enfants puissent à la fois prendre part à la promenade, on attache au bateau deux grandes barques.

Le gouvernement nous alloue annuellement $72 pour chaque élève jusqu'au chiffre de quarante.

J'ai, etc.,
C. FALHER, O.M.I.,

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE MUSQUOWEQUAN,
BUTTES-DU-TONDRE, ASSA., 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant touchant l'école qui m'a été confiée pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Le pensionnat de Muscowequan est situé à 12 milles environ des bureaux de l'agence du Tondre et à 3 milles du bureau de poste de ce même lieu; il est hors de la réserve.

Terrain.—Les terres affectées à l'école forment un homestead de 160 acres, étant le quart nord-ouest de la section 14, township 27, rang 15, et appartiennent à la compagnie des Pères Oblats. En face de l'école, dans la déclivité de la colline, il y a un grand jardin entouré d'arbres. Cette jolie situation donne aux bâtiments la meilleure apparence possible. Sur un des côtés de l'école se voit un beau parterre, également entouré d'arbres. Le sol est de la meilleure qualité; les grains et légumes de toutes sortes y viennent bien. Il y a 40 acres de culture, sans compter le jardin. La récolte de blé, d'avoine et d'orge a belle apparence. Les semences ont été faites à une époque convenable et dans de bonnes conditions. Je dois dire que l'inspecteur, lors de sa récente visite à la réserve, nous a témoigné sa haute satisfaction de tout ce qu'il a vu ici. J'aurai, je l'espère, le plaisir, dans mon prochain rapport, de vous annoncer que nos clôtures auront pris une extension assez considérable, car le défrichement va bon train depuis plusieurs semaines.

Bâtiments.—Les bâtiments de l'école comprennent une vieille chapelle, qui sert maintenant de classe, et une nouvelle maison en pierre construite il y a quatre ans. Le sous-sol forme un vaste cellier, dont partie sert de laiterie et de dépôt pour les racines alimentaires. Au premier étage sont la cuisine, une petite pièce servant de fournil; un garde-manger, des réfectoires pour les sœurs et les élèves, deux pièces de moindres dimensions pour les visiteurs et une chapelle où les enfants se réunissent pour les prières du matin et du soir; au second sont le dortoir des filles, une salle de couture, une salle de récréation et les pièces réservées aux sœurs. Il y a aussi la mansarde, grande et commode. L'autre partie du bâtiment, qui fait angle avec celle que je viens de décrire, contient, au premier étage, la classe et la salle de musique, et à l'étage au-dessus, le dortoir des garçons. Les autres bâtiments comprennent le logement du directeur, la salle de récréation des garçons, l'atelier de charpenterie, un petit grenier et des étables.

Logement.—L'école peut facilement recevoir au moins quarante élèves et un personnel de sept membres.

Assiduité.—Trente enfants ont suivi les classes cette année.

Travail des classes.—Il y a classe le matin et l'après-midi; les heures sont de 9 à 12 le matin et de 2 à 4 l'après-midi. Le programme qui nous est tracé par l'administration est suivi à la lettre. Nous donnons beaucoup d'attention à l'anglais, que nous nous appliquons à faire parler correctement par nos élèves, comme aussi à l'écriture, la lecture, l'arithmétique, l'épellation, le dessin, la géographie, la grammaire, la musique

vocale et la composition. Dans toutes ces matières, les enfants ont fait pendant l'année des progrès satisfaisants. Il semble qu'ils aient une préférence marquée pour l'arithmétique et le dessin.

Enseignement industriel.—Nous exerçons les filles aux travaux domestiques de toutes sortes: la fabrication du pain, la cuisine, le lavage, la couture, le tricotage, la confection des vêtements et des nattes, et le reprisage. Tous les vêtements de nos élèves sont faits à l'école. Les principales occupations des garçons sont le jardinage et les travaux de la ferme, comme de labourer, herser, semer, couper le foin et le grain, faire de la clôture, avoir soin des étables, couper et charroyer le bois.

Enseignement moral et religieux.—Nous donnons beaucoup de soin et une attention spéciale à cette partie de l'éducation de nos enfants et nous n'épargnons rien pour les instruire à fond des principes de la foi et de la religion; nous exerçons sur eux la plus étroite surveillance possible, et, je dois le dire, ce nous est une grande satisfaction de voir comme ils se montrent bienveillants les uns envers les autres. Leur conduite morale a été excellente.

Santé et hygiène.—Les fièvres scarlatines ont fait irruption ici l'hiver dernier; tous nos élèves ont été malades et nous avons eu la douleur d'en perdre un; depuis, cependant, ils se sont mieux portés et sont plus forts que jamais.

Approvisionnement d'eau.—Trois puits fournissent l'eau à l'école, deux desquels sont sur les lieux, tout près de la maison, et le troisième dans la cave même, d'où une pompe foulante la fait remonter dans un réservoir situé sous le toit, pour de là être distribuée, au moyen de tuyaux en fer, dans les différentes parties du bâtiment principal.

Protection contre le feu.—L'administration a pourvu l'école de deux extincteurs Babcock, de douze seaux à incendie,—que l'on tient constamment remplis d'eau,—d'extincteurs et de haches. Tout cela est placé à des endroits convenables dans tous les bâtiments. Il y a de plus les deux pompes foulantes et une quantité de boyaux suffisants pour les faire fonctionner avec avantage en cas d'incendie.

Chauffage.—La maison est chauffée à l'aide de sept poêles où l'on brûle du bois.

Récréation.—En hiver les élèves ont différents jeux, la musique, le chant et autant d'exercice que possible en plein air. Nous leur faisons faire généralement une fois par semaine une promenade en voiture. Pendant les mois d'été les garçons s'intéressent fort à des jeux de balle, des exercices de gymnastique, courses à pied, séances sur l'escarpolette. Les filles ont des jeux spéciaux et elles font de la musique, occupation qui leur est très agréable.

Observations générales.—Avant de terminer, je me fais un devoir d'offrir à notre dévoué inspecteur, M. W. M. Graham, mes remerciements les plus sincères. Ses bons conseils et les encouragements qu'il ne cesse de donner aux élèves porteront indubitablement leurs fruits. Ses visites ne peuvent avoir qu'un bon effet sur les élèves et je souhaite de les voir se répéter souvent; M. Graham sera toujours le bienvenu à l'école. Je suis également fort obligé à notre agent, M. H. Martineau, pour son active coopération dans les choses qui touchent à cette école.

J'ai, etc.,

J. A. MAGNAN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ORPHELINAT ET PENSIONNAT MCDOUGALL,
MORLEY (ALBERTA), 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon sixième rapport annuel touchant cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école, avec le terrain qui en fait partie, est situé sur le lot n° 8 de l'arpentage Bélanger, établissement de Morleyville, près du confluent des rivières à l'Arc et du Fantôme, à 4 milles environ à l'est de la limite orientale de cette partie de la réserve des Assiniboines qui est sise au nord de la rivière à l'Arc.

Terrain.—Le terrain de l'école est une concession du gouvernement et comprend 1,137 acres. Le sol est pauvre et peu propre à la culture, car il est en grande partie pierreux; il sert surtout au pâturage.

Bâtiments.—Les bâtiments principaux sont en charpente et sur fondations de pierre; ils se composent de deux ailes, dont l'une, construite dans l'automne de 1890, à 38 x 44 pieds et l'autre, que l'on a élevée dans l'automne de 1900 a 26 x 40 pieds. Les sous-sols servent en hiver de salles de récréation.

L'école proprement dite, située sur la colline, à 125 verges environ au nord des bâtiments susdécrits ,est aussi en charpente, sur fondations de pierre, elle mesure 25 pieds carrés et est bien ventilée.

Logement.—On peut loger à l'aise quarante élèves et un personnel de huit membres.

Présence.—Les élèves ont été nombreux cette année, plus nombreux que l'hygiène ne l'aurait permis. Nous pourrions en avoir plus encore, mais l'espace manque.

Travail des classes.—Grâce à une direction sûre, nos élèves ont fait sous ce rapport de grands progrès; on ne saurait trop les féliciter de leur esprit de discipline pendant les heures de classe.

Ferme et jardin.—On ne peut guère cultiver avec avantage ici, à cause du voisinage des montagnes; nous avons, cependant, une quarantaine d'acres en culture, et nous réussissons à avoir une bonne récolte de fourrage vert, que nous donnons aux bestiaux.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent tout ce qui concerne l'élevage du bétail, la manière d'atteler les chevaux, de clôturer un champ, de labourer, de moissonner, de traire les vaches,et de soigner les animaux en général; ils se sont acquittés de ces différents travaux à notre entière satisfaction. Les filles ont eu des succès dans les occupations variées qui concernent la tenue d'une maison : couture, tricotage, reprisage, blanchissage et direction d'une laiterie; en toutes ces choses elles nous ont donné satisfaction.

Instruction morale et religieuse.—Nous nous sommes efforcés de toutes manières d'inculquer à nos chers enfants les principes de cette croyance qui est la nôtre ; nos enseignements ont porté des fruits fort encourageants. Comme exercices religieux nous avons les prières dites en commun matin et soir, des lectures pieuses tirées des Ecritures et le chant des hymnes ; le dimanche, il y a l'office à 10 heures et demie, le catéchisme à 3 heures, et, le soir, à 7 heures et demie chant des cantiques. Les mœurs des élèves sont hautement recommandables; les cas de fainéantise et de punitions corporelles sont bien peu nombreux et fort espacés.

Santé et salubrité.—La santé des enfants s'est constamment améliorée durant ces trois dernières années. M. le docteur Lafferty a toujours été prompt à répondre à notre appel, et à faire les ordonnances commandées par les circonstances.

La salubrité de l'école s'améliore chaque année.

Protection contre le feu.—Pour combattre un incendie possible nous avons quatre extincteurs Babcock et douze grenades.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons, l'année dernière, fait venir à notre établissement l'eau d'une source située sur le lot n° 7, laquelle eau entre dans la maison par deux robinets posés l'un dans la cuisine et l'autre dans la buanderie.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments principaux sont chauffés par deux fournaises (dont l'une aurait besoin de réparations) et par des poêles à bois. L'éclairage par toute l'école se fait avec des lampes à pétrole.

Récréation.—Nous donnons aux garçons comme aux filles d'assez longues heures de récréation; nous avons constaté en effet que leur santé l'exigeait.

Observations générales.—Les parents de nos élèves, je suis très heureux de le dire, se sont montrés fort loyaux envers nous, et ont aidé de toute façon au succès de notre œuvre, comme aussi les représentants de l'Eglise et de l'administration. MM. H. E. Sibbald et T. J. Fletcher, agents, ont tout fait pour favoriser les intérêts de l'école.

J'ai, etc.,
JOHN W. NIDDRIE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS (SASK.), 16 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant touchant le pensionnat catholique romain du Lac-aux-Oignons (mission Saint-Antoine) pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la réserve de Seekaskootch, à 12 milles environ de Fort-Pitt, sur la rive nord de la Saskatchewan.

Terrain.—Sept ou huit acres de terre ont été entourées d'une clôture et mises à part pour les fins de l'école, les bâtiments, les jardins, les cours de récréation, etc. Le fond appartient aux sauvages de la réserve.

Bâtiments.—L'école est un bâtiment en charpente, de 45 x 35 pieds, à trois étages, entièrement affecté aux élèves. Les sœurs occupent un autre bâtiment, de 25 x 20 pieds, auquel se rattachent la cuisine et les garde-manger. Il y a, de plus, un magasin, une buanderie, une boulangerie, une glacière, un poulailler et une écurie.

Logement.—L'établissement peut loger à l'aise soixante élèves et un personnel de dix membres; mais nous sentons vivement le besoin d'avoir une classe pour les petits et une salle de récréation pour les garçons.

Nombre d'élèves.—Le nombre moyen d'élèves a été cette année de cinquante. Il y a eu sept admissions et sept élèves ont reçu leur congé; parmi ces derniers, deux ont été envoyés à l'école industrielle de Dunbow, deux sont morts, un s'est marié et les deux autres sont retournés à la maison aider leurs parents.

Travail des classes.—Deux professeurs ont charge des différentes classes, dans des salles séparées. La classe des petits se tient dans la salle à manger, pièce bien peu commode pour cela. Nous suivons ponctuellement le programme d'études prescrit par l'administration. Le travail est bien fait, avec application et émulation. On consacre une demi-heure chaque jour à la musique vocale. Ce sont les élèves qui chantent à l'église et on les considère comme formant un très bon chœur. Ils chantent en latin, en anglais et aussi dans l'idiome des Cris.

Santé et salubrité.—Rien n'est omis pour maintenir l'école en bon état de salubrité : la ventilation est bonne, on fait usage de désinfectants et le plus possible on vit au grand air. Deux élèves sont morts chez eux pendant l'année, l'un de la grippe et l'autre de la phtisie.

Approvisionnement d'eau.—Un puits situé à quelques verges de la maison fournit à l'école une eau abondante et pure.

Protection contre le feu.—En cas d'incendie, il y a d'abord le puits plus haut nommé, des échelles, les galeries; de plus, des seaux, des haches et des barils d'eau que l'on tient toujours prêts. Des appareils de sauvetage vont être établis à l'extérieur pendant l'été.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés avec des poêles et éclairés avec des lampes à pétrole, suspendues au plafond dans les pièces affectées aux élèves.

Récréation.—Les élèves ont trois fois par jour une heure de récréation, pendant laquelle ils se livrent à toutes sortes de jeux. Les garçons et les filles ont respectivement une grande balançoire à berceau, des jeux de tennis et de croquet, le ballon, etc. Ils aiment beaucoup la lecture, et la préfèrent à tout autre amusement.

J'ai, etc.,

E. J. CUNNINGHAM, O.M.I.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC-AUX-OIGNONS,
LAC-AUX-OIGNONS (SASK.), 16 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904, touchant l'école confiée à mes soins.

Situation.—Cette école est située à l'angle nord-est de la réserve de Makaoo, à 300 verges environ au sud-ouest des bureaux de l'agence.

Terrain.—Un terrain de 20 acres peut-être, faisant partie de la réserve, est affecté à cette école en même temps qu'à la mission.

Bâtiments.—L'école proprement dite est un bâtiment neuf, non encore tout à fait fini, de 30 x 40 pieds et à trois étages. L'étage d'en bas sera divisé en deux classes; au deuxième seront des chambres pour les membres du personnel, et une pièce où les garçons malades ou souffrant de maladies non contagieuses ni infectieuses pourront se retirer L'on a apporté beaucoup de soin à la construction de ce bâtiment, de façon à y laisser pénétrer le plus d'air et de lumière possible. Nous utilisons l'étage d'en bas comme classe depuis le mois d'avril 1903; le bâtiment dont on s'était servi à cette fin jusque-là ne contient plus que des dortoirs, la buanderie et la salle de bain des garçons. Il y a tout près un magasin d'à peu près 15 x 20 pieds, avec mansarde où l'on serre les effets d'habillement; au premier vont les provisions, le bœuf, le poisson et le gibier. Les bâtiments destinés au personnel et aux filles sont au nombre de six; ils ont été construits à différentes époques, mais ils communiquent tous les uns aux autres, de façon que l'une quelconque des quatre portes extérieures donne entrée dans tout l'ensemble, qui est d'environ 60 pieds carrés. Au rez-de-chaussée de ce bâtiment multiple sont le bureau du directeur, une salle réservée aux sauvages, le garde-manger, la cuisine, la salle à manger, une chambre de dépôt, deux chambres à coucher et un dispensaire. Tous les étages supérieurs sont employés comme chambres à coucher pour le personnel et comme dortoirs pour les filles; ces dortoirs occupent deux pièces de plain pied, l'une de 24 x 36 pieds et l'autre de 20 x 24 pieds. Aux bâtiments occupés par le personnel, on en a ajouté un autre, de 20 pieds carrés et à deux étages, réservé aux femmes de l'établissement, ce qui a permis de dégager les dortoirs des filles et de disposer les chambres de leurs gardiennes de façon que ces dernières puissent avoir constamment l'œil sur leurs pupilles. Il y a aussi une cave, de 20 pieds de long, 30 de large et 7 de hauteur.

Nos étables ont été agrandies et ne le cèdent maintenant à aucune autre dans la localité.

Logement.—Nous pourrions loger soixante et dix élèves, avec un personnel de huit membres en plus.

Assiduité.—Tous les enfants étant gardés à l'école, il s'ensuit que leur assiduité a été parfaitement régulière, excepté dans de rares occasions, comme, par exemple, en cas de maladie.

Travail en classe.—Les élèves ont fait l'année dernière de très remarquables progrès dans leurs classes, et particulièrement dans la lecture, l'écriture, l'arithmétique et l'anglais.

Ferme et jardin.—Notre champ a maintenant un peu plus de 3 acres. Nous récoltons assez de légumes et de racines alimentaires pour les besoins de toute la maison. Le travail est fait presque entièrement par les élèves et les membres du personnel.

Enseignement industriel.—On enseigne aux garçons la charpenterie et particulièrement l'art de construire une maison. C'est à eux également d'avoir soin des chevaux et des volailles, aussi bien que d'avoir soin des vaches, de les traire et de séparer ensuite la crème du lait à l'aide du séparateur mécanique. Nous avons aussi quelques poules, et les soins qu'elles demandent font également partie des devoirs de nos garçons. Les filles apprennent à tricoter, coudre, faire la cuisine et généralement tout ce qui concerne la tenue d'un ménage, comme aussi la fabrication du beurre et du fromage.

Instruction morale et religieuse.—On apporte une attention particulière à cette branche de l'éducation de nos enfants. Chacun des membres du personnel comprend parfaitement que, sans une bonne éducation morale et religieuse, tout autre enseignement devient inutile, pour ne pas dire dangereux. Nous ne visons pas à leur inculquer les dogmes de telle ou telle Eglise en particulier; nous préférons leur enseigner la belle et simple doctrine de l'Evangile, leur faisant aimer le Christ avant tout : à eux de faire ensuite le choix de l'Eglise qui leur conviendra.

Santé et salubrité.—La santé des enfants a été en somme très bonne.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons toute l'eau nécessaire et de bonne qualité; elle nous vient de quatre puits.

Protection contre le feu.—Toute notre sécurité repose sur quatre extincteurs chimiques et une surveillance de tous les instants sur nos poêles et tuyaux de poêle.

Chauffage.—Tout l'établissement est chauffé par des poêles à bois. Là où il y a danger que les enfants jouent avec le feu, je me sers de poêles à tirage par le dessus, de cette façon, il est presque impossible que les enfants puissent toucher au feu.

Récréation.—Les principaux amusements sont le ballon, la balle, l'escarpolette et la lutte.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,
J. R. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT ANGLICAN DES PIÉGANES,
RÉSERVE DES PIÉGANES, PINCHER-CREEK (ALBERTA), 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant cet établissement pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est construite sur les bords du creek Pincher et située sur le quart nord-est de la section 12, township 7, rang 29, côté ouest du 4e méridien.

Terrain.—L'école possède un terrain de 40 acres d'étendue, formant la subdivision 9 de la section susnommée.

Bâtiments.—Comme bâtiments, il y a le pensionnat proprement dit, un atelier de charpenterie, une écurie et un lavoir.

Le pensionnat est une construction de 78 x 32 pieds, qui s'élève de 32 pieds au-dessus de toutes les autres. Il est en bois et entièrement revêtu de lattes et de mortier. Il contient une cuisine, une salle à manger, une salle de récréation, les dortoirs des enfants, des chambres pour le personnel, des chambres de dépôt et des salles de toilette.

Un nouveau bâtiment, de 20 x 30 pieds, servant de buanderie, a été élevé pendant l'année.

Logement.—L'école peut loger quarante élèves, garçons et filles, et un personnel de six membres.

Assiduité.—Nous avons eu notre bonne part d'élèves; mais il reste encore dans la réserve un certain nombre d'enfants en âge de venir à l'école, si on pouvait les y décider.

Travail des classes.—Les élèves ont fait des progrès satisfaisants dans toutes leurs études.

Ferme et jardin.—Un jardin de 2 acres, bien clôturé, produit tous les légumes dont l'école a besoin.

Enseignement industriel.—On habitue les garçons aux travaux des champs en général; ce sont eux qui cuisent le pain de l'école, font leur propre lavage et aident aussi à raccommoder leurs vêtements. Les filles apprennent à conduire un ménage, tricoter, coudre et faire la cuisine.

Instruction morale et religieuse.—Il y a instruction religieuse deux fois par jour, et rien n'est épargné pour améliorer la conduite morale des élèves.

Santé et salubrité.—La santé de nos élèves a été généralement bonne; mais il faut toujours compter avec les scrofules et la phtisie. Il y a eu pendant l'année un décès, causé par cette dernière maladie.

Approvisionnement d'eau.—Un puits situé dans la cuisine fournit à l'établissement une eau pure et abondante.

Protection contre le feu.—Il y a à l'école quatre petits extincteurs, que nous tenons prêts à servir à l'occasion.

Chauffage.—La maison est chauffée à l'air chaud par deux grands calorifères placés dans le sous-sol.

Récréation.—Les enfants ont de grandes cours où ils se divertissent, et en été ils passent leur temps en jeux de toutes sortes.

J'ai, etc.,

W. R. HAYNES,

Directeur et missionnaire.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DES PIÉGANES,
RÉSERVE DES PIÉGANES, MACLEOD (ALTA.), 15 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit touchant le pensionnat catholique romain des Piéganes (mission du Sacré-Cœur) pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur une superbe élévation, du côté nord de la rivière du Vieux, très saine localité, au centre de la réserve des Piéganes, tout près des bureaux de l'agence.

Adresse postale : Macleod, Alberta.

Terrain.—Le terrain sur lequel l'école est bâtie appartient à la réserve. Un morceau de terre d'environ une demi-acre a été entouré d'une clôture pour en faire un jardin potager; nous y trouvons chaque année une assez bonne récolte de légumes.

Bâtiments.—La maison d'école se compose d'un grand bâtiment, de 84 x 26 pieds, avec allonge du côté nord pour une cuisine de 19 x 16 pieds et un garde-manger de 17 x14 pieds.

Le bâtiment central a 30 pieds carrés et 2 étages. Au premier sont les réfectoires des élèves et des membres du personnel, le parloir et un corridor qui va de la porte d'en-

trée à la cuisine. Au second sont les chambres du personnel et une chapelle de bonne grandeur. Dans le côté de l'ouest, nous trouvons, au premier, la salle de classe, la salle de récréation des garçons, qui a 25 x 14½ pieds; au second, le dortoir des garçons, de 29½ x 25 pieds. Dans le côté de l'est, il y a, au premier, la classe et la salle de récréation des filles; au deuxième, leur dortoir. Les deux ailes ont les mêmes dimensions. Nous avons une buanderie, bâtiment de 30 x 20 pieds, dont le premier étage est occupé par le lavoir, pièce de 20 pieds carrés, et le charbonnier, de 20 x 10 pieds; l'étage supérieur sert de séchoir.

L'allocation du gouvernement nous a permis d'entourer l'école d'une clôture, de peinturer la buanderie et de nous munir de doubles fenêtres.

Logement.—L'école peut loger quarante élèves et le personnel en sus.

Assiduité.—Les élèves de cet établissement étant tous pensionnaires, l'assiduité est régulière. Nous avons perdu deux enfants l'année dernière : un, le n° 7, qui a été envoyé à l'école de Dunbow; l'autre, le n° 11, qui est mort de phtisie. Nous avons donné admission à sept nouveaux élèves : trois garçons et quatre filles.

Travail des classes.—Notre programme d'études est celui que prescrit l'administration. Les progrès de nos élèves sont assez satisfaisants et encourageants.

Ferme et jardin.—Nos garçons sont trop jeunes pour être de grande utilité sur une terre. A certaines heures, cependant, ils aident au jardin.

Enseignement industriel.—Nos enfants ont chaque jour des heures spécialement consacrées aux travaux manuels : les garçons travaillent au jardin, nettoient les planchers et font de petits ouvrages autour de la maison; les filles ont à s'occuper des soins du ménage; elles cousent, reprisent et lavent le linge, aident à la cuisine, etc.

Instruction morale et religieuse.—On apporte un soin spécial à l'instruction morale et religieuse des élèves; le catéchisme, l'histoire sainte et des prières leur sont enseignés tous les jours par le prêtre.

Santé et salubrité.—La santé des élèves a été généralement bonne. Nous avons quelques cas de scrofules et un de nos garçons est mort de la phtisie; mais, en somme, la santé des enfants s'améliore graduellement.

Approvisionnement d'eau.—L'institution a deux puits, l'un à quelques pieds de la cuisine, l'autre à proximité du jardin, fournissant tous deux abondance de bonne eau.

Protection contre le feu.—Nous avons un extincteur, des haches et des sceau d'eau tenus à des endroits convenables dans la maison.

Chauffage.—Nous nous servons de poêles ordinaires à charbon.

Eclairage.—L'éclairage se fait avec des lampes à pétrole, et nous veillons à écarter tout danger d'incendie.

Récréation.—Nous avons deux salles de récréation, grandes et bien aérées, une pour les garçons et l'autre pour les filles. Une bonne clôture fait le tour de l'établissement, et il y a deux bonnes cours, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Outre cela, il y a derrière la maison une belle prairie, où les enfants peuvent aller jouer, sous la surveillance d'un maître, quand il fait beau; les garçons y font des parties de ballon qui les intéresse fort.

J'ai, etc.,

L. DOUCET, O.M.I.
Directeur.

Le pensionnat des Sarcis, près Calgary, Alta.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DU LAC-ROND,
WHITEWOOD (ASSA.), 4 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon vingtième rapport annuel touchant le pensionnat du Lac-Rond.

Situation.—L'école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à l'extrémité est du lac Rond.

Terrain.—Le terrain affecté à l'école comprend environ 30 acres détachées de l'un des quarts de la section 14, township 18, rang 3, et aussi la moitié sud de la section 23, même township et même rang, à l'ouest du 2e méridien.

Bâtiments.—Les bâtiments sont en charpente sur fondations de pierre. Le corps de logis comprend la cuisine, la buanderie, les salles à manger, les salles d'attente, les parloirs, les dortoirs, les magasins, la salle de couture, le garde-manger, les salles de bains, etc.

La maison d'école comprend la classe, le dortoir des garçons, les chambres des professeurs et de l'instructeur agricole et les classes.

Logement.—Nos bâtiments peuvent loger quatre-vingts élèves.

Santé et salubrité.—L'école est établie sur un terrain bien égoutté qui descend vers le lac et la rivière. Les alentours sont bien entretenus; les chambres sont grandes, bien éclairées et bien aérées. Une nourriture abondante et saine, des exercices en plein air, des amusements de toutes sortes, une application constante à nous garder en bonne humeur, voilà qui contribue à nous tenir tous en bonne santé.

Protection contre le feu.—Pour nous prémunir contre l'incendie, nous avons des extincteurs chimiques, une bonne provision d'eau, des seaux, des barils remplis d'eau et gardés en lieu convenable; de plus, les tuyaux de poêle et les cheminées sont tenus propres et en bon état, et nous avons un soin particulier pour nos feux.

Ferme et jardin.—Nous avons à peu près deux acres de jardin, où nous cultivons tous les légumes que requiert l'établissement. Il y a aussi environ 100 acres de terre en culture, pour les fins agricoles.

Enseignement industriel.—Cet enseignement comprend, pour les garçons, les travaux agricoles et le jardinage, le soin des chevaux, des bêtes à cornes, des porcs et des volailles, la charpenterie, la peinture, la vitrerie, le badigeonnage et la fabrication du pain; pour les filles, l'exploitation d'une laiterie, le travail d'une buanderie, la confection et le reprisage des vêtements, le tricotage, les ouvrages de fantaisie, les travaux à l'aiguille, la cuisine et la tenue générale d'un ménage.

Approvisionnement d'eau.—Nous avons de l'eau en abondance; elle nous vient d'un puits d'où elle est amenée par un moulin à vent dans un grand réservoir situé dans la mansarde; de là elle descend dans toutes les parties de la maison.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par une fournaise et éclairés avec des lampes.

Récréation.—Les principaux amusements des élèves sont, en hiver, les glissades en traîneau et le patinage; en été, le ballon et autres jeux, aussi les promenades sur l'eau et la natation.

Assiduité.—Le nombre moyen d'élèves présents à l'école pendant l'année a été de 24, filles et garçons, en nombre à peu près égal.

Travail des classes.—Il s'est fait des progrès satisfaisants ; notre programme d'études est celui que prescrit l'administration; la musique vocale et instrumentale est aussi enseignée.

Instruction religieuse.—Il y a du catéchisme et des services publics le dimanche, comme aussi des prières matin et soir. Tout notre enseignement vise à former chez nos enfants le caractère chrétien.

Observations générales.—Voici les quelques améliorations que l'on a faites à l'école l'année dernière, au coût de $1,000 : creusé un puits, construit un moulin à vent d'une force suffisante pour faire fonctionner la pompe, la scie et le broyeur, établi deux salles de bains et posé un calorifère.

Le personnel.—Le personnel comprend le directeur, le professeur, le sous-maître, la maîtresse, la sous-maîtresse, le cuisinier et l'instructeur agricole.

Le tout respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

H. McKAY,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DES SARCIS,
CALGARY (ALBERTA), 7 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport touchant le pensionnat des Sarcis pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située dans l'angle sud-est de la réserve, près des bureaux de l'agence.

Terrain.—Un terrain d'à peu près 10 acres d'étendue a été entouré d'une clôture pour servir aux fins de l'école et de la mission.

Bâtiments.—L'école se compose de deux ailes, l'une affectée aux garçons, l'autre aux filles, et séparées par la salle à manger et la cuisine.

Logement.—L'institution peut loger 20 garçons et 10 filles, et un personnel de 3 membres.

Assiduité.—Il y avait le 30 juin vingt élèves inscrits sur le rôle : 11 garçons et 9 filles. Sur ce nombre, 7 étaient entrés pendant l'année; l'un d'entre eux, après avoir passé quelque temps dans la maison, a dû, sur avis du médecin, être renvoyé chez lui. Une fille a reçu son congé.

Travail en classe.—Tout s'est passé ici comme l'ordinaire. Voici quelle est la composition des classes :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours V	—	1	1
" IV	—	4	4
" III	2	2	4
" II	4	—	4
" I	5	2	7

Si l'on voit que les filles ont l'avance sur les garçons, c'est qu'elles sont plus âgées; nos garçons de plus de quatorze ans ont tous été envoyés à l'école industrielle.

Instruction morale et religieuse.—Cet enseignement occupe la première place dans notre œuvre; jamais nous ne le perdons de vue.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne cette année.

Approvisionnement d'eau.—Une eau excellente nous est fournie par deux pompes. Le moulin à vent est toujours détraqué, et il est impossible de s'y fier.

Protection contre le feu.—Nous tenons des barils d'eau, des seaux et des haches convenablement distribués dans la maison. Nous avons aussi deux extincteurs Patton.

Chauffage et éclairage.—Des poêles à bois et à charbon nous donnent le chauffage. et des lampes à pétrole l'éclairage.

Récréation.—La natation, les promenades en voiture, la pêche et le ballon font l'amusement de nos élèves; les plus âgés lisent.

Observations générales.—Le personnel reste le même que l'an dernier.

J'ai, etc.,

J. W. TIMS, C.M.S.,

Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,

PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DE SAINT-AUGUSTIN (RIVIÈRE-LA-BOUCANE),

RIVIÈRE-LA-BOUCANE (*via* EDMONTON, ALTA), 30 juin 1904.

A l'honorable

Surintendant général des Affaires des Sauvages,

Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant le pensionnat catholique romain de Saint-Augustin, à Rivière-la-Boucane, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située à deux pas de la rivière La-Paix, dont les eaux splendides reflètent les épaisses forêts de la rive droite. Du sommet des coteaux qui entourent notre mission la vue est charmante.

Terrain.—Cette mission a été établie il y a dix-huit ans par les Pères Oblats, qui sont les propriétaires du terrain sur lequel s'élève la maison; un grand champ, d'environ 70 acres, situé entre les collines et les bâtiments, est aussi leur propriété. Il n'y a pas d'arpenteurs dans le voisinage, et nous ne pouvons dire, par conséquent, quelle est l'exacte superficie du terrain, mais on l'estime à près de 350 acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont comme suit : une construction à deux étages, de de 40 x 26 pieds, à trois étages, est flanquée de deux ailes, ayant chacune 25 x 15 d'en haut étant employé comme dortoir pour les garçons; une deuxième construction, de 40 x 26 pieds, à trois étages, est flnquée de deux ailes, ayant chacune 25 x 15 pieds; plus une allonge à deux étages. L'étage d'en bas est approprié aux occupations culinaires, celui d'au-dessus sert de salle à manger. Le dortoir des filles est au troisième étage, où logent les sœurs. Dans l'une des ailes du corps de logis se trouve la chapelle; l'autre sert de magasin.

Logement.—Nous pouvons facilement loger ici 8 sœurs et environ 60 élèves.

Assiduité.—L'assiduité aux classes est très régulière, tous nos élèves étant pensionnaires.

Travail des classes.—Il y a classe deux fois par jour : de 8½ à 11½ heures l'avant-midi et de 1 à 4 heures l'après-midi. Le programme d'étude est suivi avec application, tant par les élèves que par les professeurs.

Instruction morale et religieuse.—Un des pères de la maison s'occupe avec une persévérante application de l'instruction religieuse de nos élèves. De leur côté les sœurs font tout leur possible pour former l'esprit des enfants confiés à leurs soins; elles en sont d'ailleurs récompensées par la bonne conduite de ces derniers.

Ferme et jardin.—Les travaux de culture sont faits par des frères laïques, aidés de nos élèves les plus âgés, qui se prêtent très volontiers à ce qui leur est demandé, comme de semer des pommes de terre, des navets, des choux, des pois, des fèves ou des radis. Ce sont eux qui scient tout le bois de chauffage qui se consomme à l'école.

Santé et salubrité.—L'hiver a été très rigoureux et en dépit de toute notre surveillance, l'influenza a fait son apparition dans l'établissement : trois élèves en sont morts; mais la maladie a heureusement cessé au printemps, et les couleurs sont revenues aux joues de nos chers petits.

Enseignement industriel.—La couture, le tricotage, la confection des vêtements et le lavage du linge sont enseignés aux filles, tandis que les garçons s'habituent aux travaux des champs.

Approvisionnement d'eau.—En face de l'établissement passe la rivière, sur les bords de laquelle la mission est située, et d'où nous tirons notre eau.

Chauffage.—Un calorifère à air chaud fournit à toute la maison une chaleur amplement suffisante.

Récréation.—Une balançoire a été dernièrement établie dans la cour pour l'usage des élèves; le ballon et les exercices de gymnastique font également partie de leurs amusements préférés.

J'ai, etc.,

SŒUR SOSTENE,

Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT,
SAINT-ALBERT (ALBERTA), 4 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice expiré le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située à 9 milles environ au nord de la ville d'Edmonton ; elle n'est pas sur une réserve, mais dans l'établissement de Saint-Albert, lequel borde la rivière à l'Esturgeon.

Terrain.—L'étendue du terrain affecté à l'école, et qui est la propriété des Sœurs de la Charité, est de 325 acres; il fait partie du township 54, rang 25. Plus de 200 acres sont en culture, le reste en pâturage et en bois.

Bâtiments.—Il y a deux grands bâtiments; le principal, construction à quatre étages, de 80 x 35 pieds, comprend les classes et est occupé par les membres du personnel et par les filles; l'autre, qui est de 50 x 30 pieds, sert aux garçons.

Les bâtiments extérieurs sont: une boulangerie, une buanderie, un dépôt de viande, un dépôt de racines alimentaires, une glacière, des remises pour les instruments aratoires, un atelier de réparations, un grenier, un poulailler, une écurie et des étables, sans compter beaucoup d'autres bâtiments plus petits.

Logement.—L'école peut loger deux cents personnes.

Assiduité.—Le nombre moyen d'élèves a été pendant l'année de 72.

Travail des classes.—Le programme d'études établi pour les écoles publiques des Territoires est celui de notre maison. Les enfants ont montré beaucoup d'aptitudes pour les diverses matières qui leur sont enseignées et ils ont fait cette année de grands progrès.

Ferme et jardin.—Nous avons, comme je l'ai déjà dit, plus de 200 acres de terre en culture. L'agriculture étant une des industries des plus avantageuses à la jeunesse de cette contrée, nous nous donnons beaucoup de peine pour que chacun de nos garçons ait, en sortant d'ici, des connaissances pratiques dans ce genre d'occupation. La ferme et le jardin ont produit l'année dernière 5,000 boisseaux de grain, 85 tonnes de foin, 2,000 boisseaux de pommes de terre, 600 boisseaux de navets, sans compter les légumes consommés frais pendant la saison. Ce sont les garçons les plus âgés de l'école qui, aidés seulement de cinq ouvriers à gages, font tout le travail des champs; les plus jeunes travaillent au jardin.

Enseignement industriel.—Tous les élèves, chacun selon son sexe et ses capacités, sont, chaque jour, pendant certaines heures, employés à des travaux de nature variée.

Les filles font la couture et reprisent les hardes, elles taillent et confectionnent les vêtements, boulangent, font la cuisine, blanchissent le linge et vaquent à tous les travaux ordinaires d'un ménage; de plus, elles cardent, filent, tricotent et font des ouvrages de fantaisie. Les garçons s'occupent aux travaux des champs, au jardinage, à la laiterie, et c'est à eux qu'il incombe de tenir en état les instruments aratoires, les harnais et les chaussures des élèves; en plus, ils ont soin des bestiaux. Nous avons 18 chevaux, 6 poulains, 125 têtes de bétail et 200 volailles.

Instruction morale et religieuse.—L'éducation morale et religieuse des élèves reçoit de notre part beaucoup d'attention et nous leur enseignons avec tout le soin possible leurs devoirs envers Dieu et envers le prochain. La conduite des enfants étant généralement bonne, les punitions sont rares.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne, sauf que, au printemps ils ont souffert d'une légère attaque d'influenza. Nous avons pris toutes les précautions possibles pour nous trouver dans des conditions de parfaite salubrité.

Approvisionnement d'eau.—Notre approvisionnement d'eau continue d'être très satisfaisant; la pompe à air chaud porte 500 gallons d'eau par heure à la mansarde, où il y a un grand réservoir qui approvisionne les bains, les lavoirs des différents étages. Nous avons aussi sur les lieux deux bons puits pour l'abreuvage des bestiaux.

Protection contre le feu.—L'eau est distribuée dans les différentes pièces de l'établissement par un réservoir d'une capacité de 1,500 gallons situé dans la mansarde. Deux dévidoirs garnis de boyaux sont établis près des robinets où, en cas d'incendie, nous les trouvons prêts à fonctionner. Comme moyens de sauvetage, il y a le long des murs extérieurs des escaliers qui descendent des différents étages jusqu'au sol, et de plus six échelles appliquées aux bâtiments ou tout près de là. Dans les passages sont convenablement distribués 5 extincteurs, 20 grenades et 3 haches.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont chauffés par deux calorifères à air chaud et plusieurs poêles. Pour l'éclairage, nous nous servons de lampes à pétrole.

Récréation.—Trois fois par jour, après leurs repas, les élèves s'amusent dehors à des jeux favorables à la santé. Nous leur avons ménagé dans le cours de l'année, surtout pendant les chaleurs, plusieurs pique-niques, où ils se sont immensément divertis.

J'ai, etc.,

SŒUR L. A. DANDURAND,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, SAINT-HENRI,
BATTLEFORD, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Le pensionnat de Saint-Henri touche à la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre, et il est situé sur les terres de la mission catholique romaine.

Terrain.—Le terrain affecté à l'école comprend le quart sud-est de la section 6, township 46, rang 18, côté ouest du 3e méridien. C'est un plateau semé de bouquets d'arbres, à un mille environ de la rivière Saskatchewan. Le sol convient à la culture des grains de toutes sortes.

Bâtiments.—Le bâtiment principal contient les chambres des sœurs, la cuisine, le réfectoire des enfants, les dortoirs, les garde-manger et la salle de classe. Il y a, de plus, une buanderie, un magasin, une boulangerie et une étable. Un nouveau poulailler a été

construit en juillet dernier. Les bâtiments qui viennent d'être mentionnés en dernier lieu ne sont pas la propriété de l'Etat.

Logement.—La maison peut loger 30 élèves et un personnel de 6 membres.

Assiduité.—Il y a 20 élèves d'inscrits sur le rôle : 12 garçons et 8 filles. Quatre garçons et deux filles ont eu leur entrée cette année; une fille a eu son congé.

Travail des classes.—Nous nous conformons d'aussi près que possible au programme d'études établi par l'administration. Les progrès de nos élèves sont encourageants.

Ferme et jardin.—Il y a cette année environ 25 acres de cultures. Nous avons aussi un jardin, qui nous donne toutes les pommes de terre et autres légumes dont nous pouvons avoir besoin à l'école. Ferme et jardin procurent aux enfants une occupation salutaire.

Enseignement industriel.—Tous les travaux en général qu'il y a à faire sur les lieux sont exécutés par les élèves. Les filles s'exercent à tous les genres d'ouvrages que nécessite la tenue d'une maison: elles cousent, tricotent, raccommodent les vêtements, reprisent, lavent et repassent le linge, font le ménage et la cuisine. Tout le pain qui se consomme à l'école est fait par les garçons et par les filles; on le cuit dans un four portatif en acier, d'une capacité de 80 pains de 2 livres.

Les garçons s'habituent aux différents travaux qui se font sur une terre : ils ont soin des chevaux et des bêtes à cornes, traient les vaches, tirent l'eau, fendent et scient le bois, labourent, hersent, font les foins, réparent les clôtures, raccommodent les chaussures, nettoient les planchers; en un mot, ils mettent la main à tout ouvrage ordinaire qui peut se présenter.

Instruction morale et religieuse.—Cet enseignement tient la première place dans notre œuvre, et nos efforts, croyons-nous, sont couronnés de beaucoup de succès.

Santé et hygiène.—Vers le milieu de l'hiver, la petite vérole a pris sur la réserve un caractère épidémique; peu de semaines après, elle s'introduisait dans l'école; mais, bien que la presque totalité des élèves aient été atteints, tous se sont rétablis et sont maintenant en bonne santé. Nous portons beaucoup d'attention à la salubrité des lieux; on ne laisse rien traîner autour de la maison, non plus qu'autour des bâtiments extérieurs.

Approvisionnement d'eau.—Notre puits, ayant été approfondi l'année dernière, nous donne une suffisante quantité d'eau pour nous protéger en cas d'incendie.

Protection contre le feu.—Nous avons deux extincteurs chimiques Patton, du type Star, à garniture de verre, six haches et six seaux, distribués aux bons endroits dans la maison; aussi deux échelles, appliquées sur le toit.

Chauffage et éclairage.—La maison est chauffée par des poêles à bois et éclairée avec des lampes à pétrole.

Récréation.—Les amusements préférés de nos garçons sont, en été, le ballon, la natation, les promenades en voiture, le tir à l'arbalète; en hiver, les cartes, les marbres et les dames. Se balancer sur l'escarpolette, sauter à la corde, chanter ou lire, tels sont les passe-temps favoris des filles.

J'ai, etc.,

H. DELMAS, prêtre, O.M.I.,
Directeur.

DISTRICT D'ATHABASKA,
PENSIONNAT DE VERMILLON, SAINT-HENRI,
FORT-VERMILLON, 26 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon premier rapport touchant le pensionnat catholique romain de Saint-Henri à Vermillon, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur une très pittoresque courbe de la rivière La-Paix, et fait face, au nord, aux montagnes du Caribou et, au sud, à celles du Bison. Ici vient mourir également la dernière saillie des contreforts des montagnes Rocheuses, à 600 milles au-dessous de la chaîne principale.

Terrain.—Le terrain est la propriété des Pères Oblats. Il y a autour de notre établissement environ 25 acres de culture. A quelques milles dans les terres la mission possède un grand champ qui nous fournit du grain et des légumes.

Bâtiments.—Le couvent des sœurs est en partie utilisé pour l'école. Le bâtiment actuel, approprié à l'usage des pensionnaires et de leurs maîtres, n'a été élevé que temporairement; des plans ont été préparés pour une bonne et grande construction qui suffira, je pense, à loger tous nos élèves.

Assiduité.—La fréquentation de l'école n'a pas été aussi satisfaisante que nous l'aurions désiré, et cela à cause de maladies temporaires qui ont causé chez les parents une certaine répugnance à se séparer de leurs enfants. Nous avons confiance, toutefois, que bientôt le nombre des élèves augmentera et que le pays environnant pourra bénéficier de l'excellente éducation que l'on donne à l'école.

Travail des classes.—Les classes sont conduites par deux sœurs de la Providence, qui se conforment au programme d'études prescrit par l'administration. Il faut se rappeler que l'école du Castor n'existe que depuis un an et que les élèves, avant de venir ici, n'avaient jamais parlé autre chose que l'idiome des sauvages de là. Ils ont donné satisfaction dans leurs études, et je dois dire qu'ils apprennent très vite.

Instruction morale et religieuse.—La grande ambition des bonnes sœurs et des missionnaires est toujours de convaincre les élèves de l'importance qu'il y a pour eux d'acquérir ces vertus morales qui devront les rendre agréables à Dieu et les faire respecter de leurs concitoyens.

Santé et hygiène.—Rien n'est épargné pour assurer à l'établissement, des conditions de parfaite salubrité, et nous n'avons eu cette année aucun décès à déplorer.

Protection contre le feu.—Notre seule garantie contre un incendie possible est l'eau que nous tirons de la rivière La-Paix.

Chauffage.—Le bois est le seul combustible que nous ayons employé jusqu'ici pour le chauffage, bien que la houille ne manque pas dans les environs.

Récréation.—La récréation se prend, autant que possible, en plein air, sous la surveillance constante des sœurs. Les élèves se plaisent beaucoup aux jeux ordinaires appropriés à leur âge; ils résistent très bien aux basses températures de notre climat septentrional.

J'ai, etc.,

SŒUR MATHIAS,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
PENSIONNAT CATHOLIQUE ROMAIN DU LAC-WABISCOW (SAINT-MARTIN),
LAC-WABISCOW, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel touchant le pensionnat catholique romain de Saint-Martin au Lac-Wabiscow, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—La mission est située sur la rive nord du lac, sur une pittoresque petite pointe de roches, et la maison d'école se dresse à une faible distance de cette magnifique nappe d'eau.

Terrain.—La superficie du terrain affecté à l'école est de 8 ou 9 acres, toutes en culture, les Pères Oblats en sont les propriétaires, et c'est sur leur domaine même que l'école a été construite.

Bâtiments.—Il y a quatre bâtiments, dont les deux plus grands se dressent sur une ligne horizontale; au milieu se trouve la chapelle, mais elle avance vers le lac, de manière à être en ligne oblique avec ces deux bâtiments. Le bâtiment de l'est est à trois étages; on fait la classe dans la pièce la plus grande du premier étage; deux autres pièces servent de salles à manger, et l'autre, de salle de couture.

L'annexe qu'il y a du côté nord est à deux étages; le premier contient la cuisine, et l'autre le dortoir des garçons.

Au deuxième étage du bâtiment principal se trouve l'appartement des sœurs et la chapelle. Au troisième c'est le dortoir des filles.

On a construit une aile à l'ouest du bâtiment principal. Le bas servira de classe et le haut de dortoir aux garçons. A quelques pas de la cuisine, on a bâti un magasin, et on y dépose tous les comestibles et épiceries.

Assiduité.—La présence des enfants a été bien régulière cette année. Quelques-uns de ceux qui étaient portés au rôle se sont absentés.

Travail en classe.—Je constate avec plaisir que les élèves progressent dans leurs études suivant leurs jeune âge. Plusieurs d'entre eux sont très intelligents. La plupart de nos élèves aiment l'école et sont diligents et studieux.

Industries enseignées.—Les garçons voient au service d'eau de la maison, à la préparation du combustible, et on leur enseigne à jardiner en la saison propice. Ils contribuent aussi au soin à prendre des animaux domestiques. On enseigne aux filles à coudre, à tricoter, et à faire toutes sortes de raccommodages. Elles manifestent de très bonnes dispositions, veulent et désirent apprendre la confection des robes et tout ce qui a trait aux soins domestiques.

Enseignement moral.—Les révérends pères et les sœurs voient à cette partie de l'instruction avec le plus grand soin et la plus grande vigilance. Ils travaillent avec un zèle infatigable à inspirer à ces jeunes cœurs l'amour de Dieu, et à leur enseigner leurs devoirs de chrétiens.

Santé et hygiène.—Les enfants jouissent d'une très bonne santé, malgré leur faible constitution. Aucun d'eux n'a été gravement malade au cours de l'année.

Protection contre l'incendie.—L'eau du lac et notre approvisionnement à l'intérieur sont nos moyens de protection contre l'incendie. Nous espérons avoir bientôt une pompe dans la maison.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles. Notre seul combustible est le bois.

Récréation.—En face de la maison, il y a une cour spacieuse, où, lorsque le temps est favorable, les enfants se livrent à leurs jeux, s'amusent dans les balançoires, etc., Ils font aussi des exercices militaires et callisthéniques.

Observations générales.—Le gouvernement accorde $72 par tête pour 15 élèves.

J'ai, etc.,
SŒUR TIBURCE,
Supérieure.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DISTRICT D'ATHABASCA,
PENSIONNAT ANGLICAN DU LAC WABISCOW,
WABISCOW, *via* ATHABASCA-LANDING, 15 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Suivant les instructions du département, je transmets, pour l'exercice fini le 30 juin 1904, le rapport suivant sur le pensionnat anglican (mission Saint-Jean) du lac Wabiscow.

Situation.—L'école est située sur le lac Wabiscow, sur le second lac de ce nom, et qui nous arrive par Athabasca-Landing. Notre plus proche bureau de poste, Athabasca-Landing, est à 120 milles d'ici; en gagnant le sud. L'école et la petite colonie sont situées sur le rivage nord d'une vaste baie du lac susnommé. La baie s'étend de l'est à l'ouest, mais le lac, du nord au sud. Nous ne sommes pas sur une réserve.

Terrain.—On n'a jamais mesuré ou arpenté le terrain; c'est une longue bande étroite qui s'étend en arrière d'environ ¾ de mille, et qui se trouve entre les postes de traite de la Compagnie de la Baie-d'Hudson et ceux de Johnston Frères.

La superficie en est peut-être de 40 à 45 acres, dont 12 sont défrichées. Ce terrain appartient à la Société des missionnaires de l'Eglise d'Angleterre, qui l'a acheté d'un sauvage; il y avait construit deux petites maisons et défriché à peu près 1 acre de terre. Le sol est très riche et descend en une belle pente vers le sud. On s'y trouve à environ 30 pieds au-dessus du lac. Presque toutes les sortes de légumes y poussent bien, et on y a récolté avec succès du blé, de l'avoine, de l'orge et des pois. Les gelées sont très rarement hâtives ou tardives.

Bâtiments.—Dans la nuit du 12 novembre dernier, le feu a rasé la maison de la mission, dont il est parlé dans le rapport de l'année dernière. Une bougie avait mis le feu à un rideau, et, comme le vent était alors très fort, il devint en quelques minutes impossible d'arrêter les flammes.

Nous avons déjà reconstruit l'école à environ 150 verges en arrière de l'ancien site. Sur ce dernier emplacement, on a aussi transporté des blocs de bois pour en bâtir la maison du missionnaire. On est à couvrir l'école en bardeaux. Le corps principal mesure 33 x 24 pieds, avec cuisine de 22 x 16 pieds, comportant un étage et demi, est construit en billes, a une fenêtre gothique, et fournit ainsi une pièce spacieuse au-dessus.

Nous avons aussi construit un nouveau magasin, séparé du pensionnat.

Nous avons une chapelle, dont la nef mesure 17 x 22 pieds, le chœur, 10 x 12 pieds, et la sacristie avec appentis, à peu près 8 x 10. On a logé les enfants de l'école et deux institutrices dans cette chapelle, dans le chœur et la sacristie; on y a fait la classe pendant la semaine, et le dimanche, on y célébrait les offices et enseignait le catéchisme.

Lorsque le nouveau bâtiment sera terminé, vers le mois de septembre, nous espérons rendre à la chapelle son usage véritable. Un bâtiment construit en billes, d'un étage et demi de hauteur, et mesurant 12 x 14 pieds, sert au missionnaire, de salle d'étude et de bureau; dans le haut se trouve sa chambre à coucher. Durant l'hiver, c'est là que le missionnaire a habité avec sa femme et sa famille, et on y a fait la cuisine pour tous les enfants de l'école et le personnel.

Il y a aussi une étable, une écurie, une porcherie, un chenil, un poulailler, et tous ces bâtiments sont construits en billes.

Logement.—L'an dernier, nous pouvions loger le missionnaire, sa femme et sa famille, deux institutrices, et un jeune homme qui aide aux travaux extérieurs, 12 filles et 10 garçons. Lorsque nos nouveaux bâtiments seront complétés, nous pourrons loger beaucoup plus de monde.

Assiduité.—Comme la plupart des élèves sont pensionnaires, leur présence a été régulière. Les enfants des commerçants qui sont externes, ont fréquenté l'école

assidûment, mais les enfants des sauvages ont beaucoup manqué, même pendant le court séjour de leurs parents dans la colonie. Ils font ordinairement la chasse pendant l'hiver.

Travail en classe.—L'enseignement va de la dernière classe au quatrième livre de lecture. L'écriture des élèves est très bonne. Les plus avancés, apprennent la géographie et la grammaire. Presque tous les parents ne parlent que la langue des Cris, mais les enfants apprennent l'anglais très vite.

Ferme et jardin.—La culture ou l'élevage n'ont pas été très prospères ici. En ces dernières années, l'eau a toujours été si haute que le foin a été rare. Il y a des centaires d'acres de prairie qui restent couvertes d'eau, dans les saisons pluvieuses, et qu'il est bien difficile de faucher, quand la saison est sèche, car la surface est pierreuse. Les chevaux passent ici l'hiver dehors et s'engraissent, car ils peuvent paître dans toute cette étendue, dès que l'eau gèle.

Une autre chose qui nuit à l'élevage, c'est que chaque année, comme il est arrivé surtout l'an dernier, un certain nombre de bêtes à cornes s'empoisonnent en mangeant des panais sauvages, qui verdissent, dès que la neige s'en va, dans les endroits bas et humides. Les chevaux n'en mangent pas; seules, les bêtes à cornes en broutent, tant que les pâturages ne sont pas bons.

Au printemps de 1904, cependant, je n'ai pas entendu dire qu'il en soit mort de cette manière si on pouvait nourrir les bêtes à cornes un peu plus tard le printemps, on écarterait ce danger; on pourra arriver à ce résultat, lorsqu'il y aura plus de terre défrichée, et qu'on récoltera le fourrage nécessaire.

Nos jardins ont très bien réussi, et nous ont donné beaucoup de profit, en fournissant des légumes pour la consommation domestique de notre grande maison. Les pommes de terre viennent en très grande abondance, sont saines et très grosses; les carottes, les navets et les choux poussent aussi très bien.

Nous tâchons, pour l'instruction des enfants et aussi des parents, de faire du jardinage une leçon de choses de ce que peut produire le sol.

Industries enseignées.—On n'enseigne encore ici aucune industrie spéciale. On montre aux filles à tricoter et à voir aux soins de la maison; on apprend aux garçons à soigner les chevaux, les bêtes à cornes et les porcs, et à travailler au jardin.

Il y aura encore de la chasse ici pendant un certain nombre d'années, car il y a beaucoup d'animaux à fourrures; si les sauvages avaient des jardins pour y cultiver des pommes de terre et d'autres légumes, ils ne vivraient pas aussi pauvrement.

Enseignement moral et religieux.—Notre institution étant une école de mission, cette partie de notre œuvre est considérée être de la plus haute importance, et nos efforts tendent à amener chaque enfant à reconnaître dans Jésus son sauveur.

L'hiver dernier, à l'ouverture de la classe, chaque jour, nous avons avec soin étudié les Evangiles en anglais et en cris. On a aussi montré aux enfants à chanter en anglais quelques hymnes bien connues. Le dimanche après-midi, il y a eu de l'école, où il leur fut donné des leçons tirées de l'Ancien Testament, ainsi que des explications sur la vie des personnages des livres saints.

Santé et hygiène.—Jusqu'à présent la santé des élèves a été très bonne. Depuis neuf ans que l'école est ouverte, nous n'avons perdu que quatre enfants—deux filles et deux garçons—l'un d'eux, arrivé malade à l'école, mourut quelques mois après. Nous tâchons de prendre toutes les précautions possibles contre la maladie; la consomption est le pire ennemi de ces sauvages. Depuis les dix années que je suis attaché à cette mission, je n'ai eu connaissance d'aucun cas de fièvre ou de rougeole parmi ces gens.

On observe l'hygiène autant que possible. Nos bâtiments dominent le lac, et l'égouttement naturel trouve une bonne chute.

Eau.—Notre service d'eau est défectueux, car il nous faut puiser dans le lac. On a creusé un puits, mais l'eau avait une saveur si forte, qu'on ne pouvait en faire usage. Nous avons de l'eau en abondance, mais parfois, dans le lac, elle devient très boueuse.

Protection contre l'incendie.—Nous n'avons pas de système régulier de protection contre l'incendie, comme la perte de notre maison le prouve. Cependant, nous avons toujours, dans la cuisine et en haut, un approvisionnement d'eau à notre disposition.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se faisait dans l'ancienne maison au moyen de poêles. Dans la nouvelle, nous aurons deux cheminées en zinc dans le bâtiment principal et un chapeau de cheminée au-dessus de la cuisine.

L'éclairage se fait au moyen de lampes et de bougies.

Récréation.—Nous avons des balançoires; l'été, les enfants se livrent à un jeu qui consiste à faire campement, avec des tentes comme celles où leurs parents vivent. L'été dernier, l'une des institutrices traversa le lac avec tous les enfants qui nous étaient restés durant les vacances, et ils allèrent camper durant trois semaines. Ils se jetaient à l'eau et nageaient avec plaisir. Ils se baignent cet été près de l'école, sous la surveillance de quelqu'un.

Les garçons aiment beaucoup à jouer au ballon. En hiver, nous leur apprenons parfois des jeux en rond, comme le *snap*, ou quelque jeu d'épellation.

Observations générales.—Il ne s'est jamais tant parlé l'anglais à l'école qu'en cette dernière année. Les enfants le parlent aujourd'hui continuellement pendant les heures d'école, et quelques-uns des enfants des commerçants continuent à le parler chez eux.

Il y a assurément du progrès chez les sauvages; ils n'ont jamais été si prospères qu'en ces deux dernières années.

Ils ne se sont livrés à aucune fête païenne, et il n'y a pas eu de ces adorations et de ces signes de paganisme, comme il s'en est vu longtemps sous leurs tentes les jours de fête : "prier des bâtons", "enlever le bâton et la pierre", etc.

J'ai, etc.,

CHARLES RILEY WEAVER,
Missionnaire.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD,
BATTLEFORD, SASK., 18 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—Conformément à la circulaire datée du 18 mai, le rapport suivant, concernant cette école pour l'exercice terminé le 30 juin 1904, est respectueusement présenté.

Situation.—L'école est située sur la rive sud de la rivière Bataille, à environ 2 milles à l'ouest de l'endroit où celle-ci se jette dans la Saskatchewan-nord, et à environ 2 milles au sud de la ville de Battleford, où est notre bureau de poste. Cette école est construite sur un terrain que le gouvernement fédéral lui a spécialement réservé. Le bâtiment principal, un peu modifié et agrandi au moyen d'annexes, est l'ancienne demeure officielle de l'honorable David Laird, commissaire des sauvages, alors qu'il fut le premier lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest.

Terrain.—Dans le voisinage immédiat de l'école, il y a une réserve de 566 acres, et une autre de 376, à 3 milles à l'est. C'est dans la première que se trouve notre ferme, mais le sol est en grande partie sableux et boisé; cependant, le bois n'est pas encore assez gros pour servir de combustible. La dernière réserve est un marais à foin, où nous nous approvisionnons chaque année. Le terrain est situé en entier dans le township 43, rang 16, à l'ouest du 3e méridien, et comprend une partie des sections 15, 17, 18, 19 et 20.

Bâtiments.—Il y a le corps de logis, où logent les élèves et la plupart des membres du personnel; la demeure du directeur; deux cottages, dont l'un est occupé par les membres mariés du personnel, et l'autre sert de buanderie. Il y a aussi l'atelier de charpenterie, la forge, le magasin, l'étable, la porcherie, le poulailler, un autre magasin, la cave aux légumes, le grenier, et les petites dépendances. Nous avons de nouveau couvert en bardeaux cinq bâtiments au cours de l'année.

Logement.—Nous pouvons loger 150 élèves, et le personnel nécessaire pour en prendre soin.

Présence.—Il y a eu 16 admissions, 3 décès, et 9 élèves ont reçu leur congé. Il en reste 107 à l'école.

Travail en classe.—Deux instituteurs en sont chargés—un homme et une femme, chacun dans une classe distincte. L'homme enseigne aux garçons, et la femme, aux filles. On suit le programme d'études prescrit par le département, et les élèves commencent à l'alphabet pour finir en VIe classe. Plusieurs de nos anciens élèves sont devenus instituteurs et enseignent aux sauvages dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Athabasca.

Ferme et jardin.—Nous avons en culture 15 acres de terre, dont 6 sont en jardinage. Notre jardin est considéré comme le meilleur de la région—il est difficile de trouver mieux quelque part. Au moment où j'écris, tout promet un bon rendement.

Industries enseignées.—On enseigne la culture et le jardinage, le soin à donner aux chevaux, aux bêtes à cornes, aux porcs et aux volailles, la boulangerie, la laiterie, le blanchissage, la couture, le tricotage, la confection et le raccommodage des habits, la cuisine, et les soins domestiques en général, le métier de forgeron et celui de charpentier, la manière de badigeonner, la peinture, la vitrerie, etc.

Enseignement moral et religieux.—Nous donnons à cette partie de l'enseignement un soin particulier, car sans cette base, sans ce levain, toute autre instruction serait inutile, elle ne formerait pas les vrais caractères qui font les bons citoyens. On récite régulièrement les prières matin et soir, et on fait chaque jour la lecture des Saintes Ecritures; le dimanche, il y a les offices et le catéchisme; chaque mercredi soir, on se réunit spécialement pour prier ; on a établi parmi les filles le cercle des " King's Daughters ", et, parmi les garçons, celui des " King's Sons " ; il y a en outre une " Union de lecture quotidienne des Ecritures " à laquelle appartiennent les élèves des deux sexes. On a formé ces associations depuis plusieurs années, et elles donnent de très bons résultats. Ce sont les élèves qui président et conduisent leurs assemblées sous l'œil du personnel. Les membres du personnel font volontiers leur part dans l'enseignement moral et religieux des élèves, et tous, nous nous efforçons de combiner la " véritable religion et l'honnête industrie ".

Santé et hygiène.—La santé a été bonne cette année. La ventilation de l'école est bonne, et on voit à l'observation de l'hygiène.

Service d'eau.—Nos puits nous fournissent une eau excellente et abondante.

Protection contre l'incendie.—En différents endroits de la maison, nous avons disposé des grenades à main, des extincteurs Babcock, des haches et des seaux remplis d'eau. Il y a quatre réservoirs que l'on tient constamment remplis d'eau fraîche; des deux plus élevés descendent aux étages inférieurs des tuyaux en fer, auxquels sont fixés des boyaux d'encendie. Il y a aussi une machine McRobie dans le corps de logis, et à cette machine se rattachent des tuyaux et boyaux qui communiquent aux trois étages. Il y a des issues dans les dortoirs en cas d'incendie, ainsi que des échelles constamment disponibles.

Chauffage.—Le chauffage se fait au moyen de calorifères à air chaud et de poêles ordinaires; le bois est notre combustible.

Eclairage.—Nous n'avons que des lampes à pétrole pour nous éclairer.

Récréation.—On se récrée au moyen des balançoires, du ballon et d'autres jeux, on prend beaucoup d'exercices au dehors.

Observations générales.—Au sujet de nos anciens élèves, ceux qui sont retournés sur les réserves ne progressent pas comme ils le devraient, ou, comme on pourrait le désirer—leur entourage leur nuit souvent—mais il n'en est pas ainsi de tous, et il ne faut pas trop leur demander, quand ils viennent de sortir de leur sauvagerie. Il en est qui possèdent des propriétés et des maisons dans les différentes réserves, et ils réussissent. D'autres, qui ne sont point retournés aux réserves, gagnent leur vie parmi les colons; il peut être profitable à tous les garçons, ou à presque tous, à leur sortie de l'école, d'en agir ainsi durant quelques années, afin d'avoir une expérience personnelle

de la vie des colons dans le pays. L'anglais que les élèves ont appris à l'école, ainsi que leur entraînement général et tout ce qu'ils ont vu ici les rend habiles et les incite à travailler chez les colons de race blanche. Quelques-uns de nos anciens élèves enseignent comme instituteurs ou aides dans différentes écoles de sauvages. L'un d'eux est au collège, où il étudie, dans l'intention de devenir ministre. Un autre a fini ses études et sera consacré au ministère de l'église à la fin du mois. En vérité, l'œuvre n'a pas été vaine, et ces progrès indiquent assurément la solution définitive du "problème de la race sauvage".

Je suis heureux de rendre témoignage aux membres du personnel qui ont fidèlement travaillé à assurer les résultats que nous constatons.

Je dois remercier les fonctionnaires de l'administration de la façon bienveillante et courtoise dont ils nous traitent; nous l'apprécions cordialement, et elle nous aide grandement dans l'œuvre importante de la régénération des sauvages.

J'ai, etc.,

E. MATHESON,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY,
CALGARY, ALBERTA, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon huitième rapport annuel sur l'école susnommée.

Situation.—L'école n'est située sur aucune réserve; elle se trouve sur la rive sud de la rivière à l'Arc, à environ 5 milles au sud de la ville de Calgary, et à environ 1 mille de l'endroit où, pour la première fois, la ligne principale du Pacifique Canadien traverse la rivière à l'Arc pour gagner l'ouest.

Terrain.—Le terrain qui se rattache à l'école mesure bien près d'une demi-section. Lors de l'inauguration de l'école, le département a acheté un quart complet de section, celui qui est le plus au nord et qui est officiellement désigné comme le quart sud-est de la section 2, township 24, rang 1, à l'ouest du 5e méridien. Cette partie de notre terrain est pierreuse et accidentée, et n'a pratiquement de valeur que comme pâturage. Le reste consiste en la partie du quart nord-est de la section 35, township 23, rang 1, à l'ouest du 5me méridien, laquelle partie s'étend au sud de la rivière à l'Arc. Presque tous nos bâtiments sont situés sur ce quart, qui contient aussi en grande partie notre terre cultivable.

La ville de Cargary a donné ce quart de section à l'Etat, pour qu'il y soit érigé une école industrielle—dont jusqu'à présent on n'a encore complété que le tiers.

La superficie totale de notre terrain est d'environ 285 acres, dont on peut cultiver à peu près 70; le reste ne convient qu'au pâturage, car il consiste en marais et en coteaux, et le sol est mince sur un épais fond de gravier.

Une source, fournissant de l'eau en abondance, coule du quart de section nord et s'en vient traverser dans son entier la partie de section qui est au sud. Les marais, dont je viens de parler, s'étendent des deux côtés de la petite crique qui forme cette source.

Bâtiments.—On n'en a pas construit de nouveaux cette année, mais je mentionnerai avec reconnaissance que, sur la recommandation de l'ancien inspecteur, le major McGibbon, on a latté et crépit le côté sud du corps de logis, qui était depuis longtemps simplement revêtu de planches brutes et disjointes. On s'en est ressenti l'hiver dernier, car

on a trouvé le moyen de tenir la maison assez chaude, ce qui était impossible auparavant. On a refait l'intérieur du corps de logis au sous-sol. On a remplacé les vieilles garnitures du lavoir et de la salle de bain par un agencement beaucoup plus convenable. Au lieu de laisser les bains dans cette pièce—d'où les élèves, après avoir pris un bain chaud, avaient à grimper jusqu'au haut de l'édifice, passant à chaque porte du dehors, pour atteindre leurs dortoirs—on les a transportés dans une petite pièce du dernier étage entre les deux dortoirs, diminuant ainsi pour les élèves le danger de prendre froid, outre que les bains ainsi installés leur sont d'accès bien plus facile. On a enlevé la pompe à air chaud de la chambre des calorifères, où elle se couvrait de poussière et de cendre, et on a cloisonné le lavoir pour y faire une petite pièce, où elle est maintenant; elle fonctionne encore d'une manière très satisfaisante. On a inspecté et réparé les calorifères au complet, et ils chauffent maintenant comme à l'ordinaire. A part ces améliorations-là, on a fait peinturer la pièce servant d'infirmerie—murs, planchers et garnitures—afin de pouvoir laver et désinfecter d'une façon convenable. Je suis heureux de mentionner que depuis cette réparation, il n'y a eu personne assez sérieusement malade pour y aller.

Il n'y a pas encore de logement pour le directeur, et toutes les pièces du corps de logis sont occupées; j'habite donc toujours le bâtiment destiné plus tard à être une buanderie, ce qui présente beaucoup d'inconvénients, et naturellement, n'est pas confortable, sous bien des rapports.

Logement.—Comme les dortoirs sont bien éclairés et bien ventilés, nous pouvons loger 40 élèves. Il y a, dans le corps de logis, des chambres pour quatre membres du personnel; l'agriculteur habite avec sa famille la maison de ferme qui est à environ 300 verges de l'école, et, comme je viens de le dire, je loge temporairement dans la buanderie.

Présence.—Il y avait au commencement de l'année un nombre total de 41 élèves portés au registre, mais on a congédié plusieurs de ces derniers dès le début du nouvel exercice. A la fin de cette année, nous n'en comptions que 27. Un seul élève a été admis au cours de l'année, en sorte que le sommaire est comme suit :—

Nombre des élèves portés au registre le 1er juillet 1903	41
Admis au cours de l'année	1
Total	42
Congédiés pendant l'année, soit à cause de l'âge, soit pour autres raisons	15
Nombre total porté au registre le 30 juin 1904	27

La difficulté à obtenir notre nombre complet d'élèves semble due aux mêmes causes que j'ai mentionnées dans mes rapports précédents. L'une d'elles provient du fait que les directeurs des pensionnats ne paraissent pas user de toute leur influence pour assurer aux aînés de leurs élèves (et probablement les plus brillants et ceux qui promettent le plus) qu'ils passent par notre école, à mesure qu'ils atteignent l'âge requis. Une autre cause paraît être l'aversion que beaucoup de sauvages ont de l'éducation de leurs enfants.

Travail en classe.—Le travail en classe n'a pas donné cette année autant de satisfaction que par les années précédentes, pour plus d'une raison. M. Mills, l'instituteur, qui a rendu de bons services ici durant six ans, nous a quittés en octobre, et nous sommes restés sans instituteur jusqu'au mois de février. J'ai trouvé un jeune homme qui promettait beaucoup, mais le Collège de l'Ouest canadien lui a offert une position plus lucrative avant la confirmation de sa nomination, et nous avons, malheureusement, perdu en lui un bon homme. Au cours de ces cinq mois, j'ai essayé moi-même de tenir les classes sur le même pied qu'auparavant, car l'hiver est notre temps le plus propice à l'étude, mais, à cause de mes autres devoirs, le résultat, nécessairement, ne donnait pas complète satisfaction. Au moyen d'annonces, je m'assurais les services d'un autre homme au mois de février, après beaucoup de difficultés, mais au moment où

j'écris, il nous a quittés lui aussi, n'étant pas tout à fait qualifié pour la position. En dépit de ces revers, beaucoup d'élèves se maintiennent et certains d'entre eux ont fait preuve d'un progrès surprenant dans la connaissance de l'anglais.

Ferme et jardin.—Notre jardin a encore bien réussi. Nous n'avons pas eu à acheter de légumes, et nous avons eu beaucoup—de choux, par exemple, jusqu'à la fin de mars—choux emmagasinés à l'automne pour la consommation d'hiver. Notre récolte de grain n'a pas été forte; nous avons eu de l'avoine surtout, suffisamment pour les besoins, mais elle valait peu de chose comme grain de semence.

Je mentionnerai que l'hiver dernier, nous nous sommes approvisionnés de bœuf à même notre troupeau, durant trois mois, et je compte cette année sur un approvisionnement de six mois.

Industries.—Avant d'en traiter séparément, je veux faire quelques observations générales. Comme les élèves que nous recevons ici dans nos écoles représentent pratiquement la première génération à qui on ait directement parlé de l'éducation, j'en avais conclu en moi-même que, sauf pour certains très rares, il était tout à fait impossible et inutile d'espérer enseigner à ces enfants sauvages, fraîchement et d'autant plus fortement pénétrés de la tradition de la vie des prairies et des tentes, à devenir de vrais artisans, pouvant entrer dans le monde et faire concurrence aux blancs avec chance de succès. Un espoir semblable dépassait les limites d'une perspective raisonnable. Il me semblait que notre espoir ne devait en réalité s'adresser qu'aux enfants et petits enfants de nos élèves actuels, et que notre conduite la plus sage était d'inculquer à ces enfants de quoi apprécier la valeur de l'enseignement pour eux-mêmes, et les amener à pousser plus tard leurs enfants à y recourir. Conséquemment, à mon arrivée ici, il y a plus de sept ans, j'ai réglé que tout élève devait, à son tour, passer par tout métier, de manière à se familiariser plus ou moins avec les outils de toutes sortes, et avec toutes les sortes d'ouvrages. Sous ce rapport, je dois beaucoup à C. F. Pippy, qui a été notre premier instructeur charpentier, et qui nous a quittés, comme je l'ai rapporté, l'an dernier. Il nous est revenu pour un certain temps du moins; durant son service, il n'a en aucune façon restreint son enseignement à la charpenterie; sous sa direction, il s'est fait des enduits et de la maçonnerie, de la plomberie et de l'ajustage, des ouvrages en fer et du peinturage, en un mot, de tout ce qui pouvait plus tard servir aux élèves.

Bien que le règlement susdit ait été notre principe général, lorsqu'un élève faisait preuve d'une aptitude spéciale, ou d'un goût pour un métier particulier, on lui permettait de suivre son inclination; et je citerai, à titre d'exemples de véritables résultats, les faits suivants accomplis par des anciens élèves:—

1. Jim Lumière Etoilée, un Sarci, le premier élève de l'école, fait de la charpenterie et du peinturage au dehors depuis trois ans, et il gagne un bon salaire; il ne travaille pas sur la réserve, mais chez les colons, où il s'est cherché de l'ouvrage lui-même, sans le secours de personne. Il a fait de la charpenterie et du peinturage pendant quelque temps pour M. C. W. Peterson, et il est actuellement à construire une maison à Banff pour le Dr J. D. Lafferty, de Calgary. Ces deux personnes se sont déclarées satisfaites de l'ouvrage du jeune homme, et, cette semaine, on m'a offert pour lui l'entreprise du peinturage d'un édifice considérable des environs.

2. Houghton Lapin Courant, un Pied-Noir, fils du chef, élève n° 11, ne donna pas tout à fait satisfaction à son retour au toit paternel, car il ne pouvait résister aux séductions et à la liberté de la vie des camps. Il est revenu aujourd'hui à un meilleur esprit, et, depuis un certain temps, sous la direction de M. W. Church, entrepreneur, de Calgary, il travaille à reconstruire la maison de la mission sur la réserve des Pieds-Noirs. Pour ce qui est de la capacité de ce garçon, M. Church estime qu' "il a toutes les qualités voulues pour faire concurrence aux blancs; il exécute son ouvrage avec soin et exactitude, dit-il, et il le finit d'une façon excellente".

3. Joe Cheval de Montagne, n° 29, nous a quittés l'an dernier, et agit depuis comme interprète de la gendarmerie, donnant parfaitement satisfaction.

Il y en a d'autres qui réussissent, mais ce sont trois exemples sur lesquels a été attirée mon attention de la manière plus haut rapportée. Ils établissent que quelques-

uns, du moins, profitent même aujourd'hui des résultats de l'enseignement; leurs enfants devront en profiter encore davantage, si l'hérédité et le milieu comptent pour quelque chose dans l'histoire des peuples.

Je n'ai parlé de l'exécution d'aucun ouvrage particulier dans l'atelier de charpenterie, mais, outre les réparations qu'il est facile de faire ici, on a fabriqué un excellent assortiment de fournitures d'église, que nous avons exposées lors de la dernière exhibition mutuelle de l'Ouest tenue à Calgary, et pour lesquelles les directeurs nous ont accordé un diplôme. A ce sujet, je citerai les lignes suivantes parues dans le *Daily Herald*, de Calgary, le 5 juillet 1904:—

" L'école industrielle de Saint-Dunstan expose de magnifiques fournitures d'église, que les jeunes sauvages ont fabriquées. Ces fournitures consistent en un autel, un lutrin et deux pupitres. Elles sont sculptées et polies avec beaucoup de travail et de soin. Les lettres et plaques en cuivre de l'autel ont été découpées et polies par les élèves. Cette exposition montre d'une façon remarquable tout le bien que ces écoles font en instruisant ainsi ces enfants de la plaine. Elle indique de l'habileté et de l'adresse de la part des élèves qui ont exécuté d'aussi estimables sculptures."

Il y a un autre département que je n'ai pas encore mentionné, mais qui offre toujours grand intérêt aux visiteurs. Le diocèse de Calgary nous a prêté un matériel complet d'imprimerie, à condition que nous imprimions une petite revue mensuelle, l'église soldant, il va sans dire, les frais de matériaux. Nous avons cette imprimerie depuis plus de deux ans, et il y a du moins aujourd'hui deux élèves qui peuvent prendre place à aucune imprimerie du pays, et gagner de $60 à $80 par mois.

Enseignement moral et religieux.—Malgré nos nombreuses occupations quotidiennes, nous ne laissons pas de côté cette partie de l'instruction. Les prières se récitent soir et matin, et il y a des offices complets tous les dimanches; on leur donne un enseignement continuel et solide " des choses les meilleures ".

Santé et hygiène.—Il me fait plaisir de constater que nous avons été exempts cette année de toute maladie grave. Les fièvres typhoïdes dont nous avons été affligés l'an dernier nous ont fait faire à l'école les modifications nécessaires pour la mettre entièrement dans des conditions sanitaires. Une seule chose encore va à l'encontre. Le seul endroit disponible pour y faire la lessive, tant qu'on n'aura pas construit un logement pour le directeur, se trouve au sous-sol; alors, par les passages et les escaliers ouverts, la vapeur et les odeurs se répandent dans tout l'édifice.

Service d'eau.—On s'est assuré un service sûr et satisfaisant. On a creusé un puits à quelque distance de l'école, dans un endroit qu'on a choisi avec soin et où la contamination était le moins à redouter, et nous avons un bon service d'eau pure.

Protection contre l'incendie.—Notre protection contre l'incendie est grande. Un tuyau de chute part du fond du réservoir placé dans la mansarde, et descend jusqu'au sous-sol. A chaque étage, un boyau convenablement disposé se relie à ce tuyau. Une seconde longueur de boyau communique à chaque étage encore avec un réservoir chimique McRobie. En outre, à des endroits commodes, il y a des haches de pompier, des seaux et de petits extincteurs Star.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen d'un système combiné à air chaud et à eau chaude. Cette dernière partie du système donne grande satisfaction, mais, dans une tempête, on ne peut compter autant sur l'air chaud, comme il arrive d'ordinaire en ce pays de vents violents. On a réparé tout le système et on l'a mis en bon ordre. L'anthracite est notre combustible.

Nous nous éclairons encore au moyen de lampes à pétrole. Lorsqu'une compagnie de gaz viendra à Calgary, faire concurrence à la compagnie de lumière électrique, nous pourrons bientôt nous éclairer autrement, à meilleur marché, et aussi sûrement.

Récréation.—Nos garçons sont toujours ardents au ballon qui continue à être leur jeu principal. On leur a fourni une salle de lecture au sous-sol, et certains amis bienveillants nous adressent des revues illustrées, que les élèves lisent et comprennent. Il y a aussi deux échiquiers et deux damiers, qui sont rarement disponibles pendant les heures de récréation de l'hiver.

Observations générales.—Ce rapport ne serait pas complet si je ne faisais allusion à la mémoire de feu l'inspecteur McGibbon, décédé si soudainement à Calgary. Il s'était fait aimer ici de tous ceux qui le connaissaient, et nous avons tous pu lui témoigner en quelque sorte notre respect en nous rendant, les membres du personnel et les élèves, à son service funèbre qui a eu lieu à Calgary.

J'ai, etc.,

GEO. H. HOGBIN,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE,
BUREAU DE POSTE DE LEBRET, 19 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située dans la vallée de la Qu'Appelle, à 4½ milles à l'est de Fort-Qu'Appelle, et à 18 milles au nord de la ligne du Pacifique; il y a cependant 24 milles de la station de Qu'Appelle en suivant le chemin des voitures. Elle n'est point située sur une réserve des sauvages, mais elle occupe un point central pour les réserves des Assiniboines, des Lacs-Croches, des Buttes-La-Lime, de Muscowpetung, des Buttes-de-Tondre et des Sioux.

Site.—Le site est pittoresque, les bâtiments se trouvant sur un plateau un peu élevé entre deux grands lacs, à l'ouest et au sud, ils ont vue sur le lac Qu'Appelle, et on aperçoit au loin le village de Fort-Qu'Appelle. Au nord, il y a des collines abruptes, de forme irrégulière, et qui s'élèvent à près de 300 pieds; elles sont coupées par une large vallée boisée qui s'étend vers le nord et qui contient un petit creek. A l'est, dans le lointain, se montrent les collines Katepwe et le lac du même nom, et à proximité le village de Lebret.

Terrain.—Le terrain qui appartient à l'école et qui lui est attenant mesure environ 509 acres, toutes comprises dans le township 21, rang 13, à l'ouest du 2e méridien; il a été arpenté et réservé pour les fins de l'école par le ministère de l'Intérieur, et il est formé de parties de différentes sections; il contient environ 14 acres à l'angle nord-ouest de la section 2, où se trouvent les bâtiments de l'école et le jardin, et environ 125 acres du côté ouest de la section 11. Cette partie-là est presque partout ravineuse, montueuse et couverte d'arbres rabougris, mais on en avait besoin pour y établir un chemin jusqu'à la ferme, située au sommet de la colline. La moitié est de la section 10, d'une étendue d'à peu près 290 acres, est abîmée de ravins et de coteaux, mais on y a un peu de terre arable; dans les saisons humides, les pâturages y sont bons. La moitié ouest du quart sud-ouest de la section 14 contient 80 acres de bonne terre, mais elle est parsemée de fondrières. A environ 5 milles au nord-ouest de l'école, nous possédons encore trois quarts de sections, réservés à la récolte du foin. Le quart nord-est de la section 34, township 21, rang 13, à l'ouest du 2e méridien, a été acheté par le département pour qu'on y fît provision de foin; il contient un peu de terre arable, mais il est rempli de fondrières, qui produisent du foin assez abondamment dans les saisons favorables. Les autres quarts de sections sont le quart nord-ouest de la section 34 et le quart nord-ouest de la section 22, township 21, rang 13, tous deux à l'ouest du 2e méridien. Nous y faisons de la culture autant que possible. Le sol est bon, mais couvert de broussailles et ondulé; il produit un peu de foin, et fournit un excellent pâturage aux chevaux dont on ne se sert pas.

Tous ces différents lopins de terre sont clôturés en fil de fer barbelé.

Bâtiments.—Je regrette d'avoir à mentionner que tous nos principaux bâtiments ont été incendiés le 4 janvier 1904.

Logement.—Notre nombre d'élèves est complet, vu l'état où nous sommes depuis l'incendie.

Présence.—La présence des élèves durant l'année a été satisfaisante.

Travail en classe.—Sur les 225 élèves inscrits au registre à la fin de juin, il y avait 98 garçons et 127 filles, répartis comme suit, d'après les divisions prescrites par l'administration :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	15	19	24
" II	10	22	32
" III	46	43	89
" IV	14	15	29
" V	9	22	21

Il y a autant que possible 6 heures de classe par jour pour la Ire et la IIe divisions, afin de permettre aux élèves de se perfectionner le plus possible dans la connaissance de la langue anglaise, avant d'apprendre un métier. Les élèves des autres divisions ont une demi-journée de travail manuel; règle générale, lorsque l'ouvrage presse sur la ferme et au jardin, tous les garçons et parfois les filles travaillent au dehors tout le jour sous la direction de leurs maîtres.

Ferme et jardin.—L'étendue de terre que nous avons en culture est d'environ 305 acres. Vingt garçons se sont régulièrement occupés des travaux des champs, et se mettaient à l'œuvre à notre demande; les autres garçons et filles voyaient à tour de rôle à traire les vaches, et tous, au besoin, ont aidé sur la ferme.

Bétail.—Notre bétail est en excellente condition, et se compose d'un taureau, de 16 vaches, 11 génisses, 2 bouvillons, 9 veaux, 12 chevaux de travail, 7 poulains, 60 porcs et beaucoup de volailles.

Industries enseignées.—*Forge.*—Quatre garçons ont exercé le métier de forgeron et ont fait beaucoup d'ouvrage pour le dehors, à part celui de l'école.

Atelier de cordonnerie.—Huit garçons ont aidé le cordonnier dans la fabrication et la réparation des chaussures et des harnais.

Boulangerie.—Le boulanger, aidé de 4 garçons, a cuit tout le pain nécessaire à l'institution; ils ont salé du porc et du bœuf, fumé du lard et du poisson, fait le service de la glace, et coupé la viande en morceaux convenables pour la cuisine.

Atelier de charpenterie.—Huit garçons y ont travaillé. On a fait beaucoup d'ouvrages variés tant pour l'école que pour des personnes du dehors : ouvrages de charpenterie, d'ébénisterie, réparations de voitures et d'instruments aratoires. On a aussi construit à l'entreprise plusieurs bâtiments, de même qu'un nouveau magasin, des classes, une cuisine, une glacière et une laiterie pour l'école.

Atelier de peinture.—Le gardien de nuit est chargé d'enseigner aux garçons dans cet atelier. Comme le nombre de nos grands garçons est restreint, et comme il est peu probable qu'aucun d'eux entende gagner sa vie avec le métier de peintre, aucun élève ne suit régulièrement cet atelier. Le gardien de nuit voit au peinturage, aux enduits, à la maçonnerie en pierre et en brique, surveille les appareils à incendie, fait fonctionner la pompe à gazoline et, l'hiver, passe régulièrement plusieurs fois la nuit par tout l'édifice.

Atelier de ferblantier.—Nous n'avons pas eu de ferblantier attitré jusqu'en mars, alors qu'il nous arriva un homme d'expérience. Depuis ce temps, trois garçons ont travaillé dans cet atelier, et ont aidé au ferblantier dans une foule d'ouvrages exécutés tant pour l'école que pour les gens du dehors.

Travail des filles.—Sous la direction des révérendes sœurs les filles apprennent à faire toutes sortes d'ouvrages domestiques; elles font la cuisine, le blanchissage et prennent soin de la laiterie. Elles confectionnent leurs vêtements et presque tous ceux des

garçons. Elles aident au jardin, traient les vaches en été et sont entièrement chargées du soin de la basse-cour.

Enseignement moral et religieux.—On exige de tous les employés qu'ils donnent le bon exemple et développent autant que possible chez les élèves le sentiment de la responsabilité. Le sous-directeur et les professeurs s'occupent spécialement de leurs mœurs et de leur éducation morale. Le dimanche, et tous les jours de l'hiver, je donne une heure d'instruction religieuse à tous les élèves après les heures de classe. Les élèves se rendent à la chapelle matin et soir, et le dimanche, dans la matinée et l'après-midi, ils vont à l'église de Lebret.

Conduite.—La conduite a été, l'an dernier, très satisfaisante.

Discipline.—On maintient l'ordre sans difficulté, car il y a une règle fixe et le personnel est compétent.

Santé et hygiène.—La santé générale des élèves a été excellente. Il y a eu au printemps quelques cas d'influenza et quelques autres de maladies d'yeux et de peau. Notre médecin fait de fréquentes inspections, et on entretient la santé par l'usage abondant de légumes et une nourriture saine, préparée avec soin; par la propreté sur la personne et dans la maison, par des vêtements propres aux saisons, par l'abondance de l'exercice en plein air, par des exercices militaires et callisthéniques. La ventilation et les conditions hygiéniques sont bonnes, vu notre position depuis l'incendie.

Service d'eau.—Notre eau est bonne, et nous en avons en abondance. Nous avons quatre extincteurs à gazoline Patton, trois grenades à main, et il y a des seaux remplis d'eau dans les différents bâtiments.

Chauffage et éclairage.—Depuis l'incendie le chauffage se fait au moyen de poêles dans les divers bâtiments et ateliers. Nous nous éclairons au moyen de lampes à pétrole et du gaz acétylène.

Récréation.—Les garçons jouent à la balle, au ballon, au "hockey", aux barres, à cache-cache, aux moines, aux marbres, etc. Ils ont une cour spacieuse, mais ils peuvent en outre courir les collines et les vallées avoisinantes.

Les filles ont une cour de récréation spacieuse et ombragée; il y a des balançoires, des sièges, des tables, et d'autres moyens d'amusements. Les filles et les garçons se baignent dans le lac en été, et l'hiver, ils patinent sur la glace. Les amusements de l'intérieur sont les mêmes que ceux des écoles des blancs.

Admission et sorties.—On a admis 15 élèves au cours de l'année : 8 garçons et 7 filles, et il en est sorti 24, dont 9 garçons et 15 filles.

Anciens élèves.—Certains agents des sauvages nous envoient des rapports accusant du progrès de la part des anciens élèves, dont on surveille les intérêts, dont on s'empare, et qu'on pousse vers la civilisation et l'indépendance. En sortant de l'école, lorsqu'ils retournent sur les réserves, il leur faut lutter beaucoup pour conserver leurs habitudes de civilisation, car les vieilles gens et les danseurs s'opposent aigrement aux idées et aux méthodes de progrès, et ils s'efforcent par le ridicule ou la cajolerie de faire entrer les nouveaux venus dans leurs rangs.

Peu de gens, de fait ceux-là seuls qui connaissent et ont étudié les mauvais effets des danses païennes, en ce qu'elles affectent le moral et le bien-être physique des sauvages, comprennent l'importance de la mesure prise par le département en supprimant tout à fait ces danses dans le territoire . D'ordinaire, la danse était le premier pas des anciens élèves vers leur déchéance, car, une fois danseurs, ils abandonnaient leurs idées et leurs actes de progrès—craignant le ridicule des autres danseurs—pour se livrer au jeu, à la débauche et à l'indolence.

Grâce au nouvel état de choses et à la bonne classe de colons de race blanche qui se sont établis près des réserves, les anciens élèves vont avoir beaucoup plus de chance qu'auparavant de réussir à l'avenir; et comme, à cause de la cessation du système de rations, il leur faut absolument travailler pour subsister, ils se livrent naturellement à l'exercice du métier auquel ils se sont habitués à l'école. Les sauvages de ce territoire ont une tendance très marquée à adopter des méthodes de progrès et les mœurs de la civilisation, mais, pour changer le mode de vie, et même la manière de penser de toute

une tribu, il faut des efforts constants qui n'aboutiront qu'après deux ou même trois générations, et non dans dix ou quinze ans, comme certaines gens semblent le croire.

Observations générales.—Notre école a reçu la visite d'un très grand nombre de personnes venant de toutes les parties du monde; attirées par cette riche région agricole, par le désir de faire la chasse, ou encore par la beauté des paysages de ce territoire de la Qu'Appelle et de ses lacs, elles se sont arrêtées ici avant de poursuivre leur voyage à travers le continent.

J'ajouterai en terminant que les agents des réserves avoisinantes m'ont beaucoup aidé; que la gendarmerie à cheval du Nord-Ouest n'a pas manqué de répondre promptement et efficacement à notre appel, lorsque nous avons eu besoin de ses services, et que le personnel et les employés de l'institution remplissent leurs devoirs d'une façon satisfaisante.

J'ai, etc.,

J. HUGONARD,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE,
DAIM-ROUGE (ALBERTA), 15 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la rive nord de la rivière du Daim-Rouge, à environ 3 milles à l'ouest de la ville du même nom, dans l'Alberta. Elle ne se trouve pas sur une réserve; la plus proche est à environ 40 milles au nord de notre institution. Le paysage qui nous avoisine est d'un aspect des plus agréables. Au sud, nous avons pour borne la grande rivière qui se précipite à environ 100 pieds plus bas; à l'est et à l'ouest, ce sont deux creeks à bords escarpés, qui présentent la scène la plus belle qui se puisse voir dans cette partie de l'Alberta. Bien que nous ne sommes éloignés de la ville que de 3 milles en ligne droite, les routes sinueuses, qui ne sont encore pour ainsi dire que nos seules voies de communication dans cette partie nouvelle du pays, rendent la distance à parcourir pour y arriver, en quittant le chemin de fer, beaucoup plus considérable.

Terrain.—Le terrain est aussi bon que n'importe où en Canada, et il s'adapte bien à la culture mixte. Il comprend les trois quarts de la section 14, township 28, rang 38, à l'ouest du 4e méridien. En outre, l'Etat nous a donné récemment quelque 14 acres de la section 15, qui s'étendent entre la propriété originaire de l'école et un immense ravin situé à 200 ou 300 perches à l'ouest. Nous avons aussi à loyer une section voisine qui sert de pâturages, et une autre, à une couple de milles plus loin, réservée pour y faire du foin. Tout ce terrain dont dispose l'école donne une superficie d'environ 1,750 acres.

Bâtiments.—Les bâtiments sont les suivants : la première maison d'école, construite en pierre grise, il y a environ douze ans; les filles, les garçons au-dessous de 10 ans et les institutrices occupent aujourd'hui cette maison, où avait d'abord logé tout le monde, y compris le directeur et les membres du personnel; elle contient aussi les bureaux, les magasins, la salle à manger, la cuisine, etc.; un bâtiment en brique à trois étages, construit il y a plusieurs années, et comprenant les dortoirs, la salle de récréation, le lavoir, etc., des garçons, les plus âgés; au troisième étage de ce bâtiment, il y a une classe et la chapelle.

Outre ces bâtiments principaux, il y a un logement propre et commode pour le directeur, deux cottages, où logent les instituteurs mariés, une forge, un atelier de charpenterie, une glacière avec compartiment frigorifique, une porcherie, une étable, une écurie, un poulailler, une remise pour la pompe, une laiterie, une remise à instruments aratoires et trois cabinets d'aisances.

Au cours de l'année, on a converti l'abri d'un puits, dont on ne se servait pas, en un hangar à bois très utile pour la demeure du directeur; on a aussi agrandi la cuisine principale en défaisant un escalier y attenant qui ne servait plus, et on a transformé la place qu'il occupait suivant les besoins. Ces améliorations étaient très nécessaires, et elles ont coûté une bagatelle. On a aussi construit un bon bâtiment de 28 pieds carrés pour y installer le moteur de notre nouvel aqueduc. On a encore fait beaucoup de réparations et de modifications pour le plus grand confort du personnel et des élèves, et voici un peu comment : on a transporté et convenablement arrangé au rez-de-chaussée du bâtiment des garçons, le lavoir et les bains qu'il y avait au sous-sol; on a défait certaines cloisons, qui n'étaient pas nécessaires, pour agrandir la salle de récréation des garçons; on a préparé une salle de lecture bien éclairée, où l'on pourra avec profit s'amuser pendant les longues soirées de l'hiver; on a divisé le dortoir des garçons, séparant les grands d'avec les petits; on a construit des armoires convenables pour y déposer le surplus des vêtements des garçons; on a consacré à d'autres fins la salle à manger et le salon du personnel, car ils ne donnaient pas satisfaction, et on en a préparé d'autres très confortables ailleurs.

Logement.—Nous pouvons loger 90 élèves et un personnel de 9 membres.

Présence.—Au commencement de l'année, il y avait 57 élèves inscrits au registre, mais plusieurs d'entre eux étaient malades chez leurs parents, et on les a congédiés depuis. Notre nombre est aujourd'hui de 84, et, avant de renvoyer ceux qui avaient atteint l'âge de 18 ans à la fin de juin, nous comptions plus de 90 élèves.

Nombre total des élèves portés au registre le 1er juillet 1903	57	
Admis au cours de l'année	41	
Total		98
Congédiés	11	
Décédés	3	
Total		14
Nombre total des élèves portés au registre le 1er juillet 1904		84

Travail en classe.—Le progrès réalisé au cours de l'année a été très satisfaisant. En janvier, nous nous sommes assuré les services d'un autre professeur pour en remplacer un qui ne pouvait s'acquitter pleinement de sa tâche. On a installé une classe élémentaire au troisième étage du bâtiment principal, et là, on s'occupe de tous les commençants. Durant le trimestre qui vient de finir, les élèves se répartissaient comme suit dans les différentes divisions :—

	Elèves.
Cours I	44
" II	15
" III	15
" IV	13
" V	5
Total	92

Ferme et jardin.—On a fait de grands efforts pendant l'année qui vient de s'écouler pour augmenter l'étendue de notre terrain en culture, et le département nous a généreusement aidés en nous accordant une subvention spéciale pour l'outillage nécessaire.

Nous avons tiré de leur état inculte 75 acres de terre, qui sont aujourd'hui en partie couvertes de moissons. Notre terrain est fortement boisé, ou du moins l'a été jusqu'à dernièrement, alors qu'il s'est trouvé dépouillé du bois qu'on y a coupé pour servir de combustible, et il a fallu beaucoup d'efforts et de dépenses pour en arriver aux présents résultats. Nous avons donc aujourd'hui environ 150 acres de terre en culture, et notre récolte de grain sera en conséquence plus grande que jamais. Il nous fallait un second agriculteur, et nous en avons trouvé un il y a quelques mois. Nous espérons continuer à faire du premier labour jusqu'à ce que nous ayons atteint au moins le double de notre étendue actuellement en culture. Nous avons 90 acres d'avoine, 20 d'orge, 10 de blé, 10 de fléole des prés, 5 de lin, 10 de jardinage, et les bâtiments et dépendances occupent à peu près 5 acres. Nous possédons 85 têtes de bétail, 12 chevaux, plus de 50 porcs, 5 moutons, et à peu près 200 volailles. La valeur de notre bétail a monté cette année de $2,713 à $4,444.

Industries enseignées.—On enseigne aux élèves les plus âgés tout ce qui se rattache à la culture, afin de les rendre capables, à leur sortie de l'école, de pouvoir exploiter leur propre terre et connaître le soin à donner au bétail, l'usage et l'entretien des machines. La charpenterie est la seule autre branche d'industrie qui s'enseigne actuellement aux garçons, bien qu'on ait l'espérance d'avoir encore un atelier de cordonnerie. Six garçons se sont occupés de charpenterie pendant l'année qui vient de finir, et quelques-uns sont très habiles.

On enseigne aux filles les ouvrages domestiques, la préparation du lait, et la couture; on donne aussi un peu d'atention aux ouvrages de fantaisie.

On a enseigné cette année la musique instrumentale à un certain nombre d'élèves des deux sexes, et on a constaté en certains cas beaucoup d'aptitude.

Enseignement moral et religieux.—L'instruction religieuse se donne régulièrement. On récite les prières soir et matin. On assiste aux offices religieux d'une église bien dirigée. De plus, nous cherchons à composer notre personnel d'hommes et de femmes qui appuient de leur exemple les principes chrétiens qu'ils prêchent.

Santé et hygiène.—On a donné une attention spéciale cette année à ces importants sujets. D'abord, grâce à la générosité du département, qui a autorisé et encouru une dépense considérable, nous avons changé notre service d'eau, et nous avons aujourd'hui, dans tous les bâtiments, un approvisionnement suffisant de bonne eau de source au lieu d'avoir de l'eau impure comme auparavant; en deuxième lieu, nous avons remplacé par un tuyau de 6 pouces notre ancien tuyau d'égout de 4 pouces, qui était en très mauvais ordre; voilà entre autre choses ce qu'il a été fait. L'égout n'est pas encore relié aux bâtiments, mais le sera très prochainement. La maladie n'a pas sévi de façon décourageante, et il n'y a eu que la moitié des décès de l'an dernier.

Protection contre l'incendie.—L'école possède 5 Babcock, 7 extincteurs Star, 10 seaux et 10 haches.

Chauffage et éclairage.—On chauffe les bâtiments principaux au moyen de deux calorifères Smead-Dowd et de deux autres de la fabrique Pease, et nous sommes satisfaits des résultats. L'éclairage se fait au pétrole. On chauffe les deux cottages au moyen de poêles.

Récréation.—Au dehors, les filles prennent de l'exercice dans les balançoires, et parfois au ballon ; elles s'amusent aussi à sauter et à faire des marches. Le jeu le plus en vogue parmi les garçons est le ballon, quoiqu'ils jouent aussi à la balle. On permet quelquefois aux garçons d'aller à la chasse ; ils s'y montrent très habiles et fournissent souvent du gibier sauvage à toute l'école. Ils font aussi de bonnes pêches, à nos portes mêmes; la rivière est remplie de beaux poissons, et on y prend même de la magnifique truite de montagne. Les garçons et les filles aiment aussi beaucoup à patiner en hiver.

J'ai, etc.,

J. P. RICE,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA,
RÉGINA, ASSINIBOÏA, 15 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur la moitié nord de la section 28, rang 20, à l'ouest de 2e méridien. Elle s'élève sur la haute rive ouest de la Wascana, d'où la vue magnifique s'étend sur la ville active de Régina, à 4 milles plus loin en gagnant l'est. L'école ne se trouve pas sur une réserve.

Terrain.—Nous avons tout le terrain voulu pour le présent. On a agrandi, l'an dernier, la demi-section originairement achetée par le département en y ajoutant la section voisine du côté de l'ouest. On a labouré le tiers de cette étendue jusqu'à aujourd'hui, le reste est en pâturage; mais chaque année on en laboure davantage. Le sol est fort glaiseux, se travaille bien difficilement, mais produit joliment pour le travail qu'on y fait. C'est le meilleure terrain possible pour le blé et l'avoine. Il présente un contraste frappant avec les terres voisines, car il est comparativement exempt de mauvaises herbes—condition qui demande une vigilance continuelle.

Bâtiments.—L'école est une maison en brique blanche à deux étages, se composant d'un corps de logis, qui fait face à l'est, et de deux ailes, l'une au nord et l'autre au sud. Les pièces se répartissent comme suit dans le corps de logis : au rez-de-chaussée, bureau, dispensaire, salle de réception, réfectoire des élèves, cuisine et office, salle à manger particulière et salle de couture; au premier étage, il y a les chambres de dix professeurs et un dortoirs pour les petits. L'aile du sud se compose, en bas, d'une vaste salle de réunion, et en haut du dortoir des grands. L'autre aile comprend, au rez-de-chaussée, les classes des grands et des petits, et au premier le dortoir des filles. Attenant aux dortoirs, il y a les salles de bains et les garde-robes. Un sous-sol commode s'étend tout le long de l'édifice; il contient sept calorifères avec leurs chambres d'air et les boîtes à houille, les cabinets d'aisances d'hiver pour les garçons et les filles, la pièce du générateur à gaz, une laiterie, et des salles de récréation pour l'hiver. Au haut de l'édifice se trouve une mansarde contenant quatre pièces pour y serrer les vêtements d'hiver, et trois grands réservoirs à eau. Les autres bâtiments sont : une maison en brique à deux étages pour le directeur, des cottages à un étage en bois de charpente, pour l'instructeur mécanicien et l'agriculteur, le bâtiment des métiers en bois de charpente, et à deux étages (contenant ateliers de charpenterie, de peinture et de cordonnerie, imprimerie, magasin à ferronnerie et pièce pour machine à broyer le grain), deux remises à instruments aratoires, une forge, une grange, des étables, deux porcheries, un grenier, deux remises pour les pompes, une glacière avec garde-manger, une boulangerie avec magasin d'épiceries y attenant, une remise à bois, une estrade pour la fanfare, etc. On a construit au cours de l'année les bâtiments suivants : un poulailler pour loger nos 300 poulets de race pure, une remise à machines complètement bâtie à ciment par nos garçons, et une estrade réservée à la fanfare pour remplacer l'ancienne, qui avait été renversée. La remise des machines surtout est une construction très solide, où se loge amplement notre locomobile à traction, et il reste de l'espace pour une machine à gazoline que des amis de l'école nous ont promise. Cette remise à machines se relie à l'atelier de charpenterie; de la remise le pouvoir se transmet aux poulies de l'atelier qui mettent en mouvement les divers tours, forets, scies circulaires, pierres à émeri, etc.

Reliée au moyen de poulies et d'arbres moteurs, il y a aussi notre machine à broyer le grain, que des amis de Brandon ont donnée à l'école. C'est une magnifique machine, pouvant moudre 80 boisseaux de grain par heure. Elle a expédié beaucoup de besogne

tant pour les personnes du dehors que pour l'école. On a fait, en outre, beaucoup de réparations, en voici quelques-unes : renouveler le plancher de la classe des grands, et l'escalier du côté des garçons, remettre en bon état les tuyaux et appareils à gaz dans les chambres des professeurs, installer des boîtes à lettres et un cabinet dans le bureau, et de nouveaux pupitres dans la classe, etc., etc.

Logement et présence.—Nous pouvons facilement loger 150 élèves et un personnel de 12 membres. La présence moyenne de l'année a été de 88 élèves, dont 56 garçons et 32 filles. Bon nombre d'entre eux n'ayant pas l'âge requis, ne retirent que la moitié de l'allocation.

Travail en classe.—Deux instituteurs dûment qualifiés et expérimentés étaient chargés de cette partie de l'enseignement. Les élèves sont répartis comme suit :—

	Elèves.
Cours I, division I	14
" I, " II	10
" II	10
" III	13
" IV	24
" V	6
" VI	11

Le système de demi-journées—une demi-journée en classe et une demi-journée au travail industriel—s'applique à tous, sauf aux cours I et II. Au temps où la besogne est fort pressante, les grands travaillent au dehors tout le jour, mais lorsqu'il y a moins d'ouvrage en hiver, on leur tient compte du temps perdu et ils vont en classe toute la journée.

Ferme et jardin.—On considère toujours cette partie de l'enseignement comme la plus importante des industries. Notre terrain a produit, l'an dernier, 1,610 boisseaux de blé, 1,313 d'avoine, 653 de pommes de terre, 50 de navets, sans compter beaucoup de brome, et ce qu'on a laissé en pâturage. Les gelées hâtives de l'automne dernier ont endommagé la récolte de blé, mais on l'a donné en nourriture aux porcs, et on a ainsi réalisé à peu près autant d'argent que l'an dernier. Il va sans dire qu'il a fallu travailler davantage, mais comme les élèves ont fort bien appris à nourrir les bestiaux, il y a eu compensation.

Le printemps tardif a retardé aussi nos semailles cette année, et il semble probable que la gelée endommagera encore nos moissons avant qu'on les mette en lieu sûr.

Outre ce qu'il s'est mangé à la table des élèves et à celle des membres du personnel, et à part ce qu'on a trouvé vert et mis de côté, le jardin a produit approximativement : 10 boisseaux de betteraves, 10 de carottes, 5 de panais, 30 d'oignons. 10 de salsifis, 200 têtes de choux et 100 têtes de choux-fleurs. On enseigne à jardiner aux filles comme aux garçons, et 45 d'entre eux avaient leur morceau de terre à semer et à surveiller. Le revenu de la moitié des produits de ces jardinets (y compris les produits vendus verts à la ville) appartenait à ceux qui les avaient cultivés. A la fin de l'année, on a aussi accordé six prix aux jardins les mieux entretenus.

On a aussi donné d'utiles leçons au sujet du battage des céréales aux garçons chargés d'y voir. Non seulement les mécaniciens ont reçu des instructions, mais aussi plusieurs autres relativement aux soins à prendre du séparateur et à son fonctionnement, et on a accordé des prix à ceux qui réussissaient le mieux à alimenter la machine d'une manière vive et régulière. Plusieurs de nos voisins nous informent que c'est notre équipe de batteurs en grange qui a fait le meilleur travail de la saison et qu'elle a satisfait tous ceux chez qui elle a été employée. Tous nos élèves, excepté ceux qui apprennent encore le maniement de la la batteuse mécanique et du crible, reçoivent un dollar et demi par jour, moins la demi-journée due à l'école.

Les bestiaux, qui comprennent 12 chevaux, 28 bêtes à cornes, 111 porcs et 295 volailles, sont en bon état.

Enseignement industriel.—*Ferme.*—Tous les garçons apprennent à cultiver la terre; on leur enseigne aussi quelque peu les métiers qui peuvent leur être utiles. Nous recourons autant que possible à la méthode socratique afin de développer davantage l'intelligence des élèves.

Atelier de menuiserie.—Neuf élèves ont pris des leçons de menuiserie; la plupart d'entre eux ont aussi appris à peinturer, à poser les vitres et les différents accessoires des appareils à vapeur ou à gaz.

Typographie.—Sept élèves ont appris la typographie; quelques-uns sont devenus tout à fait habiles. Ce métier, déjà profitable par lui-même, est très utile pour l'enseignement de la composition et de l'épellation des mots.

Machine à vapeur.—Cinq élèves ont de temps à autre pris des leçons de mécanique, du mécanicien en chef, M. Tripp. Ils ont acquis suffisamment d'expérience et de connaissances pour ajuster les divers accessoires de la machine à vapeur et exécuter différentes réparations d'urgence, etc.

Boulangerie.—Sept élèves ont à tour de rôle rempli les fonctions de boulanger régulier, nous recourons à un élève d'expérience et à un apprenti. Nous avons généralement du très bon pain. Il est arrivé souvent que des visiteurs, qui nous venaient de Régina, en ont emporté avec eux parce qu'ils le trouvaient meilleur que celui de la ville. Nous faisons observer à nos élèves la plus grande propreté en tout ce qui concerne l'atelier, les fourneaux et les autres accessoires.

Cordonnerie.—Trois de nos élèves ont passé les mois d'hiver à réparer les chaussures et les harnais.

Division des filles.—La directrice et les autres institutrices enseignent à nos filles tous les divers travaux domestiques, tels que la fabrication du pain, l'art culinaire, la couture, le blanchissage du linge et l'industrie laitière. Quatre ou cinq d'entre elles sont devenues de très habiles gardes-malades. Le soin du jardin fournit au dehors amplement de travail à toutes nos filles.

Enseignement moral et religieux.—Il y a tous les dimanches deux offices religieux, sans compter l'enseignement du catéchisme, l'après-midi. Presque tous les membres du personnel prennent part à cet enseignement. Au lieu d'un sermon, nous faisons, le dimanche soir, la lecture de certains chapitres du "Progrès du pèlerin", "Sortis de l'esclavage" et "Formation intellectuelle", par Washington Booker. Ces lectures ont profondément impressionné les élèves et les ont amenés à s'intéresser davantage aux livres. Il y a, de plus sous la direction du directeur ou de son aide, des prières, matin et soir, et tous les membres du personnel s'efforcent de donner à leur enseignement un caractère moral et religieux. Nous cherchons à faire comprendre aux élèves que tout travail manuel mal fait produit bientôt chez son auteur la déloyauté, le manque de droiture, l'infidélité, etc.

Santé et hygiène.—Maîtres et élèves ont joui d'une bonne santé. Nous persistons dans notre méthode de faire coucher sous des tentes ceux qui éprouvent quelque déperdition de poids et nous obtenons toujours de bons résultats. Un de nos élèves, le n° 169, a succombé à la phtisie, au mois de janvier, et un autre, le n° 108, est mort, en mai, des suites d'une opération pour cancer intestinal.

Service de l'eau.—Nous sommes amplement pourvus d'eau d'excellente qualité. Le service s'opère au moyen d'une machine Rider et de réservoirs fixés sous le toit de l'école. Comme il arrive que, dans les jours de grand froid, le Wascana se congèle, il nous est alors difficile de nous procurer l'eau nécessaire pour nos bestiaux.

Moyens de protection contre le feu.—Les moyens de protection consistent en des réservoirs dans les mansardes, des boyaux à incendie sur dévidoirs dans les diverses parties de la maison, une pompe à incendie McRobie, quatre extincteurs Stempel, et quantité de grenades distribuées partout.

Chauffage et éclairage.—Notre système de chauffage est loin d'être parfait. Nous avons consommé, l'an dernier, tout près de 300 tonnes de charbon mou, et cependant ce fut tout juste pour obtenir la chaleur suffisante. Le genre d'architecture de l'école rend le chauffage très difficile au moyen de l'air chaud, surtout aux jours de grands vents,

comme cela arriva souvent l'hiver dernier. M. Tripp, notre mécanicien, a opéré avec succès dans deux chambres au raccordement de tuyaux à l'eau chaude à la fournaise à air chaud Smead-Dowd.

L'éclairage est excellent. L'acétylène coûte un peu plus que le pétrole, mais il est infiniment meilleur, plus sûr et plus commode. Ce magnifique éclairage a exercé de l'influence jusque sur l'esprit des élèves.

Récréation.—Les garçons s'amusent surtout à jouer au ballon, à la balle et à la crosse, tandis que les filles s'amusent au jeu de paume. Tous les soirs d'hiver, de même que les soirs où il n'y a point d'études à faire, les élèves s'amusent à divers jeux d'intérieur.

Observations générales.—Les améliorations générales qui ont été faites aux bâtiments ainsi que les nouveaux instruments de mécanique qui ont été fournis à l'école, tout cela a provoqué davantage le zèle et l'intérêt des élèves. Très peu d'entre eux cherchent à obtenir leur congé; ils nous démontrent au contraire qu'ils sont désireux de profiter de tous les avantages que l'école leur offre. Les visites et les lettres que nous recevons d'eux après leur sortie prouvent qu'ils conservent toujours beaucoup d'affection pour leur école et qu'ils s'efforcent de se conduire de manière à ne pas tromper l'attente de leurs maîtres. Dernièrement, l'une de nos élèves graduées perdit son plus jeune enfant et son mari, en moins d'un mois. Dès que son enfant fût mort, les parents, suivant la coutume païenne, s'emparèrent de tout ce qu'il y avait de valeur dans la maison, pendant qu'elle était occupée à surveiller son mari mourant dans une tente voisine. Ils ouvrirent même sa valise et y prirent ses vêtements. A cette nouvelle, nous lui fîmes parvenir une petite souscription recueillie parmi le personnel et les élèves de l'école. L'accusé de réception qu'elle nous adressa était très touchant après nous avoir remercié et m'avoir demandé d'aller voir son mari, elle m'exprimait ainsi sa crainte au sujet du désappointement que j'allais éprouver en face de son pauvre foyer : "Vous allez être désillusionné sans doute, car nous sommes présentement bien dénués, mais n'ayez crainte, M. Sinclair, nous ferons mieux si Dieu le permet. Si c'est sa volonté que je demeure seule, j'essaierai de réussir et il m'aidera. Je crois que cela ferait grand bien à ——— si le directeur de notre chère école de Régina venait lui rendre visite".

En outre des gradués que je mentionnais dans mon dernier rapport et qui ont persisté à obtenir du succès, j'ai constaté avec plaisir que le gradué Albert Fiddler exerçait son métier dans l'agence Pelly et qu'il y construisait de fort jolies maisons; c'est même lui qui a construit celle du directeur de l'école Crowstand, M. McWhinney. Le travail d'Albert, par son fini et sa promptitude d'exécution, rivalise avec celui des meilleurs menuisiers blancs de l'ouest. James Friday, un autre de nos gradués, sert d'interprète au missionnaire de la même réserve, et sa femme, Jessie Fox, une ancienne élève aussi, possède une maison qui peut servir de modèle de propreté.

Les visiteurs de l'école, comme les patrons de nos gradués, nous disent souvent qu'ils ont parfaitement observé chez nos élèves cet esprit d'invention que nous nous efforçons tout spécialement de leur inculquer par notre enseignement. Nous ne cherchons pas seulement à faire de nos élèves de bons cultivateurs et de bons chefs de maisons, mais nous cherchons aussi, à l'aide de professeurs et d'instructeurs habiles (il faut que chacun d'eux soit doué du don de l'enseignement) ainsi qu'à l'aide d'un outillage convenable, à développer autant que possible chez eux leur dextérité manuelle en même temps que leurs qualités intellectuelles et morales.

L'un des plus grands défauts du sauvage, c'est son manque d'esprit d'invention et son manque d'énergie en face des difficultés. Il importe donc de développer son intelligence de manière à justement venir corriger ces défauts.

Avant de terminer mon rapport, je désire exprimer mes remerciements et pour la courtoisie et la considération que les employés du département m'ont témoignées, et pour les services généreux et efficaces que les membres du personnel de l'école ont rendus. Je suis toujours étonné de constater combien volontiers les instituteurs, plus que les membres de toute autre profession, sont prêts à faire plus que ne le comporte leur

devoir. C'est toujours avec la même sérénité qu'ils se soumettent aux veilles, à la privation d'amusements, à de lourdes responsabilités, ainsi qu'à un surcroît quelconque de travail.

J'ai, etc.,

J. A. SINCLAIR,
Directeur.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA RIVIÈRE-HAUTE,
DUNBOW, ALBERTA, 19 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est magnifiquement située dans une vallée, sur la rive droite de la rivière Haute, à deux milles du bureau de poste de Davisburg et à environ 25 milles au sud-est de Calgary. Cette école n'est pas située sur une réserve.

Terrain.—Il y a 1,620 acres de terre à la disposition de l'école; les 1,063 acres situées tout près comprennent la moitié de la section 22, township 21, rang 28, la moitié du ¼ sud-ouest de la section 26, township 21, rang, 28, trente acres de la section 15, township 21, rang 28, sur la rive occidentale de la rivière Haute, de toute la section 27, township 21, rang 28, à l'ouest du 4e méridien. Ce terrain, sur lequel se trouve la ferme, se compose en grande partie de plateaux et de bonnes terres basses, malgré les coteaux et les ravins qui le sillonnent, il convient bien à la culture. Le reste du terrain de l'école—savoir, la moitié est de la section 26, township 20, rang 27, et la moitié nord de la section 36, township 20, rang 27, à l'ouest du 4e méridien,—se trouve situé à 12 milles à l'est et sert de prairie.

Toute cette étendue de terre appartient à l'Etat.

Bâtiments.—Les deux bâtiments principaux sont occupés, l'un par les garçons et l'autre par les filles. Celui des garçons contient la chambre du directeur, la salle de réception, le bureau, les salles de récréation et de toilette, un petit magasin, deux salles de classe, les dortoirs, l'infirmerie des garçons et les chambres des membres du personnel. Celui des filles, qui se trouve sous la direction des religieuses, contient une cuisine, une salle à manger, la chapelle, une salle de classe, un dortoir, une salle de couture et une salle de toilette. Les ateliers, le hangar pour le bois de charpente et la boulangerie se trouvent à l'ouest de l'école des garçons et en ligne avec elle. Les étables, le grenier, les remises pour les instruments agricoles et les voitures se trouvent à environ 200 verges plus en arrière, mais parallèlement. Encore plus en arrière, il y a la porcherie, la vacherie, la cour à bestiaux et l'abattoir. L'hôpital, le bâtiment des machines et la buanderie sont situés sur les bords de la rivière, un peu à l'est de l'école des filles. Tout cet ensemble de bâtiments présente, à une certaine distance, l'aspect d'un joli petit village.

Nous avons construit, l'automne dernier, une grande étable de 128 x 32 pieds pour l'engraissement des bœufs. Elle peut contenir 54 bestiaux et elle est pourvue d'un vaste grenier à foin. Le manque de fonds nous a empêchés de la recouvrir en bardeaux et ceci nous a causé beaucoup d'ennuis et de dommages au printemps. Nous espérons, toutefois, obvier bientôt à cet inconvénient. Depuis mon dernier rapport, nous avons fait lambrisser notre abattoir à l'extérieur et ajouter une fondation en pierres. Cela a fort amélioré son aspect. Les échelles de sauvetage de l'école des filles ont été entièrement renouvelées, car elles étaient hors de service.

Logement.—Il y a place pour 125 élèves et un personnel de 12 membres.

Nombre des élèves.—Ce nombre a été de 75 en moyenne. Il y eut 6 admissions et 5 renvois.

Etudes.—Les heures de classe sont de 9 à 12 a.m., et de 1.30 à 4 p.m., avec légers intervalles de récréation. Nous suivons le programme d'études prescrit. Les jeunes élèves ont cinq jours de classe par semaine et les plus âgés n'ont qu'une demi-journée de classe par jour.

Il y a des examens deux fois par année et les promotions sont faites d'après les progrès des élèves. Lors des derniers examens, en juin, ils ont été ainsi classés :—

	Elèves.
Cours I	14
" II	17
" III	26
" IV	11
" V	7
" VI	2

Ferme et jardin.—Nous mettons 240 acres de terre en culture : 73 en avoine, 4 en blé, 13 en orge, 22 en légumes et 60 semées en brome il y a quatre ans. Cinquante acres sont en jachère d'été et 18 ont été défrichées ce printemps. La température a été quelque peu inclémente jusqu'ici, mais nous comptons toutefois avoir une bonne récolte.

L'an dernier, nous avons récolté 1,301 boisseaux d'avoine, 196 d'orge, 175 de blé, 1,200 de pommes de terre, 8,000 de navets, 700 de bettes et une grande quantité de carottes, de choux et de divers légumes. Nous avons mis 400 tonnes de foin en meules.

Bétail.—Nos animaux de ferme comprennent 71 chevaux, 2 taureaux, 45 vaches, 32 génisses d'un an, 36 bœufs, 35 veaux, 11 cochons et 120 volailles. Notre troupeau nous approvisionne largement de bœuf et nous vendons le surplus un bon prix. Les revenus de nos animaux et de notre ferme nous ont donné, l'an dernier, $2,687.34. Nous avons vendu 5 bestiaux pur-sang. Lors de l'exposition de Calgary, ce printemps, l'étalon de la ferme a remporté le 3e prix et l'une de nos vaches pur-sang accompagnée de son veau a remporté le second.

Enseignement industriel.—*Culture.*—Nous considérons que l'industrie agricole est une des plus importantes, aussi donnons-nous beaucoup d'attention à l'entretien des bestiaux. Les élèves âgés ont toujours travaillé au moins une demi-journée par jour sur la ferme et la journée toute entière à l'époque des moissons. Les élèves plus jeunes aident au sarclage des légumes et des jardinages, à soigner les cochons et à exécuter divers autres petits travaux. Tous les élèves des classes supérieures apprennent à traire les vaches.

Ce sont nos élèves qui font le charroyage de tout le foin, charbon, bois, etc., nécessaires à l'école. Ce sont eux aussi qui font les labours, le hersage, l'ensemencement des grains; ils s'habituent ainsi à tout ce qui touche à la culture.

Menuiserie.—Les élèves se sont occupés de menuiserie, cette année. Ils ont construit une étable, des nouvelles échelles de sauvetage, lambrissé l'abattoir et exécuté différentes réparations aux bâtiments et aux meubles. A l'époque précieuse des moissons, ces élèves aident aux travaux des champs.

Couture.—Les religieuses enseignent aux filles à coudre, à tricoter, à faire de la dentelle et à rapiécer les vêtements. Elles confectionnent elles-mêmes presque toutes leurs robes ainsi qu'une bonne partie des vêtements des garçons. Lorsqu'elles ne sont pas occupées en classe ou en récréation, elles travaillent aux travaux du ménage. Elles apprennent toutes l'art culinaire, la manière de fabriquer le pain, le blanchissage et les soins à donner au lait.

Boulangerie.—C'est le boulanger qui, avec l'aide des élèves, fabrique tout le pain de l'école, fait l'abatage des bestiaux, surveille la glacière et dépèce la viande pour la cuisine. Lorsqu'il a des loisirs, il travaille à la ferme.

Cordonnerie —Nous n'avons pas de maître-cordonnier. Certains de nos élèves connaissent suffisamment la cordonnerie et ce sont eux qui exécutent les réparations nécessaires aux harnais.

Enseignement moral et religieux.—C'est la doctrine chrétienne que nous enseignons et que nous engageons les élèves à appliquer tous les jours dans leur conduite. Le catéchisme est enseigné régulièrement. Les élèves disent tous ensemble les prières du matin et du soir et ils assistent tous aux offices religieux les dimanches et les fêtes.

La conduite des élèves a été excellente. La discipline a été bien observée sans qu'il y ait eu lieu de recourir à de sévères punitions.

Santé et hygiène.—Les élèves ont joui d'une excellente santé. Il n'est survenu aucun décès. Il n'y a qu'un seul élève qui fût sérieusement malade et il a été renvoyé chez lui sur l'avis du médecin, comptant qu'un changement d'air lui serait favorable.

L'école est dans un état parfait de salubrité.

Service de l'eau.—L'eau, qui est excellente, nous est fournie de la rivière au moyen de réservoirs et de pompe.

Moyens de protection contre l'incendie.—Nous tenons toujours trois réservoirs pleins d'eau, deux dans l'édifice des garçons et un dans celui des filles. Ces réservoirs, d'une capacité de 1,400 gallons, sont installés sous le toit et ils sont reliés à chaque étage par les tuyaux qui sont tenus en raccordement avec une centaine de pieds de boyaux à incendie. Il y a dans les différentes pièces, à portée de la main, des extincteurs chimiques, des grenades et des seaux remplis d'eau. Nous possédons 8 haches de pompier, 18 extincteurs, 55 grenades et 47 seaux. Chaque dortoir est muni d'échelles de sauvetage.

Chauffage et éclairage.—L'école des garçons est chauffée au moyen de quatre fournaises à air chaud; celle des filles par deux poêles Survey et deux poêles Pearce. L'éclairage s'opère au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Il y a deux heures et demie de récréation par jour. Nous encourageons beaucoup les amusements en plein air. Les principaux jeux sont la balle et le hockey. Sur huit luttes qui eurent lieu, l'hiver dernier, entre notre équipe et diverses équipes étrangères, la nôtre en gagna sept. La proximité de la rivière est très favorable à la pêche. Tous nos élèves aiment beaucoup l'eau et il y en a quelques-uns qui sont bons nageurs. Durant leurs heures de récréation, les filles s'amusent à jouer au croquet, à se balancer, à danser à la corde, à faire de longues promenades, en été, et à patiner en hiver.

J'ai, etc.,

A. NAESSENS,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'AHOUSAHT,
AHOUSAHT, 2 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située sur la réserve Maktosis, dans l'île Flores, sur la côte ouest de l'île Vancouver.

Terrain.—Il y a un terrain qui appartient à l'école.

Bâtiments.—L'école occupe aujourd'hui temporairement la maison de la mission ainsi que la maison d'école de l'Eglise presbytérienne, sur la réserve Maktosis. Il se construit actuellement un nouveau bâtiment, de 46 x 48 pieds, à deux étages, avec sous-

sol et mansardes; il doit être terminé au mois de septembre. Ce bâtiment se trouve situé sur un terrain d'une étendue de 140 acres que l'Eglise presbytérienne a récemment acheté et qui se trouve situé immédiatement au sud de la réserve Maktosis. Ce terrain fait face à une petite baie d'où la vue s'étend sur le bras nord, lequel atteint une largeur d'un mille et demi à cet endroit. Le regard embrasse à l'est les montagnes Catface ainsi que les pics neigeux qui s'élancent au-dessus du bras nord et du bras Herbert. A une couple de cents verges en arrière, il y a un petit lac d'une étendue de 15 à 20 acres.

Logement.—Il n'y a maintenant que peu de logement, mais notre nouvelle construction va venir remédier à cet inconvénient. La moyenne des élèves a été de 23.

Etudes.—Nous suivons autant que possible le programme d'études prescrit par le département. Les élèves ont fait de bons progrès surtout en anglais et en arithmétique. Nous ne parlons que l'anglais à l'école . Voici quel était le classement des élèves à la fin de l'année :—

	Elèves.
Cours I	9
" II	5
" III	9
" IV	2
	25

Enseignement industriel.—A l'exception d'un seul garçon, qui a atteint 14 ans, tous les élèves sont jeunes; il n'y a pas une seule petite fille qui dépasse 13 ans. Les garçons fendent le bois, aident au blanchissage, à la fabrication du pain, à l'entretien des chambres à coucher et à divers travaux domestiques. Les filles s'occupent de la tenue de la maison, de boulangerie, de couture, etc. Tous les élèves suivent les classes, l'avant-midi et l'après-midi.

Instruction morale et religieuse.—Les élèves assistent tous les dimanches aux offices religieux, à l'école du dimanche et aux chants des cantiques. La prière se fait en commun, matin et soir. La conduite des élèves a généralement été très bonne.

Santé et hygiène.—Les élèves ont joui d'une bonne santé. Il n'y a eu que très peu de maladie et rien de sérieux.

Ferme et jardin.—L'école ne possède actuellement aucune ferme et il n'y a pas de terrain propre à la culture dans les environs.

Service de l'eau.—La plus grande partie de l'eau que nous employons est de l'eau de pluie.

Moyens de protection contre le feu.—Nous tenons à notre portée une douzaine de seaux remplis d'eau.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles et l'éclairage avec des lampes à pétrole.

Récréation.—La magnifique plage qui fait face à l'école sert de terrain de jeu aux garçons et aux filles. Tous les élèves aiment beaucoup la natation, le canotage et le balancement sur les vagues. En hiver, ils s'amusent à différents jeux à l'intérieur.

Observations générales.—L'agent Neill nous a aidés de toutes manières dans l'organisation de notre école. Nous lui sommes très reconnaissants pour sa bonté et sa courtoisie.

J'ai, etc.,

J. C. BUTCHART, B.A.,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT D'ALBERNI,
ALBERNI, 28 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport anuel concernant cette école pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est magnifiquement située. Elle est bâtie sur un plateau d'où elle a vue sur le jardin situé à une soixantaine de pieds plus bas. En arrière, le pays, qui est fortement boisé, continue à monter et nous procure un abri contre les vents qui règnent ici. En face de l'école, à 200 verges plus bas, coule la belle rivière Somas; et, de l'endroit où nous sommes, nous avons une vue splendide de la rivière et du village d'Alberni qui se trouvent à deux milles et demi plus loin. Le village Shesaht repose sur ce même plateau, de l'autre côté du chemin qui sépare notre propriété de la réserve; celui de Opitchesahts se trouve à environ un mille plus bas de l'autre côté de la rivière.

Terrain.—Il y a 16 acres de terre à la disposition de l'école; ce terrain fait partie du lot 81, du district d'Alberni; il appartient à l'Eglise presbytérienne. C'est un pays qui était autrefois fortement boisé; il coûte très cher à défricher; le sol est toutefois magnifique, très convenable alors à la culture et très productif.

Bâtiments.—Les bâtiments qui se rattachent à l'école consistent en un édifice principal de 38 x 43 pieds, à trois étages; l'ancienne école sert maintenant de buanderie, de boulangerie, d'atelier de menuiserie et de cordonnrie. Les autres constructions sont la salle d'école, le hangar à bois, la remise à voitures et le caveau à légumes. Tous ces bâtiments sont en bon état. Des améliorations considérables ont été faites à l'école, au cours de l'année. Autrefois, il n'y avait qu'une petite partie de la cave de creusée pour contenir la fournaise, le magasin et le séchoir; cette année, le reste de la cave a été creusé, et toutes les fondations furent changées. Le sous-sol, qui est maintenant de la même grandeur que l'édifice lui-même, a été ponté en planches d'un pouce et demi. Cette amélioration nous a permis d'agrandir le séchoir et de procurer aux élèves une grande salle de récréation pour l'hiver. L'escalier, de 10 x 20 pieds, qui a été construit à l'extrémité nord de l'école, sert spécialement aux garçons. Antérieurement, les garçons et les filles n'avaient qu'un seul escalier pour atteindre leurs dortoirs respectifs; cet inconvénient est maintenant disparu. Cet escalier communique avec la salle de récréation des garçons dans le sous-sol, avec la salle à manger et avec les dortoirs des garçons.

Il a été construit un nouveau bâtiment, de 32 x 46 pieds, qui sert à loger le directeur et qui contient de plus l'infirmerie, la salle des sauvages, la salle de couture ou le dortoir et les appartements des membres du personnel. Les appartements du directeur se trouvent au premier; ils comprennent quatre pièces de 13 x 15 pieds : une salle à manger, une salle de réception, une chambre à coucher, une cuisine et une chambre de bain de 5 x 8 pieds. L'infirmerie comprend deux pièces, l'une de 11 x 14 pieds et l'autre de 10 x 14; la salle des sauvages est de 10 x 14 pieds. Il y a un couloir de 4 pieds de largeur qui sépare les appartements du directeur du reste de la maison. Le second étage renferme une chambre à coucher de réserve de 13 x 14 pieds; le dortoir des filles, 11 pieds carrés; la chambre à coucher des membres du personnel, 11 pieds 5 pouces x 12 pieds 7 pouces; et une grande pièce de 18 x 27 pieds pouvant servir de salle de couture ou de dortoir.

Cette construction, qui a coûté $1,625, a été érigée par la Société des Missions étrangères de l'Eglise presbytérienne; cela nous permet de recevoir un plus grand nombre d'élèves. Le dortoir antérieurement occupé par le directeur se trouve maintenant disponible.

Logement.—Il y a place pour 50 élèves et un personnel de 7 membres. Vu le peu d'espace dont nous pouvions disposer, nous n'avons fait aucun effort, l'année dernière, pour augmenter le nombre des élèves. Nous avons même dû refuser plusieurs demandes d'admission.

Nombre des élèves.—Il y a 48 élèves inscrits : 27 garçons et 21 filles. Quatre garçons et une fille ont été admis au cours de l'année. Un garçon a reçu son congé et une fille est morte de phtisie.

Etudes.—Nous suivons le programme d'études prescrit par le département. Les élèves ont bien réussi. Nous donnons une attention spéciale à la lecture, à l'écriture, aux exercices de mémoire et à l'anglais. Voici quel était, à la fin de l'année le classement des élèves :—

	Elèves.
Cours I	7
" II	12
" III	12
" IV	6
" V	11

Ferme et jardin.—Notre ferme possède 2 chevaux et 3 têtes de bétail. Plusieurs de nos élèves savent traire les vaches et ils sont tenus à tour de rôle d'en prendre soin ainsi que des chevaux. Quelques-uns des plus âgés sont devenus d'adroits charretiers, car ce sont eux qui ont charroyé le bois, le sable et la chaux nécessaires à la construction de notre nouveau bâtiment. Ce sont eux aussi qui font les labours, le hersage, la récolte du grain et tout le charroyage que l'école nécessite. Le rendement de notre vaste jardin a été considérable et nous avons récolté presque assez de pommes de terre pour subvenir à nos besoins. Nous avons dans notre verger environ 250 arbres fruitiers : des pommiers, des pêchers, des poiriers, des cerisiers, des pruniers, sans compter une abondance d'autres petits arbres fruitiers.

Enseignement industriel.—Nos garçons apprennent parfaitement la manière de soigner les bestiaux, de cultiver la terre et les jardins, c'est un travail salubre et qu'ils aiment à faire. Ils ont fait beaucoup de progrès en menuiserie. Lors de la construction de notre nouveau bâtiment, ce sont eux qui ont en grande partie exécuté le travail grossier, posé le bardeau et le lattis, fait presque tous les planchers et fixé les boiseries. Certains d'entre eux ont mérité des compliments tout particuliers pour leur habileté ainsi que pour la promptitude avec laquelle ils ont appris le maniement des outils. Leur maître en fit beaucoup de louanges et il se déclara tout à fait étonné de l'ambition de vouloir réussir qu'il avait constatée chez eux.

Quelques-uns de nos plus grands élèves sont devenus des peintres habiles ; ils ont exécuté presque tous les travaux de peinture qui se sont présentés pendant l'année. La peinture en bâtiments se fait maintenant sous la direction attentive d'un peintre.

Nos élèves s'occupent aussi de cordonnerie ; ce sont eux qui font la rapiéçage et le ressemelage des chaussures des enfants de l'école ; ils ont même travaillé quelque peu pour des blancs du voisinage.

Plusieurs de nos élèves sont de bons boulangers. Nous en chargeons deux chaque mois du service du pain, et ils en sont responsables. Les filles font de petites fournées aussi dans la cuisine. Quant à ce qui concerne le blanchissage du linge, les garçons aident les filles dans ce genre de travail, mais ce sont celles-ci qui en sont responsables et il faut reconnaître qu'elles s'en acquittent très bien.

Par les travaux domestiques qu'elles exécutent quotidiennement à l'école, les filles s'habituent à la tenue de la maison. Elles apprennent à fabriquer le pain, la manière de traiter le lait et le beurre, la mise en conserve des fruits, la cuisson des aliments, la couture et la musique. Elles remplissent avec soin, fidélité et bonne grâce tous les petits travaux qu'on leur confie.

Enseignement moral et religieux.—Nous tendons tout particulièrement à outiller, de toutes manières, nos élèves pour les luttes qu'ils auront plus tard à subir après leur

Ecole des garçons, à Port-Simpson, C.-B.

sortie de l'école. La conduite qu'ils tiennent après leur départ d'au milieu de nous démontre que nos efforts obtiennent du succès.

Nous cherchons, en toutes circonstances, à inculquer des principes de foi à ces élèves. Ceux-ci assistent, tous les dimanches, aux offices religieux et à l'école dite du dimanche et ils reçoivent, tous les jours, des leçons d'instruction religieuse. Trois élèves de moins de dix ans ont appris par cœur cent versets de l'Ecriture Sainte et ils ont reçu des certificats en conséquence; cinq autres ont appris le petit catéchisme, et huit, deux cents versets de l'Ecriture Sainte; ils ont pour cela obtenu des diplômes de l'Assemblée générale de notre église.

Pour les sauvages, le maintien de leur race repose surtout sur la conservation de leurs coutumes païennes, telles que la danse du loup et le potlatch. Aussi, les abandonnent-ils, dès qu'ils se font chrétiens. C'est contre les vieux sauvages, dont les efforts persistants consistent à perpétuer ces danses, que nos anciens élèves ont le plus à lutter.

Le voisinage de l'école exerce une influence moralisante sur les sauvages de la réserve selon que l'indiquent leur manière plus relevée de vivre et la tenue supérieure de leurs maisons.

La conduite des élèves a été parfaite.

Santé et hygiène.—La santé des élèves a été bonne. Il n'y a eu que deux cas sérieux de maladie. Un élève a succombé à la phtisie et un autre a eu une convalescence très longue, mais il est tout à fait rétabli aujourd'hui.

L'état sanitaire de l'école est bon.

Service de l'eau.—C'est une pompe mue par un moulin à vent qui alimente l'école d'eau de rivière; ce système a fort mal fonctionné cependant. Vu la sécheresse qui a règné, notre puits n'a pas suffi à nous fournir l'eau potable.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons dans la maison 4 extincteurs Carr et 4 extincteurs Star. Nous tenons aussi à notre portée 14 seaux remplis d'eau. Il y a 150 pieds de boyaux à incendie, un réservoir extérieur d'une capacité de 500 gallons et un autre, de 40 gallons, dans le nouvel édifice; ils nous seraient très utiles si le service d'eau était suffisant.

Récréation.—Les garçons s'amusent beaucoup à jouer au ballon, à la balle et à la balle au panier; nous les encourageons autant que possible à se perfectionner dans les différents jeux. Ils l'emportent presque toujours dans leurs parties de ballon contre les blancs. Garçons et filles aiment beaucoup à nager et à ramer; en hiver, ils s'amusent, à l'intérieur, de différentes manières.

Observations générales.—Je dois signaler particulièrement deux de nos élèves : Harry Thomas et Charles Ross. Harry Thomas a constamment obtenu de l'emploi comme menuisier depuis le mois de décembre. Il gagne aujourd'hui $2.50 par jour. Charles Ross a travaillé à la construction de notre bâtiment en qualité de maçon en briques et de plâtrier. Il est suffisamment habile aujourd'hui pour fabriquer des cheminées et des enduits en plâtre. La grande difficulté pour nos élèves est d'obtenir de l'emploi en permanence; ils sont bien disposés à travailler, mais il leur faut parfois s'éloigner beaucoup pour trouver de l'emploi, ce qui les empêche de faire des économies.

Une de nos anciennes élèves, Lizzie Tatooch, a constamment servi comme servante depuis cinq ans; elle donne grande satisfaction à ses maîtres. Une autre a servi pendant deux ans et une couple d'autres ont servi pendant de plus courtes périodes de temps.

Je désire, avant de terminer mon rapport, exprimer ma gratitude envers l'agent Neill pour les visites mensuelles qu'il a rendues à notre école.

J'ai, etc.,

JAS. R. MOTION,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DES FILLES DE LA BAIE-D'ALERTE,
BAIE-D'ALERTE, 23 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport concernant le pensionnat de la Baie-d'Alerte, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située sur un terrain qui appartient à la Société des missionnaires de l'Eglise. Il y a, à côté du pensionnat, une étendue d'un quart d'acre qui sert de jardin potager; et, en face, un jardin pour les fleurs; cela donne à l'institution l'apparence d'une maison familiale.

Bâtiments.—Le pensionnat est une construction en bois, de 34 x 32 pieds; il contient au premier une salle à manger, une salle de récréation et une cuisine; la buanderie et la chambre de la directrice se trouvent en bas, et les chambres à coucher, en haut.

Logement.—Il y a place pour 15 filles et les 2 membres du personnel.

Nombre des élèves.—Il y a eu une moyenne de 6 petites filles, pendant l'année.

Etudes.—Les élèves sont admirablement dirigées par madame Hall, l'instituerice de l'école du village. Elles ont fait beaucoup de progrès en tout. C'est le programme d'études prescrit par le département qui est suivi.

Enseignement moral et religieux.—Les élèves reçoivent des leçons d'Ecriture Sainte et récitent des prières tous les jours; leur conduite est attentivement surveillée par la directrice.

Santé et hygiène.—Toutes les filles ont joui d'une très bonne santé.

L'état sanitaire du pensionnat est bon.

Service de l'eau.—Nous sommes approvisionnés largement d'eau par une source qui se trouve à l'arrière du pensionnat.

Moyens de protection contre le feu.—Il y a, toujours à portée de la main, 2 extincteurs chimiques Star, une hache de pompier et 6 seaux. Un grand réservoir est constamment tenu plein d'eau. Le corps des pompiers ne se trouve qu'à peu de distance de la maison.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère au moyen de poêles et l'éclairage avec des lampes à pétrole.

Enseignement industriel.—Les élèves apprennent les travaux du ménage, l'art culinaire, la fabrication du pain, le tricotage et la fabrication des articles de fantaisie. Elles ont, pour la plupart, fait de grands progrès.

Récréation.—Il y a, tous les jours, des heures destinées à la récréation. Lorsqu'il fait beau temps, les élèves vont faire des promenades avec la directrice. Elles s'amusent aussi à différents jeux à l'intérieur de la maison. Il y a une salle de récréation bien pourvue de jeux et de livres.

Observations générales.—L'évêque de la Colombie-Britannique a rendu visite à l'établissement et il a été tout à fait satisfait de ce qu'il a vu.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE GARÇONS DE PORT-SIMPSON,
PORT-SIMPSON, 2 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser mon rapport annuel sur le pensionnat de Port-Simpson, pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Ce pensionnat est situé sur la réserve des Tsimpheans, à 350 verges de l'océan.

Terrain.—Le terrain sur lequel repose l'école mesure 15 x 15 perches et appartient à la mission.

Il est coupé par un ravin qui le dispose bien à être transformé en jardin potager. Il ne produit pas de maïs, de citrouilles ni de concombres, mais les betteraves, les carottes, les navets et les choux viennent magnifiquement. Les baies, les groseilles et les autres petits fruits ne demandent que peu de soins pour pousser en abondance.

Bâtiments.—L'édifice principal est occupé par le directeur, la directrice, l'institutrice et 21 garçons. Il y a aussi un hangar à bois, un petit abri pour le charbon, un poulailler et une étable suffisante pour contenir 3 vaches, 1 cheval et environ 2 tonnes de foin.

Il y a un autre bâtiment qui fait face au nord et à l'ouest et d'où la vue porte magnifiquement sur la mer et sur le village. C'est une construction à deux étages, celui d'en bas sert de lieu de récréation les jours de pluie, et celui d'en haut sert d'atelier de menuiserie.

Logement.—Il y a largement d'espace pour le directeur, la dirictrice, l'instituteur et 25 élèves.

Assiduité des élèves.—L'assiduité des élèves a été excellente; aucun élève n'a manqué, si ce n'est pour cause de maladie.

Travail en classe.—Les élèves ont bien réussi dans leurs études.

Ferme et jardin.—Notre jardin nous est très utile, tant pour donner de l'emploi aux élèves que pour nous approvisionner de légumes. Il serait possible de cultiver une plus grande étendue de terre, ce qui serait très avantageux pour notre école.

Enseignement industriel.—Nous n'avons pas d'instructeur de métiers, mais les garçons apprennent tout de même l'horticulture, la cordonnerie, la menuiserie et divers travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—Nous donnons tous les jours des leçons de morale et de religion aux élèves.

Santé et hygiène.—Il n'existe pas actuellement de maladie à l'école. Personne n'est mort pendant l'année et il n'y a eu que peu de maladie.

Service de l'eau.—Nous nous servons de l'eau de pluie qui tombe du toit ainsi que de l'eau qui descend continuellement de la colline par un canal.

Moyens de protection contre le feu.—Tout notre système de protection consiste en un réservoir, divers barils, des haches, des seaux, des échelles, etc.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au charbon ou au bois dans des poêles ordinaires.

L'éclairage se fait simplement au pétrole.

Récréation.—Nos terrains de jeux sont étroits, mais ils se prêtent à beaucoup d'exercices favorables à la santé. Vu le peu d'espace dont nous disposons, nous permettons aux élèves de parcourir la plage ou de se promener en canot; cela leur plaît considérablement.

CHAS. M. RICHARDS,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE FILLES DE PORT-SIMPSON (CROSBY),
PORT-SIMPSON, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport suivant touchant le pensionnat de filles de Port-Simpson (Crosby), pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école est située à Port-Simpson, en dehors et tout près des limites de la réserve des Tsimpheans.

Terrain.—Le terrain qui dépend de l'école fait partie de la section 4, township 1, rang 5, du district de la Côte. C'est un morceau de terre, de 2 acres de superficie, qui appartient à la Société des missions des dames de l'Eglise méthodiste du Canada et qui a été acheté de M. Gordon Lockerby, de Port-Simpson. Il est entouré d'une bonne clôture, mais la plus grande partie du sol est inégale.

C'est un terrain marécageux qui s'étend sur un versant de colline et qui va en montant vers l'est et vers le sud. Il faudrait, pour le rendre propre à la culture ou à tout autre usage, le drainer parfaitement.

Bâtiments.—Les bâtiments consistent en une maison à trois étages avec sous-sol, un poulailler, un séchoir, des latrines et un réservoir.

Nous avons fait construire de nouveaux planchers à la salle de classe et à la cuisine et nous avons repeint à neuf les boiseries de plusieurs pièces.

Logement.—Comme nous avons meublé un nouveau petit dortoir, cela nous permet de loger maintenant 45 élèves et 4 instituteurs.

Assiduité des élèves.—La moyenne des élèves a été de 43·22. Le nombre des inscrits est de 47 et il y en a actuellement en moyenne 45.

Travail en classe.—Les élèves ont fait de bons progrès dans leurs études. Elles parlent couramment l'anglais et celles qui ont été admises au cours de l'année progressent rapidement en cette langue.

Nous leur enseignons la lecture, l'écriture, l'arithmétique, l'orthographe, la grammaire, la géographie, l'histoire, l'hygiène, la musique, l'histoire sainte et le catéchisme méthodiste.

Trois élèves ont mérité d'être classées dans le cours V; 5, dans le cours IV et 8, dans le cours II. Quelques-unes sont maintenant capables de servir d'organistes pour notre école et accompagner le chant des hymnes le dimanche.

Jardin.—La nature du terrain et du climat ne permet pas de faire beaucoup de culture; aussi nous ne cultivons que quelques fleurs, des légumes, des groseilles et diverses autres baies.

Enseignement industriel.—Cet enseignement comprend la tenue générale de la maison, le blanchissage, l'art culinaire, la fabrication du pain, la couture, le ravaudage des vêtements, la manière de tricoter, de fabriquer la dentelle et de confectionner divers articles de fantaisie. Nous nous efforçons d'enseigner spécialement la confection des robes. Quelques-unes de nos plus vieilles élèves ont suivi, l'an dernier, un cours spécial sur l'art culinaire. Nous avons surveillé avec soin l'enseignement des diverses industries. Ce sont les élèves elles-mêmes qui exécutent tous les travaux de la maison sous l'œil de leurs maîtres. Celles qui ont quitté l'école et qui ont pris du service sont d'excellentes servantes.

Enseignement moral et religieux.—Nous dressons soigneusement nos élèves à l'honnêteté, à la véracité, à la soumission, au travail, à la douceur et à la bienveillance. Nous leur donnons tous les jours une leçon d'Ecriture Sainte et nous attachons beaucoup d'attention à l'instruction religieuse.

Santé et hygiène.—L'état sanitaire et le drainage de l'école sont excellents. Les élèves ont joui d'une bonne santé. Il en est mort une de phtisie. A l'exception de

2 ou 3, toutes les autres ont échappé à la maladie. Elles sont actuellement toutes en bonne santé.

Service de l'eau.—Nous prenons principalement notre eau dans un ruisseau qui descend de la montagne et qui passe à peu de distance de la maison. Nous l'amenons, au moyen d'un canal, dans un grand réservoir capable de contenir 4,000 gallons. Nous y recueillons également l'eau de pluie, après l'avoir fait passer à travers un filtre. C'est un système de tuyaux qui la distribue ensuite partout. Nous sommes pourvus d'eau chaude et d'eau froide, à deux étages de la maison. Notre approvisionnement d'eau est excellent et abondant.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons des échelles de sauvetage aux deux étages supérieurs et à tous les dortoirs. Il y a aussi deux échelles fixées au toit et deux autres qui relient le sol au toit. Il y a aussi des échelles portatives.

Nous tenons toujours à notre portée 18 seaux et une bonne quantité de seaux, pleins d'eau ou de cendre, pour être utilisés en cas d'incendie. Nous avons aussi deux extincteurs chimiques et une hache de pompier. Nous sommes toujours abondamment pourvus d'eau. Il y a aussi le corps des pompier du village auquel il est facile de faire appel.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère au moyen de 6 poêles, d'un poêle français de qualité supérieure, d'une grille et d'un poêle à pétrole. Nous nous servons de charbon mou et de bois. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole . Dans les appartements des élèves, nous n'employons que des lampes fixées aux murs et aux plafonds.

Récréation.—Il y a, tous les jours, certaines heures consacrées à la récréation. Les élèves s'amusent alors à toutes sortes d'exercices propres à développer la vigueur physique, tels que le maniement des massues, la calisthénie, la promenade, la course sur la grève, etc. Nous les engageons à jouer dehors et nous les y obligeons mêmes parfois.

Observations générales.—Nous avons eu plus d'élèves que jamais, cette année. Une a reçu son congé, l'automne dernier, pour aller se marier et une autre est morte de phtisie. ous en avons admis cinq nouvelles, et deux anciennes élèves nous sont revenues. Celle qui est allée se marier s'était confectionné elle-même très adroitement toute une robe et ses sous-vêtements. Elle connaît bien l'art culinaire, la fabrication du pain et elle sait se tenir proprement. C'est une personne sensible et intelligente et qui fait honneur à l'école.

Une autre élève qui avait quitté l'école, il y a deux ans, s'est mariée cet hiver. Lorsque nous sommes allés lui rendre visite nous avons trouvé sa maison propre et bien tenue.

Nous avons, plus que par le passé, soumis le caractère de nos élèves à l'épreuve, cette année, et, à part quelques exceptions, nous avons pu constater que nous avions raison d'avoir confiance en elles.

Le premier ministre, M. McBride, et ses collègues sont venus visiter notre école, au mois d'août; ils se sont montrés charmés. Lord Dundonald et le colonel Holmes sont venus également nous rendre visite, lors de leur passage, en décembre dernier. Nos élèves avaient préparé un fort joli programme de soirée à l'occasion de Noël. Ce programme comportait des exercices militaires, des chansons avec mouvements d'ensemble, des chœurs, un quatuor et une ronde. Il y eut deux représentations, une pour les blancs de Port-Simpson, et une autre pour les parents et les amis des élèves. Environ 200 sauvages y assistèrent. Huit de nos plus petites filles exécutèrent une marche aux flambeaux accompagnée du chant de deux berceuses; cela eut beaucoup de succès; une chanson de ce genre, que rendit une petite fille de neuf ans, obtint également du succès. Nos élèves ont très joyeusement fêté la fête de Noël. Les souscriptions recueillies parmi les amis et les membres du personnel nous mirent en mesure de pouvoir distribuer des poupées aux petites et d'autres cadeaux aux grandes. Chaque élève a reçu un livre; elle s'est empressée d'en entreprendre la lecture. Les plus petites elles-mêmes ont essayé de lire les volumes illustrés qu'elles avaient reçus et il en est une, âgée de neuf ans seulement, qui fut capable de lire et de comprendre " Fairy Tales ", par Anderson.

En outre des travaux assez fatigants que requiert l'entretien de l'école, les élèves ont peinturé les boiseries de huit chambres, et elles sont présentement à peinturer les planchers des salles. Elles ont vendu pour $40 d'articles de fantaisie et cela leur a permis de se procurer des nouvelles couvertures pour trente lits. Elles exécutent leur besogne gaiement et avec bonne grâce et elles cherchent à apprendre à la bien remplir.

Nous sommes contents des progrès que nous avons accomplis, cette année, et, bien que nous ayons éprouvé certains revers et que nos efforts n'aient pas été appréciés comme ils auraient dû l'être par les parents de certaines de nos filles, nous continuerons cependant à mettre devant les yeux de nos élèves des modèles élevés que nous leur conseillons d'imiter.

J'ai, etc.,

HANNAH M. PAUL,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE,
MISSION-CITY, 30 juin 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous adresser le rapport annuel concernant ce pensionnat pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Ce pensionnat de la mission Sainte-Marie est agréablement situé sur la rive nord de la rivière Fraser, tout près de Mission-Junction, à environ 43 milles à l'est de Vancouver. Nos bâtiments, qui sont sur un plateau d'une hauteur de 200 pieds au-dessus de la rivière, ont une vue superbe sur une grande étendue de la vallée Fraser. C'est un site idéal pour une école industrielle.

Terrain.—Le terrain attenant à l'école comprend une superficie d'environ 360 acres: il appartient aux Oblats de Marie Immaculée. Il se trouve dans la municipalité de Mission-City, section 2, townships 3 et 4. Tout en convenant mieux à la culture des fruits, le foin et les différents légumes y poussent aussi très bien.

Bâtiment.—L'édifice principal, de 75 x 33 pieds, contient une chapelle, une salle de classe, une bibliothèque, un salon, un dortoir, une salle de bains, une chambre de toilette et des chambres pour le directeur et les instituteurs. Nous avons construit une rallonge, de 50 x 35 pieds, à l'aide de l'octroi de $2,300 fait par le gouvernement. Le coût total en a été de $3,600. La différence a été payée à même les fonds de la mission. Cette nouvelle annexe comprend deux réfectoires, une cuisine, un garde-manger, la salle de travail particulière des professeurs, une infirmerie publique et une infirmerie privée, une chambre de bains, des latrines, une cave de 6 pieds de hauteur et une grande pièce qui peut servir de dortoir. Une autre annexe au corps du bâtiment principal a une dimension de 45 x 24 pieds, elle contient deux salles de classe, une salle de réception, une salle de musique, des ateliers de cordonnerie et de menuiserie et deux chambres à coucher. Le bâtiment des filles, qui se compose d'un corps principal de 75 x 33 pieds et d'une aile de 45 x 24, comprend une chapelle, des salles de classe, une salle de réception, des salles de couture, une salle de récréation, un dortoir, une chambre de bains, une chambre de toilette, un réfectoire et une cuisine. Les autres bâtiments comprennent une salle de jeux, une buanderie, un magasin, un hangar à bois, des écuries et des étables.

Logement.—La nouvelle annexe nous procure beaucoup plus de logement. Il y a maintenant place pour le directeur, cinq professeurs et environ 90 élèves.

Nombre des élèves.—Il y a eu en moyenne 84 élèves : 39 garçons et de 45 à 48 filles.

Travail en classe.—Le personnel a été légèrement modifié au cours de l'année. C'est le révérend Frère Collins qui est directeur général des études et de la récréation. Les classes sont dirigées par trois religieuses de Sainte-Anne.

Le programme des études a été rempli d'une manière très satisfaisante tant par les maîtres que par les élèves. Les examens ont eu lieu devant le surintendant Vowell, l'agent McDonald et plusieurs révérends messieurs. Le surintendant et l'agent se sont tous deux déclarés enchantés, non seulement du progrès des élèves, mais aussi de leur apparence générale et de leur propreté.

Ferme et jardin.—Une grande partie de la ferme est en foin. Il y a environ 23 acres en grain, principalement de l'avoine, et 6 à 7 acres en légumes variés. Nos jardinages ont bien réussi. Notre jardin sert d'exemple aux élèves et aux gens du voisinage. Il est couvert de fleurs et de petits arbres fruitiers. Notre grand verger nous fournit de pommes, de poires, de prunes et de cerises.

Ensignement industriel.—Des maîtres d'expérience enseignent avec grand succès la culture et l'horticulture aux élèves; ce sera pour ceux-ci une source de subsistance après leur départ de l'école.

Ils apprennent ainsi la manière de prendre soin des bestiaux et de traiter le lait. A l'époque des moissons, les élèves aident à nos employés de ferme. Ceux qui ont quelques aptitudes apprennent la cordonnerie et la menuiserie.

Les sœurs enseignent aux filles l'art culinaire, la couture, le tricotage et toutes sortes de travaux domestiques. Nous attachons beaucoup d'attention à la couture manuelle ou mécanique et nos élèves exécutent toutes sortes de travaux à l'aiguille qui étonnent les visiteurs qui viennent à l'école.

Instruction religieuse et morale.—C'est le directeur lui-même qui est chargé de l'instruction religieuse des élèves. Il y a, tous les jours, certaines heures de consacrées à cette instruction. Il se fait des prières matin et soir. Les élèves sont tenus de suivre les offices religieux. Ils apprennent le chant des hymnes, etc., qui servent pour l'exercice du culte catholique romain; ils prennent part aussi au chœur à la messe qui a lieu le dimanche à l'église de la paroisse.

Santé et hygiène.—La santé des élèves est excellente. Toutes les mesures hygiéniques sont soigneusement appliquées. L'institution est pourvue d'une bonne pharmacie et dès qu'un cas de maladie se présente le médecin est immédiatement mandé.

Service de l'eau.—C'est un ruisseau qui descend des montagnes qui nous approvisionne d'eau. La distribution se fait par tout l'établissement au moyen de tuyaux.

Moyens de protection contre le feu.—Le pensionnat est pourvu de 8 extincteurs chimiques, de 4 haches de pompier et de 48 seaux à incendie tenus constamment à portée de la main. Nous enseignons à nos plus vieux élèves le maniement de ces divers appareils et nous dressons les plus jeunes à s'échapper promptement, en cas d'incendie.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois, et l'éclairage au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Nous encourageons fortement les exercices au grand air. Les garçons raffolent des différents jeux de ballon, de balle, de crosse, de paume, etc. Les terrains de jeux sont bien entretenus. Pendant l'hiver, les élèves s'amusent dans les salles de récréation à lire, à jouer aux échecs, aux dames, aux dominos, etc.

Observations générales.—Nos élèves ont fait les frais de plusieurs concerts, au cours de l'année; ils ont aussi pris part à la représentation qui se donne, tous les ans, à la mission Sainte-Marie, lors de l'assemblée des sauvages.

Il me fait plaisir de reconnaître publiquement le zèle et le dévouement des professeurs et je leur offre mes remerciemnts pour les succès qu'ils ont obtenus.

Il me fait aussi grand plaisir de remercier notre agent pour ses nombreuses et bienveillantes visites à l'école, ainsi que par les bons avis qu'il a donnés aux élèves. Nous lui en sommes reconnaissants, car notre œuvre ne pourra qu'en bénéficier.

J'ai, etc.,

CH. MARCHAL,

Directeur intérimaire.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE SQUAMISH,
VANCOUVER-NORD, 6 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Le pensionnat de Squamish est délicieusement situé sur la rive nord de l'anse de Burrard, droit en face de Vancouver, et à environ 4 milles de cette ville.

Terrain.—Le terrain attenant à l'école est de 21 acres; il appartient aux sœurs de l'Enfant-Jésus. Il y en a environ un tiers de défriché et en culture. Il renferme un jardin potager, un verger et des plates-bandes pour les fleurs.

Bâtiments.—L'édifice principal est commode et confortable. Au premier étage, se trouvent le vestibule, deux salles de réception, une grande classe et une salle d'études; au second, la chapelle et les chambres des différents membres du personnel; au troisième, il y a un grand dortoir pour les filles. Il y a des chambres de bains et de toilette à tous les étages. L'ancien bâtiment contient, au premier, une cuisine, un petit magasin, une grande salle de classe et deux salles à manger; au second, il y a deux dortoirs, la chambre du directeur, l'infirmerie des garçons et certaines chambres pour les professeurs.

Les autres bâtiments consistent en un hangar à bois, des magasins, une grange et un poulailler.

Ferme et jardin.—Les élèves cultivent le jardin et aident autant qu'ils le peuvent aux travaux de la ferme. Ce sont eux aussi qui scient et fendent le bois de chauffage dans la cour de l'école.

Travail industriel des filles.—Les filles s'initient aux divers travaux du ménage ; elles font le pain, la cuisine, le blanchissage, la couture, le tricotage; elles apprennent aussi la confection des dentelles et des robes. elles réussissent également très bien dans la fabrication d'une foule d'articles de fantaisie.

Nombre des élèves.—L'assiduité des élèves a été bonne; nous avons eu en moyenne 25 garçons et 33 filles à l'école.

Travail en classe.—Le travail des élèves a été absolument satisfaisant; ils se sont tous, du premier au dernier, montrés disposés à étudier et ils ont fait de grands progrès. Voici comment ils se classaient à la fin de l'année :—

	Elèves.
Cours I	25
" II	15
" III	6
" IV	3
" V	7
" VI	2
	58

Instruction religieuse et morale.—Il y a tous les jours une demi-heure d'instruction religieuse; la moralité des élèves est attentivement surveillée; leur conduite a été continuellement très satisfaisante.

Santé et hygiène.—Les élèves ont joui d'une assez bonne santé. Je regrette d'avoir à mentionner, cependant, que plusieurs, qui étaient retournés parmi leurs parents pour cause de maladie, ont succombé, pour la plupart à une forme de phtisie quelconque. L'état sanitaire ainsi que le système de drainage de l'école sont bons.

Service de l'eau.—C'est un ruisseau, situé à peu de distance, qui nous fournit d'eau.

Moyens de protection contre le feu.—Deux extincteurs Stempel, 8 extincteurs chimiques en verre, 2 douzaines de seaux, 200 pieds de boyaux à incendie, 2 haches, 2 échelles, tels sont nos appareils de protection contre le feu.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois et l'éclairage au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—Nous encourageons tous les exercices au grand air. Les garçons s'amusent à jouer à la balle, au ballon, au tennis et à se promener en canot; les filles s'amusent beaucoup à lire et à dessiner.

Observations générales.—Nous recevons de nombreux visiteurs et nous sommes toujours heureuses de constater le plaisir qu'ils éprouvent en face de la tenue de nos élèves.

Il me fait grand plaisir de signaler le travail constant accompli par les membres du personnel. Sans leur dévouement, le succès de l'école aurait été moindre et je désire, en conséquence, reconnaître leur continuelle bonne volonté et leur détermination à remplir leurs devoirs respectifs.

En terminant, je désire exprimer mes remerciements sincères à notre agent, M. McDonald, pour la constante bienveillance et la complaisance dont il a toujours fait preuve envers l'école. Je dois ajouter que nos élèves ont été tout particulièrement heureux de la visite de A. W. Vowell, le surintendant des sauvages, et qu'ils conserveront sans doute longtemps le souvenir des bons conseils qu'ils ont reçus de lui à cette occasion.

J'ai, etc.,

SŒUR MARY AMY,
Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
PENSIONNAT DE YALE (ALL-HALLOWS),
YALE, 1er juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel concernant le pensionnat de All-Hallows, sous la direction de sœurs de l'Eglise d'Angleterre.

Situation.—Ce pensionnat est situé à environ ¼ de mille de la station du chemin de fer du Pacifique Canadien à Yale, Colombie-Britannique.

Il s'élève sur le côté nord de la rivière Fraser au pied d'une des Cascades.

Il n'est pas construit sur la réserve.

Terrain.—Les bâtiments de cette institution s'élèvent sur un joli terrain d'environ 7 acres dans le township de Yale.

Des amis, aidés d'une subvention de l'Etat au montant de $500, ont acheté ce terrain, qui est tenu en fidéicommis.

La propriété est bornée, d'un côté, par un étroit ravin qui sert de lit à un torrent de la montagne; en face, au bas d'une haute terrasse, coule la rivière Fraser, que seuls la voie du Pacifique et le chemin public séparent du pensionnat; en arrière des bâtiments s'élève abrupt un contre-fort des montagnes. Une partie du terrain convient parfaitement à la culture des fruits; il y en a environ un quart d'acre qui produit des cerises, des prunes et une abondance d'autres petits fruits.

Bâtiments.—Les bâtiments comprennent une grande maison d'école renfermant des dortoirs, une salle de classe, une salle de réception, des petites chambres à coucher, une salle de travail, etc. Il y a aussi une chapelle et une maison pour les professeurs et les visiteurs. Nous avons, l'an dernier, transformé en un petit dortoir de réserve une partie d'un autre bâtiment que nous possédons. Cela nous a permis d'ajouter quatre lits.

Logement.—Il y a maintenant place pour 38 élèves et le personnel nécessaire.

Nombre des élèves.—Tous nos élèves sont pensionnaires et il n'y en a que quelques-uns qui, avec la permission du département, quittent l'école pour les trois semaines de vacance de l'été.

Travail en classe.—L'enseignement est donné par une institutrice très capable, Mlle Kelly, une graduée de l'université Trinité de Toronto, et par un instituteur anglais. Leur succès a été tel que leurs élèves peuvent rivaliser avec les enfants blancs du même âge, il est même arrivé souvent qu'ils ont obtenu plus de points dans leurs réponses aux mêmes questions, lors des examens. Quelques-unes des plus anciennes élèves ont subi l'examen de dessin tenu dernièrement à l'école de All-Hallows, par la Société royale de dessin de Grande-Bretagne et d'Irlande. Le résultat n'en est pas encore connu. Une sœur est chargée de la récitation et de quelques autres matières; la directrice enseigne la couture aux plus jeunes élèves et c'est le sous-directeur qui donne l'instruction religieuse.

Jardin.—Il y a une demi-acre plantée en arbres fruitiers et cela nous permet de nous approvisionner de fruits et de confitures pour toute l'année. Les légumes viennent aussi, mais le sol est trop léger pour qu'il en pousse abondamment. Une partie du terrain est en pelouses et en plates-bandes.

Enseignement industriel.—Sans être dans une école industrielle, les filles apprennent, cependant, à exécuter les divers travaux domestiques; c'est ainsi que les plus âgées apprennent l'art culinaire, la fabrication du pain et le blanchissage du linge. La couture est aussi méthodiquement enseignée; les anciennes élèves savent confectionner leurs robes et elles ont fait des travaux à l'aiguille qui ont attiré l'admiration.

Instruction morale et religieuse.—Nous attachons beaucoup d'importance à cette matière. Les élèves ont des offices religieux, matin et soir, à la chapelle, et reçoivent de fréquentes leçons d'Ecriture Sainte et de doctrine chrétienne. Quant à ce qui concerne l'enseignement moral, nous faisons tous nos efforts pour fortifier leur caractère et les mettre en mesure d'être plus tard des femmes utiles dans le monde.

Santé et hygiène.—Les élèves ont joui d'une excellente santé. Il n'est survenu aucune épidémie, ni même un seul cas de maladie sérieuse. Nos visiteurs étaient étonnés de l'état florissant et robuste de nos élèves.

Le système de drainage ainsi que l'état sanitaire de l'école sont excellents.

Service de l'eau.—Bien que nous ayons, par un ruisseau de montagne qui coule tout près, une excellente eau en abondance, la citerne et les tuyaux sont devenus insuffisants pour approvisionner tous nos bâtiments.

Moyens de protection contre le feu.—Il est vrai que nos filles sont bien accoutumées à éteindre les incendies que les locomotives allument souvent, au cours de l'été, et qu'elles sont parfaitement dressées à ne point perdre la tête dans quelque circonstance difficile que ce soit, tout de même le peu de pression de l'eau pourrait nous être funeste dans un cas de feu. Nous tenons toujours à notre portée la hache de pompier et les 30 chaudières en zinc dont le département a pourvu l'école. Nous possédons aussi 4 extincteurs chimiques Star, mais ils ne semblent pas bien fonctionner.

Chauffage et éclairage.—Les bâtiments sont tous chauffés au moyen de poêles à bois et à charbon dont les tuyaux vont aboutir à des cheminées en briques. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole fixées pour la plupart aux murs ou aux plafonds; nous n'employons que très rarement les lampes ordinaires.

Récréation.—Sous la surveillance d'une religieuse, les élèves vont faire tous les jours, si le temps le permet, une promenade d'une heure. En été, elles s'amusent pendant leurs loisirs dans leur terrain de jeux, lequel contient une escarpolette, un pavillon et une série de petits jardins auxquels elles peuvent travailler. Pendant l'hiver ou les jours de pluie, elles restent à l'intérieur et se livrent aux jeux, à la couture ou à la lecture, soit dans leur vaste salle de récréation, soit sur une vérandah.

J'ai, etc.,

AMY, SŒUR SUPERIEURE,

Directrice.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE,
BAIE-DE-L'ALERTE, 23 juillet 1904.

\ l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter ci-inclus le rapport de l'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école industrielle de la Baie-de-l'Alerte est salubrement située sur la 'éserve du même nom; elle est construite sur une élévation à l'extrémité ouest de la)aie de l'Alerte, elle commande une vue agréable vers la mer, et elle est abritée contre es vents du nord. L'adresse postale est : Baie-de-l'Alerte, Colombie-Britannique.

Terrain.—Il y a 410 acres de terre attenant à l'institution. Le sol est en grande)artie graveleux et couvert d'épais buissons. Il convient le mieux aux pâturages, quoique les pommes de terre y viennent bien une première fois.

Constructions.—La maison d'école est en bois, mesure 60 x 40 pieds et est construite solidement et avec goût. Les murs sont enduits de mortier et les pièces sont bien :lairées et aérées. Une aile annexe au corps principal, et mesurant 54 x 18 pieds, :omprend l'atelier et une salle de classe.

Les autres bâtiments comprennent la maison de l'instructeur de métiers, la buanlerie, l'étable, le poulailler, le caveau à légumes, le vestiaire, le réservoir et un hangar ι bois.

Logement.—Il y a amplement de place pour 35 élèves et un personnel de trois nembres.

Nombre des élèves.—La moyenne des élèves, au cours de l'année, a été de 13.

Travail en classe.—Le travail qui s'est fait en classe, pendant l'année, a été à la fois très satisfaisant et très encourageant; tous les élèves sans exception ont fait de grands progrès. Les matières de l'enseignement sont l'écriture, l'épellation, la composi:ion, la géographie, la grammaire, l'hygiène, la musique et l'histoire sainte.

Pendant la première partie de l'année, les garçons eurent pour professeur E. L. Tait, lequel démissionna alors à cause de la faiblesse de sa vue. Il fut remplacé par le directeur et le révérend A. J. Hall, B.D.

Enseignement industriel.—Tous les élèves ont aidé aux divers travaux domestiques. Dix ont suivi avec succès les leçons de menuiserie de M. R. Willard. Ils ont aussi appris à fabriquer les voiles et à épisser les cordages et le fil de fer. Sous la direction de leur maître, ils ont construit un cabestan et un ber pour l'agent des sauvages.

Ferme et jardin.—Ce sont les garçons qui ont eu la surveillance du jardin à fleurs. Le potager a suffi à approvisionner l'école de fruits et de légumes. Nous avons eu une bonne récolte de pommes de terre.

La nouvelle pièce de terre que les garçons avaient clôturée, l'an dernier, a été considérablement améliorée; de nouvelles souches ont été enlevées et il a été possible de planter des pommes de terre en divers endroits.

Instruction morale et religieuse.—Les élèves récitent les prières du matin et du soir; ils apprennent les devoirs qu'ils ont à remplir envers Dieu et le prochain et l'importance de la pureté de corps et d'esprit; ils assistent aux offices religieux qui se font, le dimanche, matin et soir, et à l'école qui a lieu dans l'après-midi.

Santé et hygiène.—Tous les élèves ont joui d'une excellente santé. L'état sanitaire et le drainage de l'école ont été bons.

Conduite.—Tous les élèves se sont très bien conduits.

Service de l'eau.—L'eau nous est fournie par un puits situé tout près de l'école. Les élèves la pompent dans un grand réservoir d'où elle se distribue dans tout l'établissement.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons à notre disposition 4 extincteurs chimiques, 2 haches de pompier et 24 seaux à incendie. Nous avons une centaine de pieds de boyaux et 3 échelles fabriquées par les élèves.

Suivant les instructions du ministère, les élèves s'exercent à quitter promptement l'école, en cas d'incendie. Il y a aussi le poste des pompiers, situé sur le terrain de la scierie et auquel nous pouvons facilement faire appel.

Les cheminées et les tuyaux sont nettoyés régulièrement et tenus en bon état.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles ordinaires.

Nous nous servons, pour l'éclairage, de lampes à pétrole suspendues.

Récréation.—Les élèves continuent à s'amuser surtout au jeu de ballon.

Ils pratiquent divers exercices sportiques : la course, le saut, le canotage et la natation.

Dans leur salle de récréation, ils jouent au ping-pong—plusieurs jouent magnifiquement,—aux échecs, aux dames et à divers autres jeux.

Ils se livrent aussi aux exercices militaires, aux marches avec musique, aux exercices avec haltères et avec chansons mimiques.

Le corps de musique a fait de grands progrès, cette année, sous la direction de Percy Barton, un ancien élève de l'école industrielle de Matlakatla envoyé ici par l'archidiacre Collison pour perfectionner ses études techniques. Par son maintien social et son éducation, il fait grand honneur à l'enseignement du directeur Scott.

Observations générales.—M. R. Willard a été nommé professeur de métiers; il a montré beaucoup de zèle et il a enseigné à nos élèves différentes choses qui leur seront utiles.

Il espère qu'il pourra leur enseigner à construire des canots, l'année prochaine.

Il a passé les deux derniers mois à reconstruire la scierie, avec l'aide de 7 de nos élèves. L'ancienne scierie avait été érigée il y a 18 ans. La nouvelle, qui est plus considérable, fournira sans doute de l'emploi à plusieurs de nos anciens élèves de même qu'à ceux des sauvages qui seront disposés à améliorer leur condition.

L'évêque de la Colombie-Britannique a visité notre école, au mois d'avril; il s'est montré très satisfait des progrès qui ont été accomplis.

Je dois des remerciements à l'agent DeBeck pour ses visites à l'école ainsi que pour l'intérêt qu'il nous a porté.

J'offre aussi mes remerciements au révérend A. J. Hall, pour le services qu'il a rendus en classe.

J'ai, etc.,

A. W. CORKER,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE CLAYOQUOT (ÉVÊQUE CHRISTIE),
DÉTROIT DE CLAYOQUOT, ILE VANCOUVER, 6 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—L'école de Clayoquot (évêque Christie) est située sur la baie Sainte-Marie, un léger enfoncement du détroit Clayoquot, sur la côte occidentale de l'île Vancouver. C'est un superbe endroit pour une école, car il est isolé de la réserve des sauvages Opitsat, et du poste de trafic Clayoquot en même temps que bien protégé contre les vents froids. Nous avons un service de poste spécial entre l'école et le bureau de

ictoria. De plus, le cabotier, qui fait le service hebdomadaire, arrête, à l'aller et au tour, pour déposer le courrier et les marchandises.

Terrain.—Le terrain à la disposition de l'école comprend 160 acres de terres pu-iques sur lesquelles le révérend A. J. Brabant avait obtenu un droit de préemption ›ur le diocèse catholique de Vancouver. Il est partie en forêt et partie en broussailles; s endroits élevés sont rocheux et les endroits bas marécageux. Il ferait cependant un n pâturage, une fois défriché, bien drainé et ensemencé. Les élèves en ont défriché viron deux acres; elles servent aujourd'hui de jardin.

Bâtiments.—L'édifice principal, de 40 x 60 pieds, construit en bois de charpente, t divisé en deux—une partie pour les garçons et l'autre pour les filles. Le premier age comprend un vestibule, un parloir, un bureau, une cuisine, un garde-manger, une lle de couture et deux salles à manger. Le deuxième comprend une chapelle, deux ambres pour le personnel et deux dortoirs. Dans les mansardes, il y a aussi deux dor-irs et deux petites chambres à coucher. Toutes les pièces sont élevées et bien aérées ; s salles de classe sont pourvues de grandes fenêtres qui laissent la lumière pénétrer en ›ondance. En arrière de cet édifice, il y a la buanderie, 14 x 32, et le hangar à bois, x 50. Les ateliers de menuiserie et de cordonnerie sont sous le même toit. Suffisam-ent éloigné de là, se trouve le magasin, de 12 x 18 pieds. Il y a aussi une petite ange.

Après plusieurs années de patientes et soigneuses préparations, nous allons donc ussir, avec l'aide des généreux amis de la maison, à nous procurer bientôt une habi-tion plus commode. Les deux annexes, de 72 x 46 pieds, que nous faisons faire à difice principal, seront prêtes avant deux mois. Elles contiendront l'infirmerie, des lles de bains, des salles de classe pour les jeunes et les vieux élèves, un vestiaire, un mnase, une grande salle, une spacieuse salle à manger, et des chambres de toilette.

Logement.—Une fois terminé complètement, l'édifice pourra loger 75 élèves et un rsonnel de 8 membres.

Nombre des élèves.—Il y a 63 élèves qui ont suivi les classes et la moyenne a dépassé nquante-huit (58·04). Sept ont été admis, deux renvoyés, un décédé et un absent pour use de maladie. Il y a présentement 60 élèves : 29 garçons et 31 filles. Il n'y a pas de vacances cette année.

Travail en classe.—Nous suivons le programme d'études prescrit. Tous les élèves, lon leurs aptitudes respectives, ont fait de grands progrès en lecture, en composition, arithmétique, en géographie, en musique et tout particulièrement en écriture. Il ur est rarement arrivé de manquer à la règle qui leur défend de parler leur langue. s ne semblent jamais se fatiguer du zèle et de l'intérêt qu'ils mettent dans leurs études.

La musique occupe une place importante dans l'enseignement de l'école. Certains ves sont admirablement doués sous ce rapport. L'étude du chant qui fait également rtie de notre programme, plaît aussi énormément. Le quatuor des garçons et le chœur quatre voix, filles et garçons, ont appris un certain nombre de nouveaux morceaux de ant. Cinq garçons et quatre filles prennent des leçons d'orgue. C'est un garçon qui compagne les chants religieux, il le fait avec succès. Les membres du corps de mu-que, que l'on accueille partout avec des salves d'applaudissements, ont ajouté un and nombre de morceaux de musique moderne à leur répertoire.

Les élèves furent classés comme suit, à la clôture de l'année :—

	Elèves.
Cours I	8
" II	8
" III	13
" IV	10
" V	16
" VI	6
	61

Ferme et jardin.—Les garçons ont défriché et bêché, ce printemps, un nouvea morceau de terre, de 130 x 60 pieds, et l'ont planté en carottes, en navets, en oignon en fèves et en pommes de terre, mais la récolte ne fut pas considérable. Notre ancie jardin a bonne apparence. C'est la première fois qu'il produit suffisamment de fraise pour que les élèves puissent en manger à table. Tous les garçons, jeunes et vieux apprennent à tailler les carrés de jardin. Au moment où je vous écris, la pelouse d'e face resplendit de roses vermeilles, de lilas blancs et d'une abondance de fleurs odori férantes; tout cela est dû aux efforts répétés et intelligents de la sœur directrice et d ses aides.

Nos garçons ont nettoyé environ une acre de terre l'été dernier, afin d'en faire u pâturage. Nous avons 2 vaches, 1 génisse et un taureau et nous n'avons pas encore d lieu de pâturage. En dehors d'un peu d'herbe que notre bétail réussit à brouter le long de la côte, il faut importer le fourrage. A force de travail, nos garçons ont pu récolte cette année, à peu près une tonne de foin, tant dans les anses que dans les baies de la côte.

Enseignement industriel.—*Charpenterie.*—Il y a 4 de nos garçons qui ont pratiqué la menuiserie; ils ont construit un hangar à bateaux, agrandi la grange, posé des traverses neuves,—sur une étendue de 90 verges,—de la grève au magasin, préparé les appuis et la fondation de notre nouveau réservoir, érigé une clôture en planches autour des jardins et des terrains de jeux, fabriqué des dévidoirs pour les boyaux à incendie, construit des tables, des bancs, des tabourets, des tablettes, deux machines à fabriquer la dentelle, une armoire pour les instruments de musique, sans compter une foule de réparations. Nous avons actuellement 8 de nos garçons qui travaillent avec les menuisiers à la construction de notre nouveau bâtiment.

Cordonnerie.—Trois garçons s'occupent de la réparation des chaussures; comme il n'y a point d'instructeur, c'est l'un des garçons qui dirige le travail.

Peinture.—Quatre garçons ont peinturé le magasin, les chaloupes et les bateaux.

Boulangerie.—Huit garçons ont appris à traire les vaches, à fabriquer le beurre et à entretenir convenablement les bestiaux.

Fabrication des filets.—Le travail qui a été exécuté n'a consisté que dans la réparation des filets faits l'an dernier.

Blanchissage.—Les garçons apprennent à blanchir leurs propres vêtements; les filles sont mises au courant de toutes les opérations quelconques du blanchissage. Afin de les mieux habituer aux conditions auxquelles elles seront plus tard soumises chez elles, nous évitons autant que possible de nous servir de machines à laver.

Pêche.—Comme la pêche est le principal moyen de subsistance des sauvages de la côte occidentale, nous encourageons nos garçons les plus âgés à aller faire la pêche et nous leur enseignons le meilleur emploi à faire des filets et des lignes. Ils nous ont fourni largement de saumon, de flétan, de morue, de perche et de hareng; ils ont pris plus d'un millier de saumons.

Plomberie.—Lors de la pose des tuyaux de notre nouveau système d'aqueduc, quatre de nos garçons ont fait l'apprentissage de la plomberie; ils ont aidé aux plombiers et ils ont posé eux-mêmes, sans le secours de personne et d'une manière parfaite, la moitié du réseau. Ils ont aussi fait l'installation et l'ajustage de tous les tuyaux et accessoires d'une bouilloire à eau chaude dans la cuisine, d'après les indications seules du directeur.

Travail industriel des filles.—Les filles, sous l'œil de maîtresses adroites, apprennent les travaux domestiques, la couture à la machine, la confection des robes, des broderies, des dentelles et des passementeries, le tricotage et le raccommodage. A tour de rôle, elles sont chargées des soins de la maison, de la cuisine, de la fabrication du pain et du beurre, du soin du lait et des volailles. Huit filles savent maintenant s'acquitter seules de tous les travaux que la cuisine peut exiger. Elles apprennent aussi à tirer parti des nombreux fruits sauvages qui couvrent partout la côte, par exemple, les mettre en conserve. Notre but principal est de les rendre propres à être d'habiles ménagères en tout.

Plusieurs d'entre elles sont devenues des couturières très adroites; elles peuvent confectionner tous leurs vêtements et une bonne partie de ceux des garçons. Après avoir appris à tricoter des bas à la main, elles apprennent à les tricoter à l'aide de la machine. Cette machine peut en fabriquer une paire en moins d'une demi-heure. Lorsqu'elles savent la manière de coudre, de tailler et d'ajuster les robes, elles apprennent, comme récompense, à confectionner les dentelles au crochet, les sous-vêtements, les gilets, les mitaines, les gants et finalement la broderie. Il y a une machine à faire la dentelle dans l'école, et les filles en saisissent si rapidement le fonctionnement qu'elles pourront évidemment tirer plus tard parti de leurs aptitudes d'une manière profitable. La plupart d'entre elles ont exécuté une foule de superbes travaux, tels que dentelles au crochet, engrêlures, broderies, robes, selon que l'indique la liste incomplète qui suit :—

Vêtements nouveaux : 31 chemises, 30 paires de salopettes, 42 justeaucorps, 20 robes, 72 tabliers, 40 chemises, 35 caleçons, 15 blouses, 30 tabliers de cuisine. Ourlés : 40 draps, 50 taies d'oreillers, 36 serviettes de toilette, 60 serviettes de table, 12 tapis de table. Faits au crochet : 4 petites serviettes, 6 nattes de table, 30 verges de dentelle, 24 jupons, 6 fichus en soie, 2 surplis, 2 jaquettes d'enfant, 1 châle, 1 paire de pantouffles. Brodés : 1 napperon, 1 petite serviette, 2 cache-oreillers. Autres travaux : 2 tapis de cheminée, 6 articles d'engrêlure, 20 verges de dentelle torchon, 24 paires de bas et de chaussons, tricotées par les petites filles, 28 boucles en ruban, 12 serviettes de table, points d'ourlet. En outre de tout cela, les filles ont fait tout le travail de raccommodage et de ravaudage nécessité par les élèves.

Six de nos filles peuvent coudre, tailler et ajuster les robes; 14 savent faire la dentelle au crochet; 3 peuvent confectionner des belles dentelles Battenberg et Torchon et 4 de magnifiques broderies.

Instruction religieuse et morale.—C'est la partie de l'enseignement à laquelle nous consacrons le plus de soin. La discipline est juste mais sévère. La conduite des élèves est soigneusement surveillée. Nous avons été récompensés pour la confiance que nous avons accordée à nos élèves. Nous accordons à nos élèves toute la liberté nécessaire au développement de la loyauté de caractère. Nous faisons des principes religieux la base et la règle de la conduite des élèves. Nous ne saurions jamais leur faire trop de louanges pour leur obéissance, leur politesse, leur amabilité, leur complaisance, leur bonne humeur et leur bonne conduite en général au cours de l'année. L'enseignement religieux a lieu tous les jours.

Santé et hygiène.—L'un de nos élèves, qui était souffrant depuis longtemps, a succombé à la phtisie; un autre, qui dépérissait constamment, a obtenu un congé. Tous les autres ont joui d'une santé exceptionnelle. Chaque fois que le temps le permet nous insistons pour qu'ils aillent s'amuser au dehors. Le système d'égout et celui de ventilation de l'école fonctionnent parfaitement. Le canal d'égout a été prolongé jusqu'au ruisseau qui se jette à la mer.

Service de l'eau.—L'école doit des remerciements au département pour l'avoir pourvue du meilleur service d'eau de la côte occidentale. L'eau, qui est fournie par un inépuisable petit ruisseau est conduite, par un canal d'une centaine de pieds, dans un réservoir d'une capacité de 8,000 gallons; c'est un tuyau en fer galvanisé de 2 pouces qui l'amène de là à l'école, soit une distance de 3,500 pieds. Nous avons une véritable eau de source.

Moyens de protection contre le feu.—Nous tenons dans des endroits commodes les 2 extincteurs Stempel, les 8 extincteurs Star, les 12 seaux à incendie et les 2 haches de pompier que le département nous a fournis. Depuis l'installation de notre nouveau système d'aqueduc, nous avons reçu 100 pieds de boyaux à incendie de 2 pouces, en caoutchouc et toile. Il y a, à chaque extrémité de l'école, une borne-fontaine qui communique avec le tuyau principal. La pression est suffisante pour lancer un jet d'un demi-pouce par-dessus tous les bâtiments. Il y a, à chaque étage, des robinets de ¾ de pouce, et, à chaque extrémité de l'école, des échelles de sauvetage. Les élèves s'exercent

régulièrement au maniement des extincteurs, des seaux, des boyaux à incendie et des échelles.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage s'opère simplement au moyen de poêles à bois. Les élèves ont coupé, fendu et mis à l'abri plus de 40 cordes de bois, l'an dernier. L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole.

Récréation.—La plage, à marée basse, offre aux élèves une cour de récréation sans pareille pour tous leurs jeux et exercices en plein air. Les garçons s'amusent à jouer au ballon, à la balle, à sauter, à faire des exercices de voltige, à courir, à jouer aux marbres, et à se promener en canot. Les filles ont comme moyens d'amusement des balançoires, des cordes à danser, des jeux de croquet et divers autres jeux. De même que les garçons, elles sont pourvues de jeux nombreux pour les jours de mauvais temps. Nous avons inauguré, cette année, l'habitude de donner des représentations tous les mois; il y a eu aussi des réunions sociales dans le but de développer l'esprit de sociabilité chez les élèves.

Observations générales.—Le directeur et les instituteurs constatent avec joie que l'école n'a jamais remporté de plus grands succès que cette année. Nos élèves forment un groupe modèle d'enfants par leur dévouement à leurs maîtres, par leur attachement à l'école et par le bonheur qu'ils ressentent à habiter sous notre toit. Ils sont pour leurs maîtres une source de plaisir et d'encouragement. Bien qu'ils n'aient pas eu de vacances, cette année, ils ne se sont pas plaints. L'influence que l'école exerce par l'entremise de ses élèves devient de plus en plus générale, et maintenant que, par la sage politique du gouvernement, elle a été transformée en école industrielle, elle se trouvera dans une meilleure position pour coopérer au développement intellectuel des sauvages de la côte occidentale.

En terminant, je désire me joindre à mes subalternes pour exprimer ma profonde gratitude envers le département pour avoir accordé à notre institution l'octroi d'une école industrielle. Je dois aussi des remerciements à M. A. W. Vowell, le surintendant, et à M. A. W. Neill, notre nouvel agent, pour leurs nombreux services ainsi que pour leur bienveillante disposition à répondre aux besoins de l'école.

J'ai, etc.,

P. MAURUS, O.S.B.,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE COQUALEETZA,
CHILLIWACK, SARDIS P.O., 6 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située au sud de la rivière Fraser, à environ 4 milles du quai de Chilliwack. Les bateaux font tous les jours, dimanche excepté, le service entre Chilliwack et New-Westminster. On peut s'y rendre aussi par les trains du Pacifique, jusqu'à la station de Harrison, puis par un petit bateau jusqu'à la rive sud de la rivière Fraser et ensuite par la diligence jusqu'à Chilliwack. Cette école n'est pas construite sur une réserve.

Terrain.—Le terrain a une étendue de 90 acres et appartient à la Société des missions méthodistes à laquelle nous payons un loyer annuel de $390. Le sol est très fertile et produit d'excellentes récoltes de foin, de grain, de plantes-racines et de petits fruits. Les vergers produisent aussi beaucoup et nous expédions une grande quantité de fruits dans le Nord-Ouest. D'après les titres, notre terrain comprend une partie des

Asile des filles a Port-Simpson, C.-B.

lots 38 et 279, groupe 2, du district de New-Westminster; il se trouve dans la municipalité de Chilliwack.

Bâtiments.—Il y a: (1) l'édifice principal, lequel comprend la cuisine, les salles à manger, les dortoirs, les parloirs, le bureau, la salle de classe, les lavoirs, la buanderie, les salles de récréation, le vestiaire, les chambres pour les fournaises et la laiterie. (2) L'ancienne maison d'école. Elle sert de salle de musique et les instruments sont déposés là. (3) La maison de l'instructeur agricole. (4) Une grande construction en bois. Elle sert d'ateliers de cordonnerie et de menuiserie, de hangar à bois, de caveau pour les légumes, de magasin pour la farine et de séchoir. (5) Trois grandes tables. (6) Un grenier. (7) Une remise pour les instruments de ferme et les voitures. (8) Une boulangerie. (9) Un poulailler et une porcherie. (10) Un réservoir pour l'eau. (11) Une cave à légumes. On a commencé la construction d'une maison pour le directeur. Un réservoir a été construit pour recueillir les égouts; ses dimensions sont de 10.3 x 6.4 x 5.

Logement.—Il y a place pour 100 élèves et un personnel de 8 membres; il y a en outre 8 pièces pour le directeur et sa famille.

Nombre des élèves.—Cent-deux sont inscrits; la moyenne a été de plus de 81. Vingt ont été admis et 10 renvoyés. Il y en a présentement 92, soit de 62 garçons et 30 filles.

Travail en classe.—Les heures d'études sont de 9 à 12 a.m., et de 1 à 4 p.m. La diligence et le progrès des élèves ont été très satisfaisants. Plusieurs d'entre eux ont subi l'examen d'admission au lycée provincial. Voici leur classement :—

	Elèves.
Cours I	22
" II	12
" III	17
" IV	24
" V	17
" VI	10
	102

Plusieurs élèves prennent des leçons de musique régulières.

Ferme et jardin.—Les récoltes de l'année ont été très bonnes. Nous avons eu 4 tonnes de pois, 19 d'avoine, 15 de carottes, 32 de pommes de terre, 95 de bettes, 2 d'oignons, 2 de pommes, 1½ de prunes et de différents petits fruits. Le produit de nos 12 vaches a été satisfaisant. Nous avons actuellement un grand nombre de porcs à vendre.

Enseignement industriel.—Nous ambitionnons d'abord d'apprendre à nos élèves les divers travaux ordinaires ; plus tard nous leur enseignerons certains travaux en particulier. Nous appuyons spécialement sur l'enseignement de la culture et surtout de l'industrie laitière, une industrie qui se développe considérablement ici. Nous nous occupons aussi de la cordonnerie. Nous avons commencé, l'an dernier, à donner des leçons de menuiserie et de travail du fer. Les filles apprennent tout ce que doit savoir une bonne ménagère.

Enseignement moral et religieux.—Avec le jour qui commence les élèves font la prière aux dortoirs dès le lever; ils récitent tous ensemble des prières avant le déjeuner dans la salle à manger, et le soir dans la classe, et ces prières sont toujours accompagnées de chants exécutés tant par les élèves que par les maîtres ou maîtresses; on lit aussi les Ecritures, ou l'on récite les psaumes ou autres passages des Saints Livres. Le dimanche, il y a école du dimanche dans l'avant-midi ; aussi on se rend à l'église des sauvages, qui n'est pas éloignée, et le soir il se donne un sermon à l'institut et il y a office religieux, pendant lequel un chœur composé de ceux qui chantent le mieux parmi les élèves ainsi que des maîtres et maîtresses, dirigent le chant de l'assemblée et exécutent des morceaux choisis, à la grande satisfaction d'une foule de gens des alentours, qui tiennent à assister à ce service. Le lundi soir les enfants se réunissent en

classes, et on leur donne des enseignements sur les préceptes de la doctrine et de la vie chrétiennes. Le jeudi soir il y a régulièrement réunion de prières. Nous avons soin de ne point faire d'exercices religieux trop longs, ce qui serait de nature à fatiguer les élèves et à produire des résultats absolument opposés à ceux que nous recherchons. Il nous est souvent permis de constater l'effet que l'instruction religieuse et morale produit dans la conduite et dans le caractère des élèves.

Santé et hygiène.—Les élèves ont joui d'une excellente santé. Il n'en est mort qu'un seul; ce fut de tuberculose. Il s'est présenté aussi un cas d'appendicite; il fut opéré avec un succès parfait par le docteur Drew, de New-Westminster.

Service de l'eau.—L'eau nous vient de la rivière Lucucuck. Cette rivière, qui traverse notre ferme, sert d'abreuvoir pour nos bestiaux et nous fournit en même temps une eau abondante pour les besoins domestiques ou en cas d'incendie.

Moyens de protection contre le feu.—Voici comment nous sommes protégés contre l'incendie : Notre maison est en briques; les fournaises à air chaud et les cheminées sont revêtues de briques; les planchers autour des fournaises et des poêles dans la buanderie, sont en ciment; la boulangerie est dans un bâtiment distinct. Quant à nos moyens de protection, nous possédons un bon service d'eau, des robinets aux divers étages, des tonneaux et des seaux pleins d'eau dans les passages, un puits avec pompe foulante et boyau ajustable, des seaux à divers endroits, des extincteurs chimiques Carr et un corps de pompiers spécialement organisé pour combattre les incendies. L'édifice principal est pourvu d'échelles de sauvetage à chaque dortoir, d'issues et de moyens de communication facile et de 4 extincteurs Paton que le département nous a fournis pendant l'année. Il y a encore, disposées dans les endroits convenables, des haches de pompier que les maîtres sont tenus de surveiller; enfin, les élèves les plus grands des divers dortoirs sont chargés de faire sortir promptement les plus petits à la moindre alarme.

Chauffage et éclairage.—Nous sommes maintenant pourvus d'un appareil à gaz acétylène; l'installation en a été faite par la " Grant Acetylene Generator Company ", de Saint-Thomas, Ontario; c'est infiniment préférable à notre ancien système au pétrole. Le chauffage s'opère au moyen de deux fournaises à air chaud Smead-Dowd.

Récréation.—Les élèves gagnent de toutes manières à se livrer aux exercices sportiques. Comme ils sont à l'époque de la croissance, ils exigent beaucoup d'exercices et ce serait une faute grave de les en priver. Ainsi, favorisons-nous beaucoup tous les genres d'amusement. C'est une tâche facile d'ailleurs. Les jeux qui nécessitent beaucoup d'activité physique sont très recherchés. Au commencement de l'année, c'était le jeu de ballon qui tenait la première place, mais depuis c'est le jeu de balle qui est préféré. C'est ce qui vaut sans doute aux élèves leur bonne santé et leurs bonnes dispositions d'esprit. Le corps de musique est aussi une source très agréable et très populaire de récréation. Les membres sont toujours disposés à suivre les exercices et ils sont devenus passablement forts en musique. Les filles s'amusent aussi à leur manière; leurs jeux sont moins violents peut-être mais tout aussi amusants. Elles se plaisent beaucoup à jouer au croquet, surtout par une bonne brise du soir. Elles se livrent encore à différents autres jeux. Ni les filles ni les garçons n'aiment à se récréer à l'intérieur de l'école; mais dans cette partie du pays, ils peuvent s'amuser au dehors presque toute l'année.

Observations générales.—Vu le désordre d'estomac et de foie dont j'ai été atteint, la haute température qui nous a accablés pendant plusieurs semaines, tout cela, tombant juste à l'époque où je devais préparer mon rapport annuel, m'a malheureusement forcé de reproduire presque textuellement mon rapport de l'an dernier—abstraction faite des changements que je viens d'indiquer. Je dois ajouter que la conduite et le progrès des élèves ont été très satisfaisants et je crois constater que les sauvages se rendent de plus en plus compte de l'importance et des avantages de s'enseignement industriel.

J'ai, etc.,

JOSEPH HALL,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS,
KAMLOOPS, 12 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Situation.—L'école industrielle de Kamloops est située au pied de la montagne de Saint-Paul, sur le côté nord de la rivière Thompson-sud. Elle se trouve dans le voisinage immédiat de la réserve de Kamloops et à environ 2 milles de la ville du même nom, laquelle est une des têtes de division de la ligne du Pacifique. Le site de l'école est très agréable au printemps et en été, car, en arrière, il y a une rangée de collines, et le long des rives de la Thompson poussent de magnifiques bosquets.

Terrain.—L'étendue de terre appartenant à l'école contient 320 acres, que les sauvages de la réserve de Kamloops ont cédées pour les fins de l'école industrielle. On a converti environ 15 acres en champs, jardin et verger; le reste se compose de collines sablonneuses et de terrain accidenté qui n'est propre qu'au pâturage. Il n'y a pas de foin, et il n'y a pas de bois de chauffage.

Constructions.—Le bâtiment principal comprend, au rez-de-chaussée: le parloir, le bureau, le réfectoire, la cuisine et la buanderie, quatre chambre de bain et un four. Au premier étage, il y a la classe des filles et la chapelle. A droite se trouve le corps de logis des filles, lequel contient une salle de couture, une salle de récréation, le réfectoire des sœurs et des filles et les dortoirs. Au nord, à environ 100 pieds du bâtiment principal, est le corps de logis des garçons, et il se compose des magasins, des salles de récréation, d'un dortoir et d'une classe. Comme le dortoir des garçons se trouvait trop étroit, nous avons fait construire une nouvelle salle de classe de 30 x 20 pieds et nous avons converti l'ancienne en dortoir pour les petits garçons.

Les autres bâtiments sont : l'atelier de charpenterie et la cordonnerie, deux étables et une grange, la cave, la glacière, un cottage à trois pièces réservé aux employés, le poulailler, le pavillon des filles, le moulin à vent et la tour-réservoir.

Certains bâtiments ont été peints à neuf au printemps et le plancher de la salle de récréation des garçons a été renouvelé.

Logement.—L'école peut loger facilement soixante élèves et un personnel de sept membres.

Présence.—Il y avait à l'école à la fin de l'année 25 garçons et 26 filles, mais la présence moyenne pour l'année n'a été que de cinquante-un. Deux garçons sont morts chez eux et deux filles furent renvoyées dans leurs familles pour cause de maladie. Trois garçons et cinq filles ont reçu le congé réglementaire; quatre garçons et quatre filles ont été admis.

Travail en classe.—Les heures de classe sont, le matin, de 9 heures moins le quart à midi, tous les jours, excepté le samedi; et dans l'après-midi, de 5 heures moins le quart à 6.15. Les examens, qui eurent lieu en présence de l'agent Irwin, révélèrent plus de progrès chez les filles que chez les garçons. Les heures d'études des filles sont de 2 à 5 heures, l'après-midi, sans compter une demi-heure, le soir.

Les élèves se classaient comme suit à la fin de l'année :—

	Elèves.
Cours I	3
" II	6
" III	11
" IV	10
" V	12
" VI	9
	51

Ferme et jardin.—Nous ne pouvons irriguer que 4 acres de terre environ et encore faut-il les protéger au moyen d'une chaussée contre les débordements périodiques de la rivière Thompson. Comme Kamloops se trouve compris dans la nappe de terre anhydre de la Colombie, les travaux d'irrigation prennent beaucoup de temps; ils s'exécutent au moyen d'un moulin à vent et d'un manège Myers en combinaison avec une pompe foulante. Nous pouvons quelquefois obtenir de l'eau du fossé d'irrigation des sauvages. Notre jardin a produit beaucoup de pommes de terre, de carottes, de navets et de fèves.

Nous avons eu abondamment de framboises, de baies et de groseilles; notre verger nous a donné, comme d'habitude, une bonne récolte de pommes, et, pour la première fois, suffisamment de prunes et de poires.

Il y a un bon morceau de terre, appartenant à l'école, que nous n'avons jamais pu irriguer jusqu'ici, mais nous nous sommes procuré, ce printemps, un appareil, composé d'une machine à la gazoline de 4 chevaux et d'une pompe centrifuge de 3 pouces, ce qui nous donne lieu d'espérer que nous pourrons à l'avenir retirer de bonnes récoltes.

Tous les garçons travaillent aux champs et au jardin; en dehors des heures régulières du travail de classe, ils s'occupent à traire les vaches et à prendre soin des bestiaux.

Nous avons 4 chevaux, 6 vaches et 5 veaux.

Enseignement industriel.—*Charpenterie.*—Notre charpentier, M. L. Viel, un excellent ouvrier, a enseigné son métier à 13 garçons. Ils ont aidé à la construction de la nouvelle salle de classe, un bâtiment de 30 x 20 pieds et de 12 de hauteur; ils ont aussi travaillé à la fabrication des moulures et des découpures, à la réparation des meubles et à la reconstruction des planchers.

Cordonnerie.—Six élèves ont appris la cordonnerie; ils ont surtout réparé les chaussures et les harnais.

Peinture.—Certains élèves ont peint le nouveau bâtiment ainsi que les murs extérieurs de l'ancien.

Travail des filles.—Les filles font la cuisine, le blanchissage, elles fabriquent le pain et exécutent tous les travaux du ménage. Elles apprennent à coudre, à la main et à la machine, et à confectionner la dentelle. Ce sont elles qui font leurs robes et leurs vêtements de dessous; elles ont aussi fait des chemises, des caleçons et des camisoles pour les garçons. Elles sont propres, vives et industrieuses et elles font grand honneur à leurs maîtresses, les Sœurs Sainte-Anne.

Instruction morale et religieuse.—L'enseignement religieux se donne tous les jours pendant une demi-heure. Nous cherchons constamment à atteindre le but que le gouvernement se propose par l'établissement des écoles industrielles, c'est-à-dire civiliser les sauvages et en faire des citoyens utiles et soumis aux lois. Nous exerçons sur nos élèves une surveillance constante et aucune infraction à la morale et à la bienséance ne demeure impunie. Leur conduite a généralement été bonne, au cours de l'année.

Santé et hygiène.—C'est sous ce rapport notre pire année depuis l'établissement de l'école, c'est-à-dire depuis onze ans. Il fallut renvoyer 4 élèves dans leur famille pour cause de maladie, et il en est mort deux peu de temps après leur départ : l'un, de maladie de cœur, et l'autre, de phtisie. Les brusques changements de la température, au printemps, ont provoqué beaucoup de maladies. Le santé des élèves était excellente à la fin de l'année.

Les conditions hygiéniques sont bonnes; le système d'égout fonctionne bien. Nos dortoirs étaient trop encombrés, mais la construction d'une nouvelle salle de classe pour les garçons nous a permis de corriger cet inconvénient, vu que nous avons converti l'ancienne salle en dortoir.

Service de l'eau.—Nous prenons l'eau à la rivière au moyen d'une pompe mue par une machine à gazoline ; l'eau est conduite dans un réservoir placé près de la cuisine. Ce réservoir, dont les parois, en tôle galvanisée, sont protégées par de la sciure de bois, tient l'eau constamment fraiche et pure.

Moyens de protection contre le feu.—Nous avons les appareils à incendie qui suivent :—

1. Quatre extincteurs chimiques et 2 haches de pompier.

2. Trois grosses échelles fixes et quelques autres plus petites disposées autour des bâtiments.

3. Une couple de douzaines de seaux à incendie.

4. Deux réservoirs : l'un, dont la capacité est de 1,800 gallons, est pourvu de 3 robinets, et l'autre, dont la capacité est d'environ 1,200 gallons, se trouve placé au sommet d'une tour de 30 pieds de hauteur. Nous avons un boyau en caoutchouc, de cent pieds de long, ajustable à l'une ou l'autre des trois bouches d'eau que les réservoirs alimentent, de sorte que l'eau peut être dirigée sur n'importe quelle partie des bâtiments. Un bélier hydraulique, mû par une machine à la gazoline de 3 chevaux, nous permet de remplir les réservoirs en moins d'une heure. Nous avons récemment installé un poêle dans le bas de la tour; nous espérons par ce moyen empêcher l'eau de se congeler au cours de l'hiver.

Chauffage et éclairage.—Tout le chauffage s'opère au moyen de poêles ordinaires et il nous faut acheter tout notre bois à Shuswap et le transporter ici : soit sur une distance de 30 milles. L'éclairage se fait uniquement au pétrole.

Récréation.—Les élèves ont pour se récréer une demi-heure le matin et le midi et de 6.30 jusqu'au coucher, le soir. Le dimanche et les jours de congé, ils vont faire des promenades à pied ou en voiture. Ils s'amusent aux jeux ordinaires suivant leur âge et leur sexe. Les uns raffolent de la lecture des livres d'histoire tandis que d'autres semblent ne jamais se fatiguer d'entendre le grammophone.

Observations générales.—Nous avons eu l'honneur et le plaisir de recevoir, au cours de l'année, la visite du surintendant des Sauvages et du révérendissime évêque Bryant, de Mackenzie.

Je ne veux point clore mon rapport sans exprimer ma gratitude pour l'intérêt que le surintendant Vowell porte à notre école. Je tiens aussi à remercier notre digne agent, M. A. Irwin, pour ses visites mensuelles de même que pour sa bienveillance et sa bonne volonté à faire attention à tout ce qui concerne l'école.

J'ai, etc.,

ALPH. M. CARION, O.M.I.,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY,
SAINT-EUGÈNE, (ONT.), 30 juin 1904

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation de l'école.—L'école est située sur un site magnifique du village sauvage de Saint-Eugène, lequel touche à la réserve de Sainte-Marine, près du chemin de fer, à 5 milles de la station de Cranbook. L'étendue des lieux, de beaux jardins, de vastes cours de récréation, tout cela contribue à la santé des élèves. Nous avons une vue magnifique sur les montagnes environnantes. L'air y est pur et vivifiant.

Terrains de l'école.—Les 20 acres de terre de l'école appartiennent maintenant à l'Etat; elles ont été cédées par les Pères Oblats pour fins scolaires. Une partie de ce terrain est occupée par les bâtiments et les cours, le reste sert de jardins et de vergers. Nous en avons loué 120 acres afin de pouvoir enseigner plus efficacement la culture aux élèves. C'est un sol en grande partie uni et propre au pâturage; en y pratiquant l'irrigation, nous obtenons tous les ans de bonnes récoltes de foin, d'avoine et de légumes.

Bâtiments.—Ces bâtiments comprennent l'édifice principal—en grande partie occupé par le personnel—et l'école des filles et des garçons. Celle des garçons contient, au premier, une salle de classe, une salle de récréation, une salle à manger, une chambre de toilette et des garde-robes. Au second, il y a deux grands dortoirs et une chambre à coucher. Toutes les couchettes, qui sont en fer, sont bien et confortablement garnies. L'école des garçons se trouve à la droite de l'édifice principal; elle comprend une salle de couture et une salle de récréation, un réfectoire, une chambre de toilette, des garde-robes, un dortoir et une chambre à coucher. L'an dernier, nous lui avons construit une annexe de 25 x 30 pieds. Cette annexe est bien éclairée, bien ventilée et confortable de toutes manières. L'étage supérieur sert de dortoir aux petites filles.

Les autres bâtiments sont la boulangerie, la buanderie, le magasin, la maison du contremaître, les ateliers de cordonnerie, le hangar à bois, la grange et l'étable. Depuis mon dernier rapport, il nous a fallu faire diverses réparations, consistant en des travaux de peinture, de reconstruction de planchers et de perfectionnement dans le système de ventilation. Tous les bâtiments sont actuellement en bon état.

Logement.—Il y a place pour 60 élèves et tous les membres du personnel nécessaire.

Nombre des élèves.—Le gouvernement accorde un octroi pour 50 élèves, mais nous avons toujours dépassé ce nombre. L'assiduité des élèves est très bonne, car ils sont pensionnaires à l'école. Ils ont été en moyenne 54, l'an dernier.

Travail en classe.—L'enseignement est dirigé, dans des salles séparées, par trois professeurs différents. Les heures d'étude des garçons sont, l'avant-midi, de 8 à 11.15 heures ; il y a aussi une heure d'étude le soir. Les filles étudient de 1 à 4 heures, l'après-midi, et de 6 à 7 heures, le soir. Les progrès ont été satisfaisants et encourageants. A l'exception de quelques-uns seulement, les élèves se sont montrés désireux de s'instruire. C'est le programme officiel des études que nous suivons autant que possible; les examens ont lieu régulièrement. Il se donne des leçons de chant, de gymnastique et de musique. Les membres du corps de musique ont des exercices toutes les après-midi, de 1 à 2 heures.

Les élèves étaient ainsi classés à la fin de l'année :—

	Elèves.
Cours I	1
" II	5
" III	24
" IV	12
" V	6
" VI	2
	50

Ferme et jardin.—Notre ferme est dans un très bon état. Nos vergers, nos jardins et nos champs sont entourés de clôtures propres en pieux, en planches ou en bois rond. Elles ont en grande partie été construites par nos garçons, sous la direction du contremaître. Ces garçons ont des aptitudes spéciales pour tous les travaux de la ferme et comme ce sont ces travaux-là qui leur rendront le plus de services plus tard nous donnons à nos élèves des connaissances complètes et pratiques sur toutes les branches de la culture. Tous les garçons travaillent au jardinage; les plus vieux sont chargés des travaux les plus pénibles. Nous avons eu une abondante récolte de légumes : des choux, navets, carottes, panais, betteraves, oignons, laitue, céleri, pois, fèves, concombres, tomates, maïs, rhubarbe, citrons, citrouilles, etc. Le foin, l'avoine et les pommes de terre sont venus en abondance. Notre verger, qui renferme environ 200 arbres fruitiers—pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers et pêchers—se développe rapidement. Les pommiers seuls sont assez vieux pour produire; nous en avons eu une récolte considérable. Nous avons aussi eu des petits fruits en abondance.

Enseignement industriel.—Les garçons apprennent la culture de la terre et des jardins, le soin des bestiaux, la peinture en bâtiments et la charpenterie. Ils ont eu une bonne occasion d'acquérir la connaissance de la charpenterie lors de la construc-

tion de notre nouvelle salle d'école. Ce sont eux qui s'occupent de cordonnerie; ils ont été chargés des réparations des chaussures et des harnais.

Travail industriel des filles.—Les filles ont acquis beaucoup de dextérité dans le maniement de l'aiguille, soit à la main, soit à la machine. Elles apprennent d'abord la couture simple, le raccommodage et le tricotage, puis, après, la manière de tailler, d'ajuster, et de confectionner leurs propres vêtements. Elles se livrent 3 heures par jour à la couture; aussi fabriquent-elles, chaque année, plusieurs douzaines de robes, de tabliers, de chemises, de camisoles, etc. Elles sont à tour de rôle chargées du soin de la cuisine, de la buanderie, de la boulangerie et de la laiterie. Elles s'occupent aussi quelque peu du jardin. La partie du jardin qui touche à leur cour de récréation leur a été assignée. Elles y cultivent des légumes et des petits fruits; elles montrent beaucoup de goût dans l'arrangement des plates-bandes et des allées.

Instruction morale et religeuse.—C'est cette partie de l'enseignement qui occupe, à nos yeux, la première place et nous n'épargnons aucun effort pour inculquer à nos élèves des principes de morale et de religion. C'est le directeur lui-même et les professeurs qui remplissent cette tâche. Ils consacrent une demi-heure chaque jour à l'explication de la doctrine chrétienne. Les élèves n'échappent jamais à la surveillance de l'un des membres quelconque du personnel. Leur conduite a été parfaite.

Santé et hygiène.—A part certaines exceptions, les élèves ont joui d'une bonne santé. Nous avons été atteints, il y a un an, par une épidémie de pneumonie qui a laissé des traces dans la constitution de quelques-uns d'entre eux. Un garçon a succombé, ce printemps, à la phtisie et plusieurs autres ont souffert de diverses lésions d'une moindre gravité. Le médecin les a traités avec soin et il les a ramenés à la santé.

Service d'eau.—Le creek Joseph—un inépuisable cours d'eau qui descend des montagnes—nous fournit une eau excellente. Nous nous en servons pour irriguer nos champs et nos jardins. Ce sont des puits—l'un dans la cour des garçons et l'autre dans celle de la cuisine—qui nous fournissent l'eau nécessaire aux besoins domestiques. Ils ont tari cependant tous les deux, l'hiver dernier, et il nous a été très difficile de nous procurer l'eau nécessaire. Nous pourrions bien amener ici l'eau du creek, mais nous n'avons pas encore été en mesure d'entreprendre les travaux coûteux que cela nécessiterait.

Moyens de protection contre l'incendie.—Chacun des corps de logis est muni de deux extincteurs chimiques, de haches, de seaux, d'échelles et de boyaux à incendie. Ces différents appareils sont distribués, à la portée de la main, dans l'établissement et les élèves sont dressés à leur maniement.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles. Nous nous servons uniquement de bois comme combustible. L'éclairage se fait au pétrole.

Récréation.—Certaines heures sont consacrées tous les jours à la récréation. Lorsque le temps est favorable, les élèves s'amusent dans leurs cours respectives. Les jeux des garçons sont le ballon, la balle et les marbres. Ils aiment aussi beaucoup à chasser, à pêcher, à se baigner et à patiner. L'automne dernier, les membres du corps de musique, qui avaient été invités à donner un concert à Fernie, ont fait une jolie excursion. Leur conduite digne au cours du voyage et l'habileté musicale dont ils ont fait preuve ont fait grand honneur à l'école. Les filles s'amusent à danser à la corde, à se balancer, à jouer au croquet, etc. Les élèves passent leurs soirs d'hiver à faire de la musique, à chanter, à lire des livres d'histoire ou des livres illustrés, à écouter le grammophone, à montrer la lanterne magique et à faire divers jeux.

Observations générales.—Je ne veux point clore mon rapport sans exprimer ma gratitude pour l'intérêt que le surintendant Vowell porte à notre école. Je tiens aussi à remercier notre digne agent, M. R. L. T. Galbraith, pour ses visites mensuelles de même que pour sa bienveillance et sa bonne volonté à prêter attention à tout ce qui concerne l'école.

J'ai, etc.,

N. COCCOLA,

Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE L'ÎLE KUPER,
BUREAU DE POSTE, ÎLE KUPER, 24 août 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice clos le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située dans une baie splendide, sur la côte sud-ouest de l'île Kuper, sur le canal Stuart, à environ 5 milles de la gare de Chemainus, île Vancouver.

Terrain.—Le terrain attenant à l'école a été cédé par les sauvages de Pennelekut; il fait partie de la réserve de l'île Kuper. Il a une superficie de 70 acres : une moitié est en culture et l'autre moitié, en pâturage.

Bâtiments.—L'édifice principal contient au rez-de-chaussée un salon, un cabinet, une salle à manger pour les garçons, une cuisine, un garde-manger, et une salle à manger pour les jeunes filles. Au deuxième étage sont situées les classes, la salle de musique, la chapelle et deux chambres pour les étrangers. La demeure des jeunes filles comprend au rez-de-chaussée : la salle de couture, l'infirmerie pour les jeunes filles, le magasin, la salle de récréation, et un boudoir pour la directrice, à l'étage supérieur, on y voit le dortoir des jeunes filles, la chambre de bain, et celle pour le linge, et des chambres à coucher pour les femmes qui font partie du corps enseignant. La demeure des garçons est divisée au rez-de-chaussée comme suit : l'infirmerie, la chambre des professeurs, le magasin, la salle de musique, le lavoir, la salle de récréation des garçons, et la classe. Au deuxième étage, on y voit la chambre pour le linge, le dortoir des garçons, et les chambres des professeurs attachés à l'institution.

Les bâtiments extérieurs consistent en un cottage pour le contremaître, un gymnase avec une charmille en dessous, la lingerie et le séchoir, la boulangerie, le poulailler, les cabanes à chaloupes, les boutiques du charpentier et du cordonnier, les remises à bois, un bâtiment pour le bélier hydraulique, et un réservoir élevé.

Ces bâtiments sont très bien entretenus; une nouvelle cabane pour les chaloupes, de 30 x 20 pieds, et une remise, de 30 x 14 pieds, ont été érigées durant l'année par le charpentier et les apprentis.

Logement.—L'établissement peut facilement recevoir soixante et quinze élèves, en outre des huit professeurs.

Assiduité.—Durant l'année, soixante et deux élèves se sont inscrits sur le rôle, et l'assistance moyenne a été au-dessus de cinquante-sept.

Classes.—Le travail des classes a été satisfaisant. Différents professeurs enseignent aux garçons et aux filles dans des bâtiments séparés.

A la fin de l'année, les élèves ont été classés comme suit :—

	Elèves.
Cours I	2
" II	10
" III	13
" IV	15
" V	13
" VI	5
Total	58

Sur ce chiffre, il y avait trente garçons et vingt-huit filles.

Ferme et jardin.—On enseigne la culture et le jardinage à tous les garçons. Les plus jeunes s'occupent des fleurs et des légumes; les plus vieux font les travaux les plus durs de la culture. Cette année, nous avons trente-cinq acres de cultivées, et la récolte promet d'être exceptionnellement belle.

Nos animaux comprennent dix vaches, un taureau, une génisse, trois veaux, une paire de chevaux, dix cochons, et à peu près cent vingt poules.

Ecole industrielle des garçons.—*Menuiserie.*—M. Henry Butsch est le chef menuisier; avec ses quatre apprentis, il nous a procuré plusieurs nouveaux meubles; ils ont aussi bâti une nouvelle cabane pour les chaloupes, ont fait une allonge à la grange, et ont en même temps vu aux réparations partout ailleurs.

Cordonnerie.—M. J. M. Read a soin de cette partie du travail; avec ses six apprentis, il a fourni de bonnes chaussures à tous les élèves.

Peinture.—Tous les travaux de peinture et de lavage sont faits par trois garçons.

Boulangerie.—Cette branche de la communauté est sous les soins de deux garçons; lorsqu'ils préparent la pâte, ils sont aidés par huit garçons plus âgés.

Laiterie.—Deux garçons ont soin de ce département. Ils écrèment le lait, placent la crème dans les barattes, et en tirent un excellent beurre. Les vaches sont traites par cinq garçons.

Buanderie.—Cet ouvrage est fait par les filles et les garçons, sous la surveillance de la directrice.

Travaux industriels des filles.—Les jeunes filles ont fait les progrès les plus louables dans tous les travaux de ménage, dans la couture à la main et à la machine, dans la coupe et le fini des toilettes. Leurs ouvrages de fantaisie, d'une très grande variété, ont fait l'admiration de tous les visiteurs qui sont venus à l'école.

Instruction morale et religieuse.—Une instruction religieuse d'une demi-heure est donnée chaque jour aux élèves; les prières du matin et du soir sont faites en commun.

Santé et hygiène.—Somme toute, la santé des élèves a été bonne; nous avons cependant renvoyé deux garçons, sur l'avis du médecin; un est mort chez lui de la consomption, cette terrible maladie si commune chez les sauvages. Une jeune fille, pendant qu'elle surveillait les travaux de la cuisine, a pris en feu; ses habits et elle-même ont été affreusement brûlés. Elle a été pendant plusieurs mois à l'hôpital général de Chemainus; elle est maintenant complètement rétablie. Une autre jeune fille a souffert du rhumatisme inflammatoire. L'état sanitaire de l'école est très satisfaisant.

Approvisionnement d'eau.—Des sources naturelles fournissent constamment une abondante provision d'eau fraîche, et un bélier hydraulique fait monter cette eau dans un réservoir élevé.

Protection contre le feu.—Deux fois par mois, on exerce les garçons avec les appareils contre le feu; ces appareils consistent en quinze pompes à incendie chimiques Star, vingt-cinq seaux à incendie, quatre-vingt dix pieds de boyaux et deux haches. Des échelles contre le feu sont fixées aux toits des constructions; on a toujours sous la main d'autres échelles pour atteindre le toit. Il y a aussi près de tous les principaux bâtiments des bornes-fontaines où l'on peut facilement fixer les boyaux.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait au moyen de poêles à bois, et l'éclairage, par des lampes à pétrole; nous installerons probablement sous peu un générateur pour le gaz acétylène.

Récréation.—La balle, le ballon, le canotage, la natation, et le jeu de marbres occupent les jeunes garçons durant l'été en dehors de l'école; le jeu de cartes, et les jeux d'échecs et de dames sont leurs principales distractions durant l'hiver. Les jeunes filles, sur leur propre terrain, s'amusent à balancer, à danser et à jouer à la balle. Mais le plus grand plaisir de tous les élèves est d'entendre le corps de musique qui est encore sous la direction du chef Butsch.

Observations générales.—En terminant, j'offre mes plus sincères remerciements au surintendant Vowell, et à l'agent Robertson pour leur courtoisie à mon égard, et pour l'aide qu'ils m'ont donnée durant l'année.

J'ai, etc.,

G. DONCKELE,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE LYTTON (ST. GEORGES),
LYTTON, 7 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel pour l'exercice se terminant le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située à deux milles et demi de Lytton, qui est sur la voie principale du chemin de fer Pacifique Canadien, à l'est de la rivière Fraser, à environ un demi-mille des eaux de cette rivière. Le chemin Lytton-Lillooet passe près de l'établissement.

Terrain.—Nous avons à peu près six cents acres de terre. Nous avons les lots onze, douze et quarante-sept du groupe numéro 1, dans le district de Yale; le reste se compose de terres appartenant au gouvernement du Dominion ; nous prenons aussi dans un autre groupe cent soixante acres de cette terre. Le sol est sablonneux; ce sable est mêlé de glaise et d'argile, et excellent pour divers genres de culture, entre autres celle des fruits. Nous avons, cette année, beaucoup plus de terrain en culture que l'année dernière, savoir; quinze ou vingt acres de plus, et le tout est en outre bien mieux cultivé que l'année dernière. Une eau abondante permet une excellente irrigation. Tous ces terrains sont la propriété de la Compagnie de la Nouvelle-Angleterre.

Bâtiments.—La maison d'école est en bon état de réparation. Nous avons entouré le soubassement de madriers en cèdre, et de papier goudronné, et nous avons mis des écrans en fil de fer à toutes les portes et à tous les châssis. La remise à bois, la cuisine et le petit cabinet dont il a été question dons mon dernier rapport annuel ont été terminés. Nous avons en outre construit une porcherie; l'on y place aussi les attelages, et il y a en outre un grenier à foin, il y a de la place pour les voitures et les instruments aratoires. Nous avons aussi tout le bois de charpente pour construire une boutique de forge.

A l'extrémité nord de la ferme, nous construisons une laiterie pour vingt vaches ; nous espérons la terminer dans un mois à peu près.

La grange au bout du terrain de l'école a 30 x 50 pieds; une autre, dont les fondations sont faites, et du côté nord, a 60 x 40 pieds. La hauteur de ces deux granges est d'environ 30 pieds.

Les bâtiments consistent dans la maison principale qui sert aux fins de l'école; cette maison comprend les classes, le réfectoire, le dortoir, la buanderie, la cuisine, le porte-manteau, les magasins, les bains, et les boutiques du cordonnier et du charpentier; il y a aussi deux granges complètes; les étables, les porcheries, les poulaillers, cinq caves pour les légumes, la laiterie, le grenier pour le blé, la maison du fermier, la remise aux instruments aratoires, celle à bois avec la chambre et l'atelier du Chinois, et deux maisons en bois rond pour les employés et le charpentier.

Logement.—Il y a de l'accommodement pour quarante élèves et quatre professeurs.

Assiduité.—Nous avons actuellement vingt-cinq garçons à l'école; nous en avons admis vingt-sept; mais, il y en a un qui a été renvoyé à cause de maladie; un autre s'est enfui, et n'a pas encore été rejoint.

Travail en classe.—Les heures des classes sont de neuf heures avant-midi à midi, et de sept à huit heures du soir. On enseigne la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la dictée et le chant. Les jeunes garçons qui sont entrés au commencement de l'année dernière se servent encore du premier livre de lecture; mais ils seront promus dans quelques semaines.

Ferme et jardin.—Je constate une grande amélioration sous ce rapport. Les grains sont plus beaux, parce que la terre a été mieux labourée; l'ouvrage est plus facile, et les jeunes garçons deviennent plus utiles. Nous avons eu deux récoltes d'alfalfa, une

de trèfle rouge, une d'avoine; nous avons en outre environ trente acres de blé presque mûr, et aussi de l'orge, de l'avoine, des fèves, des céréales, des pois et du maïs.

Nous avons une abondante récolte de petits fruits; les arbres du verger sont aussi chargés de fruits.

Les jardin potager nous donnera une grande quantité de blé d'Inde, de pois, de laitue, d'oignons, de rhubarbe, de fèves, de citrouilles, de persil, de carottes et de navets; le manque de pluie a cependant desséché presque toutes les fleurs.

Métiers.—Outre la culture du sol et des fruits, on enseigne à nos élèves à devenir cordonniers et charpentiers.

Instruction morale et religieuse.—Chaque jour, nous avons la lecture de la Bible et un entretien, outre la prière journalière. Le dimanche, nous avons deux réunions et de la classe, de deux à trois heures de l'après-midi. La morale est bien observée à l'école; et si l'on songe à tous les défauts des sauvages, la conduite des élèves est excellente.

Santé et hygiène.—La santé a été bonne; nous avons du bon air, de l'eau en quantité, et des vivres bien apprêtés.

Approvisionnement de l'eau.—Nous obtenons l'eau du creek Botame ; il y en a dans toutes les salles. On la tire d'un réservoir de 23 x 12 x 7 pieds avec un tuyau d'un diamètre d'un pouce et demi.

Protection contre le feu.—Un tuyau d'un pouce et demi, percé à tous les six pouces, traverse le toit d'un bord à l'autre; des échelles de sauvetage sont placées aux extrémités nord et sud des dortoirs; il y a aussi dans chaque chambre une pompe en caoutchouc, une tonne, des seaux et des haches.

Chauffage et éclairage.—Le chauffage se fait avec des fournaises à air chaud; ces fournaises fonctionnent mal quand il vente beaucoup, et la chaleur se tient toute dans les mêmes appartements.

L'éclairage se fait avec des lampes à pétrole, et ces dernières sont bien aménagées.

Récréation.—Les enfants ne s'amusent pas beaucoup avec le ballon ou d'autres jeux de ce genre; ils préfèrent leurs arcs et leurs flèches, leurs dards et leurs échasses. Ils aiment à nager, et sont très ingénieux à trouver toute espèce d'amusements. Ils ont tous les jours trois heures de récréation, à part l'exercice militaire.

J'ai, etc.,

GEO. DITCHAM,
Directeur

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKATLA,
METLAKATLA, 25 juillet 1905.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre ce rapport pour l'année terminée le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est située au village de Metlakatla, sur la réserve du même nom, au sud de la péninsule Tsimpsean. On admire la plendide position de cette école d'où l'on voit les montagnes et les collines couvertes de hêtres et de sapins d'un côté, et la mer et les îles, de l'autre.

Terrain.—Il y a environ quatorze ans, les sauvages de ce village ont donné six acres de terre pour l'usage de cette école. Depuis, ils ont donné l'emplacement où est située l'école des jeunes filles, et aussi plusieurs lopins de terre qui servent aux élèves pour s'amuser et pour d'autres fins.

Bâtiments.—Ces derniers sont divisés comme suit: le bâtiment principal pour la division des jeunes garçons; elle est en bois de charpente et à deux étages, et contient au rez-de-chaussée : un salon, une salle de réception, deux salles à dîner, une infirmerie, une salle de couture, une cuisine et des magasins; au deuxième étage il y a la chambre à coucher du directeur, et huit petits dortoirs.

Les jeunes filles occupent une spacieuse et solide maison en charpente, et dont l'intérieur est très bien fini avec des murs en plâtre. Ce bâtiment a 64 pieds de longueur sur 22 pieds de profondeur; elle a aussi deux ailes de 20 pieds de largeur sur une profondeur de 40 pieds. Les chambres au premier étage sont : la salle de réception, la classe, la salle à dîner et le vestiaire, le garde-manger, le lavoir, la cuisine et les magasins. Au deuxième étage sont: les chambres de la directrice, de l'assistante, et du professeur, deux grands dortoirs, une chambre qui sert d'infirmerie, et une autre pour serrer le linge. Au-dessus, il y a encore un demi-étage avec mansardes. Le soubassement fournit une très belle cave.

La buanderie est une annexe de dix-neuf pieds, quatre pouces, par dix-neuf pieds.

Les autres bâtiments comprennent une école très confortable où l'on enseigne aux garçons, une boutique pour la charpenterie, et une autre pour la cordonnerie, une buanderie et un magasin, une cabane à charbon, une étable et un poulailler.

Logement.—Dans le bâtiment où logent les garçons, l'espace est plutôt restreint, quoi qu'il soit très salubre; mais, toutes les chambres à coucher, y compris l'infirmerie, ne peuvent loger plus de vingt-sept élèves. Dans le nouveau bâtiment, aujourd'hui occupé par les filles, il y a amplement de l'espace pour trente élèves, la directrice et deux assistantes.

Assiduité.—L'assistance moyenne des élèves a été de cinquante-quatre ; vingt-sept garçons et autant de jeunes filles; durant la saison de la pêche au saumon, on permet aux jeunes garçons d'aller aider à leurs parents, afin que ceux-ci puissent gagner leur subsistance.

Travail en classe.—Il faut absolument que la plus grande partie du temps des garçons et des filles les plus âgés et les mieux instruits soit consacrée aux travaux industriels; c'est pour cela que ces élèves n'assistent à la classe qu'une moitié de la journée; les jeunes seuls suivent les classes régulièrement.

Le directeur enseigne aux garçons, et Mlle H. Jackson, aux jeunes filles. On constate un progrès réel dans toutes les branches de l'instruction.

A la fin de l'année, les élèves étaient classés comme suit :—

	Elèves.
Cours I	0
" II	7
" III	21
" IV	10
" V	16

Soit un total de cinquante-quatre.

Travaux industriels.—Quinze garçons ont appris les travaux de menuiserie et de peinture. Ils ont été employés à réparer le toit et les planchers de l'école des garçons, à faire de la clôture, à fabriquer de nouveaux meubles, et à réparer les vieux. Tous les garçons travaillent au jardin de temps à autre, et quelques-uns aux ouvrages de cordonnerie.

On enseigne aux jeunes filles les travaux domestiques et de buanderie, les ouvrages à l'aiguille; on constate un grand progrès dans leur travail, et le goût qu'elles y apportent. Dix, parmi les jeunes filles, peuvent faire la coupe de leurs toilettes et les terminer.

Jardin.—Le jardin est petit, mais bien outillé, et toujours bien entretenu. Nous avons une certaine quantité de fruits délicieux, et des légumes d'une qualité supérieure.

Mœurs et instruction religieuse.—La Bible sert de livre de lecture. Les instructions religieuses durent trois quarts d'heure chaque jour, excepté le samedi. Les

prières du matin et du soir sont faites en commun. Le dimanche, les élèves assistent aux offices de l'église, et à l'école du dimanche du village.

Le révérend J. H. Keen donne des instructions religieuses dans les salles de l'école deux fois par semaine.

Protection contre le feu.—Des extincteurs chimiques, des seaux, des échelles et des haches sont à la portée de tous; il y a aussi de l'eau en abondance. Ce qui protège le mieux contre le feu les établissements des garçons et des filles sont les toits couverts en tôle. L'instituteur, aidé de ses élèves, a fini, à la fin du mois dernier, de couvrir en tôle galvanisée, qui a été généreusement fournie par le département, le principal bâtiment qui sert aux garçons; ce qui diminue beaucoup le danger du feu.

Chauffage.—Les salles du premier étage sont chauffées par des fournaises à charbon; mais les dortoirs n'ont aucun appareil de chauffage.

Récréation.—Les jeunes garçons jouent souvent au ballon et à la balle. Ils aiment beaucoup à tirer de l'arc, à nager, et à aller en chaloupe. En hiver, ils s'amusent à lire, à chanter, et à jouer au crokinole et aux dames.

Les jeunes filles, en été, prennent plaisir à se balancer et à danser; elles s'amusent aussi avec le loto, les dominos, et d'autres jeux de ce genre. En hiver, on consacre une veillée de chaque semaine aux exercices de chant et de musique; à la fin de l'année, les élèves ont donné un concert qui a remporté un joli succès.

Observations générales.—A la fin du mois d'octobre dernier, nous avons eu l'agréable visite du surintendant Vowell, de cette province.

L'agent local de ce district, M. Morrow, nous a aussi visités plusieurs fois, et s'est chaudement intéressé au bien-être des élèves de notre école.

Je dois aussi remercier Mlle West et les autres dames pour leur beinveillance à instruire nos élèves à l'école du dimanche.

Les renseignements obtenus sur la conduite de nos anciens élèves ont été, à peu d'exceptions près, à leur grand avantage; ce qui me cause un sensible plaisir.

Avant de terminer, je dois mentionner avec reconnaissance le nom de Mlle Davies; cette dernière, qui est à la tête du département des jeunes filles depuis deux ans, n'a reçu ni salaire, ni gratification quelconque.

J'ai, etc.,

JOHN R. SCOTT,
Directeur.

COLOMBIE-BRITANNIQUE,
ECOLE INDUSTRIELLE DU LAC WILLIAMS,
150 MILE-HOUSE P.O., 20 juillet 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'année terminée le 30 juin 1904.

Situation.—Cette école est agréablement située dans une fertile vallée près du creek San-José, à cent trente-cinq milles d'Ashcroft, une station sur la voie du Pacifique Canadien. Elle n'est pas sur une réserve.

Terrains.—Ces terrains, qui sont presque tous des pâturages, appartiennent aux Pères Oblats.

Bâtiments.—Nous n'avons érigé aucune nouvelle construction cette année; une partie de l'ancienne bâtisse, qui a été la première maison d'école dans Caribou, a été convertie en une boutique de menuiserie; ses dimensions sont de 24 x 26 pieds. Le premier étage de l'école des filles contient une classe, un magasin, deux petits salons, une salle de couture et la salle de récréation. L'étage supérieur contient le dortoir, une

chambre à coucher, la chapelle, les chambres à coucher pour les professeurs, et la salle de musique; dans la mansarde, il y a un second magasin et une garde-robes.

L'école des garçons comprend à l'étage inférieur : la classe, une chambre à coucher, le salon, la salle de récréation et le lavoir. à l'étage supérieur, il y a le dortoir, le magasin, l'infirmerie, et une chambre à coucher pour le contremaître. Dans la mansarde, il y a une salle pour le linge.

Logement.—On peut facilement loger quatre-vingt-dix élèves avec tous les professeurs nécessaires.

Assiduité.—Quarante-cinq élèves ont suivi régulièrement les classes pendant l'année.

Travail en classe.—On constate un progrès réel dans l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles. Autant que possible, nous suivons le cours d'études recommandé par le département.

A la fin de l'année, les élèves pouvaient être classés comme suit :—

	Elèves.
Cours I	10
" II	3
" III	15
" IV	12
" V	5

Ferme et jardin.—Quoique le printemps ait été tardif, toutes les récoltes, excepté celle du blé, s'annoncent bien. Heureusement, nous avons constamment en mains des provisions de farine pour au delà d'une année; de sorte qu'il ne nous faut en acheter qu'une bien faible quantité.

Enseignement industriel.—Comme nos sauvages sont en grande partie des agriculteurs, il est naturel que la culture soit leur occupation principale. Tous les garçons les plus âgés assistent aux travaux des champs et du jardinage; trois ont cependant constamment demeuré dans la boutique du menuisier.

On enseigne aux jeunes filles tout ce qu'elles doivent connaître pour devenir de bonnes ménagères : la cuisine, la boulangerie, la buanderie, les travaux de couture et autres travaux domestiques.

Enseignement moral et religieux.—Les professeurs prennent un soin particulier à rendre les enfants obéissants, francs, honnêtes, bons et obligeants. Le directeur donne l'instruction religieuse tous les jours; les prières du matin et du soir sont faites en commun; le dimanche, les enfants prennent part au chant à la grand'messe.

Santé et hygiène.—Tous les élèves ont joui d'une excellente santé. A la fin du mois de novembre, cependant, une jeune fille malade a été transportée chez elle où elle est morte. L'égouttage des eaux se fait bien, et il règne une excessive propreté.

Approvisionnement de l'eau.—Rien n'a été fait, malheureusement, pour améliorer le service de l'eau, et nous faire jouir du splendide système d'aqueduc établi par mon prédécesseur.

Protection contre le feu.—Les appareils de protection contre les incendies sont à la portée de tout le monde. Des échelles ont été posées sur les toits; les cheminées sont formées de tuyaux en " terra-cotta ", et sont fréquemment nettoyées. Il y a aussi de bons extincteurs en verre, et une grande quantité de seaux toujours remplis d'eau.

Chauffage et éclairage.—L'éclairage se fait au moyen de lampes à pétrole, et le chauffage au moyen de poêles carrés.

Récréation.—Les garçons sont enclins à tous les jeux du sport; en été, ils préfèrent le ballon et la balle; en hiver, ils aiment à patiner sur la glace des lacs et des creeks.

Observations générales.—En terminant, je dois remercier tous mes assistants de leur zèle à remplir leurs travaux; une mention spéciale doit être faite pour les bonnes sœurs qui exécutent leurs devoirs admirablement; et, cependant, elles rencontrent quelquefois des obligations très pénibles. Je remercie en même temps l'agent local, M. E.

Bell, et le surintendant, M. A. W. Vowell, du précieux concours qu'ils m'ont prêté, et de l'intérêt toujours croissant qu'ils ont pris au développement de notre école.

J'ai, etc.,

H. BOENING,
Directeur.

SURINTENDANCE DU MANITOBA,
BUREAU D'INSPECTION DU LAC MANITOBA,
PORTAGE-LA-PRAIRIE, 1er octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport de mes visites aux écoles industrielles, aux pensionnats et aux externats pour les inspections de l'année dernière.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON (MÉTHODISTE).

J'ai visité cette école du 17 au 30 mars 1904. Le nombre d'élèves présents est de cent, dont quarante-huit garçons et cinquante-deux filles. On peut les classer comme suit :—

	Elèves.
Cours I	40
" II	9
" III	26
" IV	21
" V	4

Assistants.—Le directeur est le révérend T. Ferrier ; le sous-directeur, James Parr; le fermier, J. G. Milne; le jardinier et préposé aux pompes, H. Goodland; le charpentier, W. J. Williams, la directrice; Mlle Hélène Sutherland; la sous-directrice, Mlle Martha Burke ; la principale maîtresse, Mme Williams ; son assistante, Mlle Lucie Brett; la cuisinière, Mlle M. Shields; la couturière, Mlle P. Black, la lingère, Mlle Orser. Les classes comprennent deux divisions; la première est sous les soins de Mme Williams, la deuxième sous les soins de Mlle Brett.

J'ai constaté dans les deux divisions une grande amélioration depuis mon inspection précédente. Tous les travaux sont bien exécutés. Les jeunes garçons et les jeunes filles les plus âgés ne vont à la classe que la moitié de la journée. On consacre l'autre moitié à différents ouvrages, les garçons aux travaux des champs et des ateliers; les jeunes filles, aux travaux domestiques de toutes espèces.

M. Ferrier reçoit un excellent appui de ses assistants. On semble travailler avec harmonie pour la prospérité commune.

On s'occupe spécialement des travaux de culture; mais, les autres branches d'instruction ne sont pas négligées.

L'année dernière, la culture a rapporté un profit réel de $1,282.

Les bâtiments sont bien réparés. D'importants ouvrages de plomberie ont été faits, et sous ce rapport, le bâtiment principal, et la maison du directeur ne laissent rien à désirer. On a érigé une construction nouvelle cet été pour le charpentier.

Toutes les bâtisses sont éclairées à l'électricité, et il y a une bonne ventilation. J'ai trouvé les appareils contre le feu en bon état. Cette institution se maintient entièrement avec l'aide du département.

PENSIONNAT DE BIRTLE (PRESBYTÉRIEN).

Visité du 6 au 9 octobre 1903. Le nombre d'élèves inscrits est de quarante-trois, soit, quinze garçons et vingt-huit filles.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	19
" II	7
" III	12
" IV	5

Corps enseignant.—M. E. H. Crawford, directeur, Mlle A. McLaren, directrice ; Mlle T. McLeod, sous-directrice; Mlle McGregor, maîtresse.

Cette école continue à donner d'excellents résultats. Mlle McGregor est une des meilleures maîtresses d'école que j'ai rencontrées. Mlles McLaren et McLeod font partie du personnel de cette école depuis longtemps; inutile de dire qu'elles sont anxieuses du succès de l'institution. M. Crawford est un jeune homme énergique et zélé. Les élèves ne font aucun travail de culture; mais, ils ont un grand et magnifique jardin qui leur fournit tous les légumes nécessaires.

Les bâtisses sont bien réparées. Je regrette de dire qu'un incendie a détruit l'étable l'an dernier, mais elle a été reconstruite depuis.

Durant l'année dernière, il y a eu un nouveau système d'aqueduc installé. Le bâtiment principal est fourni d'eau de source très froide, suffisante pour les besoins domestiques et pour la protection contre le feu. Il y a des boyaux à chaque étage. En cas de besoin, on puise l'eau d'un large réservoir dans la mansarde, lequel est alimenté au moyen d'un appareil à gazoline situé dans le soubassement.

Lors de ma visite aux différentes agences de Birtle, j'ai rencontré plusieurs anciens élèves. A peu d'exceptions près, ils sont tous bien parvenus. Cette école jouit d'une grande popularité chez les sauvages; on en juge facilement par le travail qui se fait tant à l'école qu'en dehors.

PENSIONNAT DU CREEK-DES-PINS (CATHOLIQUE ROMAIN).

Visité le 5 août 1904. Cinquante-sept élèves inscrits, soit, vingt-quatre garçons et trente-trois filles.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	6
" II	3
" III	17
" IV	12
" V	8
" VI	11

Il y a un externat tout près du pensionnat. On y donne la même instruction.

Il y a quinze élèves inscrits; cinq garçons et dix filles.

On peut les classer comme suit :—

	Elèves.
Cours I	4
" II	6
" III	1
" IV	3
" V	1

Cette institution se maintient toujours avec le plus grand succès. L'examen des élèves a démontré un progrès réel accompli depuis l'année dernière. Je n'ai aucune

L'École de l'église de la mission St.-Mary. Les écoliers travaillent à la fenaison.

hésitation à dire que le travail des classes de cette école est le mieux fait de toutes les écoles qui sont sous ma juridiction.

Le révérend Père Chaumont, O.M.I., agit comme directeur, et il a sous ses ordres une foule d'assistants laïques. On y enseigne toutes espèces de travaux, surtout ceux qui seront plus tard utiles aux élèves.

Le bâtiment principal est en pierre solide, de 49 x 114 pieds, à deux étages, avec soubassement et mansarde et pouvant loger cent élèves. Le chauffage est à la vapeur. Il est protégé contre le feu au moyen de trois réservoirs placés au haut de l'établissement; ces réservoirs sont reliés à chaque étage au moyen de boyaux. Lors de mon inspection, il n'y avait pas d'échelles de sauvetage; mais, comme le département a consacré un certain montant à cet effet, c'est l'intention du directeur d'en faire placer cette année.

Le creek des Pins fournit toute l'eau nécessaire. Elle est pompée jusqu'à l'école par une machine à gazoline. Il me semble que cette eau n'est pas d'une grande pureté. On a bien creusé des puits, mais l'eau est trop salée pour que l'on puisse s'en servir.

EXTERNAT DU PORTAGE-LA-PRAIRIE (SIOUX) (MÉTHODISTE).

Le corps enseignant se compose de W. A. Hendry, directeur; Mme Hendry, directrice, et de Mlle Hendry, sous-directrice.

Cette institution reçoit de l'aide du département pour vingt élèves, moyennant $72 par année chacun. Il y a vingt-deux élèves inscrits.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	5
" III	15
" V	2

Le département défraye toutes les dépenses courantes, moins les salaires des professeurs qui sont payés par la Société de la Mission de l'Eglise; cette même société fournit en outre une partie des vêtements nécessaires.

Je constate avec plaisir qu'il y a eu une petite balance en caisse à la fin du dernier exercice, tous comptes payés.

M. Hendry agit comme professeur, et s'occupe de tout le travail qu'il y a à faire en dehors de l'école. Mme Hendry, comme directrice, et Mlle Hendry, comme sous-directrice accomplissent leurs devoirs d'une manière très satisfaisante.

La grande partie des élèves sont jeunes. Le travail des classes est excellent. La morale y est scrupuleusement observée.

L'école est située en dedans des limites de la ville; elle est bien pourvue d'appareils contre les incendies. On se sert de la lumière électrique comme moyen d'éclairage, et le chauffage se fait par des fournaises à air chaud.

Le bâtiment est en bois de charpente, et en bon état de réparations.

Les jeunes filles apprennent tous les ouvrages domestiques et de couture. Lorsqu'elles quittent l'école, elles sont bien qualifiées comme servantes; aussi, on les recherche beaucoup. Les jeunes garçons, vu le peu d'étendue de terre que possède l'école, ne peuvent guère s'occuper que de leurs travaux de classe. Cette institution est le complément d'une école industrielle.

EXTERNATS.

AGENCE DU PORTAGE-LA-PRAIRIE.

LE LAC-AU-CYGNE (PRESBYTÉRIEN).

Visité le 4 juillet 1904. K. M. Garrioch est l'instituteur.

Huit élèves inscrits. L'assistance moyenne durant le dernier exercice a été de quatre. Cinq élèves étaient présents lors de mon inspection. Il n'y a eu que peu de progrès; le professeur semble n'avoir plus de zèle pour le travail.

L'école est en bois de charpente, et semble bien entretenue.

ÉCOLE DES RAPIDES DU ROSEAU (SANS DÉNOMINATION).

Visitée le 7 juillet 1904. Mlle Annie Ramsay agit comme institutrice. Vingt-huit élèves se sont inscrits, durant les derniers neuf mois de l'exercice; l'assistance moyenne a été de douze.

Cette école a été ouverte l'automne dernier; les sauvages en sont bien contents. Mlle Ramsay enseigne très bien; aussi, les enfants ont-ils fait des progrès surprenants, si l'on considère le peu de temps depuis que l'école est ouverte.

AGENCE DE BIRTLE.

ÉCOLE OKANASE (PRESBYTÉRIENNE).

Il n'y a qu'un seul externat dans cette agence; il est situé sur la réserve Keesekoowenin. Le révérend M. Macalister en est le professeur. Je regrette qu'il ait été absent lors de ma visite. On m'a dit que les élèves étaient très assidus, et que M. Macalister était un excellent professeur. C'est une maison construite en billes et bien entretenue.

AGENCE DE MANITOWAPAH.

ÉCOLE DE SANDY-BAY (CATHOLIQUE ROMAINE).

Visitée le 23 juillet 1904. Mlle Kate O'Donnell en est l'institutrice. Quarante-six élèves se sont inscrits; vingt-neuf étaient présents lors de mon inspection. L'assistance moyenne durant le dernier exercice a été de seize.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	36
" II	4
" III	5
" IV	1

L'assistance à l'école est relativement faible, si l'on considère qu'il y a dans la réserve soixante et douze enfants assez âgés pour fréquenter l'école. La grande distance qu'ont les enfants à parcourir pour se rendre à l'école est la meilleure excuse de leur absence. Mlle O'Donnell fait un travail consciencieux depuis qu'elle surveille cette école.

C'est une maison en bois de charpente, et bien réparée. Un vaste pensionnat, avec fondations en pierre, était alors en voie de construction. Je crois qu'il sera occupé à bonne heure l'hiver prochain. Ce sera une belle acquisition pour cette réserve et les réserves voisines.

ÉCOLE DU LAC MANITOBA (CATHOLIQUE ROMAINE).

Visitée le 25 juillet 1904. M. L. E. Martel en est le professeur. Vingt-un élèves se sont inscrits; lors de mon inspection, il y en avait onze de présents. L'assistance moyenne de l'année a été de dix et demi.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	7
" II	6
" III	8

C'est la septième fois que je visite cette école, et c'est avec regret que je n'y constate aucun progrès sensible depuis ma dernière visite. Elle est depuis quelques années dans un pire état qu'auparavant. Les parents s'occupent peu de l'instruction de leurs enfants; plusieurs enfants demeurent aussi trop loin pour fréquenter l'école. C'est une maison en billes et bien réparée.

ÉCOLE DU LAC FLUX ET REFLUX (CATHOLIQUE ROMAINE).

Cette école n'avait aucun professeur lors de ma visite. Mlle Annie Ramsay, autrefois de l'école du Roseau, a été priée de prendre soin de cette école. Les sauvages de ce petit groupe s'intéressent beaucoup à son maintien; l'assistance est bonne, si l'on considère le nombre restreint d'enfants.

C'est une maison en billes; elle a besoin de réparations qui, je crois, seront faites avant l'hiver.

ÉCOLE DU HAUT-FAIRFORD (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Nous avons atteint cette école un samedi soir. Je ne pouvais pas attendre jusqu'au lundi pour en faire la visite; de plus, j'avais compris que le professeur, le révérend Georges Bruce, avait abandonné sa charge. Il y avait dix-huit élèves inscrits au terme du mois de juin; l'année dernière, il y a eu une assistance moyenne de neuf et trois quarts. L'école est en bois de charpente, semble confortable, et est bien réparée.

ÉCOLE DU BAS-FAIRFORD (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 30 juillet 1904. M. Robert Bruce en est le professeur. Vingt-sept élèves se sont inscrits; vingt-cinq étaient présents lors de ma visite. Durant le dernier exercice, la moyenne de l'assistance a été de dix-sept élèves.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	17
" II	4
" III	6

Je suis heureux de constater un léger progrès dans cette école. Le professeur m'a paru plus actif que l'an dernier, et les élèves s'en sont ressentis; mais c'est loin d'être parfait.

ÉCOLE DE LA PETITE-SASKATCHEWAN (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 29 juillet 1904. M. John S. Favell en est le professeur. Dix-huit élèves se sont incrits; lors de mon inspection, dix-sept étaient présents. La moyenne de l'assistance pendant l'année a été de onze.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	9
" II	3
" III	6

M. Favell a fait un excellent travail durant l'année dernière. J'ai remarqué une amélioration sensible à son école. Il est de sa nature un de nos meilleurs professeurs; mais les principes pédagogiques de l'école normale lui font défaut. Ses services sont très appréciés de la réserve. L'école est une maison en billes et bien réparée. La coqueluche a été générale sur cette réserve et sur les réserves voisines durant les derniers trois mois.

ÉCOLE DU LAC SAINT-MARTIN (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 29 juillet 1904. M. Charles H. Fryer en est le professeur. Ce monsieur vient d'arriver ici; il a remplacé M. Dobbs, qui est maintenant à l'école de la rivière Basse.

Trente-cinq élèves se sont inscrits; lors de mon inspection, vingt-trois étaient présents. La moyenne de l'assitance durant l'année a été de vingt-quatre et demi.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	27
" II	3
" III	4
" IV	1

M. Fryer, commençant à enseigner et connaissant encore bien peu les sauvages, il serait injuste de le critiquer. Il possède tous les éléments d'une bonne éducation, et paraît très actif. Cette école a fait des progrès considérables sous les soins de M. Dobbs; il n'y a pas de raison pour que cela cesse, attendu que les sauvages surveillent bien l'instruction de leurs enfants; le nouveau chef surtout a des idées de progrès bien avancées. Il faudrait ici un nouveau bâtiment.

ÉCOLE DE LA RIVIÈRE DE LA POULE-D'EAU (CATHOLIQUE ROMAINE).

Visitée le 3 août 1904. M. Lucien Guillot, B.A., en est le professeur. Quatorze élèves se sont inscrits à cette école; onze étaient présents lors de ma visite. La moyenne de l'assistance a été de huit.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	9
" II	4
" III	1

M. Guillot n'enseigne ici que depuis quelques mois. Il est de Paris, France. Il connaît peu la langue anglaise. Il fait de son mieux; mais, son manque de connaissance de la langue anglaise lui est très défavorable. Bref, il n'est pas chez lui. Les bâtiments sont bien entretenus.

ÉCOLE DU CREEK-DES-PINS (CATHOLIQUE ROMAINE).

Le rapport concernant cet externat est compris dans celui du pensionnat du même nom.

ÉCOLE DE LA RIVIÈRE-BASSE (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Cette école était fermée lors de ma visite. M. T. H. Dobbs, autrefois de l'école Saint-Martin, vient d'y entrer en charge; mais, il n'a pas encore commencé ses fonctions.

AGENCE DU PAS.

ÉCOLE DES GRANDS-RAPIDES (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 15 août 1904. Le professeur en était M. M. Simpson, qui depuis a été remplacé par le révérend M. Brown, missionnaire attitré chez les sauvages. Quatorze élèves se sont inscrits; dix-neuf étaient présents lors de mon inspection. La moyenne de l'assistance pour les neuf derniers mois de l'exercice a été de onze.

Classification :—

	Elèves.
Cours I.	8
" II.	3
" III.	3

J'ai été enchanté du travail de M. Simpson. Les élèves ont fait de grands progrès dans l'arithmétique; il faut remarquer que les jeunes sauvages sont généralement peu versés dans cette branche de leurs études. C'est une maison en billes, assez bien réparée.

ÉCOLE CHEMAWAWIN (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 18 août 1904. M. F. Barker agit comme professeur. Vingt-neuf élèves se sont inscrits; vingt-trois étaient présents lors de mon inspection. Cette école a été fermée pendant quelque temps. M. Barker n'y enseigne que depuis trois semaines. Les élèves ont à peu près oublié tout ce qu'ils avaient appris. M. Barker paraît vouloir devenir un bon instituteur.

L'école est en billes, et exige des réparations. Les sauvages de la réserve ont promis d'y voir avant l'hiver.

ÉCOLE DU LAC-À-L'ÉLAN (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 20 août 1904. M. Isaïe Badger (un sauvage), en est le professeur. Trente-deux élèves se sont inscrits, et vingt-neuf étaient présents lors de ma visite. La moyenne de l'assistance des élèves pendant l'année a été de quinze.

Classification :—

	Elèves.
Cours I.	28
" II.	4

M. Badger n'enseigne que depuis trois semaines. Il a pris l'école en très mauvais ordre. Il peut accomplir un excellent travail, s'il continue d'agir comme lors de ma visite.

La maison qui sert d'école est louée de la Société de la Mission de l'Eglise, et a grand besoin de réparations.

ÉCOLE DU PAS (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 13 septembre 1904. M. R. A. McDougall en est le professeur. Cinquante-quatre élèves se sont inscrits; trente étaient présents lors de ma visite. La moyenne de l'assistance des élèves durant le dernier exercice a été de vingt, comparée à celle de douze pour l'année antérieure.

Classification :—

	Elèves.
Cours I.	24
" II.	10
" III.	3
" IV.	3
" V.	5

Cette école est certainement la meilleure de toute l'agence, et le meilleur externat de toute ma division d'inspection. M. McDougall est un excellent professeur; il a acquis une grande expérience dans l'enseignement. Çà été un véritable plaisir pour moi d'inspecter cette école. On y constate tout le succès qu'on peut obtenir quand les jeunes sauvages sont sous la conduite d'une personne d'expérience.

La maison est en bois de charpente; elle contient deux classes, et elle est bien réparée.

ÉCOLE DU GROS-REMOUS (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 12 septembre 1904. M. Albert William Smith (un sauvage), en est l'instituteur. Vingt-quatre élèves se sont inscrits; quinze étaient présents lors de mon inspection. La moyenne de l'assistance a été de dix.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	17
" II	6
" III	1

M. Smith est à cette école depuis peu. Son travail ne m'a pas semblé bien fait. Il possède peu d'éducation; sa connaissance de la langue anglaise laisse beaucoup à désirer. Je crains que, sous son administration, les élèves de cette école, fassent bien peu de progrès.

L'école est une maison en billes, assez bien entretenue.

ÉCOLE DU LAC-BAS (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 25 août 1904. Le professeur est Louis Cochrane (un sauvage). Onze élèves se sont inscrits; treize étaient présents lors de ma visite; la moyenne de l'assistance durant l'année a été de dix.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	6
" II	2
" III	1
" IV	2

Je suis heureux de constater que cette école a justifié l'opinion favorable que j'en avais donnée dans mon dernier rapport. L'ouvrage accompli, tant en dedans qu'au dehors de l'école par le professeur, paraît surprenant, vu le manque relatif d'éducation de ce dernier. Il rend de nombreux services aux sauvages.

La maison où l'enseignement se donne est louée de la Société de la Mission de l'Eglise; elle est assez bien entretenue.

ÉCOLE DE LA TERRE-ROUGE (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 26 août 1904. Le professeur est George Crane (un sauvage). Dix-neuf élèves se sont inscrits; seize étaient présents lors de ma visite. La moyenne de l'assistance durant l'année a été de quinze.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	16
" II	1
" III	2

Le bâtiment qui sert aux fins de l'école appartient à la Société de la Mission de l'Eglise. Elle a besoin de réparations urgentes.

ÉCOLE CUMBERLAND (ÉGLISE D'ANGLETERRE).

Visitée le 30 août 1904. M. Alex. Seymour en est le professeur. Vingt-trois élèves se sont inscrits; vingt-huit étaient présents lors de ma visite; la moyenne de l'assistance a été de dix.

Classification :—

	Elèves.
Cours I	21
" II	1
" III	1

M. Seymour est Anglais, et enseigne ici depuis les neuf derniers mois. Je suis bien satisfait de son travail. Il est laborieux, énergique; il fait le plus possible avec le peu de ressources qu'il a. Il possède une expérience de six années comme instituteur.

La maison d'école est une vieille chapelle en billes qui appartient à la Société de la Mission de l'Eglise.

L'instituteur, qui a femme et enfants, en occupe une partie. Ce bâtiment s'en va en ruines, et ne peut durer longtemps.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Dans les quelques réserves où les sauvages sont en contact avec les colons anglais, et où l'on parle quelque peu la langue anglaise, il y a certainement amélioration, mais dans la plupart des réserves, le langage maternel est le seul parlé et entendu, en dehors des écoles. Les pensionnats semblent fournir une meilleure éducation aux sauvages. Je suis fermement convaincu que c'est le meilleur système pour les écoles communes. J'ai trouvé chez les élèves actuels et les anciens élèves des pensionnats un ensemble de résultats bien préférables à ceux des externats.

J'ai, etc.,

S. R. MARLATT,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE BATTLEFORD,
PRINCE-ALBERT, 30 septembre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de mes visites aux externats, aux pensionnats et aux écoles industrielles durant l'année qui a pris fin au 30 juin 1904 :—

COLLÈGE EMMANUEL.

Cette institution est à trois milles de la ville de Prince-Albert. Elle a été visitée du 13 au 15 janvier.

Le corps enseignant est composé comme suit : Révérend James Taylor, directeur; A. L. Elliott, instituteur; M. Brewster, assistant général; Mlle F. Cockerill, directrice; Mlle V. Hounsell, sous-directrice; Mlle S. Sutherland, gouvernante.

Il y avait cinquante-deux élèves inscrits; ils peuvent être divisés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I.	10	2	12
" II.	9	11	20
" III.	5	1	6
" IV.	4	5	9
" V.	2	1	3
" VI.	2	..	2
Total.	32	20	52

Les insuccès des travaux scolaires ont démontré le tort énorme que cause le changement trop fréquent des professeurs. Aujourd'hui, néanmoins, le programme des études est suivi à la lettre, et les résultats en sont très satisfaisants. On s'efforce de faire connaître la langue anglaise par tous les moyens possibles; dans les classes élémentaires, on se sert surtout des exercices sur la langue, qui sont bien donnés et surtout d'une manière pratique. Le professeur connaît son sujet à fond, se sert des méthodes les plus modernes, possède une autorité complète et facile sur ses élèves, et est rempli d'énergie et d'intérêt pour son œuvre. En retour, les élèves sont obéissants et attentifs, toujours bien disposés et très occupés.

Le mobilier des classes a été augmenté de trente-cinq pupitres brevetés et fournis par le département. Les tableaux noirs avaient besoin d'être renouvelés; on a acquis tout le matériel nécessaire à cette fin. A part cela, la salle est bien meublée. Elle est confortable, et l'état sanitaire est bon.

Les heures régulières des classes sont de 9.30 heures a.m. à midi, et de 1.30 à 3 heures p.m.; en outre, il y a dans la matinée, une demi-heure, et dans la soirée, une heure d'étude en silence sous la surveillance du professeur. Cette étude est surtout très utile aux élèves âgés qui ne suivent la classe que la moitié du temps.

En juillet 1903, deux des garçons les plus âgés ont subi les examens de fin d'année à l'école publique tenue sous la direction du département de l'Instruction des Territoires du Nord-Ouest. Cette année, ces mêmes jeunes garçons ont subi avec succès un examen écrit qui les qualifie comme instituteurs de troisième classe; ce résultat prouve évidemment en faveur de la bonne direction donnée aux études de cette école.

Les bâtiments servant aux classes sont tous en très bon ordre, et très propres. Le logement des garçons a subi quelques légères réparations; il a été blanchi, et il est aujourd'hui très confortable et très hygiénique. Sous la surveillance de leur maître, les jeunes garçons s'occupent de balayer, et de laver les planchers, prennent soin des dortoirs, et font généralement tous les travaux manuels de l'établissement.

On enseigne avec un soin minutieux aux garçons toute espèce de culture. Les principaux produits de la ferme durant la dernière récolte ont été : 202 minots de blé; 834 d'avoine et 460 de pommes de terre. Le jardin a, de son côté, rapporté une quantité considérable de légumes de toute esuèce. Les animaux suivants sont la propriété de la ferme : quatre chevaux, sept bêtes à cornes, neuf cochons ; en plus, quelques volailles ; le tout est bien logé et bien soigné.

On a fait des réparations considérables aux bâtiments extérieurs et aux clôtures; on se propose d'en faire encore de nouvelles.

PENSIONNAT DU LAC-AU-CANARD.

Cette institution est à un mille du village du lac au Canard. Elle a été visitée du 26 au 28 janvier 1904.

Au mois de septembre dernier, le révérend M. J. P. Paquette, qui avait été le supérieur depuis la fondation de l'école en 1894, s'est retiré, et le révérend O. Charlebois l'a remplacé. Au commencement de juillet dernier, les six révérendes sœurs qui avaient administré les affaires internes de l'établissement neuf années durant ont été rappelées

Le pensionnat de la mission de Squamish, près Vancouver, C.-B.

par la supérieure de leur ordre, et remplacées par douze sœurs de la Présentation; cette communauté, paraît-il, s'occupe plus spécialement de l'instruction de la jeunesse. Les autres employés n'ont pas été changés.

Lors de mon inspection, il y avait cent un élèves d'inscrits, fournis par les bandes suivantes :—

	Elèves.
Par la bande Une Flèche	23
" Petaquakey	21
" Beardy	20
Par dix autres bandes plus éloignées	19
Par les sauvages ne vivant pas dans les réserves	18

Il n'y avait alore que quatre-vingt-seize pensionnaires, les cinq autres étant absents, par permission.

Les élèves sont classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	22	31	53
" II	11	9	20
" III	5	2	7
" IV	9	5	14
" V	7	..	7
Total	54	47	101

La classe des garçons est encore dirigée par M. McKenna, et le cours d'étude, de même que les résultats obtenus, sont les mêmes que ceux mentionnés dans les rapports précédents. Les progrès ont été satisfaisants. Leur travail est fait aves le plus grand soin. L'instituteur a beaucoup d'autorité sur ses élèves et l'on remarque que leur conduite, en toute occasion, se ressent de l'influence salutaire qu'il exerce sur eux.

Dans la classe des filles, sous la direction de Sœur Trinité, il y a des progrès marqués dans le travail et les habitudes des élèves en général.

La discipline est sévère, le mode d'enseignement bon, il y a assez d'ardeur aux exercices, les élèves prennent un vif intérêt à leurs études et tout en étant quelque peu timides, elles visent à bien faire tout ce qu'on exige d'elles. Ls examens ont été faits sur toutes les branches du programme des études, à l'exception de l'histoire qui, jusqu'à présent, n'a été que très peu étudiée. On constate assez de progrès, tout particulièrement dans le cours élémentaire et dans les différentes classes, jusqu'à la troisième inclusivement. Les élèves s'appliquent tout spécialement à bien lire. L'anglais est bien enseigné et les élèves l'apprennent rapidement. Je citerai, comme exemple, le cas d'une petite fille de dix ans, d'une intelligence ordinaire, entrée à l'école au mois de juin dernier et venant d'une réserve éloignée, ne sachant pas un mot d'anglais. Huit mois après son entrée à l'école, elle était dans la deuxième classe, parlait l'anglais facilement et l'écrivait lisiblement.

Les classes sont spacieuses, bien chauffées, bien aérées et pourvues de tout l'ameublement nécessaire, surtout de pupitres confortables, de grands tableaux noirs et d'armoires à papeterie. Tout le matériel à l'école est en bon ordre, ce qui prouve qu'on en a bien pris soin.

L'éducation industrielle qu'on donne aux garçons, comporte la culture, le jardinage et les soins à donner au bétail; le tout est enseigné pratiquement au dehors, et lorsque l'instituteur a du temps disponible, il enseigne la théorie de l'agriculture dans les classes.

La ferme et le jardin ont donné, pour 1903, le rendement suivant : 657 boisseaux de blé; 146 d'avoine et 1,440 d'orge, aussi, 500 de pommes de terre et une grande quantité de plantes potagères et de légumes.

Le bétail se composait, à l'époque de l'inspection, de six chevaux, quatorze vaches et vingt-une jeunes bêtes bovines, y compris quelques Jerseys pur-sang, des cochons,

des poules, des dindons, des oies et des canards. Leur intention étant de faire la culture des plantes potagères, sur une plus grande échelle, afin de répondre aux besoins domestiques et de pouvoir améliorer la nourriture des vaches laitières, des veaux et autres bestiaux, ils auraient grandement besoin d'une bonne cave à légumes.

La protection contre le feu consiste en douze extincteurs en bonnes conditions, et vingt-quatre grenades à main qui seront utiles, surtout pour un commencement d'incendie. A tout événement, le feu ne peut être un danger sérieux pour la vie, car les moyens de sauvetage sont complets.

Des puits d'une centaine de pieds de profondeur, fournissent l'eau dure amplement, mais il n'y a pas de citernes pour l'eau de pluie et ils en auraient grandement besoin.

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD.

Cette institution est située à deux milles de la ville de Battleford, du côté sud de la rivière. L'inspection en a été faite le 16 février et les jours suivants.

Le personnel est composé comme suit : le révérend E. K. Matheson, directeur; R. Underwood, assistant général et comptable; J. E. Allen, instituteur; J. H. Scott, fermier; C. Boughey, charpentier; Mme M. A. Ward, directrice; Mlle E. Shepphird, sous-directrice et infirmière; Mlle F. A. Annett, institutrice; Mlle N. Hayes, couturière; Mlle H. Chisholm, cuisinière; Mlle E. Schofield, buandière; Mme J. M. Scott, boulangère, et John Pritchard, gardien de nuit.

Pendant les neuf mois qui ont précédé cette inspection, onze élèves ont été admis, un est décédé et neuf ont été renvoyés, le nombre d'élèves actuellement porté sur le rôle étant de quatre-vingt-six; sur ce nombre, trois étaient absents, par permission, et un était en service ailleurs.

Les élèves appartiennent aux bandes mentionnées ci-dessous :—

Bande du Faisan-Rouge	23
" Moosomin	16
" de Foin-d'Odeur	6
" de Faiseur-de-Corrals (Poundmaker)	7
" de l'Enfant-du-Tonnerre	6
De cinq autres bandes	8
En dehors du traité	20
	86

Les élèves présents aux examens étaient classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	4	5	9
" II	3	9	12
" III	11	18	29
" IV	9	12	21
" V	5	2	7
" VI	4	..	4
Total	36	46	82

Les examens de la division des grands n'ont pas été aussi satisfaisants qu'à l'ordinaire. Les exercices oraux ont été un insuccès. Les réponses, faites invariablement d'une voix basse et timide, étaient, en général, incomplètes et souvent résumées en un seul mot. Les devoirs écrits ont été plus satisfaisants et quoique médiocres de formes, ils indiquaient des connaissances plus solides.

Dans la division des jeunes, j'ai trouvé les enfants occupés à des ouvrages utiles; leur travail est soigneusement surveillé et ils mettent assez d'ardeur à tous leurs exercices.

Il a été décidé de réorgoniser les classes, et de former les divisions suivant le sexe plutôt que d'après l'âge. M. Allen sera chargé des garçons et Mlle Annett, des filles. Lorsque j'ai visité les classes, quelque temps après, j'ai constaté que ce changement avait été une grande amélioration.

Les quatre garçons de la sixième classe ont passé avec succès les examens de fin d'année, de l'école publique.

Les pupitres, qui ont été faits à la main et qui servent depuis la fondation de l'institution, sont maintenant en bien mauvais état et peu convenables. Le directeur doit faire une estimation pour savoir ce que coûteraient des pupitres neufs. Les tableaux noirs, qui sont en bois très commun et maintenant tout fendus, ne peuvent plus être d'un grand service, non plus.

Le matériel scolaire est amplement suffisant et est tenu bien à l'ordre dans des armoires sûres.

La discipline est bonne dans toute l'école et l'éducation des filles et des garçons, dans leurs industries respectives, est d'un genre pratique.

Cette année, il y a cinquante-une acres de terre en culture, savoir : dix acres en blé, trente-quatre acres en avoine, une acre en épeautre, trois acres en pommes de terre et trois acres en plantes potagères et en légumes. Le grain est médiocre mais le jardinage est ce qu'il y a de mieux et ne peut-être surpassé.

Le bétail paraît être bien soigné. Il y a quatre chevaux, un taureau Ayrshire pur-sang, seize vaches, y compris une de la race Ayrshire et vingt-deux cochons, un verrat Yorkshire, huit truies et treize petits cochons.

On se sert, dans la laiterie, d'un appareil pour séparer la crème, au moyen duquel nous avons pu fournir neuf cents livres de beurre pour la consommation de l'école sans compter tout le lait mis sur la table des enfants.

En fait de volailles, il n'y a que des poules et les filles les soignent sous la surveillance d'une des femmes faisant partie du personnel, et qui a prouvé qu'elle avait une connaissance parfaite de ce travail. Cette industrie a eu beaucoup de succès et a fourni, pendant l'année, pour la consommation des élèves, au moins quatre cent soixante-quatre douzaines d'œufs, sans compter une quantité considérable de poulets, qui ont été apprêtés pour la table.

Les garçons âgés ont eu beaucoup d'occasions d'apprendre la menuiserie; ils ont fait, sous la direction du charpentier, des réparations aux bâtiments et aux instruments aratoires; ils ont aussi fait des châssis, des portes, des armoires, des tables, etc., pour l'école, pour les bâtiments de l'agence, le bureau des terres, et aussi pour quelques voisins. Les principales réparations qui ont été faites aux bâtiments, pendant l'année, ont été de poser des planchers neufs dans différentes parties de l'édifice, de couvrir de bardeaux la résidence du directeur, le cottage d'un employé, le magasin aux provisions et de l'étable.

En fait de réparations aux bâtiments, le département a donné l'autorisation de réparer une partie de l'édifice principal, qui comprend une aile et deux étages de 20 par 30 pieds de dimension, ayant en bas, une salle de récréation et en haut, un cabinet de toilette et une chambre de bain; ces travaux étaient urgents. Les réparations consistent à poser des fondations nouvelles, des appuis, des solives, deux planchers et à recouvrir le toit en bardeaux. En outre de cela, différentes parties du bâtiment principal ont besoin de planchers neufs. Cependant, tous les bâtiments sont en somme, en bonne condition. Les affaires de l'institution sont toujours administrées avec la plus stricte économie, ce qui a permis au directeur de faire face à toutes les dépenses, sans pour cela éprouver de déficit.

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

Cette école est située à dix-huit milles de Battleford, sur la limite ouest de la réserve de l'Enfant-du-Tonnerre. Elle a été inspectée le 12 juillet.

Le personnel se compose du révérend H. Delmas, O.M.I., directeur, et des révérendes Sœurs de l'Assomption, dont les noms suivent: Sœur Saint-Amable, supérieure; Sœur Sainte-Octavie, institutrice; Sœur Marie-des-Anges, maîtresse de musique; Sœur Sainte-Prisque, couturière; Sœur Saint-Vincent Ferrier, buandière; et Sœur Sainte-Caroline, cuisinière.

Vingt élèves sont portés au rôle, savoir : douze garçons et huit filles. Dix-neuf étaient présents à l'inspection: douze garçons et sept filles. Une élève était absente, par permission. La présence autorisée est de vingt.

Les élèves inscrits sur le rôle sont classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	4	2	6
" II	4	2	6
" III	2	2	4
" IV	2	2	4
Total	12	8	20

Le travail des classes a eu beaucoup de succès. Il a été fait sytématiquement, tous les sujets étant étudiés, selon leur importance. Les élèves déploient beaucoup d'habileté dans l'usage pratique des chiffres; ils s'appliquent tout particulièrement à l'écriture; les exercices anglais sont variés et bien imaginés. On ne rend pas très bien la signification des mots et des phrases, mais l'expression qu'on donne à la lecture est mieux que l'ordinaire et indique qu'on en comprend bien le sens.

La classe est un peu petite pour être confortable, mais on se donne beaucoup de peine pour qu'elle soit bien aérée. L'ameublement est bien placé et en bon état. On a fait un bon tableau, de quarante-cinq pieds carrés, avec des planches qu'on a préparées et ajustées avec soin et qu'on a recouvertes d'étoffe ardoisée. La papeterie est en bon état et on en prend bien soin.

On a cru devoir suspendre un élève, un garçon de seize ans, à cause d'insubordination, mais à part cette circonstance, le personnel n'a que des louanges à faire sur la conduite des enfants, et leur manière de faire, aux derniers examens, mérite des éloges.

L'école a été éprouvée, pendant l'hiver, par la petite vérole. Il y en a eu, en tout, douze cas, y compris celui d'un des membres du personnel; aucun de ces cas n'a été fatal et la santé de tous les membres de l'école n'a fait que s'améliorer depuis.

Les armoires à linge sont pleines et parfaitement à l'ordre. Il faisait très chaud, le jour de l'inspection et les enfants avaient des habits, non seulement d'une propreté excessive, mais bien appropriés à la température.

Il y a trois ans que ce bâtiment est habité et cependant, tout est dans un ordre parfait. L'extérieur n'a pas encore été peinturé, mais je comprends qu'on a fait des économies dans ce but.

La boulangerie et la buanderie sont dans des bâtiments séparés. On a amélioré l'aménagement de la boulangerie en y ajoutant un fourneau en acier, pouvant contenir quatre-vingts pains de deux livres.

PENSIONNAT PROTESTANT DU LAC-AUX-OIGNONS.

Cette école est située sur la réserve Makaoo, à un quart de mille des bâtiments de l'agence. Elle a été inspectée le 14 et le 15 mars.

A l'époque de l'inspection, le personnel se composait comme suit : le révérend J. R. Matheson, directeur; Mlle A. L. Meikle, institutrice; Mlle A. E. Phillips, directrice; Mlle S. Haslitt, sous-directrice; Mlle A. Cunningham, couturière; Mlle M. Cassidy, M.D., médecin et garde-malade.

Le nombre d'élèves porté sur le rôle se composait de quinze enfants bénéficiaires du traité et de vingt-deux non compris dans le traité. Neuf des élèves bénéficiaires du traité appartiennent à la bande du Lac-aux-Oignons, un à celle du Lac-aux-Grenouilles et cinq à celle du Lac-La-Selle.

Les élèves sont classés comme suit :—

	Bénéficiaires du traité. Garçons.	Bénéficiaires du traité. Filles.	Non bénéficiaires. Garçons.	Non bénéficiaires. Filles.	Total.
Cours I.	3	3	5	4	15
" II.	—	—	6	2	8
" III.	1	—	2	2	5
" IV.	2	3	—	1	6
" V.	—	3	—	—	3
Total. . . .	6	9	13	9	37

Mlle Meikle, qui est chargée de la classe depuis le 1er janvier, est une institutrice capable. La discipline est bonne et les progrès satisfaisants. Les examens ont donné les résultats suivants : lecture et interprétation, bien; épellation et dictée, bien; l'écriture et les devoirs écrits indiquent généralement une négligence que l'institutrice s'efforce de corriger; l'histoire et la géographie sont bien enseignées et les résultats sont assez bons; le chant et le dessin sont aussi enseignés.

La classe est grande, bien éclairée et bien chauffée au moyen de deux poêles. Il y a vingt pupitres brevetés.

Le bâtiment servant au pensionnat est dans un ordre parfait. L'aménagement est suffisant pour le nombre actuel d'élèves. Les dortoirs sont maintenant pourvus de couchettes en fer. La résidence des garçons, dont la construction est commencée depuis la saison dernière, n'est pas encore terminée, mais on a l'intention de la finir dans le courant de l'été, afin qu'elle soit prête à être occupée avant l'hiver.

Comme il n'y a pas parmi les élèves sauvages un seul garçon qui ait plus de treize ans, il n'est pas facile de faire suivre un cours industriel. Pour cette raison, deux des anciens élèves ont été envoyés à l'école industrielle de Battleford. Trois filles, âgées de seize à dix-sept ans, qui sont dans cette école depuis huit ou neuf ans, sont, par leur habileté dans les ouvrages des différents départements et leur bonne conduite, une preuve que l'éducation est soignée et judicieuse.

PENSIONNAT CATHOLIQUE DU LAC-AUX-OIGNONS.

Cette école est située sur la réserve Makaoo, à un quart de mille environ des bureaux de l'agence. Elle a été inspectée les 16 et 17 mars.

Le personnel est le même que celui qu'il y avait lors de la dernière inspection, et se compose comme suit : le révérend E. J. Cunningham, directeur; Sœur Sainte-Prudentienne, supérieure; Sœurs Saint-Patrice et Marie de Nazareth, institutrices; Sœur Saint-Laurent, surveillante des travaux des garçons; Sœur Saint-Alexis, surveillante de la buanderie; Sœur Sainte-Valérie, couturière pour les filles; Sœur Saint-Gustave, couturière pour les garçons; Sœur Sainte-Honorine, cuisinière; Sœur Sainte-Praxède, surveillante des ménages; Mlle E. Cunningham, aide-couturière.

Le nombre d'enfants, bénéficiaires du traité, porté au rôle est de quarante-trois, dont trente-huit sont des Cris appartenant aux bandes du Lac-aux-Oignons et cinq sont des Chipewyans de la Rivière-au-Castor.

Les élèves en dehors du traité sont au nombre de quatorze, dont deux sont externes et douze pensionnaires.

Les élèves bénéficaires du traité sont classés comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I.	8	5	13
" II.	5	5	10
" III.	3	3	6
" IV.	4	4	8
" V.	3	1	4
" VI.	—	2	2
Total.	23	20	43

Cinq élèves étaient absents des classes pour différentes causes, et trente-huit étaient présents à l'examen.

J'ai été aidé par l'agent Sibbald pour l'examen des classes, à part certaines branches dont les institutrices se sont occupées elles-mêmes. Le système est le même depuis quelques années et il est suivi avec tant d'exactitude que les progrès sont sûrs et rapides. Pendant les examens, nous avons surtout remarqué que les élèves lisent couramment et d'une voix intelligible, mais ils ont certains défauts de prononciation et d'expression qu'ils semblent acquérir en s'imitant les uns les autres. Ils comprennent les questions faciles faites d'après le texte et y répondent d'une manière intelligente. Tous les élèves de l'école parlent l'anglais avec une facilité qui leur fait honneur, seulement, les élèves des cinquième et sixième classes devraient, dans leur intérêt, étudier plus attentivement la classification, la relation et la disposition des mots, des phrases et des membres de phrases.

Moïse McGarty, un élève qui fait honneur à la VIe classe, âgé de quinze ans, et qui s'est toujours intéressé vivement à tous les travaux scolaires, a été transféré, à la fin du mois de septembre dernier, à l'école industrielle de la Rivière-Haute, afin d'y suivre un cours.

Le bâtiment et l'ameublement sont, sous le rapport de la propreté et de l'hygiène, en général, dans un ordre parfait. Les habits des enfants sont propres et confortables. Leur nourriture est saine et se compose, pour une assez bonne partie, de légumes. L'approvisionnement d'eau est suffisant, mais un peu éloigné de l'école.

C'est un système établi dans cette école, et il devrait en être de même pour tous les pensionnats, que les garçons n'y soient gardés que jusqu'à l'âge de quinze ans, parce qu'après cela, ils paraissent souvent mécontents et ont une mauvaise influence sur les plus jeunes élèves; avec cela que, bien souvent, ils bénéficient peu de leur séjour à l'école.

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE.

Cette institution est située à l'ouest de la réserve du lac La-Selle, à six milles environ, des bureaux de l'agence. Elle a été inspectée le 6 mai.

Le personnel se compose du révérend Léon Balter, O.M.I., comme directeur, et de neuf révérendes sœurs : Sœur Laveille, supérieure; Sœur Laverty, première institutrice ; Sœur Mayrand, aide-institutrice ; les Sœurs Nignette, Lagoff et Colombe, surveillantes de la couture et de la lingerie; Sœur Breault, secrétaire et garde-malade; Sœur Célina, cuisinière; et Sœur Eugénie, buandière.

Le 31 mars, il y avait trente-neuf élèves inscrits sur le rôle et classés comme suit :—

Inscrits le 1er juillet 1903	43	
Admis depuis	2	
Total		45
Congédiés	5	
Décédés	1	
Déduisez		6
Inscrits sur le rôle, le 31 mars 1904		39

Treize élèves inscrits sur le rôle étaient absents des classes, temporairement. Ceux qui étaient présents étaient répartis comme suit :—

	Garçons.	Filles.	Total.
Cours I	5	0	5
" II	4	1	5
" III	5	1	6
" IV	3	5	8
" V	1	0	1
" VI	1	0	1
Total	19	7	26

Des promotions ayant été faites dans toutes les classes le 1er avril, les élèves ont eu un travail nouveau et beaucoup plus difficile à faire. Ils ont, cependant, subi des examens sur les études qu'ils font actuellement et sur leurs études précédentes. De tous les sujets réguliers compris dans le programme, la grammaire seule est négligée; cependant, l'usage pratique de la langue est enseigné avec assez de succès. Les autres sujets, y compris l'histoire et la géographie sont étudiés avec un soin spécial. Les devoirs écrits, tant sur l'ardoise que sur le papier sont dignes d'éloges. A part des exercices de classe réguliers, les élèves apprennent par cœur des morceaux choisis, en vers et en prose, et les récitent en y mettant l'expression et le geste qui leur conviennent, ce qui leur est d'un grand bien.

La discipline des classes est bonne et la conduite des élèves, en tout temps, digne d'éloges. Certains élèves portaient des médailles et des insignes qui leur avaient été décernés pour leur bonne conduite, leurs progrès et autres mérites. Des garçons de seize et dix-sept ans qui ont été récemment congédiés, et qui sont maintenant sur la réserve, montrent, dans leur langage et leur conduite qu'ils ont profité des bienfaits de leur éducation scolaire.

Les classes sont convenablement aménagées et pourvues de tout ce qui est nécessaire, sauf quelques articles de papeterie, pour lesquels on a fait une demande. Elles sont bien tenues, propres et confortables et suffisamment grandes pour l'assistance actuelle.

Les vêtements des enfants sont confortables et convenables sous tous rapports. Chacune des filles a, pour l'hiver, à part ses robes ordinaires, une robe dont la serge est tissée à l'école, avec de la laine achetée des sauvages ou d'autres personnes. Avec le métier sur lequel le drap est tissé, on fait également des tapis avec des chiffons et des vieux habits taillés par bandes cousues ensemble ; ces tapis sont durables et donnent une meilleure apparence aux appartements, tout en les rendant plus confortables. Toutes les filles sont âgées de sept à treize ans. Elles sont habiles pour des enfants de leur âge et si elles étaient plus nombreuses et un peu plus âgées, elles pourraient apprendre, avec plus d'avantage, les industries si utiles mentionnées plus haut.

Il y a un jardin potager ainsi qu'un beau jardin pour fleurs que les élèves cultivent eux-mêmes. Les produits de la ferme et du jardin aident considérablement à l'approvisionnement de la table et ont donné, pendant les neuf mois qui ont précédé l'inspection, deux mille cinq cents livres de bœuf, mille soixante-dix-huit livres de beurre, trois cent vingt douzaines d'œufs, trois cent dix boisseaux de pommes de terre, quatre de carottes, quatre d'oignons, trois de navets, deux de betteraves, cent pommes de choux et vingt pommes de choux-fleurs, sans compter une quantité de légumes verts tels que pois, fèves, concombres, radis, laitue, etc. Un exposé de la valeur de ces produits est inclus dans l'état tabulaire envoyé au département le 30 juin.

Les bâtiments, encore comparativement neufs, sont en bon état. Le bâtiment principal a cependant besoin, pour l'apparence et pour la durée, d'être peinturé.

EXTERNAT DE LA GRANDE-RIVIÈRE.

Cette école a été inspectée le 24 novembre. L'instituteur est James Isbester. Elle est située sur la réserve Kenemotayoo.

Six élèves présents, lors de l'inspection, représentent le nombre total porté au rôle et aussi le nombre d'enfants du voisinage de l'école. Malheureusement, lorsque les sauvages sont venus dans cette réserve, il y a cinq ans, on leur a permis de s'établir en deux bandes séparées, à six milles de distance, de sorte que l'externat étant situé au centre d'une des bandes, une moitié de la bande seulement peut en bénéficier.

Il y avait trois ans, à l'époque de l'inspection, que cette école était ouverte, cependant les résultats étaient les mêmes que ce qui se fait ordinairement en six mois, quelquefois moins. Les élèves ne savaient que quelques mots d'anglais, très peu d'arithmétique et rien autre chose.

La maison d'école est d'une bonne dimension, elle est neuve et bien aménagée. Il y a auprès, une résidence confortable pour l'instituteur, construite par la Société des Missions de l'Eglise. Les deux constructions sont en troncs d'arbres, couvertes de bardeaux et bien finies. L'école est lambrissée et plafonnée en " V-joints ".

EXTERNAT D'AHTAHKAKOOP.

Cette école était fermée, lors de ma visite, le 23 novembre, mais elle a été réouverte quelques jours plus tard.

La maison d'école est bonne, bien aérée, propre et salubre.

Le matériel scolaire est suffisant, mais il est en mauvais état et tenu avec peu de soins.

EXTERNAT DU LAC-À-L'ESTURGEON.

Cette école a été inspectée le 2 décembre. L'instituteur est Robert Bear, membre de la bande de John Smith; il a déjà dirigé, pendant quelques années, une école à l'agence de Pas.

Il n'y avait que quatre enfants présents, et l'assistance moyenne pendant douze mois, n'a été que de trois, bien qu'il y ait, à un mille et demi au plus de l'école, o ze enfants, en âge d'aller à l'école; ce qui prouve l'indifférence des sauvages de ce réserve pour l'éducation. Il y a si peu d'assiduité que, pratiquement, rien n'a été fa

Une école nouvelle a été construite, six milles à l'ouest, pour faciliter l'autre pa de la bande qui, nous l'espérons, profitera de cet avantage. L'école actuelle qui est dehors des limites de la réserve, sera fermée.

L'EXTERNAT DE WAHSPATON (SIOUX).

Cette école a été inspectée le 23 décembre. Elle est dirigée par Mlle Baker, u institutrice missionnaire de l'Eglise presbytérienne.

Il y a onze élèves portés au rôle, huit présents à l'inspection et l'assistance moyenne pour douze mois est de cinq.

Les Sioux semblent comprendre quel avantage c'est pour eux d'avoir une école, e si l'assistance n'est pas aussi régulière qu'elle devrait l'être, c'est parce que les sauvages sont souvent obligés de s'absenter de la réserve pour aller gagner leur vie ailleurs

La discipline ne'st pas parfaite, mais les méthodes d'enseignement sont assez bonnes et les progrès satisfaisants.

EXTERNAT DE MISTAWASIS.

Cette école a été inspectée le 10 décembre. Mme Moore, la femme du missionnaire résidant, qui en a la direction, a l'expérience de l'enseignement des écoles publiques, aussi bien que celle de l'enseignement des écoles industrielles.

Neuf élèves étaient présents à l'examen; quatorze sont inscrits au rôle; assistance moyenne pour douze mois, huit. La plupart des élèves sont jeunes. il y a en a plusieurs qui ont à peine plus de six ans. Quelques-uns demeurent à deux milles de l'école, mais ceux-là sont pensionnés toute la semaine à la mission, gratuitement. C'est comme cela que, depuis quelques années, on a pu maintenir une assistance assez passable. D'ordinaire, il y a six ou sept enfants qu'on garde comme cela, qui sont logés confortablement et dans un milieu très favorable.

Les élèves inscrits sur le rôle, sont classés comme suit :—

	Elèves.
Cours I	9
" II	3
" III	1
" IV	1

La méthode d'enseignement réussit bien et les progrès sont satisfaisants.

Un portique a été construit à l'entrée de l'école, ce qui améliore l'apparence de la maison qui, sous tout autre rapport est en bon état.

EXTERNAT DU LAC-DU-POISSON-BLANC.

Cette école a été inspectée le 18 mai. L'institutrice, Mlle J. S. R. Batty a fait un cours spécial d'enseignement primaire et d'école maternelle (kindergarten).

L'assistance est comme suit : présents à l'inspection, sept; inscrits durant le trimestre, treize; assistance moyenne pour les neuf mois finissant le 31 mars, comptant 145 jours de classe, neuf.

Sept élèves, y compris deux des plus avancés, ont été transférés, ces mois derniers, à l'école industrielle du Daim-Rouge. Les parents de l'une de ces élèves, Adéline Mahkokis, une fillette de treize ans, m'ont montré une lettre qu'ils avaient reçue d'elle, peu de temps avant. L'écriture était bonne et la lettre écrite en bon anglais.

Les élèves portés au registre pendant le trimestre de juin, étaient ainsi classés :—

	Elèves.
Cours I	11
" II	1
" III	1

L'instituric a très bien adapté ses méthodes d'enseignements à l'âge et aux aptitudes de ses élèves, la plupart des commençants. Elle donne des exercices pratiques de conversation, et le "kindergarten", le chant et les exercices physiques alternent avec le travail de classe.

La maison d'école avait besoin de réparations, que l'agent se préparait à faire faire.

EXTERNAT DU LAC DU BON-POISSON.

J'ai inspecté cette école le 20 de mai.

L'instituteur est M. Vincent Smith, qui est souvent aidé de sa femme.

J'ai pris les notes suivantes :—Assistance le jour de l'inspection, 14; portés au registre pendant le trimestre, 20; moyenne pour neuf mois, comprenant 99 jours de classe, 11. L'école a été fermée pendant trois mois au cours de l'hiver, à cause de la petite vérole, qui faisait des ravages sur la réserve.

Tous les élèves présents étaient dans la classe I, excepté deux qui étaient dans la classe II.

Le progrès de ces classes n'est pas satisfaisant, eu égard à l'assistance relativement régulière des élèves.

EXTERNAT DU FAISAN-ROUGE.

Date de l'inspection, 8 juillet 1904.

L'institutrice est Mme Jefferson, épouse de Farmer Jefferson.

Dix élèves, cinq garçons et cinq filles étaient présents. Au registre pendant le trimestre courant, 9 garçons et 6 filles, total, 15. Moyenne de l'assistance en classe peuf neuf mois, soit 224 jours, 7.

Les élèves sont classés comme suit :—

	Présents.	Au registre.
Cours I.	6	11
" II.	2	2
" III.	2	2

Quelques-uns des élèves les plus avancés ont été envoyés à l'école industrielle.

L'institutrice emploie de simples mais utiles méthodes qui soutiennent l'intérêt et assurent le progrès. Les élèves sont tout attention et tout zèle pour leurs devoirs de classe. Deux élèves dans la classe III lisent et comprennent passablement, résolvent des problèmes des quatre règles simples, connaissent la géographie de leur localité, peuvent dire l'heure à l'horloge et peuvent compter jusqu'à $25 en papier-monnaie ou en monnaie d'espèce quelconque.

Les élèves sont propres, de bonne conduite, obéissants, un peu bruyants, mais non insubordonnés, vêtus en batiste, coupée par l'institutrice et cousue par les mères des enfants.

Le midi, les élèves prennent un très bon repas à la cuisine de la ferme.

EXTERNAT DU FAISEUR-DE-CORRALS (POUNDMAKER).

Date de l'inspection, 30 juin 1904.

Institutrice, Mlle Régina Arcand.

Nombre d'élèves présents : 3 garçons et une fille, total, 4. Au registre, 6 garçons et 2 filles, total, 8. Moyenne pour douze mois, 195 jours, 3·4.

Des élèves présents, 3 étaient dans la classe I et 1 dans la classe II.

Depuis quelque temps, l'institutrice semble se négliger, ce qui a enrayé le progrès et ce qui explique en quelque façon l'apathie des parents pour l'école et une diminution dans l'assistance.

Les élèves sont propres, leur conduite excellente, et leur assiduité passable. Il y a suffisamment de fournitures scolaires, lesquelles sont bien gardées. La maison d'école est en bon état à l'intérieur, les murs ont été fraîchement blanchis à la chaux, les planchers et les fenêtres sont nets et le mobilier est bien entretenu.

EXTERNAT DU PETIT-PIN.

Date de l'inspection, 30 juin.

Instituteur, C. T. Desmarais.

Il y avait 3 garçons et 2 filles, total, 5. Au registre, 8 garçons et 6 filles, total, 14. Moyenne pour 12 mois, 7.

Des élèves présents, 4 étaient dans la classe I et un dans la classe II.

Il y a peu de progrès apparent. Les élèves comprennent à peine les expressions anglaises les plus simples. Quelques mois d'école devraient être suffisants pour apprendre ce qui a été enseigné ici.

La maison d'école est en bon état de conservation, confortable et propre, excepté les fenêtres, qui sont un peu décolorées.

EXTERNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE.

M. G. F. Gibbs a dirigé cette école depuis un an.

Cette école fut fermée lors de ma visite, à cause du manque d'élèves. Le registre accusait les chiffres suivants : assistance pendant le trimestre de juin, 7; moyenne pour 12 mois écoulés le 30 juin, 106 jours de classe, 2'4.

L'instituteur est très capable et serait de grande utilité ici, si les enfants voulaient venir à l'école. Les sauvages semblent toutefois ne reconnaître aucune autorité ni subir aucune influence sous ce rapport. Ils sont complètement indifférents en matière d'éducation.

EXTERNAT SUR LA RÉSERVE DE ROCHE, À BATTLEFORD.

Cette école fut fermée pour le temps des vacances lorsque je la visitai, le 8 juillet.

La moyenne des présences pendant le trimestre de juin a été un peu moins de deux élèves par jour. Il y a 8 enfants sur la réserve qui sont en âge de fréquenter l'école, mais pour les induire à assister à la classe, il faut plus que les aptitudes d'un maître d'école, il faut encore beaucoup de diligence et de dévoûment. L'influence de l'agent devrait aussi se faire constamment sentir.

M. Leffler, qui a pris la direction de l'école après les vacances, sera très probablement d'un salutaire exemple aux maîtres d'externats. Malgré de sérieuses difficultés, il a réussi à induire plusieurs enfants et avec eux deux ou trois jeunes gens qui n'y étaient jamais venus, à se rendre en classe. Il y a tout lieu de croire que ses succès se continueront et qu'il deviendra un homme très utile parmi les sauvages.

REMARQUES GÉNÉRALES.

Les autres externats de cette division d'inspection étaient ou fermés lors de ma tournée d'inspection sur les réserves où ils sont situés, ou bien je ne les ai pas visités pendant l'année.

J'ai, etc.,
W. J. CHISHOLM,
Inspecteur des agences des sauvages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST,
DIVISION D'INSPECTION DE QU'APPELLE,
FORT-QU'APPELLE, 22 octobre 1904.

A l'honorable
Surintendant général des Affaires des Sauvages,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport qui suit de mon inspection des pensionnats et des externats pour les mois d'avril, mai et juin.

EXTERNAT DE L'OURS-BLANC

Cette école est située sur la réserve de L'Ours-Blanc, agence de la montagne de L'Orignal. J'en ai fait l'inspection le 14 avril 1904. Il y avait douze élèves en classe, 6 garçons et 6 filles. Il y a environ 20 élèves au registre, soit à peu près 90 pour 100 des enfants de la réserve qui sont en âge de fréquenter les écoles. Ils étaient ainsi classés :—

	Elèves.
Cours I	10
" II	10
	20

Comme on peut en juger par cette classification, la plupart des élèves ne sont pas avancés.

L'assiduité n'était que passable, mais la direction était bonne.

Les élèves, pour la plupart, étaient propres. Ils ont du savon et de l'eau à leur disposition, et ils se lavent en arrivant.

La maison d'école, qui mesure 20 x 30 pieds, était propre et coquette. Elle est chauffée au moyen de poêles.

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN.

Cette école est située sur la réserve de Muscowequan, agence de la montagne du Tondre. Je l'ai visitée le 10 juin dernier.

Le personnel est composé du révédent Père Magnan, directeur, de 4 sœurs et de deux frères convers. A la date de mon inspection, il y avait en classe 30 élèves, 17 garçons et 13 filles; ils étaient ainsi classés :—

	Elèves.
Cours I	11
" II	9
" III	7
" IV	3
	30

La révérende Sœur Valade est l'institutrice en charge et elle mérite des félicitations pour avoir si bien réussi avec ses élèves. Tous les garçons ou filles parlent distinctement et peuvent être entendus d'un côté à l'autre de la classe.

L'école présentait une apparence très propre et la ventilation était bonne. Les habits des élèves étaient proprement serrés dans des armoires.

Le directeur a établi une ferme en rapport avec cette école, et c'est vraiment une véritable ferme modèle. Il y a cette année 36 acres en grain et 3 acres en végétaux. La ferme est entourée d'une clôture en fil métallique. L'école possède 52 bêtes à cornes, 7 chevaux, 7 porcs, 300 poules.

La maison, de la cave au grenier, était scrupuleusement propre. Au dehors, tout était en ordre et présentait une apparence de propreté.

J'ai visité les étables que j'ai trouvées en bon ordre.

Les élèves des deux sexes reçoivent à cette école une bonne éducation et le département est chanceux d'avoir un directeur et un personnel comprenant si bien leurs devoirs.

PENSIONNAT DE GORDON.

J'ai inspecté cette école le 21 de juin 1904. Cette école est sous la direction de l'Eglise anglicane. Le personnel consiste en M. et Mme Williams, directeur et directrice, un journalier et une servante.

L'intérieur de l'édifice était propre, les dortoirs bien aérés et les habits des élèves serrés dans de jolies armoires. De fait, tout ce qui se rapporte à l'administration intérieure de l'école était irréprochable. Les élèves étaient bien et confortablement vêtus, propres et d'apparence robuste. Le dehors était également bien tenu. Les étables sont faites en billes et elles étaient en bon ordre.

Il y avait 24 élèves en classe, lors de ma visite. Ils étaient classés comme suit :—

	Elèves.
Cours I	5
" II	3
" III	8
" IV	7
" V	1
	24

J'ai entendu les élèves réciter leurs leçons. Plusieurs se sont montrés capables, mais j'ai eu beaucoup de difficulté à les entendre lire, car ils parlent tous trop bas.

La protection contre l'incendie était excellente, et les appareils que fournit le gouvernement étaient d'accès facile.

M. et Mme Williams sont très dévoués et ils ont fait de cette école un succès.

J'ai, etc.,

W. M. GRAHAM,

Inspecteur des agences des sauvages.

Le pensionnat de la mission de Squamish, près Vancouver, C.-B.

PARTIE II.

ÉTATS TABULAIRES.

FINANCES.

ÉTAT indiquant les recettes et les dépenses des différents pensionnats et écoles d'industrie durant l'exercice terminé le 30 juin 1904.

ORPHELINAT DE FORT-WILLIAM, ONT.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		550 00
" " pour constructions et réparations		1,000 00
Contributions d'autres sources		2,478 00
Valeur des vêtements donnés		60 00
Recettes totales		4,088 00
DÉPENSES.		
Déficit au 30 juin 1903	3,626 81	
Salaires	100 00	
Aliments	1,530 21	
Vêtements	273 30	
Combustible et éclairage	175 60	
Constructions et réparations	1,331 46	
Matériel et mobilier	250 00	
Divers	570 50	
Dépenses totales	7,857 88	
Excédent des dépenses sur les recettes		3,769 88
	7,857 88	7,857 88

PENSIONNAT DE CECILIA JEFFREY, ONT.

(Presbytérien.)

RECETTES.		$ c.	$ c.
Balance en main, 30 juin 1903			65 38
Subvention de l'Etat (par tête)			1,161 60
Contributions par la Société des Femmes Missionnaires Etrangères			
Comptant pour salaires	$1,310 35		
" autres dépenses	2,079 53		
Vêtements évalués à	500 00		3,889 88
Recettes totales			5,116 86
DÉPENSES.			
Salaires		1,310 35	
Aliments et divers		1,474 68	
Vêtements		690 00	
Combustible		80 00	
Lumière		28 00	
Constructions		634 00	
Matériel et mobilier		707 53	
Dépenses totales		4,924 56	
Balance en main, 30 juin 1904		192 30	
		5,116 86	5,116

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE NORWAY, MAN.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse, 30 juin 1903	.....	16 05
Marchandises en main, 30 juin 1903	.....	297 73
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	3,234 59
De la Société des Missionnaires	.....	2,265 41
Subvention de l'Etat pour l'agrandissement de l'école	.....	800 00
Dons de vêtements	.....	125 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,565 00	
Epicerie	1,800 22	
Etoffes, chaussures et mocassins	931 50	
Ferronnerie	648 07	
Remèdes et papeterie	41 41	
Bestiaux	34 30	
Bois de service et bardeaux	932 97	
Fret et transport	631 01	
Matériel et mobilier	31 75	
Divers	106 50	
Crédit non payé au 30 juin 1903	16 05	
	6,738 78	6,738 78

PENSIONNAT DU CREEK-DES-PINS, MAN.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat	.....	4,140 00
DÉPENSES.		
Aliments	2,400 00	
Salaires	500 00	
Vêtements	854 00	
Combustible et lumière	190 00	
Réparations	300 00	
Divers	200 00	
	4,444 00	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	304 00
	4,444 00	4,444 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU PORTAGE-LA-PRAIRIE, MAN.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin, 1903		69 11
Subvention de l'Etat (par tête		1,716 00
D'autres sources		15 00
Valeur des vêtements donnés		350 00
Contributions pour salaires		900 00
Recettes totales		3,050 11
DÉPENSES.		
Salaires	900 00	
Aliments	1,051 20	
Vêtements	403 45	
Combustible et éclairage	360 10	
Constructions et réparations	154 28	
Matériel et mobilier	45 60	
Papeterie	17 36	
Divers	112 15	
Dépenses totales	3,044 14	
Solde en caisse le 30 juin 1904	5 97	
	3,050 11	3,050 11

PENSIONNAT DU PORTAGE-DU-RAT, MAN.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,160 00
DÉPENSES.		
Salaires	700 00	
Vivres	1,157 41	
Vêtements	214 76	
Matériel	176 58	
Divers	133 35	
Dépenses totales	2,382 10	
Excédent des dépenses sur les recettes au 30 juin 1904. Payé par la mission		222 10
	2,382 10	2,382 10

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1804—*Suite.*

PENSIONNAT DE BIRTLE, MAN.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1903		121 10
Subvention de l'Etat, par tête		2,646 60
" " pour l'approvisionnement de l'eau		991 11
" " pour l'éclairage		75 00
Valeur des vêtements donnés		850 00
Salaires		1,728 05
Subvention de la Société des F. des M. E., pour remplacer la grange, etc.		680 50
D'autres sources		247 00
Recettes totales		7,339 36
DÉPENSES.		
Salaires	1,745 50	
Aliments	1,705 20	
Vêtements	975 65	
Combustible et éclairage	823 19	
Constructions et réparations	609 10	
Matériel	568 35	
Approvisionnement d'eau	991 11	
Divers	181 25	
Dépenses totales	7,599 35	
Excédent des dépenses sur les recettes		259 99
	7,599 35	7,599 35

PENSIONNAT DES PIEDS-NOIRS, T.N.-O,

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		2,681 40
D'autres sources, (l'église, etc.)		2,105 40
Valeur des vêtements en ballots		800 00
Recettes totales		5,586 80
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1903	281 54	
Salaires	1,178 25	
Aliments	1,638 07	
Vêtements	844 60	
Combustible et éclairage	308 75	
Réparations	153 59	
Matériel et mobilier	144 45	
Divers	963 62	
Dépenses totales	5,512 87	
Solde en caisse le 30 juin 1904	73 93	
	5,586 80	5,586 80

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat	.....	3,234 69
Autres sources (de l'église, etc.)	.....	2,149 40
Valeur des vêtements, etc., en ballots	.....	900 00
Total des recettes	.....	6,284 09
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1903	372 54	
Salaires	1,618 96	
Aliments	2,082 89	
Vêtements	1,068 35	
Combustible et éclairage	336 90	
Constructions et réparations	322 44	
Matériel et mobilier	458 95	
Divers	420 06	
Dépenses totales	6,681 09	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	397 00
	6,681 09	6,681 09

PENSIONNAT DES GENS-DU-SANG, T.N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat	.....	1,762 20
" pour constructions et réparations., etc	.....	280 00
Contributions d'autres sources	.....	100 00
Valeur des vêtements donnés	.....	100 00
Recettes totales	.....	2,242 20
DÉPENSES.		
Salaires	850 00	
Combustible et éclairage	350 00	
Vêtements	400 00	
Aliments	900 00	
Matériel	300 00	
Constructions et réparations	350 00	
Dépenses totales	3,150 00	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	907 80
	3,150 00	3,150 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE PLUME-BLEUE, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		2,269 80
Contributions d'autres sources		615 36
Valeur des vêtements contribués		50 00
Recettes totales		2,935 16
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	375 11	
Salaires	612 33	
Aliments	902 43	
Vêtements	516 59	
Combustible et éclairage	47 73	
Constructions et réparations	91 83	
Matériel et mobilier	83 99	
Divers	225 69	
Fret et messagerie	288 56	
Dépenses totales	3,144 26	
Excédent des dépenses sur les recettes		209 10
	3,144 26	3,144 26

PENSIONNAT DE PIED-DE-CORBEAU, T.N.-O.

(Catholique romain)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		1,294 00
" l'église		1,200 00
D'autres sources		300 00
Recettes totales		2,794 00
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	104 00	
Salaires	950 00	
Aliments	950 00	
Vêtements	450 00	
Combustible et éclairage	250 00	
Constructions et réparations	150 00	
Matériel et mobilier	40 00	
Divers	75 00	
Dépenses totales	2,969 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		175 00
	2,969 00	2,969 00

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE CROWSTAND, T.N.-O.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en main, 30 juin 1903	.....	230 98
Subvention de l'Etat par tête	.....	2,801 40
" du comité de la Mission Etrangère	.....	2,543 75
Dons de vêtements	.....	750 00
Frais judiciaires de la vente de bestiaux	.....	150 00
Produit	.....	217 10
Autres sources	.....	235 90
Recettes totales	.....	6,929 13
DÉPENSES.		
Salaires	2,266 75	
Aliments	1,063 81	
Combustible et éclairage	304 20	
Vêtements	953 65	
Constructions et réparations	749 65	
Equipement	828 85	
Foin	210 75	
Travail supplémentaire	157 45	
Divers	358 05	
Dépenses totales	6,893 16	
Solde en caisse le 30 juin 1904	35 97	
	6,929 13	6,929 13

PENSIONNAT DE COWESSESS, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	2,834 40
Contribution d'autres sources	.....	729 43
Total des recettes	.....	3,563 83
DÉPENSES.		
Salaires	940 95	
Aliments	776 79	
Vêtements	515 52	
Combustible et éclairage	114 40	
Constructions et réparations	232 52	
Matériel et mobilier	834 27	
Divers	817 75	
Dépenses totales	4,232 20	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	668 37
	4,232 20	4,232 20

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-AUX-CANARDS, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	9,876 58
Entretien et pension d'un garçon de la réserve	.....	14 00
Recettes totales	.....	9,880 58
DÉPENSES.		
Salaires	2.232 96	
Provisions	2,416 78	
Vêtements	184 40	
Combustible et lumière	213 00	
Compte de médecine	16 99	
Fret et messagerie	192 91	
Ferme	1,109 03	
Divers	3,741 11	
Mobilier	58 00	
Garnitures pour maison	7 60	
Dépenses totales	10,676 93	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	796 35
	10,676 93	10,676 93

COLLÈGE EMMANUEL T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'état (par tête)	.....	4,026 80
" " pour réparations spéciales	.....	756 02
Produits de vente	.....	187 01
Dons	.....	232 60
D'autres sources	.....	58 87
Professorat de théologie	.....	500 00
(S. M. E.,) Argent pour salaire	.....	250 00
Valeur des vêtements des Femmes Auxiliaires	.....	634 08
Recettes totales	.....	6,645 38
DÉPENSES.		
Vêtements	1,292 86	
Provisions	1,876 32	
Salaires	2,127 13	
Combustible et éclairage	433 10	
Secours de l'A. des O	282 00	
Matériel	518 25	
Réparations	551 12	
Divers	723 81	
Anciens comptes	686 62	
Dépenses totales	8,491 21	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	1,845 83
	8,491 21	8,491 21

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE PEAU-D'ERMINE, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1903	.....	12 45
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	3,315 00
D'autres sources	.....	80 45
Recettes totales	.....	3,407 90
DÉPENSES.		
Salaires	950 00	
Aliments	1,867 70	
Vêtements	315 74	
Combustible et éclairage	200 50	
Dépenses totales	3,333 94	
Solde en caisse le 30 juin 1904	73 96	
	3,407 90	3,407 90

PENSIONNAT DES BUTTES-LA-LIME, T. N.-O.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	980 40
" " pour fournaise	.....	229 00
" de la Société des F.M.F., pour bestiaux, instruments aratoires, etc.	.....	715 00
" " " salaires	.....	1,237 30
" " " constructions	.....	961 55
" " " fret sur les lits	.....	25 31
Pension du directeur	.....	104 00
" d'élèves	.....	77 00
D'autres sources variées	.....	165 50
Recettes totales	.....	4,495 06
DÉPENSES.		
Déficit, 30 juin 1903	702 83	
" non compris dans le dernier exercice	4 75	
Constructions	440 21	
Fournaise	229 00	
Peinture	225 00	
Combustible et éclairage	188 75	
Dépenses générales	485 61	
Bestiaux, instruments aratoires, etc	638 85	
Solde non payé pour bestiaux, etc	76 15	
Aliments	777 81	
Salaires	1,284 30	
Mobilier pour élèves	109 11	
" " maison	111 73	
Dépenses totales	5,274 10	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	779 04
	5,274 10	5,274 10

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DES SAINTS-ANGES, T. N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête		2,758 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,000 00	
Aliments	1,862 00	
Vêtements	1,972 00	
Combustible	400 00	
Eclairage	40 00	
Dépenses totales	5,274 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,516 00
		5,274 00

PENSIONNAT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		805 20
" des Femmes Auxiliaires pour le salaire de la directrice et son aide		250 00
Recettes totales		1,055 20
DÉPENSES.		
Dépenses totales	1,200 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		144 80
	1,200 00	1,200 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU PETIT LAC DE L'ESCLAVE, T.N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat, par tête		2,880 00
DÉPENSES.		
Salaires	1,500 00	
Aliments	3,359 80	
Vêtements	582 24	
Eclairage	12 00	
Combustible	400 00	
Divers	7 00	
Dépenses totales	5,861 04	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,981 04
	5,861 04	5,861 04

PENSIONNAT DE MUSCOWEQUAN, T.N.-O.

(Catholique romain.)

	$ c.	$ c.
RECETTES.		
Subvention de l'Etat, par tête		2,160 00
De la ferme		136 00
Recettes totales		2,296 00
DÉPENSES.		
Aliments	1,430 70	
Vêtements	782 85	
Ferronnerie	145 20	
Combustible et éclairage	72 40	
Salaires	449 65	
Instruments agricoles	92 55	
Bois de construction	183 50	
Réparations	56 15	
Fret	108 35	
Divers	51 25	
Dépenses totales	3,372 60	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,076 60
	3,372 60	3,372 60

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		1,107 00
" " pour réparations		150 92
Salaire des missionnaires, de la Société des Missions de l'Eglise		600 00
Salaire de deux membres du personnel, de la *Women's Auxiliary* du Canada		300 00
Subvention du département de l'Education, T.N.-O.		75 00
Valeur des vêtements reçus de la *Women's Auxiliary* du Canada		300 00
De sources privées		2,155 33
Recettes totales		4,688 25
DÉPENSES.		
Provisions	1,034 50	
Vêtements	690 00	
Salaires	1,443 75	
Service domestique	100 00	
Fret	190 00	
Combustible et éclairage	204 00	
Constructions et réparations—matériel	946 98	
" " salaires	160 00	
Divers	219 00	
Dépenses totales	4,988 23	
Excédent des dépenses sur les recettes		299 98
	4,988 23	4,988 23

PENSIONNAT DU LAC-AUX-OIGNONS, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Montant contribué par le gouvernement, subvention (par tête)	3,007 80	
Elèves pensionnaires	542 75	
Ferme et jardin	544 00	
D'autres sources	657 80	
Dons	23 00	
Recettes totales	4,775 35	
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903		1,284 50
Salaires		195 40
Aliments		1,873 00
Vêtements		743 20
Combustible et éclairage		147 50
Salaires et dépenses du personnel		992 50
Trottoirs		55 0
Divers		481 70
Déficit le 30 juin 1904	997 45	
	5,772 80	5,772 80

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DES PIÉGANES, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat	.....	1,635 00
Autres sources, (église, etc)	.....	1,962 80
Valeur des vêtements en ballots	.....	450 00
Total des recettes	.....	4,047 80
DÉPENSES.		
Solde le 1er juillet 1903	197 09	
Salaires	990 26	
Aliments	1,255 00	
Vêtements	479 85	
Combustible et éclairage	178 99	
Réparations	79 18	
Matériel et mobilier	42 04	
Divers	820 59	
Total des dépenses	4,043 05	
Solde en main le 30 juin 1904	4 75	
	4,047 80	4,047 80

PENSIONNAT DES PIÉGANES, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, (par tête)	.....	1,393 20
Donations	.....	435 00
Total des recettes	.....	1,828 20
DÉPENSES.		
Deficit le 30 juin 1903	425 72	
Salaires	650 00	
Aliments	1,213 34	
Vêtements	320 17	
Combustible et éclairage	240 30	
Réparations et bâtiments	127 30	
Matériel et mobilier	94 27	
Divers	60 65	
	3,131 75	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	1,303 55
	3,131 75	3,131 75

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC-ROND.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,776 00
" de l'Eglise pour salaire		1,650 00
W. F. M. S. pour vêtements		500 00
" " améliorations		743 00
Autres contributions		300 00
DÉPENSES.		
Salaires	2,070 00	
Aliments	900 00	
Vêtements	300 00	
Combustible et éclairage	400 00	
Améliorations	1,043 00	
Divers	256 00	
	4,969 00	4,969 00

PENSIONNAT DES SARCIS, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		946 80
Autres sources, (église, etc.)		1,485 83
Valeur des vêtements en ballots		400 00
Total des recettes		2,832 63
DÉPENSES.		
Déficit le 1er juillet 1903	492 98	
Salaires	670 98	
Aliments	688 71	
Vêtements	466 21	
Combustible et éclairage	379 80	
Réparations	71 60	
Matériel et mobilier	76 95	
Divers	485 05	
Total des dépenses	3,332 28	
Excédent des dépenses sur les recettes		499 65
	3,332 28	3,332 28

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE LA RIVIÈRE-À-LA-BOUCANE (SAINT-AUGUSTIN), T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		1,080 00
DÉPENSES.		
Salaires	650 00	
Mobilier	50 00	
Vêtements	600 00	
Aliments	480 00	
Combustible et éclairage	180 00	
Divers	150 00	
Dépenses totales	2,110 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		1,030 00
	2,110 00	2,110 00

PENSIONNAT DE SAINT-ALBERT, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		4,818 60
DÉPENSES.		
Gages des cultivateurs	1,496 00	
" du boulanger	360 00	
Aliments	927 00	
Vêtements	342 00	
Combustible et éclairage	115 00	
Constructions et réparations	202 00	
Divers	85 00	
Déficit le 30 juin 1903	4,729 32	
Dépenses totales	8,256 32	
Excédent des dépenses sur les recettes		3,437 72
	8,256 32	8,256 32

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1930—*Suite.*

PENSIONNAT DE L'ENFANT-DU-TONNERRE, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,234 00
D'autres sources		975 00
Valeur des vêtements distribués		100 00
Recettes totales		2,309 00
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	2,687 70	
Salaires	500 00	
Aliments	1,255 42	
Vêtements	225 00	
Combustible et éclairage	190 00	
Constructions et réparations	55 00	
Matériel	280 00	
Dépenses totales	5,193 12	
Excédent des dépenses sur les recettes		2,884 12
	5,193 12	5,193 19

PENSIONNAT DU LAC WABISCOW, T.N.-O.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,080 00
D'autres sources		100 00
Recettes totales		1,180 00
DÉPENSES.		
Salaires	700 00	
Aliments	500 00	
Combustible et éclairage	100 00	
Divers	50 00	
Dépenses totales	1,350 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		170 00
	1,350 00	1,350 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DU LAC WABISCOW (SAINT-JEAN, T. N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		120 00
" " " trimestre de septembre et décembre		209 00
" du gouvernement des T.N.-O.		50 00
Contributions pour les dépenses générales		500 00
Subvention du diocèse pour reconstruction		500 00
D'autres sources pour construction		978 00
Subvention pour salaires, 1903-4		750 00
Recettes totales		3,107 00
DÉPENSES.		
Subvention du gouvernement du Nord-Ouest pour instituteur	50 00	
Don	25 00	
Salaire, Albert Peters	71 00	
Provisions	828 00	
Divers	238 00	
Imputable à la Compagnie de la Baie-d'Hudson	300 00	
Coût de la nouvelle construction	1,320 50	
Dépenses totales	2,832 50	
Solde en caisse le 30 juin 1904	274 50	
	3,107 00	3,107 00

PENSIONNAT D'AHOUSAHT, C.-B.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		1,398 50
Autres contributions		1,327 70
Valeur de vêtements, etc., donnés		300 00
Recettes totales		3,026 20
DÉPENSES.		
Salaires	1,200 70	
Aliments	600 82	
Vêtements	450 00	
Combustible et éclairage	110 75	
Constructions et réparations	26 50	
Matériel et mobilier	358 95	
Divers	23 80	
Dépenses totales	2,771 52	
Solde en caisse le 30 juin 1904	254 68	
	3,026 20	3,026 20

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE ALBERNI, C.-B.

(Presbytérien.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		1,800 00
" l'Eglise Presbytérienne		1,910 00
" " " pour construction		1,600 00
" " " matériel		384 32
Vêtements de " "		800 00
Autres recettes		100 00
Recettes totales		6,594 32
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	245 83	
Salaires	1,557 00	
Aliments	1,470 88	
Vêtements	887 45	
Eclairage	50 87	
Constructions et réparations	1,600 00	
Matériel et mobilier	399 57	
Divers	764 87	
Solde en caisse (spécial)	39 00	
Dépenses totales	7,015 47	
Excédent des dépenses sur les recettes		421 15
	7,015 47	7,015 47

REFUGE DES FILLES DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		356 00
Société des Missionnaires de l'Eglise		192 00
D'autres sources		56 00
Recettes totales		604 00
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	3 70	
Salaires	234 00	
Aliments	296 10	
Vêtements	37 25	
Matériel	32 40	
Combustible et éclairage	30 35	
Divers	24 27	
Dépenses totales	658 07	
Excédent des dépenses sur les recettes		54 07
	658 07	658 07

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

REFUGE DES GARÇONS DE PORT-SIMPSON, C.-B.

(Méthodiste).

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat 1903-4		550 00
Subvention de l'Etat, trimestre de sept. et déc. 1903		300 00
Legs		500 00
Subvention de la Société des missionnaires méthodistes		500 00
Dons		81 00
Marchandises vendues		12 50
L'emploi d'un cheval		18 85
Travaux des garçons		5 00
Recettes totales		1,967 35
DÉPEESES.		
Déficit le 30 juin 1903	260 79	
Salaire de la directrice, 1902-3	273 65	
" " 1903-4	228 34	
Aliments	525 82	
Vêtements	20 14	
Combustible et éclairage	188 40	
Constructions et réparations	18 00	
Matériel et mobilier	106 00	
Entretien d'un cheval	12 20	
Compte pour remèdes	8 65	
Dépenses de voyage	2 50	
Fret et quaiage	56 10	
Frais de port	2 75	
Divers	7 50	
Dépenses totales	1,710 84	
Solde en caisse le 30 juin 1904	256 51	
	1,967 35	1,967 35

REFUGE DES FILLES DE PORT-SIMPSON, C.-B.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1904		23 57
Subvention de l'Etat (par tête)		1,200 00
Subvention de la Société des dames missionnaires		3,095 50
Recettes totales		4,319 07
DÉPENSES.		
Salaires	1,500 00	
Aliments	1,323 48	
Vêtements	359 36	
Combustible et éclairage	492 75	
Constructions et réparations	160 82	
Matériel et mobilier	140 77	
Divers	476 82	
Dépenses totales	4,454 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		134 93
	4,454 00	4,454 00

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE LA MISSION SAINTE-MARIE, C.-B.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		3,600 00
" " pour rallonge à l'école des garçons		2,300 00
Produits de la ferme et du jardin		1,920 00
Subvention de la Mission		650 00
Autres recettes		845 00
Recettes totales		9,315 00
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	130 50	
Salaires	1,560 00	
Aliments	3,400 00	
Vêtements	245 00	
Combustible et éclairage	200 00	
Constructions	3,600 00	
Matériel et mobilier	150 00	
Divers	460 00	
Dépenses totales	9,745 50	
Excédent des dépenses sur les recettes		430 50
	9,745 50	9,745 50

PENSIONNAT DE SQUAMISH, C.-B.

(Catholique romain.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		2,872 00
Produits du jardin		110 00
D'autres sources		300 00
Des autorités de l'Eglise		300 00
Recettes totales		3,582 00
DÉPENSES.		
Assurances et taxes	98 00	
Constructions	209 50	
Papeterie et livres	110 35	
Aliments et vêtements	2,715 00	
Graines pour jardin	30 65	
Chaussures	98 00	
Combustible et éclairage	90 50	
Salaire de l'instructeur de la ferme	240 00	
Dépenses totales	3,592 00	
Excédent des dépenses sur les recettes		10 00
	3,592 00	3,592 00

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE YALE (ALL HALLOWS) C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Balance en main, 30 juin 1903		16 17
Subvention de l'Etat, (par tête)		1,786 50
Don de la S. P. C. C., pour l'éducation		240 00
Salaire du catéchiste		160 00
Dons		275 59
Vente de vêtements et ouvrage à l'aiguille		112 95
Produit de la vente de paniers		23 45
Recettes totales		2,614 66
DÉPENSES.		
Entretien de maison	1,440 00	
Blanchissage	180 00	
Frais de voyage	50 00	
Remèdes	20 00	
Combustible et huile	107 96	
Livres et papeterie	49 00	
Salaire de la directrice	300 00	
Salaire du catéchiste	160 00	
Jardinage	46 80	
Chaussures	15 05	
Fret et messagerie	122 45	
Mobilier	47 90	
Paniers	19 75	
Machine à coudre	26 10	
Changements et réparations	20 70	
Dépenses totales	2,605 71	
Solde en caisse le 30 juin 1904	8 95	
	2,614 66	2,614

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

INSTITUT MOHAWK ONT.

(Aucune religion.)

RECETTES.		$ c.	$ c.
Recettes des départements industriels, vente des produits de la ferme, etc			4,538 81
Subvention de l'Etat (par tête)			4,927 05
Valeur des nouvelles constructions			5,907 03
Recettes totales			15,372 89
DÉPENSES.			
Salaires		3,129 82	
Provisions		3,711 38	
Vêtements		1,054 60	
Blanchissage, chauffage, éclairage		740 03	
Réparations et assurance		291 02	
Mobilier de chambre à coucher et de maison		289 65	
Impressions, frais de port et dépenses de bureau		24 75	
Dépense de voyage		1 95	
Frais médicaux		156 64	
Divers, pour école, librairie, téléphone, prix, etc		194 89	
Coût total de l'entretien et direction		9,594 73	
Matériaux et gages pour les départements industriels—			
Ferme et jardin	$3,707 74		
Ateliers	6,526 10	10,233 84	
Dépenses totales		19,828 57	
Excédent des dépenses sur les recettes			4,455 68
		19,828 57	19,828 57

NOTE.—Cette école est dirigée par la "New England Company" et le gouvernement donne $69 par tête pour 91 élèves.

INSTITUT INDUSTRIEL DE MOUNT-ELGIN, ONT.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		5,895 00
" " pour réparations		2,500 00
Société des Missionnaires		210 00
Vente du bétail		11,527 98
Recettes totales		20,132 98
DÉPENSES.		
Salaires	3,759 81	
Aliments	1,652 56	
Vêtements	570 51	
Combustible et éclairage	464 14	
Constructions et réparations	3,428 80	
Matériel et mobilier	463 10	
Divers	13,286 46	
Dépenses totales	23,625 38	
Excédent des dépenses sur les recettes		3,492 40
	23,625 38	23,625 38

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

PENSIONNAT DE SHINGWAUK, ONT.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat par tête		3,725 00
" " " pour réparations, etc		1,511 86
D'autres sources, Angleterre et Canada		4,315 77
Total des recettes		9,552 63
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	1,075 23	
Salaires	2,695 04	
Aliments	2,548 40	
Vêtements, chaussures, etc.	541 25	
Combustible et éclairage	1,199 93	
Constructions et réparations	596 86	
Matériel et mobilier (une partie par le gouvernement et l'autre par l'école)	516 16	
Dépenses de bureau, assurance, etc.	321 83	
Frais de voyage, amusements des enfants	114 93	
Dépenses d'hôpital, médecin, etc	203 18	
Argent de poche	65 12	
Dépenses de la buanderie, etc	190 02	
Divers	69 10	
Total des dépenses	10,137 05	
Pertes sur tous métiers	626 71	
Déficit net apparent		1,211 13
	10,763 76	10,763 76
Déficit net—		
En partie couvert par la valeur du bétail $ 436 38		
Déficit actuel en argent le 30 juin 1904 774 75		
$1,211 13	1,211 13	

ECOLE INDUSTRIELLE DE WIKWEMIKONG, ONT.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)		7,092 00
Somme provenant d'autres sources		5,581 33
Total des recettes		12,673 33
DÉPENSES.		
Salaires	1,965 00	
Aliments	3,948 83	
Vêtements	2,083 89	
Combustible et éclairage	1,102 83	
Constructions et réparations	3,043 13	
Matériel et mobilier	146 13	
Divers	383 52	
Total des dépenses	12,673 33	12,673 33

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE BRANDON, MAN.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1903	....	53 23
Subvention de l'Etat, par tête, par l'intermédiaire de la Société des Miss. Meth	....	11,388 05
Société des Missions méthodistes	....	611 95
Intérêt et escompte	....	17 80
Produits de la ferme et bétail	....	125 81
Total des recetets	....	12,196 84
DÉPENSES.		
Salaires	4,403 50	
Provisions	2,425 32	
Vêtements	2,021 66	
Matériel	1,075 31	
Mobilier de maison	736 36	
Transport des élèves	309 77	
Eclairage	258 00	
Dépenses de maison	250 03	
Ferme	174 33	
Mobilier de la ferme	152 87	
Bureau	138 50	
Jeux	56 85	
Ouvrage supplémentaire	54 75	
Fret	40 63	
Réparations	36 45	
Dépenses de voyages	35 00	
Approvisionnement pour l'école	21 50	
Télégrammes	4 48	
Total des dépenses	12,195 31	
Solde en banque le 30 juin 1904	1 53	
	12,196 84	12,196 84

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1903—*Suite.*

*ECOLE INDUSTRIELLE DE ELKHORN, MAN.

(Aucune religion.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat		15,764 27
Recettes de la ferme		856 80
" diverses en argent		631 86
Recettes totales		17,252 93
DÉPENSES.		
Salaires	4,440 47	
Constructions et garnitures	1,437 00	
Bétail et matériel	496 70	
Matériaux et réparations	488 23	
Frais de voyage	415 20	
Combustible et éclairage	2,517 81	
Divers	101 86	
Ferme	806 24	
Marchandises sèches et vêtements	2,199 67	
Epiceries et provisions	3,717 89	
Département des Affaires Indiennes (recettes diverses)	631 86	
Dépenses totales	17,252 93	17,252 93

* NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernement.

*ECOLE INDUSTRIELLE DE LA TERRE DE RUPERT, MAN.

(Aucune religion.)

DÉPENSES.	$ c.	$ c.
Entretien.		
Fanfare	10 96	
Vêtements	1,566 23	
Dispensaire	871 23	
Combustible	1,902 89	
Gibier	64 95	
Dépenses de maison	359 99	
Eclairage	527 86	
Dépenses de bureau	107 20	
Provisions	2,754 79	
Salaires	3,999 12	
Ecole	8 10	
Frais de voyage	141 85	12,315 17
Autres dépenses.		
Garnitures	1,689 29	
Mobilier de maison	257 40	
Réparations	359 59	
Atelier de forgeron	49 68	
" charpentier	16 70	
Ferme	1,708 85	4,081 51
Dépenses totales		16,396 68

* NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernement.

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-BONIFACE, MAN.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		7,799 57
Produit de la ferme, etc		714 63
Recettes totales		8,514 20
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	328 52	
Aliments	2,363 87	
Vêtements	663 91	
Combustible et éclairage	825 64	
Mobilier	109 21	
Salaires	3,226 95	
Divers	1,981 33	
Dépenses totales	9,499 43	
Excédent des dépenses sur les recettes		985 23
	9,499 43	9,499 43

ECOLE INDUSTRIELLE DE BATTLEFORD, T.N.-O.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		11,737 71
" " pour constructions, réparations, médicaments, soins de médecin, matériel et mobilier, etc		1,212 56
Contributions d'autres sources		776 25
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	300 00	
Salaires	4,307 75	
Aliments	4,646 29	
Vêtements	1,331 14	
Combustible et éclairage	397 71	
Constructions et réparations	1,217 96	
Matériel et mobilier	846 59	
Divers	679 08	
	13,726 52	13,726 52

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

* ECOLE INDUSTRIELLE DE CALGARY T. N.-O.

(Aucune religion.)

DÉPENSES.	$ c.	$ c.
Salaires	2,636 34	
Aliments	1,660 68	
Vêtements	535 81	
Mobilier	241 91	
Ameublement	2,388 05	
Construction	406 68	
		7,869 47

* NOTE.—Toutes les dépenses de cette école sont payées par le gouvernement.

ECOLE INDUSTRIELLE DE QU'APPELLE, T. N.-O.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat	.....	30,694 93
Contribution du gouvernement pour le salaire du médecin	.....	600 00
Montant gagné par les ateliers et ventes, etc.	.....	5,490 81
Recettes totales	.....	36,785 74
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	1,292 52	
Salaires	8,581 75	
Aliments	6,722 23	
Vêtements	4,428 16	
Combustible et éclairage	2,186 81	
Constructions et réparations	4,495 76	
Matériel et mobilier	1,930 53	
Divers	8,442 92	
Dépenses totales	38,080 68	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	1,294 94
	38,080 68	38,080 68

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE DAIM-ROUGE, T. N.-O.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 1er juillet 1903	.....	7 38
Subvention de l'Etat (par tête), donné par la Soc. des Missionnaires Méthodistes	.....	7,398 16
Garantie payée par le départment, moins la subvention par tête	.....	845 16
Subvention de l'Etat pour réparations	.....	2,057 89
Reçu de la Société des Missionnaires Méthodistes	.....	3,864 39
" de divers ventes, produits de ferme, etc.	.....	1,943 26
Recettes totales	.....	16,116 24
DÉPENSES.		
Salaires	4,394 69	
Provisions	3,225 66	
Vêtements	1,499 39	
Combustible et éclairage	99 31	
Constructions et réparations	323 24	
Système d'égout et eau	1,058 33	
Dépenses de voyage	1,405 16	
Ferme, générale	1,492 13	
" bestiaux	1,869 75	
Matériel et mobilier	1,050 20	
Dépenses de bureau et maison	558 54	
Divers	541 66	
Dépenses totales	17,518 06	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	1,401 82
	17,518 06	17,518 06

ECOLE INDUSTRIELLE DE RÉGINA, T. N.-O.

(Presbytérienne.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	7,226 42
" " pour charbon	.....	1,829 41
" " constructions et réparations	.....	930 37
" " clavigraphe	.....	93 40
" " séparateur	.....	1,187 00
" " dépenses de voyage des élèves	.....	469 50
Provenant de la ferme et ateliers	.....	895 20
Souscriptions privées pour matériel	.....	658 00
Divers	.....	1,021 20
Billet pour couvrir surplus de traite de banque	.....	1,200 00
Surplus de traite additionnelle	.....	429 31
DÉPENSES.		
Montant soutiré, 30 juin 1903	319 58	
Provisions	2,107 06	
Vêtements	1,057 98	
Combustible et éclairage	2,580 31	
Matériel de maison et cuisine	159 66	
Constructions et réparations	1,281 23	
Salaires	4,040 74	
Machinerie et matériel	2,198 61	
Clavigraphe	93 40	
Dépenses de voyage des élè es	469 50	
Divers	1,631 74	
	15,939 81	15,939 81
Comptes et salaires non payés le 30 juin 1904	12,763 07	

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1903—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE SAINT-JOSEPH, T.N.-O.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1903	.....	325 31
Subvention de l'Etat, 1903-1904	.....	9,013 33
" " due à l'école pour le trimestre de juin 1904	.....	580 95
" " pour réparations	.....	300 00
Produits de la ferme et bestiaux vendus	.....	4,187 34
Recettes totales	.....	14,406 93
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	745 81	
Salaires	4,567 00	
Aliments	2,387 76	
Vêtements	1,517 05	
Combustible et éclairage	1,013 57	
Réparations	325 08	
Achat de bestiaux	2,580 30	
Ferme	650 68	
Matériel et divers	871 27	
Dépenses totales	14,658 52	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	251 59
	14,658 52	14,658 52

ECOLE INDUSTRIELLE DE LA BAIE-DE-L'ALERTE, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête	.....	1,188 39
" " " trimestre de juin 1903	.....	666 25
" de la Société des missionnaires de l'Eglise d'Angleterre	.....	480 00
Faire cabestan et passerelles	.....	45 00
Pension	.....	32 00
Ouvrage à l'atelier des charpentiers	.....	16 75
Solde	.....	225 90
Recettes totales	.....	2,654 29
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	381 69	
Salaires	754 00	
Aliments	852 45	
Vêtements	261 00	
Combustible et éclairage	99 50	
Réparations	35 00	
Matériel	65 68	
Divers	157 15	
Dépenses totales	2,606 47	
Solde en main le 30 juin 1904	47 82	
	2,654 29	2,654 29

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE CLAYOQUOT (ÉVÊQUE CHRISTIE) C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		6,321 25
" " spéciale pour service d'eau		729 48
Contributions pour nouvelles constructions		825 40
" en vêtements et provisions		60 00
Recettes totales		7,936 13
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	52 62	
Salaires	2,136 75	
Aliments	1,996 00	
Vêtements	773 94	
Combustible et éclairage	24 00	
Constructions et réparations	1,665 07	
Matériel et mobilier	995 84	
Assurances sur bâtiments et mobilier	190 00	
Nouveau service d'eau	850 79	
Divers	171 37	
Dépenses totales	8,856 38	
Excédent des dépenses sur les recettes		920 25
	8,856 38	8,856 38

ECOLE INDUSTRIELLE DE COQUALEETZA, C.-B.

(Méthodiste.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		9,109 72
" " pour opération de l'appendicite sur un élève		150 00
De sources privées		75 00
Recettes de la vente de produits de la ferme, etc		2,030 59
Valeur des vêtements contribués		50 00
DÉPENSES.		
Salaires	3,502 65	
Aliments	2,602 36	
Vêtements	1,369 50	
Combustible et éclairage	316 45	
Constructions et réparations	792 51	
Matériel et mobilier	648 54	
Soins médicaux et médicaments	380 85	
Installation du matériel pour le gaz acétylène	201 92	
Loyer payé à la Société des missionnaires méthodistes	390 00	
Divers	1,210 53	
	11,415 31	11,415 31

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KAMLOOPS, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Solde en caisse le 30 juin 1903	.....	96 20
Subvention de l'Etat	.....	6,489 15
D'autres sources	.....	38 35
Recettes totales	.....	6,623 70
DÉPENSES.		
Salaires	2,835 00	
Aliments	1,646 23	
Vêtements	616 08	
Combustible et éclairage	271 65	
Constructions et réparations	190 16	
Matériel et mobilier	474 58	
Divers	549 17	
Dépenses totales	6,582 87	
Solde en caisse le 30 juin 1904	40 83	
	6,623 70	6,623 70

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE KOOTENAY, C.-B.

(Catholique romaine)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête	.....	6,500 00
Vente des produits de la ferme	.....	267 08
Recettes totales	.....	6,767 08
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	185 00	
Salaires	1,360 00	
Aliments	2,541 09	
Vêtements	1,442 53	
Combustible et éclairage	96 00	
Constructions et réparations	715 65	
Mobilier	127 63	
Divers	413 75	
Dépenses totales	6,881 65	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	114 57
	6,881 65	6,881 65

ÉTAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE L'ILE KUPER, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		6,500 00
Contributions d'autres sources		486 79
Recettes totales		6,986 79
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	254 10	
Salaires	2,821 25	
Aliments	1,713 59	
Vêtements	704 68	
Constructions et réparations	547 08	
Combustible et éclairage	66 10	
Matériel et mobilier	838 52	
Divers	301 60	
Dépenses totales	7,246 92	
Excédent des dépenses sur les recettes		260 13
	7,246 92	7,246 92

ÉCOLE INDUSTRIELLE DE LYTTON, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat, par tête		1,557 86
Contributions d'autres sources		8,835 05
Recettes totales		10,392 91
DÉPENSES.		
Salaires	2,404 82	
Aliments	1,095 82	
Vêtements	489 86	
Combustible et éclairage	53 60	
Constructions et réparations	1,498 47	
Matériel et mobilier	410 67	
Divers	4,260 27	
Dépenses totales	10,213 51	
Solde en caisse le 30 juin 1904	179 40	
	10,392 91	10,392 91

ETAT des recettes et des dépenses pour l'exercice terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

ECOLE INDUSTRIELLE DE METLAKAHTLA, C.-B.

(Eglise d'Angleterre.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	5,695 55
Produits vendus	.....	48 75
Pension de G. W. Morrow	.....	50 00
Pour travaux exécutés par l'instructeur et les élèves	.....	112 40
Ministère des Postes pour loyer	.....	10 00
Subvention de l'Etat pour réparations	.....	541 03
" " finir la construction pour les filles	.....	99 50
Recettes totales	.....	6,557 23
DÉPENSES.		
Balance le 30 juin 1903	702 74	
Salaires	1,883 36	
Aliments	2,512 44	
Vêtements	546 04	
Combustible et éclairage	501 15	
Constructions et réparations	73 46	
Matériel et mobilier	206 78	
Travaux et matériaux pour réparations, etc	541 03	
Pour finir la nouvelle construction (refuge des filles)	99 50	
Divers	276 62	
Dépenses totales	7,343 12	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	785 89
	7,343 12	7,343 12

ECOLE INDUSTRIELLE DU LAC-WILLIAMS, C.-B.

(Catholique romaine.)

RECETTES.	$ c.	$ c.
Subvention de l'Etat (par tête)	.....	5,185 86
Montant contribué par vêtements	.....	10 00
Subvention de la corporation des O.M.I	.....	700 00
Recettes totales	.....	5,895 86
DÉPENSES.		
Déficit le 30 juin 1903	3,207 57	
Intérêt sur emprunt de $3,000	150 00	
Salaires	2,360 00	
Aliments	2,231 72	
Vêtements	759 00	
Eclairage	87 66	
Construction et réparations	36 70	
Matériel et mobilier	121 73	
Divers	50 40	
Dépenses totales	9,004 78	
Excédent des dépenses sur les recettes	.....	3,108 92
	9,004 78	9,004 78

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO.				
Alnwick	Alnwick	Alnwick	C. B. Oakley	Méthodiste
Back-Settlement	Caradoc	Caradoc	Mlle Isa Whitlock	Non confessionn.
Bear-Creek	"	"	" Alma H. Norsworthy	"
Buzwah	Ile-Manitouline	Manitowaning	J. Koechmstedt	Catholiq. romaine.
Cape-Croker	Cape-Croker	Cape-Croker	Mlle Jean Govenlock	Non confessionn.
Ile-Christian	Ile-Christian	Penetanguishene	Rév. W. Geo Evans.	Méthodiste
Fort-William (garçons)	Fort-William	Port-Arthur	Sœur M. Ambrose	Catholiq. romain.
" " (filles)	" "	" "	" " "	" "
Baie-des-Français	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	Non confessionn.
Rivière-du-Jardin (C.R.)	Rivière-au-Jardin	Saut-Ste-Marie	Rév. J. A. Drolet, S.J	Catholiq. romaine.
" " (E.A.)	" "	" " "	Lucius F. Hardyman	Eglise d'Angleterre
Ile-Georgina	Ile-Georgina	Ile-Georgina	Hugh L. Tweed	Méthodiste
Gibson	Watha	Parry-Sound	Thomas Whitebeans.	"
Lac-Doré	Lac-Doré	Lac-Doré	Mlle Charlotte Casey	Catholiq. romaine.
*Henvey-Inlet	Henvey-Inlet	Parry-Sound	" Adda McIntosh	Non confessionn.
†Hiawatha	Lac-du-Riz	Lac-du-Riz	" Agnes Crowley.	" "
Kettle-Point	Kettle-Point	Sarnia	" Maude M. Erb.	" "
Lac Hélène	Rocher-Rouge	Port-Arthur	Mme J. H. McKay	Catholiq. romaine.
Mattawa	A Mattawa		Sœur St-Grégoire	" "
Michipicoten	Michipicoten	Saut-Ste-Marie	Mlle Katie O'Connor	" "
†Missanabie	A Missanabie		William Black	Non confessionn.
Rivière-Mississagi	Ile-Manitouline	Thessalon	Anastasia Brissette	Catholiq. romaine.
Moraviantown	Moravian	Moravian	Mlle Car. Mummery	Non confessionn.
Lac-à-la-Vase	Lac-à-la-Vase	Lac-du-Riz	Alfred McCue	"
Muncey	Caradoc	Caradoc	John Case	Eglise d'Angleterre
Naughton	Lac-du-Poisson-Bl.	Manitowaning	J. A. Windsor	Méthodiste
New-Credit	New-Credit	New-Credit	Mlle Mary G. Bogle.	Non confessionn.
‡Nipissing	Nippissing	Parry-Sound	" B. L. Marceau.	" "
Onéida N° 2	Onéida,	Caradoc	Levi Doxtator	Eglise d'Angleterre
" N° 3	"	"	Mme C. A. Vollick	Méthodiste
Rivière-au-Pic	Rivière-au-Pic	Port-Arthur	Moses Madwayosh	Catholiq. romaine.
Port-Elgin	Cap-Croker	Cape-Croker	Mlle Ruby F. Ashcroft	Non confessionn.
Rama	Rama	Rama	Rév. John Lawrence	Méthodiste
River-Settlement	Caradoc	Caradoc	Joseph Fisher	Non confessionn.
Ryerson	Ile-Parry	Parry-Sound	J. E. Armour	"
Sagamook	Riv.-des-Espagnols	Thessalon	Mlle Elizabeth A. Lensch	Catholiq. romaine.
Saugeen	Saugeen	Saugeen	Mlle Martha Broadfoot	Non confessionn.
Scotch-Settlement	"	"	John Barr	"
Rivière-aux-Serpents	Riv.-aux-Serpents.	Thessalon	Mlle J. DeLamorandière	Catholiq. romaine.

* Ecole fermée durant le trimestre de 1903. † Enfants sauvages fréquentant l'école des blancs
‡ Ecole fermée durant les trimestres de septembre et décembre 1903. Pas d'instituteur.

DES ECOLES.

(dont on a reçu des rapports) pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Appointements annuels	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecoles.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												ONTARIO.
300 00	Bande	14	13	27	12	12	5	6	4	....	....	Alnwick.
250 00	Bande, $200 ; créd., $50	10	6	16	6	4	7	2	....	3	....	Back-Settlement.
250 00	Bande, $200 ; créd., $50	10	5	15	6	10	3	2	....	....	....	Bear-Creek.
300 00	Vote	8	1	9	5	6	1	1	1	....	....	Buzwah.
300 00	"	13	11	24	14	12	6	1	5	....	....	Cap-Croker.
300 00	Bande	12	17	29	12	16	9	4	....	....	....	Ile Christian.
600 00	Vote	15	....	15	6	5	6	4	....	....	....	Fort-William (garçons).
		....	21	21	9	13	3	4	1	....	....	" " (filles).
300 00	Bande	9	14	23	12	17	4	1	1	....	....	Baie-des-Français.
600 00	Bande, $300 ; créd., $300	32	33	65	32	33	8	12	8	4	....	Rivière-du-Jardin (C.R.)
300 00	Bande	17	17	34	16	18	9	7	....	....	....	" " (E.A.)
300 00	Bande, $150 ; créd., $150	6	7	13	6	4	3	3	3	....	....	Ile Georgina.
300 00	Vote	11	13	24	12	11	5	2	2	4	....	Gibson.
300 00	"	14	9	23	10	15	6	2	....	....	....	Lac-Doré.
250 00	Bande, $100 ; créd., $150	7	9	16	8	9	1	2	....	1	....	Henvey-Inlet.
100 00	Bande	3	4	7	3	2	3	3	3	....	....	Hiawatha.
250 00	"	5	11	16	7	7	4	1	4	....	....	Kettle-Point.
250 00	Crédit	12	11	23	9	3	13	7	....	....	....	Lac-Hélène.
100 00	"	12	25	37	26	16	16	2	3	....	....	Mattawa.
300 00	"	7	4	11	7	6	2	3	....	....	....	Michipicoten.
.....	"	14	8	22	15	15	7	....	....	....	....	Missanabie.
250 00	"	15	6	21	6	17	3	....	1	....	....	Rivière-Mississagi.
350 00	Bande	27	27	54	20	19	11	12	8	4	....	Moraviantown.
200 00	"	16	10	26	16	10	6	1	7	2	....	Lac-à-la-Vase.
200 00	Crédit	5	12	17	5	7	6	3	1	....	....	Muncey.
300 00	"	8	7	15	7	6	7	....	2	....	....	Naughton.
300 00	Bande	15	14	29	14	10	12	1	3	3	....	New-Credit.
250 00	"	11	15	26	15	18	5	2	1	....	....	Nipissingue.
150 00	Crédit	9	6	15	8	8	4	2	1	....	....	Oneida n° 2.
300 00	"	14	17	31	14	16	6	5	4	....	....	" n° 3.
250 00	"	13	2	15	4	4	6	5	....	....	....	Rivière-du-Pic.
300 00	Bande	20	13	33	17	20	7	1	5	....	....	Port-Elgin.
300 00	Bande, $125 ; vote, $175	14	25	39	18	14	7	7	4	5	2	Rama.
200 00	Bande	15	11	26	9	11	2	9	3	1	....	River-Settlement.
250 00	"	11	11	22	10	8	8	6	....	....	....	Ryerson.
250 00	Crédit	27	13	40	24	27	10	3	....	....	....	Sagamook.
300 00	Bande	14	10	24	12	13	5	6	....	....	....	Saugeen.
300 00	"	14	12	26	17	8	8	5	5	....	....	Scotch-Settlement.
250 00	Crédit	11	4	15	8	7	6	2	....	....	....	Rivière-aux-serpents.

Appointements payés par le département.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
ONTARIO—*Fin.*				
Shawanaga	Shawanaga	Parry Sound	Mlle Mabel E. Tutt	Non confession
* Sheguiandah	Sheguiandah	Manitowaning	S. H. Ferris	Eglise d'Angleterre
Sheshegwaning	Sheshegwaning	Baie-Gore	Mlle Adèle Duhamel	Catholiq. romaine
Baie-Sidney	Cap-Croker	Cap-Croker	" Isabella McIver	Non confessionn.
Six-Nations, nº 1	Six-Nations	Six-Nations	D. M. Hubbard	"
" nº 2	"	"	John Clark, princ.	"
			John Miller, ass't.	"
" nº 3	"	"	Walter Davis	"
" nº 5	"	"	John Lickers	"
" nº 6	"	"	Elam D. Bearfoot	"
" nº 7	"	"	R. J. Hawthorne	"
" nº 9	"	"	Mlle Rosa B. Russell	"
" nº 10	"	"	" Sara Davis	"
" nº 11	"	"	T. W. Draper	"
Skene	Parry-Island	Parry-Sound	Mde A. E. McKelvie	"
Baie-du-Sud	Baie-du-Sud	Manitowaning	Mlle Zoé St. James	Catholiq. romaine
Rivière-des-Espagnols	Riv.-des-Espagnols	Thessalon	" Carrie Morley	Eglise d'Angleterre
Saint-Clair	Sarnia	Sarnia	" Alice M. Matthews	Méthodiste
Crique-à-la-Carpe	Crique-à-la-Carpe	Manitowaning	" Ida H. Ferguson	Eglise d'Angleterre
† Temogami	Sur l'île-Bear	Parry-Sound	Mde C. Woods	Non confessionn.
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Jennie Harvey	"
‡ " (Ouest)	"	"	Mde Lizzie Gervin	"
" (Centre)	"	"	Mlle Charlotte Cronk	"
" (Mission)	"	"	" Edith M. Goode	"
Ile Walpole nº 1	Ile-Walpole	Ile Walpole	Albert Sahguj	Eglise d'Angleterre
" nº 2	"	"	Joseph Sampson	Méthodiste
" nº 3	"	"	Arthur Muskokomon	Non confessionn.
Baie-de-l'Ouest	Baie-de-l'Ouest	Baie-Gore	Mlle Anna R. Peacock	Catholiq. romaine
¶ Lac-au-Poisson-Blanc	Lac-au-Poisson-Bl.	Manitowaning	Mde J. H. McKay	"
Rivière "	Rivière "	"	J. C. Ross	Eglise d'Angleterre
Wikwemikong (garçons)	Wikwemikong (non cédée)	"	Albert A. Capps	Catholiq. romaine
" (filles)	"	"	Mlle Emily Frawley	"
Wikwemikongsing	Wikwemikongsing	"	" Rose Fagan	"
Total, Ontario				

* Ecole fermée durant le trimestre de septembre 1903. Pas d'instituteur. † Cette école est ouverte
‡ Ecole fermée pendant les trimestres de septembre et décembre, 1903. Pas d'instituteur. ¶ Ecole

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecoles.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c												Ontario—*Fin.*
250 00	Bande, $100; créd., $150	10	11	21	6	13	5	3	....	....	....	Shawanaga.
300 00	Bande	8	8	16	7	11	5	...	....	....	....	Sheguiandah.
250 00	"	17	10	27	16	22	....	3	2	....	....	Sheshegwaning.
300 00	"	6	8	14	7	5	1	3	4	1	...	Sidney-Bay.
.....	.....	29	24	53	20	22	12	12	2	5	....	Six-Nations, nº 1.
400 00	.....	43	63	106	50	32	23	20	11	16	4	" nº 2.
350 00	.....											
.....	.....	26	15	41	15	22	9	2	7	1	....	" nº 3.
2950 00	Bande, $3,250 ; créd., $450	25	21	46	18	17	11	4	8	4	2	" nº 5.
		11	15	26	12	16	4	4	....	1	1	" nº 6.
.....	.....	44	37	81	27	47	11	18	5	....	....	" nº 7.
....	.....	13	19	32	14	8	8	7	3	6	....	" nº 9.
.....	.....	27	27	54	19	22	14	8	6	4	...	" nº 10.
.....	.....	13	20	33	13	15	12	5	1	...	....	" nº 11.
250 00	Bande	4	5	9	5	4	....	1	4	....	....	Skene.
200 00	Crédit	10	15	25	18	12	6	4	3	....	....	Baie-du-Sud.
250 00	"	6	6	12	6	10	2	....	....	....	....	Rivière-des-Espagnols.
300 00	Bande	14	25	39	16	19	7	6	6	1	....	Saint-Clair.
225 00	Crédit	5	7	12	5	10	1	1	...	....	....	Crique-à-la-Carpe.
150 00	"	8	15	23	13	16	6	1	...	....	....	Temogami.
130 00	Bande	31	22	53	22	29	11	4	7	2	....	Tyendinaga (Est).
225 00	"	16	8	24	12	15	4	5	....	....	....	" (Ouest).
130 00	"	21	20	41	17	27	7	3	4	...	....	" (Centre).
225 00	"	31	21	52	19	19	18	10	4	1	....	" (Mission).
200 00	"	18	17	35	13	22	3	6	4	....	....	Ile Walpole, nº 1.
300 00	Crédit	27	18	45	23	24	10	8	2	1	....	" nº 2.
300 00	Bande	15	10	25	10	13	7	1	4	....	....	" nº 3.
250 00	"	11	24	35	19	20	9	6	....	....	....	Baie-de l'Ouest.
250 00	"	7	10	17	13	9	6	2	....	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc.
250 00	Crédit	5	5	10	5	3	2	....	5	....	....	Rivière "
300 00	"	29	....	29	9	28	1	....	....	....	....	Wikwemikong (garçons).
300 00	"	....	38	38	16	28	3	2	4	1	...	" (filles).
200 00	"	7	7	14	9	7	4	3	....	....	....	Wikwemikongsing.
.....	.....	1027	1005	2032	931	1024	463	291	174	71	9	Total, Ontario.

durant l'été seulement.

fermée durant le trimestre de septembre 1903 et mars 1904. Pas d'instituteur.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
QUÉBEC.				
*Bécancourt	Bécancourt	Bécancourt	Mlle Gracia Deshaies	Catholiq. romaine.
Bersimis	Bersimis	Bersimis	Sr Marie du Carmel	"
Caughnawaga (garçons)	Caughnawaga	Caughnawaga	Peter J. Delisle, (pl).	"
" (")	"	"	Peter Williams, (asst)	"
" (filles)	"	"	Mlle Lucie Street (pl)	"
" (")	"	"	Mde A. Beauvais, (asst)	"
" (mission)	"	"	Mlle Christie A. Matheson	"
Ile Cornwall	Saint-Regis	Saint-Régis	David A. Benedict	Methodiste
Lorette	Lorette	Lorette	Sœur Saint-Stanislas, (pl)	Non confessionn.
"	"	"	Sr Sainte-Augustine, (asst)	Catholiq. romaine.
Maniwaki	Maniwaki	Maniwaki	Mlle Annie O'Connor	"
Maria	Maria	Maria	" Mary Eva Hall.	"
Oka (campagne)	Oka	Oka	" Edna Hodgson	"
" (village)	"	"	" L. H. Carmichael	Méthodiste
Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue	" Marie E. Girard	"
Ristigouche	Ristigouche	Ristiguche	Sœur Marie du Saint Rosaire	Catholiq. romaine.
Saint-François (Prot.)	Pierreville	Pierreville	Rév. H. Loiselle	"
" (C.R.)	"	"	Sr Marie-Joséphine, (pl)	Eglise d'Angleterre
" (C.R.)	"	"	Sr Jeanne-Françoise, (asst)	Catholiq. romaine.
Saint-Régis	Saint-Regis	Saint-Régis	Mlle Tessie Shannon	"
†Témiscamingue	Témiscamingue	Témiscamingue	James MacCarragher	Non confession.
Total, Québec				Catholiq. romaine.
NOUVELLE-ECOSSE.				
Rivière-à-l'Ours	Rivière-à-l'Ours	Comté de Digby	Mlle Laura W. Barteaux	Catholiq. romaine.
Eskasoni	Eskasoni	" Cap-Breton	Patrick Beaton	"
‡Rivière-Mi-Chemin	Franklin-Manor	" Cumberland	Mlle Blanche Cameron	"
Anse-des-Sauvages,	Fisher's-Grant	" Pictou	Mlle Cassie McDonald	"
Rivière-du-Milieu	Rivière-du-Milieu	" Victoria	Daniel Buckles	"
Millbrook	Millbrook	" Colchester	Mlle Jessie Scott	"
New-Germany	Lunenburg	" Lunenburg	" Minnie A. Shea	"
Rivière-au-Saumon	Riv.-au-Saumon	" Richmond	Joseph L. McDonald	"
Shubenacadie	Indian-Brook	" Hants	Robert J. Logan	"
Sydney	Sydney	" Cap-Breton	Mlle Nelly E. Connolly	"
Whycocomagh	Whycocomagh	" Inverness	A. J. McLennan	"
Total, Nouvelle-Ecosse.				

* Les enfants des sauvages vont à l'école des blancs. † Ecole fermée durant le trimestre de juin 1904
Pas d'instituteur.

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1903.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
$ c.												Québec.
40 00	Crédit	1	1	2	1	2	....	....	....	....	....	Bécancourt.
300 00	"	17	32	49	28	18	12	13	6	....	....	Bersimis.
450 00	"	117	....	117	40	86	22	4	5	....	....	Caughnawaga (garçons).
300 00	"											
300 00	"	....	79	79	44	36	15	17	11	....	....	" (filles).
200 00	"											
125 00	"	23	19	42	15	27	7	5	3	....	....	" (mission.)
350 00	"	23	10	33	10	23	6	2	2	....	....	Ile Cornwall
150 00	"	29	26	55	42	29	8	11	7	....	....	Lorette.
150 00	"											
300 00	Bande	16	33	49	10	27	12	8	2	....	....	Maniwaki.
150 00	Crédit	12	9	21	10	8	1	5	4	....	3	Maria.
100 00	"	10	11	21	8	13	3	1	4	....	....	Oka (campagne).
125 00	"	12	9	21	12	6	5	5	3	1	1	" (village).
150 00	"	22	32	54	28	8	15	8	5	5	13	Pointe-Bleue.
200 00	"	32	40	72	39	34	18	10	8	2	....	Ristigouche.
250 00	"	7	7	14	5	5	2	1	6	....	....	Saint-Francis (prot.)
290 00	"	44	27	71	52	33	8	7	13	6	4	" (C.R.)
250 00	"											
350 00	"	28	19	47	14	34	7	6	....	....	....	Saint-Régis.
300 00	"	24	24	48	19	17	19	6	3	3	....	Témiscamingue.
.....	.....	417	378	795	377	406	160	109	82	17	21	Total, Québec.
												Nouvelle-Ecosse.
300 00	Crédit	10	11	21	7	8	4	5	....	2	2	Rivière-à-l'Ours.
300 00	"	14	11	25	8	8	6	9	2	....	....	Eskasoni.
100 00	"	3	3	6	1	5	1	....	....	....	....	Rivière-Mi-Chemin.
300 00	"	15	8	23	13	9	4	3	2	2	3	Anse-des-Sauvages.
300 00	"	11	11	22	7	12	5	3	1	1	....	Rivière-du-Milieu.
300 00	"	11	13	24	12	6	4	3	6	3	2	Millbrook.
300 00	"	5	6	11	6	1	1	3	1	3	2	New-Germany.
300 00	"	13	8	21	5	8	1	....	3	....	....	Rivière-du-Saumon.
300 00	"	6	5	11	4	3	4	1	1	....	2	Shubénacadie.
300 00	"	15	10	25	16	15	9	1	....	....	....	Sydney.
300 00	"	18	13	31	6	16	6	8	1	....	....	Whycocomagh.
.....	.....	121	99	220	85	91	54	36	17	11	11	Total, Nouvelle-Ecosse.

‡ Les enfants sauvages fréquentent l'écoles des blancs.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
NOUVEAU-BRUNSWICK.				
Eglise-Brûlée	Pointe-de-l'Eglise	Nord-Est	Charles Bernard	Catholiq. romaine.
Grand-Anse	Grande-Anse	"	Mlle Mary Isaac	"
Eel-Ground	Eel-Ground	"	" Lucy B. Walsh	"
Kingsclear	Kingsclear	Ouest	" M.C. Monaghan	"
Sainte-Marie	Sainte-Marie	"	" M. J. Rush	"
Tobique	Tobique	"	" Helen Costigan	"
Total, Nouv.-Brunswick				
ILE DU PRINCE-EDOUARD.				
Ile Lennox	Ile Lennox	Surint. I. P.-E.	Casimir J. Poirier	Catholiq. romaine.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.				
Aiyansh	Kitladamicks	Côte Nord-Ouest	Rév. J.B. McCullagh	Eglise d'Angleter'e
Baie-de-l'Alert	Nimkish	Kwawkewlth	Mme Elizabeth Hall.	"
Bella-Bella	Bella-Bella	"	Mlle Mary A. Beatty	Méthodiste
Bella-Coola	Bella-Coola	Côte Nord-Ouest	" A.E. Nordschow	"
Cap-Mudge	Cap-Mudge	Kwawkewlth.	J. Edward Rendle	"
*China-Hat	China-Hat	Côte Nord-Ouest	Mlle Hannah Edgar.	"
†Clayoquot	Opitsat	" Ouest	Rév. Chas. Moser	Catholiq. romaine.
*Fort-Rupert	Fort-Rupert	Kwawkewtlh.	Daniel Wilson	Eglise d'Angleter'e
†Gitwingak	Kitwingar	Babine	Rév. Alfred E. Price	"
†Glen-Vowell	Sikedach	"	J. P. Thorkildson	Armée du Salut
†Gwayasdums	Gwayasdums	Kwawkewlth.	Daniel Wilson	Eglise d'Angleter'e
*Baie de Hartley	Baie-de Hartley	Côte Nord-Ouest	George Reed	Méthodiste
Kincolith	Kincolith	"	Rév. W. H. Collinson	Eglise d'Angleter'e
Kita-maat	Kita-maat	"	Mme F. M. H. Raley	Méthodiste
Kitkahtla	Kitkahtla	"	Rév. R. W. Gurd.	Eglise d'Angleter'e
†Kishfiax	Kishfiax	Babine	" W. H. Pierce	Méthodiste
Kyaquot	Kyaquot	Côte Ouest	" E. Sobrey	Catholiq. romaine.
Massett	Massett	Côte Nord-Ouest	" W. E. Collison	Eglise d'Angleter'e
Metlakahtla	Metlakahtla	"	Mlle Helena Jackson	"
Nanaimo	Nanaïmo	Cowichan	Mme E. Nicholas	Méthodiste
†Nitanit	Cla-oose	Côte Ouest	Rév. Wm. J. Stone	"
Port-Essington	Skeena	Côte Nord-Ouest	Mlle Kate Tranter	"
Port-Simpson	A Port-Simpson	"	" S. M. Stevenson	"
Quamichan	Quamichan	Cowichan	Rév. H. Durand	Catholiq. romaine.
Saanich	Saanich	"	Wm. Thompson	"
Skidegate	I. de la R.-Charlotte	Côte Nord-Ouest	Rév. E. W. Watson	Méthodiste
Somenos	Somenos	Cowichan	Rév. W. Lemmens	Catholiq. romaine.
Songhees	Songhees	"	Sœur M. Berchmans.	"
Tsartlip	Tsartlip	"	Mlle Virginia Hagan	"
Ucluelet	Itedse	Côte Ouest	" Ellen C. McKay	Presbytérienne
Total, Colombie-Britann.				

* Nouvelle école. Le premier rapport était reçu pour le trimestre de décembre 1903. Pas de subvention payée.

† Ecole fermée durant le trimestre de septembre 1903.

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont les rapports ont été reçus) pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classe.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
												Nouveau-Brunswick.
250 00	Crédit	20	17	37	23	25	8	2	1	....	1	Eglise-Brûlée.
250 00	"	20	20	40	18	20	8	6	2	....	4	Grande-Anse.
250 00	"	6	9	15	11	5	3	....	2	5	....	Eel-Ground.
250 00	"	12	12	24	15	10	5	4	3	2	....	Kingsclear.
250 00	"	10	10	20	13	4	5	7	2	2	....	Sainte-Marie.
240 00	" $150; bande $90	10	17	27	13	7	5	8	3	4	....	Tobique.
.....	.....	78	85	163	93	71	34	27	13	13	5	Total, Nouv.-Brunswick.
												Ile du Prince-Edouard.
300 00	Crédit	11	11	22	12	5	6	6	3	1	1	Ile-Lennox.
												Colombie-Britannique.
300 00	Crédit	20	7	27	21	12	...	7	3	5	....	Aiyansh.
300 00	"	12	14	26	12	12	5	1	5	2	1	Baie-de-l'Alerte.
300 00	"	26	25	51	21	25	17	7	2	....	...	Bella-Bella.
300 00	"	15	6	21	5	18	2	1	....	....	....	Bella-Coola.
300 00	"	12	5	17	4	10	5	2	....	....	..	Cap-Mudge.
.....	.....	9	6	15	13	3	12	....	....	....	....	China-Hat.
300 00	Crédit	13	2	15	6	10	3	2	....	....	....	Clayoquot.
.....	.....	18	8	26	9	19	4	2	1	....	....	Fort-Rupert.
300 00	Crédit	5	15	20	10	9	5	6	....	....	....	Gitwingak.
300 00	"	10	10	20	13	15	5	....	....	....	....	Glen-Vowell.
300 00	"	16	10	26	8	18	4	4	....	....	....	Gwayasdums.
.....	.....	9	8	17	10	10	4	3	....	....	...	Baie-Hartley
300 00	Crédit	28	22	50	26	16	20	8	6	....	....	Kincolith.
300 00	"	31	30	61	31	33	9	12	7	....	....	Kita-maat.
300 00	"	27	17	44	18	15	6	10	8	5	....	Kitkahtla.
300 00	"	18	25	43	26	37	3	3	....	....	....	Kishfiax.
300 00	"	6	6	12	7	16	4	2	....	....	....	Kyaquot.
300 00	"	23	20	43	20	22	19	2	....	....	....	Massett.
300 00	"	15	22	37	19	20	8	5	1	3	....	Metlakahtla.
300 00	"	10	13	23	8	11	7	1	4	....	....	Nanaimo.
300 00	"	5	3	8	5	7	1	....	....	....	....	Nitanit.
300 00	"	17	23	40	16	25	6	4	5	....	....	Port-Essington.
300 00	"	42	37	79	13	62	7	9	1	....	....	Port-Simpson.
300 00	"	23	....	23	5	14	7	2	...	....	....	Quamichan.
300 00	"	18	...	18	10	7	3	4	3	1	....	Saanich.
300 00	"	14	13	27	12	13	6	7	1	....	....	Skidegate.
300 00	"	14	4	18	6	11	5	1	1	....	....	Somenos.
300 00	"	8	9	17	10	6	6	3	2	....	....	Songhees.
300 00	"	13	6	19	7	1	6	12	....	....	....	Tsartlip.
300 00	"	11	5	16	8	10	4	2	....	....	....	Ucluelet.
.....	.....	488	371	859	389	477	193	122	50	16	1	Total, C.-B.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les externats des sauvages

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
MANITOBA.				
*Assabasca	Rivière-La-Pluie	Portage-du-Rat	Joseph Dargue	Nonconfessionnelle
*Rivière-Berens	Rivière-Berens	Rivière-Berens	Mlle Eliza Postill	Méthodiste
Big-Eddy	Pas	Pas	Nathan Settee	Eglise d'Angleter'e
Rivière-Noire	Rivière-Noire	Rivière-Berens	George Slater	"
†Rivière Veine-de-Sang	Veine-de-Sang	"	Jeremiah Rundle	Méthodiste
Brokenhead	Brokenhead	Clandeboye	Mme M. L. Coates	Eglise d'Angleter'e
‡Chemawawin	Chemawawin	Pas	O. C. Pritchard	"
Couchiching	Couchiching	Fort-Frances	Z. Charlebois	Catholiq. romaine.
‡Rivière-Crane	Rivière-Crane	Manitowapah	John Moar	Eglise d'Angleter'e
*Lac-Lacroix (prot.)	Lac-Lacroix	Rivière-Berens	Arthur Santmier	Méthodiste
† " (C.R.)	"	"	MmeJ. D'Eschamb'lt	Catholiq. romaine.
Cumberland	Cumberland	Pas	Alex. Seymour	Eglise d'Angleter'e
Lac Flux-et-Reflux	Lac-Flux-et-Refl'x.	Manitowapah	Mlle M. O'Donnell	Catholiq. romaine.
Fairford (en haut)	Fairford	"	Rev. George Bruce	Eglise d'Angleter'e
" (en bas)	"	"	Robert Bruce	"
*Rivière-Fisher	Rivière-Fisher	Rivière-Berens	Arthur M. McKersie	Méthodiste
Fort-Alexander (en haut)	Fort-Alexandre	Clandeboye	Albert E. Leask	Eglise d'Angleter'e
" (C.R.)	"	"	J. A. H. Lane	Catholiq. romaine.
Tête-du-Français	Lac-Seul	Savanne	C. N. Chapman	Eglise d'Angleter'e
*Grand-Rapide	Grand-Rapide	Pas	Mlle M. S. Simpson.	"
Rivière du trou-d'eau	Riv. du trou-d'eau.	Rivière-Berens	John Sinclair	"
*Islington	Islington	Portage-du-Rat	Daniel W. Wood	"
‡Tête-de-Brochet	Tête-de-Brochet	Rivière-Berens	Louis LaRonde	"
‡Lac-Seul (Riv.-du-Canot)	Lac-Seul	Savanne	D. W. Wood	"
Lac-Manitoba	Lac-Manitoba	Manitowapah	Louis E. Martel	Catholiq. romaine.
Lac Saint-Martin	Lac Saint-Martin	"	T. H. Dobbs	Eglise d'Angleter'e
Petite-Saskatchewan	Petite-Saskatche'n	"	John E. Favell	"
Long-Saut	Long-Saut	Fort-Frances	Mlle Janet McLeod	"
Rapides-du-Manitou	Rap.-du-Manitou	" "	R. H. Bagshaw	"
Lac-L'Orignal	Lac-L'Orignal	Pas	James Settee	"
Muckle-Creek	Saint-Pierre	Clandeboye	B. McKenzie	"
Pas	Pas	Pas	R. F. McDougall	"
Creek-du-Pin	Creek-du-Pin	Manitowapah	Rév. P. Bousquet	Catholiq. romaine.
Rivière-au-Peuplier	Riv.-au-Peuplier	Rivière-Berens	James T. Blackford	Méthodiste
Terre-Rouge	Terre-Rouge	Pas	Charles Quinney	Eglise d'Angleter'e
†Rapides-du-Roseau	Rap.-du-Roseau	Portage-la-Prairie	Mlle Annie Ramsay.	Nonconfessionnelle
§Rossville	Norway-House	Rivière-Berens	Mlle L. R. Lousley	Méthodiste
Baie-au-Sable	Baie-au-Sable	Manitowapah	Mlle KatieO'Donnel.	Catholiq. romaine.
Lac-Plat	Montagne-du-Pas	Pas	Louis Cochrane	Eglise d'Angleter'e
‡Stangecoming	Stangecoming	Fort-Frances	Henry Girard	Catholiq. romaine.
Saint-Pierre (Nord)	Saint-Pierre	Clandeboye	Lewis Leclair	Eglise d'Angleter'e
" (Sud)	"	"	Mlle Sadie Lewis	"
" (Est)	"	"	Peter Harper	"
" (C.R.)	"	"	Mlle M. FitzGerald	Catholiq. romaine.
Lac-du-Cygne	Lac-du-Cygne	Portage-la-Prairie	K. M. Garrioch	Presbytérienne
*Rivière de la Poule-d'eau	R. de la Poule-d'eau	Manitowapah	Lucien Guillot	Catholiq. romaine.
Wabigoon	Wabigoon	Savanne	J. S. Newton	Eglise d'Angleter'e
Wabuskang	Wabuskang	"	James Fox	"
Total, Manitoba				

* Pas de rapport reçu pour le trimestre de décembre 1903. † Ecole ouverte durant le trimestre de décembre. ‡ Seulement un rapport reçu durant l'année.

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont les rapports ont été reçus), pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.	Classes.						Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.		I	II	III	IV	V	VI	
$ c.												MANITOBA.
300 00	Crédit	18	24	42	17	18	12	12	...	....	....	Assabasca.
300 00	"	15	22	37	11	26	8	3	....	....	....	Rivière-Berens.
300 00	"	10	14	24	8	19	3	2	....	....	....	Big-Eddy.
300 00	"	3	7	10	4	7	2	1	....	....	....	Rivière-Noire.
300 00	"	4	7	11	5	7	4	....	....	....	....	Rivière Veine-de-Sang.
300 00	"	12	13	25	9	15	7	3	....	....	....	Brokenhead.
300 00	"	11	9	20	9	7	12	1	....	....	....	Chemawawin.
300 00	"	12	12	24	11	15	3	6	....	....	....	Couchiching.
300 00	"	9	1	10	6	6	2	2	....	....	....	Rivière-aux-Grues.
300 00	"	20	12	32	13	23	5	4	....	....	....	Lac-Lacroix (prot.)
300 00	"	14	19	33	15	29	2	2	....	....	....	" (C.R.)
300 00	"	14	12	26	10	25	1	....	....	....	....	Cumberland.
300 00	"	9	8	17	10	8	5	1	3	....	....	Lac-Flux-et-Reflux.
300 00	"	8	10	18	11	9	7	2	...	....	....	Fairford (en haut).
300 00	"	16	14	30	17	18	2	10	....	....	....	" (en bas).
300 00	"	23	12	35	19	14	8	7	....	6	....	Fisher-River.
300 00	"	21	14	35	11	25	8	....	2	....	....	Fort-Alexandre (en haut)
300 00	"	15	8	23	7	18	4	1	....	....	....	" (C.R.)
300 00	"	12	9	21	8	19	2	....	....	....	....	Tête-du-Français.
300 00	"	9	15	24	10	14	5	5	....	....	....	Grand-Rapide.
300 00	"	10	8	18	8	10	1	6	1	....	....	Rivière-Creuse.
300 00	"	14	10	24	9	18	5	1	....	....	....	*Islington.
300 00	"	11	7	18	13	14	4	....	....	....	....	Tête-de-Brochet.
300 00	"	8	9	17	2	14	3	....	....	....	....	Lac-Seul (Riv. du Canot)
300 00	"	14	7	21	11	6	9	6	....	....	....	Lac-Manitoba.
300 00	"	24	11	35	24	26	4	4	1	....	....	Lac Saint-Martin.
300 00	"	10	8	18	11	9	3	6	....	....	....	Petite-Saskatchewan.
300 00	"	3	13	16	8	6	4	3	3	....	....	Long-Saut.
300 00	"	9	12	21	5	15	4	2	....	....	....	Rapides-du-Manitou.
300 00	"	10	15	25	13	14	6	5	....	....	...	Lac-L'Orignal.
300 00	"	10	8	18	4	9	3	4	2	....	...	Muckle-Creek.
300 00	"	19	19	38	20	19	8	6	5	....	....	Pas.
$12 p.c.	"	6	10	16	15	4	5	1	5	....	1	Creek-du-Pin.
300 00	"	24	12	36	15	26	5	5	....	....	....	Rivière-au-Peuplier.
300 00	"	13	13	26	19	18	2	4	2	....	....	Terre-Rouge.
300 00	"	13	15	28	13	27	1	....	....	....	....	Rapides-du-Roseau.
300 00	"	12	11	23	11	21	2	....	....	....	....	Rossville.
300 00	"	25	21	46	20	20	15	7	2	2	....	Baie-au-Sable.
300 00	"	9	7	16	10	13	1	2	....	....	....	Lac-Plat
300 00	"	9	12	21	9	12	6	3	....	....	....	Stangecoming.
300 00	"	9	12	21	6	15	2	2	2	....	....	Saint-Pierre (Nord).
300 00	"	20	19	39	19	14	5	7	8	5	....	" (Sud).
300 00	"	12	14	26	11	16	5	....	2	1	2	" (Est).
300 00	"	10	11	21	7	12	5	3	1	....	....	" (C.R.).
300 00	"	2	6	8	4	5	3	....	....	....	....	Lac-du-Cygne.
300 00	"	5	9	14	8	9	4	1	....	....	....	Riv. de la Poule-d'eau.
300 00	"	11	13	24	8	19	5	...	....	....	....	Wabigoon.
300 00	"	10	13	23	5	22	1	....	....	....	....	Wabuskang.
.....	.....	587	567	1,154	519	735	223	140	39	14	3	Total, Manitoba.

§ Pas de rapport reçu pour le trimestre de mars 1904. ‖ Ecole fermée durant le semestre de décembre 1903.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	Réserve.	Agence.	Instituteur.	Religion.
TERRITOIRES DU N.-O.				
Attakakoop	Attakakoop	Carlton	MlleIdaT Sutherland	Eglise d'Angleter'e
Grande-Rivière	Kenemotayoo	"	J. Isbister, aîné	" "
Corne-de-Taureau	Gens-du-Sang	Gens-du-Sang	C. H. Collinson	" "
Etoile-du-Jour	Etoile-du-Jour	Buttes-de-Tondre	Mlle Sophia Smythe.	" "
*Lac-à-la-Pêche	Lac-à-la-Pêche	"	Andrew W. Anderson	" "
Lac-du-bon-Poisson	Pakan	Lac-La-Selle	Vincent Smith	Méthodiste
James Smith	James Smith	Lac-aux-Canards	D. McDonald	Eglise d'Angleter'e
John Smith	John Smith.	"	Mlle Ethel Shipman.	" "
Joseph	Joseph	Edmonton	" Const. DeCazes	Catholiq. romaine.
La-Clé	La-Clé	Pelly	Owen Owens	Eglise d'Angleter'e
Lac-la-Ronge	Lac-la-Ronge	Carlton	Samuel Abrahams	" "
Petit-Pin	Petit-Pin	Battleford	C. T. Desmarais	" "
Louis Bull	Louis Bull	Hobbema	A. A. Goodhand	Methodiste
†Lac-Prairie	Lac-Prairie	Carlton	Peter Villebrun	Catholiq. romaine.
Mistawasis	Mistawasis	"	MlleJennieW. Moore	Presbytérienne
Lac-Montréal	Lac-Montréale	"	Jno. R. Settee	Eglise d'Angleter'e
‡Morley n° 1	Patte-d'Ours	Stony	Andrew Sibbald	Méthodiste
Okanase	Okanase	Birtle	James M. Macalister	Presbytérienne
Poundmaker	Poundmaker	Battleford	Mlle Régina Arcand	Catholiq. romaine.
Faisan-Rouge	Faisan-Rouge	"	Mde M. Jefferson	Eglise d'Angleter'e
Sampson	Sampson	Hobbema	Mlle Sue Klippert	Méthodiste
Rivière-Plate	La-Clé	Pelly	Rév. A. T. Norquay.	Eglise d'Angleter'e
Mission-des-Sioux	Près Prince-Albert		Mlle Lucy M. Baker	Presbytérienne
§Fort-à-la-Corne (Sud)	James Smith	Lac-aux-Canards	Mde Ada A. Godfrey	Non confession
Stony (E.A.)	Stony	Battleford	James Brown	Eglise d'Angleter'e
Lac-de-l'Esturgeon	Twatt	Carlton	Robert Bear	" "
‡Saint-Antoine	P. Lac-des-Esclav. / Dist. riv. La-Paix	Dans traité n°8	Révd Père Desmarais, O.M.I	Catholiq. romaine.
Enfant-du-Tonn're (E.A).	Enf.-du-Tonnerre	Battleford	G. F. Gibbs	Eglise d'Angleter'e
Ours-Blanc	Ours-Blanc	Mont.de-L'Orignal	Elizabeth C. Scott	Presbytérienne
‖Bonnet-Blanc, Sioux	Bois d'Orignal		Mde W. R. Tucker	Méthodiste
Lac-au-Poisson-Blanc	James Seenum	Lac-La-Selle	Mlle J. S. R. Batty.	"
§Lac-au-Poisson-Blanc, Mission Saint-André.	Dist. Petit Lac-des-Esclaves.	Dans traité n° 8	" L. S. Millen	Eglise d'Angleter'e
Lac-White-Whale	Paul	Edmonton	C. F. Hopkins	Méthodiste
Total, T.N.-O.				

* Nouvelle école, ouverte durant le trimestre de mars 1904. † Pas de rapport reçu pour le trimestre de décembre 1903. ‖ Pas de rapport reçu pour le trimestre de mars 1904.

DES ECOLES—*Suite.*

(dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1903.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
$ c.												Territoires du N.-O.
300 00	Crédit	8	8	16	8	11	2	2	....	1	....	Attakakoop.
300 00	"	5	7	12	6	9	2	1	....	....	....	Grande-Rivière.
300 00	"	21	12	33	4	33	....	....	....	....	....	Corne-de-Taureau.
300 00	"	7	8	15	11	2	4	3	6	....	....	Etoile-du-Jour.
300 00	"	4	8	12	4	10	2	....	....	....	....	Lac-à-la-Pêche.
300 00	"	16	9	25	11	21	4	....	....	....	....	Lac-du-Bon-Poisson.
300 00	"	13	17	30	9	28	2	....	....	....	....	James Smith.
300 00	"	6	12	18	8	12	3	2	1	....	....	John Smith.
300 00	"	12	12	24	6	23	1	....	....	....	....	Joseph.
300 00	"	4	10	14	7	8	3	3	....	....	....	La-Clé.
300 00	"	6	12	18	8	13	5	....	....	....	....	Lac-la-Ronge.
300 00	"	10	6	16	7	15	....	1	....	....	....	Petit-Pin.
300 00	"	4	8	12	5	8	1	1	2	....	....	Louis Bull.
300 00	"	6	7	13	8	9	4	....	....	....	....	Lac-Prairie.
300 00	"	9	9	18	9	13	2	1	2	....	....	Mistawasis.
300 00	"	9	16	25	15	13	7	4	1	....	....	Lac-Montréal.
300 00	"	8	14	22	9	22	....	....	....	....	....	Morley n° 1.
300 00	"	5	10	15	8	11	3	1	....	....	....	Okanase.
300 00	"	7	5	12	4	9	3	....	....	....	....	Poundmaker.
300 00	"	9	7	16	7	11	2	3	....	....	....	Faisan-Rouge.
300 00	"	11	8	19	5	16	3	....	....	....	....	Sampson.
300 00	"	6	15	21	10	21	....	....	....	....	....	Rivière-Plate.
300 00	"	4	5	9	5	3	....	5	1	....	....	Mission-des-Sioux.
300 00	"	8	13	21	13	21	....	....	....	....	....	Fort-sud à-la-Corne
300 00	"	5	2	7	4	5	2	....	....	....	....	Stony (Eagle-Hills).
300 00	"	7	6	13	6	10	3	....	....	....	....	Lac-de-l'Esturgeon.
300 00	"	5	5	10	10	4	4	2	....	....	....	Saint-Antoine.
300 00	"	5	4	9	4	6	3	....	....	....	....	Enfant-du-Tonn. (E.A.).
300 00	"	13	7	20	10	10	7	3	....	....	....	Ours-Blanc.
300 00	"	4	7	11	6	3	1	4	3	....	....	Bonnet-Blanc, Sioux.
300 00	"	9	13	22	8	17	4	....	1	....	....	Lac-au-Poisson-Blanc.
300 00	"	13	8	21	14	15	6	....	....	....	....	Lac-au-Poisson - Blanc, (Mission de St-André).
300 00	"	11	8	19	3	19	....	....	....	....	....	Lac-White-Whale.
... .	.....	270	298	568	252	431	83	36	17	1	....	Total, T. N.-O.

‡ Seulement un rapport reçu durant l'année. § Nouvelle école. Ouverte durant décembre.

TABLEAU

INDIQUANT la condition des externats des sauvages dans tout le Canada

Ecole.	District.	Instituteur.	Religion.
EN DEHORS DES TRAITÉS.			
Mission d'Albany (E.A.)..	Diocèse de Moosoni, Baie-James.....	Rév. R. J. Renison..	Eglise d'Angleter'e
" " (C.R.)..	Fort-Albany, Baie-James.....	Sr. St-Félix de Valois	Catholiq. romaine.
Fort-George.....	Diocèse de Moosoni, Baie-James.....	Rév. W. G. Walton.	Eglise d'Angleter'e
Ile Herschel..	District de la Rivière McKenzie.	C. E. Whittaker....	" "
Mistassini.....	Diocèse de Moosoni, Baie-James.....	....	" "
Fort-L'Orignal.....	" " "	T. Bird Holland....	" "
Nelson-House.....	District de Keewatin.....	S. D. Gaudin.....	Méthodiste.....
Mission de la Providence (Sacré-Cœur).....	Fort-Providence, district de la rivière McKenzie.....	Sœur Saint-Elzéar...	Catholiq. romaine.
Rupert-House.....	Riv. Great-Whale, diocèse de Moosoni	J. E. Woodall	Eglise d'Angleter'e
Mission de Saint-David...	Fort-Simpson, dist. de la riv. McKenzie	Rév. Jas. R. Lucas..	" "
Factorerie d'York.....	Diocèse de Moosoni, Baie-Hudson....	Rév. R. Faries.....	" "
Total, en dehors du traité..	....	... .	....

DES ÉCOLES—*Suite.*

(dont on a reçu des rapports), pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Appointements annuels ou subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit.			Classes.						Moyenne de la présence quotidienne.	Ecole.
		Garçons.	Filles.	Total.	I	II	III	IV	V	VI		
$ c.												En dehors des traités.
200 00	Crédit	35	42	77	38	77	....	....	....	....	....	Mission d'Albany (E. A).
300 00	"	10	13	23	17	23	....	....	....	....	....	" " (C.R.).
200 00	"	38	40	78	28	78	....	....	....	....	....	Fort-George.
200 00	"	13	13	26	11	22	3	1	..	....	....	Ile-Herschel.
.....	Subvention non payée.	12	24	36	19	26	3	7	....	....	....	Mistassini.
200 00	Crédit	31	30	61	20	61	....	....	....	....	....	Fort-Moose.
200 00	"	6	10	16	7	6	8	1	...	1	....	Nelson-House.
200 00	"	13	19	32	26	25	5	2	..	....	....	Mission de la Providence (Sacré-Cœur).
200 00	"	25	25	50	26	50	....	....	....	....	....	Rupert-House.
200 00	"	10	11	21	8	20	....	1	....	....	...	Mission de Saint-David.
200 00	"	14	12	26	18	12	6	4	4	....	....	Factorerie d'York.
.. .	.....	207	239	446	218	400	25	16	4	1	....	Total, en deh. des traités.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
ONTARIO.			
Orphelinat de Fort-William..	A Fort-William, Ont.	Sœur M. Ignatia.. ..	Catholiq. romaine.
COLOMBIE-BRITANNIQUE.			
Ahousaht	A Ahousaht, ag'ce de la Côte-Ouest	Rév. J. C. Butchart..	Presbytérienne....
Alberni.....	A Alberni, réserve Tresaht, agence de la Côte-Ouest.....	James R. Motion...	" . ...
Ref. des F. de la B. de l'Alerte	A la B. de l'Alerte réserve Nimkish, agence de Kwawkewlth.....	A. W. Corker.....	Eglise d'Angleter'e
Ref. des G. de Port-Simpson.	A P.-Simpson, ag. de la Côte N.-O..	Chs. M. Richards...	Méthodiste.-.....
Ref. des F. de Port-Simpson.	A P--Simpson, ag. de la Côte N.-O..	Mlle Han. M.Paul..	" .....
Squamish..... ..	A Squamish, agence de la R. Fraser.	Sœur Mary Amy.. ..	Catholiq. romaine.
Sainte-Marie.....	A la Mission Sainte-Marie, sur la rivière Fraser.....	Rév. C. Marchal (ac).	" ..
Yale (All Hallows).....	A Yale, sur la rivière Fraser.....	Sœur supé. Amy....	Eglise d'Angleter'e
Total, Col.-Britannique..	....	....	.....
MANITOBA.			
Cecilia-Jeffrey.....	Rés. du L.-Shoal, ag. du P.-du-Rat.	Austin G. McKitrick.	Presbytérienne....
Norway-House	A Norway-House, agence de Norway-House.....	Rév. J. A. Lousley...	Méthodiste. .....
Creek-du-Pin.....	A l'emb. du creek du Pin, lac Winnipigosis, agence Manitowapah....	Rév. P. Bousquet...	Catholiq. romaine.
Portage-la-Prairie..	A Portage-la-Prairie, Man.....	W. A. Hendry.....	Presbytérienne....
Portage-du-Rat.....	A Portage-du-Rat, Ont.....	Rév. C. Cahill, O.M.I.	Catholiq. romaine.
Total, Manitoba	....	.....	....
TERRIT. DU NORD-OUEST.			
Birtle.....	A Birtle, Man.....	E. H. Crawford.....	Presbytérienne....
Gens-du-Sang (E.A.).....	Sur la réserve des Gens-du-Sang...	G. E. Gale.....	Eglise d'Angleter'e
" (C.R.).. ...	" " " " ...	Rév Z. L. Le Vern, OMI	Catholiq. romaine.
Plume-Bleue.....	Rés. de Plume-Bleue, ag. lac La Selle	Leon Balter.....	" ..
Pied-de-Corbeau	Sur la réserve des Pieds-Noirs.....	Rév. J. Riou, O.M.I.	" ..
Crowstand.....	Près de la rés. Côté, agence Pelly .	W. McWhinney	Presbytérienne....
Cowessess.....	Sur la réserve Cowessess, agence du Lac-Croche	Rév. S. Perreault, O. M. I.....	Catholiq. romaine.
Lac-au-Canard.....	Sur la réserve du Lac-au-Canard, agence du Lac-au-Canard.....	Rév. O. Charlebois, O. M. I.....	" ..
Collège-Emmanuel.....	A Prince-Albert, Sask.	Rév. Jas. Taylor....	Eglise d'Angleter'e
Peau-d'Hermine...	Sur la réserve de Peau-d'Hermine, agence Hobbema.....	Rév. L. Dauphin, O. M. I..... .	Catholiq. romaine.
Buttes-La-Lime.....	Sur la réserve des Buttes-La-Lime, agence de Qu'Appelle.....	Mlle K. J. Gillespie..	Presbytérienne....
Fort-Résolution.....	A Fort-Résolution, Gr. Lac-des-Esclaves, traité n° 8.....	Rév. C. Sr. McQuillan	Catholiq. romaine.

DES ECOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Subvention.	Fonds sur lequel l'institutrice est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
												ONTARIO.
$500	Crédit	16	22	38	31	15	9	11	3	..	....	Orphelinat de Fort-William.
												COLOMBIE-BRITANNIQUE.
25 élèves, $60 p. tête.	" .	15	15	30	28	9	6	11	4	....	....	Ahousaht.
30 " $60 " .	" .	27	21	48	38	7	12	12	6	11	....	Alberni.
10 " $60 " .	" .	..	8	8	6	....	....	....	2	3	3	Refuge des filles, B. de l'Alerte
10 " $60 " .	" .	21	...	21	21	5	9	4	1	2	....	" garc., Pt-Simpson
20 " $60 " .	" .	...	45	45	43	5	11	10	15	3	1	" filles " .
50 " $60 " .	" .	23	27	50	50	18	14	6	3	7	2	Squamish.
60 " $60 " .	" .	31	38	69	69	4	12	14	29	10	....	Sainte-Marie.
35 " $60 " .	" .	....	32	32	31	9	3	5	2	6	7	Yale (All Hallows).
.....	.....	117	186	303	286	57	67	62	62	42	13	Total, Colombie-Britannique.
												MANITOBA.
30 élèves, $72 p. tête.	Crédit	13	8	21	17	8	7	6	...	....	...	Cecilia-Jeffrey.
50 " $72 " .	" .	27	31	58	46	11	17	19	10	1	....	Norway-House.
55 " $72 " .	" .	24	34	58	55	2	3	16	15	9	13	Creek-du-Pin.
20 " $72 " .	" .	9	13	22	20	3	3	12	....	4	...	Portage-la-Prairie.
30 " $72 " .	" .	18	14	32	30	23	6	3	...	..	....	Portage-du-Rat.
.....	.....	91	100	191	168	47	36	56	25	14	13	Total, Manitoba.
												TERRIT. DU NORD-OUEST.
40 élèves, $72 p. tête.	Crédit	15	28	43	39	17	5	14	7	....	..	Birtle.
50 " $72 " .	" .	26	22	48	45	13	6	15	3	11	....	Gens-du-Sang (E.A.)
25 " $72 " .	" .	23	10	33	28	19	7	7	....	....	....	" (C.R.)
45 " $72 " .	" .	28	14	42	28	14	9	12	4	2	1	Plume-Bleue.
25 " $72 " .	" .	18	6	24	20	9	2	10	3	....	....	Pied-de-Corbeau.
40 " $72 " .	" .	23	22	45	40	18	10	8	9	....	....	Crowstand.
40 " $72 " .	" .	27	16	43	40	32	3	8	....	....	....	Cowessess.
100 " $100 " .	" .	58	48	106	99	29	15	30	18	9	5	Lac-au-Canard.
20 g., $100 p. tête; 32 g. et f., $72 "	" .	33	21	54	49	21	12	9	7	3	2	College-Emmanuel.
50 élèves, $72 p. tête.	" .	27	25	52	48	24	4	11	9	....	4	Peau-d'Ermine.
15 " $72 " .	" .	10	8	18	15	6	4	2	6	...	..	Buttes-La-Lime.
25 " $72 " .	" .	7	6	13	13	3	8	2	....	...	....	Fort-Resolution.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différents

Ecole.	Situation.	Directeur.	Religion.
TERRIT. DU N.-OUEST—*Suite.*			
Ft-Chipewyan (Saint-Anges).	A la mission de la Nativité, Fort-Chipewyan, traité nº 8.....	Rév. Sr McDougall..	Catholiq. romaine.
Gordon	Sur la réserve de Geo. Gordon, agence des Buttes-de-Tondre....	Rév. M. Williams...	Eglised'Angleterre
Ile-à-la-Crosse	A l'île-à-la-Crosse, agence de Carlton.....	Rév. X. Simonin, O.M.I.	Catholiq. romaine.
Petit Lac-des-Esclaves (E.A.)	Au Petit Lac-des-Esclaves, district de la rivière La-Paix, traité nº 8.	C. D. White.....	Eglised'Angleterre
" " (C.R.)	Au Petit Lac-des-Esclaves, district de la rivière La-Paix, traité nº 8.	Rév. C. Falher, O.M.I	Catholiq. romaine.
Muscowequan	Sur la réserve Muscowequan, agence des Buttes-de-Tondre.....	Rév. J. A. Magnan..	" " ...
Orphelinat McDougall	Sur la réserve Morley, ag. des Assin.	John W. Niddrie....	Méthodiste .....
Vieux-Soleil	Sur la réserve des Pieds-Noirs.....	Rév. H. W. Gibbon Stocken	Eglised'Angleterre
Lac-aux-Oignons (C.R.).....	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons.....	Rév. E. J. Cunningham.....	Catholiq. romaine.
" " (E.A.).....	Sur la réserve Seekaskootch, agence du Lac-aux-Oignons.....	Rév. J. R. Matheson	Eglised'Angleterre
Piéganes (E.A)	Sur la rés. des Piéganes, ag. des Piég.	Rév. W. R. Haynes.	" "
" (C.R.).....	" " " "	Rév. L. Doucet, O.M.I.....	Catholiq. romaine.
Lac-Rond.....	Agence du Lac-Croche.....	Rév. H. McKay	Presbytérienne....
Sarcis.....	Sur la rés. des Sarcis, ag. des Sarcis.	Percy Stocken.....	Eglised'Angleterre
Rivière-à-la-Boucane (Saint-Augustin).	Près de la trav. de la riv. La-Paix, à l'emb. d. l. riv.-à-la-Boucane, tr. nº 8	Rév. Sœur Sostène..	Catholiq. romaine.
Saint-Albert.....	Etablissement de St-Albert, Alta..	Rév. Sœur L. A. Dandurand.....	" " ...
Enfant-du-Tonnerre	Sur la rés. d'Enfant-du-Tonnerre, agence de Battleford.....	Rév. H. Delmas, O.M.I..	" " ...
Vermillon (Saint-Henri). ...	Au Fort-Vermillon, district de la rivière La-Paix, traité nº 8.....	Rév. Sœur Mathias..	" " ...
Lac-Wabiscow (E.A.).....	A la mission de Saint-Jean, lac Wabiscow, traité nº 8.....	Mde Agnes L. Parrott	Eglised'Angleterre
" " (C.R.).....	A la mission de Saint-Martin, lac Wabiscow, traité nº 8.....	Rév. Sœur Tiburce..	Catholiq. romaine.
Total, T.N.-O.....	.....	.....	.....

DES ÉCOLES—*Suite.*

pensionnats des sauvages du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Subvention.	Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne de la présence quotidienne.	Classes. I	II	III	IV	V	VI	Ecole.
												Territ. du N.-O.—*Suite.*
40 éléves, $72 par tête	Crédit	20	16	36	35	21	10	4	1	....	....	Ft.-Chipewyan (Saints-Ang's)
30 " $72 " .	" .	10	15	25	25	5	3	8	7	2	....	Gordon.
20 " $72 " .	" .	7	13	20	20	6	7	7	.. .	....	....	Ile-à-la-Crosse.
15 " $72 " .	" .	15	19	34	25	12	9	7	6	....	....	Petit Lac-des-Esclaves (E.A.)
40 " $72 " .	" .	22	18	40	35	16	11	12	1	....	....	" " (C.R.)
30 " $72 " "	" .	17	13	30	30	12	6	7	4	1	....	Muscowequans.
40 " $72 " .	" .	26	22	48	39	17	16	4	11	....	...	Orphelinat McDougall.
50 " $72 " .	" .	25	18	43	40	13	12	9	9	....	.. .	Vieux-Soleil.
50 " $72 " .	" .	25	20	45	41	16	9	6	8	4	2	Lac-aux-Oignons (C.R.)
16 " $72 " .	" .	10	11	21	15	11	....	1	6	3	....	" " (E.A.)
30 " $72 " .	" .	11	14	25	22	17	6	2	....	....	....	Piègânes (E.A).
20 " $72 " .	" .	12	14	26	21	15	7	4	....	....	....	" (C.R.).
40 " $72 " .	" .	13	14	27	25	10	3	5	4	2	3	Lac-Rond.
15 " $72 " .	" .	9	8	17	14	4	4	4	4	1	....	Sarcis.
15 " $72 " .	" .	10	8	18	14	11	7	....	....	....	....	Rivière-La-Boucane (Saint-Augustin).
80 " $72 " .	" .	34	39	73	69	43	8	16	6	....	....	Saint-Albert.
20 " $72 " .	" .	12	8	20	18	6	6	4	4	....	....	Enfant-du-Tonnerre.
15 " $72 " .	" .	2	1	3	2	3	....	....	....	....	....	Vermillon (Saint-Henri).
15 " $72 " .	" .	7	8	15	13	6	....	6	3	....	....	Lac-Wabiscow (E.A.).
15 " $72 " .	" .	11	14	25	25	12	10	3	....	.. .	....	" " (C.R.)
....	.....	593	519	1112	992	461	219	237	140	38	17	Total, T.N.-O.

TABLEAU

INDIQUANT les conditions dans lesquelles se trouvaient les différentes écoles

École.	Situation.	Directeur.	Religion.	Subvention.
ONTARIO.				
Institut Mohawk	A Brantford	Rév. R. Ashton	Non confession'elle	91 élèves, $60 par tête
Institut Mount-Elgin	A Muncey	Rév. T. T. George.	Méthodiste	100 " $60 "
Refuge Shingwauk	Au Saut-Ste-Marie	Geo. Ley King	Eglise d'Angleter'e	100 " $60 "
Wikwemikong (garç.)	A Wikwemikong	Rév. J. Paquin, S.J.	Catholiq. romaine.	60 " $60 "
" (filles)	"	" "	"	60 " $60 "
Total, Ontario				
COLOMBIE-BRITAN.				
Baie-de-l'Alerte	A la B. de l'Alerte, sur la rés. Nimkish	A. W. Corker	Eglise d'Angleter'e	35 élèves, $130 p. tête
Clayoquot	Près d'Opitsat, rés. n° 1, agence de la Côte-Ouest	Rév. P. Maurus	Catholiq. romaine.	50 " $130 "
Refuge Coqualeetza	A Chilliwack, ag. de la Rivière-Fraser	Rév. Joseph Hall	Méthodiste	80 " $130 "
Kamloops	A Kamloops	Rév. A. M. Carion	Catholiq. romaine.	50 " $130 "
Kootenay	A Kootenay	Rév. N. Coccola	"	50 " $130 "
Ile-Kuper	A l'Ile-Kuper, agence Cowichan	Rév. G. Donkele	"	50 " $130 "
Lytton	A Lytton, ag. Kamloops-Okanagan	Rév. Geo. Ditcham	Eglise d'Angleter'e	40 " $130 "
Metlakatla	A Metlakatla, ag. de la Côte-Ouest	John R. Scott	"	25 garç., $140 " ; 25 filles, $100 "
Lac-Williams	Au Lac-Williams	Rév. H. Boening	Catholiq. romaine.	50 élèves, $130 "
Total, C.-B				
MANITOBA.				
Brandon	A Brandon	Rév. T. Ferrier	Méthodiste	115 élèv., $120 p. tête.
*Elkhorn	A Elkhorn	A. E. Wilson	Non confession'elle	
*Terre-de-Rupert	A Middlechurch	Joseph Thompson.	"	
Saint-Boniface	A Saint-Boniface	Rév. N. A. Ruelle	Catholiq. romaine.	100 élèv., $110 p. tête.
Total, Manitoba				
TERRITOIRES DU N.-O.				
Battleford	A Battleford, Sask.	Rév. E. Matheson	Eglise d'Angleter'e	120 élèv., $145 p. tête.
*Calgary	A Calgary, Alta.	Rév. G. H. Hogbin	Non confession'elle	
Qu'Appelle	A Qu'Appelle, Assa.	Rév. J. Hugonard.	Catholiq. romaine.	225 élèv., $120 p. tête.
Daim-Rouge	A Daim-Rouge, Alta.	Rév. J. P. Rice	Méthodiste	80 " $130 "
Régina	A Régina, Assa.	Rév. J. A. Sinclair	Presbytérienne	125 " $130 "
Saint-Joseph	A High-River, Alta.	Rév. A. Naessens.	Catholiq. romaine.	120 " $130 "
Total, T.N.-O.				

NOTE.—Tous les garçons des écoles industrielles apprennent la culture et toutes les filles apprennent la

DES ECOLES—*Fin.*

d'industrie du Canada, pour l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Fonds sur lequel l'instituteur est payé.	Nombre inscrit. Garçons.	Filles.	Total.	Moyenne quotidienne.	Classes. I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	Industries. Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Ferblantier.	Ecole.
																				ONTARIO.
Crédit	40	50	90	77	...	7	22	27	12	22	2	..	..	..	..	..	..	..	..	Institut Mohawk.
"	55	50	105	161	44	16	14	14	15	2	2	..	..	..	..	..	..	..	..	" Mont Elgin.
" et fonds d'éc.	41	20	61	56	13	13	12	11	12	....	4	..	..	..	..	..	..	..	..	Refuge Shingwauk.
"	86	..	86	69	30	25	13	10	8	...	5	2	..	2	..	..	..	..	1	Wikwemikong (garç.)
"	...	65	65	54	8	20	15	19	3	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	" (filles).
.....	222	185	407	357	95	81	76	81	50	24	13	2	..	2	..	..	..	..	1	Total, Ontario.
																				COLOMB.-BRITANNIQUE.
Crédit	14	...	14	11	1	3	5	3	...	2	12	..	..	..	..	..	..	..	..	Baie-de-l'Alerte.
"	30	31	61	58	6	10	13	10	17	5	5	2	..	..	5	..	..	4	..	Clayoquot.
"	64	30	94	84	22	12	16	21	14	9	4	4	..	3	4	..	..	4	..	Refuge Coqualeetza.
"	27	26	53	52	7	11	6	15	12	2	14	6	..	..	..	..	..	..	..	Kamloops.
"	31	24	55	51	3	6	21	15	10	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Kootenay.
"	32	28	60	58	2	13	12	14	14	5	..	..	..	..	10	..	..	3	..	Ile Kuper.
"	25	...	25	16	13	12	....	....	...	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Lytton.
"	27	27	54	51	...	7	21	10	16	....	15	1	..	..	..	..	..	..	..	Metlakatla.
"	20	27	47	44	10	11	10	16	...	....	3	..	..	..	..	..	..	..	..	Lac Williams.
.....	270	193	463	425	64	85	104	104	83	23	53	13	..	3	19	..	..	11	..	Total, C.-B.
																				MANITOBA.
Crédit	50	55	105	101	35	14	26	12	18	...	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Brandon.
.....	54	26	80	58	9	13	19	29	8	2	5	3	..	2	1	2	..	..	..	Elkhorn.
.....	55	51	106	77	40	13	22	22	8	1	4	1	2	..	..	..	2	..	..	Terre-de-Rupert.
Crédit	45	36	81	72	20	19	25	14	3	....	2	..	..	..	..	..	..	..	..	Saint-Boniface.
.....	204	168	372	308	104	59	92	77	37	3	11	4	2	2	1	2	2	..	..	Total, Manitoba.
																				TERRITOIRES DU NORD-OUEST.
Crédit	41	49	90	86	11	11	33	23	8	4	9	1	..	..	6	..	..	..	..	Battleford
.....	36	...	36	28	1	4	9	15	7	....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Calgary.
Crédit	99	131	230	221	50	39	91	31	19	....	7	8	..	3	6	..	4	..	3	Qu'Appelle
"	60	32	92	70	44	15	15	13	5	....	5	..	..	..	..	..	..	..	..	Daim-Rouge.
"	69	42	111	83	30	16	15	29	10	11	8	3	..	2	3	..	8	..	..	Régina.
"	57	24	81	77	14	17	26	16	5	3	4	..	..	..	..	..	..	..	..	Saint-Joseph.
.....	362	278	640	565	150	102	189	127	54	18	33	12	..	5	15	..	12	..	3	Total, T.N.-O.

couture, le tricot et le soin du ménage. * Toutes dépenses payées par le gouvernement.

SOMMAIRE DES

Province.	Ecoles.			Nombre d'écoles.	Religion.						Nombre inscrit.			Moyenne de la présence quotidienne.
	Externats.	Pensionnats.	Industrielle.		Non confessionn'lle	Catholiq. romaine.	Eglised'Angleterre	Méthodiste.	Presbytérienne.	Armée du Salut.	Garçons.	Filles.	Total	
Ontario	71	1	5	77	36	22	9	10	....	....	1,265	1,212	2,477	1,319
Québec	17	....	....	17	2	11	1	3	....	....	417	378	795	377
Nouvelle-Ecosse	11	....	....	11	....	11	...	....	....	....	121	99	220	85
Nouveau-Brunswick	6	...	...	6	....	6	....	....	....	....	78	85	163	93
Ile du Prince-Edouard	1	....	....	1	....	1	....	....	....	....	11	11	22	12
Colombie-Britannique	30	8	9	47	....	14	14	15	3	1	875	750	1,625	1,100
Manitoba	48	5	4	57	4	13	29	8	3	....	882	835	1,717	995
Territoires du Nord-Ouest	33	32	6	71	2	24	27	9	9	....	1,225	1,095	2,320	1,809
En dehors des traités	11	....	....	11	....	2	8	1	....	....	207	239	446	218
Total	228	46	24	298	44	104	88	46	15	1	5,081	4,704	9,785	6,008

NOTE.—Tous les élèves des écoles industrielles apprennent la culture.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES DES SAUVAGES,

OTTAWA, 31 octobre 1904.

TABLEAUX DES ÉCOLES.

Pour cent de la moyenne.	Cours.						Industries.									Total	Province.
	I	II	III	IV	V	VI	Charpentier.	Cordonnier.	Tailleur.	Forgeron.	Boulanger.	Sellier.	Imprimeur.	Peintre.	Ferblantier.		
53·25	1,134	553	378	258	121	33	13	2	..	2	..	..	..	..	1	18	Ontario
47·42	406	160	109	82	17	21	....	..	..	..	..	..	..	..	..	....	Québec
38·63	91	54	36	17	11	11	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Nouvelle-Ecosse.
57·05	71	34	27	13	13	5	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Nouveau-Brunswick.
54·54	5	6	6	3	1	1	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	Ile du Prince-Edouard.
67·69	598	345	288	216	141	37	53	13	..	3	19	..	..	11	..	99	Colombie-Britannique.
57·95	886	318	288	141	65	19	11	4	2	2	1	2	2	..	..	24	Manitoba
77·97	1,042	404	462	284	93	35	33	12	..	5	15	.	12	..	3	80	Territoires du Nord-Ouest.
4887	400	25	16	4	1	....	....	..	..	..	..	..	..	..	..	.....	En dehors des traités.
061·4	4,633	1,899	1,610	1,018	463	162	110	31	2	12	35	2	14	11	4	221	Total

TERRES DES SAUVAGES.

ÉTAT INDIQUANT le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice expiré le 30 juin 1904, le montant total du prix d'achat, et l'étendue des terres des sauvages arpentées qui n'étaient pas vendues à cette date.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
		Acres.	$ c.	Acres.	
Albemarle	Bruce	50·00	60 00	159·00	Quelques-unes de ces terres ont été reprises par le département, les conditions de la vente n'ayant pas été remplies, de sorte que dans certains cas il paraît y avoir plus de terres non vendues à la fin du dernier exercice qu'il n'y en avait d'après le rapport précédent.
Amabel	"	100·00	30 00		
Eastnor	"	199·00	60 00	2,540·00	
Lindsay	"			3,075·00	
St-Edmund	"			3,806·00	
Bury, emplacement de ville	"			176·5	
Hardwicke "	"			1,111·00	
Rés. de Cap-Croker	"	77·00	77 00		
Oliphant, empl. de ville	"			40·09	
Southampton, empl. de ville	"			21·75	
Wiarton (Ville)	"	3·15	86 00	12·22	
Ile à la Pêche de Saugeen	"	31·75	270 00	1,414·14	
Keppel	Grey			2,210·60	
Brooke, empl. de ville	"			4 50	
Ile du Nuage-Blanc	"	56·38	119 00	16·50	
Thessalon	Algoma	175·20	275 20	1,817·34	
" empl. de ville	"	2·82	154 50	31·35	
Aweres	"	2,836·00	1,418 00	5,053·10	
Archibald	"			3,264·00	
Dennis	"	1,765·50	883 00	1,496·00	
Fisher	"	9,687·00	3,174 70	829·00	
Herrick	"	320·00	160 00	6,553·53	
Havilland	"	13,014 00	4,260 05	641·50	
Kars	"			9,363·00	
Apaquosh, empl. de ville	"			312·74	
Laird	"	320 00	198 40	4,300·43	
Macdonald	"	1,172·50	686 25	448·85	
Meredith	"	131·00	65 50	4,564·15	
Duncan	"	2,940·00	1,911 00	10,700·00	
Kehoe	"	1,639·50	1,065 68	10,935·00	
Thompson	"	297·92	321 41	318·73	
Cobden	"			186·08	
Pennefather	"	995·00	547 00	2,726·50	
Ley	"			6,750·00	
Fisher, empl. de ville	"			496·00	
Tilley	"	5,322·50	2,231 00	281·00	
Tupper	"	73·00	36 00	3,353·00	
Fenwick	"	541·50	806 25	8,471·75	
Vankoughnet	"	1,430·00	715 00	7,006·50	
Shingcouicouse, emp. de ville	"			269·00	
Bidwell	Manitoulin	410·00	82 00	5,572·00	
Howland	"	200·00	50 00	4,356·00	
Sheguiandah	"	76·00	15 20	8,178·00	
" empl. de ville	"			314 82	
Billings	"	598·00	280 50	4,672·00	
Assiginack	"	533·07	137 00	4,751·93	
Campbell	"	448·00	143 65	7,035·00	
Manitowaning, emp. de ville	"	18·04	401 90	28·50	
Carnarvon	"	1,831·00	872 50	9,099·00	
Tehkummah	"	936·00	442 60	6,429·00	
Sandfield	"			7,322·00	
Shaftesbury, empl. de ville	"	0·50	25 00	252·48	
Tolmasville "	"	128·47	291 50	1,031·14	

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exercice terminé le 30 juin, 1904—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
llan	Manitoulin	579·00	267 45	3,065·00	
urpee	"	298·00	71 50	9,515·00	
e Barrie	"	100·00	20 00	2,117·00	
ordon	"	100·00	20 00	2,910·00	
aie Gore (ville)	"	2·90	15 00	4·08	
ills	"	433·00	170 70	6,240·00	
e Cockburn	"	2,622·00	1,279 00	26,358·00	
awson	"	723·00	190 00	8,964·00	
obinson	"	984·00	343 40	30,886·00	
eebing	Baie-du-Tonnerre	1,772·00	7,677 50	2,006·00	
arnia (ville)	Lambton	2·10	870 00	0·24	
ayuga	Haldimand			297·60	
" (emplac. de ville)	"			122·77	
unn	"			1,571 50	
aledonia	"			53·94	
eneca	"	139·42	557 68		Droit de passage.
neida	"	89·01	2,287 16		" "
rantford	Brant			135.85	
ronte (emplacement de ville)	Halton			85	
ort-Credit (empl. de ville)	Peel			25	
eseronto (empl. de ville)	Hastings	·20	337 50	6·01	
iannonville (empl, de ville)	"			2·27	
es du fleuve Saint-Laurent	Prov. d'Ontario	2·88	715 00	50·18	
es de la baie de Quinté	"	·40	20 00		Etendue non déterminée.
es de la rivière Otonabee et ses lacs	Peterborough	58·43	720 00	1,939·29	
es de la baie Georgienne	Parry-Sound	34·80	265 00		"
outh-Baymouth (empl. de v.)	Manitoulin	1·50	82 20	140·49	
eldrum (emplacem) de ville)	"	15·34	535 32	80·88	
ipissing	Nipissing	6,405·82	10,205 30		
		62,753·60	49,004 50	260,266·95	

PROVINCE DE QUÉBEC.

iiatchouan	Chicoutimi	1,050·00	420 00	2,941·12	
ndee	Huntingdon	414·30	1,036 55	5,652·92	
aniwaki (empl. de ville)	Wright	23·54	4,010 31		Etendue non encore déterminée.
aniwaki	"	55·91	75 16		
miscamingue	Pontiac	905·06	595 29	14,273·46	
		2,448·81	6,137 31	22,867·50	

PROVINCE DU MANITOBA.

serve du Joueur	Marquette	656·20	2,216 70	1,291·40	
		656·20	2,216 70	1,291·40	

TABLEAU indiquant le nombre d'acres de terres des sauvages vendues pendant l'exerci terminé le 30 juin 1904—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Ville ou township.	Comté ou district.	Nombre d'acres vendues.	Prix de vente.	Etendue approximative des terres non vendues.	Observations.
Michel	Alberta	1,578·80	4,860 30	6,076·56	
Sharphead	"	.....	.....	885·20	
Chacastapasin (moins l'Ile au Sucre)	Saskatchewan	.....	.....	160·00	
Yellow Quill	Assiniboia	67·21	336 0	.....	Droit de passage.
		1,646·01	5,196 35	7,121 76	

PROVINCE DU NOUVEAU BRUNSWICK.

Tobique	Victoria	369·26	314 76	.....	
Red Bank	Northumberland	6·50	5 20	.....	
Grand Trou	"	85·00	68 00	.....	
		460·76	387 96	.....	

Observations générales.

Les terres vendues durant l'année se sont élevées à 67,965.38 acres, qui ont réali $62.942.82. La quantité des terres environnantes à la disposition du departeme s'élève en chiffres ronds à 291,547.61 acres. Les dettes flottantes à compte des terr des sauvages se sont élevées à $400,498.91, dont une bonne partie ne sont pas encore due

DES sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque religion ainsi que le nombre des païens au Canada, par provinces, pour l'année expirée le 30 juin 1904.

PROVINCE D'ONTARIO.

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Algonquins du lac Doré	97	....	....	....	97	....	....	....	....	14	9	12	9	4	5	17	21	3	3
" de Renfrew-Nord	198	*	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Chippewas de la Thames	484	208	....	274	....	2	....	....	....	32	37	39	43	25	22	143	128	6	9
" de l'île Walpole	605	303	....	280	20	....	....	....	2	26	25	50	60	36	40	164	160	20	24
" de Sarnia	353	64	....	289	....	....	....	....	....	20	20	29	34	24	29	85	85	10	17
" de Kettle et Stony-Point	97	20	....	77	....	....	....	....	....	9	10	9	10	8	6	20	19	4	2
" des îles Georgina et du Serpent	114	....	....	114	....	....	....	....	....	8	7	9	7	6	7	32	29	5	4
" de Rama	231	....	....	214	17	....	....	....	....	21	19	16	18	14	16	46	64	8	9
" de Saugeen	389	4	....	266	37	....	82	....	....	27	22	43	42	18	17	90	104	12	14
" de Nawash	386	15	....	240	131	....	....	....	....	22	20	40	30	30	13	108	110	4	9
" de Beausoleil	263	....	....	185	78	....	....	....	....	17	30	31	25	17	17	53	58	5	10
Iroquois et Algonquins de Watha (Gibson)	139	....	....	123	14	....	....	2	....	5	15	16	16	9	9	31	31	6	1
Moraves de la Thames	347	144	....	203	....	....	....	....	....	33	32	47	33	22	22	83	71	1	3
Mississaguas du lac à la Vase	177	....	....	177	....	....	....	....	....	18	20	25	9	10	4	45	43	....	3
" du lac du Riz	83	....	....	83	....	....	....	....	....	9	9	4	6	9	2	21	20	....	3
" de Scugog	34	....	....	34	....	....	....	....	....	4	1	1	6	1	....	11	9	....	1
" d'Alnwick	230	6	....	221	3	....	....	....	....	27	11	25	17	14	7	66	57	3	3
" de New-Credit	252	11	....	222	....	4	....	15	....	7	19	24	12	23	11	69	72	7	8
Mohawks de la baie de Quinté	1,271	1,221	40	10	....	....	....	....	....	96	101	124	135	85	69	297	327	16	21
Munsees de la Thames	122	51	....	71	....	....	....	....	....	12	6	9	12	8	3	40	25	3	4
Onéidas de la Thames	770	244	....	378	....	132	....	16	....	59	64	58	45	44	30	234	172	34	30
Pottawattamies de l'île Walpole	181	80	....	92	....	....	....	....	9	13	14	24	22	26	24	24	25	4	5

* Errants.

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite*

PROVINCE D ONTARIO—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ojibbewas et Ottawas des îles Manitoulines et Cockburn à :—																			
Ile Cockburn	56	...	...	...	56	...	...	...	...	4	3	9	7	5	3	11	11	1	2
Sheshegwaning	165	4	...	...	161	...	...	...	...	7	10	19	19	13	7	43	41	2	4
Baie de l'ouest	325	...	...	...	307	...	...	...	18	16	24	29	34	21	17	84	90	7	3
Creek à la Carpe	99	82	...	...	17	...	...	...	...	6	5	10	4	7	5	31	26	1	4
Baie du Sud	67	...	...	...	67	...	...	...	...	4	2	8	10	5	3	10	21	3	1
Sheguiandah	92	75	...	...	17	...	...	...	...	6	7	8	12	5	4	24	19	3	4
Lac à la Carpe	13	...	...	...	13	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	2	6	2	1
Wikwemikong (non cédée). } Wikwemikongsing " }	1,080	...	...	...	1,080	...	...	...	...	147	160	114	127	103	80	158	123	22	46
Obidgewong	6	...	...	...	...	...	...	...	6	...	...	...	...	...	2	2	2	...	...
Ojibbewas du Lac Supérieur à :—																			
Fort-William	291	...	...	...	235	...	...	...	56	25	25	28	29	21	13	58	83	5	4
Rocher-Rouge ou l'île Hélène	214	38	...	...	176	...	...	...	...	17	20	30	17	13	12	43	55	5	2
Pays-Plat	43	...	...	...	43	...	...	...	...	4	4	8	3	2	3	6	12	...	1
Lac Nipigon, baie au Goëland et l'île de la Pointe	499	16	...	...	178	...	...	...	305	52	54	78	57	36	34	75	105	3	5
Rivière-du-Pic	209	5	...	...	204	...	...	...	...	16	20	24	22	16	9	45	52	...	5
Lac-Long	341	65	...	...	276	...	...	...	...	31	38	37	48	14	24	56	78	7	8
Michipicoten et Grosses-Têtes	358	175	...	5	178	...	...	...	...	46	43	36	34	15	13	74	81	11	5
Rivière Thessalon	143	...	...	...	143	...	...	...	...	5	7	13	10	11	10	33	43	6	5
Maganettawan	84	...	...	...	84	...	...	...	...	7	7	5	8	4	9	21	21	1	1
Rivière des Espagnols n° 1	223	6	...	...	217	...	...	...	...	20	19	31	20	12	10	47	50	7	7
" 2	99	67	...	...	32	...	...	...	...	5	8	9	7	5	7	25	25	4	4
" 3	354	...	...	...	354	...	...	...	...	26	20	39	53	12	22	85	91	3	3
Lac du Poisson-Blanc	157	...	...	12	145	...	...	...	...	10	16	17	19	10	4	32	39	6	4
Rivière Mississagi	162	...	...	...	162	...	...	...	...	14	11	16	11	11	10	35	42	6	6
P te Grondine	51	...	...	7	44	...	...	...	...	2	3	5	6	1	3	11	16	2	2

[illegible]	125	....	....	....	125	....	....	....	....	9	16	14	8	6	3	26	30	5	....	....
Rivière des Français	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Tahgaiwinini	194	....	....	....	194	....	....	....	....	13	12	27	32	12	7	37	48	3	3	
Rivière du Poisson-Blanc	95	57	....	....	38	....	....	....	....	8	11	12	12	3	7	19	17	1	5	
Ile Parry	103	....	....	45	39	....	....	....	19	8	6	12	8	8	3	20	36	1	1	
Shawanaga	111	....	....	76	35	....	....	....	....	8	8	11	13	2	11	24	31	2	1	
Henvey-Inlet	172	....	....	43	129	....	....	....	....	16	6	19	10	7	7	46	59	1	1	
Lac Nipissingue	213	....	....	....	213	....	....	....	....	27	21	22	28	7	4	44	60	....	....	
Témogamingue	88	....	....	....	88	....	....	....	....	10	4	6	5	1	2	23	34	1	2	
Dokis	78	....	....	....	78	....	....	....	....	6	5	6	9	5	1	18	26	1	1	
Rivière du Jardin	453	163	....	....	290	....	....	....	....	36	37	45	40	22	34	105	111	11	12	
Baie Batchawana	373	18	....	8	347	....	....	....	....	34	29	26	18	27	25	92	101	13	8	
Six-Nations de la Grande-Rivière	4,195	1,490	....	658	....	836	16	290	905	288	342	432	416	223	188	1,088	1,044	89	85	
Wyandottes d'Anderdon	2	Pas de dét'ils	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	
Chippewas et Sauteux du traité n° 3 à—																				
Hungry-Hall n° 1	33	8	....	....	....	....	....	....	25	3	3	5	2	1	1	8	10	....	....	
" n° 2	15	2	....	....	1	....	....	....	12	1	1	....	2	....	....	4	7	....	....	
Rapides du Manitou n° 1	80	....	....	....	....	....	....	....	80	6	6	7	6	7	6	19	21	....	2	
" " n° 2	31	....	....	....	....	....	....	....	31	2	4	4	2	1	2	7	5	2	2	
Long Saut n° 1	29	6	....	....	....	....	....	....	23	2	3	1	5	1	....	8	7	1	1	
" n° 2	50	10	....	....	....	....	....	....	40	3	5	3	5	1	3	14	14	1	1	
Petites-Fourches	48	3	....	....	....	....	....	....	45	4	3	3	4	3	6	11	11	....	3	
Couchiching	143	3	....	....	116	....	....	....	24	12	12	13	12	7	7	32	41	4	3	
Stangecoming	48	1	....	....	....	....	....	....	47	4	5	6	11	2	3	8	9	....	....	
Nicatchewenin	59	....	....	....	....	....	....	....	59	5	8	9	9	1	3	10	13	....	1	
Nickickousemenecanning	45	1	....	....	6	....	....	....	38	5	3	7	6	4	2	6	12	....	....	
Rivière la Seine	128	....	....	....	....	....	....	....	128	10	12	13	18	7	7	23	30	6	2	
Lac la Croix	113	....	....	....	3	....	....	....	110	10	6	14	15	4	12	17	29	4	2	
Lac des Mille-Lacs	70	....	....	....	1	....	....	....	69	6	2	10	14	4	11	11	11	....	1	
Kawaiagamot (lac à l'Esturgeon)	31	....	....	....	....	....	....	....	31	4	2	6	2	....	1	7	6	1	2	
Wabigoon	88	9	....	....	4	....	....	....	75	4	9	6	11	7	2	19	28	1	1	
Tête-du-Français	135	108	....	....	20	....	....	....	7	19	6	13	19	6	9	29	28	5	1	
Lac Seul	365	310	....	....	25	....	....	....	30	36	41	48	43	23	10	81	73	6	4	
Wabuskang	55	34	....	....	12	....	....	....	9	5	2	5	9	2	4	11	14	1	2	
Grassy-Narrows	119	10	....	....	72	....	....	....	37	11	13	11	9	7	6	28	30	3	1	
Lac à l'Aigle	69	7	....	....	7	....	....	....	55	8	7	9	4	3	2	17	17	2	....	
Les Dalles	69	21	....	....	20	....	....	....	28	4	5	12	9	3	3	15	14	1	3	
Islington	159	145	1	....	1	....	....	....	12	17	11	10	17	8	10	46	37	....	3	
Portage-du-Rat	70	18	....	....	15	....	....	....	37	8	5	9	4	2	1	15	19	3	4	
Angle Nord-Ouest n° 37	93	3	....	....	2	....	....	....	88	4	7	9	13	7	5	19	25	1	3	
" " n° 33	51	....	....	....	....	....	....	....	51	4	5	4	7	1	2	11	12	1	4	
" " n° 34	18	....	....	....	....	....	....	....	18	....	1	1	2	....	....	5	8	....	1	
Grosse-Ile	159	1	1	....	2	....	....	....	155	20	11	20	18	12	8	31	34	1	4	
Assabasca	147	1	....	7	3	....	....	....	136	10	12	12	14	7	11	35	39	3	4	

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE D'ONTARIO—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Baie du Poisson-Blanc	53	1	....	.....	11	...	....	....	41	3	4	3	8	3	2	12	17	1	.....
Lac-Plat n° 40	64	...	8	.....	1	....	....	....	55	10	4	11	5	4	3	10	16	.....	1
" n° 39	80	1	9	.....	1	....	....	....	69	9	9	8	7	2	3	19	21	1	1
Sauvages à Ignace	71	.....	....	.....	61	....	....	....	10	8	6	9	6	5	1	15	17	3	1
Sauvages dans le territoire non organisé à Osnaburg-House, Fort-Hope, Martin-Falls et Rivière des Anglais	249	*	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total, Ontario	21,191	5,335	59	4,414	6,544	974	98	323	2,995	1,669	1,727	2,141	2,065	1,243	1,097	4,835	5,034	438	493

* Errants.

QUÉBEC.

Abénakis de Saint-Francis	327	87	....	.....	228	....	....	....	*12	20	29	39	33	22	19	74	77	5	9
" Bécancour	49	.....	....	.....	49	....	....	....	.....	1	...	3	1	4	4	11	20	.....	5
Algonquins de la rivière du Désert	386	.....	....	.....	386	....	....	....	.....	20	27	33	42	28	33	92	98	6	7
" Témiscamingue	220	...	....	.....	220	....	....	....	.....	18	18	23	28	17	10	42	54	4	6
Amalécites de Viger	103	...	....	.....	103	....	....	....	.....	3	6	4	5	24	22	12	25	2	.....
Hurons de Lorette	455	1	3	.....	451	....	....	....	.....	50	41	50	46	33	35	96	94	5	5
Iroquois de Caughnawaga	2,074	3	....	47	2,024	....	....	....	.....	229	199	222	166	122	107	485	430	48	66
" Saint-Régis	1,426	.....	....	154	1,272	....	....	....	.....	162	173	150	143	79	90	273	265	43	48
" du lac des Deux-Montagnes	393	.....	....	291	102	....	....	....	.....	47	34	48	32	12	18	110	81	5	6
Algonquins " "	68	.....	....	13	55	....	....	....	.....	3	4	4	9	.....	2	25	15	3	3
Micmacs de Maria	93	.....	....	.....	93	....	....	....	.....	13	11	14	7	8	4	15	18	1	2
" Ristigouche	486	.....	....	.....	486	....	....	....	.....	50	51	44	44	30	22	108	109	11	17

Sauv. de la péninsule du Labrador, savoir :																			
Montagnais et Naskapees à :—																			
Bersimis	475				475					42	53	49	49	30	34	107	94	8	9
Escoumains	43				43					3	2	6	9		1	9	9	2	2
Natashquan	76				76					5	4	11	10	7	4	17	17		1
Godbout	40				40					*									
Grande-Romaine	176				176					26	10	25	16	13	14	34	34	2	2
Lac Saint-Jean	522	46			476					51	47	63	66	34	28	117	101	7	8
Mingan	235				235					*									
Saint-Augustin	181				181					11	8	19	27	20	8	38	45	2	3
Sept-Iles et Moisie	377				377					*									
Têtes-de-Boule de la bande de Saint-Maurice, comté de Champlain	203																		
Pontiac, non organisé	631																		
Comté d'Ottawa	116																		
Territoires non organisés de Trois-Rivières et Saint-Maurice	360																		
Territoires non organisés de Chicoutimi et Saguenay	1,253																		
Comté de Québec à :—																			
Saint-Ambroise	346																		
Lorette	9																		
Non organisés	13																		
Comté de Charlevoix à :—																			
Saint-Urbain	7																		
Pointe-au-Pic	6																		
Total	11,149	137	3	505	7,548				12	754	717	807	733	483	455	1,665	1,586	154	199

* Pas de détails.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

Micmacs du comté de Kent à :—																			
Grande-Anse	295				295					23	30	33	33	9	8	78	67	6	8
Ile des Sauvages	32				32					2	1	4	5	2	1	9	7		1
Bouctouche	18				18					1		1	3	1	2	4	4	1	1
Micmacs du comté de Northumberland à—																			
Eglise-Brûlée	215				215					13	19	25	27	9	9	57	48	5	3
Eel-Ground	153				153					16	13	13	12	6	5	45	34	5	4
Banc-Rouge	50				50					3	3	5	2	2	4	14	14	1	2
Micmacs du comté de Gloucester à :																			
Bathurst	31				31					4	4	2	4		2	5	7	2	1
Micmacs du comté de Ristigouche à :—																			
Rivière à l'Anguille	71				71					7	8	5	14	1	4	11	18	1	2
Micmacs du comté de Westmorland à :—																			
Fort-Folly (réserve) et alentours	68				68					5	5	7	7	6	5	16	14	1	
Amalécites du comté d'York à :—																			
Sainte-Marie	126				126					13	15	12	14	6	4	30	27	2	3
Kingsclear	121				121					17	10	17	12	6	1	29	23	2	4

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Amalécites du comté de Carleton à :— Woodstock	75	....	....	....	75	....	....	....	....	10	9	6	5	5	8	15	14	2	1
Amalécites du comté de Saint-Jean	11	....	....	....	11	....	....	....	....	1	2	1	2	2	....	2	1	....	....
Amalécites du comté de Charlotte	17	....	....	....	17	....	....	....	....	1	2	....	3	4	....	4	3	....	....
Amalécites du comté de King, à Apohaqui	18	....	....	....	18	....	....	....	....	1	1	3	2	2	3	3	2	1	....
Micmacs du comté de King	59	....	....	....	59	....	....	....	....	6	7	5	7	6	5	9	10	2	2
Amalécites du comté de Sunbury :— Oromocto	72	....	....	....	72	....	....	....	....	6	9	6	7	5	2	19	15	1	2
Amalécites du comté de Queen à :— Gagetown (en haut)	26	....	....	....	26	....	....	....	....	4	5	3	5	1	1	3	3	1	....
Amalécites du comté de Victoria à :— Tobique	187	....	....	....	187	....	....	....	....	16	19	11	12	14	7	49	48	5	6
Amalécites du comté de Madawaska à :— Edmundston	49	....	....	....	49	....	....	....	....	6	6	9	6	1	4	7	6	2	2
Total	1,694				1,694					155	168	168	182	88	75	409	365	40	44

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

Micmacs du comté de Pictou à Fisher's-Grant et Ile de la Chapelle (réserves)	155	....	....	....	155	....	....	....	....	18	11	15	17	8	16	30	29	5	6
Micmacs du comté de Lunenburg à :— New-Germany (réserve)	59	....	....	....	59	....	....	....	....	5	6	6	5	6	6	12	11	1	1
Bridgewater	14	....	....	....	14	....	....	....	....	1	....	3	2	2	2	2	1	1	....

Lunenburg (ville)	13				13					1	2	1	1	1	1	2	2	1	1
Rivière de l'Or (réserve)	9				9									1	1	3	3		1
Micmacs du comté de Queen à :—																			
Milton	54				54					2	3	8	8	9	5	8	6	3	2
Moulin (Village du)	16				16					1		3	2	2	3	5			
Chat-Sauvage (réserve)	6				6					1	2					1	1		1
Caledonia	8				8						1	1	2		1	1	1	1	
Micmacs du comté de Cumberland à :—																			
Franklin-Manor (réserve) et alentour.	48				48					5	4	7	9	4	4	4	6	3	2
Southampton	5				5					1	2					1	1		
Springhill, Jonction de	27				27					3	3	2	3	1		6	6	1	
Amherst	16				16					1	2		2	2	3	2	3	1	
Micmacs du comté de King à :—																			
Cambridge (réserve)	9				9														
Berwick	9				9														
Brooklyn-Street	15				15														
Montagnes-Bleues	6				6														
Greenfield	7				7					5	8	9	12		5	18	16		
Gaspereaux	7				7														
Middleton	20				20														
Aylesford	7				7														
Micmacs du comté de Victoria à :—																			
Rivière du Milieu (réserve)	95				95					8	7	11	9	4	6	24	23	2	
Micmacs du comté de Colchester à :—																			
Millbrook (réserve)	79				79					5	4	9	12	5	5	18	19	5	
Ruisseau de Carr	6				6														
Micmacs du comté de Hants à :—																			
Ruisseau des Sauvages (réserve)	85				85					8	4	12	12	3	2	15	18	6	
Micmacs du comté de Richmond à :—																			
Ile de la Chapelle (réserve)	116				116					10	7	14	11	5	10	28	26	2	
Micmacs du comté d'Antigonish à :—																			
Summerside	24				24														
Afton (réserve)	79				79														
Pomquet (réserve	50				50					20	25	25	32	12	15	45	30	8	
Micmacs du comté de Guysborouhg à :—																			
Guysborough	62				62														
Micmacs du comté d'Inverness à :—																			
Whycocomagh (réserve)	135				135					13	15	12	17	5	6	32	33		2
Malagawatch (réserve)	43				43					3	3	2	5	1	1	14	13	1	
Micmacs du comté de Digby à :—																			
Rivière à l'Ours (réserve)	90				90					10	13	17	9	7	6	29	22	8	4
Weymouth	35				35														
Micmacs du comté du Cap-Breton à :—																			
Marais du Caribou (réserve)	82				82					4	4	20	7	2	16	14	14		1
Sydney-Nord	32				32					1	4	4	7			7	7		2
Eskasoni (réserve)	122				122					7	8	15	12	12	11	24	31	2	

*Pas de détails.

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 16 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Micmacs du comté de Shelburne à—																			
Rivière Jordan	12	.....	...	.....	12														
" Shelburne	9	.....	...	.....	9														
" au Sable	6	.....	...	.....	6					2	1	3	1	3	1	12	7	2	.....
" Clyde	1	.....	...	.....	1														
" Barrington	4	.....	...	.....	4														
Micmacs du comté d'Annapolis	64	.....	...	.....	64	.....	.....	.....	.....	7	4	9	7	5	4	10	7	5	6
Micmacs du comté d'Halifax à—																			
Sheet-Harbour, Rivière Moser et Musquodoboit en haut	33	.....	...	.....	33	.....	.....	.....	.....	3	4	3	4	1	3	7	5	1	2
Dartmouth, Cole-Harbour (réserve)	25	.....	...	.....	25	.....	.....	.....	.....	3	3	1	1	1	4	6	4	1	1
Elmsdale, Wellington, Bedford, et Jonction Windsor	116	.....	...	.....	116	.....	.....	.....	.....	13	12	12	14	10	12	18	20	2	3
Micmacs du comté de Yarmouth	83	.....	...	.....	83	.....	.....	.....	.....	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	1,998	.....	...	.....	1,998	.....	.....	.....	.....	161	162	224	223	117	149	398	365	62	54

* Pas de détails.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Micmacs du comté de Prince à—																			
Ile-Lennox (réserve) et alentours	227	.....	...	.....	227	.....	.....	.....	.....	18	26	23	22	12	5	58	53	4	6
Micmacs du comté de King à—																			
Morell (réserve)	65	.....	...	.....	65	.....	.....	.....	.....	5	6	6	8	3	1	16	16	2	2
Total	292	.....	...	.....	292	.....	.....	.....	.....	23	32	29	30	15	6	74	69	6	8

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITIANNIQUE.

AGENCE DE COWICHAN.																			
Sooke	24				24					2	1	3	4		1	6	5		2
Cheerno	45				45					4	6	5	2		2	9	13		4
Esquimalt	20			12	8					2	4	2	2	1	1	2	4		2
Songhees	103			37	66					12	10	10	10	1	1	28	31		
Malahut	10				10							1	2	1		2	3		1
Tsehum	22				22					1	1	2	1		1	7	8	1	
Panquechin	64				64					5	3	4	3	5	2	17	25		
Tsartlip	66				66					2	4	12	8	5	7	14	14		
Tsawout	98				98					2	4	14	16	5	6	23	28		
Kilpanlus	4				4					1						1	1	1	
Comeakin	67				67					4	2	2	4		2	24	26	1	2
Clemclemaluts	140			26	114					10	8	21	13	2	3	42	41		
Khenipsin	53			11	42					4	2	1		3	5	19	18		1
Koksilah	12				12					1		1				5	5		
Quamichan	294			60	200				34	29	23	28	28	8	6	84	88		
Somenos	109			21	88					14	13	10	9	5	7	25	26		
Hellelt	28			9	8				11	3	3	2	3			8	9		
Siccameen	37				37					4	1	2	6	2	2	10	10		
Kulleets	68				68					5	6	6	4	3	3	19	22		
Lyacksum	85				85					7	8	6	13	10	4	18	19		
Llmalche	15				15							5	1			5	4		
Penelakut	149				149					18	8	9	9	5	7	46	44	1	2
Tsussie	53				53					5	3	6	6	4	4	12	13		
Nanaimo	165				165					19	19	15	13	14	19	28	38		
Snonowas	13			6					7	1		1				4	7		
Qualicum	13			13						1			2	2		4	4		
Comox	58		56		2					3	4	2	3	4	4	20	18		
Ile Galiano	32				32					4	2	2	4	4		8	8		
Ile Mayne	28				28					3	2	4	4	2	1	6	6		
Ile de la Découverte	31				31					4	3	6	4			6	8		
Lac Cowichan	2			2												1	1		
Total	1,908		56	197	1,603				52	170	140	182	174	86	88	503	547	4	14
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST.																			
Massett	354	354								37	40	34	40	12	2	94	84	4	7
Skidegate	233			233						18	20	14	14	6	3	78	70	5	5
Kincolith	251	251								16	16	26	34	6	8	62	74	5	4
Kitten et Andegulay	80								80	6	5	7	5	2	3	24	21	3	4
Lackalsap	145			145						12	14	13	19	6	2	33	34	6	6
Kitwintshilth	62								62	4	4	4	5	2	3	19	18	1	2
Aiyanish	152	152								15	14	15	12	7	5	42	39	2	1
Kitlacdamax	126								126	4	5	13	11	7	4	38	35	4	5

RECENLEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
AGENCE DE LA CÔTE NORD-OUEST—*Suite.*																			
Port-Simpson	703	.....	....	703	.....	....	....	....	.....	55	70	82	75	18	15	185	161	20	22
Metlakatla	192	192	..	...	.....	....	....	....	.....	25	17	23	25	10	2	45	37	1	7
Kitkatla	208	208	...	....	.....	....	...	..	.....	13	13	27	16	14	8	54	52	4	7
Baie de Hartley ou Kitkahta	79	.....	....	79	.....	....	....	....	.....	8	7	10	9	3	.....	20	21	1	....
China-Hat ou Kitasoo	77	.....	...	77	.....	....	....	...	....	7	6	10	9	2	1	22	20	.....	.....
Port-Essington, Kitsumkelum et Kitsalas	191	.....	....	191	.....	....	....	....	....	14	14	25	27	5	7	49	41	5	4
Kitlope	71	.....	....	.....	.....	....	....	....	71	3	5	11	5	2	1	21	15	4	4
Kitimah	279	.....	..	279	.....	....	...	...	.....	15	14	19	22	9	11	93	81	7	8
Bella Bella	322	.....	....	322	.....	..	....	...	.....	30	30	27	24	16	14	89	79	6	7
Kinisquit	69	.....	..	.....	.....	....	....	....	69	3	2	.....	3	2	2	32	25	.....	....
Bella Coola et Talomey	224	.....	....	20	.....	...	....	...	204	17	16	20	12	5	1	85	58	5	5
Oweekayno	107	.....	..	.....	.....	....	....	....	107	9	4	6	10	2	3	36	33	.....	4
Total	3,925	1,157	....	2,049	.....	....	....	....	719	311	316	386	377	136	95	1,121	998	83	102
AGENCE DE KOOTENAY.																			
Sainte-Marie	216	.....	....	.....	216	....	....	....	.....	33	32	19	19	10	8	44	49	5	7
Tobacco-Plains	61	.....	....	.....	61	....	....	...	.....	3	3	2	10	2	2	17	16	2	4
Lac de la Colombie inférieure	80	.....	....	...	80	....	....	....	.....	8	9	8	10	3	3	17	17	2	3
Kootenay inférieure (Arc Plat)	172	.....	....	....	172	....	....	....	.....	15	18	19	14	7	6	44	44	4	1
Kinbaskets (Tribu Shuswap)	56	....	....	.	56	..	....	....	....	7	5	11	4	.....	1	9	13	4	2
Lac La Flèche (Kootenay-Ouest)	24	.....	...	....	24	....	....	....	.....	2	1	3	3	....	.....	8	7	....	.....
Total	609	...	....	.....	609	....	....	....	...	68	58	62	60	22	20	139	146	17	17

AGENCE DE KAMLOOPS—OKANAGAN.

Lac Adam	190				190					15	15	19	19	8	8	54	52		
Ashcroft	51	51								3	4	3	3	2	2	15	15	2	2
Bonaparte	158				158					15	14	14	14	5	5	42	44	2	3
Boothroyd	154	154								12	12	9	10	6	5	49	44	3	4
Boston Bar	150	85			65					11	10	12	13	5	5	46	46	2	
Cook's-Ferry	204	204								15	15	14	15	6	7	57	70	2	3
Deadman's-Creek	118				118					11	12	12	11	7	7	24	27	3	4
Kamloops	244				244					20	20	21	17	9	8	64	64	10	11
Kanaka Bar	56	56								4	3	5	4	3	2	16	15	2	2
Lytton	463	463								36	36	39	40	23	26	122	115	13	13
Nicomen	48	48								4	4	3	5	2	2	14	14		
Nicola (inférieure)	366	330			36					24	25	30	28	19	18	102	96	11	13
" (supérieure)	192				192					17	16	14	14	10	10	48	48	7	8
Neskainlith	152				152					12	12	11	10	6	6	48	42	3	2
North Thompson	130				130					11	10	10	11	10	10	34	30	2	2
Okanagan	238				238					13	13	15	14	11	10	71	79	8	4
Oregon-Jack-Creek	20	20								2	2	2	2			5	5	1	1
Osoyoos	70				70					7	7	5	5	3	2	19	20	1	1
Penticton	152				152					18	17	18	16	9	8	33	32	1	
Little-Lake-Shuswap	83				83					10	8	8	9	2	2	20	20	2	2
Similkameen (supérieure)	49				49					4	3	3	3	3	2	14	14	2	1
" (inférieure)	133				133					9	8	12	11	7	7	35	36	6	2
Siska Flat	32	32									1	2	3	1		14	9	1	1
Skuppa	17	17								1	1	1	1		1	6	6		
Spallumcheen	144				144					14	14	15	15	8	8	34	32	2	2
Spuzzum	158	68			90					13	13	13	14	5	6	43	47	2	2
Tour à l'eau froide	110				110					10	10	11	10	6	5	24	24	5	5
Total	3,882	1,528			2,354					311	305	321	317	176	172	1,053	1,046	93	88

AGENCE DE KWAWKEWLTH.

Kosimo	82								82	1			2	4		35	28	3	9
Klawitsis	58								58	3	4	3	1	1		22	19	3	2
Kwatsino	21								21					2		9	7		3
Kwawshela	36								36	5	2	3	1	1		11	11	1	1
Kwawkewlth	83	83								11	6	4	4	2		24	22	6	4
Kwiahkah	25	25								3	2	1	2	1		8	7	1	
Matilpi	55	55								3	3	3	4	1		20	16	2	3
Mahmalillikulla	111	111								3	7	6	5	2		50	33	2	3
Nahwahta	96								96	6	2	4	9	6	3	32	31		3
Nimkish	135	135								13	8	4	6	5	4	50	39	2	4
Nuwitti	71								71	6	5	1	3	3	3	24	19	3	4
Tanahtenk	96								96	5	9	5	4	5	3	34	28	3	
Tsawantieneuk	230	230								16	20	23	14	13	2	70	54	8	10
Wawlitsum	43								43	4	1	5	1	2	2	16	10	2	

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 16 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
AGENCE DE KWAWKEWLTH—*Fin.*																			
Wiwaiaikum	68	.....	....	68	.....	....	...	....	....	4	1	6	2	4	.....	26	23	1	1
Wiwaiaikai	107	.....	...	107	.....	....	....	....	.....	6	5	12	9	5	2	27	30	5	6
Total	1,317	639	....	175	.....	....	...	....	503	89	75	80	67	57	19	458	377	42	53
AGENCE DE LA CÔTE OUEST.																			
Ahousaht	262	.....	30	.....	6	...	.. .	....	226	24	19	30	24	10	5	71	76	2	1
Clayoquot	241	.....	....	100	100	....	...	....	41	11	15	15	19	10	5	67	80	7	12
Checkleset	86	.....	....	....	60	....	...	...	26	2	12	11	8	.....	5	25	19	3	1
Ehatisaht	95	.....	...	3	....	...	...	....	92	8	6	6	2	2	.....	27	29	2	3
Ucluelet	150	.....	70	.....	....	...	...	....	80	14	14	17	14	3	2	38	41	4	3
Hesquiat	150	... ..	....	.....	150	....	...	....	.....	12	8	16	17	7	2	41	43	3	1
Uchucklesit	38	.....	2	...	7	...	...	...	29	4	4	2	5	.....	1	7	11	2	2
Kelsemaht	76	.....	....	9	9	...	. .	...	58	5	4	8	2	3	3	21	20	3	7
Kyuquot	281	.....	....	.....	157	...	.. .	....	124	14	11	21	17	7	10	84	102	14	1
Matchitlacht	66	.....	....	.....	21	....	....	....	45	1	1	8	5	.....	2	20	26	2	1
Nootka	172	.....	....	.....	82	...	...	...	90	9	6	14	10	3	2	60	61	2	5
Nitinat	202	.....	...	164	..	....	....	....	38	19	12	15	23	6	7	55	56	3	6
Nuchatlitz	62	. ...	....	. .	24	..	....	...	38	3	1	1	3	1	5	24	21	2	1
Oiaht	149	....	100	.....	....	....	....	....	49	9	10	17	16	4	3	38	44	4	4
Opitchesaht	59	.... .	50	.....	2	....	....	....	7	6	3	8	6	2	2	11	19	1	1
Pacheena	58	. . . .	..	..	.....	....	....	....	58	4	3	5	5	2	5	15	15	2	2
Toquart	26	.....	5	.....	.....	...	....	....	21	4	2	1	2	.....	2	8	6	1	.....
Seshart	130	. ....	80	.....	.....	...	....	....	50	5	6	17	19	5	4	25	36	11	2
Total	2,303	.....	337	276	618	....	....	.. .	1,072	154	137	212	207	65	65	637	705	68	53

AGENCE DU LAC WILLIAMS.																				
Alexandria	54	....	....	....	54	....	....	....	....	5	5	3	3	3	4	16	10	3	2
Lac Alkali	162	....	....	....	162	....	....	....	....	20	20	8	8	11	14	34	35	6	6
Anaham	223	....	....	....	223	....	....	....	....	28	20	12	10	15	16	44	40	19	19
Lac Anderson	66	....	....	....	66	....	....	....	....	6	6	3	3	7	5	18	16	1	1
Rivière du Pont	105	....	....	....	105	....	....	....	....	11	11	4	4	8	9	28	24	3	3
Creek du Canot	158	....	....	....	158	....	....	....	....	16	16	7	7	14	16	34	35	6	7
" Cayoosh nº 1	33	....	....	....	33	....	....	....	....	2	3	2	2	5	4	7	4	2	2
" " nº 2	13	13	....	....	....	....	....	....	....	1	1	2	....	3	2	1	1	1	1
Clinton	45	....	....	....	45	....	....	....	....	4	3	2	3	5	5	8	9	3	3
Creek du Chien	14	....	....	....	14	....	....	....	....	3	2	1	....	2	2	2	1	....	1
Fountain	205	....	....	....	205	....	....	....	....	21	21	8	9	18	18	46	48	8	8
High-Bar	54	....	....	....	54	....	....	....	....	8	6	4	2	4	6	5	10	8	1
Lac Kenim	69	....	....	....	69	....	....	....	....	4	4	4	4	4	3	22	20	2	2
Lillooet nº 1	57	....	....	....	57	....	....	....	....	3	3	4	3	3	4	18	15	2	2
" nº 2	6	6	....	....	....	....	....	....	....	1	....	2	....	1	....	1	1	....	....
Pavillon	67	....	....	....	67	....	....	....	....	4	4	3	4	7	7	14	15	5	4
Quesnel	64	....	....	....	64	....	....	....	....	5	6	3	3	4	5	14	15	5	4
Lac Seton, Mission nº 1	76	....	....	....	76	....	....	....	....	12	10	6	2	6	4	20	10	3	3
" Enias nº 2	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....
" Schloss nº 5	35	....	....	....	35	....	....	....	....	4	3	1	2	3	4	8	7	1	2
" Necait nº 6	49	....	....	....	49	....	....	....	....	4	4	3	3	5	4	12	10	2	2
Soda-Creek	81	....	....	....	81	....	....	....	....	8	9	4	4	5	5	20	22	2	2
Stones	104	....	....	....	104	....	....	....	....	12	15	2	3	8	8	24	26	3	3
Toosey	62	....	....	....	62	....	....	....	....	9	9	3	3	6	6	13	10	2	1
Lac Williams	155	....	....	....	155	....	....	....	....	15	16	8	8	9	10	38	38	7	6
Total	1,958	19	....	....	1,939	....	....	....	....	206	197	99	90	156	161	447	422	95	85
AGENCE DE BABINE ET DU HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA.																				
Kitwangar	154	145	....	....	....	....	....	....	9	7	7	13	13	7	8	45	46	4	4
Kitwancool	67	57	....	....	....	....	....	....	10	5	5	7	8	4	4	16	16	1	1
Kitsegukla (ancien et nouveau village)	91	....	....	68	....	....	....	17	6	7	8	8	8	6	6	21	21	3	3
Getanmax (Hazelton)	241	231	....	....	....	....	....	....	10	7	7	19	21	14	16	75	75	4	3
Glen-Vowell	73	....	....	....	....	....	....	73	....	6	6	10	11	2	1	17	18	1	1
Kispiax	216	....	....	197	....	....	....	....	19	7	6	26	26	7	7	64	65	3	5
Kisgegos	241	170	....	....	....	....	....	15	56	9	9	22	21	11	11	71	72	7	8
Kuldoe	37	....	....	11	....	....	....	....	26	3	3	4	4	2	1	7	9	2	2
Village Hagwilget	161	....	....	....	161	....	....	....	....	9	10	11	12	9	8	46	47	5	4
Moricetown (Lachalsap)	157	....	....	....	157	....	....	....	....	8	9	12	12	8	9	47	47	3	2
Fort-Babine	151	....	....	....	151	....	....	....	....	7	7	13	12	9	10	44	45	2	2
Vieux Fort-Babine	137	....	....	....	137	....	....	....	....	7	8	12	13	8	8	39	39	2	1
Yucutce (Portage entre Babine et le lac Stuart)	17	....	....	....	17	....	....	....	....	1	1	2	2	2	2	4	3	....	....
Thatce	61	....	....	....	61	....	....	....	....	4	5	6	7	4	4	13	13	2	3
Pintce	41	....	....	....	41	....	....	....	....	2	3	4	3	4	3	10	11	....	1

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
AGENCE DE BABINE ET DU HAUT DE LA RIVIÈRE SKEENA—*Fin.*																			
Grand Rapide	24	.....	....	...	24	...	....	....	..	2	2	3	3	3	2	4	4	1	.....
Tsisthainli (Lac Trembleur)	17	.....	....	.....	17	....	....	....	.....	1	1	2	2	2	1	4	3	.....	1
Village du Lac Stuart	195	.....	....	.....	195	....	....	....	.....	8	9	17	18	12	12	56	55	4	4
Stella	55	.....	....	...	55	....	....	....	.....	4	5	7	7	4	4	11	12	1	.....
Village du Lac Fraser	63	.....	....	.....	63	....	..	....	....	4	5	7	8	6	5	13	13	1	1
Village du Creek Stony	105	....	....	.....	105	....	....	....	.....	5	5	9	10	9	10	27	27	1	2
Village du Fort George	121	....	....	.....	121	...	....	....	.....	5	6	11	13	6	7	35	36	1	1
Tsistlatho (Black-Water)	67	.....	....	.....	67	....	....	....	.....	3	3	6	6	4	3	21	20	.....	1
Lac McLeod	96	.....	....	.....	96	....	....	..	....	5	5	12	12	9	9	21	22	1	.....
Fort Grahame (nomade)	93	..	....	.....	93	....	....	....	.....	6	6	10	10	5	6	24	24	1	1
Lac Connolly	119	.....	....	.....	119	..	....	....	.....	6	6	10	9	10	11	33	32	1	1
Na-anees (deux bandes au nord du lac Connolly (semi-nomade)	151	..	....	.....	151	..	..	..	.....	8	8	13	14	9	9	42	42	4	2
Total	2,951	603	....	276	1,831	....	....	105	136	146	155	27 6	285	176	177	810	817	55	54
AGENCE DE LA RIVIÈRE FRASER.																			
Aitchelitz	7	.....	...	7	.....	...	....	....	.....	....	.....	.	....	.....	.....	3	3	.....	1
Burrard-Inlet, réserve nº 3	31	.....	....	....	31	...	....	.	.....	2	2	3	4	....	.	10	9	....	1
Cheam	105	.....	....	1	104	....	....	....	.....	12	13	19	10	9	8	20	19	2	2
Chehalis	113	5	...	.....	108	..	...	....	....	18	14	4	3	5	3	29	30	5	2
Coquitlam	25	.....	....	.....	25	....	....	....	.....	5	3	3	3	1	....	5	5	.....	.....
Douglas	76	..	.	....	76	....	....	....	.	5	5	6	6	1	3	22	24	2	2
Ewa-woos	27	....	....	...	27	.	....	....	....	2	2	2	3	.....	.....	5	7	3	3
False-Creek	50	.....	..	.....	50	....	....	....	....	3	2	3	1	4	1	16	16	2	2
Homalko	89	.....	....	....	89	....	..	....	.....	11	14	8	9	4	3	19	19	1	1
Hope	87	2	....	1	84	....	....	...	.....	5	4	8	7	4	4	26	27	1	1
Katsey	79	.....	....	....	79	....	....	....	..	7	14	7	5	....	1	21	20	2	2
Klaboose	73	.....	....	.....	73	....	.	....	.....	10	8	7	7	4	3	15	14	2	3

Kapilano	45	.....	.....	.....	24	.....	.....	.....	21	3	2	1	2	2	1	15	15	2	.....
Kwawkwawapilt	16	.....	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	1	1	1	.....	1	1	5	4	.....	22
Langley	39	.....	.....	.....	39	.....	.....	.....	.....	2	2	4	2	1	.....	11	11	3	3
Mission, Burrard-Inlet	175	.....	.....	.....	175	.....	.....	.....	.....	30	20	19	12	6	9	36	40	2	1
Musqueam	97	.....	.....	10	84	.....	.....	.....	3	6	7	10	9	7	6	21	20	8	3
Matsqui	44	.....	.....	.....	44	.....	.....	.....	.....	5	6	5	5	2	1	9	8	2	1
New Westminster	63	.....	.....	.....	63	.....	.....	.....	.....	7	8	3	4	5	3	16	15	1	1
Nicomen	17	.....	.....	.....	17	.....	.....	.....	.....	2	2	1	2	.....	.....	4	5	.....	1
Ohamil	56	9	.....	3	44	.....	.....	.....	.....	6	5	3	8	1	1	17	13	2	.....
Pemberton-Meadows	256	.....	.....	.....	256	.....	.....	.....	.....	27	37	28	21	9	7	60	60	4	3
Popkum	14	14	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	4	.....	2	1	2	3	.....	.....
Semiahmoo	30	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	2	1	3	3	1	1	9	8	1	1
Sechelt	238	.....	.....	.....	238	.....	.....	.....	.....	35	32	18	16	13	11	52	50	5	6
Sumass	50	.....	.....	27	23	.....	.....	.....	.....	4	5	2	2	1	2	16	14	3	1
Scowlitz	52	.....	.....	.....	52	.....	.....	.....	.....	4	6	8	5	4	2	9	10	1	3
Squiahla	15	.....	.....	2	13	.....	.....	.....	.....	1	2	1	3	.....	.....	3	4	.....	1
Skweahm	30	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	.....	3	4	2	4	.....	.....	7	8	1	1
Sliammon	104	.....	.....	.....	104	.....	.....	.....	.....	18	12	14	10	.....	6	19	15	6	4
Squawtits	42	11	.....	11	20	.....	.....	.....	.....	3	4	3	2	5	1	9	9	3	3
Skwamish, Howe-Sound	27	.....	.....	.....	8	.....	.....	.....	19	3	1	.....	2	.....	.....	7	9	5	.....
Skwah	105	.....	.....	4	101	.....	.....	.....	.....	10	8	11	14	6	6	24	19	3	4
Skookum Chuck	97	.....	.....	.....	97	.....	.....	.....	.....	10	9	10	10	3	2	22	20	4	7
Samahquam	74	.....	.....	.....	74	.....	.....	.....	.....	10	9	6	8	4	5	12	14	4	2
Skulkayu	34	.....	.....	28	6	.....	.....	.....	.....	2	4	3	2	1	2	9	9	1	1
Shawahlook	23	.....	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	2	4	.....	3	1	1	6	4	1	1
Seymour-Creek	45	.....	.....	3	33	.....	.....	.....	9	2	4	5	5	3	1	11	14	.....	.....
Skway	26	3	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	2	1	3	1	1	1	8	8	1	.....
Lac-Texas	36	2	.....	.....	34	.....	.....	.....	.....	4	3	2	7	2	3	7	6	1	1
Tsawwassen	45	.....	.....	.....	45	.....	.....	.....	.....	6	3	6	3	.....	3	8	9	4	3
Soowahlie	48	.....	.....	38	10	.....	.....	.....	.....	4	6	3	5	3	3	11	10	1	2
Tyeachten	43	6	.....	18	19	.....	.....	.....	.....	4	4	3	7	1	2	9	10	2	1
Wharnock	23	.....	.....	.....	23	.....	.....	.....	.....	1	1	2	1	.....	1	8	7	1	1
Yakweakwioose	27	.....	.....	4	23	.....	.....	.....	.....	1	2	2	3	.....	2	7	6	1	3
Yale	83	19	.....	.....	64	.....	.....	.....	.....	3	5	5	8	4	5	19	23	9	2
Total	2,881	71	.....	157	2,601	.....	.....	.....	52	305	301	252	247	121	116	679	673	102	85

PROVINCE DU MANITOBA.

Chippewas et Cris du Traité n° 1 à :—																			
Riv. du Roseau, y compris les rapides	196	.....	.....	.....	83	.....	.....	.....	113	11	18	23	17	5	4	52	45	8	13
Lac du Cygne, y comp. jardins sauvages	104	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	104	9	8	7	10	5	4	29	26	2	4
Longue Plaine	133	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	133	10	8	12	7	9	4	35	44	2	2
Saint-Pierre	1,109	875	.....	.....	117	73	.....	25	19	102	122	109	102	61	58	286	259	3	7
Rivière Tête-Ouverte	161	120	.....	.....	20	.....	.....	.....	21	12	14	12	13	7	19	45	39	.....	.....
Fort-Alexandre	484	224	.....	.....	248	.....	.....	.....	12	62	52	37	35	26	18	122	128	2	2
Baie au Sable	280	17	.....	.....	257	.....	.....	.....	6	30	25	39	34	20	18	55	46	7	6
Total, traité n° 1	2,467	1,236	.....	.....	725	73	.....	25	408	236	247	239	218	133	125	624	587	24	34

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

PROVINCE DU MANITOBA—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Sioux à Portage-la-Prairie	155		127						28	8	9	20	12	7	7	33	39	8	12
Chippewas et Cris du Traité n° 2 à :—																			
Lac Manitoba	109	22			73				14	8	7	14	13	8	6	22	25	3	3
Lac Flux et Reflux	51	4			39				8	3	3	7	6	2	1	14	13	1	1
Fairford	185	150			34				1	23	22	15	20	10	16	39	37	3	
Petite Saskatchewan	118	88				30				10	14	14	9	6	5	30	27		3
Lac Saint-Martin	149	96				17			36	14	21	24	13	4	4	33	32	2	2
Rivière aux Grues	48	10			8				30	7	2	6	2	4	4	11	11	1	
Rivière de la Poule-d'Eau	47				47					7	3	5	6	2	2	12	10		
Total, traité n° 2	707	370			201	47			89	72	72	85	69	36	38	161	155	10	9
Chippewas, Sauteux et Cris du traité n° 3 à :—																			
Baie au Bison	29								29	2		1		4	1	10	8		3
Chippewas, Sauteux et Cris du traité n° 5 à :—																			
Rivière Noire	62	62								5	8	6	5	5	3	7	12	7	4
Rivière Creuse	103	55			18				30	12	9	11	7	7	6	17	20	6	8
Rivière de la Veine large	57			10					47	4	3	7	4	4	2	8	16	2	7
Détroit du Huard																			
Rivière du Pêcheur	388			388						26	24	47	45	24	24	86	94	8	10
Rivière de la Tête-de-Brochet	65	65								4	2	10	4	6	2	13	17	3	4
Rivière Berens	290			270	20					24	16	47	35	26	18	54	59	6	5
Rivière du Peuplier	152			152						12	8	20	18	13	10	30	35	3	3
Norway-House	525			525						30	30	66	63	36	33	105	140	10	12
Lac La-Croix	331			270	61					22	18	46	40	24	22	64	85	4	6

Petit Grand-Rapide (Rivière Berens)	136	....	....	36	....	....	....	....	100	10	7	23	15	13	8	24	29	3	4
Pekangekum	115	....	....	....	....	....	....	....	115	6	12	13	20	7	8	20	24	2	3
Grand-Rapide (Cris et Sauteux)	125	124	....	....	....	....	....	....	1	17	10	13	17	7	4	25	30	1	1
Chemawawin (Cris)	157	156	....	....	....	....	....	....	1	20	20	18	9	8	6	35	36	2	3
Lac l'Orignal (Cris et Sauteux)	138	138	....	....	....	....	....	....	....	10	15	15	18	8	7	25	30	3	7
Le Pas	418	392	....	....	10	....	....	16	....	40	45	35	42	28	23	84	104	8	9
Lac Plat (Cris)	71	71	....	....	....	....	....	....	....	8	6	9	6	7	5	13	13	2	2
Terre-Rouge (Cris)	119	68	....	....	....	....	....	....	51	9	11	14	16	5	3	30	25	3	3
Cumberland "	165	153	....	....	12	....	....	....	....	7	16	18	24	6	6	35	44	3	6
Total, traité n° 5	3,417	1,284	....	1,651	121	....	....	16	345	266	260	418	388	234	190	675	813	76	97

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

Traité n° 4.																			
AGENCE DE BIRTLE.																			
Keeseekoowenin	133	....	92	....	41	....	....	....	....	6	8	13	20	8	6	23	42	4	3
Waywayseecappo	169	....	55	....	38	....	....	....	76	19	18	24	20	3	4	33	43	3	2
Rivière de la Vallée	75	....	26	....	29	....	....	....	20	4	9	8	14	3	3	14	17	1	2
Le-Joueur	16	....	4	....	12	....	....	....	....	2	....	2	2	....	....	4	6	....	....
Rivière Qui-Roule	96	....	16	....	4	....	....	....	76	8	7	11	6	3	4	24	29	2	2
Queue-d'Oiseau (Sioux)	67	....	57	1	....	....	....	....	9	4	2	5	8	....	2	19	21	3	3
Rivière du Chêne "	249	62	3	14	....	....	....	....	170	13	11	28	29	12	10	62	61	8	15
Lac du Chêne "	65	1	27	....	....	....	....	....	37	4	2	7	10	3	1	14	17	4	3
Montagne de la Tortue (Sioux)	10	....	....	....	....	....	....	....	10	....	....	2	....	1	1	2	2	1	1
Total	880	63	280	15	124	....	....	....	398	60	57	100	109	33	31	195	238	26	31
AGENCE DE PELLY.																			
Coté	255	1	163	....	23	....	....	....	68	27	21	36	30	6	10	58	58	3	6
La-Clé	74	31	1	....	6	....	....	....	36	7	9	9	10	1	3	16	18	1	....
Keeseekonse	139	12	16	....	60	....	....	....	51	11	11	15	21	5	2	31	37	3	3
Total	468	44	180	....	89	....	....	....	155	45	41	60	61	12	15	105	113	7	9
AGENCE DE LA MONTAGNE L'ORIGNAL.																			
Ours-Blanc	196	1	42	....	22	....	....	....	131	17	22	17	14	5	6	53	55	1	6

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
AGENCE DU LAC CROCHE.																			
Ochapowace	104	2	9	.....	20	....	....	....	73	10	8	11	7	1	2	30	34	.....	1
Kahkewistahaw	98	5	14	.....	13	....	....	....	66	6	2	9	15	2	2	25	33	1	3
Cowessess	190	6	20	....	155	....	....	....	9	15	23	24	20	5	10	44	47	1	1
Sakimay	166	3	13	.....	10	....	....	....	140	23	22	20	12	6	4	32	44	2	1
Lac aux Sangsues (Petit-Os). Non-occupée	.....	.....	....	.....	.....	....	....	....	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	558	16	56	....	198	....	....	....	288	54	55	64	54	14	18	131	158	4	6
AGENCE D'ASSINIBOINE.																			
Porte-la-Marmite	210	.....	34	.....	27	....	....	....	149	15	18	13	11	19	18	44	53	7	12
Sioux à la Mâch.-de-l'Orignal (p. de traité)	112	.....	....	.....	.....	....	....	....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	....	.....	.....	.....
Total	322	.....	34	.....	27	....	....	....	149	15	18	13	11	19	18	44	53	7	12
AGENCE DE QU'APPELLE.																			
Piapot	144	.....	28	.....	87	....	....	....	29	16	11	8	6	11	5	30	49	5	3
Bœuf-Debout (Sioux)	211	4	....	.....	96	....	....	....	111	22	22	17	19	6	7	44	56	10	8
Pasquah	132	....	20	.....	81	....	....	....	31	10	14	9	19	3	1	27	36	2	11
Muscowpetung	86	2	19	.....	10	....	....	....	55	10	12	5	4	4	3	15	25	6	2
Peepeekeesis	77	....	6	....	42	....	....	....	29	6	4	2	8	....	6	26	19	2	4
Okanase	65	.....	14	....	20	....	....	....	31	4	12	10	7	2	1	12	12	3	2
Couverture étoilée	41	.....	2	.....	6	....	....	....	33	6	5	2	4	3	3	7	6	2	3
Petit-Ours-Noir	62	....	8	.....	25	....	....	....	29	4	6	5	9	1	1	18	16	2	.....
Total	818	6	97	.....	367	....	....	....	348	78	86	58	76	30	27	179	219	32	33

AGENCE DES BUTTES-DE-TONDRE.																			
Muscowequan	129	.....	....	.....	71	....	....	....	58	11	12	16	8	4	9	29	33	2	5
George Gordon	177	114	....	..	12	...	....	....	51	23	16	7	12	14	11	40	26	9	9
Etoile-du-Jour	71	.....	....	.....	.....	..	....	....	71	6	5	8	10	4	1	14	18	3	2
Pauvre-Homme	105	3	....	...	7	....	....	....	95	12	19	5	7	3	3	23	25	3	5
Plume-Jaune	308	1	...	.....	1	....	....	....	306	33	28	26	29	34	14	55	64	12	13
Kinistino	62	....	....	....	.....	....	....	....	62	11	6	5	6	2	4	11	14	3	.....
Total	852	118	....	.....	91	..	....	....	643	96	86	67	72	61	42	172	190	32	34
Creek-du-Pin	221	2	....	.....	219	....	....	....	....	28	38	26	25	14	11	36	35	5	3
Rivière-Plate, (compr. Steep Point Rock, Lac-du-Cygne, Ile-aux-Chiens, Baie-Dawson ½ mille ouest de la riv. Plate)	167	125	..	.....	14	....	....	....	28	23	19	11	21	6	4	29	34	7	13
Total, traité n° 4	4,482	375	689	15	1,151	....	...	....	2,140	416	422	416	443	194	172	944	1,095	121	147
Traité n° 6.																			
AGENCE DU LAC-AU-CANARD.																			
Une-Flèche	102	8	....	..	61	....	..	....	33	7	4	23	8	7	4	18	26	1	4
Okemassis	28	4	....	....	22	....	...	....	2	3	3	1	4	.....	.....	7	10	....	.....
Barbu	139	.....	15	....	91	...	....	....	33	14	18	16	15	1	9	30	32	2	2
John Smith	144	143	....	....	1	...	....	....	.....	14	11	18	16	8	9	33	31	3	1
James Smith	220	204	....	....	2	....	...	....	14	20	23	26	25	11	14	44	44	8	5
Total	633	359	15	.....	177	....	....	..	82	58	59	84	68	27	36	132	143	14	12
AGENCE DE CARLETON.																			
William Twatt	145	23	5	.....	5	....	....	...	112	15	9	18	6	9	8	36	40	1	3
Petequakey	89	.....	5	.....	84	....	...	....	...	10	8	8	10	5	7	18	19	2	2
Mistawasis	125	4	78	.. ..	43	....	....	..	.....	10	12	11	8	6	5	32	37	2	2
Ahtahkakoop	198	185	2	....	8	....	....	....	3	11	14	29	37	7	8	36	47	3	6
Kapahawekenum	79	....	....	....	63	....	....	....	16	9	7	6	6	3	5	16	22	2	3
Kenemotayoo	109	62	....	.. ...	18	....	...	....	29	9	10	14	12	8	2	23	26	2	3
Sauvages du Lac-au-Pélican	63	7	....	.....	2	....	..	..	54	3	10	5	7	6	5	8	14	2	3
Wahspaton (Sioux, hors-traité)	103	.....	33	.	.....	....	....	....	70	1	2	14	16	10	12	21	24	2	1
James Roberts (Lac-la-Ronge)	501	491	....	.....	10	....	..	...	..	47	54	72	91	24	27	79	95	6	6
William Charles (Lac-Montréal)	170	166	....	.....	4	....	...	...	.....	16	17	21	25	7	9	31	40	3	1
Total	1,582	938	123	.....	237	....	....	...	284	131	143	198	218	85	88	300	364	25	30

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Sauvages.		Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
AGENCE DE HOBBEMA.																			
Samson	352	....	....	239	104	....	....	....	9	51	55	36	28	7	9	70	83	3	10
Ermineskin	163	....	....	....	163	....	....	....	....	16	21	14	15	5	....	42	46	1	3
Louis Bull	79	....	....	66	13	....	....	....	....	12	14	7	6	4	1	16	18	....	1
Montana (Petit-Ours)	51	....	....	14	7	....	....	....	30	7	3	8	2	2	....	11	16	1	1
Total	645	....	....	319	287	....	....	....	39	86	93	65	51	18	10	139	163	5	15
AGENCE DE BATTLEFORD.																			
Maringouin, Tête-d'Ours, Homme-Maigre } Assiniboines.	73	6	....	....	6	....	....	....	61	7	7	8	4	5	1	15	16	3	7
Faisan-Rouge	153	106	....	....	40	....	....	....	7	12	16	14	16	9	6	38	34	4	4
Foin-d'Odeur	84	30	....	....	40	....	....	....	14	7	7	5	4	7	3	17	27	2	5
Poundmaker	108	4	....	....	99	....	....	....	5	12	10	12	12	10	9	21	15	3	4
Petit-Pin et Homme-Chanceux	106	38	....	....	41	....	....	....	27	6	6	11	9	9	4	26	27	4	4
Moosomin	108	17	....	....	36	....	....	....	55	7	9	6	8	7	7	26	29	5	4
Enfant-du-Tonnerre	133	46	....	....	56	....	....	....	31	10	15	10	8	11	7	33	31	4	4
Total	765	247	....	....	318	....	....	....	200	61	70	66	61	58	37	176	179	25	32
AGENCE DU LAC-AUX-OIGNONS.																			
Seekaskootch	275	59	....	....	137	....	....	....	79	32	33	21	25	7	11	68	64	2	12
Foin-d'Odeur (annexée)	19	18	....	....	1	....	....	....	....	2	1	2	....	....	....	5	6	1	2
Weemisticooseahwasis	94	9	....	....	75	....	....	....	10	4	9	9	13	6	2	24	24	....	3
Ooneepowhayo	101	27	....	....	57	....	....	....	17	8	8	12	8	3	1	28	26	2	5
Puskeeahkeewein	31	6	....	....	25	....	....	....	....	3	1	2	6	....	1	4	9	1	
Keeheewin	124	2	....	....	122	....	....	....	....	7	15	15	5	13	5	27	28	2	

Kinoosayo (Chipewyan)	264	....	....	....	264	....	....	....	....	26	30	23	18	11	14	56	74	5	7
Total	908	121	....	....	681	....	....	....	106	82	97	84	75	40	34	212	231	13	40
AGENCE D'EDMONTON.																			
Enoch	123	..	....	20	103	....	....	....	....	12	12	13	12	9	9	25	27	1	3
Michel	93	....	....	....	93	....	....	....	....	12	7	3	9	6	5	19	26	3	3
Alexander	182	....	....	....	182	....	....	....	....	23	24	15		4	4	45	51	4	3
Joseph	142	....	....	....	142	....	....	....	....	17	19	18	18	4	11	24	31	....	....
Paul (Lac de la Baleine-Blanche)	154	....	....	131	23	....	....	....	....	18	17	18	8	5	9	36	38	3	
Orphelins de Saint-Albert	1	....	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	1	....	....	....	....	....
Total	695	....	....	151	544	....	....	....	....	82	79	67	56	29	38	149	173	11	11
AGENCE DU LAC-LA-SELLE.																			
Lac La-Selle	135	....	....	94	41	....	....	....	..	11	14	14	9	14	9	29	31	2	2
Plume-Bleue	109	....	....	8	101	....	....	....	....	7	14	9	6	9	8	25	29	1	1
James Seenum	331	....	....	249	82	....	....	....	....	46	32	21	19	20	30	74	83	3	3
Lac La-Biche	11	....	....	....	11	....	....	....	....	2	....	2	1	2	....	2	2	....	....
Chipewyan	79	....	....	..	79	....	....	....	....	9	9	8	4	7	3	15	20	2	2
Lac-au-Castor	92	....	....	....	92	....	....	....	....	10	10	8	3	4	6	26	23	....	2
Total	757	....	....	351	406	....	....	....	....	85	79	62	42	56	56	171	188	8	10
Total, traité nº 6	5,985	1,665	138	821	2,650	....	....	....	711	585	620	626	571	313	299	1,279	1,441	101	150
Traité nº 7.																			
AGENCE DES PIEDS-NOIRS.																			
Lapin-Courant	403	27	....	..	115	....	....	....	261	26	18	38	16	40	18	111	112	5	19
Cheval-Jaune	442	86	....	....	60	....	....	....	296	29	28	40	21	56	29	112	106	5	16
Total	845	113	....	....	175	....	....	....	557	55	46	78	37	96	47	223	218	10	35
AGENCE DES SARCIS.																			
Tête-de-Bœuf	206	31	....	....	10	....	....	....	165	15	12	15	13	6	10	57	62	6	10
AGENCE DES ASSINIBOINES.																			
Réserve des Assiniboines	641	....	....	641	....	....	....	....	....	106	69	76	80	58	45	78	122	3	4
AGENCE DES PIÉGANES.																			
Piéganes	506	66	....	....	142	....	....	....	298	44	53	49	46	24	18	122	129	5	16
AGENCE DES GENS-DU-SANG.																			
Gens-du-Sang	1,196	129	....	....	109	....	....	....	958	107	81	93	69	81	63	276	387	18	21
Total, traité nº 7	3,394	339	....	641	436	....	....	....	1,978	327	261	311	245	265	183	756	918	42	86

RECENSEMENT des sauvages dont la demeure est fixe et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, etc.—*Suite.*

TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans inclusivement.		De 61 à 20 ans inclusivement.		De 21 à 65 ans inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholique romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Traité nº 8.																			
Cris et Chipewyans à Fort-McMurray	134																		
Chipewyans à Fond-du-Lac	368																		
Castors à Dunvegan	130																		
Cris à la Petite rivière Rouge	75																		
Chipewyans à Fort-Chipewyan	331																		
Cris à Fort-Chipewyan	197																		
Chipewyans au Décarcadère de Smith	256																		
Cris à Wabiscow	199																		
Cris au Débarcadère, rivière La-Paix	56																		
Castors à Vermillon, rivière La-Paix	131																		
Cris à Vermillon, rivière La-Paix	121	Pas de détails.																	
Cris au Petit lac de l'Esclave	313																		
Cris au lac de l'Esturgeon	152																		
Castors à Fort-Saint-Jean	81																		
Vagabonds à Fort-McMurray	18																		
Cris au lac du Poisson-Blanc	81																		
Esclaves de la riv. au Foin (en haut)	247																		
Esclaves de la riv. au Foin (en bas)	115																		
Chipewyans à Fort-Résolution	112																		
Couteaux-Jaunes à Fort-Résolution	214																		
Côtes-de-Chien de Fort-Résolution	198																		
Vagabonds au Débarc. d'Athabaska	6																		
Total	3,535																		
District d'Athabaska	1,239																		
" Mackenzie	4,149																		
Territoire du Yukon	3,302																		
Kéwatin	5,834																		

RECAPITULATION.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Agence de la côte de l'Ouest	2,303	...	337	276	618	...	...	...	1,072	154	137	212	207	65	65	637	705	68	53
" de la rivière Fraser	2,881	71	...	157	2,601	...	...	..	52	305	301	252	247	121	116	679	673	102	85
" de Babine et d. riv. Skeena sup.	2,951	603	...	276	1,831	...	...	105	136	146	155	276	285	176	177	810	817	55	54
" du Lac Williams	1,958	19	...	...	1,939	...	...	...	...	206	197	99	90	156	161	447	422	95	85
" de la côte du Nord-Ouest	3,925	1,157	...	2,049	...	...	...	..	719	311	316	386	377	136	95	1,121	998	83	102
" de Kootenay	609	...	...	...	609	...	...	...	...	68	58	62	60	22	20	139	146	17	17
" de Cowichan	1,908	...	56	197	1,603	...	...	...	52	170	140	182	174	86	88	503	547	4	14
" de Kamloops-Okanagan	3,882	1,528	...	...	2,354	...	...	...	...	311	305	321	317	176	172	1,053	1,046	93	88
" de Kwawkewlth	1,317	639	...	175	...	...	..	...	503	89	75	80	67	57	19	458	377	42	53
Sauvages nomades, environ	3,500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Grand total	25,234	4,017	393	3,130	11,555	...	...	105	2,534	1,760	1,684	1,870	1,824	995	913	5,847	5,731	559	551

PROVINCE DU MANITOBA.

Traité n° 1	2,467	1,236	...	...	725	73	...	25	408	236	247	239	218	133	125	624	587	24	34
" 2	707	370	...	...	201	47	..	..	89	72	72	85	69	36	38	161	155	10	9
" 3	29	...	...	...	...	...	...	...	29	2	...	1	...	4	1	10	8	...	3
" 5	3,417	1,284	...	1,651	121	...	...	16	345	266	260	418	388	234	190	675	813	76	97
Sioux au Portage-la-Prairie	155	..	127	...	...	...	...	...	28	8	9	20	12	7	7	33	39	8	12
Grand total	6,775	2,890	127	1,651	1,047	120	...	41	899	584	588	763	687	414	361	1,503	1,602	118	155
Traité n° 4	4,482	375	689	15	1,151	...	...	...	2,140	416	422	416	443	194	172	944	1,095	121	147
" 6	5,985	1,665	138	821	2,650	...	...	...	711	585	620	626	571	313	299	1,279	1,441	101	150
" 7	3,394	339	...	641	436	...	...	..	1,978	327	261	311	245	265	183	756	918	42	86
" 8	3,535	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Sauvages n'ayant ni traité ni agents	165	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Grand total	17,561	2,379	827	1,477	4,237	...	...	...	4,829	1,328	1,303	1,353	1,259	772	654	2,979	3,454	264	383
Ungava	5,060	P. de dét'ls																	
Dist. de Franklin (autrefois Esquimaux de la côte arctique)	2,500	P. de dét'ls																	

GRANDE RÉCAPITULATION.

RECENSEMENT des sauvages ayant des demeures fixes et des sauvages nomades ; religions auxquelles ils appartiennent, avec le nombre approximatif de chaque religion, ainsi que le nombre des païens au Canada, par provinces, pour l'année expirée le 30 juin 1904.

Sauvages.	Recensement.	Religion.								Au-dessous de 6 ans.		De 6 à 15 ans, inclusivement.		De 16 à 20 ans, inclusivement.		De 21 à 65 ans, inclusivement.		De 65 ans et plus.	
		Anglicane.	Presbytérienne.	Méthodiste.	Catholiq. romaine.	Baptiste.	Congrégationaliste.	Autres chrétiens.	Païens.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.	Masculin.	Féminin.
Ontario	21,191	5,335	59	4,414	6,544	974	98	323	2,995	1,669	1,727	2,141	2,065	1,243	1,097	4,835	5,034	438	493
Québec	11,149	137	3	505	7,548	.....	....	....	12	754	717	807	733	483	455	1,665	1,586	154	199
Nouvelle-Ecosse	1,998	.....	.....	.....	1,998	.....	....	....	.....	161	162	224	223	117	149	398	365	62	54
Nouveau-Brunswick	1,694	.....	.....	.....	1,694	.....	....	....	.....	155	168	168	182	88	75	409	365	40	44
Ile du Prince-Edouard	292	.....	.....	.....	292	.....	....	....	.....	23	32	29	30	15	6	74	69	6	8
Colombie-Britannique	25,234	4,017	393	3,130	11,555	.....	...	105	2,534	1,760	1,684	1,870	1,824	995	913	5,847	5,731	559	551
Manitoba	6,775	2,890	127	1,651	1,047	120	....	41	899	584	588	763	687	414	361	1,503	1,602	118	155
Territoires du Nord-Ouest	17,561	2,379	827	1,477	4,237	.....	....	....	4,829	1,328	1,303	1,353	1,259	772	654	2,979	3,454	264	383
Ungava	*5,060																		
Dist. de Franklin (autref. côte arctiq.)	*2,500																		
District d'Athabaska	*1,239																		
" de Mackenzie	*4,149																		
Territoire du Yukon	*3,302																		
Keewatin	*5,834																		
Grand total	107,978	14,758	1,409	11,177	34,915	1,094	98	469	11,269	6,434	6,381	7,355	7,003	4,127	3,710	17,710	18,206	1,641	1,887

*Pas de détails.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.						Clôtures et bâtiments privés.				
	Défrichée, y compris les pâturages naturels.	Cultivée y compris les pâturages.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars.	Autres bâtiments.	Passage d'eau.	Acres clôturées	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres
Ontario.	Acres.	Acres.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six Nations	23,974	10,722	14	1	11	9	1	.....	42,696	1	16	208	370
Surintendance de Parry-Sound	1,260	.....	6	1	5	1	7	.....	1,260	.....	.....	23	90
Agence de New-Credit (Mississaguas)	1,900	3,750	2	1	1	2	3	.....	5,700	.....	3	47	16
" l'île Walpole	9,180	1,730	2	1	3	2	2	4	3,071	.....	.....	86	77
" Sarnia	2,259	1,563	4	2	3	2	1	.....	5,435	.....	3	121	15
" Caradoc	4,334	10,637	.....	3	6	1	13	.....	14,314	.....	6	148	147
" Moravian	1,194	966	.....	1	1	.....	.....	.....	2,240	.....	1	28	61
" Manitowaning	1,502	3,724	7	3	9	2	.....	.....	2,275	.....	.....	29	280
" la Baie-Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Thessalon	350	269	3	.....	5	.....	.....	.....	269	.....	.....	28	66
" Saut-Ste-Marie	1,566	7,764	6	1	2	.....	1	.....	2,497	.....	.....	37	123
" Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Lac-Doré	547	38	1	.....	1	.....	.....	.....	238	.....	.....	.....	19
" Tyendinaga	15,700	15,000	3	1	4	2	1	.....	15,000	.....	3	154	6
" Lac-Simcoe	744	548	1	1	1	1	1	.....	548	.....	.....	14	19
" Cap-Croker	3,500	1,500	2	1	3	2	4	.....	800	3	.....	40	60
" Saugeen	4,000	1,120	4	1	3	3	9	.....	900	.....	1	60	40
" Alnwick	.....	2,499	1	1	1	1	4	.....	2,440	.....	.....	47	9
" Lac-à-la-Vase	300	250	1	1	1	2	6	.....	604	.....	1	23	12
" Lac-du-Riz	885	575	1	1	1	1	.....	.....	762	.....	.....	11	14
" Rama	400	755	1	1	1	2	3	.....	945	.....	.....	48	30
" l'Ile du Chrétien	1,100	775	2	1	1	1	.....	.....	775	.....	.....	5	45
" Scugog	740	.....	1	.....	.....	1	.....	.....	800	.....	.....	9	1
Sauvage de la bande de l'Ile du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	30	.....	.....	.....	8
Agence du Portage-du-Rat	1,421	111	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	131
" Fort-Frances	215	144	1	.....	6	.....	.....	.....	177	.....	.....	.....	113
" Savanne	1,479	87	1	.....	7	.....	.....	.....	28	.....	.....	.....	133

Agence de Sturgeon-Falls	365	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	252	.....	.....	7	33
Total	78,915	64,527	66	23	81	35	56	4	104,056	4	34	1,173	1,918
QUÉBEC.													
Agence du lac des Deux-Mountagnes	288	1,569	1	.....	1	2	.....	.....	1,029	2	.....	72	9
" de Caughnawaga	3,434	4,803	1	1	2	.....	5	.....	2,613	59	2	383	48
" de Saint-Régis	2,669	2,958	2	1	4	.....	11	.....	1,008	.....	.....	150	47
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20
" de Saint-François	157	368	3	1	2	.....	2	.....	170	.....	2	78	1
" du Lac Saint-Jean	447	821	2	.....	1	.....	2	.....	1,055	.....	.....	34	17
" de Maria	47	136	1	.....	1	.....	1	.....	136	.....	.....	18	3
" de Ristigouche	680	680	1	1	1	.....	.....	.....	680	.....	.....	69	21
" de la rivière du Désert	755	45	.....	.....	3	1	.....	.....	351	.....	.....	1	25
" de la Jeune Lorette	280	200	1	.....	1	.....	.....	.....	1,230	1	1	72	.....
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Témiscamingue	150	268	.....	.....	1	.....	.....	.....	128	.....	.....	6	27
" de Bersimis	365	45	2	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....	.....	37	45
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	9,272	11,893	14	4	17	3	21	.....	8,416	62	5	920	263

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux à légumes.	Laiteries.	Coffres à maïs.
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six Nations	27	187	356	80	182	177	61	43	113	61
" de Parry-Sound	9	43	.....	.....	32	3	7	....	.....	.....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	5	24	28	9	8	14	2	2	11	1
" de l'île Walpole	....	4	43	1	1	30	44	1	4	49
" de Sarnia	5	29	83	7	24	38	31	13	18	31
" de Caradoc	17	44	122	25	56	46	48	11	26	40
" de Moraves	3	11	52	3	20	29	14	13	8	24
" de Manitowaning	59	74	188	8	65	159	41	142	4	16
" de la Baie-Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	26	12	33	.....	15	7	3	6	3	.....
" du Saut-Sainte-Marie	26	52	54	2	39	23	18	29	10	.....
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	1	4	8	6	5	5	1	3	2	.....
" de Tyendinaga	2	110	152	64	160	56	1	24	10	30
" du lac Simcoe	1	8	18	2	12	10	4	4	5	.....
" du Cap-Croker	3	50	56	1	32	12	1	4	10	.....
" de Saugeen	2	25	75	10	20	30	1	5	.....	.....
" d'Alnwick	2	17	20	2	3	1	1	.....	1	.....
" du lac à la Vase	1	12	10	2	11	4	.....	2	2	.....
" du lac du Riz	.....	10	11	.....	7	7	.....	5	1	....
" de Rama	1	31	30	5	3	12	28	10	2	...
" de l'île du Chrétien	3	12	35	8	25	20	4	15	10	15
" de Scugog	1	4	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	.....	3	5	.....	2	1	.....	5	.....	.....
Agence du Portage-du-Rat	.....	.....	27	..	17	.....	13	....	..	.....
" du Fort-Frances	32	.....	40	.....	18	.....	.....	.....	.....	.....
" de Savanne	.....	.....	1	.....	11	.....	.....	8	.....	.....
" de Sturgeon-Falls	37	17	24	.....	.....	3	26	.....	.	.....
Total	263	783	1,476	235	768	687	349	345	240	267

QUÉBEC.

Agence du lac des Deux-Montagnes	2	33	33	26	13	24	14	3	21	7
" de Caughnawaga	6	119	316	.....	....	112	12	2	10	14
" de Saint-Régis	.....	106	52	.....	45	46	2	2	.....	58
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	.....	12	9	6	14	6	24	1	12	1
" du lac Saint-Jean	2	13	14	3	.....	12	1	7	16	.....
" de Maria	.....	16	8	8	19	16	6	6	6	.....
" de Ristigouche	5	62	24	.....	63	44	8	.....	13	.....
" de la rivière du Désert	30	15	18	2	11	4	3	7	5	.....
" de la Jeune-Lorette	.....	8	7	.....	5	10	.....	.....	.....	.....
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	13	8	8	.....	8	3	14	14	1	.....
" de Bersimis	5	.....	2	.....	4	....	....	1	.....	.....
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	63	392	491	45	182	277	84	43	84	80

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE.

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments Aratoires, Véhicules, etc.										
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses.	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres à outils.
Ontario.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	340	269	69	210	82	149	106	129	182	5	47
" de Parry-Sound	29	25	..	....	.....	3	1	....	5	.....	.....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	36	23	7	18	6	15	9	10	15	1	2
" de l'île Walpole	78	57	6	69	6	35	9	30	34	1	1
" de Sarnia	82	76	17	46	5	38	20	33	49	1	15
" de Caradoc	144	137	28	115	21	54	44	44	58	2	77
" des Moraves	69	63	9	64	3	17	6	16	11	.....	3
" de Manitowaning	180	103	.....	5	.....	27	8	24	12	3	51
" de la baie Gore	.....	.....	..	....	....	.....	.....	...	.....	..	....
" de Thessalon	14	13	..	..	..	.....	.....	.....	..	...	.....
" du Saut-Sainte-Marie	51	48	....	3	...	7	....	11	13	1	6
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	....	....	.....	.....	.....	...	....	.....
" du lac Doré	6	5	.....	....	....	.....	.....	.....	....	....	.....
" de Tyendinaga	127	130	40	95	37	40	32	70	54	2	42
" du lac Simcoe	15	11	1	3	....	3	1	2	4	1	8
" du Cap-Croker	48	35	2	6	3	8	1	22	21	1	4
" de Saugeen	65	40	....	6	....	9	2	16	5	...	50
" d'Alnwick	25	15	5	9	4	4	5	4	8	....	1
" du lac à la Vase	13	10	3	3	2	1	2	1	5	1	1
" du lac au Riz	10	7	2	1	1	2	2	2	5	.....	1
" de Rama	21	18	1	1	1	1	1	2	2	....	4
" de l'île du Chrétien	60	45	5	6	7	3	1	5	4	1	6
" de Seugog	8	3	2	1	..	1	2	....	5	.....	1
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	4	3	....	.....	....	.....	.....	....	1	.....	2
Agence du Portage-du-Rat	10	8	....	.....	...	....	....	..	....	....	....
" Fort-Frances	27	15	....	.....	.....	...	.....	...	..	.....	.....
" de Savanne	4	4	....	....	.....	...	....	..	.	.....	.....
" Sturgeon-Falls	10	4	....	....	.....	..	.....	....	1	....	10
Total	1,476	1,167	197	661	178	417	252	421	494	20	332

QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	44	50	2	13	2	11	5	14	9	6	7
" de Caughnawaga	262	202	17	30	10	32	8	38	20	14	25
" de Saint-Régis	112	90	6	85	4	52	16	50	8	6	60
" de Viger	.....	.....	....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	6	7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Saint-Jean	21	30	.....	.....	2	4	1	7	9	5	1
" de Maria	4	5	.....	2	2	.....	.....	2	.....	1	3
" de Rastigouche	36	29	.....	8	4	6	2	16	4	2	8
" de la rivière du Désert	25	25	1	.....	3	5	1	5	4	1	0
" de la Jeune-Lorette	4	5	....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	10	12	.....	.....	1	2	....	2	1	1	3
" de Bersimis	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	525	455	26	139	28	112	33	135	55	36	107

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.							Valeur des instruments aratoires et véhicules.
	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Bogheis et charrettes.	
Ontario.								$ cts.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	2,222	261	65	179	106	112	202	122,054 00
Surintendance de Parry-Sound	400	12	1	16	12	1	1	2,165 00
Agence New-Credit (Mississaguas)	160	23	2	19	13	11	26	4,200 00
" de l'île de Walpole	475	56	4	44	4	44	76	8,070 00
" de Sarnia	799	86	.....	65	14	10	82	13,244 00
" de Caradoc	2,728	106	.....	84	51	45	143	17,038 70
" des Moraves	486	40	.....	28	10	9	43	8,000 00
" Manitowaning	1,620	127	10	152	143	13	24	4,045 00
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	522	.....	.....	10	36	.....	.....	927 00
" du Saut-Sainte-Marie	1,723	20	6	75	12	3	4	4,760 00
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	.....	2	.....	5	3	2	4	500 00
" de Tyendinaga	5,000	117	4	107	40	70	54	26,500 00
" du lac Simcoe	110	5	.....	8	8	2	2	1,000 00
" du Cap-Croker	550	40	2	24	20	18	16	9,301 00
" de Saugeen	1,500	34	.....	50	40	26	63	5,600 00
" d'Alnwick	378	15	2	14	16	10	16	3,530 65
" du lac à la Vase	150	6	1	8	5	5	4	1,425 00
" du lac au Riz	70	5	1	5	2	.....	5	1,300 00
" de Rama	130	5	.....	6	7	1	9	900 00
" de l'île au chrétien	150	25	2	25	6	4	5	3,000 00
" de Scugog	69	3	.....	3	3	3	4	665 00
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	52	1	1	3	3	.....	.....	250 00
Agence du Portage-du-Rat	338	.....	.....	.....	.....	.....	.....	321 25
" du Fort-Frances	475	.....	.....	6	6	.....	.....	1,075 00

Agence de Savanne	338	.....	.....	.....	.....	.....	.....	164 50
" de Sturgeon-Falls	.....	3	3	12	5	.....	.....	795 00
Total	20,445	992	104	948	565	389	783	240,831 10
QUÉBEC.								
Agence du lac des Deux-Montagnes	426	12	50	40	36	8	40	8,393 50
" de Caughnawaga	550	150	188	204	58	.....	84	8,375 00
" de Saint-Régis	270	68	25	79	53	18	68	9,100 00
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	260	10	.....	12	10	.....	8	975 00
" du lac Saint-Jean	.....	18	23	29	28	21	7	4,065 00
" de Maria	120	5	7	5	6	.....	.....	1,100 00
" de Ristigouche	196	10	11	35	11	4	12	4,586 00
" de la rivière du Désert	324	10	12	25	6	6	19	4,668 00
" de la Jeune Lorette	200	3	5	8	3	1	2	250 00
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	230	3	1	8	.....	.....	.....	1,220 00
" de Bersimis	.....	2	4	2	.....	.....	2	91 00
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	2,576	291	326	447	211	58	242	42,817 50

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volailees.										
	Chevaux.			Bêtes à cornes.					Autres animaux.		
	Etalons et hongres.	Juments.	Poulins, pouliches et juments poulinières.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats pour élevage.
Ontario.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	255	277	206	13	2	138	659	743	132	44	20
" de Parry Sound	30	21	9	8	10	15	82	104	31	.....	.....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	29	43	14	1	....	54	80	58	7	3	2
" de l'île Walpole	90	110	64	14	4	.....	163	214	20	.....	40
" de Sarnia	86	78	24	6	...	34	106	88	...	.....	4
" de Caradoc	94	150	67	5	.....	54	162	213	43	35	3
" des Moraves	53	80	41	4	...	20	61	83	...	.....	7
" de Manitowaning	153	162	71	5	8	75	82	127	25	20	11
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	39	33	2	5	.....	14	26	43	.....	.....	.....
" du Sault-Sainte-Marie	54	47	26	9	30	36	102	125	.....	.....	9
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	...	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac d'Or	.....	4	3	3	.....	14	12	9	1	.....	.....
" de Tyendinaga	218	211	40	35	...	150	510	700	111	70	15
" du lac Simcoe	4	12	4	1	...	6	18	20	14	3	1
" du Cap-Croker	60	40	20	2	....	25	50	40	50	40	2
" de Saugeen	22	65	42	..	....	25	39	47	.....	...	7
" d'Alnwick	16	18	4	2	....	3	41	39	...	.....	.....
" du lac à la Vase	7	12	8	2	....	15	24	22	.....	...	1
" du lac au Riz	11	9	8	1	...	....	18	12	...	...	1
" de Rama	3	12	4	...	.....	2	7	8	.....	.....	.....
" de l'île du Chrétien	60	65	22	1	4	40	65	70	30	15	20
" de Scugog	3	3	4	.....	.....	...	2	1	.....	...	.....
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	4	3	.....	.....	1	.....	.....	2	.....	.....	.....
Agence du Portage-du-Rat	67	3	.....	3	20	....	20	11	.....	.....	.....
" de Fort-Frances	31	30	12	8	10	5	19	16	.....	.....	.....
" de Savanne	4	4	2	7	1	1	11	4	.....	...	.....

Agence de Sturgeon-Falls	17	21	12	9	.....	8	66	56	.....	.....	....
Total	1,410	1,513	709	144	90	734	2,425	2,855	464	230	143
QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	6	72	36	14	...	12	134	153	35	30	4
" de Caughnawaga	23	82	134	19	.....	23	417	304	10	16	6
" de Saint-Régis	75	95	79	17	.....	15	210	184	.....	.....	12
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	3	7	.....	1	.....	.....	34	32	.....	.....	1
" du lac Saint-Jean	15	21	5	6	4	28	64	48	4	.....	2
" de Maria	.....	3	6	1	...	2	12	10	4	.....	.....
" de Ristigouche	16	20	9	6	3	8	41	85	20	15	7
" de la rivière du Désert	29	10	2	4	.....	6	46	20	25	11	4
" de la Jeune Lorette	.....	3	.....	1	.....	1	15	.....	.....	.....	.....
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	5	4	.....	1	.....	.....	11	18	2	.....	.....
" de Bersimis	3	.....	.....	1	.....	.....	6	2	.....	.....	.....
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	175	317	271	71	7	95	990	856	100	72	36

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille—*Suite*						Valeur, bétail et volaille.	Effets en général.		
	Autres animaux—*Suite.*		Volaille.							
	Truies pour élevage.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.
							$ c.			
Ontario.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	569	1,403	475	144	658	11,050	66,000 00	.....	1	6
Surintendance de Parry-Sound	.....	38	.....	.....	.....	575	9,350 00	21	18	36
Agence de New-Credit (Mississaguas)	16	161	49	21	25	867	7,425 00	.....	.....	.....
" de l'île Walpole	247	399	178	103	204	2,435	14,846 00	.....	33	28
" de Sarnia	25	123	117	.....	86	2,081	12,850 00	.....	42	1
" de Caradoc	73	279	248	80	68	5,651	28,864 35	.....	1	.....
" des Moraves	76	275	50	94	60	425	15,000 00	.....	4	.....
" de Manitowaning	122	741	.....	.....	.....	2,350	17,600 00	106	24	35
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	27	102	.....	.....	.....	382	6,727 00	32	31	65
" du Saut Sainte-Marie	33	127	102	195	156	2,000	10,565 00	58	38	110
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	2	12	.....	.....	.....	65	1,198 00	.....	.....	14
" de Tyendinaga	90	510	700	300	500	5,00	55,000 00	5	40	2
" du lac Simcoe	10	62	90	.....	.....	264	3,150 00	2	18	2
" du Cap Croker	45	400	25	10	30	500	15,646 75	12	25	6
" de Saugeen	64	143	67	33	25	275	7,185 00	.....	3	2
" d'Alnwick	19	80	6	19	33	701	5,866 50	1	.....	22
" du lac à la Vase	3	25	30	20	40	300	4,110 00	.....	.....	52
" du lac au Riz	3	50	50	20	50	200	2,465 00	.....	.....	14
" de Rama	5	39	60	52	68	120	1,000 00	.....	8	57
" de l'île du Chrétien	75	225	40	50	.....	800	6,000 00	30	40	30
" de Scugog	8	12	.....	.....	2	102	662 25	.....	2	8
Sauv. de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	3	16	.....	.....	.....	50	400 00	4	.....	.....
Agence du Portage-du-Rat	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,875 00	3	14	395

Agence de Fort-Frances	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,520 00	.....	7	254
" de Savanne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	985 00	2	7	374
" de Sturgeon-Falls	.....	13	.....	18	26	136	5,276 00	10	33	95
Total	1,506	5,235	2,287	1,159	2,031	36,329	306,566 85	286	389	1,608
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	54	183	124	9	3	767	3,172 50	2	28	2
" de Caughnawaga	47	152	56	38	34	400	32,941 50	.....	35	1
" de Saint-Régis	75	140	200	100	80	1,000	23,390 00	.....	63	.....
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5
" de Saint-François	6	33	.....	.....	.....	130	2,150 00	.....	13	10
" du lac Saint-Jean	15	46	.....	.....	.....	200	5,728 00	.....	.....	156
" de Maria	3	8	.....	.....	.....	80	1,000 00	.....	.....	7
" de Ristigouche	12	62	.....	.....	.....	190	7,400 00	.....	4	47
" de la rivière du Désert	15	18	40	.....	.....	300	4,663 50	.....	3	45
" de la Jeune-Lorette	.....	15	.....	.....	4	200	1,000 00	.....	.....	6
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	.....	8	.....	.....	.....	290	1,770 00	.....	1	24
" de Bersimis	.....	2	.....	.....	.....	10	345 00	1	.....	104
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	227	670	420	147	121	3,567	83,560 50	3	147	407

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Effets généraux.						Effets de ménage.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.	Valeur.	Valeur.	
Ontario.						$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	15	129	.....	280	3	900 00	33,700 00	1,087,834 00
" de Parry-Sound	57	50	121	330	.....	2,850 00	13,700 00	110,993 50
Agence de New-Credit (Mississaguas)	5	14	1	30	....	86 00	5,750 00	227,625 00
" de l'île Walpole	18	42	.....	1,175	....	1,000 00	16,000 00	44,409 00
" de Sarnia	11	21	7	5	....	893 00	12,845 00	424,002 00
" de Caradoc	34	46	4	493	10	514 40	29,980 00	541,150 45
" des Moraves	12	11	8	35	...	250 00	32,000 00	180,200 00
" de Manitowaning	36	142	355	595	88	9,625 00	27,500 00	340,823 00
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	9	72	162	1,111	49	5,631 00	6,456 00	103,289 00
" du Saut-Sainte-Marie	42	174	125	1,065	101	9,000 00	18,100 00	201,510 00
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	20	12	9	158	9	560 00	700 00	13,249 00
" de Tyendinaga	15	30	5	250	.....	1,000 00	30,000 00	959,210 00
" du lac Simcoe	5	10	5	55	12	775 00	2,750 00	57,060 00
" du Cap-Croker	25	25	300	30	6	5,972 00	22,725 00	231,524 75
" de Saugeen	43	100	30	110	15	1,200 00	6,000 00	98,880 00
" d'Alnwick	7	18	.....	512	22	896 00	5,301 00	128,951 15
" du lac à la Vase	6	28	....	1,900	15	1,355 00	2,000 00	50,490 00
" du lac au Riz	1	7	....	600	3	1,070 00	1,500 00	51,835 00
" de Rama	28	13	...	375	30	675 00	3,875 00	55,600 00
" de l'île du Chrétien	50	30	50	500	35	1,600 00	5,500 00	252,100 00
" de Scugog	4	6	.....	153	1	182 50	845 00	46,704 75
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	1	2	12	2	4	300 00	800 00	2,900 00
Agence du Portage du-Rat	32	249	366	2,925	204	11,546 50	4,215 00	152,358 75
" de Fort-Frances	56	84	184	1,865	69	4,427 00	4,130 00	238,139 00
" de Savanne	50	224	387	3,165	146	11,018 00	3,558 00	120,000 50
" Sturgeon-Falls	64	90	150	1,030	100	6,006 00	10,700 00	276,174 50
Total	646	1,629	2,281	18,749	922	79,332 40	300,630 00	5,997,013 35

QUÉBEC.								
Agence du lac des Deux-Montagnes	12	30	8	199	7	633 25	4,031 75	95,403 00
" de Caughnawaga	12	9	2	47	3	575 00	54,490 00	645,971 00
" de Saint-Régis	18	29	20	450	.....	800 00	15,000 00	369,640 00
" de Viger	.....	21	.....	259	.....	295 00	780 00	2,965 00
" de Saint-François	4	25	.....	620	27	750 00	7,834 00	103,209 00
" du lac Saint-Jean	172	240	140	7,200	200	22,210 00	7,200 00	98,402 00
" de Maria	1	12	.....	100	....	400 00	2,000 00	20,850,00
" de Ristigouche	22	7	.....	84	3	2,700 00	12,600 00	85,938 00
" de la rivière du Désert	25	96	15	675	39	2,862 50	3,535 00	172,912 00
" de la Jeune-Lorette	4	45	.....	200	8	800 00	8,000 00	74,250 00
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	26	20	30	450	20	1,578 00	3,460 00	38,817 23
" de Bersimis	23	140	29	1,289	76	4,495 00	5,312 00	37,739 00
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	319	674	244	11,573	383	38,098 75	124,242 75	1,746,096 23

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grains, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
ONTARIO.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations	1,423	24,652	2,697	77,572	310	7,464	373	19,796	123	1,764
" de Parry-Sound	.....	.....	.....	900	...	150	.....	400	.....	500
Agence de New-Credit (Mississaguas)	150	755	218	5,305	48	864	7	350	24	425
" de l'île Walpole	140	621	240	5,619	20	250	200	5,207	2	11
" de Sarnia	144	2,632	417	10,274	58	1,191	77	2,315	19	567
" de Caradoc	327	3,408	864	29,668	56	1,303	335	14,476	20	279
" des Moraves	130	1,000	160	4,800	40	1,200	140	4,200	...	.....
" de Manitowaning	221	3,812	408	8,809	19	250	41	891	431	7,334
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	.....	.....	63	1,504	.....	.....	15	500	22	480
" du Saut Sainte-Marie	.....	.....	80	1,200	4	50	15	130	16	160
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	.....	.....	13	145	.....	.....	2	55	6	100
" de Tyendinaga	300	6,000	1,300	39,000	400	10,000	125	7,500	40	850
" du lac Simcoe	20	600	92	2,400	17	625	2	75	.....	40
" du Cap-Croker	60	1,000	100	3,500	10	400	35	1,000	100	3,500
" de Saugeen	20	400	150	3,000	.....	.....	35	1,050	50	750
" d'Alnwick	83	1,493	151	5,585	4	104	.....	.....	94	1,850
" du lac à la Vase	36	580	200	3,100	.....	.....	5	120	25	250
" du lac au Riz	80	1,600	50	1,500	.....	.....	3	60	80	1,600
" de Rama	21	410	200	6,000	.....	.....	15	380	41	1,100
" de l'île du Chrétien	30	500	125	3,000	.....	.....	75	1,000	40	800
" de Scugog	11	200	54	1,350	.....	.....	1	6	5	100
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	3	100	6	200	.....	.....	2	25	6	150
Agence de Portage-du-Rat	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	184	.....	.....

Agence de Fort Frances	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Savanne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Sturgeon-Falls	.....	.....	30	360	.....	.....	5	N. donné	4	100
Total	3,199	49,763	7,618	214,791	986	23,851	1,511	59,720	1,148	22,710
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	50	695	302	7,128	23	341	42	779	10	121
" de Caughnawaga	.....	.....	775	20,150	50	1,300	200	3,000	15	300
" de Saint-Régis	120	2,150	495	11,500	32	600	189	5,940	50	750
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	.....	.....	63	547	.....	.....	5	83	3½	32
" du lac Saint-Jean	62	500	350	4,500	32	270	.....	.....	40	395
" de Maria	3	40	30	500	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Ristigouche	12	218	162	4,226	8	242	.....	.....	3	124
" de la rivière Désert	7	125	150	3,000	.....	.....	1½	40	15	400
" de la Jeune-Lorette	.....	.....	12	300	.....	.....	1	12	½	12
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	.....	.....	44	910	.....	.....	.....	.....	4	35
" de Bersimis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	254	3,728	2,383	52,761	145	2,753	438½	9,854	141	2,169

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.*									
	Seigle.		Blé-d'Inde.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récolté.
ONTARIO.										
Surintendance de la Grande-Rivière—Six Nations	172	2,209	43	514	38	662	179	11,479	1¾	180
" Parry-Sound	.....	.....	.....	.....	.....	150	.....	4,175	.....	115
Agence de New-Credit (Mississaguas)	.....	.....	.....	.....	2	60	14½	1,600	1	70
" de l'île Walpole	.....	.....	19	334	29	242	223	2,623	6	97
" de Sarnia	.....	.....	.....	.....	Notgivn	162	70	2,341	.....	.....
" de Caradoc	.....	.....	47	645	35	667	92	8,078	6	881
" des Moraves	20	600	35	700	50	1,000	38	1,200	.....	.....
" de Manitowaning	.....	.....	.....	.....	7¼	200	345	19,479	5¾	276
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	.....	.....	.....	.....	.....	.....	77	6,626	.....	.....
" du Sault Sainte-Marie	.....	.....	1	15	1½	36	178	4,350	3	85
" du Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac Doré	.....	.....	1	35	.....	.....	5	315	.....	.....
" de Tyendinaga	390	8,190	500	12,500	15	450	200	10,000	1	75
" du Lac Simcoe	.....	.....	11	200	¾	.....	8	200	.....	.....
" du Cap-Croker	.....	.....	.....	.....	6	120	40	1,500	2½	90
" de Saugeen	.....	.....	.....	.....	5	150	55	2,000	½	75
" d'Alnwick	20	300	6½	240	¼	8½	20¼	1,920	.....	.....
" du lac à la Vase	.....	.....	16	175	1	20	30	3,000	1	200
" du lac au Riz	5	100	5	50	.....	.....	12	1,200	.....	.....
" de Rama	.....	.....	.....	.....	2	21	47	2,000	2	120
" de l'île du Chrétien	.....	.....	.....	.....	5	75	100	3,500	.....	.....
" de Seugog	8	130	6	300	¼	2	3	155	.....	.....
Sauv. de la bande de l'île du Chrétien résid. sur l'île Manitouline	.....	.....	.....	.....	1	15	8	500	¼	8
Agence de Portage-du-Rat	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8¾	1,573	.....	.....
" de Fort-Frances	.....	.....	.....	.....	.....	.....	17	2,145	.....	.....
" de Savanne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	26	1,870	.....	.....

Agence de Sturgeon-Falls	.....	.....	.....	.....	.....	.....	Aucun.	1,250	.....	5
Total	615	11,529	690½	15,708	199	4,040½	1,796½	95,079	30¾	2,277
QUÉBEC.										
Agence du lac des Deux-Montagnes	.....	.....	41	902	10¼	164	55	6,048	¼	10
" de Caughnawaga	.....	.....	90	23,400	7	200	125	2,500	.....	.....
" de Saint-Régis	8	144	50	950	12½	340	200	8,500	9	400
" de Viger	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Saint-François	.....	.....	12	75	4	37	30	1,150	½	6
" du lac Saint-Jean	.....	.....	60	1,100	3	42	325	6,700	½	30
" de Maria	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	500	.....	.....
" de Ristigouche	.....	.....	15	416	1	19	50	3,240	1	45
" de la rivière du Désert	.....	.....	12	400	1	25	30	3,000	1	100
" de la Jeune-Lorette	.....	.....	1	10	1	16	5	300	½	30
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Témiscamingue	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8	630	.....	.....
" de Bersimis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	13	500	.....	.....
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	8	144	281	27,253	39¾	843	847	33,068	12¾	621

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1903—*Fin.*

Agence.	Grain, racines et fourrages—*Fin.*							Terre neuve améliorée.			
	Navets.		Autres racines.		Foin.		Autre fourrage.				
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvages.		Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
ONTARIO.					Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six Nations	3¾	400	12	2,705	4,324	.....	2,886	.....	.....	.....	.....
" de Parry-Sound	.....	405	.....	180	270	130	.....	30	.....	.....	.....
Agence de New-Credit (Mississaguas)	½	50	5	300	486	.....	175	.....	20	15	75
" de l'île Walpole	14	525	.....	.....	295	400	800	.....	15	15	.....
" de Sarnia	.....	.....	.....	.....	531	1	669	2	2	2	.....
" de Caradoc	7	801	14	3,390	1,365	41	1,208	33	.....	31	1,830
" des Moraves	3	600	10	4,000	500	.....	700	6	6	6	6
" de Manitowaning	17¾	1,129	6¼	118	1,514	39	653	5	.....	5	.....
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	.....	.....	.....	.....	100	42	11	5	.....	.....	5
" du Saut-Sainte-Marie	10	660	8	170	370	210	.....	2	.....	.....	.....
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac Doré	.....	50	.....	.....	12	15	15	2	.....	.....	.....
" de Tyendinaga	10	2,000	5	1,000	1,000	.....	850	.....	.....	.....	.....
" du lac Simcoe	3	2,000	.....	.....	70	12	4	3	3	3	3
" du Cap-Croker	3	420	.....	.....	300	50	60	5	10	10	.....
" de Saugeen	2	600	15	1,000	200	10	140	45	25	16	.....
" d'Alnwick	13½	4,775	.....	1	109	.....	172	.....	.....	.....	.....
" du lac à la Vase	5	1,500	3	400	70	.....	30	.....	.....	.....	8
" du lac du Riz	10	2,000	3	500	60	.....	30	.....	.....	.....	2
" de Rama	3	480	3	210	310	16	13	5	5	5	5
" de l'île du Chrétien	5	500	.....	.....	200	75	.....	50	50	50	50
" de Scugog	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Sauv. de la bande de l'île du Chrétien résid. sur l'île Manitouline	6	400	1½	75	20	5	6	.....	.....	.....	.....
Agence du Portage-du-Rat	1½	140	.....	.....	.....	373	.....	.....	.....	.....	.....

Agence de Fort-Frances	...	...	3½	255	...	35	178	...	...	...	...
" de Savanne	...	...	3¾	115	...	110	...	...	...	...	...
" de Sturgeon-Falls	...	150	...	25	30	180	...	20	...	...	...
Total	120	19,585	93	14,444	12,157	1,744	8,600	213	136	158	1,984
QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes	3	250	...	...	301	40	323	22	25	...	5
" de Caughnawaga	...	...	...	...	3,000	...	...	30	22	10	75
" de Saint-Régis	13	900	9	950	1,500	500	750	...	10	10	8
" de Viger	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de Saint-François	...	...	...	...	150	...	...	7	...	3	5
" du lac Saint-Jean	4	75	...	...	140	...	75	11	3	7	5
" de Maria	1	30	...	...	25	...	15	...	...	...	...
" de Ristigouche	3	168	...	...	356	24	290	6	4	4	4
" de la rivière du Désert	10	3,500	3	75	125	10	140	7	45	7	7
" de la Jeune-Lorette	1	72	4	300	140	120	120	...	...	...	...
" de Bécancour	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" Témiscamingue	...	...	...	...	52	...	25	4	4	6	...
" de Bersimis	...	...	...	...	10	15	...	...	...	...	...
" de Mingan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	35	4,995	16	1,325	5,799	709	1,738	87	113	47	109

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1904.

Agence.	Constructions.										
	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasins.
ONTARIO.											
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations			2			21					
" de Parry-Sound				2			1				
Agence de New-Credit (Mississaguas)			1			1					1
" de l'île Walpole				1							
" de Sarnia			2								
" de Caradoc	1		2								
" des Moraves				2			2		3		
" de Manitowaning				1	2						
" de la baie Gore											
" Thessalon						1	1				
" du Saut-Sainte-Marie			2	6	4	5	3	1	4	3	1
" de Port-Arthur											
" du lac Doré				1							
" de Tyendinaga			2								
" du lac Simcoe											
" de Cap-Croker	1		1	2		2	2		3	2	
" de Saugeen				3			2				
" d'Alnwick											
" du lac à la Vase											
" du lac au Riz											
" de Rama											
" de l'île du Chrétien			1	2		2	2	2	5	5	
" de Scugog			1								
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline											
Agence du Portage-du-Rat				7							
" de Fort-Frances											

Agence de Savanne											
" Sturgeon-Falls			3	3	2						
Total	2		17	30	8	32	13	3	15	10	2
QUÉBEC.											
Agence du lac des Deux-Montagnes			1	1		1	2	4	3	1	2
" de Caughnawaga			12	1	1	2	2				
" de Saint-Régis			4			3				1	
" de Viger											
" de Saint-François			1								
" du lac Saint-Jean			3			2	1			4	
" de Maria											
" de Ristigouche			2			1	1		1		
" de la rivière du Désert				1							
" de la Jeune-Lorette											
" de Bécancour											
" de Timiscamingue											
" de Bersimis			1								
" de Mingan											
Total			24	3	1	9	6	4	4	6	2

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'ANNÉE TERMINÉE LE 30 JUIN 1904—*Fin.*

Agence.	Constructions.			Augmentation de la valeur.		
	Caveaux à légumes.	Laiterie.	Greniers à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des bâtiments.	Augmentation de la valeur des produits agricoles et industriels.
ONTARIO.				$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six-Nations					7,000 00	7,000 00
" de Parry-Sound				150 00	100 00	250 00
Agence de New Credit (Mississaguas)				200 00	550 00	750 00
" de l'île Walpole					100 00	100 00
" de Sarnia				20 00	350 00	370 00
" de Caradoc				1,281 00	800 00	2,081 00
" des Moraves				150 00	700 00	850 00
" de Manitowaning				75 00	250 00	325 00
" de la baie Gore						
" de Thessalon				145 00	120 00	265 00
" du Saut Sainte-Marie	3	2		50 00	1,225 00	1,275 00
" de Port-Arthur						
" du lac Doré				50 00	200 00	250 00
" de Tyendinaga					500 00	500 00
" du lac Simcoe				65 00		65 00
" du Cap-Croker				355 00	2,400 00	2,755 00
" de Saugeen				874 00	200 00	1,074 00
" d'Alnwick						
" du lac à la Vase				100 00		100 00
" du lac au Riz				50 00		50 00
" de Rama				100 00		100 00
" de l'île du Chrétien	5		2	800 00	1,200 00	2,000 00
" de Scugog					200 00	200 00
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline						
Agence du Portage-du-Rat					355 00	355 00
" de Fort-Frances						
" de Savanne						
" Sturgeon-Falls				300 00	800 00	1,100 00
Total	8	2	2	4,765 00	17,050 00	21,815 00

QUÉBEC.

Agence du lac des Deux-Montagnes		3		190 00	1,040 00	1,230 00
" de Caughnawaga				1,062 00	4,912 00	5,974 00
" de Saint-Régis			7	200 00	3,400 00	3,600 00
" de Viger						
" de Saint-François				86 00	150 00	236 00
" du lac Saint-Jean	1	4		235 00	1,507 00	1,742 00
" de Maria						
" de Ristigouche		1		160 00	280 00	440 00
" de la rivière du Désert				357 00	500 00	857 00
" de la Jeune-Lorette						
" de Bécancour						
" de Témiscamingue				100 00	100 00	200 00
" de Bersimis					300 00	300 00
" de Mingan						
Total	1	8	7	2,390 00	12,189 00	14,579 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.		
ONTARIO.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de la Grande-Rivière—Six Nations	102,752 00	142,855 00	3,789 00	.....	.....	.....	249,396 00
" de Parry Sound	6,102 00	11,800 00	.....	3,300 00	3,250 00	2,500 00	26,952 00
Agence de New-Credit (Mississaguas)	7,778 00	3,700 00	2,400 00	60 00	40 00	1,400 00	15,378 00
" de l'île Walpole	8,900 00	20,000 00	25 00	600 00	350 00	5,715 00	35,590 00
" de Sarnia	14,900 80	11,377 00	1,546 00	785 00	23 00	2,310 00	30,941 80
" de Caradoc	32,128 88	61,189 00	5,977 75	472 00	321 00	10,505 00	110,593 63
" des Moraves	8,855 00	3,900 00	100 00	1,800 00	450 00	2,300 00	17,405 00
" de Manitowaning	29,520 00	23,750 00	5,585 00	19,150 00	27,550 00	14,350 00	119,905 00
" de la baie Gore	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Thessalon	5,602 00	27,295 00	300 00	1,351 00	947 00	1,084 00	36,579 00
" du Saut-Sainte-Marie	7,700 00	44,800 00	2,765 00	4,000 00	5,600 00	5,400 00	70,265 00
" de Port-Arthur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du lac d'Or	857 00	3,220 00	.....	40 00	900 00	300 00	5,317 00
" de Tyendinaga	52,459 75	30,000 00	5,614 46	.....	.....	.....	88,074 21
" du lac Simcoe	2,385 00	1,800 00	196 00	775 00	112 00	1,600 00	6,868 00
" du Cap-Croker	10,061 70	3,000 00	80 00	4,200 00	250 00	4,500 00	22,091 70
" de Saugeen	5,196 00	10,000 00	.....	150 00	220 00	10,000 00	25,566 00
" d'Alnwic	6,867 45	5,280 00	1,659 37	383 00	234 00	1,473 40	15,897 22
" du lac à la Vase	4,150 00	1,600 00	1,655 00	500 00	1,300 00	1,300 00	10,505 00
" du lac au Riz	2,550 00	500 00	1,450 66	200 00	700 00	500 00	5,900 66
" de Rama	6,450 00	4,500 00	.....	700 00	270 00	3,550 00	15,470 00
" de l'île du Chrétien	5,500 00	4,000 00	.....	1,500 00	1,000 00	6,000 00	18,000 00
" de Scugog	833 50	169 00	92 45	30 00	265 00	139 00	1,528 95
Sauvages de la bande de l'île du Chrétien résidant sur l'île Manitouline	750 00	600 00	120 00	500 00	400 00	500 00	2,870 00
Agence du Portage-du-Rat	2,210 80	9,491 00	.....	6,411 00	11,693 00	5,768 25	35,574 05
" de Fort-Frances	3,210 00	19,000 00	4,940 00	13,600 00	10,100 00	6,000 00	56,850 00
" de la Savanne	1,216 75	8,950 00	.....	6,110 00	19,316 50	4,062 00	39,655 25
" de Sturgeon-Falls	2,050 00	9,700 00	.....	2,000 00	5,300 00	2,700 00	21,750 00
Total	330,986 63	462,476 00	38,295 69	68,617 00	90,591 50	93,956 65	1,084,923 47

QUÉBEC.							
Agence du lac des Deux-Montagnes	9,905 50	17,059 00	1,484 00	150 00	1,528 50	5,068 00	35,195 00
" de Chaughnawaga	43,496 00	209,825 00	3,277 00	587 00	.....	11,375 00	268,560 00
" de Saint-Régis	33,980 00	90,000 00	208 45	1,200 00	950 00	15,200 00	141,538 45
" de Viger	.....	1,890 00	249 26	47 00	1,330 00	3,315 00	6,831 26
" de Saint-François	1,713 25	257 00	.....	.....	253 00	28,340 00	30,563 25
" du lac Saint-Jean	7,000 00	5,000 00	.....	500 00	26,000 00	900 00	39,400 00
" de Maria	1,200 00	3,000 00	.....	500 00	600 00	1,500 00	6,800 00
" de Ristigouche	11,040 00	19,200 00	25 00	140 00	120 00	8,800 00	39,325 00
" de la rivière du Désert	4,312 00	14,000 00	300 00	100 00	4,500 00	10,000 00	33,212 00
" de la Jeune-Lorette	650 00	5,500 00	.....	100 00	600 00	18,000 00	24,850 00
" de Bécancour	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Témiscamingue	1,623 50	10,260 00	195 00	70 00	2,420 00	375 00	14,943 50
" de Bersimis	490 00	1,100 00	.....	875 00	29,407 00	1,150 00	33,022 00
" de Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	115,410 25	377,091 00	5,738 71	4,269 00	67,708 50	104,023 00	674,240 46

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Constructions publiques, propriété de la bande.						Clôture et constructions privées.				
	Cultivée, y compris les pâturages naturels.	Défrichée, y compris les pâturages cultivés.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars portatifs.	Autres constructions.	Passages d'eau.	Acres clôturées.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.
Nouveau-Brunswick.	Acres.	Acres.											
Surintendance de Richibouctou	2,115	985	6	1	2	.....	3	.....	930	....	.....	167	.....
" de Frédéricton	187	487	1	2	1	.....	2	.....	348	.....	.....	111	11
Total	2,302	1,472	7	3	3	.....	5	.....	1,278	.....	.....	278	11
Ile du Prince-Edouard.													
Surintendance de l'île du Prince-Edouard	355	274	1	.....	1	.....	1	.....	275	.....	.....	49	.....
Nouvelle-Ecosse.													
Comté d'Annapolis	.....	.....	1	1	1	...	.....	.....	12	.....	.....	10	2
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	15	.....	.....	6	.....
" de Digby	200	48	1	.....	1	1	.....	.....	300	.....	.....	26	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	9	.....
" de Queen	200	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	170	.....	.....	17	.....
" de Halifax	36	16	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	16	.....
" de Hants	212	88	1	.....	1	.....	2	.....	80	.....	.....	16	.....
" de Colchester	21¼	13¾	.....	.....	1	.....	.....	.....	15	.....	.....	18	.....
" de Cumberland	220	30	1	.....	.....	.....	.....	.....	20	.....	.....	21	2
" de Pictou	120	55	1	.....	1	.....	.....	.....	50	.....	.....	29	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	190	185	1	.....	.....	.....	.....	.....	206	1	1	37	.....
Comté de Richmond	130	170	1	1	1	.....	.....	1	141	.....	.....	10	4
" d'Inverness	423	670	.....	.....	1	1	.....	.....	785	.....	.....	27	2

" de Victoria	197	60			1		1		175			14	
" de Cap-Breton	12¾	2¾			1				2¾			9	
" de Lunenburg	320	450			1				490			14	
Cap-Breton (Eskasoni)	600	400	1		1				600			12	5
Total	2,884	2,390½	8	2	12	2	3	1	3,075¾	1	1	291	15
COLOMBIE-BRITANNIQUE.													
Agence de Cowichan	5,399	3,128	3		6				5,218			555	10
" de la Côte Ouest	352	63			1				63			347	
" de Kwawkewlth	311	1			5				19			77	2
" de la Fraser inférieure.	3,392	3,806	43	5	1				4,811			757	62
" du lac Williams	59,807½	1,610¾	21						22,611			4	464
" de Kamloops-Okanagan	238,692	9,800	32	6					75,837			123	866
" de Kootenay	38,701	1,295	5		1				1,295			20	139
" de la Côte Nord-Ouest	534½	196	14	5	12		15		47			793	71
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	20,432	490					3		665			267	476
Total	367,621	20,389¾	8	16	26		18		110,566			2,943	2.090
MANITOBA.													
Agence de Clandeboye	47,540	455	6	1	8			3	2,795			3	329
" du Portage-la-Prairie	18,604	556	1	1	3		7		2,800				47
" de Manitowapah	39,748	262	8		11		10	1	180				272
" du Portage-du-Rat (bande de la baie du Bison)	200	3											6
" de Norway-House	13,307	2,849	9	2	11				353				383
" du Pas	16,315½	63½		1	4		8		71½				186
Total	135,714½	4,188½	24	5	37		25	4	6,199½			3	1,223

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Hangars.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux pour racines.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	54	65	47	.....	57	21	.....	44	2	.....
" de Frédéricton	37	16	29	7	21	30	.....	8	9	.....
Total	91	81	76	7	78	51	.....	52	11	.....
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	2	26	23	.....	23	12	4	41	6	.....
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis	6	2	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
" de Digby	5	5	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	3	2	1	.....	2	1	.....	.....	.....	.....
" de Queen	2	2	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....
" d'Halifax	18	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	1	7	2	.....	7	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	4	4	4	.....	3	2	.....	.....	.....	.....
" de Pictou	1	9	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	8	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	10	8	9	.....	9	.....	.....	.....	1	.....
" d'Inverness	7	15	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....
" de Victoria	4	8	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Cap-Breton	9	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	.....	7	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....	.....

Cap-Breton (Eskasoni)	6	13	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	84	97	17	.....	25	12	.....	.....	5	.....
Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	24	211	4	.....	70	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Côte Ouest	361	2	1	.....	1	.....	8	.....	.....	.....
" de Kwawkewlth	168	.....	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....
" de la Fraser inférieure	301	300	280	1	269	91	8	51	1	.....
" du lac Williams	.....	.....	184	.....	.....	34	.....	19	.....	.....
" de Kamloops-Okanagan	18	24	607	2	105	74	93	295	6	.....
" de Kootenay	86	25	21	.....	18	.....	.....	22	.....	.....
" de la Côte Nord-Ouest	5	22	2	5	2	.....	29	168	.....	.....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	277	.....	60	.....	56	.....	18	113	.....	.....
Total	1,240	584	1,159	8	522	200	156	668	7	.....
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	.....	.....	5	.....	216	11	72	11	8	.....
" du Portage-la-Prairie	35	.....	29	.....	33	2	6	2	.....	.....
" de Manitowapah	32	.....	112	.....	197	14	63	37	22	.....
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
" de Norway-House	.....	.....	4	.....	144	.....	28	.....	.....	.....
" du Pas	.....	.....	2	.....	54	.....	22	.....	.....	.....
Total	67	.....	154	.....	645	27	191	50	30	.....

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.										
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	23	19	.....	8	1	6	.....	1	.....	.....	8
Frédéricton	44	36	.....	18	10	1	.....	9	4	.....	.....
Total	67	55	.....	26	11	7	.....	10	4	.....	8
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	10	12	.....	3	2	.....	.....	.....	1	1	5
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
" de Queen	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" d'Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	2	1	.....	5	.....	2	.....	2	.....	.....	12
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Pictou	2	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4
Comté de Richmond	3	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" d'Inverness	8	5	.....	2	.....	2	.....	3	.....	.....	5
" de Victoria	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....

Comté du Cap-Breton	5	4	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	5	3	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
Cap-Breton (Eskason)	34	23	.....	8	1	8	.....	6	.....	.....	22
Total	155	94	.....	1	2	40	15	25	7	14	.....
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Côte Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" Kwawkewlth	114	95	1	4	.....	24	3	4	.....	3	.....
" de la Fraser inférieure	174	71	.....	3	83	46	4	28	15	1	.....
" du lac Williams	500	351	3	9	274	119	20	98	26	4	.....
" de Kamloops-Okanagan	89	26	.....	.....	.....	32	4	22	2	1	.....
" de la Côte Nord-Ouest	5	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	181
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	1	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	1,039	645	4	17	359	261	47	117	50	23	181
Manitoba.											
Agence de Clandeboye	67	54	.....	.....	.....	54	.....	48	.....	.....	9
" du Portage-la-Prairie	37	18	6	.....	.....	21	7	14	3	.....	4
" de Manitowapah	31	25	.....	.....	.....	35	.....	30	.....	.....	9
" de Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Norway-House	48	29	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
" du Pas	15	20	.....	.....	.....	3	.....	3	.....	.....	3
Total	199	147	6	.....	.....	113	7	95	3	.....	34

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, etc,—*Fin.*							Valeur des instruments aratoires et véhicules.
	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de charge.	Traîneaux de promenade.	Voitures Democrat.	Bogheis et voitures légères.	
Nouveau-Brunswick.								$ c.
Surintendance de Richibouctou	890	27	1	48	15	4	15	3,370 00
Frédéricton	256	36	.....	33	33	2	9	3,750 00
Total	1,146	63	1	81	48	6	24	7,120 00
Ile du Prince-Edouard.								
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	105	3	3	9	2	.....	.....	810 00
Nouvelle-Ecosse								
Comté d'Annapolis	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	50 00
" de Shelburne	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	15 00
" de Digby	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....	20 00
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	35 00
" de Queen	8	3	1	1	1	.....	.....	175 00
" de Halifax	16	4	.....	2	.....	.....	.....	Not given.
" de Hants	50	2	5	6	5	3	6	1,850 00
" de Colchester	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 00
" de Cumberland	25	3	.....	4	2	1	1	200 00
" de Pictou	.....	5	2	5	1	.....	.....	150 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	5	3	4	.....	.....	.....	130 00
Comté de Richmond	142	1	4	8	3	.....	.....	350 00
" de Inverness	205	5	8	11	2	.....	.....	507 00
" de Victoria	125	1	2	3	.....	1	1	180 00

" du Cap-Breton	.....	.....	2	2	.....	.....	.....	40 00
" de Lunenburg	12	3	.....	2	1	.....	3	300 00
Cap-Breton (Eskasoni)	.....	7	7	8	.....	.....	.....	850 00
Total	639	42	35	59	15	5	11	5,155 00
Colombie-Britannique.								
Agence de Cowichan	4,120	176	2	13	9	23	120	31,946 00
" de la Côte Ouest	540	2	.....	.....	.....	2	8	895 00
" de Kwawkewlth	610	.....	.....	.....	.....	.....	.....	495 00
" de la Fraser inférieure	2,043	96	6	9	4	.....	1	15,124 00
" du lac Williams	639	90	.....	153	11	16	15	22,408 50
" de Kamloops-Okanagan	1,879	213	3	320	71	51	67	55,064 50
" de Kootenay	217	47	.....	51	2	9	3	11,498 00
" de la Côte Nord-Ouest	3,730	5	.....	17	.....	.....	.....	9,510 00
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	8,725	1	.....	.....	.....	.....	.....	3,165 00
Total	22,503	630	11	563	97	101	214	150,106 00
Manitoba.								
Agence de Clandeboye	173	69	6	73	16	3	13	9,650 00
" du Portage-la-Prairie	300	29	24	30	35	4	28	4,600 00
" de Manitowapah	680	46	45	85	81	6	43	6,710 00
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	18 25
" de Norway-House	1,164	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,797 00
" du Pas	434	3	2	2	6	.....	.....	1,205 00
Total	2,763	147	77	190	138	13	84	23,980 25

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille.										
	Chevaux.			Bestiaux.					Autres animaux.		
	Etalons et hongres.	Juments.	Poulains et pouliches.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats.
Nouveau-Brunswick.											
Surintendance de Richibouctou	16	12	2	8	3	2	53	35	.....	.....	.....
" de Frédéricton	17	8	6	.....	.....	12	16	35	.....	.....	5
Total	33	20	8	8	3	14	69	70	.....	.....	5
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	7	4	1	1	.....	3	16	28	.....	.....	.....
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	2	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	1	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	1	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
" de Queen	1	.....	.....	.....	2	4	6	5	.....	.....	.....
" d'Halifax	3	.....	.....	.....	.....	4	3	.....	.....	.....	.....
" de Hants	2	2	2	1	.....	2	7	15	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	2	.....	.....	.....
" de Cumberland	.....	2	.....	.....	.....	.....	2	1	.....	.....	.....
" de Pictou	5	.....	.....	.....	.....	.....	2	3	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	3	.....	.....	.....	4	5	3	.....	.....	.....
Comté de Richmond	2	3	1	1	.....	4	10	8	.....	.....	.....
" d'Inverness	2	11	1	2	.....	6	21	33	.....	.....	.....
" de Victoria	.....	3	.....	1	.....	4	14	15	3	2	.....

" du Cap-Breton	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	2	1	1	.....	4	6	14	16	40	20	.....
Cap-Breton (Eskasoni)	4	4	1	.....	.....	10	22	19	24	.....	.....
Total	24	29	6	5	9	44	115	123	67	22	.....
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan	149	118	110	7	40	47	357	325	1,085	366	.....
" de la Côte Ouest	10	13	.....	11	.....	13	43	64	.....	.....	.....
" de Kwawkewlth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Fraser inférieure	278	281	111	45	72	93	703	469	307	484	48
" du lac Williams	1,156	521	492	18	.....	198	282	295	3	1	14
" de Kamloops-Okanagan	2,872	3,144	3,049	44	.....	147	868	1,212	17	21	26
" de Kootenay	840	775	765	32	.....	76	670	725	.....	.....	.....
" de la Côte Nord-Ouest	32	42	24	17	.....	46	70	53	10	10	.....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	389	67	38	28	.....	31	310	164	.....	.....	.....
Total	5,726	4,961	4,589	202	112	651	3,303	3,307	1,422	882	88
Manitoba.											
Agence de Clandeboye	51	71	75	10	135	77	197	164	15	7	1
" du Portage-la-Prairie	51	56	5	4	36	14	48	62	.....	.....	.....
" de Manitowapah	128	77	59	26	53	91	453	504	12	5	4
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	5	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Norway-House	14	13	7	20	67	48	148	139	.....	.....	.....
" du Pas	12	15	7	8	18	12	71	72	.....	.....	.....
Total	261	232	153	68	311	242	917	941	27	12	

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille—*Fin.*						Valeur des animaux et des volailles.	Effets en général.		
	Autres animaux.		Volailles.							
	Truies.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Bateaux à voiles.	Bateaux à rames.	Canots.
Nouveau-Brunswick.							$ c.			
Surintendance de Richibouctou	.....	21	.....	.....	15	294	2,875 00	49	49	31
" de Frédéricton	12	79	.....	33	.....	710	3,355 00	3	4	119
Total	12	100	.....	33	15	1,004	6,230 00	52	53	150
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	.....	18	.....	11	.....	2,237	1,475 00	12	41	1
Nouvelle-Ecosse										
Comté d'Annapolis	.....	1	.....	.....	3	10	110 00	.....	.....	5
" de Shelburne	.....	2	.....	.....	.....	.....	90 00	.....	.....	1
" de Digby	.....	1	.....	.....	.....	10	60 00	.....	.....	10
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	1	.....	.....	.....	190	120 00	.....	.....	2
" de Queen	.....	6	.....	.....	.....	.....	250 00	.....	.....	7
" d'Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	32	Not given	1	2	.....
" de Hants	3	9	.....	.....	.....	35	1,550 00	2	2	1
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	30	91 50	.....	.....	.....
" de Cumberland	.....	2	.....	.....	.....	30	250 00	.....	1	2
" de Pictou	.....	.....	.....	.....	.....	24	500 00	7	.....	.....
" d'Antigonish et Guysborough	.....	2	.....	.....	.....	60	350 00	2	3	1
Comté de Richmond	.....	.....	.....	.....	.....	60	545 00	7	11	.....
" d'Inverness	.....	1	.....	.....	.....	40	1,100 00	8	15	.....

" de Victoria	.....	.....	.....	.....	.....	80	650 00	.....	10	.....
" du Cape-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	75 00	.....	2	.....
" de Lunenburg	.....	6	.....	20	12	25	900 00	.....	1	6
Cap-Breton (Eskasoni)	.....	.....	.....	.....	.....	200	1,350 00	.....	12	.....
Total	3	31	.....	20	15	826	7,991 50	27	59	35
Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	3	28	.....	302	600	5,260	41,000 00	192	1	449
" de la Côte Ouest	.....	.....	.....	6	6	475	4,686 00	66	14	1,185
" de Kwawkewlth	6	19	.....	.....	.....	400	462 50	21	24	465
" de la Fraser inférieur	252	1,947	.....	20	974	2,821	61,438 00	106	158	464
" du lac Williams	38	270	.....	.....	4	3,070	82,489 00	.....	17	89
" de Kamloops-Okanagan	258	619	.....	18	24	2,438	142,540 00	4	48	145
" de Kootenay	.....	.....	.....	.....	.....	420	91,404 00	.....	6	54
" de la Côte Nord-Ouest	.....	.....	.....	20	20	2,450	13,500 00	328	212	1,239
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	50,275 00	.....	.....	380
Total	557	2,883	.....	466	1,628	17,334	487,794 50	717	480	4,470
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	14	45	10	.....	.....	600	34,250 00	9	205	39
" de Portage-la-Prairie	.....	3	.....	.....	.....	40	7,100 00	.....	10	10
" de Manitowapah	11	23	.....	.....	.....	124	35,560 00	35	122	117
" de Portage-du-Rat (bande de la Baie-au-Bison)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	200 00	1	.....	14
" de Norway-House	.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,050 00	11	355	276
" Le Pas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,740 00	2	23	278
Total	25	71	10	.....	.....	764	96,900 00	58	715	734

STATISTIQUE AGRICOLTE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Effets en général—*Fin.*						Effets mobiliers.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Carabines.	Fusils.	Rets.	Pièges en acier.	Tentes.	Valeur	Valeur.	
Nouveau-Brunswick.						$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de Richibouctou	7	114	215	113	15	7,150 00	9,225 00	90,320 00
" de Frédéricton	62	52	3	488	31	3,425 00	8,015 00	75,025 00
Total	69	166	218	601	46	10,575 00	17,240 00	165,345 00
Ile du Prince-Edouard.								
Surintendance de l'Ie du Prince-Edouard	.....	13	17	20	.....	575 00	2,938 00	41,263 00
Nouvelle-Ecosse.								
Comté d'Annapolis	6	5	10	15	2	50 00	150 00	2,085 00
" de Shelburne	5	6	4	50	3	170 00	200 00	1,950 00
" de Digby	9	6	.....	20	.....	300 00	300 00	4,765 00
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	20	.....	90	2	250 00	400 00	2,705 00
" de Queen	6	6	8	14	5	130 00	190 00	2,635 00
" d'Halifax	6	8	2	13	2	Not given	Not given	Not given
" de Hants	10	20	1	79	.....	1,500 00	3,000 00	24,995 00
" de Colchester	3	12	.....	20	.....	78 00	216 00	2,473 50
" de Cumberland	10	17	.....	40	.....	160 00	500 00	3,710 00
" de Pictou	.....	7	4	.....	.....	280 00	600 00	8,980 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	30	2	6	.....	150 00	1,500 00	9,590 00
Comté de Richmond	.....	14	2	30	1	685 00	150 00	25,630 00
" d'Inverness	1	18	10	56	.....	404 00	725 00	17,886 00
" de Victoria	.....	18	.....	165	.....	450 00	500 00	14,270 00
" du Cap-Breton	.....	3	.....	4	.....	40 00	.....	9,655 00
" de Lunenburg	4	6	4	18	4	200 00	250 00	5,950 00
Cap-Breton (Eskasoni)	.....	7	.....	50	.....	190 00	2,000 00	22,865 00
Total	60	203	47	600	19	5,037 00	10,681 00	160,144 50

COLOMBIE-BRITANNIQUE.								
Agence de Cowichan	344	307	50	22	126	26,960 00	31,985 00	927,021 00
" de la Côte Ouest	156	405	67	275	245	37,190 00	32,600 00	188,026 00
" de Kwawkewlth	141	247	191	1,938	.....	14,515 00	49,290 00	117,984 00
" de la Fraser inférieure	428	457	155	1,237	408	45,126 00	59,958 00	1,153,484 00
" du lac Willliams	414	130	156	1,240	241	12,193 50	14,039 00	365,337 50
" de Kamloops-Okanagan	678	272	470	1,521	1,020	21,001 00	46,100 00	2,098,013 42
" de Kootenay	164	27	.....	131	146	4,452 00	3,600 00	278,507 00
" de la Côte Nord-Ouest	1,095	349	357	11,980	132	124,930 00	114,200 00	729,253 00
" de Babine et la rivière Skeena supérieure	684	371	94	3,285	57	48,675 00	20,325 00	300,656 00
Total	4,104	2,565	1,540	21,629	2,375	335,042 50	372,097 00	6,158,281 92
MANITOBA.								
Agence de Clandeboye	26	153	442	1,348	250	14,000 00	15,100 00	312,086 00
" du Portage-la-Prairie	30	47	29	970	73	1,400 00	1,600 00	176,453 00
" de Manitowapah	51	257	659	3,595	259	10,675 00	7,600 00	211,788 00
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	.....	5	8	115	9	367 00	135 00	6,800 25
" de Norway-House	35	356	1,711	3,036	356	23,810 00	19,475 00	43,285 00
" du Pas	33	251	331	3,460	168	8,762 00	4,570 00	98,275 00
Total	175	1,069	3,180	12,524	1,115	59,014 00	48,480 00	848,687 25

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grains, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Maïs.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	24	207	191	3,460	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Frédéricton	2	50	104	2,225	.....	.....	1	35	3¾	70
Total	26	257	295	5,685	.....	.....	1	35	3¾	70
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	14¼	306	35	1,087	½	.....	1	3½	½	3
Nouvelle-Ecosse.										
Comté d'Annapolis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	.....	1	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Queen	.....	.....	2	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" d'Halifax	.....	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	.....	.....	10	120	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	.....	2	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	.....	.....	½	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Pictou	2	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	.....	3	80	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	.....	.....	2½	100	½	15	.....	.....	¼	2
" d'Inverness	.....	.....	4	60	.....	.....	½	5	½	4
" de Victoria	.....	.....	2	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....

Agence du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Cap-Breton (Eskasoni)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	2	.....	32	515	½	15	½	5	¾	6
Colombie-Britannique.										
Agence de Cowichan	26	770	401	14,340	.....	.....	.....	.....	33	735
" de la Côte Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Kwawkewlth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Fraser inférieure	91	3,540	450	35,700	2	65	21¼	1,260	181	6,578
" du lac Williams	244	4,930	190	7,015	½	10	.....	.....	23	500
" de Kamloops-Okanagan	1,991	38,020	2,154	44,655	12	250	18½	40	135	3,155
" de Kootenay	60	990	890	15,380	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Côte Nord-Ouest	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	2,412	48,250	4,085	117,090	14½	325	39¾	1,300	372	10,968
Manitoba.										
Agence de Clandeboye	94	1,465	58½	1,370	36	925	26	720	.....	.....
" du Portage-la-Prairie	390	4,134	82	2,173	.....	.....	½	10	.....	.....
" de Manitowapah	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)	.....	.....	.....	.....	.....	.....	½	25	.....	.....
" de Norway-House	.....	.....	5	190	5	145	.....	.....	.....	.....
" du Pas	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	484	5,599	145½	3,733	41	1,070	27	755	.....	.....

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite*

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.*									
	Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Nouveau-Brunswick.										
Surintendance de Richibouctou	....	.....	.....	.....	.....	.....	200	7,525	.....	.....
" de Frédéricton	....	.....	41¾	1,178	6¼	121	42¾	2,350	.....	.....
Total	.....	.....	41¾	1,178	6¼	121	242¾	9,875	.....	.....
Ile du Prince-Edouard.										
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	.....	.....	.....	.....	½	2½	17	1,430	.....	.....
Nouvelle-Ecosse										
Comté d'Annapolis	.....	.....	.....	.....	¼	4	2	175	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	.....	*	120	.....	5
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3½	160	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	.....	.....	.....	¼	4	2	200	.....	.....
" Queen	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	500	.....	.....
" d'Halifax	.....	10	.....	80	.....	.....	.....	50	.....	.....
" de Hants	¼	20	5	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	175	.....	.....
" de Cumberland	.....	.....	½	.....	.....	.....	4	.....	.....	.....
" de Pictou	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	200	.....	.....
Comté de Richmond	.....	.....	.....	.....	¼	5	9	736	.....	.....
" d'Inverness	.....	.....	.....	.....	¼	2	21	1,100	.....	.....

" de Victoria							6	550		
" du Cap-Breton							$\frac{1}{4}$			
" de Lunenburg					$\frac{1}{2}$	12	5	640		
Cap-Breton (Eskasoni)							20	250		
Total	$\frac{1}{4}$	30	$5\frac{1}{2}$	80	$1\frac{1}{2}$	27	$91\frac{3}{4}$	4,856		5
COLOMBIE-BRITANNIQUE.										
Agence de Cowichan							114	5,355		
" de la Côte-Ouest							$4\frac{1}{2}$	619	$\frac{1}{4}$	50
" de Kwawkewlth							$8\frac{1}{2}$	680	$1\frac{1}{4}$	200
" de la Fraser inférieure					$19\frac{3}{4}$	681	273	45,747	$15\frac{1}{2}$	2,108
" du lac Williams					$3\frac{3}{4}$	131	236	13,880	$12\frac{3}{4}$	730
" de Kamloops-Okanagan					81	1,635	306	38,500	$33\frac{1}{2}$	5,000
" de Kootenay							85	20,825		
" de la Côte Nord-Ouest							93	10,650		
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure							318	41,150		
Total					$104\frac{1}{2}$	2,447	1,438	177,406	$63\frac{1}{4}$	9,088
MANITOBA.										
Agence de Clandeboye					7	170	138	13,800	$1\frac{1}{4}$	40
" du Portage-la-Prairie							10	690		
" de Manitowapah							32	3,968	$\frac{3}{4}$	44
" du Portage-du-Rat (bande de la Baie-au-Bison)							1	150		
" de Norway-House							84	5,174		
" du Pas							$47\frac{1}{2}$	3,630		
Total					7	170	$312\frac{1}{2}$	27,412	2	84

*Non donné.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.*							Terre neuve améliorée.			
	Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Sauvage.	Autre fourrage.	Terre défrichée.	Premier labour.	Terre cultivée pour la première fois.	Terre clôturée.
Nouveau-Brunswick.					Ton'x.	Ton'x.	Ton'x.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Surintendance de Richibouctou	...	...	...	...	159	20	238	6	6	6	5
" Frédéricton	2	375	4¼	175	113½	16	47	7	2	9	7
Total	2	375	4¼	175	272½	36	285	13	8	15	12
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	¾	210	...	...	15	20	...	5	3	3	3
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	¼	50	...	...	4	3	...	2	1	...	1
" de Shelburne	...	20	...	...	3	3	...	1	...	...	...
" de Digby	...	...	¼	8	11	...	...	...	...	...	...
" de Yarmouth	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" de King	...	...	...	...	...	10	...	...	...	...	...
" de Queen	...	...	1	40	25	15	12	1	...	1	1
" d'Halifax	...	50	...	...	9	4	...	...	...	...	...
" de Hants	...	...	...	...	90	25	10	5	5	10	10
" de Colchester	...	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...
" de Cumberland	...	...	...	...	3	...	...	...	...	¼	...
" de Pictou	...	...	...	...	4	...	...	...	...	...	...
Comtés d'Antigonish et de Guysborough	1	100	...	...	40	3	3	...	2	2	...

Comté de Richmond	½	25	.....	.....	35	25	.....	4	8	8	10
" d'Inverness	½	20	.....	.....	140	8	10	2	2	4	50
" de Victoria	.....	.....	.....	.....	90	120	3	2	2	2	10
" du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2¾
" de Lunenburg	1	240	1	25	50	25	1	1½	1	2½	4
" du Cap-Breton (Eskasoni)	.....	.....	.....	.....	250	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	3¼	505	2¼	73	759	241	39	18½	21	29¾	88¾
COLOMBIE-BRITANNIQUE.											
Agence de Cowichan	.....	.....	.....	.....	1,016	.....	.....	.....	4	.....	1
" de la Côte Ouest	.....	.....	.....	.....	5	7	.....	3	.....	.....	.....
" de Kwawkewlth	1¼	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de la Fraser inférieure	33½	5,542	.....	.....	664	918	402	32	32	33	32
" du lac Williams	13½	1,040	7¾	695	455	851	1,198	5	.....	10	9½
" de Kamloops-Okanagan	23	3,650	2	300	3,405	625	695	45	100	100	1,960
" de Kootenay	.....	.....	.....	.....	335	310	108	105	105	105	105
" de la Côte du Nord-Ouest	1½	300	.....	.....	20	200	.....	27	5	5	10
" de Babine et de la rivière Skeena	64	8,785	.....	.....	104	201	.....	46	36	30	55
Total	136¾	19,517	9¾	995	6,004	3,112	2,403	263	282	283	2,172½
MANITOBA.											
Agence de Clandeboye	1¼	38	1	31	5	5,150	.....	165	32	30	52
" du Portage la Prairie	¼	20	1	50	.....	665	.....	.....	80	20	215
" de Manitowapah	¼	97	¾	29	.....	3,555	.....	.....	11	.....	10
" de Portage-du-Rat (band de la Baie au Bison)	.....	.....	.....	.....	.....	21	.....	.....	.....	.....	.....
" de Norway House	.....	.....	.....	.....	.....	1,267	.....	.....	14	13	20
" du Pas	.....	.....	.....	.....	.....	261	.....	2	5	3	7
Total	2¾	155	2¾	110	5	10,919	.....	167	142	66	304

AGRICULTURE ET STATISTIQUE INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1903.

Agence.	Constructions.										
	Maisons de pierre.	Maisons de brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises.	Etables.	Porcheries.	Magasins.
Nouveau-Brunswick.											
Surintendannce de Richibouctou	.....	.....	10	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
" Frédéricton	.....	1	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5	.....
Total	.....	1	12	.....	.....	3	.....	.....	.....	5	.....
Ile du Prince-Edouard.											
Surintendance de l'île du Prince-Edouard	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Nouvelle-Ecosse.											
Comté d'Annapolis	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Shelburne	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Digby	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Queen	.....	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	2	.....
" de Halifax	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Hants	.....	.....	2	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Colchester	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cumberland	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Pictou	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Comtés d'Antigonish et Guysborough	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Comté de Richmond	.....	.....	2	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....
" d'Iverness	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Victoria	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

" de Lunenburg			1								
Cap-Breton (Eskasoni)											
Total			12		5	4				3	
Colombie-Britannique.											
Agence de Cowichan			1								
" de la Côte Ouest			31				1				
" de Kwawkewlth											
" de la rivière Fraser inférieure											
" du lac Williams				14							
" de Kamloops-Okanagan			1	6							
" de Kootenay			2	10			1		1		
" de la Côte Nord-Ouest			40								
" de Babine et de la rivière Skeena			8	10	2				4		
Total			83	40	2		2		5		
Manitoba.											
Agence de Clandeboye				8			2		2	1	1
" du Portage-la-Prairie				12	1				7		
" de Manitowapah				27					17		7
" du Portage-du-Rat (bande de la baie au Bison)											
" de Norway-House				54							
" du Pas				19					3		1
Total				120	1		2		29	1	9

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1904.

Agence.	Constructions.			Augmentation de valeur.		
	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.	Valeur du défrichement, de la culture et des clôtures.	Valeur des constructions.	Augmentation de la valeur des produits et des industries agricoles.
Nouveau-Brunswick.				$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de Richibuctou				90 00	760 00	850 00
" de Frédéricton				290 00	360 00	650 00
Total				380 00	1,120 00	1,500 00
Ile du Prince-Edouard.						
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard				75 00	350 00	425 00
Nouvelle-Ecosse.						
Comté d'Annapolis				40 00	100 00	140 00
" de Shelburne				20 00	100 00	120 00
" de Digby						
" de Yarmouth						
" de King						
" de Queen				100 00	140 00	240 00
" d'Halifax						
" de Hants				1,000 00	300 00	1,300 00
" de Colchester						
" de Cumberland					100 00	100 00
" de Pictou					500 00	500 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough				25 00		25 00
Comté de Richmond				170 00	150 00	320 00
" d'Inverness		1		408 00	320 00	728 00
" de Victoria				100 00	50 00	150 00

" du Cap-Breton				20 00		20 00
" de Lunenburg				50 00	50 00	100 00
Cap-Breton (Eskasoni)						
Total		1		1,933 00	1,810 00	3,743 00
Colombie-Britannique.						
Agence de Cowichan				125 00	150 00	275 00
" de la Côte Ouest				8,180 00	5,940 00	14,120 00
" de Kwawkewlth						
" de la Fraser inférieure				1,517 00	8,600 00	10,117 00
" du lac Williams				1,035 00	1,600 00	2,635 00
" de Kamloops-Okanagan				8,050 00	1,400 00	9,450 00
" de Kootenay				1,030 00	800 00	1,830 00
" de la Côte Nord-Ouest	5			1,000 00	9,500 00	10,500 00
" de Babine et de la rivière Skeena supérieure				3,500 00	2,400 00	5,900 00
Total	5			24,437 00	30,390 00	54,827 00
Manitoba.						
Agence de Clandeboye	1			925 00	925 00	1,850 00
" du Portage-la-Prairie				560 00	570 00	1,130 00
" de Manitowapah				43 00	1,190 00	1,233 00
" du Portage-du-Rat (bande de la Baie au Bison)						
" de Norway-House				125 00	2,040 00	2,165 00
" du Pas				60 00	1,810 00	1,870 00
Total	1			1,713 00	6,535 00	8,248 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Gain provenant de la chasse.	Gain provenant de la chasse.		
NOUVEAU-BRUNSWICK.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Surintendance de Richibouctou	7,425 00	23,750 00	.....	8,500 00	1,050 00	6,525 00	47,250 00
" Frédéricton	5,071 50	25,800 00	20 00	305 00	6,950 00	12,050 00	50,196 50
Total	12,496 50	49,550 00	20 00	8,805 00	8,000 00	18,575 00	97,446 50
ILE DU PRINCE-EDOUARD.							
Surintendance de l'Ile du Prince-Edouard	1,830 00	280 00	.....	1,250 00	60 00	17,400 00	20,820 00
NOUVELLE-ECOSSE.							
Comté d'Annapolis	150 00	550 00	.....	190 00	70 00	400 00	1,360 00
" de Shelburne	133 00	1,300 00	.....	.....	100 00	100 00	1,633 00
" de Digby	172 00	1,000 00	.....	75 00	700 00	600 00	2,547 00
" de Yarmouth	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de King	200 00	1,000 00	.....	.....	500 00	500 00	2,200 00
" de Queen	500 00	2,400 00	.....	460 00	650 00	400 00	4,410 00
" d'Halifax	195 00	.....	.....	.....	.....	.....	195 00
" de Hants	2,000 00	1,000 00	.....	300 00	1,000 00	.....	4,300 00
" de Colchester	152 50	2,400 00	.....	50 00	400 00	1,420 00	4,422 50
" de Cumberland	1,200 00	2,500 00	.....	10 00	775 00	750 00	5,235 00
" de Pictou	300 00	1,200 00	.....	500 00	.....	500 00	2,500 00
Comtés d'Antigonish et Guysborough	525 00	1,000 00	6 00	400 00	60 00	5,800 00	7,791 00
Comté de Richmond	535 00	2,500 00	.....	300 00	75 00	750 00	4,160 00
" d'Inverness	2,290 00	3,500 00	75 00	500 00	175 00	1,400 00	7,940 00
" de Victoria	2,280 00	1,000 00	.....	600 00	400 00	5,000 00	9,280 00

Comté du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" de Lunenburg	525 90	3,400 00	.....	125 00	100 00	200 00	4,350 00
" du Cap-Breton (Eskasoni)	2,000 00	3,000 00	.....	1,000 00	500 00	2,500 00	9,000 00
Total	13,157 50	27,750 00	81 00	4,510 00	5,505 00	20,320 00	71,323 50
COLOMBIE-BRITANNIQUE.							
Agence Cowichan	30,220 00	26,200 00	.....	39,100 00	6,025 00	1,675 00	103,220 00
" de la Côte Ouest	504 00	12,500 00	.....	34,950 00	5,130 00	53,300 00	106,384 00
" de Kwawkewlth	540 00	30,860 00	.....	29,190 00	6,200 00	7,200 00	73,990 00
" de la Fraser inférieure	48,149 00	95,409 00	617 90	75,358 00	63,560 00	59,615 00	342,708 90
" du lac Williams	44,718 25	29,725 00	.....	15,225 00	11,485 00	9,170 00	110,323 25
" de Kamloops-Okanagan	107,288 50	130,500 00	.....	37,100 00	34,600 00	38,000 00	347,488 50
" de Kootenay	31,183 00	7,000 00	.....	1,125 00	6,100 00	1,350 00	46,758 00
" de la Côte Nord-Ouest	11,900 00	54,850 00	50 00	103,250 00	35,550 00	24,650 00	230,250 00
" de Babine et de la rivière Skeena	20,575 00	38,650 00	.....	18,400 00	47,750 00	32,250 00	157,625 00
Total	295,077 75	425,694 00	667 90	353,698 00	216,400 00	227,210 00	1,518,747 65
MANITOBA.							
Agence de Clandeboye	19,500 00	13,000 00	.....	13,000 00	7,500 00	4,500 00	57,500 00
" de Portage la Prairie	4,637 00	6,000 00	.....	450 00	5,450 00	5,000 00	21,537 00
" de Manitowapah	8,328 00	9,920 00	.....	9,590 00	14,905 00	5,116 00	47,859 00
" du Portage-du-Rat (bande de la Baie au Bisson)	151 50	750 00	.....	279 00	483 00	289 25	1,952 75
" de Norway-House	14,720 00	2,400 00	.....	15,300 00	15,800 00	1,825 00	50,045 00
" du Pas	4,060 00	6,805 00	.....	3,390 00	30,050 00	780 00	45,085 00
Total	51,396 50	38,875 00	.....	42,009 00	74,188 00	17,510 25	223,978 75

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Terre.		Edifices publics, propriété de la bande.						Clôture et constructions privées.				
	Défrichée, y compris les pâturages naturels.	Cultivée, y compris les pâturages.	Eglises.	Salles de conseil.	Ecoles.	Hangars portatifs.	Autres constructions.	Passages d'eau.	Acres clôturées.	Maisons en pierre.	Maisons en brique.	Maisons en bois de charpente.	Maisons en billes.
Territoires du Nord-Ouest.	Acres.	Acres.											
Agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4	91,4 2	609	1	.....	4	3	.....	.....	4,020	.....	.....	.....	100
" de Birtle " 4	52,551	11,901	4	.....	2	2	2	1	13,157	.....	.....	22	98
" de Pelly " 4	47,085	692	»	.	3	3	11	....	361	.....	.....	.....	41
" de Qu'Appelle " 4	161,949	4,812	.....	.....	.....	.....	2	...	18,981½	.....	.....	.....	178
" d'Assiniboine " 4	23,094	400	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6,410	.....	.....	.....	35
" des Lacs-Croches " 4	161,343	1,148	.....	.....	.....	.....	1	.....	1,720	.....	.....	.....	116
" de la Mont.-de-L'Orignal " 4	10,404	384	.....	.....	1	.....	2	...	1,280	.....	.....	.....	49
" du Lac-La-Selle " 6	72,870¾	389¼	.....	.....	4	.....	2	.....	930	.....	.....	.....	149
" d'Hobbema " 6	68,600	1,260	.....	.....	1	.....	1	....	880	.....	.....	.....	86
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	143,066	160	.....	.....	1	.....	1	.....	165	.....	.....	1	87
" du Lac-aux-Canards " 6	79,868	1,680	2	.....	3	.....	.....	1	2,330	.....	.....	.....	113
" d'Edmonton " 6	38,014¼	1,330	.....	.....	4	.....	2	.....	2,028	.....	.....	.....	21
" de Carlton " 6	141,967	1,061	2	.....	9	.....	4	.....	1,029	.....	.....	.....	74
" de Sarcis " 7	58,870	250	1	1	1	.....	1	.....	400	.....	.....	1	52
" des Gens-du-Sang " 7	349,275½	51	.....	.....	3	.....	2	...	1,200	.....	.....	3	210
" des Pieds-Noirs " 7	300,094¼	125¾	.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,520	.....	.....	8	141
" des Piéganes " 7	114,016	2,830	.....	.....	1	.....	3	.....	2,830	.....	.....	21	92
" des Assiniboines " 7	45,530	190	1	.....	2	1	.....	.....	11,000	.....	.....	.....	129
Total	1,960,049¾	9,273	14	1	39	9	34	2	79,241½	.....	.....	56	1,771

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Constructions privées.									
	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Remises à voitures.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Hangars à maïs.
Territoires du Nord-Ouest.										
Agence des Buttes-du-Tondre, traité n° 4	21	3	53	1	101	4	13	.....	3	.....
" de Birtle " 4	67	6	95	11	123	7	52	19	5	.....
" de Pelly " 4	44	.....	33	.....	79	.....	14	.....	6	.....
" de Qu'Appelle " 4	.....	.....	58	.....	155	2	.....	2	1	19
" d'Assiniboine " 4	.....	.....	5	.....	22	.....	.....	.....	.....	.....
" des Lacs-Croches " 4	4	.....	13	.....	87	6	18	108		.....
" de la mont.-de-L'Orignal " 4	.....	.....	15	.....	48	.....	2	.....	.....	.....
" du Lac-la-Selle " 6	.....	.....	.....	.....	128	.....	10	1	.....	.....
" d'Hobbema " 6	14	.....	44	.....	34	5	20	55	.....	.....
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	.....	.....	.....	.....	59	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	.....	.....	19	.....	146	4	34	.....	.....	.....
" d'Edmonton " 6	67	.....	25	6	67	11	4	16	6	12
" de Carlton " 6	165	1	65	.....	120	1	35	7	6	.....
" de Sarcis " 6	.....	.....	25	1	15	.....	2	.....	2	.....
" des Gens-du-Sang " 7	.....	.....	70	.....	100	.....	.....	18	.....	.....
" des Pieds-Noirs " 7	.....	.....	53	.....	66	1	.....	4	1	.....
" des Piégânes " 7	.....	.....	36	.....	25	.....	4	20	2	.....
" des Assiniboines " 7	.....	.....	42	.....	20	.....	.....	20	.....	.....
Total	382	10	651	19	1,395	41	208	270	42	31

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES.

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.										
	Charrues.	Herses.	Semoirs.	Cultivateurs.	Rouleaux.	Faucheuses.	Moissonneuses	Râteaux à cheval.	Vanneuses.	Batteuses.	Coffres d'outils.
Territoires du Nord-Ouest.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	36	20	5	1	.....	44	5	35	.....	3	3
" de Birtle " 4	35	80	29	10	5	58	46	52	9	2	1
" de Pelly " 4	31	22	2	.....	.....	27	2	28	1	1	5
" de Qu'Appelle " 4	126	63	19	2	2	59	16	46	8	20	5
" d'Assiniboine " 4	25	9	3	.....	.....	15	.....	6	1	1	.....
" des Lacs-Croches " 4	97	47	11	.....	11	39	13	26	7	.....	.....
" de la Mont.-L'Orignal " 4	27	21½	2	.....	1	11	3	10	1	1	3
" du Lac-La-Selle " 6	22	14	.....	.....	2	28	1	24	.....	.....	.....
" d'Hobbema " 6	98	44	3	2	5	31	5	20	1	.....	4
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	23	14	.....	.....	.....	34	.....	27	.....	.....	1
" du Lac-aux-Canards " 6	92	46	10	.....	.....	37	11	38	2	.....	9
" d'Edmonton " 6	64	36	7	1	1	31	9	29	1	2	3
" de Carlton " 6	70	46	.....	.....	.....	31	8	29	3	1	4
" de Sarcis " 7	5	2	1	1	1	12	.....	8	.....	.....	.....
" des Gens-du-Sang " 7	7	2	.....	.....	.....	70	.....	72	.....	.....	7
" des Pieds-Noirs " 7	48	19	1	2	1	60	1	57	.....	1	.....
" des Piéganes " 7	35	6	.....	.....	.....	37	.....	34	.....	.....	.....
" des Assiniboines " 7	22	6	.....	.....	.....	21	.....	21	.....	.....	.....
Total	863	497½	93	19	29	645	120	562	34	32	45

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Instruments aratoires, véhicules, etc.—*Fin.*							Valeur des instruments aratoires et véhicules.
	Autres instruments.	Chariots.	Charrettes.	Traîneaux de hâlage.	Traîneaux de promenade.	Chariots Démocrat.	Bogheis et voitures légères.	$ c.
Territoires du Nord-Ouest.								
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	204	68	33	60	38	3	10	8,921 50
" de Birtle " 4	1,360	134	25	96	86	58	92	28,163 00
" de Pelly " 4	365	50	26	38	16	4	19	6,725 00
" de Qu'Appelle " 4	1,245	133	49	104	37	18	40	23,559 00
" d'Assiniboine " 4	50	27	6	21	.....	1	3	3,955 00
" des Lacs-Croches " 4	688	59	32	44	.....	1	38	12,493 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4	432	38	11	20	25	6	20	5,690 00
" du Lac-La-Selle " 6	685	56	14	78	.....	2	9	9,310 00
" d'Hobbema " 6	530	84	59	79	81	7	9	9,390 00
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	600	54	11	46	.....	.....	17	5,800 00
" du Lac-aux-Canards " 6	1,425	55	26	42	41	.....	31	15,524 00
" d'Edmonton " 6	265	39	.....	49	9	1	5	8,618 00
" de Carlton " 6	1,525	66	33	83	82	7	21	10,656 00
" des Sarcis " 7	250	23	7	13	10	5	4	3,000 00
" des Gens-du-Sa g " 7	2,000	246	469	268	.....	34	50	39,736 00
" des Pieds-Noirs " 7	240	102	.....	26	37	11	34	9,525 00
" des Piégânes " 7	310	113	1	.....	.....	21	18	10,939 00
" des Assiniboines " 7	40	54	.....	40	.....	3	7	6,854 00
Total	12,214	1,401	802	1,107	462	182	427	218,858 50

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volaille.										
	Chevaux.			Bétail.					Autres animaux.		
	Etalons et chevaux hongres.	Juments.	Poulins, pouliches et jument poulinières.	Taureaux.	Bœufs de travail.	Bouvillons.	Vaches laitières.	Jeunes animaux.	Moutons.	Agneaux.	Verrats pour reproduction.
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	174	199	54	13	29	47	349	586	.....	.....	2
" de Birtle " 4	290	166	58	14	30	175	258	288	6	.....	1
" de Pelly " 4	59	64	30	17	41	188	197	329	43	10	.....
" de Qu'Appelle " 4	370	200	94	12	50	128	371	792	.....	.....	.....
" d'Assiniboine " 4	49	51	35	2	26	28	37	54	.....	.....	.....
" des Lacs-Croches " 4	126	107	49	10	56	87	217	353	31	.....	.....
" de la Mont.-de-L'Orignal " 4	54	55	31	4	32	32	73	150	.....	.....	.....
" du Lac-La-Selle " 6	125	130	21	14	46	101	200	274	47	22	.....
" d'Hobbema " 6	.....	540	.....	.....	14	65	334	511	.....	.....	.....
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	75	73	47	5	77	124	395	412	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	189	65	66	.....	69	72	337	570	25	.....	.....
" d'Edmonton " 6	112	120	8	3	35	67	190	259	.....	.....	2
" de Carlton " 6	114	111	40	.....	96	115	304	480	.....	.....	.....
" des Sarcis " 7	250	250	100	.....	2	39	56	73	.....	.....	.....
" des Gens-du-Sang " 7	6	3,021	.....	100	.....	251	1,274	2,455	868	.....	.....
" des Pieds-Noirs " 7	2,410	14	5	34	.....	340	865	563	.....	.....	.....
" des Piégânes " 7	300	440	300	.....	.....	167	680	1,093	.....	.....	.....
" des Assiniboines " 7	.....	1,000	.....	.....	.....	71	279	366	.....	.....	.....
Total	4,703	6,606	938	228	603	2,097	6,416	9,508	1,020	32	5

STATISTIQUE INDUSTRIELLE ET AGRICOLE—*Suite.*

IMMEUBLES DES SAUVAGES—*Suite.*

Agence.	Bétail et volailles.						Valeur du bétail et des volailles.	Effets généraux.		
	Autres animaux—*Suite.*		Volailles.							
	Truies pour reproduction.	Cochons.	Dindons.	Oies.	Canards.	Coqs et poules.		Chaloupes.	Bateaux.	Canots.
Territoires du Nord-Ouest.							$ c.			
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	6	22	...	...	...	...	42,894 00	...	...	1
" de Birtle " 4	2	27	7	...	63	760	39,130 00	1	5	11
" de Pelly " 4	...	...	...	6	15	140	29,224 00	...	1	...
" de Qu'Appelle " 4	...	5	...	...	...	...	73,725 02	...	6	...
" d'Assiniboine " 4	...	...	...	2	...	120	6,423 00	...	...	...
" des Lacs-Croches " 4	...	...	...	...	...	...	19,529 00	...	...	...
" de la Mont.-de-L'Orignal " 4	...	...	...	...	...	...	14,963 00	...	...	...
" du Lac-la-Selle " 6	...	26	...	...	...	...	25,055 00	1	19	70
" d'Hobbema " 6	...	4	...	...	...	160	24,963 00	...	...	3
" de Battleford " 6	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" du Lac-aux-Oignons " 6	...	...	...	...	...	...	30,665 00	...	...	56
" du Lac-aux-Canards " 6	...	...	75	...	60	1,025	47,190 50	...	3	13
" d'Edmonton " 6	14	25	13	...	1	118	23,447 00	...	1	26
" de Carlton " 6	8	29	...	...	...	137	34,321 95	...	6	209
" des Sarcis " 7	...	...	...	...	...	125	11,000 00	...	...	...
" des Gens-du-Sang " 7	...	...	...	...	...	...	154,788 00	...	1	...
" des Pieds-Noirs " 7	...	...	...	...	...	...	7,690 00	...	13	...
" des Piégânes " 7	...	...	...	...	...	...	60,541 00	...	6	...
" des Assiniboines " 7	...	...	...	...	...	...	34,925 00	...	...	...
Total	30	138	95	8	139	2,585	680,474 47	2	61	389

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

BIENS MEUBLES DES SAUVAGES—*Fin.*

Agence.	Effets généraux—*Fin.*						Effets de ménage.	Valeur des biens meubles et immeubles.
	Carabines.	Fusils de chasse.	Rets.	Pièges d'acier.	Tentes.	Valeur.	Valeur.	
Territoires du Nord-Ouest.						$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	62	115	6	2,019	192	1,482 55	2,865 00	439,862 80
" de Birtle " 4	67	129	10	1,630	169	3,247 00	7,630 00	491,698 00
" de Pelly " 4	12	53	5	280	67	1.033 00	4,080 00	486,427 00
" de Qu'Appelle " 4	29	81	26	196	173	2,305 00	8,089 00	1,372,557 32
" d'Assiniboine " 4	10	30	.....	25	32	244 00	370 00	153,505 35
" des Lacs-Croches " 4	2	27	12	6	107	658 00	1,630 00	598,407 00
" de la Mont.-L'Orignal " 4	8	33	4	82	49	994 30	1,705 00	219,476 30
" du Lac-La-Selle " 6	16	114	113	1,463	115	3,847 00	2,768 00	244,650 00
" d'Hobbema " 6	20	97	110	261	127	1,470 00	1,810 00	319,403 00
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	36	85	60	950	148	4,785 00	3,100 00	382,965 00
" du Lac-aux-Canards " 6	28	107	36	1,560	121	5,107 00	11,250 00	387,782 50
" d'Edmonton " 6	21	85	39	1,458	93	2,330 00	2,200 00	520,316 00
" de Carlton " 6	105	232	223	3,110	230	8,801 50	4,220 00	537,790 95
" des Sarcis " 7	10	7	.....	20	55	500 00	2,000 00	290,500 00
" des Gens-du-Sang " 7	40	10	.....	40	160	2,035 00	6,000 00	1,326,224 00
" des Pieds-Noirs " 7	47	41	.....	22	220	2,919 00	2,800 00	1,271,091 00
" des Piégânes " 7	20	35	.....	.....	97	1,069 00	3,700 00	592,633 00
" des Assiniboines " 7	125	32	5	205	130	3,482 00	10,500 00	207,961 00
Total	658	1,313	649	13,327	2,285	46,309 35	76,717 00	9,843,250 22

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE, 1903.

Agence.	Grain, racines et fourrage.									
	Blé.		Avoine.		Orge.		Blé-d'inde.		Pois.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.										
Agence des Buttes-de-Tondre, traité nº 4	115	1,651	177	4,315	4	.....	.....	.....	.....	.....
" de Birtle " 4	2,696	42,393	789	16,603	14	253	18	139	.....	.....
" de Pelly " 4	.....	.....	295	8,484	5	150	.....	.....	.....	.....
" de Qu'Appelle " 4	1,823	33,209	826	22,333	6	109	5	75	.....	.....
" d'Assiniboine " 4	275	4,000	25	400	.....	.....	¼	7	.....	.....
" des Lacs-Croches " 4	472	8,806	134	4,559	3	150	.....	.....	.....	.....
" de la Mont.-L'Orignal " 4	186	1,020	34	1,390	10	*	.....	.....	.....	.....
" du Lac-La-Selle " 6	116	883	198	4,200	49½	827	.....	.....	.....	.....
" d'Hobbema " 6	246	2,502	160	3,910	2	42	.....	.....	.....	.....
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	18	52	86	735	16	207	.....	.....	.....	.....
" du Dac-aux-Canards " 6	613	8,570	344	5,383	28	505	.....	.....	.....	.....
" d'Edmonton " 6	196	2,337	456	8,383	48	510	.....	.....	.....	.....
" de Carlton " 6	327	3,666	255	4,313	9¾	234	.....	.....	.....	.....
" de Sarcis " 7	1½	.....	170	3,721	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Gens-du-Sang " 7	.....	.....	.....	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Pieds-Noirs " 7	.....	.....	99	2,242	2	40	.....	.....	.....	.....
" des Piégânes " 7	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" des Assiniboines " 7	.....	.....	190	*	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Total	7,084½	109,089	4,238	90,971	197¼	3,027	23¼	221	.....	.....

Pas de rapports.

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, EXERCICE 1903—*Suite.*

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Suite.*									
	Seigle.		Sarrasin.		Fèves.		Pommes de terre.		Carottes.	
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.
Territoires du Nord-Ouest.										
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	....	....	....	....	....	....	20¼	1,377	3	172
" de Birtle " 4	....	....	....	....	....	....	43½	4,098	....	....
" de Pelly " 4	....	....	....	....	....	....	15	1,800	2	120
" de Qu'Appelle " 4	....	....	....	....	....	....	37¼	4,014	½	65
" d'Assiniboine " 4	....	....	....	....	....	....	5	1,200	2	135
" des Lacs-Croches " 4	....	....	....	....	....	....	17	2,055	....	....
" de la Mont.-L'Orignal " 4	....	....	....	....	....	....	4	405	1	60
" du Lac-La-Selle " 6	1½	....	....	....	....	....	28¼	1,970	....	....
" d'Hobbema " 6	....	....	....	....	....	....	10	900	4¼	385
" de Battleford " 6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
" du Lac-aux-Oignons " 6	....	....	....	....	....	....	14	1,790	6	Gardens
" du Lac-aux-Canards " 6	....	....	....	....	....	....	15½	2,155	4	211
" d'Edmonton " 6	....	....	....	....	....	....	22	1,325	3	192
" de Carlton " 6	....	....	....	....	....	....	10¾	1,094	¼	21
" des Sarcis " 7	....	....	....	....	....	....	6¼	1,000	....	....
" des Gens-du-Sang " 7	....	....	....	....	....	....	4	300	....	....
" des Pieds-Noirs " 7	....	....	....	....	....	....	6½	310	4½	100
" des Piégânes " 7	....	....	....	....	....	....	8	1,000	....	....
" des Assiniboines " 7	....	....	....	....	....	....	15	190	1	27
Total	1½	....	....	....	....	....	282¼	26,983	31½	1,488

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

AGRICULTURE, SAISON 1903.

Agence.	Grain, racines et fourrage—*Fin.*						Autre fourrage.	Terre neuve améliorée.			
	Navets.		Autres racines.		Foin.						
	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Acres ensemencées.	Boisseaux récoltés.	Cultivé.	Naturel.		Terre nettoyée.	Premier labour.	Terre semée pour la première fois.	Terre clôturée.
					Ton.	Ton.	Ton.	Acres.	Acres.	Acres.	Acres.
Territoires du Nord-Ouest.											
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	6¼	466	3	185	.....	2,794	335	2	121	77	134
" de Birtle " 4	.....	.....	11¾	427	11	2,764	2,080	.....	532	762	.....
" de Pelly " 4	2¾	460	1¼	215	.....	2,330	749	.....	221	93	93
" de Qu'Appelle " 4	11	1,147	2½	243	.....	4,235	5,298	.....	495	1,369	.....
" d'Assiniboine " 4	2	200	1	75	.....	350	100	.....	35	75	.....
" des Lacs-Croches " 4	4	500	.....	.....	.....	1,755	850	.....	40	.....	100
" de la Mont. L'Orignal " 4	5	680	.....	.....	.....	780	900	.....	50	84	18,000
" du Lac-La-Selle " 6	.....	.....	.....	.....	.....	2,447	.....	.....	122	.....	.....
" d'Hobbema " 6	6	600	3½	315	.....	4,650	925	.....	105	100	145
" de Battleford " 6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	.....	.....	.....	.....	.....	1,850	100	.....	7	.....	.....
" du Lac-aux-Canards " 6	8	676	4½	103½	.....	3,531	1,970	.....	243	243	830
" d'Edmonton " 6	3½	279	1	50	7	1,788	390	.....	4	46	70
" de Carlton " 6	¾	66	1¾	52½	.....	1,707	215	.....	71	44	.....
" des Sarcis " 7	5¼	600	10	200	50	900	50	.....	50	30	60
" des Gens-du-Sang " 7	.....	.....	.....	.....	.....	3,500	.....	.....	25	.....	500
" des Pieds-Noirs " 7	4½	296	2¼	33	5	2,000	100	.....	.....	2	1,000
" des Piégânes " 7	.....	.....	.....	.....	.....	1,000	.....	.....	.....	.....	.....
" des Assiniboines " 7	2	95	.....	.....	.....	600	300	.....	10	10	10
Total	61	6,065	42½	1,899	73	38,981	14,362	2	2,131	2,935	20,942

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Suite.*

PROGRÈS DURANT L'EXERCICE FINISSANT LE 30 JUIN 1904.

Agence.	Constructions érigées.											Augmentations de valeur.		
	Maisons en bois de charpente.	Maisons en troncs d'arbres	Cabanes.	Granges.	Ecuries.	Maisons portatives.	Etables.	Porcheries.	Magasins.	Caveaux.	Laiteries.	Valeur du défrichement de la culture et du clôturage.	Valeur des constructions.	Augmentation en valeur des produits agricoles et industriels.
Territoires du Nord-Ouest.												$ c.	$ c.	$ c.
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	....	11	29	2	11	1	27	3	....	....	6	2,571 00	2,035 00	4,606 00
" de Birtle " 4	....	13	3	3	8	3	6	1	4	1	....	2,874 00	935 00	3,809 00
" de Pelly " 4	....	2	4	....	3	....	5	....	....	....	....	1,052 00	705 00	1,757 00
" de Qu'Appelle " 4	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3,495 00	960 00	4,455 00
" d'Assiniboine " 4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	705 00	.....	705 00
" des Lacs-Croches " 4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	173 00	.....	173 00
" de la Mont. L'Orignal " 4	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	2,482 00	1,050 00	3,532 00
" du Lac-La-Selle " 6	....	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	366 00	200 00	566 00
" d'Hobbema " 6	....	17	....	....	9	....	12	....	....	....	1	265 00	1,960 00	2,225 00
" de Battleford " 6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	.....	.....	.....
" du Lac-aux-Oignons " 6	....	2	....	....	....	....	2	....	....	....	....	30 00	90 00	120 00
" du Lac-aux-Canards " 6	....	3	....	....	5	....	1	....	1	....	....	6,510 00	1,650 00	8,160 00
" d'Edmonton " 6	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	160 00	.....	160 00
" de Carlton " 6	....	6	9	....	1	....	....	....	5	1	....	164 00	805 00	969 00
" des Sarcis " 7	....	5	....	....	7	....	9	....	....	....	2	.....	1,000 00	1,000 00
" des Gens-du-Sang " 7	....	10	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,075 00	750 00	1,825 00
" des Pieds-Noirs " 7	3	7	....	....	7	....	20	1	....	....	....	260 00	580 00	840 00
" des Piégânes " 7	2	3	....	....	2	....	1	....	....	....	....	1,280 00	720 00	2,000 00
" des Assiniboines " 7	....	2	....	....	5	....	....	....	....	....	....	160 00	150 00	310 00
Total	16	90	45	5	58	4	83	5	10	2	9	23,622 00	13,590 00	37,212 00

STATISTIQUE AGRICOLE ET INDUSTRIELLE—*Fin.*

SOURCES ET VALEUR DU REVENU.

Agence.	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin.	Gages gagnés.	Reçu du fermage des terres.	La valeur estimative du poisson et de la viande employés pour la consommation incluse dans ces colonnes.		Par d'autres industries.	Revenu total des sauvages.
				Gain provenant de la pêche.	Gain provenant de la chasse.		
TERRITOIRES DU NORD-OUEST.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Agence des Buttes-de-Tondre, traité n° 4	13,453 83	3,652 00	...	1,365 00	18,732 50	2,687 90	39,891 23
" de Birtle " 4	40,382 60	13,190 00	...	1,095 00	6,043 00	4,080 00	64,790 60
" de Pelly " 4	11,227 60	4,657 14	...	200 00	5,100 00	7,328 80	28,513 54
" de Qu'Appelle " 4	53,007 83	13,510 00	...	2,285 00	3,380 00	17,180 56	89,363 39
" d'Assiniboine " 4	3,700 00	3,500 00	...	...	750 00	2,500 00	10,450 00
" des Lacs-Croches " 4	11,532 08	1,315 00	...	745 00	145 50	6,482 20	20,219 78
" de la Mont.-L'Orignal " 4	5,494 00	898 75	...	600 00	1,560 00	4,245 70	12,798 45
" du Lac-La-Selle " 6	14,785 80	1,173 00	...	2,045 00	10,113 80	3,518 35	31,635 95
" d'Hobbema " 6	20,650 00	1,310 00	...	1,695 00	1,555 00	720 00	25,930 00
" de Battleford " 6	...	...	...	...	...	...	...
" du Lac-aux-Oignons " 6	9,080 00	6,080 00	...	2,500 00	25,000 00	8,600 00	51,260 00
" du Lac-aux-Canards " 6	35,167 25	3,600 00	...	3,460 00	19,918 00	4,151 16	66,296 41
" d'Edmonton " 6	11,260 00	1,450 00	...	1,325 00	9,700 00	6,500 00	30,235 00
" de Carlton " 6	15,135 75	5,497 00	...	18,125 00	46,265 22	2,780 00	87,802 97
" des Sarcis " 7	6,000 00	1,500 00	...	100 00	200 00	3,000 00	10,800 00
" des Gens-du-Sang " 7	23,569 33	6,082 25	5,000 00	...	...	12,247 20	46,898 78
" des Pieds-Noirs " 7	8,000 00	15,000 00	...	15 00	175 00	10,000 00	33,190 00
" des Piégânes " 7	3,000 00	2,000 00	1,500 00	40 00	65 00	9,101 00	15,706 00
" des Assiniboines " 7	2,834 00	4,000 00	...	...	3,000 00	8,693 00	18,527 00
Total	288,280 07	88,415 14	6,500 00	35,595 00	151,703 02	113,815 87	684,309 10

SAUVAGESSES QUI ONT COMMUÉ LEUR ANNUITÉ PAR UN ACHAT DE DIX ANS ($50), EN VERTU DE L'ARTICLE II DE L'ACTE DES SAUVAGES.

Commutations, 1903-4.

Traité n° 1.

Bande de Saint-Pierre—Mde Isabella Hogaboam, n° 571.
" Mary Asham Clemons, n° 790.
" Mde Josiah Sanderson, n° 539.
" Sarah Ann Cochrane Sutherland, n° 781.
" Isabella Slater Clode, n° 374.

Traité n° 2.

Bande de la Petite-Saskatchewan—Christie Hourie, n° 34.
Bande de la rivière Poule-d'Eau—Mde Wm. Fagnan, n° 53.
Bande du lac Manitoba—Mde J. B. Sinclair, n° 68.

Traité n° 3.

Bande d'Islington—Mary Jourdain, n° 56.

Traité n° 4.

Bande de Keeseekoowenin—Mary Ann Hoyer, n° 20.
Bande de Peepeekesis—Matilda Listner, n° 52.
Bande de l'Ours-Noir—Emerance Bellegarde, n° 57.

Traité n° 5.

Bande de Norway-House—Eveline Beechan Folster, n° 330.
Bande de la rivière Berens —Mde Jacob Berens, jne, n° 178.
Bande du Pas—Mde Zaccheus Buck, n° 297.

Traité n° 6.

Bande de Michel—Emilie Gaucher Belcourt, n° 38.

RÉPONSE A (1)

DES

OFFICIERS ET EMPLOYÉS DU DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES.

SERVICE INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR

Du 1er juillet 1904.

BUREAU CENTRAL—SERVICE INTÉRIEUR.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil.
		$		
L'hon. Clifford Sifton	Surintendant général	.....	Remplit cette charge conjointement avec celle de ministre de l'Intérieur.	
Francis Pedley	Sous-Surintendant général	4,000	21 nov. 1902	1er sept. 1897
John D. McLean	Premier commis et secrétaire	2,450	1er juillet 1897	1er oct. 1876
Samuel Stewart	" sous-secrétaire	2,050	30 déc. 1898	1er juillet 1879
Duncan C. Scott	" comptable	2,250	6 juillet 1893	8 oct. 1880
Fred'k H. Paget	"	1,900	1 " 1904	5 juin 1885
James B. Harkin	Secrétaire privé au surintendant général	1,550	1 " 1902	2 déc. 1901
William A. Orr	Commis de 1ère classe, en charge de la division des terres et des coupes de bois	1,700	1er août 1894	24 nov. 1883
John McGirr	Commis de 1ère classe	1,850	14 oct. 1891	1er août 1877
Robert G. Dalton	" "	1,700	29 nov. 1893	12 sept. 1871
Samuel Bray, D.L.S.	" "	1,650	1er juillet 1899	14 juin 1884
Alfred E. Kemp	" "	1,500	2 août 1902	1er fév. 1884
Henry C. Ross	Commis de 2ème classe	1,450	1er juillet 1886	10 janv. 1883
Edwin Rochester	"	1,450	5 juin 1890	— janv. 1882
James J. Campbell	"	1,450	1er août 1894	30 déc. 1886
Hiram McKay	"	1,400	11 janv. 1894	9 juillet 1880
Martin Benson	"	1,400	1er déc. 1884	1er avril 1876
Henry J. Brook	"	1,300	1er juillet 1898	1er janv. 1871
John D. Sutherland	"	1,300	11 janv. 1899	29 déc. 1896
John W. Shore	"	1,300	1er juillet 1899	24 mars 1884
Geo. M. Matheson	"	1,250	30 janv. 1903	21 juin 1888
Robert B. E. Moffat	"	1,250	30 " 1903	7 fév. 1891
Joseph Delisle	Commis de 2ème classe cadette	1,050	1er juillet 1900	23 juin 1880
Fannie Yeilding	" "	1,050	1 " 1900	3 avril 1882
Caroline Reiffenstein	" "	1,050	1 " 1900	24 nov. 1883
Edith H. Lyon	" "	1,000	1 " 1900	31 mai 1890
Helen G. Ogilvy	" "	1,000	1 " 1900	30 juin 1890
Mary D. Maxwell	" "	1,000	1 " 1900	31 mai 1890
Floretta K. Maracle	" "	1,000	1 " 1900	31 janv. 1891
Frederick R. Byshe	" "	1,000	1 " 1900	26 mars 1891
Louisa E. Dale	" "	1,000	1 " 1900	21 juillet 1891
James Guthrie	" "	950	1 " 1900	21 " 1891
Thos. P. Moffatt	" "	950	1 " 1900	14 oct. 1891
Alice M. S. Graham	" "	950	1 " 1900	28 nov. 1893
Emma S. Martin	" "	850	1 " 1900	11 sept. 1894
Chas. A. Cooke	" "	850	1 " 1901	1 avril 1893
Sarah M. O'Grady	" "	850	1 " 1901	12 oct. 1896
Peter Jos. O'Connor	" "	850	1 " 1901	15 fév. 1898
Herbert N. Awrey	" "	850	21 janv. 1902	21 janv. 1902
Alex. F. MacKenzie	" "	850	13 nov. 1902	13 nov. 1902
Geo. A. Conley	" "	850	30 janv. 1903	30 janv. 1903
Selwyn E. Sangster	" "	850	1er avril 1903	1er avril 1903
Wm. Edwin Allan	" "	800	15 juillet 1901	15 juillet 1901
Helen M. O'Donohoe	" "	800	1 " 1904	2 janv. 1901
David Morin	" "	800	1 " 1904	1er juillet 1901
Margaret H. Brennan	Copiste	625	19 nov. 1896	19 nov. 1896
Gertrude A. Gorrell	"	570	26 mai 1899	26 mai 1899
Audrey S. Jones	"	565	22 janv. 1900	22 janv. 1900
Sarah E. Whitehead	"	550	14 mai 1900	14 mai 1900
Effie K. McLatchie	"	550	1er juillet 1901	1er juillet 1901
Benjamin Hayter	Emballeur	650	26 " 1892	18 oct. 1887
William Seale	Messager	620	18 mars 1893	18 mars 1893
John Ackland	"	550	28 juillet 1899	28 juillet 1899

TABLEAU A (1)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

EMPLOYÉS DU SERVICE EXTÉRIEUR AU BUREAU CENTRAL.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels.	Date de la nomination à ce département.	Date de la nomination dans le service civil
		$		
Jas. Ansdell Macrae	Insp. des ag. des sauvages et des réserves	1,800	1 oct. 1892	14 juin 1881
Geo. L. Chitty	Inspecteur du bois	1,200	21 juin 1893	21 " 1893
P. H. Bryce, M.D.	Médecin inspecteur	1,000	1 fév. 1904	1 fév. 1904

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

ONTARIO.

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Adams, Joshua	Agent des terres	.....—Commission de 5 p. 100 sur perceptions	Sarnia	Chippewas de Sarnia.
Aylsworth, W. R.	Ag. int. des sauvages	800 00	Belleville	Mohawks de la baie de Quinté, Tyendinaga.
Bonin, Louis N.	Agent des sauvages	800 00	Port-Arthur	Ojibbewas du lac Supérieur, division de l'Ouest.
Cameron, Edwin D	Surin. des sauvages	1,200 00—$140 pour frais de voyages, et $200 pour loyer	Brantford	Six-Nations de la Grande-Rivière.
Ferguson, W. J. C.	Agent des terres	.....—Commission de 5 p. 100 sur perceptions	Wiarton	Chippewas de Nawash, Cap-Croker.
English, Adam	Agent des sauvages	500 00	Sarnia	" d'Aux Sables, Kettle-Point et Sarnia.
Gibson, J. A.	Gardien des îles	25 00	Mallorytown	Mille-Iles.
Goulette, O. V.	"	150 00	Gananoque	"
Hagan, Samuel	Agent des sauvages	500 00—$60 loyer de bureau	Thessalon	Thessalon, rivière Mississagi et Tp. Thessalon.
Hill, David Seymour	Commis, bureau	900 00	Brantford	
Ironside, Alex. McG.	"	720 00	Manitowaning	
Van Loon, W. C.	Agent des sauvages	600 00	Hagersville	Mississaguas de Crédit.
Maclean, William Brown	Surin. des sauvages	900 00—Commission de 5 p. 100 sur perceptions; $60 loyer de bureau	Parry-Sound	Ile-Parry, Dokis, Henvey-Inlet, Nipissing, Shawanaga, Témoganingue et Watha (ou Gibson).
McDonald, Alex. R.	Agent des sauvages	500 00	Duart	Moravians de la Thames.
McDougall, W. J.	"	500 00	Wallaceburg	Chippewas et Pottawattamies de l'île Walpole.
McFarlane, William	"	325 00	Keene	Mississaguas des lacs à la Vase et au Riz.
McGibbon, Charles	"	500 00	Penetanguishene	Chippewas de Beausoleil, île du Chrétien.
McIver, John	"	500 00	McIver	" de Nawash, Cap-Croker.
McPhee, Duncan J.	"	400 00	Atherley	" de Rama.
Nichols, W. L.	"	825 00—Avec $154.50 par an pour loyer de bur., combustible	Sault Sainte-Marie	Batchawana, Big-Head ou Michipicoten et rivière du Jardin.
Mullin, M.	"	60 00	Killaloe	Algonquins du lac Doré.
Sims, C. L. D.	"	1,000 00	Manitowaning	Sucker-Creek, Sheguiandah, baie du Sud, Maganettawan, Pointe-Grondin, Tahgaiwinini, rivière du Poisson-Blanc, lac du Poisson-Blanc et les parties non cédées de l'île Manitouline.
Scoffield, John	"	500 00	Chippawa-Hill	Chippewas de Saugeen.
Sutherland, S.	"	600 00	Delaware	" Munsees et Onéidas de la Thames.
Thackeray, John	"	325 00	Roseneath	Mississaguas d'Alnwick.

Cockburn, G. P.	"	300 00	Sturgeon-Falls	Nipissingue.
Thorburn, R.	"	600 00	Baie-Gore	Chippewas de l'île Cockburn, Sheshegwaning, Obidgewong et de la baie de l'Ouest.
Williams, Albert W.	"	100 00	Port-Perry	Mississaguas de Scugog.
Yates, John	"	350 00	Virginia	Chippewas des îles aux Serpents et Georgina.
Arthur, R. H., M.D.	Médecins	600 00—Payés par la bande et crédit.		Sauvages du lac au Poisson-Blanc, rivières aux Serpents et des Espagnols.
Baxter, J., M.D.	"	200 00		Rivière Thessalon
Bedard, E., M.D.	"	200 00—Votés par le parlement	Mattawa	Sauvages Algonquins.
Bowman, George, M.D.	"	200 00		Chippewas de Beausoleil.
Carruthers, John, M.D.	"	600 00		Sauvages des îles Manitoulines.
Channonhouse, J., M.D.	"	200 00—Payés par le vote	Eganville	Bande du Lac-Doré.
Hay, W. W., M.D.	"	500 00—Payés par la bande		Sauvages de l'île Walpole.
Hayden, E. W., M.D.	"	275 00 "		Mississaguas d'Alnwick.
Holmes, C. U., M.D	"	2,850 00 "	Ohsweken	Six-Nations.
Hough, H. A., M.D.	"	500 00 "		Chippewas de Nawash.
Johnston, J., M.D.	"	250 00 "		Sauvages de l'île Manitouline.
McCaig, A.S., M.D.	"	500 00 "		Rivière du Jardin et Batchawana.
McDonald, R., M.D	"	350 00 "		Mississaguas de Crédit.
Mitchell, F. H., M.D.	"	300 00—Votés par le parlement		Oneidas de la Thames.
McGrady, J., M.D.	"	125 00—Payés p. la bande et crédit		Fort-William.
McIntosh, J. W., M.D.	"	1,000 00 "		Sauvages de l'île Manitouline.
McLean, John, M.D.	"	150 00 " et appro.		Chippewas de Rama.
McPhail, D. P., M.D.	"	300 00 "		Moraves de la Thames.
James, J. F., M.D	"	260 00—Bande, $200 ; $60 votés par le parlement.		Chippewas et Munsees de la Thames.
Moore, John, M.D	"	250 00—Payés par la bande		Mohawks de la baie de Quinté.
Pringle, H. H., M.D	"	150 00 "		Chippewas de l'île aux Serpents.
Passmore, W. J., M.D.	"	250 00 "		Mohawks de la baie de Quinté.
Proctor, E. L., M.D.	"	37 50 "		Mississaguas de Scugog.
Shaw, J. M., M.D.	"	150 00 "		Mississaguas du lac au Riz.
Williams, R. W., M.D.	"	300 00 "		Chippewas de Saugeen.
Merrill, J. W., M.D	"	100 00—Votés par le parlement		Sauvages entre Chapleau et Pogamising.
Creegan, Rév. A. H.	Missionaire (C.A.)	500 00—Payés par la bande	Deseronto	Mohawks de la baie de Quinté.
Sims, H. S.	Constable	168 00 "		Rivières aux Serpents et des Espagnols.

QUÉBEC.

Bastien, Antoine O.	Agent des sauvages	425 00	Jeune-Lorette	Hurons de Lorette ; réserves des Quarante-Arpen's et de Rocmont.
Beaulieu, E.	"	150 00—Commission de 5 p.c	Cacouna	Amalécites de Cacouna.
Blain, Jean	"	600 00—$60 pour loyer de bureau	Montréal	Iroquois de Caughnawaga.
Burwash, Adam	"	200 00	Timiscamingue Nord	Lac Timiskamingue.
Comiré. A. O., M.D.	"	200 00	St-François-du-Lac	Abénakis de Saint-François-du.Lac.
Desilets, Chas. O. H., M.D.	"	100 00	Bécancour	" Bécancour.
Gagné, Rév. Jacob	"	100 00	Maria	Micmacs de Maria.
Gagnon Adolphe	"	400 00	Bersimis	Bas du Saint-Laurent.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

QUÉBEC—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Long, George	Agent des sauvages	50 00—Commission de 10 p. 100 sur loyer de terrain, et 2½ p. 100 sur distributions	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
McCaffrey, Wm. J	"	600 00	Rivière du Désert	Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki.
Marcoux, A	"	400 00	Pointe-Bleue	Montagnais du lac Saint-Jean.
Scott, W. D. B	"	400 00	Mingan	Sauvages du bas du Saint-Laurent.
Perillard, Joseph	"	200 00	Oka	Lac des Deux-Montagnes.
Pitre, Jeremie	"	200 00	Pointe-à-la-Garde	Micmacs de Ristigouche.
McCartney, F. W., M.D	Médecin	80 00—Payés p. la caisse de Québec		Micmacs de Gaspé.
Mulligan, E. A., M.D	"	200 00— " bande		Bande de la rivière du Désert, réserve de Maniwaki.
Constantin, J., M.D	"	500 00	Pointe-Bleue	Réserve de la Pointe-Bleue.
Claveau, E. A., M.D	"	200 00	Chicoutimi	Chicoutimi et ses environs.
Pelletier, J. A., M.D	"	50 00	Saint-Urbain	Saint-Urbain, comté de Charlevoix.
Bourget, rév. P	Missionnaire (C.R.)	125 00—Aussi $25 pour chauffage	Saint-Régis	Iroquois de Saint-Régis.
De Gonzague, rév Jos	"	235 00	Pierreville	Abénakis de Saint-François.
Forbes, rév. G	"	100 00	Caughnawaga	Iroquois de Caughnawaga.
Giroux, rév. G	"	225 96	Lorette	Hurons de Lorette.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

Carter, Wm. D	Agent des sauvages	500 00	Richibouctou	Rivière à l'Anguille, c. de Ristigouche ; Bathurst, île St-Pierre et Pockmouche, c. de Gloucester ; Tabusintac, Eglise-Brûlée, Eel-Ground, Red-Bank, Indian-Point, Grand-Trou et Renous, c. de Northumberland ; Grande-Anse, île des sauvages et Bouctouche, c. Kent ; Shédiac et Ft-Folly, c. Westm'ld.
Farrell, James	"	500 00—$50 pour loyer de bureau	Frédéricton	Tobique, c. de Victoria ; Edmundston, c. de Madawaska ; Kingsclear, Seinte-Marie, c. d'York ; Woodstock, c. de Carleton ; Oromocto, c. de Sunbury.
Benson, J. S., M.D	Médecin	100 00	Chatham	Comté de Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
Desmond, J. F., M.D	"	200 00	Newcastle	" réserves de Red-Bank et de Eel-Ground.
Duncan, G. M., M.D	"	100 00	Bathurst, village	Comté de Gloucester, réserve de Bathurst.

Ferguson, A. G., M.D	"	50 00	Dalhousie	Comté de Ristigouche: réserve de la rivière Eel.
Landry, D. V., M.D	"	40 00	Bouctouche	Réserve de Bouctouche, comté de Kent.
Leger, J. A., M.D	"	200 00	Shediac	Comté de Westmorland.
Earle, R. W. L., M.D	"	300 00	Perth-Centre	Réserve de Tobique
McAllister, D. H., M.D	"	200 00	Sussex	Comté de King.
McGrath, R. H., M.D	"	150 00	Frédéricton	
McWilliam, L. J., M.D	"	175 00	Rexton	" Kent, rés. de la G.-Anse et l'île aux Sauv.
Ross, J. D., M.D	"	200 00	Moncton	" Westmorland.
Sprague, T. F., M.D	"	100 00	Woodstock	
Weaver, W. J., M.D	"	100 00	Frédéricton	
Bannon, rév. E. J	Missionnaire (C.R.)	100 00	Richibouctou	" Kent, réserve de la Grande-Anse.
D'Amour, rév. L. C.	"	40 00	Edmundston	
Morrisey, rév. W	"	100 00	Bartibog-Bridge	" Northumberland, rés. de l'Eglise-Brûlée.
O'Keefe, rév. M. A	"	100 00	Tobique	
Clare, A	Constable	20 00	Rexton	" Kent, réserve de la Grande-Anse.
Alexander, Dominick	"	24 00	Newcastle	" Northumberland, réserve de Eel-Ground.
Swasson, Joseph	"	24 00	Pointe-de-l'Eglise	" " rés. de l'Eglise-Brûlée.
Perley, Peter	Concierge de l'Eglise	50 00	Tobique	

NOUVELLE-ECOSSE.

Beckwith, Chas. E	Agent des sauvages	50 00	Steam-Mills	Micmacs du comté de King.
Cameron, rév. Angus	"	75 00	Ile de Noël	" de Cap-Breton.
Fraser, rév. John	"	100 00	Saint-Pierre	" de Richmond, rés. de l'île Chapel.
Harlow, Charles	"	100 00	Caledonia	" de Lunenburg et Queen; Bridgewater, New Germany, Chester, baie Mahone et Lunenburg.
Irwin, R. G.	"	50 00	Shelburne	" de Shelburne.
Lacy, John	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis; réserve de Maitland et Milford.
McIntyre, D. K., M.D	"	100 00	Sydney, C.-B	Comté du Cap-Breton; Cariboo Marsh, réserve Sydney, et Sydney-Nord.
Macdonald, Arch. J	"	100 00	Baddeck	Micmacs du comté de Victoria.
McDonald, John R	"	100 00	Heatherton	" d'Antigonish et Guysborough; réserves d'Afton, de Pomquette-Forks et Summerside.
McLeod, rév. John D	"	100 00	Eureka	" de Pictou; rés. de l'anse aux Sauv.
MacPherson, rév. Donald	"	100 00	Glendale	" d'Inverness; réserves de Malagawatch et de Whycocomagh.
McManus, rév. C. E	"	50 00	Sheet-Harbour	" d'Halifax
Purdy, J. H	"	50 00	Rivière-à-l'Ours	" de Digby; rés. de la Côte des Sauv
Rand, Fred. A., M.D	"	50 00	Parrsboro'	" de Cumberland; rés. de Franklin-Manor (rivière Mi-Chemin).
" "	Médecin	200 00	"	" " " "
Smith Thos. B	Agent des sauvages	50 00	Truro	" de Colchester; rés. de Millbrook.
Wallace, Alonzo	"	50 00	Shubenacadie	" de Hants; rés. du creek aux Sauv
Whalen, W. H	"	50 00	Yarmouth	" de Yarmouth.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

NOUVELLE-ECOSSE—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
		$ c.		
Bissett, ,C. P., M.D	Médecin	125 00	Saint-Pierre	Comté de Richmond ; rés. de la riv. au Saumon.
Jacques H., M.D	"	50 00	Canning	" de King.
Morse, G. R., M.D	"	50 00	Chester	" de Lunenburg-Est.
Macauley, J. A., M.D	"	75 00		" d'Inverness, réserve de Malagawatch.
MacDonald, Hugh N., M.D	"	75 00	Whycocomagh	" " réserve de Whycocomagh.
McDonald, D., M.D	"	325 00	Baddeck	" de Victoria.
McIntyre, D. K., M.D	"	250 00	Sydney	" du Cap-Breton.
McDonald, W. H., M.D	"	150 00	Antigonish	" d'Antigonish.
McLean, E. D., M.D	"	150 00	Shubenacadie	" de Hants ; réserve du creek aux Sauvages.
McMillan, J., M.D	"	75 00	Pictou	" de Pictou.
Marsh, H. A., M.D	"	75 00	Bridgewater	" de Lunenburg-Ouest.
Withers, Russell, M.D	"	50 00	Annapolis	" d'Annapolis.
Yorston, F. S., M.D	"	150 00	Truro	" de Colchester, réserve de Milbrook.
Black, B., M.D	"	50 00		" de Hants.
Smith, J. W., M.D	"	100 00	Liverpool	" de Queen.
Lovitt, L. J., M.D	"	250 00	Rivière-à-l'Ours	" de Digby.
Elderkin, E. J., M.D	"	100 00	Weymouth	" "

ILE DU PRINCE-EDOUARD.

Arsenault, John O	Surint. des sauvages	300 00	Higgins Road	Réserve de l'île Lennox, baie de Richmond ; réserve de Morell, comté de King.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Vowell, Arthur W	Surint. des sauv. et com. pour la C.-B.	3,200 00	Victoria	
MacLaughlin, W	1er commis	1,800 00	"	
Stevens, W. A	Commis	1,200 00	"	
Dalby, H. G	"	720 00	"	
McLachlan, D	Messager	600 00	"	
Bell, Ewen	Agent des sauvages	1,200 00	Clinton	Agence du Lac-Williams.
Debeck, G. W	"	1,200 00	Baie de-l'Alerte	" de Kwawkewlth.

Galbraith, Robert L. T.	"	1,200 00	Fort-Steele	" de Kootenay
Neill, Alan W.	"	1,200 00	Alberni	" de la Côte Ouest
Irwin, Archibald	"	1,200 00	Savona	" de Kamloops-Okanagan
Loring, Richard E.	"	1,200 00	Hazelton	" de Babine
McDonald, R. C.	"	1,200 00	New-Westminster	" de la rivière Fraser
Morrow, G. W.	"	1,800 00	Metlakahtla	" de la Côte Nord-Ouest
Robertson, W. R.	"	1,200 00	Quamichan	" de Cowichan
Sanson, G., M.D.	"	420 00	Ashcroft	" de Kamloops
Rolston, P. W., M.D.	"	400 00	Cowichan	" de Cowichan
Drysdale, W. F., M.D.	"	500 00	Nanaimo	" "
Millard, H. P., M.D.	"	240 00	Comox	" "
Large, R. W., M.D.	"	120 00	Bella-Bella	" de la Côte Nord-Ouest
Kergin, W. T., M.D.	"	360 00	Port-Simpson	" "
Jones, O. M., M.D.	"	500 00	Victoria	Sauvages en général.
Wilson, T. A., M.D.	"	360 00	Port-Essington	"
McLean, Charles, M.D.	"	650 00	Ucluelet	Agence de la Côte Ouest
Ross, Stuart A., M.D.	"	420 00	Alberni	" "
Watt, Hugh, M.D.	"	360 00	Fort-Steele	" de Kootenay
Wrinch, H. C., M.D.	"	300 00	Hazelton	" de Babine
Clarke, S., M.D.	"	480 00	Lillooet	" du lac Williams
Morgan, A. D., M.D.	"	300 00	Quesnel	" "
Mostyn-Hoops, S. E., M.D.	"	700 00	150 Mile-House	" "
Keller, H. L. A., M.D.	"	300 00	Kilowna	" de Kamloops
Williams, G., M.D.	"	300 00	Vernon	" "
White, R. B., M.D.	"	420 00	Fairview	" "
Wade, M. S., M.D.	"	780 00	Kamloops	" "
Offerhans, E. J., M.D.	"	210 00	Spallumcheen	" "
Tutill, G. W., M.D.	"	480 00	Nicola	" "
Bryden-Jack, W. D., M.D.	"	1,200 00	Vancouver	" de Fraser
Elliott, C. A., M.D.	"	500 00	Harrison	" "
Drs. Drew & Hall	"	1,200 00	New-Westminster	" "
Henderson, J. C., M.D.	"	300 00	"	" "
Whillans, H. A., M.D.	"	120 00	Hedley-City	" de Kamloops

MANITOBA, KEEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

	BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES.			
Laird, l'hon. David	Com. des sauvages	3,200 00	Winnipeg, Man.	
McKenna, J. A. J.	Sous-com. et inspecteur en chef	2,600 00	" "	
Lash, J. B.	Secrétaire du com.	1,900 00	" "	
Reid, J. Lestock, ainé	Arpenteur chargé des mesurages des rés. des sauv. dans les T. du N.-O., Manitoba, Keewatin et partie d'Ontario	1,800 00	"	

TABLEAU A (2)—Liste des employés du déparetment des Affaires des Sauvages at 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	BUREAU DU COMMISSAIRE DES SAUVAGES.	$ c.		
Betournay, Geo. A., M.A.	Commis	1,250 00	Winnipeg, Man	
Jean, G. E.	"	1,100 00	"	
Richardson, H.	"	1,000 00	"	
Robson, E.	Sténographe et clavigraphiste	660 00	"	
Gordon, M.	Clavigraphiste	480 00	"	
Ivey, W.	Commis	360 00	"	
Fewtrell, E. L	Concierge	144 00	"	
	TRAITÉ N° 8.			
Conroy, H. A.	Inspecteur	2,000 00		
	SURINTENDANCES DU MANITOBA.			
Jackson, S. J	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,000 00	Stonewall, Man	Agences de Clandeboye, Rivière-Berens, Portage-du-Rat, Savanne et Fort-Frances.
Marlatt, Samuel R.	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,000 00	Port'ge-la-Prairie, Man	Agences de Portage-la-Prairie, de Manitowapah, du Pas et de Birtle.
Garrioch, W. H.	Interprète	360 00	" "	
Campbell, M.	Cultivateur	400 00	Lac-du-Cygne, Man.	
Ginn, J. C.	"	400 00	Dominion-Cité, Man.	
Watson, Robt. W	Concierge	40 00	Port'ge-la-Prairie, Man	
	TRAITÉ N° 2.			
Swinford, S	Agent des sauvages	1,200 00	Port'ge-la-Prairie, Man	Agence de Manitowapah : baie au Sable, lac Manitoba, lac Flux et Reflux, Fairford, baie au Sable (traité n° 2), lac Saint-Martin, riv. aux Grues, riv. de la Poule-d'Eau et réserve du creek des Pins.

Tucker, Geo	Distributeur	40 00	Indian-Ford, Man	
	TRAITÉ n° 3.			
Wright, J. P	Agent des sauvages	1,200 00	Fort-Frances, Ont.	Agence de Fort-Frances : Hungry-Hall, Long-Sault, Manitou, Little-Forks, Couchiching, Stangecoming, Niacatchewenin, Nickickcousemenecanning, rivière Seine et lac La-Croix.
McKenzie, R. S	Agent des sauvages	1,000 00	Portage-du-Rat, Ont.	Agences de Portage-du-Rat et Savanne.
	TRAITÉ n° 5.			
Courtney, Joseph	Agent des sauvages	1,000 00	Le Pas, Sask	Agence du Pas : Grands-Rapides (rivière Saskatchewan), Chemawawin, lac L'Orignal, Le Pas, Montagne du Pas, Cumberland.
Gilmour, rév. Neil	Agent des sauvages	1,000 00	Norway-House, Man	Agence de Norway-House
Semmens, rév. John	Agent des sauvages	1,000 00	Selkirk, Man	Agence de Clandeboye : Saint-Pierre, Brokenhead, Fort-Alexandre.
	SURINTENDANCE DU NORD-OUEST.			
Graham, W. M	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	1,800 00	Qu'Appelle	Agences Pelly, Montagne L'Orignal, lac Croche, Assiniboine, Qu'Appelle et Buttes-de-Tondre.
Markle, J. A	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages.	1,800 00	Calgary, Alta	Agences d'Edmonton, Hobbema, Assiniboines, Sarcis, Pieds-Noirs et des Piégânes.
Chisholm, Wm. J	Inspecteur des agences et des réserves des sauvages	2,000 00	Prince-Albert, Sask	Agences du lac aux Canards, Carlton, Battleford, lac aux Oignons, et lac La-Selle, et réserve de Bonnet-Blanc, Sioux, lac Montréal et lac la Ronge.
Wilkinson, A. J	Conduct. d'attelage et interprète	360 00	"	
	Agence d'Assiniboine.			
Aspin, Thos. W	Agent des sauvages	900 00	Sintaluta, Assa	Réserve d'Assiniboine.
Baker, A. T	Cond. d'att. et inter.	300 00	"	
	Agence de Battleford.			
Day, J. P. G	Agent des sauvages	1,000 00	Battleford, Sask	Réserve de Faisan-Rouge, des Assiniboines, Foin-d'Odeur, Pound maker, Petit-Pin, Moosomin et Enfant-du-Tonnerre.
Johnson, C. J	Commis	720 00	"	
Nolan, A	Cultivateur	480 00	"	
Sayers, Jos	"	480 00	"	
L'Heureux, M	"	480 00	"	
Jefferson, R	"	480 00	"	
Desjardin, S	Cond. d'att. et inter.	360 00		
Macfarlane, B	Forgeron	300 00		

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Bureau.	Appointement annuel, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence de Birtle.	$ c.		
Wheatley, G. H.	Agent des sauvages.	1,200 00	Birtle, Man	Queue-d'oiseau, rivière du Chêne, lac du Chêne, montagne de la Tortue, Keeseekoowenin, Wayway-seecappo, rivière de la Vallée, rivière Qui-Roule et du Joueur.
Dickenson, S. M.	Commis	800 00	"	
Baker, H.	Conduct. d'attelage	360 00	"	
Yeomans, E. H.	Cultivateur	600 00	"	
	Ag. des Pieds-Noirs.			
Sibbald, H. E	Agent des sauvages.	1,000 00	Gleichen, Alta	Sauvages Pieds-Noirs.
James, W. H.	Commis et distribut.	660 00	"	
Cosgrave, W. S.	Cultivateur	600 00	"	
Jones, A. E	"	540 00	"	
Indian	Conduct. d'attelage	300 00	"	
	Ag. des Gens-du-Sang			
Wilson, R. N.	Agent des sauvages.	1,200 00	Macleod, Alta	Sauvages Gens-du-Sang.
Jowett, J. W.	Commis	900 00	"	
McDonald, R. C.	Cultivateur	600 00	"	
Damon, W.	"	600 00	"	
Webb, J. A	"	480 00	"	
Rhodes, F.	Distributeur	540 00	"	
Mills, D.	Interprète	420 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
"	"	120 00	"	
Sœur St-Eusèbe	Directeur de l'hôpital	180 00	"	
" Brannigan	Infirmière "	120 00	"	
" Girard	" "	120 00	"	
	Agence de Carleton.			
Fisher, Chas.	Agent des sauvages.	1,000 00	Mistawasis, Sask	Réserve siouses de Wm. Twatt, Petequakey's Mistawasis, Ahtakakakoop's, Kapahawekenum's, Keneemotayoo's, lac du Pélican et Wahspaton.
Jackson, T. E	Commis	600 00	"	
McKenzie, John	Meunier	600 00	"	

Savard, Jos.	Cultivateur	480 00	"	
Anderson, P	"	480 00	"	
Tucker, W. R.	Contremaître	240 00	Saskatoon	Réserve siouse du Bonnet-Blanc.
Villebrun, P.	"	180 00	Lac-Montréal	Lac-la-Prairie.
Pratt, Rupert	Interprète	420 00	Mistawasis, Sask	
Dreaver, J., aîné	Cultivateur	480 00	"	Réserve de la Grande-Rivière.
Settee, J. R	Contremaître	60 00	"	Lac-Montréal.
Dreaver, John	Journalier	360 00	"	Mistawasis.
	Agence du L.-Croche.			
Sutherland, J. A	Meunier et forgeron	600 00	Broadview, Assa	Réserves d'Ochapowace, Kakewistahaw, Cowessess et Sakimay.
Pollock, Isaac	Cultivateur	480 00	"	
Hourie, Peter,	"	480 00	"	
Cameron, Henry	Interprète	300 00	"	
	Ag. L.-aux-Canards.			
Macarthur, Jas	Agent des sauvages	1,000 00	Lac-aux-Canards, Sask.	Réserves d'Une-Flèche, Okemassis, Beardy, Checastapasin, John Smith, James Smith, et Cumberland.
Price, Jos. H	Commis et cultivat.	600 00	"	
Marion, Lewis	Cultivateur	480 00	"	
Campbell, A	"	480 00	"	John Smith.
Demarais, J. P	Interprète	300 00	"	
Adams, Horace	Cultivateur	480 00	"	Jas. Smith.
	Agence d'Edmonton.			
Gibbons, James	Agent des sauvages	1,000 00	Edmonton, Alta	Réserves d'Enoch, Alexandre, Joseph, lac de la Baleine-Blanche et Paul.
Black, W.	Commis	600 00	"	
Bard, D	Cultivateur	480 00	"	
Foley, John	Interprète	360 00	"	
Pattison, A. E	Cultivateur	480 00	"	
	Agence d'Hobbema.			
Grant, Wm. S	Agent des sauvages	1,000 00	Hollbrook, Alta	Bandes de Samson, Peau-d'Hermine et Louis Bull.
Hollies, J	Commis	600 00	"	
Chandler, E. E	Cultivateur	480 00	"	
Lucas, T. W	"	480 00	"	
Blanc, H	Charretier et interp.	360 00	"	
Indian	Meunier	120 00	"	
"	Postillon	120 00	"	
Carson, C. F	Forgeron	480 00	"	
	Agence de la Montagne-L'Orignal.			
Murison, W	Agent des sauvages	900 00	Carlyle, Assa	Réserve de Croupion-de-Faisan, Couverture-Barrée et Ours-Blanc.
Jack, Jas	Journalier	300 00		

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Suite.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Suite.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Agence du Lac-aux-Oignons.	$ c.		
Sibbald, W.	Agent des sauvages	900 00	Lac-aux-Oignons, Sask	Réserves de Seekaskootch et Chipewyan n° 124.
Dewan, W.	Cultivateur	400 00	"	
Taylor, Joseph	Interprète	300 00	"	
	Agence des Piégânes.			
Gooderham, J. H	Agent des sauvages	1,000 00	Macleod, Alta	Sauvages Piégânes.
Race, G. H	Commis et distribut.	660 00	"	
Clarke, C. H.	Préposé aux bestiaux	480 00	"	
Scott, Thomas	Interprète	300 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
	Agence de Pelly.			
Carruthers, H. A	Agent des sauvages	1,000 00	Coté, Assa	Réserves de Coté, La-Clé et Keeseekons
Fisher, F	Interprète et commis	660 00	"	
Brass, John	Journalier	300 00	"	
Rattray, W. S	Cultivateur	600 00		
	Agence Qu'Appelle.			
Ashdown, R. L.	Agent des sauvages	900 00	Qu'Appelle, Assa	Réserves du Petit-Ours-Noir, Couverte-Etoilée, Okanase, Peepeekeesis, Piapot, Muscowpetung Pasquah et Bœuf-Debout.
Tye, A. W.	Commis	360 00	"	
Ward, Mark	Interprète	300 00	"	
Peck, G. W.	Bouvier	360 00	"	
Davidson, W. F	Cultivateur	480 00	"	
Hawes, H	"	480 00	"	
Mills, A. H.	"	600 00	"	
Hawes, Jas	"	600 00	"	
Gilbey, Geo.	"	480 00		
	Ag. du Lac-La-Selle.			
Mann, G. G.	Agent des sauvages	1,000 00	Lac La-Selle, Alta	Réserve du Lac La-Selle, Wabsatanow, lac au Pois-

Tompkins, P	Cultivateur	600 00	"	son-Blanc, Lac-La-Biche, Chipewyan nº 130 et lac aux Castors.
Batty, J	"	480 00	"	
Whitford, S	Interprète	300 00	"	
Mann, B. E	Commis	240 00	"	
	Agence de Sarcis.			
McNeill, Alex. J	Agent des sauvages	1,100 00	Calgary, Alta	Réserve des Sarcis.
Hodgson, George	Interprète	480 00	"	
Sauvage	Guide	120 00	"	
Godin, Tom.	Aide-distributeur	60 00	"	
Marshall, A	Préposé au bétail	600 00		
	Agence d'Assiniboine.			
Fleetham, T. J.	Agent des sauvages	1,000 00	Morley, Alta	Réserve des Assiniboines.
Nicol, H.	Commis	480 00	"	
McLean, G	Bouvier	240 00	"	
	Agence des Buttes-de-Tondre.			
Martineau, H.	Agent des sauvages	1,200 00	Kutawa, Assa	Réserves de Muscowequan, George Gordon, Etoile-du-Jour, Pauvre-Homme, lac la Pêche et lac aux Noix.
Stanley, E.	Commis	600 00	"	
Robinson, W. B. H	Cultivateur	480 00	"	
Pratt, Jos	"	360 00	"	
Hamilton, P. H.	"	480 00	"	
Pratt, Chas. T	Interprète	300 00	"	
Beatty, R.	Contremaître	180 00	Melfort, Sask	Bande de Kinistino.
Finlayson, J. D	Cultivateur	480 00		
Harrison, J. W	"	480 00		
	Médecins.			
Hanson, Thos., M.D	Médecins	700 00	Portage-du-Rat, Ont	Agence de Portage-du-Rat.
Moore, Robert, M.D	"	450 00	Fort-Frances, Ont.	" de Fort-Frances.
Steep, J. R	"	800 00	Winnipeg, Man.	" de Clandeboye et écoles industrielles de la Terre de Rupert et de Saint-Bonifiace.
Donovan, H. J., M.D	"	480 00	Daim-Rouge, Alta.	Ecole industrielle de Daim-Rouge.
Edwards, O. C., M.D	"	1,800 00	Macleod, Alta	Réserves des Gens-du-Sang et des Piégânes.
Fraser, M. S., M.D	"	480 00	Brandon, Man	Ecole industrielle de Brandon.
Goodwin, R., M.D	"	200 00	Elkhorn, Man	" d'Elkhorn.
Lafferty, J. D., M.D	"	1,800 00	Calgary, Alta	Agences des Pieds-Noirs, des Sarcis et des Assiniboines ; écoles indust. de la R. Haute et de Calgary.
Macadam, S. T., M.D.	"	900 00	Battleford, Sask	Agence et école industrielle de Battleford.
Seymour, M. M., M.D	"	600 00	Fort-Qu'Appelle	Ecole industrielle de Qu'Appelle.
Bird, James R., M.D.	"	600 00	Whitewood, Assa	Agence du Lac-Croche.
Carthew, E. C., M.D	"	900 00	Qu'Appelle "	Rés. des Buttes-La-Lime et des Buttes-de-Tondre.
Matheson, E., M.D	"	300 00	Lac-aux-Oignons, Sask	Agence du Lac-aux-Oignons.

TABLEAU A (2)—Liste des employés du département des Affaires des Sauvages au 1er juillet 1904.

SERVICE EXTÉRIEUR.

MANITOBA, KEEWATIN ET TERRITOIRES DU NORD-OUEST—*Fin.*

SURINTENDANCE DU NORD-OUEST—*Fin.*

Nom.	Emploi.	Appointements annuels, etc.	Résidence.	Bandes ou réserves dans l'agence.
	Médecins—Fin.	$ c.		
Labrecque, J. J. A., M.D.	Médecin	150 00	Prince-Albert, Sask.	Collège Emmanuel.
Graham, J. A., M.D.	"	500 00	Régina, Assa	Ecole industrielle de Régina.
Kalbfleisch, W. H., M.D.	"	600 00	Balgonie "	Réserves de Piapot, Pasquah et Muscowpetung.
Bonjou, Victor, M.D.	"	300 00	Sintaluta "	Agence d'Assiniboine.
Reid, J. L., M.D	"	600 00	Prince-Albert, Sask	Réserves de John et James Smith.
Tyerman, P. D., M.D	"	900 00	" "	Agence de Carlton.
Harrison, J. D., M.D.	"	750 00	Edmonton, Alta	" d'Edmonton.
Hardy, John G., M.D	"	300 00	Carlyle, Assa	" de la Montagne-d'Orignal.
Bourgeault, V., M.D	"	500 00	Lac-aux-Canards, Sask	Réserves et pensionnats.
Larose, A., M.D	"	900 00	Le Pas, Sask.	" de l'agence du Pas.
Tierney, J. A., M.D	"	200 00	Saint-Albert, Alta	Pensionnat de Saint-Albert.
Drs Turnbull et McCulloch	"	250 00	Mach.-d'Orignal, Assa.	Sioux de la Mâchoire-d'Orignal.
West, C. H., M.D	"	1,200 00	Petit lac de l'Esclave	Traité 8.

TABLEAU B.—COMPTE DE CRÉDIT.

1903-04.

Sauvages.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario et Québec.				
ecours, grain de semence, soins médicaux, Québec	5,600 00	4,153 17	1,446 83	
" " " Ontario	2,300 00	2,274 79	25 21	
ouvertures et vêtements, Ontario et Québec	500 00	498 13	1 87	
coles, Ontario, Québec et les provinces maritimes	48,690 00	47,481 59	1,208 41	
alaires des chefs à Cap-Croker et Gibson, et de l'agent à Saint-Régis	150 00	150 00	.....	
nnuités du traité Robinson	16,806 00	16,642 03	163 97	
rpentages des réserves des sauvages	1,000 00	727 39	272 61	
onds d'administration des terres	14,000 00	14,000 00	.....	
ubv. à la société d'agriculture—Munsees de la Thames	90 00	90 00	.....	
Pour aider la prohibition de la vente des boissons parmi les sauvages appartenant aux bandes des vieilles provinces lesquelles n'ont pas de fonds	500 00	610 55	.....	110 55
Pour la construction d'une geôle à Saint-Régis	500 00	.....	500 00	
Frais pour dépenses légales	3,500 00	1,198 34	2,301 66	
Réparations aux chemins	2,100 00	592 94	1,507 06	
Amélioration pour les colons réserve de Doncaster	11,325 00	11,118 00	207 00	
Egout, réserve Caughnawaga	600 00	567 41	32 59	
Allocation aux sauvages de Rama pour défrayer les dépenses pour les chemins et ponts dans le township de Rama	2,000 00	2,000 00	.....	
	109,661 00	102,104 34	7,667 21	110 55
Nouvelle-Ecosse.				
Appointements	1,225 00	1,200 00	25 00	
Secours et grain de semence	2,700 00	2,807 02	.....	107 02
Soins médicaux et médicaments	3,700 00	3,694 07	5 93	
Dépenses diverses et imprévues	300 00	223 70	76 30	
Pour améliorer la condition sanitaire des sauvages près de la réserve de Sydney	1,000 00	1,000 00	.....	
Réparations des routes	250 00	250 00	.....	
Achat de terres pour les réserves	800 00	800 00	.....	
	9,975 00	9,974 79	107 23	107 02
Nouveau-Brunswick.				
Appointements	1,308 00	1,237 00	71 00	
Secours et grain de semence	2,400 00	2,381 54	18 46	
Soins médicaux et médicaments	3,800 00	3,787 75	12 25	
Dépenses diverses et imprévues	600 00	503 77	96 23	
Dommage par le feu sur la rés. des sauvages, Edmundston	100 00	98 00	2 00	
	8,208 00	8,008 06	199 94	
Ile du Prince-Edouard.				
Salaires et dépenses de voyage	300 00	300 00	.....	
Secours et grain de semence	925 00	750 72	174 28	
Soins médicaux et médicaments	650 00	745 58	.....	95 58
Bureau et dépenses diverses	75 00	31 22	43 78	
	1,950 00	1,827 52	218 06	95 58

COMPTE DE CRÉDIT—*Fin.*

1903-04.

Sauvages.	Crédit.	Dépenses.	Crédit non employé.	Excédent du crédit.
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Colombie-Britannique.				
Appointements	21,040 00	20,735 82	304 18	
Secours	4,500 00	7,182 47	.....	2,682 47
Grain de semence et instruments aratoires	1,000 00	416 77	583 23	
Soins médicaux et médicaments	20,000 00	15,543 44	4,456 56	
Ecoles du jour	9,700 00	7,439 66	2,260 34	
Ecoles industrielles et pensionnats	81,650 00	68,338 40	13,311 60	
Frais de voyage	5,600 00	5,695 43	.. ..	95 43
Dépenses de bureau et autres	10,620 00	6,833 16	3,786 84	
Commission des arpentages et des réserves	5,000 00	2,257 51	2,742 49	
Chaloupe pour l'agence Kwawkewlth et équipement	2,500 00	2,153 36	346 64	
Aide à l'hôpital Hazelton	1,000 00	1,000 00	.....	
	162,610 00	137,596 02	27,791 88	2,777 90
En général.				
Appointements des inspecteurs	3,000 00	3,000 00	.....	
Frais de voyage des inspecteurs et assistance au clergé	1,200 00	991 45	208 55	
Impression et papeterie, service extérieur en général (y compris écoles)	6,000 00	4,700 12	1,299 88	
	10,200 00	8,691 57	1,508 43	
Divers.				
Récompenses données pour l'entretien et améliorations faites sur les îles dans le fleuve Saint-Laurent	12,000 00	11,000 00	1,000 00	
Manitoba et Territoires du Nord-Ouest.				
Annuités et commutations	144,685 00	140,780 00	3,905 00	
Instruments aratoires, outils et ferronnerie	9,449 00	9,510 58	..	61 58
Grain de semence pour champ et jardin	1,217 00	1,216 84	0 16	
Bestiaux	21,350 00	21,269 55	80 45	
Approvisionnements pour les sauvages indigents	193,472 00	186,342 69	7,129 31	
Vêtements fournis tous les trois ans	5,289 00	4,022 84	1,266 16	
Ecoles du jour, industrielles et pensionnats	304,292 00	268,876 71	35,415 29	
Arpentages	7,000 00	7,007 03	.....	7 03
Sioux	5,355 00	4,117 51	1,237 49	
Moulin à moudre et scieries	2,262 00	2,300 22	..	38 22
Dépenses générales	159,291 00	158,654 58	636 42	
	853,662 00	804,098 55	49,670 28	106 83
District du Yukon.				
Approvisionnements pour sauvages indigents	5,000 00	4,651 11	348 89	
Ecoles du jour et pensionnats	5,000 00	2,829 35	2,170 65	
	10,000 00	7,480 46	2,519 54	

FONDS DE DÉPOTS DES SAUVAGES.

TABLEAU C—Indiquant les opérations qui se rattachent à ce fonds pendant l'exercice terminé le 30 juin 1904.

Service.	Doit.	Avoir.
	$ c.	$ c.
Balance le 30 juin 1903		4,408,912 57
Perceptions des ventes de terres ; droits sur bois et pierre ; loyers ; amendes et honoraires		182,580 83
Intérêt pour l'année terminée le 30 juin 1904, sur la balance ci-dessus		176,926 89
Crédits votés par le parlement pour ajouter à la caisse		30,706 06
Chèques impayés pour 1901-02		9 07
Dépenses pendant l'exercice 1903-04	322,227 61	
Balance le 30 juin 1904	4,476,907 81	
	4,799,135 42	4,799,135 42

Pour plus amples détails des dépenses ci-dessus des fonds d'amortissement et des fonds consolidés des sauvages, voir Partie J du rapport de l'auditeur général.